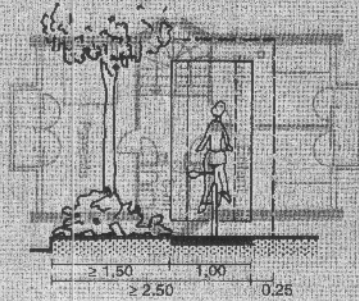
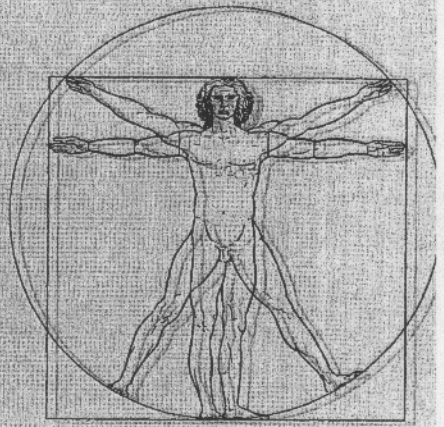
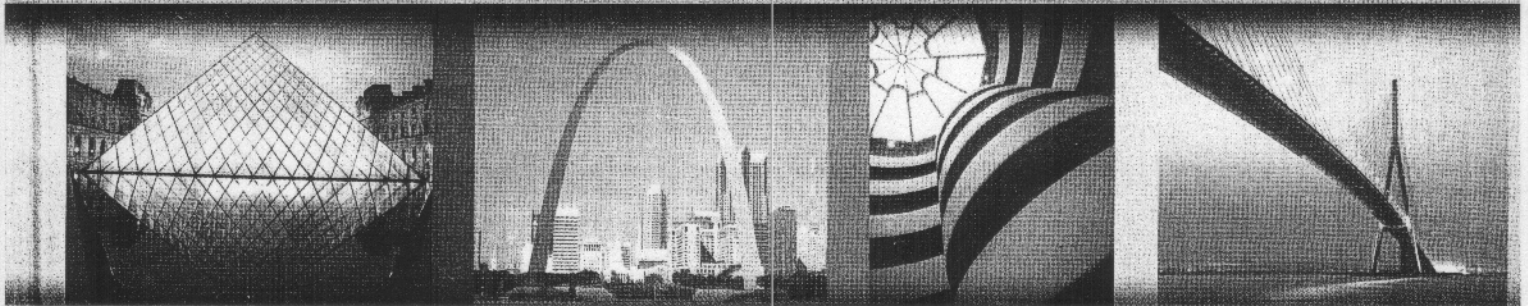


3iroude

EDITIONS
LE MONITEUR

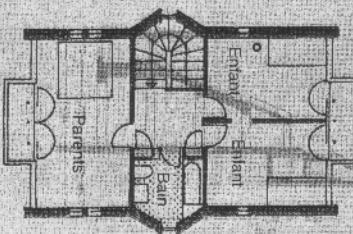
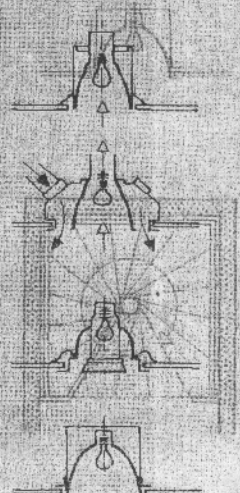
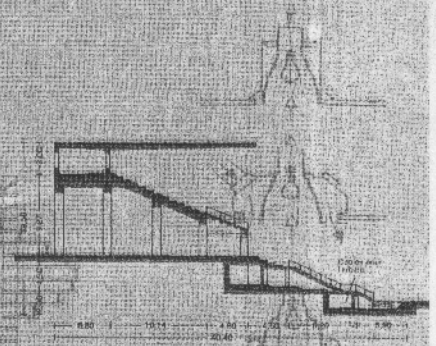
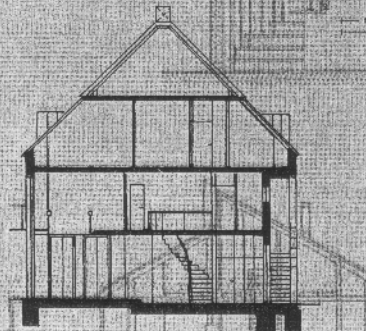
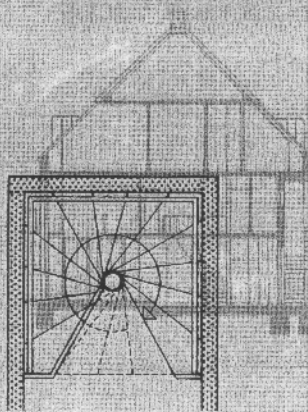
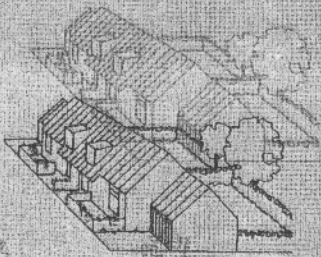


Ernst NEUFERT



LES ÉLÉMENTS
DES PROJETS
DE CONSTRUCTION

8^e ÉDITION



DUNOD

LES ÉLÉMENTS DES PROJETS DE CONSTRUCTION

"L'homme, mesure de toutes choses"

8^e Édition

entièrement revue et augmentée

Ernst NEUFERT

Traduction et adaptation
sous la direction de P-F. et C. Walbaum

Traduction
Yves Benderitter et Ulricke Benderitter

DUNOD

Traduction et adaptation française
de la 36e édition de l'ouvrage publié en langue allemande
sous le titre :
BAUENTWURFSLEHRE
par
Friedr. Vieweg & Sohn Verlagsgesellschaft mbH

Ce pictogramme mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage. Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les	établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20 rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).
---	---



Traduction et adaptation française
de la 36e édition de l'ouvrage publié en langue allemande
sous le titre :
BAUENTWURFSLEHRE
par
Friedr. Vieweg & Sohn Verlagsgesellschaft mbH

Ont participé à la septième édition de cet ouvrage :
A. et U. BOUTEVILLE, pour la mise en page et les illustrations et
R. MARAI, pour la couverture.

Photos de couverture :
De gauche à droite : ph. © Stone, Cosmo Condina, La Grande pyramide du musée du Louvre de Paris (France);
ph. © Pix, Vladimir Pcholkine, Pont au-dessus du Missouri à Saint-Louis (USA) ;
ph. © Stone, Paul Edmondson, La grande Rotor.de du musée Guggenheim de New York (USA);
ph. © Pix, David Noble, Le pont de Normandie et la Seine (France).

© Friedr. Vieweg & Sohn Verlagsgesellschaft mbH, Braunschweig/Wiesbaden, 2000,
pour la 36^e édition allemande.
ISBN 3-528-88651-X
© Dunod, Paris, 2002, pour la 8^e édition française.
ISBN 2-10-005759-6

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (Art L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (Art L 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Table des matières	7	Réhabilitation	312
Avant-Propos	11	Établissements scolaires	320
Prolégomènes	13	Enseignement supérieur	328
Comment consulter cet ouvrage	15	Laboratoires	335
Normes de référence	18	Enfants	339
Normes de base	21	Locaux administratifs	343
Mesures de base. Proportions	40	Passages couverts	375
Conception. Mise en œuvre	55	Magasins	380
Détails de construction	77	Entreposage	388
Chauffage. Ventilation	117	Ateliers. Usines	392
Isolation. Protection	135	Transformations	414
Éclairage	155	Installations agricoles	416
Vitrages	165	Chemin de fer	433
Lumière	175	Parkings. Garages. Stations-service	439
Fenêtres. Portes	191	Aéroports	462
Escaliers. Ascenseurs	206	Hôtels. Motels. Centres de congrès	476
Voirie. Circulation	219	Zoo	484
Jardins	232	Théâtres. Cinémas	487
Dégagements	250	Installations sportives	502
Pièces de service	254	Hôpitaux	553
Pièces principales	263	Maisons de retraite	595
Piscines couvertes	274	Églises. Musées	598
Laveries	277	Cimetières	605
Balcons	279	Mesures. Poids.	611
Chemins	280	Normes	621
Habitat de loisirs	281	Bibliographie	631
Types de logement	283	Index	643

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	5	opération de construction (en France)	62
Avant-propos	11	Études préliminaires, participation du maître d'ouvrage	63
Prolégomènes	13	Phase I . Conception des ouvrages	65
Comment consulter cet ouvrage	15	Conduite des travaux	
Abréviations et normes de base		Phase II . Exécution des travaux	69
Explication des symboles et abréviations	17	Détails de construction	
Normes de référence		Fondements - Fondations, fouilles , tranchées	77
Unités du système international	18	Fondements - Coffrage, tranchées, fondations	78
Formats normalisés	20	Fondements - Mesurage des constructions	79
Normes de base		Types de sol et fondations	80
Dessins	21	Étanchement des parties enterrées	82
Symboles pour les dessins de constructions	22	Maçonnerie en pierres naturelles	85
Assainissement des maisons et des terrains	25	Maçonnerie en blocs manufacturés	86
Installation de gaz dans les constructions	32	Murs extérieurs, forme de construction et économie d'énergie	88
Installations électriques	34	Appareillage de briques	89
Technique de la sécurité	37	Cheminées - Foyers ouverts	90
Dessiner	38	Conduits de fumée	91
Mesures de base. Proportions		Conduits de ventilation	93
L'homme, base de toute mesure	40	Charpentes	94
L'homme, mesure de toutes choses	41	Couvertures	96
Dimensions et place nécessaire	42	Ossatures porteuses - Détails pour toits	98
L'homme et les véhicules	44	Lucarnes	99
L'homme et l'habitation	45	Toits aménagés	100
Climat intérieur	46	Toits plats	101
Construction et biologie	47	Toits plats. Détails pour les toits chauds	102
L'œil	50	Toits plats. Toitures froides, variantes	103
L'œil mesure des objets tels qu'ils apparaissent	51	Plantations en toiture-terrasse	104
L'homme et la couleur	52	Constructions textiles	108
Proportions, mesures de base	53	Structures en filets	109
Proportions, applications	55	Structures haubanées	110
Proportions : le Modulor	56	Structures tridimensionnelles. Principes de base	111
Conception. Mise en œuvre		Structures tridimensionnelles. Applications	112
Éléments de construction en fonction d'une mise en œuvre rationnelle	57	Ossatures porteuses	114
Formes de bâtiments en fonction de la construction	58	Planchers	115
Formes de bâtiments, nouvelles constructions	59	Revêtements de sol	116
Formes de la maison, expression des temps et des mœurs	60	Chauffage. Ventilation	
Projet de construction : Programme, méthodologie (en France)	61	Chauffage	117
Projet de construction - Les acteurs d'une		Stockage du carburant	121
		Centrales	122

TABLE DES MATIÈRES

Installations hydroélectriques	123	Escaliers. Ascenseurs	
Architecture solaire	124	Escaliers	206
Énergie solaire	127	Échelles de secours	211
Réfrigération des locaux	128	Escaliers mécaniques	212
Chambres froides	129	Trottoirs roulants	213
Ventilation	131	Ascenseurs pour immeubles d'habitation	214
Isolation. Protection		Ascenseurs pour bureaux, banques, hôtels, etc. Monte-malades	215
Isolation thermique. Notions et mécanismes	135	Monte-charge	216
Isolation thermique. Diffusion de la vapeur d'eau	136	Ascenseurs hydrauliques	217
Isolation thermique. Différents types de constructions	137	Ascenseurs panoramiques en verre	218
Isolation thermique détails : murs extérieurs	138	Voies de circulation	
Isolation thermique	139	Routes et rues	219
Isolation acoustique	143	Circulation à bicyclette	224
Isolation aux bruits aériens	144	Autoroutes	226
Isolation aux bruits aériens et aux bruits de chocs	145	Tramways	227
Isolation antivibratile. Transmission des sons	147	Espaces de circulation	228
Acoustique	148	Amélioration de la circulation	230
Protection contre la foudre	151	Zones de circulation. Protection antibruit	231
Antennes	154	Jardins	
Éclairage		Clôtures	232
Éclairage	155	Pergolas, chemins, escaliers, murs de terrasse	234
Éclairage. Tubes fluorescents pour installations publicitaires	164	Terrassements	235
Vitrage		Consolidation des talus	236
Vitres	165	Plantes rampantes et grimpantes	237
Vitrages isolants de protection solaire	167	Parterres hauts et en butte	240
Vitrages	168	Exemple type de jardin	241
Vitrages - Briques de verre	171	Serres	242
Matières synthétiques	174	Arbres et haies	243
Lumière		Pièces d'eau	244
Lumière du jour	175	Pièce d'eau pour nager	245
Ensoleillement. Calcul de l'ensoleillement des bâtiments	188	Utilisation de l'eau de pluie	247
Éclairage zénithal. Lanterneaux	190	Piscine privée	248
Fenêtres. Portes		Dégagements	
Fenêtres	191	Vestibules, sas, entrées	250
Nettoyage des façades	198	Entrées, vestiaire	251
Portes	199	Dégagements	252
Portails	202	Espaces de rangement	253
Installations de sécurité	203	Pièces de service	
Protection intérieure et extérieure	204	Locaux de service	254
		Celliers, garde-manger	256
		Cuisines	257

TABLE DES MATIÈRES

Salles à manger	261	Entretien et rénovation	317
Pièces principales		Établissements scolaires	
Chambres à coucher	263	Établissements scolaires	320
Chambres à coucher. Types de lit	264	Établissements scolaires. Espaces modulables	326
Chambres à coucher. Niches à lits et placards	265	Enseignement supérieur	
Lits en alcôve et armoires murales	266	Enseignement supérieur. Amphithéâtres	328
Vestiaires	267	Salles de dessin	333
Salles de bains. Installations	268	Foyers pour étudiants	334
Cellules sanitaires préfabriquées	270	Laboratoires	
Salles de bains. Situation dans la maison	271	Laboratoires	335
Salles de bains. Exemples de conception	273	Enfants	
Piscines couvertes		Garderies	339
Piscines couvertes privées	274	Installations de jeux, terrains de jeux	340
Laveries		Auberges de jeunesse	341
Blanchisseries - Laveries	277	Locaux administratifs	
Balcons		Bibliothèques	343
Balcons	279	Immeubles de bureaux :	
Chemins		Principes de base et typologie	349
Bordures et pavages	280	Immeubles de bureaux. Surfaces nécessaires	356
Habitat de loisirs		Immeubles de bureaux. Dimensionnement	357
Habitat de loisirs	281	Immeubles de bureaux. Encombrement du mobilier	364
Types de logement		Immeubles de bureaux. Organisation en plan	365
Construction de maisons en bois	283	Immeubles de bureaux. Exemples	366
Orientation de la maison	284	Banques	372
Situation de la maison	285	Passages couverts	
Types de maisons	286	Passages couverts. Typologie	375
Maisons en enfilade	289	Passages couverts : Exemples historiques	376
Maisons jumelées	290	Passages couverts : Exemples appliqués	378
Maisons d'habitation : Maisons à patio	291	Verrières	379
Maisons d'habitation avec jardin d'hiver	293	Magasins	
Maisons en bois	296	Magasins	380
Maisons d'habitation sur terrain en pente	298	Magasins d'alimentation	381
Maisons d'habitation importantes	301	Magasins : Livraison de marchandises	382
Formes d'immeubles à étages	304	Grandes boucheries	386
Immeubles à étages	305	Boucheries industrielles	387
Logements desservis par coursives	308	Entreposage	
Immeubles en terrasses	309	Stockage en hauteur	388
Abris de protection	310	Techniques de stockage	389
Réhabilitation		Ateliers. Usines	
Réhabilitation de bâtiments anciens	312	Ateliers	392

TABLE DES MATIÈRES

Menuiseries	393	Abris couverts pour voitures	454
Ateliers de charpente	394	Garages et parkings couverts	455
Ateliers de réparation automobile	398	Stations-service	459
Carrosseries	400	Restoroutes	461
Garages automobiles	401	Aéroports	
Boulangeries	402	Aéroports	462
Exemples d'ateliers	403	Cafés. Restaurants	
Usines	404	Cafés et restaurants	468
Technique de transport et de stockage	407	Wagons-restaurants	470
Construction de halls	408	Cuisines de restaurant	471
Bâtiments à étages	409	Grandes cuisines	474
WC. Sanitaires	410	Hôtels. Motels. Centres de congrès	
Salles d'eau	411	Hôtels	476
Installations sanitaires	412	Motels	481
Vestiaires	413	Centres de congrès	482
Transformations		Zoo	
Transformations	414	Zoo et aquarium	484
Installations agricoles		Théâtres. Cinémas	
Installations pour petits animaux	416	Théâtres	487
Élevage de volailles	419	Cinémas	497
Porcheries	420	Centres multifonctions	499
Écuries et élevage des chevaux	423	Cinémas drive-in	500
Étables pour bovins	425	Cirque fixe	501
Étables pour engraissement de bœufs	426	Installations sportives	
Exploitations agricoles	427	Stades	502
Fermes. Conditions climatiques des étables	432	Terrains de sport	504
Chemin de fer		Installations pour l'athlétisme	506
Voies ferrées. Installation des rails	433	Salles de gymnastique et de musculation	510
Voies ferrées. Expédition de marchandises	436	Installations de tennis	512
Chemins de fer. Gares pour voyageurs	437	Golf miniature	514
Parkings. Gârages. Stations-service		Terrains de golf	516
Gares routières	439	Voile et ports de plaisance	518
Casernes de pompiers	441	Avirons et bateaux de pointe	521
Véhicules	444	Installations nautiques	522
Véhicules lourds	446	Centres équestres, manèges	523
Parkings	447	Tremplins de saut à ski	525
Véhicules - Rayons de braquage	449	Patinoires	526
Camions - Parking et braquage	450	Pistes pour patins à roulettes	528
Quais de chargement	451	Cyclo-cross et VTT	529
Quais, ponts de transbordement, élévateurs	452	Stands de tir	530
Garages et accès	453		

TABLE DES MATIÈRES

Salles de sport pour gymnastique et jeux	532	Services des urgences	589
Bowling	540	Hôpitaux spécialisés	590
Piscines couvertes	541	Médecine nucléaire, pathologie	592
Piscines de plein air	547	Maternités	593
Saunas	549	Soins spécialisés	594
Salles de jeux	552	Maisons de retraite	
Hôpitaux		Maisons de retraite	595
Cabinets médicaux	553	Églises. Musées	
Installations pour handicapés	555	Églises	598
Hôpitaux - Généralités	559	Orgues	600
Hôpitaux - Conception	560	Églises. Cloches, clochers	602
Types de constructions	563	Synagogues	603
Dimensionnement	564	Mosquées	604
Dégagements, portes, escaliers, ascenseurs	566	Musées	605
Blocs opératoires	567	Musées - Exemples internationaux	607
Réveil postopératoire	569	Cimetières	
Opérations, conditions de sécurité	570	Cimetières - Crématorium	609
Sas	571	Cimetières	610
Soins intensifs	572	Dimension. Poids	
Zone de soins	573	Charges constantes	611
Salles de travail (accouchements)	577	Surcharges	618
Radiothérapie	578	Normes	
Laboratoire, diagnostic fonctionnel	580	Normes DTU	621
Physiothérapie	581	Bibliographie	
Dispensaires, interventions pour gens mobiles	582	Bibliographie	631
Approvisionnement	583	Index	
Administration	587	Index	643
Enseignement et recherche	588		

Avant-propos à la trente troisième édition

L'auteur, mon très vénéré père Ernst Neufert, m'avait préparé de son vivant à perpétuer son œuvre littéraire.

C'est pourquoi Peter Mittmann et Peter Graf mes associés, Ludwig Neff architecte-ing., un ancien du bureau paternel, mes collaborateurs et moi-même, étions organisés pour commencer le travail des nouveaux éléments des projets de construction, lorsque le mandat paternel reçut toute légitimité avec la mort d'Ernst Neufert en février 1986.

Le haut développement actuel du domaine de la construction présente aux bâtisseurs des exigences techniques et scientifiques autres que voici 55 ans, lorsque les éléments des projets de construction étaient les "mesures des objets". Il fallait donc, pour de vraiment "nouveaux" éléments des projets de construction,

conserver la forme géniale du livre, mais en développer le contenu en fonction de l'actualité.

C'est pourquoi nous nous sommes aussitôt décidés à rénover intégralement cet ouvrage, à embrasser, développer et dessiner tout ce qu'un architecte et un acteur du domaine de la construction doit absolument savoir aujourd'hui pour concevoir un projet. Tout ce qu'on doit savoir, mais dans l'esprit d'Ernst Neufert : pas plus.

Ce travail nous a coûté quatre ans de travail intensif. Nous souhaitons que le résultat soit au bénéfice des acquéreurs qui cherchent un livre moderne sur la construction.

Cologne, septembre 1991

Peter Neufert

Avant-propos de l'éditeur à la trente troisième édition allemande

Voici plus d'un demi-siècle, le jeune architecte Ernst Neufert eut non seulement l'idée mais aussi l'énergie de créer les éléments des projets de construction, qui sont devenus une aide indispensable pour le travail des architectes et des projeteurs. Il a toujours maintenu son œuvre jeune en l'adaptant aux exigences des époques. La dernière adaptation parut en 1979 (trentième édition allemande) avant sa mort en 1986.

Ce fut le devoir de son fils Peter Neufert et de ses collaborateurs,

que de poursuivre le suivi de l'œuvre. Il nous appartient, notamment avec Ludwig Neff qui déjà du vivant de l'auteur participa à cette édition, d'en assurer durant plusieurs années la refonte complète.

L'éditeur est fier de pouvoir perpétuer les éléments des projets de construction, entre-temps traduits dans treize langues, dans une nouvelle configuration, mais toujours selon le concept d'Ernst Neufert.

Wiesbaden, septembre 1991

Avant-propos de l'éditeur à la trente troisième édition allemande

Voici plus d'un demi-siècle, le jeune architecte Ernst Neufert eut non seulement l'idée mais aussi l'énergie de créer les éléments des projets de construction, qui sont devenus une aide indispensable pour le travail des architectes et des projeteurs. Il a toujours maintenu son œuvre jeune en l'adaptant aux exigences des époques. La dernière adaptation parut en 1979 (trentième édition allemande) avant sa mort en 1986.

Ce fut le devoir de son fils Peter Neufert et de ses collaborateurs, que de poursuivre le suivi de l'œuvre. Il nous appartient, notamment avec Ludwig Neff qui déjà du vivant de l'auteur par-

ticipa à cette édition, d'en assurer durant plusieurs années la refonte complète.

L'éditeur est fier de pouvoir perpétuer les éléments des projets de construction, entre-temps traduits dans treize langues, dans une nouvelle configuration, mais toujours selon le concept d'Ernst Neufert.

Wiesbaden, septembre 1991

Avant-propos de l'éditeur à la trente sixième édition allemande

La trente sixième édition allemande de cet ouvrage a été terminée le 15 mars 2000, centième anniversaire de la naissance du professeur Ernst Neufert.

La vie et l'œuvre d'Ernst Neufert semblent traversées par une symbolique des nombres. Né en 1900, les années de sa vie ont été celles du siècle. En 1936 parut la première édition de cet ouvrage, en 2000 la trente sixième.

Le professeur Ernst Neufert a eu ses racines professionnelles dans le Bauhaus et dans l'atelier de Gropius à Weimar et Dessau. A Weimar se trouvent aussi son premier atelier et sa première maison.

La Fondation Bauhaus Dessau s'est souvenue d'Ernst Neufert et de son centième anniversaire, avec l'exposition " Ernst

Neufert - culture normative de la construction au XXe siècle ", qui, grâce à son fils Peter Neufert (mort en décembre 1999), sera aussi montrée à Weimar, ville de culture européenne.

Cette trente sixième édition contient maintenant plus de 6 400 figures, diagrammes et tableaux. Dans le but de satisfaire à un surcroît permanent de connaissances et de nouveautés, elle a été remaniée, enrichie et complétée, notamment par des immeubles de congrès, centres multifonctionnels, résidences pour étudiants, habitats sociaux, jardins avec piscines intégrées et bien d'autres sujets.

Cologne/Weimar, le 15 mars 2000

(SA. conception NEUFERT MITTMANN GRAF associés et Ludwig Neff).

Ont participé à la trente sixième édition allemande :

M. Horton, technique hospitalière.
W. Sommer, climatisation.
Dipl. -Ing. H.J. Vetter, exécution des travaux.
M. Menzel, constructions textiles.
M. Bauer, chauffage.
H. Jaax, centrales électriques.
Dr R. Börner, centrales hydroélectriques.
R. Wirtz, installations électriques
T. Stratmann, architecture solaire.
Ing.-Büro Trümper/Overath, isolation acoustique.
Hawlitzeck, rues et tramways.
St. Cargiannidis, réhabilitation,
passages couverts, aménagements.
U. Portmann, maintenance et assainissement.
J. Weiss, bibliothèques.
U. Kissling, bibliothèques publiques.

R.K. Jopp, bibliothèques.
H. Rocholl, magasins.
Prof. Nogge, zoos et aquariums.
A. Beckmann, cinémas.
K.F.J. Mertens, salles de jeux.
B. Rüenauver, églises.
G. Hoffs, clochers.
A. Ruhi, mosquées.
W. Hugo, musées.

Ont participé aux dessins de cette nouvelle édition :

T. Altrogge, St. Badtke,
A. Briehean, A. Dummer,
K. Fegeler, A. Graf,
M. Menzel, I. Schirmacher,
J. Valero, R. Walter,
S. Wierlemann, D. Willecke.
St. Vogel.

Ce manuel est issu des cours que j'ai donnés à la Bauhochschule de Weimar. Il se fonde sur des dimensions, des expériences et des connaissances, fruits du métier et de la recherche concernant l'environnement de l'homme et nécessaires à l'élaboration des projets de construction. Il reste cependant ouvert sur de nouvelles possibilités ou de nouvelles exigences.

En effet, si d'une part les générations passées nous servent de référence, d'autre part tout évolue. Nous sommes enfants de notre temps, nous regardons vers l'avenir et nos points de vue souvent divergent : variété de notre instruction, de nos propres impulsions de l'influence de notre entourage, de notre sensibilité.

Il reste à savoir si notre jugement, actuellement si sûr, se révélera définitivement exact. L'expérience nous montre que les jugements futurs seront plus justes que les nôtres qui n'ont pas encore le recul nécessaire à une vue d'ensemble. Ceci nous montre de quelles précautions on doit entourer l'élaboration d'une doctrine pour que cette dernière ne devienne pas, à terme, erronée. Malgré tout effort de vérité et d'objectivité, malgré tout effort d'analyse critique, chaque théorie reste subjective et dépend de l'époque et son environnement.

Aussi une doctrine ne doit-elle pas être définitivement figée, mais, au contraire, rester au service des choses vivantes, en épousant leurs transformations et leurs développements. On peut évoquer Nietzsche lorsqu'il écrit : "Seul me restera proche celui qui change".

Une telle doctrine, fondée sur une évolution perpétuelle au service du progrès, se reconnaît précisément dans le fait qu'elle ne donne pas de recettes toutes faites, pas de "savoir préfabriqué en boîtes", mais seulement des éléments, des pierres d'angle, avec la méthode pour les combiner, les construire, les composer et les harmoniser. Confucius a dit voici plus de 2 500 ans : "J'indique un coin à mon élève et il doit trouver lui-même les trois autres". Un architecte-né ou un passionné de la construction se bouche les oreilles et ferme les yeux lorsqu'on lui donne la solution toute faite d'un problème. Car il est plein d'idées et, lorsqu'on lui confie la réalisation d'un ensemble, il lui faut seulement des éléments pour s'atteler au travail.

Celui qui a trouvé la foi en lui-même, qui a entrevu les rapports entre les choses, le jeu des forces, des matières, des couleurs, des proportions, celui qui est capable de sentir la réalité, de percevoir l'allure des constructions, celui qui étudie, examine et critique leur effet, celui qui les modifie dans son esprit, celui-là seul est sur le véritable chemin des plus grandes jouissances de l'esprit, que seul peut ressentir un créateur actif. Une telle intelligence de la vie aidera à les atteindre. Elle doit libérer de tout savoir pour conduire vers une création personnelle. Il n'est besoin que d'un tremplin. Chacun doit s'élancer et bâtir soi-même.

Les formes architectoniques contemporaines naissent de la même manière que les magnifiques temples, cathédrales, châteaux, jardins de nos ancêtres, pour lesquels ils n'avaient pas de modèles, mais qui correspondaient à leurs rêves et à leurs désirs, aux idées et aux idéaux les plus proches de leurs aspirations.

Une commande éveille des idées qui se concrétisent, selon les possibilités techniques du moment et les conditions locales, en des formes ne présentant qu'un faible degré de similitude avec tout ce qui a été réalisé auparavant. Ces nouvelles constructions peuvent être de loin techniquement mieux réussies et plus rentables que les précédentes. Mais elles peuvent aussi, du point de vue artistique, surpasser les constructions correspondantes du passé.

Si l'on compare une usine actuelle, claire, spacieuse, bien proportionnée, d'une construction élégante et légère, à une manufacture du 18^e siècle ou à un atelier d'artisan du 15^e siècle, la supériorité de nos nouvelles constructions apparaît à l'historien le plus borné. Partout où des problèmes de construction correspondent à un véritable besoin de notre époque, on peut attendre de la part des architectes inventifs et ouverts à leur temps, des exploits qui peuvent se comparer à ceux des plus audacieux des anciens, et même les éclipsent.

C'est pour cette raison que, dans une bonne école, on doit se consacrer tout d'abord à l'étude des temps modernes et à venir, et ne se livrer aux rétrospectives que dans la mesure où cela est indispensable. C'est aussi un conseil de l'un de nos plus grands professeurs, Fritz Schumacher, lorsqu'il fait remarquer que le jeune étudiant architecte, dans ses études sur le passé, a trop tendance à se perdre dans des réflexions sur l'histoire de l'art, et que les diplômés le poussent à s'égarer sur des chemins scientifiques détournés, aux dépens des forces nécessaires au développement de la créativité.

Il vaut mieux ne donner à l'étudiant que des bases, comme dans cet ouvrage où j'ai essayé de réduire jusqu'à l'essentiel les éléments des projets, de les schématiser, de les abstraire, pour en rendre plus difficile la copie au lecteur et le forcer à donner de lui-même aux choses forme et contenance.

De toutes façons, les différentes réalisations, à un même moment, sont conduites à présenter une certaine similitude. L'étrange désir d'uniformisation, qui canalise l'aspiration des hommes à un même moment dans une même direction, trouve dans le style d'une époque son expression apparente et durable.

Ernst Neufert

Le présent ouvrage offre le grand avantage de fournir au lecteur, en un seul volume, et sous une forme concise, l'essentiel des techniques, des projets et de la science des bâtiments.

Les sujets apparentés sont groupés, à moins qu'une autre affinité plus importante n'exige un classement différent. Tous les éléments d'une construction, valables pour un grand nombre de types de bâtiments, sinon pour tous, sont traités séparément.

Il en est de même pour les directives générales et règles fondamentales à suivre dans la préparation et l'établissement des projets et des plans. D'où une division en une quarantaine de groupes.

La table des matières **pages 7 et suivantes.**

Elle donne une division plus détaillée de ces groupes et indique le contenu de chaque page.

L'index alphabétique **pages 555 et suivantes**

Il indique, après chaque mot, la ou les pages donnant l'essentiel en ce qui concerne ce mot.

Explication des abréviations **page 17**

Les abréviations sont indispensables pour gagner de la place et pour rendre plus aisées les vues d'ensemble.

Quand il n'a pas été possible de recourir à des abréviations connues, on en a choisi de nouvelles, mais telles que tout lecteur attentif puisse reconnaître leur signification, même sans consulter la page 17.

Les plans, les coupes, les formes, ne sont que des exemples et des supports pour les cotes. Ils contiennent des valeurs limites prenant les dimensions de l'homme comme base de tout ce qui l'entoure.

Les processus d'une opération de construction (conception et réalisation) figurant page 61 et suivantes, décrit par Georges Delgutte, architecte DPLG, diplômé ICH (Institut d'études économiques juridiques appliquées à la Construction et à l'Habitation), résume l'essentiel de la méthodologie et des acteurs d'un projet de construction en France.

COMMENT DONC CONSULTER CET OUVRAGE ?

Prenons comme exemple l'établissement du projet ou de l'avant-projet d'un foyer universitaire.

Lire avec soin le questionnaire des pages 63 et 64, et répondre en détail aux questions posées, ainsi qu'à celles que soulève notre cas particulier. Calculer, suivant les dernières réglementations en vigueur, la surface à construire en mètres carrés ou le volume construit en mètres cubes. Modifier les dimensions des locaux selon les capitaux disponibles pour la construction. Établir le projet du bâtiment selon les pages 61 à 76.

Coter, disposer et meubler, d'après les indications données pour les restaurants pages 468 à 475, ou pour les hôtels pages 476 à 482. Si l'on projette une salle de spectacle avec une scène, on se reporte aux théâtres pages 487 à 496, pour l'acoustique pages 122 à 124, pour l'installation d'un projecteur et d'un écran de cinéma pages 497 à 499, les dimensions de salles de cours selon les données sur les établissements d'enseignement supérieur pages 328 à 334, celles d'une bibliothèque selon les précisions des pages 343 à 348 ; pour l'aménagement des bureaux, les pages 349 à 371 ; pour les garages et parkings, les pages 439 à 461. Pour la forme, la grandeur et l'aménagement des pièces, les pages 250 à 267.

Voir les pages 219 à 231 pour les chemins et clôtures, les pages 232 à 240 pour l'aménagement des jardins etc. En ce qui concerne les ascenseurs, consulter les pages 206 à 218, les portes et fenêtres les pages 191 à 197 ; les fondations et leurs étanchements les pages 77 à 84, les murs et leurs épaisseurs les pages 85 à 88, les toits les pages 94 à 107. Enfin, pour le chauffage et la ventilation se reporter aux pages 117 à 134, l'éclairage et l'éclairement aux pages 156 à 165.

Sur ces bases multiples et diverses, le constructeur pourra établir son projet avec sûreté et rapidité, en tenant compte des exigences particulières de son programme et des conditions du site, et en s'inspirant de la conception de la vie et des mœurs de son temps.

EXPLICATION DES SYMBOLES ET ABRÉVIATIONS

Abréviations et symboles dans les plans

⇒	Entrée principale
→	Entrée secondaire
=	Escalier
Ant	Antichambre
Asc	Ascenseur
B	(salle de) Bains
Bu	Bureau
C	Cuisine
CH	Chambre
Cha	Chauffage arrivée
Chf	Chauffage
Chr	Chauffage retour
COS	Coefficient d'occupation des sols
cgt	Dégagement
DIN	Norme industrielle allemande
Do	Douche
EC	Eau chaude
EF	Eau froide
ELT	Électricité
EP	Eau pluviale
Ét.	Étage
EU	Eau usée
EV	Eau vanne
Évtl.	Éventuellement
G	Gaz
Gg	Garage
H	Homme
J	Jardin
J.T.	Journée de travail
Maxi.	Maximum
Mini.	Minimum
N	Niche
NF	Norme française
Niv.	Niveau
O	Office
p.	Page
Par.	Parents
PK	Parking
POS	Plan d'occupation des sols
Rdc	Rez-de-chaussée
Rgt	Rangement
S.	Séjour
Serv.	Service
SJ	Salle de jeu
SM	Salle à manger
SS	Sous-sol
Std	Studio
Tr	Terrasse
Vst	Vestiaire
ZI	Zone industrielle

Abréviations hôpitaux

A.S.	Aide-soignante
ACC.	Accouchement
ADM.	Administration
ANX	Annexe
AP	Appareils
ATT.	Attente
C.	Cabine
CATH.	Cathédère
CH.	Chef
CH.N.	Chambre noire
CHIM.	Chimie
CONS.	Consultations
CUI.	Cuisinette
DÉCH.	Déchets
DEM.	Démonstration

DESH.	Déshabillage
DET.	Détente
ECG	Électrocardiogramme
EX.	Examens
FAM.	Famille
FM	Fonctions médicales
INSC.	Inscription
INST	Instruments
L.S.	Linge sale
LAV	Lavabo(s), lavage
LING.	Lingerie
MAT.	Matériel
MDC	Médical
MDM	Médicaments
MED.	Médecin
MEN.	Ménage
OP	Salle d'opérations
PAT.	Patients
PAT. C.	Patient couché
PAT. M.	Patient mobile
PAT. SE.	Patient septique
PERS	Personnel
PI	Poste d'infirmières
PO. AN.	Post-anesthésie
PR. AN.	Pré-anesthésie
PREP.	Préparation
PRO.	Propre
REC.	Réception
REM.	Remise
RES.	Réserve
S. CONT.	Salle de contrôle
S.R.	Salle de réveil
S.S.	Salle de soins
S.T.	Salle de travail
SAL	Sale
SAS	Sas
SEC.	Secrétariat
S.I.	Service infirmière
ST	Stérile
SU	Surveillance

Unités de mesure, abréviations

10 ¹²	10 cm 12 mm (le nombre en exposant est en mm)
m	Mètre linéaire
"	pouce anglais
'	pied anglais
H ou h	Hauteur
l	Largeur
L	Longueur
S	Surface
h	Heure
min	Minute
s	Seconde
dB	Décibel
lx	Lux
lm	Lumen
cd	Candela
12 °C	12 degrés Celsius
J	Joule (unité d'énergie, de travail et de quantité de chaleur)
Q	Quantité de chaleur
N	Newton (unité de force)
Pa	Pascal (unité de pression)
%	Pour cent
‰	Pour mille
Ø	Diamètre
Éch.	Échelle
2° 3' 4"	2 degrés, 3 minutes, 4 secondes (cercle = 360°)

Symboles mathématiques

>	Strictement supérieur à
≥	Supérieur ou égal à
<	Strictement inférieur à
≤	Inférieur ou égal à
Σ	Somme de
∠	Angle
sin	Sinus
cos	Cosinus
tan	Tangente
cot	Cotangente
$\bar{x}$	En moyenne
=	Égal à
≡	Identique à
≠	Différent de
≈	Peu différent de, à peu près, approximativement
•	Congru à
~	Semblable
∞	Infini
	Parallèle
#	Égal et parallèle
≠	Non identique à
×	Multiplié par
/	Divisé par
⊥	Perpendiculaire à
V	Volume, capacité
ω	Angle solide
√	Racine carrée de
Δ	Accroissement final
≅	Congru à
△	Triangle
↑↑	Parallèle et de même sens
↑↓	Parallèle et de sens opposé

Alphabet grec

A α	(a) Alpha	N ν	(n) Nu
B β	(b) Béta	Ξ ξ	(ks) Ksi
Γ γ	(g) Gamma	Ο ο	(o) Omicron
Δ δ	(x) Delta	Π π	(p) Pi
E ε	(e) Epsilon	Ρ ρ	(n) Rô
Z ζ	(dz) Dzéta	Σ σ	(s) Sigma
H η	(e) Eta	T τ	(t) Tau
Θ θ	(th) Thêta	Υ υ	(u) Upsilon
I ι	(i) Iota	Φ φ	(ph) Phi
K κ	(k) Kappa	X χ	(kh) Khi
Λ λ	(l) Lambda	Ψ ψ	(ps) Psi
M μ	(m) Mu	Ω ω	(o) Oméga

Chiffres romains

I	= 1	LXXX	= 80
II	= 2	XC	= 90
III	= 3	C	= 100
IV	= 4	CL	= 150
V	= 5	CC	= 200
VI	= 6	CCC	= 300
VII	= 7	CD	= 400
VIII	= 8	D	= 500
IX	= 9	DC	= 600
X	= 10	DCC	= 700
XV	= 15	DCCC	= 800
XX	= 20	CM	= 900
XXX	= 30	M	= 1 000
XL	= 40	MCMLXIV	= 1 964
L	= 50	MM	= 2 000
LX	= 60	MMII	= 2 002
LXX	= 70		

NORMES DE RÉFÉRENCE UNITÉS DU SYSTÈME INTERNATIONAL

Grandeurs de base	Nom de l'unité de base	Symbole	Définition	Unités SI contenues dans cette définition
1 longueur	le mètre	m	Longueur d'onde d'une radiation du krypton	—
2 masse	le kilogramme	kg	Étalon international	—
3 temps	la seconde	s	Période d'une raie du spectre du césium	—
4 intensité de courant électrique	l'ampère	A	Force électrodynamique entre deux conducteurs	kg, m, s
5 température (température thermodynamique)	le kelvin	K	Point triple de l'eau	—
6 intensité lumineuse	le candela	cd	Intensité rayonnée par le platine à sa température de solidification	kg, s
7 quantité de matière	la mole	mol	Masse de la molécule	kg

① Unités de base (SI)

Symbole	Unité	Signification
a) Isolation thermique		
t	(°C, K)	Température
Δt	(K)	Différence de température
q	(Wh)	Quantité de chaleur
λ	(W/mK)	Conductibilité thermique
λ'	(W/mK)	Conductibilité thermique équivalente
Λ	(W/m²K)	Coefficient de conductibilité thermique
α	(W/m²K)	Coefficient de transmission de chaleur entre matériau et air
k	(W/m²K)	Coefficient global de transmission de chaleur
1/Λ	(m²K/W)	Résistance à la conductibilité thermique
1/α	(m²K/W)	Résistance à la transmission de chaleur entre matériau et air
1/k	(m²K/W)	Résistance totale à la transmission de chaleur
D'	(m²K/Wcm)	Coefficient de résistance thermique
c	(Wh/kgK)	Capacité thermique spécifique
S	(Wh/m³K)	Facteur d'accumulation de chaleur
β	(1/K)	Coefficient de dilatation linéaire
a	(mK)	Coefficient de distance
P	(Pa)	Pression
P ₀	(Pa)	Pression de vapeur
q ₀	(g)	Quantité de vapeur
q _k	(g)	Quantité d'eau condensée
v	(%)	Humidité relative de l'air
μ	(—)	Coefficient de résistance à la diffusion
μ.d	(cm)	Épaisseur d'air équivalente
Λ ₀	(g/m²hPa)	Coefficient de perméabilité à la vapeur d'eau
1/Λ ₀	(m²hPa/g)	Résistance à la perméabilité à la vapeur d'eau
μλ	(W/mK)	Facteur de position
μλ'	(W/mK)	Facteur de position pour une couche d'air
P	F/kWh	Prix de l'énergie calorifique
b) Isolation acoustique		
λ	(m)	Longueur d'onde
f	(Hz)	Fréquence
f _i	(Hz)	Fréquence limite
f _r	(Hz)	Fréquence de résonance
E _{dyn}	(N/cm²)	Module d'élasticité dynamique
S'	(N/cm³)	Rigidité dynamique
R	(dB)	Mesure de l'isolation acoustique en laboratoire (bruit aérien)
R _m	(dB)	Mesure moyenne de l'isolation acoustique (bruit aérien)
R'	(dB)	Mesure de l'isolation acoustique dans une construction (bruit aérien)
LSM	(dB)	Marge d'isolement contre les bruits aériens
L _n	(dB)	Niveau standard de bruit d'impact
V/M	(dB)	Valeur d'amélioration d'un revêtement de sol
TSM	(dB)	Bruit d'impact. Seuil de sécurité
a	(—)	Degré d'absorption du bruit
A	(m²)	Surface équivalente d'absorption
r	(m)	Rayon de réverbération
ΔL	(dB)	Réduction de niveau sonore

② Symboles des unités physiques (SI)

Les préfixes et leurs symboles sont :

T (téra) = 10 ¹² unités (billion)	c (centi) = 1/100 unité
G (giga) = 10 ⁹ unités (milliard)	m (milli) = 10 ⁻³ (millième)
M (méga) = 10 ⁶ unités (million)	m (micro) = 10 ⁻⁶ (millionième)
k (kilo) = 10 ³ unités (millier)	n (nano) = 10 ⁻⁹ (milliardième)
h (hecto) = 100 unités	p (pico) = 10 ⁻¹²
da (déca) = 10 unités	f (femto) = 10 ⁻¹⁵
d (déci) = 1/10 unité	a (atto) = 10 ⁻¹⁸

Pour désigner un multiple décimal, on ne doit pas utiliser plus d'un préfixe.

③ Multiples et sous-multiples des unités ainsi que leurs abréviations.

Dimension à mesurer	Unité dans le système international de mesure (SI), obligatoire depuis 1978	Conversion
Longueur	m Mètre	
Surface	m² Mètre carré	
Volume	m³ Mètre cube	
Masse	kg Kilogramme	
Force	N Newton = 1 kgm/s²	1 kgf = 9,8 N
Pression	Pa Pascal = 1 N/m² bar Bar = 100 000 Pa = 100 000 N/m²	1 mm Hg = 1,333 mbar 1 kgf/cm² = 0,98 bar
Température	°C Degré Celsius (seulement comme échelle de température) K Kelvin *	0 °C = 273,15 K
Travail (Energie, quantité de chaleur)	Ws, J Watt-seconde = Joule = Newton-mètre Nm Watt-heure = 3,6 kJ Wh kilowatt-heure = 10³ Wh = 3,6 MJ kWh	1 kcal = 4186 J 1 thermie = 1,163 kWh
Puissance (électrique ou calorifique)	W Watt	1 ch = 736 W 1 th/h = 1,163 kW

* Obligatoire depuis 1975

④ Conversion des unités de référence.

1 m x 1 m	= 1 m²	1 m.1 s ⁻¹ = 1 m.s ⁻¹ (= 1 m/s)
1 m x 1 s ⁻²	= 1 m.s ⁻² (= 1 m/s²)	
1 kg x 1 m x 1 s ⁻²	= 1 kg m.s ⁻² (= 1 kg m/s²)	
1 kg x 1 m ⁻³	= 1 kg.m ⁻³ (= 1 kg / m³)	
1 m x 1 m x 1 s ⁻¹	= 1 m².s ⁻¹ (= 1 m²/s)	

⑤ Exemples d'unités dérivées SI à partir des unités de base.

Coulomb	1 C = 1 As	Ohm	1 Ω = 1 V/A
Farad	1 F = 1 As/V	Pascal	1 Pa = 1 N / m²
Henry	1 H = 1 Vs/a	Siemens	1 S = 1 / Ω
Herz	1 Hz = 1 s ⁻¹ (= 1/s)	Tesla	1 T = 1 Wb/m²
Joule	1 J = 1 Nm = 1 Js	Volt	1 V = 1 W/A
Lumen	1 lm = 1 cd sr	Watt	1 W = 1 J/s
Lux	1 lx = 1 lm / m²	Weber	1 Wb = 1 Vs
Newton	1 N = 1 kgm / s²		

Le watt peut être utilisé pour des puissances électriques apparentes au même titre que le volt-ampère (VA), pour des puissances électriques réactives au même titre que le var (var), le weber au même titre que le volt-seconde (Vs).

⑥ Nom et symboles des unités SI dérivées.

1 N x 1 s x 1 m² = 1 Nsm²	1 A x 1 s = 1 As = 1 C
1 rad x 1 s² = 1 rad st (= 1 rad/s)	1 As/V = 1 C/V = 1 F

⑦ Exemple d'unités SI dérivées à partir d'unités fondamentales et d'unités dérivées.

Résistance à la conductibilité thermique	1/Λ = 1 m² hK / kcal	= 0,859 8 m² K/W
Conductibilité thermique	λ = 1 kcal / m hK	= 1,163 W/mK
Coefficient de transmission interne de chaleur entre deux milieux	k = 1 kcal / m² hK	= 1,163 W/m²K
Coefficient de transmission de chaleur pour un même milieu	α = 1 kcal/m² hK	= 1,163 W / m² K
Masse volumique	= 1 g / cm³	= 1 000 kg / m³
Poids volumique	= 1 kg / m³	= 0,01 kN / m³
Résistance à la pression	= 1 kg / cm²	= 0,1 N / mm²

⑧ Conversion dans le système SI de certaines valeurs contenues dans les tableaux.

NORMES DE RÉFÉRENCES

Unités de mesure dans les bâtiments

L'introduction légale des unités SI s'est faite progressivement entre 1974 et 1977.

Le système de mesure international avec unités SI (SI = Système International d'Unités) prévaut à partir du 1er janvier 1978.

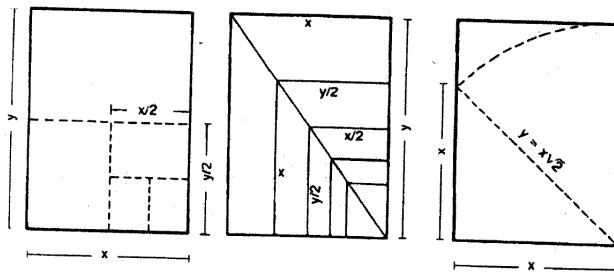
UNITÉS DU SYSTÈME INTERNATIONAL

Normes de
référence

Grandeur	Symbole (dans les relations)	Unité SI Nom	Symbole	Unité légale Nom	Symbole	Unité ancienne Nom	Symbole	Relation entre unités
Angle plan	α, β, γ	Radian	rd	Angle de 360° Degré Minute Seconde Gon	pla ° ' " gon	Angle droit Degré Grade Minute centésimalc Seconde centésimale	L gr cgr mgr	$1 \text{ rad} = 1 \text{ m/m} = 57,296^\circ = 63,662 \text{ gon}$ $1 \text{ pla} = 2\pi \text{ rad}$ $1 \text{ L} = 1/4 \text{ pla} = \pi/2 \text{ rad}$ $1^\circ = 1 \text{ L} / 90 = 1 \text{ pla} / 360 = \pi/180 \text{ rad}$ $1' = 1^\circ / 60$ $1'' = 1' / 60 = 1^\circ / 3600$ $1 \text{ gon} = 1 \text{ gr} = 1 \text{ L} / 100 = \text{pla} / 400 = \pi/200 \text{ rad}$ $1 \text{ cgr} = 10^{-2} \text{ gon}$ $1 \text{ mgr} = (10^{-2} \text{ cgr}) = 10^{-4} \text{ gon}$
Longueur	L	Mètre	m	Micromètre Millimètre Centimètre Décimètre Kilomètre	μm mm cm dm km	Pouce (inch) Pied (foot) Brasse (fathom) Mille (mile) Mille marin	in ft fath mi (stat) mi (naut)	$1 \text{ in} = 25,4 \text{ mm}$ $1 \text{ ft} = 30,48 \text{ cm}$ $1 \text{ fath} = 1,8288 \text{ m}$ $1 \text{ mi (stat.)} = 1609,344 \text{ m}$ $1 \text{ mi (naut.)} = 1,852 \text{ km}$
Surface, aire, superficie	S, q	Mètre carré	m²	Are Hectare	a ha			$1 \text{ a} = 10^2 \text{ m}^2$ $1 \text{ ha} = 10^4 \text{ m}^2$
Volume Volume norm.	V V _n	Mètre cube	m³	Litre	l	Mètre cube norm. Mètre cube	Nm³ m³	$1 \text{ l} = 1 \text{ dm}^3 = 10^{-3} \text{ m}^3$ $1 \text{ Nm}^3 = 1 \text{ m}^3 \text{ norm.}$ $1 \text{ m}^3 = 1 \text{ m}^3$
Temps, intervalle, durée	t	Seconde	s	Minute Heure Jour An	min h j a			$1 \text{ min} = 60 \text{ s}$ $1 \text{ h} = 60 \text{ min} = 3600 \text{ s}$ $1 \text{ j} = 24 \text{ h} = 86\,400 \text{ s}$ $1 \text{ a} = 8765,8 \text{ h} = 31,557 \cdot 10^6 \text{ s}$
Fréquence Vitesse angulaire	f ω	Hertz Radian par seconde	Hz rad/s					$1 \text{ Hz} = 1/\text{s}$ pour indication de fréquence dans les équations importantes $\omega = 2\pi \cdot n$
Nombre de tours, vitesse angulaire	n	Inverse de la seconde	1/s	Nbre tours/sec. Nbre tours/min.	n/s n/min	Nb. tours/sec. Nb. tours/min.	U/s U/min	$1/\text{s} = n/\text{s} = U/\text{s}$
Vitesse	v	Mètre par seconde	m/s	Kilomètre- heure	km/h	Noeud	kn	$1 \text{ m/s} = 3,6 \text{ km/h}$ $1 \text{ kn} = 1 \text{ mi (naut.)} / \text{h} = 1,852 \text{ km/h}$
Accélération, accélération de la pesanteur	g	Mètre par seconde au carré	m/s²			gal	gal	$1 \text{ gal} = 1 \text{ cm/s}^2 = 10^{-2} \text{ m/s}^2$
Masse : poids (comme résultat d'une pesée)	m	Kilogramme	kg	Gramme Tonne	g t	Pound Livres Quintal	lb L q	$1 \text{ g} = 10^{-3} \text{ kg}$ $1 \text{ t} = 1 \text{ Mg} = 10^3 \text{ kg}$ $1 \text{ lb} = 0,45359237 \text{ kg}$ $1 \text{ livre} = 0,5 \text{ kg}$ $1 \text{ q} = 100 \text{ kg}$
Force	F	Newton	N			Dyne Gramme-force Kilogramme-force Tonne-force	dyn gf kgf tf	$1 \text{ N} = 1 \text{ kg/m/s}^2 = 1 \text{ Ws/m} = 1 \text{ J/m}$ $1 \text{ dyn} = 1 \text{ g cm/s}^2 = 10^{-5} \text{ N}$ $1 \text{ gf} = 9,80665 \cdot 10^{-3} \text{ N}$ $1 \text{ kgf} = 9,80665 \text{ N}$ $1 \text{ tf} = 9806,65 \text{ N}$
Effort mécanique, résistance mécanique	σ	Newton par mètre carré	N/m²	Newton par millimètre carré	N/ mm²		kgf/cm² kgf/mm²	$1 \text{ kgf/cm}^2 = 0,0980665 \text{ N/mm}^2$ $1 \text{ kgf/mm}^2 = 9,80665 \text{ N/mm}^2$
Travail, énergie Quantité de chaleur Moment d'un couple (torsion) Moment d'un couple (flexion)	W, E Q M M _b	Joule Joule Newton-mètre ou Joule	J J Nm J	Kilowattheure	kW/h	Ch.-vapeur heure Erg Calorie Kg-force mètre	CV h erg cal kgf m	$1 \text{ J} = 1 \text{ Nm} = 1 \text{ Ws} = 10^7 \text{ erg}$ $1 \text{ kWh} = 3,6 \cdot 10^6 \text{ J} = 3,6 \text{ MJ}$ $1 \text{ CVh} = 2,64780 \cdot 10^6 \text{ J}$ $1 \text{ erg} = 10^{-7} \text{ J}$ $1 \text{ cal} = 4,1868 \text{ J} = 1,163 \cdot 10^{-3} \text{ Wh}$ $1 \text{ kgf m} = 9,80665 \text{ J}$
Puissance	P	Watt	W			Cheval-vapeur	CV	$1 \text{ W} = 1 \text{ J/s} = 1 \text{ N m/s} = 1 \text{ kg m}^2/\text{s}^3$ $1 \text{ CV} = 0,73549675 \text{ kW}$
Température thermodynamique Température Celsius Intervalle et différence de température Température Fahrenheit Température Réaumur	T θ $\Delta\theta$ ou ΔT θ_F θ_R	Kelvin K	K K	Degré Celsius	°C °C	Degré Kelvin Degré Rankin Grad Degré Fahrenheit Degré Réaumur	°K °Rk grd °F °R	$1^\circ\text{K} = 1 \text{ K}$ $1^\circ\text{Rk} = 5/9 \text{ K}$ $\theta = T - T_0$ et $T_0 = 273,15 \text{ K}$ $\Delta\theta = \Delta T$, d'où il vient $1 \text{ K} = 1^\circ\text{C} = 1 \text{ grd}$ On utilise dans les équations $\theta_F = 9/5 \theta + 32 = 9/5 T - 459,67$ $\theta_R = 4/5 \theta$ et $1^\circ\text{R} = 5/4^\circ\text{C}$

① Unités SI et unités légales (extraites pour les bâtiments).

FORMATS NORMALISÉS



Les formats normalisés constituent aujourd'hui une base pour la réalisation du mobilier de bureau. Ceux-ci, à leur tour, conditionnent la réalisation des vues en plan.

La connaissance exacte de ces formats normalisés prend alors son importance pour le concepteur. Le Professeur Porstmann a développé des formats normalisés à partir d'une surface de 1 m² dont les côtés x et y satisfont les conditions :

$x : y = 1 : \sqrt{2}$ (fig.3) ; longueur du côté $x = 0,841$;
 $x \cdot y = 1$: longueur du côté $y = 1,189$.

Le format de base (rectangle de surface égale à 1 m² et dimensions des côtés comme ci-dessus) est à l'origine des différentes séries de formats.

On obtient la série des formats A en multipliant ou en divisant par 2 les dimensions du format d'origine (fig.1 et 2).

Les séries supplémentaires B, C et D ont été prévues pour les dimensions concernant les papiers, par exemple enveloppes, classeurs, chemises (fig.4).

Chaque format de la série B a une surface égale à la moyenne des surfaces des formats de la série A qui l'encadrent.

Chaque dimension de la série C est égale à la moyenne des dimensions correspondantes de même classe de la série A et de la série B.

On obtient certains formats en divisant par 2, 4 ou 8 les formats principaux (enveloppes, étiquettes ou dessins par exemple) (fig.5 et 6).

Les fiches sans onglets de tabulation correspondent exactement au format normalisé.

L'onglet des fiches avec onglets dépasse du format ; pour le classement, la dimension concernée passe alors au format directement supérieur.

Les différents classeurs et chemises possèdent un système d'attache des feuilles et ont de ce fait une largeur plus importante que les formats normalisés correspondants.

Pour la largeur on choisit plutôt les dimensions des trois séries A, B et C (fig.7).

Les bloc-notes sont exactement aux formats normalisés. S'ils possèdent des perforations en bordure, la partie disponible est diminuée de la zone perforée par rapport au format normalisé (fig.8).

Les livres brochés massicotés et les revues sont exactement au format normalisé.

Si une coupe supplémentaire est nécessaire au moment de la reliure, les feuilles deviennent plus petites que le format normalisé. En revanche la couverture débord. La hauteur de la couverture doit correspondre exactement au format normalisé (fig.9).

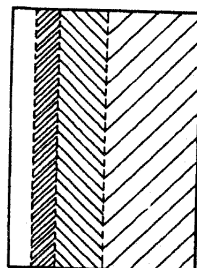
La largeur de la couverture dépend du procédé de reliure.

1 3 Formats de base

Format Classe	Série A	Série B	Série C
0	841 x 1189	1000 x 1414	917 x 1297
1	594 x 841	707 x 1000	648 x 917
2	420 x 594	500 x 707	458 x 648
3	297 x 420	353 x 500	324 x 458
4	210 x 297	250 x 353	229 x 324
5	148 x 210	176 x 250	162 x 229
6	105 x 148	125 x 176	114 x 162
7	74 x 105	88 x 125	81 x 114
8	52 x 74	62 x 88	57 x 81
9	37 x 52	44 x 62	
10	26 x 37	31 x 44	
11	18 x 26	22 x 31	
12	13 x 18	15 x 22	

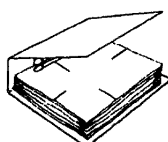
4 Séries supplémentaires de formats

Format	Abbré- viation	mm
Demi-largeur A4	1/2 A4	105 x 297
Quart de largeur A4	1/4 A4	52 x 297
Huitième de largeur A7	1/8 A7	9 x 105
Demi-largeur C4	1/2 C4	114 x 324
Etc.		

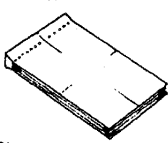


1/8 1/4 1/2 A4
A4

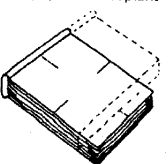
5 Formats dérivés



7 Classeur

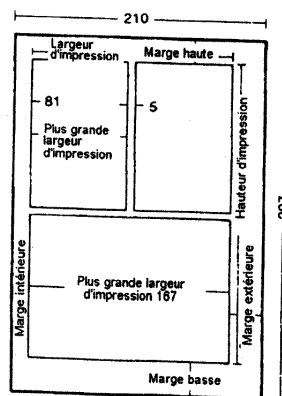


8 Bloc-notes et cahiers avec papier autocopiant



9 Livres brochés massicotés

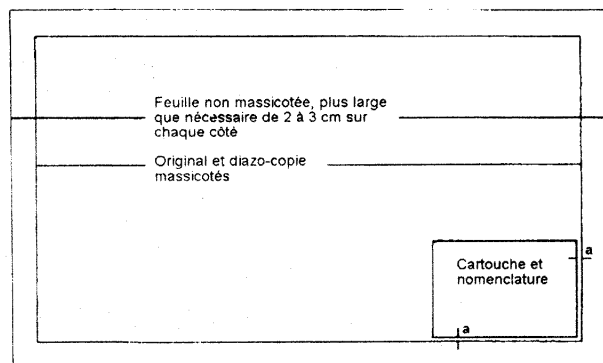
6 Formats dérivés du format A4



10 (fig. 11)

	En cicero (en douze)		En mm	
Largeur de la surface d'impression	37	38	167	171
Hauteur de la surface d'impression (sans titre de colonne)	55	55 1/2	247	250
Interligne	1		5	
Plus grande largeur d'impression sur une colonne	37		167	
Plus grande largeur d'impression par colonne (sur deux colonnes)	18		81	
Marge intérieure (valeur théorique)			16	14
Marge extérieure (valeur théorique)			27	25
Marge haute (valeur théorique)			20	19
Marge basse (valeur théorique)			30	28

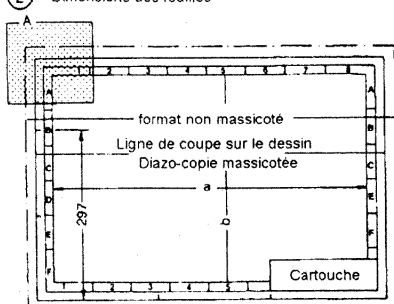
11 La norme mentionnée ci-dessus est à appliquer pour la surface d'impression et sa largeur en format normalisé : A4 (fig. 10).



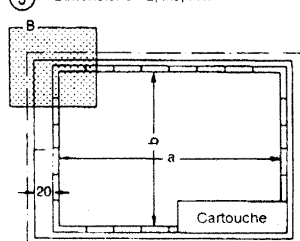
① Dessin normalisé

Dimension des feuilles	A0	A1	A2	A3	A4	A5
Format: feuille brute non massicotée (mm)	880×1230	625×880	450×625	330×450	240×330	165×240
Format: feuille finie massicotée (mm)	841×1189	594×841	420×594	297×420	210×297	148×210

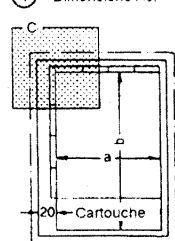
② Dimensions des feuilles



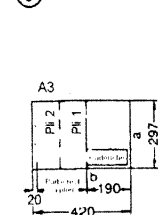
③ Dimensions A2, A3, A4.



④ Dimensions A3.



⑤ Dimensions A4.

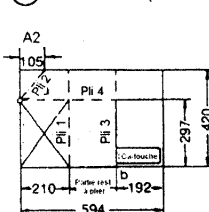


⑧ Dimensions et schémas de pliage

⑥ Dimensions A5

Division selon	Nombre de zones égales par format				
	A0	A1	A2	A3	A4
a	16	12	8	8	4
b	12	8	6	6	4

⑦ Subdivisions (zones de plan).



Le rangement des dessins au bureau, sur le chantier, au cours des réunions, pour l'expédition et pour l'archivage est facilité pour l'architecte par la normalisation des dessins. Les dessins originaux ou les diazo-copies doivent correspondre aux formats de la série A (fig. 1, 3 à 6).

La distance *a* entre le cartouche de légende et le bord du dessin est :

- pour les formats A0 à A3 : 10 mm;
- pour les formats A4 à A6 : 5 mm.

Une marge de 25 mm pour la reliure est autorisée pour les petits dessins, mais elle diminue la surface utile du format fini.

Exceptionnellement des formats étroits peuvent être construits en assemblant l'un après l'autre des formats semblables ou voisins appartenant à la série de format utilisée.

Pour la série de format A, les dimensions utilisables à partir des largeurs habituelles des rouleaux, sont :

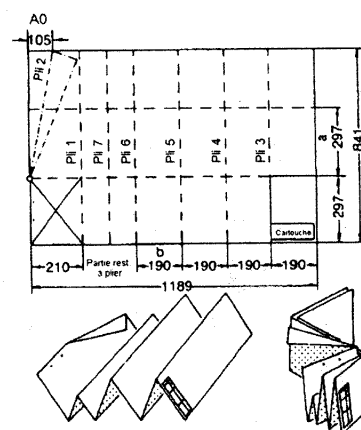
- pour les papiers à dessin et les papiers transparents : 1500, 1560 mm (dont il faut déduire 250, 1250, 660, 900 mm);
- pour le papier photo-calque : 650, 900, 1200 mm.

Une largeur de rouleau de 900 mm est nécessaire, si l'on veut obtenir tous les formats de dessin jusqu'au format A0 à partir d'une seule bande de papier.

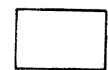
Pour ranger les formats A4 dans un classeur, il faut plier les dessins comme sur la figure 8 :

1. le cartouche de légende doit être visible en haut et dans le bon sens ;
2. dans tous les cas, une plage de 21 cm de largeur (pli 1) doit être aménagée au début du pliage en s'aidant d'un calibre 21 x 29,7 posé de façon adéquate ;
3. on plie vers l'arrière un coin triangulaire du dessin (pli 2). Ainsi lorsque le dessin est complètement replié, seule la zone de la feuille en bas à gauche, marquée avec des points, est perforée ou agrafée ;
4. le dessin sera plié ensuite vers la gauche à partir du côté *a* d'une largeur appropriée supérieure à 18,5 cm, en utilisant un calibre 18,5 x 29,8 cm. La partie restante sera pliée par moitié pour réduire la dimension de cette partie et apporter ainsi la partie contenant le cartouche sur le haut de la pile. Les formats normalisés allongés doivent être pliés dans le sens conforme à la logique ;
5. la bande ainsi obtenue sera pliée enfin à partir du côté *b*.

Pour renforcer le bord perforé ou broché, on peut coller un carton de format A5 = 14,8 x 21 cm sur le dos de la partie à perforer ou à brocher du dessin. En respectant les règles mentionnées ci-dessus, le pliage d'une feuille de n'importe quelle dimension est possible. Après déduction du pliage de 21 cm de large, si la dimension du dessin n'est pas divisible par 2, 4, 6, etc., alors le surplus est à plier par le milieu.



Salle de séjour



- ① Table
85 x 85 x 78 = 4 Pers.
130 x 80 x 78 = 6 Pers.



- ② Table ronde
Ø 90 = 6 Pers.



- ③ Table fantaisie de 70 à 100



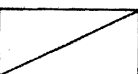
- ④ Table à rallonges 120 x 180



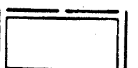
- ⑤ Chaise/tabouret Ø 45 x 50



- ⑥ Fauteuil 70 x 85



- ⑦ Lit de repos 95 x 195



- ⑧ Sofa 80/175



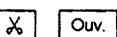
- ⑨ Piano droit 60/140 à 60/160



- Piano à queue :
Piano demi-queue
155 x 114
Piano à queue de salon
200 x 150
Piano à queue de concert
275 x 160



- ⑪ Téléviseur



- ⑫ Table à ouvrage
50/50 à 50/70
Machine à coudre
50/90



- ⑬ Commode à langer 80/90



- ⑭ Coffre à linge
40/100 à 40/150

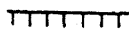


- ⑮ Coffre 40/100 à 40/150

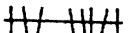


- ⑯ Armoire 60/120

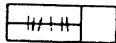
Vestiaire



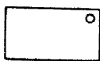
- ⑰ Distance entre crochets
de 15 à 20 cm



- ⑱ Garde-robe



- ⑲ Placard à linge
et à vêtements
50 x 100 à 50 x 180

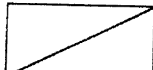


- ⑳ Bureau
70 x 130 x 78
80 x 150 x 78



- ㉑ Jardinière

Chambre à coucher



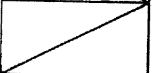
- ㉒ Lit 95 x 195



- Table de nuit
50 x 70, 60 x 70



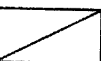
- ㉓ Lit double
95 x 195 à 100 x 200



- ㉔ Lit à deux personnes
(lit à la française)
145 x 195



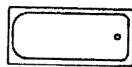
- ㉕ Lit d'enfant
70 x 140 à 70 x 170



- ㉖ Armoire à vêtements
60 x 120



Salle de bain



- ㉗ Baignoire
75 x 170, 85 x 185



- ㉘ Baignoire sabot
70 x 105, 70 x 125



- ㉙ Douche
80 x 80, 90 x 90, 75 x 90



- ㉚ Douche d'angle
90 x 90



- ㉛ Lavabo
50 x 60, 60 x 70



- ㉜ Deux lavabos



- ㉝ Lavabo double
60 x 120, 60 x 140



- ㉞ Lavabo encastré
45 x 30



- ㉟ WC
38 x 70



- ㊱ Urinoir
35/30



- ㊲ Bidet
38/60



- ㊳ Urinoirs

Cuisine



- ㊴ Évier
60 x 100



- ㊵ Évier à deux bacs
60 x 150



- ㊶ Évier à deux bacs décalés



- ㊷ Évier-déversoir

NORMES DE BASES

SYMBOLES POUR LES DESSINS DE CONSTRUCTIONS



- ㊸ Rangement



- ㊹ Rangement
suspendu



- ㊺ Table à repasser



- ㊻ Cuisinière électrique



- ㊼ Lave-vaisselle



- ㊽ Réfrigérateur



- ㊾ Congélateur

Poêles et cuisinières avec source
d'énergie



- ㊿ Combustibles solides



- ① Fuel



- ② Gaz



- ③ Électricité



- ④ Radiateur



- ⑤ Chaudière
avec grille



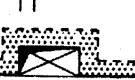
- ⑥ Chaudière à gaz



- ⑦ Chaudière à fuel



- ⑧ Vidoir



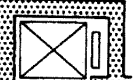
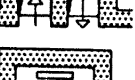
- ⑨ Vide-ordures



- ⑩ Conduits d'air
vicié et d'air frais



- ⑪ Monte-malade
Monte-charge
Ascenseur
Monte-plats
Ascenseur hydraulique



NORMES DE BASES

SYMBLES POUR LES DESSINS DE CONSTRUCTIONS

① Dimensions et autres inscriptions, selon utilité

- a) Surface du sol
b) Surface du plafond
c) Surface des murs
d) Surface des baies des fenêtres
e) Surface des baies des portes
f) Type de revêtement de sol
g) Type de peinture ou de revêtement de murs
h) Type de peinture ou de revêtement de plafonds
- sans déduction des ouvertures } en m² avec 2 décimales

② Types de peinture et de revêtement pour plafonds et murs

Plafonds

Peinture à la chaux
Peinture en détrempe
Peinture minérale
Peinture à l'huile
Encaustique

Murs

Carrelage
Bois
Brique de parement
Papier peint
etc.

Volets battants
Volets roulants
Jalousies

dans ouvertures fenêtres ou portes, éventuellement derrière.

③ Types de sols

- 1) Chape
Asphalte
Plâtre
Xyloite
Granito
Ciment
etc.

Dalles en grès cérame
Dalles d'argile
etc.

- 3) Pavage
Bois
Pavés de granite ou de syénite
Briques en laitier
Briques
etc.

- 4) Bois
Planches en bois tendre
Frise en hêtre
Frise en chêne
Frise en pin
Frise en pitchpin
Parquet en hêtre
Parquet en chêne
etc.

2) Revêtements

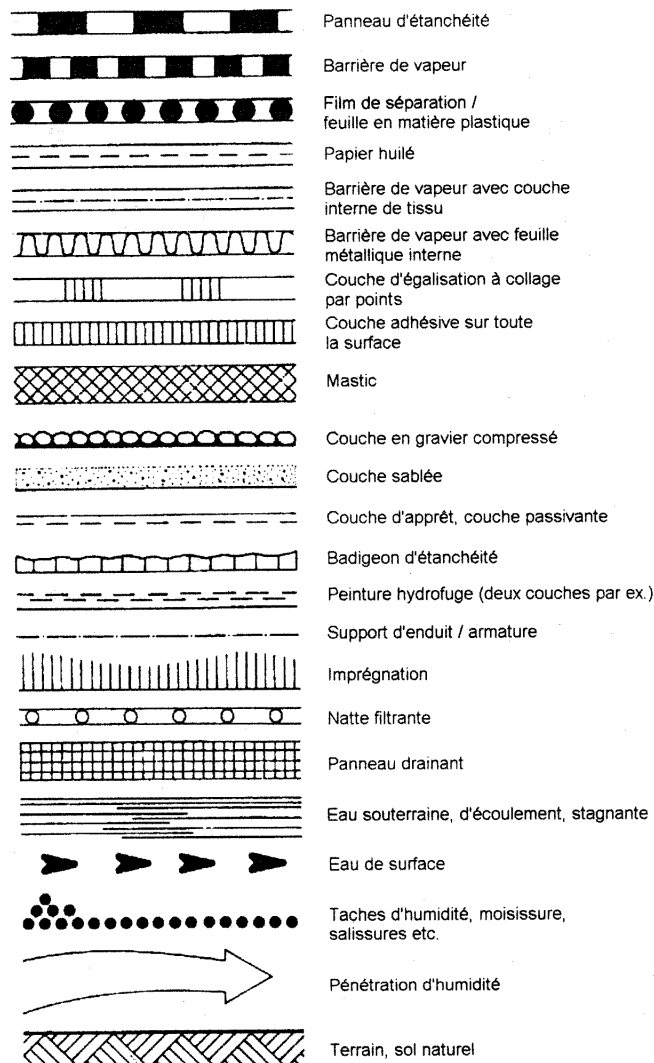
Caoutchouc
Brique
Linoléum
Dalles d'asphalte
Dalles de granite
Dalles calcaires
Dalles en pierre artificielle
Dalles de marbre
Dalles de grès
Dalles en pierre lithographique
Dalle de xyloite

④ Code des couleurs pour les tuyauteries

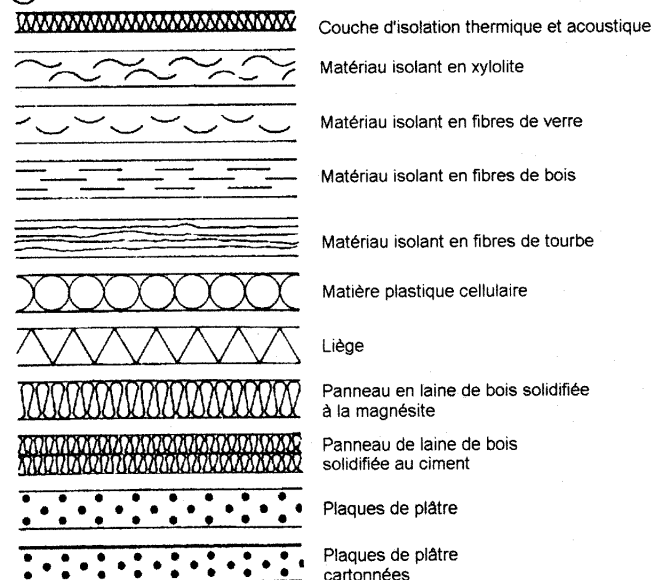
rouge	Vapeur
rouge blanc rouge	Vapeur surchauffée
rouge vert rouge	Vapeur d'échappement
vert	Eau potable
vert blanc vert	Eau chaude
vert jaune vert	Eau condensée
vert rouge vert	Eau sous pression
vert orange vert	Eau salée, saumure
vert noir vert	Eau industrielle, eau de rivière
vert noir vert noir vert	Eau sale, eaux usées
vert	Remblayage hydraulique
bleu	Air
bleu blanc bleu	Air chaud
bleu rouge bleu	Air comprimé
bleu noir bleu	Poussière de charbon
jaune	Gaz de hauts fourneaux, de fourneaux, purifié
jaune noir jaune	Gaz de hauts fourneaux, de fourneaux, brut

jaune	bleu	jaune	Gaz de gazéificateur		
jaune	rouge	jaune	Gaz de ville, gaz d'éclairage		
jaune	vert	jaune	Gaz à l'eau		
jaune	marron	jaune	Gaz d'huile		
jaune	blanc	jaune	blanc	jaune	
Acétylène			Gaz carbonique		
jaune	noir	jaune	noir	jaune	
jaune	bleu	jaune	bleu	jaune	
Oxygène			Hydrogène		
jaune	rouge	jaune	rouge	jaune	
jaune	vert	jaune	vert	jaune	
Azote			Ammoniac		
jaune	mauve	jaune	mauve	jaune	
orange	Acide				
orange	rouge	orange	Acide concentré		
mauve	Solutions alcalines				
mauve	rouge	mauve	Solutions alcalines concentrées		
brun	Huile				

⑤ Étanchéification, isolation. Symboles pour l'étanchéification à l'eau sans pression



⑥ Isolation



Normes de base

Types de lignes	Usage le plus fréquent	Échelle des dessins		
		1:1 1:5 1:10	1:20 1:25 1:50	1:100 1:200
		Largeur des lignes en millimètres		
Ligne continue (large)	Délimitation des surfaces des grands éléments de construction	1,0	0,7	0,5
Ligne continue (semi-large)	Bords visibles des éléments de construction, délimitation des petites surfaces des éléments de construction	0,5	0,35	0,35
Ligne continue (étroite)	Ligne-repère pour les dimensions, ligne-cote, quadrillage	0,25	0,25	0,25
	Lignes indicatrices, lignes courantes	0,35	0,25**)	0,25
Ligne tiretée * (semi-large)	Bords cachés d'éléments de construction	0,5	0,35	0,35
Ligne en traits et points (large)	Trace des plans de coupe	1,0	0,7	0,5
Ligne en traits et points (semi-large)	Axes	0,35	0,35	0,35
Ligne pointillée * (étroite)	Éléments de construction se trouvant derrière l'élément visible	0,35	0,35	0,35

*) Ligne tiretée Tirets plus long que les intervalles
Ligne pointillée Points ou tirets plus courts que les intervalles
) 0,35 mm en cas de réduction de 1/50 à 1/100

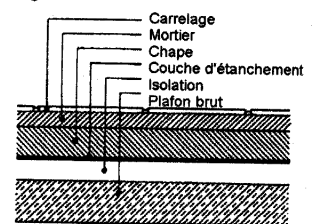
NORMES DE BASE

Il faut utiliser les différents types de ligne pour les dessins de construction selon la figure 1 et respecter les largeurs de lignes mentionnées en les traçant à l'encre de Chine.

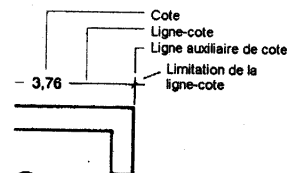
Unité de mesure		1	2	3	4
		Mesure en dessous de 1 m par ex.			
1	m	0,05	0,24	0,88	3,76
2	cm	5	24	88,5	376
3	m, cm	5	24	88 ⁵	3,76
4	mm	50	24	88 ⁵	3760

L'unité de mesure utilisée, en conformité avec l'échelle de mesure, doit être indiquée de manière appropriée dans le cartouche du dessin (par ex. 1:50 en cm).

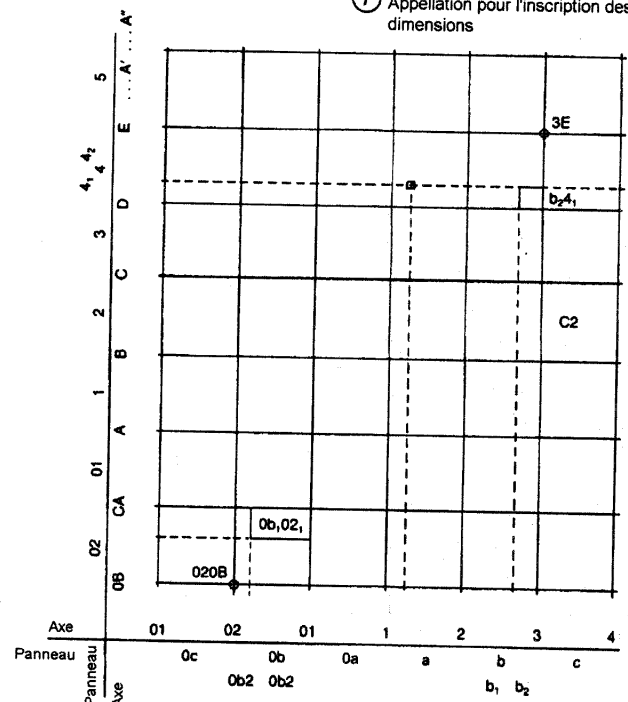
5 Unités de mesure



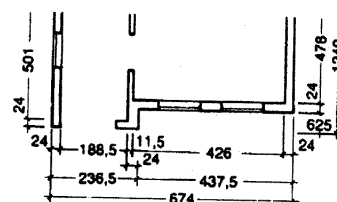
6 Indications et lignes d'indications



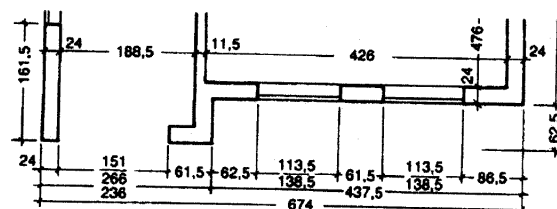
7 Appellation pour l'inscription des dimensions



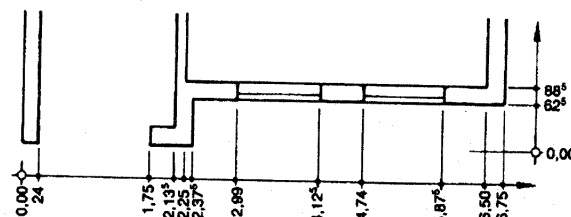
1 Types et largeurs de lignes.



2 Inscription des dimensions en dehors de la représentation graphique, (par ex. au 1/100) et en centimètres



3 Inscription des dimensions à partir des poteaux et des ouvertures (par ex. au 1/50) et en centimètres



4 Inscription des dimensions en coordonnées (par ex. au 1/50) en centimètres et mètres

8 Axes et quadrillage

NORMES DE BASE

ASSAINISSEMENT DES MAISONS ET DES TERRAINS

Normes
de base

Matériau	Conduite de raccordement et de jonction	Conduite descendante	Conduite collectrice	Conduite enterrée		Conduit de ventilation	Conduite d'eau de pluie		Conduit pour condensats d'installations de chauffage	Tenue au feu des matériaux de construction d'après DIN 4102-1
				inaccessible dans la construction	dans le terrain		dans la construction	en plein air		
Tuyau en grès cérame avec manchon d'emboîtement	-	-	+	+	+	-	+	-	+	
Tuyau en grès cérame à terminaison lisse	-	+	+	+	+	-	+	-	+	A1
Tuyau en grès cérame à terminaison lisse, à paroi mince	+	+	+	+	+	+	+	-	+	A1
Tuyau en béton avec rainuré	-	-	-	-	+	-	-	-	-	A1
Tuyau en béton avec manchon	-	-	+	+	+	-	-	-	-	A1
Tuyau en béton armé	-	-	+	+	+	-	-	-	-	A1
Tuyau en vitrocéramique	+	+	+	-	-	+	+	-	+	A1
Tuyau en fibrociment	+	+	+	+	+	+	+	+	-	
Tuyau en fibrociment	-	-	+	+	+	-	-	-	-	A2
Tuyau en tôle (zinc, cuivre, aluminium et différents aciers)	-	-	-	-	-	-	-	+	-	A1
Tuyau en fonte sans manchon	+	+	+	+	+	+	+	+	-	A1
Tuyau en acier	+	+	+	+	+	+	+	+	-	A1
Tuyau en acier antirouille	+	+	+	+	+	+	+	+	+	A1
Tuyau en PVC-U	-	-	-	+	+	-	-	-	+	
Tuyau en PVC-U avec extrémités ondulées	-	-	-	+	+	-	-	-	+	-
Tuyau en PVC-U profilé	-	-	-	+	+	-	-	-	+	-
PVC-U avec intérieur en mousse de PVC	-	-	-	+	+	-	-	-	+	-
Tuyau en PVC-C	+	+	+	+	-	+	+	+	+	B1
Tuyau en polyéthylène haute pression	+	+	+	+	-	+	+	+	+	
	-	-	-	+	+	-	-	-	+	-
Tuyau en polyéthylène haute pression avec paroi profilée	-	-	-	-	+	-	-	-	+	-
Tuyau en polypropylène	+	+	+	+	-	+	+	-	+	B1
Tuyau en polypropylène avec charge minérale	+	+	+	+	-	+	+	-	+	B2
Tuyau en PVC/ABS/ASA	+	+	+	+	-	+	+	-	+	B2
Couche externe en PVC/ABS/ASA avec charge minérale	+	+	+	+	-	+	+	-	+	B2
Tuyaux en polyester insaturé renforcé avec des fibres de verre	-	-	-	+	+	-	-	-	+	-
Signification des signes : + peut être utilisé, - pas à utiliser, éventuellement non approprié										

① Domaine d'utilisation de tuyaux d'écoulement.

DN (diamètre nominal)	Conduite d'eaux usées à l'intérieur d'un bâtiment	Conduite d'eau pluviale à l'intérieur d'un bâtiment	Conduite d'eaux mêlées à l'intérieur d'un bâtiment	Conduite d'eaux usées à l'extérieur d'un bâtiment	Conduite d'eau pluviale et conduite d'eaux mêlées à l'extérieur d'un bâtiment
100	1:50	1:100	1:50	1:DN	1:DN
125	1:66,7	1:100	1:66,7	1:DN	1:DN
150	1:66,7	1:100	1:66,7	1:DN	1:DN
200	1:DN 2	1:DN 2	1:DN 2	1:DN	1:DN
Degré de remplissage h/d	0,5	0,7	0,7	0,5*	0,7**

0,7 pour les conduites enterrées à partir de DN 150

1,0 pour les conduites enterrées à partir de DN 150, raccordées à un puisard avec écoulement libre

② Pente minimale pour les conduites.

Il faut veiller à mettre à l'abri du gel les conduites enterrées dès qu'elles sont hors bâtiments, à une profondeur de 0,80 m, 1,00 m ou 1,20 m suivant les situations topographiques.

Par conduites en dehors des constructions, il faut entendre celles posées, dans le plan horizontal, en dehors du périmètre des constructions. Les conduites sous le sol de la cave comptent comme étant à l'intérieur de la construction.

Les changements de direction concernant les conduites enterrées ou les collecteurs peuvent être seulement exécutés avec des coudes préfabriqués, avec un angle maximal de 45° pour chaque coude. Si la jonction des conduites enterrées n'est pas possible avec des pièces préfabriquées, il faut prévoir un retard.

Les embranchements sur des conduites enterrées et des collecteurs peuvent être posés mais seulement avec un angle maximal de 45°. Les branchements doubles ne sont pas admis pour les conduites horizontales.

Une conduite, vue dans le sens de l'écoulement, ne peut être introduite dans une conduite semblable de diamètre nominal plus faible, excepté pour les tuyaux de descente d'eau pluviale en dehors des bâtiments.

	Mâle-femelle		Réduction mâle (300/600)
	A épaulements		Réduction mâle côté gros diamètre
	Mâle et à épaulement		Réduction avec épaulements
	T mâle-femelle		Réduction à épaulement et extrémité mâle
	Croix mâle-femelle		Réduction mâle avec épaulement
	T à épaulements		Chambre de décantation (300/550)
	T mâle-femelle et à épaulement		Tampon
	Embranchement mâle-femelle à 45, 70, 90°		Cache
	Embranchement double parallèle mâle-femelle à 45, 70, 90°		Fausse bride
	Embranchement mâle et à épaulements à 45, 70, 90°		Siphon
	Embranchement mâle-femelle et à épaulement à 45, 70, 90°		
	Coude mâle-femelle à 30°		
	Coude à épaulement à 30°		
	Raccord décalé		
	Coude à épaulements à 90°		
	Coude à épaulements à 180°		
	Coude mâle-femelle à 15,30,45,60, 70°		
	Coude mâle et à épaulement à 90°		
	Coude mâle-femelle à réduction		

③ Raccords pour conduits.

Désignation	Symbole	Unité	Définition
Quantité de pluie	r_{pe}	l/(s · ha)	Quantité de pluie, mesurée à partir des installations d'assainissement des éléments de construction pour une durée de pluie déterminée (T) et en fonction de la fréquence des pluies (n)
Surface collectrice	A	m ²	Surface d'entrée (A), mesurée en projection horizontale, à partir de laquelle se concentre l'eau de pluie des dispositifs d'assainissement
Indice d'évacuation	ψ	1	Au sens de cette norme, rapport de proportion entre les eaux de pluie affluant des installations d'assainissement et l'ensemble des eaux de pluie tombées dans la surface correspondante
Alimentation d'eau	V_e	l/s	Débit effectif d'eau d'alimentation, en dehors de toute considération de simultanéité
Quantité évacuée de pluie	V_r	l/s	Débit d'eau de pluie évacuée à partir d'une surface collectrice amont pour une quantité de pluie prédéfinie
Quantité évacuée d'eaux usées	V_u	l/s	Débit d'eaux usées évacuées dans les conduits d'assainissement, résultant des quantités évacuées simultanément de circuits d'assainissement connectés
Quantité évacuée d'eaux mixtes	V_m	l/s	Addition des quantités évacuées des eaux de pluie et des eaux usées $V_m = V_e + V_u$
Capacité d'écoulement	V_s	l/s	Débit théorique calculé relatif à une installation d'extraction, par ex. une pompe
Valeur de raccordement	AW_s	1	Valeur correspondant à un système d'assainissement pour la détermination de la canalisation d'évacuation suivante ($1 AW_s = 1$ l/s)
Valeur caractéristique d'écoulement	K	l/s	Valeur assujettie au type de construction, résultant des caractéristiques des systèmes d'écoulement
Capacité d'évacuation	V_e	l/s	Débit calculé pour une canalisation d'évacuation complètement remplie et sans dépression ou surpression statique
Capacité d'évacuation partielle	V_r	l/s	Débit pour une canalisation d'évacuation remplie partiellement
Degré de remplissage	h/d_i	1	Rapport entre la hauteur de remplissage h et le diamètre d_i pour une conduite d'assainissement horizontale
Pente	i	cm/m	Différence de hauteurs en cm de la base d'une conduite, rapportée à une longueur de conduite de 1 m, ou exprimée en grandeur relative. Par ex. 2 cm/m soit 1/50.
Rugosité effective	k_s	mm	Mesure de la rugosité de surface, tenant compte des pertes de débit dans les canalisations d'évacuation
Diamètre nominal	DN	—	Paramètre utilisé comme caractéristique pour des éléments s'adaptant les uns aux autres, par ex. tuyaux, raccords de tuyau et pièces façonnées. La dimension nominale doit correspondre approximativement à la valeur numérique de la dimension prévue. La dimension nominale peut être utilisée à la place de la dimension prévue seulement dans le cas de mesures hydrauliques, quand la surface calculée à partir de la dimension minimale reste inférieure à 5 % au plus à celle calculée à partir de la dimension nominale. Cela correspond à environ 2,5 % pour le diamètre d'une section circulaire.
Diamètre prescrit	DS	mm	Dimension intérieure (dimension prescrite) pour les tuyaux, les pièces façonnées, les couvercles de puits, etc., avec des tolérances admissibles fixées*, par ex. valeurs de section transversales nécessaires (surface, périmètre, etc.) comme données préalables de production à respecter
Diamètre minimal	DS _{min}	mm	Au sens de la norme, dimension acceptable la plus petite prédéterminée, résultant de la dimension réelle de consigne pour réduire la limite intérieure admissible
Diamètre intérieur minimal	$d_{i,min}$	mm	Diamètre intérieur des canalisations d'évacuation, résultant de la tolérance spécifique de 5 % sur la surface nominale (calculée à partir de la dimension nominale correspondant à d_i)
Débordement	—	—	Situation relative à des eaux usées et/ou à des eaux de pluie d'un système d'assainissement, s'échappant ou non et ensuite demeurant en surface ou bien pénétrant dans les bâtiments
Surcharge	—	—	Situation pour des eaux usées et/ou des eaux de pluie d'un système d'assainissement de s'écouler sous pression mais sans parvenir à la surface et provoquer la moindre inondation
Segment de parcours	T_s	m	Tronçon de conduite, dans lequel le débit, le diamètre d et/ou la pente de la conduite d'évacuation ne subissent pas de modifications

* Maintenant : dimension limite

① Notions relatives à l'assainissement des terrains et des constructions.

NORMES DE BASE

ASSAINISSEMENT DES MAISONS ET DES TERRAINS

Caractérisation de l'évacuation des eaux usées

La caractéristique fondamentale pour la détermination de la dimension nominale est le débit maximal (V^s) attendu d'évacuation des eaux usées. Ce débit est déterminé, en tenant compte de la simultanéité des évacuations de différents circuits d'assainissement, à partir de la somme des valeurs de raccordement et/ou, le cas échéant, de l'alimentation effective en eau : $V_s = K \sqrt{\sum AW_s} + V_e$.

Valeurs indicatives pour les quantités K évacuées (fig. 2). La conversion de $\sum AW_s$ est donnée dans le tableau 3 pour différentes quantités évacuées K .

Si la quantité évacuée d'eaux usées ainsi déterminée est plus petite que la plus grande valeur de raccordement d'un circuit d'assainissement unitaire, alors cette dernière est indicative.

Dans une installation d'assainissement n'ayant pas les caractéristiques des types de construction mentionnés dans le tableau 2, la valeur caractéristique de l'écoulement K est à déterminer dans chaque cas en fonction de l'utilisation spécifique.

Type de bâtiment, installation d'assainissement	K l/s
Immeubles, restaurants, auberges, pensions, bâtiments pour bureaux, écoles	0,5
Bâtiments hospitaliers (pavillons avec lits), grands restaurants, hôtels	0,7
Installations collectives pour se laver, pour se doucher	1,0*
Laboratoires en milieu industriel	1,2*

* Dans le cas où l'alimentation totale en eau V_e n'est pas caractéristique

② Valeurs indicatives des valeurs caractéristiques d'écoulement.

Élément d'assainissement ou type de conduite	Valeur de raccordement AW_s	Dimension nominale d'une conduite de raccordement unique DN
Lavabos, table de toilette, bidet, poste de toilette collectif	0,5	50
Poste d'écoulement dans une cuisine (évier, évier-timbre simple et double) y compris lave-vaisselle jusqu'à 12 couverts, déversoir, lave-linge ménager jusqu'à 6 kg de linge sec et équipé d'un siphon	1	≥ 40
Lave-linge pour 6 à 12 kg de linge sec	1,5*	70*
Lave-vaisselle professionnel, machine frigorifique	2*	100*
Écoulement au sol	Diamètre nominal 50 Diamètre nominal 70 Diamètre nominal 100	50 70 100
WC, chasse d'eau encastrable	2,5	100
Bassin de douche, pédiluve, poste de douches	1	50
Baignoire avec branchement direct	1	50
Baignoire avec branchement direct, sur une conduite de raccordement au-dessus du sol de longueur allant jusqu'à 1 m, introduite dans un conduit de diamètre nominal ≥ 70	1	40
Baignoire ou bassin de douche avec branchement indirect (bouche d'évacuation) et conduite de raccordement à la suite de la bouche d'évacuation de longueur allant jusqu'à 2 m	1	50
Baignoire ou bassin de douche avec branchement indirect (bouche d'évacuation) et conduite de raccordement à la suite de la bouche d'évacuation de longueur supérieure à 2 m	1	70
Conduit de raccordement entre le bouchon de sortie de la baignoire et l'évacuation de la salle de bain	—	≥ 40
Poste d'évacuation de laboratoire	1	50
Évacuation d'une installation de traitement dentaire, éventuellement d'un dispositif de traitement d'amalgame	0,5*	40*
Urinoir (cuvette unique)	0,5	50
		Diamètre nominal du collecteur d'évacuation
Nombre d'urinoirs	jusqu'à 2 jusqu'à 4 jusqu'à 6 au-dessus de 6	70 70 70 100

* En tant que données de travail, les valeurs effectives doivent être prises comme base du dimensionnement.

③ Valeurs de raccordement des éléments d'assainissement et valeurs de base pour les dimensions nominales d'une conduite de raccordement unique (conduite collectrice)

Type d'unité de logement	ΣAW_s
a) Logement à plusieurs pièces pour les installations d'assainissement de tous les locaux sanitaires	5
b) Logement à plusieurs pièces pour les installations d'assainissement de tous les locaux sanitaires, mais sans la cuisine	4
Logement à une seule pièce pour toutes les installations d'assainissement	4
Hôtel et autres pour toutes les installations d'assainissement	4

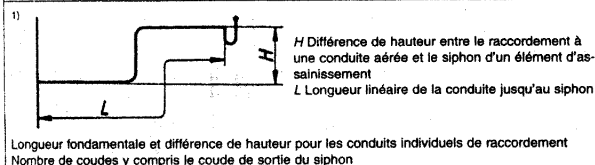
① Valeurs de raccordement de certaines unités de logement (pour les tuyauteries de chute, les conduites collectrices et les conduites au sol). Valeurs réduites de raccordement.

L'alimentation en eau V_e , éventuellement la capacité d'écoulement de la pompe V_p ou la quantité évacuée de pluie V_r sont à considérer, selon le tableau 2, pour le dimensionnement de la mise en charge. La valeur de raccordement AW_s ne peut être changée.

Type de mise en charge	Évacuation de référence
Batterie de lavabo et batterie de douche	Alimentation en eau V_e
Installation de laboratoire	Alimentation en eau V_e
Dispositif d'extraction/ séparation	Alimentation en eau V_e
Pompes d'épuisement, installations élévatoires de déjections et grosses machines automatiques à laver le linge ou la vaisselle, raccordées à la canalisation d'évacuation sur une conduite sous pression	Capacité d'écoulement V_p de la pompe
Fraction d'eau de pluie dans des conduites d'eaux mixtes	Quantité évacuée de pluie V_r

② Mise en charge

Conduites de raccordement unitaire					Diamètre nominal selon les paramètres de pose	
Élément d'assainissement	Dimension nominale de base	Paramètres de pose			non ventilé	ventilé
		Longueur L (m)	Hauteur H (m)	Nombre de coudes	DN	DN
Table de toilette, lavabo à main, bidet	40	jusqu'à 3	jusqu'à 1	jusqu'à 3	40	40
				plus que 3	50	40
	40	au-dessus de 3 ou	au-dessus de 3 jusqu'à 3	plus que 3	70	50
Baignoire - branchement à la conduite de descente au-dessus du plancher - dimension nominale de la conduite de descente ≥ 70	40	jusqu'à 1	jusqu'à 0,25	sans limitation	40	40
Baignoire avec branchement direct	50	jusqu'à 1	jusqu'à 0,25	sans limitation	50	50
		au-dessus de 3 ou	au-dessus de 1 jusqu'à 3		70	50
Baignoire avec branchement sur l'écoulement au niveau du sol	≥ 40	jusqu'à 3	jusqu'à 0,25	sans limitation	40	40
Écoulement au niveau du sol (bouche d'évacuation de salle de bain) avec écoulement de baignoire ou de douche	70	jusqu'à 5	jusqu'à 1	sans limitation	70	70
		au-dessus de 5 ou	au-dessus de 1 jusqu'à 3		100	70
Conduites de raccordement unitaire	50	au-dessus de 3	au-dessus de 1 jusqu'à 3	sans limitation	70	50
Conduites de raccordement unitaire	70	au-dessus de 5 ou	au-dessus de 1 jusqu'à 3	sans limitation	100	70
Conduites de raccordement unitaire sans WC à chasse directe (WC)	100	jusqu'à 10	jusqu'à 1		100	100
		au-dessus de 10 ou	au dessus de 1 jusqu'à 3	125	100	
WC à chasse directe	100	jusqu'à 5	jusqu'à 1	sans limitation	100	100
WC à chasse directe , à une distance horizontale maximale de 1 m de la conduite de descente	100	jusqu'à 5	au-dessus de 1 jusqu'à 4		100	100
Conduites de raccordement unique	Toutes		au-dessus de 3		Aération forcée	



③ Diamètres nominaux d'une conduite de raccordement unique, suivant les paramètres de pose

NORMES DE BASE

ASSAINISSEMENT DES MAISONS ET DES TERRAINS

Dimensionnement des dispositifs d'assainissement en aval d'un branchement sur une conduite sous pression

Les conduites à écoulement libre derrière une conduite sous pression d'eaux usées sont à dimensionner comme suit :

- Pour les conduites d'eau de pluie, ajouter la quantité évacuée d'eau de pluie V_r à la capacité d'écoulement de la pompe V_p .

- Pour les eaux usées et les eaux mixtes, la plus grande valeur de la capacité de la pompe ou de la production d'eaux usées prévaut, le remplissage complet du conduit principal ou du collecteur n'est pas atteint en additionnant V_p et V_m , éventuellement V_s . La vérification par calcul du remplissage est seulement à faire pour des conduits qui ont été conçus pour un degré de remplissage $h/d_i = 0,7$. Si plusieurs pompes amènent des eaux usées dans une conduite principale commune ou un collecteur, on peut réduire la capacité d'ensemble des pompes, par exemple la capacité de chaque pompe en aval sera réduite à $0,4 V_p$.

Conduites d'eaux usées et conduites de raccordement (fig. 3).

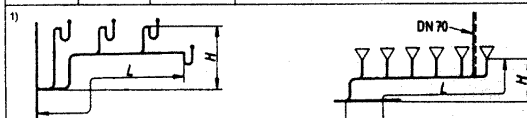
Un DN de 40 peut être utilisé pour des conduites individuelles de raccordement de lavabos, de tables de toilette et de bidets n'ayant pas plus de trois coudes, y compris le coude de sortie du siphon. Le DN de la conduite individuelle de raccordement doit être de 50 pour plus de trois coudes.

Collecteurs (fig. 4)

La longueur de la conduite doit être au plus 3 m, y compris la conduite individuelle de raccordement la plus éloignée, pour les collecteurs non aérés ayant un DN de 50, elle est au plus de 5 m pour ceux de DN 70, elle est au plus de 10 m pour ceux de DN 100 (sans raccordement de WC). Différence de hauteur $H < 1$ m. Aérer la conduite ou opter pour le DN immédiatement supérieur à partir du début de la pente pour les collecteurs de DN 50 avec une longueur de conduite L allant jusqu'à 6 m et, éventuellement, pour les collecteurs de DN 70 avec une longueur de conduite L jusqu'à 10 m et une différence de hauteur H de 1 à 3 m.

Les collecteurs de plus de 5 m de long et de DN 100 avec raccordement de WC et une différence de hauteur $H > 1$ m doivent être aérés.

Collecteurs					Diamètre nominal en fonction des paramètres de pose	
Valeur fondamentale ΣAW_s		Diamètre nominal	Paramètres de pose			
non aéré	aéré			Longueur L (m) ¹⁾	Hauteur H ¹⁾	non aéré DN
1	—	50	jusqu'à 3	jusqu'à 1	50	—
1	1,5	50	jusqu'à 6	au-dessus 1 jusqu'à 3	70 partie en pente	50
3	—	70	jusqu'à 5	jusqu'à 1	70	—
3	4,5	70	jusqu'à 10	au-dessus 1 jusqu'à 3	100 partie en pente	70
16	—	100 sans WC	jusqu'à 10	jusqu'à 1	100	—
				au-dessus 1 jusqu'à 3	—	100
—	1,5	50	au-dessus 6 ou au-dessus 3		Aération forcée	
—	4,5	70	au-dessus 10 ou au-dessus 3			
—	25	100 sans WC	au-dessus 10 ou au-dessus 3			
16	—	100 avec WC	jusqu'à 5	jusqu'à 1	100	—
—	25	100 avec WC	au-dessus 5	au-dessus 1	Aération forcée	
—	>16	tout	Aération forcée			
3	—	100	WC avec 1 table de toilette - H supérieur à 4 m au-dessus de la canalisation posée - Distance des WC supérieure à 1 m de la partie en pente			



H Différence de hauteur à partir du branchement à un conduit aéré (conduit de descente, collecteur ou conduit au sol) jusqu'au siphon posé le plus en hauteur
L Longueur en ligne de conduite jusqu'au siphon le plus éloigné

④ Diamètre nominal des collecteurs selon les paramètres de pose

NORMES DE BASE

ASSAINISSEMENT DES TERRAINS ET DES MAISONS

Conduites de descente pour eaux usées

Le diamètre nominal des conduites de descente pour les eaux usées doit être au minimum de 70 ; les dimensions des conduites de descente se calculent à l'aide de la figure 1. La somme des valeurs de raccordement est attribuée aux diamètres nominaux et relatifs aux conduites de descente pour les eaux usées, dans la limite de charge admissible de la conduite de descente correspondante. Afin d'éviter les incidents de fonctionnement, le nombre de WC raccordables (postes d'assainissement avec production d'eaux usées et en partie production importante de déchets solides) a été par ailleurs limité pour les différentes conduites de descente. Il a été indiqué, de plus, la quantité évacuée d'eaux usées V_s qui résulte de la somme des valeurs de raccordement AW^* (voir p. 26). Les conduites de descente d'eaux usées avec aération secondaire peuvent avoir une charge 70 % plus importante que celle des conduites avec aération principale. Pour leur dimensionnement se reporter à la figure 3.

Les conduites principales et les collecteurs (conduites d'eaux usées horizontales) sont à dimensionner d'après la relation ($h/d_i = 0,5$). Les conduites principales situées en dehors des constructions, jusqu'à une dimension nominale de 150, peuvent être dimensionnées d'après la relation ($h/d_i = 0,7$). Les valeurs de la capacité d'évacuation partielle des conduites avec une pente minimale sont caractérisées selon l'emplacement de pose de la conduite, à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments. Les valeurs au-dessous du seuil correspondant peuvent être utilisées pour le dimensionnement des conduites, seulement dans des cas particuliers justifiés.

Dimensionnement des conduites d'eau de pluie.

Dimensionnement d'une quantité évacuée de pluie.

Quantité de pluie.

L'évacuation d'une surface collectrice est définie par l'équation

$$V_r = (\psi A)(r_{T(n)}/1\,000) \text{ en litres par seconde.}$$

Avec V_r : quantité évacuée de pluie en litres par seconde.

A : surface collectrice connectée en mètres par seconde

$r_{T(n)}$: quantité de pluie en litres par seconde-hectare,

ψ : indice d'évacuation (fig. 4).

Les conduites d'eau de pluie à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments sont à dimensionner par principe avec une quantité de pluie d'au moins 300 l/(s.ha). En outre l'équation ci-dessus, ou la figure 2 de la p. 29, peut être utilisée. En complément aux normes, il faut prévoir des écoulements de sécurité suffisants pour le drainage des toitures plus importantes se trouvant à l'intérieur.

En exception à cette règle, il est admis :

- d'utiliser, en accord avec l'administration locale, une quantité de pluie plus faible, cependant au moins égale à la pluie de cinq minutes tombant tous les deux ans ($r_5(0.5)$), pour les conduites principales et les collecteurs à l'intérieur des bâtiments. Dans ce cas, pour les écoulements des toits en terrasse plus importants (à partir d'environ 5 000 m^2) la réalisation d'un calcul de surcharge est nécessaire pour un événement de pluie de cinq minutes auquel il faut s'attendre au moins tous les vingt ans ($r_5(0.05)$). Dans la mesure où l'administration locale n'a pas donné de directives au sujet de la quantité de pluie, les valeurs de la figure 2 de la p. 29 peuvent être prises pour base du calcul. Il faut tenir compte, selon les normes, des forces de réaction se présentant à l'intérieur des domaines de surcharge au moment de la pose des tuyauteries :

- de dimensionner au minimum les conduites principales d'eau de pluie sous la surface et qui n'ont pas besoin d'être protégées contre les débordements, avec une quantité de pluie plus faible, par exemple 200 l/(s.ha), cependant, il faut utiliser la valeur de pluie de cinq minutes tombant tous les deux ans ($r_5(0.5)$) ceci en accord avec l'administration locale :

- de compenser, le cas échéant, les différences résultant des différentes hypothèses de dimensionnement pour l'assainissement des terrains d'une part et l'assainissement local d'autre part, par une retenue de l'eau de pluie sur le terrain pour une durée de pluie d'au moins quinze minutes (le cas échéant par infiltration, inondation sans danger des surfaces, réservoir de retenue et autres) :

- de dimensionner de façon statique et de rendre étanches les réalisations particulières de toitures, telles que celles par exemple qui sont systématiquement inondées, jusqu'à la hauteur inondée.

DN	*) $d_{\min}$ mm	Valeur maximale autorisée V_0 T/s	$K = 0,5 \text{ l/s}$		$K = 0,7 \text{ l/s}$		$K = 1,0 \text{ l/s}$	
			ΣAW_0	Nombre maximal de WC	ΣAW_0	Nombre maximal de WC	ΣAW_0	Nombre maximal de WC
70**)	68,2	1,5	9	—	5	—	2	—
100	97,5	4,0	64	13	33	8	16	4
125	115,0	5,3	112	22	57	14	28	7
	121,9	6,2	154	31	78	20	38	10
150	146,3	10,1	408	82	208	52	102	25

*) Voir commentaire

**) Il n'est pas autorisé de brancher plus de 4 postes d'écoulement de cuisine sur une conduite de descente séparée (conduite de cuisine) (voir p. 26 fig. 3)

① Conduites de descente pour eaux usées avec aération principale

DN	*) $d_{\min}$ mm	Valeur maximale autorisée V_0 l/s	$K = 0,5 \text{ l/s}$		$K = 0,7 \text{ l/s}$		$K = 1,0 \text{ l/s}$	
			ΣAW_0	Nombre maximal de WC	ΣAW_0	Nombre maximal de WC	ΣAW_0	Nombre maximal de WC
70**)	68,2	2,1	18	—	9	—	4	—
100	97,5	5,6	125	25	64	16	31	8
125	115,0	7,4	219	44	112	28	55	14
	121,9	8,7	303	61	154	39	76	20
150	146,3	14,1	795	159	406	102	199	50

*) Voir commentaire
 **) Il n'est pas autorisé de brancher plus de 4 postes d'écoulement de cuisine sur une conduite de descente séparée (conduite de cuisine) (voir p. 26 fig. 3)

② Conduites de descente pour eaux usées avec aération séparée directe ou indirecte

DN	d_i mm	Valeur maximale autorisée V_s T/s	$K = 0,5$ l/s		$K = 0,7$ l/s		$K = 1,0$ l/s	
			ΣAW_s	Nombre maximal de WC	ΣAW_s	Nombre maximal de WC	ΣAW_s	Nombre maximal de WC
70 ^{*)}	68,2	2,6	27	—	14	—	7	—
100	97,5	6,8	185	37	94	24	46	12
125	115,0	9,0	324	65	165	41	81	20
	121,9	10,5	441	88	225	56	110	28
150	146,3	17,2	1183	237	604	151	296	74

*) Voir commentaire
 **) Il n'est pas autorisé de brancher plus de 4 postes d'écoulement de cuisine sur une conduite de descente séparée (conduite de cuisine) (voir p. 26 fig. 3).

③ Conduites de descente pour eaux usées avec aération secondaire

Type de surface	Indice d'évacuation ψ
Surfaces imperméables à l'eau, par ex ; - Toiture avec pente $> 3^\circ$ - Surface en béton, rampe - Surface fixée avec garniture des joints - Revêtement avec liant hydrocarboné - Pavés avec joints de scellement - Toiture avec pente $\leq 3^\circ$ - Toit avec gravier - Toiture avec couche de végétation - pour plantation intensive - pour plantation extensive jusqu'à une épaisseur de 10 cm - pour plantation extensive jusqu'à une épaisseur au dessous de 10 cm	1,0 0,8 0,5 0,3 0,3 0,5
Surfaces semi-perméables et à faible écoulement, par ex. - Pavage en pavés de béton, posé sur sable ou scorie, surfaces avec des dalles - Surfaces avec pavage, avec une proportion de joints $> 15\%$, par ex. 10×10 cm et plus petit - Surfaces hydrauliques - Emplacements pour jeux d'enfants avec fixation partielle - Surfaces pour sport avec drainage - Surfaces synthétiques, gazon artificiel - Aires agricoles - Surfaces engazonnées	0,7 0,6 0,5 0,3 0,6 0,4 0,3
Surfaces perméables à l'eau sans ou avec peu de ruissellement d'eau, par ex. - Parcs et surfaces recouvertes de végétation - Sols recouverts de cailloux ou de scories, gravillons roulés, aussi avec des parties consolidées comme - des chemins de jardin avec recouvrement - des entrées et places de stationnement individuelles avec brique perforée engazonnée	0,0

④ Indice d'évacuation ψ pour le calcul de la quantité évacuée de pluie V .

NORMES DE BASE

ASSAINISSEMENT DES TERRAINS ET DES MAISONS

quantité évacuée d'eaux usées V_s et de la quantité évacuée de pluie V_r : $V_m = V_s + V_r$ (en l/s).

Le DN pour toutes les conduites enterrées doit être au minimum de 100 mm.

Le DN des conduites principales pour les eaux mixtes à l'extérieur des bâtiments, raccordées à un puisard avec circulation libre, peut être pris à partir de 150 mm à la sortie du puisard ($h/d_i = 1$, remplissage complet sans surpression interne ou externe).

DN	Valeur maximale autorisée V_r l/s	$r = 300 \text{ l/(s} \cdot \text{ha)}$			$r = 400 \text{ l/(s} \cdot \text{ha)}$		
		$\psi = 1,0$	$\psi = 0,8$	$\psi = 0,5$	$\psi = 1,0$	$\psi = 0,8$	$\psi = 0,5$
		$A \text{ m}^2$	$A \text{ m}^2$	$A \text{ m}^2$	$A \text{ m}^2$	$A \text{ m}^2$	$A \text{ m}^2$
50	0,7	24	30	48	18	23	36
60 ^{*)}	1,2	40	49	79	30	37	59
75	1,8	60	75	120	45	56	90
80 ^{*)}	2,6	86	107	171	64	80	129
100	4,7	156	195	312	117	146	234
118 ^{*)}	7,3	242	303	485	182	227	364
120 ^{*)}	7,6	253	317	507	190	238	380
125	8,5	283	353	565	212	265	424
150	13,8	459	574	918	344	431	689
200	29,6	986	1233	1972	740	924	1479

^{*)} Dimension selon certaines normes. Pour les conduites pluviales de descente en tôle les entrées en entonnoir (manchons) sont à la base des valeurs du tableau.

^{**) Correspond à la dimension nominale 125 suivant certaines normes.}

① Surface collectrice reliée à des conduites de descente pluviales et à des conduites de raccordement d'eau pluviale pour des pentes au minimum de 1,0 cm/m ($H/d_i = 0,7$)

Les DN pour tous les conduites enterrées doivent être égaux au moins à 100 mm, indépendamment des informations données figure 1.

Assainissement des toits avec écoulement sous pression

Pour ces systèmes, il faut apporter une justification hydraulique sur le cas concerné. La quantité de pluie s'élève au moins à 300 l/(s. ha) pour le dimensionnement des installations d'assainissement sous pression. La retenue nécessaire, pour le fonctionnement dans la zone d'écoulement, ne compte pas comme inondation de la surface du toit tant que la définition, selon les normes sur les écoulements, n'est pas dépassée. Les réalisations spéciales de toits, telles celles qui sont systématiquement inondées, doivent faire l'objet d'un dimensionnement statique et être rendues étanches jusqu'à la hauteur inondable.

Pour le dimensionnement des conduites d'eau de pluie sous pression, la distance entre l'écoulement du toit et le plan de refoulement doit être utilisée comme hauteur maximale disponible. La réduction de la dimension nominale des conduites d'écoulement dans la direction de l'écoulement est autorisée en dérogation aux normes, si l'on peut produire une justification hydraulique. La transformation de l'énergie cinétique importante doit être assurée en réduisant la vitesse d'écoulement à une valeur inférieure à 2,5 m/s à la sortie de l'écoulement, c'est-à-dire au passage au conduit principal ou au collecteur considéré comme conduit à écoulement libre.

Quantité de pluie tombant en cinq minutes. Calcul selon la méthode de correction de temps.

Les données de la figure 2, sont citées comme exemple pour des pluies de 5 minutes, dont le débit est supérieur par endroits une fois l'an, c'est-à-dire qui sont vues statistiquement une fois en deux ans ou une fois en vingt ans. Il est signalé à ce sujet que ces valeurs sont constamment revues en fonction des nouvelles données des précipitations. Dans des cas exceptionnels particulièrement justifiés, pour lesquels les conduites d'assainissement d'un terrain doivent être dimensionnées selon ces quantités de pluie, les valeurs de la dernière publication des données de référence sont à prendre comme base.

Les quantités de pluie, dépassées une fois par an ($r_{15(1,0)}$) pour $T = 15$ min sont données dans le tableau 2 et la quantité en quinze minutes ensuite calculée à partir de la méthode de correction de temps :

- $r_{15(1)}$: pluie de 15 min qui dépassera celle vue statistiquement une fois par an. Constante locale dans la méthode de calcul de la correction (fig. 2). Cette quantité de pluie peut être utilisée pour le dimensionnement des conduits d'assainissement d'un terrain, seulement dans des cas exceptionnels particulièrement justifiés ;
- $r_{15(0,5)}$: pluie de 15 min qui dépassera celle vue statistiquement une fois en deux ans ;
- $r_{15(0,05)}$: pluie de 15 min qui dépassera celle vue statistiquement une fois en vingt ans ;

Dimensionnement des conduites d'eaux mixtes

La quantité évacuée d'eaux mixtes V_m nécessaire au dimensionnement des conduites d'eaux mixtes se compose de l'ensemble de la

	Quantité de pluie		
	$r_{15(1)}$	$r_{15(0,5)}$	$r_{15(0,05)}$
	l/(s.ha)		
Baden-Baden	120	267	569
Hambourg	99	220	469
Tübingen	200	445	948

② Quantité de pluie (valeurs concernant des villes en Allemagne, à titre d'exemple)

Commentaires sur les données pluviométriques en France

Les valeurs de la figure 3 montrent une grande variabilité selon les régions, ce qui justifie leur exploitation à différentes fins, pour définir les paramètres concernant l'assainissement des terrains et des maisons.

Dans les études statistiques relatives à la pluie, on s'intéresse à l'intensité et à la fréquence de la pluie. D'une manière générale et dans les pays de latitude intermédiaire, les pluies sont abondantes et variées. Elles dépendent de la situation géographique, en particulier de la proximité des mers, mais aussi de l'altitude, la pluviosité étant plus grande en altitude. La hauteur moyenne annuelle en France est de 830 mm.

Mais ce sont surtout les pluies exceptionnelles qui revêtent une grande importance pour tout ce qui touche à la construction. Parmi ces pluies exceptionnelles, on peut citer :

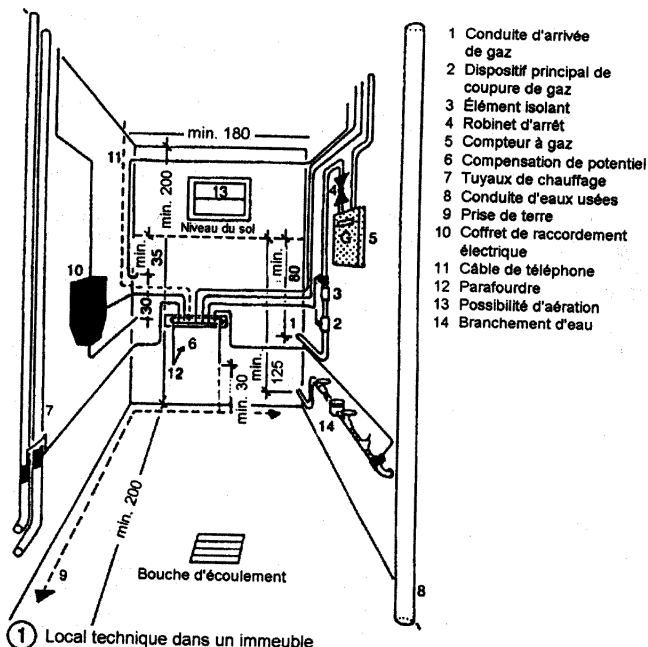
- hauteur totale de pluie dans une journée, 792 mm à Joyeuse (07) ;
- fortes pluies de durée assez longue, 313 mm en 90 min. à Moligtes-Bains (65), 150 mm en 2 heures à Marseille et 54 mm en 48 minutes à Paris ;
- averse violente, 49 mm en 13 minutes à Neufchâteau (88).

Il n'existe pas en France de données statistiques élaborées du type de celles de la figure 2. Seules les données brutes existent. Elles peuvent être demandées dans chaque station départementale de Météo France ou au centre météorologique de Toulouse.

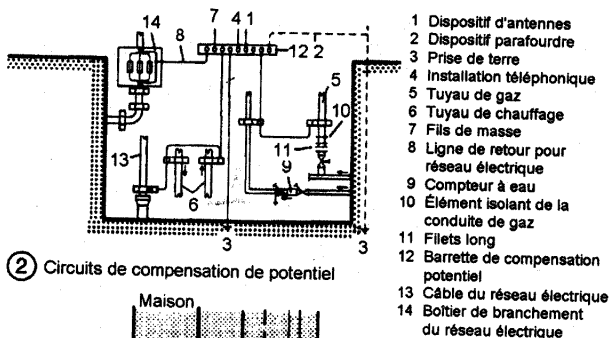
Les seules données facilement accessibles concernent les valeurs statistiques de pluviométrie mensuelle ou annuelle et le nombre moyen de jours de précipitation par mois ou par an (fig. 3). Elles sont à la base d'une première estimation mais elle ne peuvent pas refléter un comportement pluviométrique de forte intensité et de durée très courte.

Station	Altitude (m)	Haut. moy. (mm)		Nbe moy. jours	
		janvier	août	janvier	août
Lille	44	53	63	18	13
Strasbourg	151	39	80	15	13
Paris	50	56	66	17	13
Le Mans	52	65	60	17	14
Brest	98	133	80	22	15
Nantes	26	81	63	18	12
Besançon	311	97	109	17	13
Lyon	196	52	89	15	11
Clermont-Ferrand	329	25	68	12	10
Bordeaux	47	90	70	16	13
Pau	189	112	77	15	13
Toulouse	147	49	54	14	10
Perpignan	43	39	31	7	7
Marignane	3	43	34	8	6

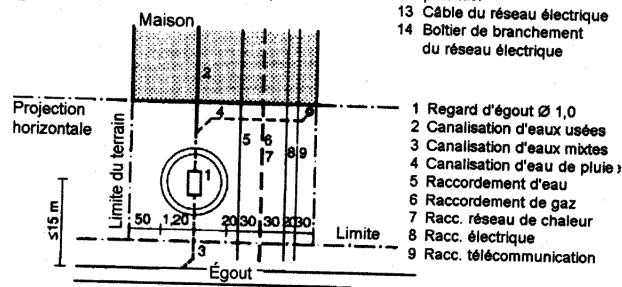
③ Pluviométrie moyenne mensuelle et nombre de jours moyens de précipitation calculés sur la période 1931-1960 dans différentes régions françaises (Annuaire du Bureau des Longitudes pour l'An 1975).



① Local technique dans un immeuble



② Circuits de compensation de potentiel

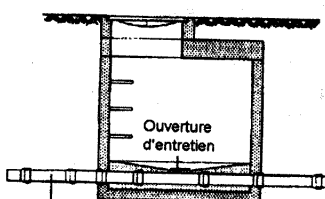


③ Branchements d'immeuble

Section du regard	Ouverture intérieure du regard en m. pour une profondeur du regard de 0,4 m à 0,8 m	Ouverture intérieure du regard en m. pour une profondeur du regard de ≥ 0,8 m
○	0,8	1 ^{er}
□	0,8 x 0,8	0,9 x 0,9
▭	0,6 x 0,8	0,8 x 1
	sans échelle	avec échelle

*) Les regards ayant une hauteur de travail supérieure à 2 m peuvent être au dessus du fond réduits à un diamètre de 0,8 m

④ Dimensions d'un regard (voir fig.5)



Exemple de canalisation à éléments

⑤ Configuration d'un regard avec raccordement à une canalisation à éléments

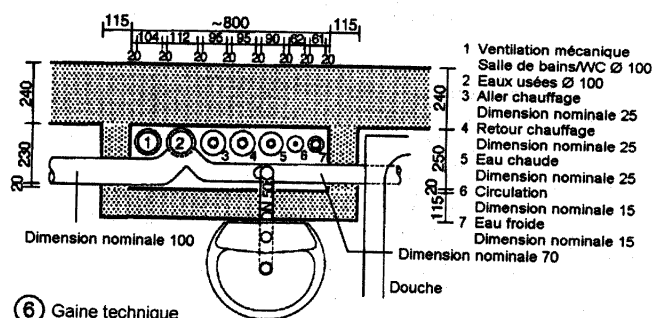
NORMES DE BASE ASSAINISSEMENT DES TERRAINS ET DES MAISONS

Il n'est pas exigé de local technique pour les habitation pour une ou deux familles. Prévoir les locaux techniques en accord avec les entreprises de service et de nettoyage. Ils doivent être abordables par des pièces accessibles (cage d'escalier, couloir de cave) ou directement de l'extérieur. Ils ne peuvent pas servir de passage. Ils sont obligatoirement accolés à un mur extérieur de la construction à travers lequel on fait passer les conduites de branchement (fig. 1 et 3). Les murs doivent correspondre au moins à la classe de résistance au feu F30. La dimension minimale des portes est 65 x 195 cm, elles doivent avoir un vantail fermé pour les raccordements à un réseau de chaleur. Une bouche d'écoulement est exigée pour les raccordements d'eau ou à un réseau de chaleur.

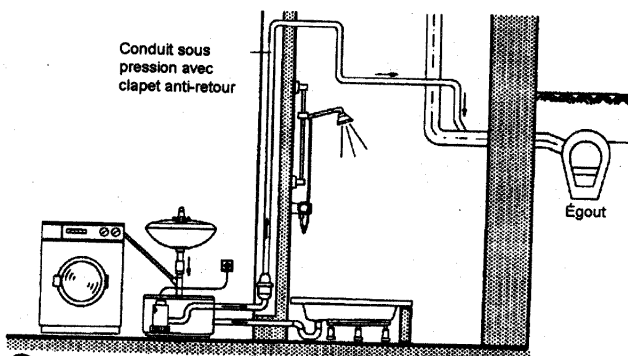
La possibilité d'aération directe à l'air libre est nécessaire. La température ne doit pas dépasser 30 °C. La température de l'eau potable ne doit pas dépasser 25 °C. Le local doit être tenu hors gel.

Dimensions internes du local (fig.1) :

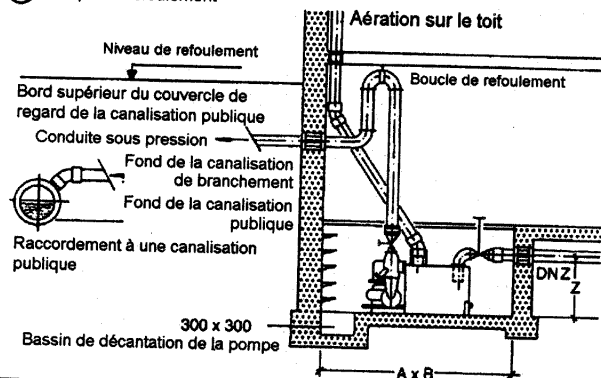
- De 30 unités d'habitation à 10 unités avec réseau de chaleur : largeur > 1,80 m, longueur 2,00 m et hauteur 2,00 m ;
- De 60 unités d'habitation à 30 unités avec réseau de chaleur : largeur 1,80 m, longueur 3,50 m et hauteur 2,00 m.



⑥ Gaine technique



⑦ Pompe de refoulement



	Débit	Hauteur de relevage en m			Dimensions en mm			Dim. nominale en mm
		3	7	14	A	B	Z	
Maison individuelle	m³/h	47	12	—	1000	1000	450-500	100
Maison à plusieurs logements	m³/h	64	22	—	1800	1300	700-850	125
Immeuble important	m³/h	144	100	18	2600	1950	800-900	150

⑧ Installation de relevage

Représentation significative et symboles pour conduits et éléments d'assainissement

NORMES DE BASE

ASSAINISSEMENT DES TERRAINS ET DES MAISONS

Projection horizontale

Projection sur plan vertical

Désignation

- ① Conduite d'eaux usées
Les conduites sous pression sont repérées avec Pr
- ② Conduite d'eau de pluie
Les conduites sous pression sont repérées avec Pl
- ③ Conduite d'eau mixte
- ④ Conduite d'aération. Indication de direction comme sur fig. 5, par ex. commençant et allant vers le haut
- ⑤ Conduite de descente
Indication de direction
a) continue
b) commençant et allant vers le bas
c) commençant en haut et se terminant
d) commençant et allant vers le haut

- ⑥ Changement de matériau

- ⑦ Obturateur de tuyaux

- ⑧ Tuyau pour nettoyage avec ouverture ronde ou rectangulaire

- ⑨ Fermeture pour nettoyage

- ⑩ Changement de dimension nominale

- ⑪ Obturateur anti-odeurs

- ⑫ Conduite d'écoulement ou d'assainissement sans obturateur anti-odeurs

- ⑬ Conduite d'écoulement ou d'assainissement avec obturateur anti-odeurs

- ⑭ Écoulement avec clapet anti-retour pour les eaux usées sans matières fécales

- ⑮ Séparateur de graisse

- ⑯ Séparateur de fécules

- ⑰ Séparateur d'essence (Séparateur pour liquides peu denses)

- ⑱ Pot à boue

- ⑲ Séparateur d'acide

- ⑳ Séparateur de fuel (Séparateur pour liquides peu denses)

- ㉑ Obstruteur de fuel

- ㉒ Obstruteur de fuel avec clapet anti-retour

- ㉓ Clapet anti-retour pour eaux usées sans matières fécales

- ㉔ Clapet anti-retour pour eaux usées chargées en matières fécales

- ㉕ Regard avec circulation libre (représenté avec une conduite d'eaux usées)

- ㉖ Regard avec circulation aveugle

Projection horizontale

Projection sur plan vertical

Désignation

- ㉗ Pompe d'assainissement en cave

- ㉘ Dispositif de relevage pour matières fécales

- ㉙ Baignoire

- ㉚ Douche

- ㉛ Table de toilette, lavabo

- ㉜ Bidet

- ㉝ Urinoir

- ㉞ Urinoir avec chasse d'eau automatique

- ㉟ Cuvette de WC fixée au sol

- ㊱ Cuvette de WC fixée au mur

- ㊲ Vidoir

- ㊳ Évier simple

- ㊴ Évier double

- ㊵ Lave-vaisselle

- ㊶ Lave-linge

- ㊷ Sèche-linge

- ㊸ Climatiseur

- ㊹ Petite station d'épuration, système à deux niveaux

- ㊺ Petite station d'épuration, système à plusieurs niveaux

- ㊻ Petite station d'épuration, système à plusieurs niveaux

- ㊼ Petite station d'épuration, système à plusieurs niveaux

- ㊽ Puisard, puits perdu

- ㊾ Branchement souterrain

- ㊿ Branchement de surface

- ㋀ Branchement de jardin et de remplissage

- ㋁ Poste d'eau froide

- ㋂ Poste d'eau chaude

- ㋃ Poste d'eau froide orientable

- ㋄ Poste avec raccord à vis pour tuyaux

- ㋅ Robinet de chasse d'eau

- ㋆ Robinet à flotteur

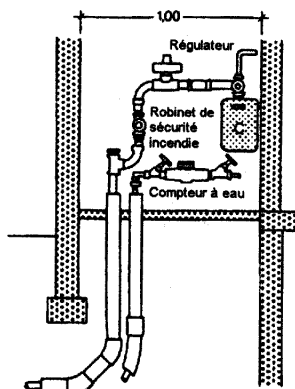
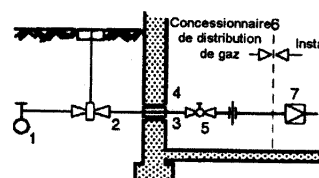
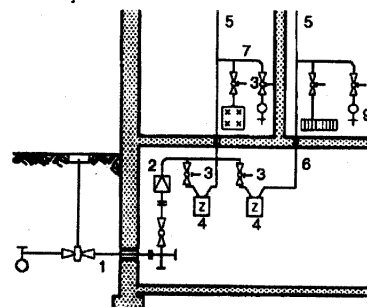
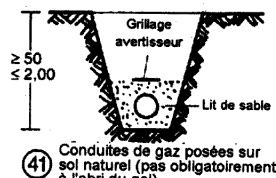
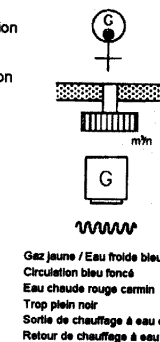
- ㋇ Douche avec pomme

- ㋈ Douche avec flexible

Normes de base

Symboles pour installations de gaz

- ① Conduite découverte (avec indication du diamètre nominal)
- ② Conduite couverte (avec indication du diamètre nominal)
- ③ Modification de section (avec indication du diamètre nominal)
- ④ Entrée d'une conduite de gaz dans un bâtiment
- ⑤ Élément d'isolation
- ⑥ Conduite ascendante
- ⑦ Conduite continuellement ascendante
- ⑧ Conduite descendante
- ⑨ Croisements de deux conduites sans connexion
- ⑩ Croisement avec raccordement
- ⑪ Embranchement
- ⑫ Pièce de nettoyage en T
- ⑬ Pièce de nettoyage en croix
- ⑭ Raccordement avec pas de vis long
- ⑮ Assemblage à vis
- ⑯ Assemblage à brides
- ⑰ Assemblage soudé
- ⑱ Robinet d'arrêt
- ⑲ Vanne d'arrêt
- ⑳ Soupape d'arrêt
- ㉑ Dispositif d'arrêt à déclenchement thermique
- ㉒ Robinet tournant d'équerre
- ㉓ Régulateur de pression
- ㉔ Compteur à gaz
- ㉕ Cuisinière à gaz (4 feux)
- ㉖ Cuisinière à gaz (4 feux) avec four
- ㉗ Réfrigérateur à gaz
- ㉘ Pompe à chaleur à gaz
- ㉙ Tuyau de gaz brûlés (avec indication du $\varnothing$)
- ㉚ Dispositif pour gaz brûlés avec indication des dimensions; aussi pour conduit d'aération pour gaz brûlés
- ㉛ Filtre
- ㉜ Radiateur à gaz
- ㉝ Chauffe eau instantané à gaz
- ㉞ Chauffe eau mixte à gaz



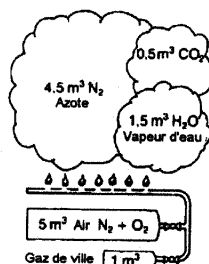
③⑤ Chauffe eau cumulus à gaz

③⑥ Radiateur à gaz pour raccordement par ventouse sur un mur extérieur (avec indication de la puissance connectée)

③⑦ Chaudière de chauffage à gaz

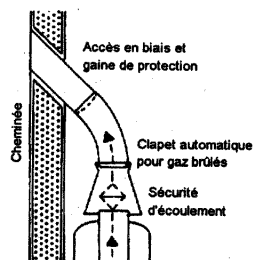
③⑧ Conduite flexible

③⑨ Couleurs pour les conduites

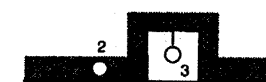
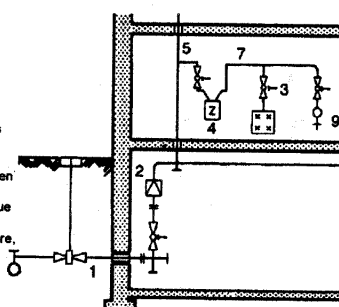


Appareils à gaz	Puissance calorifique en kW	Volume de gaz en m³/h
Chauffe eau à gaz	8,8 – 28,1	1,14 – 3,62
Chauffage à circuit d'eau fermé	9,5 – 28,4	1,23 – 3,67
Ballon d'eau chaude	5,1 – 13,9	0,70 – 1,91
Four d'chauffage/Chaudière de chauffage	2,6 – 60,3	0,34 – 7,79

④④ Puissance connectée pour les installations à gaz

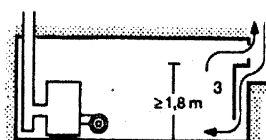
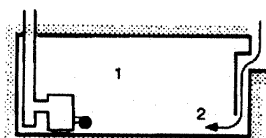


④④ Sécurité d'écoulement et clapet pour gaz brûlés



1 Conduite de gaz posée à l'air libre; les conduites de gaz peuvent être posées aussi à l'extérieur des bâtiments, par ex. dans le cas d'un chauffage à gaz sur le toit. Une conduite de gaz n'a pas besoin d'être posée hors gel.
 2 Conduite de gaz posée sous crêpi
 3 Les conduites de gaz dans une colonne ou un cariveau doivent être aérées ou ventilées. Ouvertures d'environ 10 cm². Ces ouvertures doivent être disposées en diagonale pour les plafonds suspendus.

④⑧ Pose des conduites de gaz



⑤① Disposition du local de la chaufferie pour puissance ≥ 35 kW

NORMES DE BASE

INSTALLATION DE GAZ DANS LES CONSTRUCTIONS

Les installations utilisant le gaz sont dans les pièces, seulement si l'emplacement, les dimensions et la nature de la construction n'engendrent aucun danger et si elles sont reconnues par l'organisme agréé.

Les distances entre les éléments de construction en matériaux combustibles et les éléments chauffés se trouvant autour (> à 5 cm) ou éventuellement les écrans de protection contre le rayonnement interposés doivent exclure les dangers d'incendie.

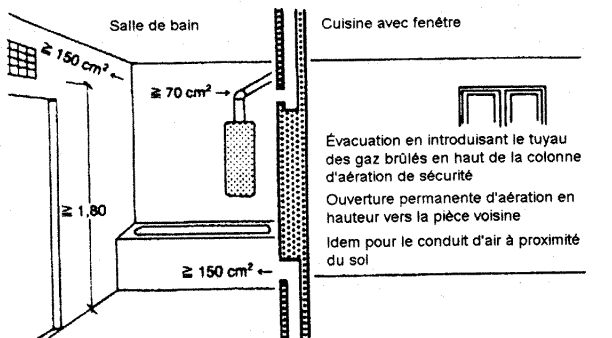
Les espaces entre les éléments de construction en matériaux combustibles et les éléments chauffés environnants ainsi qu'entre les écrans de protection contre le rayonnement et l'installation à gaz ne doivent pas être fermés de telle façon qu'une accumulation de chaleur dangereuse puisse se produire. La sortie des gaz brûlés ne doit pas être gênée. Pour des foyers placés sur un mur extérieur, avec chambre de combustion fermée et un revêtement fermé de type armoire, une liaison à la pièce équipée doit exister, à travers d'ouvertures d'aération en haut et en bas de section efficace supérieure à 600 cm² chacune. Les ouvertures d'aération doivent être disposées selon les indications et les graphiques du fabricant de l'appareil. Le revêtement doit être sur le côté et vers l'avant à une distance de plus de 10 cm de l'enceinte du foyer.

Les foyers, à l'exception de ceux placés sur un mur extérieur, doivent être installés le plus près possible d'une cheminée.

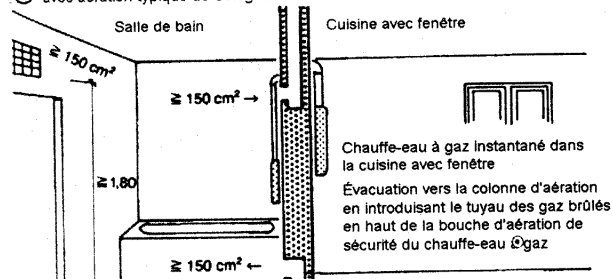
La charge thermique nominale ou la somme des charges thermiques nominales sont déterminantes pour les dimensions et l'aération de la pièce équipée. Pour les pièces situées à l'intérieur avec aération suivant les normes, le volume de la pièce doit être calculé à partir des dimensions après travaux de second œuvre. Ces dimensions correspondent aux dimensions internes des ouvertures ou pièces à surfaces achevées.

Petit chauffe-cau (chauffe-eau instantané)

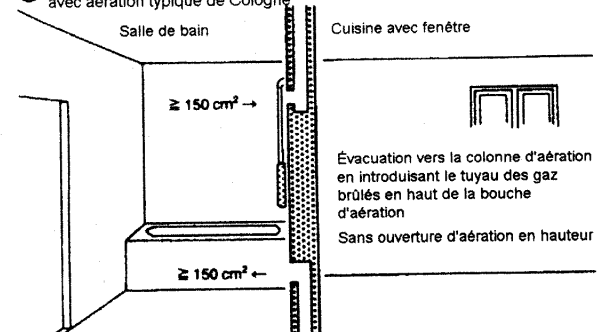
Ne pas installer de petits chauffe-eau dans des pièces de volume inférieur à 5 m³. Les gaz brûlés doivent être évacués par des dispositifs pour gaz brûlés pour des volumes entre 5 et 12 m³. De 12 à 30 m³, un dispositif d'aération doit exister ou le chauffe-eau doit être muni d'un dispositif d'évacuation des gaz brûlés. Les dispositifs d'aération ou d'évacuation des gaz brûlés ne sont pas nécessaires pour les pièces de volume supérieur à 20 m³.



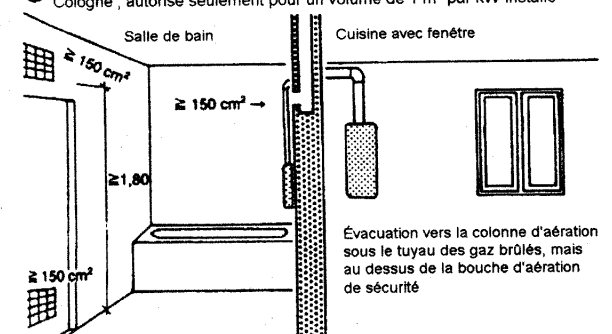
① Chauffe-eau à gaz à l'intérieur d'une salle de bain avec aération typique de Cologne



② Radiateur à gaz à l'intérieur d'une salle de bain avec aération typique de Cologne



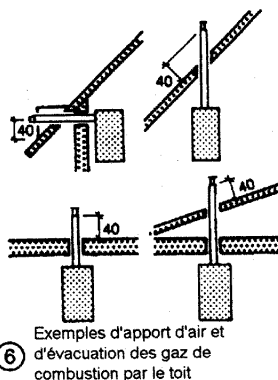
③ Radiateur à gaz à l'intérieur d'une salle de bain avec aération typique de Cologne ; autorisé seulement pour un volume de 1 m³ par kW installé



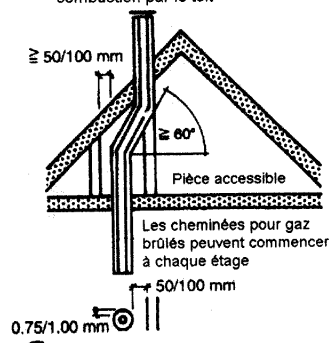
④ Radiateur à gaz à l'intérieur d'une salle de bain ; arrivée d'air venant de la pièce voisine

Surface	Volume pour hauteur de 2,5 m	kW à installer	140 W/m ²	110 W/m ²	80 W/m ²	40 W/m ²
6 m ²	15 m ³	3,75 kW	27 W/m ²	34 W/m ²	47 W/m ²	94 W/m ²
8	20	5	36	45	63	126
10	25	6,25	45	57	78	156
14	35	8,75	63	80	109	218
16	40	10	71	91	125	250
18	45	11,25	80	102	141	282
20	50	12,5	89	114	156	312
22	55	13,75	98	125	172	344
24	60	15	107	136	188	376
26	65	16,25	116	148	203	406
28	75	17,5	125	160	219	438

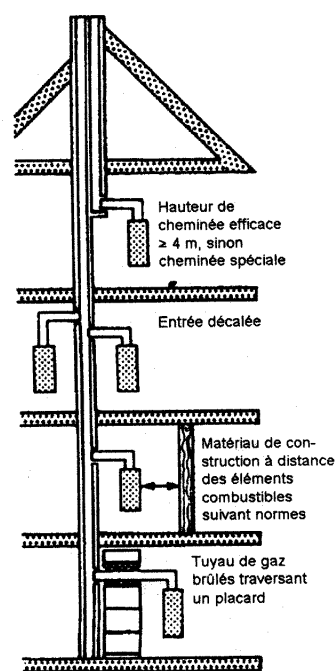
⑤ Dimensions et puissance des générateurs de chaleur



⑥ Exemples d'apport d'air et d'évacuation des gaz de combustion par le toit



⑦ Cheminée pour gaz brûlés



⑧ Raccordements à une cheminée pour gaz brûlés

Appareils électriques

- 1 Appareils électriques en général
- 2 Cuisinière électrique à 3 plaques
- 3 Cuisinière électrique avec un foyer à charbon
- 4 Cuisinière électrique avec un four à pâtisserie
- 5 Four (cuisson et pâtisserie)
- 6 Four micro-ondes
- 7 Grille infra-rouge
- 8 Plaque chauffante
- 9 Lave-vaisselle
- 10 Appareil ménager
- 11 Réfrigérateur, par ex. réfrigérateur avec compartiment de surgélation
- 12 Congélateur
- 13 Climatiseur
- 14 Appareil à eau chaude en général
- 15 Ballon d'eau chaude
- 16 Chauffe-eau rapide
- 17 Friteuse
- 18 Ventilateur
- 19 Générateur en général
- 20 Moteur en général
- 21 Moteur avec indication du type de protection
- 22 Séche-mains, sèche-cheveux
- 23 Lave-linge
- 24 Séche-linge
- 25 Radiateur infra-rouge
- 26 Chauffage ambiant en général
- 27 Appareil de chauffage à accumulation
- 28 Vitre anti-buée chauffée électriquement

- 29 Éclairage en général
- 30 Éclairage multiple avec indication du nombre de lampes et de la puissance, par ex. 5 lampes de 60 W chacune
- 31 Éclairage mobile
- 32 Éclairage avec interrupteur
- 33 Éclairage avec distribution de courant pour une rampe de lampes
- 34 Éclairage réglable
- 35 Éclairage anti-panique
- 36 Éclairage de secours
- 37 Projecteur
- 38 Éclairage avec éclairage supplémentaire de secours
- 39 Éclairage avec deux filaments distincts
- 40 Éclairage pour lampes à décharge et accessoires
- 41 Éclairage pour lampes à décharge et indication du nombre de lampes
- 42 Éclairage pour lampe fluorescente en général
- 43 Rail d'éclairage, par ex. 3 ampoules de 36 W chacune
- 44 Rail d'éclairage, par ex. 2 rails de 2 x 58 W chacune
- 45 Appareils de signalisation et appareils radioélectriques
- 46 Avertisseur de surveillance, par ex. avec branchement de sécurité
- 47 Avertisseur de vibrations (pendule de coffre-fort)
- 48 Avertisseur à rayon lumineux, barrage photoélectrique
- 49 Avertisseur d'incendie secondaire par bouton poussoir
- 50 Avertisseur automatique d'incendie
- 51 Avertisseur relié à la police
- 52 Avertisseur d'incendie avec mécanisme à ressort
- 53 Avertisseur à fusible
- 54 Avertisseur automatique de température
- 55 Avertisseur secondaire automatique d'incendie
- 56 Serrure de sécurité pour passage
- 57 Poste principal d'avertisseur d'incendie
- 58 Avertisseur automatique à rayon lumineux, par ex. cellule photoélectrique

- 59 Horloge secondaire
- 60 Horloge mère
- 61 Horloge mère de signalisation
- 62 Amplificateur. La pointe indique la direction de l'amplification
- 63 Appareil téléphonique en général
- 64 Installation téléphonique multipostes
- 65 Poste téléphonique pour appel à distance
- 66 Poste téléphonique à prise limitée du réseau
- 67 Poste téléphonique sur réseau
- 68 Haut parleur
- 69 Appareil radio
- 70 Téléviseur
- 71 Poste d'interphone, par ex. poste interne ou près de la porte
- 72 Poste d'interphone en duplex, par ex. poste interne ou près de la porte
- 73 Central de télécommunication en général
- 74 Dispositif d'ouverture de porte
- 75 Signalisation lumineuse, lampe de signalisation, feu de signalisation
- 76 Bouton de sonnette
- 77 Boutons d'appel avec liste des noms
- 78 Microphone
- 79 Récepteur
- 80 Répartiteurs généraux (Télécommunication)
- 81 Point de répartition encastré
- 82 Point de répartition non encastré
- 83 Avertisseur en général
- 84 Avertisseur avec indication du type de courant
- 85 Poste d'interphone interne
- 86 Poste d'interphone à l'entrée

NORMES DE BASE INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

- 86 Enregistreur de sons
- 87 Lecteur de sons
- 88 Magnétophone
- 89 Plaque d'appel et d'accès
- 90 Compteur
- 91 Tableau de compteur, par ex. avec fusible
- 92 Minuterie à contact, par ex. pour changement de tarif de courant
- 93 Avertisseur de température
- 94 Temporisateur par ex. pour éclairage d'escalier
- 95 Relais clignotant, interrupteur clignotant
- 96 Interrupteur à impulsion de courant
- 97 Relais de télécommande centralisée à fréquence vocale
- 98 Fermeture à fréquence vocale
- 99 Sonnerie d'alarme en général
- 100 Sonnerie d'alarme en général avec indication du type de courant
- 101 Sonnerie d'alarme à un seul coup. Gong
- 102 Sonnerie d'alarme pour montage de sécurité
- 103 Sonnerie d'alarme avec mécanisme d'arrêt
- 104 Sonnerie d'alarme à moteur
- 105 Sonnerie d'alarme sans extinction automatique, sonnerie d'appel en continu
- 106 Sonnerie d'appel avec indicateur visuel
- 107 Sonnerie type bourdon
- 108 Vibreur sonore
- 109 Sirène en général
- 110 Sirène avec indication du type de courant
- 111 Sirène avec indication de la fréquence, par ex. 140 Hz
- 112 Sirène à vibration, par ex. variant entre 150 et 270 Hz

Courant

- ① Courant continu
- ② Courant alternatif en général
- ③ Avec indication de fréquence
- ④ Courant alternatif technique
- ⑤ Courant continu ou alternatif (tous courants)
- ⑥ Courant mixte
- ⑦ Courant alternatif à audiofréquence
- ⑧ Courant alternatif à haute fréquence
- ⑨ Courant alternatif à très haute fréquence

Points d'appui pour câbles aériens

- ⑩ Conducteur électrique
- ⑪ Conducteur souterrain
- ⑫ Point d'appui. Poteau en général
- ⑬ Poteau à ancrage
- ⑭ Poteau en bois
- ⑮ Petit poteau, potence, poteau tubulaire en général
- ⑯ Poteau à ancrage
- ⑰ Poteau en treillis
- ⑱ Poteau à ancrage
- ⑲ Poteau en béton armé en général
- ⑳ Poteau à ancrage
- ㉑ Poteau avec socle
- ㉒ Poteau double
- ㉓ Pylône transversal en H ou portique
- ㉔ Portique de pylône en treillis
- ㉕ Pylône longitudinal en A
- ㉖ Point d'appui avec tirant d'ancrage
- ㉗ Point d'appui avec jambe de force
- ㉘ Poteau avec éclairage

Conducteurs et raccords de conducteurs électriques

- ㉙ Posé
- ㉚ En cours de pose
- ㉛ Planifié
- ㉜ Conducteur mobile
- ㉝ Conducteur enterré, par ex. prise de terre
- ㉞ Conducteur hors-sol, par ex. conducteur aérien
- ㉟ Conducteur sur isolateur en porcelaine (cloche isolante)
- ㊱ Conducteur apparent
- ㊲ Conducteur semi-encasté
- ㊳ Conducteur encastré

- ㉡ Conducteur isolé dans un tube
- ㉢ Conducteur isolé pour les locaux secs, par ex. câble cuirassé
- ㉣ Conducteurs isolés pour locaux humides, par ex. câbles hydrofuges
- ㉤ Câbles pour pose à l'extérieur ou enterré

Conducteurs électriques, identification, applications

- ㉦ Conducteur de protection, par ex. pour la mise à la terre, la mise au neutre, ou pour système protecteur (ancien)
- ㉧ Conducteur pour signaux
- ㉨ Conducteur téléphonique
- ㉩ Conducteur radio
- ㉪ Conducteur avec marque distinctive
- ㉫ Représentation simplifiée
- ㉬ Autre représentation pour le conducteur de terre (PE)
- ㉭ Autre représentation pour le conducteur de terre avec neutre (PEN)
- ㉮ Autre représentation pour le neutre (N)
- ㉯ Groupe de conducteurs
- ㉰ Conducteur hors installation
- ㉱ Autres types de représentation, par ex. appel téléphonique, distribution électrique de nuit, signal intermittent, éclairage de secours
- ㉲ Conducteur torsadé par ex. à deux voies
- ㉳ Conducteur coaxial
- ㉴ Guide d'ondes rectangulaire pour très hautes fréquences
- ㉵ Conducteur allant vers le haut
- ㉶ Conducteur allant vers le bas
- ㉷ Conducteur allant vers le haut et vers le bas
- ㉸ Jonction
- ㉹ Boîtier d'extrémité, de fin de branchement
- ㉺ Boîtier de dérivation.
- ㉻ Boîtier
- ㉼ Boîtier de raccordement au réseau en général
- ㉽ Comme avant, avec indication du type de protection
- ㉾ Répartition
- ㊀ Encadrement pour appareil, par ex. coffret, armoire électrique, tableau de distribution
- ㊁ Prise de terre en général
- ㊂ Endroit de raccordement pour mise à la terre selon les normes
- ㊃ Masse, carcasse
- ㊄ Pile, accumulateur ou batterie
- ㊅ Transformateur, par ex. transformateur pour sonnette

- ㊆ Convertisseur en général
- ㊇ Redresseur de courant, par ex. avec raccordement au réseau à courant alternatif
- ㊈ Onduleur, par ex. à inversion de polarité, à interruption périodique
- ㊉ Fusible en général
- ㊊ Fusible à vis, par ex. 10 A type D11, tripolaire
- ㊋ Coupe-circuit basse tension à haut pouvoir de coupure, par ex. 25 A calibre 00
- ㊌ Interrupteur-séparateur de sécurité, par ex. 63 A tripolaire
- ㊍ Interrupteur, disjoncteur
- ㊎ Disjoncteur de protection différentiel, quadripolaire
- ㊏ Disjoncteur automatique, par ex. 16 A tripolaire
- ㊐ Coffret de protection-disjoncteur, tripolaire
- ㊑ Relais de surcharge, par ex. interrupteur à priorité
- ㊒ Interrupteur d'urgence
- ㊓ Commutateur étoile-triangle
- ㊔ Démarreur à résistance de réglage, par ex. avec 5 plots de démarrage
- ㊕ Interrupteur poussoir
- ㊖ Interrupteur à touche lumineuse
- ㊗ Interrupteur avec lampe de contrôle
- ㊘ Interrupteur 1/1 (interrupteur unipolaire)
- ㊙ Interrupteur 1/2 (interrupteur bipolaire)
- ㊚ Interrupteur 1/3 (interrupteur tripolaire)
- ㊛ Interrupteur 4/1 (inverseur unipolaire)
- ㊜ Interrupteur 5/1 (commutateur multiple unipolaire)
- ㊝ Interrupteur 6/1 (commutateur inverseur unipolaire)
- ㊞ Commutateur inverseur comme interrupteur de passage
- ㊟ Interrupteur 7/1 (commutateur à multiples directions unipolaire)
- ㊠ Interrupteur à minuterie
- ㊡ Variateur de lumière
- ㊢ Interrupteur détecteur de proximité
- ㊣ Interrupteur capacitif de contact

NORMES DE BASE INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

- ㊤ Effet de proximité en général
- ㊦ Effet de contact en général
- ㊧ Avertisseur passif infra-rouge de passage
- ㊨ Relais temporisé, par ex. pour éclairage d'escalier
- ㊩ Interrupteur à impulsion
- ㊪ Boîtier vide
- ㊫ Prise de courant femelle multiple
- ㊬ Prise de courant femelle de sécurité simple
- ㊭ Idem pour courant triphasé
- ㊮ Prise de courant femelle de sécurité double
- ㊯ Prise de courant femelle court-circuitable
- ㊰ Prise de courant femelle verrouillable
- ㊱ Représentation perpendiculaire facultative
- ㊲ Prise de courant femelle pour transformateur de séparation
- ㊳ Prise de courant en général
- ㊴ Raccordement triphasé
- ㊵ Touche de ventilateur
- ㊶ Avertisseur à bouton poussoir
- ㊷ Avertisseur d'incendie (avertisseur à bouton poussoir)
- ㊸ Boîtier de raccordement pour traitement de l'information
- ㊹ Dispositif de communication large bande
- ㊺ Distributeur de communications téléphoniques
- ㊻ Prise pour télécommunication
- ㊼ Prise pour antenne
- ㊽ Dérivation pour antenne, par ex. 2 voies
- ㊾ Répartiteur pour antenne, par ex. 2 voies
- ㊿ Amplificateur d'antenne
- ㊀ Prise pour antenne (boîte de raccordement)
- ㊁ Prise pour antenne

Normes de base

NORMES DE BASE INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Avertisseur visuel

- 1 Avertisseur lumineux, en général
- 2 Avertisseur lumineux clignotant avec indicateur de direction
- 3 Avertisseur lumineux avec interrupteur à variation de lumière
- 4 Avertisseur lumineux avec lampe au néon
- 5 Indicateur à aiguille avec retour automatique
- 6 Indicateur à aiguille lumineux avec retour automatique
- 7 Indicateur à aiguille lumineux ou oscillant avec retour automatique
- 8 Indicateur à aiguille sans retour automatique
- 9 Indicateur à aiguille lumineux sans retour automatique
- 10 Avertisseur avec chargeur
- 11 Avertisseur avec enregistreur graphique
- 12 Compteur
- 13 Compteur avec avertisseur lumineux
- 14 Compteur multiple
- 15 Avertisseur de confirmation d'ordre

Installations de protection contre la foudre

- 20 Contour d'une construction
- 21 Gouttière et tuyau de descente
- 22 Béton armé avec raccordement
- 23 Bâtiment à ossature métallique, cornière métallique
- 24 Couverture métallique
- 25 Cheminée
- 26 Potelet pour conducteurs électriques
- 27 Vase d'expansion, réservoir
- 28 Grille à neige
- 29 Antenne
- 30 Conduite métallique
- 31 Ligne pour protection contre la foudre, à l'extérieur
- 32 Ligne enterrée
- 33 Ligne sous le toit et encastrée
- 34 Tige collectrice,
- 35 Raccordement à une conduite
- 36 Point de sectionnement
- 37 Piquet de terre et barrette de terre
- 38 Mise à la terre
- 39 Éclateur
- 40 Éclateur fermé
- 41 Parafoudre
- 42 Traversée de toit
- 43 Ascenseur
- 44 Compteur d'eau, compteur à gaz

Batteries

- 16 Batterie à éléments
- 17 Batterie d'accumulateurs (4 éléments)
- 18 Élément, accumulateur

Appareil électrique	Puissance (kWh)	
	Courant alternatif	Courant triphasé
Cuisinière électrique Marmite encastrée Four encastré Four micro-ondes Gril	1,0 ... 2,0 0,8 ... 3,3	8,0 ... 14,0 6,0 ... 8,5 2,5 ... 5,0
Grille-pain/Plaque chauffante Mixer à main/Presse-agrumes/Malaxeur Réchaud rapide Gaufrier Cafetière Friteuse Hotte	0,9 - 1,7 0,2 1,0 ... 2,0 1,0 ... 2,0 0,7 ... 1,2 1,6 ... 2,0 0,3	
Chaudière à eau bouillante Ballon d'eau chaude Ballon d'eau chaude Ballon d'eau chaude Réservoir d'eau à chauffage rapide Chaudière à écoulement libre Réservoir fixe	3 à 5l 5/10/15l 15 à 30l 50 à 150l 30 à 120l 200 à 1000l	2,0 2,0 4,0 6,0 21,0 18,0/21,0/24,0 2,0 ... 18,0
Fer à repasser Machine à repasser Essoreuse Machine toutes opérations Machine à laver Sèche-linge Sèche-cheveux	1,0 2,1 ... 3,3 0,4 3,2 3,3 3,3 0,8	7,5
Sèche-mains Sèche-serviette Saturateur Lampe infra rouge/ultra violette Solarium Sauna Radiateur de salle de bain	2,1 0,6 0,1 0,2 ... 2,2 2,8 3,5 1,0 ... 2,0	4,0 4,5 ... 18
Réfrigérateur Congélateur Combiné réfrigérateur/congélateur	0,2 0,2 0,3	
Lave-vaisselle Poste central de lavage Aspirateur Aspirateur-traineau Aspirateur-batteur Brosse à chaussures électrique Cireuse	3,5 3,5 1,0 0,6 0,2 0,2 0,5	4,5 5,0

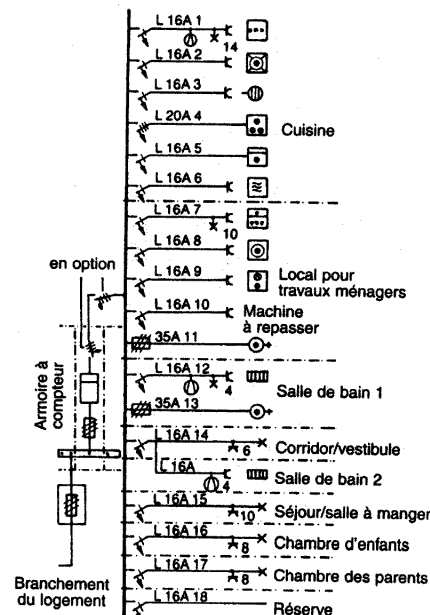
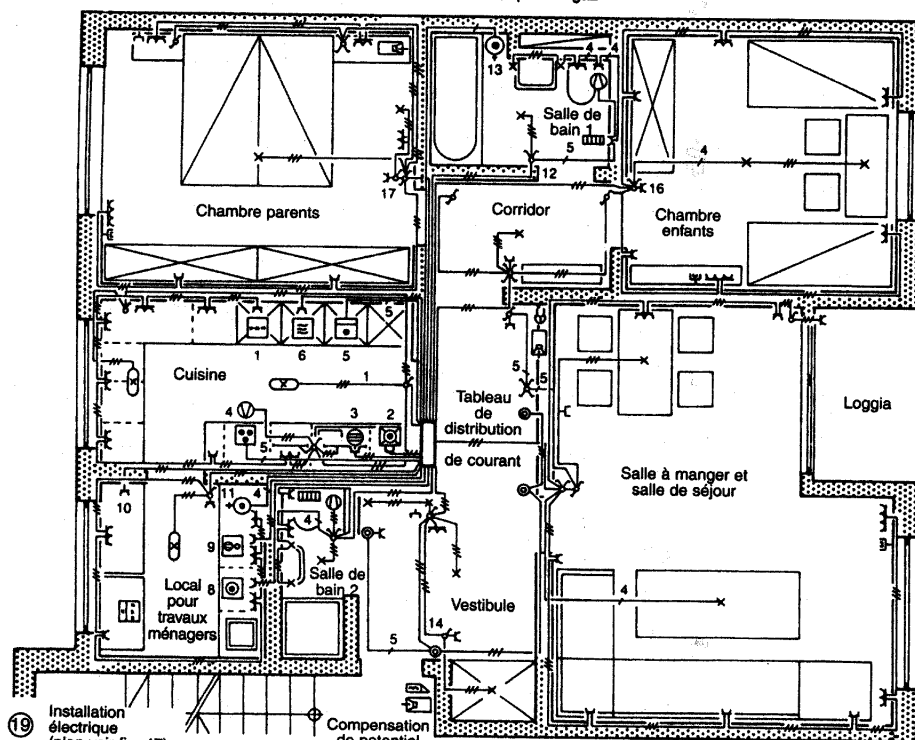
45 Puissance des appareils électriques

Surface d'habitation m ²	Nombre de circuits pour l'éclairage et les prises
Jusqu'à 50	2
de 50 à 75	3
de 75 à 100	4
de 100 à 125	5
au-dessus de 125	6

Surface d'habitation (m ²)	Nombre de circuits pour l'éclairage et les prises
Jusqu'à 50	3
de 50 à 75	4
de 75 à 100	6
de 100 à 125	7
au-dessus de 125	8

46 Nombre de circuits suivant les normes

46 Nombre de circuits majoré



NORMES DE BASE **TECHNIQUE DE LA SÉCURITÉ**

Normes
de base

Technique de signalisation d'effraction

- ① Contact par serrure
- ② Contact rupteur
- ③ Contact magnétique
- ④ Avertisseur de secousse
- ⑤ Interrupteur de contact à pendule
- ⑥ Interrupteur à tirette actionné par câble
- ⑦ Feuille métallique
- ⑧ Avertisseur d'irruption
- ⑨ Avertisseur à pression/ Tapis de passage
- ⑩ Avertisseur de bris de vitre
- ⑪ Avertisseur de vibration physique
- ⑫ Avertisseur passif infrarouge de mouvement
- ⑬ Barrage photoélectrique
- ⑭ Avertisseur photoélectrique
- ⑮ Avertisseur vidéo
- ⑯ Avertisseur de mouvement à micro-ondes par effet Doppler
- ⑰ Barrage micro-ondes
- ⑱ Avertisseur de modification de champ HF
- ⑲ Avertisseur de modification de champ BF
- ⑳ Avertisseur de changement de champ capacitif
- ㉑ Barrière HF
- ㉒ Avertisseur de perturbation à ultrasons par effet Doppler
- ㉓ Barrière à ultrasons
- ㉔ Contact par billet de banque
- ㉕ Avertisseur d'agression
- ㉖ Mécanisme électromécanique
- ㉗ Mécanismes à code
- ㉘ Mécanisme à minuterie
- ㉙ Appareil à commutation d'éclairage
- ㉚ Générateur de signaux acoustiques

- ③① Générateur de signaux optiques
- ③② Relais de mise en marche
- ③③ Système de commutation à distance
- ③④ Projecteur d'alarme

Technique de signalisation d'incendie

- ③⑤ Détecteur de température maximale
- ③⑥ Détecteur de différence de température
- ③⑦ Détecteur optique de fumée
- ③⑧ Détecteur de fumée à ionisation
- ③⑨ Détecteur IR de flammes
- ④① Détecteur UV de flammes
- ④② Détecteur à pression (déclenchement de sprinkler)
- ④③ Détecteur manuel
- ④④ Relais de mise en marche
- ④⑤ Boîte à clés pour pompiers

Centrales/Accessoires

- | | |
|-----|---|
| EA | ④⑤ Centrale d'effraction et agression |
| INC | ④⑥ Centrale d'incendie |
| CA | ④⑦ Centrale de contrôle d'accès |
| TS | ④⑧ Centrale de télé-surveillance |
| M | ④⑨ Centrale pour vol dans les magasins |
| IP | ⑤① Poste central d'inter-phones |
| OP | ⑤② Poste central pour ouverture des portes |
| | ⑤③ Réémetteur |
| | ⑤④ Mécanisme de transmission |
| | ⑤⑤ Convertisseur analogique-digital |
| | ⑤⑥ Appareil de redressement de courant de secteur |
| | ⑤⑦ Batterie d'accumulateur |
| | ⑤⑧ Portier automatique |
| | ⑤⑨ Pousoir de dispositif d'enregistrement |

- ⑤⑨ Contacteur à relais
- ⑥① Coupleur de lignes digital
- ⑥② Convertisseur analogique-digital avec couplage de lignes et direction du signal
- ⑥③ Tableau d'affichage
- ⑥④ Pupitre de commande
- ⑥⑤ Boîtier
- ⑥⑥ Boîtier surveillé
- ⑥⑦ Répartiteur surveillé

Technique de surveillance par télévision

- ⑥⑦ Caméra de télévision
- ⑥⑧ Caméra de télévision avec zoom
- ⑥⑨ Boîtier de protection de caméra de télévision
- ⑦① Boîtier de protection avec rotule
- ⑦② Caméra de télévision avec rotule
- ⑦③ Caméra de télévision avec avertisseur de mouvement
- ⑦④ Écran de contrôle
- ⑦⑤ Pupitre de commande pour choix d'image
- ⑦⑥ Écran de contrôle avec commutation d'images assujettis au signal vidéo

Technique de contrôle d'accès

- ⑦⑥ Lecteur de badges
- ⑦⑦ Lecteur individuel avec entrée de code
- ⑦⑧ Lecteur pour file d'accès
- ⑦⑨ Lecteur de badges avec entrée de code
- ⑧① Lecteur individuel avec entrée de code
- ⑧② Terminal de données avec pupitre de commande

- ⑧② Sas de passage
- ⑧③ Tourniquet
- ⑧④ Porte à tambour
- ⑧⑤ Porte à déblocage électrique
- ⑧⑥ Porte à ouverture électrique
- ⑧⑦ Lanterne
- ⑧⑧ Grille de sécurité
- ⑧⑨ Rosette de serrure de sécurité
- ⑨① Plaque longue de sécurité
- ⑨② Sécurité de fenêtre basculante-pivotante
- ⑨③ Panneton de serrure en forme de croix
- ⑨④ Serrure à loquet pivotant
- ⑨⑤ Serrure à loquet
- ⑨⑥ Crochet d'entre-bâillement
- ⑨⑦ Volet roulant de sécurité
- ⑨⑧ Volets à battants de sécurité
- ⑨⑨ Fermeture obligatoire par deux personnes
- ⑨⑩ Poignée de fenêtre verrouillable à clé
- ⑨⑪ Nappe de pêne de sécurité
- ⑨⑫ Serrure à verrou transversal. Serrure à verrou double
- ⑨⑬ Grille de cave de sécurité
- ⑨⑭ Serrure à cylindre
- ⑨⑮ Porte à lever de sécurité
- ⑨⑯ Clôture
- ⑨⑰ Clôture barbelée
- ⑨⑱ Clôture pleine, grillage
- ⑨⑲ Volet roulant avec système de verrouillage
- ⑨⑳ Volet roulant en fer
- ⑩① Grille roulante ou grille à ciseaux
- ⑩② Coffre-fort
- ⑩③ Verre feuilleté de sécurité

DESSINER

Sa dextérité graphique lui permet d'exposer clairement ses idées personnelles et les intentions de son client. Le dessin de construction est un moyen pour atteindre un but et non un but en soi comme pour un peintre.

Pour tracer à l'échelle un projet à main levée, les blocs à esquisses A4 avec papier quadrillé (carrés de 1/2 cm) sont bien adaptés. Pour des esquisses plus précises, il faut prendre du papier millimétrique avec des traits épais tous les centimètres, des traits moins épais tous les 1/2 centimètres et des traits fins tous les millimètres (fig. 1). Pour dessiner conformément aux normes et réaliser des esquisses suivant la trame mondiale de construction (fig. 2). Pour réaliser des esquisses avec des crayons tendres, on utilise du papier calque mince.

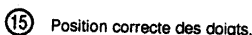
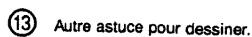
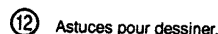
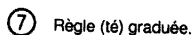
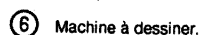
On peut aussi couper à partir d'un rouleau des feuilles dans les dimensions désirées. Les feuilles sont détachées avec un guide ou coupées avec le guide côté intérieur (fig. 3). Les dessins de construction avec crayon dur sur du papier à dessin clair, transparent, difficilement déchirable sont protégés par une bordure (fig. 4) et conservés dans un tiroir.

Fixer le papier à dessin sur une simple table à dessin (planche à dessin) en bois de tilleul ou de peuplier, avec des punaises à pointes régulières (fig. 5). Plier d'abord une marge (bande) de 2 cm de large à partir du bord de la feuille, ce qui constituera une marge pour le brochage. Lorsqu'on dessine, soulever un peu le té pour éviter les bavures ou l'effacement du dessin (pour cette même raison, dessiner du haut vers le bas).

Il est possible aussi de fixer le papier à dessin par des bandes de papier adhésif, à la place des punaises (fig. 6) (la planche à dessin peut être aussi dans ce cas en matière synthétique lisse).

Les "soi-disant" machines à dessiner, d'usage courant chez les ingénieurs, ont été peu à peu utilisées dans les bureaux d'architectes (fig. 6). En dehors de la règle en T ordinaire, il existe une règle spéciale qui permet de construire différents angles (procédé breveté). Elle est équipée de divisions octamétriques et centimétriques (fig. 7). Règle graduée pliante, règle graduée parallèle pour faire des hachures, règle pour diviser en segments (fig. 8).

Équerre à 45° avec divisions en millimètres et en grades (fig. 9). Accessoires "de fortune" pour dessiner des courbes (fig. 10). Pistolets à dessin (fig. 11).



L'HOMME, BASE DE TOUTE MESURE

L'homme crée les objets qui lui sont utiles. Les dimensions de ces objets sont donc conformes à l'échelle humaine. Ainsi, autrefois, les membres de l'homme servaient de base à toutes les unités de mesure. Aujourd'hui encore, nous concevons mieux les dimensions d'un objet en comparant sa hauteur à celle de l'homme, en mesurant sa longueur sur une coudée, en disant qu'elle dépasse de tant de doigts, ou d'une tête une longueur donnée. Ce sont là des idées innées et des dimensions que nous avons, pour ainsi dire, dans le sang.

Le **système métrique** a mis fin à tout cela, mais nous devons pourtant essayer de nous faire une représentation aussi exacte et aussi vivante que possible des unités de ce système.

C'est ce que font les maîtres d'œuvre lorsqu'ils mesurent les pièces d'une demeure, afin d'avoir une base pour les dimensions de leurs plans de construction. Quiconque étudie l'art de bâtir devrait commencer par se représenter, par intuition si possible, les dimensions des pièces et des objets qui s'y trouvent, et s'y exercer longuement : alors chaque trait, chaque indication de dimensions évoquera pour lui l'image du mobilier, de la pièce ou de la construction à réaliser.

Nous concevons exactement la grandeur d'une chose lorsque nous voyons à côté d'elle un **homme**, en image ou en réalité. Il faut remarquer que, même aujourd'hui, nos revues techniques représentent les bâtiments ou les intérieurs sans personnages. On se fait souvent, d'après le dessin, une idée tout à fait fautive de la grandeur de ces bâtiments, et l'on est tout étonné de les voir, une fois réalisés, généralement beaucoup plus petits. C'est là une raison du manque de proportion fréquent entre les divers éléments des constructions : on est parti d'échelles différentes, au hasard, au lieu de prendre pour point de départ une échelle correcte.

Pour qu'il en soit autrement, il faut que l'on précise à **celui qui fait le projet** l'échelle humaine, et comment se sont développées les dimensions qu'on a pris l'habitude de copier servilement.

Il devra connaître d'après les membres de l'homme normal, quel est l'espace utile occupé par l'homme dans ses différentes positions et en mouvement.

Il devra connaître les dimensions des **outils**, des vêtements, etc., dont l'homme se sert, afin de pouvoir déterminer par là les dimensions convenables des meubles.

Il devra savoir quel **place** est nécessaire à l'homme entre ses meubles, dans la cuisine, dans la salle à manger, dans les bibliothèques, etc., pour disposer convenablement les objets qui doivent être à portée de sa main, sans gaspiller l'espace. Il devra connaître l'emplacement des **meubles** qui permettent à l'homme d'accomplir commodément ses fonctions dans le ménage, dans les affaires, à l'usine, ou encore de se reposer.

Enfin, il devra savoir quelles sont les dimensions minimales des **espaces** où il circule quotidiennement, tels que : chemin de fer, tramway, camion, etc. Il possède de ces espaces types une représentation précise. C'est à partir d'eux qu'il déduit, souvent inconsciemment, les dimensions d'autres lieux.

Mais l'homme n'est pas seulement un corps qui a besoin d'espace, le **côté esthétique** n'est pas moins important. De la manière dont un espace a été mesuré, partagé, peint, éclairé, rendu accessible et orienté, dépendra la façon dont il sera ressenti.

Me fondant sur toutes ces considérations, j'avais commencé à rassembler les données pouvant servir d'enseignement et de documentation. L'ouvrage qu'on va lire est bâti sur ces données. Il part de l'homme et donne les bases permettant de déterminer les dimensions des constructions et de leurs différentes parties. De nombreux

problèmes fondamentaux y sont étudiés, développés, et pour la première fois, mis en rapport les uns avec les autres.

On a eu égard, le plus souvent, aux possibilités techniques actuelles.

La description est limitée au strict nécessaire et remplacée par l'image partout où cela a été possible.

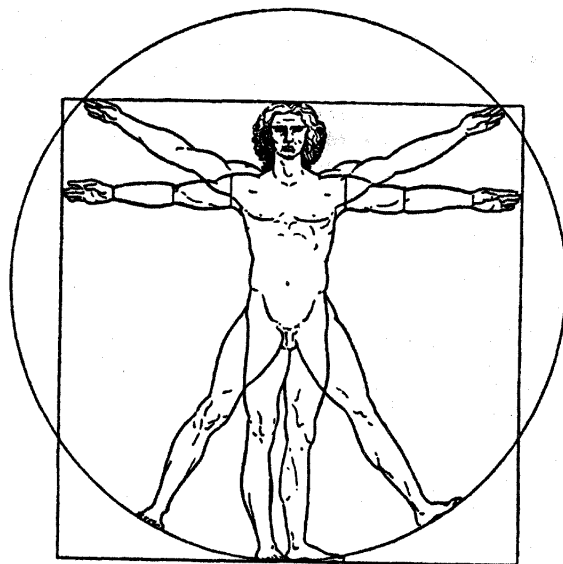
Ainsi le créateur de formes architecturales trouvera ici, réunies sous une forme rationnelle et frappante, les indications nécessaires pour les projets de construction qu'il devait jusqu'ici rechercher laborieusement dans d'innombrables ouvrages, ou retrouver en mesurant minutieusement les édifices construits par ses aînés.

J'ai en l'occurrence attaché du prix à ne donner que l'essentiel : les données et l'expérience fondamentales, et à ne présenter des constructions réalisées que dans la mesure où elles semblent nécessaires à titre d'exemple général.

Dans l'ensemble, en dehors de normes déterminées, chaque problème est différent et chaque architecte devrait l'étudier, le prendre et le façonner différemment. Ce n'est qu'ainsi qu'il est possible de réaliser des progrès constants dans l'esprit de l'époque actuelle.

Les ensembles exécutés, en revanche, amènent beaucoup trop facilement à copier ou constituer, pour le moins, des points d'immobilisme dont l'architecte travaillant sur des questions semblables peut généralement se libérer difficilement. Mais, si l'on ne met dans les mains de l'architecte créateur, comme nous en avons l'intention ici, que les éléments, il est obligé de tisser le ruban intellectuel qui réunira tous les impératifs de chaque problème en une unité également intellectuelle.

Enfin, ces éléments ne sont pas puisés au hasard dans n'importe quels périodiques mais extraits systématiquement de la littérature, spécialisée en vue de présenter les données nécessaires aux différents problèmes de construction, ils ont été vérifiés sur des réalisations connues. Lorsque cela est nécessaire, ils ont été déterminés expérimentalement et sur modèles, toujours dans le but d'éviter au praticien toutes ces recherches de base. De la sorte, celui-ci pourra se consacrer avec suffisamment de temps et à loisir au côté architectural si important de son problème.



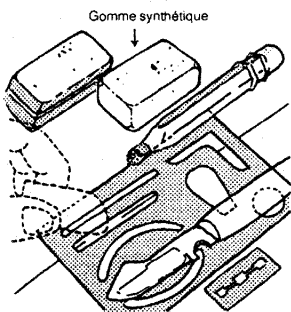
① Léonard de Vinci : canons de la proportion.

NORMES DE BASE

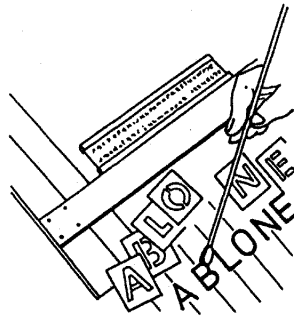
DESSINER

Les représentations graphiques rendent compréhensibles les intentions du projeteur, elles sont plus persuasives que des mots. La représentation graphique doit être construite de telle façon qu'elle corresponde à la réalité future. Des dessins isométriques peuvent remplacer des perspectives vues d'en haut quand elles sont dessinées à une échelle $\leq 1/500$ (fig. 13). Des quadrillages en perspective conviennent aussi pour des représentations graphiques d'intérieur si les positions angulaires sont courantes (fig. 13). Il existe des astuces pour dessiner : on peut dessiner ainsi des figures rectangulaires de façon rapide et exacte en utilisant seulement une règle en T sans équerre (p.22). Une bonne tenue de la règle et une pratique suffisante sont nécessaires. Le partage d'une ligne en intervalles déterminés est facilité par l'utilisation appropriée en oblique d'une échelle centimétrique normale (p.22). Différents accessoires peuvent aider le dessinateur : stylomines appropriés adaptés à des mines à dessin de 2 mm de $\varnothing$ de toutes duretés allant de 6B jusqu'à 9H (p.20), effaceur en fibre de verre, grattoir et aussi lame de rasoir pour effacer l'encre de Chine, gommes ne tachant pas pour effacer les traits à la mine de plomb. Des grilles pour gomme à effacer sont utilisées dans le cas de dessins avec beaucoup de lignes (fig. 1). On utilise les gabarits avec plumes à tube capillaire calibré, les stylos Graphos, Isograph, Rapidograph, etc. ou des pinceaux à bout plat pour tamponner les caractères dans les réservations des pochoirs (fig. 2) (bon pour ceux qui écrivent mal). On utilise des grilles normalisées pour caractères italiques ou verticaux (fig. 2 et 3).

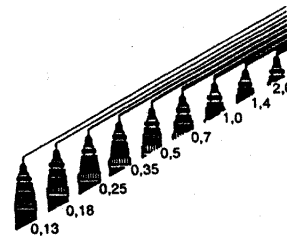
Normes de base



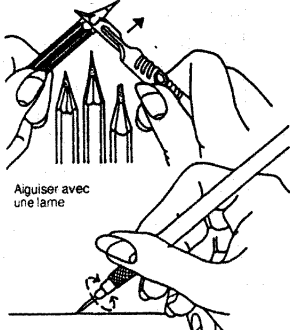
① Gomme à effacer, grille pour gomme à effacer, grattoir, etc.



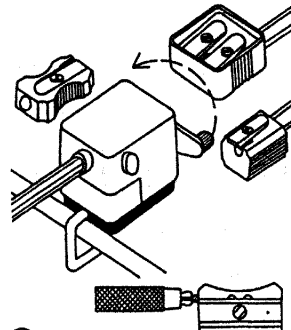
② Grilles et pochoirs pour caractères.



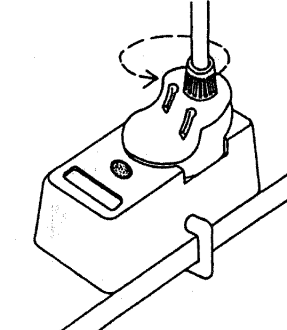
③ Stylo à pointe.



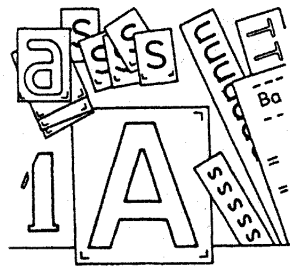
④ Affiner la mine en la tournant.



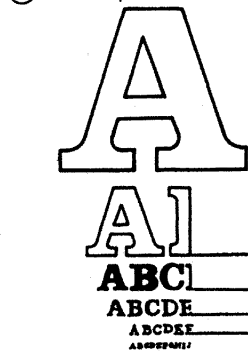
⑤ Taille-crayon.



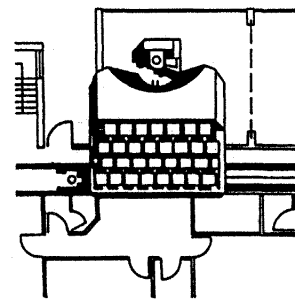
⑥ Taille-crayon automatique.



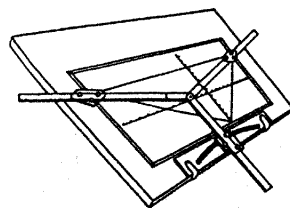
⑦ Lettres autocollantes.



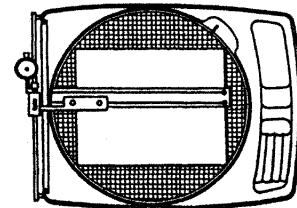
⑧ Les dimensions des caractères sont mesurées en points.



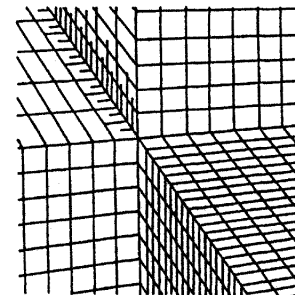
⑨ Machine pour écrire les légendes des dessins.



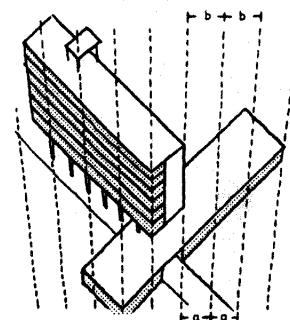
⑩ Appareil à trois bras pour dessiner en perspective.



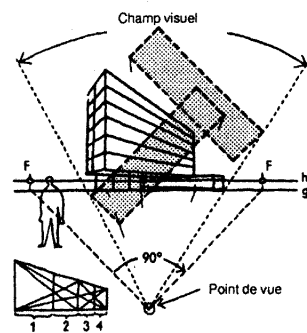
⑪ Planche à dessin ronde pour dessiner en perspective.



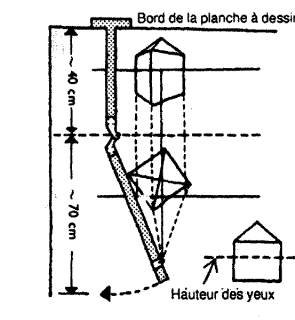
⑫ Gabarit à placer sous le calque pour dessiner en perspective.



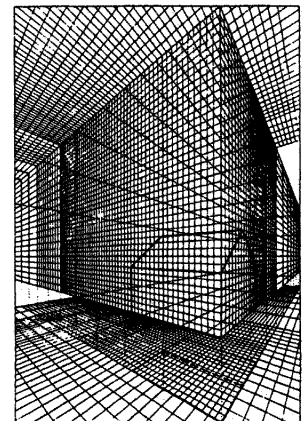
⑬ Dessin isométrique.



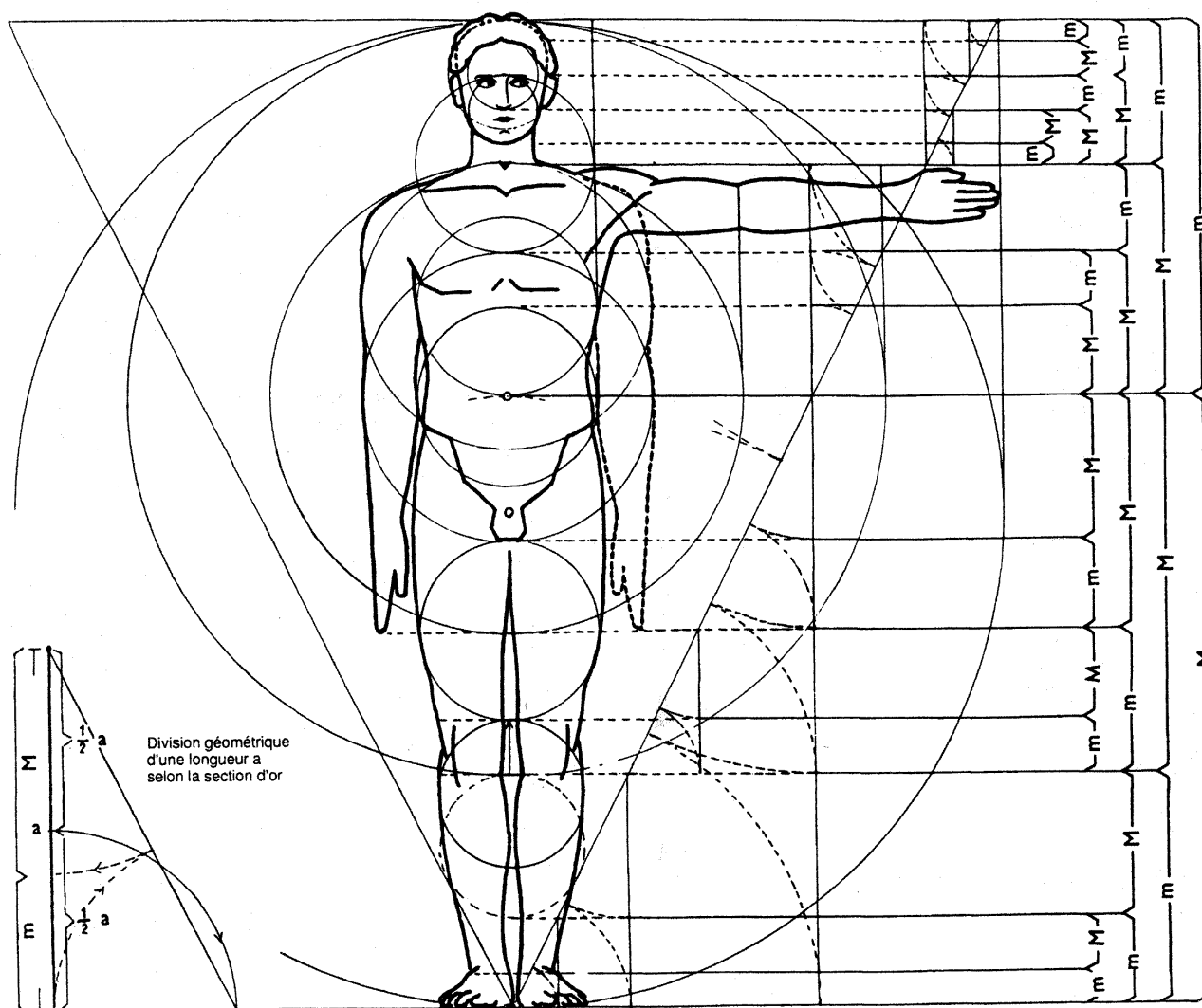
⑭ Méthode pour dessiner en perspective.



⑮ Appareil à dessiner en perspective.



⑯ Quadrillage pour dessins en perspective.



Mesures
de base
et proportio

Proportions de l'homme

sur la base des calculs de A. Zeising

Le canon le plus anciennement connu des proportions de l'homme a été trouvé dans un tombeau des pyramides près de Memphis (env. 3000 ans avant J.-C.). Depuis cette époque au moins, savants et artistes s'efforcent de rechercher les proportions du corps humain. Nous connaissons le canon de l'empire des pharaons, celui de l'époque de Ptolémée, des Grecs et des Romains, le canon de Polyclète qui fut considéré comme norme pendant longtemps, les indications d'Alberti, de Léonard de Vinci, de Michel-Ange et l'œuvre universellement connue de Dürer. Les auteurs de tous ces travaux mesurent le corps humain en se servant des longueurs de la tête, du visage ou du pied, prises comme unités. Ces longueurs furent ensuite subdivisées et ramenées les unes aux autres, si bien qu'elles purent servir d'unité même dans la vie quotidienne : ainsi le pied et la coudée ont été employés comme unités de mesure jusqu'à notre époque.

Les directives de Dürer furent généralement adoptées. Il partit de la hauteur de l'homme et établit les subdivisions à l'aide des fractions suivantes :

$1/2 h$ = tout le haut du corps depuis la naissance des jambes.

$1/4 h$ = longueur des jambes depuis la cheville jusqu'au genou, longueur du corps depuis le menton jusqu'au nombril.

$1/6 h$ = longueur des pieds.

$1/8 h$ = longueur de la tête depuis le sommet jusqu'à la pointe du menton, distance entre pectoraux.

$1/10 h$ = hauteur et largeur (y compris les oreilles) du visage, longueur des mains jusqu'au poignet.

$1/12 h$ = largeur du visage à la hauteur de la base du nez, largeur des jambes (au-dessus de la cheville), etc.

Les subdivisions vont jusqu'à $1/40 h$.

Au cours du siècle dernier, c'est surtout A. Zeising qui, par ses recherches sur les proportions de l'homme fondées sur la section d'or, par ses mesures d'une grande précision et par ses comparaisons, a contribué le plus à éclaircir la question. Son œuvre n'eut pas malheureusement tout le retentissement qu'elle méritait ; ce n'est qu'au début de ce siècle que le technicien le plus compétent dans ce domaine, E. Moessel, démontra son importance et consacra définitivement par son système, les travaux de Zeising.

Le Corbusier utilisa à partir de 1945, pour tous ses projets, les proportions fondées sur la section d'or, sous la dénomination « Le Modulor ». Ses dimensions sont : hauteur de l'homme = 1,829 m ; hauteur du nombril = 1,130 m, etc. (p. 56).

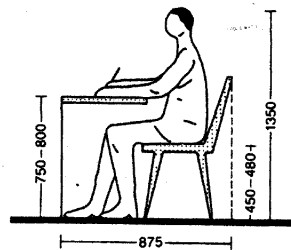
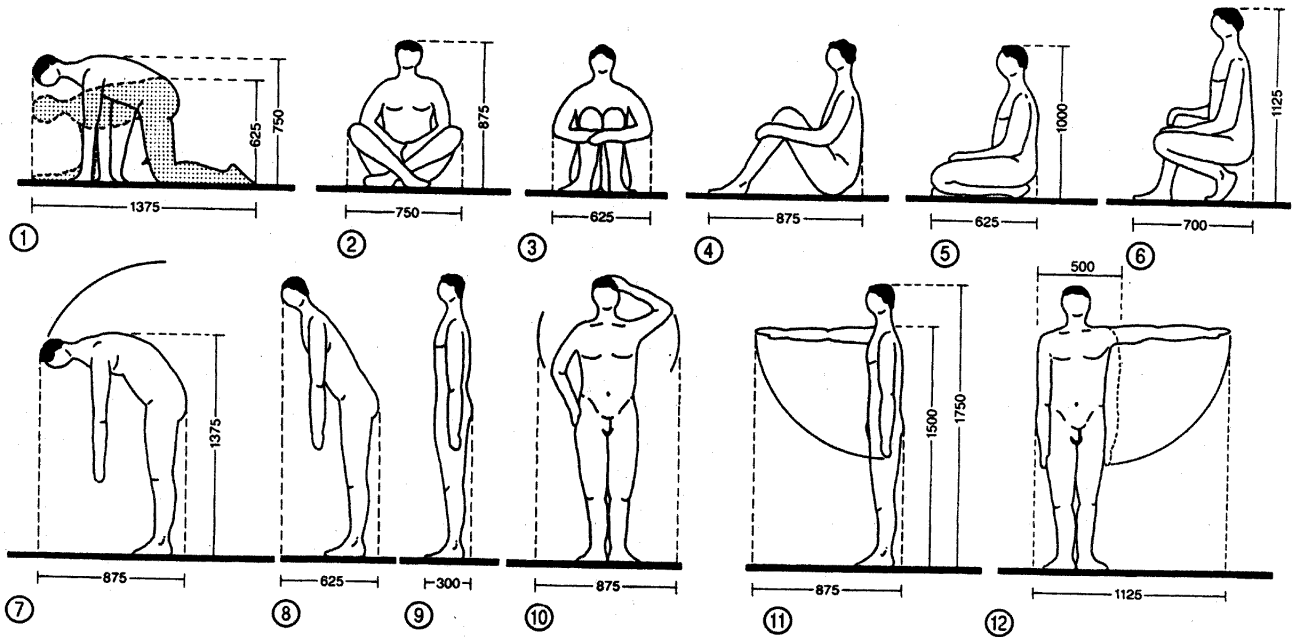
DIMENSIONS DU CORPS

L'HOMME

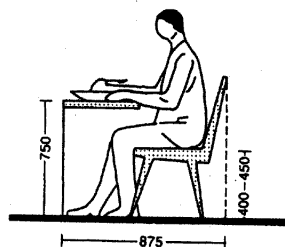
DIMENSIONS ET PLACE NÉCESSAIRE

selon les mesures normalisées et les efforts fournis

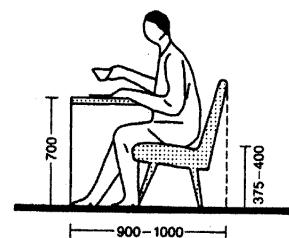
mesures
de base
normales



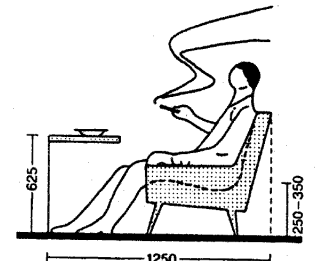
⑬ Dimensions à la table de travail.



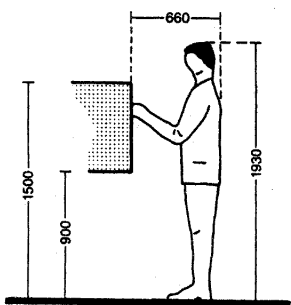
⑭ Dimensions sur une chaise normale et à table.



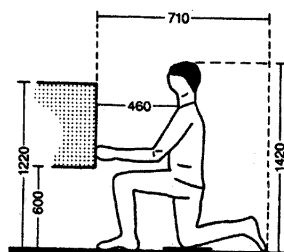
⑮ Dimensions sur un siège surbaissé devant une table à thé.



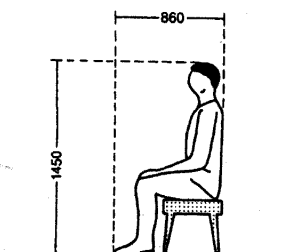
⑯ Dimensions sur un fauteuil rembourré.



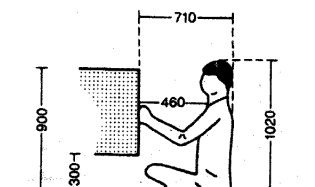
⑰ Position de travail debout.



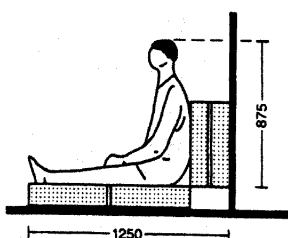
⑱ Position de travail à genoux.



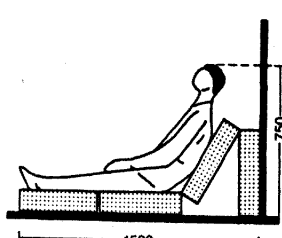
⑲ Position de travail assise.



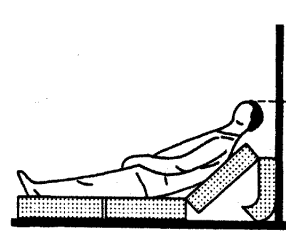
⑳ Position de travail accroupie.



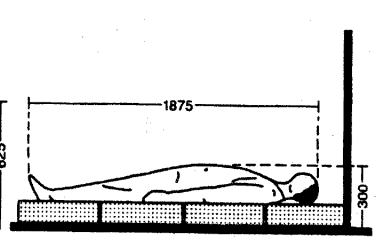
㉑



㉒



㉓

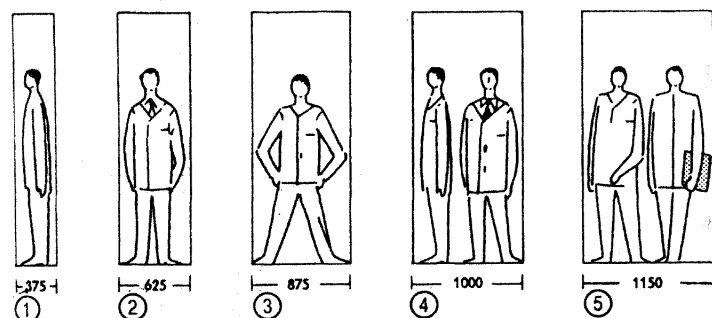


㉔

L'HOMME

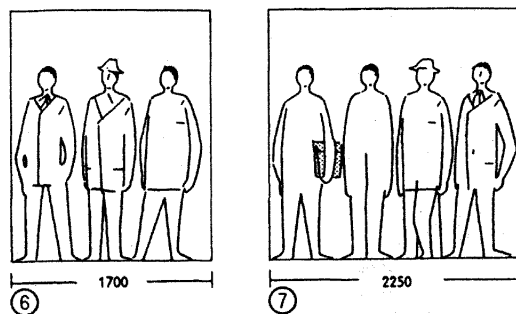
PLACE NÉCESSAIRE ENTRE LES MURS

pour les hommes en mouvement, marge de 10% en plus pour les largeurs



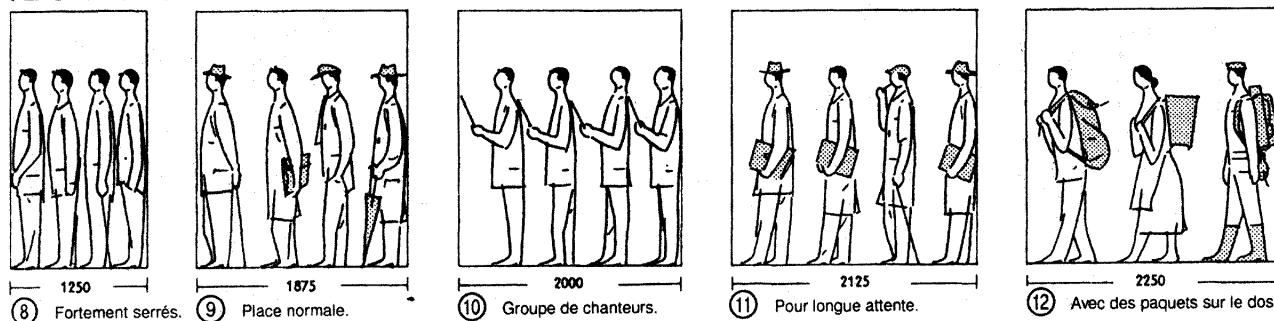
DIMENSIONS ET PLACE

selon les mesures normalisées et les efforts fournis

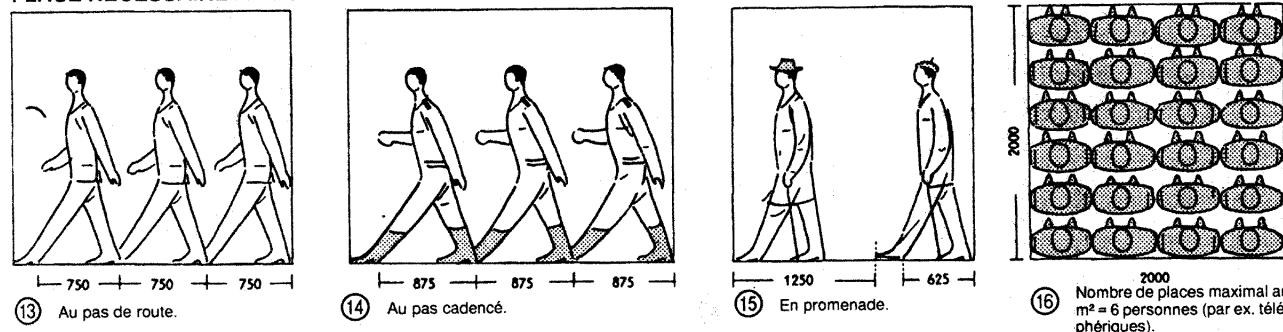


Mesures de base et proportions

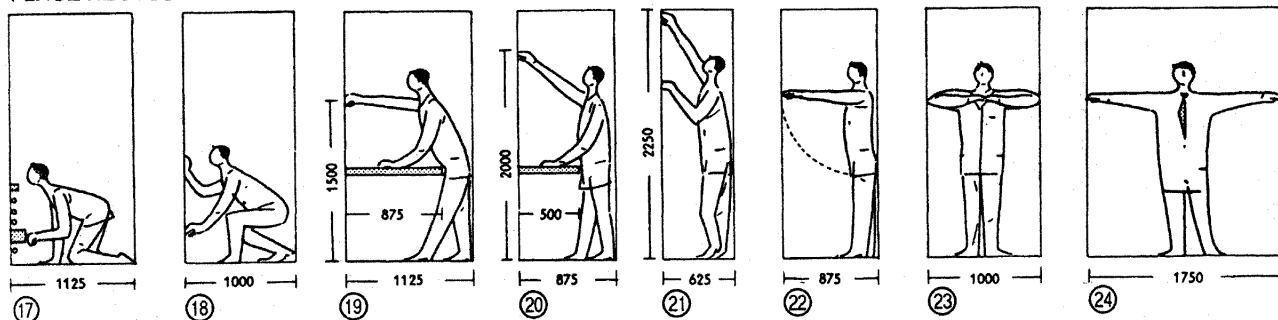
PLACE NÉCESSAIRE À DES GROUPES



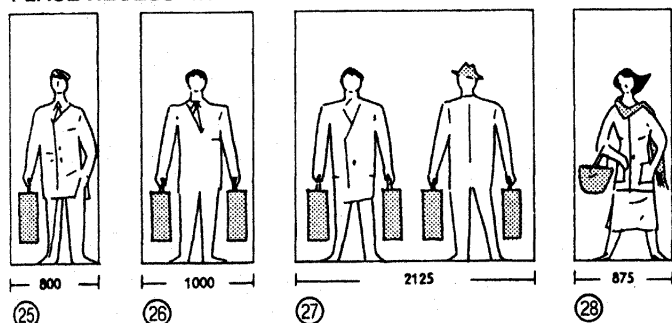
PLACE NÉCESSAIRE À DES HOMMES EN MARCHÉ



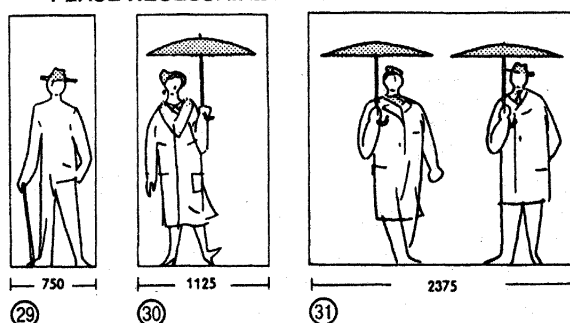
PLACE NÉCESSAIRE POUR DIFFÉRENTES POSITIONS DU CORPS



PLACE NÉCESSAIRE AVEC DES PAQUETS

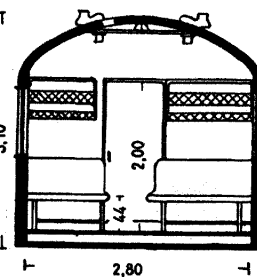
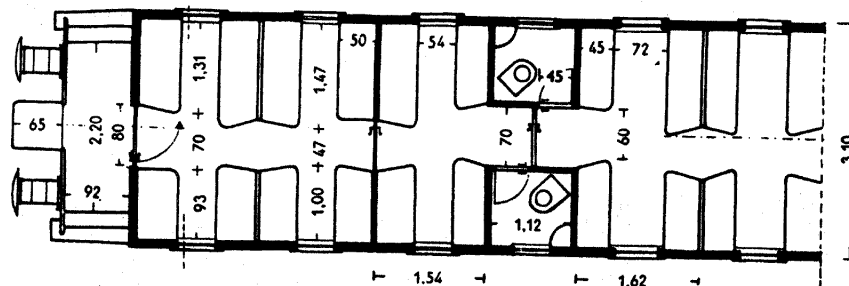


PLACE NÉCESSAIRE AVEC CANNE OU PARAPLUIE

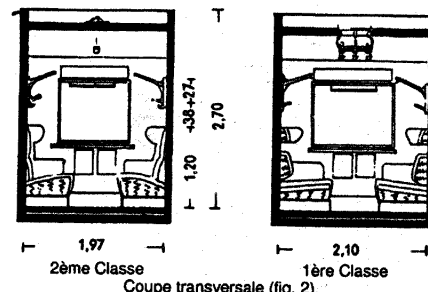
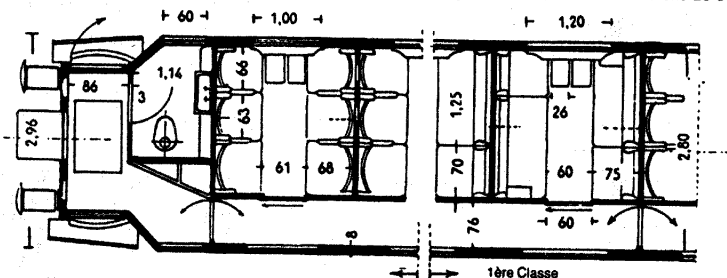


Mesures de base et proportions

Wagons anciens et nouveaux comme exemple d'espace minimal nécessaire pour le transport des personnes.

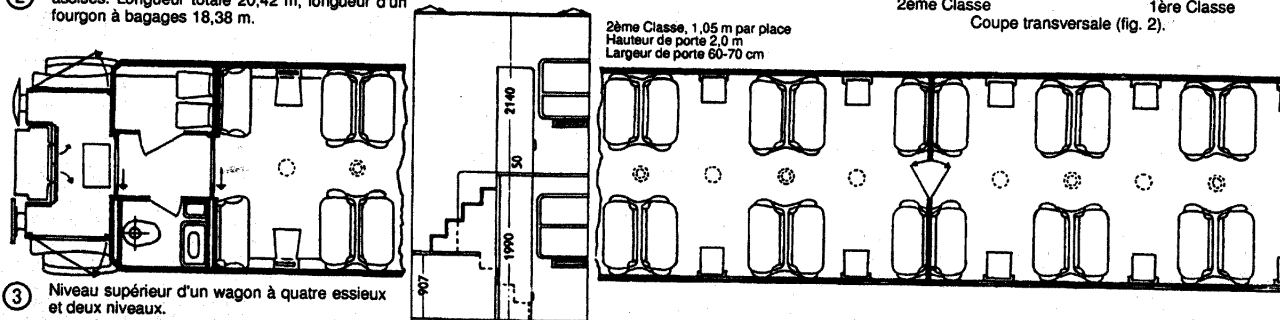


① Wagon de voyageurs, plan d'ensemble. 68 places assises, 0,45 m par place. Longueur totale 19,66 m, longueur du compartiment 12,75 m, longueur d'un fourgon à bagages 12,62 m, hauteur de marche 28-30 cm.

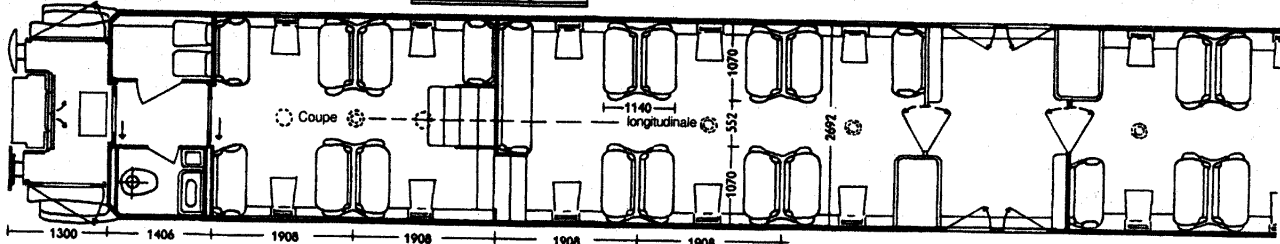


2ème Classe 1ère Classe
Coupe transversale (fig. 2).

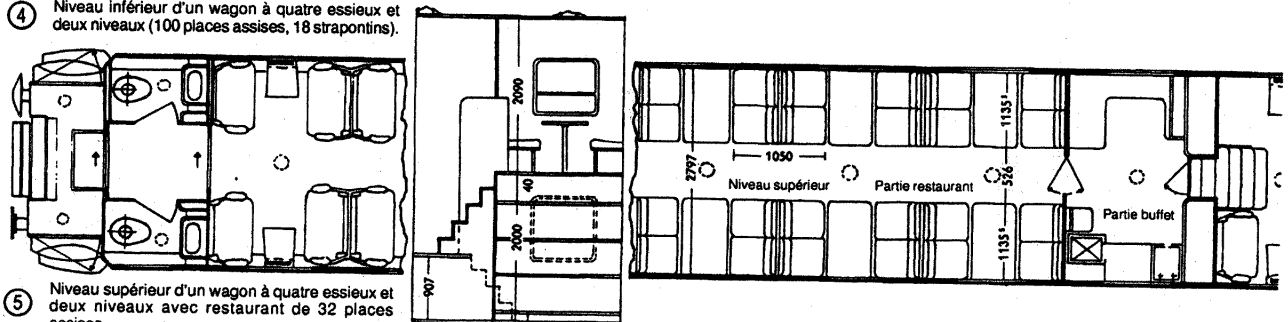
② Wagon de train express, plan d'ensemble. 48 places assises. Longueur totale 20,42 m, longueur d'un fourgon à bagages 18,38 m.



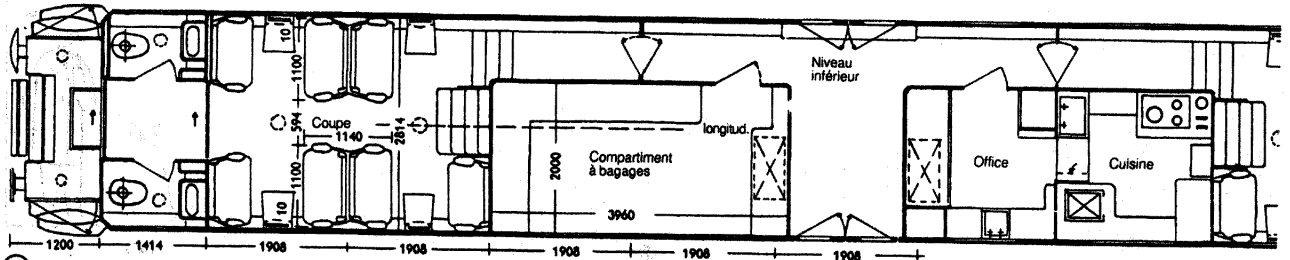
③ Niveau supérieur d'un wagon à quatre essieux et deux niveaux.



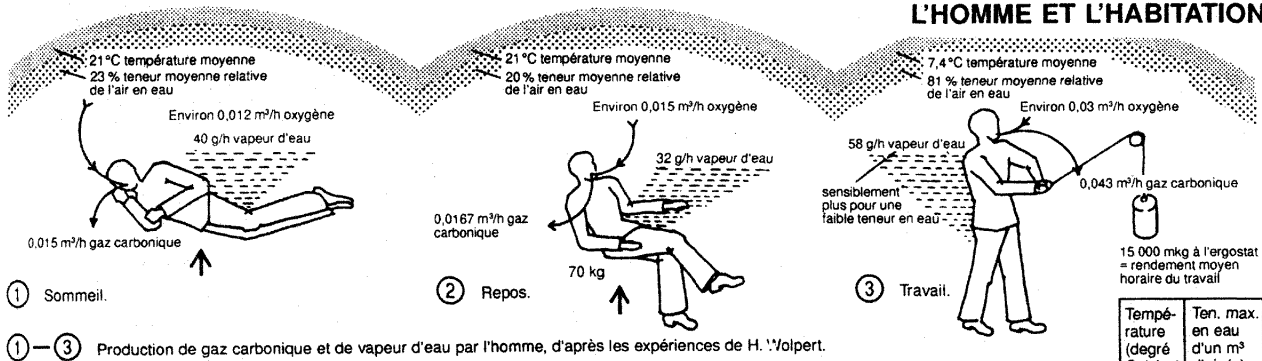
④ Niveau inférieur d'un wagon à quatre essieux et deux niveaux (100 places assises, 18 strapontins).



⑤ Niveau supérieur d'un wagon à quatre essieux et deux niveaux avec restaurant de 32 places assises.



⑥ Niveau inférieur d'un wagon à quatre essieux et deux niveaux avec compartiment restaurant et compartiment à bagages. 28 places assises, 2ème Classe.



L'habitation doit protéger l'homme contre les intempéries et lui procurer une ambiance dont dépendent non seulement son bien-être, mais aussi le rendement de son activité.

Ce qui exige l'absence de courants d'air, une atmosphère riche en oxygène, une bonne ventilation, une chaleur agréable, une humidité convenable de l'air et un éclairage adéquat.

Les facteurs les plus importants sont : la situation de l'habitation dans le paysage environnant, la disposition des pièces dans la maison et le type exact de construction.

Une maison bien isolée du froid par la nature de sa construction, avec des fenêtres suffisamment grandes, placées aux endroits convenables dans les pièces, permettant un ameublement pratique, une maison bien chauffée, bien aérée (sans courant d'air), voilà les premières conditions d'un bien-être durable.

Aération

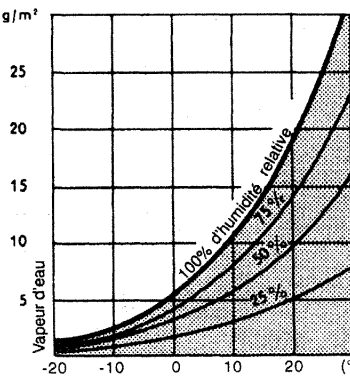
L'homme consomme de l'oxygène et rejette du gaz carbonique et de la vapeur d'eau. Les proportions diffèrent selon le poids, la nourriture, l'activité et l'ambiance où se trouve l'individu (fig. 1 à 3). On compte en moyenne une production de 0,020 m³/heure de gaz carbonique et de 40 g/h de vapeur d'eau par personne (fig. 1 à 3).

Bien que la teneur en gaz carbonique de 1 à 3‰ ne soit perceptible que lorsque l'on respire profondément, l'air d'une chambre d'habitation ne doit contenir au maximum que 1‰ de ce gaz. Cela nécessite, dans les conditions normales, un volume d'air de 32 m³ pour un adulte et de 15 m³ pour un enfant. Mais comme, même les fenêtres fermées, la circulation normale de l'air dans les bâtiments isolés est jusqu'à deux fois plus importante, les volumes d'air suivants sont suffisants : 16 à 24 m³ pour les adultes (selon le genre de construction), 8 à 12 m³ pour les enfants ; ou encore, la hauteur de la pièce étant $\geq 2,5$ m, la surface de la pièce sera de 6,4 à 9,6 m² par adulte et de 3,2 à 4,8 m² par enfant. Si la circulation d'air est encore plus importante (fenêtres ouvertes, ventilation par conduits d'air), le volume peut être réduit à 7,5 m³ par personne dans les chambres, à 10 m³ par lit dans les chambres à coucher. Lorsque l'air est vicié par des lampes brûlant à l'air libre ou par des émanations malodorantes, dans les hôpitaux ou dans les usines par exemple, ou lorsque l'espace est clos (comme dans une salle de théâtre) (p. 131-134), la ventilation artificielle doit suppléer à l'insuffisance d'oxygène et remédier à la surabondance de gaz carbonique.

Chaleur

La température la plus agréable est comprise entre 18 et 20°C pour l'homme au repos, entre 15 et 18°C pour l'homme au travail, selon son activité. L'homme peut être comparé à un poêle qui, chauffé par l'alimentation, produit environ 1,5 kcal/h/kg de son propre poids. Un adulte pesant 70 kg (fig. 1 à 3) produit ainsi toutes les heures 105 kcal, soit 2 520 kcal en une journée, ce qui serait suffisant pour chauffer 25 litres d'eau. La production de la chaleur varie selon la position (fig. 1 à 3). Elle croît lorsque la température ambiante baisse et aussi lorsque l'homme est en mouvement.

En chauffant la pièce, on doit commencer par chauffer les côtés les plus froids. Lorsque la température dépasse 70-80°C, il se produit une décomposition dont les produits irritent les muqueuses, la bouche et le larynx, et qui provoque la sensation d'air trop sec. C'est pourquoi le chauffage par la vapeur et les poêles en fonte avec leurs surfaces fortement chauffées sont contre-indiqués pour les maisons d'habitation.



Hygrométrie

L'air d'une pièce est agréable quand la teneur relative en humidité est de 50 à 60 %, elle ne doit pas descendre en dessous de 40 % ni dépasser 70 %. La trop grande humidité de l'air favorise les germes de maladies, moisissures, pourriture, suintements (fig. 5).

La production de vapeur d'eau varie chez l'homme suivant les conditions (fig. 1 à 3). Elle crée une déperdition importante de chaleur chez l'homme et augmente avec l'élévation de la température de la pièce, surtout lorsque celle-ci dépasse 37°C (température du sang).

	Supportable pendant plus. heures (%)	Supportable pendant 1/2 h à 1 h (%)	Danger immédiat (%)
Vapeurs d'iode	0,0005	0,003	
Vapeurs de chlore	0,001	0,004	0,05
Vapeur de brome	0,001	0,004	0,05
Acide chlorhydrique	0,01	0,05	1,5
Acide sulfureux		0,05	0,5
Acide sulfurique		0,2	0,6
Ammoniaque	0,1	0,3	3,5
Oxyde de carbone	0,2	0,5	2,0
Sulfure de carbone		1,5*	10,0*
Acide carbonique	10	80	300

* mg par litre, aillères cm³ par litre

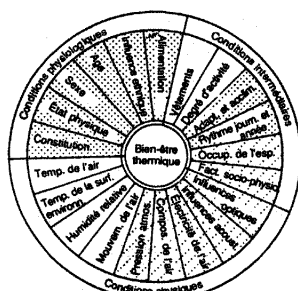
④ Accumulation nuisible des gaz d'usine les plus importants, d'après Lehmann.

		La chaleur dépensée se répartit comme suit :
Nourrisson	env. 15	env. 1,9 % travail (marche)
Enfant de 2 ans 1/2	env. 40	env. 1,5 % chauffage des aliments
Adulte au repos	env. 96	env. 20,7 % évaporation de l'eau
Adulte travail moyen	env. 118	
Adulte travail dur	env. 140	env. 1,3 % respiration
Adulte âgé	env. 90	env. 30,8 % conductibilité
		env. 43,7 % rayonnement
		env. 75,8 % se rapportent ainsi au chauffage de l'air ambiant

⑤ Dépense de chaleur chez l'homme, en kilocalories par heure, d'après Rubener.

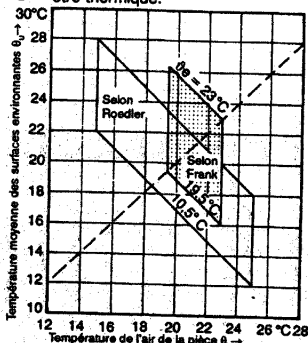
Température (degré Celsius)	Ten. max. en eau d'un m³ d'air (g)
50	82,63
49	78,86
48	75,22
47	71,73
46	68,36
45	65,14
44	62,05
43	59,09
42	56,25
41	53,52
40	50,91
39	48,40
38	46,00
37	43,71
36	41,51
35	39,41
34	37,40
33	35,48
32	33,64
31	31,89
30	30,21
29	28,62
28	27,09
27	25,64
26	24,24
25	22,93
24	21,68
23	20,48
22	19,33
21	18,25
20	17,22
19	16,25
18	15,31
17	14,43
16	13,59
15	12,82
14	12,03
13	11,32
12	10,64
11	10,01
10	9,39
9	8,82
8	8,28
7	7,76
6	7,28
5	6,82
4	6,39
3	5,98
2	5,60
1	5,23
0	4,89
-1	4,55
-2	4,22
-3	3,92
-4	3,64
-5	3,37
-6	3,13
-7	2,90
-8	2,69
-9	2,49
-10	2,31
-11	2,14
-12	1,98
-13	1,83
-14	1,70
-15	1,58
-16	1,46
-17	1,35
-18	1,25
-19	1,15
-20	1,05
-21	0,95
-22	0,86
-23	0,78
-24	0,71
-25	0,64

Teneur max. en eau d'un m³ d'air (en g).

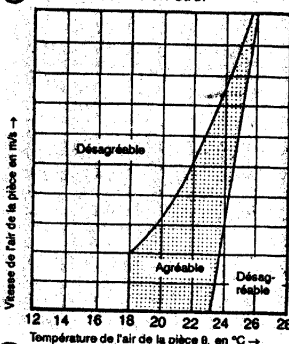


Influences primaires et dominantes
Facteurs supplémentaires
Facteurs secondaires et supposés

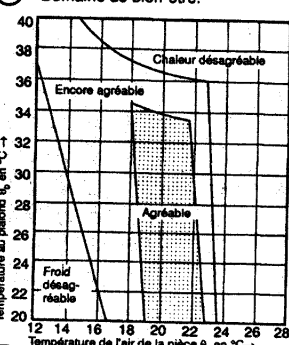
① Les facteurs dont dépend le bien-être thermique.



③ Domaine de bien-être.



⑤ Domaine de bien-être.



⑦ Domaine de bien-être.

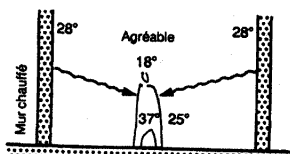
Teneur en eau de l'air en g/kg	Qualité de l'air respiré	Sensation à la respiration
0 à 5	Très bon	Léger, frais
5 à 8	Bon	Normal
8 à 10	Satisfaisant	Encore supportable
10 à 20	De plus en plus mauvais	Pesant, lourd
20 à 25	Déjà dangereux	Chaud et humide
Supérieur à 25	Inapte	Insupportable
41	Teneur en eau de l'air respiré à 37°C (100 %)	
Supérieur à 41	Eau condensée dans les alvéoles pulmonaires	

D'après les formules recommandées par le Comité international des Poids et Mesures, la valeur numérique de la densité de l'air humide est donnée par l'équation

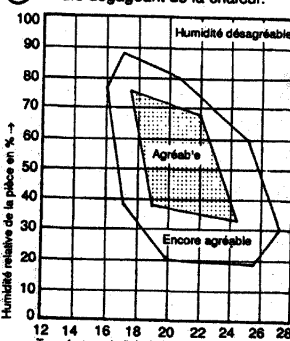
$$\rho = [3,4853 + 0,0144 (x_{co_2} - 0,04)] \times 10^3 \frac{p}{T \times (1 - 0,378 x)}$$

Cette équation peut aussi se mettre sous la forme $\rho = (\rho_a + \phi_A)(1 + 0,041 (x_{co_2} - 0,04))$

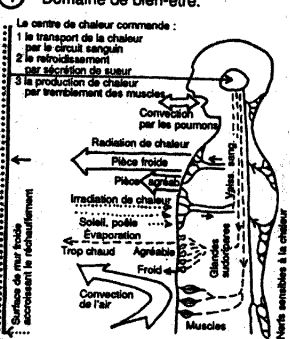
⑨ Taux d'humidité de l'air pour l'air respiré.



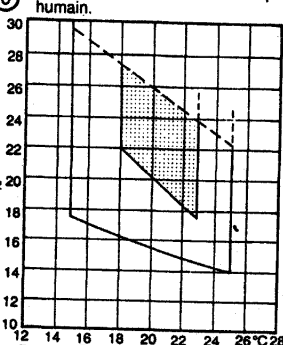
② Murs dégagant de la chaleur.



④ Domaine de bien-être.



⑥ Le centre de chaleur du corps humain.



⑧ Domaine de bien-être.

Commentaires sur l'ambiance climatique dans un espace clos

De même qu'il règne un climat à l'extérieur, il existe un climat à l'intérieur des locaux avec des valeurs mesurables concernant la pression atmosphérique, la température de l'air, la vitesse aérodynamique de l'air ainsi que « l'ensoleillement interne », c'est-à-dire la température de rayonnement. Il en résulte un climat intérieur agréable lorsqu'il existe une harmonie entre ces facteurs, ce qui profite à la capacité d'effort et à la santé de l'homme.

Le bien-être thermique s'installe quand une économie régulière de la chaleur corporelle trouve son équilibre, c'est-à-dire quand le corps arrive à régulariser la température avec un minimum d'efforts physiques (le bien-être s'installe). On se sent bien lorsque la diminution de chaleur du corps concorde effectivement avec la déperdition de chaleur de son environnement. Le flux thermique se produit de la surface chaude vers la surface froide.

Mesures de régulation de température prises par le corps

Production de chaleur : irrigation sanguine de la peau, accélération de la circulation sanguine, dilatation des vaisseaux sanguins, tremblements musculaires.

Diminution de chaleur : sécrétion de sueur.

Flux thermique entre le corps et son environnement

Flux thermique interne : du centre du corps vers la peau selon la circulation sanguine.

Flux thermique externe : transmission thermique par les pieds, convection thermique (vitesse de l'air, air de la pièce et différence de température entre les surfaces couvertes et découvertes du corps), flux de chaleur (différence de température entre la surface du corps et la surface des parties environnantes), évaporation et respiration (surface du corps, différence de pression de vapeur entre la peau et son environnement externe).

Notions sur les échanges de chaleur

Conduction thermique : transmission de chaleur par contact direct.

La conductibilité thermique du cuivre par exemple est élevée, celle de l'air est faible (matériaux d'isolation poreux). Convection = Transport de chaleur. L'air se réchauffe au contact avec un corps chaud (par exemple radiateur), monte, se refroidit au niveau du plafond et redescend. L'air circule et entraîne des poussières et des particules en suspension. Plus le vecteur de la chaleur (par exemple l'eau dans un radiateur) circule vite, plus rapide est l'écoulement de la circulation. Rayonnement de chaleur : les surfaces des corps chauds émettent un rayonnement qui dépend de la température de la surface. Il est proportionnel à la puissance 4 de la température absolue de la surface, c'est-à-dire qu'il est 16 fois plus grand quand la température double. La longueur d'onde du rayonnement change aussi avec la température. Elle est d'autant plus courte que la température de la surface rayonnante est plus grande. À partir de 500°C, la chaleur devient visible en tant que lumière. Le rayonnement en dessous de la limite du visible s'appelle rayonnement thermique infrarouge. Il rayonne dans toutes les directions, traverse l'air sans le chauffer mais sera absorbé par les corps compacts, ou réfléchi. L'absorption du rayonnement chauffe ces corps compacts (y compris le corps humain). Cette absorption de la chaleur par le corps est pour des raisons physiologiques la plus agréable pour l'homme et aussi la plus saine (poêle de faïence). Climat agréable : février/mars, 2200 m d'altitude, -5°C, air sans poussière et sec, ciel bleu foncé, soleil brillant sur la neige. Climat désagréable à haute température de radiation : plein été (zones tropicales), ciel couvert, température de l'air supérieure à 30°C, grande ville avec air contenant des poussières, forte humidité et chaleur étouffante.

Température basse de rayonnement. Recommandations pour l'aménagement de l'ambiance climatique dans un espace clos.

Température de l'air et des surfaces environnantes.

Des températures de 20 à 24°C sont agréables en été et de 21°C (± 1°C) en hiver.

La température des surfaces environnantes ne devrait pas s'écarter de plus de 2 à 3°C de la température de l'air. Une modification de la température de l'air peut, dans une certaine mesure, être équilibrée par une modification des températures de surface (diminution de la température de l'air - augmentation de la température des surfaces).

Diagramme ! Une trop grande différence de température entraîne une circulation d'air trop importante. Il existe des surfaces critiques (limites) pour toutes les fenêtres.

Il faut éviter les circulations importantes de chaleur au niveau du sol sur les pieds (température au sol supérieure à 17°C). La sensation d'avoir chaud ou froid aux pieds est propre aux humains et n'est pas une qualité du sol. Un pied nu ressent la chaleur et le froid uniquement en fonction du revêtement du sol et de son épaisseur, un pied couvert les ressent en fonction du revêtement et de la température au sol.

La température de surface du plafond dépend de la hauteur de la pièce. La température ressentie par l'homme résulte approximativement de la moyenne entre la température de l'air de la pièce et celle des surfaces environnantes.

Air et circulation d'air. La circulation d'air sera ressentie comme un courant d'air qui provoque dans ce cas un refroidissement local du corps.

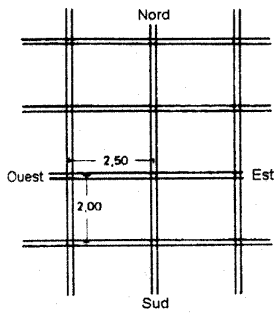
Température de l'air et humidité relative de l'air. Une humidité relative de l'air de 40 à 50 % est agréable. Des particules de poussière commencent à voler pour les faibles humidités (inférieures à 30 %).

Air frais et changement d'air. Une ventilation contrôlée est optimale. Elle est moins bonne quand elle est fortuite et (ou) permanente. La teneur en CO₂ de l'air doit être remplacée par de l'oxygène. Il ne faut pas dépasser une teneur volumique en CO₂ de 0,10 % . Pour cela il faut renouveler l'air 2 à 3 fois par heure dans les pièces d'habitation et les chambres. Le besoin en air frais de l'homme s'élève à environ 32 m³ / h.

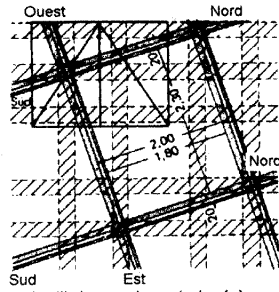
Renouvellement d'air dans les pièces d'habit. : 0,8 fois le volume par pers. par heure.

Teneur en eau absolue	Humidité relative de l'air	Température	Description
2 g/kg	50 %	0°C	Beau jour d'hiver
5 g/kg	100 %	4°C	Climat pr soins des poumons
5 g/kg	40 %	18°C	Bel automne tardif
8 g/kg	50 %	21°C	Très bon climat pr les pièces
10 g/kg	70 %	20°C	Bon climat pour les pièces
28 g/kg	100 %	30°C	Climat des pièces trop humide
			Forêt tropicale pluvieuse

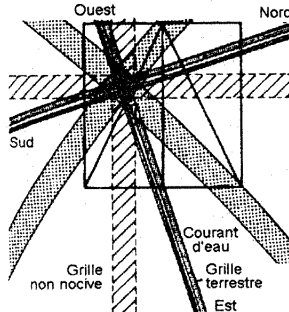
⑩ Quelques valeurs d'humidité relative pour comparaison.



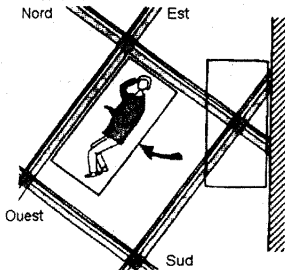
① Grille magnétique terrestre avec points de croisement pathogènes



② Le lit de gauche est placé à un noeud de la grille. Celui de droite est recoupé par une bordure de cette grille. La grille représentée en hachures ne semble pas avoir d'influence nocive.

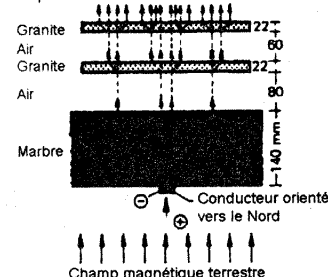


③ Le lit de gauche est particulièrement dangereux parce que le noeud de la grille terrestre se superpose au courant d'eau, ce qui augmente l'influence nocive.



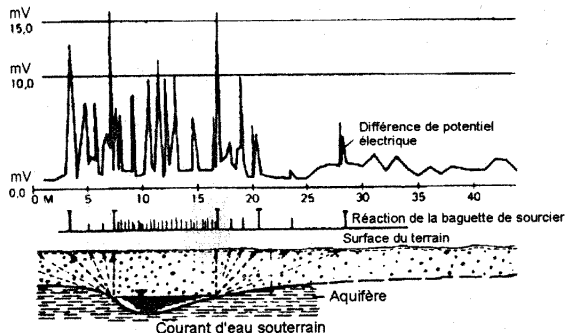
④ Zone sans perturbations entre les bandes de la grille terrestre 1,80 x 2,30 m

⑤ Le lit à droite près du mur à provoqué des ennuis de santé. Après déplacement vers la gauche, la santé est revenue rapidement sans prise de médicaments

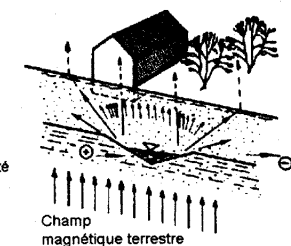


⑥ Grille terrestre selon Palm avec maille de 4 x 5 m et demi-mailles de 2 x 2,5 m en traits interrompus (voir fig. 1)

⑦ Expérience sur maquette de R. Endrös montrant comment les lignes de force de quantités se divisent et se propagent à la surface.



⑧ Différence de potentiel électrique mesurée et réaction de la baguette de sourcier au-dessus d'un courant d'eau souterrain



⑧ Lignes du champ électrique produites par un courant d'eau et qui, concentrées, sont à l'origine de zones pathogènes

Depuis une dizaine d'années, des médecins (comme les docteurs Palm et Hartmann (directeurs du Comité de recherche pour la géobiologie, de Eberbach-Waldbrunn-Walkatenbach)) se soucient avant tout d'explorer l'influence de l'environnement sur les êtres vivants, spécialement celle du sous-sol, des bâtiments, des locaux, des matériaux de construction et des installations.

Effets géologiques

Il existerait une grille terrestre d'ondes stationnaires, apparemment provoquée par le Soleil, s'étendant sur tout le globe terrestre. Sa régularité pousse le professeur Hartmann à penser aussi à un rayonnement terrestre, venant de l'intérieur de la Terre et organisé selon un réseau maillé à travers les cristaux de la lithosphère.

Ce réseau est orientée selon le champ magnétique terrestre, en bandes d'environ 20 cm de large allant du pôle magnétique nord au pôle magnétique sud. En Europe centrale, la distance entre les axes des bandes est d'environ 2,50 m dans la direction nord-sud et d'environ 2 m dans la direction perpendiculaire est-ouest (fig. 1).

Il a été prouvé, par expériences, que ces bandes ont des effets physiologiques néfastes, en particulier en leurs noeuds, en cas de présence durable et répétée au-dessus (particulièrement pour les lits). D'autre part, il semblerait qu'il existe un réseau maillé local sans effet pathogène, dans les pièces rectangulaires (fig. 2). Les noeuds de la grille terrestre sont d'autant plus pathogènes quand ils coïncident avec des perturbations géologiques telles que veine d'eau, faille ou cassure, les veines d'eau ayant un effet prépondérant prouvé (fig. 3).

Il résulte donc de ces différents réseaux un effet cumulatif. Une zone, non perturbée, de 1,80 x 2,30 m entre les bandes de la grille terrestre est en conséquence favorable (fig. 4).

D'après le docteur Hartmann, le fait d'éloigner le lit du champ perturbateur et surtout des noeuds de la grille est radicalement efficace (fig. 5). Selon Palm, la grille terrestre existante de maille approximative 2 x 2,50 m est une subdivision. La véritable grille serait, par conséquent, une grille terrestre ayant une distance entre les axes de 4 m à 5 m dans la direction nord-sud et de 5 m à 6 m dans la direction est-ouest, disposée régulièrement tout autour de la Terre. Une bande sur sept de cette grille forme une grille du second ordre et a un effet démultiplié, ce qui définit des écarts de 28 m à 35 m et de 35 m à 42 m (fig. 6). Une bande sur sept de cette grille de second ordre caractérise une grille de troisième ordre de maille de 7 x 35 m ou de 7 x 42 m, soit environ 250 m² ou 300 m², avec des perturbations encore plus fortes. Là aussi ce sont aux noeuds des grilles que l'effet est le plus prononcé.

Des déviations par rapport aux normes ci-dessus, allant jusqu'à 15° dans les directions nord-sud et est-ouest, peuvent exister en Europe, d'après les mêmes sources. De telles bandes auraient été décelées par avion volant à plus de 1 000 m grâce à des films très sensibles.

En outre, les diagonales forment aussi une grille particulière d'axes nord-est/sud-ouest et nord-ouest/sud-est (fig. 6), avec aussi une périodicité de 7 et un effet diminué de 1/4.

Par ailleurs, il a été établi que le repérage des bandes dépend de la fiabilité de l'aiguille aimantée. Les constructions modernes peuvent donc influencer sur l'aiguille et des déviations de 1° à 2° peuvent conduire à des localisations erronées, parce que ce sont les bords qui sont surtout pathogènes.

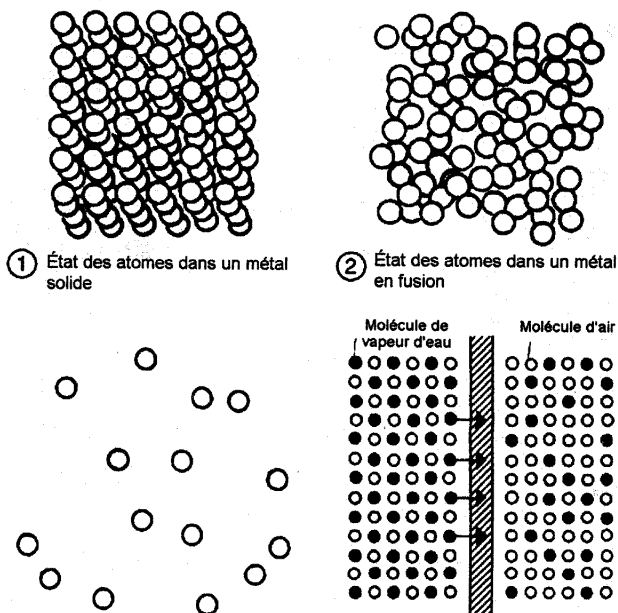
Le contrôle attentif des relations d'ensemble exige de l'expérience et beaucoup de temps (plusieurs répétitions pour contrôle), car les zones perturbées sont repérées avec une baguette de sourcier ou un appareil radio. Il paraît décisif de connaître les propriétés des différents champs ou zones et éventuellement de les différencier. Sachant que les rayonnements sont déviés vers le haut à la frontière sol/air, c'est-à-dire à la surface de la Terre, d'autres réfractations du même type se produisent au passage des plafonds dans les bâtiments à plusieurs étages, comme le démontre Endrös sur le modèle de la figure 7. Un schéma clair du même auteur met en évidence cette réfraction à partir d'un courant d'eau souterrain (fig. 8) et l'amplitude mesurée des perturbations au-dessus d'une veine d'eau (fig. 9).

Le dommage majeur de telles zones pathogènes est une dévitalisation se traduisant par une faiblesse générale, des désordres cardiaques, rénaux, circulatoires, respiratoires, stomacaux et du métabolisme pouvant aller jusqu'à des maladies chroniques graves comme le cancer.

Le plus souvent, le changement d'emplacement du lit dans une zone non perturbée apporte une solution rapide (fig. 4). L'effet des appareils antiparasites est controversé : certains peuvent être eux-mêmes considérés comme des sources de troubles. Il n'y a pas de perturbations dans les pièces respectant les dimensions respectant la règle d'or : hauteur 3 m, largeur 4 m et longueur 5 m, de même que dans des maisons rondes ou de forme hexagonale (en nid d'abeilles).

Les physiiciens connaissent trois états de la matière : solide, liquide et gazeux. L'exemple typique est celui de l'eau, liquide entre 0 °C et 100 °C, solide (glace) en dessous de 0 °C gazeux (vapeur d'eau) au-dessus de 100 °C.

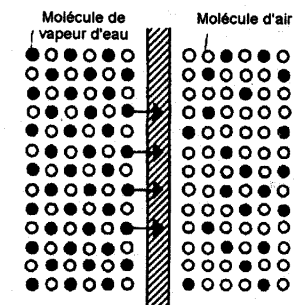
Ces changements se font à d'autres températures pour tous les corps de la matière. La raison en est que les atomes ou les molécules qui constituent la matière, ne sont pas inertes mais en perpétuel mouvement.



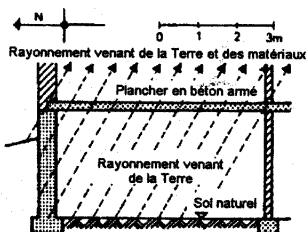
① État des atomes dans un métal solide

② État des atomes dans un métal en fusion

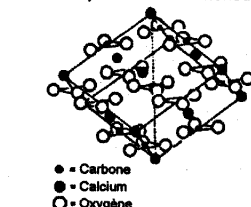
③ État des atomes dans un métal à l'état gazeux



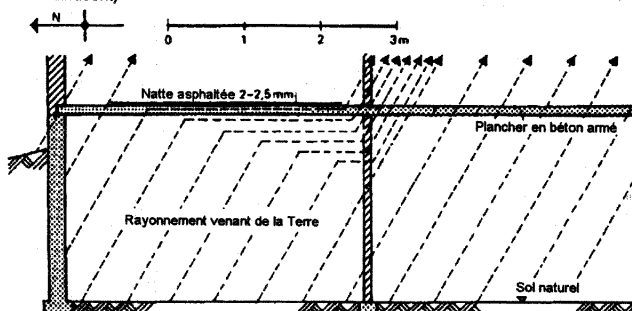
④ Les molécules de vapeur d'eau quittent la pièce intérieure chaude, ralentissent à la traversée du mur extérieur. Leur nombre diminue au contact de l'air froid extérieur. Les molécules d'air, en échange, se déplacent vers l'intérieur.



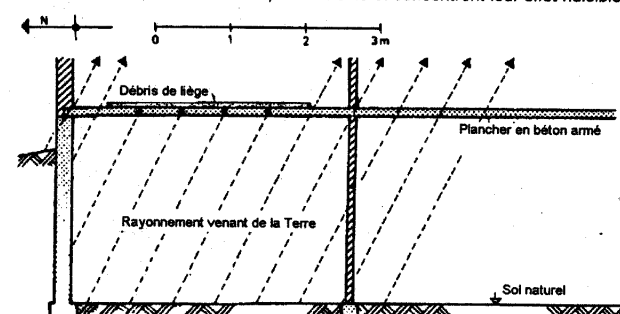
⑤ Les planchers en béton laissent traverser, sans les dévier, les rayons venant du sol (éventuellement ils les diffusent)



⑥ État des atomes de calcite



⑦ Les nattes asphaltées sur les planchers massifs dévient les rayons inclinés venant de la Terre vers le Sud, de telle manière qu'ils ressortent en s'accumulant au début de la pièce voisine et concentrent leur effet nuisible



⑧ Les débris de liège ainsi que les plaques de liège rainurées, non vitrifiées et non pressées (aussi bitumées) d'une épaisseur de 25 à 30 mm absorbent les rayons nuisibles

Dans un métal par exemple, les atomes s'agitent légèrement autour d'un point d'équilibre (fig. 1). En chauffant le métal, le mouvement des atomes s'accélère jusqu'à la liquéfaction (fig. 2) et en chauffant encore plus, les atomes se détachent les uns des autres jusqu'à l'état gazeux (fig. 3).

Par ailleurs tout mouvement d'atome ou de molécule cesse au zéro absolu ($K = -273,15^\circ\text{C}$) ainsi que dans le vide.

L'exemple précédent concernant un métal n'est pas caractéristique des autres matériaux. Pour le verre, par exemple, la chaleur ne change rien au positionnement des atomes qui sont déjà dans un état de désordre. Chaque matériau a ainsi son propre univers atomique qui communique avec son environnement de façon plus ou moins sensible (fig. 4). L'air vient alors vers l'intérieur en compensation, gêné de la même façon par la résistance à la diffusion des éléments de construction (fig. 5).

Des recherches menées depuis de nombreuses années sur les matériaux de constructions montrent, selon Schröder-Speck, que des rayonnements d'origine végétale absorbent ou dévient les rayonnements d'origine minérale. Une garniture asphaltée composée de bandes de recouvrement de 10 cm sur toute la surface d'un plafond interrompue ou détourne éventuellement les rayons traversant auparavant ce plancher (fig. 6). La pièce voisine reçoit alors, bien sûr, les rayons déviés de façon concentrée (fig. 7).

Une autre expérience avec des débris de liège a montré par contre qu'il y avait un effet d'absorption. Des plaques de liège (non pressé ni vitrifié) d'épaisseur supérieure à 25 mm, rainurées de tous côtés, conviennent aussi (fig. 8).

L'argile est considérée comme un matériau excellent pour la santé et l'on attribue à l'argile cuite à 950°C environ, pour la fabrication des briques et des tuiles, une meilleure performance quant à son effet sur la santé des hommes.

La chaux blanche sans soufre (chaux durcissant à l'air) est recommandée pour les travaux de maçonnerie. Elle est obtenue par séchage de morceaux de chaux calcinés où elle devient de la chaux grasse avec le temps. Pour des murs humides, on utilise de la chaux hydraulique. La chaux a des propriétés antiseptiques. Le lait de chaux sert couramment comme enduit sur les murs des étables.

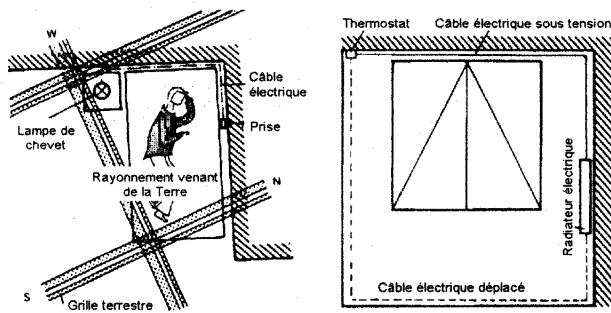
Le gypse est considéré comme un plâtre naturel dont les qualités sont améliorées lorsqu'il est chauffé en dessous de 200°C .

Le grès peut être présent dans certaines parties de murs.

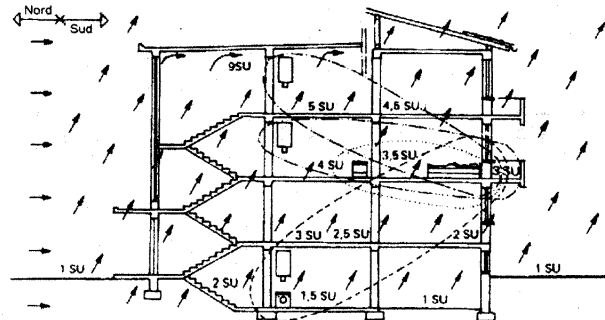
Comme matériau isolant, on recommande les matériaux de construction naturels comme le bois, le liège, la fibre de coco, toutes les fibres végétales, l'argile expansée et la diatomite. Les matières synthétiques (plastiques) sont plutôt à éviter. On estime que 10 % des matières cultivées sont propices à la santé et sans action secondaire néfaste, par contre les matériaux suivants sont déconseillés la laine de scorie, la laine minérale, la laine de verre, le béton mousse, le béton cellulaire, les feuilles d'aluminium flambées, etc.

Le verre ordinaire et le cristal sont réputés neutre, de même que les vitrages à verres multiples. Celles qui sont soudées en usine sont préférées à celles qui sont montées dans un cadre métallique ou en matière plastique. Le verre quartz ou verre biologique, laissant passer environ 70 % à 80 % de rayons ultra-violet, est recommandé.

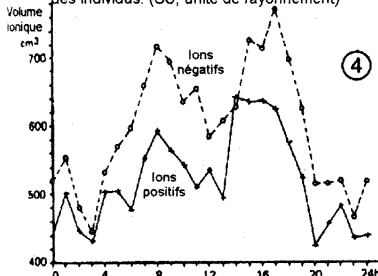
Il vaut mieux éviter d'utiliser des matériaux métalliques. L'étude attentive de la composition des peintures et de leur procédé de fabrication est recommandée afin d'éviter les rayonnements nocifs. Le béton, et surtout le béton armé, est toléré pour les fondations et les caves.



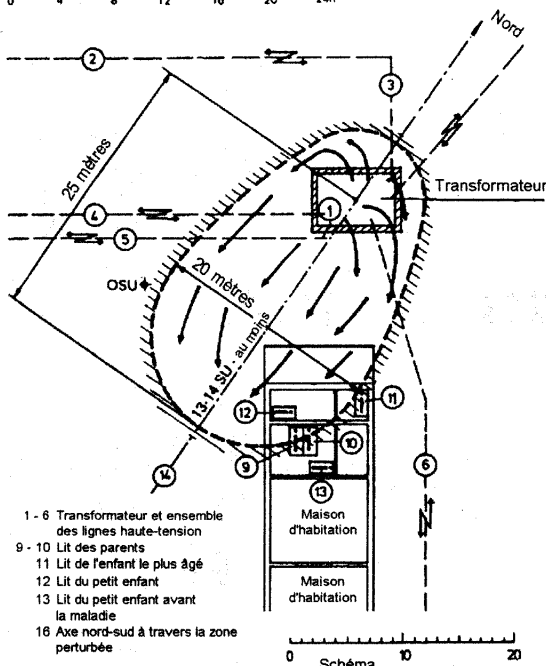
- ① L'emplacement du lit était perturbé par le câble reliant la prise à la lampe en contournant le chevet. En enlevant la prise, la tension électrique a été supprimée et la guérison est survenue (selon Hartmann).
- ② Le câble électrique derrière le chevet était source de perturbations comme dans la fig. 1. Le transfert de la ligne sur les autres cloisons de la pièce a apporté la suppression des troubles (selon Hartmann).



- ③ Les appareils et moteurs électriques engendraient des zones de perturbations dans la maison, renforcées même de façon importante à la traversée des plafonds massifs. Les rayonnements jusqu'à 2,9 SU n'apportaient aucune perturbation. Jusqu'à 3 SU, apparaissent des tendances aux refroidissements, rhumatismes, maladies de la vessie, etc. A partir de 6 SU, il existe de fortes perturbations, agissant selon la constitution des individus. (SU, unité de rayonnement)



- ④ Moyenne annuelle, en fonction de l'heure de la journée, de la concentration des ions atmosphériques, mesurée au centre de Philadelphie (selon R. Endrös)



- ⑤ Zone perturbée par transformateur, avec influence nuisible pour les personnes dans les lits numérotés de 9 à 12 (selon K. E. Lotz) (SU, unité de rayonnement)

On doit faire la distinction entre le ciment de laitier et le plâtre chimique qui produisent un taux de rayonnement important et le ciment naturel et le plâtre naturel ; on utilise parfois un béton léger additionné d'argile expansée.

Toutes les conduites d'eau (froide ou chaude), d'eaux usées ou de gaz émettent des rayonnements et ont une influence plus ou moins importante sur les organes des êtres vivants. Les lieux de vie des hommes et des animaux doivent en être éloignés le plus possible, (par exemple chambres, séjour, salon, bureau). Ces conduites sont, de ce fait, concentrées au milieu de la maison et rassemblées le plus près d'un mur dans la cuisine et la salle de bain (cf. p.289, fig. 5).

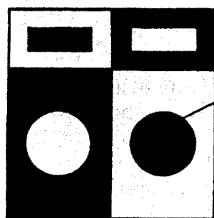
Cette constatation est vraie aussi avec l'électricité : même si le courant ne passe pas, il se forme des champs électriques autour des fils électriques qui ont des effets pathogènes, et lorsque le courant passe, il se forme un champ électromagnétique encore plus néfaste (fig. 1 et 2). Sur la figure 3, on remarque que tous les appareils électriques fonctionnant sur le réseau EDF (220 V-50Hz) émettent des champs électromagnétiques parfois dangereux. Dans les installations anciennes, le mauvais état des lignes électriques provoque la création de courant de fuite qui sont très dangereux. Il faut donc rénover ces installations en passant les câbles électriques dans des gaines isolantes conformément à la réglementation en vigueur et en installant des disjoncteurs sur les appareils émettant le plus de rayonnements.

Influence des ions : L'homme est composé d'environ 60 % d'oxygène. L'homme à l'extérieur est soumis à une tension électrique d'environ 180 V, mais il n'est le siège que de courants faibles. Il peut y avoir quelques centaines à quelques milliers d'ions dans 1 cm³ d'air, selon la situation géographique et les conditions locales. Il y a des ions de petite, moyenne et grande taille. Les deux premières catégories interviennent biologiquement. D'après des mesures américaines, la moyenne annuelle du nombre d'ions positifs et négatifs au cours de la journée est à peu près identique, entre 300 et 600 par centimètre cube. Le nombre d'ions négatifs par centimètre cube est plus grand, d'une centaine et plus, lors d'une précipitation (fig. 4).

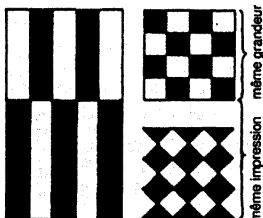
Un champ de force électrique puissant, ayant une influence importante sur les organes, se produit entre le sol porteur de charges pour la plupart négatives et l'air porteur de charges positives. Les recherches de Tschischewskij, dans les années vingt, montraient déjà l'influence favorable des ions négatifs sur l'animal et l'homme. Sa "Théorie sur les échanges de charges dans l'organisme" montre un déclin du potentiel électrique de l'homme avec le vieillissement.

Par conséquent, plus l'air contient cations, plus l'homme vieillit lentement. Les recherches des cinquante dernières années confirment l'effet bénéfique des ions négatifs sur l'hypertension, l'asthme, la circulation du sang et les rhumatismes. Les anions sont prépondérants dans les lieux fermés et poussiéreux ; l'oxygène de l'air, contenant des ions négatifs est biologiquement utile. Ces ions se forment dans l'air atmosphérique. Leur densité est comprise entre 100 et 10 000 ions par centimètre cube d'air, selon la région et la situation météorologique. Des mesures plus récentes montrent que leur activité est à peu près la même à l'intérieur qu'à l'extérieur ; même le béton armé n'est pas un obstacle pour le champ de force magnétique. On les trouve même dans les vallées montagneuses étroites.

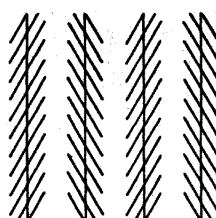
Les **rayons cosmiques** (sans doute les plus durs) pénètrent dans le sol jusqu'à 300 m de profondeur et sont encore mesurable sous l'eau à 1 000 m de fond. L'homme est traversé par 100 millions de radiations de ce type par 24 heures. Mais en règle générale, plus les matériaux de construction sont denses, plus est efficace est le ralentissement des radiations venant du cosmos. La polarisation (du plus vers le moins) c'est-à-dire la réception et la libération de charge, est synonyme d'ordre tandis que la dépolarisation (des pôles de même signe qui se repoussent) apporte le désordre.



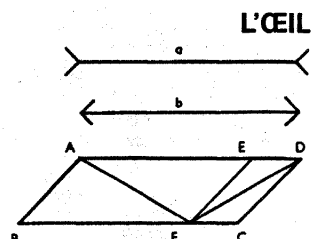
- ① Les surfaces et corps noirs paraissent plus petits que les corps blancs de même grandeur; les hommes vêtus de noir paraissent plus sveltes, et vêtus de blanc plus gros qu'ils ne le sont en réalité. Cela est valable pour tous les éléments des constructions.



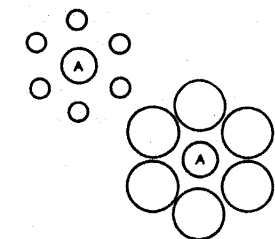
- ② Lorsque l'on a besoin d'une impression d'égalité entre les surfaces noires et blanches, ces dernières doivent être diminuées en conséquence. Une couleur claire à côté d'une couleur sombre fait apparaître celle-ci encore plus sombre.



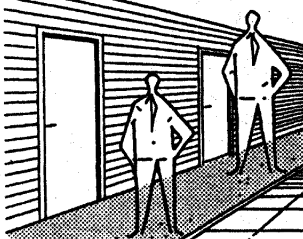
- ③ Sur ce dessin, les lignes verticales, parallèles en réalité, apparaissent concourantes du fait des hachures obliques.



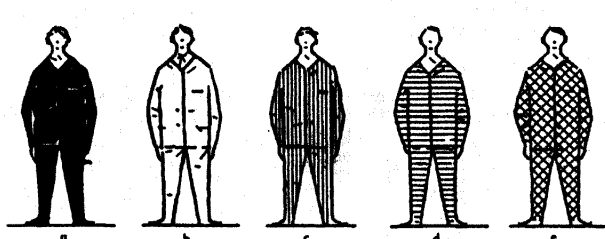
- ④ Les segments a et b ainsi que les segments A-F et F-D semblent inégaux, les premiers par suite de l'adjonction d'attributs minimes et les seconds par suite de leur incorporation dans des surfaces différentes.



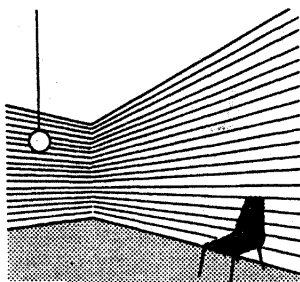
- ⑤ Les cercles au milieu des deux groupes de cercles paraissent de grandeurs différentes à l'œil, bien qu'ils aient le même diamètre (grandeur relative).



- ⑥ Deux personnages de la même grandeur dessinés dans une perspective semblent de taille différente s'ils ne suivent pas les règles de la perspective.

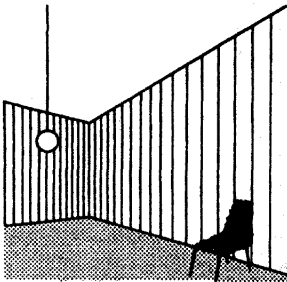


- ⑦ La couleur et les dispositions du tissu des vêtements modifient l'apparence de l'homme. Le noir amincit (a) car il absorbe la lumière. Le blanc grossit (b) car il la diffuse. Les rayures verticales allongent (c), les rayures horizontales élargissent, les quadrillages allongent et élargissent (e).

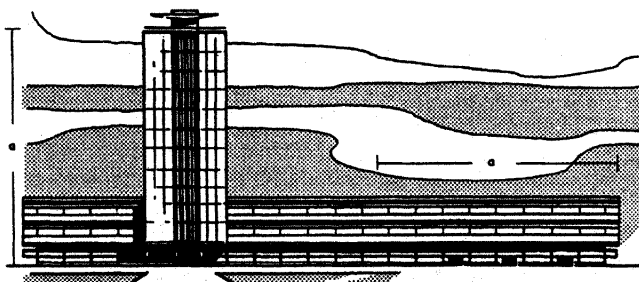


- ⑧ Effet dynamique.

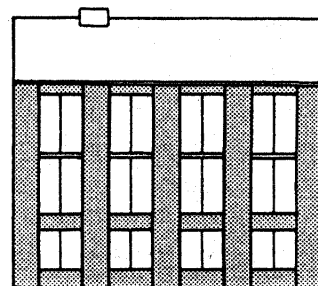
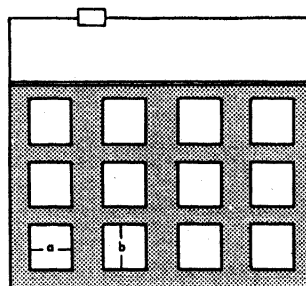
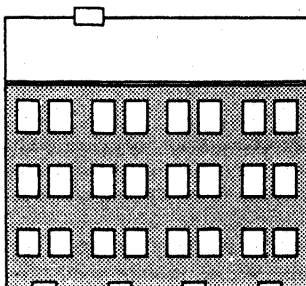
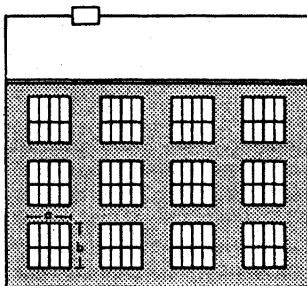
Des pièces et coins égaux semblent non seulement de taille inégale mais encore donnent une impression différente lorsqu'ils sont subdivisés différemment.



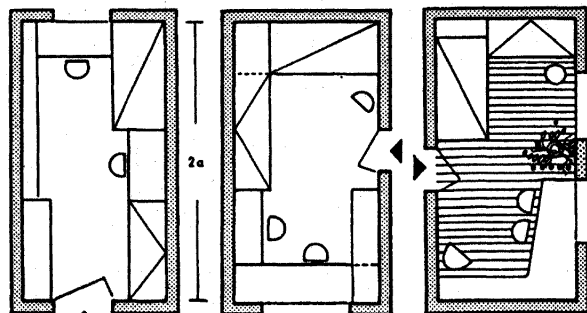
- ⑨ Effet statique.



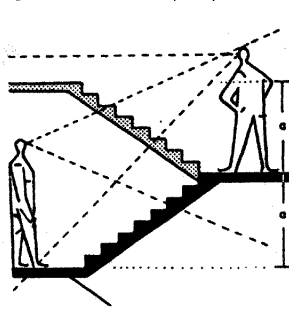
- ⑩ Dans les éléments verticaux, les dimensions semblent à l'œil faire plus d'effet que les mêmes dimensions dans les éléments horizontaux.



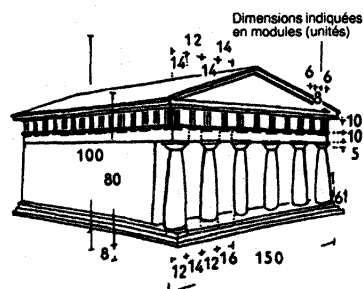
- ⑪ — ⑭ La structure architectonique (vert., horiz. ou mixte) mise à part (fig. 10), le rapport des échelles se trouve déjà modifié par celui des ouvertures des fenêtres aux surfaces de mur restantes, bien que la grandeur des bâtiments et la hauteur des étages soient les mêmes (la disposition des petits bois peut y contribuer d'une manière décisive).



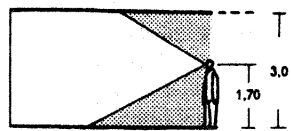
- ⑮ — ⑰ Des pièces de même dimension peuvent avoir un aspect totalement différent du fait de la disposition des fenêtres, des portes et du mobilier. L'une (fig. 15) a l'aspect d'un boyau, l'autre (fig. 16) semble plus courte par suite de la disposition transversale du lit et de la table de travail devant la fenêtre. La situation des fenêtres sur le grand côté (fig. 17) et le mobilier correspondant font paraître cette pièce plus large que profonde.



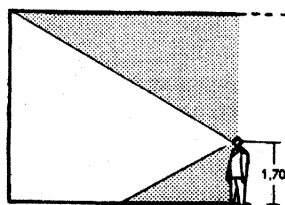
- ⑱ Par la seule situation du point de vue, un bâtiment semble plus haut vu d'en haut que d'en bas. Il s'y ajoute, si l'on regarde vers le bas, un sentiment d'insécurité qui fait tout paraître plus haut que depuis une situation assurée, le regard tourné vers le haut.



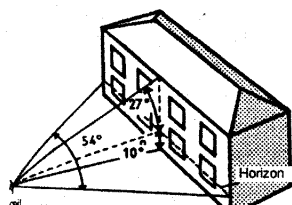
- ⑲ Les murs en retrait régulier vers le haut apparaissent verticaux, les marches, corniches et bandeaux incurvés vers le haut apparaissent horizontaux.



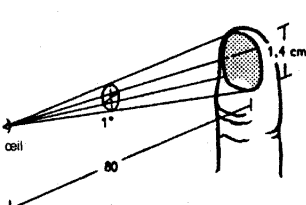
① Dans les pièces basses, l'impression de l'espace est ressentie d'un seul coup d'œil (image embrassée).



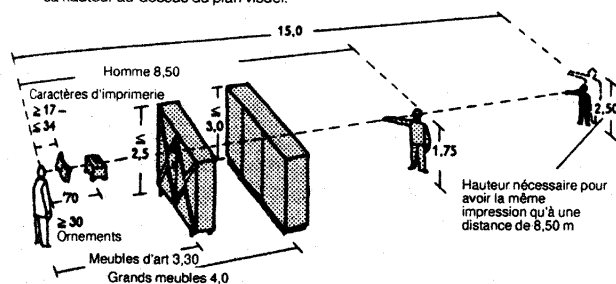
② Dans les pièces hautes, l'impression de l'espace est ressentie par l'œil en parcourant cet espace de bas en haut (image parcourue).



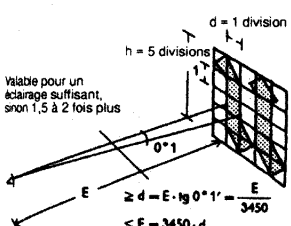
③ Le champ visuel de l'homme, la tête immobile mais l'œil mobile, mesure 54° en largeur, 27° au-dessus du plan des yeux et 10° en-dessous. La distance minimale pour avoir une vue complète du bâtiment, égale la largeur du bâtiment ou le double de sa hauteur au-dessus du plan visuel.



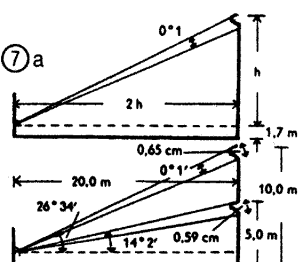
④ Le champ de vision de l'œil normal immobile embrasse une circonférence déterminée par 1°, c'est-à-dire approximativement la surface de l'ongle du pouce de la main allongée.



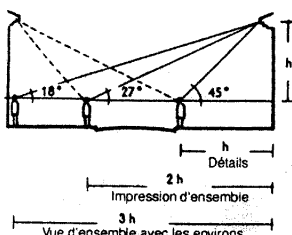
⑤ L'œil ne voit exactement les différences que dans une circonférence de 0°1' = champ de lecture, ce qui conditionne l'éloignement limite du détail à discerner. Cet éloignement E doit être inférieur au détail (d) / tan 0°1' = d / 0,000 291 soit la grandeur du détail d ≥ E x tan 0°1'.



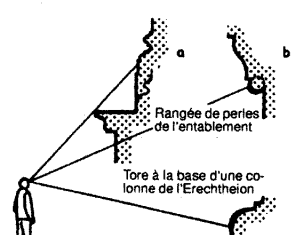
⑥ Si une inscription doit encore être lisible à une distance de 700 m par exemple, la largeur des caractères (d'après fig. 5) doit être ≥ 700 x 0,000 291 = 0,203 m; la hauteur normale h est en général cinq fois plus grande que d = 5 x 0,203 = 1,015.



⑦ La dimension des détails de bâtiments discernables se calcule facilement d'après (fig. 6), une fois que la distance normale des structures à l'œil est calculée par trigonométrie.



⑧ Pour la largeur des rues qui doit donner lieu à la fois à une vue d'ensemble et à l'appréciation des détails, on doit prendre en considération les distances ci-dessus.



⑨ Les parties des bâtiments situées au-dessus des saillies, pour être vues, doivent être suffisamment hautes (voir a). Les différentes parties de la corniche peuvent, par déformation, présenter à l'œil une surface plus grande (voir b et c).

On divise l'activité de l'œil en vision et en appréciation. La vision sert d'abord à notre sécurité corporelle, l'appréciation commence où la vision cesse; elle conduit à la jouissance des « images » trouvées par la vision. Suivant que l'œil reste immobile sur l'objet ou le parcourt, on distingue l'image embrassée (d'un coup d'œil) et l'image parcourue. L'image embrassée se présente dans une surface sensiblement circulaire dont le diamètre est égal à la distance de l'œil à l'objet. À l'intérieur de ce « champ visuel » les objets apparaissent à l'œil « d'un seul coup d'œil » (fig. 3).

L'image embrassée idéale est équilibrée. L'équilibre est la première qualité de la beauté architectonique.

Des physiologues sont en train d'élaborer la théorie d'un sixième sens, sens d'équilibre ou sens statique, qui serait à la base de nos perceptions esthétiques du fait que nous trouvons belles les choses et les rapports symétriques, harmoniques (p.53-56) ou équilibrés.

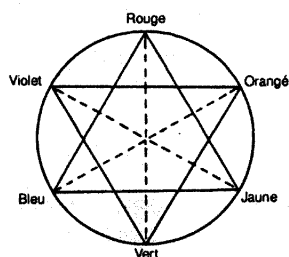
En dehors de ce cadre, l'œil reçoit ses impressions par l'image parcourue. L'œil qui parcourt l'objet reçoit ses impulsions de mouvement le long des résistances qu'il rencontre en largeur ou en profondeur. Il ressent de telles résistances se répétant à des distances égales ou périodiques comme une mesure ou un rythme qui exercent un charme semblable à celui que l'oreille ressent de la musique (« architecture, musique gelée »).

Dans un espace fermé, la sensation est également causée par l'image embrassée ou l'image parcourue (fig. 1 et 2). Une pièce dont nous reconnaissons la limite supérieure (plafond) dans l'image embrassée donne une sensation de sûreté, mais aussi, dans les pièces en longueur, une impression d'oppression. Pour les plafonds hauts que l'œil ne perçoit qu'après un mouvement vers le haut, la pièce semble illimitée et grandiose, sous réserve que les distances des murs, et par conséquent les proportions générales, aillent de pair.

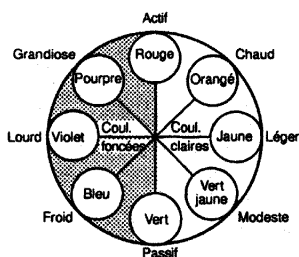
Il faut remarquer en l'occurrence que l'œil subit des illusions d'optique. Il évalue mieux les largeurs que les profondeurs ou les hauteurs; ces dernières semblent toujours plus grandes qu'en réalité. C'est ainsi que, comme l'on sait, une tour apparaît toujours beaucoup plus élevée vue d'en haut que vue d'en bas (p.50, figures 10 et 18). Les arêtes verticales donnent l'impression de surplomber et les arêtes horizontales, celle d'être incurvées au milieu (p. 50 figure 10 et p.50, figures 1 et 9).

Il faut en tenir compte, sans tomber pourtant dans l'excès inverse (style baroque), p. ex. en augmentant l'illusion de perspective par la fuite oblique des fenêtres et des chambranles (cathédrale de St-Pierre à Rome), ou même par des chambranles, voûtes, etc., peintes en perspective. Le facteur principal pour le calcul des dimensions est la grandeur du champ visuel (fig. 3), éventuellement du champ de vision distancée (fig. 4), et, pour le discernement exact des détails, la grandeur du champ de lecture (fig. 5 et 6).

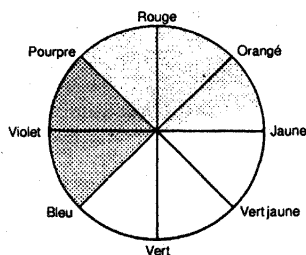
L'éloignement pour ce dernier détermine la grandeur du détail à discerner. Les Grecs se sont appuyés précisément sur ce fait; ils ont déterminé ainsi, à différentes hauteurs, les dimensions des moindres moulures sous les frontons des temples, de façon que, pour un éloignement de 27° (fig. 7a) ils remplissent un champ de lecture de 0°1' (fig. 7) comme l'a montré Maertens; voir à ce sujet les figures 3 à 9 qui s'inspirent de son livre. De là se déduisent aussi les distances du livre au lecteur (variables suivant la grosseur des caractères), de l'acteur au spectateur, etc.



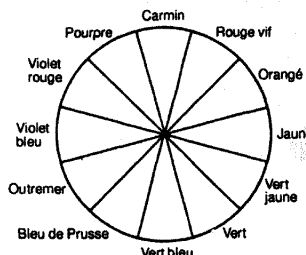
① Le cercle naturel des couleurs (d'après Goethe) : triangle rouge, bleu, jaune : couleurs fondamentales dont le mélange donne théoriquement toutes les couleurs ; triangle opposé : vert, orange, violet = couleurs mélangées de première classe résultant du mélange des couleurs fondamentales.



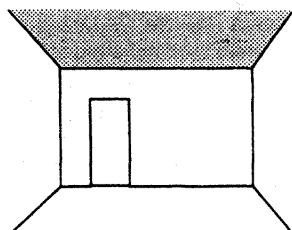
② Couleurs foncées et claires et leur action sur l'homme.



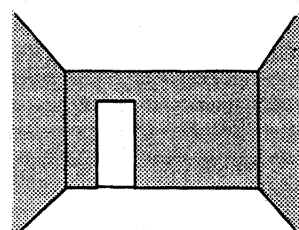
③ Couleurs légères et couleurs lourdes (à ne pas confondre avec les couleurs foncées et les couleurs claires (fig. 2), car à côté de l'élément foncé, l'élément rouge naturel est aussi décisif sur le sentiment de lourdeur).



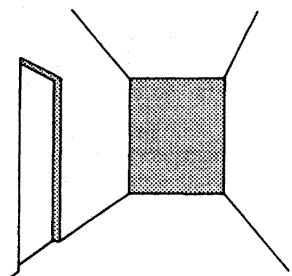
④ Le cercle des douze couleurs.



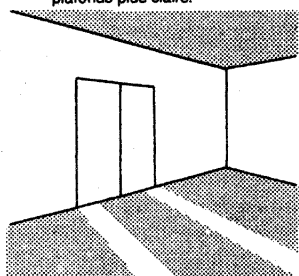
⑤ Les couleurs foncées donnent une impression de lourdeur. Les pièces ont un aspect plus bas lorsque les plafonds sont foncés.



⑥ Les couleurs claires donnent une impression de légèreté. Les pièces semblent plus hautes lorsque les murs foncés se détachent sur les plafonds plus clairs.



⑦ Les pièces longues semblent plus courtes quand les murs transversaux les limitant ressortent fortement.



⑧ Le blanc en tant que couleur directrice, par exemple dans les entreprises, laboratoires, etc.

Les couleurs sont des forces qui agissent sur l'homme et engendrent la sensation de bien-être ou de malaise, l'activité ou la passivité. Dans les entreprises, bureaux ou écoles, la coloration peut augmenter ou réduire le rendement, dans les cliniques, elle peut hâter la convalescence des malades. L'influence de la couleur est indirecte par son action physiologique propre à élargir ou à rétrécir le pièces et ainsi, par l'intermédiaire de l'action d'espace, d'oppresser ou de libérer (figures 5 et 7). Elle est également directe par les forces actives (impulsions) émises par les diverses couleurs (figures 2 et 3). L'orange a la plus grande force d'impulsion ; elle est suivie par le jaune, le rouge, le vert et le pourpre. Le bleu, le bleu vert et le violet (couleurs froides et passives) ont la plus faible force d'impulsion.

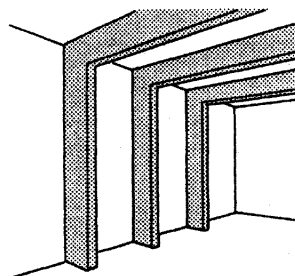
Les couleurs riches en impulsions ne conviennent que pour les petites surfaces et les couleurs pauvres en impulsions au contraire pour les grandes surfaces. Les couleurs chaudes augmentent l'activité, stimulent et, dans certaines circonstances, excitent. Les couleurs froides rendent passif, calment ou modifient l'intimité. Le vert détend les nerfs. L'action des couleurs dépend en outre de la clarté et du lieu où elle s'exerce.

Les couleurs chaudes et claires, agissant du haut, stimulent l'esprit ; de côté, réchauffent et rapprochent ; du bas, allègent et soulèvent.

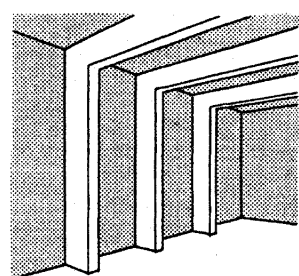
Les couleurs chaudes et sombres, agissant du haut, isolent, donnent de la majesté ; du côté, enveloppent ; du bas, assurent la marche et la préhension.

Les couleurs froides et claires, agissant du haut, illuminent et détendent ; du côté, dirigent ; du bas, rendent lisse et incitent à courir.

Les couleurs froides et sombres, agissant du haut, donnent une sensation de menace ; de côté, une sensation de froid et de tristesse ; du bas, une sensation de lourdeur et d'attraction. Le blanc est la couleur de la pureté, de la propreté et de l'ordre absolus. Dans la structure colorée des pièces, le blanc joue un rôle important pour séparer les autres groupes de couleurs les uns des autres pour les neutraliser et, de ce fait, en éclairant, animer et subdiviser. En tant que couleur d'ordre, le blanc est utilisé pour signaler les surfaces, délimiter les magasins et dépôts, tracer les lignes de démarcation et de signalisation routière (fig. 8).



⑨ Les éléments foncés se détachant devant des murs plus clairs donnent une impression de force.



⑩ Les éléments clairs se détachant sur un fond foncé donnent une impression plus légère, surtout lorsqu'ils sont apparemment surdimensionnés.

Clarté des surfaces

Valeurs entre le blanc théorique (100 %) et le noir absolu (0 %)

Papier blanc	84
Blanc de chaux	80
Jaune citron	70
Crème	env. 70
Ivoire	env. 70
Jaune or, pur	60
Jaune paille	60
Ocre clair	env. 60
Jaune de chrome pur	50
Orangé pur	25-30

Brun clair	env. 25
Beige pur	env. 25
Brun moyen	env. 15
Rose saumon	env. 40
Rouge écarlate	16
Vermillon	20
Carmin	10
Violet profond	env. 5
Bleu clair	40-50
Bleu ciel profond	30

Bleu turquoise pur	15
Vert gazon	env. 20
Vert tilleul, pastel	env. 50
Gris argent	env. 35
Gris crêpi à la chaux	env. 42
Gris béton sec	env. 32
Bois de construction	env. 38
Brique jaune	env. 32
Brique rouge	env. 18
Brique hollandaise foncée	env. 10

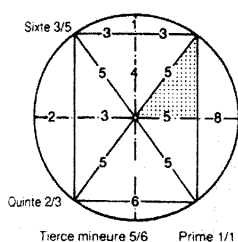
Plaque de Solnhofen	env. 50
Couleur pierre moyenne	35
Asphalte sec	env. 20
Asphalte mouillé	env. 5
Chêne foncé	env. 18
Chêne clair	env. 33
Noyer	env. 18
Pin clair	env. 50
Feuille d'aluminium	83
Tôle d'acier galvanisé	16

PROPORTIONS

MESURES DE BASE

Mesures
de base
et proportion

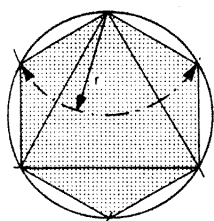
Quart 3/4
Octave 1/2 Tierce 4/5



- ① Le rectangle de Pythagore inclut toutes les proportions d'intervalle et exclut les disharmonieuses : deuxième et septième.

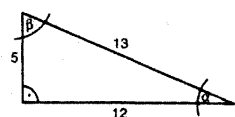
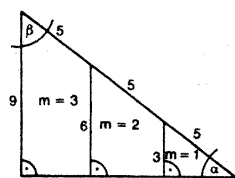
a	a	b	c	β	m	x	y
36° 87'	3	4	5	53° 13'	1	1	2
22° 62'	5	12	13	67° 38'	1	2	3
16° 26'	7	24	25	73° 74'	1	3	4
28° 07'	8	15	17	61° 93'	0,5	3	5
12° 68'	9	40	41	77° 32'	1	4	5
18° 92'	12	35	37	71° 08'	0,5	5	7
43° 60'	20	21	29	46° 40'	0,5	3	7
31° 89'	28	45	53	58° 11'	0,5	5	9

- ③ Relation entre les nombres à partir des équations de Pythagore (sélection).

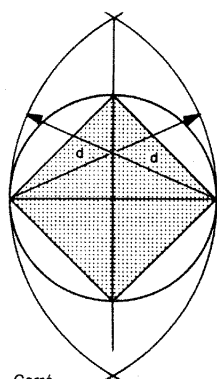


- ⑤ Triangle équilatéral et hexagone.

- ② Triangle de Pythagore.



- ④ Exemple.



- ⑥ Carré.

Il existe depuis l'antiquité des conventions concernant les dimensions pour la construction. Des indications précises et essentielles remontent au temps de Pythagore. Pythagore partait du principe que les rapports numériques relatifs à l'acoustique devaient être aussi visuellement harmonieux. De là est issu le rectangle de Pythagore (fig. 1) qui implique toutes les proportions d'intervalles harmonieuses (rapports harmonieux) et qui exclut aussi les deux rapports non harmonieux : seconde et septième.

Les dimensions des pièces doivent être déduites de ces proportions de nombres. Les équations de Pythagore, ou selon le cas de Diophante, donnent des groupes de nombres (figures 2, 3 et 4) qui doivent être utilisés pour la largeur, la hauteur et la longueur des pièces. Ces groupes de nombres peuvent être calculés avec la relation $a^2 + b^2 = c^2$:

$$a^2 + b^2 = c^2$$

$$a = m(y^2 - x^2)$$

$$b = m \cdot 2 \cdot x \cdot y$$

$$c = m(y^2 + x^2)$$

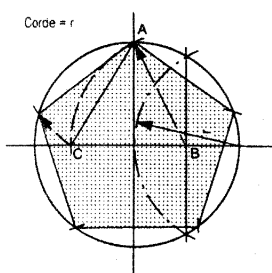
De là, on tire : x et y : chiffres entiers

x plus petit que y

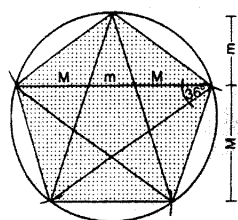
m : fact. de multiplication, ou selon le cas, de division

Les formes géométriques citées par Platon et Vitruve sont aussi d'une importance primordiale : le cercle, le triangle (fig. 5) et le carré (fig. 6) à partir desquels on peut tracer des lignes polygonales. D'autres lignes polygonales (par exemple à 7 côtés (fig. 9) ou à 9 côtés (fig. 10)) peuvent être construites, mais seulement de façon approximative ou par superposition. Ainsi on peut construire un polygone à 15 côtés (pentadécagone) (fig. 8) par superposition d'un triangle équilatéral et d'un pentagone. Le pentagone (fig. 7) ou pentagramme (pentacle) a, de la même manière que le décagone qui en provient, une relation naturelle avec la « section d'or » (p.55, figures 11 et 12). Mais ses proportions spéciales ont été rarement utilisées jadis.

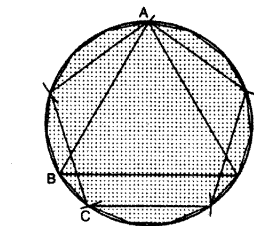
Les lignes polygonales sont nécessaires pour les projets et la construction de bâtiments dits « ronds ». Pour la détermination des grandeurs les plus importantes : rayon, corde et hauteur du triangle (figures 13 et 14).



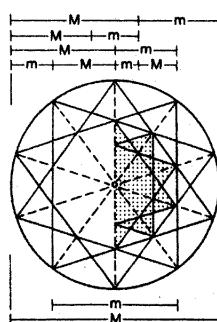
- ⑦ Pentagone. Bissection du rayon $\approx$ B, arc depuis B avec $AB \approx C$, A - C = côté du pentagone.



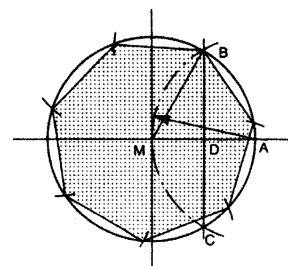
- ⑪ Pentagone et « section d'or ».



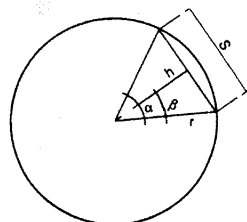
- ⑧ Pentadécagone $BC = \frac{2}{5} - \frac{1}{3} = \frac{1}{15}$.



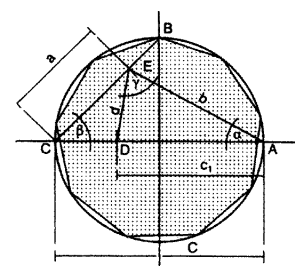
- ⑫ Décagone et « section d'or ».



- ⑨ Heptagone approximatif. BC coupe perpendiculairement AM en D en le divisant en deux. BD est approximativement le 1/7 de la circonférence.



- ⑬ Calcul de la dimension d'une ligne polygonale.



- ⑩ Nonagone approximatif. L'arc de cercle de rayon AB à partir de A coupe AC en D et donne $AD = c_1$. L'arc de cercle de rayon $CA/2$ à partir de C coupe BC en E et donne $CE = a$. La distance DE correspond approximativement au 1/9 de la circonférence $\approx d$.

$$h = r \cdot \cos \beta$$

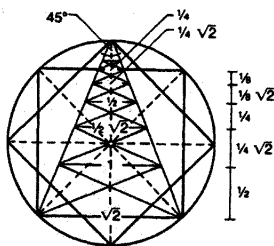
$$\frac{S}{2} = r \cdot \sin \beta$$

$$S = 2 \cdot r \cdot \sin \beta$$

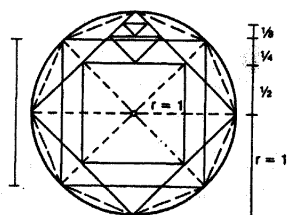
$$h = \frac{S}{2} \cdot \cotang \beta$$

- ⑭ Formules de calcul (fig. 13).

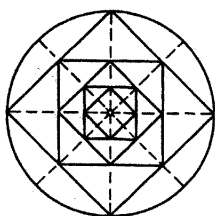
PROPORTIONS MESURES DE BASE



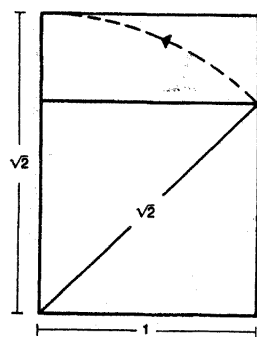
① Triangle $\pi/4$ selon A. v. Drach.



② Carrés réalisés à partir d'un octogone (figures 2 à 4).

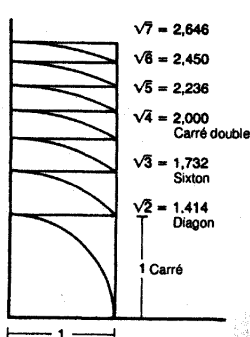


③

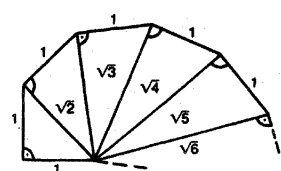


⑤ Rectangle $1/\sqrt{2}$.

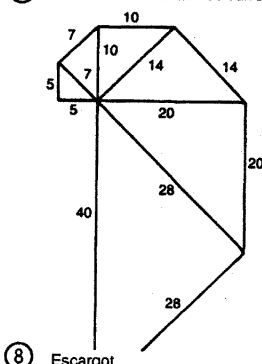
④



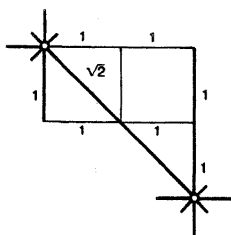
⑥ Succession des racines carrées.



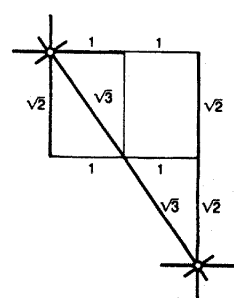
⑦ Relations entre racines carrées.



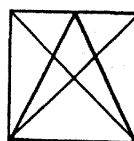
⑧ Escargot.



⑨ Exemple pour des coordinations non rectangulaires. Structure tridimensionnelle : construite à partir de $\sqrt{2}$ et $\sqrt{3}$.



⑩



Le triangle isocèle rectangle avec un rapport $1/2$ entre la base et la hauteur est le triangle de quadrature.

L'architecte Knauth a utilisé avec succès pour ses travaux d'élaboration des proportions de la cathédrale de Strasbourg le triangle isocèle dont la base et la hauteur correspondent à un carré. Le triangle $\pi/4$ (fig. 1) de A. v. Drach est un peu plus pointu que celui prescrit, car sa hauteur est déterminée à partir du sommet du carré obtenu par rotation de $\pi/4$. Ceci a été appliqué aussi

avec succès par l'inventeur, à des détails et des appareils. À part toutes ces figures, les proportions relatives à l'octogone peuvent être trouvées sur de nombreuses constructions anciennes, d'après les recherches de L. R. Spitzenteil. Le triangle appelé « triangle-diagonal » sert ici de base. La hauteur du triangle est égale à la diagonale du carré construit sur la demi-ligne de base (figures 2, 3 et 4).

Le triangle rectangle ainsi construit (fig. 5) a des côtés dans un rapport $1/\sqrt{2}$. Il s'ensuit que la division ou la multiplication par 2 du triangle conserve le même rapport des côtés. Des suites géométriques avec ces proportions procurent des échelonnements à l'intérieur d'un octogone (figures 2 à 4) et la succession des racines carrées de 1 à 7 (figure 6).

La relation entre la racine carrée de tous les nombres est indiquée (fig. 7). Le procédé d'analyse des facteurs permet l'usage des racines carrées pour l'installation d'éléments non rectangulaires. Mengerhausen a développé la structure tridimensionnelle MERO en construisant à partir des valeurs approximatives des racines carrées. Le principe est celui de l'« Escargot » (spirale) (figures 8, 9 et 10).

Les imprécisions des angles droits seront compensées par le raccord fileté des poutrelles au niveau des nœuds d'assemblage. Un calcul approché différent des racines carrées $\sqrt{n}$ de tous les nombres pour des éléments non rectangulaires conduit à des fractions continues (p. 56) de la forme G, avec

$$\sqrt{n} = 1 + \frac{n-1}{1+G}$$

$$G = \sqrt{2} = 1 + \frac{2-1}{1+1} + \frac{2-1}{1+1} + \frac{2-1}{1+1} + \frac{2-1}{1+1} + \frac{2-1}{1+1} + \frac{2-1}{1+1} + \dots$$

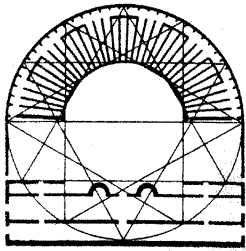
$$\sqrt{2} = 1,4142135$$

1	1	1
0,5	2	1,5
0,6	5	1,4
0,58333...	12	1,41667...
0,58621...	29	1,41379...
0,5857143...	70	1,4142857...
0,5857989...	169	1,4142011...
0,5857865...	$\sqrt{2}$	1,4142135...

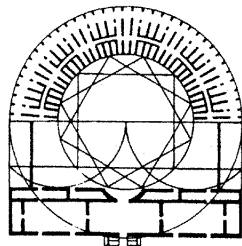
⑪ Fraction continue $\sqrt{2}$.

PROPORTIONS APPLICATIONS

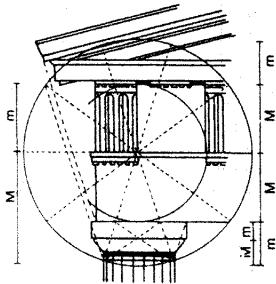
Mesures
de base
et proportion



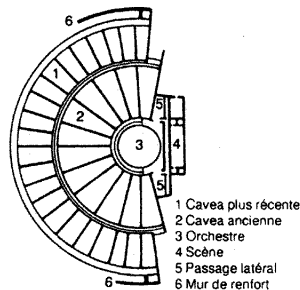
① Théâtre romain d'après Vitruve.



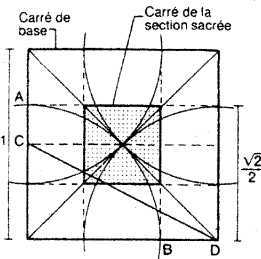
② Théâtre grec d'après Vitruve.



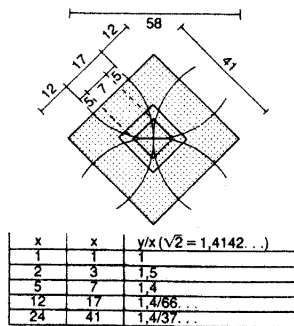
③ Proportions d'un fronton de temple dorique construit à partir de la section d'or. Selon Moessel.



④ Théâtre à Epidaure.



⑤ Section sacrée. Bâtiments dans l'antique Ostie.



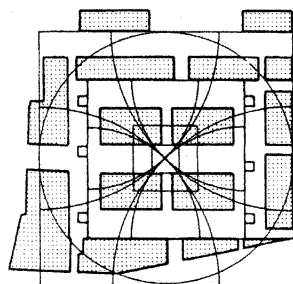
⑥ Principe géométrique.

Vitruve décrit l'application des relations géométriques et dimensionnelles en tenant compte des indications précédentes. D'après ses recherches, le théâtre romain, par exemple est construit à partir d'un triangle qui a été tourné quatre fois (fig. 1), le théâtre grec d'un carré tourné trois fois (fig. 2). Les deux constructions donnent un dodéca-gone. Cela se remarque à la montée des escaliers. Moessel prouvera la proportion à partir de la « Section d'or » (fig. 3), bien que cela soit improbable. Le seul théâtre grec dont le plan soit basé sur un pentagone, se trouve à Epidaure (fig. 4).

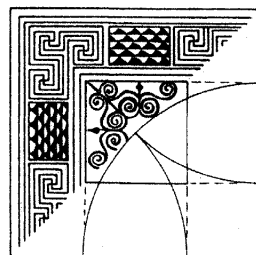
Un site d'habitation récemment découvert dans la ville antique d'Ostie, ancien port de Rome, est connu comme un principe de plan selon la « Section sacrée ». Ce principe repose sur la division par deux de la diagonale d'un carré. Lorsque l'on relie les points où les arcs de cercle de longueur $\sqrt{2}/2$ recoupent les côtés du carré, on obtient une grille comportant neuf parties. Le carré au milieu s'appelle le carré de la « Section sacrée ». L'arc AB possède, à 0,6 % près, la même longueur que la diagonale CD du demi carré de base. Ainsi la « Section sacrée » constitue une méthode approchée pour une quadrature de cercle (figures 5 à 8). L'ensemble du complexe de construction a été construit avec ces proportions depuis le plan de situation jusqu'aux détails d'aménagement.

Palladio donne dans ses quatre livres sur l'architecture une clé géométrique qui repose sur les indications de Pythagore. Il utilise les mêmes relations d'espace (cercle, triangle, carré etc.) et les mêmes harmonies pour ses constructions (figures 9 et 10).

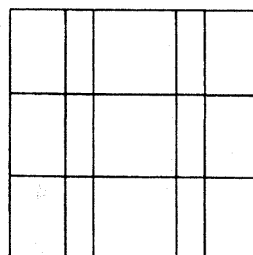
On trouve une semblable conformité auprès des vieilles civilisations de l'Orient dans des règles formulées de façon tout à fait claire (fig. 11). Ainsi les Hindous dans leur « Manasara », les Chinois dans leur modulation selon le « Toukou » et surtout les Japonais avec leur méthode « Kiwariko », ont créé des systèmes de construction qui garantissent une évolution traditionnelle et offrent d'énormes avantages économiques.



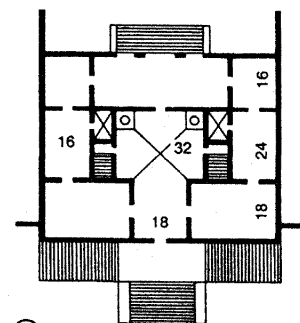
⑦ Plan d'ensemble.



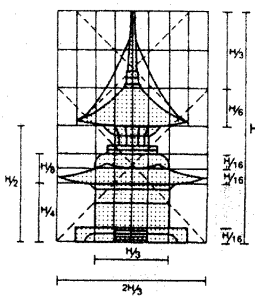
⑧ Mosaïque au sol dans une maison de l'antique Ostie.



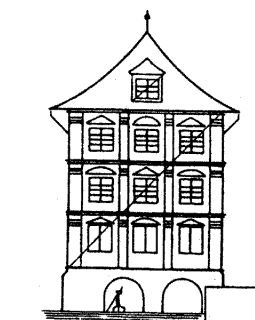
⑨ Clé géométrique des villas de Palladio.



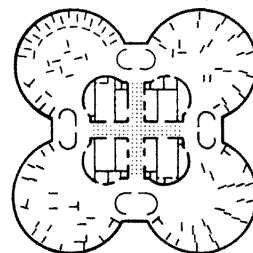
⑩ Palladio. Villa Pisani à Bagodó.



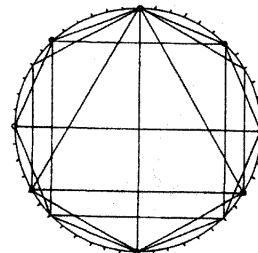
⑪ Pavillon du trésor japonais.



⑫ Maison des corporations Rügen à Zurich.



⑬ Plan d'ensemble du bâtiment BMW à Munich.



⑭ Système de coordination octogonal pour soutènement des carrés sectionnés en six éléments de façade. Polygone à 48 côtés construit à partir d'un triangle.

PROPORTIONS

PROPORTIONS : LE MODULOR

Au 18ème siècle et plus tard, on a préféré des coordinations dimensionnelles additives et à des coordinations dimensionnelles harmoniques. De là provient le système octamétrique.

C'est seulement avec la coordination modulaire qu'est revenue la compréhension pour des proportions harmoniques (p.53, figures 13 et 14).

L'architecte Le Corbusier a développé un système de proportions basé sur la «Section d'or» et sur les dimensions du corps humain. La «Section d'or» d'un segment de droite peut être déterminée soit de manière géométrique soit par formules. La «Section d'or» signifie qu'un segment peut être divisé de telle façon que la longueur totale du segment soit proportionnelle à sa subdivision la plus grande, de même que la plus grande par rapport à la plus petite (fig. 1).

Cela signifie : la relation $\frac{1}{\text{subdiv. majeure}} = \frac{\text{subdiv. majeure}}{\text{subdiv. mineure}}$

fait apparaître le rapport de proportion entre le carré, le cercle et le triangle (fig. 2). On peut aussi établir la «Section d'or» d'un segment à partir de la fraction continue $G = 1 + 1/G$. C'est la fraction continue régulière infinie la plus simple (fig. 3).

Le Corbusier repéra trois dimensions du corps humain qui constituent une suite selon la «Section d'or» connue sous le nom de suite de Fibonacci. Le pied, le plexus solaire, la tête, l'extrémité des doigts de la main levée. Tout d'abord, Le Corbusier partit de la hauteur moyenne connue de l'europpéen = 1,75 m (p. 26 et 27), qu'il subdivisa selon la «Section d'or» suivant les dimensions 108,2 - 66,8 - 41,45 - 25,4 (fig. 4).

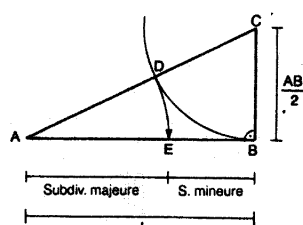
Comme cette dernière mesure correspondait pratiquement à 10 pouces, il trouva ainsi une correspondance avec le pouce anglais, ce qui en revanche ne fut pas le cas pour des dimensions supérieures.

C'est pourquoi Le Corbusier partit de 6 pieds anglais = 1828,8 mm comme dimension du corps humain.

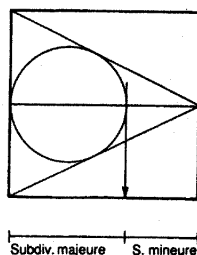
Par subdivision selon la «Section d'or», il constitua une série rouge vers le haut et vers le bas (fig. 5).

Comme la progression de cette série est trop rapide pour l'usage pratique, il constitua en outre une série bleue en partant de 2,26 m (hauteur à la pointe des doigts le bras levé), ce qui donne des valeurs double de celles de la série rouge (fig. 5).

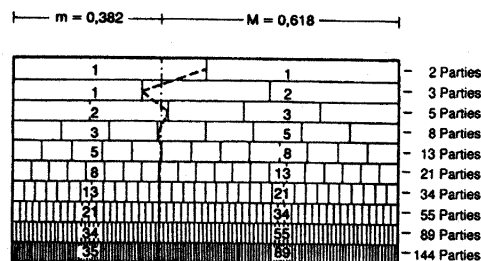
Le Corbusier transforma (ainsi) les valeurs des séries rouges et bleues en dimensions utilisables dans la pratique (fig. 8).



① Construction géométrique de la «Section d'or».

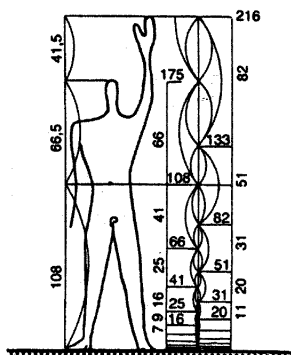


② Relation entre carré, cercle et triangle.



Représentation de la série Lameschen extraite de
"Bauordnungslehre" (Neufert).

③ Fraction continue : Section d'or.



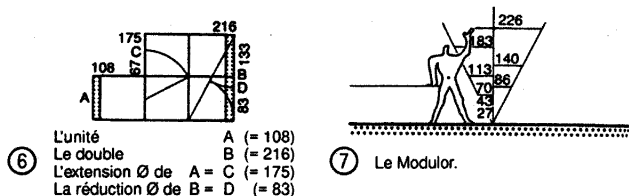
④ Figure donnant les proportions.

$$G = 1 + \frac{1}{G}$$

$$G = 1 + \frac{1}{1 + \frac{1}{1 + \frac{1}{1 + \frac{1}{1 + \frac{1}{1 + \dots}}}}}$$

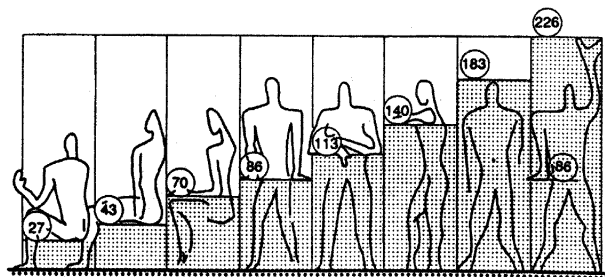
Valeurs exprimées en système métrique			
Série Rouge : RO		Série Bleue : BL	
Centimètres	Mètres	Centimètres	Mètres
95280,7	952,80		
58886,7	588,86		
36394,0	363,94	117773,5	1177,73
22492,7	224,92	72788,0	727,88
13901,3	139,01	44985,5	449,85
8591,4	85,91	27802,5	278,02
5309,8	53,10	17182,9	171,83
3281,6	32,81	10619,6	106,19
2028,2	20,28	6563,3	65,63
1253,5	12,53	4056,3	40,56
774,7	7,74	2506,9	25,07
478,8	4,79	1549,4	15,49
295,9	2,96	957,6	9,57
182,9	1,83	591,8	5,92
113,0	1,13	365,8	3,66
69,8	0,70	226,0	2,26
43,2	0,43	139,7	1,40
26,7	0,26	86,3	0,86
16,5	0,16	53,4	0,53
10,2	0,10	33,0	0,33
6,3	0,06	20,4	0,20
2,4	0,02	7,8	0,08
1,5	0,01	4,8	0,04
0,9		3,0	0,03
0,6		1,8	0,01
		1,1	

⑤ Séries des valeurs numériques illimitées, selon le Modulor de Le Corbusier.



⑥ Le double $B = 216$
L'extension $\emptyset$ de $A = C = 175$
La réduction $\emptyset$ de $B = D = 83$

⑦ Le Modulor.



⑧ Mesures rattachées à la stature humaine, selon le Modulor de Le Corbusier.

ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION

EN FONCTION D'UNE MISE EN ŒUVRE RATIONNELLE

Au début de la civilisation, les premières formes furent conditionnées par différentes techniques : l'action de lier, de nouer, de corder, de tresser et de tisser.

Ensuite apparaissent les constructions en bois qui, dans presque toutes les civilisations, furent la base des formes architecturales et notamment des temples grecs (fig. 1 et 2).

Ces notions sont relativement récentes, et nombreux sont les exemples à prouver leur exactitude.

Uhde a consacré à ces questions une importante étude dans laquelle il démontre d'une manière particulièrement convaincante que la source de l'architecture mauresque, notamment de l'Alhambra de Grenade, doit être recherchée dans les constructions en bois. En revanche l'ornementation des parois intérieures des édifices mauresques dérive des techniques du tissage (comme les bracelets et les colliers de perles des édifices grecs), même lorsqu'elle a été imprimée dans le plâtre à l'aide de patrons ou incrustée comme les « azulejos » (plaquettes de couleur émaillées). Dans certaines chambres de l'Alcazar de Séville, on aperçoit distinctement comment le plâtre est « noué » aux angles, exactement comme l'étaient autrefois les tapis couvrant les parois des tentes. Dans le cas présent, la forme née de la technique des tentes a été simplement traduite en plâtre.

Les formes issues de la matière, de la technique et des besoins sont, toutes conditions égales par ailleurs, analogues sinon identiques, dans tous les pays et dans tous les temps. Wersin a illustré naguère cette « permanence des formes » par des exemples concluants. Les objets usuels en Europe et en Asie orientale, qu'ils datent de 3 000 av. J.C. ou de l'époque contemporaine, se ressemblent étrangement.

Lorsque l'on change de matériaux, de technique et d'usage, une forme nouvelle apparaît nécessairement. Tel est le principe de la différence des formes architecturales à travers le temps et l'espace, bien que les ornements puissent parfois alourdir les formes fondamentales, issues des conditions données, au point de les rendre méconnaissables (baroque).

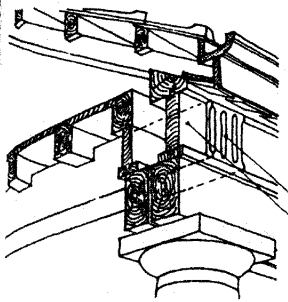
Aujourd'hui, devant les édifices anciens, nous sommes à nouveau intéressés par le problème de l'origine de la forme artistique, plus que par celui de ses résultats. Chaque genre de construction finit par trouver sa forme que l'on se contente ensuite de perfectionner et d'affiner. Aujourd'hui encore, nous luttons pour arriver à l'expression du béton, du fer et du verre. Pour les constructions massives et les usines, on a déjà réussi à trouver des formes convaincantes dans leur nouveauté ; ainsi le besoin de grandes surfaces vitrées met clairement en relief le système de construction et donne un caractère très net à de telles constructions (fig. 6).

La claire représentation des éléments d'une construction, en conformité avec les problèmes techniques que chacun d'eux soulève, donne la possibilité de découvrir des formes neuves dans les détails comme pour l'ensemble. C'est là le rôle important des architectes.

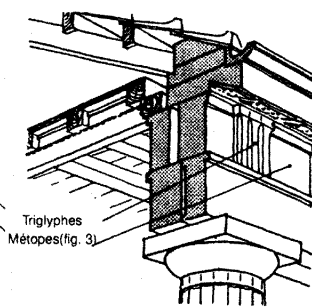
Il est faux de croire que notre époque n'a pour mission que de déterminer soigneusement les plans des constructions, afin que les temps à venir en déduisent les formes pures. Tous les architectes doivent au contraire, en utilisant les immenses possibilités techniques de leur temps, discerner les possibilités artistiques qui s'y trouvent et créer ainsi des œuvres architecturales nées de l'esprit de leur époque (p. 60). Cela suppose du goût, de la maîtrise de soi, une compréhension du cadre, une grande souplesse pour harmoniser la construction avec l'espace et la technique et pour l'insérer dans l'ensemble, avec en plus des dons de technicien, d'organisateur et de commerçant.

Même des artistes consommés, pourvus d'un instinct de création, « ayant quelque chose à dire », sont soumis à des règles de ce genre et influencés par la « mode ».

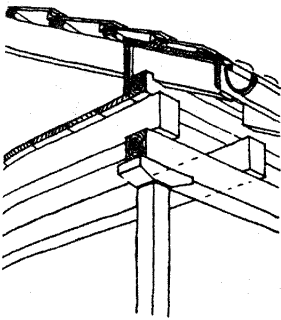
Plus sont claires l'intelligence de l'artiste et sa conception du monde, plus son œuvre est mûrie, solide et durable, et plus sa beauté résistera à l'épreuve du temps, comme tout art véritable.



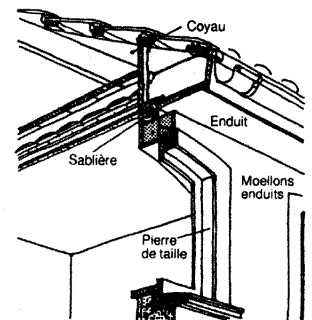
① A l'origine, construction en bois qui servit de base aux formes des temples grecs.



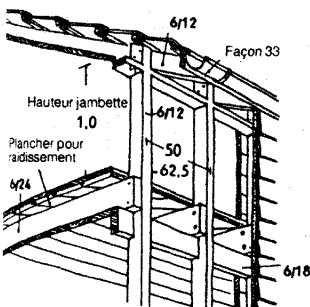
② Les formes en pierres, telles qu'elles ont été développées par les Grecs à partir de (fig. 1).



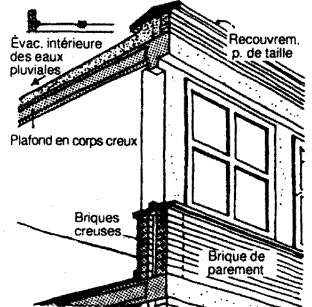
③ La construction en bois semblable à (fig. 1), telle qu'on la trouve encore couramment aujourd'hui.



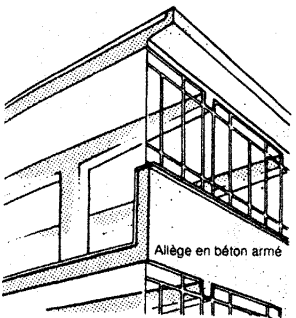
④ La construction en moellons demandant des encadrements en pierre de taille soigneusement travaillée.



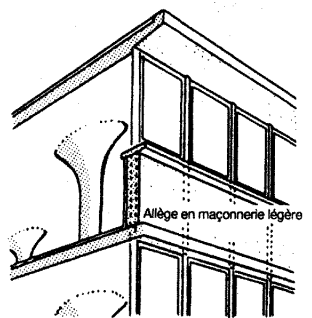
⑤ Construction avec ossature en bois cloué, rationnelle, peu coûteuse, mais sans personnalité, à dissimuler derrière un coffrage ou un enduit.



⑥ Construction en béton armé avec appuis dans le mur extérieur, devant lesquels court un soubassement soutenu par un plancher en porte-à-faux.



⑦ Construction en béton armé avec consoles sur poteaux en retrait, poutres en saillies et fenêtres en bande; le meilleur système des points de vue statique et économique.

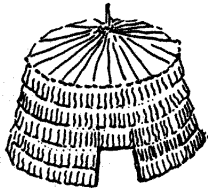


⑧ Poteaux en béton armé, en forme de champignons avec de légères armatures en fer dans le mur extérieur entre les fenêtres (p.40).

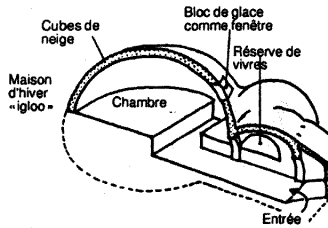
Conception.
Mise en œuvre

FORMES DE BATIMENTS EN FONCTION DE LA CONSTRUCTION

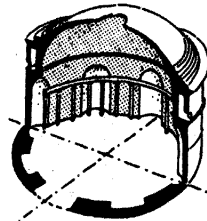
VOÛTES



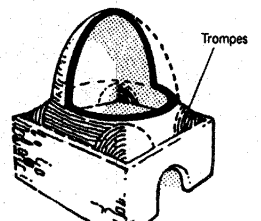
- ① Le primitif construit sa hutte ronde avec des matériaux trouvés sur place, pierres et lianes; il la revêt de feuilles, de paille, de joncs, de peaux de bêtes, etc.



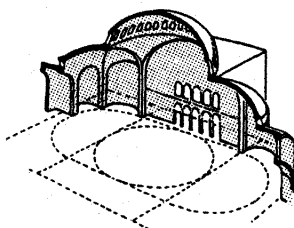
- ② L'Esquimau bâtit sa maison d'été d'une manière analogue avec des peaux tendues par des fanons de baleines; fenêtres en boyaux de chiens de mer, souvenir des « wigwams » de leur pays d'origine. La maison d'hiver « igloo » est semblable à celle-ci.



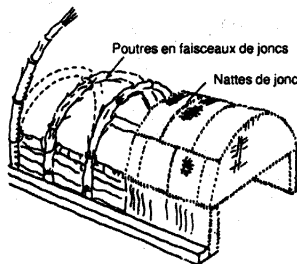
- ③ Les Romains bâtirent les premières coupoles de pierre au Panthéon, sous la forme la plus pure, sur un plan circulaire.



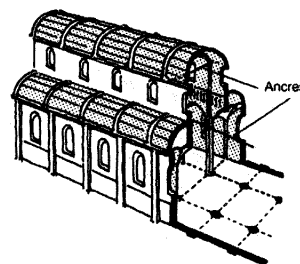
- ④ En Perse, les Sassanides (VI^e siècle) partirent de plans carrés pour construire leurs premières coupoles. Le passage du carré au cercle, s'effectuait par des « trompes ».



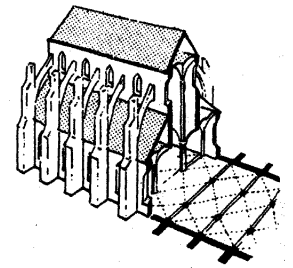
- ⑤ Il y a 1400 ans des architectes byzantins ont élevé à partir d'un schéma rectangulaire le dôme de Sainte-Sophie. Sa construction, vue de l'extérieur, est clairement compréhensible, mais vue de l'intérieur elle est masquée (dématérialisée) par des effets d'optiques.



- ⑥ Outre la forme circulaire, on trouve dans plusieurs pays une couverture en forme de tonneau, réalisée avec des poutres en faisceaux de joncs recouvertes de nattes de jonc (Mésopotamie).

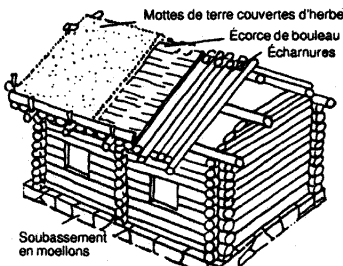


- ⑦ ... en pierre tout d'abord du temps des Romains, puis plus tard dans l'architecture romane (exemple : église de Sibenik en Yougoslavie).

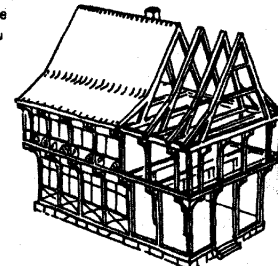


- ⑧ Partant de la voûte croisée (inter-pénétration de deux voûtes en plein cintre), on construit dans la période gothique en utilisant des arcs en ogive, d'audacieuses voûtes en étoile et voûtes réticulées dont les dispositifs d'équilibrage des contraintes constituent la caractéristique (contreforts et arcs-boutants).

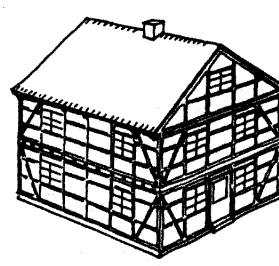
BOIS



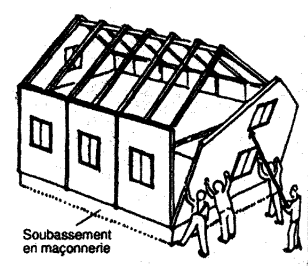
- ⑨ Les chalets dans tous les pays riches en bois, ont la même forme, conditionnée par leur construction même.



- ⑩ Dans des régions plus pauvres en bois s'est développé un genre de construction à poteaux (poteaux isolés, fenêtres entre les poteaux et étréssionnement dans les allèges des fenêtres).

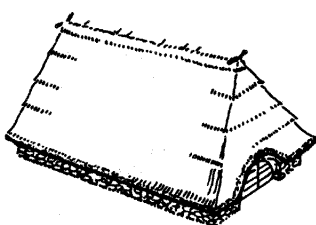


- ⑪ En opposition avec la précédente, cette construction comporte des pans en blais avec des fenêtres isolées, renforts dans les angles, remplissage en clayonnage d'osier et d'argile.

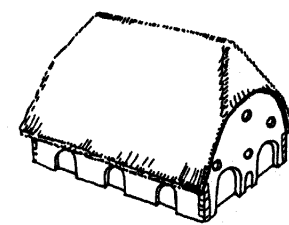


- ⑫ Cette construction en panneaux tire sa forme des panneaux qui, préparés en atelier, s'assemblent rapidement et à peu de frais. En Suède, de tels panneaux ont deux niveaux.

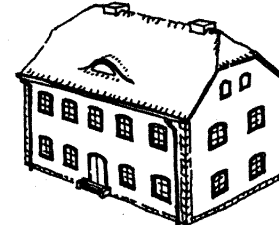
PIERRE



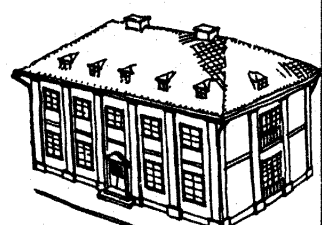
- ⑬ Les constructions en pierre ordinaire sans mortier ne permettent qu'un soubassement peu élevé; c'est pourquoi la première maison de pierre consistait presque uniquement en un toit avec une entrée basse.



- ⑭ Les moellons taillés permettent des murs plus hauts, l'utilisation du mortier rend possible le pignon en pierre avec ouvertures cintrées.



- ⑮ Plus tard, on encadre les ouvertures et on maçonne les angles en pierre de taille soigneusement travaillée; on remplit les murs restants avec de la maçonnerie en moellons irréguliers que l'on enduit.

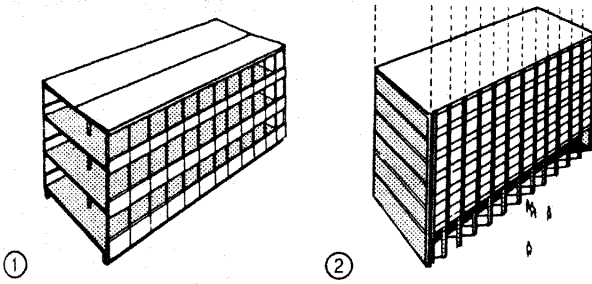


- ⑯ Le désir d'avoir des fenêtres toujours plus grandes dans les bâtiments urbains conduit aux constructions à piliers, qui correspondent aux constructions à supports en bois (fig. 10).

Au début, la manière de construire conditionne toujours la forme de la construction; ensuite, lorsque le mode de construction a évolué, on conserve cette forme rigoureuse, bien qu'elle n'ait plus de raison d'être.

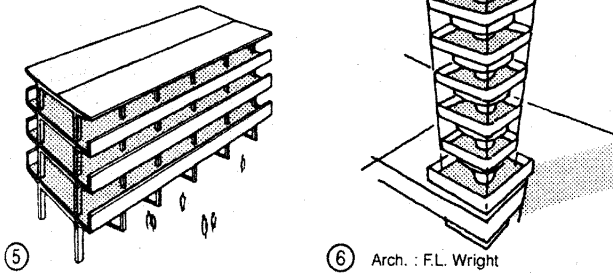
On en trouve de nombreux exemples depuis les sépultures lyciennes en pierre, souvenir de constructions en bois, jusqu'aux automobiles de la fin du XIX^e siècle, copiées sur les fiacres à chevaux (y compris l'emplacement du fouet).

ACIER



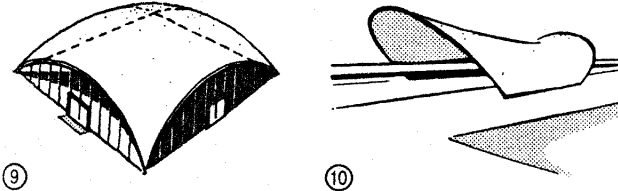
Les constructions exclusivement en acier permettent d'obtenir les formes d'aspect plus léger avec des poteaux à peine visibles (fig. 1), elles ne peuvent toutefois pas être admises partout. A quelques exceptions près, on autorise les poteaux acier extérieurs nus (fig. 2).

BÉTON ARMÉ



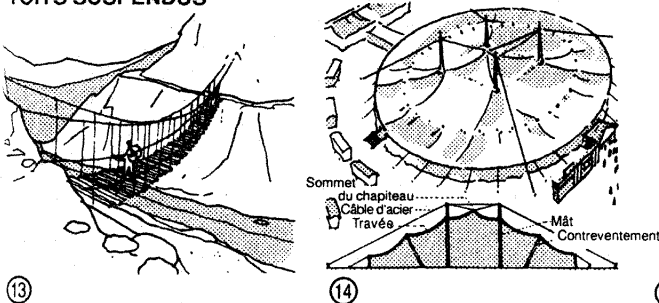
Pour de nombreuses constructions la réglementation exige des modes de construction avec une bonne résistance au feu, de sorte que les éléments d'acier nécessairement enrobés ont l'aspect du bé-

TOITS MONOCOQUES



La distribution des contraintes en tous sens dans le béton armé des surfaces, permet les constructions monocoques sous forme de

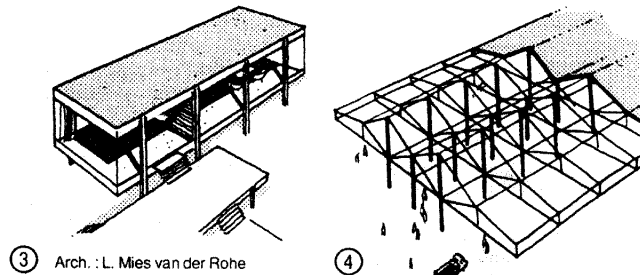
TOITS SUSPENDUS



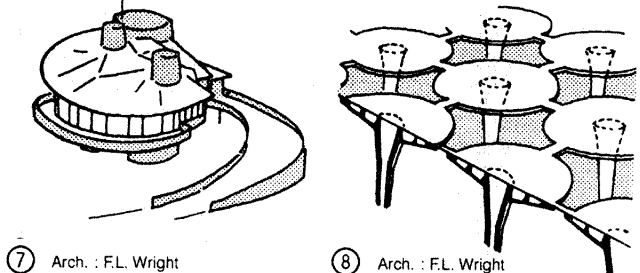
Les ouvrages suspendus étaient déjà un mode de construction connu des primitifs pour de grandes portées (fig. 13). Le chapiteau du cirque est la forme légère la plus connue des surfaces suspendues (fig. 14).

Notre époque recommença à développer les formes à partir de la construction en les configurant, non seulement matériellement par ses connaissances statiques, mais en s'inspirant de l'essence profonde des nouveaux modes de construction, tout en cherchant à en déduire une expression formelle appliquée aux problèmes posés.

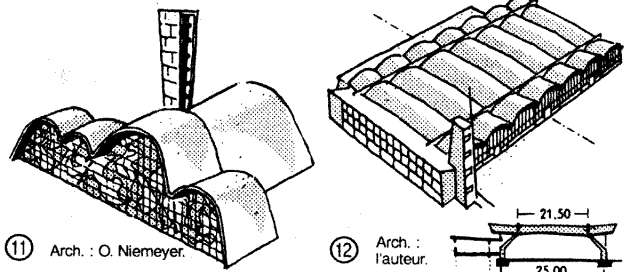
FORMES DE BATIMENTS NOUVELLES CONSTRUCTIONS



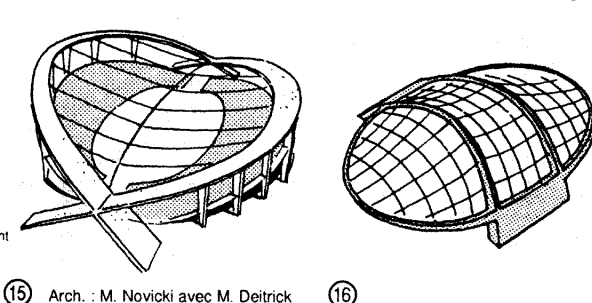
En liaison avec des poutres extérieures visibles, on obtient ainsi des formes particulièrement légères et cependant solides donnant de grands espaces libres, presque sans limites (fig. 3). Les halls légers, ouverts, avec peu de poteaux et des toits fortement saillants, sont du domaine de la construction en acier ou en aluminium (fig. 4).



ton armé (fig. 5). La caractéristique en est une surface de planchers fortement en porte-à-faux sur des poutres (fig. 5) ou saillants autour d'une tour (fig. 6) ou d'une maison (fig. 7) ou des toits en champignon (fig. 8).



coupole avec arêtes (fig. 9), de coque de forme longitudinale (fig. 10), de voûte transversale étagée rythmiquement (fig. 11) ou d'une série de voûtelettes avec supports obliques au point neutre (fig. 12).

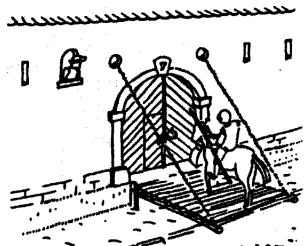


Les surfaces suspendues modernes, en béton armé, en liaison avec des poutres de bordure raidies, offrent des constructions économiques et impressionnantes (fig. 15), avec possibilités de porte-à-faux (fig. 16).

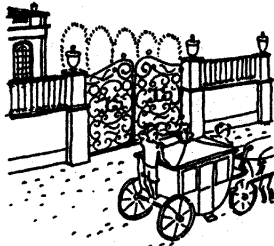
La différence décisive réside ici dans la recherche de la forme issue de la construction, contrairement au dix-neuvième siècle qui utilisait les formes précédentes comme « décoration » en soi, comme de simples attributs sans âme dans n'importe quelle construction, qu'il s'agisse de pierre, de bois ou de plâtre.

Conception.
Mise en œuvre

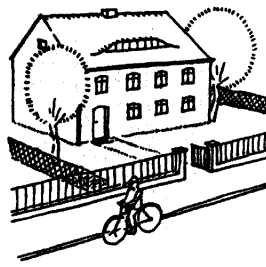
LES ABORDS



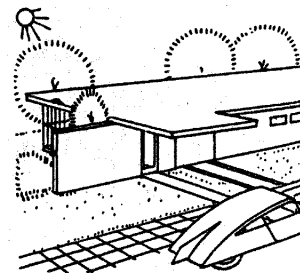
① Vers 1500, la maison ou la ville étaient entourées de murs avec de lourdes portes.



② Vers 1700, le mur et la porte devenaient une clôture à l'aspect accueillant.

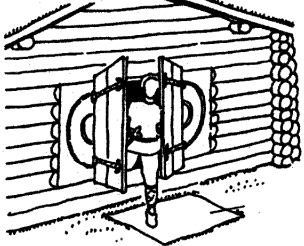


③ Vers 1900, la maison se trouve à l'intérieur d'un espace clos par des grilles peu élevées.

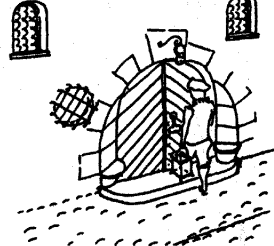


④ Au début du XX^e siècle les clôtures ont tendance à disparaître (surtout en Amérique); la maison est située dans un vaste terrain, librement implantée entre les arbres.

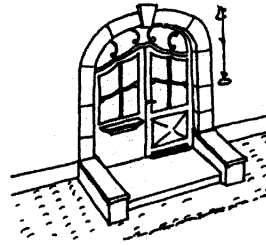
ENTRÉES



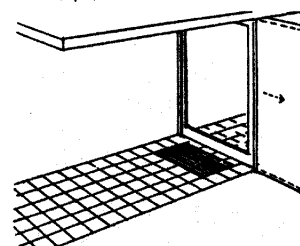
⑤ Vers l'an 1000, il y avait des portes basses à seuils hauts dans des maisons en rondins (pas de fenêtres, la lumière venant par le toit ouvert).



⑥ Vers 1500, portes lourdes à heurtoirs, fenêtres grillagées.



⑦ Vers 1700, portes à meneaux attrayants et vitres transparentes, sonnette.

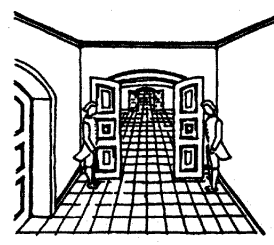


⑧ Au XX^e siècle, un passage abrité mène de l'automobile à la porte en verre armé qu'un œil électrique fait coulisser en annonçant simultanément le visiteur.

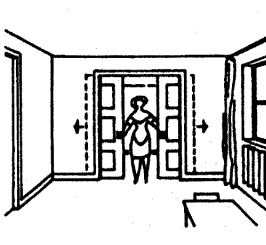
COMMUNICATIONS ENTRE LOCAUX



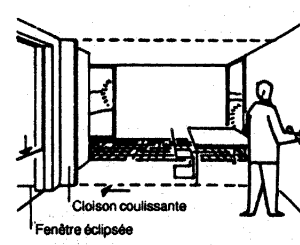
⑨ Vers 1500, des portes lourdes, des cellules que le jour éclaire parcimonieusement, sol couvert de planches larges et courtes.



⑩ Vers 1700, larges portes à doubles vantaux, salles en enfilade, parquets.

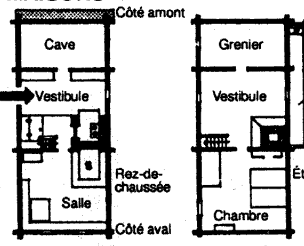


⑪ Vers 1900, portes escamotables, linoléums, fenêtres à glissières, stores à tringles.

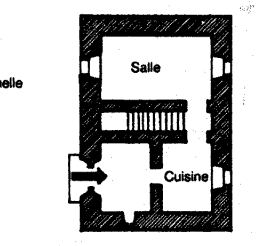


⑫ Au XX^e siècle, pièces modulables, cloisons à glissières électriques et fenêtres coulissantes, marquises mobiles pour protéger du soleil.

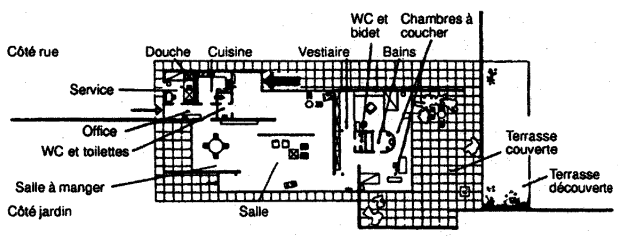
MAISONS



⑬ La maison en bois vers 1500 dépend du paysage, du mode de construction (maison en rondins) et du genre de vie (petites fenêtres).



⑭ Maison en pierre vers 1500. Les murs épais (protection contre l'ennemi et contre le froid) prennent autant de place que les pièces elles-mêmes.



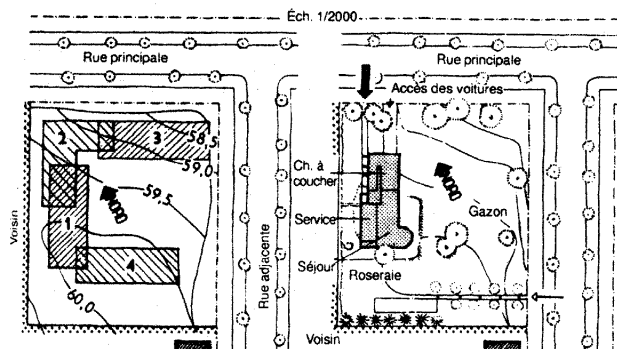
⑮ La maison vers l'an 2000 : ossature fine en acier, murs et cloisons indépendants des points d'appui, non chargés, avec assemblages garantissant une meilleure protection contre les intempéries, la transmission du son et le froid. Entre les chambres, salle à manger et entrée, pas ou peu de portes, mais seulement des séparations.

Arch. : Mies v.d. Rohe

Depuis le XV^e siècle, époque des procès de sorcellerie, de superstition et des forteresses, un essor technique et économique ainsi qu'une évolution intellectuelle ne cessent de se développer jusqu'à l'époque contemporaine. En examinant les maisons et leurs différentes parties, et les objets qui expriment les coutumes des siècles intermédiaires, il est facile de se représenter l'évolution des hommes vers la conscience et la liberté, et des constructions vers la clarté et la légèreté. Pour l'homme de notre temps, la maison n'est plus une forteresse, un abri contre des ennemis, des brigands ou des diables, mais un cadre harmonieux où s'insèrent la vie et les choses, cadre ouvert librement sur la nature et cependant protégé des

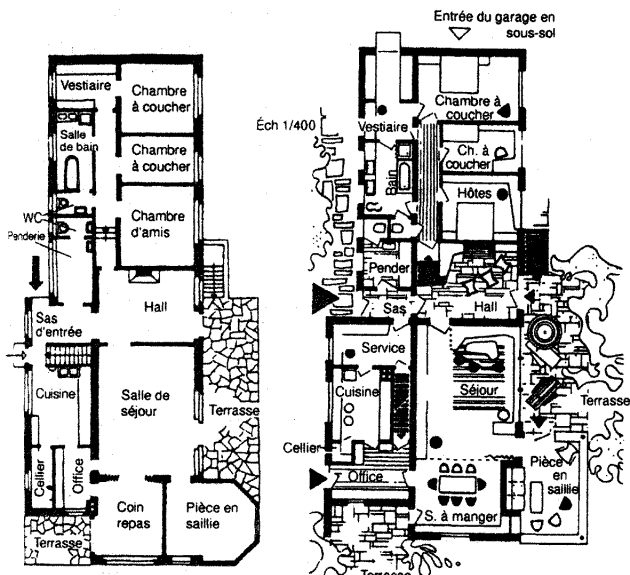
éléments. Le cadre est conçu différemment suivant les individus; chacun peut exprimer, selon sa puissance créatrice, ce qu'il voit et ce qu'il sent, mais il doit le faire au moyen de formes et par une mise en œuvre judicieuse. Les idées de ceux qui projettent une construction sont donc essentielles.

Beaucoup de maîtres d'ouvrage et d'architectes pensent et sentent selon des formules anciennes; d'autres, en minorité, adoptent d'emblée des formules modernes. Par la fusion de ces deux tendances, les maîtres d'ouvrage et les architectes trouveront ensemble des solutions heureuses.



Quatre projets d'implantation sur un terrain de 3 000 m² orienté au N-E. Le projet 4 avait été prévu par le propriétaire. Le projet 1 a été adopté.

Dans ce projet, la déclivité est située correctement au S-E devant la maison, les communs à l'Ouest, l'accès des personnes et des voitures sur la rue au Nord.



Avant-projet de la maison avec des lacunes : vestiaire et sas d'entrée trop grands, salle de bain et office trop petits, marches dangereuses dans le couloir, cuisine sans vue sur l'entrée.

Avant-projet sans lacunes. Meilleure distribution des pièces. En raison de la pente du terrain, les chambres à coucher sont à 2,5 m au dessus du sol tandis que le garage est de plain-pied.

Arch. : E. Neufert

Le programme de construction

C'est l'expression des besoins du futur utilisateur, aussi reste-t-il de la responsabilité du maître d'ouvrage même si, compte tenu de l'importance des éléments techniques, il lui est recommandé d'être assisté d'un architecte s'il ne possède pas les services ou les compétences nécessaires.

Le programme tient compte de cinq points essentiels :

1. Besoins

Recensement des surfaces et volumes nécessaires, tracé du schéma des liaisons entre ces éléments, exigences particulières.

2. Terrain

Caractéristiques physiques, plan, situation, superficie, desserte (voirie, eau, gaz, électricité, égouts, téléphone, télévision), relief, nature du sous-sol, niveau de la nappe phréatique.

Voir géomètre, E.D.F., G.D.F., P. et T., cadastre, mairie.

Caractéristiques d'urbanisme, constructibilité, règles d'implantation et d'aspect, servitudes publiques et privées (mairie, notaire).

3. Équipement souhaité

Chauffage, climatisation, équipement électrique et sanitaire, caractéristique des machines ou équipements particuliers, voire des meubles souhaités.

4. Enveloppe financière

Fonction des possibilités de financement du maître d'ouvrage. Le coût total est la somme des éléments suivants : terrain plus frais

PROJET DE CONSTRUCTION

PROGRAMME - MÉTHODOLOGIE (EN FRANCE)

d'acquisition, coût de construction, coût des branchements de la voirie et des réseaux divers, équipements particuliers, aménagements paysagers, honoraires, taxes fiscales et parafiscales.

5. Délais de réalisation

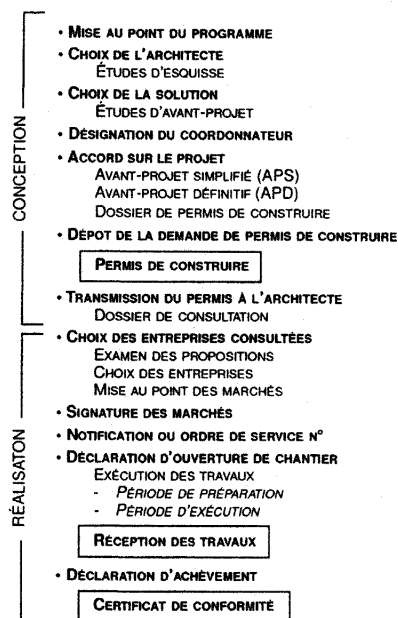
Méthodologie d'une opération de construction

En général, une opération de construction répond aux besoins en locaux (travail, logement ou loisirs) d'un maître d'ouvrage, qui en confie la réalisation à un tiers. Même ainsi simplifié à l'extrême, ce schéma pose cinq questions essentielles :

1. **Expression des besoins et des possibilités de financement** en fonction du site : c'est le **programme**.
2. **Définition des ouvrages** : c'est la **conception**.
3. **Choix des constructeurs** : ce sont les **marchés de travaux**.
4. **Réalisation conformément aux prévisions** : c'est la **direction des travaux**.
5. **Livraison des ouvrages et du règlement des litiges éventuels** : c'est la **réception des ouvrages**.

Ce schéma théorique, dans la réalité se complexifie du fait de l'environnement législatif et réglementaire, de l'insertion technique et paysagère dans le site, de l'évolution technologique des équipements et des méthodes de construction.

En France, deux régimes juridiques organisent les opérations de construction selon la personnalité du maître d'ouvrage : la **Maîtrise d'ouvrage publique** et la **Maîtrise d'ouvrage privée**. Malgré des différences de forme, le processus est généralement celui représenté au schéma ci-dessous.



Étapes schématiques du processus de construction.

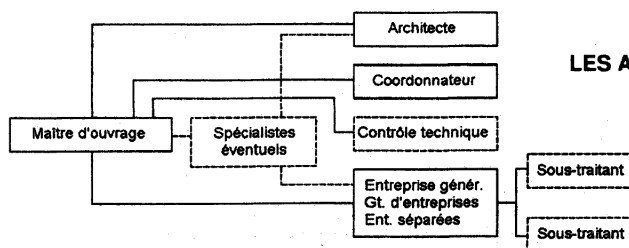
En France, le Code de l'Urbanisme dispose qu'à l'exception des ouvrages n'ayant pas le caractère de construction, des travaux de réparation ou d'aménagement intérieur et des travaux ordonnés par voie de justice, toute construction doit faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un Permis de Construire.

Par ailleurs, la Loi n° 77-2 sur l'Architecture impose de faire appel à un architecte (dans les limites fixées par les articles 3 à 5) pour établir le projet de construction. De même, la Loi n° 93 - 1418 organise l'hygiène et la sécurité et impose (avec un régime spécial pour les particuliers) la désignation d'un coordonnateur (pouvant être l'architecte) pour tout chantier avec présence d'au moins deux entreprises. Ceci n'est qu'un exemple de la complexité croissante des relations entre les acteurs de l'acte de construction dont il importe de bien saisir le rôle.

Conception.
Mise en œuvre

PROJET DE CONSTRUCTION

LES ACTEURS D'UNE OPÉRATION DE CONSTRUCTION (EN FRANCE)



① Schéma des relations entre les intervenants.

Le maître d'ouvrage

C'est la personne pour le compte de qui les travaux sont effectués. Lorsqu'il s'agit de constructions publiques, c'est la personne morale pour laquelle l'ouvrage est construit.

- RÔLE :
- définir le programme et le financement,
 - choisir les participants à l'opération,
 - définir les conditions administratives de la réalisation,
 - recevoir les ouvrages.

Le maître d'ouvrage peut se faire assister pour ces tâches par un mandataire en droit privé et (pour les personnes publiques) dans certaines conditions (loi M.O.P. n° 85.704 du 12 juillet 1985) par un mandataire ou par un conducteur d'opération. La personnalité (publique ou privée) du maître d'ouvrage détermine le formalisme à respecter.

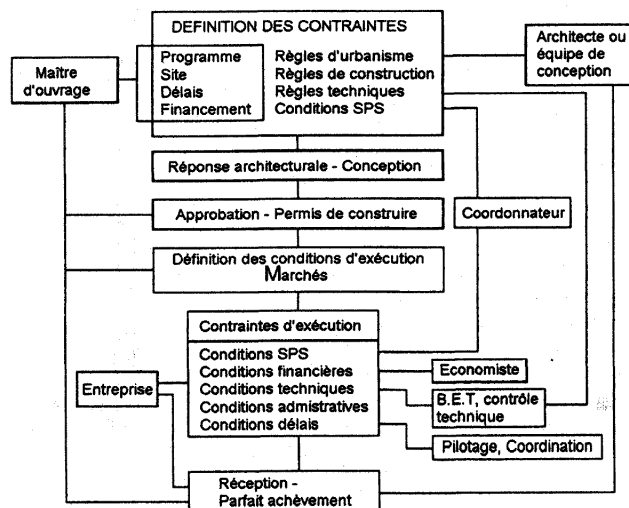
L'architecte ou l'équipe de maîtrise d'œuvre

Il est responsable de la conception du projet et peut effectuer d'autres missions pour le compte du maître d'ouvrage en fonction du contrat.

- RÔLE :
- Maîtrise d'ouvrage privée : au minimum dossier de permis de construire,
 - Maîtrise d'ouvrage publique : au minimum missions de base définies au décret n° 93.1268 du 29 novembre 1993

Pour ces missions, l'architecte peut se faire assister par des techniciens (B.E.T., ingénieurs conseils, économistes, etc.) avec lesquels il forme une équipe de maîtrise d'œuvre.

Pour éviter des confusions fréquentes, nous désignerons par « architecte » les responsables de la conception.



② Domaines d'intervention des différents acteurs de la construction.

Le coordonnateur SPS

Il doit coordonner les mesures de sécurité et de protection de la santé. Il a un contrat distinct avec le maître d'ouvrage.

- RÔLE :
- Stade conception :
 - élaborer le plan général de coordination (s'il est requis),
 - constituer le dossier d'interventions ultérieures,
 - ouvrir le registre journal de la coordination,
 - définir les sujétions de protection.
 - Stade exécution :
 - organiser les activités simultanées ou successives,
 - veiller à l'application des mesures définies,
 - tenir à jour le plan général de coordination,
 - compléter le dossier d'interventions ultérieures,
 - communiquer les consignes de sécurité,
 - présider le C.I.S.S.C.T. (Collège inter-entreprises de sécurité, santé et conditions de travail) et en établir le règlement (lorsque le C.I.S.S.C.T. est requis).

Le coordonnateur doit avoir une qualification (niveau 1, 2 ou 3) suivant l'effectif global du chantier.

Le contrôleur technique

Son intervention est obligatoire dans les cas énumérés aux articles L III-23 à L III-26 et R III-29 à R III-42 du Code de la Construction et de l'Habitation.

RÔLE : contribuer à la prévention des aléas techniques.

Il est lié au maître d'ouvrage par un contrat spécifique.

Les entrepreneurs

Ils ont passé un marché avec le maître d'ouvrage. Ils sont chargés de la réalisation matérielle du projet, soit pour l'ensemble de la construction (entreprise générale), soit pour les corps d'état dans lesquels ils sont spécialisés. Responsable de ses ouvrages, l'entrepreneur agit sous la direction générale de l'architecte (également chargé de vérifier la conformité de la réalisation aux documents du marché), mais également du coordonnateur et du contrôleur technique. L'entrepreneur peut également se faire aider par des sous-traitants.

- Le sous-traitant réalise pour le compte de l'entrepreneur principal une partie des travaux (interdiction de sous-traiter la totalité). Il n'est en principe lié qu'à l'entrepreneur mais doit être agréé par le maître d'ouvrage. Il peut demander à être payé directement par le maître d'ouvrage des travaux qu'il a exécutés.

Les spécialistes éventuels

Bureaux d'études techniques, ingénieurs conseils, économistes de la construction, architectes d'intérieur, spécialistes divers selon la spécificité de la construction, coordonnateur, pilote, etc., peuvent être indifféremment liés au maître d'ouvrage, à l'architecte ou à l'entrepreneur.

POUR ÉVITER TOUT LITIGE, il est important que :

- Les liens contractuels soient bien établis.
- Les rôles particuliers et domaines spécifiques soient précisés.
- Il doit bien être précisé qu'il n'y a pas de hiérarchie ni de subordination entre ces divers intervenants. Le seul donneur d'ordre est le Maître d'ouvrage.
- En conséquence, toute modification aux différents contrats doit faire l'objet d'un avenant signé par le Maître d'ouvrage.
- Au cas où des modifications interviendraient – que ce soit sur des points précisés au marché ou non – tous les intervenants devront en être avertis.

ÉTUDES PRÉLIMINAIRES

QUESTIONNAIRE PRÉALABLE

Les études préliminaires sont un préalable indispensable à une réalisation satisfaisante. Elles nécessitent une connaissance parfaite des besoins et de leur évolution probable compte-tenu de la pérennité des ouvrages. Les modifications en cours d'études — et encore plus au stade de la réalisation — sont toujours très coûteuses et rarement satisfaisantes. Bien que les chantiers soient rarement comparables, ils posent tous les mêmes types de problèmes. Aussi des questionnaires et imprimés complétés dès le début des études permettent-ils de gagner du temps et de n'omettre aucune des informations nécessaires. Les questionnaires proposés ci-après, éventuellement complétés ou modifiés, peuvent être utiles, ne serait-ce qu'à titre indicatif.

Questionnaire pour le dossier de commande

Dossier de commande n° :
Donneur d'ordre (commettant) :
Commande :
Auteur du dossier :
Copie pour :

I. Renseignements sur le maître d'ouvrage

1. Quelle est l'importance de l'établissement ? Situation financière ? Taux d'emploi ? Capital global ? Où peut-on obtenir des renseignements ?
2. Comment se passe sa gestion des affaires ?
3. Qui est pour nous le responsable ? Qui est son représentant ? Qui décide ?
4. Quels sont les désirs particuliers du maître d'ouvrage dans le domaine artistique ?
5. Quelle est sa position à l'égard de l'architecture en général ? A l'égard de notre manière de construire en particulier ?
6. Quelles sont les particularités personnelles du maître d'ouvrage à respecter ?
7. Qui est susceptible de créer des difficultés ? Pourquoi ? Quelle importance peuvent-elles avoir ?
8. Le maître d'ouvrage envisage-t-il la publication ultérieure des plans de son bâtiment ?
9. Les dessins doivent-ils être compréhensibles par les profanes ?
10. Qui a été auparavant le conseiller en architecture du client ?
11. Pour quelle raison l'architecte précédent n'a-t-il pas obtenu la commande ?
12. Le maître d'ouvrage projette-t-il de construire d'autres bâtiments plus tard ? Lesquels ? De quelle importance ? Quand ? Les projets sont-ils établis ? Y a-t-il des chances d'obtenir la prochaine commande ? Quelles sont les démarches déjà entreprises à ce sujet ? Avec quel résultat ?

II. Conventions concernant les honoraires

1. Quels sont les arrangements à la base du calcul des honoraires ?
2. Quelle proportion du montant total des travaux sera approximativement acceptée ?
3. Le calcul des honoraires sera-t-il basé sur l'évaluation du prix de la construction ?
4. Avec quel prix de référence sera-t-il calculé ?
5. Devons-nous prendre les travaux de finition ?
6. A-t-on signé un contrat ou seulement la confirmation par écrit des accords ?

III. Personnes et entreprises en rapport avec la commande

1. Avec qui doit-on mener les pourparlers préliminaires ?
2. Qui est compétent et dans quel domaine particulier ?
3. Qui vérifie les factures ?
4. Quel système de commande et de vérification doit être appliqué ?
5. Peut-on passer les commandes directement au nom du maître d'ouvrage ? Jusqu'à concurrence de quelle somme ? Existe-t-il une autorisation écrite à cet effet ?
6. Quels sont les entrepreneurs recommandés par le maître d'ouvrage ?
Corps d'état ... Adresse... Téléphone... Correspondant...

7. Un conducteur de travaux est-il nécessaire ? Souhaité ? Agé ou jeune ? Pour le temps de la construction ou temporairement ?
8. Le maître d'ouvrage est-il d'accord avec nos définitions sur la situation juridique du conducteur de travaux ?
9. Le maître d'ouvrage met-il à disposition des locaux comme locaux de chantier ? Aménagements, téléphone ?

IV. Divers

1. Le terrain est-il clôturé ? Doit-on commander une clôture de chantier ? Peut-elle être louée comme support pour des publicités ? Où doit-on afficher le panneau de construction ? Quelles inscriptions y apposer ?
2. Adresse exacte de la nouvelle construction ? Son nom ultérieur ?
3. Adresse de la gare la plus commode (la plus proche) ?
4. Adresse de la poste la plus accessible (la plus proche) ?
5. Y a-t-il le téléphone sur le chantier ? Quand et comment peut-on l'utiliser ? Y a-t-il un téléphone à proximité ?
6. Quelles sont les horaires de travail des ouvriers ?

V. Données de construction

1. Qui a établi le programme de construction ? Est-il complet ? Doit-il être complété par nous ou par quelqu'un d'autre ? Doit-il être approuvé à nouveau par le maître d'ouvrage avant le commencement du projet ?
2. Quelles sont les constructions déjà existantes ou à bâtir qui seront en rapport avec notre construction ?
3. A quels règlements locaux ou d'État est-elle soumise ? Urbanisme ?
4. Quels sont les ouvrages spécialisés sur ce type de construction ? Que trouve-t-on à ce sujet dans notre documentation ?
5. Où a été réalisé un édifice semblable pouvant servir de modèle ?
6. A qui s'adresser pour le visiter ? Est-on déjà en relation avec cette personne ?

VI. Bases de la réalisation

1. Quel est l'aspect des environs ? Paysage ? Existence d'arbres ? Climat ? Orientation ? Direction du vent ?
2. Quelle est la forme des bâtiments existants ? Avec quels matériaux sont-ils réalisés ?
3. Existe-t-il des photos des alentours de la construction (avec indication du point de la prise de vue) ? Les a-t-on commandées ?
4. A quoi doit-on avoir égard en particulier pour établir la forme du bâtiment ?
5. Quelles sont les hauteurs des constructions déjà existantes et de leurs étages ? Alignement des rues ? Alignement des constructions ? Rues futures ? Végétation (type, dimensions) ?
6. Quels sont les installations ultérieures dont on doit dès maintenant tenir compte ?
7. Un plan d'aménagement général est-il souhaité ?
8. Existe-t-il des règlements locaux concernant l'aspect extérieur des bâtiments à cet endroit ?
9. Qui est le contrôleur pour le permis de construire du point de vue artistique ? Quelles sont ses idées à ce sujet ? Est-il indiqué de lui présenter l'avant-projet afin d'en discuter ?
10. Quel est le lieu de réclamation le plus haut placé ? Quelle serait la marche à suivre ? Durée d'une réclamation ? Comment sera-t-elle examinée par ce service ?

Conception
Mise en œuvre

VII. Bases techniques

1. Quel est le type de sous-sol dans la région ?
2. A-t-on entrepris des recherches sur le sous-sol du chantier ? Dans quel endroit précis ? Avec quels résultats ?
3. Quel est le degré de résistance du sous-sol ?
4. Niveau de la nappe phréatique ? Niveau haut ? Niveau le plus haut ?
5. Le terrain a-t-il déjà été bâti ? Avec quoi ? Combien de niveaux ? Profondeur du sous-sol ?
6. Quel type de fondations recommander ?
7. Quel procédé de construction doit-on employer ?
En particulier :
Sol du sous-sol : type de construction, charge, par quoi, revêtement, peinture de protection, protection envers les eaux souterraines ?
Plafond du sous-sol : type de construction, charge, par quoi, revêtement ?
Plafond du rez-de-chaussée : matériau, charge, par quoi, revêtement ?
Couverture : type de construction, charge, par quoi, revêtement, peinture de protection, quelle couverture, gouttières, tuyaux de descente à l'intérieur ou à l'extérieur ?
8. Quelle isolation prévoir ? Contre le bruit ? Horizontalement ? Verticalement ? Contre les vibrations ? Contre la chaleur ? Horizontalement ? Verticalement ?
9. Comment sont construits les supports ? Les murs extérieurs ? les murs intérieurs ?
10. Quel type d'escalier ? Charge ?
11. Quelles fenêtres ? Acier ? Bois ? Plastique ? Bois/aluminium ? Nature du vitrage ? Battement à l'extérieur ou à l'intérieur ? Simple ? A survitrage ? A vitrage double ?
12. Quelles portes ? En bois ? À huisserie en acier ? Contre-plaqué ? Acier ? Avec butoir en caoutchouc ? Ignifugées ? Résistantes au feu ? Avec fermeture ?
13. Quel type de chauffage ? Combustible ? Durée de réserve ? Chauffage au mazout ? Chauffage électrique ? Chauffage au gaz ? Réservoir d'eau de pluie pour remplissage ?
14. Quelle système de production d'eau chaude ? Quantité requise ? À quelle époque ? À quels endroits ? Constitution chimique de l'eau potable ? Prévoir une installation d'adoucissement d'eau ?
15. Quel type d'aération ? Circulation d'air ? dans quelles pièces ? Extraction des gaz ? Ventilation mécanique ?
16. Quel type de refroidissement ? Système à glace ?
17. Quelle adduction d'eau ? Ø de la conduite d'amenée ? Ø des tuyaux des pompes à incendie locales ? Pression de la canalisation d'eau ? Est-elle soumise à de fortes variations ? Lesquelles ? Prix de l'eau au mètre cube ? Y a-t-il des robinets à l'extérieur ?
18. Quelle évacuation d'eau ? Raccordement aux conduites locales ? Où ? Ø de la conduite principale ? Profondeur sous terre ? Où vont les eaux usées ? L'écoulement par infiltration est-elle possible ? Opportun ? Permis ? Filtre individuel ? Filtre mécanique et aussi biologique à prévoir ?
19. Quel Ø a la canalisation de raccordement du gaz ? Rendement ? Prix au mètre cube ? Réduction de prix pour consommation élevée ? Existe-t-il des règlements particuliers pour les déplacements ? Aération ?
20. Quel éclairage ? Type de courant ? Tension ? Possibilités de raccordement ? Limite de consommation ? Prix du kW au tarif d'éclairage ? Tarif force ? Tarif de nuit de ... à ... ? Prix réduits pour grosse consommation ? Transformateur ? Station haute-tension ? Source propre d'énergie ? Diesel, turbine à vapeur, éolienne ?
21. Où faire le branchement pour le téléphone ?
22. Quel dispositif d'appel ? Sonnette ? Lumière ? Dispositif de commande ?
23. Quel type d'ascenseur ? Charge importante ? Déchargement par le fond ou latéral ? Vitesse ? Machinerie en haut ou en bas ?
24. Autres moyens de transports ? Dimensions ? Parcours ? Puissance ? Poste pneumatique ?

ÉTUDES PRÉLIMINAIRES

QUESTIONNAIRE PRÉALABLE

25. Vide-ordures et vidoirs ? Où ? Dimensions ? Pour quelles ordures ? Déchets à incinérer ? Papiers ?
26. Divers.

VIII. Éléments pour l'établissement des plans

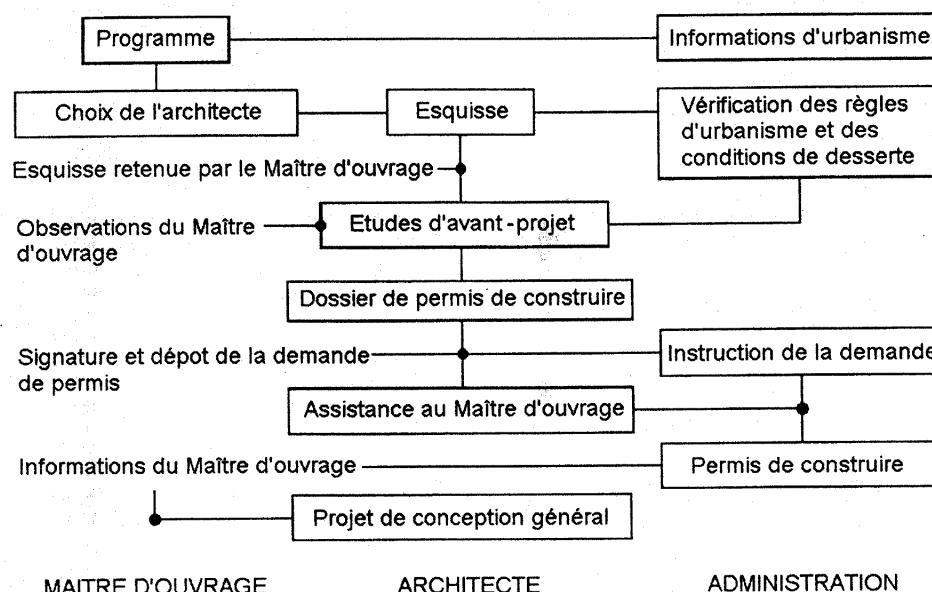
1. A-t-on consulté le cadastre ? A-t-on pris copie ? Qu'y a-t-il de remarquable pour l'établissement des plans ?
2. Existe-t-il un plan de la localité ? Est-il commandé ? Avec indications concernant la circulation ?
3. Existe-t-il un plan de situation ? Est-il commandé ? Est-il agréé par l'administration ?
4. Existe-t-il un relevé de géomètre ? Est-il commandé ?
5. Le plan d'adduction d'eau est-il clairement établi ?
6. Le plan d'évacuation d'eau est-il clairement établi ?
7. Les conduites de gaz sont-elles bien indiquées sur le plan ?
8. Les canalisations électriques sont-elles bien indiquées sur le plan ? Certifié par la société responsable ? Câble souterrain ou aérien ?
9. Le plan des façades des maisons voisines est-il relevé ? Leur type de construction indiqué (plan d'urbanisation) ?
10. Y a-t-il un point repère pour le plan coté, établi de façon incontestable et indiqué comme définitif ?
11. Un plan d'installation du chantier est-il exigé ?
12. Où faut-il faire la demande pour le permis de construire ? En combien d'exemplaires faut-il le préparer ? Sous quelle forme ? Dimensions du papier ? Copies ? Comment doivent être mis en couleur les plans (prescription pour les dessins de plans) ?
13. Quels sont les exigences pour la présentation des évaluations fixées ? Qui est admis comme bureau de contrôle ? Qui intervient (quel service désigne cette personne) ?

IX. Éléments de base pour l'attribution des travaux

1. Éloignement du terrain à bâtir de la gare de marchandises ?
2. Existe-t-il un embranchement vers le terrain à bâtir ? Voie normale, étroite ? Quelles sont les possibilités de déchargement ?
3. Comment sont les voies d'accès ? Nécessité de chemin en rondins, en madriers ? Voie d'accès provisoire ?
4. Existence d'emplacements pour le dépôt de matériaux ? ... m² en terrain découvert ? ... m² en terrain couvert ? Hauteur par rapport au terrain ? Possibilité pour plusieurs entrepreneurs de travailler ensemble ?
5. Le maître d'ouvrage se charge-t-il lui-même de certaines fournitures et de certains travaux ? Lesquels ? Nettoyage ? Surveillance ? Travaux concernant le jardin ?
6. Peut-on envisager de payer d'avance, un paiement comptant ? Ou quels délais de paiement et quels montants prévoir ?
7. Quels sont les matériaux utilisés localement ? Matériaux particulièrement bon marché sur place ? Prix ?

X. Délais pour l'achèvement de(s) :

1. Esquisses pour discussion avec les collaborateurs ?
2. Esquisses pour discussion avec le maître d'ouvrage ?
3. Avant-projet (échelle) avec devis estimatif ?
4. Projet (échelle) ?
5. Devis ?
6. Dépôt des plans pour permis de construire avec calculs et informations ordinairement exigées ?
7. Durée probable de la demande de permis de construire ? Voie hiérarchique ? Possibilités d'accélérer les démarches ?
8. Plans de construction viables ?
9. Lancement des consultations ?
10. Remise des offres ?
11. Contrats ? Calendrier des travaux ?
12. Commencement des travaux ?
13. Réception du gros œuvre ?
14. Réception des travaux ?
15. Règlement définitif ?



Conduite
des travaux

① Organisation théorique de la conception

Les étapes de la conception

Selon qu'il s'agit d'un maître d'ouvrage public ou privé, la terminologie des diverses étapes peut différer. Néanmoins, elles sont sensiblement les mêmes et l'organisation des opérations privées tend à se rapprocher de celle des opérations publiques.

Le choix de l'architecte

• En matière de travaux privés, il n'est pas réglementé. Toutefois les règles professionnelles fixées par le Décret n° 80-217 du 20/3/80 font obligation de passer un contrat préalable librement discuté et fixant les missions de l'architecte. Des contrats-types existent.

• En matière de travaux publics, le choix de l'architecte obéit aux règles fixées par le Code des marchés publics et notamment du Décret n° 93-1269. Ce choix peut être :

- non réglementé pour les marchés inférieurs à 46 000 €,
- basé sur l'examen des compétences et moyens entre 300 et 46 000 € et 68 600 €
- basé sur l'examen des compétences, moyens et références entre 68 600 € et 137 200 €
- négocié après concours au-dessus de 137 200 €.

Noter que certains maîtres d'ouvrage de statut privé (S.E.M., HLM) ont une marge plus importante ne comprenant qu'un seuil de 106 000 €.

Enfin, compte tenu des conditions d'examen, le contenu du dossier candidature, sa présentation et sa pertinence, sont essentiels pour être retenu.

A. *L'esquisse* (ou le diagnostic en cas de réhabilitation) commence par l'analyse du programme, l'examen des données juridiques et financières, la reconnaissance du site et, pour le diagnostic, l'établissement d'un état des lieux architectural et technique. En possession de tous ces éléments, l'architecte donne une première réponse au moyen de croquis exprimant la volumétrie d'ensemble, les plans des niveaux significatifs et, éventuellement, des détails caractéristiques.

Cette première réponse est le résultat d'un processus itératif propre à chaque architecte qui, à partir du programme, détermine un ou des volumes à construire et des relations entre les divers éléments qui se mettent en scène réciproquement. Ce processus consiste à sélectionner les solutions répondant aux exigences urbanistiques et constructives les mieux adaptées à l'environnement, aux critères de choix du maître d'ouvrage et de l'architecte, au caractère à donner à la construction, à l'orientation, aux vues, aux possibilités d'accès et de raccordement aux équipements publics, etc.

B. *Les études d'avant-projet* : après approbation de l'esquisse, l'architecte, au stade de l'avant-projet sommaire (APS), précise la conception générale en plans et en volumes, vérifie la compatibilité de l'esquisse avec les diverses contraintes, propose des dispositions techniques, établit un calendrier sommaire des travaux et une estimation provisoire de leur coût.

L'avant-projet définitif (APD) : après approbation de l'APS, l'architecte dresse les plans, coupes et façades de l'ouvrage, établit une notice descriptive précisant les matériaux utilisés, détermine les surfaces détaillées de tous les éléments du programme, arrête certains choix d'équipements et établit une estimation définitive à 10 % près. Le niveau de définition des plans correspond à des documents graphiques à l'échelle 1/100e, avec détails significatifs au 1/50e.

C. *Le dossier de demande de permis de construire* (voir l'imprimé n° PC 158 distribué en Mairie) : établi en principe en quatre exemplaires (cinq si consultation des services) sur un formulaire type, auquel sont joints des dossiers constitués de :

- plan de situation du terrain, plan de masse avec indication des raccordements aux réseaux, plan des plantations maintenues ou supprimées ;
- plans et façades des ouvrages, coupe avec indication du terrain naturel et traitement des espaces extérieurs ;

PHASE I . CONCEPTION DES OUVRAGES

- documents photographiques et graphiques permettant d'apprécier l'impact visuel de la construction dans l'environnement ;
- une notice relative à l'impact visuel du projet dans le paysage ;
- éventuellement une étude d'impact.

Ce dossier est complété les cas échéants par une demande de permis de démolir.

La durée d'instruction du permis de construire est en principe de 2 mois, pouvant être portée à 3 ou 5 mois s'il y a consultation de services ou de Commission Nationale.

Des documents complémentaires peuvent être exigés pour vérifier

- les règles de sécurité pour les immeubles de grande hauteur ou recevant du public et ERP ;
- les règles d'accessibilité aux handicapés.

Le dossier dit "paysager" (pièces n° 3, 4, 5) peut être "allégé".

Le permis de construire sanctionne l'observation des règles suivantes :

- Règlement National d'Urbanisme (RNU) et prescriptions "Paysage" "Littoral" "Montagne".

- Règles locales d'urbanisme.
- Règles de protection du patrimoine architectural.
- Règles de protection de l'environnement.
- Règles de sécurité :
I.G.H. et E.R.P.,
exposition aux risques naturels prévisibles,
périmètres de protection.
- Règles de voirie.
- Règles relatives à l'hygiène.

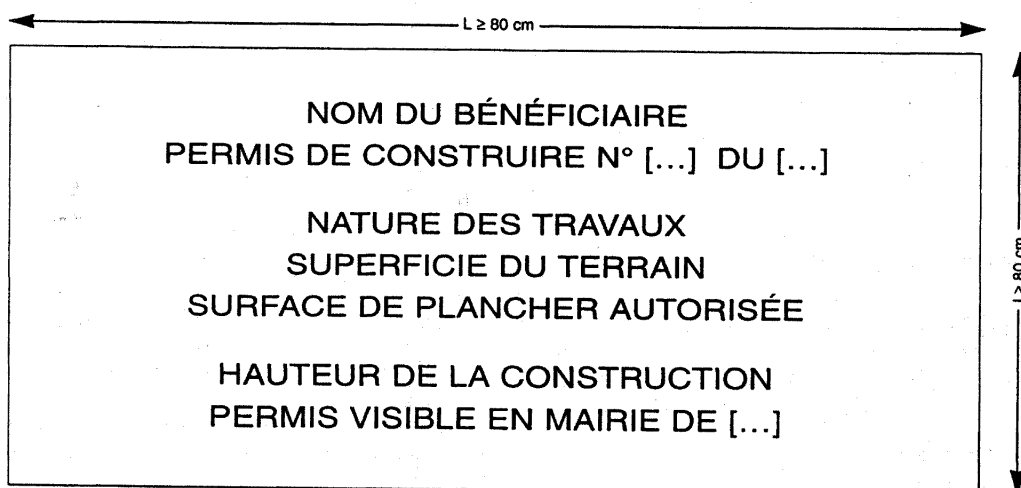
Mais il ne vise ni les règles de construction visées au Code de la Construction et de l'Habitation,

ni les servitudes de droit privé,

ni les règles de Droit Public indépendant de l'Urbanisme.

Le Permis de Construire n'est en principe délivré qu'au Maître d'Ouvrage. Aussi est-il nécessaire que celui-ci le transmette dès réception, ainsi que les prescriptions éventuelles dont il peut être assorti. De même il doit être, dès sa délivrance, procédé à son affichage sur le terrain et en mairie.

Recours : les tiers "ayant intérêt à agir" peuvent recourir pendant deux mois contre le Permis de Construire.



② Panneau et mentions obligatoires sur le terrain

La préparation de la consultation des entreprises

Le projet de conception générale

Le dossier de permis de construire définit de façon précise l'enveloppe construite et l'aspect extérieur du bâtiment et de ses abords. Toutefois c'est un document administratif destiné à vérifier le respect des règles générales d'urbanisme, mais qui est insuffisant techniquement. A ce stade il reste à préciser les formes des différents éléments de la construction :

- déterminer l'implantation et l'encombrement de tous les éléments de structure et de tous les équipements techniques,
- indiquer les tracés des alimentations et évacuations des fluides,
- coordonner ces ouvrages,
- décrire en détail les ouvrages et les repérer,
- établir un coût prévisionnel par corps d'état,
- déterminer le délai global de réalisation.

Les documents graphiques nécessaires sont généralement établis au 1/50^e et au 1/20^e à 1/2 pour les détails.

L'assistance pour passation du marché de travaux (AMT)

Le projet de conception générale (PCG) ainsi établi servira de base pour les études des entrepreneurs sur le plan technique. Toutefois les prix dépendent aussi des conditions du marché sur

le plan administratif et financier. Pour cela, quel que soit le régime juridique sous lequel les travaux sont réalisés, les éléments à préciser sont les suivants :

1. Des éléments généraux techniques ou administratifs appelés "cahier des clauses"

DROIT PUBLIC : CCAG ou cahier des clauses administratives générales ;

CCTG ou cahier des clauses techniques générales.

DROIT PRIVÉ : CCAG ou cahier des clauses administratives générales (Norme AFNOR PO 3001) ;
CCT ou cahier des clauses techniques.

Ces documents :

- fixent l'organisation des relations entre les intervenants,
- déterminent les documents à établir,
- organisent la vie du chantier, les paiements, le règlement des contestations, les conditions générales de règlement et de résiliation des marchés.

2. Des éléments particuliers propres à chaque chantier, ce sont les CCAP et CCTP, clauses administratives et techniques parti-

culières, qui peuvent être réunies en un seul document, le Cahier des Clauses Particulières (CCP). Ces documents :

- donnent une description précise des prestations à réaliser,
- précisent les articles des Cahiers des Clauses Générales auxquels il est dérogé,
- contiennent les stipulations particulières que les documents généraux ne peuvent préciser :
 - contractants, lieu des travaux,
 - propriété du terrain ou des constructions,
 - énumérations des documents annexes au marché,
 - engagements réciproques de l'Entrepreneur et du Maître d'Ouvrage,
 - modalités de paiement, clauses de révision de prix, modifications,
 - délais d'exécution et pénalités de retard,
 - fréquence des rendez-vous de chantier,
 - échantillons et essais,
 - dispositions d'hygiène et de sécurité du chantier,
 - conventions inter-entreprises,
 - assurances, interventions de spécialistes,
 - clauses d'arbitrage,
 - conditions de réalisation des études d'exécution, etc.

3. Des documents permettant de comparer les offres des entreprises
 - cadre de décomposition des offres des entreprises
4. La possibilité de présenter en variante des techniques ou matériaux différents.
5. Les conditions dans lesquelles seront appréciées les offres des entreprises et les critères de jugement.

Modalités des prix

Le prix d'un ouvrage peut être arrêté selon plusieurs modalités :

- *au forfait* si un chiffre global a été arrêté "*ne varietur*", dans ce cas, les prix détaillés fournis sont donnés à titre indicatif pour, en particulier, la vérification des situations de travaux ;
- *sur devis* si un devis détaillé avec indication des prix unitaires a été fourni et accepté ;
- *sur bordereau de prix* ou sur série de prix avec ou sans rabais lorsque les quantités à mettre en œuvre ne peuvent être fixées à l'avance ;
- *sur dépenses contrôlées* (surtout en marchés publics) : les prestations exécutées sont réglées en appliquant aux dépenses effectivement constatées une marge définie par contrat.

Dévolution des marchés

Les ouvrages nécessaires à l'édification d'un bâtiment mettent en œuvre des techniques diverses. Ces techniques sont généralement appliquées par des entreprises spécialisées (plomberie, serrurerie, couverture, charpente, chauffage, etc.). Par ailleurs, les devis descriptifs et estimatifs sont presque toujours rédigés par corps d'état.

Il peut être plus avantageux, en fonction de la taille et de la technique du chantier ainsi que de l'importance relative des différents corps d'état, de fractionner le marché en différents lots. Il existe donc plusieurs types de marchés.

- Les marchés par lots séparés dans lesquels les entreprises seront chacune titulaire d'un marché et travailleront en même temps que d'autres entreprises sur le chantier.

Dans ce cas, une coordination entre les entreprises devra être prévue.

Noter que, selon l'importance des travaux, des spécialités différentes, mais en général de même nature, peuvent figurer dans le même lot (par exemple plomberie, chauffage, charpente, menuiserie).

- Les marchés en entreprise générale dans laquelle il y a un seul titulaire qui pourra éventuellement sous-traiter (avec l'agrément du maître d'ouvrage) une partie des travaux.

- Les marchés en groupement d'entreprises dans lequel plusieurs entreprises se regroupent pour faire une offre commune, présentée par un mandataire commun. Ce type de marché est aussi appelé co-traitance. Cependant, chacune des entreprises du groupement est elle-même titulaire d'un marché (et doit donc être en mesure de répondre aux critères et aux obligations définis dans les documents de consultation).

Ces entreprises groupées peuvent être :

- conjointes,
- ou
- solidaires si chacune d'elles est engagée par la totalité du marché.

Elles doivent être liées entre elles par une "convention inter-entreprises".

Réalisation pratique de la consultation

A. Sélection des entreprises

a) Maître d'ouvrage privé

Dans ce cas, il n'y a pas de règles précises. Le maître d'ouvrage, conseillé par l'architecte, peut demander une proposition aux entrepreneurs de son choix sous formes particulières. Il est cependant recommandé de :

- s'assurer de la qualification de l'entreprise (certificats délivrés par les groupements professionnels), examen des moyens et des références ;
- vérifier la réalité et l'étendue des risques couverts par l'assurance professionnelle ;
- recueillir toutes les informations utiles sur l'organisation, les méthodes de travail, le respect habituel des délais, les partenaires habituels des entreprises pressenties.

b) Maître d'ouvrage public

Les maîtres d'ouvrages publics obéissent en principe aux règles édictées par le CMP (Code des Marchés Publics). Celui-ci définit de façon précise les règles de passation des marchés et de consultation des entreprises.

En ce qui concerne la consultation des entreprises, le formalisme est différent selon le montant du marché. En particulier, les marchés de travaux dont le montant est inférieur à 46 000€ sont passés librement. Les autres doivent faire l'objet d'une publicité (voir CMP) qui doit contenir :

- l'identification de l'administration concernée,
- l'objet et les caractéristiques principales du marché,
- la procédure de passation,
- le nombre limité éventuel de candidats admis,
- les justifications de qualité et de capacité à produire,
- la date limite de réception des candidatures,
- le lieu, jour et heure de l'adjudication ou de l'appel d'offre,
- le lieu où retirer le dossier de consultation et le montant du cautionnement éventuel,
- le délai de validité des offres,
- la date d'envoi à la publication.

Les supports de publication sont également déterminés en fonction du montant du marché.

B. Dossier de consultation

Il comprend :

- le règlement de consultation (facultatif en marché privé ou de moins de 46 000€),
- l'acte d'engagement (ou soumission),
- les cahiers des charges,
- les documents graphiques (PCG),
- les devis descriptifs et/ou estimatifs,
- le délai global des travaux,
- les informations techniques disponibles (sondages, ouvrages enterrés, etc.).

Choix des entreprises

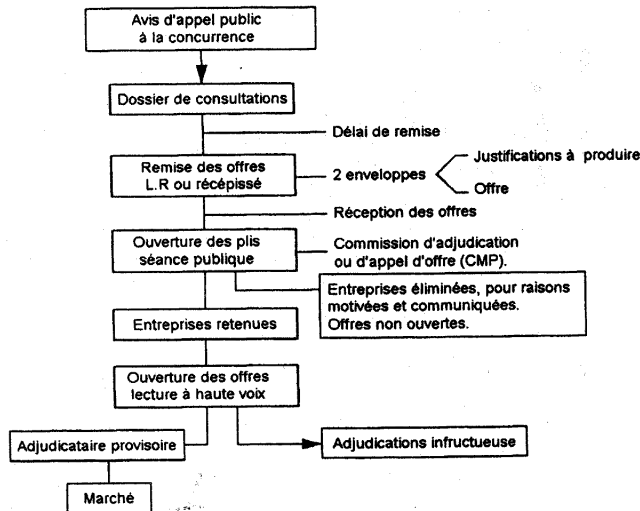
Cas des marchés publics

Adjudication

En droit Public, le premier type de choix des entreprises est l'adjudication.

Forme : fixée par CMP.

Support : fixé par CMP.



③ Schéma de l'attribution des marchés selon CMP - Cas de l'adjudication

Noter que des dispositions spéciales s'appliquent en cas de travaux soumis à publicité élargie à la CEE.

Appel d'offres

Le mode principal d'attribution de marché est celui de l'appel d'offres :

- *appel d'offres ouvert* : tout candidat peut faire une offre ;
- *appel d'offres restreint* : seuls les candidats répondant à des conditions peuvent le faire ;
- *appel d'offres avec concours* ;
- *appel d'offres sur performance* (procédure restreinte).

Si l'appel d'offres est ouvert, il y a avis d'appel public à la concurrence (voir CMP).

Le mécanisme est sensiblement le même que celui de l'adjudication mais

- les ouvertures des plis n'ont pas lieu en séance publique ;
- les offres sont examinées au regard des critères suivants :
 - prix des prestations,
 - coût d'utilisation,
 - valeur technique des prestations.

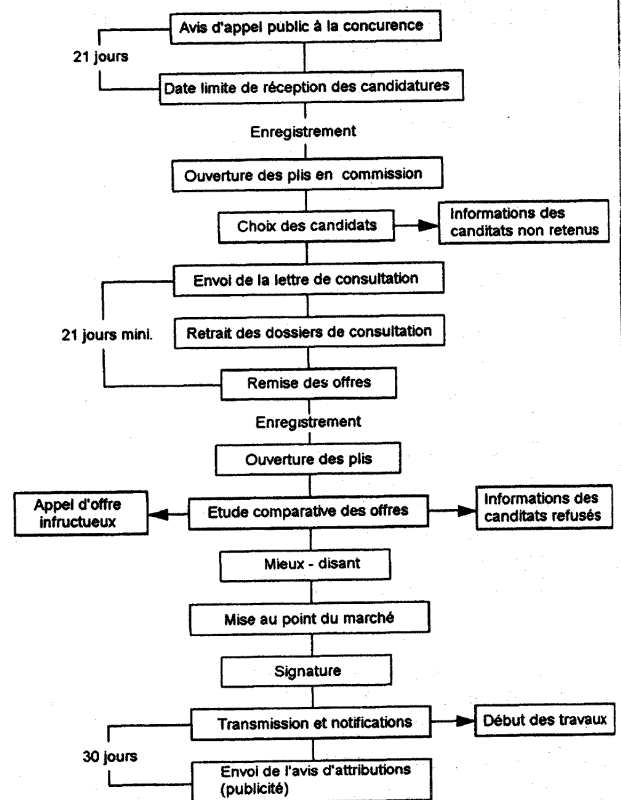
Le mode préférentiel d'attribution de marché est celui de l'appel d'offres :

- garanties professionnelles et financières des candidats,
- délai d'exécution ;

on peut également prendre en compte les critères additionnels suivants :

- qualité architecturale,
- sécurité des chantiers,
- prise en compte de l'environnement,
- autres critères liés à la politique de l'emploi.

L'examen de ces critères peut être effectué par des techniciens après ouverture des offres sous réserve que les pièces essentielles soient enregistrées dans un PV.



④ Schéma d'appel d'offres restreint

Cas des marchés privés

Il n'existe pas de réglementation particulière en dehors de celles édictées par les documents du marché.

Origine des délais

A compter de la notification du marché (marchés publics)
ou de l'Ordre de Service n°1 (marchés privés)

Généralement, les Cahiers des Clauses Administratives Générales prévoient à l'intérieur du délai global d'exécution une période de préparation et une période d'exécution.

Période de préparation

Durée : 2 mois en marchés publics (CCAG Travaux)
3 mois en marchés privés (NFP 03.001)

Contenu : Préparation administrative.
Désignation du coordonnateur (si différente de la conception).
Mesures de coordination, d'hygiène et de sécurité.
Préparation matérielle du chantier.
Schéma d'organisation du chantier.
Organisation relationnelle.
Etudes et plans spécifiques d'exécution.
Examen de cohérence et visa éventuel.
Mise en place du compte inter-entreprises (compte prorata).
Calendrier d'exécution.

Préparation administrative

Préalablement au début des travaux, il est nécessaire

- d'adresser en Mairie la déclaration d'ouverture du chantier ;
- d'adresser aux organismes de prévention (Inspection du Travail, CRAM, OPPBTP) l'avis d'ouverture du chantier et, pour certains chantiers, la déclaration préalable obligatoire ;
- d'adresser les demandes particulières pour occupation du domaine public, travaux à proximité d'ouvrages de transport et de distribution ;
- d'ouvrir les différents registres obligatoires : registre unique du personnel, registre des mises en demeure, registre unique d'hygiène et de sécurité ;
- de consulter les différents services pour les raccordements de voirie et des réseaux divers.

Désignation du coordonnateur

Si celui-ci est différent du coordonnateur du stade conception, il devra effectuer les opérations énumérées (p. 62).

Préparation matérielle du chantier

- Mise en place de la clôture et du panneau de chantier.
- Exécution des travaux de voirie provisoire de chantier et de raccordements aux réseaux.
- Vérifier l'obtention du permis de démolir éventuel avant de procéder aux démolitions nécessaires.
- Le cas échéant, faire établir un état des lieux préalables des constructions voisines pour éviter toute contestation ultérieure.
- Procéder au montage des installations de chantier (bureaux, vestiaires, dépôts, etc.).

Schéma d'organisation du chantier ou plan d'installation du chantier

Tracé du plan d'installation avec indication :

- des voiries et réseaux de chantier,
- des zones de stockage des matériaux,
- des installations fixes de chantier (bureaux, vestiaires, sanitaires),
- des emplacements du matériel (grues, bétonnières, silo à ciment, agrégats, ferrailage),
- prévoir les dispositifs de sécurité et de protection de la santé sur le chantier,
- des emplacements de stationnement (personnel de chantier, des entreprises, des participants aux rendez-vous de chantier) et cheminements pour accès aux différents ouvrages.

Ce plan devra tenir compte des phases successives d'aménagement en fonction du plan :

- désignation des arbres à protéger, marquage des fûts à abattre,
- clôture de chantier.

Organisation relationnelle du chantier

- Le bureau de chantier devra être suffisamment vaste pour recevoir tous les participants aux réunions, être chauffé, équipé d'une grande table, de sièges, du téléphone, de placards ou d'armoires pour ranger les différents documents de chantier, de panneaux d'affichage (à prévoir largement).
- Les documents à afficher :
 - les plannings,
 - les plans tenus à jour,
 - le dernier compte rendu de chantier,
 - la liste des entreprises avec n° de téléphone,
 - un graphe mentionnant les personnes à informer avec leur rôle sur le chantier.
- Le règlement de chantier définit l'organisation du chantier : présentation des participants, fonctionnement de l'organisation (responsable, clés des différents locaux, etc.).

Etudes et plans spécifiques d'exécution

Ils doivent définir de façon précise :

- les caractéristiques générales des matériels : poids et surcharges à prévoir, types de fixation, réservations éventuelles, suggestions de mise en place et d'accès pour entretien ;
- les dispositions particulières, en particulier les raccordements avec les ouvrages dépendants d'autres lots, les alimentations éventuelles avec leurs caractéristiques, les protections ;
- l'indication affichée des mises à jour des plans et le "bon pour exécution éventuel" ;
- le planning d'exécution et de pose, les délais de livraison des différents matériels.

Examen de cohérence et visa

Il est destiné à vérifier la cohérence et la possibilité de juxtaposition des différents ouvrages tant sur le plan des risques éventuels que de l'encombrement, des suggestions d'intervention et d'entretien, de l'aspect architectural.

Il peut être effectué successivement par plusieurs personnes (technicien de l'entreprise, B.E.T., bureau de contrôle), mais l'examen de cohérence final doit être effectué par l'architecte qui apposera son visa.

Il ne faudra jamais perdre de vue l'enchaînement des opérations de mise en place, les épreuves et essais, la pose de protections et leur enlèvement.

Le compte inter-entreprises

Les installations de chantier (bureaux, vestiaires et locaux de personnel, échafaudages et moyens lourds de manutention) constituent une source de dépenses d'intérêt général qui doit donc être prise en compte par l'ensemble des entreprises.

Traditionnellement, ce compte était alimenté par les entreprises au prorata du montant de leur marché (d'où son nom de compte prorata). Il est toujours la source de nombreuses difficultés au moment du règlement définitif des comptes. Il est donc nécessaire de le prévoir dès la mise en place des marchés. Des documents types existent mais pour qu'ils soient applicables, il est nécessaire de les imposer dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières.

- Mise en place : pendant le délai de préparation du marché, il faudra cependant prévoir qui fait les premières avances et met en place les installations de chantier.

- Dépenses à prévoir :

- les installations permanentes de chantier,
- les frais de chauffage et d'entretien de ces installations.

PHASE II . EXÉCUTION DES TRAVAUX

- les prestations de service, gardiennage de chantier, frais d'électricité, de téléphone, les taxes de voirie, le nettoyage,
- les provisions pour imprévus : aléas climatiques, dégâts d'origine inconnue.
- Dispositions du compte inter-entreprise :
 - il est souhaitable qu'une convention soit signée par toutes les entreprises participant au chantier,

- que les règles de fonctionnement soient clairement définies ainsi que les attributions des gestionnaires de ce compte, les règles comptables, l'inscription au compte des dépenses et les conditions de répartition ainsi qu'une clause d'arbitrage.

La mise en place du calendrier détaillé d'exécution

Elle a pour but la planification du déroulement des travaux.

Objectifs et risques concernant la planification d'un ouvrage.

Elle vise deux points critiques :

- **contrôle, mètre et décomptes des travaux,**
- **planification du déroulement des travaux** à l'aide de méthodes de management (disponibilité des hommes, des machines et du matériel au bon moment, en quantité adéquate et au bon endroit).

Principales ressources : techniques de planification des travaux, techniques de planification du temps, adaptées à ces différentes méthodes.

Une mauvaise surveillance de la construction, un manque de contrôle, peut conduire à une réalisation insatisfaisante, des défauts (visibles / cachés), des décomptes incorrects, des surcoûts, des risques pour les hommes (accidents) et le matériel. Un management peu satisfaisant du projet, un manque de coordination entraîne des retards de construction / coûts supplémentaires.

Moyens et instruments pour la planification d'un ouvrage.

Les missions du maître d'œuvre définies dans le marché de maîtrise d'œuvre se répercutent sur les plans (plans d'exécution, plans de détail, dessins particuliers) et les pièces constitutives des marchés.

Les techniques de planification des travaux / planification du temps utilisent différents modes de représentation :

- **Diagrammes en barres** (planning à barres) représentent en coordonnées rectangulaires le déroulement des travaux (axe Y = axe des ordonnées) en fonction du temps de construction correspondant (axe X = axe des abscisses). La durée (détermination à partir de valeurs issues de l'expérience / des évaluations) des différentes opérations est déterminée par la longueur des barres correspondantes (tracées horizontalement).

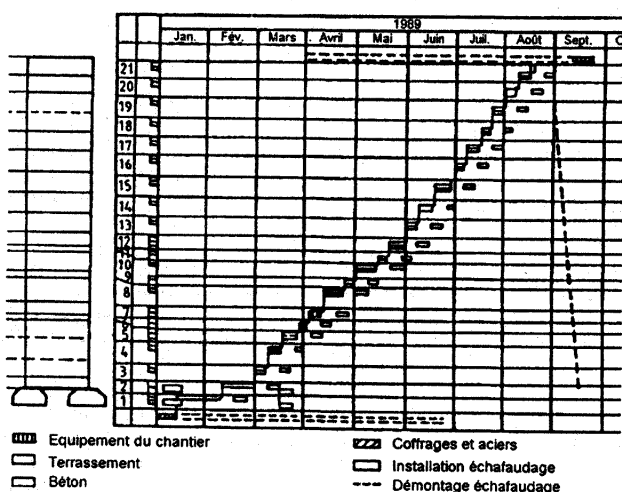
Les étapes successives de construction devraient être repré-

sentées à la suite les unes des autres. Les listes de travaux (= listes pour la description du déroulement des travaux = liste d'investigation) aident à la mise en place des plannings en barres et rendent possible les comparaisons entre la prévision et la réalité.

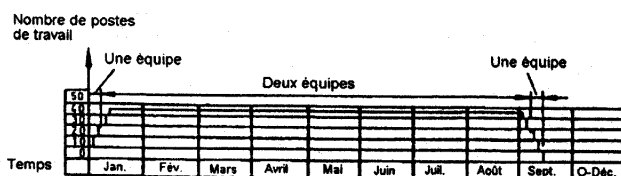
Avantages des plannings en barres : vision globale, clarté, lisibilité facile (représentation proportionnelle au temps).

Inconvénients des plannings en barres : prise en compte globale, non différenciation des étapes d'un processus, représentation difficile des enchaînements / relations de dépendance des étapes des travaux (le planning en barres ne permet pas d'apprécier si le déroulement critique / non critique modifiant la durée d'une étape, entraîne la modification de la durée de la somme des étapes).

Programme de construction



Plan des échéances avec subdivision en opérations particulières.



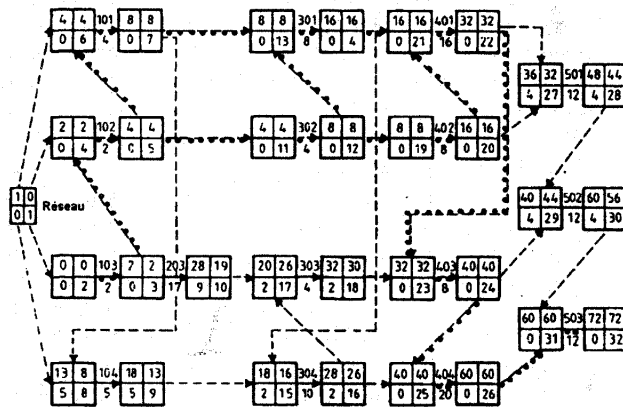
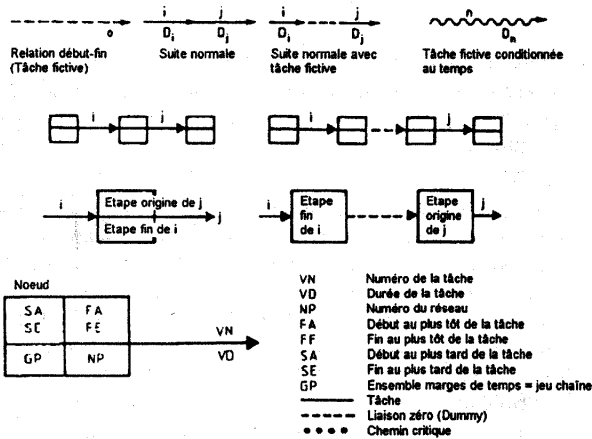
Programme concernant le matériel

Type de prestation	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
Terrassement									
Béton									
Coffrages									
Pose des armatures									
Transport									
Echafaud.									
Installations de chantiers									
Trav. par cond. hivernales									

N° d'identification	Partie de construction	Etape	Unité	Quantité	Dépense l/P	Σh	Durée heure/temps (jour, semaine, mois)	Comparaison
								Estimé
								Effectué
								Estimé
								Effectué
								Estimé
								Effectué

5 Liste des tâches

PHASE II . EXÉCUTION DES TRAVAUX



10 Méthode de planification par réseau à flèches-tâches.

Processus			Instant			Tâches		Au plus tôt		Au plus tard		Marge globale(1)
N°	Description abrégée	Durée	de à Etape n°		de à Etape n°		Dé- but	Fin	Dé- but	Fin		
103	Fouille P2	2	2	3	1	2	0	2	0	2	0	
102	Fouille P1	2	4	5	1 et 3	4	2	4	2	4	0	
101	Fouille W1	4	6	7	1 et 5	6	4	8	4	8	0	
104	Fouille W2	5	8	9	1 et 7	8	8	13	13	18	5	
203	Fond. sur pieux	17	3	10			2	19	11	28	9	
302	Fondation P1	4	11	12	5	11	4	8	4	8	0	
301	Fondation W1	8	13	14	7 et 12	13	8	16	8	16	0	
304	Fondation W2	10	15	16	9 et 14	15	16	26	18	28	2	
303	Fondation P2	4	17	18	10 et 16	17	26	30	28	32	2	
402	Pot. béton P1	8	19	20	12	19	8	16	8	16	0	
401	Pot. béton W1	16	21	22	14 et 20	21	16	32	16	32	0	
403	Pot. béton P2	8	23	24	18 et 22	23	32	40	32	40	0	

11 Env. jeu de la chaîne

12 Liste de processus (CPM) voir figure 10.

2. Méthodes de planification par réseau à nœuds - tâches (Metra Potential Method, MPM).

Les nœuds représentent des tâches. Les flèches donnent en retour les relations d'ordre. La relation fondamentale concernant l'ordre dans la méthode MPM est la suite chronologique (relation concernant l'ordre du début d'une tâche au début de la tâche suivante ; début d'étape A = début d'étape B). Le modèle de temps est déterminé (voir ci-dessus CPM). Les contenus des réseaux de nœuds de tâches livrent en retour la liste des tâches (voir CPM) (fig.11 à 14).

3. Méthodes de planification par réseau à nœuds - étapes (Program Evaluation and Review Technique, PERT).

Les nœuds représentent des étapes (événements). Les flèches donnent en retour les relations d'ordre. Le modèle de temps est normalement stochastique (= détermination des intervalles de temps entre les étapes par calcul de probabilité). Les modèles géométriques des méthodes PERT + CPM peuvent conduire à des représentations mixtes (tâches comme flèche, étape comme nœud).

En théorie, un réseau par flèches d'étapes est envisageable, mais il n'existe aucune méthode pratique.

Avantages / inconvénients / domaines d'application des diverses méthodes de planification par réseau :

Des réseaux préconçus avec des modèles de temps déterministes (CPM/MPM) conviennent le mieux à la direction / contrôle de la réalisation de travaux (point difficile des tâches particulières). Les réseaux orientés sur les étapes (PERT) servent plutôt à une planification d'encadrement avec vue d'ensemble / (étapes = bornes).

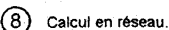
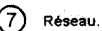
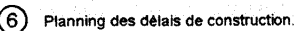
Les réseaux à nœuds de tâches (MPM) sont plus faciles à construire / à modifier (dissociation entre planification du déroulement et planification du temps) mais donnent en retour un plus grand nombre de conditions que les réseaux de flèches de tâches (CPM) ; néanmoins en pratique la méthode CPM est plus utilisée ; plus ancienne, plus largement développée, 70 à 80 % des relations d'ordre apparaissant dans les plans de réseau.

Les réseaux sont en général très détaillés mais peu concrets (de là : représentation supplémentaire des résultats sous forme de diagrammes / planning-barres, voir ci-avant). L'informatique est spécialement prédestinée pour les réseaux importants (pour l'établissement des réseaux, introduction pure et simple des données correspondantes de la liste des tâches). Des logiciels appropriés sont disponibles (principalement : CPM).

Méthodes à échelle	Méthodes à réseau
Diagrammes en lignes	Diagrammes en barres

11 Comparaison des formes de représentation des différentes techniques de processus.

Conduite des travaux



Les contenus des plans de réseaux de flèches de tâches livrent en retour la liste des processus (liste des activités individuelles avec indications de temps correspondantes) (fig.12).

PHASE II . EXÉCUTION DES TRAVAUX

Gestion financière du chantier

Les documents administratifs du marché fixent le contenu des prix, le mode d'établissement et la fréquence des demandes d'acompte, les conditions d'actualisation et de révision des prix. Les dérivés les plus fréquentes sont dues en général aux imprévus et aux modifications intervenant en cours de chantier.

- a) *En Marchés Publics* : l'entrepreneur est tenu de se conformer strictement aux ordres de service qui modifient les marchés et qui font, après négociation, l'objet d'un avenant.
- b) *En Marché Privé* : seul un avenant permet de modifier le marché (Norme NF P 03-001).
- *Modifications demandées par le Maître d'ouvrage* : elles correspondent à une modification du programme à cause de ses imprécisions, de la recherche d'économies ou de modifications techniques souvent dues aux difficultés de lecture des plans et

de leur visualisation dans l'espace ou à des modifications demandées par les futurs occupants.

- *Modifications demandées par l'entrepreneur* : très souvent, elles sont dues à des problèmes de fondations ou de venues d'eau après exécution des terrassements, elles peuvent également avoir pour origine des événements imprévisibles (difficultés d'approvisionnement, abandon de fabrication du matériel choisi, etc.).
- *Forme des documents* : les avenants sont préparés par l'architecte après négociation de prix. Il est signé par le maître d'ouvrage et l'entrepreneur (sauf en Marché Public ou le CCAG Travaux laisse à l'architecte la signature des ordres de service). Les modifications entraînées par les ordres de service sont quantifiées et vérifiées par des constatations ou attachements établis contradictoirement.

Il est souhaitable de tenir à jour l'ensemble des travaux modificatifs ou supplémentaires au moyen d'un état-navette.

conduite
travaux

ETAT DES TRAVAUX MODIFICATIFS					
DEMANDE PAR	DATE	NATURE DE LA MODIFICATION	ENTREPRISE CONCERNÉE	NUMERO	MONTANT

- *Situations de travaux* : se reporter aux documents du marché pour ce qui concerne les situations, leur fréquence, leur présentation, les délais de vérification et de règlement, les conditions de règlement des approvisionnements, l'actualisation et la révision des prix.

Trois méthodes principales permettent d'établir les demandes d'acompte :

- *décomposition du prix forfaitaire* : on établit chaque mois l'état des travaux effectués, travaux détaillés dans le bordereau de décomposition du prix forfaitaire joint au marché ;
- *décomposition en millièmes* : l'entreprise décompose son marché en fonction des tâches du planning auxquelles on attribue une valeur en 1/1 000 ou en 1/10 000 du montant du marché ;
- *décomposition en points* : analogue au système précédent. On attribue un nombre de points à chaque tâche, chaque point ayant une valeur définie (150 €, 1500 € etc.).

Conditions de sécurité :

Le coordonnateur SPS a organisé sur le chantier la prévention des accidents et défini les mesures de sécurité.

Pour les chantiers dont le volume est supérieur à 10 000 hommes-jour réunissant plus de dix entreprises, il doit organiser et présider le Collège interentreprises de Sécurité, de Santé et des Conditions de Travail (C.I.S.S.C.T.) (voir Code du Travail, art. L 235 et R. 238 et les circulaires d'application).

Les réunions de chantier

- *But* : informer et prendre toutes les décisions nécessaires, notamment en cas de difficulté imprévisible, examiner les ouvrages exécutés pour en vérifier la conformité aux pièces du marché et leurs conditions techniques d'exécution, suivre l'avancement des travaux et décider des mesures nécessaires au respect du délai global d'exécution, organiser le travail des différents corps d'état et leurs interventions successives.
- *Fréquence* : elle dépend de l'avancement du chantier et de l'urgence des situations à traiter. En général, elle est hebdomadaire et peut être plus fréquente en début et en fin de travaux.

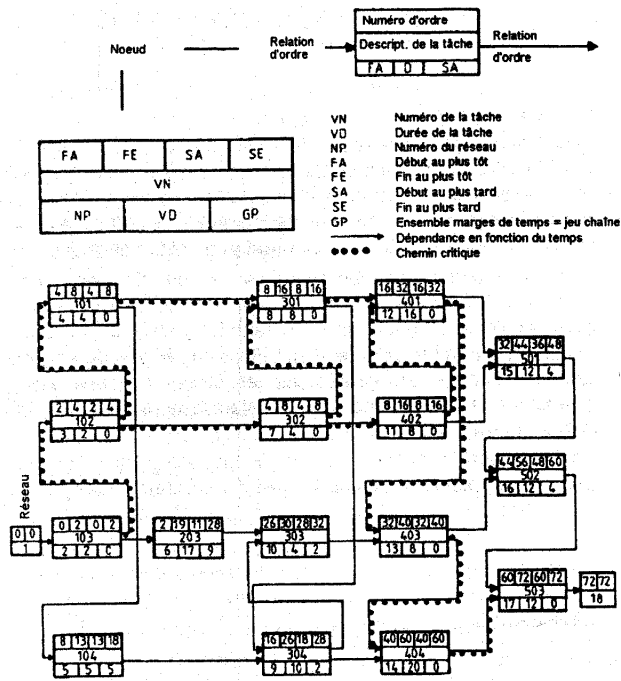
Points à traiter :

1. Pointage des présences et absences.
2. Approbation du dernier procès-verbal :
 - examen de l'application des décisions prises,
 - observations ou rappels aux responsables.
3. Contrôle de l'avancement des travaux :
 - avancement,
 - effectifs sur chantiers,
 - approvisionnements,
 - retards et responsabilités,
 - mesures à prendre (rappel ou modification du planning).
4. Problèmes techniques :
 - approbation de plans de détail et demandes de plan,
 - examen des problèmes et discussion,
 - décisions.
5. Avenants et modifications éventuelles.
6. Remise des situations.
7. Dépenses en compte interentreprises.
8. Préparation de la prochaine réunion :
 - personnes à convoquer,
 - problèmes à traiter,
 - ordre du jour.
9. Signature éventuelle de documents.

- *Visite de chantier* : elle se fait en général à l'issue de la réunion, mais ce n'est pas obligatoire. Il est possible qu'elle ait lieu avant la réunion. Ceci est fonction des points à traiter, éventuellement des conditions météorologiques. Une pratique fréquente et efficace est de procéder à une visite des points critiques avant de traiter en commun des points délicats, puis de procéder ensuite à la visite en présence des entrepreneurs concernés.

- *Comptes rendus* : les comptes rendus des réunions de chantier doivent être établis immédiatement et diffusés le plus rapidement possible à toutes les personnes concernées par la construction, même s'ils ne l'ont pas été par la réunion.

PHASE II . EXÉCUTION DES TRAVAUX



13 Planification par réseau (CPM)

N°	Description de l'ouvrage	Durée	Précédent	Au plus tôt Début	Fin	Au plus tard Début	Fin	Marge globale (1)
103	Fouille P2	2		0	2	0	2	0
102	Fouille P1	2	103	2	4	2	4	0
101	Fouille W1	4	102	4	8	4	8	0
104	Fouille W2	5	101	8	13	13	18	5
203	Fond. sur pieux	17	103	2	19	11	28	9
302	Fondation P1	4	102	4	8	4	8	0
301	Fondation W1	8	101, 302	8	16	8	16	0
304	Fondation W2	10	104, 301	16	26	18	18	2
303	Fondation P2	4	203, 304	26	30	28	32	2
402	Pot. béton P1	8	302	8	16	8	16	0
401	Pot. béton W1	16	301, 402	16	32	16	32	0
403	Pot. béton P2	8	303, 403	40	60	40	60	0
501	Superstruct. W1-P1	12	401, 402	32	44	36	48	4
502	Superstruct. P1-P2	12	403, 501	44	56	48	60	4
503	Superstruct. P2-W2	12	404, 502	60	72	60	72	0

1) Δ Env. jeu de la chaîne

14 Liste de processus (MPM) voir figure 13.

Période d'exécution

C'est pendant cette période que sera effectivement réalisé l'ouvrage projeté. Elle s'articulera autour de cinq préoccupations principales :

- réaliser l'ouvrage dans les délais prévus : c'est la gestion des délais ;
- réaliser l'ouvrage de façon techniquement irréprochable : gestion de la qualité ;
- réaliser l'ouvrage conformément aux dispositions prévues ;
- réaliser l'ouvrage pour la dépense prévue ;
- réaliser l'ouvrage dans de bonnes conditions de sécurité.

Dans ce but, un certain nombre d'outils et de méthodes ont été mis au point.

Gestion des délais

L'enchaînement des tâches en fonction des temps d'exécution conditionne les interventions successives des entreprises. Tout retard a des conséquences sur les tâches suivantes et peut désorganiser totalement le travail des autres entreprises. Il faudra donc :

- contrôler fréquemment le planning pour pointer l'état d'avancement,
- prendre des mesures correctives dès qu'un retard est constaté,
- procéder aux recalages nécessaires au cas où le rattrapage serait impossible,
- relancer les entreprises défaillantes de façon ferme,
- tenir le compte des intempéries, après avoir défini dès le départ les conditions dans lesquelles le travail sera impossible,
- tenir à jour dans le bureau de chantier le pointage hebdomadaire de l'avancement du chantier et le noter dans le journal de chantier de façon à déterminer les responsabilités éventuelles.

Gestion de la qualité

C'est une des attributions principales de l'architecte, éventuellement après avoir pris connaissance des remarques du Contrôleur Technique. Elle est inséparable de l'obligation de visiter le chantier.

Visites de chantier

Elles devront revêtir deux aspects :

- des visites régulières avec l'entrepreneur,
- des visites inopinées.

Au cours de ces visites, il faudra contrôler les détails et le mode d'exécution des ouvrages et noter ces observations, il faudra également vérifier la conformité des travaux par rapport aux documents du marché et par référence aux plans et devis.

Vérifier en particulier les cotes, les niveaux, les états de surface.

Aides à la Gestion de la Qualité

La référence constante au sujet de la qualité est celle aux "Règles de l'Art". Toutefois, cette notion est floue car non codifiée. Pour avoir une définition plus précise de ces règles, on a établi un certain nombre de normes et de règles qu'il est recommandé de rendre obligatoires dans les documents du marché lorsque celui-ci est privé.

Ces normes définissent :

- les caractéristiques des différents matériaux de construction ;
- les conditions techniques d'exécution des travaux ou Cahiers des Clauses Techniques (CCT) appelés également D.T.U. (Documents Techniques Unifiés) ;
- des Règles de Calcul permettant de dimensionner les ouvrages ;
- des Cahiers des Clauses Spéciales (CCS) fixant des clauses technico-administratives destinées en particulier à définir les limites normales des prestations et les obligations vis-à-vis des autres corps d'État.

Ce dernier point est primordial, les litiges à résoudre dans ce domaine en cours de chantier étant presque toujours dus aux points de raccordement entre corps d'état différents.

Ces documents peuvent être commandés à l'AFNOR (Tour Europe 92049 PARIS LA DEFENSE CEDEX).

On peut également consulter le catalogue CSTB (4, avenue du Recteur Poincaré 75782 Paris Cedex 16).

- Il existe également pour les produits moins traditionnels des règles de mise en œuvre, ainsi que des recommandations du fabricant conditionnant l'application des garanties.

La normalisation s'étend et il existe des documents Normatifs Européens (EN) et Mondiaux (ISO).

Conduite
des travaux

L'achèvement du chantier

La réception des travaux

L'achèvement des travaux et la livraison du bâtiment est l'un des points les plus critiques du processus de construction. Concrétisée par la réception des travaux, acte unilatéral du maître d'ouvrage, elle est prononcée contradictoirement et a de nombreuses conséquences :

1. elle transfère la garde de l'ouvrage au maître d'ouvrage (assurances),
2. elle est le point de départ des diverses garanties légales,

3. elle exonère l'entrepreneur des vices de constructions et des défauts de conformité apparents qui n'ont pas fait l'objet de réserves,

4. elle permet la libération des garanties financières,

5. elle permet de vérifier le délai global de construction dont le dépassement est sanctionné par des pénalités de retard.

Pour ces raisons, le formalisme aux cahiers des Clauses Administratives et Particulières doit être respecté.

Mécanisme de la réception

Marchés Publics

1. L'entrepreneur avise l'architecte de la date de l'achèvement.
2. Dans les 20 jours, l'architecte convoque l'entrepreneur.
3. On procède contradictoirement :
 - a) à la vérification de la conformité des ouvrages réalisés,
 - b) aux épreuves éventuellement prévues au C.C.A.P.,
 - c) à la constatation éventuelle des imperfections par corps d'état,
 - d) à la constatation éventuelle du repli du chantier,
 - e) à la constatation de l'achèvement des travaux.
 On en dresse immédiatement un P.V.
4. Dans les 5 jours, l'architecte avise l'entrepreneur s'il propose ou non la réception, la date de réception proposée, ainsi que les réserves éventuelles.
5. Le maître d'ouvrage a alors 45 jours pour notifier sa décision. En l'absence de notification, la réception est réputée prononcée.

Marchés privés

1. L'entrepreneur avise l'architecte et le maître d'ouvrage de la date d'achèvement.
2. Dans les 15 jours, le maître d'ouvrage fixe, après avis de l'architecte, une date située au maximum 20 jours après la demande de l'entrepreneur.
3. On procède contradictoirement aux mêmes opérations qu'en marché public, et on en dresse procès-verbal, signé du maître d'ouvrage et visé par l'architecte.

L'entrepreneur dispose alors de 20 jours pour éventuellement contester. S'il y a des réserves, il devra faire en sorte qu'elles puissent être levées dans les 90 jours. En cas de non-exécution, elles pourront être exécutées à ses risques et périls par une autre entreprise après mise en demeure infructueuse.

Au moment de la réception, il faudra veiller tout particulièrement aux problèmes posés par les nettoyages et la gestion des clés ainsi qu'aux raccordements, aux services publics (eau, gaz, électricité, téléphone, télévision).

La réception pourra être refusée ou acceptée, sans réserves ou avec réserves. Dans ce cas, l'entrepreneur a, sauf dispositions contraires, 90 jours pour réparer les imperfections signalées. Elle peut également être acceptée sous réserve d'épreuves (ce peut être le cas pour le chauffage ou le conditionnement d'air, par exemple).

Si l'entrepreneur conteste la décision prise, il dispose en principe de 20 jours pour le faire.

Conséquences de la réception

- Transfert de la garde de l'ouvrage : à partir de la réception, le maître d'ouvrage a la garde de l'ouvrage. Il devra donc prendre à partir de ce jour toutes précautions, en matière de gardiennage et d'assurance.
- Point de départ des garanties légales : ces garanties sont au nombre de trois :
 1. Garantie de parfait achèvement : elle couvre tous les désordres, qu'ils soient signalés lors de la réception ou notifiés ensuite pendant 1 an. Cette garantie n'est due que par l'entrepreneur.
 2. Garantie de bon fonctionnement (ancienne garantie biennale) : elle couvre pendant au moins 2 ans les éléments d'équipement non indissociablement liés au gros-œuvre. Le délai de 2 ans constitue un délai minimal pouvant être augmenté contractuellement.
 3. Responsabilité décennale : c'est une présomption de res-

ponsabilité à l'encontre des constructeurs pendant 10 ans à compter de la date de réception qui couvre les dommages affectant la solidité de l'immeuble ou le rendant impropre à sa destination, ainsi que les équipements indissociablement liés. On ne peut s'en exonérer. Elle ne couvre que les vices non apparents à la réception (v. art. 1792 et 2.270 du Code Civil et Loi du 4 janvier 1978).

- Remise du Dossier des Ouvrages Exécutés

Ce dossier doit comprendre toutes les notices, plans, recommandations d'entretien, P.V. d'essais et certificats, les schémas renseignés de toutes les canalisations, câbles et gaines.

Il est en général réuni par l'architecte à partir des documents remis par les entrepreneurs.

- Décompte définitif des travaux et libération des garanties financières

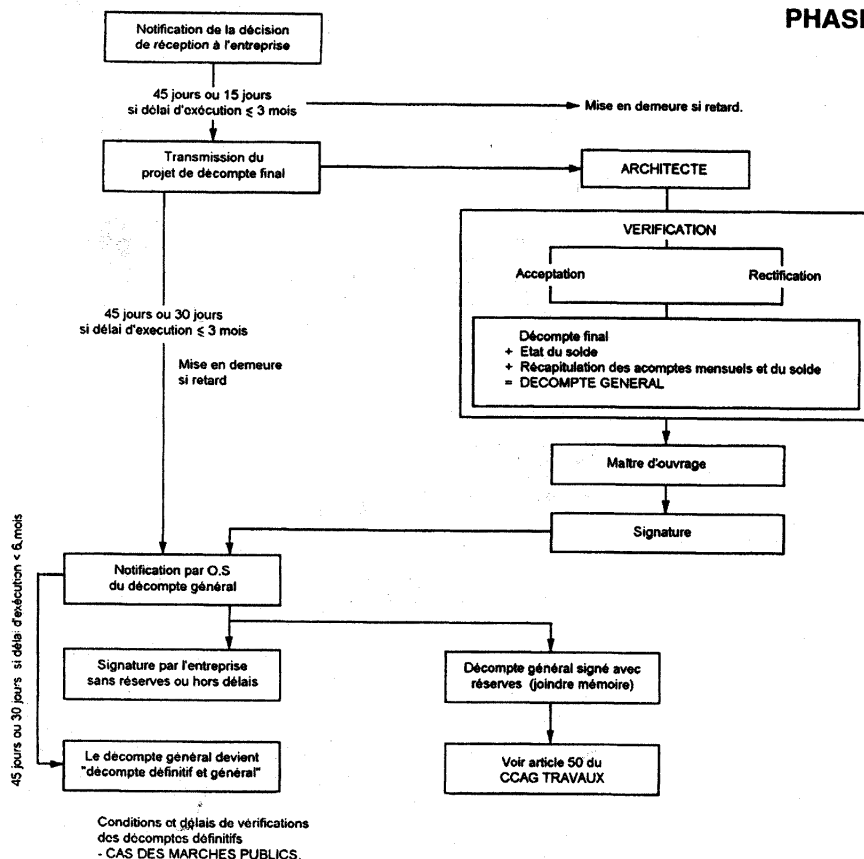
Le décompte définitif des travaux reprend l'ensemble des sommes dues aux entreprises (marché et avenants, primes éventuelles, déduction faite des pénalités ou retenues) révisées selon les conditions fixées au marché. Le projet de décompte de chaque lot établi par l'entrepreneur est remis à l'architecte qui le vérifie et le transmet au maître d'ouvrage (fig.15 et 16). Les garanties financières (cautionnement ou retenues de garantie) sont libérées à l'issue du délai de garantie (sauf opposition) dans les conditions suivantes :

• Marchés publics :

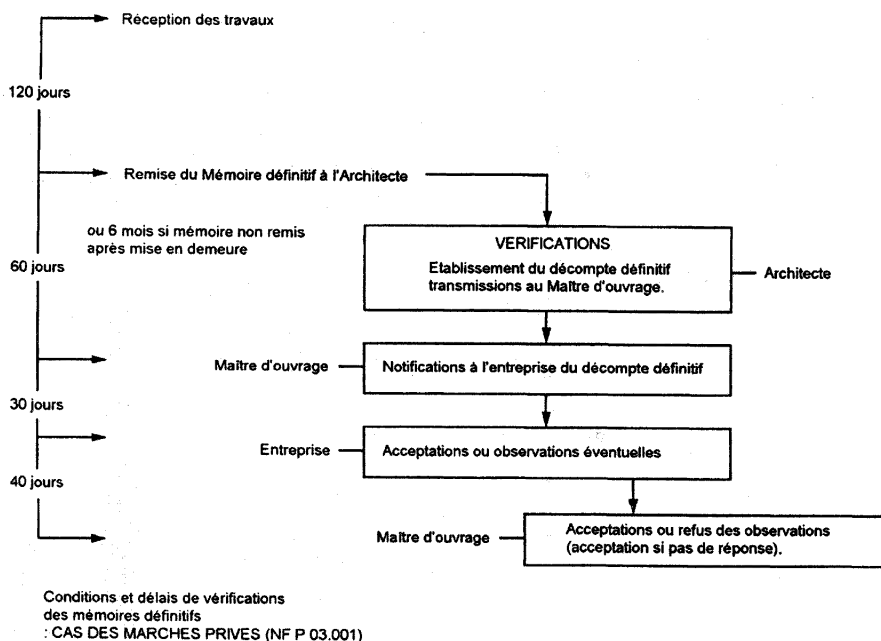
- a) cautionnements : restitution après main levée,
- b) retenue de garantie : mandatée dans les 30 jours ;

• Marchés privés : restitution un an après la date de la réception par le consignataire.

PHASE II . EXÉCUTION DES TRAVAUX



15 Marchés publics



16 Marchés privés

L'après-réception

Dans les 30 jours de l'achèvement des travaux, la déclaration d'achèvement de travaux devra être déposée en mairie par le bénéficiaire des travaux. L'architecte attestera de la conformité au Permis de Construire. La mairie délivrera (ou refusera) alors dans les 3 mois le certificat de conformité après récolement éventuel.

De même, il peut être procédé en cours de construction ou dans les deux ans qui suivent le dépôt de la déclaration d'achèvement à un contrôle du respect du Règlement de Construction.

— Opposition à la libération des garanties

Dans le cas où l'entrepreneur ne remplirait pas ses engagements (travaux nécessaires à la levée de réserves, ou non exécution de reprise de désordres signalés, par exemple) une mise en demeure doit lui être faite si elle est restée infructueuse :

- Marchés publics : on retiendra le montant des travaux de remise en état nécessaire ou, le cas échéant, il sera établi un ordre de reversement ;
- Marché privé : il sera fait opposition motivée auprès de la caution ou du consignataire. A l'issue du délai de garantie, la libération de ces sommes nécessitera une main-levée.

— Les pénalités

Leur application est souvent source de conflits. Rappelons que le Juge peut modérer ou augmenter la peine convenue s'il la trouve excessive ou dérisoire.

— Les litiges

Le règlement à l'amiable est toujours préférable. Les marchés privés prévoient très souvent une clause d'arbitrage, mais il existe aussi des solutions judiciaires (réception judiciaire, résiliation judiciaire, etc.). En marchés publics, il existe un Comité Consultatif de Règlement amiable si l'on veut éviter de saisir le Tribunal Administratif.

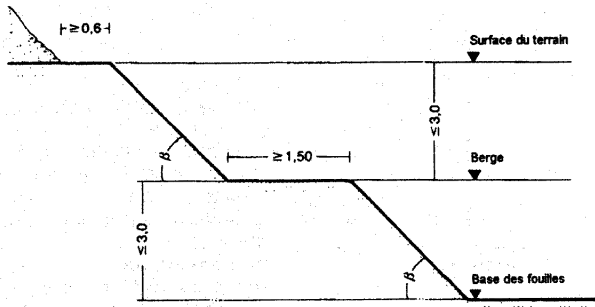
Rappelons également qu'il ne peut y avoir conflit que s'il y a un contrat. Un architecte ne pourra que saisir le maître d'ouvrage s'il ne peut obtenir d'un entrepreneur des travaux conformes aux documents du marché.

AVERTISSEMENT

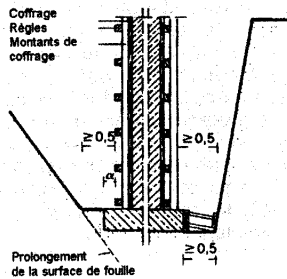
Les méthodes et procédures exposées ci-avant à partir de la page 61, ont pour but de décrire les pratiques actuelles les plus courantes. Elles ne sauraient être utilisées comme guide et considérées comme prévalant sur les textes officiels, les contrats et pièces des marchés, dont le contenu peut différer de celui décrit dans ces pages.

TYPES DE SOL ET FONDATIONS

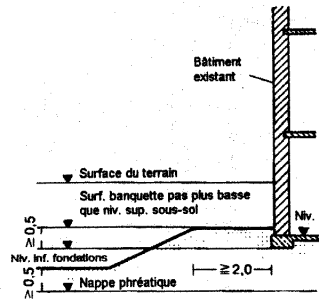
FONDATIONS, FOUILLES, TRANCHÉES



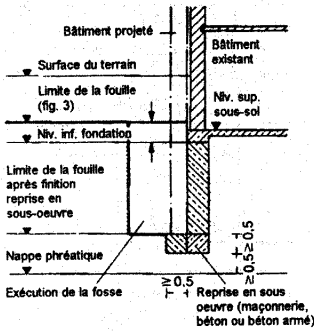
① Talus de fouille avec berge (banquette) pour bloquer les parties susceptibles de s'effondrer.



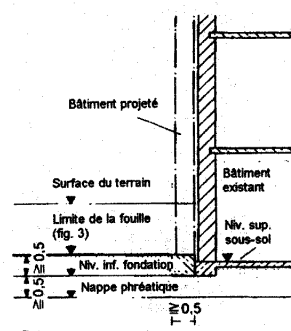
② Directives de coffrage



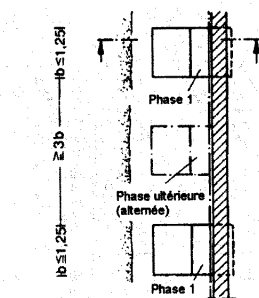
③ Sécurité des bâtiments voisins existants



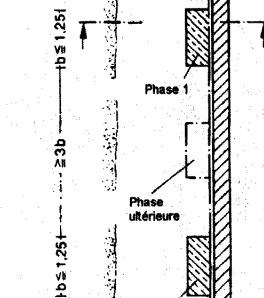
④ Reprise en sous-œuvre, (fig. 5, coupe).



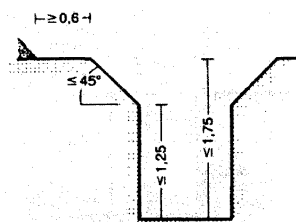
⑤ Fondations en coupe (fig. 7).



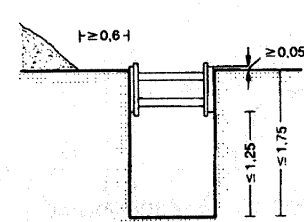
⑥ Vue de dessus de la figure 4.



⑦ Vue de dessus de la figure 6.



⑧ Fossé avec bords talutés



⑨ Fossé partiellement bloqué

Reconnaissance ; examen, analyse.

De fausses estimations sur les fondations et sur la situation de la nappe phréatique, de même que sur le comportement des fondations choisies, conduisent, la plupart du temps, à des dommages techniques et économiques irréparables.

Les dommages concernant les fondations :

par refoulement latéral du sol dû à leur poids, peuvent entraîner le déplacement latéral ou l'engloutissement du corps des fondations dans le sol, ce qui entraîne la défaillance complète des fondations ; affaissements par écrasement du sol d'assise sous les fondations par leur poids et/ou par les charges provenant du voisinage, produisant des déformations et dommages (fissures) dans les édifices. Les normes de base pour les fondations suffisent dans les cas normaux dans la mesure où il existe des renseignements pratiques locaux suffisants sur la nature du sol dans le périmètre de construction, pour déterminer le dimensionnement des fondations de surface (fondation simple, semelles filantes, fondation sur radier) et des fondations profondes (fondation sur pieux). Si de tels renseignements manquent, il faut procéder le plus tôt possible à une reconnaissance de sol, en faisant appel de préférence à un spécialiste du sol, par observation/prospection des couches (fouille à la main/à la pelleuse), par forages (tarière, forage par rotation, forage carotté) avec prélèvement d'échantillons et sondages. Leur quantité et leur profondeur dépendent des renseignements recueillis sur la topographie et l'ouvrage.

Niveau de la nappe phréatique : installation de piézomètres dans les forages et mesures régulières (fluctuations du niveau).

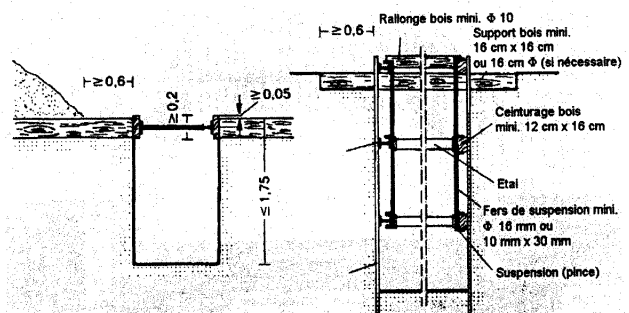
Examen d'échantillons d'eau souterraine du point de vue de leur agressivité sur le béton. Analyse d'échantillons du sol du point de vue de la composition des constituants, de la teneur en eau, de la consistance, du poids spécifique, de la compressibilité, de la résistance au cisaillement et de la perméabilité.

Les sondages fournissent des renseignements continus de capacité et de résistance mécanique sur la profondeur explorée.

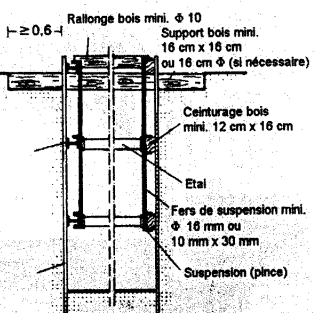
Les résultats des analyses et les expertises relatives aux fondations sont à porter intégralement à la connaissance du responsable des travaux :

Description du sol (de la roche), classification des travaux de terrassement, valeurs caractéristiques concernant la conception des fondations, formations géologiques avec suite des couches et leur matériau, rapports avec l'eau souterraine, profondeur des fondations et des fouilles, dimensions des fouilles.

Forme de protection des bords de fouille, protection des ouvrages enterrés, etc.



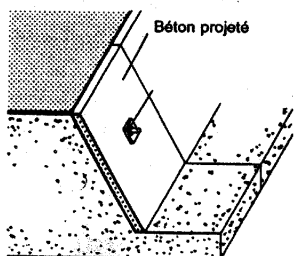
⑩ Fossé avec planches d'étalement



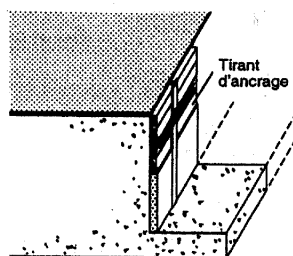
⑪ Coffrage vertical

TYPES DE SOL ET FONDATIONS

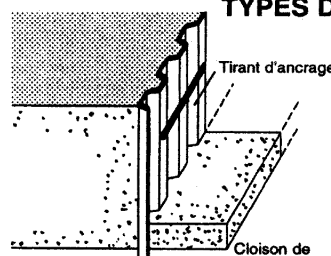
COFFRAGE, TRANCHÉES, FONDATIONS



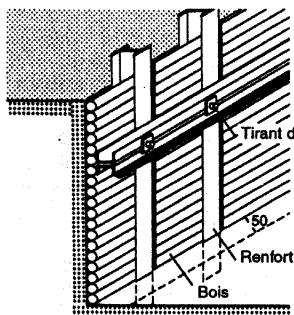
① Béton projeté contre un talus



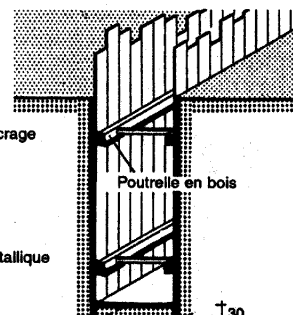
② Coffrage de maintien en tablettes de béton



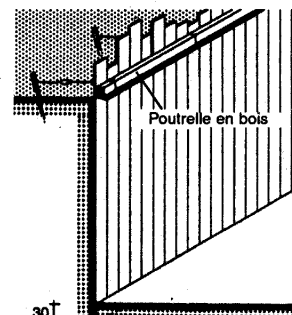
③ Rideau de palplanches métalliques avec tirant d'ancrage



④ Mur de consolidation en rondins



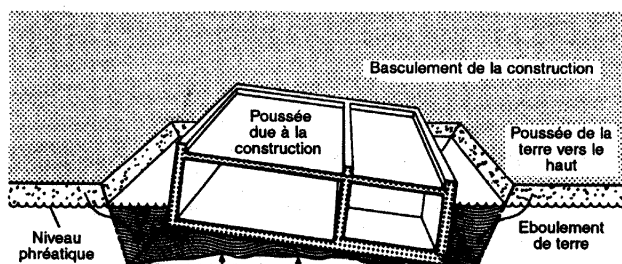
⑤ Coffrage vertical en planches



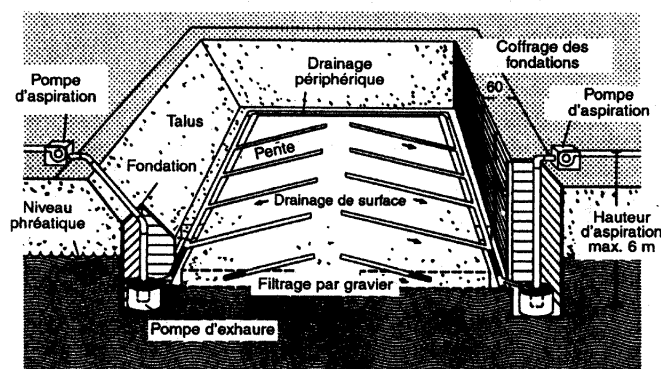
⑥ Mur de consolidation en madriers verticaux

Le blindage protège de la pénétration latérale de l'eau : béton projeté contre talus (fig. 1), blindage de soutènement avec remplissage de béton (fig. 2), rideau de palplanches métalliques (fig. 3), maintenus par ancrage dans le sol.

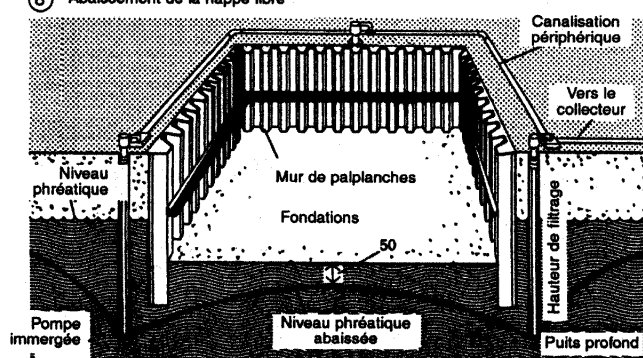
L'eau est pompée sans arrêt dans la tranchée de fondation, les fossés et drains, pour abaisser le niveau phréatique (fig. 8). En cas d'arrivée d'eau importante venant du fond, l'abaissement de la nappe est nécessaire (fig. 9) avec une distance de sécurité de 50 cm au-dessous de la base des fondations. Les tranchées demandent aussi à être protégées, par un talus ou un coffrage (fig. 11). La distance entre surface du terrain naturel et base de la canalisation est prise comme profondeur courante.



⑦ Fondations au dessous du niveau phréatique - Poussée due à la construction



⑧ Abaissement de la nappe libre



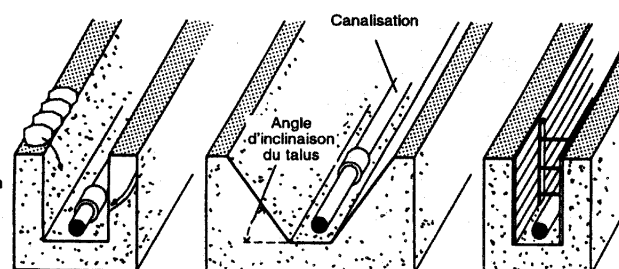
⑨ Maintien et rabattement de la nappe

Profondeurs courantes	jusqu'à 70m	au dessus de 0,70m jusqu'à 0,90m	au dessus de 0,90m jusqu'à 1,00m	au dessus de 1,00m jusqu'à 1,25m
Largeur interne de la tranchée	0,30 m	0,40 m	0,50 m	0,60 m

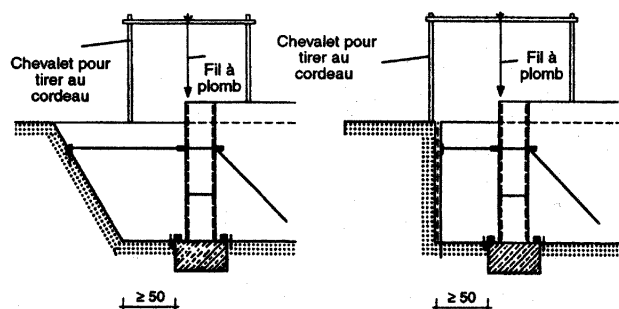
Largeur intérieure minimale pour les tranchées sans espace de travail accessible

Diamètre extérieur des conduites ou des puits pour tuyauteries d en m	Largeur interne minimale b en m			
	Tranchée coffrée		Tranchée non coffrée	
	Cas normal	Etayé	$\beta \leq 60^\circ$	$b > 60^\circ$
au dessus de 0,40 jusqu'à 0,80m	$b = d + 0,40$	$b = d + 0,70$	$b = d + 0,40$	
au dessus de 0,80 jusqu'à 1,40m	$b = d + 0,70$	$b = d + 0,85$	$b = d + 0,40$	
au dessus de 1,40	$b = d + 1,00$		$b = d + 0,70$	

⑩ Largeur intérieure minimale pour les tranchées avec espace de travail accessible



⑪ Tranchée pour canalisation



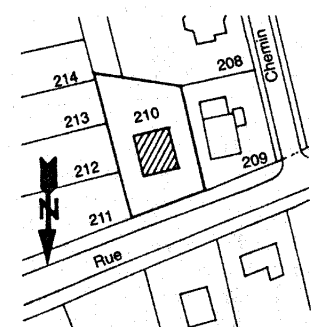
⑫ Fondations avec espace de travail et talus

⑬ Fondations avec espace de travail

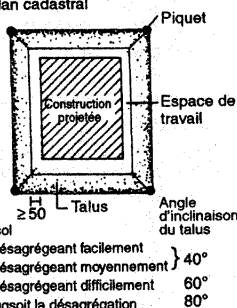
FONDEMENTS MESURAGE DES CONSTRUCTIONS

Si le terrain à bâtir n'est pas encore métré, un géomètre doit être mandaté. La maison est alors dessinée sur le plan cadastral (fig. 1 et 2), élément constitutif le plus important de la demande de permis de construire. Après attribution du permis, la maison est délimitée sur le terrain (fig. 2 et 3). Les fondations prévues sont jalonnées avec des piquets en bois (fig. 4 et 8), elles doivent être plus grandes que la maison. Laisser un espace de travail de plus de 50 cm (fig. 4 et 5). L'angle d'inclinaison du talus dépend de la structure du sol : plus le sol est sableux, plus la pente est douce (fig. 4). Après les travaux de terrassement, les cordeaux d'alignement sont tendus sur les chevalets d'angle (fig. 8) qui délimitent les dimensions extérieures de la construction. Les coins extérieurs de la maison sont déterminés par les points de croisement des cordeaux et à l'aide d'un fil à plomb (fig. 9). La hauteur doit être aussi établie par mesures (fig. 7). La mire de nivellement, en général une règle en bois ou en aluminium de 3 m de long avec un niveau à bulle fixé, est alignée horizontalement et son extrémité libre est calée. Les différences de hauteur sont lues avec une règle graduée. On peut utiliser aussi un tuyau de nivellement, souple transparent de 20 à 30 m de long, rempli d'eau, équipé à ses extrémités de cylindres de verre avec graduations millimétriques. Le transfert de hauteur peut être fait avec une précision de l'ordre du millimètre, entre points, même sans liaison visuelle directe.

Détails de construction

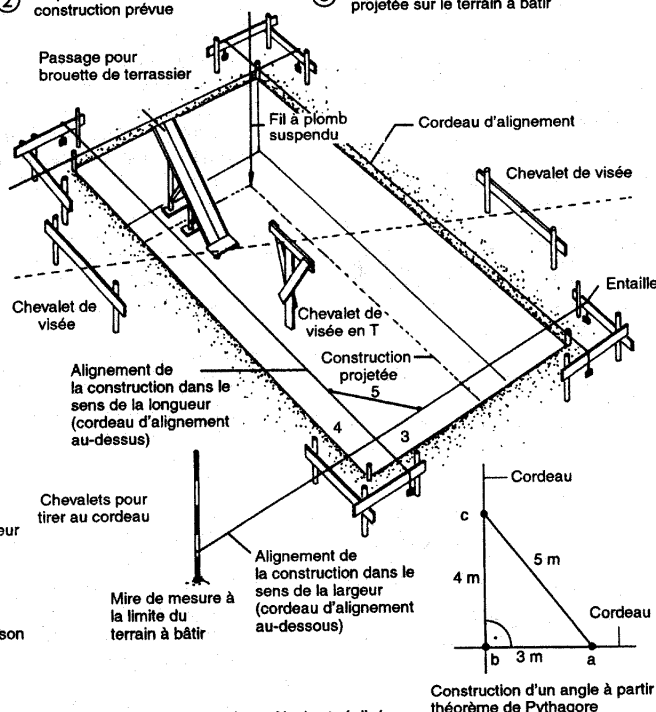


① Le plan cadastral

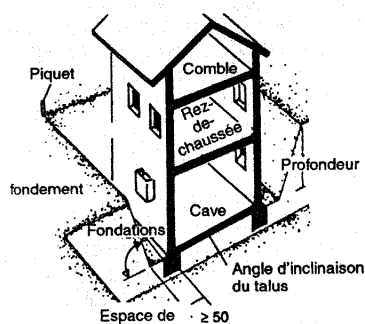


② Le plan de masse avec la construction prévue

③ Implantation de la maison projetée sur le terrain à bâtir

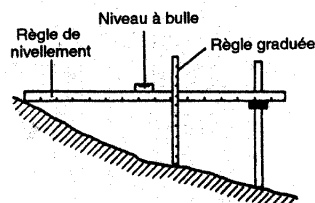
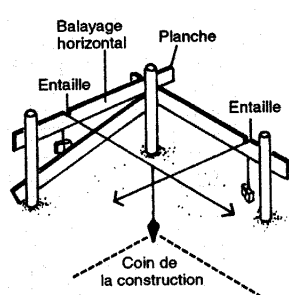


④ Fondations



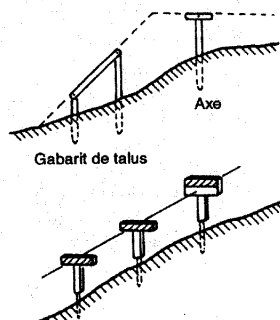
⑤ La maison sur ses fondations

⑧ Chevalets pour tirer au cordeau. Ainsi est réalisée l'implantation du bâtiment (voir fig. 9)



Construction d'un angle à partir du théorème de Pythagore

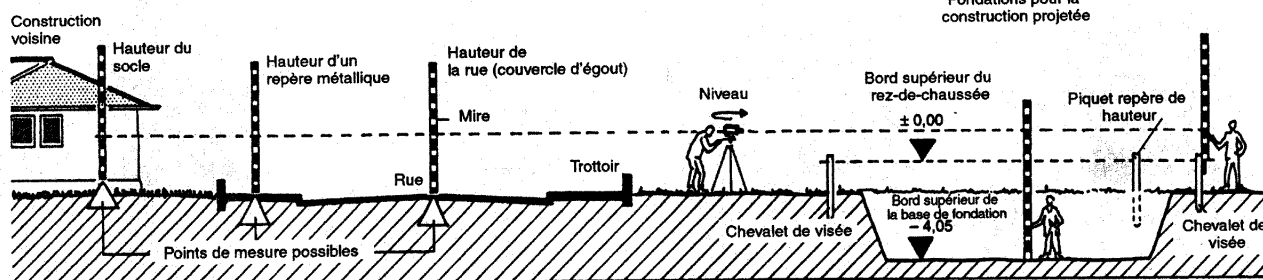
Règle de nivellement de 3 m de long en général. La différence de hauteur est mesurée avec une règle graduée.



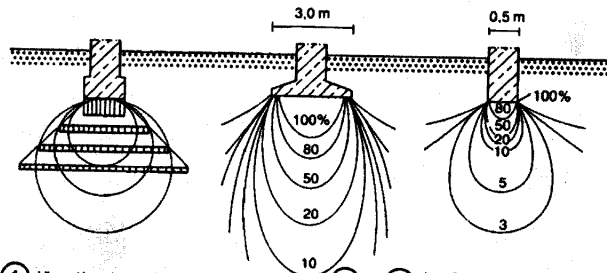
⑥ Repères en T pour visées

⑨ Chevalet d'angle (voir fig. 8)

⑩ Règle de nivellement

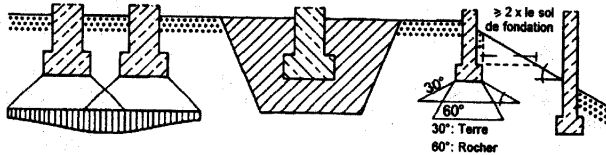


⑦ Le mesurage des hauteurs pour le bâtiment



① L'hypothèse des praticiens, selon laquelle la pression se répartit dans un angle de 45° est fautive. Selon Köglér-Schelding (B), les lignes d'égale pression (isobares) sont sensiblement circulaires.

② - ③ Les fondations larges produisent des contraintes supplémentaires plus importantes que les fondations étroites pour une même pression sur le sol.



④ Le chevauchement des zones d'influence des fondations entraîne un danger de tassement avec fissuration. Important pour les nouveaux bâtiments construits à proximité d'anciens bâtiments.

⑤ La fondation sur un lit de sable de 0,80 à 1,20 m de hauteur, rapporté en couches de 15 cm et damé, répartit la charge sur une surface plus importante.

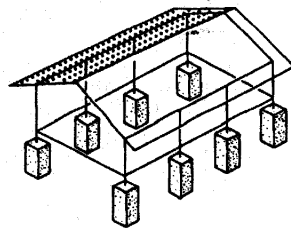
⑥ Fondation à flanc de coteau. Lignes de répartition de pression = pente du sol de fondation

Les analyses de sol doivent préparer les données pour une conception et une exécution de la construction techniquement et économiquement irréprochable. Selon le type d'ouvrage, le sol est à considérer comme base de construction (fondation) ou comme matériau de construction (terrassement). Agencer les constructions selon les rapports de sol (quand cela est possible suivant la législation du bâtiment et la réglementation architecturale de la ville) (contournement d'un îlot marécageux par exemple). Fonction également du type de bâtiment, configuration des fondations : plots (fig.7), semelles filantes (fig.8), radier (fig.9), pieux (fig.10). La répartition de la compression dans les fondations ne doit pas dépasser un angle de 45° pour un ouvrage de maçonnerie et un angle de 60° pour un ouvrage en béton. Les fondations en maçonnerie sont plus rares à cause de leur coût plus important. Les fondations en béton non armé sont utilisées pour de petits bâtiments. Les fondations en béton armé sont employées dans le cas d'encorbellements plus importants et de pression sur le sol plus forte. Pour absorber les efforts de pression, les fondations reçoivent une armature. Le béton armé, comparativement au béton comprimé, permet une économie en hauteur, en poids et en profondeur de fouille. Configuration des fondations au niveau des joints de dilatation, des constructions déjà existantes ou des limites (fig.13).

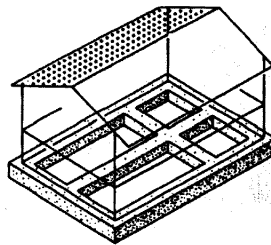
Coupe sur dalle de fondation (fig.14) pour des charges admissibles peu importantes du sol à bâtir quand les fondations par plots ou semelles filantes ne sont pas suffisantes. Fondations hors gel $\geq 0,80$ m et fonction des régions.

Amélioration de la charge admissible des terrains à bâtir :

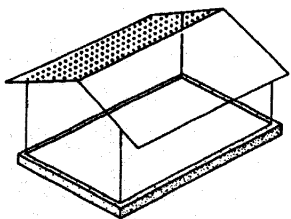
- système par pression à secousses, avec un appareil oscillant (vibreux) ; compactage dans un cercle de 2,3 à 3 m ; distance des centres de secousses environ 1,5 m. Le sol sera rempli. L'amélioration dépend de la granulométrie et de la stratification initiale ;
- pieux de compactage, bouchons remplis de granulats de différentes granulométries sans liant ;
- consolidation et densification du sol : injection de ciment (non applicable dans le cas de sols cohérents et attaquant le ciment), de produits chimiques (solutions d'acide silicique, chlorure de calcium), pétification immédiate et durable mais applicable seulement à des sous-sols quartzeux (graviers, sables ainsi que roches peu cohérentes).



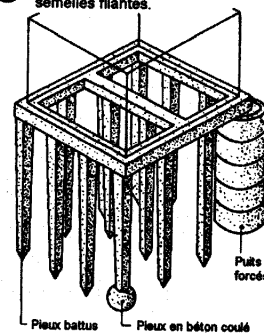
⑦ Fondations par plots pour construction légères sans sous-sol



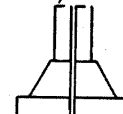
⑧ Fondations les plus courantes: semelles filantes.



⑨ Radier général en béton armé.



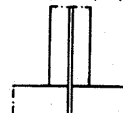
⑩ Fondation sur pieux et puits forcés.



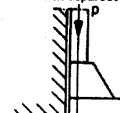
a) Fondations séparées (faux)



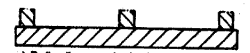
b) Fondations non séparées



c) Réalisation avec dalle d'assise séparée



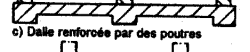
d) Fondation contre une construction existante (semelle excentrée).



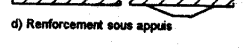
a) Dalle d'une seule épaisseur



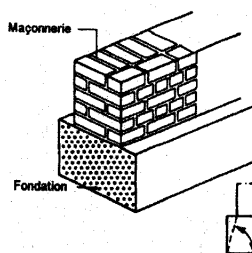
b) Dalle renforcée par des poutres



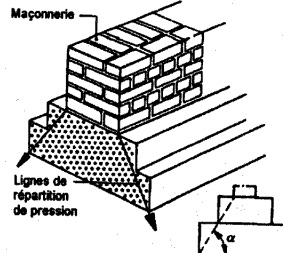
c) Dalle renforcée par des poutres



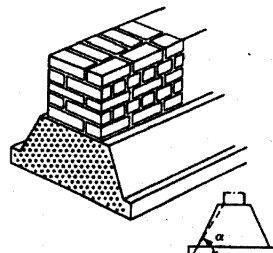
d) Renforcement sous appuis



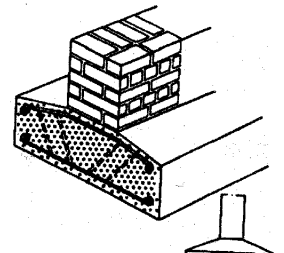
⑪ Simple fondation en béton maigre.



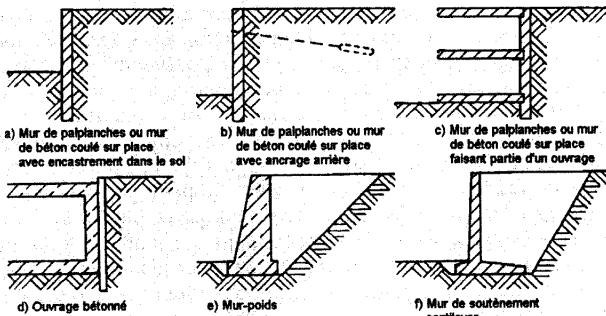
⑫ Fondation élargie en gradins de béton non armé.



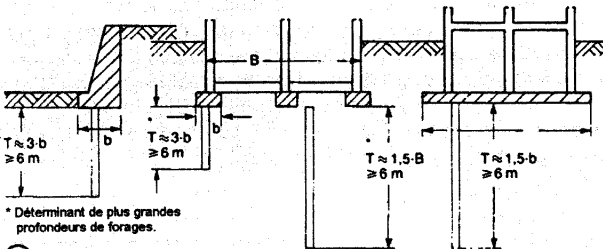
⑮ Fondation biseautée en béton non armé.



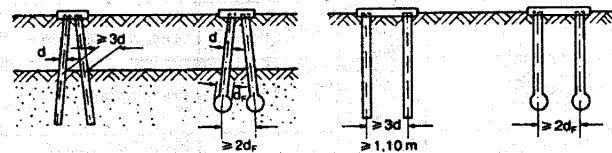
⑮ Fondation plus large en béton armé.



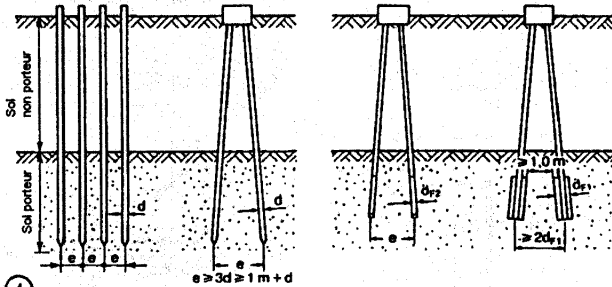
① Ouvrages pour lesquels il faut par principe calculer la poussée active des terres



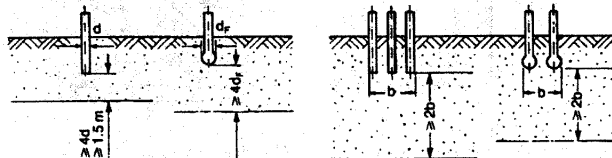
② Profondeurs moyennes pour les forages de construction.



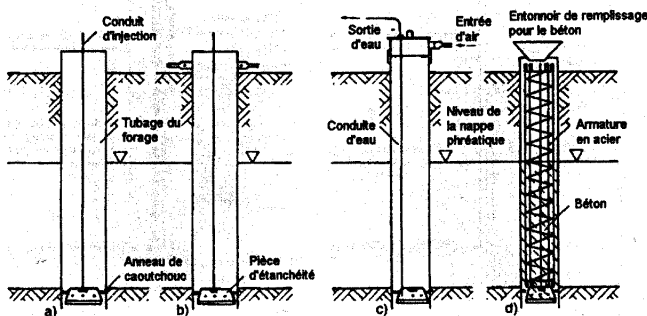
③ Distance requise entre pieux pour les pieux forés.



④ Distance requise entre pieux pour les pieux battus.



⑤ Profondeur requise des terrains porteurs sous des pieux forés.



⑥ Pieux forés à béton précontraint (Système Brechtel).

Habituellement on détermine la charge admissible du terrain pour calculer la poussée active appliquée aux constructions (fig.1). La catégorie, la nature, l'extension, la stratification et l'épaisseur des couches du sol doivent être déterminées au moyen de sondages et de forages de reconnaissance dans la mesure où les expériences locales ne donnent pas suffisamment de renseignements (distance entre points de forage moins de 25 m). Pour les fondations sur pieux, il faut calculer les profondeurs de forage à partir du plan passant par les pieds des pieux (fig.2). Les profondeurs de reconnaissance peuvent être réduites de 1/3 selon le procédé de dimensionnement des mesures (profondeur $T = 1,0$ ou $2 \times$ diamètre du pieu, mais supérieure à 6,0 m). Distance nécessaire entre pieux forés (fig.3), entre pieux battus (fig.4). Les valeurs mentionnées ne sont pas valables pour des cloisons de palplanches porteuses ou des cloisons de pieux forés, complètement traversantes. Pour les profondeurs nécessaires concernant les sols porteurs sous les pieux forés (fig.5), sous les pieux forés en béton compressé selon le système Brechtel (fig.6).

Fondations sur pieux, notions de base : la pression exercée sur un pieu peut être transmise au terrain résistant à l'écrasement par frottement de la surface du pieu, par pression de la pointe ou par les deux. La manière dont est transmise la pression dépend du sol et de l'état des pieux.

Fondations sur pieux à pointe portante : la transmission de la charge s'effectue sur le terrain résistant à l'écrasement par les pointes des pieux et en plus par frottement de la surface du pieu.

Fondations sur pieux flottants : les extrémités des pieux n'arrivent pas jusqu'au sol résistant à l'écrasement. Les couches à faible portance sont rendues plus compactes par battage des pieux.

Manière de transmettre la charge : les pieux à frottement qui transmettent leur charge essentiellement par frottement de leur surface avec les couches périphériques, les pieux à pointe portante qui transmettent leur charge au sol de construction surtout par la pression de leur pointe (dans ce dernier cas le frottement avec la surface du pieu est sans importance). La pression admissible sur la pointe est augmentée en élargissant la base de quelques pieux bétonnés sur place.

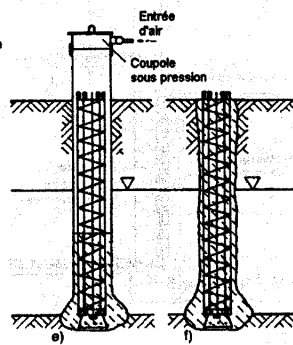
Position des pieux dans le sol : pieux de fondation qui sont debout sur toute leur longueur dans le sol, pieux longs, pieux libres dont la partie inférieure seule est enterrée et dont l'extrémité supérieure est libre, ce qui les expose à des phénomènes de flambage.

Matériaux : bois, acier, béton, béton armé et béton précontraint.

Implantation des pieux dans le sol : enfoncement par battage, par pression, introduction dans un trou de forage, enfoncement par vissage et par moyens hydrauliques. On fait la différence entre les pieux qui rendent le sol plus compact, ceux qui exercent une poussée dans le sol ou ceux qui allègent le sol. Manière dont l'effort est exercé sur les pieux : les pieux soumis à des efforts axiaux, pieux à tension, qui, soumis à une tension, transmettent la pression dans la terre par frottement de leur surface. Les pieux à pression qui, soumis à une pression, transmettent la charge dans le sol de la construction par la pression de leur pointe et le frottement de leur surface. Les pieux soumis à des efforts de ceinturage comme par exemple les grands pieux forés qui sont chargés horizontalement.

Fabrication et installation : Les pieux préfabriqués, en éléments préfabriqués ou à l'état fini sont livrés sur le lieu d'utilisation et sont enfoncés dans le sous-sol par battage, par lançage (injection d'eau) par vibration, par pression, par vissage ou installés dans des trous de forage préparés d'avance. Les pieux bétonnés sur place sont fabriqués dans une cavité faite dans le sol : pieux forés, pieux battus, pieux tubulaires sous pression et pieux vibrés.

Les pieux de fondation mixtes sont assemblés à partir d'éléments préfabriqués et d'éléments fabriqués sur place. Les pieux fabriqués sur place ont l'avantage que leur longueur peut être déterminée seulement pendant leur construction, selon les résultats concernant l'enfoncement, observés au cours des travaux de forage par examen

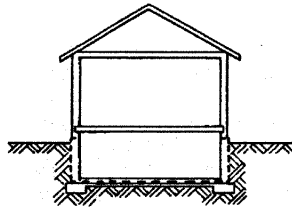


ÉTANCHEMENT DES PARTIES ENTERRÉES

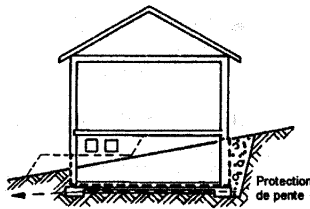
De nos jours les sous-sols sont de moins en moins utilisés comme lieux de stockage mais plutôt comme lieux d'activités de loisir ou comme pièces supplémentaires d'habitation et comme pièces de travail. Il s'en suit le souhait d'une augmentation de confort et d'une amélioration du climat de l'espace clos du sous-sol. Ce souhait est conditionné par l'étanchement du sous-sol contre l'humidité de l'extérieur. Pour les bâtiments sans sous-sol, les murs intérieurs et extérieurs doivent être protégés contre l'humidité ascendante par un étanchement horizontal (fig.3 à 6). Pour les murs extérieurs la hauteur d'étanchement doit atteindre 30 cm au-dessus du niveau du sol (fig.3 à 6). Pour les constructions avec des murs de sous-sol maçonnés, il faut prévoir dans les murs extérieurs au moins deux couches d'étanchement horizontales (fig.7 et 8). Pour les murs intérieurs, on peut se passer de la couche supérieure.

On utilise, pour l'étanchement horizontal dans les murs, des bandes bitumées pour toits, des bandes d'étanchement, des bandes d'étanchement pour toits et des bandes d'étanchement en matière synthétique. Selon le type de remplissage derrière les pièces de travail et selon l'étanchement, il faut prévoir une couche de protection sur la surface du mur (fig.12 à 14). Il ne faut pas verser de gravats, de gravillons ou de cailloux contre les surfaces de mur étanchées.

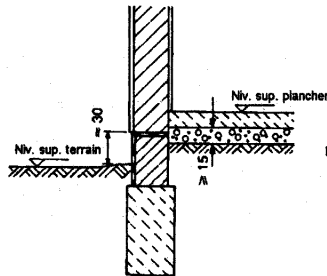
Apparition de l'eau sous forme de:	Demande d'étanchement contre:	Type d'étanchéité
Humidité du sol	Effet capillaire dans les éléments de construction verticaux	Couche d'étanchéité contre l'humidité du sol
Condensation Eaux usées	Eau d'infiltration (sans pression) le long des surfaces inclinées du corps de construction	Etanchéité contre l'eau d'infiltration
Eau souterraine	Pression hydrostatique	Etanchéité résistante à la pression de l'eau



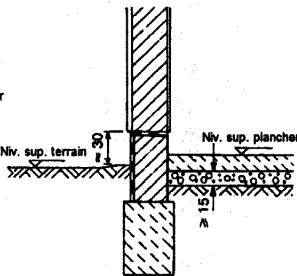
1 Etancher le sous-sol horizontalement et verticalement contre l'humidité du terrain (fig. 7 à 14)



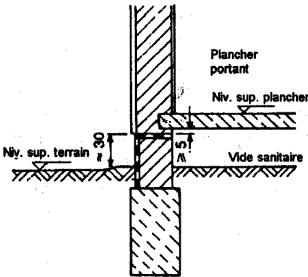
2 En terrain incliné, étancher particulièrement bien le côté amont et évacuer par drainage l'eau qui en provient (fig. 5 et 6)



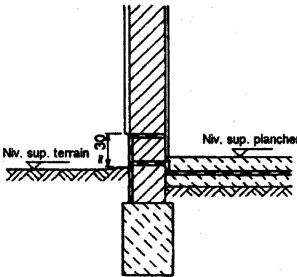
3 Etanchement de bâtiment sans sous-sol avec peu d'exigences concernant l'utilisation de la pièce; remblai à hauteur de l'étanchéité du mur.



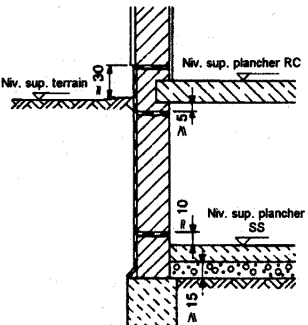
4 Etanchement de bâtiment sans sous-sol avec peu d'exigences concernant l'utilisation de la pièce; plancher à hauteur du niveau du terrain.



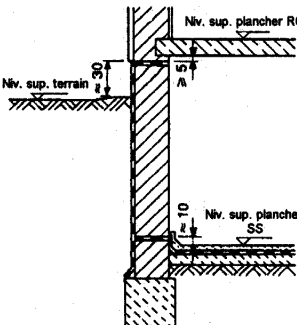
5 Etanchement de bâtiment sans sous-sol; plancher sur vide sanitaire.



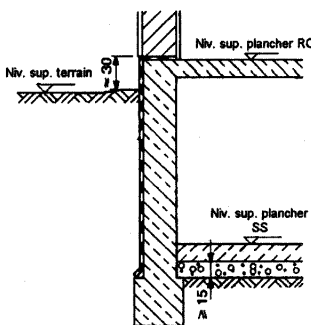
6 Etanchement de bâtiment sans sous-sol; plancher bas au niveau de la surface environnante du terrain.



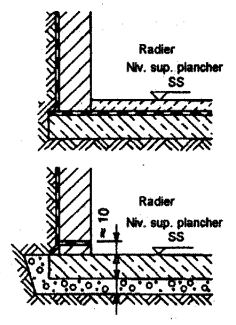
7 Etanchement de bâtiment sur sous-sol; murs en maçonnerie sur semelle filante.



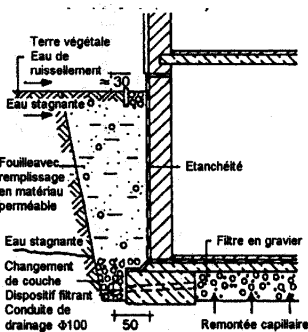
8 Etanchement de bâtiment sur sous-sol avec peu d'exigences concernant l'utilisation de la pièce (murs en maçonnerie sur semelle filante)



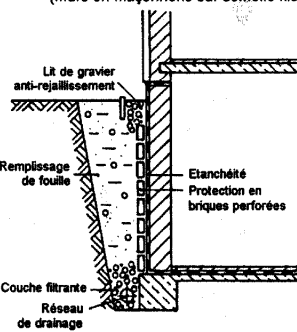
9 Etanchement de bâtiment sur sous-sol; murs en béton



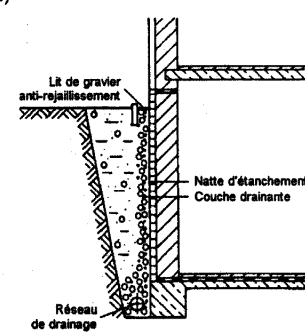
10 Etanchement de bâtiment sur sous-sol; murs en maçonnerie sur radier.



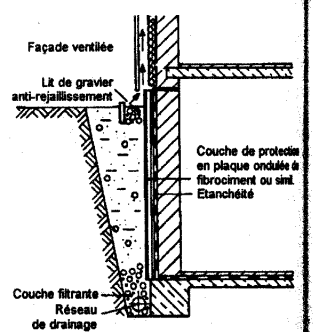
11 Drainage et étanchement.



12 Mur de protection en briques perforées.

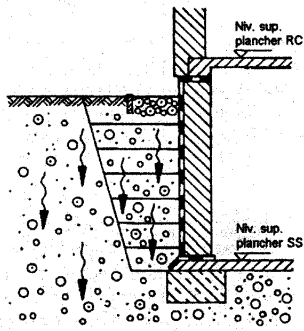


13 Etanchement par natte.

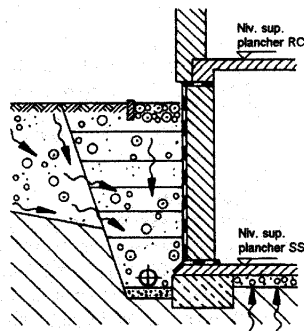


14 Couche de protection en plaques de fibrociment ou simil.

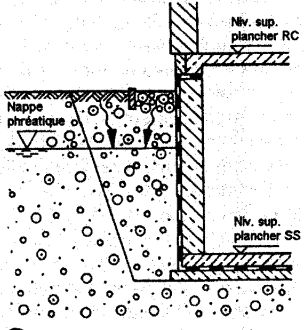
ÉTANCHEMENT DES PARTIES ENTERRÉES



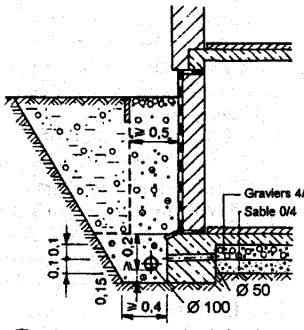
① Humidité du sol dans terrain fortement perméable



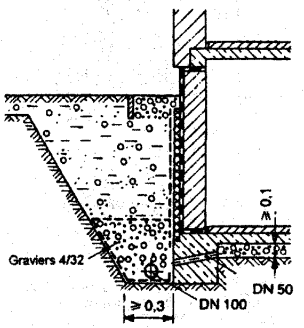
② Eau sous pression dans un sol faiblement perméable



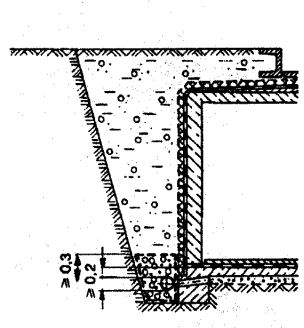
③ Eau sous pression dans un sol avec nappe phréatique



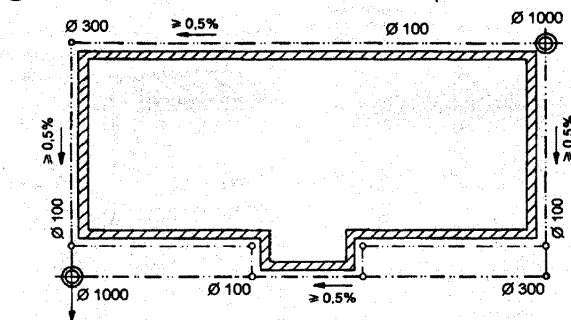
④ Drainage avec couche drainante minérale



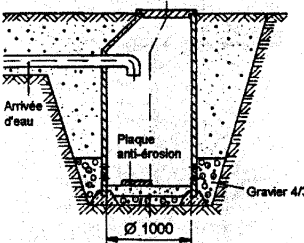
⑤ Drainage avec éléments drainants.



⑥ Drainage avec construction située en profondeur.



⑦ Exemple de disposition des drains et de l'équipement de contrôle et de curage pour un drainage périphérique.



⑧ Puisard de drainage pour écoulement faible

Symbole	Élément	Matériau
	Couche filtrante	Sable Géotextile
	Couche drainante	Gravier (élem. séparés) Bloc et plaque drainants (élem. composites) Nappe drainante
	Séparation protection	Film Chape
	Étanchéité	
	Conduit de drainage	Tuyau (nett. et contrôle) Regard (nett. et contrôle)

⑨ Symboles pour éléments de construction

Le drainage est un assèchement du sol par couches drainantes et conduits de drainage afin d'éviter la formation d'eau sous pression.

Cependant il ne doit pas se produire un débordage des petites particules du sol (drainage filtrant).

Une installation de drainage est composée de drains, de dispositifs de contrôle et de curage ainsi que d'un écoulement. Drain est un terme global pour un conduit et une couche de drainage.

Si un mur nécessite un drainage (voir selon les cas les figures 1 à 3) :

- si l'humidité du sol se manifeste seulement dans un sol fortement perméable,
- si l'eau qui apparaît peut être éliminée par drainage de sorte que l'eau subsistante ne soit pas sous pression,
- si l'eau sous pression, en général sous la forme de nappe phréatique, s'accumule ou si une évacuation de l'eau sous pression n'est pas possible par drainage.

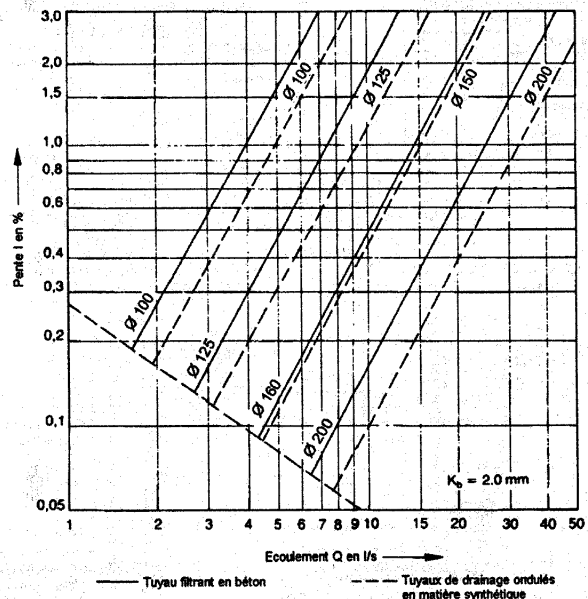
Situation	Matériau	Ep. en mm
Devant les murs	Gravillon	≥ 0,50
	Couche filtrante granulométrie 0/4 et couche drainante granulométrie 4/32	≥ 0,10 ≥ 0,20
	Gravier granulométrie 4/32 et géotextile	≥ 0,20
Sur des planchers	Gravier granulométrie 4/32 et géotextile	≥ 0,50
Sous des dalles au sol	Couche filtrante granulométrie 0/4 et couche drainante granulométrie 4/32 Gravier granulométrie 4/32 et géotextile	≥ 0,10 ≥ 0,20
Autour des conduits de drainage	Sable grossier (grave)	≥ 0,15
	Couche drainante granulométrie 4/32 et couche filtrante granulométrie 0/4	≥ 0,10
	Gravier granulométrie 4/32 et géotextile	≥ 0,10

Mise en œuvre et épaisseur de la couche de drainage pour des matériaux de construction minéraux.

Section nominale des conduits de drainage DN 100, pente 0,5 %.

Section nominale des tuyaux de curage et tuyaux de contrôle DN 300.

Section nominale des puisards de curage, de contrôle et de reprise DN 1000.



⑩ Abaque pour le dimensionnement des conduits de drainage

ÉTANCHEMENT DES PARTIES ENTERRÉES

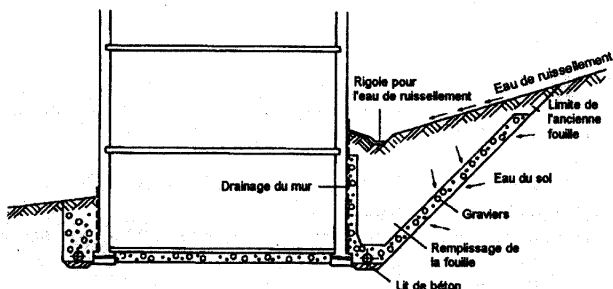
Quand le sol de fondation n'absorbe pas et ne laisse pas filtrer les précipitations aussi vite que les remblais, alors il y a retenue d'eau, l'eau se met en charge et l'étanchement est soumis à la pression de l'eau. Il faut prévoir en conséquence des drainages pour l'évacuation de l'eau (fig.1 à 3) ou un étanchement pour eau sous pression (fig.4 à 13).

Eau sous pression.

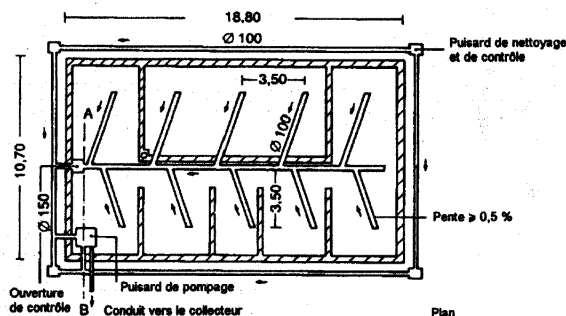
Lorsque des éléments de construction baignent dans la nappe phréatique, il faut prévoir des couches d'arrêt formant une pellicule d'étanchement fermée, résistante à la pression de l'eau, sur la semelle de fondation et sur les murs latéraux. La conception d'un étanchement contre l'eau sous pression présuppose que l'on connaît le type de sol de fondation, le niveau supérieur de la nappe phréatique et la teneur de ses composantes chimiques. Disposer la couche de protection jusqu'à 30 cm au-dessus du niveau maximal de la nappe phréatique. Pour l'étanchement, on utilise plusieurs couches d'étanchement à base de bitume, des étanchements métalliques ou des feuilles de matière plastique.

Exécution : Après avoir abaissé le niveau de l'eau en dessous du sol de la cave, construire un mur de protection sur le sol et le crépir pour recevoir la couche d'étanchement. Réaliser ensuite la dalle en matériau armé et les murs porteurs de la cave qui vont comprimer la couche d'étanchement. Veiller à arrondir les angles (fig.6 et 7).

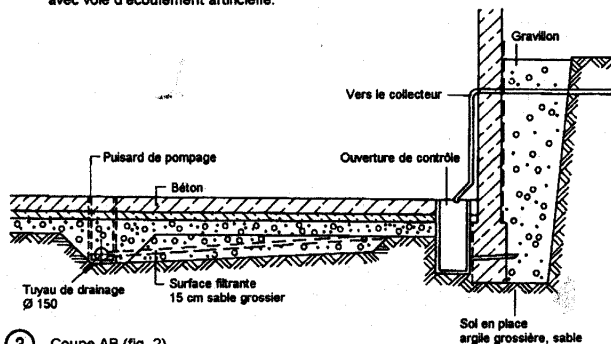
L'étanchement doit former une cuvette fermée ou doit entourer de tous côtés l'édifice. En règle générale, il se trouve du côté de la construction exposé à la pluie (fig.6 et 7). Dans le cas d'un étanchement intérieur, la construction (recouvrement extérieur) doit supporter entièrement la pression de l'eau (fig.12).



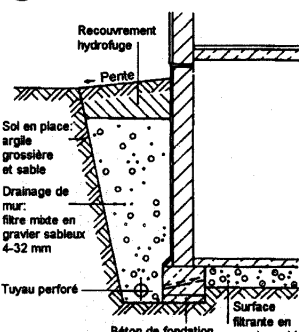
① Les murs des bâtiments construits sur une pente doivent être bien drainés.



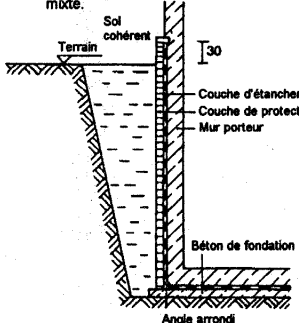
② Drainage de surface par conduits de drainage et drainage périphérique avec voie d'écoulement artificielle.



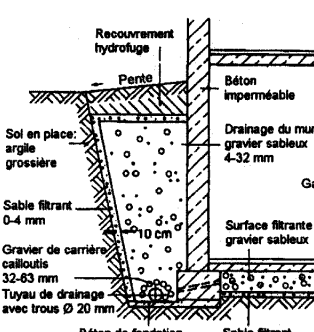
③ Coupe AB (fig. 2)



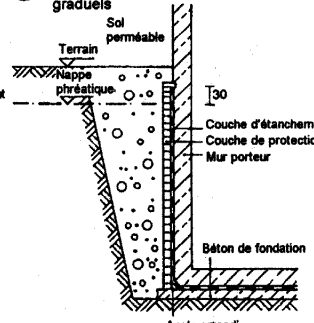
④ Drainage par tuyaux avec filtre mixte.



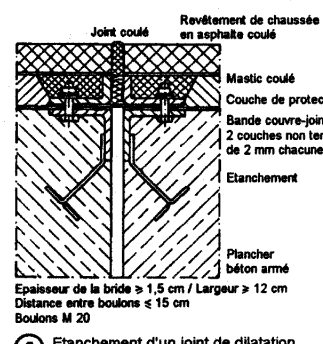
⑤ Drainage par tuyaux avec filtres graduels.



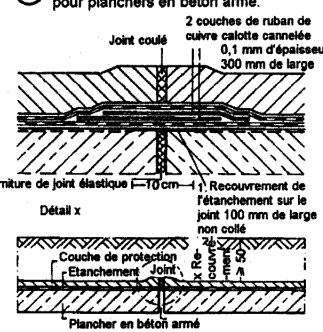
⑥ Étanchement d'une cuve contre l'eau sous pression



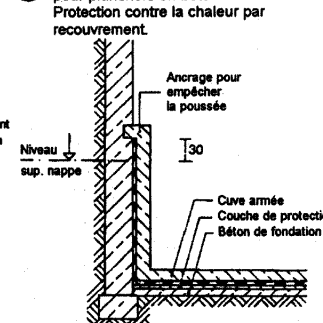
⑦ Étanchement d'une cuve contre l'eau sous pression



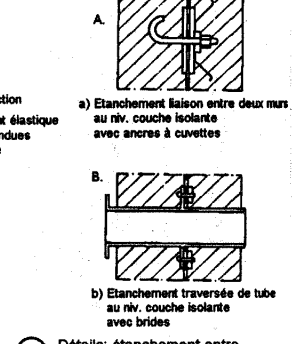
⑧ Étanchement d'un joint de dilatation pour planchers en béton armé.



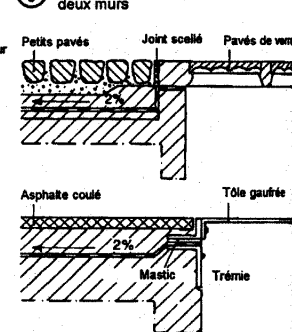
⑨ Détails : étanchement entre deux murs



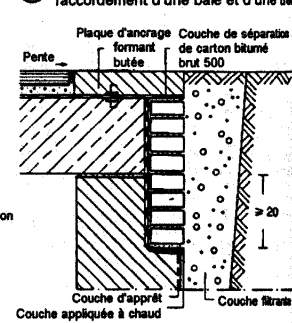
⑩ Étanchement d'un joint de dilatation pour planchers en béton armé. Protection contre la chaleur par recouvrement.



⑪ Couche de protection au niveau d'un raccordement d'une baie et d'une baie

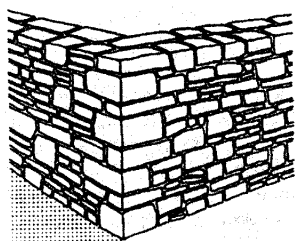


⑫ Étanchement contre les eaux souterraines, réalisé postérieurement à la construction.

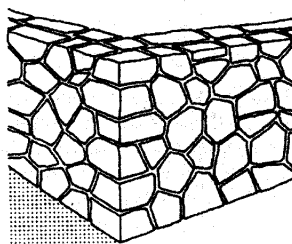


⑬ Étanchement de l'extrémité d'un appui par un mur avec remblayage.

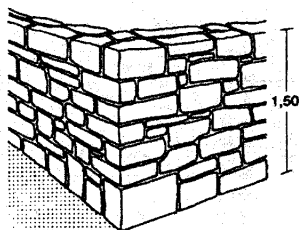
MAÇONNERIE EN PIERRES NATURELLES



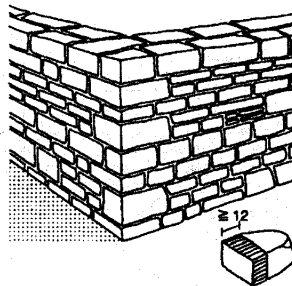
① Mur en pierres sèches.



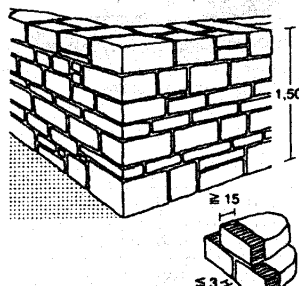
② Mur cyclopéen.



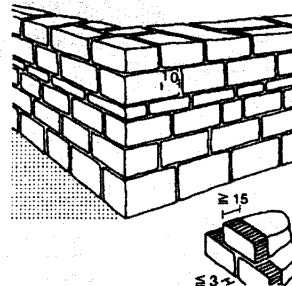
③ Mur en moellons.



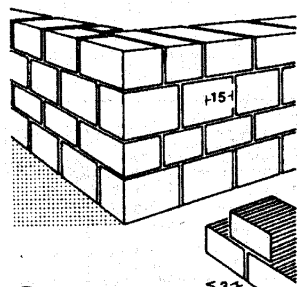
④ Mur à lits de pierres dressées au marteau.



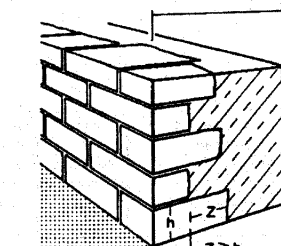
⑤ Mur à lits de pierres irrégulières.



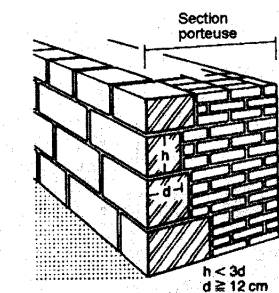
⑥ Mur à lits de pierres régulières.



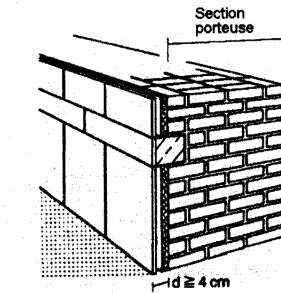
⑦ Mur en pierre de taille.



⑧ Mur composite.



⑨ Mur composite avec une section entièrement porteuse.



⑩ Revêtement en dalles non porteur.

Les murs de pierres naturelles sont appelés, selon la manière dont ils sont façonnés, murs de moellons, murs cyclopéens, murs à lits de pierres, murs en pierre de taille, murs composites (fig.1 à 10).

Les pierres d'origine sédimentaire doivent être posées à plat dans leur position d'origine (fig.1, 3 et 4). Cela est plus joli et paraît plus naturel. C'est aussi plus logique du point de vue statique, car le plus souvent le poids agit verticalement. Les pierres d'origine volcanique conviennent pour des ouvrages cyclopéens (fig.2). La longueur des pierres ne devrait pas dépasser le quart ou le cinquième de leur hauteur. La détermination des dimensions des pierres est d'une importance déterminante pour les plans à l'échelle. Il faut veiller à ce que les appareils de pierre soient corrects de tous les côtés. L'appareil constitué uniquement de pierres naturelles doit avoir un aspect artisanal dans toute sa section.

Il faut absolument,

- a) qu'il n'y ait jamais plus de trois joints à la fois qui se croisent en un point sur la face avant et sur la face arrière,
- b) qu'un joint vif ne traverse pas plus de deux lits,
- c) qu'il y ait au moins une pierre d'assise pour deux pierres de parement ou bien que les pierres d'assise et de parement alternent,
- d) que l'épaisseur (profondeur) des pierres d'assise soit égale à environ une fois et demi la hauteur du lit, mais au moins égale à 30 cm,
- e) que l'épaisseur (profondeur) des pierres de parement soit à peu près égale à la hauteur du lit,
- f) que le décalage des joints soit ≥ 10 cm pour un ouvrage composé de lits de pierre et de 15 cm pour un ouvrage en pierre de taille (fig.5, 6 et 7),
- g) que les pierres les plus grosses soient disposées aux angles (fig.1 à 6). Les surfaces visibles (non fonctionnelles) sont à jointoyer par la suite.

Arasement pour l'équilibre statique tous les 1,5 à 2 m (hauteur de l'échafaudage). Joints d'épaisseur ≤ 3 cm selon la rugosité et selon l'ouvrage. Utiliser du mortier de chaux ou du mortier de ciment bâtard car le mortier de ciment pur teint certaines pierres. Pour des ouvrages composites, inclure les pierres de taille de l'appareil de façade dans la section porteuse si l'épaisseur de celle-ci est ≤ 12 cm (fig.9). Le revêtement en dalles de 2,5 à 5 cm d'épaisseur (travertin, calcaire coquillier, granit, etc.) ne doit pas être inclus dans la section porteuse

Groupe	Type de pierre	Résistance max. à la compression en daN/cm^2 (MN/m ²)
A	Pierres calcaires, travertin, tufs volcaniques	200 (20)
B	Grès tendre (avec liant argileux)	300 (30)
C	Pierres en calcaire compact (dur), dolomie (y compris marbre), lavas basaltiques et pierres semblables.	500 (50)
D	Grès quartzux (avec liant siliceux), grauwacke et pierres semblables.	800 (80)
E	Granite, syénite, diorite, porphyre quartzifère, métaphyre, diabases ...	1200 (120)

⑪ Contrainte de rupture à la compression de différentes sortes de pierre.

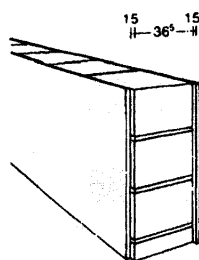
	Type d'ouvrages en maçonnerie	Groupe de mortier	Groupe selon tableau ⑪				
			A	B	C	D	E
1	Ouvrages en moellons	I	2 (0,2)	2 (0,2)	3 (0,3)	4 (0,4)	6 (0,6)
2		II/IIa	2 (0,2)	3 (0,3)	5 (0,5)	7 (0,7)	9 (0,9)
3		III	3 (0,3)	5 (0,5)	6 (0,6)	10 (1,0)	12 (1,2)
4	Murs à lits de pierre dressée au marteau	I	3 (0,3)	5 (0,5)	6 (0,6)	8 (0,8)	10 (1,0)
5		II/IIa	5 (0,5)	7 (0,7)	9 (0,9)	12 (1,2)	16 (1,6)
6		III	6 (0,6)	10 (1,0)	12 (1,2)	16 (1,6)	22 (2,2)
7	Murs à lits de pierres régulières et irrégulières	I	4 (0,4)	6 (0,6)	8 (0,8)	10 (1,0)	16 (1,6)
8		II/IIa	7 (0,7)	9 (0,9)	12 (1,2)	16 (1,6)	22 (2,2)
9		III	10 (1,0)	12 (1,2)	16 (1,6)	22 (2,2)	30 (3,0)
10	Murs en pierre de taille	I	8 (0,8)	10 (1,0)	16 (1,6)	22 (2,2)	30 (3,0)
11		II/IIa	12 (1,2)	16 (1,6)	22 (2,2)	30 (3,0)	40 (4,0)
12		III	16 (1,6)	22 (2,2)	30 (3,0)	40 (4,0)	50 (5,0)

⑫ Valeurs de base de la tension de compression admissible pour les ouvrages de maçonnerie en pierres naturelles en daN/cm^2 (MN/m²).

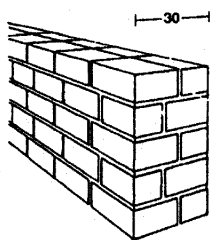
	Elancement ou élancement équivalent	8 (0,8)	10 (1,0)	12 (1,2)	16 (1,6)	22 (2,2)	30 (3,0)	40 (4,0)	50 (5,0)
1	10	8 (0,8)	10 (1,0)	12 (1,2)	16 (1,6)	22 (2,2)	30 (3,0)	40 (4,0)	50 (5,0)
2	12	6 (0,6)	7 (0,7)	8 (0,8)	11 (1,1)	15 (1,5)	22 (2,2)	30 (3,0)	40 (4,0)
3	14	4 (0,4)	5 (0,5)	6 (0,6)	8 (0,8)	10 (1,0)	14 (1,4)	22 (2,2)	30 (3,0)
4	16	3 (0,3)	3 (0,3)	4 (0,4)	6 (0,6)	7 (0,7)	10 (1,0)	14 (1,4)	22 (2,2)
5	18			3 (0,3)	4 (0,4)	5 (0,5)	7 (0,7)	10 (1,0)	14 (1,4)
6	20				3 (0,3)	5 (0,5)	7 (0,7)	10 (1,0)	14 (1,4)

⑬ Contrainte de compression admissible pour les ouvrages en maçonnerie de pierre naturelle en daN/cm^2 (MN/m²).

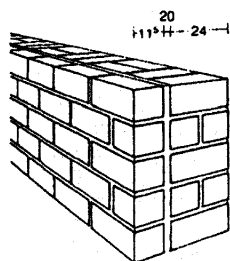
MAÇONNERIE **BLOCS MANUFACTURÉS ARTIFICIELS**



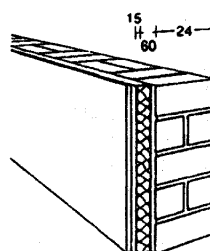
① Enduite, à simple paroi.



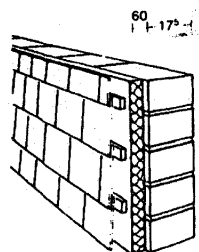
② Apparente, à simple paroi.



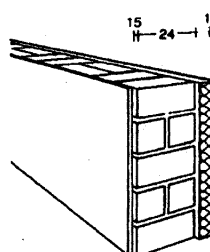
③ A double paroi avec maçonnerie de parement.



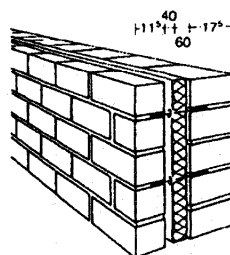
④ A simple paroi avec peau isolante.



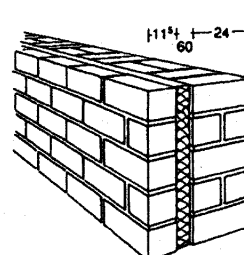
⑤ A simple paroi avec façade rideau.



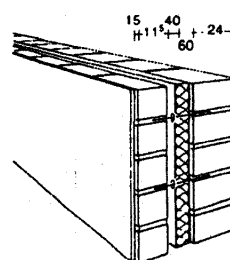
⑥ A simple paroi avec isolation du côté intérieur.



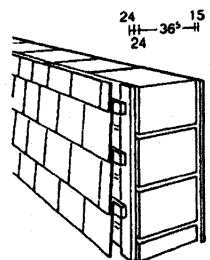
⑦ A double paroi avec couche d'air.



⑧ A double paroi sans couche d'air.



⑨ Avec ou sans couche d'air, enduit.

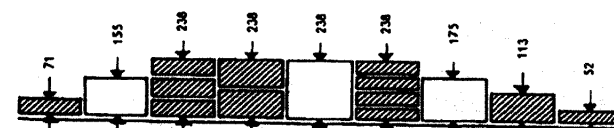


⑩ Habillage en plaques sur maçonnerie à haute isolation.

Tous les ouvrages de maçonnerie doivent être exécutés avec alignement horizontal et alignement vertical, tout en respectant les règles d'assemblages. Dans un ouvrage à double paroi (fig.7 et 9) le plancher doit s'appuyer seulement sur la paroi interne. Les parois doivent être reliées par au moins 5 ancrages de 3 mm de diamètre par mètre carré. Ecartement des ancrés : 25 cm suivant la verticale et 75 cm suivant l'horizontale.

Désignation		Longueur en cm	Largeur en cm	Hauteur en cm
Format mince	DF	24	11,5	5,2
Format normal	NF	24	11,5	7,1
1 1/2 format normal	1 1/2 NF	24	11,5	11,3
2 1/2 format normal	2 1/2 NF	24	17,5	11,3

⑪ Format des blocs.



⑫ Hauteurs des briques et dépendances des unes par rapport aux autres.

Epaisseur des murs de sous-sols en cm	Hauteur h en m du terrain au dessus du sol de la cave pour une charge sur la paroi latérale (charge constante)	
	≥ 50 kN/m	< 50 kN/m
38,5	2,50	2,00
30	1,75	1,40
24	1,35	1,00

⑬ Epaisseurs minimales des murs de sous-sol.

Epaisseur en cm du mur porteur à raidir	Hauteur en m de l'étage	Mur raidisseur pour les étages comptés à partir du haut 1 à 4 / 5 et 6		Distance en m	Longueur
11,5 ≤ d < 17,5 17,5 ≤ d < 24	≤ 3,25	Epaisseur en cm		≤ 4,50 ≤ 6,00	≥ 1/5 de la hauteur
24 ≤ d < 30 30 ≤ d	≤ 3,50 ≤ 5,00	≥ 11,5	≥ 17,5	≤ 8,00	

⑭ Epaisseurs, distances et longueurs des murs raidisseurs.

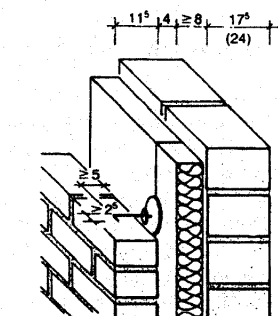
Dimensions en cm		Epaisseur du mur en cm			
Réservations dans un appareil maçonné	Largeur	11,5	17,5	24	≥ 36,5
	Ep. restante du mur	—	≤ 51	≤ 63,5	≤ 76
Rainures fraisées	Largeur	—	≥ 11,5	≥ 17,5	≥ 24
	Profondeur	≤ Epaisseur du mur	≤ 2	≤ 3	≤ 4
Distance mini des réservations et rainures		199	≤ 3	≤ 4	≤ 6
Distance des ouvertures		≥ 36,5			
Distance des raccordements de mur		≥ 24			

⑮ Réservations et rainures verticales dans des murs raidisseurs ou des murs à raidir, autorisées sans justifications.

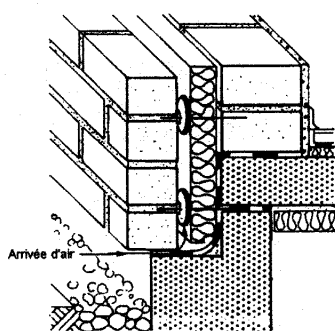
MAÇONNERIE EN BLOCS MANUFACTURÉS

Un ouvrage de maçonnerie doit être consolidé par des murs raidisseurs et par des planchers. Les murs raidisseurs renforcent les angles des murs porteurs (p.65, fig.14). Ils sont à considérer comme murs porteurs s'ils doivent porter plus que leur propre poids sur un étage. Les murs non porteurs sont des parois qui sont soumises uniquement à leur propre poids et qui ne servent pas au renforcement d'un angle. Les réservations et rainures sont soit fraisées, soit construites dans l'appareil de maçonnerie. Réservations horizontales et obliques à ouvrir seulement sur moins de 14 cm pour une épaisseur supérieure à 24 cm sous enduit spécial, sinon justification par calcul (p.65, fig.15). Prévoir des ancrages dans tous les murs extérieurs et murs de refend pour réduire les charges horizontales. Pour les constructions de plus de deux niveaux complets ou plus de 18 m de long, quand les terrains de fondation l'exigent, ou pour des murs avec des ouvertures grandes ou nombreuses. Surtout si la somme des largeurs d'ouvertures dépasse 60% de la longueur du mur ou dans le cas d'une largeur des fenêtres de plus de 2/3 de la hauteur d'étage dépassant 40% de la longueur du mur.

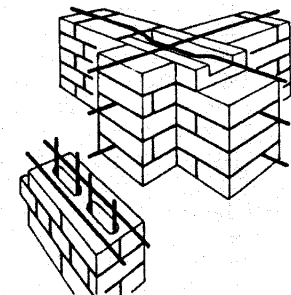
Détails de
construction



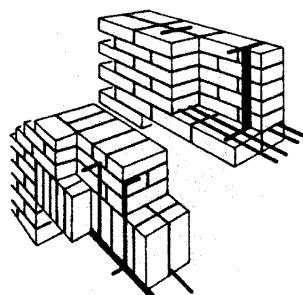
① Ouvrage de maçonnerie à double paroi avec isolation centrale et sans couche d'air.



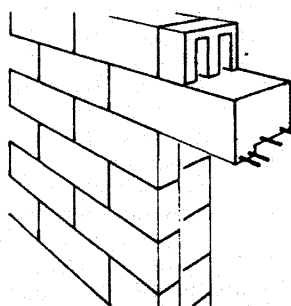
② Raccordement en pied de mur avec couche d'air.



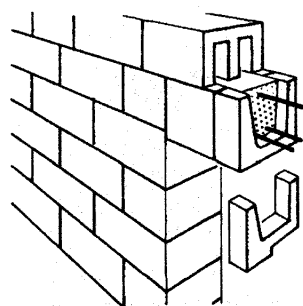
③ Liaison en croix pour ouvrage de maçonnerie en blocs de béton léger.



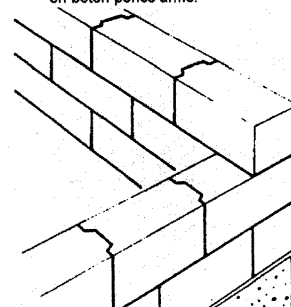
④ Linteau de porte ou de fenêtre en maçonnerie armée.



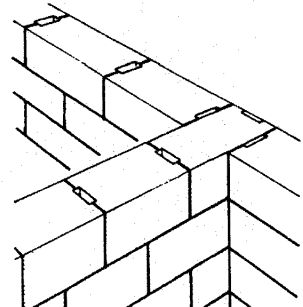
⑤ Maçonnerie en blocs de béton léger (blocs creux) avec linteau de porte en béton ponce armé.



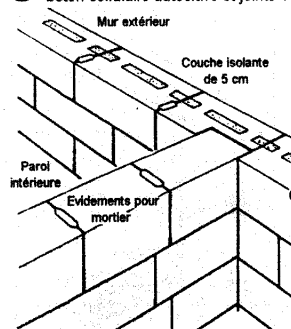
⑥ Maçonnerie en parpaings creux avec linteau en parpaing en forme d'aigle.



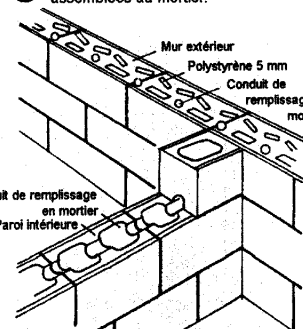
⑦ Maçonnerie en parpaings collés de béton cellulaire autoclavé et joints 1 mm.



⑧ Maçonnerie en briques Poroton assemblées au mortier.



⑨ Blocs avec couche isolante de 5 cm et avec évidements remplis de mortier.



⑩ Assemblage d'un mur en parpaings avec isolation et conduits de mortier.

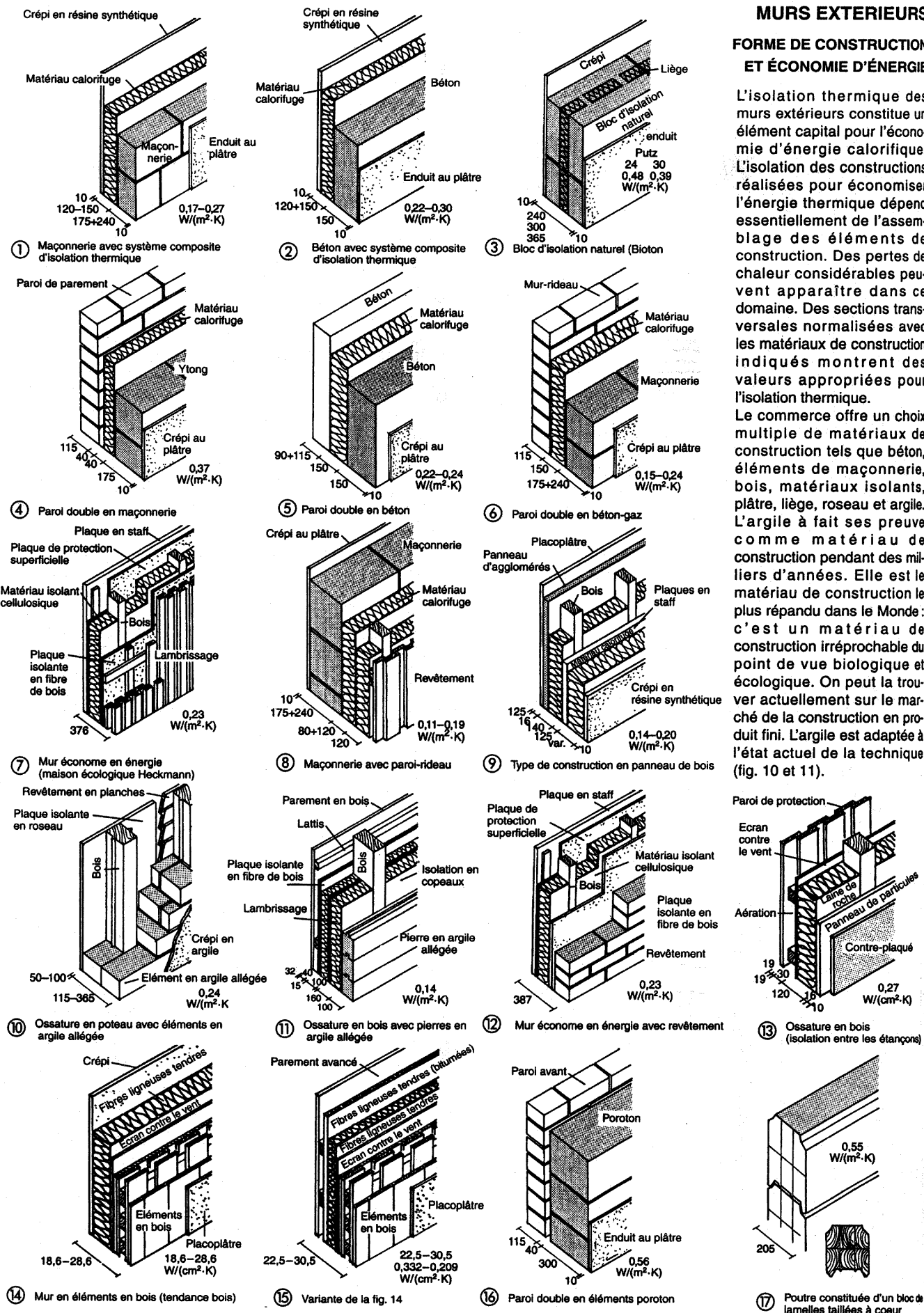
Eléments	Longueurs en m			Lits	Hauteurs en m par épaisseur des blocs en mm					
	A	O	V		52	71	113	155	175	238
1	0,115	0,135	0,125	1	0,0625	0,0833	0,125	0,1666	0,1875	0,25
2	0,240	0,260	0,250	2	0,1250	0,1667	0,250	0,3334	0,3750	0,50
3	0,365	0,385	0,375	3	0,1875	0,2500	0,375	0,5000	0,5625	0,75
4	0,490	0,510	0,500	4	0,2500	0,3333	0,500	0,6666	0,7500	1,00
5	0,615	0,635	0,625	5	0,3125	0,4167	0,625	0,8334	0,9375	1,25
6	0,740	0,760	0,750	6	0,3750	0,5000	0,750	1,0000	1,1250	1,50
7	0,865	0,885	0,875	7	0,4375	0,5833	0,875	1,1666	1,3125	1,75
8	0,990	1,010	1,000	8	0,5000	0,6667	1,000	1,3334	1,5000	2,00
9	1,115	1,135	1,125	9	0,5625	0,7500	1,125	1,5000	1,6875	2,25
10	1,240	1,260	1,250	10	0,6250	0,8333	1,250	1,6666	1,8750	2,50
11	1,365	1,385	1,375	11	0,6875	0,9167	1,375	1,8334	2,0625	2,75
12	1,490	1,510	1,500	12	0,7500	1,0000	1,500	2,0000	2,2500	3,00
13	1,615	1,635	1,625	13	0,8125	1,0833	1,625	2,1666	2,4375	3,25
14	1,740	1,760	1,750	14	0,8750	1,1667	1,750	2,3334	2,6250	3,50
15	1,865	1,885	1,875	15	0,9375	1,2500	1,875	2,5000	2,8125	3,75
16	1,990	2,010	2,000	16	1,0000	1,3333	2,000	2,6666	3,0000	4,00
17	2,115	2,135	2,125	17	1,0625	1,4167	2,125	2,8334	3,1875	4,25
18	2,240	2,260	2,250	18	1,1250	1,5000	2,250	3,0000	3,3750	4,50
19	2,365	2,385	2,375	19	1,1875	1,5833	2,375	3,1666	3,5625	4,75
20	2,490	2,510	2,500	20	1,2500	1,6667	2,500	3,3334	3,7500	5,00

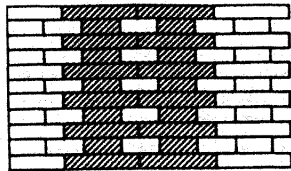
1) A = Dimensions hors-tout, O = Dimension ouverture, V = dimension saillie

⑪ Tableau de dimensions pour ouvrages en maçonnerie.

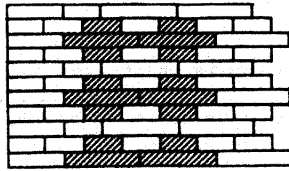
Format des blocs	Format des blocs	Dimension en cm L I H	Nombre de lits par mètre de hauteur	Epaisseur du mur en cm	Par m² de mur		Par m³ de maçonnerie	
					Nombre de blocs	Litres de mortier	Nombre de blocs	Litres de mortier
Blocs creux (Jusqu'à 10% de mortier en moins pour les blocs pleins)	DF	24×11,5×5,2	16	11,5 24 36,5	66 132 198	29 68 109	573 550 541	242 284 300
	NF	24×11,5×7,1	12	11,5 24 36,5	50 99 148	26 64 101	428 412 406	225 265 276
	2DF	24×11,5×11,3	8	11,5 24 36,5	33 66 99	19 49 80	286 275 271	163 204 220
	3DF	24×17,5×11,3	8	17,5 24	33 45	28 42	188 185	160 175
	4DF	24×24×11,3	8	24	33	39	137	164
	8DF	24×24×23,8	4	24	16	20	69	99
	Bloc plein ou creux	Bloc plein ou creux	49,5×17,5×23,8	4	17,5	8	16	46
49,5×24×23,8			4	24	8	22	33	86
49,5×30×23,8			4	30	8	26	27	88
37×24×23,8			4	24	12	26	50	110
37×30×23,8			4	30	12	32	42	105
24,5×36,5×23,8			4	36,5	16	36	45	100

⑫ Quantité de matériaux de construction pour ouvrages en maçonnerie.

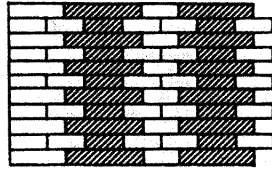




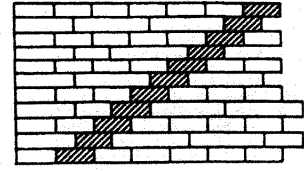
① Appareil vertical.



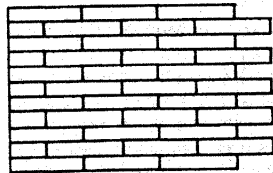
② Appareil croisé.



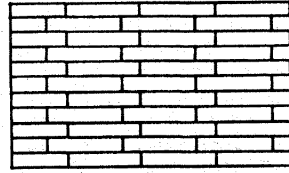
③ 1 panneresse, 1 assise de boutisses alternant avec assise de boutisses.



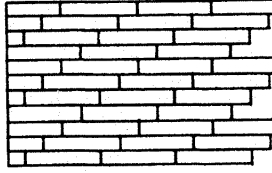
④ 2 panneresses, 1 assise de boutisses alternant avec assise de boutisses.



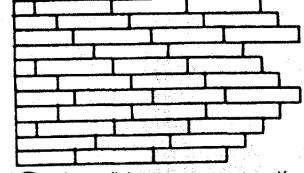
⑤ Appareil de panneresses avec décalage médian.



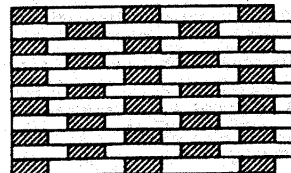
⑥ Appareil de panneresses avec décalage de 1/4.



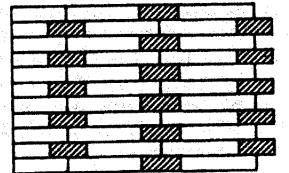
⑦ Appareil de panneresses avec décalage montant de 1/4.



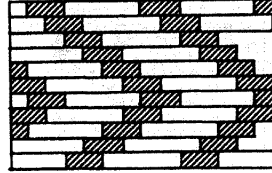
⑧ Appareil de panneresses avec décalage de 1/4 montant à droite et à gauche.



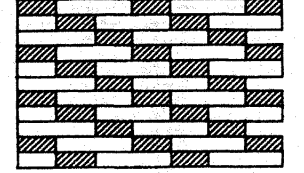
⑨ 1 boutisse, 1 panneresse alternant par assise.



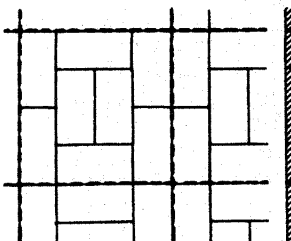
⑩ 1 boutisse, 2 panneresses alternant par assise.



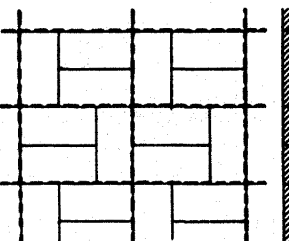
⑪ 1 boutisse, 1 panneresse alternant par assise avec décalage de 1/4 montant à droite et à gauche.



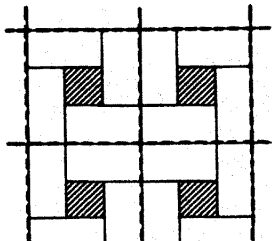
⑫ 1 boutisse, 1 panneresse alternant par assise avec décalage de 1/2 montant à gauche.



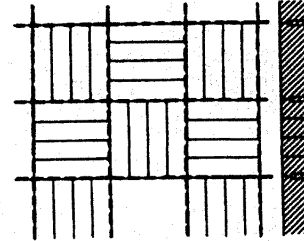
⑬ Mur armé système Pruss (épais. 1/4 brique) avec panneaux de 8 briques.



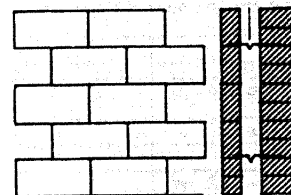
⑭ Comme ⑬ avec panneaux de 3 briques.



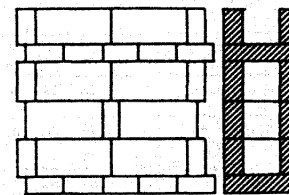
⑮ Comme ⑬, avec panneaux de 4 briques et 1/2 brique.



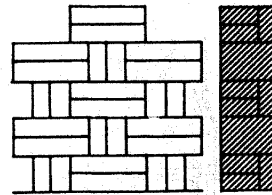
⑯ Mur de briques armé de 1/2 brique d'épaisseur avec panneaux de 4 briques.



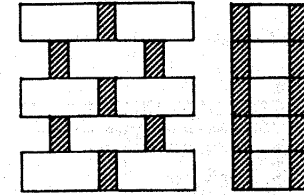
⑰ Revêtement sur champ ancré au mur intérieur avec interposition d'un matelas d'air.



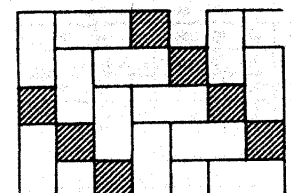
⑱ Mur creux composé de 2 cloisons de 1/4 de brique reliées par des assises de boutisses (séparant le matelas d'air) et ancrage par briques sur champ.



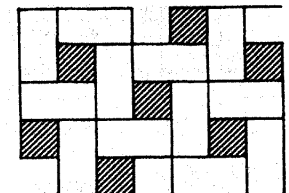
⑲ Mur de briques ornemental avec creux décalés.



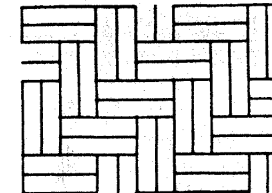
⑳ Mur creux composé de 2 cloisons de 1/4 de brique reliées par des briques d'ancrage sur champ.



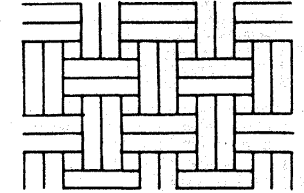
⑳ Dallage en briques et 1/2 briques (ou briques recuites).



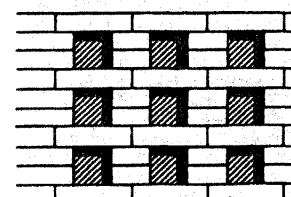
㉑ Comme ⑳, mais autre disposition (nombreuses variantes possibles).



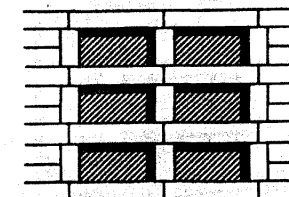
㉒ Sol fortement sollicité en briques sur champ (disposition en arêtes de poisson comme pour les parquets).



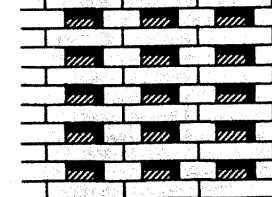
㉓ Comme ㉒, avec 1/4 de briques (treillis).



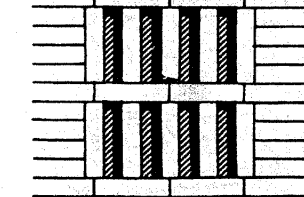
㉔ Maçonnerie ajourée pour éclairage ou ventilation (trous 1/2 x 1/2 briques).



㉕ Comme ㉔ (trous 1/2 x 3/4 brique).



㉖ Comme ㉔ (trous 1/4 x 1/2 brique).

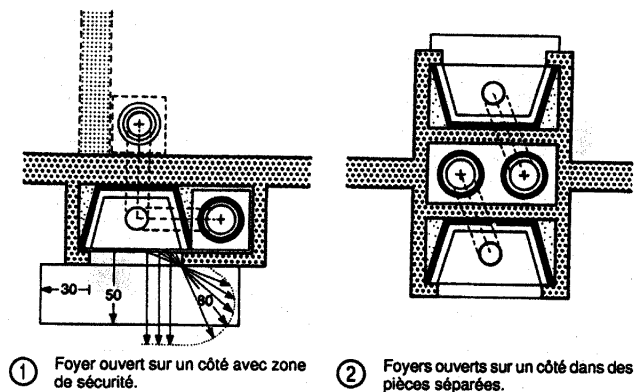


㉗ Comme ㉔ (trous 1 x 1/4 brique).

CHEMINÉES FOYERS OUVERTS

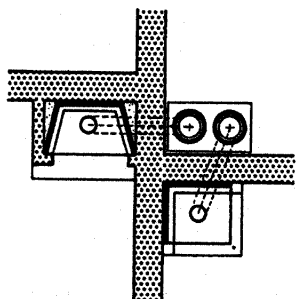
Chaque foyer de cheminée doit avoir son propre conduit de fumée (fig. 1 à 4). La dimension et la section du conduit d'un foyer de cheminée doivent être proportionnel l'un à l'autre (fig. 8). Foyer de cheminée et conduit doivent être construits à proximité immédiate l'un de l'autre (fig. 1 à 4). La hauteur efficace d'un conduit, prise depuis l'embouchure du conduit jusqu'au chapeau de cheminée, doit être supérieure ou égale à 4,5 m. Jonction de l'élément de raccordement au conduit de cheminée 45° (fig. 9 et 10). Ouverture d'appel d'air de l'extérieur. Disposer des ouvertures appropriées d'appel d'air dans le socle de la cheminée, sur le côté ou devant (fig. 7, 9 à 11). Utiliser seulement des bois pauvres en résine et des bois de hêtre, de chêne, de bouleau ou d'arbres fruitiers ayant peu de nœuds. Les foyers ouverts ne doivent pas être installés dans des pièces ayant une surface au sol inférieure à 12 m². Ils doivent recevoir de l'air de combustion de l'extérieur par les entrées d'air sur les fenêtres et le jeu bas sous les portes. Les conduits d'air sont préférables car ils amènent l'air de combustion jusqu'à proximité de l'ouverture du foyer (fig. 7). Une distance supérieure ou égale à 80 cm doit être respectée vers l'avant, le haut et les côtés entre l'ouverture du foyer et les éléments et matériaux de construction inflammables (fig. 6 et 7). Les foyers ouverts doivent être construits de façon stable et en matériau non inflammable. Le sol, les parois, l'âtre et le collecteur de fumée doivent être en pierres ou en dalles réfractaires. Les briques et les pierres pour la construction du conduit de cheminée doivent être appropriées. On utilise aussi du béton résistant au feu ou de la fonte grise. Le collecteur de fumée peut être en tôle d'acier, en laiton ou en cuivre de 2 mm.

Détails de
instruction

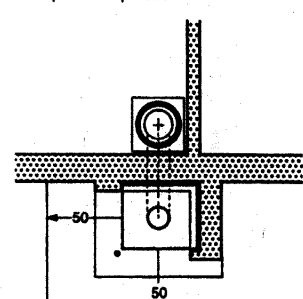


① Foyer ouvert sur un côté avec zone de sécurité.

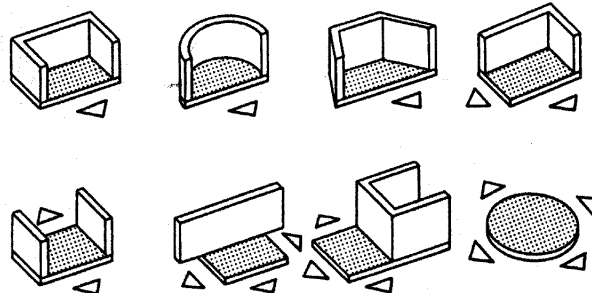
② Foyers ouverts sur un côté dans des pièces séparées.



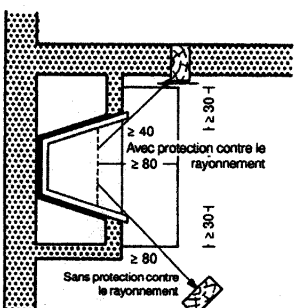
③ Foyers ouverts sur un côté et sur deux côtés dans des pièces séparées.



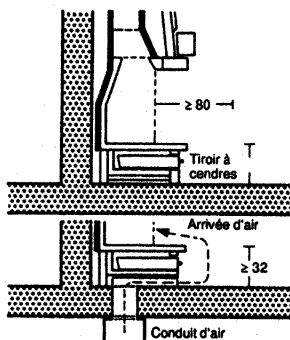
④ Foyer ouvert sur deux côtés avec zone de sécurité.



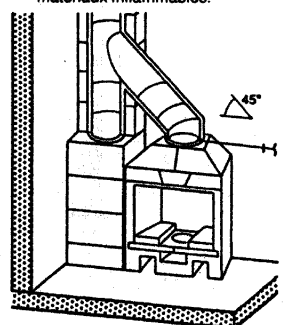
⑤ Formes de surface de rayonnement.



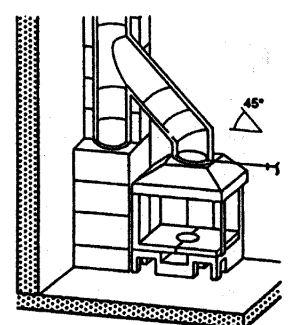
⑥ Distances entre l'ouverture de l'âtre et les éléments de construction en matériaux inflammables.



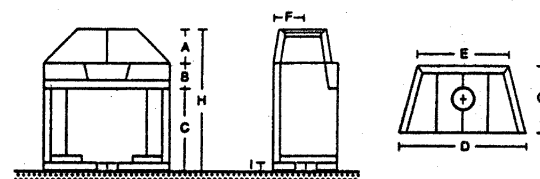
⑦ Sol protégé du feu devant l'ouverture de l'âtre. Entrée d'air.



⑨ Foyer ouvert sur un côté.

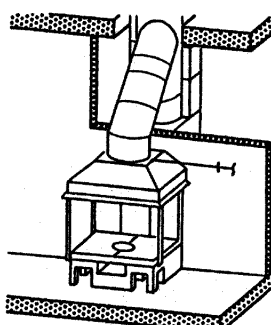


⑩ Foyer ouvert sur deux côtés.

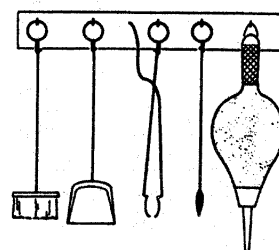


Type	Ouverture sur un côté					Ouv. sur 2 côtés			Ouv. sur 3 côtés			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Surface approx. de la pièce (m²)	Petite pièce	16-22	22-30	30-35	33-40	25-35	35-45	> 48	35-45	45-55	> 55	
Volum. approximatif (m³)	Petite pièce	40-60	60-90	90-105	105-120	80-105	105-150	> 150	105-150	150-200	> 200	
Dim. de l'ouverture du foyer (cm²)		2750	3650	4550	5750	7100	5000	6900	9500	7200	9800	13500
Dim. libre de l'ouverture du foyer (cm)		60/46	70/52	80/58	90/64	100/71						
Ø (cm) du conduit correspondant		20	22	25	30	30	25	30	35	25	30	35
Dimensions respectives en cm	A	22,5	24	25,5	28	30	30	30	30	30	30	30
	B	13,5	15	15	21	21	-	-	-	-	-	-
	C	52	58	64	71	78	50	58	65	50	58	65
	D	72	84	94	105	115	77	108	108	77	90	114
	E	50	60	65	75	83	77	90	108	77	90	114
	F	19,5	19,5	22,5	26	26	27,5	30	32,5	27,5	30	32,5
	G	42	47	51	55	59	64	71	82	64	71	82
	H	88	97	104,5	120	129	80	88	95	80	88	95
	i	6	6	6	7	7	6,4	6,4	6,4	6,4	6,4	6,4
Poids (kg)		165	80	310	385	470	225	300	405	190	255	360

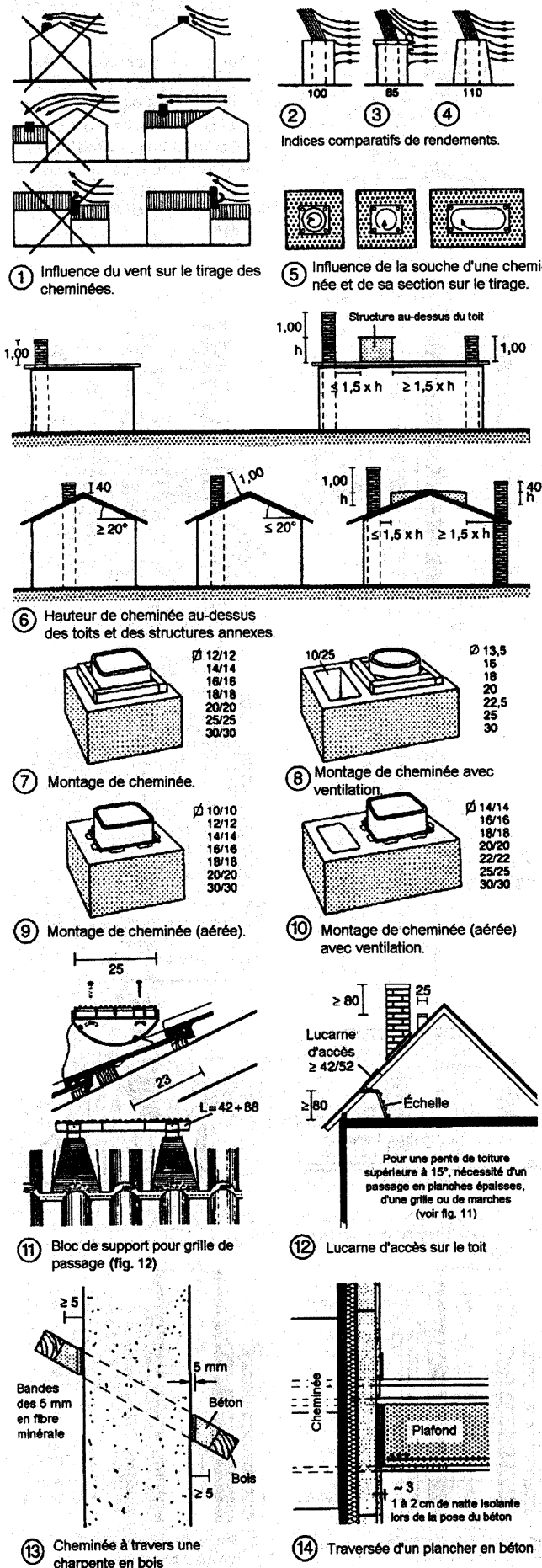
⑧ Calculs et dimensions concernant les foyers ouverts.



⑪ Foyer ouvert sur trois côtés.



⑫ Ustensiles pour cheminée.



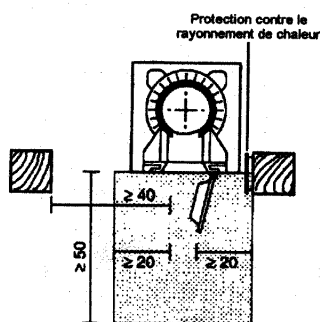
Les cheminées domestiques doivent posséder des conduits intérieurs ou extérieurs, uniquement destinés à conduire les gaz brûlés de l'âtre à travers le toit vers l'air libre. Raccorder à une cheminée, les foyers avec une puissance calorifique nominale ≥ 20 kW et les foyers à gaz ≥ 30 kW, chaque foyer dans les bâtiments de plus de 5 étages complets, chaque foyer ouvert, feu de forge, foyer avec âtre ouvert, foyer avec brûleur et soufflerie.

On peut relier à une cheminée commune jusqu'à 3 foyers à combustible liquide ou solide de puissance ≤ 20 kW ou 3 foyers à gaz de puissance ≤ 30 kW. Section libre des cheminées, circulaire ou rectangulaire, ≥ 100 cm² ; plus petit côté 10 cm. Pour les cheminées en pierres $\geq 13,5$ cm, plus long côté $\leq 1,5$ fois plus court côté. Plus petite hauteur efficace de cheminée 4 m ; pour combustibles gazeux ≥ 4 m. Sortie du conduit ≥ 40 cm au-dessus de l'arête du toit pour toits de pente $> 20^\circ$, et ≥ 1 m pour pente $< 20^\circ$ (fig. 6). Les cheminées proches d'autres structures du toit, à une distance de 1 à 3 fois leur hauteur au-dessus du toit, doivent les dépasser de ≥ 1 m. Les sorties de conduits au-dessus de toits avec parapet non fermé sur tous les côtés doivent le dépasser de ≥ 1 m. Chaque cheminée doit avoir une ouverture de nettoyage de largeur ≥ 10 cm et de hauteur ≥ 18 cm, à ≥ 20 cm plus bas que le raccordement du foyer le plus bas. Sinon prévoir une ouverture de nettoyage dans le comble ou sur le toit.

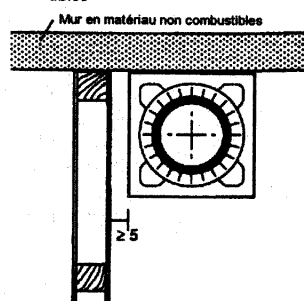
Matériaux de construction pour les cheminées à une seule paroi : éléments préfabriqués de béton léger, briques, briques pleines silico-calcaires et en laitier granulé. Pour les cheminées à 3 parois avec couche d'isolation et parement interne mobile : pour le parement interne, éléments préfabriqués de béton léger ou argile réfractaire ; pour l'enveloppe extérieure, éléments préfabriqués en béton léger, briques, briques perforées, briques silico-calcaires et en laitier granulé, blocs en béton-gaz. Prendre des matériaux isolants respectant les normes pour les couches d'isolation. Crépiner sur une épaisseur ≥ 5 à 10 mm les parois extérieures libres des cheminées dans les combles jusqu'à l'ouverture. Ne pas faire supporter de charges aux parois des cheminées.

CONDUITS DE FUMÉE

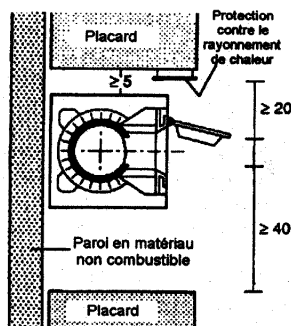
L'habillage des souches de cheminée en ardoise, en bardeaux d'ardoise, en plaques de fibres ciment, et en tôle de zinc ou de cuivre peut être fixé sur l'infrastructure par des chevilles (pas de chevilles en bois). Les revêtements préfabriqués sont conseillés (fig. 13 à 16).



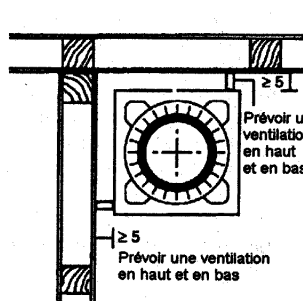
① Conduit de fumée à proximité de matériaux de construction combustibles



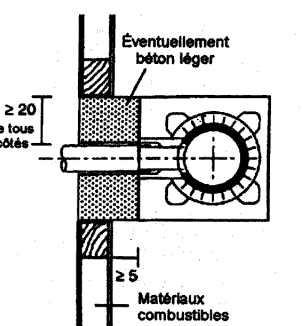
② Proximité de parois en matériaux de construction combustibles ou incombustibles



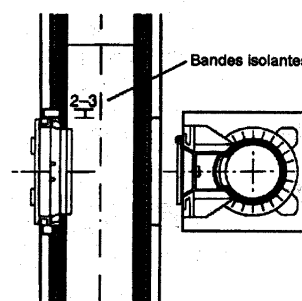
③ Traversée de conduit de fumée à travers une paroi en matériaux combustibles



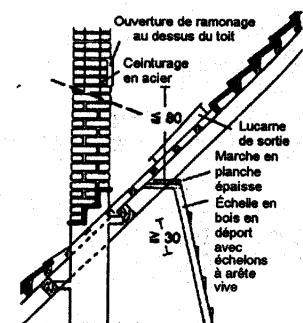
④ Parois à proximité en matériaux de construction combustibles



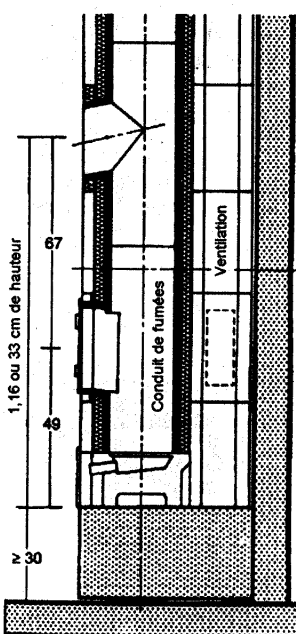
⑤ Trappe de ramonage dans les combles



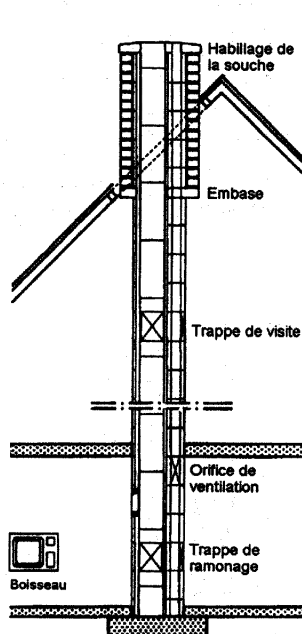
⑥ Lucarne de sortie avec échelle et marche palière en planche épaisse



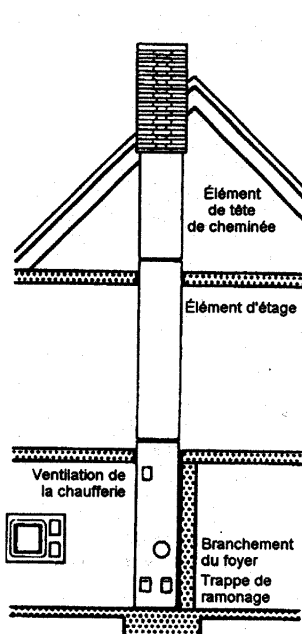
⑦ Longueur et fixation d'une planche épaisse servant de passage



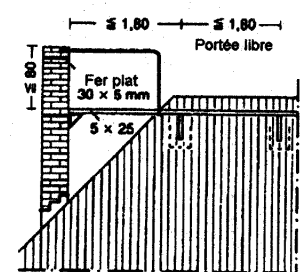
⑧ Socle de conduit de fumées



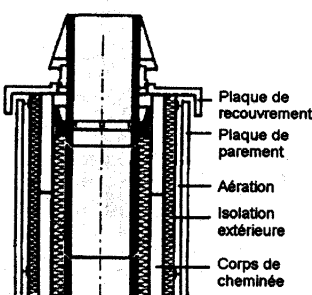
⑨ Montage d'un conduit de fumées



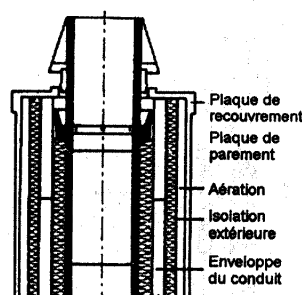
⑩ Conduit de fumées en éléments préfabriqués (éléments de la hauteur d'un étage)



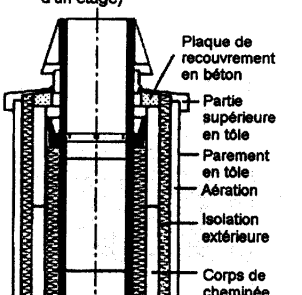
⑪ Distance de sécurité par rapport aux lignes électriques aériennes



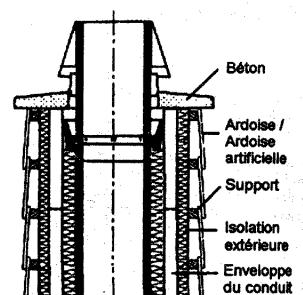
⑫ Souche de cheminée / habillage par plaques



⑬ Souche de cheminée / élément préfabriqué en fibres ciment

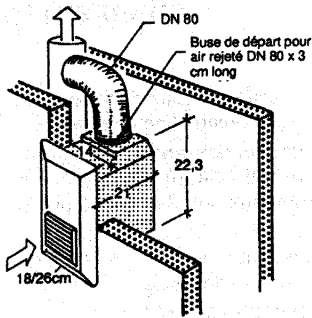


⑭ Souche de cheminée / habillage en tôle

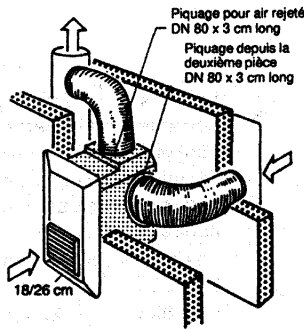


⑮ Souche de cheminée / habillage en ardoise

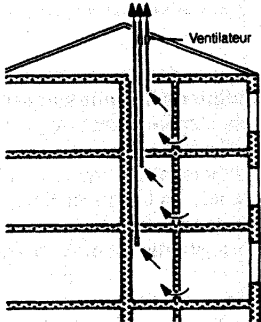
CONDUITS DE VENTILATION



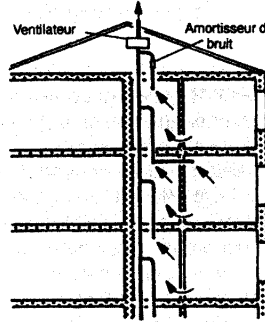
① Système d'aération pour une seule pièce, installation encastrée.



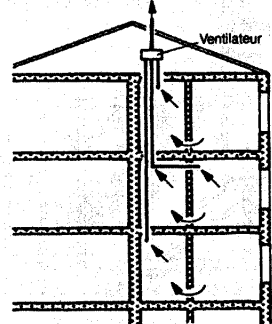
② Système d'aération pour deux pièces, installation encastrée.



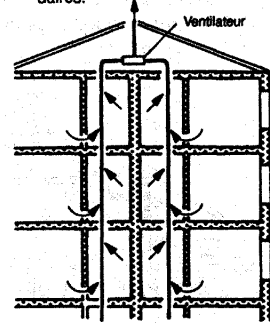
③ Système central d'aération avec évacuation de l'air rejeté sur le toit.



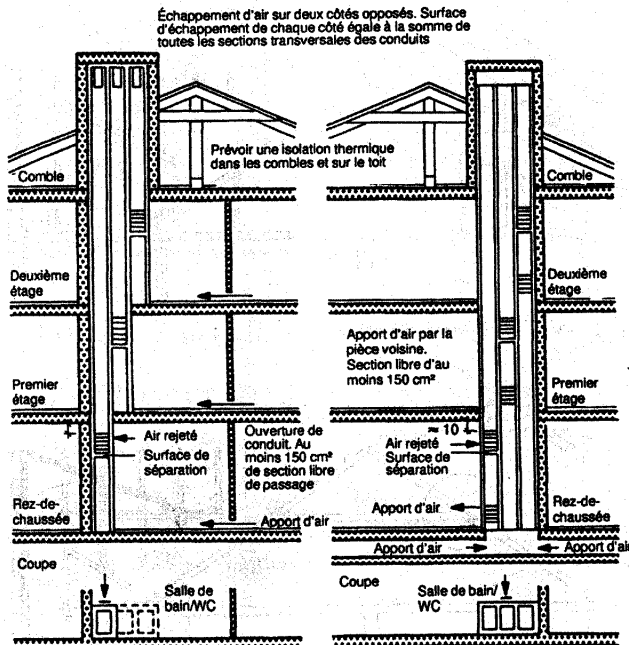
④ Système central d'aération avec conduit principal et conduits secondaires.



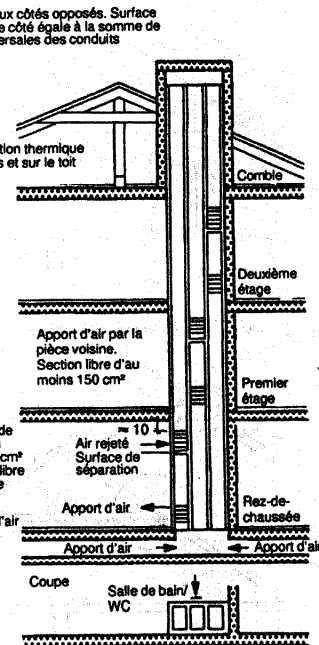
⑤ Système central d'aération avec conduits principaux séparés.



⑥ Système central d'aération avec plusieurs conduits principaux sans conduits secondaires.



⑦ Système d'aération par conduits individuels. Système d'aération de Hambourg (Aération Berlinoise).



⑧ Système d'aération de Cologne (Air rejeté et apport d'air).

Pour les besoins d'aération des locaux sanitaires dans les immeubles d'habitation ou autres tels que écoles, hôtels, restaurants et constructions semblables, les installations d'aération comme les systèmes de ventilation pour une pièce et pour plusieurs pièces avec un seul conduit de ventilation (fig. 1 et 2), doivent être calculées pour un renouvellement d'air d'au moins 4 fois par heure dans les pièces à aérer. Débit d'air suffisant pour salle de bain avec siège de WC, 60 m³/h et pour WC, 30 m³/h par siège. Chaque pièce intérieure à aérer doit avoir une amenée d'air non cloturée. La dimension de la surface traversée par l'air doit s'élever à 10 cm² par mètre cube de volume de pièce. Une valeur de 25 cm² est autorisée en prenant en considération la non-étanchéité de la porte. La température ne doit pas descendre en dessous de 22°C dans les salles de bain compte-tenu de l'aération.

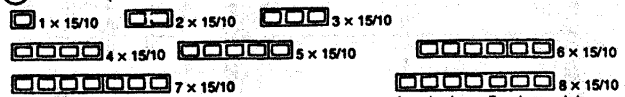
Vitesse de circulation d'air dans les zones de séjour $\geq 0,2$ m/s. L'air d'évacuation doit être rejeté à l'air libre. Il peut être guidé, dans le cas d'installations d'aération individuelles, vers un comble non aménagé et constamment bien aéré. Chaque installation d'aération individuelle doit avoir son propre conduit principal (fig. 3 et 5).

Les installations centrales d'aération ont un conduit principal commun pour plusieurs zones de séjour (fig. 4 et 6).

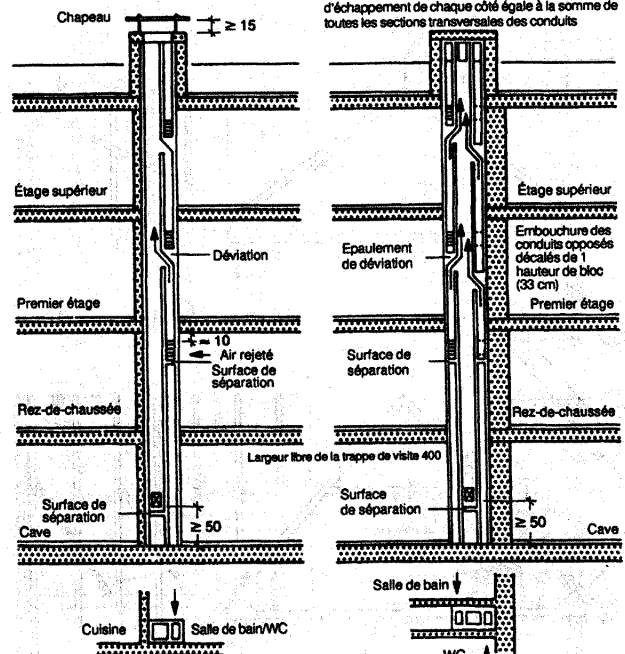
Le fonctionnement des aérations avec conduit collectif et mouvement ascendant thermique dépend essentiellement de la superficie du conduit par raccords disponibles (fig. 9). Dispositifs avec conduit individuel statique (fig. 7) pour salle de bain et WC sans fenêtres vers l'extérieur jusqu'à 8 étages. Conduit d'aération de 150 cm² de section par pièce.

Diamètre intérieur du conduit principal en cm²	Nombre de conduits secondaires autorisés pour une hauteur totale efficace normale			Dimension intérieure	
	Jusqu'à 10 m	10-15 m	> 15 m	Conduit principal en cm	Conduit second. en cm
340	5	6	7	20 x 17	9 x 17
400	6	7	8	20 x 20	12 x 20
500	8	9	10	25 x 20	12 x 20
340	5	6	7	20 x 17	2 x 9/17
400	6	7	8	20 x 20	2 x 12/20
500	8	9	10	25 x 20	2 x 12 x 20
340	5	6	7	2 x 20/17	9 x 17
400	6	7	8	2 x 20/20	12 x 20
500	8	9	10	2 x 25/20	12 x 20

⑨ Dimens. pour conduits collectifs d'aération avec mouvement ascendant thermique.

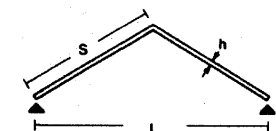
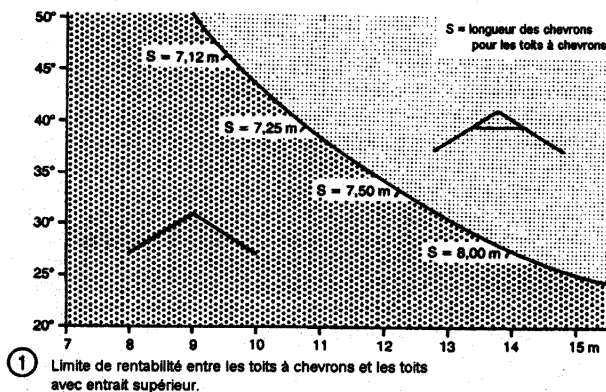


⑩ Aération par conduits individuels avec épaisseur de la cloison extérieure de 2,5 cm.

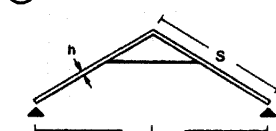


⑪ Système d'aération à conduit collectif avec un conduit principal et un conduit secondaire (statique).

⑫ Exemple de réalisation avec un conduit principal et deux conduits secondaires (statiques).

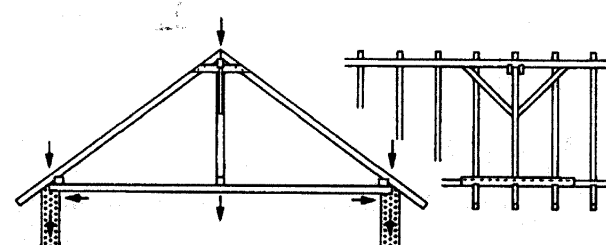


② Toit à chevrons.

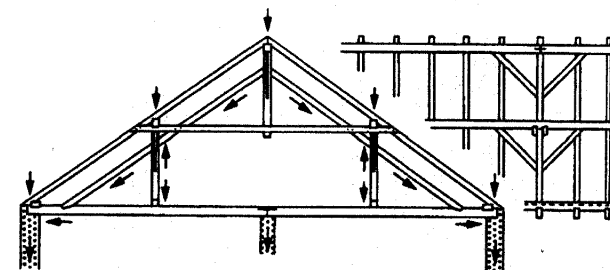


③ Toit avec entrain supérieur (faux-entrain).

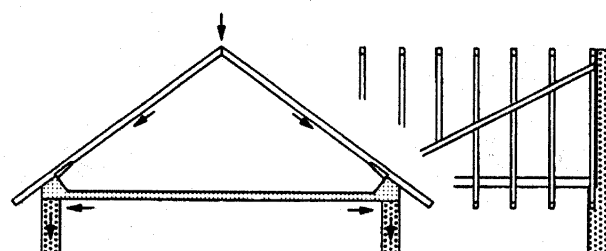
Pente du toit en degrés	Portée L en m	Hauteur de l'élément h
30-60	10-20	$h \sim \frac{1}{30} \cdot S$
15-40	10-20	$h \sim \frac{1}{25} \cdot S$



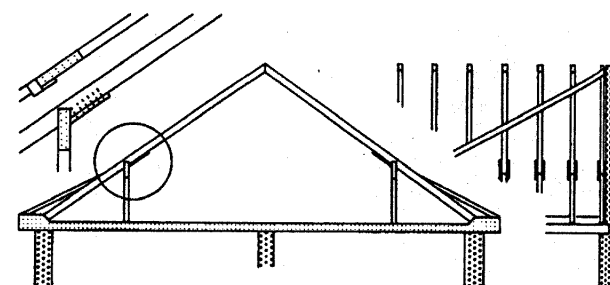
④ Toits à pannes non entretoisées.



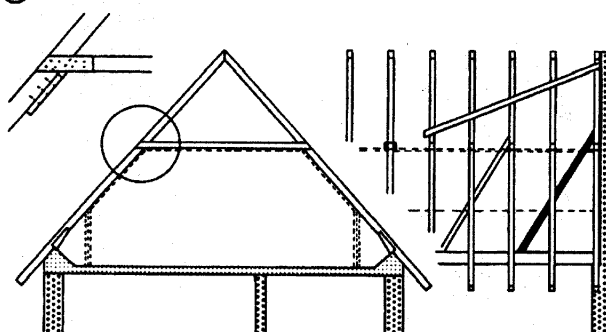
⑤ Toits à pannes entretoisées.



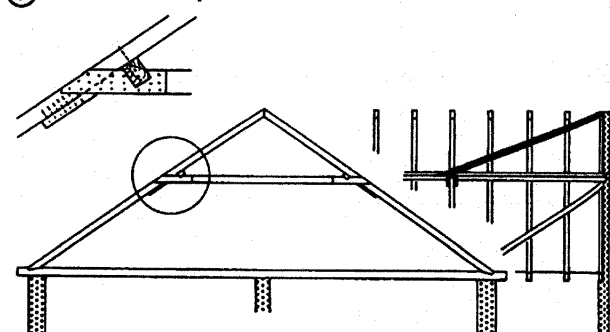
⑥ Toits à chevrons.



⑦ Toits à chevrons avec jambettes verticales.



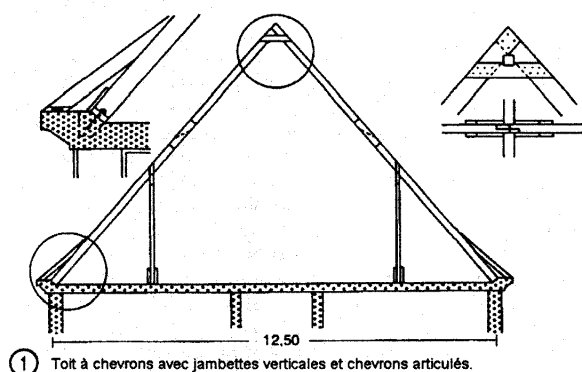
⑧ Toits à entrain supérieur avec aménagement de combles.



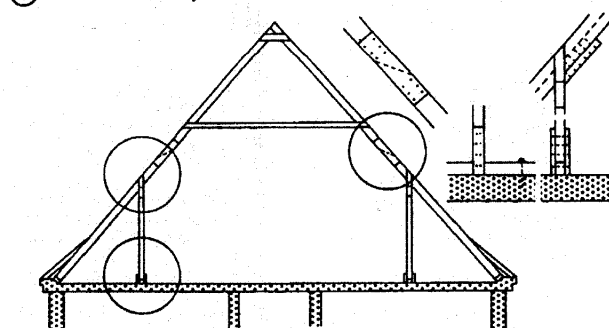
⑨ Toit à entrain supérieur avec pannes.

- Les toits à chevrons représentent la solution la plus économique pour les largeurs de construction réduites.
- Les toits à entrain supérieur pour des pentes inférieures à 45° ne constituent jamais la meilleure solution économique, mais ils sont avantageux pour les toits à grande portée.
- Les toits à simple pignon sont toujours plus chers que les toits à chevrons, d'où leur emploi limité.
- Les toits à deux jambettes représentent dans la plupart des cas le système de construction le plus économique.
- Les toits à pignon + jambettes n'intéressent que les constructions très large.

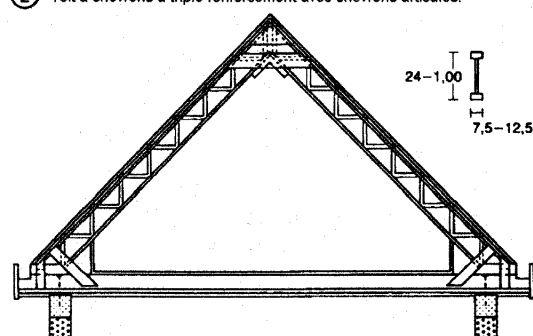
Les toits constituent la fermeture supérieure des constructions et protègent celles-ci contre les précipitations et autres agents atmosphériques (vent, froid, chaleur). Ils comprennent une partie portante et une couverture. La partie portante dépend du matériau (bois, acier, béton armé), de la pente du toit, de la nature et du poids de la couverture, de la charge, etc. Pour déterminer la charpente, il faut tenir compte des hypothèses de charge (poids propre, charge mobile, charge due au vent et à la neige). Il faut faire la distinction entre toits à pannes et toits à chevrons (fermettes). Les deux systèmes peuvent être combinés. Ils sont caractérisés par leur fonction respective d'élément porteur et par leur mode de répartition des charges, lequel a des conséquences pour la répartition dans le plan horizontal.



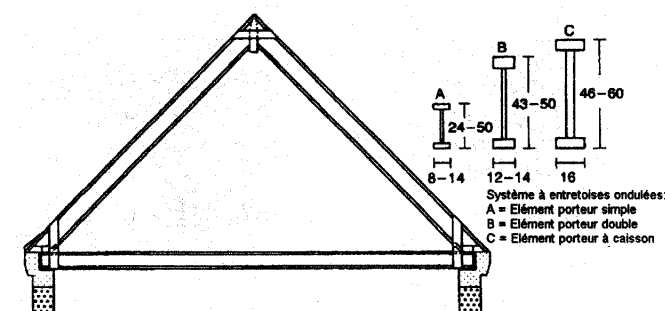
① Toit à chevrons avec jambettes verticales et chevrons articulés.



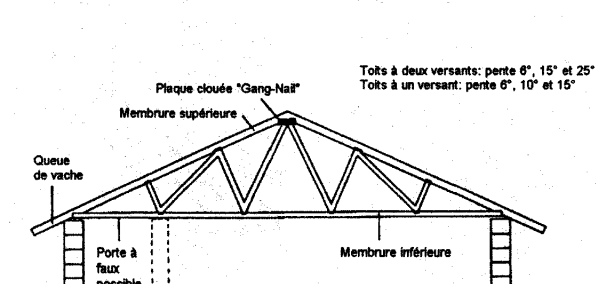
② Toit à chevrons à triple renforcement avec chevrons articulés.



③ Toit à chevron en poutres en treillis de bois, collage garanti à vie, entretoises inclinées à 45°, aussi en poutres jumelées < 25 m.



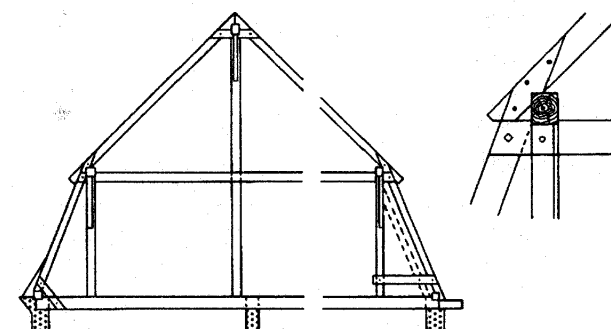
④ Toit à chevrons en structure porteuse de bois collé et entretoises ondulées. Rapport entre la hauteur du profil et la portée: 1/15 - 1/20.



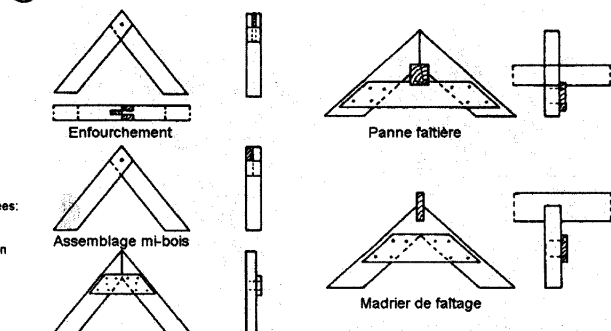
⑤ Portique euro-préfabriqué selon le système "Gang-Nail", dimensions octamétriques pour toits plats, toits à un versant et toits à deux versants.

Toit à pannes. Chevrons avec une fonction secondaire (section réduite, bois ronds possibles). Entraits concentrant les charges et les reportant vers les axes de fermes. Rangée d'appuis à l'intérieur ; modèle de configuration initiale du toit (p.94, fig.4) ; forme d'origine : charpente à poinçon de faîtage. Les toits à deux versants avec arbalétriers ont au moins un poinçon vertical au milieu du toit. Longueur des chevrons $\leq 4,5$ m pour des constructions de largeur importante. Quand la longueur des chevrons est $> 4,5$ m, deux supports verticaux ou plus sont nécessaires.

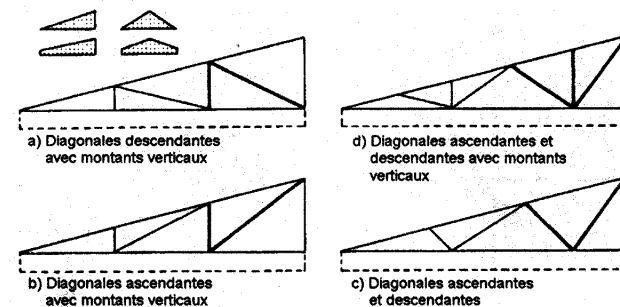
Toit à chevrons (fermette). (Principe du triangle indéformable) Possible dans une forme simple pour des longueurs réduites de chevrons (jusqu'à 7,5 m), sinon renforcement par entrain (p.94, fig.8). Système de construction par liaisons fortes et régulières, possible sans supports à l'intérieur du volume. Ancrage résistant à la traction entre les pieds des chevrons et les sablières (caractéristique extérieure d'un toit à chevrons ; report de la sablière sur la partie saillante des entrains — brisure) (p.94, fig.7). Eliminer les toits à chevrons et les toits à entrain supérieur dans le cas de chiens assis importants. Si la longueur des chevrons est supérieure à 4,5 m, renforcer avec des entrains (p.94). Toits à chevrons pour des largeurs de bâtiment jusqu'à env. 12,0 m ; longueur des chevrons jusqu'à 7,5 m ; longueur des entrains jusqu'à 4 m. Le toit à entrain supérieur est un cadre à trois articulations avec tirant.



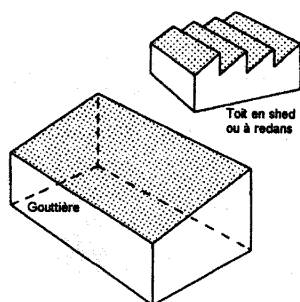
⑥ Toit à la mansard



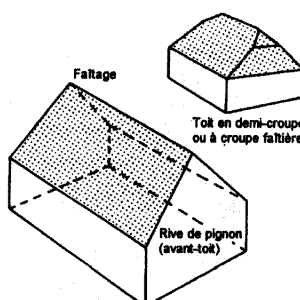
⑦ Joint abouté avec éclisse



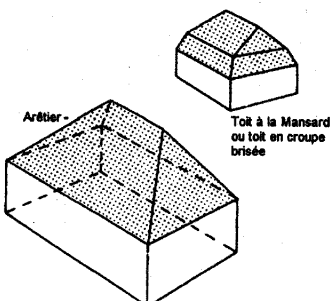
⑧ Formes de fermes de bois et entretoisements.



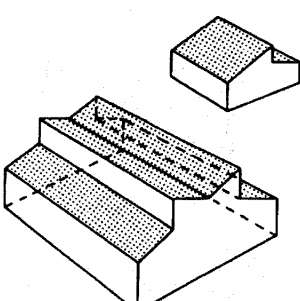
1 Toit à un versant



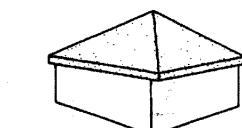
2 Toit à deux versants



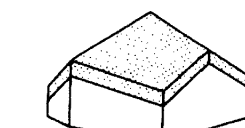
3 Toit en croupe



4 Toit combiné



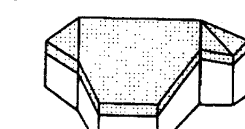
5 Toit en pavillon



6 Toit en pavillon sur plan polygonal



7 Maison-toit



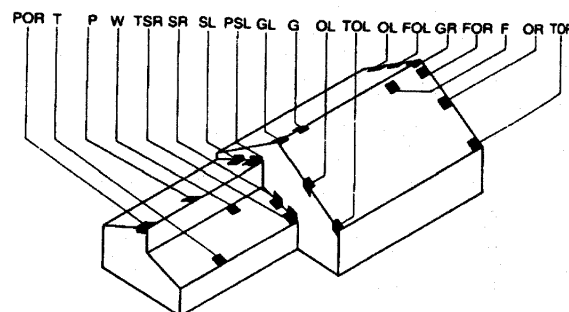
8 Toit à la Mansard sur plan polygonal

Toits de chaume : gerbes en paille de seigle ou de roseaux battus à la main, en longueur de 1,2 à 1,4 m, disposées sur des lattes distantes de 30 cm, la tête des tiges vers le haut, jusqu'à une épaisseur de 18 à 20 cm. La durée de vie est de 60 à 70 ans dans les régions ensoleillées, à peine la moitié dans les régions humides (fig.10). Toits de bardeaux (fig.11) en chêne, mélèze, pin et plus rarement épicéa. Ardoises : sur un voligeage d'épaisseur $\geq 2,5$ cm de planches de largeur ≥ 16 cm, protégé avec du carton 200 contre la pluie et le vent. Recouvrement 8 cm ou encore mieux 10 cm.

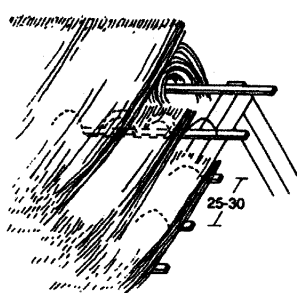
La «couverture allemande» a un aspect plus naturel (fig.12). Par contre les couvertures à éléments calibrés sont appropriés pour les ardoises reconstituées (plaques en fibrociment) (fig.13). Tuiles : tuiles plates, tuiles à emboîtement à double encoche, tuiles flamandes (fig.14, 16 et 17). Tuiles en béton avec étanchement faite et arête (fig.15). Formes spéciales adaptées aux tuiles normalisées (fig.9). Tuiles moulées (fig.9).

POR - Tuile de bordure de rive pour toit à un versant avec angle, à droite
T - Tuile d'égout
p - Tuile pour toit à un versant
W - Tuile de raccordement à un mur
TSR - Tuile d'égout pour raccordement latéral avec angle, à droite
SR - Tuile de rive latérale, à droite
SL - Tuile de rive latérale, à gauche
PSL - Tuile de rive latérale avec angle, à gauche pour toit à 1 versant
GL - Élément de faitage, à gauche
G - Tuile de faitage et d'arête

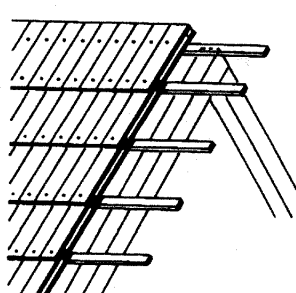
OL - Tuile de bordure de rive, à gauche
TOL - Tuile d'égout et de bordure de rive, à gauche
FOL - Tuile d'angle pour raccordement au faitage et bordure de rive, à gauche
GR - Tuile de faitage et de début d'angle, à droite
FOR - Tuile d'angle pour raccordement au faitage et bordure de rive, à droite
F - Tuile de raccordement au faitage
OR - Tuile de bordure de rive, à droite
TOR - Tuile d'égout et de bordure de rive, à droite
F - Tuile moulée pour milieu de toit
GZ - Tuile de verre



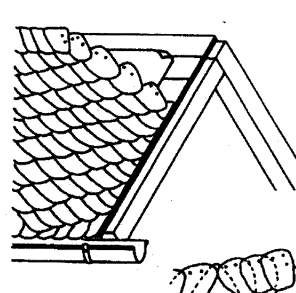
9 Tuiles moulées



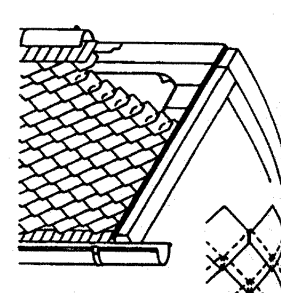
10 Toit de chaume en paille de seigle ou en roseaux 0,70 kN/m²



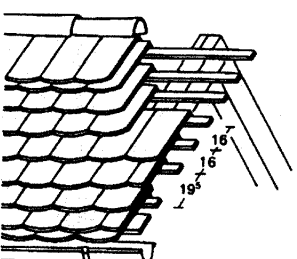
11 Toit de bardeaux 0,25 kN/m²



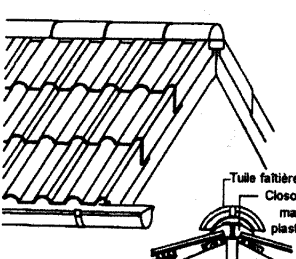
12 Toit en ardoises "à l'allemande" 0,45 à 0,50 kN/m²



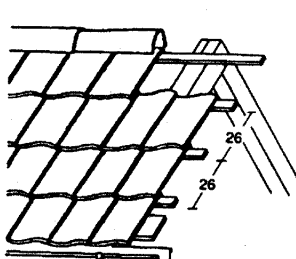
13 Toit en ardoises "à l'anglaise", avec ardoises en fibre-ciment 0,45 à 0,55 kN/m²



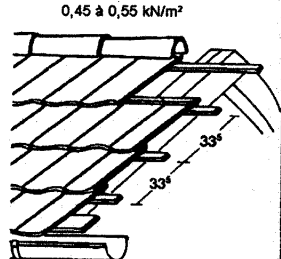
14 Toit double (tuiles plates). Couverture lourde, 0,60 kN/m², 33 à 44 tuiles au mètre carré.



15 Toit en tuiles de béton. Pente 18°, 0,60 à 0,80 kN/m²

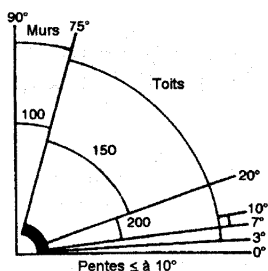
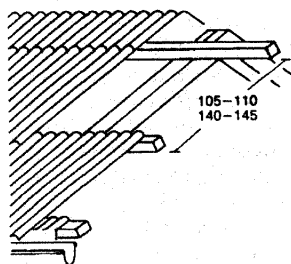


16 Toit en tuiles flamandes, léger. 0,50 kN/m²



17 Toit à tuiles à emboîtement à double encoche. 0,55 kN/m²

COUVERTURES



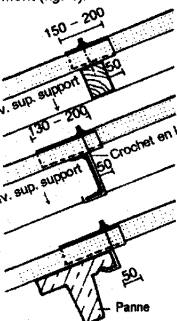
① Toit en fibre-ciment ondulé avec éléments moulés pour faîtage et gouttière, 0,20 kN/m²

② Pente minimum de toit et recouvrement (fig. 1).

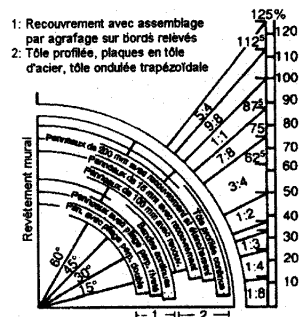
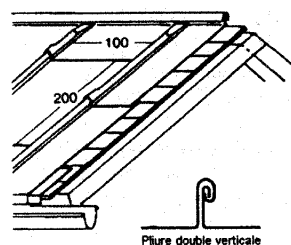
Longueur mm	2500	2000	1800	1250	Épaisseur 6,5
Largeur mm	920	920	920	920	Poids 16 à 32 kg

Longueur mm	2500	2000	1800	1250	Épaisseur 6,0
Largeur mm	1000	1000	1000	1000	Pd. 15,8 à 31,5 kg

③ Plaques ondulées en fibrociment.

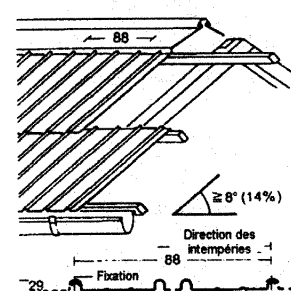


④ Modes de fixation



⑤ Toit en tôle avec recouvrement par pliure, 0,25 kN/m²

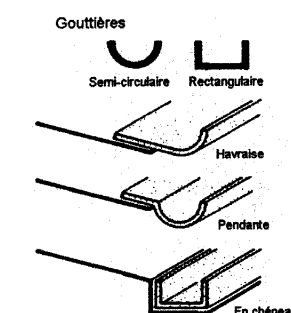
⑥ Pentes minimales de toit pour recouvrement avec différents types de tôle d'acier.



Longueur mm	9000	7500	4000	Épaisseur 8,0
Largeur mm	1000	1000	1000	Poids 19 kg/m

⑦ Couverture de plaques en tôle d'acier, 0,15 kN/m²

⑧ Grands éléments préfabriqués pour toit et murs.



Tôle de zinc, 0,7 mm mini. (Zn)
 Crochet de gouttière: feuilard galvanisé (St2)
 Tôle d'acier galvanisé à chaud et plombé (St2)
 Crochet de gouttière: feuilard galvanisé (Cu)
 Tôle de cuivre (Cu)
 Crochet de gouttière: cuivre plat (Al)
 Tôle d'aluminium (Al)
 Crochet de gouttière: feuilard galvanisé (St2)
 Désignation:
 (par exemple: "gouttière pendante semi-circulaire 333 Zn 0,75 mm; avec crochets 333 St Zn")

⑪ Forme et position des gouttières.

⑫ Matériaux.

Toits en plaques ondulées de fibre-ciment avec distance entre les pannes de 0,70 à 1,45 m pour des plaques de 1,6 m de long, de 1,175 à 2,50 m pour des plaques de 2,50 m de long. Recouvrement respectivement de 150 et 200 mm (fig.1 et 2).

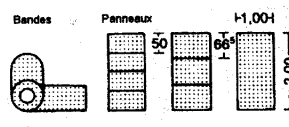
Toits en tôles de zinc, d'alliage de zinc et de titane, de cuivre, d'aluminium, d'acier galvanisé, etc. (fig.5 à 7). Avec tous éléments façonnés pour faîte, gouttière, rive de pignon, etc., tôles de cuivre, formats commerciaux (fig.9). Le cuivre possède le plus grand allongement à la rupture de toutes les couvertures métalliques. Pour cette raison il est avantageux pour les travaux de repoussage, pour la compression, l'étrépage et l'écrasement. La patine caractéristique du cuivre est très appréciée. Les assemblages avec l'aluminium, l'alliage de zinc-titane et l'acier galvanisé sont à éviter. Par contre aucun inconvénient avec le plomb et l'acier inoxydable. Les toits en cuivre sont imperméables à la vapeur d'eau. Pour cette raison ils conviennent particulièrement aux toitures froides à double paroi (p.101 à 103).

Charge d'une toiture (calcul du poids en kN par m² de surface de toit). Couverture de toit pour 1 m² de surface de toit en pente sans chevrons, pannes ni poutres.

Couverture de toiles en terre cuite et toiles en béton. Le poids s'entend sans mortier mais avec les lattes. Pour le mortier, ajouter 0,1 kN/m².

Tuile plate en terre cuite et tuile plate en béton pour toit à éclipse compris éclisses ...	0,60
pour comble à tuiles plates ou toit double ...	0,80
Tuile mécanique ...	0,60
Tuile à emboîtement à double encoche, tuile reformée, tuile à emboîtement à une encoche, tuile de toit plat ...	0,55
Tuile mécanique ...	0,55
Tuile plate recourbée, tuile creuse ...	0,50
Tuile ...	0,50
Tuile de grand format (jusqu'à 10 au m ²) ...	0,50
Tuile à emboîtement avec mortier (sans mortier 0,70) ...	0,90
Recouvrement métallique en aluminium (aluminium 0,7 mm d'épaisseur), voligeage compris ...	0,25
Toiture en cuivre avec double agrafage (feuille en cuivre de 0,6 mm d'épaisseur), voligeage compris ...	0,30
Toiture à assemblage par double agrafage sur bords relevés en tôle pliée (0,63 mm d'épaisseur), sous-couche en carton et voligeage compris ...	0,30
Toiture en ardoises avec recouvrement en ardoise à l'allemande sur voligeage, sous-couche en carton et voligeage compris	
avec de grands éléments (360 x 280 mm) ...	0,50
avec de petits éléments (env. 200 x 150 mm) ...	0,45
Toiture en ardoises à l'anglaise, lattage compris sur lattage avec double recouvrement ...	0,45
sur voligeage et carton, voligeage compris ...	0,55
Toiture en cuivre de style Allemagne ancienne sur voligeage et carton ...	0,50
avec double recouvrement ...	0,60
Toiture en tuiles d'acier (tôle de tôle galvanisée) sur lattage, lattes comprises ...	0,15
sur voligeage, sous-couche en carton et voligeage compris ...	0,30
Toiture en tôle ondulée (tôle d'acier galvanisé), matériel de fixation compris ...	0,25
Toiture en zinc avec baguette de recouvrement de tôle de zinc numéro 13, voligeage compris ...	0,30

Formats commerciaux	Bandes	Panneaux
Longueur en m	30-40	2,0
Largeur max. en m	0,6 (0,66)	1,0
Épaisseur en mm	0,1-2,0	0,2-2,0
Poids volumique kg/dm ³	8,93	8,93

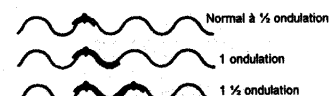


⑨ Dimensions commerciales et coupe des rouleaux de feuilles de cuivre pour recouvrement par bandes et par panneaux.

Surface de toit pour gouttières semi-circulaires (en m ²)	Dimension recommandée de la gouttière (Ø en mm)	Largeur de coupe pour gouttière en tôle (en mm)
Jusqu'à 25	70	200
de 25 à 40	80	200 (en 10 par.)
de 40 à 60	90	250 (en 8 par.)
de 60 à 90	125	285 (en 7 par.)
de 90 à 125	150	333 (en 6 par.)
de 125 à 175	180	400 (en 5 par.)
de 175 à 275	200	500 (en 4 par.)

Il faut par principe installer les gouttières avec une pente. Plus grande vitesse d'écoulement contre l'engorgement, la corrosion et le gel. Les crochets de gouttière sont en général en acier plat zingué de 20 à 50 mm de large et de 4 à 6 mm d'épaisseur.

⑬ Dimensions recommandées pour gouttières en fonction de la surface de toit correspondante.



Profondeur toit Gouttière/faîtage	Hauteur profilé	25-50 mm
Jusqu'à 6 m	10° (17,4%)	5° (8,7%)
6-10 m	13° (22,5%)	8° (13,9%)
10-15 m	15° (25,9%)	10° (17,4%)
plus de 15 m	17° (29,2%)	12° (20,8%)

8-10°	200 mm avec joint de recouv.
10-15°	150 mm sans joint de recouv.
plus de 15°	100 mm sans joint de recouv.

⑩ Couverture en tôle ondulée pour pente minimale de toit avec recouvrement latéral.

Surface de toit pour tuyaux ronds de desc. de gouttières (en m ²)	Dimension recommandée du tuyau de descente (Ø en mm)	Largeur de coupe pour un tuyau en tôle (en mm)
Jusqu'à 20	50	167 (en 12 par.)
de 20 à 50	60	200 (en 10 par.)
de 50 à 90	70	250 (en 8 par.)
de 90 à 100	80	285 (en 7 par.)
de 100 à 120	100	333 (en 6 par.)
de 120 à 180	125	400 (en 5 par.)
de 180 à 250	150	500 (en 4 par.)
de 250 à 375	175	
de 375 à 500	200	

Fixations avec colliers d'attache (anti-corrosion) dont la courbure intérieure correspond au tuyau. Distance minimale entre tuyau et mur 20 mm. Distance entre attaches 2,0 m.

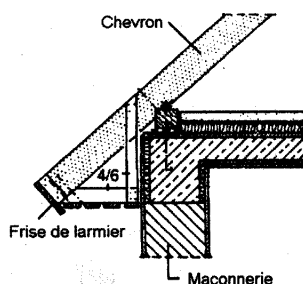
⑭ Dimensions recommandées pour tuyaux de descente de gouttières en fonction de la surface de toit correspondante.

OSSATURES PORTEUSES POUR TOITS

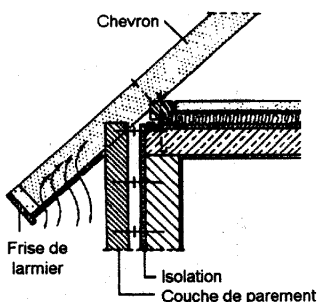
Pour le système de support des toits en pente, il faut distinguer les toits à pannes et les toits à chevrons. Les deux systèmes peuvent être combinés. Ils sont caractérisés par leur fonction différente d'élément porteur. Le type de support des charges a aussi des conséquences pour la répartition intérieure dans le plan horizontal.

Toit à pannes : chevrons avec une fonction secondaire (faible section, bois ronds possibles); entrants concentrant les charges; report des charges sur les axes des fermes; rangée d'appuis à l'intérieur, ce qui est un avantage pour la configuration dans le plan horizontal.

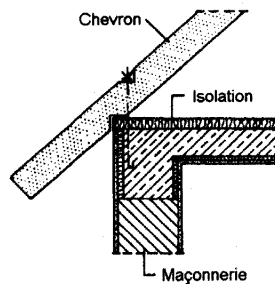
Toits à chevrons (principe du triangle indéformable) : possible suivant une forme simple pour de faibles longueurs de chevrons (jusqu'à 4,5 m), sinon renforcement par entrant; système de construction avec liaisons fortes et régulières, possible sans support dans l'espace intérieur; ancrage résistant à la traction entre les pieds des chevrons et les sablières (caractéristique externe d'un toit à chevrons).



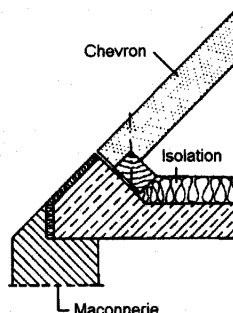
① Détail d'un larmier pour toit à pannes



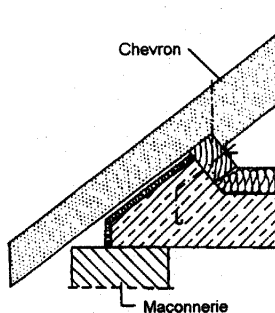
② Détail d'un larmier avec maçonnerie à deux parois



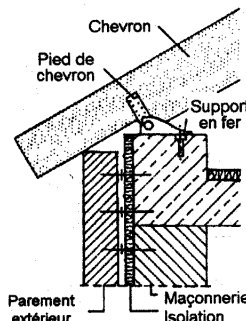
③ Fixation du chevron par boulon sur la poutre de rive



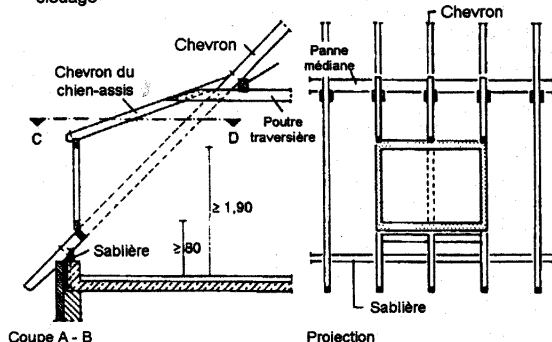
④ Appui sur panne inférieure, recouvrement, chevron fixé par clouage



⑤ Chevron prolongé jusqu'au larmier

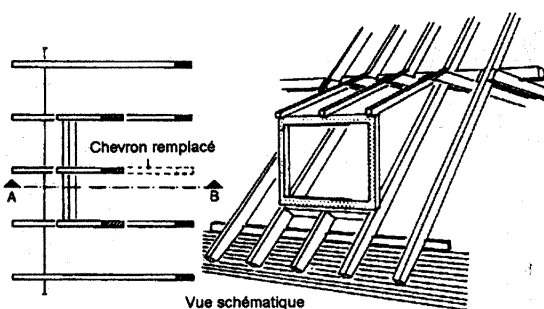


⑥ Fixation métallique du chevron



Coupe A - B

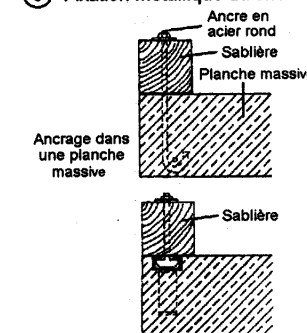
Projection



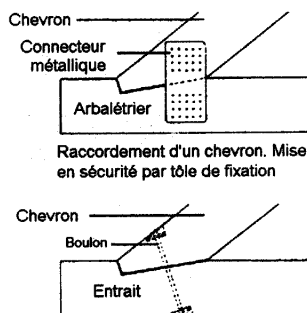
Coupe C - D

Vue schématique

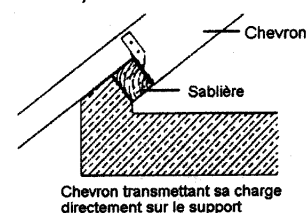
⑦ Chien-assis pour comble à pannes



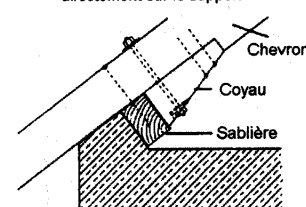
⑧ Ancrage sur un élément de fixation



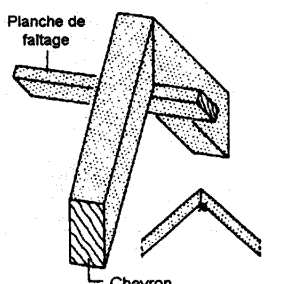
⑨ Raccordement d'un chevron. Maintien par boulon



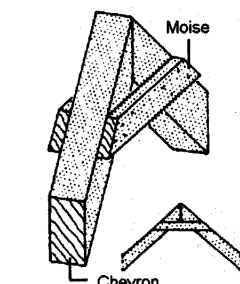
Chevron transmettant sa charge directement sur le support



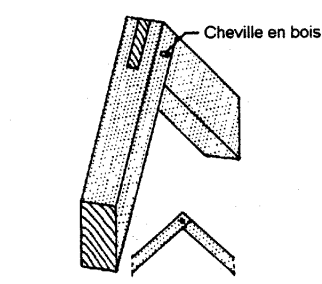
⑩ Détail du pied d'un chevron pouvant dépasser la rive



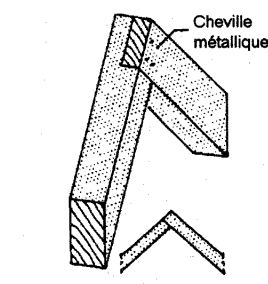
⑪ Détails du faîtage. Plaque de faîtage pour l'alignement du faîtage



⑫ Moise de faîtage. Liaison de deux chevrons



⑬ Enfourchement simple. Liaison de deux chevrons



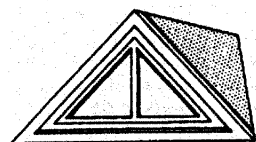
⑭ Assemblage à mi-bois. Liaison de deux chevrons

LUCARNES

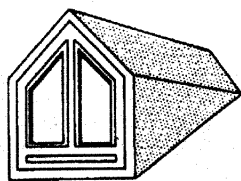
Quand des fenêtres sur pignon ne suffisent pas à l'éclairage des combles, on installe des fenêtres ou des lucarnes sur toit. La dimension, la forme et la disposition des lucarnes dépendent de la forme du toit, de sa dimension et de la demande de lumière.

Les lucarnes doivent, si possible, être du même type et de la même dimension. L'aspect d'ensemble est déterminée par l'insertion harmonieuse de la lucarne dans la surface du toit de la maison, ainsi que par la forme du contour, le matériau et les détails de construction. La largeur de la lucarne doit correspondre à la distance entre chevrons pour éviter un changement de chevron onéreux.

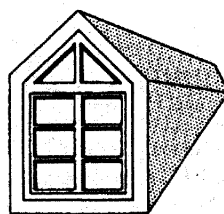
Détails de construction



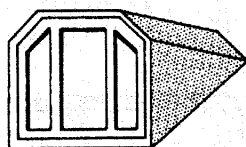
① Outeau à 45°



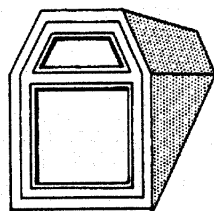
② Lucarne-pignon à 45°



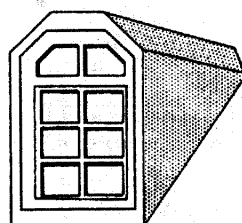
③ Lucarne-pignon à 45°



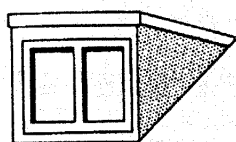
④ Lucarne trapézoïdale



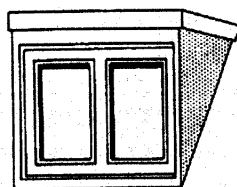
⑤ Comme fig. 4



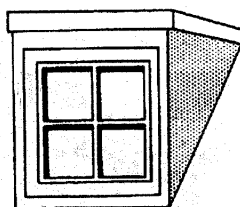
⑥ Comme fig. 4



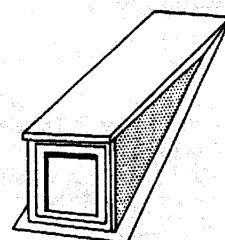
⑦ Lucarne à toit plat



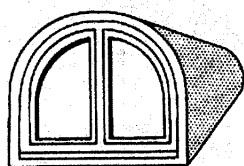
⑧ Comme fig. 7



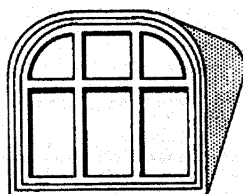
⑨ Comme fig. 7



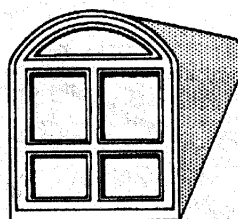
⑩ Lucarne rampante (chien couché)



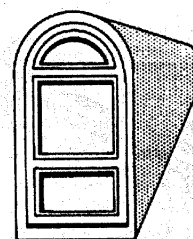
⑪ Lucarne à toit arrondi



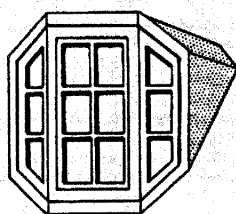
⑫ Comme fig. 11



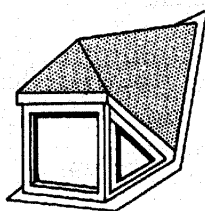
⑬ Comme fig. 11



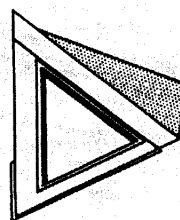
⑭ Comme fig. 11



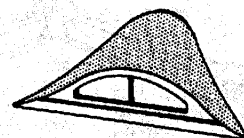
⑮ Lucarne panoramique



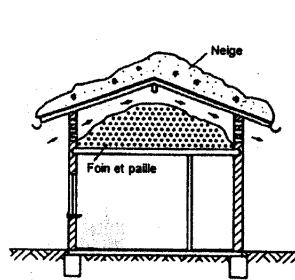
⑯ Lucarne à demi-croupe panoramique



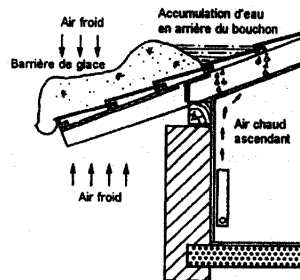
⑰ Lucarne triangulaire



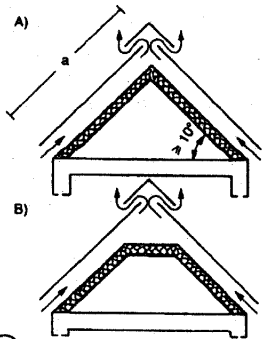
⑱ Lucarne à joues galbées



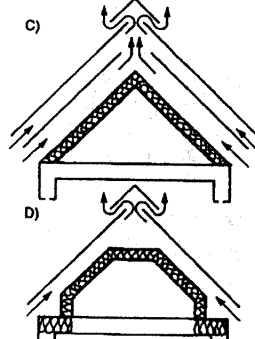
① Coupe sur une maison paysanne en montagne avec grenier



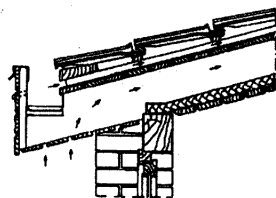
② Schéma d'un bouchon de neige



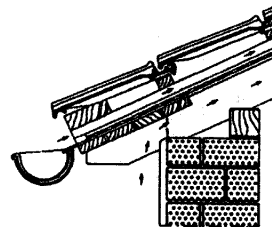
③ Exemples de combles aérés avec une pente de toit $\geq 10^\circ$ (schéma).



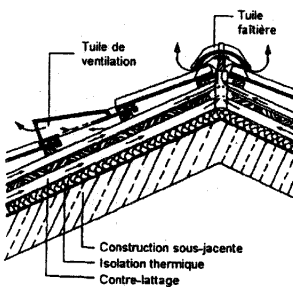
④ - ⑤ Exemples de combles aérés avec une pente de toit $\leq 10^\circ$ (schéma).



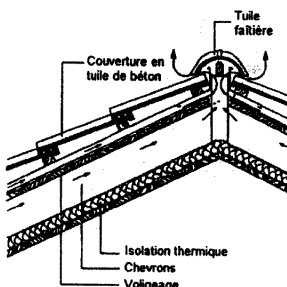
⑥ Aération des combles à travers les joints du voligeage en bois.



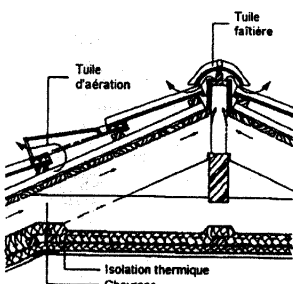
⑦ Aménagement d'une gouttière pour un toit froid à deux couches avec contre-lattage et feuilles tendues.



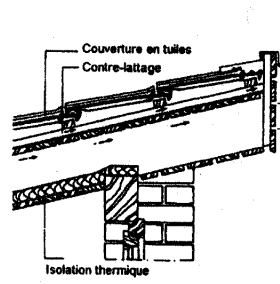
⑧ Toiture en béton



⑨ Toiture en bois



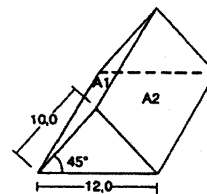
⑩ Toiture en bois avec plafond suspendu.



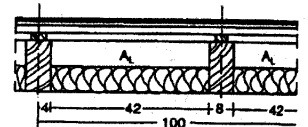
⑪ Toiture froide à double paroi. Ventilation des deux couches d'air à travers les fentes de la corniche.

Dans les vieilles fermes, les combles non aménagés servaient d'entrepôt. Pour conserver les produits des récoltes (foin, paille et autres), les combles étaient ouverts au niveau des gouttières de telle sorte qu'ils étaient traversés par l'air froid extérieur. La température sous les toits était, en conséquence, à peine différente de celle de l'air extérieur (fig.1). Ainsi la neige restait répartie régulièrement sur toute la surface du toit. Les pièces habitées en dessous des combles étaient protégées du froid par les produits entreposés dans les combles. Si on chauffe des combles sans isolation thermique suffisante, la neige fond et il se forme des encorbellements de glace (fig.2). On peut y remédier en posant des matériaux thermiquement isolants sous la couverture du toit. Dans les combles aérés, il faut aménager des ouvertures sur des côtés opposés, ayant au moins une surface égale à 2% de la surface de toit à aérer pour que l'humidité puisse être évacuée.

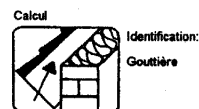
Cela correspond en moyenne à une hauteur de fente de 2 cm/m (fig.6 à 11).



⑫ Type de toit: dimensionnements pour un toit à deux versants.



⑬ Aménagement d'un toit: isolation entre les chevrons. On prendra en considération la section des passages de l'aération entre l'isolation thermique et les feuilles tendues sur les chevrons.



Conditions : $\geq 2\%$ de la surface du toit A_1 ou A_2 mais minimum de $200 \text{ cm}^2/\text{m}$.

Procédure de calcul : A_L - section d'aération

$$A_{L \text{ Gouttière}} \geq \frac{2}{1000} \times 9,0 - 0,018 \text{ m}^2/\text{m} - 180 \text{ cm}^2/\text{m}$$

Mais puisque $180 \text{ cm}^2/\text{m}$ est inférieur à la section minimale exigée de $200 \text{ cm}^2/\text{m}$, il faut prendre au moins $200 \text{ cm}^2/\text{m}$.

Dimensionnement : $A_{L \text{ Gouttière}} \geq 200 \text{ cm}^2/\text{m}$.

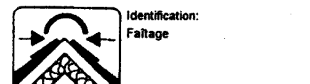
Application : Établissement de la hauteur de la fente d'aération continue de l'espace à aérer intégralement, en tenant compte d'une largeur de chevron de 8 cm pour A_L moins $200 \text{ cm}^2/\text{m}$.

$$\text{Hauteur : Fente d'aération} \quad H_L = A_{L \text{ exigé}} / [100 - (8 + 8)] = \frac{200}{84} \geq 2,4 \text{ cm}$$

Pour un toit à 2 versants avec une longueur de chevron inférieur à 10 m, il est acceptable de prendre pour la gouttière $A_{L \text{ Gouttière}} \geq 200 \text{ cm}^2/\text{m}$.

Pour un toit à 2 versants avec une longueur de chevrons supérieure à 10 m, la valeur acceptable est

$$A_{L \text{ Gouttière}} \geq \frac{2}{1000} \times A_1 \text{ cm}^2/\text{m} \text{ ou } \geq \frac{2}{1000} \times A_2 \text{ cm}^2/\text{m}$$



Conditions : $\geq 0,5\%$ de la surface du toit $A_1 + A_2$

Procédure de calcul : A_L section d'aération

$$A_{L \text{ Faîte}} = \frac{0,5}{1000} (9,0 + 9,0) - 0,009 \text{ m}^2/\text{m} - 90 \text{ cm}^2/\text{m}$$

Dimensionnement : $A_{L \text{ Faîte}} - 90 \text{ cm}^2/\text{m}$

Application : Les éléments de faîtage avec section d'aération correspondent aux indications du fabricant.

⑭ Exemple : Calcul de la section d'aération pour un toit à deux versants.



Conditions : Section libre minimale d'aération $A_L = 200 \text{ cm}^2$. Hauteur libre minimale 2 cm

Procédure de calcul : Hauteur du volume d'aération : $A_{L \text{ exigé}} / [100 - (8 + 8)] = \frac{200}{86} = 2,4 \text{ cm}$

Cependant il faut prendre en compte la place occupée par la feuille tendue sur les chevrons, c'est-à-dire que pour une place occupée de 2 cm, la hauteur entre la face supérieure de l'isolation et la face supérieure du chevron doit faire au moins 4,4 cm.



Conditions : a = longueur des chevrons, s_d = épaisseur de la couche d'air avec diffusion équivalente,

$a \leq 10 \text{ m}$; $s_d \geq 2 \text{ m}$,
 $a \leq 15 \text{ m}$; $s_d \geq 5 \text{ m}$,
 $a > 15 \text{ m}$; $s_d \geq 10 \text{ m}$,
avec $s_d = \mu \cdot s$
 μ = vapeur d'eau.
Coefficient de résistance à la diffusion :
 s = épaisseur de matériau (m)

Application : a) Mousse dure polyuréthane (PUR) de 8 cm d'épaisseur,

$s = 8 \text{ cm}$ soit $0,08 \text{ m}$,
 $\mu = 30/100$,
 $s_d = 30 \times 0,08 = 2,4 \text{ m} - s_d$,
 $s_d \text{ exigé} = 2 \text{ m}$.

b) Nattes isolantes en fibre minérale avec feuille d'aluminium incorporée (sur demande du fabricant)

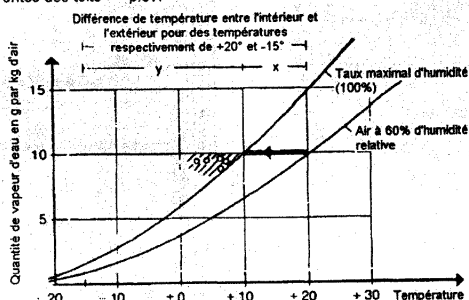
$s = 8 \text{ cm}$,
 $s_d = 100 \text{ m}$, supérieur à $s_d \text{ exigé} = 2 \text{ m}$.

En utilisant une isolation appropriée l'exigence de $s_d = 2 \text{ m}$ est remplie sans problème.

Il vaut mieux demander au fabricant l'épaisseur de la couche d'air équivalente s_d de chaque système d'isolation.

Toiture en panneaux accessibles	2° à 4°
Toiture en pâte à bois à la magnésite	2,5° à 4°
Toiture en carton bitumé avec gravier	3° à 30°
Toiture en carton bitumé double	4° à 50°
Toiture en zinc à double agrafage sur bords relevés (bandes de zinc)	3° à 90°
Toiture en carton bitumé simple	5° à 15°
Toiture plane en tôle d'acier	12° à 18°
Toiture en tuiles à emboîtement à 4 encoches	18° à 50°
Toiture en bardeaux (écran en bardeaux 90°)	18° à 21°
Toiture en tuiles à emboîtement à double encoche	20° à 33°
Toiture en tôle ondulée de zinc et d'acier	18° à 35°
Toiture fibre-ciment ondulée	5° à 90°
Toiture en ardoise artificielle	20° à 90°
Toiture en ardoise double recouvrement	25° à 90°
Toiture en ardoise normale	30° à 90°
Toiture en verre	30° à 45°
Toiture en tuiles, toiture double	30° à 60°
Toiture en tuiles, combles à tuiles plates	35° à 60°
Toiture en tuiles, toiture en tuiles flamandes	40° à 60°
Toit à éclipse	45° à 50°
Toiture en roseaux et en chaume	45° à 80°

Pentes des toits → p. 97.



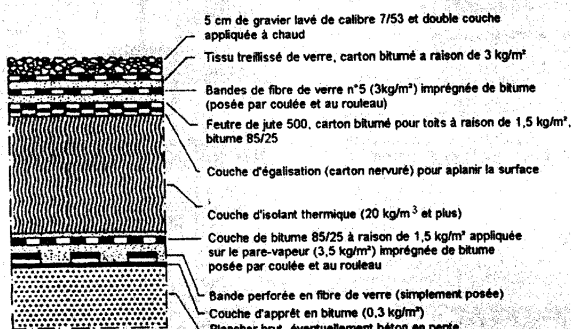
1. L'air humide se condense en eau lorsqu'il est refroidi en dessous de son point de rosée. La différence entre l'air dans une pièce et son point de rosée — qui dépend de la quantité de vapeur dans la pièce — peut être définie par le pourcentage "x" de la différence de température entre l'intérieur et l'extérieur (fig. 3).
2. La différence de température entre l'intérieur et l'extérieur se répartit sur les différentes couches de la construction et l'air correspondant à cette distribution suivant l'isolation thermique.
3. Si la quantité "x" et "y" qui représente la participation à l'isolation thermique des couches situées du côté intérieur du pare-vapeur reste inférieure au pourcentage "x", la température du système d'étanchéité à la condensation reste au-dessus du point de rosée. Il ne peut pas se produire de condensation.

	Pièces d'habitation 20°C, 60% humidité relative			Hall de piscine 30°C, 70% humidité relative		
Température extérieure (°C)	-12	-15	-18	-12	-15	-18
(%)	25	23	21	15	14	13

3. Quantité maximale "x" relative à l'isolation thermique d'une construction que doivent avoir les couches du côté intérieur du pare-vapeur, y compris la couche d'air limitée pour éviter la condensation.

Exemple :

Pièce d'habitation 20° / 60 % d'humidité relative	0,215 ≤ 23 % ; 100 % = 0,94 m² K/W.
Température extérieure - 15°, x = 23 %	
Dalle de béton 20 cm / A	= 0,095 m² K/W
Couche d'air limitée à l'intérieur 1/a	= 0,120 m² K/W
Couches jusqu'au pare-vapeur	= 0,215 m² K/W
	Il n'y a pas de condensation sur le pare-vapeur avec une couche isolante de polystyrène d'épaisseur ≥ 0,94 - 0,215 ≥ 0,725 ≥ 3 cm.



4. Réalisation parfaite d'un toit chaud (toit à simple paroi).

Poids du toit	Résistance à la conductibilité thermique 1/A
100 kg/m²	0,80 m² · K/W
50 kg/m²	1,10 m² · K/W
20 kg/m²	1,40 m² · K/W

5. Résistance à la conductibilité thermique 1/A pour toits plats.

Toiture froide (double paroi) (p.103) : Procédé avec couverture aérée par le dessous ; le cas des pentes inférieures à 10 % est critique en ce qui concerne l'aération. Il est résolu de nos jours au moyen d'un écran pare-vapeur .

Toiture chaude (simple paroi) de forme conventionnelle (fig.4) : Construction avec pare-vapeur ; à partir du bas : plancher, pare-vapeur, isolation thermique, étanchéité, couche de protection.

Toiture chaude (simple paroi) de type inversé (p.103) : Construction à partir du bas : plancher, étanchéité, isolation thermique avec matériau isolant éprouvé, couche de protection formant surcharge.

Toiture chaude (simple paroi) avec béton étanche (p.103) : Construction à partir du bas : isolation thermique, plaque en béton assurant l'étanchéité et utilisée comme recouvrement — risqué ! Construction en plaques massives. À cause de la dilatation, elles doivent reposer sur des surfaces qui leur permettent de coulisser. Poser en conséquence un joint de glissement sur les murs porteurs tout le long de la dalle (p.78, fig.5 à 8). Construire aussi en conséquence les murs intérieurs (coller avant au plafond des bandes de polystyrène). Ce sont des conditions à respecter pour une réalisation parfaite. Il faut prévoir dans la construction, si on veut éviter les flaques d'eau, une pente de 1,5 % ou mieux de 3 %.

Pare-vapeur : Si possible en lés, avec une feuille d'aluminium de 0,2 mm d'épaisseur sur la couche de glissement constituée d'une bande perforée en fibre de verre (auparavant appliquer en couche d'apprêt d'une solution de bitume pour supprimer la poussière). Le pare-vapeur doit être situé assez bas pour que la condensation puisse se faire (fig.2 et 3). En dessous, couche de séparation et d'égalisation.

Couche d'isolation thermique : Utiliser de préférence des matières résistant aux dégradations (plastiques alvéolaires). Pour les caractéristiques (tableau fig.4) ; pose de deux couches ou fixation par rainures et languettes : les assemblages en trait de Jupiter sont les meilleurs (sur tous les bords).

Couverture : Se fait au-dessus de la couche d'égalisation du pare-vapeur (carton nervuré ou couche isolante contre le cloquage), constituée de trois couches posées par coulée ou au rouleau : deux couches en bandes de tissu treillisé de verre textile et une couche intermédiaire en bandes de fibres de verre ; ou constituée de deux couches de bandes épaisses en bitume (d ≥ 5 mm) posées suivant le procédé suisse de soudage. L'étanchement au moyen d'une seule couche est admis mais offre des risques à cause de la faible épaisseur du recouvrement (usure mécanique possible) et des défauts possibles dans les joints (la deuxième couche apporte une sécurité supplémentaire).

Couche de protection : Étaler si possible une épaisseur de 5 cm de gravier de remblai de calibre 7 à 15 mm sur la double couche encore chaude de bitume de façon à empêcher la formation de cloques, d'éviter les variations brutales de la température extérieure ainsi que les contraintes mécaniques et les dégâts des rayons UV. On obtient une sécurité supplémentaire en plaçant des plaques de caoutchouc broyé de 8 mm d'épaisseur en dessous du remblai en gravier (ceci est à prévoir par principe pour toutes les terrasses et les jardins-terrasses).

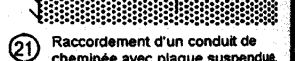
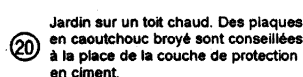
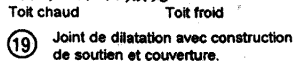
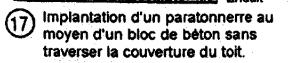
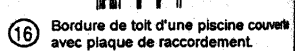
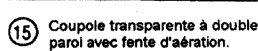
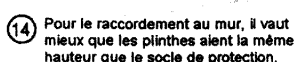
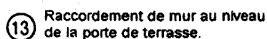
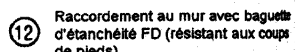
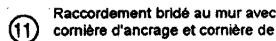
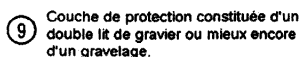
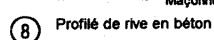
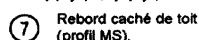
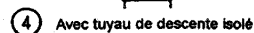
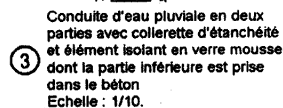
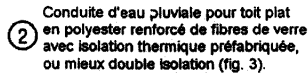
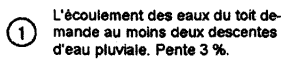
Détails essentiels : Assurer une double isolation thermique des passages à travers les toits (p.102, fig.1 à 4) au niveau du raccordement et au niveau du pare-vapeur ; les tuyaux d'écoulements isolés du point de vue calorifique avec un système de pare-vapeur (p.102, fig.4) empêchent les dégâts provoqués par la condensation ; une pente ≥ 3% vers les tuyaux d'écoulement est absolument nécessaire.

Il est inutile de pratiquer des orifices d'aération au niveau de la couche d'égalisation du pare-vapeur. Il faut réaliser avec soin des joints de glissement au bord du toit (p.102, fig.5 à 8). Les raccords latéraux en éléments préfabriqués d'aluminium ou de béton doivent être exécutés en conséquence (p.102, fig.5 à 8) ; les raccords latéraux en zinc sont contraires à la réglementation technique (ils déchirent les couvertures). Les raccords de mur doivent être faits à une hauteur ≥ 15 cm au-dessus de la surface d'écoulement ; fixer mécaniquement ; ne pas coller seulement (règle absolue obligatoire). Un plafond porteur en tôles à ondulations trapézoïdales peut déchirer la couverture du toit sous l'action des vibrations ; prévoir des mesures pour augmenter la rigidité (tôle plus épaisse) pour diminuer les vibrations (remblai de gravier) et prévoir un recouvrement très résistant aux déchirures.

Le système pare-vapeur doit être toujours soudé sur place (à cause de la dissipation de la chaleur dans les tôles).

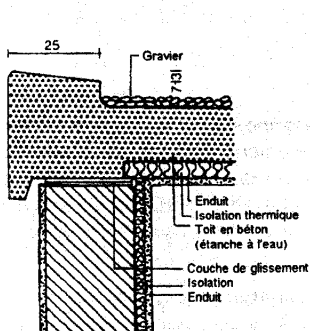
Détails de construction

Détails de construction

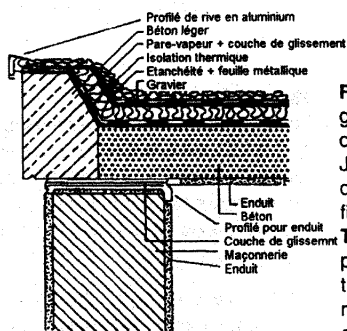


TOITS PLATS

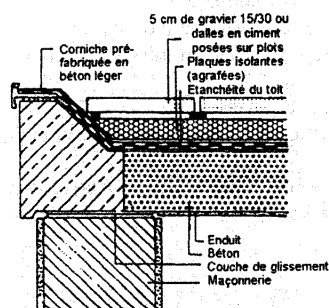
TOITURES FROIDES VARIANTES



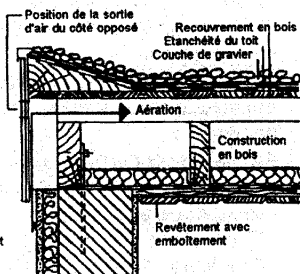
1 Toiture terrasse, en béton, étanche à l'eau.



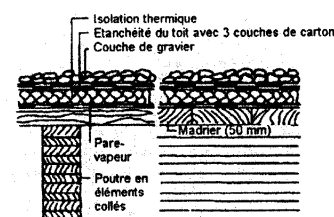
2 Toit plat avec étanchéité par feuille métallique



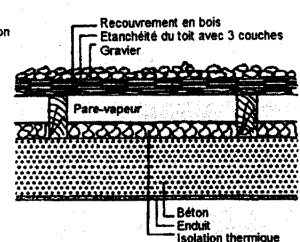
3 Toit plat inversé



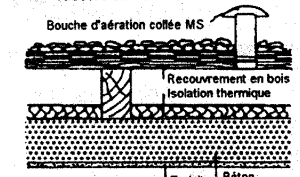
4 Toiture froide pour construction en bois



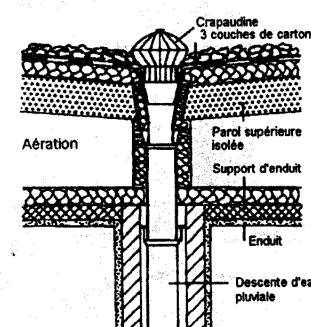
5 Toiture chaude avec poutres en éléments collés. Plancher en madriers rabotés sur la face inférieure



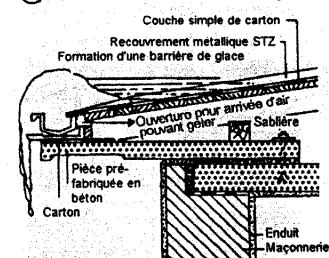
6 Toiture froide en construction lourde



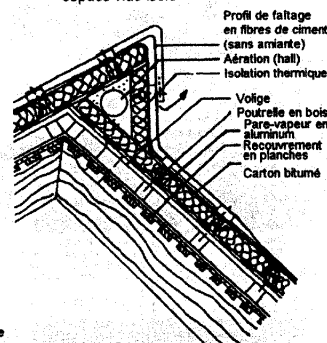
7 Aération supplémentaire pour toit froid de très grande surface et pour aération de parties se raccordant à des éléments situés plus haut



8 Toiture froide en construction légère



9 Passage d'une conduite d'eau pour un toit froid et plat à travers un espace vide isolé



10 Corniche préfabriquée. Le toit est trop débordant et les ouvertures d'arrivée d'air peuvent être obstruées par la glace

11 Aération du faîtage d'une toiture froide inclinée (piscine couverte)

Revêtement de terrasses (p.102, fig. 14) : Posés librement sur lit de gravier ou sur plots. **Avantage** : le plan d'écoulement se trouvant au dessous, il n'y a pas de risques de grand gel.

Jardin-terrasse avec couche de drainage constituée de plaques de drainage, de remblais d'argile expansée ou de graviers recouverts d'un filtre en fibres (p.102, fig. 20).

Toits sur piscine couverte, etc. : Aérer par l'arrière les plafonds suspendus ou chauffer l'espace vide. Utiliser le tableau (fig.3) au lieu du tableau (p.102, fig. 2). Usuellement la part de la résistance à la transmission de chaleur $1/k$ de toutes les couches jusqu'au pare-vapeur, couche d'air limite comprise, est au maximum de 13,5%.

Toits en bois : Solution simple et peu coûteuse. **Point important** : l'isolation thermique au-dessus de la couche de protection contre la condensation doit être plus épaisse que pour un toit massif, non seulement à cause du faible poids de cette couche, mais aussi parce que d'habitude la part des couches jusqu'au pare-vapeur (couche d'air limite + bois) est trop importante.

Toit inversé : Solution moins traditionnelle employée depuis ces dernières décennies (jusqu'à ce jour réalisable avant tout avec les différents produits alvéolaires à base de polystyrène seulement). La charge obtenue avec du gravier peut ne pas être suffisante dans nombre de régions dites "très froides", il vaut mieux poser des dalles. **Avantage** : étanchéité rapide à la pluie, dépistage facile des désordres, aucune limite d'emploi. L'isolation thermique est de 10 à 20 % plus épaisse que pour un toit chaud normal.

Toit en béton : Par suite de la "fausse position" de l'isolation thermique, il y a une certaine descente de condensation qui ne sèche toujours qu'en été. Ces toits sont déconseillés pour les zones humides. Les risques dépendent fortement du soin apporté par le constructeur contre les fissures et des problèmes de fuites aux raccordements.

Toits froids : Toits froids sur toute leur surface, seulement avec pare-vapeur : résistance à la diffusion de la chaleur de la paroi intérieure ≥ 10 m. (p.135 à 142). La couche d'air est utilisée ici uniquement pour la compensation de pression de vapeur, comme pour les toits chauds, parce qu'elle est susceptible de fonctionner d'abord comme aération pour des pentes à partir de 10%. Ordre des couches (fig.6 et 8).

Important : la paroi intérieure doit être hermétique à l'air. Les couvertures à rainures et languettes ne le sont pas. Isolation thermique (p.101). Étanchéité comme pour les toits chauds (p.102).

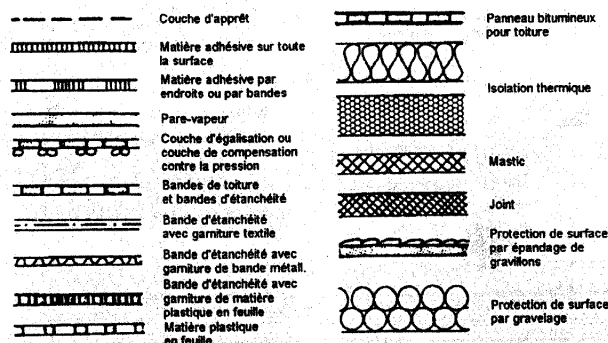
Pente $\geq 1,5\%$, ou encore mieux 3%, important pour l'écoulement. Les descentes d'eaux pluviales doivent être aussi isolées à la traversée des couches d'air. Utiliser des tuyaux de descente isolés (fig. 9).

Il est nécessaire d'assurer la continuité du pare-vapeur (fixation par clous inévitable à travers l'épais recouvrement et le raccord au mur, surtout dans le cas de piscine couverte).

Il faut améliorer, au-dessous de la couche d'isolation thermique, le rapport température/amplitude des variations thermiques pour les constructions légères au moyens de couches supplémentaires (accumulation de chaleur).

Dans le cas où ce rapport est défavorable, le retour à des fluctuations importantes de la température extérieure entraîne un climat à l'intérieur désagréable. La possibilité d'amélioration ne dépend pas seulement de l'isolation thermique.

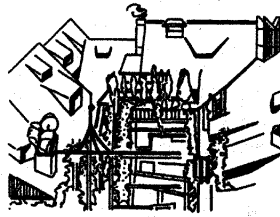
Lorsque les pièces sous une toiture froide sont ventilées mécaniquement, il faut toujours une sous-pression sinon l'air dans les espaces vides du toit sera comprimé.



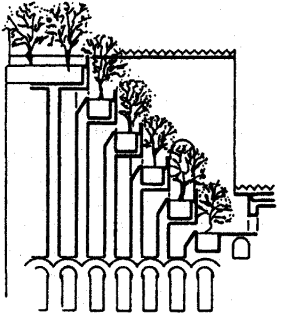
12 Symboles pour les travaux d'étanchéité des toits.



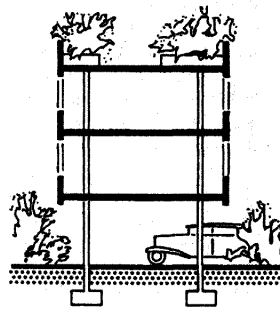
① Jardins-terrasses sur maisons de rapport : « Programme pour une nouvelle architecture ».



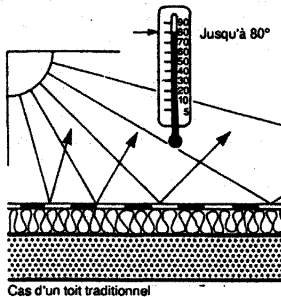
② Jardin-terrasses comme accumulation de plantes en pots sur balcons et terrasses.



③ Les jardins suspendus de Sémiramis à Babylone (au VI^e siècle avant J.C.).

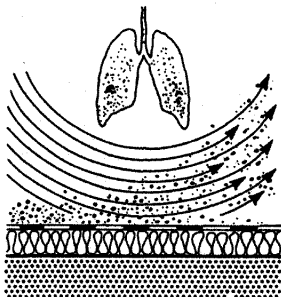


④ Les espaces verts perdus sont récupérés par la plantation de végétaux sur les toits.



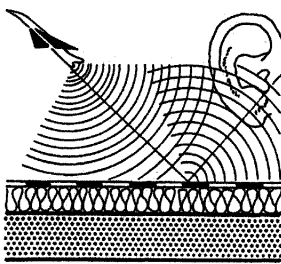
Cas d'un toit traditionnel

⑤ Air urbain surchauffé et sec (fig. 6).



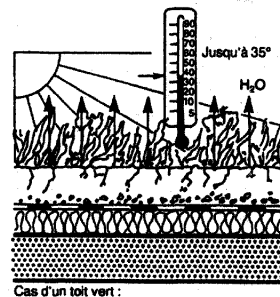
Cas d'un toit traditionnel :

⑦ Production de poussière et tourbillons de poussière (fig. 8).



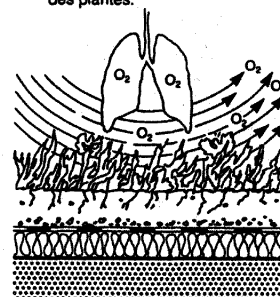
Cas d'un toit traditionnel

⑨ Réflexion sonore sur les surfaces « dures » (fig. 10).



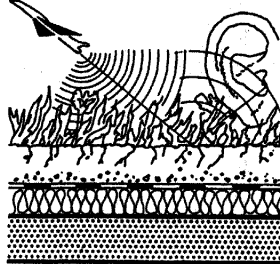
Cas d'un toit vert :

⑥ Air plus frais et plus humide grâce à l'énergie dépensée par l'évaporation des plantes.



Cas d'un toit vert :

⑧ Amélioration de l'air urbain par filtrage et fixation des poussières et par production d'oxygène des plantes.



Cas d'un toit vert

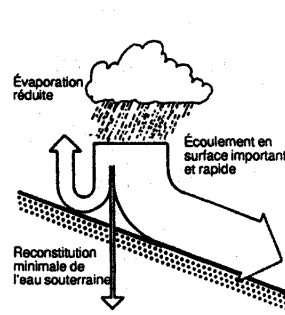
⑩ Absorption sonore par la surface molle des plantations.

Historique

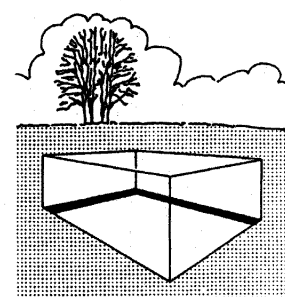
L'implantation des végétaux et les jardins sur les toits existaient déjà six siècles avant J.C. chez les Babyloniens. Vers 1890, les toits des fermes près de Berlin étaient, pour des raisons de protection contre les incendies, recouverts d'une couche d'humus sur laquelle étaient installées des plantes. Le Corbusier a redécouvert le « toit vert » presque oublié.

Qualités d'une implantation de végétaux sur un toit

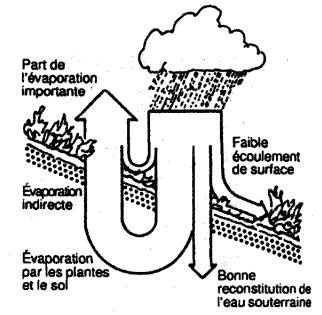
1. Isolation par la couche d'air entre les herbes et à travers la couche de terre par l'intermédiaire du tissu racinaire avec les mécanismes vivants microbiens (processus thermiques).
2. Insonorisation et possibilité d'accumulation thermique.
3. Amélioration de la qualité de l'air dans les zones d'accumulation de population.
4. Amélioration des micro-climats.
5. Amélioration du drainage urbain et du régime de l'eau dans la nature.
6. Avantages pour la physique de la construction. La couche protectrice d'herbe et de terre freine le rayonnement UV et les fortes variations de température.
7. Fixation des poussières.
8. Élément de décoration et amélioration de la qualité de vie.
9. Production de nouvelles surfaces vertes.



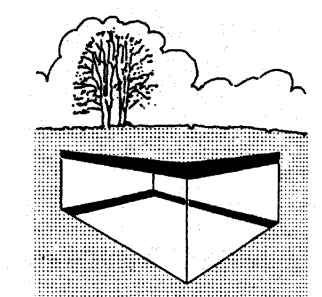
⑪ Répartition des précipitations sur une surface dure.



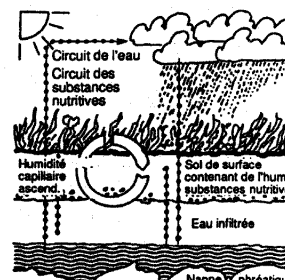
⑬ Avec chaque construction de maison, une partie de la nature est perdue (fig. 14).



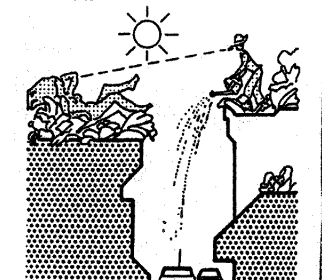
⑫ Répartition des précipitation sur une surface non construite.



⑭ Une grande partie de la surface perdue du sol peut être reconquise en plantant des végétaux sur les toits.

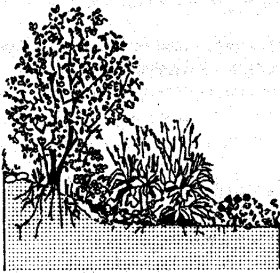


⑮ Circuit naturel de l'eau et des substances nutritives.



⑯ Valeur physique et psychique des surfaces vertes (le bien-être des hommes est influencé positivement par les surfaces vertes).

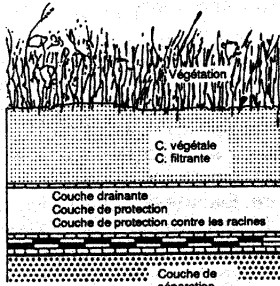
PLANTATIONS EN TOITURE-TERRASSE



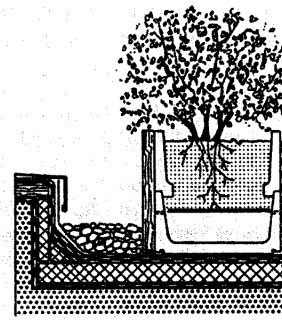
① Plantation intensive.



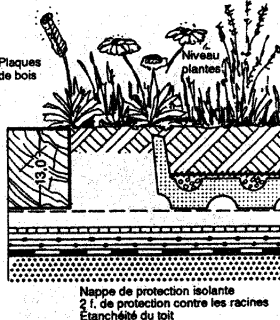
② Plantation extensive.



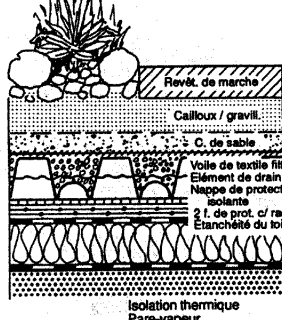
③ Organisation des couches pour un jardin-terrasse.



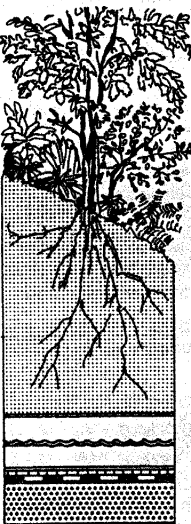
④ Élément de jardinière comme bordure d'une surface verte.



⑤ Plantations sur toiture-terrasse.



⑥ Plantations sur toiture-terrasse.



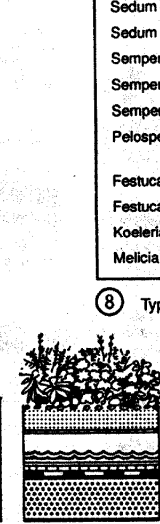
Haut. de croissance > 250 cm
Haut. aménagée jus. 35 cm
Charge surfacique 3,7 kN/m²
Réserve d'eau 170 l/m²
Couche d'écorce - cm
Mélange de terre 23 cm
Couche drainante 12 cm
Arrosage manuel ou automatique



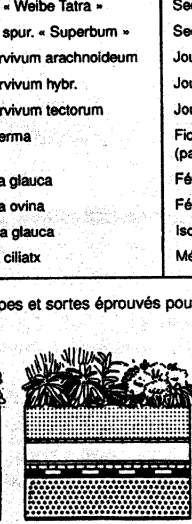
Jusqu'à 250 cm
19 à 35 cm
1,9 à 3,7 kN/m²
80 à 170 l/m²
- cm
7 à 23 cm
12 cm
manuel ou automatique



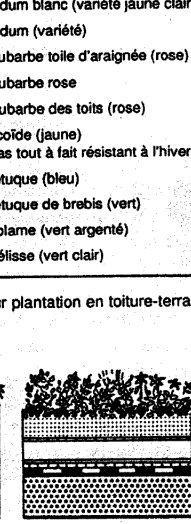
5 à 25 cm
14 cm
1,4 kN/m²
60 l/m²
- cm
5 cm
9 cm
manuel ou automatique



5 à 20 cm
12 cm
1,1 kN/m²
45 l/m²
- cm
4 cm
7 cm
manuel



5 à 20 cm
12 cm
1,15 kN/m²
40 l/m²
- cm
7 cm
5 cm
manuel



5 à 10 cm
10 cm
0,9 kN/m²
30 l/m²
- cm
4 cm
5 cm
manuel

1 Couche d'écorce
2 Mélange de terre
3 Nappe filtrante
4 Couche drainante
5 C. de protection contre les racines
6 C. de prot. et de sépar.
7 Etanchéité du toit
8 Structure porteuse

⑦ Différents types d'implantation végétale sur les toits.

Pentes des toits : Pour les toits à deux versants, la pente ne devrait pas dépasser 25°. Pour les toits plats, elle devrait avoir au moins 2 à 3°.

Types de jardins en toitures-terrasses : Plantation intensive. Le toit devient un jardin-séjour avec des équipements constitués d'éléments de décoration comme des pergolas ou des loggias. Cela demande une attention et des soins constants.

Végétation : gazon, arbustes, boqueteau, arbres.

Plantation extensive : Elle repose sur une structure de sol composée d'une fine couche et demande un minimum de soin.

Végétation : mousse, herbe, plantes herbacées, plantes vivaces, bosquets.

Plantations mobiles : Les plantes en pots et autres récipients servent à garnir de verdure les terrasses de toits, les balustrades et balcons.

Irrigation naturelle par eau de pluie : L'eau sera retenue dans la couche de drainage et dans la couche de végétation.

Irrigation par emmagasinement : L'eau de pluie est retenue dans la couche de drainage et complétée mécaniquement si l'irrigation naturelle ne suffit pas.

Irrigation goutte à goutte : Des tuyaux goutte à goutte enterrés dans la couche de végétation ou la couche de drainage irriguent les plantes par temps de sécheresse.

Arrosage : Système d'arrosage au dessus de la couche de végétation.

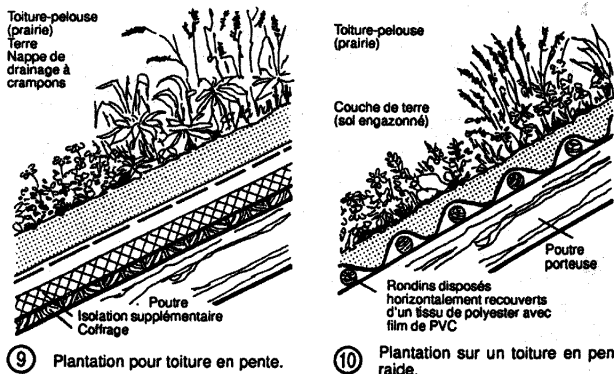
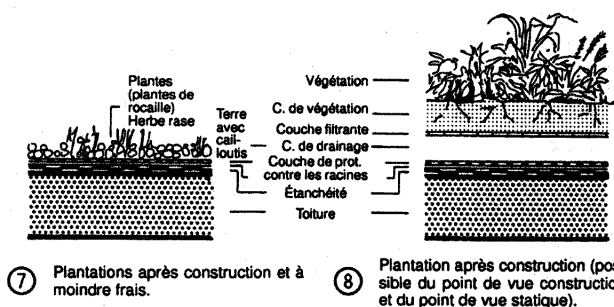
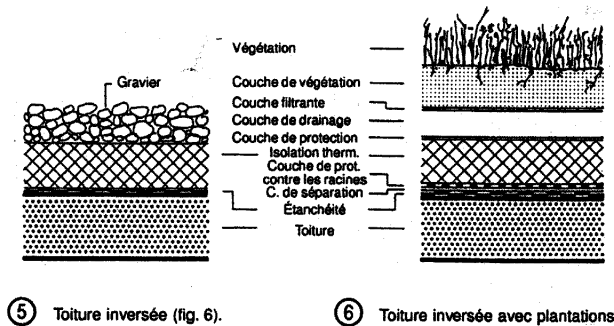
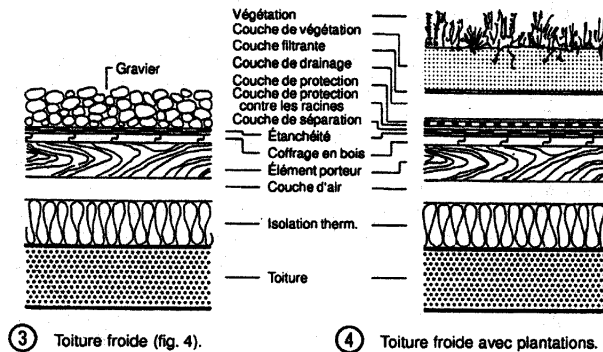
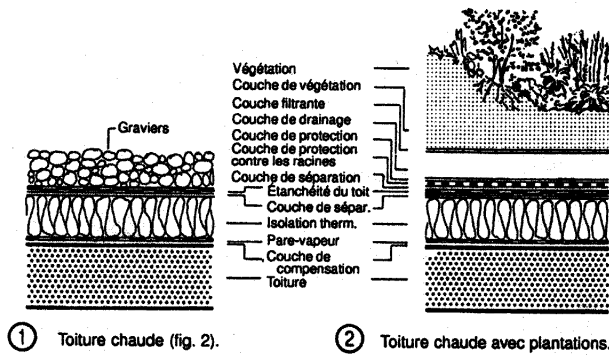
Fertilisation : Les engrais peuvent être éparpillés sur la couche de végétation ou additionnés à l'eau dans le cas d'une irrigation artificielle.

Nom botanique	Nom commun (couleurs de fleurs)	Hauteur	Florais.
Saxifraga aizoon	Saxifrage (blanc-rose)	5 cm	VI
Sedum acre	Sedum brûlant (jaune)	8 cm	VI-VII
Sedum album	Sedum blanc	8 cm	VI-VII
Sedum album « Coral Capet »	Sedum blanc (variété)	5 cm	VI
Sedum album « Laconicum »	Sedum blanc (variété)	10 cm	VI
Sedum album « Micranthum »	Sedum blanc (variété)	5 cm	VI-VII
Sedum album « Murale »	Sedum blanc (variété)	8 cm	VI-VII
Sedum album « Cloroticum »	Sedum vert clair	5 cm	VI-VII
Sedum hybr.	Sedum jaune	8 cm	VI-VII
Sedum floriferum	Sedum doré	10 cm	VIII-IX
Sedum reflexum « Elegant »	Sedum de rocaille jaune	12 cm	VI-VII
Sedum sexangulare	Sedum délicat jaune	5 cm	VI
Sedum « Weibe Tatra »	Sedum blanc (variété jaune clair)	5 cm	VI
Sedum spur. « Superbum »	Sedum (variété)	cm	VI-VII
Sempervivum arachnoideum	Joubarbe toile d'araignée (rose)	6 cm	VI-VII
Sempervivum hybr.	Joubarbe rose	6 cm	VI-VII
Sempervivum tectorum	Joubarbe des toits (rose)	8 cm	VI-VII
Pelosperma	Ficoïde (jaune) (pas tout à fait résistant à l'hiver)	8 cm	VII-VII
Festuca glauca	Fétuque (bleu)	25 cm	VI
Festuca ovina	Fétuque de brebis (vert)	25 cm	VI
Koeleria glauca	Isolame (vert argenté)	25 cm	VI
Melica ciliatx	Mélisse (vert clair)	30 cm	V-VI

⑧ Types et sortes éprouvés pour plantation en toiture-terrasse (extensive).

PLANTATIONS EN TOITURE-TERRASSE

PRÉPARATION DE LA TOITURE



Couche de végétation : On utilise l'argile expansée et la terre allégée. Elles offrent : stabilité de construction, capacité d'aération du sol, d'emmagasinement de l'eau et de modelage du sol. Fonctions : réserve de substances nutritives, réaction du sol (valeur de PH), aération, réserve d'eau.

Couche filtrante : Elle est constituée de matériau filtrant et empêche le colmatage de la couche de drainage.

Couche de drainage : Elle empêche l'excès d'irrigation pour les plantes.

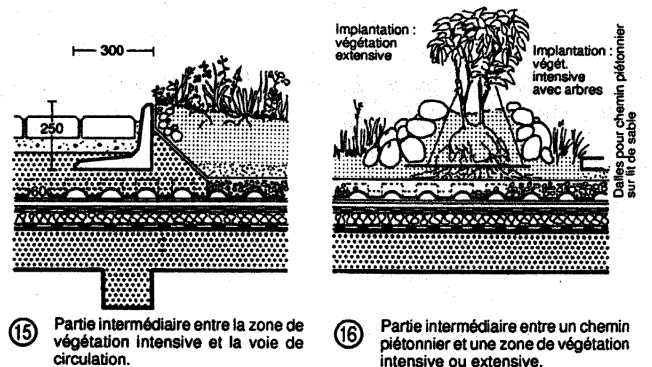
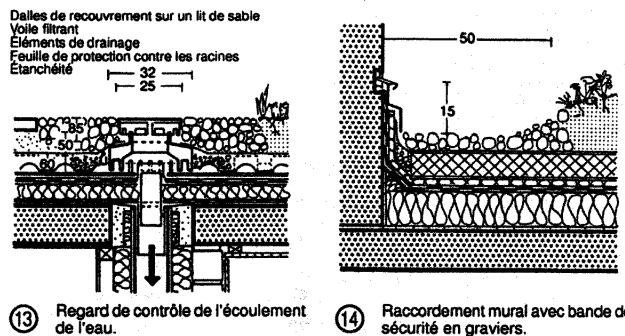
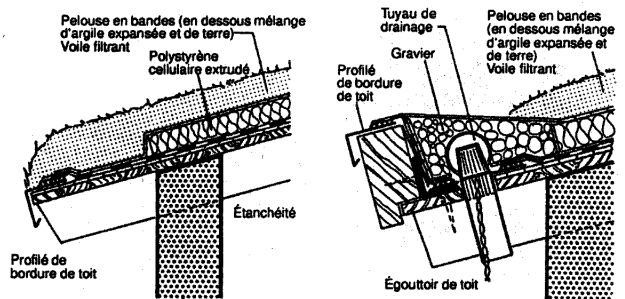
Matériau : nappes en fibres de textile, bandes en mousse alvéolaire, dalles en matière plastique, matériaux de protection.

Couche de protection : Elle protège pendant la phase de construction et contre les charges ponctuelles.

Couche de protection contre les racines : L'action des racines sera maintenue par des feuilles de PVC/ECB et de EPDM.

Couche de séparation : Elle sépare la construction porteuse de l'implantation végétale.

Exemples (fig. 1 à 8) : Ils montrent des structures de toitures plates avec des plantations en variante. Avant plantation, il faut s'assurer que la toiture est dans un parfait état et que les différentes couches peuvent remplir leur fonction. Contrôler soigneusement les surfaces de toiture du point de vue de leur état technique. Faire attention aux points suivants : préparation des couches (état), constitution des pentes, inégalités et fléchissement de la couverture. Étanchéité du toit (cloques, fissures), joints de dilatation, raccordement des bords, traversées (prises de lumière, coupes transparentes, tuyaux), écoulements. On peut aussi implanter des végétaux sur des toits à deux pentes. Les toits en pente (fig. 8 à 12) exigent, avant toute implantation végétale, un ouvrage préliminaire coûteux (risque de glissement, déshydratation).



Définitions des termes

1. Par implantation végétale extensive sur les toits, on entend des couches de protection qui demandent un certain entretien et qui remplacent par exemple les couches habituelles en gravier.
2. La surface de plantation doit se suffire largement à elle-même et les soins se rapportant à l'entretien doivent être réduits au minimum.

Domaine d'application

Les directives sont valables pour des surfaces de végétation qui n'ont pas de contact naturel avec la surface du sol, spécialement pour les toits, les garages en sous-sol, les abris ou autres.

Règles fondamentales pour la planification et la réalisation des constructions

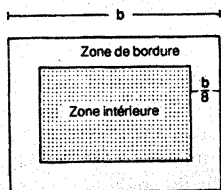
1. Dans le cas de plantation extensive, la constitution de la plantation assure la même fonction qu'une couche de protection dans le sens des directives concernant les toits plats.
2. La construction du toit, la statique, les intérêts physiques de la construction et les exigences techniques de la végétation doivent être accordés avec soin.
3. Comme charge pour assurer l'étanchéité du toit, il faut prendre le poids minimal par unité de surface selon le tableau ci-dessous issu des directives concernant les toits plats.

Hauteur de gouttière au-dessus du sol (en m)		Charge en bordure (en kg/m ²)	Charge au centre (en kg/m ²)
Jusqu'à 8	Au moins	80	40
De 8 à 20	Au moins	130	65
Au-dessus de 20	Au moins	160	80

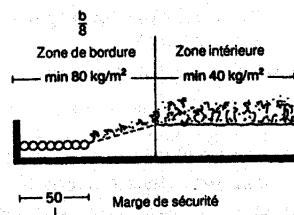
5. Tributaire de la force du vent, le type de réalisation et le poids de la charge doivent s'adapter à la hauteur du bâtiment et à la surface du toit.

6. Dans les angles et au bord du toit, il faut tenir compte d'une charge d'aspiration plus importante suivant une largeur $b/8 \geq 1\text{ m}$ et $\leq 2\text{ m}$.

7.



8.



9. En principe toute plantation végétale devrait être réalisée de telle façon qu'on puisse l'entretenir facilement, c'est-à-dire que les endroits qui nécessitent des contrôles réguliers comme les accès sur le toit, les traversées, les joints de dilatation, les raccordements muraux, etc. doivent être facilement accessibles.

10. Dans ces zones, il doit exister une couche de protection en matériau non organique, de gravier par exemple, d'une largeur minimale de 50 cm.

11. Les zones doivent être reliées aux sorties de toits et peuvent ainsi recevoir l'écoulement continu provenant de l'excès d'eau issu de la surface de plantation.

12. Subdiviser les surfaces importantes de toit en zones d'écoulement d'eau séparées.

Exigences, fonctions et mesures constructives

1. Réaliser l'étanchéité du toit suivant les directives relatives aux toits plats.
2. L'aménagement relatif à l'implantation végétale ne doit pas empiéter sur les fonctions d'étanchéité du toit.
3. La séparation entre l'étanchéement du toit et l'implantation végétale postérieure devrait être possible. Le contrôle de l'étanchéité du toit doit rester possible.

PLANTATIONS EN TOITURE-TERRASSE

EXTRAITS DES DIRECTIVES DE L'ASSOCIATION POUR LES JARDINS-TERRASSES

4. La couche de protection contre les racines doit protéger durablement l'étanchéité du toit.
5. L'étanchéité du toit (bandes de hauts polymères, par exemple) doit assurer pour des raisons de physique de construction, la fonction de protection contre les racines.
6. Dans le cas d'un toit étanché avec du bitume, utiliser des couches de protection contre les racines compatibles avec le bitume.
7. Avant dégradation mécanique, la couche de protection contre les racines doit être protégée par un recouvrement ; utiliser des fibres non dégradables car elles peuvent mettre en réserve l'eau et des substances nutritives.
8. La couche de végétation doit présenter une stabilité de structure importante, une bonne capacité d'amortissement et une stabilité vis-à-vis de la décomposition.
9. Le pH ne doit pas dépasser, dans le domaine acide, la valeur de 6.
10. La construction des couches doit être conçue pour absorber une quantité journalière d'eau de 30 l/m².
11. Le volume d'air dans les couches aménagées doit s'élever au moins à 20% en milieu saturé d'eau.

Surface de plantation et entretien

1. Les plantes sauvages et les herbes de la catégorie des herbes de dunes, des herbes de savane et des herbes de rocaille devraient être disposées en touffes en plantant bien entendu des pieds de végétaux qui se régénèrent d'eux-mêmes.
2. Les plantes seront réparties après avoir été préculтивées, semées ou réparties en tant que boutures.
3. Entretien : au moins une inspection par an, au cours de laquelle on contrôle les ouvertures des toits, les bandes de sécurité, les raccordements et les finitions du toit et éventuellement on les nettoie.
4. Mousses et lichens ne sont pas comptés comme indésirables.
5. Éliminer les plantes indésirables.
6. Les plantes indésirables sont les pousse conduisant à des boqueteaux, surtout les saules, bouleaux, peupliers, érables et autres.
7. Il faut prévoir de tondre et de mettre de l'engrais régulièrement.
8. Suite à un changement d'environnement, un changement de végétation peut avoir lieu.

Protection contre le feu

1. Respecter les règles concernant la protection préventive contre le feu.
2. Les conditions sont remplies quand l'aménagement sur le toit est difficilement inflammable (catégorie M1 pour les matériaux de construction).

Toutes les plantations végétales ayant les caractéristiques requises conduisent à la succession de couches suivante :

Niveau végétal extensif : plantations, semences, repiquage (plantes en container, en bandes et en plaques).

Couche souterraine de végétation : elle assure la stabilité de la plante et constitue une réserve d'eau et de substances nutritives ; elle permet l'échange des sels minéraux et des gaz et le maintien de l'eau. La couche de végétation doit avoir un volume de pores important pour échanger des gaz et retenir l'eau.

Couche filtrante : elle empêche l'entraînement des substances nutritives et les petites particules en dehors de la couche de végétation et le colmatage de la couche de drainage ; elle participe à l'équilibrage du flux d'eau.

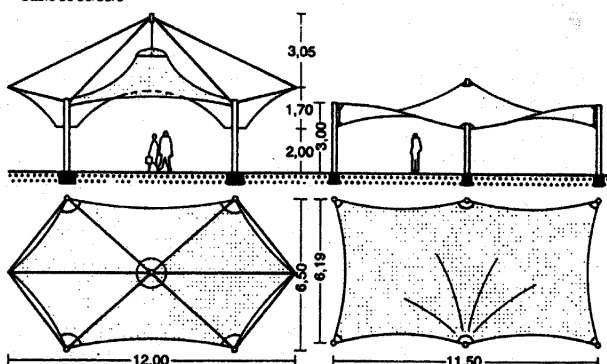
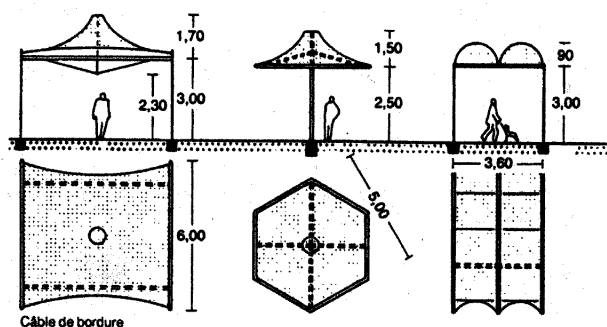
Couche de drainage : elle sert à évacuer l'excès d'eau et permet l'aération de la couche de végétation ; elle accumule l'eau et éventuellement la restitue.

Protection contre les racines : protection de la surface du toit contre l'érosion chimique et l'attaque mécanique des racines qui peuvent développer de très grandes forces destructrices pour aller chercher de l'eau et des substances nutritives.

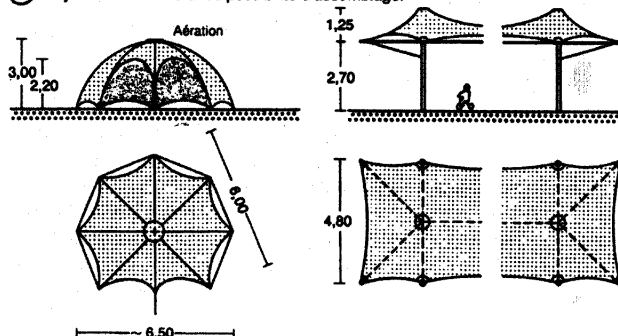
Aménagement du toit : la surface et les raccords doivent être imperméables de façon durable.

La formation d'eau de condensation doit être empêchée et évitée de façon efficace et durable.

Détails de construction

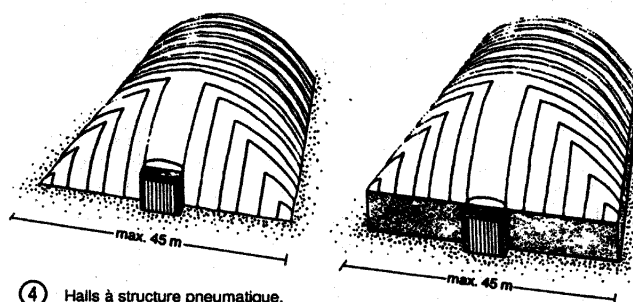


① Système standard avec possibilité d'assemblage.

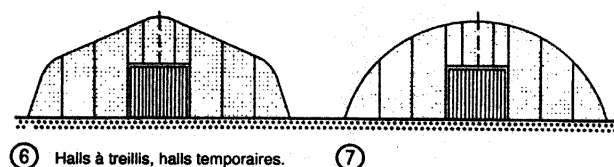


② Construction en coupole.

③ Couverture d'une surface.

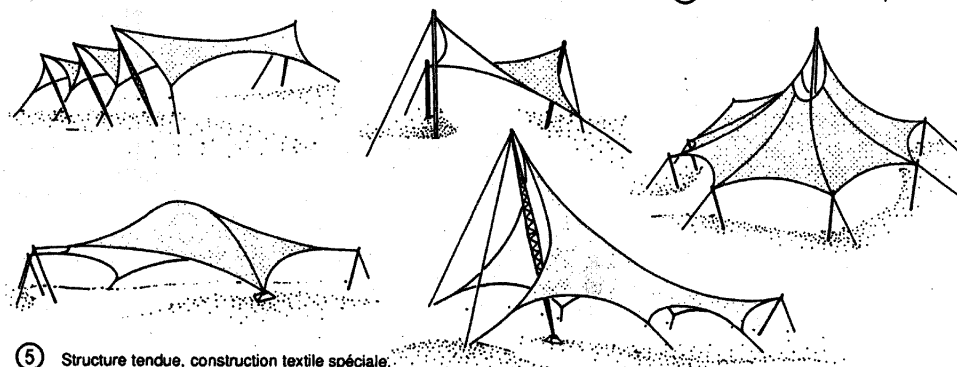


④ Halls à structure pneumatique.



⑥ Halls à treillis, halls temporaires.

⑦



⑤ Structure tendue, construction textile spéciale.

⑥-⑧

Constructions temporaires avec treillis porteur en bois, acier ou aluminium. Portée max. 40 m. Préfabrication - montage rapide et faible coût de construction.

La construction de tentes et de couvertures en textile est plus perfectionnée. À partir de tentes et de toits simples, on passe à la réalisation de différents types de construction techniquement complexes.

Matériaux : tissu en fibres artificielles (polyester) comme matériau porteur textile avec recouvrement sur les deux faces d'une couche de protection en PVC résistante à la corrosion.

Qualités : grande solidité (résistant à la neige et au vent), non dégradables, résistant aux agressions de l'environnement, imperméable à l'eau et à la poussière.

Poids : 800 à 1200 g/m².

Indice de transparence : de « opaque » à 50%.

Protection contre le feu : difficilement inflammable selon les normes.

Durée de vie : 15 à 20 ans.

Présentation : toutes teintes courantes, bonne stabilité de la couleur.

Façonnage : fabrication en rouleau de 1 à 3 m de largeur (largeur courante 1,5 m); longueur jusqu'à 200 m en continu; coupe selon la construction; assemblage par couture, soudure, collage, confection combinée ou serrage.

Système standard avec possibilité d'assemblage (fig. 1)

Les unités standards peuvent être agrandies à l'infini de tous les côtés. Elles peuvent recouvrir différentes formes de surfaces : carré, rectangle, triangle, cercle.

Utilisation : couloirs de liaison, pavillons d'attente, abris de protection solaire, etc.

Halls à treillis (fig. 6 à 9)

Treillis porteur en bois, acier ou aluminium sur lequel est tendue une toile de protection.

Utilisation : hall d'exposition, de stockage ou industriel.

Structure pneumatique (fig. 4)

L'enveloppe est portée par l'air légèrement comprimé. Des sas empêchent un échappement important de l'air porteur. La soufflerie peut être combinée avec un chauffage. Isolation supplémentaire grâce à une enveloppe interne (matelas d'air). Largeur = 45 m, longueur illimitée.

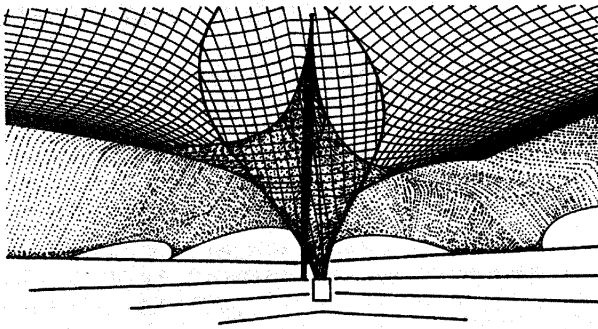
Utilisation : hall d'exposition, de stockage, industriel et sportif de même que couverture de piscine et de chantier de construction (chantier d'hiver).

Structures tendues (fig. 5)

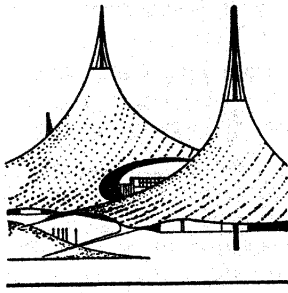
La toile est tendue par points et en ligne le long des bords à l'aide de câbles et de mâts. Pour une meilleure isolation, les toiles peuvent comporter plusieurs couches. Portée jusqu'à plus de 100 m.

Utilisation : halls d'exposition, industriels et sportifs, lieux de réunion, de rencontres sportives et abris de protection solaire.

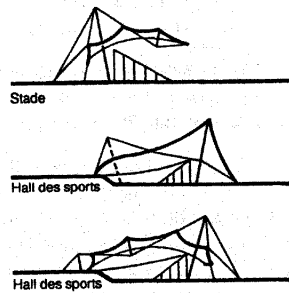
STRUCTURES EN FILETS



① Pavillon allemand. Exposition de Montréal 1976. Arch. : R. Gutbrod et F. Otto.



② Montréal 1976.



③ Parc olympique de Munich 1972.

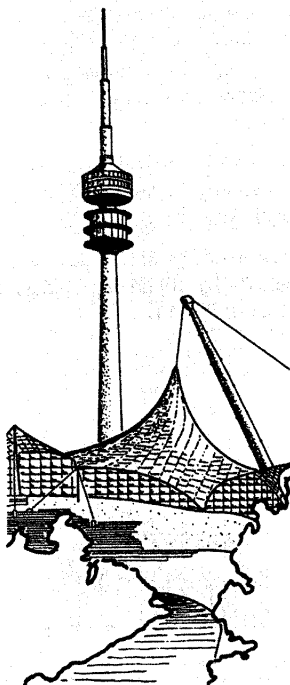
Les structures porteuses en réseaux de câbles offrent la possibilité de couvrir des surfaces importantes sans points porteurs et d'une grande légèreté. Le pavillon allemand à l'exposition universelle de Montréal en 1976 (fig. 1 et 2), le stade olympique à Munich en 1972 (fig. 3 à 8) ainsi que le hall de la patinoire dans le parc olympique à Munich (fig. 10 à 13) ont été réalisés suivant cette conception. Le projet concernant le club pour les étudiants de l'université et de l'école d'ingénieurs de Dortmund constitue aussi une proposition intéressante (fig. 9).

Les éléments de construction sont en général composés de pylônes en acier, d'un réseau de câbles d'acier, de grilles en acier ou en bois et d'un recouvrement en verre acrylique (plexiglas) ou en feuilles translucides renforcées par des matériaux synthétiques.

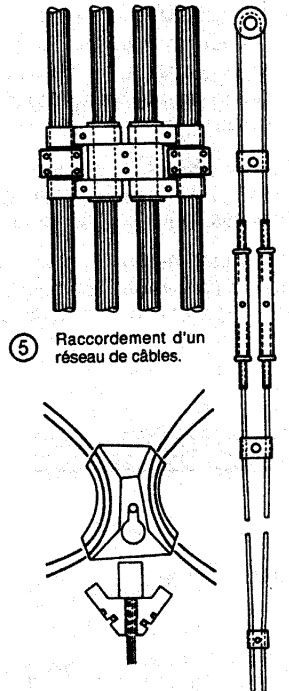
En bordure des structures porteuses en réseau de câbles, des gouttières, etc., les câbles sont disposés en forme de guirlandes, guidés sur les supports d'acier, mobiles et pour la plupart inclinés. Ils sont ensuite ancrés.

Des « appuis aériens » éléments porteurs mis à leur tour en tension, subdivisent les câbles porteurs principaux pour réduire les sections.

La transmission des forces des câbles tendus s'effectue principalement sur des pièces en fonte - axes d'ancrage, cosses de scellement, ancrages de câbles, etc. La fixation des câbles peut être réalisée avec des écrous indesserrables ou avec des serre-câbles.

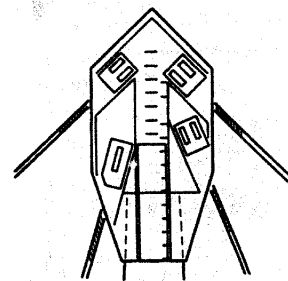


④ Stade olympique de Munich 1972. Arch.: Behnisch + Partner.

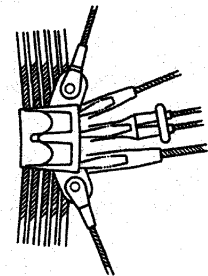


⑤ Raccordement d'un réseau de câbles.

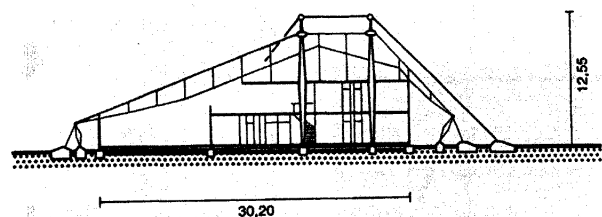
⑧ Étrier de renvoi d'un point haut.



⑥ Transmission des forces du faisceau de torons à la poutre transversale d'une tête de pylône.

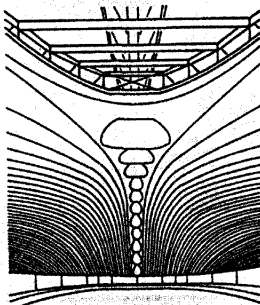


⑦ Point de renvoi au câblage de bordure.

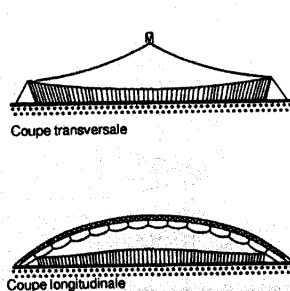


⑨ Projet pour un club d'étudiants.

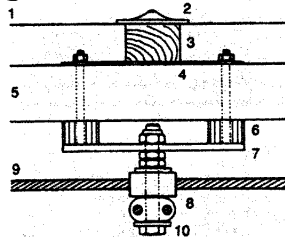
S. Caragiannadis et G. Bill.



⑩ Patinoire du parc olympique de Munich. Arch. : Kurt Ackermann et associés, 1983.

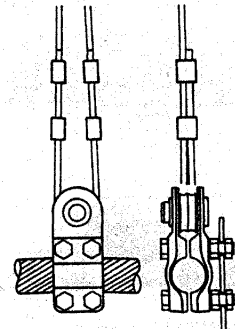


⑪ Coupes de la figure 10.



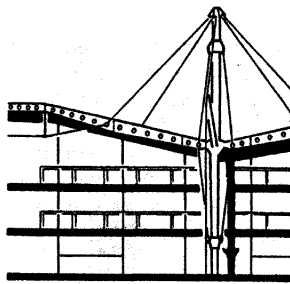
1. Couche supérieure du toit
2. Tisau en polyester recouvert de PVC
3. Disques BST
4. Laitte 4x6 cm
5. Axe de jonction
6. Laitte 6x8 cm
7. Diapos. pr maintenir à dist. la toile synth. h = 2,5 cm
8. Acier plat 300/60 x 8
9. Serre-câble
10. Câble 11,5 mm
10. Boulon

⑫ Serre-câble avec montage du toit.

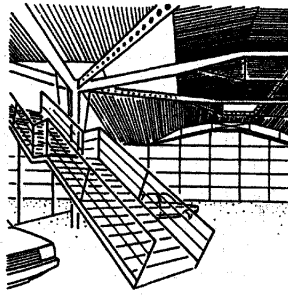


⑬ Fixation d'un câble de rive.

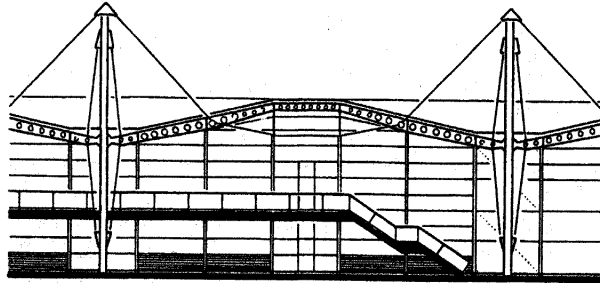
Détails de construction



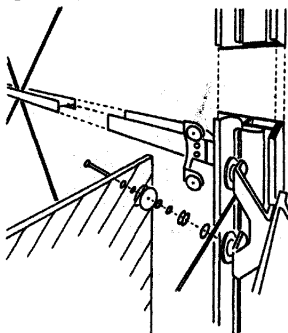
① Centre de vente Renault.
Swindon/Wiltshire.
Arch. : Norman Foster ass., Londres.



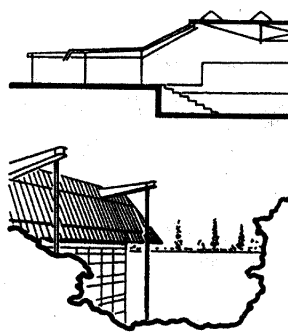
② Vue intérieure du hall d'exposition.



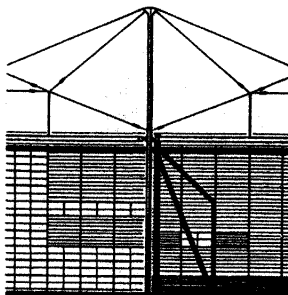
③ Vue extérieure avec galerie.



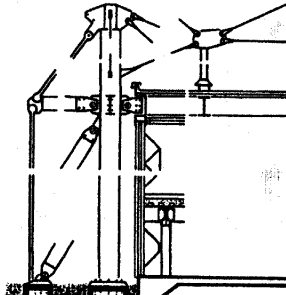
④ Détail du système de vitrage
«Planar».



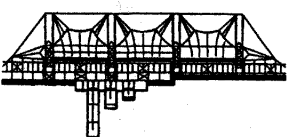
⑤ Hall des sports sur le Schäfferfeld
à Lorch.
Arch. : Behnisch et associés, Stuttgart.



⑥ Usine Fleetguard à Quimper/France.
Arch. : Richard Rogers et
associés, Londres.



⑦ Coupe sur façade.



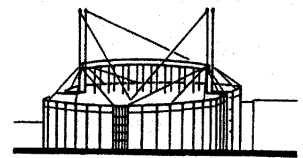
⑧ Centre de recherche Schlumberger
à Cambridge /Angleterre.
Arch. : Michael Hopkins et
associés, Londres.



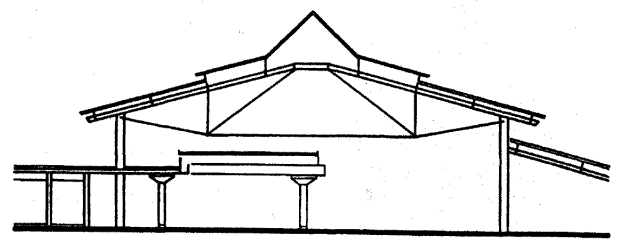
⑨ Perspective de l'espace intérieur /
Jardin d'hiver.



⑩ Bâtiment d'enregistrement de l'aéro-
port de Paderborn/Lippstadt.
Projet : Stratmann, Klaus.



⑪ Salle de concert du champ de foire
de Dortmund.
Projet de concours : Portmann,
Echterhoff, Hugo, Panzer.



⑫ Station de métro «Stadgarten» à Dortmund. Arch. : Gerber et associés, Dortmund.

Le haubanage et la suspension de constructions porteuses permet tant de réduire les sections transversales que de réaliser des projets d'aspect léger en filigrane. En principe, cela n'est réalisable qu'avec des constructions à ossature en acier et en bois. Les câbles tendus sont en acier et il est généralement possible de les retendre. Ils peuvent transmettre uniquement des efforts de traction.

Les constructions haubanées ont pour but de diminuer la portée des poutres porteuses ou de tenir les poutres en porte à faux. Les constructions suspendues réduisent également la portée des poutres et, par conséquent, le couple de résistance à respecter dans la détermination de la section transversale (fig. 12). Pour les constructions suspendues comme pour les ouvrages à réseaux de câbles, il est nécessaire d'avoir un point d'appui «aérien» soumis à des efforts de flexion (charge de pression !).

Norman Foster (fig. 1 à 4), Richard Rogers (fig. 6 et 7), Michael Hopkins (fig. 8 et 9) et Günter Behnisch (fig. 5) ont apporté une contribution essentielle à l'architecture des constructions haubanées.

Le bâtiment Renault de Norman Foster à Swindon est composé de poutres courbées en acier, suspendues dans le quart supérieur du pignon à un mât creux et rond précontraint en acier (fig. 1 à 4). Le projet permet une extension de la surface de base d'environ 67%. La construction suspendue permet des points de jonction lesquels rendent possible la réalisation de la construction sans interrompre le déroulement du travail.

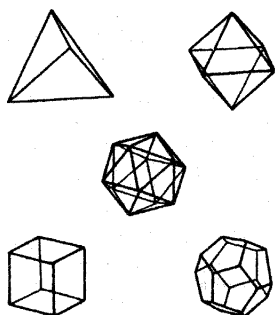
La nouvelle usine Fleetguard, entreprise américaine qui fabrique des moteurs à Quimper, devait répondre à des exigences et des fonctions variables. C'est pourquoi Richard Rogers a choisi une construction suspendue de façon à laisser l'intérieur libre de toute construction porteuse (fig. 6 et 7).

La même idée est à la base du projet de Michael Hopkins pour le centre de recherche Schlumberger à Cambridge (fig. 8 et 9) et pour le hall des sports de Günter Behnisch (fig. 5).

On peut imaginer suivant cette conception des bâtiments de service d'aéroport (projet de Paderborn/Lippstadt) (fig. 10) ou des halls pour concert (projet pour la foire de Dortmund) (fig. 11).

STRUCTURES TRIDIMENSIONNELLES

PRINCIPES DE BASE



① Corps platoniques.

Cinq corps platoniques

Tétraèdre	= 4 faces
Hexaèdre	= 6 faces
Octaèdre	= 8 faces
Dodécaèdre	= 12 faces
Icosaèdre	= 20 faces

– Réseau sphérique

Pour obtenir une stabilité cinématique, la formule de Föppl concernant les structures tridimensionnelles doit être satisfaite : le nombre de barres = 3 fois le nombre de nœuds moins 6, car chaque nœud dans un espace à trois dimensions doit être fixé par trois barres.

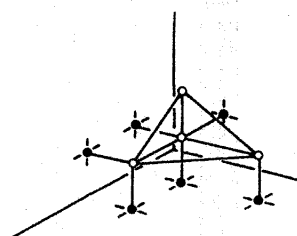
Pour monter une structure tridimensionnelle non translatable, si $1 + 2 + 3$ barres de soutien sont nécessaires, alors le nombre de barres = 3 fois le nombre de nœuds moins $(1 + 2 + 3)$.

Les structures tridimensionnelles sont réalisées de la manière la plus parfaite si les éléments sont composés de triangles équilatéraux et/ou isocèles rectangles de sorte qu'il en résulte des multiples réguliers (polyèdres). Pour des réseaux plats infinis, il y a exactement trois structures géométriques, pour les réseaux finis sphériques exactement cinq réseaux polyédriques réguliers composés de nœuds d'un seul type, de barres et de surfaces. Les réseaux réguliers et plans des réseaux triangulaires, carrés et hexagonaux.

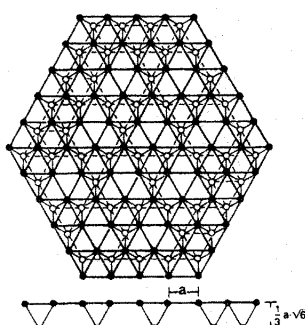
Appliqués aux cinq corps platoniques, il résulte des formules concernant les ouvrages en éléments, que seuls sont cinématiquement stables parmi les ouvrages porteurs tridimensionnels à nœud et à barres, ceux dont les barres dessinent un réseau triangulaire fermé et aussi un réseau tétraédrique, octaédrique ou icosaédrique.

L'hexaèdre a besoin de 6 barres supplémentaires et le dodécaèdre de 24 barres pour former une figure stable. Si un réseau sphérique à base de triangles n'est pas fermé sur toute sa surface, le polygone de base doit être, à titre de compensation, positionné de façon qu'il soit non translatable.

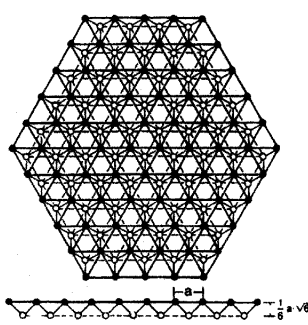
La longueur des barres d'une structure tridimensionnelle forme une suite géométrique de facteur 2. Pour la construction d'un ouvrage régulier en éléments répartis dans l'espace, il suffit d'un nœud avec un maximum de 18 raccords avec des angles de 45°, 60° et 90°. Comme pour un treillis plat, il faut partir du principe que les barres se referment aux nœuds.



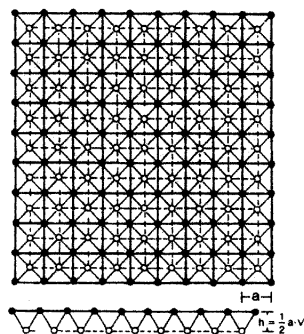
② Modèle de structure tridimensionnelle



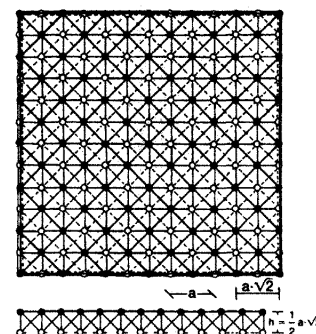
③ Nappe tridimensionnelle à partir d'octaèdres et de tétraèdres avec des évidements réguliers dans la membrure inférieure.



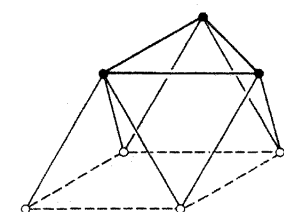
④ Nappe tridimensionnelle à partir d'octaèdres et de tétraèdres avec une hauteur de construction comprimée.



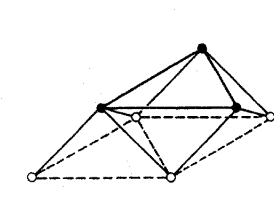
⑤ Nappe tridimensionnelle à partir de demi-octaèdres et tétraèdres à bords parallèles.



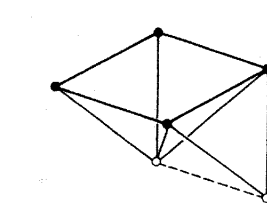
⑥ Nappe tridimensionnelle à partir de demi-octaèdres et tétraèdres en position pivotée (45°).



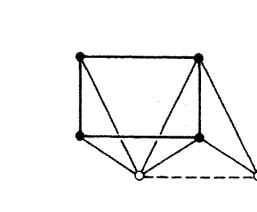
⑦ Élément tridimensionnel composé d'un octaèdre et d'un tétraèdre.



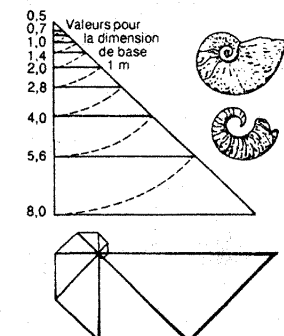
⑧ Élément tridimensionnel composé d'un octaèdre et d'un tétraèdre (angle de cube) avec hauteur de construction comprimée.



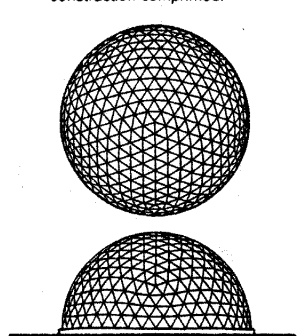
⑨ Élément tridimensionnel constitué d'un demi-octaèdre et d'un tétraèdre.



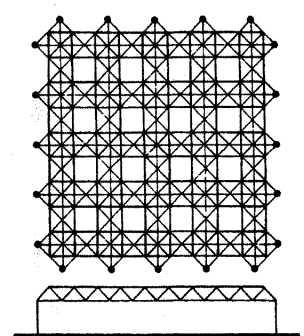
⑩ Élément tridimensionnel constitué d'un demi-octaèdre et d'un tétraèdre.



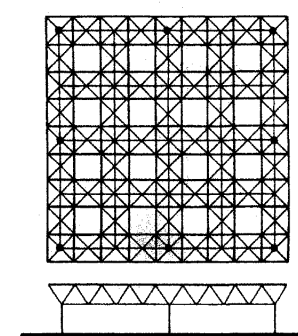
⑪ Suite géométrique de longueurs de barres avec un facteur $\sqrt{2}$ et exemple naturel de suite géométrique : coquille d'ammonite.



⑫ Coupole sphérique en une couche composée d'icosaèdres.



⑬ Structure tridimensionnelle.



⑭ Structure tridimensionnelle.

Détails de construction



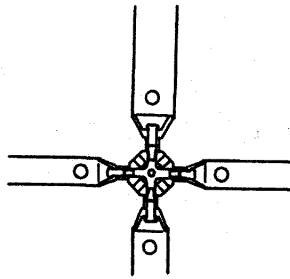
Le nœud normalisé à 18 faces permet des raccordements angulaires de 45°, 60°, 90° et de leurs multiples. Il n'existe qu'un seul type de nœud normalisé, produit en grande série.



Le nœud courant, fabriqué la plupart du temps avec 10 faces, reçoit seulement le nombre de trous nécessaire à la construction de l'édifice en éléments identiques et toujours récurrents, répartis dans l'espace.

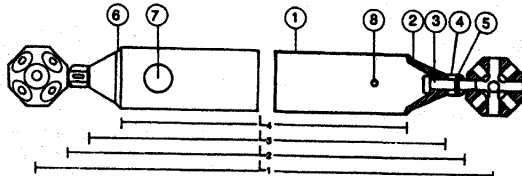


Les nœuds spéciaux ont une configuration tout-à-fait libre en ce qui concerne tant les dimensions de l'assemblage que l'angle entre deux taraudages.



① Nœuds.

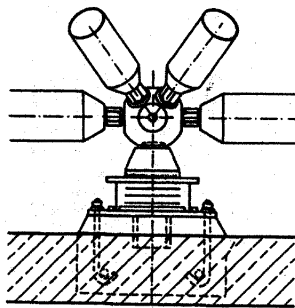
② Assemblage de barres et de nœuds.



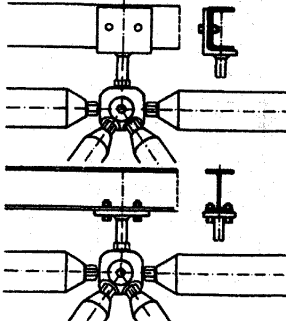
L_1 = Longueur d'axe du système
 L_2 = Longueur nominale de la barre
 L_3 = Longueur de la barre fabriquée
 L_4 = Longueur nette du tube

- | | | |
|--------------------------|----------------------------|----------------------------------|
| 1 Profilé rond creux KHP | 3 Boulon fileté | 6 Cordon de soudure |
| 2 Cône | 4 Embout femelle clé | 7 Trou pour écoulement de l'eau |
| | 5 Goupille cannelée bombée | 8 Trou de mise en place de l'axe |

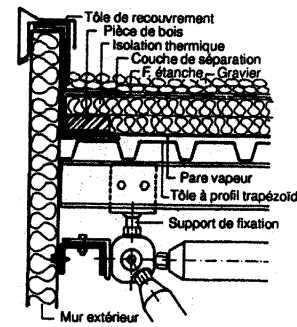
③ Construction d'un ouvrage en éléments.



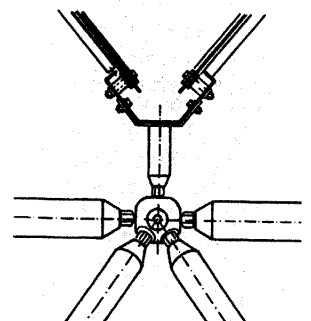
④ Appui.



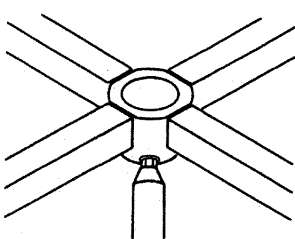
⑤ Appui sur panne.



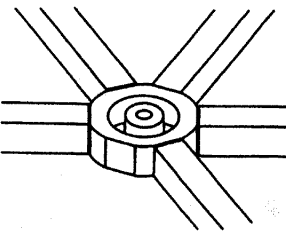
⑥ Raccordements constructifs : raccordement à une couverture.



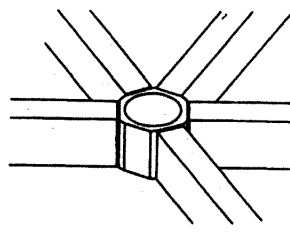
⑦ Raccordements constructifs : gouttière centrale.



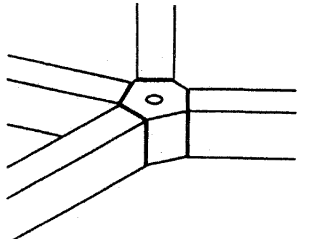
⑧ Système à nœuds en cuvette. Appui direct de la couverture du toit sur la barre de membrure supérieure, structure porteuse en deux couches, raccords filetés sans rigidité à la flexion, jonction mécanique de la barre au nœud dans la membrure supérieure du treillis, membrure inférieure en système adapté.



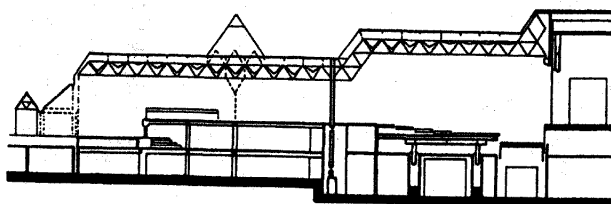
⑨ Système à nœuds en forme de disque. Appui direct de la couverture du toit, structure en une seule couche, raccords filetés sans rigidité à la flexion, jonction mécanique de la barre au nœud.



⑩ Système à nœuds en forme de cylindre. Appui direct de la couverture du toit, structure en une seule couche, aussi en géométrie de surfaces trapézoïdales, nombreux raccords filetés avec rigidité à la flexion, jonction mécanique de la barre au nœud.

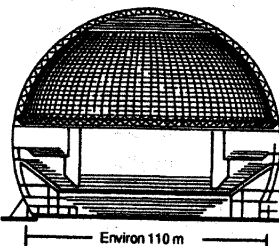


⑪ Système à nœuds en blocs. Appui direct de la couverture du toit, structure à une et plusieurs couches, un et plusieurs raccords filetés, objectif d'intégration des nœuds dans les barres.



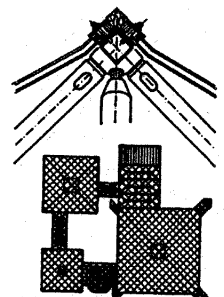
⑫ Coupe partielle sur la salle des fêtes de Hilden.

Arch. : Strizewski.



⑬ Coupe sur le Globe Arena de Stockholm.

Arch. : Berg



⑭ Détail du faîtage à redents et vue en plan du toit des serres Gruga à Essen.

STRUCTURES TRIDIMENSIONNELLES

APPLICATIONS

La structure tridimensionnelle dans l'espace Krupp-Montal[®] a été développée par E. Rüter à Dortmund-Hörde. Les barres sont vissées avec une vis à six pans creux aux sphères en acier forgé. La vis à six pans creux est guidée à travers le tube-guide jusqu'à l'extrémité de la barre et elle est vissée au nœud. En général, toutes les barres sont galvanisées. Elles peuvent en outre recevoir une couche de peinture. Dans le système Krupp-Montal[®], on peut contrôler les vis sans extraire les barres; il est possible de remplacer si nécessaire les barres sans les démolir.

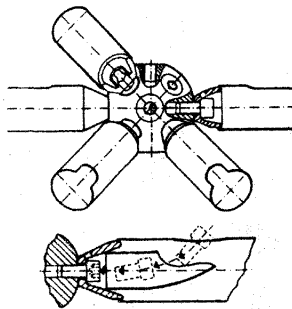
Pour le système Krupp-Montal[®] (fig. 1 à 5), pour les points de détail (fig. 6 à 8).

La jonction nœud-barre est prévue pour transmettre des forces de pression et des forces de traction, sans vis et le démontage est sans problème (fig. 9 à 13). La jonction (fig. 1 à 5) est composée d'un porte-cale, d'un épaulement pour cale, d'une cale et d'une bague avec un clou cannelé.

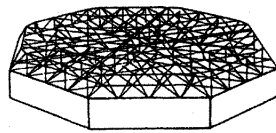
L'ossature porteuse à trois dimensions Scane-Space a été développée par Kaj Thomsen. Le moyen de liaison est constitué de chevilles qui sont insérées dans les extrémités des barres suivant un procédé spécial et qui sont assemblés avec un trou fileté dans le nœud en forme de sphère (fig. 14 et 15).

Toutes les structures tridimensionnelles permettent de réaliser des portées libres d'au moins 80 à 100 m.

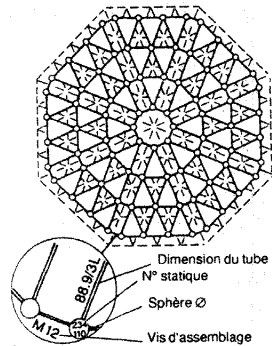
Détails de construction



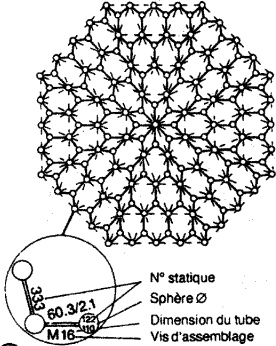
① Nœud d'assemblage.



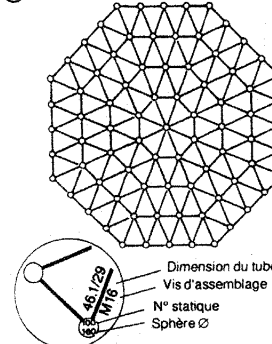
② Système de la structure tridimensionnelle.



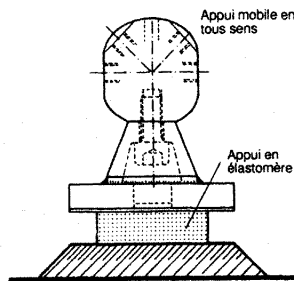
③ Tronçons de membrure supérieure.



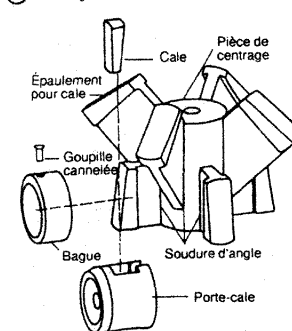
④ Tronçons diagonaux.



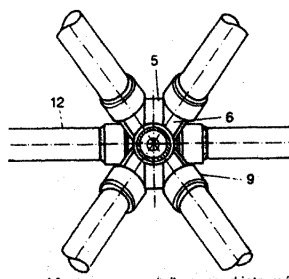
⑤ Tronçons de membrure inférieure.



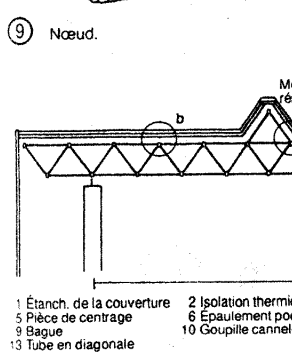
⑥ Appui mobile dans tous les sens.



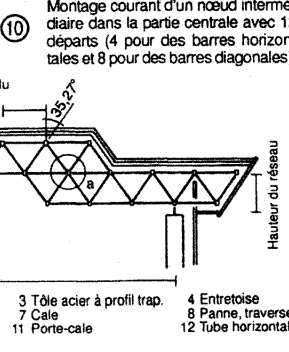
⑦ Tête de support.



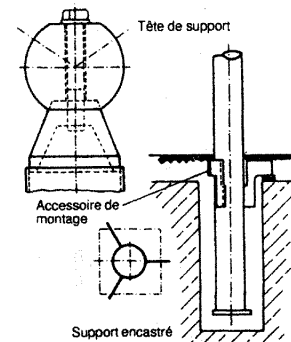
⑧ Fixation d'une panne.



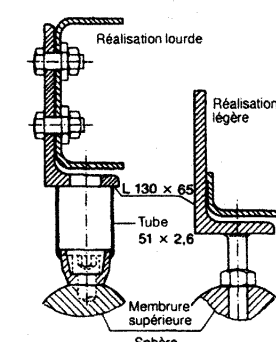
⑨ Nœud.



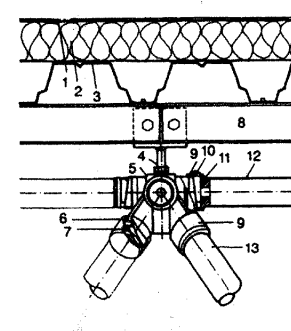
⑩ Montage courant d'un nœud intermédiaire dans la partie centrale avec 12 départs (4 pour des barres horizontales et 8 pour des barres diagonales).



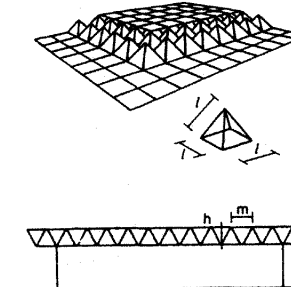
⑪ Montage normal d'un nœud supérieur.



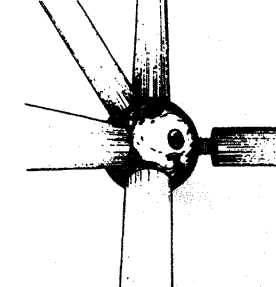
⑫ Montage courant d'un nœud dans la partie centrale.



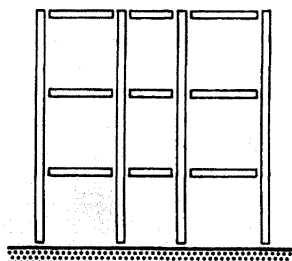
⑬ Exemple d'une forme de toiture possible avec détails des nœuds (fig. 10 à 12).



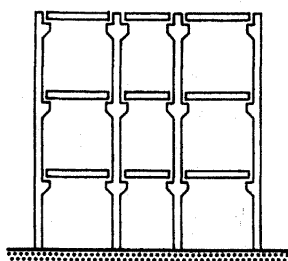
⑭ Système de structure tridimensionnelle.



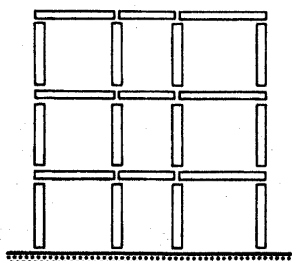
⑮ Nœud d'assemblage.



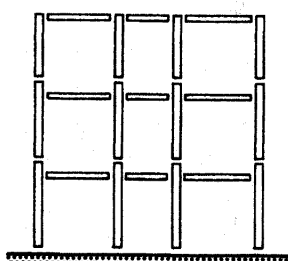
① Supports d'un seul tenant et traverses sur consoles masquées.



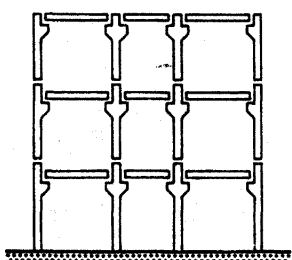
② Supports d'un seul tenant et traverses sur consoles.



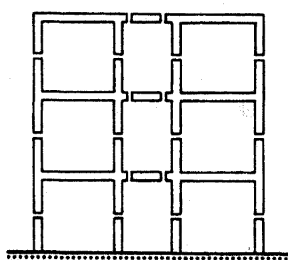
③ Supports en plusieurs éléments et traverses.



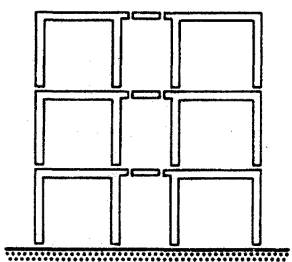
④ Supports en plusieurs éléments et traverses sur consoles masquées.



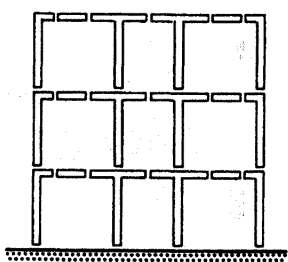
⑤ Supports en plusieurs éléments et traverses sur consoles.



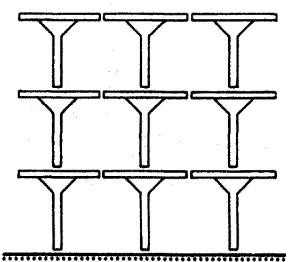
⑥ Cadres à étage en forme de H.



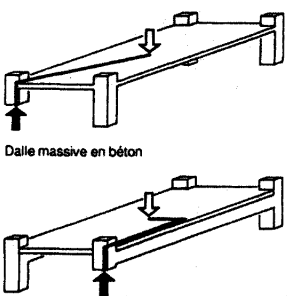
⑦ Cadres bi-articulés.



⑧ Supports en forme de T et de L.



⑨ Ossature en champignon.



⑩ Ossature porteuse de plancher avec une seule poutre : la poutre porteuse repose directement sur les supports.

Fabrication sur place ou en éléments préfabriqués pour constructions en plaques ou à ossature. Sélection de matériaux selon la construction et le domaine d'utilisation.

Utilisable dans tous les domaines en superstructure, en hauteur le nombre d'étages est limité par la charge admissible et le poids des matériaux. Construction : ouvrage sur appuis, vertical, à volumes séparés en matériaux avec ou sans résistance à la traction.

Nécessité de renforcement vertical par parois transversales liées et de renforcement horizontal par construction de planchers. Épaisseur des murs et renforcements selon normes.

Ossature comme construction porteuse sans séparation de volumes, libre configuration suivant le plan et pour les murs extérieurs (avec garniture de panneaux ou en rideau). Grand nombre d'étages possible et différentes sortes de préfabrication.

Réalisation comme ossature en béton armé : Fabrication sur place, ou en éléments préfabriqués, ossature en acier, ossature en aluminium et en bois.

Mode de construction : Ossature avec poutres maîtresses sur pile articulée, avec goussets, avec portiques.

Système de construction : Supports et poutres maîtresses (poteau et traverse) déterminent la charpente en cadre avec des nœuds rigides à la flexion ou flexibles (points de liaison entre piliers et poutres).

Cadres entièrement rigides : Piliers et poutres assemblés avec des renforts d'angles rigides pour former les cadres d'étages.

Cadres articulés superposés : Piliers et poutres sont assemblés les uns aux autres de façon rigide et ces assemblages rigides sont superposés de façon articulée.

Cadres complètement articulés : Points-nœuds constitués de façon articulée, assemblage (treillis en V, treillis normal), plaques massives (panneaux muraux, mur de pignon, mur de cage d'escalier). Systèmes mixtes possibles.

Nœuds rigides : Facilement réalisables en béton armé ou béton coulé sur place, le plus souvent constructions préfabriquées en béton armé avec nœuds articulés. Avec des noyaux rigides.

Construction : Ossature avec des supports d'un seul tenant (fig. 1 et 2), traverse sur console ou sur console masquée.

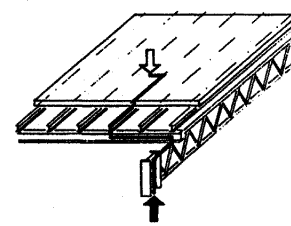
Ossature avec supports en plusieurs éléments (fig. 3 à 5) : Support simple avec traverse (posée directement sur une console ou sur une console masquée (fig. 2). Hauteur de support possible aussi sur deux étages. L'empilement des supports peut être décalé d'un étage à l'autre. Support pendulaire avec zone renforcée.

Ossature avec des éléments de bâti (fig. 6 à 8) : Éléments de bâti en forme de H, le cas échéant dans la zone médiane avec des traverses suspendues (bâti multiples articulés).

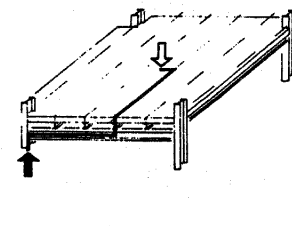
Bâti bi-articulé posé librement sur deux appuis dans la zone médiane ou avec des traverses liées rigidement au bâti (bâti multiples articulés).

Ossature en forme de chapeaux de champignon (fig. 9) : Supports avec des plaques en porte à faux sur les quatre côtés (plaque et pilier assemblés l'un à l'autre de façon rigide, raccordement rigide de la dalle en console dans la zone médiane).

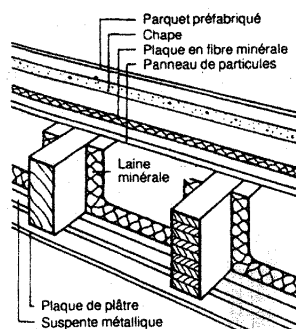
Ossature porteuse de plafond : Reçoit directement les charges verticales et les reporte horizontalement vers les points d'appui. Dalles massives en béton, sans longerons, plafonds creux, plafonds à nervures ou plafonds à caissons, très lourds pour des portées importantes, procédure de montage difficile, le plus souvent grille de base carrée (fig. 10 à 12).



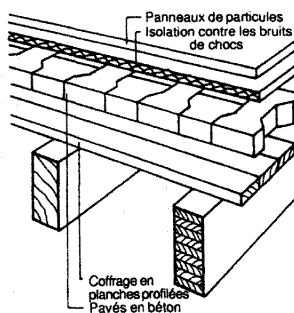
⑪ Ossature porteuse de plancher avec deux poutres : la charge du plancher porteur est transmise jusqu'aux supports par des traverses.



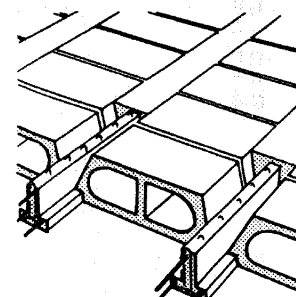
⑫ Ossature porteuse de plancher avec trois poutres : pour très grandes portées. La charge des traverses est transmise par l'intermédiaire de poutres maîtresses.



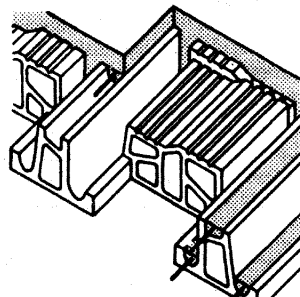
① Plancher à poutres en bois avec poutres en lamellé collé.



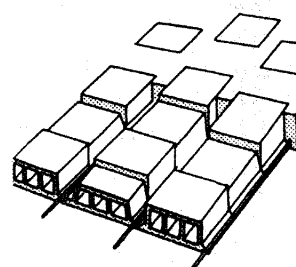
② Plancher à poutres en bois apparentes avec poutres en lamellé collé.



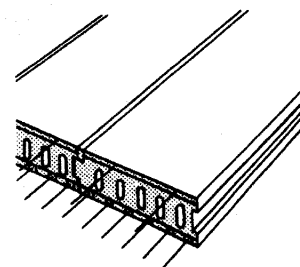
③ Plancher en poutrelles préfabriquées de béton armé avec remplissage en hourdis non actifs statiquement.



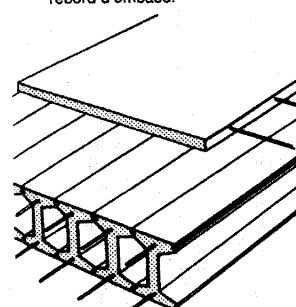
④ Montage d'un plancher de béton armé à poutres apparentes avec remplissage de briques.



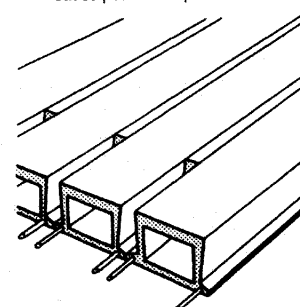
⑤ Plancher mixte en béton armé et hourdis en briques creuses avec rebord d'embase.



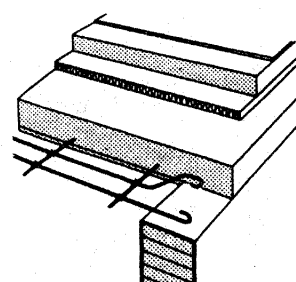
⑥ Dalle de plancher creux en béton précontraint avec fils d'acier torsadés pour béton précontraint.



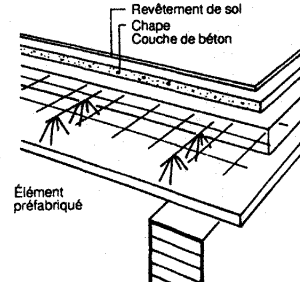
⑦ Plancher préfabriqué avec poutre en I en béton armé.



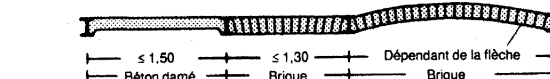
⑧ Plancher préfabriqué avec poutres creuses (caissons) de béton armé.



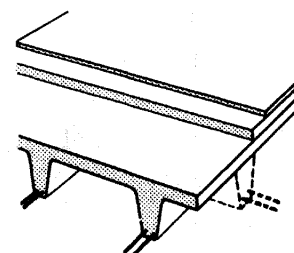
⑨ Plancher en plaques de béton armé avec armature selon un axe ou croisée.



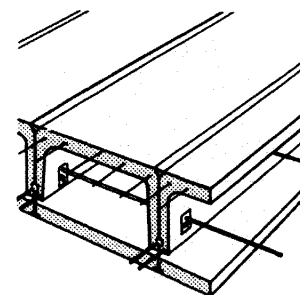
⑩ Plancher à prédalles.



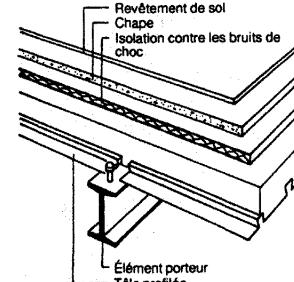
⑪ Plancher mixte acier-béton.



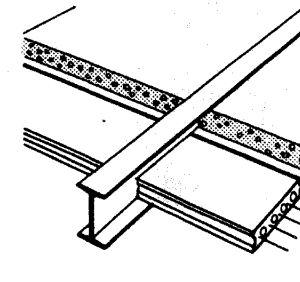
⑫ Plancher à dalle pleine nervurée en béton armé coulé sur place. Intervalle entre nervures ≤ 70 cm. Largeur des nervures ≥ 5 cm.



⑬ Plancher à nervures en U (poutres en béton armé) vissées pour assurer la rigidité transversale.



⑭ Plancher en poutres d'acier avec remplissage. Plaques de béton armé surfacé.



⑮ Plancher en poutres d'acier avec remplissage. Plaques de béton armé surfacé.

REVÊTEMENTS DE SOL

Les revêtements de sol déterminent l'impression générale des pièces, leur coût d'entretien et leur valeur locative.

Dalles de pierres naturelles : Les dalles en ardoise et en grès peuvent être posées brutes de carrière, polies ou égrissées (fig. 1 et 2). Les plaques sciées, les pierres calcaires (marbre), les grès et toutes les roches éruptives ont des surfaces qui peuvent être travaillées à volonté. Pose sur un lit de mortier ou collage sur une chape en ciment.

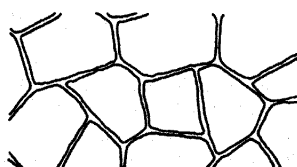
Sols en mosaïque : En éléments de différentes couleurs. Matériau : verre, céramique ou pierre naturelle. Pose sur lit de mortier de ciment ou collage (fig. 3 à 8).

Carreaux en céramique : Les carreaux en grès cérame, les dalles pour sol et les dalles en mosaïque sont constitués d'une pâte d'argile vitrifiée par processus de cuisson. Ainsi, il n'y a presque pas d'absorption d'eau. Il en résulte qu'ils sont résistants au gel, à l'épreuve des acides de façon limitée, résistent bien à l'usure mécanique mais ne sont pas toujours résistants à l'huile.

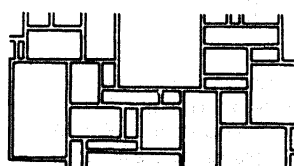
Sols en parquet : En bois naturel sous forme de lamelles de parquet, de plaques, de parquet mosaïque et de lames de parquet (fig. 17 à 22). La face supérieure des éléments de parquet préfabriqués est constituée de chêne ou d'un autre bois de parquet (fig. 17 et 18). Lames avec rainure et languette : épicéa/sapin de Norvège, pin rouge d'Amérique, pitchpin.

Pavés de bois : (bois de bout) carrés ou ronds posés sur un support en béton (fig. 23 et 24).

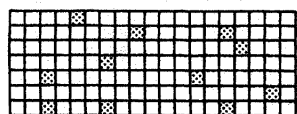
Détails de
construction



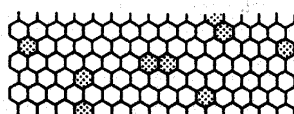
① Dalles de pierre naturelle posées irrégulièrement (*opus incertum*).



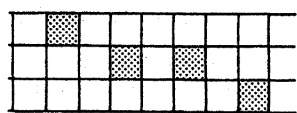
② Dalles de pierre naturelle posées en opus romain.



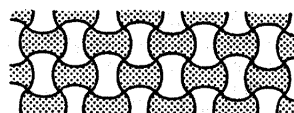
③ Carrelage en petits carreaux 20/20 ou 33/33 mm.



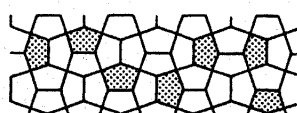
④ Carrelage en petits carreaux hexagonaux 25/39 ou 50/60 mm.



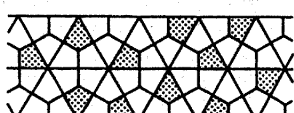
⑤ Carrelage en carreaux 50/50, 69/69 ou 75/75 mm.



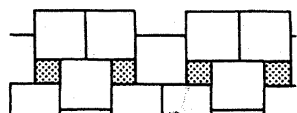
⑥ Carrelage en petits carreaux à secteurs circulaires 35/35 ou 48/48 mm.



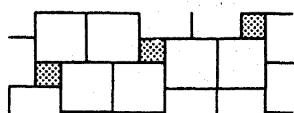
⑦ Carrelage en petits carreaux à cinq faces 45/32 mm.



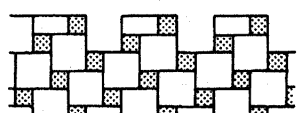
⑧ Carrelage à petits carreaux de type Essen 57/80 mm.



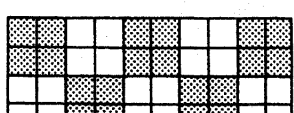
⑨ Carreaux avec pièces intercalaires en natte.



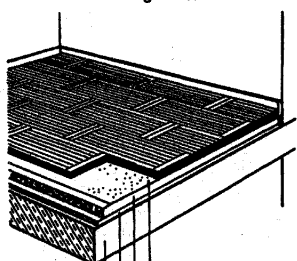
⑩ Carreaux avec pièces intercalaires 100/100 et 50/50.



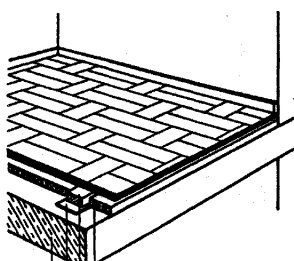
⑪ Carreaux avec pièces intercalaires en assemblage décalé.



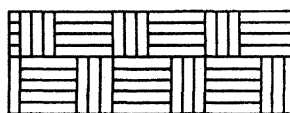
⑫ Carreaux doublés en échiquier.



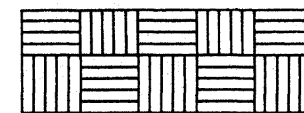
⑬ Parquet mosaïque.



⑭ Parquet mosaïque.



⑮ Parquet mosaïque en natte.



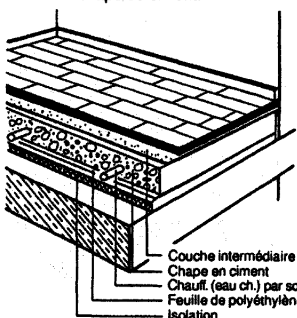
⑯ Modèle à chevrons.

Couche intermédiaire
Chape flottante
Isolation
Sol brut

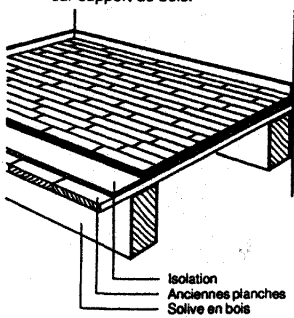
Isolation
Support de bois
Bande isolante
Sol brut

Couche intermédiaire
Ancien revêt. (p. ex. PVC)
Chape flottante
Isolation

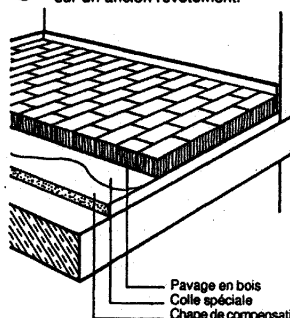
Isolation
Pl. en fibre min. 20 mm
Support en bois
Bandes de feutre bitumé



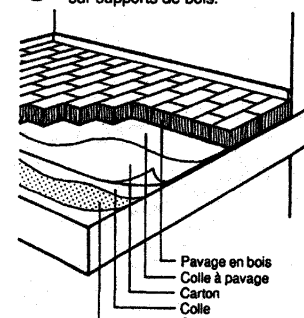
⑰ Parquet en éléments préfabriqués sur chape de ciment.



⑱ Parquet en éléments préfabriqués sur un ancien revêtement.

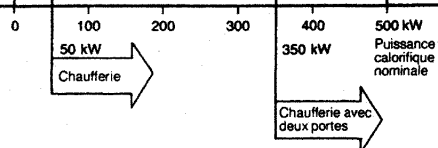


⑲ Parquet en éléments préfabriqués sur supports de bois.

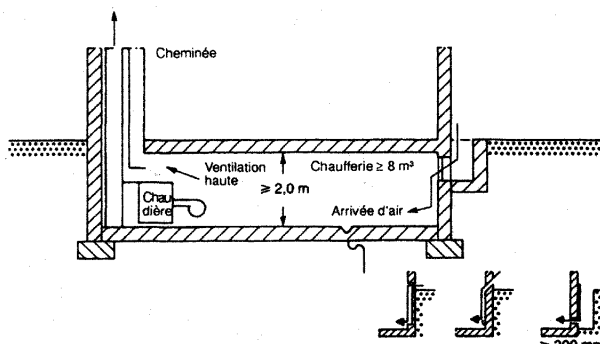


⑳ Parquet en éléments préfabriqués sur supports de bois.

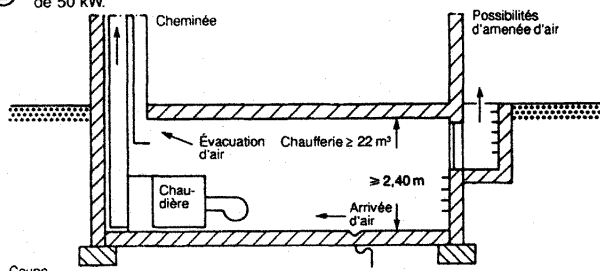
130 W/m ²	385 m ²	2700 ²
90 W/m ²	550 m ²	3900 m ²
50 W/m ²	1000 m ²	7000 m ²



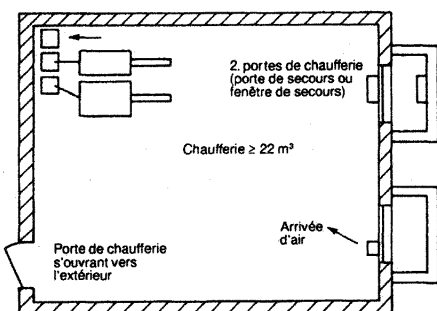
- ① Les foyers avec une puissance calorifique de plus de 50 kW nécessitent une chaudière individuelle.



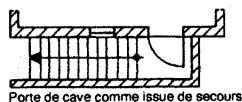
- ② Chaufferie (volume minimum 8 m³) nécessaire à partir d'une puissance de chauffage de 50 kW.



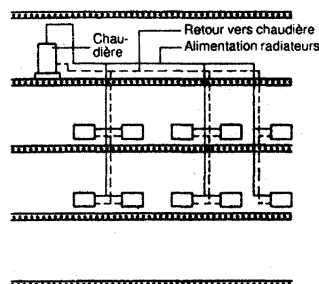
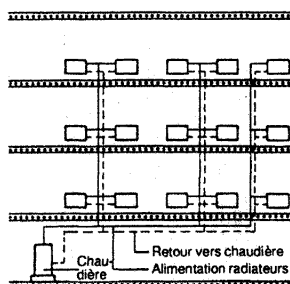
Coupe



Vue en plan



- ③ Chaufferie avec deux portes (volume minimal 22 m³) nécessaire pour une puissance de chauffage ≥ 350 kW.



- ④ Système à distribution bitube par le bas (« en chandelle ») avec réseaux verticaux.

- ⑤ Système à distribution bitube par le haut (« en parapluie ») avec réseaux verticaux.

- ⑥ Système monotube avec vannes spéciales et distribution horizontale.

- ⑦ Système bitube avec distribution horizontale (construction standard pour immeubles de bureaux).

On distingue les installations de chauffage selon leur source d'énergie et les types de surfaces de chauffe.

Chauffage au mazout. Il est, avec le gaz et l'électricité, l'un des types de chauffage les plus répandus encore actuellement. Il utilise du fuel léger.

Avantages et inconvénients d'un chauffage au mazout. Plus faible coût de combustible (comparé au gaz environ 10 à 25 %). Indépendant du réseau d'approvisionnement public. Facilement réglable. Coût important pour le stockage et l'installation d'une cuve. Dans les maisons de rapport, il en résulte une perte des intérêts locatifs due à l'espace de stockage du combustible. Possible seulement en respectant les directives strictes dans les zones de protection contre les eaux et dans les zones dangereuses à hautes eaux. Soumis à des consignes d'implantation pour la cuve.

Chauffage au gaz. Utilisation du gaz naturel pour le chauffage de plus en plus importante.

Avantages et inconvénients d'un chauffage au gaz. Pas de frais de stockage. Plus faible dépenses d'entretien. Paiement après consommation. Utilisable dans les zones de protection contre les eaux. Facilité de réglage. Plus important rendement annuel. Utilisable pour le chauffage d'appartements individuels ou de pièces individuelles (chaudière à gaz). Faible charge sur l'environnement. Dépendant du réseau d'approvisionnement. Plus haut coût d'énergie. Peur d'explosion du gaz. Une rénovation de la cheminée est nécessaire lors du passage du mazout au gaz.

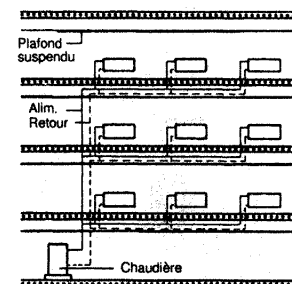
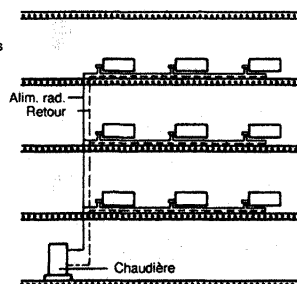
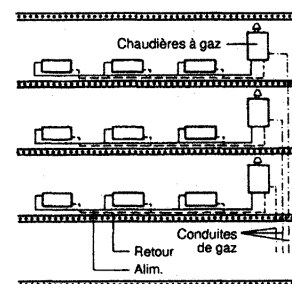
Combustibles solides. Le chauffage des immeubles à partir de la houille, de la lignite ou du bois est rarement utilisé. Les centrales de chauffage constituent une exception parce que ce type de chauffage trouve une utilisation économiquement raisonnable seulement à partir d'une certaine puissance. Puisque selon les combustibles, une grande quantité de produits nuisibles est libérée, des taxes très élevées sont imposées (protection de la nature).

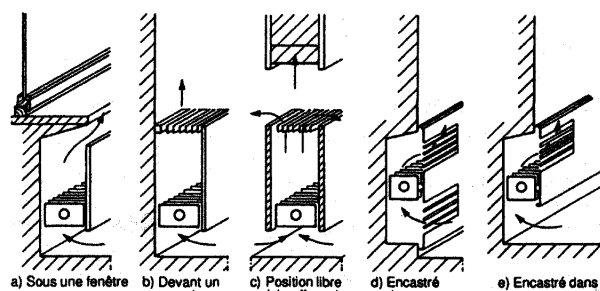
Avantages et inconvénients des combustibles solides. Indépendance vis-à-vis des importations d'énergie. Faible coût de combustible. Dépenses de fonctionnement plus élevées. Grand espace de stockage nécessaire. Echappement de produits toxiques important. Réglage difficile.

Formes d'énergies renouvelables. En font partie : rayonnement du soleil, force du vent, énergie hydraulique, biomasse (plantes), déchets (biogaz). La demande est relativement faible car l'amortissement n'est pas atteint pendant la durée de vie des installations.

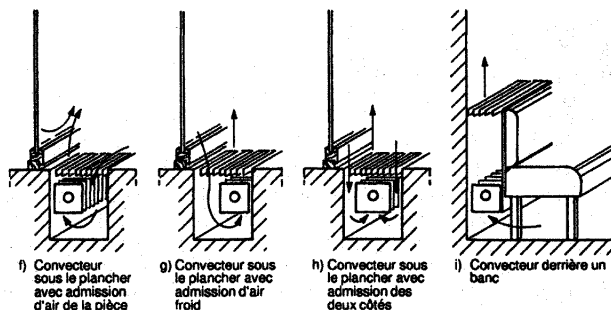
Chauffage à distance. Contrairement aux porteurs d'énergie primaires, il s'agit de porteurs d'énergie indirects. La chaleur est produite dans des centrales de chauffage ou dans des usines avec un couplage chaleur/force motrice.

Avantages et inconvénients du chauffage à distance. Chaudières et cheminées ne sont pas nécessaires. Pas de frais de stockage. Paiement après consommation. Utilisable dans les zones de protection contre les eaux. En combinant production de chaleur et production d'énergie motrice, l'environnement est préservé. Plus grand coût de l'énergie. Dépendance vis-à-vis du réseau de distribution. Un changement de type de chauffage nécessite une cheminée.

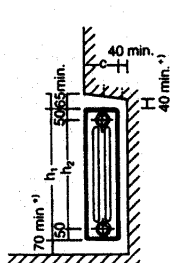




1) Différentes possibilités d'encastrement de convecteurs.



2) Différentes possibilités d'encastrement de convecteurs.

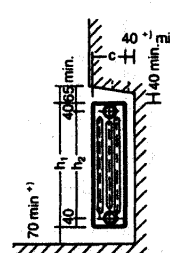


Des fentes sont recommandées pour les niches profondes pour radiateurs



Hauteur hors tout h_1 (en mm)	Distance entre bagues h_2 (en mm)	Profondeur hors tout C (en mm)	Surface à peindre par élém. (m ²)
280	200	250	0,18 ^a
430	350	70 110 160 220	0,09 0,12 ^a 0,18 ^a 0,25 ^a
580	500	70 110 160 220	0,12 0,18 0,25 ^a 0,34 ^a
680	600	160	0,30 ^a
980	900	70 160 220	0,20 ^a 0,44 0,58

3) Dimensions hors tout des radiateurs en fonte.



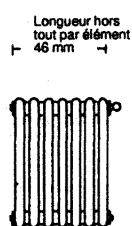
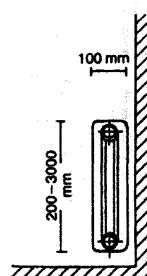
Des fentes sont recommandées pour les niches profondes pour radiateurs



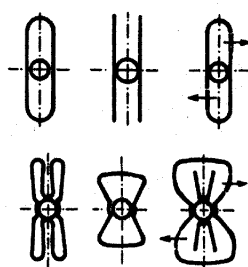
4) Dimensions hors tout des radiateurs en fonte.

Hauteur hors tout h_1 en mm	Distance entre bagues h_2 en mm	Profondeur hors tout C en mm	Surface à peindre par élém. (m ²)
300	200	250	0,16
450	350	160 220	0,15 ^a 0,21
600	500	110 160 220	0,14 0,20 ^a 0,28 ^a
1000	900	110 160 220	0,24 0,34 ^a 0,48

5) Dimensions hors tout des radiateurs en acier.



6) Dimensions hors tout des radiateurs en acier.



7) Radiateurs à tubulures (3 tubes).

8) Différents habillages des tubes pour radiateurs à tubulures.

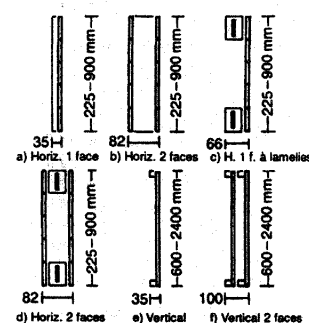
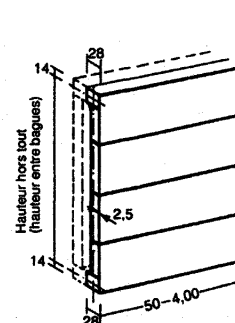
Chauffage électrique. Le chauffage continu des pièces à partir du courant électrique, à l'exception des chauffages par accumulation avec l'électricité de nuit, n'est possible que dans des cas particuliers à cause du prix important du courant. Le chauffage électrique est avantageux pour des pièces utilisées temporairement, comme par exemple garages, loges de gardien, églises. **Avantages principaux :** court temps de mise en température, fonctionnement propre, aucun stockage de combustible, toujours prêt à fonctionner, prix d'acquisition minimum.

Chauffage par accumulation avec courant de nuit. Chauffage électrique par le sol, radiateur électrique à accumulation ou chaudière de chauffage électrique. On utilise les périodes creuses des entreprises de distribution d'énergie. Pour le chauffage électrique par le sol, la dalle en ciment, chauffée la nuit, restitue la chaleur à l'air dans la pièce pendant la journée. De même, les éléments accumulateurs des poêles à accumulation électriques ou des chaudières électriques sont chauffés pendant les heures creuses. Contrairement au chauffage par le sol, les deux systèmes de chauffage précédents sont réglables.

Avantages du chauffage à accumulation électrique. Il n'y a pas besoin de chaufferie ou de cheminée. Aucun dégagement de gaz. Faible coût d'entretien. Aucune mise en réserve de combustible.

Convecteurs. La chaleur des convecteurs n'est pas transmise par rayonnement mais par la transmission directe de la chaleur aux molécules de l'air. Pour cette raison, les convecteurs peuvent être encastrés et aussi recouverts sans que la puissance calorifique soit diminuée pour autant. Les inconvénients sont un fort brassage d'air et donc de poussière.

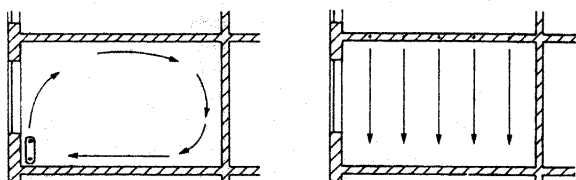
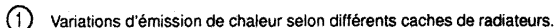
La puissance d'un convecteur dépend de la hauteur d'air au dessus de l'élément de chauffage. Il faut prévoir des sections assez importantes pour l'arrivée et l'évacuation de l'air des convecteurs (fig. 1). Convecteurs sous le plancher (fig. 2). Mêmes conditions que pour les convecteurs au dessus du sol. La disposition des convecteurs sous le plancher dépend de la part de la fenêtre dans les besoins globaux en chaleur de la pièce. Si cette part est supérieure à 70 %, on choisira la disposition (fig. 2f), comprise entre 20 et 70 %, la disposition (fig. 2h), inférieure à 20 %, la disposition (fig. 2g). Les convecteurs sans ventilateur ne conviennent pas pour les chauffages dans des conditions de basses températures puisque la puissance des convecteurs dépend du débit d'air et ainsi de la différence de température entre l'air de la pièce et l'élément de chauffage. Pour augmenter la puissance des convecteurs ayant une hauteur trop faible (convecteur au sol par exemple), on peut installer des ventilateurs. Les convecteurs avec ventilateurs sont utilisables de façon limitée dans les locaux d'habitation à cause du bruit créé (fig. 1). Les éléments de chauffage peuvent être dissimulés de différentes manières. La perte de rendement est parfois considérable. Tenir compte des commodités de nettoyage. Avec un recouvrement métallique, la part de chaleur par rayonnement est presque totalement transmise à l'air de la pièce. Pour des recouvrements en matériaux de plus faible conductivité thermique, la chaleur rayonnante est considérablement absorbée (p.119, fig. 1). Le mouvement de l'air est représenté à l'intérieur d'une pièce chauffée. L'air se chauffe au contact de l'élément chauffant, monte le long de la fenêtre vers le plafond et se refroidit au contact des murs extérieurs et intérieurs. L'air refroidi s'écoule sur le plancher et retourne à nouveau vers l'élément chauffant. Il en est autrement si l'élément chauffant est installé sur le mur opposé à la fenêtre. L'air se refroidit au contact de la fenêtre, s'écoule en étant alors froid sur le plancher vers le radiateur et s'échauffe seulement à cet endroit.



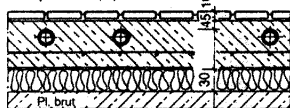
9) Coupe à travers un élément chauffant plat.

10) Vue du dessus de différents radiateurs plats.

Chauffage. Ventilation



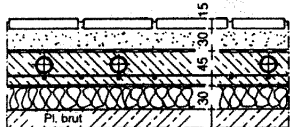
② ^A Mouvement d'air dû à un chauffage par radiateur (A) et à un chauffage par le ^B plafond (B).



③ Chauffage par le plancher (transfert humide).

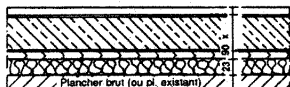
Composition du plancher (de haut en bas) :

- Carreaux 15 mm collés
- Chape (recouvrement des tuyaux 45 mm minimum)
- Naïte de support pour armature (Ø 3,5 mm)
- Feuille de polyéthylène 0,2 mm
- Isolation PST 33/30



④ Chauffage par le plancher.

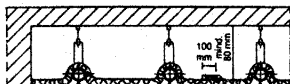
- Carreaux 15 mm
- Lit de mortier 30 mm
- Feuille de glissement 0,3 mm
- Chape 45 mm
- Nette de support pour les tuyaux de chauffage
- Feuille de polyéthylène 0,2 mm
- Isolation PST 33/30



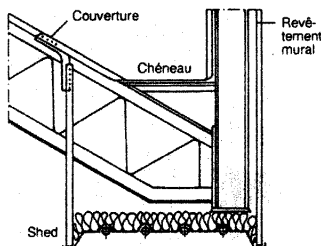
⑤ Chauffage par le plancher (module chaleur).

Composition du plancher (de haut en bas) :

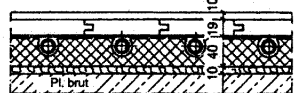
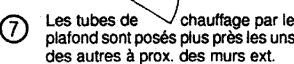
- Partie sup. du revêtement avec couche porteuse (haut. var.)
- Feuille de polyéthylène
- Module chaleur avec isolation



⑥ Chauffage par le plafond avec caissons en aluminium.



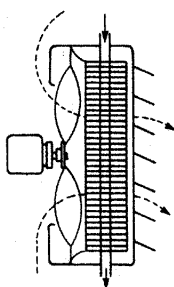
⑩ Plaque rayonnante.



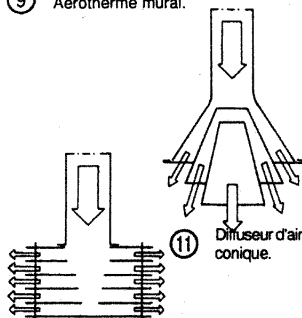
⑧ Chauffage par le plancher (transfert sec).

Composition du plancher (de haut en bas) :

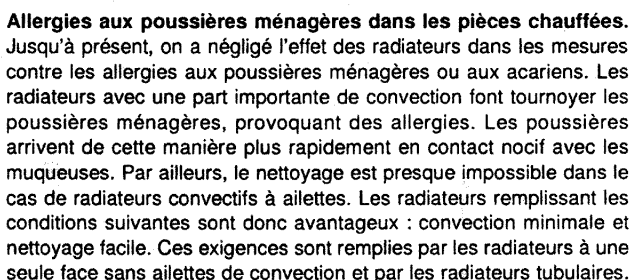
- Carreaux 10 mm collés ou moquette
- Chape sèche en plaques 19 mm
- Feuille de polyéthylène 0,2 mm
- Lamelles de transmission en aluminium
- Éléments de pose en polystyrol avec encoches pour tuyaux de chauffage
- Nattes en fibre minérale 13/10 comme isolation aux bruits d'impact, si nécessaire



⑨ Aérotherme mural.



⑫ Diffuseur d'air à plaques.



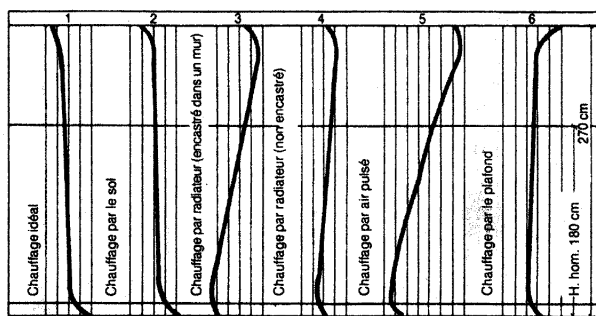
Stockage de mazout. La quantité de mazout doit suffire pour un minimum de trois mois et un maximum correspondant à une saison de chauffage. La quantité annuelle estimée de combustible s'élève à environ 6 à 10 l par mètre cube de pièce à chauffer. Il est autorisé de stocker une quantité $\leq 5 \text{ m}^3$ dans la chaufferie. Le réservoir doit être placé dans un bac qui peut contenir la quantité totale de mazout. Les réservoirs enterrés doivent être équipés de dispositifs d'étanchéité contre les fuites, par exemple citerne à double paroi ou avec une garniture intérieure en plastique. Dans les zones de protection contre les eaux, les quantités maximales et des mesures de sécurité supplémentaires sont imposées. A l'intérieur des immeubles, on emploie soit des batteries de cuves en matière plastique, de 500 à 2000 litres pour chaque cuve, ou des réservoirs en acier assemblés par soudure sur place et dont la dimension est choisie librement. Le local où se trouve le réservoir doit être accessible.

L'étanchéité du réservoir doit être testée régulièrement. La même règle est applicable ici : la pièce contenant le réservoir doit pouvoir contenir la quantité totale de combustible en cas d'urgence. Les installations de stockage doivent être équipées de dispositifs pour le remplissage et pour la sécurité. En outre, il est imposé des dispositifs de sécurité contre les débordements et, suivant le type de stockage, un système d'alarme (par exemple pour les réservoirs enterrés).

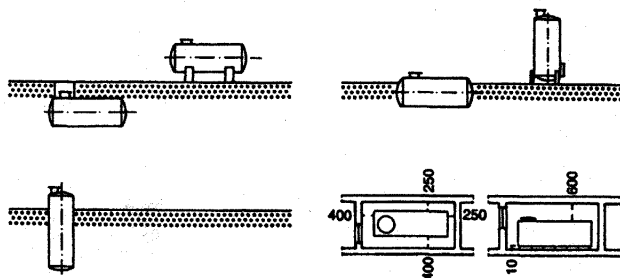
Chauffage par surfaces étendues. Comprend l'ensemble des surfaces importantes qui entourent une pièce. Avec des températures relativement faibles.

Types de chauffage par surfaces étendues : chauffage par le sol, par le plafond et par les murs.

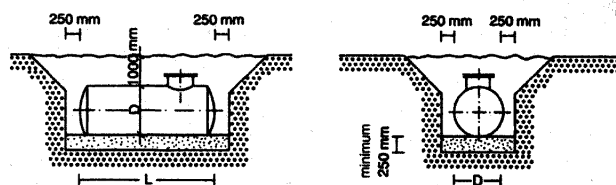
Chauffage par le sol. Dans le chauffage par le sol, la chaleur est transmise à partir de la surface du plancher aussi bien à l'air de la pièce qu'aux murs et au plafond. Le transfert de la chaleur vers l'air s'effectue par convection, c'est-à-dire par circulation d'air à la surface du plancher. La transmission de chaleur vers les murs et vers le plafond se fait en revanche par rayonnement. La puissance calorifique peut, selon le recouvrement de sol, atteindre de 70 à 110 W/m². Comme recouvrement de sol, à peu près tous les revêtements usuels de céramique, de bois ou de textile sont appropriés. La résistance au passage de la chaleur ne devrait cependant pas dépasser 0,15 m² K / W. Voir p.120.



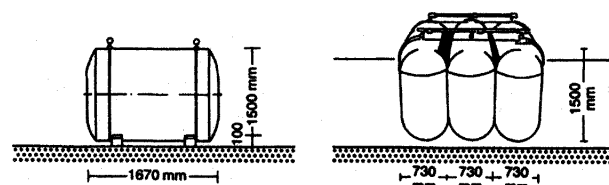
(13) Courbes de température dans une pièce pour évaluation du comportement physiologique à la chaleur dans le cas de différents systèmes de chauffage.



① Possibilités d'installation de cuves normalisées pour fuel.

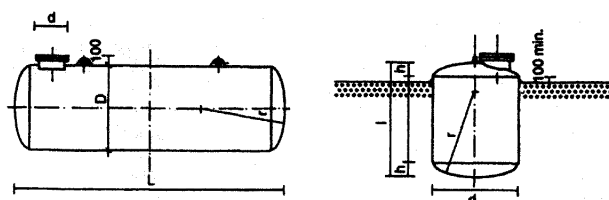


② Creusement d'une fosse pour réservoir de fuel dans la terre.



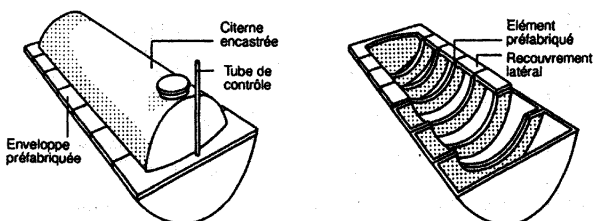
③ Batterie de cuves en matière plastique (polyamide). Vue latérale.

④ Batterie de cuves en matière plastique (fig.3) (dimension maxi. d'une batterie : 5 réservoirs).



⑤ Citerne de stockage pour fuel. Vue latérale.

⑥ Citerne de stockage pour fuel. Vue de face.



⑦ Citerne de stockage encastrée.

⑧ Couvage de protection préfabriqué en béton pour citerne à fuel.

Chauffage par le sol

L'épaisseur de la chape en ciment dépend de son type, de son traitement et de la charge à laquelle elle est soumise. En cas d'utilisation de ciment et de tuyaux de chauffage se trouvant immédiatement au dessus de l'isolation thermique, il est obligatoire de recouvrir les tuyaux par un minimum de 45 mm de ciment. Revêtement non compris, il en résulte une épaisseur totale minimum de 75 mm. La chape se dilate en période de fonctionnement du chauffage et il se produit pendant le chauffage des différences de températures entre la surface et le dessous de la chape. A cause de la dilatation différentielle, il se produit dans le cas de revêtements de sol en céramique des tensions dans la partie supérieure de la chape qui ne peuvent être absorbées que par l'armature située au dessus. Dans le cas de sols couverts de moquette ou de parquet, on peut renoncer à cette armature puisque la chute de température entre le dessus et le dessous de la chape est plus faible que pour des revêtements en céramique. Dans les prescriptions sur les revêtements calorifuges, indépendamment du choix des justifications des revêtements calorifuges, des exigences spéciales sont imposées sur la limitation des déperditions thermiques pour les chauffages par surfaces étendues : « Pour les chauffages par surfaces étendues, le coefficient de transmission de chaleur des couches relatives aux éléments de construction entre la surface chauffante et l'air extérieur, le terrain ou les parties de la construction ayant une température interne beaucoup plus basse, ne doit pas dépasser la valeur de 0,45 W/m² ». La norme sur le chauffage par le plancher avec de l'eau chaude fait mention de températures maximales admissibles pour les surfaces de plancher : la température maximale admissible du plancher pour des zones de séjour de longue durée est de 28°C. La température maximale admissible du plancher pour les zones voisines des parois s'élève à 35°C à condition que cette zone ne mesure pas plus d'1 m. Pour les salles de bains, on admet une température maximale de plancher de 9°C au dessus de la température standard de la pièce. Normalement un chauffage respectant ces conditions est possible puisque la demande de chaleur dépasse rarement 90 W/m². Dans quelques cas seulement, par exemple, dans le cas de surfaces de fenêtres importantes ou pour des pièces ayant plus que deux murs donnant sur l'extérieur, la demande de chaleur est plus importante. Dans ces cas, d'autres surfaces chauffantes statiques ou un chauffage à air chaud doivent être installés en plus du chauffage par le sol.

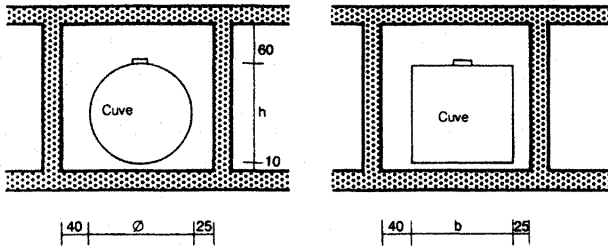
Capacité nominale V en litres (dm ³)	Dimensions maxi. en mm		Masse (avec accessoires) en kg
	Longueur	Profondeur	
1000 (1100)	1100 (1100)	720	≈ 30-50 kg
1500 (1600)	1650 (1720)	720	≈ 40-60 kg
2000	2150	720	≈ 50-80 kg

⑨ Dimensions de construction pour les batteries de cuves en matière plastique.

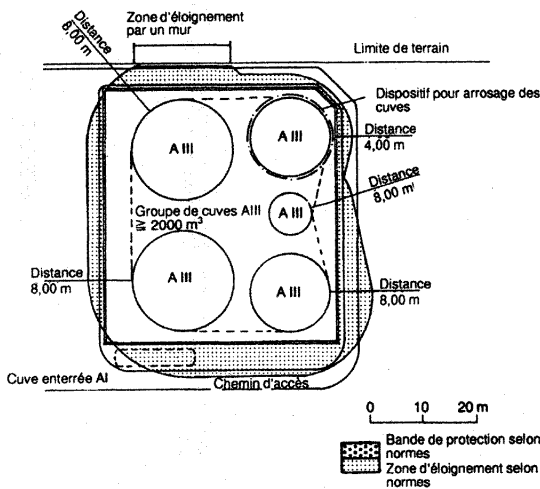
Capacité mini. V en m ³	Dimensions en mm (minimum)					Poids en kg de			
	Diamètre extérieur d ₁	Long. l	Épais. de tôle 1 paroi	Épais. de tôle ch. des 2 parois	Diam. int. regard de visite	1,1 1 paroi	1,2 A/C	2,1 B	2,2 B
1	1000	1510	5	3	-	285	-	-	-
3	1250	2740	5	3	-	325	-	-	-
5	1600	2820	5	3	500	700	700	790	-
7	1600	3740	5	3	500	885	930	980	-
10	1600	5350	5	3	500	1200	1250	1300	-
16	1600	8570	5	3	500	1800	1850	1900	-
20	2000	6969	6	3	600	2300	2400	2450	-
25	2000	8540	6	3	600	2750	2850	2900	-
30	2000	10120	6	3	600	3300	3400	3450	-
40	2500	8800	7	4(5)	600	4200	4400	4450	-
50	2500	10800	7	4	600	5100	5300	5350	-
60	2500	12800	7	4	600	6100	6300	6350	-
						Poids en kg de			
						1,3 A	2,1 B	2,2 B	
1,7	1250	1590	5	-	500	-	-	-	390
2,8	1600	1670	5	-	500	-	-	-	390
3,8	1600	2130	5	-	500	-	-	-	600
5	1600	2820	5	3	500	700	745	-	740
6	2000	2220	5	-	500	-	-	-	930
7	1600	3740	5	3	500	885	930	935	-
10	1600	5350	5	3	500	1250	1250	1250	-
16	1600	8570	5	3	500	1800	1850	1850	-
20	2000	6969	6	3	600	2300	2350	2350	-
25	2000	8540	6	3	600	2750	2800	2800	-
30	2000	10120	6	3	600	3300	3350	3350	-
40	2500	8800	7	4	600	4200	4250	4250	-
50	2500	10800	7	4	600	5100	5150	5150	-
60	2500	12800	7	4	600	6100	6150	6150	-
2900	9585	9	-	-	600	-	-	-	6900

⑩ Dimensions de cuves à fuel cylindriques (fig. 5).

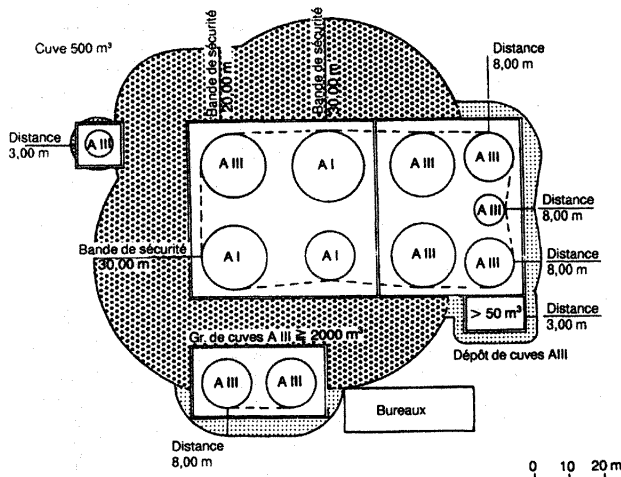
STOCKAGE DU CARBURANT



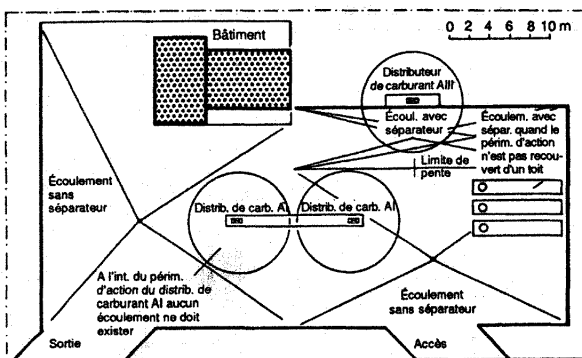
① Cuve de stockage de fuel dans un local.



② Petit stockage de carburant.



③ Stockage important de carburant.



④ Poste de ravitaillement en carburant.

En cas de fuite du liquide stocké, les espaces collecteurs empêchent que le contenu de la cuve puisse se propager au delà de l'espace collecteur. Ils doivent pouvoir recueillir au moins 1/10 du volume de toutes les cuves installées et au moins le volume total de la plus grande cuve. Cuves dans un local : les espaces collecteurs sont exigés à partir d'un volume de stockage de 450 litres. On peut s'en passer dans le cas de cuves en acier à double paroi. Jusqu'à un volume de 100 000 litres avec dispositif indicateur de fuite, ou en matériau synthétique renforcé en fibres de verre avec homologation de construction, ou dans le cas de cuves métalliques munies d'un revêtement intérieur en matière synthétique avec homologation de construction.

Les espaces collecteurs doivent être construits dans des matériaux non combustibles et ignifuges ayant une solidité, une étanchéité et une stabilité statique suffisantes et ne doivent permettre aucune fuite. Distance minimum entre la cuve et les murs de 40 cm au moins sur deux côtés contigus accessibles, sinon 25 cm, 10 cm minimum par rapport au sol et 60 cm par rapport au plafond (fig. 1).

Cat. de danger A Point d'inflammation en dessous de 100°C

AI Point d'inflammation en dessous de 21°C

AII Point d'inflammation de 21°C à 55°C

AIII Point d'inflammation de 55°C à 100°C

B Point d'inflammation en dessous de 21°C et 15°C pour les combustibles solubles dans l'eau.

Cuves à l'extérieur et au dessus du sol. Les espaces collecteurs sont obligatoires à partir d'un volume de 1 000 litres. Les espaces collecteurs peuvent être constitués par un remblai. Dans le cas de cuves dont le volume dépasse 100 m³, la distance entre remblais, murs ou enveloppe de protection annulaire et les cuves doit être au minimum de 1,5 m. Cette distance peut être réduite à 1 m pour les espaces collecteurs quadrangulaires dans le cas de cuves cylindriques verticales jusqu'à des volumes de 2 000 m³. Prévoir des dispositifs obturables pour l'évacuation de l'eau.

Si l'eau peut s'écouler automatiquement, il faut installer un séparateur. Les éléments d'installation au dessus du sol exigent une protection des accès. La distance minimale entre le voisinage et les stockages de volume supérieur à 500 m³ est de 3 m. Cette distance augmente pour des volumes plus importants, jusqu'à 8 m pour des volumes de 2 000 m³. Pour la lutte contre l'incendie, chemins d'accès pour les pompiers et leur équipement (fig. 2 et 3).

Cuves enterrées : Distance minimale des cuves de 0,4 m par rapport aux limites du terrain et de 1 m par rapport aux bâtiments. Ancrage au sous-sol pour empêcher les cuves vides de surnager sur la nappe phréatique par période de hautes-eaux. Remblai minimal de 0,3 m et maximum de 1 m au-dessus des cuves. Ouverture d'accès de 60 cm de diamètre sur laquelle doit être placé un sas d'accès étanche à l'eau avec un diamètre intérieur minimal de 1 m et plus large de 0,2 m que le couvercle du sas. Le couvercle du sas doit résister à une charge d'épreuve de 100 kN en zone de circulation.

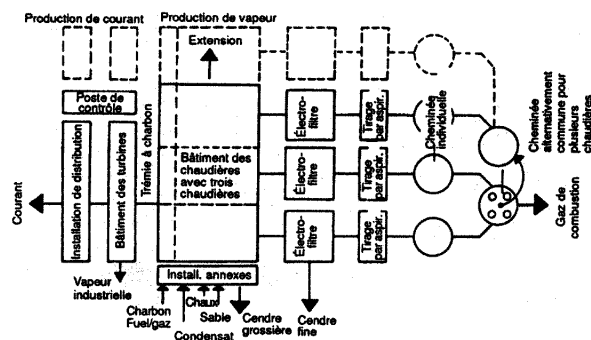
Les points de remplissage exigent une autorisation dans le cas de liquides inflammables des catégories AI, AII ou B. Ces endroits doivent être praticables sans manœuvres et présenter une protection d'accès. Le sol doit être imperméable en bitume, en béton ou en pavage avec joints étanches. Des écoulements avec séparateurs, des sécurités de trop-plein, des dispositifs de vidange et de nettoyage pour véhicules-citerne sont nécessaires.

Les liquides inflammables de la catégorie AIII, par exemple fuel et carburant diesel alimentant les postes de ravitaillement en carburant pour l'approvisionnement des véhicules routiers, maritimes et aériens ne doivent pas être stockés avec les carburants des classes AI, AII ou B. Les zones d'influence en surface et les séparateurs ne doivent pas non plus s'entrecouper (fig. 4).

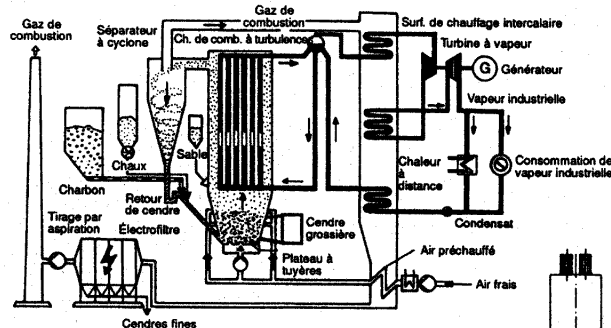
Toutes les cuves nécessitent :

Aération et évacuation d'air, agissant à l'air libre sur un minimum de 50 cm au-dessus du sas ou du sol pour les cuves enterrées, qui doivent être protégées des pénétrations d'eau. Dispositifs pour vérifier le niveau de remplissage. Ouverture d'accès avec un diamètre intérieur minimal de 60 cm ou bien ouverture de visite avec diamètre minimal de 120 mm. Sécurité contre la foudre et les charges électrostatiques. Résistance à l'action des flammes, aux corrosions internes et externes et équipement d'extincteurs appropriés. Les cuves pour carburant diesel ou fuel EL de contenance supérieure à 1 000 litres possèdent un indicateur de valeur limite et une sécurité de trop-plein.

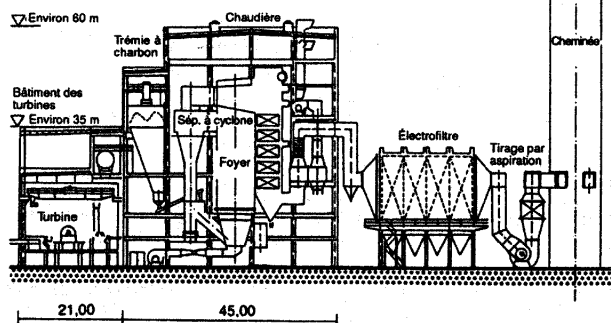
Chauffage.
Ventilation



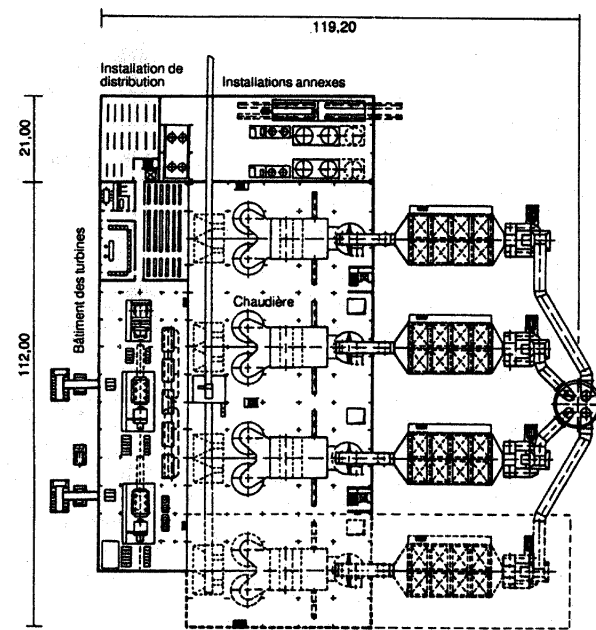
① Schéma de construction d'une centrale.



② Schéma de fonctionnement d'une centrale avec couplage chaleur-force (centrale binaire).



③ Coupe d'une centrale (fig. 4) vue d'en haut.



④ Plan d'ensemble d'une centrale à couche fluidisée turbulente.

Centrales avec combustion par couche fluidisée turbulente.

La caractéristique des centrales est de produire du courant électrique, de la vapeur ou de l'eau chaude d'une manière sûre et non polluante. Dans les centrales à charbon, à côté des techniques comme la combustion de charbon pulvérisé ou la combustion avec grilles, la combustion par lit fluidisé turbulent s'affirme de manière massive dans les années 80. Différents concepts et différentes réalisations, allant de systèmes stationnaires à des systèmes avec circulation, ont été développés. Du fait de la demande croissante de protection de l'environnement, la tendance va en direction de la combustion à couches fluidisées avec circulation. Il faut s'attendre à de nouveaux développements à partir de la technique atmosphérique actuelle vers des couches fluidisées chargées sous pression.

Sur la figure 1, les parties essentielles d'une installation et les flux de matières les plus importants sont représentés schématiquement. Une partie importante de l'installation concerne la production de vapeur. Elle est composée du bâtiment des chaudières avec plusieurs chaudières, de la trémie à charbon et de petits réservoirs de stockage, à proximité desquels on trouve les installations annexes, l'électrofiltre, le système de tirage du conduit de cheminée et les cheminées. Un second ensemble d'installations sera affecté à la production de courant électrique. Il comprend le bâtiment des turbines avec turbines, distribution de vapeur ainsi que l'installation de distribution avec transformateurs, distribution de courant et systèmes techniques de mesure et de régulation. Surveillance et commande de l'ensemble se font à partir d'un poste central.

Les matières essentielles sont :

- les matières participant au flux d'entrée comme le charbon, le fuel ou le gaz, le sable et les condensats,
- les matières participant au flux de sortie comme le courant électrique, la vapeur industrielle, les cendres et le gaz de combustion,
- les matières participant au flux interne comme l'eau froide.

La préparation et le stockage des matières solides et liquides sont centralisés dans les installations annexes ; les consommateurs individuels à l'intérieur de la centrale sont servis à partir de ces installations.

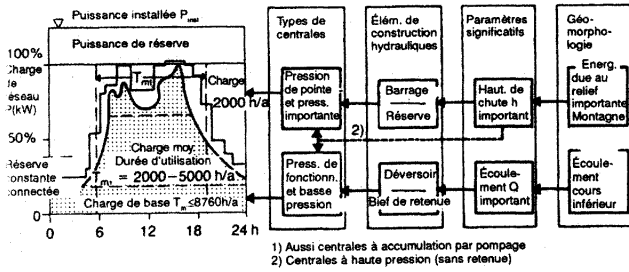
Le schéma de fonctionnement d'une centrale avec combustion par couche fluidisée et couplage chaleur/force est représenté sur la figure 2. Une telle application a lieu dans les centrales de chauffage et dans les centrales industrielles. Le charbon combustible est apporté par tapis mécaniques sur les cendres chaudes dans les résidus d'incinération et parvient ainsi dans la partie en dessous du foyer ; pour les sortes de charbons secs, on préfère un chargement pneumatique directement dans le foyer. Une combustion complète a lieu pour des températures entre 800 et 900°C. L'air nécessaire à la combustion est aspiré à partir du bâtiment des chaudières ou de l'extérieur par un ventilateur. Il est échauffé en passant à travers un réchauffeur d'air. Il est introduit dans le foyer non seulement par une buse haute pression à travers le corps de la tuyère comme air primaire, mais aussi par le côté à plusieurs niveaux comme air secondaire. Il y a production de gaz brûlé chaud pendant la combustion ; les cendres présentes dans le foyer recueillent, grâce à un tourbillonnement intensif, une partie de la chaleur de combustion, sont entraînées avec les gaz brûlés et apportent de la chaleur sur les surfaces chauffantes dans le foyer jusqu'à l'entrée dans le cyclone.

Dans le cyclone, la matière solide est essentiellement séparée du mélange gaz brûlé/particules solides et arrive de nouveau dans le foyer sur les résidus d'incinération. Il y a ainsi une circulation des particules solides. Les gaz brûlés chauds sont refroidis dans les surfaces chauffantes intercalées à la suite. Selon les conditions de température, la vapeur à haute pression ou la vapeur à moyenne pression est surchauffée. Le condensat et l'air de combustion sont chauffés. Les gaz de combustion sont dépoussiérés à environ 140°C dans un électrofiltre - alternativement dans un filtre en textile - et sont évacués grâce à un tirage par aspiration dans une cheminée individuelle ou alternativement dans une cheminée collective.

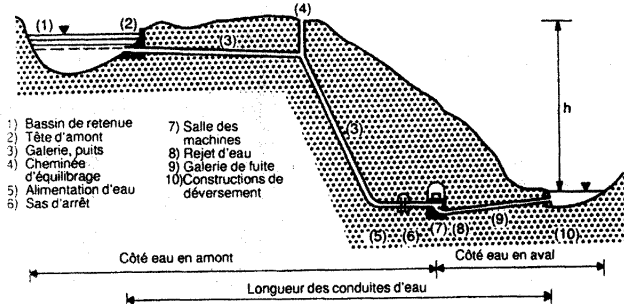
De la chaux en quantité dosée est ajoutée dans le foyer pour respecter le taux d'émission de soufre. Du sable, entre autres, est inséré aux matières solides qui circulent au moment du premier remplissage et pour complément ultérieur. La vapeur haute pression produite est détendue partiellement dans une turbine à vapeur et après surchauffe intermédiaire est détendue en tant que vapeur à moyenne pression jusqu'à l'état de vapeur industrielle. L'énergie produisant le courant est transformée en force dans la turbine et celle-ci à son tour en courant électrique dans le générateur. La vapeur industrielle est utilisée, entre autres, pour produire de l'eau chaude pour chauffage à distance, ainsi que pour des réactions chimiques et pour des opérations de séchage. La vapeur cède la chaleur essentiellement par condensation. Le condensat est collecté et le cas échéant purifié, puis remis dans la chaudière pour l'alimenter en eau. La section transversale (fig. 3) et le plan d'ensemble (fig. 4) d'une centrale avec les dimensions des parties essentielles sont montrés ci-contre. Les dimensions correspondent à une centrale industrielle de dimension moyenne, composée de trois chaudières avec une production de vapeur de 200 t/h chacune et une possibilité d'extension pour une chaudière.

Une construction par tranches est la plupart du temps nécessaire pour intégrer une nouvelle unité dans une centrale ; les concepts relatifs aux constructions nouvelles doivent tenir compte aussi des possibilités d'extension tout en garantissant le fonctionnement continu de l'installation existante ; des surfaces nécessaires doivent être réservées à cet effet.

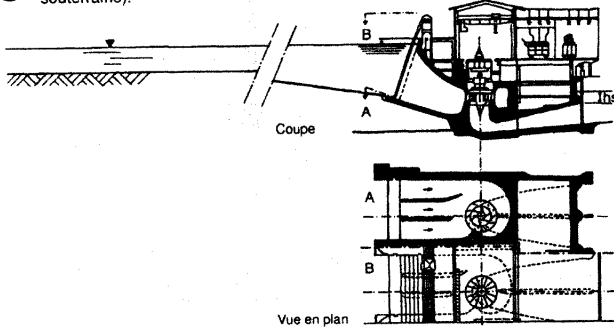
INSTALLATIONS HYDRO-ÉLECTRIQUES



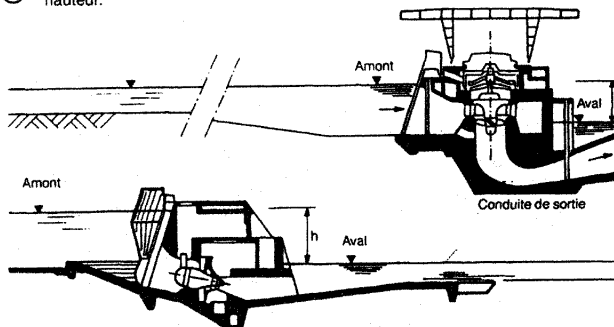
① Régime hydrographique - charge de réseau et types de centrales hydrauliques.



② Centrale avec retenue en hauteur et longue conduite d'amenée d'eau (centrale souterraine).

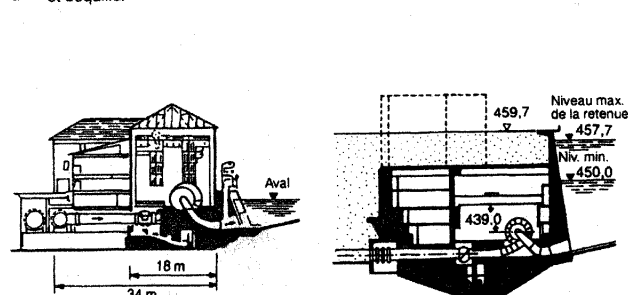


③ Centrale basse-pression avec turbine en spirale et axe vertical. Construction en hauteur.



④ Centrale avec turbine bulbe inclinée et béquille.

⑤ Centrale avec turbine Kaplan verticale. Construction à l'air libre.



⑥ Centrale avec salle des machines surélevée.

⑦ Centrale en position surplombée.

Le type de construction, la forme et les dimensions des bâtiments d'une installation de force motrice hydraulique sont déterminés par les données naturelles ainsi que le type, la forme du carter, les paliers et le nombre de turbines. Plus petite est la turbine, moins elle intervient dans la définition de la construction.

Types de turbines	Domaine d'application
Turbine à jet libre (turbine de Pelton)	Dénivellations importantes (jusqu'à 1820 m), petits débits ; plusieurs buses pour les débits plus importants.
Turbine Francis	Dénivellations moyennes (entre 50 et 670 m) pour des débits importants
Turbines Kaplan	Débits importants à fortes fluctuations et faibles dénivellations (70 m maximum)
Turbines au fil de l'eau (Ossberger)	Pour des puissances maximum de 800 kW ainsi que des dénivellations et des débits fortement fluctuants

Les types de turbines à réglage continu sont déterminées par leur vitesse de rotation spécifique.

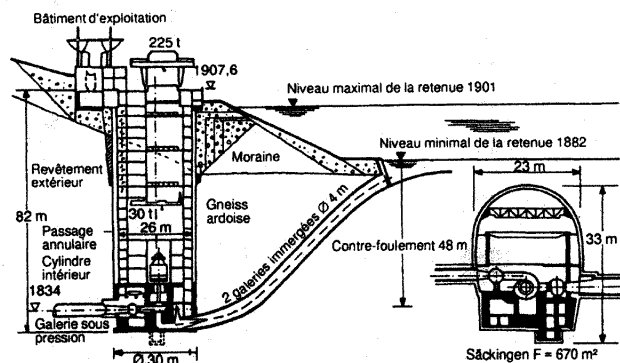
Les **pompes des centrales à accumulation par pompage** accumulant l'énergie hydraulique avec le courant en excès, sont des pompes centrifuges conformes aux turbines Francis. Elles peuvent toutefois fonctionner suivant plusieurs paliers pour surmonter les hauteurs manométriques importantes. Les turbines à pompage sont des machines réversibles fonctionnant en pompage et en turbinage.

Carter de turbine (bâche). L'eau est en général amenée dans les turbines Kaplan et les turbines Francis par une bâche en spirale. Pour les petites puissances et les petites dénivellations, le rotor peut être alimenté par une conduite. La turbine bulbe a été adoptée pour les turbines Kaplan de petite et de moyenne puissance ; le rotor en forme d'hélice de bateau est placé dans un conduit. Pour les turbines à jet libre, la bâche sert de protection contre les projections d'eau utilisées. **Position des axes des machines :** verticale, horizontale et aussi usuellement inclinée pour les turbines bulbe.

Nombre de machines. La puissance d'une centrale est répartie sur un nombre optimal de machines de même dimensions. Chaque groupe hydroélectrique est installé dans un bloc dont les dimensions en volume dépendent directement du type et du diamètre du rotor de la turbine. Une position en hauteur appropriée de la turbine est déterminante pour le coût de construction ainsi que pour un fonctionnement sans problèmes ; elle dépend du type de turbine et du niveau de la mer par rapport au lieu d'implantation.

L'ensemble du **bâtiment de la centrale** se compose d'un ensemble de bloc-machines, de blocs de montage ayant des dimensions en plan à peu près identiques et de salles annexes qui sont groupées autour des blocs pré-cités avec des frais de construction et de déplacement les plus faibles possible.

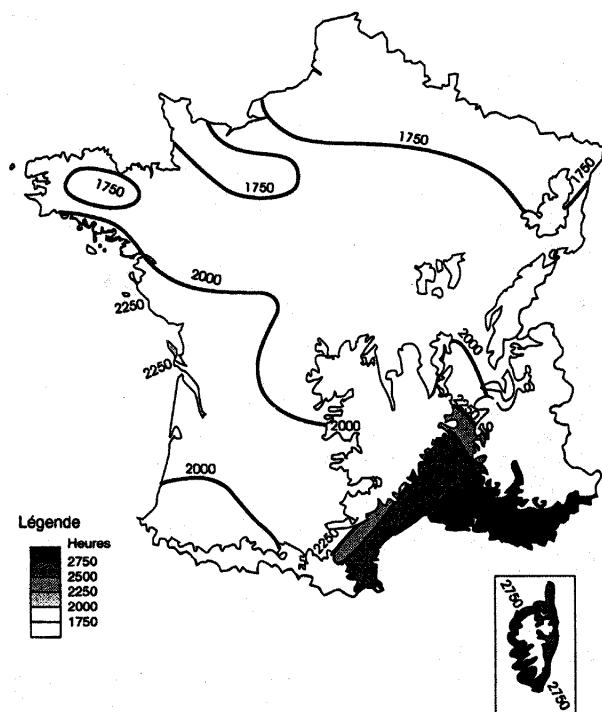
Construction des bâtiments de centrale hydraulique. Les dimensions et la configuration de l'espace au dessus des machines, mises à part les centrales enterrées, suivent deux tendances : ou bien type de construction à bâtiment élevé se basant sur un hall avec grue-portique disposée pour déplacer les éléments de machine importants, ou bien type de construction à l'air libre où les éléments de machine les plus importants sont déplacés par exemple à travers le toit de la centrale situé à une distance importante en dessous et à travers les vides de montage au moyen d'une grue-portique circulant à l'air libre ou d'une grue mobile. L'installation de machines en profondeur, pour les centrales à haute pression et les centrales à accumulation par pompage, conduit à recouvrir la construction (machines horizontales) ou à des constructions en puits (machines verticales). Pour les constructions enterrées, les machines produisant le courant sont installées dans un espace vide conçu de façon minière dans une roche la plus stable possible et aménagé avec une construction demandant un minimum de béton.



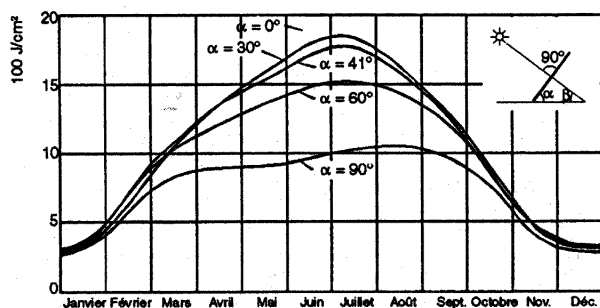
⑧ Centrale puits.

⑨ Centrale souterraine.

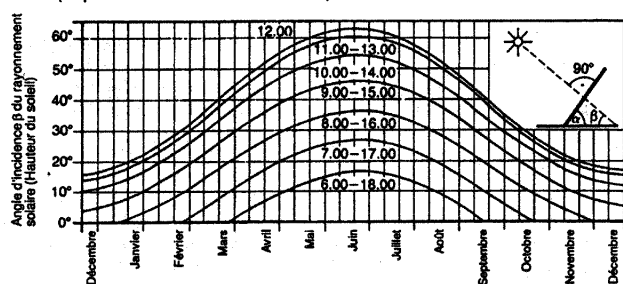
Chauffage.
Ventilation



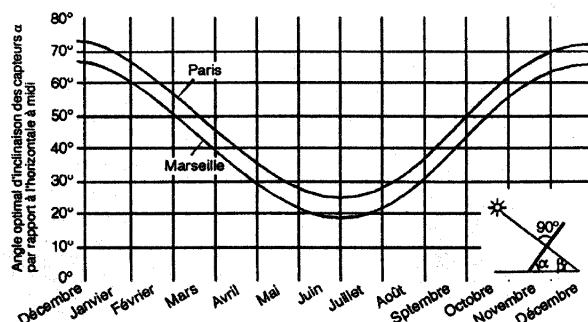
① Durée d'insolation, moyenne annuelle (d'après documents de Météo-France).



② Variation annuelle de l'irradiation solaire globale moyenne quotidienne reçue sur une surface plane orientée au sud selon certaines inclinaisons α des capteurs (d'après documents de Météo-France).



③ Angle d'incidence β du rayonnement solaire. Hauteur du soleil pour une latitude de 50° Nord au cours de l'année pour différentes heures.



④ Variation annuelle de l'angle optimal d'inclinaison α .

Au départ, ce furent des réflexions économiques qui ont conduit les architectes et les propriétaires à rechercher des énergies alternatives aux sources d'énergie fossiles traditionnelles.

Les nécessités écologiques pèsent aujourd'hui d'un même poids.

Le besoin en énergie d'une maison d'habitation construite en tenant compte des problèmes d'énergie peut être réduit d'environ 50% par rapport aux anciennes constructions.

Bilan énergétique dans les bâtiments

Gain d'énergie : La source d'énergie solaire est disponible gratuitement pour chaque bâtiment. Le rayonnement solaire est cependant si faible dans notre zone climatique que des sources d'énergie supplémentaires sont nécessaires pour le chauffage des pièces, pour la production d'eau chaude, pour l'éclairage et pour le fonctionnement des appareils électriques.

Déficit d'énergie : Les pertes importantes d'énergie pour un bâtiment proviennent de la transmission de la chaleur à travers les fenêtres, les murs, les plafonds et les toits.

Considérations pour une construction prenant en compte les questions d'énergie

Il y a trois points fondamentaux qui conduisent à une réduction considérable des besoins en énergie d'une maison d'habitation :

1. réduction des pertes de chaleur,
2. renforcement de la production d'énergie par le rayonnement solaire,
3. comportement conscient des utilisateurs pour améliorer le bilan énergétique.

Déjà au moment du choix du site du bâtiment, on peut établir des bases pour diminuer les pertes de chaleur.

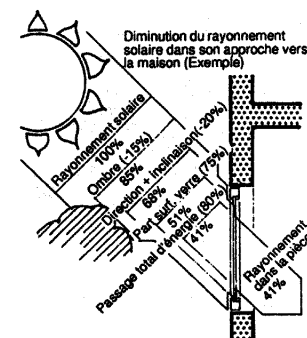
A l'intérieur d'une petite zone d'une région, il y a déjà des différences, par exemple des variations dans les conditions concernant la température et le vent en fonction de l'altitude du terrain.

On trouve des conditions microclimatiques relativement favorables sur des versants orientés au sud quand le terrain se trouve dans le tiers supérieur en dehors de la zone sommitale.

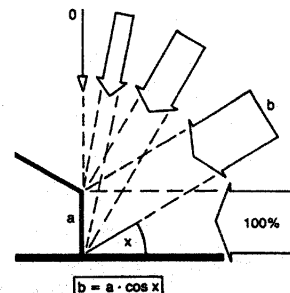
La forme du bâtiment joue un rôle important dans les questions d'énergie. La surface enveloppante de la construction est en contact direct avec le climat extérieur et cède à l'air ambiant une énergie précieuse.

Le projet de construction devrait prévoir une surface enveloppante aussi faible que possible par rapport au volume construit.

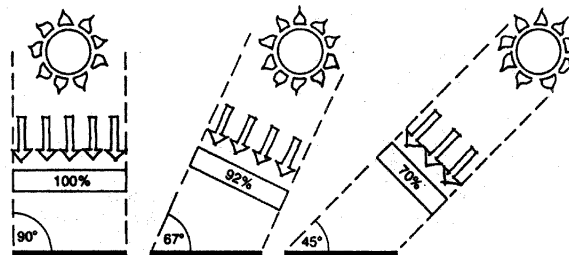
La forme doit tendre vers celle d'un cube ou vers le modèle idéal de la demi-sphère. Cette assertion théorique ne vaut que pour les types de maisons individuelles.



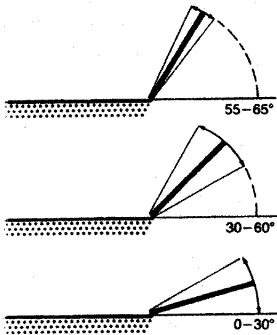
⑤ Chaque facteur d'influence est à considérer individuellement avec soin, pour obtenir un rayonnement incident aussi faible que possible.



⑥ Dépendance de la quantité de rayonnement incident sur une surface en fonction de l'angle du rayonnement.



⑦ Les deux facteurs, variations de hauteur et variation d'azimut, agissent en même temps dans les deux dimensions.

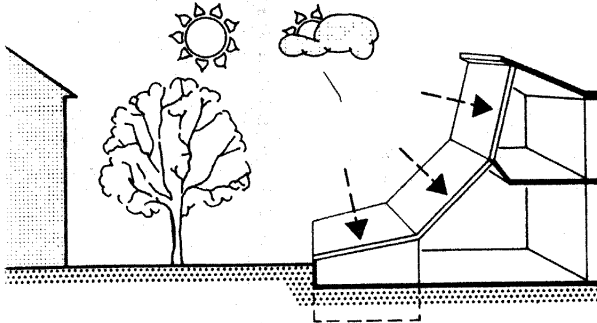


Les surfaces exposées au sud avec des angles d'inclinaison de 55 à 65° offrent de grandes possibilités d'utilisation de l'énergie solaire pendant les mois froids de l'hiver.

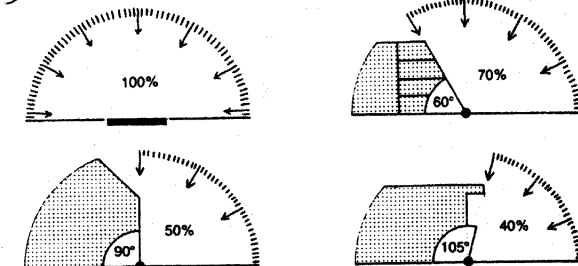
Les surfaces exposées au sud avec des angles d'inclinaison de 30 à 60° sont en revanche orientées pour une bonne utilisation de l'énergie solaire pendant la mi-saison (ce sont les moments de l'année qui sont à la base de l'optimisation domestique de l'énergie solaire).

Les surfaces exposées au sud avec des angles d'inclinaison de 0 à 30° sont typiquement des surfaces utilisables par soleil d'été (par exemple pour des capteurs plats utilisés pour le chauffage d'eau sanitaire). Elles sont les plus appropriées pour collecter le rayonnement diffus.

Utilisation de l'énergie solaire en fonction de l'angle d'inclinaison.

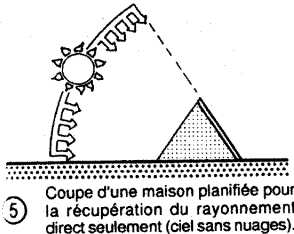


Combinaison de surfaces captrices avec différents angles d'inclinaison.

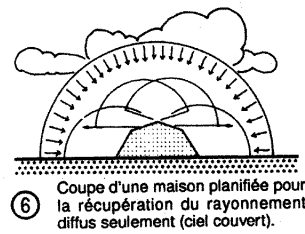


Les surfaces planes inclinées et obliques sont appropriées à l'interception du rayonnement diffus.

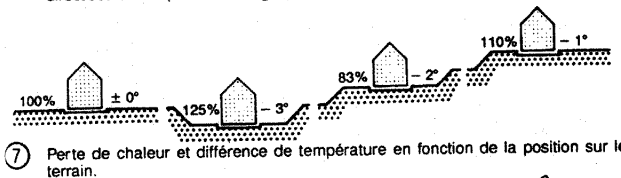
En revanche les fenêtres verticales reçoivent par ciel couvert jusqu'à 50% seulement du rayonnement diffus.



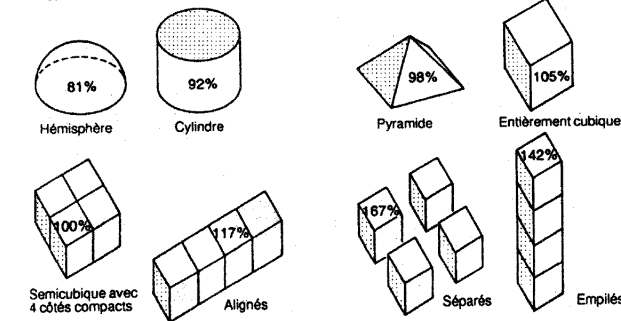
Coupe d'une maison planifiée pour la récupération du rayonnement direct seulement (ciel sans nuages).



Coupe d'une maison planifiée pour la récupération du rayonnement diffus seulement (ciel couvert).



Perte de chaleur et différence de température en fonction de la position sur le terrain.



Solution optimale pour les surfaces extérieures. Les pertes de chaleur sont proportionnelles à la réduction de la surface.

Organisation du plan d'ensemble

La chaleur à travers le rayonnement direct et à travers son accumulation dans certains éléments de construction comme, par exemple les murs et le sol, est exploitée par utilisation passive de l'énergie solaire.

Cela entraîne l'organisation logique du plan d'ensemble. Les pièces d'habitation et de séjour constamment utilisées doivent être orientées vers le sud et être pourvues de fenêtres de grande surface. Il est ingénieux de prévoir des constructions vitrées dans les zones d'habitation et de séjour.

Il y a des raisons importantes pour cela :

1. Élargissement de la surface habitable.
2. Exploitation de l'énergie solaire.
3. Zone thermique tampon.

Les pièces moins utilisées, à température plus basse, non chauffées et nécessitant peu de lumière doivent être orientées vers le nord. Ces pièces ont une fonction de tampon entre le domaine habitable chaud et le climat extérieur froid.

Utilisation de l'énergie solaire

Pour l'exploitation de l'énergie solaire, on distingue l'utilisation active de l'énergie solaire et l'utilisation passive.

Utilisation active de l'énergie solaire :

L'utilisation active de l'énergie solaire signifie l'usage d'appareillages techniques comme par exemple des capteurs solaires, des conduits avec gaine, des réservoirs de stockage, des pompes de circulation, etc. pour transfert de l'énergie solaire. Ces systèmes entraînent des coûts énormes d'investissement et de maintenance. Ces frais doivent être couverts uniquement par le coût de l'énergie épargnée. Dans le domaine des maisons individuelles, ces installations ne fonctionnent pas de façon économiquement rentable.

Utilisation passive de l'énergie solaire :

L'utilisation passive de l'énergie solaire signifie l'usage de certains éléments de construction comme accumulateurs de chaleur, par exemple les murs, les plafonds et les surfaces vitrées.

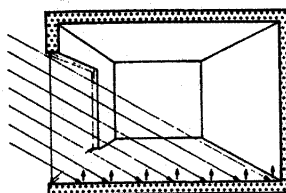
Le degré d'efficacité de ces systèmes dépend de certains facteurs.

1. Conditions climatiques

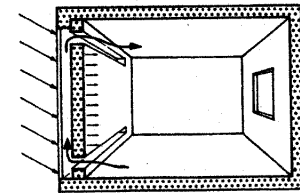
température moyenne mensuelle, géométrie solaire, c'est-à-dire rayonnement incident solaire, durée d'ensoleillement, énergie de rayonnement

2. Type d'utilisation de l'énergie solaire
utilisation indirecte ou utilisation directe

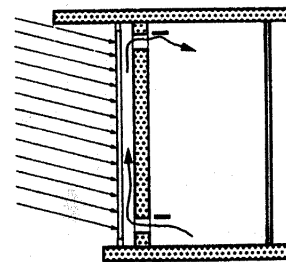
3. Choix des matériaux
capacité d'absorption de la surface extérieure et capacité d'accumulation de chaleur des matériaux.



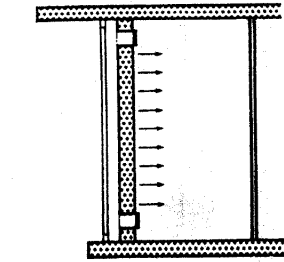
Utilisation directe de l'énergie solaire à travers une surface vitrée.



Utilisation indirecte de l'énergie solaire au moyen d'un mur trombe (mur capteur à stockage thermique).

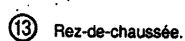
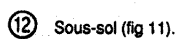
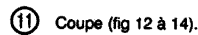
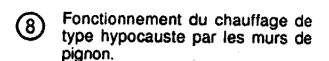
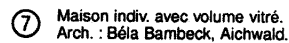
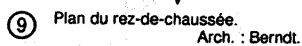
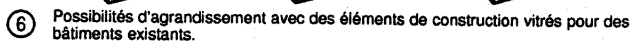
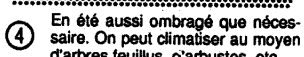


Jour d'hiver. Le rayonnement solaire incident chauffe l'air entre la vitre et le mur trombe. L'air de la pièce est brassé et réchauffé grâce à des clapets ouverts en bas et en haut.

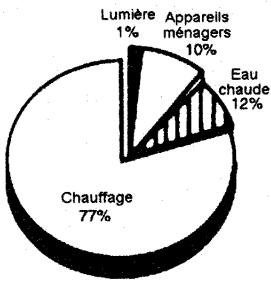


Nuit d'hiver. Le mur chauffé sur toute sa surface agit vis-à-vis de la pièce comme une surface chauffante. La couche d'air entre la vitre à l'extérieur et le mur trombe participe à la diminution des pertes de chaleur en tant que couche d'air au repos, les clapets étant fermés.

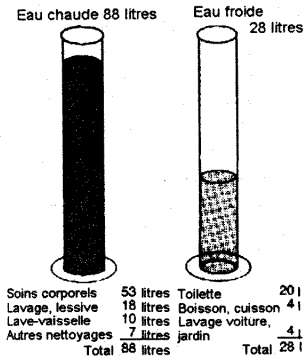
Chauffage.
Ventilation



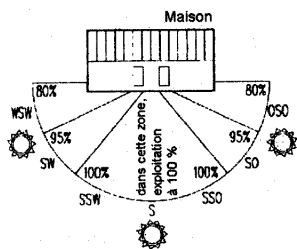
- Plan.
- 1 Couloir
- 2 Local technique
- 3 Débarras
- 4 Cave
- 5 Cave humide
- 6 Garage double
- 7 Coupe vent
- 8 Entrée
- 9 Salle de séjour
- 10 Salle à manger
- 11 Cuisine
- 12 Office
- 13 Enfants
- 14 Serre solaire
- 15 Surface
d'accumulation
- 16 Chambre
- 17 Balcon



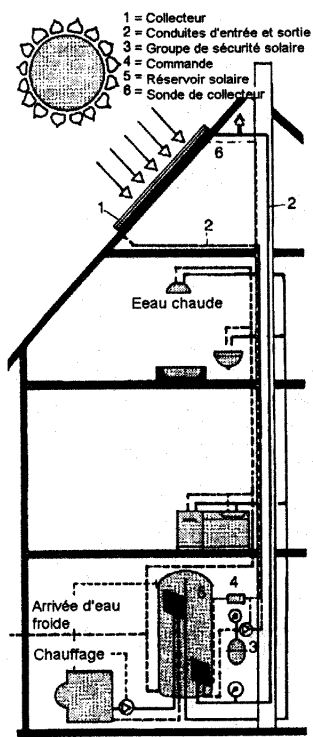
① Consommation d'énergie dans un foyer



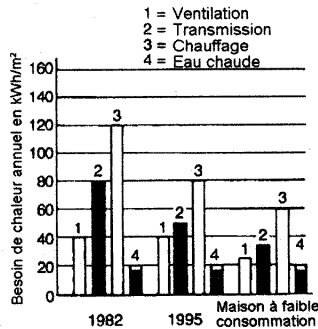
④ Consommation d'eau dans un foyer



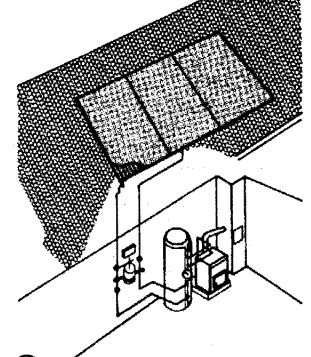
⑦ Exploitation du rayonnement



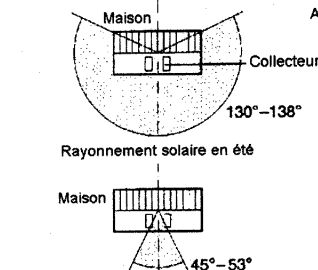
⑩ Utilisation de l'eau dans une installation solaire



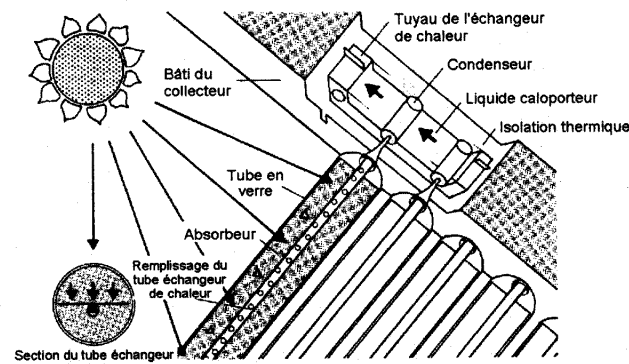
② Besoins en eau chaude, en eau potable et en chauffage dans une maison d'habitation pour une famille



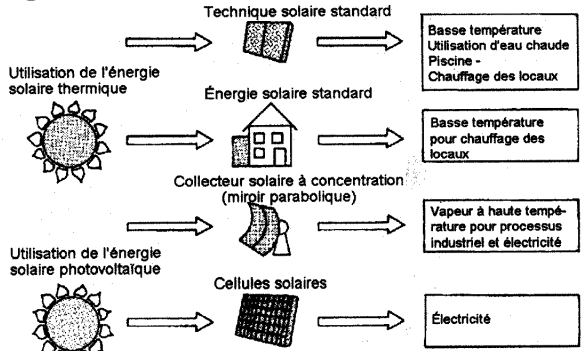
⑤ Préparation d'eau chaude



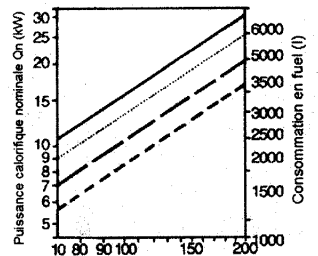
⑧ Rayonnement solaire en hiver



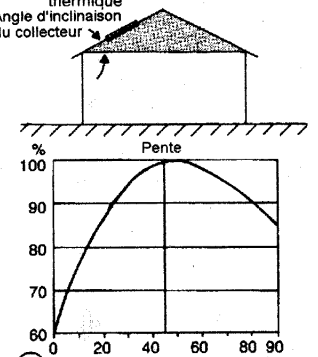
⑪ Collecteurs à tuyaux sous vide



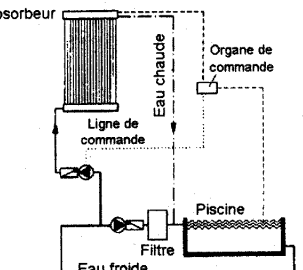
⑫ Techniques solaires (schéma - description)



③ Besoins de chaleur et consommation de combustible des maisons d'habitation en fonction de l'isolation thermique



⑥ Angle d'inclinaison du collecteur



⑨ Absorbeur pour piscine

Une surface de collecteur de 1,5 m² environ et un volume d'eau de 100 litres environ dans un réservoir sont nécessaires par personne dans un foyer (fig. 10). Pour la production d'eau chaude pour un foyer de quatre personnes dans une maison individuelle, il faut prévoir un collecteur de trente tuyaux avec une surface d'absorbeur de 3 m². Le collecteur produit entre 8,5 kWh et 14,0 kWh de chaleur solaire par jour selon l'ensoleillement. Cela suffit pour chauffer 200 à 280 litres d'eau (fig. 5). Chaque installation solaire nécessite un autre système de chauffage : le soleil peut, parfois, ne pas remplir seul la fonction de chauffage.

En ce qui concerne la production d'énergie solaire, on fait la distinction entre l'exploitation active et l'exploitation passive de l'énergie solaire. La première nécessite l'emploi de matériel technique, comme par exemple des collecteurs solaires, des tuyauteries, des réservoirs collecteurs, des pompes de circulation, etc., pour le transport de l'énergie solaire. La seconde implique l'utilisation de certains éléments de construction en tant qu'accumulateurs de chaleur, comme par exemple les murs, les plafonds et les parois vitrées. Le rendement d'un tel système dépend de différents facteurs :

1. des conditions climatiques : température moyenne mensuelle, caractéristiques du rayonnement solaire, c'est-à-dire respectivement de la radiation incidente, de sa durée et de son intensité,
2. du type d'utilisation de l'énergie solaire : directe ou indirecte,
3. du choix des matériaux de construction en fonction de leur capacité d'absorption surfacique et de leur capacité d'accumulation de la chaleur.

Autres technologies :

1. thermique solaire : l'utilisation thermique de l'énergie solaire utilise des collecteurs, la notion de collecteur implique l'idée de rassembler ou de recueillir. La thermique solaire sert au chauffage de l'eau ;
2. électricité solaire : la technologie du photovoltaïque consiste en la transformation directe du rayonnement solaire en courant électrique continu grâce à des cellules solaires.

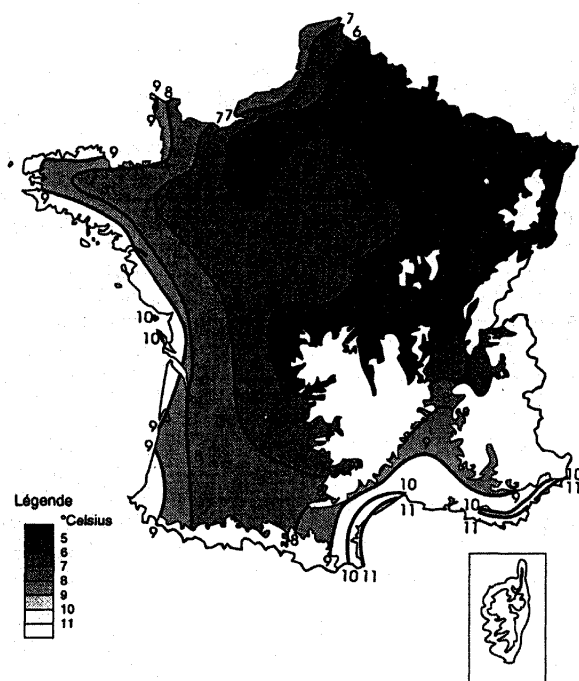
Chauffage.
Ventilation

RÉFRIGÉRATION DES LOCAUX

Les exigences pour limiter le transfert thermique dans une première installation, le remplacement ou le renouvellement des éléments de construction extérieurs faisant partie de bâtiments déjà existants sont autorisées dans les limites des valeurs du tableau (fig. 3) (le coefficient de transmission de chaleur maximal ne doit pas être dépassé). Il faut respecter les épaisseurs des matériaux d'isolation. Dans le cas de remplacement de plafonds sous des combles non aménagés et de plafonds (y compris les poutres) séparant des pièces de l'air extérieur vers le haut ou vers le bas, on procède de façon à ce que :

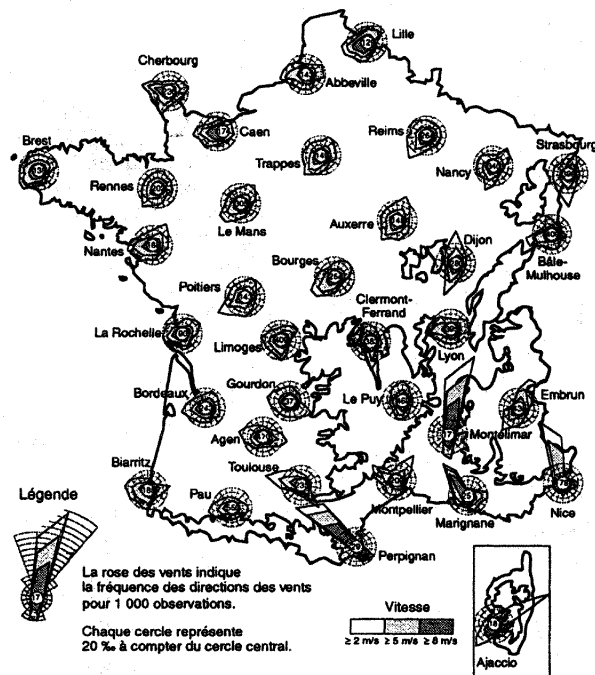
1. la couverture du toit (y compris le plafonnage existant du toit immédiatement sous la couverture) soit remplacée,
2. des revêtements sous forme de plaques ou d'éléments de construction en forme de plaques quand ceux-ci ne sont pas directement maçonnés, cimentés ou collés, ou les revêtements en planches soient placés,
3. des couches d'isolation thermique soient installées en respectant les exigences (fig. 3).

Force du vent (vitesse en m/s)				
0	Calme plat	0	7 Vent renforcé	12 à 14
1	Léger souffle	1 à 2	8 Rafales de vent	14 à 17
2	Courant d'air léger	2 à 4	9 Tempête	17 à 20
3	Vent faible	4 à 6	10 Forte tempête	20 à 24
4	Vent modéré	6 à 8	11 Tempête violente	24 à 30
5	Vent frais	8 à 10	12 Ouragan	> 30
6	Vent fort	10 à 12		



① Températures minimales quotidiennes (moyenne annuelle). (d'après documents de Météo-France).

Chauffage.
Ventilation



② Fréquence moyenne des vents (direction et vitesse). (d'après documents de Météo-France).

Élément de construction	Coefficient maximum de transmission de chaleur $W/(m^2K)$ ¹⁾	Épaisseur moyenne d'isolation thermique exigée sans justification ²⁾
Murs extérieurs	0,60	50 mm
Fenêtres	Vitrage isolé ou vitrage double	
Plafonds sous combles non aménagés et planchers (poutres comprises), les espaces vers le haut ou vers le bas séparant de l'air extérieur	0,45	80 mm
Planchers sur sous-sol et planchers sur terre-plein, murs et plafonds limitant des espaces non chauffés	0,70	40 mm

¹⁾ Le coefficient de transmission de chaleur peut être établi en tenant compte des couches existantes des éléments de construction.

²⁾ La déclaration d'épaisseur se rapporte à une conductivité thermique λ de 0,04 W/(mK). Pour des matériaux d'isolation et pour des matériaux de construction d'une autre conductivité thermique qui sont destinés à l'aménagement, les épaisseurs de matériaux d'isolation thermique doivent être adaptés de façon appropriée. Les matériaux synthétiques en fibre minérale et en mousse disponibles avec une conductivité thermique de 0,04 W/(mK) peuvent être utilisés.

③ Limitation de la transmission de chaleur pour des aménagements initiaux, pour le remplacement et le renouvellement d'éléments de construction.

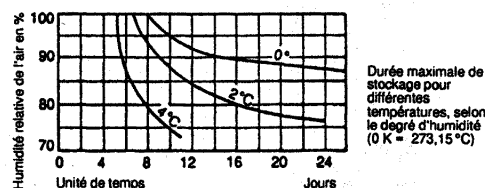
Chambre froide

Lorsqu'on détermine les besoins en froid pour le refroidissement d'un espace, il faut tenir compte du fait que les différents produits à réfrigérer exigent des températures, un taux d'humidité, un changement d'air, une durée de réfrigération ou de congélation, un type de stockage, etc. bien déterminés (p.129, fig. 1). En outre il faut prêter attention à la chaleur spécifique des marchandises à réfrigérer, aux conditions climatiques, à l'état du bâtiment, au site, à la chaleur due à l'éclairage ainsi qu'à la circulation à l'intérieur de la chambre froide. Le calcul des besoins en froid comprend :

1. refroidissement des produits à réfrigérer ou à congeler (refroidissement jusqu'au point de congélation - congélation - surcongélation) ($Q = m \times cp \times \Delta t$) ; si un produit doit être congelé, la quantité de chaleur nécessaire pour solidification au point de congélation doit être enlevée, à la suite de quoi la chaleur spécifique du produit congelé sera plus petite. La quantité d'humidité enlevée est d'environ 5% ;
2. refroidissement et de l'assèchement de l'air en circulation ;
3. influence de la chaleur à travers les murs, le plafond et le sol ;
4. perte due à la circulation (ouverture de la porte), à l'exposition à la lumière (fenêtres), à la chaleur due à l'éclairage de même qu'au fonctionnement des pompes et de la ventilation ;
5. condensation de la vapeur d'eau sur les murs (p.135 à 141).

Réfrigération de la viande

La viande fraîchement abattue est refroidie en 8 à 10 heures de 303,15 K à 288,15 K dans la salle de préréfrigération ayant une température de 280,15 à 281,15 K et une humidité relative de 85 à 90%, puis dans la chambre frigorifique en 28 à 30 heures jusqu'à 275,15 K à 281,15 K avec une humidité relative de 75%. Refroidissement et stockage sont fait séparément. La perte de poids en 7 jours est de 4 à 5%. La viande est amenée de la température d'abattage de 303,15 K à la température de stockage de 274,15 K au moyen d'un renouvellement d'air à raison de 60 à 80 fois par heure avec une humidité relative de l'air de 90 à 95%.



④

Produit réfrigéré	Température en K	Circulation de l'air M. = Moyen. F. = Forte O. = Obscur	Humidité relative en %	Stockage
Brasserie				
Cave de stock. de la bière	274,15 - 274,65	M.	90	
Local de stock. du houblon	273,15 - 271,65	M.	75	6 mois
Viande				
Boeuf	272,65 - 273,65	M.	80 - 85	15 jours
Porc	271,65 - 272,15	M.	80 - 85	15 jours
Mouton et veau	274,15 - 272,15	M.	80 - 85	15 jours
Abats	273,15 - 274,15	M.	75 - 80	3 jours
Viande congelée	258,15 - 255,15	D.	85 - 90	10 mois
Viande fumée, saucisson	283,15 - 274,15	M.	75 - 80	6 mois
Gibier et volaille				
Gibier congelé	265,15 - 263,15	M.	85 - 90	9 mois
Volaille fraîche	272,15 - 273,65	M.	80 - 85	8 jours
Volaille congelée	258,15 - 255,15	M. O.	85 - 90	4 à 10 mois selon teneur en graisse
Poisson				
Conservé dans la glace	273,15 - 274,15	-	100	5 à 10 jours
Poisson gras congelé	250,15 - 245,15	O.	90 - 95	8 mois
Poisson maigre congelé	253,15	O.	90 - 95	12 mois
Poisson salé	271,15	M.	85 - 95	10 mois
Oeufs				
Oeufs en chambre froide	272,65 - 273,65	F.	75 - 85 suiv. emball	8 à 10 mois
Beurre, lait, fromage				
Beurre (stockage court)	272,15 - 277,15	F.	75 - 80	Jusq. 6 sem.
Beurre (stockage long)	263,15 - 259,15	M. O.	80 - 85	12 mois
Fromage, pâte molle	275,15 - 277,15	M.	80 - 85	2 à 6 mois
Fromage en ch. froide, pâte dure	274,65 - 277,15	M.	70	4 à 12 mois
Légumes				
Choux-fleurs	272,15 - 273,15	M.	90	4 semaines
Haricots secs	278,15 - 280,15	-	70 - 75	9 à 12 mois
Petits pois à écosser	273,15	-	85 - 90	1 à 2 sem.
Concombres stockés ouv.	273,15 - 277,15	-	85	1 à 2 sem.
Pommes de terre	276,15 - 279,15	M.	85 - 90	6 à 9 mois
Choucroute	276,15	-	-	6 à 9 mois
Asperges	273,65 - 274,15	-	85 - 90	4 semaines
Épinards	272,15 - 272,65	-	90	8 à 10 jours
Tomates mures	273,15 - 274,15	M.	80 - 90	10 à 14 jours
Oignons	271,15 - 270,65	F.	75 - 80	6 à 8 mois
Légumes surgelés	250,15 - 255,15	-	-	6 à 12 mois
Fruits				
Ananas	277,15	-	85	2 à 4 sem.
Pommes, selon variétés	272,15 - 276,15	M.	90 - 95	3 à 10 sem.
Oranges	273,15 - 275,15	M.	5	1 à 2 mois
Bananes	284,65	M.	85	3 semaines
Poires	271,15 - 275,15	M.	90 - 95	1 à 8 mois
Fraises	272,15 - 274,15	M.	90	2 à 3 sem.
Cerises, groseilles	273,15 - 274,15	M.	90	2 à 4 sem.
Prunes	273,15 - 275,15	M.	85	5 à 6 sem.
Groseilles à maquereaux	273,15 - 274,15	M.	85 - 90	2 à 6 sem.
Raisin	272,65 - 275,15	M.	80 - 85	3 à 6 mois
Citrons	275,15 - 278,15	M.	80 - 85	1 à 2 mois
Fruits et jus de fruit surg.	250,15 - 255,15	-	-	6 à 12 mois
Fruits secs	272,15 - 277,15	-	70 - 75	9 à 12 mois
Plantes et fleurs				
Lilas et muguet	269,15 - 266,15	M.	80	
Roses	272,15 - 270,15	-	90	
Fleurs coupées	275,15	M.	85	
Fourrures et lainages				
Cocons de ver à soie (tués)	258,15 - 253,15	-	-	
Fourrures	275,15 - 271,15	-	90	
Lainages	275,15 - 278,15	-	80	
Peaux	274,15 - 275,15	-	95	
Pain, farine et autres				
Pain, pâtes	281,15 - 283,15	-	-	
Farine	275,15 - 277,15	-	-	
Pâtisseries prêtes à cons.	279,15 - 281,15	-	-	
Local stock. pour chocolat	277,15 - 279,15	-	-	
Céréales sèches	280,15	-	-	
Vins et jus				
Vins blancs et de champagne	279,15 - 283,15	-	-	
Vins rouges	283,15 - 284,15	-	-	
Cidre, vin doux	273,15 - 274,15	-	-	
Eau de vie	276,15	-	-	
Divers				
Chambre froide pour restaurant	275,15 - 277,15	-	80 - 85	
Vitrines	279,15 - 281,15	-	-	
Pelletterie - chambre froide (peaux)	273,15 - 271,15	-	-	
Crème glacée - conservation	265,15 - 261,15	-	-	
Salle de patinoire artificielle	288,15	-	-	
Patinoire artificielle, glace seulement	268,15	-	-	
Morgue	268,15	-	-	
Livres dans bibliothèque	291,15 - 297,15	M. O.	55 - 65	

CHAMBRES FROIDES

RÉFRIGÉRATION ET CONGÉLATION

Réfrigération de la viande

Le procédé de congélation change l'état et la répartition de l'eau contenue dans la viande, mais la composition de la viande n'est pas modifiée.

Congélation de la viande de boeuf à 261,15 K, de la viande de porc à 258,15 K pour une humidité relative de 90%.

Durée de congélation. Moutons, veaux et porcs : 2 à 4 jours. Quart arrière de boeuf : 4 jours. Quart avant de boeuf : 3 jours.

Décongélation appropriée. 3 à 5 jours entre 278,15 et 281,15 K font revenir la viande à l'état frais.

Récemment et surtout aux Etats-Unis, apparition d'un nouveau procédé de congélation rapide entre 248,15 et 243,15 K avec changement d'air de 120 à 150 volumes par heure.

Avantages : perte de poids faible, viande plus tendre, substitut des procédés de maturation, perte de jus réduite, bonne consistance et bonne conservation après décongélation.

La durée de stockage dépend de la température de stockage. Par exemple, pour la viande de boeuf, la durée de stockage est de 15 mois pour une température de stockage de 255,15 K, de 4 mois pour une température de 261,15 K et de 3 mois pour 263,65 K. Dans une chambre froide de 1 m³, on peut entreposer 400 à 500 kg de mouton, 350 à 500 kg de porc, 400 à 500 kg de boeuf pour une hauteur normale de stockage de 2,5 m.

Nature des produits	Température de stockage en °C	Durée de stockage en mois
Viande de boeuf	-18	15
	-12	4
	-9,5	3
Viande de porc	-18	12
	-12	2 à 4
	-9,5	1
Basse côte de porc	-18	5 ½
	-10	4
Poulets	-22	Jusqu'à 18
	-18	Jusqu'à 10
	-12	4
	-9,5	2
Dinde	-35	Plus de 12
	-23	12
	-18	6
	-12	3

② Température et durée de stockage.

Réfrigération du poisson

Le poisson frais peut être conservé dans de la glace à 272,15 K avec une humidité relative de 90 à 100 % pendant 7 jours. On peut atteindre une plus longue durée de stockage en utilisant de la glace bactéricide (hypochlorite de calcium).

Pour un stockage plus long, congélation rapide entre 248,15 et 233,15 K, le cas échéant, glaçage à l'eau douce afin d'écarter l'air et afin d'éviter le dessèchement.

Caisse de poisson : 90 x 50 x 34 cm = environ 150 kg.

Réfrigération du beurre

La durée de stockage du beurre réfrigéré à 265,15 K est de 3 à 4 mois. Elle est de 6 à 8 mois pour une température de 258,15 à 252,15 K et de 12 mois à température plus basse que 252,15 K. Humidité relative de l'air 85 à 90 %.

Récipient pour beurre : hauteur 600 mm, Ø 350 à 450 mm, poids 50 à 60 kg.

Conservation au froid des fruits et légumes

Point important : prérefrigération immédiate car une diminution de température à 281,15 K entraîne un retard de maturation de 50 %. Durée de stockage : très variable en fonction de l'état de l'air (température, humidité relative, mouvement), de la sorte de produit, de la maturité, de la nature des terrains, des engrais, des conditions climatiques, du transport, du prérefroidissement, etc.

① Conditions favorables pour la conservation des produits réfrigérés (273,15 K = 0 °C).

Chauffage.
Ventilation

Conservation des œufs au frais

Les œufs conservés dans des entrepôts frigorifiques sont stockés dans des locaux dont la température est maintenue artificiellement en dessous de + 8 °C. Ils doivent être identifiés comme « œufs de chambre froide ». En sortant de la chambre froide, les œufs doivent être légèrement réchauffés dans une pièce à dégivrer avec air climatisé, quand la température extérieure est supérieure de plus de 5 °C à la température de la chambre froide afin d'empêcher la transpiration. La surface de l'espace de dégivrage doit atteindre environ 12% de la surface de la chambre froide. Le temps de dégivrage s'élève à environ 10 h pour un quart de caisse et de 18 à 14 h pour une demi caisse et une caisse entière. Empilement des quarts de caisse dans la pièce de dégivrage : environ 5 000 à 6 000 œufs (approximativement 400 kg brut) par mètre carré. Les caisses pour 500 œufs ont 92 cm de long, 48 cm de large et 18 cm de haut ; pour 122 douzaines, soit 1440 œufs, les dimensions sont 175 x 53 x 25 cm.

On compte 10 à 13 caisses de 30 douzaines pour 1 m³ de chambre froide ; comme un œuf pèse 50 à 60 grammes, cela fait 180 à 220 kg d'œufs par mètre cube. Pour 10 000 œufs, on compte 2,8 m³ net de chambre froide. 2 millions d'œufs = 15 wagons.

Pour l'exportation, les œufs doivent être mis en caisse à raison de 1 440 œufs par caisse. Un wagon contient 100 demi-caisses d'exportation soit 144 000 œufs ou 400 emballages perdus de 360 œufs.

Les caisses normalisées de 360 œufs ont 66 cm de long, 31,6 cm de large et 36,1 cm de haut (emballages dits perdus). Démontables en deux parties avec une cloison au milieu. Garnitures en carton. Caisses en bois d'épicéa ; pin non approprié. Pour une hauteur de 7 caisses, 10 000 à 11 000 œufs par mètre carré net.

Air sec à 75% pour les emballages imperméables à l'air, par exemple en caisses cubiques de 360 œufs avec compartiments en carton. Si les œufs sont au contact de l'air, alors l'humidité de l'air peut atteindre 83 à 85%. Régulation de l'humidité de l'air par refroidissement et réchauffement de l'air. Perte de poids durant le stockage au froid plus importante dans le premier mois de stockage que dans le suivant. 3 à 4,5% après 7 mois. Conservation des œufs dans une atmosphère gazeuse comportant 88% de CO₂ et 12% de N selon Lescardé - Everaert. Autoclaves remplis de gaz dans des locaux à 0 °C. Garde l'état naturel de l'œuf.

La stabilité de la température et de l'humidité est importante. On ajoute souvent de l'ozone dans les chambres froides pour œufs.

Le besoin en froid pendant la durée de stockage par mètre carré de surface de base est de 3 300 à 5 000 kJ/jour. Plus important pendant la période de remplissage. Temps de stockage depuis avril/mai jusqu'à octobre/novembre.

Réfrigération et congélation de gibier et de volaille

Le gros gibier (cerf, chevreuil et sanglier) doit être vidé avant la congélation. Cela n'est pas nécessaire pour le petit gibier (lièvre, lapin et gibier à plumes). La congélation se fait avec la peau ou les plumes. Le gibier est suspendu pour la congélation. Le stockage se fait par empilage sur des grilles au sol. Ventilation d'air intense pendant la congélation, faible pendant le stockage. On peut stocker par mètre carré de surface au sol (hauteur 3 m) le gibier congelé suivant : environ 100 lièvres ou environ 20 chevreuils ou environ 7 à 10 cerfs. Taux d'humidité d'environ 85% par -12 °C.

Les volailles domestiques ne doivent pas être congelées ni stockées avec le gibier car elles demandent de plus basses températures à cause de leur plus grande contenance en graisse et elles sont sensibles à l'odeur du gibier.

Réfrigération des volailles à 0 °C et 80 à 85% d'humidité relative de l'air en les suspendant sur un bâti ou en les mettant dans de l'eau glacée, stockage à 0 °C et 85% d'humidité relative de l'air, durée de stockage environ 7 jours.

Congélation de -30 à -35 °C environ, stockage à environ -25 °C avec une humidité relative de l'air de 85 à 90%. Temps de congélation pour un poulet, environ 4 heures avec une vitesse de l'air de 2 à 3 m/s. Congélation rapide (surgélation) dans des sachets sous vide. Congélation complète de jeunes poulets en 2 à 3 heures.

Durée de stockage d'environ 8 mois à -18 °C. Pour que la volaille ne prenne pas un goût rance, il faut la protéger en l'enveloppant dans des feuilles de polyéthylène étanches à la vapeur d'eau.

Brasseries

Germoir à malt : + 8 à + 10 °C.

Besoin en froid par m² de surface de base 5 000 à 6 300 kJ/jour.

Cave de fermentation : durée de fermentation de 8 à 10 jours pour une température de + 3,5 à + 6 °C.

Besoin en froid par m² de surface de base de 4 200 à 5 000 kJ/jour.

Besoin en froid pour la réfrigération des cuves à fermentation de 500 à 600 kJ par hectolitre de moût en fermentation et par jour.

Cave de stockage de -1,0 à +1,5 °C.

Besoin en froid d'environ 20 à 25 W m² pour la pièce vide et de 2,5 à 3 kcal/h par hectolitre de capacité de stockage.

Capacité frigorifique installée d'environ 2,1 à 2,3 W hl de débit annuel.

Réfrigération des locaux en général

Les installations frigorifiques sont surdimensionnées pour des raisons de réserve et de sécurité par rapport au calcul des besoins en froid. Le temps de fonctionnement d'une installation frigorifique est estimé entre 16 et 20 heures par jour pour des chambres froides et des locaux frigorifiques. Il est plus court dans des cas particuliers, par exemple dans le cas d'utilisation de tarifs de courant favorables. Dans le cas de chambres froides pour viande, la puissance frigorifique ne doit pas être choisie trop importante pour garantir aussi en période de besoins de froid réduits un temps de fonctionnement suffisant et l'aération requise.

Le tableau suivant donne des points de repère pour déterminer les besoins en froid et la puissance nécessaire d'une installation frigorifique dans le cas de petites chambres froides industrielles avec une température de + 2 à + 4 °C environ et un échange de marchandise de 50 kg/m²/j.

Surf. au sol de la chambre froide frigorifique en m ²	Besoin en froid en kJ/jour	Puissance de l'installation en W
5	50 000	870
10	82 000	1400
15	111 300	1900
20	138 600	2400
25	163 800	2850
30	187 000	3250

On peut pousser plus loin le calcul estimatif :

Chambre froide pour bâtiments à plusieurs étages : 5 000 à 8 400 kJ/jour et par mètre carré.

Stockage de produits congelés dans des bâtiments à toit plat : 1050 à 1700 kJ/jour et par mètre cube.

Occupation par mètre carré de surface de base dans les chambres froides avec produits suspendus, (déduction d'environ 15 à 20% pour le passage) :

150 à 200 kg de mouton (5 à 6 pièces), 250 à 300 kg de porc (3 à 3,5 pièces entières ou 6 à 7 demi-pièces), 350 kg de veau (4 à 5 quarts de pièce).

On suspend par mètre courant de rail bas :

5 demi-porcs ou 3 quarts de bœuf ou 2 à 3 veaux.

Distance entre axes entre deux rails bas environ 0,65 m ; hauteur jusqu'au milieu du rail de 2,3 à 2,5 m.

Distance de rail à rail pour des rails hauts de 1,20 à 1,50 m avec passage libre ; hauteur du rail de 3,3 à 3,5 m.

On peut suspendre pour chaque mètre courant de rail haut : 1 à 1,5 (2 à 3 moitiés) bœufs selon leur taille.

Besoin approximatif en froid pour la réfrigération de la viande :

locaux de réfrigération rapide 21 000 à 31 500 kJ/m²/j

locaux de réfrigération très rapide environ 4 200 kJ/m²/h.

Locaux de stockage pour viande congelée

Occupation en volume par mètre cube :

mouton congelé 400 à 500 kg

porc congelé 350 à 500 kg

bœuf congelé 400 à 500 kg

Hauteur normale d'empilage 2,5 m.

Les graisses deviennent rances avec le temps sous l'influence de la lumière et de l'oxygène. C'est pourquoi la durée de stockage est limitée.

Locaux pour viande en saumure : température de + 6 à + 8 °C

Besoin en froid par mètre carré de surface de base 4 200 à 5 000 kJ/j.

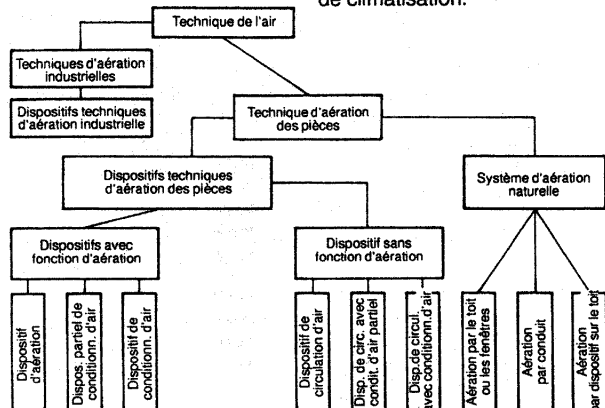
La saumure des saloirs absorbe l'humidité de l'air.

Un wagon de chemin de fer de 15 000 kg de charge admise peut contenir environ 170 demi-porcs suspendus sur une surface au sol de 21,8 m².

Le mouvement de l'air résulte de différences de pression et de ruptures d'équilibre par suite de :

1. Différences de température
2. Vent naturel
3. Ventilateurs

« Aération naturelle » par fenêtres, portes et conduits d'aération
« Aération forcée » par installations d'apport et d'évacuation d'air et de climatisation.



① Structure des techniques relatives à l'air.

Les installations techniques pour l'aération de locaux sont mises en place pour assurer des conditions climatiques souhaitées dans une pièce. Pour cela les opérations suivantes, selon la demande, doivent être accomplies :

- a) Évacuation de la pollution de l'air en dehors de la pièce : mauvaises odeurs, produits nocifs, particules inertes.
- b) Évacuation en dehors de la pièce des surcharges thermiques : chaleur ou froid excédentaires.
- c) Évacuation en dehors de la pièce de la charge thermique latente : enthalpie provoquée par les charges d'humidification et de déshydratation.
- d) Maintien de la pression de protection : maintien de la pression dans les bâtiments comme protection contre un changement d'air non voulu.

La plupart des problèmes de a) sont habituellement résolus par un renouvellement continu de l'air (aération) et/ou par un traitement adéquat de l'air (filtrage). Les conditions de b) et c) sont remplies en général par un traitement thermodynamique approprié de l'air et aussi, dans une certaine limite, par un renouvellement d'air. Les problèmes de d) sont résolus par différents dispositifs amenant et évacuant les masses d'air.

1. Aération naturelle

Plus que les murs, les joints des fenêtres, des portes et les coffres de volets roulants apportent une aération irrégulière sous l'effet des coups de vent.

« ... en raison de la meilleure isolation thermique des bâtiments, une aération due à la non-étanchéité des portes et des fenêtres ne suffit plus le cas échéant car le coefficient de transmission à travers les joints pour une fenêtre de construction actuelle m^2/hm (daPa) $\times 2/3$ est en général $\leq 0,1$.

Pour cette raison, il peut être nécessaire de prévoir dans la construction des logements une aération contrôlée avec un dispositif mécanique d'amenée et d'évacuation d'air et le cas échéant de récupération de chaleur. »

Aérateur de fenêtre (entrée d'air incorporée) (p.194, fig. 5 à 8) en général suffisant pour les pièces d'habitation, à mettre en place dans les pièces sèches.

Une aération intensive est apportée par « ... des dispositifs d'aération pour les cuisines, les salles de bains et les WC ainsi que par les aménagements d'évacuation d'air par conduits pour lesquels cependant il faut veiller à une possibilité suffisante d'arrivée d'air par les éléments traversés par l'air ou à cause de la non-étanchéité de la couverture du bâtiment et des fenêtres elles-mêmes. Il faut veiller de plus à ce que l'arrivée d'air extérieur soit le plus possible à l'abri des courants d'air. »

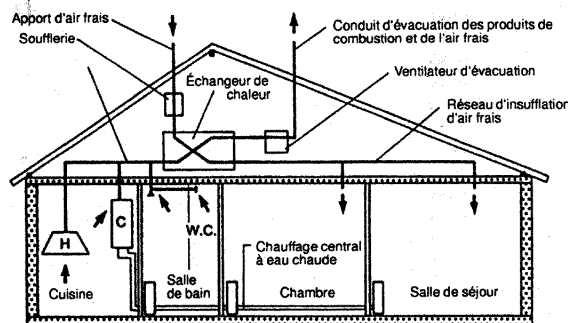
L'installation de ventilateurs muraux pour l'apport et l'évacuation de l'air occasionne des risques de courant d'air en hiver. Les dispositifs de ventilation mécanique (aération des logements suivant principe de la VMC) sont meilleurs.

VENTILATION

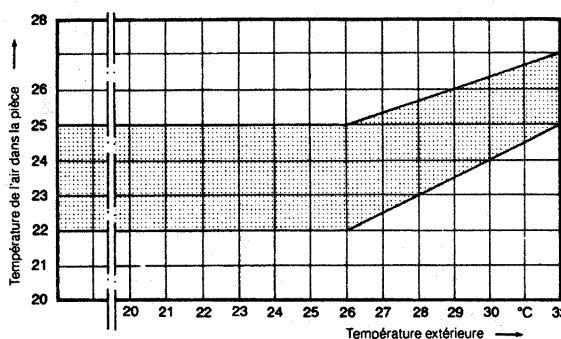
Directives générales pour la planification d'installations climatiques et d'aération

Humidité de l'air dans une pièce : pour se sentir bien, la limite supérieure du taux d'humidité de l'air doit être de 11,5 g d'eau par kilogramme d'air sec. Ne pas dépasser 65 % d'humidité relative.

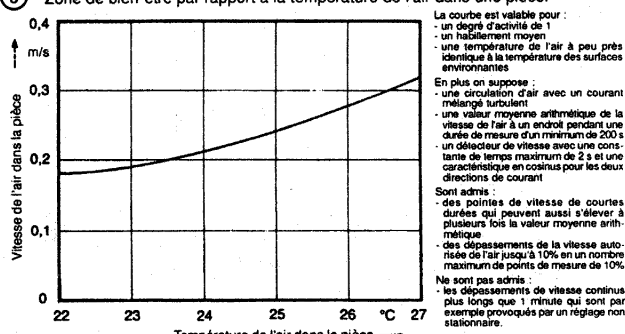
Le minimum d'apport d'air extérieur par personne pour les cinémas, les salles des fêtes, les salles de lecture, les halls d'exposition, les locaux de vente, les musées, les salles de gymnastique et les salles de sport est de 20 m³/h ; pour les bureaux individuels, les cantines, les salles de conférence, les salles de repos et de pause, les amphithéâtres et les chambres d'hôtel 30 m³/h ; pour les restaurants 40 m³/h ; pour les grands bureaux communs 50 m³/h.



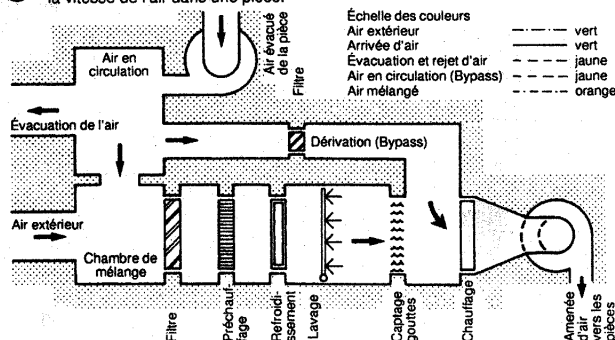
② Schéma de principe d'une installation avec « gaz et double aération ».



③ Zone de bien-être par rapport à la température de l'air dans une pièce.



④ Courbe de la limite supérieure admissible correspondant au bien-être vis-à-vis de la vitesse de l'air dans une pièce.



⑤ Schéma d'une installation de climatisation.

Chauffage.
Ventilation

Les stades suivants de traitement sont courants pour les installations d'aération et de climatisation.

VENTILATION

1. Filtrage

Extraction des grosses particules de poussière (grains de 5 à 50 mm)

- Plaques métalliques huilées de filtrage dans un cadre de filtre à air ou filtres à circulation automatiques. Spécialement pour ventilation des locaux industriels. Inconvénient : entraînement d'huile en suspension dans l'air.
- Nattes filtrantes à couches sèches en fibres textiles ou fibres de verre dans un cadre métallique, non régénérables. Ou bien filtre à bande enroulée à nettoyage automatique.

Epuration poussée ou extraction de la suie

- Filtre à air électrostatique. La poussière est ionisée et captée sur des plaques métalliques chargées négativement. Très faible résistance au passage de l'air. Inconvénients : encombrement important, nettoyage à l'eau chaude.
- Filtrage fin au moyen d'un milieu filtrant en papier ou en fibre de verre. Avantages : faible coût d'achat, pas de corrosion quand l'air est corrosif, plus grande sécurité de fonctionnement. Inconvénients : Plus grande résistance au passage de l'air que les électrofiltres, cette résistance augmentant avec l'encrassement et entraînant en conséquence des perturbations dans l'aération de la maison.
- Lavage de l'air enlevant la poussière ou les aérosols et les vapeurs acides mais pas la suie et donc ne convenant pas dans des régions avec beaucoup de chauffage au mazout.

Classe de filtre	Degré de séparation moyen A_m pour des poussières synthétiques en %	Degré d'efficacité moyen E_m pour des poussières atmosphériques en %
EU1	$A_m < 65$	-
EU2	$65 \leq A_m < 80$	-
EU3	$80 \leq A_m < 90$	-
EU4	$90 \leq A_m$	-
EU5	-	$40 \leq E_m < 60$
EU6	-	$60 \leq E_m < 80$
EU7	-	$80 \leq E_m < 90$
EU8	-	$90 \leq E_m < 95$
EU9 ¹⁾	-	$95 \leq E_m$

¹⁾ Les filtres à air avec un degré d'efficacité moyen important peuvent déjà correspondre à des classes de filtre pour matières en suspension.

- ① Filtres à air répartis en classes de filtres.

2. Réchauffage de l'air

- Pour les installations simples de chauffage par gravité à circuit fermé alimentés par combustible solide, les possibilités de réglage sont limitées.
- Les appareils de chauffage commandés électriquement et alimentés par gaz naturel et par fuel offrent de bonnes possibilités de réglage.
- Réchauffage à la vapeur basse pression, à l'eau chaude et à l'eau bouillante. Registre de chauffage à tuyaux à nervures en acier galvanisé ou tubes de cuivre avec ailettes en cuivre ou en aluminium. Bonne possibilité et simplicité de réglage, indépendamment de la cheminée.

3. Refroidissement de l'air

En principe pour l'industrie quand on doit maintenir tout le long de l'année une température et une humidité constantes. Également pour les immeubles à usage commercial et administratif, les théâtres et les cinémas en été.

- Refroidissement de l'air avec l'eau de la ville ou l'eau provenant d'un puits quand cette eau à la température de 13°C peut retourner à la nappe phréatique. Le refroidissement à l'eau de ville est interdit dans la plupart des villes car il n'est pas rentable à cause du prix élevé de l'eau. Les installations à l'eau de puits nécessitent une autorisation de l'administration chargée de l'eau souterraine.
- Installations de refroidissement par compression (technique d'aération des pièces par installation de refroidissement UVV-VBG-20) utilisant des produits de refroidissement non nocifs (F12, F22), etc. Lorsque les appareils de refroidissement se trouvent immédiatement à côté de la centrale de climatisation, vaporisation

directe du produit de refroidissement dans le registre de refroidissement de l'installation de climatisation. Les produits contenant des CFC (chloro-fluoro-carbures) sont interdits depuis 1995 !

- Pour des installations plus importantes, refroidissement de l'eau ou du sol en circuit fermé avec distribution par pompes. Avantages : centrale de refroidissement à un seul endroit là où les bruits et les vibrations ne dérangent pas. Fonctionnement très fiable. De nos jours les installations de refroidissement complètes et les ensembles à eau froide compacts sont courants.

Pour les grosses centrales de refroidissement

- Compression de produits de refroidissement dans un turbocompresseur hermétique (groupe complet avec compresseur, réfrigérant à eau et condenseur). Peu de vibrations et très faible bruit.
- Installation de refroidissement par absorption avec le couple de composants bromure de lithium et eau. La vaporisation de l'eau enlève de la chaleur à l'eau qui se refroidit ainsi. La vapeur d'eau est absorbée par la solution de bromure de lithium puis est évaporée dans la phase suivante du cycle. Ensuite elle est à nouveau condensée et ramenée à la phase initiale de vaporisation. Très faible bruit, installation sans vibrations nécessitant peu de place.
- Refroidissement par jet de vapeur. Un jet de vapeur à grande vitesse crée une dépression dans un réservoir. L'eau de refroidissement circulant autour est transformée en brouillard et vaporisée tout en se refroidissant. L'eau froide est dirigée vers le radiateur d'air du dispositif de climatisation. Ce type de refroidissement se fait de plus en plus rare dans le domaine industriel.

Dans toutes les installations mécaniques de refroidissement, la chaleur du condensateur doit être éliminée. On dispose pour cela de condenseurs refroidis par eau provenant d'un puits ou d'un circuit d'eau ou de condenseurs refroidis par air. Pour les condenseurs refroidis à l'eau, l'installation d'un puits nécessite une autorisation de l'administration chargée des eaux souterraines. Ensuite il faut vérifier avec soin que l'eau du puits ne contienne pas, le cas échéant, des éléments corrosifs qui puissent endommager le condenseur du dispositif de refroidissement. Eventuellement il faut choisir des condenseurs prévus pour l'eau de mer (facteur de coût). Dans le cas d'eau en circuit fermé, un dispositif de refroidissement est nécessaire (tour de refroidissement). Dans une tour de refroidissement, l'eau en circulation est pulvérisée et s'écoule sur des couches à corps de remplissage à travers lesquelles de l'air est injecté (refroidissement par évaporation). Les tours de réfrigération doivent être éloignées des bâtiments ou encore mieux doivent être situées sur le toit des bâtiments à cause de la nuisance sonore qu'il faudra chercher à abaisser par des capotages adaptés. Cela est également valable pour les condenseurs refroidis par air.

4. Lavage, humidification, refroidissement par évaporation

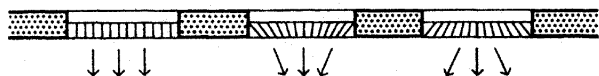
Les dispositifs de lavage d'air bien réglés humidifient l'air trop sec. Ils peuvent aussi provoquer le nettoyage de l'air jusqu'à un certain degré. Avec la saturation, c'est-à-dire l'augmentation de la teneur absolue en eau de l'air, il se produit simultanément dans le dispositif de lavage un « refroidissement par évaporation » (possibilité de refroidissement bon marché pour les dispositifs de climatisation industriels dans les régions où l'air extérieur a une faible teneur en eau). Dans les dispositifs de lavage d'air, l'eau est pulvérisée finement à l'aide de pompes et de gicleurs. Réalisation en tôle d'acier galvanisé ou en maçonnerie ou béton étanche à l'eau. Des déflecteurs d'air ou des séparateurs d'eau en tôle empêchent l'eau d'envahir la chambre de climatisation.

Autres dispositifs d'humidification

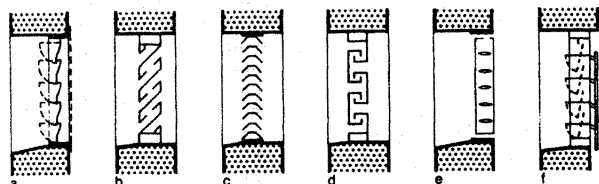
- Récipients d'évaporation sur les éléments chauffants ou pulvérisateurs.
- Installation centrale avec vapeur ou réservoir d'évaporation chauffé électriquement. Inconvénient : entartrage.
- Pulvérisateurs répartis (appareils à aérosols) utilisables uniquement pour les petites quantités d'air.

5. Ventilateurs

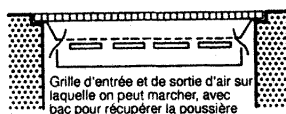
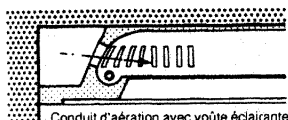
Ventilateurs radiaux et axiaux. Degré d'efficacité des bons ventilateurs 80 à 90% selon leur application. Jusqu'à une pression de refoulement totale d'environ 40 mm sur colonne d'eau, les deux modèles ont la même intensité de bruit. Au dessus des radiateurs axiaux sont plus bruyants. Utilisation surtout dans les bâtiments industriels. On utilise des fondations spéciales avec éléments amortisseurs pour l'isolation contre les vibrations.



① Grille d'entrée d'air avec flux dirigé.



② Ouvertures de ventilation : a = à ouverture automatique ; b, c, d, e = fixe ; d = pour chambre noire ; f = manœuvrable à la main.



③ Grilles d'entrée et de sortie d'air.

6. Amortisseurs de bruit

Les amortisseurs de bruit dans les conduits d'aération évitent la transmission des bruits de la centrale dans les locaux climatisés. Longueur dans le sens de l'écoulement de l'air 1,5 à 3 m selon l'atténuation voulue. Exécution en pièces coulissantes de matériau incombustible par exemple en panneau de fibre dure ou en tôle avec remplissage de fibre minérale. Isolation acoustique à respecter dans les bâtiments de grande hauteur.

7. Conduits, sorties et entrées d'air

En tôle galvanisée, acier spécial, panneaux de fibres ignifuges ou matériau semblable. Section de préférence carrée ou ronde, mais également rectangulaire jusqu'à un rapport des côtés de 1/3. Pièces d'angle avec chicane. Nécessité d'une maintenance régulière. Respecter les exigences relatives à la protection contre les incendies dans les installations d'aération.

Les conduits en maçonnerie ou en béton sont plus économiques que la tôle pour les conduits de grandes dimensions au sol ou verticaux. Les conduits maçonnés amortissent mieux les bruits que les conduits bétonnés. Crépî intérieur lisse avec couche d'apprêt lavable. **Conduits d'arrivée d'air.** Isolation avec peu de matériau. L'accumulation de chaleur doit être évitée. Section du conduit suffisante pour le nettoyage (l'encrassement fausse la proportion d'air). C'est pourquoi les conduits d'évacuation d'air au sol doivent être équipés de dispositifs d'écoulement pour l'assèchement se vissant hermétiquement. Prévoir aussi dans les conduits d'air suffisamment d'ouvertures de nettoyage.

Les conduits en fibrociment (sans amiante) sont appropriés à un air humide ne contenant pas d'acide et les conduits en matière synthétique pour les milieux gazeux agressifs. Les grilles d'entrée et de sortie d'air ne doivent pas se trouver sur le sol dans des parties se prêtant à circulation (exception pour les bâtiments industriels et les locaux pour le traitement de l'information). L'orifice de sortie de l'air est déterminant pour la répartition de l'air dans une pièce. Il dirige les filets d'air horizontalement et verticalement. Les plafonds perforés sont techniquement parfaits en ce qui concerne l'arrivée et l'évacuation de l'air. Ils doivent être cependant faciles à nettoyer. La tôle avec vernis thermodurcissable offre la solution idéale (fig. 1 à 3).

Arrivée d'air dans les pièces à usage de bureau, de préférence au niveau des fenêtres (plus forte arrivée de froid ou de chaleur). Aspiration

VENTILATION

du côté du couloir. Injection d'air sous les sièges pour les théâtres, les cinémas et les salles de conférence. Aspiration par le plafond. Le mouvement de l'air dépend de la forme de la pièce et de son utilisation.

8. Locaux techniques pour les appareils

Exigences du point de vue de la construction et des techniques de sécurité. Tenir compte de la planification des installations d'aération et de climatisation déjà dans l'avant-projet car elles interviennent de façon importante dans le projet et la construction.

Disposer les locaux pour les appareils si possible à proximité des pièces à climatiser quand cela est compatible du point de vue de l'acoustique ; bonne accessibilité. Murs maçonnés, crépis, peinture intérieure lavable, carrelage de préférence.

Evacuation de l'eau au niveau du sol pour tout le local avec siphon ou couvercle étanche à l'air et démontable. Plancher étanche à l'eau pour les installations situées au dessus d'autres pièces. Isolation et écran à la vapeur d'eau sur les murs extérieurs pour éviter les dommages dus à l'eau de condensation. Disposition du type « boîte dans la boîte » pour de très grandes exigences sur l'absence de bruits et de vibrations. Surcharge au sol due aux appareils des centrales 750 à 1 500 kg/m² + poids des murs de l'enceinte d'aération.

Besoins en locaux pour les centrales de climatisation. Ils dépendent fortement des exigences concernant le filtrage de l'air et l'isolation acoustique. Les éléments peuvent être assemblés logiquement les uns à la suite des autres sur des surfaces longues et étroites.

Longueur	pr une inst. industrielle simple de climatisation	env. 12 m
	pr une inst. de climatisation avec tt le confort	env. 16 à 22 m.
	pour un bloc d'aération	env. 4 à 6 m.

Largeur et hauteur (dimensions intérieures) des blocs d'aération et des installations de climatisation industrielles et avec tout le confort :

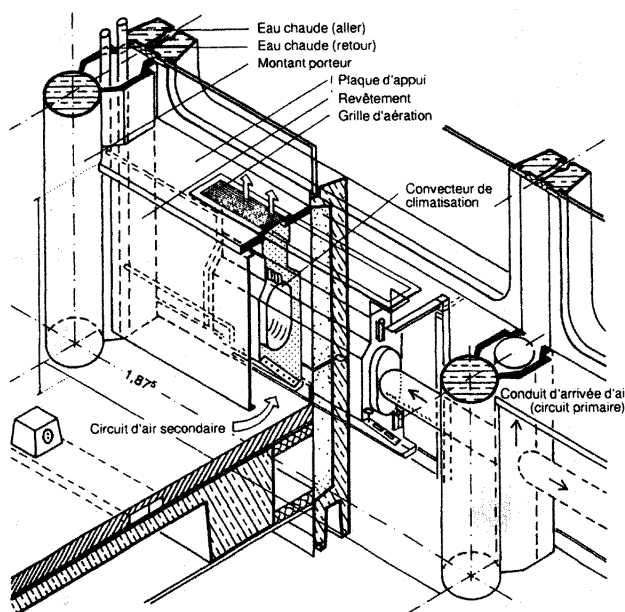
débit d'air	Largeur x hauteur	
≤ 20 000 m ³ /h	3,0 m	3,0 m
de 20 000 à 40 000 m ³ /h	4,0 m	3,5 m
de 40 000 à 70 000 m ³ /h	4,75 m	4,0 m

Bloc-centrale

Ajouter un couloir de service de 1,5 à 2 m pour le montage et les réparations. Pour les grandes installations, centrale de climatisation et local de répartition de chauffage avec couloir commun de service et salle de commande centralisée.

Installations de climatisation pour grands bureaux

Les grands locaux sont climatisés de façon appropriée avec plusieurs installations. Zone de climatisation séparée dans la partie façade (dispositif à grande vitesse) et zone séparée pour l'intérieur (dispositif à grande vitesse ou basse pression).



④ Exemple d'exécution d'une installation de climatisation à haute pression. Bâtiment administratif de la S. A. des Ciments Dyckerhoff

Chauffage.
Ventilation

Installations de climatisation à haute pression

Les sections importantes de conduit dans les installations de climatisation à basse pression sont adapté seulement à la demande d'air pour le transport de chaleur en hiver ou le transport de froid en été mais pas aux besoins d'aération en général. Les installations de conditionnement d'air à haute pression ne nécessitent qu'environ 1/3 de la quantité d'air nécessaire à l'aération avec air extérieur pur. En revanche, il s'en suit un transport de froid et de chaleur par un système de tuyaux d'eau comme pour le chauffage central. 1 m³ d'eau peut transporter environ 3 450 fois plus de chaleur que 1 m³ d'air.

Un convecteur de climatisation (appareil à injection) est placé sous chaque fenêtre avec des buses de diffusion d'air spéciales et un échangeur de chaleur qui est alimenté en air climatisé et en eau refroidie ou réchauffée par la centrale. La régulation ne peut se faire qu'au niveau de l'échangeur de chaleur. La plus faible quantité d'air permet de prévoir de plus petites centrales tout en garantissant une bonne épuration de l'air. L'air extérieur est purifié dans un premier filtre puis dans un filtre pour particules ultra-fines. L'ensemble de l'immeuble est maintenu sous une faible surpression, ce qui rend les fuites pratiquement sans effets.

Convecteurs de climatisations. Exigences générales

1. Intensité de bruit ≤ 30 à 33 dB.
2. Filtre à air pour nettoyage de l'air secondaire (air de circulation).
3. Echangeur de chaleur devant assurer le chauffage complet à la température de la pièce et par tous temps, même sans le système d'aération.
4. Température de l'eau froide en été supérieure à 15 à 16 °C, sinon le système de refroidissement n'est pas rentable et il y a formation d'eau de condensation sur les appareils sous les fenêtres (les surfaces froides se salissent).

Les conduits d'air à haute pression doivent être si possible ronds, présenter des conditions idéales d'écoulement et ne pas vibrer. Pour des dimensions entre axes des fenêtres de 1,5 à 2 m, disposition avec des conduits de distribution d'air verticaux en alternant les éléments porteurs avec les colonnes contenant les tuyaux des réseaux d'eau et d'air. Conduits d'air montants pour bâtiments de 7 étages Ø175 à 255 mm. Pour les bâtiments hauts, approximativement tous les 7 à 10 étages.

Installations en étage pour le chauffage et la climatisation. Par exemple, pour 14 étages, 1 centrale dans le sous-sol et 1 centrale sur le toit ou 1 installation en étage intermédiaire.

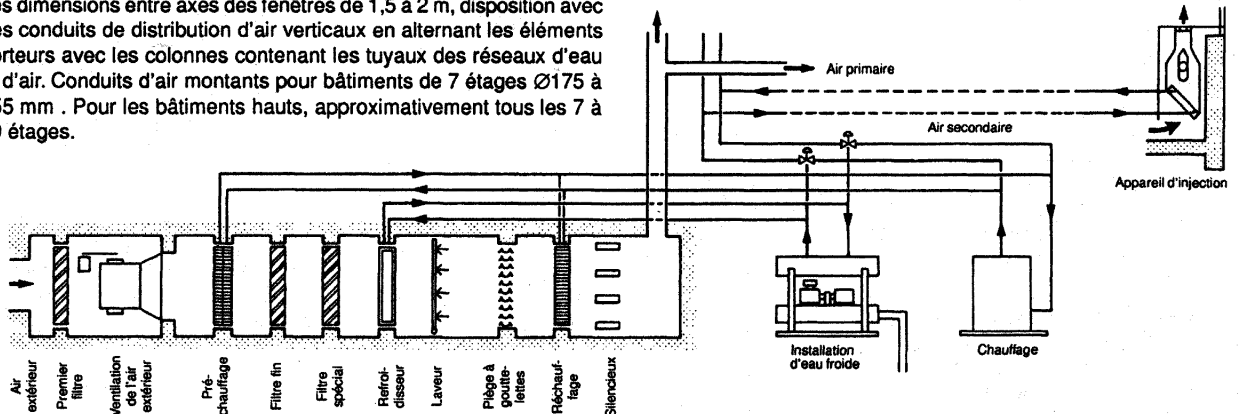
Disposition coûteuse avec conduit d'air principal et répartition horizontale à chaque étage dans le couloir avec des conduits secondaires vers l'extérieur ou directement derrière la façade au dessus des fenêtres, chaque fois vers l'étage placé au dessous avec percement du plancher vers le bas (isolation acoustique à renforcer).

Profondeur maximale des bureaux pour installations de climatisation à haute pression environ 6 m, sinon un système interne supplémentaire pour refroidissement de l'air est nécessaire. Profondeur maximale d'un bâtiment sans système interne $2 \times 6 = 12$ m + couloir. Aspiration de l'air au dessus des éléments muraux vers le couloir ou respectivement dans un conduit d'évacuation au dessus du couloir et par les WC. Pour les installations à haute pression, pas de mise en circulation d'air car la quantité d'air est déjà réduite à la valeur nécessaire pour des conditions parfaites. En service réduit, diminuer la quantité d'air primaire dans la centrale.

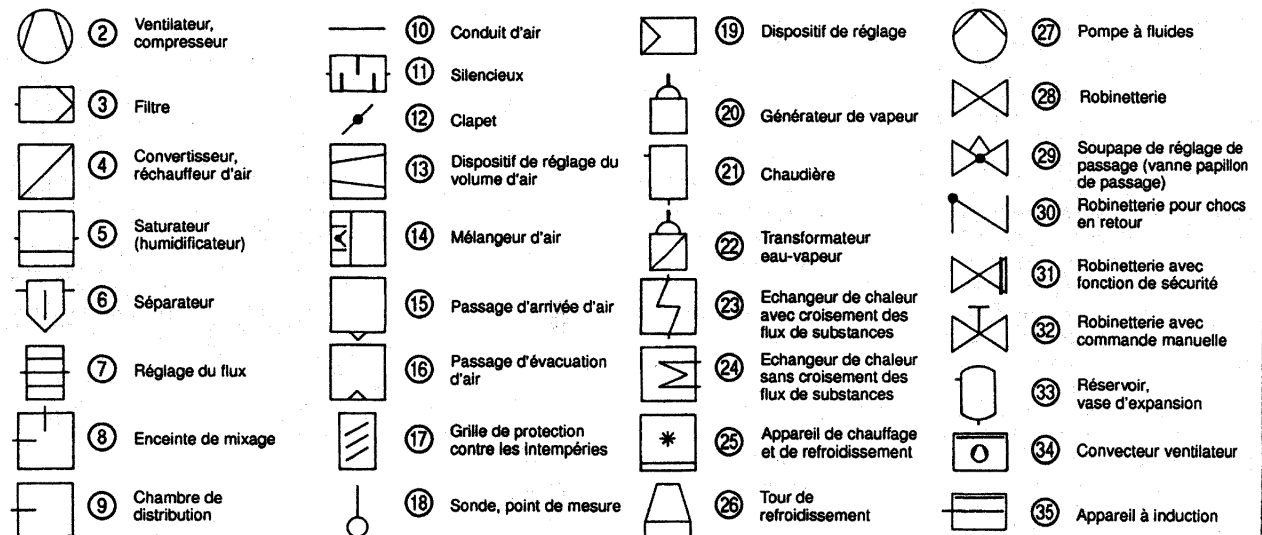
Dispositifs d'aération dans les cuisines

Grandes cuisines. Hauteur 3 à 5 m. Revêtir la partie supérieure des murs et le plafond d'un crépi poreux (pas de peinture à l'huile). Renouvellement de l'air environ 15 à 30 fois. Prévoir une dépression. L'air vient des autres pièces et, en conséquence, les radiateurs de ces pièces doivent être prévus plus grands. Regrouper marmites, cuisinières et friteuses sous une évacuation d'air avec filtre à graisse. Nettoyer les conduits chaque année, filtrer l'arrivée d'air et la réchauffer en hiver. Pas de système en circuit fermé. Chauffage local et vitrage isolant sont nécessaires.

Chauffage.
Ventilation



① Installation de conditionnement d'air à haute pression (système LTG)



② — ㉙ Symboles graphiques concernant les techniques d'aération des pièces.

ISOLATION THERMIQUE

NOTIONS ET MECANISMES

L'isolation thermique répond aux besoins :

- de bien-être / protection contre un excès ou un manque de chaleur,
- d'économie d'énergie relative au chauffage,
- de protection contre les dégâts de construction, une isolation thermique insuffisante ou mal mise en œuvre entraînant une circulation d'air chaud et surtout une condensation de vapeur d'eau.

Les définitions suivantes suivent les normes en vigueur [les indications entre parenthèses carrées correspondent aux unités du système international].

Quantité de chaleur en Wh [= 1,16 kcal]; température en degrés Celsius; différence de température en kelvins (K); 1,16 Wh (= 1 kcal) élève de 1K la température de 1 000 g d'eau.

Échange de chaleur par convection (transport de chaleur), conduction, rayonnement et diffusion de vapeur d'eau peuvent être ralenties mais non complètement arrêtées par l'isolation.

Conductivité thermique λ en W/mK [kcal/mhK] est une propriété spécifique de la matière. Plus sa valeur est petite et moins la capacité à conduire la chaleur est grande. Les valeurs correspondant aux normes sont majorées pour les applications pratiquées.

Résistance thermique $1/\Lambda$ en m² K/W (m² hK/kcal) est une grandeur spécifique d'une couche de matériau : $1/\Lambda = e/\lambda$ (e = épaisseur de la couche en m); il est plus facile pour les calculs d'exprimer l'épaisseur de la couche en cm (e') et d'introduire un facteur multiplicatif E' tel que : $1/\Lambda = e' \times E'$. La résistance thermique est un paramètre important en ce qui concerne la variation de la température à l'intérieur d'un élément de construction et pour les questions concernant les dégâts dus à la condensation.

Résistance à la transmission thermique $1/k$ est la résistance à la conductivité thermique de la couche d'air limite jouxtant un élément de construction. Moins grande est la vitesse de l'air et plus grand est $1/\alpha$: la valeur de $1/\alpha$ est de 0,04 pour la surface extérieure d'un élément de construction ($1/\alpha_e$), de 0,08 pour la surface intérieure ($1/\alpha_i$).

Résistance totale à la transmission thermique $1/k$ en m² K/W (m² hK/kcal) est la somme des résistances contre le passage de la chaleur pour un élément de construction : $1/k = 1/\alpha_i + 1/\Lambda + 1/\alpha_e$ (son inverse k-coefficient global de transmission de la chaleur donné en W/m² K [kcal/m² hK] la perte de chaleur d'un élément de construction et sert de base aux calculs relatifs au chauffage).

Coefficient global de transmission thermique k en W/m² K [kcal/m² hK]. Inverse de la résistance totale à la transmission de la chaleur $1/k$. Il est aujourd'hui le chiffre le plus important pour le calcul d'une isolation thermique. Sa grandeur dans différents cas est imposée par des règles officielles pour l'isolation thermique. La même règle sert à l'installateur de chauffage comme base pour ses calculs. Il existe une grandeur dérivée $k_{(F+M)}$ qui est le coefficient moyen global de la transmission de la chaleur « fenêtre + mur ». Il est calculé à partir de la valeur de k et de la contribution en surface S des fenêtres et des murs : $k_{(F+M)} = (k_F \times S_F + k_M \times S_M) / (S_F + S_M)$. k_m est le coefficient moyen global de la transmission de la chaleur de l'ensemble des éléments constituant l'enveloppe d'une construction. Il est calculé à partir de la valeur de k et de la contribution des surfaces donnant sur l'extérieur, des murs (M), des fenêtres (F), du toit (T), de la surface au sol (Ss) et de la surface de plafond exposée à l'air (PA) et en prenant des valeurs minimales pour le toit et la surface du sol :

$$k_m = \frac{k_M \times S_M + k_F \times S_F + k_{PA} \times S_{PA} + 0,8 k_i \times S_T + 0,5 k_{Ss} \times S_{Ss}}{S_M + S_F + S_{PA} + S_T + S_{Ss}}$$

Transmission calorifique à travers un élément de construction. Une quantité de chaleur franchit la couche interne limite d'air et passe ainsi de l'air intérieur vers la surface - côté interne - d'un élément de construction. Elle traverse l'isolation due à l'élément de construction et atteint la surface - côté extérieur - de cet élément. Elle dépasse la couche externe limite d'air et arrive ainsi dans l'air extérieur (fig. 1).

1. Exemple : $1/\alpha_i + 1/\Lambda + 1/\alpha_e = 0,13 + 0,83 + 0,04 = 1,00$
 $1/\alpha_i : 1/\Lambda : 1/\alpha_e = 13\% : 83\% : 4\%$

Pour une différence de température de $\Delta\theta = 40$ K entre l'extérieur et l'intérieur, on a :

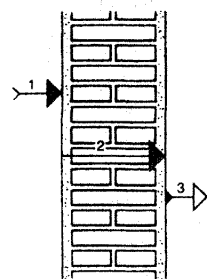
$$\begin{aligned} 1/\alpha_i & 13\% \times 40 = 5,2 \text{ K} \\ 1/\Lambda & 83\% \times 40 = 33,2 \text{ K} \\ 1/\alpha_e & 4\% \times 40 = 1,6 \text{ K} \end{aligned}$$

2. Exemple avec une valeur de $1/\Lambda$ égale à 0,33; on aurait alors :
 $0,13 : 0,33 : 0,04 = 26\% : 66\% : 8\%$

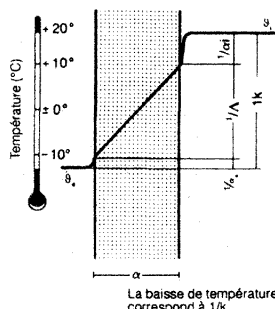
On aurait pour la couche d'air limite côté interne une différence de température de $26\% \times 40 = 10,4$ K, c'est-à-dire que la surface du mur serait plus froide de 10,4 K que l'air dans la pièce !

Plus faible est l'isolation thermique d'un élément de construction, plus basse est la température de la surface interne de cet élément (fig. 7) et plus facilement se produira la condensation de l'eau sur le mur.

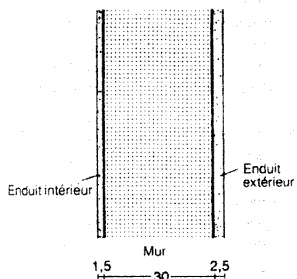
Puisque la variation de la température est une fonction de l'isolation calorifique de chaque couche, on peut représenter la variation totale par une droite, à condition de faire figurer chaque couche de l'élément de construction en fonction non plus de son épaisseur mais de son isolation thermique (fig. 5 et 6). Il est plus facile de voir de cette manière si la construction est conforme aux règles. Le gradient de température, en dehors des questions de condensation, est important pour la dilatation thermique des éléments de construction. Voir p.136.



- ① Principe du passage de la chaleur à travers un élément de construction.

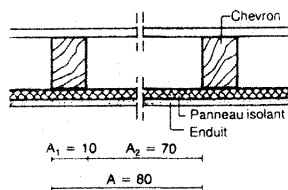


- ② Variation de la température à travers un élément de construction constitué d'une seule couche.



Enduit intérieur	0,015 : 0,7	= 0,02
Mur	0,30 : 0,22	= 1,36
Enduit extérieur	0,02 : 0,87	= 0,02
$1/\Lambda$		1,34
$1/\alpha_i$		0,12
$1/\alpha_e$		0,04
$1/k$		1,56
$k = \frac{1}{1/k}$		0,64

- ③ Calcul de la valeur k pour un élément de construction comprenant plusieurs couches. Exemple d'un mur en béton cellulaire (500 kg/m³) épais de 30 cm et enduit sur les deux faces.

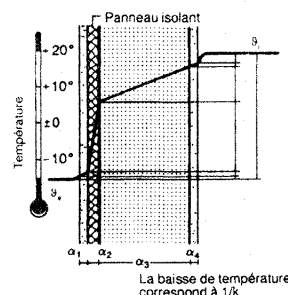


$$k_m = \frac{A_1}{A} \cdot k_1 + \frac{A_2}{A} \cdot k_2 + \dots + \frac{A_n}{A} \cdot k_n$$

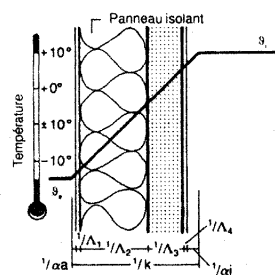
k au niveau du chevron = 0,45
k entre chevrons = 0,95

$$k_m = \frac{10}{80} \cdot 0,45 + \frac{70}{80} \cdot 0,95 = 0,056 + 0,83 = 0,89$$

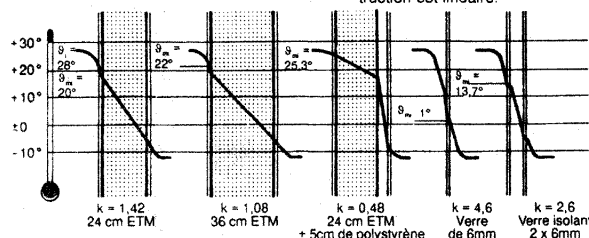
- ④ Calcul de la valeur moyenne de la résistance à la conductivité calorifique pour des éléments de construction composites de plusieurs parties. Exemple d'un toit en pente recouvrant un comble aménagé.



- ⑤ Variation de la température à travers un élément de construction comprenant plusieurs couches.



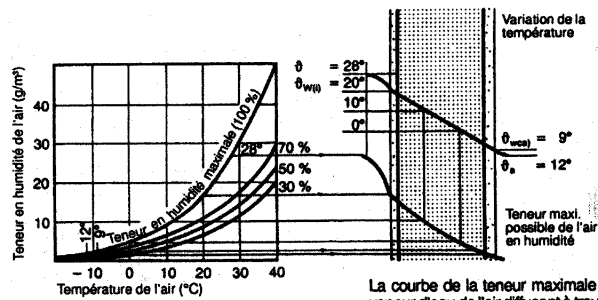
- ⑥ Variation de la température comme figure 2, mais avec une représentation modifiée de l'élément de construction (selon son degré d'isolation thermique). La variation de température à travers tout l'élément de construction est linéaire.



- ⑦ Variation de température pour des éléments de construction correspondant à différentes isolations avec une température intérieure $\theta_i = 28^\circ\text{C}$ et une température extérieure $\theta_e = 12^\circ\text{C}$. La température de la face intérieure θ_{si} du mur augmente avec l'efficacité de l'isolation. ETM = épaisseur totale maçonnerie.

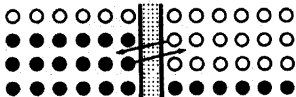
Isolation.
Protection

ISOLATION THERMIQUE DIFFUSION DE LA VAPEUR D'EAU



La courbe de la teneur maximale de vapeur d'eau de l'air diffusant à travers l'élément de construction résulte de la variation de la température dans cet élément - courbe de pression partielle à saturation.

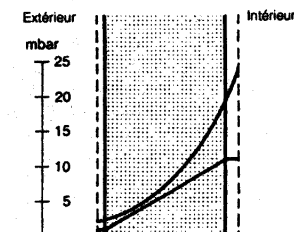
① Teneur en vapeur d'eau de l'air pour différentes valeurs d'humidité relative.



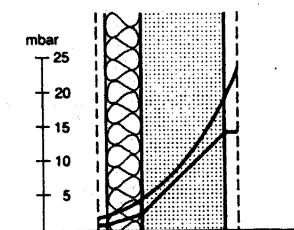
③ Différence relative de pression de vapeur (différence de pression partielle de vapeur) de part et d'autre d'un élément de construction.

Temp. (°C)	Pression part. max. (kp/m²)
-10°	26,9
-5°	40,9
± 0	62,3
± 5	88,9
+10	125,2
+15	173,9
+20	236,1
+25	323,0

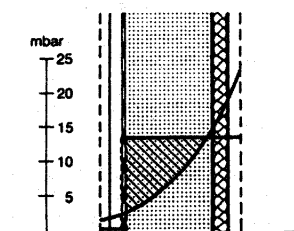
⑤ Pression partielle de vapeur d'eau de l'air.



⑦ La pression partielle de vapeur d'eau reste en dessous de la valeur maximale possible, il n'y a pas de condensation.

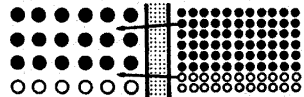


⑨ Le facteur de position (pente de la courbe) décroît du côté de l'extérieur : bon !



⑪ Étanchéité à la vapeur d'eau du côté froid : condensation dans l'élément de construction !

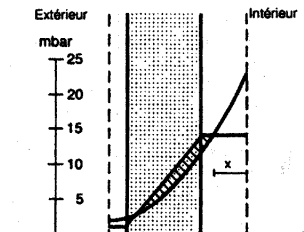
② Différence absolue de pression de vapeur (différence de pression d'air) de part et d'autre d'un élément de construction.



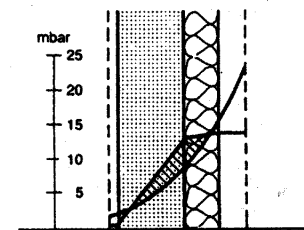
④ Différence absolue de pression de vapeur (différence de pression d'air) de part et d'autre d'un élément de construction.

Temp. ext. (°C)	Humidité relative de l'air	50	60	70
-12°	33,5%	25%	17,8%	
-15°	30,8%	23%	16,2%	
-18°	28,4%	21%	15%	

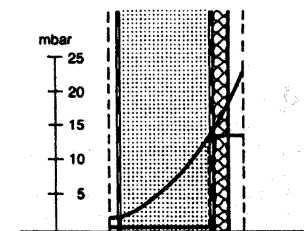
⑥ Pourcentage maximal de la couche d'air limite, le cas échéant jusqu'à la surface limite de la vapeur.



⑧ Pourcentage de couche d'air limite trop élevé (isolation thermique trop faible) : condensation à l'intérieur et à l'extérieur de l'élément de construction. x = pourcentage max. admissible de la couche d'air limite.



⑩ Mauvaise configuration des couches isolantes : le facteur de position (pente de la courbe) croît vers l'extérieur : condensation dans l'élément de construction !



⑫ La couche supplémentaire d'étanchéité à la vapeur posée du côté chaud empêche la formation de condensation. x = isolation therm. max. sur le côté intérieur de la couche d'étanchéité à la vapeur d'eau.

La vapeur d'eau, forme gazeuse de l'eau, se forme par vaporisation (au point d'ébullition) et par évaporation (à n'importe quelle température). La chaleur (environ 700 Wh) nécessaire à la transformation à l'état gazeux est tirée de l'environnement. La vapeur d'eau dans l'air n'est pas visible. (Les « nuages de vapeur d'eau » sont formés de gouttelettes d'eau qui flottent dans l'air).

L'air peut contenir seulement une certaine quantité de vapeur d'eau : plus chaud est l'air, plus grande est la teneur de vapeur d'eau possible. Le **degré relatif d'humidité** de l'air donne le pourcentage par rapport à cette quantité maximale de vapeur d'eau contenue effectivement dans l'air. Lorsque la température d'air diminue, le degré relatif d'humidité de l'air augmente alors que la teneur en vapeur d'eau reste la même.

Exemple : Pression de vapeur d'eau de l'air 12,3 mbar.
Air à 20°C : 12,3 mbar / 23,4 mbar = 52%.
Air à 15°C : 12,3 mbar / 17,5 mbar = 72%.
Air à 10°C : 12,3 mbar / 12,3 mbar = 100%.

Si, dans cet exemple, on diminuait encore la température de l'air, la vapeur d'eau se condenserait en eau liquide : c'est ainsi que se forme la « rosée », élément très décoratif sur les pétales de roses. C'est pourquoi on appelle la température particulière pour laquelle le degré relatif d'humidité de l'air atteint 100%, le « point de rosée » du mélange vapeur d'eau-air.

La pression atmosphérique de l'air est de 1 bar ou 1000 mbar (appelé aussi hectopascal) ; dans le cas d'un mélange vapeur d'eau-air, une partie de cette pression est produite par la vapeur d'eau - c'est la pression partielle de vapeur d'eau ou, en abrégé, la pression partielle de vapeur. On emploie par convention ce paramètre pour caractériser la teneur en vapeur d'eau de l'air (voir tableau 5), ce qui permet par ce moyen de présenter de façon plus concrète les considérations sur la diffusion (0,6 / mbar ≈ 1 g eau / kg air). Les différences de pression partielle de vapeur (fig. 3) correspondent donc seulement à des teneurs différentes en molécules de vapeur d'eau pour une même pression (d'air) atmosphérique (au contraire de la différence de pression absolue, comme pour les chaudières à vapeur (fig. 4) et qui se produit par exemple pour l'air au niveau de la toiture, voir p.101 et suivantes).

Les différences de pression partielle de vapeur tendent à s'égaliser grâce à la diffusion par passage de l'air à travers les éléments de construction et leurs couches. Les couches des éléments de construction opposent à cela leur résistance à la diffusion $\mu \times d$ (cm, m) qui correspond à l'épaisseur de la couche d'air ayant la même résistance à la diffusion. Le paramètre est calculé à partir du produit de l'épaisseur de la couche par le coefficient de la résistance à la diffusion μ (p. 139 et 140).

Dans le cas d'une diffusion à l'intérieur des éléments de construction, il se produit une chute de la pression partielle de vapeur. Cette chute, analogue à celle de la température dans un élément de construction, se répartit entre les différentes couches selon leur contribution par rapport à la résistance à la diffusion de l'ensemble de l'élément. On peut cependant négliger les couches d'air limite à cause de leur faible épaisseur (à l'extérieur 0,5 cm, à l'intérieur 2 cm).

Exemple : Intérieur 20° / 50% ≈ 11,70 mbar
Extérieur - 15° / 80% ≈ 1,3 mbar
Différence 11,70 - 1,30 = 10,4 mbar
Mur 24 cm ETM ; $\mu \times d$ 4,5 x 24 = 108 cm 94,7% x 10,5 = 9,8 mbar
Enduit intérieur 1,5 cm ; $\mu \times d$ 6 x 1,0 = 6 cm 5,3% x 10,5 = 0,6 mbar
114 cm 100%

Exemples concernant la diffusion

Il faut empêcher la formation de condensation dans les éléments de construction, afin d'éviter des dégâts. La condensation survient là où la teneur en vapeur d'eau risque de devenir plus importante que celle pouvant provenir de la température. Dans les exemples (fig. 7 à 12), l'élément de construction y compris ses couches d'air limite est représenté avec une échelle graduée en isolation thermique (à comparer avec p.137). La ligne courbe qui se distingue par son allure de la ligne droite relative à la température, donne la pression partielle maximale possible de vapeur. Pour éviter les dégâts, il est important d'avoir :

• Une isolation thermique suffisante

Il n'y a pas de condensation dans l'exemple (fig. 7) relatif à un élément de construction à simple paroi, alors que la condensation se forme dans (fig. 8) à l'intérieur de l'élément parce que la contribution de la couche d'air limite est apparemment trop grande. La part d'une couche d'air limite à la résistance totale à la transmission de la chaleur $1/k$ ne doit pas dépasser une certaine valeur (fig. 6).

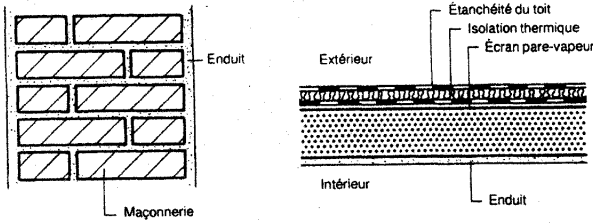
• Une disposition adéquate des couches

La pente de la courbe de diffusion doit être la plus forte possible du côté intérieur, et la plus faible du côté extérieur (fig. 9) : sinon, la condensation apparaît (fig. 10). Cette pente est donnée par le facteur de position $\mu \lambda$: à l'intérieur, un coefficient élevé de résistance à la diffusion entraîne une bonne conduction de la chaleur qui se traduit par un facteur de position $\mu \lambda$ élevé ; à l'extérieur, un faible coefficient de résistance à la diffusion entraîne une mauvaise conduction de la chaleur qui se traduit par un facteur de position $\mu \lambda$ faible.

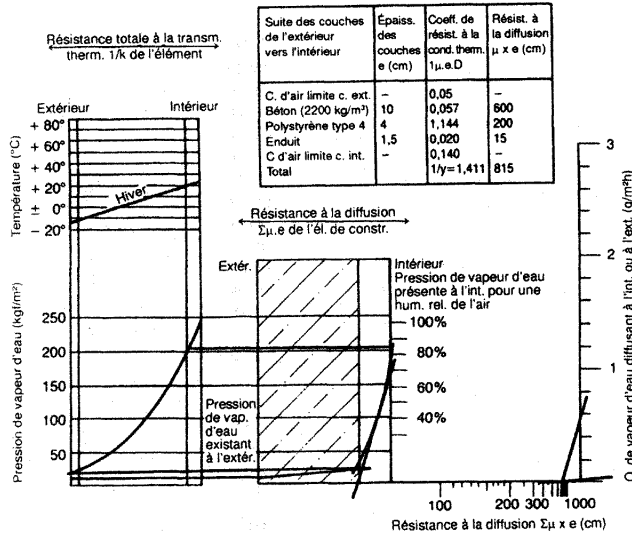
• Une couche d'étanchéité à la vapeur d'eau bien placée

Si la couche d'étanchéité à la vapeur d'eau est placée à l'extérieur, toute la chute de la pression de vapeur va se produire à cet endroit, et il en résultera la formation de condensation (fig. 11). Pour éviter cela, on doit prévoir du côté intérieur une couche d'étanchéité à la vapeur, de telle façon que la part de la résistance à la transmission de la chaleur des couches jusqu'à la couche de protection ne dépasse pas une valeur X par rapport à la résistance totale à la transmission de la chaleur $1/k$ (fig. 6) !

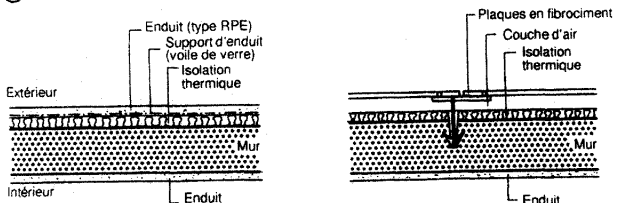
ISOLATION THERMIQUE DIFFÉRENTS TYPES DE CONSTRUCTIONS



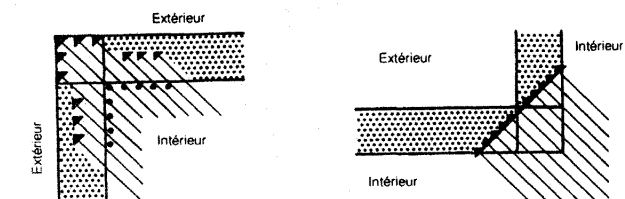
① Mur massif sans isolation thermique. ② Toit massif avec couverture étanche à la vapeur.



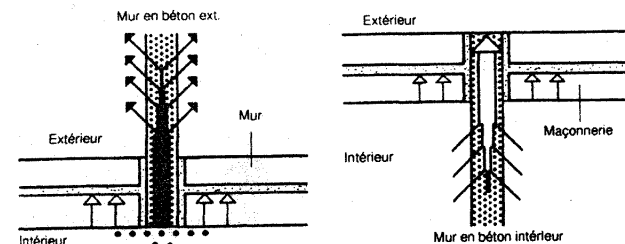
③ Analyse de la formation d'eau de condensation dans le cas d'un toit.



④ Mur massif avec écran pare-vapeur extérieur. ⑤ Mur massif avec peau extérieure et couche d'air intercalée.



⑥ L'eau se condense sur la surface intérieure de l'encoignure dont la concavité est tournée vers l'intérieur. ⑦ L'eau ne se condense pas sur la surface intérieure de l'encoignure dont la concavité est tournée vers l'extérieur.



⑧ L'eau se condense à cause de la surf. ext. importante du pont thermique qui conduit la chaleur de l'int. vers l'ext. (fuite de chaleur importante par unité de surface). ⑨ La fuite de chaleur par unité de surface est beaucoup plus faible à cause de la surface intérieure importante du pont thermique.

Construction sans pare-vapeur (fig. 1)

Les pare-vapeur ne sont pas utilisés dans la construction traditionnelle. Disposition telle qu'il ne se produise pas de condensation: isolation thermique suffisante, facteur de position diminuant de l'intérieur vers l'extérieur (p.136, fig. 7 et 8). Il faut vérifier par le calcul ou graphiquement les variations de la pression de vapeur d'eau dans les endroits très humides (par exemple pour les piscines couvertes) (fig. 5).

Point essentiel : il y a danger de formation de fissures pour un enduit ordinaire posé à l'extérieur des couches d'isolation thermique à cause de l'accumulation de chaleur et du manque de résistance au cisaillement du support de l'enduit. Pour cette raison, il vaut mieux choisir un enduit appliqué à la truelle, auquel est mélangée de la fibre de verre comme renforcement (fig. 3) (à ne pas utiliser pour les piscines couvertes, p.225/226).

Construction avec pare-vapeur (fig. 2)

Les constructions plus récentes (« toiture chaude », « façade chaude ») sont faites avec des pare-vapeur placés à l'extérieur et en conséquence avec des pare-vapeur à l'intérieur (p.136, fig. 8 et 10). Le système est difficilement applicable aux éléments de construction verticaux. Il vaut mieux choisir dans ce cas des constructions avec couverture extérieure et couche d'air intercalaire (exception pour les murs préfabriqués).

Point essentiel : l'isolation thermique des couches jusqu'au pare-vapeur et y compris la couche d'air limite doit être caractérisée par une résistance totale à la transmission de chaleur ne dépassant pas une certaine valeur (p.136, fig. 8 et 10). Il faut prévoir pour les bâtiments en dur une couche d'égalisation afin de préserver le pare-vapeur des dégâts mécaniques (p.101 et suivantes). Puisque du côté intérieur du pare-vapeur il n'y a pas de pression de vapeur d'eau dans le sens de celle produite par une chaudière à vapeur mais qu'il existe seulement une pression partielle de vapeur (p.136), la « compensation de pression », dont on parle si souvent, est sans signification au niveau de cette couche (contrairement à la couche de compensation en dessous de la couverture d'un toit (voir « Toit plat », p.101 et suivantes)).

Construction avec couverture extérieure et couche d'air intercalaire (fig. 4) Il est nécessaire que l'épaisseur de la couche d'air intercalaire soit ≥ 2 cm partout. L'aération fonctionne grâce à des différences de hauteur (au minimum une pente de 10%) entre l'entrée et la sortie de l'air.

Une couche de protection contre la vapeur d'eau avec une résistance à la diffusion de la partie intérieure ≥ 10 m (pour une piscine couverte ≥ 100 m) est nécessaire lorsque la pente est faible pour sa disposition, voir « Construction avec pare-vapeur ». Pour la disposition des couches internes, voir le paragraphe concernant la construction sans pare-vapeur.

La surface côté intérieur doit toujours être hermétique à l'air.

Ponts thermiques

Les ponts thermiques sont des zones d'une construction où l'isolation thermique est moins grande que celle des zones voisines. En conséquence, la contribution de la couche d'air limite à la résistance totale à la transmission de la chaleur augmente de telle sorte que la température de la surface du pont thermique baisse du côté intérieur et que la condensation se forme à cet endroit (fig. 8).

L'augmentation des frais de chauffage due aux ponts thermiques est en revanche insignifiante, étant donné que le pont thermique reste relativement petit sauf pour les fenêtres simples que l'on peut considérer aussi comme des ponts thermiques (p.135, fig. 7).

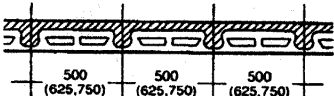
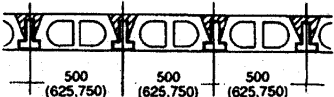
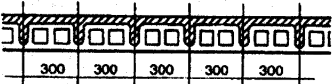
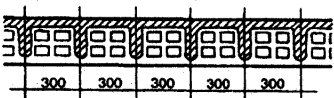
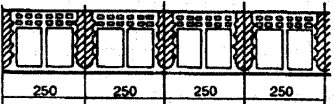
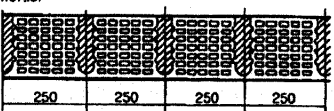
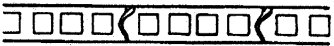
Afin d'éviter la condensation sur les surfaces des éléments de construction ainsi que les conséquences désagréables qui en découlent (moisissures, etc.), la température de la surface intérieure des ponts thermiques doit être augmentée. Cela est possible par :

Diminution des pertes de chaleur Au niveau du pont thermique au moyen d'une couche d'isolation contre le froid extérieur (l'augmentation de l'isolation calorifique produit une diminution de la contribution de la couche d'air limite à la résistance totale à la transmission de la chaleur 1/k).

Augmentation des apports de chaleur vers le pont thermique, en agrandissant la surface intérieure de ce pont; en choisissant des matériaux conduisant bien la chaleur à proximité de ce pont; en soufflant de l'air chaud. En prenant ces précautions, la résistance à la transmission de la chaleur $1/\alpha_1$, relative au pont thermique, est effectivement diminuée ainsi que la contribution de la couche d'air limite à la résistance totale à la transmission de la chaleur 1/k.

Des exemples types sont montrés sur la figure 8. Une encoignure normale dans un bâtiment avec une concavité tournée vers l'intérieur (fig. 6) constitue aussi un pont thermique puisque, contrairement à ce qui est montré à la figure 9, une petite surface intérieure apportant de la chaleur est opposée à une plus grande surface extérieure rayonnant de la chaleur. Il faut en outre ajouter que l'isolation thermique de la couche d'air limite est beaucoup plus importante dans les encoignures que sur les surfaces planes. C'est pour cette raison qu'on a souvent de la condensation et des moisissures dans les encoignures des bâtiments dont les murs ont une isolation thermique réduite.

Isolation.
Protection

Désignation et représentation	Epaisseur S	Coefficients de résistance à la conductibilité thermique 1/Λ (m² x k/w)		
		En moy- enne	A l'endroit le plus défavorable	
1. Béton armé				
Plancher à nervures en béton armé (sans enduit)		120 140 160 180 200 220 250	0,20 0,21 0,22 0,23 0,24 0,25 0,26	0,06 0,07 0,08 0,09 0,10 0,11 0,12
Plancher en poutrelles de béton armé (sans enduit)		120 140 160 180 200 220 240	0,18 0,18 0,20 0,22 0,24 0,26 0,28	0,06 0,07 0,08 0,09 0,10 0,11 0,12
2. Plancher à nervures en béton armé et plancher en poutrelles de béton armé et briques pontées.				
Avec briques sans séparations intermédiaires (sans enduit)		115 140 165	0,15 0,16 0,18	0,06 0,07 0,08
Avec briques avec séparations intermédiaires selon (sans enduit)		190 225 240 265 290	0,24 0,26 0,28 0,30 0,32	0,09 0,10 0,11 0,12 0,13
3. Plancher mixte en béton armé avec briques pontées				
Briques pour joints verticaux partiellement remplis de mortier		115 140 165 190 225 240 265 290	0,15 0,18 0,21 0,24 0,27 0,30 0,33 0,36	0,06 0,07 0,08 0,09 0,10 0,11 0,12 0,13
Briques pour joints verticaux entièrement remplissables de mortier		115 140 165 190 225 240 265 290	0,13 0,16 0,19 0,22 0,25 0,28 0,31 0,34	0,06 0,07 0,08 0,09 0,10 0,11 0,12 0,13
4. Dalle en béton armé creuse				
(sans enduit)		65 80 100	0,13 0,14 0,15	0,03 0,04 0,05

① Résistances thermiques (coefficient d'isolation thermique) 1/λ (m² x K/W)

Nature du béton	Poids spécifique du béton (kg/m³)	Epaisseur (cm)				
		12,5	18,75	25,0	31,25	37,5
Béton-gaz, mousse, léger durci à la vapeur	400	0,89***	1,34***	1,79**	2,23**	2,68**
	500	0,78***	1,17**	1,56**	1,95*	2,34*
	600	0,66***	0,99**	1,32*	1,64*	1,97
	800	0,54**	0,82*	1,09	1,36	1,63
Béton armé allégé par granulats légers (argile expansée, ardoise expansée, etc. sans sable siliceux)	800	0,41**	0,63*	0,83*	1,04	1,29
	1000	0,33**	0,49*	0,66	0,82	0,99
	1200	0,25	0,38	0,50	0,63	0,79
	1400	0,20	0,30	0,40	0,50	0,60
	1600	0,17	0,26	0,34	0,43	0,51
Béton léger avec granulats poreux sans sable siliceux	600	0,57***	0,85**	1,14*	1,42*	1,70
	1000	0,35	0,52	0,69	0,87	1,04
	1400	0,22	0,33	0,44	0,55	0,66
	1800	0,14	0,20	0,27	0,34	0,41
Béton armé	(2400)	0,06	0,09	0,12	0,15	0,18

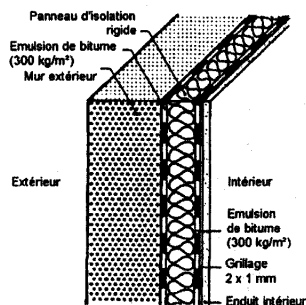
② Coefficients de résistance (isolation thermique) 1/λ (m² x k/w) pour éléments de construction en béton de grande taille: l'utilisation de béton armé léger (p. ex. pour balcons) permet une amélioration de l'isolation thermique jusqu'à 68,3%.

ISOLATION THERMIQUE DÉTAILS : MURS EXTÉRIEURS

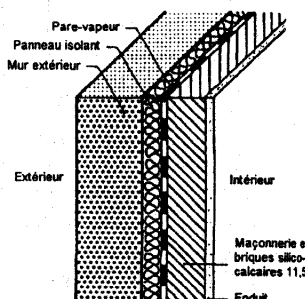
Généralités : Pour une isolation thermique extérieure, pas d'enduit minéral mais un habillage ventilé (fig.5). ou enduit à la truelle (renforcé avec tissu de verre), éventl. avec enduit minéral de finition.

Points de détail critiques : Joint glissant en raccordement de toit plat (p.101 et suivantes) ; niche pour radiateur (fig.6) : isolation thermique absolument nécessaire pour économies de chauffage (paroi mince, température plus élevée) ; raccordement de fenêtre (fig.6).

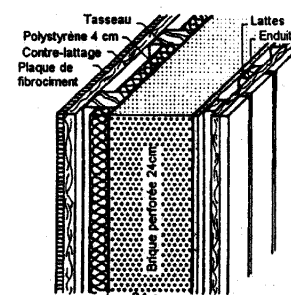
Cas des locaux humides (par exemple piscine couverte) : Isolation thermique plus importante ; plus faible part des couches internes (couche d'air limite, couches jusqu'au pare-vapeur, p.137). Ici enduit à la truelle trop étanche à vapeur d'eau, mieux vaut habillage ventilé (fig.5) ou construction avec pare-vapeur (fig.4).



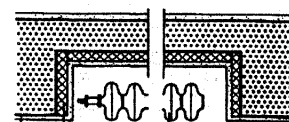
③ Mur composite avec isolation thermique incorporée.



④ Mur avec pare-vapeur incorporé.

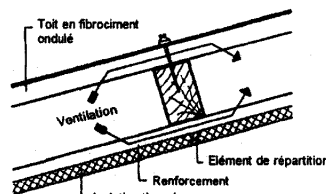


⑤ Mur composite sans pare-vapeur.

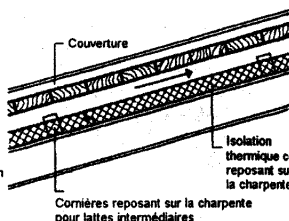


⑥ Isolation thermique d'une niche pour radiateur.

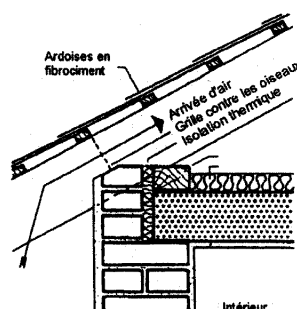
Détails d'isolation thermique : Toit



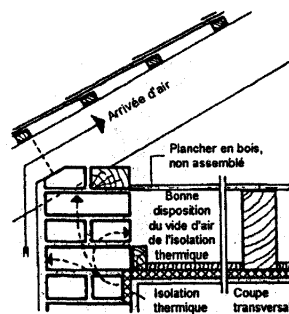
⑦ Toiture d'un hall en bois (toiture froide)



⑧ Toiture d'un hall en acier avec une couverture en aluminium (toiture froide)



⑨ Toit pentu avec plancher massif.



⑩ Toit pentu avec plancher en solives.

Justificatif d'isolation thermique

Désignation : *Projet prototype BEL Maître d'ouvrage : Neufert*

Type de construction	1.1 Maison individuelle/maison double pour deux familles, bâtiment d'habitation à température intérieure supérieure à 10 °C
Maison préfabriquée	Non
Hauteur libre des pièces	£ 2,60 m
Air ambiant ; installation	Aucune
Surface	154,95 m²
Volume à chauffer	535,86 m³

Calcul du volume

V _i RdC	11,39 x 11,39 x 2,5	324,33 m³
V _i Déduction RdC	-(1,12 x 3,55 + 1,39 x 4,01) x 2,50	- 23,87 m³
V _i Sous-sol	3,51 x 3,26 x 2,4	27,46 m³
V _i Combles (surface de RdC)	(120,2 x 3,46)/2	207,95 m³
Volume total à chauffer		535,86 m³

Calcul des surfaces des éléments

Élément : fenêtre extérieure donnant au nord

A _i WC	0,51 x 0,50	0,26 m²
A _i Cuisine	1,26 x 1,20	1,51 m²
A _i Habitation (porte extérieure)	0,89 x 2,01	1,79 m²
A _i Chambre des parents	2,76 x 2,12	5,85 m²
Surface totale des pièces		9,41 m²

Élément : fenêtre extérieures donnant à l'est et à l'ouest

A _i Habitation	2,01 x 1,40	2,81 m²
A _i Entrée	1,09 x 1,40	1,41 m²
A _i Chambre des enfants	1,26 x 1,40	1,76 m²
A _i Salle de bains	1,01 x 1,01	1,02 m²
Surface totale		7,01 m²

Élément : fenêtres extérieures donnant au sud

A _i Habitation	4,01 x 2,12	8,50 m²
---------------------------	-------------	---------

Élément : fenêtres sur toit

A _i FT	1,14 x 1,44 x 2	3,28 m²
-------------------	-----------------	---------

Élément : porte d'entrée

A _i PE	1,65 x 2,12	3,50 m²
-------------------	-------------	---------

Élément : mur extérieur en briques Poroton de 38,5 cm

A _e ME RdC	((11,99 x 2) + 1,12 + 10,87 + 1,39 + 10,6) x 2,8	134,29 m²
A _e Déduction fenêtres N	- 9,407	- 9,407 m²
A _e Déduction fenêtres E/O	- 7,0121	- 7,0121 m²
A _e Déduction fenêtres S	- 8,8012	- 8,8012 m²
A _e Déduction PE	- 3,498	- 3,498 m²
A _e Pignons des combles PC	11,99 x 3,46	41,49 m²
Surface totale de l'élément		147,35 m²

Élément : mur extérieur de l'escalier jusqu'au sol

A _e ME escalier	3,51 x 2,85	9,30 m²
----------------------------	-------------	---------

Élément : toit

A _i Toit	11,99 x 13,6	163,06 m²
A _i Déduction fenêtre de toit	- 3,28	- 3,28 m²
Surface totale de l'élément		159,78 m²

Élément : emprise au sol de la cage d'escalier

A _i Emprise au sol	3,51 x 3,26	11,44 m²
-------------------------------	-------------	----------

Élément : plancher haut du sous-sol

A _i Plafond haut du sous-sol	11,99 x 13,6	163,06 m²
A _i Déduction	-(1,12 x 3,55 + 1,39 x 4,01)	- 9,55 m²
Surface totale		134,21 m²

Résultats concernant les différents éléments ci-dessus

Mur intérieur de la cage d'escalier jusqu'aux combles

A _i Mur cage d'escalier jusqu'aux combles	(3,51 + 3,26 + 3,26) x 2,85	26,58 m²
--	-----------------------------	----------

Fenêtre extérieure au nord

Vitrage	Vitrage spéciale certifié k _v = 1,6
Valeur de k _v	1,6 W/(m².K)
g (taux global de transmission d'énergie)	0,60
Cadre	Cadre de groupe 1 : bois, matière plastique, bois composé. Autres profils certifiés k _c jusqu'à 2,0
Groupe de matériau pour cadre	1

Valeur de k_v : 2,0 W/(m².K)

Type d'élément	Fenêtre, porte-fenêtre
Devant radiateur	Non
Orientation	Nord/ombragé
Surface	9,407 m²
Part du cadre	≥ 15 %, < 40 %
1/a _{ext} 0,000 m².K/W	
1/a _{int}	0,000 m².K/W
Apport solaire annuel	415,418 kWh
Valeur de k _{ext}	1,030 W/(m².K)
Valeur de k	1,600 W/(m².K)

Résultat du calcul : Valeur de k admissible par rapport aux normes : aucune demande.

Cet élément est conforme aux normes.

Valeur de k_v admissible par rapport aux normes WSVÖ (réglementation allemande concernant les Prescriptions relatives à l'isolation thermique) : aucune demande.Valeur de k_v admissible par rapport aux normes WSVÖ : 3,400 W/(m².K).

Cet élément est conforme aux normes WSVÖ pour ce type de construction.

Fenêtre extérieure est/ouest

Vitrage	Vitrage spécial certifié k _v = 1,6
Valeur de k _v	1,6 W/(m².K)
g	0,60
Cadre	Cadre de groupe 1 : bois, matière plastique, bois composé. Autres profils certifiés k _c jusqu'à 2,0
Groupe de matériau pour cadre	1

Valeur de k_v : 2,0 W/(m².K)

Type d'élément	Fenêtre, porte-fenêtre
Devant radiateur	Non
Orientation	Ouest
Surface	7,012 m²
Part du cadre	≥ 15 %, < 40 %
1/a _{ext}	0,000 m².K/W
1/a _{int}	0,000 m².K/W
Apport solaire annuel	532,218 kWh
Valeur de k _{ext}	0,610 W/(m².K)
Valeur de k	1,600 W/(m².K)

Résultat du calcul : Même pour les fenêtres extérieures au nord.

Fenêtre extérieure au sud

Vitrage	Vitrage spécial certifié k _v = 1,6
Valeur de k _v	1,6 W/(m².K)
g	0,60
Cadre	Cadre de groupe 1 : bois, matière plastique, bois composé. Autres profils certifiés k _c jusqu'à 2,0
Groupe de matériau pour cadre	1

Valeur de k_v : 2,0 W/(m².K)

Type d'élément	Fenêtre, porte-fenêtre
Devant radiateur	Non
Orientation	Sud
Surface	8,501 m²
Part du cadre	≥ 15 %, < 40 %
1/a _{ext}	0,000 m².K/W

ISOLATION THERMIQUE

1/a _{ext}	0,000 m².K/W
Apport solaire annuel	938,532 kWh
Valeur de k _{ext}	1,060 W/(m².K)
Valeur de k	1,600 W/(m².K)

Résultat du calcul : Même calcul pour les fenêtres extérieures au nord.

Fenêtre de toit	Vitrage isolé avec deux verres d'épaisseur de 10 à 16 mm
Valeur de k _e	2,1 W/(m².K)
g	0,80
Cadre	Cadre de groupe 1 : bois, matière plastique, bois composé. Autres profils certifiés k _e jusqu'à 2,0
Groupe de matériau pour cadre	1
Valeur de k _e	2,0 W/(m².K)
Type d'élément	Fenêtre de toit, pente du toit inférieure à 15°
Devant radiateur	Non
Orientation	Ouest
Surface	3,283 m²
Part de l'encadrement	≥ 15 %, < 40 %
1/a _{ext}	0,000 m².K/W
1/a _{int}	0,000 m².K/W
Apport solaire annuel	290,727 kWh
Valeur de k _{ext}	0,854 W/(m².K)
Valeur de k	2,000 W/(m².K)

Résultat du calcul : Même calcul pour les fenêtres extérieures au nord.

Porte d'entrée

Vitrage	Vitrage isolé d'épaisseur de 10 à 16 mm
Valeur de k _e	3,0 W/(m².K)
g	0,50
Cadre	Cadre de groupe 2.1. profilé béton, profilé métallique certifié k _e de 2,0 à 2,8
Groupe de matériau pour cadre	2,1
Valeur de k _e	2,8 W/(m².K)
Type d'élément	Porte d'entrée avec vitre, cadre inférieur à 30 %
Devant radiateur	Non
Orientation	Nord/ombragé
Surface	3,498 m²
Part de l'encadrement	≥ 15 %, < 40 %
1/a _{ext}	0,000 m².K/W
1/a _{int}	0,000 m².K/W
Apport solaire annuel	128,726 kWh
Valeur de k _{ext}	2,425 W/(m².K)
Valeur de k	2,900 W/(m².K)

Résultat du calcul : Même calcul pour les fenêtres extérieures au nord

Mur extérieur en briques Poroton d'épaisseur 36,5 cm (description de l'intérieur vers l'extérieur)

N° Désignation du matériau	d (m)	λ (W/mK)	ρ (kg/m³)	μ (1)	d/λ (m².K/W) _r
1 Enduit plâtre lissé sans agrégat	0,0150	0,350	1200	10	0,04
2 Briques creuses Poroton avec joint ciment (masse volumique 0,80)	0,3650	0,160	800	5	2,28
3 Enduit en résine synthétique	0,0150	0,700	1100	50	0,02
Type d'élément	Mur extérieur en général				
Chauffage par surfaces étendues	Non				
Surface	147,355 m²				
Poids par mètre carré	326,500 kg				
1/a _{ext} 0,130 m².K/W					
1/a _{int}	0,040 m².K/W				
Valeur de k	0,398 W/(m².K)				

Résultat du calcul :

Valeur de k admissible par rapport aux normes : 1,390 W/(m².K).

Cet élément est conforme aux normes.

Valeur de k_e admissible par rapport aux normes WSV0 : aucune demande.

Cet élément est conforme aux normes WSV0 pour ce type de construction.

Mur extérieur de l'escalier jusqu'au sol (suite des couches de l'intérieur vers l'extérieur)

N° Désignation du matériau	d (m)	λ (W/mK)	ρ (kg/m³)	μ (1)	d/λ (m².K/W) _r
1 Blocs légers à isolants thermiques masse volumique 0,60	0,3000	0,180	600	5-10	1,67
2 Mousse de polystyrène extrudé	0,0200	0,040	25	80-250	0,50

Type d'élément	Mur extérieur sur sol
Chauffage par surfaces étendues	Non
Surface	9,301 m²
Poids par mètre carré	180,500 kg
1/a _{ext} 0,130 m².K/W	
1/a _{int}	0,000 m².K/W
Valeur de k	0,435 W/(m².K)

Résultat du calcul : Comme mur extérieur en briques Poroton d'épaisseur 36,5 cm.

Toit, coupe partielle

Pourcentage	Désignation
12 %	Chevrans
88 %	Panneaux
Type d'élément	Couverture contre l'air extérieur venant du haut, non ventilée
Chauffage par surfaces étendues	Non
Surface	159,781 m²
1/a _{ext} 0,130 m².K/W	
1/a _{int}	0,040 m².K/W
Valeur de k	0,250 W/(m².K)

Résultat du calcul :

Valeur de k admissible par rapport aux normes : 0,790 W/(m².K).

Cet élément est conforme aux normes.

Valeur de k_e admissible par rapport aux normes WSV0 : aucune demande.

Cet élément est conforme aux normes WSV0 pour ce type de construction.

Combles, coupe partielle (description de l'intérieur vers l'extérieur)

N° Désignation du matériau	d (m)	λ (W/mK)	ρ (kg/m³)	μ (1)	d/λ (m².K/W) _r
1 Plaque de plâtre cartonée	0,0120	0,210	900	8	0,06
2 Feuille de polyéthylène d'épaisseur supérieure à 0,1 mm	0,0005	0,300	0	100000	0,01
3 Mousse rigide de polystyrène	0,0400	0,0350	15	20	1,12
4 Matière isolante fibreuse minérale/végétale	0,1400	0,130	600	40	1,08

Type d'élément	Couverture contre l'air extérieur venant du haut non ventilée
Chauffage par surfaces étendues	Non
Surface	19,147 m²
Poids par mètre carré	95,400 kg
1/a _{ext}	0,130 m².K/W
1/a _{int}	0,040 m².K/W
Valeur de k	0,408 W/(m².K)

Résultat du calcul :

Demande supplémentaire pour les éléments de construction légers. Valeur de k admissible par rapport aux normes : 0,585 W/(m².K). Poids par unité de surface : 10,80 kg/m² (aucune couche définie comme couche en bois).

Cet élément est conforme aux normes. Valeur de k_e admissible par rapport aux normes WSV0 : aucune demande.

Cet élément est conforme aux normes WSV0 pour ce type de construction.

Toiture en panneaux, coupe partielle (description de l'intérieur vers l'extérieur)

N° Désignation du matériau	d (m)	λ (W/mK)	ρ (kg/m³)	μ (1)	d/λ (m².K/W) _r
1 Plaque de plâtre cartonée	0,0120	0,210	900	8	0,06
2 Feuille de polyéthylène d'épaisseur supérieure à 0,1 mm	0,0005	0,300	0	1000000	0,00
3 Mousse rigide de polystyrène	0,0400	0,0350	15	20	
4 Matière isolante fibreuse minérale/végétale	0,1200	0,0040	50	1	3,00
Type d'élément	Couverture contre l'air extérieur venant du haut non ventilée				
Chauffage par surfaces étendues	Non				
Surface	140,607 m²				
Poids par mètre carré	17,400 kg				
1/a _{ext}	0,130 m².K/W				
1/a _{int}	0,040 m².K/W				
Valeur de k	0,229 W/(m².K)				

Résultat du calcul : Même calcul pour le toit.

ISOLATION THERMIQUE

Emprise au sol de la cage d'escalier (description de l'intérieur vers l'extérieur)

N° Désignation du matériau	d (m)	λ (W/mK)	ρ (kg/m³)	μ (l)	d/λ (m².K/W)
1 Chape ciment	0,0400	1,400	2000	15 35	0,03
2 Béton normal selon normes	0,1600	2,100	2400	70 150	0,08
3 Polystyrène expansé haute densité	0,0400	0,040	15	20 50	1,25

Type d'élément	Surface sur sol
Chauffage par surfaces étendues	Non
Surface	11,433 m²
Poids par mètre carré	464,750 kg
1/a _{ext}	0,170 m².K/W
1/a _{int}	0,000 m².K/W
Valeur de k	0,656 W/(m².K)

Résultat du calcul :

Valeur de k admissible par rapport aux normes : 0,930 W/(m².K).

Cet élément est conforme aux normes.

Valeur de k_a admissible par rapport aux normes WSV0 : aucune demande.

Cet élément est conforme aux normes WSV0 pour ce type de construction.

Plancher haut du sous-sol (description de l'intérieur vers l'extérieur)

N° Désignation du matériau	d (m)	λ (W/mK)	ρ (kg/m³)	μ (l)	d/λ (m².K/W)
1 Carrelage	0,0100	1,000	2000 400	300	0,01
2 Forme en ciment	0,0700	1,400	2000	15 35	0,05
3 Feuille de polyéthylène d'épaisseur de plus 0,1 mm	0,0020	0,300	0	100000 100000	0,01
4 Polystyrène expansé haute densité	0,1000	0,040	15	20 50	2,50
5 Béton normal selon normes	0,1600	2,100	2400	70 150	0,08

Type d'élément	Sol de cave (cave non chauffée)
Chauffage par surfaces étendues	Oui
Surface	135,210 m²
Poids par mètre carré	545,500 kg
1/a _{ext}	0,170 m².K/W
1/a _{int}	0,170 m².K/W
Valeur de k	0,335 W/(m².K)

Résultat du calcul :

Valeur de k admissible par rapport aux normes : 0,810 W/(m².K).

Cet élément est conforme aux normes. Valeur de k_a admissible par rapport aux normes WSV0 :

0,350 W/(m².K)

Cet élément est conforme aux normes WSV0 pour ce type de construction

Mur intérieure de la cage d'escalier jusqu'au sous-sol (description couches de l'intérieur vers l'extérieur)

N° Désignation du matériau	d (m)	λ (W/mK)	ρ (kg/m³)	μ (l)	d/λ (m².K/W)
1 Enduit plâtre lissé sans agrégat	0,0150	0,350	1200	10 10	0,04
2 Brique silico-calcaire	0,2400	0,700	1400	5 10	0,34
3 Polystyrène expansé	0,0200	0,035	15	20 50	0,57
4 Plaque de plâtre cartonnée	0,0120	0,210	900	8 8	0,06

Type d'élément	Mur intérieure en contact avec des espaces plus froids
Chauffage par surfaces étendues	Non
Surface	26,579 m²
Poids par mètre carré	365,100 kg
1/a _{ext}	0,130 m².K/W
1/a _{int}	0,130 m².K/W
Valeur de k	0,785 W/(m².K)

Résultat du calcul :

Valeur de k admissible par rapport aux normes : 1,960 W/(m².K).

Cet élément est conforme aux normes.

Valeur de k_a admissible par rapport aux normes WSV0 : aucune demande.

Cet élément est conforme aux normes WSV0 pour ce type de construction.

Vue d'ensemble des éléments de construction considérés

Désignation de l'élément	Surface S (m²)	f (W/(m².K))	K (W/K)	S f k
Murs S_m				
Mur extérieur en Poroton 36,5 cm	147,35	1,0	0,398	58,58
Sous-total	147,35			58,58
Murs particuliers S_{mp}				
Mur int. cage d'escalier AE sous-sol	26,58	0,5	0,785	10,43
Sous-total	26,58			10,43
Fenêtres S_f				
Fenêtres ext. nord	9,41	1,0	1,600	15,05
Fenêtres ext. est/ouest	7,01	1,0	1,600	11,22
Fenêtres ext. sud	8,50	1,0	1,600	13,60
Fenêtre de toit	3,28	1,0	2,000	6,57
Porte d'entrée	3,50	1,0	2,900	10,14
Sous-total	31,70	1,0		56,58
Couverture S_c				
Toit	159,78	0,8	0,250	32,00
Sous-total	159,78			32,00

Éléments sur sol S_s				
Mur ext. de l'escalier AE sol	9,30	0,5	0,435	2,02
Emprise au sol de la cage d'escalier	11,44	0,5	0,656	3,75
Plancher haut du sous-sol	134,21	0,5	0,335	22,50
Sous-total	154,95			28,27
Total	520,37			185,86

Vue d'ensemble des valeurs pondérées moyennes de k pour les éléments de construction extérieurs

Projet	Prototype BEL Neufert	Surface (m²)	Quote-part (%)	K x f (W/(m².K))	Quote-part (%)
S _m	Murs	147,4	28,3	0,398	31,5
S _{mp}	Murs particuliers	26,6	6,1	0,392	5,6
S _f	Fenêtres avec gain solaire	31,7	6,1	1,785 0,839	30,4
S _c	Couverture	159,8	30,7	0,200	17,2
S _{sa}	Planchers avec air venant du dessous	0,0	0,0	0,000	0,0
S _s	Éléments au sol	154,9	29,8	0,182	15,2
Total		520,5	100,0	0,357	100,0

Justificatif conforme aux normes WSV0 pour les constructions avec une température interne normale

Volume chauffé V :	535,86 m³
Surface externe totale S	520,37 m²
Rapport S/V	0,97,1 l/m
Demande annuelle de transmission de chaleur Q _t :	29,13 kWh/am²
Demande annuelle d'air chaud Q _a :	18,28 kWh/am²
Gain interne par année Q _i :	8,00 kWh/am²
Gain solaire par année Q _s :	4,30 kWh/am²
(relatif chaque fois au volume de la construction) :	
Demande annuelle de chaleur par chauffage	
Q _{th} = 0,9(Q _t + Q _a) - (Q _i + Q _s)	30,37 kWh/am²
Q _{th} = Q _t /0,32	94,91 kWh/am²
Demande annuelle maximale acceptable de chaleur par chauffage	
Q _{th,max}	30,64 kWh/am²
Q _{th,max}	95,75 kWh/am²

La demande annuelle acceptable de chaleur par chauffage est respectée.

L'isolation thermique estivale conformément à la norme WSV0 n'a pas été vérifiée.

La justification selon la norme WSV0 de la valeur de Q_{th} est avérée.

Ces caractéristiques concernant l'énergie ont été déterminées d'après la version du 16 août 1994 de la réglementation allemande concernant les Prescriptions relatives à l'isolation thermique (WSV0)

Isolation.
Protection

Justificatif des besoins en chaleur d'après le paragraphe 12 des Prescriptions relatives à l'isolation thermique

1. pour une construction avec une température intérieure normale

2. par justification selon l'annexe I paragraphes 1 à 6 des Prescriptions relatives à l'isolation thermique

Désignation de la construction ou des parties de construction : BEL Neufert

Lieu : Rue et numéro :

Commune : Numéro de parcelle du cadastre

I.- Demande annuelle de chaleur par chauffage

S/V	Demande annuelle maximale autorisée de chaleur par chauffage	Demande annuelle maximale calculée de chaleur par chauffage
Surface extérieure (Transfert de chaleur) S = 530,37 m ²	Q ^{Haut} = 30,64 kWh/(m ² a)	Q ^{Hcal} = 30,64 kWh/(m ² a)
Volume de la construction chauffée V = 535,86 m ³ S/V = 0,97 m ⁻¹	Q ^{Haut} ou 95,75 kWh/(m ² a)	Q ^{Hcal} ou 94,91 kWh/(m ² a)

Une surface (surface utile de la construction S_u) déduite du volume de la construction est à la base de la valeur Q^H, relative à la surface, de la demande annuelle de chaleur par chauffage.

La manière de procéder suivante est proposée :

Calculé à partir de la
□ surface d'habitation selon
les normes WSV/O
- seulement pour l'utilisation
en habitation S* = 149,91 m²

□ surface utile principale selon
les normes
- pour les autres utilisations
S* = m²

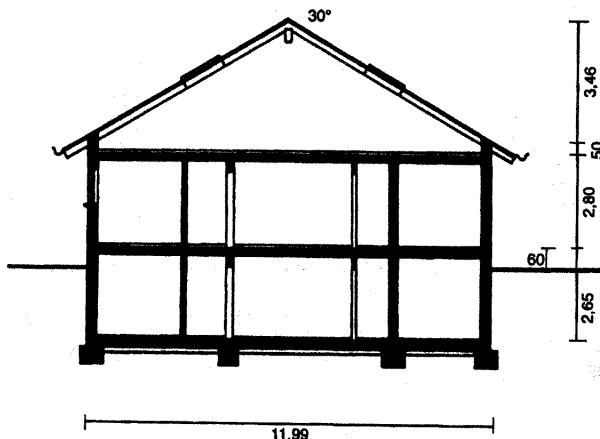
Il en résulte une demande annuelle de chaleur pour chauffage de
Q^H = Q_H/A* = 108,56 kWh/(m² a)

Indications pour les bases de la justification des besoins en chaleur

Les valeurs précédentes, concernant les besoins annuels en chaleur par chauffage, donnent un point de départ privilégié pour une analyse comparative de la qualité énergétique des bâtiments. Ces valeurs sont établies dans des conditions de compatibilité uniformes imposées par la réglementation relative à l'isolation thermique (par exemple données météorologiques, hypothèses bien définies sur les gains de chaleur interne utile et les échanges de chaleur). Sur ce point, étant donné que le rendement est non compris dans le calcul de l'installation de chauffage et que les habitudes d'utilisation peuvent être différentes, la consommation effective d'énergie pour le chauffage peut être déduite des besoins annuels. Les valeurs précédentes, concernant les besoins annuels de chaleur par chauffage, peuvent alors seulement être correctes, quand les exigences d'étanchéité à l'air et les autres exigences de la réglementation concernant l'isolation thermique ont été respectées.

II.- Autres caractéristiques relatives à l'énergie

Demande annuelle de chaleur par chauffage (récapitulatif)			
Q _H = 16274,91 kWh/a			
Sont pris en considération dans cette valeur :			
la demande en transmission de chaleur	Q _t = 15612,21 kWh/a	le gain de chaleur interne utilisable	Q _i = 4286,91 kWh/a
la demande d'air chaud (aération)	Q _a = 9795,59 kWh/a	le gain de chaleur solaire utilisable	Q _s = 2305,62 kWh/a □ compris dans Q _i
Surface utile de la construction selon la réglementation sur l'isolation thermique	S _u = 171,48 m ²	Volume d'air pris en compte VA = 428,69 m ³	



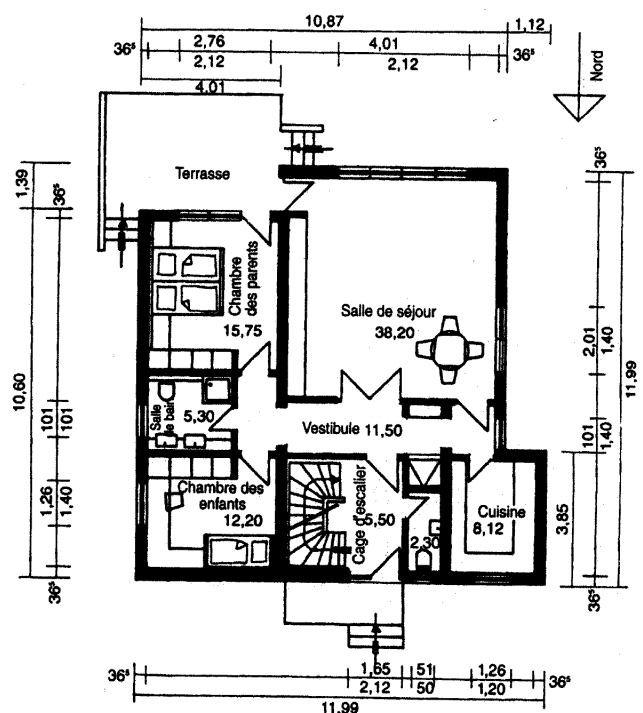
① 1 Vue en coupe

ISOLATION THERMIQUE

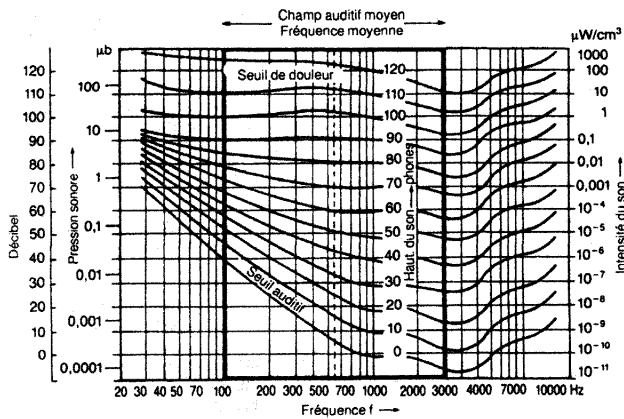
Numéro d'ordre	Surface partielle Numéro	Désignation / Orientation de la surface partielle	Surface S [m ²]	Coefficient de transmission de chaleur k [W/m ² K]	Taux global de transmission d'énergie g	Facteur pour respecter la différence de température spécifique de la partie de la construction
1	SM : Murs extérieurs	Mur extérieur en Poroton de 36,5 cm	147,35	0,389		1,0
2	ST : Toits et combles	Toit	158,78	0,250		0,8
3	SS : Base interne des constructions, principalement surfaces touchant le sol	Mur extérieur de l'escalier jusqu'au sol	9,30	0,435		0,5
4		Surface au sol de la cage d'escalier	11,44	0,565		0,5
5			134,21	0,335		0,5
6	SPA : Plafond exposé vers le bas à l'air extérieur					
7						
8						
9	SF : Fenêtres, portes-fenêtres et portes extérieures	Orientation : Nord / à l'ombre Fenêtre extérieure Nord	9,41	1,600	0,60	1,0
10		Orientation : Est Fenêtre extérieure Est / Ouest	3,50	2,900	0,50	1,0
11		Orientation : Ouest Fenêtre sur toit	7,01	1,600	0,60	1,0
		Orientation : Sud Fenêtre extérieure Sud	3,28	2,000	0,70	1,0
			8,50	1,600	0,60	1,0

Ont été pris en considération pour le calcul de la demande annuelle de chaleur par chauffage :

- une avancée vitrée, fermée et non chauffée avec vitrage simple, vitrage isolé ou double vitrage, vitrage pour isolation thermique de surface correspondante ;
- une valeur majorée pour la chaleur interne utile en raison d'une utilisation exclusive comme bâtiment pour bureau ou bâtiment administratif ;
- une installation d'aération actionnée mécaniquement avec récupération de chaleur (avec ou sans pompe à chaleur), avec un taux de récupération de chaleur de l'installation η_c = x % ;
- une installation d'aération actionnée mécaniquement sans récupération de chaleur.



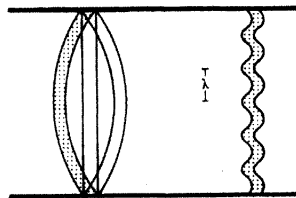
② Rez-de-chaussée; surface habitable 95,91 m² (plan de prototype)



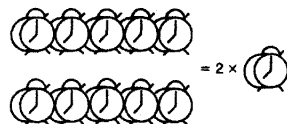
① Rapport entre la hauteur du son (phone), la pression du son (μb), l'intensité du son (dB) et la force du son ($\mu W/cm^2$).

0-10	Début de la sensibilité auditive
20	Léger bruissement de feuilles
30	Limite inférieure des bruits habituels de la maison.
40	Bruits moyens de la maison. Conversation à mi-voix.
50	Conversation à voix haute. Radio à intensité normale dans une pièce fermée
60	Aspirateur silencieux. Bruits usuels dans une rue commerçante
70	Machine à écrire isolée. Sonnerie de téléphone à 1m de distance
80	Rue à très grand trafic. Salle de machines à écrire.
90	Hall d'usine bruyant
100	Son du cor à 7m de distance. Motocyclette
100-130	Usine particulièrement bruyante.

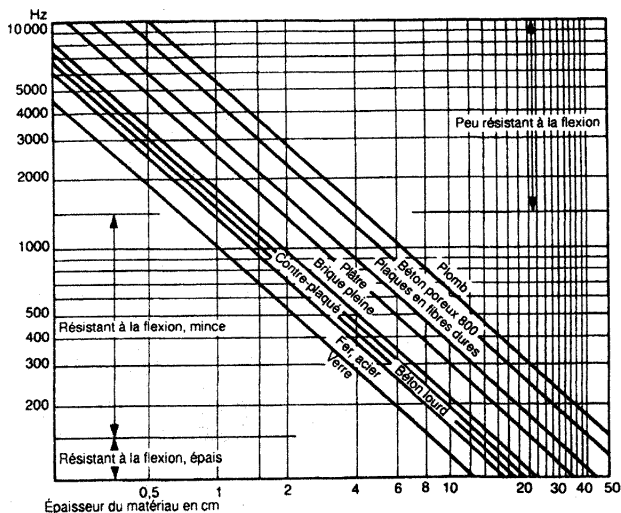
② Échelle des hauteurs de sons.



Représentation graphique d'ondes courtes se propageant à travers une paroi à des fréquences normales. La paroi ne fléchit pas d'un seul tenant (a) mais ses différentes parties oscillent l'une à côté de l'autre (b)



④ Sensibilité à l'intensité sonore. La puissance du bruit doit en général être multipliée par dix pour que l'oreille enregistre un bruit deux fois plus fort.



⑤ Fréquence limite pour plaques en différents matériaux de construction.

On appelle ainsi l'ensemble des procédés utilisés pour diminuer la transmission d'un bruit provenant d'une source de son jusqu'à un récepteur. Il est impossible de faire une insonorisation complète. Lorsque la source du son et le récepteur sont dans la même pièce, l'insonorisation se fait par absorption du son (p. 146). Lorsqu'ils sont dans deux pièces différentes, elle se fait par isolation acoustique.

On distingue, suivant la catégorie de bruits, l'insonorisation contre les bruits transmis par l'air (lorsque la source de bruit agit d'abord sur l'air environnant) de l'insonorisation contre les bruits de structure (lorsque la source de bruit agit sur un élément de construction).

Exemples pour bruits transmis par l'air : radio, cris, sons provenant d'instrument à vent; pour les bruits de structure : bruits de pas, bruits des installations, sons provenant d'un piano (aussi transmis par l'air).

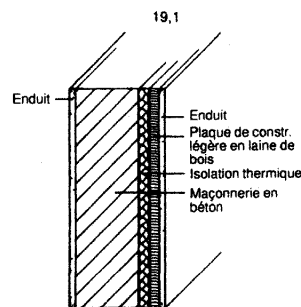
Les valeurs à atteindre par l'insonorisation sont indiquées dans la réglementation acoustique (p. 144) pour les bruits transmis par l'air et pour les bruits provenant de chocs (p. 146). Le son se propage par des vibrations mécaniques et par des ondes de surpression qui provoquent de très minimes augmentations ou diminutions de la pression vis-à-vis de la pression atmosphérique ($= 1,0333 \text{ kg/cm}^2$). La différence de pression lorsqu'on parle avec une voix élevée est égale environ à un millionième d'atmosphère. Les ondes acoustiques que nous pouvons entendre se situent dans la gamme de fréquence 20 Hz-20 000 Hz; 1 Hz (hertz) = 1 vibration par seconde.

Mais pour les constructions, c'est la gamme de 100 à 3200 Hz qui est importante, là où l'oreille humaine est surtout sensible. Les pressions d'ondes sonores audibles pour l'homme sont comprises entre le seuil audilif et le seuil de la douleur (fig. 1). Ce champ auditif est partagé en douze parties = 12 B (d'après A.G. Bell, inventeur du téléphone). $1/10 \text{ B} = 1 \text{ décibel (dB)}$ est encore tout juste audible pour une fréquence normale de 1000 Hz comme seuil différentiel, c'est pourquoi le décibel est considéré comme unité de mesure pour l'intensité sonore en fonction de l'unité de surface (fig. 1). On indique le plus souvent le niveau sonore en décibels (A) ou au-dessus de 60 dB en décibels (B).

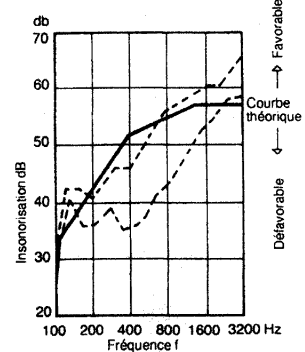
La différence de niveau sonore sert à caractériser l'insonorisation des bruits transmis par l'air. C'est la différence entre le niveau du son à la source et celui qui subsiste après insonorisation. (Pour les bruits de structure, on considère en revanche le niveau sonore maximal restant d'un bruit standard). La matière elle-même, donc les éléments de construction lourds et épais, vont servir par principe pour l'insonorisation. L'énergie du son est amortie d'abord au moment du passage du son de l'air dans l'élément, ensuite par la vibration de la matière de l'élément de construction et ensuite de nouveau par le passage du son de l'élément dans l'air extérieur. Lorsque l'élément de construction est directement sollicité (bruit d'impact), l'insonorisation est naturellement moins importante.

On utilise pour les constructions légères insonorisées (fig. 6) les propriétés de ce passage multiple air-élément de construction-air-élément de construction-air, pour l'isolation acoustique. Mais on obtient, comparativement à ce que la matière de l'élément de construction laisse espérer, une meilleure insonorisation au-dessus de ce que l'on appelle « la fréquence de résonance », qui doit se trouver pour cette raison en dessous de 100 Hz. La fréquence de résonance est comparable aux battements d'une porte à va-et-vient qui se met à osciller à la moindre impulsion. Pour que la porte bouge moins vite, il suffit de la freiner, mais il est plus difficile de la faire battre plus vite et cela demande un effort. L'espace entre les doubles parois doit être rempli avec un matériau absorbant afin d'éviter des réflexions multiples.

Les ondes correspondant à la propagation du son à travers l'air sont des ondes longues tandis que dans le cas de matériaux compacts, ce sont des ondes beaucoup plus courtes (fig. 3). La vitesse de propagation des ondes longues est de 340 m/s. Elle est variable selon le matériau, l'épaisseur de la couche et la fréquence. On appelle fréquence limite la fréquence d'une onde se propageant dans un matériau de construction dont la vitesse est de 340 m/s. Pour cette fréquence, le passage du son venant de l'air et entrant dans l'élément de construction et vice-versa se fait très facilement.

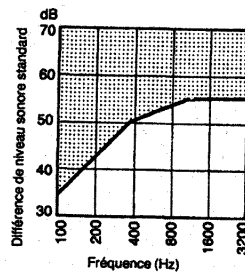
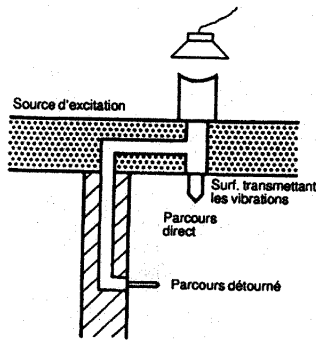


⑥ Revêtement en laine de bois avec crépi : plaque de construction légère de 1,5 cm; maçonnerie en béton de 11,5 cm; plaque de polystyrène de 1,6 cm; plaque de construction légère de 2,5 cm de laine de bois clouée (distance entre clous assez grande); enduit en plâtre avec du sable de 2 cm.



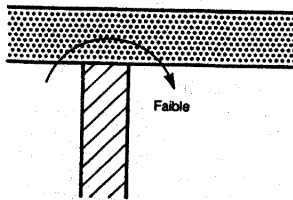
⑦ Insonorisation d'un mur contre les sons transmis par l'air. Mesures de l'insonorisation contre des sons transmis par l'air, sans revêtement - 7 dB, avec revêtement + 2 dB.

ISOLATION AUX BRUITS AÉRIENS

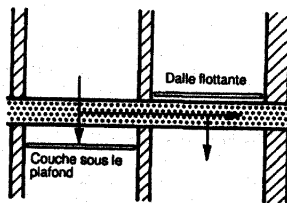


① Propagation du son transmis par l'air.

② Courbe théorique pour les sons transmis par l'air.

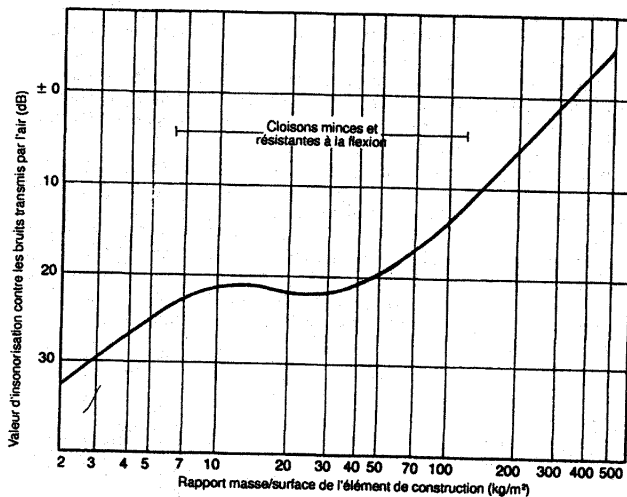


③ Parcours détourné à travers un élément de construction à une seule couche dans le cas de murs et de plafonds ayant un poids supérieur à 250 kg/m².



④ Transmission en diagonale.

Épaisseur de l'élément de construction (cm) en fonction des poids spécifiques donnés ci-dessous		Béton lourd* (2200 kg/m³)		
		6,25	12,5	25
Brique pleine, brique silico-calcaire* (1800 kg/m³)		5,25	11,5	24
Brique perforée* (1400 kg/m³)		5,25	11,5	24
Béton léger* (800 kg/m³)		6,25	12,5	25
Brique recuite (1900 kg/m³)		5,25	11,5	24
Verre (2600 kg/m³)		0,3	0,5	1
Fibrociment pressé (2000 kg/m³)		0,3	0,5	1
Plâtre (1000 kg/m³)		1	1,5	2
Contre-plaqué (600 kg/m³)		0,3	0,5	1



⑤ Insonorisation contre les bruits transmis par l'air, en fonction du poids et de l'épaisseur de l'élément de construction.

1	Porte simple avec seuil sans raccords spéciaux	jusqu'à	20 dB
2	Porte lourde avec seuil et bons raccords	jusqu'à	30 dB
3	Porte double avec seuil sans raccords spéciaux	jusqu'à	30 dB
4	Double porte lourde avec seuil et raccords	jusqu'à	40 dB
5	Fenêtre simple sans étanchéité supplémentaire	jusqu'à	15 dB
6	Fenêtre simple avec étanchéité normale	jusqu'à	25 dB
7	Fenêtre double sans étanchéité spéciale	jusqu'à	25 dB
8	Fenêtre double avec une bonne étanchéité	jusqu'à	30 dB

⑥ Insonorisation de portes et fenêtres.

L'insonorisation due à l'élément de construction est particulièrement mauvaise, moins bonne que ne le laisse espérer le poids du mur, car la fréquence limite se trouve au-dessus de la gamme de fréquence intéressante pour les éléments de construction lourds et peu flexibles, contrairement aux éléments de construction minces et flexibles. Les éléments peu flexibles ont leur fréquence limite au milieu de la gamme de fréquence intéressante. C'est pour cela que l'on obtient avec eux une insonorisation moins efficace (fig. 5).

Insonorisation contre les bruits transmis par l'air

Lorsqu'il s'agit de sons transmis par l'air, l'onde agit tout d'abord sur l'élément de construction (fig. 1). En conséquence, l'influence de la fréquence limite sur l'insonorisation augmente (fig. 5). La courbe théorique indique quelle doit être la valeur minimale de la différence de niveau sonore à chacune des fréquences, ce qui permet de calculer la valeur d'insonorisation pour les bruits transmis par l'air (fig. 2). Épaisseur requise pour le mur (fig. 7). L'influence des « voies latérales » est gênante pour l'insonorisation des bruits transmis par l'air, plus que pour l'insonorisation des bruits produits par les chocs. Pour cette raison, les certificats de contrôle concernant les murs insonorisés devraient être donnés toujours avec des réserves sur les « voies latérales ». Comme « voies latérales », il faut surtout considérer les revêtements résistants à la flexion avec des poids compris entre 10 et 160 kg/m²; voilà la raison pour laquelle les cloisons dans les habitations qui touchent ces revêtements à angle droit doivent peser au moins 400 kg/m² (pour des cloisons avec des poids supérieurs à 250 kg/m², seulement 350 kg/m²).

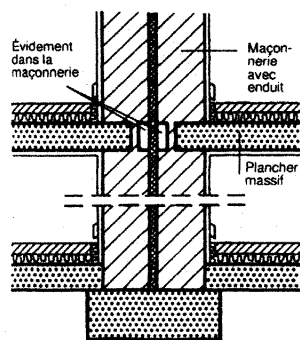
Les portes et les fenêtres avec leur faible isolation acoustique (fig. 6) sont néfastes vis-à-vis de l'insonorisation des bruits transmis par l'air. Même si la surface de l'ouverture représente seulement une petite partie de la surface totale, la valeur résultante de l'insonorisation se trouve bien souvent inférieure à la valeur moyenne arithmétique des valeurs d'insonorisation du mur et de l'ouverture. En conséquence, il faut toujours commencer par améliorer l'insonorisation des portes et des fenêtres. Les murs ayant une insonorisation insuffisante peuvent être améliorés en ajoutant un revêtement supplémentaire caractérisé par une faible résistance à la flexion (p. 143, fig. 6). Les parois doubles fournissent une très bonne insonorisation lorsqu'elles reposent sur des matériaux isolants élastiques et souples à la flexion (p. 143, fig. 6) ou lorsqu'elles sont posées séparément sur toute la surface. Les revêtements peu résistants à la flexion sont relativement peu sensibles aux petits ponts sonores (contrairement aux revêtements peu résistants à la flexion).

Il faut toujours employer le procédé de construction qui convient pour les parois doubles utilisées pour l'insonorisation ! Les revêtements supplémentaires en enduit posés sur des matériaux isolants normalement durs (polystyrène normal par exemple) diminuent considérablement l'insonorisation.

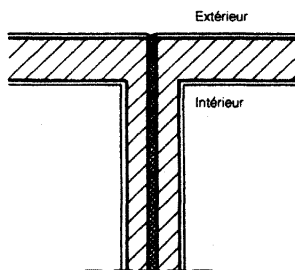
Numéro	Désignation du matériau	Poids spécifique kg/m³	Poids du mur > 400 kg/m²		Poids du mur < 400 kg/m²	
			mm	kg/m²	mm	kg/m²
Maçonnerie en briques pleines ou perforées, parpaings creux avec une couche d'enduit de 15 mm des deux côtés						
1	Briques perforées, br. pleines	1,2	365	450	300	380
2		1,4	240	405	240	360
3		1,8	240	485	-	-
4		1,9	240	505	-	-
5	Briques pleines	1,2	-	-	300	380
6		1,4	300	440	240	360
7		1,6	240	405	-	-
8		1,8	240	440	-	-
9	Br. recuites pour superstruc.	1,8	240	440	-	-
10		1,8	240	485	-	-
11		2	240	530	-	-
12		-	-	-	-	-
13	Parpaings creux silico-calc.	1,2	300	440	300	380
14		1,4	300	445	240	360
15		1,6	240	405	-	-
16		1,8	240	440	-	-
17	Parpaings perforés silico-calc.	1,8	240	440	-	-
18		2	240	485	-	-
19		-	-	-	-	-
20		-	-	-	-	-
21	Parpaings pleins silico-calc.	1,2	300	440	300	380
22		1,4	300	445	240	360
23		1,6	240	405	-	-
24		1,8	240	440	-	-
25	Briques de laitier granulé	1,8	240	485	-	-
26		1,9	240	505	-	-
27		-	-	-	-	-
28		-	-	-	-	-
29	Briques de laitier granulé dur	1,2	300	420	-	-
30		1,4	300	460	-	-
31		1,6	240	410	-	-
32		1,8	240	440	-	-
33	Parpaings creux à 2 ou 3 compartiments	1	365	400	-	-
34		1,2	-	-	-	-
35		1,4	-	-	-	-
36		1,6	300	430	300	350
37	Sans remplissage de sable	1,2	-	-	-	-
38		1,4	-	-	-	-
39		1,6	300	430	240	380
40		-	-	-	-	-
41	Béton léger - parpaings pleins	0,8	365	405	-	-
42		1	365	450	300	380
43		1,2	300	445	240	360
44		1,4	240	405	-	-
45	Béton léger - parpaings pleins	1,6	240	440	-	-
46		-	-	-	-	-
47		-	-	-	-	-
48		-	-	-	-	-
49	Parpaings en béton-gaz et béton cellulaire	0,6	-	-	490	390
50		0,8	490	485	365	380
51		-	-	-	-	-
52		-	-	-	-	-
Béton léger, en panneaux sans joints, en plaques de la hauteur d'un étage avec couche d'enduit de 15 mm des deux côtés						
53	Béton-gaz et béton cellulaire	0,6	-	-	500	350
54		0,8	437,5	400	375	350
55		1	437,5	400	375	350
56		1,2	375	425	312,5	360
57	Béton ponce, scories de houille, de débris de briques et autres	1,4	312,5	425	250	-
58		1,6	250	400	-	350
59		1,8	250	450	187,5	350
60		2	250	475	187,5	370
61	Béton poreux de déblais avec agrégats non poreux (graviers p.ex.)	1,5	250	425	-	-
62		1,7	250	475	187,5	370
63		1,9	187,5	405	-	-
64		-	-	-	-	-
65	Béton de gravier ou béton de gravillons à texture dense	2,2	187,5	460	150	380
66		-	-	-	-	-

⑦ Épaisseur minimale des cloisons à une seule paroi avec valeur d'insonorisation contre les bruits transmis par l'air supérieurs à 0 dB.

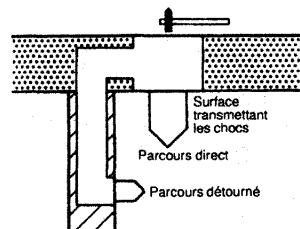
ISOLATION AUX BRUITS AÉRIENS ET AUX BRUITS DE CHOCS



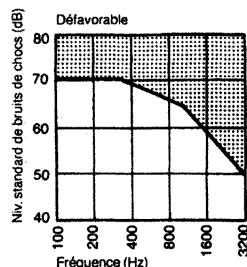
① Mur de séparation en double épaisseur avec joint de dilatation continu, vue en coupe.



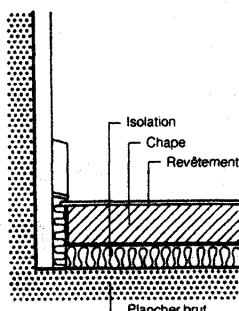
② Plan.



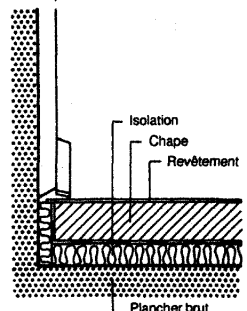
③ Transmission de bruits d'impacts.



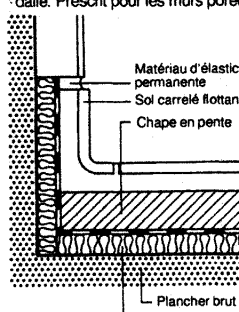
④ Courbe théorique pour les bruits d'impacts.



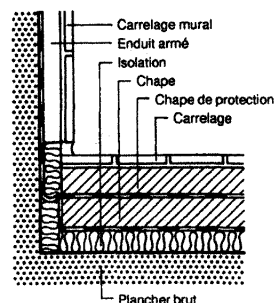
⑤ Pose de l'enduit jusqu'au bord supér. du plancher brut avant la pose de la dalle. Prescrit pour les murs poreux.



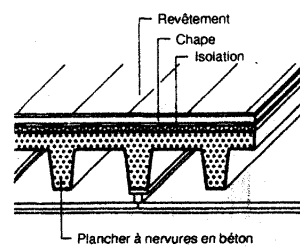
⑥ Pose de l'enduit après la dalle pour les murs compacts.



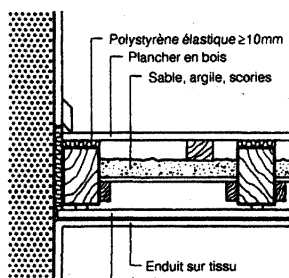
⑦ Sol carrelé flottant (salles de bains).



⑧ Composition d'un sol avec étanchéité pour salles de bains avec douches.



⑨ Couche sous le plafond peu résistante à la flexion.



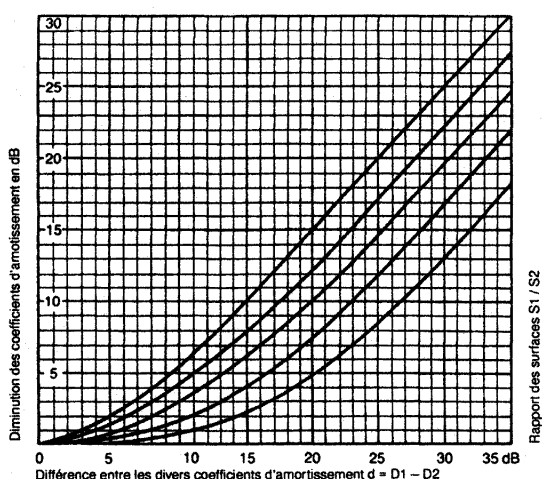
⑩ Possibilité d'insonorisation contre les bruits d'impacts pour un plancher en bois.

Cloisons de séparation dans les maisons

Les cloisons doubles dont les parois ont un poids inférieur à 350 kg/m² doivent avoir leurs parois désolidarisées l'une de l'autre par un joint de séparation sur toute la profondeur de la maison. Leur poids minimal est de 150 kg/m² (pour des habitations à étages, 200 kg/m²). On peut se passer de précautions supplémentaires si le point de séparation commence aux fondations; s'il commence seulement à la hauteur du terrain, le plafond de la cave doit comporter une dalle flottante ou un revêtement de sol souple et élastique (comme les plafonds de séparation entre les habitations). Les joints de séparation doivent toujours être comblés avec des matériaux de remplissage (plaque de produit alvéolaire, etc.) ou, mieux encore, avec des joints constitués de différents matériaux. Les plus petits raccords diminuent l'insonorisation du fait de la rigidité à la flexion des parois.

Cloisons composées

Pour les cloisons composées (sont considérées comme tels, tous les murs ayant des surfaces dont le coefficient d'amortissement diffère, par exemple, des portes), la valeur totale de l'amortissement résulte de la différence entre la plus grande valeur d'amortissement du son et sa diminution (fig. 11).



⑪ Représentation graphique de la diminution du coefficient d'amortissement du son.

Mode de calcul :
1. Détermination des différences entre les val. unitaires du coeff. d'amortissement $d = D1 - D2$, où $D1 > D2$
2. Calcul du rapport des surfaces isolantes.
3. La diminution du coefficient d'amortissement s'obtient en prenant l'intersection de la courbe des rapports de surface correspondante et de la verticale d'abscisse d.

Insonorisation contre les bruits de chocs

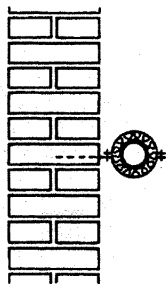
Le plafond est directement excité par les vibrations lorsqu'il s'agit de bruits de chocs (fig. 3). La courbe théorique (fig. 4) indique le niveau sonore normal, c'est-à-dire le niveau maximal qu'il est admissible d'entendre dans une pièce lorsqu'on met en mouvement un appareil standard simulant les bruits de pas dans la pièce située au-dessus. La valeur obtenue aussitôt après l'achèvement des travaux doit être de 3 dB en dessous de la valeur prévue, pour tenir compte de l'influence du vieillissement des constructions.

L'utilisation d'une chape flottante est le procédé le plus couramment employé pour l'insonorisation contre les bruits d'impacts : couche isolante élastique et sans joints, recouverte d'une couche protectrice sur laquelle on coule une chape en béton de ciment, anhydrite et asphalte coulé. Le procédé apporte en même temps une insonorisation contre les bruits transmis par l'air et, pour cette raison, son utilisation est autorisée pour toutes les catégories de planchers. Les côtés de la chape doivent être toujours libres, bordés à la rigueur avec un mastic d'une élasticité relativement permanente, de même que pour les sols carrelés (fig. 7), puisque la chape est mince et résistante à la flexion, et donc extrêmement sensible aux ponts phoniques.

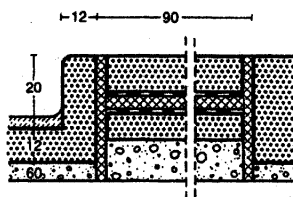
On peut réaliser, pour les planchers dont l'insonorisation contre les bruits transmis par l'air est suffisante, une insonorisation contre les bruits d'impact en appliquant un revêtement de sol élastique. On peut aussi installer un faux plafond peu résistant à la flexion (fig. 9). On constate d'après les valeurs d'amélioration (dB), combien une dalle flottante ou un revêtement de sol élastique améliore l'amortissement des bruits d'impact.

ISOLATION AUX BRUITS AÉRIENS ET AUX BRUITS DE CHOCS

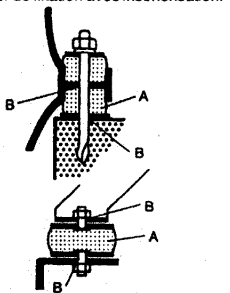
Construction :
Béton B25 ép. 12 cm
Carton bitumé 500 g/m²
Plaque de liège ép. 5 cm
Carton bitumé 500 g/m²
Béton B25 ép. 12 cm



① Étrier de fixation avec insonorisation.

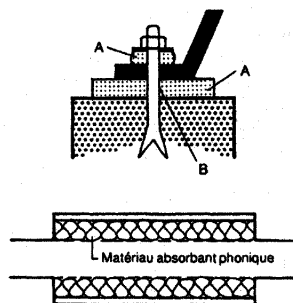


② Socle insonorisé sous chaudière.

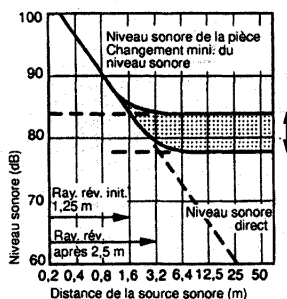


A = Mat. isol. c/c les bruits de struct., p. ex. caoutchouc
B = Espace rempli d'air et évent. d'une mat. isol. contre les bruits de structure

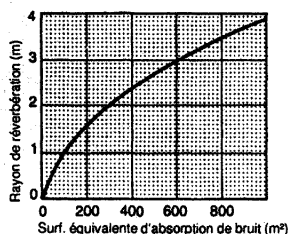
③ Élément en métal et caoutchouc.



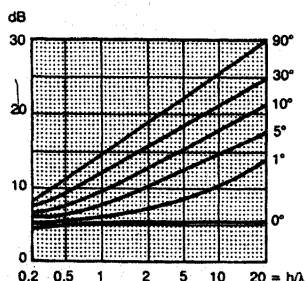
④ Canalisation garnie de matière absorbant le son (amortisseur phonique).



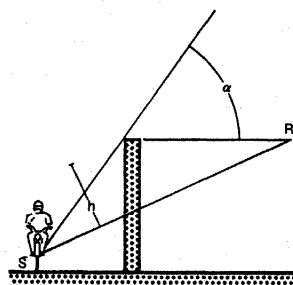
⑤ Le niveau sonore des sons réfléchis peut être réduit par des mesures d'insonorisation. En conséquence, le rayon de réverbération augmente et, en même temps, le niveau sonore des bruits en dehors du rayon de réverbération initial diminue.



⑥ Rayon de réverbération et capacité d'absorption acoustique d'une pièce.



⑦ Effet d'isolation acoustique dû à des obstacles en plein air. En ordonnée, effet de l'écran en fonction de l'angle α (fig. 8). En abscisse, rapport hauteur h / long. d'onde λ en mètres. Exemple: $\alpha = 30^\circ$, $h = 2,50$ m : pour 500 Hz (milieu de la gamme de fréquence), longueur d'onde $340/350 = 0,68$ m; $h/\lambda = 2,5/0,68 = 3,68$; l'effet de l'écran est de 17 dB.



⑧ Croquis pour (fig. 7).
S = Source sonore
R = Récepteur acoustique.

Bruits provenant des installations

On distingue :

- **Bruits de robinetterie.** La solution consiste à utiliser des robinetteries homologuées pour l'insonorisation. Les robinetteries de la catégorie I avec un niveau sonore ≤ 20 dB (A) peuvent être utilisées partout. Celles de la catégorie II avec un niveau ≤ 30 dB (A) sont seulement admises sur les cloisons à l'intérieur d'un appartement, ainsi que sur les murs des pièces voisines comportant des installations. Il faut aussi améliorer toutes les tuyauteries, notamment avec des dispositifs d'amortissement phonique.
- **Bruits de canalisations** provenant de la formation de tourbillons dans les tuyaux. La solution consiste à poser des coudes dans les angles des canalisations de dimensions suffisantes, avec des attaches amortissant le bruit (fig. 1).
- **Bruits de remplissage** provenant du choc de l'eau sur la paroi de la baignoire, etc. La solution consiste à prévoir l'amortissement sonore des objets et les bruits d'air dans les tuyauteries. Poser les baignoires sur des pieds amortissant les sons (raccorder alors les bords avec un matériau élastique).
- **Bruits d'évacuation** (bruits de gargouillement). La solution consiste en un juste dimensionnement des conduites d'évacuation et une élimination de l'air dans ces conduites.

Le niveau sonore maximal autorisé concernant les bruits dus à des installations dans les locaux voisins est de 35 dB (A). Il est interdit d'encaster des éléments d'installations techniques ménagères provoquant du bruit (tuyaux d'eau, tuyaux d'écoulement d'eau usée, tuyaux de gaz, vide-ordures, ascenseur) dans les murs de pièces de détente (salles de séjour, chambres). Insonorisation des chaudières grâce à un support isolant (socle séparé (fig. 2), socle de chaudière absorbant les bruits) un capot de brûleur amortissant les bruits, un raccordement aux conduits de fumée avec des embouts insonorisés, un raccordement avec le circuit de chauffage au moyen de compensateurs de dilatation en caoutchouc.

La transmission des sons dans les conduits d'air (installations de ventilation et de climatisation) est diminuée grâce à des « amortisseurs phoniques » constitués par une garniture absorbant les bruits et à travers laquelle s'écoule l'air. Plus la garniture est dense, plus les fréquences graves sont captées.

Absorption des bruits

Contrairement à l'insonorisation, l'absorption des bruits n'empêche pas, le plus souvent, la diffusion des bruits d'impact à travers un élément de construction. Elle n'influence pas non plus les sons venant d'une source sonore et atteignant directement l'oreille. Elle diminue seulement les sons réfléchis. Puisque le son direct diminue lorsqu'on s'éloigne de la source sonore, le son réfléchi est aussi fort, sinon plus, que le son direct à partir d'une certaine distance de la source sonore appelée « rayon de réverbération » (fig. 5). Lorsque la réflexion du son est atténuée, le niveau sonore du son réfléchi baisse au-delà du rayon de réverbération initial. Rien ne change à l'intérieur du rayon de réverbération initial. La capacité d'absorption acoustique d'une pièce s'exprime en mètres carrés de surface équivalente d'absorption de bruit. C'est la surface absorbante idéale qui aurait la même capacité d'absorption acoustique que la pièce elle-même. Pour un temps de réverbération de 1,5 s, idéal pour les piscines couvertes privées, etc., la surface d'absorption correspondante est de 0,1 m²/m³ de volume de la pièce (le rayon de réverbération serait seulement de 1,1 m pour une pièce de 6 x 10 x 2,5 m et, pour un temps de réverbération moitié, il serait deux fois plus grand).

Exemple d'une piscine :
40 m² eau x 0,05 = 2,00 m²
100 m² mur et sol x 0,03 = 3,00 m²
60 m² plafond acoustique x 0,4 = 24,00 m²
29,00 m²

$A = 29 / 150 \approx 0,2$ V ; donc réverbération de 0,75 s.

Protection contre les bruits extérieurs

Les possibilités de protection contre les bruits venant de l'extérieur (bruits de circulation, etc.) sont les suivantes :

- Étude exacte du projet de construction : éloigner les salles de séjour des sources sonores extérieures.
- Construction du mur extérieur avec isolation acoustique, surtout en ce qui concerne les fenêtres et les portes donnant sur l'extérieur; vitrages fixes avec dispositifs d'aération.
- Installation d'un écran acoustique dans la façade.
- Protection contre le bruit par un aménagement habile du terrain, par exemple avec des haies, des murs ou des plantations.

L'effet d'isolation acoustique donné par les haies, les murs ou autres écrans est indiqué sur le diagramme (fig. 7) en fonction des différentes longueurs d'ondes (longueur d'onde = environ au rapport 340 mètres par fréquence). Il montre combien la hauteur h , fonction de l'angle α , est importante.

ISOLATION ANTIVIBRATILE

TRANSMISSION DES SONS

On appelle bruits solidiens les vibrations à l'intérieur de corps solides. Ils sont provoqués soit par des bruits aériens soit par incitation mécanique directe (fig.1).

Comme les forces mécaniques sont souvent plus fortes que celles provoquées par des changements de pression de l'air, l'incitation mécanique directe provoque des émissions plus élevées. On a souvent affaire à des phénomènes de résonance qui, dans des gammes de fréquences étroites, engendrent une émission de sons accrue.

Si les bruits transmis par l'air sont monocordes, on a très souvent affaire à des bruits solidiens par incitation directe. Aussi l'isolation contre ces bruits doit-elle chercher à éviter une conduction directe et la propagation des bruits, par interposition de matériaux formant rupture.

Mesures contre la transmission des bruits solidiens

Lors de l'installation de l'eau n'utiliser que des garnitures homologuées groupe I ou II. Limiter la pression de l'eau le plus possible. Le débit ne joue qu'un rôle secondaire. Fixer les conduites sur des murs ayant un rapport masse/surface supérieure à 250 kg/m² (fig.2).

Poser les baignoires sur des dalles flottantes et les séparer des murs. Prévoir des joints entre les cloisons et les murs. Les éléments de salle de bains suspendus provoquent des bruits de structure par incitation directe. Une fixation rigide semble cependant inévitable. On pourrait interposer des couches isolantes. Les conduites d'eaux et d'eaux usagées doivent être fixées avec des matériaux élastiques ; éviter tout contact avec les parties de l'ouvrage.

Construire des ascenseurs avec des gaines isolées (fig.3) et remplir les joints avec au moins 3 cm de fibre minérale ou faire reposer le haut de la gaine sur du néoprène (fig.4).

Poser les pompes et appareils sur socles isolés contre les bruits solidiens et choisir un branchement élastique.

Les compensateurs comportent des réducteurs de tension car la pression interne agit aussi dans le sens de la longueur des conduites (fig.5).

Les panneaux en caoutchouc granulé assurent une parfaite isolation grâce à leur excellente résistance à la compression.

On peut aussi envisager la pose d'une isolation contre les bruits d'impacts en fibre minérale ou en mousse de polystyrène dure.

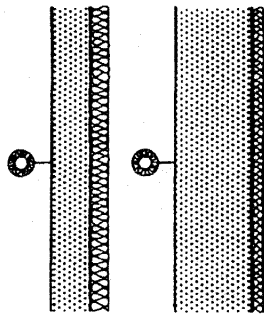
Etant donné leur rigidité, l'utilisation de liège, caoutchouc plein et autres est déconseillée. Plus un matériau d'isolation est comprimé sous la charge, sans pour autant dépasser la charge maximale, plus il est efficace. Pour une disposition en nappe de matériaux d'isolation, la charge doit être supérieure à 0,5 N/mm². Autrement, il est préférable d'utiliser des éléments individuels en néoprène ou en acier adaptés au poids de l'appareil. Dans ce cas aussi, l'isolation est maximale lorsque la charge des éléments est maximale ; éviter la surcharge (fig.6).

Grâce à leur souplesse, les ressorts en acier assurent la meilleure isolation contre les bruits solidiens. Dans des cas particuliers on se sert d'éléments pneumatiques. Monter les ressorts individuels en fonction du centre de gravité pour assurer une charge équilibrée (fig.7).

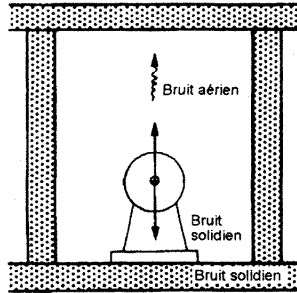
Dans le cas d'une incitation périodique (des masses vibrantes ou tournantes) la fréquence incitatrice ne doit pas correspondre à la fréquence propre du système fixé de façon souple. La résonance provoque de tels mouvements que des éléments peu isolés risquent de casser (fig.8).

Une isolation particulièrement efficace est obtenue quand l'appareil repose sur une double isolation élastique (fig.9).

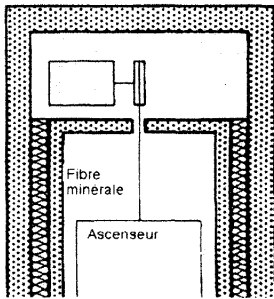
Une mauvaise adaptation, par exemple des fondations sur une dalle flottante, peut entraîner une dégradation.



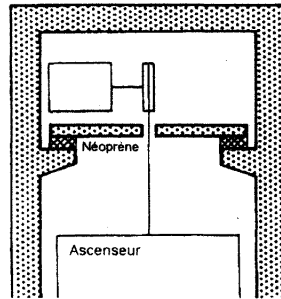
① Mur léger = grande incitation
Mur lourd = faible incitation



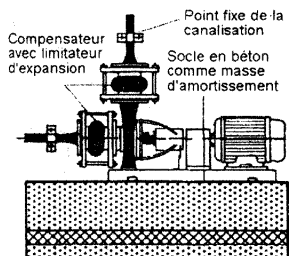
② Incitation de bruits solidiens



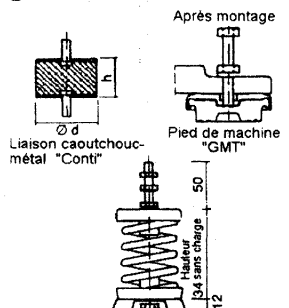
③ Gaine d'ascenseur isolée
Fibre minérale ≥ 3 cm



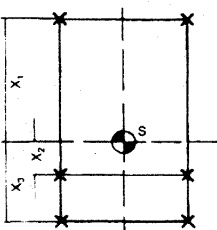
④ Tête de gaine sur néoprène.



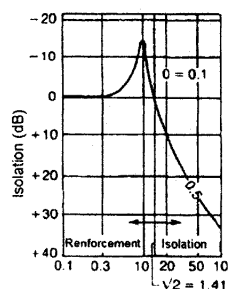
⑤ Installation d'appareils.
a. Insertion élastique dans le socle



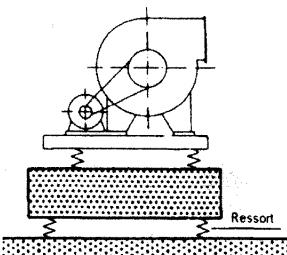
⑥ Exemples d'éléments amortisseurs.



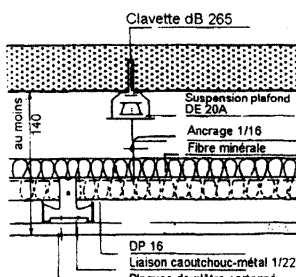
⑦ Disposition des ressorts
sur le centre de gravité.



⑧ Effet d'un appui élastique

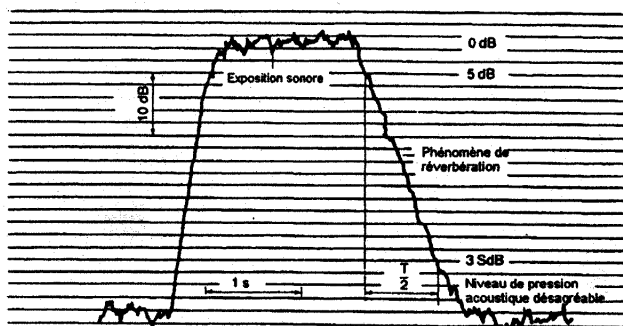


⑨ Ventilateur reposant sur
une double isolation élastique.

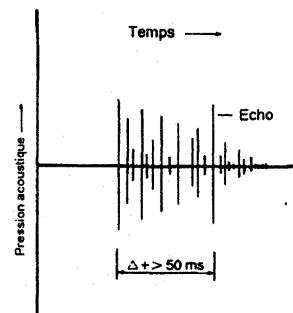


⑩ Exemple d'élément de plafond avec
liaison caoutchouc-métal

Isolation.
Protection



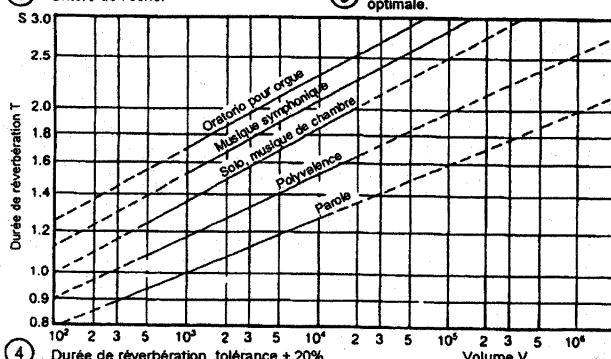
① Mesurage de la durée de réverbération.



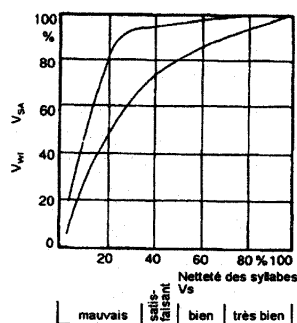
Fonction de la salle	Durée de réverbération optimale	
Parole	Cabaret	0.8
	Théâtre	1.0
	Exposé	
Musique	Musique de chambre	1.0...1.5
	Opéra	1.3...1.6
	Concert	1.7...2.1
	Orgue	2.5...3.0

② Critère de l'écho.

③ Zone de durée de réverbération optimale.



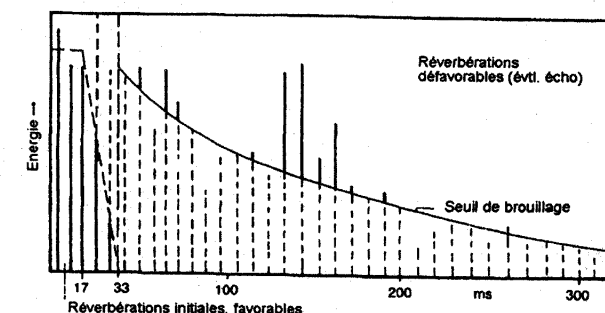
④ Durée de réverbération, tolérance $\pm 20\%$



⑤ Intelligibilité de la parole (netteté phonique).

⑥ Tableau volume spécifique $V = f(Art)$

Fonction d'utilisation	Coefficient volumique en m³/plac	Volume maximal en m³
Salle de réunion, théâtre parlé	3...5	5000
Polyvalence parole et musique	4...7	8000
Musique de théâtre (opéra, opérette)	5...8	15000
Salles de musique de chambre	6...10	10000
Salles de concert musique symphonique	8...12	25000
Salles pour oratorios et musique d'orgue	10...14	30000



⑦ Suite des réverbérations dans une salle.

La prise en compte de l'acoustique lors de la conception de salles destinées aux conférences ou concerts permet d'obtenir les meilleures conditions d'écoute possibles.

L'acoustique est déterminée essentiellement par

- la durée de réverbération,
- les réflexions dues à la structure de la salle et à son équipement.

1. **Durée de réverbération** : Elle désigne le temps que met un son à décroître de 60 dB après interruption de la source sonore (fig.1). L'évaluation se fait pour la zone allant de moins 5 dB à moins 35 dB (mesurage de durée de réverbération dans la salle d'audition).

2. **La surface d'absorption** : Elle détermine la durée de réverbération par la quantité de matériau absorbant exprimée en tant que surface avec absorption totale (fenêtre ouverte).

$$A = as.S, \quad as = \text{degré d'absorption du son en fonction de la dimension de la salle,} \\ S = \text{surface primitive de référence.}$$

On obtient la durée de réverbération par la formule suivante :

$$t = \frac{0,163V}{\alpha_s \times S}$$

3. **Écho** : Lorsque, à partir d'une courbe de durée de réverbération en chute nette (fig.1), quelques points subjectivement reconnaissables forment saillie, elles sont dénommées échos (fig.2). Pour le critère d'écho les valeurs de temps et d'intensité ne sont pas les mêmes pour la musique ou pour les paroles. Les salles destinées à la musique demandent une durée de réverbération accrue, grâce à quoi le risque d'écho est moins grand.

Application aux salles

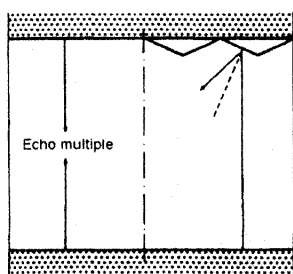
1. **Durée de réverbération** : Sa valeur optimale est fonction de l'utilisation et du volume de la salle (fig.3).

Elle est aussi fonction de la fréquence, plus longue pour les fréquences basses, plus courte pour les aiguës. Pour $f = 500$ Hz des sondages ont fourni comme valeur optimale approximative celle représentée sur la figure 4.

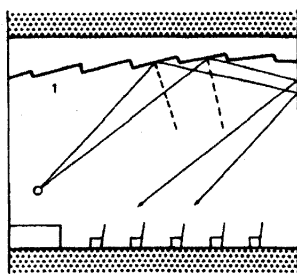
2. **Netteté phonique** : Elle sert à définir l'intelligibilité de la parole. Elle n'est pas normalisée, raison pour laquelle on emploie des termes différents comme intelligibilité de la phrase, de la syllabe, évaluation par logatomes.

Lors de l'utilisation de logatomes, la netteté phonique est considérée comme excellente au dessus de 70%. Ce procédé analyse la bonne réalisation par écrit de syllabes non porteuses de signification (des logatomes) dictées à un groupe d'auditeurs. Des procédés plus récents peu compliqués (RASTI) donnent des résultats significatifs.

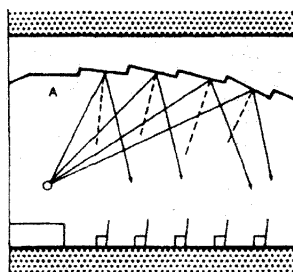
3. **Perception de l'espace** : Sensation des réflexions de temps et de direction provenant d'un espace (volume) donné. Pour la musique on préférera une réflexion diffuse propice à la musicalité, tandis que les réflexions précoces avec un retardement allant jusqu'à 80 ms (correspondant à une différence de propagation de 27 m) par rapport au son direct améliorent la netteté (fig.6). La parole demande un retardement moindre allant jusqu'à 50 ms pour ne pas nuire à l'intelligibilité.



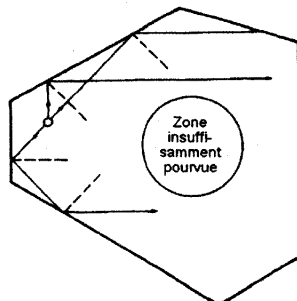
① Suppression d'écho multiple.



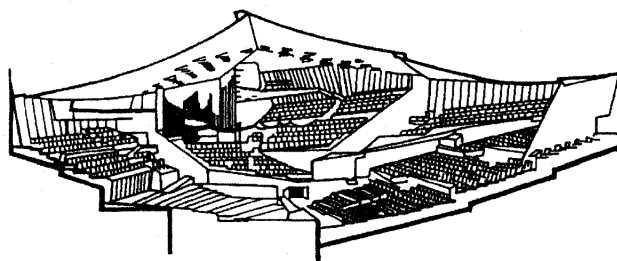
② Forme de plafond inadaptée.



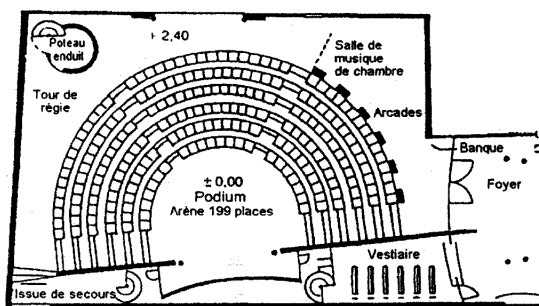
③ Incliné vers le haut pour la musique, vers le fond pour la parole.



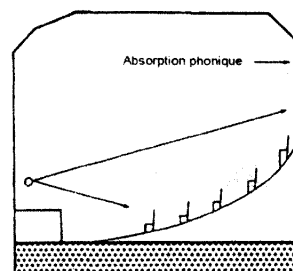
④ Plan peu favorable.



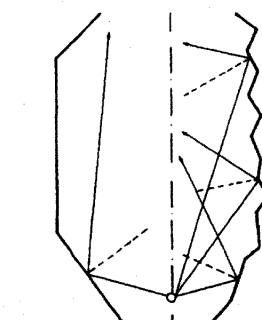
⑤ Philharmonie de Berlin - Echelonnement des rangs.



⑥ Scène de la petite salle de musique de chambre de la Beethovenarchiv de Bonn.



⑦ Surélévation des rangs en spirale log.



⑧ Pliage de la surface murale

Pour la musique les réflexions initiales latérales sont jugées subjectivement plus agréables que celles provenant du plafond, même pour des temps de retard minimes car les deux oreilles reçoivent des signaux différents. Un moyen très simple d'obtenir une bonne acoustique est de construire des salles étroites et hautes avec des murs géométriquement articulés reflétant les sons et avec des plafonds dispersant les sons.

Structure primaire de salles

Volume en fonction de son utilisation (p. 148) :

- parole : $4 \text{ m}^3/\text{personne}$,
- concert : $10 \text{ m}^3/\text{personne}$.

Un volume trop petit ne permet pas un temps de réverbération suffisant.

Forme de la salle : Pour la musique de préférence des salles étroites et hautes avec des murs articulés (réflexions initiales latérales). Près du podium il faut des écrans de réflexion pour les réflexions initiales précoces et pour la balance de l'orchestre. Le fond de la salle ne doit pas provoquer de réflexions vers le podium, qui pourraient se manifester sous forme d'écho. Eviter des surfaces parallèles non articulées pour contrecarrer les échos multiples (fig.2). Un pliage avec des angles supérieurs à 5° permet d'éviter le parallélisme et d'obtenir une dispersion du son.

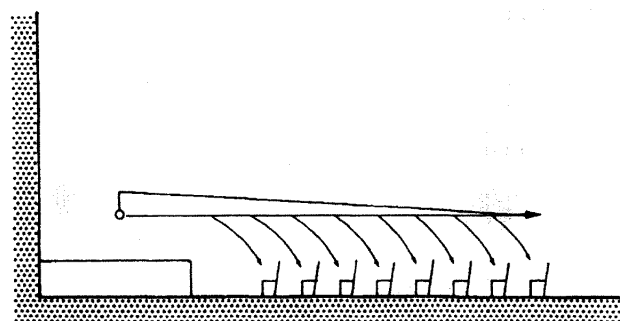
Le plafond sert à la propagation du son vers le fond de la salle et doit être conçu de façon à assurer cette fonction (fig.3). Sinon, on constate d'importantes variations de l'intensité sonore par concentration acoustique.

Des salles dont les murs latéraux divergent vers le fond ont l'inconvénient de ne pas provoquer suffisamment de réflexions latérales (fig.4). Des surfaces de réflexion supplémentaires peuvent y remédier, par exemple *La philharmonie de Berlin et de Cologne* (fig.5), ou bien les murs reçoivent un pliage important pour la propagation du son.

Disposition du podium : De préférence contre le mur le plus étroit de la salle ; pour la parole ou dans de petites salles (musique de chambre) également contre un mur latéral (fig.6). Des salles polyvalentes avec des podiums variables et un parquet plat sont souvent problématiques pour un spectacle musical. Les podiums doivent être largement surélevés par rapport au parquet pour renforcer la propagation directe du son, sinon on constate une trop forte baisse du niveau sonore lors de la propagation du son (fig.9). Pour des raisons de visibilité et d'acoustique, un même niveau de son direct pour toutes les places sera obtenu par une surélévation des rangs en spirale logarithmique (fig.7).

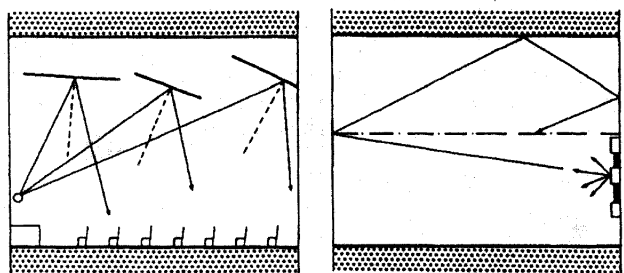
Structure secondaire

Des dispositifs de réflexion peuvent largement compenser les inconvénients d'une structure primaire, par exemple le pliage des surfaces de murs convergents (fig.8), la pose de voiles pour des plafonds inadaptés (p. 150, fig.1) ou d'éléments de restitution acoustique (p. 150, fig.2).



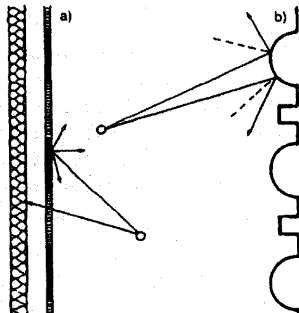
⑨ Chute du niveau sonore au-dessus de surfaces absorbantes.

Isolation.
Protection

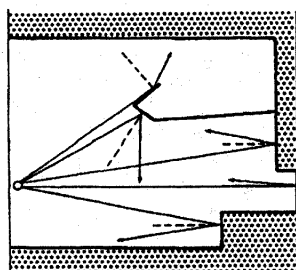


① Voies pour l'orientation du son.

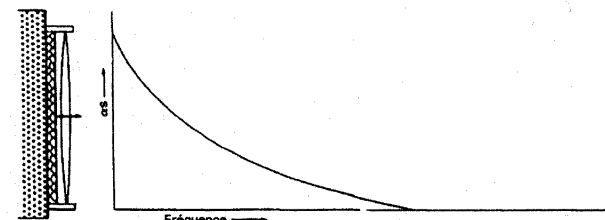
② Éléments de restitution acoustique en cas de surfaces de réflexion défavorables.



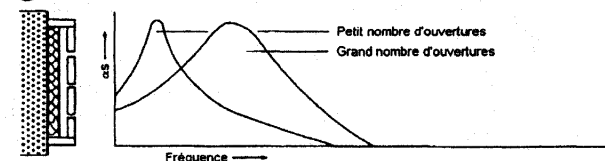
③ a) Réflexions diffuses par alternance de matériaux, b) Surface provoquant des réflexions diffuses.



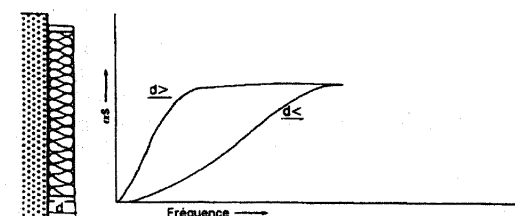
④ Diffusité par réflexions retardées.



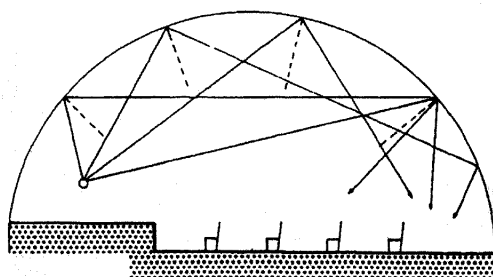
⑤ Absorption de fréquences basses par surface de co-vibration.



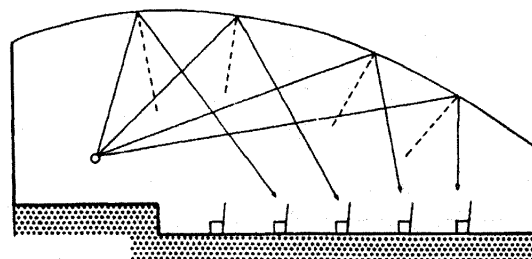
⑥ Comportement de l'absorption par cavités.



⑦ Absorption par matériaux poreux.



⑧ Effet de foyer par surfaces courbes.



⑨ Bonne propagation du son par courbe adaptée.

Des surfaces absorbantes évitent les concentrations de son et permettent d'adapter la durée de réverbération aux valeurs souhaitées. Une alternance de matériaux réfléchissants et absorbants agit sur la réflexion comme une forte structuration de la surface (fig.3).

Des surfaces courbes peuvent provoquer un effet de foyer (voûte). Eviter spécialement les salles hémisphériques dont le centre de la voûte se situe au-dessus de la scène, provoquant une concentration tridimensionnelle du son (fig.8). Une courbe adaptée, en revanche, peut assurer une bonne transmission du son (fig.9).

Réflexions diffuses : Les surfaces dont on peut attendre des échos, doivent réfléchir le son de façon diffuse, c'est-à-dire qu'elles doivent détruire le son incident (fig.3). Des réflexions diffuses permettent, par une répartition régulière du son, de lisser des courbes régulières de durée de réverbération.

Une structuration par pliage des surfaces requiert un angle supérieur à 5°. Des structures de surfaces marquées, balustrades, niches, etc. sont également efficaces car elles divisent les ondes sonores ou provoquent des réflexions retardées (fig.4).

Le calcul de la durée de réverbération acoustique se fait habituellement à l'aide de la formule de Sabine :

$$t = \frac{0,163V}{\alpha_s \times S}$$

Le coefficient d'absorption phonique d'un matériau est mesuré dans les conditions fixées par les normes. Il se situe entre 0 et 1. La durée de réverbération est mesurée pour les fréquences de 125, 250, 500, 1 000, 2 000 et 4 000 Hz. La durée de réverbération moyenne est souvent de 500 Hz. On tient compte dans le calcul de toutes les surfaces individuelles, des personnes, des fauteuils, de la décoration, avec leurs coefficients spécifiques.

Souvent la durée de réverbération est atteinte uniquement par l'absorption des personnes et des fauteuils. Pour rendre la durée de réverbération indépendante de la présence de personnes, on choisira des fauteuils dont l'assise et le dossier présentent une grande surface absorbante, qui sera recouverte par les personnes assises. Des surfaces absorbantes supplémentaires pour hautes fréquences ne sont nécessaires qu'en cas de dépassement sensible du volume spécifique (p. 122, fig.6). Si le volume de la salle et les fauteuils sont correctement définis, on n'aura généralement qu'à corriger la durée de réverbération pour les fréquences basses.

La durée de réverbération peut être corrigée par une combinaison de surfaces ayant des caractéristiques différentes, lesquelles sont fonction de leur structure :

- les surfaces co-vibrantes absorbent les fréquences basses. Leurs dimensions, distances et compositions jouent un rôle important lors du réglage final (fig.5) ;
- les surfaces avec des cavités devant un espace creux absorbent souvent des fréquences de la gamme moyenne (résonateur de Helmholtz) ; le nombre de trous, le volume de l'espace creux et le matériau isolant dans l'espace creux sont autant de facteurs qui déterminent fréquence, degré et forme de la quantité maximale d'absorption (fig.6) ;
- les matériaux poreux absorbent les fréquences aiguës. L'épaisseur du matériau et l'impédance acoustique influent sur l'évolution vers les fréquences basses (fig.7).

PROTECTION CONTRE LA Foudre

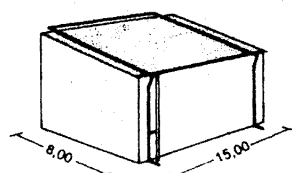
Sous la latitude 50°, chaque heure d'orage comporte environ 60 coups de foudre à la terre et 200 à 250 éclairs entre nuages. En plein air, dans un périmètre de 30 m autour de l'impact (arbres, constructions, etc.) l'homme est menacé par la tension de pas ; maintenir par conséquent les pieds rapprochés.

Les dégâts aux bâtiments proviennent du dégagement de chaleur par la foudre qui, lorsqu'elle frappe, chauffe et vaporise rapidement l'eau contenue ; la surpression fait exploser les murs, poteaux, arbres, etc., c'est-à-dire tous les points où l'humidité se rassemble.

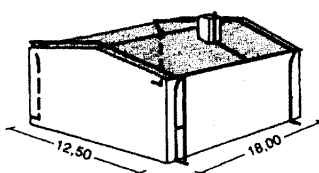
Le dispositif de protection contre la foudre est somme toute une sorte de "cage de Faraday" aux mailles plus larges. De plus, on installe des tiges de captation qui ont pour but de fixer le lieu d'impact de l'éclair. Le dispositif de protection contre la foudre est constitué d'un dispositif de captation, de descente et de mise à la terre. Il a pour but de capter l'impact et de créer une zone de sécurité autour du bâtiment. Tous les points particulièrement exposés tels que les arêtes en saillie, cheminées, ventilateurs, doivent être munis d'un tel dispositif. Les dispositifs de captation sont constitués de tiges, lignes de faîtage, surfaces, toits, éléments métalliques. Aucun point de la surface du toit ne doit être éloigné de plus de 15 m de ces dispositifs. Pour les toits en chaume, étant donné le danger d'inflammation par projection d'étincelles, disposer des bandes métalliques à 60 cm au-dessus du faîtage sur des supports en bois (fig.8 à fig.9).

Quand le courant d'un éclair traverse la résistance de la mise à la terre, on constate une hausse de tension, (par exemple $100\,000\text{ A} \times 5\,\Omega = 500\,000\text{ V}$). C'est l'ensemble du dispositif de protection contre la foudre et de tous les éléments métalliques reliés à celui-ci qui sont exposés à ce potentiel très élevé au moment de l'impact. Une mesure très efficace consiste à égaliser le potentiel en reliant tous les éléments métalliques et les conduites au dispositif de protection contre la foudre.

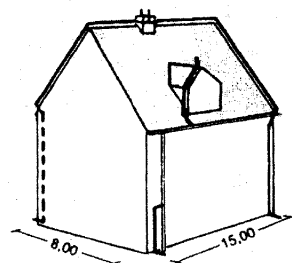
Isolation.
Protection



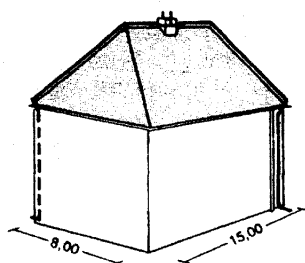
① Toit en appentis.



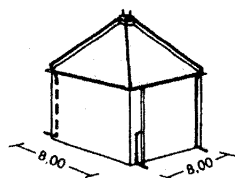
② Toit plat.



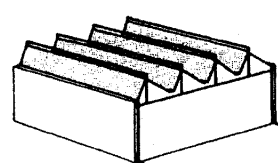
③ Toiture à deux pentes



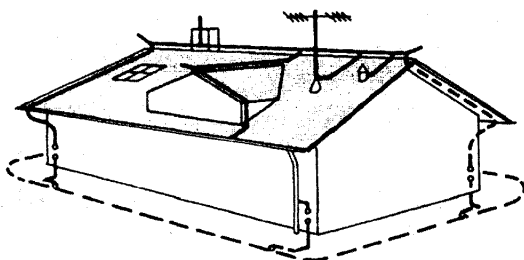
④ Toiture à croupe.



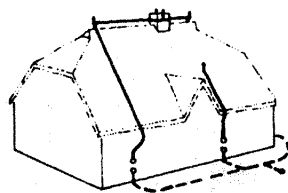
⑤ Toiture à 4 pentes.



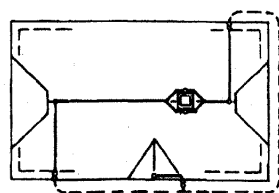
⑥ Toiture en sheds.



⑦ Dispositif courant de protection contre la foudre.



⑧ Bâtiment recouvert en chaume, vu en plan et en élévation: ligne de faîtage montée sur piquets 60 cm au dessus du faîtage; ligne de descente écartée de 40 cm du toit, collecteur de mise à la terre.

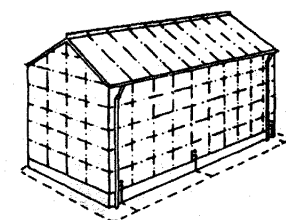


—	Ligne de faîtage	↑	Antenne
- - -	Ligne de mise à la terre	⊠	Ascenseur
—	Mise à la terre	⊠	Cheminée
—	Barrette de coupure :	□ ○	Superstructures métalliques
—	Barrette de coupure supplémentaire (point de coupure)	⊠	Court-circuit sur le compteur d'eau et de gaz
—	Connexion à du métal	—	Traversée de toiture
—	Raccordement souple	==	Conduites d'eau ou de gaz
—	Barre d'égalisation du potentiel/ barre de mise à la terre	①	Numéro du point de coupure
○	Mise à la terre en profondeur	—	Gouttière et descente pluviale
—	Eclateur	—	Recouvrement métallique
—	Elément de dilatation	—	Grille à neige
—	Tige de captation	—	Point de raccordement aux conduites, gouttières, descentes pluviales, etc.
—	Descente de surtension	—	Barre ou tube de mise à la terre
—	Béton armé avec raccordement	—	Mise à la terre
—	Angle de bâtiment	W G	W compteur d'eau, G compteur de gaz
—	Construction en acier	—	Potelet pour lignes électriques
—	Cuve en acier	—	Barre de captation - lance de drapeau
—	Lampe	○	Conduites métalliques

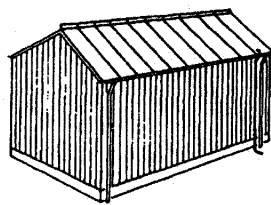
⑨ Symboles des éléments de construction de la protection contre la foudre

PROTECTION CONTRE LA FOUDRE

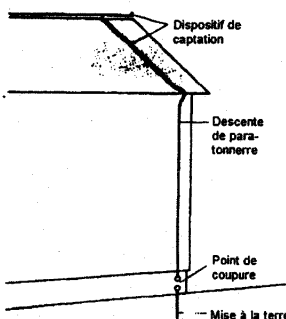
Assurer la mise à la terre par des rubans, tubes, plaques métalliques non isolés enfouis dans le sol, de façon à obtenir une faible résistance de diffusion dans le sol (fig.12 et 13). La valeur de la résistance de diffusion varie en fonction de la nature et de l'humidité du sol. Le dispositif de mise à la terre doit conduire le courant de l'éclair rapidement et de façon équilibrée dans le sol. On distingue deux types de mises à la terre : profonde et superficielle. La seconde existe sous forme linéaire ou circulaire, de préférence noyée dans le béton de fondation (fig.12 et 13). On appelle mise à la terre par tubes : barres ou barres rondes à profil ouvert enfoncées dans le sol. Quand elle dépasse une profondeur de 6 m, on l'appelle également mise à la terre profonde. On appelle mise à la terre rayonnée : un ensemble de rubans partant d'un point ou d'une mise à la terre par bande et divergeant en forme d'étoile. Pour toits, murs, etc. en aluminium ou zinc ou acier zingué (fig.1 à 6) l'utilisation de conduites en cuivre zingué ou nu n'est pas autorisée. Utiliser des conduites en aluminium nu ou en acier zingué.



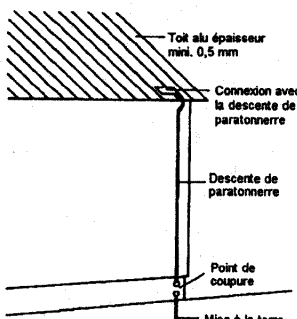
① Construction en charpente métallique : connecter la charpente à la ligne de paratonnerre du toit ainsi qu'à la descente de paratonnerre.



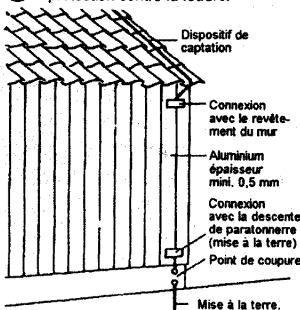
② Toit en tôle avec murs en bois : connecter le toit à la ligne de paratonnerre et à la descente de paratonnerre.



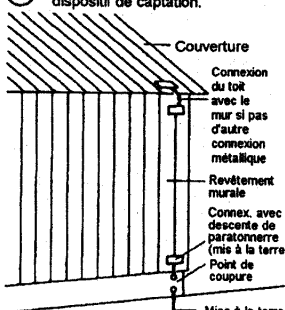
③ Les principaux éléments d'une protection contre la foudre.



④ Toit en aluminium comme dispositif de captation.

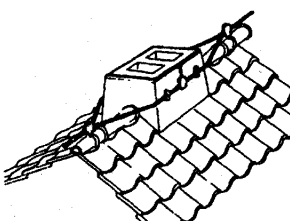


⑤ Revêtement de murs en aluminium comme descente de paratonnerre.

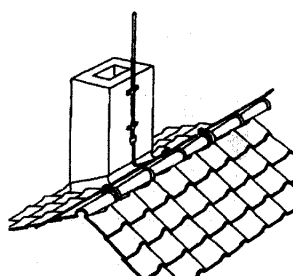


⑥ Toit et murs en aluminium.

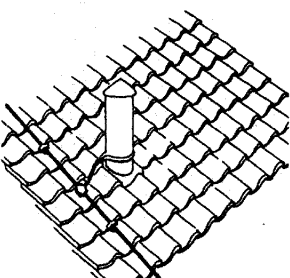
Isolation.
Protection



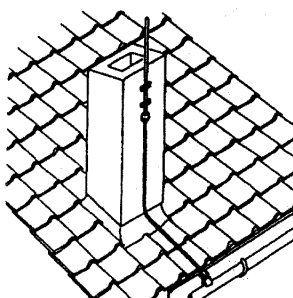
⑦ Cheminées en faîtière avec dispositif de captation en cornière d'acier.



⑧ Cheminée avec tige de captation reliée à la ligne de faîtière.



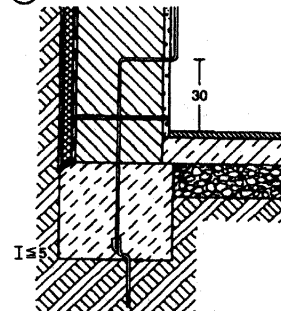
⑨ Relier toutes les superstructures métalliques du toit et tuyaux d'aération à l'installation de protection contre la foudre.



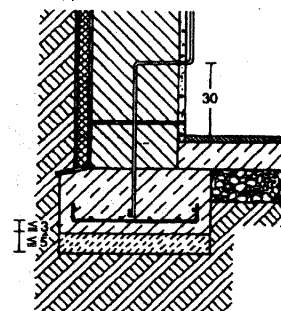
⑩ Raccorder à la gouttière la tige de captation moniée sur la cheminée.

Nature du terrain	Sols tourbeux	Argile, terre glaise, terre arable	Sable humide	Gravier humide	Sable et gravier secs	Sol caillouteux	Résistance de diffusion Ω
Long. ruban de terre en m	12	40	80	200	400	1200	5
Prof. piquet de terre en m	6	20	40	100	200	600	
Long. ruban de terre en m	6	20	40	100	200	600	10
Prof. piquet de terre en m	3	10	20	50	100	300	
Long. ruban de terre en m	4	13	27	67	133	400	15
Prof. piquet de terre en m	2	7	14	34	70	200	
Long. ruban de terre en m	2	7	13	33	67	200	30
Prof. piquet de terre en m	1	3	7	17	33	100	
rentable							non rentable

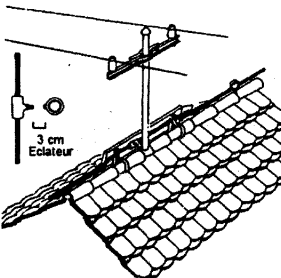
⑪ Résistance de diffusion de ruban et piquet de terre, pour différentes sortes de sol.



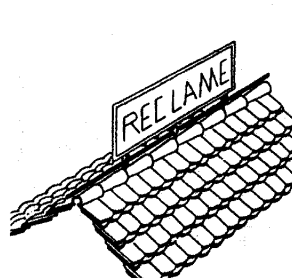
⑫ Mise à la terre dans fondation en béton non armé.



⑬ Mise à la terre dans fondation en béton armé.



⑭ Ne pas raccorder directement les supports en toiture des lignes de courant fort. Prévoir une distance de 3 cm entre les électrodes de l'éclateur



⑮ Pour les éléments de construction en acier comportant une installation électrique, monter des dispositifs de protection contre la surtension.

PROTECTION CONTRE LA Foudre

Par principe, un objet à protéger dans l'une ou l'autre des zones de protection est désigné aussi suivant les normes LPZ (lightning protection zone) et classé selon la figure 6.

Zone de protection OA

La zone de protection OA se trouve en dehors d'un bâtiment à protéger. Les coups de foudre directs sont possibles dans cette zone où domine le champ non atténué des décharges de la foudre.

Zone de protection OB

Grâce aux dispositifs d'interception sur et le long des constructions à protéger, il existe des zones, fonction de la classe de protection, dans lesquelles les coups de foudre directs sont exclus. Il y règne aussi le champ non atténué des décharges de la foudre. De telles zones à l'extérieur des constructions sont désignées comme des zones de protection contre la foudre de type OB.

Zone de protection 1

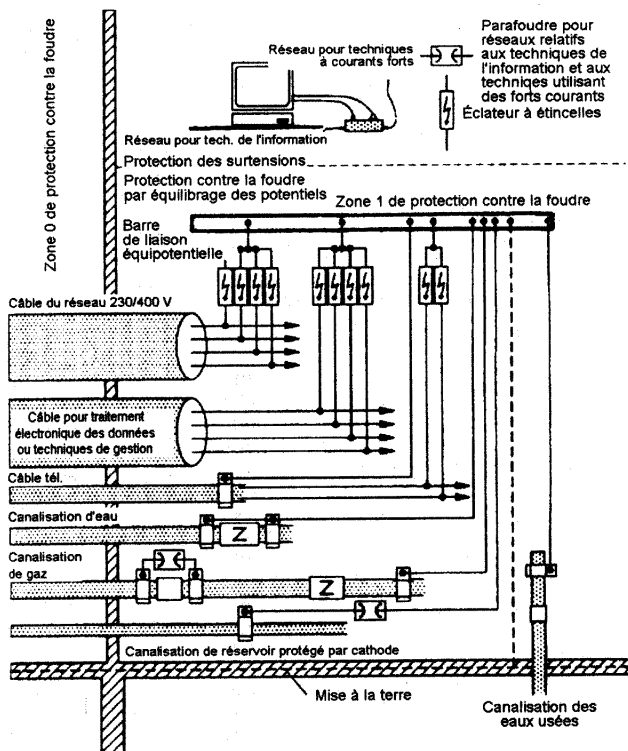
La construction à protéger, elle-même, forme le cadre de la zone de protection 1 contre la foudre. La limite avec la zone de protection 0 est définie généralement par le toit, les murs extérieurs et le sol de la cave de la construction à protéger, dont l'état (rôle d'écran des parties extérieures des bâtiments) doit remplir certaines exigences.

Zone de protection 1 et au-dessus

Il peut être raisonnable ou indiqué d'installer d'autres zones de protection contre la foudre, à l'intérieur de la zone de protection 1, par exemple une zone de protection 2 pour les installations informatiques et une zone de protection 3 pour des appareils électro-techniques particuliers.

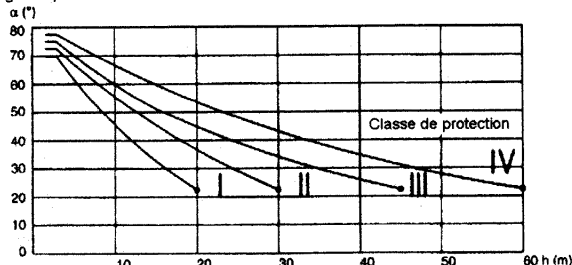
Classe de prot. contre la foudre	Efficacité	Rayon de la sphère d'action de la foudre (r)	Dimension de la maille (d)	Distance de déviation caractéristique	Angle de protection (α)	Valeur de crête du courant de foudre
I	98%	20 m	5 m x 5 m	10 m	→ ②	200 kA
II	95%	30 m	10 m x 10 m	15 m		150 kA
III	90%	45 m	15 m x 15 m	20 m		100 kA
IV	80%	60 m	20 m x 20 m	25 m		

⑤ Classes de protection contre la foudre

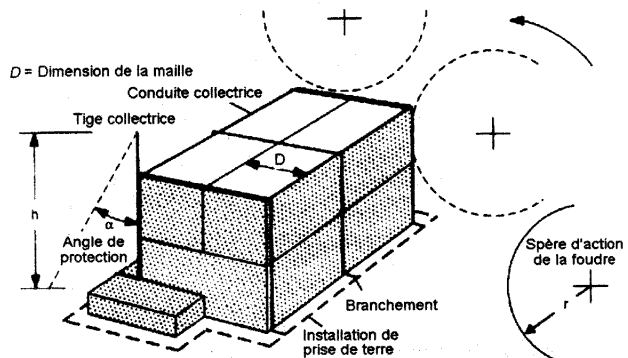


① Principe de protection contre la foudre par liaison équipotentielle

Angle de protection α

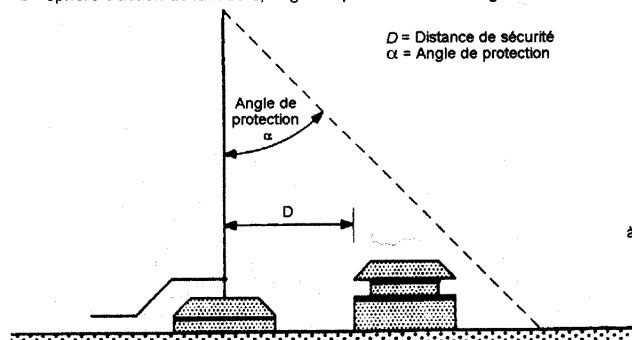


② Angle de protection en fonction de la classe de protection de la foudre et de la hauteur au-dessus de la zone à protéger

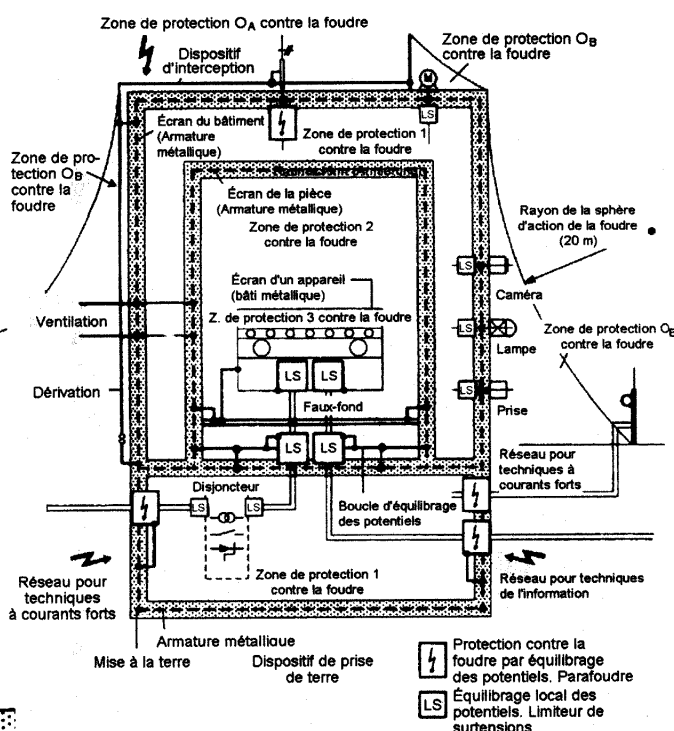


③ Méthodes pour le dimensionnement des dispositifs d'interception : sphère d'action de la foudre, angle de protection et maillage

D = Distance de sécurité
 α = Angle de protection

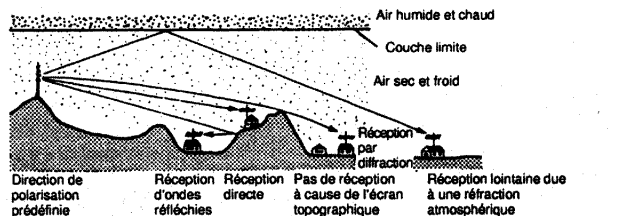


④ Toits protégés par une tige collectrice

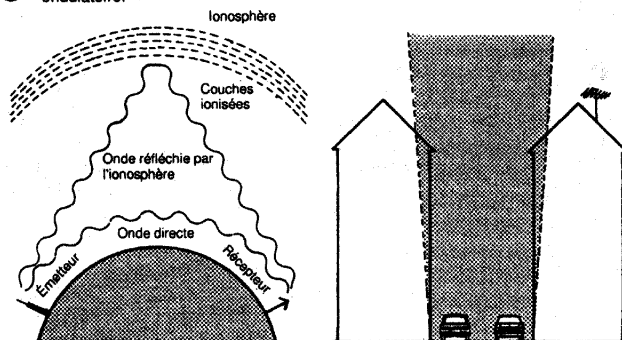


⑥ Répartition en zones de protection contre la foudre dans une construction

Isolation.
Protection

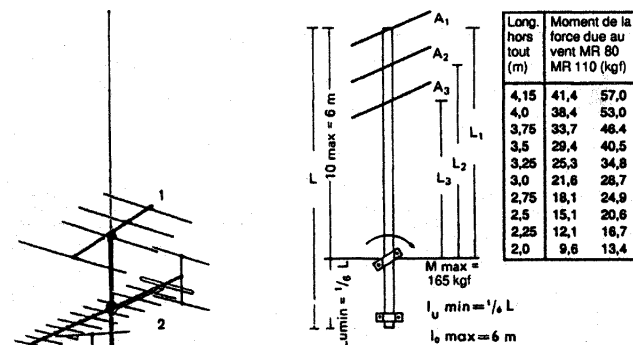


① La propagation des ondes électromagnétiques est conforme aux lois de l'optique ondulatoire.

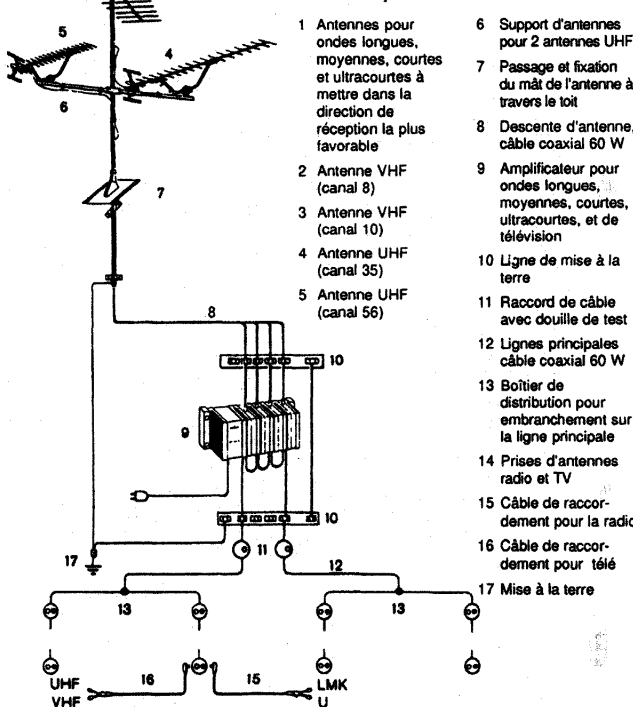


② Propagation des ondes radio.

③ Éviter les zones parasitées en choisissant bien l'emplacement de l'antenne.



④ Moment de la force due au vent MR pour un tuyau d'acier de 50 mm Ø.

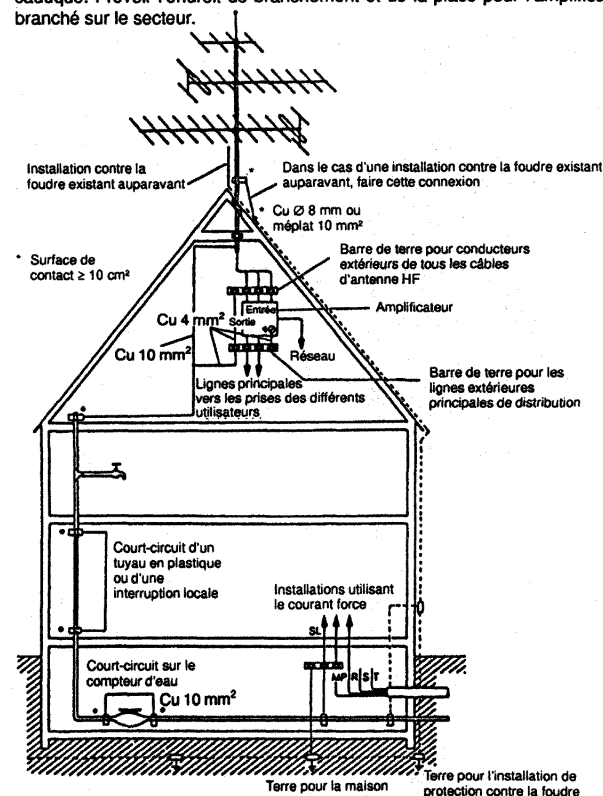


⑤ Schéma pour installation d'une antenne collective.

Les antennes de radio et de télévision enlaidissent les paysages urbains. Les antennes collectives peuvent être un remède à cet inconvénient. De plus, de nombreuses antennes installées trop près les unes des autres se gênent énormément quant à leur orientation vers l'émetteur. Mais un tel projet d'installation d'antenne collective demande d'être pris en compte au stade du gros-œuvre (fig. 6) avec des dispositifs d'amplification pour remédier aux pertes dans les câbles, etc. (fig. 5 et 6). Il est essentiel aussi d'en tenir compte pour les prises de terre. Il faut respecter les courts-circuits sur les tuyaux pour le raccordement aux canalisations d'eau (fig. 6). Il faut prévoir déjà au stade du gros-œuvre une prise de terre appropriée pour la défense contre la foudre (p.152). Il ne faut pas installer d'antennes sur les toits en chaume ou en matériaux facilement inflammables ! Dans ce cas, prévoir des antennes sur pylônes ou des antennes sur les fenêtres.

La puissance des antennes dépend fortement de la topographie (fig. 1) ainsi que de la présence de lignes à haute tension. La meilleure position d'une antenne est en vue directe de l'émetteur. Une bonne réception demande en plus une orientation vers l'émetteur le plus proche, c'est-à-dire une « polarisation » correcte. Les ondes courtes ne suivent pas la courbure de la terre. Une partie des ondes métroques suit cette courbure, l'autre s'échappe dans la troposphère et s'y réfléchit, c'est pourquoi la réception des ondes de télévision est possible dans certains cas en des endroits où normalement l'onde directe de l'émetteur ne parvient pas. Il est conseillé de faire réaliser l'installation par un radioélectricien ayant de l'expérience dans la région qui tiendra compte de toutes les circonstances. Il y a un grand choix de formes pour les antennes, la technique est en constante évolution; c'est pourquoi elles ne sont pas représentées ici.

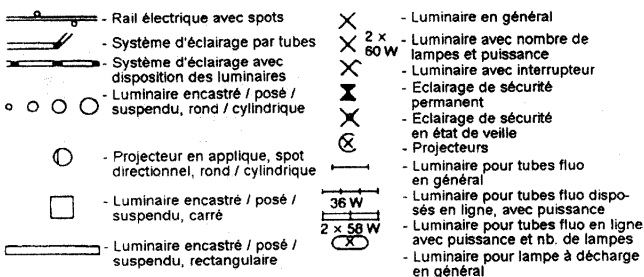
Il y a des règles fondamentales à respecter (fig. 3). L'emplacement et l'installation dans la maison d'appareils supplémentaires pour une mise à la terre contre l'effet de la foudre à proximité de la maison est aussi importante (fig. 6). Les très grands arbres, surtout ceux à feuilles persistantes dont la cime dépasse le sommet de l'antenne, peuvent perturber considérablement le passage des ondes venant de l'émetteur. La réception à l'aide d'antennes sous le toit est nettement moins bonne dans la gamme des ondes UHF. Elle est moitié moins bonne comparativement aux antennes extérieures dans la gamme VHF. La puissance des antennes placées à l'intérieur d'une pièce est 4 fois plus faible (antennes supplémentaires). Une antenne devrait capter les grandes ondes, les ondes moyennes, les ondes courtes, les ondes ultracourtes ainsi que plusieurs gammes d'ondes de télévision. Ces antennes doivent être réalisées dans une matière durable et protégées contre la rouille. Établir la preuve que l'installation du mât est conforme à la réglementation (fig. 4). On prévoit en général d'encastrer la partie inférieure du mât dans la charpente de la toiture sur une longueur $\geq 1 \text{ m}$ ou de l'immobiliser entre deux points de fixation distants d'une longueur $\geq 1 \text{ m}$. Cette distance est $\geq 0,75 \text{ m}$ dans le cas d'une maçonnerie. Une fixation sur une cheminée en utilisation est défavorable à cause du grand danger de corrosion. Il convient d'effectuer une fixation sur un mur extérieur dans le cas des toits plats. Quand le foyer est branché sur le réseau câblé, l'utilisation d'une antenne devient caduque. Prévoir l'endroit de branchement et de la place pour l'amplificateur branché sur le secteur.



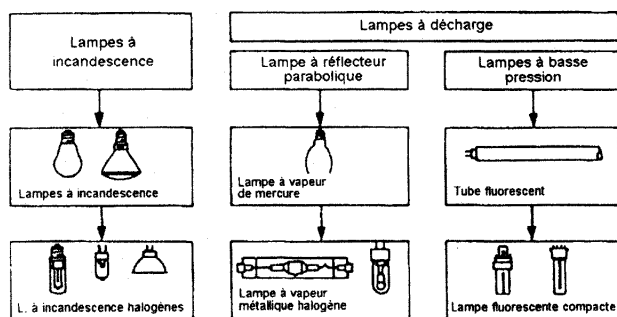
⑥ Schéma d'une mise à la terre contre la foudre (Siemens).

Désignations de la physique des rayonnements	Grandeurs photométriques et symboles	Unités photométriques et symboles
Flux lumineux énergétique	Flux lumineux Φ ou F	Lumen (lm)
Intensité lumineuse énergétique	Intensité lumineuse I	Candela (cd)
Intensité d'irradiation	Eclairement E	Lux (lx)
Luminance énergétique	Luminance L	(cd/m ²)
Quantité de rayonnement	Quantité de lumière Q	(lm.h)
Irradiation	Lumination (exposition lumineuse) H	(lx.h)

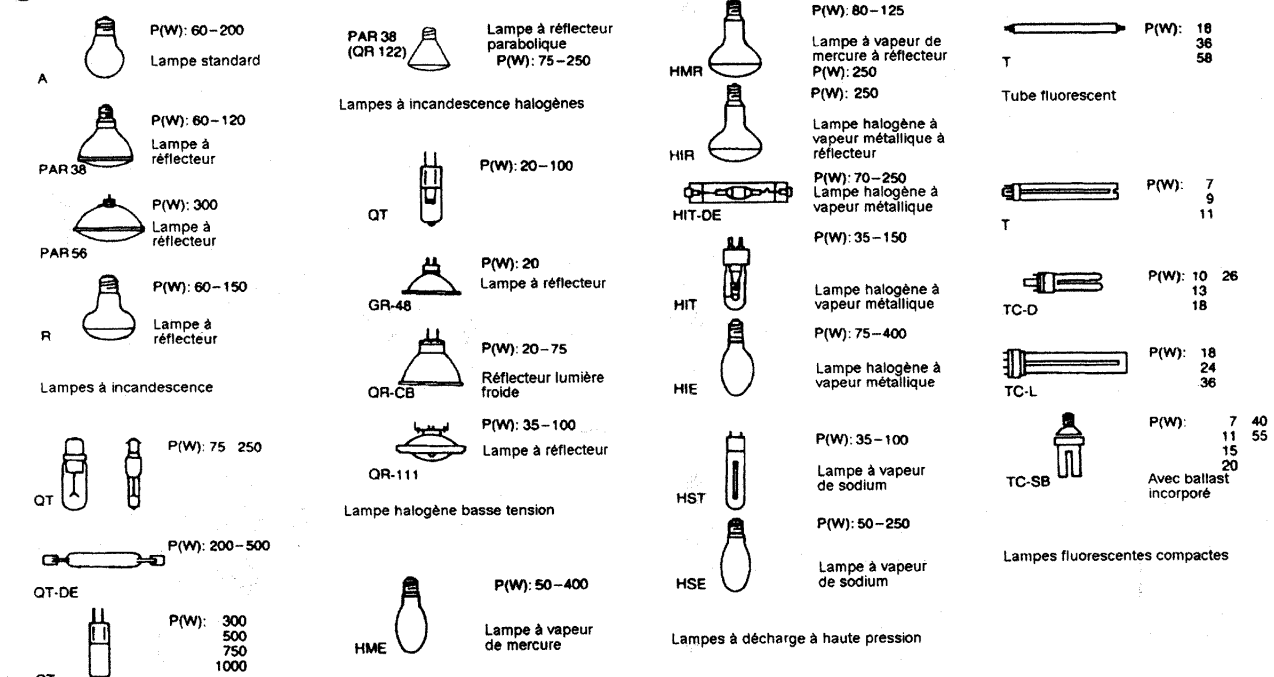
1 Désignations de la physique des rayonnements et grandeurs photométriques.



2 Symboles d'éclairage généraux pour plans d'architecte.



4 Classification des lampes



5 Tableau des lampes

Grandeurs photométriques

Le rayonnement émis par une source lumineuse et évalué par l'œil est appelé flux lumineux (Φ ou F). Le flux lumineux émis sous un certain angle et se propageant dans toutes les directions est appelé intensité lumineuse (I). L'intensité lumineuse d'une lampe pour toutes les directions de propagation est appelée intensité lumineuse de distribution, généralement représentée sous forme de courbe. (p. 157, fig. 2). Elle définit le rayonnement d'une lampe comme étroit, moyen ou large ou bien comme symétrique ou asymétrique. Le flux lumineux par surface est appelé éclairement (E). Valeurs caractéristiques :

Rayonnement global (ciel clair) max. 100 000 lx
 Rayonnement global (ciel couvert) max. 20 000 lx
 Vision optimale 2 000 lx
 Minimum sur le plan de travail 200 lx
 Éclairage d'orientation 20 lx
 Éclairage de voie publique 10 lx
 Éclairage par clair de lune 0,2 lx
 La luminance (L) est une mesure pour la luminosité ressentie. Pour les lampes, elle est relativement élevée et entraîne l'éblouissement. D'où l'utilisation à l'intérieur de lampes à écran. La luminance de la surface d'une pièce est fonction de l'éclairement E et du facteur de réflexion ($L = E \times \rho/\pi$).

Les lampes transforment la puissance électrique (W) en flux lumineux (lm). Une mesure pour sa performance est le rendement lumineux (lm/W).

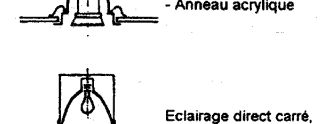
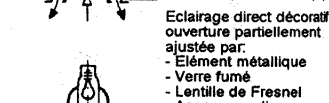
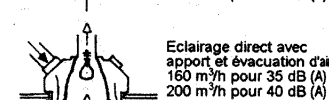
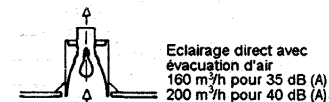
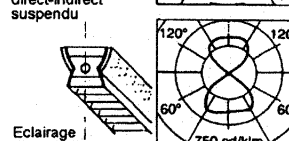
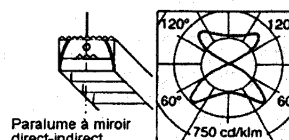
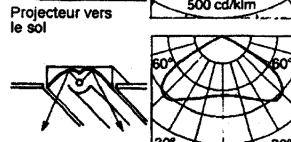
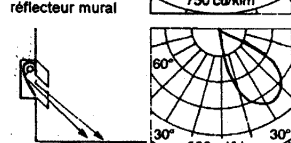
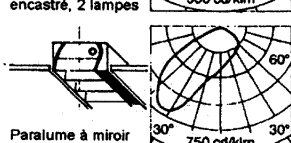
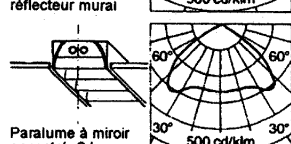
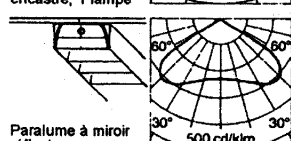
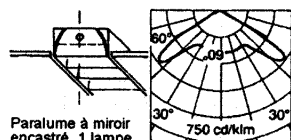
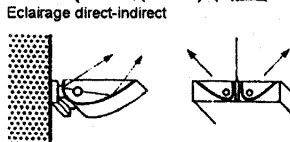
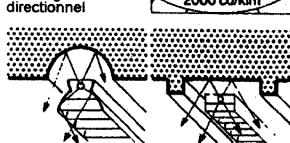
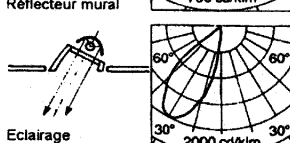
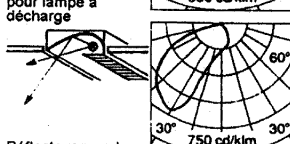
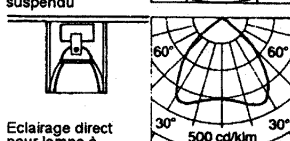
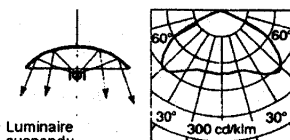
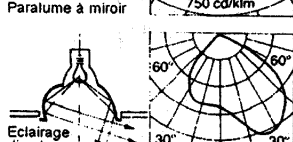
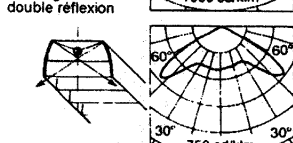
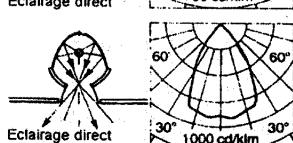
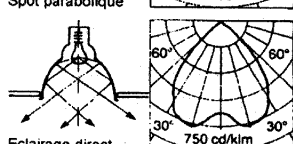
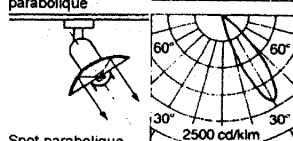
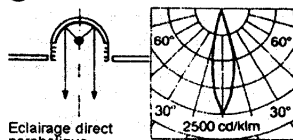
Lampes

Pour l'éclairage de l'intérieur on utilise des lampes à incandescence et à décharge (Fig. 4). Caractéristiques des lampes à incandescence : couleur de la lumière blanc-chaud, variateur non limité, très bon rendu des couleurs, pas de vacillation, haute luminance, surtout les lampes à incandescence halogènes, petites lampes à faisceau compact, surtout les projecteurs. Autres caractéristiques : faible rendement (lm/W), durée de vie entre 1000 et 3000 heures.

Caractéristiques des lampes à décharge : fonctionnement toujours avec un ballast limitant le courant, le cas échéant avec starter. Rendement élevé, durée de vie relativement longue entre 5000 et 15000 heures. Couleur de la lumière selon type de lampe blanc-chaud, blanc-neutre ou blanc-lumière du jour. Rendu des couleurs moyen jusqu'à très bien ; variateur partiellement réglable ; fonctionnement sans vacillation seulement avec ballast.

Moyens d'éclairage			Projecteur	Spot	Eclairage indirect	Eclairage direct	Paralumes	
							Carré	Rectangulaire
	A	Lampe standard 60-200 W		○		○		
	PAR. R	Lampe à réflecteur parabolique 60-300 W		○		○		
	QT	Lampe halogène à incandescence 75-250 W	○	○	○	○		
	QT-DE	Lampe halogène à incandescence double culot 100-500 W	○		○			
	QT-LV	Lampe halogène basse tension 20-100 W		○		○		
	QR-LV	Lampe halogène basse tension à réflecteur 20-100 W		○		○		
	T	Tube fluorescent 18-58 W	○		○		○	○
	TC TC-D TC-L	Lampe fluorescente compacte 7-55 W	○	○	○	○	○	○
	HME	Lampe à vapeur de mercure 50-400 W				○		
	HSE/ HST	Lampe halogène de sodium 50-250 W				○		
	HIT HIT-DE	Lampe halogène à vapeur métallique 35-250 W	○	○	○	○		

① Relations entre lampes et luminaires.



② Luminaires et courbes photométriques.

ÉCLAIRAGE

Hauteur de la pièce	Éclairage nominal	Emplacements	S ≤ 100 W	S > 100 W	PAR 38	PAR 56	R	H ≤ 250 W	H2	H > 250 W	HBT	RF	RBT	F	FC	FC4	FCL	ME ≤ 80 W	ME > 80 W	SB	ST	IM2 ≤ 70 W	IM2 > 70 W	IM ≤ 70 W	IM > 70 W	IMB
jusqu'à 3 m.	jusqu'à 200 lux	Parcs de stationnement, locaux d'emballage																								
		Pièces secondaires																								
		Ateliers																								
		Restaurants																								
		Foyers																								
	jusqu'à 500 lux	Bureaux courants, locaux d'enseignements, guichets, caisses																								
		Salles de conférence																								
		Ateliers																								
		Bibliothèques																								
		Magasins																								
		Salles d'expositions																								
		Musées, galeries, salles de fêtes																								
		Halls d'entrées																								
	jusqu'à 750 lux	Traitement de données, bureaux standard avec de grandes exigences visuelles																								
		Ateliers																								
		Grands magasins																								
		Supermarchés																								
		Vitrines																								
		Cuisines d'hôtels																								
		Estrades pour concert																								
de 3 à 5 m.	jusqu'à 200 lux	Bureaux de dessin, bureaux de grandes dimensions																								
		Entrepôts																								
		Ateliers																								
		Halls d'usine																								
		Foyers																								
		Restaurants																								
		Églises																								
	jusqu'à 500 lux	Salles de concert, théâtre																								
		Ateliers																								
		Halls d'usines																								
		Salles des fêtes, amphithéâtres, salles de réunion																								
		Magasins																								
		Salles d'exposition, musées, galeries d'art																								
		Halls d'entrée																								
	jusqu'à 750 lux	Auberges																								
		Salles de sport, salles polyvalentes, gymnases																								
		Ateliers																								
		Salles de dessin																								
		Laboratoires																								
		Bibliothèques, salles de lecture																								
		Salles d'exposition																								
		Halls de foire																								
		Grands magasins																								
		Supermarchés																								
au-dessus de 5 m.	jusqu'à 200 lux	Grandes cuisines																								
		Estrades pour concert																								
		Halls industriels, installations de distribution électrique																								
		Entrepôts avec de hauts rayonnages																								
	jusqu'à 500 lux	Églises																								
		Salles de concert, théâtre																								
		Halls d'usines																								
		Musées, galeries d'art																								
		Aéroports, gares, zones de circulation																								
		Salles de fêtes																								
	jusqu'à 750 lux	Salles de sport et salles polyvalentes																								
		Halls d'usines																								
		Auditoriums et amphithéâtres																								
		Salles d'expositions																								
		Halls de foire																								
	jusqu'à 750 lux	Supermarchés																								

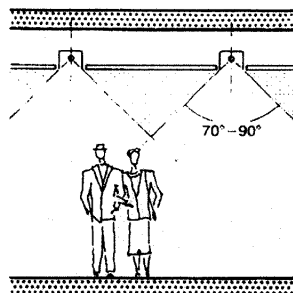
S = Lampe standard
 PAR = Lampe à réflecteur parabolique
 R = Lampe à réflecteur
 H = Lampe halogène
 H2 = Lampe halogène à 2 culots
 HTB = Lampe halogène basse tension
 RTB = Lampe à réflecteur basse tension
 RF = Lampe à réflecteur à faisceau froid
 F = Lampe fluorescente (tube fluo)
 FC = Lampe fluo compacte
 FC4 = Lampe fluo compacte, 4 broches
 FCL = Lampe fluo compacte longue
 ME = Lampe à décharge à vapeur de mercure
 SB = Lampe à décharge sodium haute pression, ballon
 ST = Lampe à décharge sodium haute pression, tube
 IM = Lampe à iode métallique
 IMB = Lampe à iode métallique, ballon

① Domaines d'utilisation possibles des lampes pour éclairage intérieur.

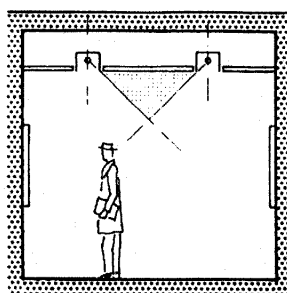
Éclairage

ÉCLAIRAGE

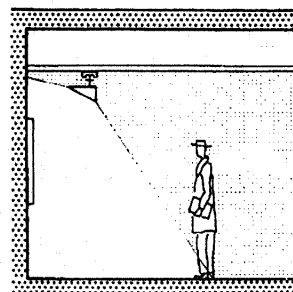
Types d'éclairage pour l'intérieur



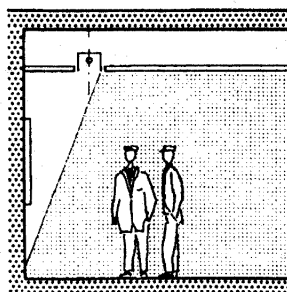
① Eclairage direct Symétrique



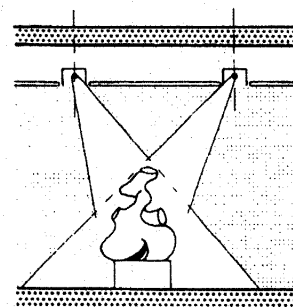
② Lèche-mur et éclairage direct



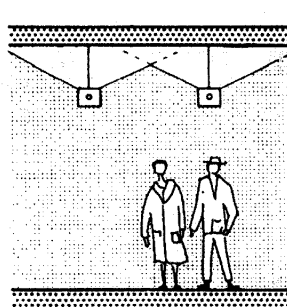
③ Lèche-mur sur rail, faisceau élargi.



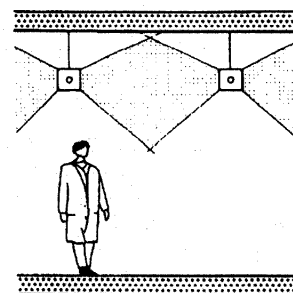
④ Lèche-mur.



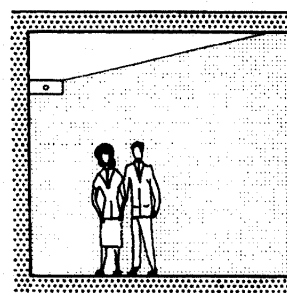
⑤ Spots directionnels.



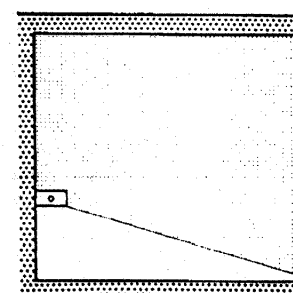
⑥ Eclairage indirect.



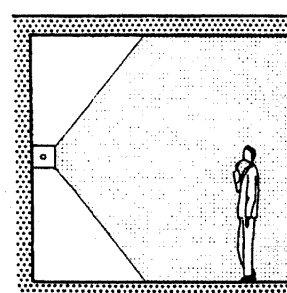
⑦ Eclairage direct-indirect.



⑧ Projecteur vers le plafond.



⑨ Projecteur vers le sol.



⑩ Applique. Eclairage direct-indirect.

Éclairage symétrique direct (fig.1). Utilisé de préférence pour l'éclairage général de lieux de travail, salles de réunions, bureaux ouverts au public et zones de circulation. Une puissance électrique relativement faible suffit pour atteindre le niveau d'éclairage exigé. Valeurs indicatives pour la puissance électrique spécifique (p. 134, fig.1). L'angle anti-éblouissement des lampes dans des lieux de travail et salles de réunion est de 30° et de 40° ou plus en cas de très grand confort visuel. Lors d'un projet d'éclairage, prévoir un angle de rayonnement entre 70° et 90°.

Lèche-mur direct ou à paralume (fig.2). Utilisé pour obtenir un éclairage uniforme du mur, il donne l'impression d'un éclairage direct vers l'intérieur de la pièce.

Lèche-mur sur rail de contact (fig.3). Éclairage uniforme du mur et d'une partie de la pièce. Selon la distance entre les lampes, on obtient un éclairement jusqu'à 500 lx. Possibilité d'utiliser des lampes halogènes à incandescence et des lampes fluorescentes.

Lèche-mur encastré (fig.4). Uniquement pour l'éclairage du mur. Utilisation de lampes halogènes à incandescence et de lampes fluorescentes.

Éclairage direct par spots directionnels (fig.5). Une disposition régulière de spots en plafond permet d'obtenir un éclairage différencié de la pièce. Le réflecteur à faisceau relativement compact s'incline jusqu'à 40° et s'oriente à 360°. Utilisation de lampes halogènes à incandescence, particulièrement lampes halogènes basse tension.

Éclairage indirect (fig.6). Une sensation de clarté même par faible éclairage et l'absence d'ombre caractérisent cette conception d'éclairage. Condition indispensable : hauteur suffisante de la pièce. Une harmonisation minutieuse de l'éclairage et de l'architecture du plafond est nécessaire. Pour l'éclairage d'un poste de travail ne pas dépasser 400 cd/m² pour la luminance du plafond. Consommation d'énergie jusqu'au triple de celle d'un éclairage direct.

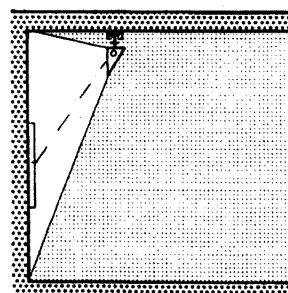
Éclairage direct-indirect (fig.7). Étant donné la sensation de clarté et sa consommation d'énergie acceptable (70 % direct, 30 % indirect), on préfère en cas d'une hauteur suffisante de la pièce ($h \geq 3$ m) un éclairage direct-indirect. Utilisation principale de lampes fluorescentes, combinables avec des lampes à incandescence.

Projecteur vers le plafond et le sol (fig.8 et 9). Pour l'éclairage partiel ou total de la surface du plafond et du sol. Utilisation de lampes halogènes à incandescence ou de lampes fluorescentes ; possibilité de lampes à décharge à haute pression.

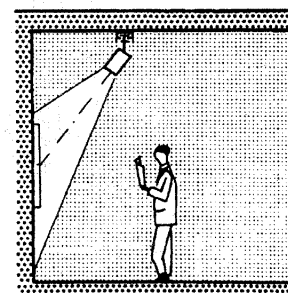
Appliques (fig.10). Utilisées dans la plupart des cas comme éclairage décoratif (avec des effets de lumière par filtres de couleur et prismes par exemple). Utilisation limitée pour l'éclairage du plafond et du sol.

Projecteur sur rail de contact (fig.11). Sans éclairage de la pièce, utilisé avant tout dans des zones d'exposition ou dans des musées. On satisfait ainsi aux exigences habituelles en matière de niveau d'éclairement vertical (50, 150 et 300 lx) pour ce type de salle. Utilisation principale de lampes à incandescence et de lampes fluorescentes.

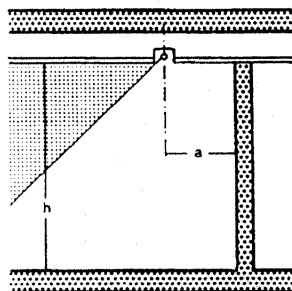
Spot sur rail de contact (fig.12). Angle de rayonnement préféré : 10° (spot), 30° (flood), 90° (projecteur) Modification du cône de lumière à l'aide de lentilles (lentille de Fresnel) ; modification du spectre à l'aide d'écrans (UV et IR pour musées, expositions, vente) et de filtres de couleurs. Protection contre l'éblouissement par paralumes et clapets



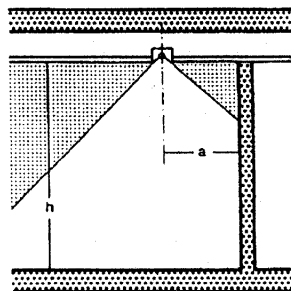
⑪ Projecteur sur rail de contact.



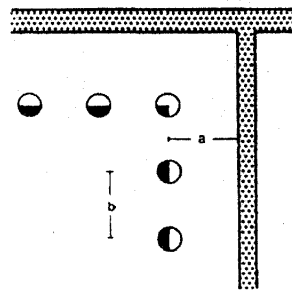
⑫ Spot sur rail de contact.



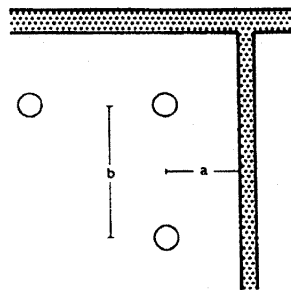
① Eclairage direct lèche-mur.
Distance du mur : $a = \text{env. } 1/3h$



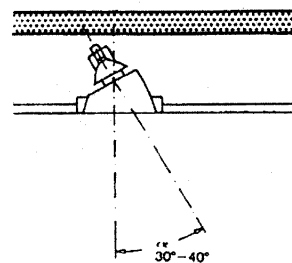
② Eclairage direct.
Distance du mur : $a = \text{env. } 1/3h$



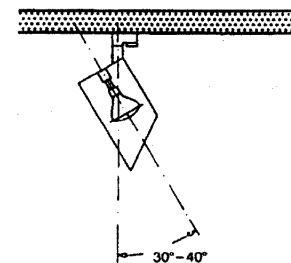
③ Eclairage direct lèche-mur.
Distance entre lampes : $b = 1 \text{ à } 1,5a$



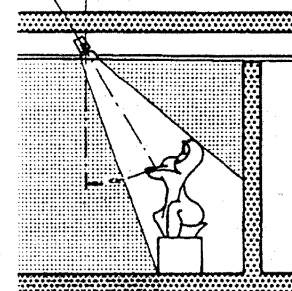
④ Eclairage direct.
Distance entre les lampes : $b = \text{env. } 2a$



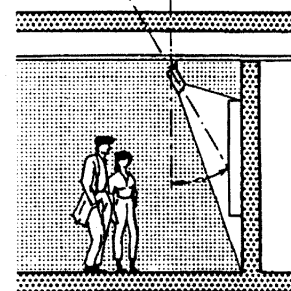
⑤ Angle d'inclinaison pour spots directionnels et projecteurs : $\alpha = 30^\circ \text{ à } 40^\circ$ (optimum).



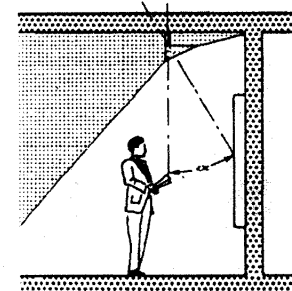
⑥ Angle d'inclinaison pour spots vers un objet ou un mur : $\alpha = 30^\circ \text{ à } 40^\circ$ (optimum).



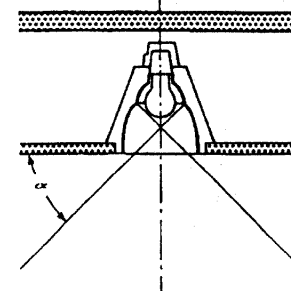
⑦ Eclairage d'un objet.



⑧ Eclairage d'un mur par spot.



⑨ Eclairage d'un mur par projecteur.



⑩ Angle anti-éblouissement (30° , 40° ou 50°)

Géométrie de la disposition des lampes

Les distances des lampes entre elles et vers le mur sont fonction de la hauteur de la pièce (fig.1 à 4).

L'incidence préférentielle de la lumière sur des objets et un secteur de mur se situe entre 30° (optimal) et 40° (fig.5 à 9).

L'angle anti-éblouissement pour un éclairage vers le bas se situe entre 30° (faisceau large, protection contre l'éblouissement satisfaisante) et 50° (éclairage en profondeur, haute protection contre l'éblouissement) (fig.10), en cas de paralumes entre 30° et 40° .

20 lx	Nécessaire pour reconnaître les traits du visage. C'est pourquoi un éclairage horizontal de 20 lx est un minimum, à l'intérieur, en dehors des postes de travail.
200 lx	Les postes de travail paraissent sombres pour $E < 200$ lx. C'est pourquoi 200 lx constitue l'éclairage minimal pour postes de travail occupés en permanence.
2000 lx	2000 lx sont ressenties comme l'éclairage optimal pour postes de travail.
	Le facteur 1,5 est considéré comme la plus petite nuance de variation de l'éclairage perceptible. C'est pourquoi la gradation de l'éclairage nominal à l'intérieur est la suivante : 20 ; 30 ; 50 ; 75 ; 100 ; 300 ; 500 ; 750 ; 1000 ; 1500 ; 2000 ; etc.

⑪ Niveaux d'éclairage à l'intérieur.

Eclairage conseillé	Secteur, activité
20 30 50	Voies et travaux en plein air
50 100 150	Orientation dans une pièce, courte durée
100 150 200	Postes de travail non utilisés de façon permanente
200 300 500	Tâches visuelles de faible difficulté
300 500 750	Tâches visuelles moyenne difficulté
500 750 1000	Tâches visuelles de grande exigence, p.ex. travail dans un bureau
750 1000 1500	Tâches visuelles de grande difficulté, p.ex. montage de précision
1000 1500 2000	Tâches visuelles de très grande difficulté, p.ex. tâches de contrôle
au-dessus de 2000	Eclairage supplémentaire tâches visuelles difficiles et spéciales

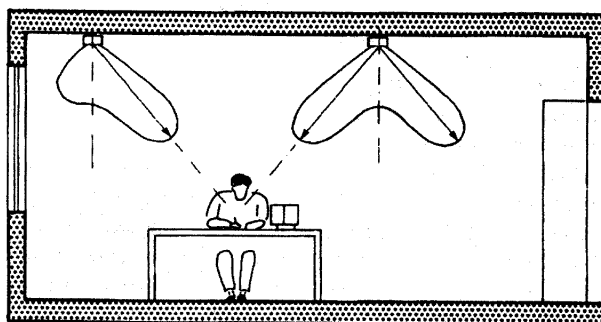
⑫ Eclairage conseillé selon la CIE (Commission Internationale de l'Eclairage).

Référence : IP	Exemple IP 44
Premier chiffre 0-6	Degré de protection au contact avec un corps étranger
Deuxième chiffre 0-8	Degré de protection contre la pénétration d'eau
1. Chiffre nominal Degré de protection	2. Chiffre nominal Degré de protection
0 Aucune protection	0 Aucune protection
1 Protection contre corps étrangers de grande taille (> 50 mm)	1 Protection contre gouttes d'eau verticales
2 Protection contre corps étrangers de taille moyenne (> 12 mm)	2 Tombant avec un angle jusqu'à 15°
3 Protection contre corps étrangers de petite taille ($< 2,5$ mm)	3 Contre de l'eau vaporisée
4 Protection contre corps étrangers de la taille du grain (< 1 mm)	4 Contre les projections d'eau
5 Protection contre dépôt de poussière	5 Contre les jets d'eau
6 Protec. contre infiltration de poussière	6 Contre infiltration d'eau par inondation
	7 Contre l'eau par immersion
	8 Contre l'eau par submersion

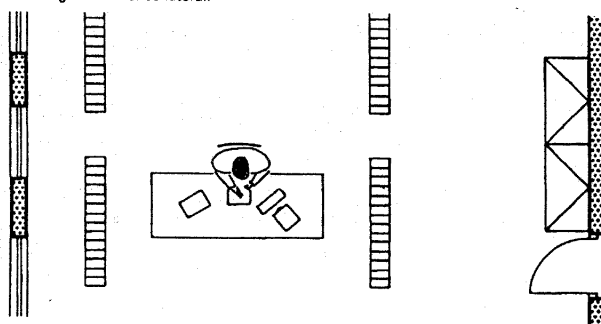
⑬ Types de protection pour luminaires.

Catégorie	Index Ra	Domaines types d'utilisation
1A	> 90	Comparaison des teintes, galeries
1B	$90 > Ra > 80$	Habitation, hôtel, restaurant, bureau, école, hôpital, imprimerie, industrie textile
2A	$80 > Ra > 70$	Industrie
2B	$70 > Ra > 60$	
3	$60 > Ra > 40$	Industrie et autres secteurs avec faible exigence concernant le rendu des couleurs
4	$40 > Ra > 20$	Industrie et autres secteurs avec faible exigence concernant le rendu des couleurs

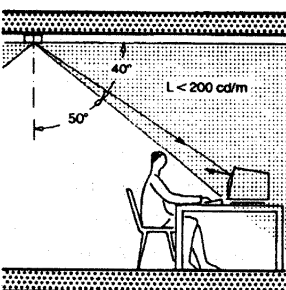
⑭ Rendu des couleurs pour les sources lumineuses.



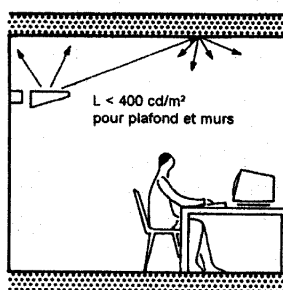
① Bonne disposition des luminaires par rapport à la place de travail: angle d'incidence latéral.



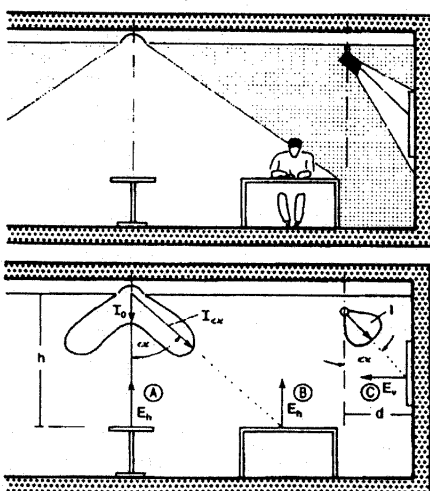
② Plans de travail, écrans, claviers, papier doivent avoir une surface mate.



③ Les luminaires qui produisent des reflets doivent présenter de faibles luminances dans la zone de rayonnement critique.



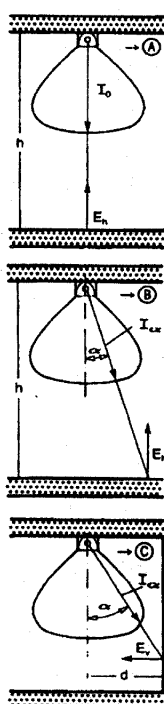
④ Luminance d'un éclairage indirect.



⑤ Eclairages ponctuels.

$$\begin{aligned} \text{A) } E_h &= \frac{I_0}{h^2} \\ \text{B) } E_h &= \frac{I_{cx}}{h^2} \cdot \cos^3 \alpha \\ \text{C) } E_v &= \frac{I_{cx}}{d^2} \cdot \cos^3 (90 - \alpha) \end{aligned}$$

⑥ Principe de distance photométrique.



Critères qualitatifs de l'éclairage

Une bonne solution d'éclairage doit, en tenant compte de l'économie, satisfaire à des exigences fonctionnelles et ergonomiques. S'ajoutent à ces critères quantitatifs des critères qualitatifs, avant tout architectoniques.

Critères quantitatifs

Niveau d'éclairement : Valeur moyenne exigée pour lieux de travail entre 300 lux (bureau individuel avec lumière du jour) et 750 lux (grand bureau collectif). Pour un même éclairement général, un niveau d'éclairement supérieur peut être atteint par un éclairage supplémentaire du poste de travail.

Incidence de la lumière (fig.1) : De préférence latéralement au poste de travail. Condition préalable : une courbe photométrique en forme d'ailes (p. 157, fig.2).

Limitation de l'éblouissement (fig.2 et 3) : Elle englobe les domaines de l'éblouissement direct, indirect, par réflexion et reflets sur des écrans. La protection contre l'éblouissement direct s'obtient avec des lampes équipées d'un écran de protection (angle d'écran supérieur à 30°).

Limitation de l'éblouissement par réflexion par incidence latérale de la lumière en liaison avec des surfaces mates dans l'entourage du poste de travail (fig.2).

Limitation de l'éblouissement par reflet sur des écrans, grâce à une bonne position de l'écran. Les lampes provoquant malgré tout ce type d'éblouissement doivent, dans ces zones, avoir une luminance inférieure à 200 cd/m² (utilisation de réflecteurs extra-brillants).

Distribution de la luminance : La distribution harmonieuse de la luminance résulte d'une harmonisation minutieuse de tous les facteurs de réflexion dans la pièce (fig.7). La luminance pour un éclairage indirect ne doit pas dépasser 400 cd/m².

Couleur et rendu de la lumière (p. 160, fig.4) : Le choix de la lampe détermine la couleur de la lumière. On distingue trois catégories : blanc à tons chauds (température de la couleur en-dessous de 3300 K), blanc neutre (3300 K à 5000 K) et blanc lumière du jour (au-dessus de 5000 K). Pour le bureau, on choisit normalement des sources lumineuses dans les catégories blanc chaud et blanc neutre. Pour le rendu de la couleur, qui est fonction de la composition spectrale de la lumière, il est conseillé de rechercher toujours le niveau 1 (très bon rendu).

Calcul de l'éclairage ponctuel (fig.6) : L'éclairage (horizontal E_h et vertical E_v) produit par des sources lumineuses ponctuelles pourrait être calculé à l'aide du principe de distance photométrique par le biais de l'intensité lumineuse et la géométrie de la pièce (hauteur h , distance d et angle d'incidence de la lumière α).

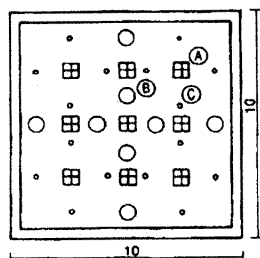
Réflectance %		Réflectance %	
Matériaux brillants		Mortier clair, enduit de chaux	40 à 45
Aluminium, extra-pur	80 à 87	Mortier foncé	15 à 25
Aluminium anodisé, mat	80 à 85	Grès	20 à 40
Aluminium, poli	65 à 75	Contreplaqué, brut	25 à 40
Aluminium, mat	55 à 76	Ciment, béton, brut	20 à 30
Peinture-aluminium, mat	55 à 65	Brique, rouge, neuve	10 à 15
Chrome, poli	60 à 70	Couleurs	
Email, blanc	65 à 75	Blanc	75 à 85
Laque, blanc pur	80 à 85	Gris clair	40 à 60
Cuivre, extra-poli	60 à 70	Gris moyen	25 à 35
Laiton, extra-poli	70 à 75	Gris foncé	10 à 15
Nickel, extra-poli	50 à 60	Bleu clair	40 à 50
Papier, blanc	70 à 80	Bleu foncé	15 à 20
Miroir à fond argenté	80 à 88	Vert clair	45 à 55
Argent, extra-poli	90 à 92	Vert foncé	15 à 20
Matériaux		Jaune clair	60 à 70
Chêne, clair, poli	25 à 35	Jaune foncé	20 à 30
Chêne, foncé, poli	10 à 15	Marron	45 à 55
Granit	20 à 25	Rouge clair	45 à 55
Calcaire	35 à 55	Rouge foncé	15 à 20
Marbre, poli	30 à 70		

⑦ Réflectance de matériaux constructifs de la technique d'éclairage.

Puissance connectée spécifique P* W/m² pour 100 lx pour hauteur 3 m, surface ≥ 100 m² et réflexion 0,7 ; 0,5 ; 0,2		
		12 W/m²
		10 W/m²
		5 W/m²
		5 W/m²
		4 W/m²
		3 W/m²

Coefficient de correction k				
Hauteur H	Surface A (m²)	Facteur de réflexion		
		070502	050201	000
Jusqu'à 3 m	20	0,75	0,65	0,60
	50	0,90	0,80	0,75
	≥ 100	1,00	0,90	0,85
3-5 m	20	0,55	0,45	0,40
	50	0,75	0,65	0,60
	≥ 100	0,90	0,80	0,75
5-7 m	50	0,55	0,45	0,40
	≥ 100	0,75	0,65	0,60

① Puissance connectée spécifique P* pour différents types de lampes.



② Tableau de coefficients de correction.

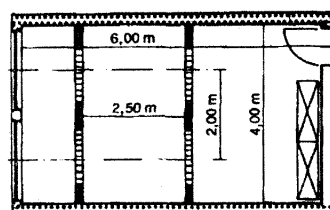
Exemple:
Surface de la pièce A = 100 m²
Hauteur de la pièce H = 3 m
Facteurs de réflexion 0,5 / 0,2 / 0,1
(réflexion moyenne)

Type d'appareil A:
P* = 4 W/m² (Lampe fluo compacte)
P = 9,45 W = 405 W
Type d'appareil B:
P* = 12 W/m² (Lampe standard)
P = 8 · 100 W = 800 W
Type d'appareil C:
P* = 10 W/m² (Lampe halogène à incandescence)
P = 16,20 W = 320 W

Formule Fig. 8
$$E_n = \left(\frac{100 \cdot 405}{100 \cdot 4} + \frac{100 \cdot 800}{100 \cdot 12} + \frac{100 \cdot 320}{100 \cdot 10} \right) \cdot 0,9$$

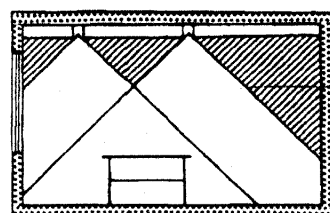
 $E_n = 189 \text{ lx}$

③ Calcul de l'éclairage pour un volume intérieur.

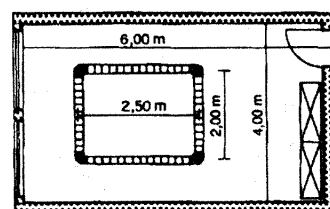
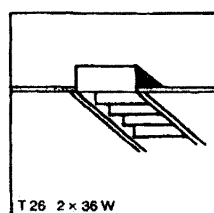


A = 24 m²
k = 0,75
(Réflexion claire)
P* = 3 W/m²
P = 4 · 90 W = 360 W
 $E_n = \frac{100 \cdot 4 \cdot 90}{24 \cdot 3} \cdot 0,75$
 $E_n = 375 \text{ lx}$

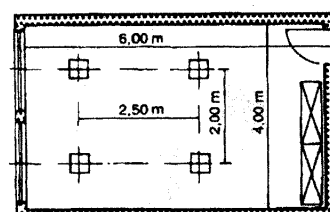
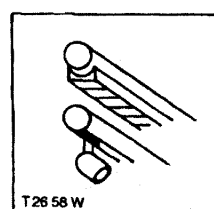
④ Calcul pour un bureau.



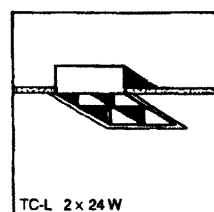
⑤ Paralumes encastrés (ERCO).



⑥ Structure lumineuse (ERCO).



⑦ Paralumes encastrés (ERCO).



Calcul de l'éclairage moyen

Dans la pratique se pose souvent le problème d'un calcul approximatif d'éclairage moyen (E_n) pour une puissance électrique donnée (P) des lampes ou inversement le calcul de la puissance électrique des lampes pour un éclairage exigé. A l'aide de la formule (fig. 8), on peut obtenir les valeurs approximatives souhaitées. La puissance spécifique P* dépend du type de lampe utilisé (fig. 1). La puissance indiquée correspond à un éclairage direct. Le coefficient de correction k est fonction des dimensions de la pièce et de la réflectance des murs, du sol et du plafond (fig. 2).

Pour les pièces à différents types d'éclairage, le calcul se fait pour chaque type, puis on additionne les valeurs obtenues (fig. 3).

Le calcul de l'éclairage à l'aide de la puissance spécifique peut également s'appliquer aux bureaux. Dans l'exemple donné, un local à deux axes d'une superficie de 24 m² est équipé de 4 lampes. Pour un équipement de 2 x 36 W (compris ballast de 90W) on obtient selon (fig. 8) un éclairage de 375 lx.

On installe souvent dans les bureaux, à part les traditionnels paralumes rectangulaires à miroir, des paralumes carrés avec lampes fluo compactes (fig. 7) ou des structures lumineuses (fig. 6). Ces dernières permettent la combinaison de rails de contact pour utilisation de projecteurs.

Éclairage de bâtiments par projecteurs

On calcule le flux lumineux à installer selon la formule (fig. 9). La luminance se situe entre 3 cd/m² (objets isolés) et 16 cd/m² (objets dans un environnement très clair).

$$E_n = \frac{100 \cdot P}{A \cdot P^*} \cdot k$$

$$P = \frac{E_n \cdot A \cdot P^*}{100} \cdot \frac{1}{k}$$

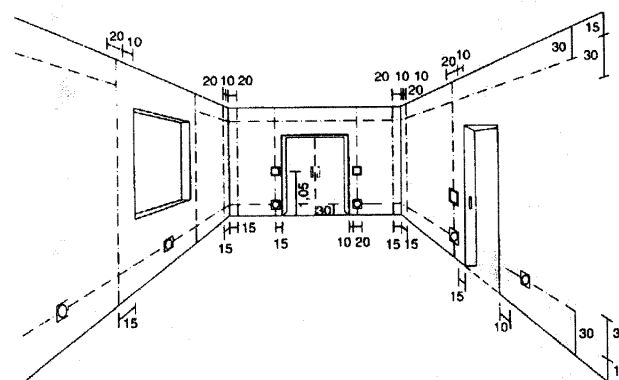
E_n = Éclairage nominal (lux)
P = Puissance connectée (W)
P* = Puissance connectée spécifique (W/m²) Fig. 1
A = Surface de la pièce
k = Facteur de correction. Fig. 2

⑧ Formule pour calcul de l'éclairage moyen E_n et de la puissance électrique P.

Formule du calcul du flux lumineux	
$\Phi = \frac{\pi \cdot L \cdot A}{\eta_a \cdot \rho}$	
Luminance pour éclairage par projecteurs	
Objet	(cd/m²) L
Isolé	3 - 6,5
Entourage sombre	6,5 - 10
Entourage mi-clair	10 - 13
Entourage très clair	13 - 16
Rendement de l'éclairage	
Objet	η_a
Grande surface	0,4
Petite surface	0,3
Grande distance	0,3
Tours	0,2

Facteur de réflexion par illumination	
Matériau de construction	ρ
Brique vitrifiée blanche	0,85
Marbre blanc	0,6
Enduit de mortier clair	0,3-0,5
Enduit de mortier foncé	0,2-0,3
Grès clair	0,3-0,4
Grès foncé	0,1-0,2
Brique claire	0,3-0,4
Brique foncée	0,1-0,2
Bois clair	0,3-0,5
Granit	0,1-0,2

⑨ Flux lumineux nécessaire pour projecteurs d'ambiance.



⑩ Implantation préférentielle (dimensions en cm) des circuits électriques dans une pièce habitée

ÉCLAIRAGE

		blanc chaud					blanc neutre					blanc lumière du jour			
	76	29	827	927	830	930	25	33	840	940	950	865	965	54	
Couleur de la lumière (PHILIPS)		3	1B	1A	1B	1A	2A	2B	1B	1A	1A	1B	1A	2A	
Degré de rendu des couleurs															
Locaux de vente			•		×				×						
Denrées alimentaires	×								×						
Viandes				×	•	×			•	×					
Textiles, cuirs			×	×	×	×									
Meubles, tapis					×				×						
Sport, jeux, papeterie					×	•			×	•					
Photo, montres, bijoux			•	×	•	×			•	×					
Cosmétiques, coiffure	•					×				×				×	
Fleurs			×												
Pâtisseries			×												
Congélateurs-bahuts, présentoirs réfrigérés			×												
Fromages, fruits, légumes			×												
Poissons			×	×	×				×	×					
Grands magasins, supermarchés															
Industrie, artisanat							•		×						
Ateliers							•		×			×			
Electrotechnique, constructions mécaniques									×			×			
Fabrication textile									•	×	×	•	×		
Imprimerie, industrie graphique											×		×		
Contrôle de couleur									×		•	×	•		
Atelier de peinture et vernissage								•	×						
Stockage, expédition														×	
Culture de plantes									×		×	×			
Travail du bois		•					•								
Usine métallurgique, laminoir					×						×	×			
Contrôle de couleur											×		×		
Bureaux et administration															
Bureaux, couloirs					×				×						
Salles de conférence			×		×										
Locaux d'enseignement															
Amphithéâtre, salle de classe, jardin d'enfants					×				×						
Bibliothèque, salle de lecture			×		×										
Locaux de réunions															
Restaurants, auberges, hôtels			×	×											
Théâtre, salles de concert, hôtels			×												
Locaux pour manifestations															
Halles d'exposition et de foire			×						×						
Halles de sport et à fonctions multiples					×				×						
Galeries, musées			×			×									
Cliniques et cabinets médicaux															
Diagnostic et soins						•				•					
Chambre de malade , salle d'attente			•	×	•	×									
Habitation															
Salle de séjour			×			×									
Cuisine, salle de bain, salle de loisir, cave			×			×			×	×					
Eclairage extérieur															
Rues, chemins, zone piétonne		×						×							
Eclairage de panneaux														×	

① Utilisation adéquate des lampes et tubes fluorescents

× = Recommandé • = Possible

Tableau des éclairagements nominaux, valeur indicative pour lieux de travail

Type de local Type d'activité	Éclairage nominal (lx)	Type de local Type d'activité	Éclairage nominal (lx)	Type de local Type d'activité	Éclairage nominal (lx)	Type de local Type d'activité	Éclairage nominal (lx)
Locaux communs		manipulation d'instruments en verre 500		Distribution à l'extérieur 20		exigences élevées 1000	
Zones de circulation dans les dépôts 50		Travaux de décoration 500		Postes d'observation des instal- lations de distribution 300		Contrôle de la qualité, exigences très élevées 1500	
Entrepôts 50		Meuler à la main, graver 750		Travaux de révision 500		Contrôle de la couleur 1000	
Entrepôts avec tâches de recherche 100		Usines métallurgiques, aciéries, fonderies		Industrie électrotechnique		Fabrication et usinage textiles	
Entrepôts avec tâches de lecture 200		Installations de production sans interventions 50		Fabrication de câbles et lignes, travaux de montage, travaux avec du fil métallique grossier 300		Postes de travail dans des bains 200	
Passages entre rayonnages très hauts 20		Installations de production avec interventions 100		Montage d'appareils télé- phoniques, travaux avec du fil métallique moyen 500		Filatures 300	
Poste de commande 200		Postes de travail occupés en permanence dans installations de production 200		Montage d'appareils de précision, réglage, contrôle 1000		Teinture 300	
Expédition 200		Postes d'observation 300		Montage d'éléments minuscules, composants électroniques 1500		Filage, tricotage, tissage 500	
Cantines 2500		Postes de Contrôle 500		Stoppage 1500		Couture, impression de tissu 750	
Autres salles de détente 100		Usinage des métaux		Industries de bijoux et horlogerie		Magasin de modes 750	
Salles de gymnastique 300		Forgeage de petites pièces 200		Fabrication de bijoux 1000		Fabrication de modes 1000	
Vestiaires 100		Soudage 300		Façonnage de pierres précieuses 1500		Contrôle des articles, de la couleur 1000	
Salles d'eau 100		Travaux grossiers et moyens sur machines 300		Atelier d'opticien et d'horloger 1500		Industrie alimentaire, pro- duits de consommation	
Toilettes 100		Travaux de précision sur machines 500		Usinage et transformation du bois		Postes de travail en général 200	
Infirmeries 500		Postes de contrôle 750		Bassins de vapeur 100		Mélange, conditionnement 300	
Salles de machines 100		Laminoin à froid 200		Scie alternative à cadre 200		Abbatoirs, laiterie, moulin 300	
Approvisionnement en énergie 100		Tréfilerie 300		Assemblage 200		Coupage, désossage 300	
Bureau de poste 500		Usinage de tôles lourdes 200		Choix de bois de placage, laquage, menuiserie selon modèle 500		Production de comestibles et de cigarettes 500	
Centrale téléphonique 300		Usinage de tôles légères 300		Travaux sur machines à bois 500		Contrôle des produits, décoration, tri 500	
Circulation dans des bâtiments		Production de petit outillage 500		Affinage de bois 500		Salles de laboratoire 1000	
Pour personnes 50		Montage grossier 200		Recherche de défauts 750		Commerce de gros et de détail	
Pour véhicules 100		Montage mi-fin 300		Fabrication et transfor- mation de papier, industrie graphique		Magasin de vente, postes de travail permanents 300	
Escaliers 100		Montage de précision 500		Fabrique de cellulose 200		Caisse 500	
Quais de chargement 100		Etampage 200		Machines à papier, fabrication de cartonnages 300		<i>Artisanat et commerce (exemples pour différentes branches)</i>	
Bureaux		Atelier de moulage, cave etc. 50		Reliure, impression de papiers muraux 300		Peinture d'éléments de construction en acier 200	
Bureaux avec postes de travail à proximité de fenêtres 300		Passerelles 100		Tous travaux de clichés, travaux sur pierres, planches et machines à imprimer, 500		Travaux préalables au montage d'installations de chauffage ou d'aération 200	
Bureaux 500		Préparation du sable 200		Impression de matrices 500		Serrurerie 300	
Grand bureaux et bureaux collectifs		Ebarbage 200		Impression à la main, tri du papier 750		Garages 300	
Réflexion élevée 750		Poste de travail au mélangeur 200		Retouches, lithographie, composition à la main ou mécanique, 1000		automobiles 300	
Réflexion moyenne 1000		Halls de moulage 200		Contrôle de la couleur lors de l'impression en couleurs 1500		Menuiserie de bâtiment 300	
Dessin technique 750		Postes de vidage 200		Gravure sur acier et cuivre 2000		Atelier de réparation 500	
Salles de réunion 300		Atelier de moulage par machines 200		Industrie du cuir		Atelier de radio ou télévision 500	
Locaux de réception 100		Atelier de moulage à la main 300		Travail de tannage 200		Secteur tertiaire	
Locaux pour circulation du public 200		Atelier de noyautage 300		Usinage des peaux 300		Hôtellerie, restauration, accueil 200	
Salles d'ordinateurs 500		Construction de modèles 500		Sellerie 500		Cuisines 500	
Industrie chimique		Galvanisation 300		Teinture des peaux 750		Salles de restauration 200	
Installations		Application de peinture 300		Contrôle de la qualité, exigences moyennes 750		Buffets 300	
télécommandées 50		Postes de contrôle 750				Salles de réunion 300	
Installations avec interventions manuelles limitées 100		Fabrication d'outils, mécanique de précision 1000				Restaurants à libre service 300	
Postes de travail occupés en permanence dans des installations techniques 200		Carrosserie 500				Laveries, lavage 300	
Postes d'observation 300		Laquage 750				Repassage à la machine 300	
Laboratoires 300		Laquage en travail de nuit 1000				Repassage à la main 300	
Travaux avec exigences visuelles élevées 500		Rembourrage 500				Tri 300	
Contrôle de couleurs 1000		Montage de produits finis 500				Contrôle 1000	
Industries du ciment, de la céramique et du verre		Inspection 750				Soins des cheveux 500	
Postes ou zones de travail près de fourneaux, mélangeurs, broyeurs, 200		Usines génératrices				Esthétique 750	
rouleaux, presses, moulage, soufflage 300		Installations de chargement 50					
Meuler, corroder, polir le verre,		Salles de chaudières 100					
		Salles de compens. de pression 200					
		Salles de machines 100					
		Salles annexes 50					
		Distribution dans bâtiments 100					

ÉCLAIRAGE

TUBES FLUORESCENTS POUR INSTALLATIONS PUBLICITAIRES

Ces lampes permettent toutes sortes de tracés, d'écritures, d'ornements et de figures. Comme elles sont facilement réglables (le réglage s'effectue par l'intermédiaire d'une résistance ou d'un transformateur de réglage), elles sont courantes en cinéma et au théâtre.

Les **plafonds éclairants** pour bureaux et bâtiments commerciaux sont constitués par des lampes fluorescentes basse tension derrière un paralume qui laisse passer la lumière directe vers le bas et légèrement vers le côté et ne prend que peu la poussière (fig. 1 à 5).

Les **bandes lumineuses constituées de luminaires à flux longitudinal** assurent un éclairage d'ambiance régulier avec un effet d'ombres douces semblable à celui de la lumière du jour.

Les **lampes à vapeur de mercure à haute pression** en ampoules fluorescentes sont utilisées non seulement pour l'éclairage des fabriques et halls d'ateliers mais surtout pour l'éclairage extérieur.

MATÉRIAUX TRANSPARENTS ET TRANSLUCIDES

Lorsqu'on détermine la grandeur, la couleur, la dimension des fenêtres et l'éclairage des pièces, la connaissance de la transparence, de la dispersion et de la réflexion des matériaux est importante pour les effets artistiques et économiques. On distingue : les **matériaux réfléchissants** (fig. 9) avec faisceau réfléchi dirigé, complètement dispersé et partiellement dispersé, et les **matériaux transparents** avec transparence dirigée (fig. 6), dispersée (fig. 7), et mixte (fig. 8).

Il faut remarquer que les **verres mats** avec dépoli intérieur (à préférer déjà du fait qu'ils se salissent moins) absorbent moins de lumière que les verres dépolis extérieurement (tableau fig. 9).

Les **abat-jour de soie teintée** doublés de blanc ont pour une faible diminution de la transparence une absorption inférieure d'environ 20% à celle du même abat-jour non doublé.

Les **verres lumière du jour**, qui n'ont pour but que de faire ressembler la couleur de la lumière électrique à celle du soleil, absorbent environ 35% de la lumière, ceux qui doivent se rapprocher davantage de la lumière diffuse du soleil absorbent de 60 à 80%.

Les **verres à vitres transparents** laissent passer selon la qualité 65 à 95% de la lumière. Un mauvais verre transparent, en particulier dans le cas de vitrages doubles ou triples, peut absorber tellement de lumière que l'augmentation de la dimension des fenêtres qui en résulte n'est plus en rapport avec le meilleur calorifugeage des fenêtres multiples.

Verres plats

Ces verres étirés par un procédé mécanique sortent de l'étreuse prêts à l'emploi sans autre façonnage. Très transparents, incolores, d'épaisseur uniforme, ayant de chaque côté des surfaces planes, très blanches, ils ont une transparence de 91 à 93%.

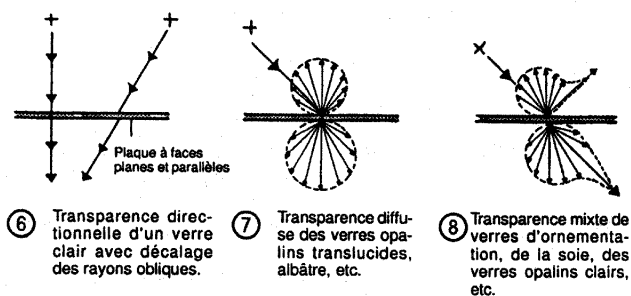
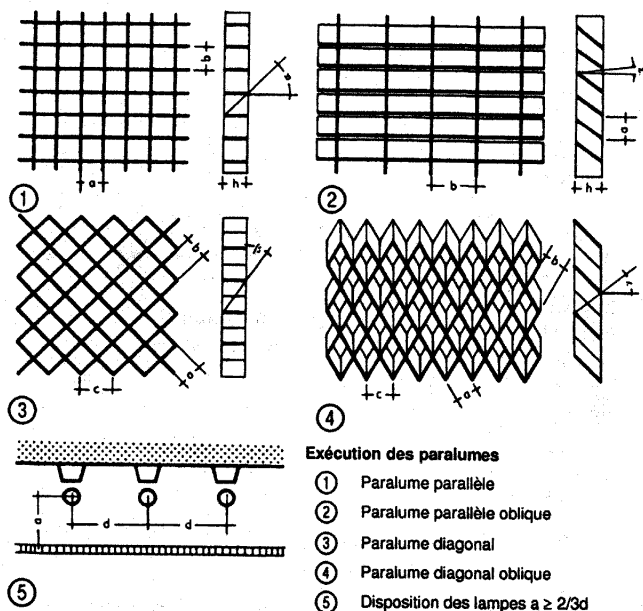
Qualités

Qualité 1 : qualité la meilleure du commerce pour les pièces de choix (habitations, bureaux).

Qualité 2 : verres bon marché, de construction, pour fabriques, magasins de stockage, fenêtres de caves et soupiraux. Pour les vitrages contigus, n'utiliser que des verres de la même qualité.

Utilisation

Vitrages des fenêtres, vitrines, portes, cloisons de séparation, meubles, verres de sécurité à plusieurs couches, fenêtres doubles. Façonnage ultérieur : meulage, gravure à l'acide, dépolissage, émaillage au four, argenture, peinture, courbure. Verres spéciaux pour travaux particuliers en toutes épaisseurs tels que verres argentés, verres pour plaques sèches, verres pour automobiles, verres de sécurité (p. 137-142).



Matériaux	Dispersion	Épaisseur mm	Réflexion %	Transpar. %	Absorption %
Verre clair	Nulle	2 - 4	6 - 8	90 - 92	2 - 4
Verre ornemental	Faible	3,2 - 5,9	7 - 24	57 - 90	3 - 21
Verre clair, dépoli ext.	Faible	1,75 - 3,1	7 - 20	63 - 87	4 - 17
Verre clair, dépoli int.	Faible	1,75 - 3,1	6 - 16	77 - 89	3 - 11
Verre opale : groupe 1	Bonne	1,7 - 3,6	40 - 66	12 - 38	20 - 31
groupe 2	Bonne	1,7 - 2,5	43 - 54	37 - 51	6 - 11
groupe 3	Bonne	1,4 - 3,5	65 - 78	13 - 35	4 - 10
Verre opale doublé : groupe 1	Bonne	1,9 - 2,9	31 - 45	47 - 66	3 - 10
groupe 2	Bonne	2,8 - 3,3	54 - 67	27 - 35	8 - 11
Verre opale couleur					
rouge		2 - 3	64 - 69	2 - 4	29 - 34
orange		2 - 3	63 - 68	6 - 10	22 - 31
vert		2 - 3	60 - 66	3 - 9	30 - 31
Verres opalins	Faible	2,2 - 2,5	13 - 28	58 - 84	2 - 14
Porcelaine	Bonne	3,0	72 - 77	2 - 8	20 - 21
Marbre poli	Bonne	7,3 - 10,0	30 - 71	3 - 8	24 - 65
Marbre imprégné	Bonne	3 - 5	27 - 54	12 - 40	11 - 49
Albâtre	Bonne	11,2 - 13,4	49 - 67	17 - 30	14 - 21
Carton faiblement teinté	Bonne		69	8	23
Parchemin non teinté	Bonne		48	42	10
Parchemin teinté jaune clair	Bonne		37	41	22
Parchemin jaune foncé	Bonne		36	14	50
Soie blanche	Assez b.		28 - 38	61 - 71	1
Soie colorée	Assez b.		5 - 24	13 - 54	27 - 80
Shirting	Bonne		rd. 68	rd. 28	rd. 4
Resopal coloré	Bonne	1,1 - 2,8	32 - 39	20 - 36	26 - 48
Pollopas blond	Bonne	1,2 - 1,6	46 - 48	25 - 33	21 - 28
Cellon blanc (trouble)	Bonne	1,0	55	17	28
Cellon jaune (trouble)	Bonne	1,0	36	9	55
Cellon bleu (trouble)	Bonne	1,0	12	4	84
Cellon vert (trouble)	Bonne	1,0	12	4	84
Verre à glace		6 - 8	8	88	4
Verre armé		6 - 8	9	74	17
Verre brut		4 - 6	8	88	4
Verre de protection solaire (vert)		2	6	38	56

⑨ Propriétés des matériaux transparents du point de vue de la technique de l'éclairage.

Caractéristiques physiques du verre de bâtiment

Poids : 1 m² en 1 mm d'épaisseur = 2,5 kg/mm m².

Résistance à la compression : 8 800 à 9 300 kg/cm², résistance caractéristique 800 kg/cm².

Résistance à la traction : 300 à 900 kg/cm², résistance caractéristique 300 kg/cm².

Résistance à la flexion : 900 kg/cm² (valeur physique)

Dureté échelle Mohs (dureté sclérométrique) : 6 (feldspath) à 7 (quartz).

Coefficient d'extension thermo-linéaire : 9×10^{-6} cm/mK.

Coefficient d'élasticité : $E = 7,5 \times 10^5$ kg/cm².

Coefficient de conductibilité thermique : $d = w/m$ degré ou 0,601 w/mK.

Désignation	Épaisseur mm	Tolérance mm	Plus grandes dim. de livraison mm
Verre à vitres minces	0,6 - 1,2		600 x 1260
	1,2 - 1,8		800 x 1600
	1,75 - 2,0		600 x 1880
Verre à vitres Épaisseur moyenne Épaisseur double	2,8	+ 0,2 - 0,1	1200 x 1880
	3,8	± 0,2	1400 x 2160
Verre à vitre épais	4,5	+ 0,3 0,2	2760 x 5000
	5,5	± 0,3	ou
	6,5	± 0,3	3000 x 5000
	8	± 0,5	2600 x 5040
	10	± 0,7	2600 x 3960
	12	± 0,8	2600 x 3600
	15	± 1,0	2600 x 3000
	19	± 1,0	2600 x 3000
	21	± 1,0	2600 x 3000

① Verre plat : désignation et dimensions.

Désignation	Épaisseur mm	Tolérance mm	Plus grandes dim. de livraison mm
Glacé cristall	4	0,2	3180 x 6000
	5	0,2	3180 x 6000
	6	0,2	3180 x 6000
	8	0,3	3180 x 7500
	10	0,3	3180 x 9000
	12	0,3	3180 x 9000
	15	0,3	3180 x 6000
	19	1,0	2820 x 4500
	21	1,0	2760 x 4500

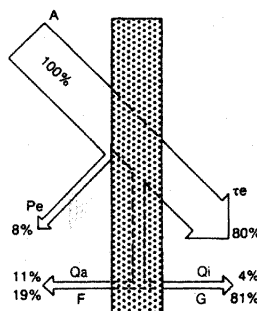
② Glacé cristall selon DIN 1259

Obtenue par coulée. Transparence et réflexion nettes et irréprochables. Transparence à la lumière 90%.

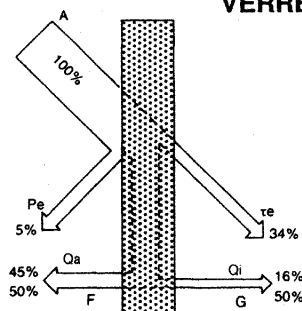
Désignation	Épaisseur mm	Tolérance mm	Plus grandes dim. de livraison mm
Verre de protection contre le soleil Bronze + gris	4	0,2	3150 x 6000
	5	0,2	
	6	0,2	
	8	0,3	
	10	0,3	
Vert	4	0,2	3150 x 6000
	6	0,2	
	8	0,3	
	10	0,3	
	12	0,3	
V. à glace brut 134	8	1,0	1800 x 4410
178	6, 8, 10, 12	1,0	1710 x 4440
200	6, 8, 10, 12	0,5	2520 x 4500
274	6, 8, 10	1,0	2400 x 4440

③ Glacé cristall colorée dans la masse en gris, vert ou couleur bronze (verre de protection contre le soleil). Surface plane ne produisant pas de distorsion. Transparence et réflexion : l'énergie solaire est en partie absorbée et réfléchie.

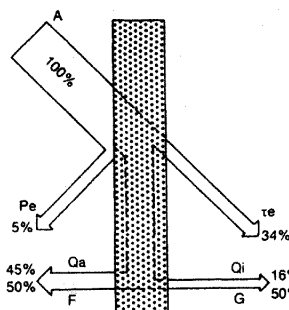
VERRE



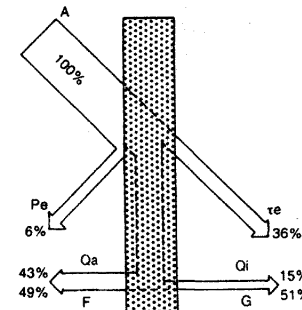
④ Verre normal clair, 8 mm.



⑤ Verre de protection contre le soleil couleur bronze, 8 mm.



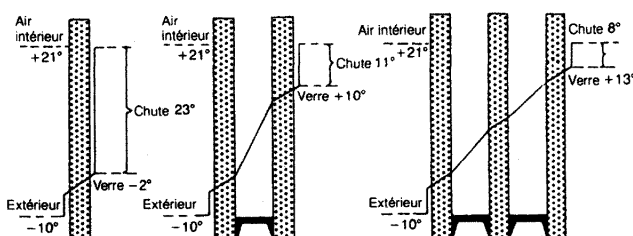
⑥ Gris, 8 mm.



⑦ Vert, 8 mm.

Comparaison entre un verre normal clair et un verre de protection contre le soleil (Fig. 4 à 7).

A = Énergie solaire (directe et diffuse = 100%); te = Transmission directe; Pe = Réflexion totale; Qa = Convection et rayonnement secondaire vers l'extérieur; Qi = Convection et rayonnement secondaire vers l'intérieur; F = Réflexion totale et convection vers l'extérieur; G = Transmission et convection vers l'intérieur.



⑧ Rayonnement thermique pour vitrage simple, double, triple.

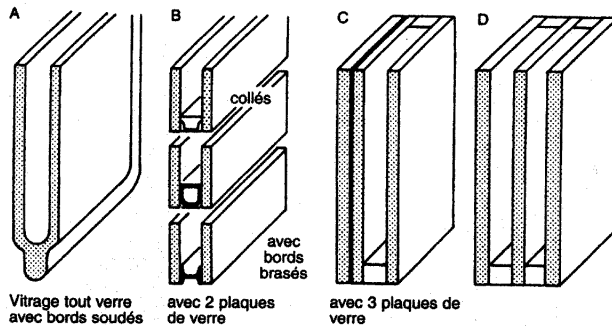
Catégorie de verre	Lame d'air mm	Dimensions maxi.		Surface m ²	Épaisseur de l'élément mm
		Largeur cm	Hauteur cm		
2 verre à vitre ép. moyenne	12	75	150	1,13	18,5
2 verre à vitre ép. double	12	141	240	3,36	20,5
2 verre épais 4,5 mm	12	170	270	3,40	21,5
2 verre épais 5,5 mm	12	500	270	8,00	23,5
2 verre épais 6,5 mm	12	500	270	8,00	25,5
2 verre épais 8-10-12 mm	12	500	260	8,00	28,5-36,5
2 glace cristall 5 mm	12	300	270	6,00	22,5
2 glace cristall 6 mm	12	500	300	6,00	24,5
2 glace cristall 8 mm	12	500	300	9,00	28,5
2 glace cristall 10 + 12 mm	12	500	300	10,00	32,5-36,5

Tolérance d'épaisseur ± 1,0-1,5 ; Rapport hauteur/largeur 1 : 10

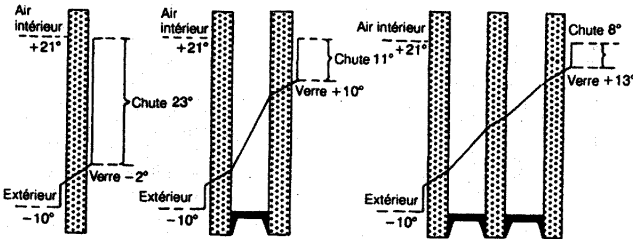
⑨ Vitrages isolants en verre à vitre, en verre épais et en glace cristall.

Verres isolants

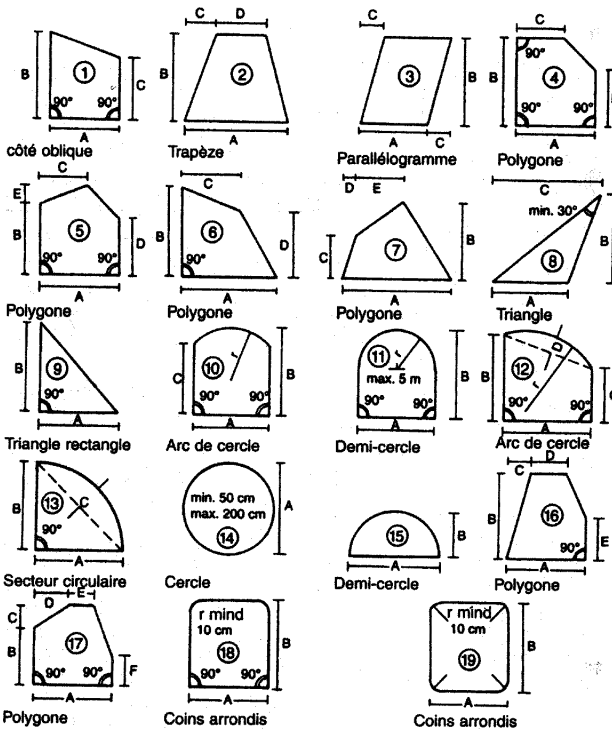
Composés de deux ou plusieurs épaisseurs de verre fondues sur les côtés, soudées ou collées et maintenues séparées par des profilés. L'air séché à l'intérieur augmente l'isolation thermique et la protection contre les bruits. Les verres isolants ont des dimensions finies et ne peuvent pas être ajustés après fabrication (p 138, fig. 1).



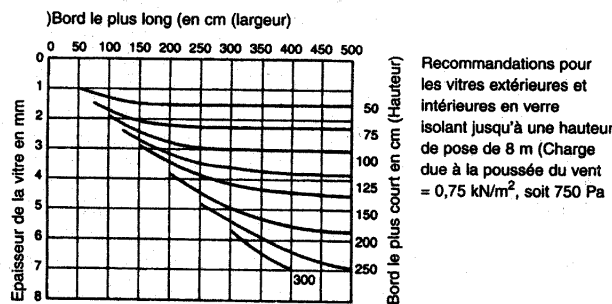
① Vitrage isolant



② Rayonnement thermique pour vitrage simple, double, triple



③ Formes commerciales de modèles-type de vitres (Exemples)



④ Recommandations pour l'épaisseur des vitres jusqu'à une hauteur de pose de 8 m

Vitrage isolant

Un vitrage isolant multicouches (fig. 1) est une unité de vitrage fabriquée avec deux ou plusieurs couches de verre (verre à vitres, verre à glaces, verre coulé, verre en feuille), séparées les unes des autres par un ou plusieurs espaces remplis d'air ou de gaz. Le vitrage isolant multicouches offre selon la construction une grande isolation thermique et/ou acoustique (par ex. vitrage isolant à isolation acoustique, vitrage isolant protégeant du soleil, vitrage à fonction calorique, verre de sécurité feuilleté avec couche intermédiaire). De l'air séché ou du verre spécial se trouve dans l'espace entre les vitres. Les vitrages isolants sont subdivisés, suivant les différents assemblages des bords, en : vitrages isolants tout verre (fig. 1A), vitrages isolants brasés (fig. 1B), vitrages isolants avec assemblage chimique des bords (fig. 1B).

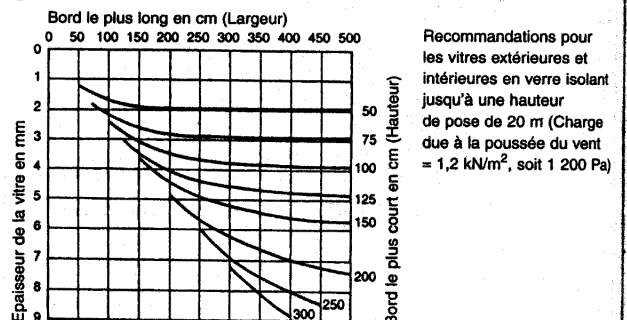
Distance entre vitres			Vitrage double isolant en verre glace OPTIFLOAT						k (W/m²K) *
			4 mm	5 mm	6 mm	8 mm	10 mm	12 mm	
8	Largeur	en cm	141	185	185	300	300	300	3,2
	Hauteur	en cm	240	300	500	500	500	500	
	Surface	en m²	3,4	3,4	3,8	8,0	10,0	10,0	
	Allongement max.		1:6	1:10	1:10	1:10	1:10	1:10	
	Épaisseur totale	en mm	16	18	20	24	28	32	
10	Largeur	en cm	141	245	280	300	300	300	3,1
	Hauteur	en cm	240	300	500	500	500	500	
	Surface	en m²	3,4	6,0	8,0	10,0	10,0	10,0	
	Allongement max.		1:6	1:10	1:10	1:10	1:10	1:10	
	Épaisseur totale	en mm	18	20	22	26	30	34	
12	Largeur	en cm	141	245	280	300	300	300	3,0
	Hauteur	en cm	240	300	500	500	500	500	
	Surface	en m²	3,4	6,0	8,0	12,0	12,0	10,0	
	Allongement max.		1:6	1:10	1:10	1:10	1:10	1:10	
	Épaisseur totale	en mm	20	22	24	28	32	36	
Tolérance sur l'épaisseur		en mm	± 1,0	± 1,0	± 1,0	± 1,0	± 1,0	± 1,0	
Tolérance sur les dimensions		en mm	± 1,5	± 2,0	± 2,0	± 2,0	± 2,0	± 2,0	
Poids		en kg/m²	20	25	30	40	50	60	

⑤ Vitrage double isolant

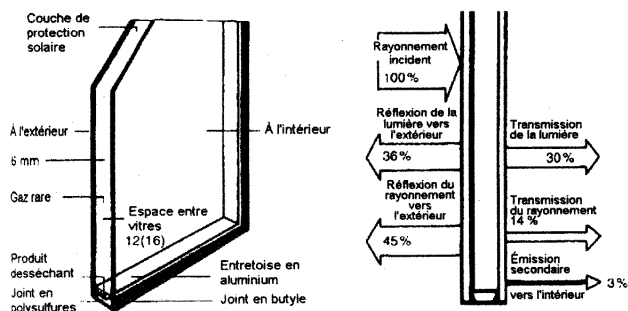
Compo- sition	OPTIFLOT	en mm	4 4 4 (8,5) (8,5)	5 5 5 (8,5) (8,5)	4 4 4 (6) (6)	5 5 5 (6) (6)
k (W/m ² K) *			1,9	1,9	2,0	2,0
Transparence			74	72	74	72
Épaisseur totale			29	32	24	27
Dimensions max. des côtés			141 x 240	180 x 240	141 x 240	180 x 240
Dimension min.			24 x 24	24 x 24	24 x 24	24 x 24
Allongement max.			1:6	1:6	1:6	1:6
Surface max.			3,4	3,4	3,4	3,4
Poids			ca. 30	ca. 38	ca. 30	ca. 38
Tolérance sur l'épaisseur : - 1mm/2mm						
Tolérance sur les dimensions : ± 2,0mm						

* testé suivant les normes

⑥ Vitrage triple isolant



⑦ Recommandations pour l'épaisseur des vitres jusqu'à une hauteur de pose de 20 m



① Vitrage isolant de protection solaire ② Vitrage isolant de protection solaire (type or 30/17)

Type	Transparence T_L en %	Réflexion de la lumière extérieure/intérieure R_L en %	Transparence aux UV T_{UV} en %	k (W/m ² K) (12 mm)	Transparence énergétique totale g en %	Facteur de transparence moyen b	Nombre caractéristique de sélectivité S	Dimensions max. cm/cm
Titane								
66/43	66	21 18	17	1,4	43	0,49	1,53	260x500
Auresin (bleu)								
66/44	86	15 11	7	1,4	44	0,50	1,50	240x340
50/32	50	19 16	9	1,5	32	0,37	1,56	240x340
49/32	49	38 36	10	1,4	32	0,37	1,53	260x500
45/39	45	30 17	11	1,5	39	0,45	1,15	240x340
40/26	40	32 22	8	1,3	26	0,30	1,54	240x340
39/28	39	26 11	9	1,4	28	0,32	1,40	240x340
Or								
40/26	40	25 36	11	1,4	26	0,30	1,54	240x340
30/23	30	18 40	11	1,4	23	0,26	1,30	240x340
Argent								
50/35	50	40 35	14	1,4	35	0,40	1,43	240x340
50/30	50	37 34	18	1,3	30	0,34	1,67	260x500
49/43	49	36 22	14	1,5	43	0,49	1,14	240x340
48/48	48	39 21	13	1,5	48	0,55	1,00	240x340
37/32	37	40 14	8	1,5	32	0,37	1,16	240x340
36/33	36	46 26	8	1,4	33	0,38	1,09	240x340
36/22	36	48 45	9	1,2	22	0,25	1,64	240x340
15/22	15	26 42	8	2,6	22	0,25	0,68	200x340
Bronze								
49/33	49	16 35	12	1,4	33	0,38	1,48	240x340
36/26	36	26 46	8	1,4	26	0,30	1,38	240x340
Neutre								
51/39	51	11 30	15	1,6	39	0,45	1,31	240x340
51/38	51	16 10	18	1,6	38	0,44	1,34	300x500
Vert								
37/20	37	25 36	3	1,4	20	0,23	1,85	260x500
38/28	38	34 17	8	1,4	28	0,32	1,36	240x340
Gris								
47/51	47	6 22	27	2,9	51	0,59	0,92	240x340
43/39	43	7 17	18	1,5	39	0,45	1,09	240x340
CUDO (par comparaison)	78	15 15	98	3,0	72	0,83	1,08	

③ Vitrage isolant de protection solaire

Vitrage isolant de protection solaire

Le vitrage isolant de protection solaire se caractérise par une grande transparence à la lumière liée à une faible transparence énergétique totale, ce qui est rendu possible par enduction d'une très fine couche de métal précieux, appliquée comme protection sur toute la surface limitant l'espace entre vitres. En plus des bonnes propriétés de protection solaire, ce vitrage a un coefficient de transmission de chaleur k allant jusqu'à 1,2 W/m².K, remplit toutes les exigences d'un vitrage à haut pouvoir isolant. Les multiples nuances de couleurs et types de couleurs neutres offrent de nombreuses possibilités créatrices, complétées par des panneaux de parement à une ou deux vitres en harmonie de couleurs. Ce vitrage de protection solaire peut être combiné, aussi bien pour l'extérieur que pour l'intérieur, avec un vitrage pour isolation acoustique, des vitres simples de sécurité, des vitres de sécurité feuilletées, des vitrages isolants blindés, des vitrages isolants de sécurité et des vitres façonnées ou coulées. La combinaison n'est pas possible avec les vitrages armés. Chaque type de vitre est caractérisé par sa couleur (vue de l'extérieur) ainsi que par deux valeurs : la transparence, puis la trans-

VITRAGES ISOLANTS DE PROTECTION SOLAIRE

parence énergétique totale en pour cent (par exemple Auresin (bleu) 40/26).

Transparence à la lumière T_L dans le domaine des longueurs d'ondes de la lumière allant de 380 nm à 780 nm (nanomètres), relative à la sensibilité lumineuse de l'œil humain en pour cent. Réflexion de la lumière R_L vers l'extérieur et l'intérieur (en %)

Indice de restitution des couleurs R_{AD}

$RA > 90$ = très bonne restitution des couleurs

$RA > 80$ = bonne restitution des couleurs

Transparence aux UV (T_{UV}) dans le domaine des longueurs d'ondes allant de 280 nm à 380 nm en pour cent

Transparence énergétique totale g dans le domaine des longueurs d'ondes allant de 320 nm à 2 500 nm est la somme de la transparence énergétique et de l'émission secondaire (rayonnement et convection) vers l'intérieur.

Facteur de transparence moyen b (shading coefficient = coefficient de protection contre la lumière). Le facteur b est le facteur de transparence moyen de l'énergie solaire rapporté à 87 % de l'énergie passant à travers une vitre simple d'épaisseur 3 mm, soit $b = 8(\%)/87(\%)$.

Le nombre caractéristique de sélectivité S est donné par $S = T_L/g$. Une valeur importante de S indique des conditions favorables de transparence (T_L) et de transparence énergétique totale (g).

Le coefficient de transmission de chaleur k d'une vitre isolante indique la quantité d'énergie perdue à la traversée de la surface de la vitre. Plus la valeur est petite, moins il y a de perte de chaleur. La valeur de k des vitrages isolants classiques dépend essentiellement de l'espace entre les vitres et de la nature (air ou gaz rare) de cet espace. Une amélioration des valeurs de k , pour les vitrages isolants solaires, est obtenue grâce à des couches de métal précieux. Les valeurs de k indiquées sont relatives, selon les normes, à une distance entre vitres de 12 mm.

La restitution des couleurs en regardant à travers un tel vitrage de l'intérieur vers l'extérieur n'est pas altérée pour l'essentiel. La faible coloration de la plupart des vitres est perceptible par comparaison directe avec les fenêtres ouvertes ; elle est grise ou ombrée selon les types. Elle est reconnaissable aussi quand on regarde de l'extérieur à travers la vitre sur le côté.

Les vitrages isolants de protection solaire sont très peu préjudiciables à l'ambiance des couleurs dans une pièce, car la composition spectrale de la lumière du jour incidente n'est qu'imperceptiblement modifiée. La restitution des couleurs est exprimée par l'indice R .

Vitrage isolant. Vitrage multifonction

Des contraintes plus sévères, concernant les éléments de façade, résultent des exigences plus fortes et diverses pour les vitrages : protection thermique et acoustique, protection contre le soleil, protection des objets et des personnes, protection contre le feu, création esthétique et protection de l'environnement.

Il s'agit, dans le cas de ces fonctions, d'effets de protection accrues qui ne peuvent pas être atteints uniquement avec des vitrages isolants conventionnels.

Le vitrage isolant multifonction est un élément de vitrage isolant qui réunit en lui-même plusieurs de ces fonctions de protection. Il est techniquement possible de remplir presque toutes ces exigences avec un tel vitrage isolant ; pourtant un vitrage multifonctions standard n'existe pas.

Composition Vitre Espace Vitre	Épaisseur totale du vitrage	Protection chaleur k_v	Protection soleil g	Bilan énergie k	Protection acoustique R_W	Restitution des couleurs R_{AD}	Sécurité passive	Esthétique	Protection de l'environnement
mm	mm	W/m ² .K	%	W/m ² .K	dB	-	-	-	-
Espace entre vitres 6/164	26	1,2	43	0,68	36	98	oui	oui	oui

④ Vitrage multifonction. Exemple

Vitrage monocouche de sécurité (verre trempé Sécurité)

Par définition un vitrage monocouche de sécurité, est un vitrage en verre trempé. La trempe est obtenue par traitement thermique. Le processus de fabrication consiste à chauffer rapidement le verre puis à le refroidir instantanément en soufflant de l'air froid. Contrairement au verre flotté qui produit des éclats de verre à angles vifs comme des poignards en cas de rupture, le verre trempé produit de petits débris de verre, la plupart à arêtes obtuses. Le risque de blessure est considérablement réduit. De plus le verre trempé a d'autres avantages : un accroissement de la résistance mécanique aux chocs et à la flexion ainsi que de la stabilité aux changements de température (différence de température pouvant aller jusqu'à 150 K).

Domaines d'utilisation : bâtiment d'installations sportives avec lancers de ballon, écoles maternelles, bâtiments d'habitation et administratifs pour les cages d'escaliers, les portes et les dispositifs d'enclenchement, à proximité des radiateurs pour éviter les ruptures par tensions thermiques. Dans le domaine des murs-rideaux-vitrages pour balustrades de balcons, d'escaliers et de dispositifs de protection pour préserver des chutes.

Un façonnage ultérieur des verres trempés n'est pas possible. L'endommagement de la surface entraîne la destruction de la vitre.

Combinaisons Verre trempé		Epaisseur de la vitre en mm													
		Verre flotté					Verre trempé Securit					Verre feuilleté			
		4	5	6	8	10	4	5	6	8	10	6	8	10	12
Epaisseur de la vitre en mm	4	100x200	100x200	100x200	100x200	100x200	100x200	100x200	100x200	100x200	100x200	100x200	100x200	100x200	100x200
	5	120x240	120x300	120x300	120x300	120x300	100x300	120x300	120x300	120x300	120x300	120x300	120x300	120x300	120x300
	6	141x240	210x300	210x300	210x300	210x300	100x300	120x300	210x300	210x300	210x300	210x300	210x300	210x300	210x300
	8	141x240	210x300	210x300	210x300	210x300	100x300	120x300	210x300	210x300	210x300	321x300	210x300	210x300	210x300
	10	141x240	210x300	210x300	210x300	210x300	100x300	120x300	210x300	210x300	210x300	321x300	210x300	210x300	210x300

Pour les utilisations extérieures, les épaisseurs des vitres sont à dimensionner selon les suppositions de charge conformes aux normes

- ① Dimensions maximales des vitrages isolants avec vitre monocouche de sécurité (verre trempé Sécurité) en cm

Les vitres trempées peuvent être utilisées en combinaison pour des vitrages isolants traditionnels (fig. 1).

Vitrage feuilleté de sécurité

Les verres feuilletés sont fabriqués en réunissant solidement les entre elles deux ou plusieurs vitres de verre flotté par un ou plusieurs films très élastiques de polybutyral de vinyle. La transparence habituelle du verre peut, selon l'épaisseur, être réduite de façon insignifiante. Le verre feuilleté est un verre confinant les éclats. Au moment de la cassure, les fragments adhèrent aux films. Ces films viscoplastiques rendent difficiles la pénétration de sorte que la sécurité active est renforcée (effet antirupture et anti-percussion). En cas de rupture du vitrage feuilleté, l'impression de local fermé reste conservée.

Domaines d'utilisation : Zone d'entrée dans les locaux commu-

Combinaisons Verre feuilleté		Epaisseur de la vitre en mm															
		Verre flotté					Verre trempé Securit					Verre feuilleté					
		4	5	6	8	10	4	5	6	8	10	6	8	10	12		
Epaisseur de la vitre en mm	6	141x 240	225x 300	225x 321	225x 321	225x 321	100x 200	120x 300	210x 321	210x 321	210x 321	225x 321	225x 321	225x 321	255x 321		
	8	141x 240	225x 300	225x 400	225x 400	225x 400	100x 200	120x 300	210x 360	210x 360	210x 360	225x 321	225x 400	225x 400	255x 400		
	10	141x 240	225x 300	225x 400	225x 400	225x 400	100x 200	120x 300	210x 360	210x 360	210x 360	225x 321	225x 400	225x 400	255x 400		
	12	141x 240	225x 300	225x 400	225x 400	225x 400	100x 200	120x 300	210x 360	210x 360	210x 360	225x 321	225x 400	225x 400	255x 400		

Pour les utilisations extérieures, les épaisseurs des vitres sont à dimensionner selon les suppositions de charge conformes aux normes

- ② Dimensions maximales des vitrages isolants avec vitres feuilletées de sécurité en cm

naux, écoles, jardins. En plus, de la sécurité contre l'effraction, le vitrage feuilleté sert surtout pour des vitrages " au-dessus de la tête " et pour des raisons de sécurité absolument nécessaires (fig. 2).

Vitrage de sécurité pour protection des personnes et des objets

Le verre de sécurité feuilleté est le matériau transparent permettant de produire une protection suffisante avec un vitrage anti-agression.

Possibilités : Vitrage double en verre de sécurité feuilleté en différentes épaisseur avec film en polybutyral de vinyle, vitrage triple ou plus en verre de sécurité feuilleté avec film en polybutyral de vinyle standard ou en fabrication renforcée.

La combinaison avec une boucle d'alarme ou un fil métallique d'alarme en liaison avec un système avertisseur offre une sécurité supplémentaire. Les vitrages protégeant des attaques, répondant aux normes, sont classés dans les groupes suivants : vitrage protégeant des coups (lettre d'identification A, B ou C), vitrage protégeant des explosions (lettre d'identification D).

En général, le côté de l'agression est du côté de la couche extérieure du vitrage. Il peut être du côté de la couche intérieure uni-

Classe de résistance	Composition	Epaisseur mm	Poids kg/m ²	Dimensions maximales cm	Surface maximale m ²	Allongement maximum %	Exemples d'utilisation
A1	à une couche	9,0	21	225x400	9,0	1:10	Maisons uni et plurifamiliales en lotissement
	9/10/4 Iso	23,0	32	225x400	6,0	1: 6	
A2	à une couche	9,5	22	225x400	9,0	1:10	Constructions à l'écart d'utilisation privée
	9,5/10/4 Iso	24,0	33	225x400	6,0	1: 6	
A3	à une couche	10,0	23	225x400	9,0	1:10	Maisons d'habitation avec équipements de grande valeur comme les maisons de vacances éloignées
	10/10/4 Iso	24,0	34	225x400	6,0	1: 6	
DH 4	à une couche	11,0	24	225x400	9,0	1:10	Villas, en particulier objets exposés à des vols
	11/10/4 Iso	25,0	35	225x400	6,0	1:6	

Les dimensions et surfaces maximales ci-dessus pour les montages de vitres isolantes sont valables pour des usages extérieurs, dans la mesure où la couche épaisse est installée vers l'extérieur. Pour les éléments à une couche de type A, les dimensions max. tiennent compte des possibilités de production technique et ne sont pas valables de ce fait pour les utilisations extérieures

- ③ Vitrage résistant aux projectiles

quement dans les établissements judiciaires. Il n'est pas permis de modifier arbitrairement le sens du montage, par exemple en tournant les éléments (fig. 3).

Vitrage anti-effraction

Ces vitrages sont classés, selon les normes, en trois classes de résistance aux effractions : B1, B2 et B3 avec un degré de sécurité croissant (fig. 4).

L'homologation des vitrages anti-effraction est importante pour l'établissement du montant des primes d'assurances.

Classe de résistance	Composition	Epaisseur mm	Poids kg/m ²	Dimensions maximales cm	Surface maximale m ²	Allongement maximum %	Surcharge additionnelle	Exemples d'utilisation
B1	à une couche	17	40	225x300	6,75	1:10	C 1 SA	Magasins photo et vidéo, pharmacies, certains rayons de grands magasins, centres de calcul
	9/10/4 Iso	32	54	225x300	6,0	1: 6		
B2	à une couche	21	52	225x300	6,75	1:10	C 2 SA	Galeries, musées, magasins d'antiquités, grands magasins, établissements psychiatriques
	9,5/10/4 Iso	37	66	225x300	6,0	1: 6		
B3	à une couche	28	66	225x300	6,75	1:10	C 3 SA	Bijouterie, magasin de fourrures, établissement de justice, centrale pour énergie
	28/10/5 Iso	43	80	225x300	6,0	1: 6		

SA = production d'éclats

Les dimensions et surfaces maximales ci-dessus pour les montages de vitres isolantes sont valables pour des usages extérieurs, dans la mesure où la couche épaisse est installée vers l'extérieur.

- ④ Vitrage anti-effraction

Vitrage de sécurité

Vitrage anti-effraction avec homologation des assureurs (fig. 1).

Les assureurs contrôlent les vitrages anti-effraction dans leur capacité de ralentissement du temps d'effraction, pour l'établissement des primes d'assurance des objets à protéger. Les produits admis sont rassemblés dans une liste. Les différents vitrages de sécurité sont répartis en cinq classes de résistance : EH 01, 02, 1, 2 et 3.

La classe de résistance requise pour un objet précis dans un cas particulier, dépend des circonstances. À déterminer auparavant avec l'assureur.

Classe de résistance	Composition	Épaisseur mm	Poids kg/m ²	Dimensions maximales cm	Surface maximale m ²	Allongement maximum -	Exemples d'utilisation
EH 01	à une couche	10	23	225x300	6,75	1:10	Maisons uni et plurifamiliales en lotissement
	10/10/4 Iso	24	34	225/300	6,00	1: 6	
EH 02	à une couche	11	24	225x300	6,75	1:10	Villas, en particulier objets exposés à des vols
	11/10/4 Iso	25	35	225/300	6,00	1: 6	
EH 1	à une couche	18	39	225x300	6,75	1:10	Magasins photo et vidéo, pharmacies, certains rayons de grands magasins, centres de calcul
	18/10/5 Iso	33	52	225/300	6,00	1: 6	
EH 2	à une couche	25	51	225x300	6,75	1:10	Galeries, musées, magasins d'antiquités, grands magasins, établissements psychiatriques
	25/10/5 Iso	40	63	225/300	6,00	1: 6	
EH 3	à une couche	36	78	225x300	6,75	1:10	Bijouterie, magasin de fourrures, établissement judiciaire, centrale énergie
	36/10/5 Iso	51	91	225/300	6,00	1: 6	

① Vitrage anti-effraction avec homologation des assureurs

Les vitres blindées protégeant des coups de feu procurent la meilleure sécurité en cas d'attaque corporelle ou vitale. Ces vitres sont utilisées là où des personnes, en cas critique, peuvent se trouver directement derrière une vitre. Il y a cinq classes de résistance, de C1 à C5. On distingue en outre les vitres sans éclats de verre (SF) et celles produisant des éclats (SA) (fig. 2).

Puisque tous les vitrages à l'épreuve des coups de feu sont composés de vitres feuilletées de sécurité multicouches et asymétriques, ils présentent donc une meilleure protection contre l'effraction. Poids maximal de 500 kg pour une unité de vitrage isolant et de 600 kg pour un vitrage monocouche.

Vitrage de sécurité pour protection des personnes et des biens

Ce vitrage est résistant aux chocs (fig. 3). Les vitres de classe D1 à D3 ont toujours aussi des propriétés de sécurité supplémentaires.

Classe de résistance	Composition	Épaisseur mm	Poids max. kg/m ²	Dimensions maximales cm	Surface maximale m ²	Allongement maximum -
C 1	SA à une couche 17/10/5 Iso	17 32	37 54	225 x 300 225 / 300	6,75 6,00	1:10 1: 6
	SF à une couche 19/10/9 Iso	28 38	66 64	225 x 300 225 / 300	6,75 6,00	1:10 1: 6
C 2	SA à une couche 11/10/10 Iso	23 31	52 48	225 x 300 225 / 300	6,75 6,00	1:10 1: 6
	SF à une couche 28/10/11 Iso	34 49	83 93	225 x 300 225 / 300	6,75 5,30	1:10 1: 6
C 3	SA à une couche 11/10/19,5 Iso	28 40	64 69	225 x 300 225 / 300	6,75 6,00	1:10 1: 6
	SF à une couche 34/10/11 Iso	50 55	122 109	225 x 300 225 / 300	4,90 4,50	1:10 1: 6
C 4	SA à une couche 17/10/21 Iso	44 48	104 90	225 x 300 225 / 300	5,70 5,50	1:10 1: 6
	SF à une couche 48/10/11 Iso	70 69	168 140	225 x 300 210 / 300	3,60 3,20	1:10 1: 6
C 5	SA à une couche 32,5/10/32,5 Iso	77 75	187 156	210 x 300 225 / 300	3,20 3,20	1:10 1: 6
	SF à une couche 32,5/10/32,5 Iso	77 75	187 156	219 x 300 225 / 300	3,20 3,20	1:10 1: 6

② Vitre blindée - Vitrage protégeant des coups de feu

taires, selon le type, envers les chocs, les effractions et les coups de feu.

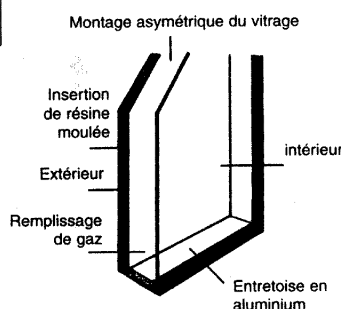
Vitrage à isolation thermique et phonique

1. *Poids de la vitre* : plus la vitre est lourde, meilleure est l'isolation phonique.

2. *Élasticité de la vitre* : plus la vitre est élastique meilleure est l'isolation phonique (par ex. dans le cas d'un verre feuilleté avec couche de résine).

Classe de résistance	Composition	Épaisseur mm	Poids kg/m ²	Dimensions maximales cm	Surface maximale m ²	Allongement maximum -	Surcharge additionnelle
D 1	à une couche	11	24	90 x 110	1,0	1:6	A3
	6/8/11 Iso	25	40	90 x 110	1,0	1:6	
D 2	à une couche	17	40	90 x 110	1,0	1:6	B1/C1 SA
	6/8/17 Iso	31	57	90 x 110	1,0	1:6	
D 3	à une couche	28	66	90 x 110	1,0	1:6	B3/C3 SA
	6/8/28 Iso	42	83	90 x 110	1,0	1:6	

③ Vitrage résistant aux effets d'éclatement



④ Vitrage thermique et phonique isolant

Type	Composition extérieure Espace entre vitres	Épaisseur mm	Poids kg/m ²	k (remplissage de gaz) W/m ² K	Transparence %	Indice global de restitution des couleurs par transparence	g %	Isolation acoustique R _w dB	Dimension max. d'un côté cm	Surface max. m ²	Allongement max. -	Coefficient de protection contre la lumière -
37/22	6/12/4	22	25	2,9	82	97	75	37	300	4,0	1:6	0,86
39/24	6/14/4	24	25	2,9	82	97	75	39	300	4,0	1:6	0,86
40/26	8/14/4	26	30	2,9	81	97	72	40	300	4,0	1:6	0,83
43/34	10/20/4	34	35	3,0	80	96	69	43	300	4,0	1:6*	0,79
44/38	10/24/4	38	35	3,0	80	96	69	44	300	4,0	1:6*	0,79

⑤ Vitrage thermique et phonique isolant

Type	Composition Espace entre vitres	Épaisseur mm	Poids kg/m ²	k (remplissage de gaz) W/m ² K	Transparence %	Indice global de restitution des couleurs par transparence	g %	Isolation acoustique R _w dB	Dimension max. d'un côté cm	Surface max. m ²	Allongement max. -	Coefficient de protection contre la lumière -
45/30 G	GH 9,5/15/6	30	40	3,0	78	97	84	45	200 x 300	6,0	1:10	0,74
47/36 GH	GH 10/20/6	36	40	3,0	78	97	84	47	200 x 300	6,0	1:10	0,74
50/40 GH	GH 10/20/10	40	50	3,0	77	96	82	50	200 x 300	6,0	1:10	0,71
53/42 GH	GH 12/20/10 GH	42	55	3,0	75	95	80	53	200 x 300	6,0	1:10	0,69
55/50 GH	GH 20/20/10 GH	50	75	3,0	72	93	84	55	200 x 300	6,0	1:10	0,62

⑥ Vitrage super isolant thermique et phonique

VITRAGES

Produit	Couleur	Epaisseur mm	Vitrage isolant		Allong. max. pour 12 mm entre vitres	Dimensions maximales cm
			Sens	Côté		
Viel allemand	jaune et blanc	4	Δ	×	1:6	150 x 210
Viel allemand (petit) Côté > 25 cm	blanc, jaune, bronze, gris	4	×	×	1:6	150 x 210
Culs de bouteille	jaune et blanc	6	×	×	1:6	150 x 210
Chinchilla	bronze et blanc	4	Δ	×	1:6	156 x 213
Croco 129	blanc	4	×	×	1:6	156 x 213
Delta	blanc et bronze	4	×	×	1:6	156 x 213
Difult 597	blanc	4	×	×	1:6	150 x 210
Difult 597 armé	blanc	7	×	×	1:10	150 x 245
Verre armé maille 1)	blanc	7	×	×	1:10	186 x 300
Verre armé maille 1)	blanc	9	×	×	1:10	150 x 245
Okult armé	blanc	9	×	×	1:10	150 x 300
Verre armé façonné 187 (Abstracto)	blanc et bronze	7	□	□	1:10	180 x 245
Verre armé façonné 521, 523	blanc	7	×	×	1:10	180 x 245
Verre armé façonné Flora 035 + Néolit	blanc	7	Δ	×	1:10	180 x 245
Edelit 504, un ou deux côtés	blanc	4	Δ	×	1:6	150 x 210
Flora 035	bronze et blanc	5	Δ	×	1:6	150 x 210
Verre coulé antique	jaune, gris et blanc	4	×	×	1:6	150 x 210
V. coulé antique 1074, 1082, 1086	gris	4	×	×	1:6	126 x 210
Karolit sur deux côtés	blanc	4	Δ	×	1:6	150 x 210
Cathédrale avec grosses et petites bosses	blanc	4	×	×	1:6	150 x 210
Cathédrale 102	jaune	4	×	×	1:6	150 x 200
Cathédrale 1074, 1082, 1086	gris	4	×	×	1:6	150 x 210
Tresse de panier	blanc et jaune	4	Δ	×	1:6	150 x 210
Kugelit 030	blanc	5	Δ	×	1:6	150 x 210
Listral	blanc	4	Δ	×	1:6	150 x 210
Maya	blanc et bronze	5	×	×	1:6	156 x 213
Maya dépoli	blanc et bronze	5	×	×	1:6	156 x 213
Néolit	blanc	4	Δ	×	1:6	150 x 210
Niagara	jaune, bronze et blanc	5	Δ	×	1:10	156 x 213
Niagara dépoli brillant	blanc	5	Δ	×	1:10	156 x 213
Verre façonné 134 (Nucéo)	bronze et blanc	4	Δ	×	1:6	150 x 210
Verre façonné 178 (Silvit)	bronze et blanc	4	Δ	×	1:6	150 x 210
Verre façonné 187 (Abstracto)	jaune bronze et blanc	4	□	□	1:6	150x210
Verre façonné 502, 504, 520	blanc	4	×	×	1:6	150x210
Verre façonné 521, 523	blanc	4	×	×	1:6	150x210
Verre façonné 523	jaune	4	×	×	1:6	150x210
Verre façonné 528	blanc	4	×	×	1:6	150x210
Verre façonné 550, 552, 597	blanc	4	×	×	1:6	150x210
Patto	bronze et blanc	5	Δ	×	1:10	156x213
Verre brut martelé	blanc	5	×	×	1:10	186x300
Verre brut martelé	blanc	7	×	×	1:10	186x450
Tigris 033	blanc	5	Δ	×	1:6	150x210

Sens de la structure indifférent = □
Sens de la structure dans le sens de la hauteur = Δ
Sens de la structure quelconque = X
Côté de la structure uniquement à l'extérieur = O
Côté de la structure quelconque = X
1) Allongement max. des verres armés mailles pour les fenêtres sur toit : 1/3

① Combinaison de vitres en verre coulé

Par verre coulé, on entend un verre manufacturé auquel est donné par laminage une certaine structuration de surface. Ce verre n'est pas complètement transparent (fig. 1).

Le verre coulé trouve son utilisation là où une transparence complète n'est pas souhaitée (salle de bain, WC) et on l'utilise comme élément de décoration. Concernant la décoration, on distingue les verres blancs et les verres colorés, les verres bruts blancs, les verres armés blancs et colorés, les verres armés façonnés blancs et colorés. Presque tous les verres commercialisés peuvent être montés en vitrage isolant (fig. 1).

La face structurée est en général à l'extérieur afin de garantir une liaison parfaite des bords. Mais dans le cas de verres coulés légèrement structurés, le côté structuré peut être disposé du côté de l'espace entre vitres afin de faciliter le nettoyage. Ne pas façonner les verres coulés colorés en combinaison avec des vitres colorées

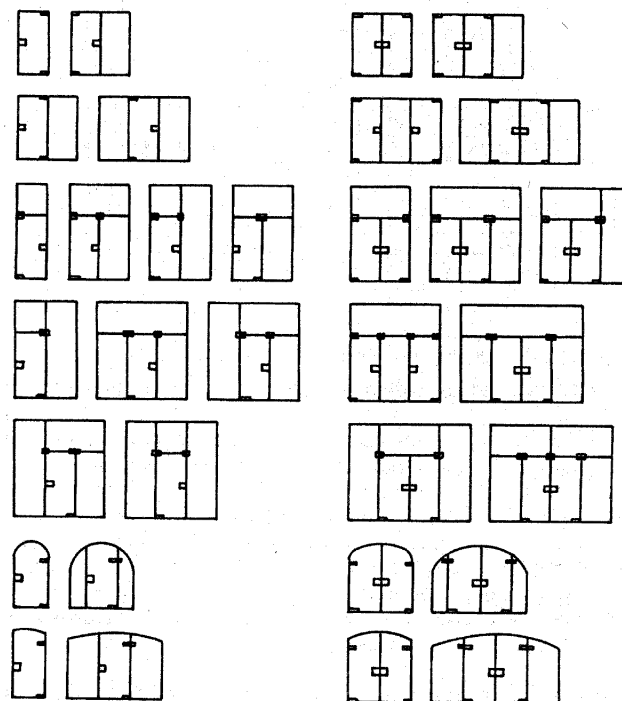
Type de vitre	Epaisseur nominale mm	Tolérance mm	Dimensions maximales cm x cm
Verre clair horticoles (Dimension standard)	3	± 0,2	48 x 120 73 x 143 46 x 144 73 x 185
	4	± 0,3	60 x 174 60 x 200

② Verre clair horticoles

du type verre flotté, verre monocouche de sécurité et verre feuilleté de sécurité, ni avec des vitrages isolants thermiques et des verres de protection solaire.

Les ensembles d'entrée tout verre comportent une ou plusieurs portes vitrées, une imposte et des parties fixes latérales.

Autres possibilités : portes coulissantes, pliantes, à arc brisé ou en plein-cintre. Différentes couleurs et structures de verre sont possibles. Des dimensions standard ou spéciales sont proposées. Pour le dimensionnement des portes en rapport avec les dimensions des volumes (fig. 3 à 5). En cas de destruction brutale, le verre se disloque en un réseau de petits morceaux qui restent plus ou moins légèrement attachés. Épaisseur usuelle du verre de 10 ou 12 mm, correspondant aux exigences statiques. Des renforcements peuvent être nécessaires.



③ Dispositif de porte à un seul battant

Dispositif de porte à deux battants

	Taille I (mm x mm)	Taille II (mm x mm)	Taille III (mm x mm)
Dimension extérieure standard de la vitre	709 x 1972	834 x 1972	959 x 1972
Dimension de la feuillure du chassis	716 x 1983	841 x 1983	966 x 1983
Entraxe théorique du gros œuvre	750 x 2000	875 x 2000	1000 x 2000

Dimensions spéciales possibles jusqu'à :
1000 x 2100 (mm x mm)
1150 x 2100 (mm x mm)

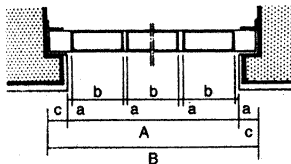
④ Portes vitrées. Dimensions suivant les normes

Type de verre	Epaisseur du verre mm	Dimensions max (mm x mm)	Tolérance sur l'épaisseur mm
Brillant, gris, bronze	10 12	2400 x 3430 2150 x 3500*	± 0,3
OPTIWHITE	10 10	2400 x 3430 2150 x 3500*	± 0,3
Structure 2000	10 10	1860 x 3430 1860 x 3500*	± 0,5
Bambou, chinchilla Blanc, bronze	8 8	1700 x 2800 1700 x 3000*	± 0,5

⑤ Ensemble d'entrée tout verre (compris imposte et partie latérales)

VITRAGES

BRIQUES DE VERRE



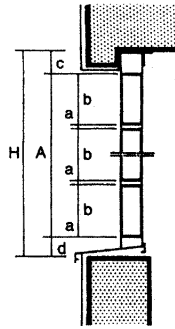
$$A = n_1 \cdot b + n_2 \cdot a$$

$$B = A + 2 \cdot c$$

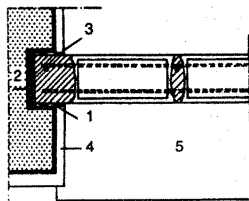
$$H = A + c + d$$

n_1 = nombre de briques (b)
 n_2 = nombre de joints (a)
 $c = 8,5 \text{ cm}$
 $d = 6,5 \text{ cm}$

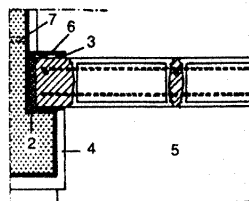
Formules pour la recherche de l'ouverture minimale en tableau



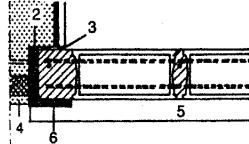
① Dimensions courantes pour les panneaux en briques de verre



Montage dans une rainure circulaire de construction

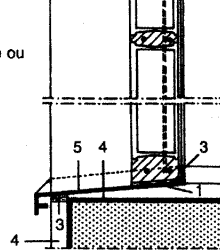
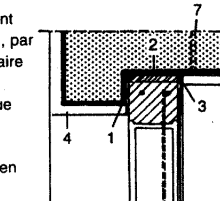
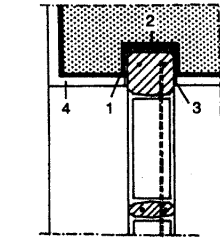


Montage dans une embrasure interne sur un côté



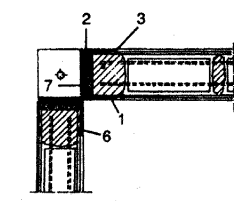
Montage sur mur de la façade avec fixation en L

Coupe horizontale



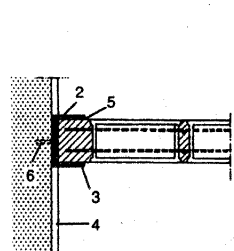
Coupe verticale

② Exemple de construction d'un mur en panneaux de verre



Détail d'un angle en coupe horizontale

③ Montage avec un profil en U et isolation thermique placée à l'extérieur

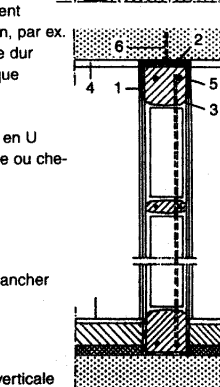
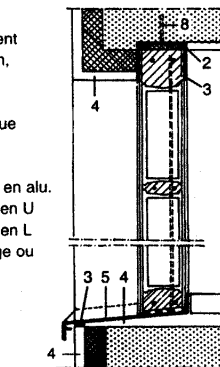


Coupe horizontale

- 1-Joint de glissement
- 2-Joint de dilatation, par ex. produit alvéolaire dur
- 3-Garniture élastique durable
- 4-Enduit, mortier
- 5-Appui de fenêtre en alu.
- 6-Profil métallique en U
- 7-Profil métallique en L
- 8-Boulon d'ancrage ou cheville

- 1-Joint de glissement
- 2-Joint de dilatation, par ex. produit alvéolaire dur
- 3-Garniture élastique durable
- 4-Enduit
- 5-Profil métallique en U
- 6-Boulon d'ancrage ou cheville

Plancher



Coupe verticale

④ Montage contre un mur intérieur avec un profil en U

Les briques de verre sont des éléments creux, composés de deux parties fusionnées, soudés dos à dos sous presse. L'espace intermédiaire est ainsi hermétiquement clos. Les deux faces peuvent avoir des surfaces lisses et transparentes ou être fortement ornementées et presque opaques. Les briques de verre peuvent être fabriquées en différentes tailles, non trempées, recouvertes d'une couche intérieure ou extérieure ou colorées dans la masse.

Domaines d'utilisation à l'intérieur ou à l'extérieur : murs translucides et cloisons de séparation (dans les salles de gymnastique ou de sport), fenêtres, rangées de fenêtres, appuis de balcon et murs de terrasse. Vitrages dans la catégorie de résistance contre le feu G 60, ou G 120 pour un panneau double, avec une surface unitaire de $3,5 \text{ m}^2$, de format horizontal ou en hauteur au choix. Les briques de verre sont utilisées, selon les normes, pour les éléments de construction, en l'absence de toute charge de construction.

Qualités : bonne isolation thermique et acoustique, transparence importante (jusqu'à 82 %) des briques de verre (translucide à transparent) selon les décors, dispersif et peu éblouissant, bonne résistance aux chocs et aux coups.

Isolation thermique d'un panneau en briques de verre : $k = 3,2 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ avec mortier au ciment et $k = 2,9 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ avec mortier léger.

Plus petit rayon R pour une épaisseur de brique en verre de 8 cm		Les joints < 1,0 cm ne doivent pas être armés		
Rayon minimum 65 cm		Dimension nominale de la brique 11,5 cm		
c = 2,3 cm		Dimension nominale de la brique 11,5 cm		
c = 1,8 cm		Dimension nominale de la brique 11,5 cm		
c = 1,5 cm		Dimension nominale de la brique 11,5 cm		
Largueur du joint c à partir de 1,5 cm		200,0 cm	295,0 cm	370,0 cm
Largueur du joint c à partir de 1,5 cm		95,0 cm	180,0 cm	215,0 cm
Largueur du joint c à partir de 1,5 cm		65,0 cm	105,0 cm	135,0 cm

⑤ Rayon minimal pour les panneaux en briques de verre

Dimension mm	Poids kg	Nombre par m ²	Nombre par carton	Nombre par palette
115 x 115 x 80	1,0	64	10	1.000
146 x 146 x 98 6" x 6" x 4"	1,8	42	8	512
190 x 190 x 50	2,0	25	14	504
190 x 190 x 80	2,3	25	10	360
190 x 190 x 100	2,8	25	8	288
197 x 197 x 98 8" x 8" x 4"	3,0	25	8	288
240 x 115 x 80	2,1	32	10	500
240 x 240 x 80	3,9	16	5	250
300 x 300 x 100	7,0	10	4	128

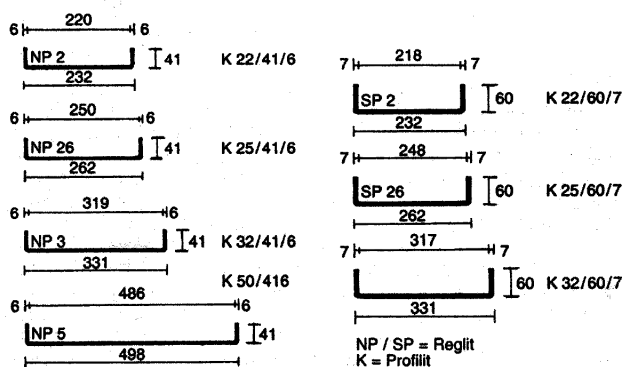
⑥ Dimensions des briques de verre

Panneaux non armés en briques de verre

Les panneaux en briques de verre qui remplissent les conditions du tableau (fig. 7) peuvent être réalisés en construction non armée sans justification spéciale. Il faut tenir compte des normes étant donné l'armature latérale.

Disposition des joints	Epaisseur mm	Dimension du panneau		Surcharge du vent kN/m ²
		plus petit côté m	plus grand côté m	
continue	≥ 80	≤ 1,5	≥ 1,5	≤ 0,8
décalée			≤ 6,0	

⑦ Conditions à respecter pour les panneaux non armés en briques de verre



① Verre façonné. Coupe transversale

Hauteur au-dessus du bord supérieur de l'ouverture	I			II			III		
	jusqu'à 8 m	jusqu'à 20 m	jusqu'à 100 m	jusqu'à 8 m	jusqu'à 20 m	jusqu'à 100 m	jusqu'à 8 m	jusqu'à 20 m	jusqu'à 100 m
Type de verre → ①	L*	L*	L*	L*	L*	L*	L*	L*	L*
NP 2	3,25	2,55	2,20	4,35	3,45	2,95	4,60	3,65	3,10
K 22/41/6	3,05	2,40	2,05	4,10	3,25	2,75	4,35	3,45	2,90
NP 26	2,75	2,20	1,85	3,70	2,95	2,50	3,90	3,10	2,65
K 25/41/6	2,30	1,80	1,55	3,05	2,40	2,00	3,25	2,55	2,15
NP 3									
K 32/41/6									
NP 5									
K 50/41/6									
SP 2	5,15	4,05	3,45	6,65	5,45	4,65	7,00	5,75	4,90
K 22/60/7	4,85	3,85	3,25	6,55	5,15	4,40	6,90	5,45	4,65
SP 26	4,40	3,45	2,95	5,85	4,55	3,90	6,20	4,90	4,15
K 25/60/7									
K 32/60/7									

② Construction fermée (0,8 - 1,25 - g)

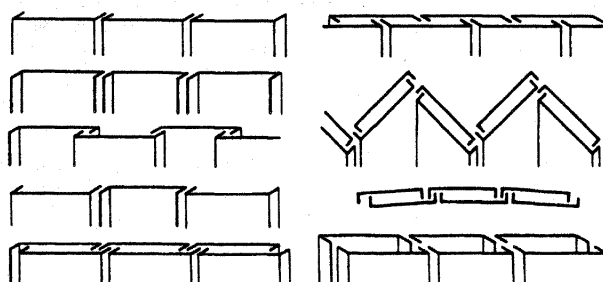
Hauteur au-dessus du bord supérieur de l'ouverture	h/a = 0,25; - (1,5 · q)						H/a = 0,5; - (1,7 · q)					
	jusqu'à 8 m	jusqu'à 20 m	jusqu'à 100 m	jusqu'à 8 m	jusqu'à 20 m	jusqu'à 100 m	jusqu'à 8 m	jusqu'à 20 m	jusqu'à 100 m	jusqu'à 8 m	jusqu'à 20 m	jusqu'à 100 m
Type de verre → ①	L*	L*	L*	L*	L*	L*	L*	L*	L*	L*	L*	L*
NP 2	2,60	2,10	1,75	3,75	2,95	2,50	2,45	1,95	1,65	3,50	2,75	2,35
K 22/41/6	2,50	1,95	1,70	3,50	2,80	2,35	2,35	1,85	1,60	3,30	2,65	2,20
NP 26	2,20	1,75	1,50	3,15	2,50	2,15	2,10	1,65	1,45	2,95	2,35	2,00
K 25/41/6	1,85	1,45	1,25	2,90	2,10	1,75	1,75	1,35	1,15	2,45	1,95	1,65
NP 3												
K 32/41/6												
NP 5												
K 50/41/6												
SP 2	4,20	3,30	2,80	5,95	4,65	3,95	3,95	3,10	2,65	5,55	4,40	3,70
K 22/60/7	3,95	3,10	2,65	5,60	4,40	3,80	3,70	2,90	2,60	5,25	4,15	3,55
SP 26	3,60	2,80	2,40	5,00	4,00	3,40	3,35	2,65	2,25	4,75	3,75	3,20
K 25/60/7												
K 32/60/7												

L = longueur de la feuille de verre en m

③ Construction ouverte

Transparence	simple paroi	jusqu'à 89 %
Isolation acoustique	double paroi	jusqu'à 81 %
	simple paroi	jusqu'à 29 db
	double paroi	jusqu'à 41 db
Isolation thermique	paroi triple	jusqu'à 55 db
	simple paroi	k = 5,6 W/m ² K
	double paroi	k = 2,8 W/m ² K (NP)
		k = 2,7 W/m ² K (SP)

④ Données physiques

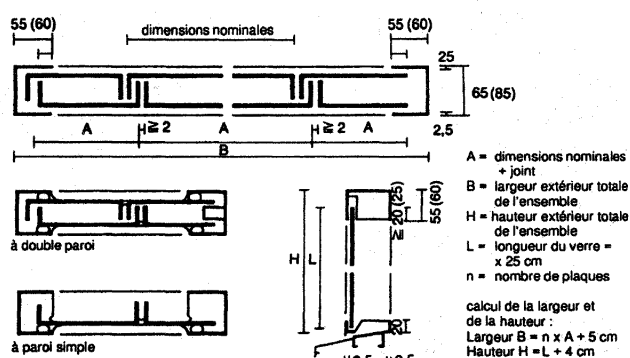


⑤ Possibilités de pose

Le verre façonné est un verre coulé, fabriqué sous la forme d'un profil en U. Il est transparent, avec une ornementation sur la face extérieure du profil et répond aux critères de qualité propres aux verres coulés.

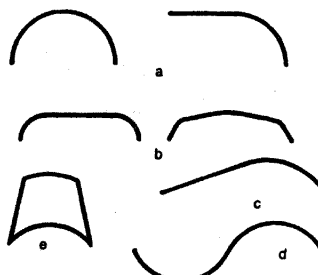
Sans exigences pour l'entretien, il convient comme vitrage pour les cages d'ascenseurs et les toitures, Il protège de l'éblouissement. Types spéciaux : Profilite-bronze, Topaze, Améthyste. Verre isolant thermique Reglit et Profilite " Plus 1,7 " enduit d'une couche d'oxyde métallique. Le coefficient de transmission de chaleur k atteint une valeur de 1,8 W/m²K.

Verres de protection solaire : les verres avec réflexion dans l'ultra-violet et l'infrarouge et absorption, permettent une protection des marchandises sensibles aux ultraviolets. La transmission de l'énergie rayonnante dans les locaux vitrés est réduite, et l'effet de serre des vitrages est atténué. La transparence est conservée. Les verres Reglit SP2 et Profilite K22/60/7 doivent être utilisés pour les vitrages de lieux sportifs soumis à des chocs (sécurité contre projection de ballon selon normes) sans armature en fil métallique. Profils normaux et spéciaux également avec armatures à longs fils métalliques.



⑥ Dimensions totales des profilés en verre.

Verre cintré

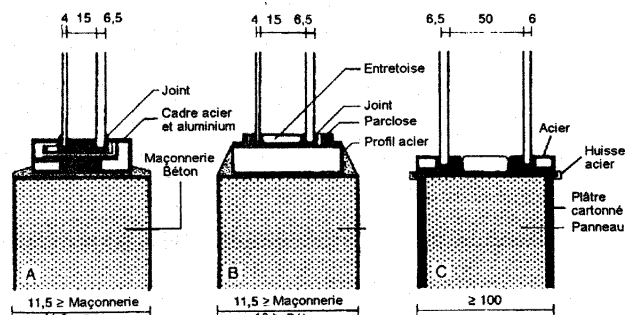


⑦ Formes de cintrage.

Exemple : possibilités de cintrage pour verres ornementaux

s	r	g	h	Développ.
80-300	40-150	0-100	40-190	126-501
s	m	g	h	Développ.
100-340	20-260	0-100	40-140	146-506
s	g	h		Développ.
80-200	7-183	33-200		112-464
s	m			Développ.
160-340	20-200			308-488
s	h	R		Développ.
140-300	60-100	71-163		202-382

⑧ Formes de cintrage (dimensions en mm).



① Vitrage résistant au feu

Vitrage pare-flammes

Le verre ordinaire est utilisable seulement avec réserves dans le domaine de protection contre le feu. Dans le cas d'un incendie, les vitres en verre flotté éclatent en peu de temps sous l'action latérale de la chaleur. Des fragments de grande surface tombent au dehors, ce qui entraîne une menace de propagation de l'incendie. L'utilisation croissante de verre dans la construction immobilière pour les façades, les balustrades et les cloisons a renforcé nettement le danger d'irruption du feu. Les temps de résistance au feu, exigés pour les vitrages dangereux, sont déterminés pour le permis de construire selon les normes.

Les vitrages pare-flammes existent sous trois formes :

1. verre armé avec réseau de soudure par points,
2. combinaison fabriquée spécialement de vitres monocouche de sécurité en verre isolant feuilleté,
3. verre en borosilicate trempé comme (par exemple le Pyran S®).

Briques de verre avec armature en acier suivant les normes

Les vitrages résistants au feu en briques de verre peuvent être montés, comme tous les autres murs en briques de verre avec ou sans profils en U. En principe toutes les possibilités de liaison sont identiques. Les murs en briques de verre sont encastres de tous côtés dans des panneaux de fibres minérales à cause de la forte dilatation linéaire en cas d'incendie et d'échappement de gaz brûlés.

Isolation acoustique

Un mur en briques de verre avec un poids de

1. 1,00 kN/m² pour des briques de verre de 80 mm,
 2. 1,25 kN/m² pour des briques de verre de 100 mm,
 3. 1,42 kN/m² pour des briques de verre spéciales BSH,
- assure uniquement par son poids une isolation acoustique particulièrement bonne. Les éléments de construction voisins doivent avoir également une bonne isolation acoustique. Les constructions en briques de verre fournissent une solution idéale partout où une protection renforcée contre les bruits aériens est requise.

On peut obtenir des solutions bon marché, dans le cas d'exigences accrues de protection acoustique, quand l'éclairage des

pièces est réalisé avec des briques de verre et que les ouvertures d'aération ainsi que les fenêtres en tant qu'issues de secours secondaires sont aussi petites que possible.

On doit respecter les normes sur la protection acoustique dans la construction immobilière. Une estimation de l'isolation acoustique R_w (fig. 6) est calculée selon les normes :

$$R_w = LSH + 52 \text{ dB} \quad (LSH = \text{marge d'isolation contre les bruits aériens}).$$

Les constructions en briques de verre monocouche répondent aux exigences jusqu'à la classe de protection acoustique.

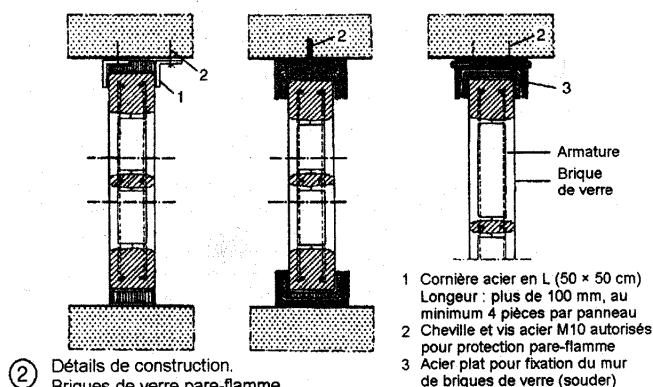
Type de local	Valeurs de référence pour les niveaux sonores admis dans les locaux et dus aux bruits provenant de l'extérieur	
	Niveau à rechercher*	Niveau maximal moyen
1. Pièce de séjour dans les habitations. Chambres à la nuit dans les hôtels. Dortoirs dans les hôpitaux et sanatoriums	le jour 30 à 40 dB la nuit 20 à 30 dB	le jour 40 à 50 dB la nuit 30 à 40 dB
2. Locaux d'enseignement, bureaux individuels réclamant le calme, locaux de travail scientifiques, bibliothèques, salles de conférences et de réunion, cabinets médicaux et salles d'opération, églises, salles de fêtes	30 à 40 dB	40 à 50 dB
3. Bureaux pour plusieurs personnes	35 à 45 dB	45 à 55 dB
4. Bureaux, restaurants, magasins, locaux avec guichets	40 à 50 dB	50 à 60 dB
5. Hall d'entrée, s. d'attente, pour l'enregist. et le contrôle	45 à 55 dB	55 à 65 dB
6. Opéra, théâtre, cinéma	25 dB	35 dB
7. Studios d'enregistrement de sons	Exigences spéciales à respecter	

* Niveau équivalent de bruit permanent pour le bruit dû au trafic aérien

③ Valeurs de référence de niveau sonore pour des utilisations déterminées de locaux

Situation du bruit	Distance de la fenêtre jusqu'au milieu de la voie	Classe de protection acoustique conseillée pour les types de locaux indiqués			
		1	2	3	4
Autoroute, densité moyenne de circulation	25 m	4	3	2	1
	80 m	3	2	1	0
	250 m	1	0	0	0
Autoroute, densité de circulation élevée	25 m	5	4	3	2
	80 m	4	3	2	1
	250 m	2	1	0	0
Routes nationales	8 m	3	2	1	0
	25 m	2	1	0	0
	80 m	1	0	0	0
Routes de campagne	8 m	2	1	0	0
	25 m	1	0	0	0
	80 m	0	0	0	0
Rues principales au centre de grandes villes	Construction dense et densité de circulation élevée	5	5	4	3
	Construction aérée et densité de circulation moyenne ou haute	4	4	3	2

④ Classe de protection acoustique recommandée pour des cas d'utilisation courante et concernant le bruit de la circulation routière



② Détails de construction. Briques de verre pare-flamme

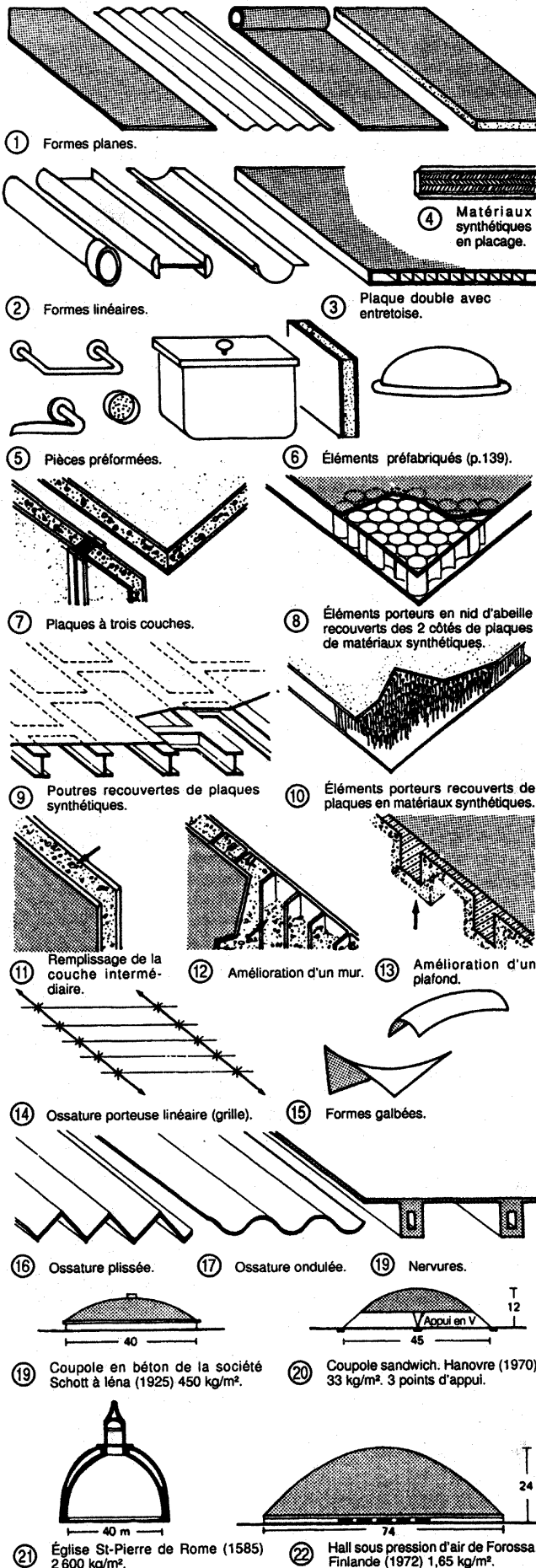
- 1 Cornière acier en L (50 x 50 cm)
Longueur : plus de 100 mm, au minimum 4 pièces par panneau
- 2 Cheville et vis acier M10 autorisés pour protection pare-flamme
- 3 Acier plat pour fixation du mur de briques de verre (solder)

Classe de protection acoustique	R_w	
6	$\geq 50 \text{ dB}$	approprié pour les fenêtres et murs en briques de verre à double paroi
5	45 - 49 dB	approprié pour les surfaces en briques de verre
4	40 - 44 dB	approprié pour les surfaces en briques de verre
3	35 - 39 dB	
2	30 - 34 dB	
1	25 - 29 dB	
0	< 25 dB	

⑤ Classes de protection acoustique pour les fenêtres

Format d'une briques de verre (en mm)	Marge d'isolation contre les bruits aériens	Isolation acoustique estimée
190 x 190 x 80	- 12 dB	40 dB
240 x 240 x 80	- 10 dB	42 dB
240x115x80	- 7 dB	45 dB
300x300x100	- 11 dB	41 dB
Mur à double paroi de 240 x 240 x 80	- 2 dB	50 dB

⑥ Surfaces en briques de verre



Les matières synthétiques brutes se présentent sous forme liquide, sous forme de poudre ou en granulés. On distingue les matériaux thermosensibles (qui durcissent sous l'action de la chaleur), les matériaux thermoplastiques (qui se déforment sous l'action de la chaleur) et les élastomères (élasticité permanente). Ils sont traités industriellement avec des additifs chimiques, des produits de remplissage, de la fibre de verre et des produits colorants pour obtenir des produits semi-finis, des matériaux de construction et des éléments préfabriqués.

Ils possèdent des qualités exceptionnelles pour la construction. Ils sont imperméables, résistants à la corrosion, d'un entretien nul et d'un poids minime. Ils sont de différentes couleurs et colorés dans la masse. Ils ont une grande stabilité à la lumière. Ils sont utilisés selon les cas comme enduit coloré durable sur d'autres matériaux de construction ou comme pellicule sur l'acier, le contre-plaqué (fig. 4), etc. On peut les modeler et les transformer dans de larges limites. Ils sont faciles à travailler. Leur conductibilité thermique est faible. Formes possibles (fig. 1 à 6).

Plaque double avec âme en 16 mm d'épaisseur et 1 200 mm de largeur. Longueurs 1,60, 2,00, 2,50, 3,00, 3,30 m et aussi en plus grandes longueurs.

Plaque double avec âme en 40 mm d'épaisseur et longueur de 2,5 m pour vitrage de toit et de 3,5 m pour vitrage vertical (fig. 3).

Le grand nombre d'appellations commerciales déconcerte le projeteur. Il doit tenir compte des désignations chimiques internationales et des abréviations des matériaux synthétiques. Les caractéristiques de ces matériaux sont souvent déjà déterminées par des normes de spécifications d'essais et des directives.

Les principaux matériaux synthétiques pour la construction, indiqués par leurs initiales, sont les suivants:

ABS = acrylonitrile-butadiène-styrène	GF-UP = polyester renforcé de fibres de verre
CR = chloroprène	IIR = butylcaoutchouc
EP = résine époxyde	MF = mélaminé formaldéhyde
EPS = polystyrène expansé	PA = polyamide
GFK = matériau synthétique armé de fibres de verre	PC = polycarbonate
PE = polyéthylène	PS = polystyrène
PIB = polyisobutylène	PVC dur = chlorure de polyvinyle dur
PMMA = polyméthacrylate de méthyle (Plexiglas)	PVC mou = chlorure de polyvinyle mou
PP = polypropylène	UP = polyester non saturé

Les produits semi-finis, les matériaux de construction et les éléments préfabriqués élaborés à partir de matériaux synthétiques contiennent en général jusqu'à 50% d'armatures, de produits de remplissage et d'autres produits additifs. Les matériaux synthétiques dépendent beaucoup de la température en ce qui concerne leur façonnage et leur emploi. La température limite d'utilisation se situe entre 80 et 120°C. Un échauffement durable supérieur à 80°C est rarement atteint dans les bâtiments (sauf pour les tuyaux d'eau chaude et en cas d'incendie).

Tenue au feu des matériaux synthétiques : en tant que matériaux organiques, ils sont combustibles. Certains peuvent être classés dans le groupe de matériaux de construction « difficilement inflammable ». La plupart appartiennent au groupe « normalement inflammable ». Mais quelques-uns font partie du groupe « facilement inflammable ». Les prescriptions correspondantes se trouvent dans les règlements relatifs à la construction et dans les directives pour l'emploi des matériaux combustibles dans la construction.

Classification des produits synthétiques pour la construction (classification internationale des matériaux de construction).

1. Matériaux de construction, produits semi-finis. 1.1 Panneaux muraux normaux et panneaux muraux allongés. 1.2 Matériaux avec une couche médiane en mousse rigide. 1.3 Matériaux en mousse avec additifs minéraux (béton léger HS). 1.4 Feuilles, panneaux allongés, bâches, tissus, fibres. 1.5 Revêtements de sols, revêtements pour terrasses de sport. 1.6 Profilés (sans fenêtres). 1.7 Tuyaux rigides, tuyaux souples. 1.8 Matières d'étanchement, colles, liants pour mortier, etc.

2. Éléments de construction, utilisations. 2.1 Mur extérieur. 2.2 Mur intérieur. 2.3 Plafond. 2.4 Toit et éléments accessoires. 2.5 Fenêtres, volets et éléments accessoires. 2.6 Portes, portails et éléments accessoires. 2.7 Supports.

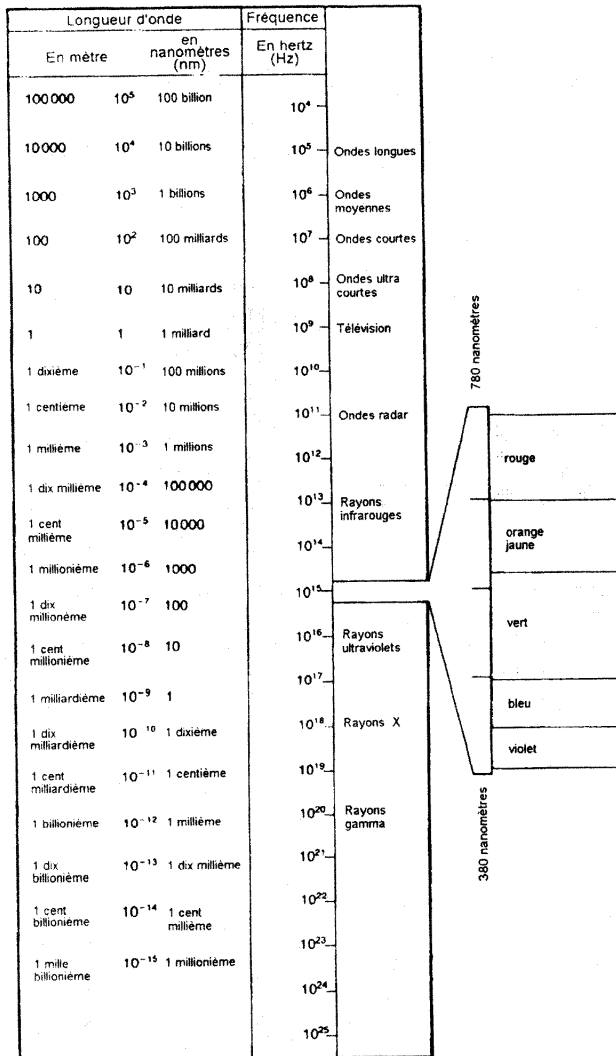
3. Matériaux secondaires, petits éléments et autres. 3.1 Revêtements et éléments accessoires. 3.2 Bandes d'étanchement, bandes et plaques en plastique mousse souple. 3.3 Éléments de fixation. 3.4 Garnitures. 3.5 Accessoires pour l'aération (sans tuyaux). 3.6 Autres petites pièces.

4. Installations domestiques. 4.1 Blocs sanitaires. 4.2 Objets sanitaires. 4.3 Fouritures et accessoires sanitaires. 4.4 Installations électriques et accessoires. 4.5 Chauffage.

5. Équipements, ameublement. 5.1 Meubles et accessoires mobiliers. 5.2 Appareils d'éclairage, installations d'éclairage.

6. Utilisations pour constructions diverses. 6.1 Toits, ossatures porteuses, lanternes. 6.2 Fabrication de pneus et de tentes. 6.3 Réservoirs de fuel, citernes, silos. 6.4 Bassins de piscines. 6.5 Tours, cheminées, escaliers. 6.6 Cellules habitables. 6.7 Maisons en matière plastique.

Il vaut mieux ne pas utiliser comme formes de construction pour les ossatures porteuses des formes linéaires mais des formes arrondies (en forme de coque). Les supports en matière synthétique ont l'avantage de ne pas peser lourd et en conséquence de n'imposer qu'une faible charge sur la construction sous-jacente. Ils peuvent être préfabriqués (fig. 14 et 15). Les constructions porteuses en matières synthétiques (sans autres matières premières) sont actuellement capables de supporter seulement leur propre charge, le poids de la neige et la poussée du vent ainsi que des surcharges légères (dans les phares par exemple). Les matières synthétiques suivantes sont appropriées : Plexiglas (jusqu'à des portées de 10 m), polyester renforcé de fibres de verre (jusqu'à 40 m), mousse à peau intégrée de polyuréthane, couche de mousse intercalée entre des plaques métalliques (jusqu'à 45 m), enveloppes sous pression d'air (jusqu'à un diamètre de 74 m) (fig. 19 et 20).



① Spectre énergétique du rayonnement électromagnétique (1 nanomètre = 1 millionième de millimètre)

Exigences générales d'éclairage naturel des pièces

Toute pièce destinée à un séjour prolongé doit être éclairée par une quantité suffisante de lumière du jour. De plus, une vue suffisante sur l'extérieur doit être assurée.

Lumière, longueur d'ondes, couleur de la lumière

Dans le spectre des ondes électromagnétiques (fig.1), la lumière perceptible n'occupe qu'une place relativement faible, à savoir entre 380-780 nm de longueur d'ondes. La lumière (du jour ou artificielle) est la partie du rayonnement électromagnétique perceptible par l'œil qui se situe entre l'ultraviolet et l'infrarouge. Aux couleurs spectrales de cette partie on attribue des longueurs d'ondes, ainsi le violet par exemple correspond aux ondes les plus courtes, le rouge aux ondes les plus longues. La lumière du jour contient relativement plus de rayonnement à ondes courtes que la lampe à incandescence qui a une plus grande proportion de rayons longs, et par conséquent une plus grande proportion de lumière rouge.

L'homme perçoit la lumière du jour comme blanche, sauf au coucher du Soleil, à l'aurore et pour l'arc-en-ciel. L'unité de mesure de l'éclairement est le lux (lx). La lumière du jour à l'intérieur d'un local est donnée en % (cf. plus loin).

Bases astronomiques : Soleil, position du Soleil.

Les sources rayonnantes et lumineuses produisant la lumière du jour ne sont pas constantes. La "source primaire" de production de la lumière du jour est le Soleil, indépendamment de la composition du ciel. L'inclinaison de $23,5^\circ$ de l'axe de la terre, sa rotation journalière autour de son axe propre et sa rotation annuelle autour du Soleil donnent en tout point de la terre une position spécifique du Soleil, dépendant de la saison et de l'heure (fig.2). Deux angles indiquent la position du soleil : l'azimut α_s et la hauteur du Soleil γ_s . Azimut : la projection sur plan horizontal de la position du Soleil, indique la déclinaison horizontale de 0° ; 0° = nord, 90° = est, 180° = sud, 270° = ouest (fig.3), depuis le point de vue de l'observateur (fig.4).

Détermination de la position du soleil.

Il y a plusieurs méthodes pour déterminer la position du Soleil par rapport à un endroit donné, par exemple: latitude et détermination de l'angle de hauteur du Soleil.

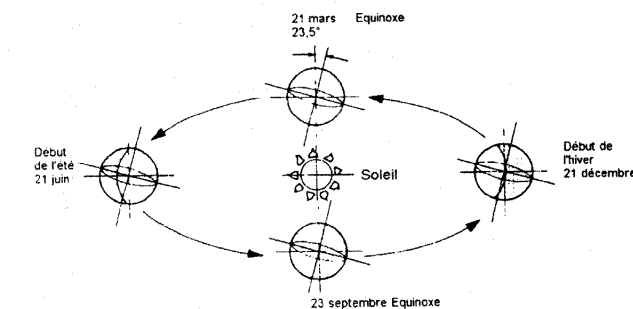
Étant donnée la déclinaison du Soleil au courant de l'année (p.176, fig.5), on distingue essentiellement quatre saisons ou positions du Soleil : le 21.3 et le 23.9, l'équinoxe, déclinaison du Soleil 0° .

Le 21.12, le solstice d'hiver (jour le plus court), déclinaison $-23,5^\circ$, le 21.6, le solstice d'été (jour le plus long), déclinaison $+23,5^\circ$.

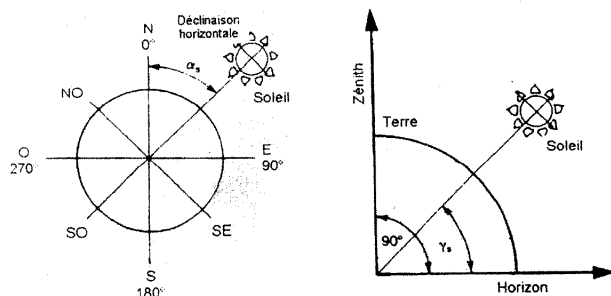
La position du Soleil découle des latitudes. Le 21.3 et le 23.9 à midi ($\alpha_s = 180^\circ$), le Soleil forme pour toute latitude un azimut identique. Par exemple à 49° latitude nord, l'azimut à midi ($\alpha_s = 180^\circ$) est 51° (fig.6). L'angle de hauteur du Soleil au-dessus de l'horizon est $90^\circ - 49^\circ = 41^\circ$.

Le 21.6, la position du Soleil à midi ($\alpha_s = 180^\circ$) est plus élevée de $23,5^\circ$ par rapport aux 21.3 et 23.9, donc $41^\circ + 23,5^\circ = 64,5^\circ$. En revanche, sa position le 21.12 est plus basse de $23,5^\circ$ qu'aux équinoxes, donc $41^\circ - 23,5^\circ = 17,5^\circ$. Ces variations sont les mêmes pour toutes les latitudes.

Ainsi on peut calculer pour toutes les latitudes l'angle γ de la position du Soleil correspondant à la saison.

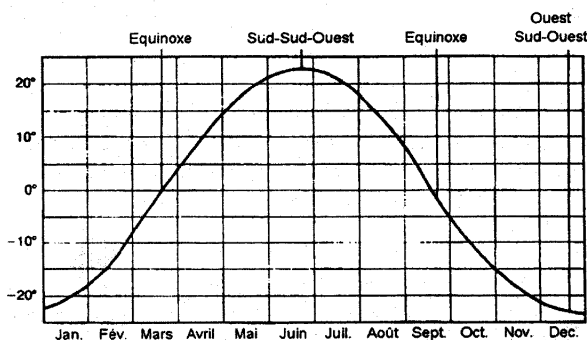


② Les saisons - ici sur l'hémisphère Nord

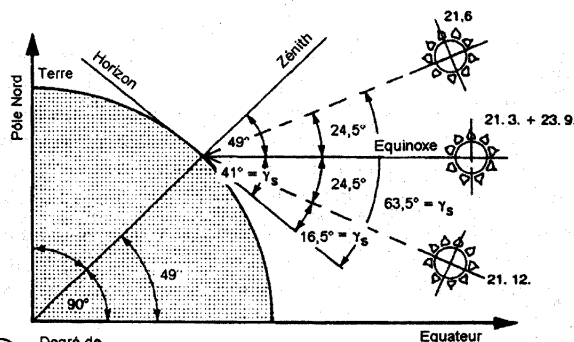


③ Angle azimutal- α

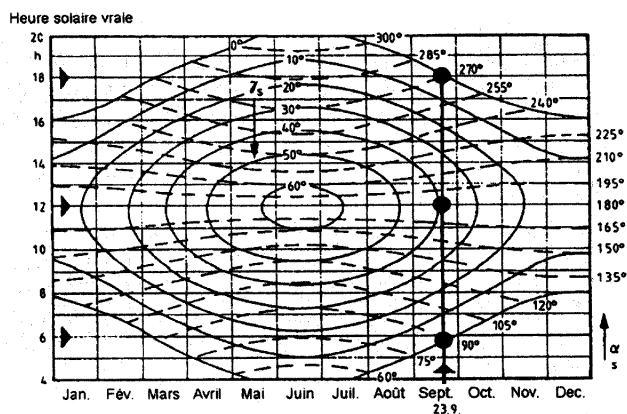
④ Angle d'ascension γ



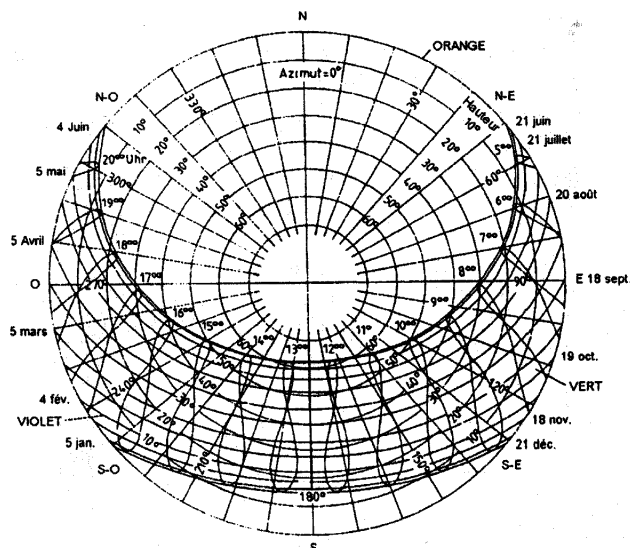
⑤ Déclinaison du Soleil pendant l'année



⑥ Degré de latitude et angle d'ascension γ_s



⑦ Azimut du Soleil et hauteur du Soleil γ_s 51° lat. N. en fonction de la saison et l'heure.



⑧ Diagramme de la position du Soleil pour 49°52' lat. N., 8°39' long. E., méridien d'origine pour l'heure : 15°00' long. E.

Diagrammes de la position du Soleil

Position du Soleil, le premier pour l'Allemagne centrale, le deuxième pour l'Allemagne du nord, le troisième pour l'Allemagne du sud. Le diagramme donne la projection schématique de la position du Soleil de l'azimut et de l'angle d'ascension pour l'heure solaire vraie, le lever du Soleil est à 6,00 heures sous $\alpha_s = 90^\circ$ (Est), à 12,00 heures le même jour $\alpha_s = 180^\circ$ (Sud), l'angle de hauteur est de 39° , le coucher du Soleil est à 18,00 heures, $\alpha_s = 270^\circ$.

Pour déterminer le tracé local du Soleil, il existe un diagramme de la position du Soleil en couleur (fig.8). Y figurent la projection horizontale de l'azimut α_s et l'angle d'ascension du Soleil γ_s en fonction de l'heure et de la saison pour chaque latitude avec indication du méridien d'origine.

Pour déterminer la position du Soleil, les heures entières sont inscrites dans des courbes horaires en forme de boucle, en attribuant la couleur violet au premier semestre, le vert au deuxième. La courbe doit sa forme en boucle à la trajectoire elliptique de la terre et à son inclinaison sur le plan de l'écliptique. Les indications de l'heure valent pour le méridien d'origine donné, c'est-à-dire pour le fuseau horaire du lieu concerné.

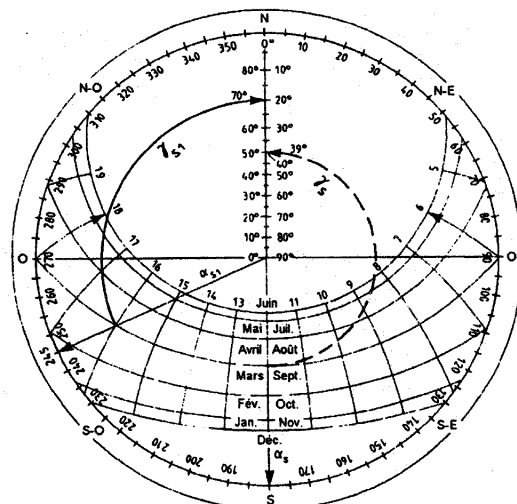
L'intersection entre les courbes de l'heure et du jour d'une même couleur marquent la position du Soleil selon le jour et l'heure. A l'aide du diagramme polaire en orange, il est possible de déterminer la position du Soleil par l'angle de direction du Soleil (azimut) et l'angle d'ascension du Soleil (hauteur) (fig.8).

Projection de la trajectoire solaire.

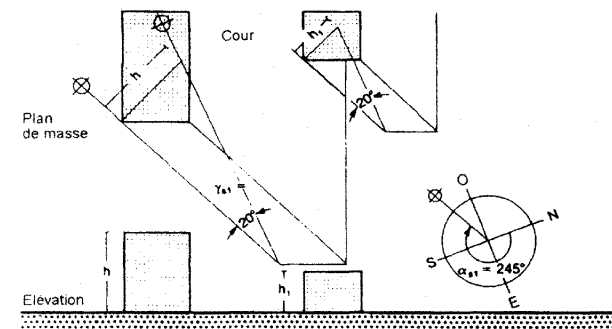
Avec les projections stéréographiques on peut déterminer pour chaque degré de latitude (fig.9) la trajectoire solaire, le 21 du mois concerné, en fonction de la saison et de l'heure diurne.

Position du Soleil, heure, détermination de l'heure.

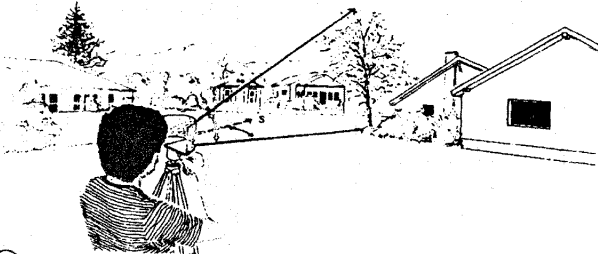
La position du Soleil détermine les conditions de la lumière du jour en fonction de l'heure et de la saison. L'heure solaire vraie est l'indication usuelle de l'heure dans les diagrammes de la position du Soleil lorsque l'on détermine l'heure en fonction de la lumière du jour. A tout lieu est attribué un fuseau horaire dont tous les points ont la même heure légale. Quand il est important de connaître l'heure légale d'un fuseau horaire, il convient de convertir l'heure solaire vraie en heure du fuseau horaire.



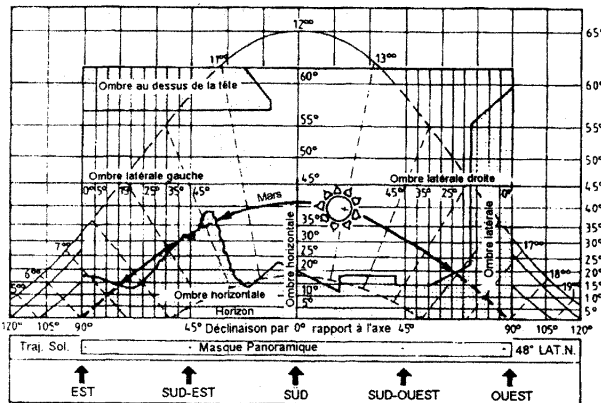
⑨ Projection stéréographique de la trajectoire du Soleil, pour 51° lat. N. le 21.3 et le 23.9 : lever du Soleil à 6 h 00, coucher du Soleil à 18 h 00. $\gamma_s = 39^\circ$ à 12 h 00.



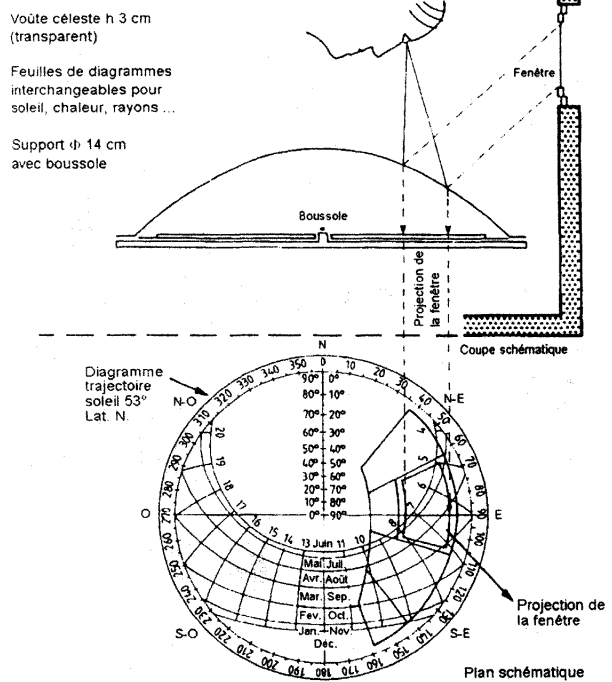
10 Construction graphique de l'ombre.



11 Masque panoramique (courbé) en position.



12 Tracé possible de l'ombre sur transparent.



13 Horizontoscope avec projection de la fenêtre, orientation vers l'Est.

Position du soleil, ombrage, méthodes

Pour déterminer et vérifier l'ensoleillement ou l'ombrage réels, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur d'un bâtiment, en fonction de sa situation géographique, de la saison, de l'heure, de ses caractéristiques physiques et de son environnement, on peut avoir recours aux méthodes suivantes :

Construction graphique de l'ombre :

La détermination de l'ombre d'un bâtiment peut se faire à l'aide du tracé du soleil (apparent) projeté (fig.9), en plan horizontal et vertical : p. ex. déterminer les projections de l'ombre dans une cour, 51° lat. N, pour le 21 mars à 16 heures. A ce moment, le soleil brille sous un angle d'azimut (α_{s1}) de 245° et sous un angle d'ascension (γ_{s1}) de 20° (fig.9 à 10). Déterminer le Nord du plan de masse. La direction de l'ombre est ainsi donnée par un déplacement (parallèle aux rayons du soleil) des arêtes horizontales du bâtiment ($\alpha_{s1} = 245^\circ$). La longueur de l'ombre est déterminée par la hauteur du bâtiment, donc en rabattant la hauteur réelle h du bâtiment et en appliquant l'angle de hauteur de 20°. L'intersection avec la direction de l'ombre donne la longueur de l'ombre.

Masque panoramique :

Il existe pour l'Allemagne du Nord, du Centre et du Sud des tracés de la trajectoire du soleil (A4), en élévation (orientée vers le Sud), avec indication des angles d'azimut et de hauteur, des jours et des saisons. Ces tracés reportés sur transparent sont, selon le site étudié, courbés et placés en direction du rayonnement solaire éventuel. On peut alors observer à travers le transparent chaque incidence de l'environnement, de même que l'ombre portée au-dessus de la tête, et les reporter à l'échelle 1/1 sur l'abaque recopiée (fig.12). On pourra alors consulter le transparent pour analyser les ombres et l'ensoleillement de la façade ou du bâtiment à la véritable échelle.

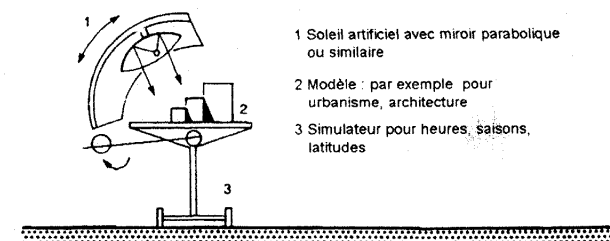
Horizontoscope :

C'est un appareil qui sert à déterminer sur place les proportions réelles d'ensoleillement ou d'ombre sur le bâtiment et à l'intérieur. Il est constitué d'une coupole transparente, d'une boussole, d'un support et des feuilles de diagrammes qui y seront posées et qui varient selon ce qui est recherché, par ex. éclairage, rayonnement de chaleur, etc.

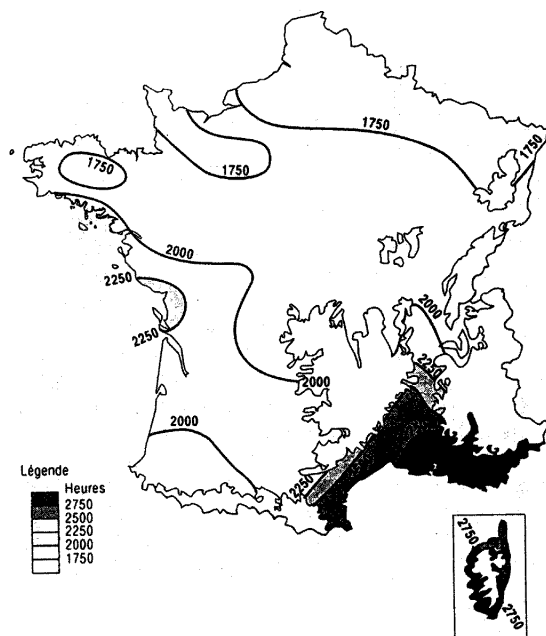
Le principe de l'horizontoscope est basé sur la représentation de l'ensoleillement et de l'ombre réels dans une pièce à construire (fig.13). A un point donné de la pièce on pourra relever, au moyen de la projection de l'ouverture de la fenêtre sur le dôme et en même temps sur la feuille posée en dessous, la valeur réelle de l'ouverture pour le flux de lumière. On peut ainsi déterminer, en fonction de l'orientation du bâtiment, les conditions d'ensoleillement et d'éclairage pour tout point dans la pièce, pour toute heure et toute saison (fig.13).

Simulation sur maquette :

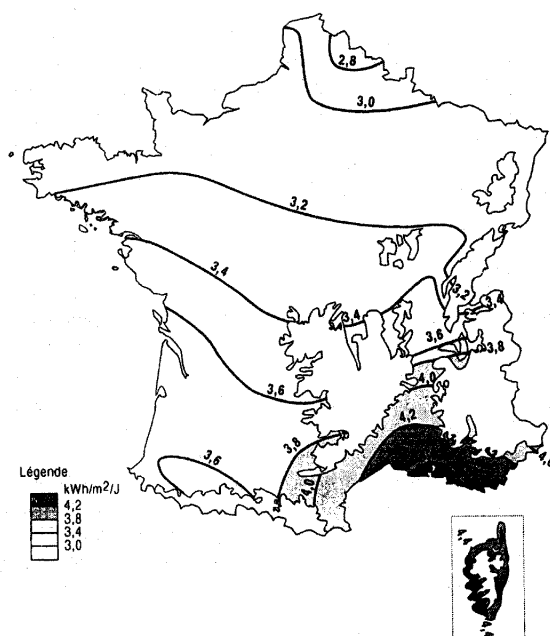
Pour simuler ou déterminer l'ensoleillement ou l'ombre sur ou dans un bâtiment, il est conseillé de tester une maquette à l'échelle sous un soleil artificiel (lumière parallèle) (fig.14).



14 Soleil artificiel.



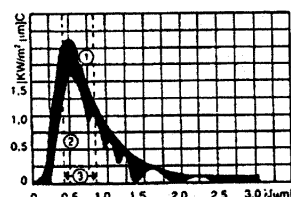
14 Durée moyenne d'insolation annuelle en heures (d'après document de la Météorologie française).



15 Irradiation solaire globale quotidienne en France (d'après document de la Météorologie française).

Etat du ciel p.ex. 51° latitude nord			
Temps	Clair, sans nuages, ciel bleu	Brumeux, nuageux, soleil per- ceptible en disque blanc	Ciel totale- ment couvert, sombre
Intensité d'irradiation horiz. W/m²	600-800	200-400	50-150
Eclairement horiz. Lux	60000- 100000	19000- 40000	5 000- 20000
Part de diff. du ciel	10-20%	20-30%	80-100%

16 Eclairement en fonction de la qualité de la lumière du jour et des conditions météorologiques.



17 Intensité J du rayonnement solaire à la limite de l'atmosphère terrestre en fonction de la longueur d'onde (λ en nm) La partie hachurée indique les pertes dues à la réflexion, à la dispersion et à l'absorption du rayonnement par la teneur de l'air en vapeur d'eau, en gaz carbonique et en ozone ainsi que par la présence de particules de poussière et de fumée

18 Intensité J du rayonnement solaire atteignant la terre

19 Zone de lumière visible

Conditions météorologiques

Le rayonnement thermique et l'intensité de la lumière du jour à la surface de la Terre au cours d'une année sont fonction de la latitude, du temps et des différents états du ciel (clair, couvert, sombre, partiellement nuageux, etc.).

À propos de la lumière du jour et de la fraction d'insolation caractéristiques de nos latitudes, il faut savoir que :

Une année a 8 760 heures ;

la durée moyenne de "journées de ciel clair" est d'environ 4 300 heures ;

le nombre d'heures ensoleillées varie entre 1300 et 1900 heures par an (fig.14), dont au moins les trois quarts pendant le semestre d'été.

La majeure partie de l'année, c'est-à-dire pour les deux tiers des heures de lumière du jour, c'est une lumière du soleil plus ou moins diffuse, en fonction des conditions météorologiques locales, qui atteint la Terre.

Le rayonnement solaire atteignant la surface de la Terre par voie directe ou indirecte (rayonnement global) crée ainsi à la surface de la Terre et dans un environnement proche un climat local spécifique (fig.15). "Les temps d'insolation indiqués sont comptés en dixièmes d'heure. Les données ne tiennent compte que du macroclimat, les variations du microclimat sont négligées".

Pour obtenir les données climatiques (température, fraction d'insolation, composition du ciel, etc.) pour un endroit précis, on consultera les Services Météorologiques.

Dans la période des "journées de ciel clair", on constate ainsi à la surface de la Terre une intensité variable du rayonnement solaire due à la latitude et au temps, ainsi qu'une qualité variable de la lumière du jour (fig.16).

Bases de la physique du rayonnement

Le rayonnement solaire est une source de chaleur très peu constante. Une petite partie seulement de l'énergie solaire atteint la surface sous forme d'énergie thermique, car l'atmosphère de la Terre soit diminue le rayonnement du soleil soit fait paraître son intensité irrégulière.

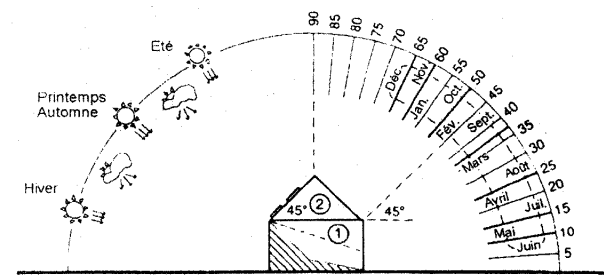
Cette diminution se fait essentiellement par des facteurs de trouble tels que la dispersion, la réflexion et l'absorption du rayonnement, par des particules de poussière ou de brume (cause d'une lumière du jour diffuse) ainsi que par la teneur de l'air en vapeur d'eau, gaz carbonique et ozone.

La totalité de l'énergie du rayonnement solaire atteignant la Terre est transmise dans une gamme de longueurs d'ondes de 0,2 à 0,3 m.

Distribution de la totalité de l'énergie à la surface de la Terre : environ 3 % de rayons ultraviolets dans une gamme de longueurs d'ondes de 0,2 à 0,38 m, environ 44 % de rayonnement visible dans une gamme de longueurs d'ondes de 0,38 à 0,78 m, environ 53 % de rayons infrarouges dans une gamme de longueurs d'ondes de 0,78 à 3,0 m.

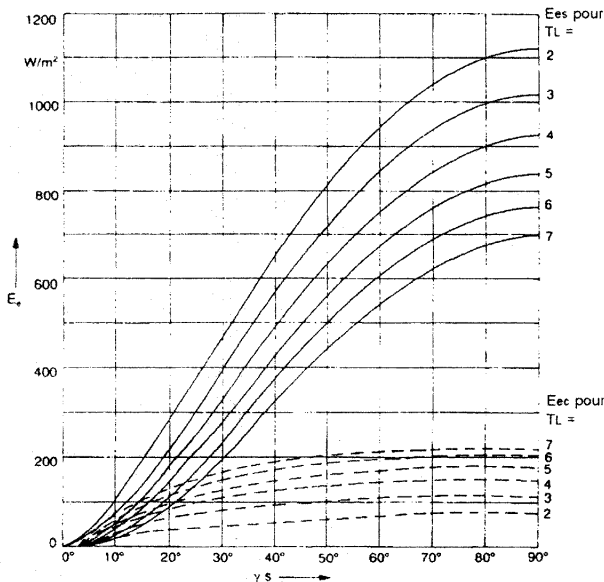
La zone 2 (fig.17) indique le rayonnement solaire atteignant la Terre, elle est appelée constante solaire et atteint sous nos latitudes env. 1000 watt/m² sur une surface perpendiculaire au rayonnement.

Son intensité tombe par temps presque couvert à environ 200 W/m², et à 50 à 200 W/m² par rayonnement diffus (ciel couvert avec soleil entièrement caché) (fig.16).

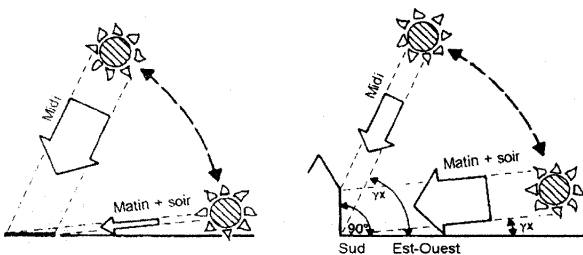


- ① Surfaces intérieures d'une construction pouvant être éclairées par ensoleillement direct de l'hiver à l'été. ② Inclinaison optimale de collecteurs pour l'exploitation du rayonnement global annuel.

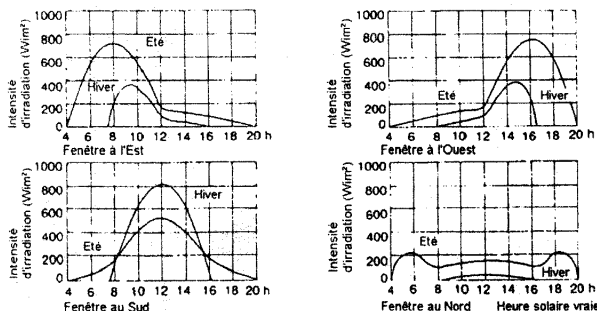
- ⑮ Angle d'inclinaison optimal pour surfaces orientées vers le Sud.



- ⑮ Éclairage horizontal E_{es} par le Soleil et E_{ec} par le ciel par temps clair et des différents coefficients de trouble TL (d'après Linke) en fonction du soleil γ_s . Ainsi que l'éclairement horizontal par le Soleil et par le ciel, au niveau de la mer, en fonction de la hauteur du Soleil. L'éclairement global E_{eg} est la somme de l'éclairement horizontal par le soleil E_{es} et par le ciel E_{ec} .



- ⑯ Comparaison du rayonnement direct sur de surfaces horizontales et verticales en fonction des différentes position du Soleil pendant la journée. Rapport entre la quantité de rayonnements sur une surface et l'angle d'insolation (λ_x). Diminution de l'ensoleillement en fonction des différents angles d'inclinaison (0° - 90°).



- ⑰ Exemples d'intensité du rayonnement sur surfaces verticales en fonction de leur orientation, par temps dégagé en hiver (Déc.) et en été (Juin).

Rayonnement global

Le rayonnement solaire agissant sur un bâtiment (partiellement transformé en rayonnement thermique sur la surface du bâtiment) est le rayonnement global E_{eg} . Il est la somme de l'insolation "directe" et "indirecte" (à cause de l'atmosphère terrestre et la partie diffuse du rayonnement due à la composition du ciel), mesurée en Watt par mètre carré ou également en Watt-heures par mètre carré par mois, par jour ou par an. Pour le rayonnement diffus et direct il faut également tenir compte de la part du rayonnement réfléchi par des bâtiments avoisinants, rues ou surfaces attenantes (surtout en cas de forte réflexion).

On peut directement tirer profit du rayonnement global comme source thermique pour "l'utilisation passive" par des dispositions constructives (surfaces en verre afin d'utiliser l'effet de serre, parois intérieures à haut pouvoir d'accumulation de chaleur, etc.) (fig.18) ou indirectement comme "utilisation active" pour suffire aux besoins énergétiques du bâtiment (installation de capteurs, cellules solaires, etc.) (fig.18). Inversement, le rayonnement global détermine le dimensionnement de l'installation de ventilation ou de climatisation en raison du flux de chaleur agissant directement sur les besoins en froid des différents types de constructions.

Le rayonnement global nécessaire, en un lieu donné, pour l'utilisation de l'énergie solaire sur un bâtiment ou des capteurs, peut se calculer en tant qu'unité énergétique.

Le rayonnement global pour un ciel couvert, clair et "moyen" est normalisé. La figure 19 montre "l'intensité du rayonnement horizontal en Watt par mètre carré par le soleil E_{es} et par le ciel E_{ec} en fonction de la hauteur du soleil ..." pour un ciel clair. L'intensité du rayonnement horizontal global E_{eg} est la somme des parts produites par le soleil E_{es} et par le ciel E_{ec} .

Application : Afin d'être en mesure de déterminer la quantité d'énergie solaire réellement utilisable, il faut représenter les parties de bâtiment en tenant compte des pentes et éventl. de l'orientation des surfaces du bâtiment correspondantes (fig.11). Le rayonnement horizontal peut être déterminé à partir de la figure 19.

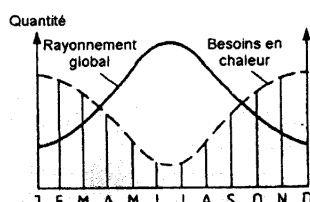
La figure 20 démontre schématiquement la diminution de la quantité d'ensoleillement selon différentes inclinaisons (0° à 90°) ou orientations.

Avec une surface verticale on ne peut utiliser au cours de l'année qu'environ 50% de l'intensité du rayonnement global horizontal.

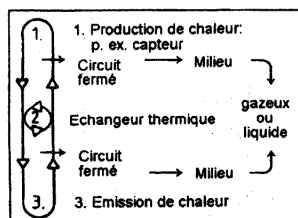
La figure 21 permet de relever directement la quantité de rayonnement sur une surface verticale mais à orientations variées par ciel sans nuages, au moins selon la position du soleil la plus haute et la plus basse.

Systèmes solaires passifs et actifs

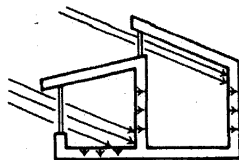
Le besoin en énergie d'un bâtiment sous nos latitudes est plus important pendant la période de chauffage de 7 mois que pendant les mois de mai à août. Bien que la part du rayonnement global ne soit pas très intense pendant les mois de septembre - avril, il est néanmoins possible de couvrir une partie de la consommation énergétique (chauffage, eau chaude et aération, etc.) par l'exploitation thermique de l'énergie environnante (fig.22) ; le problème primordial étant ici l'accumulation de l'énergie à long terme. La mise en œuvre de l'énergie solaire s'effectue selon deux systèmes caractérisés par leur mode d'action : actif ou passif.



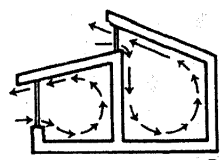
22 Besoins en chaleur - Fraction d'insolation



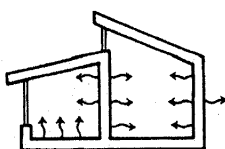
23 Cascade thermique - système actif



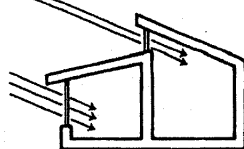
Conduction thermique ①



Convection ②



Rayonnement thermique ③



Collecteur ④

24 Systèmes passifs (principes).

Vitrage	g
Double vitrage en verre clair	0,8
Triple vitrage en verre clair	0,7
Briques de verre	0,6
Vitrage multiple, verres spéciaux (protection thermique, protection contre le soleil)	0,2 - 0,8

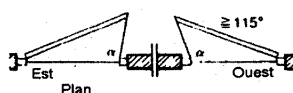
25 Taux globaux de transmission d'énergie g (transparence) pour vitrages

Colonne	1	2	3
Ligne	Constr. inter.	Sans aération naturelle importante	Avec aération naturelle importante
1	Légère	0,12	0,17
2	Lourde	0,14	0,25

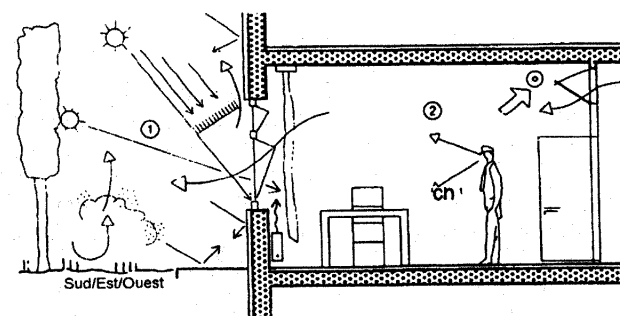
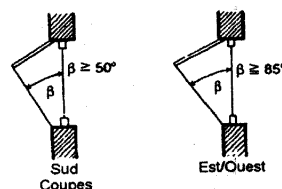
26 Valeurs maximales conseillées (gf x f) en fonction des possibilités d'aération naturelle

Dispositif antisolaire	z
Pas de dispositif antisolaire	1,0
A l'intérieur ou entre les vitres	
Tissu ou feuille	0,4 - 0,7
Jalouses	0,5
A l'extérieur	
Jalouses, lames orientables, avec lame d'air	0,25
Jalouses, volets roulants, volets, lames fixes ou orientables	0,3
Auvents, loggias	0,3
Stores ventilés en haut et sur les côtés	0,4
Stores en général	0,5

27 Coefficient de minoration z pour dispositifs antisolaires liés au vitrage



28 Disposition d'auvents, loggias, stores ou similaires



29 Réduction du réchauffement par protection contre l'irradiation et simultanément par moyens de refroidissement passifs (p. ex. bureaux sans climatisation).

On parle de systèmes actifs lorsque les processus de récupération et de dégagement de chaleur se font par un ensemble d'appareils installés dans le bâtiment. On les appelle aussi systèmes indirects car le dégagement de la chaleur n'a lieu qu'après des processus de transformation. La figure 23 représente, sous forme de cascade thermique, le principe de fonctionnement du système actif. La récupération de chaleur peut se faire ici au moyen de capteurs solaires.

Les systèmes passifs exploitent "directement" l'énergie solaire en transformant celle qui atteint le bâtiment grâce à la forme de celui-ci, aux matériaux utilisés pour sa construction et à ses éléments, et en l'accumulant et en la dégageant directement dans le bâtiment. Il faut mentionner ici 4 processus physiques importants pour la récupération, la transformation et le dégagement de la chaleur.

1. Conduction thermique (fig.24)⁽¹⁾ :

Lors de l'absorption du rayonnement du soleil par un matériau, l'énergie solaire est transformée en énergie calorifique. Le flux thermique naît de la différence de température et il est également fonction de la capacité calorifique du matériau. Si la température ambiante est inférieure p. ex. à un mur réchauffé, l'énergie "accumulée" est dégagee vers l'entourage.

2. Convection (fig.24)⁽²⁾ :

Un mur ou un matériau réchauffé par le rayonnement du soleil, finit par dégager son énergie, selon la différence de température avec son entourage. Plus la différence de température entre le mur et l'entourage est importante, plus il dégage de chaleur. L'air ainsi réchauffé remonte.

3. Rayonnement thermique (fig.24)⁽³⁾ :

Les ondes courtes du rayonnement solaire se transforment à la surface du matériau en ondes longues (infrarouge). Le dégagement s'effectue dans toutes les directions et dépend de la température de surface du matériau.

4. Captage (fig.24)⁽⁴⁾ :

La lumière du soleil pénètre par les vitrages orientés vers le sud. Le rayonnement transformé à l'intérieur (ondes longues) ne peut plus traverser la vitre, l'intérieur s'échauffe (effet de serre) (fig.24). L'utilisation de ces systèmes demande une analyse préalable des possibilités d'accumulation, de régulation et de distribution dans le bâtiment.

Protection contre l'irradiation en été

Pour éviter une éventuelle surchauffe, il est conseillé de prévoir une protection thermique d'été avec aération naturelle pour tout bâtiment équipé de façades transparentes. Le produit des taux globaux de transmission d'énergie (g) (fig.25) x coefficient de protection contre le soleil (z) (fig.27) x part des fenêtres dans la façade (f) - donc $g \times z \times f$ - doit être : pour bâtiments lourds = 0,14 - 0,25 ; pour bâtiments légers = 0,12 - 0,17 (fig.26). Les protections antisolaires de grand format dépassant largement le plan de la façade doivent être évaluées de façon critique, car leurs conséquences optiques considérables sur la vue peuvent la léser de façon permanente.

L'harmonie entre les caractéristiques du milieu naturel (fig.28), les lois de la physique et leur incidence logique sur la spécification des matériaux et la forme qui en résulte, demande une analyse approfondie cas par cas (fig.29).

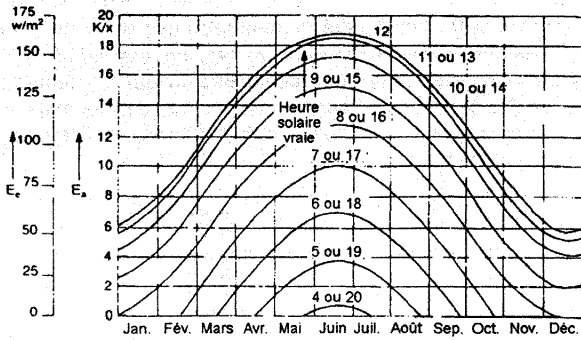
Explications pour figure 29 :

Espace extérieur et façade ① :

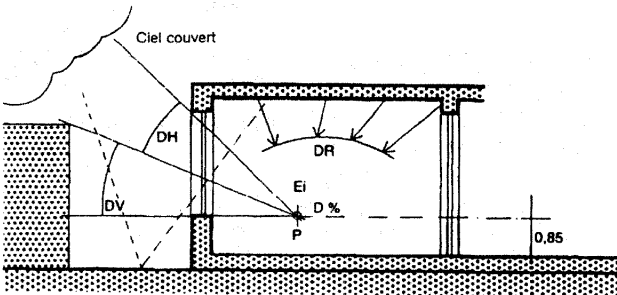
- Ombrage et aération par la végétation (arbres, buissons, etc.).
- Revêtement du sol clair (largeur environ 1 m) par exemple cailloux, galets devant le bâtiment.
- Protection fixe contre le soleil et l'éblouissement, saillie d'env. 90 cm.
- Matériaux de façade clairs et réfléchissants (couleurs pastels).
- Dimensions de fenêtres appropriées (avec verre isolant) pour faciliter la pénétration de la lumière et de la chaleur, châssis blanc à l'intérieur.

Espace intérieur et façade ② :

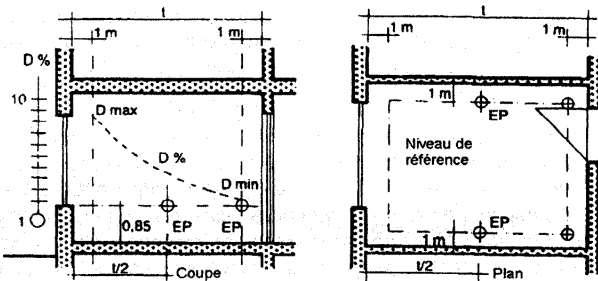
- Plantes éventuellement.
- Revêtement de sol clair ou mi-clair.
- Chauffage mixte (air chaud et eau chaude).
- Rideau clair comme protection contre l'éblouissement, transformant le rayonnement solaire direct en rayonnement diffus (surtout pendant les périodes de transition).
- Couleurs claires et mates (pastels et naturelles pour les meubles) pour toutes surfaces et surtout au plafond.
- Aération transversale par fenêtres oscillo-battantes.
- Eventuellement, ventilation mécanique simple.



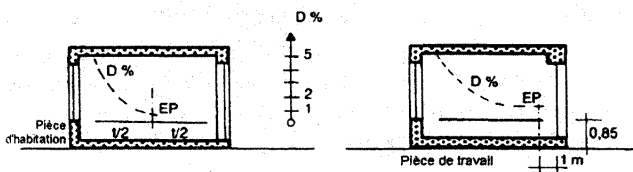
30 Éclairement horizontal E_a par ciel couvert pour 51° latitude Nord en fonction de la saison et de l'heure, E_o = Intensité d'irradiation horizontale.



31 Lumière du jour et éclairage de l'intérieur d'une pièce pour le point P.



32 Quotient de lumière du jour par lumière latérale avec niveau de référence et évolution de la lumière du jour à l'intérieur d'une pièce.



33 Quotient de lumière du jour nécessaire dans pièces d'habitation et de travail.

Éclairement intérieur E_i /lux	Éclairement extérieur E_a /lux	Éclairement E_i/E_a
5000	10000	50%
200	4.0%	2.0%
500	10.0%	5.0%
700	14%	7.0%

Quotient de lumière du jour nécessaire pour éclairage souhaité à l'intérieur d'une pièce, avec l'éclairement variable d'un ciel couvert.

34

Éclairement intérieur E_i /lux	Éclairement extérieur E_a /lux	Éclairement E_i/E_a
5000	10000	50%
50	100	5%

Éclairement escompté de l'intérieur d'une pièce au point EP, pour différents éclairages par ciel couvert, si $D = 1\%$ ($E_i = D \times E_a/100\%$).

Mesurage et évaluation de la lumière du jour à l'intérieur avec éclairage latéral ou zénithal

La lumière du jour à l'intérieur d'une pièce peut être évaluée selon les critères suivants :

- éclairage et luminosité,
- uniformité,
- éblouissement,
- ombrage.

Bases : pour l'évaluation de la lumière du jour à l'intérieur on prend toujours pour base l'éclairement d'un ciel couvert (donc rayonnement diffus). Le quotient de lumière du jour D (daylight-factor) s'applique à la lumière du jour entrant par une fenêtre latérale. Il détermine le rapport entre l'éclairement intérieur (E_i) et l'éclairement extérieur (E_e) au même moment, $D = E_i/E_e \times 100\%$. La lumière du jour à l'intérieur est toujours donnée en pourcentage. Pour un éclairage extérieur de 5 000 lux et un éclairage intérieur de 500 lux, $D = 10\%$. Le quotient de lumière du jour reste toujours constant. L'éclairement intérieur ne varie qu'en fonction de l'éclairement extérieur au même moment. L'éclairement extérieur d'un ciel couvert varie en fonction de l'heure et de la saison, allant, par exemple, de 5000 lux en hiver jusqu'à 20 000 lux en été (fig.30).

Le quotient de lumière du jour pour le point P se compose de plusieurs facteurs d'influence (fig.31).

$$D = (DC + DV + DR) \tau k_1 k_2 k_3$$

Signification :

- DC part de la lumière du ciel,
- DV part de la construction voisine,
- DR part de la réflexion intérieure,

Coefficients de minoration :

- τ degré de transmission de lumière du vitrage,
- k_1 petits bois et menuiserie des fenêtres,
- k_2 petits bois du vitrage,
- k_3 angle d'incidence de la lumière du jour.

Niveau de référence pour l'éclairement horizontal de l'intérieur (fig.32). Sa hauteur virtuelle est de 0,85 cm. La distance par rapport aux murs de la pièce est de 1 m. Sur ce plan de référence, on fixe les points de relevés des mesurages (EP) pour l'éclairement horizontal. Les quotients de la lumière du jour à calculer de cette façon seront ensuite représentés sous forme de courbe des quotients de la lumière du jour. L'évolution de cette courbe en coupe fournit des renseignements concernant l'éclairement horizontal pour le plan de référence (aux points définis) (fig.32) ; de plus elle détermine ainsi D_{min} et D_{max} (voir aussi uniformité). Le quotient de la lumière du jour fournit donc des renseignements concernant la variation de la lumière du jour à l'intérieur.

Quotients de la lumière du jour $D\%$ nécessaires :

Les directives s'appliquant à ce domaine figurent dans la réglementation sur l'éclairage naturel des locaux et les lieux de travail (lumière du jour à l'intérieur). En l'absence d'autres données dans ce domaine, on peut cependant obtenir par le biais de l'uniformité (voir ci-après) la valeur de la variation de lumière naturelle recherchée.

À condition que les lieux de travail et les pièces d'habitation aient des dimensions comparables, on devrait s'efforcer de respecter les valeurs suivantes pour le quotient de la lumière du jour dans les lieux de travail :

$D_{min} \geq 1\%$ pour pièces d'habitation, point de référence au milieu de la pièce (fig.33).

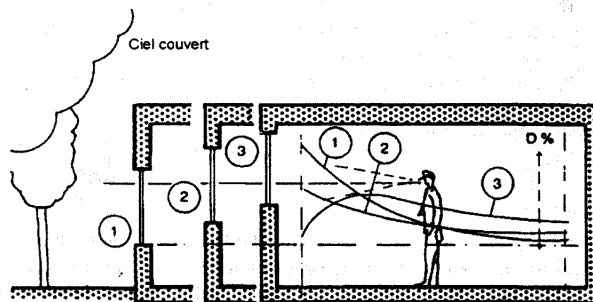
Dans les lieux de travail : point de référence : le point le plus profond de la pièce (fig.33).

$D_{min} \geq 2\%$ pour les lieux de travail à vitrage sur deux côtés.

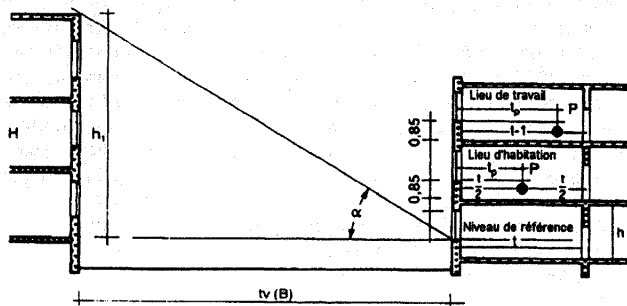
$D_{min} \geq 2\%$ pour les lieux de travail à éclairage zénithal, pour $D_m \geq 4\%$.

N.B. : Pour un vitrage latéral, le quotient maximal spécifique de la lumière du jour devrait être 6 fois plus élevé que les exigences minimales et pour un éclairage zénithal des lieux du travail, le quotient moyen de la lumière du jour (D_m) 2 fois plus élevé que D_{min} .

Quelques exemples de différents éclairages souhaitables à l'intérieur en fonction de l'éclairement extérieur sont donnés sur la figure 34.



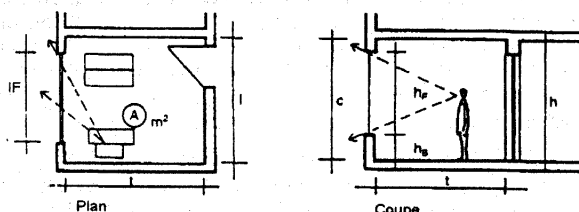
35 Variation de la lumière du jour à l'intérieur d'une pièce selon différentes hauteurs de fenêtres verticales.



36 Définition pour le calcul de la largeur de fenêtre nécessaire.

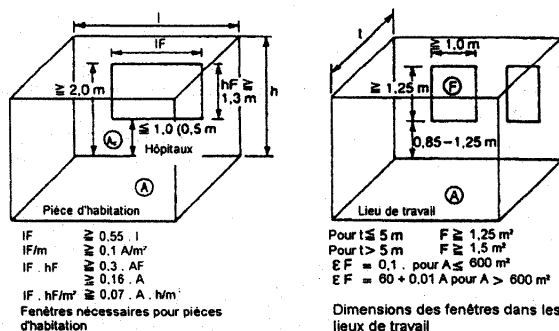
Hauteur de la pièce (h)	Largeur de fenêtre (IF) m		Hauteur de la fenêtre (hF)	Profondeur de la pièce (p)	Largeur de la pièce (l)	Construction masquante	$\alpha = 0^\circ$	$\alpha = 20^\circ$	$\alpha = 30^\circ$
	2,50 m	3,00 m							
1,35 m	1,35 m	1,85 m							
5 m	7 m	5 m	7 m						
Construction masquante	5	7	5	7	5	7	5	7	5
$\alpha = 0^\circ$	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75
	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85
$\alpha = 20^\circ$	2,75	4,46	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75
	3,85	6,07	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85
$\alpha = 30^\circ$	3,69	—	2,75	3,83	3,83	3,83	3,83	3,83	3,83
	5,07	—	3,85	5,18	5,18	5,18	5,18	5,18	5,18

37 Détermination de la largeur de fenêtre (IF) pour différentes dimensions de la pièce et en fonction de constructions masquantes (extrait).



Pièces d'habitation	Lieux de travail
c $\approx$ 2,20 m hA $\approx$ 0,90 m IF $\approx$ 0,55 . l Exigences minimales	comme pour pièce d'habitation si: h $\approx$ 2,50 m l $\approx$ 6,00 m A $\approx$ 50 m ²
	Pour h < 3,50 m surface fenêtre > 30% de l x h
	Pour h > 3,50 m c. hA $\approx$ 1,30 m hA $\approx$ 0,90 m IF $\approx$ 0,55 . l

38 Vues selon les normes.



39 Vues et dimensions de fenêtres (résumé).

Rapports entre luminosité, dimensions des fenêtres, vues

L'emplacement, les dimensions et le type des fenêtres sont déterminants pour la variation de lumière du jour à l'intérieur des pièces (fig.35). Pour définir les dimensions des fenêtres pour des lieux de travail et d'habitation de dimensions différentes, on prend comme base :

- $D\% = 0,9$ pour le milieu d'une pièce d'habitation, pour le point le plus profond d'un lieu de travail ;
- largeur des fenêtre = $0,55 \times$ largeur de la pièce ;
- ciel couvert ;
- réflexion : mur = 0,6, plafond = 0,7, sol = 0,2 ;
- déperditions de lumière : verre = 0,75, petits bois $k_1 = 0,95$, salissures $k_2 = 0,95$;
- lumière réfléctée par constructions voisines : ($Dv = 0,2$) ;
- angle des constructions masquantes $\alpha =$ de 0° jusqu'à 50° (fig.36 et 37).

N.B. : Idem pour des lieux de travail de dimensions comparables à celles des pièces d'habitation :

- hauteur de la pièce (h) $\leq 3,50$ m ;
- profondeur de la pièce (p) ≤ 6 m ;
- surface de la pièce (A) ≤ 50 m².

Les vues sur l'extérieur requièrent également certaines dimensions des fenêtres pour les pièces d'habitation et lieux de travail (fig.38 et 39).

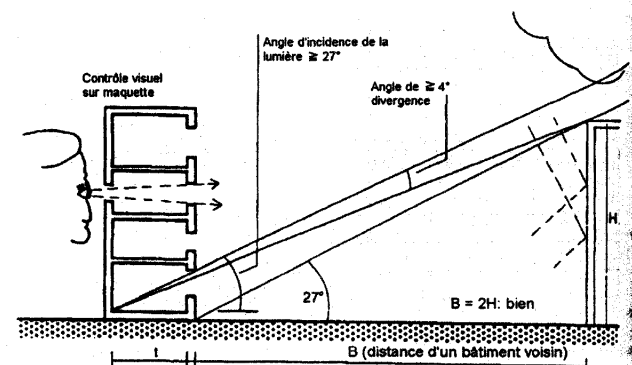
La réglementation en Allemagne stipule que :

- des distances sont à respecter par rapport aux limites du terrain,
- pour toute pièce de séjour une vue sur l'extérieur est exigée,
- pour les fenêtres dans les pièces d'habitation on prévoit généralement $1/8^e$ jusqu'à $1/10^e$ de la surface utile.

Il faut aussi tenir compte de l'incidence de la lumière, de la distance avec d'autres constructions, de la constitution de la surface des constructions avoisinantes et des dimensions des fenêtres. Par exemple, une distance entre bâtiments $B = 2h$ ($\geq 27^\circ$) est souhaitable. On obtiendrait ainsi un angle d'ouverture vers le ciel $\geq 4^\circ$ (limité par le linteau et les constructions avoisinantes) assurant la part minimale d'éclairage naturel à l'intérieur (fig.40).

Les projets d'urbanisme doivent être regardés d'un œil critique quant à leurs caractéristiques concernant la lumière à l'intérieur ; car les règlements sur la construction et les normes en vigueur n'indiquent, en général, que les exigences minimales.

Il est conseillé de procéder à un contrôle visuel des volumes intérieurs et extérieurs sur maquette, sous soleil artificiel ou avec un appareil d'endoscopie.

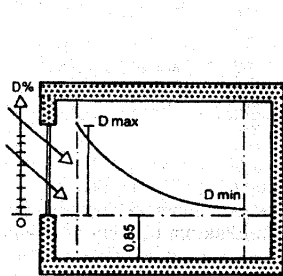


40 Incidence de la lumière et distance d'un bâtiment voisin.

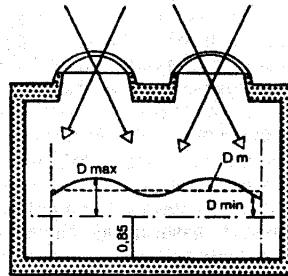
Type de travail	Lumière du jour D%	Couleurs selon leur clarté	Matériaux sans préparation	Revêtement du sol en lés et dalles
		(de sombre à clair)	(de sombre à clair)	(de sombre à clair)
Grossier	1,33	Rouge 0,1 à 0,5	Béton brut 0,25-0,5	Sombre 0,1-0,15
Peu précis	2,66	Jaune 0,25-0,65	Maçonnerie brut	Moyen 0,15-0,25
Très précis	5,00	Vert 0,15-0,55	Brique rouge 0,15-0,3	Clair 0,25-0,4
Précis	10,00	Bleu 0,1-0,3	Brique jaune 0,3-0,45	
		Marron 0,1-0,4	Brique silico-calcaire 0,5-0,6	
		Blanc (moyen) 0,7-0,75	Bois	
		Gris 0,15-0,6	Sombre 0,1-0,2	
		Noir 0,05-0,1	Moyen 0,2-0,4	
			Clair 0,4-0,5	

41 Éclairage D%

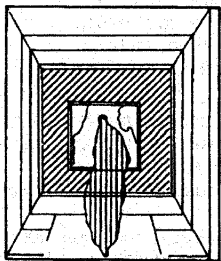
42 Degrés de réflexion (couleurs d'un matériaux sans préparation).



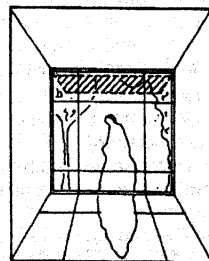
43 Uniformité par éclairage latéral.



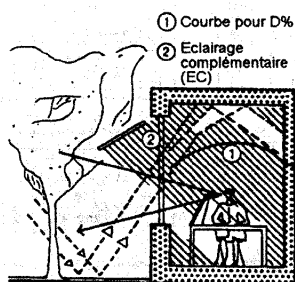
44 Uniformité par éclairage zénithal



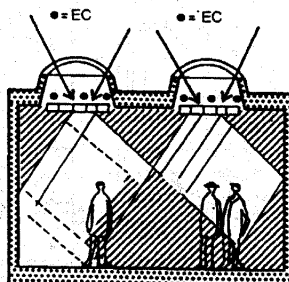
45 Éblouissement



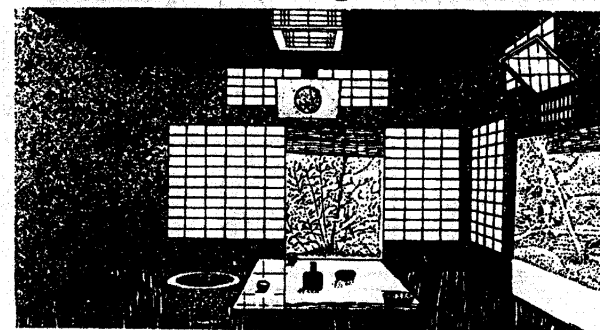
46 Éblouissement insignifiant



47 Zones d'ombre avec éclairage latéral.



48 Zones d'ombre avec éclairage zénithal.



49 Éclairage dans une maison d'habitation japonaise.

Éclairage, facteur de réflexion, rendu des couleurs et éblouissement

Les effets combinés de ces caractéristiques de la lumière du jour ont une grande influence sur la clarté à l'intérieur. En fonction du type d'activité, une intensité minimale de lumière naturelle est nécessaire pour accomplir certaines tâches visuelles (fig.41). Pour cette raison il convient d'accorder le choix des degrés de réflexion des murs, du plafond et du sol aux exigences des tâches visuelles à accomplir. Les différents degrés de luminosité dans une pièce dépendent directement des degrés de réflexion des surfaces et de la disposition des fenêtres dans la façade (fig.42 et fig.35).

L'uniformité (G) de l'éclairage par la lumière du jour à l'intérieur devrait s'élever pour un éclairage latéral à $G \geq D_{\min}/D_{\max} 1:6$ (fig.43), et pour un éclairage zénithal à $G \geq D_{\min}/D_{\max} 1:2$ (fig.44). Ainsi se caractérise en principe la variation de lumière du jour à l'intérieur. L'uniformité par un éclairage zénithal est plus grande, car la luminance zénithale est trois fois plus élevée que la luminance au niveau de l'horizon. Les mesures visant à modifier l'uniformité peuvent être influencées par :

- degrés de réflexion (très élevés),
- guidage de la lumière par écrans,
- disposition des fenêtres,

L'éblouissement peut être causé par des réflexions directes et indirectes des surfaces et par des contrastes de luminance défavorables (fig.45 et fig.46).

Les mesures à prendre pour éviter l'éblouissement sont :

- protection antisolaire, à l'extérieur,
- protection contre l'éblouissement, à l'intérieur ou à l'extérieur, en liaison avec une protection antisolaire,
- surfaces mates,
- position correcte de l'éclairage complémentaire.

Un certain degré d'ombrage est souhaitable afin de pouvoir différencier des objets ou autres dans la pièce (fig.47).

Mesures pour obtenir un ombrage d'une certaine plasticité par éclairage latéral :

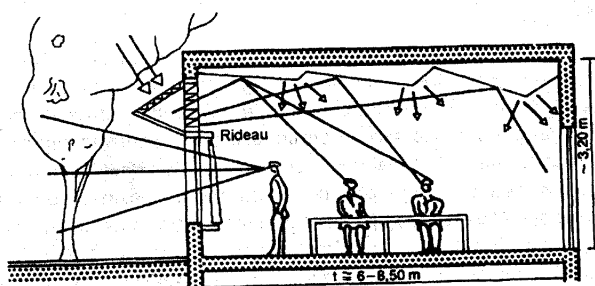
- protection antisolaire,
- protection contre l'éblouissement (également au Nord),
- distribution équilibrée de la lumière du jour,
- pas d'éblouissement direct,
- façade différenciée ou échelonnée.

Mesures pour obtenir un ombrage d'une certaine plasticité pour éclairage zénithal :

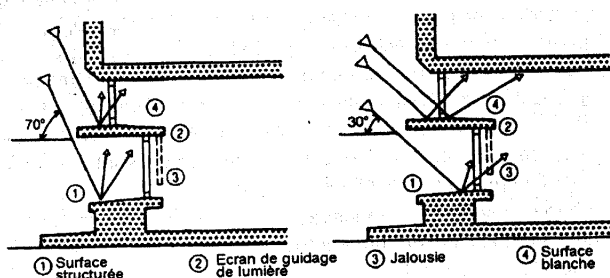
- filtrer la lumière incidente au niveau du bord inférieur des lanternes par des matériaux transparents, grilles ou autres (fig.48),
- éclairage complémentaire (EC),
- surfaces claires et mates en combinaison avec des différenciations de couleurs (structure portante, ...).

En résumé : Critères de qualité de la lumière du jour-éclairage latéral.

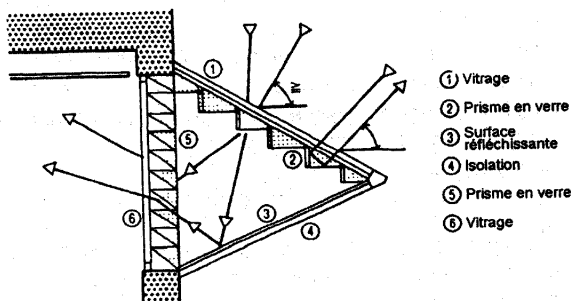
Le plus important est d'appliquer les critères de qualité de la lumière du jour de sorte à créer une identité spatiale. C'est principalement la forme de la façade, donc le point de transition entre intérieur et extérieur, qui détermine les modifications de la lumière du jour et les possibilités de vues. Une transition progressive, à différents plans, et en même temps transparente, peut suffire aux diverses exigences relatives à l'éclairage naturel au cours des saisons (fig.49).



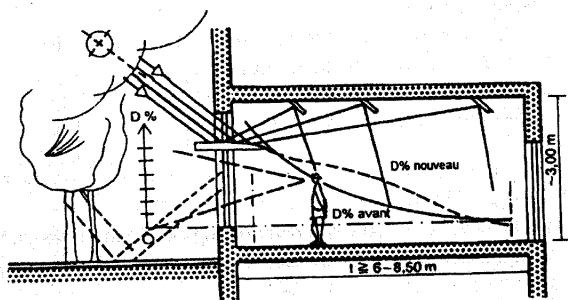
50 Principe de la déviation de lumière.



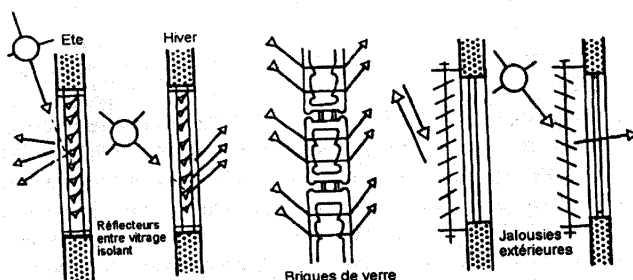
51 Mount Airy Public Library, N. Carolina USA.



52 Guide de la lumière par prisme



53 Configuration d'un plafond de guidage de la lumière.



54 Guide de la lumière.

Guidage de la lumière (éclairage latéral)

Plus une pièce est profonde (généralement 5 à 7 m) plus l'intensité de la lumière du jour diminue (cf. Courbe des quotients de la lumière du jour). La déviation de la lumière permet un éclairage naturel même dans le cas de pièces d'une profondeur assez importante.

Bases et déviation de la lumière : La déviation de la lumière repose sur le principe : angle d'incidence = angle de réflexion. Le but de cette déviation est de (fig.50) :

- distribuer plus uniformément la lumière du jour,
- améliorer l'éclairage naturel dans le fond de la pièce,
- éviter l'éblouissement du soleil haut, utiliser le soleil d'hiver,
- profiter de la luminance zénithale ou l'utiliser de façon indirecte,
- dévier un rayonnement particulièrement diffus,
- pas de protection antisolaire supplémentaire (plutôt des arbres), seulement une protection contre l'éblouissement à l'intérieur.

Réflecteurs (lightshelves) : Ils peuvent se monter devant ou derrière la fenêtre au niveau de l'imposte.

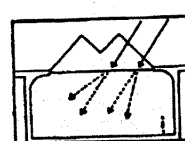
Des surfaces brillantes, polies ou blanches servent de plan de réflexion. Elles améliorent l'uniformité de l'éclairage, d'autant plus quand le plafond est structuré de façon convenable. Éventuellement poser une protection contre l'éblouissement dans la zone entre imposte et plafond (fig.51).

Prismes : L'utilisation de prismes optiques permet une sélection et une déviation des rayons plus contrôlées (fig.52). Les plaques des prismes réfléchissent la lumière du jour avec une faible déclinaison et ne laissent passer qu'une lumière diffuse. Elles ont une surface réfléchissante qui empêche le passage des rayons solaires. Elles assurent un éclairage suffisant jusqu'à une profondeur de la pièce de 8 m environ.

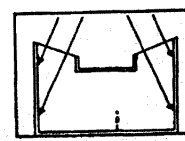
Vue, déviation de la lumière, protection contre l'éblouissement : Une déviation de la lumière en liaison avec un plafond servant de réflecteur, permet d'améliorer l'éclairage d'une pièce (fig.53). La vue n'est pas gênée, on exploite la luminance zénithale ; il faut une protection contre l'éblouissement uniquement en hiver ; éventuellement un éclairage supplémentaire en imposte.

Verres solaires, briques de verre, jalousies : Possibilités de sélectionner et dévier le rayonnement par les dispositifs suivants (fig.54) :

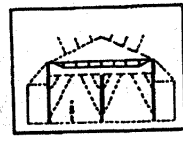
- verres solaires : des miroirs réfléchissent (immobles) entre les verres renvoient la lumière l'été et la transmettent l'hiver ;
- briques de verre : rectifiées prismatiquement, elles augmentent l'uniformité ;
- jalousies : des jalousies extérieures claires et réglables guident la lumière du jour. Exemples de musées avec déviation de la lumière en plafond (fig.55).



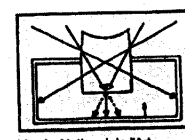
Nouvelle Pinacothèque, Munich.



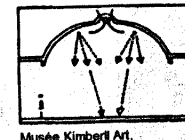
Kunsthalle, Brême.



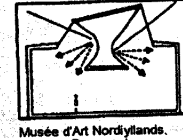
Musée Brandywine River, Chadds Ford, Pennsylvanie.



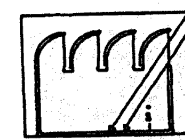
Musée National de l'Art Occidental, Tokyo.



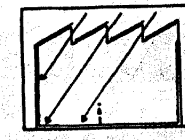
Musée Kimbrell Art, Fort Worth, Texas.



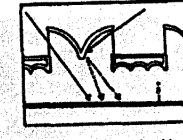
Musée d'Art Nordjyllands, Aalborg, Danemark.



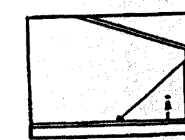
Archives du Bauhaus, Berlin.



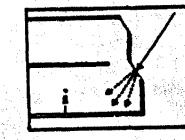
Musée Abteiberg, Mönchengladbach.



Musée de la Fondation Maeght, St. Paul-de-Vence, Paris.



Musée des Offices, Florence.

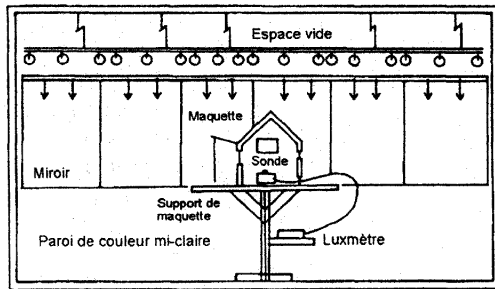


Musée Diocésain, Paderborn.

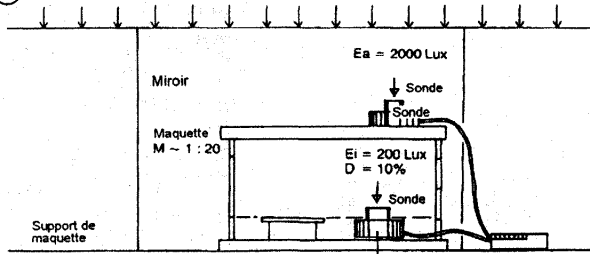


Musée Guggenheim, New York.

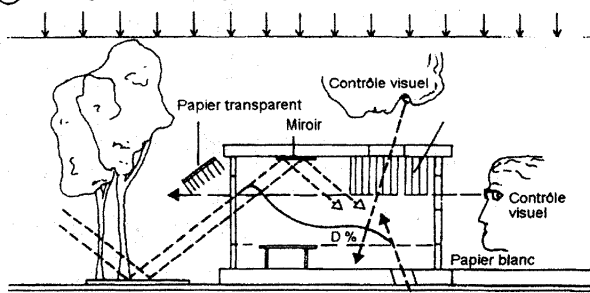
55 Déviation de la lumière - éclairage zénithal (exemples de musées).



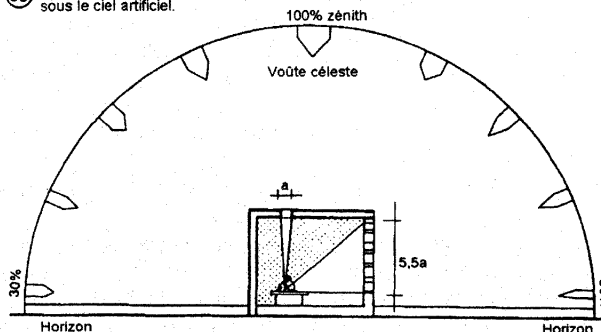
56 Ciel artificiel, exemple.



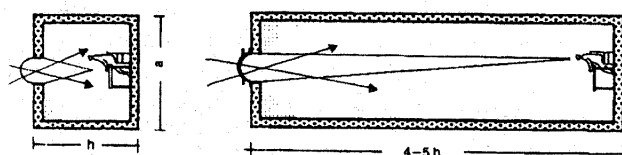
57 Mesurage de la lumière du jour pour la maquette sous le ciel artificiel.



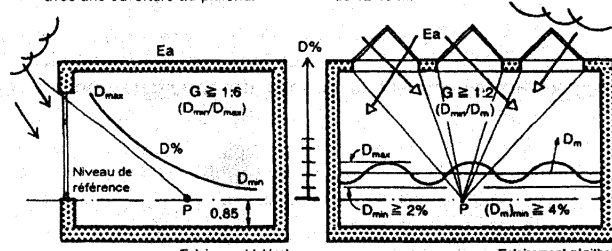
58 Expériences avec la lumière du jour pour la maquette sous le ciel artificiel.



59 Espace avec ouverture dans le plafond et disposition latérale des fenêtres en fonction de la luminance zénithale.



60 Pièce carrée d'une hauteur de 3 m avec une ouverture au plafond. La même pièce avec une hauteur de 12-15 m.



61 Lumière du jour (D% et Dm%) et uniformité (R) pour éclairages latéral et zénithal.

Procédés et méthodes pour déterminer la lumière du jour (D%) à l'intérieur d'un local (éclairage latéral et horizontal) par ciel couvert

Il existe des procédés pour déterminer la lumière du jour, par calcul, graphique, assistance par ordinateur ou technique de mesure, par exemple. Afin d'avoir tous les renseignements nécessaires à la construction d'une pièce ou d'un bâtiment, il est conseillé de simuler approximativement la lumière du jour probable à l'intérieur. Ceci peut se faire à l'aide de dessins ou de maquettes. Mais comme la lumière du jour ne peut être déterminée et évaluée que dans la troisième dimension, il vaut mieux utiliser une maquette de la pièce dans des conditions simulées. Ceci permet de tester les différents effets de la lumière du jour.

Procédé expérimental : un faux plafond, mat, clair et transparent, avec un éclairage artificiel par-dessus et des miroirs tout autour (horizon), simulera les effets réels d'un ciel couvert homogène, en plein air (fig.56).

Un éclairage de 2000-3000 lux environ est suffisant. A l'aide d'une maquette architecturale (Ech:1 : 20) et en utilisant un luxmètre, il est possible de mesurer l'éclairage extérieur ($E_a = 2000$ lux). Une sonde permet de mesurer l'éclairage à l'intérieur de la maquette (E_i par exemple 200 lux), le quotient de la lumière du jour à l'intérieur, au point P, est donc de 10%. Cette méthode permet de déterminer la variation de lumière du jour dans la maquette (fig.57).

La variation de la lumière du jour, l'éclairage, l'effet de couleur, les dimensions de la pièce et autres paramètres peuvent être influencés par les matériaux. Il faut veiller à ce que les critères de qualité concernant la lumière du jour soient respectés. Les matériaux essentiels pour les expériences avec la lumière à l'intérieur de la maquette sont les suivants : cartons ou papier de couleurs différentes, de préférence pastels ; papier transparent pour la protection contre l'éblouissement et pour le rayonnement diffus ; papier aluminium ou autres matériaux brillants pour la réflexion (fig.58).

Lumière du jour à l'intérieur d'un local avec lanterneau

L'éclairage de l'intérieur par la lumière du jour zénithale est assujéti aux mêmes conditions que par fenêtres latérales, c'est-à-dire lumière du jour par ciel couvert. Alors que l'éclairage latéral crée une assez mauvaise uniformité (d'où les exigences plus élevées pour D%), c'est différent avec un lanterneau. La qualité de la lumière du jour de ce type dépend essentiellement des facteurs suivants : luminance zénithale, proportions de la pièce, critères de qualité, lumière du jour, lanterneaux, coefficients de minoration.

Soit un poste de travail (fig.59) dans une pièce à la même distance de la fenêtre latérale que de l'ouverture dans le plafond au-dessus de lui. Si l'on veut obtenir le même niveau de référence (0,85 m au-dessus du sol) latéralement que zénithalement, la surface des fenêtres doit être 5,5 fois plus grande que celle de l'ouverture dans le plafond.

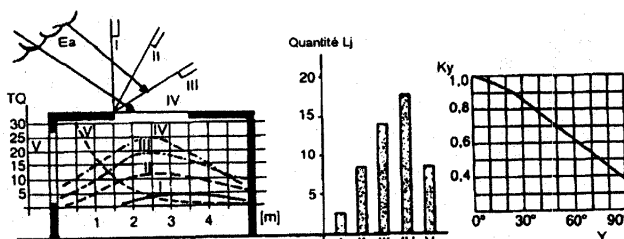
Explication : La lumière d'en haut est plus claire, car la luminance zénithale est trois fois plus élevée que la luminance horizontale. 100% de la lumière du ciel tombent sur l'ouverture dans le plafond, seulement 50% pénètrent par la fenêtre latérale. L'éclairage d'une pièce "par le haut" dépend de ses proportions, c'est-à-dire de sa longueur, largeur et hauteur (fig.60). Éviter l'effet de cave éventuel.

Critères de qualité de l'éclairage zénithal : L'évolution de la lumière du jour (D%) à l'intérieur avec vitrage latéral se caractérise par D_{min} et D_{max} (fig.61). Pour l'éclairage zénithal à l'intérieur, on exige une uniformité de $G \geq 1 : 2$ (D_{min}/D_m), pour $D_{min} \geq 2\%$. De même pour les lieux de travail ($D_{m,min} \geq 4\%$) (fig.61).

Rapport D _{min} :D _{max}	Recommandation	Valeurs pour ke = 0/h			O = h · ke
Près de 1:1	Recherchée	90°	75°	60°	
1:1,5		< 1...1,1			
1:2		1,2	1,3	1,4	
1:2,5		1,4	1,5	1,7	
1:3		1,6	1,8	2,0	
	Admissible	1,7	2,0	2,2	
	Critique				
	A éviter				

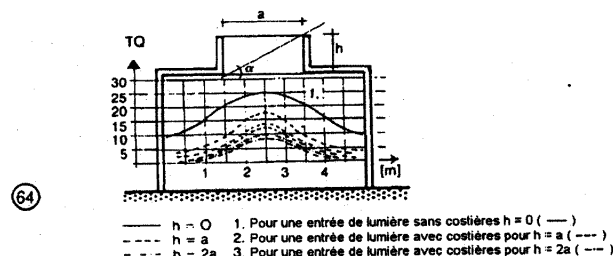
Ecartement des lanterneaux, hauteur de la pièce et régularité recherchée en tenant compte de la forme des ouvertures dans l'épaisseur du toit (coefficient ke).

62 Valeurs conseillées pour le rapport D_{min}/D_{max}.



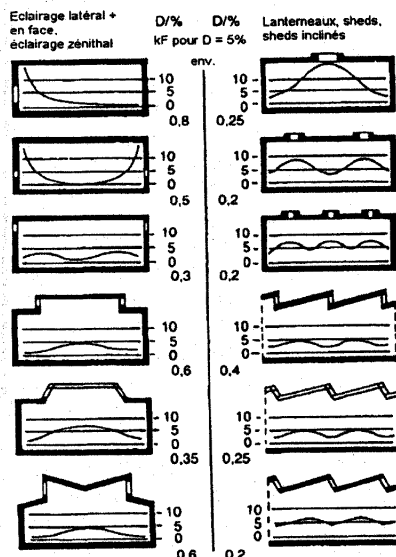
63 a Comparaison entre l'évolution de la lumière du jour avec éclairage latéral et celle d'un éclairage zénithal, en fonction de 4 entrées de lumière présentant des inclinaisons différentes.

63 b Coefficient de réduction ky en fonction de la pente d'un toit en sheds.



65 Réduction de la quantité de lumière du jour pour un éclairage zénithal avec costières hautes ou avec une construction massive au plafond.

65 Eclairage régulier de l'intérieur et, par conséquent, une amélioration de la lumière du jour pour un éclairage zénithal avec, au plafond, construction légère à bon pouvoir de réflexion.



66 Influence de l'entrée de lumière sur l'évolution du quotient de lumière du jour - pour des dimensions principales de la pièce identiques: kF = surface des fenêtres/surface du sol = 1:6. Est également indiquée la valeur nécessaire de kF pour D_{min} = 5%.

Ouvertures d'éclairage zénithal

Les entrées de lumière isolées dans le toit provoquent sur la surface utile des zones de clarté minimale et maximale caractéristiques. On tient compte de la moyenne arithmétique de ces zones "clair/sombre"; elle est appelée quotient moyen de la lumière du jour, D_m.

D_m est donc la moyenne arithmétique entre D_{min} et D_{max}, pour la surface utile ou le niveau de référence (sol + 0,85 m). Pour G ≥ 1:2, la référence n'est donc pas D_{max} mais D_m, car les variations de la lumière du jour arrivant d'en haut sont, sur le plan physiologique, ressenties comme "plus que contrastées". Pour cette uniformité (D_{min} = 1 et D_m = 2) on exige D_{min} ≥ 2% (fig.61). Au niveau de l'orientation de la lumière zénithale, les critères de qualité à atteindre sont également en fonction de la hauteur de la pièce et de la forme de l'ouverture (facteur k_g).

Une uniformité idéale peut être obtenue si les distances entre les ouvertures lumineuses (O) correspondent à la hauteur (h) de la pièce, c'est à dire pour un rapport de 1:1,5 à 1:2 entre l'entraxe des lanterneaux et la hauteur de la pièce (fig.62).

En pratique, on préconise un rapport de 1:1,5 à 1:2 entre l'entraxe des lanterneaux et la hauteur de la pièce (fig.62). Le tableau (fig.62) indique ces rapports et leurs effets, de même que des recommandations pour les puits de lumière à créer sous les lanterneaux.

Type d'ouverture et construction: La pente des ouvertures lumineuses détermine le pourcentage de lumière par rapport au firmament lumineux ainsi sélectionné. La comparaison entre la quantité de lumière entrant par une fenêtre latérale et celle entrant par une ouverture dans le toit, selon différentes inclinaisons, est donnée sur la figure 63 a. Une ouverture horizontale permet le passage de la plus grande quantité de lumière.

En revanche, on constate pour la fenêtre latérale que sa luminance maximale n'est atteinte qu'à proximité de la fenêtre. Et à un vitrage vertical d'ouverture dans le toit correspond la luminance la plus faible enregistrée sur le niveau de référence. Il existe donc un facteur de minoration (k_y) pour la quantité de lumière en fonction de l'inclinaison de l'ouverture. Ces facteurs pour les toits en sheds sont donnés sur la figure 63 b. Le rayonnement diffus arrivant sur la fenêtre horizontale subit les conséquences relatives à la profondeur de son encastrement et à son type de construction, avant d'éclairer la pièce. Les valeurs de la variation de la quantité de lumière, passant par l'ouverture en fonction des hauteurs des costières sous la coupole du lanterneau sont représentées sur la figure 64. Il faut donc éviter des relevés trop hauts et massifs ou un encastrement trop profond (fig.65 A). On recommande ainsi une construction légère à bon pouvoir de réflexion (fig.65 B).

Cependant la qualité de la lumière du jour par lanterneaux ne dépend pas uniquement des paramètres précédents, mais aussi du rapport de la surface totale des lanterneaux à la surface de la pièce (facteur k_F). La figure 66 compare les paramètres en question pour des fenêtres latérales et un éclairage zénithal.

Pour porter à D_{min} = 5 % le quotient de lumière du jour avec des fenêtres latérales plus un éclairage zénithal, il faut considérablement augmenter le nombre de fenêtres latérales, le rapport pouvant aller jusqu'à 1:1,5. En revanche, on peut obtenir le même résultat, surtout sous des toits en sheds inclinés, en augmentant légèrement la surface de l'éclairage zénithal. Un rapport d'environ 1:4 à 1,5 s'avère suffisant (rapport surface de l'éclairage zénithal: surface du sol).

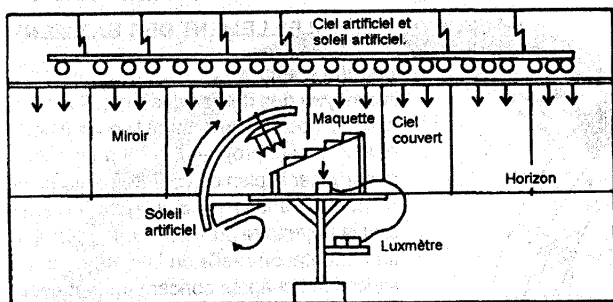
Les autres facteurs de minoration pour l'éclairage zénithal sont:

τ = degré de transmission du vitrage,

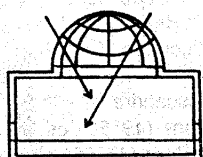
k₁ = petits bois ou construction,

k₂ = salissure du vitrage,

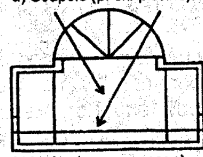
k₃ = éclairage diffus.



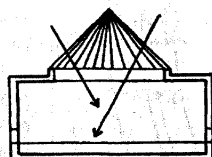
67 Ciel artificiel et soleil artificiel.



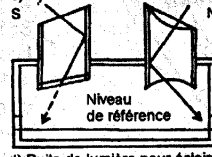
a) Coupole (p. ex. piscine).



b) Voûte (p. ex. passage).

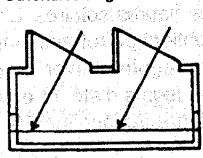


c) Pyramide.

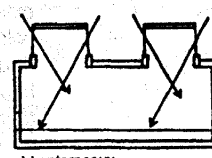


d) Puits de lumière pour éclairage direct et indirect.

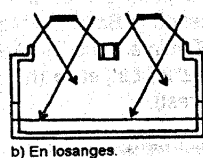
68 Ouvertures de grande dimension.



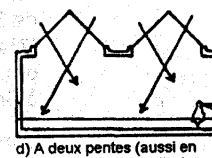
a) A une pente.



c) Lanterneaux.

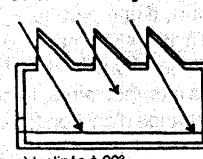


b) En losanges.

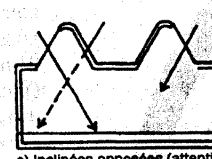


d) A deux pentes (aussi en coupôles individuelles).

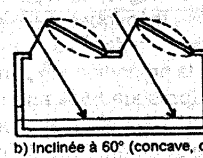
69 Ouvertures en longueur.



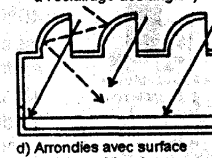
a) Inclinée à 90°.



c) Inclinées opposées (attention à l'éclairage des angles).

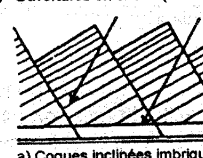


b) Inclinée à 60° (concave, convexe).

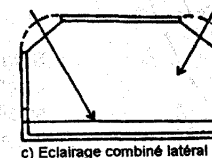


d) Arrondies avec surface extérieure blanche.

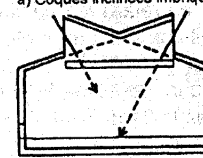
70 Ouvertures en sheds (concave, convexe).



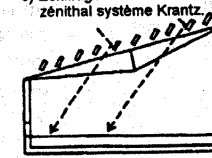
a) Coques inclinées imbriquées.



c) Éclairage combiné latéral et zénithal système Krantz.



b) Ouverture papillon avec couverture translucide.



d) Toit vitré avec lamelles pour lumière diffuse et directe.

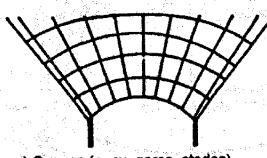
71 Formes particulières.

Évaluation empirique de la qualité de la lumière du jour par éclairage zénithal

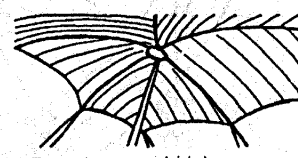
L'évaluation définitive de l'éclairage par la lumière du jour doit s'effectuer par ciel couvert. Les ouvertures dans le toit sont cependant exposées à la lumière diffuse et à la lumière directe. Ces différents types d'éclairage devraient être simulés aussi bien sous ciel artificiel que sous soleil artificiel. Les critères de la qualité de la lumière du jour sont, dans ce cas, à évaluer par l'œil (fig.67).

Paramètre d'étude et éclairage zénithal (fig.68 à 72, et fig.55).

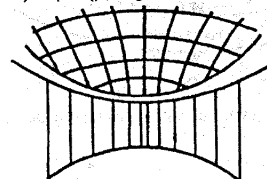
- pas d'orientation vers le Sud des ouvertures zénithales,
- transformer le rayonnement incident en rayonnement diffus,
- respecter les critères de qualité pour la lumière du jour,
- éviter de grands contrastes de luminance,
- tenir compte de la courbe pour D_m ,
- éclairer tous les angles et surfaces de l'enveloppe de la pièce,
- éviter l'éblouissement,
- différencier l'éclairage des surfaces de l'enveloppe de la pièce,
- prévoir des vues sur l'extérieur.



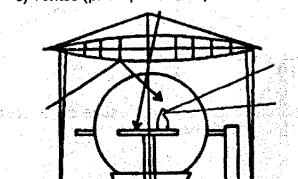
a) Coques (p. ex. gares, stades)



c) Tentes (p. ex. pour loisirs)



b) Membranes (p. ex. gymnases)



d) Pièce transparente sous toit libre avec vue ciblée et guidage de la lumière

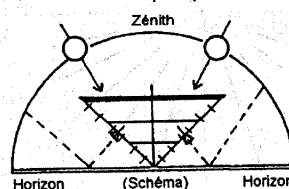
72 Ouvertures de grandes dimensions à formes caractéristiques.

Lumière latérale et zénithale

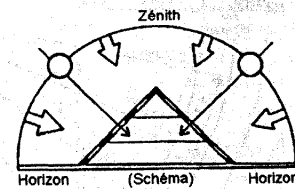
Le choix entre lumière latérale et lumière zénithale dépend de l'utilisation et de la fonction du bâtiment ainsi que des sources lumineuses extérieures, c'est-à-dire de la situation géographique du site. Pour des conditions climatiques et lumineuses extrêmes il faudrait étudier des formes adaptées (fig.73 et 74).

Les formes des bâtiments dans nos latitudes devraient être déterminées en fonction du type de lumière prédominant diffuse et directe (fig.75 et 76). En construisant aux USA quelques bâtiments exemplaires dans leurs solutions, Gunnar Bikets à rendu hommage aux thèmes de lumière latérale et zénithale, orientation de la lumière, exposition à la chaleur, etc.

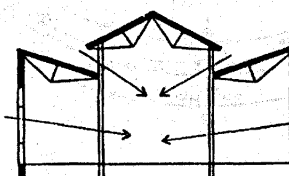
Dans les pays scandinaves (part élevée de lumière diffuse), Alvar Aalto a réalisé quelques édifices exemplaires.



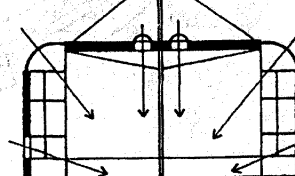
73 Bâtiment à réaliser dans des régions méridionales (fort ensoleillement), éclairage latéral.



74 Bâtiment à réaliser dans des régions nordiques (forte proportion de lumière diffuse) éclairage latéral et zénithal.



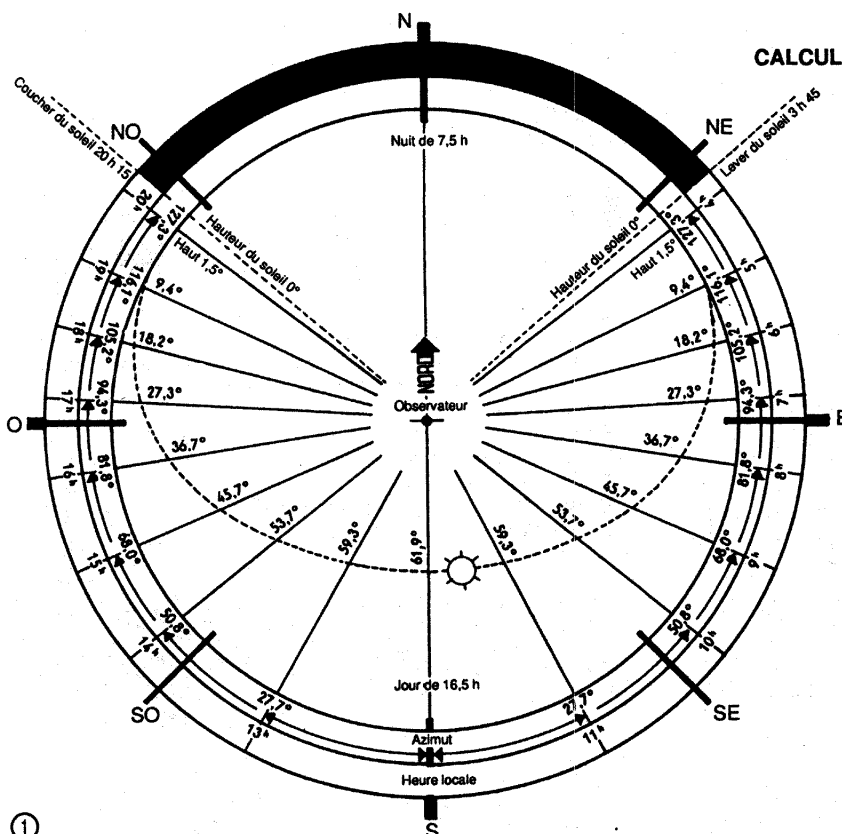
75 Possibilité d'éclairage latéral et zénithal.



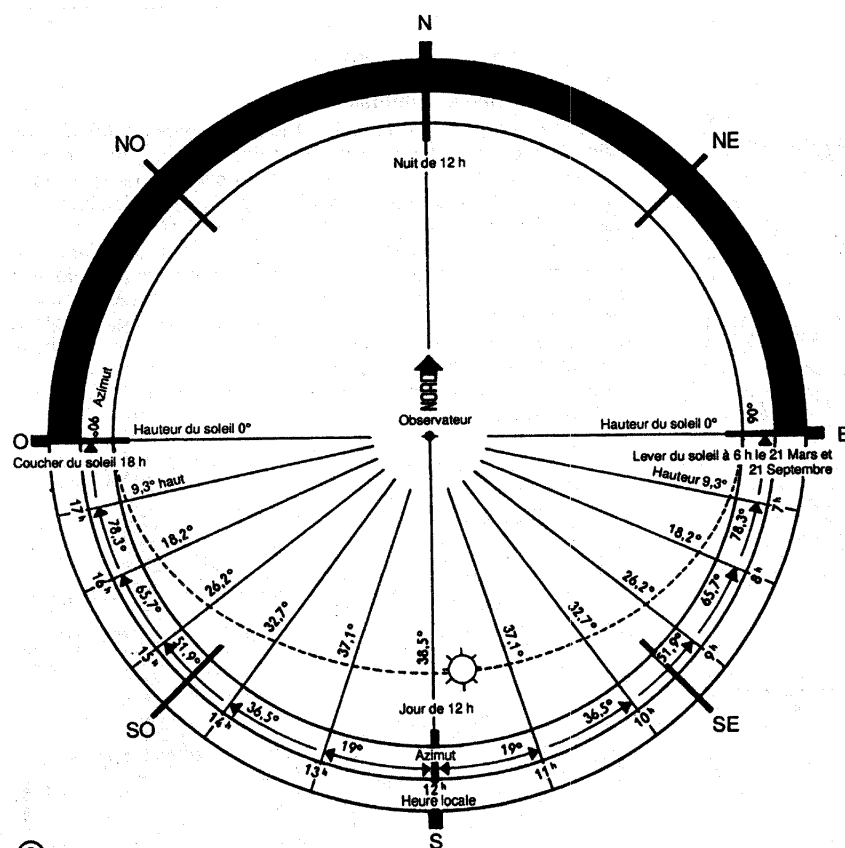
76 Éclairage latéral et zénithal. Effacement de l'effet d'enveloppe du volume.

ENSOLEILLEMENT

CALCUL DE L'ENSOLEILLEMENT DES BÂTIMENTS



① Trajectoire du soleil au solstice d'été (vers le 21 juin), jour le plus long de l'année.
51°30' latitude Nord (Anvers)



② Trajectoire du soleil à l'équinoxe de printemps (vers le 21 mars) et à l'équinoxe d'automne (vers le 21 septembre).

Marche à suivre

Au moyen des figures ci-contre, il est possible de trouver rapidement l'ensoleillement d'un bâtiment projeté; il suffit pour cela de superposer le plan du bâtiment dessiné sur du papier transparent à la figure représentant la trajectoire du soleil conformément à son orientation réelle ou inversement. Les indications ci-après concernant la trajectoire du soleil se rapportent à la région située à environ 51°30' latitude Nord (Anvers).

Pour la France, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse, on ajoutera 1° à la hauteur du soleil par degré de latitude au fur et à mesure qu'on descendra vers le Sud. Par exemple, à Amiens (49°50' lat. Nord) on ajoutera 1°40', à Paris (48°55') on ajoutera 2°50', à Marseille (43°15') on ajoutera 8°15'.

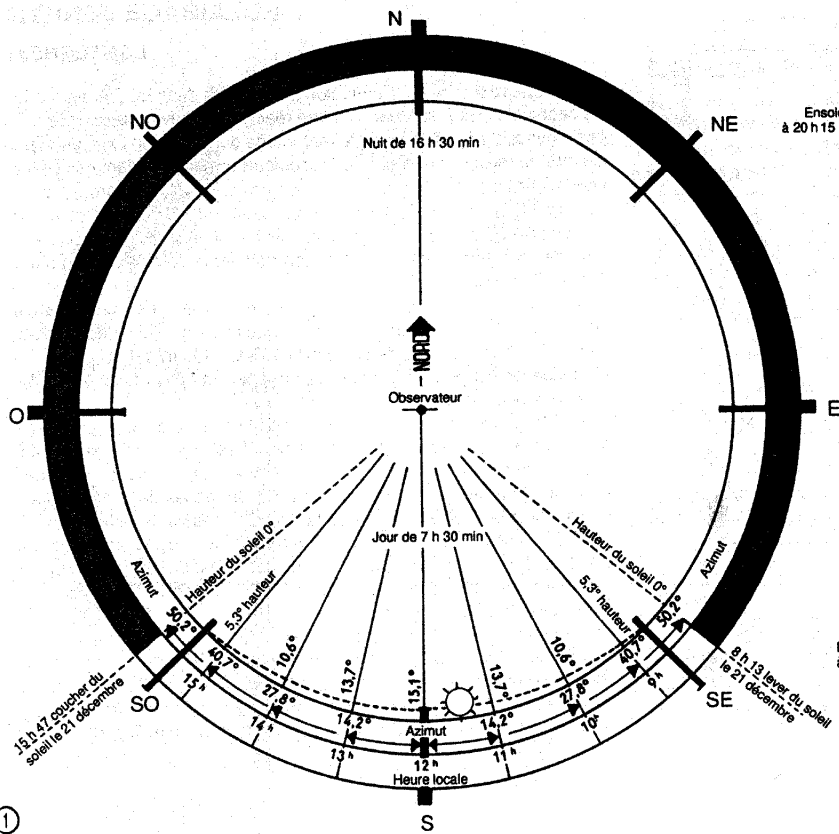
Les degrés indiqués sur le second cercle extérieur se rapportent à l'azimut, c'est-à-dire à l'angle sous lequel on mesure la course du soleil d'Est en Ouest dans sa projection sur un plan de référence horizontal. Les heures locales données dans le cercle extérieur sont les heures solaires. L'heure solaire locale s'obtient en retranchant une heure de l'heure légale d'hiver ou deux heures de l'heure légale d'été, et en ajoutant 4 min par degré de longitude Est, ou en retranchant 4 min par degré de longitude Ouest. On obtiendra ainsi un retard de 31 min à Strasbourg, Berne ou Menton (7°40' Est), de 50 min à Paris, Dunkerque ou Carcassonne (2°20' Est) et de 1h 18 min à Brest (4°30' Ouest).

Durée d'ensoleillement

L'ensoleillement a une durée à peu près constante (par jour), d'une part du 21 mai au 21 juillet (16 h à 16 h 45), d'autre part du 21 novembre au 21 janvier (8 h 15 à 7 h 30). Dans les périodes intermédiaires, la durée d'ensoleillement change d'environ 2 heures par mois. Mais l'ensoleillement réel, du fait du brouillard et des nuages, est à peine de 40% de ces durées théoriques. Le rendement est d'ailleurs très différent suivant les endroits. À Paris, la proportion est particulièrement bonne (presque 55% en juillet, tandis qu'à Valenciennes, elle n'est que de 35%). Les renseignements précis pour chaque localité sont à demander aux observatoires officiels.

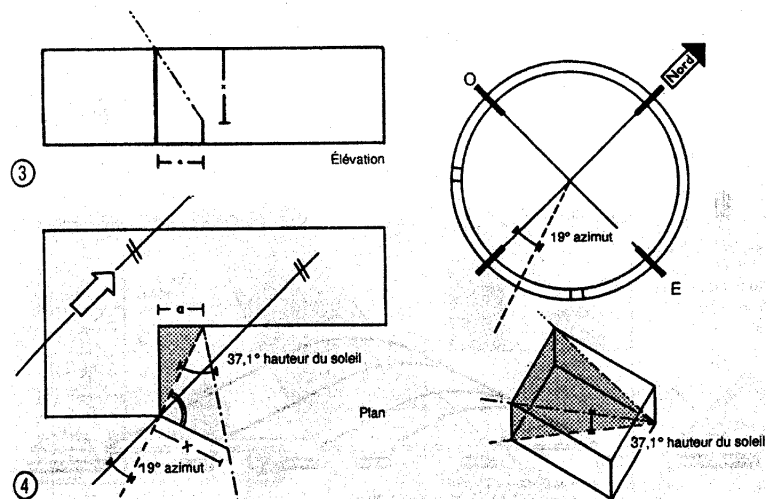
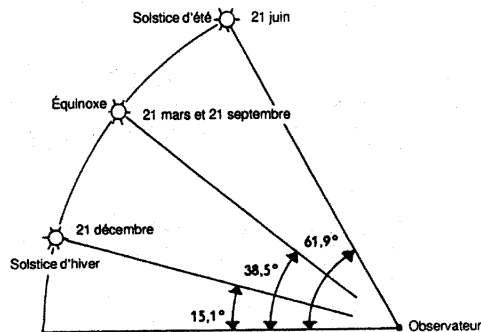
Soleil et chaleur

La chaleur naturelle en plein air dépend du soleil et de la capacité de réflexion calorifique du terrain. C'est pourquoi la courbe de la chaleur est en retard sur celle des hauteurs du soleil d'environ un mois. Le jour le plus chaud n'est pas le 21 juin, mais un des derniers jours de juillet; le jour le plus froid n'est pas le 21 décembre, mais un des derniers jours de janvier. Naturellement, ce retard est très variable d'une localité à l'autre.



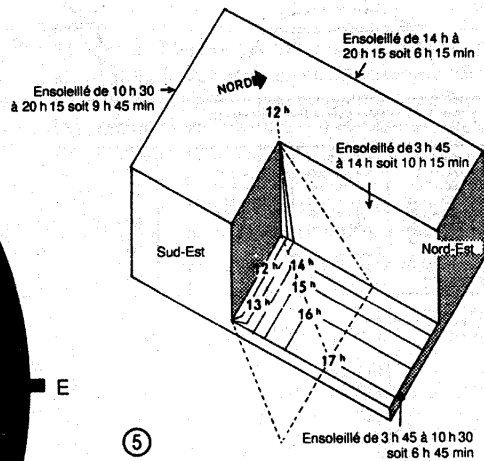
① **Trajectoire du Soleil.** Solstice d'hiver (vers le 21 décembre), le jour le plus court de l'année à 51°30' latitude Nord (Anvers).

② **Hauteur du Soleil à midi aux jours de l'année** marquant les changements de saison. La distance du Soleil par rapport à l'observateur correspond au rayon intérieur du tracé en pointillé représentant la projection sur le plan horizontal de la trajectoire du soleil sur la sphère céleste.

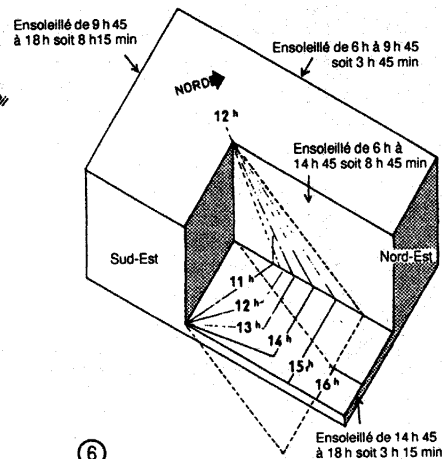


④ Pour déterminer l'ensoleillement ou les parties ombragées d'une construction à une époque déterminée de l'année et à une heure déterminée du jour (par exemple à l'équinoxe à 11 h) on porte sur le plan, à l'angle intéressé, l'angle azimutal. Il détermine en plan la limite de l'ombre sur laquelle on rabat la hauteur du Soleil (rayons lumineux réels). Le segment x obtenu, perpendiculaire sur l'ombre en plan, rappelé dans l'élévation, donne en liaison avec l'arête supérieure du bâtiment, la limite d'ombre sur la façade.

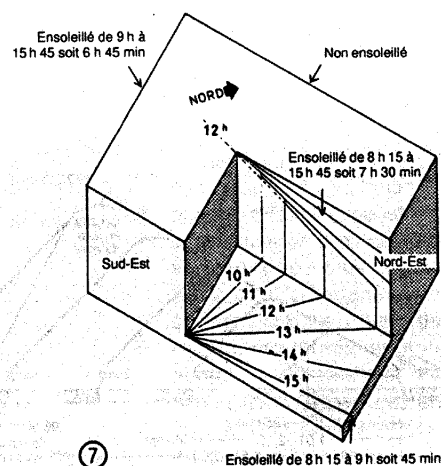
ENSOLEILLEMENT



⑤ **Solstice d'été.** Peu après 11 h, le côté Nord-Est se trouve à l'ombre ; peu après 13 h, le côté Sud-Est est également ombragé, pendant que les autres côtés sont, à ces heures, ensoleillés.



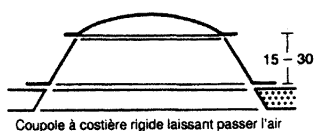
⑥ **Équinoxes.** Le côté Nord-Est se trouve à l'ombre peu après 10 h, le côté Sud-Est peu avant 15 h.



⑦ **Solstice d'hiver.** Le côté Nord-Est est ensoleillé à peine 1 heure, le côté Sud-Est se trouve à l'ombre peu après 15 h.

ÉCLAIRAGE ZÉNITHAL

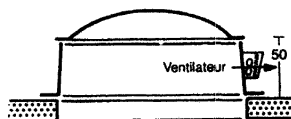
LANTERNEAUX



Coupoles à costière rigide laissant passer l'air

60 x 60	1,20 x 2,40	1,80 x 2,40
80 x 80	1,25 x 2,50	1,80 x 2,70
90 x 90	1,50 x 1,50	1,80 x 3,00
1,00 x 1,00	1,50 x 1,80	2,20 x 2,20
1,00 x 2,00	1,50 x 2,40	2,50 x 2,50
1,20 x 1,20	1,80 x 1,80	
1,20 x 1,80		

Coupoles rondes Ø 60, 90, 100, 120, 150, 180, 220, 250

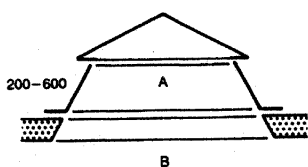


Coupoles à costière élevée.

50 x 1,00	1,00 x 1,00	1,20 x 1,50
50 x 1,50	1,00 x 1,50	1,20 x 2,40
60 x 60	1,00 x 2,00	1,50 x 1,50
60 x 90	1,00 x 2,50	1,50 x 3,00
90 x 90	1,00 x 3,00	1,80 x 2,70

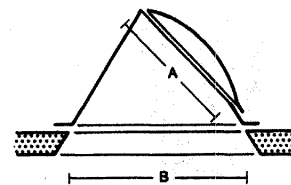
① Coupoles à costière élevée.

② Coupoles à costière élevée.



A	B	A	B
40	60 x 60	1,80	1,80 x 1,80
70	90 x 90	1,70	2,00 x 2,00
80	1,00 x 1,00	2,20	2,00 x 2,20
1,00	1,20 x 1,20	2,30	2,50 x 2,50
1,30	1,50 x 1,50	2,40	2,70 x 2,70

③ Coupole pyramide.



A = Passage de la lumière	B = Ouverture dans la dalle
72 x 1,20 x 1,08	1,25 x 1,25
72 x 2,45 x 2,30	1,25 x 2,50
75 x 1,16 x 76	1,50 x 1,50

④ Coupole à redan orientée vers le Nord.

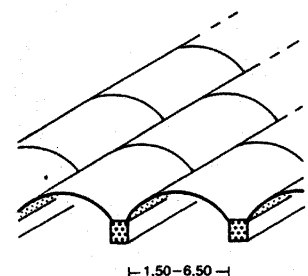
L'éclairage, l'aération et l'évacuation des fumées dans les pièces, les halls, les cages d'escalier, etc. peuvent être réalisés au moyen de coupoles, trappes d'évacuation, châssis de désenfumage ou d'aération fixes ou mobiles. On évite le rayonnement du soleil et l'éblouissement lorsqu'on se trouve dans un cas où l'angle d'incidence des rayons du soleil est aigu grâce à des costières hautes (fig. 1). Les coupoles utilisées comme ouvertures d'aération doivent être placées à l'opposé de la direction des vents dominants afin d'utiliser l'appel d'air produit par le vent.

L'ouverture d'arrivée d'air doit être de 20 % plus petite que l'ouverture d'évacuation d'air. On obtient une plus forte aération en installant des ventilateurs dans la costière avec un débit d'air de 150 à 1 000 m³/h (fig. 2). On place les coupoles à bords plats dans les endroits où il y a peu de risque de condensation.

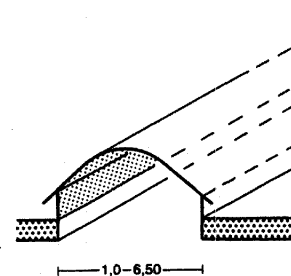
Il faut faire attention à l'aérodynamisme de la sortie d'air pour les dispositifs d'évacuation de fumées. Une rotation de 90° selon le cas du conduit d'évacuation permet de tenir compte de n'importe quelle variation de direction du vent. On utilise un dispositif « Lee-Luv » quand les deux aérateurs sont placés dans la direction ou contre la direction des vents dominants.

Des dispositifs d'évacuation de fumées sont exigés pour les cages d'escaliers qui dépassent quatre étages complets. La largeur des baies est variable et peut atteindre 5 m et même 7,50 m en fabrication spéciale sans dispositifs supplémentaires.

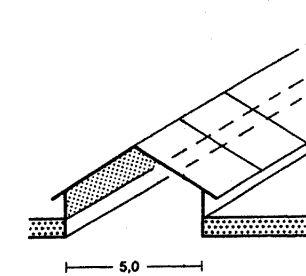
Les systèmes d'éclairage par lanternes assurent une lumière diffuse et anti-éblouissante (fig. 14). Les lanternes à redan avec une couche de fibre de verre garantissent tous les avantages techniques et climatiques d'un hall à redan (fig. 13). Une transformation des toits plats traditionnels en toits à redans est possible en ajoutant des lanternes (fig. 14).



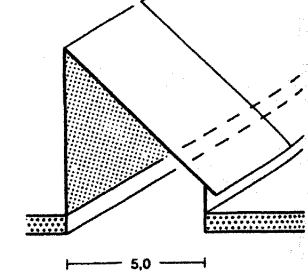
⑤ Lanternes en rangées.



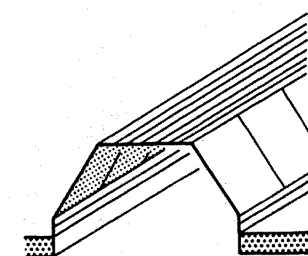
⑥ Lanterne en chenille.



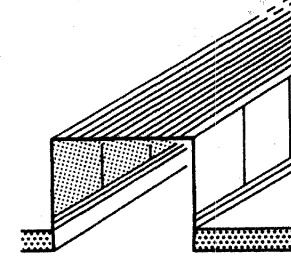
⑦ Coupole en bâtière.



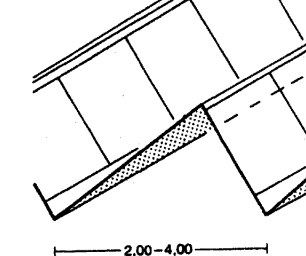
⑧ Coupole en appentis.



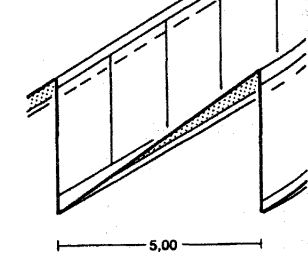
⑨ Lanternes à ouvertures inclinées.



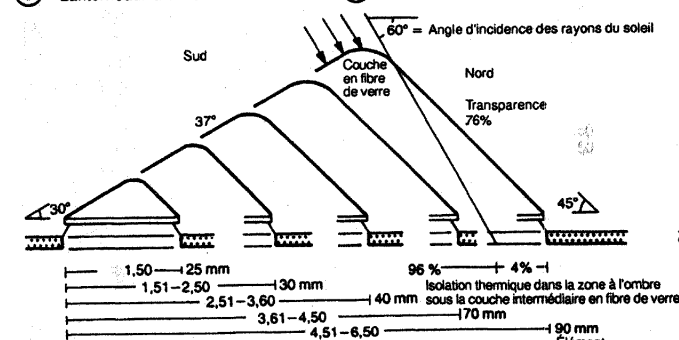
⑩ Lanternes verticales.



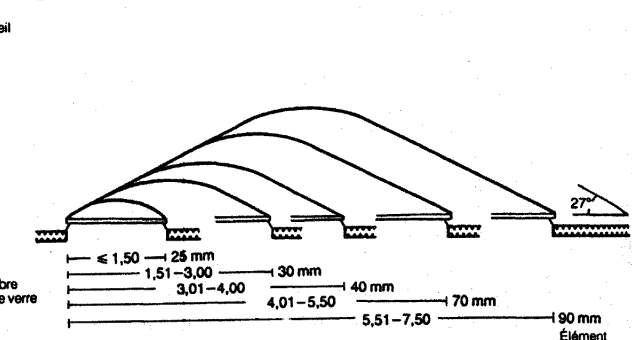
⑪ Sheds 60°, sheds inclinés.



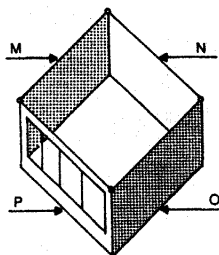
⑫ Sheds 90°, sheds verticaux.



⑬ Lanternes - sheds en plaques de polyester renforcé avec de la fibre de verre.

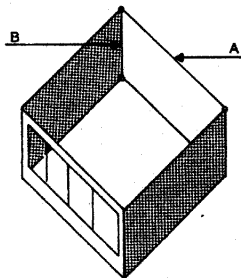


⑭ Éléments transparents à double paroi pour lanternes.

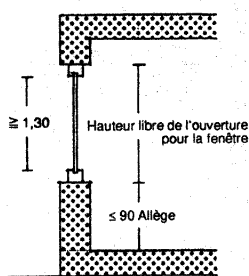


Surface vitrée = 1/20 de la surface de base.
Largeur des fenêtres : 1/10 (M + N + O + P)

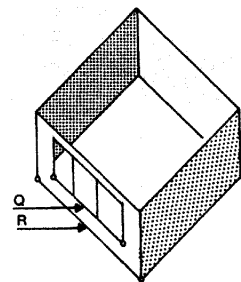
① Dimensions des fenêtres dans la construction industrielle.



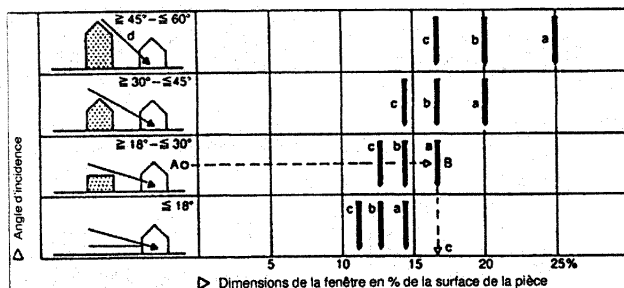
② Dimensions des fenêtres $\geq 0,3 A \times B$.



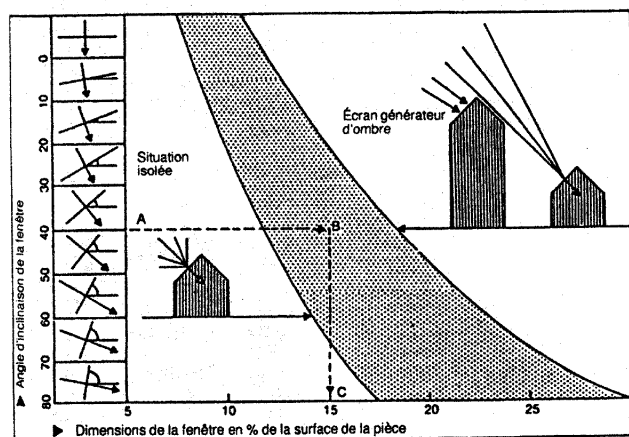
③ Coupe sur la façade.



④ Larg. de l'ouverture vitrée $Q \geq 0,5 R$.



⑤ Dimensions des fenêtres dans les maisons d'habitation.



⑥ Dimensions des fenêtres.

Les fenêtres sont une nécessité incontournable pour travailler ou séjourner à l'intérieur avec suffisamment de lumière du jour. En conséquence, ces ouvertures finissent par devenir un élément créateur de styles de premier ordre, allant de la fenêtre en plein cintre romane à la fenêtre baroque richement ornementée et tout en mouvement. Dans les civilisations européennes du nord des Alpes, l'évolution des fenêtres a donné lieu à des formes tout à fait caractéristiques. Contrairement aux civilisations méditerranéennes favorisées par le climat, la vie quotidienne de l'autre côté des Alpes se déroulait à l'intérieur, où l'on dépendait de la lumière du jour. La lumière artificielle était chère et un bon éclairage des pièces pendant les heures sans soleil s'avérait exorbitant pour la majorité de la population.

Tout poste de travail nécessite une fenêtre assurant le contact avec l'extérieur.

La surface transparente d'une fenêtre doit atteindre au moins 1/20e de la surface de base d'un lieu de travail.

La largeur totale de l'ensemble des fenêtres doit être au moins égale à 1/10e de la somme des largeurs des murs (M + N + O + P) (fig. 1). Pour des lieux de travail dépassant une hauteur de 3,50 m, la surface transparente des fenêtres doit atteindre au moins 30% de la surface des murs extérieurs : $\geq 0,3 A \times B$ (fig. 2).

Pour des pièces avec des dimensions correspondant à des pièces d'habitation, on demande :

Hauteur minimale de la surface 1,3 m (fig. 3).

Hauteur d'allège $\leq 0,9$ m.

La hauteur totale de toutes les fenêtres doit équivaloir à 50% de la largeur du lieu de travail $Q = 0,5 R$ (fig. 4).

a) Dimensions nécessaires des fenêtres d'une pièce habitable en fonction de la surface de base : la surface des fenêtres, en m^2 , doit équivaloir à 14% de la surface de base de la pièce habitable. Pour une pièce de séjour de $20 m^2$, la surface de la fenêtre doit être de l'ordre de $20 m^2 \times 0,14 = 2,8 m^2$.

b) Dimensions nécessaires pour fenêtres de cuisine.

c) Dimensions nécessaires des autres pièces.

d) Angle d'incidence de la lumière. Plus l'angle d'incidence est important, plus les fenêtres doivent être grandes. Raison : Plus les constructions avoisinantes sont proches et plus elles sont hautes, plus l'angle d'incidence augmente et plus la quantité de lumière pénétrant dans la maison diminue. Une surface vitrée plus importante peut compenser un éclairage faible. Pour cette raison, les directives hollandaises déterminent les dimensions des fenêtres en fonction de l'angle d'incidence de la lumière.

Exemple (fig. 5).

A Appartement, angle d'incidence de la lumière $18^\circ - 30^\circ$.

B Dimensions nécessaires des fenêtres du séjour.

C 17% de la surface de base sont suffisantes pour les dimensions des fenêtres. La pente du toit est connue. Un lanterneau de pente 0° ne nécessite que 20% de la surface d'une fenêtre verticale pour un éclairage identique de la pièce - mais il manque la vue. Les fenêtres sont le point névralgique de l'isolation thermique. Pour cette raison il est avantageux d'obtenir l'éclairage d'une pièce avec la plus petite surface vitrée possible, à condition de négliger l'apport calorifique par le soleil.

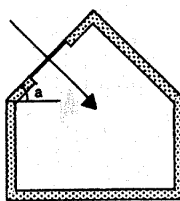
Outre les dimensions des fenêtres et l'inclinaison de la surface vitrée, l'emplacement de la maison joue un rôle important. A dimensions de fenêtres identiques, une maison isolée laissera pénétrer plus de lumière qu'une maison en centre ville.

Exemple (fig. 6 et 7).

A Inclinaison d'une fenêtre de toit de 40° .

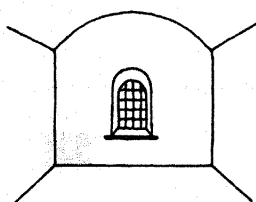
B La maison n'est pas isolée mais pas très ombragée non plus.

C Il suffit d'une fenêtre de 10% de la surface de la pièce.

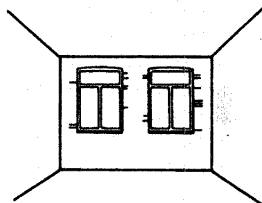


⑦ Fenêtre de toit.

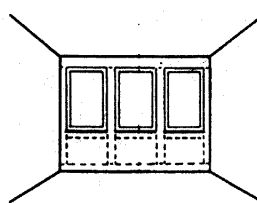
LARGEUR



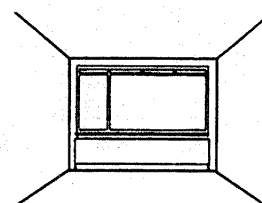
① Dans une maçonnerie en moellons.



② Dans une maçonnerie de briques.

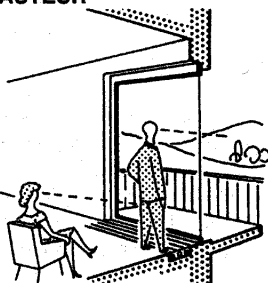


③ Dans une construction en pans de bois.

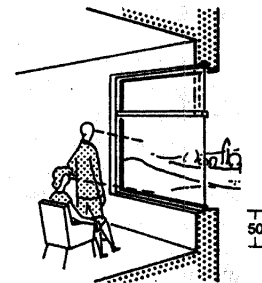


④ Dans une construction à ossature métallique ou en béton armé.

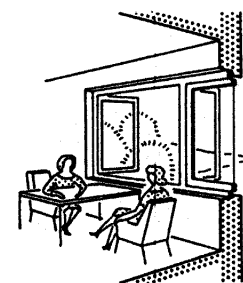
HAUTEUR



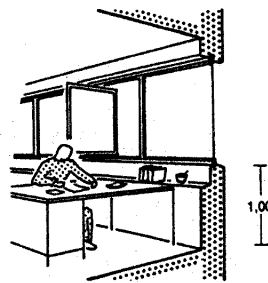
⑤ Site avec belle vue et avancée de balcon.



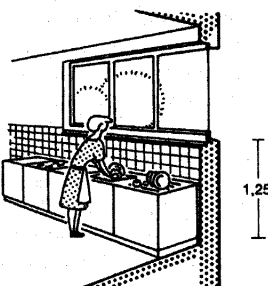
⑥ Pièce avec belle vue.



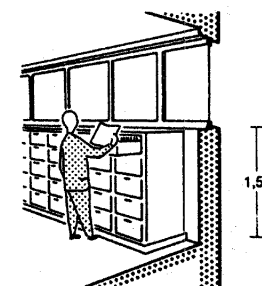
⑦ Hauteur normale (hauteur de table).



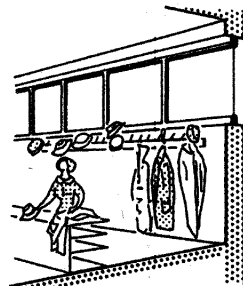
⑧ Bureau.



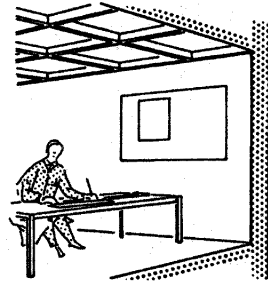
⑨ Cuisine.



⑩ Bureau (avec archives).

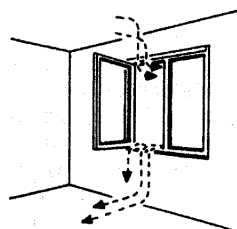


⑪ Vestiaire.

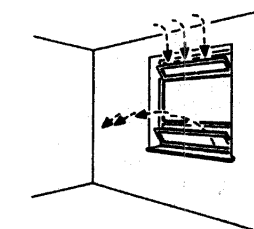


⑫ Éclairage par le haut (par ex. salle de dessin).

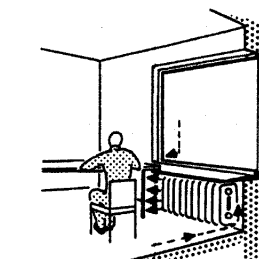
AÉRATION



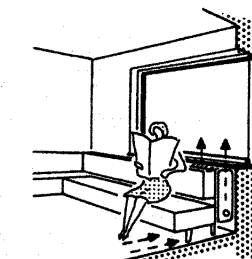
⑬ L'air frais pénètre dans la pièce, l'air chaud s'échappe : courant d'air.



⑭ Des châssis à soufflet règlent mieux la ventilation.

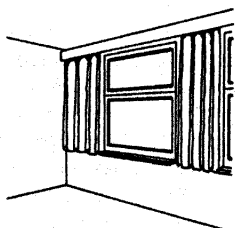


⑮ La personne assise reçoit air froid et chaud (malsain).

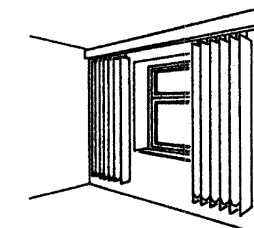


⑯ Les radiateurs incorporés (convecteurs) exigent arrivée et évac. de l'air.

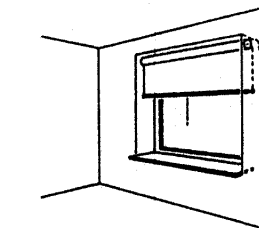
PROTECTION CONTRE LES REGARDS



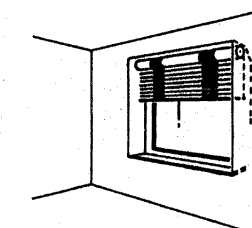
⑰ Prévoir suffisamment de place dans les angles pour les rideaux.



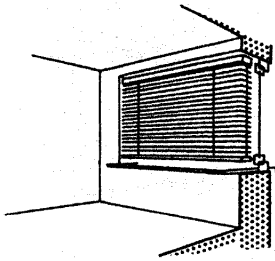
⑱ Rideaux à lames verticales.



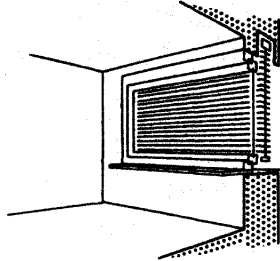
⑲ Store à enroulement automatique, en tissu ou matière plastique.



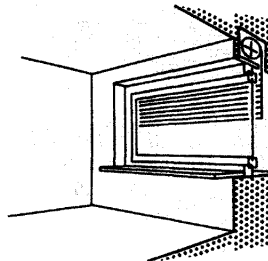
⑳ Store à lamelles.



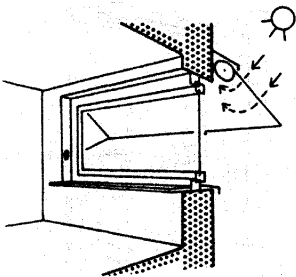
① Store vénitien intérieur.



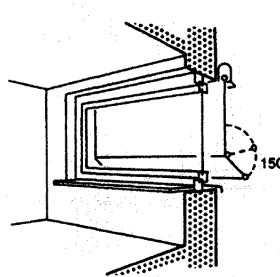
② Store vénitien extérieur.



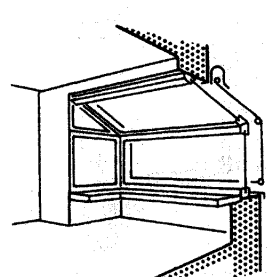
③ Volet roulant.



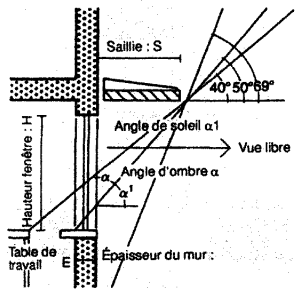
④ Les stores à projection arrêtent les rayons de soleil et protègent de la chaleur.



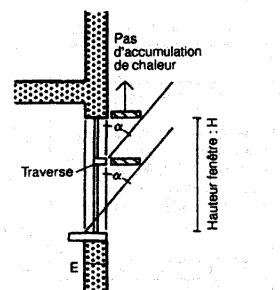
⑤ Store à projection partielle.



⑥ Store incliné / vertical.



⑦ Disposition d'un écran pare-soleil simple.

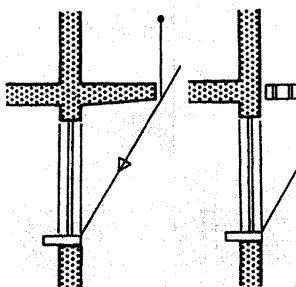


⑧ Écran pare-soleil double.

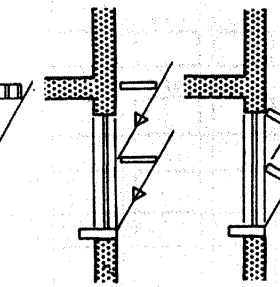
Angle de soleil α_1 et angle d'ombre α pour un mur au sud sous la latitude 50° nord (fig. 7 et 8).

Le 21 juin (solstice d'été) à midi $\alpha_1 = 63^\circ$, $\alpha = 27^\circ$.
Les 1er mai et 31 juillet à midi, $\alpha_1 = 50^\circ$, $\alpha = 40^\circ$.
Les 21 mars et 21 septembre (équinoxes) à midi $\alpha_1 = 40^\circ$, $\alpha = 50^\circ$.

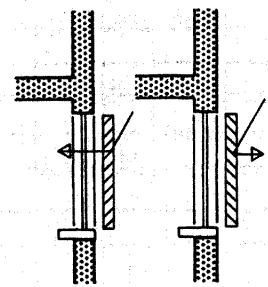
Formule générale, $S = H \times \tan \alpha$;
prévoir au moins, $S = (H \times \tan \alpha) - E$
où S = saillie, H = hauteur de la fenêtre, α = angle d'ombre et E = épaisseur du mur.



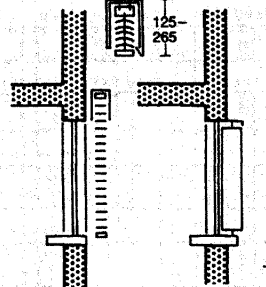
⑨ Balcon ou saillie.



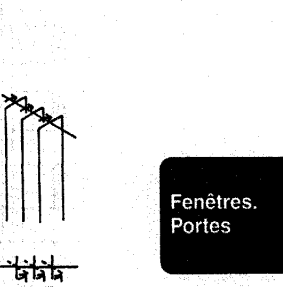
⑩ Écran en bois, aluminium ou acier.



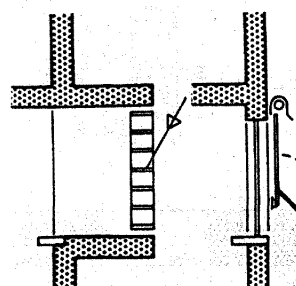
⑪ Écran double.



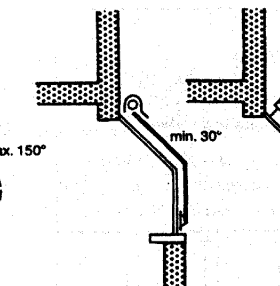
⑫ Écran double incliné.



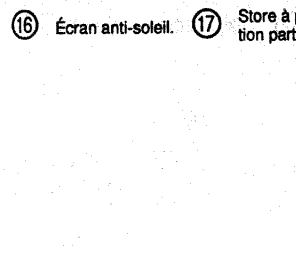
⑬ Jalousies : à gauche lumière diffuse, à droite ombre.



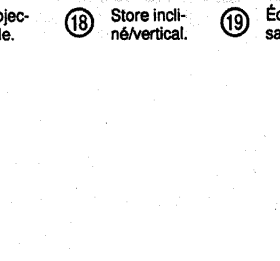
⑭ Store à lamelles.



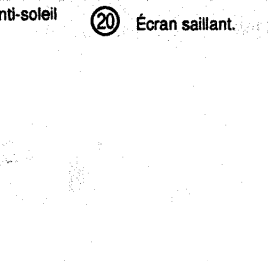
⑮ Brise-soleil à lames orientables.



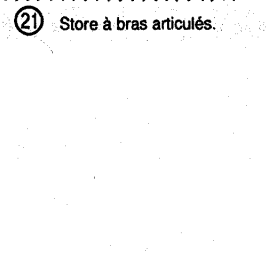
⑯ Écran anti-soleil.



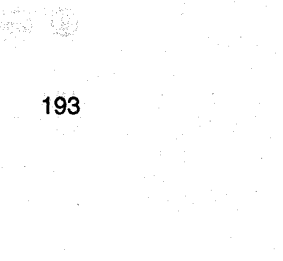
⑰ Store à projection partielle.



⑱ Store incliné/vertical.



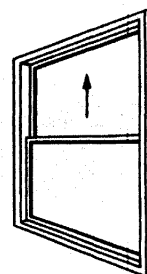
⑲ Écran anti-soleil saillant.



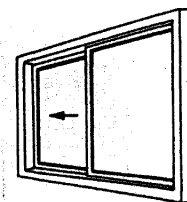
⑳ Écran saillant.

Fenêtres.
Portes

FENÊTRES

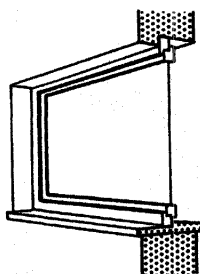


③ Fenêtre à guillotine.

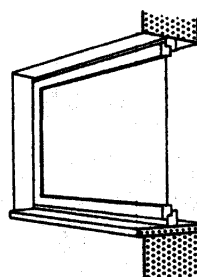


④ Fenêtre coulissante.

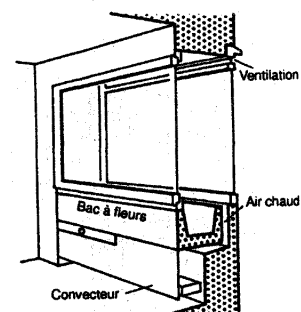
⑤ Feuillure intérieure avec fenêtre à dormant.



⑥ Feuillure extérieure avec fenêtre à dormant.



⑦ Tableau sans feuillure, avec fenêtre à huisserie.



⑧ Fenêtre fleurie.

Continuité

Fenêtres à 1 vantail Fenêtres à 2 vantaux Fenêtres à 3 vantaux Fenêtres à 4 vantaux

375 500 625 750 875 1000 1125 1250 1375 1500 1625 1750 1875 2000 2125 2260

3x3 4x3 5x3 6x3 7x3
3x4 4x4 5x4 6x4 7x4 8x4
4x5 5x5 7x5 8x5
4x6 5x6 6x6 7x6 8x6
4x7 5x7 6x7 7x7 8x7 9x7
4x8 5x8 7x8 8x8 9x8 10x8
4x9 5x9 7x9 8x9 9x9 10x9
4x10 5x10 7x10 8x10 9x10 10x10
5x11 8x11 9x11 10x11 13x11 14x11 17x11
9x12 10x12
9x16 10x16
9x17 10x17
9x18 10x18

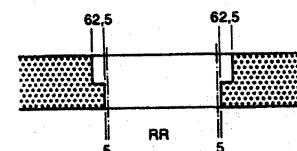
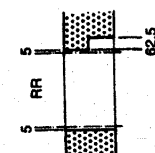
500 625 750 875 1000 1125 1250 1375 1500 1625 1750 1875 2000 2125 2260

Les chiffres au-dessus des figures sont des numéros indicatifs de dimensions. Ils sont composés d'un multiple de l'unité de mesure. 125 mm pour la largeur et la hauteur :
Par ex. : fenêtre 9 x 11 = (9 x 125) x (11 x 125) = 1125 x 1375.

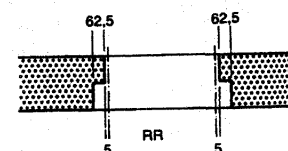
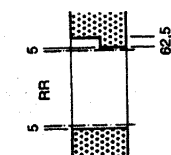
Légende

- Dimensions recommandées
- Dimensions
- Dimensions recommandées pour fenêtres
- Dimensions recommandées pour portes-fenêtres
- Dimensions recommandées pour fenêtres de sous-sol
- Dimensions recommandées pour fenêtres de buanderie

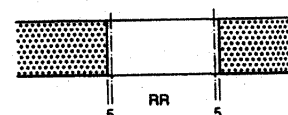
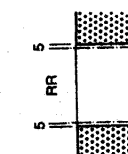
⑨ Dimensions usuelles en tableau des fenêtres (maçonnerie brute).



⑩ Tableau 1 avec feuillure intérieure.



⑪ Tableau 2 avec feuillure extérieure.



⑫ Tableau 3 sans feuillure.

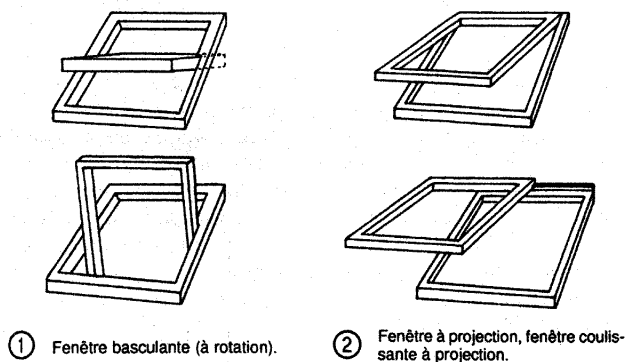
FENÊTRES

FENÊTRES DE TOIT POUR COMBLE HABITABLE

Le facteur déterminant pour le dimensionnement des fenêtres est le bien-être requis dans le local concerné. Le règlement sur les constructions préconise pour les pièces d'habitation une surface vitrée de 1/8e de la surface au sol (fig. 11).

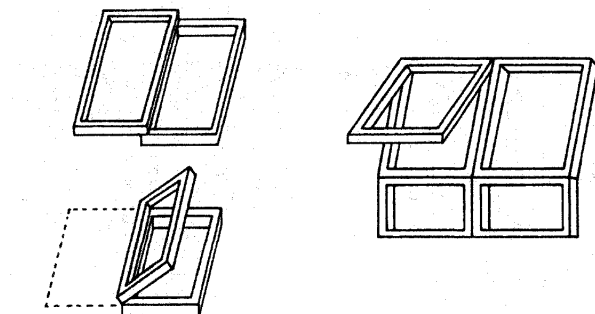
De grandes fenêtres avec une grande surface lumineuse rendent une pièce confortable. La largeur des fenêtres des pièces secondaires se détermine en fonction de l'écartement des chevrons.

Le montage de chevrons de remplissage et de chevrons de renforcement, dans les pièces d'habitation, permet d'obtenir des fenêtres généreuses et larges. Des toits à pente prononcée demandent des fenêtres plus courtes, à pente faible des fenêtres plus longues. Les fenêtres de toiture peuvent être combinées avec un bâti de toiture, (fig. 12) et peuvent être juxtaposées ou superposées (fig. 12 et 13).



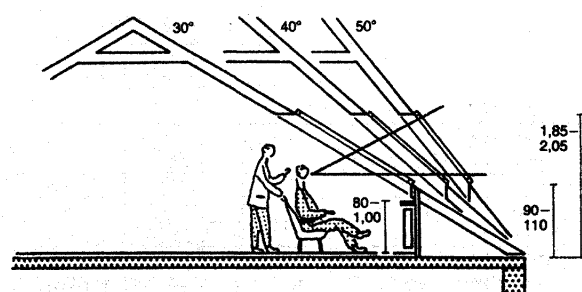
① Fenêtre basculante (à rotation).

② Fenêtre à projection, fenêtre coulissante à projection.

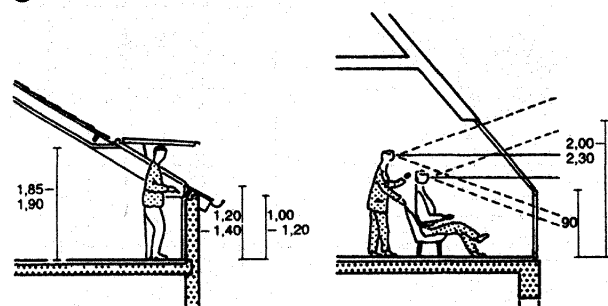


③ Fenêtre coulissante et battante.

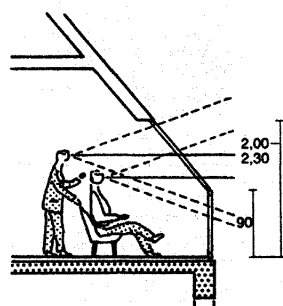
④ Fenêtre à projection avec élément vertical.



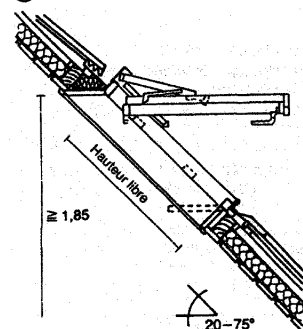
⑤ Disposition d'une fenêtre de toit.



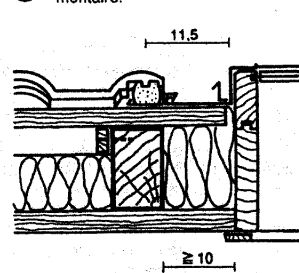
⑥ Sur mur de jambette.



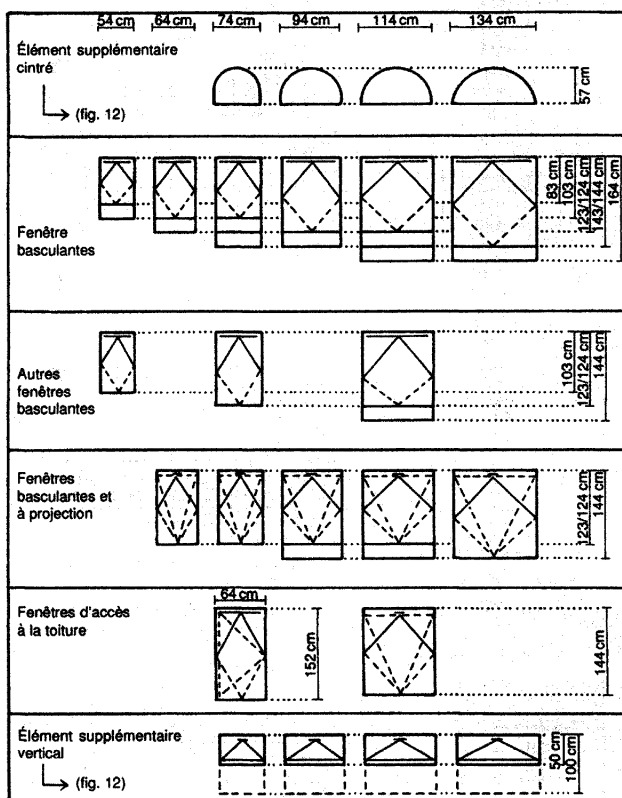
⑦ Avec une fenêtre verticale supplémentaire.



⑧ Variante, coupe verticale.



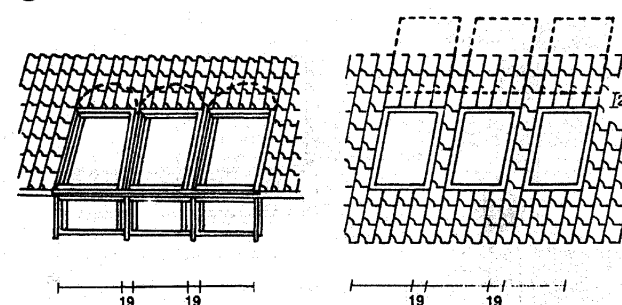
⑨ Coupe horizontale.



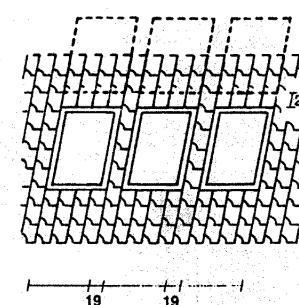
⑩ Dimensions de fenêtres.

Dim. des fenêtres	54/83	54/103	64/103	74/103	74/123	74/144	114/123	114/144	134/144
Surface d'éclairage en m²	0,21	0,28	0,36	0,44	0,55	0,66	0,93	1,12	1,36
Dimensions des pièces en m²	2	2-3	3-4	4-5	6-7	9	11	13 m²	

⑪ Dimensions des fenêtres en fonction de la surface des pièces.

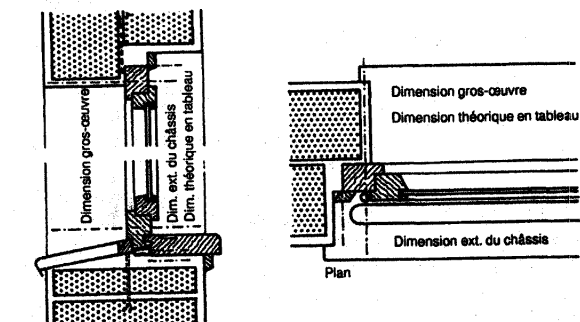


⑫ Fenêtres juxtaposées avec fenêtre verticale supplémentaire (fig. 10).

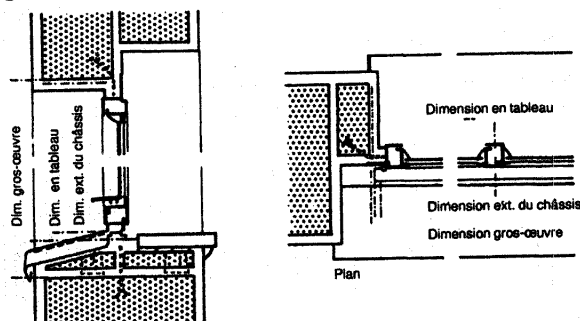


⑬ Fenêtres les unes à côté des autres ou les unes au-dessus des autres.

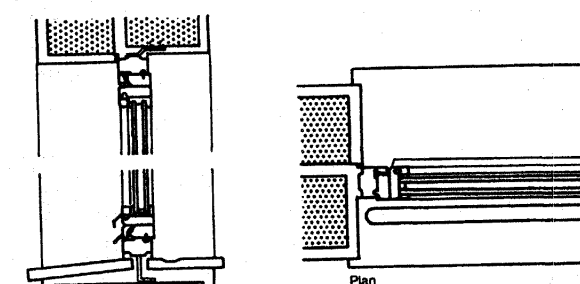
Fenêtres.
Portes



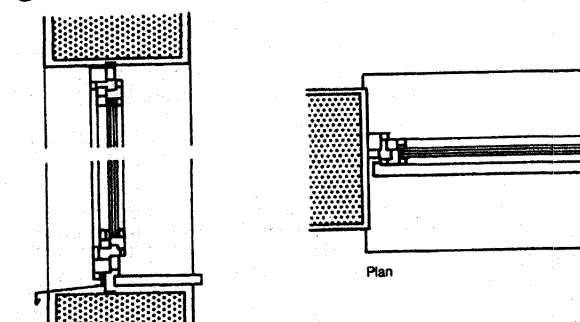
① Fenêtre en bois.



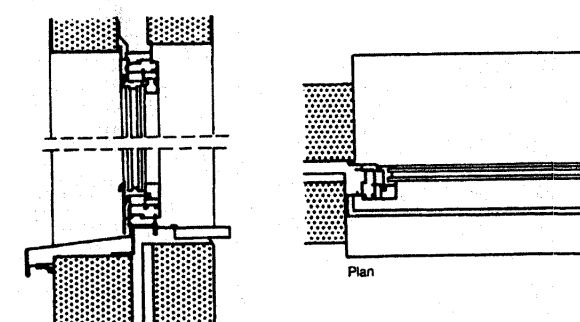
② Fenêtre en acier.



③ Fenêtre en profilés d'acier.

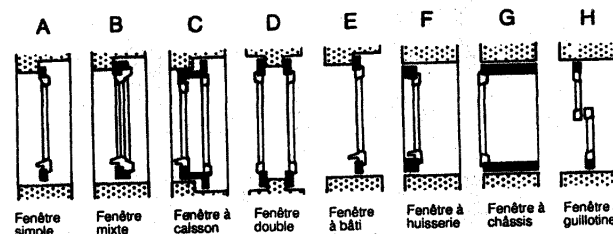


④ Fenêtre en PVC.



⑤ Fenêtre en aluminium.

La réglementation normalise les profilés en bois pour fenêtres à 1 ou 2 ouvrants, à la française, oscillo-battants et à soufflet. Classification selon le type de vantail (A - D) et le type de bâti (E - H). Il existe une multitude de formes de fenêtres, étant donné les fortes exigences actuelles, essentiellement destinées à la protection contre la chaleur et le bruit (fig. 1 à 5). Le vitrage en contact avec l'extérieur et les portes-fenêtres des pièces chauffées doit comporter verre isolant ou double vitrage. Ne pas dépasser pour les fenêtres un coefficient de transmission thermique de $3,1 \text{ W/m}^2\text{K}$.



⑥ Formes de fenêtres.

Description du vitrage		Vitrage ¹⁾ K _v W / (m².K)	Fenêtres et portes-fenêtres huisserie comprise K _p pour catégorie de matériau ²⁾ W / (m².K)				
			1	2,1	2,2	2,3	3
Utilisation de verre normal							
1	Vitrage simple	5,8			5,2		
2	Vitrage isolant de >6 à <8 mm	3,4	2,9	3,2	3,3	3,6	4,1
3	Vitrage isolant de >8 à <10 mm	3,2	2,8	3,0	3,2	3,4	4,0
4	Vitrage isolant de >10 à <16 mm	3,0	2,6	2,9	3,1	3,3	3,8
5	Vitrage isolant deux fois de >6 à <8 mm	2,4	2,2	2,5	2,6	2,8	3,4
6	Vitrage isolant deux fois de >8 à <10 mm	2,2	2,1	2,3	2,5	2,7	3,3
7	Vitrage isolant deux fois de >10 à <16 mm	2,1	2,0	2,3	2,4	2,7	3,2
8	Double vitrage, écartement des vitrages 20 à 100 mm.	2,8	2,6	2,7	2,9	3,2	3,7
9	Double vitrage en verre simple et verre isolant (lame d'air de 10 à 16 mm), écartement des vitrages 20 à 100 mm.	2,0	1,9	2,2	2,4	2,6	3,1
10	Double vitrage avec deux verres isolants (lame d'air de 10 à 15 mm), écartement des vitrages de 20 à 100 mm.	1,4	1,5	1,8	1,9	2,2	2,7
11	Mur en briques de verre avec briques de verre creuses.						3,5

¹⁾ pour les fenêtres dont la part du châssis ne dépasse pas 5% (vitrines de magasins), on peut remplacer le coefficient de transmission thermique de la fenêtre K_v par celui du vitrage K_v .

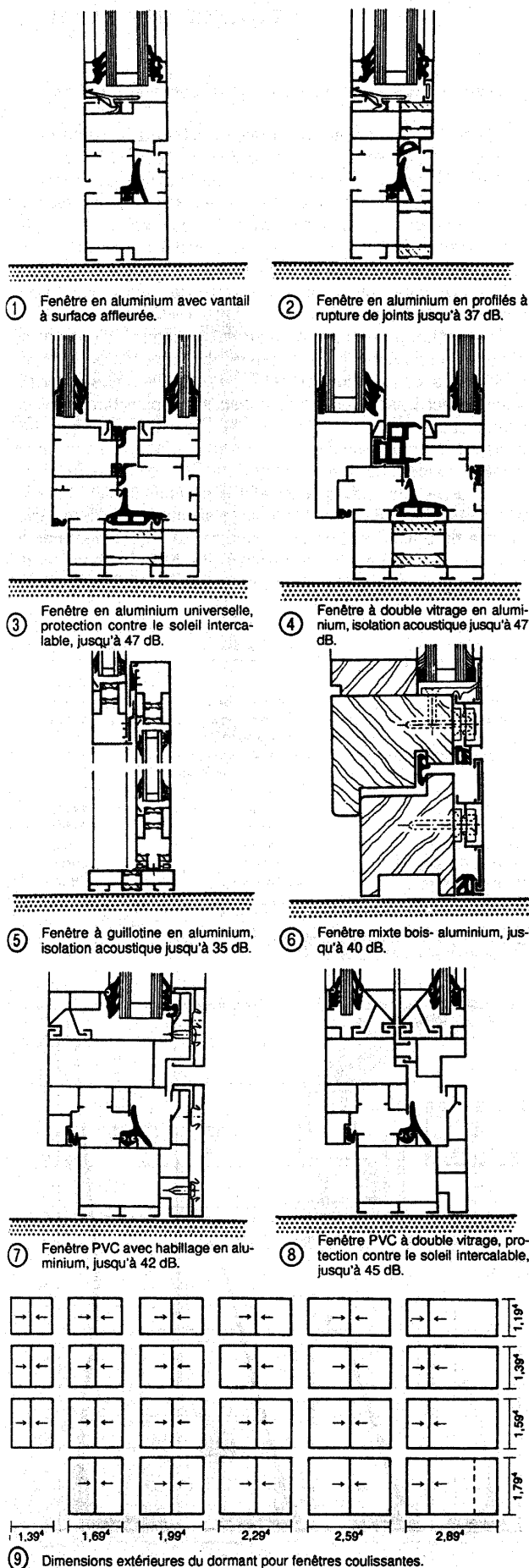
²⁾ La classification des bâtis selon la consistance du bâti se fait comme suit :

catégorie 1: fenêtres avec bâti en bois, matière plastique (cf. remarques) et bâtis mixtes (par exemple bâtis en bois avec revêtement en aluminium) sans justificatif particulier ou si le coefficient de transmission thermique du bâti $K_p < 2,0 \text{ W / (m}^2 \times \text{K)}$ est prouvé par certificat.
Remarques : on ne classe les profilés pour fenêtres en matière plastique que quand c'est la matière plastique qui détermine les profilés et quand les éléments métalliques éventuellement utilisés ne servent qu'à rigidifier la fenêtre.

catégorie 2.1 : Fenêtre avec bâti en profilés de métal ou de béton, coefficient de transmission thermique du bâti $K_p < 2,8 \text{ W / (m}^2 \times \text{K)}$ prouvé par certificat.

catégorie 2.2 : Fenêtre avec bâti en profilés de métal ou de béton, coefficient de transmission thermique du bâti $3,6 > K_p > 2,8 \text{ W / (m}^2 \times \text{K)}$ prouvé par certificat.

⑦ Coefficient de transmission thermique pour vitrage (K_v), et pour fenêtres et portes-fenêtres huisserie comprise (K_p).



Le choix des fenêtres, des matériaux utilisés et de leur aspect de surface se fait en fonction de souhaits techniques et formels. Critères principaux : taille, format, division, type d'ouverture, matériau du bâti et aspect de surface. Pour l'étanchéité à la pluie sur une période assez longue, les facteurs déterminants sont la forme de la feuillure ainsi que l'emplacement et la disposition de l'étanchéité. Les éléments à poser tels que les caissons de volets roulants, allège et ventilations doivent satisfaire à la protection contre le bruit (fig. 10 à 12). Exigences techniques : étanchéité à la pluie battante, perméabilité des joints, ventilation, protection contre la chaleur, le bruit et le feu, sécurité en général, vitrage anti-effraction.

Type de route	Distance entre la fenêtre et le niveau de la route	Densité de la circulation journalière, dans les 2 sens, voitures / heure	Niveau sonore
Rue / mais.	<35	<10	0
Rue avec maisons (2 voies)	26 à 35	10 à 50	I
	11 à 25		II
	≤ 10		III
Rue princ. av. maisons (2 voies)	>100		0
	36 à 100		I
	26 à 35	50 à 200	II
	11 à 25		III
	≤ 10		IV
Route en agglom. (2 voies)	101 à 300		I
	101 à 300		II
	36 à 100	200 à 1000	III
	11 à 35		IV
Rue princ. av. maisons (2 voies)	≤ 10		
Artère princ. en ville	101 à 300	1000 à 3000	III
	36 à 100		IV
Zone indust.	>35		V
Artère principale de 4 à 6 voies	101 à 300		IV
Bretelle d'autoroute et autoroute	≤ 100	3000 à 5000	V

¹⁾ en dehors d'une agglomération et pour les rues dans des zones industrielles et commerciales s'applique la catégorie immédiatement supérieure

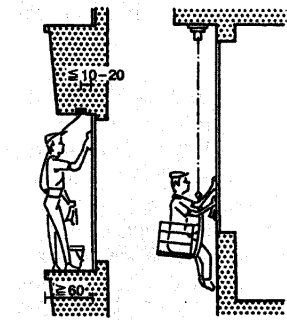
Niveau sonore applicable	Niveau sonore extérieur moyen (en dB)	Niveau nécessaire d'isolation acoustique des fenêtres $R_{w,f}$ (en dB) pour pièces de vie dans des logements ²⁾
0	≤ 50	25 (30)
I	51 à 55	25 (30)
II	56 à 60	30 (35)
III	61 à 65	35 (40)
IV	66 à 70	40 (45)
V	> 70	45 (50)

²⁾ les valeurs entre parenthèses s'appliquent aux murs extérieurs et également aux fenêtres constituant plus de 60% de la surface des murs extérieurs.

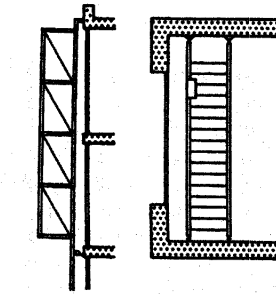
Classe d'insonorisation	Affaiblissement phonique dB	Indications générales pour les caractéristiques de construction de fenêtres et de dispositifs d'aération
6	50	Fenêtre avec précadre, étanchéité spéciale; très grande distance entre les vitres, vitrage en verre épais.
5	45-49	Fenêtres avec isolation spéciale, grande distance entre les vitres, vitrage en verre épais; fenêtre à vitrage double avec châssis de battant indépendant, isolation spéciale, distance entre les vitres > 100 mm, vitrage en verre épais.
4	40-44	Fenêtre avec étanchéité supplémentaire, verre de 2,8 mm; fenêtre à double vitrage avec bâtis séparés, étanchéité spéciale, distance entre les vitres > 60 mm, vitrage en verre épais.
3	35-39	Fenêtre sans étanchéité supplémentaire, verre de 2,8 mm; fenêtre à double vitrage avec étanchéité supplémentaire, distance normale entre les vitres, vitrage en verre épais; vitrage isolant en plusieurs couches épaisses; verre de 12 mm, solidement incorporé ou dans des fenêtres étanches.
2	30-34	Fenêtre à double vitrage en verre de 2,8 mm avec étanchéité suppl.; vitrage isolant épais ou verre de 6 mm solidement incorporé ou dans des fenêtres étanches.
1	25-29	Fenêtres à double vitrage en verre de 2,8 mm et sans isolation supplémentaire; fenêtre à vitrage isolant de faible épaisseur sans isolation supplémentaire.
0	20-24	Fenêtres non étanches avec vitrage ordinaire ou vitrage isolant.

⑫ Catégories d'isolation acoustique pour fenêtres.

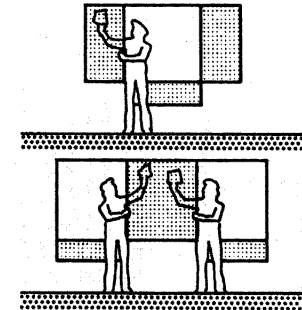
NETTOYAGE DES FACADES



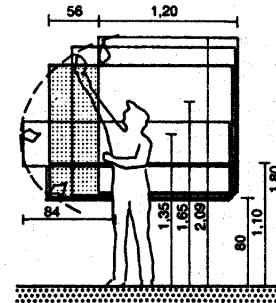
① Sécurité garantie par l'utilisation de l'appareil de sécurité à enroulement et par la ceinture de sécurité.



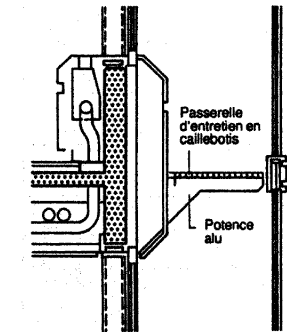
② Échelle de sécurité parallèle, utilisation possible : 3-4 étages.



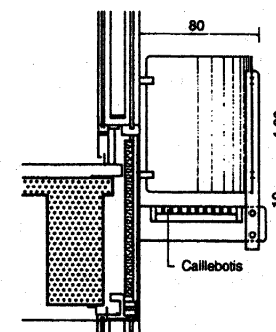
③ Nettoyage de fenêtres contigües.



④ Surface hachurée : surface accessible pour le nettoyage.



⑤ Passerelle d'entretien.



⑥ Balcon de nettoyage.

Nacelles de façades et dispositifs pour descendre le long des façades.

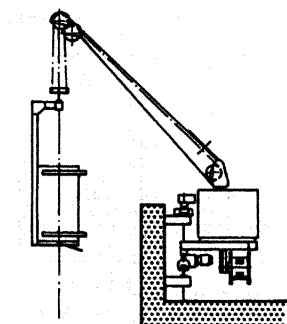
Pour la protection contre les chutes, on utilise des ceintures de sécurité avec lanières de retenue, cordes de sécurité ou des appareillages assurant la sécurité (fig. 1). Les nacelles de façade et dispositifs pour descendre le long des façades sont utilisés pour nettoyer les fenêtres (aussi possibilité de pose des vitrages fixes) et les façades (fig. 8 à 11), pour les travaux d'entretien et de réparation (évitte de monter un échafaudage). Montés suffisamment tôt, ils peuvent déjà servir lors des travaux de construction (pose de stores et de fenêtres, etc.). Quelques modifications légères de la construction permettent de s'en servir comme dispositif de secours en cas d'incendie. Il existe plusieurs types : échelle suspendue avec roulettes sur rail, dispositif avec nacelle sur rail ou non, attaché par aiguilles et crochets sur le plancher du toit ou à la balustrade.

Le dispositif pour descendre le long d'une façade sous forme d'échelle suspendue en métal léger (fig. 2) est composé d'une échelle suspendue avec roulettes et d'un système de rails. Largeur de l'échelle 724 ou 840 mm, longueur totale maximale 25 m, selon la forme du bâtiment. Charge maximale 200 kg (2 hommes et matériel). Les passerelles d'entretien (fig. 5) et les balcons de nettoyage (fig. 6) sont des variantes.

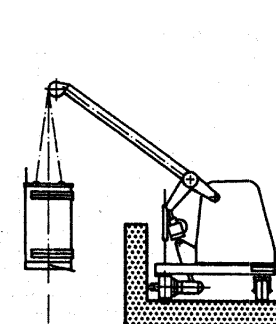
Type de bâtiment	Fenêtre extérieure	Fenêtre de toiture
Bureau	Tous les 3 mois*	Tous les 12 Mois
Bureaux publics	Toutes les 2 sem.	3 Mois
Magasins	Extérieur chaque sem.	6 Mois
	Intérieur 1 sem./2	
Magasins (dans rues principales)	Extérieur tous les jours	3 Mois
	Intérieur tous les jours	
Hôpitaux	3 mois	6 Mois
Écoles	3 - 4 mois	12 Mois
Hôtels (first class)	2 semaines	3 Mois
Fabriques (travail de précision)	4 semaines	3 Mois
Fabriques (travail lourd)	2 mois	6 Mois
Maison particulière	4 - 6 semaines	

* Les fenêtres au rez-de-chaussée sont à nettoyer plus souvent

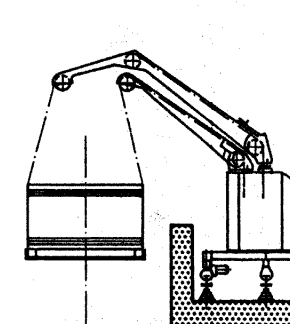
⑦ Fréquence du nettoyage des fenêtres.



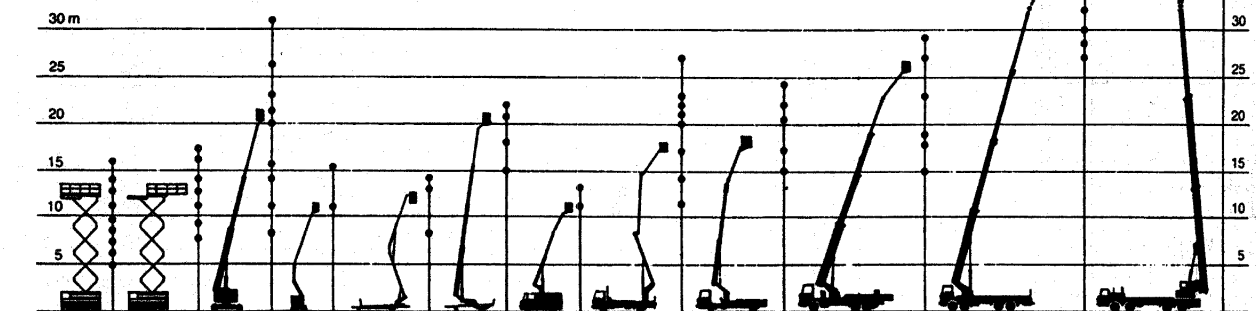
⑧ Nacelle de façade pour une personne.



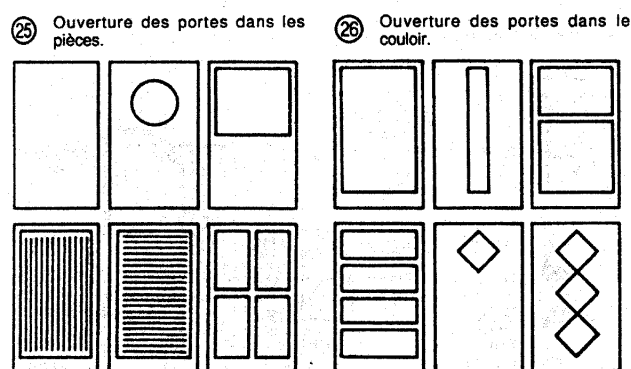
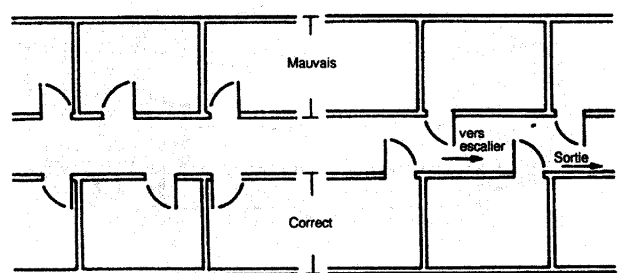
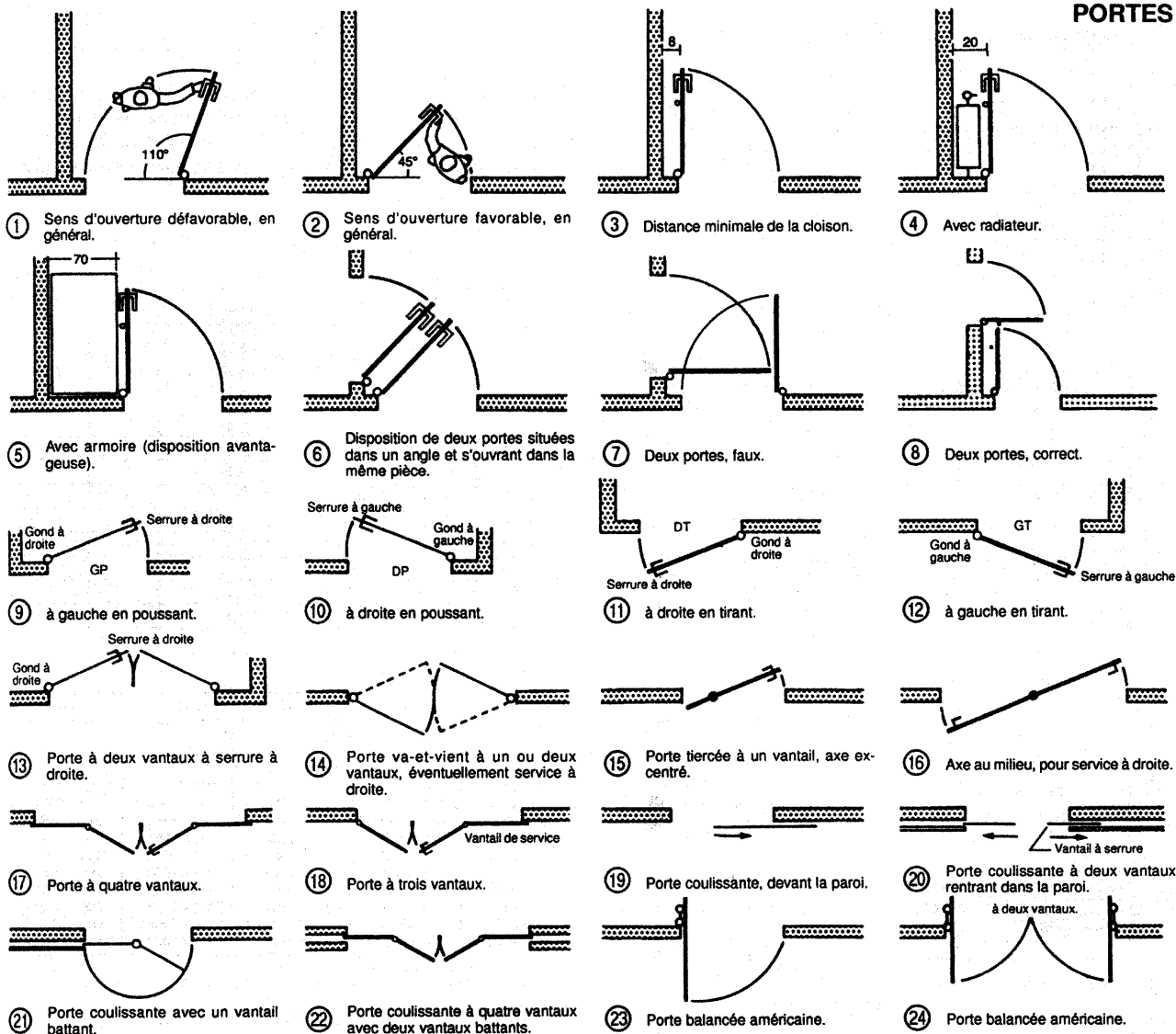
⑨ Disposition de la flèche en parallélogramme.



⑩ Avec 2 flèches réglables séparément.



⑪ Plates-formes de travail.



Il est important de bien disposer les portes à l'intérieur d'un bâtiment, car des portes mal disposées ou inutiles nuisent à la bonne utilisation de l'espace ou provoquent une perte de surface de rangement (fig. 1 à 8). On distingue : portes ouvrant vers l'intérieur, portes ouvrant vers l'extérieur, portes ouvrant sur le couloir. Normalement les portes s'ouvrent vers les pièces (fig. 25). Désignation des portes selon la position, l'utilisation, le sens d'ouverture, le type d'ouverture, l'hubriserie, la forme. Portes intérieures : porte d'une pièce, porte d'entrée d'appartement, porte de cave, porte de salle de bains, WC et pièces secondaires. Portes extérieures : porte d'entrée de la maison, porte cochère, portes de balcon et de terrasse.

Les portes balancées américaines (fig. 23 et 24) ne demandent qu'un petit effort pour les ouvrir, elles sont spécialement indiquées pour les couloirs à grande circulation, pour les sas, etc. La largeur de la porte dépend de la destination de la pièce dans laquelle elle s'ouvre. La largeur mini-male de passage libre est de 55 cm. Largeur de circulation dans les constructions d'habitation :

portes à un vantail,	portes des pièces de vie	env.	80 cm
	portes secondaires, bains, WC	env.	70 cm
	portes d'entrée d'appartement	env.	90 cm
	portes d'entrée de maison	jusq.	115 cm
portes à deux vantaux,	portes des pièces de vie	env.	170 cm
	portes d'entrée de maison		140-225 cm

hauteur de passage libre pour portes d'intérieur :
au moins 190 cm
normalement 190-200 cm

Les portes coulissantes et tambours sont interdites comme portes de secours car en cas de danger, elles bloquent le passage.

625	750	875	1000	1125	1250	1750	2000	2500	
		1							1875
2	3	4	5						2000
	6	7	8	9					2125
									2250
									2500

Limite pour la désignation "porte"

1 cadre en gras : dimensions recommandées

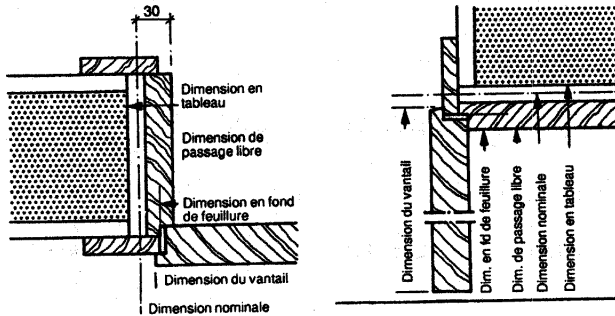
7 pour les dimensions marquées d'un chiffre, la norme indique les dimensions exactes pour les bâtis et les vantaux.

Les baies de ces dimensions correspondent généralement à deux vantaux.

Les dimensions des baies pour les portes (fig. 1) sont des dimensions normalisées ; dans des cas exceptionnels nécessitant des dimensions différentes, ces dimensions nominales doivent être un multiple entier de 125 mm. Les huisseries sont à ouverture à droite et / ou à gauche (fig. 10).

	Dimensions nominales		Dimensions vantail				Dimensions huisserie	
			Dimensions vantail sans recouvrement		Vantail à recouvrement Dimensions en fond de feuillure		Largeur libre en feuillure	Hauteur libre en feuillure
	Baies pour portes				Var. tolérée ± 1	± 2	Var. tolér. ± 1	Var. tolér. ± 2
1	875	1875	860	1880	834	1847	841	1858
2	625	2000	610	1985	584	1972	591	1983
3	750	2000	735	1985	709	1972	716	1983
4	875	2000	860	1985	834	1972	841	1983
5	1000	2000	985	1985	959	1972	966	1983
6	750	2125	735	2110	709	2097	716	2108
7	875	2125	860	2110	834	2097	841	2108
8	1000	2125	985	2110	959	2097	966	2108
9	1125	2125	1110	2110	1084	2097	1091	2108

1 Baies selon normes (fig. 8).



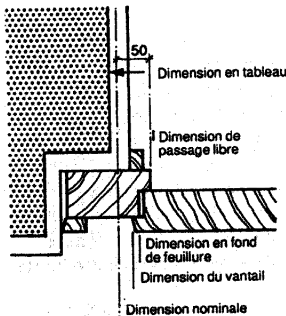
8 Portes et bâtis rainurés.

Dimensions nominales	Dimensions de la baie	Dimensions en feuillure largeur x hauteur	Dimensions passage libre	Dimensions du vantail
L x H	L x H	$\pm 1 \frac{3}{4}$	L x H	L x H
875x1875	885x1880	841x1858	811x1843	860x1860
625x2000 ¹⁾	635x2005	591x1983	561x1968	610x1985
750x2000 ¹⁾	760x2005	716x1983	686x1968	735x1985
875x2000 ¹⁾	885x2005	841x1983	811x1968	860x1985
1000x2000 ¹⁾	1010x2005	966x1983	936x1968 ²⁾	985x1985
750x2125	760x2130	716x2108	686x2093	735x2110
875x2125	885x2130	841x2108	811x2093	860x2110
1000x2125	1010x2130	966x2108	936x2093 ²⁾	985x2110
1125x2125	1135x2130	1091x2108	1061x2093 ²⁾	1110x2110

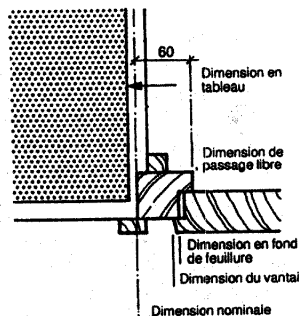
¹⁾ ces dimensions sont des dimensions indicatives.

²⁾ seules ces dimensions conviennent aux personnes en fauteuils roulants.

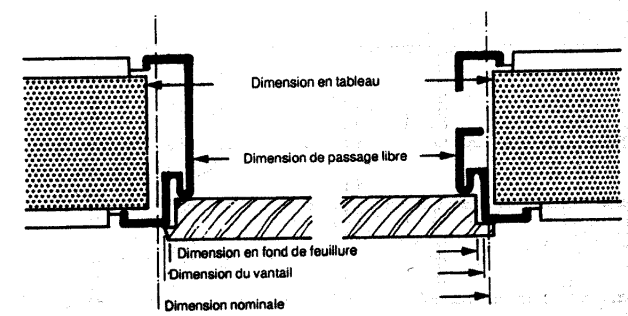
2 Largeur de la porte.



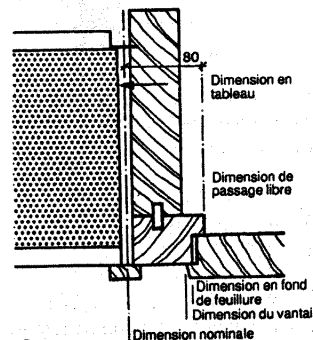
3 Hauteur de la porte.



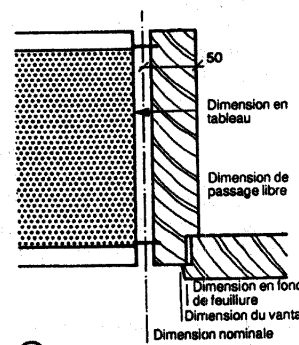
9 Dimensions huisseries métalliques (fig. 1 et 10).



4 Porte à bâti dormant.



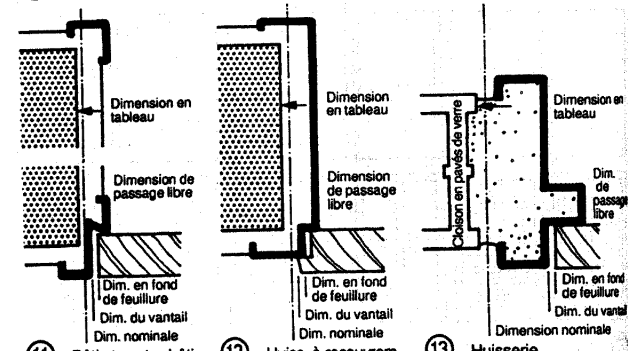
5 Porte à bâti dormant.



6 Porte à chambranle sur ébrasement.

7 Porte à châssis (cadre d'embrasement).

10 Huisseries métalliques.



11 Bâti et contre-bâti.

12 Huiss. à recouvrement.

13 Huisserie.

Portes à tambour (fig 1 à 6).

En période de forte circulation, surtout en été, les vantaux sont rabattus au centre de façon à permettre la circulation simultanée dans les deux sens.

Le groupe de vantaux est rangé sur un côté aux heures de circulation dans un seul sens (fermeture des magasins) (fig 4 à 5).

Portes automatiques. Les déclencheurs sont : commande par radar, tapis de contact électrique, (fig 7 à 8), sol de contact pneumatique, cellule photo-électrique. Les portes coulissantes automatiques peuvent être incorporées dans des issues de secours de magasins, bâtiments administratifs et magasins de libre service, 6 vantaux, largeur jusqu'à 8 m. Rideau d'étanchéité fermé le soir par porte levante (fig 9).

Fermeture d'une pièce par **porte pliante** à guidage latéral (fig 10), porte accordéon à guidage central (fig 11) pour fermeture d'ouvertures larges. Le mouvement de rotation peut être combiné avec le mouvement coulissant. Portes accordéon en contre-plaqué, cuir synthétique ou tissu (fig 12).

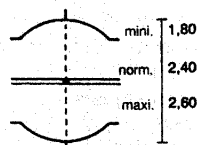
Les **portes télescopiques** sont constituées de plusieurs vantaux reliés entre eux par des tiges d'entraînement. Les portes télescopiques à guidage extérieur (fig 13) ont des vantaux pleins, les portes télescopiques à guidage intérieur ont des vantaux creux (fig 14).

Portes télescopiques à panneaux les uns à côté des autres (fig 13) ou les uns dans les autres (fig 14); coulissantes articulées (fig 15) ou à fermetures variables (fig 18).

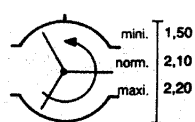
Les **rideaux de séparation** repliés vers le haut (fig 17) ou horizontaux à guidage par le haut (fig 16) permettent la séparation de pièces de grandes dimensions.



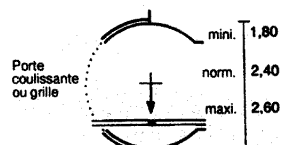
① Tambour à 2 vantaux.



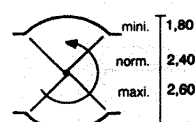
② Tambour à 3 vantaux.



③ Tambour à 4 vantaux.

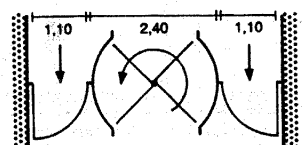


④ Tambour à 4 vantaux pliés.

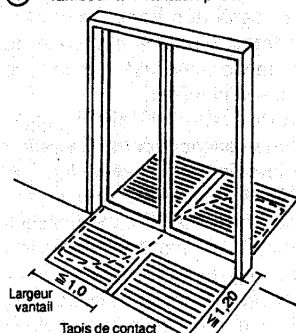


⑤ Paquet de portes repoussé.

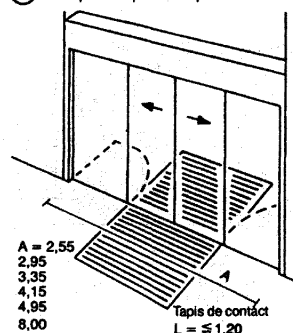
⑥ Tambour avec sorties de secours supplémentaires.



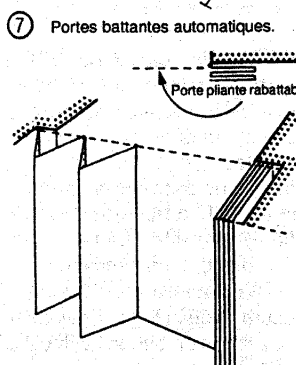
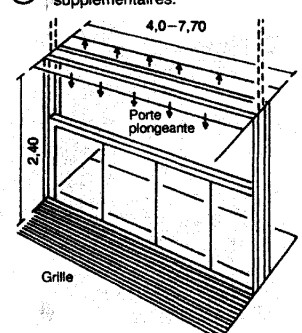
⑦ Portes battantes automatiques.



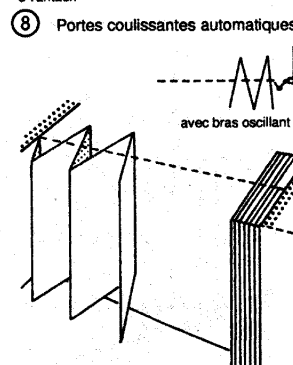
⑧ Portes coulissantes automatiques.



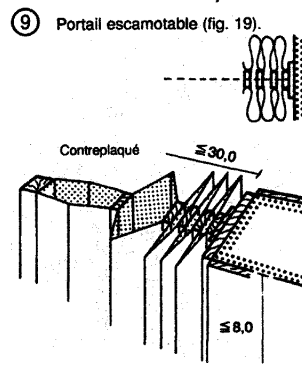
⑨ Portail escamotable (fig. 19).



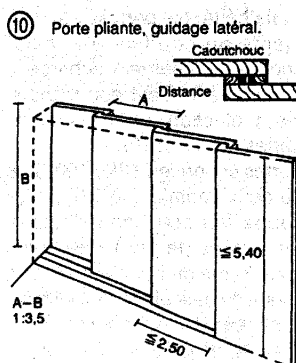
⑩ Porte pliante, guidage latéral.



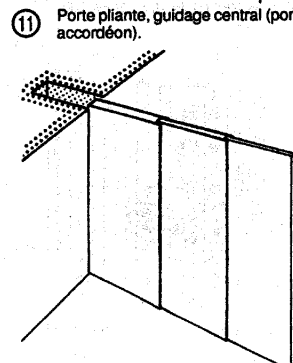
⑪ Porte pliante, guidage central (porte accordéon).



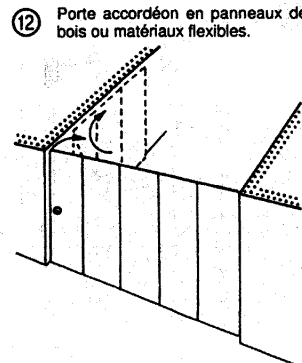
⑫ Porte accordéon en panneaux de bois ou matériaux flexibles.



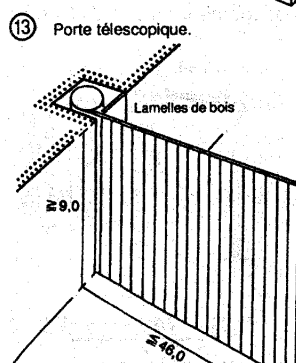
⑬ Porte télescopique.



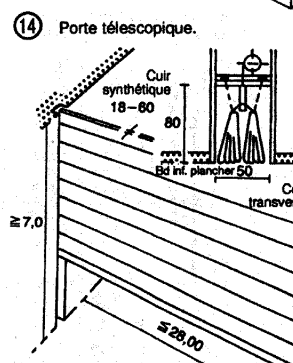
⑭ Porte télescopique.



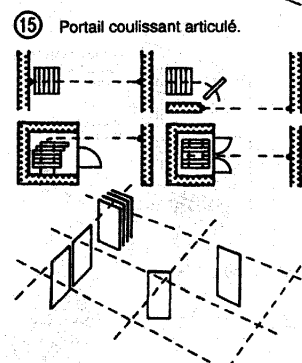
⑮ Portail coulissant articulé.



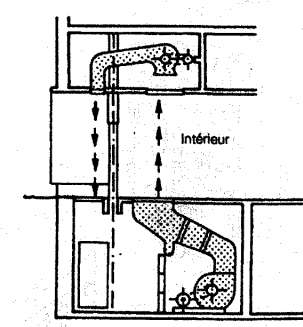
⑯ Rideau de séparation.



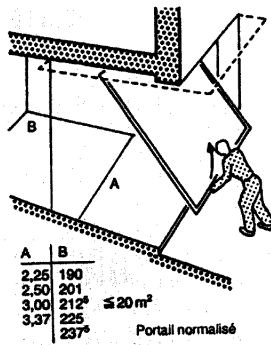
⑰ Rideau de séparation.



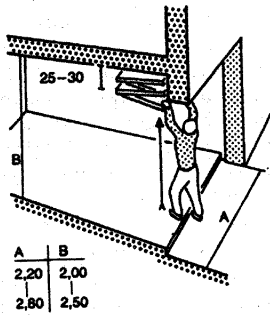
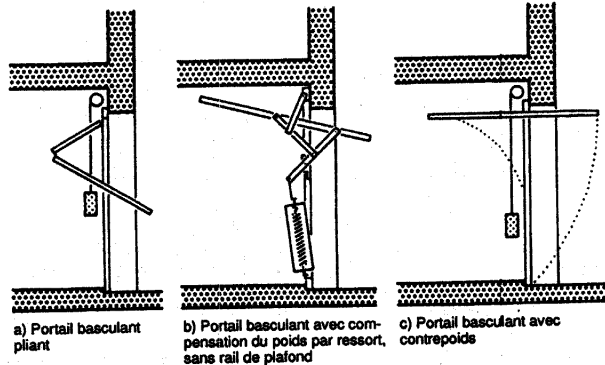
⑱ Rideau air (fig. 9).



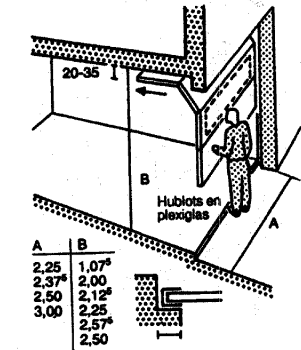
⑲ Rideau air (fig. 9).



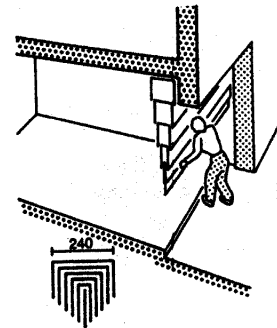
① Portail basculant.



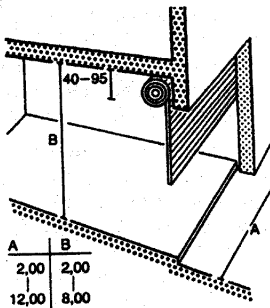
② Portail relevable pliant.



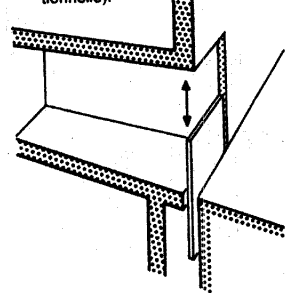
③ Portail articulé vertical (porte sectionnelle).



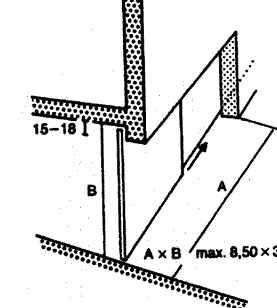
④ Portail relevable télescopique.



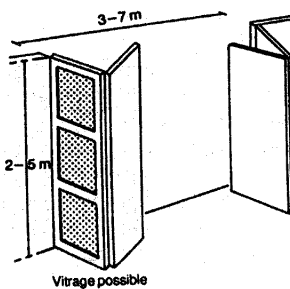
⑤ Rideau métallique (acier et aluminium).



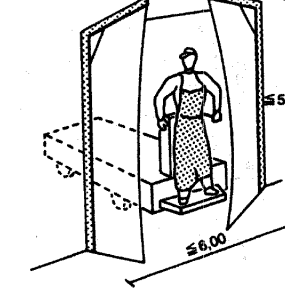
⑥ Portail descendant.



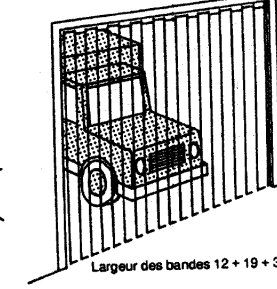
⑦ Portail coulissant (acier T30 - T90).



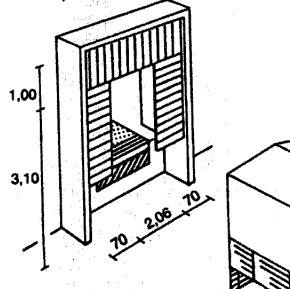
⑧ Portail pliant à moteur (portail pliant rapide).



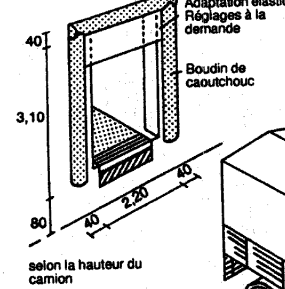
⑨ Porte va-et-vient en caoutchouc.



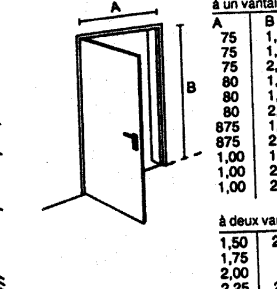
⑩ Rideau en bandes de PVC pour passages de grands véhicules.



⑪ Étanchéité du portail par segments de caoutchouc.



⑫ Étanchéité du portail par boudin de caoutchouc.



⑬ Porte coupe-feu T30 - T90.

Pour garages et similaires sous forme de portail basculant (fig.1) ou portail basculant pliant avec ressort ou contrepoids; à une paroi, à paroi double, plein, vitré partiellement ou totalement; panneaux en bois, matière synthétique, aluminium ou tôle d'acier zinguée. Largeurs maximales de circulation : 4,82 x 1,96 m, surface maximale du vantail : 10 m² environ. Peut également se monter dans des portes cintrées. Confort d'utilisation grâce au moteur à commande radioguidée sous le plancher.

Portail relevable pliant (fig.2), portail sectionnel (fig.3), portail relevable télescopique (fig.4) et rideaux métalliques (fig.5) en aluminium montés sous le plancher. Portails de grandes dimensions à une ou plusieurs parois pour la construction industrielle, de voies de communication et d'ateliers; dimensions maximales : 18 m de large, 6 m de haut. Commande des portails : par tirage, cellule photo-électrique, commande à distance à inductions ou sans fils (électronique ou pneumatique), détecteur à contact.

Portails de passage sous forme de portails à ouverture rapide (fig.8), portails va-et-vient en PVC (fig.9), à une seule couche de PVC transparent, résistant à l'usure et aux chocs. Également sous forme de bandes verticales (fig.10).

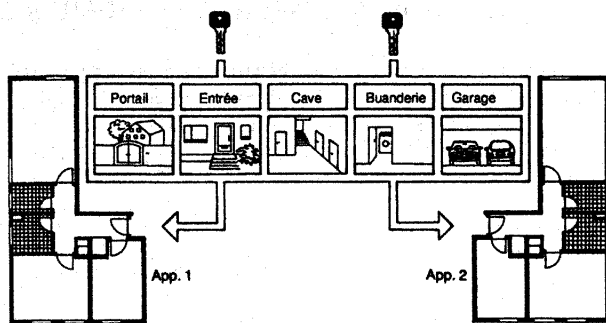
Étanchéité des portails par segments ou boudins en caoutchouc pour charger/décharger à la périphérie d'entrepôts chauffés; protection contre les intempéries (fig.11 et 12).

Portes coupe-feu T30 - T90, à un ou deux vantaux (fig.13), portail coupe-feu coulissant (fig.14), fermetures de murs coupe-feu sous forme de portail coulissant, levant ou basculant doivent fonctionner indépendamment du réseau électrique et se fermer automatiquement en cas d'incendie.

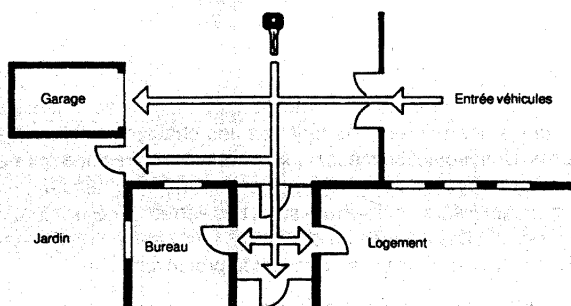
Contrepoids avec habillage		A	B
à un vantail	75	1,00	2,00
	75	1,00	2,125
	75	1,25	2,00
	75	1,25	2,125
	80	1,50	2,00
	80	1,50	2,125
	875	1,75	2,00
	875	1,75	2,125
	1,00	2,00	2,125
	1,00	2,25	2,125
à deux vantaux		A	B
à deux vantaux	1,50	2,00	
	1,75		
	2,00		
	2,25		

⑭ Portail coulissant coupe-feu T30 - T90.

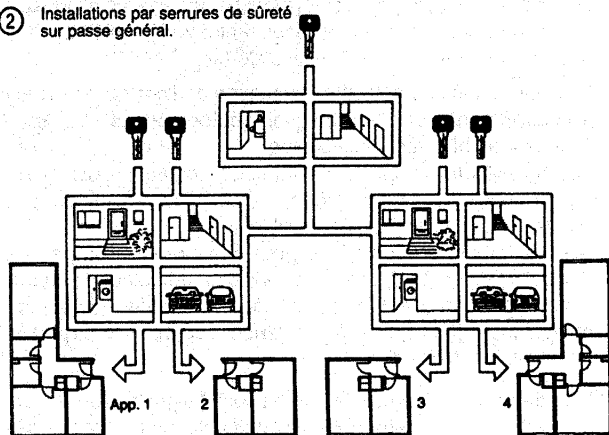
INSTALLATIONS DE SÉCURITÉ



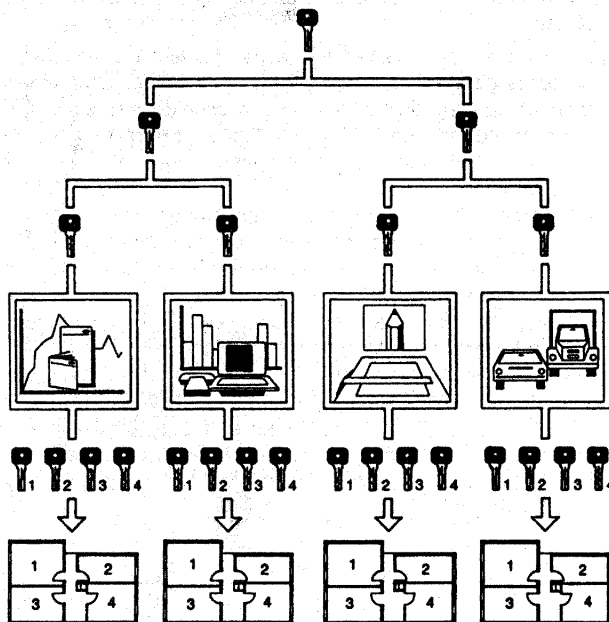
① Installations par serrures de sûreté sur passes partiels.



② Installations par serrures de sûreté sur passe général.



③ Installation combinée : serrures de sûreté sur passes partiels et passe général.



④ Installation par serrures de sûreté sur organigramme général.

Les serrures à cylindre offrent la meilleure sécurité étant donné la difficulté croissante de les ouvrir à l'aide d'outils.

Afin de s'adapter à toute épaisseur de porte, les cylindres sont commercialisés dans différentes longueurs variant de 5 mm, selon la demande, d'un côté ou des deux, avec un adaptateur. De part sa grande gamme de variations, le système IX est conçu pour des dispositifs de fermeture d'une ampleur et complexité hors du commun. Lors de la planification et de la commande d'un dispositif de fermeture, établir un plan de fermeture et son certificat de sécurité. Seule la présentation de ce document autorise à refaire des clés de rechange.

Installations par serrures de sûreté sur passes partiels

Chacun ferme, avec la clé de son logement, les pièces et locaux centraux ou d'utilisation commune tels que la cave, la cour ou le portail d'entrée. Pour bâtiments collectifs et maisons dans lotissements (fig. 1).

Installations par serrures de sûreté sur passe général

Une clé principale ferme tous les cylindres de l'installation. Pour maisons individuelles, écoles, restaurants (fig. 2).

Installation combinée : serrures de sûreté sur passes partiels et passe général

Ce système regroupe plusieurs dispositifs de fermeture par passe partiel (fig. 3). Avec sa clé, chacun ferme les portes de son logement. De plus, un passe général ferme les portes centrales.

Installation par serrures de sûreté sur organigramme général

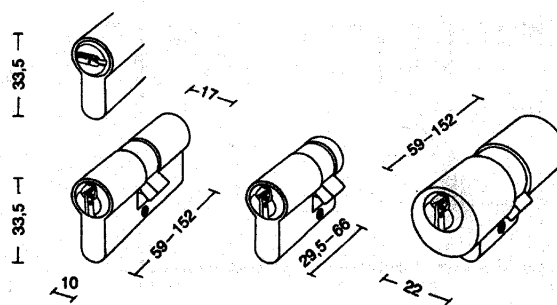
Elle est composée de plusieurs ensembles avec passes de groupe. Le passe général permet l'accès à toutes les pièces. Possibilité de séparer des zones avec passes généraux ou passes de groupe. Chaque cylindre ne peut être ouvert que par sa clé individuelle ou les clés hiérarchiquement supérieures.

Pour fabriques, exploitations commerciales, aéroports, hôtels (fig. 4).

Points faibles à prendre en compte lors de la planification d'un bâtiment (fig. 5).

Boîtes à lettres, bureaux, cabines de bain, chambres froides, classeurs, garde-robes, issues de secours, portails coulissants, portes à huisserie creuse, portes d'armoires, portes de meubles, portes de passage, serrures d'armoires, verrous à targette, vestiaires	Points sensibles
Boîtiers de distribution, commandes électriques, grilles, machineries ascenseurs, portails de garage basculants, portes de cave, portes de passage de garages, portes de salle de chauffage, orifices de remplissage de fuel	Points très sensibles
Caillebotis, fenêtres de cave, fenêtres de toit, fenêtres oscillo-battantes, guichets, lucarnes, salles d'informatique, portes d'accès bureaux, portes d'entrée (appartement et immeuble), portes relevables	Points extrêmement sensibles

⑤ Aide-mémoire.

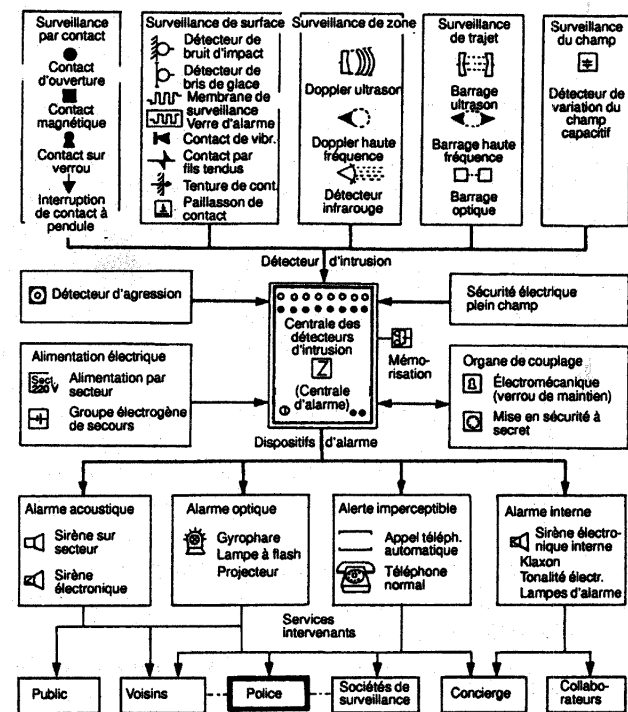


⑥ Cylindres ou canons.

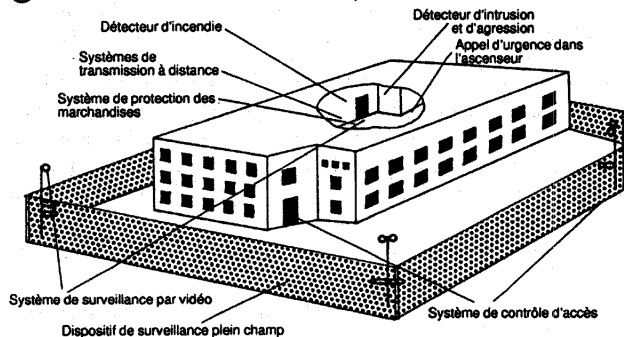
Dimensions en mm.

Fenêtres.
Portes

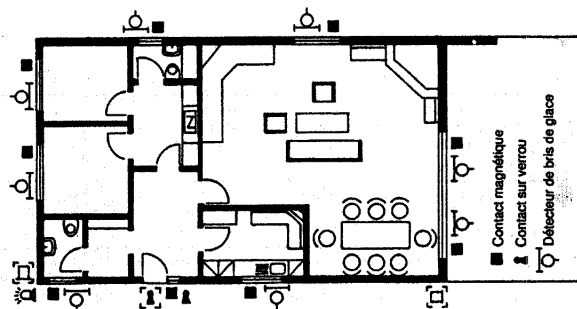
PROTECTION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE



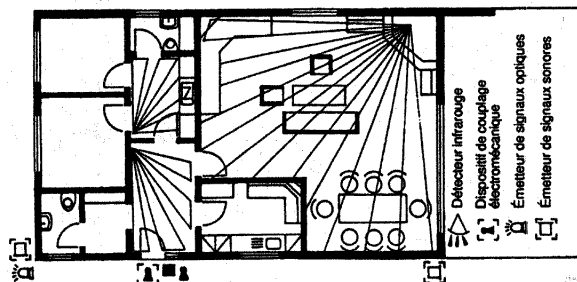
① Installations de détection d'intrusion - composition et mode de fonctionnement.



② Systèmes de sécurité.



③ Protection de la surface extérieure dans le secteur privé.



④ Protection à l'intérieur dans le secteur privé.

Sont appelées techniques de sécurité toute les mesures destinées à écarter un danger criminel pour la santé, la vie et les valeurs matérielles. En principe, tous les éléments d'un bâtiment peuvent être percés, acier et béton armé y compris. Le facteur décisif reste le besoin de protection, lequel se détermine par une analyse de la sécurité et des points faibles, avec une comparaison efficacité/coût. La police et les compagnies d'assurances participent à la sécurité et peuvent conseiller au moment du choix des installations de sécurité et de surveillance.

Sécurités mécaniques

Sont appelés ainsi les dispositifs constructifs interposant un obstacle mécanique qui ne peut être surmonté que par la force et en laissant des traces d'effraction.

Le critère essentiel est leur capacité de résistance. La sécurité concerne essentiellement, dans des lieux d'habitation, les portes d'entrée, les fenêtres, soupirax et, dans des locaux commerciaux, les vitrines, les entrées, les fenêtres, les châssis de toiture, les clôtures. Une protection mécanique, c'est entre autres une grille en acier, fixe ou roulante sur les baies et ouvertures d'aération, des volets roulants sûrs, une serrure sûre. Les verres armés renforcent la protection dans le domaine du vitrage. Les vitres en résine acrylique et en polycarbonate accroissent la protection.

Dispositifs de sécurité électriques

Ils se déclenchent automatiquement lors d'une tentative d'intrusion. Le critère de choix est le temps écoulé entre le déclenchement de l'alarme et l'intervention des services alertés.

1) Les installations de détection d'intrusion et d'agression servent à la surveillance et à la protection des personnes et objets à l'intérieur du bâtiment ainsi équipé.

Les installations de détection d'intrusion ne peuvent pas empêcher l'intrusion dans une pièce sous surveillance mais ont pour but de la signaler le plus tôt possible.

Un maximum de sécurité ne peut être obtenu que par des dispositifs mécaniques en liaison avec un détecteur d'intrusion installé de façon adaptée : surveillance de la surface extérieure, surveillance de la pièce, surveillance d'objets isolés, pièges, appel de secours.

Une **détection incendie** est un dispositif signalant un danger, permettant aux utilisateurs d'appeler directement les secours en cas d'incendie et/ou de détecter et signaler un incendie le plus tôt possible. Elle assure ainsi la protection des personnes et des objets.

2) Les dispositifs de surveillance extérieurs servent à la surveillance de zones de terrain à l'extérieur de constructions entièrement fermées. Ils s'agit de mesures de protection dans l'espace libre attenante, normalement jusqu'à la limite du terrain : mesures mécaniques, mesures de détection électronique et/ou mesures d'organisation.

But : délimitation juridique, dissuasion, empêchement, retardement, signalisation précoce, détection de personnes et de véhicules. Observation, identification de tentatives de sabotage et d'espionnage.

Constitution : mesures constructives, clôtures, fossés, murs, barrières, portails, contrôle d'accès, éclairage.

Mesures électriques : centrale de commande, détecteurs, capteurs, vidéo/télévision, système de contrôle d'accès, transmission vers des centres de contrôle plus importants.

Mesures d'organisation : personnel, observation, surveillance, sécurité, groupe d'intervention, personnel technique, chiens de garde, plan d'appel en cas d'urgence.

PROTECTION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

Parties de construction et installations à protéger	Contact sur verrou	Contact magnét.	Contact de surveill.	Contact de transition	Détecteur à fils de glace	Membranes de surveill.	Verre d'alarme	Déflect. de structure	Contact de vibration	Tenture et fils détect.	Paillasson de contact	Contact par fils tendus	Détecteur pendulaire	Formes particulières
Portes d'entrées de maisons, portes extérieures	● ²⁾	●	○											
Portes d'entrées d'appart. - intérieur.	● ³⁾	●	●							○				● ⁴⁾
Portes de pièces ¹²⁾	● ³⁾	●	●							○	○ ⁵⁾			
Portes coulissantes - intérieur ¹²⁾	○ ³⁾	○	●	●						○	○ ⁵⁾			
Portails de garages basculants.		●	○											● ⁴⁾
Fenêtres à vantaux		●	○		●	○	●		○ ⁷⁾					
Portes-fenêtres, rideaux		●	○	○	●	○	●		○ ⁷⁾		○ ⁵⁾			
Portes coulissantes en verre - extérieur		○		●	●	○	●		○ ⁷⁾		○ ⁵⁾			
Coupoles d'éclairage		○										●	○	● ⁶⁾
Fenêtres de toit		●			●		○ ⁹⁾		○ ⁷⁾					
Murs en briques de verre								○	●					
Vitrines, grandes surfaces vitrées fixes					●	●	●		○ ⁷⁾					
Murs et planchers lourds								●	●	○				
Murs et planchers légers										●				
Escalier de grenier escamotable		○	○							●	○ ⁵⁾	●	○	
Objets indiv. ¹²⁾ Sculptures Bas-reliefs Tableaux		●												● ¹⁰⁾
Surfaces de sol - intérieur ¹²⁾											●			
Coffres-forts ¹²⁾								●			○ ⁵⁾			● ¹¹⁾
Armoires, boîtiers d'appareils ¹²⁾		●	●								○ ⁵⁾			
Conduites, conduites pour aération, installation												●	●	

Détecteur d'intrusion ● bien approprié ○ encore approprié

○ encore approprié

¹⁾ certains détecteurs sont à utiliser avec restriction, par exemple : pas sur verre armé ou sur verre feuilleté
²⁾ surtout en dispositif de fermeture.
³⁾ si montage sur cette porte.
⁴⁾ seulement si la porte d'accès doit être protégée, cf. aussi verrouillage des portes avec alarmes
⁵⁾ comme piège, posé devant la porte.
⁶⁾ formes particulières de contact magnétique pour pose au sol.
⁷⁾ à ne pas utiliser à hauteur de mains, lorsque les vantaux sont peu stables ou en cas de vibrations à proximité.
⁸⁾ il existe des lanternes avec protection par alarme intégrée
⁹⁾ respecter les restrictions dues au poids du verre.
¹⁰⁾ pour des objets de grande valeur et abondants, une protection individuelle est conseillée
¹¹⁾ la protection conseillée est un détecteur de variation du champ capacitif
¹²⁾ et / ou intégré dans la surveillance d'une pièce.

1) Surveillances de contact et de surface - utilisation efficace des avertisseurs d'intrusion.

Critères de comparaison	Protection de la zone par ultrason	Doppler ultrasons	Doppler haute fréquence	Détecteur infrarouge
Caractéristiques de surveillance par détection prioritaire des mouvements				
Zone surveillée par unité - Valeurs indicatives. Portées	pose sur plafond 90-110 m² pose sur mur env. 40 m² jusqu'à 9 m	selon appareil 30 à 50 m² jusqu'à 14 m	selon appareil 150 - 200 m² jusqu'à 25 m	selon appareil 60 - 80 m² Pièces jusqu'à 12 m Couloirs jusqu'à 60 m
Surveillance totale de la pièce (plus de 80 % de la pièce)	assurée	pas assurée	pas assurée	assurée
Utilisation type	- pièces petites à moyennes - couloirs - surveillance partielle ou totale	- pièces petites à moyennes - surveillance partielle - protection par pièges	- pièces longues et grandes - surveillance partielle - protection de grandes surfaces par pièges	- pièces petites à grandes - surveill. partielle ou totale - protection par pièges + avertisseur d'incendie
Température ambiante admissible	moins de 0°C	adapté avec restrictions	adapté avec restrictions	adapté
	de 0° à 50°C	adapté	adapté	adapté
	plus de 50°C	non adapté	non adapté	adapté
Possibilité d'installer plusieurs avertisseurs dans la même pièce ?	sans problème	avec précaution	avec précaution	sans problème
Influence de poses avoisinantes ou zones de circ. attenant	sans problème	sans problème	déconseillé	sans problème
Causes possibles de fausses alertes	- forts bruits dans les fréq. ultrasons - chauffage par air à prox. - fortes turbulences d'air. - murs peu stables - objets en mouvement, par ex. petits animaux	- forts bruits dans les fréq. ultrasons - chauffage par air - turbulences d'air - objets en mouvement, par ex. petits animaux, interférences à proximité du détect. (sensib. accrue)	- dév. des rayons par réflect. des objets métalliques - rayons passant à travers murs et fenêtres - murs peu stables - objets en mouvement, par ex. petits animaux, ventilateurs - interférences électromagnétiques	- sources calorifiques avec variations rapides de chaleur à proximité, p ex. lampes à incandesc. radiateurs, feu ouvert. - illumination forte, directe et changeante sur le détecteur - objets en mouvement, par ex. petits animaux.

2) Surveillance d'une pièce - critères de comparaison les plus importants.

3) Les systèmes de protection des marchandises et des magasins sont des dispositifs électroniques qui servent à la protection, aux heures d'ouvertures normales, contre le vol et l'éloignement illégal et non autorisé de marchandises d'une pièce ou d'une zone surveillée.

4) Le système de contrôle d'accès, un contrôle d'accès électronique lié à un dispositif mécanique n'accordant l'accès à un bâtiment, une pièce ou une zone, qu'après contrôle de l'identité. Contrôle électronique de l'identité de la personne ou du laissez-passer. Il est techniquement possible de relier le contrôle d'accès à un dispositif d'enregistrement de l'heure de passage.

5) Les systèmes de transmission de données à distance et de transmission ou échange de données entre deux lieux différents par le biais du réseau téléphonique public permettent : surveillance à distance, mesurage, commande, diagnostic, interrogation à distance, contrôle de l'état de données, informations et situations d'un site vers l'autre.

6) Les systèmes de surveillance observent, commandent, contrôlent et enregistrent les phénomènes et processus, à l'aide de caméras et écrans, par voie manuelle et/ou automatique, à l'intérieur et à l'extérieur de constructions, le jour et la nuit, 365 jours par an.

7) Systèmes d'appel d'urgence dans l'ascenseur, utilisation : ascenseurs, monte-charge. De tels systèmes assurent la sécurité des usagers et sont avant tout destinés à la désincarcération de personnes se trouvant bloquées à l'intérieur d'un ascenseur. Ils leur permettent de rentrer en contact verbal direct avec les services de commande - poste toujours en service - chargés du sauvetage / de la libération des personnes en difficulté.

Fenêtres.
Portes

ESCALIERS

Les directives concernant la construction des escaliers varient selon les règlements. Les exigences sur les dimensions des escaliers sont définies par des normes.

Pour les immeubles d'habitation à deux appartements au maximum la largeur utile minimale est de 0,90 m et le rapport hauteur-profondeur de marche de 17/28.

Escaliers d'immeuble : largeur = 1,25 m.

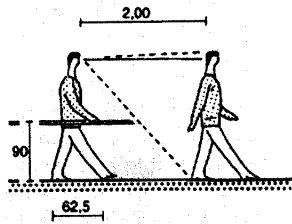
Le nombre et la largeur des escaliers dans les bâtiments recevant du public se calculent en fonction du temps d'évacuation et de l'effectif total admissibles (fig. 5).

La longueur du palier de repos doit être supérieure à la largeur de l'escalier.

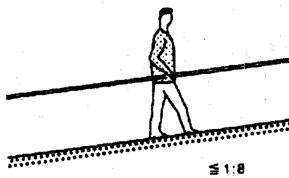
Les portes s'ouvrant sur les escaliers ne doivent pas diminuer la largeur effective du passage.

On obtient une pente douce et agréable pour les perrons dans les jardins en prévoyant des paliers toutes les trois marches. Comme on se déplace plus lentement sur un escalier de théâtre ou un perron, ils peuvent être plus doux.

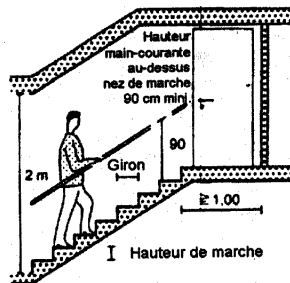
Un escalier pour une entrée secondaire ou les escaliers de secours doivent permettre de franchir une grande hauteur en peu de temps.



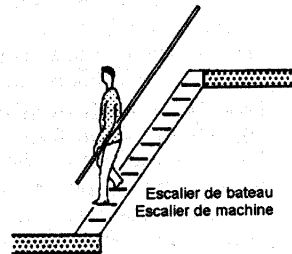
① Longueur de pas d'un homme sur sol horizontal.



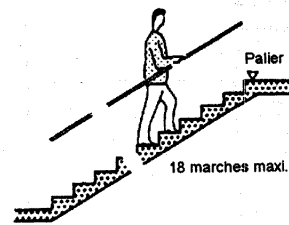
② Une surface en pente raccourcit la longueur de pas ; pente agréable 1/10 à 1/8.



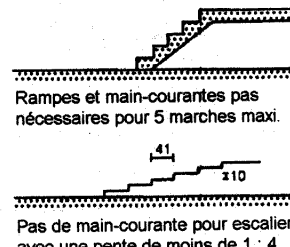
③ Pente normale favorable 17/29 ; longueur de pas : 2 hauteurs de marche + 1 giron = 62,5 cm env.



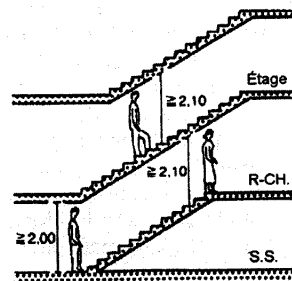
④ Escalier-échelle de meunier avec rampe.



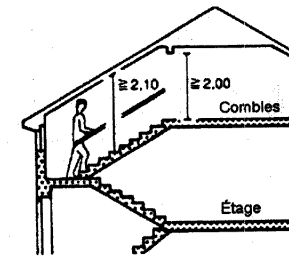
⑤ Escalier normal



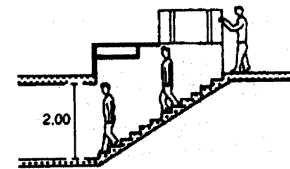
⑥ Escaliers sans main-courante.



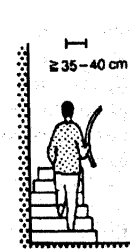
⑦ Des escaliers bien disposés économisent de l'espace.



⑧ Si chevrons et poutres sont dans le sens de l'escalier, on économise de l'espace et des adaptations coûteuses.



⑨ Les entrées de caves et la présence de soffites sont à éviter. La disposition ci-dessus est avantageuse et sans danger.



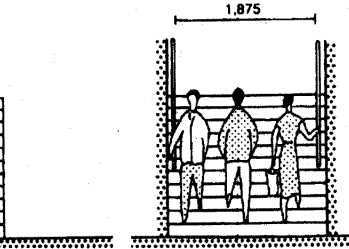
⑩ Escalier à vis ; distance de la ligne de foulée au bord extérieur de l'escalier 35 - 40 cm.



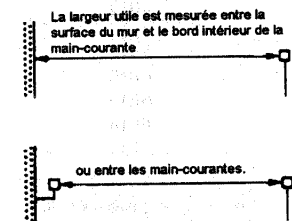
⑪ Escalier droit ; distance de la ligne de foulée à la rampe 55 cm.



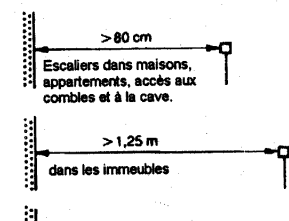
⑫ Escalier permettant le croisement de deux personnes.



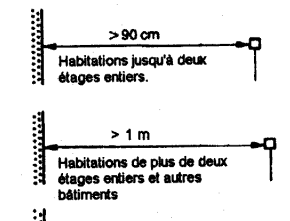
⑬ Largeur supérieure pour trois personnes.



⑭ Hauteur d'étages et pentes d'escaliers.



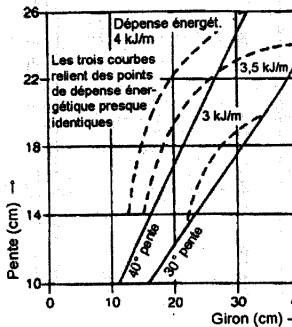
⑮ Dimensions minimales d'un escalier.



⑯ Dimensions de la largeur utile (voir page suivante fig. 3 et 4)

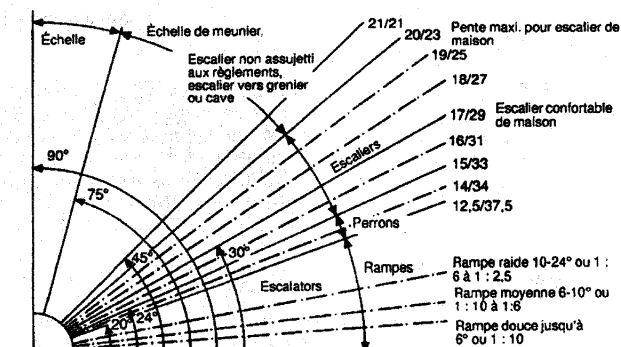
Hauteur d'étage	Escalier à deux volées		Escaliers à 1 volée, à 3 volées et escalier d'immeuble	
	Pente douce (bonne)		Pente douce (bonne)	
	Nombre marches	Haut. marche	Nombre marches	Haut. marche
a	b	c	f	g
2250	-	-	13	173,0
2500	14	178,5	15	166,6
2625	-	-	15	175,0
2750	16	171,8	-	-
3000	18	166,6	17	176,4

⑭ Hauteur d'étages et pentes d'escaliers.



⑰ Dépense énergétique d'un adulte montant un escalier.

ESCALIERS



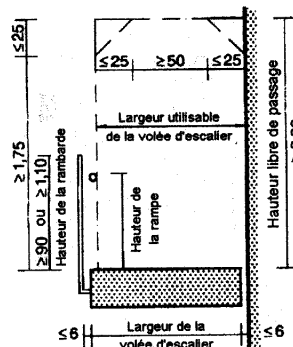
① Pentes habituelles des rampes, perrons, escaliers d'habitations, escaliers pour machines et échelles.

Type de bâtiment	Type d'escalier		Largeur utile de l'escalier	Pente p ²	Giron g ³
Immeubles d'habitation avec deux logements maxi. 1)	Escaliers réglementés	Escaliers conduisant à des pièces de séjour.	≥ 80	17 ± 3	28 ± 3
		Escaliers de sous-sol et combles ne conduisant pas à des pièces de séjour	≥ 80	≤ 21	≥ 21
	Escaliers (supplémentaires) non réglementés		≥ 50	≤ 21	≥ 21
Escaliers (supplémentaires) non réglementés à l'intérieur d'un logement			≥ 50	Non déterminé	
Autres bâtiments	Escaliers réglementés		≥ 100	17 ± 3	28 ± 3
	Escaliers (supplémentaires) réglementés		≥ 50	≤ 21	≥ 21

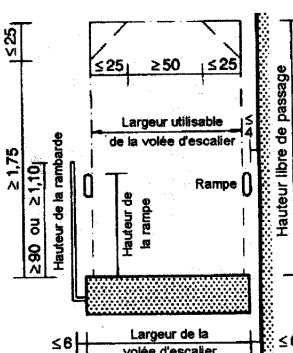
¹⁾ y compris les logements duplex dans des bâtiments de plus de deux logements.
²⁾ mais pas < 14 cm; ³⁾ mais pas > 37 cm = définition du rapport de pente p/g.

¹⁾ y compris les logements duplex dans des bâtiments de plus de deux logements.
²⁾ mais pas < 14 cm; ³⁾ mais pas > 37 cm = définition du rapport de pente p/g.

② Escaliers d'immeubles (voir fig. 3 et 4)



③ Escaliers - Section d'espace utile



④ Voir fig. 3

L'échelle des sensations concernant les escaliers et leurs accès est vaste : depuis les différentes possibilités de configuration des escaliers d'habitation jusqu'aux généreux escaliers d'extérieurs sur lesquels on marche au milieu en montant et descendant. Le déplacement sur un escalier demande une énergie sept fois plus importante, en moyenne, que pour un déplacement sur un terrain plat. Pour monter un escalier, le "travail" le plus approprié physiologiquement est obtenu avec une pente de 30° et un rapport de monté "hauteur de marche (h)/profondeur de marche (p)" de 17/29. Ce rapport est déterminé par la longueur de pas d'un adulte (de 61 à 64 cm environ).

La formule de Blondel $2h + p = 63$ (un pas) établit le rapport de montée propice à la plus petite dépense d'énergie. Lors du dimensionnement et de la réalisation d'un escalier, en dehors des aspects mentionnés ci-dessus, la cohérence entre les aspects de création et de fonction est d'une grande importance. Ce n'est pas seulement le fait de monter, mais la façon de le faire qui est important.

Pour des escaliers extérieurs avec une circulation importante, on préfère des marches basses de 16 x 30 cm. Les escaliers dans les bureaux ou les escaliers de secours doivent faciliter, par contre un franchissement rapide. Tout escalier utilitaire doit se trouver dans une cage d'escalier continue particulière qui, par sa forme et sa conception vis-à-vis de son entrée et de sa sortie vers l'extérieur, permette son emploi comme issue de secours sans danger. La largeur de la sortie doit être supérieure à la largeur de l'escalier. La cage d'un escalier utilitaire ou d'une sortie doivent être accessibles à partir de n'importe quel endroit d'une pièce habitable ainsi que d'un sous-sol et à une distance réglementaire. Si plusieurs escaliers sont nécessaires, ils sont à disposer de telle sorte que les voies de secours soient les plus proches possible. Les accès des cages d'escalier vers les sous-sol, les combles non aménagés, les ateliers, les magasins, les entrepôts et autres locaux semblables doivent être équipés de portes se fermant automatiquement et ayant une durée de résistance au feu réglementaire.

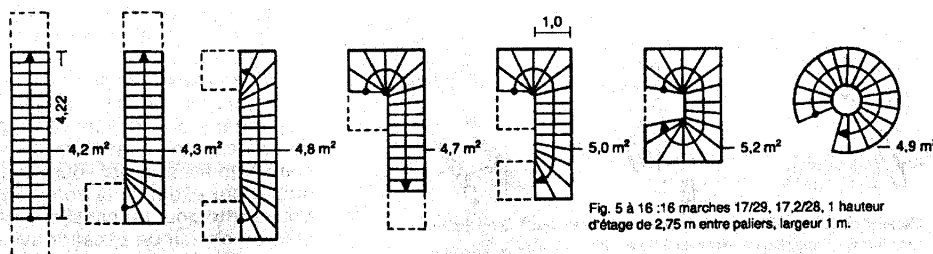
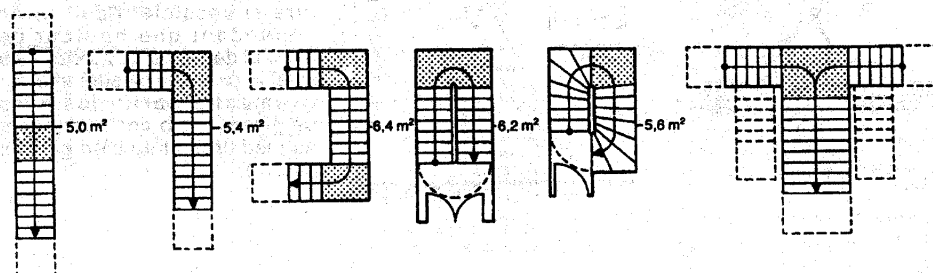


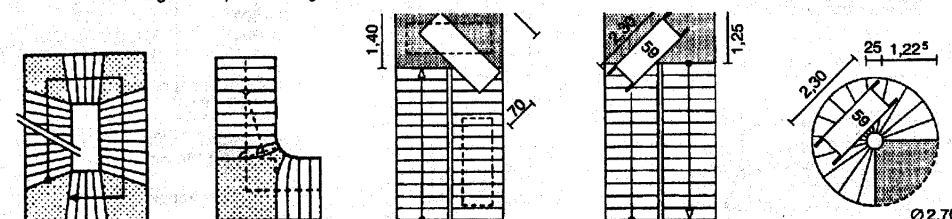
Fig. 5 à 16 : 16 marches 17/29, 17,2/28, 1 hauteur d'étage de 2,75 m entre paliers, largeur 1 m.

⑤ — ⑪ Les escaliers sans paliers intermédiaires recouvrent pratiquement la même surface, quelle que soit leur forme, mais par des marches tournantes on peut raccourcir la distance entre départ et arrivée (fig. 6 à 11); c'est pourquoi ces dernières solutions sont avantageuses pour les bâtiments à plusieurs niveaux.



⑫ — ⑯ Les escaliers avec palier intermédiaire ont la même surface que les précédents, plus la surface du palier et moins la surface d'une marche. Ils sont nécessaires pour des hauteurs entre étages supérieures à 2,75 m. Largeur des paliers ≥ largeur de l'escalier.

⑰ Escalier à trois volées cher, peu efficace, encombrant.



⑱ Gain de place par balancement des marches.

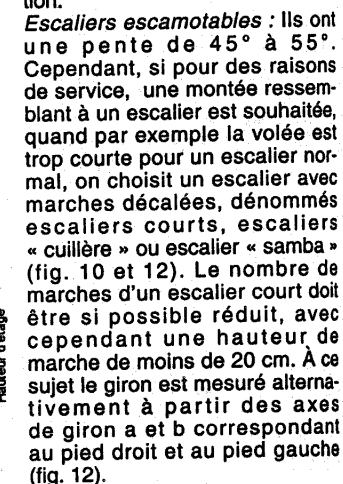
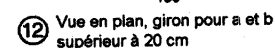
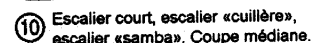
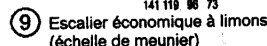
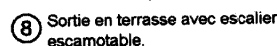
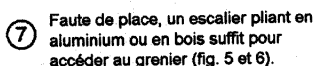
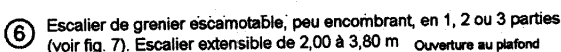
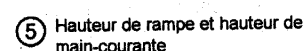
⑲ Dans les cages d'escalier étroites, une courbure des marches améliore les paliers.

⑳ Place nécessaire pour transport de meubles.

㉑ Pour passage de brancard

㉒ Cas d'un escalier en colimaçon

Escaliers.
Ascenseurs



Hauteur à monter	Escalier escamotable Dimensions (cm)
220-280	100 x 60 (70)
220-300	120 x 60 (70)
220-300	130 x 60 (70 + 80)
240-300	140 x 60 (70 + 80)

Largeur de la trappe
l = 59; 69; 79 cm

Longueur de la trappe
L = 120; 130; 140 cm

Hauteur de la trappe
H = 25 cm

ESCALIERS

RAMPES ESCALIERS A VIS

Les piétons, personnes en fauteuil roulant et personnes avec un landau doivent pouvoir franchir des dénivellations sans problèmes.

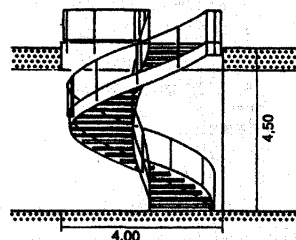
Rampes (fig. 1), rampes à ressauts (fig. 2), rampe-escalier (fig. 3), pentes (p. 207, fig. 1).

Escaliers à vis et à noyau

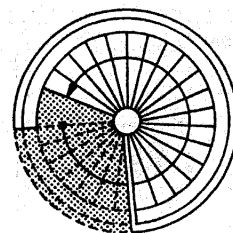
A partir d'une trémie d'un diamètre de 210 cm environ, un escalier de ce type est réglementé selon des normes avec une largeur utile de 80 cm au moins pour les maisons d'une ou deux familles, et à partir d'un diamètre de 270 cm pour toute autre construction (largeur utile au moins 1,20 m).

Les escaliers à noyau d'une largeur utile de moins de 80 cm ne sont autorisés que comme complémentaires aux escaliers réglementaires (sous-sol, combles, pièces secondaires); marches en tôle anti-dérapante, marbre, bois, pierre artificielle et sous forme de grille. Marches en tôle avec revêtement en matière synthétique ou moquette (fig. 6 à 9). Escaliers en éléments préfabriqués d'acier, aluminium coulé ou éléments de bois.

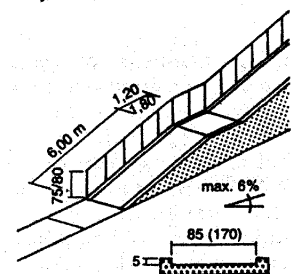
Utilisation comme escalier de service, escalier de secours ou en mezzanine (fig. 13). Rampe en acier, bois et plexiglas (fig. 14). Les escaliers à noyau font gagner de l'espace et doivent comporter un poteau stable comme axe central (fig. 5 et 6). Celui-ci peut également rester évidé (fig. 14, 15).



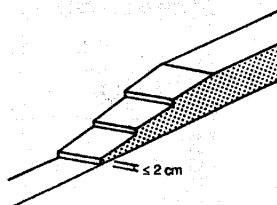
14 Escalier à vis, coupe verticale.



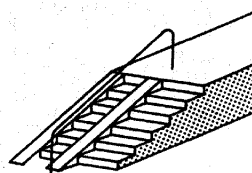
15 Plan pour (fig. 14).



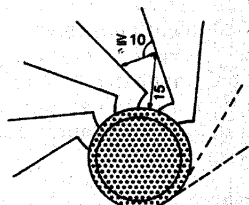
1 Rampe.



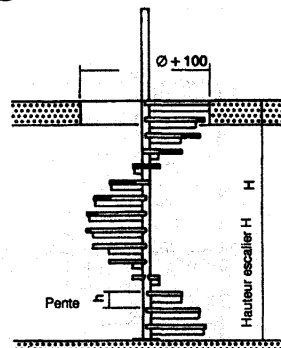
2 Rampe à ressauts.



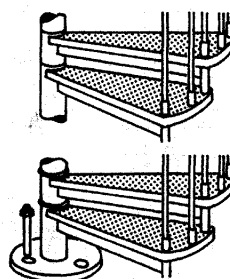
3 Rampe-escalier.



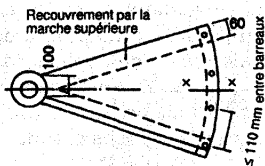
4 Marches tournantes - giron.



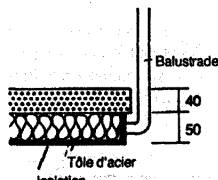
5 Escalier en colimaçon.



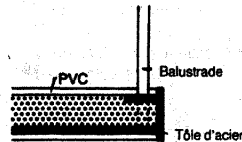
6 Marches en bois, acier, pierre naturelle et artificielle.



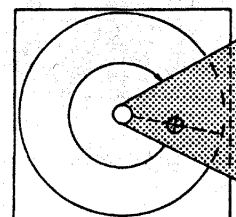
7 Configuration d'une marche.



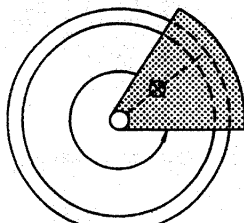
8 Marche en bois plein.



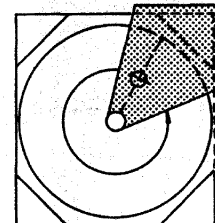
9 PVC sur chape ciment.



10 Trémie droite.



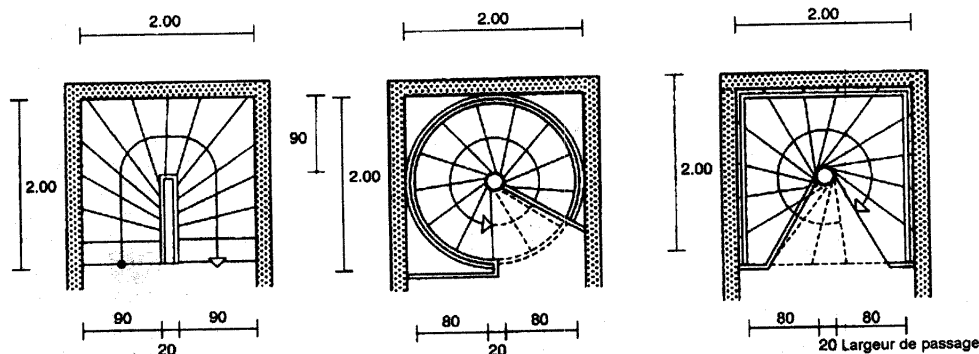
11 Trémie arrondie.



12 Trémie en angle.

Utilisation	Passage croisé impossible			Passage croisé possible		Passage croisé facile	
	Passage restreint	Passage moyen	Passage facile	Passage aisé	Passage aisé	Passage aisé	Passage aisé
Locaux secondaires							
Sous-sol, combles							
Bar, hobby							
Chambres, sauna							
Piscine, laboratoire							
Atelier, jardin							
Galerie, petit entrepôt							
Magasin avec escalier à vis intérieur							
Duplex, boutique							
Bureaux, grand entrepôt							
Cabinet, local de magasin							
Chambre d'amis							
Escalier de secours							
Escalier réglementé maison individ.							
Diamètre escalier (dimensions nominales)	1200	1250	1300	1500	1550	1600	1650
Largeur utile en mm	516	541	566	653	678	703	728
				753	778	803	828
				853	878	903	928
				953	978	1003	1028
				1053	1078	1103	1128
				1153	1178	1203	1228
				1253	1278	1303	1328
				1353	1378	1403	1428
				1453	1478	1503	1528
				1553	1578	1603	1628
				1653	1678	1703	1728
				1753	1778	1803	1828
				1853	1878	1903	1928
				1953	1978	2003	2028
				2053	2078	2103	2128
				2153	2178	2203	2228
				2253	2278	2303	2328
				2353	2378	2403	2428
				2453	2478	2503	2528
				2553	2578	2603	2628
				2653	2678	2703	2728
				2753	2778	2803	2828
				2853	2878	2903	2928
				2953	2978	3003	3028
				3053	3078	3103	3128
				3153	3178	3203	3228
				3253	3278	3303	3328
				3353	3378	3403	3428
				3453	3478	3503	3528
				3553	3578	3603	3628
				3653	3678	3703	3728
				3753	3778	3803	3828
				3853	3878	3903	3928
				3953	3978	4003	4028
				4053	4078	4103	4128
				4153	4178	4203	4228
				4253	4278	4303	4328
				4353	4378	4403	4428
				4453	4478	4503	4528
				4553	4578	4603	4628
				4653	4678	4703	4728
				4753	4778	4803	4828
				4853	4878	4903	4928
				4953	4978	5003	5028
				5053	5078	5103	5128
				5153	5178	5203	5228
				5253	5278	5303	5328
				5353	5378	5403	5428
				5453	5478	5503	5528
				5553	5578	5603	5628
				5653	5678	5703	5728
				5753	5778	5803	5828
				5853	5878	5903	5928
				5953	5978	6003	6028
				6053	6078	6103	6128
				6153	6178	6203	6228
				6253	6278	6303	6328
				6353	6378	6403	6428
				6453	6478	6503	6528
				6553	6578	6603	6628
				6653	6678	6703	6728
				6753	6778	6803	6828
				6853	6878	6903	6928
				6953	6978	7003	7028
				7053	7078	7103	7128
				7153	7178	7203	7228
				7253	7278	7303	7328
				7353	7378	7403	7428
				7453	7478	7503	7528
				7553	7578	7603	7628
				7653	7678	7703	7728
				7753	7778	7803	7828
				7853	7878	7903	7928
				7953	7978	8003	8028
				8053	8078	8103	8128
				8153	8178	8203	8228
				8253	8278	8303	8328
				8353	8378	8403	8428
				8453	8478	8503	8528
				8553	8578	8603	8628
				8653	8678	8703	8728
				8753	8778	8803	8828
				8853	8878	8903	8928
				8953	8978	9003	9028
				9053	9078	9103	9128
				9153	9178	9203	9228
				9253	9278	9303	9328
				9353	9378	9403	9428
				9453	9478	9503	9528
				9553	9578	9603	9628
				9653	9678	9703	9728
				9753	9778	9803	9828
				9853	9878	9903	9928
				9953	9978	10003	10028

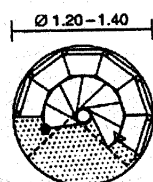
13 Dimensions minimales des escaliers à noyau selon leur utilisation.



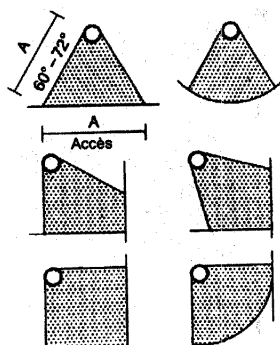
① Escalier balancé. Largeur utile 90 cm. Giron 26,5 cm

② Escalier en colimaçon de forme ronde. Largeur utile 80 cm. Giron 24 cm

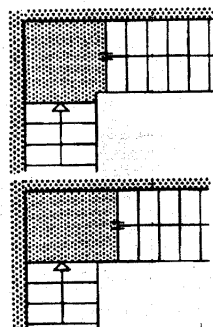
③ Escalier en colimaçon de forme carrée. 20 Largeur de passage



Escalier adapté à l'accès de pièce inoccupées, à la place d'une échelle, avec une rotation de 180° et un encombrement minimale



⑤ Types de paliers pour escaliers en colimaçon. Accès au palier aussi large que la volée avec 60° à 72°



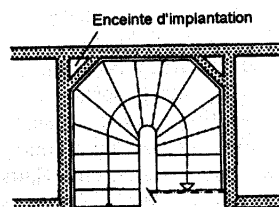
⑥ Paliers avec angles droits. On atteint seulement ainsi un tracé harmonique de la balustrade.

Malgré leur belle apparence les escaliers en colimaçon ne doivent être installés qu'en cas de nécessité, là où chaque centimètre de marche est vraiment compté. Comparer les figures 1 et 2 concernant des escaliers dans un espace de 2 x 2 m.

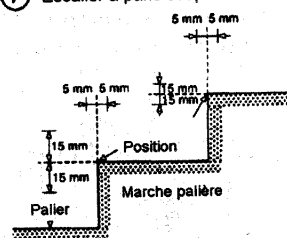
Pour les escaliers avec paliers à angle droit, ne pas construire de paliers carrés mais rectangulaires ou avec un décalage permettant d'obtenir un tracé harmonieux de la balustrade (fig. 6). Sinon il se produit des hauteurs de balustrade différentes dans l'angle.

Formes d'escaliers spéciales (fig. 7 à 10).

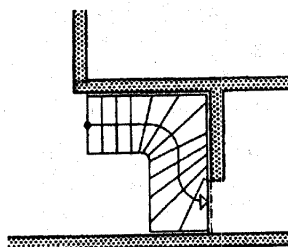
De marche à marche, est autorisée une tolérance de 5 mm au maximum (fig. 11). Les escaliers en colimaçon sont surtout adaptés à des galeries ou des balustrades (fig. 15 à 17). Leur construction est pleinement valorisée dans des espaces ouverts.



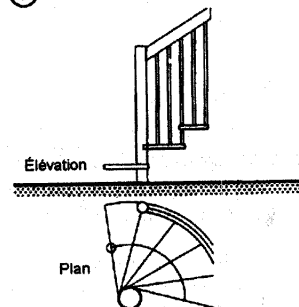
⑦ Escalier à pans coupés



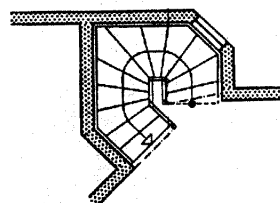
⑪ Tolérances pour marche palière



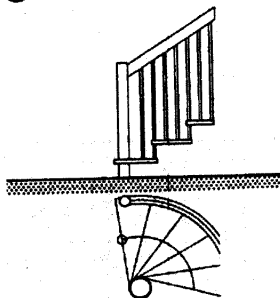
⑧ Escalier en forme de S



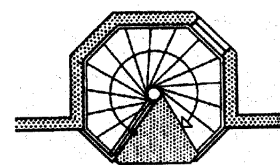
⑫ Début de la balustrade entre la première et la seconde marche. Accès latéral à l'escalier plus facile



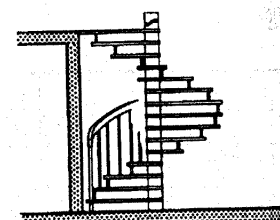
⑨ Escalier à angles obliques



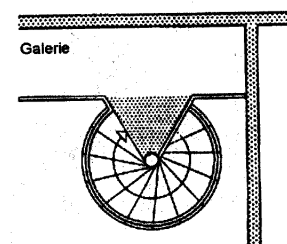
⑬ Début de la balustrade avant l'arête de la première marche. La balustrade paraît plus basse que dans la fig. 12



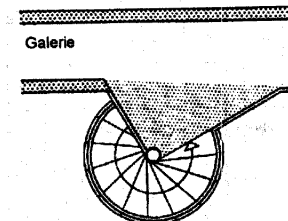
⑩ Escalier octogonal



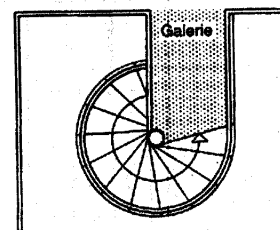
⑭ Escalier en colimaçon en position dégagée (voir fig. 15 à 17)



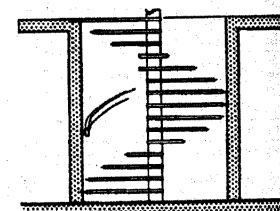
⑮ Escalier en colimaçon avec palier $\geq 60^\circ$



⑯ Escalier en colimaçon avec palier oblique

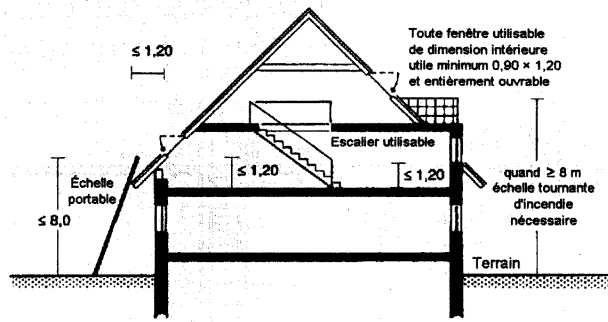


⑰ Escalier en colimaçon, maintenu par un palier prolongé

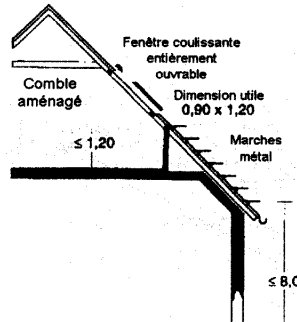


⑱ Escalier en colimaçon entre m

ECHELLES DE SECOURS



① Voies de secours

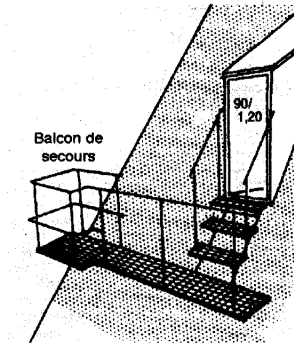


② Fenêtre de toit issue chemin de secours

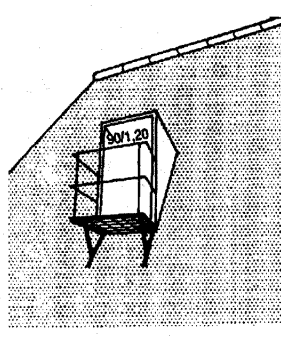
L'emplacement d'une échelle doit être situé de telle façon que, en cas de danger, les personnes puissent être vues à partir de lieux de circulation publics. Les échelles de secours sont des dispositifs aménagés sur des constructions, grâce auxquels les personnes peuvent être sauvées en cas de danger (fig. 1 à 4 et 13).

Les échelles de montée, aussi dénommées échelles fixes verticales, sont utilisées pour accéder aux toits, cheminées, silos, réservoirs, citernes, machines, installations, etc.

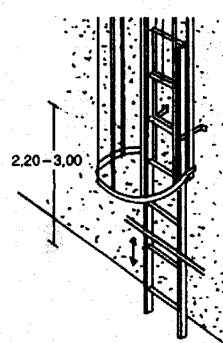
En Allemagne, des échelles de montée à protection dorsale sont exigées à partir d'une hauteur de construction de 5 m. La hauteur d'une unité d'échelle ne doit pas dépasser 10 m (fig. 12 et 13). Diamètre du dispositif de protection dorsale 0,70 m.



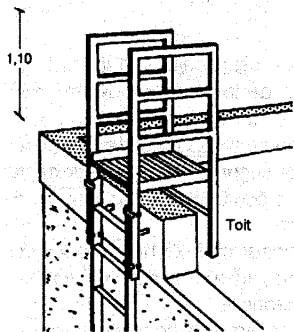
③ Voie de secours avec palier de descente



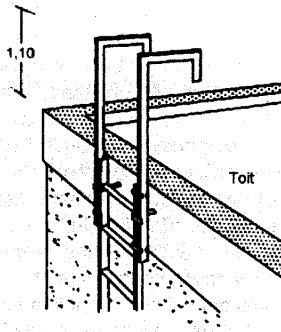
④ Balcon de secours / Palier de descente



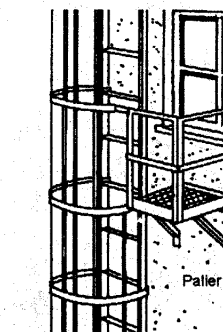
⑤ Accès escamotable



⑥ Échelle de descente avec passage

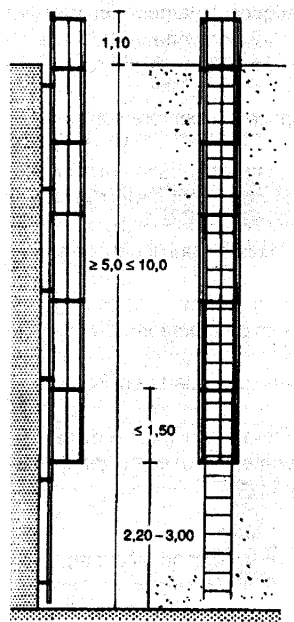


⑦ Échelle de descente avec rallonge

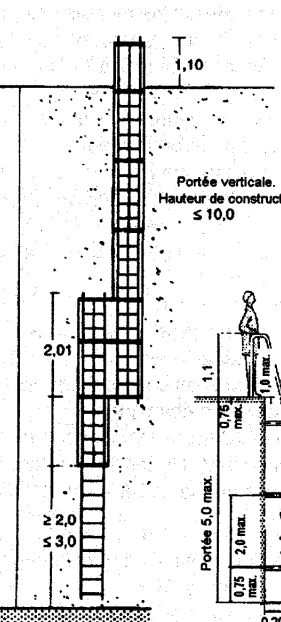


⑧ Palier avec garde-fou

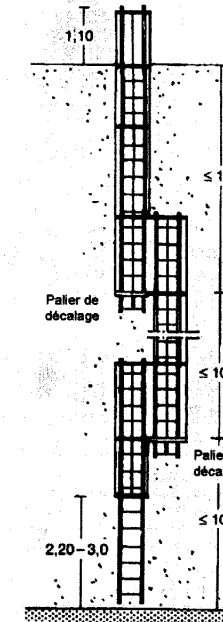
Dimensions (voir fig. 9)		
Hauteur de bâtiment en m	Protection dorsale RS	Fixation au mur (paire)
3,0-4,0	—	3
4,0-5,0	—	3
5,0-6,0	RS	4
6,0-7,0	RS	4
7,0-8,0	RS	5
8,0-9,0	RS	5
9,0-10,0	RS	6
Réalisation décalée (voir fig. 10 et 12)		
10,0-11,0	RS	8
Intervalle de 1 m jusqu'à		
19,0-20,0	RS	13



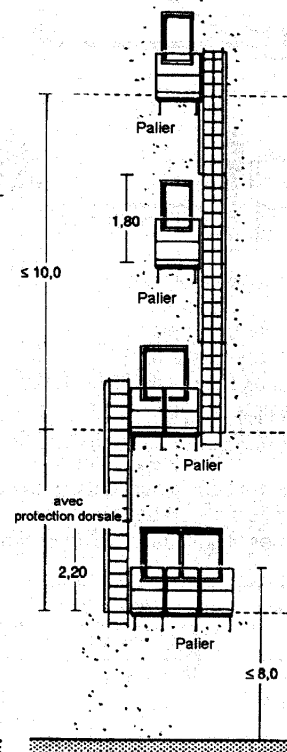
⑨ Échelle à passage droit



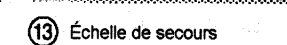
⑩ Échelle à passage décalé



⑪ Échelle encastrée

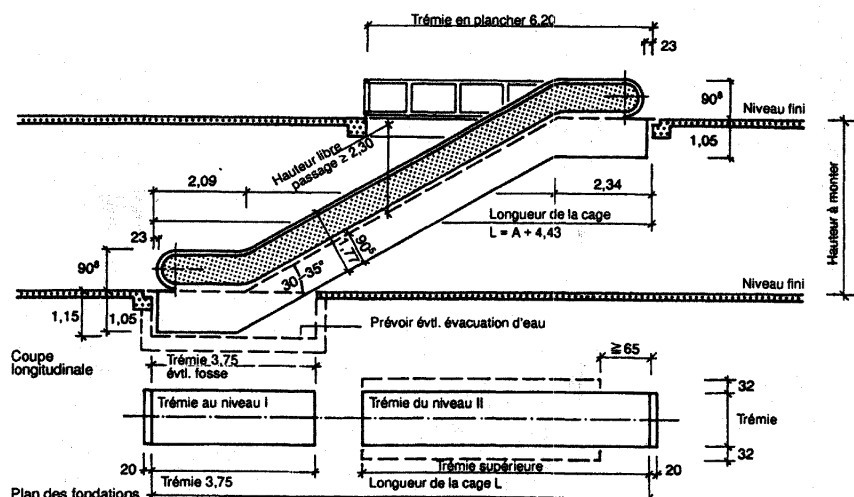


⑫ Échelle avec paliers de décalage



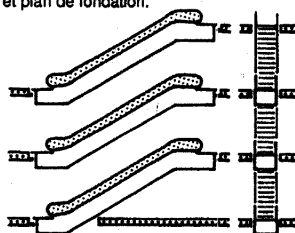
⑬ Échelle de secours

ESCALIERS MÉCANIQUES POUR GRANDS MAGASINS

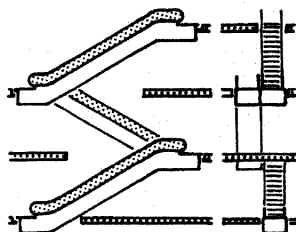


① Escalier roulant en coupe longitudinale et plan de fondation.

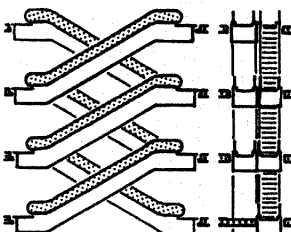
Capacité de transport
 $C = 3600 \times (P \times v/m) \times c$ (Pers/h)
 où :
 P = personnes/marche (1; 1,5; 2).
 m = profondeur de marche.
 v = vitesse (m/s).
 c = 0,5-0,8 coefficient d'utilisation
 de l'escalier mécanique.



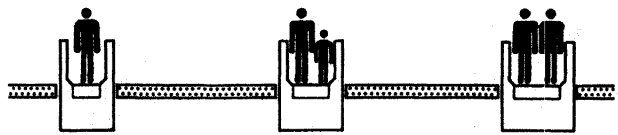
④ À une volée parallèle.



⑤ À une volée alternée.



⑥ À deux volées croisées.



⑦ Escalier roulant, larg. 60 cm.

⑧ Largeur 80 cm.

⑨ Larg. 1,00 m.

Longueur en plan : figure 1.

Pour une pente de 30° = 1,732 x hauteur entre étages.

Pour une pente de 35° = 1,428 x hauteur entre étages.

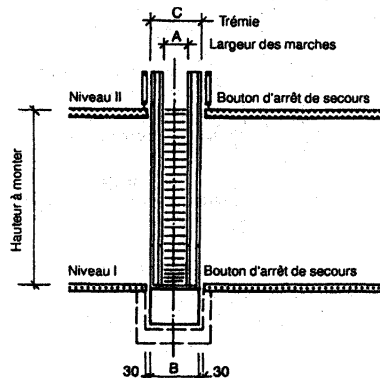
Exemple : hauteur entre étages 4,50 m et pente de 30°
 (pente de 35° souvent pas admise à l'étranger)

Longueur en plan : 1,732 x 4,5 = 7,794.

Avec les parties horizontales à l'entrée et à la sortie, on obtient une longueur d'environ 9 m. L'escalier peut contenir environ 20 personnes simultanées les uns derrière les autres.

Vitesse	Vitesse de trajet par personne	Pour une largeur suffisante pour 1 personne on obtient	2 personnes côte à côte on obtient
0,5 m/s	~18 sec	4 000	8 000
0,65 m/s	~14 sec	5 000	10 000
personnes transportées par heure			

⑩ Capacité (fig 1 à 3).



② Largeur de l'escalier roulant.

Larg. marches	600	800	1000
A	605-820	805-820	1005-1020
B	1170-1220	1320-1420	1570-1620
C	1280	1480	1680
Débit / h	5000-6000 Pers.	7000-8000 Pers.	8000-10000 Pers.

③ Dimensions et capacité d'escaliers roulants avec pente de 30° ou de 35° (27°18').

Les escaliers mécaniques, appelés aussi escaliers roulants (fig. 1 à 3) sont utilisés pour faire circuler de façon continue un grand nombre de personnes, par exemple dans les grands magasins, avec une pente de 30 ou 35°. (Ils ne sont pas considérés comme des escaliers par les règlements de sécurité.) Un escalier mécanique avec une pente de 35° est plus économique, car il demande une surface au sol moins importante.

Pour des hauteurs importantes, il vaut mieux choisir, pour des raisons psychologiques et de sécurité, une pente de 30°. Les deux pentes ont sensiblement la même capacité.

Pour les installations de circulation, appliquer si possible une pente de 27° à 28°, correspondant au rapport de montée d'un escalier confortable (16/3).

Selon une norme mondialement pratiquée, la largeur des marches est de 60 cm (1 personne), 80 cm (1-2 personnes) et de 100 cm (2 personnes) (fig. 7 à 9). Une largeur de 100 cm est suffisante pour une personne chargée.

Prévoir au départ et à l'arrivée un espace d'encombrement suffisant $\geq 2,50$ m de profondeur.

La vitesse admise pour les grands magasins, bâtiments administratifs, bureaux, halles de foire et aéroports est généralement de 0,5 m/s.

Pour le métro et les installations de circulation publiques, on préfère 0,65 m/s.

Répartition moyenne de la circulation montante dans un grand magasin : escalier fixe 2%, ascenseurs pour personnes 8%, escaliers mécaniques 90%.

La circulation descendante se fait aux trois quarts environ par les escaliers mécaniques.

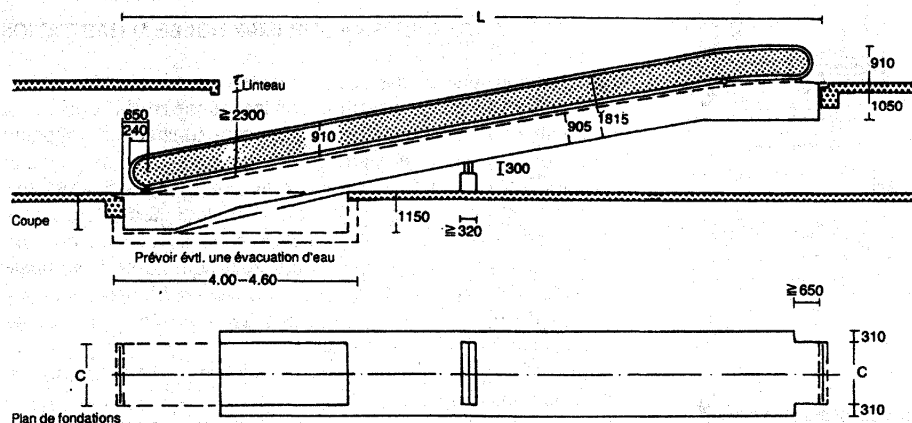
Suite à des observations sur le débit moyen d'un escalier mécanique conçu pour 1500 m² de surface de vente, il vaut mieux compter un maximum de 500 à 700 m².

Escaliers mécaniques pour trafic urbain

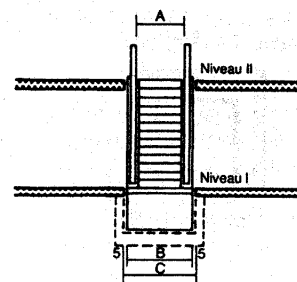
Exigences élevées (fonctionnement, construction, sécurité), pente de 27°18' et 30°.

Dimensions et capacité (fig. 1 à 3).

TROTTOIRS ROULANTS



① Trottoir roulant. Coupe longitudinale et plan de fondations.



② Coupe transversale (fig. 1).

Type	60	80	100
A	600	800	1000
B	1220	1420	1620
C	1300	1500	1700

③ Dimensions (fig. 1 et 2).

La capacité de transport d'un trottoir roulant se calcule selon la formule suivante :

$$C = (T \times L \times V \times 3600) : 0,25$$

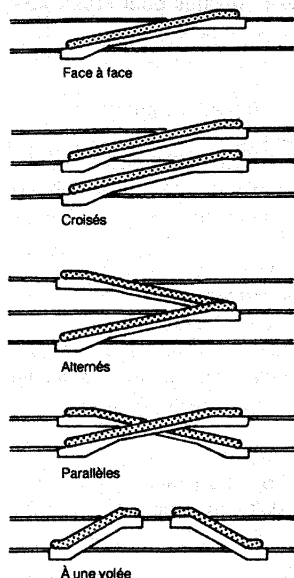
dans laquelle :

- L = largeur utile en m
- V = vitesse en m/s
- T = taux d'utilisation, variable entre 0,5 et 0,9; valeur moyenne de 0,7. On considère une surface utile de 0,25 m² par personne.

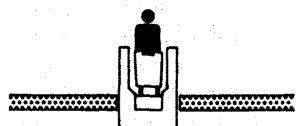
TROTTOIRS ROULANT / GRANDS MAGASINS ET COMMERCE (VOIR RECOMM. POUR ESCALIERS MÉCANIQUES ET TROTTOIRS ROULANTS) NF P82 500 et NF P82 502

Pente	10°	11°	12°
d	S x 5,6713 + 15480	S x 5,1446 + 14100	S x 4,7046 + 12950
g	6400	5900	5450
i	H x 5,6713 + 3340	H x 5,1446 + 3150	H x 4,7046 + 2990

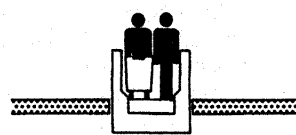
⑪ Trottoir roulant avec courbe de raccordement supérieure (fig. 1).



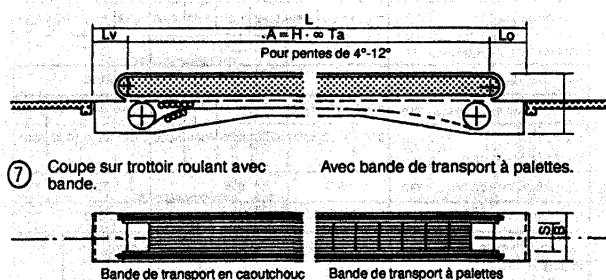
④ Disposition de trottoirs roulants.



⑤ 1 personne avec chariot de 60 cm, largeur : 80 cm.



⑥ 2 personnes, largeur : 1 m.



⑦ Coupe sur trottoir roulant avec bande.

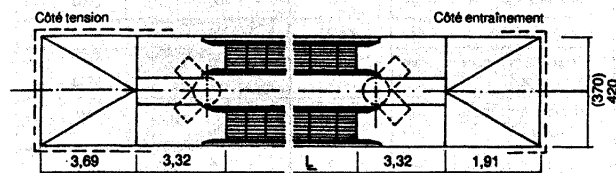
Avec bande de transport à palettes.



⑧ Vue en plan (fig. 7).



⑨ Coupe schématique d'un trottoir roulant à deux voies (fig. 10).



⑩ Vue en plan d'un trottoir roulant à deux voies avec déviateur horizontal (fig. 9).

⑫ Dimensions et capacité des trottoirs roulants horizontaux (fig. 7 et 8).

L'avantage d'un trottoir roulant tient à la possibilité de transporter avec peu de risques landaus, fauteuils roulants, chariots, vélos et bagages encombrants. La planification doit prendre en compte la circulation escomptée pour que l'installation ait un rendement optimal.

La capacité de transport dépend de la largeur libre, la vitesse et le taux d'occupation. Elle peut atteindre 6 000 à 12 000 personnes/h. Pente maximale des trottoirs roulants 12° = 21 %. La vitesse normale est de 0,5-0,6 m/s à l'horizontale, et de 0,75 m/s pour une pente jusqu'à 4°. Un trottoir roulant court mesure environ 30 m, un trottoir roulant long jusqu'à 120 m. Pour permettre son utilisation par un maximum de personnes, il est recommandé de planifier une succession de plusieurs trottoirs roulants courts.

Grâce à la possibilité de changement de direction, le trottoir à deux voies est peu encombrant (schémas des fig. 9 et 10) contrairement aux schémas des figures 7 et 8. La hauteur de construction est réduite (180 mm) et il est possible de le monter dans un bâtiment existant.

Valeurs de la cotangente de la pente d'un escalier roulant :

Formule = $\cot \times L \times$ hauteur à monter.

Pente en %	10°	11°	12°
cot L.	5,6713	5,1446	4,7046

Par exemple, hauteur à monter 5 m, pente 12 % :

Longueur moyenne = 4,7046 x 5 m = arrondi à 23,52 m.

ASCENSEURS

ASCENSEURS POUR IMMEUBLES D'HABITATION

La circulation verticale dans des immeubles de construction récente est en grande partie assurée par les ascenseurs. Lors de la planification de tels ensembles, l'architecte consulte normalement un ingénieur spécialisé. Dans de grands immeubles de plusieurs niveaux il est conseillé de regrouper les différents ascenseurs pour créer un noeud de communication. L'emplacement d'un monte-charge doit être clairement distinct de celui d'un ascenseur; lors de la planification, on peut en outre tenir compte de l'éventuelle utilisation d'un monte-charge pour le transport de personnes aux heures de pointe. La capacité des ascenseurs en immeuble d'habitation est fixée comme suit :

320 ou 400 kg (petit ascenseur) pour le transport de personnes avec ou sans charges.

630 kg (ascenseur moyen) pour utilisation avec landaus et fauteuils roulants.

1 000 kg (grand ascenseur) également pour le transport de brancards, cercueils, meubles et fauteuils roulants pour handicapés (fig. 8).

L'espace libre devant les accès aux ascenseurs doit être conçu et dimensionné de sorte que :

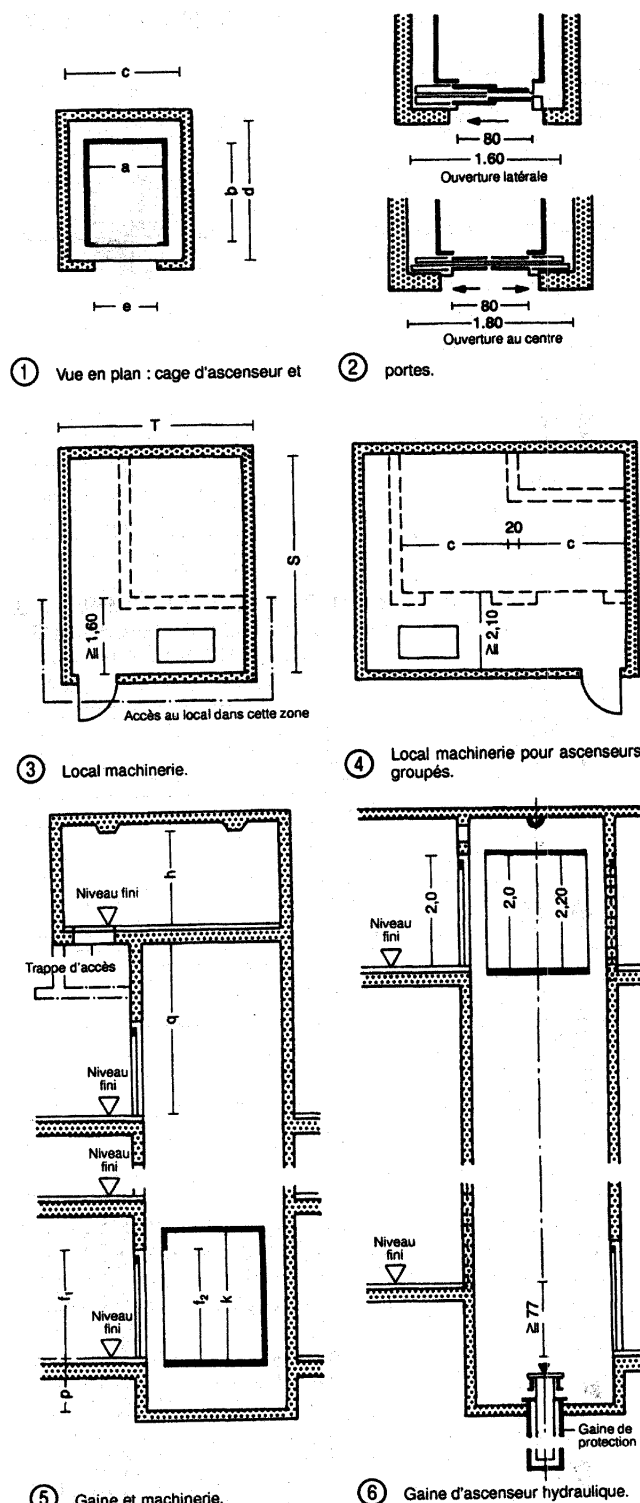
- les utilisateurs même avec bagages à main se gênent le moins possible en montant et en descendant,
- le chargement / déchargement des charges maximales autorisées (par exemple : landaus, fauteuils roulants, brancards, cercueil, meubles) s'effectue sans présenter des risques de blessure ou de dégradation.

Espace libre devant un ascenseur individuel

La profondeur utile minimale entre la porte de gaine et le mur d'en face doit équivaloir à la profondeur de la cabine. La surface utile minimale doit équivaloir au produit de la profondeur de cabine par la largeur de gaine.

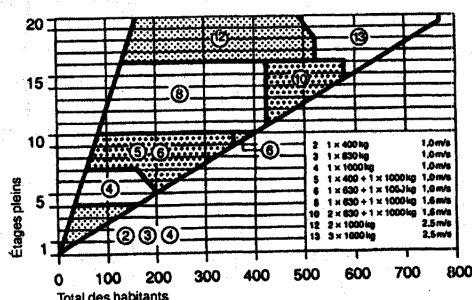
Espace libre devant ascenseurs attenants

La profondeur utile minimale entre la porte de gaine et le mur d'en face, mesurée en face de la cabine, doit équivaloir à la profondeur de la plus grande cabine.



⑤ Gaine et machinerie.

⑥ Gaine d'ascenseur hydraulique.



⑦ Capacité de transport pour immeubles d'habitation normaux.

	Capacité kg	400				630				1 000			
		0,63	1,00	1,60	0,63	1,00	1,60	2,50	0,63	1,00	1,60	2,50	0,63
Gaine	Vitesse de transport $\leq m/s$	0,63	1,00	1,60	0,63	1,00	1,60	2,50	0,63	1,00	1,60	2,50	0,63
	Largeur min. de la gaine c mm	1800				1800				1800			
	Prof. min. de la gaine d mm	1500				2100				2600			
	Prof. min. de la fosse p mm	1400	1500	1700	1400	1500	1700	2800	1400	1500	1700	2800	1400
Porte	Hauteur min. de la tête de gaine q mm	3700	3800	4000	3700	3800	4000	5000	3700	3800	4000	5000	3700
	Larg. libre porte gaine c_2 mm	800				800				800			
Local machinerie	Haut. libre porte gaine s_2 mm	2000				2000				2000			
	Surface minimale de la machinerie m^2	8	10	10	12	14	12	14	15	12	14	15	12
	Largeur minimale de la machinerie r mm	2400	2400	2700	2700	3000	2700	2700	3000	2700	2700	3000	2700
	Profondeur minimale de la machinerie s mm	3200	3200	3700	3700	3700	4208	4200	4200	4200	4200	4200	4200
Cabine	Hauteur minimale de la machinerie h mm	2000	2200	2000	2200	2600	2000	2200	2600	2000	2200	2600	2000
	Largeur libre cabine a mm	1100				1100				1100			
	Prof. libre cabine b mm	950				1400				2100			
	Haut. libre cabine k mm	2200				2200				2200			
Cabine	Largeur libre d'accès à la cabine c_1 mm	800				800				800			
	Haut. libre d'accès à la cabine t_1 mm	800				800				800			
	Haut. libre d'accès à la cabine t_2 mm	2000				2000				2000			
	Nbre de personnes admissibles	5				8				13			

⑧ Dimensions de la construction, de la cabine et de la porte.

ASCENSEURS

ASCENSEURS POUR BUREAUX, BANQUES, HÔTELS, ETC. MONTE-MALADES

Le bâtiment et sa destination déterminent le type de base de l'ascenseur à installer. Il sert au transport vertical de personnes et malades. Les ascenseurs sont des machines d'une longue durée de vie (entre 25 et 40 ans). Pour cette raison, ils doivent être conçus de façon à pouvoir encore répondre aux nouvelles exigences 10 ans après leur construction. Les modifications d'installations mal conçues ou trop petites sont chères voire carrément impossibles. Analyser le volume du trafic lors de la planification.

Analyse du volume de trafic : formes et définitions.

Temps de trajet : la valeur indique le temps de trajet pour un cycle de parcours.

Le temps d'attente moyen est le temps écoulé entre l'appel de l'ascenseur et son arrivée.

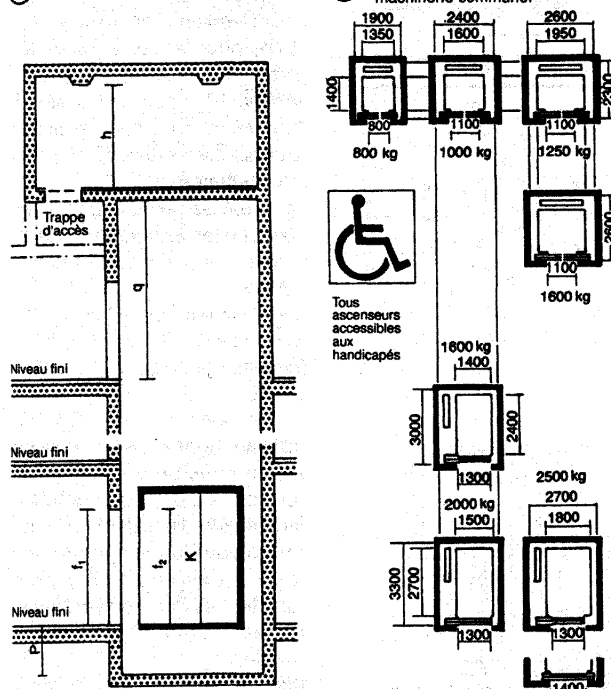
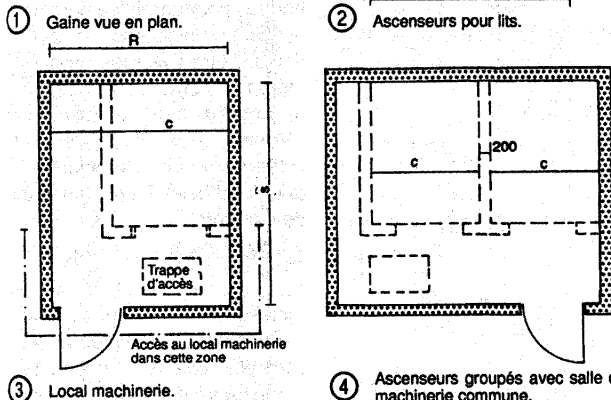
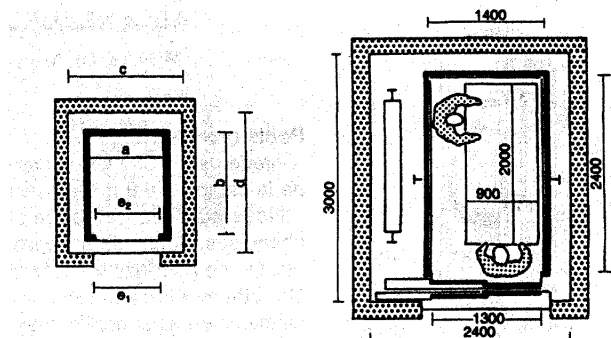
$$\text{Temps moyen d'attente (S)} = \frac{\text{temps d'un cycle de parcours (S)}}{\text{nombre d'ascenseurs/groupe}}$$

Capacité de transport : nombre de personnes transportées en un maximum de 5 minutes, se calcule comme suit :

$$\frac{300 \text{ (s)} \times \text{taux d'utilisation de la cabine (personnes)}}{\text{temps d'un cycle de parcours (s)} \times \text{nombre d'ascenseurs/groupe}}$$

Capacité de transport en pourcentage :

$$\text{capacité \%} = \frac{100 \times \text{capacité de transport (nombre de personnes)}}{\text{nombre de personnes dans le bâtiment}}$$



Capacité	kg	800	1000(1250)	1600
Vitesse nominale	m/s	0,63 1,0 1,6 2,5	0,63 1,0 1,6 2,5	0,63 1,0 1,6 2,5
Largeur min. de la gaine	c	1900	2400	2800
Profondeur min. de la gaine	d	2300	2300	2600
Profondeur minimale de la fosse	p	1400 1500 1700 2800	1400 1700 2800 1400	1900 2800
Hauteur minimale de la tête de gaine	q	3800 4000 5000	4200 5200	4400 5400
Largeur libre porte de gaine	c ₁	800	1100	1100
Hauteur libre porte de gaine	f ₁	2000	2100	2100
Surface minimale de la machinerie	m²	15	18	25
Largeur minimale de la machinerie	r	2500	2800	3200
Profondeur minimale de la machinerie	s	3700	4900	5500
Hauteur minimale de la machinerie	h	2200	2800 2400 2800	2800
Largeur de la cabine	a	1350	1500	1950
Profondeur de la cabine	b	1400	1400	1750
Hauteur de la cabine	k	2200	2300	2300
Largeur porte de la cabine	e ₁	800	1100	1100
Hauteur porte de la cabine	f ₁	2000	2100	2100
Nbre de personnes admissibles		10	13	21

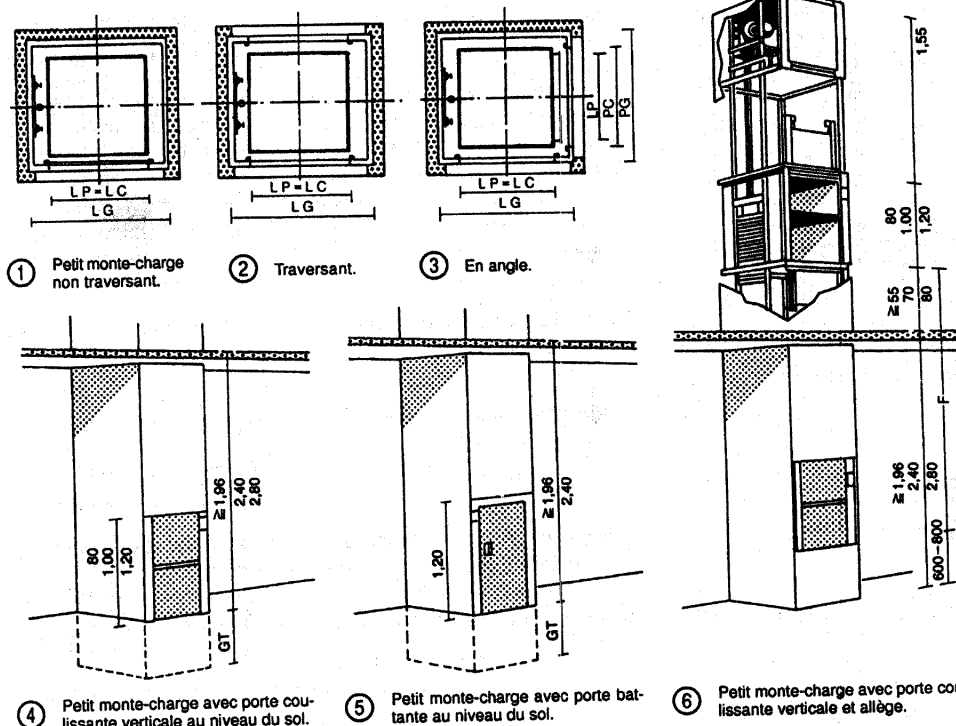
(8) Dimensions en mm (fig. 1 à 6). Ascenseurs accessibles aux fauteuils roulants.

Capacité	kg	1600	2000	2500
Vitesse nominale	m/s	0,63 1,0 1,6 2,5	0,63 1,0 1,6 2,5	0,63 1,0 1,6 2,5
Largeur min. de la gaine	c	2400	2700	2700
Profondeur min. de la gaine	d	3000	3300	3300
Profondeur minimale de la fosse	p	1800 1700 1900 2800	1600 1700 1900 2800	1800 1900 2100 3000
Hauteur minimale de la tête de gaine	q	4400 5400	4400 5400	4800 5600
Largeur libre porte de gaine	c ₁	1300	1300 (1400) ⁵⁾	1300 (1400) ⁵⁾
Hauteur libre porte de gaine	f ₁	2100	2100	2100
Surface minimale de la machinerie	m²	26	27	29
Largeur minimale de la machinerie	r	3200	3200	3500
Profondeur minimale de la machinerie	s	5500	5500	5800
Hauteur minimale de la machinerie	h	2600	2600	2600
Largeur de la cabine	a	1400	1500	1800
Profondeur de la cabine	b	2400	2700	2700
Hauteur de la cabine	k	2300	2300	2300
Largeur porte de la cabine	e ₁	1300	1300	1300 (1400) ⁵⁾
Hauteur porte de la cabine	f ₁	2100	2100	2100
Nbre de personnes admissibles		21	28	33

(9) Dimensions : Ascenseurs pour lits.

Escaliers.
Ascenseurs

ASCENSEURS MONTE-CHARGE



Petits monte-charge

Charge utile ≥ 300 kg; surface de la cabine $\leq 0,8$ m²; ils sont utilisés pour les petites marchandises, documents, repas, etc. On ne peut pas y accéder. On utilise couramment des éléments en acier profilé préfabriqués pour garnir les parois de la gaine ou le plafond. Les parois doivent être revêtues de matériaux non combustibles (fig. 1 à 6). Évaluation de la capacité de transport (fig. 7). La relation suivante permet de calculer le temps de trajet T pour un cycle de parcours :

$$T = 2(h/v) + B_z + H(t_1 + t_2) = \dots s$$

où 2 = facteur constant pour un aller-retour; h = hauteur à monter; v = vitesse; B_z = temps nécessaire pour charger et décharger; H = nombre d'arrêts; t_1 = temps d'accélération et de freinage; t_2 = temps pour fermer et ouvrir les portes : 6 s pour les portes à un vantail, 10 s pour les portes à deux vantaux, 6 s pour les portes coulissantes verticales de petits monte-charge.

La capacité de transport C se déduit du temps pour un cycle de parcours à partir de la relation suivante :

$$C = 60 / \text{temps (en s) d'un cycle de parcours} = 60 / T = \text{trajets/min.}$$

Réglementation pour la construction : La machinerie doit pouvoir être fermée à clef. Elle doit être suffisamment éclairée et avoir des dimensions telles qu'on puisse effectuer des contrôles sans risque d'accident. La hauteur devant la machinerie doit être $\geq 1,8$ m. Les monte-plats dans les hôpitaux doivent avoir des gaines à parois lisses et lavables.

Mise en marche : Elle se fait à l'aide d'un bouton-poussoir extérieur pour appeler ou envoyer avant et après chaque arrêt.

Monte-charge

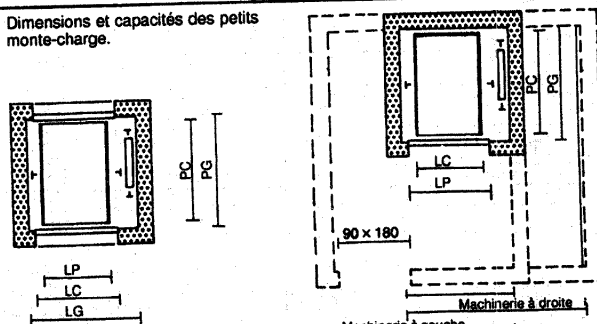
Ce sont des installations qui servent à transporter des marchandises ou des personnes travaillant pour le propriétaire de cette installation.

Précision d'arrêt :

Monte-charge sans ralentissement $\pm 20-40$ mm. Ascenseurs et monte-charge avec ralentissement $\pm 10-30$ mm. Vitesse : 0,25; 0,4; 0,63; 1,0 m/s.

Type d'installation	Avec une porte et traversant						En angle et en angle traversant					
Charge utile	100						100					
Vitesse	0,45						0,45					
Larg. de cabine = larg. de porte	LC = LP						LC = LP					
Profondeur de cabine	PC						PC					
Haut. de cabine = haut. de porte	HC = HP						HC = HP					
Larg. de porte, en angle	LP						LP					
Larg. de gaine	LG						LG					
Profondeur de gaine	PG						PG					
Haut. minimale de la tête de gaine	HTG						HTG					
Larg. de la porte de machinerie												
Dist. min. des ouv. de chargement	1.)						1.)					
Dist. min. des ouv. de chargement	2.)						2.)					
Haut. minimale de l'allège	HA						HA					
soulement arrêt au niveau bas												

7 Dimensions et capacités des petits monte-charge.

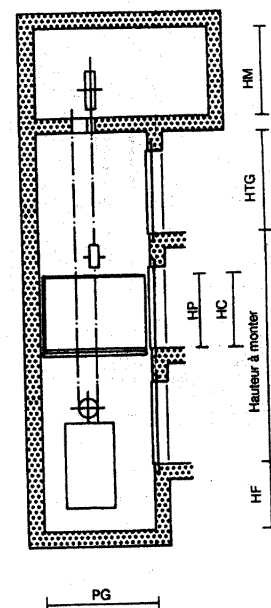


8 Monte-charge avec 2 ouvertures traversantes.

9 Monte-charge à une seule ouverture et local machinerie.

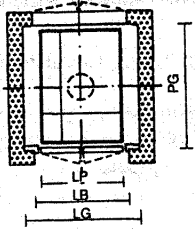
Charge utile	kg	630	1000	1600	2000	2500	3200
Vitesse	m/s	0,40	0,63	1,00			
Dimensions cabine	mm						
LC		1100	1300	1500	1500	1800	2000
PC*		1670	1870	2470	2870	2970	3070
HC		2200	2200	2200	2200	2200	2200
Dimensions porte	mm						
LP**		1100	1300	1500	1500	1800	2000
HP		2200	2200	2200	2200	2200	2200
Dimensions gaine	mm						
LG		1800	2000	2200	2300	2800	2900
PG		1700	2000	2500	3000	3000	3200
HF 0,4 et 0,63	m/s	1200	1300	1300	1300	1300	1400
1,0	m/s	1300	1300	1600	1600	1800	1900
HTG 0,4 et 0,63	m/s	3700	3800	3900	4000	4100	4300
1,0	m/s	3800	3900	4200	4200	4400	4400
HM		1900	1900	1900	2100	1900	1900

10 Monte-charge à poulie motrice, dimensions (fig. 8 et 9).

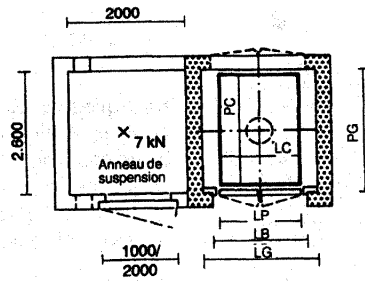


11 Coupe transversale (fig. 8 et 9).

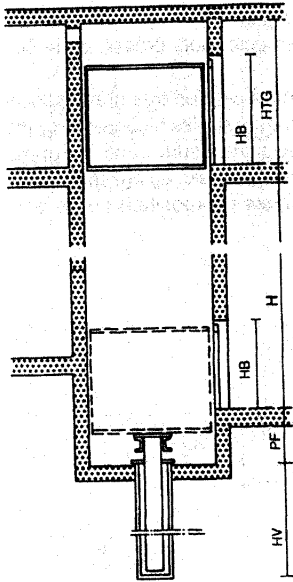
ASCENSEURS HYDRAULIQUES



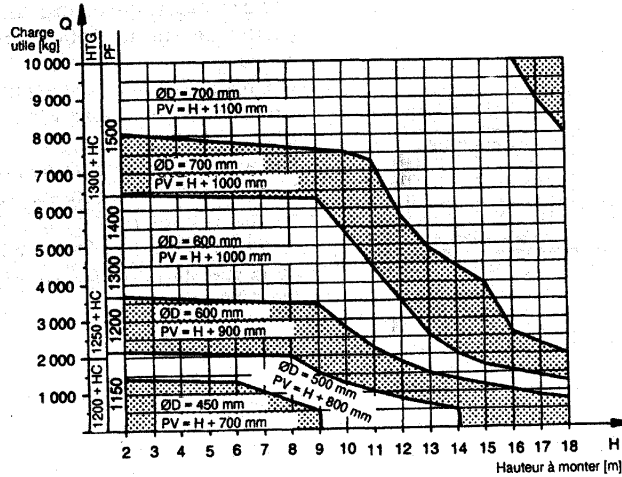
① Vue en plan de la gaine.



② Vue en plan de la gaine avec machinerie.



③ Coupe verticale.



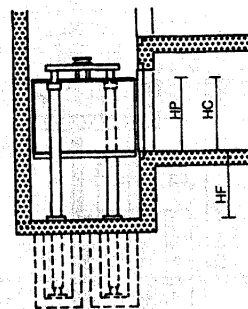
④ Diagramme pour déterminer la hauteur de la tête de la gaine HTG; la profondeur de la fosse PF; la profondeur du vérin PV; le diamètre du cylindre de la gaine D.

Charge utile		Q = 5000 kg	Q = 10000 kg
Largeur de la gaine	LG	LC + 500	LC + 550
Profondeur de la gaine	PG	PC + 150 avec une porte	PC + 100 avec deux portes traversantes
Dimensions de la machinerie env.	Largeur	2000	2200
(disposition différente jusqu'à 5 m d'éloignement possible, d'avantage sur demande).	Profondeur	2600	2800
	Hauteur	2200	2700

⑤ Données techniques (fig. 1 à 3).

Charge utile kg	630	1000	1600
Vitesse m/s	0,30 0,47	0,18 0,28	0,23 0,39
Hauteur à monter max. m	6,0	7,0	7,0
Dimensions cabine mm			
L	1100	1300	1500
P	1500	1700	2200
H	2200	2200	2200
Dimensions porte mm			
L	1100	1300	1500
H	2200	2200	2200
Dimensions gaine mm			
L	1650	1900	2150
P	1600	1900	2300
HF min.	1200	1400	1600
HTG min.	3200	3200	3200

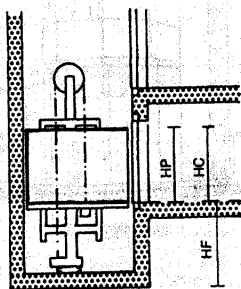
Dimensions (fig. 6).



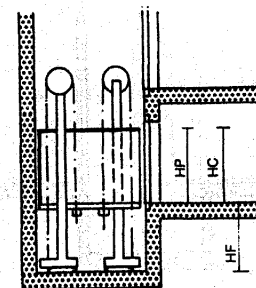
⑦ Tandem 1:1.

Charge utile kg	630	1000	1600
Vitesse m/s	0,28 0,48 0,78	0,30 0,50 0,80	0,24 0,42 0,62
Hauteur à monter max. m	13,0	16,0	18,0
Dimensions cabine mm			
L	1100	1300	1500
P	1500	1900	2200
H	2200	2200	2200
Dimensions porte mm			
L	1100	1300	1500
H	2200	2200	2200
Dimensions gaine mm			
L	1650	1900	2150
P	1600	2000	2300
HF min.	1200	1400	1600
HTG min.	3200	3200	3200

Dimensions (fig. 8).



⑧ Sac à dos 2:1.



⑨ Tandem 2:1.

Charge utile kg	1600	2000	2500	3200
Vitesse m/s	0,15 0,24	0,18 0,30	0,24 0,38	0,20 0,30
Hauteur à monter max. m	6,0	7,0	7,0	7,0
Dimensions cabine mm				
L	1500	1500	1800	2000
P	2200	2700	2700	3500
H	2200	2200	2200	2200
Dimensions porte mm				
L	1500	1500	1800	2000
H	2200	2200	2200	2200
Dimensions gaine mm				
L	2200	2200	2800	2800
P	2300	2800	2800	3600
HF min.	1300	1300	1300	1300
HTG min.	3450	3450	3450	3450

Dimensions (fig. 7).

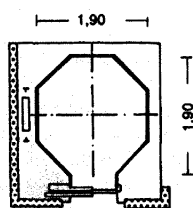
Charge utile kg	1600	2000	2500	3000
Vitesse m/s	0,23 0,39 0,61	0,19 0,32 0,50	0,25 0,39 0,64	0,21 0,31 0,51
Hauteur à monter max. m	13,0	14,0	16,0	18,0
Dimensions cabine mm				
L	1500	1500	1800	2000
P	2200	2700	2700	3500
H	2200	2200	2200	2200
Dimensions porte mm				
L	1500	1500	1800	2000
H	2200	2200	2200	2200
Dimensions gaine mm				
L	2300	2300	2800	2900
P	2300	2800	2800	3600
HF min.	1300	1300	1300	1300
HTG min.	3400	3550	3550	3650

Dimensions (fig. 9).

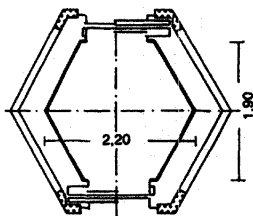
Ils répondent au besoin de transporter de façon économique des charges lourdes sur une hauteur peu importante. Utilisation recommandée jusqu'à une hauteur de 12 m. La machinerie peut être disposée indépendamment de l'emplacement de la gaine. Les monte-charge à vérins directs de la gamme normalisée transportent des charges jusqu'à 20 t sur une hauteur de 17 m maxi. (fig. 1 à 3), les monte-charge à vérins indirects normalisés jusqu'à 7 t sur 34 m maximum. Vitesse des monte-charge hydrauliques de 0,2 et 0,8 m/s. Une machinerie en superstructure n'est pas nécessaire. Il existe plusieurs variantes de monte-charge hydrauliques (fig. 6 à 9), le plus utilisé étant celui à vérin central (fig. 1 à 3). Il nécessite un trou foré, la tolérance d'arrêt peut être abaissée à ± 3 mm grâce à une commande indépendante de la charge. La hauteur libre des portes du monte-charge doit être au moins de 50 à 100 mm supérieure à celle d'autres portes. Comme il est possible d'entrer dans la cabine avec les engins transportant les charges, il est conseillé d'utiliser des portes battantes à deux vantaux, portes coulissantes articulées, à ouverture automatique ou manuelle, centrales ou latérales.

ASCENSEURS

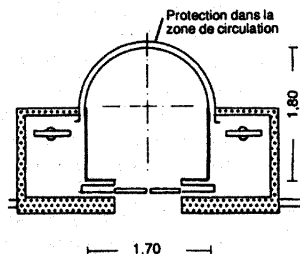
ASCENSEURS PANORAMIQUES EN VERRE



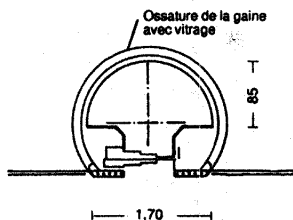
① Cabine octogonale.



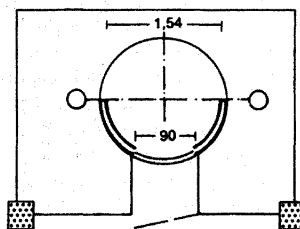
② Forme hexagonale.



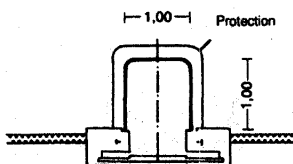
③ Forme semi-ronde.



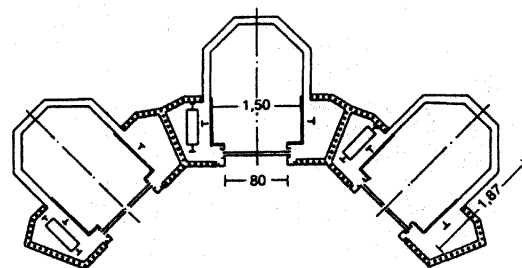
④ Forme ronde.



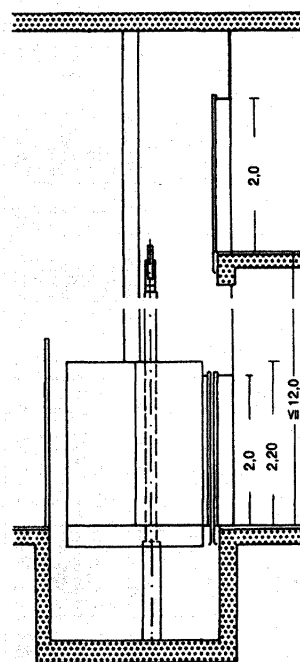
⑤ Cabine ronde.



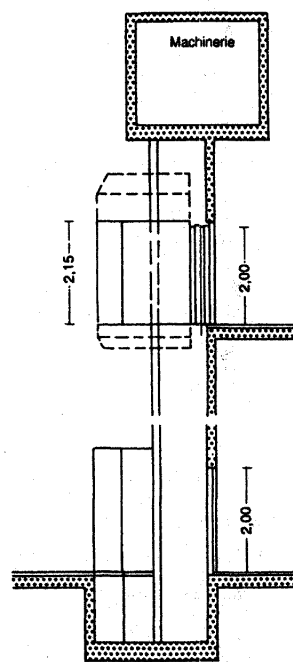
⑥ Forme en U.



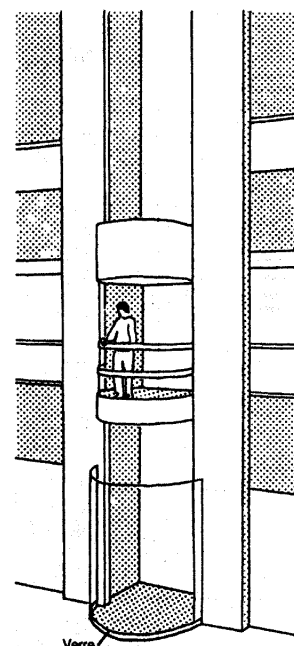
⑨ Ascenseurs panoramiques en verre groupés.



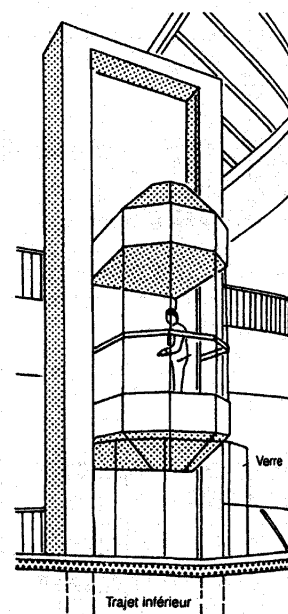
⑦ Ascenseur hydraulique : coupe transversale (fig. 3).



⑧ Ascenseur à câble : coupe transversale.



⑩ Ascenseur à l'intérieur d'un bâtiment (fig. 3).



⑪ Ascenseur panoramique (fig. 9).

Exemples de formes de cabines (fig. 1 à 6). Capacité de 400-1 500 kg, 5-20 personnes.

Systèmes d'entraînement et vitesse selon hauteur du bâtiment et exigences de confort : vitesse de 0,4 ; 0,63 ; 1,0 m/s ; entraînement hydraulique 0,25-1,0 m/s ou par courant triphasé.

Hauteur d'élévation ≤ 35 m ; 10 arrêts.

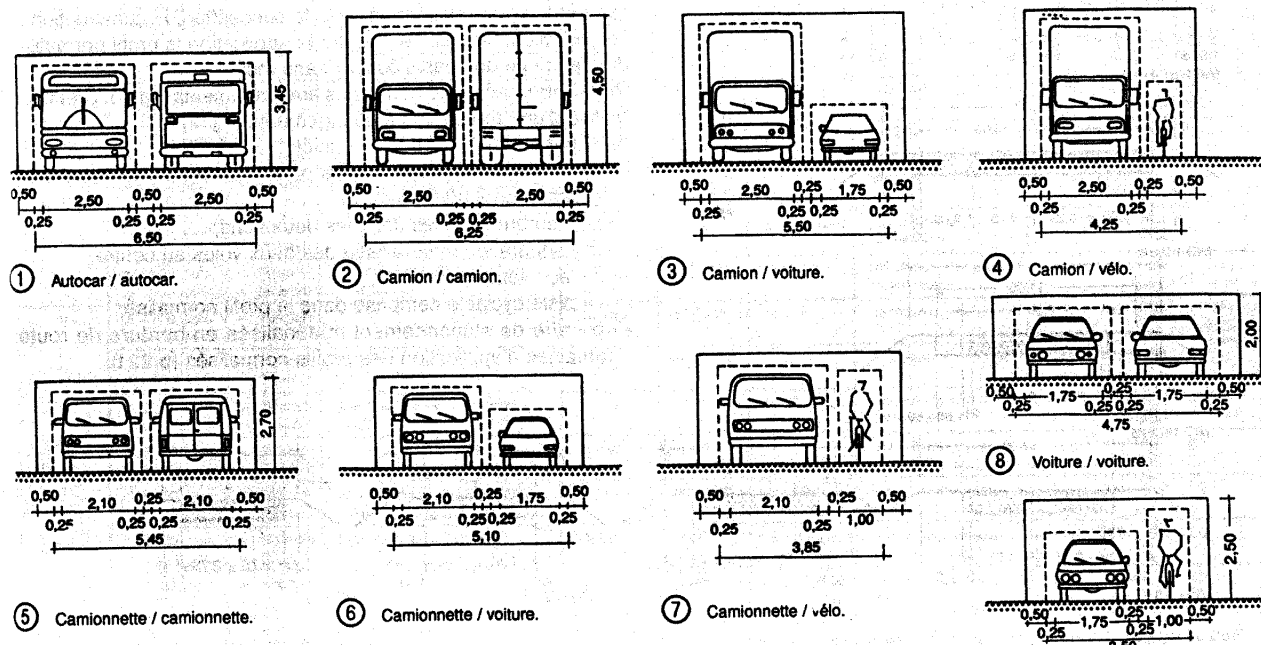
Formes de cabines : angulaire, ronde, semi-ronde, en U (fig. 1 à 6). Ascenseurs groupés également possibles (fig. 9).

Les ascenseurs panoramiques ont l'avantage d'assurer, dans une gamme de vitesses faibles, un transport calme, doux et sans à-coups.

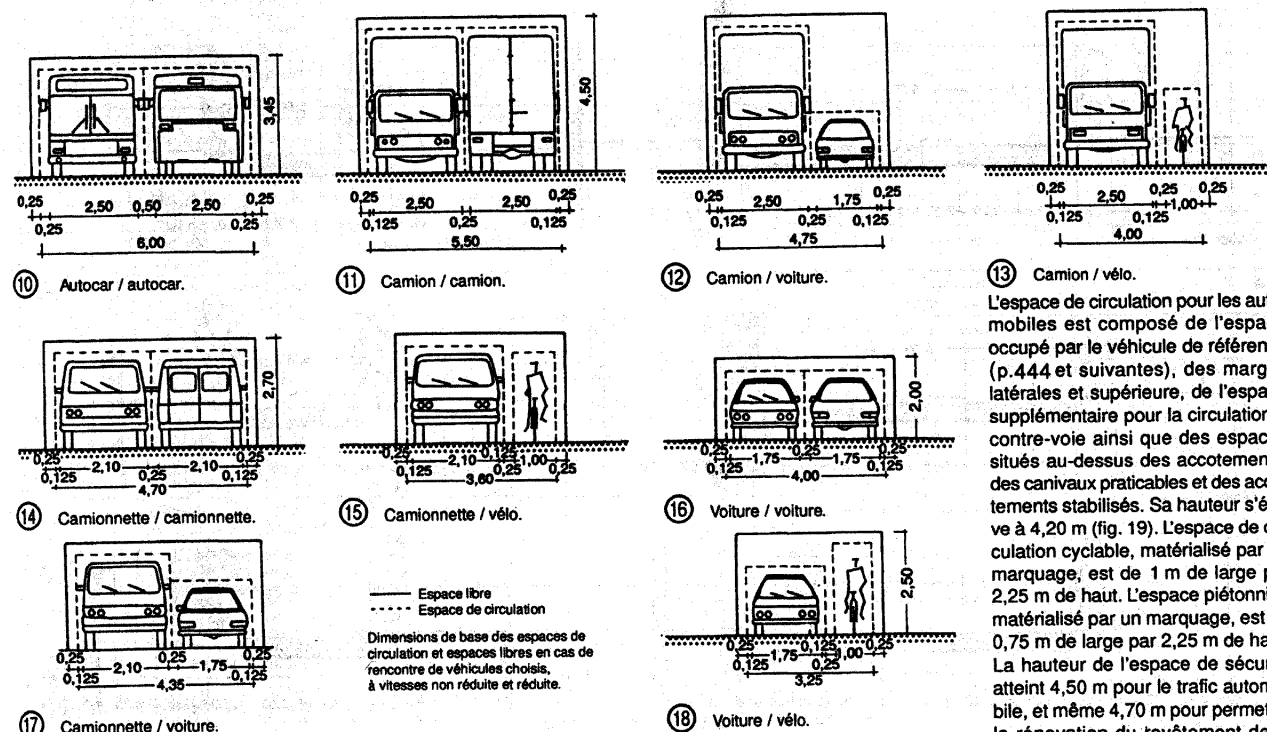
L'esthétique de la cabine est un point fort de ce type d'ascenseur. On utilise les matériaux verre avec acier-poli, brossé ou brillant, laiton ou bronze.

Les ascenseurs panoramiques connaissent un très grand succès. Ceci vaut pour les ascenseurs extérieurs sur les façades de grands magasins luxueux et les ascenseurs intérieurs dans les grands magasins ou dans les foyers des grands hôtels. Le passager profite de la vue sur la rue ou sur les étages d'exposition ou de vente (fig. 10 à 11).

ESPACE NÉCESSAIRE À VITESSE NON RÉDUITE (50 KM/H)



ESPACE NÉCESSAIRE À VITESSE RÉDUITE (moins de 40 KM/H)

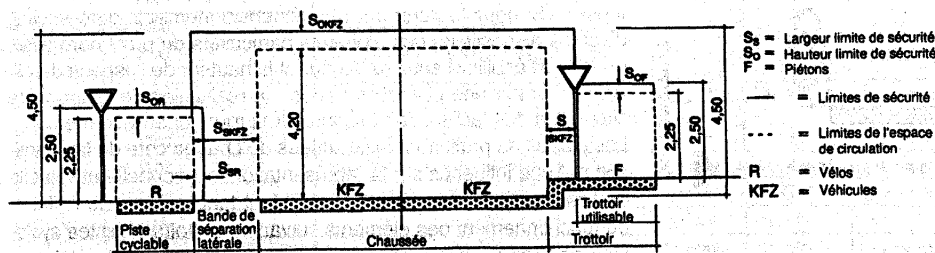


— Espace libre
- - - Espace de circulation

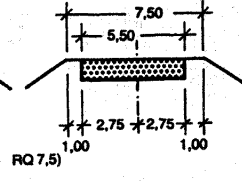
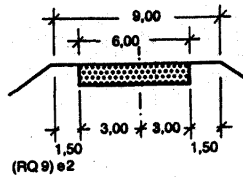
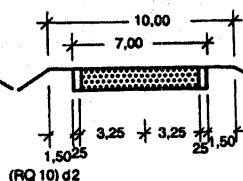
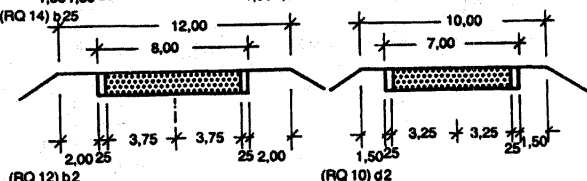
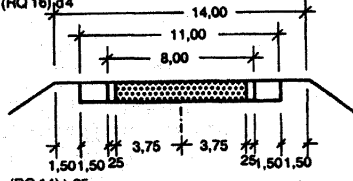
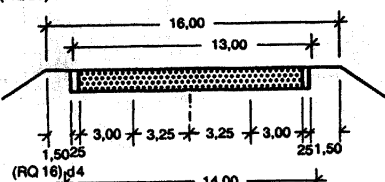
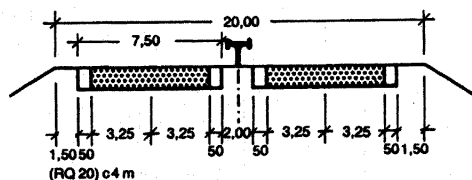
Dimensions de base des espaces de circulation et espaces libres en cas de rencontre de véhicules choisis, à vitesses non réduite et réduite.

13 Camion / vélo.

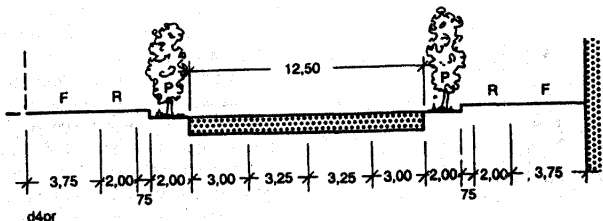
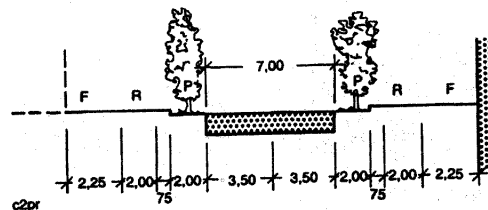
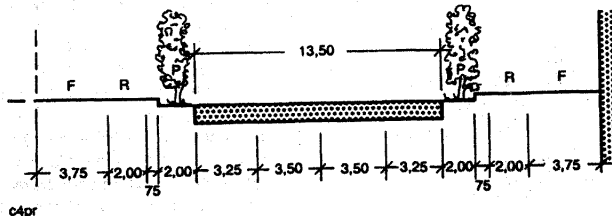
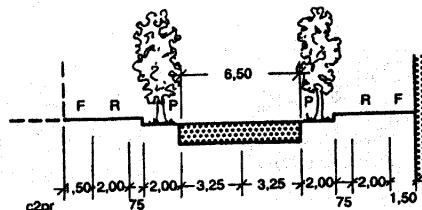
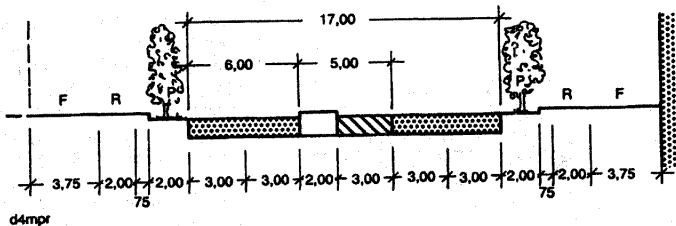
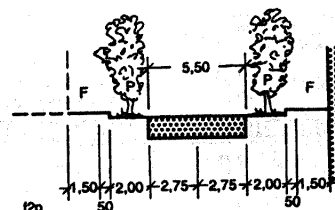
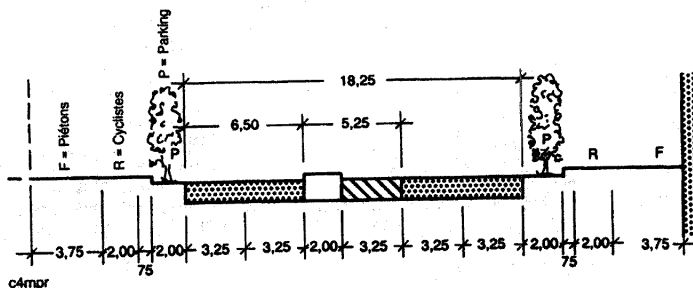
L'espace de circulation pour les automobiles est composé de l'espace occupé par le véhicule de référence (p.444 et suivantes), des marges latérales et supérieure, de l'espace supplémentaire pour la circulation à contre-voie ainsi que des espaces situés au-dessus des accotements, des caniveaux praticables et des accotements stabilisés. Sa hauteur s'élève à 4,20 m (fig. 19). L'espace de circulation cyclable, matérialisé par un marquage, est de 1 m de large par 2,25 m de haut. L'espace piétonnier, matérialisé par un marquage, est de 0,75 m de large par 2,25 m de haut. La hauteur de l'espace de sécurité atteint 4,50 m pour le trafic automobile, et même 4,70 m pour permettre la rénovation du revêtement de la voie par surépaveuse. Pour les pistes cyclables et les trottoirs, la hauteur libre est de 2,50 m. La largeur de l'espace de sécurité latéral est mesurée à partir du bord de l'espace de circulation; la largeur réglementaire dépend de la vitesse maximale autorisée. Ainsi on a pour une vitesse autorisée de plus de 70 km/h une largeur de plus de 1,25 m (1,00 m); pour une vitesse autorisée de moins de 50 km/h, elle est de plus de 0,75 m (fig. 19). La largeur de l'espace de sécurité pour les cyclistes est de 0,25m.



Voies de circulation



① Profil transversal normalisé d'une route sans aménagements extérieurs.



② Profil transversal normalisé d'une route avec aménagements extérieurs.

Pour obtenir une uniformité dans la conception, la construction et l'exploitation, on indique pour toute application le profil normalisé, duquel on ne doit pas s'écarter sans motif.

Profil normalisé d'une route sans aménagements (fig. 1). Profil normalisé d'une route avec aménagements (fig. 2).

Ainsi par exemple «a 6 ms» signifie :

- «a» à «f» catégorie de profils pour une largeur de base de la chaussée de 3,00-3,75 m,
- «6» nombre de voies dans les deux sens,
- «m» séparation matérialisée des deux voies au centre,
- «s» accotement stabilisé,
- «r» piste cyclable comprise dans le profil normalisé,
- «p» aire de stationnement matérialisée en bordure de route, domaines d'application des profils normalisés (p.221).

Voies de circulation

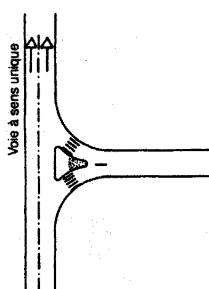
Il s'agit d'obtenir une représentation des tracés impossible à confondre. On peut l'obtenir par des dimensionnements différenciés, diverses dispositions des éléments particuliers du profil normalisé, un rapport équilibré entre la largeur et la hauteur de l'espace de circulation et par une plantation variée : la réalisation de l'espace de circulation doit faciliter l'orientation sur la route et en ville même. Les parties du profil normalisé situées de chaque côté de la chaussée ont une influence sur la représentation fonctionnelle et visuelle de l'espace. Lors de la conception, il faut tenir compte de l'effet et du fonctionnement des éléments suivants : trottoirs et pistes cyclables en bordure de route, aires de repos et espaces de plein air, écrans et protections, espaces de livraison pour zones commerciales.

ROUTES ET RUES

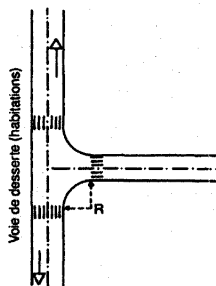
UTILISATION			TYPE DE ROUTE				Vitesse projetée Vp [km/h]
Catégorie de route	Densité du trafic [véhicules/h]	Critères d'utilisation particuliers	Profil normalisé	Type de trafic	Vitesse maxi. autorisée Vmax [km/h]	Points de jonction	
1	2	3	4	5	6	7	8
A I	≤ 3800 pour V = 90 km/h ≤ 2800 pour V = 110 km/h		a 6 ms	véhicules	—	dénivelés	120 100
	≤ 2400 pour V = 90 km/h ≤ 1800 pour V = 110 km/h		a 4 ms	véhicules	—	dénivelés	120 100
	≤ 2200 pour V = 90 km/h ≤ 1800 pour V = 100 km/h	pour faible circulation poids lourds ou conditions spéciales	b 4 ms	véhicules	—	dénivelés	120 100
	≤ 1700 pour V = 70 km/h ≤ 900 pour V = 90 km/h		b 2 s	véhicules	≤ 100 (120)	(dénivelés) sur un seul niveau	100 90
	≤ 1300 pour V = 70 km/h ≤ 900 pour V = 80 km/h	pour faible circulation poids lourds	b 2	véhicules	≤ 100	(dénivelés) sur un seul niveau	100 90
A II	≤ 4100 pour V = 70 km/h ≤ 3400 pour V = 90 km/h		b 6 ms	véhicules	—	dénivelés	100 90
	≤ 2600 pour V = 70 km/h ≤ 2200 pour V = 90 km/h		b 4 ms	véhicules	—	dénivelés	100 90
	≤ 2300 pour V = 70 km/h ≤ 2100 pour V = 80 km/h	pour faible circulation poids lourds ou conditions spéciales	c 4 m	véhicules	≤ 100 (80)	dénivelés (sur un seul niveau)	100 90 (80)
	≤ 1700 pour V = 70 km/h ≤ 1400 pour V = 80 km/h		b 2 s	véhicules	≤ 100	sur un seul niveau	100 90 80
	≤ 1600 pour V = 60 km/h ≤ 900 pour V = 80 km/h	pour faible circulation poids lourds	b 2	véhicules	≤ 100	sur un seul niveau	100 90 80
	≤ 1700 pour V = 60 km/h ≤ 900 pour V = 80 km/h	pour trafic agricole > 10 véhicules/h	b 2 s	général	≤ 100	sur un seul niveau	100 90 80
	≤ 1300 pour V = 60 km/h ≤ 900 pour V = 70 km/h		b 2	général	≤ 100	sur un seul niveau	100 90 80
	≤ 1000 pour V = 60 km/h ≤ 700 pour V = 70 km/h	pour faible circulation poids lourds	d 2	général	≤ 100	sur un seul niveau	100 90 80
A III	≤ 2600 pour V = 60 km/h ≤ 2100 pour V = 80 km/h		c 4 m	véhicules	≤ 80 (100)	(dénivelés) sur un seul niveau	(100) (90) 80
	≤ 2300 pour V = 60 km/h ≤ 1800 pour V = 80 km/h	pour faible circulation poids lourds ou conditions spéciales	d 4	véhicules	≤ 80	sur un seul niveau	80 70
	≤ 1700 pour V = 60 km/h ≤ 900 pour V = 70 km/h	pour trafic agricole > 20 véhicules/h	b 2 s	général	≤ 100	sur un seul niveau	80 70
	≤ 1600 pour V = 50 km/h ≤ 900 pour V = 70 km/h	pour forte circulation poids lourds	b 2	général	≤ 100	sur un seul niveau	80 70
	≤ 1300 pour V = 50 km/h ≤ 700 pour V = 70 km/h		d 2	général	≤ 100	sur un seul niveau	80 70 60
	≤ 800 pour V = 50 km/h ≤ 700 pour V = 60 km/h	pour faible circ. poids lourds	e 2	général	≤ 100	sur un seul niveau	80 70 60
A IV	≤ 1400 pour V = 40 km/h ≤ 1000 pour V = 60 km/h	pour forte circulation poids lourds	d 2	général	≤ 100	sur un seul niveau	80 70 60
	≤ 900 pour V = 40 km/h ≤ 700 pour V = 50 km/h		e 2	général	≤ 100	sur un seul niveau	80 70 60
	≤ 300	indications inutiles	f 2	général	≤ 100	sur un seul niveau	70 60
B II	≤ 2800 pour V = 60 km/h ≤ 2400 pour V = 80 km/h	pour forte circulation poids lourds	b 4 ms	véhicules	≤ 80	dénivelés	80 70
	≤ 2600 pour V = 60 km/h ≤ 2100 pour V = 80 km/h		c 4 m	véhicules	≤ 80	dénivelés (sur un seul niveau)	80 70 (60)
	≤ 2500 pour V = 50 km/h ≤ 2100 pour V = 70 km/h	pour faible circulation poids lourds ou conditions spéciales	d 4	véhicules	≤ 70	sur un seul niveau	70 (60)
B III	≤ 2500 pour V = 50 km/h ≤ 2100 pour V = 60 km/h	pour forte circulation poids lourds	c 4 m	général	≤ 70	sur un seul niveau	70 60
	≤ 2200 pour V = 50 km/h ≤ 1800 pour V = 60 km/h		d 4	général	≤ 70	sur un seul niveau	70 60 (50)
	≤ 1400 pour V = 40 km/h ≤ 1000 pour V = 50 km/h		d 2	général	≤ 70	sur un seul niveau	70 60 (50)
	≤ 900 pour V = 40 km/h ≤ 700 pour V = 50 km/h	pour faible circulation poids lourds trafic autocars limité	e 2	général	≤ 60	sur un seul niveau	60 (50)
B IV	≤ 1400 pour V = 40 km/h ≤ 1000 pour V = 50 km/h		d 2	général	≤ 60	sur un seul niveau	60 50
	≤ 900 pour V = 40 km/h ≤ 700 pour V = 50 km/h	pour faible circulation poids lourds trafic autocars limité	e 2	général	≤ 60	sur un seul niveau	60 50
C III	≤ 2100		c 4 mpr	général	≤ 50	sur un seul niveau	(70) (60) 50
	≤ 2000	pour faible circ. poids lourds	d 4 mpr	général	≤ 50	sur un seul niveau	(70) (60) 50
	≤ 1900	cas particulier de c 4 mpr pour conditions spéciales	c 4 pr	général	≤ 50	sur un seul niveau	(70) (60) 50
	≤ 1800	cas particulier de c 4 mpr pour conditions spéciales	d 4 pr	général	≤ 50	sur un seul niveau	(70) (60) 50
	≤ 1700		c 2 pr	général	≤ 50	sur un seul niveau	(60) 50 (40)
	≤ 1500	pour faible circ. poids lourds	d 2 pr	général	≤ 50	sur un seul niveau	(60) 50 (40)
C IV	≤ 1000	pour forte circ. poids lourds	c 2 pr	général	≤ 50	sur un seul niveau	(60) 50 (40)
	≤ 1000		d 2 pr	général	≤ 50	sur un seul niveau	(60) 50 (40)
	≤ 600	trafic autocars limité	f 2 p	général	≤ 50	sur un seul niveau	50 (40)

① Domaines d'application des profils normalisés (p.220).

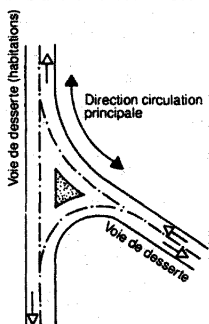
Voies de
circulation



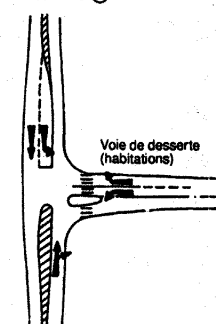
① Embranchement sur un seul niveau.



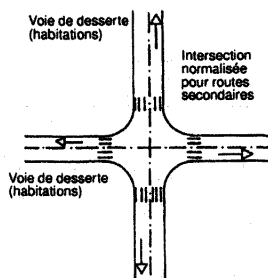
② - comme ①



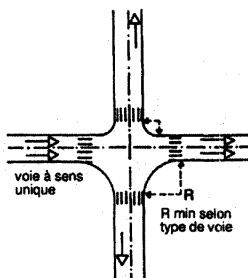
③ Embranchement voies de desserte.



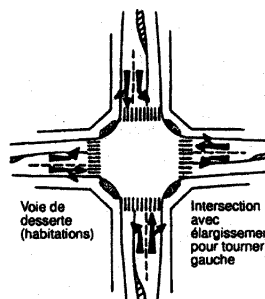
④ Avec élargissement du profil pour tourner à gauche.



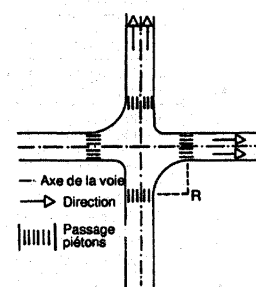
⑤ Intersection sur un seul niveau.



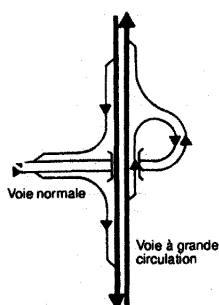
⑥ Intersection sur un seul niveau.



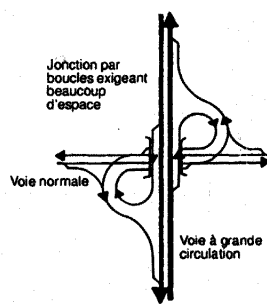
⑦ Intersection sur un seul niveau.



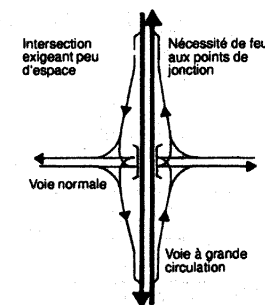
⑧ Intersection sur un seul niveau.



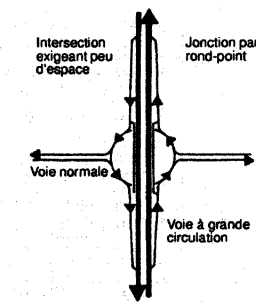
⑨ Embranchements / intersections - dénivelés.



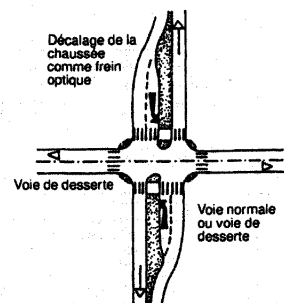
⑩ Embranchements / intersections - dénivelés.



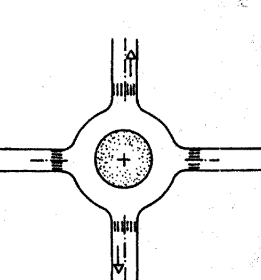
⑪ Embranchements / intersections - dénivelés.



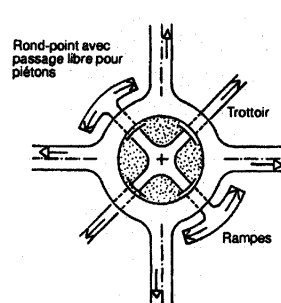
⑫ Embranchements / intersections - dénivelés.



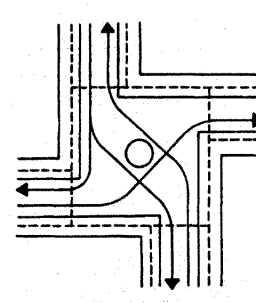
⑬ Rétrécissement de la chaussée.



⑭ Rond-point.



⑮ Rond-point passage piétons.



⑯ Intersection décalée pour ralentir le trafic.

Dans certains pays, on opte rarement pour la solution des ronds-points (fig. 14 et 15). Dans d'autres pays, on les utilise fréquemment, étant donné la réduction du risque d'accidents graves qu'ils introduisent.

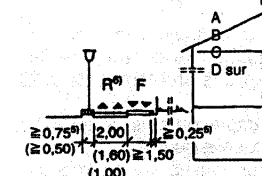
Autres avantages : pas de feux, moins de bruit et économie d'énergie. Le diamètre du rond-point dépend des longueurs de retenue liées à la densité du trafic. Une intersection décalée donne plus de place et plus de visibilité mais ne convient qu'au trafic lent, par exemple dans les quartiers résidentiels (fig. 16).

Les points de jonction des routes à deux voies sont d'habitude sur un seul niveau (avec ou sans feux).

On distingue : embranchement (une route débouche dans une autre) (fig. 1 et 2) et intersection (deux routes se croisent) (fig. 5 à 8).

Toute construction est interdite dans une zone de 20 m depuis le bord de la chaussée d'une route nationale. Dans une zone de 40 m depuis l'extrémité de la chaussée, les constructions sont soumises à des limitations (p. 223 : Autoroutes).

Tableau



A diagram showing a tree on the left and a building labeled 'R' on the right. The building has a width of 2.00 and a height of 1.60. To the left of the building, there are two vertical dimension lines: the top one is labeled $\geq 0.75^{(5)}$ and the bottom one is labeled ≥ 0.50 . To the right of the building, there is a vertical dimension line labeled ≥ 0 .

Les variations en largeur
nécessaires en fonction
des dalles.
% (écoulement des eaux
des chemins d'accès
à la circulation
vitesse ≤ 80 m

^b De petites variations en largeur peuvent s'avérer nécessaires en fonction des dimensions des dalles.

a) Longueur des chemins d'accès aux habitations interdits à la circulation

- 1-2 niveaux ≤ 80 m
- 3 niveaux ≤ 60 m
- 4 niveaux et plus ≤ 50 m

* 4,00-4,50 m en cas de séparation en deux chemins

* Autres éléments augmentant la largeur
Une rangée continue d'arbres nécessite une

* Circulation dans les deux sens uniquement dans des cas exceptionnels

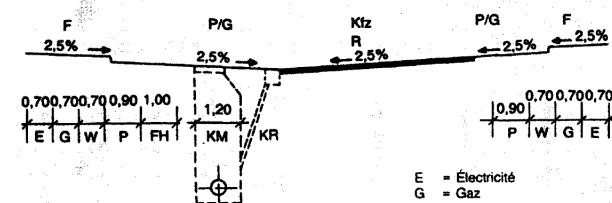
...and the other 100,000 are not.

R _i min [m]	S ² max [%]	H _i min [m]	H _e min [m]	Haut. libre min [m]
	6 (12) ⁸⁾			2,50
10 (2) ⁷⁾	comme voie correspondante	30	10	2,50
10 (2) ⁷⁾	3 (4 sur <250m) ⁸⁾ (8 sur < 30m) ⁸⁾	30	10	2,50
10 (2) ⁷⁾	3 (4 sur <250m) ⁸⁾ (8 sur < 30m) ⁸⁾	30	10	2,50
	6 (12) ⁸⁾			2,50
10 (2) ⁷⁾	3 (4 sur <250m) ⁸⁾ (8 sur < 30m) ⁸⁾	30	10	2,50
	6 (12) ⁸⁾			3,50 (2,50)

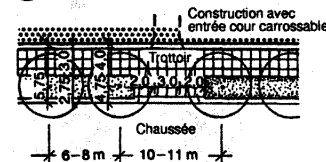
Abréviations pour les figures 1 à 7.

- F = Piétons
- R = Cyclistes
- R_t = Rayon du tournant
- S = Pente longitudinale
- H_h = Rayon de la courbe de raccordement au point haut
- H_b = Rayon de la courbe de raccordement au point bas

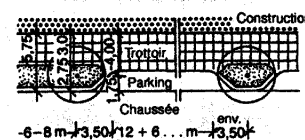
Les zones de circulation pour piétons doivent être conçues de façons variées et intéressantes, et répondre aussi au besoin de jouer des enfants. Protection contre les intempéries par des arbres, arcades et parfois des abris. Les trottoirs longeant une rue ne doivent pas être inférieurs à 2 m, dont 1,50 m de largeur libre et 0,50 m d'espace de sécurité côté chaussée. Une plus grande largeur s'avère souvent nécessaire. À proximité d'écoles, centres commerciaux, culturels ou sportifs, prévoir une largeur de 3 m (fig. 1 à 7). Les pistes cyclables longeant une rue à une voie doivent avoir une largeur de 1 m, pour une rue à deux voies une largeur de 2 m (au moins 1,60 m). Marges de sécurité supplémentaires de 0,75 m côté chaussée. Les chemins à usage mixte (piétons et cyclistes) doivent avoir une largeur de 2,50 m (au moins 2,00 m) (p.224).



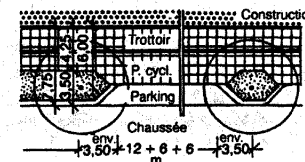
⑨ →



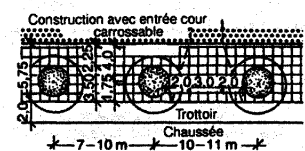
10



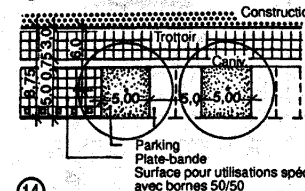
11



12



13



14

⑩ — ⑭ Exemples pour la réalisation d'un espace de circulation avec aménagements.

- E = Électricité
- G = Gaz
- W = Eau
- FH = Chauffage urbain
- P = Câble télécomm.
- KM = Égout unitaire toutes eaux
- KS = Évacuation eaux vannes et usées
- KR = Évacuation eaux pluviales
- F = Piétons
- R = Cyclistes
- kfz = Véhicules automobiles
- P/G = Accotement gazonné

Arbres à basses-tiges (p.ex. : robinier, sophora, sorbier)

Arbres à basses-tiges

1.75
2.75
50
4.0
3.0

Arbres à hautes tiges
(p.ex. : platane, érable, chêne)

1.75
3.50
50
4.25
2.00
≥ 6.0

Arbres à basses-tiges

Dimensions: 17,5, 3,50, 3,0, 24,0, 2,25

Arbres à hautes tiges (p. ex. marronnier)

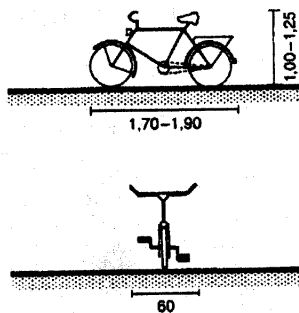
5,0

1,8

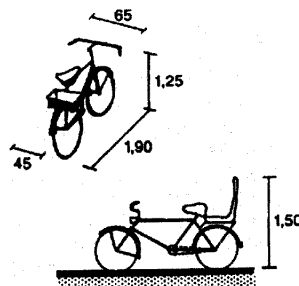
75

3,0

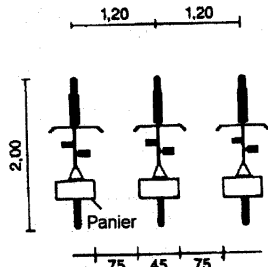
6,0



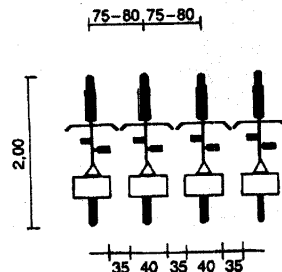
① Dimensions de base pour bicyclettes



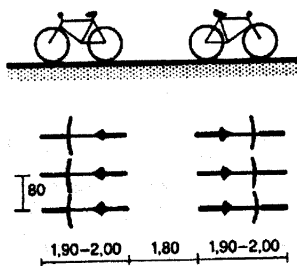
② Bicyclette avec panier/siège pour enfant



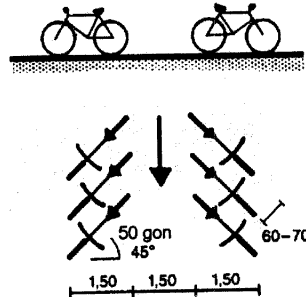
③ Stationnement facile des bicyclettes



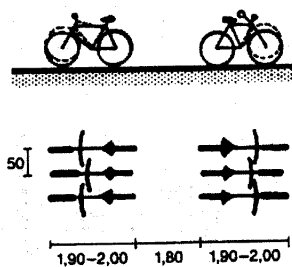
④ Stationnement étroit des bicyclettes



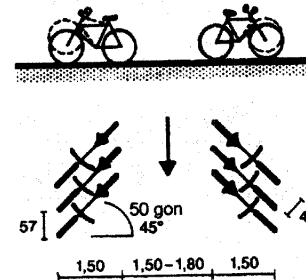
⑤ Dimensions de base pour un stationnement droit des bicyclettes



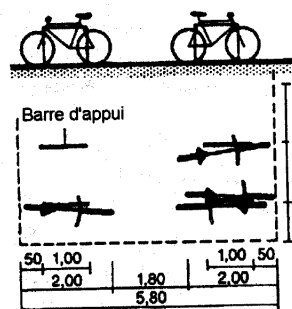
⑥ Disposition en biais avec hauteurs identiques



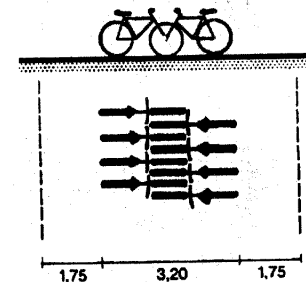
⑦ Stationnement droit avec hauteurs alternées



⑧ Disposition en biais avec hauteurs alternées



⑨ Dispositif de stationnement des bicyclettes avec barre d'appui



⑩ Disposition à recouvrement des bicyclettes

Dimensions de base des bicyclettes (fig. 1 et 2) : Tenir compte des paniers et des sièges d'enfants. Bicyclettes pour position allongée jusqu'à 2,35 m de long et tandems jusqu'à 2,60 m de long. Remorque pour bicyclette avec timon, environ 1,60 m de long et 1,00 m de large. Autres bicyclettes spéciales pour handicapés et pour transport de charges.

Rechercher un stationnement facile (fig. 3) : Un emplacement trop étroit entraîne des risques de blessures, de salissures et de dégâts en mettant l'antivol, en chargeant la bicyclette, en la rentrant ou la sortant de son emplacement.

Pour une répartition en deux rangées, une disposition avec recouvrement des roues économise de la surface. Par contre, une disposition avec alternance de hauteurs pose des problèmes de dégâts matériels (fig. 12).

Rechercher un nombre judicieux d'emplacements à partir des valeurs indicatives et du droit relatif aux constructions (fig. 11). Un appui pour bicyclette doit assurer un soutien sûr, même si elle est chargée. Attacher, aussi souvent que possible, avec seulement un cadenas à étrier, ceinturant ensemble le dispositif de rangement, la roue avant et le cadre. À ce sujet les appuis de cadre sont très pratiques (fig. 9). Traverse intermédiaire pour les bicyclettes d'enfants.

Appuis de cadre généralement avec utilisation des deux côtés. Alors distance entre appuis de 1,20 m (fig. 9). Largeur du couloir d'accès de 1,80 m (fig. 7 à 9). Prévoir des couloirs transversaux. Disposition d'ensemble la plus claire possible et orientation facile.

Surfaces de rangement supplémentaires pour remorques de bicyclettes et bicyclettes spéciales selon les besoins.

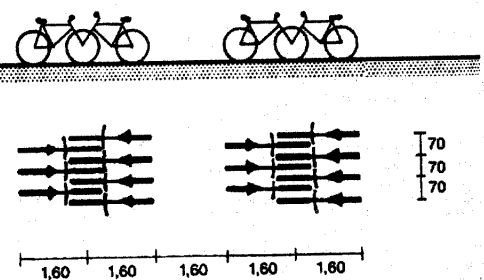
Appuis de bicyclettes sans possibilités convenables d'attache, seulement dans les espaces intérieurs avec peu de personnes autorisées à l'accès.

Prévoir un toit et un éclairage pour les parkings à bicyclettes de plusieurs heures. Le stationnement doit être proche du lieu à atteindre, facilement trouvable, avec un accès facile et un contrôle des usagers. Il est utile de surveiller les parkings à bicyclettes lors de grandes manifestations, près des gares, des piscines en plein air et des centres commerciaux. L'implantation d'un parc à bicyclettes peut être réalisée en transformant un parking pour voitures.

Appartements	1 par 30 m ² de surface totale
Visiteurs d'appartements privés	1 par 200 m ² de surface totale
Foyers d'étudiants	1 par lit
Écoles de formation générale	0,7 par place de formation
Universités populaires	0,5 par place assise
Salles de conférences	0,7 par place assise
Bibliothèques	1 par 40 m ²
Restaurants universitaires	0,3 par place assise
Lieux de travail	0,3 par place de travail
Magasins pour articles de consommation courante	1 par 25 m ² de surface de vente
Centres commerciaux	1 par 80 m ² de surface de vente
Boutiques pour services périodiques	1 par 35 m ² de surface de vente
Bureaux pour services périodiques, cabinets de consultation	0,2 par nombre de clients présents ensemble
Stades, palais des sports, piscines	0,5 par vestiaire
Lieux de réunion d'importance plus que locale	1 pour 20 places
Autres lieux de réunion	1 pour 7 places
Restaurants locaux	1 pour 7 places assises
Brasseries	1 pour 2 places assises

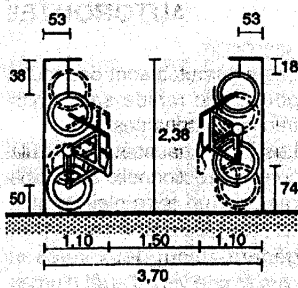
En cas de plusieurs utilisations simultanées d'une construction, les chiffres exprimant les besoins doivent être additionnés

⑪ Valeurs indicatives pour la recherche du nombre de places de stationnement pour bicyclettes

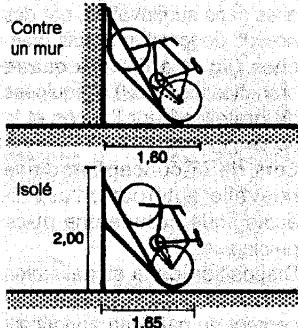


⑫ Disposition avec recouvrement des roues avant et couloir médian

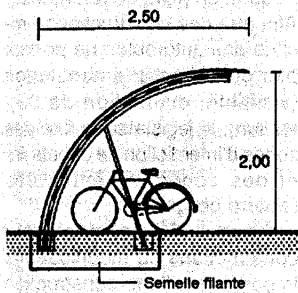
CIRCULATION À BICYCLETTE



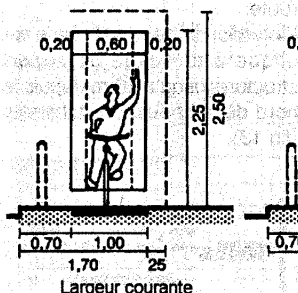
① Support mural pour bicyclettes



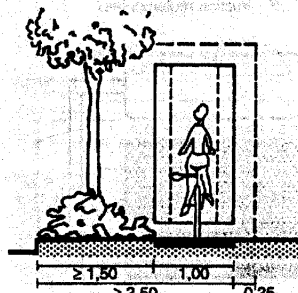
② Dispositif incliné



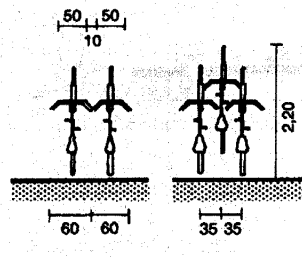
④ Abri en arceau contre les intempéries



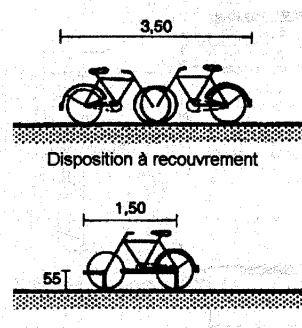
⑤ Chaussée - Piste cyclable - Trottoir



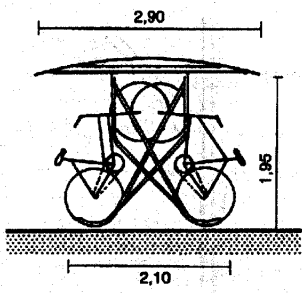
⑥ Abri en arceau avec double ratelier



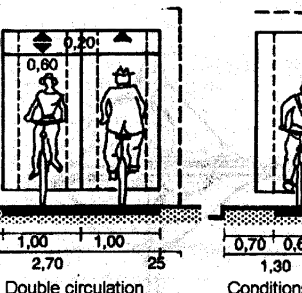
⑦ Abri avec cadre en tubes



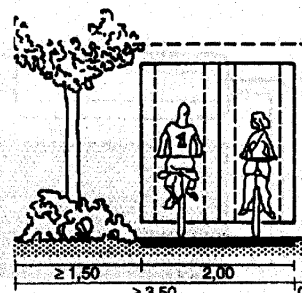
⑧ Ratelier à bicyclettes couvert



⑨ Largeurs des pistes cyclables



⑩ Bande végétale nécessaire pour circulation dans les deux sens



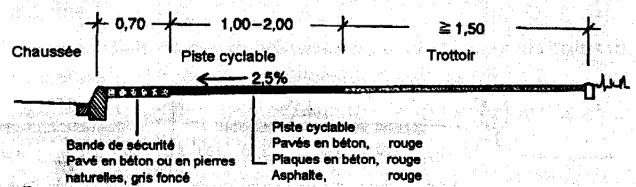
⑪ Compartiment de sécurité pour bicyclettes (bike-safe)

Circulation rapide dans un sens à partir de 1,40 m de large, mieux 1,60 m. Largeur de 1,60 m à 2,00 m pour dépasser et croiser à vitesse réduite. Des largeurs de 2,00 m à 2,50 m conviennent mieux quand des cyclistes utilisent la piste cyclable avec des remorques.

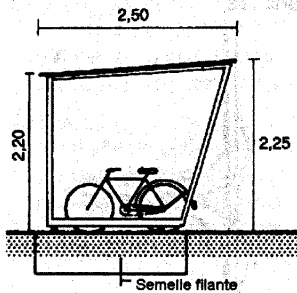
Les dimensions de base relatives aux espaces de circulation pour cyclistes se définissent à partir d'une largeur de base de 1,60 m et de la hauteur des cyclistes (fig. 10) ainsi que de la liberté de mouvement nécessaire dans différentes situations.

Ne pas aménager de façon trop étroite les passages entre les supports de bicyclettes. Largeur de passage au moins de 1,50 m, de préférence 2,00 m. Interrompre tous les 15 m avec un couloir. Largeur du passage pour un support à étages au minimum 2,50 m. Plus le support est long, plus large doit être le passage. Largeur du passage au minimum de 1,50 m jusqu'à une longueur de 10 m, de 1,80 m jusqu'à 15 m et de 2,20 m jusqu'à 25 m.

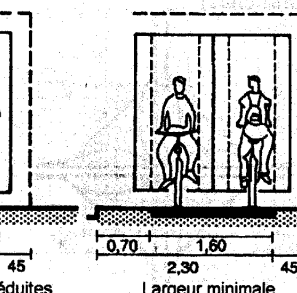
Compartiment de sécurité pour bicyclettes (bike-safe) de un à trois étages pour 15 à 42 bicyclettes. Surface de base 4 m x 4 m et hauteur au-dessus du sol de 5 m (fig. 14).



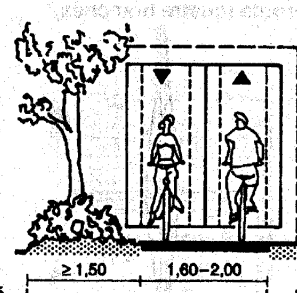
⑫ Solution optimale



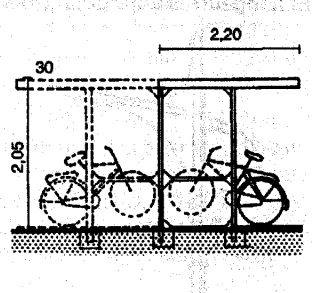
⑬ Bande végétale nécessaire pour circulation dans les deux sens



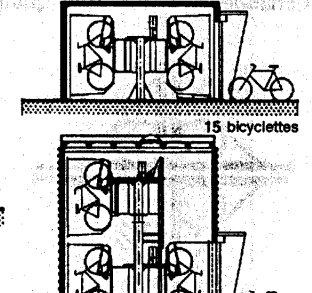
⑭ Largeurs des pistes cyclables



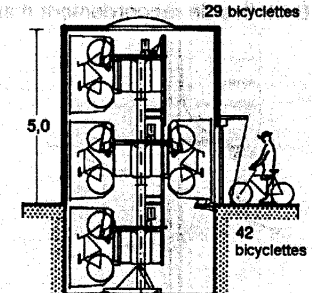
⑮ Compartiment de sécurité pour bicyclettes (bike-safe)



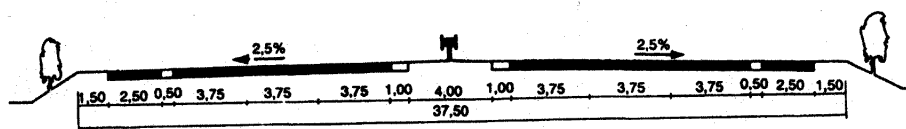
⑯ Ratelier à bicyclettes couvert



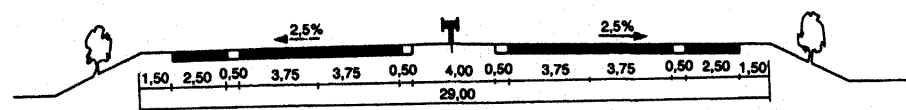
⑰ Largeurs des pistes cyclables



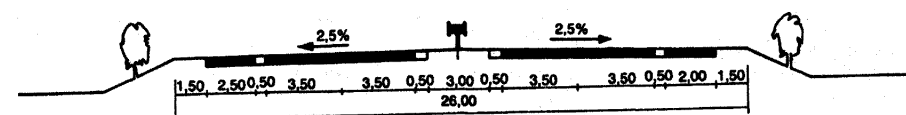
⑱ Bande végétale nécessaire pour circulation dans les deux sens



① Coupe transversale normalisée sur une autoroute à six voies (RQ 37,50) à 6 ms.

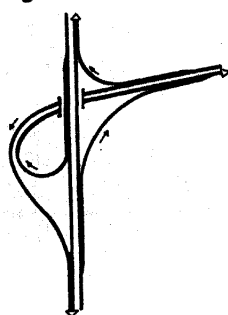


② Coupe transversale normalisée sur une autoroute à quatre voies (RQ 29,00, RQ 26) à 4 ms.

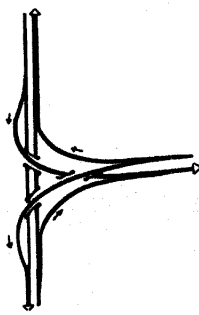


③ Coupe transversale normalisée sur une autoroute à quatre voies (RQ 29,00, RQ 26) à 4 ms.

Échangeurs d'autoroute (trois branches)



④ en trompette.

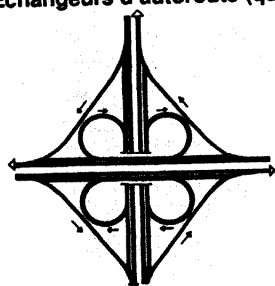


⑤ en triangle.

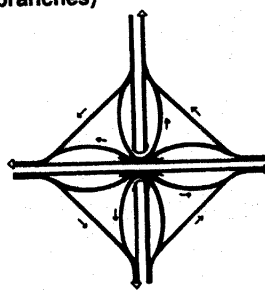


⑥ Bifurcation.

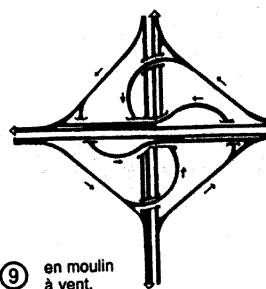
Échangeurs d'autoroute (quatre branches)



⑦ en feuille de trèfle.

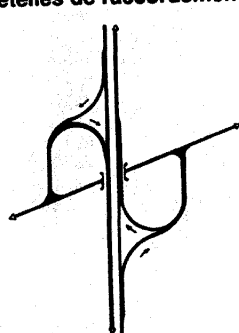


⑧ en croix de Malte.

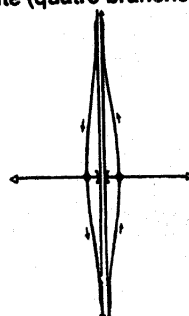


⑨ en moulin à vent.

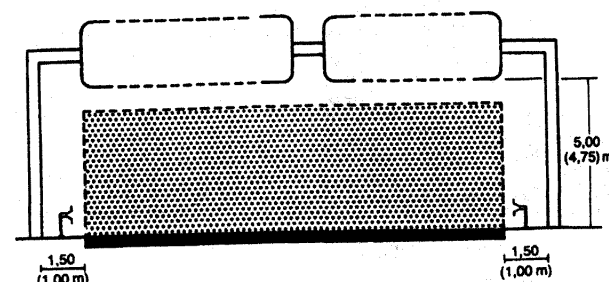
Bretelles de raccordement d'autoroute (quatre branches)



⑩ en demi-trèfle.



⑪ en losange.



⑫ Panneaux de signalisation au-dessus de la chaussée.

Les autoroutes sont des routes pour trafic rapide sans constructions attenantes.

Les deux chaussées à circulation unidirectionnelle sont séparées par un terre-plein central. La chaussée stabilisée comporte généralement deux voies ou plus et une voie d'arrêt d'urgence (fig. 1 à 3).

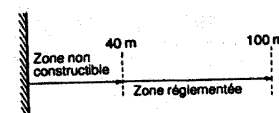
Les autoroutes sont reliées entre elles sans surélévation, par des nœuds de jonction à trois branches (fig. 4 à 6) ou à quatre branches (fig. 7 à 9) et équipées de bretelles pour l'accès et la sortie (fig. 10 à 11).

Lors de la conception d'une nouvelle autoroute, l'aspect écologique occupe une place privilégiée.

Disposition de la signalisation des destinations (fig. 12), emplacement du panneau annonçant un accès d'autoroute à 1 000 m, pour les nœuds de jonction à 2 000 m du point de référence. Afin que des constructions proches des autoroutes ne portent pas préjudice à la circulation (visibilité, diminution de l'attention), le législateur a fixé des zones d'interdiction de construire et des zones réglementées (accord obligatoire).

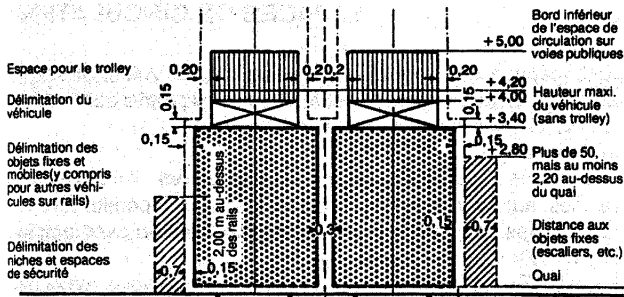
Les zones réglementées pour constructions ou modifications importantes d'une construction s'étendent à une distance de 40 à 100 m depuis le bord de la chaussée stabilisée de l'autoroute.

L'interdiction de construire s'applique à tout type de superstructure jusqu'à 40 m depuis le bord de la chaussée stabilisée. (fig. 13).

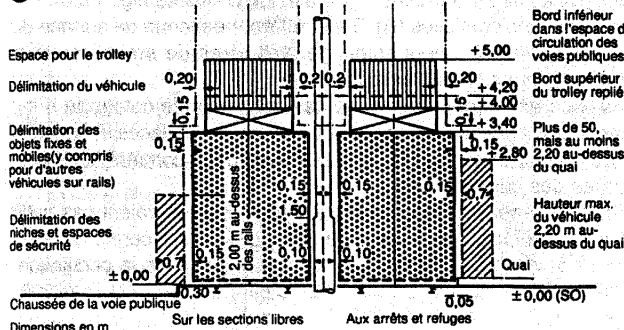


⑬ Interdiction de construire/construction réglementée.

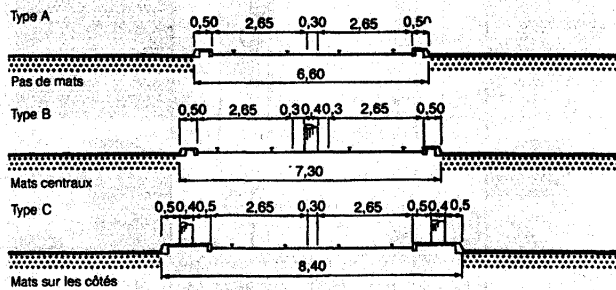
TRAMWAYS CHEMIN DE FER MÉTROPOLITAIN



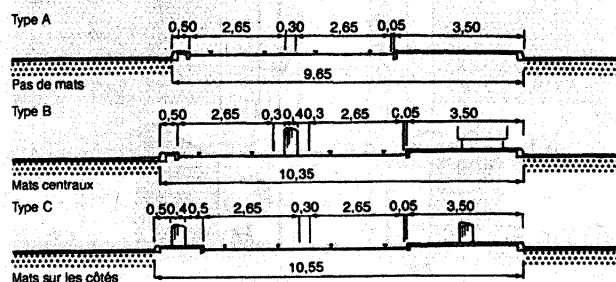
① Distances minimales en cas de rails dans la chaussée d'une voie publique.



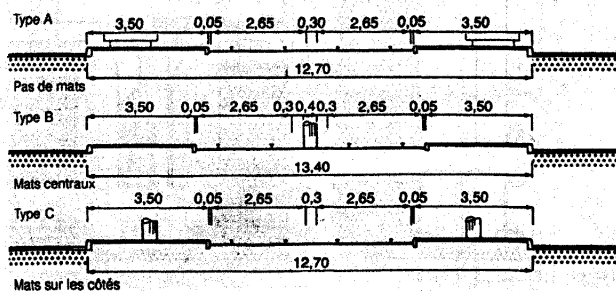
② Distances minimales en cas de rails sur plate-forme séparée dans l'espace de circulation d'une voie publique.



③ Largeur normalisée pour plate-forme séparée dans une voie de desserte.



④ Arrêts sur un seul côté (fig. 3).



⑤ Arrêts sur deux côtés (fig. 3).

Différenciation de systèmes : le tramway circule uniquement à vue et participe à la circulation routière (relève du code de la route) ; la voie ferrée urbaine circule sur des voies ferrées du type métro ou train ainsi que sur des voies suivant le tracé des rues ; le métro ne circule que sur des plates-formes séparées sans intersections et ne participe pas à la circulation routière.

Écartement normalisé : 1,435 m ou 1 m, largeur de l'espace libre = largeur de la caisse du véhicule plus le braquage géométrique en virage plus la largeur supplémentaire pour surélévation et marge de vacillement (au moins $2 \times 0,12$ m).

Largeur des voitures : 2,3 à 2,65 m (il existe encore des largeurs de 2,20 m, à éviter lors de la conception d'une installation nouvelle).

Distance depuis les axes des rails : au moins 2,60 m ou 2,95 m, mieux 3,10 m pour compenser le braquage dans des rayons moyens.

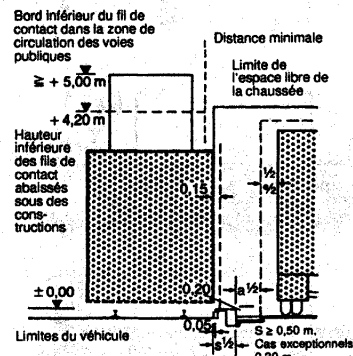
Distance de la caisse du véhicule au trottoir : pour les corps de voie séparés 0,5 m, exceptionnellement 0,30 m.

Rayon de la voie : si possible inférieur à 180 m, au moins 25 m dans les bifurcations et virages.

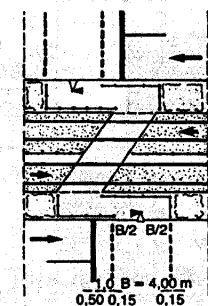
Pente longitudinale : maximum 25 pour mille, exceptionnellement 40 pour mille.

Dimensions du véhicule : longueur du véhicule entre 15 et 40 m, longueur maximale du train 75 m ; longueur du quai = longueur maximale du train 75 m + 5 m pour freinage imprécis. Hauteur maximale de la caisse du véhicule 3,40 m. Hauteur minimale de passage sous des constructions 4,20 m, à l'intérieur des rues 5 m.

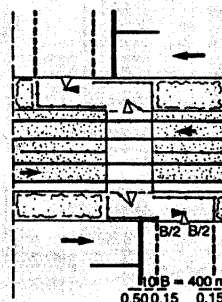
Arrêts : Largeur du quai au moins 3,50 m. Pour l'installation de salles d'attente pour les arrêts entre deux voies au moins 5,50 m. Dans l'intérêt des passagers, la largeur minimale autorisée de 1,50 m est à éviter (dans des conditions difficiles, prévoir au moins 2,00 m pour les quais latéraux). Espace de sécurité : 0,85 m de large depuis la ligne de délimitation du véhicule, du côté de la porte.



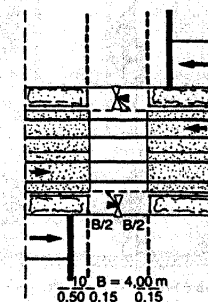
⑥ Délimitation des espaces libres pour chaussée et tramway.



⑦ Passage pour piétons sur la plate-forme, sans feux.



⑧ Passage piétons avec feux.



⑨ Voir figure 3.

Voies de circulation

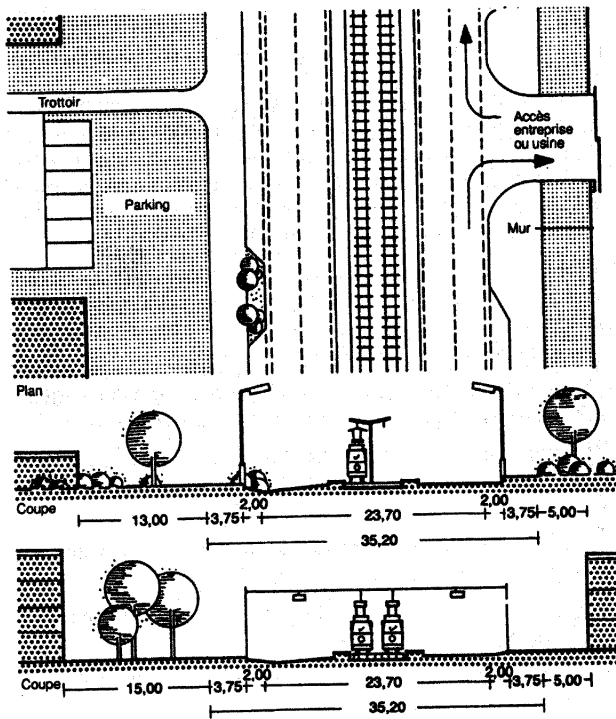
ESPACES DE CIRCULATION

La conception des zones de circulation (rues, voies, etc.) doit passer par la cybernétique, c'est-à-dire que les projets doivent être planifiés en respectant toutes les relations.

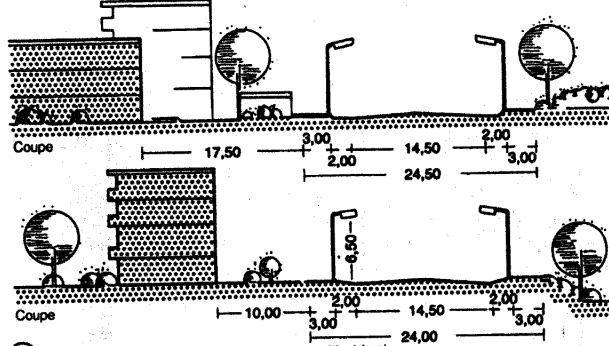
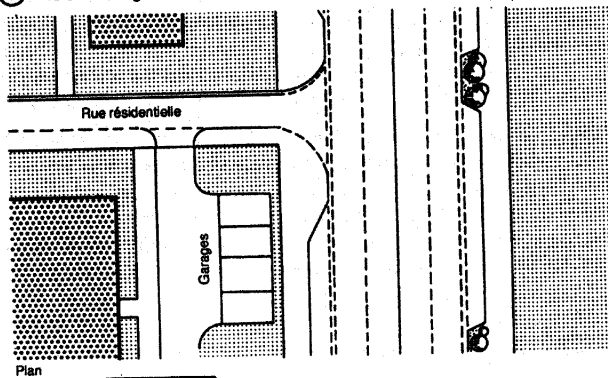
On distingue :

- I. **Les voies à caractéristiques autoroutières** (voies rapides urbaines, autoroutes) avec un nombre de voies supérieur à 4.
 - II. **Les voies de grande communication** sans ou avec emplacement pour voie de tramway (fig. 1).
 - III. **Les voies de liaison locale** à deux ou quatre voies avec, par endroits, des places de stationnement latérales (fig. 2).
 - IV. **Les voies résidentielles** avec un nombre de voies de moins de 2, des places de stationnement latérales ou centrales (fig. 3 à 4).
- Les voies résidentielles (fig. 5 à 6) offrent beaucoup de surface de stationnement. On peut aménager des **aires de stationnement** entre les immeubles d'habitation (fig. 7). L'espace aménageable dans le cas des voies de catégorie 4 est important : chemin donnant accès aux maisons, places et surfaces libres. Il faut considérer ici, spatialement, la rue comme partie intégrante des constructions.

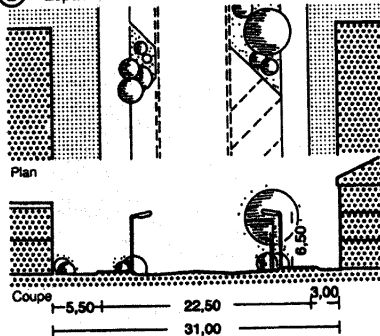
En règle générale, les voies de catégorie 2 ne devraient pas avoir d'accès latéraux. Les moyens de transport public à courte distance sur rails, comme le tramway, doivent être isolés de la circulation, c'est-à-dire situés sur une plate-forme particulière (fig. 1 et p. 229, fig. 1 à 5).



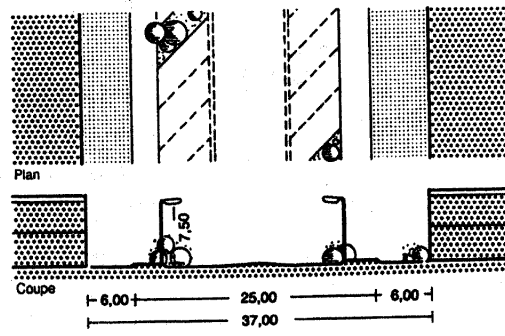
① Voie de catégorie 2 avec tramway.



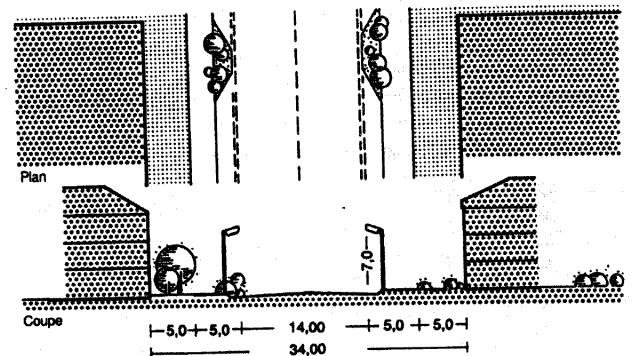
② Espace de circulation dans une zone d'habitation.



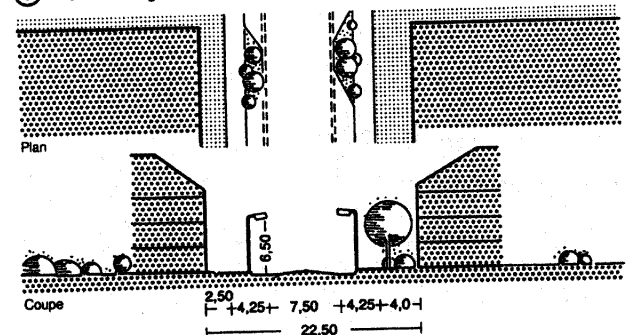
⑤ Voie avec stationnement unilatéral.



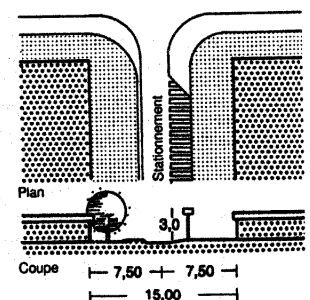
⑥ Stationnement bilatéral.



③ Voie de catégorie 3 à quatre voies.

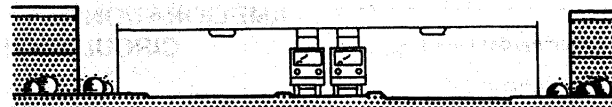


④ Voie de catégorie 3 à deux voies.

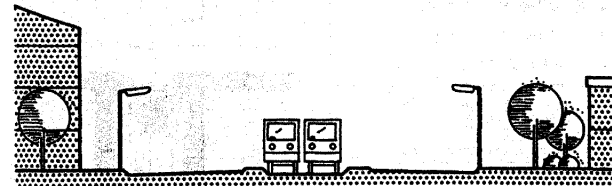


⑦ Possibilité de stationnement dans des parkings entre habitations.

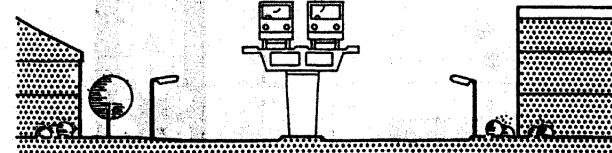
ESPACES DE CIRCULATION



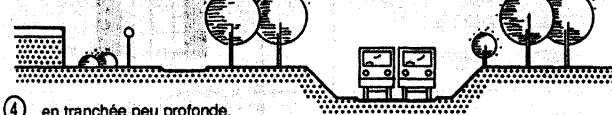
① Voie ferrée urbaine avec ligne électrique aérienne de contact.



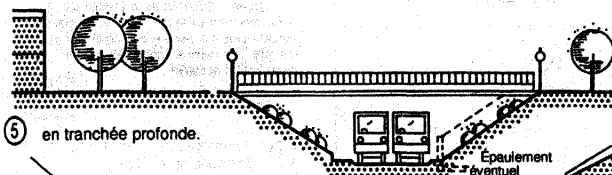
② Voie ferrée urbaine.



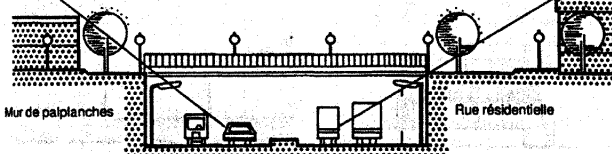
③ en surélévation.



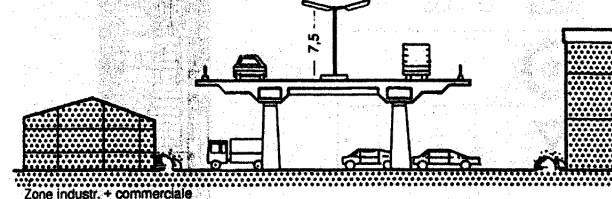
④ en tranchée peu profonde.



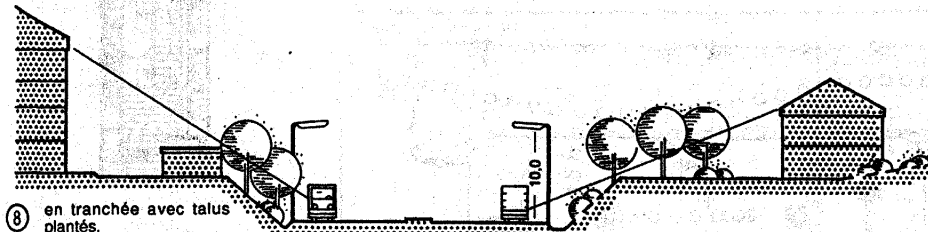
⑤ en tranchée profonde.



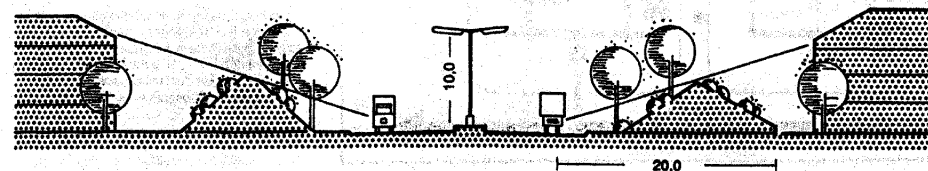
⑥ en tranchée profonde avec murs de palplanches.



⑦ en surélévation avec parking en dessous.



⑧ en tranchée avec talus plantés.



⑨ avec remblais de terre plantés, bon écran antibruit.

Les voies ferrées urbaines avec ligne électrique aérienne de contact, surtout en cas d'accès latéral, doivent être situées de préférence sur une piste séparée des autres voies de circulation par des grilles ou des haies (fig. 1 et 2).

Les voies ferrées urbaines surélevées (fig. 3) permettent une libre circulation en dessous. Le trafic n'est pas gêné par les feux, les horaires sont respectés. Mais le niveau sonore est plus important pour les riverains.

Mieux vaut faire passer le train dans une tranchée de faible profondeur (fig. 4), dans une tranchée profonde (fig. 5) ou en passage souterrain (fig. 6).

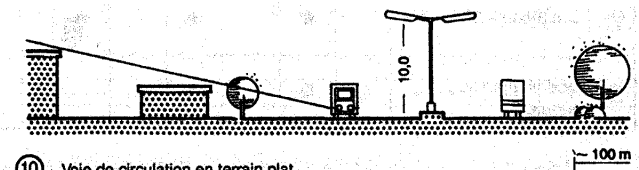
On peut amortir le bruit de la circulation en terrain plat par des constructions non habitées qui protègent du bruit (garages) ou par des plantations à droite (fig. 10), ou par un remblai avec des plantations (fig. 9 et p.231).

Encore plus efficaces sont les voies dans des tranchées peu profondes avec des plantations sur les côtés (fig. 4) ou dans des tranchées profondes (fig. 5).

Les voies surélevées sur piliers conviennent mieux dans les zones industrielles où le bruit est moins gênant (fig. 7).

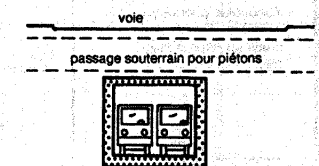
Des protections solides contre le bruit ne sont généralement applicables que lors de la construction de nouvelles routes, les routes à grande vitesse (100 à 120 km/h) étant suffisamment éloignées des quartiers résidentiels et passant de préférence dans des tranchées (fig. 4, 5, 6 et 9). Voies bordées de garages, avec places de stationnement devant, donnant accès aux quartiers d'habitation, depuis lesquelles on accède aux logements par de larges trottoirs sur lesquels des véhicules peuvent rouler en cas d'urgence (ambulances, pompiers, camions de déménagement) (p. 228, fig. 1 et 2). Beaucoup de verdure avec des arbres à feuillage persistant (conifères) améliore l'atmosphère tranquille de l'habitat (fig. 10). Un écran d'arbres d'une épaisseur de 100 m environ procure un amortissement du bruit d'environ 10 dB, ce qui signifie que le bruit est perçu comme moitié moins fort. Isolation acoustique (p. 231).

Un écran antibruit doit être conçu sur une distance permettant de couvrir les objets à protéger sur toute leur longueur au droit de la voie.



⑩ Voie de circulation en terrain plat.

Des expériences ont montré que les voies de circulation passant en tranchées et bordées de plantations constituent la meilleure disposition pour la protection contre le bruit. Les ondes sonores principales ne doivent pas atteindre directement les constructions.



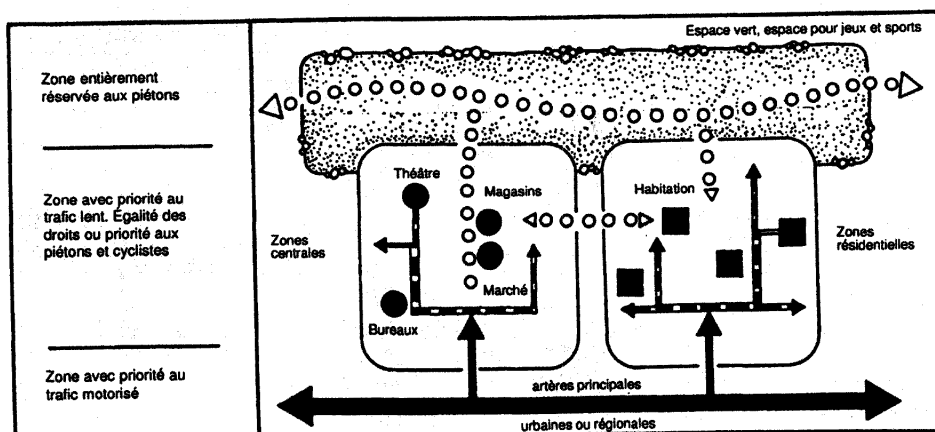
⑪ en passage souterrain.

Voies de circulation

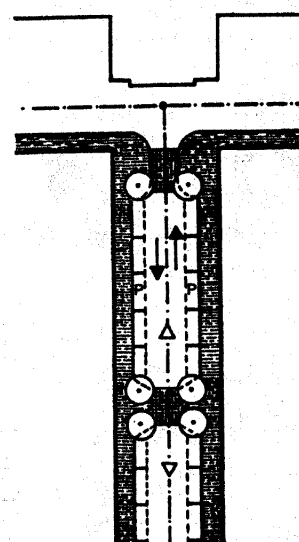
AMÉLIORATION DE LA CIRCULATION

Nr.	Mesures à prendre	Effets recherchés							Ensemble des mesures
		Suppression du trafic étranger	Réduction de la vitesse	Affirmation de la fonction habitation	Meilleure sécurité pour piétons et enfants	Plus d'espaces pour piétons et riverains	Réduction du bruit du trafic	Appel au respect « motivation positive »	
A									
1	Voies sans issue	●●	○		○		●		
2	Voies en boucle	●					○		
3	Voies à sens unique	●				○			
B									
1	Changements de matériaux pour la chaussée		●						
2	Rétrécissement du profil	●	●●		●		●		
3	Restructuration optique de l'espace	●	●	●●	●		●	●	
4	Ralentisseurs	●	●●		●				
5	Réorganisation du stationnement		●●		●				
6	Pavement	●	●●	●●	●	●●	●	●●	
C									
1	Panneaux « zone résidentielle »	●	●	●●	●●		●	●	Panneau normalisé
2	Limitation à 30 km/h		●		●		●		
3	Modification des priorités	○	●		○				

① Amélioration de la circulation dans les rues des zones résidentielles / vue d'ensemble des mesures et de leurs effets.



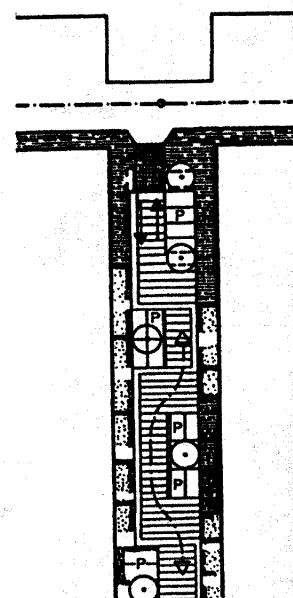
② Représentation schématique de l'attribution des priorités de circulation.



Mesures appliquées :
B1 + B2 + B3 + (évt. B4 + B6) + C1 + C2.

Zones pour piétons et conducteurs séparées, profil de chaussée réduit en faveur de trottoirs plus larges - réduction de la vitesse par rétrécissement de la chaussée et par pavage partiel - plus d'espace et de sécurité pour les piétons - conception améliorée par une organisation spatiale.

③ Aménagement d'une rue, Proposition A (fig. 1).



Mesures appliquées :
(A3) + B1 + B2 + B3 + B4 + B5 + B6 + C1.

On conduit, stationne et marche sur une surface commune (surface mixte) - utilisation multiple de toute la surface de la rue possible - limitation de la vitesse à 20 km/h (= rouler au pas) - réorganisation complète de tout l'espace routier selon les besoins des habitants « rue résidentielle ».

④ Aménagement d'une rue, Proposition B (fig. 1).

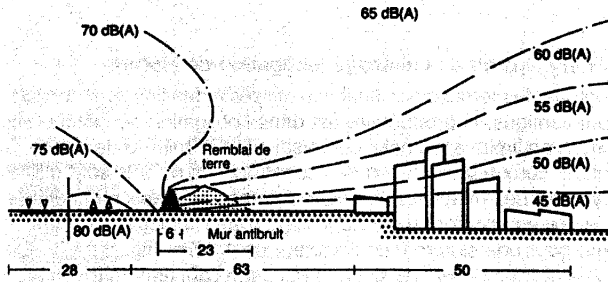
ZONES DE CIRCULATION

PROTECTION ANTIBRUIT

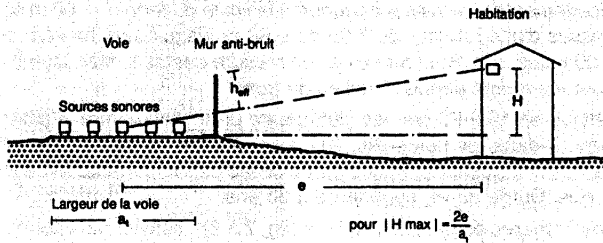
Une conscience accrue de l'environnement a conduit à un développement toujours plus important de la protection contre le bruit, notamment dans le domaine de la circulation. L'intensité sonore en cas de trafic intense dans un bâti dense a nécessité une protection efficace sous forme de remblais de terre, de murs ou de pyramides de protection contre le bruit. (fig. 1 à 7).

Le bruit du trafic transmis par le mur de protection doit être réduit de plus de 25 dB (A). Cet affaiblissement est désigné par ΔL_A , R, STR et constitue dans le domaine du trafic routier une unité d'isolation acoustique.

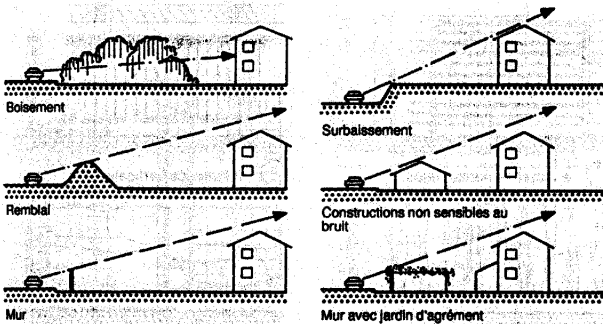
On distingue les murs antibruit suivants : réverbérant, absorbant, très absorbant. Les directives pour la protection contre le bruit aux abords des voies donnent des indications de calcul précises. L'efficacité de l'écran ne dépend pas du matériau utilisé mais surtout de sa hauteur. Ceci tient au fait qu'il crée une zone de protection sonore par rapport aux bruits des véhicules qui, contrairement aux phénomènes optiques, n'est pas complet. Par diffraction, une petite partie de l'énergie sonore pénètre dans la zone à protéger du bruit. Cette partie est d'autant plus petite que le mur est haut et que la déviation du son diffracté est longue. Il existe un grand nombre d'éléments préfabriqués en béton, ainsi que des systèmes en acier, en verre ou en bois.



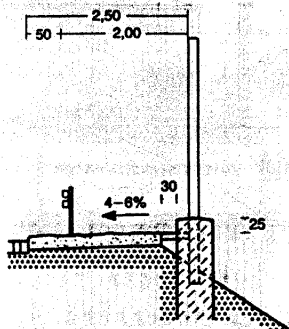
① Courbes d'intensité sonore. Effet sur le niveau sonore d'un remblai de terre ou d'un mur antibruit.



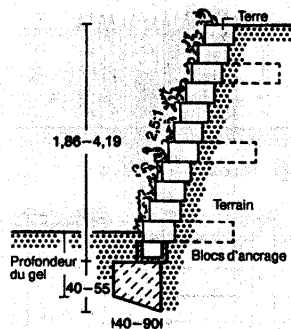
② Diagramme pour détermination de la hauteur d'un mur antibruit.



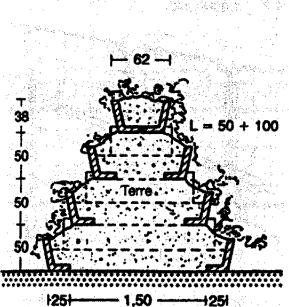
③ Mesures de protection contre le bruit au bord d'une route de liaison locale.



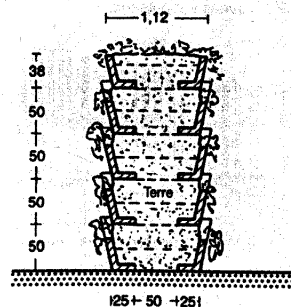
④ Disposition normalisée des murs antibruit.



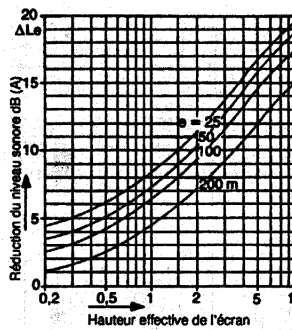
⑤ Mur de protection en blocs de béton.



⑥ Pyramide antibruit (éléments en béton préfabriqués).



⑦ Rempart antibruit.



⑧ Réduction du niveau sonore.

	Jour	Nuit
Zone d'habitat pur, habitat de week-end	50	35
Zone d'habitat général habitat diffus	35	40
Zone de village, habitat mélangé	60	45
Centres, zones commerciales	65	50
Zones industrielles	70	70
Zones particulières	45-70	35-70

Niveaux sonores selon les zones construites, en dB (A)

Réduction requise	10	15	20	25	30	35
Distance nécessaire en m						
Prairie	75-125	125-250	225-400	375-555	-	-
Forêt	50-75	75-100	100-125	125-175	175-225	200-250

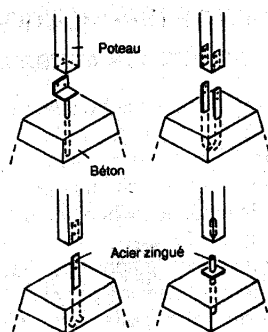
⑨ Réduction du bruit en fonction de la distance.

Hauteur du mur ou du rempart	1	2	3	4	5	6	7
Réduction en dB (A)	6	10	14	18,5	18,5	20,5	23,5

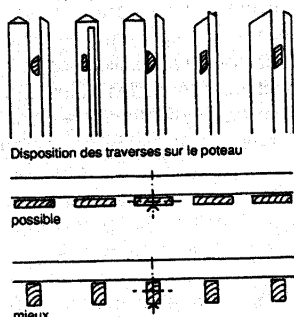
⑩ Réduction du bruit en fonction de la hauteur de l'écran.

Densité du trafic dans les deux sens, jour / véhicules/h	Catégorie de rue en fonction de la densité du trafic	Distance entre impact sonore et milieu de la chaussée en m	Catégorie du niveau sonore
10-50	Rue résidentielle secondaire (à 2 voies)	>35 26-35 11-25 ≤10	0 I II III
>50-200	Rue résidentielle principale (à 2 voies)	>100 36-100 26-35 11-25 ≤10	0 I II III IV
>200-1000	Voie rurale en agglomération et en zones industrielle et commerciale (à 2 voies)	101-300 36-100 11-35 ≤10	I II III IV
>1000-3000	Avenue de grande communication et voie en zones industrielle et commerciale (à 2 voies)	101-300 36-100 ≤35	IV IV V
>3000-5000	Bretelle d'autoroute/voies à grande circulation, autoroute (à 4-6 voies)	101-300 ≤100	IV V

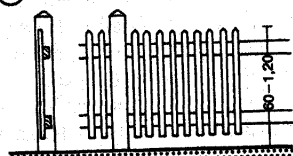
⑪ Estimation approximative du bruit de circulation à prévoir.



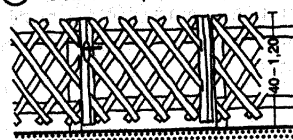
1 Fixation des poteaux pour clôtures et pergolas.



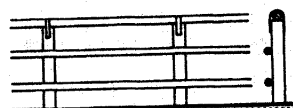
3 Lattes sur traverses.



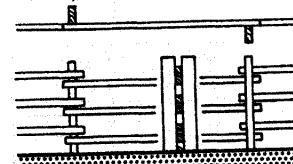
5 Clôture avec poteaux dépassants.



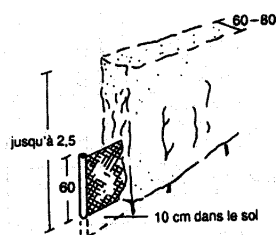
9 Clôture de chasseur.



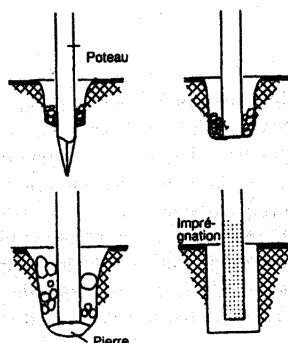
13 Clôture de pâturage avec lisse supérieure en bois rond.



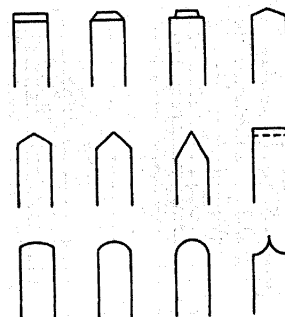
17 Clôture de pâturage avec poteaux et longerons décalés.



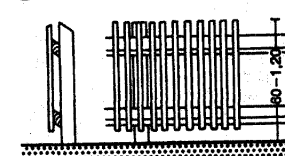
21 Haie avec clôture en grillage incorporée.



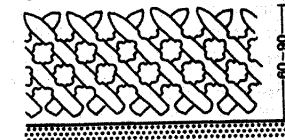
2 Fixation des poteaux.



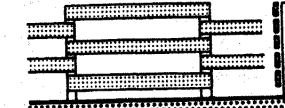
4 Têtes de lattes.



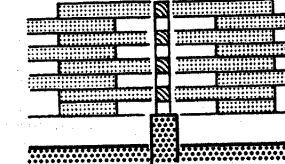
6 Avec lattes filant devant les poteaux.



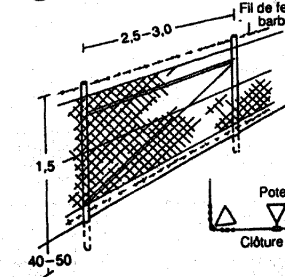
10 Clôture ornementale.



14 en planches collées.



18 avec madriers de section carrée.



22 Clôture en grillage métallique plastifié, sur semelle inférieure ou avec faible distance entre grillage et sol - fil de fer barbelé intercalé - ou grillage enterré.

Loi sur le droit de voisinage, obligation de clôture.

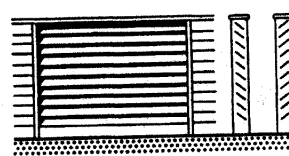
Lorsque des terrains construits ou utilisés à des fins commerciales sont contigus, le propriétaire est dans l'obligation de clôturer son terrain en limite avec celui du voisin si ce dernier le demande. Si sur les deux terrains, il y a des constructions ou s'ils sont utilisés à des fins commerciales, la clôture incombe aux deux propriétaires. Elle doit être conforme à l'usage local. Dans la plupart des cas, on opte pour une clôture d'une hauteur de 1,20 m (fig. 5 à 20). Elle doit être installée en limite de terrain, son coût est réparti en parts égales entre les propriétaires des terrains concernés.

Clôture commune : sur la limite du terrain ; *clôture individuelle* : mur de fondation au ras de la limite du terrain.

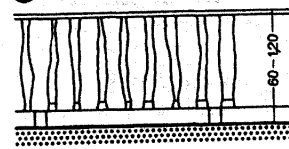
Écartement d'une haie par rapport à la limite du terrain : 1,00 m au-dessus d'une hauteur de 2,00 m, 0,50 m jusqu'à une hauteur de 2,00 m (fig. 21). Pour les haies, on mesure depuis la face latérale, pour les arbres depuis le milieu du tronc.

Enfouir de 10 à 20 cm les clôtures de protection contre le gibier, surtout dans les haies (fig. 21). Les clôtures en bois, poteaux, cadres et palissades ont une durée de vie plus importante s'ils sont traités. Durée de vie supérieure à 30 ans.

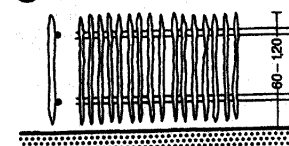
Les barrières en lamelles de bois (fig. 7 à 8), conviennent comme protection contre la vue et le bruit. Les barrières champêtres (fig. 9) restent les préférées en limite de terrains.



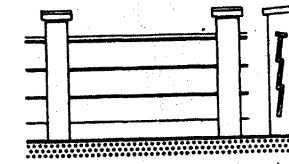
7 à lamelles horizontales.



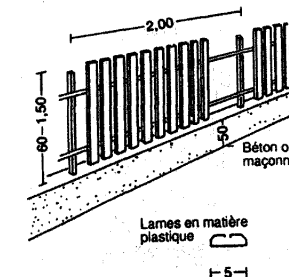
11 Clôture en lisses avec lisse.



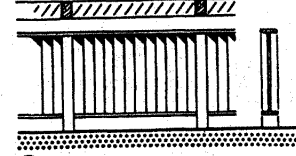
15 Simple clôture en bois.



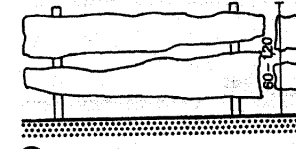
19 en planches brutes de sciage, clouées sur poteaux.



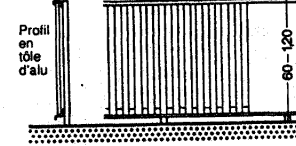
23 Clôture constituée de profilés en acier galvanisé à chaud avec lames verticales en matière plastique.



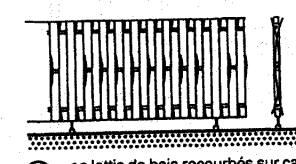
8 à lamelles verticales.



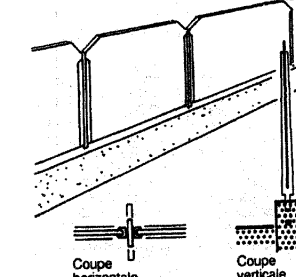
12 Clôture en lisses coupées en long.



16 Variante de clôture en bois.

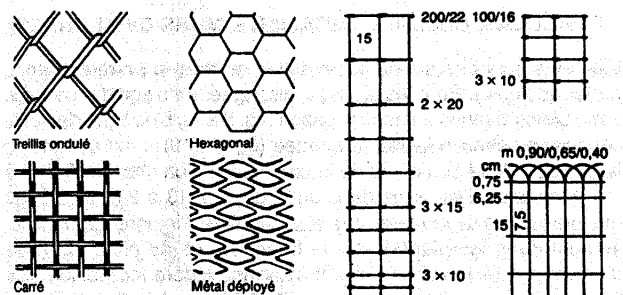


20 en lattes de bois recourbées sur cadre métallique.



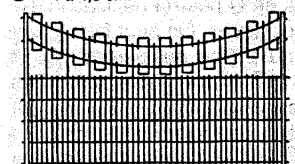
24 Clôture de séparation en verre armé ornemental sur socle en béton.

JARDINS CLÔTURES

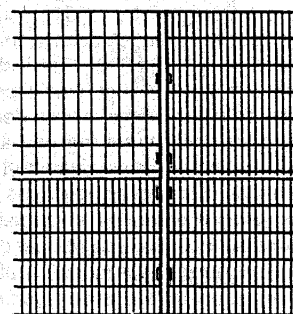


① Grillage à torsion et treillis métallique, largeur habituelle des mailles 4 à 4,5 cm.

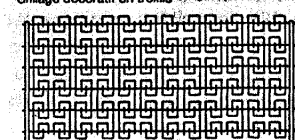
② Grillage à nœuds et grillage ornementé.



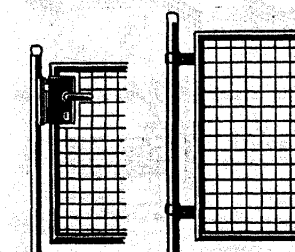
Grillage décoratif en treillis



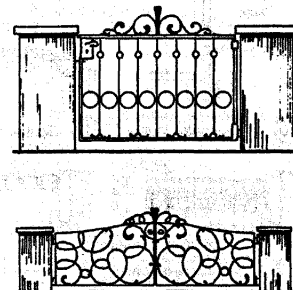
④ Treillis soudés.



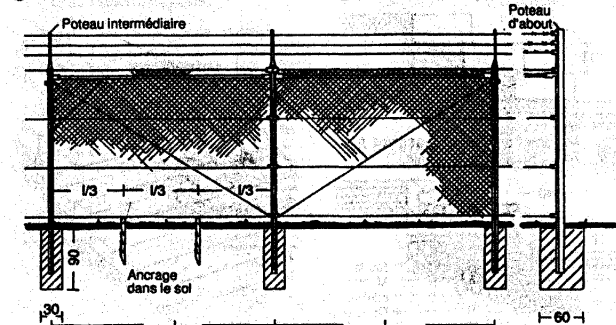
③ Grillage décoratif en treillis.



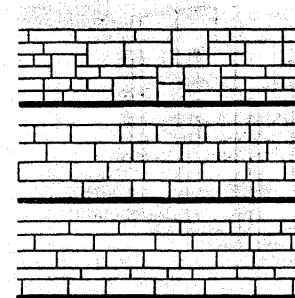
⑤ Portail et clôture treillis ondulé.



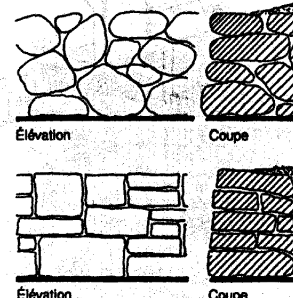
⑥ Portails de jardin en fer forgé.



⑦ Tension d'un grillage à nœuds.



⑧ Maçonnerie appareillée avec assises de pierres de différentes épaisseurs.



⑨ Mur en pierre de carrière brute et mur en pierre taillée.

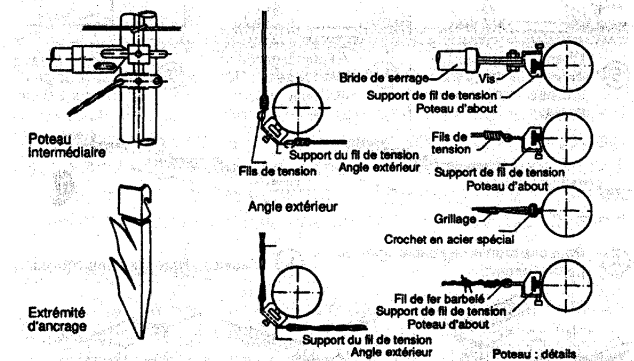
Normalement, un propriétaire de terrain n'installe qu'un côté de la clôture car son voisin se charge de l'autre.

Les grillages et treillis métalliques (fig. 1) existent en un grand nombre de largeurs de mailles pour répondre aux exigences d'utilisation. Les grillages plastifiés et les poteaux zingués ne nécessitent aucun entretien.

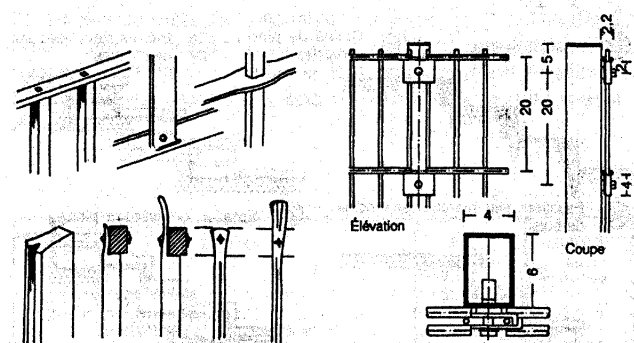
La clôture est tendue sur des poteaux en bois, béton ou acier (fig. 7 et 10) ancrés dans le sol. Les ornements en fil de fer ou les clôtures en treillis sont soudés par points et zingués (fig. 3 et 4).

Les clôtures en fer forgé peuvent être façonnées de manière artistique ou simple. Presque toute forme est réalisable (fig. 6).

Les pierres naturelles et les moellons « granit ou quartz » peuvent être utilisés bruts (fig. 9) ou taillés (fig. 8). N'utiliser de préférence qu'une sorte de pierre.

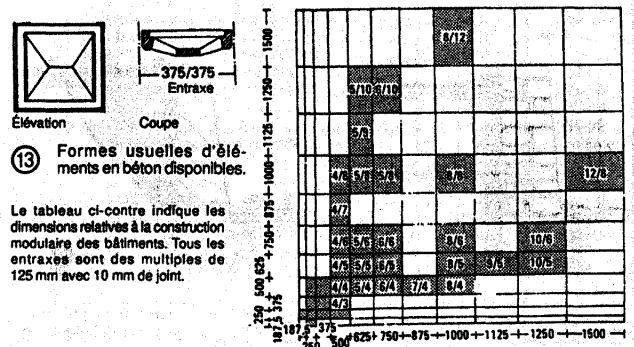


⑩ Détails pour tension d'un treillis à nœuds (fig. 7).



⑪ Différentes méthodes d'assemblage et de façonnement de barres de fer (fig. 6).

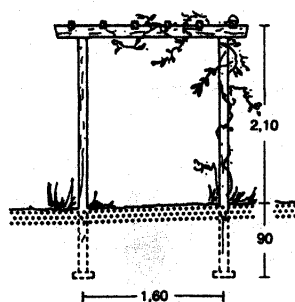
⑫ Treillis soudé.



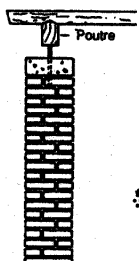
⑬ Formes usuelles d'éléments en béton disponibles.

Le tableau ci-contre indique les dimensions relatives à la construction modulaire des bâtiments. Tous les entraxes sont des multiples de 125 mm avec 10 mm de joint.

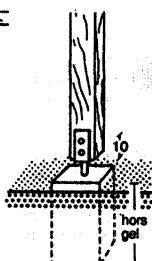
PERGOLAS, CHEMINS, ESCALIERS, MURS DE TERRASSE



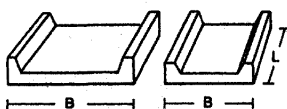
① Portique pour plantes grimpantes.



② Pergola sur pilier maçonné.



③ Bois écarté du sol pour éviter la pourriture.

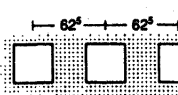


④ Éléments pour chemin de jardin.

longueur L cm	largeur B cm	hauteur rebord cm
50	50	12
50	70	14

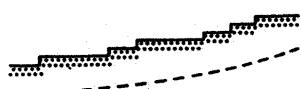


⑤ Chemins en dalles surélevées entre plates-bandes (moins salissants).



⑥ À fleur du gazon (la tondeuse ne les accroche pas).

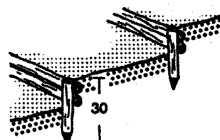
⑦ Dist. entre dalles = longueur de pas. Épaisseur ≥ 3 cm.



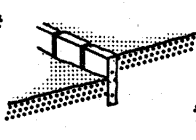
⑧ Pour une montée agréable: ligne de pente concave.



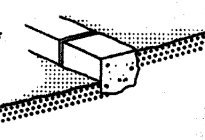
⑨ Mauvais: ligne de pente convexe.



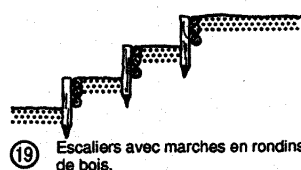
⑬ Rondins de bois.



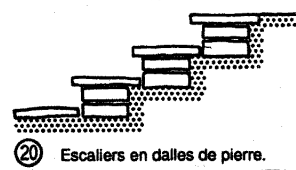
⑭ Dalles de pierre verticales.



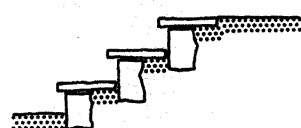
⑮ Pierres travaillées sur deux faces.



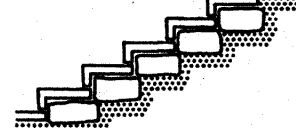
⑲ Escaliers avec marches en rondins de bois.



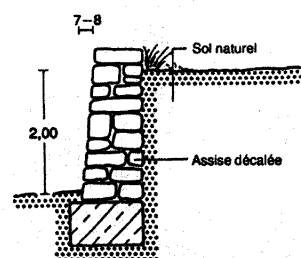
⑳ Escaliers en dalles de pierre.



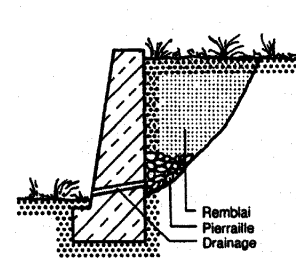
㉒ Escaliers en dalles de pierre et blocs d'assise.



㉓ Escaliers en dalles de béton et blocs d'assise.

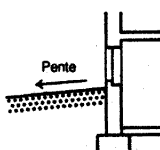


㉔ Mur en pierre sèche, drainage nécessaire.

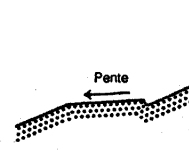


㉕ Mur de soutènement en béton (aussi en éléments préfabriqués) (fig. 28).

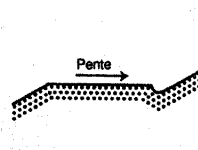
Éléments pour chemin de jardin solide et facile à entretenir entre parterres (fig. 4). Pour les plaques, distinguer s'il s'agit d'un chemin entre plates-bandes ou dans le gazon (fig. 5 à 7). Une ligne de pente concave du chemin facilite la montée (fig. 8 et 9). Tenir compte de la direction de la pente lors de la conception d'un chemin (fig. 10 à 12). Exemples d'escaliers dans un jardin (fig. 13 à 24). Ils doivent être praticables de manière sûre et agréable et s'intégrer harmonieusement dans les plantations de bosquets et les plates-bandes d'arbustes. Les marches doivent avoir une légère inclinaison vers l'avant pour permettre l'écoulement de l'eau de pluie. Les marches en rondins conviennent à un environnement naturel (fig. 13 et 19). L'utilisation d'éléments préfabriqués en U pour la réalisation d'un escalier permet des solutions intéressantes. On peut laisser libre cours à l'imagination dans la limite du respect des pentes pour les escaliers (p. 206 à 208). Plan incliné à côté d'un escalier pour vélos, landaus, poubelles et handicapés avec accompagnateur (fig. 25). Mur en pierre sèche, assise décalée jusqu'à une hauteur de 2 m devant un sol naturel, fruit de 5 à 20 % (fig. 26). Un mur de soutènement en béton est plus simple et revient moins cher (fig. 27), également en éléments préfabriqués (fig. 28) disponibles en différentes dimensions et formes, en angles sortants et rentrants et en forme arrondie. Possibilité de réaliser des arcs avec des éléments normalisés. Éléments pour mur de soutènement 55/30, rayon minimal de 4,80 m, et 205/125 avec rayon de 24,90 m.



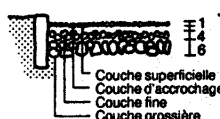
⑩ Pente pour chemins situés contre la maison.



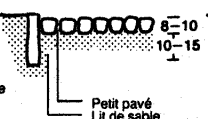
⑪ Sentier dans un coteau.



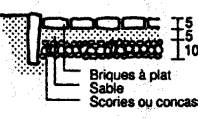
⑫ Voie dans un coteau.



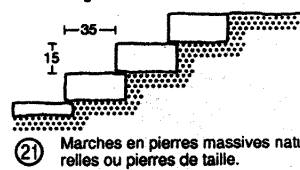
⑯ Chemin recouvert de gravier.



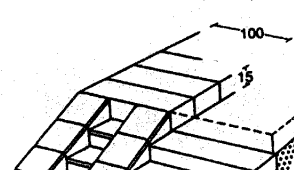
⑰ Petits pavés, chers mais durables.



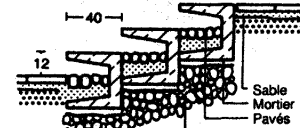
⑱ Revêtement en briques à plat.



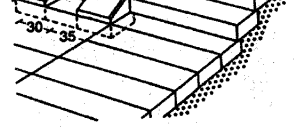
㉑ Marches en pierres massives naturelles ou pierres de taille.



㉕ Rampe et marches en béton.

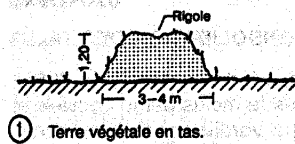


㉔ Éléments pour jardin préfabriqués en U comme marches en béton.

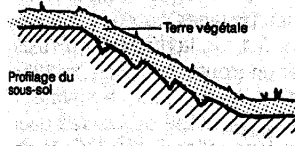


㉘ Éléments préfabriqués pour murs de soutènement.

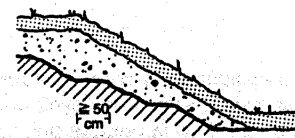
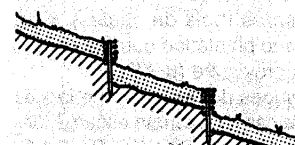
JARDINS TERRASSEMENTS



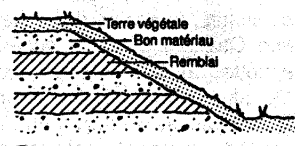
① Terre végétale en tas.



② Apport de terre sur une surface légèrement inclinée.



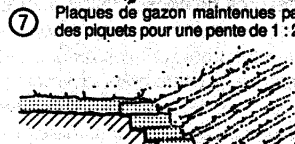
③ Matériau de liaison intermédiaire avec ressauts horizontaux.



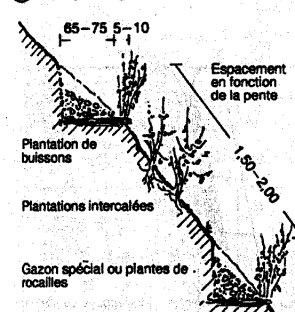
④ Remblai par couches successives.



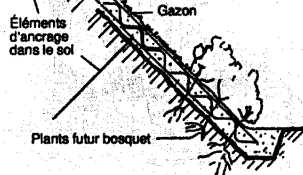
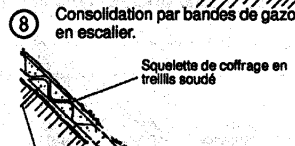
⑤ Clayonnage mort.



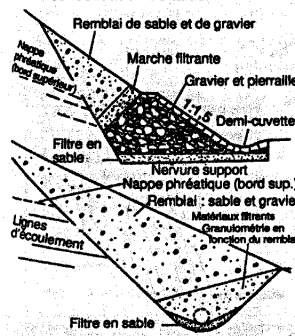
⑥ Clayonnage vivant.



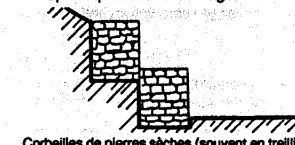
⑦ Plantation de buissons, plantation pionnière et gazon spécial pour la consolidation de talus.



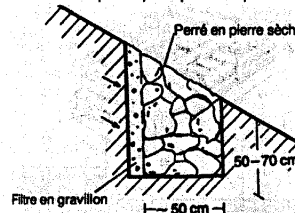
⑧ Consolidation de la surface du talus par squelette de coffrage.



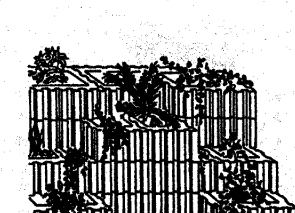
⑩ Drainage et renforcement d'un bas de coteau par corps de pierres et pierraille.



⑪ Consolidation d'un talus par pierres, cailloux roulés ou concassés.



⑫ Murs latéraux composites en éléments disposés en gradins et ouverts en haut pour plantations, pente latérale 1:1,5.



⑬ Poids et pentes pour talus en différentes espèces de terre.

Après décapage, on conserve la terre végétale sur les chantiers en la mettant provisoirement de côté en tas (fig. 1). Si ceux-ci ne sont pas à l'ombre, il faut, pour éviter un fort dessèchement, les protéger par une couverture (nappe de gazon, paille, etc.). Lors d'un stockage prolongé, semer éventuellement des plantes constituant un engrais vert. Retourner les tas de terre végétale au moins une fois par an en leur ajoutant 0,5 kg de chaux vive par mètre cube.

Il est nécessaire de compacter les remblais lorsque, dès terminaison du terrassement, on doit exécuter des aménagements de jardins, des pelouses ou des plantations (ceci est particulièrement important pour l'établissement de chemins et places).

1. Le passage des engins de manutention (bulldozer) donne généralement un compactage suffisant pour un remblai par couches.
2. Le remblaiement hydraulique ne convient qu'aux bons matériaux de remblai (sable et gravier).
3. Le cylindrage convient pour compacter les masses de terre par couche successives (hauteur de remblai 30 à 40 cm par couche). En principe, toujours cylindrer de l'extérieur vers l'intérieur, c'est-à-dire depuis le talus vers le milieu de la surface rapportée. Cylindrer également les masses de pierraille lors de la construction d'un chemin.
4. Il est possible de tasser ou damer tous les sols cohérents.
5. On vibre les matériaux de remblai non cohérents et non liants.

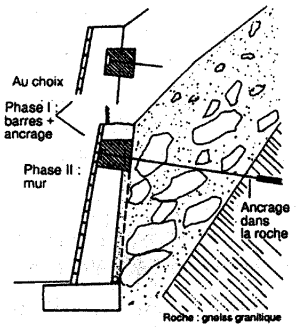
Dans tous les travaux de compactage tenir compte de la destination ultérieure. Pour les chemins et places, continuer le compactage jusqu'à la couche supérieure, alors que pour les surfaces à engazonner, une couche supérieure en sol meuble de 10 cm est nécessaire (40 cm pour les surfaces destinées aux plantations).

Protection des talus

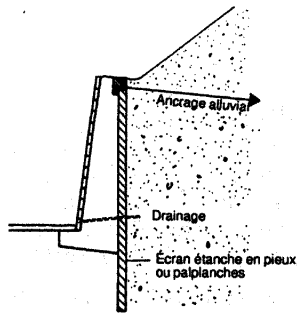
Pour éviter les phénomènes d'érosion, les éboulements, les entraînements par le vent, etc., on obtient en principe les talus les plus stables pour tous les matériaux de remblai en remblayant par couches successives. Un profilage du sous-sol (fig. 3) évite la formation de surfaces de glissement. Pour les remblais plus hauts, l'exécution de ressauts horizontaux sur le sous-sol incliné (fig. 2) donne une consolidation contre les éboulements (largeur des ressauts ≥ 50 cm). En montagne, lorsque la pente est dirigée vers l'amont, prévoir des canaux longitudinaux pour évacuer les amas d'eaux.

Espèces	Poids kg/m ³	Angle du talus en degrés
Remblai ameubli et sec	1400	35-40
ameubli et naturellement humide	1600	45
ameubli et saturé d'eau	1800	27-30
tassé et sec	1700	42
tassé et naturellement humide	1900	37
Limon ameubli et sec	1500	40-45
(valeur moyenne pour sol léger)	1550	45
ameubli et naturellement humide	2000	20-25
ameubli et saturé d'eau	1800	40
(valeur moyenne pour sol moyen)	1850	70
tassé et sec	1800	30-45
tassé et naturellement humide	2000	25-30
Gravier (galets) grosseur moyenne et sec	1800	35-40
grosseur moyenne et humide	1600	30-35
sec	1800	40
Sable fin et sec	2200	25
fin et naturellement humide	1900-2000	35
fin et saturé d'eau	2000-2200	30-40
grossier et sec	1600	40-50
Pierraille mouillée	2000	20-25
Argile ameublie et sèche	2500	70
ameublie et fortement mouillée	1400	35
ferme et naturellement humide (sol lourd)		

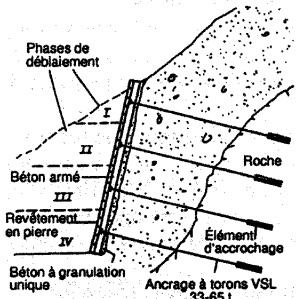
CONSOLIDATION DES TALUS



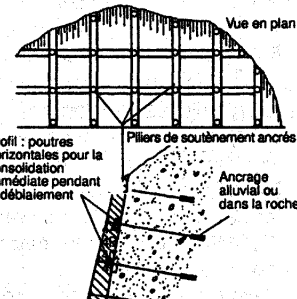
1 Mur de soutènement pour talus en sol meuble avec ancrage préalable par barres métalliques.



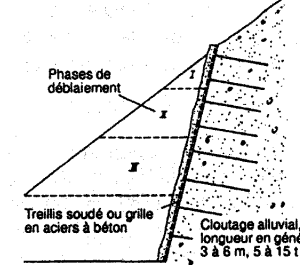
2 Mur de soutènement avec écran étanche en pieux, ou palplanches (avec ou sans ancrage) en sol meuble.



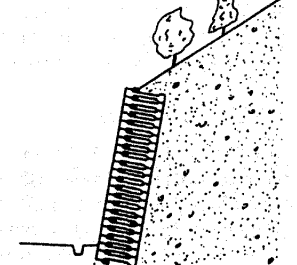
3 Consolidation de talus en sol meuble : déblaiement par paliers du haut vers le bas et consolidation immédiate par des éléments de maçonnerie et ancrage alluvial (autoroute du Brenner).



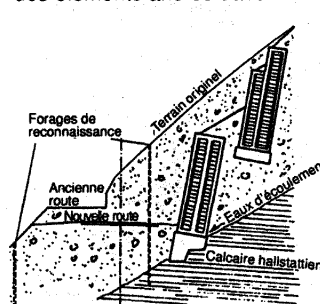
4 Consolidation primaire de talus dans un sol meuble argileux lié par de la glaise ou partiellement compacté, par un réseau de poutres ancrées.



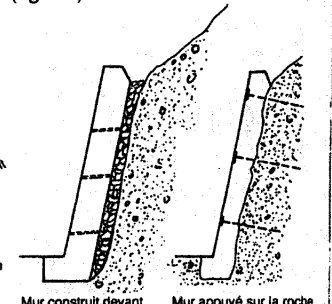
5 Consolidation de talus en sol meuble : déblaiement par paliers du haut vers le bas et consolidation immédiate par béton projeté avec treillis soudé et cloutage alluvial.



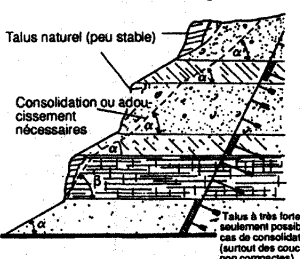
6 Mur de soutènement en béton avec réseau spatial.



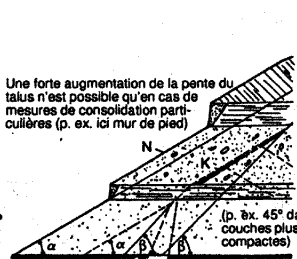
7 Une disposition dégradée de « murs de Krainer » donne suffisamment d'espace pour le nouveau tracé. Le paysage reste verdoyant.



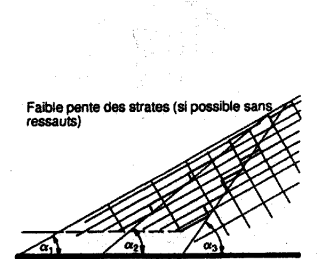
8 Habillage de roche par mur de revêtement ou mur indépendant.



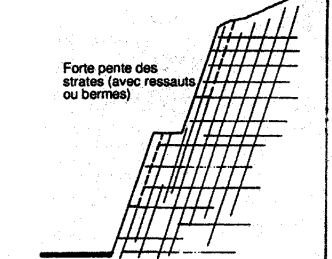
9 Aménagement (et consolidation) de talus dans des couches de sol de compacités différentes.



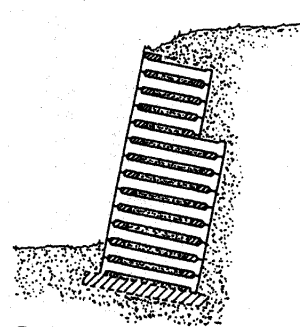
10 Aménagement (et consolidation) de talus dans des couches de sol de compacités différentes.



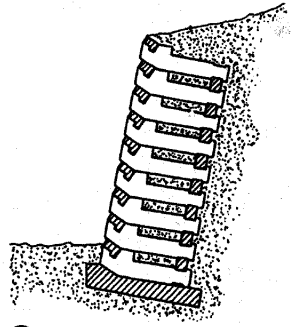
11 Talus rocheux selon texture géologique.



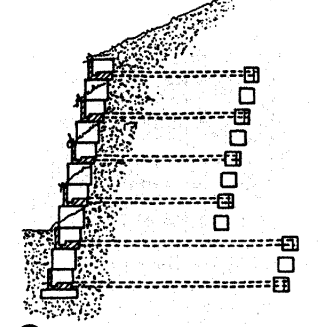
12 Talus rocheux selon texture géologique.



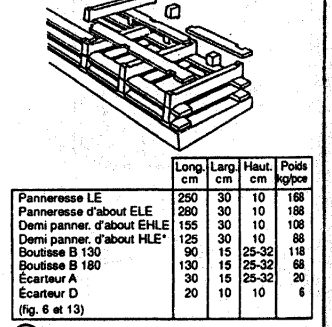
13 Mur de Krainer.



14 Mur RGS 80.



15 Mur avec ancrages dans le sol.



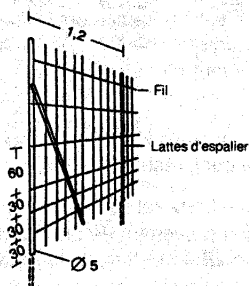
16 Mur de Krainer, système Ebensee.

Consolidation nécessaire pour talus fortement inclinés. Il faut cependant s'efforcer d'avoir un talus le moins pentu possible et arrondi, dont la surface puisse être verdie par du gazon, des arbustes ou des arbrisseaux. Lorsqu'on réalise des talus plus inclinés que la pente naturelle des terres, il faut les consolider par des mottes de gazon, des claies, des pavages ou de la maçonnerie. Quand la pente est supérieure à 1 : 2, la maintenir à l'aide de mottes de gazon fixées à plat par un cloutage en bois (p.235). Si le talus est encore plus abrupt, 1 : 1 1/2 à 1 : 1/2, le maintenir par des bandes de gazon en escalier. On utilise des claies pour consolider les pentes abruptes sur lesquelles il est difficile de maintenir une couverture végétale. On distingue les claies mortes et les claies vives. Pour ces dernières (bois de saules), il est nécessaire de faire ultérieurement une plantation durable de bois feuillu, car le saule n'est qu'un bois provisoire (p.235).

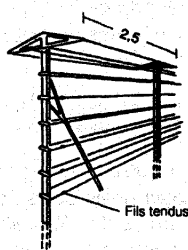
Pour la consolidation de grandes coupes de talus comme lors de la construction d'une route ou dans le cas d'un terrain escarpé, des mesures de consolidation onéreuses sont nécessaires (fig. 1 à 6). Grilles métalliques ancrées sous différentes formes : p. ex. sous forme de barres horizontales préancrées et de piliers verticaux. Les interstices de ce cadre métallique sont recouverts de béton projeté (fig. 4). Les murs de soutènement couverts de verdure créent un espace valorisant pour terrains, routes et chemins. On peut ainsi surmonter des dénivellations considérables (fig. 6 et 16). En fonction du système et de la pente, on construit également de hauts murs avec des éléments ancrés dans le sol (fig. 15).

	Long. cm	Larg. cm	Haut. cm	Poids kg/m
Panneresse LE	250	30	10	188
Panneresse d'about ELE	280	30	10	188
Demi panner. d'about EHLE	155	30	10	108
Demi panner. d'about HLE*	125	30	10	88
Boutisse B 130	90	15	25-32	118
Boutisse B 180	130	15	25-32	88
Écarteur A	30	15	25-32	20
Écarteur D	20	10	10	6

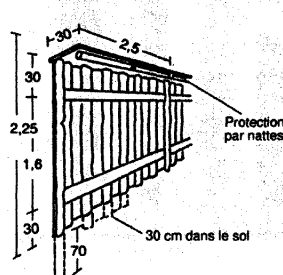
(fig. 6 et 13)



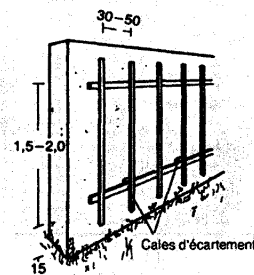
① Treillis pour espalier en tubes de chauffage.



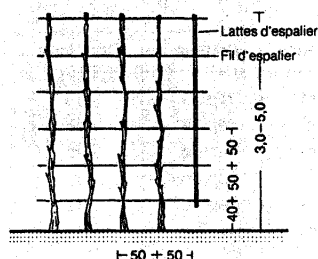
② Support pour espalier double.



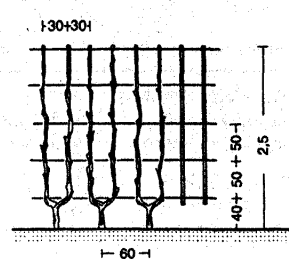
③ Palissade en bois.



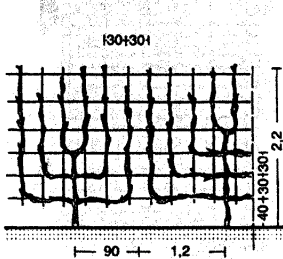
④ Palissage sur mur.



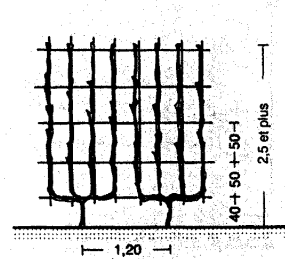
⑤ Cordons verticaux.



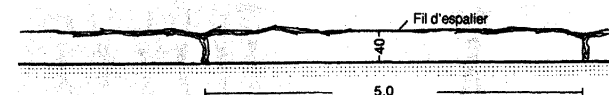
⑥ Doubles cordons en U.



⑦ Espalier en palmette (6 et 8 branches).

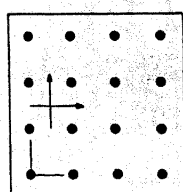


⑧ Palmettes en candélabre.

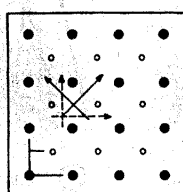


⑨ Cordon horizontal à deux branches.

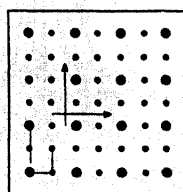
⑩ - ⑱ Systèmes de plantation.



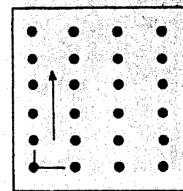
⑩ Plantation en carrés.



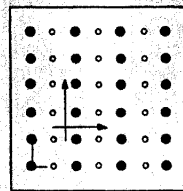
⑪ Plantation en carrés avec remplissage.



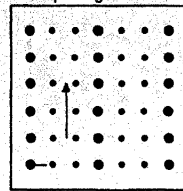
⑫ Plantation en carrés avec double remplissage.



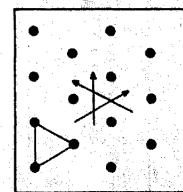
⑬ Plantation en rectangles.



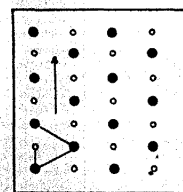
⑭ Plantation en rectangles.



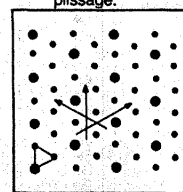
⑮ Plantation en carrés avec double remplissage.



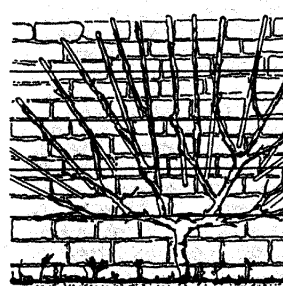
⑯ Plantation en triangles.



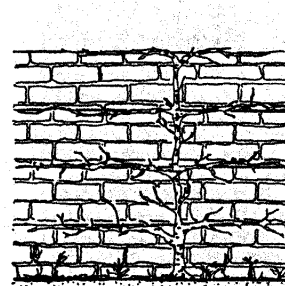
⑰ Plantation en triangles avec remplissage.



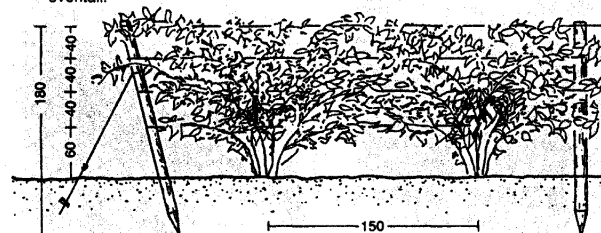
⑱ Plantation en triangles avec double remplissage.



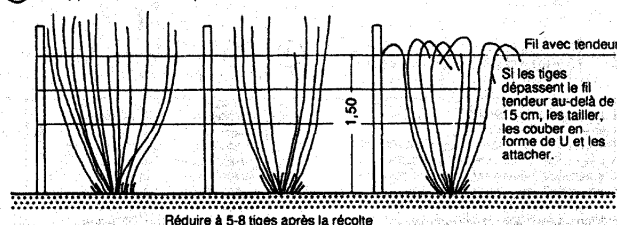
⑲ Éventail : on laisse seulement deux branches avec un angle de 45° par rapport au sol, permettant aux pousses de printemps de former un éventail.



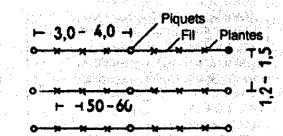
⑳ Espalier : le tronc central d'un espalier est mené verticalement et les branches sont écartées (angle droit) à droite et à gauche.



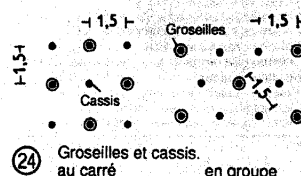
⑳ Support en fil de fer pour mûres.



㉑ Framboises.



㉒ Dimensions pour plantation de framboises.



㉓ Groseilles et cassis. au carré en groupe

JARDINS

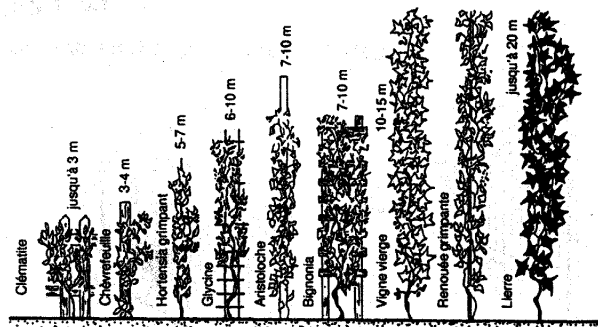
PLANTES RAMPANTES ET GRIMPANTES

Pour les plantes grimpantes (fig. 1), ce n'est pas seulement la qualité du sol et l'exposition qui importe mais aussi leur hauteur. Divers supports sont nécessaires pour couvrir le mur d'une maison (fig. 2 et 3).

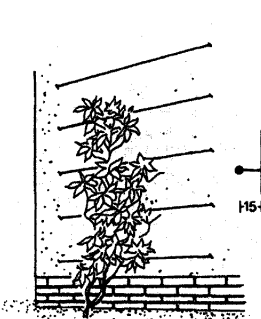
Les haricots ont besoin d'un support par plant. Pour deux rangées de plants, la forme de tente donne de bons résultats (fig. 7).

Pour plantes en auge ou en bac la forme de tipi est conseillée (fig. 6). Support pour petits pois : branchages provenant de la taille des arbustes/arbres (fig. 9), treillis métallique tendu (fig. 4) ou grillage métallique double. Un grillage métallique protège les graines et les pousses contre les oiseaux. (fig. 10 et 11).

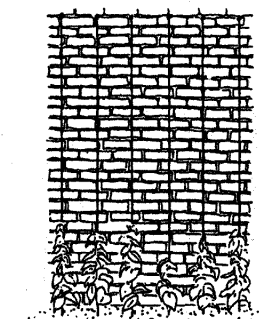
Plantes grimpantes et rampantes pluriannuelles (fig. 12).



① Plantes grimpantes et leur hauteur.



② Supports horizontaux.



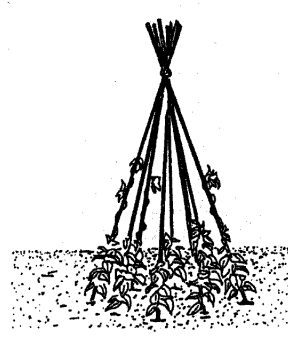
③ Haricots grimpant sur un mur.



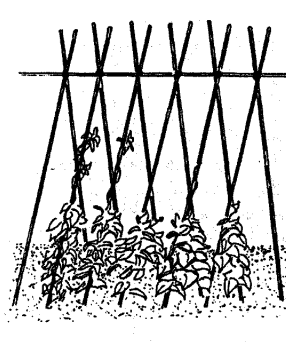
④ Grillage à mailles hexagonales.



⑤ Espalier en lattes.



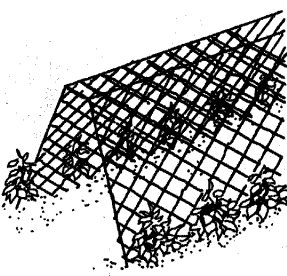
⑥ Méthode tipi pour 8-11 plantes.



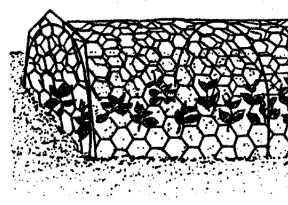
⑦ Méthode en forme de tente.



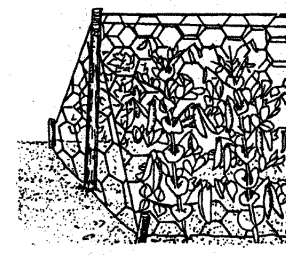
⑧ Supports en branchages - distance : 70 x 60 maximum 50 x 100 cm.



⑨ Grille double en treillis métallique.



⑩ Grillage de protection contre les oiseaux.



⑪ Grillage de ramage pour petits pois.

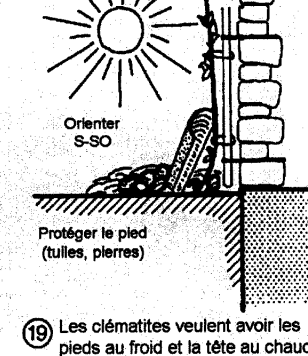
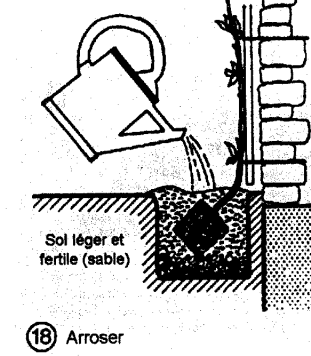
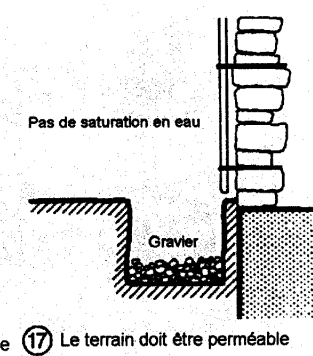
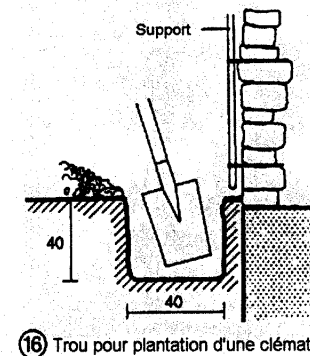
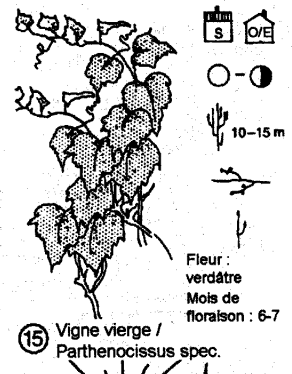
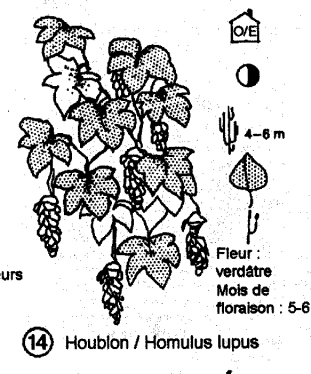
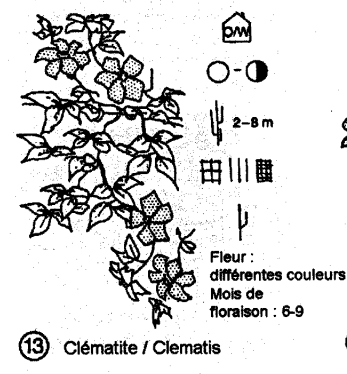
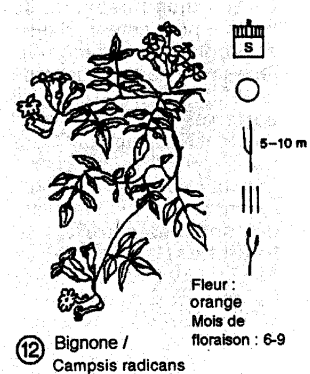
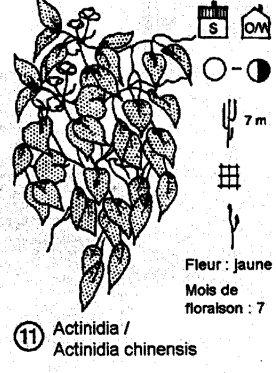
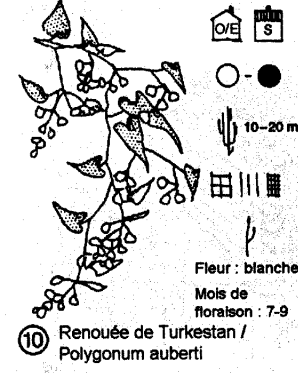
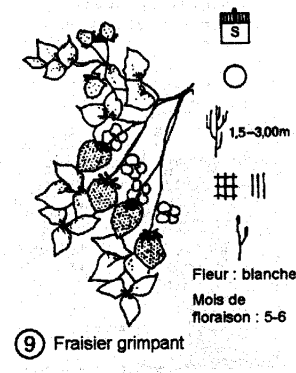
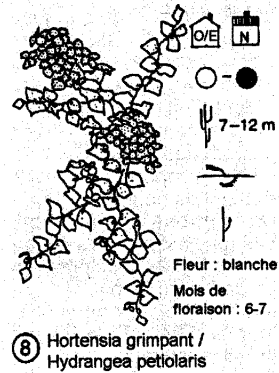
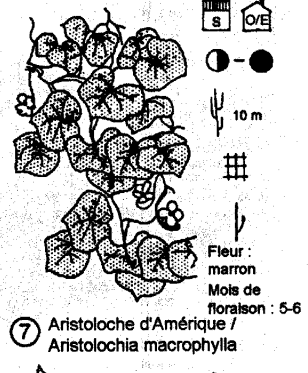
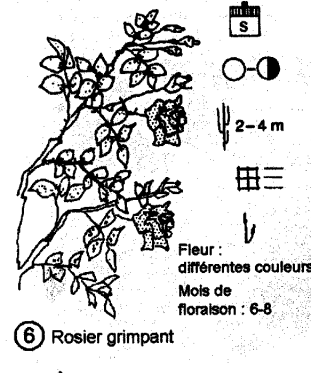
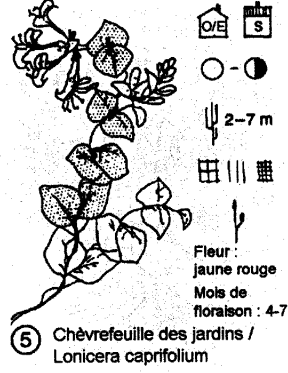
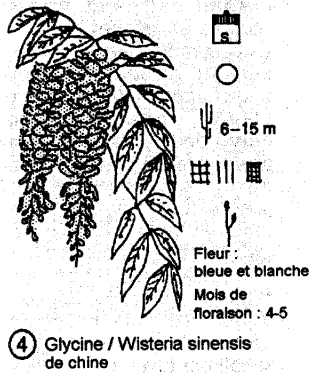
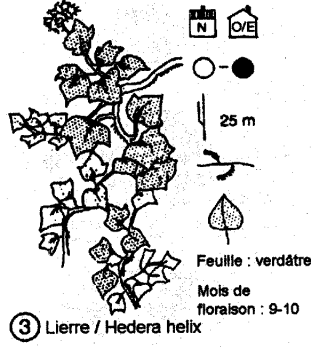
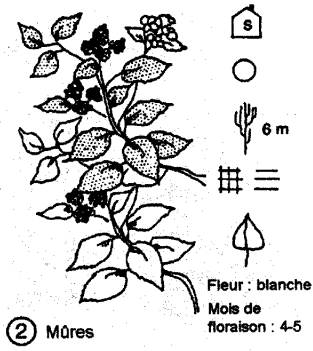
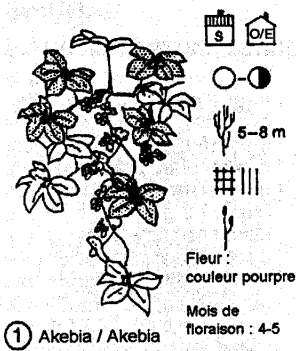
Espèces pluriannuelles	Hauteurs	Pousse	Support	Feuillage	Arrosage	Floraisons	Exposition
Lierre - <i>Hedera helix</i>	jusqu'à 25 m	lente		Hiver	-	9-10 verdâtre	○—●
Renouée de Turkestan - <i>Polygonum aubertii</i>	jusqu'à 15 m	rapide	x nécessaire	Été	+	7-9 blanc	○—●
Vigne vierge - <i>P. tricuspidata</i> - <i>Veitchii</i>	jusqu'à 15 m	rapide		Été	(+)	5-6 verdâtre	○●
Clematis de l'Himalaya - <i>Clematis montana</i>	jusqu'à 8 m	rapide	x	Été	+	5-6 blanc	○●
Glycine de Chine - <i>Wisteria sinensis</i>	jusqu'à 10 m	moyenne	x	Été	(+)	5-6 blanc	○●
Clematis Waldrebe - <i>Clematis vitalba</i>	de 5 à 8 m	rapide	x	Été	+	7-9 blanc	○●
Hortensia grimpant - <i>Hydrangea petiolaris</i>	jusqu'à 10 m	moyenne	(x) utile	Été	(+)	6-7 blanc	○●
Aristolochie d'Amérique - <i>Aristolochia macrophylla</i>	jusqu'à 10 m	lente	x	Été	+	5-6 brun	○●
Bignone - <i>Campsis radicans</i>	jusqu'à 8 m	rapide	(x) utile	Été	+	7-8 orange	○●
Vigne - <i>Vitis coignetiae</i>	jusqu'à 10 m	moyenne	x	Été	(+)	5-6 verdâtre	○●
Vigne vierge du Japon - <i>Vitis vinifera</i>	jusqu'à 10 m	moyenne	x	Été	+	5-6 verdâtre	○●
Chèvrefeuille rouge - <i>Lonicera heckrottii</i>	de 3 à 4 m	moyenne	x	Été	(+)	6-9 jaune-rouge	○●
Houblon - <i>Humulus lupulus</i>	de 4 à 6 m	rapide	x	Été	-	5-6 verdâtre	○●
Chèvrefeuille des jardins - <i>Lonicera capritolium</i>	jusqu'à 5 m	moyenne	x	Été	+	5-6 jaune-rouge	○●
Roses grimpantes	jusqu'à 5 m	moyenne	x	Été	+	6-8 diverses	○●
Fusain grimpant - <i>Euonymus fortunei</i>	de 2 à 4 m	lente	(x) utile	Hiver	(+)	6-8 verdâtre	○●
Clematis hybride - <i>Clematis hybridum</i>	de 2 à 4 m	moyenne	x	Été	+	6-9 diverses	○●
Jasmin d'hiver - <i>Jasminum nudiflorum</i>	jusqu'à 3 m	lente	x	Hiver	+	1-4 jaune	○●

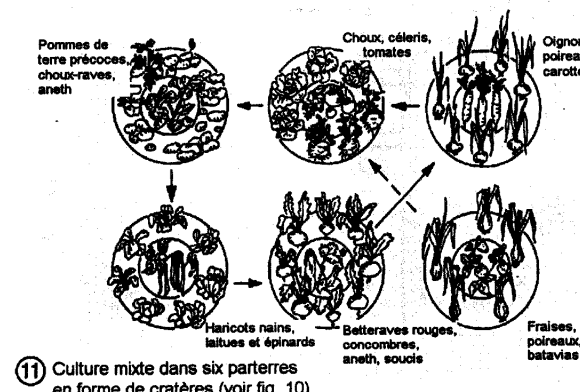
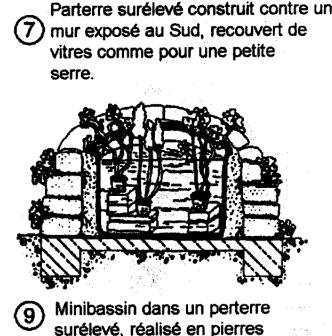
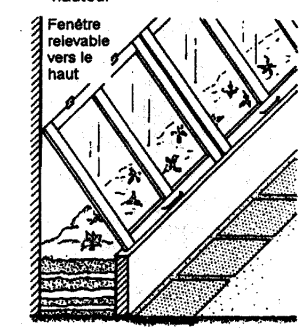
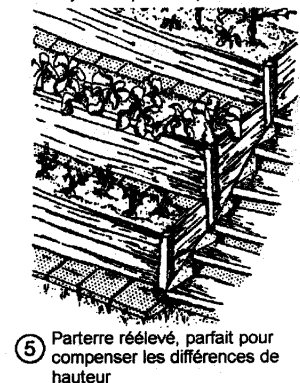
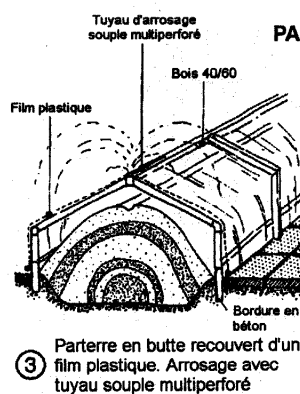
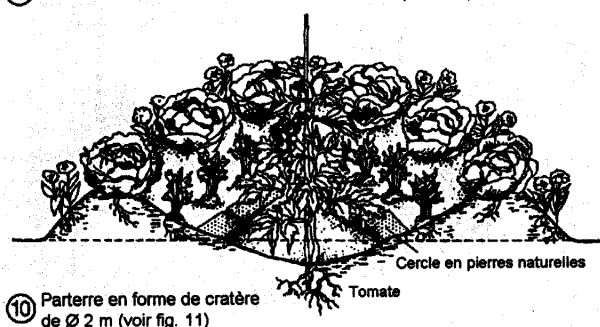
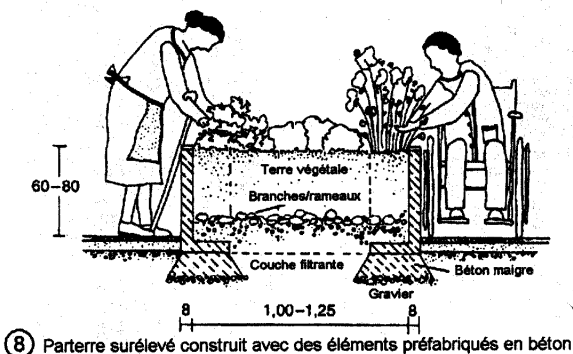
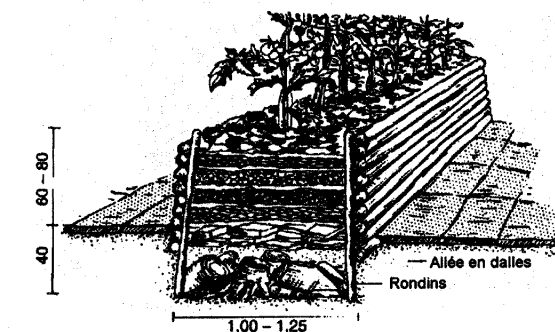
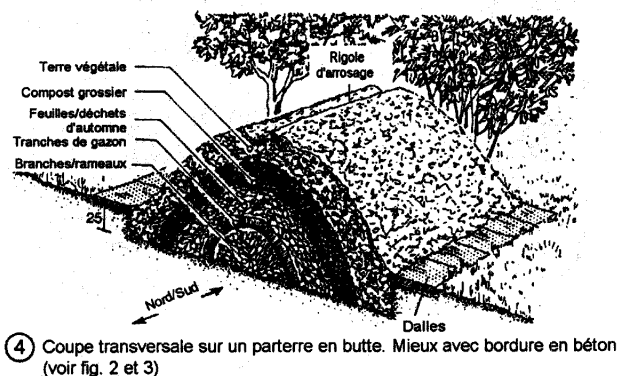
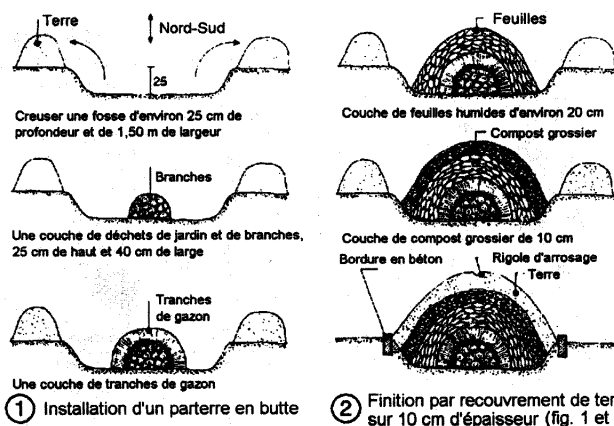
⑫ Aperçu de quelques plantes grimpantes.

○ Emplacement ensoleillé ● Mi-ombre p.ex. mur au Nord ● Ombre

JARDINS PLANTES RAMPANTES ET GRIMPANTES

emplacement favorable
 S O/E
 ensoleillé, mi-ombragé, ombragé
 Croissance : lente, modérée, rapide
 Support : bois, fils tendus, treillis métallique
 vert en été, à feuilles persistantes
 Racines adhérentes
 Ventouses adhérentes





PARTERRES HAUTS ET EN BUTTE

Une construction adéquate et une orientation nord-sud sont des éléments importants (fig. 1 à 3). On obtient des récoltes précoces dans les parterres hauts ou en butte. Le parterre en butte est un véritable dispensateur de chaleur, il nécessite certes beaucoup de travail au moment de la mise en place, mais on peut l'utiliser plusieurs années. On peut y obtenir des rendements records et récolter plus tôt. La culture mixte est efficace, surtout sur les parterres hauts ou en butte, on peut y planter, par exemple, au milieu des pieds de tomate poussant en hauteur. Un parterre en butte a des dimensions d'environ 1,50 m de large et de 4 m de long. Le meilleur moment pour son installation est en automne, quand on peut disposer du maximum de déchets de jardin; l'arrosage se fait par tuyau souple multiperforé (fig. 3) ou par goutte-à-goutte. Le parterre en hauteur est une variante du parterre en butte, en fait, ce n'est qu'un tas de compost entouré de bordures. Au lieu de bordures en bois, on peut utiliser n'importe quel matériau qui ne pourrit pas aussi rapidement, par exemple des rondins, des bois équarris imprégnés sous pression ou des murs de pierres. Les plantes profitent de la chaleur du soleil qui arrive sur les murs latéraux.

On n'a plus besoin de se baisser pour semer, planter et récolter quand les parterres ont une hauteur de 60 à 80 cm (fig. 6 et 8). Les parterres en hauteur augmentent le rendement de la récolte quand ils sont constitués par couches avec des matières organiques allant des souches d'arbre, aux branches, aux rameaux hachés, jusqu'à de la terre fine provenant de compost.

JARDINS

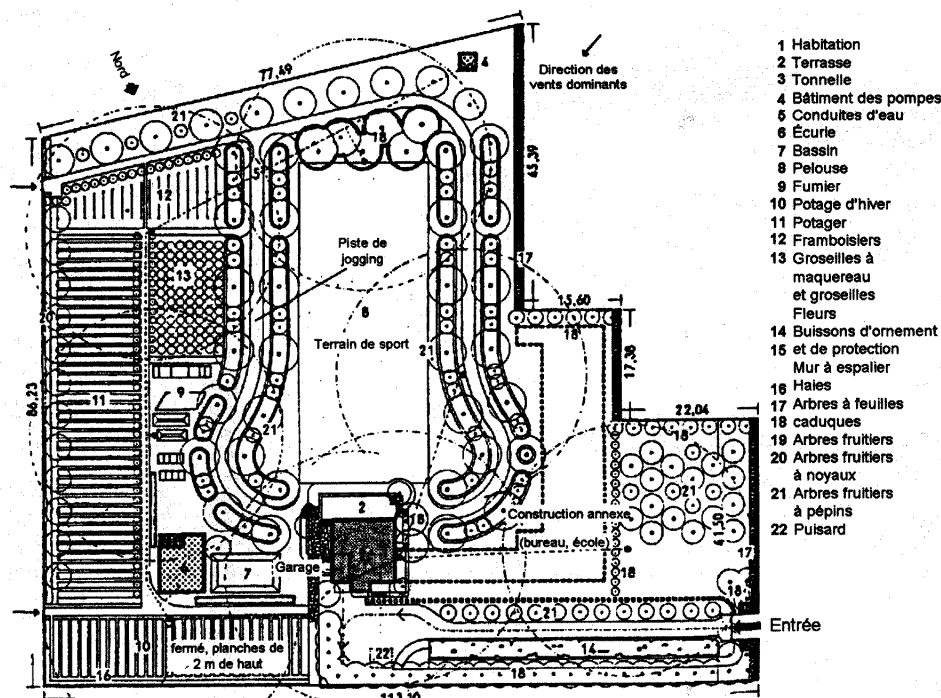
EXEMPLE TYPE

Leur conception doit débuter avant la définition finale du plan de construction, car la disposition générale de la maison (accès des voitures, entrées, terrasses et surtout niveau du rez-de-chaussée) est étroitement liée à l'arrangement du jardin. Une terrasse couverte constitue un lien entre la maison et le jardin. Elle est reliée aux espaces du jardin par des murs en pierres sèches, des allées, des haies^o qui encadrent la construction, forment une transition et protègent les habitants contre les regards indiscrets, le bruit, le vent et les poussières.

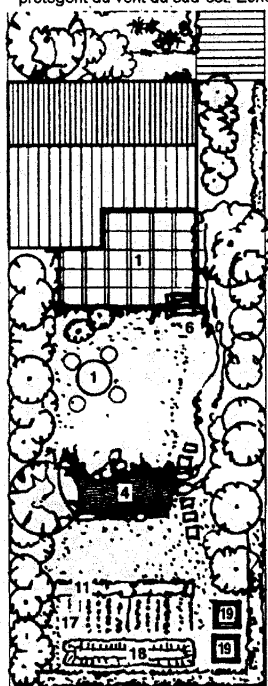
Des cours-jardins étroites, paraissent moins exiguës quand on les partage en plusieurs zones transversales (fig. 3). Tenir compte des zones de lumière et d'ombre, en particulier pour choisir les plantations définitives. Les escaliers, les murs avec végétation et une pièce d'eau au milieu conviennent pour des jardins en pente (fig. 4). Les murs latéraux emmagasinent la chaleur et offrent des conditions climatiques favorables, et une protection contre le vent pour les plantes qui préfèrent les endroits secs et ensoleillés.

Légende fig. 2 à 8

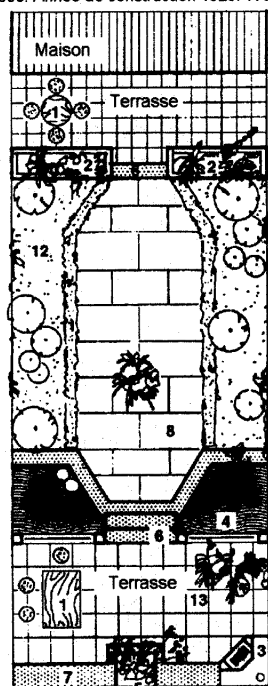
- 1 Endroit pour s'asseoir
- 2 Auge
- 3 Emplacement pour feu
- 4 Bassin/ruisseau
- 5 Fontaine murale
- 6 Escalier
- 7 Banc en pierre
- 8 Dalles en béton
- 9 Dalles en granite
- 10 Béton lavé/clinker
- 11 Haie en buis
- 12 Pelouse
- 13 Plantes en bacs
- 14 Blocs ératiques
- 15 Cailloux
- 16 Buis en boule
- 17 Culture mélangée
- 18 Parterre en butte
- 19 Silo à compost
- 20 Murs en pierres sèches



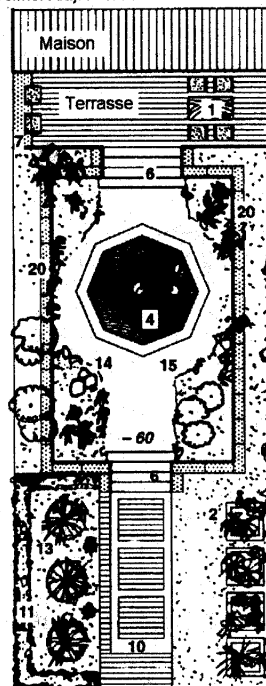
① Agencement d'un jardin important avec terrain de sport devant la maison, bordé d'une piste de jogging entre des talus couverts de bosquets. Des buissons protègent, du côté ouest, du vent d'été du sud-ouest et des murs de planches protègent du vent du sud-est. Échelle 1/1000. Année de construction 1929. Weimar (Geimeroda). Architecte : E. Neufert.



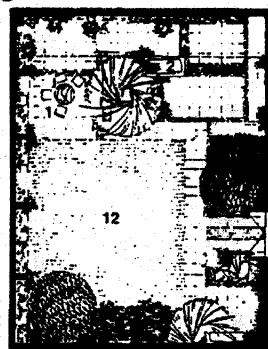
② Jardin d'agrément et jardin potager



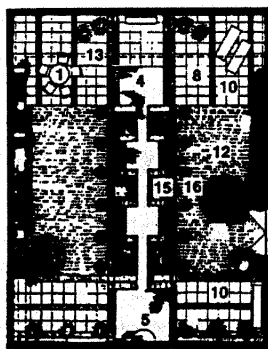
③ Jardin de maison individuelle



④ Jardin en pente



⑤ Patio



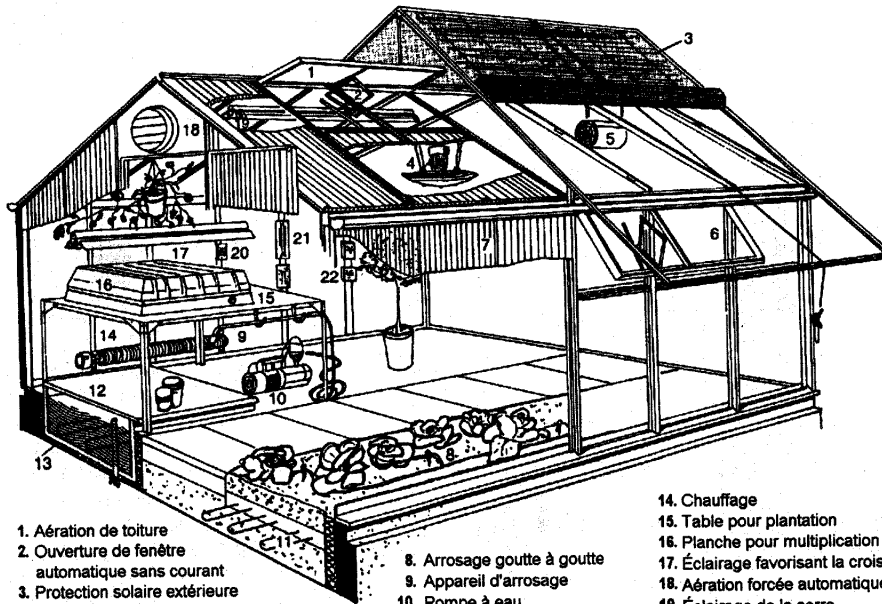
⑥ Variante de fig. 5



⑦ Variante de fig. 5



⑧ Variante de fig. 5

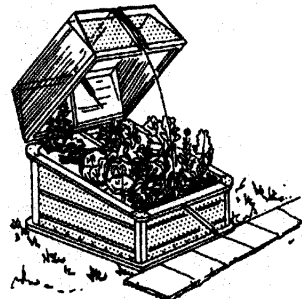


1. Aération de toiture
2. Ouverture de fenêtre automatique sans courant
3. Protection solaire extérieure
4. Saturateur
5. Circulateur d'air
6. Fenêtres latérales d'aération
7. Panneau isolant en plexiglas avec entretoises

8. Arrosage goutte à goutte
9. Appareil d'arrosage
10. Pompe à eau
11. Câble de chauffage par le sol
12. Bassin d'eau d'arrosage
13. Isolation

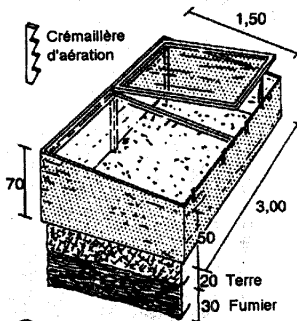
14. Chauffage
15. Table pour plantation
16. Planche pour multiplication
17. Éclairage favorisant la croissance
18. Aération forcée automatique
19. Éclairage de la serre
20. Régulateur d'humidité
21. Hygromètre
22. Thermostat

① Serre isolante avec aménagement bien adapté à son utilisation climatisée

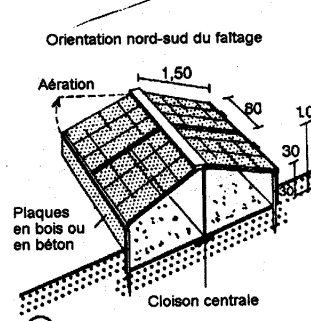


Dimension 1,00/1,00 et 1,00/2,00

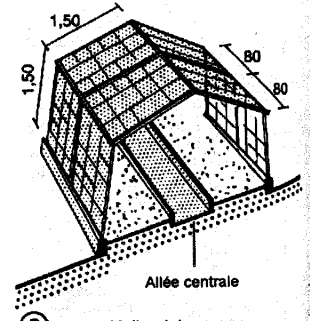
② Châssis avec couvercle utilisant la chaleur solaire



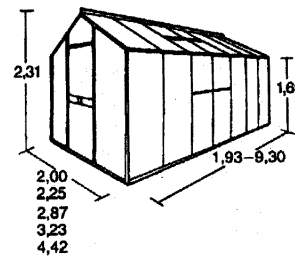
③ Châssis pour plantations précoces à fabriquer soi-même



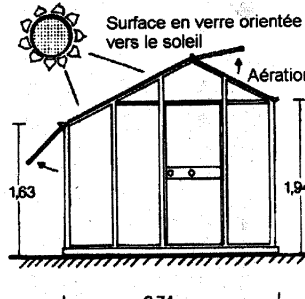
④ Petite serre



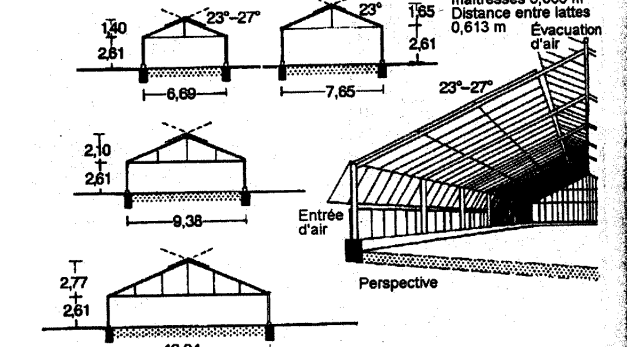
⑤ Serre Hollandaise



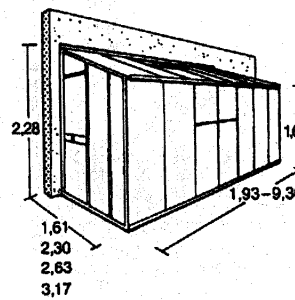
⑥ Serre



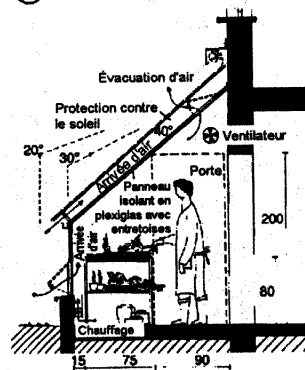
⑦ Serre utilisant la chaleur solaire



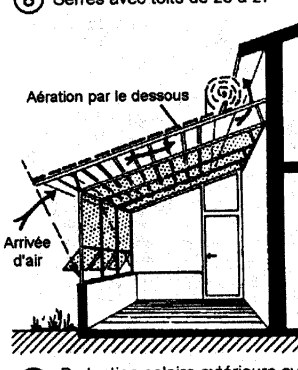
⑧ Serres avec toits de 23 à 27°



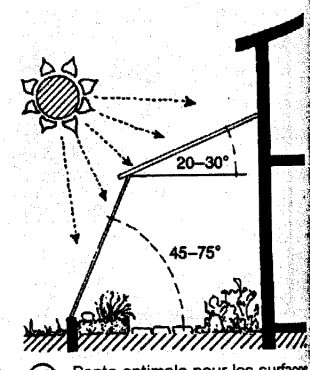
⑨ Serre adossée à un mur



⑩ Serre adossée à un mur



⑪ Protection solaire extérieure avec aération par le dessous

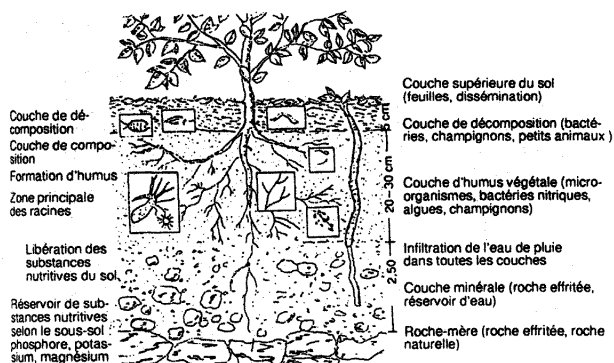


⑫ Pente optimale pour les surfaces vitrées

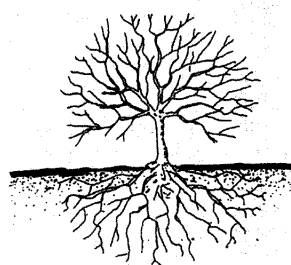
L'aération des serres doit être dimensionnée de façon telle que, en cas de fonctionnement maximal, on puisse obtenir approximativement la même température à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il est nécessaire pour cela d'utiliser environ 20 % de la surface du toit en bandes d'aération ou en abattants. Il faut assurer une arrivée d'air suffisante.

Une protection contre le soleil peut être nécessaire en cas d'insuffisance de plantations protectrices ou de couvert végétal, afin d'obtenir une ambiance supportable lors d'ensoleillements intenses.

Une protection contre le soleil peut être aménagée à l'intérieur et à l'extérieur. Une installation à l'intérieur est meilleur marché. À l'extérieur, la protection est d'autant plus efficace que sa distance à la surface vitrée est suffisante (fig. 1, 10 et 11).



① Toute couche de terre végétale est pleine de vie ; les étages ont leurs habitants spécifiques.



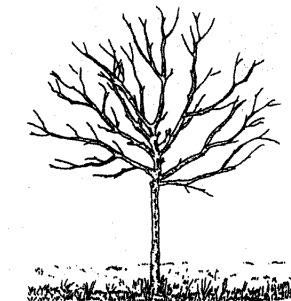
② Ils se ressemblent comme des jumeaux : la tête de l'arbre et son réseau de racines.



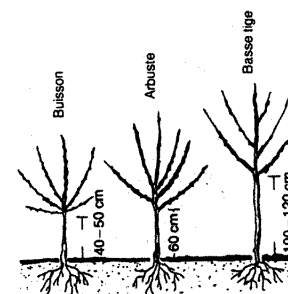
Pyramide - forme de base du sapin de Noël - remplace de plus en plus la silhouette en calice, car les branches latérales du cône restent courtes et ne cassent pas sous le poids des fruits ou de la neige.

Calice - La silhouette avec centre ouvert rappelle un gobelet ou un calice. Les branches latérales du cône poussent vers l'extérieur, de sorte que la lumière pénètre la couronne de l'arbre.

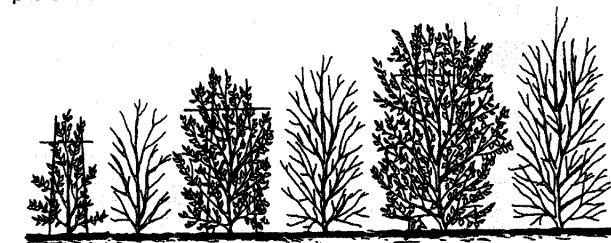
③ Formes d'arbres



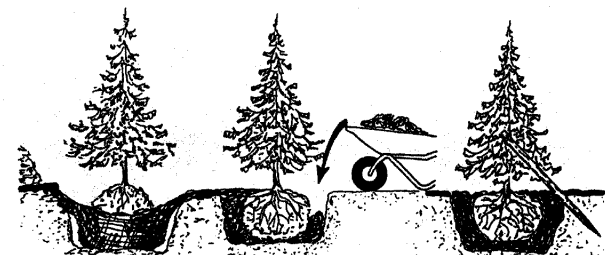
④ Tronc d'un arbre encore jeune, garder le tronc et deux ou trois branches maîtresses pour maintenir la forme voulue.



⑤ Formes d'arbres pour petit jardin.

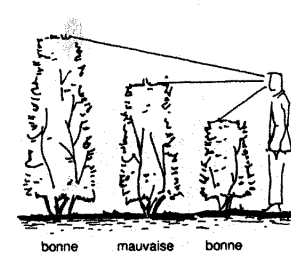


⑧ Taille d'une haie champêtre la première, troisième et cinquième année après plantation. À gauche : taille d'été, à droite : taille d'hiver.

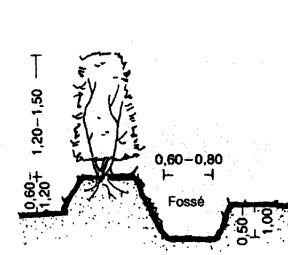


⑥ Plantation d'un conifère : défaire la balle.

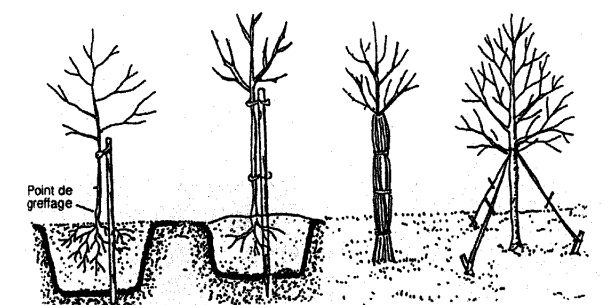
Placer le tuteur en biais



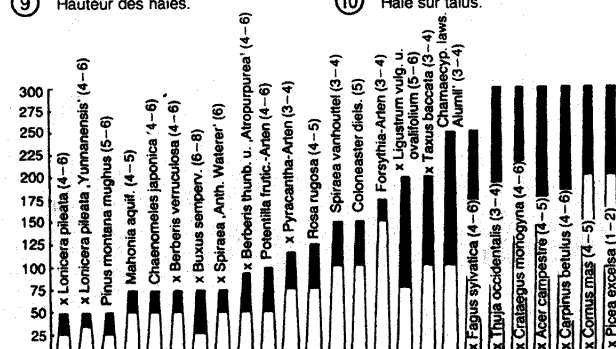
⑨ Hauteur des haies.



⑩ Haie sur talus.

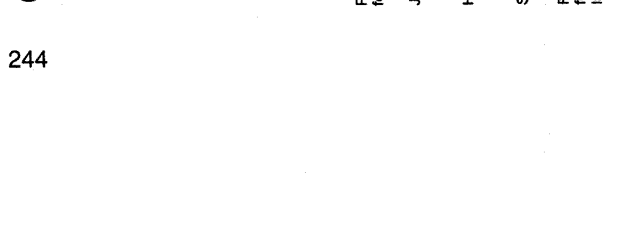
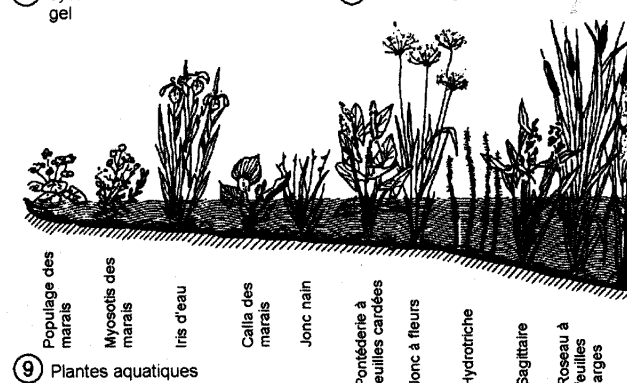
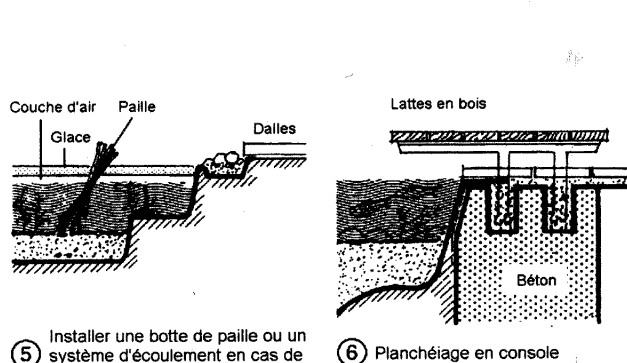
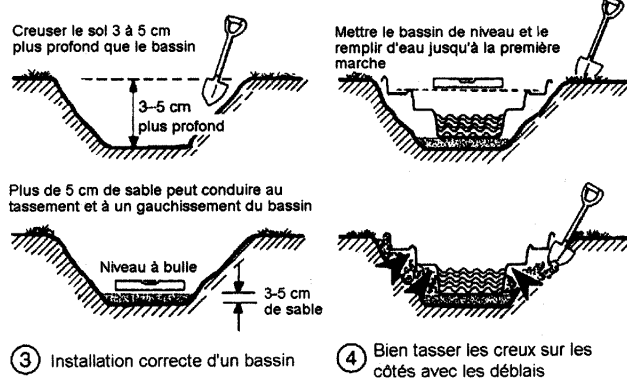
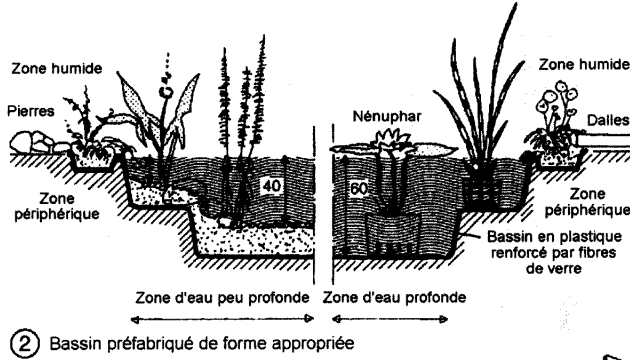
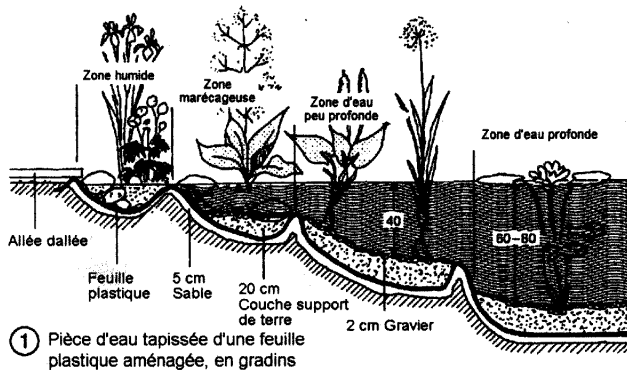


⑦ Arbres pour jardin.



⑪ Hauteur de haies taillées et non taillées (les plantes marquées d'un x se prêtent particulièrement bien à la taille) (entre parenthèses : nombre de plantes nécessaires par mètre linéaire).

PIÈCES D'EAU

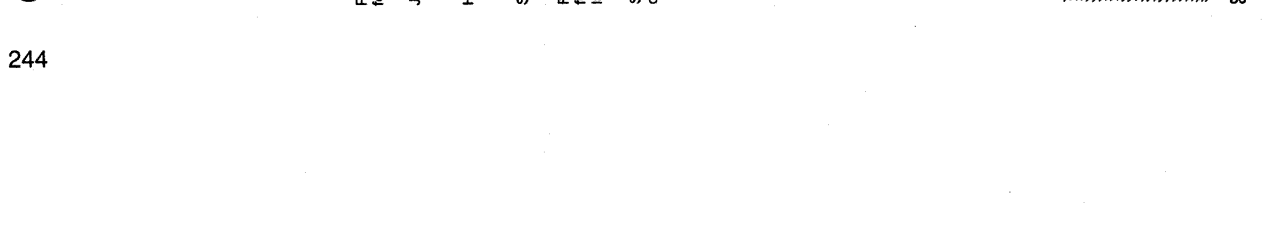
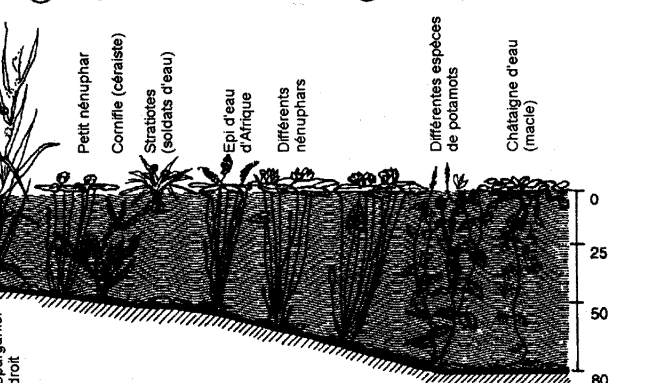
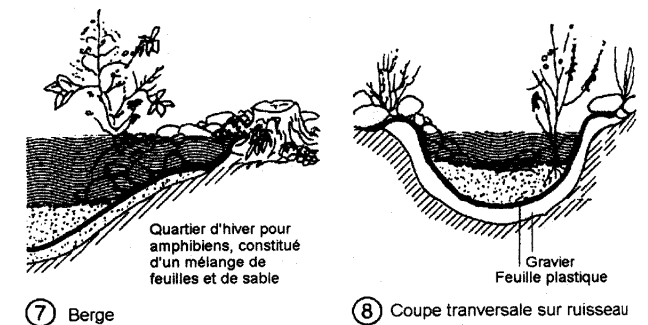


Les pièces d'eau doivent s'adapter harmonieusement au jardin. Un emplacement parfait est d'une importance décisive pour l'épanouissement des plantes et des animaux à l'intérieur et autour du bassin. La majorité des plantes de marécage et des plantes d'eau ont besoin de beaucoup de lumière solaire, environ 4 à 6 heures par jour. La proximité des terrasses et des lieux de détente constitue des emplacements privilégiés d'où le bassin est bien visible. Si les plantes, l'eau et le sable sont associés en quantité correcte, un équilibre biologique s'installe après 6 à 8 semaines et l'eau devient claire. Le rapport entre quantité et surface d'eau doit respecter une certaine valeur (environ 400 litres par mètre carré).

Une pièce d'eau devient un territoire pour les insectes et les plantes. La plantation dans un bassin s'effectue avant sa mise en eau, qui est alors effectuée avec précaution ; ces plantations se font de mai à septembre. Les plantes hautes doivent être disposées isolément dans le jardin d'eau afin d'obtenir une vue d'ensemble harmonieuse, les plantes semi-hautes doivent être plantées avec un écartement de 30 cm à 40 cm, quant aux plantes basses en bordure, elles devraient être réunies ou regroupées avec un écartement de 20 cm à 30 cm. Cinq pieds par mètre carré suffisent pour une première plantation sous le niveau de l'eau, car les plantes se multiplient rapidement. Les plantes en pots peuvent être posées à des endroits plus profonds ou plus hauts, là où la hauteur d'eau leur convient.

Les plantes peuvent être mises en place dans des corbeilles, des pots ou directement dans une terre spéciale. Le bord du bassin doit être aménagé. Des zones de marécage et d'eau peu profonde (fig. 1 et 2) ainsi qu'une partie humide créent et complètent les conditions naturelles. Un bassin doit se conformer aux dimensions du jardin existant. L'idéal est une pièce d'eau de 20 m² à 25 m². Mais 3 m² à 5 m² offrent déjà un espace vital à de nombreuses espèces. De larges zones d'eau, ayant 5 cm à 20 cm, de profondeur et un endroit ayant plus de 60 cm de profondeur, sont nécessaires pour l'hivernage et la survie des insectes et des larves de triton. La zone profonde sert aussi de refuge à tous les animaux occupant le bassin.

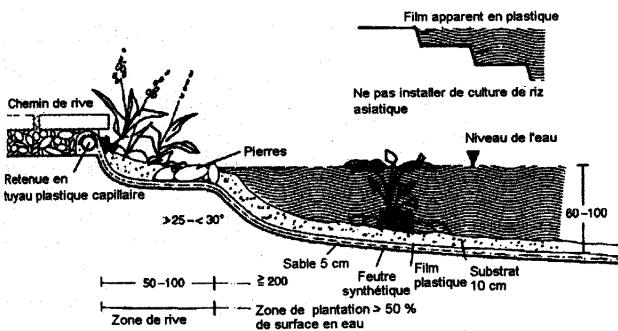
Il faut laisser le bassin rempli d'eau pendant l'hiver afin d'éviter le soulèvement du fond par le gel. Poissons, grenouilles et amphibiens ne survivent en hiver que si un dispositif de mise hors gel ou d'écoulement est installé. Les bassins préfabriqués procurent aux plantations une gamme correcte de profondeur et empêchent l'affaissement ou le glissement de la terre et des graviers de plantation.



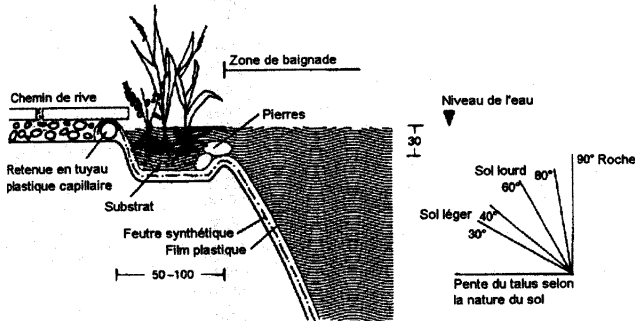
PIECE D'EAU POUR NAGER

Il y a de nombreuses possibilités créatives pour enrichir l'aspect d'un jardin à partir de l'eau. L'offre est importante pour adapter un bassin de jardin aux souhaits personnels. La situation idéale est une disposition est-ouest avec un ensoleillement journalier de 5 à 6 heures, prévoir le bassin à proximité de la terrasse de la maison (fig. 2). Dimension du bassin 60 m², pas en dessous de 55 m² de surface d'eau et 35 m³ de contenance : dimensions idéales 155 m² pour la surface d'eau, 40 m² pour la zone de baignade, 90 m² pour la zone de régénération et de 25 m² pour la zone de décantation (voir fig. 2 et 3).

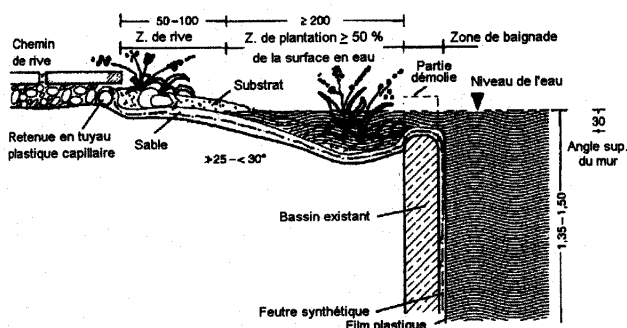
Profondeur d'eau : < 25 cm pour la zone marécageuse, 10 à 40 cm pour la zone avec peu d'eau, > 50 cm pour la zone en eau profonde et > 1,30 m pour la zone de baignade.



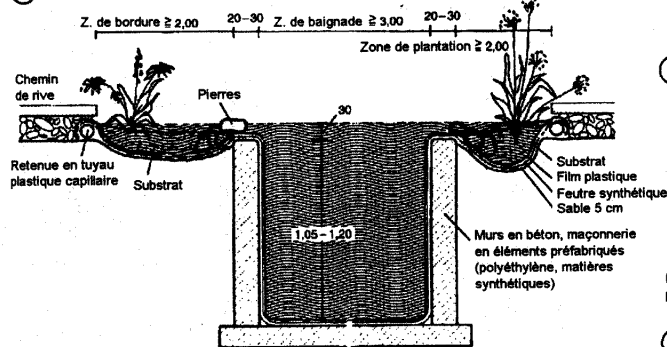
① Aménagement de la berge



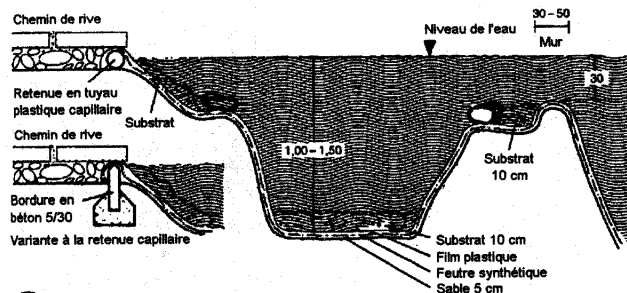
② Dans un petit jardin avec un sol lourd



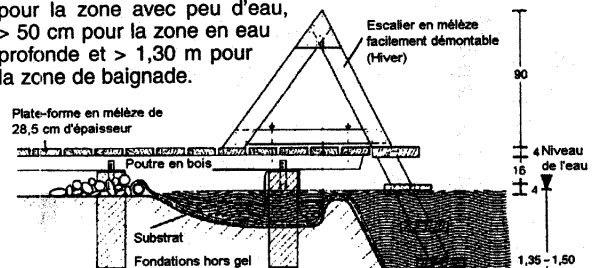
③ Bassin de natation existant transformé en piscine naturelle



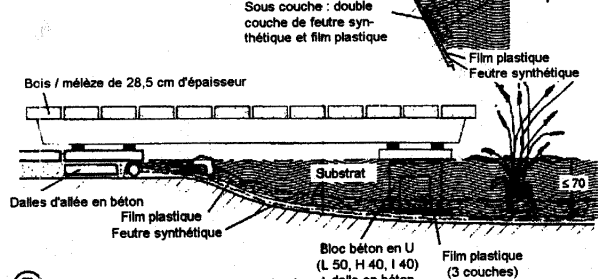
④ Bassin / zone de natation



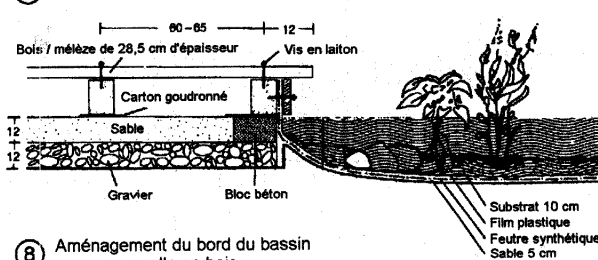
⑤ Zone d'épuration / Bassin de décantation



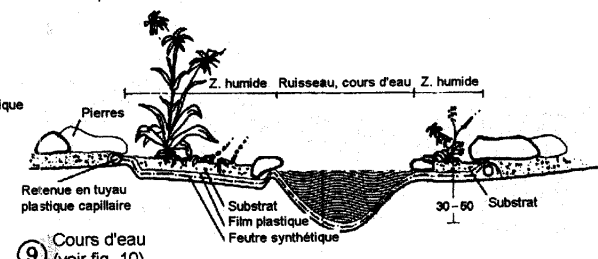
⑥ Plate-forme et accès à l'eau



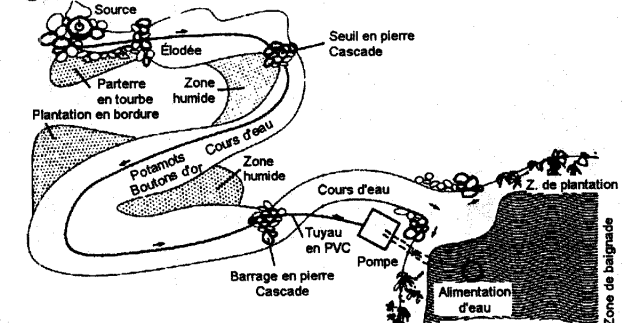
⑦ Passerelle en bois, îlot, sundeck



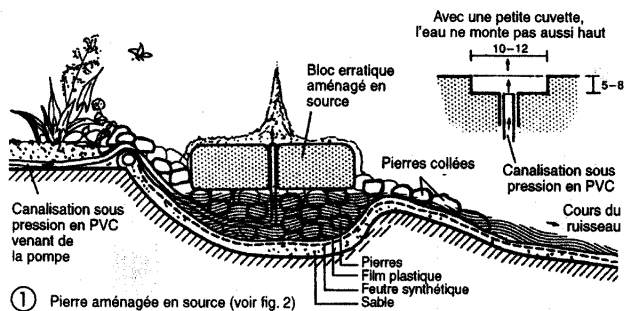
⑧ Aménagement du bord du bassin avec passerelle en bois



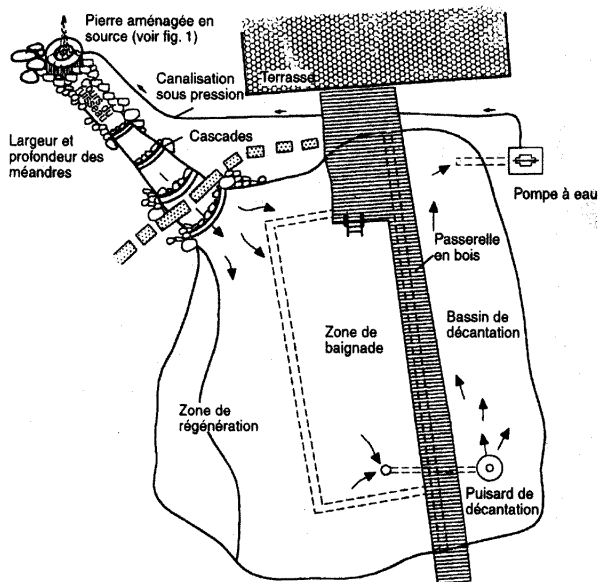
⑨ Cours d'eau (voir fig. 10)



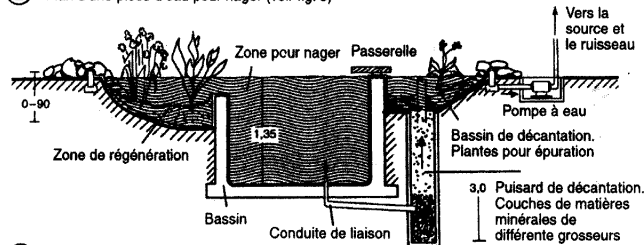
⑩



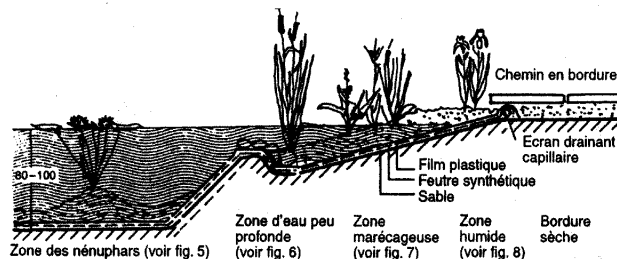
① Pierre aménagée en source (voir fig. 2)



② Plan d'une pièce d'eau pour nager (voir fig. 3)



③ Coupe d'une pièce d'eau pour nager (voir fig. 2)



④ Profondeur pour les plantes

Nom commun	Nom latin	Mois de floraison	Couleur de floraison
Aponogeton à deux épis	<i>Aponogeton distachyos</i>	07-10	blanc
Morène	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	06-08	blanc
Nénuphar jaune	<i>Nuphar lutea</i>	06-08	jaune d'oeuf
Nénuphar hybride	<i>Nymphaea-Hybriden</i>	06-09	variée
Petit nénuphar	<i>Nymphaea peltata</i>	06-07	jaune d'or
Potamogeton nageant	<i>Potamogeton natans</i>	06-09	blanc
Renoncule aquatique	<i>Ranunculus aquatilis</i>	06-09	blanc
Soldat d'eau (stratiote)	<i>Stratiotes aloides</i>	05-07	blanc
Châtaigne d'eau (macre)	<i>Trapa natans</i>	06-07	blanc, terne

⑤ Zone des nénuphars (fig. 4)

Nom commun	Nom latin	Mois de floraison	Couleur de floraison
Roseau aromatique (acore)	<i>Acorus calamus</i>	06-07	vert-jaune, brun

PIÈCE D'EAU POUR NAGER

L'aménagement d'un jardin bien conçu fusionne les biotopes sans les délimiter de façon visible. Donner la préférence à des formes aérées, organiques et naturelles. Chaque plante a son biotope naturel et celui-ci seul correspond aux conditions de vie de la plante. Une pièce d'eau naturelle comporte plusieurs biotopes. C'est avant tout la somme des plantes de tous les biotopes qui fait de la pièce d'eau un paysage beau, naturel et diversifié. Les biotopes d'un jardin se différencient surtout par l'humidité et la hauteur d'eau (fig. 4 à 8).

Le cours du ruisseau est une composante importante pour une pièce d'eau servant à la baignade. Il devrait être aussi long que possible. Une longueur de 8 à 10 m est idéale (fig. 1 et 2). Le passage de 15 m³ d'eau environ par heure sur les cailloux et à travers les cascades produit une eau agréablement chaude et enrichie en oxygène.

Flûteau commun	<i>Alisma plantago-aquatica</i>	06-07	blanchâtre-rose
Baldelle fausse renoncule	<i>Baldellia ranunculoides</i>	06-10	brun
Butome en ombelle	<i>Butomus umbellatus</i>	06-08	rose, blanc, rouge
Laïche faux souchet	<i>Carex pseudocyperus</i>	06-07	jaune
Grande glycérie	<i>Glyceria maxima Variegata</i>	05-07	vert
Pesse vulgaire	<i>Hippuris vulgaris</i>	07-08	couleur discrète
Orontium	<i>Orontium aquaticum</i>	05-06	jaune d'or
Renouée amphibie	<i>Polygonum amphibium</i>	06-07	rose
Pontédérie à feuilles cardées	<i>Pontederia cordata</i>	07-08	bleu
Potamogeton crépu	<i>Potamogeton crispus</i>	06-09	terne
Renoncule longue	<i>Ranunculus lingua</i>	06-09	jaune
Sagittaire à feuille en flèche	<i>Sagittaria sagittifolia</i>	06-08	blanc rosé
Jonc des chaisiers	<i>Scirpus lacustris</i>	07-08	brun
Rubanner dressé	<i>Sparganium erectum</i>	07-08	vert-blanc
Massette à feuilles étroites	<i>Typha angustifolia</i>	06-07	noir-brun

⑥ Zone d'ombre peu profonde 10 à 40 cm (fig. 4)

Nom commun	Nom latin	Mois de floraison	Couleur de floraison
Calla des marais	<i>Calla palustris</i>	06-07	blanc
Populage des marais	<i>Caltha palustris</i>	04-06	jaune
Faux souchet grayi	<i>Carex grayi</i>	06-08	petites têtes vertes
Prêle panachée	<i>Equisetum variegatum</i>	-	pas de fleurs
Linaigrette à feuilles étroites	<i>Eriophorum angustifolium</i>	05-06	blanc
Euphorbe des marais	<i>Euphorbia palustris</i>	04-05	jaune
Jonc à feuille de glaive	<i>Juncus ensifolius</i>	07-09	petites têtes brunes
Lysimachie à fleurs en thyse	<i>Lysimachia thyrsiflora</i>	05-06	jaune
Lysichiton d'Amérique	<i>Lysichiton americanus</i>	04-05	jaune
Menthe aquatique	<i>Mentha aquatica</i>	06-08	violet clair
Trèfle d'eau	<i>Menyanthes trifoliata</i>	05-06	blanc-rose pâle
Mimulus cupréus	<i>Mimulus cupreus</i>	05-10	rouge
Myosotis des marais	<i>Myosotis palustris</i>	06-09	bleu ciel
Cresson de fontaine	<i>Nasturtium officinale</i>	04-06	blanc
Onoclee sensible	<i>Onoclea sensibilis</i>	-	pas de fleurs
Véronique beccabunga	<i>Veronica beccabunga</i>	05-09	bleu profond

⑦ Zone marécageuse (fig. 4)

Nom commun	Nom latin	Mois de floraison	Couleur de floraison
Bouton-d'argent	<i>Achillea ptarmica</i>	07-08	blanc
Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i>	05-06	violet
Galane oblique	<i>Chelone obliqua</i>	08-09	rouge rosé
Saxifrage à feuilles en boudier	<i>Darmera peltata</i>	04-05	rose
Eupatoire chanvrine	<i>Eupatorium cannabinum</i>	07-09	rose
Reine-des-prés	<i>Filipendula ulmaria</i>	06-07	blanc
Ligulaire (sénéçon)	<i>Ligularia przewalskii</i>	08-09	jaune
Herbe aux écus	<i>Lysimachia nummularia</i>	06-07	jaune
Salicaire (lisimaque rouge)	<i>Lythrum salicaria</i>	07-09	rouge violet
Osmonde royale (fougère)	<i>Osmunda regalis</i>	06-07	plumeau de spores marron
Polémone bleue	<i>Polemonium caeruleum</i>	06-07	bleu à blanc
Renouée bistorte	<i>Polygonum bistorta</i>	05-08	rose
Primevère (toutes espèces)	<i>Primula</i>	03-07	selon les espèces
Renoncules âcres	<i>Ranunculus acris Multiplex</i>	05-06	jaune
Troile hybride	<i>Trollius-Hybriden</i>	05-06	tons jaunes

⑧ Zone humide (fig. 4)

Nom commun	Nom latin	Particularité
Étoile d'eau des étangs	<i>Callitriche stagnalis</i>	feuilles persistantes, prend racine dans le fond
Cornifle immergée	<i>Ceratophyllum demersum</i>	sans racines, hiverne comme bourgeon sur le fond du bassin
Élodée du Canada	<i>Elodea canadensis</i>	feuilles persistantes, planter dans le sol du bassin ; a tendance à l'envahissement
Hottonie des marais	<i>Hottonia palustris</i>	feuilles persistantes, prend racine dans la vase du fond
Myriophylles	<i>Myriophyllum</i>	feuilles persistantes, prend racine dans le sol du bassin
Potamogeton (toutes esp.)	<i>Potamogeton</i>	mettre dans des récipients afin de contrôler la croissance
Renoncule en crosse	<i>Ranunculus circinatus</i>	feuilles persistantes, à installer dans le fond du bassin
Mille-feuilles des marais	<i>Utricularia vulgaris</i>	sans racines, attrape des insectes grâce à de petites autres gobeuses ; hiverne comme bourgeon

⑨ Plantes oxygénantes pour la pièce d'eau

UTILISATION DE L'EAU DE PLUIE

Inclure des systèmes de récupération d'eau de pluie dans les nouveaux projets. Prévoir largement les volumes, une plus grande capacité entraîne peu de surcoût. Possibilité de mise en place ultérieure dans la maison ou le jardin. Besoins en réservoir pour l'arrosage du jardin : capacité d'environ 5 000 l pour une maison individuelle. Ces besoins dépendent de la surface du jardin, des précipitations annuelles, de la surface du toit et du coefficient d'écoulement. Pour les besoins domestiques, tenir compte du nombre de personnes et de postes de consommation. Consommation d'eau moyenne/personne/jour : 65 l d'eau potable dont 5 l pour la boisson et la cuisine, 10 l pour le lavage, 40 l pour le bain et la douche, 10 l pour les soins corporels et 75 l d'eau de pluie (48 l en économisant) dont 18 l pour le lavage du linge, 4 l pour le nettoyage, 45 l pour les WC (18 l en économisant) et 8 l pour utilisations diverses. Pour l'arrosage du jardin, 40 à 60 l/m²/an d'eau de pluie.

Exemple

Précipitation/an : 800 mm =

800 l/m²

Coefficient d'écoulement d'un

toit en pente : $f = 0,75$

Surface nette du toit : 120 m²

Récupération de pluie :

$800 \times 120 \times 0,75 \text{ l/m}^2$

Récup. de pluie : 72 000 l/an

Nombre de personnes : 4

Besoins par jour : 45 l/pers.

(WC avec économiseur)

Surface du jardin : 200 m²

Besoin/an pour jardin : 50 l/m²

Besoins en eau de pluie par an :

$(45 \times 4 \times 365) + (200 \times 50)$

Besoins en eau 75 700 l/an

Détermination du facteur g :

$(1 - 72\,000/75\,700) \times 100\% =$

4,9% < 20%, donc $g = 0,05$

Contenance du réservoir :

$72\,000 \times 0,05 = 3\,600$

Prévoir un réservoir de 4 500 l

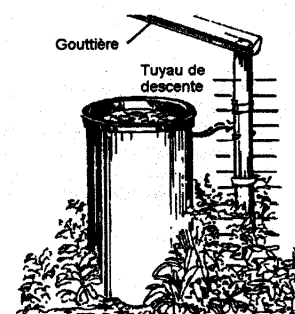
Commentaires

Surface nette du toit : surface projetée du toit, en relation avec la gouttière.

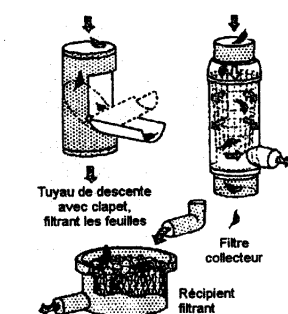
Précipitation annuelle : valeur moyenne en France : environ 830 mm (entre 550 mm et 1 200 mm). Voir cartes statistiques ou aux stations départementales de météorologie.

Coefficient d'écoulement : $f = 0,75$ pour toits en pente et terrasse, $f = 0,40$ à 0,60 pour les terrasses couvertes de gravier.

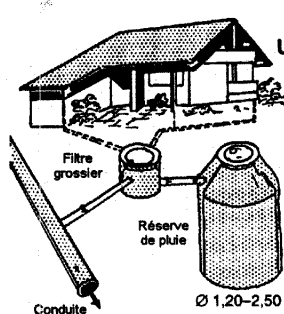
Facteur $g = 0,05$ pour la différence entre récupération et besoin en eau de pluie < $\pm 20\%$; $g = 0,20$ à 0,40 pour irrigation du jardin et grandes fluctuations saisonnières des précipitations.



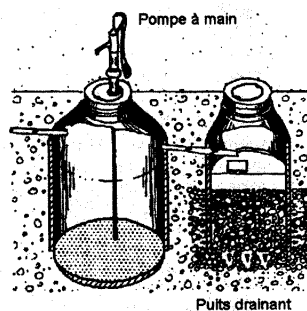
① Toujours stocker de l'eau pour arroser. Réserve d'eau de pluie



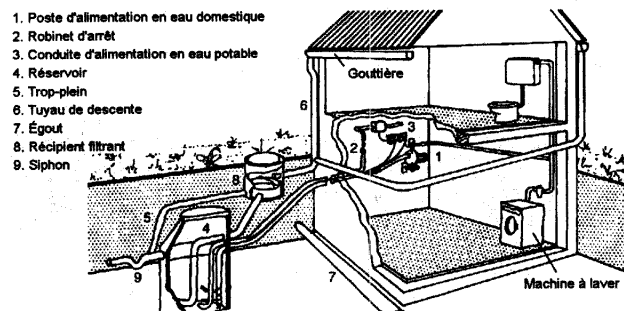
② Filtrer avant la réserve d'eau de pluie



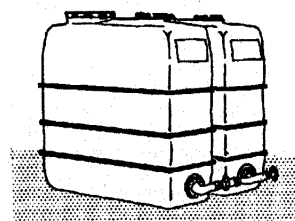
③ Réserve d'eau de pluie écologique jusqu'à 12500 l



④ Réserve d'eau de pluie avec puits drainant écologique

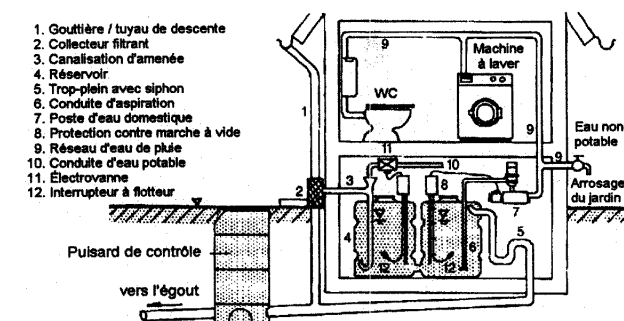


⑤ Installation de collecte d'eau de pluie avec réceptif filtrant et réservoir à part

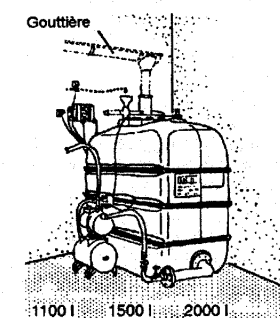


Contenance	Longueur	Largeur	Hauteur	Poids
1100 l	1,45	72	1,33 ^a	53 kg
1500 l	1,52	72	1,60 ^a	81 kg
2000 l	2,05	72	1,64	130 kg

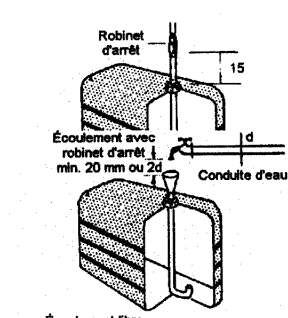
⑥ Réservoirs de base pour eau de pluie



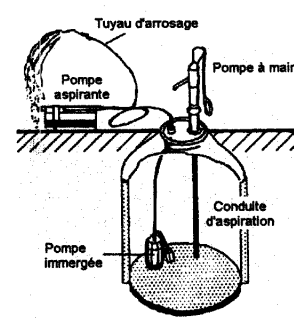
⑦ Installation d'eau de pluie



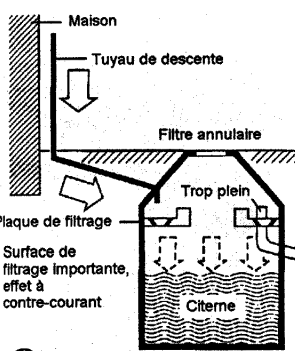
⑧ Installation d'utilisation d'eau de pluie



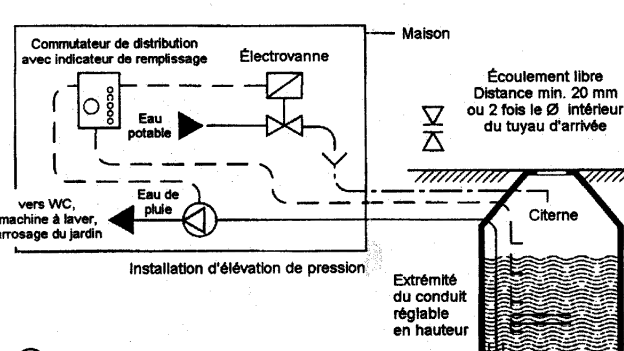
⑨ Apport d'eau potable



⑩ Réservoir d'eau de pluie pour arrosage du jardin

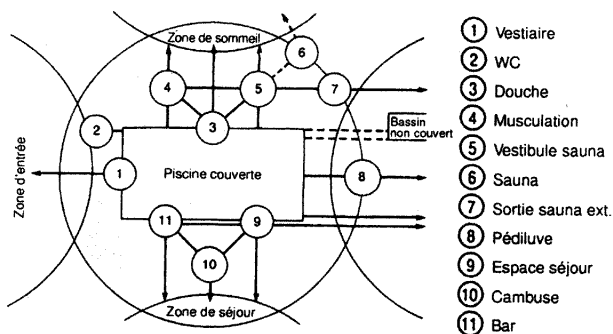


⑪ Filtrage d'arrivée

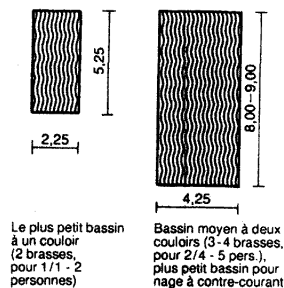


⑫ Complément d'eau potable (voir fig. 10)

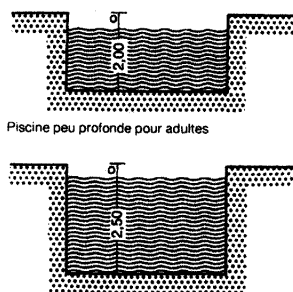
PISCINE PRIVÉE



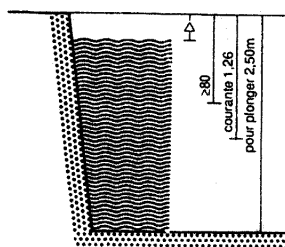
① Diagramme de l'emplacement d'une piscine pour une maison particulière. L'espace de séjour peut faire partie de la piscine.



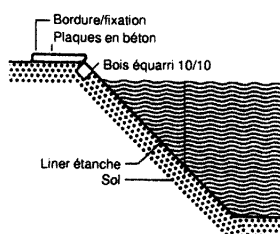
② Dimensions de bassins.



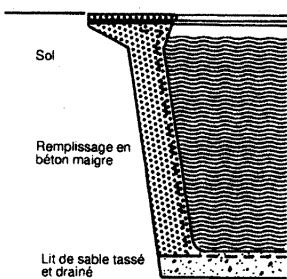
③ Profondeur habituelle des piscines privées (nageurs).



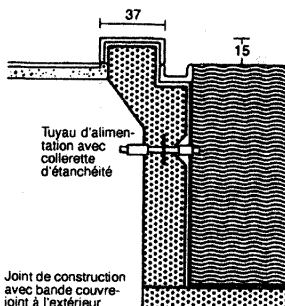
④ Profondeur des bassins.



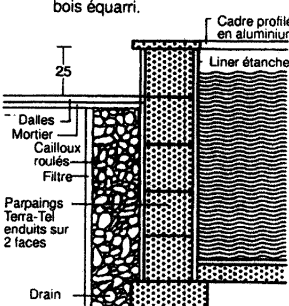
⑤ Bassin à parois inclinées avec un liner étanche entouré d'un bord en bois équarri.



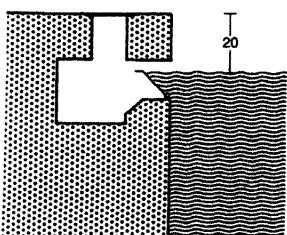
⑥ Bassin préfabriqué en polyester à paroi simple.



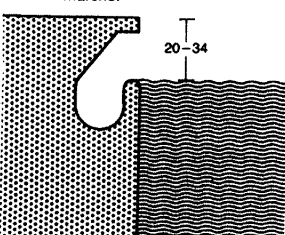
⑦ Bassin de réalisation simple en béton armé avec goulotte sur plage + marche.



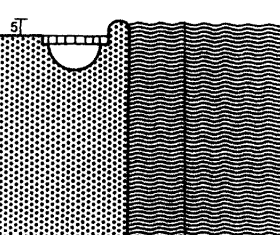
⑧ Bassin en maçonnerie avec drainage.



⑨ Skimmer (clapet d'écumage).



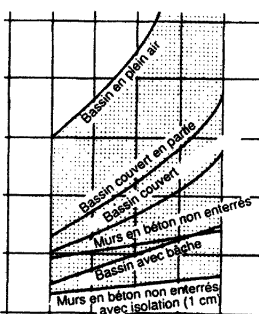
⑩ Goulotte sur paroi avec rigole de trop-plein.



⑪ Goulotte sur plage au pourtour du bassin.

Eau	Saison			Mois supplémentaires	
	4 mois	5 mois	6 mois	5ème mois	6ème mois
Température					
22°C	1,25/6,5	1,33/7,2	1,55/7,8	1,65/7,2	2,65/7,8
23°C	1,50/7,2	1,70/7,9	2,00/8,5	2,50/7,9	3,50/8,5
24°C	2,08/7,9	2,26/8,6	2,66/9,2	2,98/8,6	4,66/9,2
25°C	2,60/8,5	2,80/9,3	3,20/9,8	3,60/9,5	5,25/9,8
26°C	3,50/9,2	3,75/10,0	4,00/10,5	4,75/10,0	5,25/10,5

⑫ Déperdition calorifique d'un bassin découvert (en moyenne/maximum) en kWh/m²; ne tient pas compte des influences particulières comme par exemple de la déperdition considérable des bassins publics (piscines d'hôtel etc.) due à l'utilisation d'eau chauffée de la piscine pour les lavages des filtres (jusqu'à 1,5 kWh/m² ou 1300 kcal/m²).



⑬ Déperdition calorifique de la surface du bassin ou de la partie des murs non couverte par l'eau.

Situation

A l'abri du vent (fig. 1), près des chambres à coucher (emploi par temps frais). Vue depuis la cuisine (surveillance des enfants) et du séjour. Ni arbres ni buissons à proximité (chute de feuilles); chemin autour du bassin (chute d'herbes, etc.). Surélever éventuellement le bord du bassin (question d'aspect).

Dimensions

Largeur couloirs de nage 2,25 m, longueur d'une brassée environ 1,50 m plus taille du nageur. 4 brasses 8 m. Le niveau de l'eau doit arriver au menton de la mère, non des enfants ! La différence profondeur bassin - niveau de l'eau (fig. 4) dépend du type de goulotte (fig. 9 à 11).

Forme

La plus simple possible en fonction du coût et des conduites, rectangle, à la rigueur niche pour échelle ou escalier.

Types de construction de bassin

Usuel : Liner (membrane étanche) sur ossature en maçonnerie (fig. 8), en béton, en acier, sur le sol ou enterré (fig. 5). Bassin en polyester souvent préfabriqué et non auto-porteur : remplissage en béton maigre nécessaire (fig. 6). Bassin en béton étanche (fig. 7) (béton coulé avec coffrage 2 faces, béton projeté avec coffrage 1 face, éléments béton préfabriqués). Finition la plus souvent en céramique ou mosaïque de pâte de verre, moins souvent en enduit (caoutchouc chloré, peinture pour ciment).

Entretien de l'eau

Couramment par système de circulation d'eau. Important : arrivée d'eau continue et régulière, bon nettoyage de la surface de l'eau avec skimmer (fig. 9) ou mieux goulottes (fig. 10, 11). Différentes sortes de filtres : à gravier (filtres à lit profond, en partie avec barbotage par soufflerie d'air), à diatomite (filtre de surface) et à mousse synthétique. Traitement anti-algues à effectuer en plus : produits chimiques (chlore, anti-algues sans chlore, sulfate de cuivre).

Chauffage

Par appareils à contre-courant ou par chauffe-eau de chaudière, selon réglementation. La saison de baignade est prolongée à relativement peu de frais (fig. 12 et 13).

Sécurité des enfants

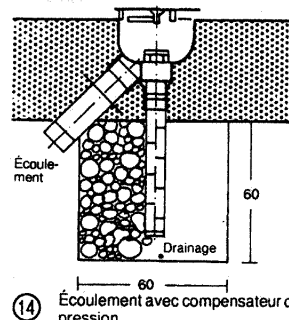
Pas de clôture gênante mais couverture du bassin ou système d'alarme automatique (réagit à la formation de vagues).

Protection contre le gel

Par poutres en bois encastrées le long des bords pour les bassins rigides, par chauffage, ou par une couverture d'hivernage. En hiver, ne pas vider le bassin (rebord incliné) sauf imposition.

Accessoires, équipement

Voir les piscines couvertes privées (p.274 et 276).



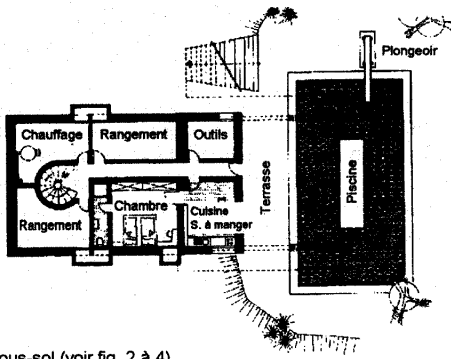
⑭ Écoulement avec compensateur de pression.

MAISONS D'HABITATION

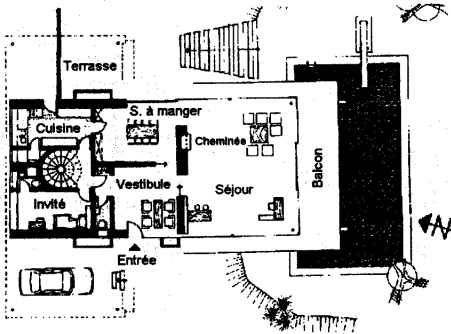
AVEC PISCINE DANS LE JARDIN

Exemple (fig. 1 à 4) concernant une maison d'habitation sur terrain en pente avec piscine en plein air accessible à partir du sous-sol ou par escalier extérieur.

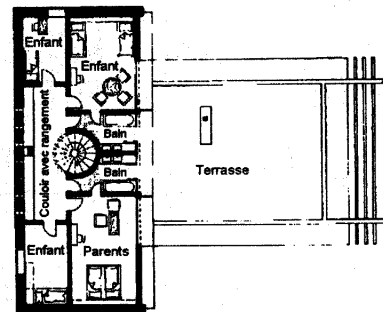
Exemple (fig. 6 à 8) de maison avec piscine dans le jardin, de plain pied avec les pièces d'habitation et à courte distance du sauna ou des chambres à coucher.



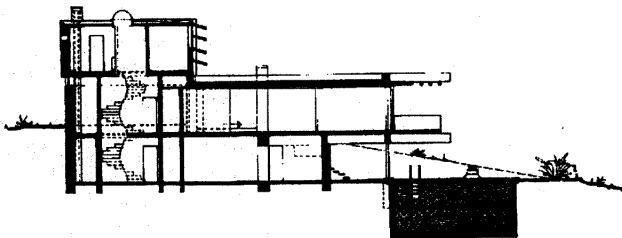
① Sous-sol (voir fig. 2 à 4)



② Rez-de-chaussée (voir fig. 3 et 4)

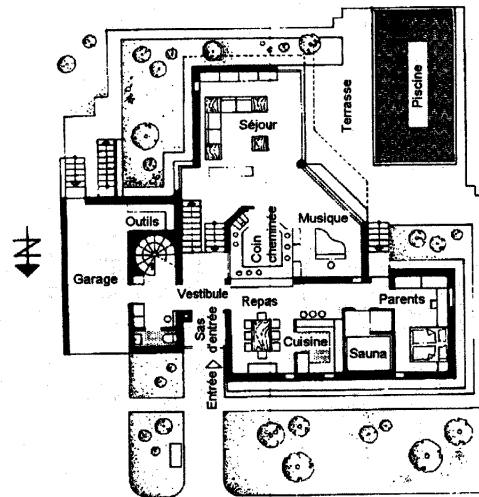


③ Étage (voir fig. 4)

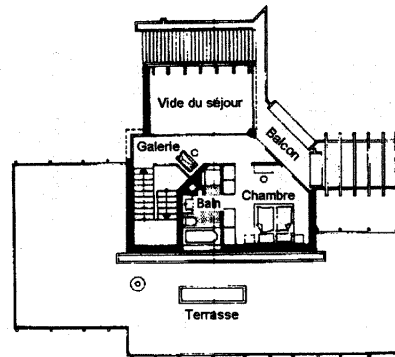


④ Coupe (voir fig. 1 à 3)

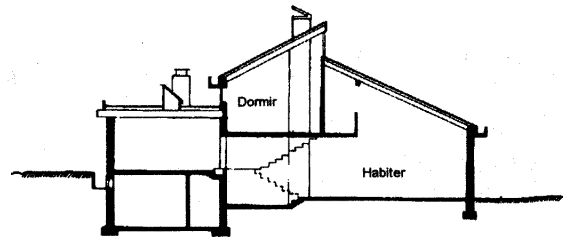
Arch. P. Neufert



⑥ Rez-de-chaussée (voir fig. 7 et 8)

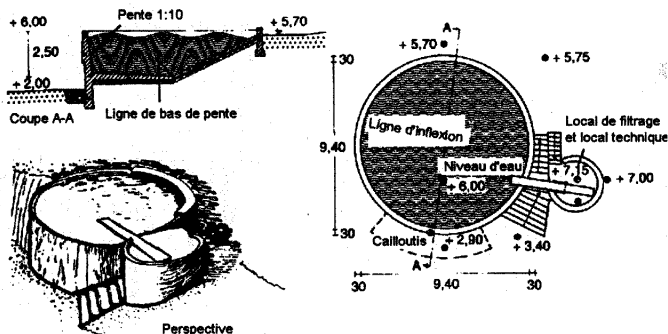


⑦ Étage (voir fig. 6)



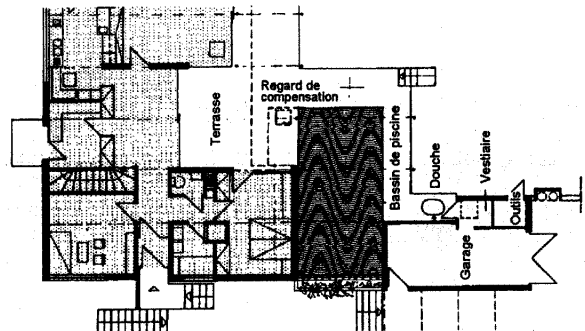
⑧ Coupe (voir fig. 6 et 7)

Arch. K. Richter



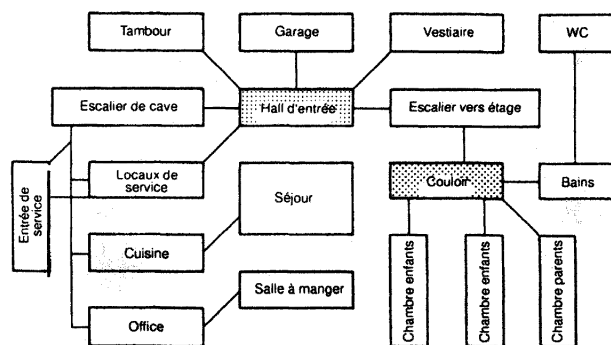
⑤ Piscine ronde installée dans la pente

Arch. Neufert



⑨ Piscine entre maison et garage

Arch. Kappler

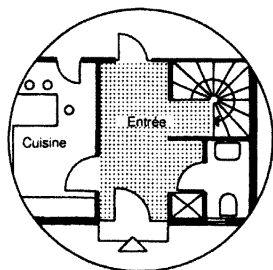


① Distribution.

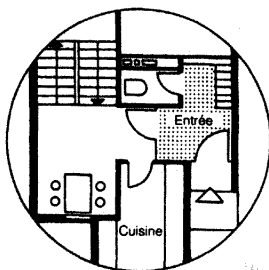
VESTIBULES, SAS, ENTRÉES

Par de mauvaises conditions climatiques, un sas d'entrée est absolument nécessaire. L'accès au hall se situe de préférence à l'opposé de la direction prédominante du vent, mais toujours bien visible depuis la rue ou le portail du jardin. Depuis le hall d'entrée toutes les pièces principales – surtout par forte fréquentation – doivent être directement accessibles (fig. 2 à 4).

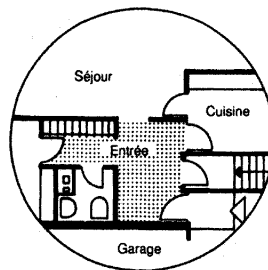
La liaison directe cuisine, escalier, WC est judicieuse (fig. 8).



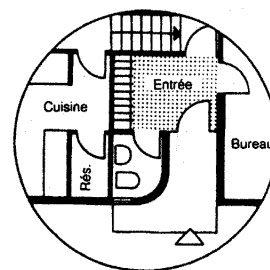
② Entrée centrale.



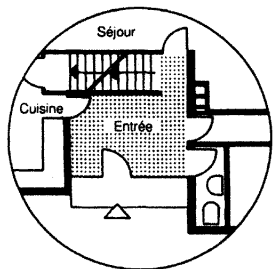
③ Entrée latérale.



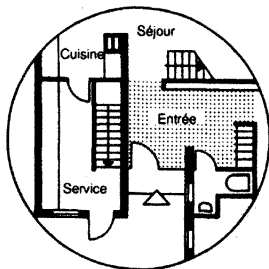
④ Entrée reliée à l'escalier de cave.



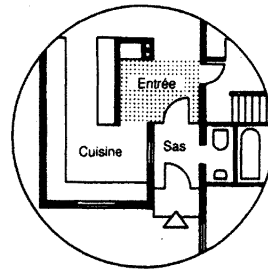
⑤ Entrée reliée aux bureaux.



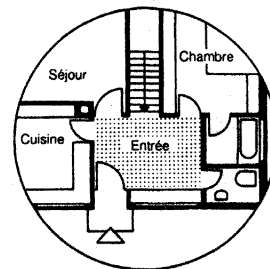
⑥ Entrée reliée à l'escalier de cave.



⑦ Entrée reliée au séjour.



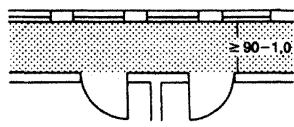
⑧ Entrée reliée à un sas.



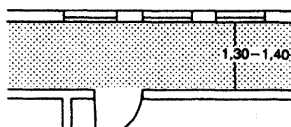
⑨ Entrée reliée à cuisine, WC, escalier de cave, séjour et chambre.

COULOIRS

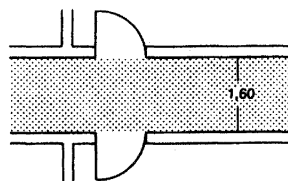
A) Les portes s'ouvrent dans les pièces



⑩ Couloir desservant un seul côté, faible fréquentation, largeur $\geq 0,9$ m, mieux 1,0 m.



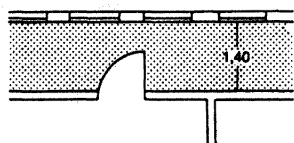
⑪ Couloir desservant un seul côté, pour la circulation à l'aise de 2 pers., largeur 1,30-1,40 m.



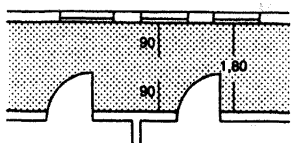
⑫ Couloir desservant les deux côtés, forte fréquentation, 1,6 m pour 2 personnes, $\geq 2,0$ m pour 3 pers.

La largeur des couloirs dépend de leur emplacement, de leur desserte sur un côté ou deux, de la disposition des portes (voir A ou B) et de leur fréquentation. Pour 1 m de couloir libre (sans saillies), on compte 60-70 personnes (théâtres, écoles, escaliers, etc.). Les figures (fig. 10 à 16) montrent des largeurs de couloir adéquates. Toutes les portes doivent si possible s'ouvrir vers l'intérieur des pièces (p.252).

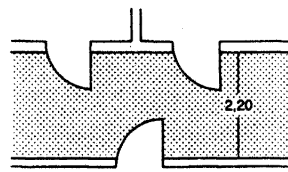
B) Les portes s'ouvrent sur le couloir



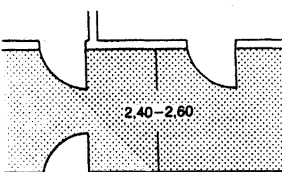
⑬ Couloir desservant un seul côté, faible fréquentation, largeur du couloir = largeur de la porte + 50 cm.



⑭ Couloir desservant un seul côté, forte fréquentation.



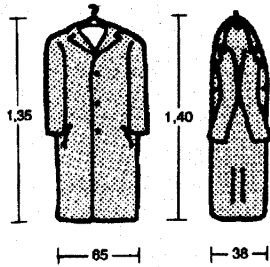
⑮ Couloir desservant les deux côtés, forte fréquentation, portes décalées.



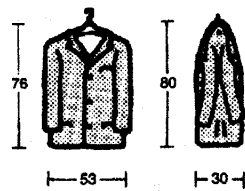
⑯ Couloir desservant les deux côtés, portes face à face.

ENTREES. VESTIAIRE

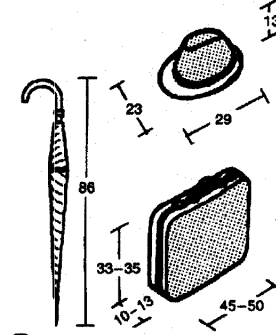
L'entrée détermine le caractère d'une maison : c'est là que le visiteur ressent la première impression. Tout doit y être conçu avec réflexion, depuis la plaque de porte éclairée avec le numéro jusqu'à la brosse à côté du miroir. Tout doit être prévu pour recevoir un livreur, le facteur et des visiteurs, discrètement mais à portée de main.



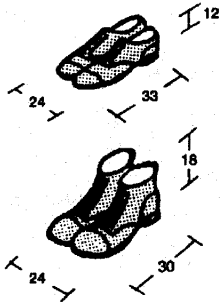
① Manteau



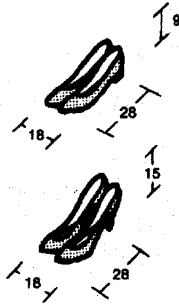
② Veste



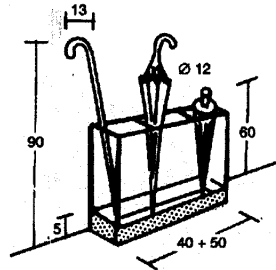
③ Parapluie, chapeau et valise



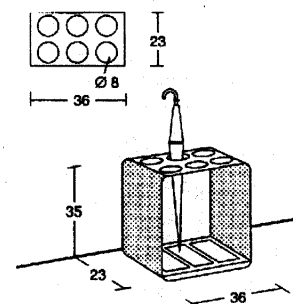
④ Chaussures homme



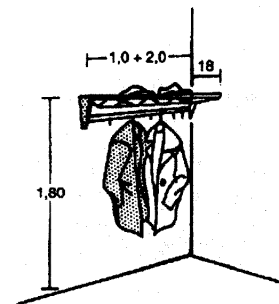
⑤ Chaussures dame



⑥ Porte-parapluies à fond étanche



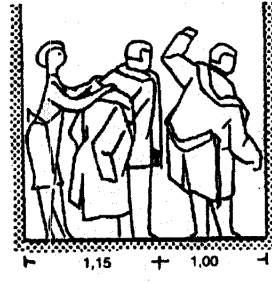
⑦ Porte-parapluies



⑧ Porte-manteau à 6 patères sur 1 m



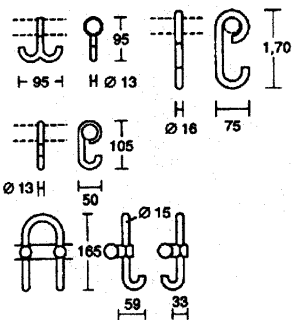
⑨ La surface d'une entrée doit être suffisamment grande pour l'accueil



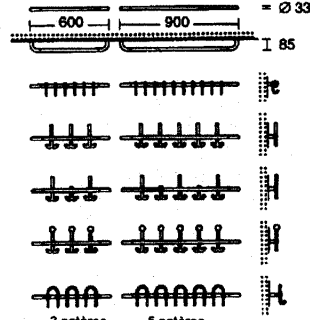
⑩ Pour enlever aisément les vêtements



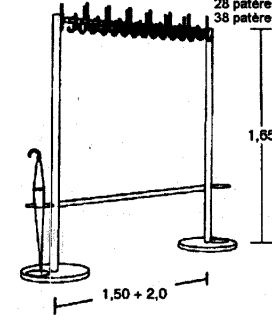
⑪ Pour prendre congé confortablement



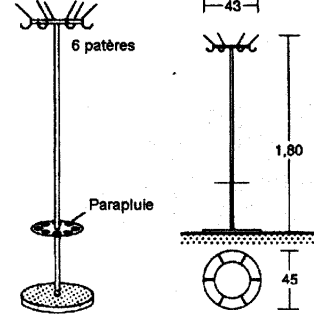
⑫ Patères de vestiaire



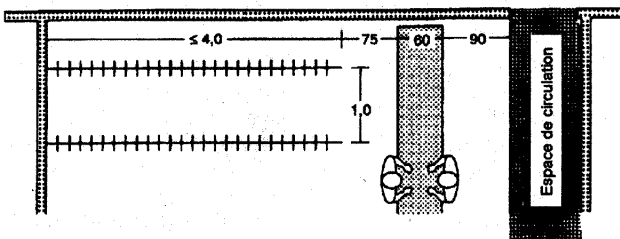
⑬ Tringles de garde-robe



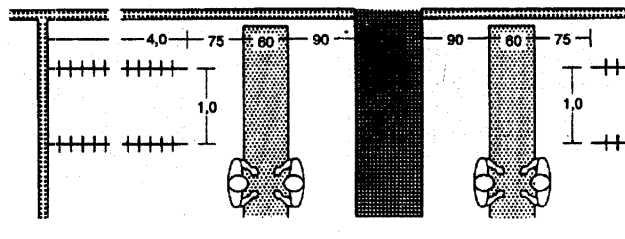
⑭ Porte-manteau



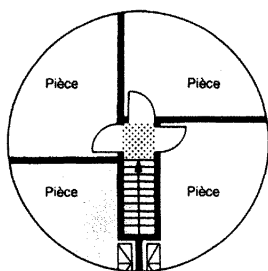
⑮ Porte-manteau



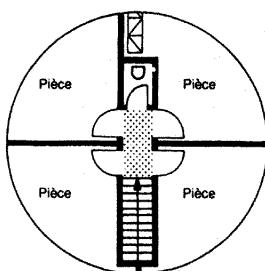
⑯ Vestiaire simple avec supports de cintres



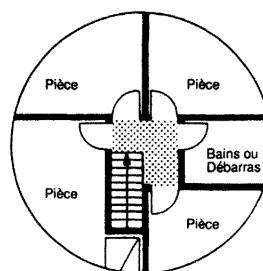
⑰ Vestiaire double avec supports de cintres



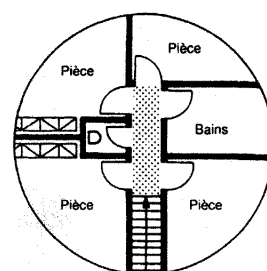
① 1 m² de couloir = 3 grandes pièces au bout d'un escalier sans prolongement.



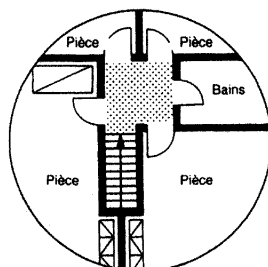
② 2 m² de couloir = 4 grandes pièces et WC, la meilleure utilisation du couloir avec un volume agréable.



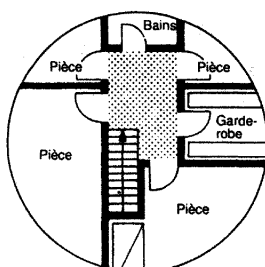
③ 3 m² de couloir comme figure 4, un débarras en plus, mais sans WC ou semblables. Grâce à un escalier ouvert le couloir semble avoir 4 m².



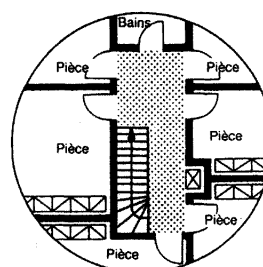
④ 3 m² de couloir = 4 grandes pièces et une petite (bains, garde-robe ou semblables) et WC.



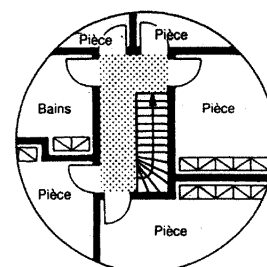
⑤ 4 m² de couloir, par rapport à figure 3 et 4 pas plus de possibilités d'accès, mais l'espace est plus agréable.



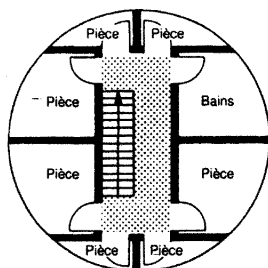
⑥ 5 m² de couloir = 4 grandes pièces et 2 petites (bains, garde-robe).



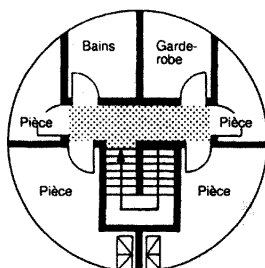
⑦ 7 m² de couloir = 6 pièces et 1 petite (bains, placard).



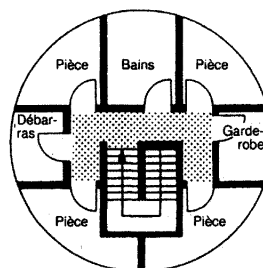
⑧ 5 m² de couloir = 5 pièces et bains.



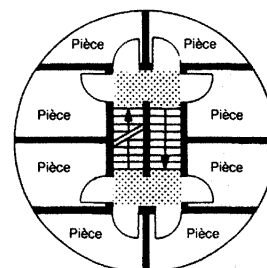
⑨ 7 m² de couloir = 8 pièces avec escalier.



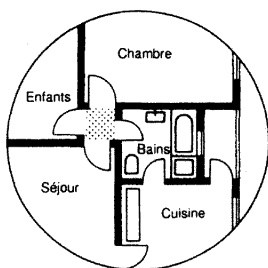
⑩ 4 m² de couloir = 4 pièces, salle de bains et garde-robe.



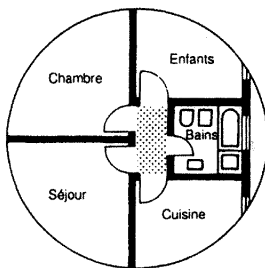
⑪ 6 m² de couloir = 4 pièces, bains, garde-robe et débarras.



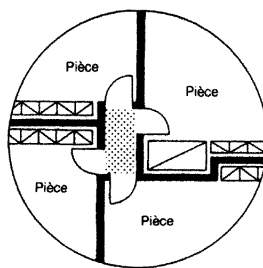
⑫ 4 m² de couloir = 4 grandes pièces et 4 petites, en cas d'étages décalés (meilleure solution, les paliers de l'escalier sont suffisants).



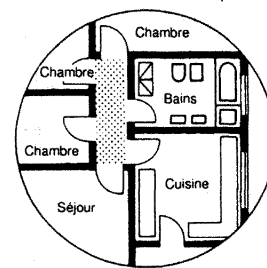
⑬ 1 m² de couloir = 4 pièces : chambre, enfants, bains et séjour.



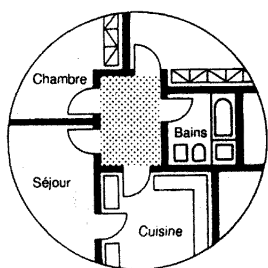
⑭ 2 m² de couloir = 5 pièces; sinon comme figure 13.



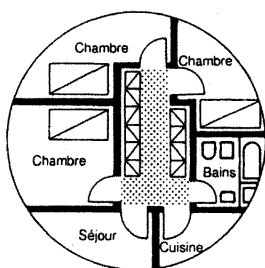
⑮ 2 m² de couloir = 4 pièces avec placards et lits encastrés.



⑯ 3 m² de couloir = 6 pièces : cuisine, bains, 3 chambres et séjour.



⑰ 4 m² de couloir = 5 pièces avec placards encastrés.



⑱ 5,2 m² de couloir = 6 pièces avec placards et lits partiellement encastrés.

Les figures 1 à 18 montrent l'accessibilité à un maximum de pièces d'une largeur ≥ 2 m pour des couloirs de différentes dimensions et formes. Des pièces d'une largeur de 2-3 m sont ici considérées comme garde-robe ou débarras.

Les figures 4, 8, 12 et 16 en montrent les formes les plus économiques. La largeur supposée pour ces exemples est suffisante pour permettre à deux personnes de l'emprunter simultanément. En revanche, elle ne permet pas d'emplacements de placards, qu'il vaut mieux encastrer (fig. 18). Pour la disposition des portes, tenir compte de l'emplacement des lits et des armoires encastrées. Un palier spacieux, au détriment de l'espace des pièces, peut souvent être évité par une meilleure disposition des portes en fonction des lits et des armoires (fig. 17 et 18).

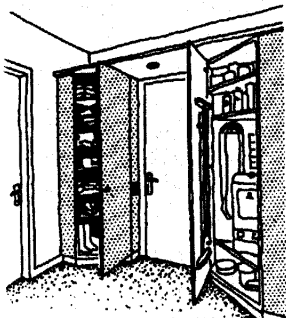
ESPACES DE RANGEMENT

Les rampants des toits et des escaliers, les niches et les coins offrent des emplacements pour ranger et pour installer des placards et des tiroirs.

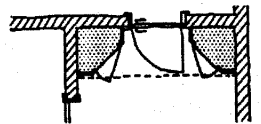
Une bonne isolation thermique doit être installée sous les pentes des toits derrière les placards qui doivent avoir des trous d'aération en haut et en bas ou des portes à lamelles (fig. 13 à 15) de sorte à assurer une aération permanente.

Coffre banc dans le vestibule pour produits d'entretien des chaussures et ustensiles de ménage (fig. 7).

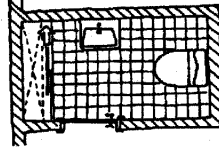
Il y a souvent de la place sous le rampant des escaliers pour des placards coulissants (fig. 6) ou des espaces de travail (fig. 8).



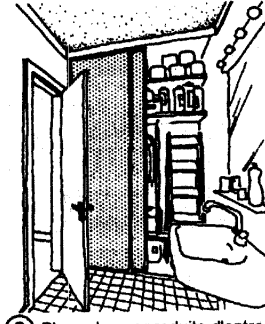
① Placards d'angle à côté de la porte d'entrée



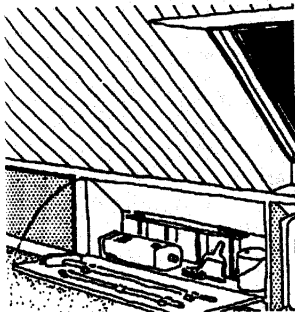
Placards dans les angles (voir fig. 1)



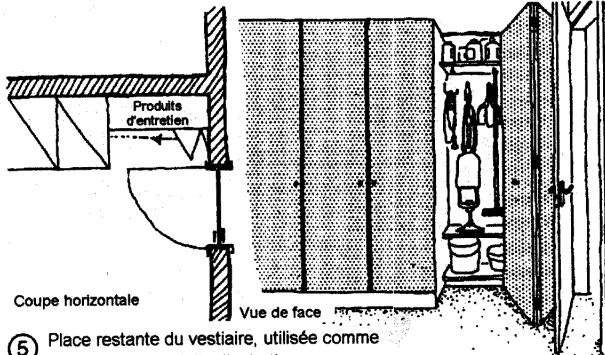
② Placard dans un WC



③ Placard pour produits d'entretien dans un WC (voir fig. 2)



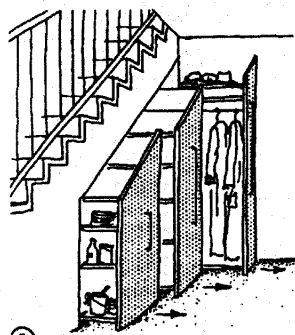
④ Place pour ustensiles de ménage sous le rampant du toit



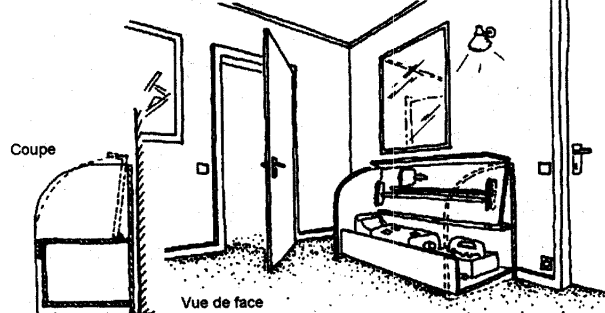
Coupe horizontale

Vue de face

⑤ Place restante du vestiaire, utilisée comme placard pour produits d'entretien



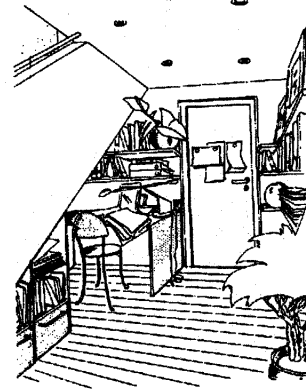
⑥ Placards coulissants sous l'escalier



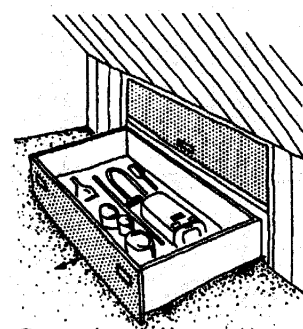
Coupe

Vue de face

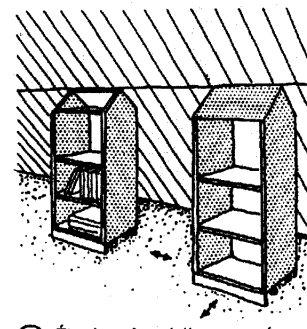
⑦ Coffre-banc pour produits d'entretien et appareils



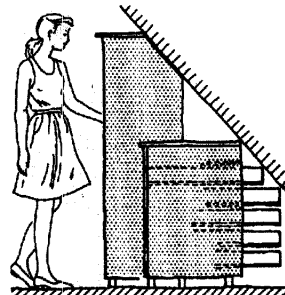
⑧ Espace de travail sous le rampant de l'escalier



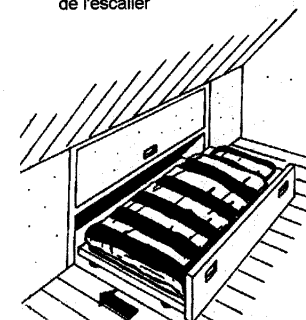
⑨ Tiroir sous le rampant du toit



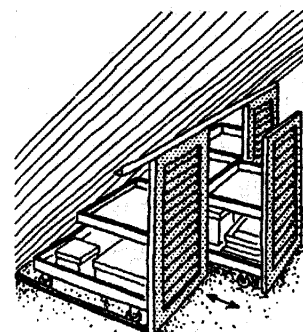
⑩ Étagères à roulettes poussées sous le rampant du toit



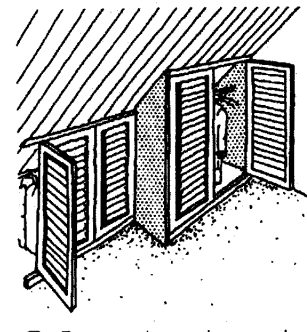
⑪ Façade de rangement d'accès facile et tiroirs dépassant de l'arrière du meuble



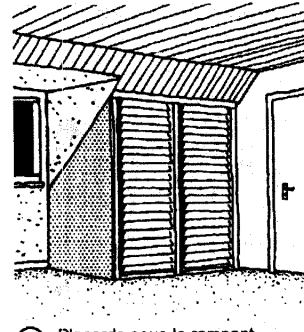
⑫ Lit coulissant sous le rampant du toit



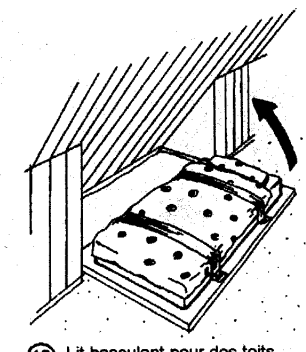
⑬ Armoires coulissantes jusqu'en bas du rampant du toit



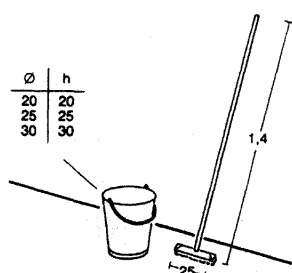
⑭ Rangements sous le rampant du toit, avec des portes à lamelles



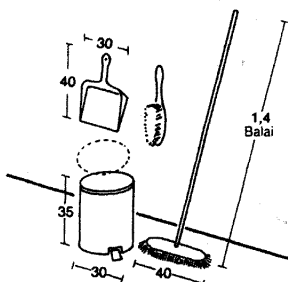
⑮ Placards sous le rampant du toit près d'une lucarne



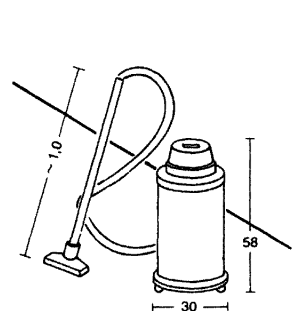
⑯ Lit basculant pour des toits à fortes pentes



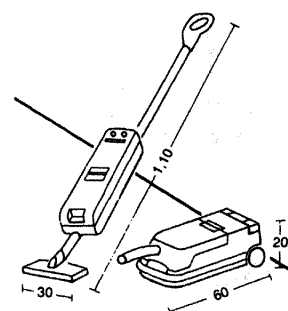
① Seau Balai-brosse.



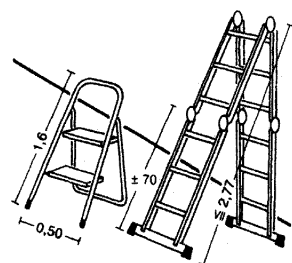
② Poubelle.



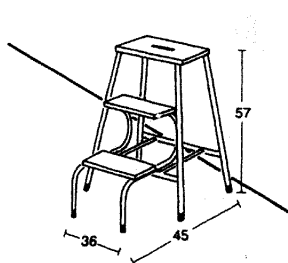
③ Aspirateur tous usages.



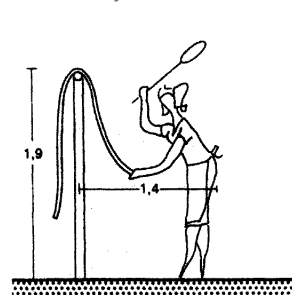
④ Aspirateur à poussière.



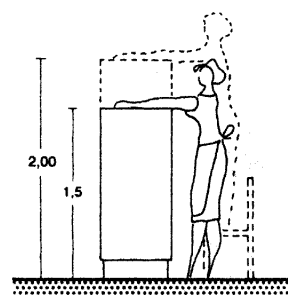
⑤ Escabeau pliant en acier, échelle multiposition (voir figure 10).



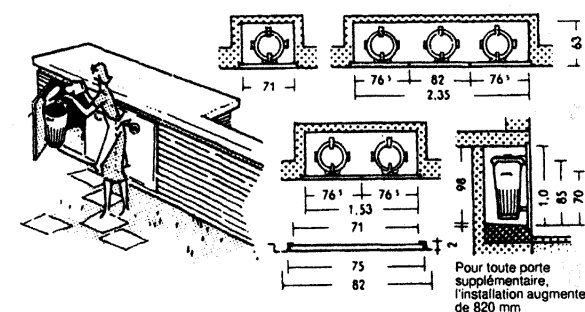
⑥ Tabouret-escabeau.



⑦ Barre pour battage de tapis.



⑧ Hauteurs utiles pour armoire.



⑨ Place nécessaire pour installation de poubelles incorporées.

(Voir aussi pages 256.)

Pour le nettoyage et l'entretien, il faut : placard pour petits ustensiles, produits de nettoyage, seaux, aspirateur, outils et échelles (fig. 1 à 6). Largeur du placard ≥ 60 cm. Veiller à un maniement aisé et hygiénique des ustensiles de ménage (fig. 7 à 8).

Vide-ordures (fig. 11, 12, 13); gaine pour ordures ménagères, papier ou linge, en acier spécial inoxydable, en tôle d'acier zinguée ou en béton.

Diamètres (fig. 11), ventilation (fig. 13), surface 30-35% de la gaine d'évacuation. Il est avantageux de collecter et transporter les ordures ménagères dans des récipients mobiles d'une capacité de 1,1 m³ (fig. 13). Prévoir les emplacements et l'accès nécessaires.

Pour maisons particulières, hôtels, hôpitaux, foyers etc., un dispositif de vide-linge s'avère utile (fig. 11). Place nécessaire pour l'installation de poubelles incorporées (fig. 9). Grandes poubelles (fig. 14) en tôle d'acier zinguée ou en polyéthylène, capacités de 50 et 110 litres. Poubelles roulantes (fig. 15) avec capacité de 120 ou 240 litres; containers à ordures (fig. 15) en tôle d'acier ou polyéthylène avec une capacité de 0,77 m³ et 1,10 m³ (1 100 l) avec couvercle coulissant et écoulement d'eau.

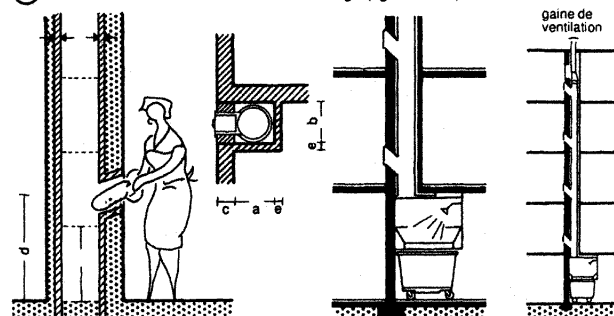
Nombre d'échelons	Pour hauteur de local mm	Montants Longueur tot. mm (env.)
3	2400	1350
4	2600	1580
→ 8	3500	2540

Nombre d'échelons	Pour hauteur de local mm	Montants Longueur tot. mm (env.)
12	3630	1710
16	4750	2250
20	5870	2770

⑩ Échelles (fig. 5).

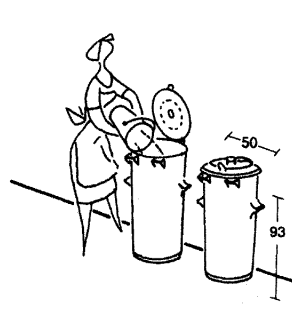
Type de vide-ordures et vide-linge	Gaine Ø cm		Dimensions minimales cm				
	Évacuation	Ventilation	a	b	c	d	e
Ordures ménagères sans sac	40-45	25	55	55	24	95	Incombustible
Ordures dans sac	50	30	60	60	24	130	
Papier (déchets de bureau)	55	30	65	65	24	110	
Linge (maison particulière)	30	15	35	35	11,5	110	
Linge (immeubles assez importants comme foyers, hôtels, hôpitaux)	40	25	45	45	11,5	110	
	45	25	50	50	11,5	110	
	50	30	55	55	11,5	110	

⑪ Installation de vide-ordures et de vide-linge (fig. 12 et 13).

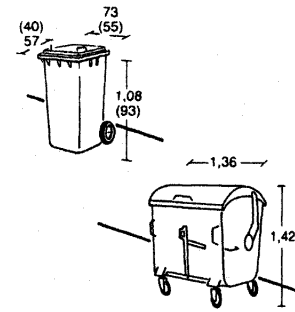


⑫ Vide-ordures avec sacs en papier ou plastique (voir figure 11).

⑬ Poubelle au sous-sol. dans bâtiment à niveaux.

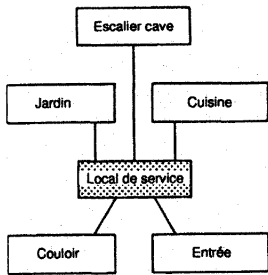


⑭ Grandes poubelles.



⑮ Poubelle roulante - Container à ordures.

LOCAUX DE SERVICE



① Schéma de disposition des pièces par rapport au local de service.

Éléments d'équipement	Largeur en cm	Mieux
Lave-linge et sèche-linge superposés	60	60
Lavabo avec chauffe-eau	60	60
Corbeille à linge sale	50	60
Plan de travail pour plier le linge	60	120
Appareils de repassage	env 100	100
Placards pour petits appareils	50	60
Total	env 380	460

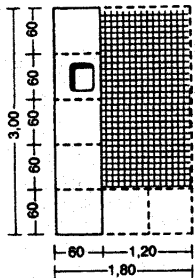
② Place nécessaire pour éléments d'équipement.

Bonne orientation au Nord (fig. 7 à 10).

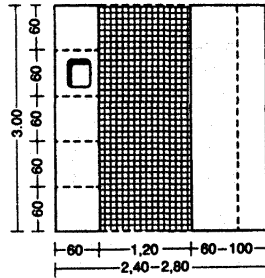
Utilisation : pour entreposer les appareils de nettoyage, pour coudre, repasser, laver et éventuellement pour bricoler. Dimensions nécessaires, surface minimale 3,80 m², une largeur de 4,60 m semble plus utile (fig. 2).

Local de service à proximité de l'entrée de service avec éléments de rangement en longueur (fig. 7), mieux encore directement à côté de la cuisine (fig. 8) ou accessible de la cuisine (fig. 9 et 10).

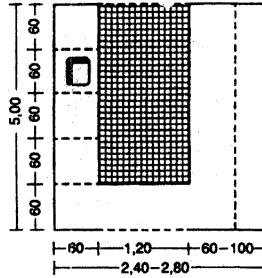
Lors de la conception tenir compte d'un maniement pratique et hygiénique des appareils. La hauteur de la planche à repasser (fig. 11 à 14) n'est pas la même selon qu'on repasse en position assise ou debout (fig. 12, 13).



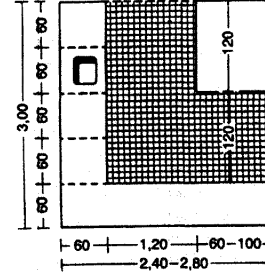
③ Local de service en L ou aligné (1 rangée).



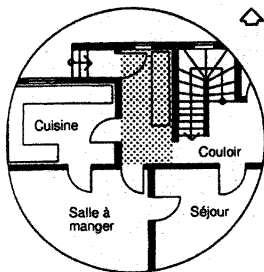
④ Aligné (2 rangées).



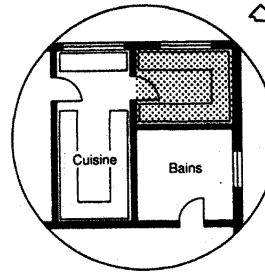
⑤ En U.



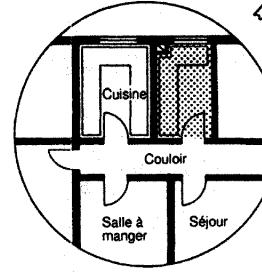
⑥ En L.



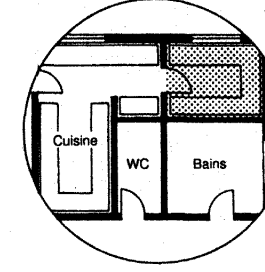
⑦ Local de service à proximité de l'entrée de service.



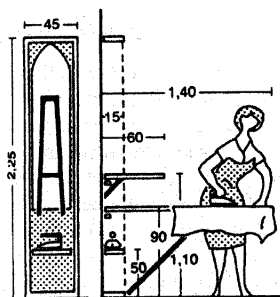
⑧ Accessible de la cuisine.



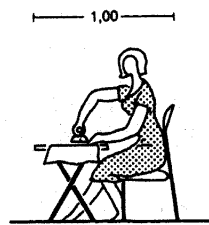
⑨ À côté de la cuisine, accessible du couloir.



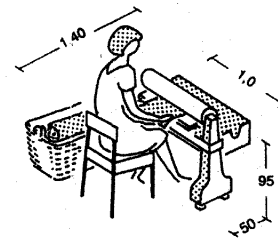
⑩ À côté de la cuisine et de la salle de bains.



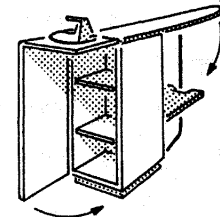
⑪ Planche à repasser repliable contre un mur ou dans une armoire.



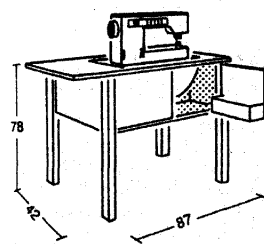
⑫ Place nécessaire pour repasser en position assise.



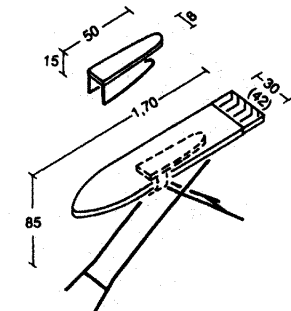
⑬ Pour repassage électrique.



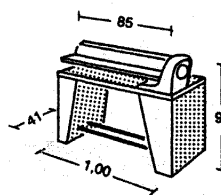
⑭ Meuble de repassage, pliant.



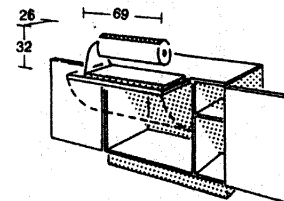
⑮ Machine à coudre.



⑯ Planche à repasser et jeannette.

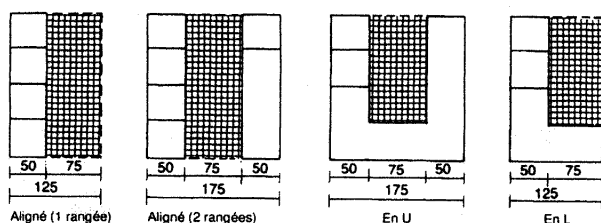


⑰ Machine à repasser électrique.



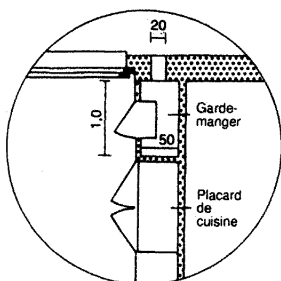
⑱ Machine à repasser incorporée dans un placard.

CELLIERS, GARDE-MANGER

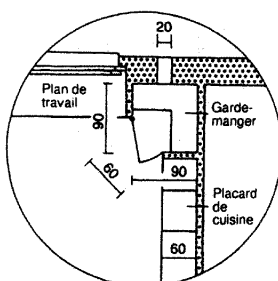


① Types de celliers.

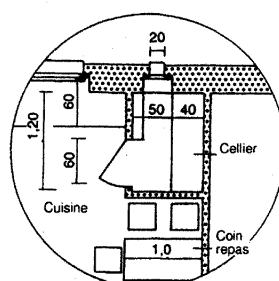
Lors de la conception d'appartements et de maisons, il faut prévoir des locaux comme le cellier et l'office, car ils sont importants dans la vie quotidienne. L'emplacement le plus pratique pour un cellier est à côté de la cuisine (fig. 2 à 8). Il doit être frais, à l'abri du soleil et disposer d'une aération. Prévoir un branchement pour le réfrigérateur et éventuellement pour le réfrigérateur à vins. Monter des étagères de rangement si possible jusque sous le plafond. Pour les trains de maison plus importants, il existe des chambres froides préfabriquées modulaires (fig. 9), également disponibles avec un compartiment frigorifique et un compartiment de congélation séparé.



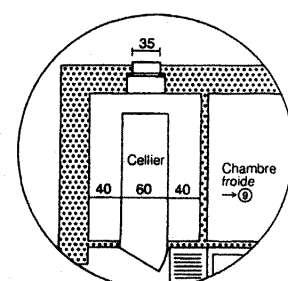
② Garde-manger en prolongement d'un placard.



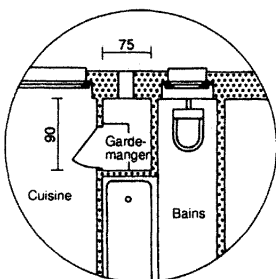
③ Garde-manger en coin.



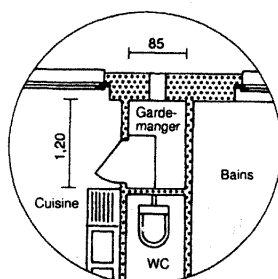
④ Cellier à côté d'un coin repas.



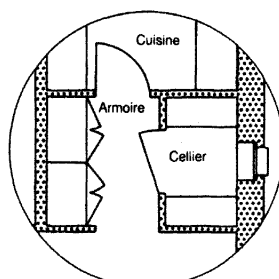
⑤ Cellier : garde-manger plus spacieux.



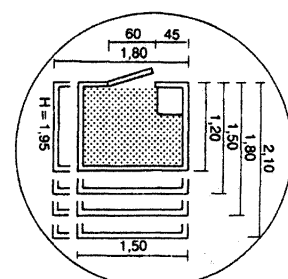
⑥ Garde-manger économisant de la place, derrière la baignoire.



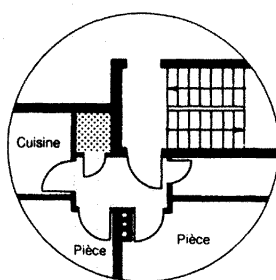
⑦ Comme (fig. 6), derrière les WC.



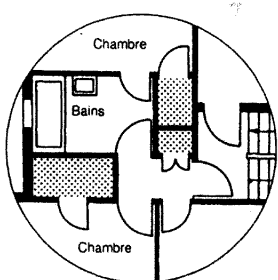
⑧ Cellier devant la cuisine.



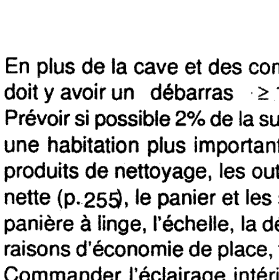
⑨ Chambres froides - dimensions
Surface utile 1,23 - 3,06 m².



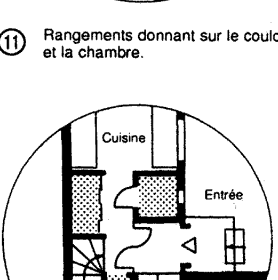
⑩ Rangement donnant sur le couloir.



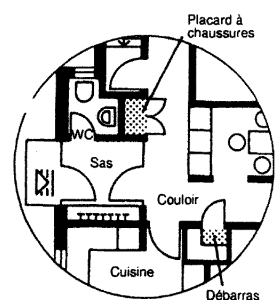
⑪ Rangements donnant sur le couloir et la chambre.



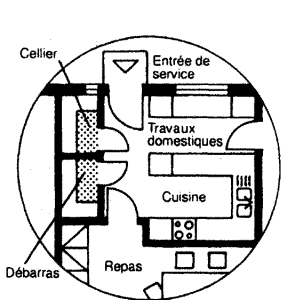
⑫ Emplacement pour débarras et placards.



⑬ Rangements dans la zone d'entrée.



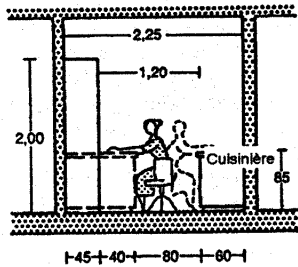
⑭ Rangement et placard à chaussures dans la zone d'entrée.



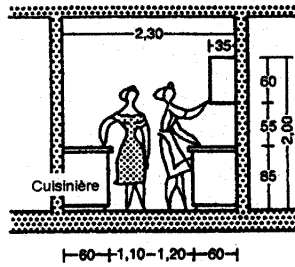
⑮ Cellier et débarras dans l'espace cuisine.

RANGEMENTS

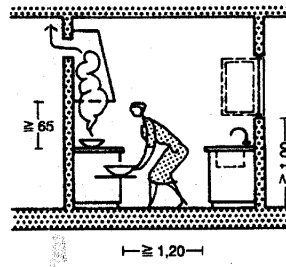
En plus de la cave et des combles, à l'intérieur d'une habitation, il doit y avoir un débarras ≥ 1 m² pour une largeur libre de 75 cm. Prévoir si possible 2% de la surface habitable pour le débarras dans une habitation plus importante. On y entrepose les ustensiles et produits de nettoyage, les outils, la planche à repasser et sa jeannette (p.255), le panier et les sacs pour les courses, les valises, la pаниère à linge, l'échelle, la décoration du sapin de Noël. Pour des raisons d'économie de place, faire ouvrir les portes vers l'extérieur. Commander l'éclairage intérieur par un interrupteur de feuillure. Assurer une bonne aération. Prévoir des niches pour placards encastrés à proximité immédiate de la cuisine (fig. 13).



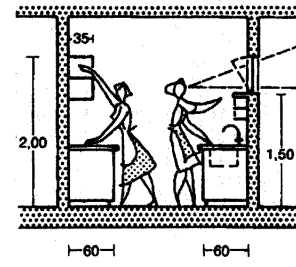
① Coupe d'une cuisine avec 2 postes de travail



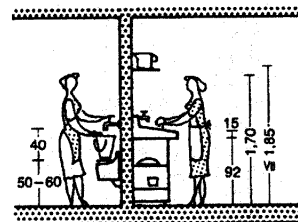
② Coupe d'une cuisine avec place pour deux personnes



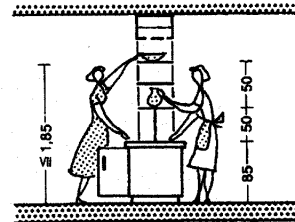
③ Les cuisinières basses exigent beaucoup de place pour les mouvements. Placer une hotte au-dessus de la cuisinière.



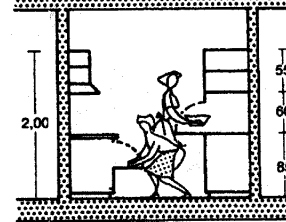
④ Plans de travail et de rangement (60 cm de profondeur).



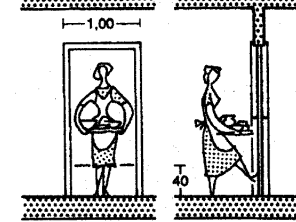
⑤ Hauteur courante des vidoirs et hauteur maximale des évier sur-élevés.



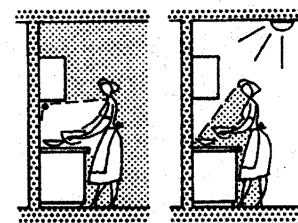
⑥ Passe-plats entre cuisine, laverie ou office et coin salle à manger ou salle à manger, avec rayonnages pour vaisselle accessibles des deux côtés.



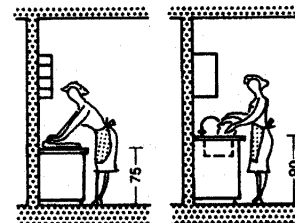
⑦ Personnes travaillant l'une à côté de l'autre.



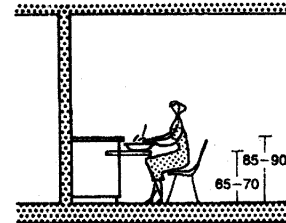
⑧ Entre office et salle à manger revêtir la partie inférieure de la porte de métal inoxydable ou de plastique.



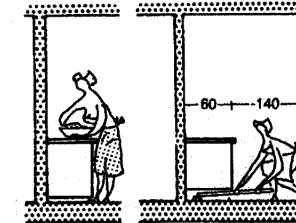
⑨ Bon et mauvais éclairage de la cuisine.



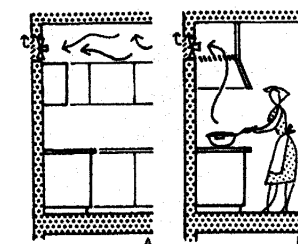
⑩ La hauteur courante de 85 cm des plans de travail est comprise entre la hauteur la plus favorable pour la cuisson et celle pour l'évier.



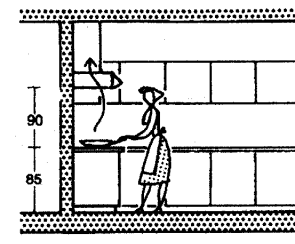
⑪ Prévoir des tablettes amovibles de travail pour travaux assis.



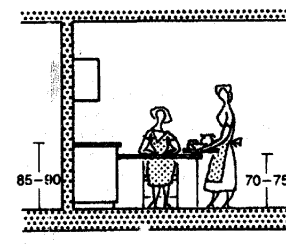
⑫ Bonne disposition des socles des rangements bas pour nettoyage et travail faciles ≥ 8 cm



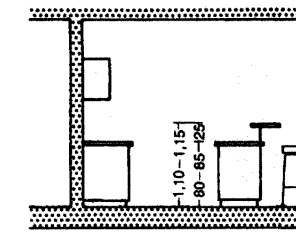
⑬ Ventilation avec ventilateur sur mur extérieur (A) ou mieux sur conduit de ventilation (B) directement au-dessus de la cuisinière (extension).



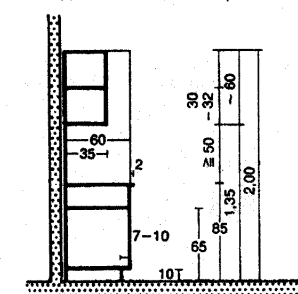
⑭ Une hotte est préférable.



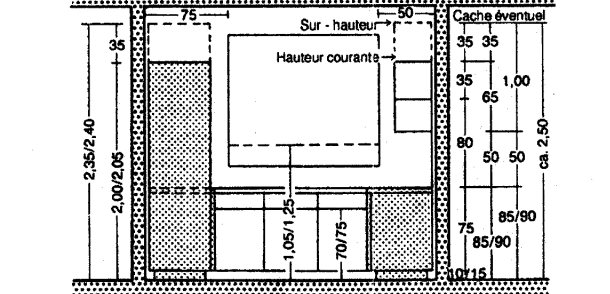
⑮ Table à rallonge, table pivotante.



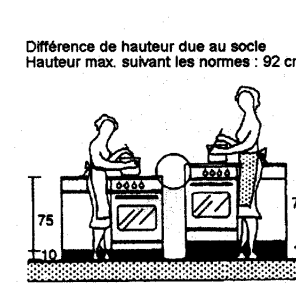
⑯ Bar (repas).



⑰ Coupe sur équipement de la cuisine selon les dimensions normalisées.



⑱ Équipements de cuisine avec la place nécessaire.



⑲ Hauteur de travail en accord avec la taille de la personne

ÉLÉMENTS, ÉLÉMENTS ENCASTRABLES

Malgré la normalisation, les dimensions des éléments de cuisine ne sont, hélas, toujours pas uniformisés. Leur gamme va de 20-120 cm en augmentant par 5 cm pour la largeur et pour une hauteur de 85 cm. Les éléments types à adapter à la cuisine envisagée par chaque architecte, sont reliés au montage en une unité fixe. Les surfaces de travail ou de rangement, éventuellement aussi les cuisinières électriques (avec encastrement des plaques de cuisson), sont recouverts d'un plateau continu.

Matériaux : Les éléments sont fabriqués en bois, contre-plaqué ou matière plastique. Les surfaces apparentes sont vernies ou recouvertes de bois ou de matières synthétiques. Les étagères dans les éléments sont en bois ou en plaques recouvertes de matière plastique. Les grilles métalliques sont la meilleure solution pour ranger les casseroles. Les portes coulissantes ou mieux les portes pliantes spéciales à faible encombrement conviennent bien car, lorsqu'on les ouvre, elles ne prennent pas de place supplémentaire.

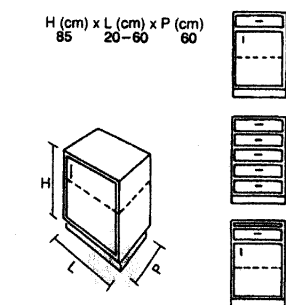
Rangements bas : (fig. 1 et 2) pour ranger des ustensiles de cuisine lourds, grands ou rarement utilisés.

Les rangements supérieurs et placards muraux (fig. 3 et 4) ont une plus faible profondeur afin de pouvoir utiliser sans gêne les plans de travail et de rangement situés en-dessous. Les rangements supérieurs améliorent l'exploitation de l'espace, la vaisselle peut être atteinte facilement sans se baisser.

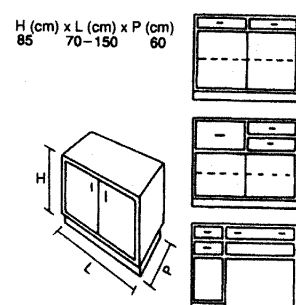
Rangements hauts ou latéraux : (fig. 5). Ils sont utilisés pour ranger balais, produits d'entretien, provisions, ou pour y encastrer à hauteur convenable un réfrigérateur, un four ou un four à micro-ondes.

Éviers et égouttoirs : Ils doivent être montés sur un élément bas de rangement avec de la place pour une poubelle, un seau, éventuellement un chauffe-eau électrique à accumulation, ainsi que des ustensiles et des produits de vaisselle.

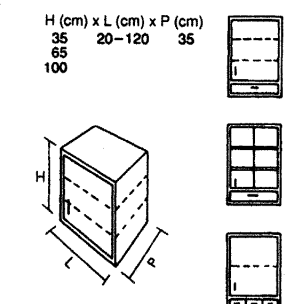
Équipements spéciaux : (fig. 7 à 14) tels que la machine escamotable à trancher le pain ou autres équipements amovibles, le casier à pain, les rangements pour appareils avec dispositifs pivotants ou à tirettes, la balance de cuisine escamotable, les aliments et épices à portée de main depuis la cuisinière et le sèche-serviettes : tous sont destinés à économiser du temps et des forces. Il est conseillé de prévoir une ventilation mécanique au-dessus de la cuisinière électrique (fig. 12). Les hottes aspirantes s'y prêtent bien ; on distingue les appareils à évacuation et ceux à recyclage interne de l'air. Les premiers nécessitent une gaine d'aération, ils sont de loin les plus efficaces.



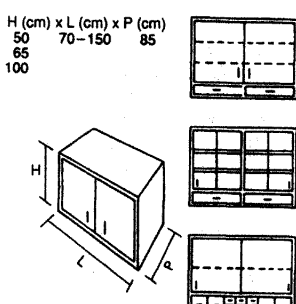
① Éléments à une porte.



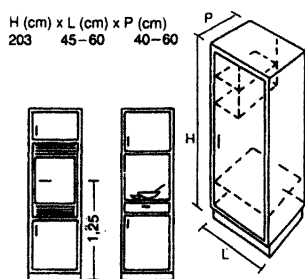
② Éléments bas à deux portes.



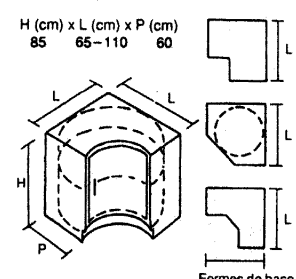
③ Éléments supérieurs ou muraux à une porte.



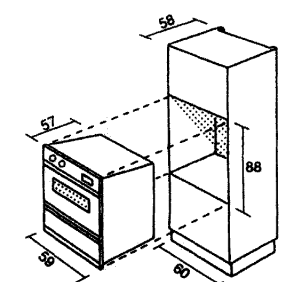
④ Éléments supérieurs ou muraux à 2 portes.



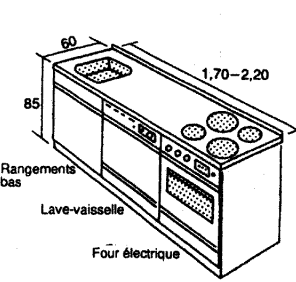
⑤ Rangements latéraux.



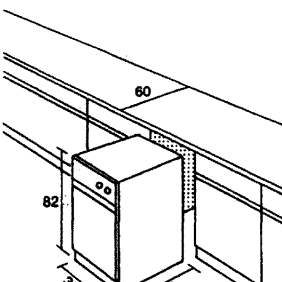
⑥ Rangements d'angle.



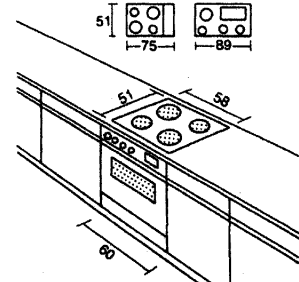
⑦ Four encastré.



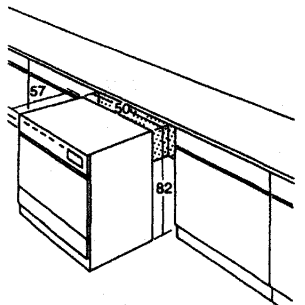
⑧ Bloc cuisine.



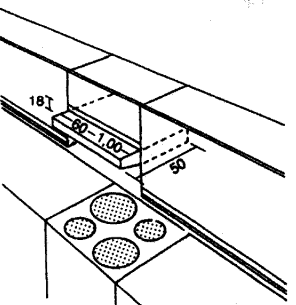
⑨ Compacteur d'ordures électrique.



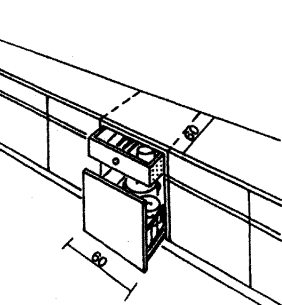
⑩ Plaques de cuisson.



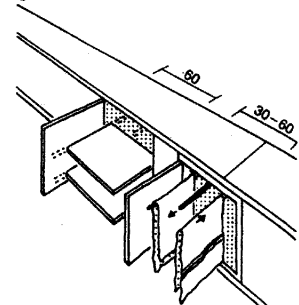
⑪ Lave-vaisselle.



⑫ Hotte aspirante.



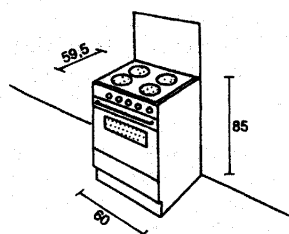
⑬ Rangement casseroles avec tiroir.



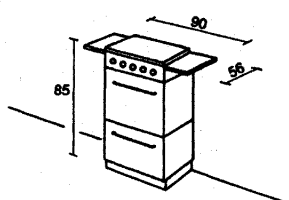
⑭ Rangement à machines et tringles coulissantes pour séchage des torchons.

CUISINES

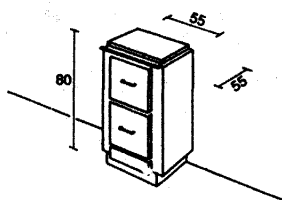
Les dimensions des éléments à encastrer et des appareils sont importantes pour le dimensionnement des réservations (rangements) si on veut économiser de la place. Les appareils électroménagers, cuisinières et meubles de cuisine sont de nos jours fabriqués de façon à pouvoir se modular et s'encastrer pour garantir un travail fluide; la surface n'est pas le facteur déterminant. Prévoir suffisamment de place pour les appareils ainsi qu'assez de prises électriques de sûreté, une prise double par zone de préparation ou de travail. Un bon éclairage du plan de travail est nécessaire (p.257). Le plus souvent, on choisit un évier double (fig. 7 à 9) avec un égouttoir d'une largeur de 60 cm et, à gauche, une place libre de 60 cm de large. Le lave-vaisselle doit être placé soit à droite soit à gauche de l'évier. Les cuisines compactes offrent beaucoup de confort et nécessitent peu de place (fig. 10).



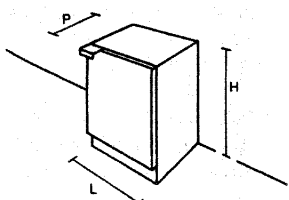
① Cuisinière électrique.



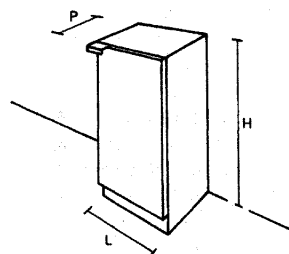
② Grande gazinière.



③ Poêle à feu continu.



④ Réfrigérateur.

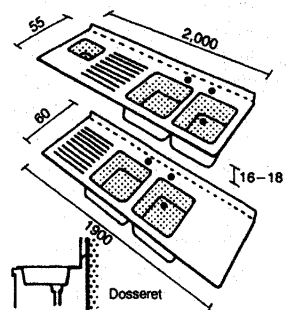


⑤ Congélateur.

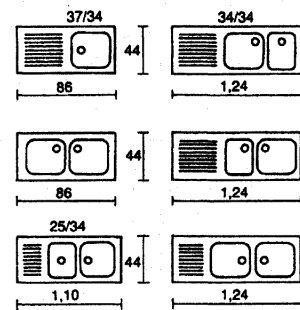
Réfrigérateur			
Cap (l)	L (cm)	P (cm)	H (cm)
50	55	55-60	80-85
75	55	60-65	85
100	55-60	60-65	85
125	55-60	65-70	90-100
150	60-65	65-70	120-130
200	65-75	70-75	130-140
250	70-80	70-75	140-150

Réfrigérateur à encastrer			
Cap (l)	L (cm)	P (cm)	H (cm)
50	55	50-55	80-85
75	55	55-60	85-90
100	55	60-65	90

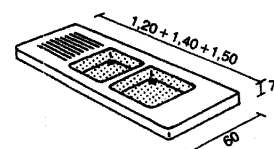
⑥ Dimensions (fig. 4 et 5).



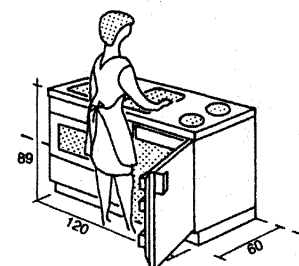
⑦ Dimensions des évier à encastrer.



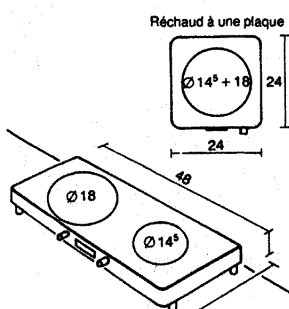
⑧ Types d'évier à encastrer.



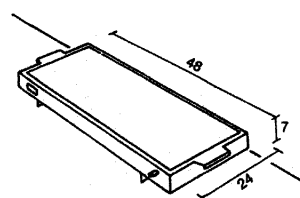
⑨ Évier double bac en faïence.



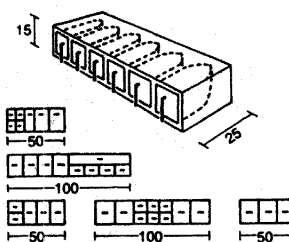
⑩ Cuisine compacte.



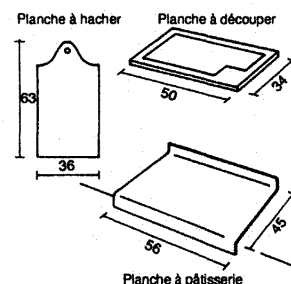
⑪ Réchaud électrique.



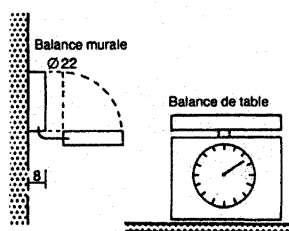
⑫ Plaques chauffantes.



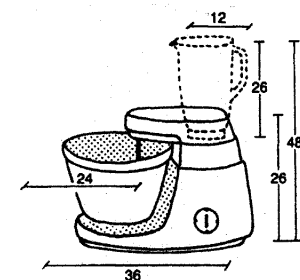
⑬ Récipients en verre ou plastique.



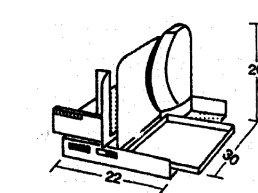
⑭ Planches de cuisine.



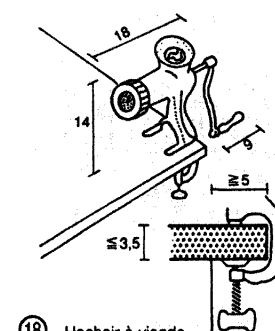
⑮ Balances de cuisine.



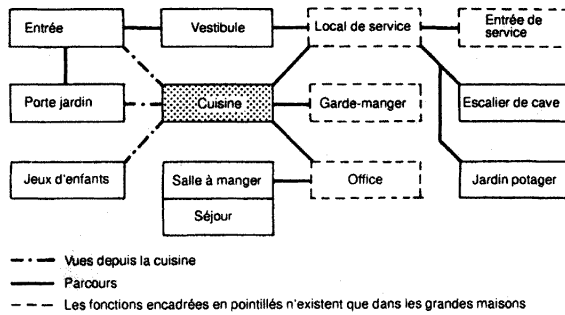
⑯ Robot de cuisine.



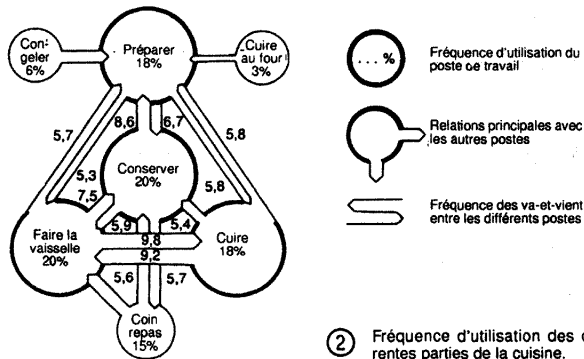
⑰ Trancheuse électrique.



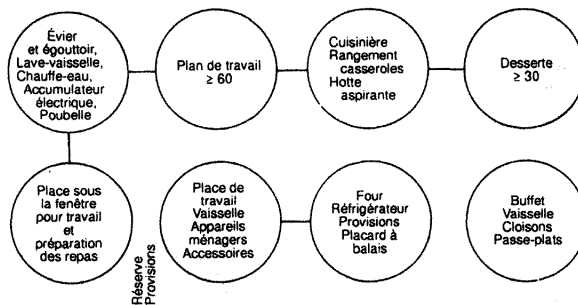
⑱ Hachoir à viande.



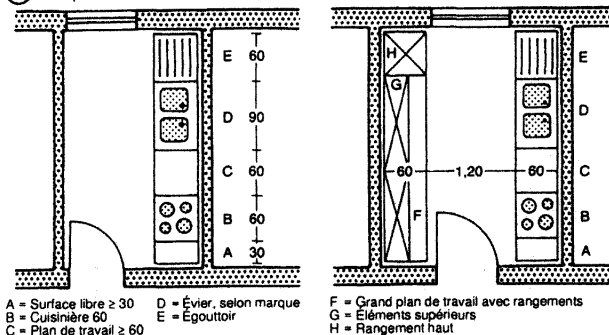
① Relations d'une assez grande cuisine avec les autres pièces.



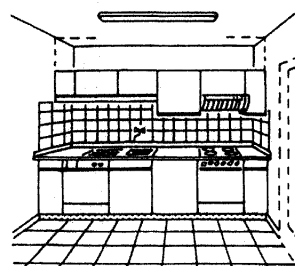
② Fréquence d'utilisation des différentes parties de la cuisine.



③ Disposition fonctionnelle des places de travail dans une cuisine.

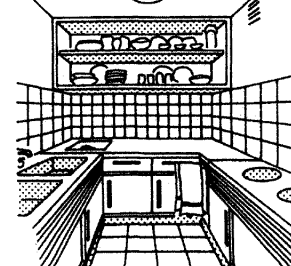


④ Cuisine alignée (1 rangée).

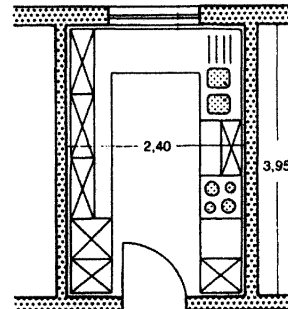


⑧ Perspective d'une cuisine alignée (1 rangée) (fig. 4).

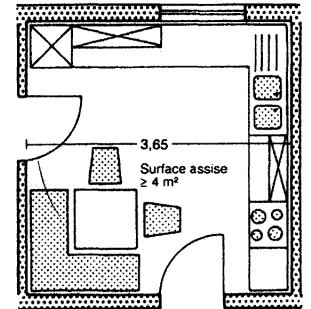
⑤ Cuisine alignée (2 rangées).



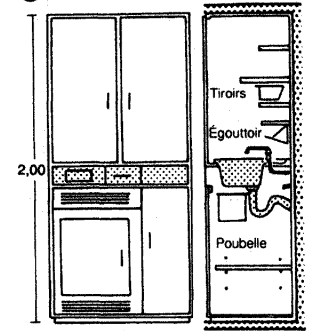
⑨ Perspective (fig. 10).



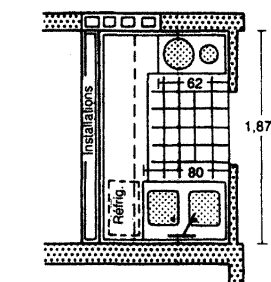
⑥ Cuisine en U.



⑦ Cuisine en L avec coin repas.



⑪ Cuisine-placard.



⑩ Cuisine réduite avec arrivée d'air et évacuation intérieures (Arch. : l'auteur)

10 Cuisine réduite avec arrivée d'air et évacuation intérieures (Arch. : l'auteur)

11 Cuisine-placard.

12 Cuisine-placard.

13 Cuisine-placard.

14 Cuisine-placard.

15 Cuisine-placard.

16 Cuisine-placard.

17 Cuisine-placard.

18 Cuisine-placard.

19 Cuisine-placard.

20 Cuisine-placard.

21 Cuisine-placard.

22 Cuisine-placard.

23 Cuisine-placard.

24 Cuisine-placard.

25 Cuisine-placard.

26 Cuisine-placard.

27 Cuisine-placard.

28 Cuisine-placard.

29 Cuisine-placard.

30 Cuisine-placard.

31 Cuisine-placard.

32 Cuisine-placard.

33 Cuisine-placard.

34 Cuisine-placard.

35 Cuisine-placard.

36 Cuisine-placard.

37 Cuisine-placard.

38 Cuisine-placard.

39 Cuisine-placard.

40 Cuisine-placard.

41 Cuisine-placard.

42 Cuisine-placard.

43 Cuisine-placard.

44 Cuisine-placard.

45 Cuisine-placard.

46 Cuisine-placard.

47 Cuisine-placard.

48 Cuisine-placard.

49 Cuisine-placard.

50 Cuisine-placard.

51 Cuisine-placard.

52 Cuisine-placard.

53 Cuisine-placard.

54 Cuisine-placard.

55 Cuisine-placard.

56 Cuisine-placard.

57 Cuisine-placard.

58 Cuisine-placard.

59 Cuisine-placard.

60 Cuisine-placard.

61 Cuisine-placard.

62 Cuisine-placard.

63 Cuisine-placard.

64 Cuisine-placard.

65 Cuisine-placard.

66 Cuisine-placard.

67 Cuisine-placard.

68 Cuisine-placard.

69 Cuisine-placard.

70 Cuisine-placard.

71 Cuisine-placard.

72 Cuisine-placard.

73 Cuisine-placard.

74 Cuisine-placard.

75 Cuisine-placard.

76 Cuisine-placard.

77 Cuisine-placard.

78 Cuisine-placard.

79 Cuisine-placard.

80 Cuisine-placard.

81 Cuisine-placard.

82 Cuisine-placard.

83 Cuisine-placard.

84 Cuisine-placard.

85 Cuisine-placard.

86 Cuisine-placard.

87 Cuisine-placard.

88 Cuisine-placard.

89 Cuisine-placard.

90 Cuisine-placard.

91 Cuisine-placard.

92 Cuisine-placard.

93 Cuisine-placard.

94 Cuisine-placard.

95 Cuisine-placard.

96 Cuisine-placard.

97 Cuisine-placard.

98 Cuisine-placard.

99 Cuisine-placard.

100 Cuisine-placard.

101 Cuisine-placard.

102 Cuisine-placard.

103 Cuisine-placard.

104 Cuisine-placard.

105 Cuisine-placard.

106 Cuisine-placard.

107 Cuisine-placard.

108 Cuisine-placard.

109 Cuisine-placard.

110 Cuisine-placard.

111 Cuisine-placard.

112 Cuisine-placard.

113 Cuisine-placard.

114 Cuisine-placard.

115 Cuisine-placard.

116 Cuisine-placard.

117 Cuisine-placard.

118 Cuisine-placard.

119 Cuisine-placard.

120 Cuisine-placard.

121 Cuisine-placard.

122 Cuisine-placard.

123 Cuisine-placard.

124 Cuisine-placard.

125 Cuisine-placard.

126 Cuisine-placard.

127 Cuisine-placard.

128 Cuisine-placard.

129 Cuisine-placard.

130 Cuisine-placard.

131 Cuisine-placard.

132 Cuisine-placard.

133 Cuisine-placard.

134 Cuisine-placard.

135 Cuisine-placard.

136 Cuisine-placard.

137 Cuisine-placard.

138 Cuisine-placard.

139 Cuisine-placard.

140 Cuisine-placard.

141 Cuisine-placard.

142 Cuisine-placard.

143 Cuisine-placard.

144 Cuisine-placard.

145 Cuisine-placard.

146 Cuisine-placard.

147 Cuisine-placard.

148 Cuisine-placard.

149 Cuisine-placard.

150 Cuisine-placard.

151 Cuisine-placard.

152 Cuisine-placard.

153 Cuisine-placard.

154 Cuisine-placard.

155 Cuisine-placard.

156 Cuisine-placard.

157 Cuisine-placard.

158 Cuisine-placard.

159 Cuisine-placard.

160 Cuisine-placard.

161 Cuisine-placard.

162 Cuisine-placard.

163 Cuisine-placard.

164 Cuisine-placard.

165 Cuisine-placard.

166 Cuisine-placard.

167 Cuisine-placard.

168 Cuisine-placard.

169 Cuisine-placard.

170 Cuisine-placard.

171 Cuisine-placard.

172 Cuisine-placard.

173 Cuisine-placard.

174 Cuisine-placard.

175 Cuisine-placard.

176 Cuisine-placard.

177 Cuisine-placard.

178 Cuisine-placard.

179 Cuisine-placard.

180 Cuisine-placard.

181 Cuisine-placard.

182 Cuisine-placard.

183 Cuisine-placard.

184 Cuisine-placard.

185 Cuisine-placard.

186 Cuisine-placard.

187 Cuisine-placard.

188 Cuisine-placard.

189 Cuisine-placard.

190 Cuisine-placard.

191 Cuisine-placard.

192 Cuisine-placard.

193 Cuisine-placard.

194 Cuisine-placard.

195 Cuisine-placard.

196 Cuisine-placard.

197 Cuisine-placard.

198 Cuisine-placard.

199 Cuisine-placard.

200 Cuisine-placard.

201 Cuisine-placard.

202 Cuisine-placard.

203 Cuisine-placard.

204 Cuisine-placard.

205 Cuisine-placard.

206 Cuisine-placard.

207 Cuisine-placard.

208 Cuisine-placard.

209 Cuisine-placard.

210 Cuisine-placard.

211 Cuisine-placard.

212 Cuisine-placard.

213 Cuisine-placard.

214 Cuisine-placard.

215 Cuisine-placard.

216 Cuisine-placard.

217 Cuisine-placard.

218 Cuisine-placard.

219 Cuisine-placard.

220 Cuisine-placard.

221 Cuisine-placard.

222 Cuisine-placard.

223 Cuisine-placard.

224 Cuisine-placard.

225 Cuisine-placard.

226 Cuisine-placard.

227 Cuisine-placard.

228 Cuisine-placard.

229 Cuisine-placard.

230 Cuisine-placard.

231 Cuisine-placard.

232 Cuisine-placard.

233 Cuisine-placard.

234 Cuisine-placard.

235 Cuisine-placard.

236 Cuisine-placard.

237 Cuisine-placard.

238 Cuisine-placard.

239 Cuisine-placard.

240 Cuisine-placard.

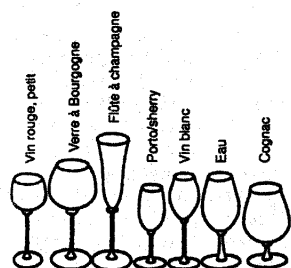
241 Cuisine-placard.

242 Cuisine-placard.

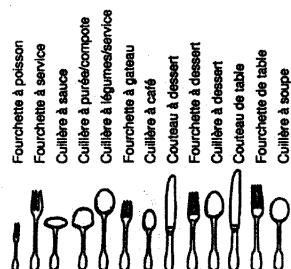
243 Cuisine-placard.

SALLES À MANGER

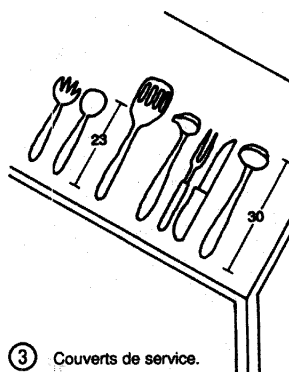
VAISSELLE ET MEUBLES



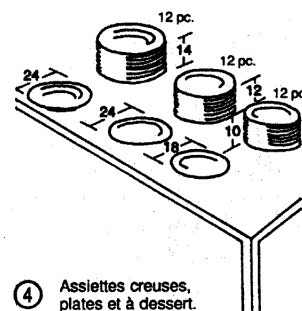
① Verres



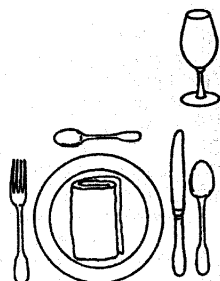
② Couverts



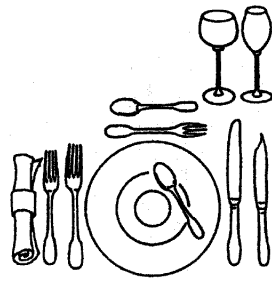
③ Couverts de service.



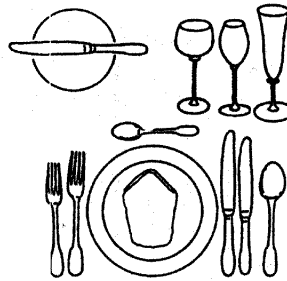
④ Assiettes creuses, plates et à dessert.



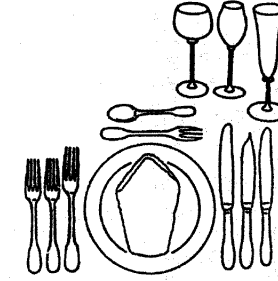
⑤ Menu : soupe, viande, dessert, boisson.



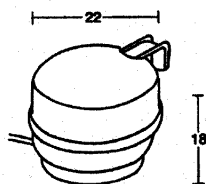
⑥ Menu : soupe, poisson, viande, dessert, vin blanc et rouge.



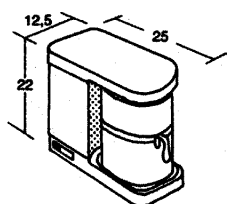
⑦ Menu : soupe, poisson, viande, glace, champagne, vin blanc et rouge.



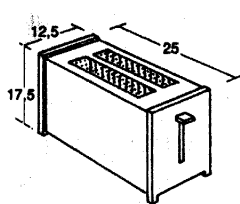
⑧ Menu : entrée, poisson, viande, dessert, champagne, vin blanc et rouge.



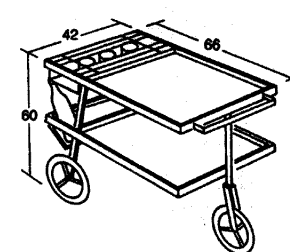
⑨ Cuiseur à oeufs automatique.



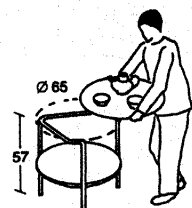
⑩ Cafetière électrique.



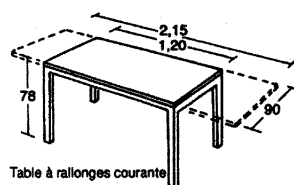
⑪ Grille-pain.



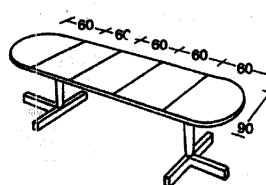
⑫ Table roulante.



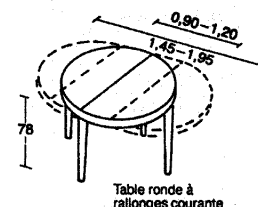
⑬ Desserte.



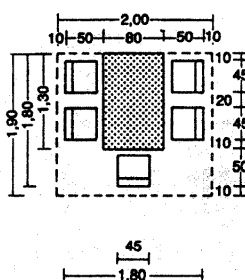
⑭ Table de salle à manger.



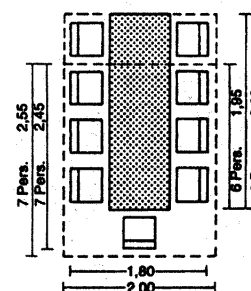
⑮ Grande table à rallonges.



⑯ Table de salle à manger.



⑰ Place minimale nécessaire.



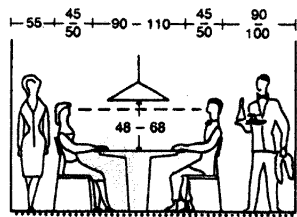
⑱ Place minimale nécessaire.

Coin repas pour	Largeur en cm	Profondeur en cm	Surface en m²
4 personnes		≥ 130	2,6
5 personnes		≥ 180	3,8
6 personnes	≥ 180	≥ 195	3,9
7 personnes		≥ 245	5,1
8 personnes		≥ 280	5,2

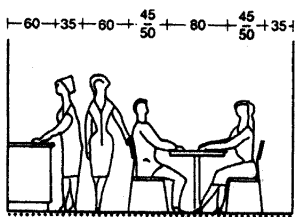
Ø table ronde = $\frac{\text{larg. d'une pers. en cm} \times \text{nombre de pers.}}{314}$
 p. ex. pour largeur 60 cm et 6 personnes = $\frac{60 \times 6}{314} = 1,04$ m

⑲ Place mini. nécessaire (fig. 17 et 18).

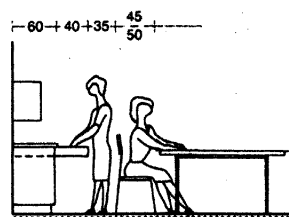
SALLES À MANGER



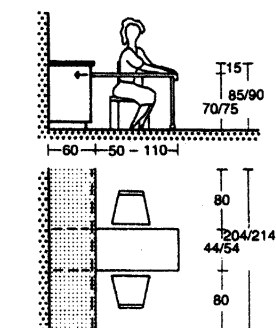
① La distance minimale entre la table et le mur dépend de la façon dont se fait le service.



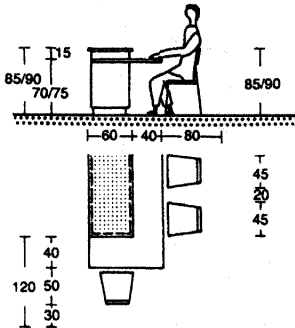
② Prévoir un passage entre la table et le buffet.



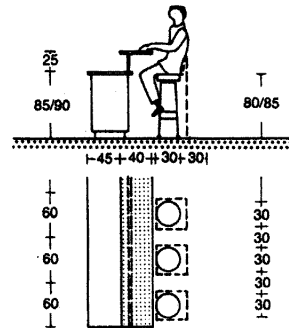
③ pour tiroirs et portes



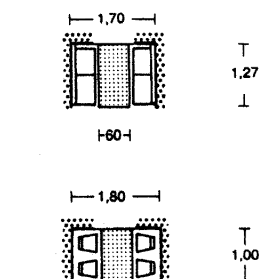
④ Table escamotable.



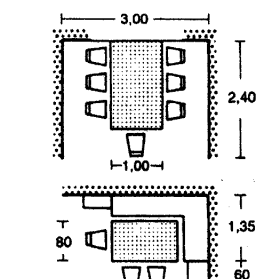
⑤ Table en saillie.



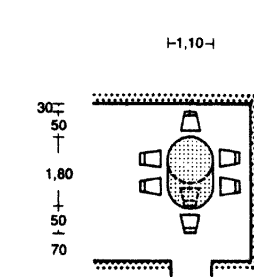
⑥ Table bar.



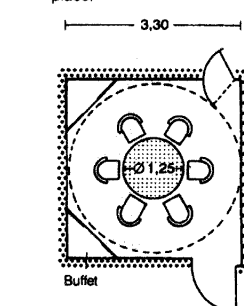
⑦ Table de wagon-restaurant = minimum de place ; coin-repas = peu de place.



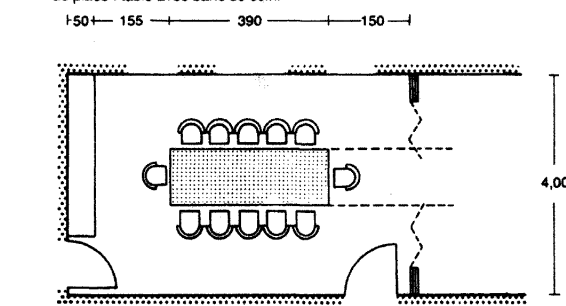
⑧ Pour plus de 5 pers. prévoir un passage pour accéder aux places du fond. Gain de place : table avec banc de coin.



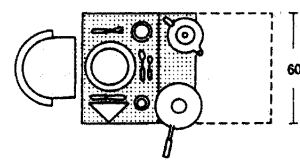
⑨ Table ronde 4-6 personnes.



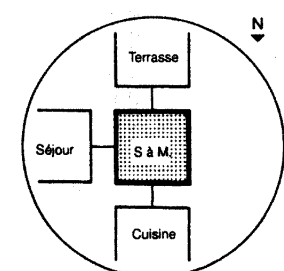
⑩ Salle à manger minimale pour 6 personnes, table ronde, buffets dans les coins.



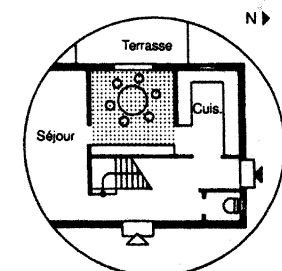
⑪ Salle à manger pour 12 personnes avec buffet, disposition des chaises très confortable, possibilité d'extension par porte repliable vers la salle avoisinante.



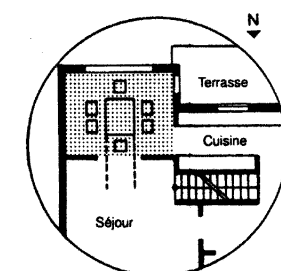
⑫ Un couvert.



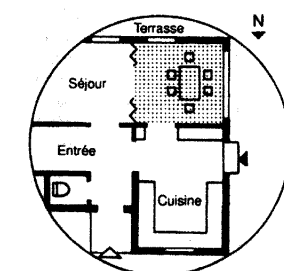
⑬ Schéma des relations entre salle à manger et autres pièces.



⑭ Salle à manger au calme entre cuisine et séjour.



⑮ Salle à manger entre terrasse et séjour, extension repas vers séjour.



⑯ Salle à manger comme ci-avant, avec séjour sur même terrasse ; bon éclairage.

Un coin de la cuisine destiné aux petits déjeuners et même aux repas est souvent souhaitable. Ceci nécessite des surfaces de rangement et de circulation supplémentaires (fig. 4 à 6). Une table escamotable dans un élément bas de 70-75 cm de hauteur peut servir aux collations (fig. 4). Prévoir un dégagement de 80 cm à droite et à gauche de la table. Table incorporée à un meuble isolé (fig. 5). La table bar a également une profondeur de 40 cm mais nécessite moins de place grâce à sa saillie de 15 cm, elle exige tabourets ou chaises spéciales (fig. 6). Selon sa réalisation, le coin repas nécessite beaucoup plus de place mais peut remplacer une salle à manger supplémentaire (fig. 7 et 8).

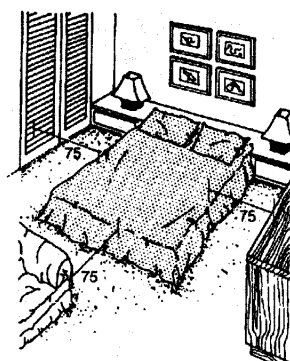
Une table ronde crée toujours une ambiance agréable (fig. 9 et 10), diamètre au moins 0,90, mieux encore 1,10-1,25 m. Une banquette d'angle avec une table demande moins de place (fig. 8). Si plus de trois personnes doivent se mettre à table, il faut prévoir 80 cm de dégagement derrière les places assises. Il est bon de prévoir l'extension de la salle à manger, pour des festivités, à l'aide de larges portes ou cloisons accordéon (fig. 11 et 15). Pour être à son aise lors du repas, une personne a besoin d'une surface de table de 60 x 40 cm, assurant une distance suffisante entre les personnes et la place nécessaire pour l'ensemble des couverts (fig. 12). Laisser une bande de 20 cm au milieu de la table pour les plats, casseroles et bouteilles. Les lampes ne doivent pas éblouir. Distance entre le plan de la table et le bord inférieur de la lampe ≤ 60 cm (fig. 1). Orientation des salles à manger vers l'ouest, la place pour le petit déjeuner vers l'est (fig. 13). Une sortie sur la terrasse est avantageuse. Situer les espaces libres (vérandas, terrasses) à des endroits ensoleillés à l'abri du vent, devant la salle à manger ou des pièces d'habitation (vent provenant habituellement du sud-ouest, donc orientation Est à Sud-Est).

CHAMBRES À COUCHER

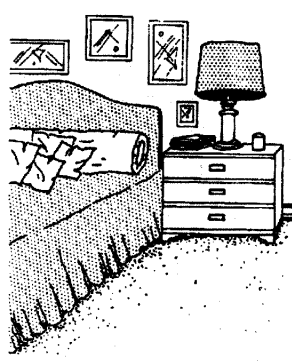
Le lit est déterminant pour dormir confortablement. Les dimensions les plus courantes sont : 90 X 190, 100 X 190, 100 X 200 et 160 X 200. La longueur du lit se calcule individuellement en ajoutant 25 cm à sa propre taille. Prévoir autour du lit un espace d'au moins 60 cm ou, mieux encore, de 75 cm (fig. 1). C'est indispensable pour faire le lit, même quand une armoire est placée parallèlement au lit, il doit rester suffisamment d'espace libre pour se mouvoir quand les portes de l'armoire sont ouvertes.

Une possibilité de rangement devrait toujours exister de chaque côté d'un lit double. Des étagères sur lesquelles on peut fixer une lampe à pince sont également pratiques (fig. 2). On a besoin d'environ 1 m de rangement par personne. Si la place n'est pas suffisante, on doit en trouver dans le dégagement (fig. 3 et 10).

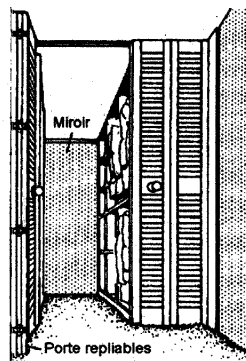
En plus de l'éclairage général, on a besoin d'une lampe pour lire (fig. 2). Dans une chambre à coucher, il faut au moins un miroir dans lequel on puisse se voir en pieds. La meilleure solution est une armoire ou un placard avec glace.



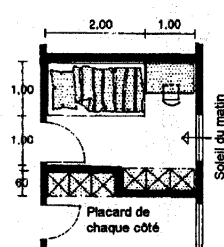
① Espace de 75 cm autour du lit



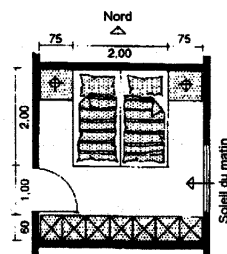
② Place de rangement est indispensable. Table de nuit près du lit



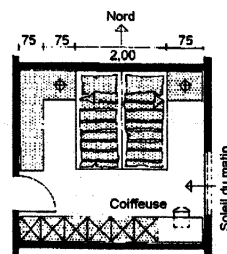
③ Dressing avec portes repliables



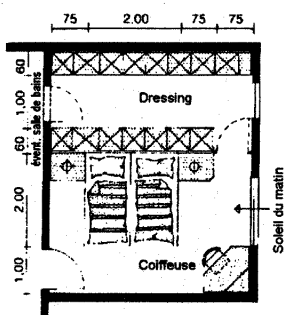
④ Petite chambre à coucher pour enfant



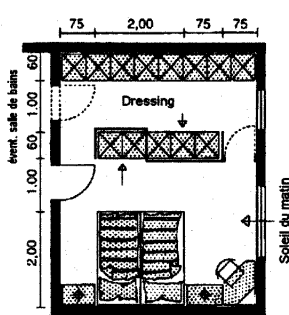
⑤ Chambre à coucher courante installée de façon pratique



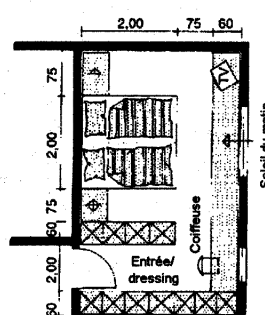
⑥ Chambre à coucher plus spacieuse avec coiffeuse et placard partiel



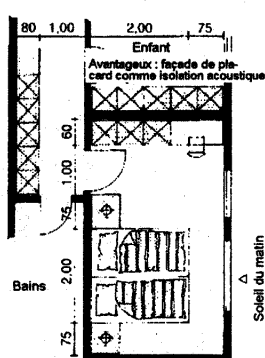
⑦ Chambre à coucher avec dressing



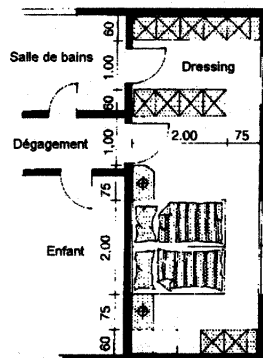
⑧ Chambre à coucher avec dressing



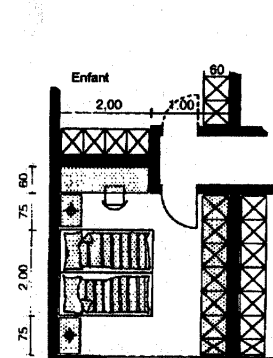
⑨ Grande chambre à coucher avec entrée aménagée en dressing



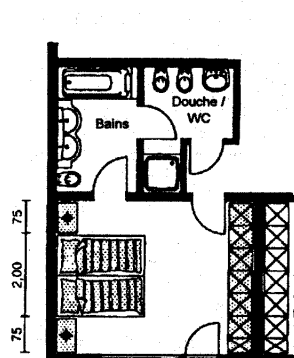
⑩ Chambre à coucher avec couloir de rangement à proximité



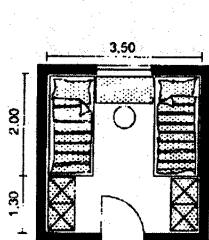
⑪ Chambre à coucher avec vestiaire et accès vers la salle de bains



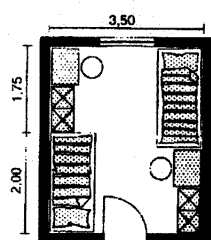
⑫ Chambre à coucher avec chambre avoisinante pour enfants



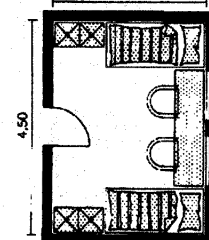
⑬ Chambre à coucher avec douche et bain



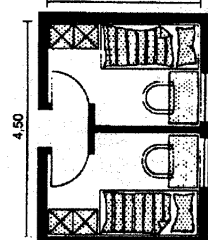
⑭ Chambre à deux lits pour enfants ou invités



⑮ Idem : autre disposition (voir fig. 14)



⑯ Chambre à deux lits

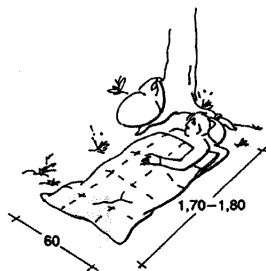


⑰ Chambre à deux lits avec possibilité de séparation (voir fig. 16)

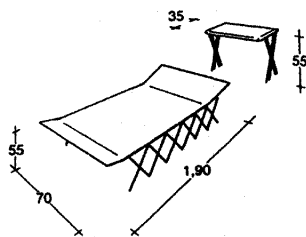
A) Lits (couches) à différentes hauteurs

CHAMBRES À COUCHER

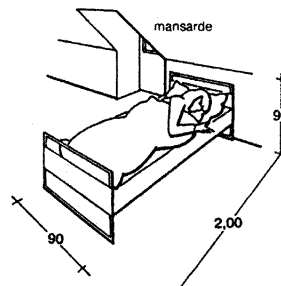
TYPES DE LIT



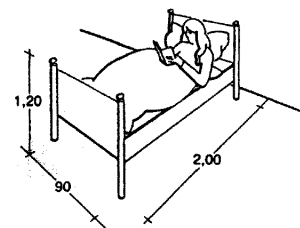
① Sac de couchage avec fermeture éclair et capuche. Le couchage japonais est similaire.



② Lit de camp en toile, utilisable comme banc lorsqu'il est plié.

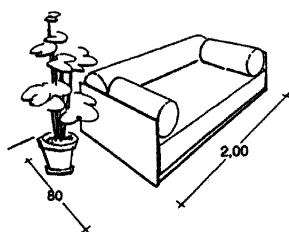


③ Lit bas en tube d'acier avec couvre-pieds ou couverture en laine.

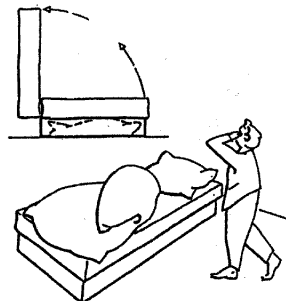


④ Lit de grand-mère avec édredon.

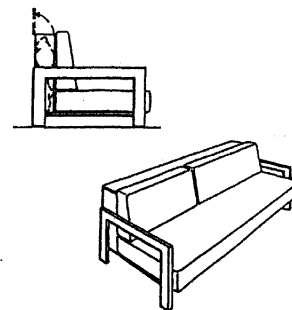
B) Canapés convertibles



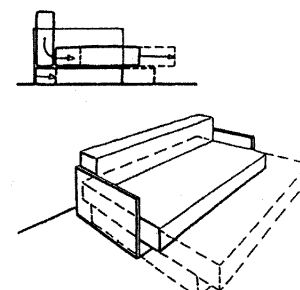
⑤ Canapé convertible. Durant la journée, couverture et coussins sont roulés dans des housses à fermeture éclair.



⑥ Canapé convertible avec coffre sous le matelas pour ranger la literie durant la journée.

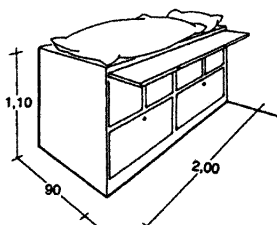


⑦ Canapé avec coffre à literie derrière des coussins inclinés pour le dos.

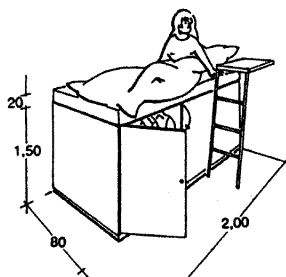


⑧ Canapé convertible avec rallonge coulissante.

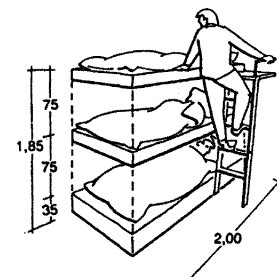
C) Lits de dépannage



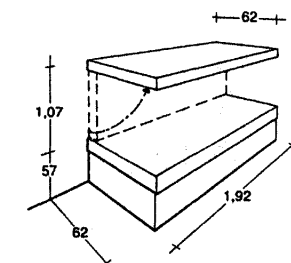
⑨ Lit en hauteur sur rangement à tiroirs profonds, avec plateau coulissant servant en même temps de cache-lit.



⑩ Lit sur armoire au-dessus d'une penderie basse, pour petites pièces, cabines de bateaux, ateliers, etc.

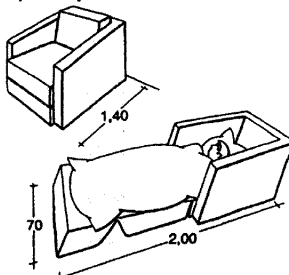


⑪ Lit à 3 niveaux superposés pour wagons-lits, maisons de week-end et chambres d'enfants, surface nécessaire par lit 0,338 m².

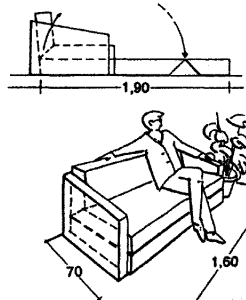


⑫ Lit Pullman pour caravanes et wagons-lits, le dossier relevable constitue un deuxième lit (p.470).

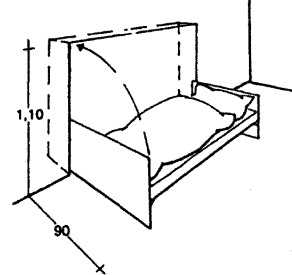
D) Lits pliants et escamotables



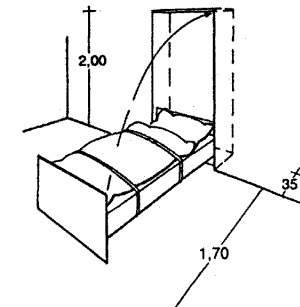
⑬ Fauteuil-lit pliant. La literie doit être rangée ailleurs.



⑭ Canapé convertible (dépliable).

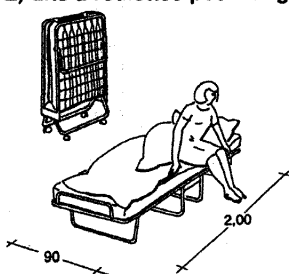


⑮ Lit escamotable à repliage latéral.

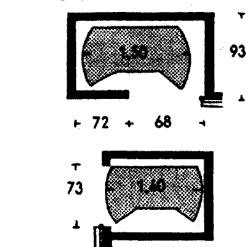


⑯ Lit escamotable à repliage vertical. Existe en lit à 1 ou 2 personnes.

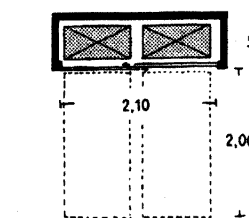
E) Lits à roulettes pour rangement mural



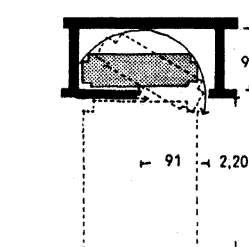
⑰ Lit à roulettes pour 1 ou 2 personnes. Est rangé dans un placard durant la journée.



⑱ Placard mural pour lits à roulettes (fig. 17). À remarquer l'étroitesse des portes.



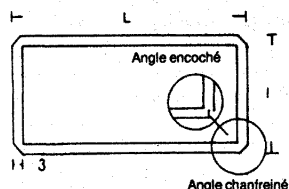
⑲ Lits à roulettes. Peuvent être utilisés devant les portes d'armoires fermées.



⑳ Pour les lits pliants tournants, le placard mural reste ouvert la nuit.

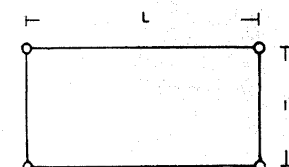
CHAMBRES A COUCHER

NICHES A LITS ET PLACARDS



Tailles	Dimensions extérieures du cadre	Dimensions intérieures du sommier
1	59 x 122	60 x 125
2	69 x 137	70 x 140
3	79 x 177	80 x 180
4	89 x 187	90 x 190
5	99 x 197	100 x 200
6	149 x 197	150 x 200

- ① Cadres en bois normalisés pour sommiers. Les angles des sommiers 1-3 sont chanfreinés, ceux de la taille 4-6 sont encochés sur 2,5 x 2,5 cm. Dimensions intérieures du sommier voir tableau ci-dessus.



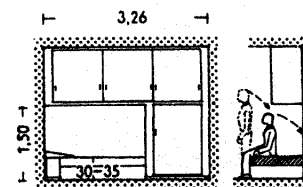
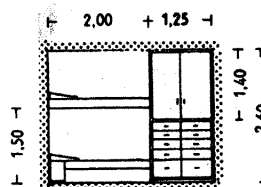
Utilisation	Dimensions intérieures pour sommier L x l
Pour enfants	60 x 125 70 x 140
Pour adultes	80 x 180 90 x 190 100 x 200 150 x 200

- ② Lits métalliques normalisés. Pour l'encombrement du lit (dimensions extérieures) ajouter 6 cm en largeur et 10 cm en longueur aux dimensions intérieures. Appui des sommiers (du sol jusqu'à l'angle supérieur du cadre du sommier) 40 cm.

Autrefois les placards muraux étaient destinés aux propriétés privées, mais on préférait des armoires mobiles pour les logements de rapport. Aujourd'hui, les petites pièces requièrent une utilisation maximale de la surface, des placards y sont donc préférables.

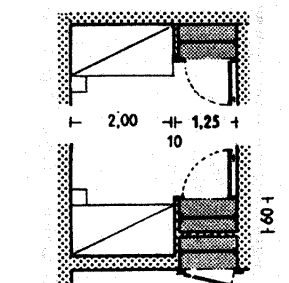
La réalisation de niches s'y prête bien, avec même sol que celui de la pièce, murs peints ou tapissés de papier lavable, intégration possible de portes coulissantes.

La meilleure solution consiste en murs-placards formant séparation complète entre deux chambres (fig. 7, 11 et 12). Pour les placards contre un mur extérieur, veiller à l'isolation et à une bonne ventilation pour éviter toute condensation. La même ventilation est nécessaire pour les locaux de rangement (fig. 13).

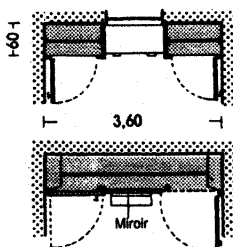


- ③ Élévation sur alcôve pour lit à 2 niveaux à côté d'un placard. Vêtements sur cintres en partie supérieure, tiroirs à linge en partie inférieure.

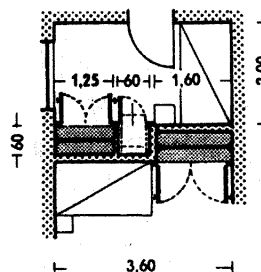
- ④ Élévation et coupe d'une alcôve pour lit avec armoire superposée selon plan (fig. 5). Utilisation maximale de la pièce. À droite armoire double (fig. 9).



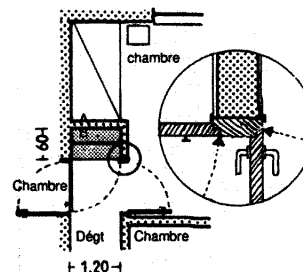
- ⑤ Alcôves formées par des placards.



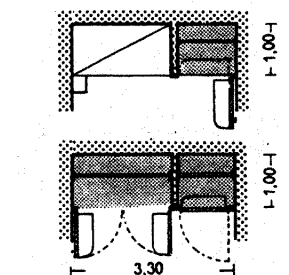
- ⑥ Placard sur toute la largeur de la pièce, en haut avec fenêtre, en bas avec porte battante et porte coulissante.



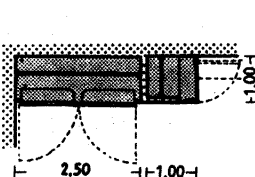
- ⑦ Placards en quinconce selon position des lits.



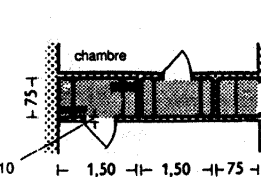
- ⑧ Placard à linge en bout de couloir. L'hubriserie sert de feuillure pour 2 battants de portes.



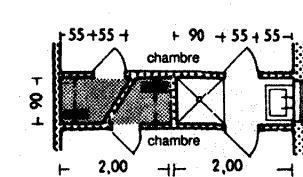
- ⑨ Placard double à un et deux battants.



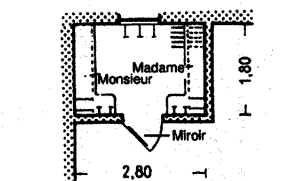
- ⑩ Placard double à 2 battants et élément d'angle. En cas de niche ou dans l'épaisseur de gros murs, ces placards seront constitués à peu de frais par de simples portes sans cloisonnement.



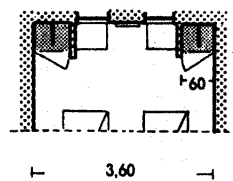
- ⑪ Mur-placard accessible depuis deux chambres. Placard à linge accessible du couloir. Épaisseur des cloisons selon nature : 5 à 10 cm.



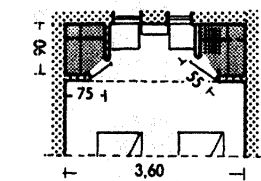
- ⑫ Mur-placard avec locaux de rangement et cabinet de toilette avec douche entre deux chambres, largeur totale peu supérieure à 4 m.



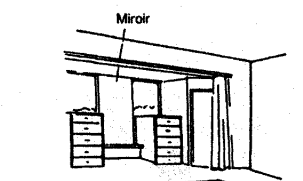
- ⑬ Garde-robe pour grandes maisons, volume suffisant pour se changer ou essayer des vêtements.



- ⑭ Chambre à coucher à l'américaine avec placards hauts latéraux et placards bas devant les fenêtres (fig. 16).



- ⑮ Chambre à coucher à l'américaine avec rangements latéraux profonds, dont les angles chanfreinés masquent peu la lumière en provenance des fenêtres.



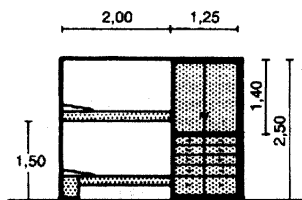
- ⑯ L'incorporation d'une retombée et d'un rideau de séparation permet de créer une garde-robe (fig. 14 et 15).

CHAMBRES A COUCHER

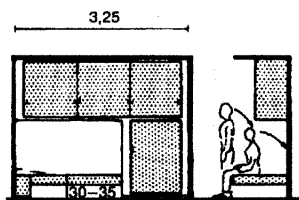
LITS EN ALCOVE ET ARMOIRES MURALES

Des placards encastrés sont préférables dans les logements dont on est propriétaire et des armoires mobiles dans les appartements en location. Les petites pièces exigent une utilisation complète de l'espace qui rend souhaitable la présence de placards. Les placards muraux entre deux chambres à coucher sont les mieux adaptés (fig. 7, 11 et 12).

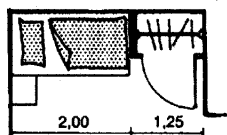
Veiller à l'isolation thermique et à l'aération pour les placards adossés à un mur extérieur de façon à éviter la formation d'humidité par condensation. L'aération est aussi nécessaire pour les placards dans des réduits.



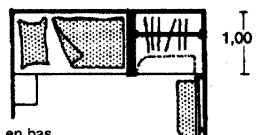
① Vue de face d'une alcôve à deux niveaux (voir fig. 3)



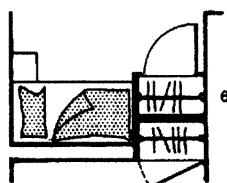
② Vue de face et coupe d'une alcôve avec rangement au-dessus du lit (voir fig. 4)



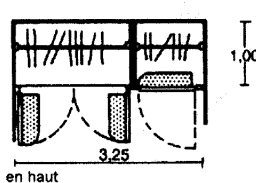
③ Alcôve délimitées par des placards encastrés



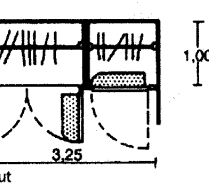
④ Alcôve avec tablettes sur les portes (voir fig. 11)



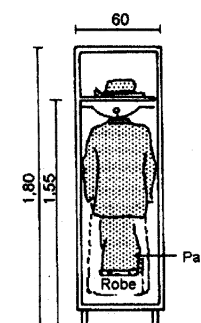
⑤ Coupe (voir fig. 6)



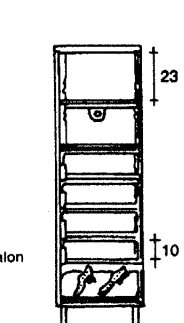
Coupe des tiroirs (voir fig. 6)



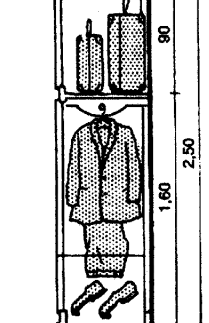
Coupe (voir fig. 7)



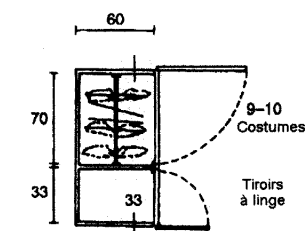
⑤ Coupe (voir fig. 6)



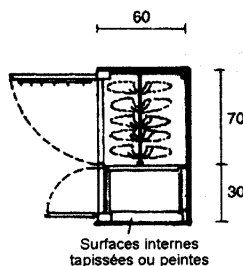
Coupe des tiroirs (voir fig. 6)



Coupe (voir fig. 7)



⑥ Placard courant pour vêtements et linge



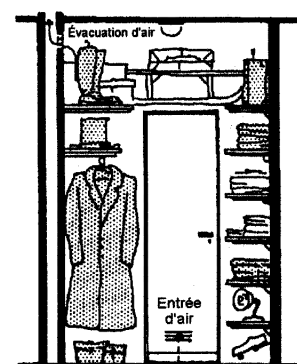
⑦ Placard encastré pour linge et vêtements



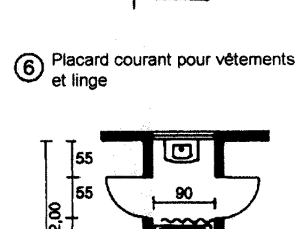
⑩ Beaucoup de vêtements courts. Compartimentage idéal du placard. Bonne utilisation de l'espace



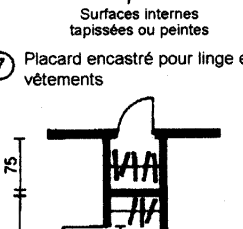
⑪ Coupe (voir fig. 13)



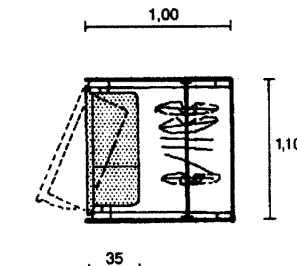
⑫ Coupe (voir fig. 14)



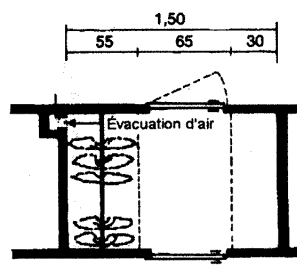
⑥ Placard courant pour vêtements et linge



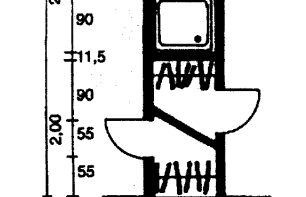
⑦ Placard encastré pour linge et vêtements



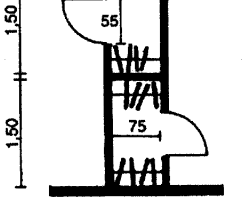
⑬ Placard double encastré. Economie en coût et en place (voir fig. 11)



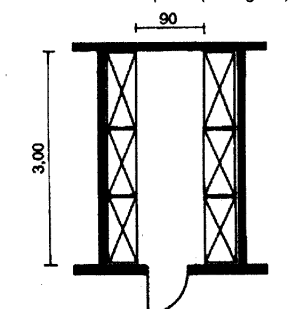
⑭ Placard utilisable depuis deux pièces



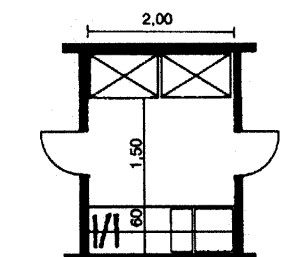
⑧ Rangements encastrés et douche entre deux chambres pour enfants



⑨ Rangements encastrés accessibles séparément



⑮ Espace de rangement avec placards des deux côtés



⑯ Espace de rangement avec emplacement vestiaire

VESTIAIRES

Les placards à vêtements et à linge devraient contenir au moins :

Pour un homme

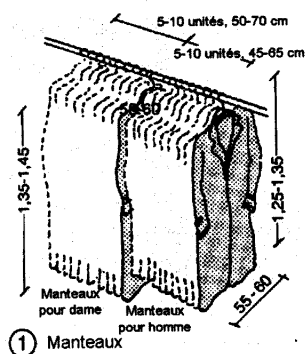
2 complets d'été	6 chemises de nuit	2 chapeaux d'été
2 complets d'hiver	12 chemises	2 chapeaux d'hiver
1 costume de sport	6 maillots de corps	1 chapeau de paille
2 manteaux d'été	12 chemises en résille	1 chapeau melon
1 imperméable	12 caleçons	1 chapeau haut-de-forme
2 manteaux d'hiver	3 chemises pour frac	5 paires de chaussures
1 complet noir	8 mouchoirs	
1 smoking, 1 frac	24 paires de chaussettes	

Pour une dame

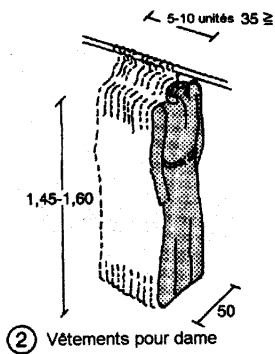
1 manteau d'hiver	18 slips
2 manteaux de fourrure et vestes	6 chemises
2 manteaux d'été et imperméables	6 combinaisons
4 ensembles	6 pyjamas et chemises de nuit
5 robes en laine et demi-saison	15 paires de bas
5 chemisiers	8 paires de gants
4 robes de soirée	8 paires de chaussures
4 robes d'été	4 chapeaux

Autres

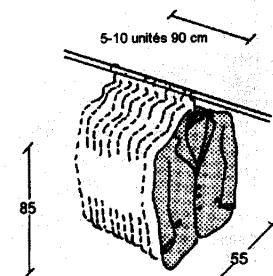
6 draps
6 couvertures
12 taies d'oreiller
6 serviettes éponge
24 serviettes
6 chiffons à poussière



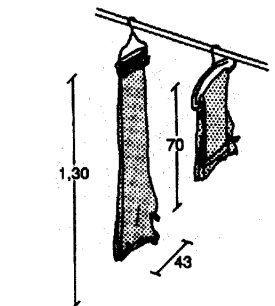
① Manteaux



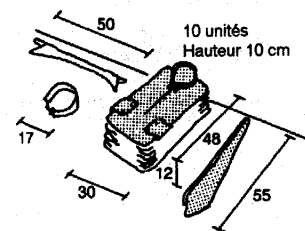
② Vêtements pour dame



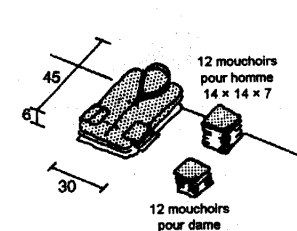
③ Vestes



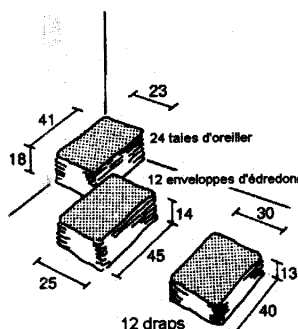
④ Pantalons



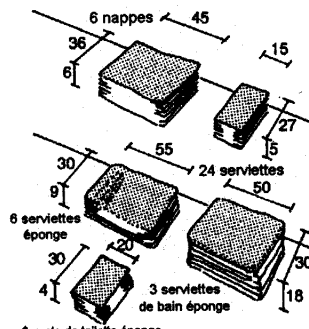
⑤ Linge pour homme



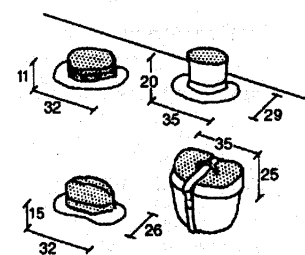
⑥ Pyjamas



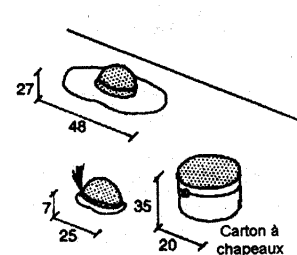
⑦ Linge pour le lit



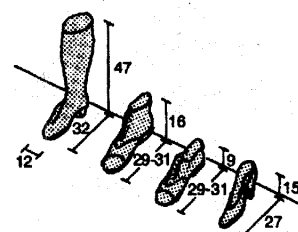
⑧ Linge divers



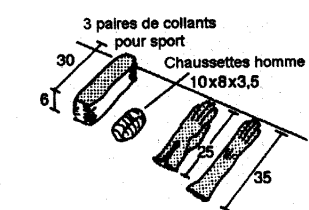
⑨ Chapeaux pour homme



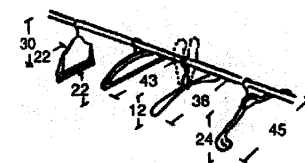
⑩ Chapeaux pour dame



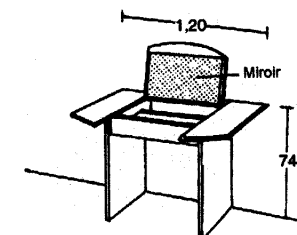
⑪ Bottes et chaussures



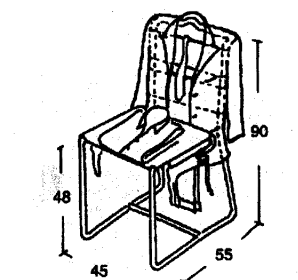
⑫ Chaussettes et gants



⑬ Cintres



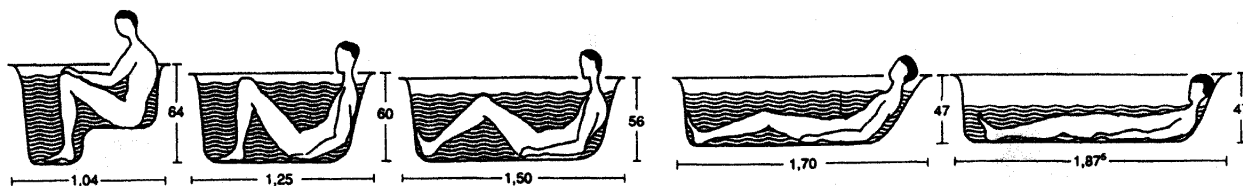
⑭ Coiffeuse



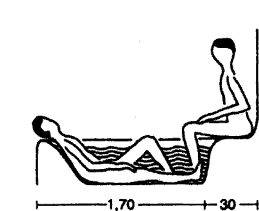
⑮ Chaise pour vêtements avec dossier en forme de cintre



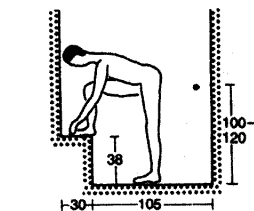
⑯ Meuble à vêtements et à linge avec utilisation des intérieurs de portes. Dimensions (p. 266).



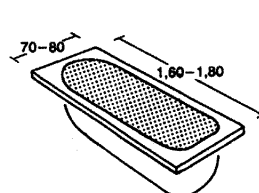
① Les baignoires les plus courtes nécessitent une plus grande consommation d'eau.



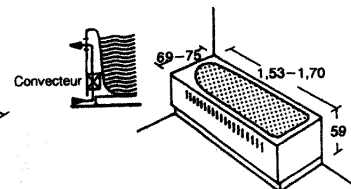
② Se baigner et s'asseoir.



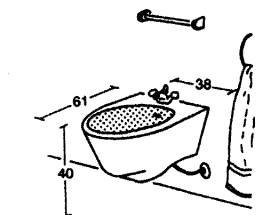
③ Dans la douche.



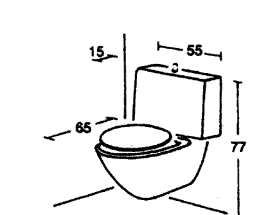
④ Baignoire encastrable.



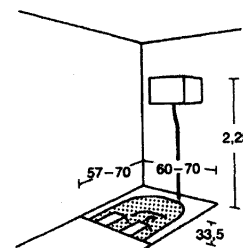
⑤ Habillage de baignoire simple ou double avec convecteur.



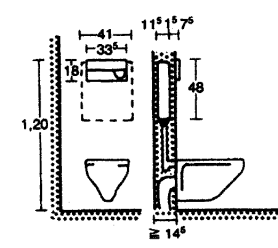
⑥ Bidet suspendu.



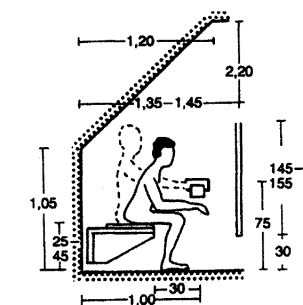
⑦ WC suspendu avec réservoir encastré.



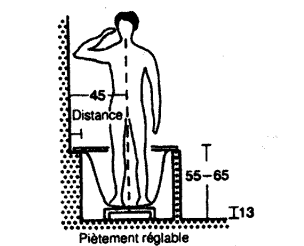
⑧ WC à la turque (type français).



⑨ WC avec réservoir d'eau encastré (consommation 6 litres).



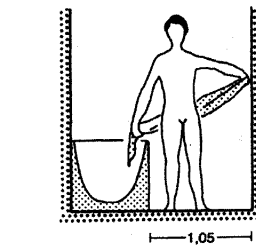
⑩ WC sous mansarde ou escalier.



⑪ Éloignement du mur nécessaire pour se laver. Hauteur de montage.



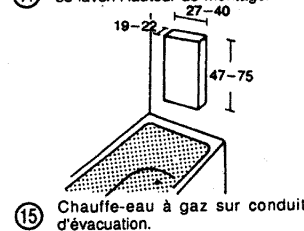
⑫ Espace entre baignoire et mur.



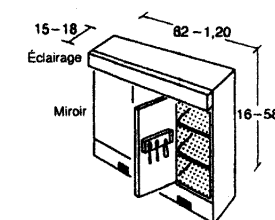
⑬ Espace nécessaire souhaitable.



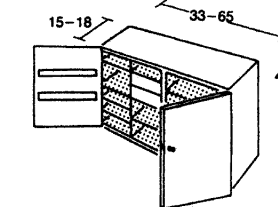
⑭ Chauffe-eau sous lavabo.



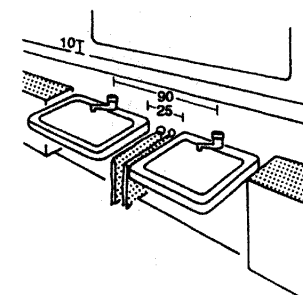
⑮ Chauffe-eau à gaz sur conduit d'évacuation.



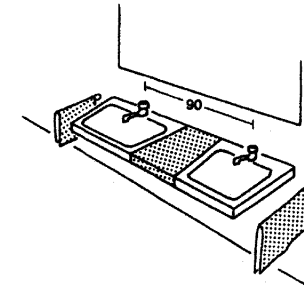
⑯ Armoire de toilette.



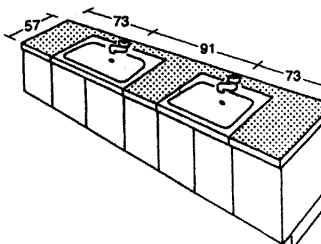
⑰ Armoire de pharmacie fermant à clef.



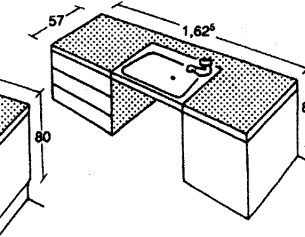
⑱ 2 lavabos avec porte-serviettes central.



⑲ Lavabo double.



⑳ Ensemble de deux lavabos encastrés sur meuble.

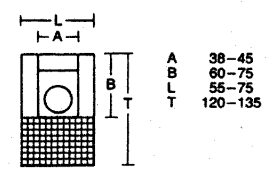


㉑ Lavabo encastré avec éléments bas.

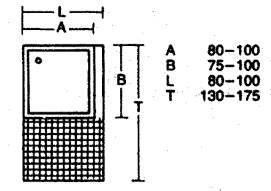
SALLES DE BAINS

1. WC suspendu

On préférera les modèles fixés au mur pour des raisons d'hygiène et de nettoyage. Les WC avec réservoir bas réduisent les mauvaises odeurs.

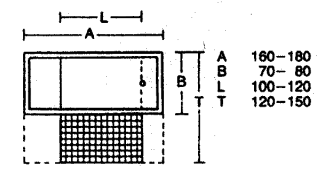


2. Les douches servent essentiellement au nettoyage corporel. Les baignoires servent aussi à la remise en forme (bains curatifs).



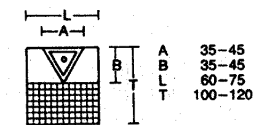
3. Baignoire

Souvent baignoire encastrée bon marché : possibilité d'incorporer un convecteur (p.268).

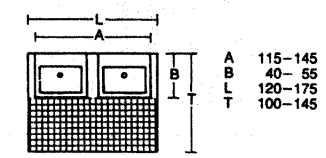


4. Urinoir (fig. 1 à 4)

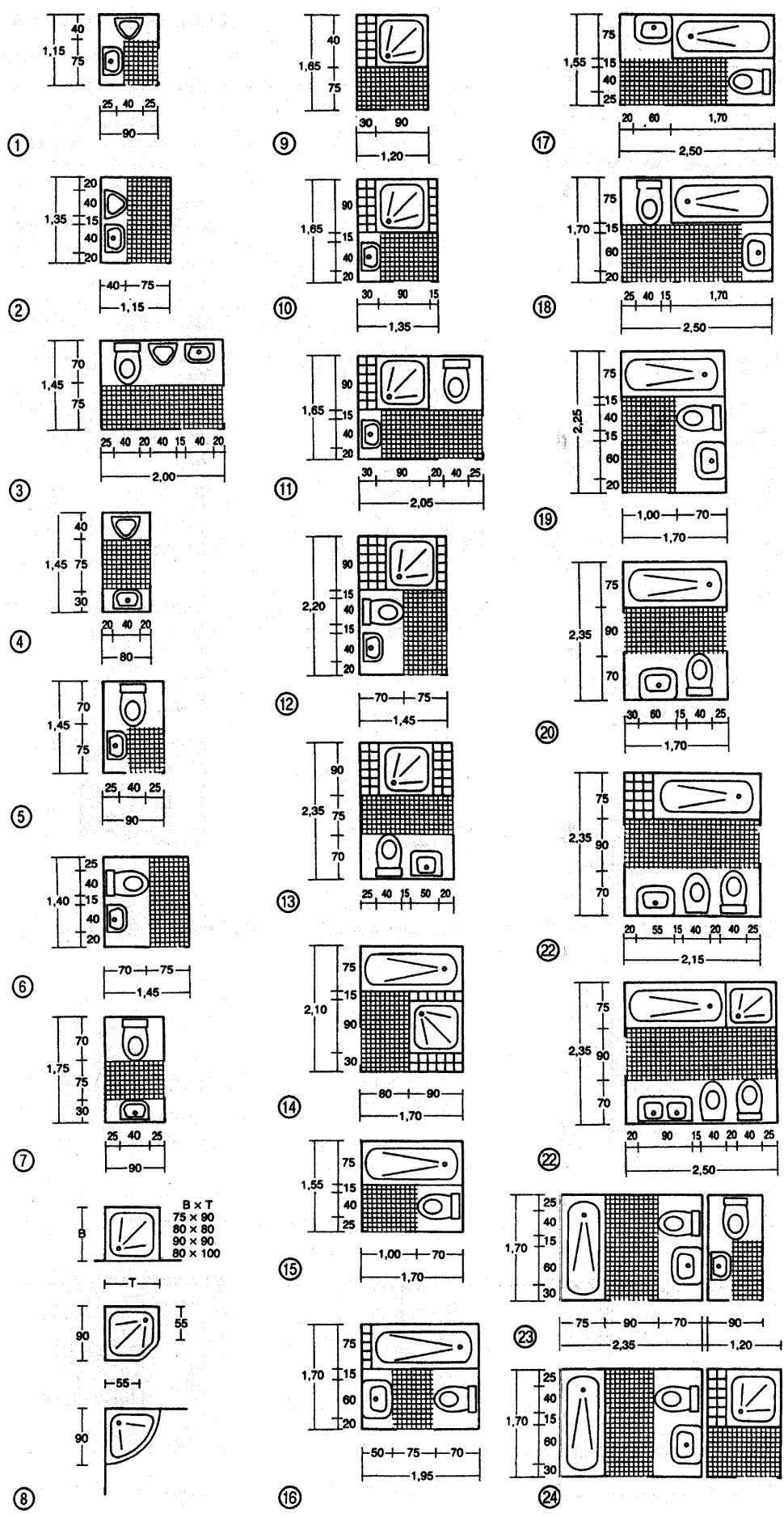
peu utilisé actuellement dans les habitations.



5. Lavabos



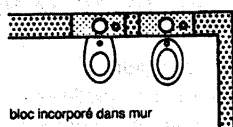
Ils doivent être largement dimensionnés et comporter des surfaces de desserte suffisantes. Des robinets mélangeurs à levier économisent l'eau et l'énergie. Les lavabos doubles de 1,20 m de large n'offrent pas assez de place pour les mouvements de bras lors de la toilette. Les lavabos avec porte-serviettes central et surface latérale de rangement sont préférables (p.268, fig. 18).



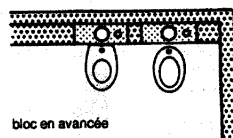
CELLULES SANITAIRES

PRÉFABRIQUÉES

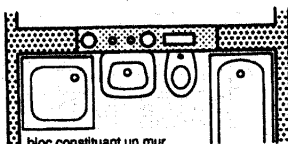
L'installation normale d'une salle d'eau demande souvent une dépense importante et du temps. Les installations étant souvent les mêmes, des éléments préfabriqués ont été élaborés, en particulier pour des lotissements, des immeubles collectifs et des hôtels ainsi que dans la rénovation d'immeubles anciens. Il existe des blocs sanitaires pré-fabriqués (fig. 1 et 2), des murs sanitaires pré-équipés, des cellules sanitaires complètes sur la hauteur d'un étage ou d'une pièce (fig. 5 à 13) avec des conduites pré-installées, ainsi que des sanitaires avec accessoires. Pour les blocs compacts de dimensions variables, voir figures 5 à 13. Pour les constructions : souvent système sandwich avec ossature bois recouverte de panneaux en contre-plaqué, en plaques de plâtre, en aluminium, en acier fin inoxydable moulé, en polystyrène renforcé de fibre de verre, ou de différents matériaux synthétiques. Sanitaires et accessoires peuvent être dans le même matériau (fig. 11 à 13).



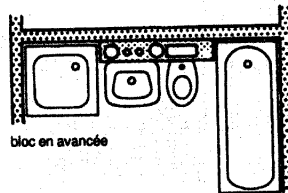
bloc incorporé dans mur



bloc en avancée



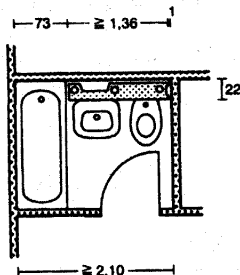
bloc constituant un mur



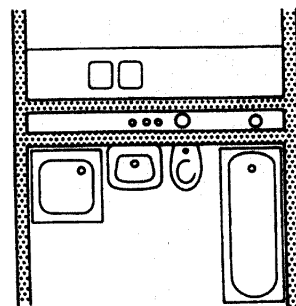
bloc en avancée

① Installations sanitaires.

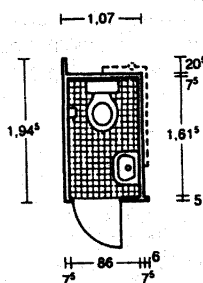
② Éléments de salle de bains.



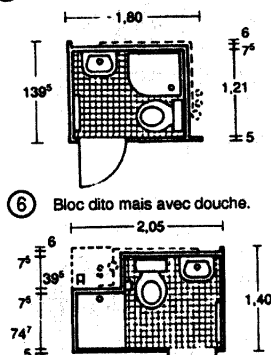
③ Bloc devant un mur.



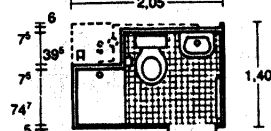
④ Installation murale incorporée.



⑤ Bloc WC compact équipé.

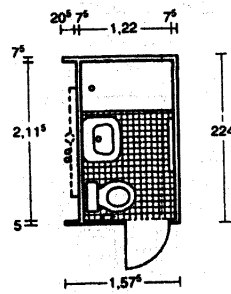


⑥ Bloc ditto mais avec douche.

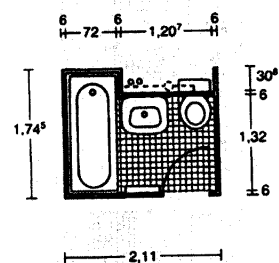


⑦ Bloc douche avec gaine pour canalisations.

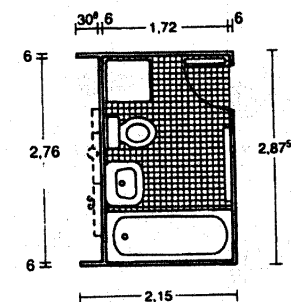
Dimensions de gaines techniques							Dimensions en cm					
Gaines techniques domestiques							Longueur L			Largeur l		
R	EC	EF	EU	EP	G	CH	min.	moy.	max.	min.	moy.	max.
1	1	1	1	1	1	1	40	45	50	12	15	18
2	2	2	2	2	2	2	55	65	75	15	20	25
3	3	3	3	3	3	3	75	85	95	18	20	25
4	4	4	4	4	4	4	120	130	140	18	20	25



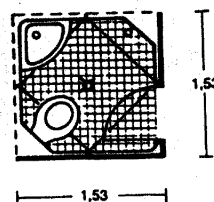
⑧ Bloc pour petite baignoire.



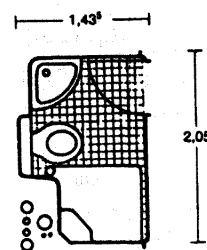
⑨ Bloc pour baignoire normale.



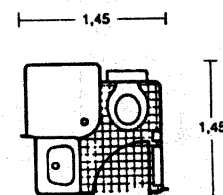
⑩ Bloc avec baignoire et machine à laver.



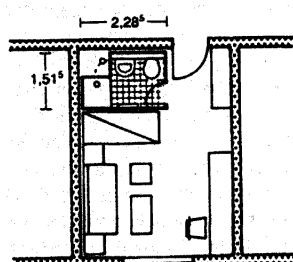
⑪ Bloc compact.



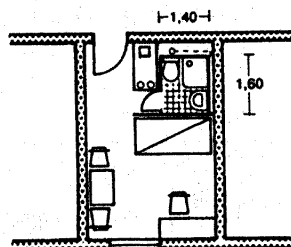
⑫ Bloc compact avec douche latérale.



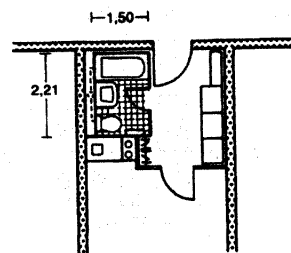
⑬ Bloc compact.



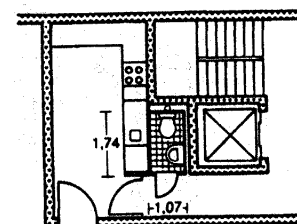
⑭ Bloc avec douche dans un hôtel.



⑮ Bloc avec douche dans un studio.



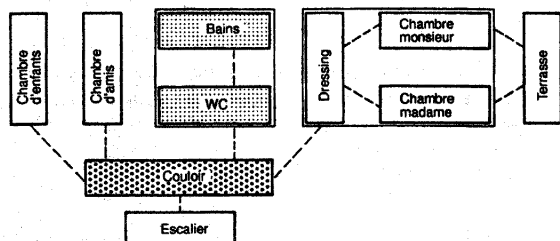
⑯ Salle de bains préfabriquée avec cuisine encastrée.



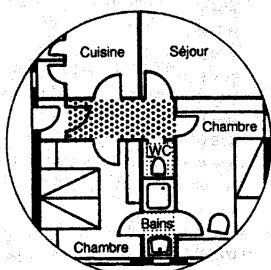
⑰ Bloc WC dans un hôpital.

SALLES DE BAINS

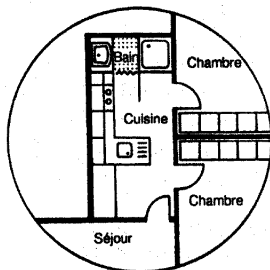
SITUATION DANS LA MAISON



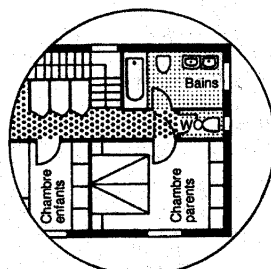
① Relation entre salle de bains et autres pièces.



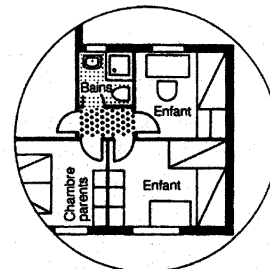
② Sanitaires entre chambre, WC accessibles par couloir.



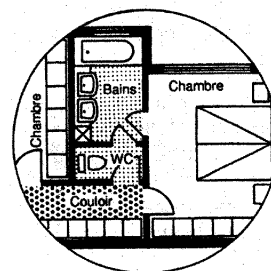
③ Salle de bains incorporée dans la cuisine.



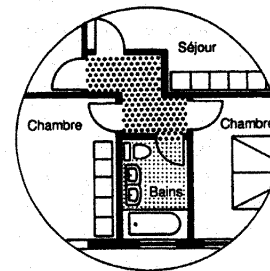
④ Accès immédiat par porte va-et-vient de la chambre des parents à la salle de bains et aux WC.



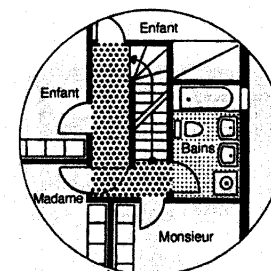
⑤ Salle de bains sur couloir entre séjour et trois chambres.



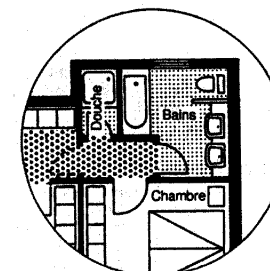
⑥ Salle de bains accessible par deux portes, depuis le couloir ou la chambre.



⑦ Salle de bains accessible par couloir entre chambres.



⑧ Une porte va-et-vient permet d'isoler les chambres des autres pièces.



⑨ Salle de bains et douche accessibles du couloir.

S'il n'existe pas de buanderie, il faut prévoir dans la salle de bains des emplacements et branchements pour machine à laver, sèche-linge et réceptacle à linge sale (fig. 10). On préférera des douches pour les jeunes. Une baignoire ou baignoire-sabot (à utiliser comme bain de siège, douche et bain de pied) est préférable pour une personne âgée (voir exemple, fig. 2 et 3) avec un encombrement moindre qu'une douche. Accès par la chambre et par le WC (fig. 6). L'utilisation la plus confortable est la plus proche des chambres.

Aménagements	Encombrement	
	Largeur en cm	Profondeur
Table de toilette, lavabo et bidet		
1. Table de toilette simple	> 60	> 55
2. Table de toilette double	> 120	> 55
3. Table de toilette intégrée avec un lavabo et un meuble bas	> 70	> 60
4. Table de toilette intégrée avec deux lavabos et un meuble bas	> 140	> 60
5. Lavabo	> 50	> 40
6. Bidet au sol ou accroché au mur	40	60
Bains		
7. Baignoire	> 170	> 75
8. Douche	> 80	> 80 ¹⁾
WC et urinoir		
9. WC avec chasse d'eau murale ou à pression	40	75
10. WC sans réservoir de chasse d'eau (avec réservoir mural)	40	60
11. Urinoir	40	40
Appareils ménagers		
12. Lave-linge	40 à 60	60
13. Sèche-linge	60	60
Meubles de salle de bains		
14. Meubles bas, meubles hauts, meubles en hauteur	selon fabrication	40
¹⁾ Pour la douche avec largeur = 90 à 75 cm		

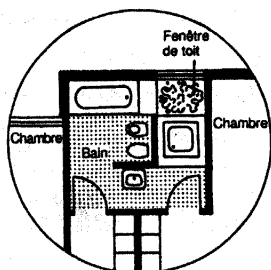
⑩ Place nécessaire pour aménagement de la salle de bains et du WC

Besoins en eau chaude pour :	Quantité d'eau chaude nécessaire (en l)	Température de l'eau chaude (en °C)	Temps d'utilisation (min environ)
Nettoyage			
Mains	5	37	4
Visage	5	37	4
Dents	0.5	37	4
Pieds	25	37	6
Partie sup. du corps	10	37	10
Partie inf. du corps	10	37	10
Tout le corps	40	38	15
Tête	20	37	10
Bain d'enfant	30	40	5
Bains			
Allongé	140 - 160	40	15
Assis	40	40	5
Bain de pieds	25	40	5
Douche	40 - 75	40	6
Soins corporels			
Rasage au savon à raser	1	37	4

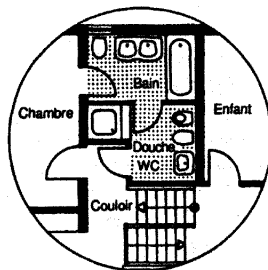
⑪ Besoins en eau chaude, température et temps d'utilisation pour réchauffer l'eau sanitaire.

SALLES DE BAINS

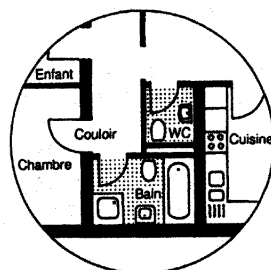
SITUATION DANS LA MAISON



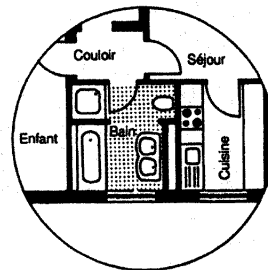
① Salle de bains sous combles.



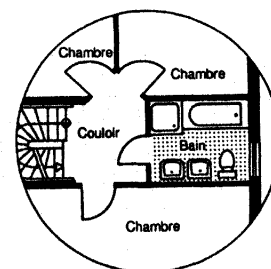
② Salle de bains accessible par chambre et par douche/WC.



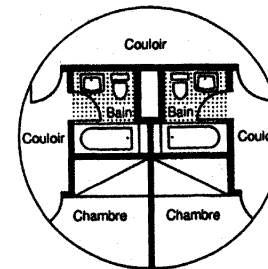
③ Salle de bains sur couloir central.



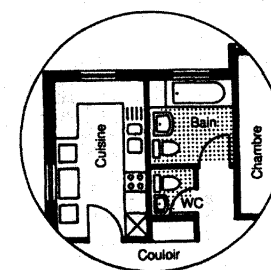
④ Cuisine et salle de bains avec gaine commune.



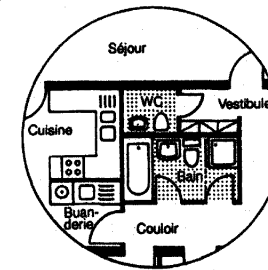
⑤ Salle de bains type dans maisons groupées.



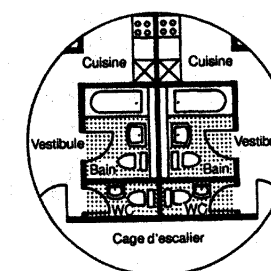
⑥ Plan type d'hôtel: Hôtel « Nassauer Hof » à Wiesbaden.
Arch.: E. Neufert



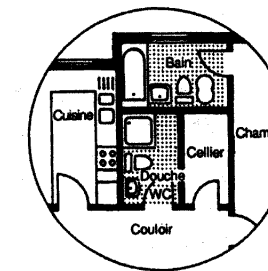
⑦ Cuisine, bains et WC contre une gaine commune.



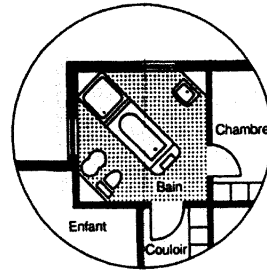
⑧ Cuisine, buanderie, bains et WC en position centrale.



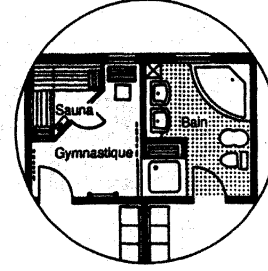
⑨ Cuisine, bains, WC contre gaines.



⑩ Salle de bains accessible par la chambre.



⑪ Salle de bains généreuse.



⑫ Bains et sauna (accessible par la douche).

Bains et WC sont des pièces indépendantes dans lesquelles sont disposées des installations et équipements pour le soin corporel et la santé.

Prévoir deux pièces séparées pour salle de bains et WC.

Séparation nécessaire pour les appartements de plus de 5 personnes. Les pièces peuvent être fermées à clef. La salle de bains et les WC peuvent être accessibles de la chambre si un autre WC ou une autre salle de bains avec cuvette WC est accessible du couloir (fig. 2 et 10). Baignoire et/ou douche, lavabo et machine à laver vont dans la salle de bains. Cuvette WC, bidet et lavabo vont dans les WC.

Pour des raisons économiques et techniques, salle de bains et WC ainsi que salle de bains et cuisine doivent être agencés de sorte à regrouper leurs conduites (fig. 3, 4 et 7 à 10).

La salle de bains doit de préférence être accessible depuis la chambre (fig. 10).

Salle de bains et WC devraient être orientés vers le Nord. En règle générale, ils devraient bénéficier de lumière et d'aération naturelles. Pour des pièces centrales, au moins 4 renouvellement d'air par heure. Placer salle de bains et WC de sorte que les gaines techniques soient les unes au-dessus des autres, pour des raisons de coût d'installation et d'isolation phonique.

Pour des raisons de bien-être choisir une température de 22°C à 24°C dans la salle de bains. Pour des WC dans l'habitat 20°C, dans d'autres secteurs (par exemple, bâtiments administratifs) 15°C.

La salle de bains est une pièce particulièrement chargée d'humidité. Prévoir en conséquence toutes mesures d'étanchéité.

À cause de l'humidité de l'air et de la condensation, les surfaces devront être facilement nettoyables. Le revêtement des murs et du plafond doivent pouvoir absorber et évacuer suffisamment d'humidité de l'air. Choisir des revêtements de sol antidérapants.

Le volume sonore des bruits en provenance des aménagements et installations domestiques ne doit pas dépasser 35 dB dans des salles de séjour, chambres ou bureaux voisins.

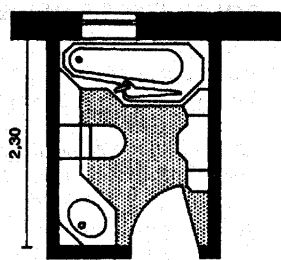
Prévoir au moins une prise de sécurité pour appareils électriques à côté de la glace à 1,30 m de hauteur.

Dans la salle de bains et les WC, il faut penser aux installations suivantes : rangements pour serviettes de toilette et produits de nettoyage, glace et lumière, chauffe-eau, armoire à pharmacie (fermant à clef), chauffage d'appoint, porte-serviettes, sèche-mains, poignées au-dessus de la baignoire, porte-rouleau à portée de mains, verre à dents, porte-savons et tablettes.

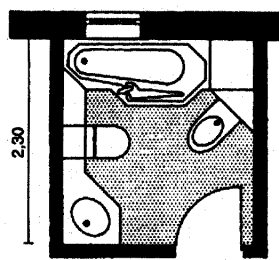
SALLES DE BAIN

EXEMPLES DE CONCEPTION

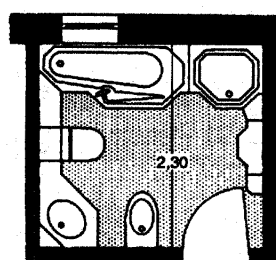
Petites salles de bain (fig. 1 à 3). Douche et baignoire moulées en matière synthétique (polyester) et adaptées à leur fonction. Large dégagement au niveau des épaules, plus petit au niveau des pieds. En conséquence la surface nécessaire est réduite. On trouve dans le commerce des baignoires à angle arrondi (fig. 19).



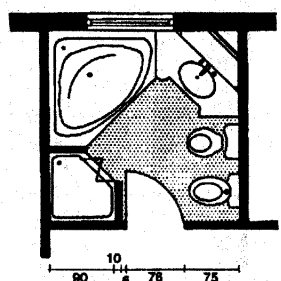
① Exemple d'aménagement d'une petite salle de bain



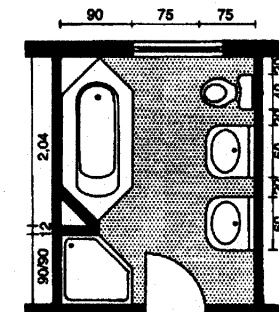
② Idem fig. 1 mais largeur de 2,15 m



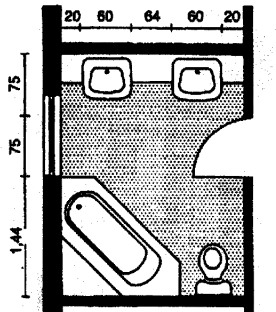
③ Idem fig. 1 mais largeur de 2,50 m



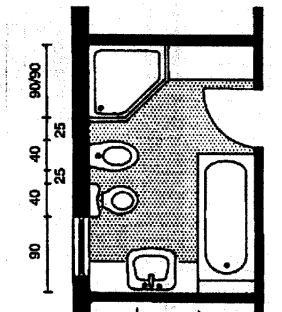
④ Petite salle de bain aménagée en angles



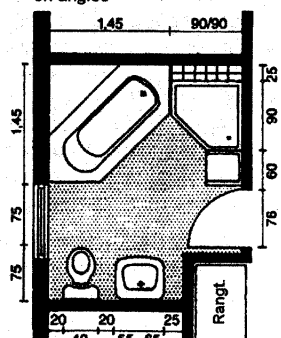
⑤ Baignoire à hexagonale et douche



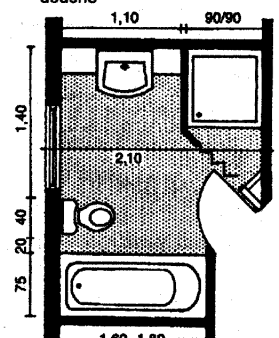
⑥ Baignoire disposée dans un angle



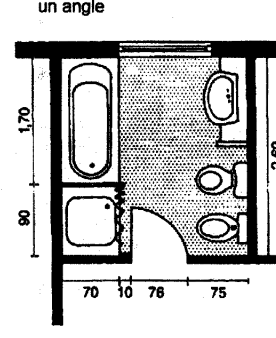
⑦ Douche et baignoire dans 7 m²



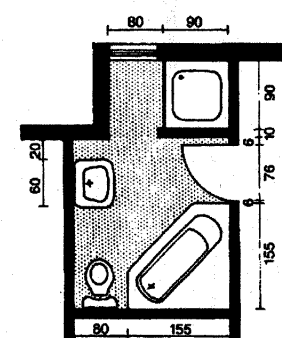
⑧ Baignoire et douche en angle



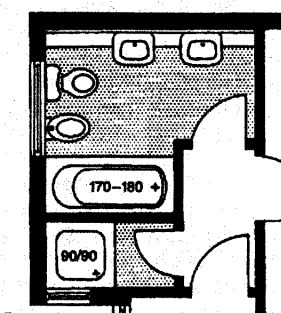
⑨ Salle de bain avec douche séparée



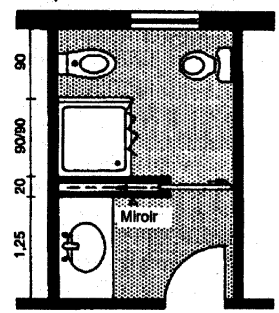
⑩ Disposition bilatérale



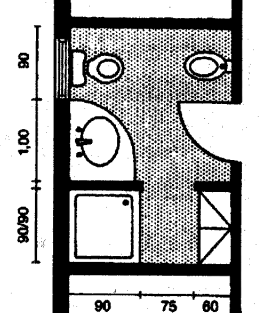
⑪ Emplacement de douche séparé



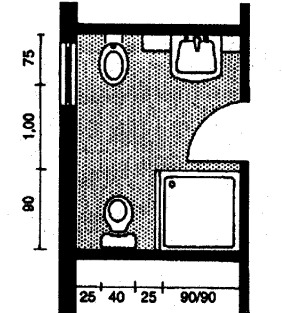
⑫ Douche et salle de bain séparées



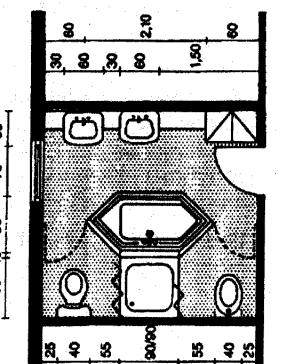
⑬ Coin lavabo séparé



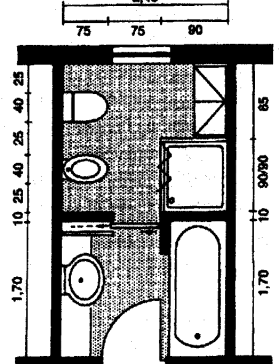
⑭ WC et douche séparés



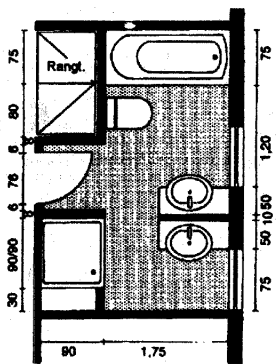
⑮ Douche, WC, bidet et lavabo



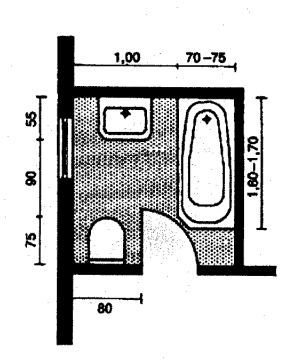
⑯ Salle de bain spacieuse



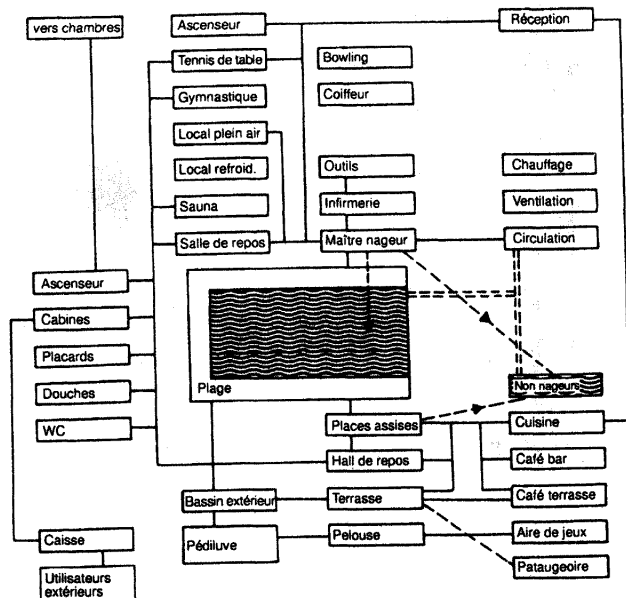
⑰ Bain et douche séparés



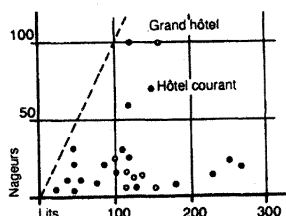
⑱ Bain et douche avec lavabos séparés



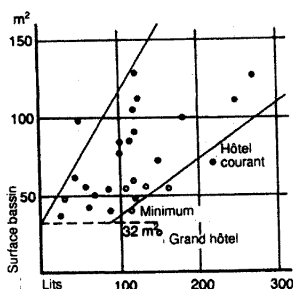
⑲ Baignoire à angle arrondi. Nécessaire étant donné l'espace existant



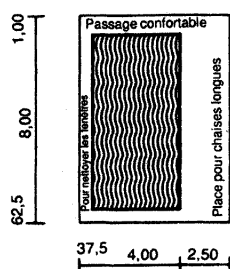
① Aménagements des piscines.



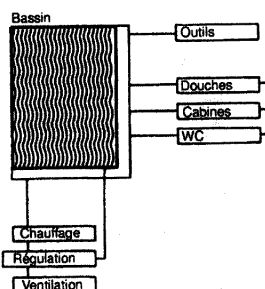
② Nombre maximum de baigneurs simultanés.



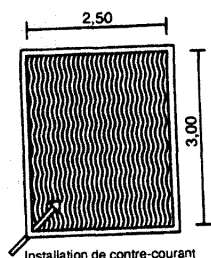
③ Bassin d'hôtel en Allemagne. Surface du bassin librement décidée.



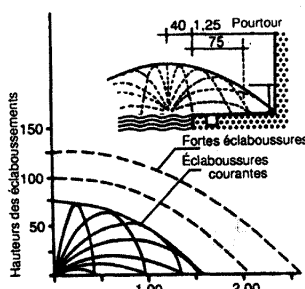
④ Surface courante d'une piscine.



⑤ Piscine pour maison individuelle.



⑥ Petite piscine.



⑦ Distance entre les éclaboussures et leur point d'origine.

Très important : une ambiance de temps libre, beaucoup de lumière, fenêtre sur jardin, amusement incorporé ! Une piscine-cave sans ouverture ne sera bientôt plus utilisée !

Habituellement : eau 26°C à 27°C, air 30°C - 31°C pour une humidité relative de 60-70 %, vitesse maximale de l'air 0,25 m/s. Quantité d'eau évaporée 16 g/m³ h (bassin inutilisé) jusqu'à max. 204 g/m³ h (bassin utilisé). Le problème principal est celui de l'humidité de l'air : l'eau d'un bassin s'évapore jusqu'à ce que la limite d'évaporation soit atteinte (p.275, fig. 10 à 15). L'arrêt de l'évaporation dans un bassin inutilisé peut être constaté à partir de très faibles valeurs d'humidité de l'air, à condition que la couche limite saturée de vapeur d'eau reste saturée sur le bassin, c'est pourquoi il ne faut pas aérer le bassin par soufflage. La déshydratation de l'air par ventilation dans un hall de piscine couverte (inévitable, voir ci-après) coûte cher. Le moindre pont thermique pour des humidités importantes jusqu'à 70 % provoque en peu de temps des dommages ! La construction la plus courante est la piscine d'hiver couverte entièrement isolée contre le froid ($k \leq 0,73$). La piscine d'été non isolée (avec possibilité de démontage) est moins courante ; les toits et les parois avec système coulisant permettent une ouverture épisodique par beau temps et l'utilisation de la piscine comme piscine de plein air (piscine toutes saisons). Cette solution pose problème à cause des ponts thermiques.

Dimensions minimales d'un bassin (fig. 6). Il est indispensable de prévoir à proximité immédiate de la piscine, WC, douche, et des emplacements pour 2 chaises longues. La largeur du passage autour du bassin (niveau du sol) dépend du revêtement des murs (hauteur des éclaboussures, fig. 7). Il faut absolument prévoir des passages de visite souterrains autour du bassin pour d'éventuelles fuites du bassin ou des tuyauteries, ainsi que des conduits d'aération (p.275).

Emplacement. a) Vers le jardin (la piscine idéale est alors une piscine de plein air) avec pédiluve. b) Vers la chambre des parents (la salle de bains peut servir éventuellement de douche. c) Vers la salle de séjour. Prévoir une surface d'au moins 10 m² pour le local technique.

Pièces annexes. Lecture, cuisinette, bar, salle de massage, salle de culture physique. Installation pour sauna (sauna, douche froide, espace libre, pièce de repos) (fig. 1). Système Hot-Whirl-Pool (massage, 40°C).

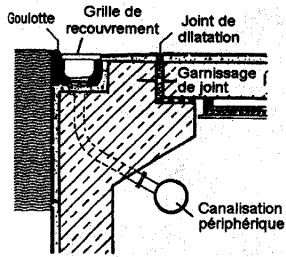
Installations techniques. Traitement de l'eau par filtrage, dosage du produit désinfectant, bac de réception de l'eau des vagues (environ 3 m²) ainsi qu'un adoucisseur d'eau (à partir d'une dureté de l'eau de 7°) et vaporisateur antimycoses avec lance (surtout s'il a des tapis de sol autour du bassin), système d'aération à partir d'air frais ou mélangé (p.275) avec des conduits en plafond et en sol ou tout simplement un appareil d'aération avec ventilateur pour évacuation de l'air (on risque de prendre froid si l'air circule trop vite), chauffage par radiateurs, par convecteurs ou par chauffage à air chaud combiné avec le système d'aération. Le chauffage par le sol est un confort supplémentaire, mais seulement s'il est prévu une isolation thermique du sol avec $k > 0,7$ ou une température du hall < 29°C. On peut économiser l'énergie en utilisant des pompes à chaleur (la rentabilité dépend du prix de l'électricité) et/ou des échangeurs récupérant la chaleur du système d'aération ou en couvrant le bassin (seulement pour température du hall < 29°C). On peut aussi augmenter la température de l'air en la régulant par hygrostat pendant les heures de fermeture. L'économie peut atteindre jusqu'à 30 % du besoin total de chaleur.

Autres accessoires. Projecteurs immergés (pour la sécurité), bassin avec contre-courant, toboggan, solarium ; plongeoirs nécessitant une profondeur du bassin et une hauteur de plafond adéquates. Il est important de prévoir une protection contre le soleil et le bruit (plafonds insonorisants, système d'amortissement du bruit provenant de l'aération, bassin en matériaux absorbant le bruit produit par les baigneurs).

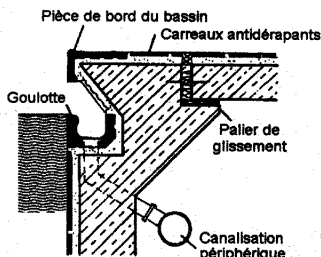
Détails techniques. N'utiliser que des matériaux résistants à la corrosion : acier galvanisé, aluminium résistant à l'eau de mer, pas de plâtre ; bois avec lasure microporeuse. Prévoir un double vitrage ($K = 1,4$) et un système de convection sous les fenêtres.

PISCINES COUVERTES PRIVÉES

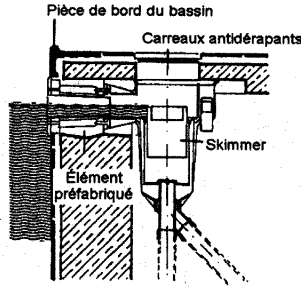
Piscines couvertes



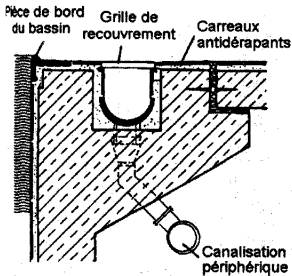
① Bord supérieur du bassin avec goulotte à débordement. Système «Wiesbaden»



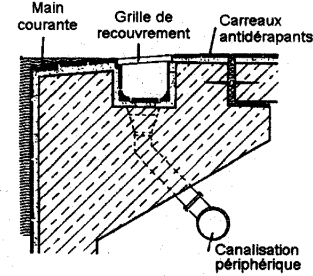
② Goulotte de trop-plein. Système «Wiesbaden»



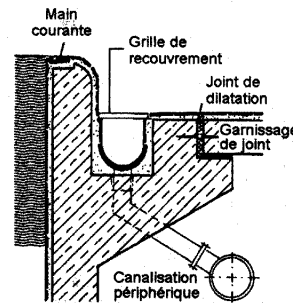
③ Aspiration superficielle (skimmer)



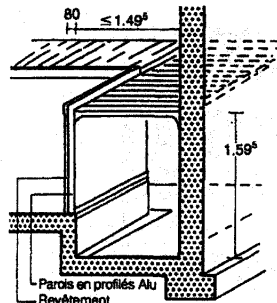
④ Goulotte sur plage à débordement avec pièce de bord du bassin et conduite d'écoulement



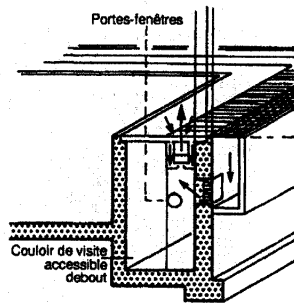
⑤ Goulotte sur plage Finlandaise



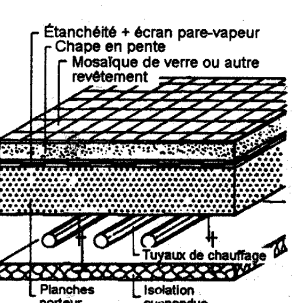
⑥ Système de goulotte à débordement, système «Saint Moritz»



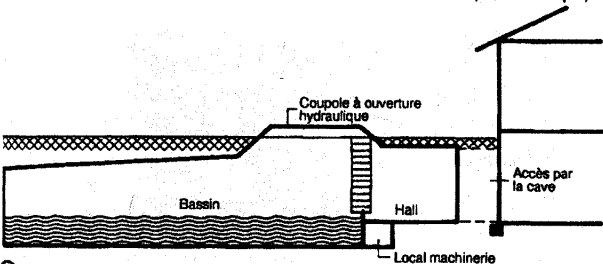
⑦ Bassin en aluminium avec revêtement polyester.



⑧ Aération avec clapet de ventilation télécommandé (solution simple).



⑨ Chauffage par le sol suspendu en sous-face : simple, économique, contrôlable

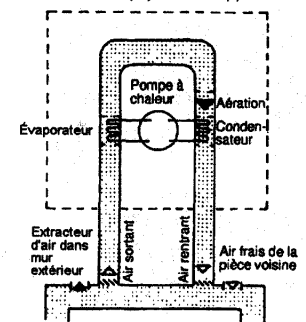


⑩ Piscine en sous-sol.

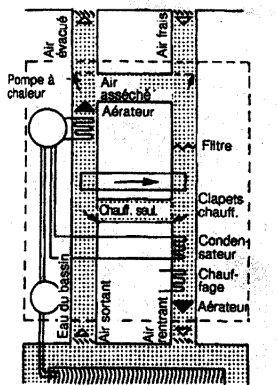
		Humidité relative de l'air				
		50%	60%	70%		
		Température de l'air				
		20°C	25°C	25°C	30°C	28°C
24°C	R	21	13	0	-1	0
	M	219	193	143		67
26°C	R	48	53	21	2	0
	M	294	289	218	163	143
28°C	R	96	104	66	31	36
	M	378	353	302	247	227
30°C	R	157	145	123	81	98
	M	471	446	395	339	320

¹⁾ Une différence de température ≥ 4 K entre l'eau et l'air ne peut être maintenue longtemps.

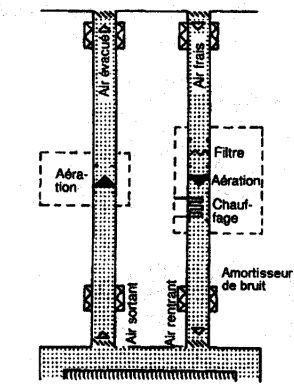
Quantité spécifique d'eau évaporée ($g/m^2/h$) pour une piscine couverte : bassin inoccupé (R) et occupation maximale (M) selon Kappler.



⑪ Installation simple sans arrivée d'air frais - meilleur marché.



⑫ Système mixte de pompes à chaleur et assèchement.



⑬ Schéma d'une installation de ventilation

Bassins en béton armé : bassin en surélévation sur un mur en briques légères coûte environ 2 500 euros de plus qu'un bassin reposant entièrement sur le sol de fondation. Joint de dilatation inutile pour longueur < 12 m.

Important : soupape d'équilibrage avec la nappe phréatique afin d'éviter la destruction du bassin !

Revêtement : céramique, mosaïque de verre ou simple couche de peinture (béton étanche) ou de polyester, feuille en PVC d'au moins 1,5 mm d'épaisseur (étanchéité).

Skimmer ou mieux goulotte.

Regard de compensation indispensable : niveau de l'eau bas (fig. 2, aussi beau que fig. 4 à 6), mais nécessaire sur un seul côté, meilleur marché du fait de l'absence de pression hydraulique sur le revêtement. Prévoir entrée d'eau par le fond, dispositif de natation à contre-courant, projecteurs immergés.

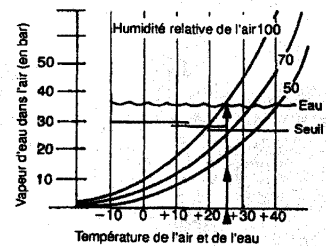
Bassins en matières synthétiques : dans des cas exceptionnels, car difficile d'y adapter des couloirs de visites souterrains (fig. 7). Revêtement de sol habituellement employé : céramique ou pierre naturelle (en pente vers le bassin). Depuis peu, tapis de sol perméable, évitant l'installation d'un plafond absorbant phonique ; prévoir écoulement d'eau sous le revêtement et pulvérisation contre les mycoses ! Chauffage par le sol aberrant pour une température de l'air $> 20^\circ C$ et bonne isolation du sol. Matériaux des murs, résistants à l'humidité et protégés contre les éclaboussures. Ventilation absolument indispensable (fig. 13 et 14).

Piscine d'hôtel : bassin de 60 m² est généralement suffisant, sauf en période de pointe.

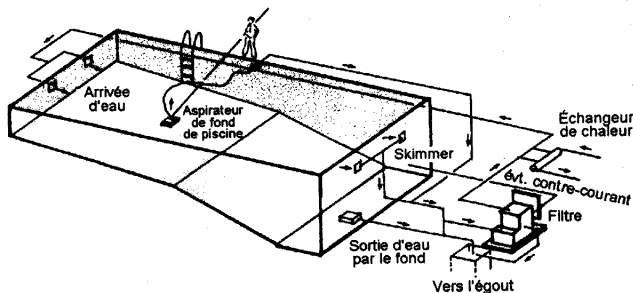
Essentiel : espaces de repos importants, peu de cabines d'habillage, mais des casiers de dépôt fermant à clé, un maître nageur est obligatoire.

Piscine de collectivité : identique à une piscine d'hôtel, le plus souvent sans maître nageur.

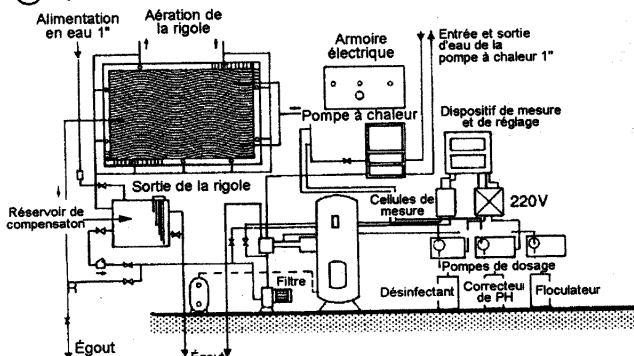
Principales difficultés : a) réglementation des coûts et du nettoyage, b) la piscine n'est plus "prisee" après les premiers mois, pour une fréquentation de plus de 60 à 80 logements.



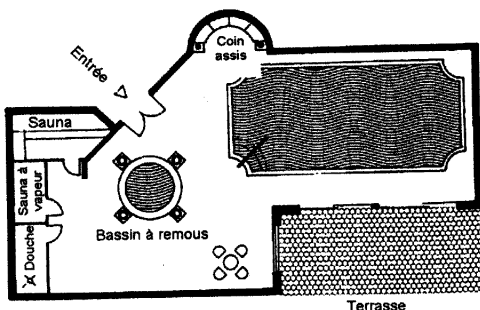
⑮ Seuil d'évaporation dans une piscine couverte : bassin occupé (ligne sup.), au repos (ligne inf.). Exemple : température de l'eau 27 °C, seuil en service 36 mbar (30 °C/84 % hum.), seuil au repos 28 mbar (30 °C/65 % hum.).



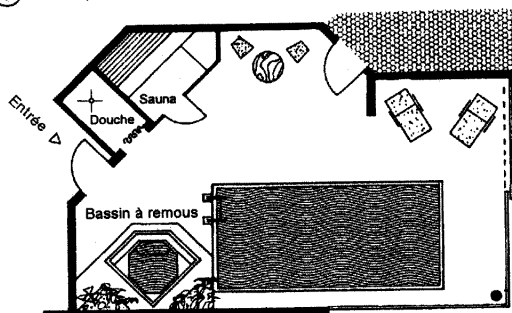
① Système de filtrage classique avec skimmer et remplissage



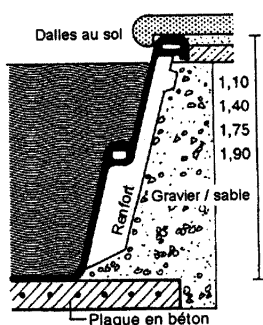
③ Schéma hydraulique d'une piscine avec une rigole de trop-plein.



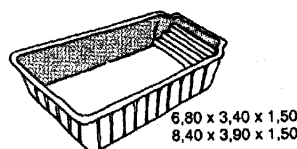
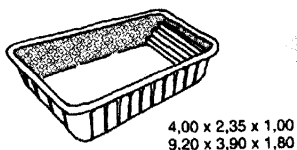
⑤ Piscine, bassin à remous et sauna



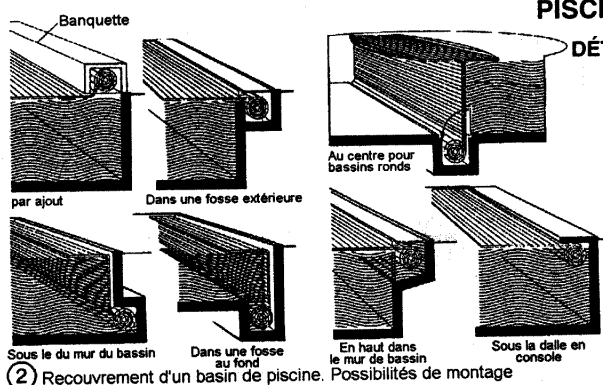
⑦ Piscine, bassin à remous et sauna



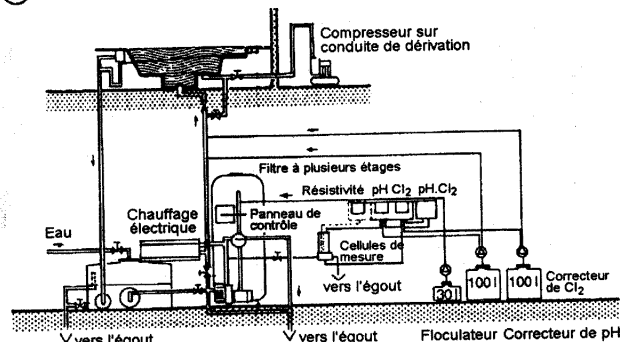
⑨ Bassins en polyester / Bassins préfabriqués



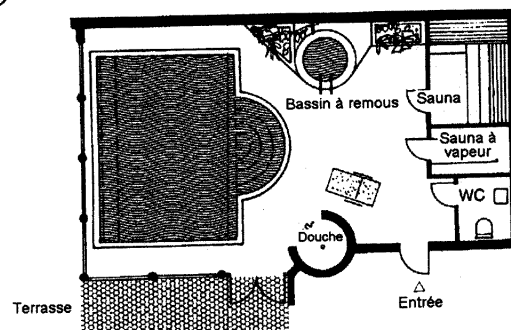
⑩ Bassins de piscine préfabriqués



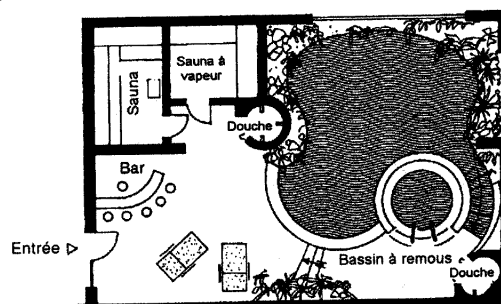
② Recouvrement d'un bassin de piscine. Possibilités de montage



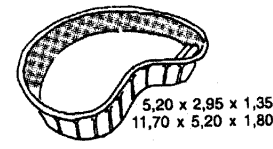
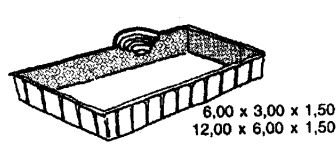
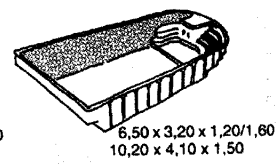
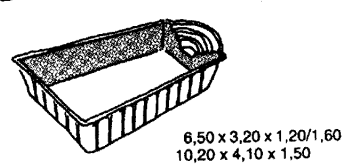
④ Schéma d'un bassin à remous

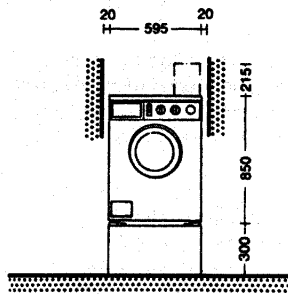


⑥ Piscine avec escalier romain

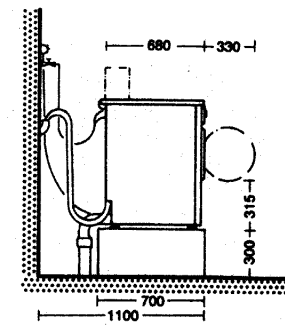


⑧ Piscine ronde avec bassin à remous

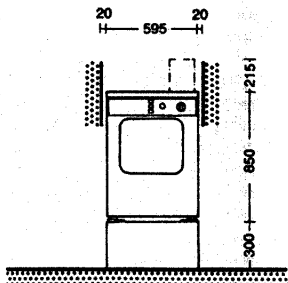




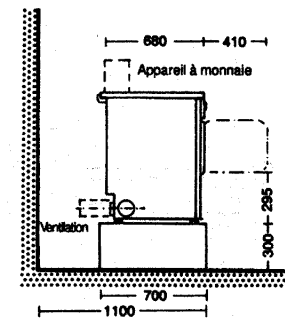
① Lave-linge automatique.



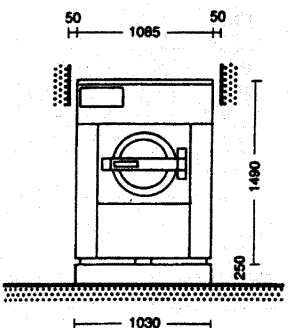
② Vue latérale (fig. 1).



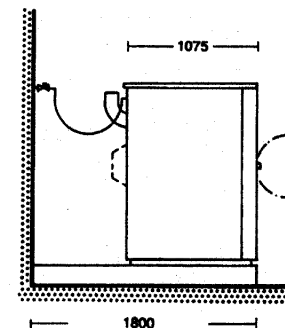
③ Sèche-linge automatique.



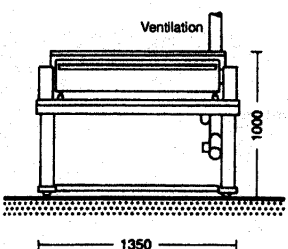
④ Vue latérale (fig. 3).



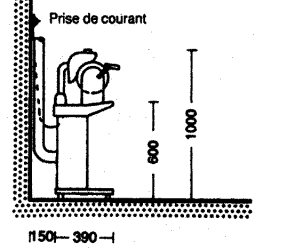
⑤ Lave-linge automatique.



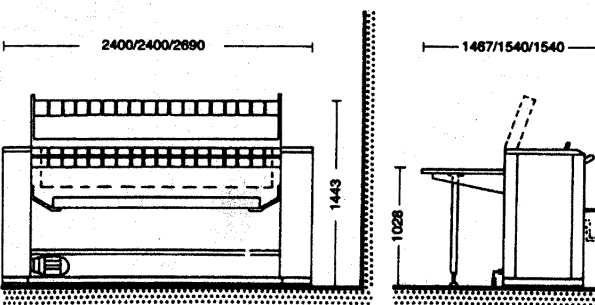
⑥ Vue latérale (fig. 5).



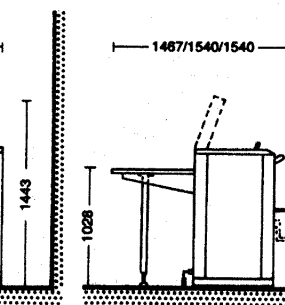
⑦ Machine à repasser à rouleaux



⑧ Vue latérale (fig. 7).



⑨ Presse repasseuse à cuvette.



⑩ Vue latérale.

Quantité de linge sec par semaine (kg)

Famille : ≈ 9 kg/pers. (dont 40 % à repasser à la machine).
Hotels : ≈ 20 kg/lit (renoul. Quotidien draps et serviettes)
 $\approx 12-15$ kg/lit (4 fois par semaine),
 $\approx 8-10$ kg/lit (2 à 3 fois par semaine),
 ≈ 5 kg/lit (hôtel de tourisme 1 fois par semaine).

Pensions : ≈ 3 kg/lit.

Restaurants : $\approx 1,5$ à 3 kg/place.

Pour les hôtels, pensions et restaurants la part de linge à repasser à la machine est ≈ 75 %.

Maisons de retraite : foyer ≈ 3 kg/lit
 impotents ≈ 8 kg/lit
 incontinents ≈ 25 kg/lit.

Maisons de santé : ≈ 4 kg/lit.

Orphelinats : ≈ 4 kg/lit.

Pour les institutions la part de linge à repasser à la machine est ≈ 60 %.

Hôpitaux, cliniques (jusqu'à 200 lits) :

hôpital : $\approx 12-15$ kg/lit,
 maternités : ≈ 16 kg/lit,
 enfants : ≈ 18 kg/lit.

Personnel médical : $\approx 3,5$ kg/personne.

Pour les hôpitaux la part de linge à repasser à la machine est ≈ 80 %.

Capacité de lavage nécessaire = $\frac{\text{quantité de linge/semaine}}{\text{nb jours de lessive/sem} \times \text{nb lessives/jour}}$

Exemple de calculs

1. **Hôtels :** 150 lits, taux de remplissage : 60 % = 90 lits.

Changement de draps et de serviettes quotidiennement = 20 kg/lit,

d'où $90 \times 20 = 1\,800$ kg/semaine

linge de table et de cuisson 200 kg/semaine

soit 2 000 kg/semaine,

d'où une capacité de lavage $\frac{2\,000}{3 \times 7} = 57,1$ kg/semaine

2. **Immeubles collectifs :** 90 habitants.

Env. 3 kg de linge sec par personne et par jour, soit un total de 270 kg par semaine

Avec 6 jours de lessive par semaine et 5 lessives par jour,

Capacité de lavage nécessaire = $270/6 \times 5 = 9,0$ kg/lessive.

On a donc besoin de 1,8 machine à laver de 5 kg, soit deux machines

3. **Foyer d'étudiants de 226 logements (un occupant par logement)**

Calcul de la capacité de lavage

Pour une personne, on compte au moins une machine pleine par semaine, soit quatre lessives par mois.

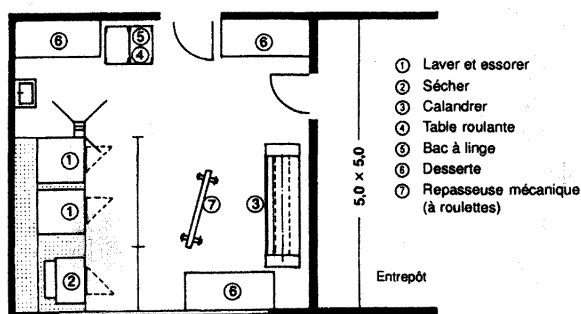
Pour le foyer, cela correspond à $4 \times 226 = 904$ lessives par mois.

L'expérience montre que dans un foyer on peut se baser sur une utilisation de la capacité d'environ 60 %, soit $0,6 \times 904 = 542$ lessives/mois ou $542 : 30 = 18$ lessives/jour.

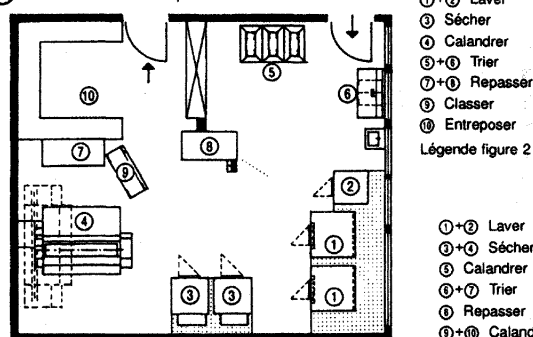
Besoins en machines

Comme dans la vie professionnelle, les étudiants, à cause de leur horaire de cours, ne peuvent disposer que d'un certain laps de temps entre 16 et 20 heures, soit 4 heures.

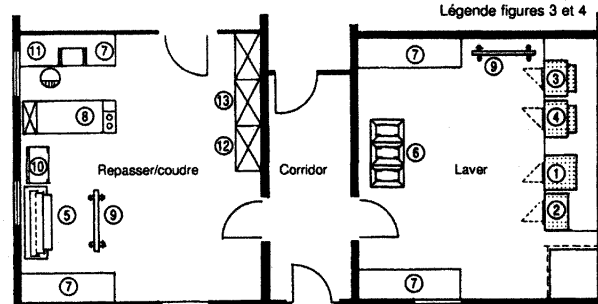
On estime à environ 1 heure, le temps pour faire une lessive, y compris le temps de chargement et de déchargement de la machine. Pour 18 lessives/jour soit 18 heures de lessive/jour, cela correspond à $18/4 = 4,5$ machines à laver. Sont donc nécessaires, cinq machines à laver avec deux sèche-linge.



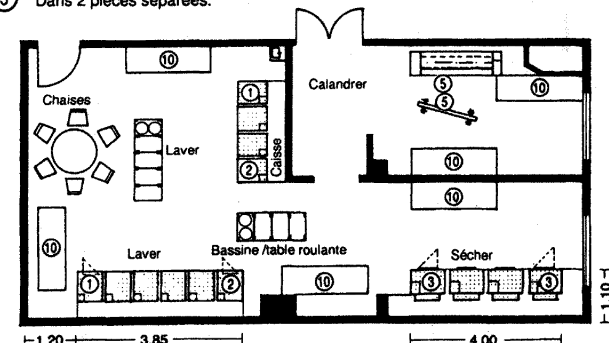
① Petite blanchisserie pour hôtel.



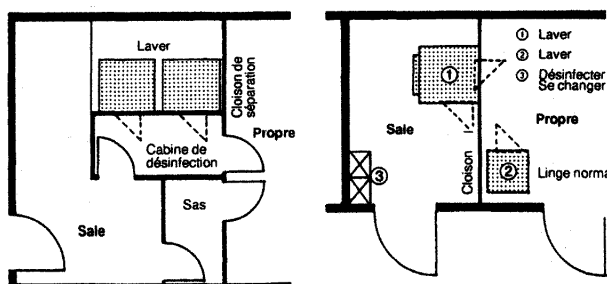
② Blanchisserie moyenne.



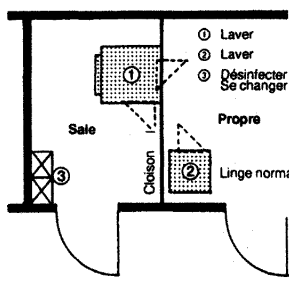
③ Dans 2 pièces séparées.



④ Pressing automatique.



⑤ Machines à laver avec une porte dans cabine de désinfection.



⑥ Laver avec séparation entre propre et sale.

Il faut séparer les blanchisseries pour linge d'hôpital en deux parties : linge propre et linge sale, avec leurs accès respectifs (fig. 4 à 6, 8). Dans la partie sale, les sols, murs et parements des aménagements encastrés et machines doivent être nettoyés à l'eau et désinfectés.

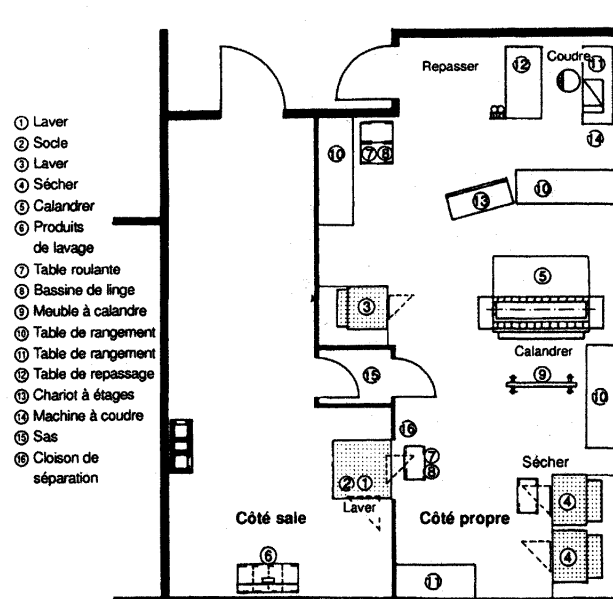
Les passages des personnes entre les parties propre et sale de la blanchisserie sont à aménager en sas avec désinfection pour les mains et emplacement pour vêtements de protection.

Les portes du sas doivent être positionnées de sorte qu'on ne puisse ouvrir qu'une porte à la fois (fig. 5).

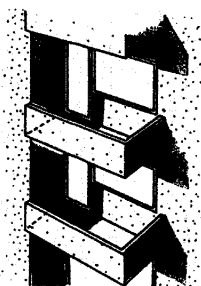
Linge hommes	Poids g
Chemise	170
Tricot de corps léger	100
lourd	150
Caleçon court	75
long	180
Pyjama	450
Mouchoir	20
Chaussettes (paire)	70
Linge pour femmes	
Chemisier	140
Ensemble	140
Jupon	75
Chemise de nuit	350
Mouchoir	10
Tablier	170
Blouse	130
Linge pour enfant en bas âge	
Petite robe	110
Ensemble	80
Petit tricot, pull	75
Bavoir	25
Mouchoir	15
Chaussettes (paire)	70
Collant	100

Linge de bain	Poids g
Sortie de bain	900
Serviette de bain 100x200	800
Serviette de plage 67x140	400
Serviette 50x100	200
Slip de bain	100
Maillot de bain 1 pièce	260
2 pièce	200
Literie	
Housse de couette 160x200	850
Drap de lit 150x250	670
Drap de dessous 140x230	600
Taie d'oreiller 80x 80	200
Linge de table et cuisine	
Nappe (courante) 125x160	370
Nappe (grande) 125x400	1000
Serviette de table 70x 70	80
Essuie-mains 40x 60	100
Torchon 60x 60	100
Linge de travail	
Bleu de travail	1200
Cotte-tablier	800
Tablier	200
Blouse d'homme	500
Blouse de femme	400

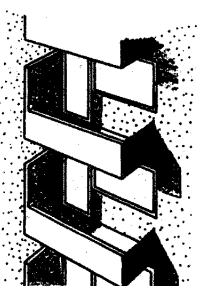
⑦ Poids moyen des vêtements.



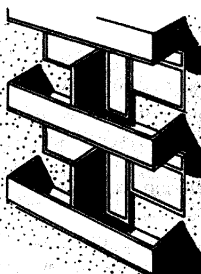
⑧ Laverie de maison de retraite.



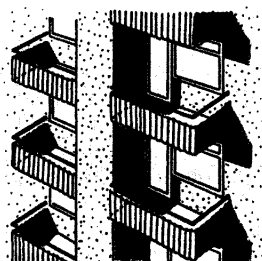
① Balcon d'angle.



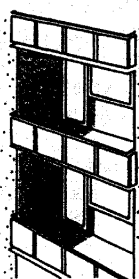
② Balcon de façade avec écran protecteur (aussi protection contre le vent).



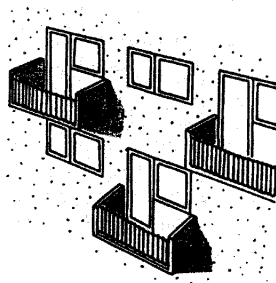
③ Balcons groupés avec écran contre regards et vent.



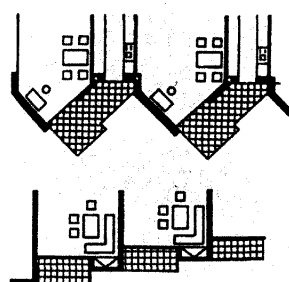
④ Balcons groupés séparés par des rangements pour meubles de balcon.



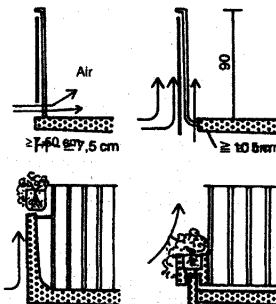
⑤ Balcon rentrant (loggia).



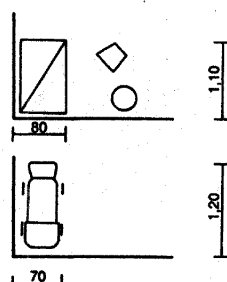
⑥ Balcons décalés.



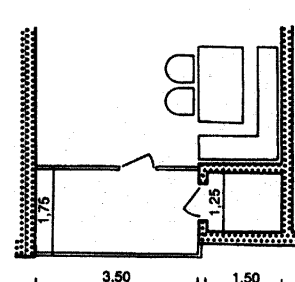
⑦ Balcons décalés par décrochement et étage.



⑧ Différents garde-corps.

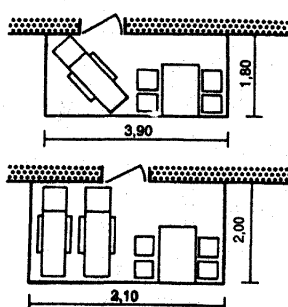


⑨ Chaise-longue.



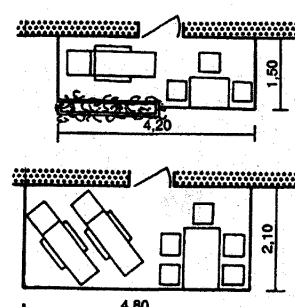
⑩ Ensemble de chaises avec table.

⑪ Lit d'enfant et landau.



⑬ Balcon 7 m² pour 3-4 personnes, 9 m² pour 5-6 personnes.

⑫ Balcon avec rangement pour meubles de balcon.



⑭ Balcon 6 m² pour 1-2 personnes, 10 m² pour 3-4 personnes.

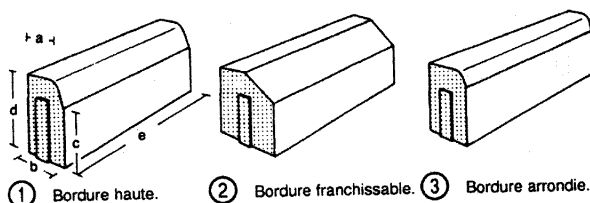
Les balcons et espaces libres augmentent la valeur des logements. L'espace travail est agrandi et les aires de jeux éventuelles sont faciles à surveiller. Pour se reposer, s'allonger, dormir, lire, manger. Il faut ajouter aux dimensions fonctionnelles nécessaires, une profondeur supplémentaire pour des bacs à fleurs (fig. 8 et 14). Les balcons d'angle offrent une protection contre les regards et le vent et sont confortables, contrairement aux balcons de façade (fig. 1). C'est pourquoi il faut protéger ces derniers sur le côté exposé aux intempéries (fig. 2).

Pour les balcons groupés (immeubles locatifs), veiller à la protection contre les regards et le vent (fig. 3), de préférence avec une certaine distance, par exemple par interposition d'un local de rangement pour meubles de jardin, parasol, etc (fig. 4 et 12). Les loggias se justifient dans les pays méridionaux mais pas dans d'autres climats où elles ne sont ensoleillées que peu de temps et refroidissent les pièces voisines largement vitrées (fig. 5). Les balcons décalés en élévation peuvent égayer la façade, mais il est très difficile d'obtenir un écran contre les regards, le vent et le soleil (fig. 6). En revanche, les balcons décalés en plan assurent une protection contre les regards et le vent (fig. 7).

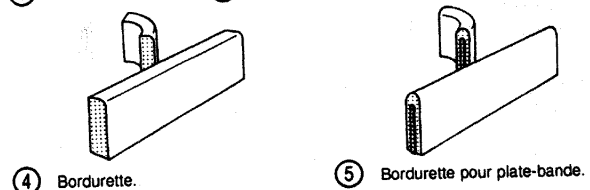
Lors de l'établissement des plans, il faut tenir compte de la bonne orientation par rapport au soleil et à la vue, ainsi que de la bonne situation par rapport aux voisins. Agencement par rapport aux salles de séjour, bureaux ou chambres attenants. De surface suffisante avec protection contre les regards, les bruits et les influences climatiques (vent, pluie, fort ensoleillement). Pour les garde-corps en verre translucide, le plastique, les balustrades en bois, prévoir un bon ancrage dans la maçonnerie. Les balustrades de balcon en barreaux d'acier verticaux (les enfants escaladent les barreaux horizontaux !) ne sont pas bonnes à cause du vent et des regards de l'extérieur, elles sont généralement obstruées par les locataires avec les moyens du bord et n'importe quel matériau.

Des courants d'air se produisent lorsqu'il y a des interstices entre la balustrade et la dalle de béton (fig. 8). Il est donc préférable de descendre l'écran du garde-corps plus bas que la dalle du balcon ou de construire un garde-corps ne formant qu'un avec la dalle. Un garde-corps écran doit être de faible hauteur pour lui éviter l'aspect d'une baignoire et être surmonté d'un tube d'acier à hauteur réglementaire. Prévoir éventuellement la place pour des bacs à fleurs (fig. 8).

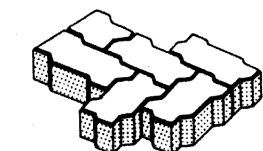
BORDURES ET PAVAGES



① Bordure haute. ② Bordure franchissable. ③ Bordure arrondie.

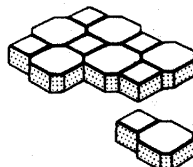


④ Bordurette. ⑤ Bordurette pour plate-bande.



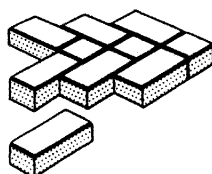
Hauteur cm	Largeur cm	Longueur cm	Éléments/ m ²
6	11,25	22,5	39
8	11,25	22,5	39
10	11,25	22,5	39

⑥ Pavés auto-bloquants.



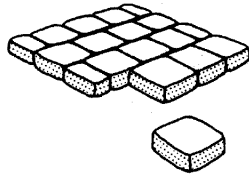
Hauteur cm	Largeur cm	Longueur cm	Éléments/ m ²
6	14/9	23	38
8	14/9	23	38

⑦ Pavés auto-bloquants décoratifs.



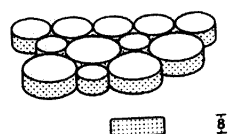
Hauteur cm	Largeur cm	Longueur cm	Éléments/ m ²
6	10	10;20	48;96
8	10	10;20	48;96

⑧ Pavés appareillables.

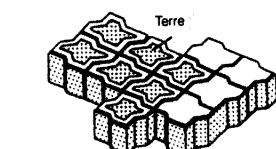
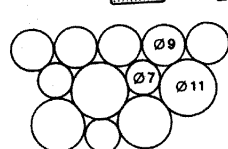


Hauteur cm	Largeur cm	Longueur cm	Éléments/ m ²
6	7	21	68
8	14	14;21	51;34

⑨ Pavés rustiques.

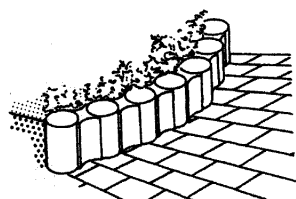


⑩ Pavés ronds auto-bloquants.



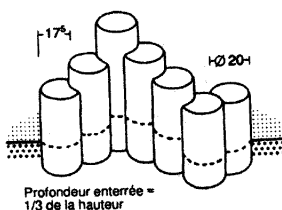
Hauteur cm	Largeur cm	Longueur cm	Éléments/ m ²
10	33	16,5	18
10	33	33	12

⑪ Pavés creux pour pelouse.



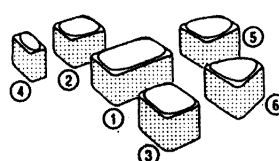
Hauteur cm	Épaisseur cm	Largeur cm	Éléments/ m ²
40	9	12,5	8

⑭ Palissades en béton.



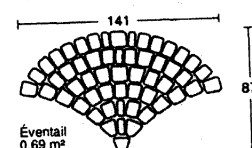
Hauteur cm	40; 60; 80; 100; 120; 150; 180; 200
---------------	--

⑮ Palissades assemblables.

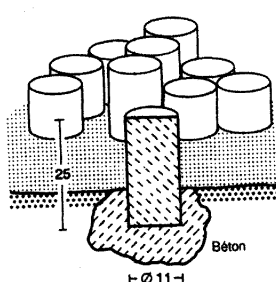


Pavé	1 1/2	Nor mal	3/4	1/2	Angle 1	Angle 2
①	②	③	④	⑤	⑥	
Hauteur	8	8	8	8	8	8
Largeur	12	12	9	6	8/11	5/13
Long.	18	12	12	12	12	12
El / m ²	46	69	92	138	87	92

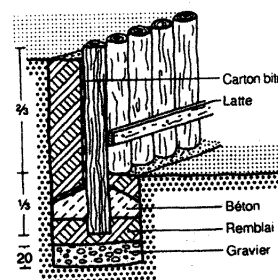
⑫ Pavés en béton (fig. 13).



⑬ Courbe (fig. 12).



⑯ Pavés en béton pour plates-bandes.



⑰ Palissades en bois.

	a	b	c	d	e
Bordure haute ①	12	15	25	13	(100) 50
Bordure franchissable ②	7 15	12 18	20 19	15 13	100 50
Bordure arrondie ③	9	15	22	15	100 50
Bordurette ④	— —	8 8	— —	20 25	(100) 50
Pour plates-bandes ⑤	—	6	—	30	100

Pavés auto-bloquants.

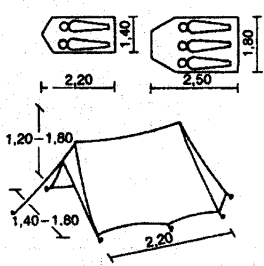
Pour routes, parkings, sols de salles, pavage entre rails, consolidation en fond et bord d'écoulement d'eau. Grande résistance à la circulation par effet auto-bloquant et un sous-cœvre approprié. Hauteur 6,8 et 10 cm. Dimensions longueur/largeur 22,5/11,25; 20/10; 10/10; 12/6, etc.

Adaptation aux règles de largeur dans les constructions de routes (fig. 6 à 12).

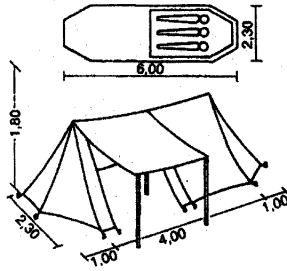
Adapter l'épaisseur du sous-cœvre (graviers, cailloux de 0 à 35 mm) comme filtre ou couche porteuse sur le sol et selon la charge de circulation prévisible. En cas de substratum résistant, couche porteuse 15 à 25 cm, augmenter l'épaisseur jusqu'à stabilité. Lit de pavés 4 cm sable ou gravillons 2 à 8 mm.

Angles arrondis pour courbes (fig. 13). Grande variété de pavés creux pour pelouse (fig. 11). Construction des chemins vicinaux, emplacements de parking, voies d'accès réservées aux pompiers, pistes, stabilisation des talus contre l'érosion, voies d'accès dans les régions inondables. Semer du gazon rustique pour résultat rapide et végétation stable.

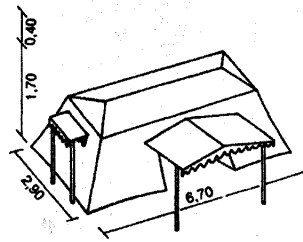
Palissades (fig. 14 à 15) adéquates pour délimiter et encadrer les surfaces vertes et les plantes, pour consolider les différences de hauteur et consolider des talus (fig. 17). Aussi palissades en bois imprégné.



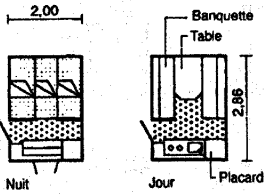
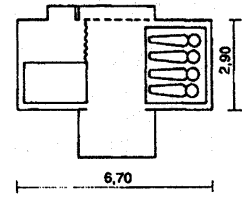
① Petite tente avec abside.



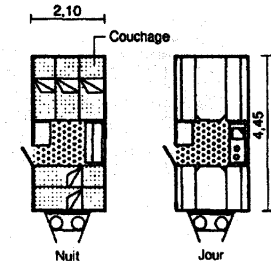
② Tente plus grande avec tente intérieure, 2 absides et avant-toit.



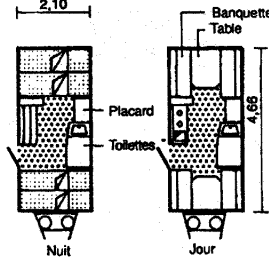
③ Grande tente (tourtoise) à hautes parties latérales, tentes intérieures, avant-toit et fenêtre.



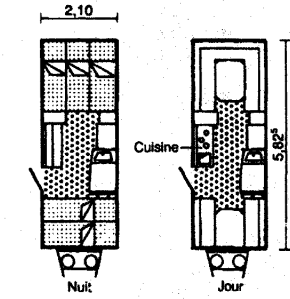
④ Caravane avec 3 lits et cuisine incorporée.



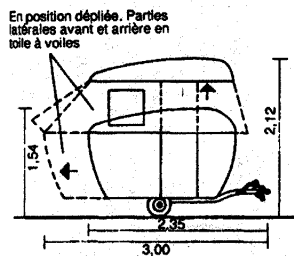
⑤ Avec 5 lits.



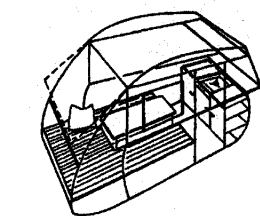
⑥ Avec 4 lits, toilettes et porte coulissante.



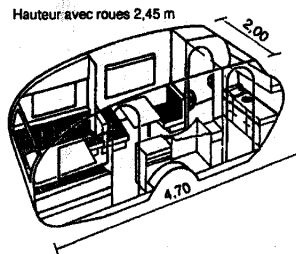
⑦ Avec 5 lits, toilettes et porte coulissante.



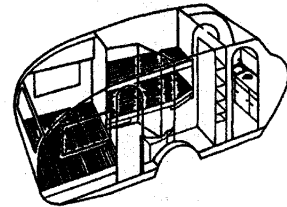
⑧ Caravane pliable avec parties pour cuisiner, s'asseoir, dormir et ranger les bagages.



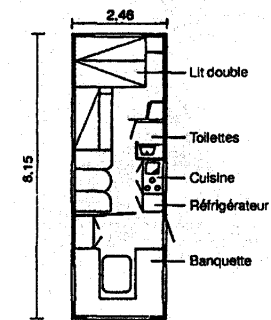
⑨ Perspective intérieure (fig. 8). La nuit, la table est remplacée par 3 couchettes.



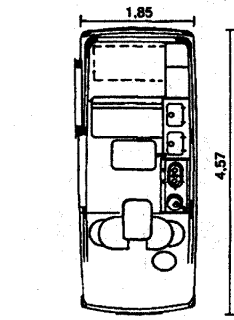
⑩ Caravane avec espaces pour cuisiner, manger, habiter.



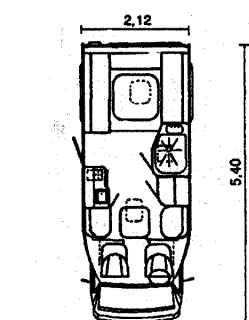
⑪ La même caravane installée pour la nuit (5 couchettes).



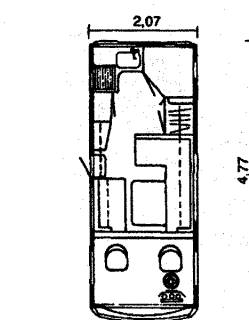
⑫ Grande caravane Couchage 8 à 9 personnes.



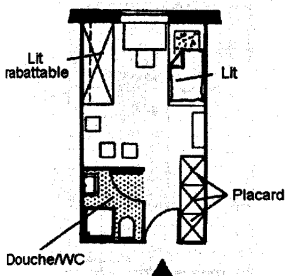
⑬ Camping-car Westfalla Joker 1/ Club Joker 1.



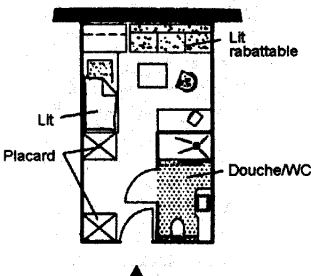
⑭ Camping-car TischerXL65



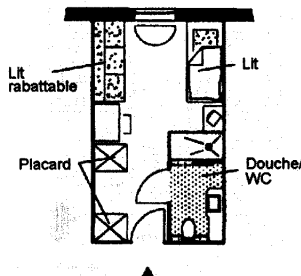
⑮ Camping-car Lyding ROG2



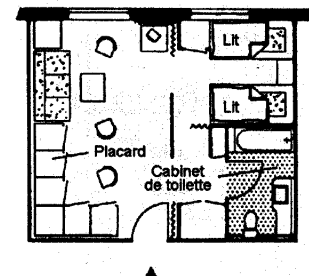
⑯ Cabine avec 2 lits en bas et un en hauteur, douche et WC



⑰ Cabine à deux lits sans hublot



⑱ Cabine à deux lits avec hublot

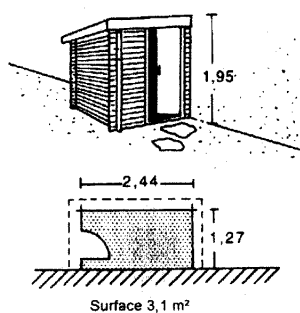


⑲ Suite avec séjour et chambre

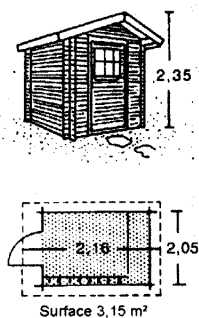
HABITAT DE LOISIRS

CHALET

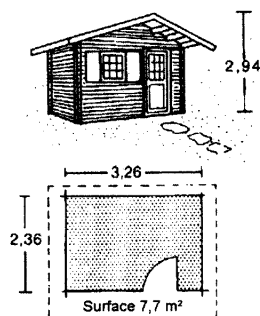
Les chalets d'été en montagne doivent être protégés des vents d'Ouest et exposés à l'Est (soleil matinal). Les constructions pour les sports d'hiver ou du bord de l'eau doivent être protégées des vents d'Est et exposées au midi. Utiliser autant que possible des matériaux propres à la région et organiques (pierres naturelles, bois). Pour des raisons de sécurité, incorporer les installations à la maison. Les ouvertures peuvent être obturées par des volets.



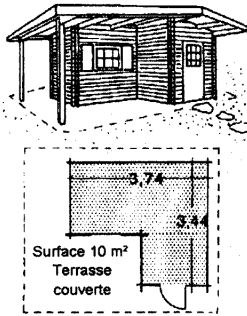
① Abri de jardin



② Petit chalet



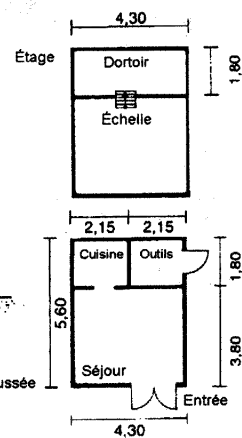
③ Chalet avec avant-toit



④ Chalet en rondins avec terrasse couverte

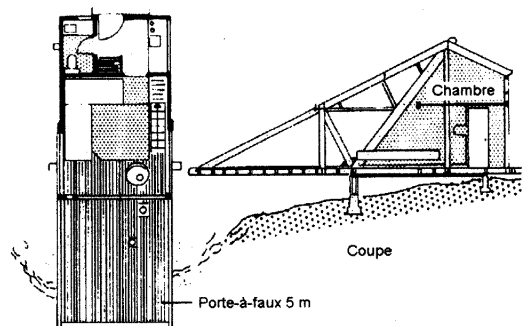


⑤ Chalet en rondins équipé pour dormir



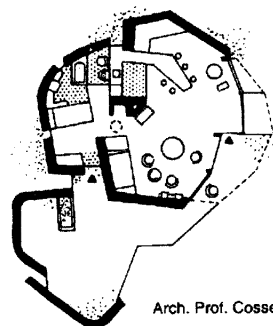
①

④



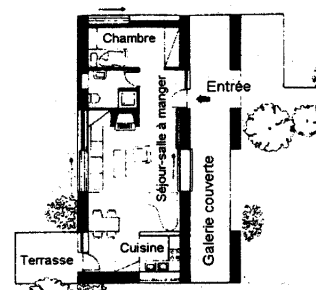
⑥ Maison de week-end en bois pour 4 personnes. Surface 25 m²

Arch. H. Lowett



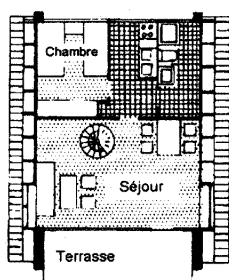
⑦ Maison de vacances en Belgique

Arch. Prof. Cosse



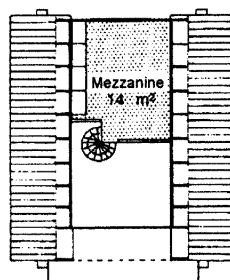
⑧ Maison de vacances en Grèce

Arch. Konstantinidis

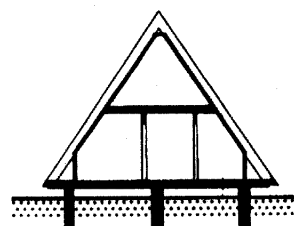


⑨ Rez-de-chaussée (voir fig. 10)

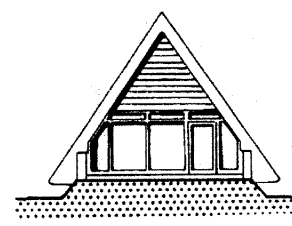
Arch. Immich/Erdenich



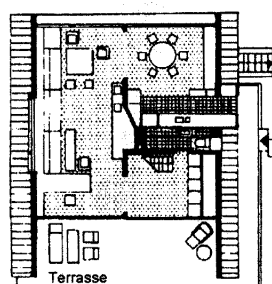
⑩ Combles (voir fig. 11 et 12)



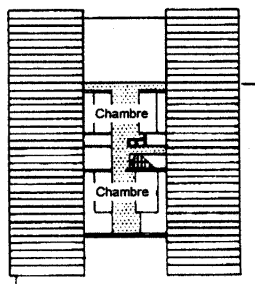
⑪ Coupe (voir fig. 9)



⑫ Façade (voir fig. 9)

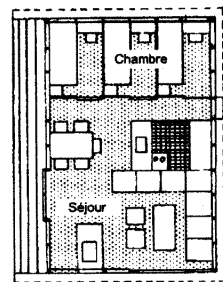


⑬ Rez-de-chaussée d'une maison de vacances près de la mer du Nord



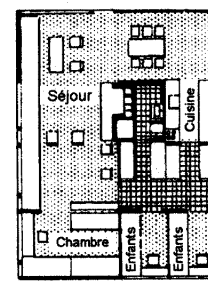
⑭ Étage (voir fig. 13)

Arch. Hagen



⑮ Maison de week-end

Arch. Solvsten



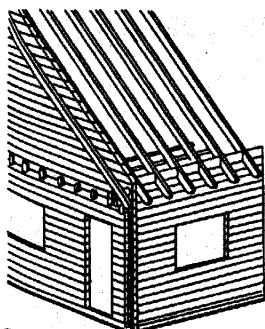
⑯ Maison de vacances sur l'île de Bornholm

Arch. Jensen

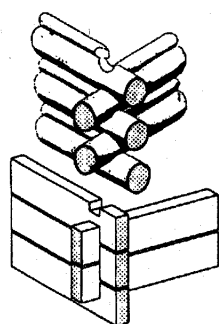
CONSTRUCTION DE MAISONS EN BOIS

Système de construction le plus ancien par empilage de rondins bruts (fig. 1 à 3) ou de poutres travaillées, assemblés par leur poids grâce à un montage en adent. Les maisons à ossature en bois, (maisons à colombages), offrent un grand nombre de variantes de construction et de possibilités de conception (fig. 4 à 10). Procédé le plus répandu de constructions en bois avec bâti en bois ; les charges verticales sont réparties sur des liernes porteuses. Méthode la plus économique, répondant aux exigences concernant la physique de la construction, la qualité, les règles statiques et le confort. Variante avec panneaux en bois ; les constructions sont assemblées avec des éléments de mur et de plafond (fig. 15). Protéger les façades pour empêcher l'eau de pénétrer dans le bois, prévoir une avancée de toit suffisante. Élaborer le revêtement extérieur pour que la pluie s'écoule rapidement. Construire en éléments interchangeables les parties soumises aux projections d'eau (fig. 13 et 14). Épaisseur minimale du revêtement extérieur > 20 mm. Largeur des planches < 140 mm (fig. 17 et 18).

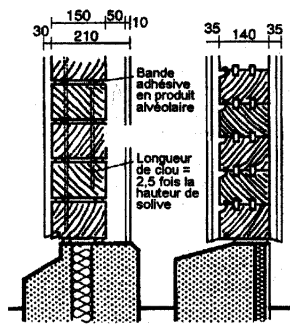
Types de logement



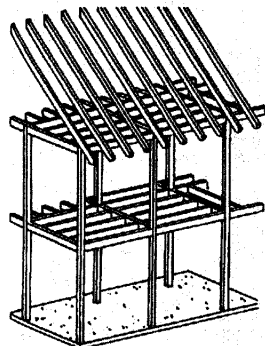
① Maison en rondins (voir fig. 2 et 3)



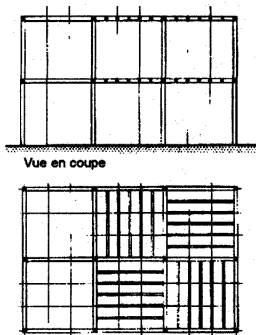
② Construction en rondins et en madriers



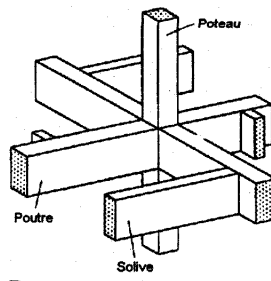
③ Murs en bois massif



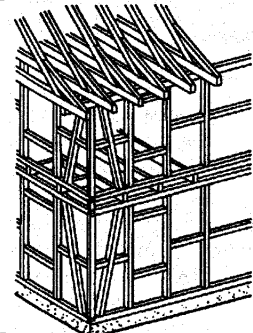
④ Maison à ossature en bois



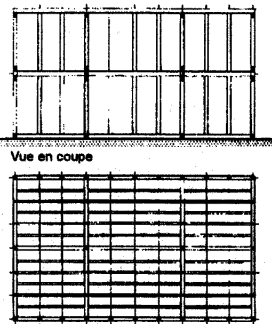
⑤ Vue en coupe (voir fig. 7)



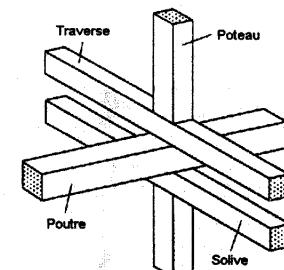
⑥ Noeud d'ossature ; poteau continu



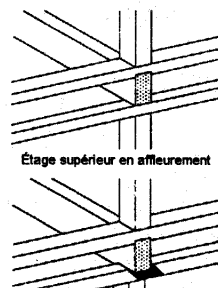
⑦ Charpente apparente



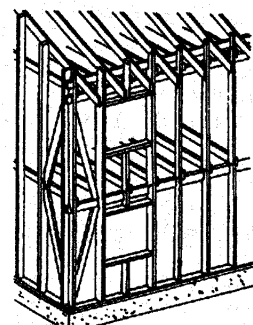
⑧ Vue en coupe (voir fig. 7)



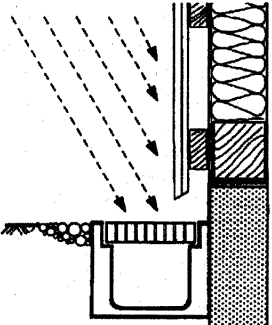
⑨ Assemblage selon les règles des charpentiers



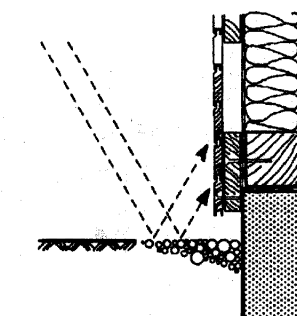
⑩ Étage en encorbellement



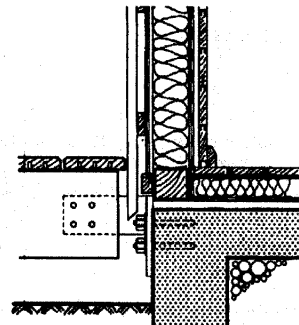
⑪ Ossature en madriers



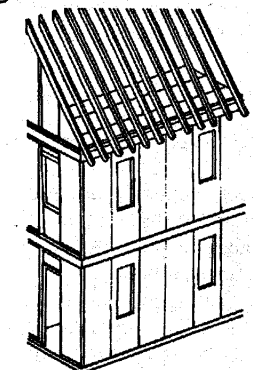
⑫ Protection contre les projections d'eau



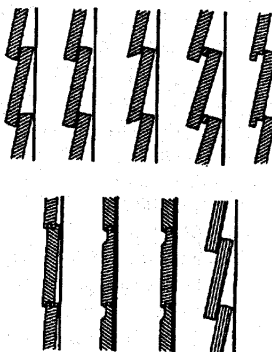
⑬ Revêtement en bois fortement sollicité ; prévoir de le remplacer



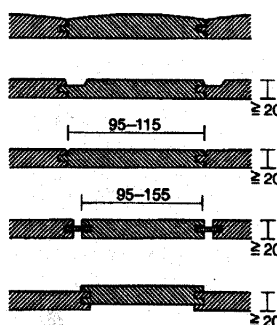
⑭ Balcon ou terrasse en bois remplaçable



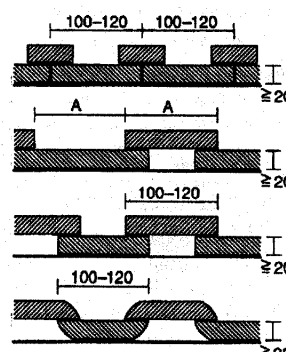
⑮ Construction en panneaux de bois



⑯ Lignes de recouvrement horizontales

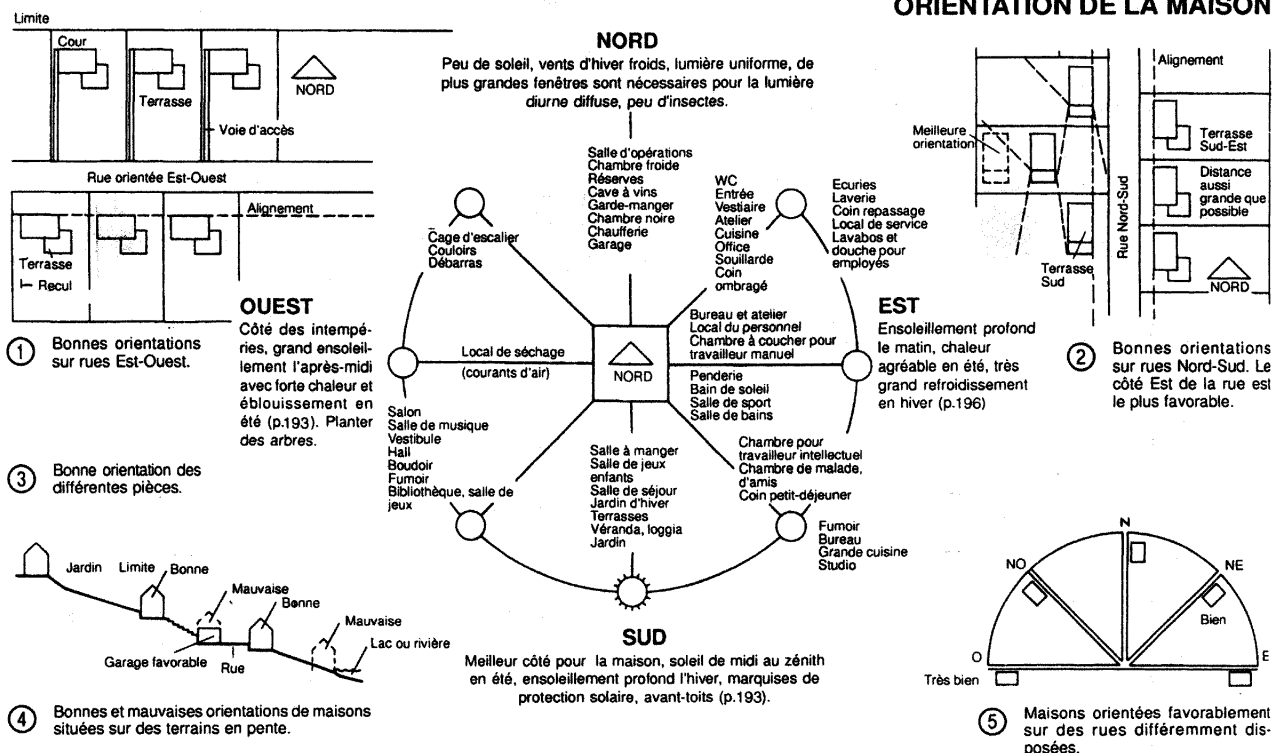


⑰ Lignes de recouvrement verticales



⑱ Comme fig. 17

ORIENTATION DE LA MAISON



Types de logement

Emplacements favorables

En règle générale de tels emplacements sont situés à l'Ouest et au Sud de nos villes, parce que les vents dominants soufflent du Sud à l'Ouest ou Sud-Ouest, qu'ils apportent l'air neuf de la campagne et emportent fumées et émanations de la ville vers le Nord et l'Est, où les quartiers sont plus propices à l'industrie qu'à l'habitat. Dans les régions montagneuses ou au bord des lacs, les conditions peuvent être inversées car les pentes Sud et Est ensoleillées, situées dans une vallée au Nord et à l'Ouest d'une ville, offrent des terrains de construction très recherchés pour des maisons individuelles.

Terrains en pente

Les terrains situés en contrebas des routes de montagne sont particulièrement favorables. L'accès à la maison est direct pour les voitures, le garage peut se situer contre la maison, le drainage de la route éloigne l'eau de la montagne. Le jardin est situé du côté de la vallée et du soleil, au calme et entouré d'autres jardins (fig. 4). Pour les maisons au-dessus de la route, il ne peut y avoir de jardin en pente ensoleillé devant la maison. Derrière la maison, il faut prévoir des murs contre les éboulements et des rigoles bétonnées pour éloigner de la maison l'eau de la montagne.

Terrain au bord de l'eau

Au bord des rivières et des lacs ne pas construire trop près de l'eau à cause des insectes et du brouillard ; le mieux est de construire immédiatement en contrebas de la route, face au lac, avec un jardin devant le lac (fig. 4).

Situation par rapport à la route

Dans le cas de constructions isolées (maisons individuelles avec murs mitoyens), le terrain au Sud de la route est à préférer en général, parce que de ce fait, toutes les pièces secondaires et l'entrée donnent au Nord sur la route, ce qui permet de l'oublier (fig. 5). Toutes les salles de séjour et chambres à coucher se situent alors sur les côtés calmes et ensoleillés (Est-Sud-Ouest) à l'écart de la route, avec sortie et vue sur le jardin (fig. 1). La plupart des terrains sont étroits et profonds, pour que le côté donnant sur la rue soit le moins large possible, afin qu'à gauche et à droite des maisons le recul exigé par la réglementation soit respecté. Si le terrain est plus large c'est le côté ensoleillé et à l'abri du vent avec ses fenêtres,

terrasses et balcons qui doit profiter de l'excédent (fig. 1 et 2). Si le terrain se trouve au Nord de la route, le bâtiment devrait être construit tout au fond, malgré une voie d'accès longue et coûteuse, pour profiter d'un jardin ensoleillé sur le devant (fig. 1). De tels terrains conviennent à des façades représentatives vues de la route. En ce qui concerne les terrains au bord de routes Nord-Sud (fig. 2) avec possibilité d'implantation à l'Est ou à l'Ouest de la route, la première solution est préférable, parce que jardin et pièces d'habitation se trouvent du côté Est protégés du vent et qu'aucun bâtiment voisin ne cachera le faible soleil d'Est, comme c'est le cas pour les constructions au bord des routes Est-Ouest. Au bord des routes orientées Nord-Sud, ce sont donc les terrains situés à l'Est qui ont la situation la plus favorable (fig. 2 et 5). Pour profiter en hiver du faible soleil du Sud, il faut reculer le bâtiment le plus possible au Nord et installer une terrasse Est-Sud. De plus il faut disposer les terrains situés à l'Ouest de sorte à pouvoir conserver l'ensoleillement Sud propice et une vue libre dégagée depuis la terrasse (fig. 2). Éventuellement on placera la maison sur la limite arrière (fig. 1). En ce qui concerne l'orientation favorable pour d'autres directions de routes (fig. 5).

Pour s'assurer de ne pas avoir la vue bouchée par des constructions, il faut choisir de préférence des terrains avoisinant des constructions existantes côté soleil, parce que dans ce cas, l'orientation et le plan de la maison peuvent être établis en connaissance de cause, écartant ainsi le risque d'être plus tard privé de soleil.

Disposition des pièces

Il faut autant que possible orienter toutes les salles de séjour et chambres vers le jardin et les côtés ensoleillés, les locaux de service vers la rue (fig. 3). Les pièces doivent (sauf exception) être ensoleillées aux heures d'utilisation principale (p.188). On peut grâce aux tableaux solaires (p.188 et 189), déterminer exactement la meilleure disposition de chaque pièce par rapport au soleil selon une heure et une saison précises et par conséquent l'orientation du bâtiment et sa distance avec les constructions voisines, arbres, etc.

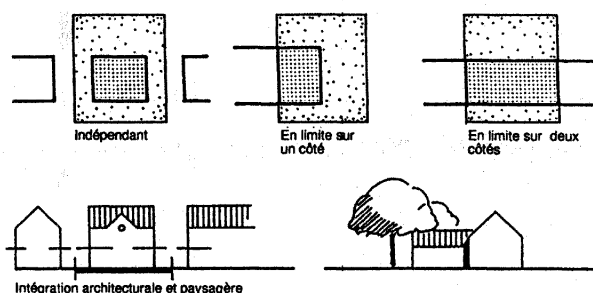
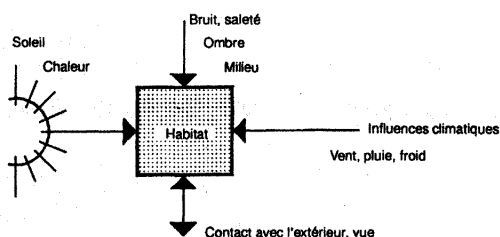
Attention à la direction principale du vent. Côtés généralement défavorables pluvieux et ventés : Ouest jusqu'à Sud-Ouest. Situation favorable : Sud - Sud-Est. En hiver, vents froids dominants Nord-Nord-Est.

SITUATION DE LA MAISON

Types de maisons avec leurs terrains	Maison indépendante		Maisons jumelées		Maisons jumelées avec cours		Maisons en bande continue		
Disposition									
1 Largeur mini. en façade m	20	20	15	13	13,5	15 (13,5)*	5,5	5,5	7,5
2 Profondeur mini. terrain m	22	20	20	20	18,5	17,5	24	30	25
Profondeur terrain souhaitable	(25)	(25)	(25)	(25)	(25)	(20)	(26)		
3 Surface mini. du terrain m²	440	400	300	260	250	262 (236)	130	165	188
	(500)	(500)	(375)	(325)	(338)	(300)	(143)		
4 Surface suppl. pour garage ou parking m²	-	-	-	-	-	(30)	30	-	-
5 Surface du terrain m² = terrain à bâtir net (4 + 5)	440	400	300	260	250	262 (236)	160	165	188
	(500)	(500)	(375)	(325)	(338)	(330)	(173)		
6 Nombre habituel d'étages	1	1 1/2	1 1/2	2	(1)-2	1	2		
7 Surface hors œuvre brute moyenne par étage m²	150	160	150	160	150	150	130	130	150
8 Coefficient d'occupation du sol (COS) mathématique	0,34 (0,3)	0,4 (0,32)	0,5 (0,4)	0,62 (0,5)	0,6 (0,45)	0,57 (0,45)	0,8 (0,75)	0,78	0,79
9 COS maximum	0,5		0,5		(0,5)-0,8		0,8		
rapport plancher/sol maximum	0,4		0,4		0,4		0,4		
10 Occupation moyenne des logements	3,5		3,5		3,5		3,5		
11 Densité maximale d'habitation nette / hab	22	25	33	38	40	38	62	60	53
amplitude de variation	20-25		26-38		29-40		50-62		
12 Densité maximale urbaine nette / hab	77	88	116	133	140	133	217	210	186
amplitude de variation	70-90		90-130		100-140		170-210		
13 Densité brute moyenne d'habitat / ha	17	18	24	28	28	28	42		

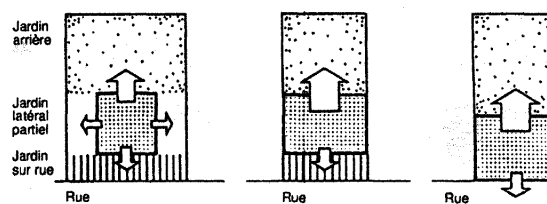
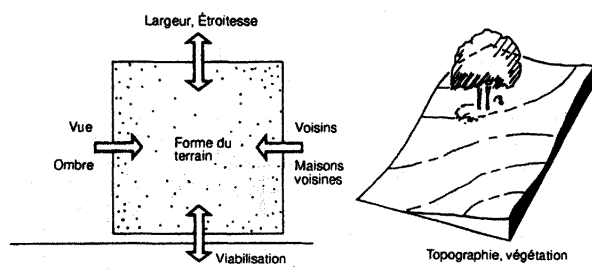
Types de logement

① Tableau synoptique des densités pour maisons individuelles.



② Relation de l'habitation à son environnement.

④ Position de la maison sur le terrain et intégration dans le voisinage.

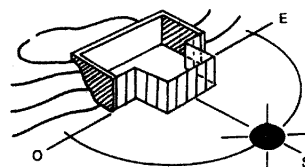


③ Relation de l'habitation au terrain.

⑤ Zonage du terrain et conséquences sur le plan de la maison et l'agencement des pièces.

TYPES DE MAISONS

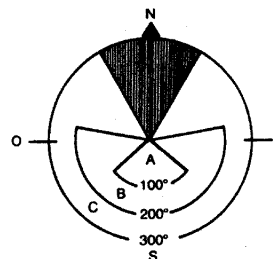
Utilisation principale des pièces	Période d'utilisation et ensoleillement souhaité	
Salle de séjour	De midi au soir	
Coin repas/salle à manger	Du matin au soir	
Chambre d'enfants	De midi au soir	
Chambre à coucher	La nuit, soleil matinal si possible	



② Orientation des pièces d'habitation.

La disposition des bâtiments dans le terrain doit tenir compte de l'orientation et de la possibilité, qui sont les conditions pour un ensoleillement harmonieux durant la journée.

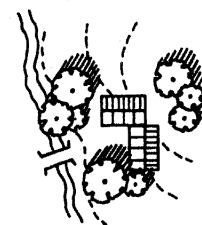
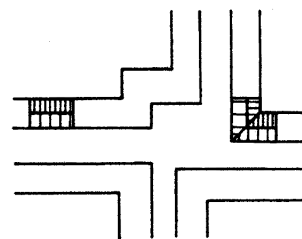
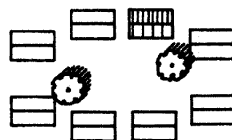
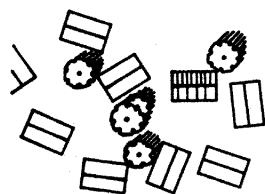
C'est au niveau de l'avant-projet général qu'il faut s'assurer de l'ensoleillement souhaitable pour chaque type de pièce.



- A - 100° Soleil au jour le plus court de l'hiver
- B - 200° Soleil du printemps à l'automne (fin)
- C - 300° Soleil au jour le plus long en été

① Diagramme : orientation des pièces d'habitation.

③ Diagramme de l'ensoleillement selon les saisons.



Intégration de la maison dans un contexte urbain ou rural. Les caractéristiques spécifiques de la situation urbaine, le voisinage des maisons, rues, places ou paysages, exigent une planification de la maison en accord avec l'environnement.

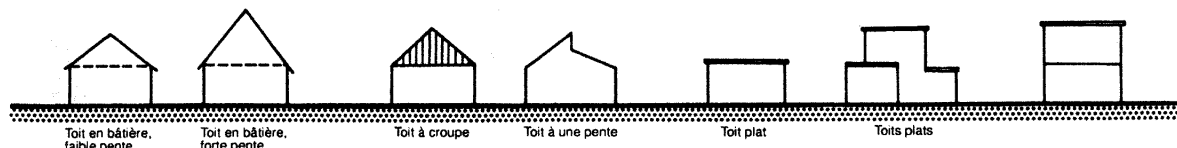
④ Dans un environnement rural.

⑤ Dans un lotissement.

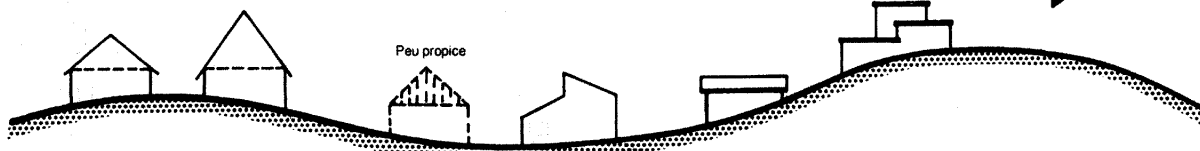
⑥ En zone urbaine.

⑦ A la campagne.

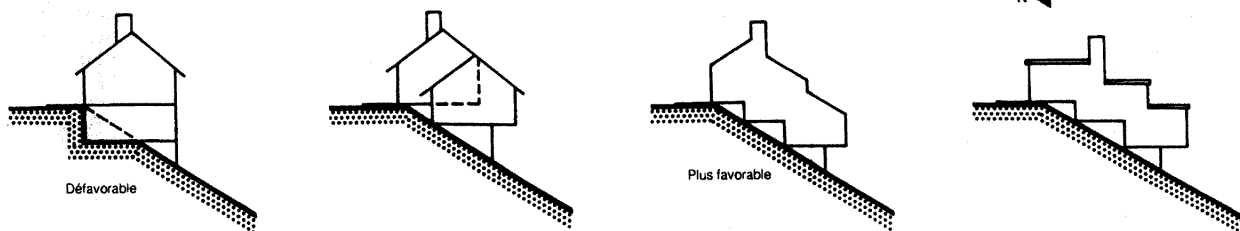
Adaptation de différentes morphologies de bâtiments à la forme du terrain.



⑧ Terrain plat.



⑨ Terrain accidenté, emplacements sur pente.



⑩ Terrain très pentu.

Types de maisons spécifiques à une région - Exemples

TYPES DE MAISONS

Maisons jumelées

Souvent en système modulaire avec des types de maisons identiques ou peu différentes, également sous forme de construction individuelle groupée, plus rarement comme juxtaposition de plusieurs maisons conçues individuellement. Habituellement maisons indépendantes, garages ou parkings couverts sur terrain privé (en limite latérale).

Maisons groupées

La plupart du temps conception groupée unitaire (système modulaire), plus rarement comme juxtaposition de constructions individuelles (accord nécessaire avant réalisation), construction ouverte (max. 50 m) ou fermée, concentration bon marché pour une grande valeur immobilière, garages, parking, sur terrain privé ou parkings regroupés.

Maisons à patios

En construction individuelle (accord nécessaire avant réalisation) ou système modulaire avec des types de maisons identiques ou peu différentes, construction ouverte ou fermée, possibilité de forte concentration pour une bonne valeur immobilière, garages/parkings sur terrain privé ou parkings regroupés.

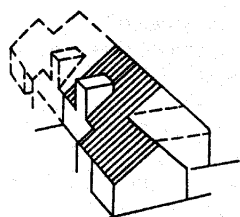
Maisons en rang continu

Construction collective sous forme de rangée de maisons identiques ou variées suivant accord. Construction ouverte ou fermée, possibilité de forte concentration pour une bonne valeur immobilière, forme de construction particulièrement économique, garages et parkings essentiellement regroupés.

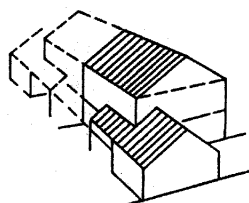
Maisons de ville

Construction collective sous forme de rangée de maisons identiques ou variées suivant accord (accord sur règlement nécessaire avant réalisation) construction fermée, forte concentration pour une bonne valeur immobilière possible, garages/parkings sur terrain privé, dans la rue ou regroupés.

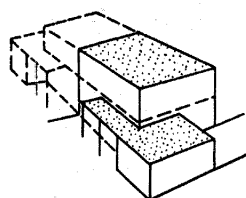
Types de logement



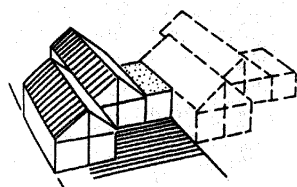
R + 1 1/2 C, toit en bâtière



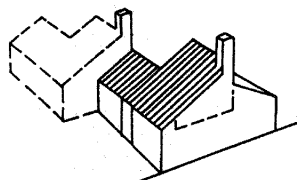
R + 1E + 1C, toit en bâtière



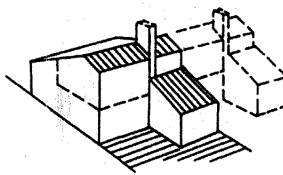
R + 1E, toit plat



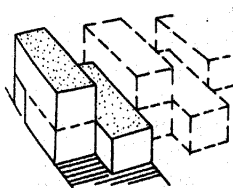
R + 1C, toit en bâtière



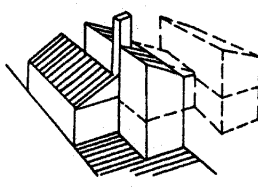
R + 1/2C, toit à une pente



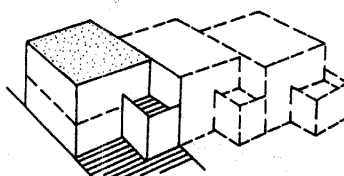
R + 1C, toit en bâtière et appentis



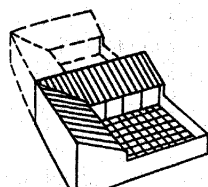
R + 1E, toit plat



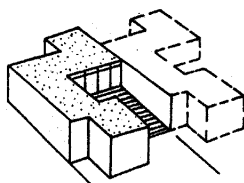
R + 1C, toit à une pente



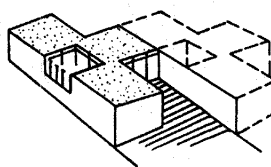
R + 1E, toit plat



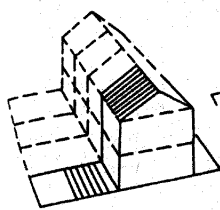
R + 0, toit à une pente



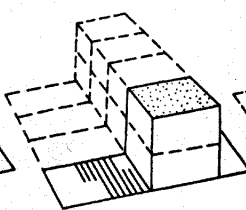
R + 0, toit plat



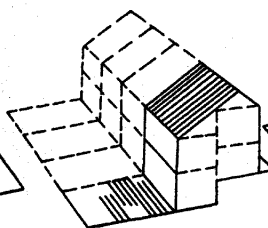
R + 0, toit plat



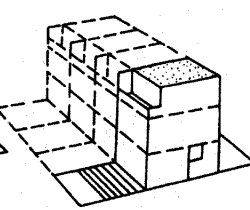
R + 1E + 1C, toit en bâtière



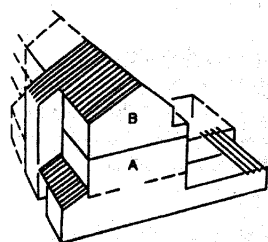
R + 1E, toit plat



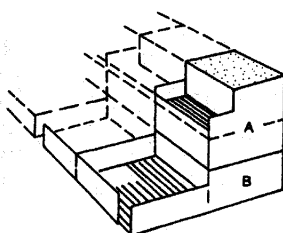
R + 1E + 1/2C, toit en bâtière (niveaux décalés)



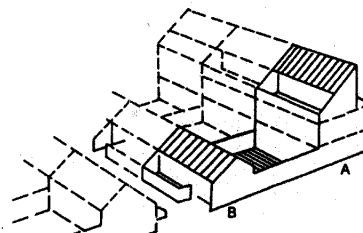
R + 2, toit plat



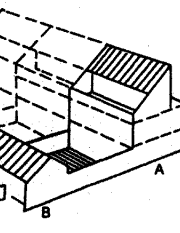
R + 1E + 1C, toit en bâtière et appentis



R + 1 1/2E, toit plat



R + 0, toit en bâtière



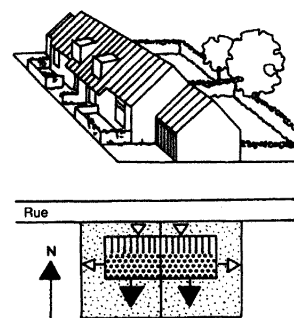
R + 1E + 1/2C, toit à une pente

Légende : 1 1/2 = Nombre d'étages
R = Rez-de-chaussée
E = Étage droit
C = Étage sous combles

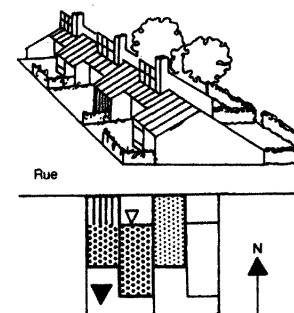
A - Pièces principales

B - Locaux annexes

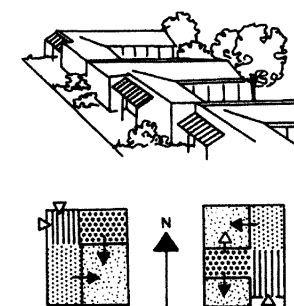
TYPES DE MAISONS



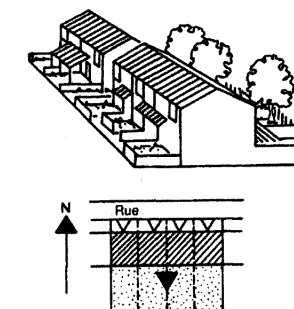
① Maisons jumelées.



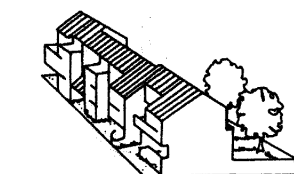
② Maisons groupées.



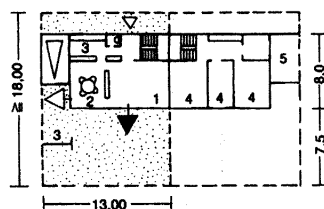
③ Maisons à patios.



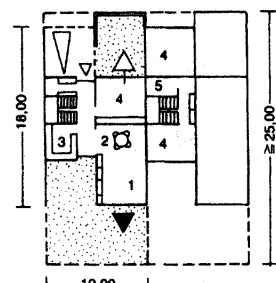
④ Maisons en bande continue.



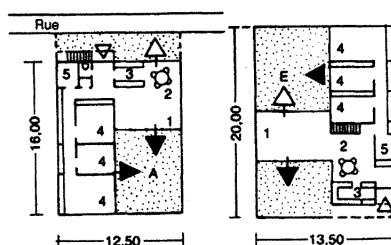
⑤ Maisons de ville.



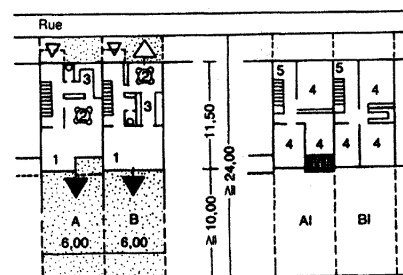
Rez-de-chaussée Étage



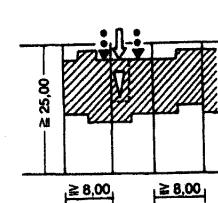
Rez-de-chaussée Étage



Rez-de-chaussée Étage



Rez-de-chaussée Étage



3 à 4 niveaux

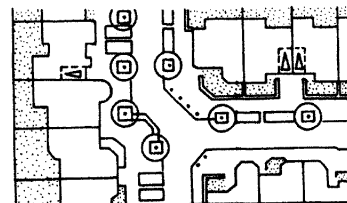
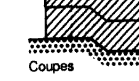
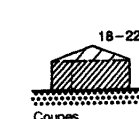
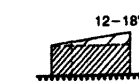
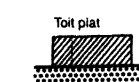
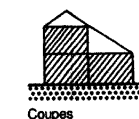
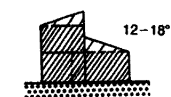
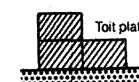
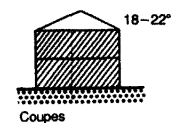
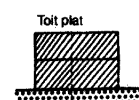
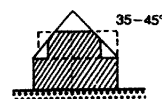


Schéma d'aménagement urbain



Maisons jumelées

Assez grande liberté dans l'organisation du plan d'ensemble, capacité suffisante d'adaptation à l'ensoleillement. Souvent types de maisons identiques ou très peu différentes. Existe aussi sous forme de construction individuelle, rarement comme addition de deux moitiés de maisons conçues séparément. Garages ou parkings souvent en limite latérale. Surface minimale du terrain 375 m² (fig. 1).

Maisons groupées

Aménagement collectif, conception uniforme de plans et recherche architectonique d'ensemble. Capacité d'adaptation suffisante à l'ensoleillement. Forme de construction à recommander en raison de sa bonne valeur immobilière pour une concentration bon marché. Possibilité de viabilisation réduite et économique. Surface minimale d'un terrain 225 m² (fig. 2).

Maisons à patio

Peuvent être ajoutées à un aménagement indépendant ou collectif. Liberté dans l'organisation du plan d'ensemble. Réalisation homogène nécessaire pour la forme du toit, les matériaux et les coloris. Grande concentration pour forte valeur immobilière. Surface minimale du terrain 270 m²/maison. Garages/parkings sur terrain privé ou parkings groupés (fig. 3).

Maisons en bande continue

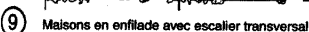
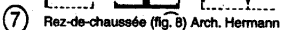
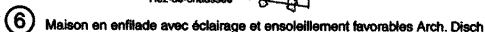
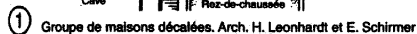
Aménagement collectif. La capacité d'adaptation à l'ensoleillement est limitée. (Les plans d'ensemble doivent rechercher un ensoleillement propice.) La maison standard est d'une bonne valeur immobilière. La forme la plus économique d'un appartement avec jardin (fig. 4).

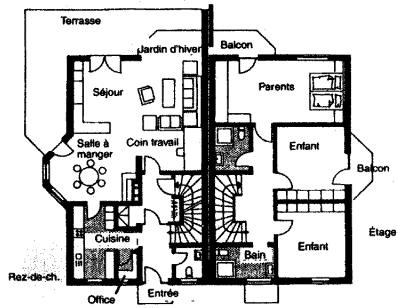
Maisons de ville

Forme de construction collective sous forme de rangées de maisons identiques ou variées selon accord (fig. 5).

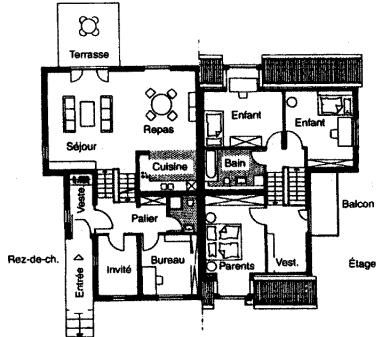
Légende	◁ Entrée
Partie jour 1, 2, 3, 6	◀ Orientation principale
Partie nuit 4, 5	◁ Orientation secondaire
Locaux annexes	

Types de logement

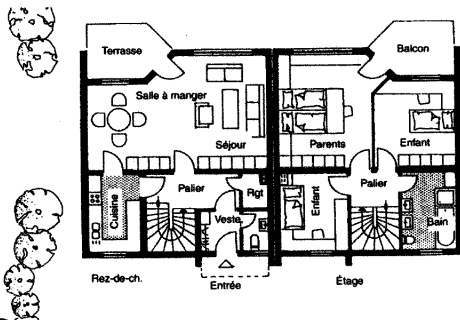




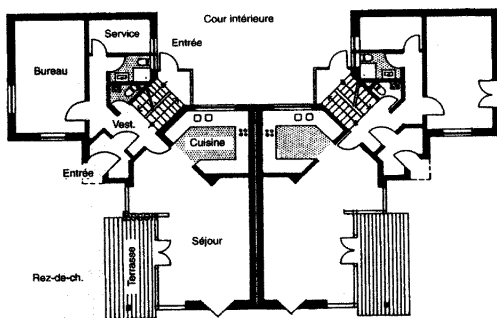
① Maison jumelle avec salle à manger et terrasse d'angle



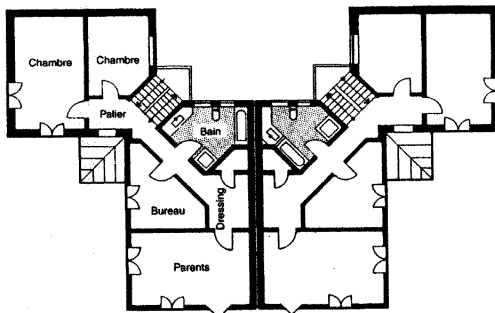
② Maison jumelée avec niveaux décalés



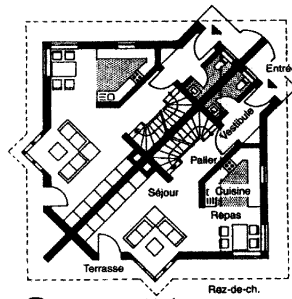
③ Maison sur plan carré Arch. L. Neff



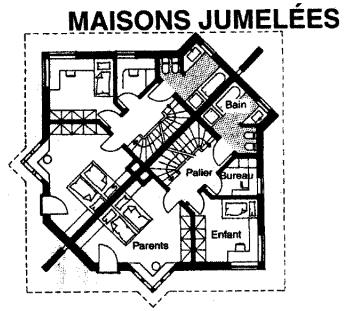
④ Maison jumelée en L avec cour intérieure Arch. R. Probst



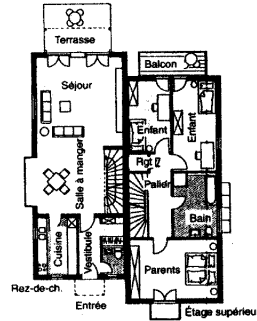
⑤ Étage (voir fig. 4)



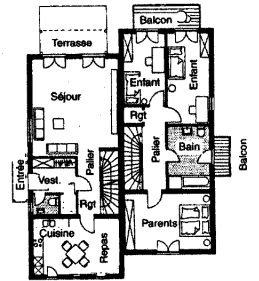
⑥ Maison double à séparation diagonale



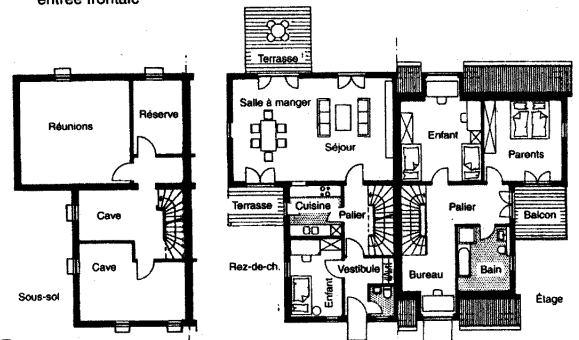
⑦ Étage (voir fig. 6)



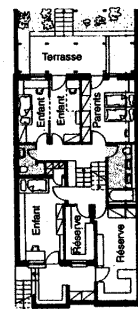
⑧ Maison jumelée avec entrée frontale



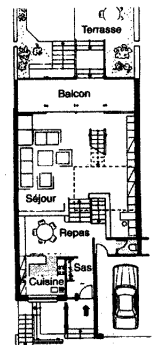
⑨ Maison jumelée avec entrée latérale



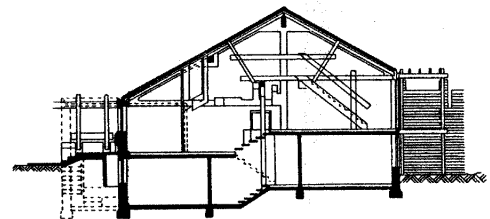
⑩ Maison jumelée en L avec deux terrasses



⑪ Maison jumelée. Niveau bas



⑫ Rez-de-ch.



⑬ Coupe transversale (voir fig. 11 et 12)

Arch. Höyng, Nettels et Sandfort

MAISONS D'HABITATION

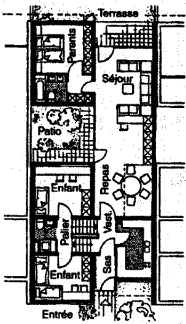
MAISONS À PATIO

On crée des espaces à l'air libre avec des cours intérieures protégées des perturbations de voisinage. Des niveaux inférieurs peuvent aussi être éclairés (fig. 1 à 3). Dans le cas de parcelles relativement petites, les patios permettent une grande qualité d'habitat en comparaison avec une maison individuelle, surtout parce que les surfaces à l'air libre sont closes.

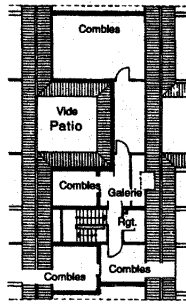
En revanche, dans le cas de jardins intérieurs, il est souhaitable d'avoir des surfaces importantes. Les patios doivent être aussi petits que possible pour ne pas gêner l'organisation du plan d'ensemble (fig. 1 et 11).

En particulier, le jardin-séjour ne nécessite qu'une surface libre relativement faible aux dimensions d'une pièce d'habitation.

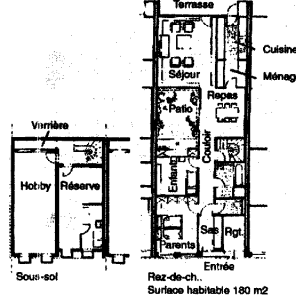
Types de logement



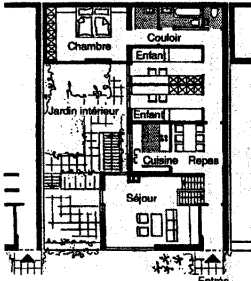
① Rez-de-ch. (fig. 2)



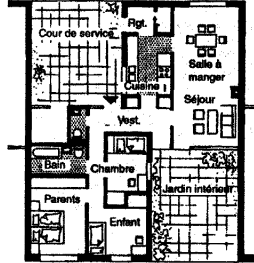
② Étage Arch. A. Hennig



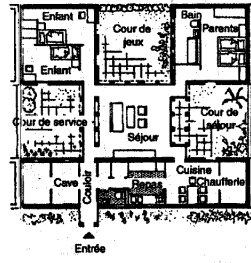
③ Arch. Schwingen et Wermuth



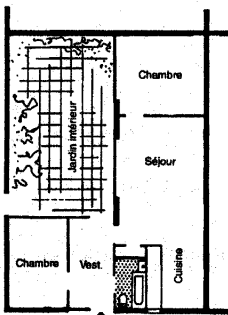
④ Maison avec jardin intérieur accessible



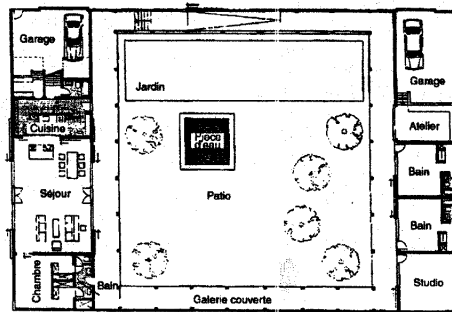
⑤ Maison avec jardin intérieur et cour de service



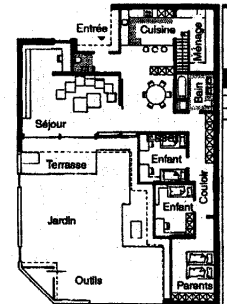
⑥ Espaces libres différenciés



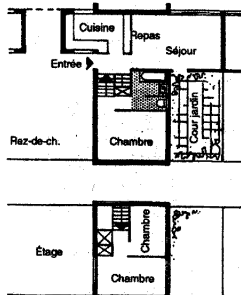
⑦ Rez-de-ch. avec jardin intérieur



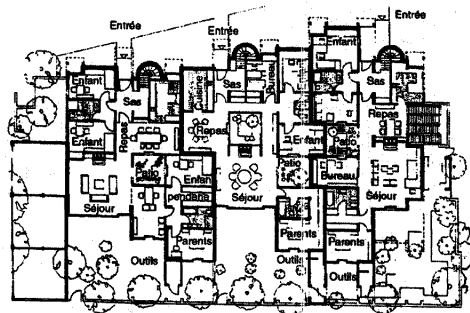
⑧ Maison avec patio en Californie



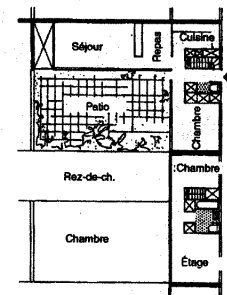
⑨ Maison avec jardin intérieur. Rez-de-ch.



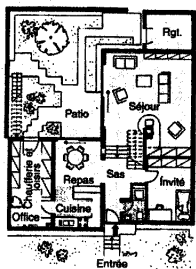
⑩ Maison à deux niveaux avec jardin intérieur



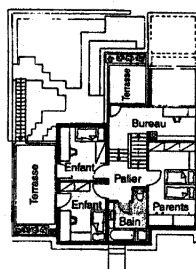
⑪ Maisons groupées avec patios Arch. Bahlo, Köhnke, Stosberg et P.



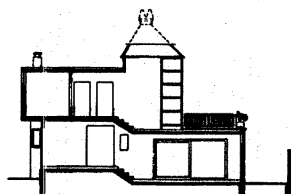
⑫ Maison à deux niveaux avec patio. Arch.



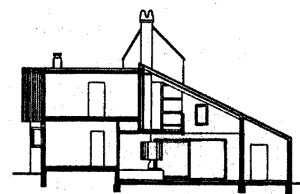
⑬ Rez-de-ch.



⑭ Étage

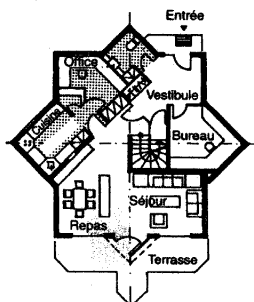


⑮ Coupe (fig. 13 et 14)

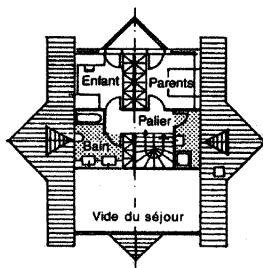


⑯ Coupe

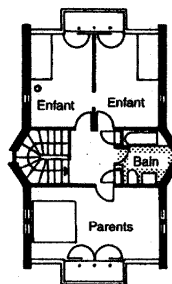
Arch. Jacobus et Wiedemann



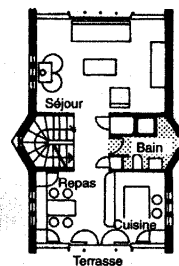
① Rez-de-ch. (fig. 2)



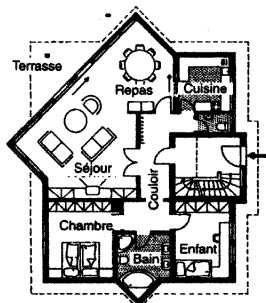
② Étage



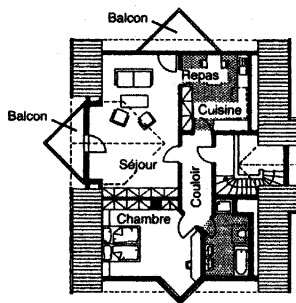
③ Étage (fig. 4)



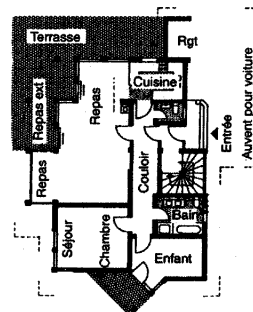
④ Rez-de-ch. Arch. R. Grey



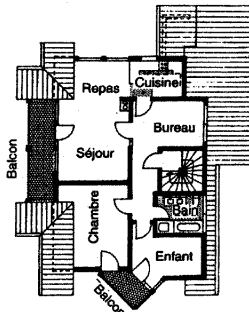
⑤ Rez-de-ch. (fig. 6)



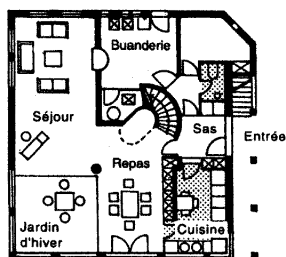
⑥ Étage



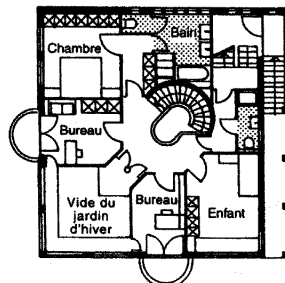
⑦ Rez-de-ch. (fig. 8)



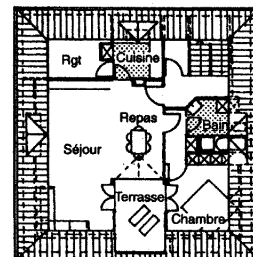
⑧ Étage



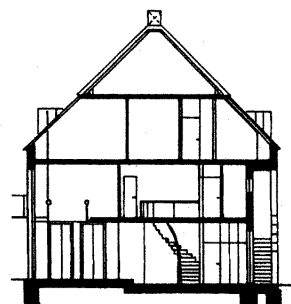
⑨ Rez-de-ch. (fig. 10 et 12)



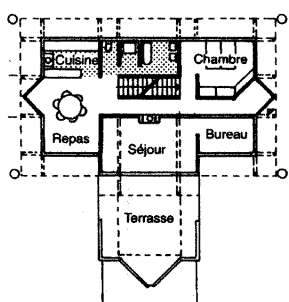
⑩ Étage



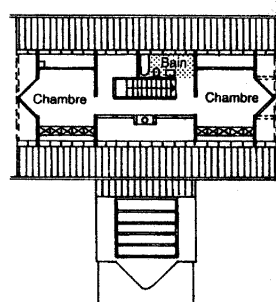
⑪ Combles



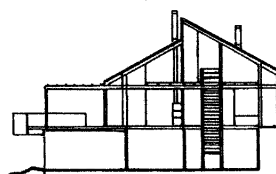
⑫ Coupe transversale Arch. Brons



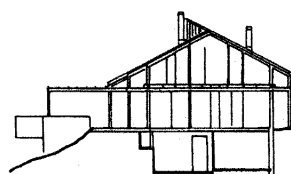
⑬ Rez-de-ch. (fig. 14 et 16)



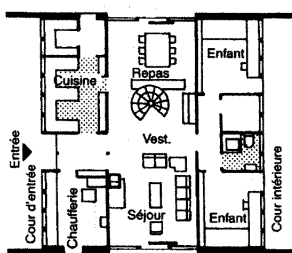
⑭ Étage



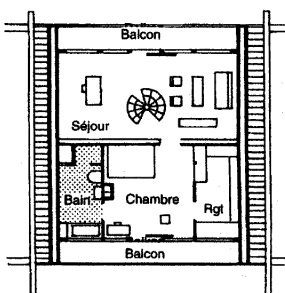
⑮ Coupe transversale



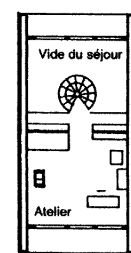
⑯ Coupe transversale Arch. Tissi et Pötz



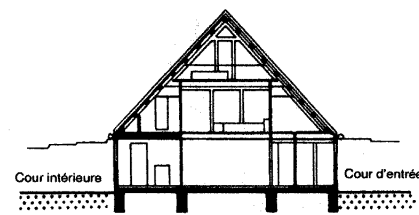
⑰ Rez-de-ch. (fig. 18 et 20)



⑱ Étage



⑲ Combles



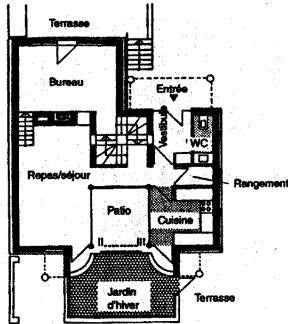
⑳ Combles Arch. Heckrott

MAISONS D'HABITATION

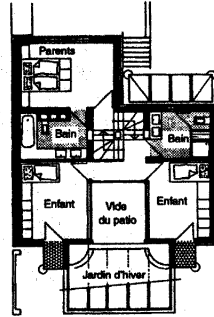
AVEC JARDIN D'HIVER

Les jardins d'hiver ne sont pas de simples constructions vitrées. Elles doivent être maîtrisées techniquement. Cela tient des différentes utilisations du jardin d'hiver pour lesquelles le système de vitrage, l'aération et la protection solaire doivent être harmonisés pour fonctionner de façon satisfaisante. Un jardin d'hiver constitue une zone tampon entre l'ambiance extérieure et la maison d'habitation. Les vitrages réagissent comme des collecteurs d'énergie solaire. L'économie d'énergie s'élève, dans le cas le plus favorable, à environ 25 % pour l'ensemble de l'habitation. Mais l'avantage essentiel d'un jardin d'hiver réside dans l'amélioration de la qualité de l'habitat. Pour des raisons de bien-être et d'économie d'énergie, il est conseillé d'installer des portes vitrées pour accéder au jardin d'hiver afin de pouvoir séparer terminiquement les deux zones (fig. 1 à 6).

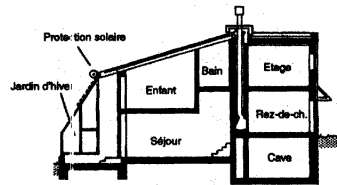
Types de logement



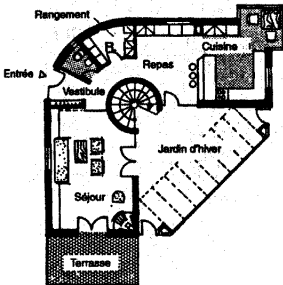
① Rez-de-chaussée (voir fig. 2 et 3)



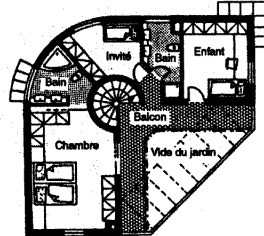
② Etage



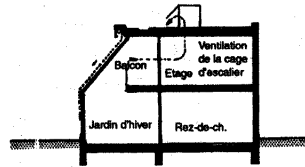
③ Coupe (fig. 1 et 2) Arch. Hellwig



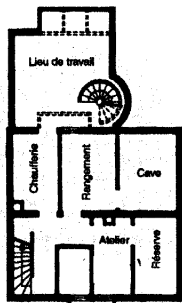
④ Rez-de-ch. (fig. 5 et 6)



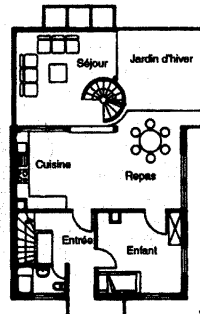
⑤ Etage



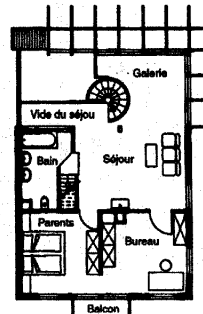
⑥ Coupe (fig. 4 à 5)



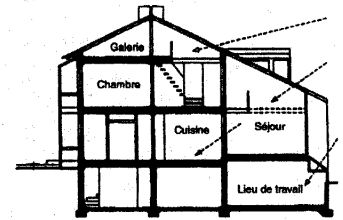
⑦ Sous-sol



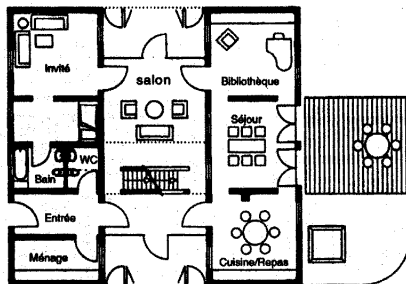
⑧ Rez-de-chaussée



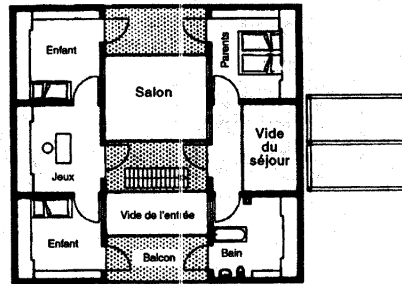
⑨ Etage (voir fig. 7 à 9)



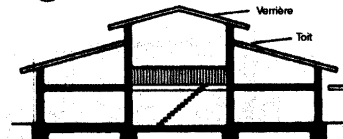
⑩ Coupe (voir fig. 7 à 9) Arch. B. Cramer



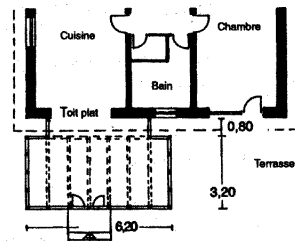
⑪ Rez-de-ch.



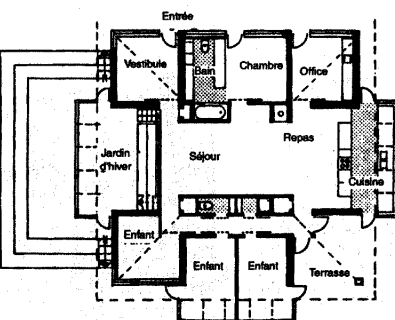
⑫ Etage



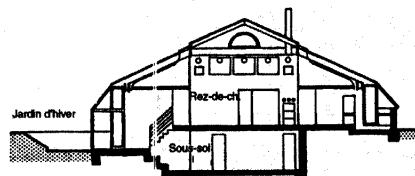
⑬ Coupe (fig. 11 et 12) Arch. Pfeiffer



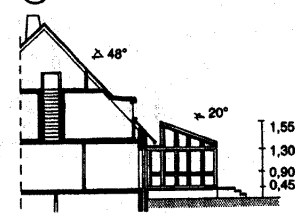
⑭ Rez-de-chaussée Arch. Gündogan



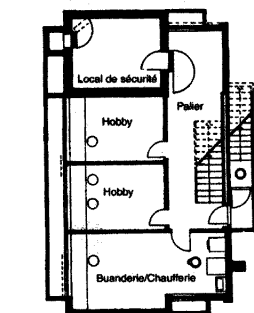
⑮ Rez-de-ch.



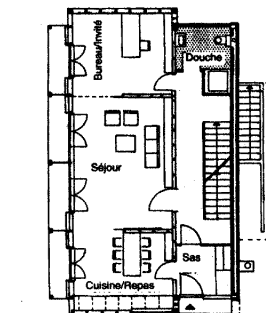
⑯ Coupe (fig. 14) Arch. Schütze



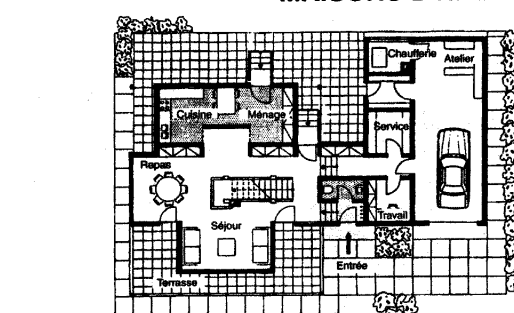
⑰ Coupe verticale (voir fig. 16)



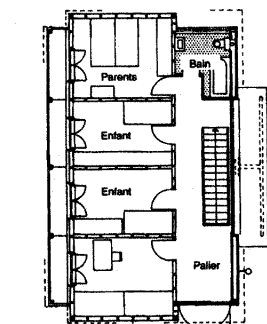
① Sous-sol (voir fig. 2)



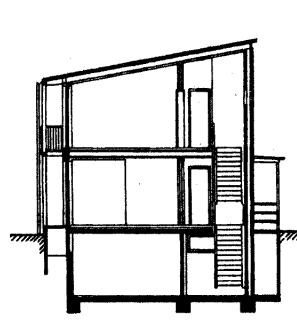
② Rez-de-ch.



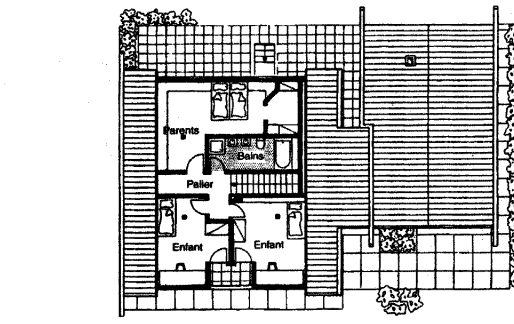
⑩ Rez-de-chaussée avec garage (voir fig. 11)



③ Étage

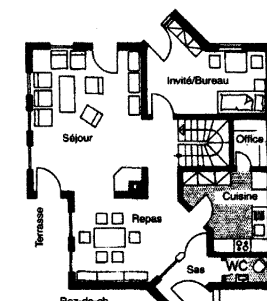


④ Coupe

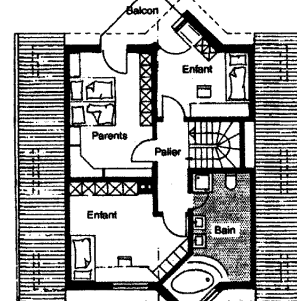


⑪ Étage

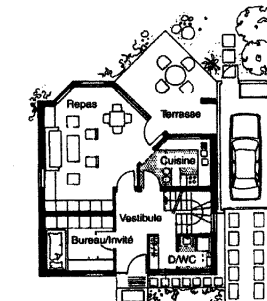
Arch. Luckmann



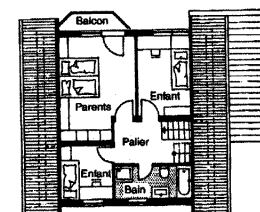
⑤ Maison à toit débordant



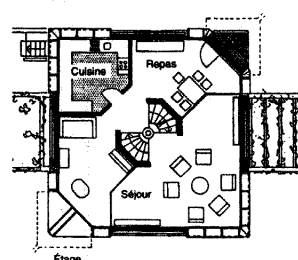
⑥ Étage



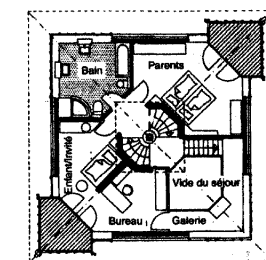
⑫ Maison avec toit débordant



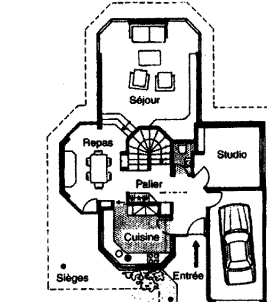
⑬ Étage



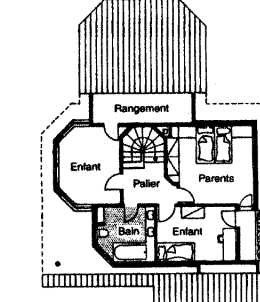
⑦ Habitation à trois niveaux (fig. 8)



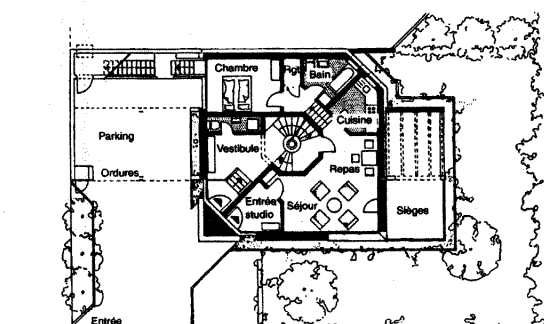
⑧ Combles



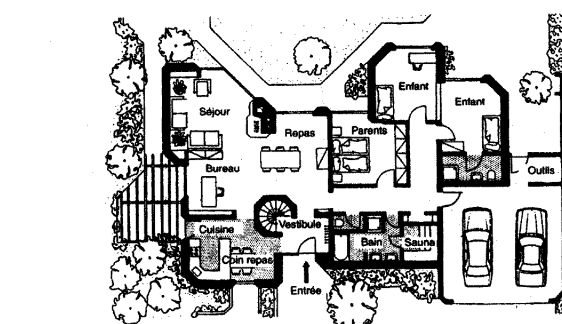
⑭ Rez-de-ch.



⑮ Étage



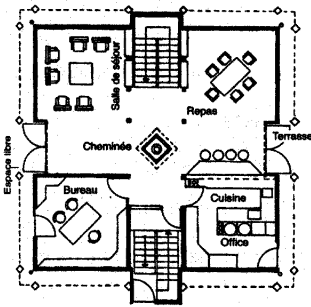
⑨ Rez-de-chaussée avec studio (fig. 7 et 8) Arch. B. Rosewicz



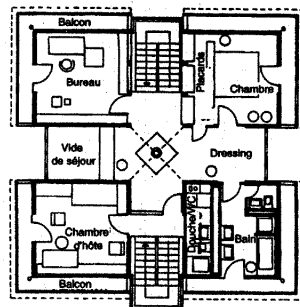
⑯ Maison sans clôture

Arch. M. et K. Simons

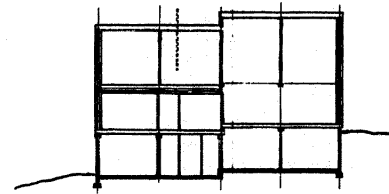
MAISONS D'HABITATION CARRÉ, CUBE, TOIT À DEUX PENTES



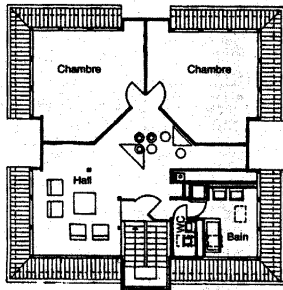
① Maison dans un carré



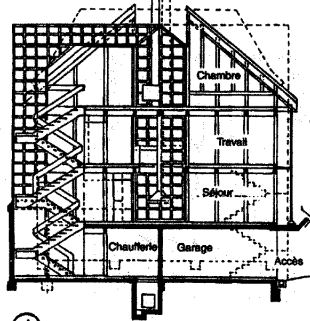
② Étage Arch. Brixel



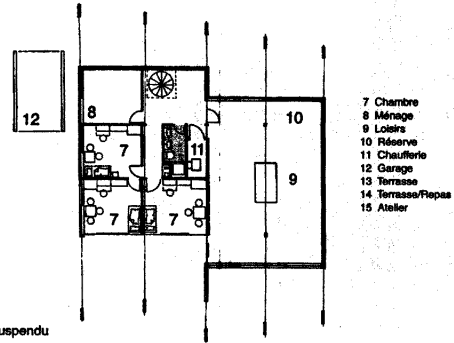
⑦ Coupe longitudinale (voir fig. 8 à 10)



③ Comble (voir fig. 1)

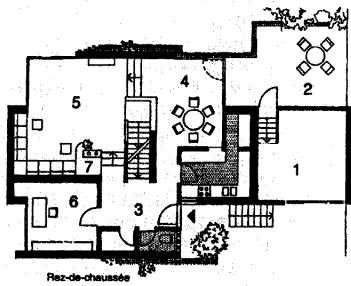


④ Coupe

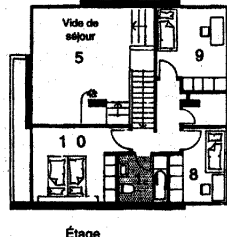


⑧ Étage suspendu

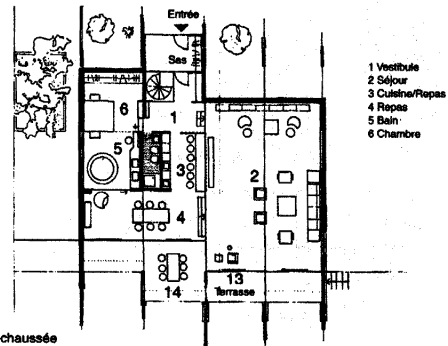
Types de logement



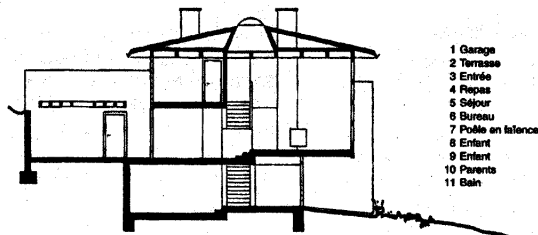
⑤ Maison sur un terrain en pente



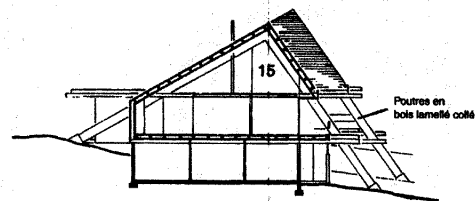
Étage



⑨ Rez-de-chaussée



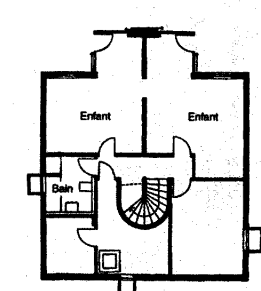
⑥ Coupe transversale (voir fig. 5) Arch. J. Streil



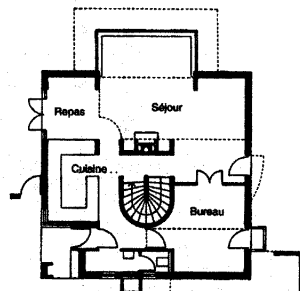
Maison avec toit en forme de tente

⑩ Coupe transversale (voir fig. 7 à 9)

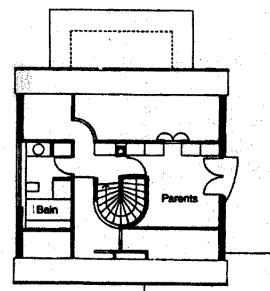
Arch. J. Romberger



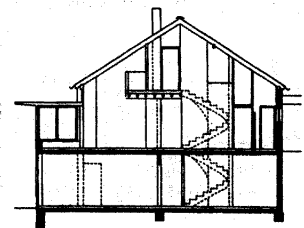
⑪ Niveau bas



⑫ Rez-de-chaussée



⑬ Comble



⑭ Coupe transversale Arch. Lederer

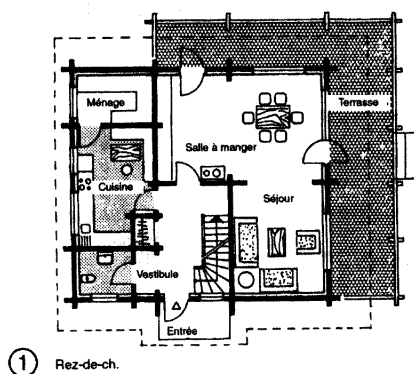
MAISONS EN BOIS

CONSTRUCTIONS ÉCOLOGIQUES

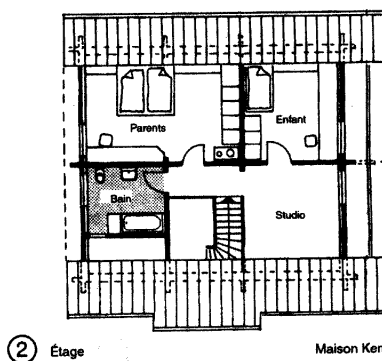
La maison en rondins est le symbole d'un habitat naturel, sain et d'une robustesse primitive. Le système de construction correspond d'avantage aux besoins biologiques et écologiques de nombreux maîtres d'ouvrage qu'à des considérations financières. L'utilisation de bois massif sélectionné, de matériaux isolants naturels comme le coton, la laine de mouton ou le liège, de produits naturels comme les tuiles en argile pour le toit et des colorants à base de plantes pour les enduits, conduisent à un type de fabrication de haute qualité. Des garages, des abris pour voitures et des jardins aménagés, s'harmonisent avec les maisons (fig. 5, 7 et 9).

Les bois à croissance lente des régions froides du Nord sont généralement utilisés pour la construction de maisons en rondins. Des toits largement débordants protègent les façades. Une durée de vie illimitée et les faibles dépenses d'entretien sont courantes. Ainsi le cèdre rouge, comme il est appelé en Allemagne, dispose d'un tannin comme protection naturelle du bois ce qui rend inutile une imprégnation. Une maison en bois permet un chauffage avec économie de combustible. Les constructeurs proposent différents systèmes de construction des murs extérieurs constitués généralement de deux solides cloisons en poutres façonnées avec intercalation d'isolant thermique. Les murs à une seule couche de rondins procurent une atmosphère d'habitat originel avec des poutres rondes rustiques ou équarries.

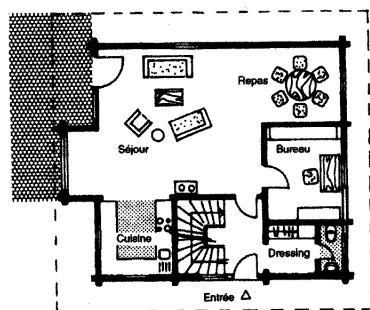
De nombreuses maisons en bois peuvent être conçues librement à la demande, avec libre choix du type de bois (épicéa, mélèze, cèdre).



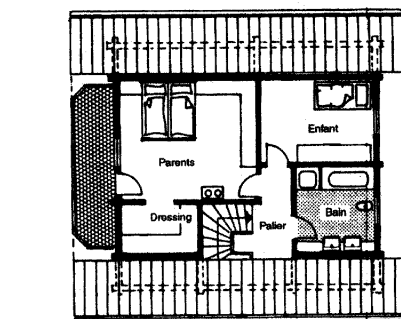
① Rez-de-ch.



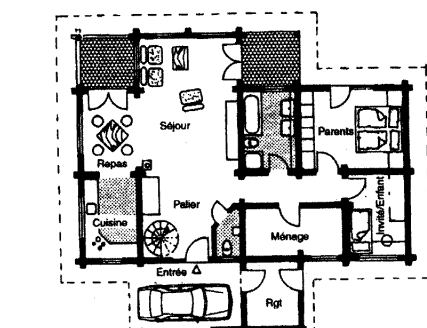
② Étage Maison Kemi



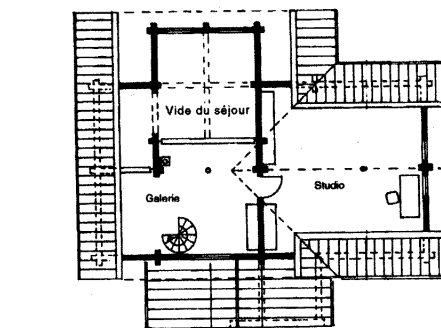
③ Rez-de-chaussée



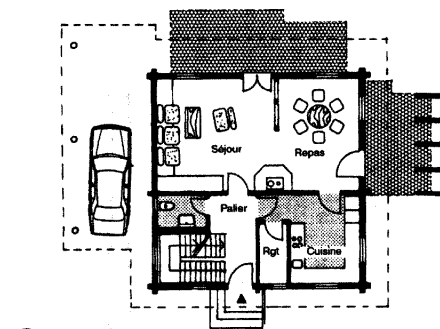
④ Étage Maison en bois Gruber



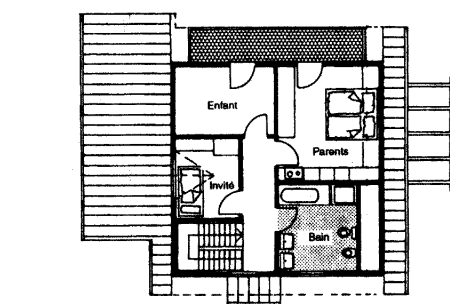
⑤ Rez-de-ch.



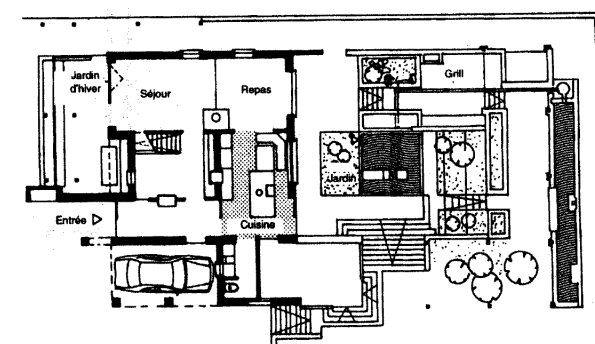
⑥ Étage Maison Honka



⑦ Rez-de-ch.

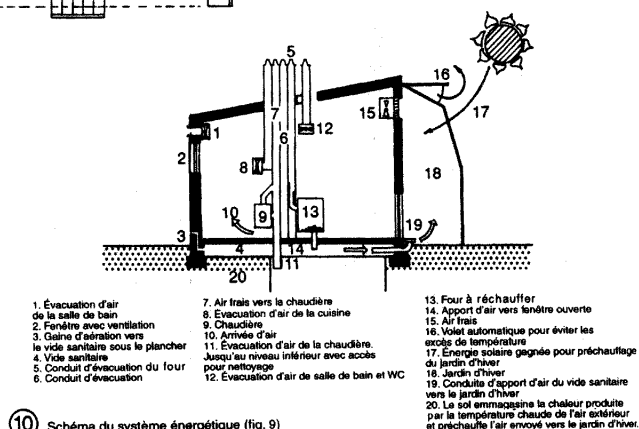


⑧ Combles



⑨ Rez-de-ch.

Arch. Baker-Brown et McKay

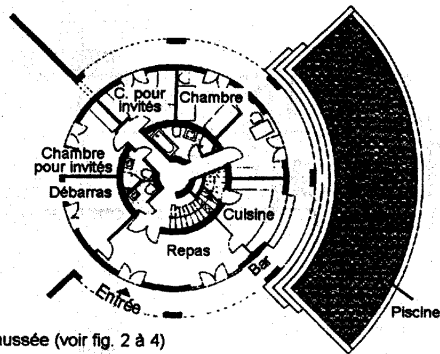


1. Evacuation d'air de la salle de bain
2. Fenêtre avec ventilation
3. Gaine d'aspiration vers le vide sanitaire sous le plancher
4. Vide sanitaire
5. Conduit d'évacuation du four
6. Conduit d'évacuation

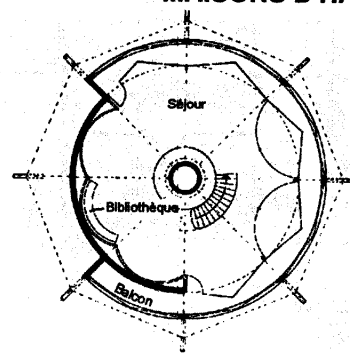
7. Air frais vers la chaudière
8. Evacuation d'air de la cuisine
9. Chaudière
10. Arrivée d'air
11. Evacuation d'air de la chaudière. Jusqu'au niveau inférieur avec accès pour nettoyage
12. Evacuation d'air de salle de bain et WC

13. Four à réchauffer
14. Apport d'air vers fenêtre ouverte
15. Air frais
16. Volet automatique pour éviter les écarts de température
17. Energie solaire gagnée pour préchauffage du jardin d'hiver
18. Jardin d'hiver
19. Conduite d'apport d'air du vide sanitaire vers le jardin d'hiver
20. Le sol emmagasine la chaleur produite par la température chaude de l'air extérieur et préchauffe l'air envoyé vers le jardin d'hiver.

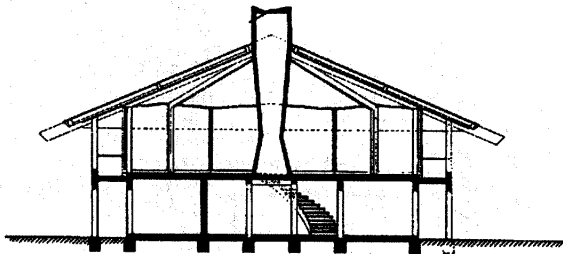
MAISONS D'HABITATION



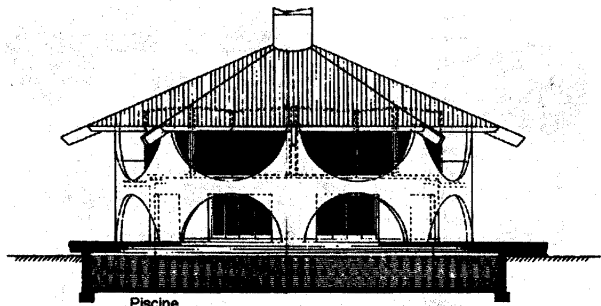
① Rez-de-chaussée (voir fig. 2 à 4)



② Étage

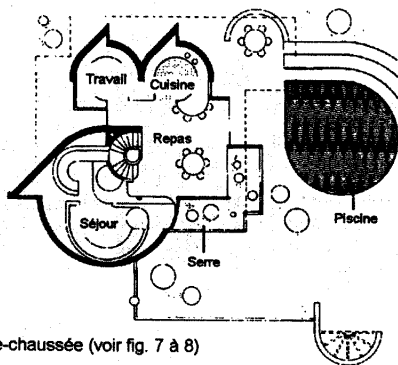


③ Coupe transversale

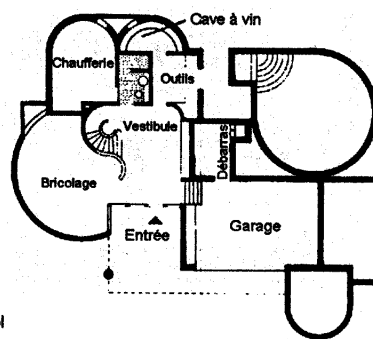


④ Façade sud et coupe sur piscine

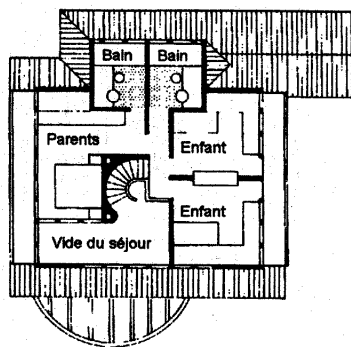
Arch.: P. Neufert



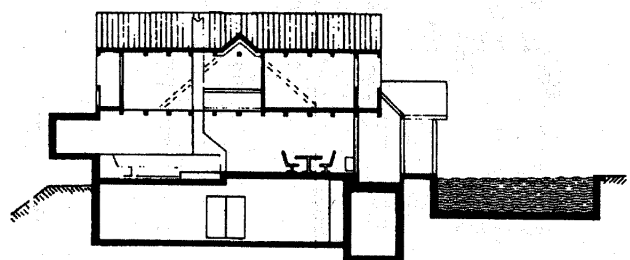
⑤ Rez-de-chaussée (voir fig. 7 à 8)



⑥ Sous-sol

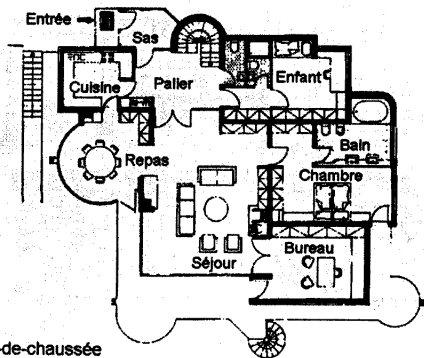


⑦ Étage

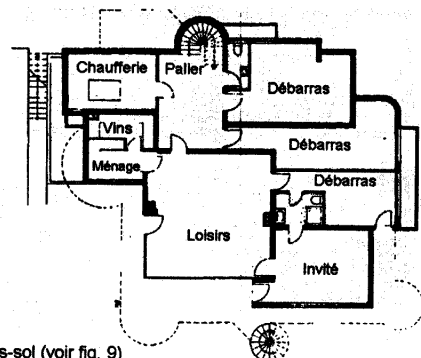


⑧ Coupe longitudinale

Arch.: F. Kühnis



⑨ Rez-de-chaussée



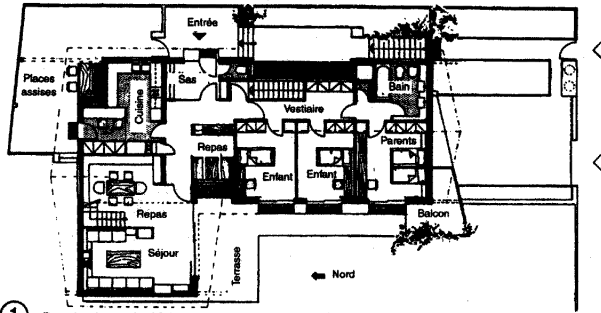
⑩ Sous-sol (voir fig. 9)

Arch.: L. Neff

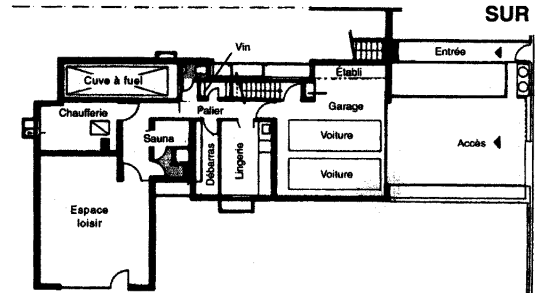
Types de
logement

MAISONS D'HABITATION

SUR PENTE

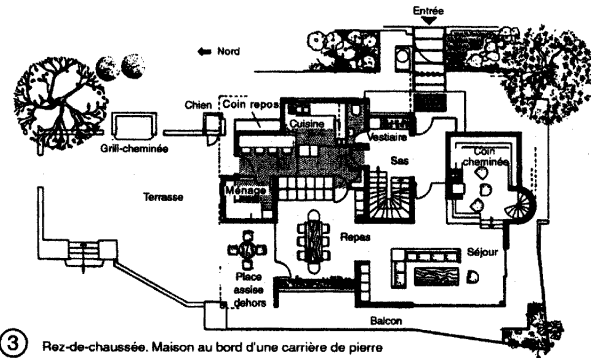


① Rez-de-chaussée. Maison sur terrain pentu (voir fig. 2)

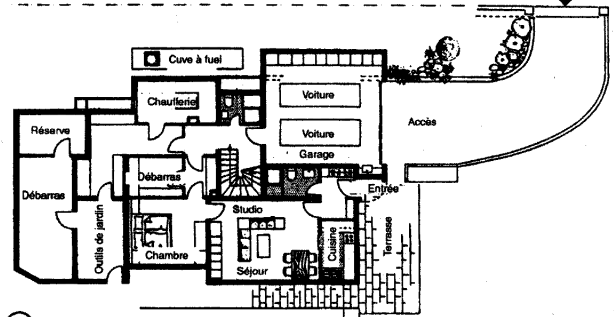


② Sous-sol (voir fig. 1)

Arch. L. Neff

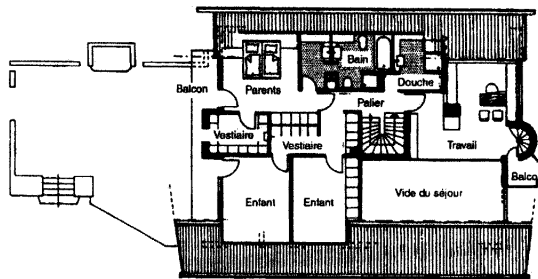


③ Rez-de-chaussée. Maison au bord d'une carrière de pierre

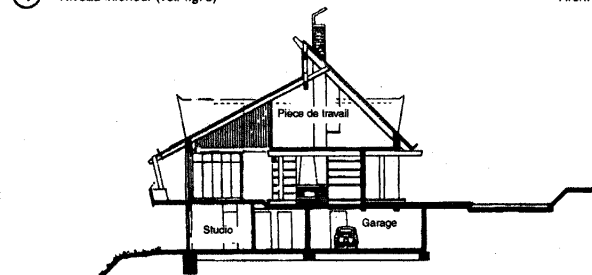


④ Niveau inférieur (voir fig. 3)

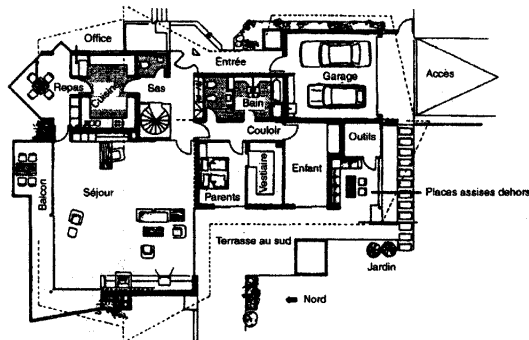
Arch. L. Neff



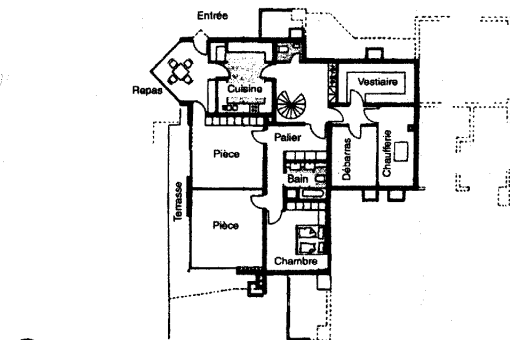
⑤ Combes (voir fig. 3 et 4)



⑥ Coupe transversale (voir fig. 3 & 5)

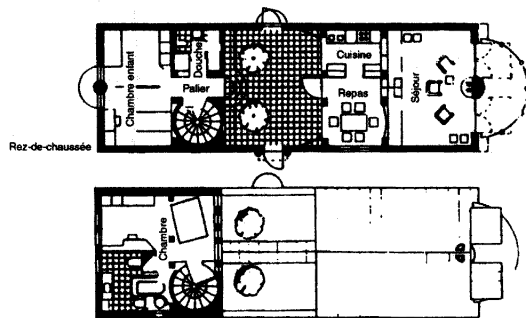


⑦ Rez-de-chaussée sur une pente exposée au Sud (versant Nord) (voir fig. 8)

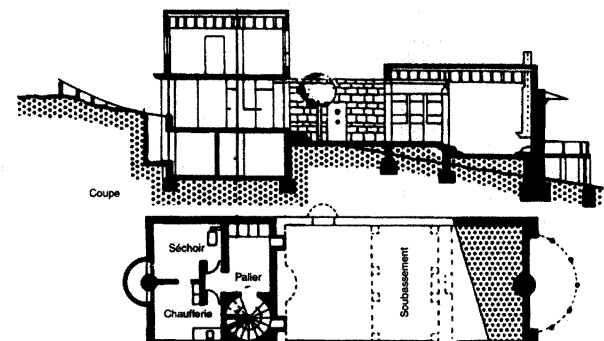


⑧ Niveau inférieur (voir fig. 7)

Arch. L. Neff



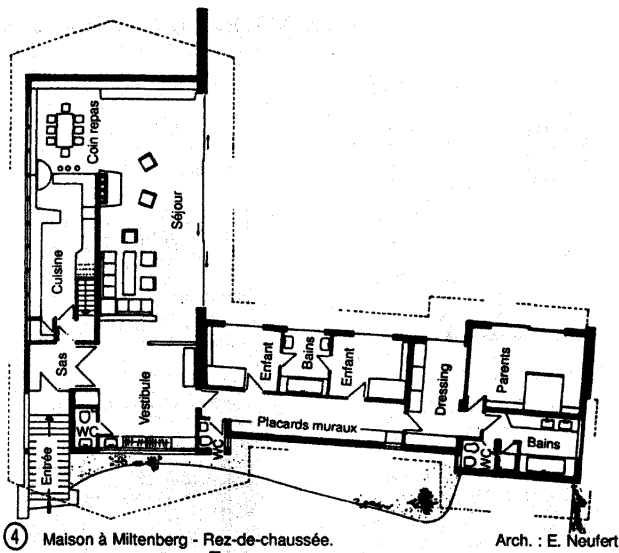
⑨ Étage (voir fig. 10)



⑩ Sous-sol (voir fig. 9)

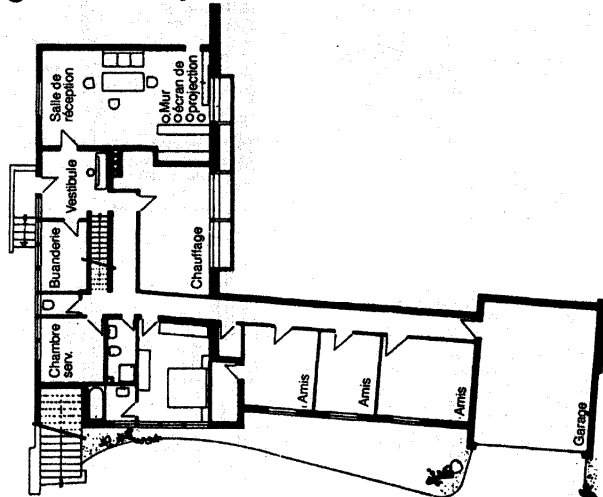
Arch. V. D. Valentin

MAISONS D'HABITATION SUR TERRAIN EN PENTE

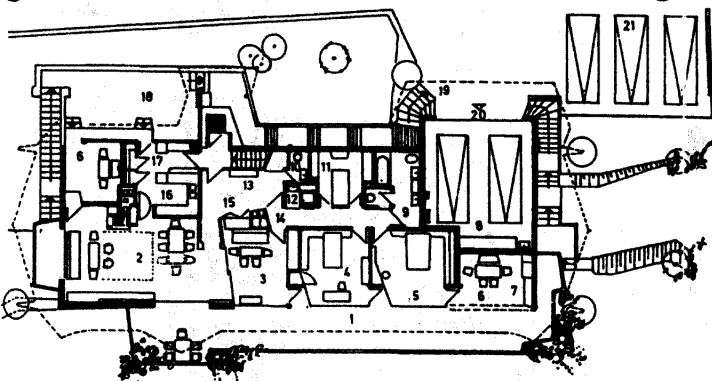


④ Maison à Miltenberg - Rez-de-chaussée.

Arch. : E. Neufert

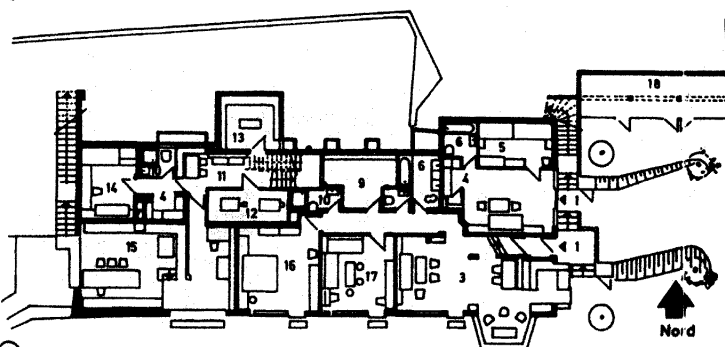


⑥ Sous-sol semi-enterré.

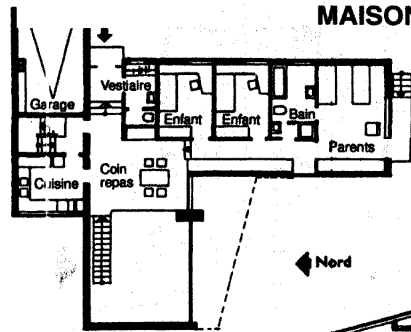


⑦ Maison à Bugnax. Étage.

Arch. : E. Neufert

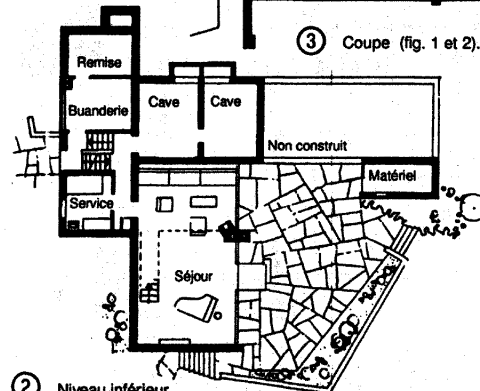


⑧ Rez-de-chaussée.



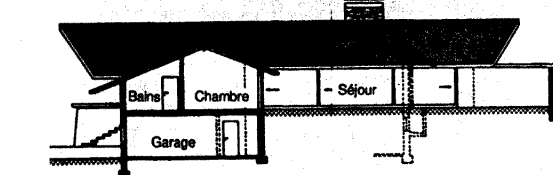
① Niveau supérieur.

Nord



② Niveau inférieur.

③ Coupe (fig. 1 et 2).



⑤ Coupe (fig. 4 et 6).

Étage

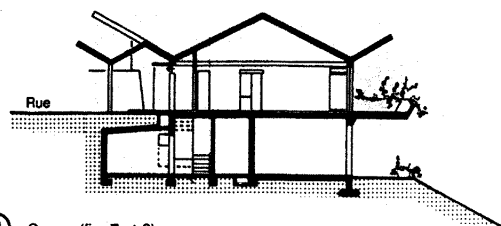
- 1 Solarium
- 2 Hall
- 3 Chambre d'amis
- 4 Fumoir
- 5 Boudoir
- 6 Loggia
- 7 Cuisson
- 8 Garage
- 9 Bains
- 10 Toilettes

- 11 Vestiaires
- 12 Douche
- 13 Hall d'entrée
- 14 Ventilation
- 15 Vestibule
- 16 Cuisine
- 17 Communs
- 18 Cour des communs
- 19 Entrée
- 20 Porte basculante
- 21 Parking

Rez-de-chaussée

- 1 Entrée
- 2 Cuisine
- 3 Séjour
- 4 Cuisinette
- 5 Chambre
- 6 Bains
- 7 Débarras
- 8 Toilettes
- 9 Buanderie

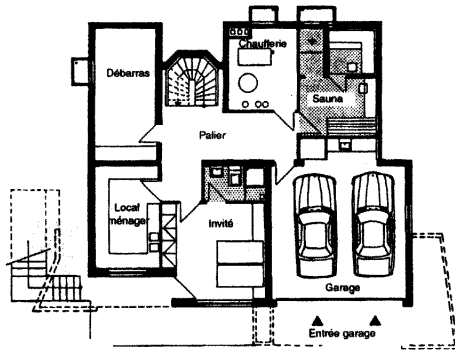
- 10 Douche
- 11 Coin repas
- 12 Chaufferie
- 13 Cave
- 14 Chambre serv.
- 15 Atelier
- 16 Chambre parents
- 17 Chambre enfant
- 18 Remise à bois



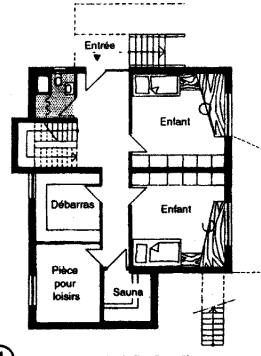
⑨ Coupe (fig. 7 et 8).

Types de logement

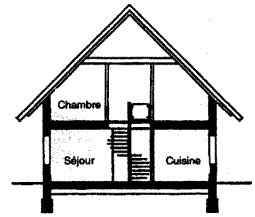
MAISONS D'HABITATION



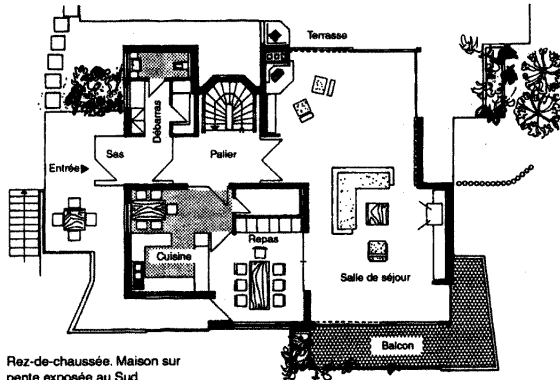
① Niveau cave (voir fig. 2 et 3)



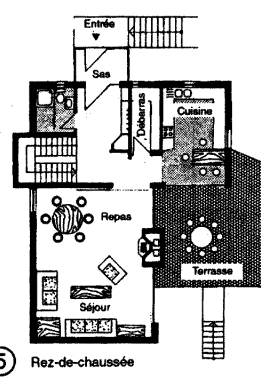
④ Niveau cave (voir fig. 5 et 6)



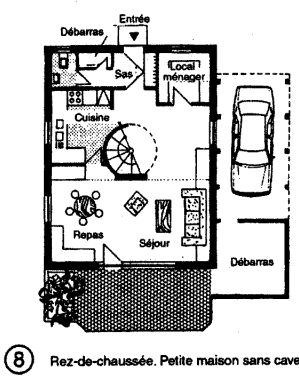
⑦ Coupe transversale (voir fig. 8 et 9)



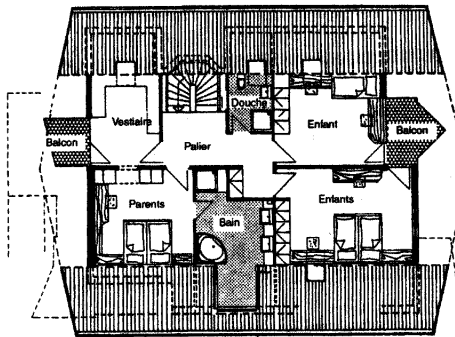
② Rez-de-chaussée. Maison sur pente exposée au Sud



⑤ Rez-de-chaussée

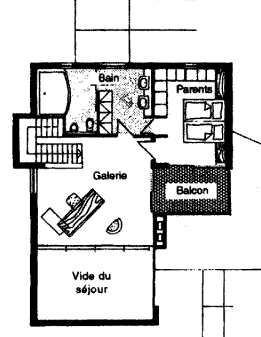


⑧ Rez-de-chaussée. Petite maison sans cave

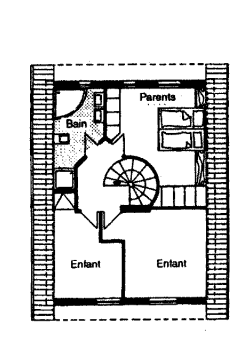


③ Combles

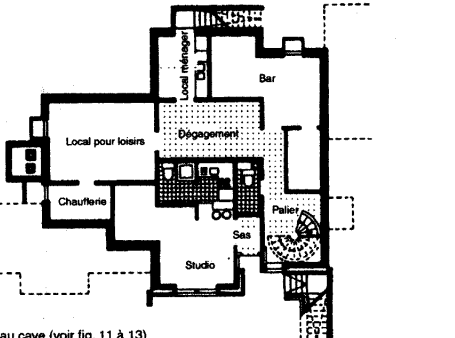
Arch. L. Neff



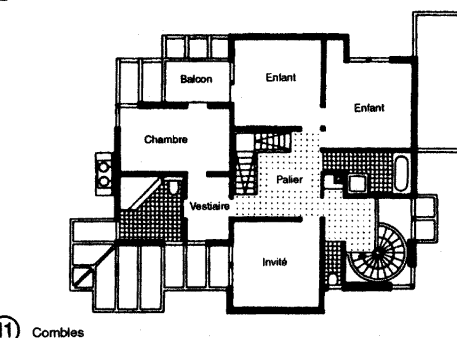
⑥ Étage supérieur (voir fig. 5)



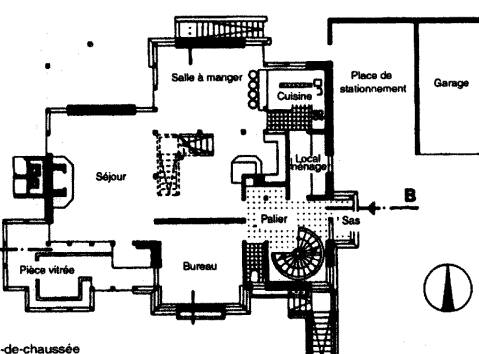
⑨ Niveau supérieur (voir fig. 8)



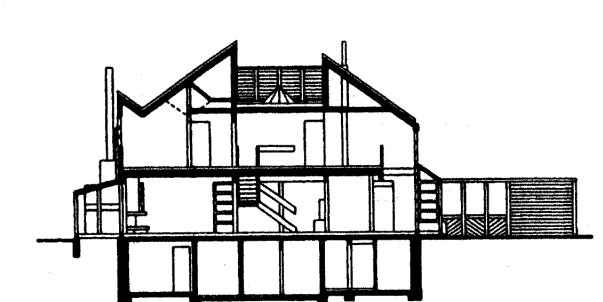
⑩ Niveau cave (voir fig. 11 à 13)



⑪ Combles



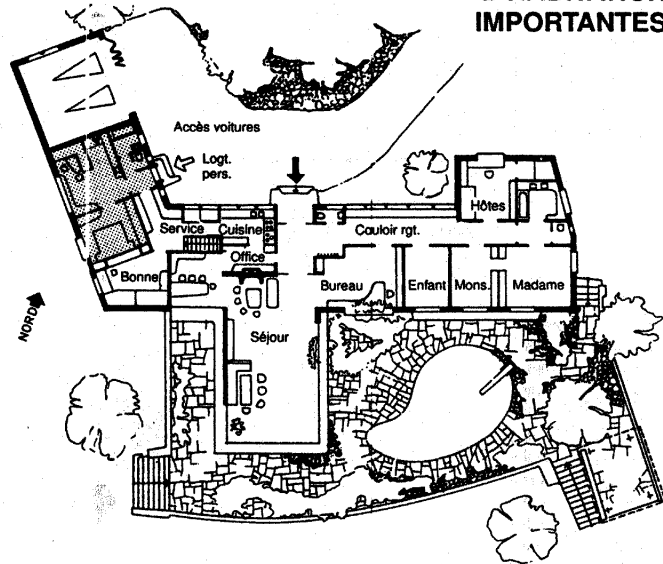
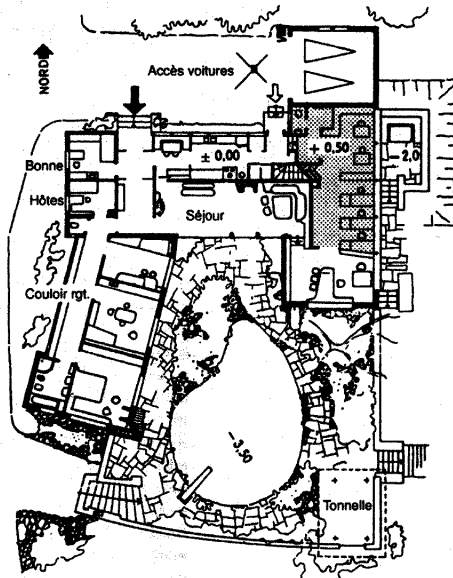
⑫ Rez-de-chaussée



⑬ Coupe transversal (voir fig. 11 à 13)

Arch. Kaplan et Könnemund

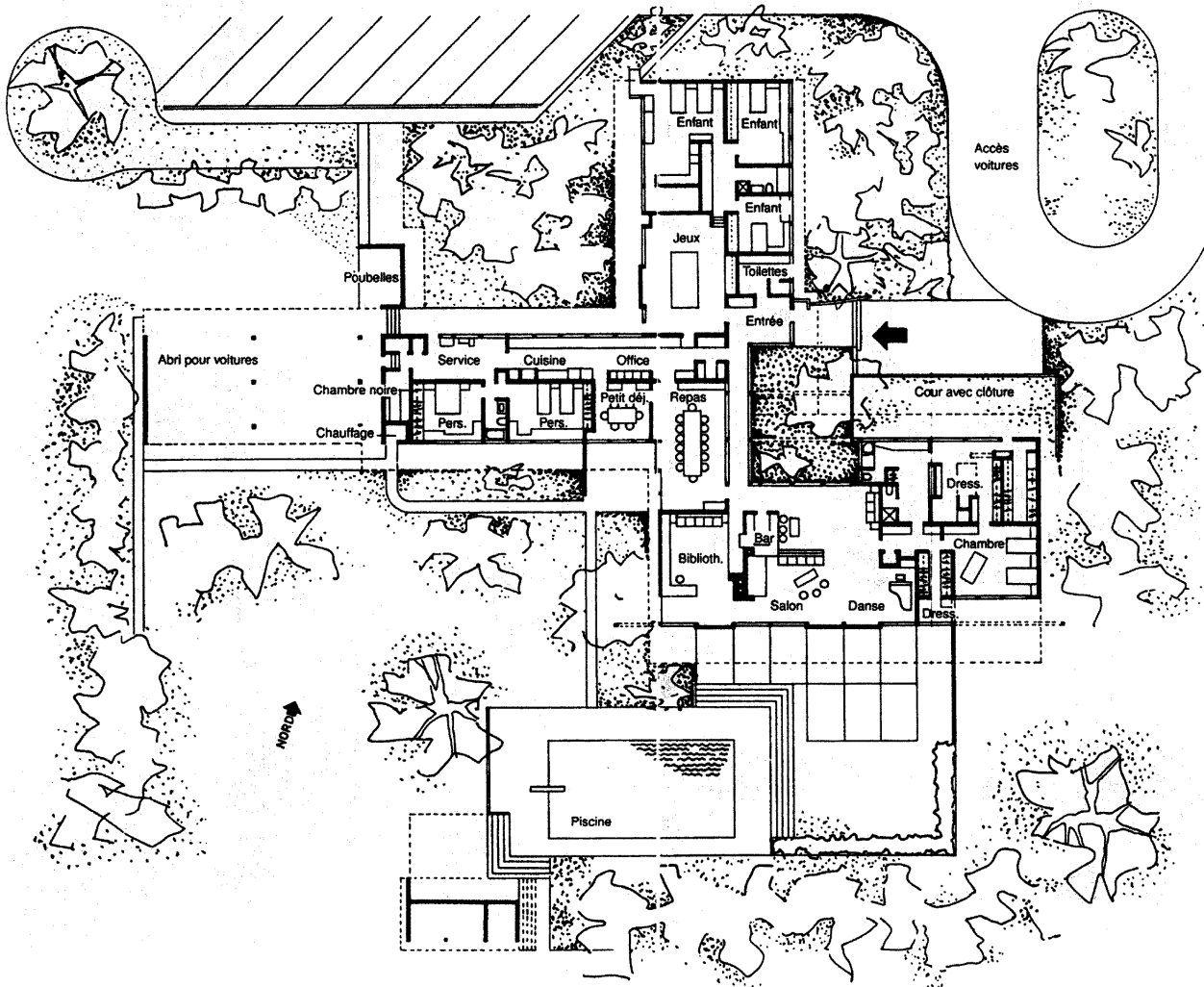
MAISONS D'HABITATION IMPORTANTES



① Maison d'un architecte. Atelier et locaux de service près de l'entrée de service, bureau entre atelier et séjour. Autres bureaux de dessin avec lumière du Nord, au-dessus de la cuisine. Aile avec chambres donnant sur cour pour se protéger du vent et des regards. La tonnelle couverte reçoit le soleil de l'Ouest.
Arch. : E. Neufert

② Maison de plain-pied avec appartement incorporé (chauffeur). Arch. : E. Neufert

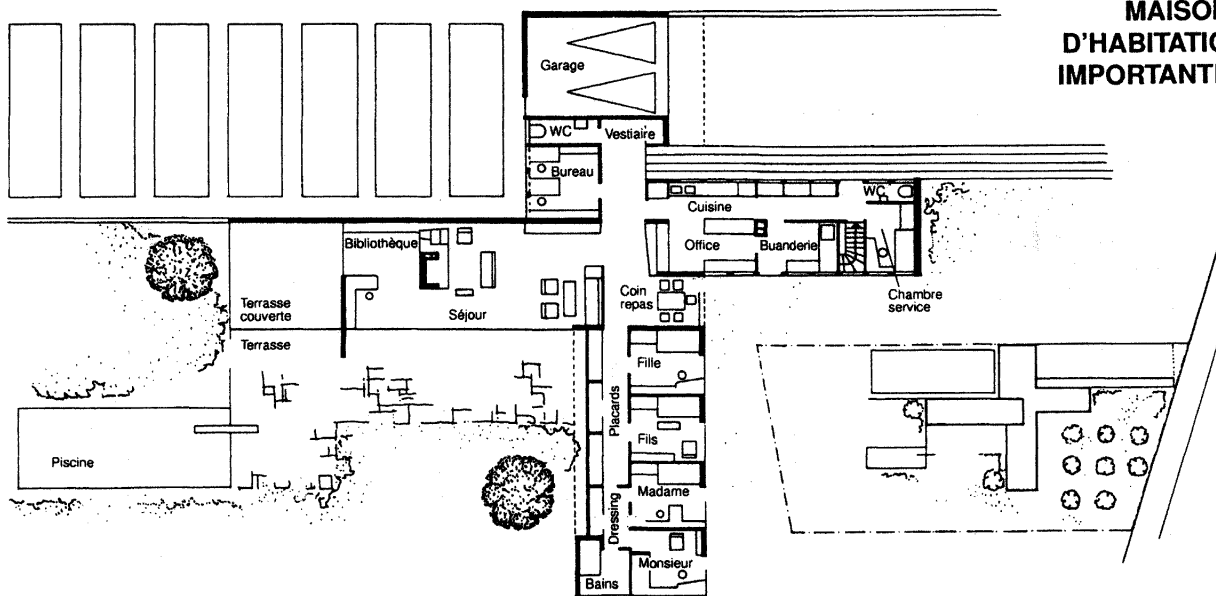
Types de
logement



③ Maison à Beverly Hills, Californie.

Arch. R. Neutra

MAISONS D'HABITATION IMPORTANTES



① Maison d'habitation, projet d'étudiant.

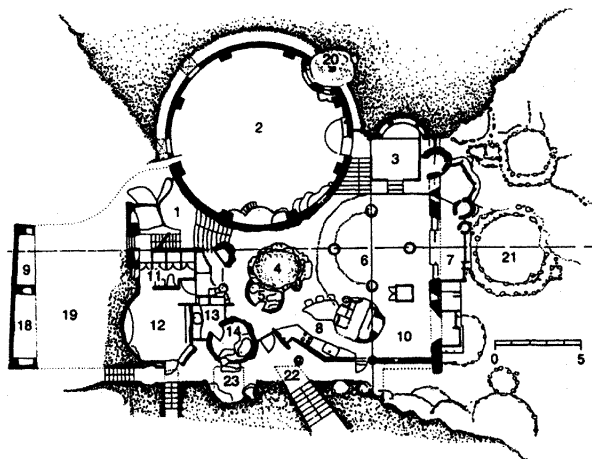
Arch. : Blecker

② Plan de masse (fig. 1).



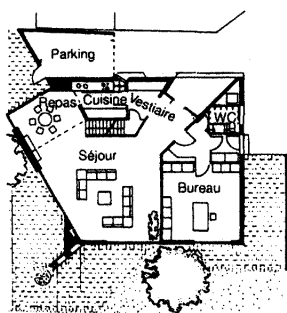
③ Coupe (fig. 4).

- | | | | |
|---------------------|-----------------|-----------------|-------------------------|
| 1 Entrée | 8 Cuisine | 12 Chambre | 17 Galerie (voir coupe) |
| 2 Jardin minéral | 9 Office | 13 Toilette | 18 Machines |
| 3 Lecture | 10 Coin enfants | 14 Bains | 19 Garage |
| 4 jardin de lumière | 11 Vestiaire | 15 Pièce tatami | 20 Puits de lumière |
| 5 WC | | 16 Rue | 21 Jardin céleste |
| 6 Séjour | | | 22 Voie latérale |
| 7 Serre | | | 23 Cuve |

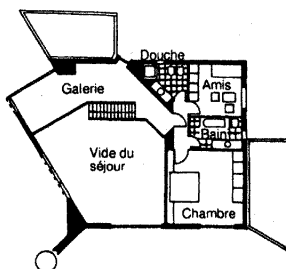


④ Maison au Japon.

Arch. : Atelier ZO

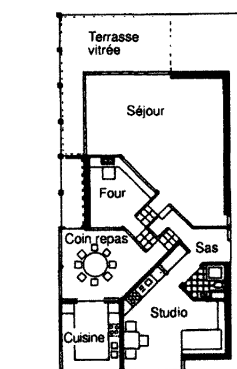


⑤ Rez-de-chaussée.



⑥ Étage (fig. 5).

Arch. : Kargel



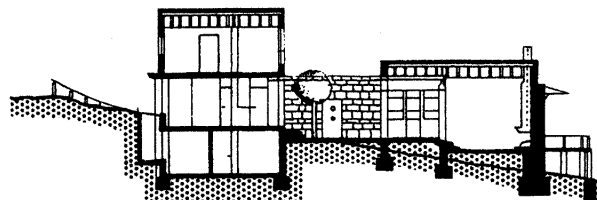
⑦ Rez-de-chaussée.

Architectes. : BDA



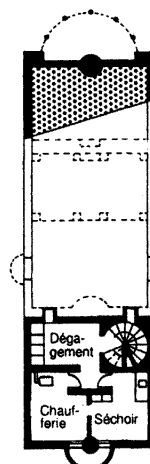
⑧ Étage.

Arch. : Otto Steidle + Hans Kohl

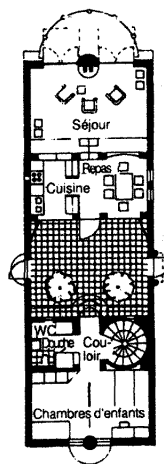


⑨ Coupe.

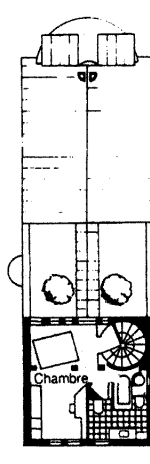
Arch. : V.D. Valenty



⑩ Sous-sol (fig. 9).

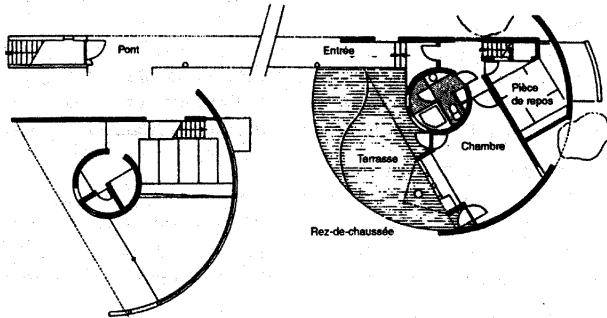


⑪ Rez-de-chaussée.

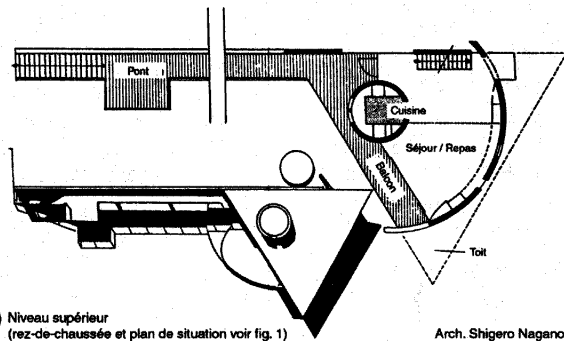


⑫ Étage.

MAISONS D'HABITATION EXEMPLES INTERNATIONAUX

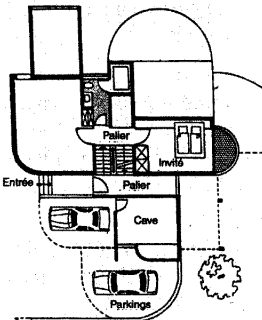


① Rez-de-chaussée (niveau supérieur voir fig. 2)

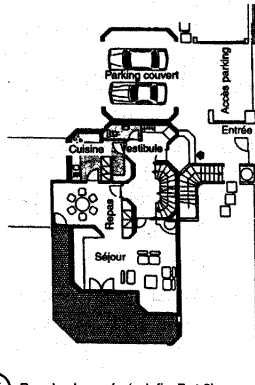


② Niveau supérieur (rez-de-chaussée et plan de situation voir fig. 1)

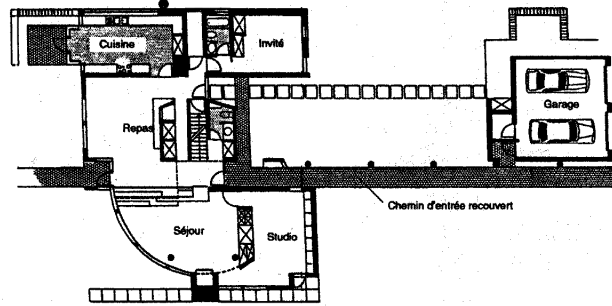
Arch. Shigero Nagano



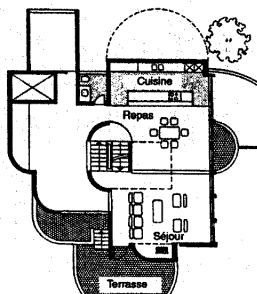
③ Rez-de-chaussée (voir fig. 4 et 5)



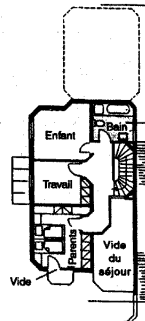
⑥ Rez-de-chaussée (voir fig. 7 et 8)



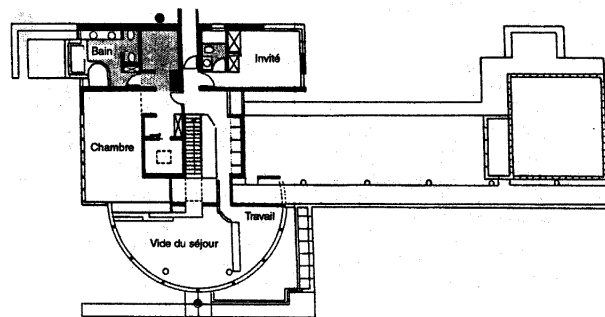
⑩ Rez-de-chaussée d'une maison aux États-Unis (voir fig. 11)



④ Premier étage (voir fig. 5)

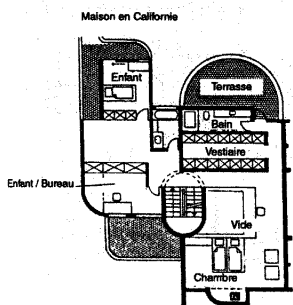


⑦ Niveau supérieur (voir fig. 6)



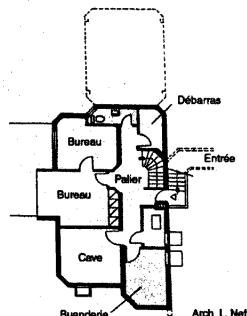
⑪ Niveau supérieur (voir fig. 10)

Arch. R. Meier



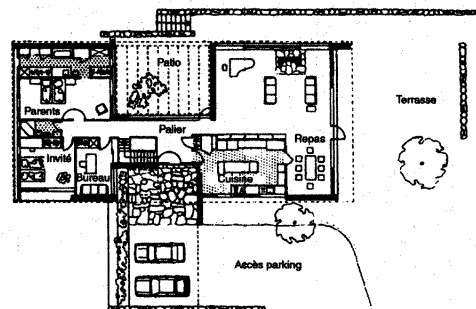
⑤ Deuxième étage (voir fig. 3 à 4)

Arch. R. Kappe, Los Angeles

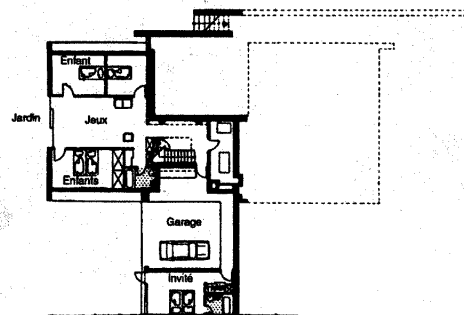
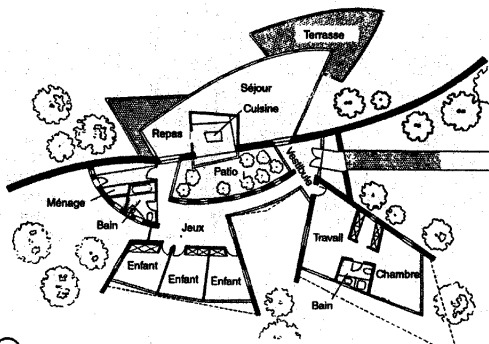


⑧ Niveau cave (voir fig. 6 et 7)

Arch. L. Neff

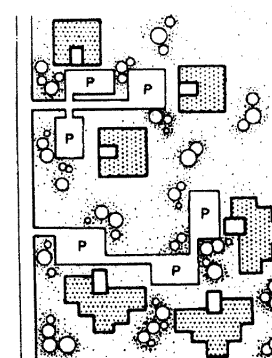
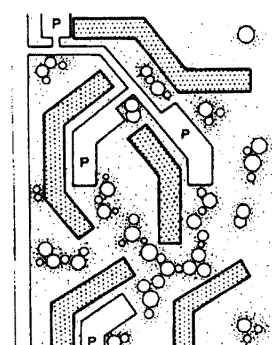
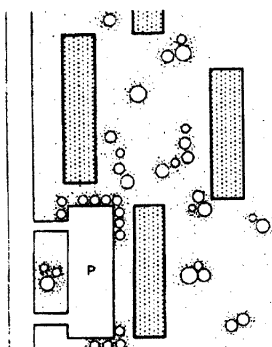
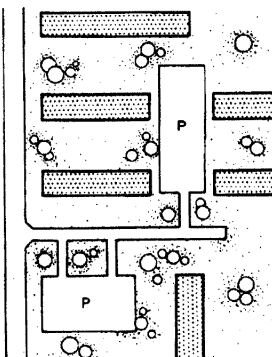
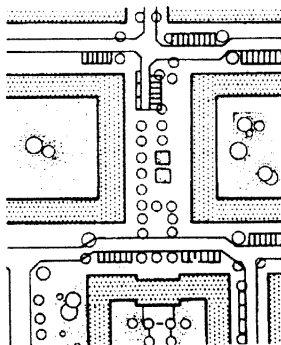
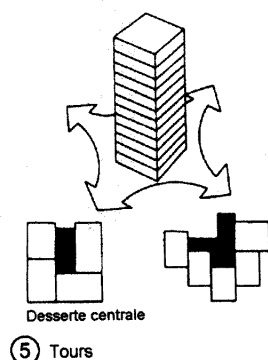
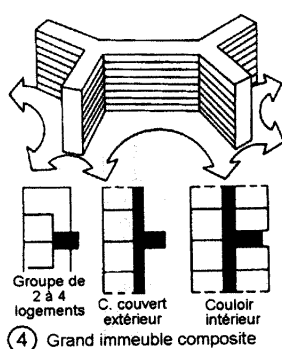
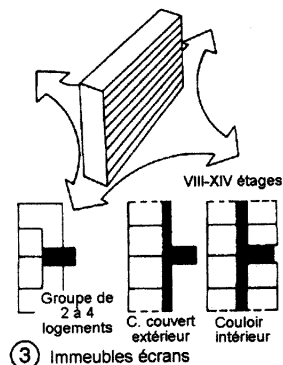
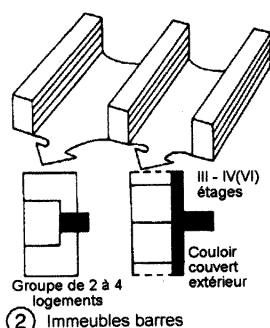
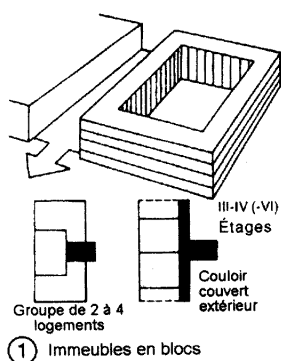


⑫ Rez-de-chaussée d'une maison aux États-Unis (voir fig. 13)



⑬

Types de
logement



FORMES D'IMMEUBLES A ÉTAGES

Bloc d'immeubles (fig. 1)

Forme de construction fermée utilisant l'espace sous forme homogène ou en rangées de bâtiments individuels. Possibilité de grande concentration. Les pièces donnant vers l'intérieur ou l'extérieur sont très différentes par leur fonction et leur configuration.

Immeubles barres (fig. 2)

Forme de construction ouverte et étendue sous forme de regroupement de type d'immeubles identiques ou variés ou de bâtiments de conception différente. Il n'existe pas ou peu de différences entre les pièces donnant vers l'intérieur ou l'extérieur.

Immeuble écran (fig. 3)

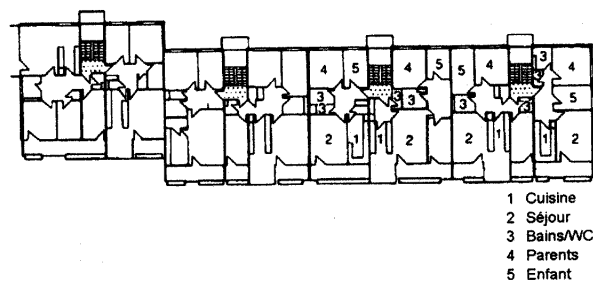
Forme de bâtiment indépendant, souvent de grandes dimensions en longueur et en hauteur, pas de différenciation entre pièces donnant vers l'extérieur et l'intérieur.

Grand immeuble composite (fig. 4)

Assemblage ou extension d'immeubles écran, composant un grand ensemble, forme de construction indépendante de très grande surface. Possibilité de pièces très vastes. Peu de différenciation entre pièces donnant vers l'intérieur ou l'extérieur.

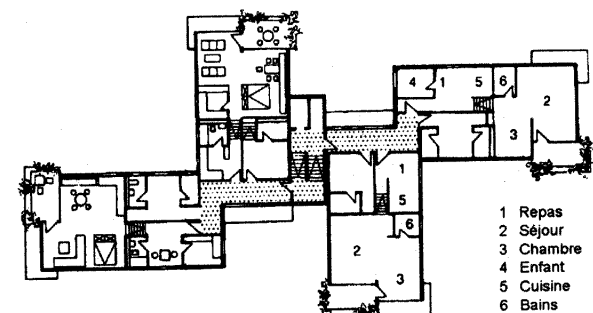
Tour (fig. 5)

Forme de construction solitaire, située librement sur le terrain, pas d'assemblage possible. Souvent mis en relation en milieu urbain avec des constructions basses et plates.

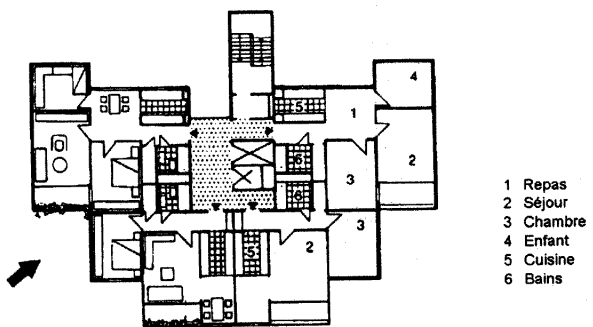


⑥ Plan de logements à Augsburg (voir fig. 1 à 3)

Arch.: E.C. Müller



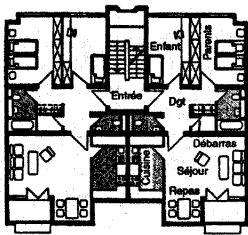
⑦ Logements avec desserte par couloir (voir fig. 1 à 3)



⑧ Plan d'un groupe de 4 logements (voir fig. 5)

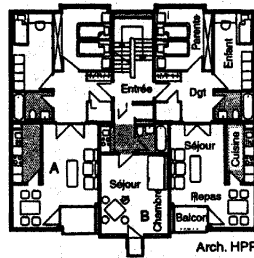
Arch. W. Iron

IMMEUBLES À ÉTAGES



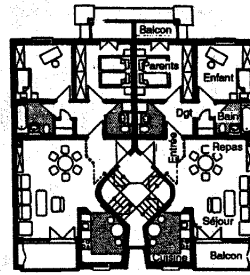
Arch. HPP et LTK

① Groupe de trois logements

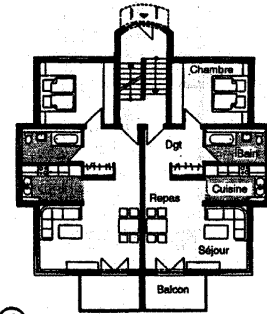


Arch. HPP

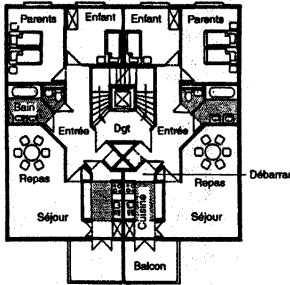
② Groupe de trois logements : deux appartements (A) et un studio (B)



③ Groupe de deux logements. Cage d'escalier ouverte en façade

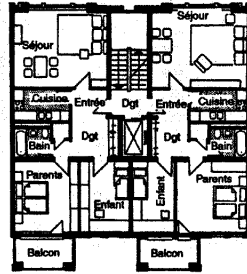


④ Groupe de deux logements

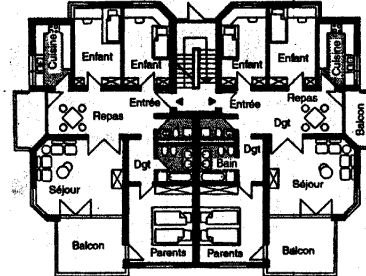


Arch. Diener et P.

⑤ Groupe de deux logements avec escalier central

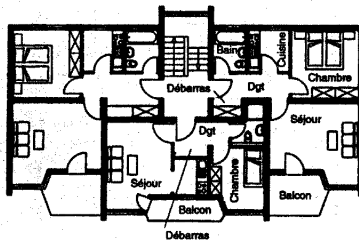


⑥ Groupe de deux logements avec ascenseur

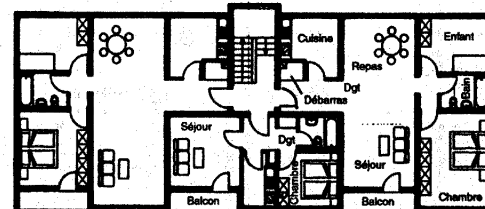


⑦ Groupe de deux logements quatre chambre, cuisine, salle de bain et salle à manger

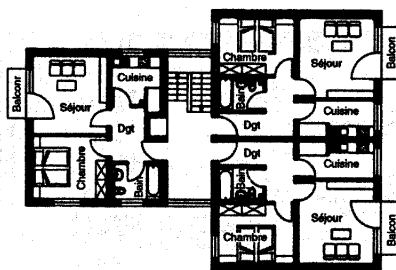
Types de logement



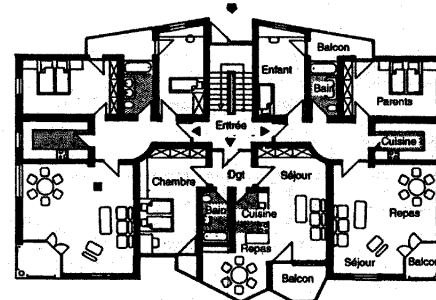
⑧ Groupe de trois logements de 2 pièces



⑨ Groupe de trois logements (deux de 3 pièces et un de 2 pièces)

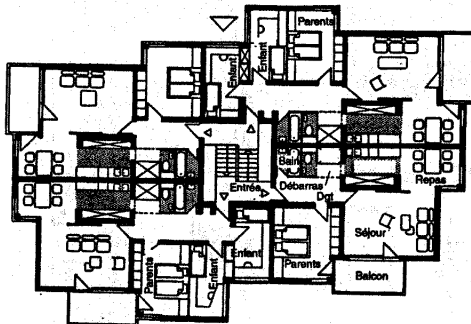


⑩ Groupe de trois logements de 2 pièces

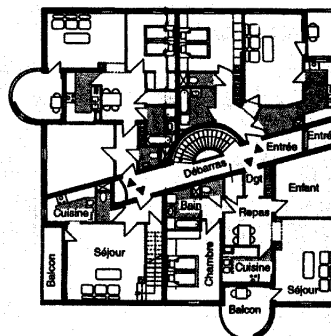


Arch. L. Neff

⑪ Groupe de trois logements

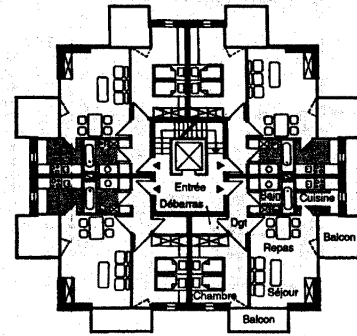


⑫ Groupe de quatre logements (deux de 2 pièces et deux de 4 pièces)



Arch. Peichl

⑬ Groupe de quatre logements



Arch. Neuffer/Mittmann/Graf

⑭ Groupe de quatre logements

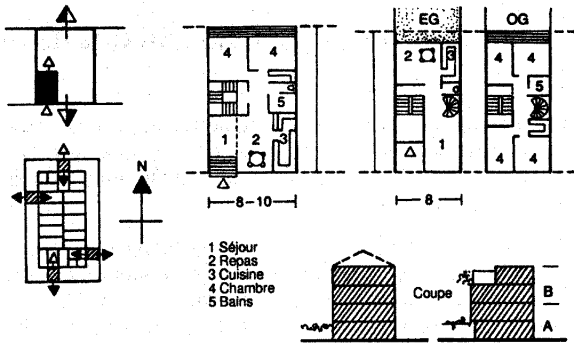
Les immeubles de plusieurs logements doivent être élaborés pour rendre les communications agréables, dans la conception du plan d'ensemble, le nombre de logements par escaliers et par étages et le type de desserte interne.

On doit prêter attention aux besoins des handicapés, des personnes âgées, des personnes élevant seules leurs enfants, des femmes et enfants.

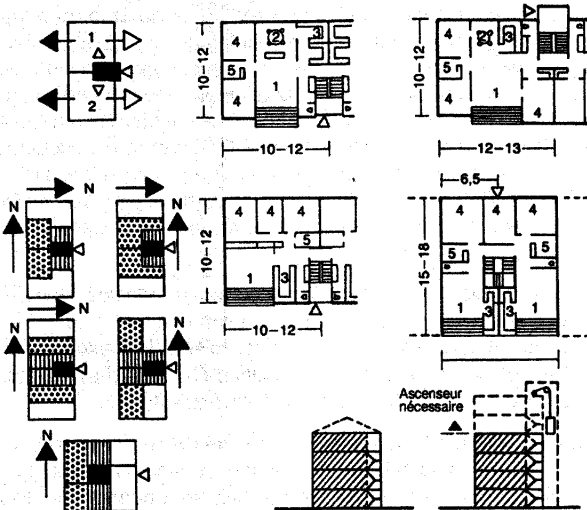
Types de logement



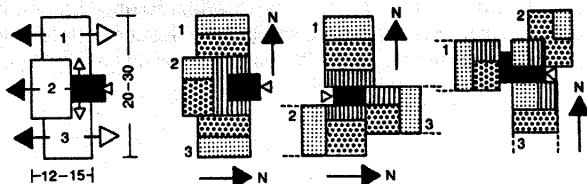
IMMEUBLES À ÉTAGES



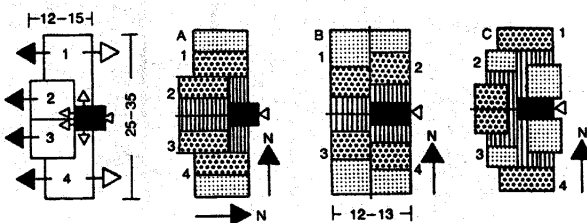
① Immeuble de 1 logement/niveau. Forme de base de l'immeuble urbain.



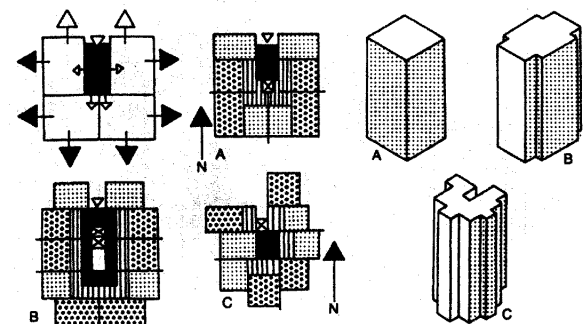
② Immeuble de 2 logements/niveau.



③ Immeuble de 3 logements/niveau.



④ Immeuble de 4 logements/niveau.



⑤ Tour.

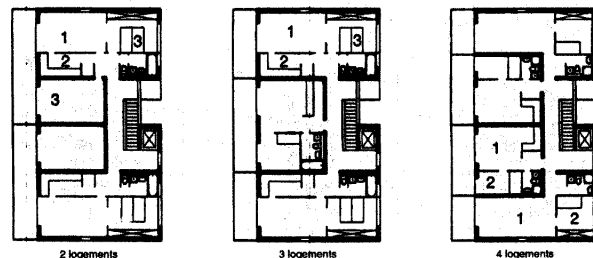
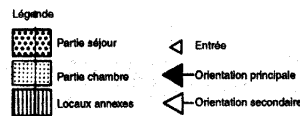
Type d'immeuble à un logement par étage (fig. 1) :
La desserte d'un seul appartement par étage n'est pas économique. Appliquer la limitation usuelle à quatre étages sans ascenseur.

Type d'immeuble à deux logements par étage (fig. 2) :
Équilibre entre habitabilité et rentabilité. Nombreuses solutions de plans pour une bonne adaptation à l'ensoleillement. Possibilité de disposer des logements avec un nombre de pièces différent ou identique. Desserte verticale par escalier jusqu'à quatre étages, puis ascenseur à partir de cinq étages.

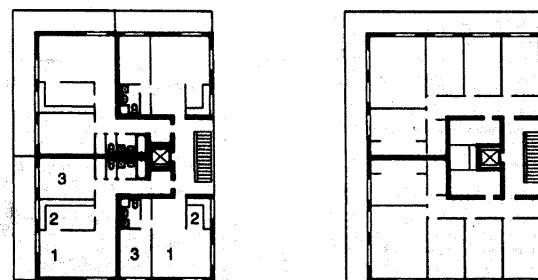
Type d'immeuble à trois logements par étage (fig. 3) :
Bon rapport entre habitabilité et rentabilité et qui convient à la construction d'immeubles dans un angle.

Type d'immeuble à quatre logements par étage (fig. 4) :
Bon rapport entre habitabilité et rentabilité. Possibilité d'offre de logement différenciée par étage.

Tour d'habitation (fig. 5) :
L'agencement dans le plan détermine l'aspect plastique de la construction. Des lignes de contour à fortes membrures renforcent l'effet de verticalité et l'impression d'une construction haute et élancée.

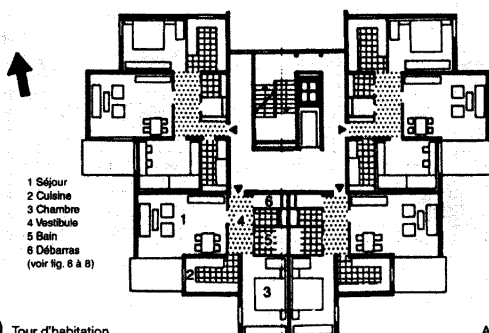


⑥ Variantes vues en plan



⑦ Groupe de 4 logements par étage

Variante Bureau/Cabinet

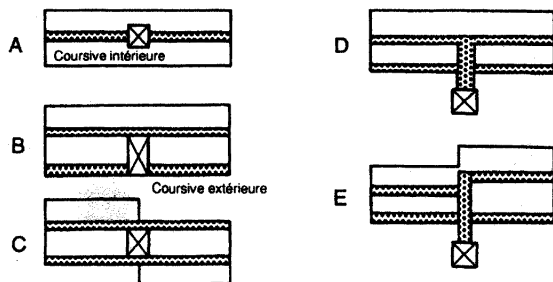


⑧ Tour d'habitation

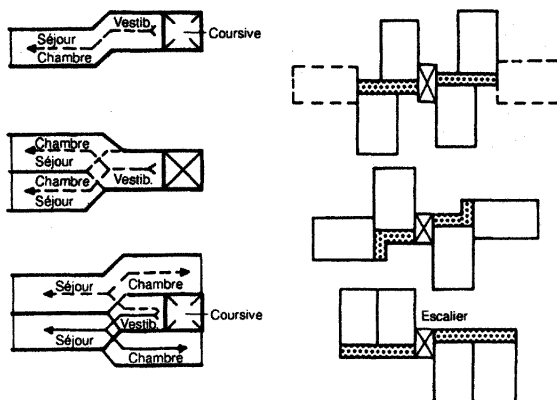
Arch. S. Pogadel

Types de logement

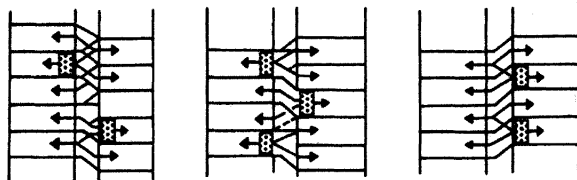
LOGEMENTS DESSERVIS PAR COURSIVES



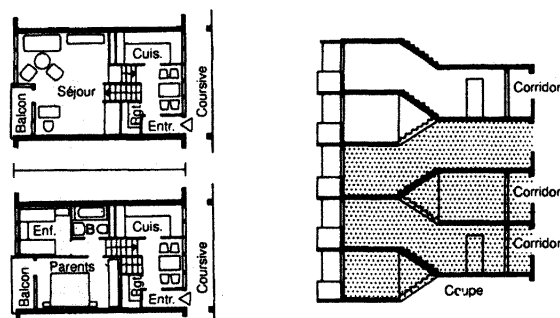
① Systèmes de liaisons verticales.



② Possibilités de desserte par courserie.

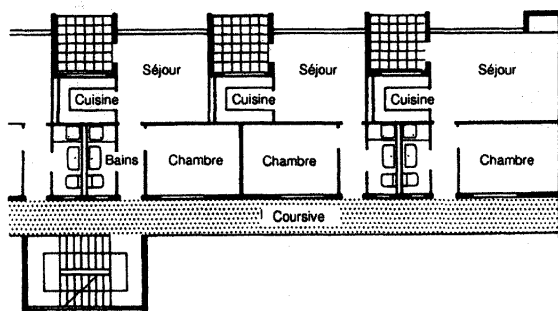


③ Coupes de principe des différentes dessertes par courserie intérieure.



④ Immeuble à coursives. Logements avec étages décalés.

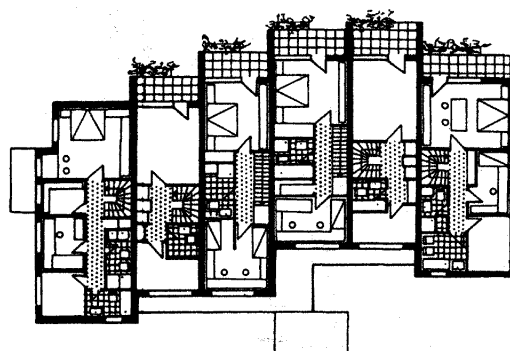
Arch. : Hirsch



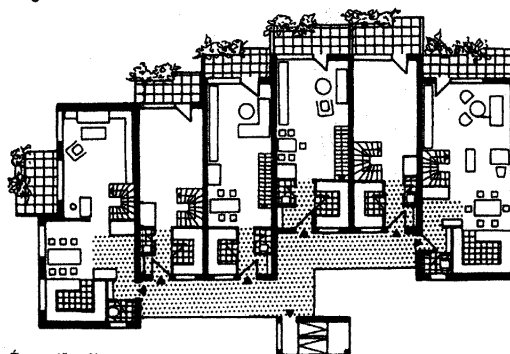
⑤ Cage d'escalier à l'extérieur de la courserie. Cuisine éclairée et aérée par une loggia.

Arch. : Seitz

⑥ Étage sous combles.



⑦ Étage (fig. 6).



Les bâtiments à courserie sont caractérisés par une desserte horizontale des différents étages, reliés entre eux par des liaisons verticales. Il existe des immeubles à courserie intérieure ou à courserie extérieure (fig. 1).

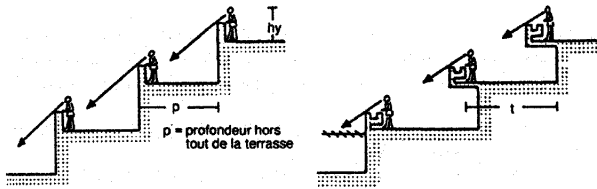
A. Dans ce type d'immeuble, les logements sur un seul niveau ont en principe une seule orientation. C'est pourquoi on cherche à répartir les logements sur 2 niveaux ou davantage (fig. 3). Dans le cas de courserie extérieure, la desserte horizontale longe la façade du bâtiment (fig. 1).

B. La courserie ouverte n'est pas sans poser de problèmes dans les conditions climatiques semi-continentales (fig. 5). En outre, on ne peut situer sur une courserie extérieure que les pièces annexes (fig. 7). Il vaut mieux répartir l'habitation sur deux niveaux ou plus (fig. 6 et 7). Les logements sur un seul niveau (fig. 5) conviennent pour studios ou appartement à 1 pièce. La répartition d'un logement sur différents niveaux peut correspondre à des relations fonctionnelles. En cas de décalage sur un demi-niveau, il existe des conditions propices pour entrecroiser et échelonner les fonctions (fig. 2).

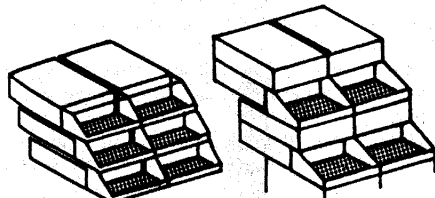
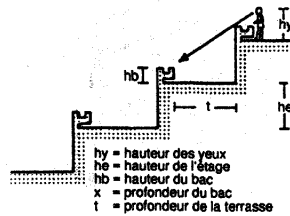
Les possibilités de variations s'accroissent considérablement, lorsque le logement n'occupe pas toute la profondeur du bâtiment mais est imbriqué avec des logements voisins. La liaison verticale comprend escalier, ascenseurs et gaines. On distingue les liaisons verticales centrales, en façade ou détachées (fig. 1).

Disposer la desserte horizontale dans le moins de niveaux possible, pour favoriser le rapport entre volume et surface habitable (fig. 3). Une liaison horizontale tous les deux niveaux permet une disposition favorable de grands logements sur différents niveaux combinés avec de petits logements au niveau de l'entrée. Une disposition alternée des coursives extérieures offre de bonnes solutions. On peut restreindre le nombre de dessertes horizontales par une superposition inversée de maisonnettes ou une disposition adéquate de logements sur deux niveaux.

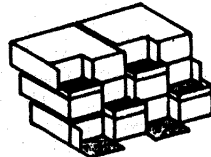
IMMEUBLES EN TERRASSES



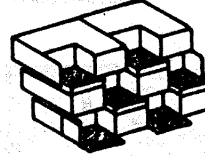
① Protection contre les regards sur les terrasses.



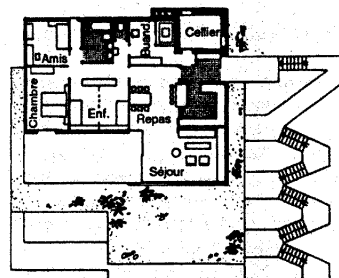
② Espace libre de terrasse partiellement inclus dans la construction.



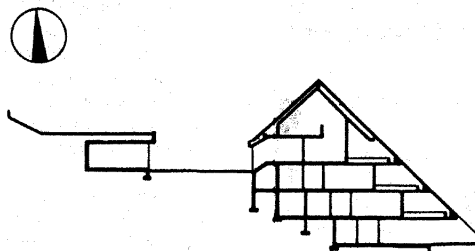
③ Surfaces libres pour des constructions dont la surface de base est irrégulière.



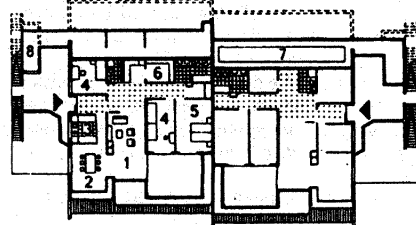
④ Intégration de terrasses dans des constructions en L.



⑤ Vue en plan. Arch.: Schimdt + Knecht

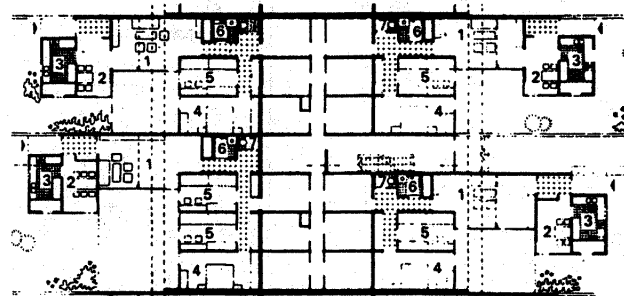


⑥ Vue en coupe de fig. 6.

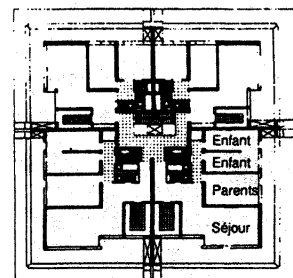


⑦ Vue en plan. Arch.: Stucky + Menli

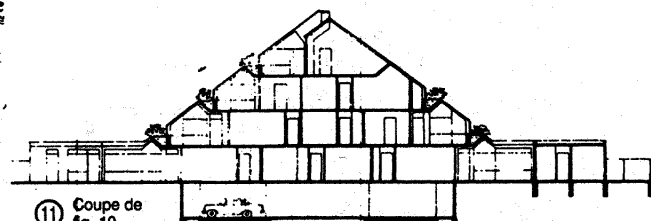
1 Séjour
2 Coin repas
3 Cuisine
4 Enfants
5 Chambres
6 Réserves
7 Cave à mazout
8 Séchoir
9 Garages



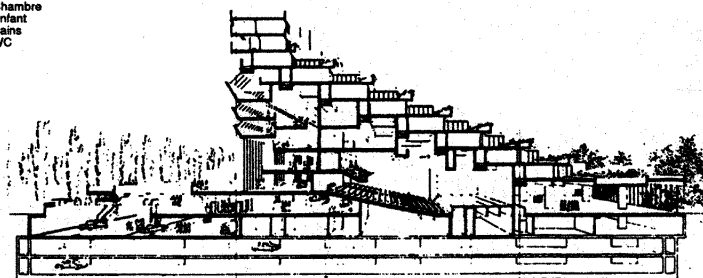
⑧ Plan du rez-de-chaussée d'un immeuble en forme de colline. Arch.: Frey, Schröder, Schimdt



⑨ Étage supérieur d'un immeuble en terrasses situé sur un sol plat. Arch.: Buddeberg



⑩ Coupe de fig. 10.



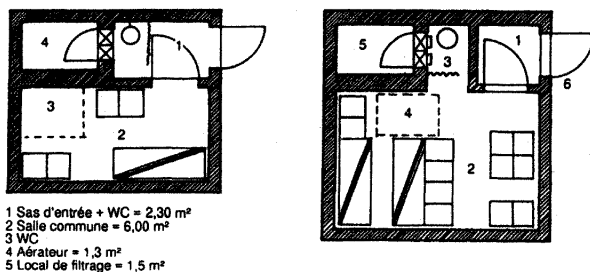
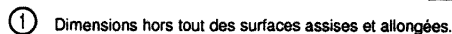
⑪ Coupe transversale d'un palais des congrès. Projet: E. Giscl

Les terrains situés sur de fortes pentes incitent à la construction en terrasses. L'angle d'empilement des terrasses (rapport hauteur étage / profondeur terrasse) = pente moyenne du terrain $\geq 8^\circ$ à 40° . Profondeur terrasses $\geq 3,20$ m, souvent orientées vers le Sud, à l'abri des regards indiscrets mais bénéficiant d'une vue dégagée (fig. 1 à 5). Plans et coupes (fig. 6 à 11). Les immeubles en terrasses possèdent devant chaque appartement un espace libre pour se reposer, pour travailler et un espace de jeux en plein air pour les enfants. Les plantations sur les balustrades augmentent la valeur immobilière (fig. 1 à 9). Les avantages de ces grandes terrasses incitent à la construction de tels immeubles même sur terrain plat. Les espaces résultant des constructions de ce type sont utilisés dans les étages inférieurs comme pièces polyvalentes (fig. 10 à 13). Il est d'ailleurs intéressant de construire des logements en terrasse au-dessus de grandes salles (fig. 13). On distingue différentes formes d'immeubles : avec terrasses sur un côté, deux côtés ou plus. Les immeubles à terrasses sont obtenus en décalant des unités d'habitation d'égale profondeur (fig. 9) ou en disposant les uns au-dessus des autres des logements de profondeur décroissante (fig. 11).

Profondeur du bac $x = \frac{p(hy-hb)}{he}$ (fig. 1).

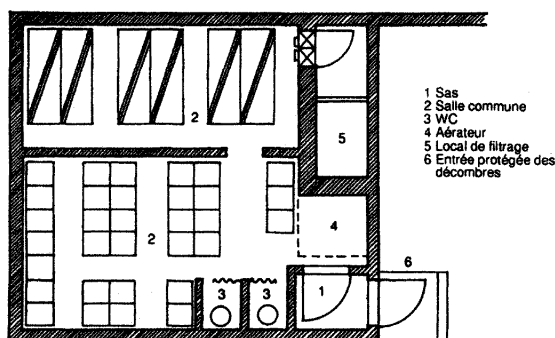
La profondeur nécessaire pour un bac dépend de la hauteur de l'étage et de la profondeur hors tout de la terrasse. Quand cette condition est respectée, il ne peut pas y avoir de vue sur la terrasse inférieure. Les conditions concernant ce point sont encore meilleures lorsque les terrasses sont partiellement encastrées dans la construction (fig. 4 et 5).

Types de logement

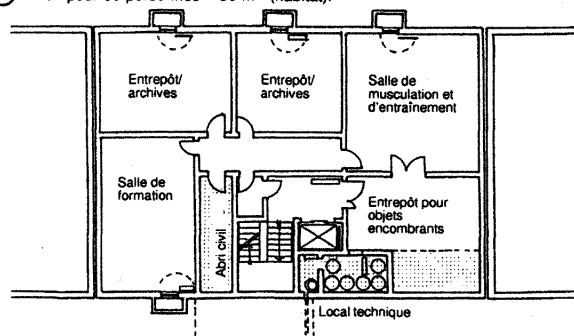


② Abri pour moins de 8 personnes = 17,2 m² (habitat).

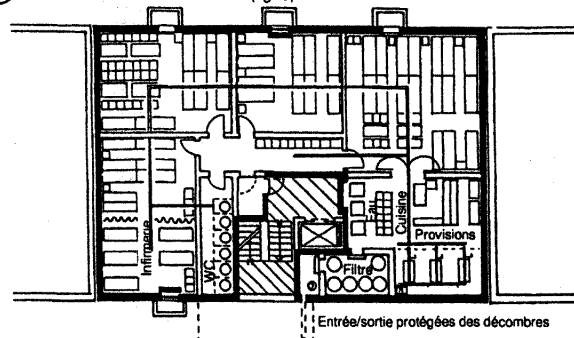
③ Surface construite pour 10 personnes ~ 28 m²



④ Abri pour 50 personnes ~ 50 m² (habitat).



⑤ Utilisation normale d'une cave (fig. 6).



⑥ Utilisation d'un abri public (fig. 5).

La construction de grands abris n'est pas imposée en Allemagne ou en France mais c'est une obligation dans certains pays, par exemple en Suède ou en Suisse. Lors d'une utilisation polyvalente, c'est l'utilisation civile qui prime.

Abri de protection pour habitations : pour tous les types d'immeubles de 7 à 50 personnes (abris privés).

Prévus pour immeubles de bureaux, écoles, hôpitaux, immeubles d'habitation, lieux de travail.

Abris publics : capacité moyenne : 51 à 299 personnes,
grande capacité : 300 à 3 000 personnes,
grande capacité dans le métro et parkings souterrains :
jusqu'à 4 000 personnes.

Prévus pour piétons passant dans la rue ou utilisateurs des transports publics (des études de thermodynamique sont nécessaires pour l'émission et la dissipation de la chaleur).

Abris pour mise en sécurité de biens culturels. Les principes de technique de construction distinguent : la protection de base et la protection renforcée.

a) Protection de base :

Protection contre les décombres (surcharges), protection incendie, protection contre les gaz chimiques (filtre à air), contre les retombées radioactives (*fall-out*) et pour des séjours de longue durée (réserves).

b) Protection renforcée sans a) :

Protection contre les effets de souffle (charges dynamiques) et le flash radiatif (momentané).

Les abris pour verrous sont des constructions fermées sur elles-mêmes, hermétiques et verrouillables : salles communes avec pièces annexes, local pour filtre et échelle de secours.

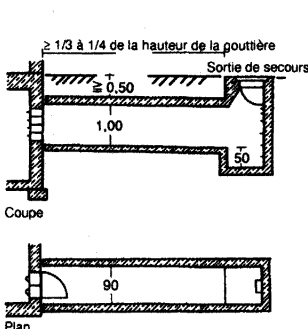
Installations d'aération, sanitaires et issue de secours.

Ils doivent être accessibles dans les plus courts délais. Provisions pour 14 jrs. Situation à proximité immédiate des lieux d'habitation auxquels ils appartiennent. Chemin reliant l'entrée des abris aux habitations ≤ 150 m. Abris pour 7 personnes ou moins, au moins 6 m² de surface et 14 m³ de volume. Pour chaque place supplémentaire jusqu'à 25 places, augmenter la surface de base de 0,50 m² et 1,40 m³/place. Prévoir au moins 1 WC sans eau pour 12 personnes ou moins. 2 WC sans eau pour plus de 25 places.

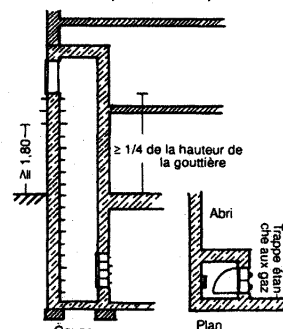
Hauteur libre $\geq 2,30$ m, au-dessus de 3 couchettes superposées 1,70 m, au-dessus de 2 couchettes superposées 2,00 m, au-dessus des circulations 1.50 m.

Disposition : plan et coupe quelconques. Ne pas dépasser le rapport latéral de 2 : 1 pour un plan rectangulaire. Lors de la conception, veiller à une utilisation possible en temps de paix, par exemple buanderie, pièce de bricolage et jeux, pour entreposer les vélos et séchoir, à condition qu'une évacuation rapide soit assurée.

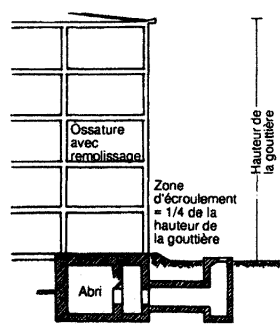
Matériaux : béton pour les parties de construction porteuses qualité B25.



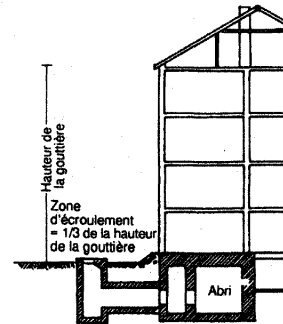
⑦ Sortie de secours horizontale (exemple schématique).



⑧ Sortie de secours verticale (exemple schématique).

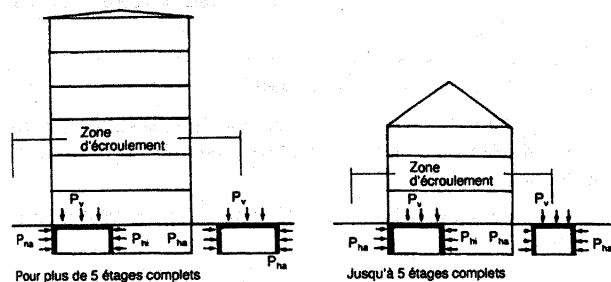


⑨ Dessin schématique par rapport au bâtiment.



⑩ Dessin schématique par rapport au bâtiment.

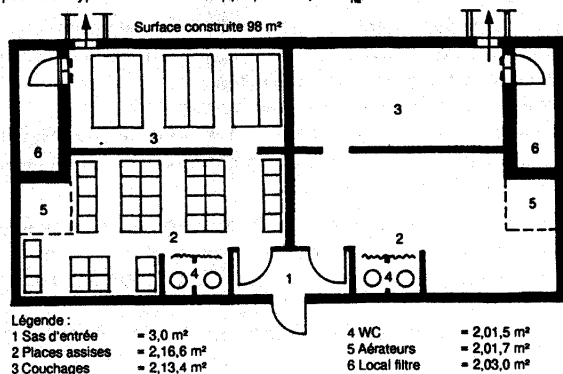
ABRIS DE PROTECTION



① Charges statiques de référence pour charges de décombres.

Charges de décombres : charges statiques de référence pour la prise en compte d'un écoulement de décombres

pour sable et gravier $P_v = 15 \text{ kN/m}^2 = 10 \text{ kN/m}^2$
 pour limon de consistance moyenne $P_h = 10 \text{ kN/m}^2 = 10 \text{ kN/m}^2$
 pour limon de consistance molle et argile $P_{ha} = 6,75 \text{ kN/m}^2 = 4,50 \text{ kN/m}^2$
 pour tous types de sol dans nappe phréatique $P_{ha} = 9 \text{ kN/m}^2 = 6 \text{ kN/m}^2$
 $P_{ha} = 11,25 \text{ kN/m}^2 = 7,50 \text{ kN/m}^2$
 $P_{ha} = 15 \text{ kN/m}^2 = 10 \text{ kN/m}^2$



② Schéma : 2 abris d'habitations mitoyennes pour 100 personnes en tout.

Concevoir les abris de grande capacité comme constructions renfermées sur elles-mêmes, hermétiques aux gaz et verrouillables. Un abri de grande capacité comporte : entrée avec sas, pièce de surveillance (entrepôt), salle commune avec infirmerie, surface avec réserve d'eau, WC et cuisine de secours, ainsi qu'installations et aménagements techniques. Construire une fosse septique sous l'abri. La capacité d'accueil ne doit pas descendre au-dessous de 300 personnes et ne pas dépasser 3 000 personnes pour immeubles à plusieurs étages. Ne pas construire plus de 2 abris à grande capacité à proximité immédiate ou l'un au-dessus de l'autre. Ne pas dépasser un total de 5 000 personnes.

Places protégées	51...80	81...149	150...180	181...240	241...299
	m²	m²	m²	m²	m²
Salle commune ¹⁾	51...80	81...149	150...180	181...240	241...299
dont					
Infirmerie ²⁾	3,8...6	6...11	11...13,5	13,5...18	18...22,5
Cuisine auxiliaire	-	-	5	5	5
Ventilateur	3,5	7	10,5	14	17,5
Réservoirs d'eau	1...1,5	1,5...2,5	2,5...3	3...4	4...5
Entrepôt	10	10	20	20	20
Toilettes	3,2	3,2...4,8	4,8...6,4	6,4...8	8...8,8
Fosse septique	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Pièce pour filtre	4	8	12	16	20
Filtre à poussière (selon type de construction)	3	3	3	3	3
Préfiltre pour le sable (pour 2 m de gravats)	2...3	3...5,6	7,5...9	9...12	12...15
Sas	1,5	3	3	3	3

1) Pour des valeurs intermédiaires, il faut interpoler ; pour une hauteur libre de moins de 2,50 m, les surfaces sont plus importantes.

2) Pour des valeurs intermédiaires, il faut interpoler.

⑤ Surface nécessaire (valeur minimale) surfaces nettes.

	300 personnes	600 personnes	1000 personnes	2000 personnes	3000 personnes
Sas	2 x 4,5 m²	2 x 9 m²	2 x 15 m²	3 x 15 m²	4 x 15 m²
Salles communes	600 m²	1200 m²	2000 m²	ou 20 m² + 15 m²	ou 2 x 20 m²
Infirmerie	30 m²	60 m²	100 m²	4000 m²	6000 m²
Pièce de surveillance (entrepôt)	10 m²	10 m²	10 m² (+ 10 m²)	200 m²	300 m²
WC	6,4 m²	12 m²	20 m²	10 m² (+ 20 m²)	10 m² (+ 30 m²)
Cuisine auxiliaire	10 m²	10 m²	10 m²	40 m²	60 m²
Pièce pour aérateurs et filtres ¹⁾	20 m²	25 m²	30 m²	2 x 10 m²	3 x 10 m²
Préfiltre pour sable (jusqu'à 2 m de gravats)	11,5 m²	22,5 m²	37,5 m²	40 m²	60 m²
Installation de groupe électrogène de réserve	-	-	15 m²	40 m²	60 m²
Réserve de mazout	-	-	7,5 m²	20 m²	20 m²
Réservoir d'eau	4,2 m³	8,4 m³	14 m³	10 m²	15 m²
Fosse septique	1,0 m³	1,0 m³	2,0 m³	28 m³	42 m³
				2,0 m³	2,0 m³

¹⁾ Pour d'autres valeurs, il faut interpoler ou extrapoler les valeurs du tableau.

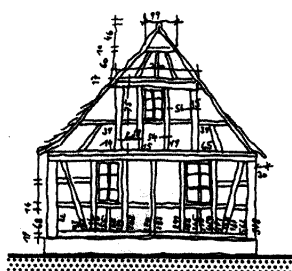
③ Surface nécessaire (valeur minimale).

	1000 personnes	2000 personnes	3000 personnes	4000 personnes
Sas	pour toutes les entrées et sorties 1 x 10 m²			
Salles communes	2000 m²	4000 m²	6000 m²	8000 m²
Infirmerie	100 m²	200 m²	300 m²	400 m²
Pièce de surveillance (entrepôt)	10 m² + (10 m²)	10 m² + (20 m²)	10 m² + (30 m²)	10 m² + (40 m²)
WC	20 m²	40 m²	60 m²	80 m²
Cuisine auxiliaire	10 m²	2 x 10 m²	3 x 10 m²	4 x 10 m²
Pièce pour aérateurs et filtres	30 m²	40 m²	60 m²	70 m²
Préfiltre pour sable (jusqu'à 2 m de gravats)	37,5 m²	75 m²	112,5 m²	150 m²
Installation de groupe électrogène de réserve	15 m²	20 m²	20 m²	25 m²
Réserve de mazout	7,5 m²	10 m²	15 m²	20 m²
Réservoir d'eau	14 m³	28 m³	42 m³	56 m³
Fosse septique	2 m³	2 m³	2 m³	2 m³

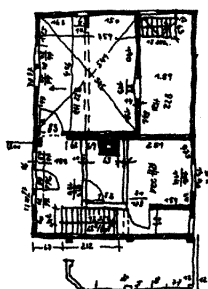
Pour d'autres valeurs, il faut interpoler ou extrapoler les valeurs du tableau.

④ Surface nécessaire (valeur minimale).

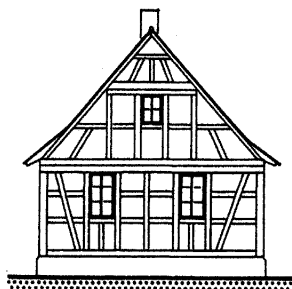
Types de logement



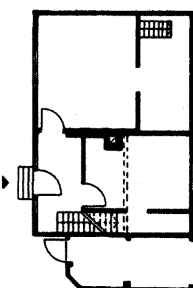
① Relevé des existants : croquis coté façade.



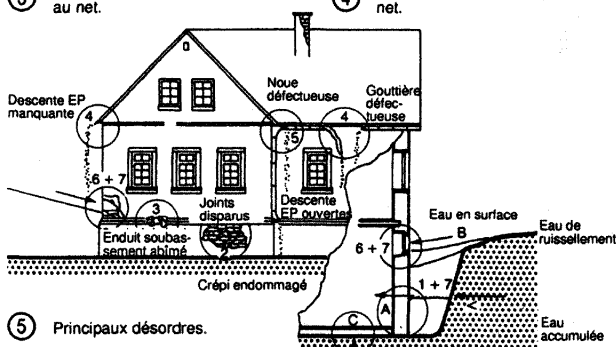
② Relevé des existants : croquis coté plan.



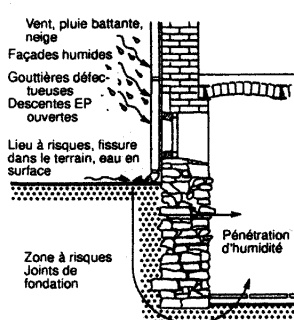
③ Relevé des existants : façade mise au net.



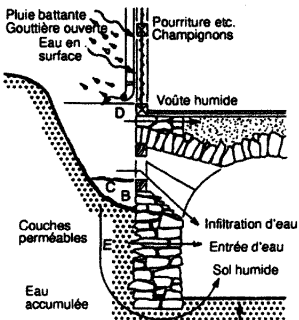
④ Relevé des existants : plan mis au net.



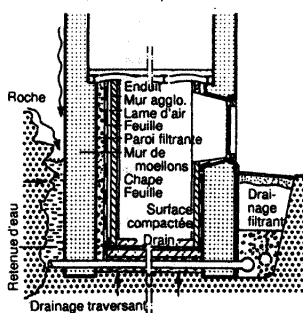
⑤ Principaux désordres.



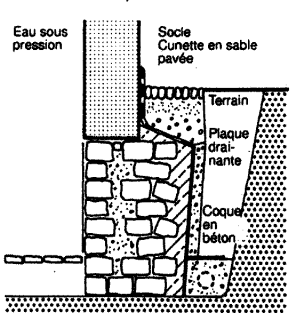
⑥ Principaux désordres causés par de l'eau non sous pression.



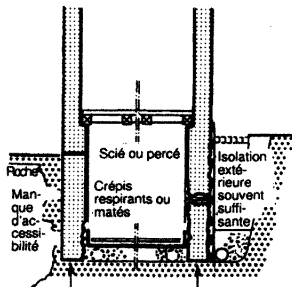
⑦ Principaux désordres causés par de l'eau sous pression.



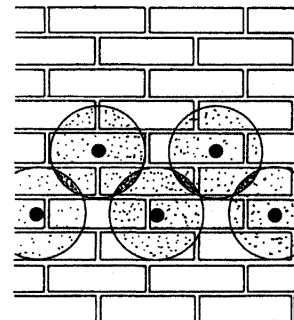
⑧ Assèchement par l'intérieur pour des murs extérieurs partiellement inaccessibles.



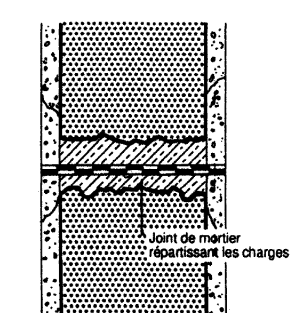
⑨ Réfection de fondations débordant sur le terrain.



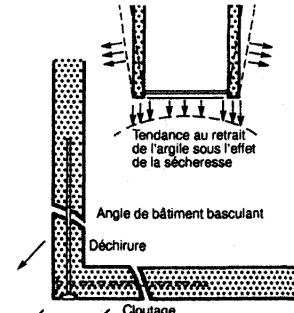
⑩ Isolation et assèchement en sous-sol.



⑪ Assèchement par injection.



⑫ Isolation horizontale réalisée ultérieurement.



⑬ Cloutage d'un angle de maison basculant.

Emprunté à «La construction ancienne»
Rau O et Braune U., Leinenfelden 1985

Réfection, modernisation, réhabilitation ou agrandissement d'une construction ancienne, nécessitent une autre démarche de planification qu'une construction neuve.

Il existe souvent une protection du patrimoine pour les constructions anciennes.

La condition et la base de la réhabilitation sont un inventaire systématique, lors duquel chaque élément de construction important, chaque détail, doit être soigneusement vérifié (fig. 5).

L'inventaire se structure en règle générale selon les étapes suivantes :

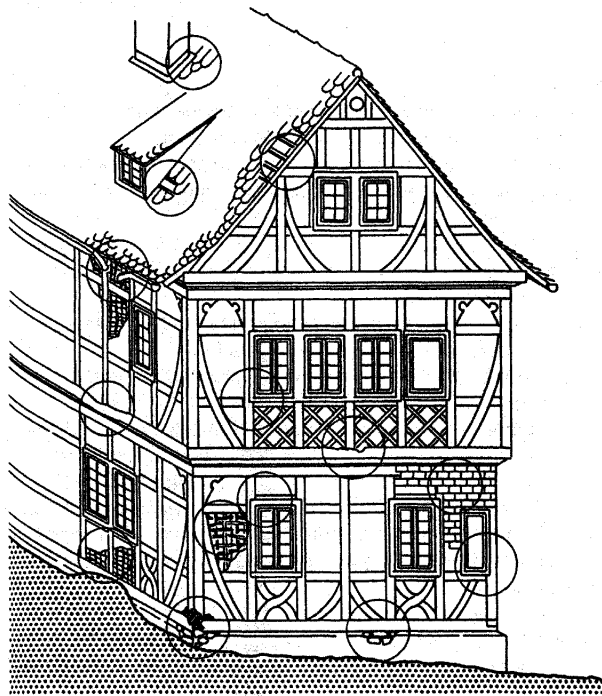
- Description générale de la construction (terrain, règlements, lois, âge du bâtiment, parties historiques de la construction, particularités historiques de son arrangement, matériaux de construction, utilisation du bâtiment, structure portante, particularités constructives, autres particularités).
- Description des matériaux de construction et du niveau de l'équipement, de l'équipement technique, utilisation du bâtiment (habitation, commerce, etc), locataires.
- Données de financement, rentrées de loyers.
- Inventaire de l'état du bâtiment selon les localisations (façades, toit, cage d'escalier, cave, appartements, unités commerciales et pièces isolées), métrés, inventaires.

Domaines essentiels de déficiences : souches de cheminées, enrasement des souches, charpente en comble endommagée (champignons, insectes), gouttières et descentes d'eau pluviale, raccords de toit et murs pourris, fuites en toiture.

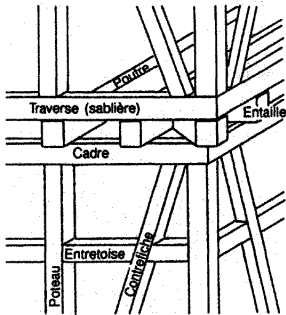
Absence d'isolation thermique, ligne sous tension, fissures dans les murs, défauts de construction, plafond à poutres apparentes pourri, crépi des murs et du plafond détérioré, façade perméable. Portes en bois, escaliers bois endommagés, escalier et structure métallique des voûtains de cave rouillés à cœur.

Murs de cave non étanches.

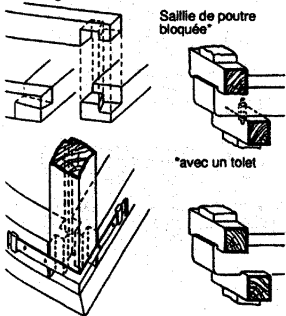
Chauffage, installations sanitaires inutilisables. Canalisations de base et branchements endommagés ou sous-dimensionnés.



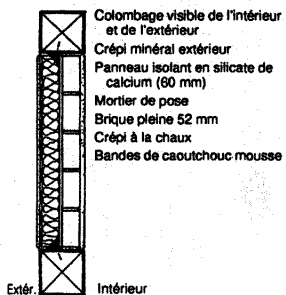
① Principaux points de dommages sur colombages.



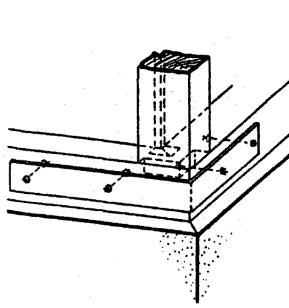
② Principe de montage d'un colombage.



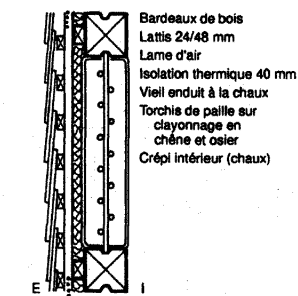
③ Possibilité de relier les angles de traverse de colombage (résistance à la traction et à la compression).



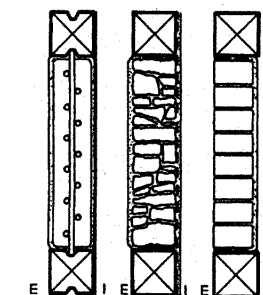
④ Nouveau système de remplissage avec panneaux isolants et briques.



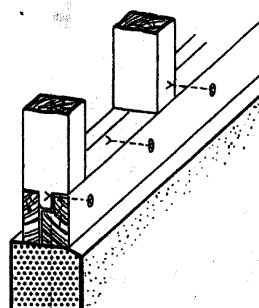
⑤ Renforcement d'un angle de traverse par ancrage métallique.



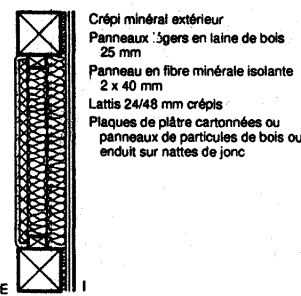
⑥ Isolation extérieure avec remplissage à grande capacité de diffusion sous parement avec lame d'air.



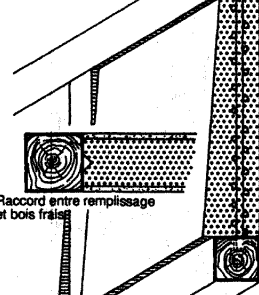
⑦ Remplissage en pisé, en pierre et en briques.



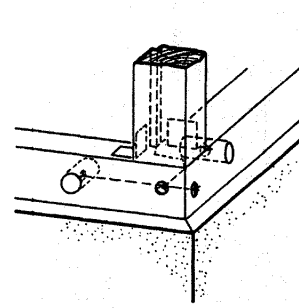
⑧ Remplacement en deux temps d'une traverse.



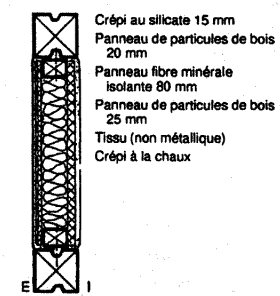
⑨ Système de remplissage à haute isolation, avec parement du colombage à l'intérieur.



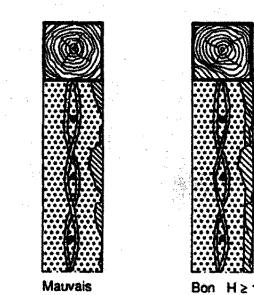
⑩ Configuration théorique exemplaire des remplissages.



⑪ Traverse d'angle consolidée par vis à tête.



⑫ Nouveau système de remplissage avec colombage visible de l'intérieur et de l'extérieur.



⑬ Éviter les raccords affleurants lors de la refonte de remplissage en pisé.

Mur extérieur, colombage (pan de bois)

Sur les colombages d'origine, il n'y avait ni métal, ni clou ni vis. En règle générale, on peut rénover un colombage sans fer ni acier, uniquement avec des éléments en bois (fig. 1). Remplissages du colombage : selon les régions, maçonnerie apparente ou pisé (fig. 10 à 13).

Les remplissages en pisé doivent toujours être conservés et ceux qui sont abîmés doivent être réparés.

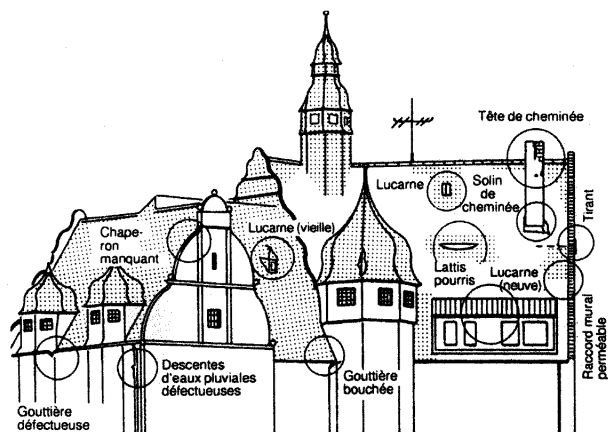
Aucun matériau ne peut remplacer les avantages physiques et biologiques des remplissages en pisé artisanaux. Jusqu'à aujourd'hui, aucun autre remplissage ne peut être recommandé comme idéal ou équivalent au remplissage en pisé (fig. 13).

Les remplissages en maçonnerie renforcent la maison, ce qui contredit les principes constructifs du colombage et des remplissages légers ne conviennent pas en combles.

La façade en colombage nécessite un entretien régulier de la construction sous forme de petites réparations.

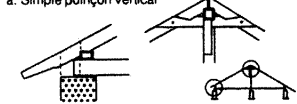
Principaux désordres de la maison en colombage :

Avant-toit, égoût des eaux de pluie, gouttières, descentes d'eau pluviale, raccords du toit, humidité, pourriture, pourriture sèche, champignons, insectes, raccords de bois baillants ou ouverts, pénétration d'eau, raccords avec les appuis de fenêtres et les constructions voisines (fig. 1).

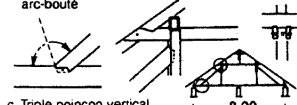


① Sources principales de désordres en toiture.

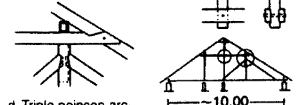
Toit à pannes
a. Simple poinçon vertical



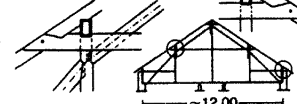
b. Double poinçon vertical arc-bouté



c. Triple poinçon vertical avec ferme à contre-fiche



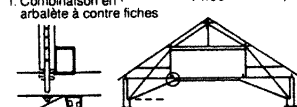
d. Triple poinçon arc-bouté avec jambettes



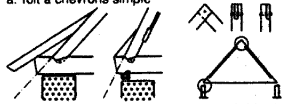
e. Ferme en double arbalète



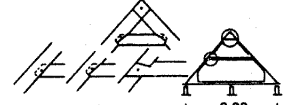
f. Combinaison en arbalète à contre-fiches



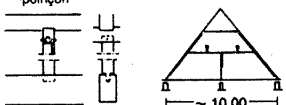
Toit à chevrons
a. Toit à chevrons simple



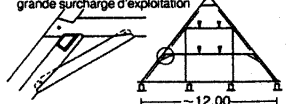
b. à entrant supérieur et tirant



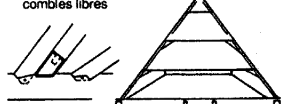
c. à entrant supérieur et poinçon



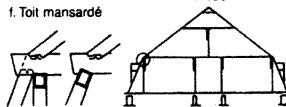
d. avec poinçons verticaux et couchés pour grande surcharge d'exploitation



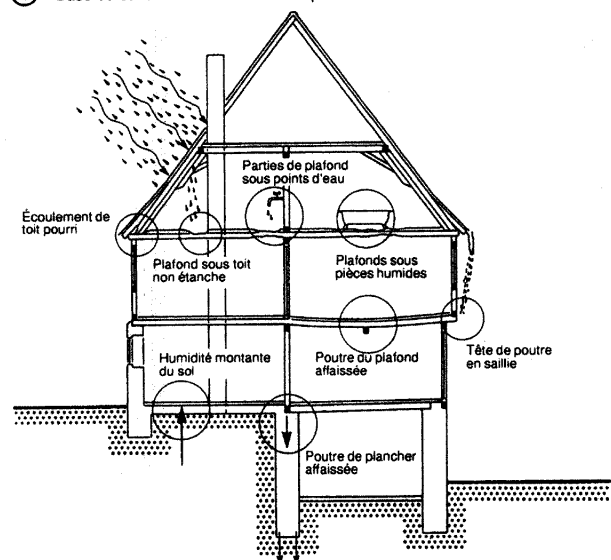
e. Poinçons couchés pour combles libres



f. Toit mansardé



② Base de construction des toitures à pannes et à chevrons.



⑤ Points principaux de désordres dans le domaine des planchers et leurs causes.

Toiture :

Dans leur fonction originelle les toits sont toujours une protection et participent ainsi au concept primitif de la maison.

Les toits sont la partie d'une maison la plus exposée aux influences atmosphériques. Des petits dégâts inaperçus entraînent à la longue d'énormes dégâts.

C'est pourquoi on accorde une importance primordiale à l'entretien du toit. Un état impeccable des combles et de la toiture est la base de toute restauration sensée (fig. 1 et 5).

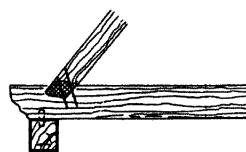
Le matériau utilisé pour la construction traditionnelle des toits sous nos latitudes est presque uniquement du bois.

Toutes les formes de combles existantes reposent sur des assemblages triangulaires de configurations diverses (fig. 2 et 4).

Le mode de dérivation de charge montre toutefois des différences spécifiques à chaque construction, dont la connaissance est essentielle pour une restauration du toit sans dommages.

L'application des charges sur le toit n'est pas relative au poids propre et à la neige mais avant tout au vent. C'est pourquoi la présence et le bon état des éléments de contreventement sont d'une importance capitale (fig. 4).

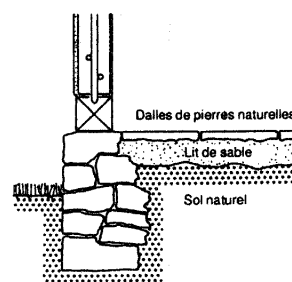
Revêtements de sol sur terre-plein, sans isolant ni étanchéité (fig. 6). Il est recommandé lors d'une rénovation du revêtement, de faire une reconstruction complète avec étanchéité et isolation (fig. 7).



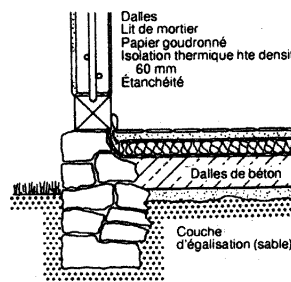
③ Réparation de la base d'un toit à chevrons par des prothèses en plastique ou éclisses de raccordement en bois.



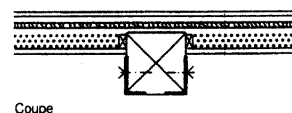
④ Enlever les contre-fiches entraîne un déplacement du toit sous la pression du vent.



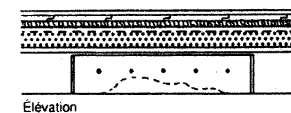
⑥ Sol ancien en pierres naturelles sur terre-plein.



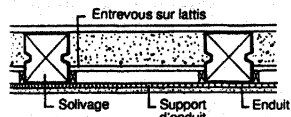
⑦ Rénovation du sol avec isolation thermique et étanchéité sur béton au mortier de chaux.



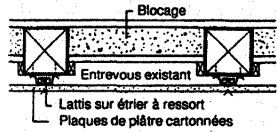
⑧ Renforcement des points faibles des pans de bois dans la zone du remplissage.



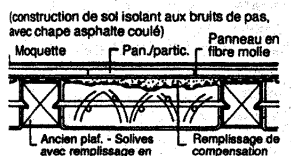
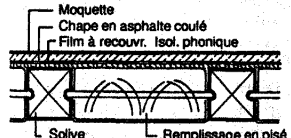
⑨ Renforcement des points faibles des pans de bois dans la zone du remplissage.



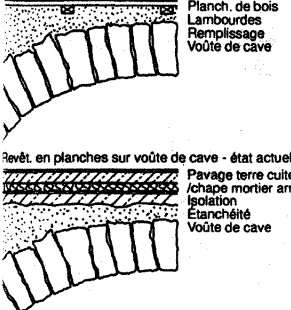
(Plafond avec entree sur lattes)



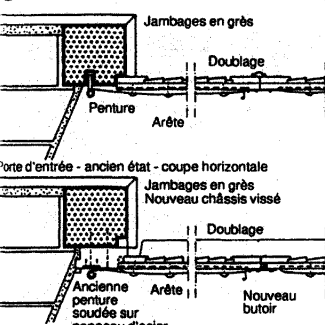
1 Amélioration acoustique par plafond suspendu.



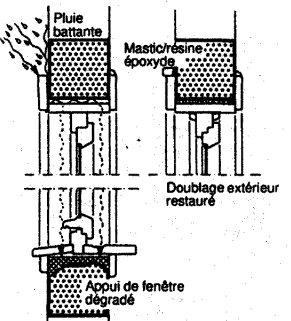
3 Nouveau revêtement de sol, moquette sur panneaux de particules + isolation phonique aux bruits d'impact.



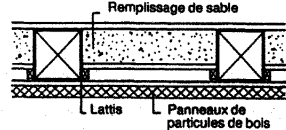
5 Sol sur voûte de cave après rénovation.



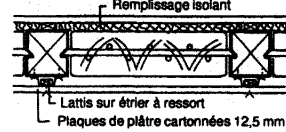
9 Vieilles portes d'entrée sur nouveau dormant (coupe horizontale).



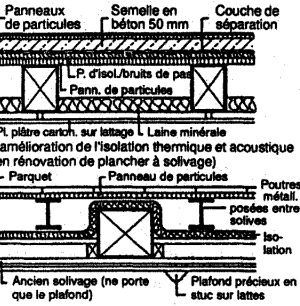
11 Dégâts causés par l'humidité sur un habillage extérieur.



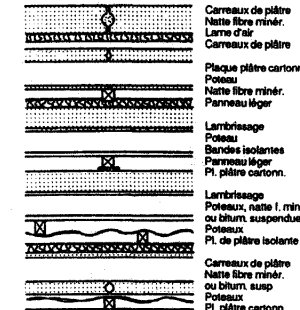
(Isolation d'un plafond à solives bois côté cave)



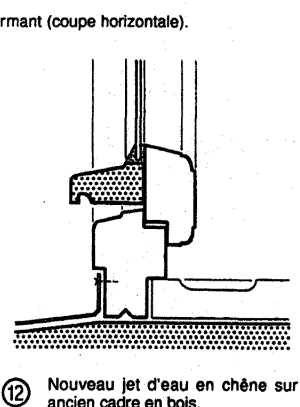
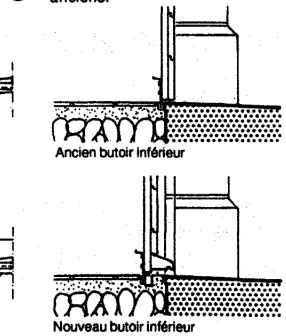
2 Amélioration acoustique d'un plancher en pisé.



4 Mise en œuvre d'un plancher à poutres métalliques-ancien solivage avec plafond de valeur en stuc conservé.



6 Cloisons légères pour bâtiments anciens.



12 Nouveau jet d'eau en chêne sur ancien cadre en bois.

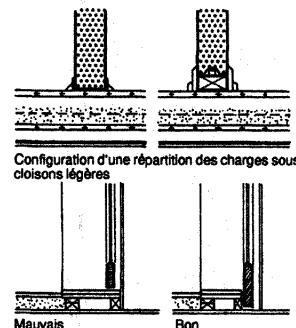
Planchers d'étage :

Le dimensionnement des poutres porteuses de plancher dans la construction ancienne était autrefois réalisé de manière empirique par le charpentier. Dans ce cas, les charges sont souvent supportées par des solives transversales, soutenues par une ou plusieurs poutres. Dans un ancien document d'architecture de 1900, il est fait mention d'une relation de la hauteur de la poutre à sa largeur de 5:7 pour déterminer l'épaisseur des poutres.

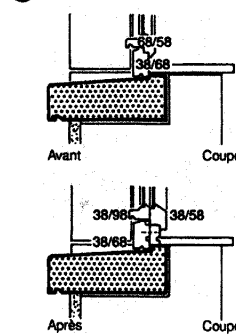
La règle : la moitié de la taille de la profondeur de la pièce en décimètres donne la hauteur de la poutre en centimètres. En raison du dimensionnement précité, les vieux plafonds à poutres en bois présentent souvent des flèches importantes, qui cependant ne menacent pas la stabilité tant que les contraintes tolérées ne sont pas dépassées.

Possibilités de restauration (fig. 1 à 4). Renforcement de la poutre par une deuxième poutre en bois. Amélioration de la répartition de la charge par renforcement de poutres ou poutres métalliques supplémentaires (fig. 4).

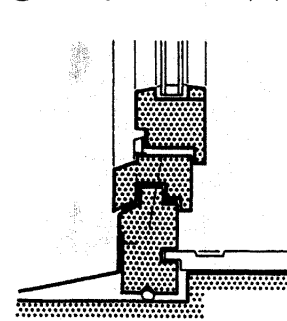
Raccourcissement de la portée par mise en œuvre d'une ou plusieurs poutres supplémentaires ou d'un mur de refend. Des modifications de l'ossature porteuse impliquent l'inventaire exact de toutes les fonctions de descente de charges et renforcements. Pour assurer des reports de charge irréprochables, la cohésion de tous les assemblages doit être garantie.



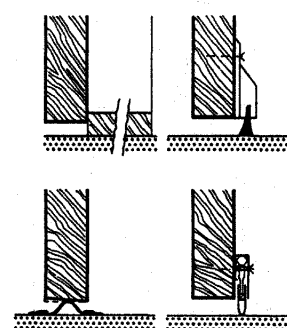
7 Nivellement et embasements.



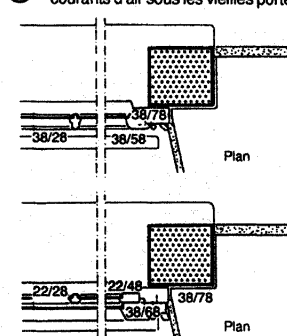
10 Doublage d'une fenêtre simple par un survitrage



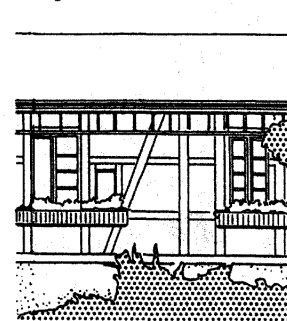
13 Pose d'une fenêtre préfabriquée.



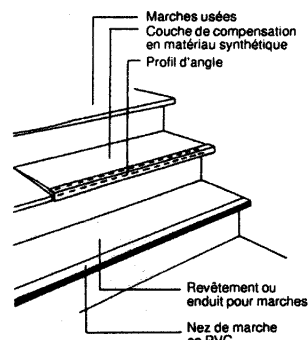
8 Quatre variantes pour remédier aux courants d'air sous les vieilles portes.



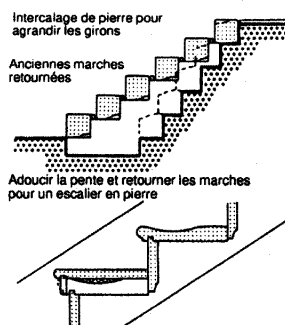
14 Façade de maison à colombages.



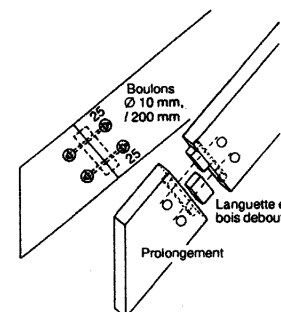
14 Façade de maison à colombages.



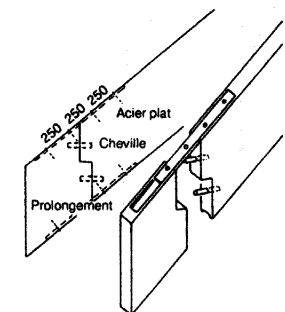
1 Rénovation de marches usées.



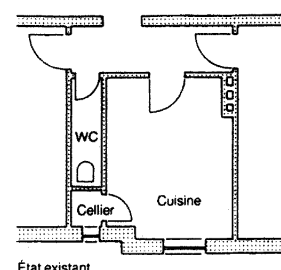
2 Doublage d'un escalier en bois usé.



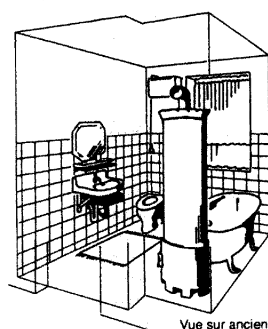
3 Possibilités de prolongement d'un limon d'escalier.



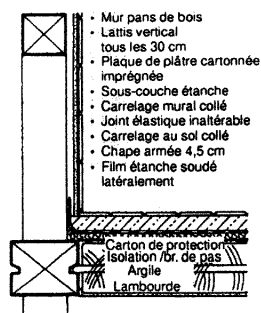
4 Possibilités de prolongement d'un limon d'escalier.



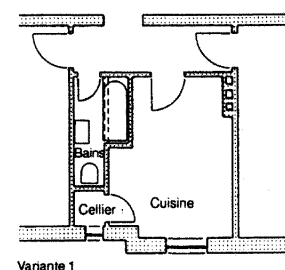
5 Variantes pour intégration d'une salle de bains



9 Passage de canalisations derrière aménagements en saillie.



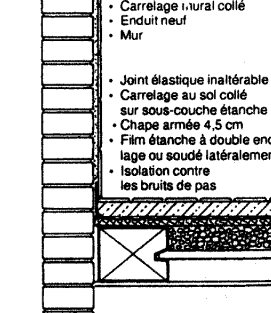
12 Constitution du sol et des murs dans locaux sanitaires d'une construction en pans de bois.



6 Agrandissement de la taille d'une baignoire.



10 Possibilité conventionnelle d'étanchéement de plancher à structure bois en construction ancienne.



13 Constitution du sol et des murs dans locaux sanitaires d'une construction en dur avec plancher à solives.

Escaliers :

Les escaliers extérieurs et intérieurs sont des éléments créatifs de grande importance dans une maison ancienne.

Les escaliers intérieurs existent dans une multitude de formes et matériaux. Les plus fréquents sont en bois. La règle la plus importante lors d'une remise en état est : réparer ce qui est réparable (fig. 1 à 4).

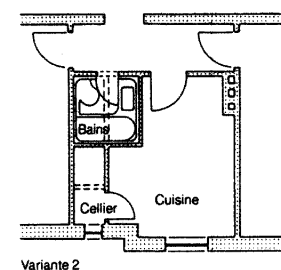
Les escaliers extérieurs sont la plupart du temps en pierre naturelle et servent généralement à accéder au rez-de-chaussée surélevé (fig. 2).

Les marches usées peuvent être retournées si leur face inférieure est convenablement taillée.

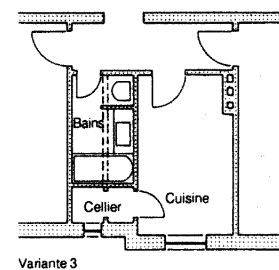
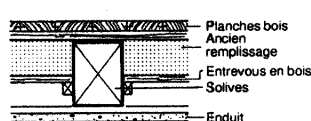
Locaux humides et salles de bains :

Il faut planifier et réaliser avec soin la réfection des murs et sols. Le dégât le plus craint est une fuite sur douche ou baignoire (fig. 12 à 14), mais des barrages de vapeur défectueux ou inexistant, surtout sur murs extérieurs avec isolation intérieure, entraînent une formation de buée et de condensation dans la structure.

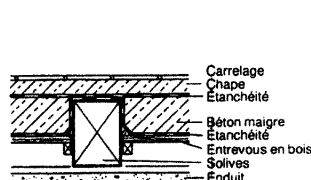
C'est là que se situe la cause de la dégradation et de l'infection par les champignons. L'amélioration des conditions sanitaires est une des mesures de rénovation les plus importantes. La planification de nouvelles solutions doit coller étroitement à l'existant et se coordonner avec les nécessités techniques (fig. 5 à 9).



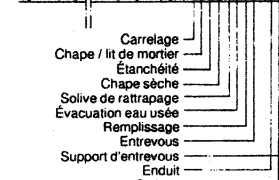
7 Salle de bains préfabriquée.



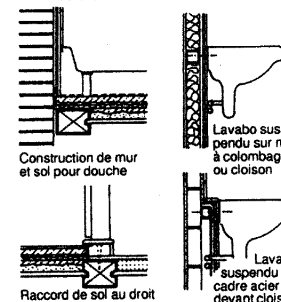
8 Élargissement selon longueur baignoire.



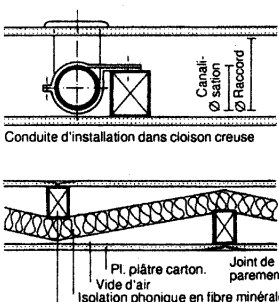
10 Possibilité conventionnelle d'étanchéement de plancher à structure bois en construction ancienne.



11 Passage de canalisation sous nouveau sol.



14 Points de détails importants pour locaux humides.



15 Cloison séparative isolante phonique à ossatures désolidarisées.

Sauvetage d'une ancienne construction en bois par superposition d'une voûte en acier.

Situation, problème :

La salle polyvalente de Münster, construite en 1928, était couverte par une ossature porteuse en acier qui avait été tellement endommagée durant la guerre qu'elle devait être entièrement refaite. Après la guerre, l'acier étant devenu d'un coût trop élevé, la grande salle de 37 x 80 m a été couverte pendant 35 ans par une voûte en treillis de bois sans appuis intermédiaires. La construction ne portait que son propre poids, sans isolation thermique, sans le poids de la neige et sans les charges telles que les batteries d'éclairage et autres.

Début de recherche :

La nouvelle pente devait

- être conforme aux règlements sur l'isolation,
- amoindrir les bruits extérieurs et améliorer le confort acoustique.

La nouvelle construction devait

- supporter les charges spécifiques des appareils d'éclairage, coulisses, passerelles,
- être accessible,
- pouvoir être positionnée sur les fondations existantes,
- la construction existante devait être maintenue,
- les temps de planification et fabrication devaient être les plus courts possibles.

Solution :

Une construction en treillis tridimensionnel, sur laquelle la construction en bois fut accrochée, permit la réduction souhaitée du poids total (fig. 1), 22 arcs en treillis réticulés par des diagonales recouvrent la voûte de 37,34 x 80,30 m (fig. 7 et 8).

Une des deux files de supports de 70 m est déformable, l'autre consiste en une pile articulée (fig. 6).

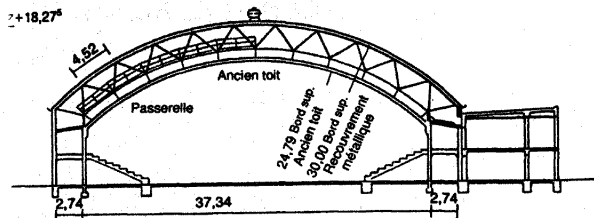
10 passerelles transversales ont été aménagées à l'intérieur du treillis tridimensionnel (fig. 1).

De petites grues ont assemblé sept éléments de construction de grand format allant jusqu'à 32 tonnes, qui ont été déplacés en deux jours et demi par une grue de 500 tonnes (fig. 7 et 8).

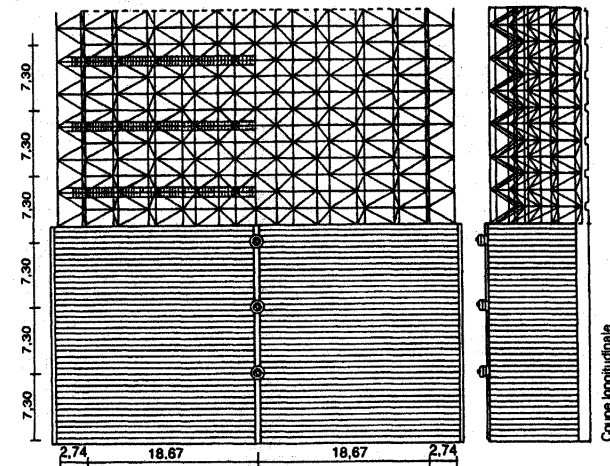
La construction est galvanisée et protégée contre la rouille et le feu. Le recouvrement du toit se compose de pannes, de tôles à ondes trapézoïdales, d'un écran pare-vapeur, d'un isolant thermique et d'une peau extérieure en tôle d'aluminium (fig. 4 et 5).

Participants :

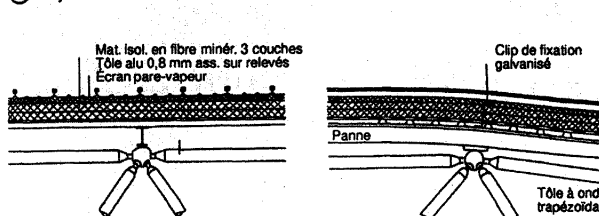
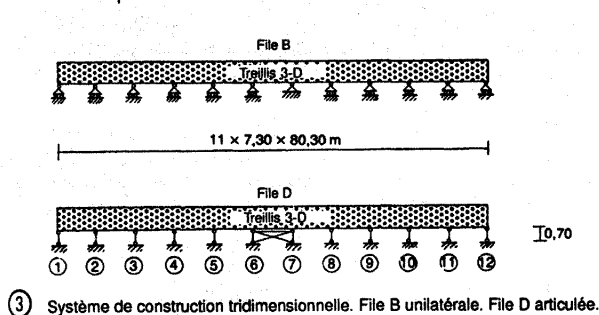
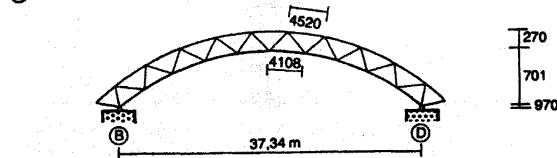
Münsterlandhalle GmbH, service des bâtiments de Münster, MERO-Raumstruktur et de nombreux ingénieurs spécialisés.



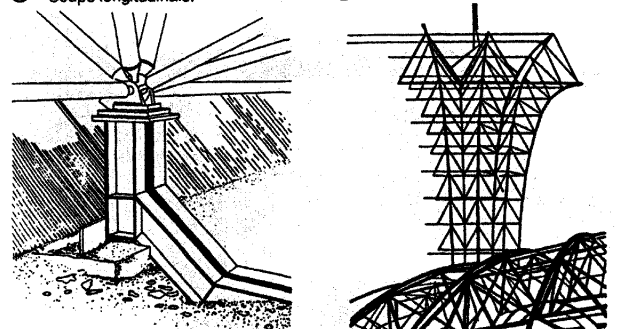
① Coupe transversale (fig. 2).



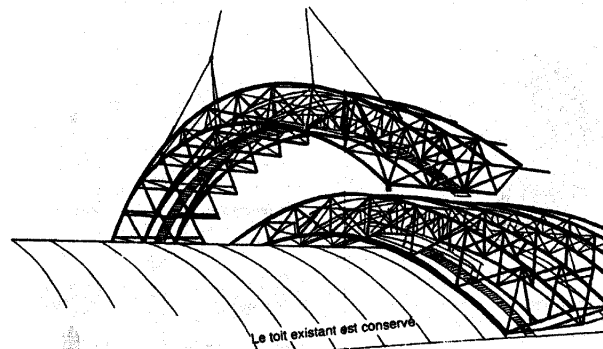
② Treillis tridimensionnel. Vue du toit.



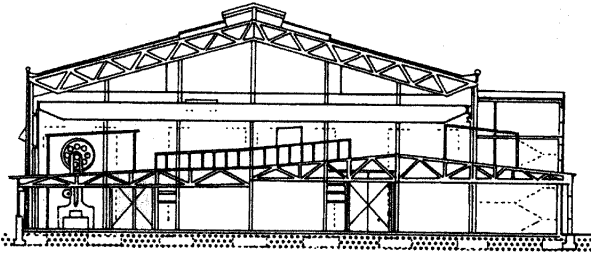
④ Structure de la peau de couverture. Coupe longitudinale.



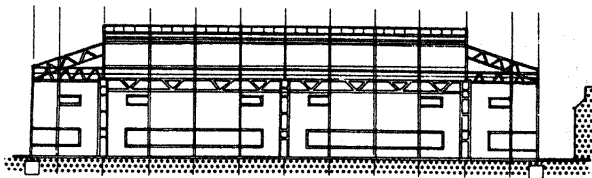
⑥ Support de 70 cm amovible unilatéralement (fig. 3).



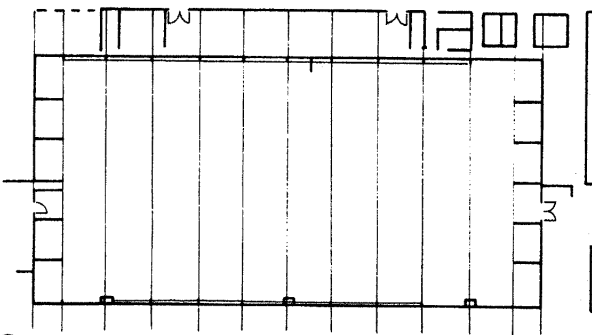
⑧ Levage d'un élément de treillis tridimensionnel (fig. 7).



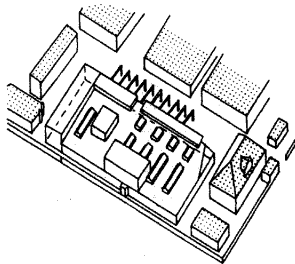
① Ancienne et nouvelle coupes transversales superposées (fig. 2 et 3).



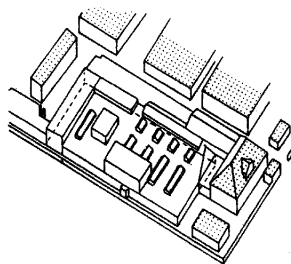
② Coupe longitudinale (fig. 3).



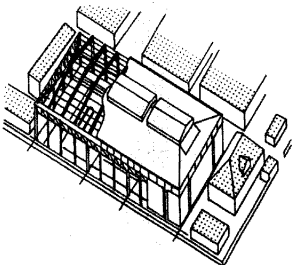
③ Plan d'ensemble.



④ État existant lors de l'avant-projet.



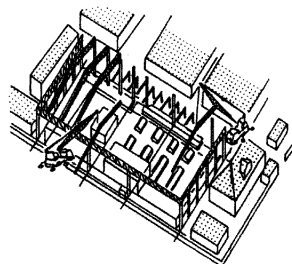
⑤ Démolition d'une ancienne construction entre l'atelier et l'administration.



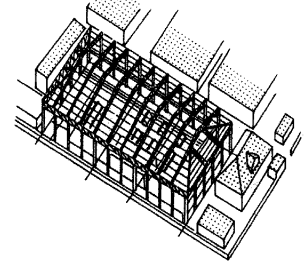
⑧ Démolition de l'ancien toit et enlèvement par une grue des gravats à travers le comble en pignon Ouest encore ouvert, puis fermeture des murs extérieurs et du toit.



⑨ Façade avec ouvertures de ventilation.



⑥ Montage de la nouvelle construction en acier par dessus le toit existant de l'ancien atelier.



⑦ Fin du montage de la nouvelle construction en acier. Début de la démolition des anciens murs.



⑩ Le nouveau bâtiment tient compte de l'ancienne construction. Arch. : Henn et Henn

Rénovation et agrandissement par surélévation avec ossature métallique.

Situation, tâche :

Sur le terrain partiellement construit d'une usine de métal léger à Munich, l'atelier de forge devait être rénové et agrandi. L'ancienne construction avait déjà subi de nombreuses modifications et avait été équipée de diverses tourelles lors de l'achat de nouvelles machines (fig. 1 à 3);

Le nouvel atelier devait :

- être beaucoup plus haut et plus lumineux,
- se trouver sur les files de l'ancien atelier, car il n'était pas question d'une démolition avec reconstruction,
- ne pas interrompre la production plus de 2 à 3 semaines et minimiser les perturbations dues aux travaux,
- faire apparaître, comme il se situe juste à côté d'un bâtiment administratif protégé, une image s'intégrant bien à l'ensemble,
- enfin permettre la construction accolée d'une deuxième tranche de construction.

Ébauche d'une solution :

Les architectes choisirent une construction métallique dont les avantages suivants furent décisifs.

- surélévation sans points porteurs intermédiaires (fig. 2 et 3),
- grande portée pour un poids faible,
- préfabrication et montage en peu de temps avec un appareillage léger.

Le toit en pente présente des croupes au-dessus de chaque pignon de façon à s'adapter au toit en croupe du bâtiment administratif, ne pas dépasser les gabarits et permettre une aération naturelle. Les vanelles permettant l'arrivée d'air se situent dans les murs extérieurs, les sorties de ventilation se situent dans les combles (fig. 9 et 10). Les murs extérieurs sont constitués d'éléments sandwichs préfabriqués suspendus en béton, qui assurent un bon confort acoustique avec la robustesse nécessaire à un atelier de forge, et permettent un montage à sec.

Les travaux ont été exactement planifiés : après le montage de la nouvelle construction métallique, l'ancien recouvrement a pu être démonté, au fur et à mesure de la surélévation, avec l'aide de la nouvelle grue à pont roulant appartenant à l'entreprise (fig. 4 à 8).

ENTRETIEN ET RÉNOVATION

EXEMPLES:

Gare centrale de Cologne

I. Le grand hall des quais : Situation , problème.

Tous les dégâts dus à la guerre et à la corrosion devaient disparaître de la belle construction en acier avec ses 30 fermes en arc, vieille de quatre-vingts ans, et il fallait aussi rénover la couverture et les bandes de vitrage. La stature historique devait être maintenue malgré l'utilisation de matériaux modernes. Les travaux ne devaient pas trop entraver le fonctionnement de la gare et la circulation des trains (fig. 1 et 2).

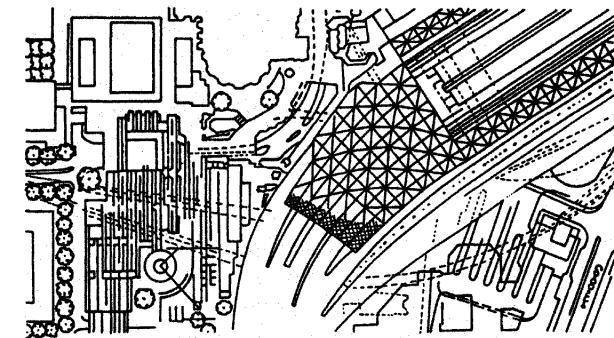
Solution : une structure intérieure métallique amovible a été conçue à la fois comme abri contre les intempéries et comme plate-forme de travail et de protection contre les chutes d'outils ou pièces de construction. Cette structure amovible de 30 x 56 m était constituée de 5 éléments comportant 1 400 nœuds et 5 000 poutrelles, pesait 50 tonnes et était déplacée sur 6 rails, par tronçons toutes les 3 semaines. Les éléments pré-montés dans une gare de marchandises ont été montés sous les arches du hall avec des wagons et selon un emploi du temps fixé à la minute près (fig. 5). La rénovation des contreventements montre comment la nouvelle technique fut appliquée pour la restauration : l'ancien système reliait deux fermes arquées en une unité rigide. Dans le nouveau système, on rassembla chaque fois 4 fermes arquées de la couche inférieure en un cadre rigide et on réduisit les joints de dilatation (fig. 4). Même les détails des corniches et autres ont été reconstruits (avec un nombre réduit de profils) sous un aspect presque identique (fig. 3).

II. Les auvents des quais situés au Sud : Situation, problème.

Après avoir terminé la restauration du grand hall, on s'est attaché à la rénovation des auvents situés au Sud-Est, rénovation qui, en fonction de sa situation par rapport à la cathédrale et au nouveau musée, devait satisfaire à des exigences au-delà de la fonctionnalité (fig. 6 et 8).

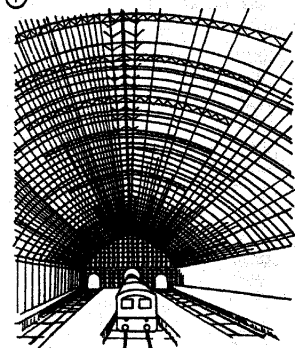
Ébauche d'une solution : trois esquisses ressortirent d'une consultation, dans lesquelles la couverture de la courbure difficile des quais de voyageurs a été solutionnée de différentes manières :

1. Des constructions primaires couvrant les quais, entre lesquelles seraient fixées des coques de formes variables (fig. 6 et 7).
2. Un système porteur cohérent, recouvrant l'ensemble des quais des voyageurs et ceux des bagages (fig. 8). C'est ce système qui, pour ses nombreux avantages, a fait l'objet de la présélection.

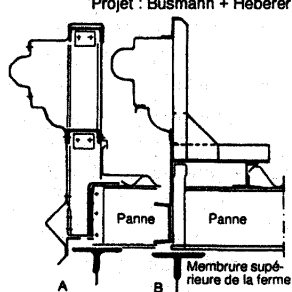


① Cologne, gare centrale avec auvents sur quais (fig. 2 et 3).

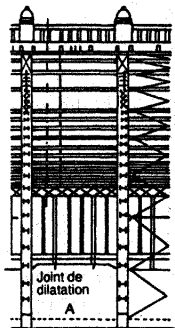
Projet : Busmann + Heberer



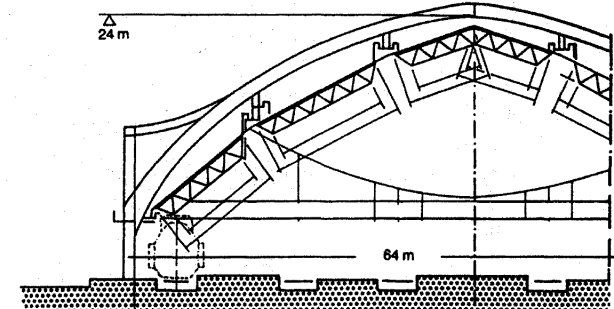
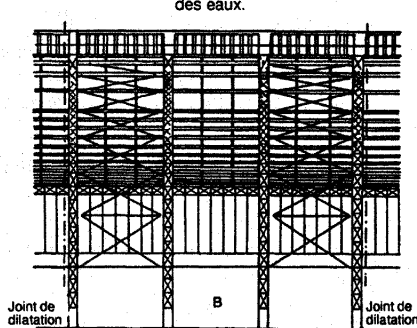
② Des fermes en arc franchissent 62 m.



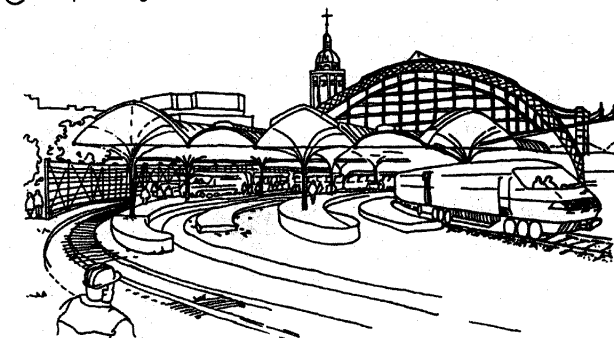
③ A) Ancienne corniche de rive
B) Nouvelle corniche de rive : le nombre de profils a été réduit et il a été fait très attention à l'écoulement des eaux.



④ Ancien contreventement allant jusqu'au quai.
Nouveau contreventement avec fermes en arc renforcées en partie inférieure.

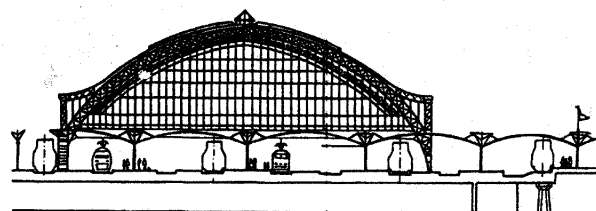


⑤ Coupe sur le grand hall avec structure intérieure démontable et mobile.



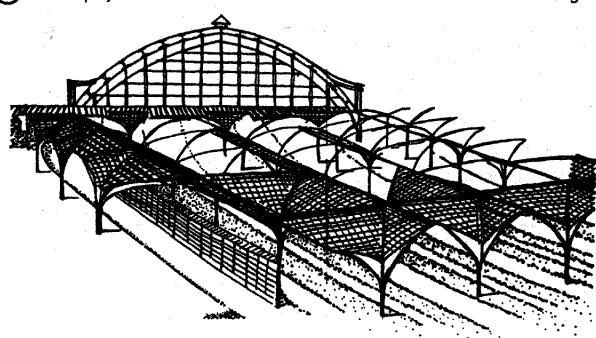
⑥ Avant-projet.

Équipe West Köln-Aachen



⑦ Avant-projet.

Neufert Planungs AG



⑧ Le projet retenu de Busmann/Haberer avec Prof. Polonyi.

Réhabilitation

ÉCOLES PRIMAIRES ET COLLÈGES

10 à 15 salles de classe	chacune 65 à 70 m ²
3 salles de cours	chacune 45 m ²

Sciences naturelles

1 à 2 salles de travaux pratiques	chacune 70 à 75 m ²
1 à 2 laboratoires de préparation (y compris les locaux de rangement et de matériel)	chacun 40 m ²
1 pièce pour les travaux photos et le travail en groupe	20 à 25 m ²

Enseignement ménager

1 cuisine	70 à 75 m ²
1 salle de cours et restauration	30 à 40 m ²
1 local servant de réserve ou/et pour le matériel et les appareils ménagers	30 à 40 m ²
1 vestiaire avec lavabos	15 à 20 m ²

Travaux manuels

1 salle pour les activités techniques	
1 salle pour les activités artistiques	
1 pièce pour le matériel	
1 vestiaire avec lavabos	le tout 180 m ²

Autres salles

1 salle de travail	70 à 75 m ²
2 à 3 locaux de matériel pédagogique	chacun 10 à 15 m ²
1 salle pour la bibliothèque scolaire avec des magazines pour jeunes	60 à 65 m ²
1 pièce pour les réunions enseignants-élèves	15 à 20 m ²
1 salle polyvalente (pour la moitié des élèves au maximum)	1 m ² par élève

Administration

1 salle faisant fonction à la fois de salle de travail et de documentation pour les professeurs	80 à 85 m ²
1 bureau pour le directeur	20 à 25 m ²
1 bureau pour le secrétariat	15 à 20 m ²
1 infirmerie	20 à 25 m ²
1 loge pour le gardien	20 à 25 m ²

Sport

1 salle de sport pour 10 à 15 classes par activité	15 x 27 m
1 terrain de sport selon besoins	

LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNIQUE

Des salles de classe ayant chacune	40 m ²
------------------------------------	-------------------

Physique, chimie et biologie

1 salle de travaux pratiques de physique	70 à 75 m ²
1 salle de travaux pratiques de chimie	70 à 75 m ²
1 salle de travaux pratiques de biologie	70 à 75 m ²
1 salle de préparation pour physique et chimie, faisant aussi fonction de pièce de rangement et de pièce pour le matériel	30 à 35 m ²
1 salle de préparation pour la biologie	30 à 35 m ²
1 à 2 salles pour travail en groupe en biologie	30 à 35 m ²
1 salle pour travaux photos	20 à 25 m ²

Enseignement ménager

1 cuisine	70 à 75 m ²
1 salle de cours et restauration	30 à 40 m ²
1 local servant de réserves et/ou pour le matériel et les appareils ménagers	30 à 40 m ²
1 vestiaire avec lavabos	15 à 20 m ²

Activités artistiques

1 salle de dessin	
1 à 2 salles de travail pour des activités techniques	
1 ou 2 salles pour le matériel	
1 vestiaire avec lavabos	le tout occupant de 180 à 220 m ²
1 salle de musique	65 à 70 m ²
1 salle annexe (instruments, notes, pupitres)	15 à 20 m ²

Laboratoire de langues

1 pièce pour l'installation d'enseignement de langue	80 à 85 m ²
1 salle d'équipement et matériel	10 à 15 m ²
3 salles pour matériel pédagogique	chacune 10 à 15 m ²

Autres salles

1 salle de documentation pour les élèves (CDI)	60 à 65 m ² à 70 à 75 m ²
1 salle de réunion pour les enseignants et les élèves	15 à 20 m ²
1 salle polyvalente (pour la moitié des élèves au maximum)	1 m ² par élève

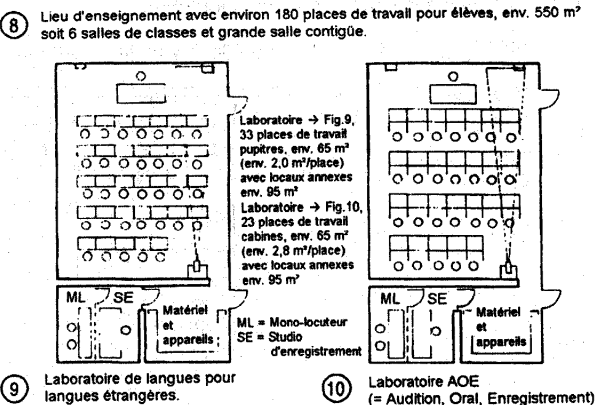
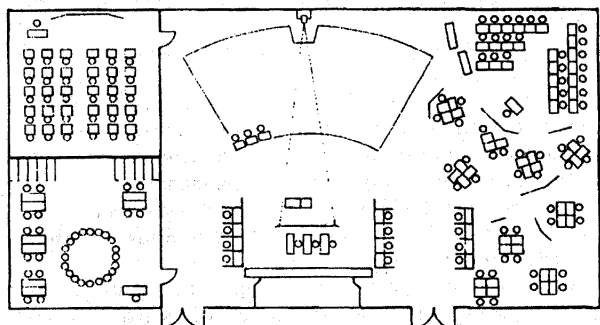
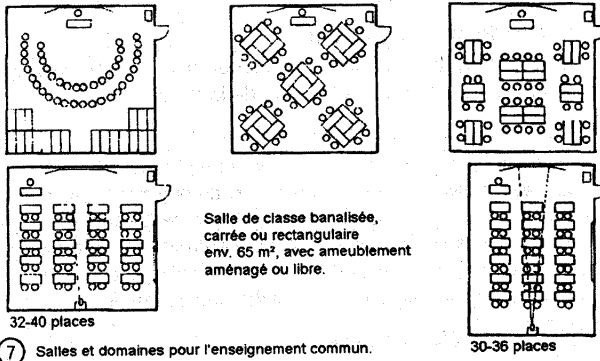
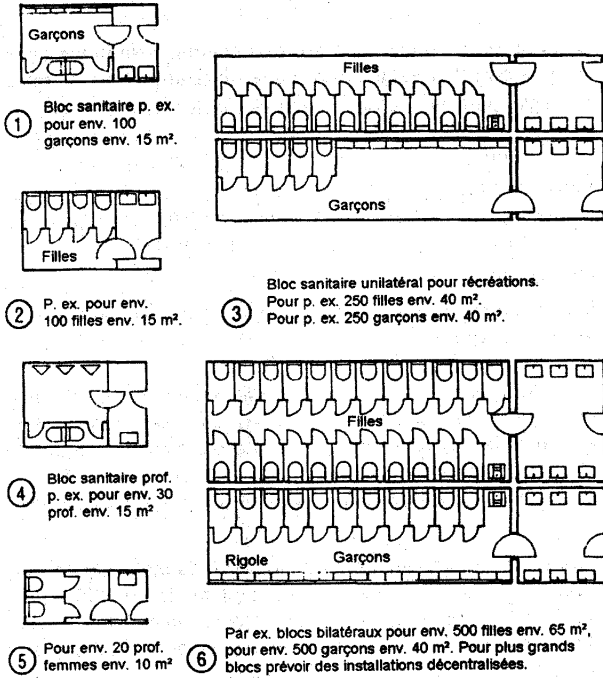
Administration

1 salle faisant fonction à la fois de salle de travail et de documentation pour les professeurs	100 à 105 m ²
1 salle des professeurs	80 à 85 m ²
1 bureau pour le directeur	20 à 25 m ²
1 bureau pour le directeur-adjoint	20 à 25 m ²
1 bureau pour le secrétariat	15 à 20 m ²
1 infirmerie	20 à 25 m ²
1 loge pour le gardien	20 à 25 m ²

Sport

1 salle de sport pour 10 à 15 classes par activité	15 x 27 m
1 terrain de sport selon besoins	

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



Les vestiaires sont adjacents aux salles de classe.

Pour les installations sanitaires, le nombre des sièges, urinoirs et lavabos se calcule en fonction du nombre total des élèves (fig. 11). Les installations sanitaires doivent être autant que possible aérées et directement éclairées. Les entrées sont séparées pour les filles et les garçons (fig. 1 à 6, exemples d'installations sanitaires pour les écoles).

Les accès (horizontal ou vertical) aux salles de cours servent aussi, en règle générale, d'accès de secours. Ces derniers ont une largeur de 1 m au minimum pour 150 personnes. En revanche, les couloirs aux environs des salles d'enseignement sont larges de 2 m mais, si on compte moins de 180 personnes, ils sont larges de 1,25 m. Les escaliers menant aux salles d'enseignement sont larges de 1,25 m et les autres accès de secours, de 1 m. La largeur des escaliers est de 0,80 m pour 100 personnes (soit de 1,25 m au minimum à 2,50 m au maximum). La longueur maximale autorisée des accès de secours est de 30 m, en forme de U jusqu'au centre de la salle, à 25 m à vol d'oiseau, mesurés depuis la porte de la cage d'escalier jusqu'à la table de travail la plus éloignée.

Les salles d'enseignement comprennent : les salles de classe fixes et modulables, les salles de classe surdimensionnées, le laboratoire de langues, la salle de matériel pédagogique, etc.

Besoins en surface des salles de classe

- pour l'enseignement général : 2 m² par place d'élève,
 - pour un enseignement pluridisciplinaire : 3 m² par place d'élève
 - pour les cours dans des grandes salles, incluant des surfaces annexes nécessaires au fonctionnement : 4,5 m² par place.
- Les surfaces standard sont soit rectangulaires soit carrées (12 x 20, 12 x 16, 12 x 12, 12 x 10 m) ; ainsi, pour une profondeur maximale de la pièce de 7,20 m, une rangée unilatérale de fenêtres est encore possible (fig. 7).

En moyenne, on compte donc :

- pour une salle de classe traditionnelle : de 1,80 à 2 m² par place d'élève,
- pour une classe surdimensionnée : de 3 à 5 m² par place d'élève,
- la hauteur libre est de 2,70 à 3,40 m.

Laboratoire de langues

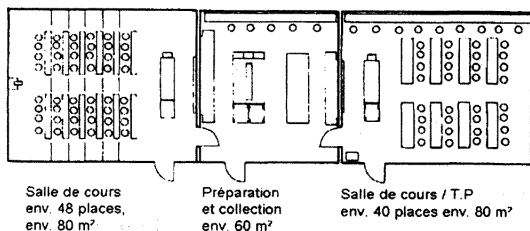
Il peut appartenir au secteur de l'enseignement général ou être simplement rattaché, il se situe de préférence à proximité de la médiathèque ou de la bibliothèque.

- **besoins** : 30 places pour environ 1 000 élèves (fig. 9 à 10)
- **surface** : 80 m² pour la partie comprenant l'audition, la conversation et l'enregistrement (AC et ACE), cabine de 1 m sur 2 ; on compte de 24 à 30 places par laboratoire, soit de 48 à 60 m² avec les surfaces annexes.
- **surfaces annexes** : studio d'enregistrement, rangement pour les bandes magnétiques, etc.

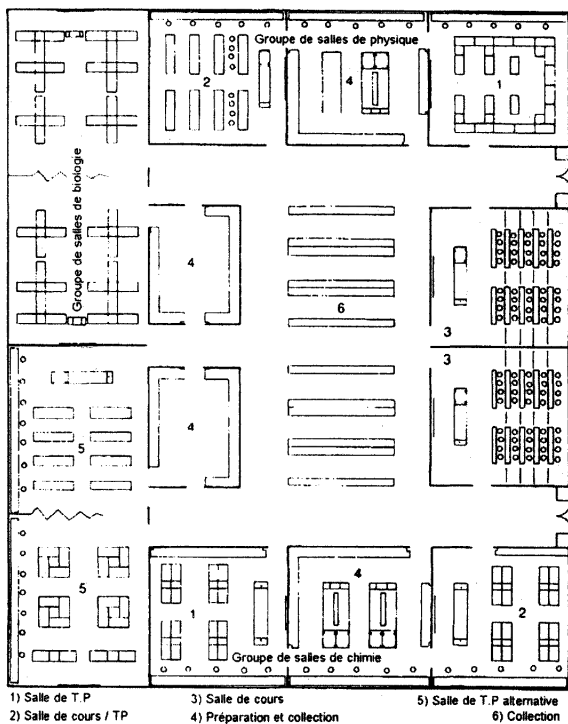
Il est possible d'installer le laboratoire de langues dans un bâtiment intérieur (sous-sol, par exemple) ; dans ce cas, une lumière artificielle et des installations de ventilation sont prévues.

Type	Configuration	Séparation filles/garçons	Situation	Utilisation	Divers
WC classes	Bloc avec vestibule	non	à côté d'une classe	Pendant l'heure	Eventl. pour maternelle ou jardin d'enfant 2 WC et vestib.
WC cours	Bloc sanitaire	oui	Access. par couloir ou hall	Plusieurs classes pendant l'heure	Depuis chaque salle sans WC, un WC pour cours doit être accessible après 40 m max. ou un escalier
WC récrés	Bloc sanitaire	oui	Access. par cour ou préau	Pour classes pendant la récréation	Bloc sanitaire au rez-ch., à l'extérieur, accessible par les aires de récréation
WC profs	Bloc sanitaire	Séparation hommes/femmes	Access. aux profs. ou personnels administratifs	Pendant la récréation	Eventl. en relation avec le vestiaire des profs.

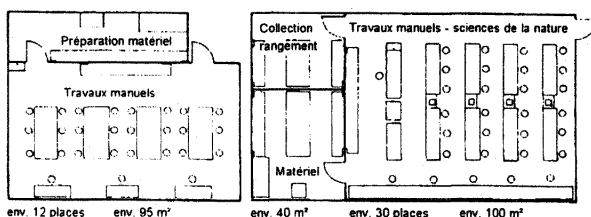
11 Installations sanitaires.



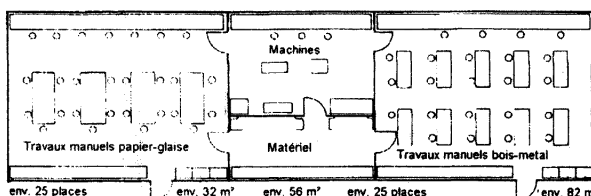
① Locaux pour l'enseignement des sciences naturelles.



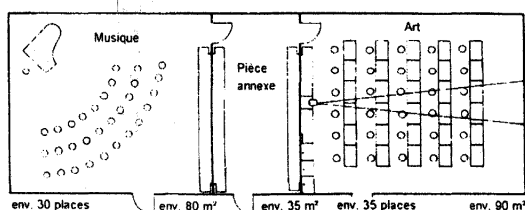
② Domaine sciences naturelles env. 400 places env. 1400 m².



③ Domaines technique, économie, musique et art (fig. 4 à 6).



④ Domaine technique.



⑤ Musique et art.

Besoins pour l'enseignement des sciences de la vie et de la terre et pour l'enseignement de la physique et de la chimie

En règle générale, il faut prévoir des salles de cours, des salles de travaux pratiques, des salles de préparation et de rangement, éventuellement une salle pour les travaux photographiques :

- *salle de cours* (biologie, physique, chimie ...) : 2,50 m² par place,
- *salle pour exposés et démonstrations* : 4,50 m² (y compris les surfaces annexes nécessaires au fonctionnement, mais n. c. les pièces annexes).

Les locaux pour l'enseignement théorique et pratique (fig. 1) peuvent comprendre :

- une *salle de cours* de 70 à 80 m²,
- une *salle pour les exposés et les démonstrations* de 60 m², qui possède un amphithéâtre en gradins, une deuxième porte d'entrée et sortie et éventuellement un espace de cours central éclairé par une lumière artificielle.
- une *salle de travaux pratiques*, divisible en cas de besoin, de 80 m².

Des salles de préparation, de rangement du matériel sont également à prévoir. Leur dimension est au total de 30 à 40 m², voire de 70 m², selon l'importance de l'établissement scolaire et les domaines spécifiques d'enseignement dispensé. Les salles centrales peuvent être éclairées à la lumière artificielle.

Laboratoire de photographie

Des salles de travaux photographiques peuvent être rattachées aux salles de sciences de la vie et de la terre.

Plusieurs types de salle sont possibles :

- *studio photo* : avant-pièce du laboratoire photo pour les prises de vues et les cours ; laboratoire photo comprenant une chambre noire avec une partie pour le tirage et une partie pour le développement des films (prévoir une table d'agrandissement pour 2 à 3 élèves, combinée avec des places de travail ayant un bac d'eau), une pièce ou une alcôve pour charger les appareils.

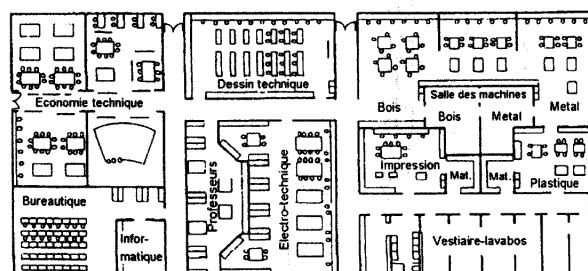
Situation et surfaces des pièces :

- éventuellement au nord, avec une température ambiante constante,
- de 6 à 14 élèves par groupe de travail, en comptant de 3 à 4 m² par place de travail.

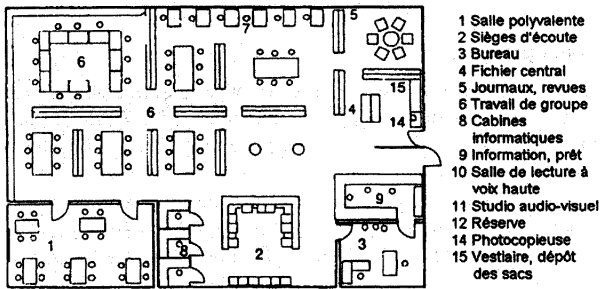
Le choix des types de laboratoire photographique est fonction du domaine d'enseignement étudié et de la surface disponible.

- *laboratoire d'1 pièce*, de 20 à 30 m², comprenant seulement une niche, de 1,50 à 2 m², pour charger les appareils,
- *laboratoire de 2 pièces*, de 30 à 40 m², comprenant une salle éclairée, un sas et une chambre noire (travaux sur négatifs et positifs), un local films d'environ 2 m²,
- *laboratoire de 3 pièces*, comprenant notamment une chambre noire et une salle éclairée, séparées par des sas d'1 à 2 m², sans mobilier et avec des lampes pour chambre noire.

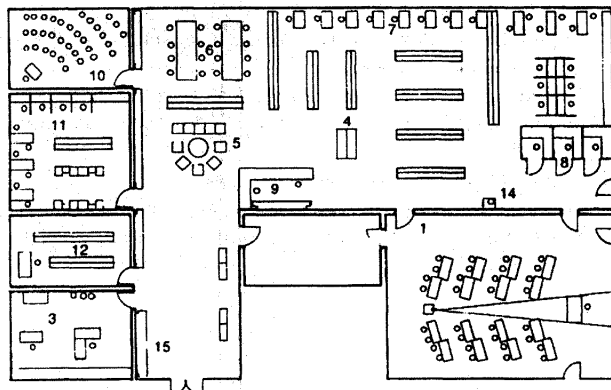
Fermetures : rideaux, portes, sas en chicane et sas tournant.



⑥ Domaines technico-économique, bureautique, dessin technique, travaux manuels en tout env. 350 places, env. 1600 m².



①



②

Exemples pour une bibliothèque scolaire/mediathèque.

Bibliothèque et médiathèque

Leur rôle est d'être un centre de ressources et d'information tant pour l'enseignement scolaire, la formation continue que pour les loisirs.

Les utilisateurs sont les élèves et les professeurs, mais peuvent être aussi des personnes extrascolaires.

La bibliothèque conserve et met à la disposition des élèves et des professeurs des ouvrages et des publications (dépôt et prêt) et possède des salles de lecture et de travail. La médiathèque comprend un éventail plus large de documents non seulement écrits mais aussi sonores, visuels ou informatiques et peut offrir des possibilités d'enregistrement et d'écoute (matériels audiovisuels, stock de cassettes vidéo et audio et de logiciels).

Surfaces nécessaires (fig. 1 et 2) :

- globalement, pour la bibliothèque et médiathèque : de 0,35 à 0,55 m² par élève.

Prêt et retour des documents :

- environ 5 m² par place de travail, en incluant également une surface pour le catalogue général, soit de 20 à 40 m².

Consultation :

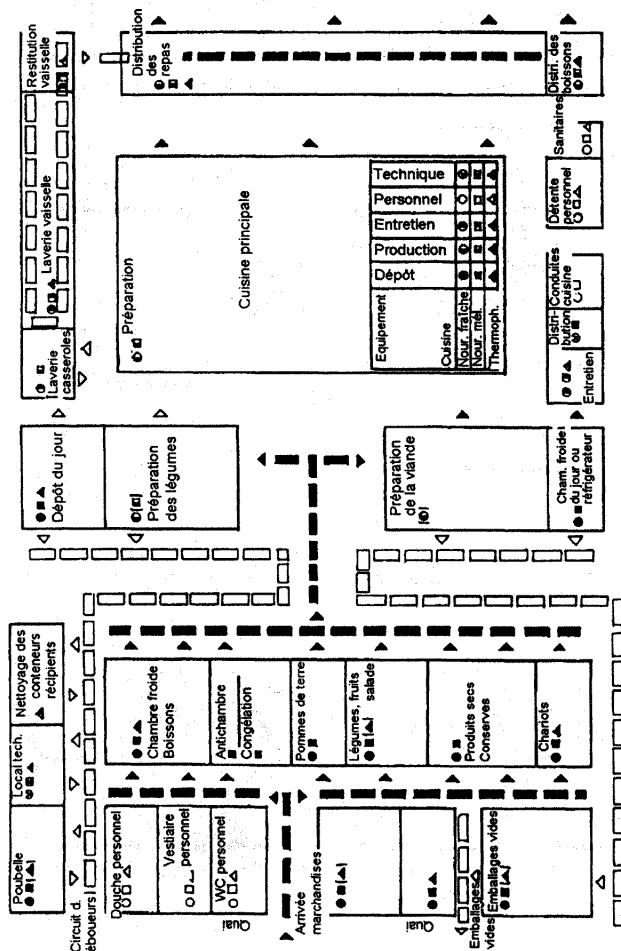
- environ 10 à 20 m² par collaborateur (bibliothécaire, documentaliste, technicien pour les médias...),
- stockage des livres pour un dépôt de 1 000 volumes, avec environ 20 à 30 volumes par mètre d'étagère de 4 m² d'étagère libre, y compris les surfaces d'accès,
- places de lecture et catalogues : pour 1 000 volumes de littérature et d'ouvrages secondaires, compter 20 à 40 m² de zone de travail ; pour 1 000 volumes d'ouvrages de référence, compter environ 25 m² pour 5 % d'élèves et de professeurs, avec au moins 30 places de travail de 2 m² chacune, soit 60 m² ; salle de travail de groupe pour 8 à 10 personnes, environ 20 m².

Cuisine et locaux annexes

La taille et l'aménagement dépendent des systèmes d'approvisionnement, de distribution des plats et de restitution de la vaisselle. Il est également tenu compte du système de distribution : par tables ou self-service (tapis roulant, pater-noster, comptoir, chaîne, plateau tournant, ...), ainsi que du rendement de distribution : de 5 à 15 repas par minute ou encore de 250 à 1 000 repas par heure, selon le personnel.

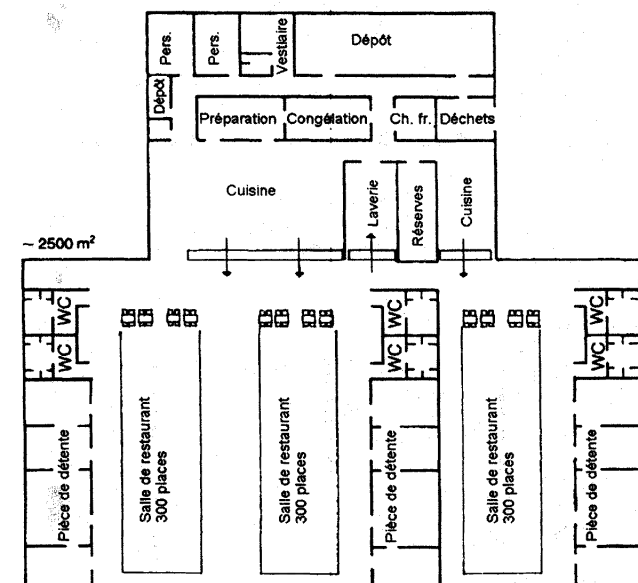
Surfaces nécessaires (fig. 3 et 4) :

- pour la distribution : de 40 à 60 m² ; la salle de restaurant dépend du nombre d'élèves et du nombre de services : de 1,20 à 1,40 m par place ; séparer les grandes surfaces en volumes différenciés ; enfin, prévoir 1 lavabo à l'entrée pour environ 40 places.



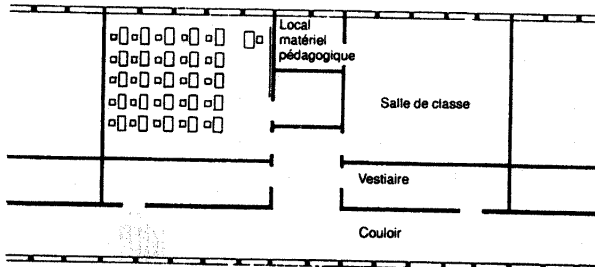
③

Schéma des surfaces et de leur répartition pour une cuisine scolaire.

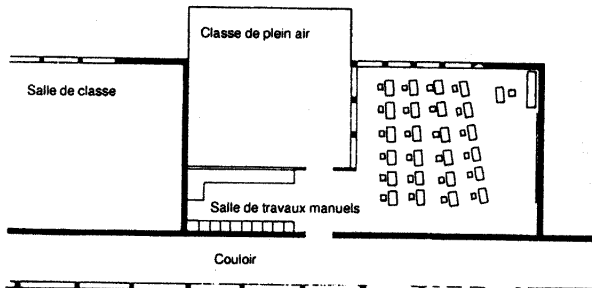


④

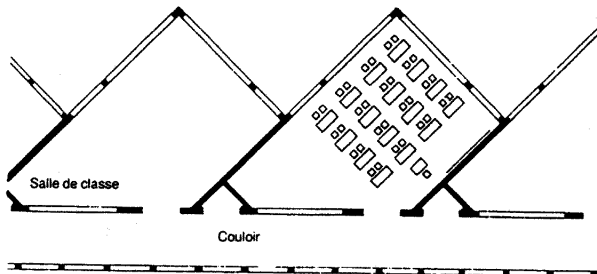
Distribution des repas, de la vaisselle et salles de restaurant



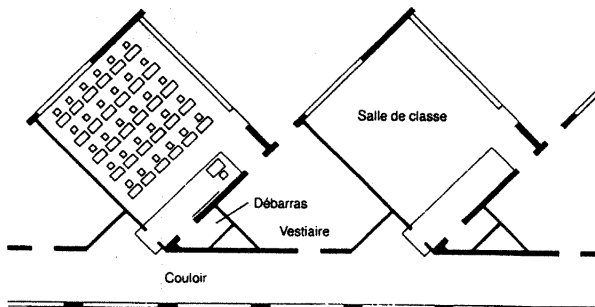
- ① Salle de classe éclairée et ventilée des deux côtés par vestiaire et couloir. Extension couloir devant deux classes, local matériel pédagogique.
Arch. : Yorke, Rosenberg, Mardall.



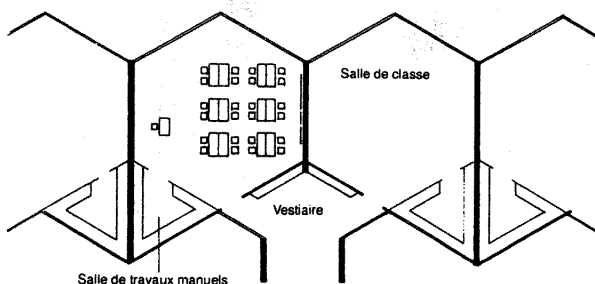
- ② Regroupement d'une classe, d'une classe de plein air et d'une salle de travaux manuels, proposition type.
Arch. : Neutra



- ③ Plan avec classes en dents de scie. Risque de perturbation mutuelle.
Arch. : Carbonara



- ④ Salle de classe avec éclairage supplémentaire par fenêtre haute sur le mur arrière, sans vue mutuelle. Élargissement du couloir devant chaque classe avec vestiaire et débarras.
Arch. : Carbonara



- ⑤ Classes hexagonales avec salles de travaux manuels triangulaires et fermées.
Arch. : Brechtbülen

Écoles primaires

Salles de classes : Chaque classe doit être si possible carrée, exceptionnellement rectangulaire, minimum 65 à 70 m² (environ 2,00 m² x 2,20 m²/élève), éclairage bilatéral (fig. 3 et 6) pour un ameublement libre ou réglé.

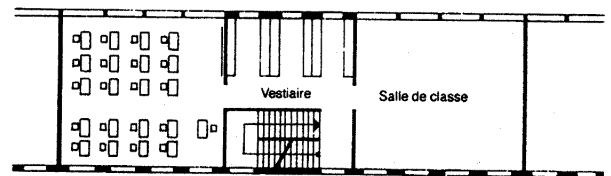
Devant : Tableau mural coulissant verticalement et à panneaux latéraux pliables, surface de projection, branchement à proximité du tableau. Possibilité d'accrocher des cartes murales, d'occulter les fenêtres.

Alternative aux classes uniques et pièces pour groupes : Regroupement de 2 à 3 salles de cours en surface de cours pour discussions professeurs-élèves, débats, exposés devant le groupe entier ou séparation par des cloisons.

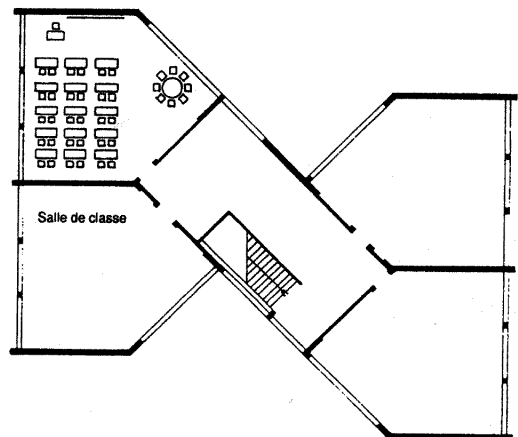
Sas et hall d'entrée, liaisons horizontales ou verticales (couloirs, escaliers, rampes), éventuellement hall de récréation (préau) (0,50 m²/élève).

Zone polyvalente pour fêtes, jeux, expositions.

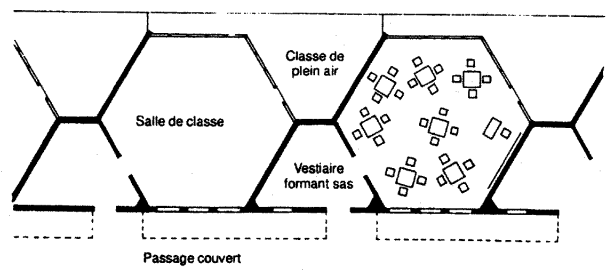
Local matériel pédagogique 12 à 15 m² sont suffisants. Situation centrale, des salles réservées aux professeurs ou aux salles polyvalentes.



- ⑥ Deux classes par cage d'escalier, éclairage bilatéral, construction à étages.
Arch. : Schuster



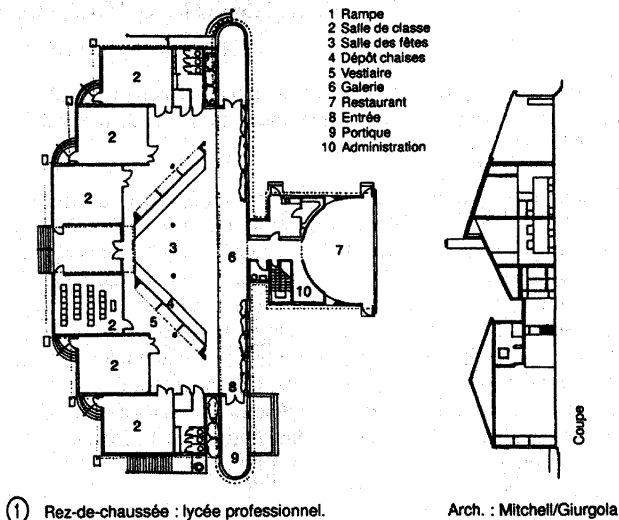
- ⑦ Quatre salles de classe par étage avec éclairage bilatéral, élargissement sur un côté pour travaux de groupe.
Arch. : Haefeli, Moser, Steiger



- ⑧ Classes hexagonales sans couloir accessibles par vestiaire formant sas.
Arch. : Gottwald, Weber

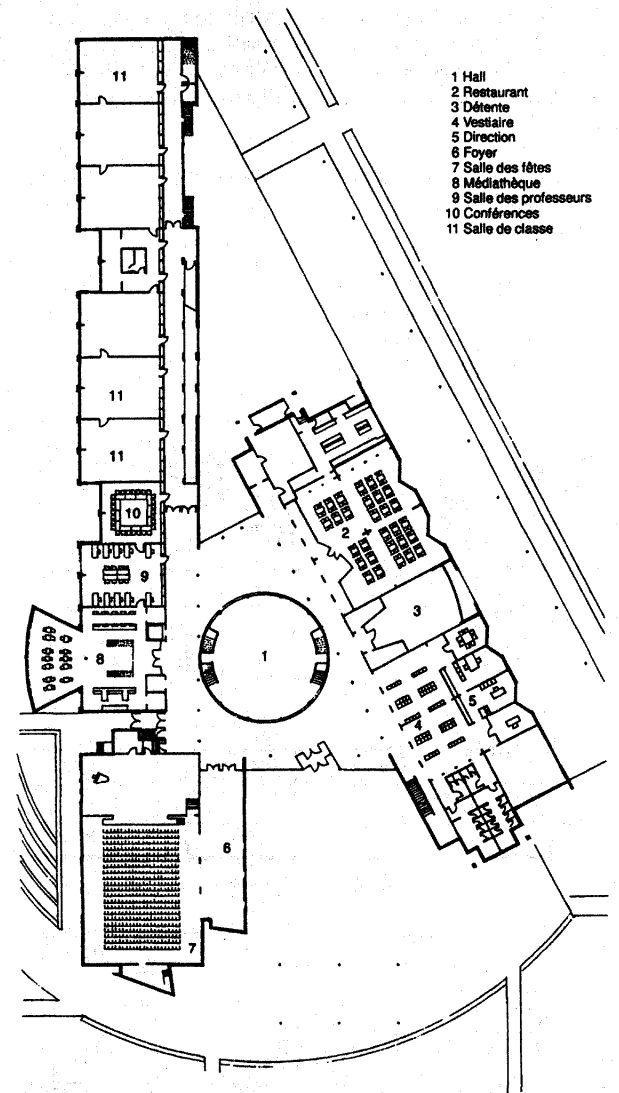
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

EXEMPLES



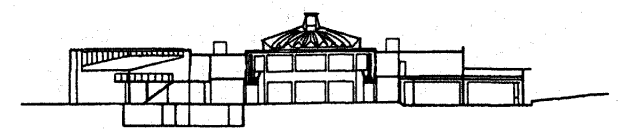
① Rez-de-chaussée : lycée professionnel.

Arch. : Mitchell/Giurgola

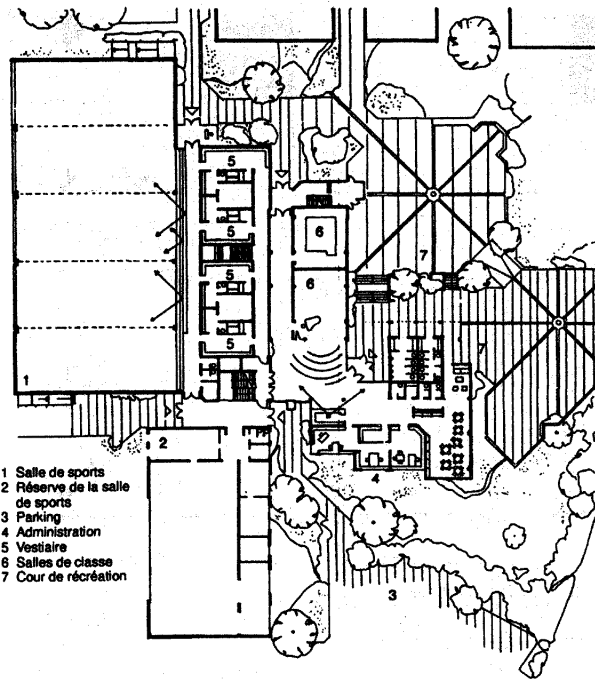


② Rez-de-chaussée d'une école à Wohlen.

Arch. : Buckard, Meyer, Steiger



③ Coupe transversale (fig. 2).

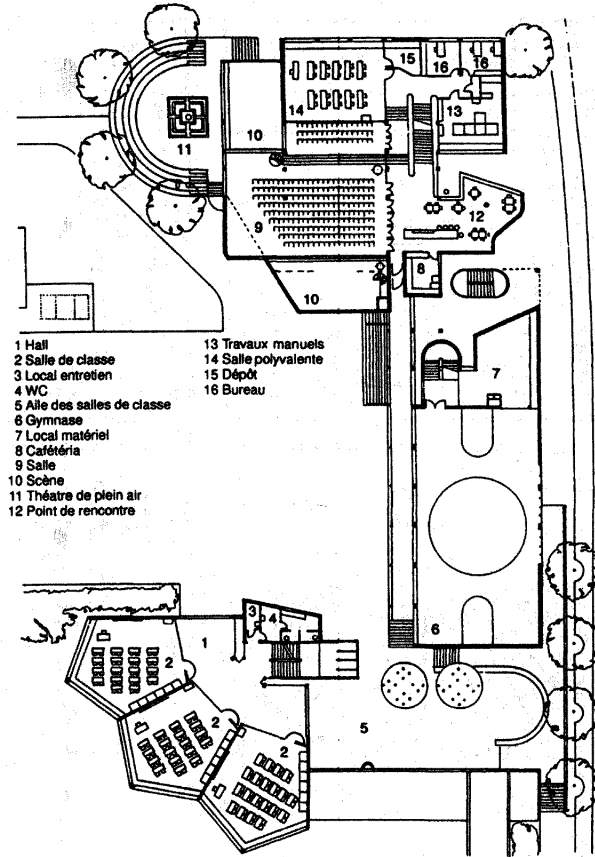


④ Rez-de-chaussée d'une école primaire.

Arch. : B. et C. Parade



⑤ Coupe transversale (fig. 4).



⑥ Niveau supérieur d'une école à Zurich.

Arch. : Naef, E. Studer + G. Studer

Établissement
scolaires

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

ESPACES MODULABLES

Il existe des exigences pour la dimension des classes, l'éclairage, l'aération, l'acoustique, les revêtements du sol et du plafond, les meubles et les couleurs.

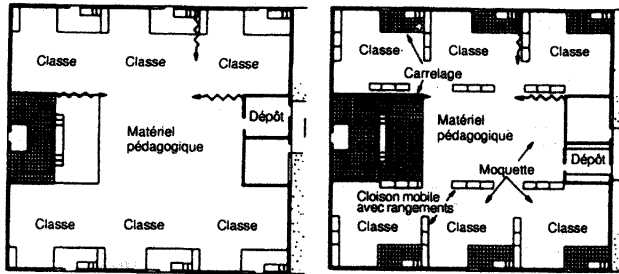
Le montage ultérieur des cloisons de séparation est possible (fig. 4). Il existe de nombreux exemples aux États-Unis. La Tannenbergschule à Seeheim sert de modèle en Allemagne (fig. 3). Il y a cependant des problèmes concernant les conduites verticales d'écoulement, les saignées dans les cloisons, etc., et des problèmes de raccordement de cloisons d'isolation phonique (fig. 4). Les plafonds suspendus doivent être démontables, afin que les conduits soient accessibles dans le plénum (fig. 5).

Les grands groupes de 40 à 50 élèves sont divisés en groupes moyens de 25 à 26 élèves et en petits groupes de 12 élèves (fig. 3). Grille modulaire d'aménagement en général de 1,20 x 1,20 m ; hauteur libre 3 m.

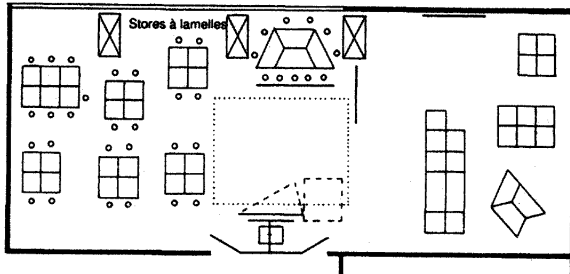
La mobilité des cloisons permet la flexibilité de l'aménagement des classes (fig. 1 et 2), et donne la possibilité du travail en groupe. Il y a aussi des dispositions en « niches » (fig. 1, 2 et 6 à 8). Exemples de disposition des places lors de séances de projection (fig. 9 et 10).

Les pédagogues ont remarqué que l'homme retient essentiellement ce qu'il a fait lui-même :

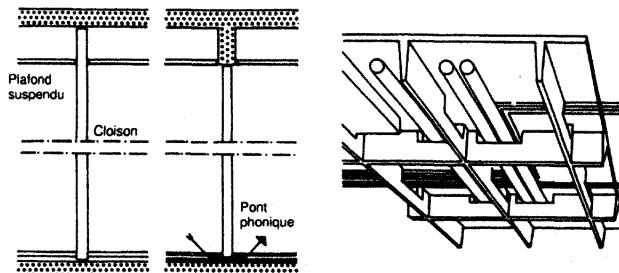
- 10% de ce qu'il lit,
- 20% de ce qu'il entend,
- 30% de ce qu'il voit,
- 50% de ce qu'il entend et voit,
- 70% de ce qu'il dit lui-même,
- 90% de ce qu'il a fait lui-même.



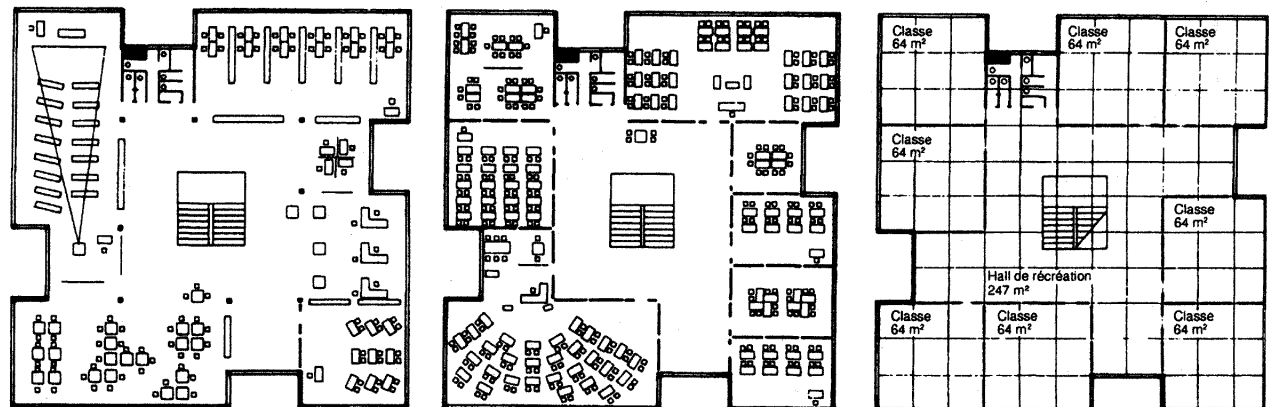
① Espace scolaire sans cloisons. ② Subdivision d'une salle par une cloison mobile avec rangements.



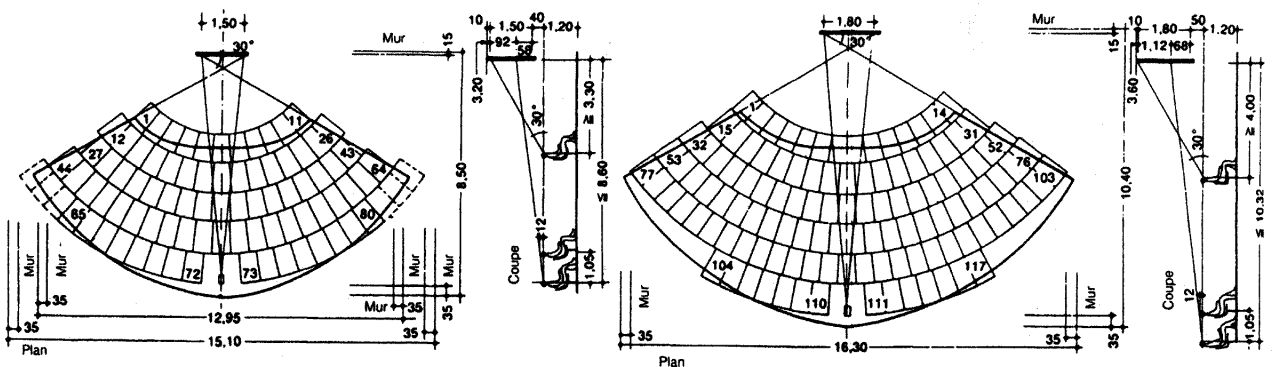
③ École avec groupes d'enseignement. Tannenbergschule à Seeheim.



④ Raccordement des cloisons au sol et au plafond. ⑤ Plénum du plafond pour passage des conduits.

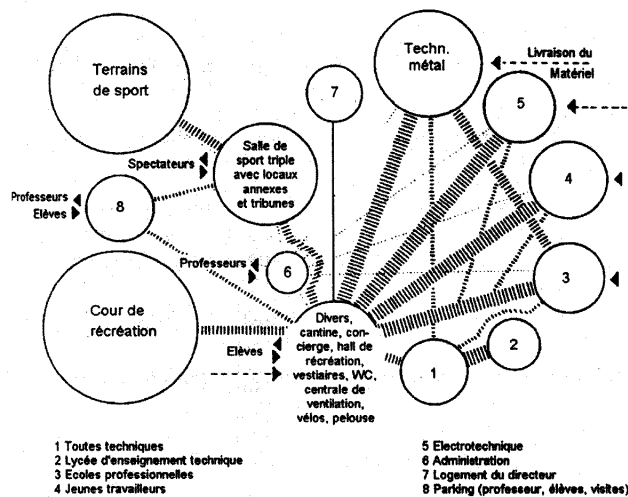


⑥ Étage flexible avec possibilité de 8 classes variables. ⑦ Zones d'utilisation différentes. ⑧ Groupes différenciés.

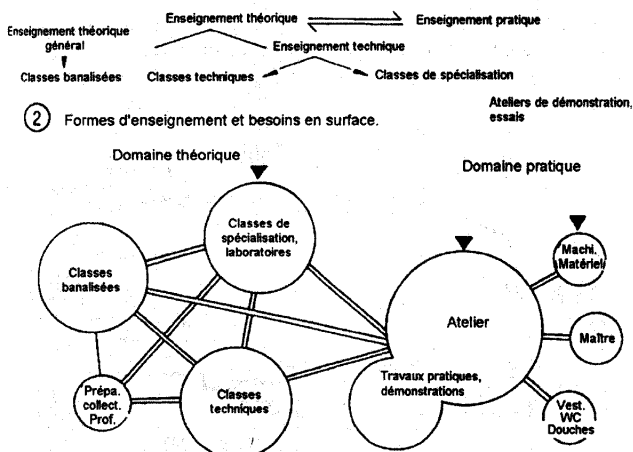


⑨ Disposition des places pour 80 élèves d'âge ≥ 10 ans, pour projection de films et diapositives par projecteur placé en hauteur. ⑩ Pour 117 élèves d'âge ≥ 10 ans.

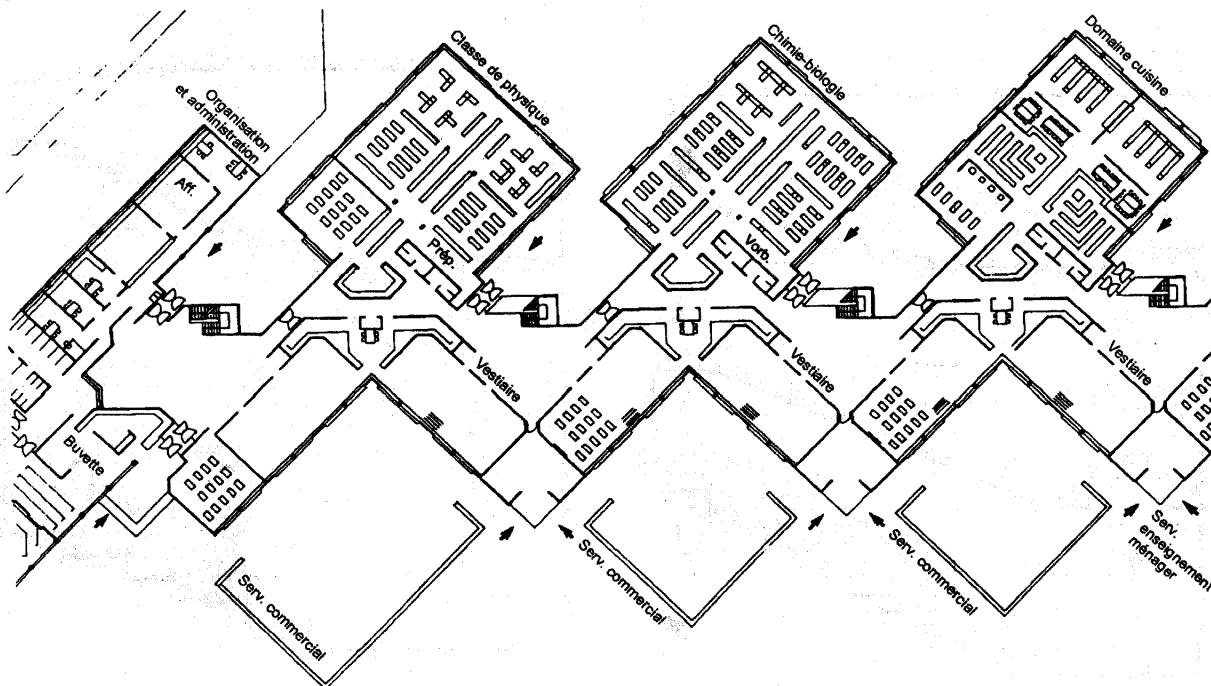
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



① Schéma de répartition des surfaces. Centres de formation professionnelle.



② Formes d'enseignement et besoins en surface.



③ Organisation des zones.

④ Plan centre de formation professionnelle du canton de Viersen.

Arch. Kasper, Döhmen

Établissements d'enseignement professionnel

Les établissements d'enseignement professionnel, localisés dans une zone à forte densité de population et accueillant un effectif élevé d'élèves, doivent être facilement accessibles par le réseau routier ou ferroviaire : ils se situent donc, si possible, à proximité des gares et des stations de transports en commun.

Concernant le terrain, ses dimensions sont estimées ainsi : 10 m², au minimum, pour chaque élève à temps partiel, 25 m², au minimum, pour chaque élève à temps plein.

Le choix de son emplacement tiendra compte de l'environnement (absence de nuisances sonores, absence de fumées, odeurs, poussières...), de la découpe du terrain et des éventuelles extensions prévues.

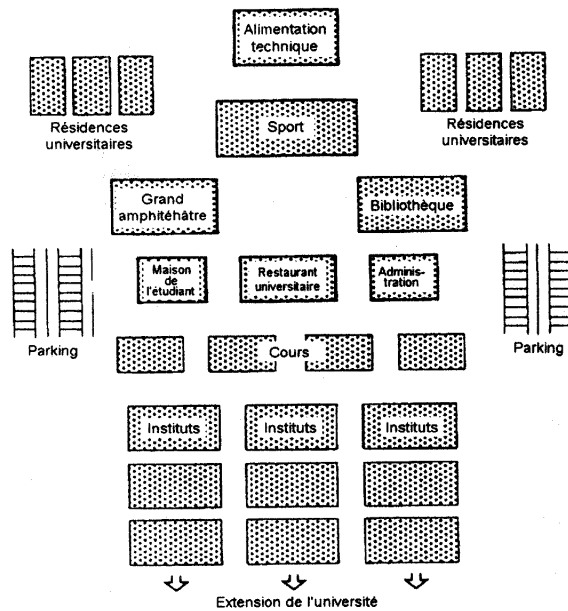
La répartition des locaux sur le terrain, leur méthode et leur type de construction dépendent de la dimension, d'une part, des surfaces superposables (salles de classe, salles spécialisées, services administratifs et autres) et, d'autre part, des surfaces non superposables (salles de travaux pratiques - par exemple, les ateliers -, salles de sport et autres). Le bâtiment des salles de classe ne dépassera qu'exceptionnellement deux ou trois niveaux et le bâtiment où se situeront les ateliers, les machines lourdes et où seront réceptionnées les livraisons importantes de matériel ne possèdera qu'un niveau.

L'accès se fait par un hall d'entrée comprenant les installations centrales et tenant lieu de surface d'accueil et d'orientation vers les salles situées au niveau 1, 2 ou 3 ou vers les bâtiments latéraux. Concernant la spécificité des salles de classe, il est tenu compte des enseignements dispensés par l'établissement, chaque enseignement ayant des techniques pédagogiques et des besoins en locaux particuliers. Proportionnellement, la surface dédiée à l'enseignement général est d'environ 10 à 20 % : les salles de classes sont de 50 à 60 m², les petites classes de 45 à 50 m², les grandes classes d'environ 85 m². Une salle de grande dimension (entre 100 et 200 m²), servant éventuellement de salle de projection et/ou de salle de conférences, peut être prévue. Enfin, on compte en moyenne une salle de rangement de 20 m² pour cinq salles de classe d'enseignement général.

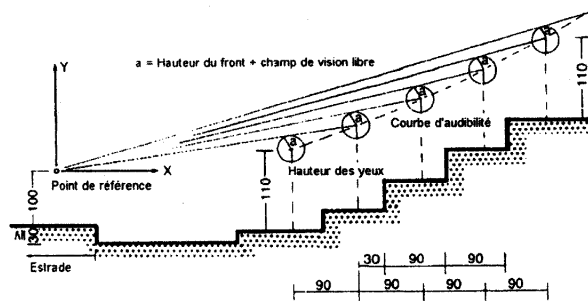
Établissements
scolaires

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

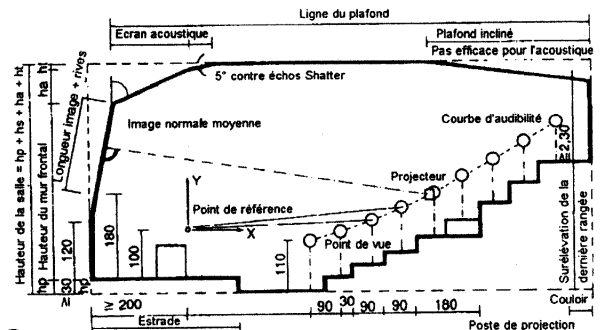
AMPHITHÉÂTRES



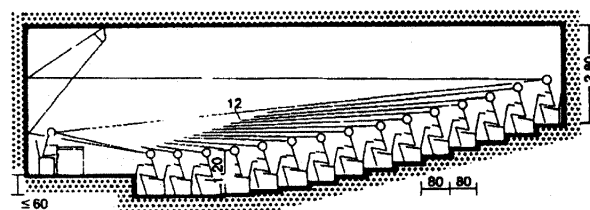
① Schéma d'installation pour établissements d'enseignement supérieur.



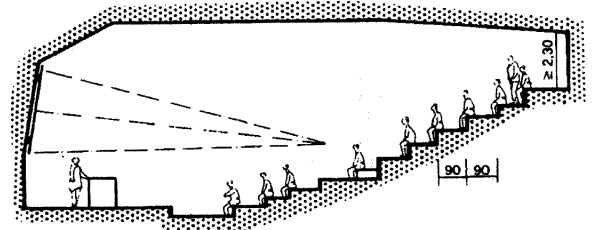
② Définition graphique de la courbe d'audibilité.



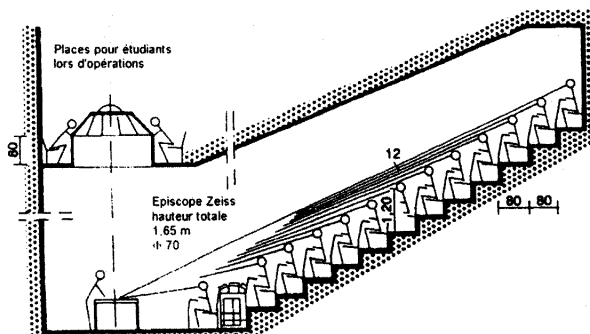
③ Coupe longitudinale sur un amphithéâtre.



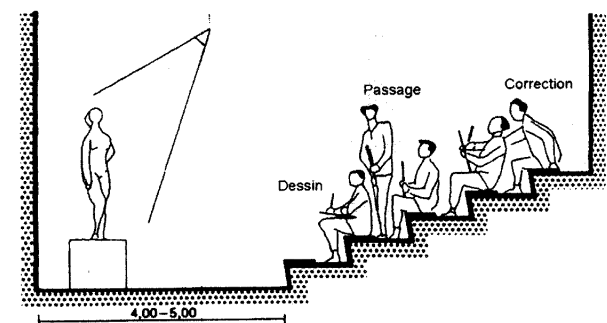
④ Forme normale d'amphithéâtre.



⑤ Amphithéâtre plus fortement pentu.

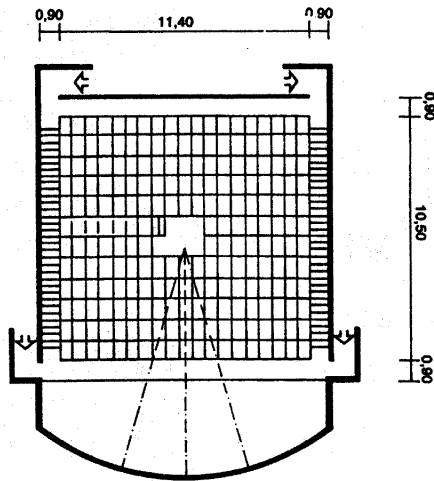


⑥ Amphithéâtre pour démonstration sur tables (Cliniques chirurgicales).

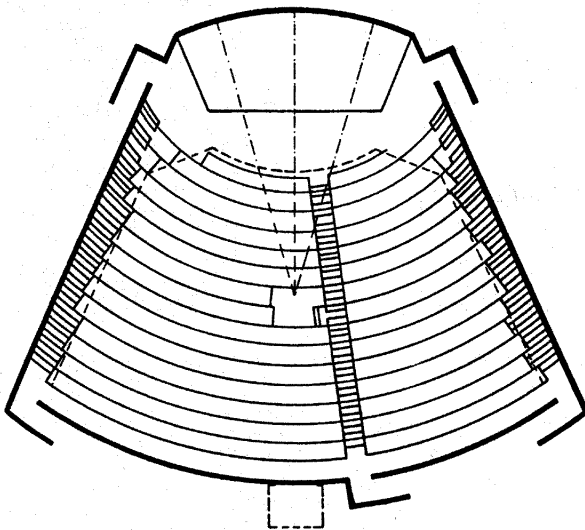


⑦ Gradins dans salle de nu académique, par étudiant 0,65 m² de place assise.

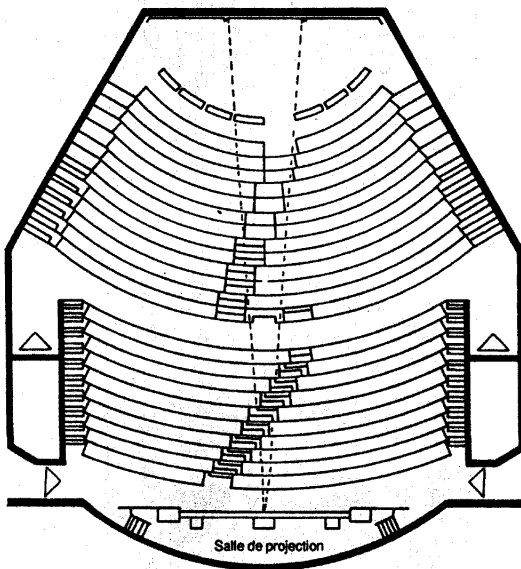
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMPHITHÉÂTRE



① Amphithéâtre rectangulaire de 200 places.



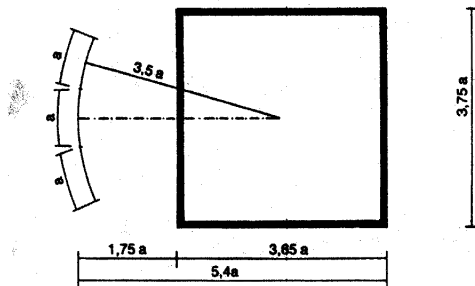
② Amphithéâtre trapézoïdal de 400 places.



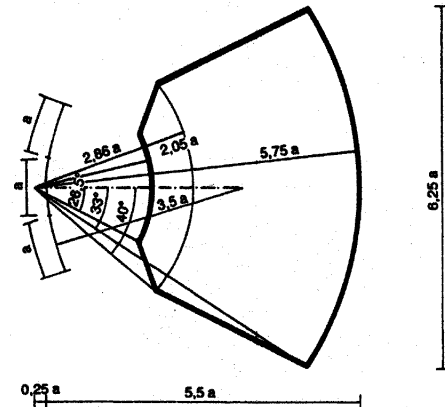
③ Amphithéâtre de 800 places.

Les grands amphithéâtres pour cours magistraux sont placés de préférence dans les bâtiments pour conférences. Les amphithéâtres plus petits pour cours de spécialisation, dans des bâtiments pour instituts et séminaires. Accès à l'amphithéâtre séparé du secteur de recherche, par le plus court chemin, si possible de l'extérieur, par l'arrière de l'amphithéâtre derrière la plus haute rangée, lorsque les sièges s'élèvent graduellement, pour les grands amphithéâtres aussi sur le côté, à mi-hauteur (fig. 3 et 6). Les professeurs pénètrent dans l'amphithéâtre par devant, par la salle de préparation, d'où les préparations expérimentales sont amenées sur chariot dans l'amphithéâtre. Tailles usuelles des amphithéâtres 100, 150, 200, 300, 400, 600, 800 places. Les amphithéâtres jusqu'à 200 places (hauteur d'environ 3,50 m) peuvent être intégrés dans les bâtiments des instituts, au-delà il est préférable qu'ils aient leur propre bâtiment.

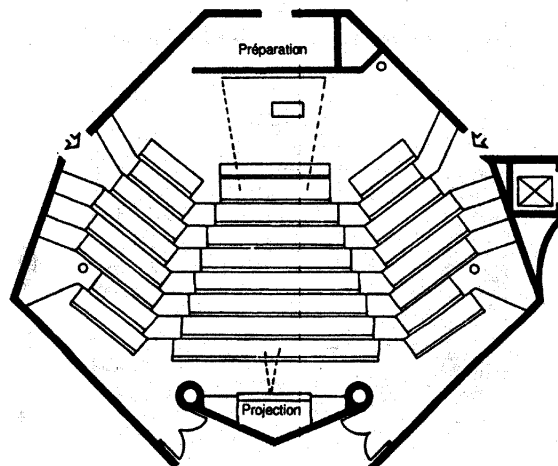
- Amphithéâtres de sciences humaines avec inscriptions au tableau et projection, avec sièges en pente (p. 328, fig. 4).
- Amphithéâtres de sciences naturelles, avec tables d'expérience, avec sièges en forte pente (p. 328, fig. 5).
- Amphithéâtres médicaux avec démonstrations « théâtre anatomique » avec sièges en forte pente (p. 328, fig. 6).



④ Plan rectangulaire.

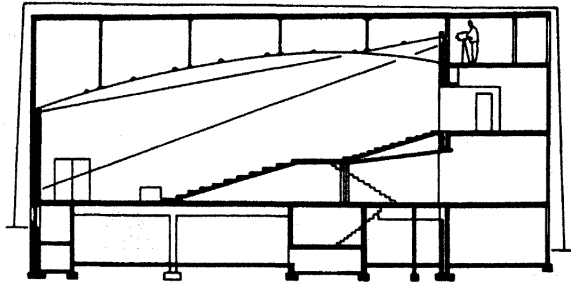


⑤ Plan trapézoïdal.

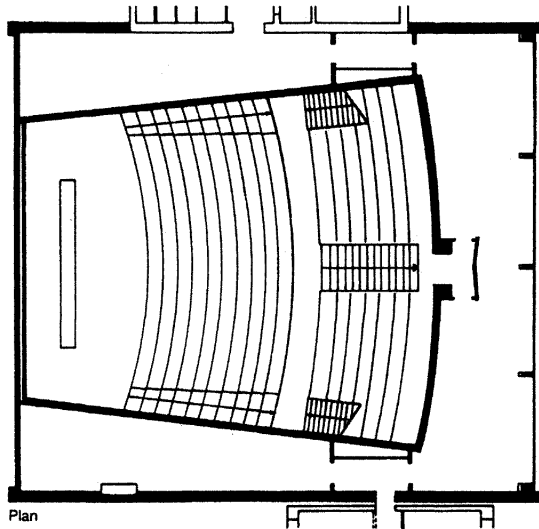


⑥ Amphithéâtre de théologie de 200 places, Université de Tübingen.

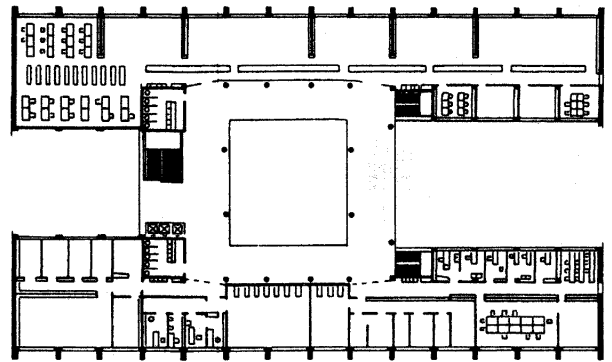
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMPHITHÉÂTRES



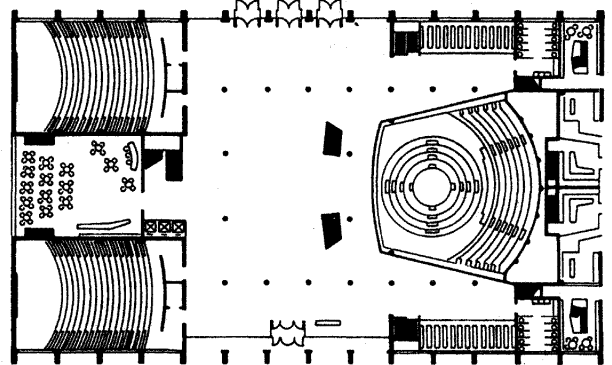
① Coupe de la figure 2.



② Amphithéâtre de physique avec cloison double pour éviter les ponts phoniques et les vibrations. Ecole supérieure de Darmstadt.

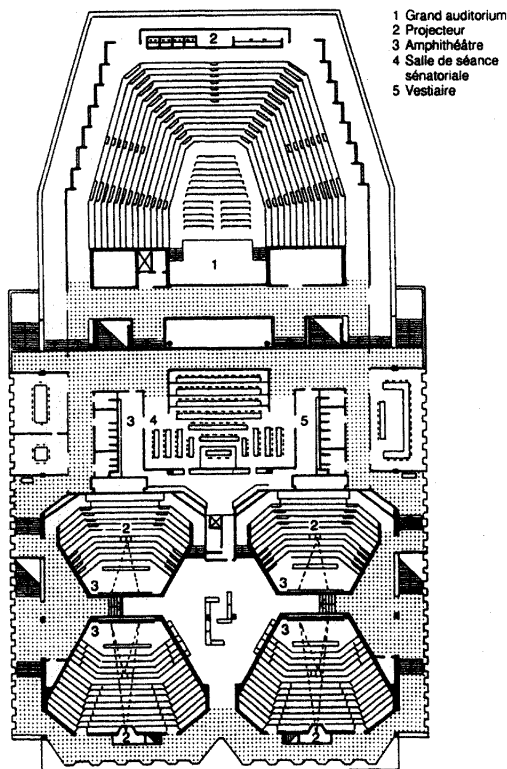


④ Étage normal (fig. 5).

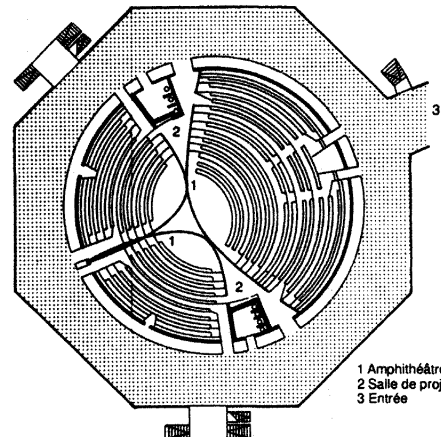


⑤ Bâtiment universitaire de la faculté de Fribourg. Rez-de-chaussée, hall d'entrée et grand auditorium à deux niveaux. Niveau moyen avec salles de séminaires et d'administration. Arch. : O. E. Schweitzer

nement
supérieur

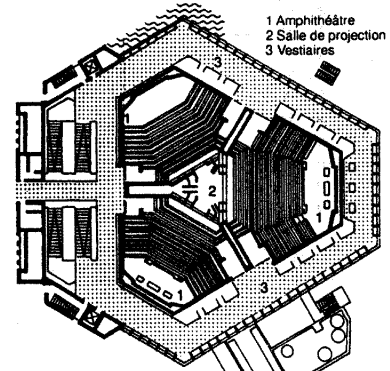


③ Auditorium de l'école technique de Delft.



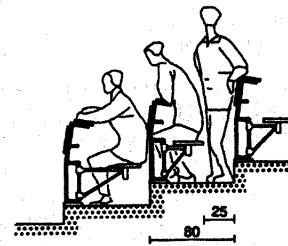
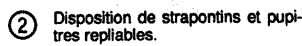
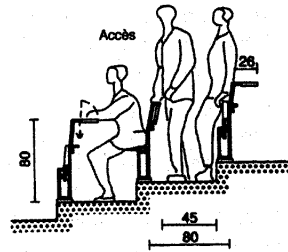
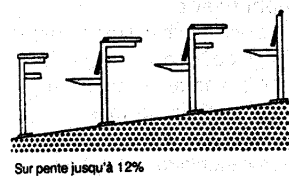
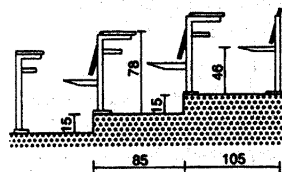
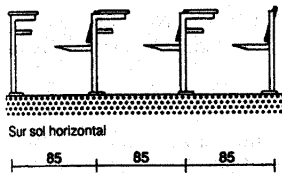
⑥ Bâtiment de faculté à Düsseldorf.

Arch. : Pfau



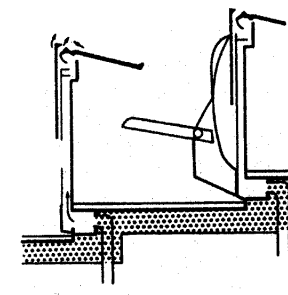
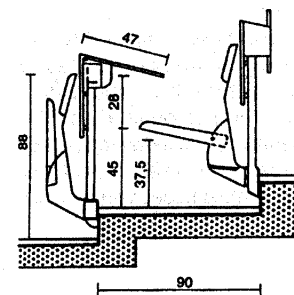
⑦ Amphithéâtre de l'école technique supérieure Honggerberg à Zurich. Arch. : Steiner + Gehry

AMPHITHÉÂTRES



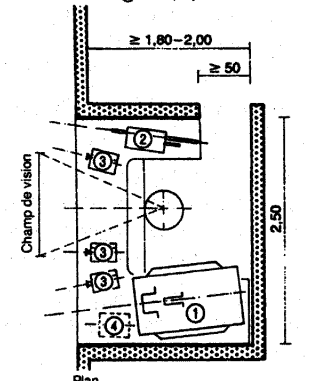
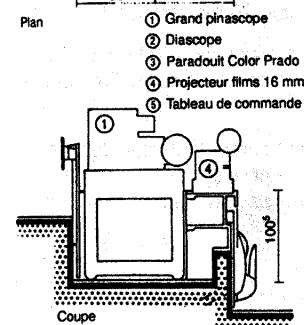
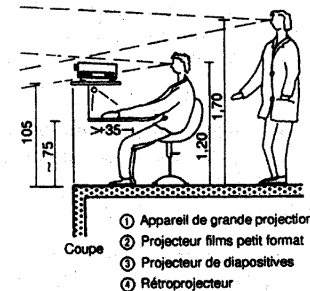
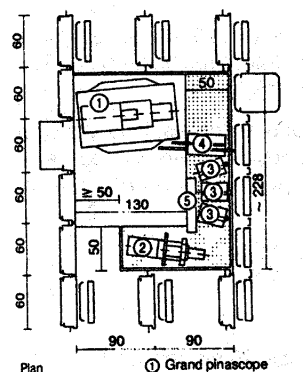
① Sièges d'amphithéâtre.

③ Disposition avec pupitres fixes et sièges pivotants.



④ Sièges d'amphithéâtre/aération du pupitre.

⑤ Aération du pupitre/passage de l'air.



Les sièges d'amphithéâtre sont des unités comportant : strapontins ou sièges pivotants, appui dorsal et pupitre (avec place pour déposer les serviettes ou crochet), le plus souvent fixes (fig. 1 à 3).

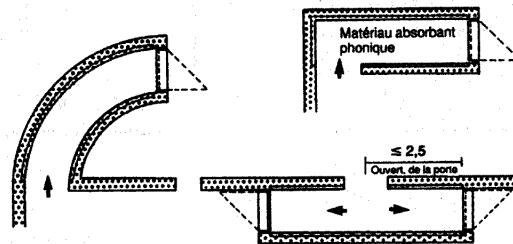
Aménagements en fonction de la matière enseignée, du nombre d'auditeurs et du niveau de la technicité des moyens de transmission pédagogiques, faibles (exposés avec diapositives, installations électro-acoustiques) ou élevés.

(Chirurgie, médecine interne, physique) rangées graduées de sièges, obtention d'une courbe de vue optique par un procédé graphique ou calcul analytique.

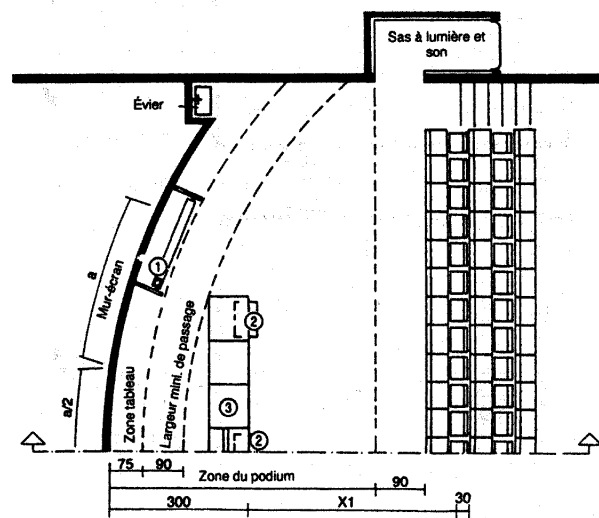
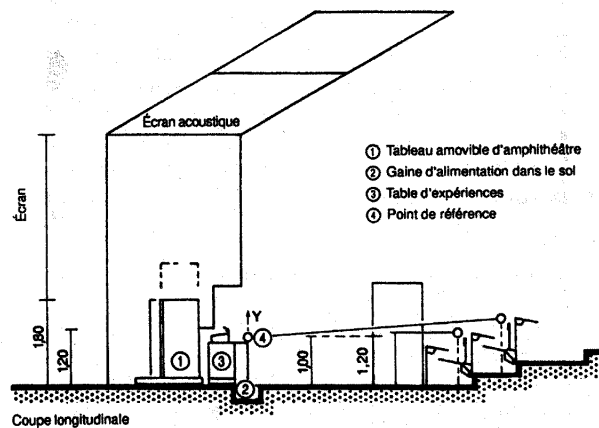
Place nécessaire par auditeur selon forme du siège, profondeur du pupitre et déclivité du sol.

Place nécessaire par étudiant dans une position confortable, 70 x 85 cm, normale 60 x 80 voire 55 x 75 cm.

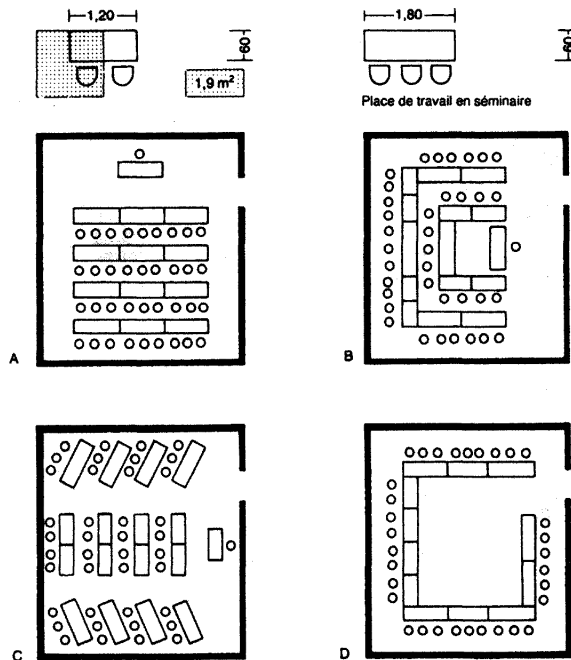
Par étudiant en comptant toutes les surfaces dans les grands amphithéâtres avec une marge étroite 0,62 m², dans les amphithéâtres plus petits avec une marge normale : 0,80-0,95 m² (p. 269).



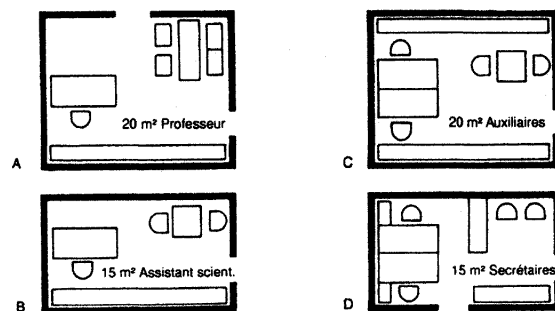
⑧ Plans de sas à lumière et à son.



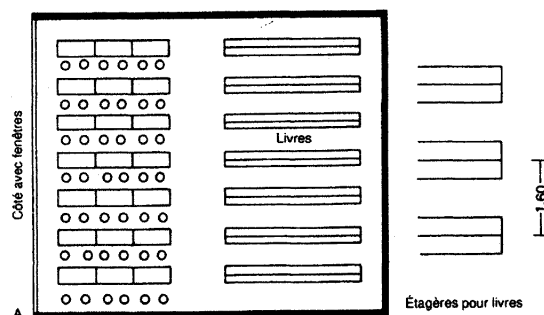
⑨ Plan de la zone du podium.



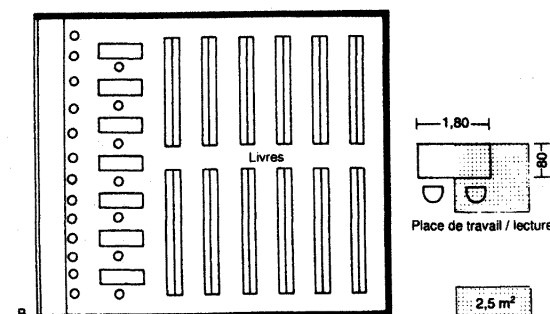
① Pièces pour séminaires, disposition variable des sièges.



② Aménagement de base pour bureaux.



③ Disposition de places de travail / lecture et étagères pour livres.



④ Disposition de places de travail / lecture et étagères pour livres.

Tables d'expériences si possible interchangeables, unités roulantes appropriées à des travaux de laboratoire. Raccordement aux fluides nécessaire.

Surface de projection et tableaux

Mur écran de projection formant une surface judicieusement segmentée, ou fixe sur mur frontal droit. Tableaux muraux en plusieurs segments, souvent coulissants verticalement, dirigés manuellement ou mécaniquement, abaissables sous la surface de projection, ainsi que tableaux roulants (p. 331, fig. 9).

Acoustique de la pièce

Le débit verbal doit atteindre l'auditeur de façon si possible égale, sans écho gênant. Plafonds suspendus pour réflexion et absorption. Murs arrières revêtus de matériaux absorbants phoniques, les autres murs étant lisses. Intensité lumineuse dans amphithéâtre sans fenêtres 600 lx.

Surfaces complémentaires à l'amphithéâtre

Rattacher à chaque amphithéâtre une pièce annexe directement accessible. Pas de fonction déterminée, peut servir de débarras. Prévoir suffisamment de surfaces de préparation pour tous les amphithéâtres avec démonstrations. Répartition sur même niveau et chemins d'accès courts jusqu'à l'estrade. Valeur de base pour surface minimale : plan d'amphithéâtre rectangulaire, de 0,2 à 0,3 m² par place. Plan trapézoïdal de 0,15 à 0,18 m² par place. Prévoir de 0,2 à 0,3 m² par place pour les disciplines de sciences naturelles et précliniques.

Pour le bon fonctionnement d'un bâtiment avec amphithéâtre, des surfaces d'entrepôt et de détente sont nécessaires. Salle de détente pour le personnel technique chargé des installations de l'amphithéâtre, salle de détente pour le personnel d'entretien, entrepôt pour pièces de rechange, lampes à incandescence, tubes fluorescents, tableau d'amphithéâtre, vêtements, etc. Surface minimale par pièce : 15 m², surface minimale nécessaire pour tous les locaux annexes : 50 à 60 m².

Vestiaires et toilettes

Valeur de base d'ensemble 0,15 à 0,16 m² par place.

Aménagement de base des locaux pour toutes les disciplines.

Salles de cours générales :

salles de séminaires, capacités usuelles : 20, 40, 50, 60 places, tables doubles amovibles ; largeur 1,20 ; profondeur 0,60, place nécessaire par étudiant 1,90 à 2,00 m² (fig. 1).

Cours magistraux, travaux de groupe, colloques, laboratoires de langue, ordinateurs, laboratoires, salles de conférences ont besoin d'une surface identique avec disposition variable des tables (fig. 1).

Pièces de travail du personnel scientifique :

professeur 20-24 m² (fig. 2 A),
assistant 15 m² (fig. 2 B),
auxiliaires 20 m² (fig. 2 C),
secrétaires 15 m² (utilisation double 20 m²) (fig. 2 D),

Bibliothèques universitaires à accès libre (voir p. 343 à 348) : installation de 30 000 à 200 000 volumes accessibles directement.

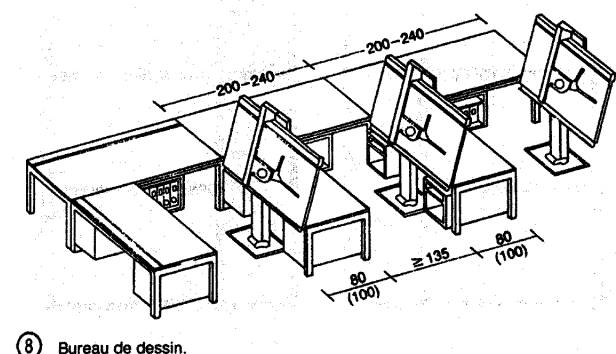
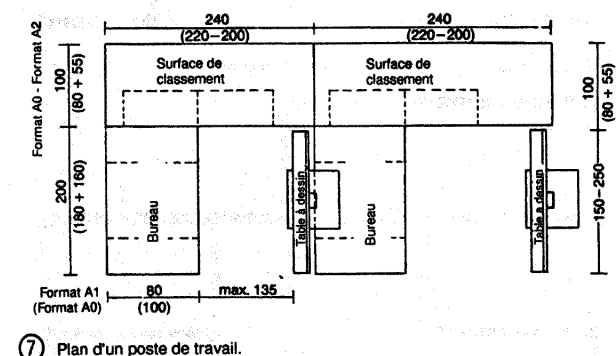
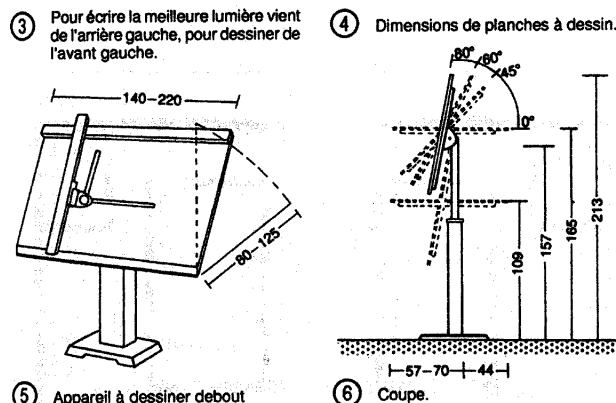
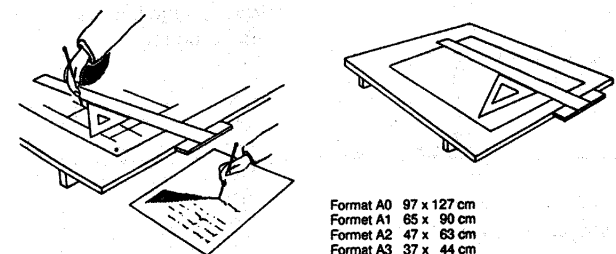
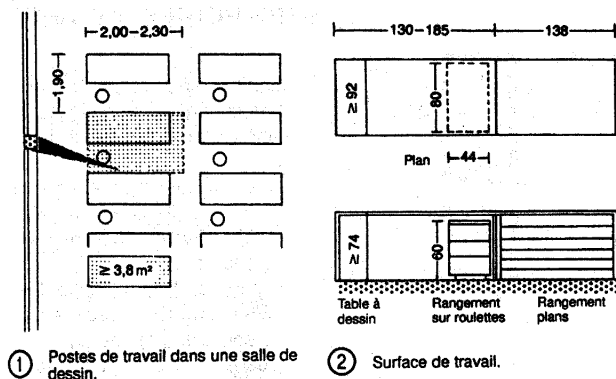
Surface nécessaire (fig. 3) :

étagères avec 6 à 7 niveaux, 2 m de hauteur (à portée de la main) distance entre les étagères : 1,50 à 1,60 m, surface nécessaire 1,0-1,2 m² pour 200 volumes.

Place de travail / lecture (fig. 4) :

largeur 0,9-1,0 m / profondeur 0,8 m, surface nécessaire 2,4 à 2,5 m² par place de travail.

Contrôle à l'entrée avec dépôt des sacs, catalogue, salles de photocopies.

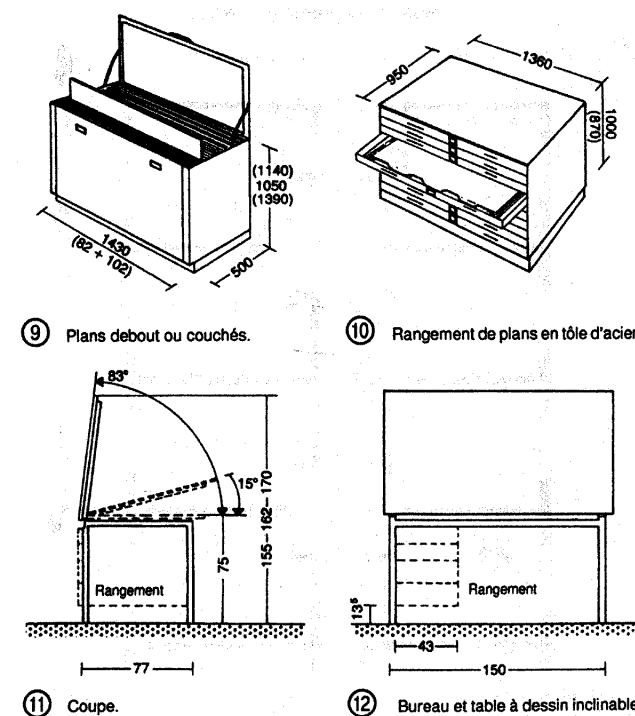


Aménagement de base d'un poste de travail pour le dessin
 Les mensurations d'une table à dessin doivent être, si possible, conformes au format A0 (0,92 x 1,27), la planche pouvant être fixe ou réglable (fig. 2, 5 et 7).
 Le rangement pour dessins couchés de même hauteur que la table à dessin, est utilisable comme surface de classement (fig. 2).
 Sous-meuble à roulettes pour le matériel de dessin, éventuellement archivage suspendu (fig. 2, 11 et 12).
 Fauteuil pivotant à roulettes réglable en hauteur.
 Planche à dessin pour travailler debout sous forme de planche verticale, réglable en hauteur, dimensions 1,50 x 1,00 à 1,14, ou repliable, utilisable comme planche horizontale, dimensions 1,80 x 1,15 (fig. 5 à 11).

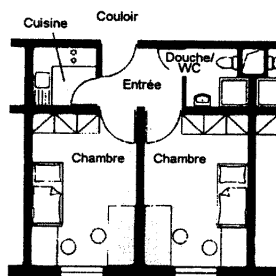
Éclairage : Lumière diurne venant si possible de la gauche (fig. 3).
Lumière artificielle : Éclairage d'ambiance de 500 lux, table à dessin 1 000 lux avec lampe installée à hauteur variable au-dessus de l'axe longitudinal de la table.
Autres accessoires : Surface de classement, armoires à dessins pour conserver les dessins horizontalement ou verticalement, format A0 minimum.

Salles de dessin
Surface nécessaire : 3,5 à 4,5 m² selon la taille des tables à dessin (fig. 1).
 Orienter les salles de dessin si possible vers le Nord, pour capter une lumière uniforme. Par place de travail, une armoire à étagères fermant à clef.

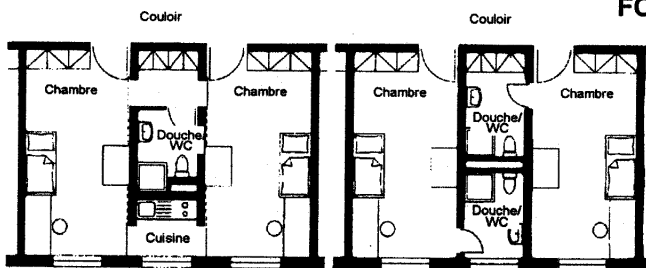
Salles d'académie, de peinture ou de modelage : Placées si possible dans des combles au Nord, grandes surfaces vitrées (1/3 à 1/4 de la surface au sol), si nécessaire ajouter des lanterneaux.
Salles pour sculpteurs et céramistes : Grande surface nécessaire pour les installations techniques (tour, fours) et les œuvres, plus entrepôt, salle de plâtre, pièce humide, etc.



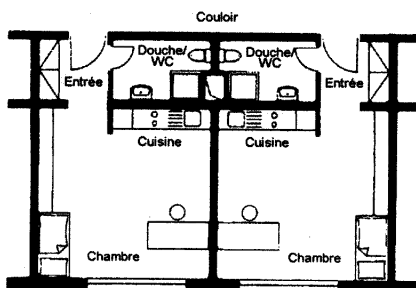
FOYERS POUR ÉTUDIANTS



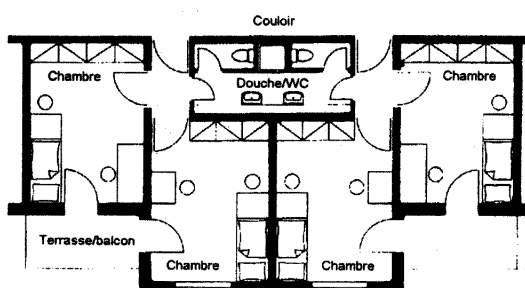
① Unité de deux pièces.



② Unité de deux pièces avec douche intercalée et variante



③ Unité de deux pièces avec cellules sanitaires



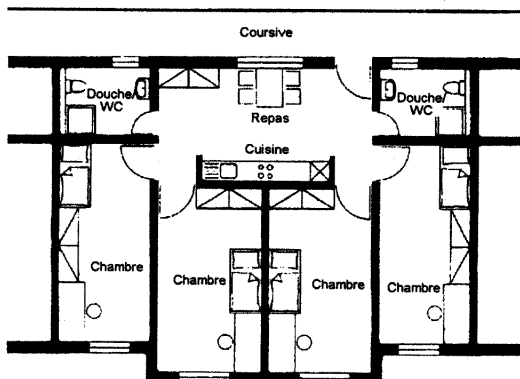
④ Unité de quatre pièces avec cellules sanitaires

Se référer à la réglementation concernant les pièces de séjour dans les foyers d'étudiants.

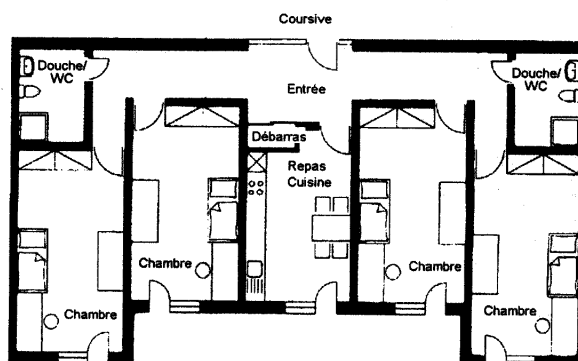
Orienter les pièces vers le sud, le sud-est ou le sud-ouest. Éviter l'orientation vers le nord.

Prévoir à chaque étage d'un foyer d'étudiants deux issues de secours réglementaires.

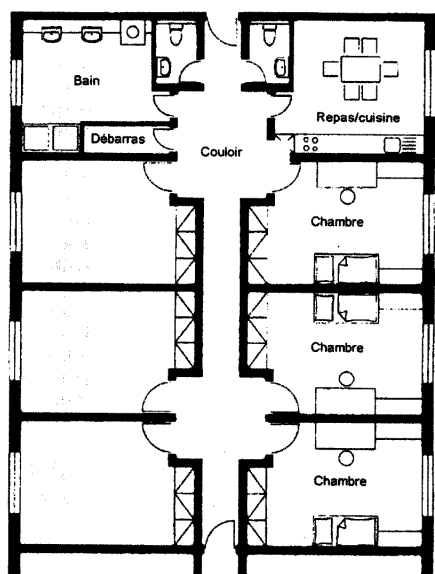
Des unités de deux pièces avec chacune une cuisine et une douche/WC (voir fig. 1) offrent les meilleures conditions de logement.



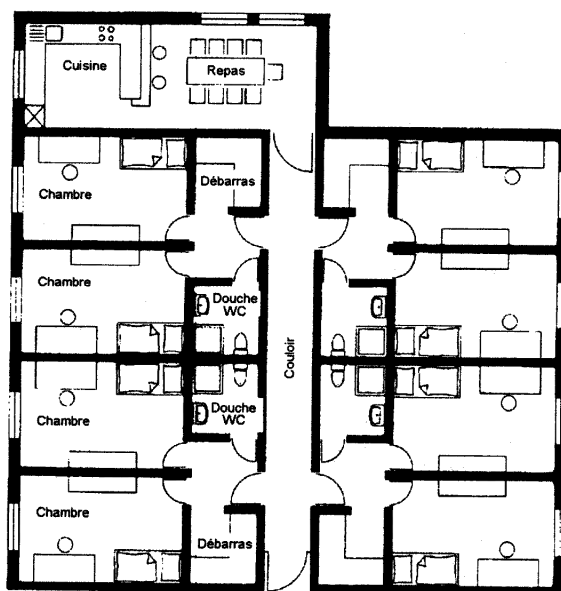
⑤ Unité de quatre pièces avec accès par coursière



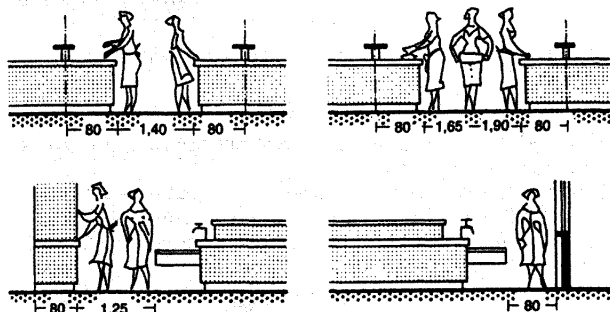
⑥ Unité de quatre chambres avec pièce commune



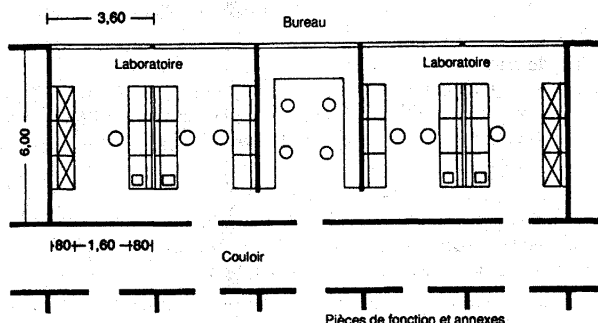
⑦ Unité de six chambres avec pièce commune, salle de bain commune et WC séparés



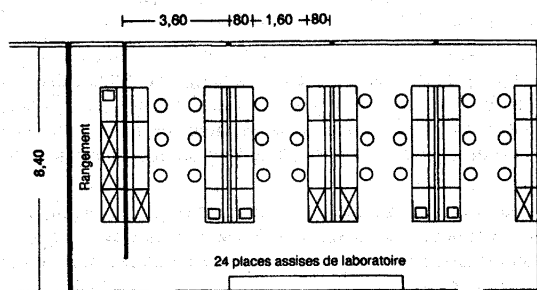
⑧ Unité de huit chambres avec pièce commune



① Largeurs minimales de passage entre 2 postes de travail.



② Laboratoire de recherche.



③ Laboratoire d'enseignement et de travaux pratiques.

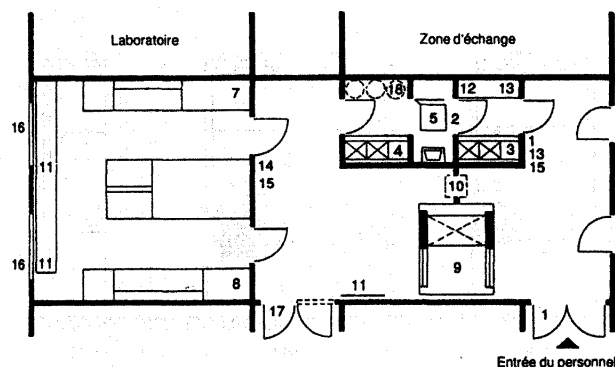
Laboratoire à niveau 3 de sécurité

- 1 Panneau d'avertissement
- 2 Sas à 2 portes à fermeture automatique
- 3 Vêtements de ville
- 4 Vêtements de protection
- 5 Dépression dans le plancher (évent, paillasson de désinfection des pieds) en prévision de l'installation d'un écoulement de douche
- 6 Lavabo avec installation de désinfection
- 7 Plan de travail (clean Bench) avec filtre Hépa séparé
- 8 Extraction
- 9 Autoclave (dans laboratoire ou bâtiment)
- 11 Réchauffeur à plaques (à 7,5 cm du mur)
- 12 Armoire de commande et de surveillance : distribution électrique, commutateur principal d'arrêt d'urgence, tableau témoin
- 13 Indicateur de pression différentielle lisible de l'intérieur et de l'extérieur, avec alerte acoustique
- 14 Appel de détresse, téléphone
- 15 Interphone, gâches électriques
- 16 Fenêtres étanches au gaz, non inflammables, plombées
- 17 Ouverture stable au feu

Laboratoire à niveau 4 de sécurité

- 2 Triple sas. Portes à fermeture automatique étanches au gaz
- 5 Douche pour personnel (réarmable à partir de L3) rassemblement des eaux usées, désinfection
- 7 Plan de travail fermé, étanche au gaz, amenée et évacuation d'air individuelles. Filtres Hépa supplémentaires
- 9 Sas-autoclave, portes mutuellement verrouillables, désinfection de l'eau de condensation
- 10 Sas étanche
- 18 Conteneurs autoclaves pour habits de protection utilisés.

*) seulement nécessaire si l'accès au labo L4 est à prévoir.



④ Exemple de laboratoire aseptisé.

On différencie les laboratoires selon leur utilisation et leur spécialisation.

Les laboratoires de travaux pratiques en coordination avec les cours ont un nombre élevé de postes de travail et une installation de base souvent simple (fig. 3).

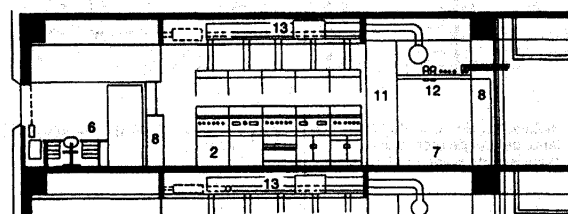
Les laboratoires en rapport avec la recherche, souvent dans des locaux plus petits avec un aménagement spécial et des pièces de fonction supplémentaires, comme les salles de pesage et de mesures, salles de centrifugeurs et autoclaves, laveries, pièces climatisées et chambres froides à température constante, labos photos, chambres noires, etc. (fig. 2).

Selon la spécialisation : Laboratoires chimiques et biologiques avec tables de labo fixes. Renouvellement d'air important, et souvent hottes d'aspiration (autoclaves) (p.336, fig. 7) pour les travaux dégageant une grande quantité de gaz ou de fumée. Autoclaves souvent dans pièces à part (pièces puantes).

Les laboratoires de physique ont surtout des tables de labo à roulettes et une installation électrique différenciée en caniveaux électriques muraux ou suspendus au plafond, avec faible renouvellement de l'air (p.336).

Laboratoires spéciaux pour exigences particulières, par exemple laboratoires à isotopes pour travaux avec substances radioactives, avec différents niveaux de sécurité.

Laboratoires aseptisés (fig. 4) pour des travaux nécessitant un air particulièrement filtré de toute poussière, par exemple dans le domaine de la micro-électronique ou pour des substances particulièrement dangereuses dont il faut éviter la transmission vers d'autres pièces, par propre circulation d'air et filtrage (microbiologie, technique génétique, niveaux de sécurité L1 à L4) (fig. 4).

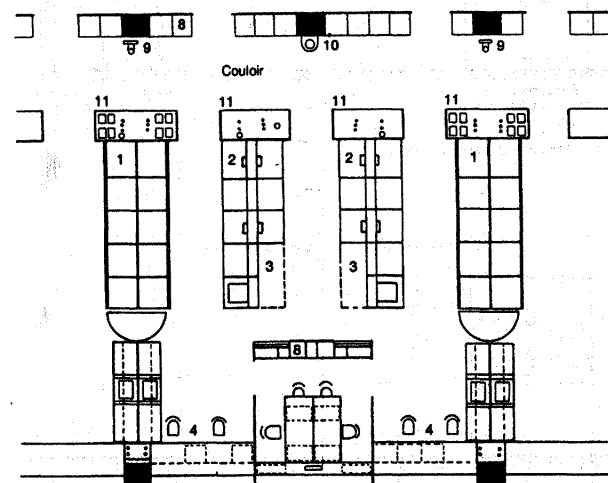


Unités de laboratoire

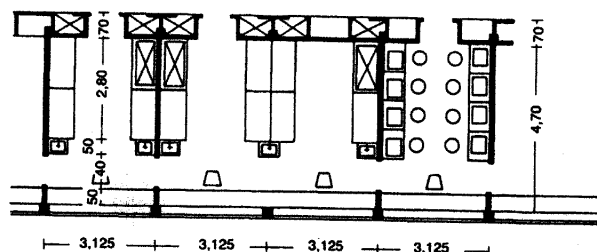
- | | | | |
|-------------------------|-----------------------------|----------------------|--|
| 1 Hottes | 5 Tables de pesage | 8 Armoire matériel | 12 Support pour conduites |
| 2 Tables de travail | 6 Poste de travail chimiste | 9 Douche oculaire | 13 Installation ventilation et air conditionné |
| 3 Réserve | 7 Couloir | 10 Lance à incendie | |
| 4 Postes de travail sec | | 11 Énergie verticale | |

⑤ Coupe sur laboratoire de matières plastiques.

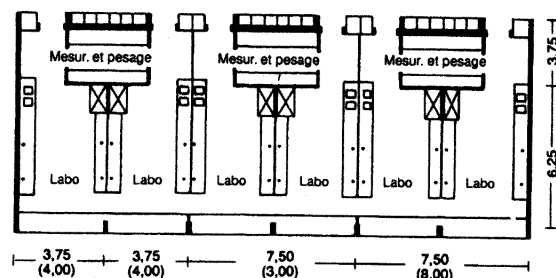
Arch. : Suter + Suter



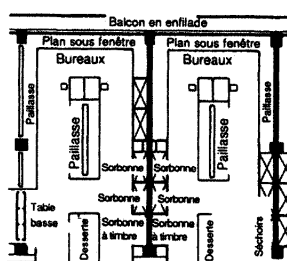
⑥ Plan.



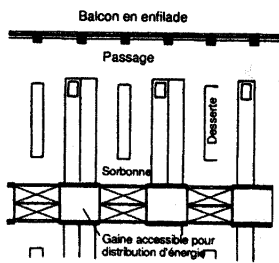
① Les dimensions de la pièce sont fonction de la taille des tables (postes de travail). Canalisations et rangements incorporés au couloir. Salle des balances à part.



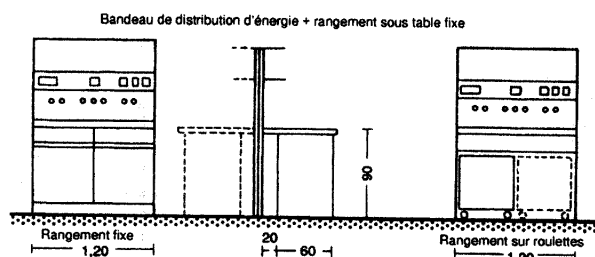
② Laboratoires standard avec locaux de mesurage et pesage intercalés. Clinique universitaire de Francfort/Main. Arch. : Schlempp + Schwethelm



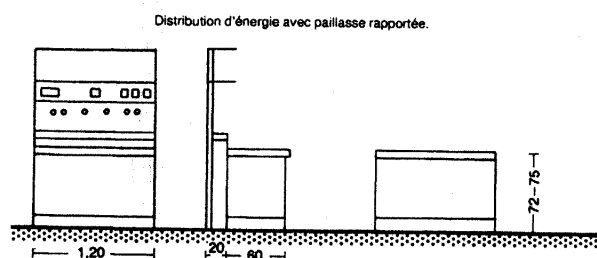
③ Installation de laboratoire dans le labo. central de rech. scient. (Fabrique de peintures Bayer AG).



④ Disposition de gaines accessibles (BASF).



⑤ Paillasse de labo de chimie.



⑥ Table de laboratoire de physique.

Laboratoires de froid pour travaux dans des conditions climatiques extrêmes.

Laboratoires photos et chambres noires.

Appartiennent aussi au domaine plus restreint du laboratoire, les locaux de travail sans installations :

Cellules de réflexion, pièces à caractère social (pièces de détente) pour le personnel de laboratoire. S'ajoutent à cela des pièces centrales telles que les entrepôts communs, les entrepôts pour extractions de substances chimiques avec des mesures de sécurité particulières, entrepôt d'isotopes avec conteneurs de décroissance etc. Les laboratoires d'essais sur animaux avec élevage d'animaux pour expériences détiennent une place particulière, chaque catégorie d'animal nécessite des aménagements particuliers et exige un renouvellement d'air spécifique.

Poste de travail de laboratoire

L'unité de mesure déterminante pour le poste de travail est la paillasse, fixe ou amovible, dont les dimensions et la surface de travail et de passage correspondantes constituent l'axe, l'unité de base du laboratoire (p.335, fig. 1 à 3).

Normes pour une paillasse normale :

120 cm de large pour les expériences, davantage dans les laboratoires de recherches, surface de travail 80 cm de profondeur en incluant les bandeaux de distribution d'énergie (fig. 5 et 6).

Paillasses et sorbonnes se trouvent souvent sous forme de système modulaire, largeur des éléments 120 cm, sorbonnes 120 et 180 cm (fig. 7). Le bandeau comme élément spécifique avec tous les supports de distribution d'énergie, la paillasse et le rangement bas se situent devant (fig. 5 à 7).

La construction porteuse des paillasses est en tube d'acier, le plan de travail à plaques de grès sans joints, plus rarement des carreaux, des plaques de plastique résistant aux matières chimiques. Les meubles bas sont en bois ou plaques de bois ou particules, recouvertes de plastique. Gains depuis le plénum du plafond ou depuis le plancher.

Ventilation :

Installations à basse-pression ou haute-pression, cette dernière recommandée surtout dans les instituts à plusieurs étages avec grand besoin d'air, pour réduire la section des gaines. Refroidissement et humidification selon besoins.

Les installations de ventilation nécessitent plus d'espace que toutes autres installations. Tous les laboratoires dans lesquels s'effectuent des manipulations chimiques doivent être ventilés mécaniquement.

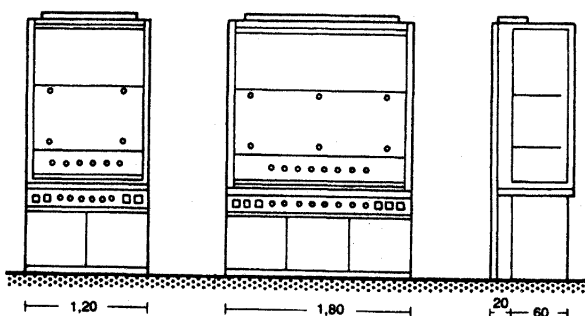
Renouvellement d'air par heure :

- Labos de chimie 8 fois
- Labos de biologie 4 fois
- Labos de physique 3 - 4 fois
- (dans la zone à ventiler).

Installation électrique :

Un transformateur particulier est nécessaire dans le bâtiment en cas de grandes charges de connexion ou de courants électriques spéciaux.

Les centrales électriques doivent être entourées de matières ininflammables et ne doivent pas être traversées par des lignes indépendantes.



⑦ Sorbonne (hottes d'aspiration fermées).

Répartition des gaines de conduite, supports et éléments verticaux de circulation

Gaines collectrices en façade, noyau de circulation à l'intérieur (fig. 1).
Gaines collectrices extérieures, noyau de circulation extérieur (fig. 2).

Gaines collectrices centrales, noyau de circulation comme élément de tête (fig. 3).

Installation de gaines individuelles, noyau de circulation intérieur (fig. 4).

Forme de croix : gaines à l'extérieur, noyau de circulation central (fig. 6).

Conduites et circulation internes (fig. 5).

Système de distribution verticale

De nombreuses branches de distribution verticale à l'intérieur ou contre la façade, les milieux (fluides) qui sont dans les gaines individuelles se dirigent directement vers les laboratoires. Arrivée et sortie d'air amenées de façon décentralisées vers les sorbonnes, ventilateurs individuels sur le toit.

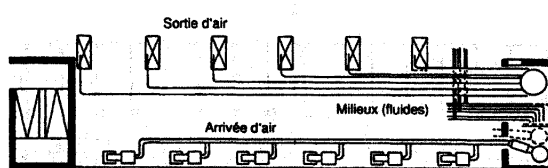
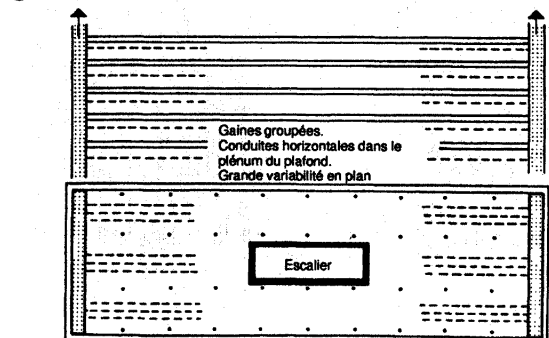
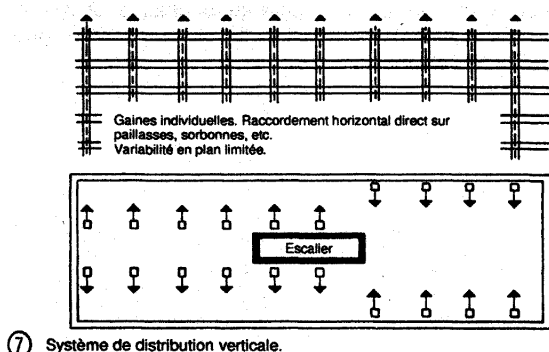
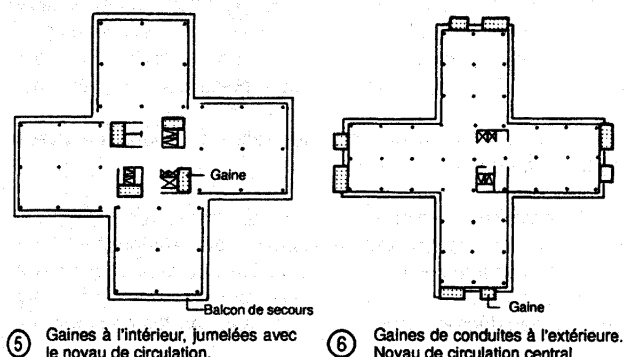
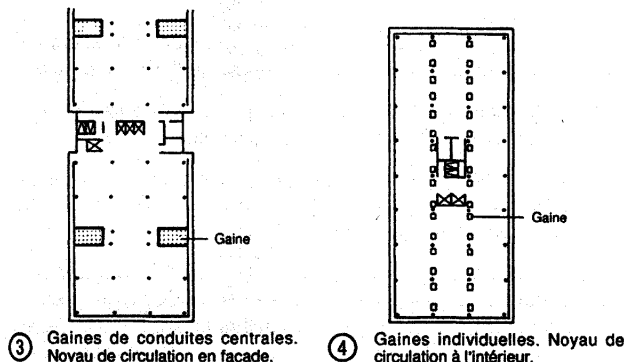
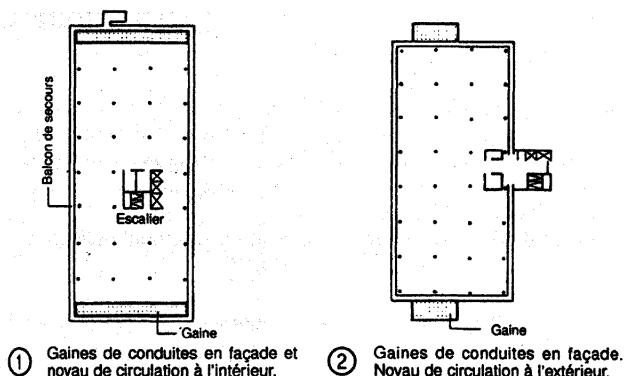
Avantages : Distribution individuelle maximale. Raccords horizontaux à la paillasse courts.

Inconvénients : Variabilité limitée en plan, besoin de surface plus grand au niveau pratique et technique (fig. 7).

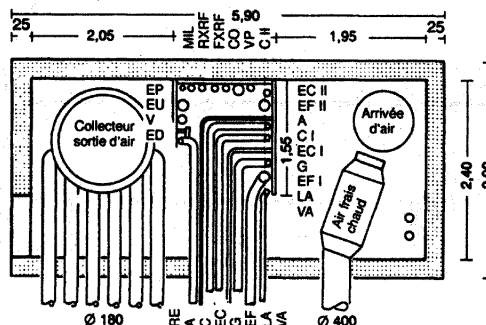
Système de distribution horizontale

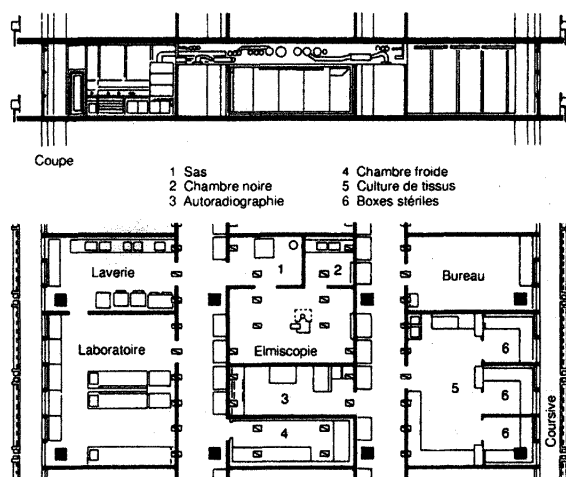
Regroupement de tous les milieux (fluides) dans les gaines collectrices verticales et, de là, répartition horizontale dans les niveaux d'utilisation avec raccordement haut ou bas à la paillasse.

Avantages : Moindre besoin de surface et de conduites pour les gaines, plus grande variabilité en plan, maintenance simplifiée, unités de ventilation centralisées, installations ultérieures plus faciles (fig. 8). Une grande densité d'installations nécessite beaucoup de place. Les gaines collectrices verticales sont plus clairement disposées, plus accessibles et plus faciles à réinstaller. Conduites isolées contre condensation, chaleur, froid et bruit (fig. 9 et 10).

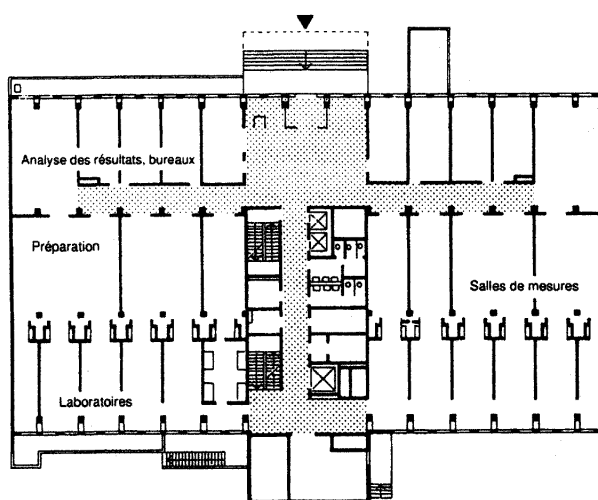


EF	Eau froide	VP	Vapeur	V	Vidage
EC	Eau chaude	CO	Condensat	RE	Réserve
C	Circulation	A	Air	LA	Eau du laboratoire
ED	Eau distillée	G	Gaz	VA	Ventilation annexe
FXRF	Flux de réfrigérant	MIL	Milieu particulier	EU	Eaux usées sanitaires
RXRF	Reflex de réfrigérant			EP	Canalisation eaux de pluie
I	1er niveau de pression				
II	2e niveau de pression				

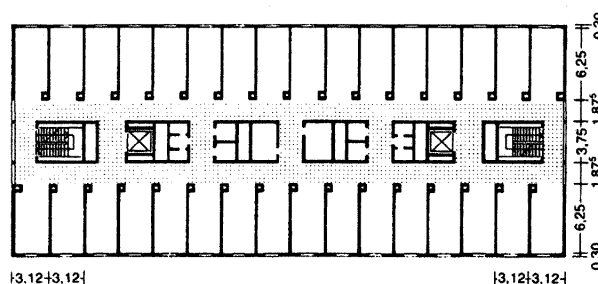




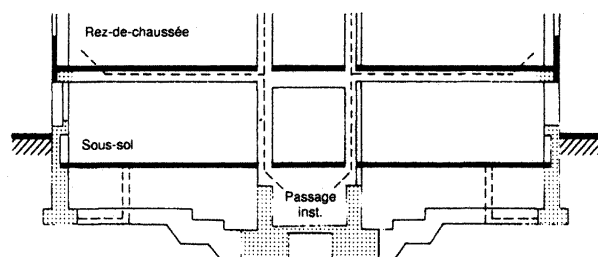
① Plan partiel du centre de recherche contre le cancer, Heidelberg.
Arch. : Heine, Wischer & Partner



② Laboratoire de physique analytique (BASF Ludwigshafen).



③ Plan type de laboratoire polyvalent transformable. Arch. : W. Haake



④ Coupe transversale sur laboratoire avec passage central rationnellement situé.

Sur le plan, les locaux sont répartis en fonction du programme et des prescriptions, avec des zones d'utilisation différentes selon que les locaux sont hauts ou bas, éclairés naturellement ou artificiellement. C'est pourquoi les laboratoires comportent souvent de grandes zones (constructions sur trois niveaux) (fig. 1 à 3). La longueur du bâtiment est fonction de l'aménagement horizontal le plus adéquat des installations humides.

Prévoir l'installation des centrales techniques en sous-sol ou dans les combles.

Trame de construction ou de second œuvre :

Que la construction soit en ossature de béton armé, préfabriquée ou en béton coulé sur place, on privilégiera la flexibilité du plan.

La trame de construction est un multiple de la trame intérieure courante de 120 x 120 cm (système décimétrique).

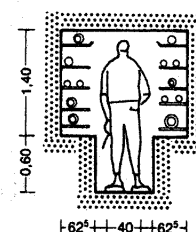
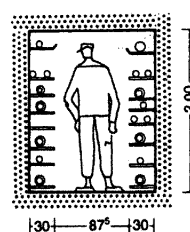
Grandes trames permettant d'obtenir des volumes sans poteaux : 7,20 x 7,20 m, 7,20 x 8,40 m, 8,40 x 8,40 m. Hauteur normale d'étage 4 m, hauteur libre $\geq 3,0$ m.

Décaler les poteaux par rapport à la trame intérieure pour augmenter la flexibilité d'aménagement. Scinder le système plafonds et cloisons séparatives délimitant le volume des pièces. Les cloisons amovibles doivent être faciles à monter et avoir des surfaces résistant aux produits chimiques. Plafonds démontables et insonorisants. Revêtements de sol insensibles à l'eau et aux produits chimiques, sans joints, faible conductibilité électrique, généralement lés ou dalles de matière plastique. Joints soudés.

Vitrage avec vue du couloir dans les salles de laboratoire, dans la porte ou la cloison.

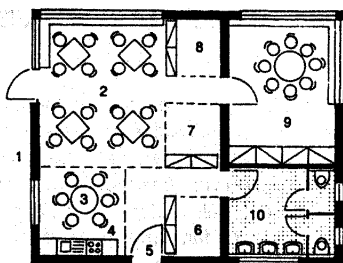
Les laboratoires d'isotopes ont des plafonds et des revêtements muraux lisses et non poreux. Angles arrondis, blindages en plomb ou béton, contrôle des eaux usées, cellules de douche entre laboratoire et sortie. Conteneurs en béton pour réception des restes actifs et des déchets, coffres en béton avec portes en plomb, etc.

La table de pesage fait partie intégrante de chaque laboratoire. Souvent dans la salle de pesage. Les tables sont contre le mur, devant des parois à l'abri des vibrations.



⑤ Galerie principale de canalisations (accessible), coupe différente selon nombre de canalisations.

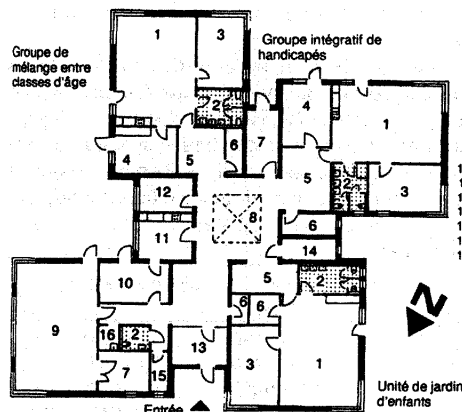
GARDERIES



- 1 Terrasse
- 2 Salle de détente 45-48 m²
- 3 Petit déjeuner
- 4 Cuisine des enfants
- 5 Entrée
- 6 Coin de jeux de rôle 4 m²
- 7 Coin de construction 4 m²
- 8 Coin câlins 4 m²
- 9 Salle de groupe 18 m²
- 10 Sanitaires

① Unité de jardin d'enfants / plan type.

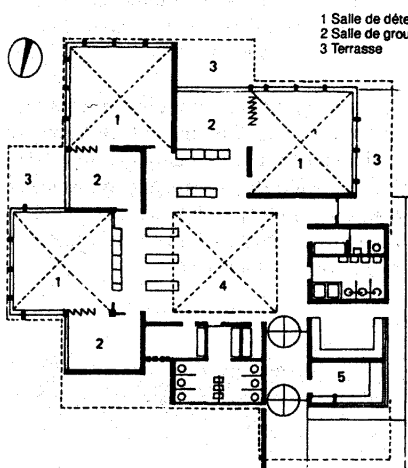
Arch. : Franken/Kreft



- 1 Salle de détente 47,5 m²
- 2 Sanitaires 9,8 m²
- 3 Salle de groupe 20,0 m²
- 4 Salle de soins 16,0 m²
- 5 Vestiaire 42,0 m²
- 6 Débaras 3,0 m²
- 7 Dépôt jeux 11,0 m²
- 8 Hall 37,0 m²
- 9 Espace polyvalent 6,0 m²
- 10 Personnel 7,0 m²
- 11 Cuisine 13,0 m²
- 12 Directrice 10,5 m²
- 13 Sas/couloir 34,0 m²
- 14 Chauffage 6,0 m²
- 15 Branchements 4,0 m²
- 16 Ménage 2,5 m²

② Garderie « Robin des bois », rez-de-chaussée.

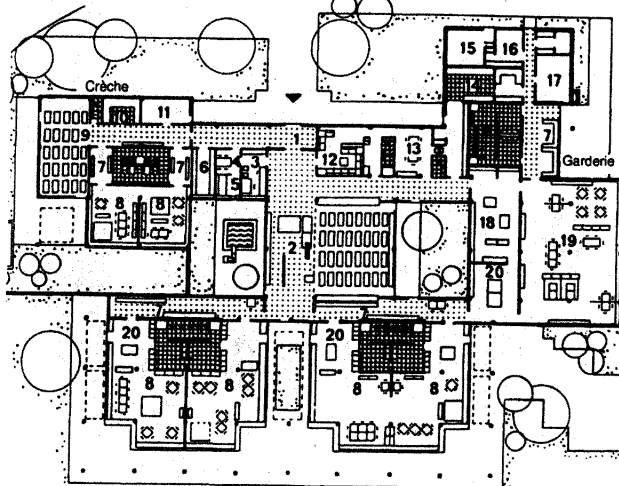
Arch. : Franken/Kreft



- Légende figure 4
- 1 Sas
 - 2 Zone commune
 - 3 Bureau
 - 4 Parloir parents
 - 5 Pièce d'isolement
 - 6 Lingerie
 - 7 Vestiaire
 - 8 Salle de groupes
 - 9 Hall de repos ou jeux
 - 10 Cuisine pour le lait
 - 11 Landais
 - 12 Salle de repos
 - 13 Médecin
 - 14 Cuisine
 - 15 Jardinier
 - 16 Débaras
 - 17 Chauffage
 - 18 Zone bruyante
 - 19 Zone calme
 - 20 Salle de jeux

③ Jardin d'enfants avec espace polyvalent central.

Arch. : Pankoke + Schmidt



④ Garderie.

Arch. : J. + W. Lippert

Les garderies sont des institutions socio-pédagogiques dans lesquelles on peut s'occuper régulièrement durant la journée d'enfants d'âge préscolaire et scolaire. Lors de la conception, prendre en compte les exigences d'éléments adaptés aux enfants. Répartition par tranche d'âge : Crèche de 8 mois à 3 ans pour 6 à 8 enfants, jardin d'enfants de 3 ans à 6 ans pour 25 à 30 enfants, garderie de 6 à 11 ans pour 25 à 30 enfants. Des combinaisons des différentes tranches d'âge devraient si possible être mises en place. Emplacement proche du lieu d'habitation et loin de la circulation. Dimensions des pièces, programmation et détails (fig. 1 et 2).

Crèche environ 2 à 3 m² de surface au sol par enfant (nourrissons, marcheurs à 4 pattes, marcheurs). Ajouter surfaces pour tables à langer, parcs, armoires, étagères pour jouets, tables pour enfants, chaises pour enfants.

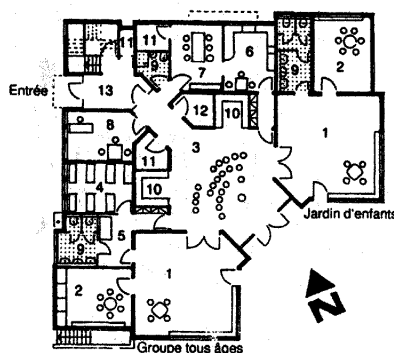
Jardin d'enfants environ 1,5 à 3 m² de surface au sol par enfant, 15 à 30 enfants par pièce. Ajouter armoires, étagères pour jouets, tables pour enfants, tableaux, etc.

Garderie environ 1,5 à 4 m² de surface au sol par enfant, environ 20 enfants par pièce. Ajouter surfaces pour armoires, étagères à jouets, tables pour enfants, chaises pour enfants, tableaux, possibilités de rangement, une pièce pour devoirs avec armoire à matériel pédagogique, étagères, tables et chaises d'école. Salle de bricolage avec armoire à outils et matériel, établis, etc.

Espace polyvalent nécessaire si plus de 2 pièces pour groupes, si possible lien visuel avec salles de groupes. Bonne isolation phonique, pour groupes concentrés, par exemple lors de répétitions de pièces de théâtre, etc. Si la salle est suffisamment grande (60 m² minimum), elle peut être aussi utilisée comme salle de gymnastique ou dortoir, salle annexe pour le matériel.

La tendance va vers deux niveaux dans les régions à grande concentration humaine, cage d'escalier et escalier de secours. Garderies avec horaires d'ouverture prolongés pour parents ayant une activité professionnelle ou familles monoparentales (8h à 19h). Aménagements pour handicapés, installations sanitaires adaptées aux fauteuils roulants, local de thérapie. 6 places au moins de parking pour voitures, place pour vélos et landaus.

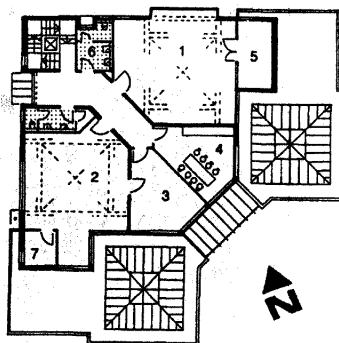
Accès et parkings pour visiteurs et personnel, terrains de jeux.



- 1 Salle de détente
- 2 Salle de groupe
- 3 Hall de jeux
- 4 Salle de repos
- 5 Salle à langer les nourrissons
- 6 Cuisine
- 7 Personnel
- 8 Directrice
- 9 Sanitaires
- 10 Vestiaire
- 11 Débaras
- 12 Ménage
- 13 Sas

⑤ Garderie « Pustelume », rez-de-chaussée.

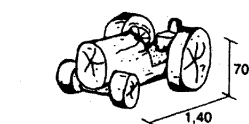
Arch. : Franken/kreft



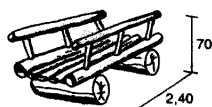
- 1 Salle polyvalente/repos
- 2 Salle de détente/loisirs
- 3 Devoirs
- 4 Bricolage
- 5 Matériel
- 6 WC
- 7 Débaras

⑥ Étage (fig. 5).

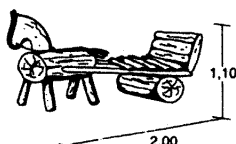
INSTALLATIONS DE JEUX, TERRAINS DE JEUX



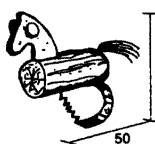
① Tracteur.



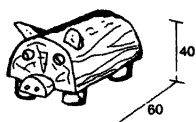
② Remorque.



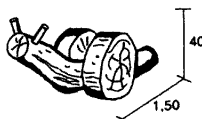
③ Cheval à bascule.



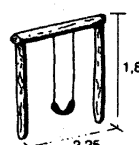
④ Cheval à bascule.



⑤ Cochon.



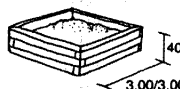
⑥ Escargot.



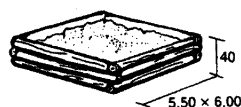
⑦ Balançoires pour petits enfants.



⑧ Table à gâteaux.



⑨ Bac à sable (bois équarré).



⑩ Bac à sable (bois rond).



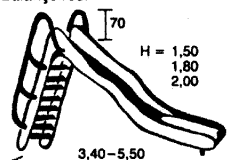
⑪ Cabane.



⑫ Groupe de maisons.



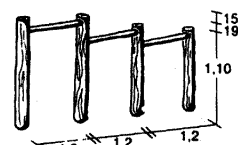
⑬ Balançoires.



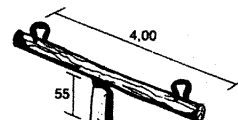
⑭ Toboggan.



⑮ Funiculaire.



⑯ Barres en gradins.



⑰ Bascule.



⑱ Maison à grimper et glisser.

Les expériences acquises par le jeu sont des apports fondamentaux dans le développement de la personnalité de l'enfant. Chez le très jeune enfant, l'adaptation à son environnement passe le plus souvent par le jeu. Les aires de jeu doivent être multiformes, changeantes et modifiables. Elles doivent réaliser des besoins exprimés par les enfants. C'est par le jeu que l'on fait des expériences sociales, les enfants apprennent à évaluer l'ampleur de leur action.

Exigences pour les aires de jeux :

Sûres du point de vue circulation, pas de gêne due aux troubles de voisinage, suffisamment ensoleillées, pas de haut niveau de nappe phréatique.

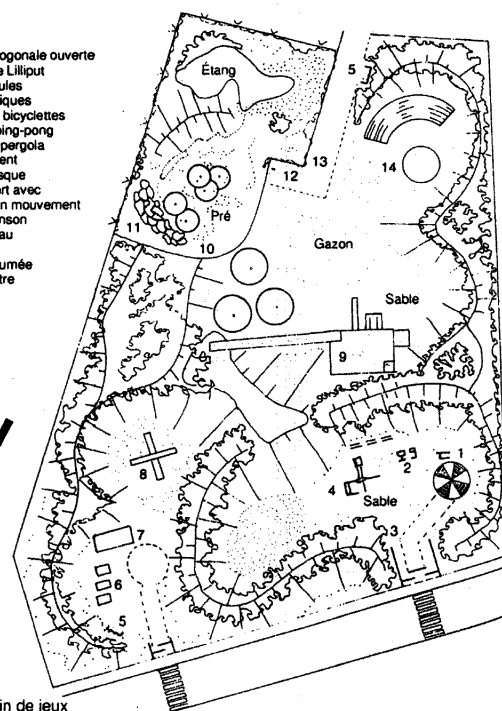
A l'intérieur d'un quartier d'habitation, les aires de jeux doivent être des points de repère et reliées par des réseaux routiers simples aux habitations et autres installations. Ne pas reléguer vers la périphérie, mais planifier en relation avec d'autres systèmes de communication. Les valeurs de base pour la conception de terrains de jeux se composent de données isolées. Tranche d'âge, surface utile par habitant, tailles de surfaces de jeux, distance depuis la maison, autres bases de mesures.

Tranches d'âge	Grandeur de la zone en m ² /H	Taille en m ²	Distance de la maison en m	en min
0 - 6	0,6	95 - 190	110 - 230	2
6 - 12	0,5	750 - 2400	350 - 450	5
12 - 18	0,9	3400 - 6250	700 - 1000	15
> 18	1,5	plus de 1500	jusqu'à 1000	15

Les terrains de jeux privés en plein air doivent être établis sur le terrain lors de la construction d'immeubles en tant qu'aménagement privé, pour jeunes enfants jusqu'à 6 ans, enfants de 6 - 12 ans et adultes.

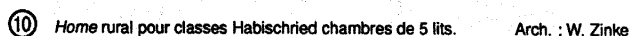
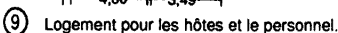
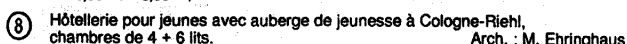
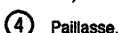
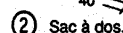
Il existe des obligations d'aménagement pour les immeubles dans certaines conditions. Selon les normes, 5 m² de surface de jeu par unité d'habitation, taille minimale d'un terrain de jeux, 40 m². Les surfaces de jeu libres situées face à des rues, parkings, voies de chemin de fer, rigoles d'eau profondes, ravins et autres sources de danger, doivent comporter des barrières d'au moins 1 mètre de hauteur (buissons épais, grillages et similaire).

- Légende :
- 1 Maison octogonale ouverte
 - 2 Château de Lilliput
 - 3 Coqs-bascules
 - 4 Jeux aquatiques
 - 5 Supports à bicyclettes
 - 6 Tables de ping-pong
 - 7 Banc avec pergola
 - 8 Cheminement trampolinesque
 - 9 Château-fort avec éléments en mouvement
 - 10 Ile de Robinson
 - 11 Source d'eau
 - 12 Tourniquet
 - 13 Surface bitumée
 - 14 Amphithéâtre



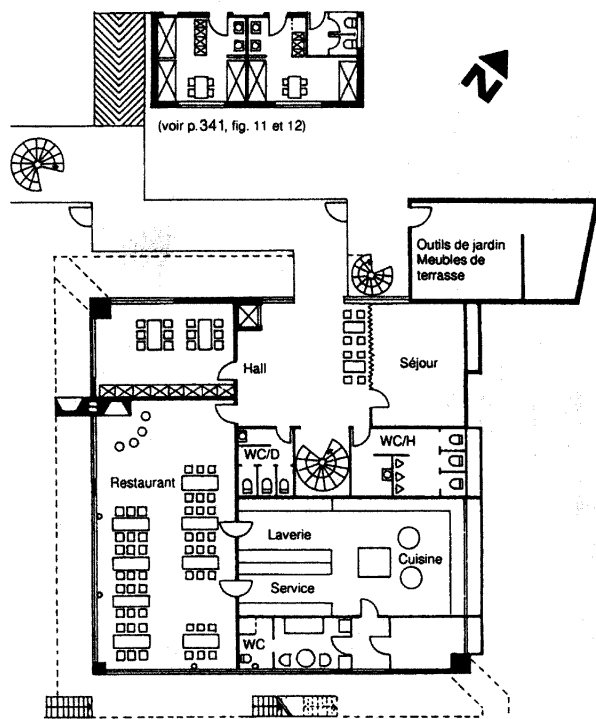
⑲ Terrain de jeux « chemin de Karnack ».

Enfants



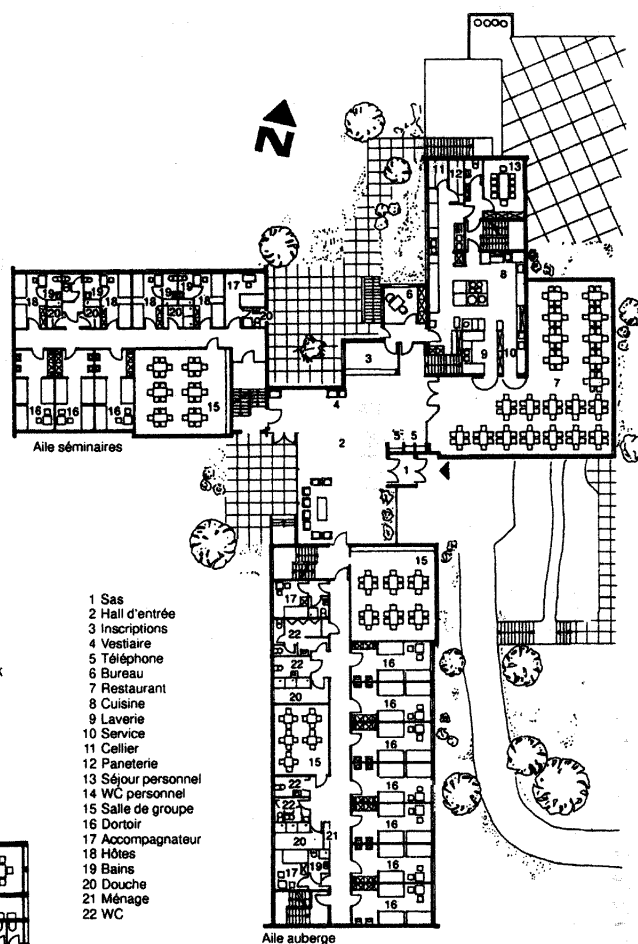
Logement avec appartement pour le « père » de l'auberge, chambres avec coin séjour pour le personnel 12 à 15 m².

AUBERGES DE JEUNESSE EXEMPLES



① Rez-de-chaussée auberge de jeunesse à Uslar.

Arch. : F. Hajek

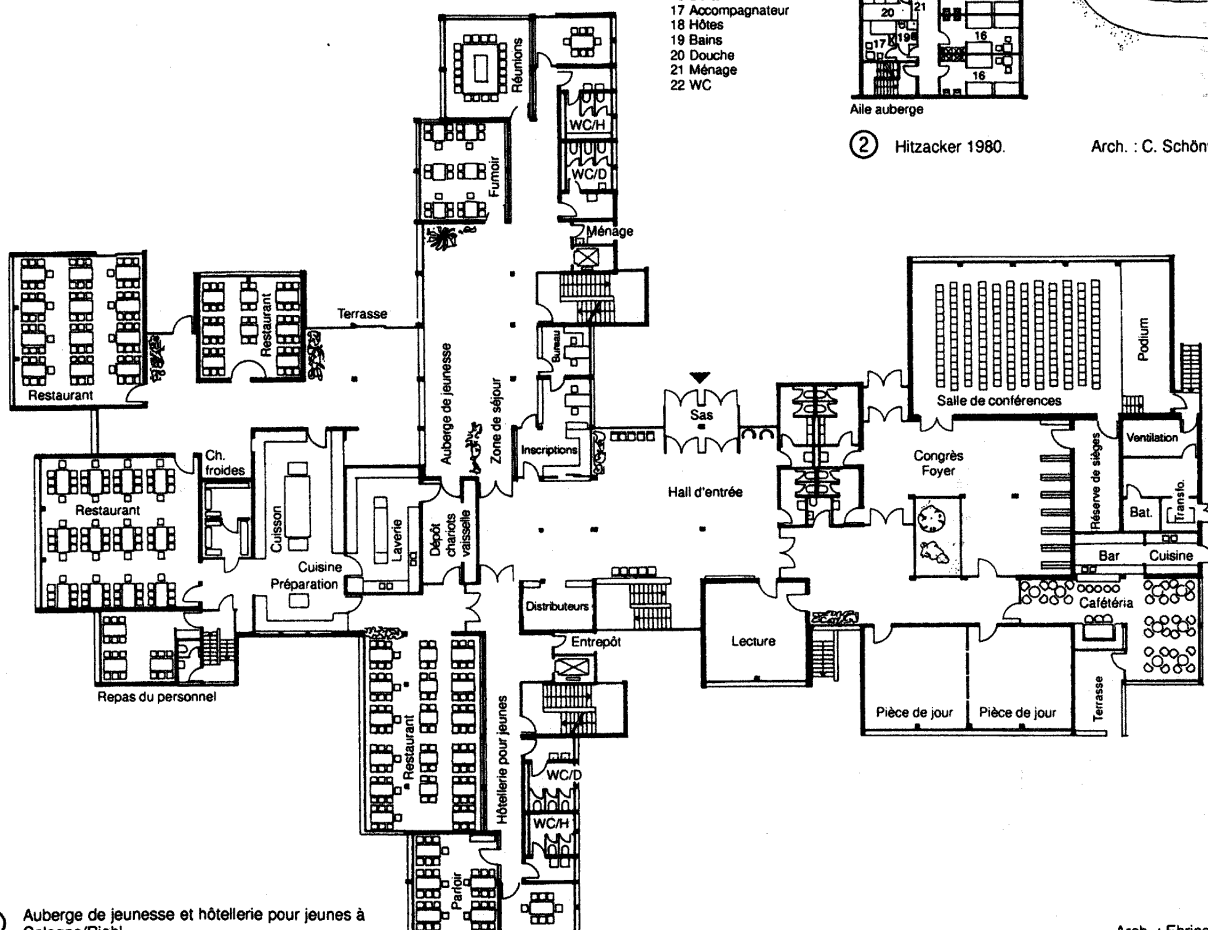


- 1 Sas
- 2 Hall d'entrée
- 3 Inscriptions
- 4 Vestiaire
- 5 Téléphone
- 6 Bureau
- 7 Restaurant
- 8 Cuisine
- 9 Laverie
- 10 Service
- 11 Cellier
- 12 Paneterie
- 13 Séjour personnel
- 14 WC personnel
- 15 Salle de groupe
- 16 Dortoir
- 17 Accompagnateur
- 18 Hôtes
- 19 Bains
- 20 Douche
- 21 Ménage
- 22 WC

Aile auberge

② Hitzacker 1980.

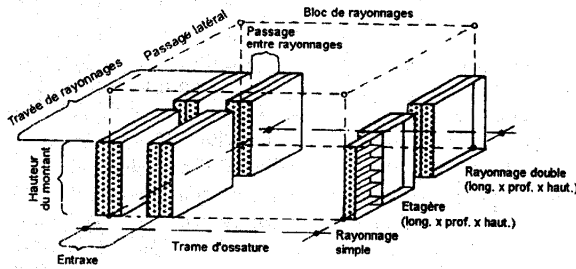
Arch. : C. Schönwald



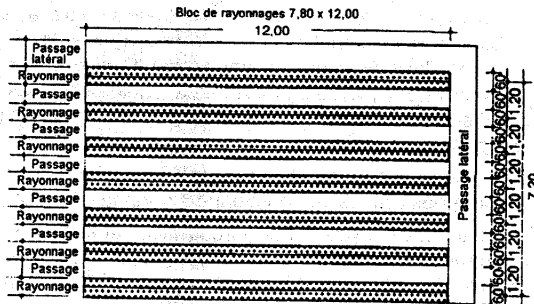
③ Auberge de jeunesse et hôtellerie pour jeunes à Cologne/Riehl.

Arch. : Ehringhaus

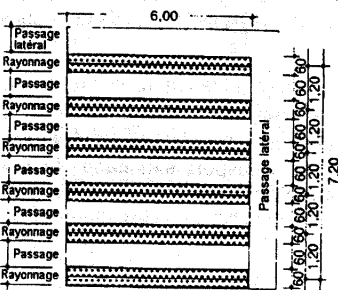
BIBLIOTHÈQUES BIBLIOTHÈQUES SCIENTIFIQUES



- ① Esquisse hors échelle pour l'éclaircissement des termes utilisés lors du calcul de la surface des fonds.



- ② Surfaces pour rayonnages à livres en magasin non accessible au public.



Secteur	Entraxe (en m)	Etagères superposées
Magasin	1,30 (1,20) 1,44	6 7
Secteur consultation sur place	1,40 1,70	5,5 6,5
Secteur informations et salles de lecture	1,60 200	4 6

- ③ Surfaces pour rayonnages en secteur de consultation sur place, bloc de rayonnages de 7,80 x 6,00.

Trame d'ossature	7,20 m x 7,20 m	7,50 m x 7,50 m	7,80 m x 7,80 m	8,40 m x 8,40 m
n x entraxe en m	6 x 1,20 5 x 1,44 4 x 1,80	6 x 1,25 5 x 1,50 4 x 1,87	6 x 1,30 5 x 1,56 4 x 1,95	6 x 1,20 5 x 1,40 4 x 1,68

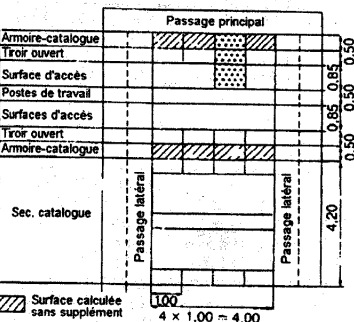
- ④ Exemples d'entraxes de rayonnages pour des trames d'ossature usuelles.

Secteur	Volumes par étagères
Magasin	25-30
Secteur consultations sur place	20-25
Secteur informations et salle de lecture	20

$$F_1 = \frac{1}{2} \cdot e \cdot n_1 \cdot l \cdot \left(1 + \frac{N\%}{100} \right)$$

F_1 = Surface nécessaire y compris surface de mouvements (en m²)
 e = Entraxe des rayonnages doubles (en m)
 n_1 = Nombre de volumes à disposer
 n_2 = Nombre de volumes par mètre d'étagère
 m = Nombre d'étagères superposées
 l = Longueur du rayonnage
 $N\%$ = Pourcentage de passages latéraux

- ⑤ Volumes par étagères.



$$F_4 = \frac{n_1 \cdot n_2 \cdot l}{n_3 \cdot n_4} \cdot \frac{1}{2} \cdot e \cdot l \cdot \left(1 + \frac{N\% + S\%}{100} \right)$$

F_4 = Surface nécessaire pour armoires-catalogues (en m²)
 e = Entraxe des armoires catalogues
 n_1 = Nombre de volumes figurant dans le répertoire
 n_2 = Fiches par volume
 n_3 = Fiches par tiroir
 n_4 = Tiroirs par longueur d'armoire
 l = Longueur d'armoire
 $N\%$ = Pourcentage supplémentaire de passages latéraux
 $S\%$ = Pourcentage sup. pour pupitres
 Surfaces des armoires-catalogues
 16 · 1,85 · 1,00 = 29,60 m²
 + Passages latéraux (40%)
 29,60 · 0,40 = 11,84 m²
 + Postes de travail (15%)
 29,60 · 0,15 = 4,44 m²
 F = 45,88 m²

- ⑥ Exemple d'une disposition possible d'armoires-catalogues y compris postes de travail avec détermination des surfaces respectives (dimensions en mètres).

Les bibliothèques scientifiques rassemblent des ouvrages concernant l'enseignement et la recherche, pour emprunt ou consultation sur place, destinés aux étudiants ou autres personnes intéressées. Le rapport entre les fonds d'emprunt et les fonds de consultation sur place dépend du type d'organisation de la bibliothèque. La classification par matières et la disposition systématique permettent l'orientation, selon le type de disposition choisi et ses effets sur l'organisation de l'espace. Hall d'entrée : centre d'information, catalogues, poste central de renseignements et (à des guichets distincts) des postes d'emprunt et de restitution. Dans la détermination du flux des visiteurs et des trajets de circulation, le poste d'emprunt devrait se situer à l'intérieur du secteur contrôlé, la restitution à l'extérieur de celui-ci. Il faut intégrer des surfaces supplémentaires destinées aux tableaux d'exposition et d'information.

Zones d'utilisation et de lecture : si la visibilité et l'orientation le permettent, une bibliothèque de consultation sur place ne devrait comprendre que trois niveaux pour rester accessible par des escaliers. Les escaliers doivent être accessibles à 30 m en partant du milieu de la salle. Largeur des circulations principales : 2 m, des circulations : 1,50 m, des passages entre rayons : 0,75 m. Les secteurs de stockage sont à relier d'un côté au secteur de la préparation des livres et au secteur administratif (transport de matériel) et d'un autre, s'il s'agit de fonds accessibles au grand public, aux secteurs d'utilisation et de lecture. Il convient de concevoir des unités aussi grandes que possibles avec un système central de transport. Veiller en particulier à la protection contre l'incendie et l'eau (magasin au sous-sol!). La préparation des livres doit se situer, dans la mesure du possible, sur un étage. Les installations et systèmes de transport ne devraient pas croiser les secteurs d'utilisation.

Surface nécessaire/construction : la surface de base d'une bibliothèque scientifique comprend trois secteurs : utilisation, magasin et administration, dans des proportions variables en fonction du type d'organisation choisi. De plus on peut, dans le programme d'aménagement, prévoir des fonctions telles que des secteurs de communication et d'expositions, etc. On prend comme base pour les calculs des rayonnages doubles isolés en disposition régulière, la disposition devrait être en relation avec la trame modulaire de l'ossature. (Longueur d'un rayonnage double : 1 m, profondeur des étagères : 25 cm, hauteur normalisée des montants : 2,25 m.) Les entraxes et le nombre des étagères sont fonction de la surface disponible en question. Dans les magasins, on utilise aussi des installations de stockage mobile qui augmentent la capacité jusqu'à 100%. Pour la disposition et la présentation de revues on doit prévoir, pour le même type de rayonnage, plus de place.

L'accès aux fonds se fait par le biais de catalogues. Catalogues à fiches (position centrale, nécessitant une grande surface). Sous forme de microfiches (plusieurs emplacements dans le secteur de lecture et d'utilisation, nécessitant peu de surface) ou sous forme de fichier électronique (plusieurs emplacements, nécessitant très peu de surface).

	Présentation des périodiques	Rangement des périodiques	Forme mixte
Entraxe	1,8 m	1,44 m	2,40 m
Nombre d'étagères superposées	6	10	6
Périodiques par mètre d'étagère	4	3,5	4
Numéros ou années par mètre de rayonnage double	48	70	48
Supplément pour passages latéraux etc.	25%	25%	25%
Surface standard pour 100 périodiques	4,7 m ²	2,6 m ²	6,3 m ²

Calcul de la surface

En fonction des facteurs représentés, la surface utile nécessaire en mètres carrés pour la présentation et le rangement des périodiques (100 unités) peut se calculer selon l'équation suivante :

$$F_2 = \frac{1}{2} \times \frac{e n_1 l}{n_2 n_3} \left(1 + \frac{N\%}{100} \right)$$

F_2 = Surface nécessaire pour n périodiques y compris la surface de mouvement en m²

e = Entraxe des rayonnages doubles en m
 n_1 = Nombre de périodiques à présenter et à ranger

n_2 = Nombre de périodiques par mètre d'étagères

n_3 = Nombre d'étagères superposées

l = Longueur des rayonnages

N% = Pourcentage supplémentaire pour passages latéraux

① Tableau et calcul de la surface utile principale servant à la présentation et au rangement des périodiques.

Entraxes des rayonnages doubles (en m)		Volumes par mètre d'étagère	Étagères superposées	Volumes par mètre de rayonnage double	Surface nécessaire pour 1000 volumes (m ²)	Volumes par m ²
Magasin non accessible au public (supplément de 20%)	1,20	30	6	360	3,99	250,6
		30	6,5	390	3,68	271,7
		25	6,5	325	4,43	225,7
		30	7	420	3,42	292,3
	1,25	25	6	360	4,16	240,3
		30	6,5	390	3,84	260,4
		25	6,5	325	4,61	216,9
		25	6	300	3,56	280,8
	1,30	25	6	360	4,99	200,4
		30	6	360	4,33	230,9
		30	6,5	390	3,99	250,6
		25	6,5	325	4,80	208,3
1,35	30	7	420	3,70	270,2	
	25	6	300	5,19	192,6	
	30	6	360	4,50	222,2	
	30	6,5	390	4,15	240,9	
Magasin à consultation sur place (supplément de 25%)	1,40	25	6,5	325	4,98	200,8
		30	7	420	3,85	259,7
		25	6	300	5,40	185,1
		30	6	360	4,85	206,1
	1,44	30	6,5	390	4,47	223,7
		25	6,5	325	5,17	193,4
		30	7	420	4,16	240,3
		25	6	300	5,82	171,8
	1,50	20	5,5	220	7,63	131,0
		25	6	300	6,00	166,6
		25	5,5	275	6,53	153,1
		20	6	240	7,50	133,3
Secteur de lecture (supplément de 25%)	1,68	20	5,5	220	8,17	122,3
		25	6	300	6,25	160,0
		25	5,5	275	6,81	146,8
		20	6	240	7,81	128,0
	1,80	20	5,5	220	8,51	117,5
		25	6	300	7,00	142,8
		25	5,5	275	7,62	131,2
		20	6	240	8,75	114,2
	1,87	20	5,5	220	9,53	104,9
		20	5,5	220	10,22	97,8
		20	5	200	11,25	88,8
		20	5,5	220	10,62	94,1
2,10	20	5	200	11,68	85,6	
	20	5,5	220	11,92	83,8	
	20	5	200	13,12	76,2	
	20	4	160	16,40	60,9	

Source : Schweigler p. 20

② Calcul des surfaces.

	Trame d'ossature							
	3,60	4,20	4,80	5,40	6,00	6,60	7,20	8,40
Secteurs magasin (M)								
Secteurs magasin à consultation sur place (H)		1,05		1,08		1,10		1,05
Secteurs de consultation sur place (F)	1,20	1,20	1,20	1,10	1,20	1,20	1,20	1,12/1,2
								1,29
		1,40	1,37	1,35	1,33	1,32	1,31	1,40
	1,44				1,50	1,47	1,44	
			1,60	1,54				1,53
		1,68				1,65		1,68
Secteurs de salles de lecture (L)	1,80			1,80	1,71		1,80	
			1,92		2,00			
		2,10					2,07	2,10
Postes de travail (2,25)	2,40	2,10	2,40	2,10	2,40	2,20	2,40	2,10
Postes de travail de groupe	3,60	4,20	4,80	3,60	4,00	4,40	3,60	4,20

③ Utilisation des trames d'ossature usuelles pour les fonctions essentielles dans une bibliothèque.

En fonction du nombre d'étudiants d'une école supérieure, 10-15 % d'entre eux devraient trouver place dans une bibliothèque pour la lecture et le travail (en cas de nombre important d'ouvrages à consulter sur place et de choix varié). Près des murs extérieurs, à vitrages si possible anti-éblouissants, à proximité des rayonnages et loin des circulations principales.

Installer les postes de travail avec écran loin de la lumière du jour. La surface nécessaire est à différencier selon le type de poste de travail, c'est-à-dire il faut prévoir des postes de travail individuels, doubles et collectifs, le cas échéant des "Carrels" verrouillables et des salles de travail individuelles ou collectives, insonorisées.

Prévoir 15% de la surface disponible pour salles de travail séparées. Bibliothèques scientifiques avec fonds croissants : si possible secteurs flexibles (cloisons amovibles). Ceci nécessite des systèmes modulaires avec des trames de construction pour différentes dispositions des rayonnages et une surcharge du plancher généralement élevée.

Les dimensions verticales et horizontales du bâtiment doivent tenir compte des processus fonctionnels dans la bibliothèque.

Ainsi la manipulation des livres (circuit livre) et le flux de visiteurs (circuit utilisateur) ne devraient pas se croiser. Ne pas sous-estimer le coût des installations de transport et d'énergie (ventilation, climatisation, éclairage).

Solution adaptée : un corps de bâtiment compact avec trame de construction usuelle par exemple 7,20 m x 7,20 m, hauteur libre 3 m par niveau. La charge admise varie selon l'utilisation entre 7,5 et 10 kN/m².

Prévoir des rampes d'accès ou des ascenseurs et des portes adaptées pour les utilisateurs ou le personnel handicapés.

Transport des livres par ascenseurs (dimensions pour chariots à livres usuels), sans ou avec transport simultané de personnes. Prévoir un monte-charge pour appareils et matériel.

Secteur de bibliothèque/ type de plancher	Magasin et magasin à consul- tation sur place	Installations compactes	Salle de lecture et secteur de consul- tation sur place	Administration
Sur plancher avec répartition transversale	7,5	12,5	5,0	5,0
Sur plancher sans répartition transversale	8,5	15,0	5,0	5,0

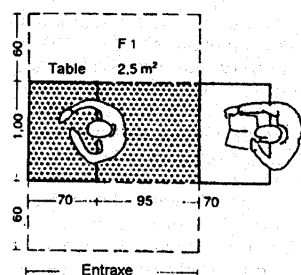
④ Charges admises pour planchers en kN/m².

Nombre d'étagères	Entraxe des rayonnages (m)							
	1,10	1,20	1,30	1,40	1,50	1,60	1,70	1,80
4	3,83	3,72	3,62	3,54	3,46	3,39	3,33	3,27
5	4,38	4,24	4,11	4,00	3,90	3,81	3,73	3,65
6	4,93	4,75	4,60	4,46	4,34	4,23	4,13	4,03
7	5,48	5,27	5,09	4,93	4,78	4,65	4,53	4,42
8	6,03	5,79	5,58	5,39	5,22	5,07	4,93	4,80
9	6,58	6,31	6,07	5,85	5,66	5,49	5,33	5,18

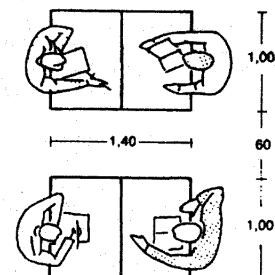
⑤ Surcharges pour un nombre variable d'étagères et d'entraxes.

Étagères superposées	7	6	5	Sur la base d'une répartition de format de
Hauteur maxi. des livres en cm	25	30	35	25 cm -65%
				25 à 30 cm -25%
				30 à 35 cm -10%
Profondeur moyenne des livres (cm)	18	20	22	on obtient pour les planchers de magasin
				une charge admissible requise de 7,5 kN/m ²
Charge par étagère (kN)	0,38	0,51	0,55	

⑥ Charges admises pour planchers de magasin de 7,5 kN/m².



① Surface d'un poste de travail individuel (fig. 3).



② Distance minimale entre les tables.

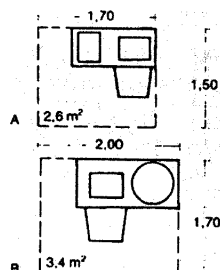
$$F1 = b \cdot e \cdot (1 + \frac{N\%}{100})$$

- F₁ - Surface nécessaire pour un poste de travail isolé
 b - Largeur de la table
 e - Entraxe de tables disposées les unes derrière les autres
 N% - pourcentage supplémentaire pour accès latéraux aux postes de travail

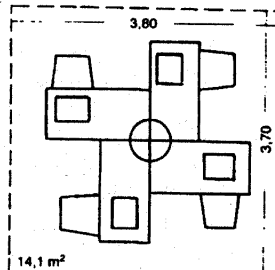
Dans les conditions indiquées ci-dessus, la surface nécessaire pour un poste de travail individuel s'élève à environ 2,50 m²

Exemple :
 $F1 = 1,00 \cdot (0,70 + 0,95) \cdot (1 + \frac{50}{100})$
 $F1 = 2,48 \text{ m}^2$

③ Calcul de la surface utile principale (fig. 1).



④ Poste de consultation d'un catalogue à microfiches (fig. 6)



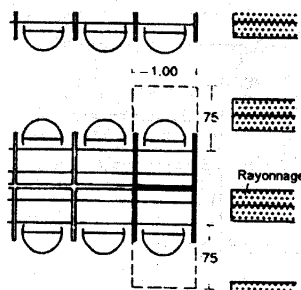
⑤ 4 postes de consultation d'un catalogue à microfiches.

Poste de consultation d'un catalogue à microfiches sur une table 60/120 cm avec présentoir en cascades (avec 10 tableaux maximum, réversibles verticalement (fig. 4A).

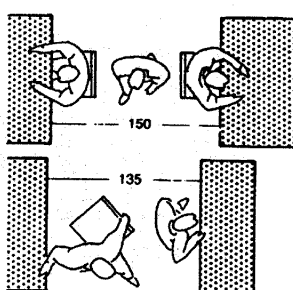
Poste de consultation d'un catalogue à microfiches sur une table 75/105 cm avec présentoir pour maximum 15 tableaux rotatifs en cascades ou présentoirs rotatifs jusqu'à 50 tableaux en cascades suspendus (fig. 4B).

4 postes de consultation d'un catalogue à microfiches sur une table de 75/150 cm pour 1 (-2) présentoir rotatif avec jusqu'à 50 (-100) tableaux en cascades suspendus (3,70 m x 3,80 m) (fig. 5).

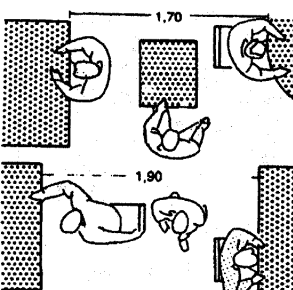
⑥ Dimensions (fig. 4 et 5).



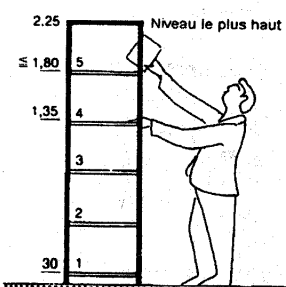
⑦ Postes de travail individuels.



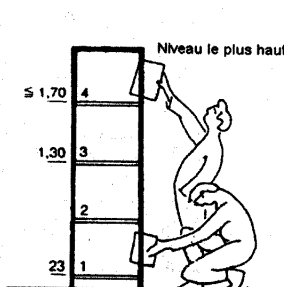
⑧ Espace libre minimal dans le secteur de lecture (fig. 9).



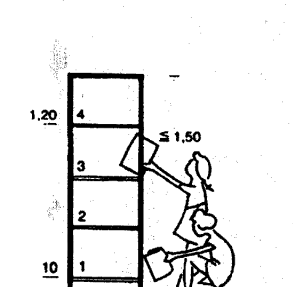
⑨ Pour le transport des livres entre des personnes assises et debout (fig. 8).



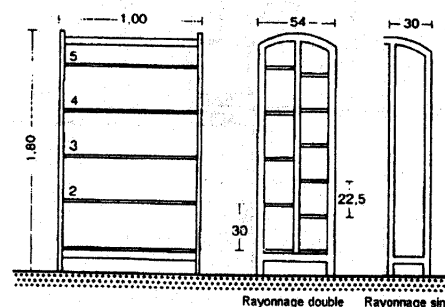
⑩ Hauteur d'un rayonnage à 5 étagères.



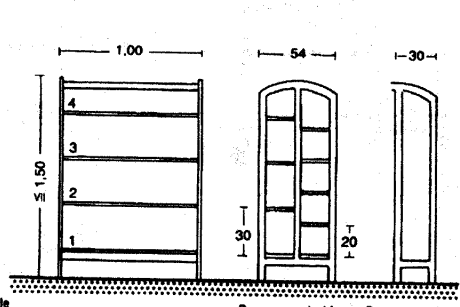
⑪ Rayonnages pour élèves.



⑫ Hauteur d'un rayonnage à 4 étagères pour enfants.



⑭ Rayonnages à 4 ou 5 étagères pour adultes, à 4 ou 5 étagères pour enfants (fig. 12).



⑮ Fichier-catalogue.

Un système pneumatique peut servir au transport des informations (fiches d'emprunt). Éviter de transborder le matériel, viser si possible la bonne affectation. Adapter l'éclairage aux différents secteurs d'utilisation. La lumière du jour est bonne pour les secteurs de lecture et de consultation sur place. Protéger les rayonnages de livres contre la lumière du jour. Répartir la lumière sur les postes de travail selon les proportions 10/3/1 (livre/surface table/arrière plan).

100-330 lx pour salles de détente, 150-300 lx pour magasins, 250-500 lx pour bureaux et administration, 300-850 lx pour salles de lecture sans éclairage individuel des postes de travail et pour salles de fichiers. Éclairage par secteur, réglable individuellement sur postes de travail. Principe de base pour la climatisation : construire en fonction du climat, climatiser en fonction de la construction.

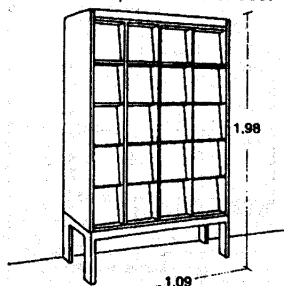
Valeurs à rechercher :

Salle de lecture / secteur de consultation sur place :

22 °C en été, 20 °C en hiver, humidité atmosphérique relative de 50-60 %, renouvellement de l'air 6 à 7 fois par heure.

Magasin : 17-22 °C en été, 17 °C en hiver, humidité atmosphérique relative de 50-60 %, renouvellement de l'air 6 à 7 fois par heure.

Pas de climatisation générale du bâtiment, différencier selon les secteurs. Secteurs administratifs à la place de grands bureaux collectifs pour pouvoir faire l'impasse sur la climatisation. Magasins entièrement climatisés car la structure du bâtiment ne permet pas d'atteindre les conditions climatiques recherchées.



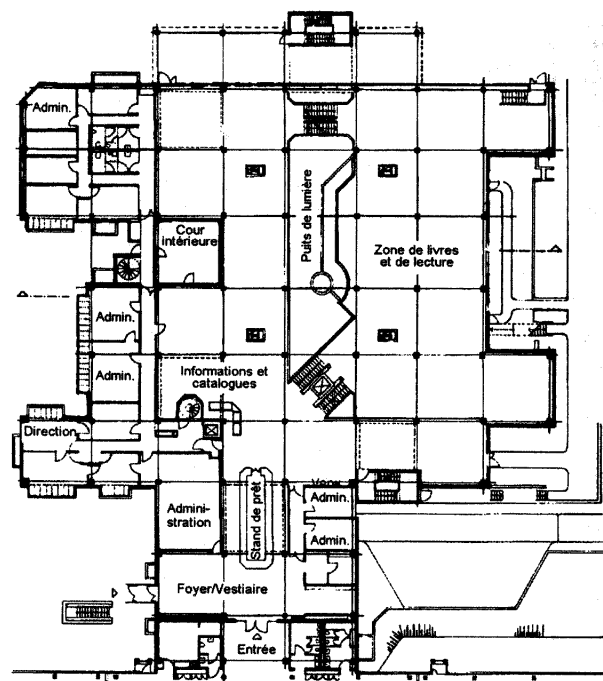
⑬ Armoire à périodiques.

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHÈQUES SCIENTIFIQUES

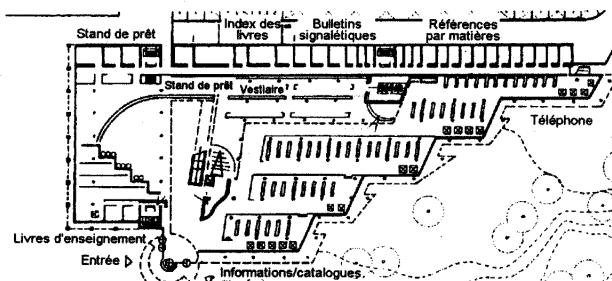
Les bibliothèques ont occupé depuis toujours une position clé dans l'histoire des sciences et dans la vie des universités. Elles ne sont pas seulement des lieux de conservation des livres mais aussi des endroits où l'on travaille avec des livres. Des parties importantes et décisives de la littérature mondiale sont nées dans ces bibliothèques. Leur édification fait partie des tâches essentielles de construction de la société. Des exemples importants au point de vue de l'histoire de l'architecture montrent avec quelle exigence extrême de tels édifices ont pu être élevés (Bibliothèque Laurentiana à Florence, Bibliothèque nationale à Paris). Bibliothèque nationale à Berlin (fig. 1 à 3) : surface utile principale 3 800 m², stock de livres 300 000 volumes. Bibliothèque universitaire de Göttingen (fig. 4 et 5) : stock de livres dans la salle de lecture 200 000 volumes sur 1 526 m², consultation libre 300 000 volumes sur 1 890 m² et revues 8 500 sur 510 m².

① Coupe transversale sur la Bibliothèque Nationale de Berlin (voir fig. 2 et 3)

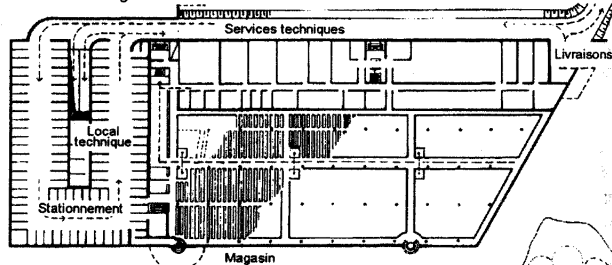


② Rez-de-chaussée

Arch. M. Schiedheim

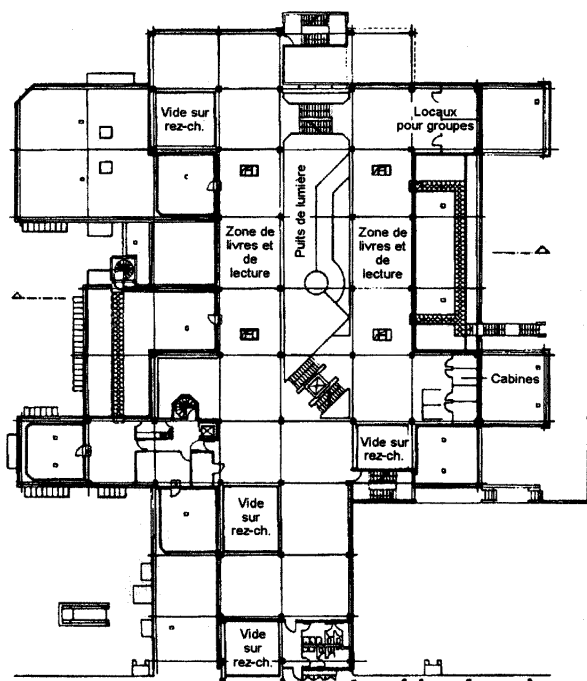


④ Partie nord du rez-de-chaussée de la bibliothèque nationale universitaire de Göttingen

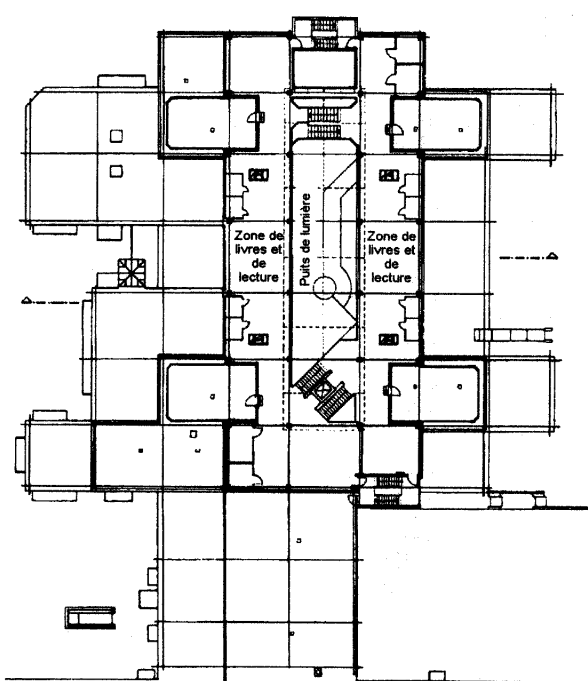


⑤ Sous-sol (voir fig. 4)

Arch. Prof. Gerber u. Partner



③ Premier étage



⑥ Deuxième étage

BIBLIOTHÈQUES

BIBLIOTHÈQUES SCIENTIFIQUES

La bibliothèque publique ne possède pas, en général, de collection scientifique et ne fait pas office d'archives, c'est une bibliothèque de consultation sur place, généralement sans magasin, utilisée par les enfants, les adolescents et les adultes. Elle offre, en plus du choix traditionnel des livres : coins de trouvailles, consultation des citoyens/informations, cafétéria, postes d'écoute de musique, zones de détente et de manifestations, postes de travail individuels et collectifs. En outre, une musicothèque, une artothèque ou un bibliobus peuvent compléter l'ensemble.

Les fonds ("médias") outre livres et journaux, consistent en revues, brochures, jeux ou nouveaux médias (CD, vidéo, logiciels) que l'on peut emprunter ou utiliser sur place. Espaces attirants, adaptés aux activités proposées, animés en surfaces différenciées pour adultes, enfants et adolescents. Pas de cloisonnements, mais des zones aux transitions insensibles (fig.5).

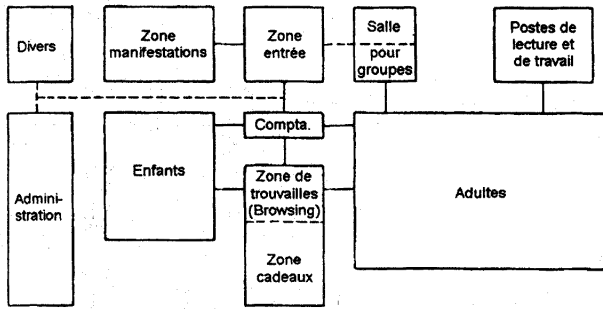
La surface nécessaire s'oriente en fonction de l'importance des fonds (fig.2).

L'objectif est : 2 unités de média par habitant, les dimensions minimales devraient correspondre à 300 m² de surface utile pour un fonds de 10 000 unités (fig.2).

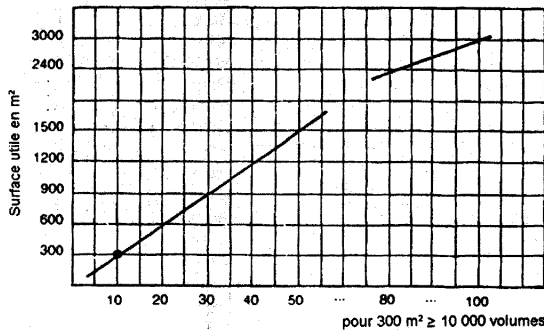
De grandes surfaces cohérentes, sous forme à peu près carrée, d'utilisation flexible, plutôt horizontales que verticales (moins de personnel), des possibilités d'extension et une zone d'entrée accueillante (fig.1).

Rayonnages avec 5 ou 6 niveaux. Portée de main jusqu'à 1,80 m de haut (fig.3). Un mètre linéaire d'étagère contient 30 volumes de littérature spécialisée, 33 volumes de belles-lettres ou 35 volumes de littérature pour enfants (4 rayons, portée de main jusqu'à 1,20 m). Longueur maximale des rayonnages si possible inférieure à 3 m. Également formation de coins et recoins. Transport des livres dans des chariots à livres, dimensions usuelles par exemple : 92/99/50 L/H/P. Monte-charge près de l'entrée des fournisseurs, dans de grandes bibliothèques transport des livres également sur tapis roulants.

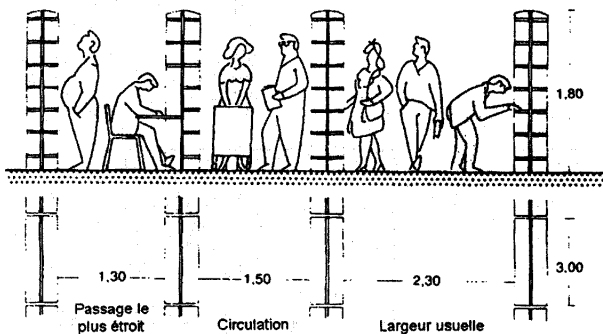
Pour les bibliothèques publiques on calcule une charge admise de 5 kN/m². La disposition en secteurs de consultation sur place ressemblant à un magasin (disposition plus dense des rayonnages) nécessite une force portante du plancher de 7,5 kN/m². La disposition en magasins compacts (étagères roulantes) entre 12,5 et 15 kN/m².



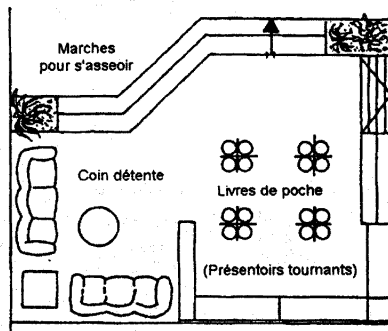
① Schéma fonctionnel d'une bibliothèque moyenne.



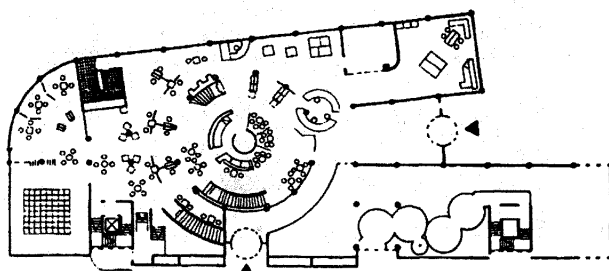
② Schéma : surface utile d'une bibliothèque publique en fonction du nombre de livres.



③ Espacements minimaux.

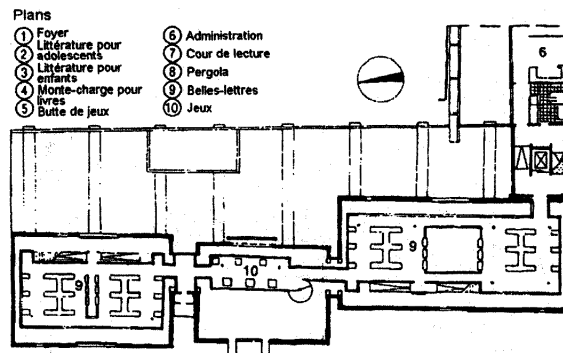


④ Petite zone de découvertes.

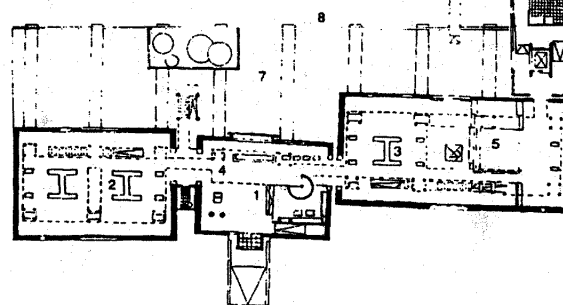


⑤ Bibliothèque à Göttersloh.

Arch.: Geller + Müller



⑥ 1er étage.

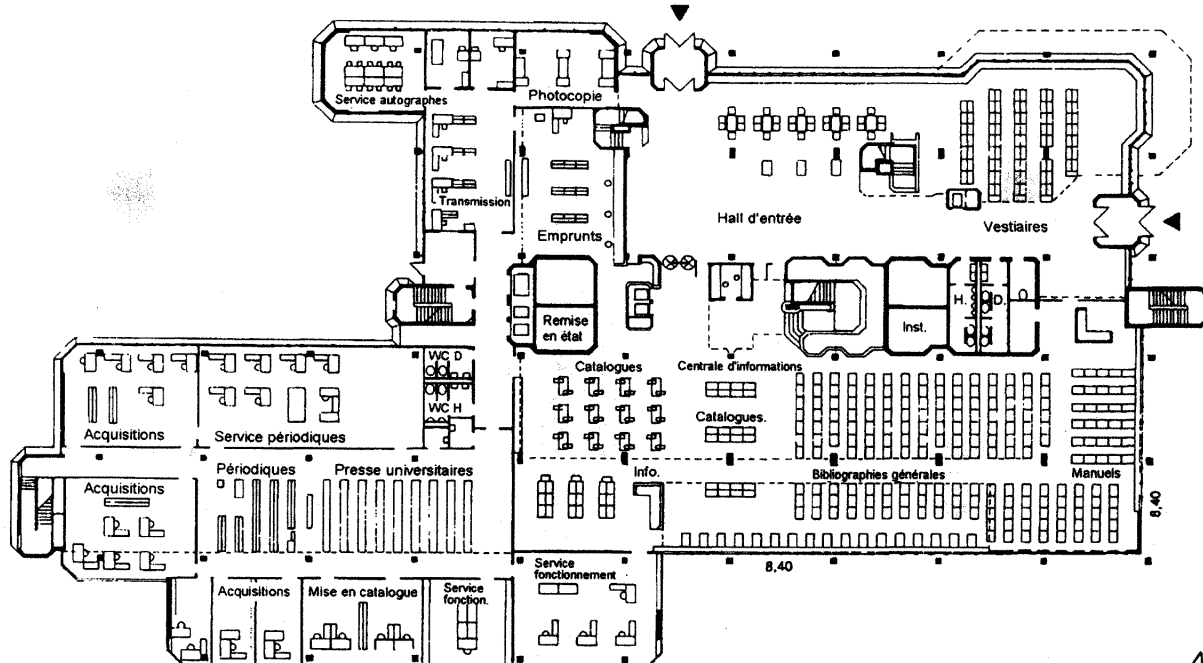


⑦ Rez-de-chaussée de la bibliothèque de Viernheim (transformation).

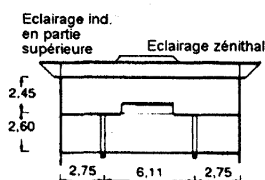
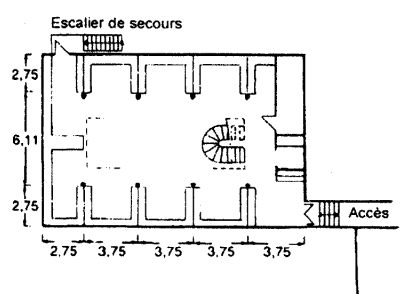
Arch.: Rittmannsperger et P.

Locaux
administratif

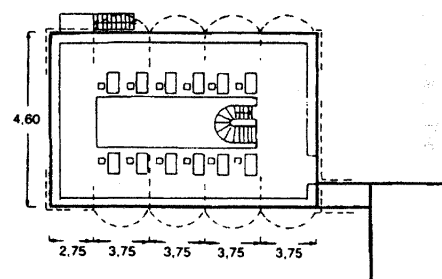
BIBLIOTHÈQUES EXEMPLES



① Rez-de-chaussée de la bibliothèque de l'université de Düsseldorf



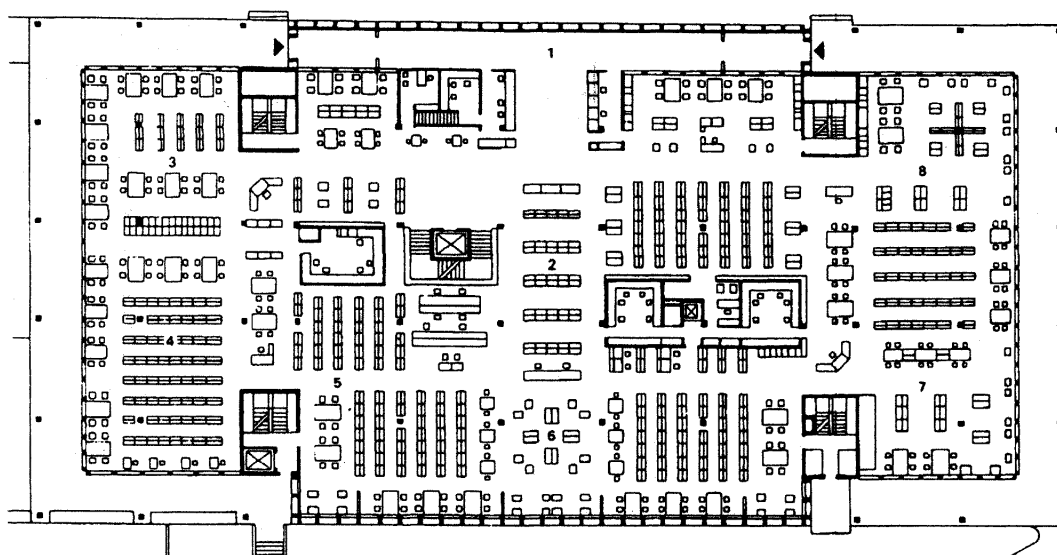
③ Coupe verticale (fig. 2 à 4)



② Rez-de-chaussée de la bibliothèque d'un institut

④ Niveau supérieur

locaux
stratifiés



⑤ Grande bibliothèque aux Etats-Unis

Arch.: Curtis et Davis

IMMEUBLES DE BUREAUX

PRINCIPES DE BASE

Travail de bureau.

La façon d'organiser et de définir le travail de bureau (structure du bureau, gestion de la clientèle, technologie du bureau) se reflète dans les correspondances nécessaires. Des observations menées sur des périodes assez longues ont mis en évidence la naissance de types de bâtiments et leur évolution. A côté des solutions d'avant-garde il y a toujours eu des bâtiments de typologie similaire qui, dans leur ensemble, reflètent de façon représentative pour une époque l'expression des forces et des influences qui ont conduit à leur naissance (fig.3). Pour la conception du travail de bureau, l'homme devient de plus en plus le centre d'intérêt (fig.1). L'évolution progressive du travail de bureau (utilisation des technologies) fait de la transparence du travail un élément essentiel de la motivation pour l'engagement personnel. L'architecte dispose ici de moyens d'influence dans tous les secteurs de la conception du lieu de travail et du poste de travail, qui ont une grande importance pour la satisfaction dans le travail.

Organisation de l'espace en secteurs (fig.2).

1. Secteur bureaux : cellules de bureau de 1 à 3 personnes. Bureaux collectifs jusqu'à 20 personnes avec postes de travail pour débutants. Très grands bureaux jusqu'à 200 personnes sur un niveau. Bureaux mixtes avec postes de travail individuels et secteurs collectifs. Toutes salles multifonctionnelles pour travail individuel et en équipe, plus secrétariat.

2. Secteur archives : stockage dossiers, mémoire électronique, appareils de classement, reprographie, lecture, correction de saisie et sortie, destruction, dessins, transport des dossiers mécanisés ou à la main.

3. Services secrétariat centraux, photocalque, labo photo.

4. Bureau de poste interne, gestion du matériel (les deux si possible l'un près de l'autre au niveau de base).

5. Secteur représentatif, bureau de direction avec vestiaires, salles d'exposition, salles de conférence, salles de réunion.

6. Services pour le personnel : vestiaires, cuisines d'étage, W-C, salles de repos, salles de détente, gymnastique.

7. Surfaces de réserve et extension, surfaces de formation.

8. Parking, voie d'accès, livraisons, garage souterrain.

9. Surfaces de circulation : couloirs, élargissements des couloirs, escaliers, ascenseurs, accès intérieurs et extérieurs.

10. Installations d'approv. centrales, technique, climatisation, ventilation, énergie, informatique, centrale informatique, télécom, nettoyage et entretien.

Conception.

Une analyse détaillée de la structure de la société et de son organisation et ainsi des fonctions et relations spécifiques à la société, produit un cahier des charges concret (analyse des besoins).

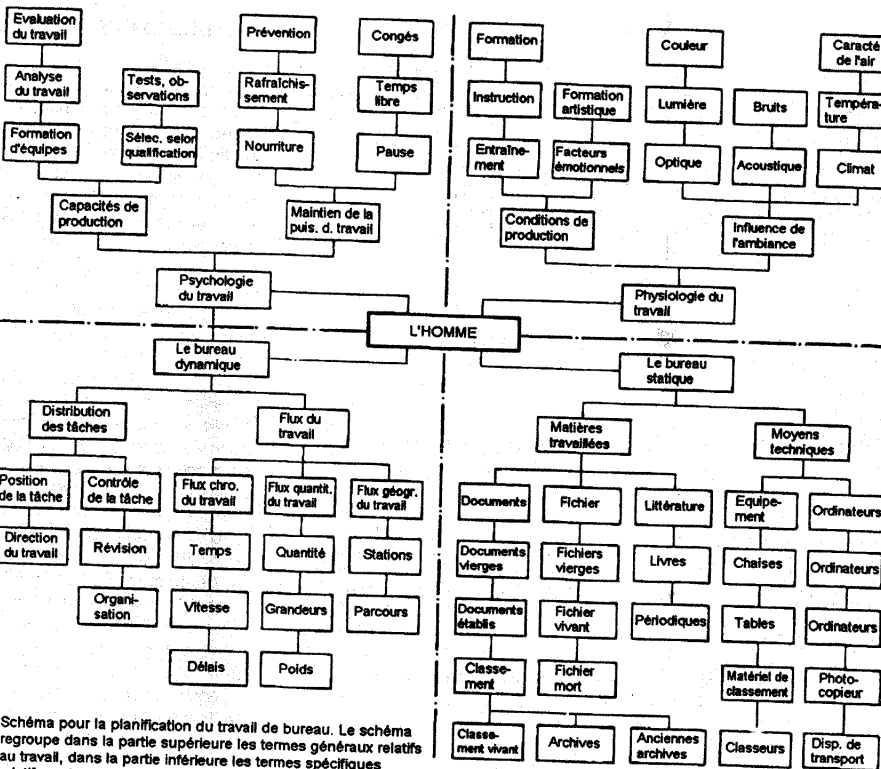
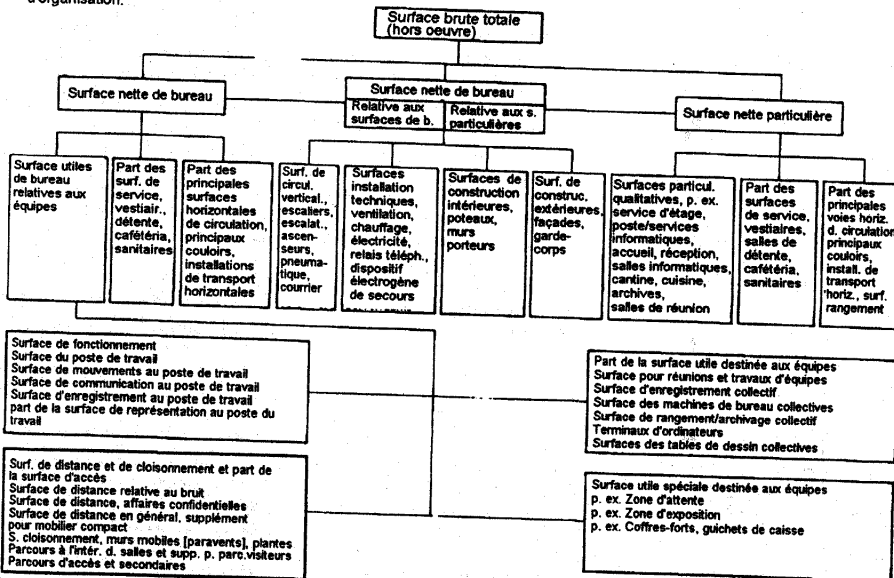
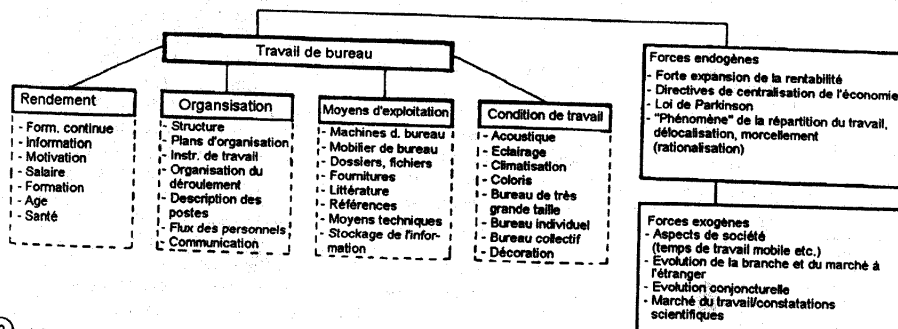


Schéma pour la planification du travail de bureau. Le schéma regroupe dans la partie supérieure les termes généraux relatifs au travail, dans la partie inférieure les termes spécifiques relatifs au travail dans un bureau. Les problèmes émanant de la partie gauche peuvent être résolus ou améliorés par des mesures préventives et pédagogiques, ceux de la partie droite dans la plupart des cas par des mesures techniques et d'organisation.

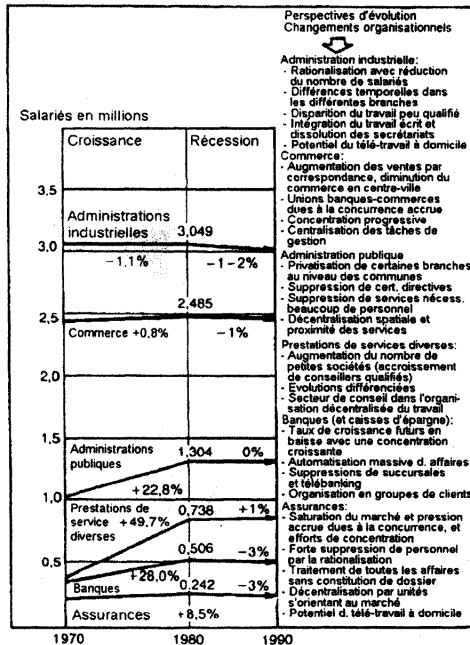


Articulation fonctionnelle des surfaces d'un immeuble de bureau.

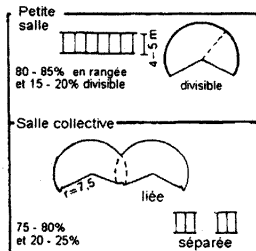


Influences déterminant le travail de bureau.

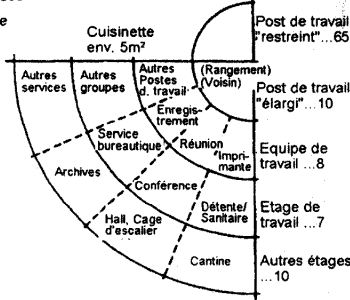
Locaux administratifs



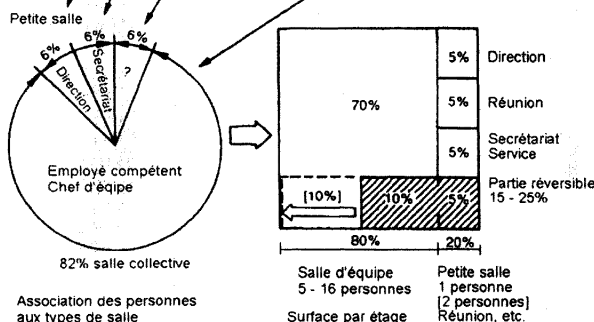
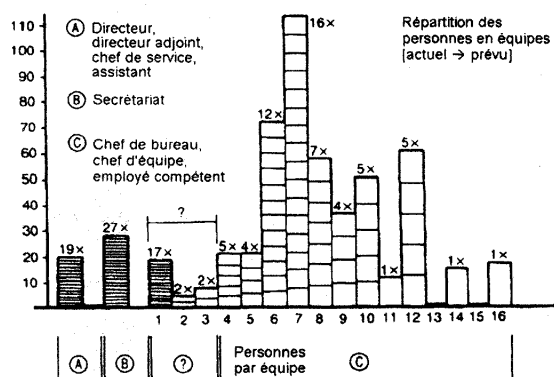
② Evolution dans le secteur tertiaire



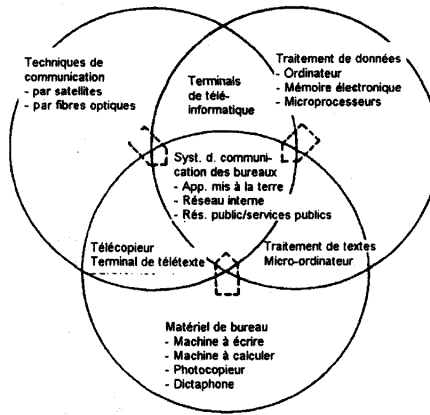
③ Dimensions proportionnelles des salles de travail



④ Utilisation quotidienne au bureau ; surface en %



⑤ Principes d'utilisation pour l'agencement de l'espace



① Imbrication des techniques de communication, traitement de données, et du matériel de bureau

Influence de la technologie de l'informatique et de la bureautique.

L'évolution des technologies de l'information et de la communication mène à des conditions de travail ayant conduit à une modification du poste de travail. Des terminaux multifonctionnels remplacent les composants isolés du traitement des données, de texte et de l'image, les systèmes isolés sont reliés et forment un système intégré de communication pour le bureau (fig.1). L'utilisation de postes de travail équipés d'écrans, de terminaux d'ordinateur et de périphériques, fait augmenter la surface nécessaire d'un poste de travail dans un premier temps de 2-3 m² pour le faire passer à environ 15-18 m². Les effets de la bureautique sur la découpe de la surface et sur le poste de travail génèrent des critères d'évaluation tels que

- plus d'importance à la qualité directe du poste de travail,
- garantie d'une flexibilité spécifique de l'entreprise,
- réduction des frais de fonctionnement,
- plus d'importance à un environnement de travail jugé plus cohérent sous l'aspect de l'écologie, auxquels les conceptions de l'espace des anciens bâtiments administratifs ne répondaient plus. De nombreuses installations ne correspondent plus aux besoins actuels. La modernisation et la réorganisation (systèmes d'agencement) rendent tout aussi nécessaires, à cause des taux de croissance du secteur tertiaire ou des restructurations des bureaux, de nouvelles constructions (fig.2).

Le potentiel de rationalisation représente pour les activités administratives (classer, trier, copier, rechercher, approvisionner en fournitures) et communicatives (conférences, réunions) env. 25% du temps de travail hebdomadaire. On réduirait d'environ 50% les activités de routine, qui deviendraient des pauses récréatives actives. L'accroissement du télétravail à domicile combiné avec l'augmentation de la surface nécessaire

mentionnée (ci-dessus) n'entraînent pas une réduction des surfaces des bureaux, en effet, une partie des activités (réunions, etc.) se déroule dans le bâtiment administratif. Même l'impact sur les activités est limité. À l'indépendance potentielle du site (décentralisation) s'opposent d'autres facteurs (concentration à des points centraux, fonction représentative du site, site au centre-ville comme signe de continuité, ambiance, travail et loisirs au même endroit) qui peuvent être déterminants. Grâce aux conférences vidéo, le trafic dû au travail pourrait être réduit de 50%.

Changements sur le poste de travail
L'effet de rationalisation par la technologie de l'information et par le changement des exigences à l'égard du poste de travail (schéma de déroulement et d'organisation) change les structures des bureaux. L'effectif du personnel baisse, les équipes deviennent plus réduites. La répartition des tâches, jusque là centrée sur l'organisation hiérarchique du personnel, telle que chef, secrétaire, employé etc., se transforme en équipe intégrée et peut modifier par là même la différence dans l'attribution de surface. Une attitude plus sensible envers l'environnement du travail est étroitement liée à la conscience des valeurs prédominantes dans la société, qui se traduit dans l'attitude envers la qualité du poste de travail (lumière du jour, rapport avec l'environnement, consommation d'énergie) et de l'activité (aspects écologiques, consommation de matériaux, recyclage). Du point de vue de l'utilisateur, le poste de travail est un lieu d'intégration sociale de tout premier ordre, dont l'importance augmente grâce aux structures de travail formalisées (traitement des informations par ordinateur, organisation du travail, etc.). Aux sollicitations physiques et psychiques accrues correspond une plus grande attention à l'environnement du travail (surface suffisante, influence sur la disposition du mobilier, aération, éclairage, protection suffisante contre les dérangements). 75% du travail quotidien se déroule sur le "poste de travail restreint et élargi" (fig.4). Les contacts professionnels nécessaires ainsi que les installations utilisées collectivement sont importants. D'où la demande d'une utilisation mixte sous forme de salles individuelles et salles d'équipes, postes de travail "personnels" et "collectifs" (fig.3 et 5). Mis à part la réhabilitation des constructions existantes, se dessinent de nouvelles conceptions de l'espace sur la base de salles individuelles collectives : la salle collective reliée et partiellement divisée en zones, le bureau mixte. Le poste de travail multiple ou polyvalent.

IMMEUBLES DE BUREAUX

PRINCIPES DE BASE

Systèmes.

Une disposition sur une seule rangée de bureaux n'est pas économique, elle n'est qu'acceptable dans le cas de bureaux de grande profondeur (fig.3). La plupart des constructions connaît deux rangées de bureaux, l'éclairage de bureaux individuels et de petits bureaux collectifs par la lumière du jour est possible (fig.4). Disposition en trois rangées (fig.5). Constructions sans couloirs : regroupement de toutes les salles avec éclairage artificiel ou naturel autour de noyaux de transport (ascenseurs, cages d'escaliers, gaines d'aération) ou autour de points fixes situés à l'extérieur (fig.6).

Grand espace de travail central avec absorption sonore, plafond lumière et ventilation, et petits espaces de travail en périphérie à la lumière du jour.

Bureaux mixtes : un plan d'une profondeur de 16-18 m, aménageable comme grand bureau collectif ou bureaux en trois rangées. (fig.7). La lumière du jour peut être utilisée de façon satisfaisante jusqu'à une profondeur d'environ 7 m. Récents systèmes d'exploitation de la lumière du jour (cf. technique de la lumière du jour), de déviation et de transport de la lumière du jour (prismes, réflecteurs).

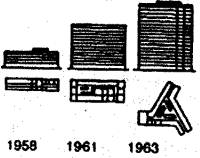
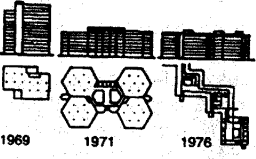
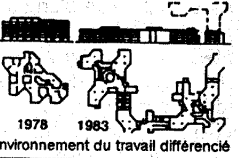
L'agencement d'un ensemble de salles donné a été conçu en 5 alternatives pour pouvoir en tirer des résultats quantifiables relatifs à la surface nécessaire (fig.8).

- cellules de bureaux standard, grille des axes de 1,25 m, exclusivement cellules à 3 axes,
- cellules de bureaux confort, grille des axes de 1,50 m, largeur variable,
- très grand bureau, profondeur de 20-30 m, surface allant jusqu'à 1000 m²,
- bureaux collectifs, 15-20 collaborateurs, postes de travail à 7,5 m maxi. de la façade,
- bureaux mixtes, avec une zone commune

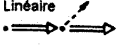
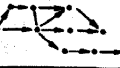
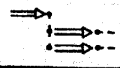
Typologie

Le tableau de la figure 1 montre la classification de structures de plan et les rapports entre fonction et technique du bureau en tant que facteurs déterminants pour la conception du bâtiment. Les techniques de travail sont étroitement liées à la technologie (fig.2). La structure du travail des années 50, 60 et 70 est complétée par la technologie de l'information et la bureautique, qui peuvent avoir une influence sur le travail et l'environnement (cf. changements sur le poste de travail), on peut ainsi générer de nouvelles configurations de plan correspondantes.

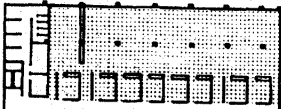
Après l'évolution vers les cellules de bureau dans les années 50, la conception de très grands bureaux depuis le milieu des années 60 et le principe de bureaux collectifs des années 70 et 80, il semble s'établir dans les années 90 le type du bureau mixte, avec de nouveaux agencements de l'espace et une combinaison de toutes les formes de base connues. L'orientation est prise en compte différemment : orientation de 90° des bâtiments administratifs dans le sens E/O car le soleil matinal pénétrant profondément dans les bureaux est gênant. Il est facile de tamiser le soleil du Sud par des dispositifs anti-éblouissement ; orientation S/N de l'axe principal pour assurer la pénétration du soleil dans toutes les salles. Des salles orientées vers le Nord ne sont acceptables que dans le cas des constructions sans couloirs.

Influence de fonction et ...	Moyens facilitant le travail	Sites préférés
 1958 1961 1963 Ordre représentatif	Machine à écrire et à calculer mécaniques Téléphone Classeur Poste pneumatique 1950 - 1965	Centre-ville Périphérie du centre-ville
 1969 1971 1976 Flexibilité organisationnelle	Machine à écrire électrique Enregistrement Ordinateur central pour le traitement des informations. 1965 - 1975	Cités-bureaux Périphérie des villes
 1978 1983 Environnement du travail différencié	Affichage des données Techniques de communication 1975 -	Périphérie des villes Dans la verdure

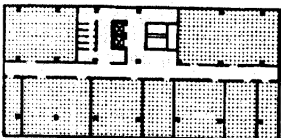
1 Structures de plans depuis 1950.

Epoque	Type	Moyens techniques	Organigramme
depuis 1950	Petites salles: en rangées, empilées	Machines de bureau mécaniques Téléphone Classeur	Linéaire 
depuis 1965	Grandes salles: transparentes, flexibles	Machine à écrire électrique Photocopieuse Ordinateur central pour le traitement des informations	En réseau 
depuis 1980	Salles pour équipes: reliées, articulées	Traitement des données par ordinateur décentralisé Traitement de texte Affichage des données	Séquentiel 

2 Type de bâtiment et structure du travail.



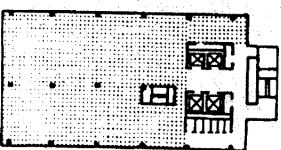
3 Disposition sur une rangée, économique grâce à la grande profondeur des salles de bureaux.



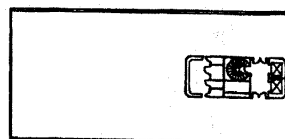
4 Disposition sur deux rangées.



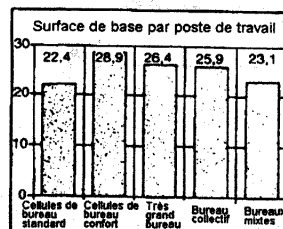
5 Disposition sur trois rangées.



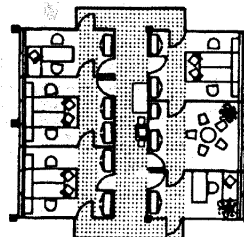
6 Disposition sans couloirs (open space).



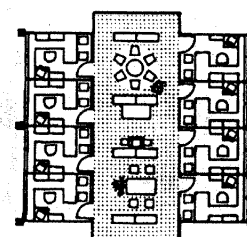
7 Premier projet pour un ensemble de bureaux mixtes: direction générale de l'ESAB. Tenbom Architecte AB, Stockholm 1976; variantes d'agencement: très grande salle de bureaux, bureau collectif, cellules de bureaux, bureaux mixtes.



8 Types de salle de bureaux et comparaison des surfaces nécessaires.



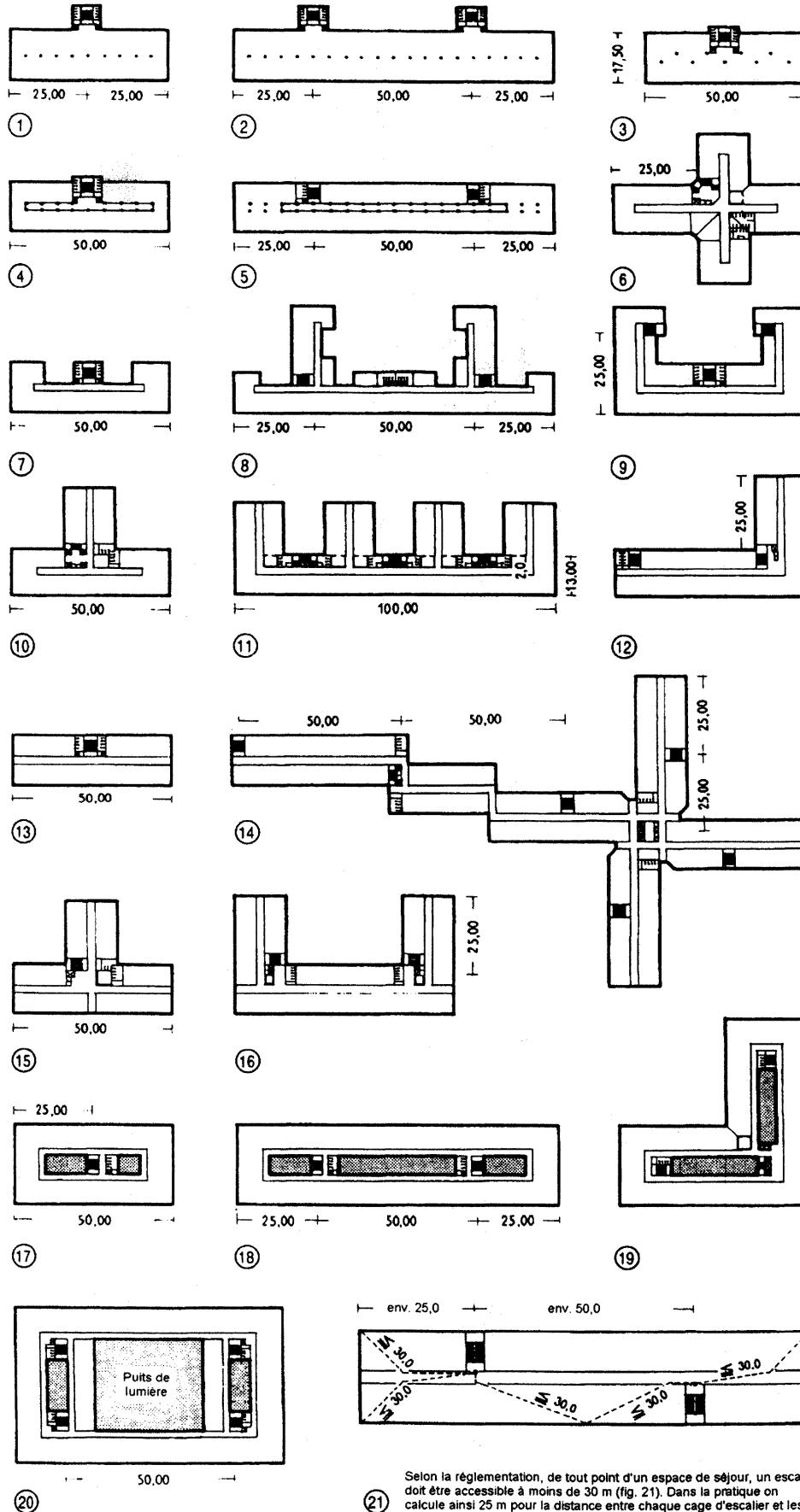
9 Cellules de bureau.



10 Bureaux mixtes.

Locaux administratifs

M. 1 : 2000

**Typologie.**

Les grands bâtiments de bureaux sont des constructions à étages à cloisons séparatives modifiables portées par les planchers.

Les points fixes tels que les installations sanitaires, cages d'escalier, ascenseurs etc. se situent, conformément aux distances maximales exigées par la réglementation, soit devant la construction (fig.1 et 2), sur un seul côté à l'intérieur du bâtiment (fig.3 à 5), aux angles intérieurs (fig.6, 10 à 12, 15, 16), à l'extrémité d'un dégagement (fig.8, 9, 11, 12, 14) ou au milieu des couloirs près de puits de lumière (fig.17-21), de façon à conserver des surfaces de travail ininterrompues les plus longues possibles. Une simple rangée médiane de poteaux (fig.1 et 3) permet la réalisation des couloirs à droite ou à gauche des appuis, selon l'agencement nécessaire. Une rangée double de poteaux permet des bureaux de même profondeur (fig.3 à 6). Dans ce cas les couloirs ont un éclairage indirect assuré par des impostes et des portes vitrées dans les cloisons des couloirs. Éclairage économique direct en pignon pour des constructions courtes (fig.13), à ailes (fig.10 et 11), en angle (fig.12), en T (fig. 15), en U (fig.16) et pour des constructions longues décalées (fig.14), terminées sous forme de croix avec cage d'ascenseurs au milieu.

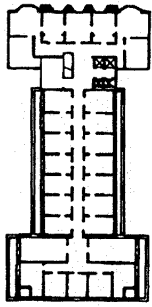
Éclairage latéral du couloir par évidements peu économique (fig.7 et 8). Solution pratique pour les terrains profonds et chers : les couloirs, salles secondaires, archives, sanitaires et vestiaires donnant sur une cour intérieure ou un patio (fig. 17 à 20). Les cages d'escalier, ascenseurs et sanitaires dans les angles intérieurs dans les parties sombres les chambres noires, coffres-forts et rangements / archives (fig. 10, 11, 19).

Selon la réglementation, de tout point d'un espace de séjour, un escalier doit être accessible à moins de 30 m (fig. 21). Dans la pratique on calcule ainsi 25 m pour la distance entre chaque cage d'escalier et les limites de la construction, et 50 m entre les cages d'escalier (fig. 1 à 21).

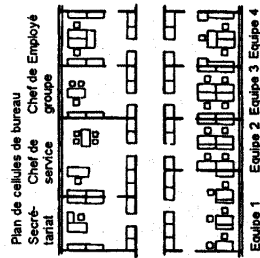
Concepts d'immeubles I.

Après une étude menée aux USA, les relations entre l'organisation du bureau et le concept de l'espace ont été classifiées et sont, en tant que critères pour des conceptions de l'espace, la référence pour l'évolution des structures de bureaux consécutive à l'automatisation du bureau.

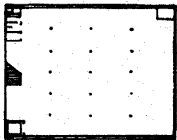
De **très grands bureaux** (Mies van der Rohe: "... clair, non divisé, seulement articulé ...") sont avantageux pour des équipes comptant de nombreux collaborateurs avec un taux très élevé de répartition du travail, et pour travaux de routine avec un seuil de concentration peu élevé. Aujourd'hui ceci constitue de plus en plus l'exception que la règle. La conception est née dans les années 60 avec des arguments tels que transparence et clarté des processus de travail, développement de solidarité, surface multifonctionnelle organisée de façon rationnelle. Les ordinateurs étaient dans des salles séparées et inaccessibles sur chaque poste de travail. Les grandes profondeurs des salles de 20 à 30 m impliquaient pour la construction le déploiement de grands moyens techniques peu exploités. De nos jours, la flexibilité potentielle trouve ses limites dans des exigences telles que fenêtres qui s'ouvrent, lumière individuellement réglable, climatisation. La très grande salle de bureau est affectée d'un caractère forcé (contrôle social, dépendance d'installations techniques, troubles optiques et acoustiques), attesté par des sociologues, ce qui a provoqué une attitude de rejet de la part des employés. Les **cellules de bureau** se prêtent mieux à un travail autonome et concentré, comme bureau individuel ou collectif pour de très petites équipes ayant besoin d'un échange continu d'informations. Ce type de bureau se justifie encore si les exigences des postes de travail y correspondent, ou dans la construction de buildings administratifs dont la structure est si déterminante que les conditions de travail en sont marquées aux niveaux spatial et organisationnel.



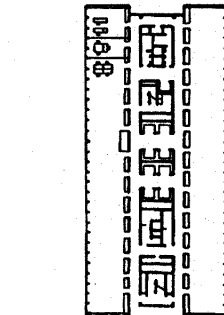
① Cellules de bureau, Garrick Building, Chicago. Arch.: Dankmar Adler et Louis H. Sullivan, 1892



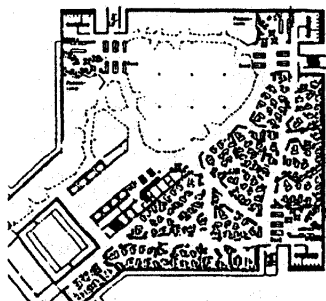
② Variantes de cellules de bureau d'après Henkel.



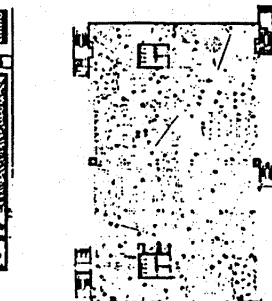
③ Grande salle, Leiter Building I, Chicago. Arch.: Zilliam LeBaron Jenney, 1879.



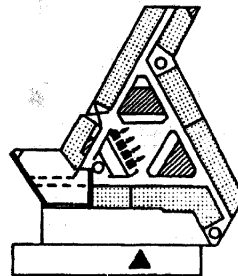
④ Disposition en trois rangées, bâtiment administratif de la BASF AG. Arch.: Hentrich et Petschnigg, 1954/57.



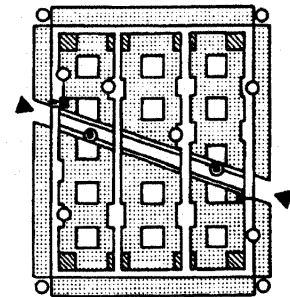
⑤ Direction générale du BfA, Berlin. Arch.: Rave et Rave.



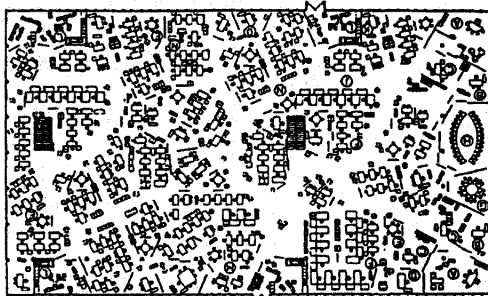
⑥ Première grande salle de bureaux avec 270 places en 5 étages d'un ancien dépôt. Arch.: Walter Henn, 1962



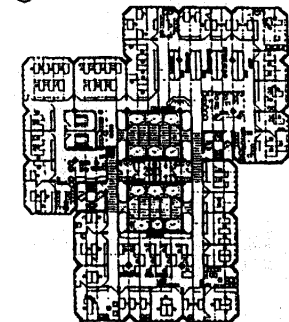
⑩ a) BfG, Frankfurt Arch.: Nowotny-Mähner, HPP, Speer et associés



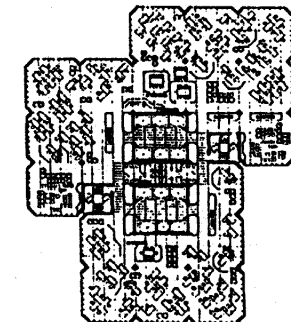
⑪ b) Bâtiment cantonal, Berne Arch.: Matti, Bürgi, Ragaz, Liebfeld.



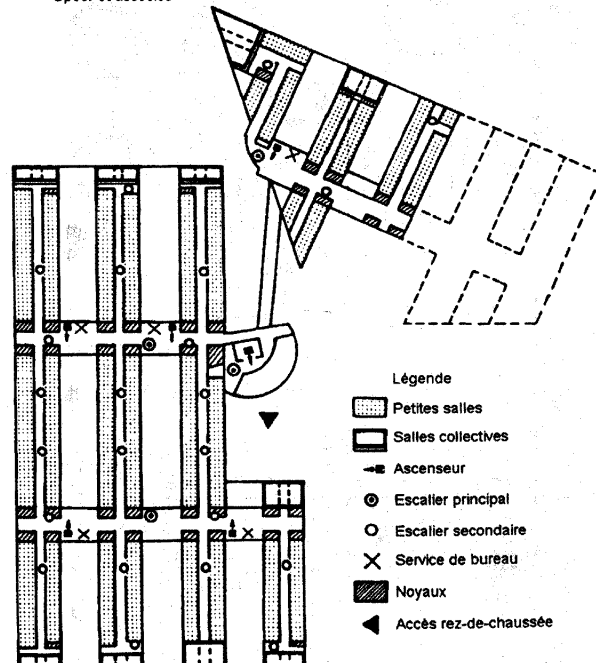
⑦ Grande salle de bureaux à Hamm, étage. Arch.: l'auteur.



⑧ Bureau réversible, direction générale de la LVA Rheinprovinz, Düsseldorf. Arch.: Dellmann.

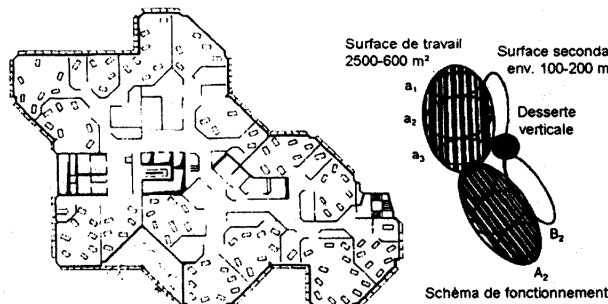


⑨ (fig. 8)

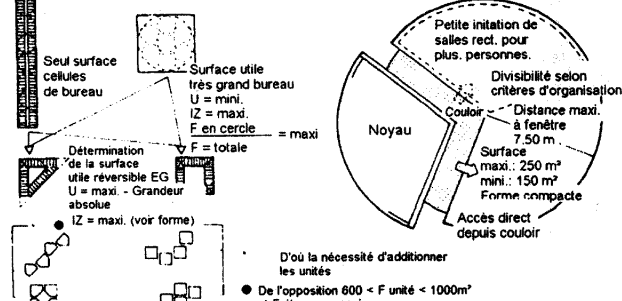


⑫ c) Maison de la presse G + J, Hambourg, 1991. Arch.: Steidle, Kiesler, Schweger et associés.

- Légende
- Petites salles
 - Salles collectives
 - Ascenseur
 - Escalier principal
 - Escalier secondaire
 - Service de bureau
 - Noyaux
 - Accès rez-de-chaussée

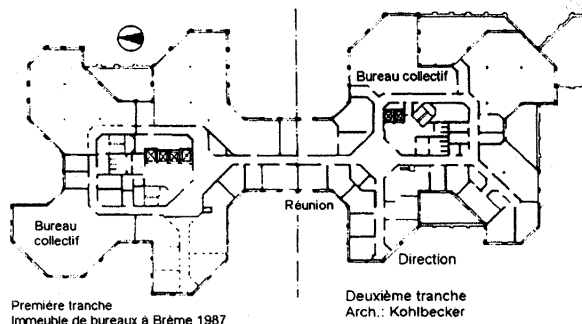


13 Ensemble de bureaux collectifs, OVA, assurances, Mannheim 1977.



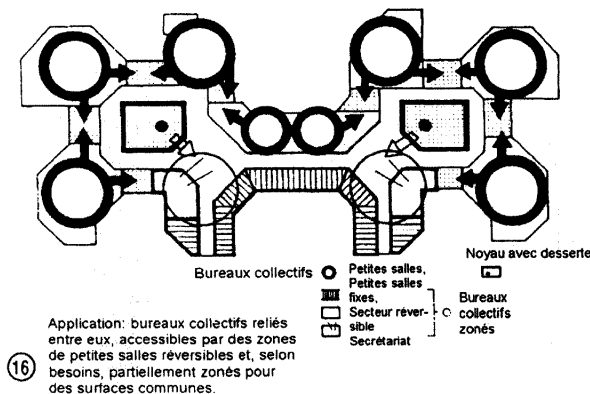
14 Bureau réversible, optimisation des surfaces utiles.

15 Définitions pour le bureau collectif.

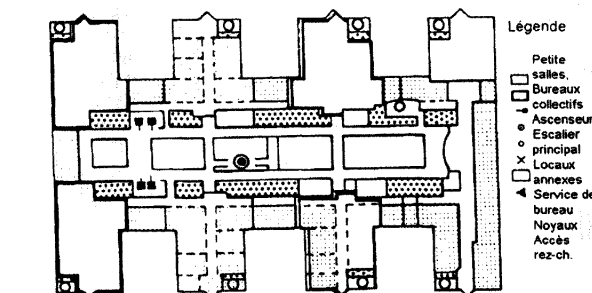


Première tranche Immeuble de bureaux à Brême 1987

Deuxième tranche Arch.: Kohlbecker



16



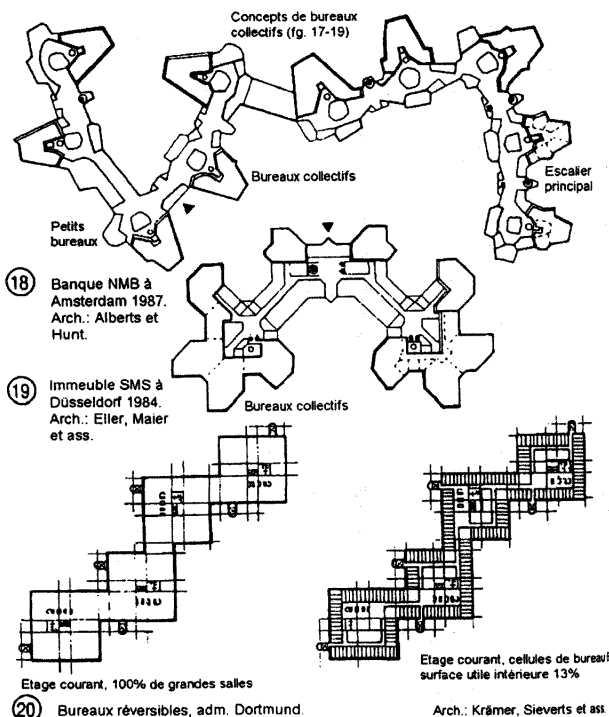
17 Landeszentralbank Hessen à Francfort/M 1988

Arch.: Jourdan, Müller et al.

Concepts d'immeubles II.

Le **bureau réversible** fut la tentative d'améliorer les conditions de travail dans les très grands bureaux qui étaient, dans plusieurs domaines, ressenties comme insuffisantes (pas de climatisation différenciée, pas de lumière du jour, troubles optiques et acoustiques). La possibilité de séparer, à la demande, des cellules de bureau permettant un travail concentré a optimisé les bases techniques pour la flexibilité requise. Outre le mécontentement des utilisateurs, c'est son caractère peu économique en combinaison avec les prix croissants de l'énergie qui a remis en cause cette forme de très grand bureau. La modification de structure de travail par les nouvelles technologies (micro, par exemple) a permis une organisation en petits groupes.

Le **bureau collectif** (très grand bureau à échelle réduite) est adapté aux équipes à échange d'informations permanent. On a ainsi essayé d'installer des conditions spatiales garantissant un champ de manœuvre individuel plus large (cf. distance maximale jusqu'à la fenêtre de 7,50 m, changements sur le poste de travail) et d'améliorer ainsi l'environnement du travail d'un très grand bureau (lumière, air, individualité). On peut renoncer à une climatisation générale au profit d'une technique de climatisation d'appui, avec en plus des ailes d'aération dans les façades et les surfaces de chauffe (technique du bâtiment). Les exigences à la salle de bureau, dues à la technicité et à l'automatisation progressives, et les nouveaux profils exigés des collaborateurs, résultant de cette évolution, demandent la **rénovation** des bâtiments administratifs actuels. De même pour les très grandes salles (changements sur le poste de travail). Les moyens de cette réorganisation sont la transformation de l'immeuble, la lumière du jour par une cour intérieure, disposition claire du plan, création de postes de travail de qualité identiques quant à la lumière, l'air et la protection contre le bruit, ou l'utilisation de systèmes d'agencement de bureau en mesure d'assumer les fonctions relatives à la technique de la construction telles que les conduites des câbles, branchements, etc., ainsi que les fonctions de l'articulation de la salle. Un exemple de rénovation est le procédé de consultation d'un expert pour la restructuration de la direction de Bertelsmann⁽¹⁾ à Gütersloh. En raison du mécontentement des collaborateurs (changements de poste de travail). Malgré l'option très fréquente pour ce type de bureau très "en vogue", la très grande salle de bureau ne semble raisonnable que pour peu de formes d'organisation et contenus de travail, et l'idée d'un bureau rationalisé jusqu'au moindre détail ne semble pas s'adapter dans la même mesure à tout type d'organisation de l'entreprise. L'objectif chez Bertelsmann était l'amélioration de la qualité du poste de travail, tout en gardant la flexibilité pour de nouvelles techniques de bureau et regroupements, rentabilité par rapport à la surface du poste de travail et abaissement des frais généraux.



18 Banque NMB à Amsterdam 1987. Arch.: Alberts et Hunt.

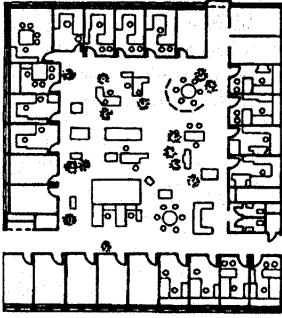
19 Immeuble SMS à Düsseldorf 1984. Arch.: Eller, Maier et ass.

20 Bureaux réversibles, adm. Dortmund

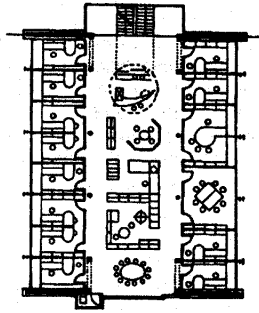
Arch.: Krämer, Sieverts et ass.

IMMEUBLES DE BUREAUX

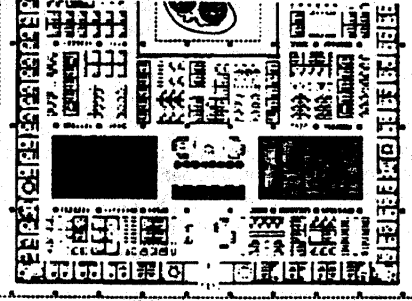
TYPLOGIES 1980 - 1990



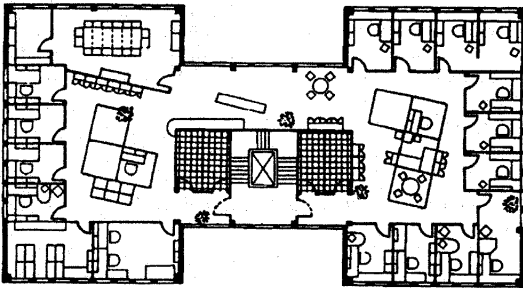
②1 Bureau mixte de Zander & Ingström
Arch.: Lennart Bergström AB,
Stockholm 1976.



②2 Unité de bureau mixte, Edding AG,
Ahrensburg, Arch.: Strunk et associés.

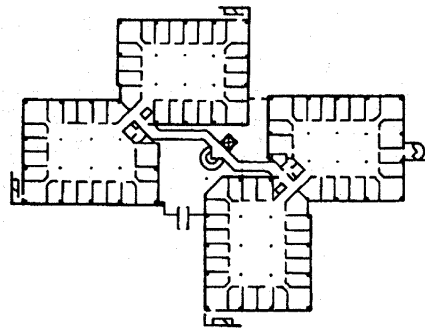


②3 Direction générale de l'American Can Company, Greenwich, Connecticut,
Arch.: Skidmore, Owings & Merrill.



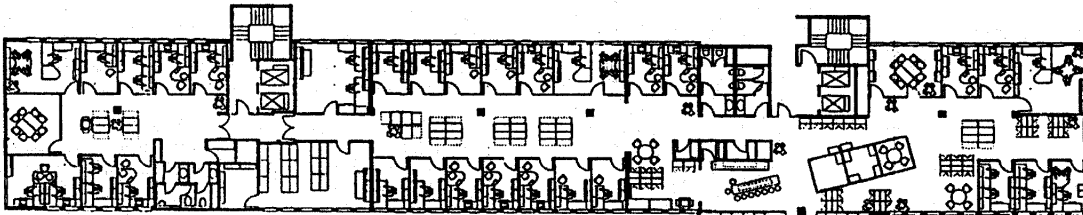
②4 Bureau mixte, direction des ventes,
PPC Heltge, Stuttgart.

Arch.: Bernhard Steiner
et Bernhard von Wallis, 1991

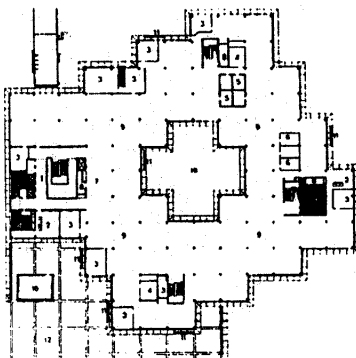


②5 Bureau mixte, Nafslund Nycomed A/S, Oslo

Arch.: Niels Torp, 1987

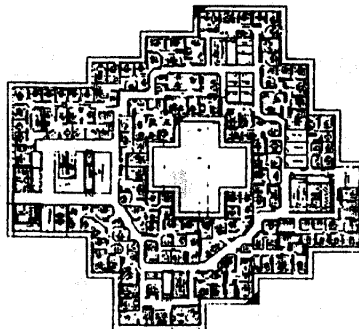


②6 Direction des ventes, Francfort.

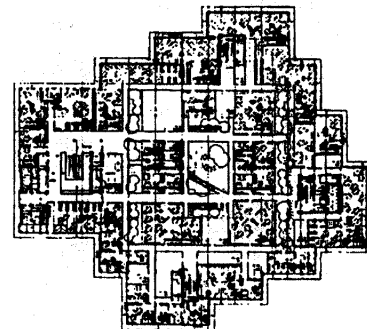


②7 1976: achèvement de la première
tranche du nouvel immeuble (V1)
pour Bertelsmann (fig. 28 et 29).

- 1 Halle
- 2 Détente
- 3 Bureau
- 4 Salle de réunion
- 5 Studio d'enregistrement
- 6 Dépôt
- 7 Installation de
transport de dossiers
- 8 Gaines de climatisation
- 9 Très grande salle de
bureaux
- 10 Patio intérieur
- 11 Echelle de secours
- 12 Eclairage zénithal



②8 Disposition des postes de travail
complètement réorganisée, 1985



②9 Restructuration. Mélange de
bureaux individuels et collectifs.

Locaux
administratifs

IMMEUBLES DE BUREAUX

SURFACES NÉCESSAIRES

Surface de base nécessaire (table 140/70) sans appareils et leur surface de manipulation :

Poste équipé d'une machine à écrire	1,70 m ²
Employé de bureau	2,30 m ²
Employé avec travail sur fichier	1,90 m ²
Employé recevant du public	2,50 m ²

Espace nécessaire y compris les appareils et leur surface de manipulation

Secrétaire	≥ 10,00 m ²
Employé seul	6,00-9,00 m ²
Employé dans un bureau collectif	5,00 m ²
Employé dans une salle de travail commune	3,80-4,80 m ²
Salle de conférence (par personne)	2,50 m ²
Chef de service ne recevant pas de public	15,00-25,00 m ²

Espace moyen nécessaire par poste de travail pour un employé y compris les machines et les surfaces nécessaires à leur utilisation (hors direction) (*en Allemagne*)

30%	3,60-4,60 m ²
55% (en moyenne 8,5 m ²)	7,00-9,00 m ²
15%	au-delà de 9,00-15,00 m ²

(La répartition en bureaux pour un ou plusieurs employés ou en salle de travail commune est cependant nette).

Espace moyen nécessaire par employé

Surface nécessaire par poste de travail selon le règlement sur les postes de travail

- surface de base minimale..... 8 m²
- surface libre d'aisance..... 1,5 m² par employé, mais au moins 1m de large

— volume d'air pour activité essentiellement assise..... pour une au moins 12 m³

pour une activité essentiellement non assise..... au moins 15 m³

Hauteur libre pour une surface de :

jusqu'à 50 m ²	2,50 m
au-delà de 50 m ²	2,75 m
au-delà de 100 m ²	3,00 m
au-delà de 250 → 2000 m ²	3,25 m

Surface nécessaire pour poste de travail selon les "règles de sécurité pour postes de travail dans le bureau"

Cellules de bureau

au moins 8-10 m² selon la distance entraxes.

Très grand bureau

au moins 12-15 m²

Surface nécessaire moyenne pour un poste de travail (fig. 7 et 8) :

jusqu'en 1985

à l'avenir

Le législateur n'impose pas une surface nécessaire minimale déterminée pour un poste de travail de bureau.

D'après des enquêtes américaines (*Cons. Life Ins.*), y compris l'emplacement des machines de bureau et la surface nécessaire à leur utilisation (surface de base + rayon de 50 cm = surface nécessaire d'une machine de bureau) :

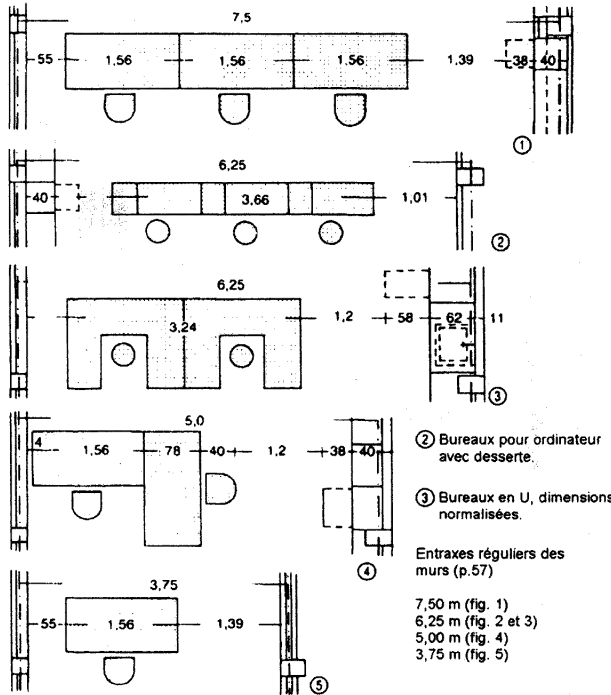
Employé de bureau	4,50 m ²
Secrétaire	6,70 m ²
Chef de service	9,30 m ²
Directeur	13,40 m ²
Deuxième vice-président	18,50 m ²
Premier vice-président	28,00 m ²

La profondeur de la pièce dépend de la surface nécessaire et varie selon qu'il s'agit de bureaux pour une ou plusieurs personnes, grand bureau, bureau collectif ou salle d'études.

La profondeur moyenne des bureaux est de 4,50-6,00 m. Éclairage naturel suffisant jusqu'à une profondeur de poste de travail de 4,50 m environ (selon l'emplacement de l'immeuble, dans une rue étroite ou dégagée). Règle empirique : $T = \text{profondeur de la pénétration de la lumière du jour} = 1,5 H_f$, hauteur de la fenêtre (ex : $H_f = 3,00$ m, $T = 4,50$ m). Pour les postes de travail en fond de pièce, utiliser la lumière artificielle dans le dernier tiers de la profondeur de celle-ci.

Les groupes de travail sont souvent indépendants de l'incidence de la lumière du jour car ils nécessitent des pièces plus profondes.

La largeur de passage le long les couloirs latéraux dépend de l'occupation du bureau et de la place nécessaire pour les équipements de travail. En général, deux personnes doivent pouvoir marcher côte à côte ou se croiser.



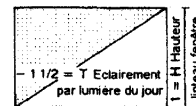
② Bureaux pour ordinateur avec desserte.

③ Bureaux en U, dimensions normalisées.

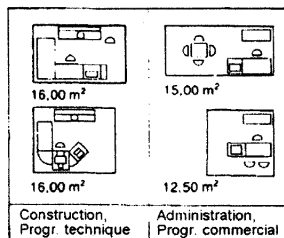
Entraxes régulières des murs (p.57)

7,50 m (fig. 1)
6,25 m (fig. 2 et 3)
5,00 m (fig. 4)
3,75 m (fig. 5)

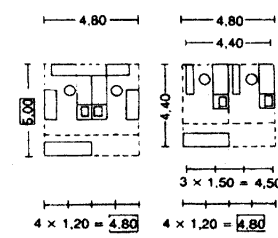
Bureaux ind. et collectifs	Courant	Maximum
Profondeur de la salle	3,75 - 7,50 m	9,25 m
Entraxe des fenêtres	1,00 - 3,25 m	6,00 m
Entraxe des appuis	1,75 - 7,50 m	11,00 m
Largeur couloir médian	1,75 - 2,50 m	3,25 m
Largeur couloir latéral	1,50 - 2,00 m	2,50 m
Hauteur de la salle	2,50 - 4,00 m	5,00 m



⑥ Règle empirique
 $T = 1,5 H_f \rightarrow \text{Texte}$



⑦ Exemple de postes de travail théoriques avec équipement de bureau en bout de table.

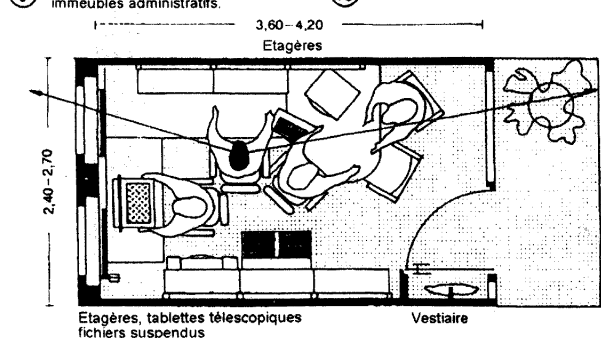


⑧ Dimensions minimales d'un bureau pour 2 personnes.

Eclairage général seul	Eclairage moyen (lux)	Ecl. du poste	Air frais m ³ /h par personne	Selon réglementation allemande.	Selon réglem. américaine.
Couloirs, toilettes, Locaux secondaires	30	-	10	Non-fumeurs, chauffage par air chaud, temp. ext. < 0 °C.	Bureaux
Escaliers	60	-	10-27	Non-fumeurs	
Archives, registr.	120	250	20-30		
Comptabilité, Sténo., compta., Poste, cuisine, Dessin technique	250	500	26-34		
Laboratoire	600	1.000	30-40	Fumeurs	Fumeurs Bureau directeur
	-	4.000	34-51		
			51-68		

⑨ Tableau de l'éclairage dans les immeubles administratifs.

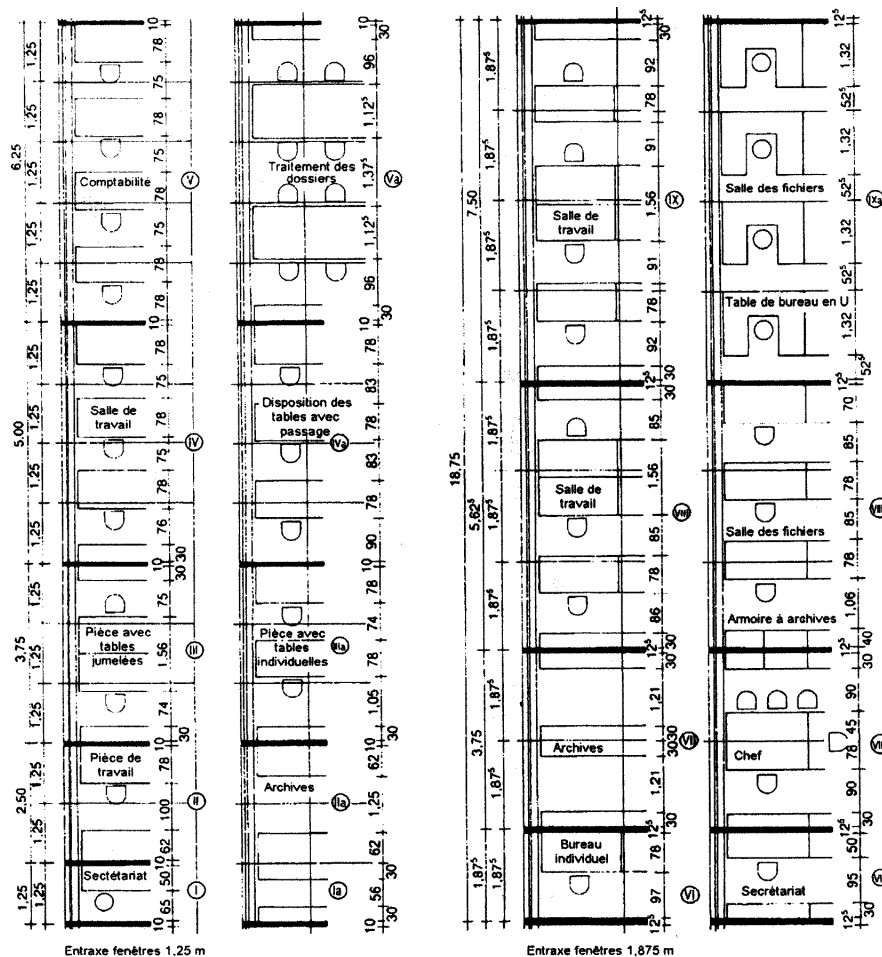
⑩ Renouvellement d'air.



⑪ Dimensions possibles du petit espace d'un "bureau mixte" (*Home-basé*).

Locaux
administratifs

Locaux
administratifs

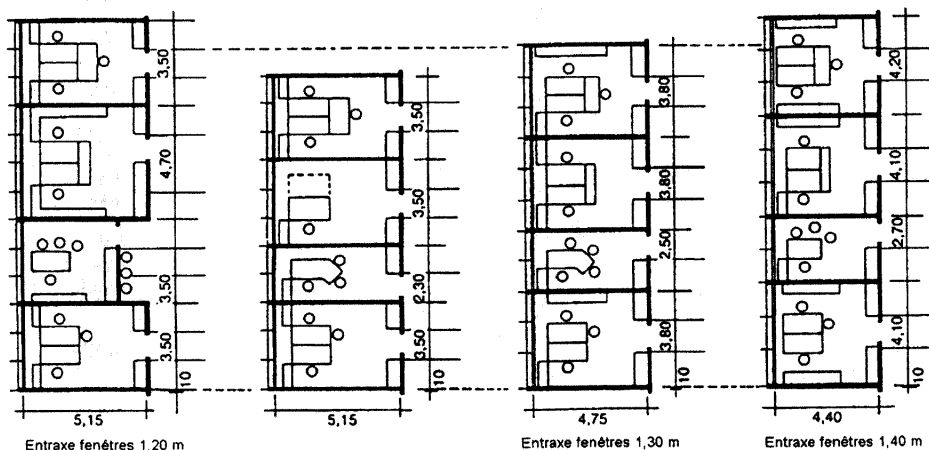


① Largeurs minimales selon axes des fenêtres:

Entraxe minimal entre les fenêtres ou les jambages de fenêtres = 1,25 m, convenant aux multiples besoins en locaux d'un immeuble de bureaux. On obtient ainsi des distances entre axes des murs de 2,5 ; 3,75 ; 5,0 m, etc. (fig. I-VI), permettant pour les meubles des dispositions variées et commodées, susceptibles de nombreuses combinaisons et répondant ainsi à presque toutes les exigences. En cas d'une aisance plus grande, on recourra à la

distance II, le cas échéant à une distance de 2 x 1,25 = 2,50 m avec les mêmes possibilités que pour 1,25 m.

1,875 m constitue la plus grande longueur entre axes dans les bureaux. Les figures VII-IX peuvent être complétées par de nombreux autres exemples de disposition adéquate de mobilier. À cette distance entre axes conviennent des piliers espacés selon un multiple de 625 mm ou de 1,25 m.



② Possibilités d'exploitation pour différentes largeurs d'axe en axe.

Surfaces utiles.

L'étude de E. Kahl se fonde sur le principe de bureaux individuels, disposés côte à côte le long la façade, avec des variantes (fig.3). Les dimensions des pièces sont déterminées par la hiérarchie ou l'utilisation.

Utilisateur Surface utile du bureau

1 employé avec des tâches nécessitant une certaine discrétion (service du personnel ou social) ou 1 employé avec tâches nécessitant une concentration particulière
environ 12 m²

2 employés (le cas échéant une place d'appoint pour 1 apprenti) ou 1 employé avec une table de réunion pour 4 personnes
environ 18 m²

Employé avec fonctions à responsabilités, avec table de réunion pour env. 6 personnes, ou 3 employés, dactylos ou semblables, ou 2 employés avec une place supplémentaire équipée d'une machine, ou antichambre du directeur avec salle d'attente 24-30 m²

Bureau du directeur, ou salle spécialisée équipée de nombreux appareils à partir de 30 m²

Entraxe 1,20 m.

La dimension standard de 18 m² (3 x 1,20 m moins 0,10 m pour la cloison) correspondant à une largeur de la pièce de 3,50 m, est trop étroite pour un ameublement standard pour 2 employés (2 x 1,00 m entraxe et 2 x 0,80 m de profondeur de table = 3,60 m). La pièce à deux axes d'une largeur de 2,30 m est trop étroite pour 1 employé recevant du public. Les postes de travail plus profonds, équipés d'un écran et d'appareils spéciaux, nécessitent la dimension juste au-dessus (4,70 m), sans possibilité de surface utile supplémentaire.

Entraxe 1,30 m.

Une largeur de pièce de 3,80 m correspond à 18 m² de surface utile et permet l'ameublement suivant :

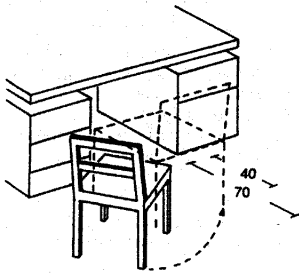
- des classeurs supplémentaires ;
- 2 postes de travail équipés d'un écran d'une profondeur de 0,90 cm ;
- 1 table à dessin ou 1 appareil à dessin ;
- 1 bureau et table de réunion pour 4 personnes. Toutes les dispositions de postes de travail sont possibles, grande flexibilité d'utilisation sans démonter les cloisons.

Entraxe 1,40 m.

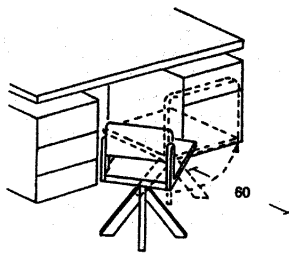
Largeur de pièce de 4,10 m avec possibilités d'ameublement très avantageuses et grande flexibilité d'utilisation. Pour une pièce de 18 m², une profondeur de la pièce de 4,40 m est suffisante, à moins que des utilisations particulières ou des tâches nécessitant une plus grande surface de la pièce exigent une plus grande profondeur. Une profondeur de la pièce de 4,75 m augmente à 19,5 m² la surface utile de la pièce standard à trois axes.

IMMEUBLES DE BUREAUX

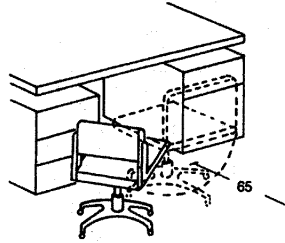
PLACE NÉCESSAIRE



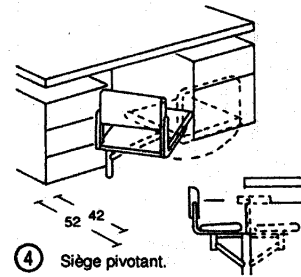
① Siège ordinaire.



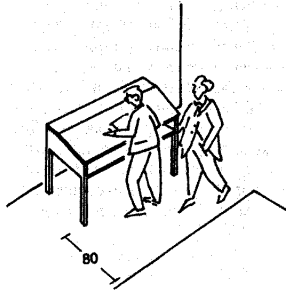
② Siège tournant.



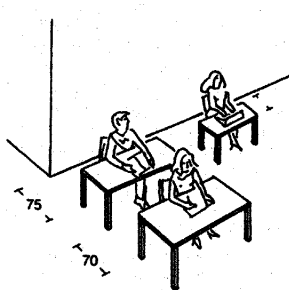
③ Siège roulant et tournant.



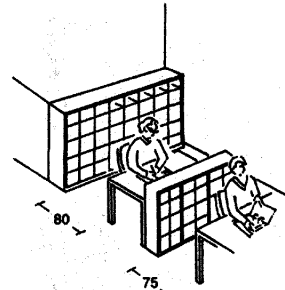
④ Siège pivotant.



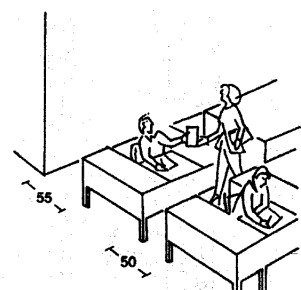
⑤ Pupitre pour travail debout.



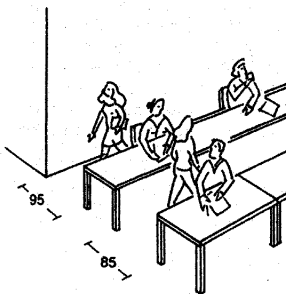
⑥ Tables individuelles.



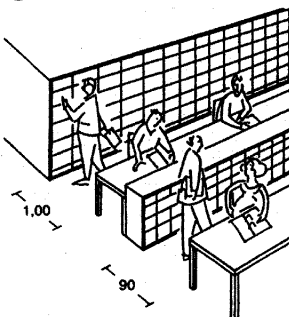
⑦ Tables individuelles avec casiers à l'arrière.



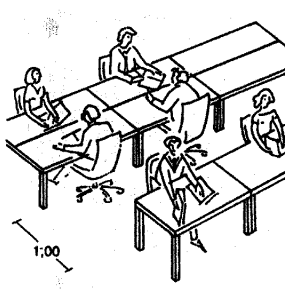
⑧ Unités de travail.



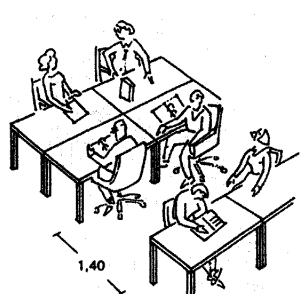
⑨ Rangées de bureaux avec passage à l'arrière.



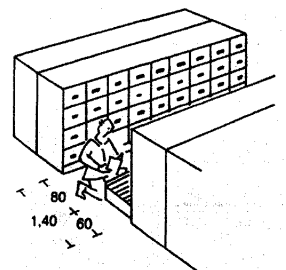
⑩ Rangées de bureaux avec casiers à l'arrière.



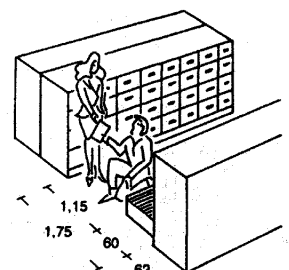
⑪ Rangées de tables formant bloc avec sièges en chicane.



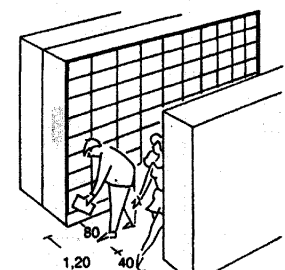
⑫ Rangées de tables sans sièges en chicane.



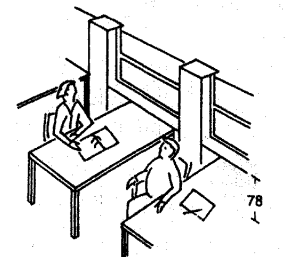
⑬ Classeurs-armoires.



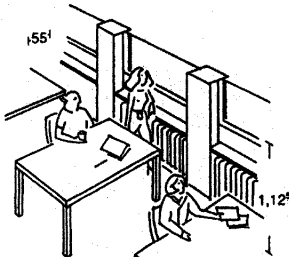
⑭ Classeurs-armoires avec dégagement.



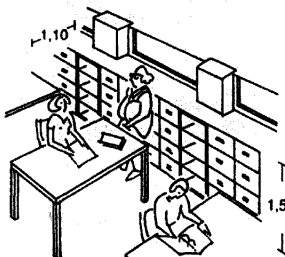
⑮ Casiers pour dossiers.



⑯ Tables directement sous les appuis des fenêtres.



⑰ Passage entre tables et fenêtres.



⑱ Classeurs sous les fenêtres.

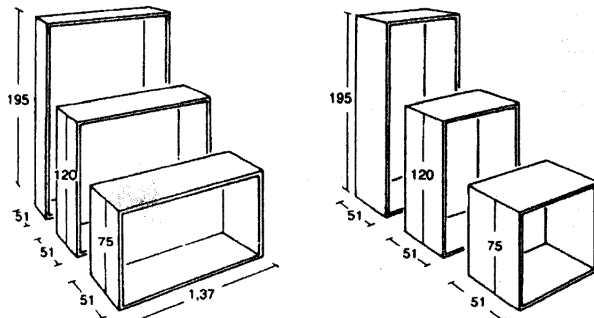
La place nécessaire pour s'asseoir et se lever aisément donne les distances minimales entre tables (au moins 1 m) (fig. 1 à 7), variables selon que celles-ci se trouvent le long des murs, devant d'autres tables ou devant des rayonnages.

Surface nécessaire par place sans passage latéral :

fig. 5 : 2,46 m²; fig. 6 : 2,25 m²; fig. 7 : 2,90 m²; fig. 8 : 2,90 m²; fig. 9 : 2,60 m²; fig. 10 : 3,70 m²; fig. 11 : 1,90 m²; fig. 12 : 2,25 m².

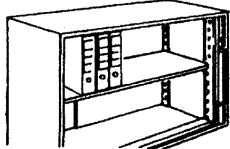
Pour de courtes rangées de classeurs-armoires, voir la figure 13. Pour des rangées plus longues, la figure 14, car dans ce cas comme pour les tables (fig. 8 à 12), il faut pouvoir circuler. Si les radiateurs sont disposés près des fenêtres, il faut garder un espace qui peut aussi servir de passage à partir de 55 cm (fig. 17).

Des fenêtres haut placées donnent un éclairage en profondeur très favorable et ainsi une exploitation avantageuse de l'espace et des allèges (fig. 18).

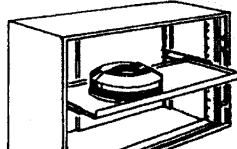


① Système d'armoires classeurs, série A.

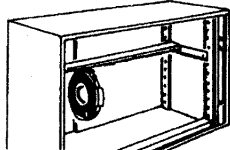
② Série B (fig. 3 à 10)



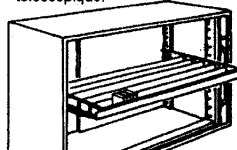
③ Étagère. Profondeur utile 42 cm, largeur 1,37 m.



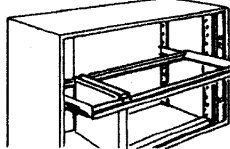
④ Étagère coulissante sur support télescopique.



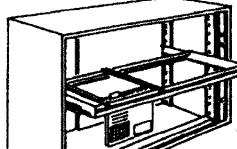
⑤ Support pour bandes magnétiques. 49 emplacements individuels.



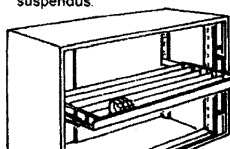
⑥ Étagère coulissante pour cassettes de microfilm, capacité jusqu'à 164 unités.



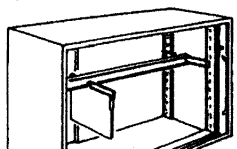
⑦ Support coulissant pour dossiers suspendus.



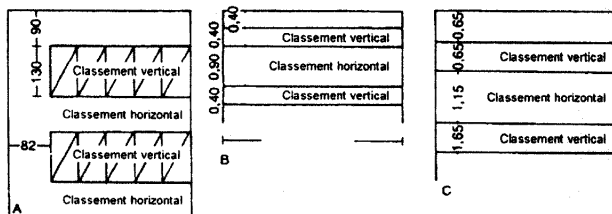
⑧ Support coulissant pour suspension parallèle à la face du meuble.



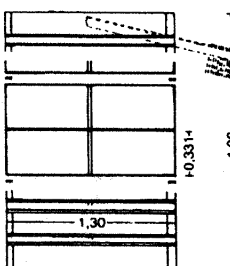
⑨ Tiroir pour cassettes LS, capacité jusqu'à 190 unités.



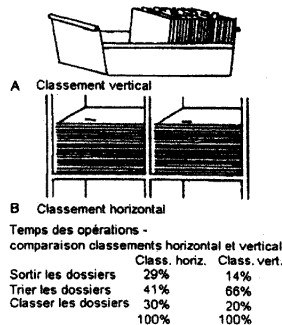
⑩ Tringle pour chemises suspendues.



⑪ Rapport des surfaces de passage aux surfaces de différents systèmes de classement.



⑫ Rayonnages Velox pour grandes archives. Coupe et plan.



⑬ Systèmes de classement.

Salles de classement

Archives : Malgré l'utilisation de nouvelles techniques bureautiques, la consommation de papier en tant que support principal de stockage d'information a augmenté. Jusqu'en 1980, la consommation de papier a doublé tous les quatre ans. Le stockage d'informations assisté par ordinateur en tant que support d'informations peut être plus largement utilisé à l'intérieur des systèmes de communication bureautiques. Les informations dites non codées (lettres, textes, revues) auront toujours leur place sous forme de volume de papier.

But : Rangement et classement clairs des documents ne nécessitant que peu de déplacements et assurant une bonne utilisation de l'espace. Encombrement des archives (fig. 1). Le passage s'élargit dans la mesure où la profondeur des classeurs augmente.

$$L \times P \text{ (classeurs)} = \text{surface de classement}$$

$$+ \frac{1}{2} L \times P \times 0,5 = \text{surface de passage}$$

$$\text{Encombrement total} = \text{surface de classement} + \text{surface de passage.}$$

Les rayonnages profonds sont plus économiques. La figure 11 montre le rapport entre la surface de classement et la surface de passage pour le classement vertical lorsqu'on utilise les grands rayonnages pour archives et pour le classement horizontal. Dans le classement vertical, surface de classement de 5,2 m², surface de passage de 4,6 m² (100 : 90). Dans le classement horizontal, surface de classement de 3,2 m², surface de passage de 3,6 m² (90 : 100, rapport inversé). Le classement vertical présente une moins grande possibilité de remplissage, les rayons supérieurs manquant de visibilité. Le classement vertical permet une économie de personnel de plus de 40%. Le classement suspendu augmente l'utilisation de la surface des murs de 87% par rapport au classement par dossiers (fig. 15). Le transport des documents s'effectue par monte-dossiers. Les postes de travail comportent un rayonnage de tri, une petite table, des chaises à roulettes.

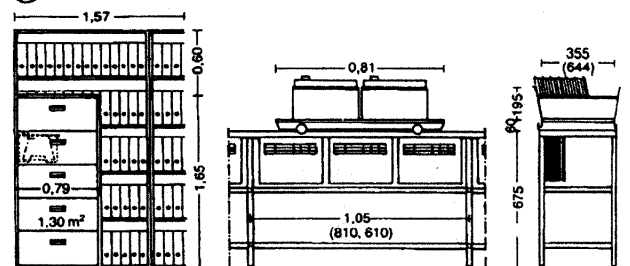
L'emplacement de la salle de classement doit être central. Les axes de fenêtres de 2,25-2,50 conviennent.

Hauteur de la pièce en général : 2,10 m (deux étages de bureaux = trois étages de classement). Les pièces doivent être sèches, les combles et caves ne conviennent pas. Des rangées de classeurs (fig. 16 et 17) avec dossiers suspendus et pupitres relient avantageusement les postes de travail. On peut utiliser un chariot comme pupitre ou fichier. Les meubles de classement mobiles permettent de mieux utiliser l'espace (100-120%) (fig. 18B) en économisant les passages intermédiaires.

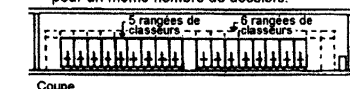
Ces installations ne sont pas normalisées mais peuvent être adaptées à tous les besoins possibles tels que : classement, archives, bibliothèque, magasin. Il y a lieu de respecter la surcharge maximale du sol par mètre carré. Les déplacements s'effectuent à la main ou mécaniquement. L'ensemble des archives, ou une partie, peut être fermé.

		Classement horizontal en chemises à glissière sur rayonnages ouverts 35/200	Bibliothèque. Classement en dossiers de courrier dans des classeurs à rideaux 40/125/220	Classement combiné suspendu et posé en dossiers sur rayonnages 65/78/200
10000 documents d'env. 2 mm d'épaisseur (sans chemise), env. 25 feuilles chacun.	1), Mètre courant de rayonnage ou de mur. 2) Surface occupée en m², compris passages travail (non latéraux).	7,25 m 5,92 m²	11,00 m 8,25 m²	2,4 m 3,6 m²

⑭ Comparaison des surfaces occupées par différents systèmes de classement.

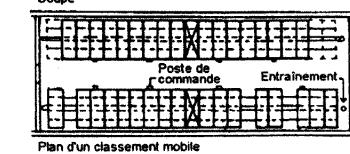


⑮ Comparaison de la surface de mur occupée par un classement suspendu et un classement en dossiers, pour un même nombre de dossiers.

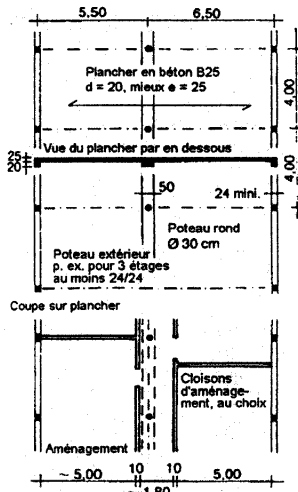


⑯ Rangées de tables avec chariot

⑰ Coupe (fig. 16)



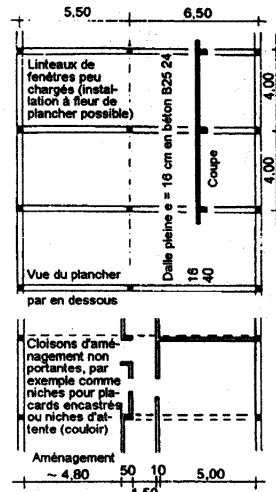
⑱ A = Archivage mobile. B = Comparaison de l'encombrement avec un archivage normal.



① Système statique: Deux travées asymétriques.

Plancher tendu dans le sens transversal. Retombées de poutres dans le sens longitudinal. Retombée de poutre et poteaux centraux à l'intérieur du couloir, séparés de la cloison du couloir.

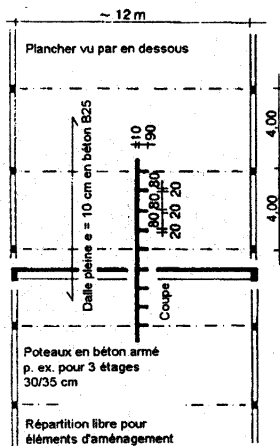
- Flexibilité et réversibilité illimitées.
- Nécessite une largeur de couloir suffisante pour passage libre entre poteaux et cloison.
- Indiqué pour constructions sans faux plafonds ou pour couverture par parking automobile avec circulation dans le sens longitudinal du bâtiment.



② Système statique: Travées multiples.

Plancher tendu dans le sens longitudinal. Retombées de poutres dans le sens transversal, de poteaux extérieurs à poteaux extérieurs en passant par poteaux médians.

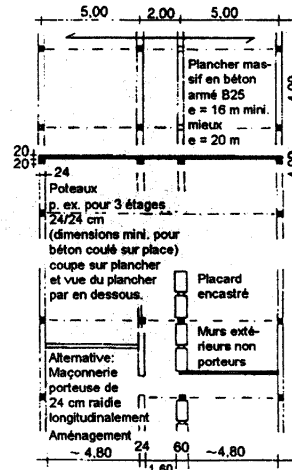
- Flexibilité et réversibilité illimitées.
- La faible épaisseur du plancher nécessite des dispositifs supplémentaires d'insonorisation (faux plafond, chape flottante).
- Indiqué pour couverture parking automobile avec circulation dans le sens longitudinal du bâtiment.



③ Système statique: plancher avec poutres en T.

Sous-poutres tendues librement d'une poutre extérieure à l'autre, sans poutre médiane.

- Flexibilité et réversibilité illimitées.
- Faux plafond nécessaire.
- Conduites d'installations entre les âmes dans le sens transversal, montage longitudinal dans des percements pratiquement impossibles.
- Ensemble de la construction peu économique, retombées de poutres hautes (également en ossature métallique) volume important de l'immeuble, seulement en cas de superstructure sans poteaux. Hauteur réduite des retombées de poutres (60 cm), construction sensible aux vibrations avec flèche importante.



④ Système statique: trois travées.

Plancher tendu dans le sens transversal. Retombées de poutres dans le sens longitudinal, au centre des deux côtés du couloir. Réalisation de murs de couloir également possible en éléments porteurs et raidisseurs.

- Si murs de couloir en maçonnerie invariable, flexibilité limitée en profondeur.
- Epaisseur du plancher au moins 20 cm (protection contre bruits solides) si on n'opte pas pour un faux plafond ou une chape flottante.
- Pas indiqué pour couverture par parking automobile.
- Le mur de couloir en tant qu'élément portant est économique.
- Construction de plus en plus rentable au fur et à mesure qu'augmentent la profondeur du bâtiment et l'écartement des piliers dans le sens longitudinal.

Construction

Construction porteuse: Influence de la construction sur la répartition des surfaces de bureaux. (fig. 1 à 4). Propositions de construction pour coupes transversales de bâtiments administratifs à deux rangées de bureaux avec les charges admises suivantes:

- les 5 kN/m² usuels, un supplément de 2 kN/m² pour la chape (8 cm pour conduites dans le sol et pour branchements des réseaux);
- hauteur libre de la pièce de 2,75 permettant l'installation de revêtements de sol ou de plafonds suspendus.

Pour des activités essentiellement assises, une réduction de la hauteur de la pièce de 25 cm est possible, dans la mesure où l'on respecte une hauteur libre de 2,50 m. Les couloirs et zones sanitaires peuvent avoir une hauteur de 2,30 m (utilisation pour chemins de câbles). Le caractère économique d'une construction porteuse ne dépend pas tant de l'optimisation de ses composants individuels (par exemple des éléments préfabriqués) que de son intégration dans un ensemble répondant à des besoins fonctionnels. Différence entre systèmes à poutres longitudinales et transversales (fig. 1 à 4). Exemple de la marge de décision pour la construction d'un plancher en béton armé d'une portée de 6,50 m.

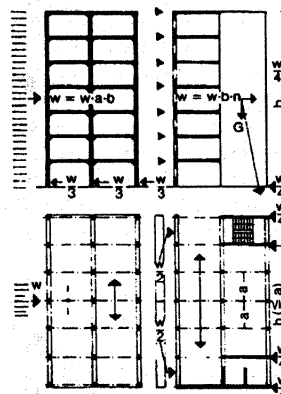
Critères: un coût presque identique, le poids plus élevé a une influence sur le coût des fouilles et des fondations; l'avantage d'un plancher plus épais réside dans sa plus grande rigidité, pour des sollicitations diverses (évidements, réservations, charges concentrées, portées différentes, différentes constructions ultérieures sur le plancher).

Plancher à nervures: Il n'est rentable qu'à partir d'assez grandes portées (poids mort moindre, grande part de main-d'œuvre pour le coffrage). Étant donné sa structure serrée il n'est pas possible de réaliser des percements. Les retombées de poutres sont au même niveau.

Poutres en T (double T ou Pi): Avantageuses du point de vue de la statique pour des portées importantes. Plomberie + électricité parallèle à la zone des nervures, les tracés croisés sont à installer dans le secteur des couloirs (fig. 1 à 5). Le plan de la façade peut se situer derrière, entre ou devant le plan de la construction. Plus grande variabilité en cas de séparation de la construction et du revêtement extérieur. Disposition des poutres, façade installée devant ou derrière la construction, tous ces facteurs influent sur les dimensions des éléments de façade et leur répartition (trame, réalisation des angles).

Poteaux situés à l'intérieur (fig. 5) E-H pour des planchers en saillie avec une longueur de porte-à-faux de $c = 1/5 L - 1/3 L$ de la portée ne sont pas économiques. Raidissement par murs de contreventement et ossature à cadre résistant à la flexion ainsi que par des pans de murs liés aux dalles des planchers et des points fixes (cages d'escaliers ou d'ascenseurs) lesquels, pour augmenter la stabilité, reçoivent la charge du plancher.

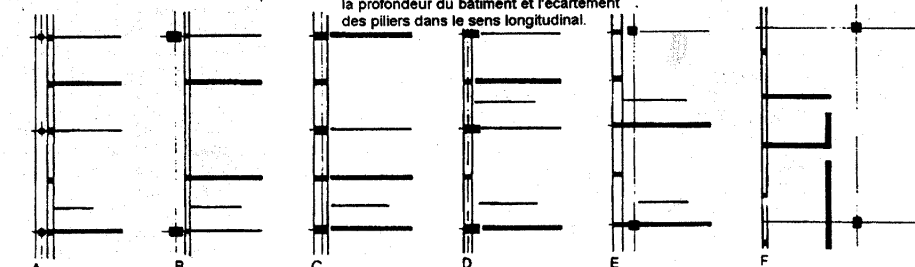
Aménagement: Des murs de refend massifs peuvent remplacer des poutres, ils peuvent être intégrés dans la construction en tant que raidisseurs (fig. 6 à 8). Non réversible. Il faut déterminer les ouvertures à l'avance. L'utilisation de cloisons légères ne présente pas seulement l'avantage d'un démontage possible, mais également celui de la détermination ultérieure de la division de l'espace, ou même pendant la phase de construction (un aménagement de montants verticaux avec isolant et plaques de plâtre de 2 x 12,5 mm de chaque côté correspond à la valeur d'isolation phonique d'une maçonnerie de 24 cm enduite double face, pour une masse volumique apparente de 1,2 kg/dm³).



⑥ Raidissement par des cadres qui transmettent les sollicitations par le vent aux fondations.

⑦ Raidissement par murs de contreventement

⑧ 4 possibilités de répartition de la charge des planchers sur les poteaux et les nœuds dans les installations sur trois rangées (voir p. 351 fig. 5)

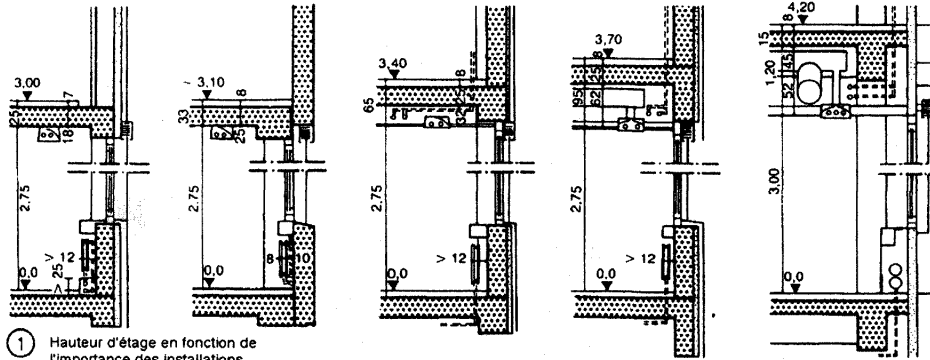


⑨ Rapport construction - divisibilité de la surface de bureau.

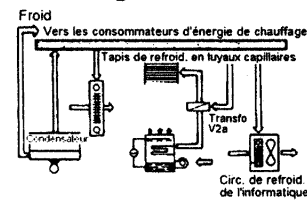
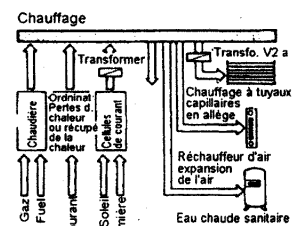
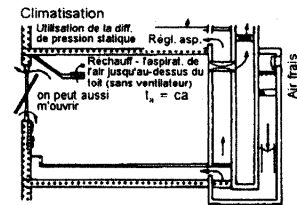
⑤ A - H: Influence de la construction sur la subdivision des surfaces de bureau par des cloisons déplaçables. A - B: poteaux extérieurs; C - E: poteaux dans la façade ou presque; E - F: poteaux intérieurs (possibilité d'aménagement de l'angle G - H).

IMMEUBLES DE BUREAUX

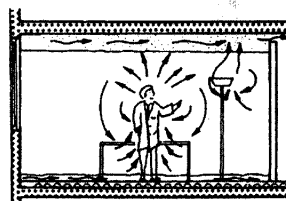
DIMENSIONNEMENT



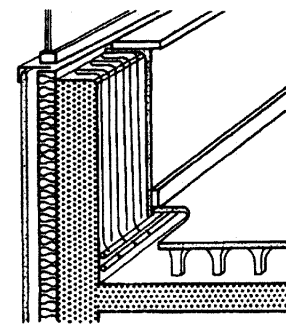
① Hauteur d'étage en fonction de l'importance des installations.



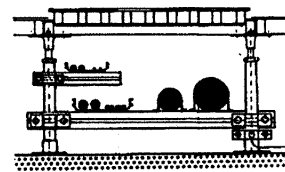
② Climatisation, chauffage, froid.



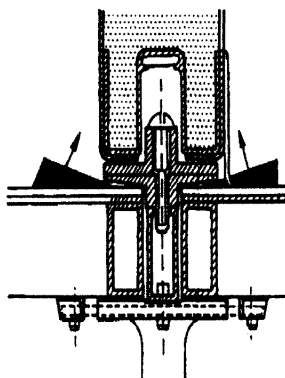
⑤ Circulation de l'air dans la pièce due aux différences de température.



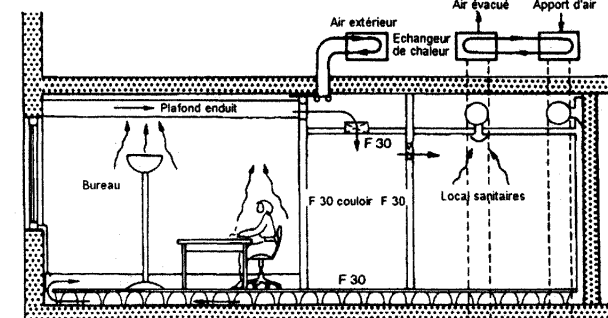
⑥ Mur chauffant avec tapis de tubes capillaires.



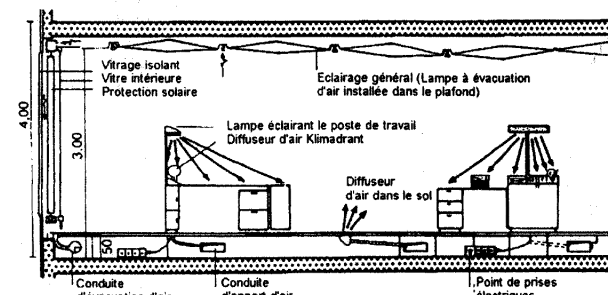
⑦ Plancher double avec chemin de câbles.



⑧ Cloison de séparation avec profil sol/mur.



③ Climatisation par refroidissement de l'élément de construction.



④ Coupe sur le système "Klimadrant" Dosage individuel de l'air sur le poste de travail.

Pièces entièrement climatisées

Le volume intérieur brut de la pièce et le coût total de la construction pour un bâtiment climatisé s'élèvent à 1,3-1,5 fois le coût d'un bâtiment sans climatisation (fig.1).

Hauteur d'étage 3,00 / 3,10 m :

Bâtiment à faible degré d'installations. Pas de faux plafonds. Canalisations de chauffage sur le mur extérieur.

Approvisionnement électrique par conduites en allèges ou en sol. Éclairage en plafond par fourreaux ou montants des cloisons. Chemins de câbles dans la zone des dégagements.

Hauteur d'étage 3,40 m :

Bâtiment avec installations, mais sans ventilation. Conduits de chauffage, électricité et eau sous plafond (h = 22 cm). Chemins de câbles dans les dégagements.

Hauteur d'étage 3,70 m :

Bâtiments équipés d'installations de ventilation pour les bureaux. Pour les bureaux climatisés on conseille un espace d'installation d'au moins 50 cm. Chemins de câbles dans les dégagements.

Hauteur d'étage 4,20 m :

Grande salle de bureaux, hauteur libre de la salle 3,00 m. Avec des gaines de ventilation qui se croisent on a une hauteur d'étage d'environ 4,20 m. Tous les éléments de l'immeuble influant sur sa hauteur ont une incidence sur le coût du bâtiment par rapport à la surface de sol utile.

Refroidissement doux (fig.2 à 3).

Les systèmes de climatisation avec des tapis de conduites capillaires fonctionnent avec de l'eau et selon le principe du "refroidissement de l'élément de construction". L'apport d'air correspond au taux minimal de renouvellement de l'air. Le "refroidissement doux" par des tapis de radiation est un refroidissement par refolement (aération expansive) qui ne crée pas de turbulences, mais apporte une réserve d'air frais au sol (sorties dans la partie des socles du plancher et des meubles), crée des coussins d'air chaud sous le plafond et une circulation de l'air dans la pièce (fig.5) par une différence de températures (32 °C au niveau de la surface principale du plafond, 20 °C aux murs).

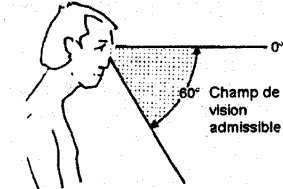
Les 2/5 des frais généraux sont des dépenses pour l'énergie (fig.10). Le chauffage mural par rayonnement en combinaison avec l'apport d'air peut éventuellement suffire, (gain en surface utile grâce à son faible encombrement) (fig.6). Le coût pour une climatisation avec refroidissement de l'élément de construction n'est pas plus élevé que celui pour une climatisation conventionnelle.

Caractéristiques : ni courant d'air ni bruit, réduction des frais d'investissement et des frais généraux (pour une puissance identique, l'eau a un volume de transport 1000 fois inférieur à l'air, circuit fermé, récupération de la chaleur), réduction du diamètre des conduites d'approvisionnement (de l'eau à la place de l'air) et les dimensions de la centrale d'énergie. Plancher double pour la ventilation nécessaire de la pièce et pour l'approvisionnement des surfaces à haut degré d'installations. Augmentation des besoins en diamètres d'approvisionnement (branchements des câbles, technologie du bureau) et garantie de la flexibilité en cas de changements selon évolution des fonctions (fig.7 et 8).

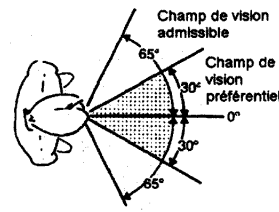
	%	Valeur moy. %
Installations d'éclairage	30-50	40
Ascenseurs et dispositifs de transport	4-8	6
Installations basse tension	0,5-1,0	1
Installations de chauffage (avec récupération de chaleur)	8-10	
Installations de refroidissement (avec récupération du froid)	6-8	
	32-53	42
Ventilateurs et pompes	18-35	
Installations sanitaires	1-2	2
Installations de cuisine (énergie électrique)	6-8	2
Installation d'aspirateurs et ramassage des ordures	2-4	2
Total	75,5	124 100

⑨ Dépenses d'énergie pour les installations techniques d'un immeuble administratif

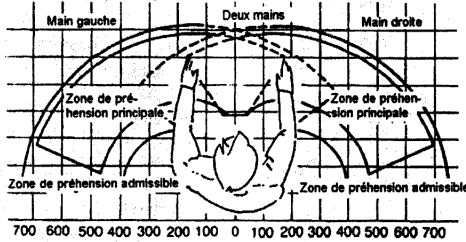
Position assise



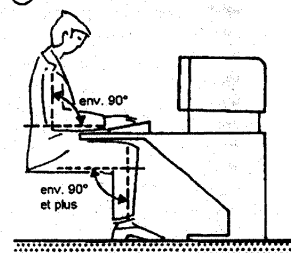
① Champ de vision vertical.



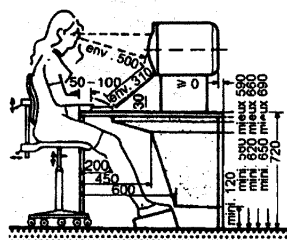
② Champ de vision horizontal.



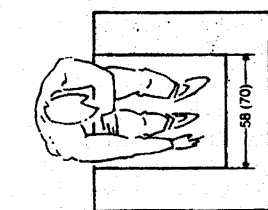
③ Zone de préhension principale et admissible.



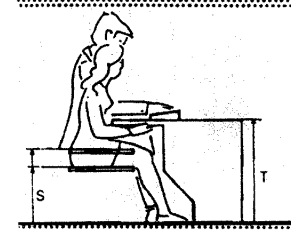
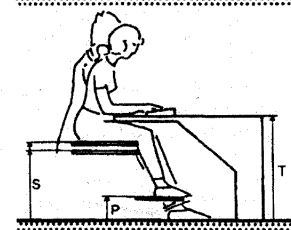
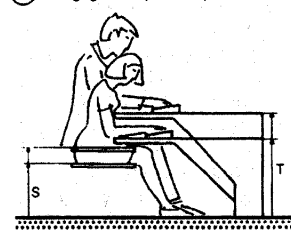
④ Bonne position ergonomique



⑤ Poste de travail et écran ergonomiques, avec table fixe.



⑥ Dégagement pour les jambes.



⑦ Dimensions pour le mobilier du poste de travail

Postes de travail pour lesquels les éléments suivants sont déterminants pour l'exécution du travail : écran, clavier alphanumérique et document ou support sonore. Il n'y a pas de solution standard pour les postes de travail avec écran, mais ils répondent aux caractéristiques des procédés en question (poste de renseignement ou de saisie de données, etc.).

Les postes de travail équipés d'un écran doivent être conformes aux directives et aux règles de techniques communément reconnues, ou correspondre aux connaissances des domaines de la médecine du travail et de l'ergonomie relatives aux cas présentés.

Organisation du poste de travail

Les outils et appareils à haute fréquence d'utilisation sont à disposer dans le champ de vision et à portée de main (zone de préhension) (fig.1 à 3).

Mobilier : La bonne position de travail se définit ainsi : partie supérieure du bras perpendiculaire, l'avant-bras dans un angle d'environ 90° par rapport à la première, ainsi que la cuisse perpendiculaire et la jambe à 90° par rapport à la première (fig.4). Si l'on veut obtenir une bonne position pour des personnes de taille différente, les dimensions des tables et chaises doivent être réglables. Il existe deux possibilités ergonomiques équivalentes :

A : poste de travail type 1, table à hauteur variable et chaise à hauteur variable.

B : poste de travail type 2, poste de travail type 3, table à hauteur fixe, chaise à hauteur variable, repose-pied à hauteur variable.

Il faut veiller à un dégagement suffisant pour les jambes (fig.6).

Entourage : Tous les éléments d'équipement du secteur de travail restreint (surface de la table, etc.) doivent avoir un taux de réflexion de 20-50 %.

Intensité de l'éclairage entre 300 et 500 lux, limitation de l'éblouissement des lampes p. ex. moyennant l'utilisation de paralumes et appareils à basse luminance, pour les postes de travail avec écran, dans le plafond, ou éclairage 2-K (p. 158 à 165). Disposer les bandes lumineuses parallèlement aux fenêtres. Dans la pièce, surfaces non brillantes avec taux de réflexion conseillé (plafond env. 70%, murs env. 50%, paravent env. 20-50%).

Vue sur l'écran parallèle aux fenêtres et à la bande lumineuse, l'écran se trouve si possible entre les deux. Installer un poste de travail avec écran dans des secteurs sans fenêtres. Respecter les conseils relatifs aux conditions climatiques et à la protection contre le bruit. L'utilisation renforcée d'appareils dans les bureaux provoque plutôt un besoin de refroidissement que de chauffage (technique de la maison).

Psychologie du poste de travail avec écran

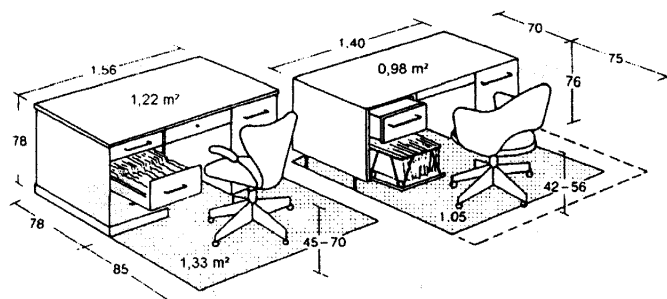
On peut constater des effets négatifs sur l'organisation du travail déterminée par le travail sur ordinateur si on recherche une stratégie de rationalisation, qui exclut considérablement l'homme du processus de travail et tend à l'enfermer dans des activités secondaires. Ainsi, il a pu être défini neuf critères relatifs à l'organisation du poste de travail définissant des tâches contrastées (homme-machine) avec les critères suivants :

- vaste champ d'action et de décision,
- emploi du temps correspondant,
- possibilités pour l'individu de concevoir et maîtriser les exigences (structurer le travail),
- tâches sans entraves,
- activité physique suffisante,
- par celle-ci, stimulation de nombreuses qualités de perception,
- contact concret avec des objets réels (rapport direct aux conditions sociales),
- possibilité de varier le travail,
- création et encouragement de coopération sociale et de contacts directs avec les collègues (changements sur le poste de travail).

Les valeurs indiquées entre parenthèses sont à rechercher

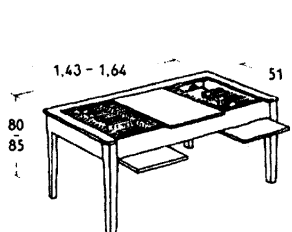
Type 1 de poste de travail Table à hauteur réglable Chaise à hauteur réglable		
	Femmes	Femmes et hommes
T (hauteur de la table)*	(730-1)-(630-1) - (780-1)	
S (hauteur de la chaise)	-460	420 - 500
Type 2 de poste de travail Table à hauteur non réglable Chaise à hauteur réglable Repose-pied à hauteur réglable		
	Femmes	Femmes et hommes
T (haut. de table)*	(700-1) - (730-1)(750-1) - (780-1)	
S (haut. de chaise)	460 - 500	500 - 550
P (haut. du repose-pied)	0 - 100	0 - 150
Type 3 de poste de travail Table à hauteur non réglable Chaise à hauteur réglable		
	Femmes	Femmes et hommes
T (haut. de table)*	(640-1) - (800-1)(680-1) - (800-1)	
S (haut. de chaise)	420 - 460	420 - 500

IMMEUBLES DE BUREAUX ENCOMBREMENT DU MOBILIER

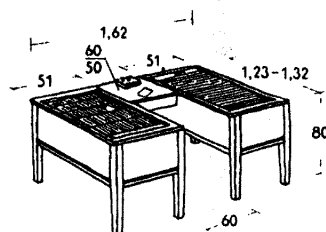


① Avec tiroirs pour formats normalisés

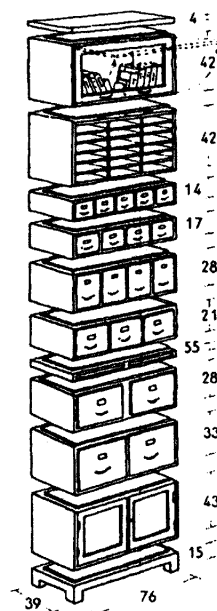
② Bureau d'organisation avec chaise tournante à roulettes. Comparaison de la surface avec la figure 1. Economie de place de 0,5 m² pour la figure 2.



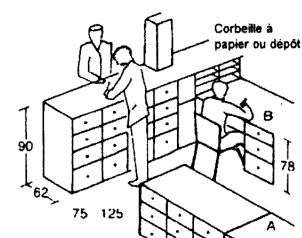
③ Pupitre haut pour formats normalisés, par tiroir env. 1500 fiches



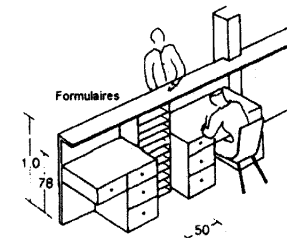
④ Fichier double pour formats normalisés, par tiroir (fig. 3).



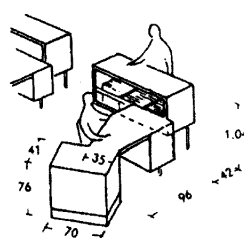
⑤ Fichier pour fiches normalisées diverses.



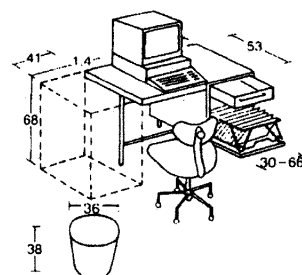
⑥ Réception du public:
A: avec passage en avant
B: avec bureau attendant



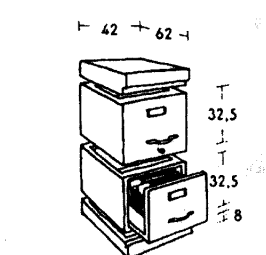
⑦ Autre disposition avec bureau face au public (à la suédoise).



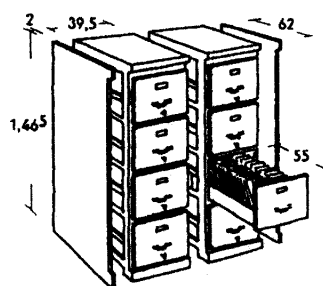
⑧ Comptoir séparé permettant de modifier la disposition.



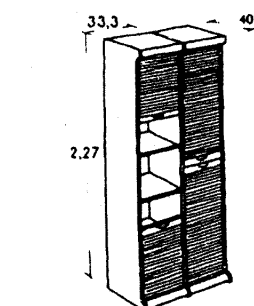
⑨ Table informatique avec deux classeurs à roulettes (Velox).



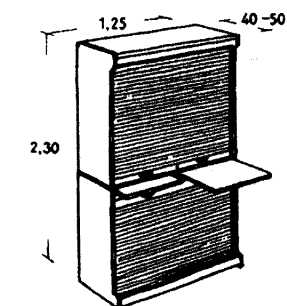
⑩ Classeurs à tiroirs, assemblages en hauteur.



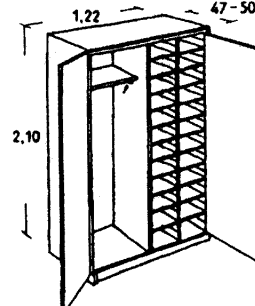
⑪ Classeurs superposés assemblés dans le sens de la largeur.



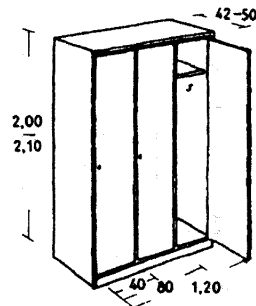
⑫ Armoire pour classeurs verticaux.



⑬ Armoire à rideau roulant.



⑭ Armoire à portes avec compartiment pour vestiaire.



⑮ Armoire-vestiaire pour employés.

Encombrement

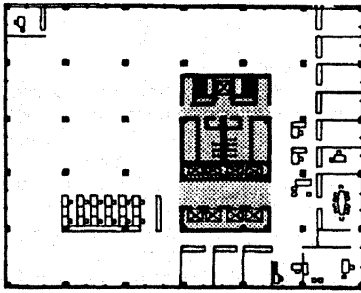
Les exigences légales relatives au mobilier de bureau en vigueur depuis 1980 se traduisent aujourd'hui, après le bureau simple et le bureau organisationnel, par de nombreux systèmes d'aménagement. À la suite de l'augmentation progressive des micro-ordinateurs, la norme européenne préconise une hauteur de table de 72 cm. La norme relative au "Mobilier de bureau" s'appuie sur l'ergonomie et les résultats d'études anthropométriques. Le bureau normal 156/78/78 est complété par le bureau de 140/70/74 s'écartant de cette norme (fig.2). On exige les réglages en hauteur des dessus de bureau, l'absence de vibrations, l'insonorisation superficielle, une barre repose-pied à hauteur correcte, de préférence réglable.

Chaises avec galets orientables, sièges et dossiers rembourrés et réglables. Position assise selon l'évolution des "meubles d'assise dynamiques". Combinaisons multiples entre les tables de dactylos et les bureaux, pour obtenir un ensemble économisant la place allant jusqu'au système d'aménagement.

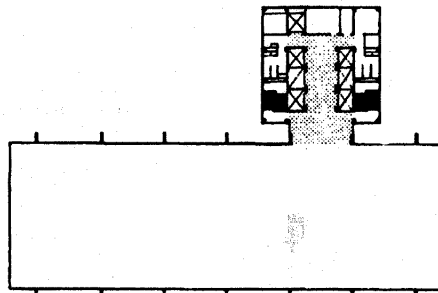
Classeurs et fichiers sont des armoires sans côtés (fig.11). On ferme les rangées par des parois latérales isolées. Les meubles en acier ont des mesures normalisées analogues.

Les **comptoirs** séparant les clients du personnel ont une largeur de 62,5 cm et une hauteur d'environ 90 cm (fig.7), pour une largeur de 30 une hauteur de 100 cm, afin que l'on ne puisse rien attraper derrière. Passage derrière le comptoir pour réception debout des clients (voir aussi p.374, fig.2 à 6). Comptoirs continus (fig.6 et 7). Les comptoirs séparés permettent de modifier l'organisation à volonté (fig.8).

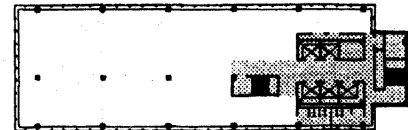
IMMEUBLES DE BUREAUX ORGANISATION EN PLAN



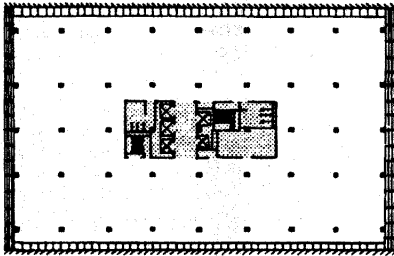
① Immeuble à usage de bureaux locatifs, surface à louer jusqu'à 93%. La cage d'ascenseur et d'escalier sert de passage public; la disposition asymétrique permet d'obtenir des petites pièces et de grandes salles de bureaux.
Arch.: I. M. Pei & Ass.



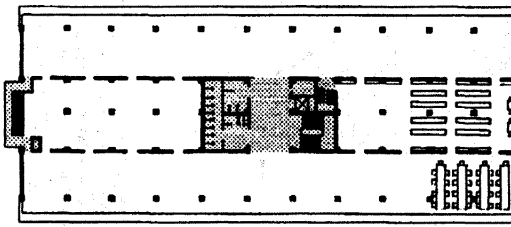
③ Séparation des zones bureaux et trafic de la zone sanitaire. Plan typique pour grands bureaux. Les poteaux extérieurs facilitent l'aménagement. Portée libre 17,50 m.
Arch.: Skidmore, Ow. & Merrill.



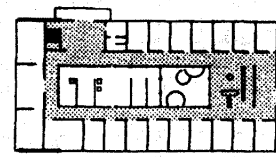
④ Disposition sans couloir avec cage d'escalier et ascenseur à l'extérieur. Bureau séparé pour le chef de service accessible depuis le grand bureau.
Arch.: Skidmore, Owings & Merrill.



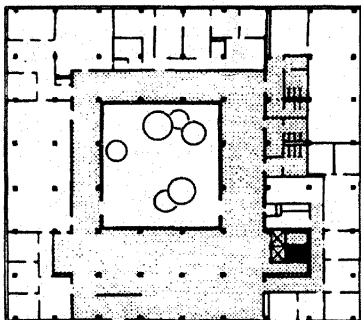
② Charpente métallique rigide ne nécessitant pas de raidissement par pans de mur. Façades Est et Ouest à lamelles verticales, au Sud protection horizontale contre le soleil.
Arch.: V. Gruen & Ass.



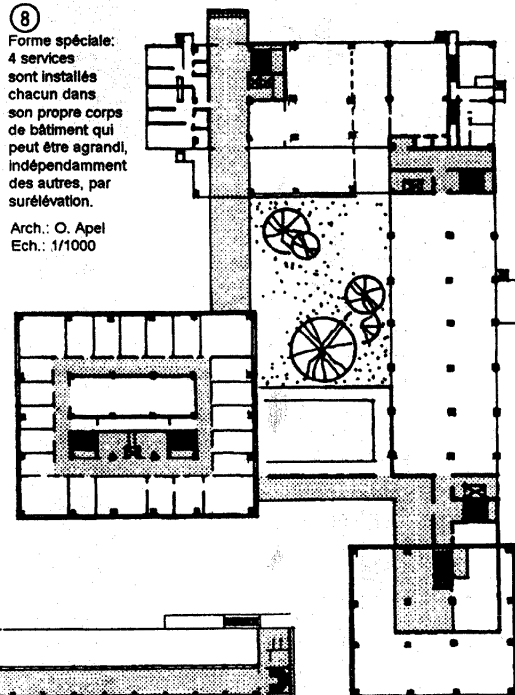
⑤ Impératifs: grand bureau avec liaison la plus courte possible aux salles des coffres incombustibles. Cage d'escalier et d'ascenseur centrale. Surface de trafic minimale.
Arch.: H. Kosaka.



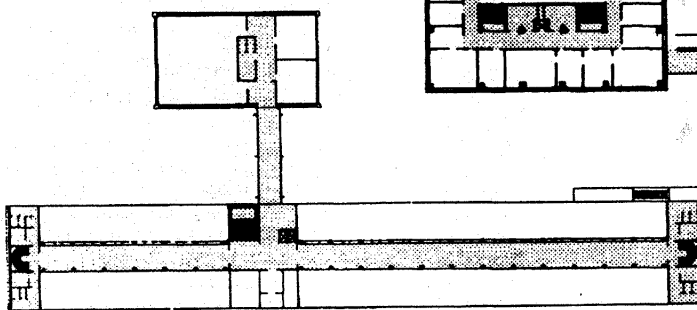
⑥ Forme spéciale d'immeuble administratif de plein-pied. Bureaux vers les faces extérieures, secrétariat, bibliothèque et salle de conférence donnant sur un parc.
Arch.: Ph. Johnson



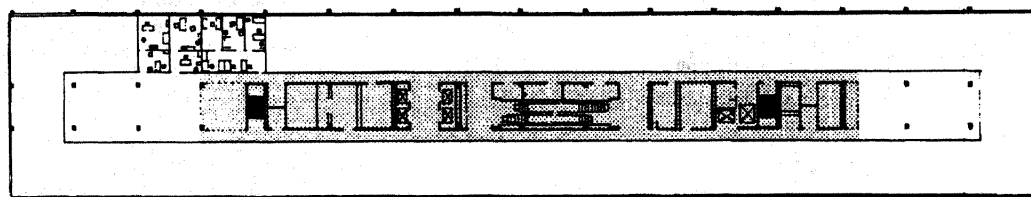
⑦ Séparation des salles réservées au public, au rez-de-chaussée, et de l'administration interne dans l'aile nord de trois étages.
Arch.: O. Apel, Skidmore, Ow. & Merrill



⑧ Forme spéciale: 4 services sont installés chacun dans son propre corps de bâtiment qui peut être agrandi, indépendamment des autres, par surélévation.
Arch.: O. Apel
Ech.: 1/1000



⑨ Séparation en corps de bâtiment selon les fonctions principales fg. 7 et 8. Rez-de-chaussée pour l'accueil du public, salles de sessions et de conférences séparées de la construction principale.
Arch.: A. Jacobsen

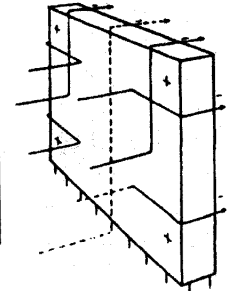


⑩ Bureaux subdivisés très profonds. Serétaire ou réception, employé de bureau avec poste de travail ouvert ou fermé donnant sur le couloir, avec ventilation et éclairage artificiels.
Arch.: Skidmore, Owings & Merrill

Les joints de dilatation généraux dépendent de la fondation, du mode de construction, etc. Ils sont disposés tous les 30 à 60 m.

- a) La disposition la plus simple en béton armé est obtenue en montant des poteaux doubles qui sont protégés contre les intempéries.
- b) Planchers en saillie, joints de dilatation entre deux poutres en porte-à-faux, qui seront plus sollicitées que les autres travées du plancher.
- c) Forme compliquée par la liaison en crochet de deux corps de bâtiment avec palier lisse sur consoles unilatérales.

⑪ Sous l'effet du vent, il se produit, sur les façades des hauts immeubles, des zones de surpression et de dépression qui font pénétrer l'eau de pluie par les jointures des fenêtres et les fissures des murs.



Locaux administratifs

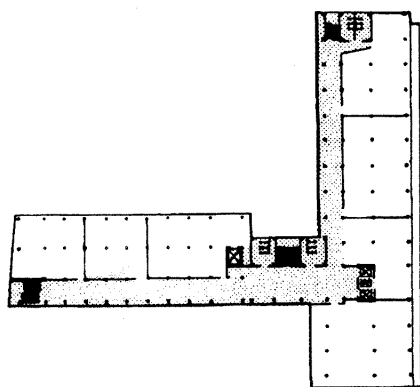
IMMEUBLES DE BUREAUX EXEMPLES

Buildings

L'immeuble administratif a été le premier type de building ou de tour mis au point. Les étages inférieurs abritaient généralement des grands magasins et autres commerces, les surfaces de vente s'étendaient de part et d'autre, sans cours intérieures pour l'éclairage. Au dessus se trouvait la zone des bureaux, différente d'échelle et de matériaux. Des éléments verticaux assurant le trafic : ascenseurs, escaliers ainsi que les pièces annexes, situés au centre, étaient éclairés et ventilés de façon uniquement artificielle. Des constructions à ressauts et des cages d'escalier et d'ascenseurs en saillie, latéralement et sur le devant, offrent de nouvelles possibilités.

Construction : La charpente en acier ou en béton armé constitue la solution standard. L'impératif de variabilité empêche la construction en maçonnerie. Les portées dépendent des matériaux et de la construction. Dalles pleines en béton armé 2,5 à 5,5 m, plancher nervuré 5,0 à 7,5 m, maximum 12,50 m entre poutres principales. Portée des poutres en béton précontraint 25,00 m pour une hauteur de construction de 0,75 m seulement. Devant les poteaux reculés vers l'intérieur, les murs extérieurs constituent une simple façade (façade-rideau). Dans la construction métallique de même que dans la construction par éléments préfabriqués, un système de poutres principales et intermédiaires facilite le montage et réduit les portées. On utilise souvent une construction mixte : charpente métallique et planchers en béton.

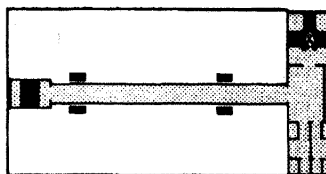
Extraits de prescriptions sur les buildings : Les buildings sont des immeubles dont le plancher de l'étage supérieur se trouve au moins sur un côté à plus de 22 m au-dessus du sol. Les appuis de fenêtre doivent avoir une hauteur d'au moins 0,90 m et être incombustibles. Les surfaces vitrées qui ne peuvent pas être nettoyées sans danger depuis l'intérieur doivent être nettoyées par du personnel spécialisé et à l'aide de dispositifs adéquats. Les buildings doivent être subdivisés en éléments d'une longueur de 30 m isolés contre l'incendie par des cloisons pare-feu. De chaque pièce de chaque étage, on doit pouvoir s'échapper par au moins deux cages d'escalier indépendantes l'une de l'autre. L'un de ces escaliers doit être un escalier nécessaire dans le sens des règlements, l'autre, lorsqu'il ne s'agit pas d'un escalier nécessaire, peut être traité en escalier de secours dans des buildings comprenant au plus 12 étages. Sur ces deux cages d'escalier, l'une au moins doit se situer contre un mur extérieur et avoir à chaque étage une fenêtre donnant sur l'extérieur et pouvant s'ouvrir. La largeur des escaliers nécessaires et de leurs paliers est fonction de la nature et de l'utilisation de la tour, mais doit être au moins de 1,25 m. Les escaliers de secours doivent avoir une largeur d'au moins 0,80 m.



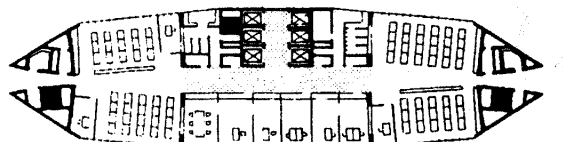
① Installation avec bureaux sur un seul côté, économique grâce à des pièces de 10 m de profondeur, la cage d'ascenseur et d'escalier centrale relie les deux corps de bâtiment. Arch.: P.R. Vazquez & R. Mijares



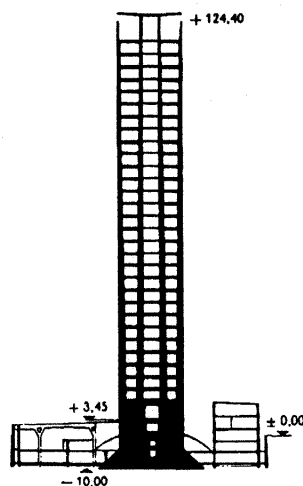
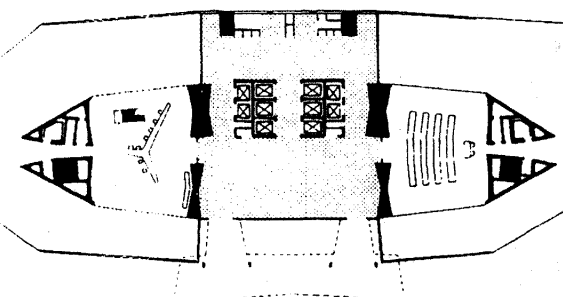
② Disposition normale à deux rangées de bureaux, économique par ses rapports statiques favorables; inconvénient: module des bureaux = module de la construction (voir p.306) éch.: 1/1250 Arch.: P. Beluschi



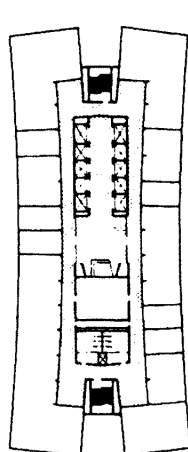
③ Deux piliers au rez-de-chaussée permettent le libre passage. Le plancher supporté par 2 sous-poutres longitudinales fait saillie de 5,50 m. éch.: 1/750 Arch.: A. Jacobsen



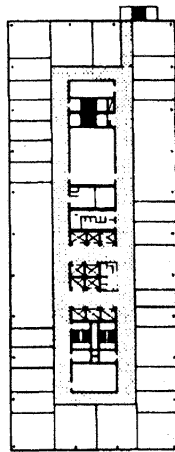
④ Tour façonnée par une construction portante (fig.5), avec des planchers précontraints ≤ 24 m de portée pour une hauteur de seulement 0,75 m. Arch.: Ponti-Nervi



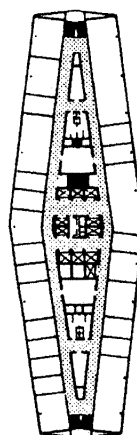
⑤ Coupe sur fig.4



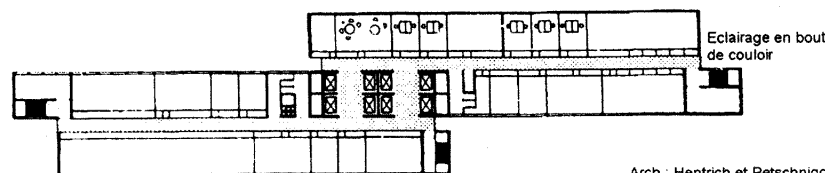
⑥ Des ailes arquées assurent un meilleur éclairage et une meilleure ventilation. Arch.: Scheller



⑦ Les surfaces destinées au passage et les pièces annexes situées à l'intérieur ne permettent qu'un éclairage et une ventilation artificiels. Arch.: Rosskotten



⑧ Le corps de bâtiment est plus large au centre de la zone de circulation par la disposition des ascenseurs. Arch.: Hentrich et Petschnigg

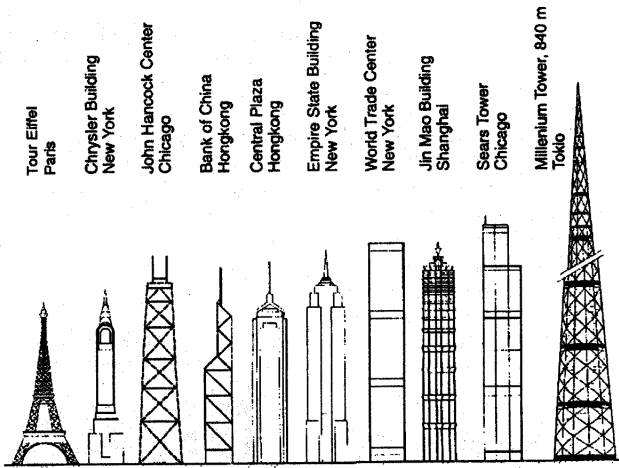


⑨ Deux corps de bâtiments à deux rangées de bureaux se raccordent à la cage d'ascenseur et d'escalier centrale (p.352, fig. 14).

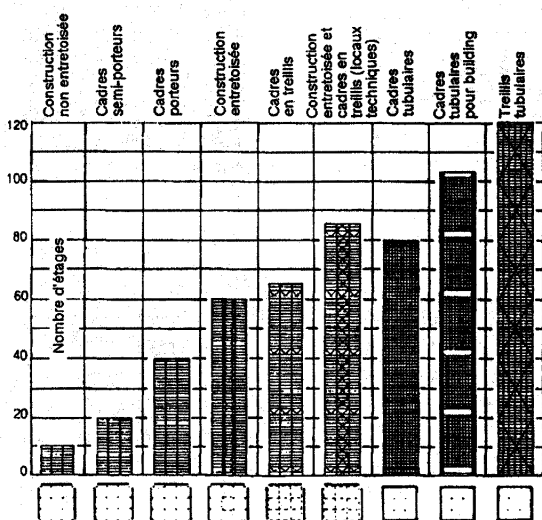
Arch.: Hentrich et Petschnigg

IMMEUBLES DE BUREAUX

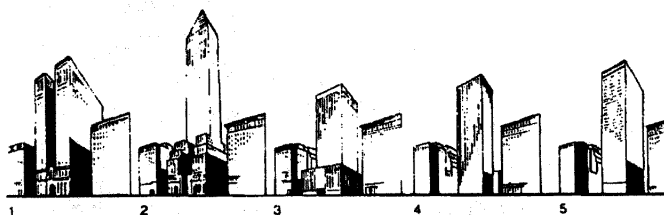
EXEMPLES



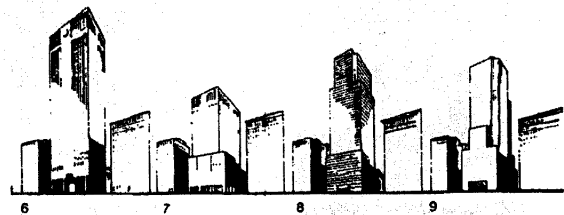
① Les plus hauts édifices du monde



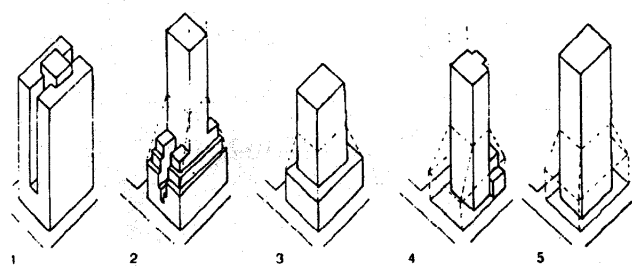
② Secteur de rentabilité des systèmes de construction.



1 Equitable building, 120 Broadway, érigé avant le premier décret Zoning en 1916.
 2 Le décret de 1916 a établi une certaine relation entre la largeur de la rue et la hauteur de la construction. Ceci a fait naître les gratte-ciel typiques dits "pièces montées" ou "gâteaux de mariage". 3 En 1961, c'est le nombre d'étages qui est fixé comme critère de limitation, 15 étant un maximum. 4 En même temps, on exigeait plus de place pour les rues. Résultat: la tour sur la piazza; ici: Seagram. 5 La piazza s'est vue attribuer un bonus portant le nombre d'étages à 18.



6 Pour certaines avenues, la Piazza aurait signifié la destruction de la rue. C'est ainsi qu'on a inventé les passages publics à l'intérieur des immeubles. Le nombre d'étages a atteint 21,5. 7 Les décrets les plus récents remettent l'accent sur la lumière du jour, soit le long d'une courbe de la lumière du jour avec 15 étages... 8 ... soit selon le degré du firmament non caché par une construction (18 étages) ... 9 ... ou selon le nouveau tableau de la lumière du jour (18 étages) ...



④ (fig. 1 à 9) Zoning Laws (détermination du volume de la construction).

En 1992, la ville de New York a promulgué un nouveau décret planifiant la construction des tours. On a ainsi cherché à maîtriser les problèmes de la densité du trafic, le flux des trois millions d'actifs venant quotidiennement travailler à New York, des aspects de l'urbanisme tels que la présentation des espaces routiers, l'élargissement des voies publiques et des accès au métro, la circulation des piétons, l'exposition à la lumière du jour et le microclimat (fig. 3 et 4).

Technique de la construction des gratte-ciel

Ce sont les systèmes de construction et les dessertes verticales qui sont déterminants pour la conception des gratte-ciel. Plus la construction est haute, plus le coût du mètre carré augmente.

Les surfaces de construction et d'accès occupent la majeure partie de la surface de base. Division des gratte-ciel en sections avec desserte de ces sky lobbies, par ascenseurs express avec changements pour des ascenseurs locaux, limitant l'encombrement de la cage et le temps du trajet.

La rentabilité dépend du facteur *sway factor* qui détermine le rapport entre la déformation horizontale maximale admise au point le plus élevé et la hauteur totale du bâtiment (maximum 1 : 600).

Ce sont les forces horizontales (vent) et non la charge verticale, qui sont décisifs pour le dimensionnement de très grandes hauteurs d'immeuble. La déformation horizontale représente 90% du déplacement de l'ossature (*shear sway*), contre 10% par inclinaison de la construction entière proprement dite.

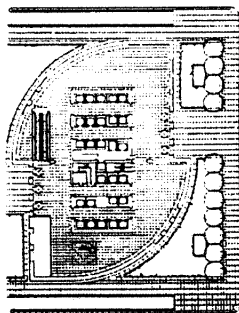
Les constructions en ossature sans contreventement particulier ne sont plus économiques à partir du dixième étage.

À partir du vingtième étage, les systèmes d'ossature conventionnels cessent d'être économiques. Les constructions en cadre de béton armé sans pans de raidissement sont adaptées jusqu'à 10 étages, avec pans de raidissement jusqu'à 20 à 30 étages, au-delà il faut des constructions en double tubes ou en tubes de béton.

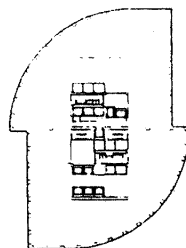
La rentabilité d'une construction est déterminée par les matériaux utilisés, le type de construction adapté et la rationalité de la technique de construction choisis (fig.1).

But d'une solution économique de la construction (fig.2), le John Hancock Center, Chicago 1965 de Skidmore, Owings & Merrill. La structure visible de la construction comme concept de réalisation. Principe de tubes, ainsi réduction considérable de la consommation d'acier. Rentabilité moyennant un regroupement en secteurs d'utilisation: étages 1 à 5 magasins, 6 à 12 stationnements, 13 à 41 bureaux à utilisation flexible, 42 à 45 technique et sky lobby, 46 à 93 appartements, 94 à 96 visiteurs et restaurants, 97 et 98 émetteurs de télévision.

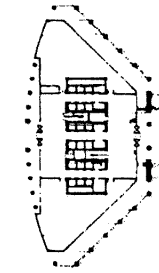
Avec neuf exemples à l'appui, la brochure du *Department of City Planning* explique comment on peut, à travers les directives, assurer une quantité suffisante de lumière du jour et d'espace de mouvement, malgré un volume de constructions en hausse.



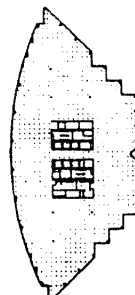
① Rez-de-chaussée
Allied Bank Plaza Houston.
71 étages



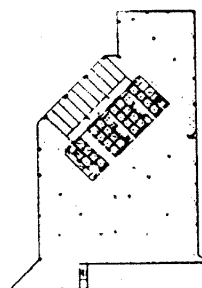
② Etage courant
Arch.: Skidmore, Owings et Merrill



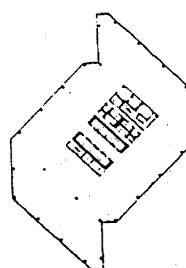
③ Rez-de-chaussée
333 Wacker Drive Chicago.
37 étages



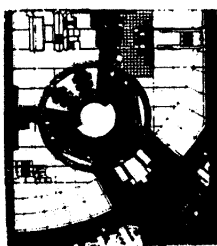
④ Etage courant
Arch.: Kohn Pedersen.
Fox Associés.



⑤ Etage courant zone du socle
101 Park Avenue New York.
48 étages



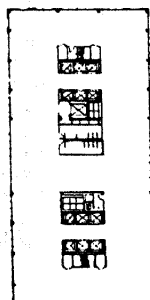
⑥ Etage courant zone de la tour
Arch.: Eli Attia Ass.



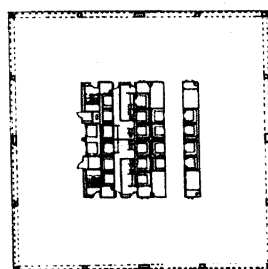
⑦ Rez-de-chaussée 1985
State of Illinois Center
Chicago. 17 étages



⑧ Etage de bureaux
Arch.: Murpay/Jahn
Lester B. Knight at Ass.



⑨ Direction de AT & T, New York.
Arch.: Philip Johnson & John Burgee,
Harry Simmons, New York
Etage courant 1984



⑩ Citycorp center, New York.
Arch.: Hugh Stubbins & Associés
Cambridge, Mass.
Etage courant

Allied Bank Plaza Houston (fig.1 et 2)

Sa surface courbée permet de réduire l'action du vent jusqu'à 25 %. On économise ainsi 10 % d'acier de construction.

333 Wacker Drive (fig.3)

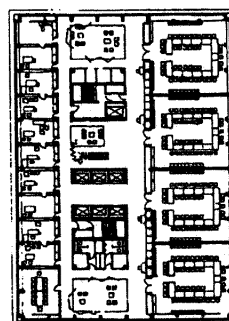
Tour de bureaux avec une géométrie de plan due à la forme triangulaire du terrain.

101 Park Avenue New York (fig.5)

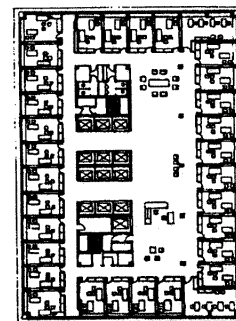
Cession de surface pour l'utilisation publique, ainsi bonus pour l'augmentation du nombre d'étages.

State of Illinois Center (fig.7)

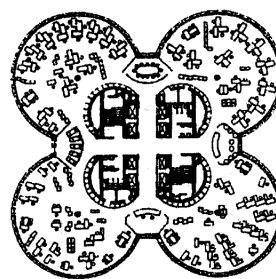
Façade en retrait par arc de cercle crée de l'espace nouveau, rotonde en atrium fermé.



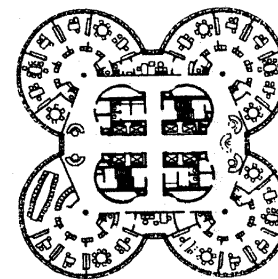
⑪ Etages 2 à 17, bureaux des députés
Chambre des députés Bonn 1969.



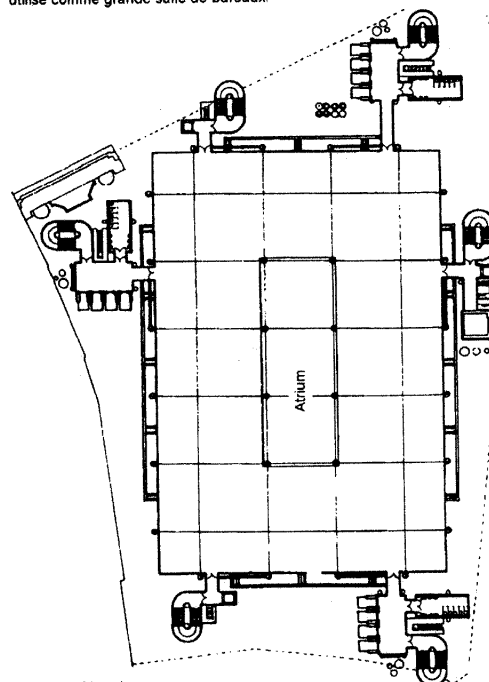
⑫ Etages 19 à 28, salles de session
Arch.: E.Eiermann & BBD.



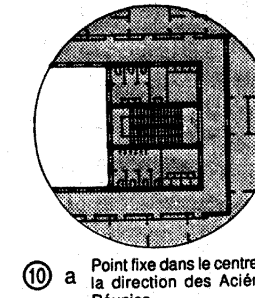
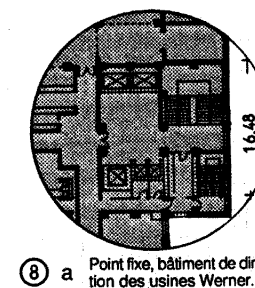
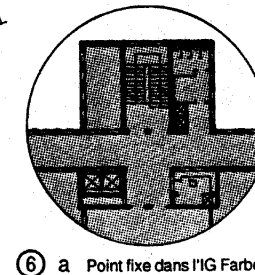
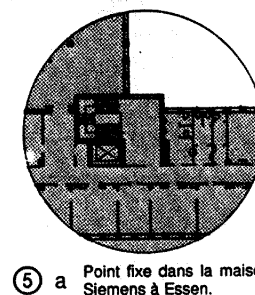
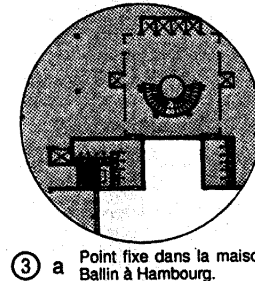
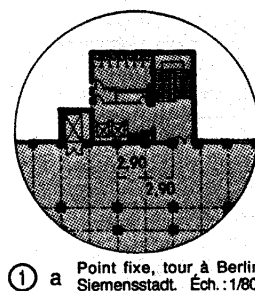
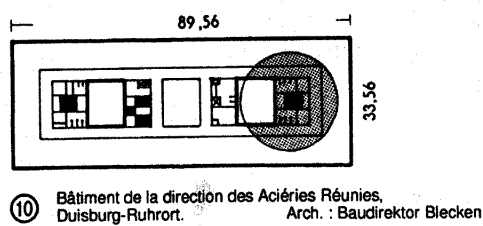
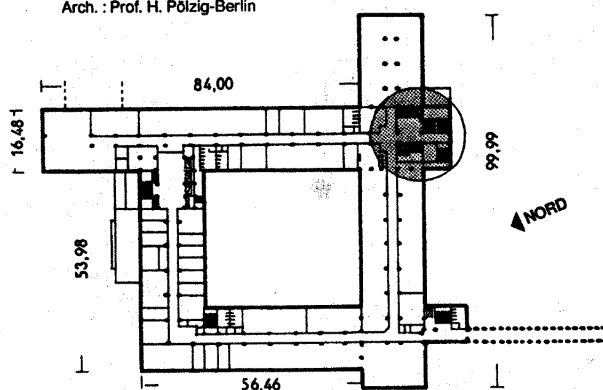
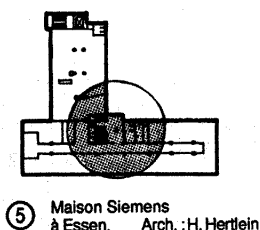
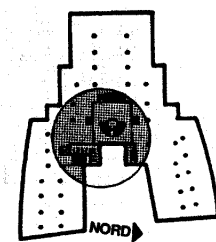
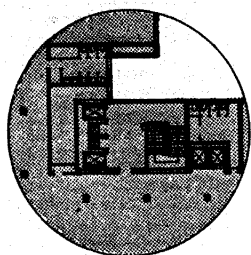
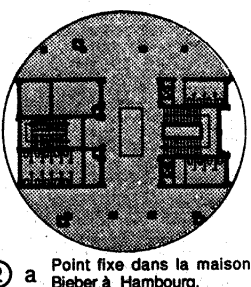
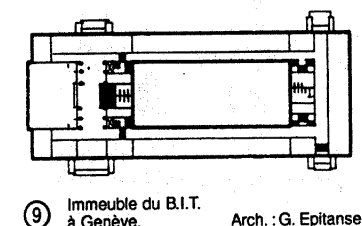
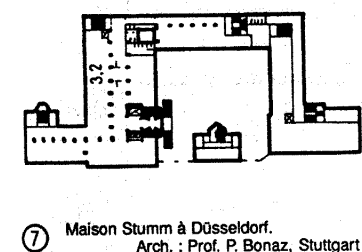
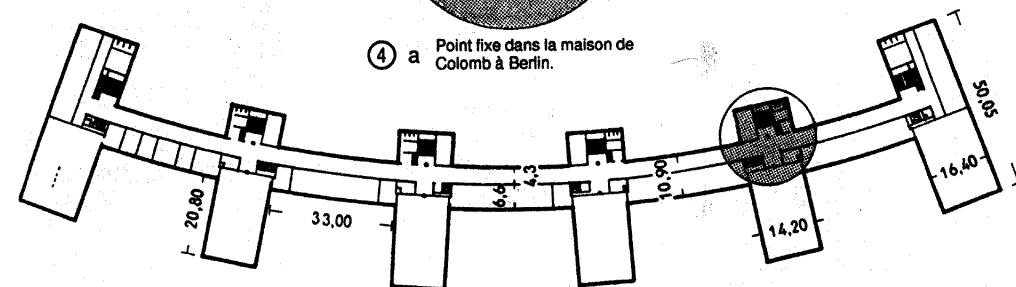
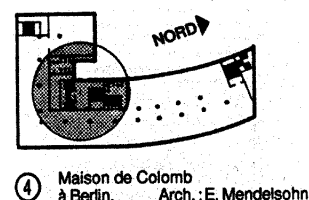
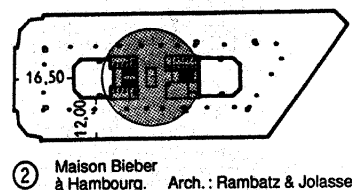
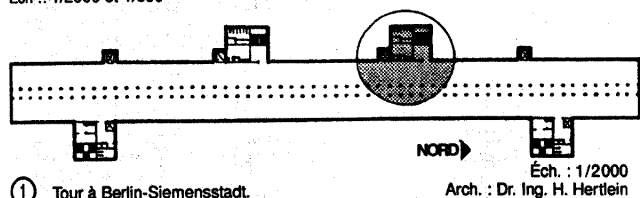
⑬ Direction de BMW, Munich 1972
Arch.: Karl Schwanzler, étage courant
utilisé comme grande salle de bureaux.

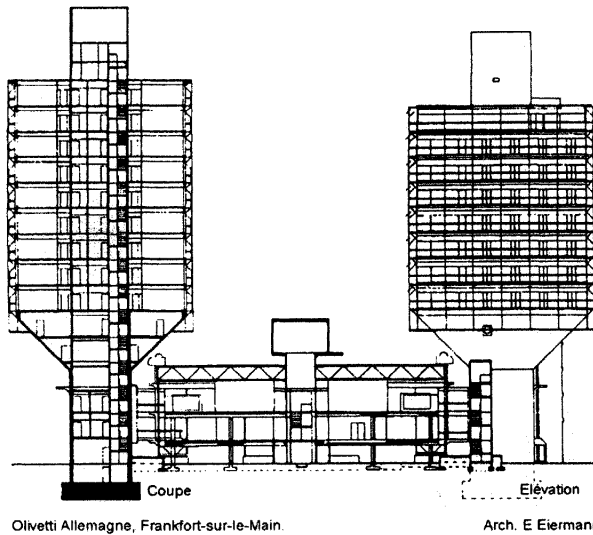


⑭ Plan, utilisation en bureaux
individuels.

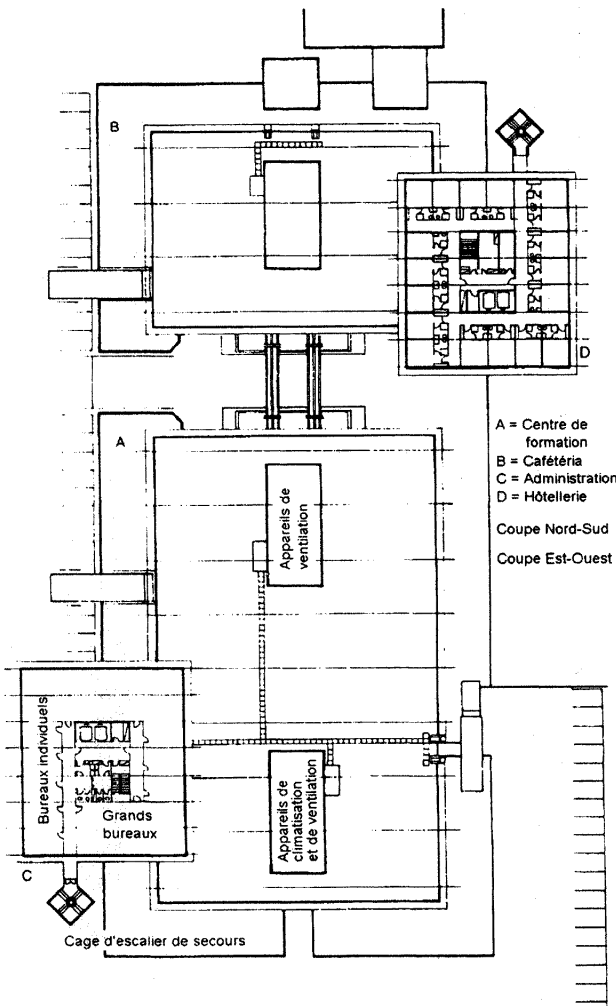


⑮ Lloyd's of London.
Arch.: Richard Rogers Partnership Ltd.
Etages 4 à 7.

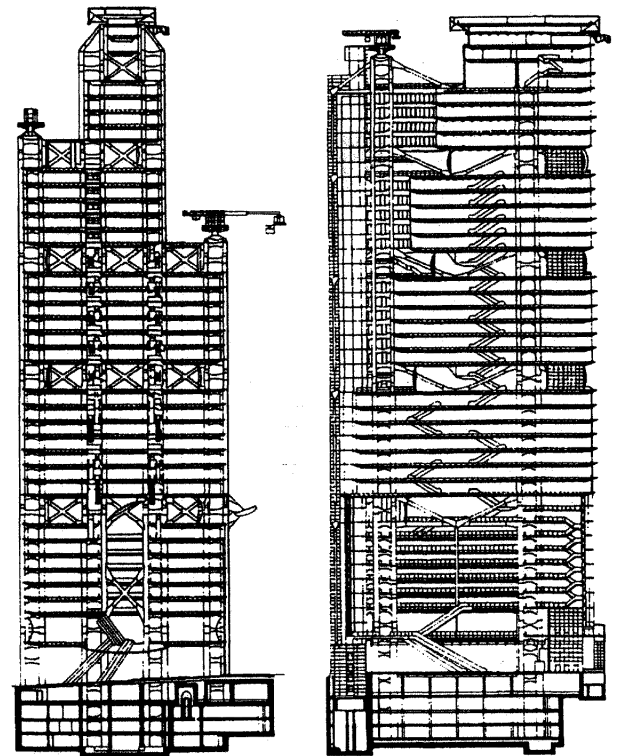




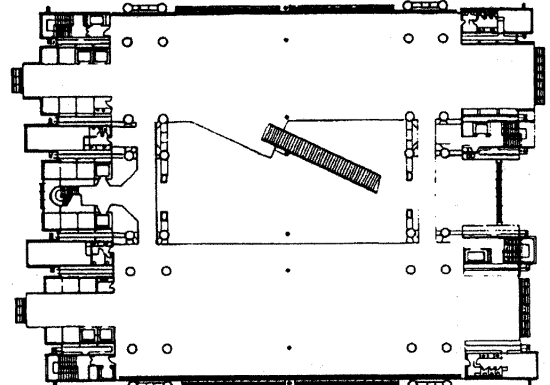
- ① Cour sur tour bureaux, centre de formation, façade tour visiteurs dans centre de formation et aussi secrétariats, salles de formation, centre de calculs, bureaux de vente, secteurs de service et au sous-sol niveau avec parking ouvert, dans la tour administrative surface de bureau, distribution technique et accès au centre, salles d'archives, locaux techniques de la tour (fig. 2).



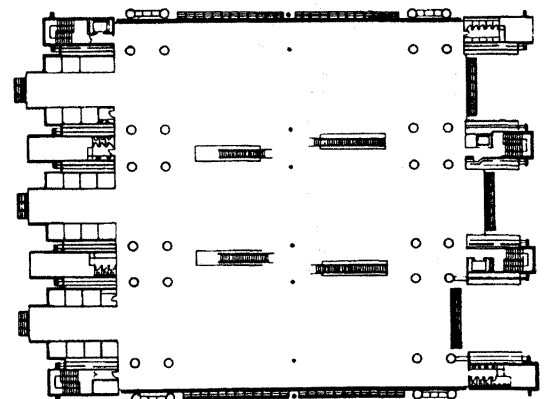
- ② Etage courant des tours.
Les surfaces de bureau sont conçues aussi bien pour des bureaux individuels que pour une organisation du type grande salle de bureaux (fig. 1).



- ③ Par le plan de la poutre en treillis intérieure, la lumière du jour est dirigée à l'aide de réflecteurs vers l'intérieur du hall de l'atrium (fig. 4 à 6).
④ L'échelonnement des étages vers l'arrière se fait à l'intérieur des surfaces de bureaux.



- ⑤ Etage supérieur, niveau supérieur du hall des caisses.

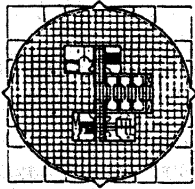


- ⑥ Etage courant en trois plages, Hongkongbank 1986 Arch.: Foster associés

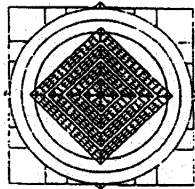
Locaux
ministratifs

IMMEUBLES DE BUREAUX

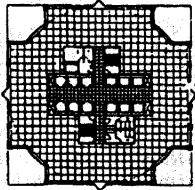
EXEMPLES



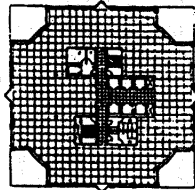
① Etages 41 à 47, bureaux.
(noyau de 231 m²)



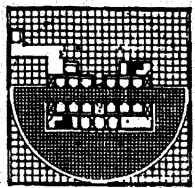
② Vue sur le toit



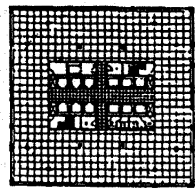
③ Etages 5 à 25, bureaux.
(noyau de 309 m²)



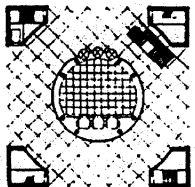
④ Etages 26 à 40, bureaux.
(noyau de 231 m²)



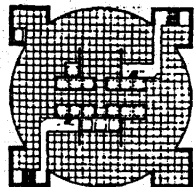
⑤ Deuxième étage, skylobby.



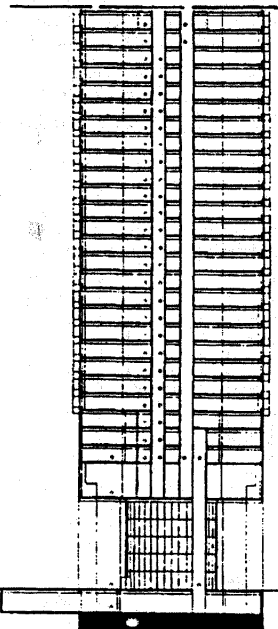
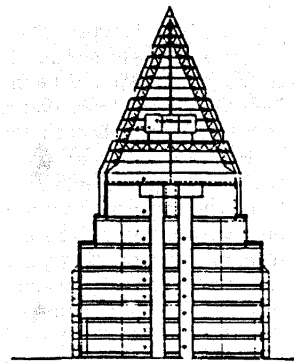
⑥ Etages 3 et 4, bureaux.
(noyau de 307 m²)



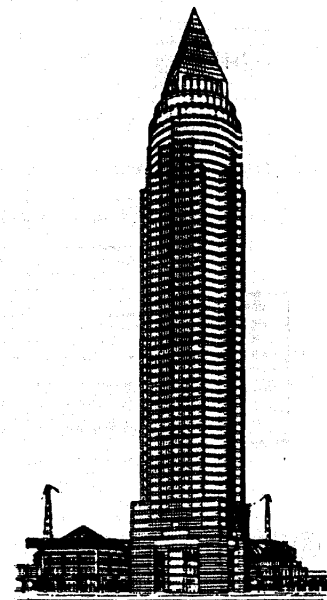
⑦ Rez-de-chaussée, lobby.



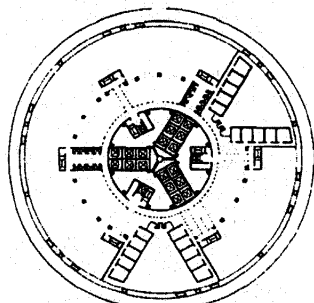
⑧ Premier étage, technique.



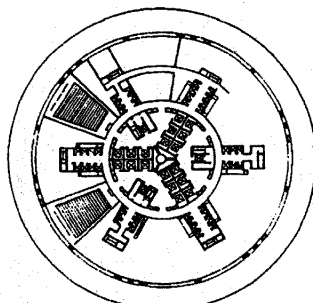
⑨ Coupe des figures 1 à 8.



⑩ Perspective Arch.: Murphy/Jahn

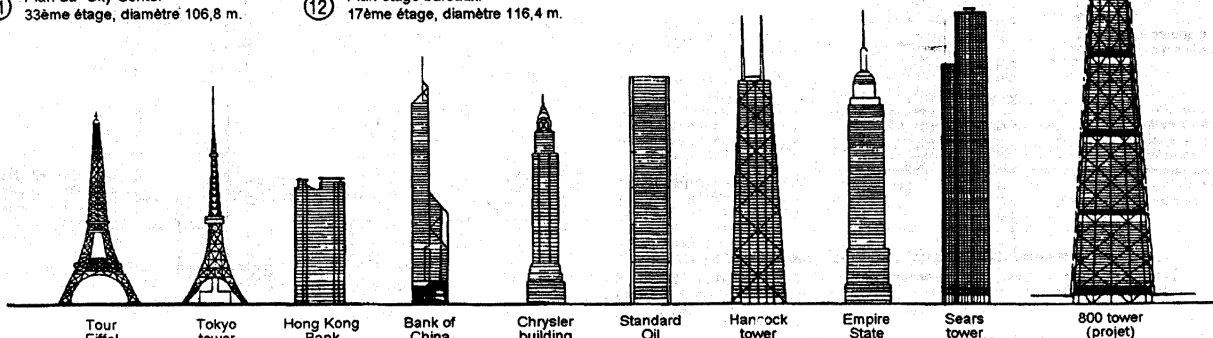


⑪ Plan du "Sky-Center"
33ème étage, diamètre 106,8 m.



⑫ Plan étage bureaux.
17ème étage, diamètre 116,4 m.

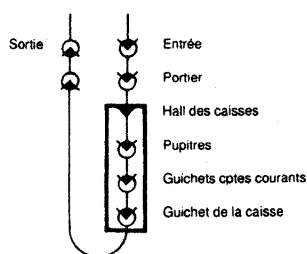
Etude commandée par la société japonaise "Obayashi".
Ancrée dans la mer à 2 km de Tokyo, sur un atoll artificiel
de 400 m de diamètre. Surface utile pour 50 000 person-
nes. Utilisation pour bureaux jusqu'à une hauteur de 600 m.
Diamètre du rez-de-chaussée 130 m. Ascenseur pour 160
personnes pour transport rapide au cinq "sky-centers"
situés tous les 30 étages et ayant fonction de distribution.
Fondations tubulaires en plusieurs cercles concentriques
reposant dans la mer à 80 m de profondeur. Pour compen-
ser les mouvements dus au vent, on propose un système
actif de régulation de l'équilibre moyennant poids et résér-
voirs d'eau avec réglage automatique selon les forces du
vent. On obtient de cette façon des constructions plus
élancées et matériellement plus économiques
(fig. 11 à 14).



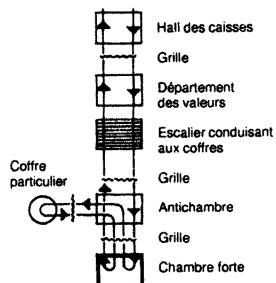
⑬ Comparaison des hauteurs de constructions célèbres.

⑭ Milleniumtower, Tokyo.
Arch.: Foster, Londres.

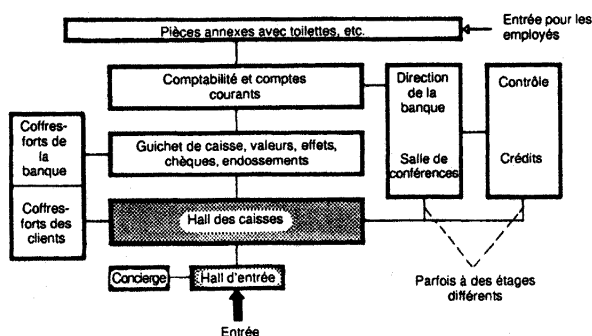
Locaux
administrati



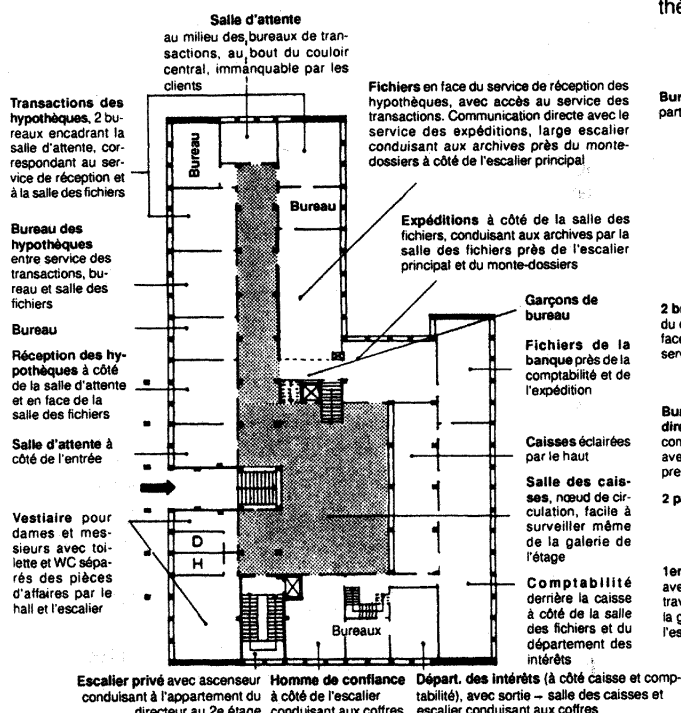
① Parcours d'un client dans les grandes banques.



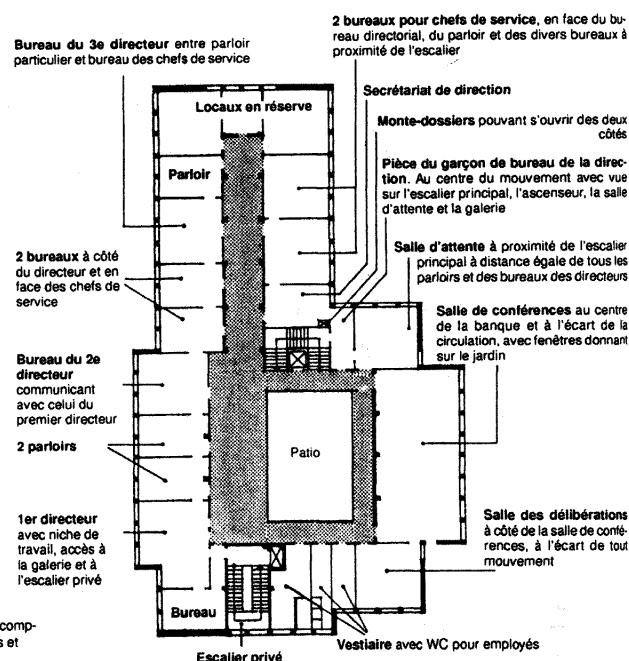
② Parcours du client vers la salle des coffres.



③ Répartition des différents services dans une grande banque.



④ Relations pratiques entre les services d'une grande banque hypothécaire, au rez-de-chaussée (conception de E. Neufert pour la Mitteldeutsche Hypothekenbank à Weimar).



⑤ Relations entre les pièces dans une banque hypothécaire à l'étage ; complément de la figure 4.

Les conditions de construction d'une banque sont très variables selon la nature de la banque considérée : banques privées traitant plutôt de l'escompte d'effets de commerce, grandes banques, caisses d'épargne à forte fréquentation ou banques hypothécaires.

Mais dans tous les cas, on dépose ou on retire de l'argent, qu'il s'agisse de liquide ou non. Toutes ces affaires doivent pouvoir se faire rapidement, sûrement et aussi simplement que possible. Les dispositifs de transport mécanique et autres perfectionnements ne sont intéressants et rentables que dans de grandes banques étendues.

Le cheminement du client depuis la rue, passe d'abord par un sas, puis dans la salle des caisses avec, en cas d'attente, des sièges et des pupitres. Il y a là différents guichets pour les versements et retraits d'argent, les titres, l'épargne et les dépôts d'escompte.

Derrière les guichets, on trouve généralement les postes de travail pour la tenue des comptes courants et de la comptabilité où l'on vérifie les demandes d'argent des clients et où l'on comptabilise les opérations (fig. 1). Le client peut aussi demander au guichet des comptes courants l'aval du retrait souhaité et toucher tout de suite son argent au guichet de la caisse, de nos jours, souvent avec des lecteurs électroniques. Les autres pièces ouvertes au public comme les bureaux de direction, le département des crédits et celui du contrôle se trouvent souvent près de la salle des caisses avec des entrées particulières ou à l'étage (fig. 3). Ces services sont le plus souvent complétés par des distributeurs automatiques de billets.

Pour se rendre aux coffres, le client part de la salle des caisses, franchit une première barrière, passe souvent devant le service des titres ou l'administration des dépôts, en général un étage plus bas, franchit

une autre barrière et arrive dans l'antichambre de la chambre forte.

C'est là que se trouvent les coffres particuliers destinés aux clients (dimensions pour 1 personne : 1,0 x 1,5 à 1,5 x 1,5, pour 2 personnes de 2,0 x 1,5) et l'entrée de la chambre forte.

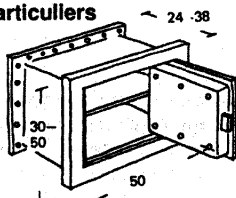
Dans les petites banques, la salle des coffres est souvent divisée en deux parties : l'une pour la banque et l'autre pour les clients (p. 373, fig. 9). Dans les banques importantes, il y a presque toujours deux salles distinctes.

Dans ce cas, les bureaux de l'administration des dépôts se trouvent à l'entrée de la partie réservée à la banque et disposent d'un escalier particulier conduisant à la salle des caisses ou de monte-charge pour l'argent (fig. 3).

En sous-sol se trouvent enfin, accessibles par un escalier particulier, pour les employés, des vestiaires, le garage à vélos, etc., le chauffage central, le charbon, la machinerie de l'ascenseur, le poste pneumatique, etc., ainsi que les archives avec monte-charge pour les dossiers.

Dans les banques hypothécaires, le critère de choix pour le plan du rez-de-chaussée est la possibilité de faire les transactions hypothécaires sans heurt ni gêne (fig. 4 et 5).

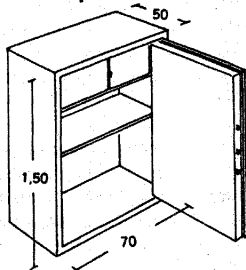
Pour particuliers



Dimensions	H	L	P	H	L	P
Exterieur	30	30	40	40	50-120	
Interieur	50	50	50	50	50-60	
Porte	24	38	24	38	38	
Hauteur	17	17	27	27	37-107	
Largeur	37	37	37	37	37-47	
Profondeur	16	30	16	30	30	

- ① + ② Plus petit et plus grand modèle de coffre-fort s'encastrant dans un mur.

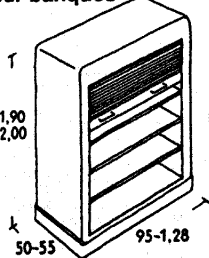
Pour entreprises



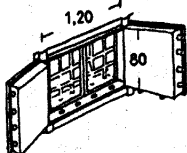
Dimensions	H	L	P	H	L	P
Exterieur	150	70	50	137	57	41
Interieur	195	95	50	182	82	41

- ③ Coffre pour dossiers avec compartiment coffre-fort.

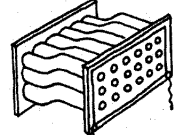
Pour banques



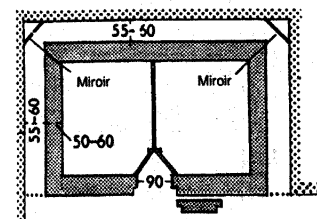
- ⑤ Armoire à rideaux pour effets et autres papiers.



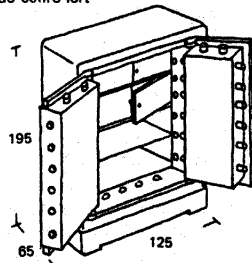
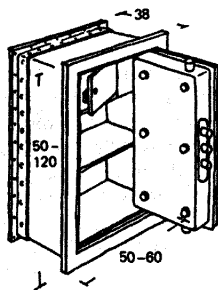
- ⑦ Fenêtre de la chambre forte.



- ⑧ Conduits d'aération dans le mur de la salle des coffres.

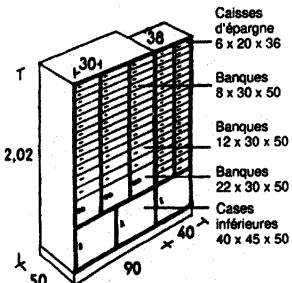


- ⑩ + ⑪ Salle de coffres entièrement entourée de murs mitoyens (ici la salle des documents).

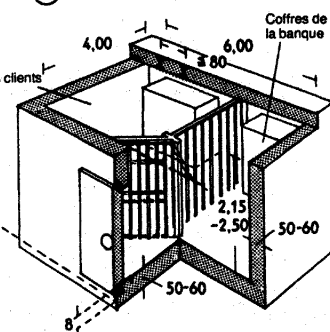


Dimensions	H	L	P	H	L	P
Exterieur	80	60	60	50	37	36
Interieur	100	60	60	70	37	36
Porte à 1 battant	125	80	60	95	57	36
150	80	60	120	57	36	
175	80	65	145	57	41	
2 battants	195	125	65	165	102	41

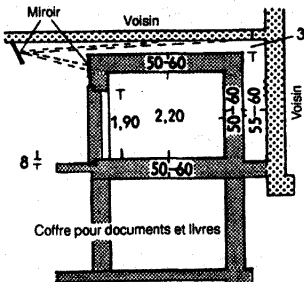
- ④ Coffre-fort pour livres de compte et argent.



- ⑥ Coffres à louer, dimensions usuelles.



- ⑨ Coffres pour succursale de banque, dimensions usuelles.



- ⑩ + ⑪ Salle de coffres entièrement entourée de murs mitoyens (ici la salle des documents).

BANQUES

COFFRES

Les petits coffres destinés au particulier consistent en une armoire métallique (fig. 1 et 2) pouvant se cacher derrière une tenture murale ou un tableau dans la chambre à coucher. Ils sont destinés à contenir des papiers et objets de valeur tels que bijoux, etc. On peut aussi les encastrer dans le buffet de la salle à manger pour y mettre l'argenterie.

Dimensions extérieures			Dimensions intérieures			Caisiers intercalaires
Hauteur	Largeur	Profondeur	Hauteur	Largeur	Profondeur	
50	50	45	35	35	33	1
60	50	45	45	35	33	1
80	60	45	65	45	33	2
100	60	45	85	45	33	2
120	60	45	105	45	33	2

- ⑫ Coffre pour la monnaie.

L'homme d'affaires dispose d'armoires métalliques (fig. 3) pour ses livres, reçus etc., et d'armoires fortes pour le numéraire courant (fig. 4).

80	60	45	65	45	33	2
100	60	45	85	45	33	2
120	60	45	105	45	33	2

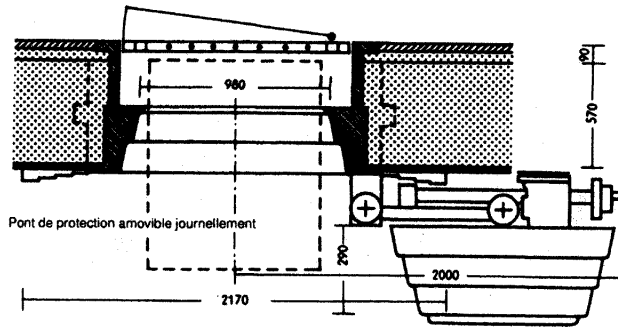
- ⑬ Coffre à l'épreuve du feu pour documents.

Pour les objets de valeur dont on se sert rarement, on loue un coffre (fig. 6) dans une banque (p.372).

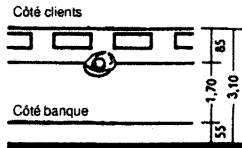
Les salles des coffres d'une banque doivent être aménagées de telle façon que l'effraction y soit impossible, même avec les moyens perfectionnés actuels. Les murs et les portes doivent pouvoir résister plus longtemps que le temps dont pourront disposer les cambrioleurs éventuels. Les parois ne doivent donc être contiguës ni à des murs mitoyens, ni à des pièces dont on ne se sert que rarement, ni se trouver à même le sol. L'expérience apprend que, dans de tels cas, les voleurs ont le temps voulu pour préparer les murs en travaillant tout à leur aise dans un endroit non surveillé et en ne laissant subsister qu'une mince couche qui sera enfoncée très rapidement. Si ces salles ne sont pas entourées de toutes parts de locaux dont on se sert constamment, aussi bien au-dessus qu'en dessous, il faut laisser tout autour un espace libre qui permettra de les surveiller.

Clôture de salles de coffres. D'après les essais de F. Eiser, la maçonnerie en briques ordinaires offre une sécurité presque aussi grande contre l'effraction que celle en briques hollandaises à la surface lisse desquelles le mortier adhère mal. Le mieux est le béton (mélange 1/3) additionné de fluoresite (5 kg / m³ de maçonnerie). Pour percer un tel mur de 40 cm d'épaisseur, il faut à un bon maçon avec un burin bien aiguisé, 12 h 30, contre 9 h seulement avec une maçonnerie au mortier 1/3 ; l'introduction de fer dans la maçonnerie ne rend pas l'effraction plus difficile (les barres en acier trempé peuvent s'écarter au marteau, celles en acier doux peuvent s'enlever) et ne justifie donc pas les frais supplémentaires que cela entraîne. Les études de F. Eiser démontrent que les murs de 50 cm en béton de 1/4 sont les plus économiques et qu'il faudrait 20 h pour les percer. En comptant 8 h de travail dans les bureaux, le voleur disposerait de 16 h, ou, dans le cas le plus défavorable d'un dimanche et deux jours fériés, de 88 h. Il est vrai que, avec les marteaux-piqueurs et perforatrices électriques dont on dispose aujourd'hui, le temps de l'effraction calculé par F. Eiser peut être notablement diminué. Une salle de coffres doit donc être surveillée presque en permanence en dehors des heures de bureau. Des dispositifs électriques, transmettant le moindre bruit, en dehors des heures de bureau, au prochain poste de police ou au service de contrôle de la banque, peuvent rendre de grands services.

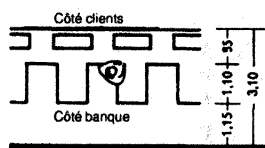
Pour une salle non protégée par les immeubles environnants, son isolement même constitue une garantie; mais en des temps troublés, on pourrait craindre des attentats (bombes explosives ou même aériennes). En outre, le client aime mieux voir son argent au fond d'une cave que bien en vue du public. Le coin de l'immeuble est sans contredit le meilleur emplacement (p.372, fig. 3).



① Porte de chambre forte avec porte intérieure de jour.



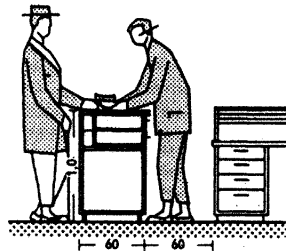
② Disposition des guichets en ligne.



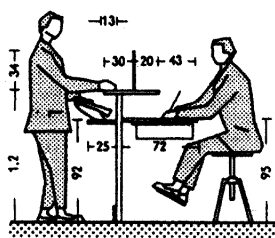
③ Comme figure 2 mais avec postes de travail.



④ Guichets en dents de scie avec postes de travail latéraux.



⑤ Guichet de caisse allemand dans des grandes banques berlinoises.



⑥ Guichet de caisse suédois.

Les guichets de caisse sont aujourd'hui équipés d'une vitre blindée résistante aux projectiles et qui empêche que l'on passe par-dessus le guichet; séparatifs à 4 vitres ≥ 25 mm d'épaisseur. Protection identique au-dessus des tiroirs incorporés (fig. 8).

Porte de chambre forte. Les portes d'aujourd'hui, pivotantes avec tenons d'acier encastrés, faciles à mouvoir, ne s'affaissant pas, peuvent résister à toutes attaques; leur blindage ne peut ni se percer ni se détruire, il est en outre à l'épreuve du feu et infusible. Épaisseur totale environ 27-30 cm sans trou de serrure, avec système de fermeture spécial (serrure miraculeuse, serrure télécommandée, etc.) et dispositif électrique donnant l'alarme au moindre ébranlement de la porte.

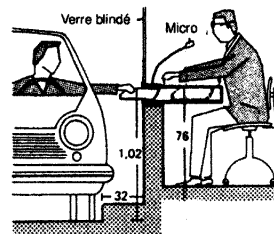
Les guichets des caisses ne comportent généralement plus de grilles métalliques mais une simple protection vitrée (fig. 2 à 6). La protection contre les effractions et les hold-up est assurée par une installation électrique d'alarme actionnée au pied ou au genou. Sous le guichet, on loge généralement des armoires métalliques normalisées.

Les télécommunications à l'intérieur de l'entreprise peuvent être assurées par télévision au lieu de tube pneumatique et des bandes transporteuses, etc.

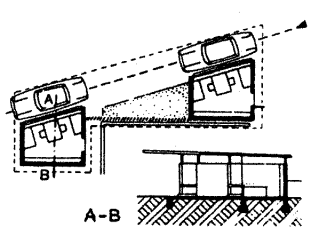
Le caissier reçoit le chèque, donne au microphore le numéro au service comptes courants où se trouve l'extrait de compte. La signature, etc., sont présentés devant la caméra de télévision, le caissier paie ensuite le chèque sur la foi de ces documents ainsi transmis par télévision.

Banques accessibles en automobile. Dans ces banques, pour éviter de perdre du temps, le client au lieu d'entrer dans la banque, passe en voiture devant le guichet. Les guichets peuvent être incorporés dans l'immeuble de la banque (fig. 12 et 13), être isolés à l'extérieur ou être enterrés sous le trottoir avec, au bord de ce dernier, une colonne dans laquelle se trouve incorporée une installation de miroirs, de haut-parleurs et de transport d'argent (fig. 7).

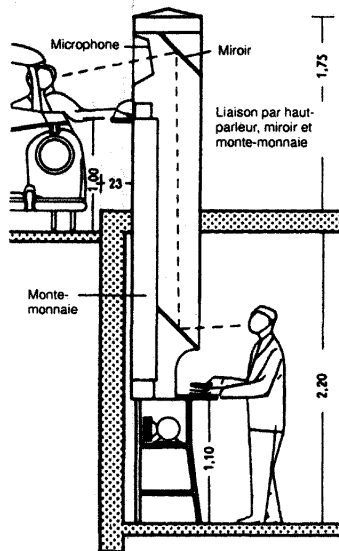
Chaque guichet peut satisfaire environ 250 clients par jour. (Une opération demande en moyenne 60 secondes.) Toutes les opérations de banque ne peuvent pas être faites au guichet accessible en automobile, c'est pourquoi dans pareils cas, il existe également un hall des guichets pour les transactions prenant beaucoup de temps.



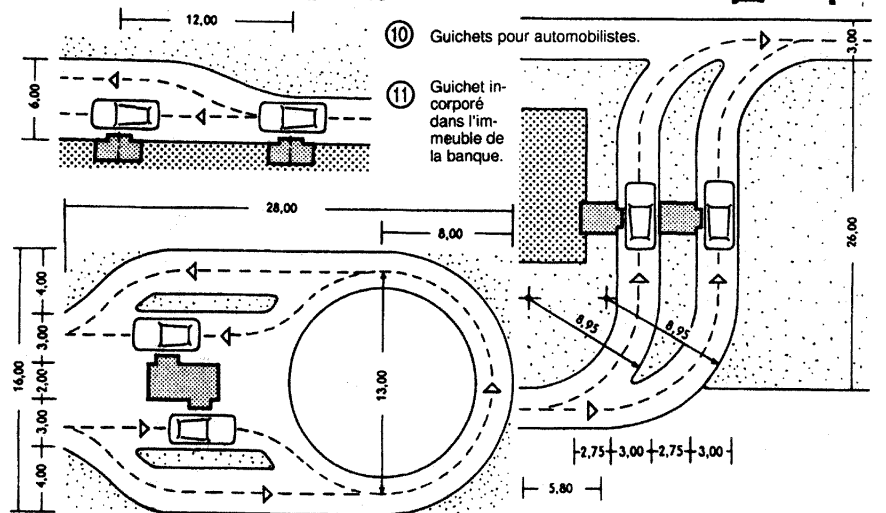
⑧ Guichet pour automobiles évitant le stationnement.



⑨ Kiosques avec guichets pour automobilistes.



⑦ Guichet de banque sous le trottoir avec colonne saillante permettant au client d'effectuer ses opérations; nécessite au moins 3 ou 4 places de parking pour faciliter les opérations (banque néerlandaise).



⑩ Guichets pour automobilistes.

⑪ Guichet incorporé dans l'immeuble de la banque.

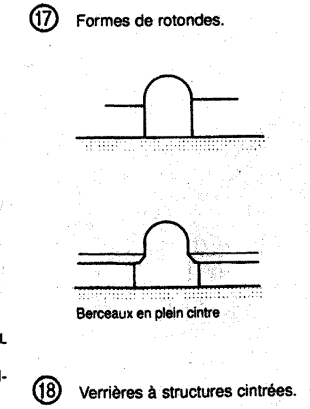
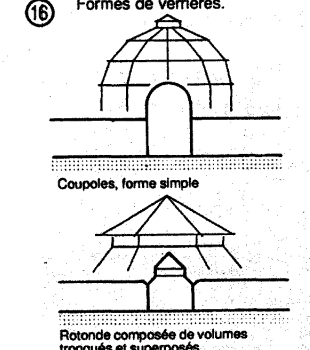
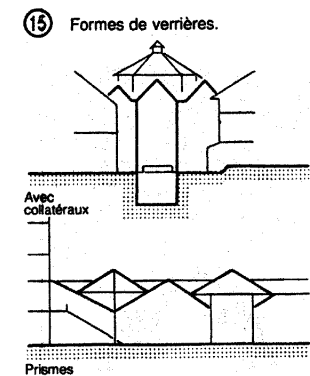
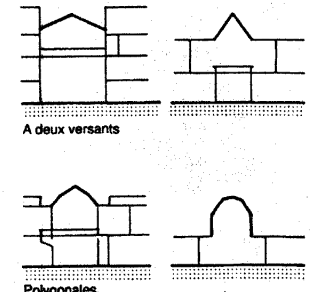
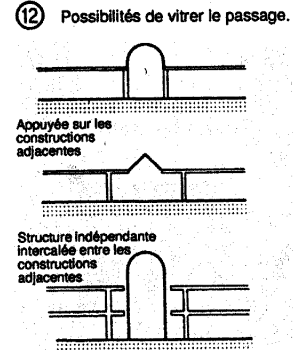
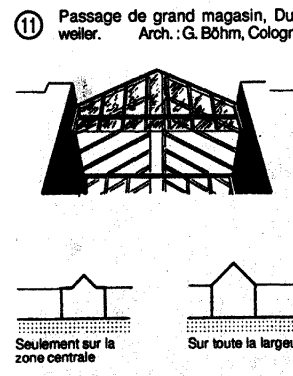
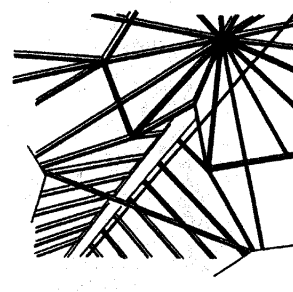
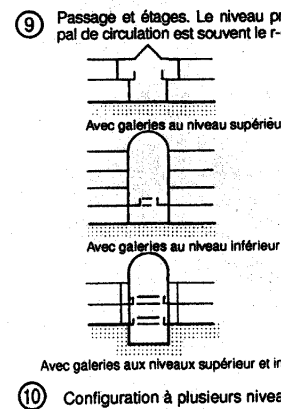
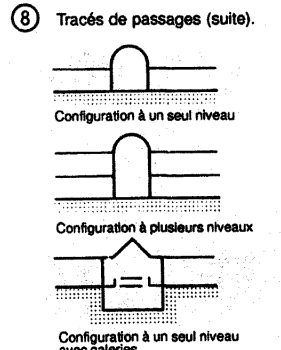
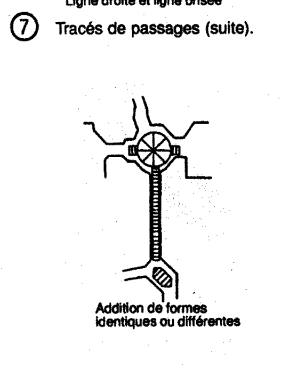
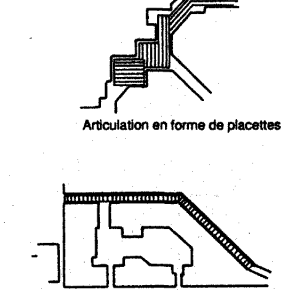
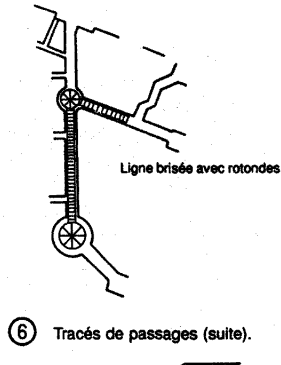
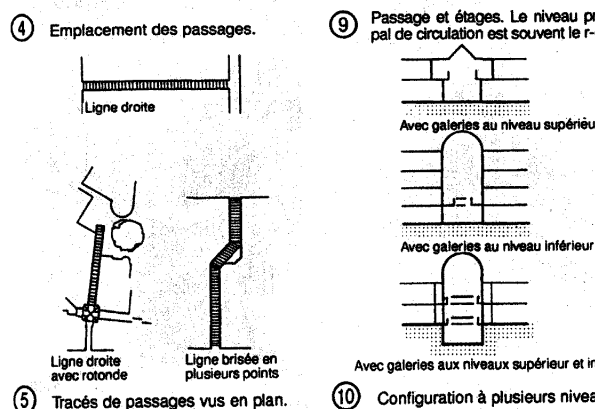
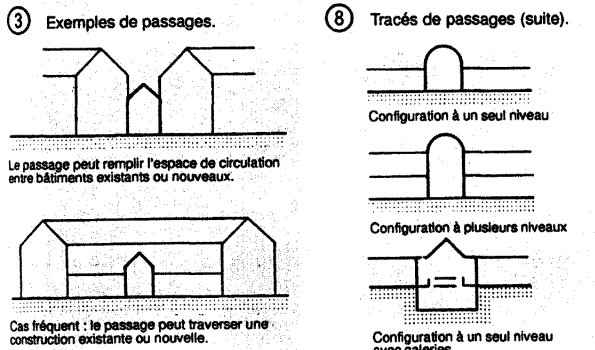
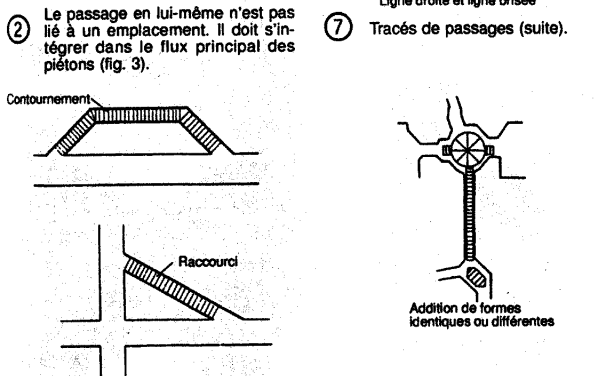
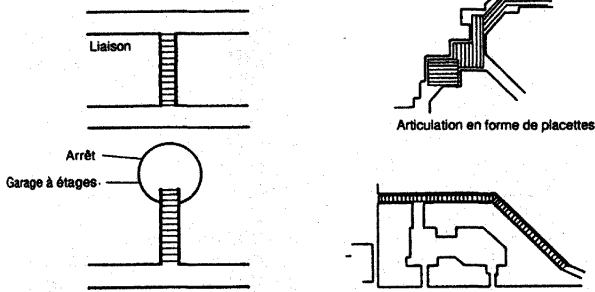
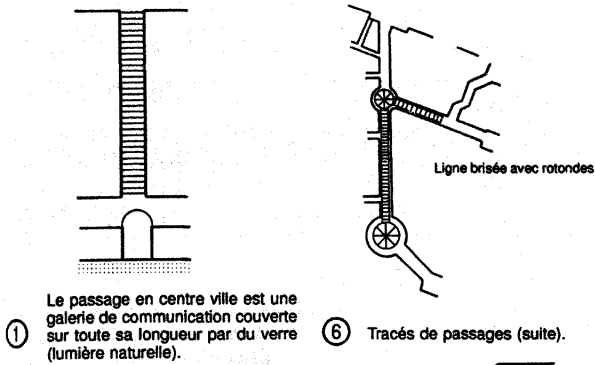
⑫ Guichet double isolé à l'extérieur pour circulation giratoire.

⑬ Guichets comme figures 8 et 9 pour transit.

PASSAGES COUVERTS

Typologie

Dans l'architecture actuelle, le passage couvert vitré représente un exercice de style à la fois intéressant et populaire. Sous ces passages, les cheminements peuvent être pourvus de pentes imperceptibles ou de légères dénivellations. Exclusivement réservés aux piétons, ils devraient, en tant que voies semi-publiques, être ouverts sans interruption. Les passages vivent de la variété des utilisations possibles (commerce de détail et branches diverses). Il faut donc rechercher des centres d'intérêt suscitant une fréquentation hors de l'ouverture des magasins. Les structures vitrées se composent d'acier, d'aluminium ou de bois lamellé collé.



PASSAGES COUVERTS

EXEMPLES HISTORIQUES

Passage du Caire (fig. 1 et 5).

Plus vieux passage à verrière du monde, il est aussi avec ses 370 m, le plus long de Paris.

Il n'a que 2,70 m de largeur moyenne, mais il abrite des boutiques sur deux niveaux, surmontées par des logements au-dessus de la verrière.

Galerie Vivienne (fig. 2 et 9).

Elle a été construite par François Jacques Delannoy, architecte (1755-1835) presque en même temps que la galerie Colbert située dans le même immeuble.

Passage du Grand Cerf (fig. 3 et 10).

Ce passage en ligne droite long de 120 m et large de 4 m, traverse un immeuble d'habitation. Il comporte trois niveaux : boutiques au rez-de-chaussée, bureaux ou ateliers au premier, logements au deuxième.

Passage Choiseul (fig. 4).

Ce passage d'une longueur de 190 m est, plus que la plupart des autres passages de Paris, un espace de circulation couvert. Chacune des maisons est accessible par un escalier individuel en colimaçon.

Passages Jouffroy et Verdeau (fig. 6).

L'ensemble forme un espace piétonnier couvert de 400 m de long.

Galleria Mazzini (fig. 7 et 8).

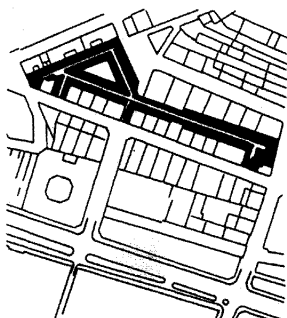
Fait partie des passages monumentaux.

Leeds Thornton's Arcade (fig. 11).

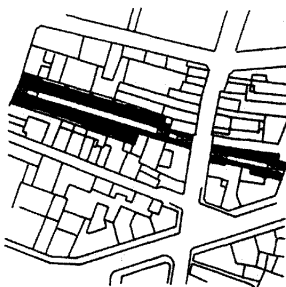
Les maisons et l'espace du passage sont à trois niveaux.

Galleria Umberto I (fig. 13 et 14).

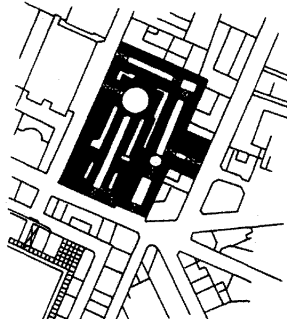
Sa forme en croix couronnée par une coupole géante se justifie de façon idéale par ses quatre entrées.



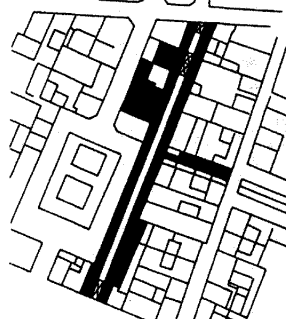
① Passage du Caire. Paris. État en 1952.



② Galerie Vivienne. Galerie Colbert. Paris. État en 1966.



③ Passage du Grand Cerf. Paris.



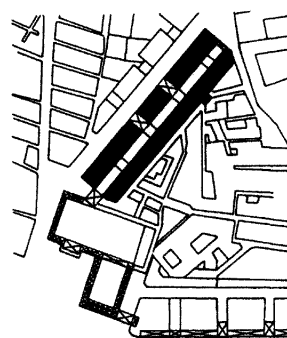
④ Passage Choiseul. Paris. env. 1966.



⑤ Passage du Caire. Paris. env. 1798.



⑥ Passage Jouffroy. Paris. 1845.



⑦ Galleria Mazzini, Gènes. env. 1930.



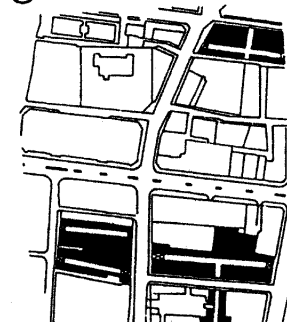
⑧ Galleria Mazzini.



⑨ Galerie Vivienne. Paris. 1923. Partie sud du passage.



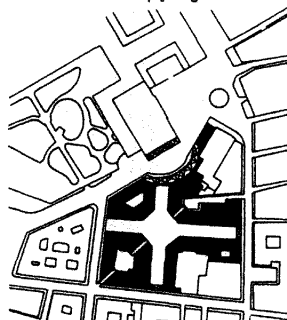
⑩ Passage du Grand Cerf. Paris. 1825.



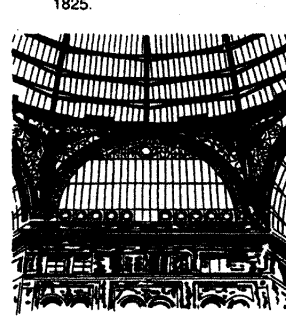
⑪ Leeds. Thornton's Arcade. Queens, Grand, Country, Cross. État en 1961.



⑫ Leeds. Queens Arcade. 1889.



⑬ Naples. Galleria Umberto I. État en 1960.



⑭ Naples. Galleria Umberto I.



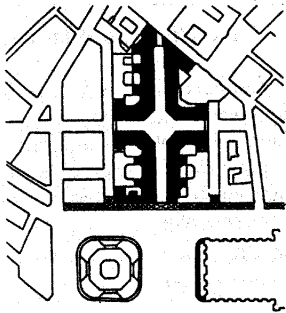
⑮ Cardiff. Morgan Arcade.



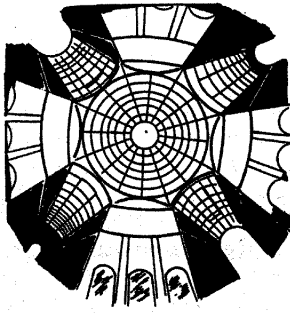
⑯ Cardiff. Morgan Arcade.

PASSAGES COUVERTS

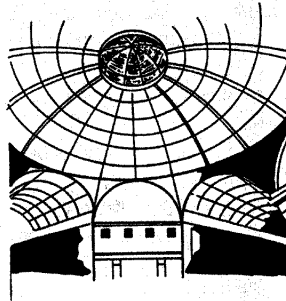
- EXEMPLES HISTORIQUES



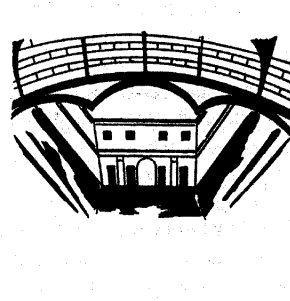
① Milan, place de la cathédrale et Galerie Emmanuel II, état en 1900. Arch. : G. Mengoni.



⑥ Milan. Le passage pris avec un objectif fish-eye.



② Milan. La coupole en verre.



⑦ Milan. Vue depuis la coupole.

La Galerie Emmanuel II à Milan est le sommet de l'évolution du type de construction qu'est le passage. Elle représente le stade final d'une évolution née avec les passages à Paris et dont les Galeries St. Hubert à Bruxelles marquent une étape intermédiaire. Le plan de la Galleria décrit une croix latine, dont le centre s'élargit en octogone.

Quelques dimensions :

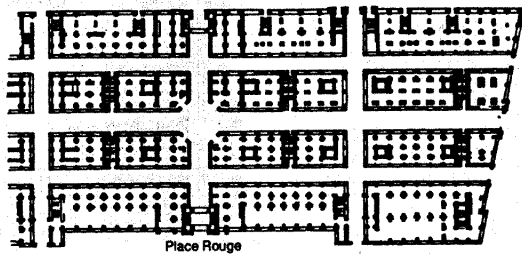
branche longitudinale 196,62 m, diamètre de l'octogone 36,60 m, hauteur au point haut du lanterneau 47,08 m (fig. 1, 2, 6 et 7).

Ces dimensions ne seront dépassées par des passages ultérieurs que dans des détails : sur le plan de la hauteur par la Galerie Umberto I à Naples, sur le plan de la longueur par les galeries marchandes de Moscou (GUM) (fig. 3). La réalisation intérieure rappelle les façades citadines de Palladio.

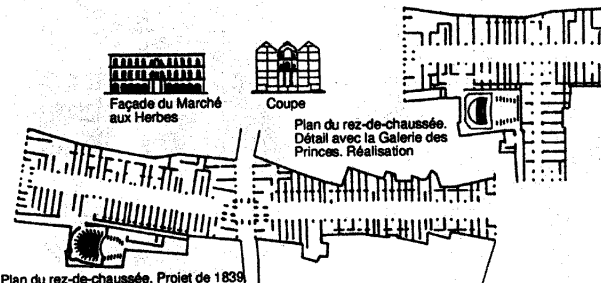
Galerias marchandes du GUM à Moscou (fig. 3, 4, 8 et 9). Le bloc du GUM a sensiblement les contours d'un parallélogramme avec des façades d'une longueur moyenne de 90 m x 250 m. L'élargissement polygonal, à la croisée des voies, semble une réminiscence du passage de Milan, bien que la branche transversale ne s'étende pas jusqu'au toit.

Galerias St. Hubert (fig. 11 et 13).

C'est le premier exemple monumental de passage. Son volume sera à peine dépassé ultérieurement. Il est aussi le premier à avoir été érigé avec une contribution publique.



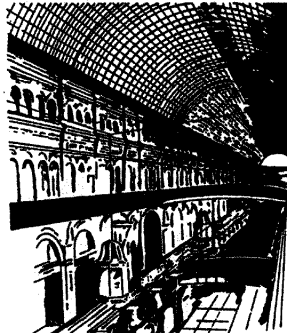
③ Moscou, galeries marchandes du GUM. Plan du rez-de-chaussée. (cf. figures 4, 5, 8 et 9, ci-dessous). Arch. : Pomeranzen.



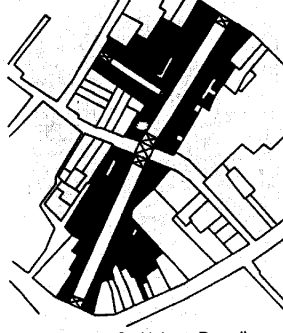
⑩ Bruxelles, Galeries St. Hubert. (cf. figures 11 et 13, ci-dessous). Plan du rez-de-chaussée. Projet de 1839.



④ Moscou. Aspect de la partie centrale du passage.



⑧ Moscou. Partie latérale du passage.



⑪ Galeries St. Hubert. Bruxelles. État en 1866.



⑬ Branche du passage St. Hubert.



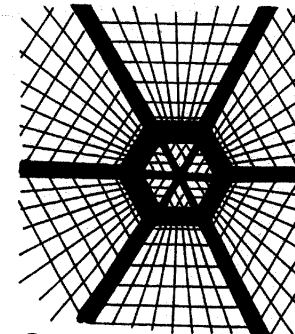
⑤ Moscou. Passage Petrowskij.



⑨ Moscou. Partie centrale du passage.



⑫ Budapest. Intérieur du passage.



⑭ Budapest. Coupole en verre.

PASSAGES COUVERTS

EXEMPLES APPLIQUÉS

Les galeries et passages sont des éléments créatifs redécouverts par les architectes. Leurs toits transparents abritent des rues, des chemins et des places, relient des immeubles et des magasins. Les galeries et passages sont devenus des compléments aux zones piétonnes, assurant une protection contre les intempéries et formant en même temps un lieu de rencontre.

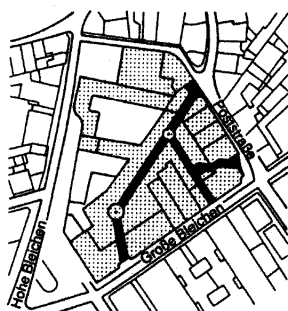
Passage commerçant à Hambourg (fig. 1 à 3). Surface du terrain 11 000 m², surface des magasins de 9 400 m² sur trois niveaux. Parking en terrasse pour 180 voitures.

Kaiserpassage à Bonn (fig. 6 à 8). Les passages et galeries du XIX^e siècle servirent de modèle pour ce projet. Le regroupement en un même endroit de magasins spécialisés (boutiques, kiosques, cafés, restaurants et cinémas) invite les passants à y demeurer, quel que soit le temps.

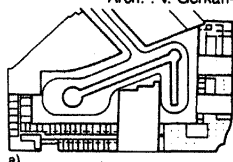
Le Passage Calwer à Stuttgart est recouvert d'un grand toit de verre en plein cintre (fig. 4, 5, 9 et 10).

Wilhelm-Arcade à Wiesbaden (fig. 11 à 13). Liaison entre la place du marché et la Wilhelmstraße, boutiques au rez-de-chaussée, restaurant à l'étage, locaux annexes des magasins et pour le personnel.

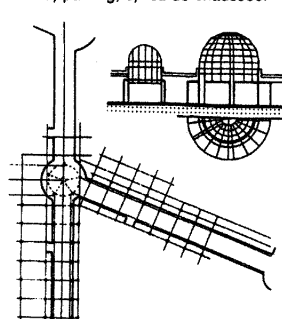
Galerie Kleiner Markt à Saarlouis (fig. 14 à 16), accès aux trois étages par escalator. L'extension de la surface vers le sous-sol donne au passage le caractère d'une galerie.



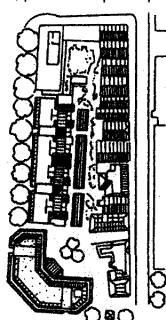
① Hambourg, Quartier de la Hanse, plan de masse. Arch. : V. Gerkan-Marc.



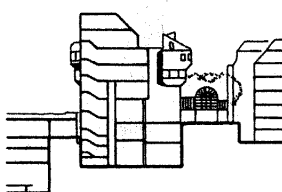
② Hambourg, plans du passage : a) parking, b) rez-de-chaussée.



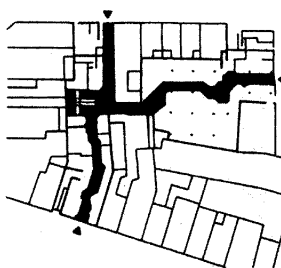
③ Hambourg, coupe sur la petite coupole, plan et coupe du passage.



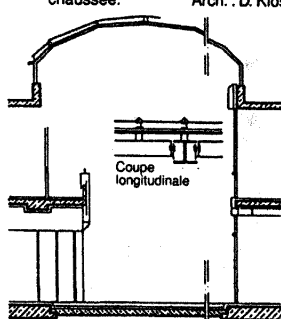
④ Calwer Passage à Stuttgart. Plan de masse (cf. fig. 5, 9 et 10). Arch. : Kammerer et Belz.



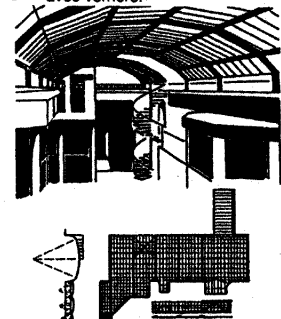
⑤ Calwer Passage, Stuttgart. Coupe.



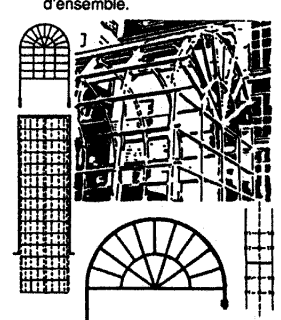
⑥ « Kaiserpassagen », passages commerçants à Bonn. Plan du rez-de-chaussée. Arch. : D. Klose



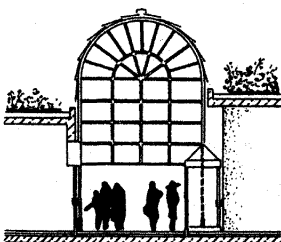
⑦ Bonn, coupe transversale passage avec verrière.



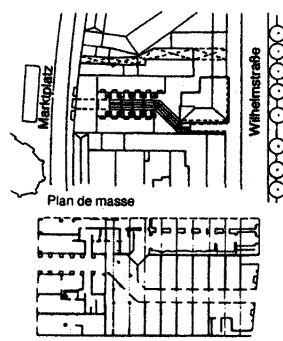
⑧ Bonn, plan de la verrière au-dessus de la zone de passage, et coupes d'ensemble.



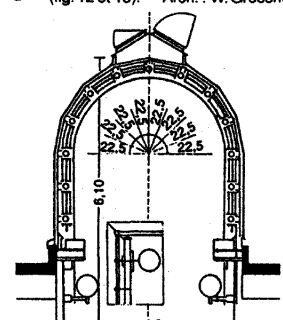
⑨ Calwer Passage, Stuttgart. Plan, élévation et détail de la toiture en berceau.



⑩ Calwer Passage, Stuttgart. Coupe de détail.



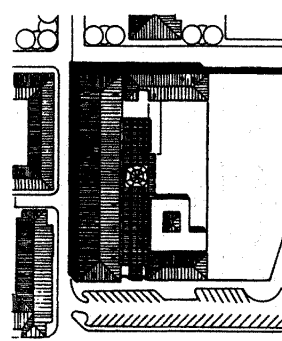
⑪ Passage Wilhelm à Wiesbaden (fig. 12 et 13). Arch. : W. Grossner



⑫ Passage Wilhelm à Wiesbaden. Coupe sur la structure cintrée.



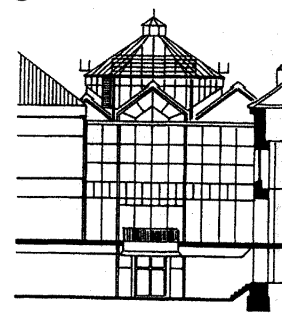
⑬ Passage dans la Wilhelmstraße à Wiesbaden.



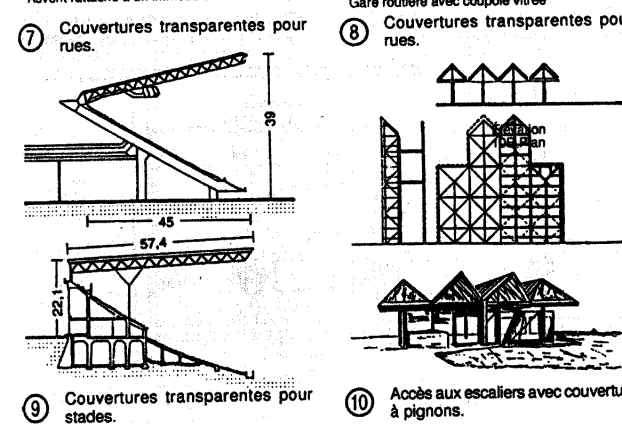
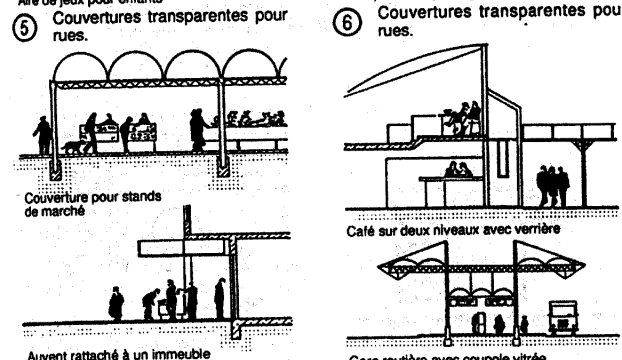
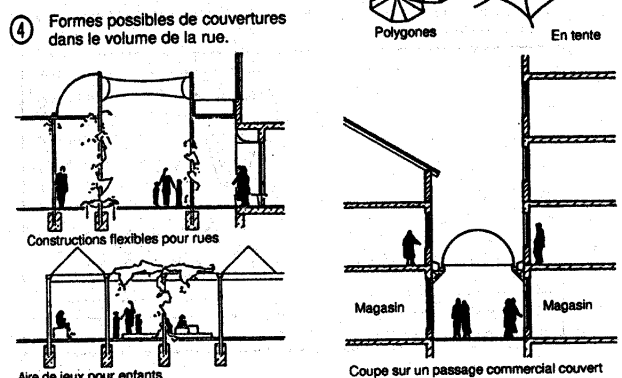
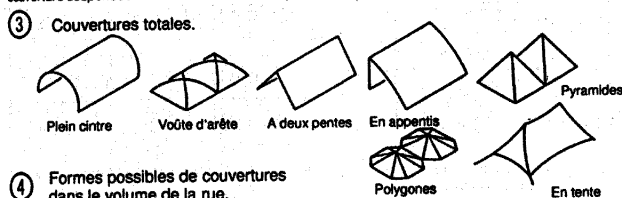
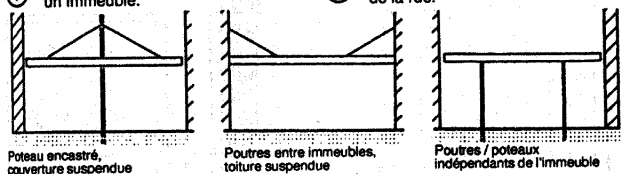
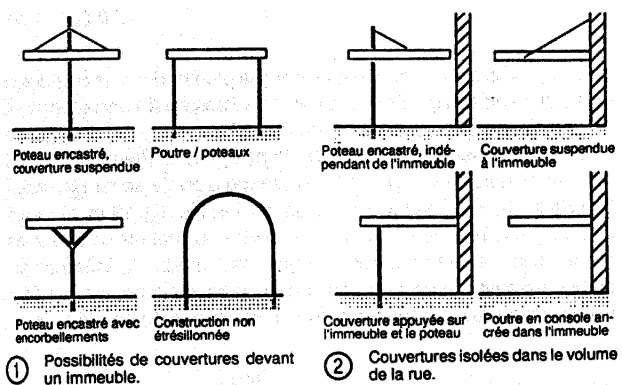
⑭ Galerie Kleiner Markt, centre de petits commerces à Saarlouis. Plan de masse (fig. 15 et 16).



⑮ Galerie Kleiner Markt, zone d'entrée.



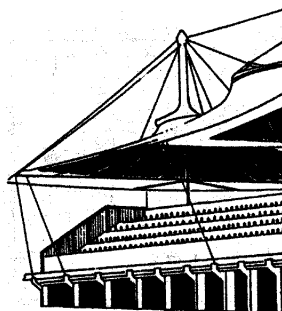
⑯ Galerie Kleiner Markt. Coupe transversale.



Pour l'amour des villes et des hommes, des couvertures transparentes de surface importante sont de plus en plus intégrées dans le concept architectural moderne. Non seulement elles protègent contre les intempéries, mais elles apportent un accent créatif à nos villes. Elles augmentent la qualité de vie des habitants. Elles rendent les villes plus attrayantes, d'une part en assurant le plaisir de flâner dans les rues commerçantes et les zones piétonnes, à l'abri, d'autre part en assurant une protection aux installations sportives, aux piscines, aux théâtres en plein air, etc. Bien entendu, il faut toujours veiller à ne pas gêner l'intervention des secours en cas d'incendie, ni altérer la qualité de l'air dans les rues, les magasins, les restaurants et les bureaux.

On utilise pour les toits transparents les matériaux suivants :

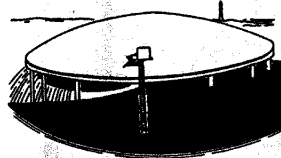
- plaques transparentes / pyramides à base de silicates ;
- coupoles transparentes en verre acrylique, type Plexiglas ;
- cintres transparents en verre acrylique étiré ou polycarbonate, type Makrolon ;
- membranes translucides avec fibres synthétiques et autres ;
- verre ignifugé (p.166 et suivantes).
- verre cintré (3-8 mm, rayon entre 50 et 230 mm).



11 Couverture en forme de tente. Tribunes du stade de cricket Lord à Londres.



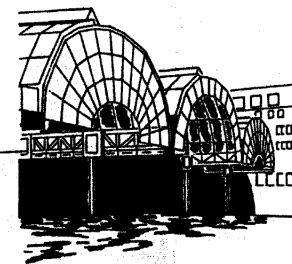
14 Établiss. thermal à Bad Krozingen. Couverture au-dessus de l'entrée.



12 Nîmes/France. Couverture gonflable transparente ancrée sur un cercle, qui repose sur des appuis en acier dans les rangs supérieurs de l'arène.



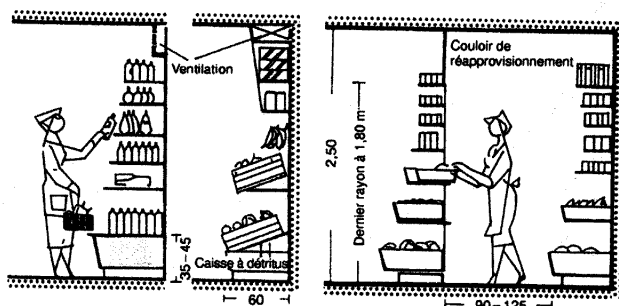
15 Stuttgart, couverture de la cour de récréation de la Römerschule.



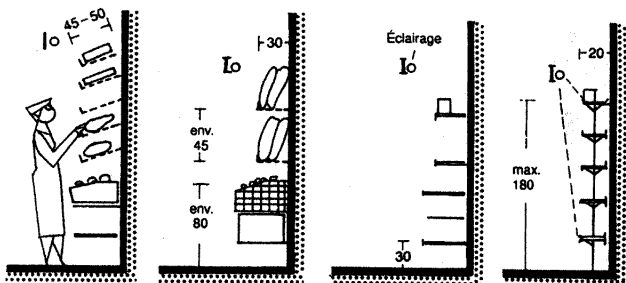
13 Auvents, gare centrale de Hambourg. Arch. : Graaf-Schweger + Partner, Hambourg.



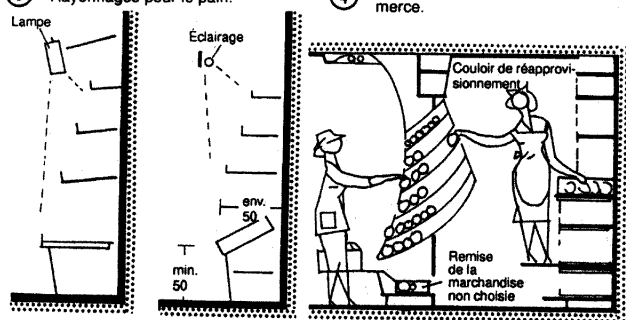
16 Cologne, jardin Rheingarten.



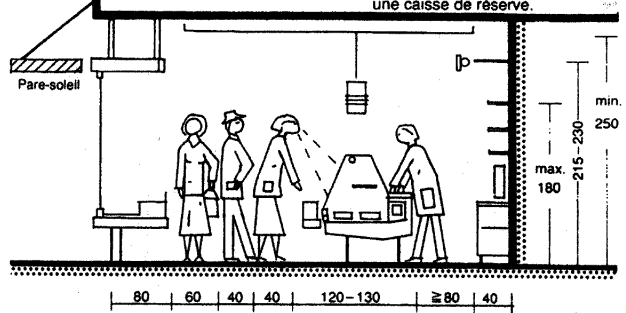
- ① Rayonnages muraux pour bouteilles. Rayonnages muraux pour fruits, légumes et divers. ② Cloison de magasin avec couloir de réapprovisionnement, remplacement des tiroirs vides.



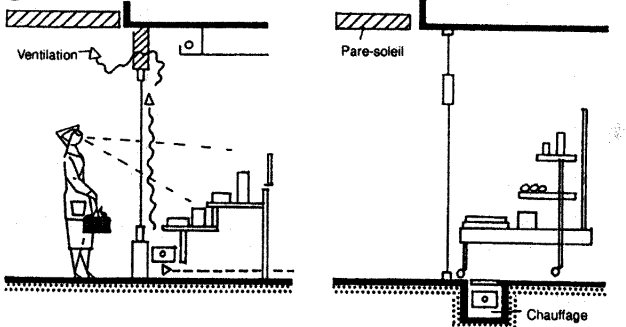
- ③ Rayonnages pour le pain. ④ Rayonnages pour articles de commerce.



- ⑤ Rayonnages libre service. Rayonnages libre service avec bacs à marchandises. ⑥ Rayonnage en cuvette avec couloir de réapprovisionnement. Le client met la marchandise refusée dans une caisse de réserve.

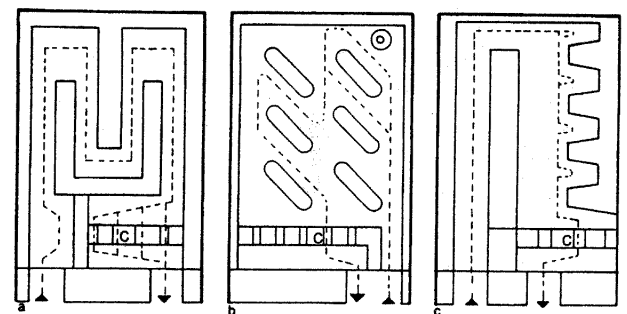


- ⑦ Largeur minimale d'un magasin 4,0 m, mieux 5,0 m.

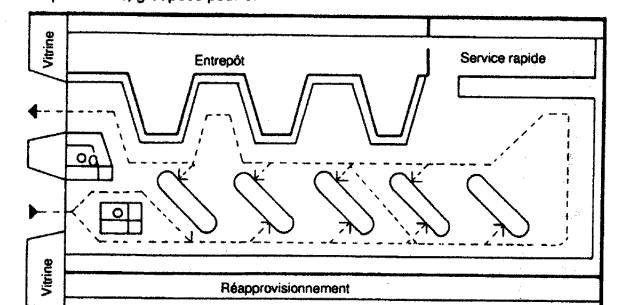


- ⑧ Présentation étagée dans une vitrine avec protection arrière. ⑨ Présentoir de vitrine mobile avec protection arrière.

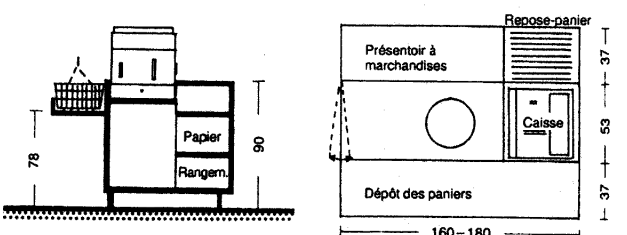
Les magasins à libre service sont dans la plupart des cas des magasins d'alimentation générale. Le personnel assure l'information, l'aide et l'encaissement. Le service est assuré dans les rayons viande, charcuterie, poissons, fromage, fruits et légumes. Bien étaler toutes les marchandises pour qu'on les distingue bien. Attacher une attention particulière au cheminement de la clientèle (fig. 10 et 11), commencer par le passage devant les corbeilles ou chariots pour terminer par les caisses. Hauteur des rayonnages muraux : la marchandise doit rester à portée de main (fig. 1 à 6) : le rayon supérieur à 1,80 m maximum, le rayon inférieur à 30 cm au-dessus du sol (fig. 4).



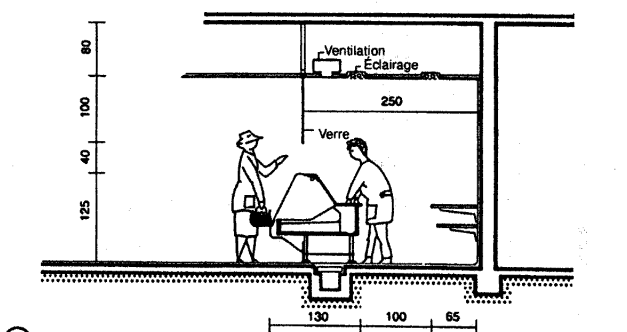
- ⑩ Le cheminement de la clientèle doit inclure les angles; entrée et sortie séparées pour a et c, groupées pour b.



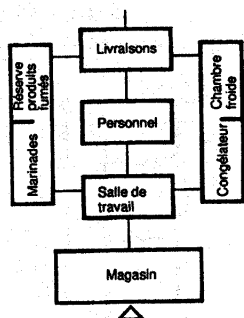
- ⑪ Magasin offrant une bonne visibilité aux clients et à la surveillance (caisse), le client n'est pas obligé de faire des détours comme dans (fig. 10 a).



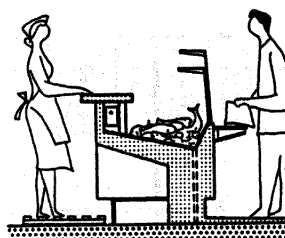
- ⑫ Coupe sur une petite caisse isolée. ⑬ Vue en plan d'une petite caisse isolée avec dimensions minimales.



- ⑭ Coupe sur un présentoir dans un magasin à libre service.



① Schéma fonctionnel de poissonnerie.

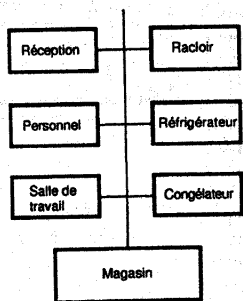


② Comptoir de poissonnerie réfrigéré avec évacuation.

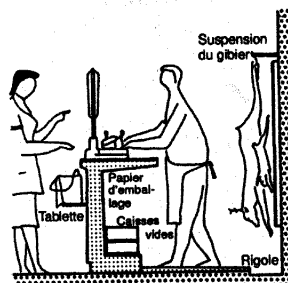
Poissonneries (fig. 1 et 2)

Comme les poissons se gâtent facilement, ils sont conservés au froid. Les poissons fumés, contrairement aux poissons frais, doivent obligatoirement être stockés secs.

La marchandise dégageant une forte odeur, les magasins doivent par conséquent comporter des sas ou être fermés par rideaux. Les murs et le sol doivent être lavables. Tenir compte de l'important trafic de livraisons. Éventuellement aquarium (effet de publicité visuelle).



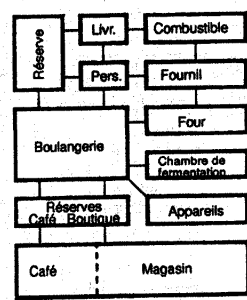
③ Schéma fonctionnel d'un magasin de volaille et de gibier.



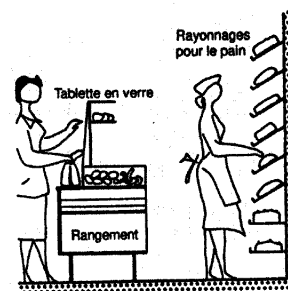
④ Comptoir massif recouvert de marbre ou de carrelage.

Magasins de gibier et de volaille (fig. 3 et 4)

Souvent en combinaison avec des poissonneries. On n'y tient généralement en stock que les besoins du jour. Prévoir dans la salle de travail des machines à plumer et des racloirs pour gibiers. Comme la volaille est sensible aux odeurs, elle doit être stockée séparément dans le magasin et dans la chambre froide. Surface de l'étalage et des murs : marbre, carrelage, mosaïques, matière plastique lavable. Vastes comptoirs et vitrines réfrigérées.



⑤ Schéma fonctionnel d'une boulangerie. Facilement aérable, éventuellement avec hotte de ventilation.



⑥ Comptoir de vente avec protection.

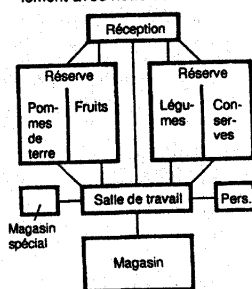
Magasins de fruits et légumes (fig. 7 et 8)

Les légumes frais, froids mais non gelés, sont présentés préparés ou non pour la cuisson. Pommes de terre dans les espaces sombres. Présentation le plus souvent dans des récipients amovibles (corbeilles, caisses, etc.). Sous les gondoles grillagées, prévoir des protections amovibles. Fruits et légumes éventuellement à proximité des fleurs. Dans les self-services, les produits sont préemballés dans des emballages transparents.

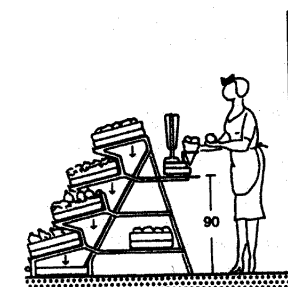
Boucheries (fig. 10 et 11)

Opérations : 1. Livraison, 2. Abattage, 3. Débit, 4. Préparation, 5. Mise en chambre froide, 6. Vente.

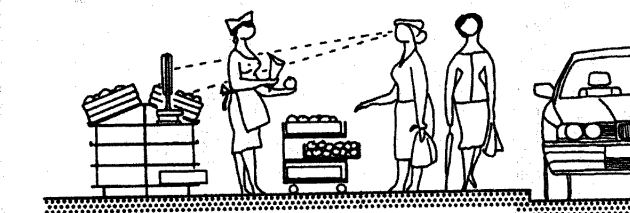
L'installation est de préférence disposée sur un seul niveau plan, éventuellement avec glissière et chariot transporteur, car les demi-porcs ou les quarts de boeuf pèsent de 150 à 200 kg. La salle de travail et la chambre froide représentent 1,5 à 2 fois la surface du magasin. Murs lavables en carrelage, mosaïques, etc. Revêtement de l'étalage en marbre, verre, céramique.



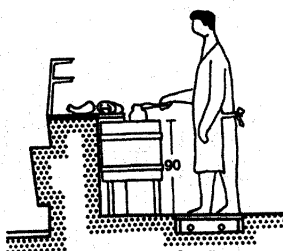
⑦ Schéma fonctionnel d'un magasin de fruits et légumes. Petite réserve car la livraison s'effectue généralement chaque jour.



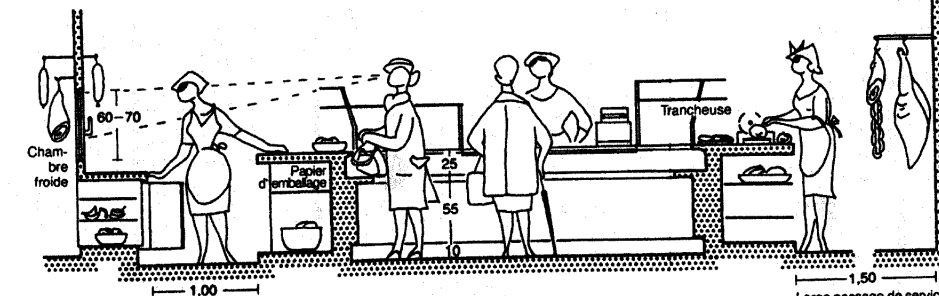
⑧ Comptoir avec supports pour caisses et paniers. Réceptacle à saletés et humidité.



⑨ Vente sur trottoir avec comptoirs mobiles, ou façade de magasin avec étalage d'attrait.

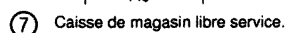
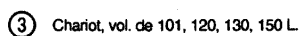


⑩ Comptoir avec billot pour boucherie.

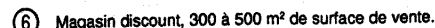


⑪ Comptoir courant pour boucherie, voir également poissonnerie (fig. 2).

LIVRAISON DE MARCHANDISES

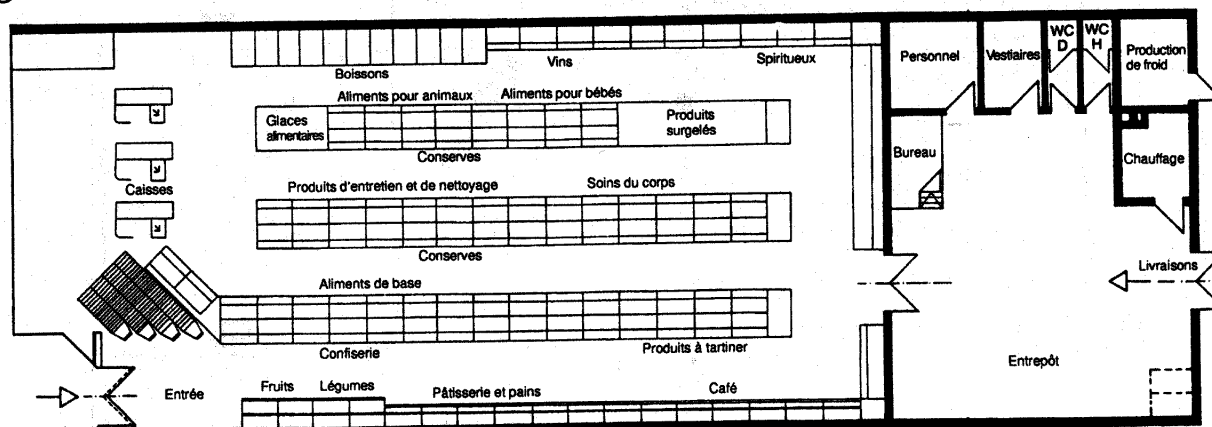


Magasins



Grandes surfaces libre-service. A partir de 5 000 m² de surface de vente. Ils se trouvent près des grands axes de communications à l'extérieur des grandes villes et des agglomérations, près des autoroutes ou des bretelles. Ils offrent un nombre suffisant de parkings, une gamme de produits comme les hypermarchés avec, en plus, restaurant, station-service, aire de lavage et des commerces annexes.

¹⁾ Explication : première ligne = valeurs moyennes,
seconde ligne = fourchette pour la caractéristique correspondante.



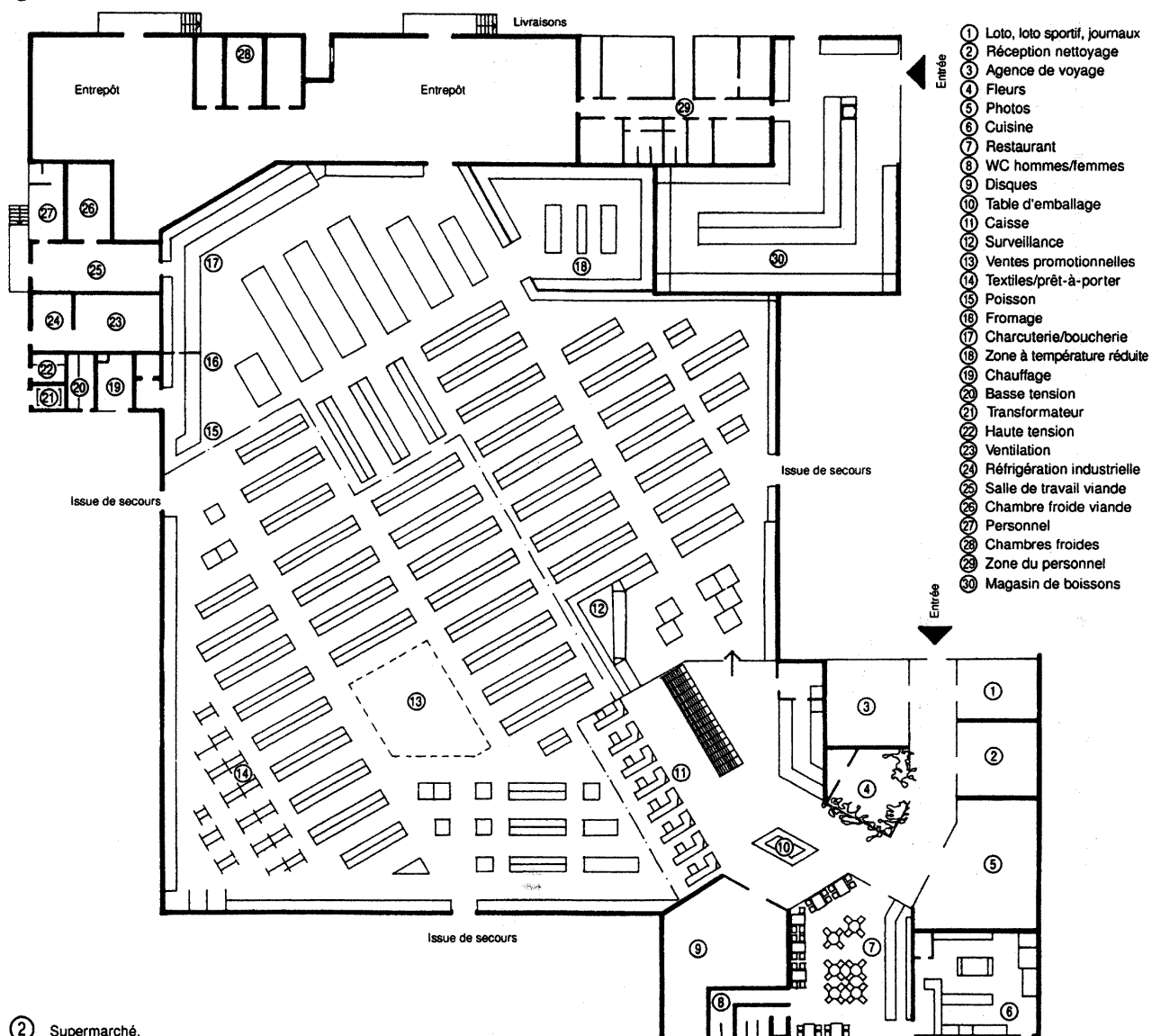
[illegible]

Dimensions de base :

Au-delà de 1500 m² de surface de vente du local= 3,50 m.

La disposition des présentoirs à marchandises est commandée par le principe de faire passer le client devant l'ensemble des produits (fig. 1 et 2).

① Dimensions des comptoirs et des étagères. Trame des poteaux 10 x 10.



② Supermarché.

Zones de vente annexes

Accent mis sur l'ambiance : consommation sur place ou à emporter.

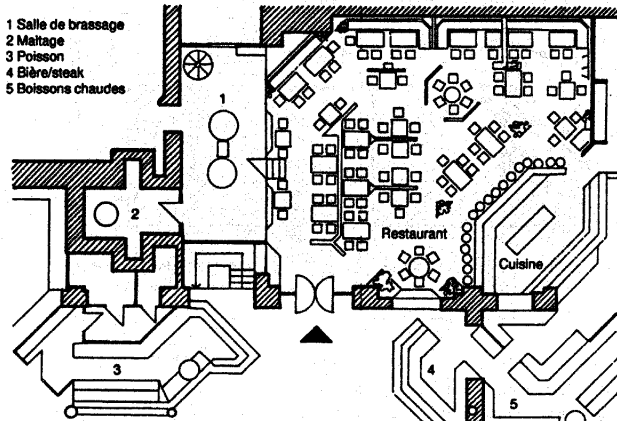
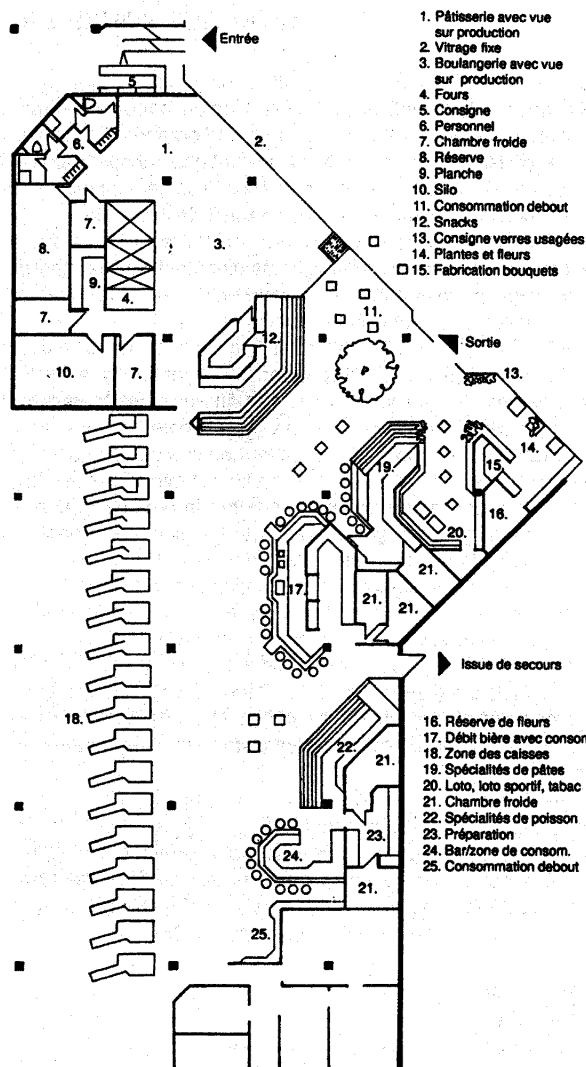
Achat impulsif :

On s'adresse aux perceptions sensorielles, on dispose la marchandise de façon suggestive, on suggère un style de vie, une qualité de vie, pour la population active ou la ménagère. Les produits sont prêts à la consommation, chauds ou à faire réchauffer = fast food ; pas de libre-service mais free flow, selon l'ordre d'arrivée. Ce sont des magasins à l'intérieur d'un magasin. Multitude d'idées originales. Concentration de petits commerces. Gros chiffre d'affaire. Conception globale et harmonieuse. Réserves prévues pour une seule journée. Livraisons le matin. Grande offre de produits frais. Petits sanitaires conçus pour une clientèle de passage; sanitaires collectifs pour le personnel.

Gamme de produits :

Boulangerie : 40 à 80 m² (vente seule), 80 à 120 m² (vente et consom). Charcuterie : 40 à 80 m² (vente seule), 80 à 120 m² (vente et consom). Café, pâtisserie, glacier : 40 à 80 m² (vente seule), à partir de 220 m² pour vente et consommation. Poissonnerie : 40 à 80 m² (vente seule), 80 à 120 m² (vente et consom). Produits frais avec consommation dans le supermarché complétant sa gamme de produits : à partir de 600 m² dans les zones commerciales situées devant les caisses (fig. 1) : Fruits de mer, fleurs, fruits, légumes, boissons, vin, champagne, spécialités, snacks améliorés.

Accessoirement, pizzas, steaks, produits biologiques, etc. (fig. 3).

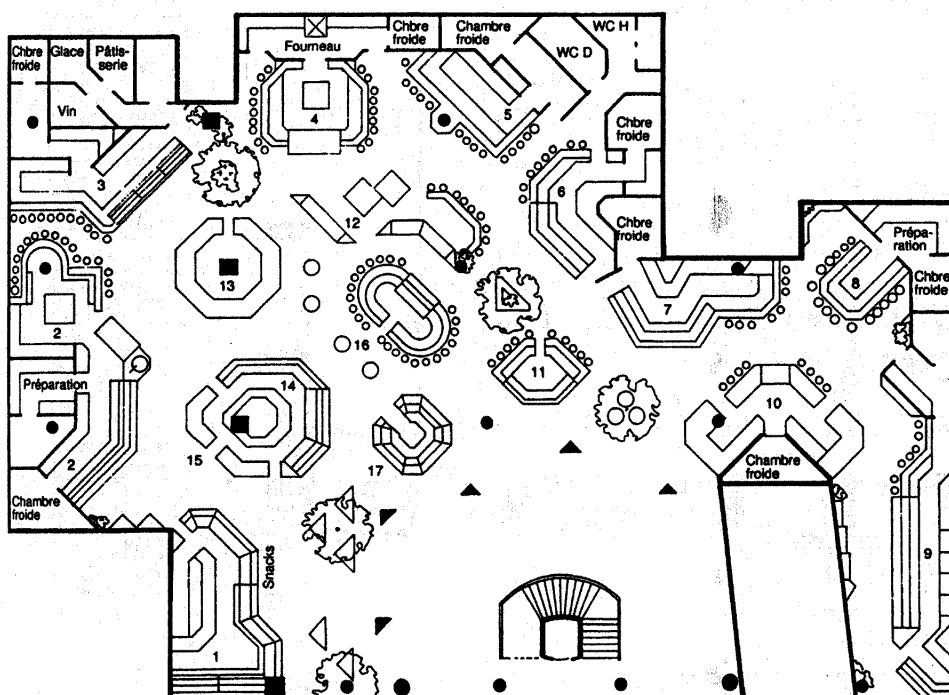


① Zone de vente située devant les caisses.

Conception: Maier et Pistor.

③ Brasserie et restauration avec vue sur la production dans un marché couvert.

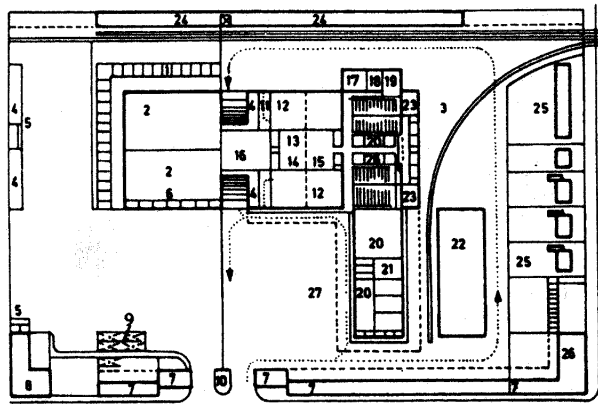
Conception : Maier et Pistor.



Commerce :	Surfaces (y compris locaux annexes)
1 Boulangerie (consom. sur place)	env. 64 m ²
2 Charcuterie avec point steak/débit de bière	env. 89 m ²
3 Spécialités bavaroises	env. 50 m ²
4 Spécialités italiennes	env. 54 m ²
5 Spécialités japonaises	env. 43 m ²
6 Spécialités de poisson	env. 43 m ²
7 Spécialités de fromage/salades préparées	env. 45 m ²
8 Spécialités mexicaines	env. 46 m ²
9 Spécialités de charcuterie	env. 68 m ²
10 Fruits/salades/jus	env. 42 m ²
11 Glace + cafétéria	env. 20 m ²
12 Vente de vin avec dégustation	env. 28 m ²
13 Pâtisserie	env. 35 m ²
14 Torréfaction de café	env. 28 m ²
15 Vente de thé	env. 23 m ²
16 Débit de champagne avec dégustation de produits frais	env. 21 m ²
17 Vente pralines et chocolats	env. 25 m ²
total	env. 724 m²
surfaces générales de circulation et sanitaires	env. 95 m ²

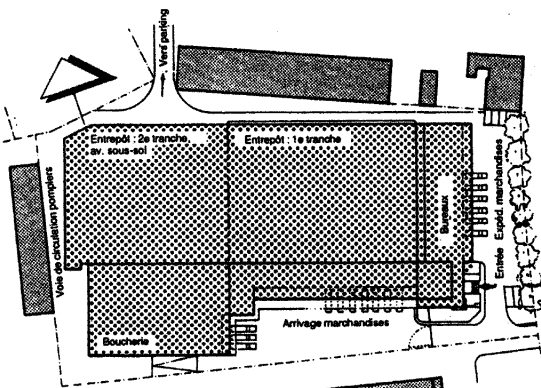
② Marché couvert à la gare centrale de Hambourg.

Conception : Maier et Pistor.

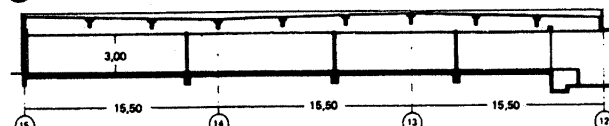


- | | | | |
|-----------------------------------|---------------------------|----------------------------|---------------------------|
| 1 Stalles d'arrivée du bétail | 7 Administration | 14 Vétérinaires | 22 Entrepôt frigorifique |
| 2 Marché couvert | 8 Services sanitaires | 15 Triperie | 23 Personnel |
| 3 Voie ferrée | 9 Désinfection | 16 Cour | 24 Ensilage os |
| 4 Étables | 10 Gardien | 17 Chauffage | 25 Logements de service |
| 5 Fermentation à chaud | 11 Salle de saignée | 18 Atelier | 26 Restaurant avec jardin |
| 6 Locaux pr personnel et matériel | 12 Abattage | 19 Machinerie | 27 Enlèvement (auvents) |
| | 13 Examen parasitologique | 20 Chambre froide | |
| | | 21 Congélation et stockage | |

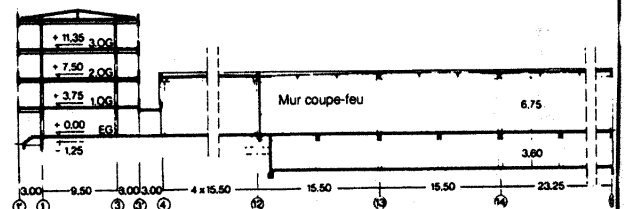
① Schéma d'un grand abattoir avec installations pour bétail sur pied.



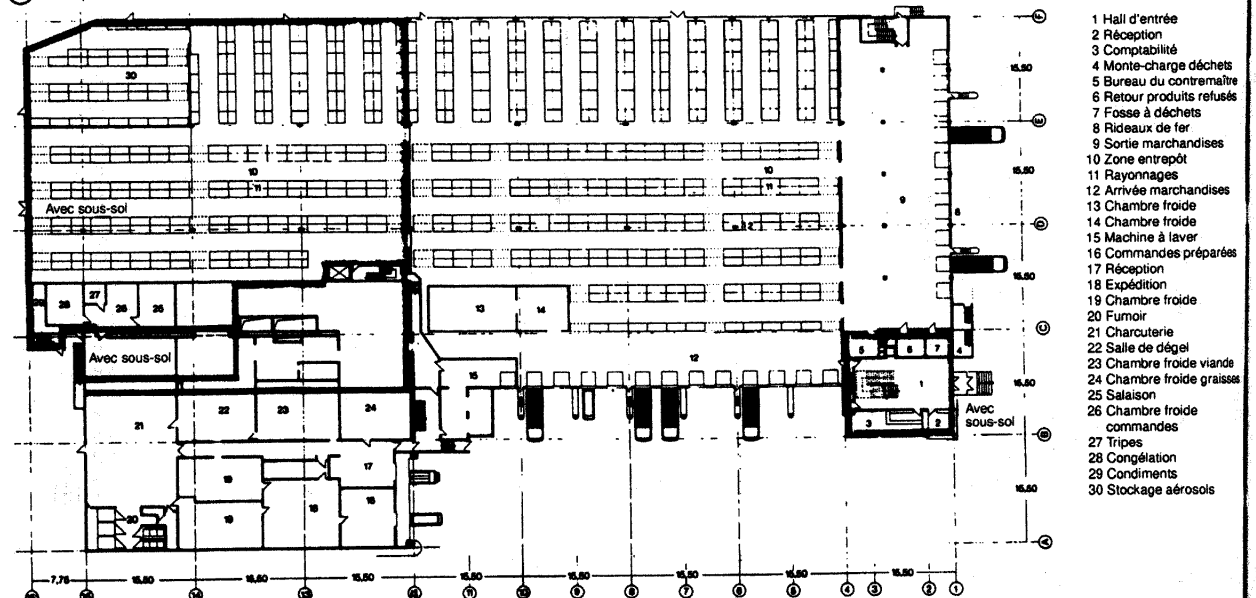
② Plan de masse de la boucherie-charcuterie industrielle de Berlin-Mariendorf.



③ Coupe A.



④ Coupe B.



⑤ Plan du rez-de-chaussée, échelle : 1/200.

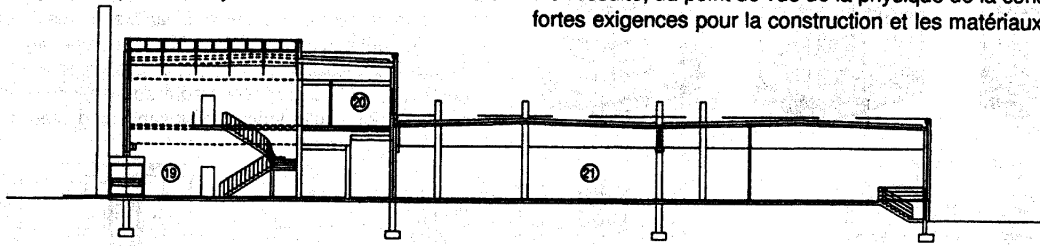
Arch. : E. Neufert, réalisation 1970-1971

BOUCHERIES INDUSTRIELLES

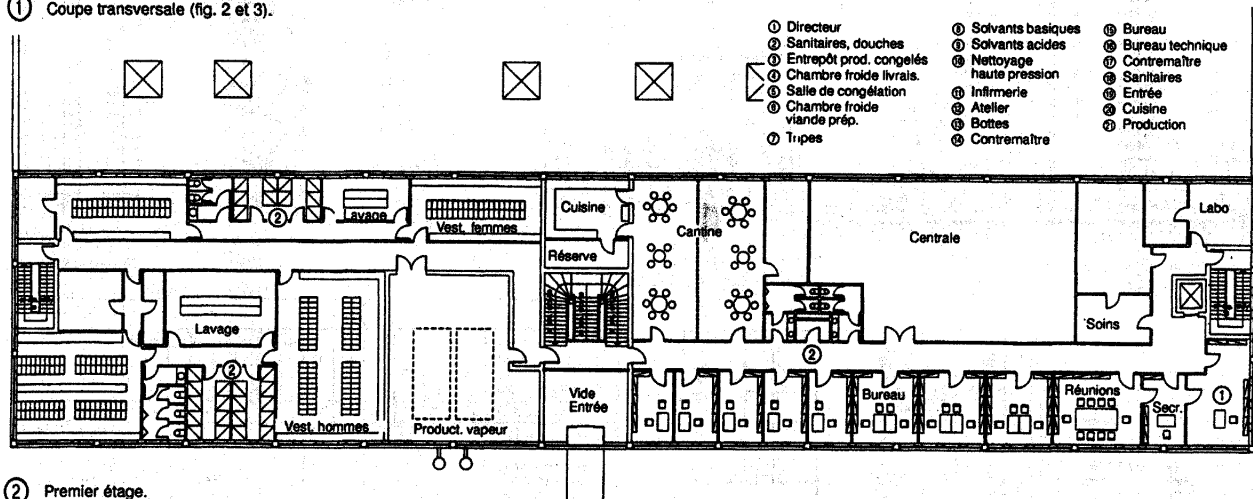
Bâtiment de production : la matière première arrive sous forme de demi-porcs, quarts de boeuf et pièces grossièrement découpées et emballées. Sur une surface de 4 500 m² au rez-de-chaussée (fig. 3), on produit de la charcuterie, du jambon et des produits fins. Bureaux, laboratoires, cantine, cuisine, salles d'eau et vestiaires se situent au premier étage (fig. 2). La production journalière s'élève à env. 25 t.

Le bâtiment comprend plusieurs zones avec des températures différentes : locaux pour personnel, bureaux et WC (20°C), salles de production (18°C), salles climatisées (14-18°C), salles à température réduite (10-12°C), chambres froides (0-8°C) et salles de congélation (-20°C).

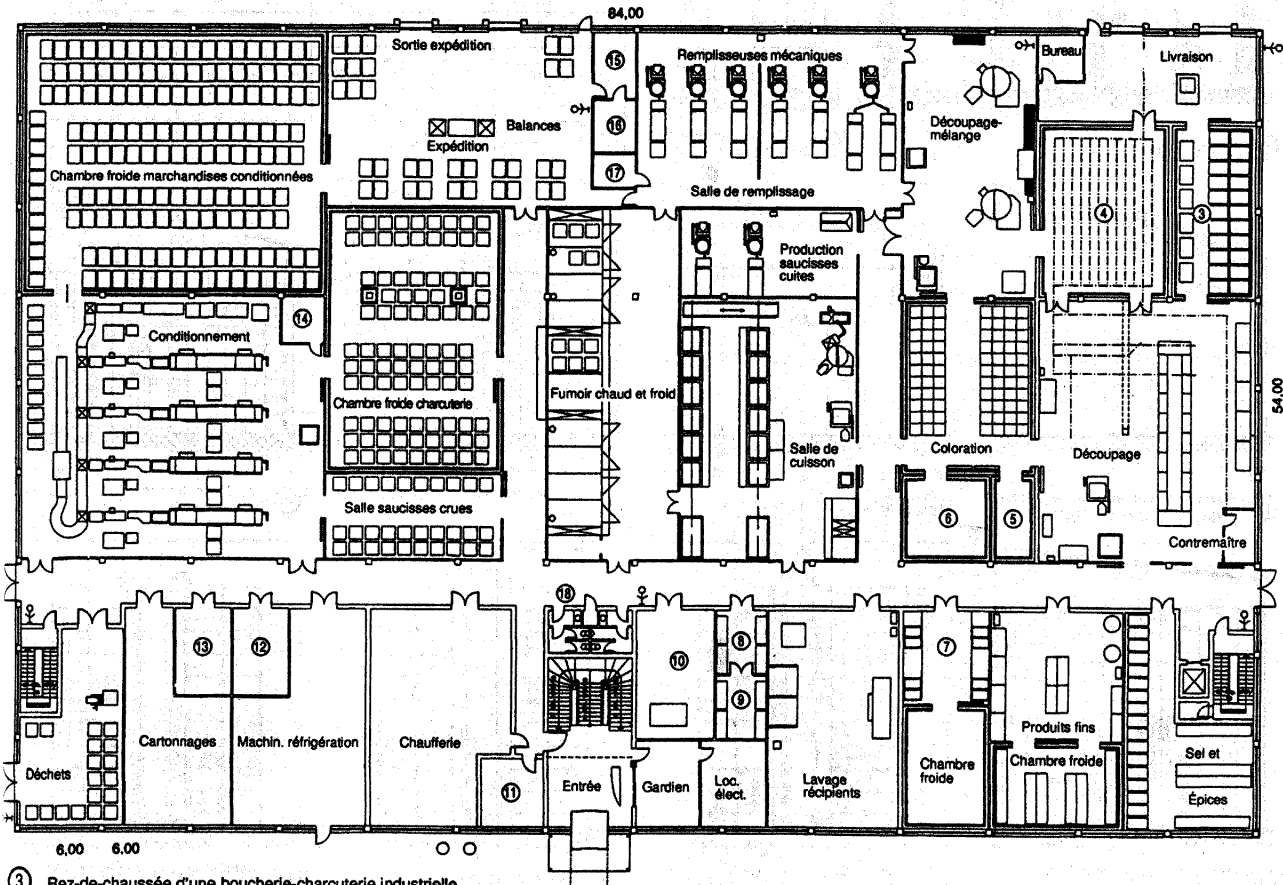
Il en résulte, du point de vue de la physique de la construction, de fortes exigences pour la construction et les matériaux.



① Coupe transversale (fig. 2 et 3).

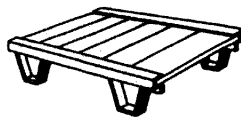


② Premier étage.



③ Rez-de-chaussée d'une boucherie-charcuterie industrielle.

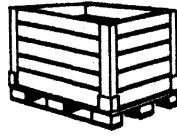
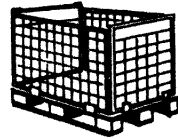
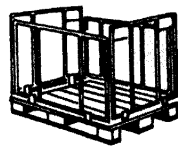
STOCKAGE EN HAUTEUR



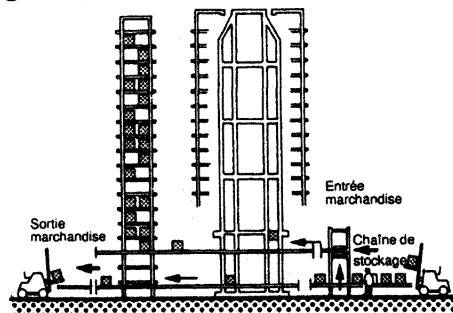
① Palette de chargement.



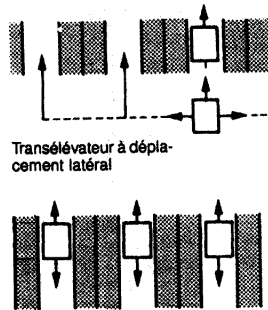
② Palette de chargement plate 80/120 100/120.



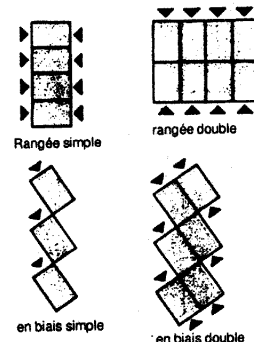
③ — ⑤ Caissez d'empilement.



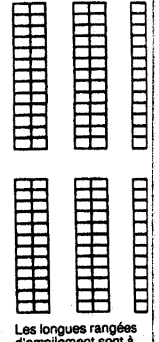
⑥ Système de stockage commandé par ordinateur.



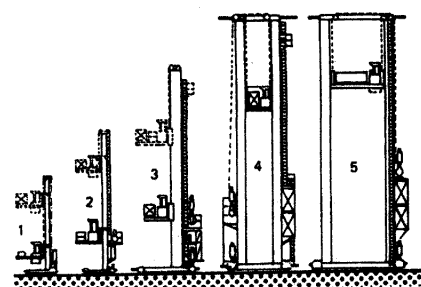
⑦ Plusieurs transélévateurs, chacun dans une allée.



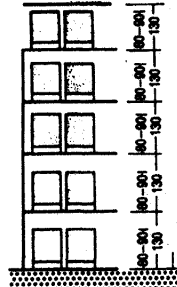
⑧ Façons d'empiler des palettes.



Les longues rangées d'empilement sont à interrompre par des passages



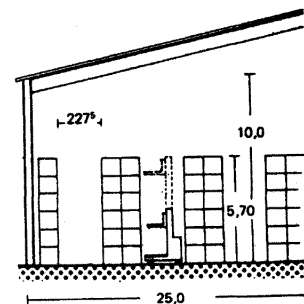
⑨ Transélévateurs.



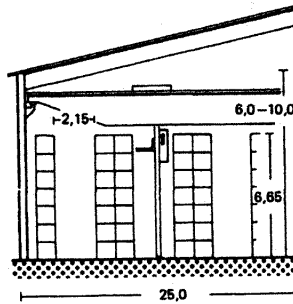
⑩ Hauteur totale d'empilement.

Type	1	2	3	4	5
Hauteur normalisée (m)	1000	1500	1500	1500	1500
Ch. utile (daN)	300	300	300	300	300
Ch. utile max. (daN)	300	300	300	300	300
Largeur du passage min.-max. (mm)	950-1200	1050-1400	1250-1800	1400-1800	1500-2000
Vit. de déplacement max. (m/min.)	80	125	160	160	160
Vitesse d'élévation max. (m/min.)	12	25	32	40	40
Vit. d'empilement max. (m/min.)	25	25	32	32	32
Container palette	•	•	•	•	•
Prép. des expéd.	•	•	•	•	•
Guidage autom.	•	•	•	•	•
Transstockeur	•	•	•	•	•

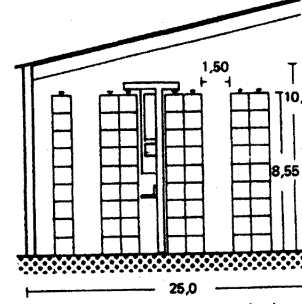
⑪ Capacités des transélévateurs (fig. 9).



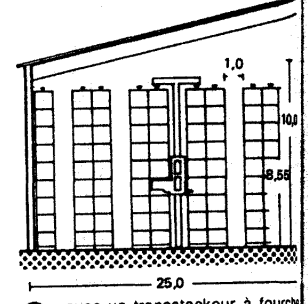
⑫ Exploitation du volume de stockage avec un élévateur à fourche.



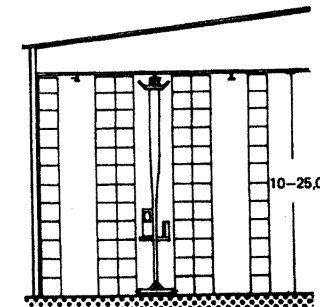
⑬ avec un pont gerbeur.



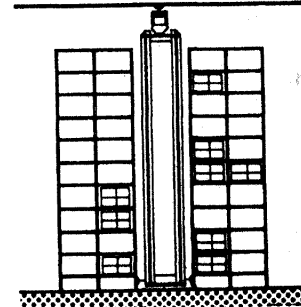
⑭ avec un transstockeur à mât rétractable.



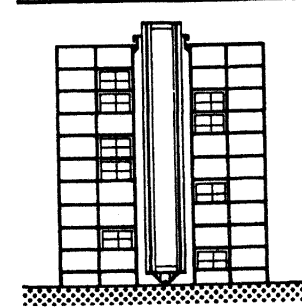
⑮ avec un transstockeur à fourche coulissante.



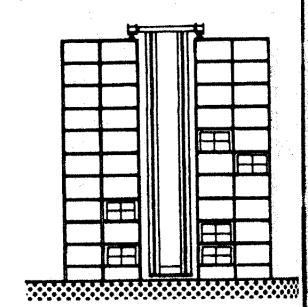
⑯ Hall à stockage vertical (silo à palettes).



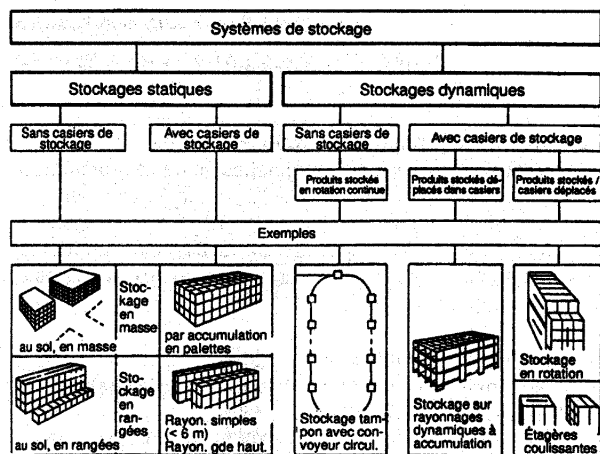
⑰ Possibilité pour disposition du rail de guidage; rail de guidage en haut.



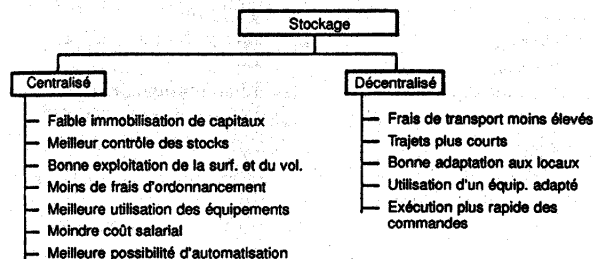
⑱ Rail de guidage en bas.



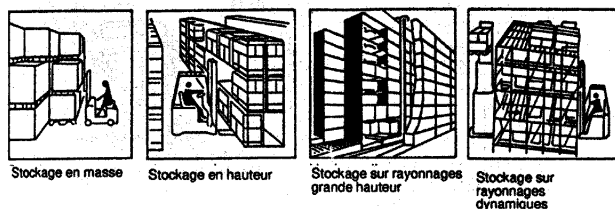
⑲ Double rail de guidage sur les rayonnages.



① Classification des systèmes de stockage.



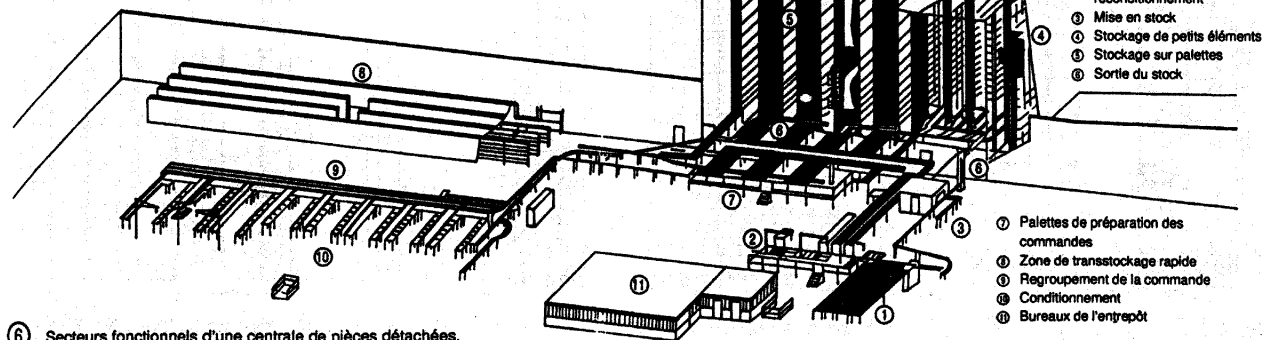
② Avantages d'un stockage centralisé et décentralisé.



Utilisation	Fort taux de rotation	Grand assortiment de références	Petit assortiment de références
Stockage important par codes-articles			
Stockage temporaire		Faible rotation du stock	Stock important par codes-articles
		Fonctionnement automatique	Fort taux de rotation
Avantages	Investissements faibles ou moyens	Accès facile à chaque article	FIFO* garanti
Pas de frais d'installation		Taux élevé d'utilisation de la surface et du volume (50%)	Accès facile et constant à chaque article
Taux élevé d'utilisation de la surface et du volume (80%)	Universalité	FIFO* possible	Taux élevé d'utilisation de la surface et du volume (85%)
Inconvénients	FIFO* possible dans certains cas	Construction à une seule fin	Frais d'investissement élevés
FIFO* impossible		Frais d'investissement élevés	
Pas d'accès direct à chaque palette	Faible taux d'utilisation de la surface et du volume (45%)		Frais techniques élevés
Peu automatisable	Demande beaucoup de personnel		Sensible aux modifications structurelles des stocks

* FIFO = méthode « premier entré, premier sorti »

④ Divers systèmes de stockage.



⑥ Secteurs fonctionnels d'une centrale de pièces détachées.

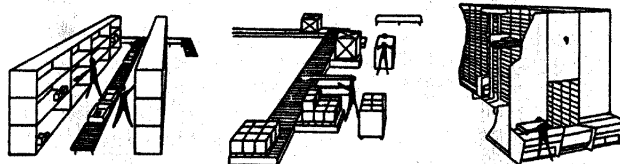
TECHNIQUES DE STOCKAGE

CONCEPTION / LOGISTIQUE

Les aspects logistiques concernant le flux des produits et des matériaux se trouvent au cœur de la **conception et du choix des systèmes de stockage**. Il est nécessaire de rapprocher l'aspect commercial et la conception.

L'applicabilité des différents systèmes dépend des choix suivants :

- stockage centralisé ou décentralisé,
- capacité de transbordement,
- organisation logistique interne avec méthode de travail à déterminer à long terme,
- adéquation entre le type de stockage et l'installation de transport.

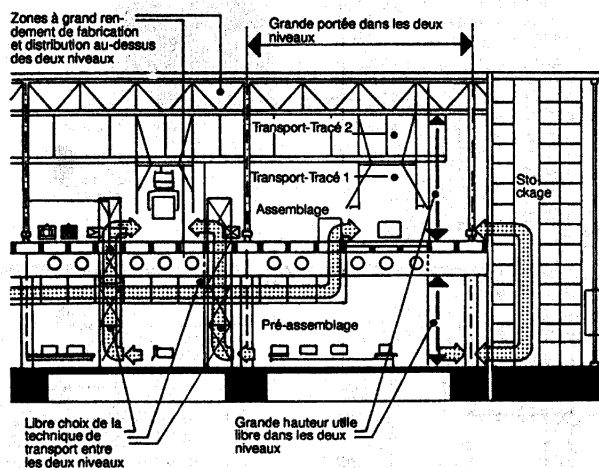


Système de préparation des commandes :
Stockage statique
Transport unidimensionnel
Prélèvement manuel
Livraison décentralisée

Système de préparation des commandes :
Stockage dynamique
Transport unidimensionnel
Prélèvement manuel
Livraison centralisée

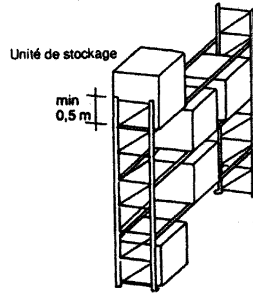
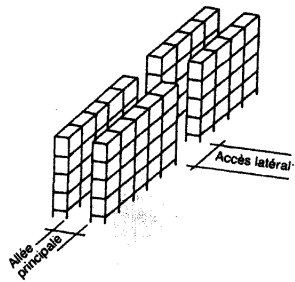
Système de préparation des commandes :
Stockage dynamique
Transport bidimensionnel
Prélèvement manuel
Livraison décentralisée

③ Divers systèmes de préparation des commandes.



⑤ Exemple d'un stock de production intégré dans le processus de montage.

TECHNIQUES DE STOCKAGE DISPOSITIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ



Stockage sur rayonnages en hauteur

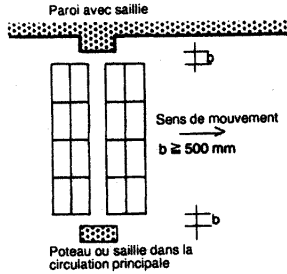
L'option pour un stockage sur rayonnages en hauteur entraîne une réflexion sur la construction, le montage et le fonctionnement interne. Les rayonnages d'une hauteur > 12 m sont assujettis à la procédure d'accord de l'inspection du travail, aux directives relatives à la sécurité des marchandises ainsi qu'aux directives des corporations professionnelles.

Protection contre l'incendie

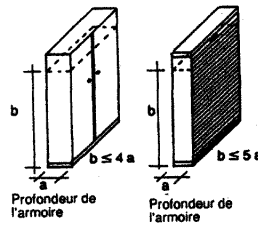
L'inspection des travaux exige les mesures suivantes pour les halls de stockage et autres entrepôts :

- les allées et issues de secours doivent conduire à l'extérieur ou dans des cages d'escaliers réglementaires avec une longueur maximale de 35 m à parcourir,
- un mur coupe-feu tous les 2 000 à 3 000 m²,
- la présence d'extincteurs, en plus des extracteurs de fumée et de chaleur,
- pour le stockage de marchandises inflammables en rayonnages en hauteur, une installation d'extinction d'incendie doit être installée,
- la construction doit avoir une résistance au feu suffisante, adaptée à la réglementation.

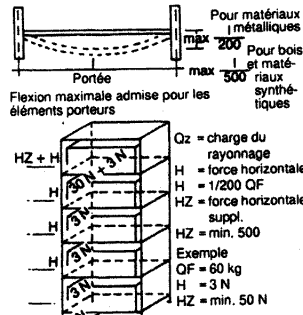
- ① Largeur minimale des accès entre rayonnages avec service manuel.



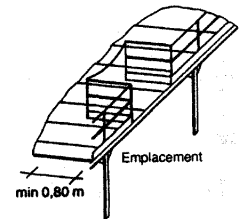
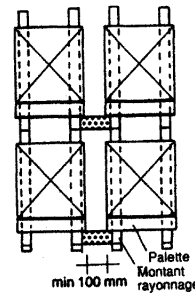
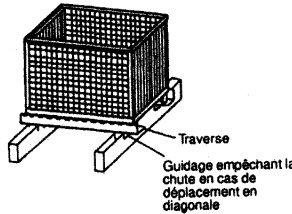
- ② Exemple d'une protection contre la chute latérale.



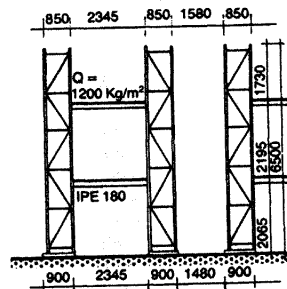
- ③ Écartement du mur des rayonnages et armoires mobiles.



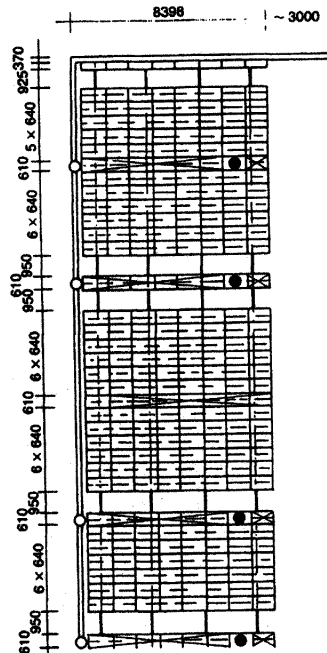
- ④ Rapport entre profondeur et hauteur d'une armoire.



- ⑤ Charges admissibles pour dispositifs de stockage.



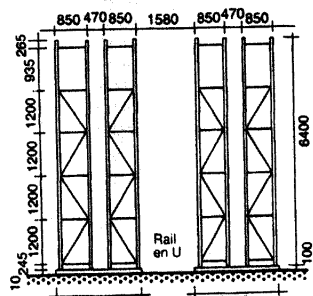
- ⑥ Traverses pour caisses-palettes métalliques.



- ⑦ Protection contre le glissement des palettes sur rayonnages.

- ⑧ Exemple d'un emplacement protégé.

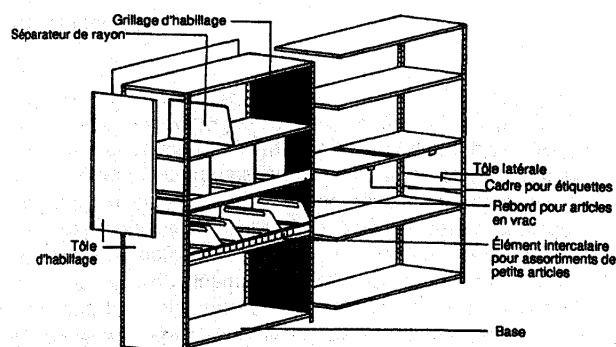
- ⑨ Coupe sur un palettier pour service mixte manuel et par chariot élévateur.



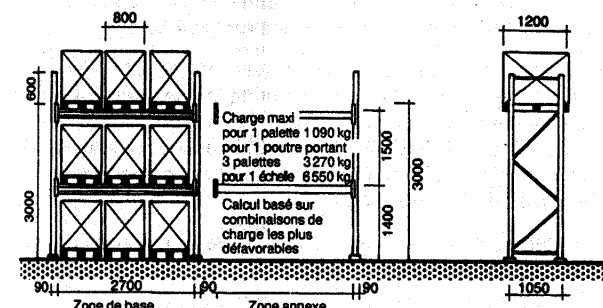
- ⑩ Coupe sur un rayonnage pour palettes pour service par chariot élévateur. Le rail en U est une trame de guidage pour le chariot élévateur.

- ⑪ Détail d'un système de rayonnages roulants pour classeurs d'archives.

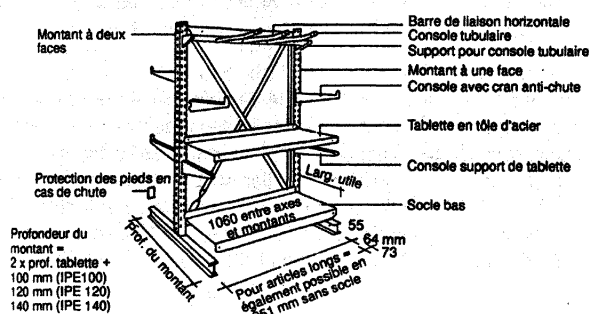
- ⑫ Vue en plan d'un stockage de roulements à billes pour palettiers.



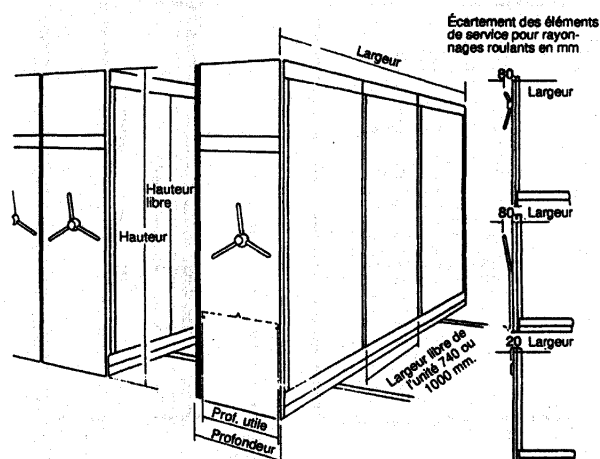
① Système vissable sur cornières, pour tous usages.



② **Système de rayonnages pour europalettes.**



③ Système de rayonnages en console.



Profondeurs										Hauteurs	
Profondeur	Ray. rout.				640	760	840	940	1040	Haut.	Haut. libre
(mm)	Ray. fixes	370	410	510	610	730	810	910	1010	(mm)	(mm)
Profondeur utile		360	400	500	600	720	800	900	1000	2105	1850
										2405	2150
										2705	2450

Largeur (mm)	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	255	260	265	270	275	280	285	290	295	300	305	310	315	320	325	330	335	340	345	350	355	360	365	370	375	380	385	390	395	400	405	410	415	420	425	430	435	440	445	450	455	460	465	470	475	480	485	490	495	500	505	510	515	520	525	530	535	540	545	550	555	560	565	570	575	580	585	590	595	600	605	610	615	620	625	630	635	640	645	650	655	660	665	670	675	680	685	690	695	700	705	710	715	720	725	730	735	740	745	750	755	760	765	770	775	780	785	790	795	800	805	810	815	820	825	830	835	840	845	850	855	860	865	870	875	880	885	890	895	900	905	910	915	920	925	930	935	940	945	950	955	960	965	970	975	980	985	990	995	1000	1005	1010	1015	1020	1025	1030	1035	1040	1045	1050	1055	1060	1065	1070	1075	1080	1085	1090	1095	1100	1105	1110	1115	1120	1125	1130	1135	1140	1145	1150	1155	1160	1165	1170	1175	1180	1185	1190	1195	1200	1205	1210	1215	1220	1225	1230	1235	1240	1245	1250	1255	1260	1265	1270	1275	1280	1285	1290	1295	1300	1305	1310	1315	1320	1325	1330	1335	1340	1345	1350	1355	1360	1365	1370	1375	1380	1385	1390	1395	1400	1405	1410	1415	1420	1425	1430	1435	1440	1445	1450	1455	1460	1465	1470	1475	1480	1485	1490	1495	1500	1505	1510	1515	1520	1525	1530	1535	1540	1545	1550	1555	1560	1565	1570	1575	1580	1585	1590	1595	1600	1605	1610	1615	1620	1625	1630	1635	1640	1645	1650	1655	1660	1665	1670	1675	1680	1685	1690	1695	1700	1705	1710	1715	1720	1725	1730	1735	1740	1745	1750	1755	1760	1765	1770	1775	1780	1785	1790	1795	1800	1805	1810	1815	1820	1825	1830	1835	1840	1845	1850	1855	1860	1865	1870	1875	1880	1885	1890	1895	1900	1905	1910	1915	1920	1925	1930	1935	1940	1945	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045	2050	2055	2060	2065	2070	2075	2080	2085	2090	2095	2100	2105	2110	2115	2120	2125	2130	2135	2140	2145	2150	2155	2160	2165	2170	2175	2180	2185	2190	2195	2200	2205	2210	2215	2220	2225	2230	2235	2240	2245	2250	2255	2260	2265	2270	2275	2280	2285	2290	2295	2300	2305	2310	2315	2320	2325	2330	2335	2340	2345	2350	2355	2360	2365	2370	2375	2380	2385	2390	2395	2400	2405	2410	2415	2420	2425	2430	2435	2440	2445	2450	2455	2460	2465	2470	2475	2480	2485	2490	2495	2500	2505	2510	2515	2520	2525	2530	2535	2540	2545	2550	2555	2560	2565	2570	2575	2580	2585	2590	2595	2600	2605	2610	2615	2620	2625	2630	2635	2640	2645	2650	2655	2660	2665	2670	2675	2680	2685	2690	2695	2700	2705	2710	2715	2720	2725	2730	2735	2740	2745	2750	2755	2760	2765	2770	2775	2780	2785	2790	2795	2800	2805	2810	2815	2820	2825	2830	2835	2840	2845	2850	2855	2860	2865	2870	2875	2880	2885	2890	2895	2900	2905	2910	2915	2920	2925	2930	2935	2940	2945	2950	2955	2960	2965	2970	2975	2980	2985	2990	2995	3000
Nombres d'unités 1000 mm	2	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204	205	206	207	208	209	210	211	212	213	214	215	216	217	218	219	220	221	222	223	224	225	226	227	228	229	230	231	232	233	234	235	236	237	238	239	240	241	242	243	244	245	246	247	248	249	250	251	252	253	254	255	256	257	258	259	260	261	262	263	264	265	266	267	268	269	270	271	272	273	274	275	276	277	278	279	280	281	282	283	284	285	286	287	288	289	290	291	292	293	294	295	296	297	298	299	300																																																																																																																																																																																																																																																																									
Nbre par livre unité 740 mm	2	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204	205	206	207	208	209	210	211	212	213	214	215	216	217	218	219	220	221	222	223	224	225	226	227	228	229	230	231	232	233	234	235	236	237	238	239	240	241	242	243	244	245	246	247	248	249	250	251	252	253	254	255	256	257	258	259	260	261	262	263	264	265	266	267	268	269	270	271	272	273	274	275	276	277	278	279	280	281	282	283	284	285	286	287	288	289	290	291	292	293	294	295	296	297	298	299	300																																																																																																																																																																																																																																																																									

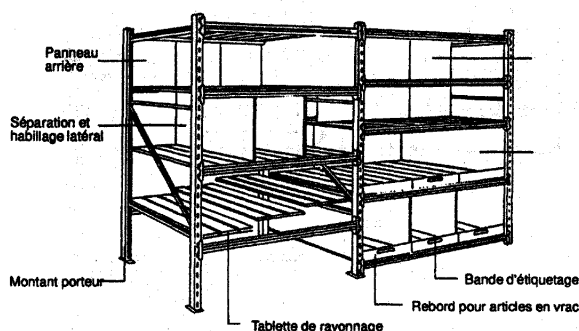
⑤ Rayonnages roulants avec déplacement manuel ou par moteur électrique.

Systemes de rayonnages

Les systèmes de rayonnage traditionnels les plus appréciés dans les halls industriels sont le **rayonnage à tablettes** avec tablettes à visser ou à emboîter et cornières perforées, ou le **système de rayonnage extensible** avec une ossature préfabriquée dans laquelle on emboîte des tablettes en acier (temps de montage réduit). Ces types de rayonnages sont disponibles en tôle perforée, tôle pleine ou en casiers grillagés. Les systèmes préfabriqués s'utilisent jusqu'à une hauteur de 4,50 m et jusqu'à une charge de 250 kg/plancher.

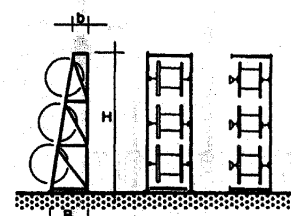
Pour des sollicitations ou hauteurs plus élevées, les **rayonnages pour palettes** sont mieux adaptés. On suspend dans les montants en profilés en U avec leur chevronnage des lisses en profilés IPE avec éclisses soudées. Le renforcement vertical est réalisé par des tendeurs en fer plat. Les rayonnages avec 2,80 m entre les montants (permettant le stockage de trois europalettes les unes à côté des autres) sont devenus les plus courants. En utilisant un chariot élévateur on peut ainsi utiliser des rayonnages d'une hauteur allant jusqu'à 12 m. On peut construire des plates-formes intermédiaires pour ensembles autoroutants à plusieurs niveaux pour une charge jusqu'à 500 kg/m².

Il existe également des **rayonnages spéciaux pour fûts** (environ 2 000 kg de charge par rayon), **pour tourets de câble** (poids touret env. 1 000 kg par axe), **pour barres, pour pneus, des rayonnages en pelgne, des rayonnages larges et des rayonnages roulants.**

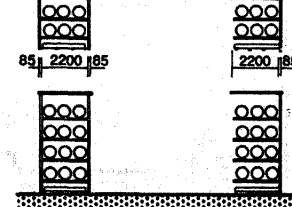


④ Rayonnages larges, profondeur 600-1100 mm.

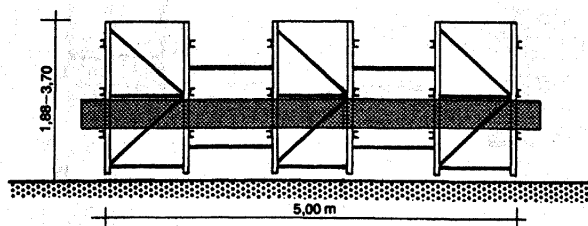
Haut. des rangements H	Prof. du montant b/B	Nombre de fûts 2006	Hauteur des rayonnages/ prof. couverture en mm
3300	400 x 900		
3300	400 x 950	9	3600/1450
3600	400 x 1000	12	4800/1450
3900	400 x 1050		



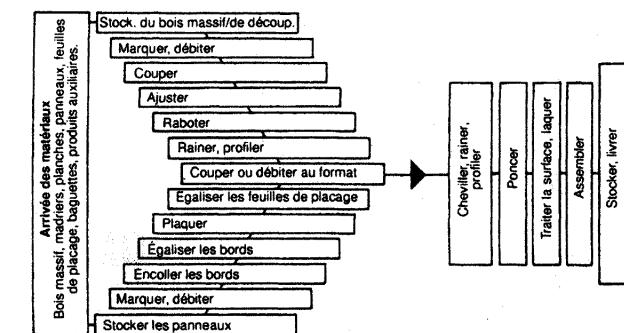
⑥ Rangements standards pour tourets de câble.



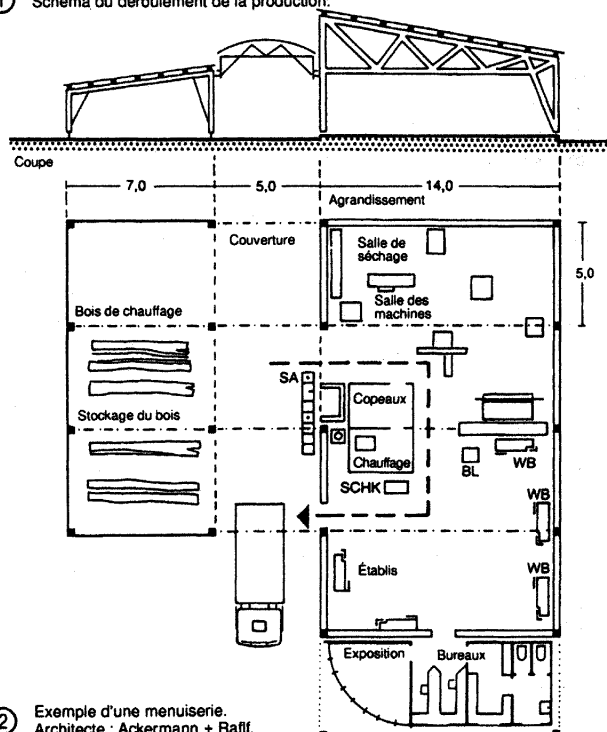
⑦ Rayonnages pour fûts, stockage à l'extérieur



⑧ Rayonnages amovibles sur consoles.



① Schéma du déroulement de la production.



② Exemple d'une menuiserie.
Architecte : Ackermann + Rafil.

Dans leur conception actuelle, les halls sont moins longs et plus ramassés (fig. 2 et 3). Solution généralement plus économique : terrain mieux exploité, trajets et distribution plus courts. Éclairage complémentaire par le haut. Les étages se prêtent mal à la fabrication, mais sont conseillés pour les bureaux, locaux annexes, stockages de petites pièces et de feuilles de placage précieuses. Construction généralement à ossature acier, béton armé ou bois. Utiliser pour les murs et les toits des éléments de construction de grand format avec une bonne isolation thermique et phonique. Vitrage en verre isolant, souvent fixe. Petite surface pour ventilation et vue sur la fabrication. (p.397).

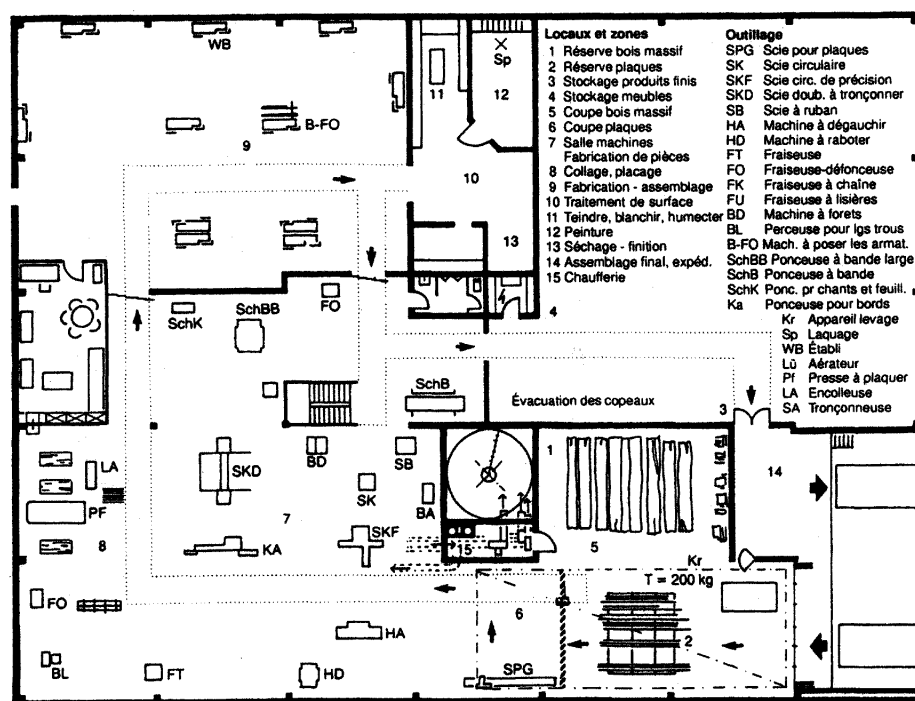
Surface nécessaire : Pour les exemples donnés, on compte en moyenne 70-80 m² par employé (sans entrepôt ouvert).

Dans presque tous les cas, même dans les petites entreprises, une aspiration des copeaux, de la sciure et de la poussière est nécessaire, pour des raisons de réglementation et d'économie industrielle. Disposition des machines selon enchaînement des opérations. On réduit le bruit des machines en les posant sur des socles métalliques isolés phoniquement.

Circuit général de production : pour les petites entreprises (jusqu'à 10 salariés), circuit en ligne ou en L.

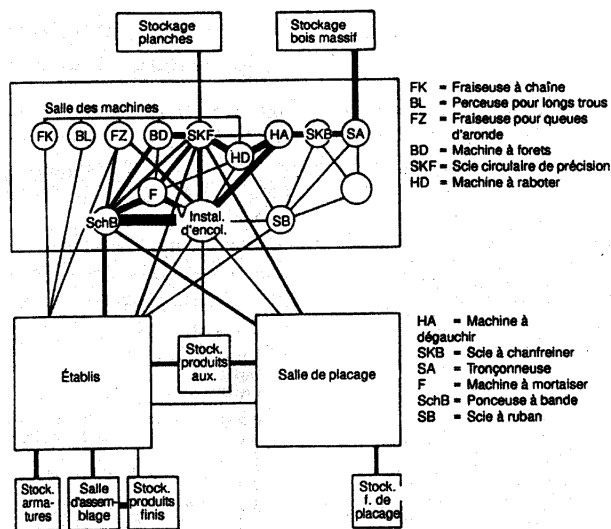
Pour moyennes entreprises avec plus de 10 salariés, circuit en U ou circulaire (carré). Pour ce dernier, on regroupe les fonctions suivantes : portail, chargement et déchargement, rampe, surveillance, vérification, arrivée des marchandises, expédition.

Enchaînement des opérations : stock de bois, débitage, étuve de séchage, salle des machines, salle des établis, traitement de surface, stockage, conditionnement. La salle des machines et la salle des établis sont séparées par un mur comportant des portes (fig. 3). Les bureaux et la place du chef d'atelier sont vitrés avec vue sur l'atelier. Plancher de l'atelier en bois, pavés de bois ou en xylolithe. Tous les postes de travail doivent faire face à la lumière. Bande de fenêtres continue, allèges hautes (1,00-1,35 m).



③ Exemple d'une menuiserie (voir fig. 4).

ATELIERS MENUISERIES



Dans leur conception actuelle, les halls sont moins longs et plus ramassés.

Solution globalement plus économique. Terrain mieux exploité. Les conduites de distribution pour chauffage, aspiration, électricité, air comprimé, etc. sont moins longues. Éclairage complémentaire par le haut. Les étages se prêtent mal à la fabrication, mais sont conseillés pour les bureaux, locaux annexes, stockages de petites pièces, locaux pour personnel, etc.

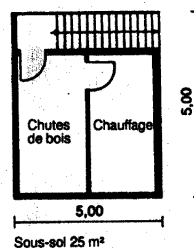
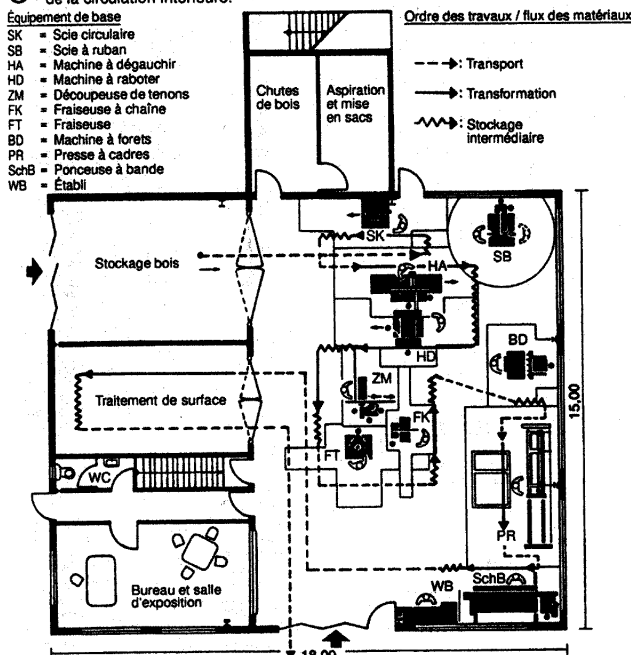
Surface nécessaire : Pour les exemples donnés, on compte en moyenne 70-80 m² par employé (sans entrepôt ouvert).

Locaux et parties principales

Entrepôt :

Pour bois massif, plaques, placages, verre, matières synthétiques et ferrures, stockage provisoire, stockage de produits finis, semi-finis et meubles à commercialiser.

① Organigramme des moyens de production. L'épaisseur du trait est fonction du flux de la circulation intérieure.



Salles de fabrication :

Pour sécher et débiter le bois massif, les plaques et les placages; salle de machines pour fabrication des éléments, transformation du bois massif et des plaques; collage et placage, fabrication et assemblage, travaux sur établi; salle de prise; finition, assemblage final et expédition; usinage des métaux.

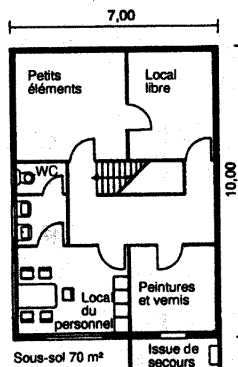
Administration et bureaux :

Bureau du chef d'atelier, bureau technique, comptabilité, direction, antichambre, salle de conférence, directeur.

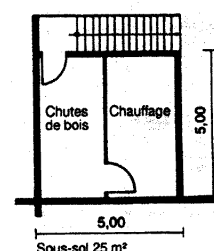
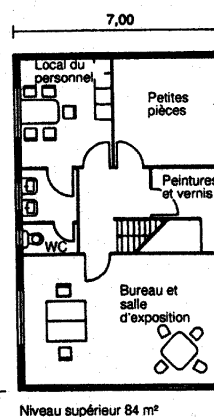
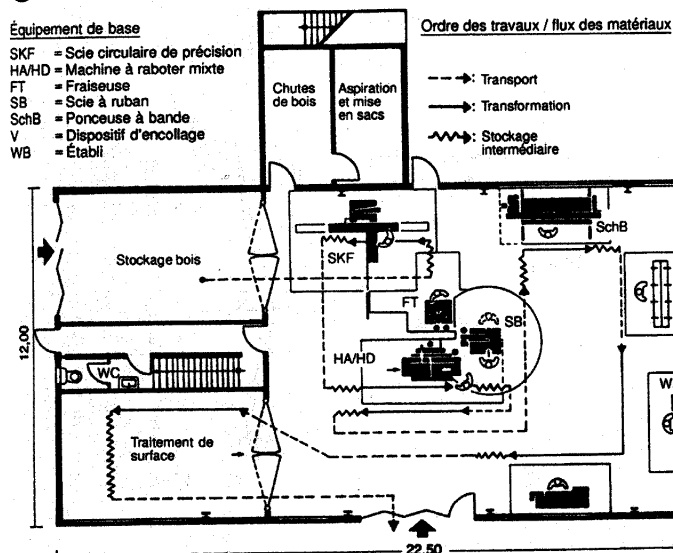
Salle du personnel et locaux annexes.

Sols :

Plancher de l'atelier en bois, pavés de bois ou xylo-lite (pas de béton). Le poste de travail ne doit pas être poussiéreux (la poussière fine émousse les outils). Emplacement des machines selon enchaînement des opérations. Travailler partout face à la lumière. La surface vitrée doit être 1/8^e de la surface du sol.

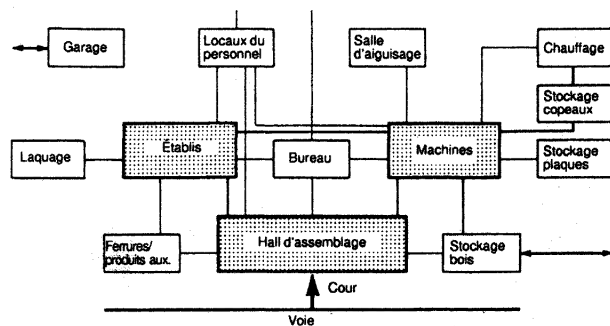


② Schéma d'un atelier avec indication de l'enchaînement des opérations (menuiserie en bâtiment).



③ Schéma d'un atelier avec indication de l'enchaînement des opérations (atelier de travaux de second œuvre).

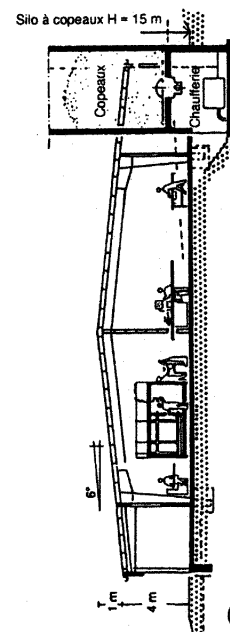
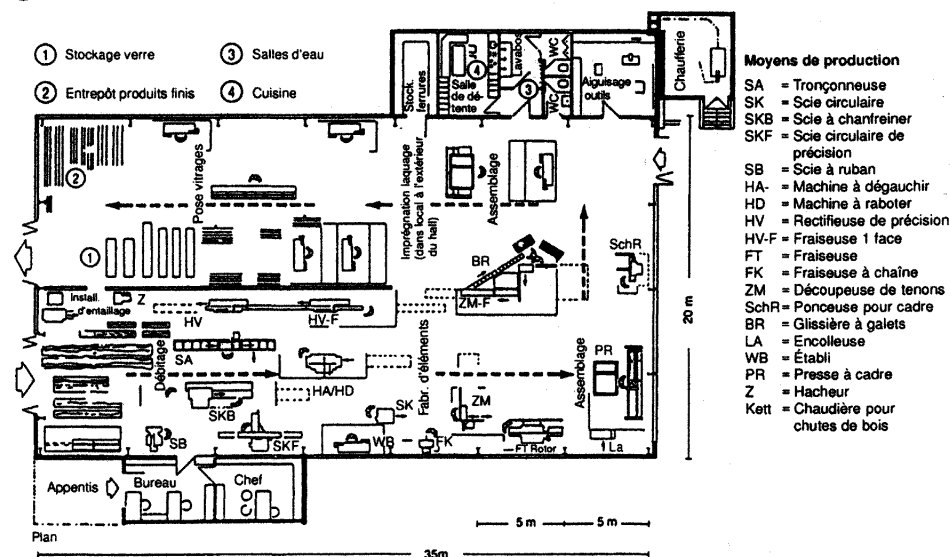
ATELIERS DE CHARPENTE



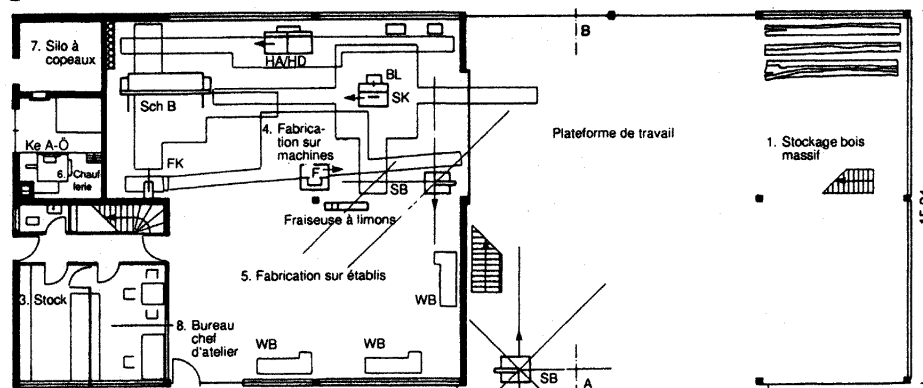
Conception de l'usine : Détermination des données et bases relatives à l'usine, moyens d'exploitation, rendement, rentabilité, distribution (électricité, etc.) charges sur plancher, place nécessaire, frais, méthodes de fabrication, temps de fabrication, personnel nécessaire, organisation technique de l'usine. ,

Matériaux : types, quantités, poids, encombrement. **Stockage** : dimensions, encombrement. **Approvisionnement énergétique** : chaleur, électricité, air comprimé. **Déchets** : types, place nécessaire, traitement des déchets. Organisation de l'usine et des opérations. Plan d'utilisation de la surface disponible (maquette).

① Schéma de fonctionnement d'un atelier de charpente et d'ossature bois.

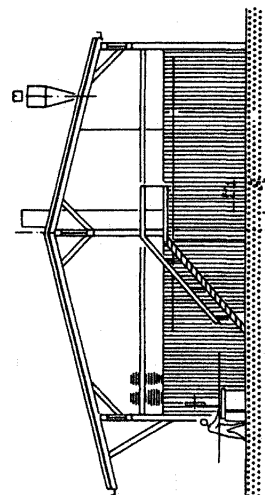
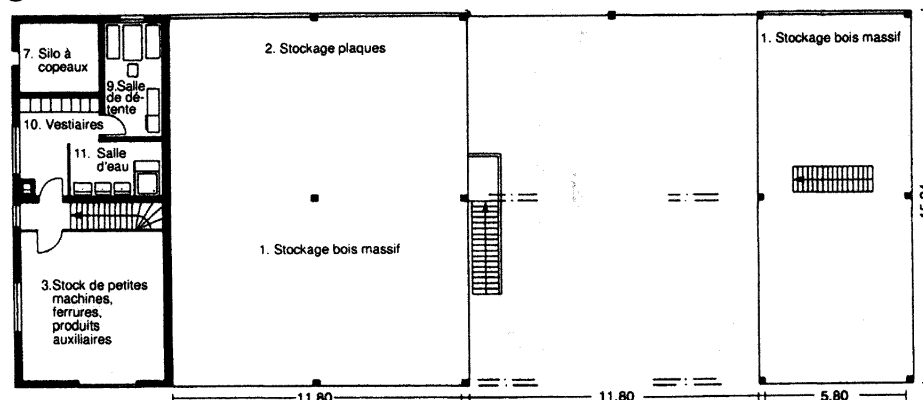


② Exemple d'un atelier de charpente (vitrerie) (fig. 3).

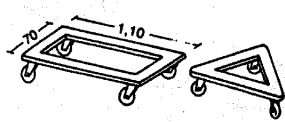


- | | | | |
|----|--------------------------|-------|-------------------------------------|
| 1 | Stockage bois massif | SK | Scie circulaire |
| 2 | Stockage planches | BL | Perceuse pour longs trous |
| 3 | Stockage petites pièces | HA/HD | Machine à raboter mixte |
| 4 | Fabrication sur machines | F | Machine à mortaiser |
| 5 | Fabrication sur établi | FK | Fraiseuse à chaîne |
| 6 | Chaudière | SchB | Perceuse à bande |
| 7 | Silo à copeaux | WB | Établis |
| 8 | Bureau chef d'atelier | Ke-A | Chaudière mixte fuel/chutes de bois |
| 9 | Local détente | | |
| 10 | Vestiaires | | |
| 11 | Salle d'eau | | |
| SB | Scie à ruban | | |

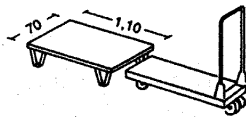
④ Exemple d'un atelier d'ossature bois - Rez-de-chaussée (fig. 5 et 6).



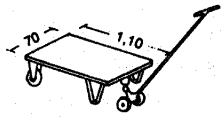
⑤ Niveau supérieur (fig. 4 et 6).



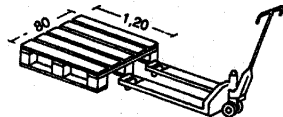
① Cadres roulants.



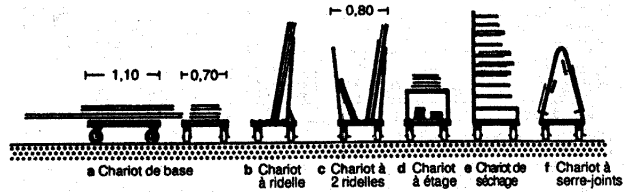
③ Chariot élévateur.



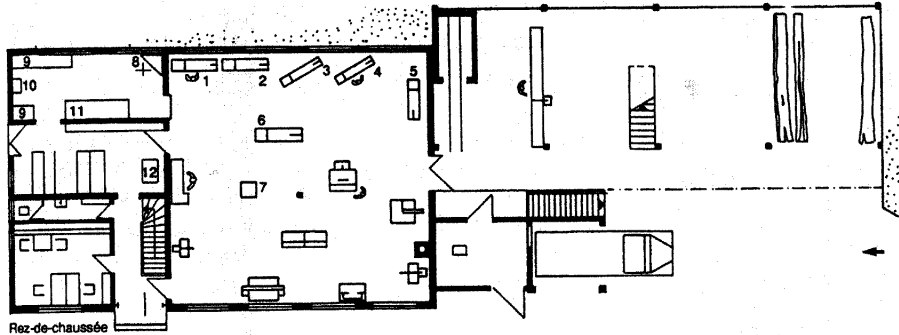
② Plateau roulant à levier.



④ Chariot élévateur à fourche.

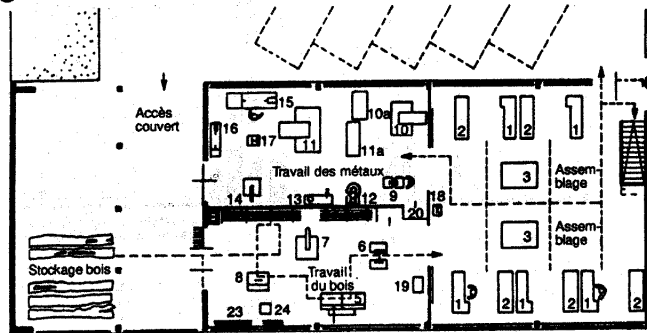


⑤ Chariot avec différentes superstructures interchangeables.



- 1-5 Tours
6 Tour automatique
7 Tour pour barres rondes
8 Peinture au pistolet
9 Table de pose
10 Appareil de laquage
11 Sécheuse à laque
12 Tambour de polissage

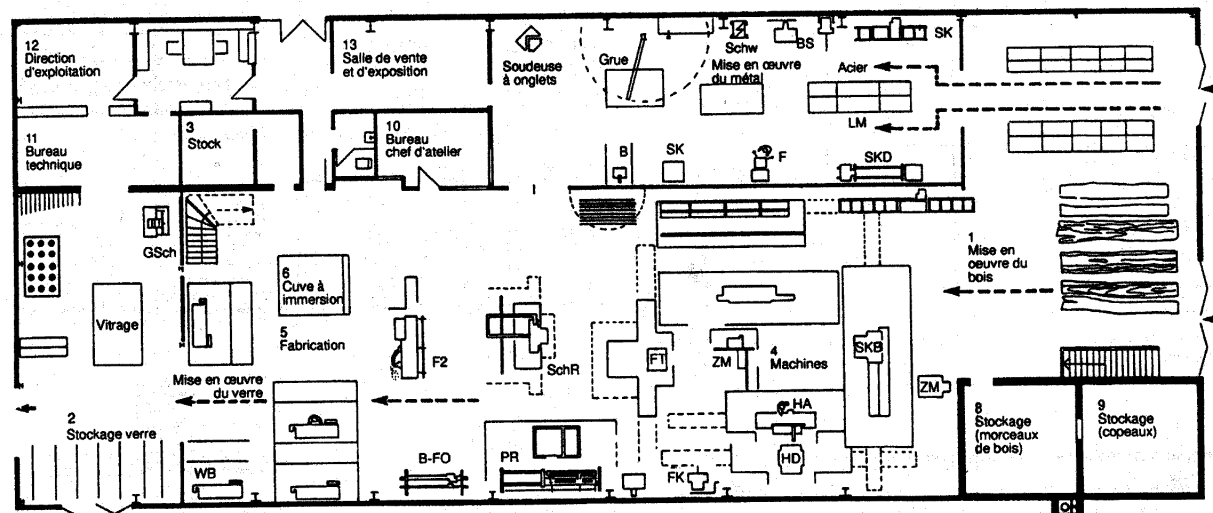
⑥ Exemple d'un atelier de tournage du bois.



Assemblage - Salle des établis

- 1 Établi
2 Établi à outils
3 Marbre à dresser
Travail du bois
5 Machine à raboter mixte (dégauchir, épaisseur)
6 Ponceuse à disque
7 Scie à ruban
8 Scie circulaire
Travail des métaux
9 Ponceuse à disque
10 Fraiseuse de précision 1 avec établi à outils
11 Fraiseuse de précision 2 avec établi à outils
12 Perceuse sur colonne
13 Établi avec étau et perceuse
14 Scie à ruban
15 Tour 1 (grand)
16 Tour 2 (petit)
17 Rectifieuse 1
18 Rectifieuse 2
19 Machine à aiguiser les outils
20/21 Armoires pour produits auxiliaires et outils
22 Rayonnages pour séchage
23 Stockage planches
24 Trappe pour chutes de bois

⑦ Exemple d'un atelier de fabrication de maquettes (cinq employés).



Rez-de-chaussée

- 1 Stockage bois massif
2 Stockage verre
3 Stockage produits aux. et ferrures
4 Machines
5 Fabrication, assemblage
6 Plonge immersion
7 Usinage des métaux

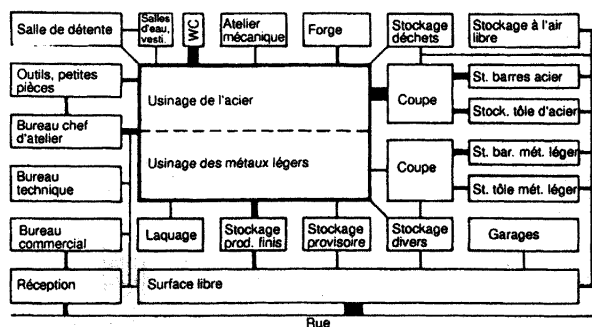
- 8 Stockage morceaux de bois
9 Stockage copeaux
10 Bureau chef d'atelier
11 Bureau technique
12 Direction d'exploitation
13 Salle de vente

- SA Tronçonneuse
SPZ Scie à façon
SKB Scie à chantreiner
SKD Scie double à tronçonner
SB Scie à ruban
HA Machine à dégauchir
HD Machine à raboter
GSh Machine à polir le verre

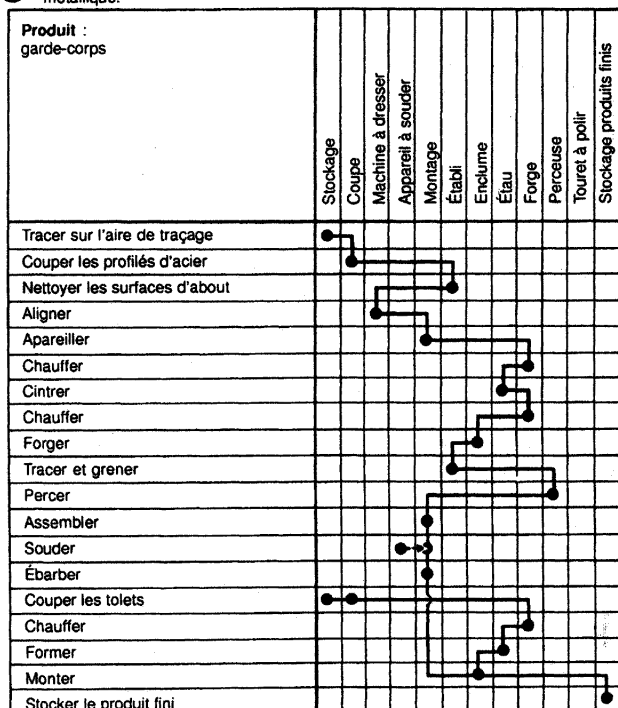
- FT Fraiseuse
FK Fraiseuse à chaîne
B Perceuse
B-FO Machine à poser les ferrures
BS Perceuse sur colonne
ZM Découpeuse de tenons
HV-F Fraiseuse 1 face
GTA Table à découper le verre

- F-2 Toupie
WB Établi
Ko Compresseur d'air
Fi Filtre anti-poussière
CAU Appareil à évacuer les copeaux
SchW Appareil à souder
SchR Ponceuse pour cadres
PR Presse à cadre

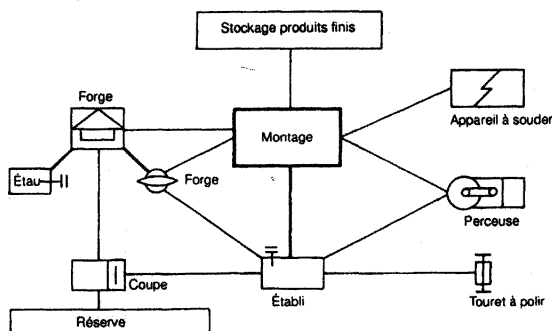
⑧ Exemple d'une miroiterie.



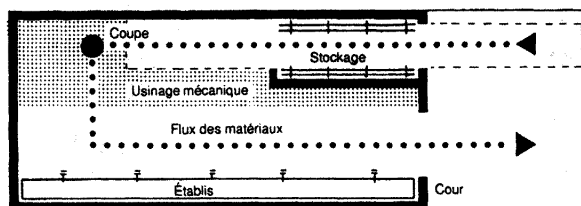
① Organigramme des locaux pour une entreprise d'usinage de métaux et construction métallique.



② Schéma graphique des liaisons.



③ Exemple d'un phasage des opérations pour des travaux de serrurerie en bâtiment (voir fig. 2).



④ Stockage de barres métalliques en rapport avec la manutention.

Exemple de capacité de rayonnages de stockage :

Rayonnage console : largeur $l = 2 \times 0,5 = 1,0 \text{ m}$
 hauteur $H = 2,0 \text{ m}$
 longueur $L = 6,0 \text{ m}$

Volume du rayonnage :

$$V = l \times H \times L = 1,0 \times 2,0 \times 6,0 = 12,0 \text{ m}^3$$

Stockage mixte : utilisation de la place de 20% env.

Quantité moyenne de matériaux par m^3 : $r = \text{env. } 0,8 \text{ t/m}^3$.

Total matériaux : $R = V \times r = 12,0 \times 0,8 = 10 \text{ t (arrondi)}$.

Nombre d'employés dans la fabrication : $n = 8$.

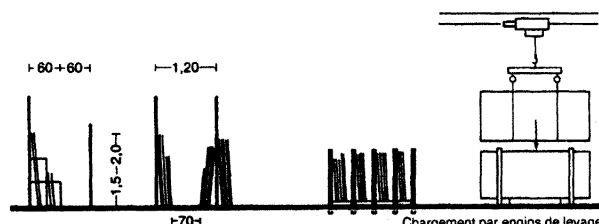
Besoin estimé en matériaux par an : $B = 8 \text{ A} \times 7,5 \text{ t/A} = 60 \text{ t}$.

$$\text{Rotation des stocks} : \frac{B}{R} = \frac{60}{10} = 6 \text{ fois}$$

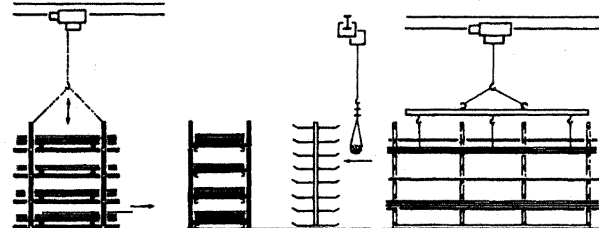
Un rayonnage à montants ne peut jamais être exploité à 100% du volume, étant donné l'inévitable place perdue (encombrement propre des rayonnages, espace de manutention, stockage imparfait).

Exploitation env. 40% : stockage homogène, avec les mêmes profilés dans les rayons.

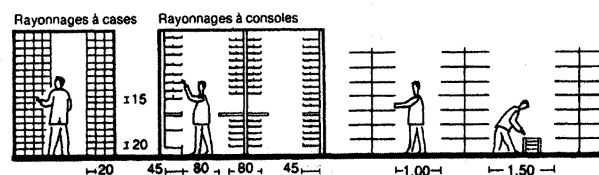
Exploitation env. 20% : stockage hétérogène.



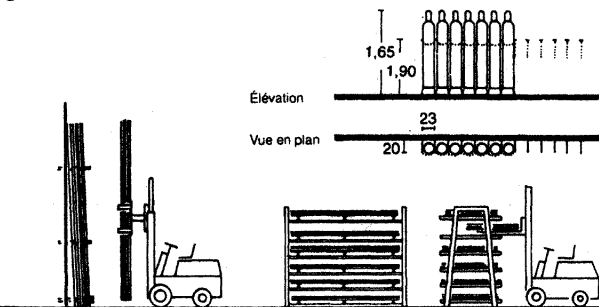
⑤ Stockage d'éléments courts.



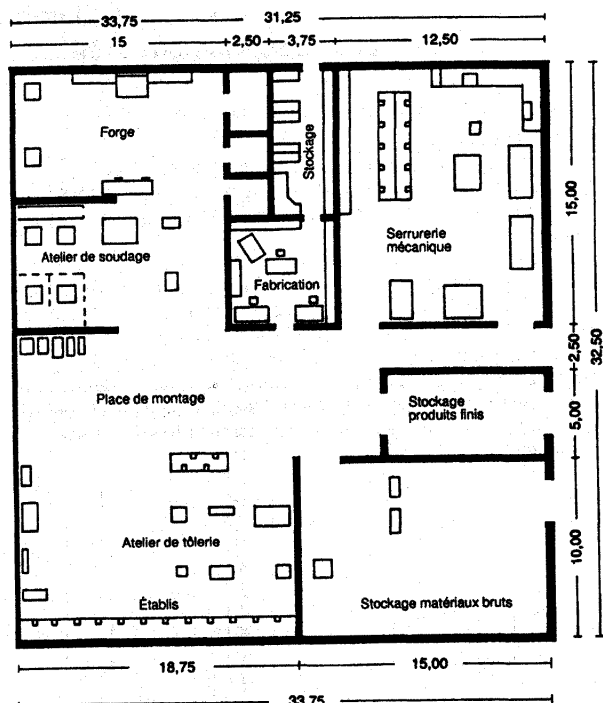
⑥ Stockage horizontal et transport de tôles ou barres métalliques.



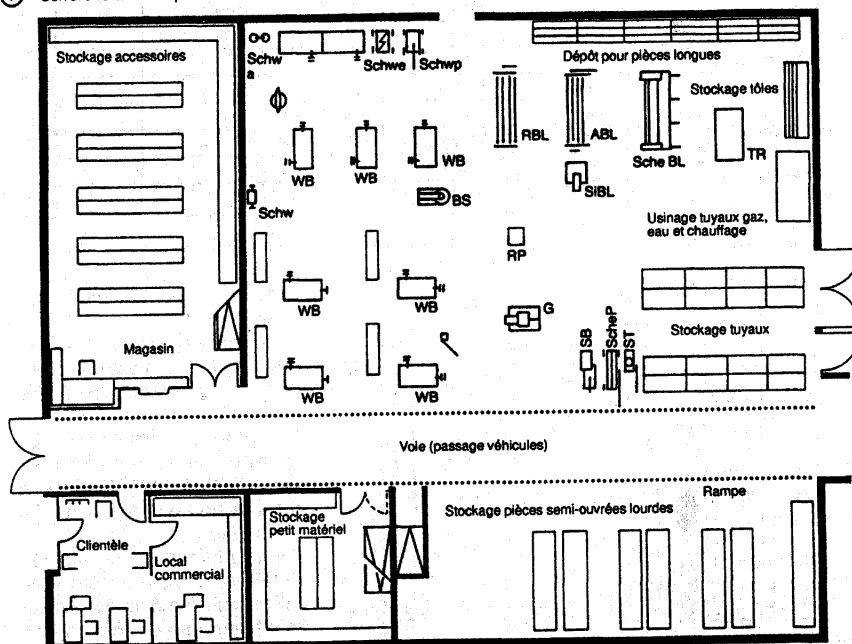
⑦ Largeurs et longueurs entre rayonnages.



⑧ Stockage vertical de barres métalliques.

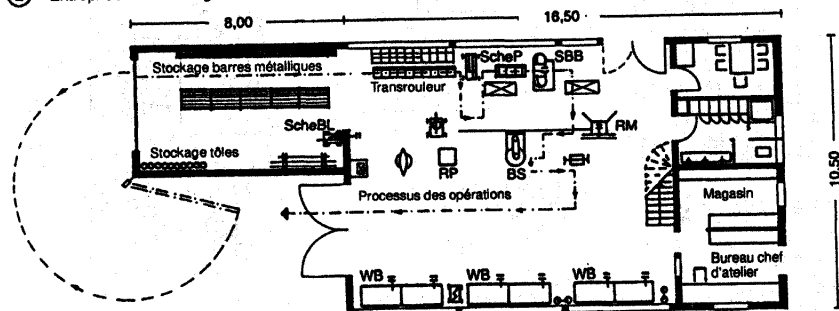


① Serrurerie avec disposition des machines et du stockage.



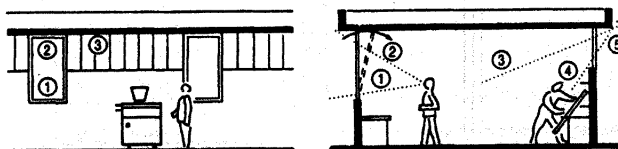
Moyens d'exploitation : ABL machine à plier la tôle, BS perceuse sur colonne, RBL machine à rotuler les tôles, RM machine à dresser, RP marbre à dresser, SB scie alternative, SBB scie à archet, ScheBL cisaille à tôle, ScheP cisaille à profilés, SIBL machine à moulurer et à border, SE presse, Schw appareil à souder, Schwa appareil de soudage autogène, Schw appareil de soudage électrique, SchwP soudeuse par points, TR table à tracer, WB établi

② Entreprise de chauffage-sanitaires.

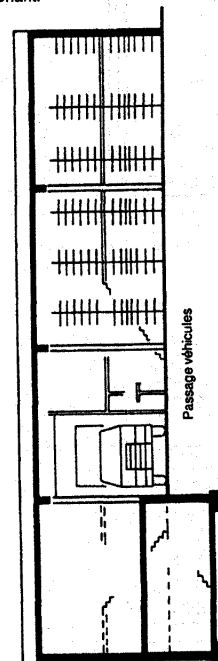


④ Serrurerie en bâtiment et construction métallique fine.

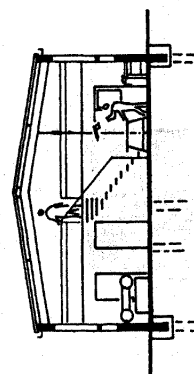
Les grands ateliers comprennent plusieurs postes de travail : (fig. 1). Soudage autogène, assemblage, construction et réparation, serrurerie d'art, de construction et mécanique, tous bien visibles des bureaux. Le plancher doit être en béton, ou mieux, en pavés de bois posés sur béton. Le meilleur éclairage pour l'atelier est l'éclairage par le haut ; prévoir un éclairage suffisant du poste de travail ; commande individuelle des machines (boîtes de jonction dans le sol). Les unités de soudage et de forgeage doivent être fermées par des portes en acier même dans les moyennes entreprises. Assurer une bonne ventilation, habiller la table de soudage par des briques en chamotte. Pour le soudage de fonte et de métal, il faut du charbon de bois pour le préchauffage, plus une petite forge pour le soudage de bronze et pour forger et tremper. À proximité, récipients d'eau et d'huile pour le trempage.



Fenêtres dans les grands ateliers : ① Poste de travail (vue libre), allège basse. ② Ventilation (ouvrants très hauts) ③ Lumière du jour suffisante vers le milieu du hall (fenêtres hautes) ④ Sécurité du travail (les manipulations devant une surface vitrée sont dangereuses). ⑤ En façade Sud, prévoir simplement un débord de toiture contre le soleil d'été gênant.



③ Coupe de la figure 2.



⑤ Coupe de la figure 4.

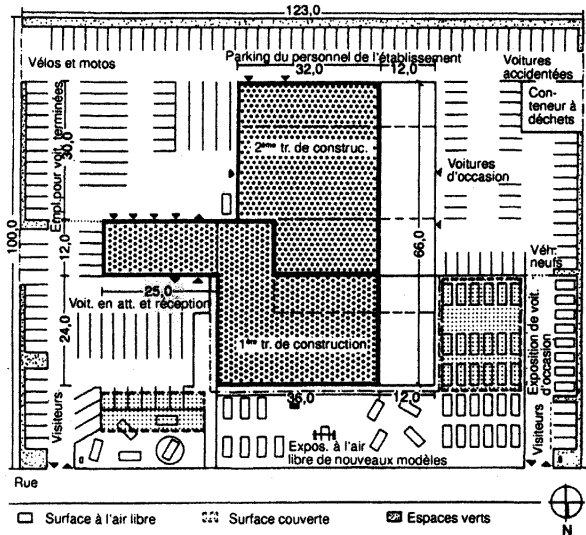
ATELIERS DE RÉPARATION AUTOMOBILE

Terrain
Le rapport surfaces bâties / surfaces non bâties est 1 / 3,5 environ.

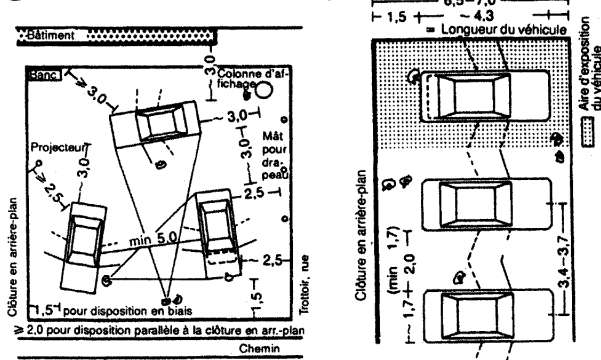
Fonction / Organisation
La conception est fondée sur le "système trois points" (fig. 6).

1^{er} système trois points : bureau, atelier, stock de pièces de rechange.
2^{ème} système trois points : salle de service, bureaux, stock de pièces de rechange.

Bureaux (selon importance de l'atelier) : bureau de direction 16-24 m², antichambre (secrét.) 10-16 m², chef des ventes 16-20 m², chef du service après vente 12-15 m², chef magasinier 10-15 m², local des vendeurs 9-12 m², salle de réunion 12-24 m², comptabilité 12-20 m², salle informatique 9-16 m², bureau d'exploitation 25-40 m². Surface de stockage 22-25 m² par poste de travail (réparations générales et tôlerie). Dimensions d'un poste de travail 4 x 7 m (réparations générales sur des voitures de tourisme, tôlerie, laquage; 5 x 10 m pour les camionnettes).



① Atelier de réparation standard V.A.G. (fig. 4).

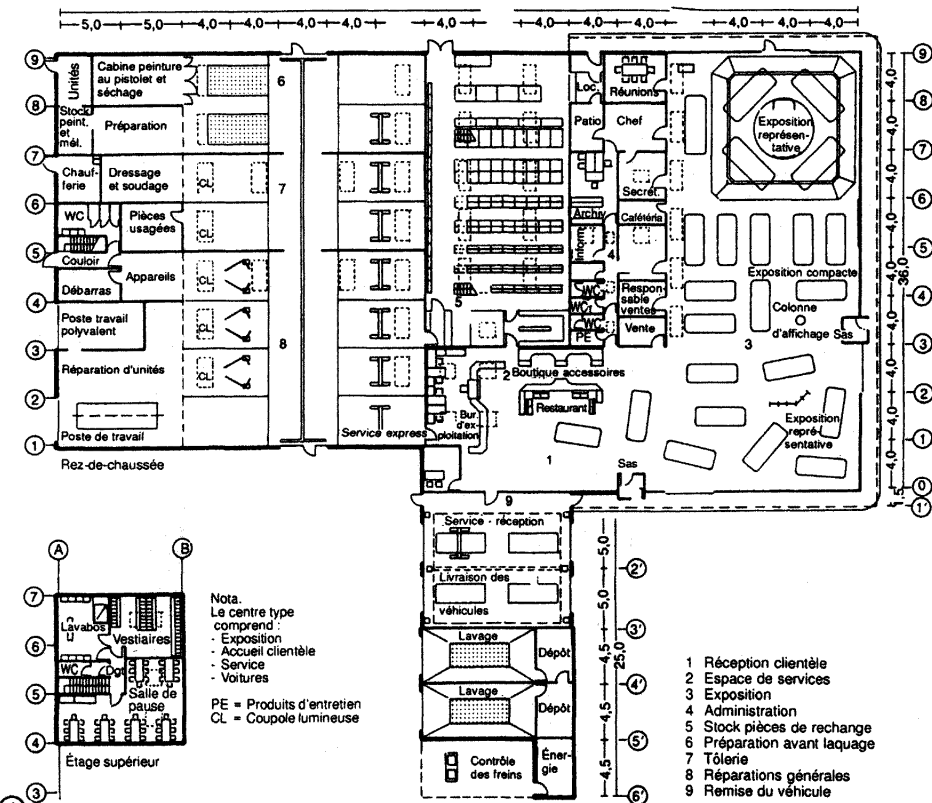


② Surface moyenne nécessaire pour exposition de voitures neuves.

③ Surface moyenne nécessaire pour une "surface d'exposition compacte"

Nombre de voitures vendues par an	Voitures à réparer	Surface du terrain en m²	Surface bâtie totale en m²	Surface nécessaire par voiture vendue	Surface de l'atelier en m²	Postes de réparation	Postes de révision	Stands de service	Stands de réception	Stands de lavage	Stands de polissage
50	150	2000	480	7,20	360	4	-	1	-	1	-
100	300	3000	835	6,25	625	7	1	1	-	1	-
200	600	4000	1420	5,70	1220	10	1	1	1	1	-
300	825	5000	2150	5,35	1610	16	3	1	1	2	-
400	1000	6000	2620	4,90	1960	19	4	2	1	2	1
500	1250	7000	2980	4,45	2230	23	5	2	2	2	2
750	1725	9000	4500	4,45	3375	32	6	3	2	X	-
1000	2000	10000	5770	4,30	4300	38	7	3	2	X	-

⑤ Place nécessaire pour un atelier de réparation automobile.

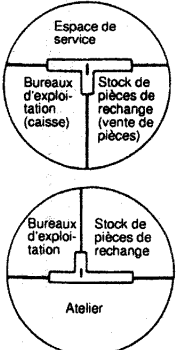


④ Exemple d'un atelier de réparation automobiles.

Exposition : il faut que les clients puissent faire le tour de la voiture et ouvrir les portes sans être gênés. Ainsi ce n'est pas seulement la surface nécessaire par véhicule qui est importante mais également la distance entre les véhicules. Pour une bonne perception visuelle du véhicule le client a besoin d'un recul de 5 m (fig. 2, 3, 4).

Valeur indicative : environ 40-45 m² de surface pour les voitures de tourisme neuves ; environ 24 m² pour une disposition compacte (fig. 3).

Distance entre véhicules : 1,70 m.



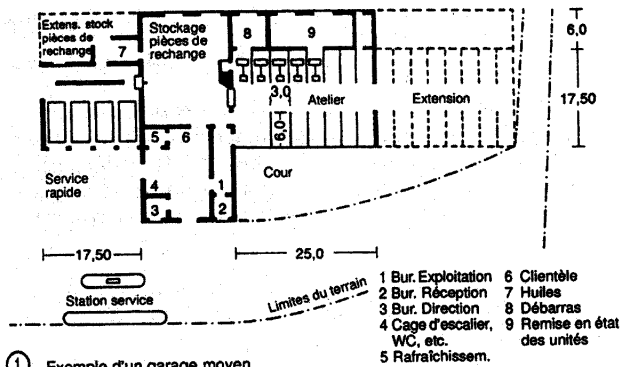
⑥ Relations entre les départements (Système trois points).

ATELIERS DE RÉPARATION AUTOMOBILE

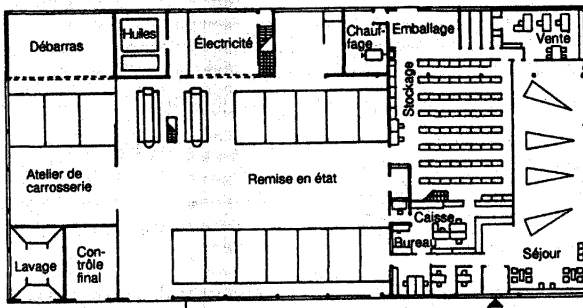
Généralement sur un seul niveau, construction légère en acier, éléments préfabriqués. Prévoir extension avec même écartement des fermes.

Verifier le sol de l'atelier contre l'infiltration d'huiles et de graisse. Un séparateur à hydrocarbures est nécessaire. Prévoir des conduits d'évacuation des gaz d'échappement. Prévoir également des portes à ouverture automatique avec soufflerie verticale d'air chaud (p.201 et 202). Prévoir des conduites ou gaines pour l'électricité, l'air comprimé, les huiles usées et l'eau. Choix du terrain pour le service clientèle : autant que possible une situation avantageuse par rapport au trafic (même si les frais de préparation du terrain et de construction sont plus élevés). En cas de situation en bordure de ville, soigner la publicité et le retour de la clientèle.

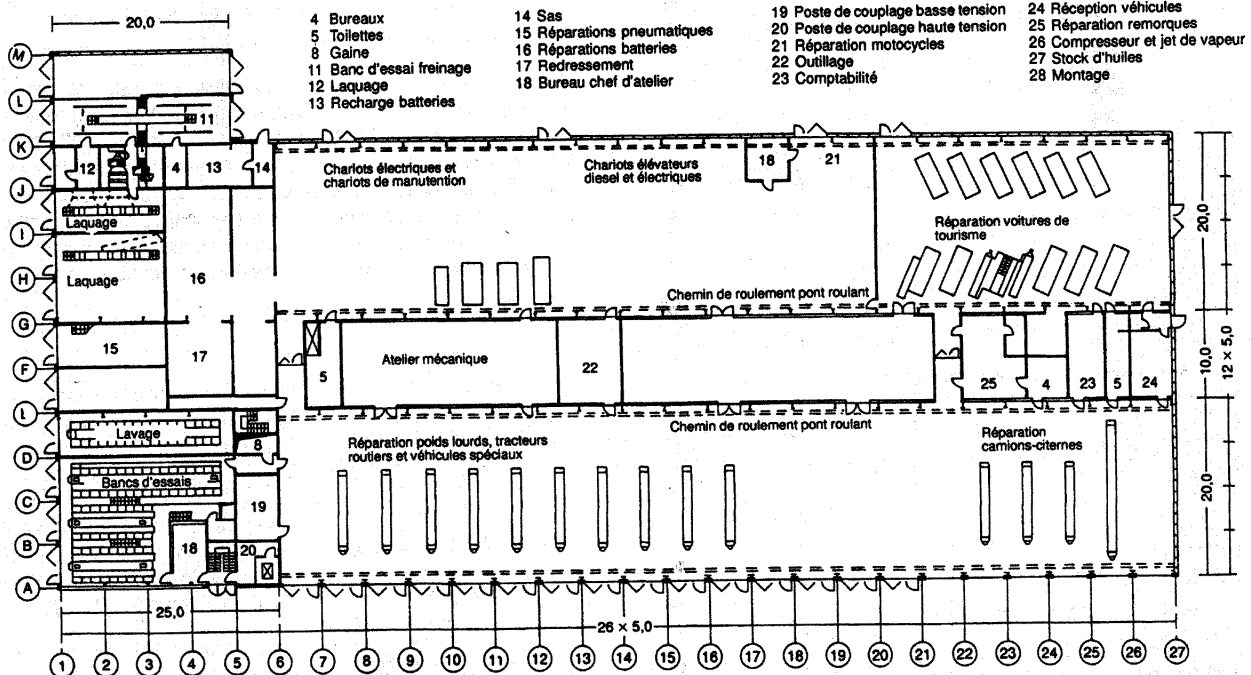
Règle de base : terrain 1/3 bâti, 2/3 non bâti. Tenir compte de l'extension ultérieure. Pour les très grands établissements, considérer une moyenne de 200 m² par poste de travail en atelier. Y ajouter les locaux de vente, bureaux d'exploitation, salle d'attente des clients, pièces réservées au personnel, etc. Branchements d'eau, gaz, électricité : grande consommation d'eau (installations de lavage). Vérifier que la capacité du réseau de distribution est suffisante. Les ateliers des grands établissements (fig. 3 à 7) sont équipés pour les poids lourds, tracteurs, véhicules spéciaux, citernes et remorques, voitures de tourisme, chariots élévateurs à fourches, chariots électriques et moyens de transport utilisés à l'intérieur des entreprises.



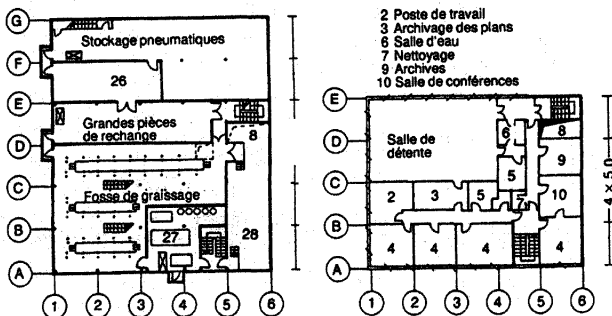
① Exemple d'un garage moyen.



② Garage automobile avec administration et vente.

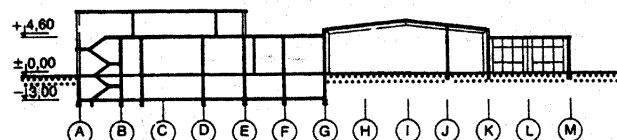


③ Atelier pour véhicules de transport, rez-de-chaussée.

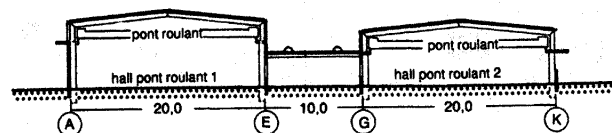


④ Sous-sol.

⑤ Niveau supérieur.



⑥ Coupe transversale sur file 5.



⑦ Coupe transversale sur file 16.

①



②

③

④



⑤

⑥



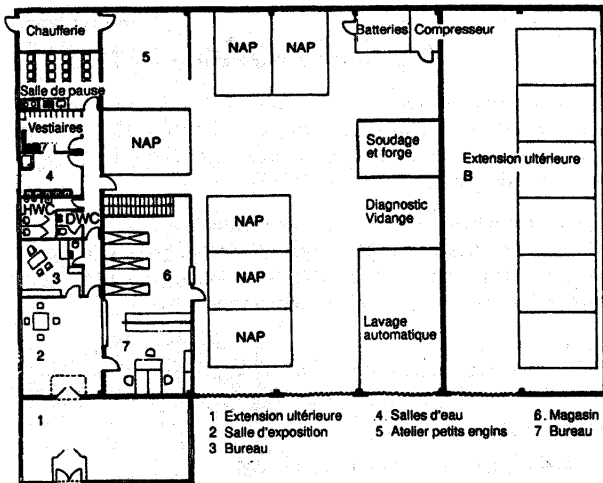
⑦

⑧

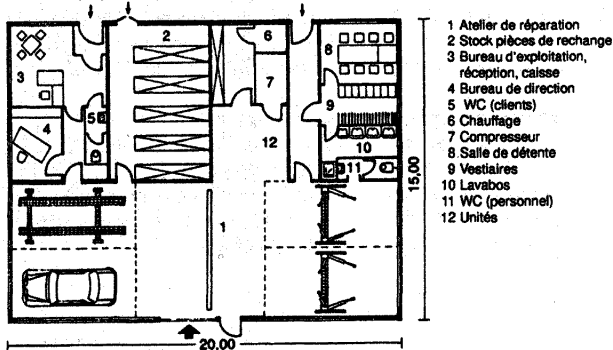
⑨

Possibilité : Réception des clients au rez-de-chaussée; comptabilité, bureau de direction et locaux du personnel à l'étage.

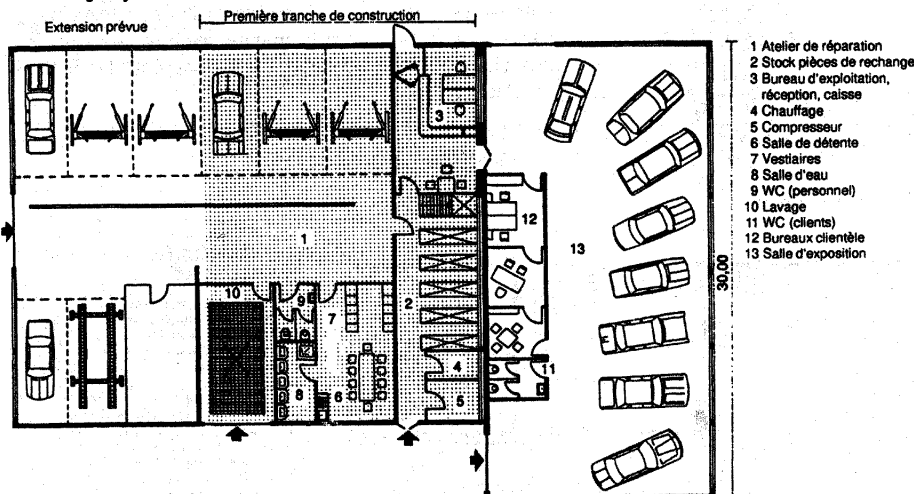
ATELIERS GARAGES AUTOMOBILES



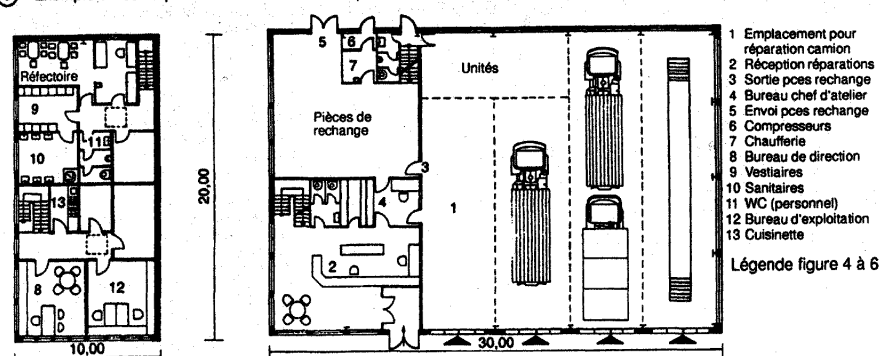
① Exemple de conception d'un atelier spécialisé dans les machines agricoles avec 4-9 employés.



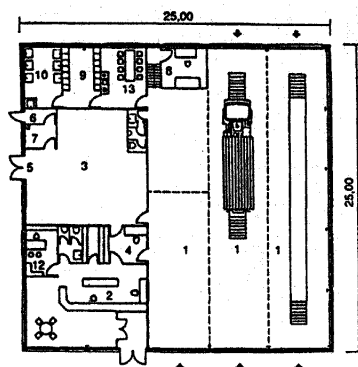
② Exemple de conception d'un atelier avec quatre postes de travail pour un terrain avec large façade en bordure de rue.



③ Exemple de conception d'un atelier avec huit postes de travail, hall de lavage et salle d'exposition.



④ Niveau supérieur (fig. 5). ⑤ Exemple d'un établissement pour poids lourds sans possibilité de traverser l'atelier.



⑥ Avec possibilité de traverser l'atelier.

Conception de l'établissement

Après détermination de la surface nécessaire et choix du terrain on entame le programme de construction. Il faut tenir compte alors des particularités du terrain tels que dimensions, forme, accès, tracé des routes, etc.

L'exemple de conception (fig. 2) permet une planification fonctionnelle de toutes les zones et équipements nécessaires. L'atelier est conçu pour 4 personnes. Les dimensions d'un poste de travail sont de 6,50 m x 3,50 m. Il est équipé d'un pont élévateur à quatre colonnes. Place nécessaire : 6,50 m x 4,00 m. Le stock de pièces est à proximité immédiate.

Exemple de conception (fig. 3)

Première tranche de construction : fonctionnement avec quatre postes de travail.

Stade final : avec huit postes de travail, lavage automatique et salle d'exposition.

Ateliers pour véhicules utilitaires

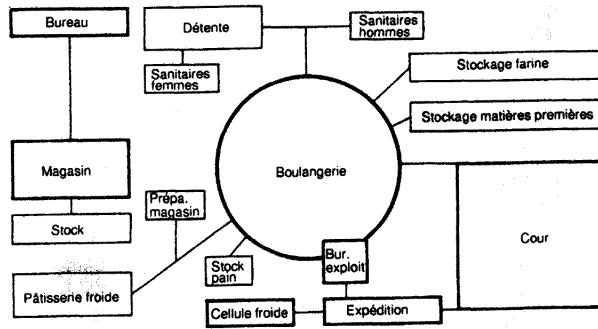
La disposition des accès dépend essentiellement de la forme du terrain. La meilleure solution pour clients et mécaniciens est celle où l'accès au poste de travail se fait par un portail et la sortie par un autre. Système particulièrement avantageux pour les tracteurs routiers. Largeur ou profondeur du terrain dans ce cas supérieure ou égale à 80 m.

Un atelier de réparation de véhicules utilitaires sur un terrain avec une plus faible largeur (au moins 40 m) est néanmoins possible (fig. 4 et 5), atelier pour véhicules utilitaires légers tels minibus, etc.

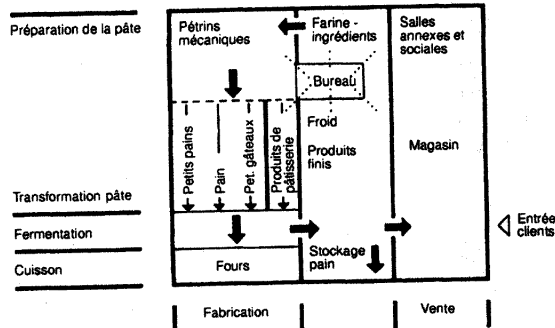
L'exemple (fig. 4 à 6) est considéré comme le strict minimum pour un atelier indépendant de réparation de véhicules utilitaires.

Les bureaux et salles du personnel sont situés à l'étage (fig. 4).

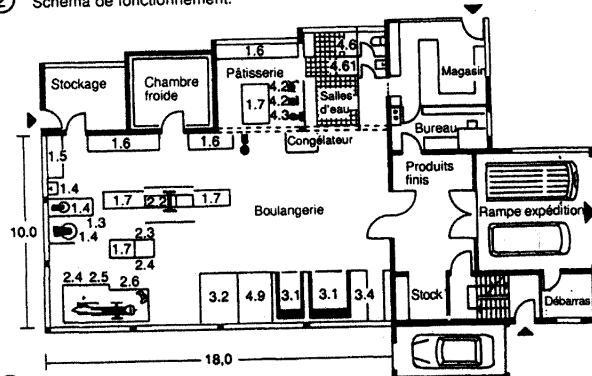
BOULANGERIE - PÂTISSERIE



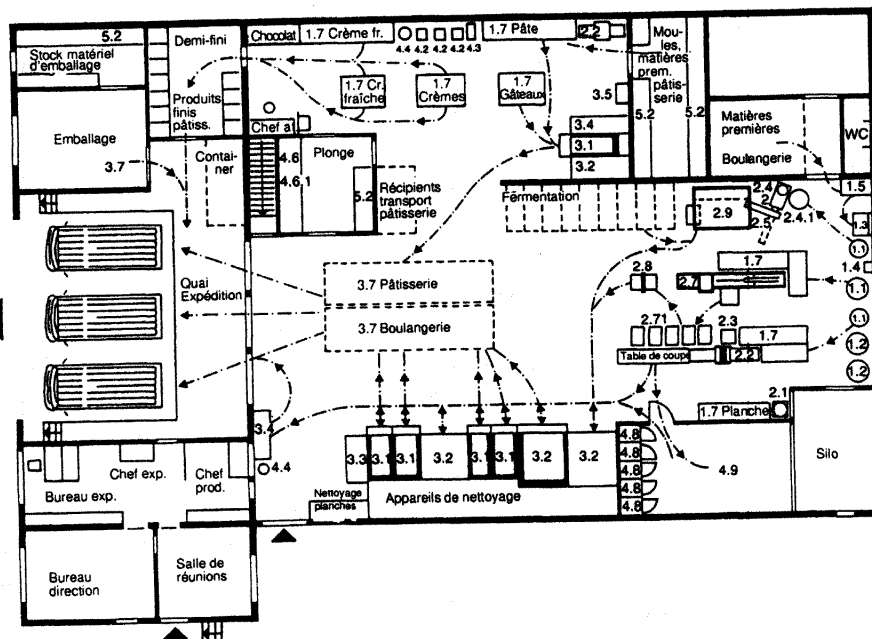
① Organigramme.



② Schéma de fonctionnement.



③ Exemple (vue en plan).



④ Exemple (vue en plan).

Une planification systématique comprend l'anticipation sur toutes les situations et procédés techniques et commerciaux, auxquels les composantes de la construction doivent répondre. L'analyse du site fait toujours partie de ces réflexions.

Locaux programmés et locaux nécessaires :

Répartition de base : entrepôts, locaux de production, locaux de vente, locaux indispensables (WC, etc.), locaux administratifs et bureaux, locaux annexes et pour le personnel (fig. 1).

Phasage des opérations dans ou entre ces différents locaux (fig. 2). Magasins pour matières premières, ingrédients et emballage. Les provisions pour une journée sont stockées près des postes de travail.

On distingue les types de stock suivants :

Stock de matières premières : gruaux, sucre, sel, pâte, produits secs dans des sacs, farine dans des silos ou sacs.

Stock d'ingrédients : fruits, garnitures, fruits séchés ou confits, graisses, oeufs. *Stock d'emballages :* espace nécessaire pour récipients (rayonnages, étagères, armoires, dépôts, tables de pose).

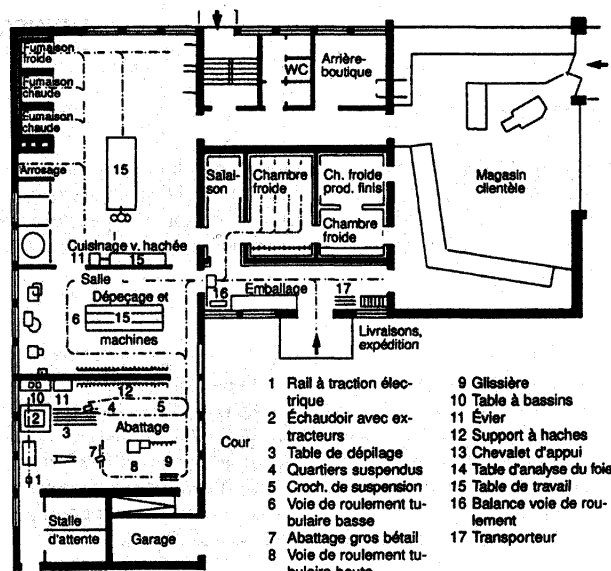
Espace pour circulation (couloirs) : surface minimale du magasin 15 m². Approximativement, tous magasins confondus 8 à 10 m² par employé. Trajets courts entre magasin et locaux de travail. Séparation entre le local de fabrication du pain et celui de la pâtisserie : pour la fabrication du pain le local doit être chaud et humide et pour la pâtisserie il doit être plutôt frais.

Secteurs d'une pâtisserie : secteur froid : crème, chantilly, chocolat, fruits. Secteur chaud : pâtes, gâteaux, pâtisserie. La surface d'un local de travail se compose de : la surface occupée par les moyens d'exploitation, la surface pour la manipulation et le travail, pour l'entrepôt (chariots) et le stockage. La surface pour la circulation est de la place perdue.

La surface nécessaire peut se calculer à l'aide d'une planification de l'exploitation des surfaces (lay out).

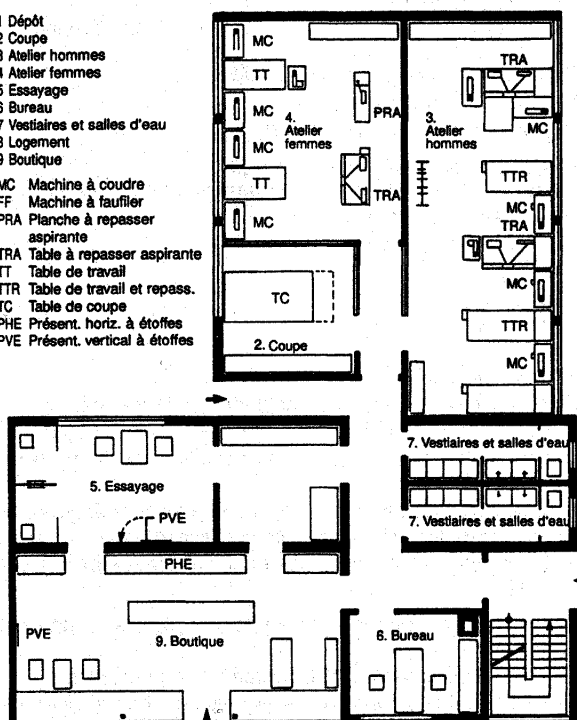
Légende des figures 3 et 4

- 1 Préparation de la pâte
 - 1.1 Pétrin mécanique
 - 1.2 Cuvette à pétrin
 - 1.3 Balance au sol ou suspendue
 - 1.4 Lavabo - mélangeur d'eau et compteur d'eau
 - 1.5 Table de travail avec balances pour farine
 - 1.6 Table de travail
 - 1.7 Mélangeur
- 2 Travail de la pâte
 - 2.1 Machine à travailler et diviser la pâte
 - 2.2 Machine à étendre la pâte
 - 2.3 Machine à croissants
 - 2.4 Machine à diviser la pâte
 - 2.5 Machine à travailler la pâte
 - 2.6 Machine à rouler la pâte
 - 2.7 Machine à petits pains
 - 2.8 Machine à tremper
 - 2.9 Machine à diviser hydraulique
- 3 Zone de cuisson
 - 3.1 Four
 - 3.2 Fermentation
 - 3.3 Immersion
 - 3.4 Table revêtue de toile (glaçage, etc.)
 - 3.5 Lavabo
 - 3.6 Machine à laver les planches
 - 3.7 Stock de produits finis
- 4 Pâtisserie
 - 4.1 Table réfrigérante pâtisserie
 - 4.2 Pétrin
 - 4.3 Pétrin satellite
 - 4.4 Réchaud à gaz
 - 4.5 Appareil de cuisson
 - 4.6 Evier avec grille
 - 4.6.1 Lave-vaisselle
 - 4.7 Armoire climatisée pour crème
 - 4.8 Congélateur
 - 4.9 Contrôleur de fermentation
 - 4.9.1 Cellule froide (décaiss. du sol env. 200 mm)
- 5 Divers
 - 5.1 Evacuation des eaux du sol
 - 5.2 Rayonnages

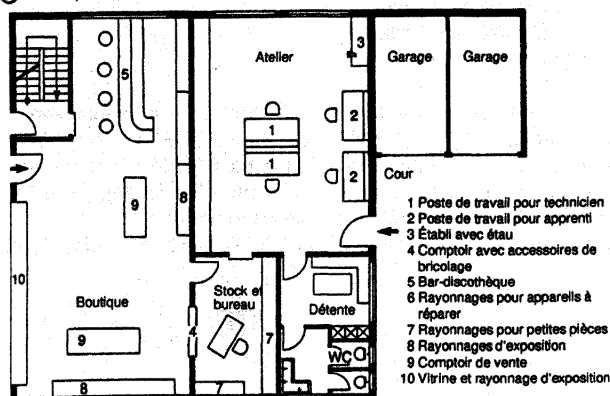


① Exemple : boucherie-charcuterie.

- 1 Dépôt
 - 2 Coupe
 - 3 Atelier hommes
 - 4 Atelier femmes
 - 5 Essayage
 - 6 Bureau
 - 7 Vestiaires et salles d'eau
 - 8 Logement
 - 9 Boutique
- MC Machine à coudre
FF Machine à fustier
PRA Plaque à repasser aspirante
TRA Table à repasser aspirante
TT Table de travail
TTR Table de travail et repass.
TC Table de coupe
PHE Présent. horiz. à étoffes
PVE Présent. vertical à étoffes



② Exemple d'un atelier de tailleur. Rez-de-chaussée.



③ Exemple d'un atelier de réparation de radio et télévision. Rez-de-chaussée.

Boucherie - charcuterie

Exemple pour 6 à 7 employés (fig. 1).

Processus fonctionnel pour la fabrication de la charcuterie : la viande arrive dans la salle de machines (hacheur et broyeur), passe dans le fumoir puis dans des marmites, de là aux chambres froides et à la boutique.

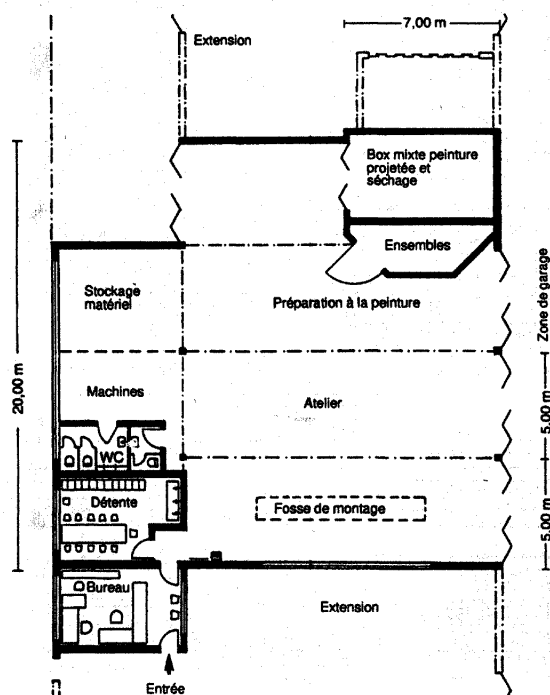
Hauteur des salles de travail (selon taille de l'établissement) ≥ 4 m, largeur des passages pour le mouvement des marchandises ≥ 2 m. Pour les postes de travail de hacheur et broyeur 1 m devant et sur les côtés = 3 m².

Distance entre machines et mur (pour réparations) 40-50 cm. Prévoir une insonorisation pour les machines frigorifiques fonctionnant jour et nuit. Robinets avec raccords pour tuyaux dans la cuisine à saucisses, dans la salle de machines et dans le saloir. Le sol doit être imperméable à l'eau et rugueux, de préférence en carrelage antidérapant et cannelé avec écoulement. Murs carrelés assez hauts. Bon éclairage général de 300 lux sur postes de travail. Prévoir une salle de détente, des placards, WC et douches pour le personnel. Respecter les directives en vigueur relatives aux professions, aux constructions et à la prévention des accidents.

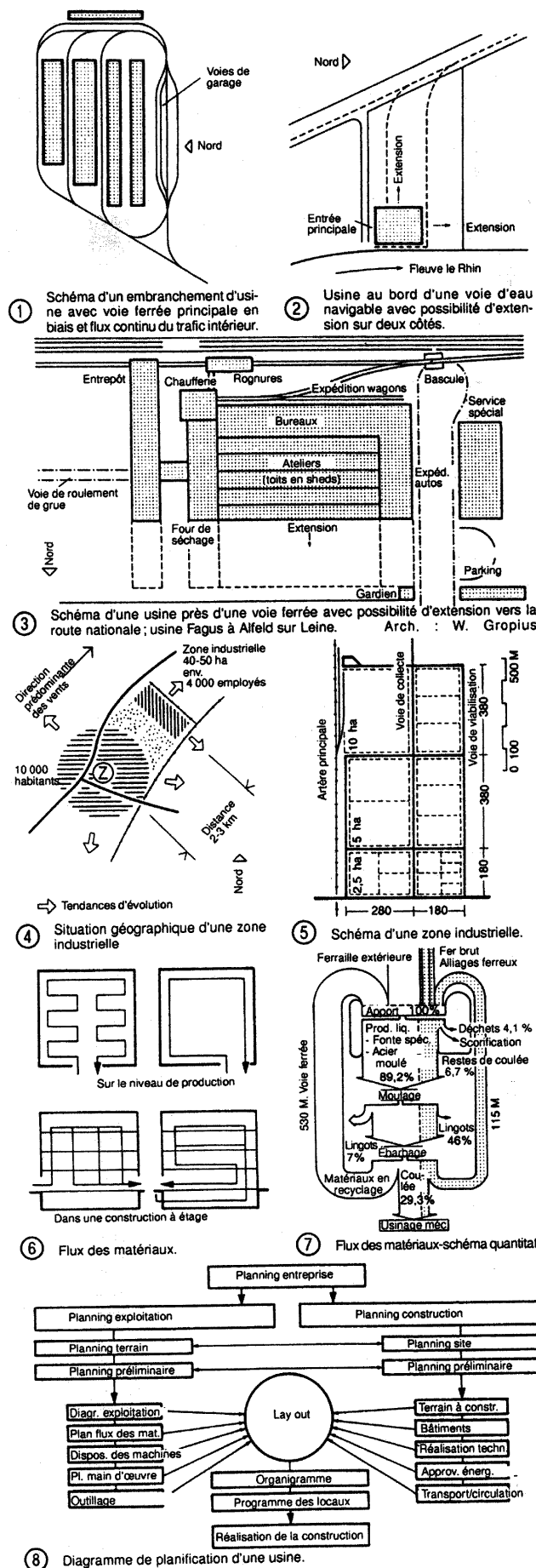
Tailleur. Taille de vêtements pour hommes et femmes (fig. 2). Exemple d'un atelier pour 10 employés.

Réparation TV-HIFI. Conception et équipement d'un atelier de technicien de radio et télévision (fig. 3). Hauteur libre de ≥ 3 m dans les lieux de travail et volume d'air minimal de 15 m³ par employé. Étant donné le danger d'électrocution dans l'atelier, un revêtement de sol isolant en parfait état est nécessaire. Mais il faut au moins prévoir une isolation de l'emplacement des tables de travail des techniciens. Selon les normes, il faut prévoir un éclairage nominal de 500 lux; pour le montage de composants électroniques miniaturisés 1 500 lux sont nécessaires. La table doit avoir un plan de travail spacieux, 1,00 x 2,00 m si possible, au moins deux casiers pour la préservation des schémas de connexion et des descriptions des appareils, ainsi que pour les outils rangés dans des tiroirs plats à portée de main.

Peinture. Exemple d'un atelier (fig. 4) avec possibilité d'extension.



④ Exemple d'un atelier de peinture. Rez-de-chaussée.



Conception

1. Situation

Facteurs du site : 1. Matières premières, 2. Marché, 3. Emplois
L'importance de ces facteurs pour la détermination d'un site dépend de l'orientation de l'usine à construire par rapport à ces facteurs (Question du coût 1. des matières premières, 2. du transport et 3. de la main d'œuvre).

2. Terrain

La surface nécessaire du terrain dépend de la grandeur des bâtiments, des rues et des voies ferrées. Il faut donc établir un plan de voies, qui exigent beaucoup de place en raison de leur faible capacité giratoire (fig. 1). Les terrains avec voie principale en biais (fig. 2) sont les plus favorables ; sinon on placera les bâtiments en biais. Il suffit souvent de faire pénétrer les voies dans les halls où le chargement se fait par pont roulant. En cas de trafic important on optera pour des voies permettant une circulation continue (fig. 1).

3. Programme

Il comprend des informations concernant :

- nature de l'occupation ;
- dimension des locaux en mètre carré ou en longueur et largeur ;
- dimensions libres des locaux ;
- nombre d'employés, par sexe (sanitaires) ;
- plan d'occupation des machines ;
- charges roulantes, charges isolées.

Éventuellement impératifs particuliers :

- protection contre le bruit et les vibrations, le feu, les matières dangereuses et explosives ;
- branchement d'électricité ;
- climatisation ;
- issues de secours etc. ;
- extensions prévues ou possibles.

4. Plan d'exploitation

Avant de concevoir le plan des bâtiments, il faut établir un plan d'exploitation. Représentation des opérations selon la nature de la fabrication : détermination approximative de la production annuelle ou nombre d'employés.

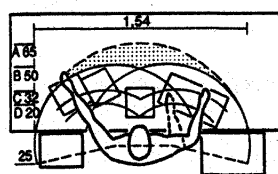
Si on ne possède aucune valeur empirique, le responsable d'exploitation doit déterminer la surface utile nécessaire en se basant sur le plan d'occupation des machines et autres installations servant à l'exploitation.

Les bases du plan d'exploitation sont les résultats issus des analyses suivantes :

1. Diagramme d'exploitation (Cf. Systèmes de production)
2. Plan du flux des matériaux (critère essentiel pour évaluer la rentabilité, base importante pour établir le plan de lay out)
3. Plan de disposition des machines
4. Plan de main d'œuvre
5. Programme des locaux
6. Liste des constructions

Plan de lay out : point de départ de tout autre plan industriel (= coordination de la main d'œuvre, du matériel et des machines dégageant le coût de production le plus faible par unité), d'où découlent les bases pour la conception de l'usine : capacité d'adaptation, possibilité d'extension, rentabilité.

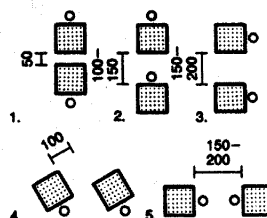
Nota : technique du plan réseau PERT et autres procédés (fig. 8).



A - Zone de préhension maximale
B - Lim. physiolog. de la zone de préhension
C - Zone de préhension normale
D - Limites physiologiques intérieures de la zone de préhension

~ 65 cm
~ 50 cm
~ 32 cm
16-20 cm

Organigramme			
Opération	Produit	Gr. de travail	Op. (min.)
1	1	1	11
2	2	2	12
3	3	3	13
4	4	4	14
5	5	5	15
6	6	6	16
7	7	7	17
8	8	8	18
9	9	9	19
10	10	10	20



Postes de travail : établis et petites machines 10-15 m²
Machines normales 15-40 m²
En sus : part des passages, surfaces de stockage 30%

5. Production

Planification de la fabrication.

Diagrammes de flux du travail : ils représentent les opérations à l'intérieur d'un processus de fabrication et servent de base pour établir le plan de disposition des machines et celui de flux des matériaux. Systèmes de fabrication selon disposition de moyens d'exploitation et plan de fabrication :

1. Système des postes de travail,
2. Système de l'atelier,
3. Système en lignes,
4. Système en rangées,
5. Système suivant le flux.

Le processus de fabrication peut parcourir plusieurs étapes ou stades de fabrication (point de départ - point d'arrivée, sa forme de base étant : livraison, stock de matières premières, fabrication (préparation, usinage, stockage intermédiaire, montage, contrôle, stock de produits finis, expédition (fig. 4 à 6)).

6. Conception de la construction

Exemples de méthodes de conception : méthode du lay out, conception selon axes de fonctions ou selon axes de grilles.

Module de base M = 10 cm.

Dimensions préférentielles dans la construction d'usines : 6 M = 60 cm, distances entre lignes théoriques horizontales, par exemple : 1,80 - 3,60 - 5,40 - 10,80 - etc.

Valeurs indicatives pour place nécessaire dans ateliers de constructions mécaniques : poste de travail avec établi et pet. machines 10-15 m²/poste de travail, machines norm. 15-40 m²/poste de travail, suppl. pour allées 30% (fig. 3).

7. Passages pour circulation dans les deux sens

La détermination du nombre des personnes de la zone d'attraction découle du type de l'usine. Il faut tenir compte des pointes de circulation, par exemple aux heures de relève. La largeur des passages de raccordement peut exceptionnellement être de 0,60 m.

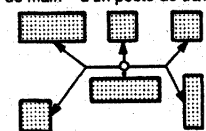
Nb de personnes	Largeur *
jusqu'à 5	0,875 m
jusqu'à 20	1,000 m
jusqu'à 100	1,250 m
jusqu'à 250	1,750 m
jusqu'à 400	2,250 m

* dimensions indicatives

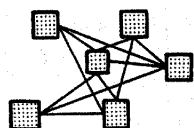
La hauteur libre au-dessus des passages doit être de 2,00 m.

Au-dessous des dispositifs de transport par suspension, il faut prévoir un dispositif de protection s'il y a risque d'accident causé par la chute des objets transportés. La hauteur libre sous ces dispositifs de protection ne doit pas être inférieure à 2,00 m.

① Dimensions indicatives selon Stier pour les « zones optimales » à portée de main d'un poste de travail.

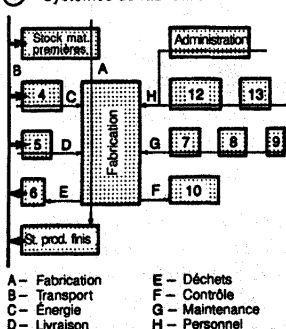


- Système par poste de travail



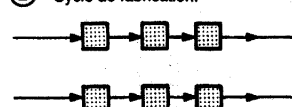
- Système par atelier

④ Systèmes de fabrication.

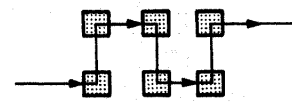


A - Fabrication
B - Transport
C - Énergie
D - Livraison
E - Déchets
F - Contrôle
G - Maintenance
H - Personnel

② Cycle de fabrication.

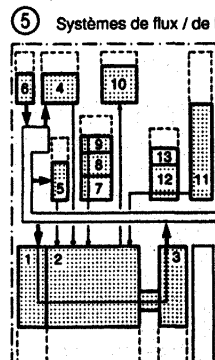


- Disposition parallèle



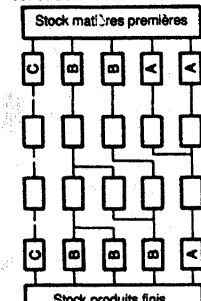
- Disposition en serpent

⑤ Systèmes de flux / de lignes.

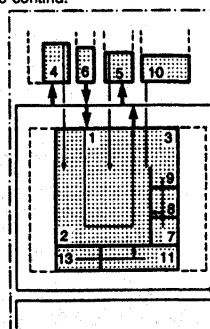


1 Stock mat. premières avec livraisons
2 Fabrication
3 Stock produits finis
4 Aliment. électrique
5 Expédition
6 Déchets
7 Atelier
8 Maintenance
9 Laboratoire
10 Banc d'essai
11 Administration
12 Salles du personnel
13 Formation

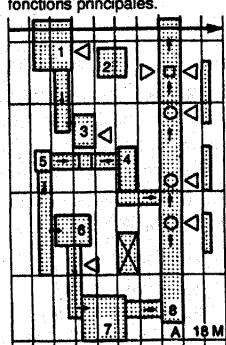
③ Valeurs indicatives pour la place nécessaire dans un atelier de construction de machines.



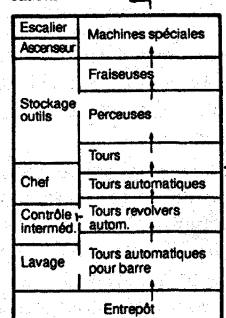
⑥ Cycle de fabrication dans un système continu.



⑦ Diagramme d'exploitation pour les fonctions principales.



⑩ Équipement d'un atelier de fabrication.



⑧ Disposition ouverte.

Symboles	N°	Processus	AMSE	VDI
1	1	Usinage	○	+
2	2	Stockage	▽	△
3	3	Temporisation	D	D
4	4	Vérification	□	□
5	5	Transport	→	→
6	6	Manipulation	→	→
7	7	Fabriquer + essayer	○	○

Les symboles proposés par VDI valent pour l'Allemagne, ceux proposés par ASME sont conseillés pour utilisation dans le monde entier.

⑪ Symboles.

Surface nécessaire en fonction du nombre d'employés pour ateliers et bureaux d'une société spécialisée dans la mécanique de précision, construction à plusieurs niveaux (selon Hertlein) : Surfaces utiles : Locaux à occupation dense 4,5-5,0 m²/employé
Supplément pour locaux annexes 2,0-2,5 m²/employé
6,0-7,5 m²/employé

Surfaces annexes : Escaliers 0,3-0,6 m²
WC 0,2-0,4 m²
Vestiaires 0,5-1,0 m²

⑨ Disposition fermée.

N°	Branchements
1	Poste de commande (Operator)
2	Électricité (Electric)
3	Eau (Hydraulic)
4	Air comprimé (Pneumatic)
5	Agents réfrigérants (Coolant)
6	Déchets (Waste)

Symboles courants pour branchements techniques.

⑫ Branchements.

Couloirs	0,5 - 1,5
Ascenseurs	0,0 - 0,2
Murs extérieurs et cloisons	0,5 - 0,8
	2,0 - 4,5 m ² /employé
Surfaces totales	8,0 - 12,0 m ² /employé
Moyenne	10,00 m ² /employé

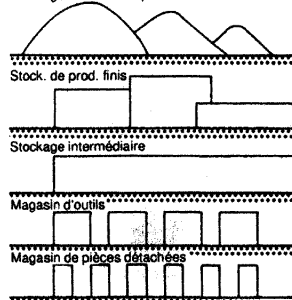
On ne peut pas établir de valeurs indicatives générales pour les surfaces nécessaires dans les établissements industriels, parce que les bases pour des valeurs statiques changent au fur et à mesure de l'évolution permanente des hypothèses et des installations techniques.

⑬ Sens d'extension perpendiculaire au flux des matériaux.

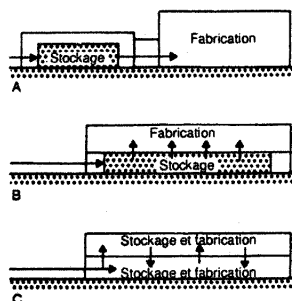
⑭ Exemple de valeurs indicatives pour déterminer la surface nécessaire.

⑮ Ex. de valeurs indicatives pour déterminer la surface nécessaire (suite).

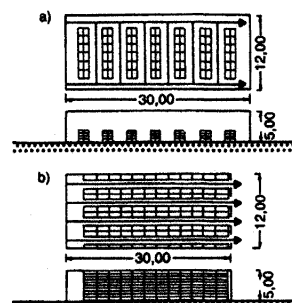
Stockage de matières premières



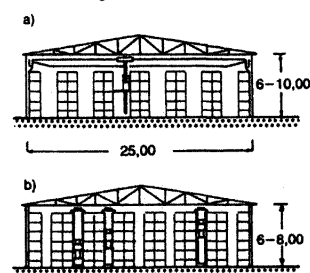
① Types de stockage.



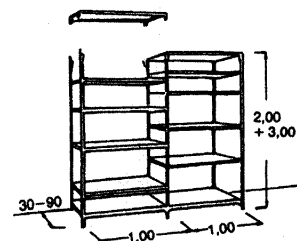
④ Disposition des entrepôts.



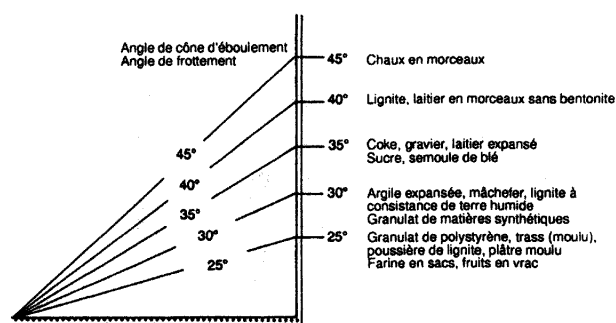
⑦ Exploitation insuffisante (a) et optimale (b) de surface et hauteur de stockage.



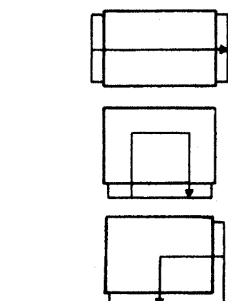
⑩ a) Stock. univ. avec pont gerbeur en pont suspendu ou en portique. b) Hall de stockage avec rayonnages fixes pour palettes.



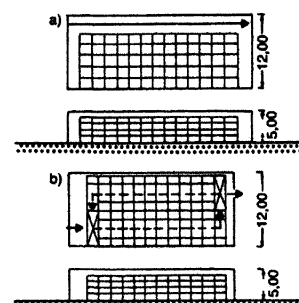
⑬ Rayonnages d'acier en kit.



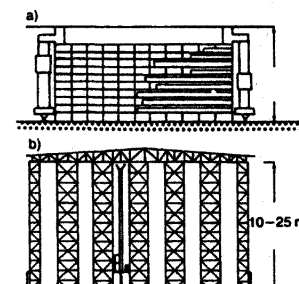
② Angle de cône d'éboulement, angle de frottement.



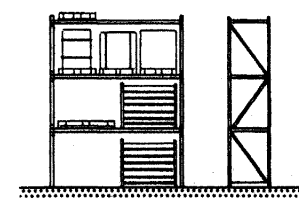
⑤ Manutention à emplacements fixes.



⑧ a) Stock. en masse avec exploitation optimale surface et hauteur. b) Stock. en masse avec rotation.

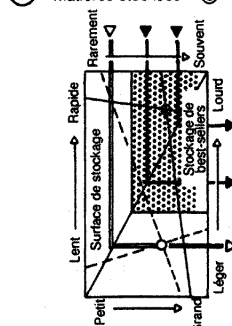


⑪ a) Stock. sur rayon. dynamiques utilisés comme stock. en masse, avec appareils d'entreposage. b) Stockage sur rayonnages de grande hauteur.

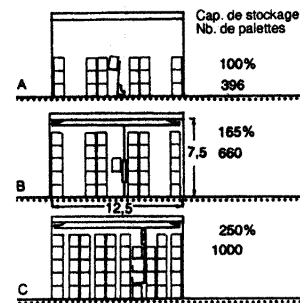


⑭ Rayonnages à palettes en éléments préfabriqués (système Rack, parc à tiges).

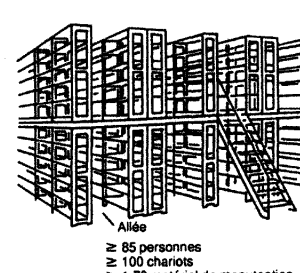
③ Matières stockées - ②.



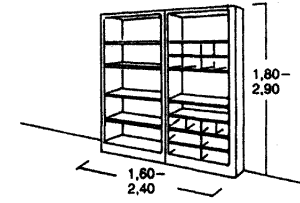
⑥ Manutention en fonction du stockage.



⑨ Possibilités d'exploitation d'un hall de stockage.



⑫ Rayonnages à un ou deux étages, en éléments individuels en bois ou acier.



⑮ Système armoire-rayonnages, dimensions selon fabricant.

Conception du stockage :

Le stockage fait partie de la fabrication et de la manutention. Unité de stockage = unité de transport = unité de fabrication = unité d'expédition. Réduire autant que possible la « non fabrication », l'intégrer (stockage dynamique) ou l'éviter.

Éléments à stocker :

Stockage des matériaux en vrac selon les quantités (fig. 2).

Grandes quantités : silos, halls, trémies, tas.

Petites quantités : caisses, bidons, seaux.

Disposition du dépôt :

fabrication et stockage au même niveau (fig. 4 A).

Stockage sous le niveau de fabrication (fig. 4 B).

Fabrication et stockage selon utilisation sur deux ou plusieurs niveaux (fig. 4 C).

Détermination par coordonnées de l'emplacement « idéal » d'un stockage de best-sellers, avec une « durée de jeu » idéale pour un transélévateur (environ 1/3 de la surface totale de l'entrepôt) (fig. 6).

Engins de transport dans un hall existant : Un chariot élévateur à fourches de 2 t. nécessite une allée d'une largeur de 3,45 m, un chariot élévateur peut superposer 3 caisses d'empilement (fig. 9). Un pont gerbeur permet une hauteur utile jusqu'en dessous du pont. On peut ainsi empiler 5 caisses (fig. 9 B). Un pont gerbeur avec prise des charges mécanisée embrassant la caisse d'empilement nécessite une largeur d'allée assez faible, le volume de stockage est de 250 % (fig. 9 C).

Construction d'entrepôts à très hauts rayonnages :

1. Construction en acier :

Le toit et les murs de l'entrepôt, ainsi que les rails de guidage des moyens de transport.

2. Construction en béton armé : Les rayons sont fixés aux murs de béton de façon flexible (traverse longitudinales ou transversales).

Avantage : plus grande stabilité, possibilité de compartimenter l'entrepôt (parties coupe-feu). Commande par système à cartes perforées, système connecté (on-line) ou non connecté (off-line) à l'ordinateur (fig. 10 et 11).

TECHNIQUE DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE

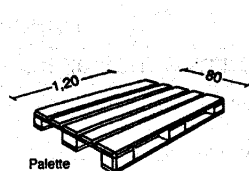
Dimensions de base des palettes selon normalisation européenne (depuis 1960) : 0,80 X 1,20 m. Palettes plates en bois, poids env. 28-32 kg (fig. 1). Caisses d'empilement à parois rigides en treillis d'acier, empiement 5 palettes maxi.

Le transport fait partie du flux des matériaux. Réduction du coût par une simplification continue de la technique de manutention. Choisir des moyens de manutention homogènes (par exemple des palettes d'échange européennes), adaptation de la technique de manutention aux tâches requises et aux exigences techniques structurales.

Transporteurs au sol, utilisation variable (fig. 4 et 5). Hauteur d'empilement jusqu'à 6 m, dans des cas particuliers jusqu'à 10 m en utilisant un chariot gerbeur. Économiques parce que faibles frais d'investissement, pas de transbordement en utilisant des unités de chargement (palettes); l'allée doit être plane, avec une surface résistante à l'usure.

Transporteurs continus : par pression ou aspiration (produits en vrac et liquides); chargeurs par projection; transporteur continu pour chargements en vrac : élévateur à godets, convoyeur à vis (fig. 9). Transporteur continu pour marchandise de détail ou unités de chargement (caisses) pour marchandises en vrac : convoyeurs circulaires, bande transporteuse, glissière à galets (fig. 6 et 7).

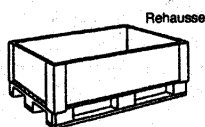
Grues : transporteurs de levage sur rails. Engin le plus simple pour levage vertical. Palan (également avec moteur électrique) pour charges utiles de 0,5 - 5,0 t. Mobilité latérale moyennant chariot transporteur. Des grues pivotantes (fig. 10 et 11) permettent l'élévation de charge en tous points d'une surface donnée.



Palette



Grille amovible

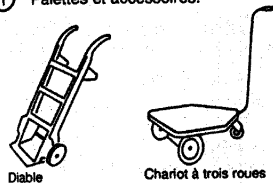


Rehausse

1 Palettes et accessoires.

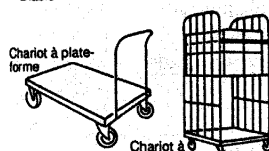
2 Éléments interchangeables (fig. 1).

3 Box-palette



Diable

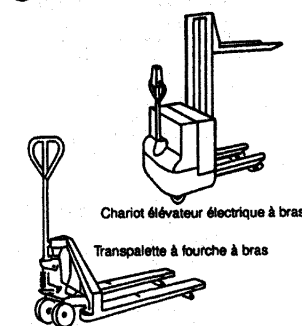
Chariot à trois roues



Chariot à plate-forme

Chariot à marchandises

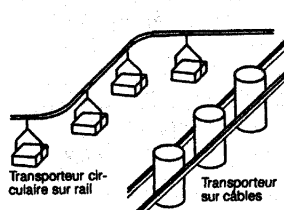
4 Chariots de manutention.



Chariot élévateur électrique à bras

Transpalette à fourche à bras

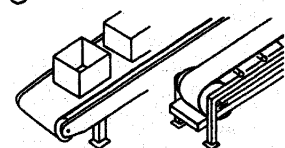
5 Chariots de manutention.



Transporteur circulaire sur rail

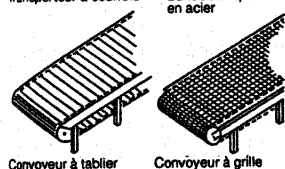
Transporteur sur câbles

6 Transporteurs continus pour marchandises de détail.



Transporteur à courroie

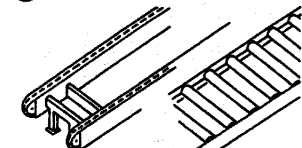
Bande transporteuse en acier



Convoyeur à tablier

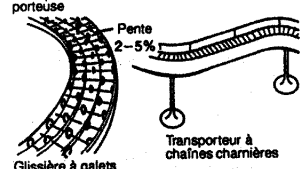
Convoyeur à grille

7 Transporteurs continus (fig. 6).

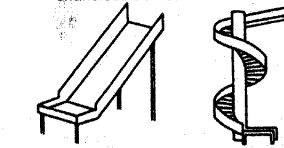


Transporteur à chaîne porteuse

Transrouleur

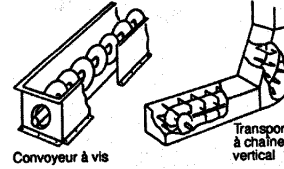


8 Transporteurs continus (fig. 6).

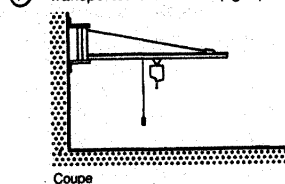


Glissière droite

Glissière en spirale

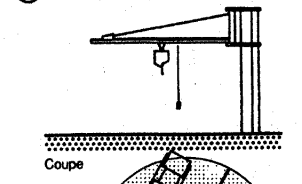


9 Transporteur continu pour produits en vrac.



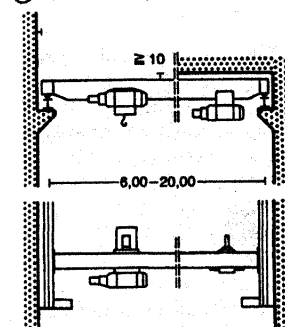
Coupe

10 Grue murale pivotante.

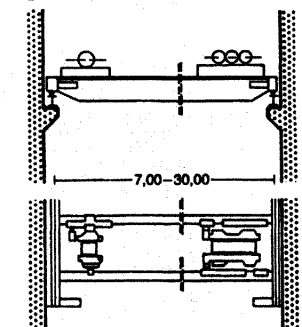


Coupe

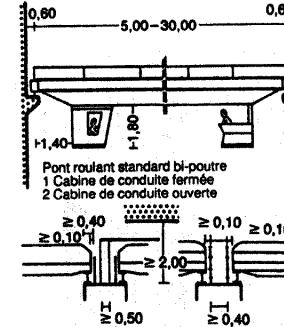
11 Grue pivotante à colonne.



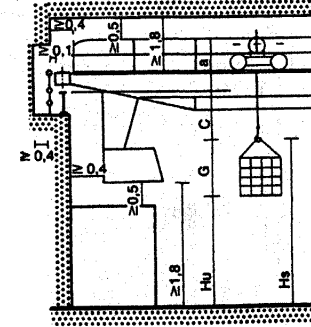
13 Pont roulant standard monopoutre. charge utile 0,5-6,0 t.



14 Pont roulant standard bi-poutre. Charge utile 2-20 t.



15 Passerelles de chemin de roulement et distances de sécurité.



16 Distances de sécurité pour ponts roulants avec cabine de conduite.

CONSTRUCTION DE HALLS

Avantages du bâtiment sans étages :

- moindre coût de construction en mètres carrés par rapport aux mètres cubes,
- lumière du jour uniforme,
- grandes surcharges sur plancher,
- convient aux terrains difficiles,
- moindre danger d'accidents.

Inconvénients du bâtiment sans étages :

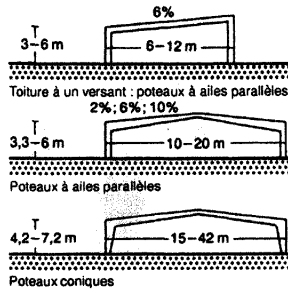
- grande déperdition de chaleur (éclairage zénithal),
- grands frais de maintenance,
- nécessité d'un terrain étendu.

Charpente en bois généralement pour constructions légères, surtout pour couvrir de grands espaces par des poutres en treillis à jonctions nodales ou des fermes à âme pleine en lamellé-collé (fig. 5). Charpente métallique appropriée aux bâtiments industriels car elle se prête aux extensions et modifications.

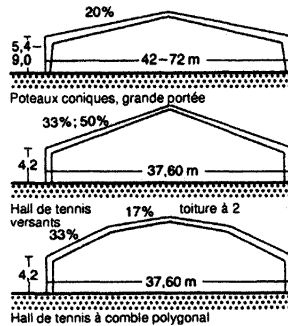
Béton armé : Béton coulé sur place ou préfabriqué. Plus résistant que l'acier aux attaques chimiques, donc nécessaire pour certaines industries. Avec armature normale pour faibles portées et béton souvent précontraint pour grandes portées (souvent en éléments préfabriqués) (fig. 13 à 15).

Dimensions : Pour constructions légères avec 5 à 7,5 m de portée de travée, des distances de 10 à 30 m entre appuis sont économiques. Si les appuis gênent, on peut porter ces distances jusqu'à 50 m. Pour économiser de la hauteur, on peut incorporer les éclairages zénithaux (sheds, etc.) dans le plan des poutres (à treillis ou âme pleine) (fig. 9 à 12). Si possible pas de contrefiches et tirants encombrants, mais des portiques (fig. 1 à 5) avec tirants dans le sol. Pour déterminer l'écartement des appuis, tenir compte de l'emplacement des machines, des voies d'acheminement et des rayons de giration des véhicules.

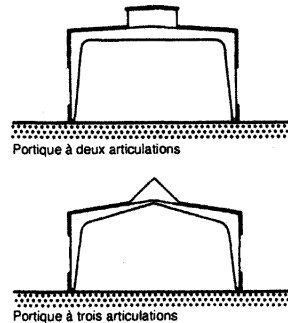
Hauteur des halls déterminée selon dimensions des grues. Hauteur au-dessus des rails d'un pont roulant 1,6 à 3,4 m selon capacité de chargement. Des halls plus hauts ne présentent souvent pas d'avantages en matière de ventilation, il est plus important d'assurer un renouvellement d'air par des dispositifs bien calculés et non générateurs de courants d'air (fenêtres, lanterneaux de ventilation, aéroréchauffeurs).



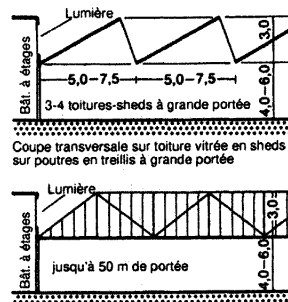
① Type de halls à portée libre.



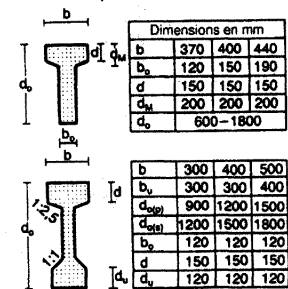
④ Hall à portée libre; hall de tennis.



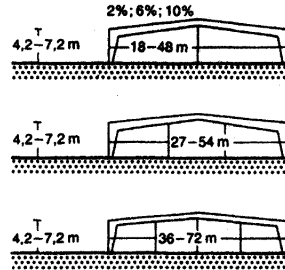
⑦ Halls en bois lamellé-collé avec lanterneau sur faîtage.



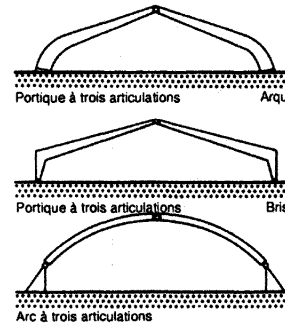
⑩ Coupe longitudinale sur toiture en sheds avec poutre transversale dans le plan de la surface vitrée.



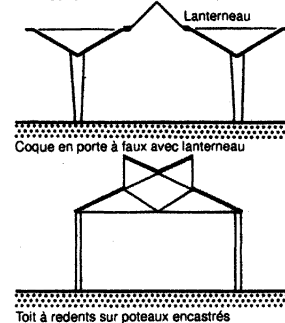
⑬ Éléments en béton préfabriqués : - poutre : profil en T, profil en I.



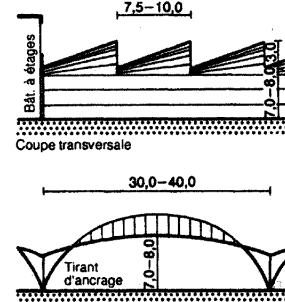
② Halls modulaires avec poteaux principaux et intermédiaires.



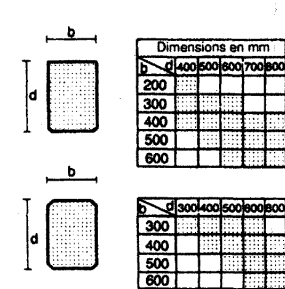
⑤ Hall de construction en bois lamellé-collé.



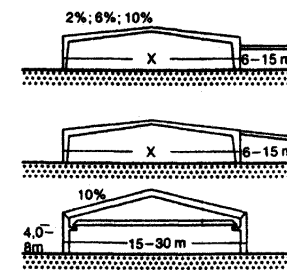
⑧ Toit à redents.



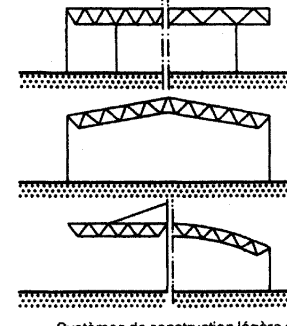
⑪ Toiture en sheds voûtée.



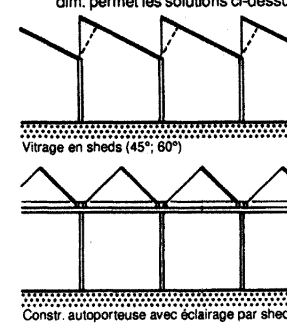
⑭ Éléments préfabriqués en béton : - Sous-poutres/traverses : angles inférieurs arrondis. - Poteaux : tous les angles arrondis.



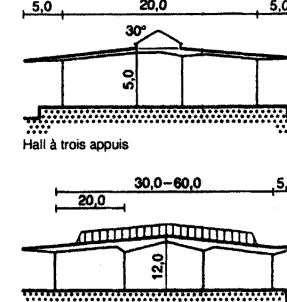
③ Poutre-portique rampante comme él. d'extension pour tous types de halls.



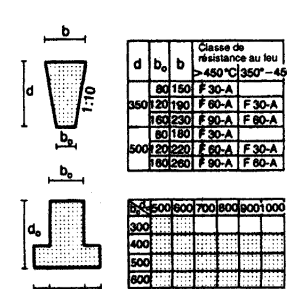
⑥ Systèmes de construction légère de halls. La géométrie des treillis à trois dim. permet les solutions ci-dessus.



⑨ Halls avec verrière en sheds.



⑫ Hall avec bandes d'éclairage transversales et poutres cantilever.



⑮ Éléments préfabriqués en béton : - pannes - sous-poutres, profil en I.

USINES BÂTIMENTS À ÉTAGES

Avantages par rapport au bâtiment sans étages :

Surface bâtie moindre, trajets plus courts entre les services par suite des possibilités de communication verticale, canalisations plus courtes, chauffage et entretien moins onéreux, ventilation plus simple. Particulièrement indiqué pour brasseries, papeteries, entrepôts et autres bâtiments où l'on peut monter les matériaux dans les étages supérieurs d'où ils peuvent descendre par leur propre poids vers les étages inférieurs. Bon éclairage latéral, favorable à la mécanique de précision, l'industrie optique, électronique, agro-alimentaire et textile.

Situation : Déterminée par les réglementations d'urbanisme et par l'exploitation. Pour le cas de fenêtres sur un seul côté, ouvrir au Nord-Est, si normalement il y en a sur deux côtés, construire en longueur Est-Ouest avec fenêtres au Nord et au Sud. Ainsi le soleil d'été ne pénètre que peu dans les locaux et peut être facilement évité par des brise-soleil. En revanche, pendant l'hiver, l'usine profite du soleil jusqu'au côté nord (fig. 4). Au Nord : cage d'escalier, WC (fraîcheur). Aucune ombre gênante dans les locaux de travail. En façade Sud libre, possibilité de marquises continues à commande électrique. Les hauts bâtiments dégagés sont ceux qui reçoivent le mieux la lumière lorsque la distance qui les sépare est le double de leur hauteur (incidence de la lumière pour le rez-de-chaussée = 27°) (fig. 2) ; on peut édifier entre eux des bâtiments sans étage avec éclairage zénithal.

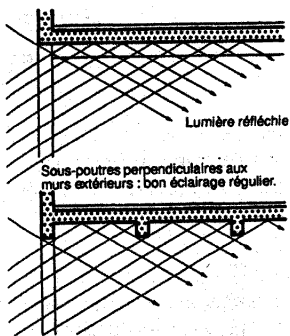
Dimensions : Hauteur des locaux suivant les règlements sur les locaux professionnels $\geq 3,0$ m, au sous-sol et au grenier $\geq 2,5$ m. La profondeur des bâtiments dépend de la hauteur des locaux. Profondeur sur chaque façade des locaux dans des usines isolées à étages : généralement deux fois la hauteur, pour fenêtres sans linteau visible (non compris les passages médians) (fig. 1). Pour une hauteur de 3 m, on aura donc : $12 \text{ m} + 1,75 \text{ à } 3,00 \text{ m}$ de passage = $13,75 \text{ à } 15,00 \text{ m}$ de profondeur (fig. 3). qui est la profondeur la plus favorable pour des plafonds sans appuis médians (fig. 4). Pour une hauteur de 4 m on aura une profondeur de $15 \text{ m à } 17,5 \text{ m}$, le plus souvent avec un ou deux appuis (fig. 6). pour une hauteur de 5 m, ce sera une profondeur de $20,00 \text{ à } 22,5 \text{ m}$ (fig. 5) (même ces parties peuvent être réalisées sans appuis médians pour les greniers comme dans la figure 4).

Pour les cas particuliers, les cours par exemple, on pourra facilement calculer la profondeur possible selon l'éclaircissement désiré qui dépend de l'activité.

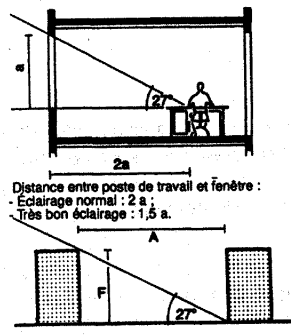
Valeurs approximatives des surfaces de fenêtres :

Pièces annexes et réserves	10 % de la surface du sol.
Ateliers pour gros travail	12 % de la surface du sol.
Ateliers pour travail de précision	20 % de la surface du sol.

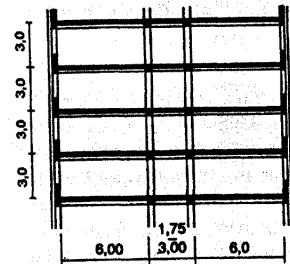
Pour les plus grandes profondeurs de pièces, il est avantageux de disperser la lumière (marquises, jalousies, prismes, etc.). L'orientation des sous-poutres est importante (fig. 1 et 2). Distance des postes de travail par rapport à la fenêtre = deux fois la distance du linteau à la hauteur de la table (fig. 2).



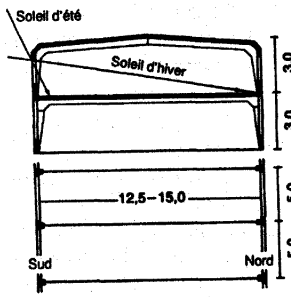
① Sous-poutres parallèles aux murs extérieurs : éclairage plus faible et irrégulier.



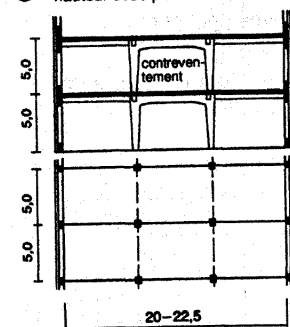
② Distance favorable entre bâtiments pour obtenir un bon éclairage.



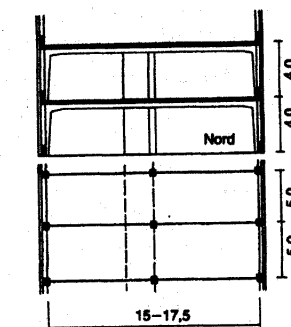
③ Profondeur du bâtiment pour une hauteur sous plafond donnée.



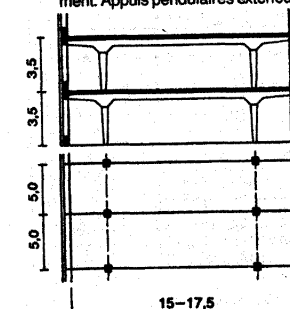
④ Poutre à portée libre, utilisation sans obstacle du local.



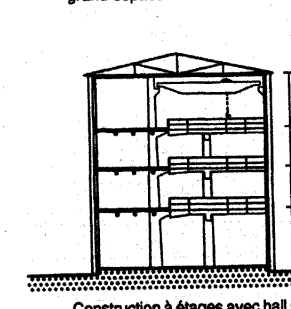
⑤ Locaux très profonds avec 2 supports médians comme contreventement. Appuis pendulaires extérieurs.



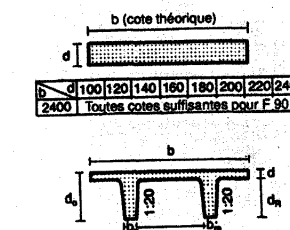
⑥ Un poteau central permet un couloir médian à droite ou à gauche ; plus grand espace vers le Nord.



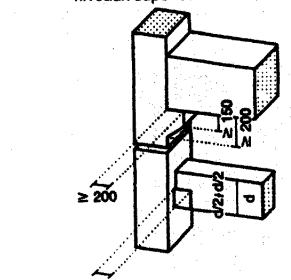
⑦ Les poutres en console sont statiquement avantageuses, mais les appuis encombrant la surf. de travail.



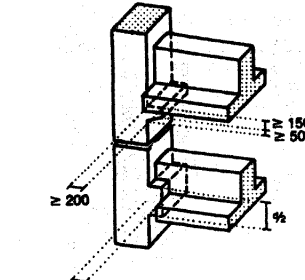
⑧ Construction à étages avec hall pour pont roulant servant en même temps de cage de transport pour pièces à usiner vers les balcons en saillie des niveaux supérieurs.



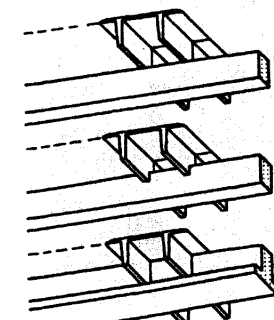
⑨ Profil en TT. Éléments préfabriqués en béton, dalles de plancher.



⑩ Appui de sous-poutre/traverse, section rectangulaire.

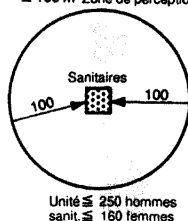


⑪ Appui de sous-poutre ; profil en L.

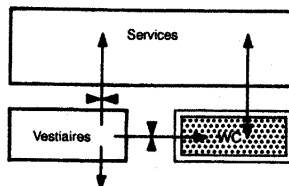


⑫ Appui de dalles de plancher ; profil en TT.

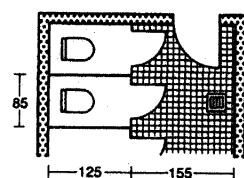
≤ 100 m Zone de perception



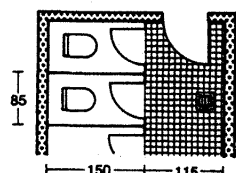
① Zone de perception.



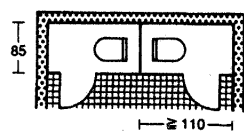
② Affectation des installations sanitaires.



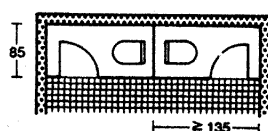
③ WC d'un seul côté, portes ouvrant vers l'extérieur.



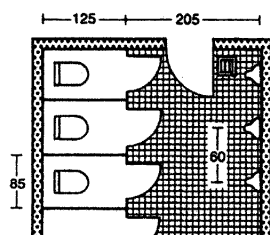
④ Comme figure 3, portes ouvrant vers l'intérieur.



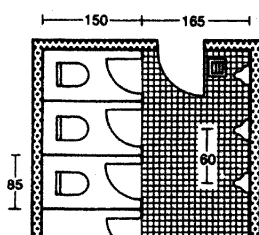
⑤ Portes ouvrant vers l'extérieur, avec stalle-urinoir.



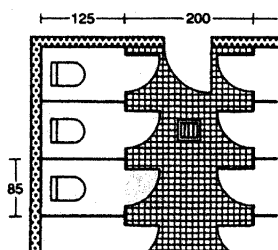
⑥ Comme figure 5, portes ouvrant vers l'intérieur.



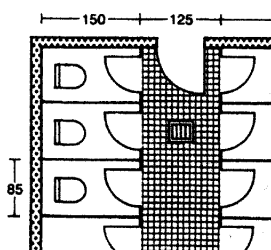
⑦ Avec urinoirs, portes ouvrant vers l'extérieur.



⑧ Comme figure 7, portes ouvrant vers l'intérieur.



⑨ WC des deux côtés, portes vers l'extérieur.



⑩ Portes vers l'intérieur.

La conception fonctionnelle des sanitaires et locaux sociaux a pour but de créer une bonne ambiance dans l'entreprise. Entre autre : toilettes, vestiaires (p.348), douches et bains (p.346), infirmerie, éventuellement sauna et bains médicaux.

Toilettes : Distance env. 100 m de tout poste de travail, env. 75 m pour le travail à la chaîne. Dans les grands établissements, il vaut mieux les répartir par petites unités, une à chaque étage près de l'escalier ou sur un palier. Au-delà de cinq employés, séparer toilettes hommes et femmes et prévoir des sanitaires réservés exclusivement au personnel du service concerné. Un dégagement n'est nécessaire que si les sanitaires ne comptent qu'un WC donnant directement sur un poste de travail, une salle de détente, une infirmerie ou un vestiaire.

Blocs sanitaires ≤ 250 hommes ou ≤ 160 femmes, prévoir dans chaque bloc sanitaire un écoulement d'eau au sol avec siphon anti-odeurs ainsi qu'un robinet de puisage avec tête amovible et raccord pour tuyau souple. Évier...timbre pour nettoyage. Revêtement de sol antidérapant, résistant à l'eau, facile à nettoyer. Murs lavables jusqu'à une hauteur de 2 m minimum. Température ≥ 21°C. Devant les toilettes, prévoir des dégagements bien ventilés, avec au moins un lavabo pour cinq WC ainsi que des installations pour se sécher les mains. En cas de distributeurs de savon, un seul suffit pour 2 lavabos. Installer dans cette pièce au moins un miroir pour 2-3 lavabos. La hauteur des locaux sanitaires peut être de 2,20 m si le nombre de WC ne dépasse pas quatre.

Prévoir des sanitaires adaptés pour handicapés selon la réglementation en vigueur par type d'activités.

Hommes							Femmes					
Nombre employés	WC	Urinoirs ¹⁾	Stalles-urinoirs en m ²	Lavabos ²⁾	WC supplément.	Urinoirs supplément.	Nombre employés	WC	Lavabos	WC supplément.	Poubelles	Éviers
10 ⁴⁾	1	1	0,6	1	1	1	10 ⁴⁾	1	1	1	1	1
25	2	2	1,2	1	1	1	20	2	1	1	1	1
50	3	3	1,8	1	1	1	35	3	1	1	1	1
75	4	4	2,4	1	1	2	50	4	2	2	1	1
100	5	5	3,0	2	1	2	65	5	2	2	1	1
130	6	6	3,6	2	2	2	80	6	2	2	1	1
160	7	7	4,2	2	2	2	100	7	2	3	1	1
190	8	8	4,8	2	2	3	120	8	3	3	1	1
220	9	9	5,4	3	3	3	140	9	3	4	1	1
250 ⁵⁾	10	10	6,0	3	3	4	160 ⁵⁾	10	3	4	1	1

¹⁾ Augmentation possible jusqu'à 1,5 fois plus.

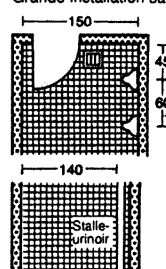
²⁾ Dans un local isolé pour produits d'entretien. Si les sanitaires hommes se situent loin des sanitaires femmes, prévoir également des éviers dans ces locaux.

³⁾ Prévoir des robinets à eau chaude au-dessus des lavabos dans les pièces de dégagement des sanitaires des lieux de travail régis par les directives relatives aux secteurs agro-alimentaire et pharmaceutique.

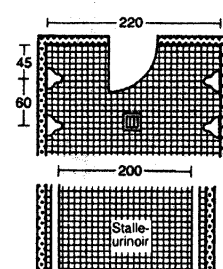
⁴⁾ Jusqu'à 5 employés une installation commune est suffisante.

⁵⁾ Installations sanitaires pas plus grandes que pour l'usage de 250 hommes ou 160 femmes.

⑪ Grande installation sanitaire.



⑫ Sanitaires sur un seul côté, stalle-urinoir, urinoirs.



⑬ Sanitaires sur deux côtés.

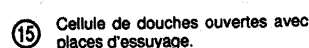
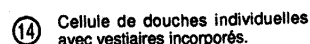
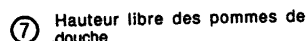
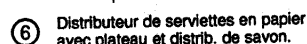
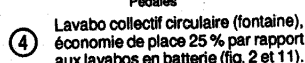
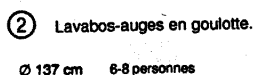
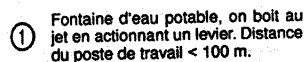
SALLES D'EAU

Les cellules sanitaires sont à équiper en eau froide et chaude ou avec mélangeur.

Pendant les heures d'utilisation, il faut assurer une ventilation suffisante des installations. Le nombre de postes d'eau se calcule selon

La température dans les cellules sanitaires et les vestiaires doit être de 20-22°C. Consommation d'eau par personne et par jour : 50 litres.

Type d'établissement	Utilisation / pers	Nb d'utilis. par poste d'eau pr un temps total de	
		15 min a	20 min b
peu salissant	2	7	10
moyennement salissant	3	5	6
très salissant	4	4	5



INSTALLATIONS SANITAIRES

¹⁾ 10 cuvettes de WC maxi par cellule sanitaire.
Les toilettes pour handicapés seront aménagées conformément aux spécifications de l'Inspection du travail, adaptées aux conditions particulières des différents types d'établissements.

Femmes	Cuvette de WC	Bidet	Lavabo - auge	Évier-timbre
8 à 10 ¹⁾	1	1	1	1
17 à 20	2	1	2	1
25 à 30	3	1 à 2	2 à 3	1
35 à 40	4	2	3	1
45 à 50	5	2	4	1
Hommes		Urinoirs		
10 à 13	1	1	1	1
20 à 25	2	1 à 2	1	1
30 à 39	2 à 3	2 à 3	2	1
40 à 49	3	3	3	1
50 à 59	3 à 4	4	3	1

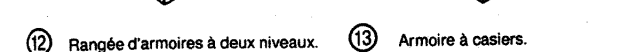
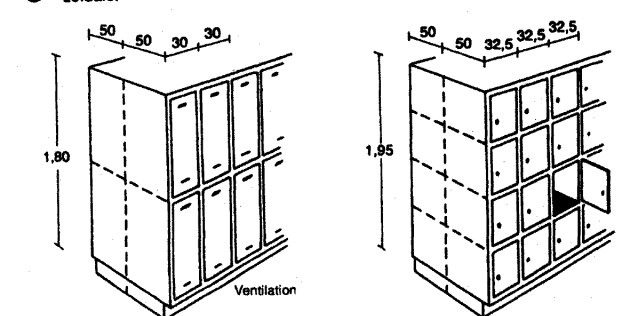
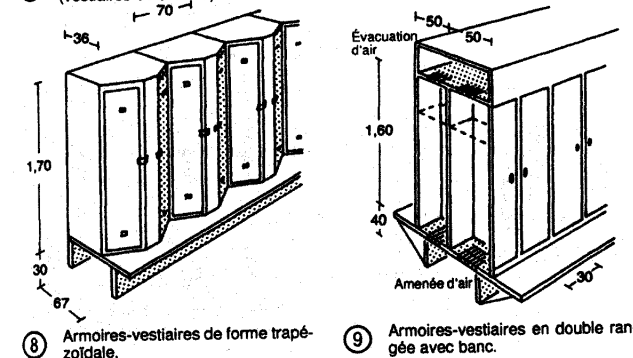
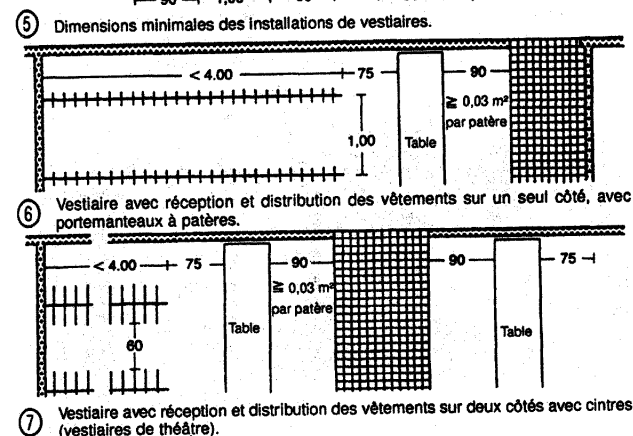
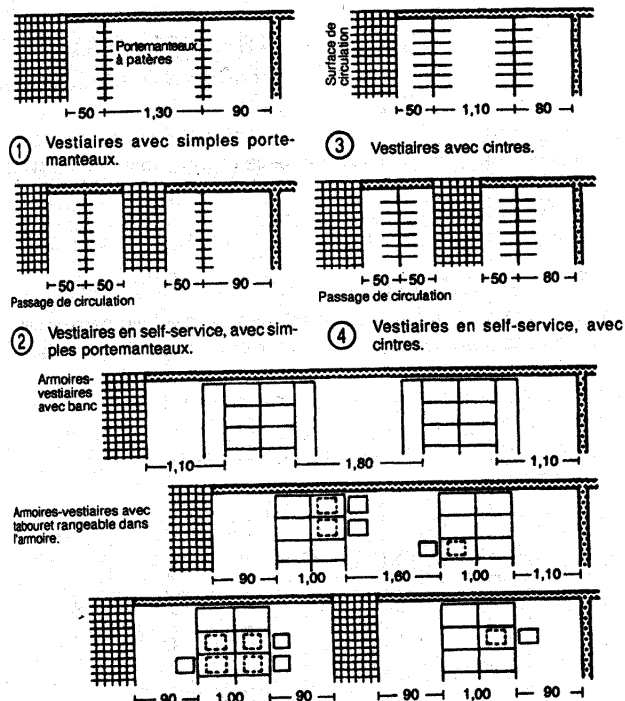
② Nombre d'éléments par personne

④ Exemples d'établissements et d'équipement des salles d'eau.

²⁾ Distance maximale entre poste de travail et fontaine : 100 m.

	Nombre de postes d'eau nécessaires pour 100 employés	Lavabos	Lave-pieds	Douches	Douches spéciales pour handicapés moteurs	Baignoires	Baignoires pour handicapés moteurs	Fontaines d'eau potable
15	10	(10)	4	1	-	-	1	
20	10	(10)	8	2	-	-	1	
25	12	-	10	3	-	-	1	
25	12	-	10	3	-	-	2	
25	12	-	10	3	-	-	2	
25	16	-	7	3	-	-	1	
25	12	-	10	3	-	-	1	
25	16	-	7	2	-	-	2	
25	12	-	5	2	5	-	1	

USINES VESTIAIRES



Les vestiaires sont des installations utilisées par le personnel d'un établissement pour se changer et déposer des vêtements de maison, d'extérieur ou de travail. Les locaux doivent être situés fonctionnellement entre les postes de travail et l'entrée, et accessibles par le plus court chemin. Les vestiaires jusqu'à 30 m² de surface doivent avoir une hauteur libre de $\geq 2,30$ m, et de $\geq 2,50$ au-delà de 30 m². La surface de base d'un vestiaire doit être ≥ 6 m². Si des vestiaires ne sont pas nécessaires, chaque employé doit avoir à sa disposition un endroit pour déposer ses vêtements et un casier fermable à clef (fig. 13 et 14).

Les vestiaires hommes et femmes doivent être séparés, à l'abri des courants d'air et des regards indiscrets.

Il est avantageux de disposer des rangées d'armoires et de portemanteaux perpendiculairement à la fenêtre. Appui de fenêtre si possible à la même hauteur que les armoires. Vestiaires et cellules sanitaires doivent être séparés mais communiquer directement.

Largeur des passages de circulation : jusqu'à 100 personnes $\geq 1,10$ m, usuel. 1,20 m ; jusqu'à 250 personnes $\geq 1,65$ m, usuel. 1,80 m ; jusqu'à 400 personnes $\geq 2,20$ m, usuel. 2,40 m (fig. 1 à 7).

Distances minimales entre patères ou cintres dans des vestiaires ouverts :

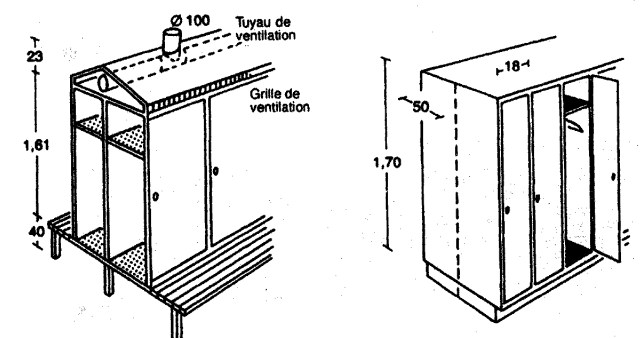
Vêtement d'extérieur, patères 20 cm, cintres 10 cm ;
Vêtements de travail, patères 10 cm, cintres 6 cm ;
Vêtements de travail humides, patères 30 cm, cintres 20 cm (fig. 1 à 4).

Équipement des vestiaires :

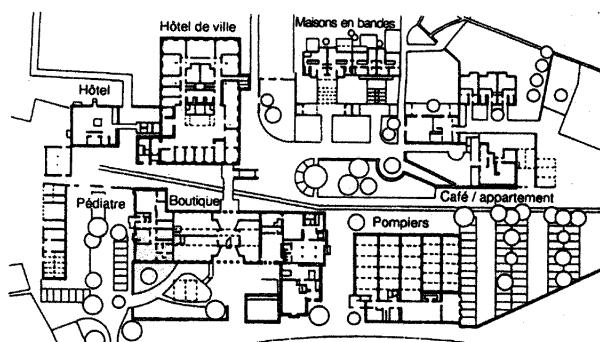
1 armoire-vestiaire	par employé
1 armoire double dans des établissements à travaux salissants (séparer vêtements de travail et de ville)	par employé

Place nécessaire par employé :

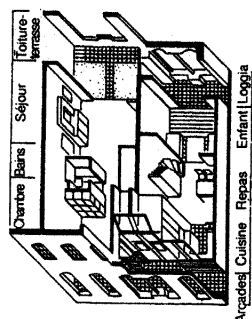
Surface pour se changer	0,50 m²
Surface pour se changer avec armoire et lavabo-auge	0,50-0,60 m²
Surface pour se changer avec armoire sans lavabo-auge	0,30-0,40 m²



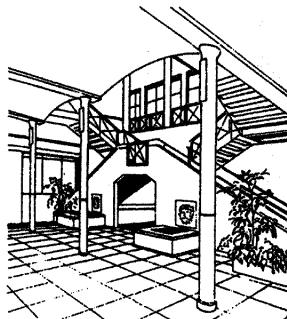
TRANSFORMATIONS



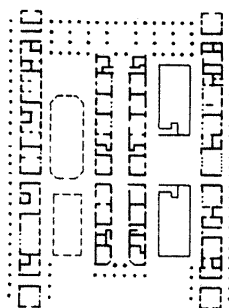
① Usine textile de Engelskirchen.
Après : Hôtel de ville, boutiques, hôtel, logements ; vue d'ensemble.



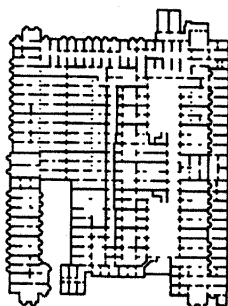
② Logement duplex



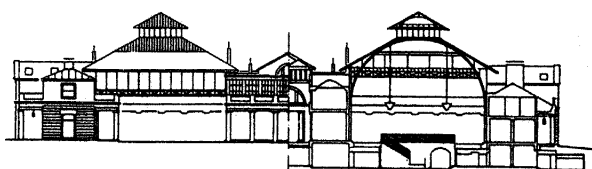
③ Hôtel de ville



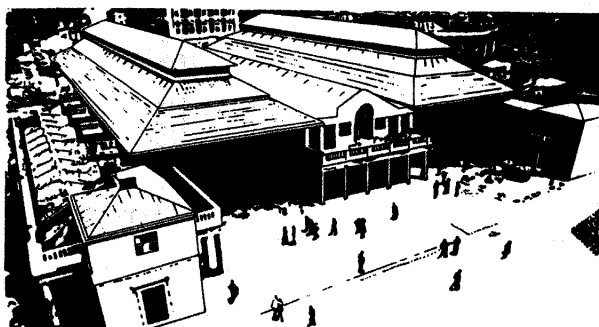
④ Central Market Covent Garden Londres (fig. 5 à 7).



⑤ Vue en plan (fig. 6 et 7).



⑥ Coupe transversale de la figure 7.



⑦ Avant, anciennes halles de marché ; après, magasins, restaurants, bureaux.

Avant : ensemble de fabriques (fig. 1 à 3).

Transformation : La filature est devenue l'hôtel de ville, la retorderie est devenue un immeuble de commerce et d'habitation, l'entrepôt de laine est devenu un hôtel.

Avant : halles de marché (fig. 4 à 7).

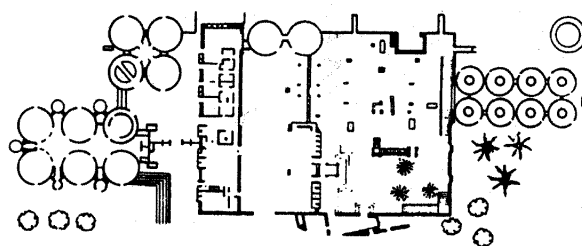
Après transformation : boutiques, restaurants, un pub, bureaux à l'étage.

Avant : ensemble de silos (fig. 8 et 9).

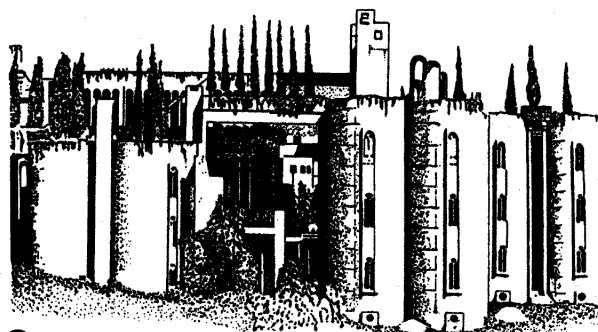
Après transformation : bureau d'architecture. Il a fallu casser des murs et construire des plates-formes reliant les silos à des hauteurs différentes.

Avant : usine de traitement de l'eau (fig. 10 et 11).

Après transformation : centre culturel. L'ancienne usine assurait jusqu'en 1975, l'approvisionnement en eau de Rotterdam.

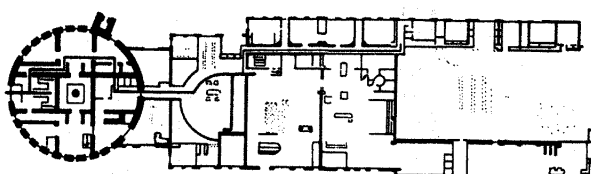


⑧ Avant, ensemble de silos ; après, bureau d'architecture (fig. 9).



⑨ Élévation de la figure 8.

Arch. : R. Bofill



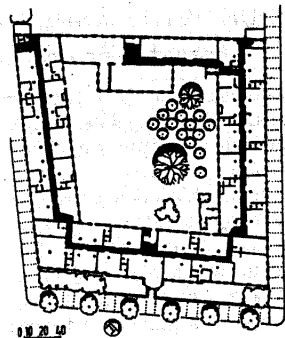
⑩ Avant, usine de traitement de l'eau de Honingerdijk ; après, centre culturel.



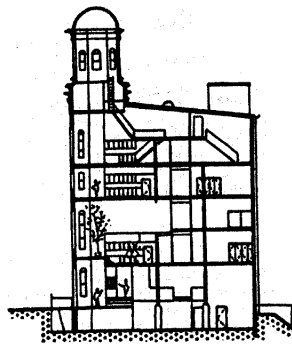
⑪ Coupe de la figure 10.

Groupe Utopia, Rotterdam

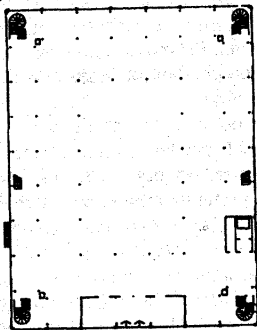
TRANSFORMATIONS



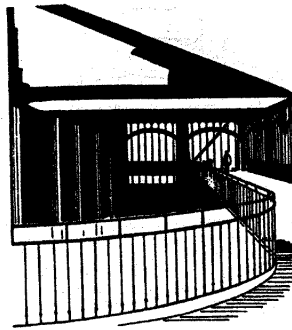
① Plan-type.



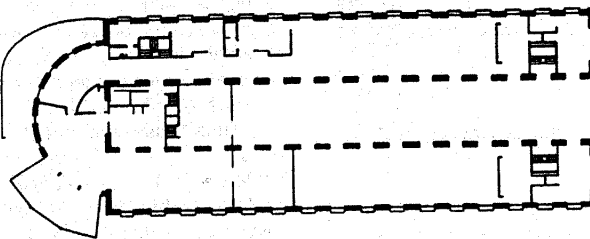
② Coupe transversale.



③ Avant : halle de marché, Après : salle polyvalente.



④ Halle de marché, vue intérieure (fig. 3).



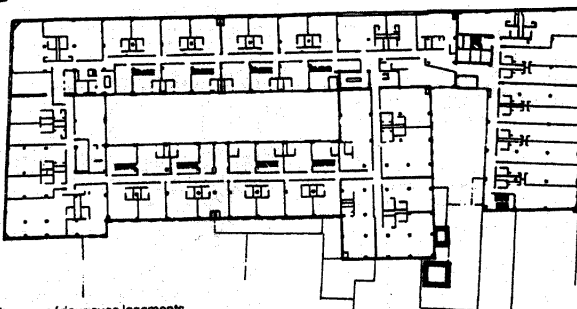
⑤ Avant, abattoir; après, centre culturel (fig. 6 et 7).



⑥ Abattoir, vue intérieure (fig. 5).



⑦ Abattoir, élévation.



Étage supérieur avec logements.

⑧ Avant, fabrique de téléphones; après, logements.

Ensemble de logements à Boston (États-Unis).

Avant : fabrique de pianos, après : logements d'artistes (fig. 1 et 2). Les corps du bâtiment forment une cour intérieure, ont de nombreuses fenêtres et une faible profondeur, la situation est très favorable pour des logements.

Salle polyvalente Pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne (France).

Avant : halle de marché, après : salle polyvalente (fig. 3 et 4). La salle est conçue pour accueillir jusqu'à 300 personnes, au sous-sol se trouvent des parkings, des salles de fonction et des annexes.

Centre culturel de Genève (Suisse).

Avant : abattoir, après : centre culturel (fig. 5 à 7). La structure du bâtiment de 1848 a été transformée en centre culturel avec salles d'exposition, théâtre d'artistes, salle de répétitions musicales, restaurant.

Logements d'artistes Nesbeth Housing à New York (États-Unis).

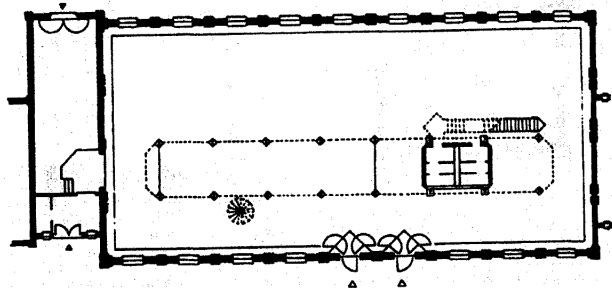
Avant : fabrique de téléphones, après : appartements (fig. 8). Avec une surface utile existante de 60 000 m², 384 appartements, des boutiques, ateliers, salles d'exposition, cinémas et salles de répétition ont été créés.

Galerie d'art Schloss Gottorf, Schleswig (Allemagne).

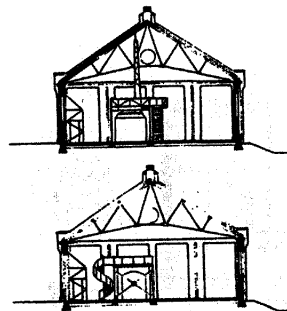
Avant : manège couvert, après : musée (fig. 9 à 11). Ce bâtiment est la construction profane la plus importante de la région. Le manège couvert a été transformé en musée d'art contemporain. On a renoncé à toute prétention représentative.

École expérimentale à San Francisco (États-Unis).

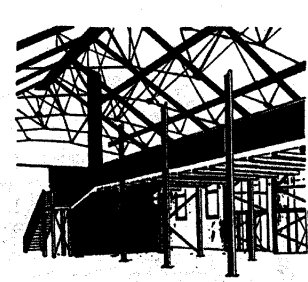
Avant : entrepôt, après : école (fig. 12). L'immeuble est séparé selon les fonctions de chaque niveau : les étages 4 et 5 reviennent à l'école expérimentale, les étages 2 et 3 à l'école et au voisinage, le premier étage est destiné à l'utilisation commune par l'école expérimentale et le voisinage.



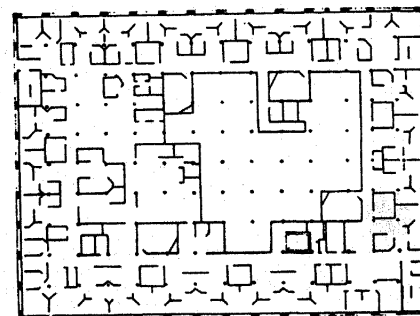
⑨ Avant, manège couvert; après, musée (fig. 10 et 11).



⑩ Coupes transversales.



⑪ Vue intérieure du hall.

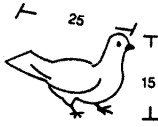


⑫ Avant, entrepôt; après, école.

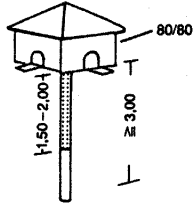
École expérimentale à San Francisco.

INSTALLATIONS POUR PETITS ANIMAUX

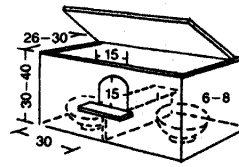
ACTIVITÉS DE LOISIRS



Surface par paire 0,15-0,20 m²
pigeons de race un peu plus.
Volume d'air :
1 paire de pigeons voyageurs 0,5 m³
1 paire de pigeons de race 1,0 m³
Par pigeonnier : 15-20 paires de pigeons de
race, 20-50 paires de pigeons communs.

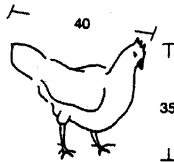


Sur piliers de 3-4 m de haut, garnis de tôle
jusqu'à 1,5-2,0 m du sol, comme protection
contre les rapaces, ou sous forme de pigeon-
nier au Sud et à l'Est de la maison.



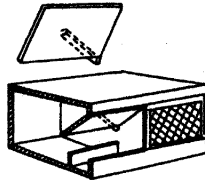
Par couple de pigeons, une double case avec
2 nids, sur le sol du pigeonier ou sur une
installation spéciale. Petites ouvertures dans
les cases en bois pour approvisionnement de
la nourriture et des récipients à eau.

1 Pigeons.



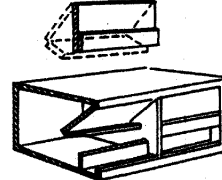
Place nécessaire pour 20 poules ≥ 10 m²
Place nécessaire pour 10 poules ≥ 5 m²
Place nécessaire pour 5 poules ≥ 3 m²
Place nécessaire pour la nuit : 1 mètre cou-
rant de perchoir pour 5-6 poulettes ou 4-5
grosses poules = 10-12 poules sur 1 m².

2 Abri à pigeons.



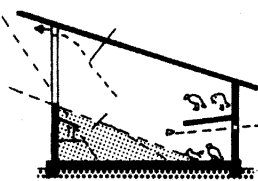
Dans les poulaillers d'élevage, les pondoirs
sont conçus comme nids à trappe, avec une
porte à trappe soit retenue par un crochet (fig.
5) soit composée de 2 abattants reliés entre
eux (fig. 6). Lorsque la poule entre, l'abattant
se soulève et provoque la fermeture.

3 Cases-nichoirs.



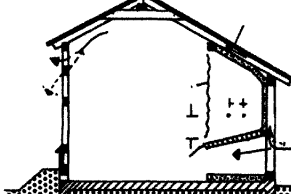
Les nids sont sur le sol ou superposés
(3 niveaux) avec partie supérieure en pente.
Dimensions des nids :
surface 35 x 35 à 40 x 40, hauteur 35 cm ;
compter 1 nid ouvert pour 5 poules, 1 nid à
trappe pour 3-4 poules.

4 Poules (Orpington).



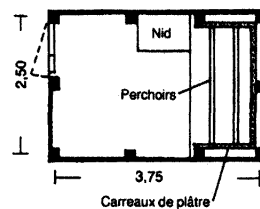
Aération sans courant d'air. Pondoirs loin de
la fenêtre. Clapets d'aération pouvant se
fermer. Bien ensoleillé. Température extérieure
pour l'espace libre, plus de chaleur pour la
partie de repos. C'est pourquoi la partie de
repos est souvent séparée par un rideau et
est réalisée en matériaux isolants.

5 Pondoir ouvert.



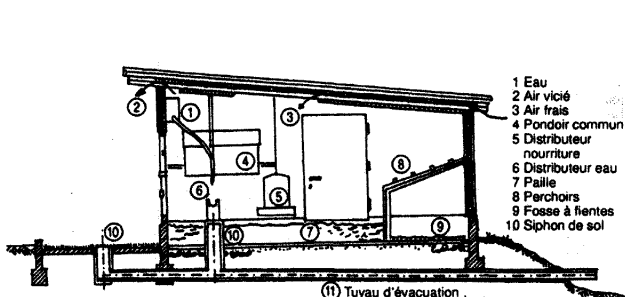
Poulailler pour 20 poules avec niches de repos
séparées et isolées thermiquement, tôle en
pente pour excréments et arrivée d'air par le
mur. Dimensions de l'ouverture : 18 x 20 à
20 x 30 cm, protégée contre les courants d'air
par des planches latérales, fermable par porte
couissante.

6 Pondoir avec abattants.

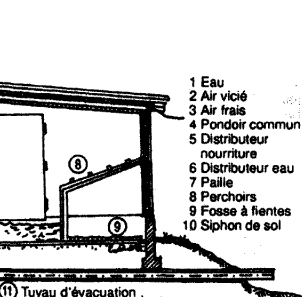


Dimensions des perchoirs selon tailles des
poules : largeur de 4-7 cm, hauteur de 5-6 cm,
3,5 m de portée, faciles à enlever ; 5-6 poules
sur 1 m de perchoir.

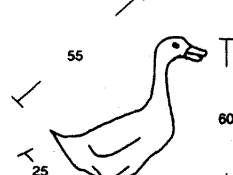
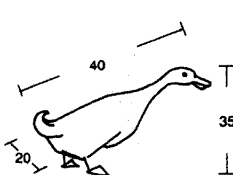
7 Poulailler.



8 Coupe (fig. 9).



10 Poulailler. Coupe transversale de la figure 11.



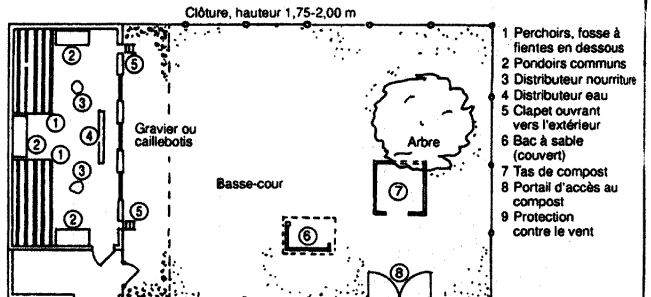
Surface cabane (4-5 canards) 1 m²
Hauteur 1,7 - 2,00 m
Max. : 1 canard et 20 canes. Sol cabane
massif, protégé contre les rats, sec et aéré.
Sortie vers l'eau, terrain si possible maré-
cageux.

Mêmes indications que pour les canards. Pour
les gaver, on les enferme dans de petites
cellules individuelles d'une longueur de 40 x
30 cm, avec auge à excréments et écuille à
nourriture devant la cellule.

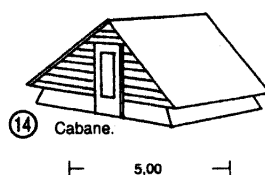
12 Canard (Pékinois).

13 Oie (Poméranie).

9 Plan (fig. 8).



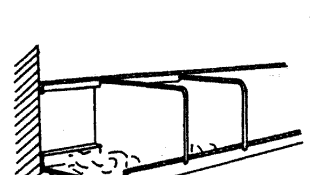
11 Poulailler et basse-cour de la figure 10.



14 Cabane.

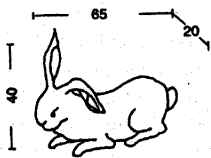


15 Plan cabane.



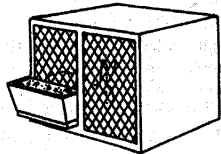
Grandeur du nid : 40 x 40 cm. En cas d'élevage
nids à clapets comme pour les poules, 1 nid
par canard. Disposition (fig. 14 et 15).

16 Pondoir pour 4-5 canes.



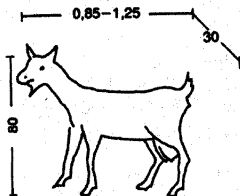
Surface clapier par animal : 0,65-1,0 m², air frais, sec, protection contre rayons solaires et rats.
Clapier souvent en bois, sol avec écoulement (fig. 2), pente 5%.

① Lapins (Géants des Flandres)



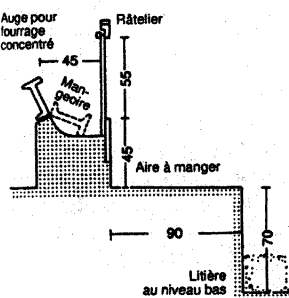
Devant le clapier ou entre 2 clapiers s'ouvrant des 2 côtés (fig. 3). Sur le devant clôture en treillis galvanisé. Clapiers pour lapines avec nid dans l'obscurité et couche pour la mère à une hauteur de 10 cm.

④ Mangeoire dans le clapier.

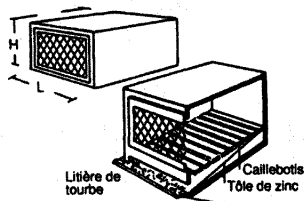


Surface chèvrerie par animal
Largeur par animal 1,5 - 2,0 m²
Profondeur (chèvre attachée) 0,75 - 0,8 m
Profondeur (chèvre libre) 1,8 m
Hauteur de l'étable 2,5 - 2,8 m
Température 10° - 20°

⑦ Chèvres (chèvre laitière)

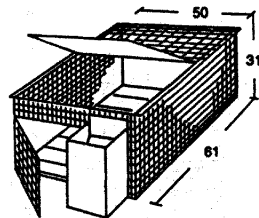


⑩ Stabulation libre à deux niveaux.



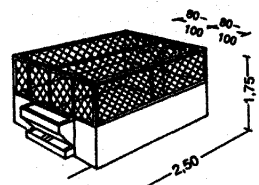
petites espèces 80 80 55
espèces moyennes 100 80 65
grandes espèces 120 80 75
La profondeur est identique, un cloisonnement léger est recommandé.

② Dimensions d'un clapier (en cm).



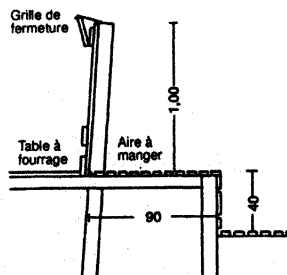
Cage entièrement en treillis métallique galvanisé, largeur de mailles : 25/25 ou 12/70 mm.

⑤ Cage en treillis métallique avec distributeur de nourriture.

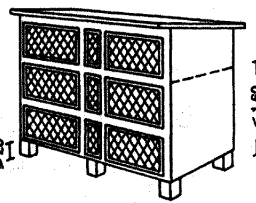


Au-dessous du râtelier, treillis métallique. Pente, rigole pour l'urine, surface de la fenêtre = 1/10 de la surface de base. La fenêtre se trouve à l'opposé du râtelier.

⑧ Chèvrerie moderne, avec râtelier et abreuvoir entre 2 boxes.

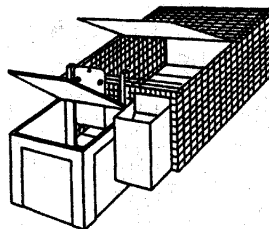


⑪ Stabulation libre avec sol en caillebotis.



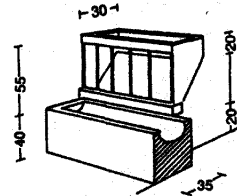
Pour petites espèces 3 niveaux, pour grandes espèces 2 niveaux, dimensions : voir ci-dessus (longueurs, non limitées), sol en caillebotis (fig. 2) avec écoulement et éventuellement dispositif pour collecter l'urine.

③ Clapiers superposés en batteries.



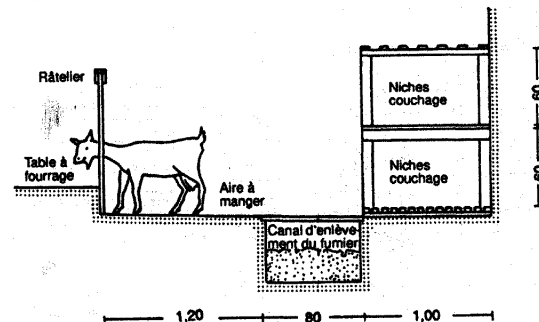
Nichoirs pour jeunes lapins en bois ou polyuréthane, sol du nichoir au moins 70 mm au-dessous du sol de la cage.

⑥ Cage d'élevage avec nichoir et distributeur de nourriture.

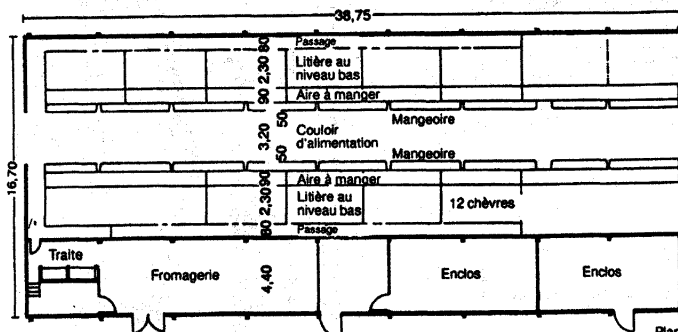


Râtelier et abreuvoir, en dimensions courantes, près de la grange à fourrage. Ration quotidienne par chèvre : 1,2 kg de foin ; 2,3 kg de raves et choux.

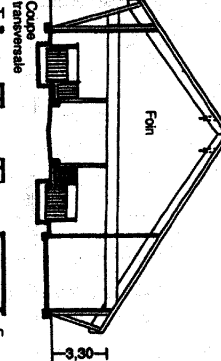
⑨ Râtelier et abreuvoir pour une étable à chèvres.



⑫ Stabulation libre à plusieurs niveaux et niches de repos contre le mur.



⑬ Stabulation libre à deux zones.



Place nécessaire	Stabulation libre m ²	Long. râtelier cm	Stabulation entravée L. stand.	Larg.	Long.
Chevreau	0,7	20	-	50	40
Jeune ch.	1,2	30 - 40	50	50 - 70	40
Chèvre	1,5	40 - 50	80	60	50
Bouc	2,2 - 4,0	80	80	60	50

Fenêtres : 1/15-1/20 de la surface de l'étable.

Hauteur de l'étable : > 2,50 m.

Abreuvoir : 1 pour 30 animaux ; 0,4 kg de paille par jour = 1,5 q/an/chèvre ; foin : 7-15 q/an/chèvre.

⑭ Chèvreries.

INSTALLATIONS POUR PETITS ANIMAUX

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Clapiers à lapins (fig. 2 à 4), souvent dehors à l'abri du vent à l'arrière des maisons ou des étables. On peut en superposer jusqu'à 3 (fig. 3). Protection contre rats et souris, prévoir nettoyage facile avec écoulement d'urine (fig. 2).

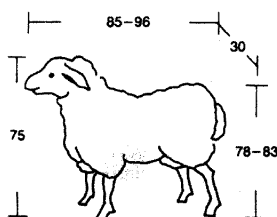
L'élevage des lapins dans des locaux fermés (fig. 5 et 6) entraîne de fortes exigences relatives à la construction et au climat. Les lapins sont encore plus sensibles à un mauvais climat dans un bâtiment fermé que les porcelets ou les poussins. Élevage et engraissement nécessitent des locaux munis d'une isolation thermique avec ventilation mécanique. Le volume du bâtiment abritant les clapiers devrait se situer à 4,5-5,5 m³ par lapine (petits y compris). Température dans un bâtiment d'élevage 10-28°C, (18°C idéal), dans un bâtiment d'engraissement 20°C.

Les chèvreries, orientées si poss. à l'Est ou au Sud, doivent être sèches, bien aérées et bien éclairées. Surf. des fenêtres = 1/5-1/20 de la surface au sol. Pour l'élevage en grand, il faut une largeur de 75-80 cm par chèvre (entravée) avec une profondeur de 1,50-2,00 m, sans compter les passages nécessaires devant et derrière les stalles (préférer des locaux de stabulation libre). Le terrain attenant à la chèvrerie doit donner autant que possible au Sud.

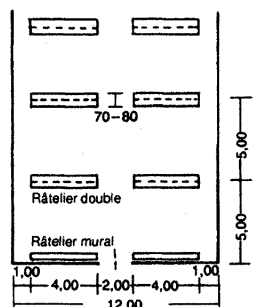
Été : 5 kg d'herbe/jour et 0,5 kg de foin, 6 kg de luzerne.

Hiver : 1 kg de foin/jour, 2-3 litres d'eau/animal/jour

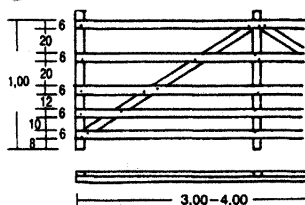
INSTALLATIONS POUR PETITS ANIMAUX



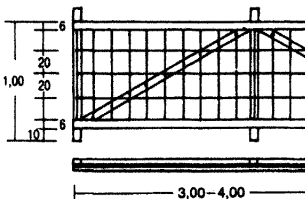
① Mouton.



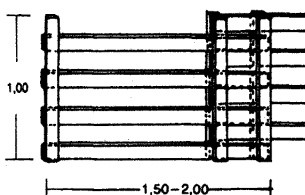
③ Bergerie sans couloir d'alimentation.



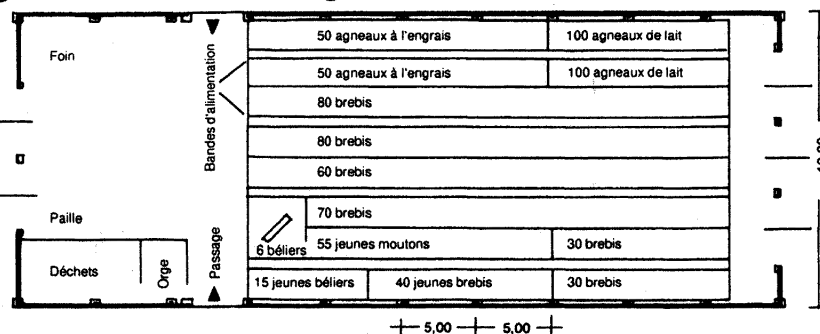
⑥ Claie pour compartimenter la bergerie, en lattes de toit.



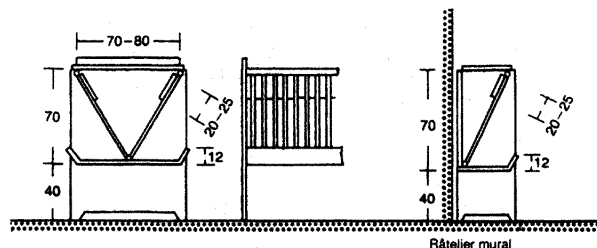
⑦ Claie pour compartimenter la bergerie, en lattes de toit et treillis métallique.



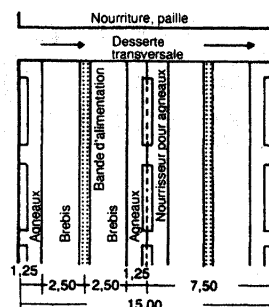
⑧ Claie coulissante en lattes.



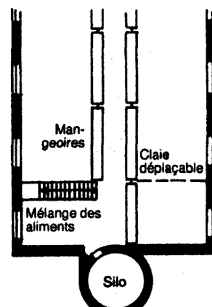
(10) Bergerie pour 350 brebis, 110 jeunes moutons, 200 agneaux de lait, 100 agneaux à l'engrais.



② Râtelier en échelle avec auge.



④ Bergerie à desserte transversale, 15 m de largeur de bergerie pour 4 groupes de brebis avec agneaux.



⑤ Bonne disposition du silo et de la zone de mélange des aliments dans une bergerie.

Bergeries, orientées à l'est ou à l'ouest. Élevage individuel comme pour les chèvres. Élevage industriel : grande bergerie isolée avec possibilité de stabulation en fonction des saisons (hiver, printemps, pendant et après la période de mise bas), compartimentée par des claies en fonction de l'âge et du sexe.

Plancher 50-60 cm au-dessous
du sol, bas de la porte à 20 cm
au-dessus du sol.

Cette différence de niveau est comblée par la litière qu'on laisse 3-4 mois.

Il faut donc des râteliers mobiles, si possible avec mangeoire, soit circulaires Ø 2,20 m soit oblongs, de 3,40 m de long et suffisants pour 25-30 moutons. Distance de 2,30 m entre les mangeoires, 1,80 m entre mangeoires et mur.

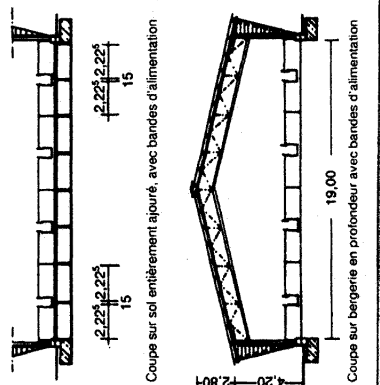
Les portes doivent donner au sud, s'ouvrant par moitié dans la hauteur.

Largeur des portes $\geq 2,50$ m,
hauteur $\geq 2,80$ m pour permettre
l'enlèvement du fumier.

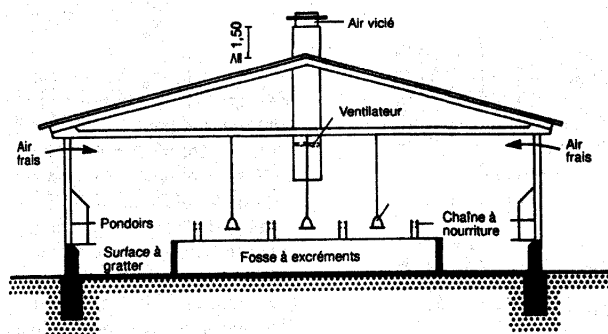
La bergerie doit donc avoir une hauteur de 3,30-3,50 m, surface des fenêtres 1/20-1/25 de la surface du sol; fenêtres à soufflet haut placées.

Toutes les parties de la construction et éléments en bois doivent être protégés contre les sels produits par le fumier, par un socle dépassant de 15-20 cm le niveau le plus élevé du fumier.

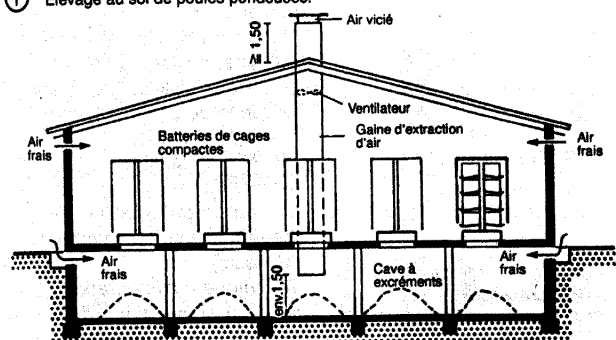
Zone de mélange des aliments :
1/10-1/15 de la surface totale.
Pour les petits troupeaux, prévoir au moins 6 m² de réserves de betteraves et un emplacement pour foin et paille de 3 m² par mouton.



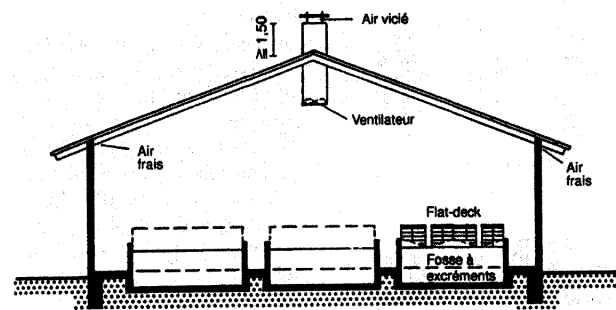
ÉLEVAGE DE VOLAILLES



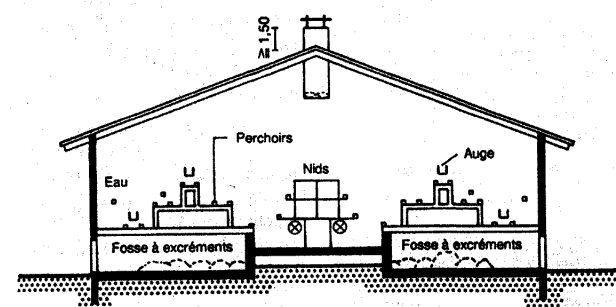
① Élevage au sol de poules pondeuses.



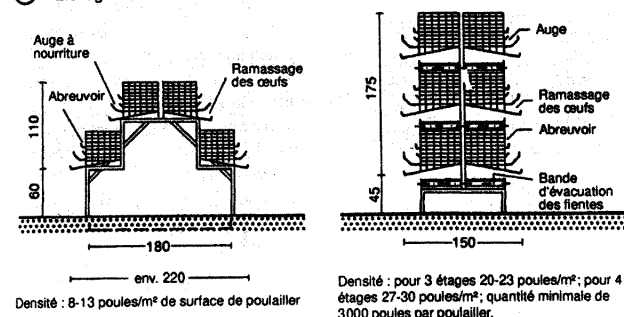
② Élevage de poules pondeuses avec batteries à excréments secs et cave à excréments.



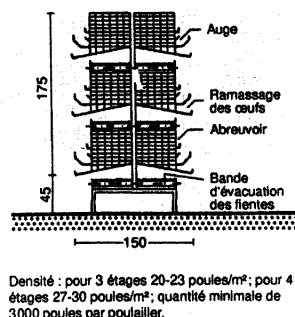
③ Installation de cages « Flat-deck » à un seul niveau.



④ Élevage en volière.



⑤ Cages en gradins.



⑥ Cages à étages.

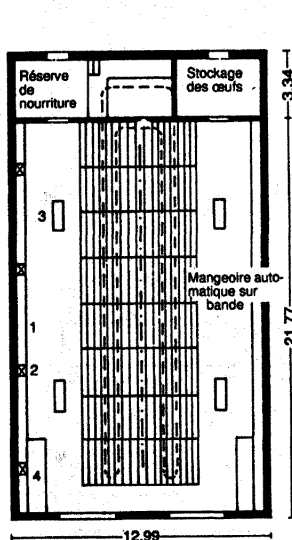
Le poulailler individuel est devenu aujourd'hui la forme normalisée de l'élevage des volailles. Pour l'élevage au sol intensif, la largeur minimale est de 7 m, et de 6-15 m pour un élevage en batteries de cages. Prévoir une isolation suffisante, la température idéale se situe, selon l'utilisation du poulailler, entre +15 et +22°C.

Le choix du futur système d'enlèvement des excréments se fait au stade de l'avant-projet, choix décisif pour les dimensions des cages ou fosses à excréments. Soigner la conception de l'évacuation de l'air : doter systématiquement les poulaillers de ventilation mécanique (fig. 1 - 4). Fosses à excréments sous les batteries : évacuation d'air longitudinale sous les passages de service.

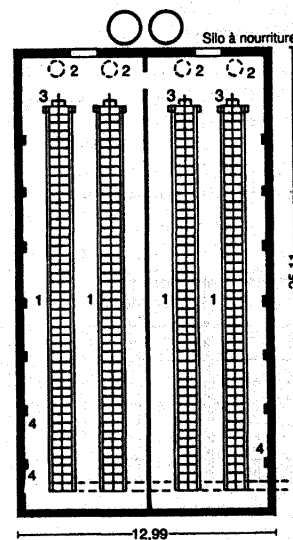
Vitesse d'entrée de l'air : 0,30 m/s, maximum 0,50 m/s l'été; renouvellement maxi. de l'air pour poules de ponte : 10 m³/h/kg de poule = pour un poulailler à cages en étages 60 fois le volume d'air. Pour jeunes poules, 4,00 m³/h/kg de poule.

Possibilités de régulation : double renouvellement de l'air l'hiver. Une panne du système d'évacuation d'air peut entraîner des conséquences catastrophiques en très peu de temps. Doter ces installations d'un dispositif d'avertissement et prévoir des ventilations de secours. Poulailler pour pondeuses en élevage au sol : densité 5-7 poules par mètre carré de surface de poulailler, pour un dispositif en caillebotis de 8-10 poules/m² et pour un dispositif en pente 16 poules/m². Abreuvoir circulaire : 75-100 poules par distributeur d'eau; auge à eau : 1,00 m pour 80-100 poules. Abreuvoir à tétine : 2-3 poules par abreuvoir. Distributeur de nourriture à tuyau : 25 poules par auge ronde (Ø 30 cm).

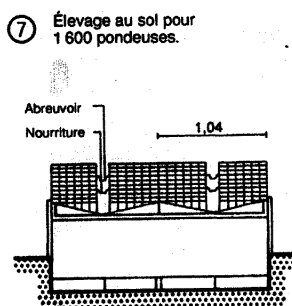
Nids de ponte : 1 nid pour 3-4 poules (élevage de race seulement); nid individuel ouvert pour 4-5 poules; 1 nid collectif pour 50 poules.



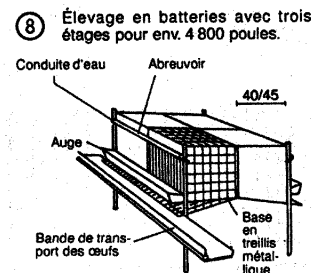
1. Nids de ponte, 2. Gaine d'extraction d'air, 3. Auges à nourriture, 4. Bac à poussière



1. Batteries, 2. Réservoirs d'eau, 3. Chariot à nourriture, 4. Apport et évacuation d'air

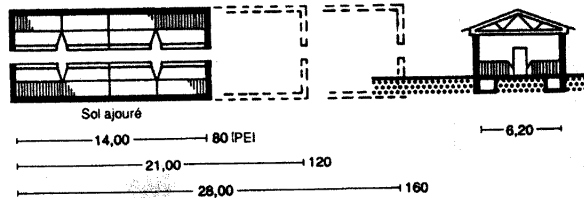


⑨ Cages Flat-Deck à un seul niveau.

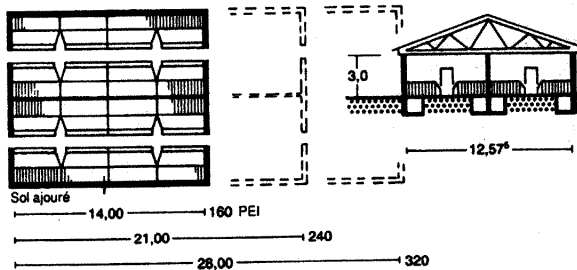


Surface de cage : 430-450 cm²/poule
Profondeur : 40-45 cm, parfois plus
Hauteur : devant 50 cm, derrière 40 cm
Longueur d'auge : 10-12 cm/poule

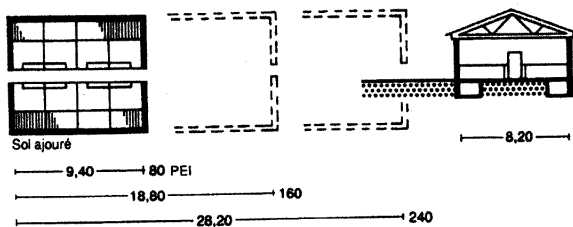
PORCHERIES



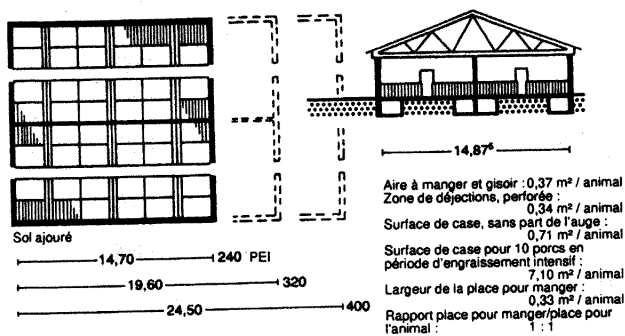
① Porcherie à deux rangées, cases courtes, auges longitudinales, 80-160 places pour engraissement intensif (PEI).



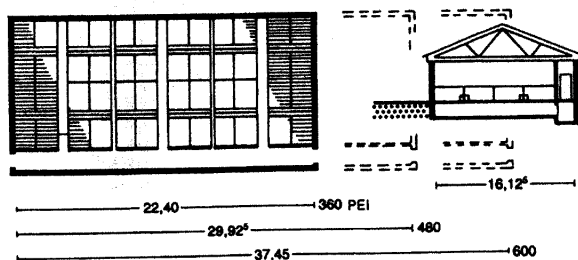
② Porcherie à quatre rangées, avec mur médian, 160-320 places pour engraissement intensif.



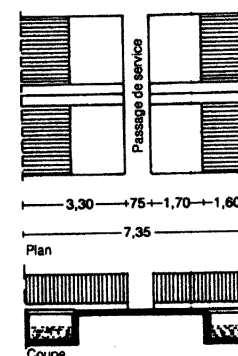
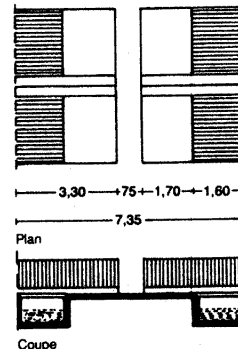
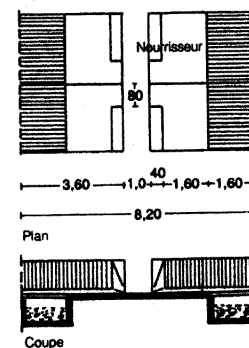
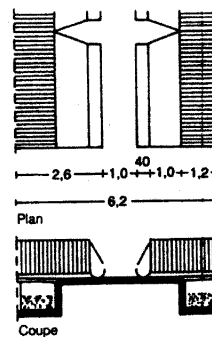
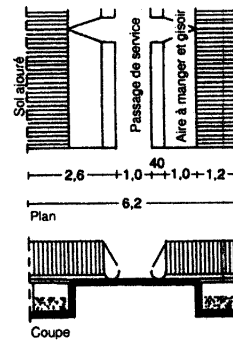
③ Porcherie à deux rangées, cases longues, nourrisseurs automatiques.



④ Porcherie à quatre rangées, cases longues, auges transversales, avec mur médian.



⑤ Porcherie en peigne avec 120 places par compartiment pour engraissement intensif.



78% du chiffre d'affaire de l'industrie agro-alimentaire allemande sont réalisés dans le seul domaine de la production animale, et 52% sont réalisés dans le seul secteur de l'élevage du bétail pour le lait et de l'élevage des porcs à l'engrais. L'existence de l'exploitation dépend de la qualité de la planification. Ceci est particulièrement important pour l'élevage des porcs. La spécialisation et la mécanisation du procédé d'élevage sont des facteurs déterminants, au même titre qu'une conception distincte pour les installations de porcs à l'engrais et de porcs d'élevage.

Mode de stabulation : dépend du nombre de changements de case des porcs pendant la période d'engraissement (environ 150-160 jours).

Technique d'alimentation : à la main ou automatique dans une auge, par distributeur au niveau du sol.

Évacuation du fumier : fumier solide et lisier.

En principe, l'engraissement intensif se déroule en deux étapes (phase de préparation à l'engraissement, phase principale d'engraissement) pendant lesquelles les porcs ne changent plus de case; stabulation sur plancher entièrement ou partiellement ajouré, sans couche de paille.

Critères des deux phases :

Phase de préparation

Durée	env. 50 jours
Tranche de poids	20-40 kg
Densité	20 anim./case
Largeur de la place pour manger	16,5 cm/animal

Phase principale d'engraissement

Durée	env. 100 jours
Tranche de poids	40-100 kg
Densité	10 anim./case
Largeur de la place pour manger	33 cm/animal

Cases courtes (fig. 1).

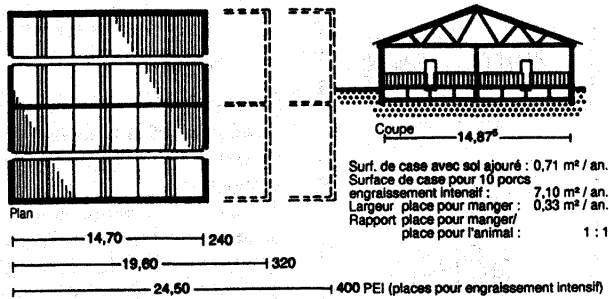
Aire de repos (gisoir) et d'alimentation	0,34 m ² /animal
Zone de déjections, ajourée	0,42 m ² /animal

Surface de case, sans part de l'auge	0,76 m ² /animal
Surface totale de case pour 10 porcs en engraissement intensif	7,60 m ² /case.

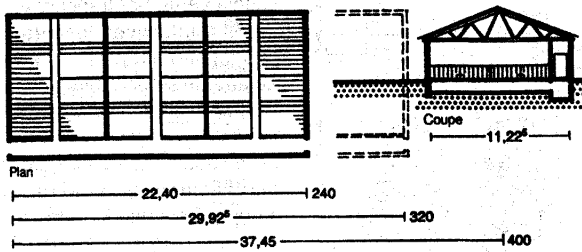
Largeur de la place pour manger	0,32 m ² /animal
Rapport place pour manger/place pour l'animal	1 : 1.

Engraissement intensif dans une porcherie construite en dur avec isolation thermique (fig. 1 à 5).

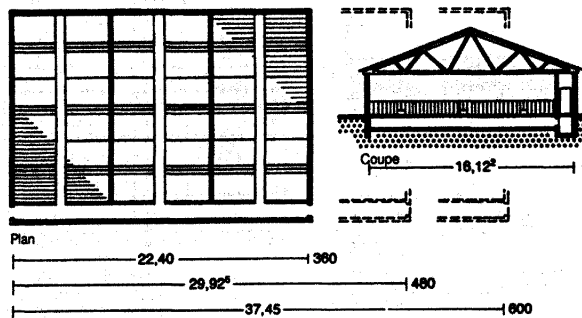
PORCHERIES



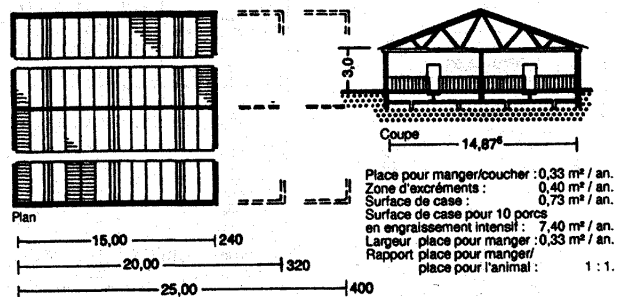
- ① Porcherie, séparation longitudinale par mur médian, 2x2 rangées, cases longitudinales, auges transversales, sol entièrement ajouré.



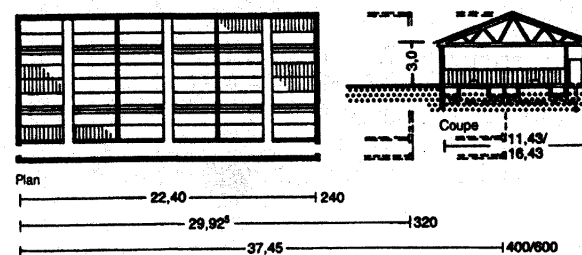
- ② Porcherie en peigne avec 80 places par compartiment d'engraissement intensif, cases longitudinales, auges transversales, sol entièrement ajouré.



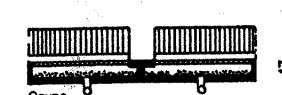
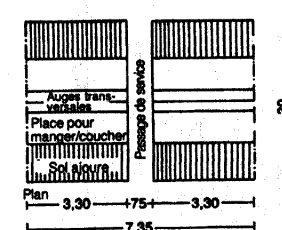
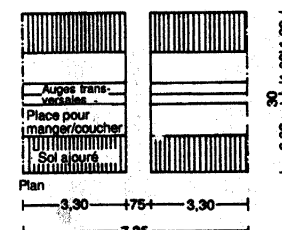
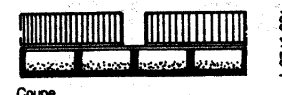
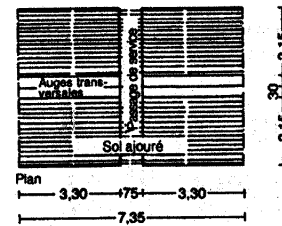
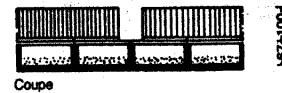
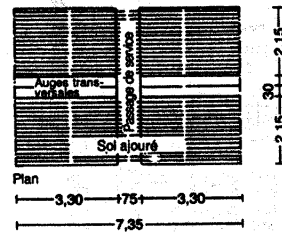
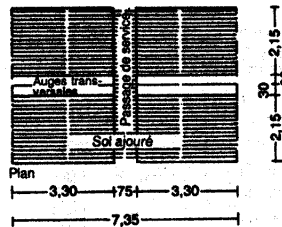
- ③ Porcherie en peigne avec 120 places par compartiment d'engraissement intensif, cases longitudinales, auges transversales, sol entièrement ajouré.



- ④ Porcherie, séparation longitudinale par mur médian, 2 x 2 rangées, cases longitudinales, auges transversales, sol partiellement ajouré.



- ⑤ Porcherie en peigne avec 80 pl. par comp. d'engraiss. intensif, cases longitudinales, auges transversales, sol partiellement ajouré; surfaces fixes parallèles à l'auge.



Mode d'élevage :

engraissement intensif dans une porcherie construite en dur avec isolation thermique (deuxième phase d'engraissement); nourriture sèche ou liquide rationnée dans l'auge, apport de nourriture partiellement ou entièrement mécanisé.

Phase principale d'engraissement : env. 100 jours; tranche de poids : 40-100 kg; densité : 10 porcs/case. Stabulation selon le principe « rentrer-sortir » ou en continu. Pendant cette phase, les porcs ne changent plus de case. Sol dans les cases partiellement ajouré, pas de litière de paille, évacuation du fumier : lisier; canaux de retenue ou collecteurs; stockage pendant 4, 6 ou 8 mois dans des réserves aériennes ou enterrées ou dans des cuves enterrées revêtues à l'intérieur de matière synthétique. Les cases représentées peuvent accueillir 20 animaux pendant la phase de préparation à l'engraissement. En principe, ces places se trouvent dans des parties distinctes de la porcherie, souvent dans les vieilles constructions.

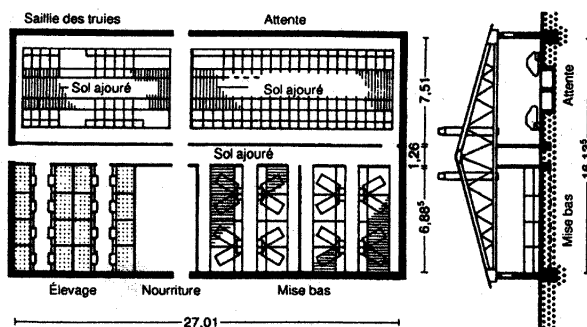
Pendant les deux phases d'engraissement, différents modes d'élevage sont possibles. Les représentations et chiffres donnés sont ceux de la deuxième phase. Surface de case pour 10 porcs en engraissement intensif : 7,10 m² / animal; largeur de la place pour manger : 0,33 m / animal; rapport place pour manger / place pour l'animal : 1:1. Les tendances dans le domaine de la protection des porcs laissent présager une interdiction du plancher ajouré pour la couche. Séparation entre les cases : tubes horizontaux en acier zingué : madriers, 2 au-dessus de l'auge, ailleurs 3, superposés avec un écartement de 20 cm. Séparations pivotantes ou portes.

Nourriture : auges doubles, auges en U, abreuvoirs. Sol des passages de service : 2,5 cm de chape de liaison en ciment sur 10 cm de béton de répartition, lit de sable de 25 cm.

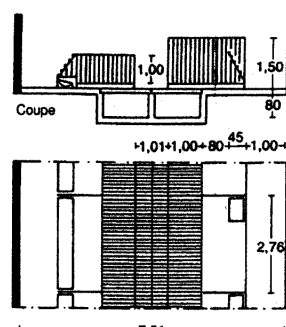
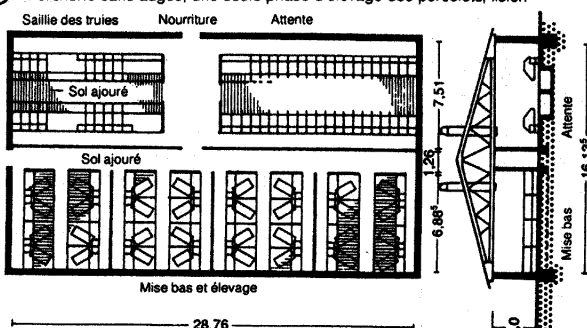
Surface de plancher entièrement ajourée : éléments en béton armé préfabriqués.

Murs extérieurs de 24 cm en maçonnerie de briques silico-calcaires à joints lisses sur les 2 faces. Fenêtres : châssis PVC, 75 x 100 cm, vitrage isolant.

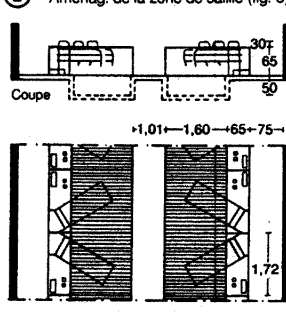
PORCHERIES



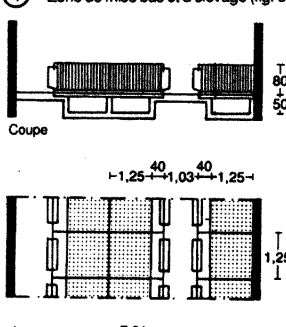
① Porcherie sans auges, une seule phase d'élevage des porcelets, lisier.



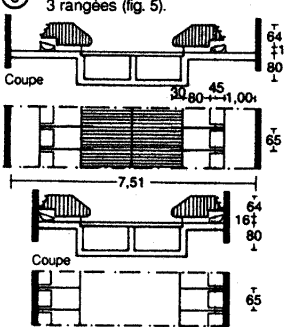
② Aménag. de la zone de saillie (fig. 3).



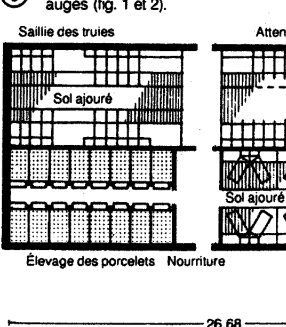
③ Porcherie avec auges, une seule phase d'élevage des porcelets, lisier.



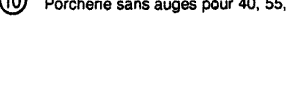
④ Zone de mise bas et d'élevage (fig. 3).



⑤ Porcherie avec auges, deux phases d'élevage des porcelets, lisier.



⑥ Cases pour l'élevage des porcelets, 3 rangées (fig. 5).



⑦ Porcherie avec auges, deux phases d'élevage des porcelets, lisier.



⑧ Porcherie sans auges pour 40, 55, 64 truies productives.

Porcherie d'élevage pour 64 truies productives (par analogie également pour 96 ou 128 truies productives).

Principe du « rentrer-sortir », deux phases d'élevage des porcelets; sevrage des porcelets après 4-6 semaines, poids pour la vente env. 20 kg. Emplacement pour jeunes truies, env. 5% des truies productives; une case à verrat par tranche de 25 truies productives; séparation des différentes parties (saillie, attente, mise bas, élevage des porcelets, avec passages et auges, fig. 1 à 4).

Stabulation sans paille sur sol partiellement ou entièrement ajouré. Renouvellements d'air minimaux en mètre cube par heure.

	Zones de température	Truies avec porcelets	Porcelets d'élevage
Valeurs pour le calcul	16°C/80%	26°C/80%	
Poids d'un animal (kg)	100	300	10 20
Taux d'air en hiver	-10°C -16°C	10,4 9,4	25,1 22,8
Taux d'air en été	$t_i - t_a = 1,5 K$ $= 2,0 K$	$\geq 26°C$ $\geq 26°C$	34 50 26 38
$t_i - t_a = 2,0 K$ $= 3,0 K$	$< 26°C$ $< 26°C$	88 216 73 180	20 30 17 25

Dans des cas isolés, baser le calcul sur les données locales.

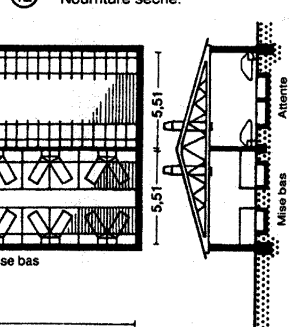
	Zones de température	Truie, pleine ou non, jeune porc, verrat
Valeurs pour le calcul	12°C/80%	
Poids d'un animal (kg)	100	300
Taux d'air en hiver	-10°C -16°C	12,3 10,9
Taux d'air en été	$t_i - t_a = 1,5 K$ $= 2,0 K$	$\geq 26°C$ $\geq 26°C$
$t_i - t_a = 2,0 K$ $= 3,0 K$	$< 26°C$ $< 26°C$	146 361 109 271 88 216 73 180

⑪ Stat. de réf. du climat en porcherie.

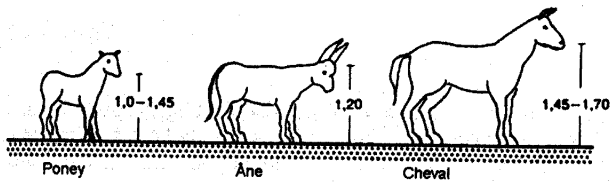
Capacité de la réserve de provisions pour 28 jours

Truies product.	64	96	128
N. pr truies	10,2 m³	15,3 m³	20,4 m³
N. pr porcelets	5,8 m³	8,7 m³	11,6 m³

⑫ Nourriture sèche.



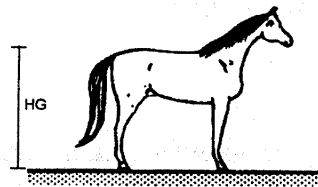
ÉCURIES ET ÉLEVAGE DES CHEVAUX



Toutes les dimensions sont rapportées à la hauteur au garrot (HG)

= chevaux très grands = 1,80 m
= chevaux de taille normale = 1,67 m
= poneys = 1,45 m

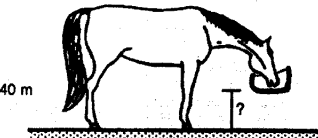
① Hauteur au garrot



Environ 1/3 de HG

= chevaux très grands env. 0,60 m
= chevaux de taille normale env. 0,55 m
= poneys env. 0,50 m
= petits poneys env. 0,30 à 0,40 m

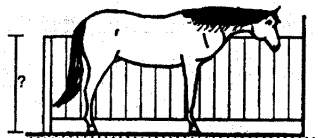
② Hauteur du fond de la mangeoire (niveau nourriture)



Environ 0,80 HG

= chevaux très grands env. 1,45 m
= chevaux de taille normale env. 1,35 m
= poneys env. 1,20 m

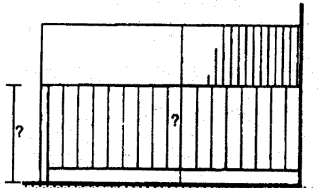
③ Hauteur des cloisons de stalles (hauteur du poitrail)



Environ 1,30 HG

= chevaux très grands env. 2,35 m
= chevaux de taille normale env. 2,40 m
= poneys env. 1,95 m

④ Hauteur des cloisons de stalles (partie supérieure grillagée, transparente)

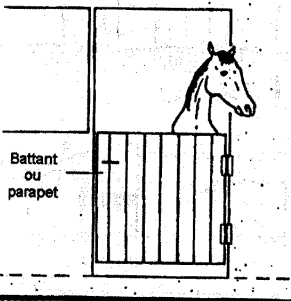
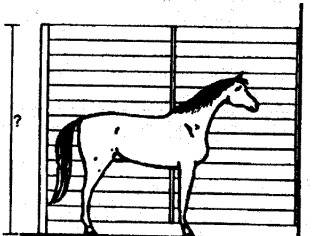


Au moins 1,45 HG

= chevaux très grands env. 2,60 m
= chevaux de taille normale env. 2,40 m
= poneys env. 2,20 m

Ne pas placer étalons et juments dans des boxes voisins

⑤ Hauteur des cloisons de stalles (opaque jusqu'en haut, utiliser seulement dans des cas exceptionnels)



⑥ Dimensions des portes extérieures

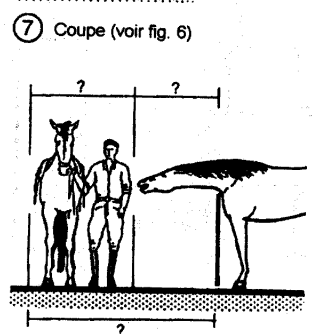
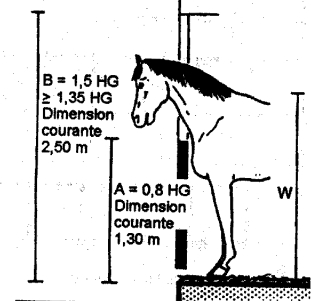
Largeur des passages

= grands chevaux env. 1,20 m
= poneys env. 1,00 m

Largeur des couloirs d'écuries, si possible 3 m, nécessaire au moins deux fois la largeur d'un passage, sinon il n'est pas possible de faire tourner un cheval

= grands chevaux env. 2,40 m
= poneys env. 2,00 m

⑧ Largeur des passages et couloirs d'écuries



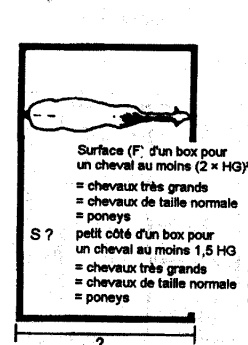
Même aujourd'hui après 5 000 ans de domestication des animaux, les exigences d'un cheval ne diffèrent pas essentiellement de celles des chevaux des steppes.

Les chevaux sont des animaux vivant en groupe, pour lesquels les contacts sociaux sont indispensables. Il faut prendre en considération les liens sociaux et la compatibilité des chevaux aussi bien pour un élevage en groupe que pour des installations individuelles. Dans ce dernier cas, il faut au moins assurer un contact visuel, auditif ou olfactif entre les animaux. Les poulains et les jeunes chevaux doivent grandir en groupe.

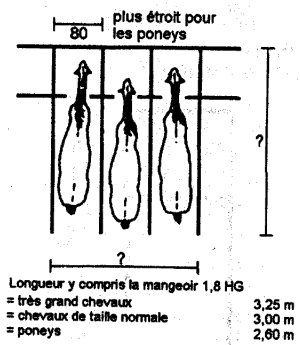
Élevage en groupe : On différencie l'élevage dans un seul espace et l'élevage en groupe avec un espace extérieur attenant.

Élevage séparé : L'élevage à l'attache comme l'élevage permanent dans les écuries sont à éviter pour les chevaux. Pour un élevage individuel, un espace extérieur, au moins de la dimension d'une stalle individuelle, est valable et meilleur que pas d'espace du tout.

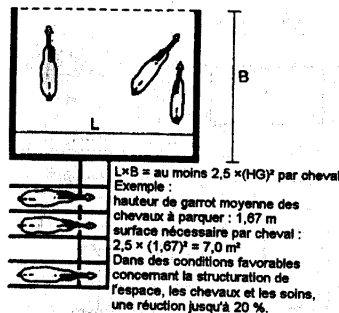
Une hauteur sous plafond théorique d'au moins 1,5 fois la hauteur au garrot, c'est-à-dire plus de 2,70 m environ, est acceptable pour la construction d'écuries destinée à de grands chevaux.



⑨ Box pour un cheval



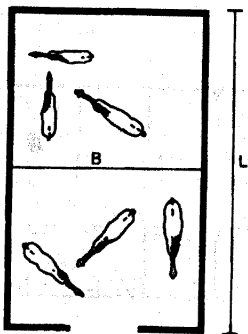
⑩ Stalles à mangeoires



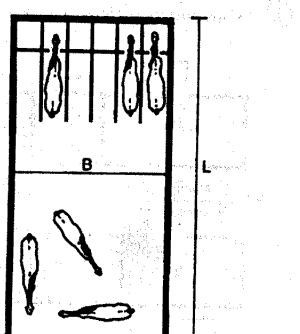
⑪ Box libre collectif avec stalles à mangeoires séparées

Box libre collectif (voir fig. 13) sans accès permanent à l'extérieur
Surface (LxB) au moins (2H)² par cheval (comme box pour un cheval)
Exemple :
hauteur de garrot moyenne des chevaux à parquer : 1,67 m
surface nécessaire par cheval :
 $2 \times (1,67)^2 = 11,2 \text{ m}^2$

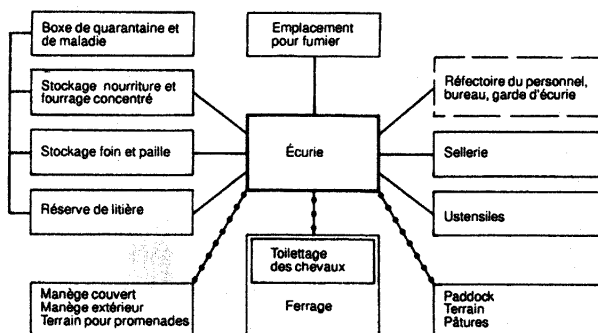
Box libre collectif (voir fig. 14) avec stalles à manger intégrées et accès permanent vers l'extérieur
Surface (LxB) au moins 3(H)² par cheval (sans la stalle à mangeoire)
Exemple :
hauteur de garrot moyenne des chevaux à parquer : 1,67 m
surface nécessaire par cheval :
 $3 \times (1,67)^2 = 8,4 \text{ m}^2$



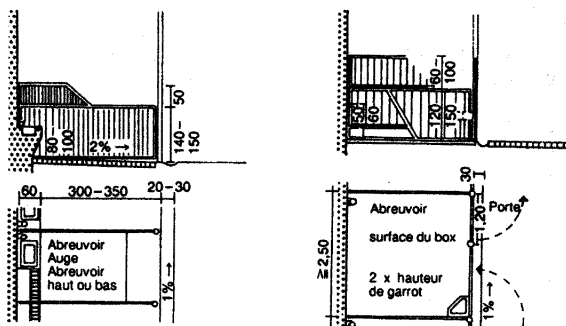
⑬ Box libre dans un seul local (voir fig. 12)



⑭ Box libre dans un seul local (voir fig. 12) avec stalles à manger intégrées

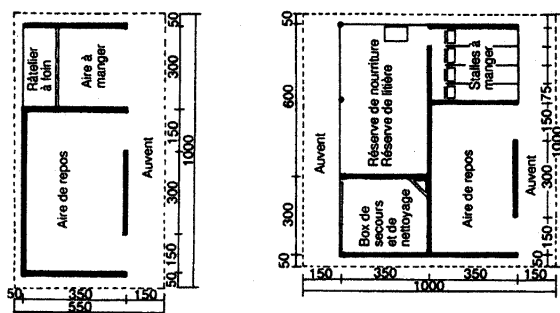


① Schéma de disposition des locaux annexes par rapport à l'écurie.



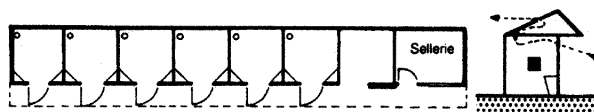
② Stalle pour cheval à l'attache: coupe et plan.

③ Coupe et plan d'un box.



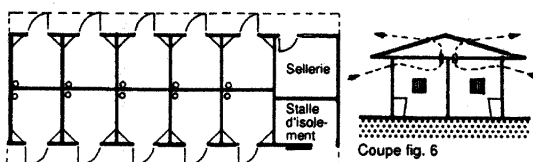
④ Petit abri.

⑤ Grand abri.

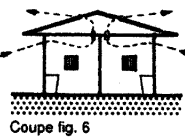


⑥ Boxes ouvrant sur l'extérieur, une rangée.

Coupe fig. 6



⑦ Boxes ouvrant sur l'extérieur, deux rangées.



Coupe fig. 6

Une bonne écurie est celle qui satisfait aux besoins des chevaux. C'est la condition préalable pour la santé, la bonne forme et la longévité des chevaux, mais également pour leur docilité et leur équilibre psychique.

Volume nécessaire au stockage de foin, pour 5-6 kg / cheval / jour

Type, mode de stockage, poids spécifique (dt/m³)	Volume de stockage nécessaire en m³ pour 20-30% d'espace vide 200 jours d'écurie ¹⁾	365 jours de d'écurie ²⁾
Foin en vrac (0,75)	17 - 20	30 - 36
Foin en ballots non empilés (1,5)	9 - 11	15 - 18
Foin en ballots empilés (1,8)	7 - 9	12 - 14

¹⁾ correspond à 10-12 quintaux ²⁾ correspond à 18-22 quintaux

Volume nécessaire au stockage de foin, pour 5-6 kg / cheval / jour.

Volume nécessaire au stockage de paille, pour 10 kg / cheval / jour

Type, mode de stockage, poids spécifique (dt/m³)	Volume de stockage nécessaire pour 3 mois ¹⁾ en m³ pour 20-30% d'espace vide
Paille en vrac (0,5)	22
Paille en ballots non empilés (0,7)	15
Paille en ballots empilés (1,0)	11

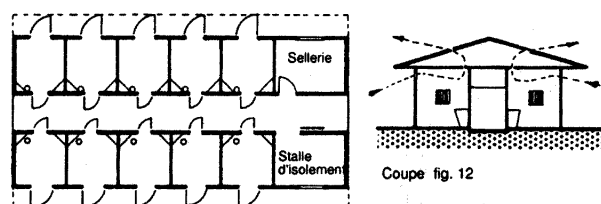
¹⁾ Correspond à 9 quintaux

Volume nécessaire au stockage de paille, pour 10 kg / cheval / jour.

Dimensions d'un box

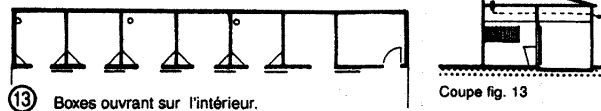
	Surface box m²	Dimensions box m	Hauteur box m
Cheval de selle	10,00	3,30 x 3,30	2,60 - 2,80
	12,00	3,50 x 3,50	
Juments et étalons	12,00	3,50 x 3,50	2,60 - 2,80
	16,00	4,00 x 4,00	
Petits chevaux ≥ 1,30 m de hauteur de garrot	4,00	2,00 x 2,00	1,50
	5,00	2,25 x 2,25	
Petits chevaux > 1,30 m de hauteur de garrot	6,00	2,45 x 2,45	1,50 - 2,00
	9,00	3,00 x 3,00	

Dimensions d'un box.



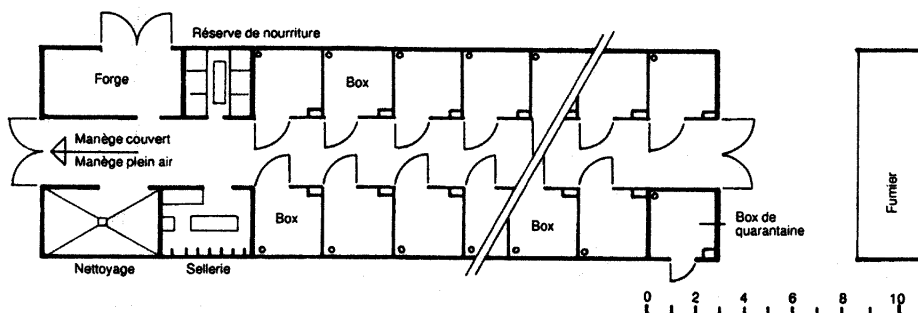
⑫ Boxes ouvrant sur l'extérieur et verrouillables de l'intérieur.

Coupe fig. 12

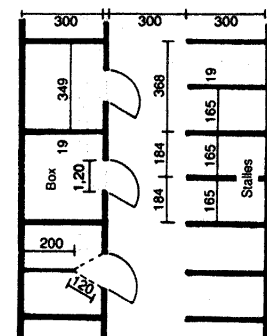


⑬ Boxes ouvrant sur l'intérieur.

Coupe fig. 13

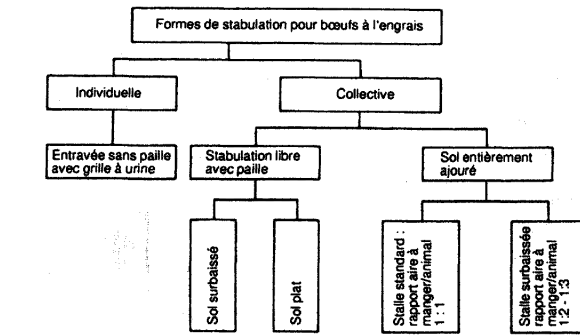


⑧ Exemple de disposition des locaux annexes pour une écurie de 20-30 box.

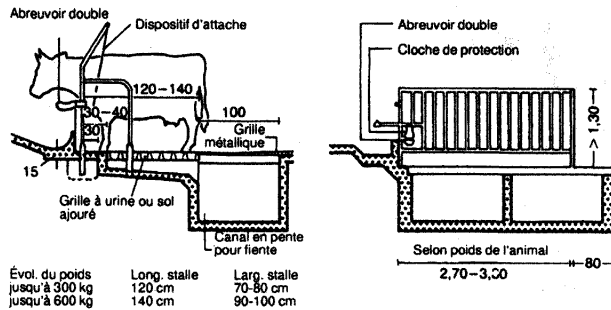


⑭ 1 box a la même largeur que 2 stables.

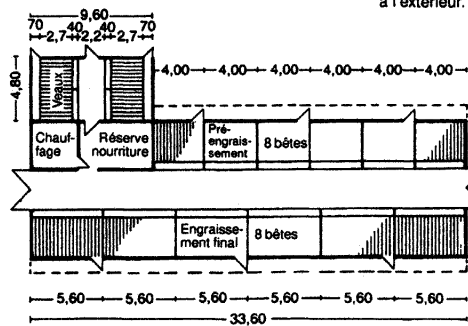
ÉTABLES POUR ENGRAISSAGE DE BŒUFS



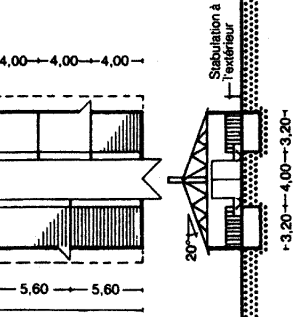
① Formes de stabulation pour bœufs à l'engrais.



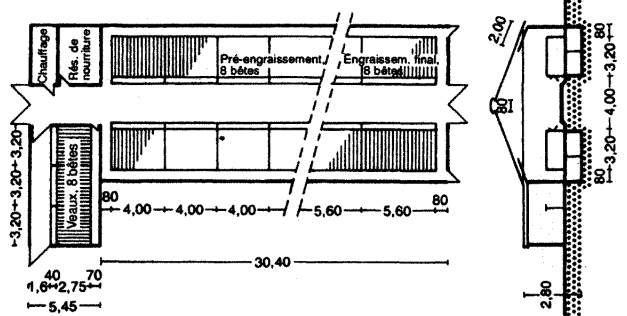
② Stalle courte sans paille pour bœufs à l'engrais.



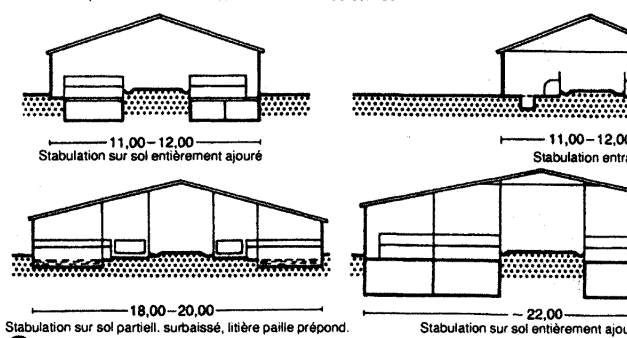
③ Loge à sol entièrement ajouré pour bœufs à l'engrais avec stabulation à l'extérieur.



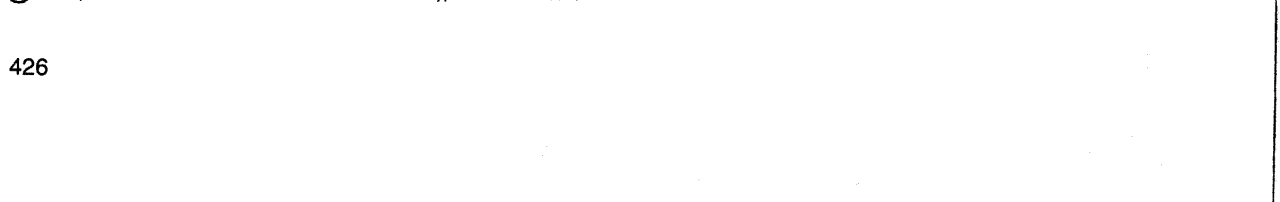
④ Étable à sol entièrement ajouré pour 96 bœufs à l'engrais, avec changement de stalle et stabulation à l'extérieur.



⑤ Étable à sol entièrement ajouré pour 96 bœufs à l'engrais, avec changement de stalle, stabulation à l'extérieur derrière les stalles.



⑥ Coupes transversales sur des étables avec différents types de stabulations.



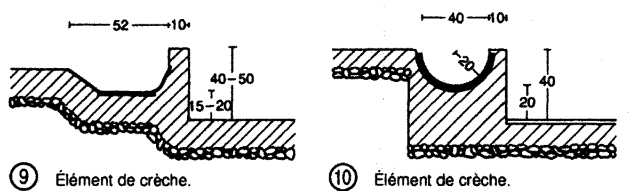
On distingue la stabulation collective de la stabulation individuelle (fig. 1). La stabulation individuelle demande une adaptation continue de la stalle à la croissance rapide du bœuf. Ceci nécessite une stabulation entravée en fonction des tranches d'âge. Veiller à une bonne évacuation de l'urine des aires de repos. La stabulation individuelle a l'avantage d'éliminer le comportement grégaire. La stabulation en groupe (en général 6 à 15 animaux du même âge et du même poids) présuppose que les animaux commencent à s'habituer les uns aux autres dès leur tout jeune âge. En fonction de la quantité de paille et du système d'évacuation du fumier, on optera pour un sol surbaissé ou plan. En stabulation surbaissée, toute la stalle est recouverte de paille et constitue une aire unique pour bouger et manger. En stabulation non surbaissée, on sépare l'aire à manger de l'aire de repos. Stabulation entravée pour stabulation individuelle. On conseille des stalles courtes (fig. 2). La conception d'une étable pour bœufs à l'engrais doit comprendre des solutions pour sortir ou rentrer les animaux individuellement ou collectivement. Pour l'aération, on conseille la ventilation par gravité ou par dépression. Son fonctionnement est assuré pour des pentes de toiture de 20°C environ. La nourriture habituellement utilisée pour l'engraissement des bœufs est le maïs ensilé.

	Maïs d'ensilage kg/jr	quint/an	Volume de stockage/an (m³)	kg/jr	Foin quint/an	Volume de stockage/an (m³)
1ère phase d'engraissement 125-350 kg	12	43,8	6,15	0,5	1,8	1,2
Phase finale d'engraissement 350-550 kg	22	80,3	11,15			

⑦ Nourriture nécessaire pour bœufs à l'engrais.

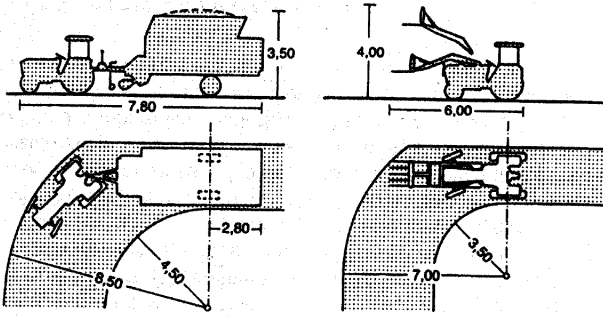
Tranche de poids kg	Surf. nécessaire par animal m²	Largeur aire à manger / animal cm	Dimensions du sol ajouré Larg. des jours mm	Ecart. des fentes mm
125-150	1,20	40		
150-220	1,40	45		
220-300	1,50	50		
300-400	1,80	57		
400-500	2,00	63	1,20 à 1,60	35
>500	2,20	70		

⑧ Surface nécessaire et dimensions des sols ajourés dans une étable pour bœufs.



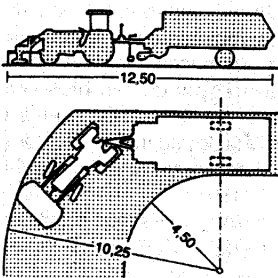
⑨ Élément de crèche.

⑩ Élément de crèche.

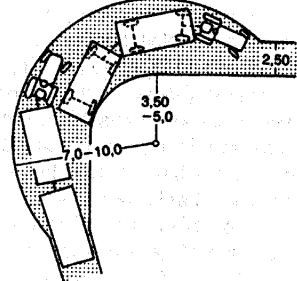


① Tracteur avec remorque.

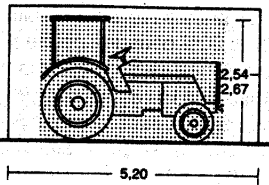
② Tracteur chargeur frontal.



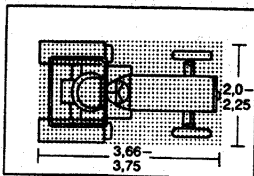
③ Tracteur avec faucheuse frontale et remorque.



④ Surface nécessaire pour circulation des véhicules.

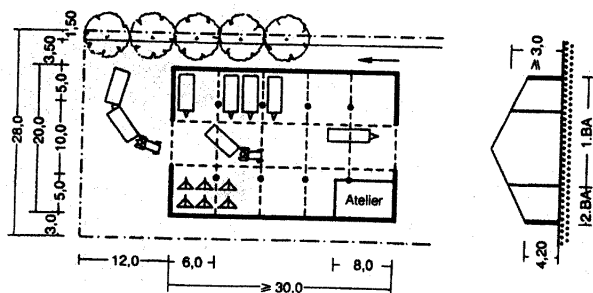


⑤ Volume nécessaire pour une machine seule (tracteur). (Dimensions brutes pour garage)



⑥ Petit hall à machines avec passage latéral.

Charge-foin	m ³	Long.	Larg.	Haut.
Fourrage vert	12	6,95	2,35	2,26
Fourrage sec	19			2,94
Fourrage vert	11	7,80	2,46	2,45
Fourrage sec	17			3,10
Fourrage vert	12	7,25	2,25	2,30
Fourrage sec	18			3,25
Fourrage vert	14	8,00	2,35	2,25
Fourrage sec	20			2,90
Cotes théor. pr remorque	13-20	7,70	2,40	3,10
Cotes théor. pr remises		8,70	3,40	3,40



⑦ Grand hall à machines avec passage médian. Construction étançonnée.

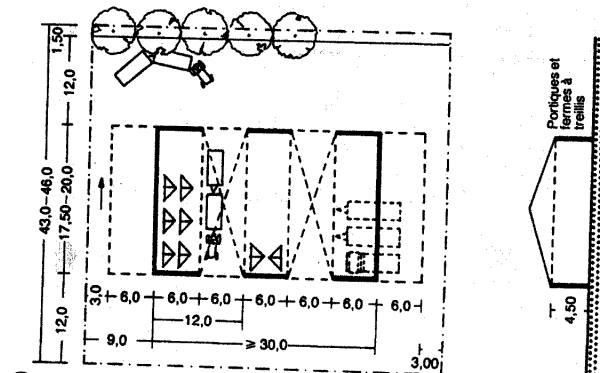
Secteurs et types d'exploitations	Quantités de référence	Importance de l'exploitation			
		10 ha	15 ha	20 ha	30 ha
Garages pour tracteurs et motofaucheuses	Surface	26 m ²	43 m ²	44 m ²	62 m ²
	Profondeur	5,0 m	25,2 m	25,2 m	5,4 m
	Hauteur	2,7 m	2,8 m	2,8 m	2,9 m
Garage pour exploit. de montagne de 20 UGB	Surface	46 m ²			
	Profondeur	7,3 m			
	Hauteur	2,9 m			
Camionnette à chargeur, motofaucheuse et râtelier-faneur porté	Camionnette	2,9 m			
	Motofaucheuse	2,2 m			
	Hauteur	2,2 m			
Atelier	Surface	12 m ²	12 m ²	14 m ²	16 m ²
	Profondeur	160 m ²	230 m ²	260 m ²	350 m ²
	Hauteur	7,6 m	8,7 m	8,7 m	9,5 m
Remises pr exploit. mixtes : cult. fourragère et production à la vente	Surface	180 m ²	310 m ²	370 m ²	520 m ²
	Profondeur	7,6 m	8,7 m	8,7 m	9,5 m
	Hauteur	3,3 m	3,5 m	3,5 m	3,6 m
Remises pour exploitations agricoles sans bétail	Surface	240 m ²	340 m ²	450 m ²	
	Profondeur	8,0 m	8,0 m	9,7 m	
	Hauteur	3,5 m	3,5 m	5,8 m	
Remises pour exploitations de montagne	Surface	120 m ²			
	Profondeur	8,3 m			
	Hauteur	3,2 m			
20 UGB (Un. Gros Bétail)	Surface				
	Profondeur				
	Hauteur				

⑧ Surfaces nécessaires pour garages et remises.

Machine	Caractérist.	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)
Tracteurs (avec arceau de sécurité)				
Tracteur standard	jusqu'à 60 CV	3,30-3,70	1,50-2,00	2,20-2,60
Tracteur 4 x 4	60-120 CV	4,00-5,00	1,80-2,40	2,50-2,80
Tracteur pour binage	120-200 CV	5,50-6,00	2,40-2,50	2,50-2,90
Tracteur porteur avec plate-forme				
	jusqu'à 45 CV	4,50	1,70	2,50
Engins de transport avec remorque à deux essieux				
Chariot électrique	jusqu'à 3 t	env. 6,00	1,80-1,90	env. 1,50
Chariot électrique	3-5 t	env. 6,50	1,90-2,10	env. 1,60
et verseur	3-8 t	env. 7,00	2,10-2,20	env. 1,80
Remorque à 1 essieu (plateau à racloirs)	jusqu'à 3 t	env. 5,00 ¹⁾	1,90-2,10	env. 1,60
ou verseur	3-5 t	5,00-5,50 ¹⁾	2,10	env. 1,60
	5-8 t	5,50-6,00	2,20-2,25	env. 2,00
Transporteur à lisier	3-6 m ³	5,50-6,50	1,80-2,00	1,80-2,20
Matériel aratoire (en position de transport)				
Charrue pour labour	à 2 socs	env. 2,00	env. 1,20	env. 1,20
en planches (portée)	à 3 socs	2,70-3,30	1,30-1,50	env. 1,20
	à 5 socs	4,50-5,50	2,00-2,50	env. 1,20
Charrue réversible (portée)	à 2 socs	env. 2,30	env. 1,10	1,30-1,70
	à 3 socs	2,90-3,30	1,40-1,60	1,30-1,70
	à 5 socs	4,50-5,50	2,00-2,50	1,30-1,70
Extirpateur		1,50-3,00	2,30-3,00	0,60-1,10
Pulvérisateur à disques		3,20-3,50	1,70-3,50	0,70-1,10
Outils combinés		2,70-3,00	1,10-1,30	
Fraiseuse de labour		1,10-1,40	2,00-3,00	1,10-1,20
Herse vibrante		0,80	jusqu'à 3 m	1,00
Herse à bèches rotatives		2,00-3,00	jusqu'à 3 m	1,00
Rouleaux	en 3 parties	2,50	jusqu'à 3 m	0,80
Épandeur d'engrais minéral				
Épandeur à caisse		0,70-1,20	2,70-3,00	0,70-1,20
Épandeur à projection	porté	1,00-1,50	1,40-1,50	0,90-1,40
Épandeur à gde capacité	attelé	4,30-5,50	1,80-2,80	1,70-2,00

¹⁾ Épandeur de fumier d'étable d'env. 0,5 m

⑨ Dimensions de machines agricoles.



⑩ Grand hall à machines et appareils avec passage transversal.

The diagrams show various stabilization techniques: the first shows a structure against a slope with trees; the second shows a structure connected to a thicket; the third shows a structure with a large circular element and a downstream flow.

Direction des vents dominants

Accès principal possible

Plantations coupe-vent

Cour de répartition

Habitation

Jardin

Plantations coupe-vent

Potager

Enclos près de l'exploitation

Étable

Zone d'odeurs fortes

Ensilage pour d'odeurs fortes

Lors du choix de l'emplacement, les facteurs topographiques et climatiques et les nécessités économiques sont à considérer avant les questions de propriété. Les exigences climatiques pour les étables sont à peu près les mêmes que pour une maison d'habitation. Il faut éviter des endroits très exposés au gel ou au vent, ainsi que des zones de brouillards fréquents. Il faut tenir compte de la disposition intérieure des bâtiments, de la disposition des locaux d'exploitation par rapport aux zones d'habitation environnantes et de la direction des vents dominants, plus importante en été qu'en hiver. On distingue les circulations extérieure et intérieure. La circulation extérieure est déterminée par les voies de communication publiques entre l'exploitation et les sites de vente ou d'achat (coopérative agricole, laiterie etc.). Quant à la qualité de la circulation intérieure, une liaison judicieuse au réseau des chemins d'exploitation rurale est plus importante que la proximité immédiate de la ferme par rapport aux surfaces d'exploitation. La disposition des bâtiments devrait respecter les distances suivantes : au moins 10 m entre tous les bâtiments ; au moins 15 m entre la maison d'habitation et l'étable ; au moins 10 m de la maison d'habitation à l'extrémité sud du terrain et au moins 6 m vers l'ouest et l'est (fig. 2).

70-80° farine et poussière de farine
produits moulus fins
60-65° son de seigle et de blé

55-60° lin égrugé
50-55° semoule fine
45-50° semoule grossière
40-45° avoine, orge
37° seigle
35° maïs, blé, petits pois

23° millet
22° malt

Ballots ronds

Ballots carrés
(paille pressée)

1,0 + 1,0 + 1,0

1,0

180/180

⑤ Paille.

⑦ Grange en plein champs.

EXPLOITATIONS AGRICOLES

Surfaces nécessaires en m²	Stabulation entravée en boxes pour ... vaches			Stabulation libre en boxes pour ... vaches			
	40	60	80	50	80	120	200
Étable	250	380	500	400	640	960	1600
Laiterie	10	20	30	50	80	120	200
Silo-fosse	200	300	400	250	400	600	1000
Fourrage grossier	80	120	160	100	160	240	400
Fosse à purin	160	240	320	200	320	480	800
Aires de circulation	400	600	720	500	720	960	1400
Cour	800	1050	1200	1250	1760	2400	3000
Surface totale nécessaire en m²	1900	2710	3330	2750	4080	5760	8400
Largeur de terrain nécessaire en m	33	33	33	45	45	45	45

① Vaches laitières sans reproduction.

Surfaces nécessaires en m²	Stabulation entravée en boxes pour ... vaches			Stabulation libre en boxes pour ... vaches			
	40	60	80	50	80	120	200
Étable	320	470	630	440	700	1050	1750
Laiterie	20	20	30	80	80	80	80
Silo-fosse	250	380	500	310	500	750	1250
Fourrage grossier	100	150	200	130	200	300	500
Fosse à purin	200	300	400	260	400	600	1000
Aires de circulation	500	750	900	620	900	1200	1750
Cour	1000	1270	1500	1560	2200	3000	3750
Surface totale nécessaire en m²	2390	3340	4160	3380	4980	6980	10080
Largeur de terrain nécessaire en m	33	33	43	45	45	45	45

② Vaches laitières avec reproduction.

Surfaces nécessaires en m²	Boxes indiv. pour veaux à l'engrais pour ... veaux				Stabul. libre pour bœufs Sol entièrement ajouré pour ... bêtes			
	100	200	300	400	100	200	300	400
Étable	340	640	930	1200	400	940	1410	1880
Fourrage grossier	-	-	-	-	50	100	150	200
Silo-fosse	-	-	-	-	500	1000	1250	1500
Fosse à purin	50	100	150	200	120	200	300	400
Aires de circulation	200	200	200	200	560	650	750	850
Cour	1110	1600	2200	2640	1210	2100	3140	2170
Surface totale nécessaire en m²	1700	2540	3480	4240	2990	4900	7000	7000
Largeur de terrain nécessaire en m	45	45	45	45	35	35	50	50

③ Engraissement de bovins.

Surfaces nécessaires en m²	Stabulation de truies pour ... truies				Stabulation pour ... truies avec ... places pour l'engraissement des porcelets		
	80	100	120	150	46 T. 400 p.	88 T. 800 p.	142 T. 1200 p.
Porcherie	720	850	1020	1200	880	1760	2640
Fosse à purin	90	100	110	120	240	400	600
Aires de circulation	230	250	270	300	240	400	480
Cour (y compris animaux)	1600	1850	2100	2400	1480	2640	3120
Surface totale nécessaire en m²	2640	3050	3500	4020	2840	5200	6830
Largeur de terrain nécessaire en m	45	45	45	50	45	45	50

④ Production de porcelets (avec engraissement).

Les tableaux suivants relatifs aux surfaces de terrain nécessaires pour différentes capacités et directions de production, se basent sur une étude de Herms/Hillendahl. Les différences dans les dimensions de terrain données sont dues à des suppositions différentes.

Ainsi les surfaces peuvent se voir réduites si on suppose des silos-tours à la place de silos-fosses, des surfaces de stockage au-dessus de l'étable et non sur le sol, des réservoirs à purin sous les étables au lieu de fosses à l'extérieur, la construction de bâtiments avec des distances minimales entre eux et par rapport aux limites du terrain. Les tableaux 1-7 relatifs à la grandeur du terrain ne tiennent pas compte des surfaces nécessaires aux machines, ateliers et zones d'habitation, car ces secteurs ne sont pas forcément intégrés aux bâtiments d'exploitation.

Surfaces nécessaires en m²	Stabulation pour ... places d'engraissement			
	500	1000	1500	2000
Porcherie	850	1700	2500	3400
Fosse à purin	250	400	600	800
Aires de circulation	240	400	440	400
Cour	1300	2300	2700	3000
Surface totale nécessaire en m²	2640	4800	6290	7600
Largeur de terrain nécessaire en m	35	35	55	55

⑤ Porcs à l'engrais.

Surfaces nécessaires en m²	Poules de ponte en 3 niveaux de cages pour ... animaux			Poulets à l'engrais, en cage pour ... animaux		
	10000	50000	100000	10000	50000	100000
Poulailler	630	3000	6000	400	2000	4000
Local de tri des œufs	-	400	800	-	-	-
Fosse à déjections	110	550	1100	50	250	500
Aires de circulation	200	1200	1800	100	500	1000
Cour	1260	5050	8000	1000	4000	7000
Surface totale nécessaire en m²	2200	10200	17700	1550	6750	12500
Largeur de terrain nécessaire en m	35	100	100	35	80	80

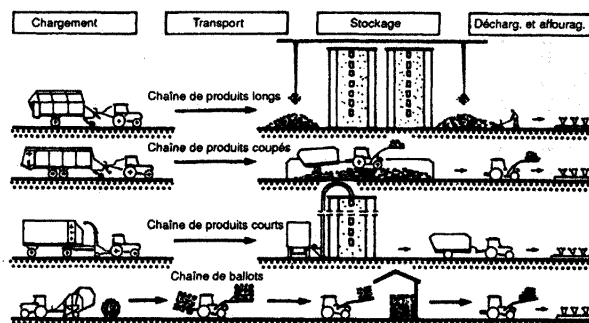
⑥ Poules.

Surfaces nécessaires en m²	Plantes binées et céréales pour ... ha			Céréales fourragères sur ... ha		
	60	80	100	80	100	120
Hangar à machines	250	290	320	230	270	300
Surface de décharge et de stockage	250	250	250	250	250	250
Aires de circulation et de remisage	180	200	220	180	200	220
Cour suppl.	200	230	250	200	230	250
Surface totale nécessaire en m²	880	970	1040	860	950	1020
Largeur de terrain nécessaire en m	33	33	40	33	33	40

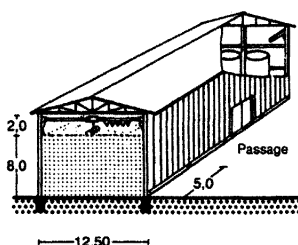
⑦ Culture maraîchère.

Forme des produits	Dimensions cm	Produit frais	Produit préfané	Foin	Paille	Maniement
Produit long	env. 25	1,7	1,2-1,5	0,5	0,3	Par portion (griffe preneuse)
Produit coupé	4-8	2,0	1,5-1,8	0,8	0,4	Relativement en vrac (rouleaux doseurs)
Produit court	4	3,5	2,5-3,0	0,6-1,0	0,5-0,8	En vrac (soufflage, désilage)
Petit ballot	35x50x80	-	2,5-3,0	1,0-1,5	0,8-1,3	Produit de détail (à la main)
Grand ballot	Ø 180-150	-	3,0	0,8-1,8	0,6-1,3	Produit de détail (chargeur frontal)
	150x150 x240 (160x120 x70)	-	-	0,6-0,9	0,7-1,3	

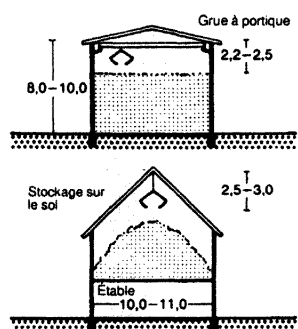
① Comparaison des différentes formes des produits des récoltes.



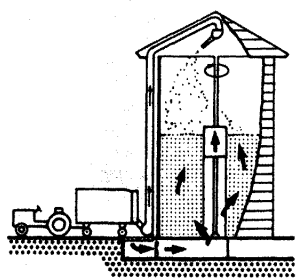
② Stockage et affouragement.



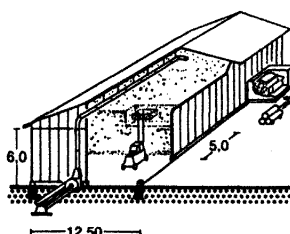
③ Hangar à griffe preneuse.



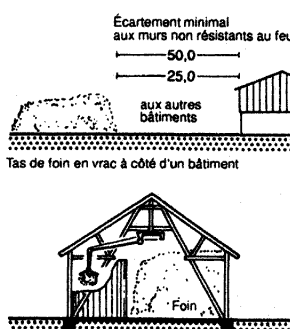
⑤ Hangar à foin au-dessus de l'étable.



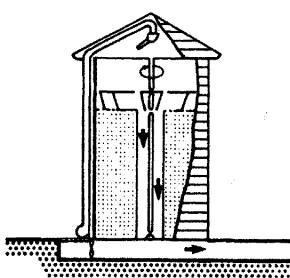
⑦ Silo-tour, remplissage et ventilation.



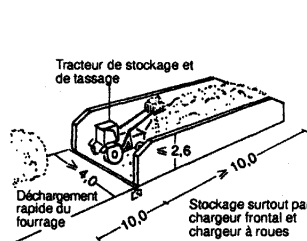
④ Hangar à foin.



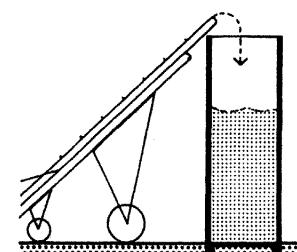
⑥ Stockage du foin.



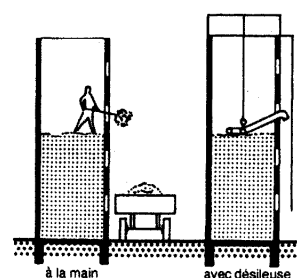
⑧ Silo-tour, vidage.



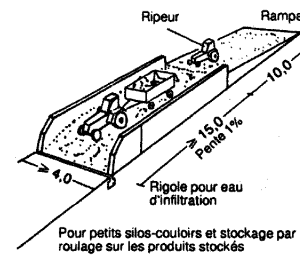
⑩ Silo-couloir.



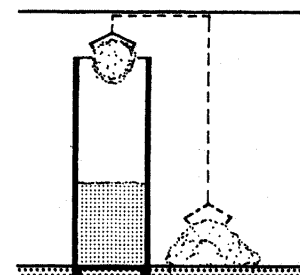
⑫ Remplissage d'un silo-tour par convoyeur à bande.



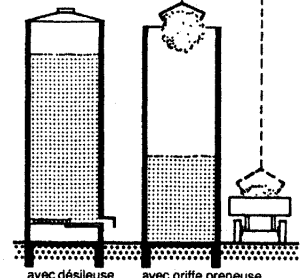
⑭ Vidage d'un silo-tour.



⑪ Silo-couloir avec rampe.



⑬ Remplissage d'un silo-tour par griffe preneuse.



⑮ Vidage d'un silo-tour.

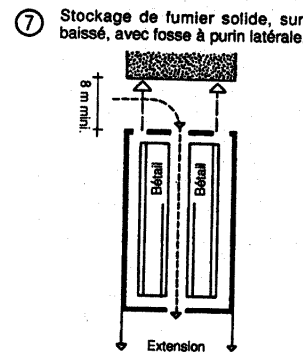
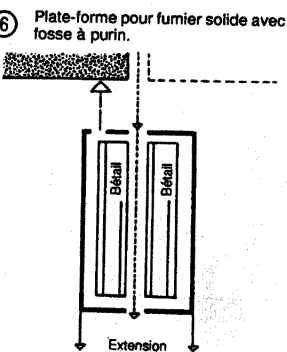
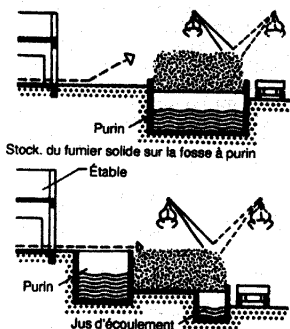
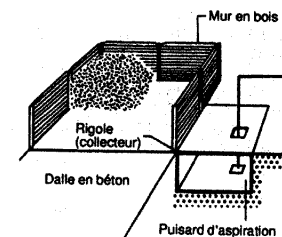
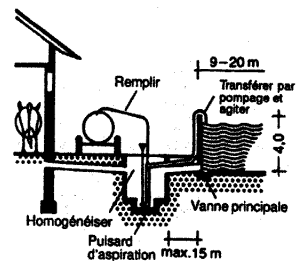
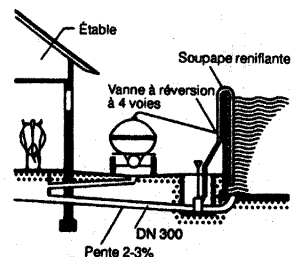
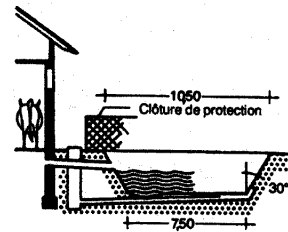
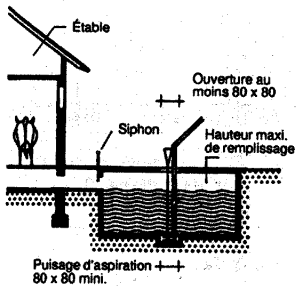
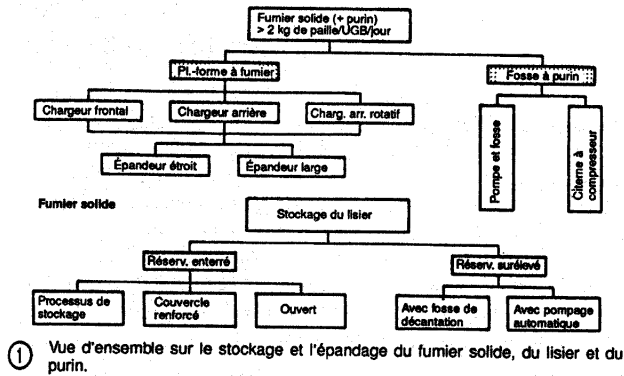
Produits fourragers	Poids spécifique quintal/m ³	Volume nécessaire (stockage avant tassement) m ³ /quintal
Foin : Produit long : (qualité bonne à très bonne, hauteur de stockage 2-6 m)	0,7-1,2	1,7 -1,0
Produit haché : 5 cm, (qualité bonne à très bonne, hauteur de stockage 2-6 m)	0,9-1,2	1,3 -1,0
Ballots non empilés	1,3-1,7	0,9 -0,7
Ballots empilés	1,6-2,0	0,8 -0,6
Foin aéré	1,2-1,7	1,0 -0,7
Tour à foin	1,5-1,8	0,8 -0,7
Vert sec, Cobs	5,0-6,0	0,20-0,17
Ensilage : Demi-sec (35-25 %)	5,5-7,0	0,20-0,16
Maïs (28-20 %)	6,0-7,5	0,18-0,15
Feuilles de betterave	8,5-9,5	0,13-0,12
Betteraves fourragères	6,3-7,0	0,16-0,14
Fourrage concentré broyé	5,5-6,5	0,22-0,19
Fourrage sec	3,2-3,5	0,38-0,34

Les volumes de stockage donnés ne comprennent pas les éléments de chargement / déchargement (entrée, aire, espace vide pour grue, etc.) mais un supplément de remplissage de 20 % pour foin et fourrage concentré et de 10 % pour ensilage.

⑨ Stockage total de produits fourragers.

EXPLOITATIONS AGRICOLES

EXCRÈMENTS ET EAUX USÉES



La quantité d'excrément et d'urine dépend de l'espèce, du poids des animaux (donné en Unité de Gros Bétail, 1 UGB = 500 kg) ainsi que du type et de la composition du fourrage et du liquide donné aux bovins. Il est impossible de donner la composition exacte des excréments et du purin car la composition du fourrage change pendant une année d'exploitation. On ne peut indiquer que des valeurs moyennes (fig. 10 et 11).

Fumier solide. Pour une litière courante de 1,5 à 2 kg par UGB par jour, il faut une surface de stockage de 0,5 m²/UGB/mois, pour une hauteur de stockage de 2,0 à 2,5 m. La fosse à purin récupère le purin, les eaux de lavage et des eaux de pluie polluées. Sur la base d'un taux d'évaporation des eaux de pluie d'un tiers et d'une surface de stockage de 3 m² par UGB (correspondant à un stockage de 6 mois), on obtient une production de purin de 0,64 m³/UGB/mois.

Exemple de calcul :

Urine 15 L/UGB/jour x 365 jours : 12 mois = 456 L/UGB/mois.
Eau de lavage 2 L/UGB/jour x 365 jours : 12 mois = 61 L/UGB/mois.
Eau de pluie 750 mm - 250 mm (évaporation) = 500 mm
500 L/m² x 3 m²/UGB : 12 mois = 125 L/UGB/mois.
Σ ≈ 640 L/UGB/mois.

Lisier. Les excréments, urines et eaux de pluie sont collectés. Le stockage du lisier dans des fosses fermées se fait sans adjonction d'eau de pluie ; pour des récipients à lisier ouverts, un espace de 20 à 30 cm au-dessus du niveau supérieur du lisier est suffisante pour la collecte des eaux de pluie. Cet espace augmente au fur et à mesure que l'eau et une partie du purin s'évaporent.

Pour des vaches laitières, on compte une quantité de lisier de 1,4 m³/UGB · mois ; pour l'engraissement intensif de bœufs par fourrage de maïs de silo, la production de lisier se réduit à 1,0 m³/UGB · mois.

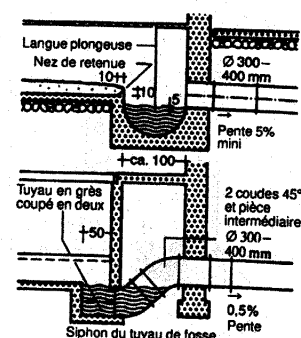
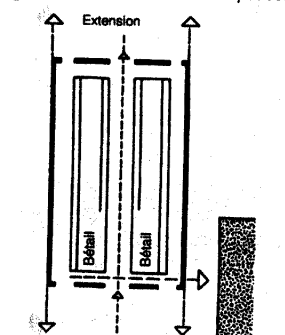
Espèce	Fumier solide q/UGB mois	Purin m ³ /UGB mois	Subst. fertilisantes dans le fumier solide N P ₂ O ₅ K ₂ O CaO MgO kg/UGB · mois				
Cheval	7,5 1,0	0,1	4,5	2,1	4,0	1,8	1,05
Vache - stabulation entravée	9,0 1,2	0,6	4,5	2,3	5,9	1,8	1,8
Bœuf à l'engrais - stabulation entravée	9,0 1,2	0,6					
Bœuf à l'engrais - litière profonde	15,0 2,0	1)					
Mouton	6,5 0,9	1)	5,2	1,5	4,4	2,1	1,2
Porc	5,0 0,6	0,6	2,8	3,8	2,5	2,0	1,0
Porc - litière profonde	10,0 1,2	1)					
Poules de ponte (fumier sec 80%)	4,8 0,4		16,3	21,4	11,2	55,8	
Poules de ponte (fumier d'élevage sur le sol 75%)	5,5 0,7		14,3	18,7	10,5		
Poulets à l'engrais (fumier d'élevage sur le sol)	5,9 0,8						
Lapins (fumier sec)	3,3 0,4		1,7	1,5	4,0	2,1	

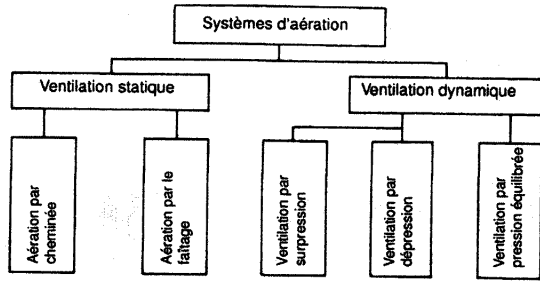
1) lié à la litière

10 Production de fumier solide et composition.

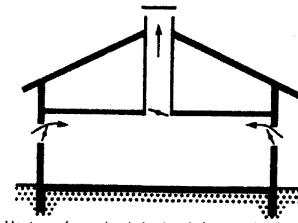
Espèce	Production de lisier m ³ /UGB/mois	Teneur en litière %	Substances fertilisantes									
			N	P ₂ O ₅	K ₂ O	CaO	MgO	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	CaO	MgO
Bovin	1,4	10	4	2	6	2	1	5,6	2,8	8,4	2,8	1,5
Porc	1,4	7	6	4	3	3	1	8,4	5,6	4,2	4,2	1,4
Poules de ponte	1,9	15	8	8	5	15	2	15,2	15,2	9,5	28,5	3,8

11 Production de lisier et composition.



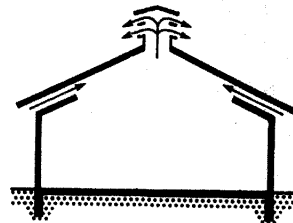


① Classification des systèmes d'aération.



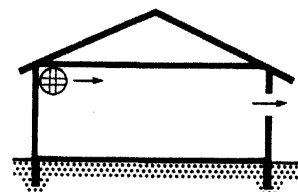
Hauteur nécessaire de la cheminée au moins 5 m, ne fonctionne que par températures extérieures basses, pas de dépenses énergétiques.

② Cheminée d'aération.



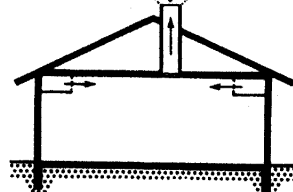
Condition : toit = plafond; problématique par conditions atmosphériques inversées; l'apport d'air doit être réglable.

③ Ventilation par le faîtage.



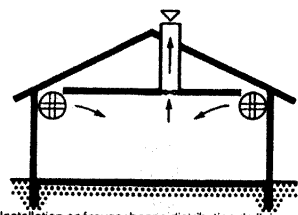
Problématique en cas d'exposition au vent et dans des bâtiments endommagés; l'évacuation n'est pas rationnelle; se combine bien avec le chauffage; besoin énergétique : 105 à 125 kW/h/UGB et par an.

④ Ventilation par surpression.



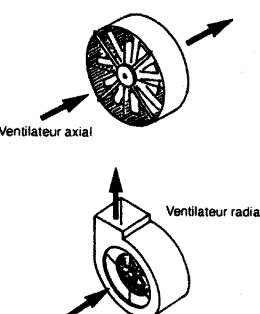
Installation simple, évacuation d'air rationnelle (antipollution); se combine difficilement avec le chauffage; besoin énergétique : 98 à 105 kW/h/UGB et par an.

⑤ Ventilation par dépression.

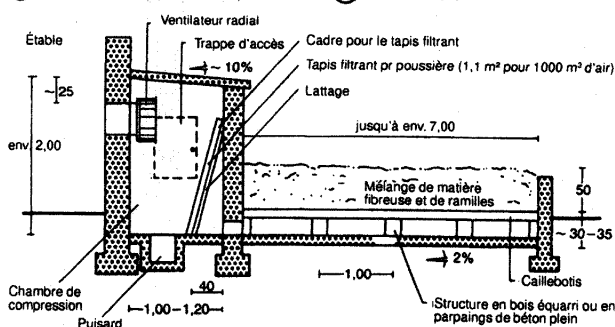


Installation onéreuse; bonne distribution de l'air, fonctionne indépendamment des conditions climatiques, se combine facilement avec le chauffage; nécessite un important investissement financier (1,5 à 2 fois plus que pour une ventilation par dépression); besoin énergétique : 205 kW/h/UGB et par an.

⑥ Ventilation par pression équilibrée.



⑦ Ventilateurs.



⑧ Dispositif de filtrage par le sol (d'après Zeisig).

Parmi les facteurs influant sur le rendement et la santé des animaux, tels leurs capacités spécifiques, le fourrage et la stabulation, une importance primordiale revient aux conditions climatiques dans l'étable. On entend par « conditions climatiques » les effets des facteurs tels que la température, la teneur en humidité, le mouvement et la composition de l'air, l'éclairage, l'aération, la surface vitrée, le volume de l'étable, son orientation et l'isolation thermique assurée par la construction. La vitesse d'entrée de l'air varie en fonction de la largeur de l'étable, entre 2,0 et 5,0 m/s. On distingue la ventilation statique et la ventilation mécanique (fig. 2 à 7).

Température de l'air en °C	Vitesse d'air recommandée (en m/s)
< 18	0,15
20	0,20
> 22	0,24
24	0,35
26	0,50

⑨ Vitesse d'air recommandée en fonction de la température.

	pour bêtes l/m³	*) Valeur CMPT
Gaz carbonique	3,50	5,00
Gaz ammoniac	0,05	0,05
Hydrogène sulfuré	0,01	0,01

*) Concentration maxi. sur un poste de travail

⑩ Taux admissible de concentration de gaz dans l'air de l'étable.

Au niveau de la conception, on devrait, comme pour la ventilation mécanique, calculer les sections d'arrivée et d'évacuation d'air, en se basant sur les taux de l'air d'été, en l'absence de courant d'air et en appliquant la formule suivante :

$$w = \frac{g \cdot H \cdot \Delta t / T_1}{1 + F_1 / F_2} \quad (m/s) \quad F_2 = \frac{V_i}{3600 \cdot w} \quad (m^2)$$

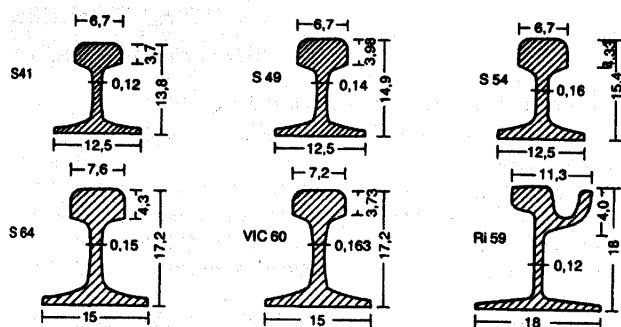
w = vitesse d'évacuation d'air par l'ouverture dans le toit en m/s
g = gravité (9,81 m/s²)
H = hauteur du plancher de l'étable jusqu'à l'ouverture dans le toit en m
T₁ = température extérieure en K (± 273 °C)
Δt = différence de température entre l'air intérieur et extérieur en K
V_i = taux de l'air d'été en m³/h
F₁ = surface d'apport d'air en m²
F₂ = surface d'évacuation d'air en m²
(pour simplifier les calculs, on admet F₁ / F₂ = 1.

Étable ou abri pour :	Marge optimale pour les animaux		Valeurs recommandées en hiver	
	Temp. air °C	Humidité rel. de l'air %	Temp. air °C	Humidité rel. de l'air %
Vaches laitières, veaux d'élevage, élevage de jeunes bêtes et mise bas	0-20	60-80	10	80
Engraissement des bœufs	12-20*	60-80	16	80
Veaux à l'engrais	16-20*	60-80	18	70
Jeunes porcs, truies vides et nouv. pleines, verrats	5-15	60-80	12	80
Porcs à l'engrais	15-20*	60-80	17	80
Truies et porcelets :				
Truies	12-16	60-80		
Porcelets nouveaux-nés (chauffage en zones)	30-32	40-60		
Porcelets (< 6 semaines)	20-22	60-70		
Porcelets de vente et 1 ^{re} phase d'engr. (< 30 kg)	18-22*	60-80	20	60
Stabulation en cage depuis 5 à 20 kg env. (2 ^{ème} à 8 ^{ème} semaine)	22-26*	40-60	26	60
Poussins avec chauffage en zones, température dans la zone des poussins baissant de 3°C par semaine	32-18*	60-70	26	60
Poulets et poules de ponte	15-22	60-80	18	70
Dindonneaux avec chauffage en zones, température dans la zone des poussins baissant de 3°C par semaine	18-36*	60-80	22	60
Dindes à l'engrais > 7 ^{ème} sem.	10-18*	60-80	16	80
Canards	10-30*	60-80	20	60
Chevaux de trait	10-15	60-80	12	80
Chevaux de selle, de course	15-17	60-80	16	80
Moutons d'élevage	6-14	60-80	10	80
Moutons à l'engrais	14-16*	60-80	16	80

*) au cours de la croissance des animaux la température doit se rapprocher de la valeur inférieure indiquée.

⑪ Température de l'air et teneur en humidité relative dans différents lieux d'élevage.

VOIES FERRÉES INSTALLATION DES RAILS

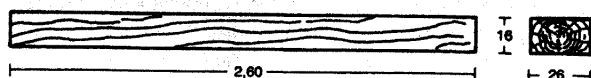


① Les rails courants.

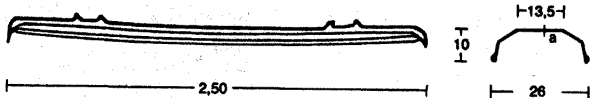
	G kg/m cour.	A (cm ²)	W _x tête (cm ³)	W _x pied (cm ³)	W _y (cm ³)	I _x (cm ⁴)	I _y (cm ⁴)
S41	40,95	52,2	196,0	200,5	41,7	1368	280
S49	49,43	63,0	240,2	248,2	51,0	1819	320
S54	54,54	69,4	262,4	276,4	57,0	2073	359
S64	64,92	82,4	355,9	403,5	80,5	3253	604
VIC 60	60,34	76,9	335,5	377,4	68,4	3055	513
RI 59	58,96	75,1	372,6	351,8	81,0 ¹⁾	3257	781

¹⁾ W_y = 118 cm³ pour cause d'asymétrie.

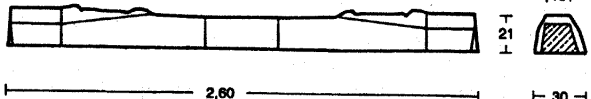
② Dimensions des rails (fig. 1).



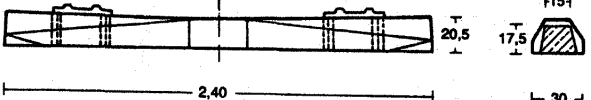
③ Traverse en bois.



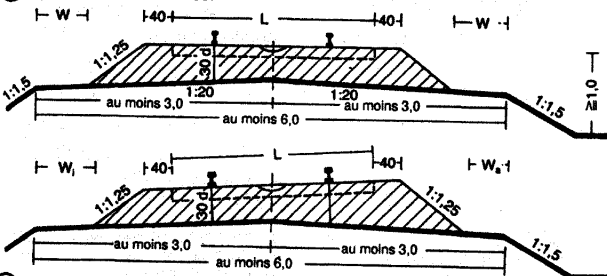
④ Traverse en acier.



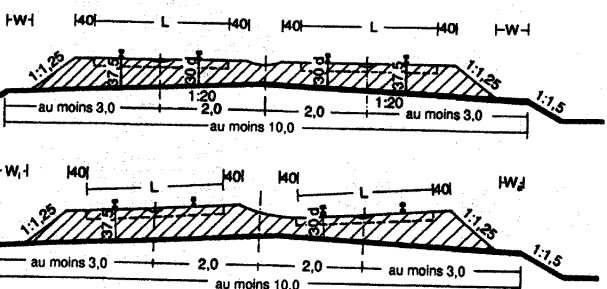
⑤ Traverse en béton B 70.



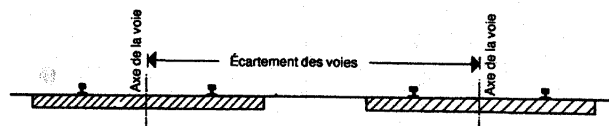
⑥ Traverse en béton B 58.



⑦ Section de ballast normal pour chemin de fer à une voie.



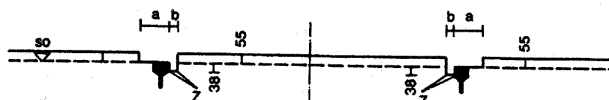
⑧ Section de ballast normal pour chemin de fer à deux voies.



⑨ Écartement des voies.

Les écartements des voies(e) les plus importants sont :

- écartement normal, en plein campagne 4,00 m (3,50 m pour des voies existantes)
- en cas d'installation de panneaux comme esp. de protection après chaque 2^e voie, 4,50 m
- pour nouveaux tracés avec $v > 200$ km/h 5,40 m
- pour nouveaux tracés avec $v > 200$ km/h 4,70 m
- écartement normal dans les gares 4,50 m (4,75 m)
- voies principales continues 4,00 m,
- après un groupe de 5-6 voies 6,00 m,
- voies d'essayage des freins 5,00 m,
- voies pour nettoyage des voitures 5,00 m.



⑩ Limitation inférieure du gabarit normal.

a ≥ 150 mm pour les objets fixes qui ne sont pas attachés de façon rigide aux rails de roulement; a ≥ 135 mm pour objets fixes qui sont attachés de façon rigide aux rails de roulement; b = 41 mm pour dispositifs qui guident la face intérieure du boudin; b ≥ 45 mm pour les passages à niveau; b ≥ 70 mm dans tous les autres cas; Z = angles qui peuvent être arrondis (fig. 10).

Profil normal des chemins de fer allemands

Écartement des voies (adopté par 71% des chemins de fer du monde entier) : 1,435 m, avec une tolérance allant de : -3 à +30 mm pour les voies principales; -3 à +35 mm pour les voies secondaires.

(Autres écartements de rails : U.R.S.S. 1,520 m, Espagne et Portugal 1,673 m, Afrique du Sud 1,067 m, Chili, Argentine, Inde 1,673 m).

Durée de vie de traverses:

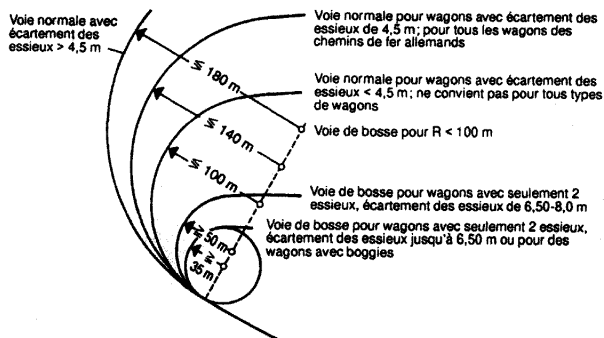
- en bois, imprégné au goudron 25 à 40 ans,
- en bois, non imprégné 3 à 15 ans,
- en acier environ 45 ans,
- en béton au moins 60 ans.

Profondeur des fossés latéraux $\geq 0,4$ à 0,6 m au-dessous de la plate-forme. Pente de talus 3 à 10% suivant la nature du renforcement du sol.

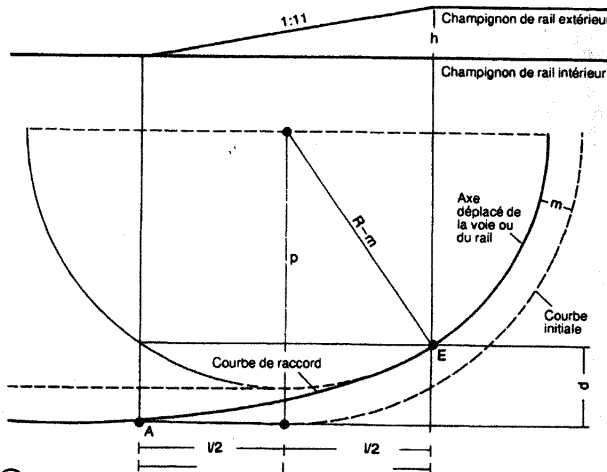
En cas de talus maçonnés, prévoir tuyaux et barbacanes pour l'écoulement des eaux.

Pente longitudinale pour les voies principales en plein campagne inférieure à 12,5‰, inférieure à 40‰ pour les voies secondaires et à 2,5‰ pour les voies en gare; une pente allant jusqu'à 25‰ pour des voies principales doit faire l'objet d'une autorisation spéciale.

Pression des roues au repos, 9 t et jusqu'à 11,25 t si la superstructure est suffisante.



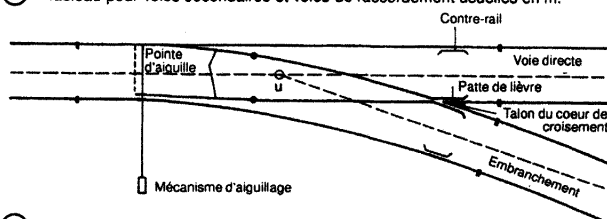
- ① Rayons de courbure pour voies de raccordement. Lors de constructions nouvelles, des rayons inférieurs à 100 m sont à éviter dans la mesure du possible.



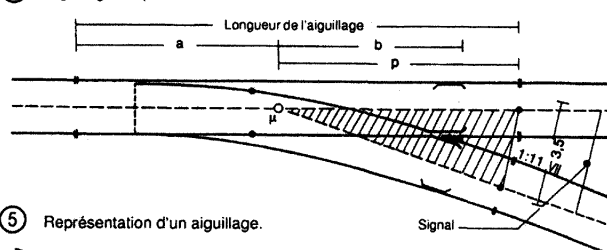
- ② Rampe de raccord de dévers et courbe de raccord.

R	l	m	Pente de la rampe
180-200	40	0,370	1: 320
		0,333	1: 320
250-350	30	0,150	1: 300
		0,107	1: 400
400-2000	20	0,012	1: 310
		0,008	1:1300

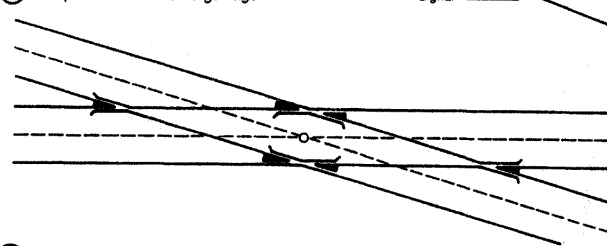
- ③ Tableau pour voies secondaires et voies de raccordement usuelles en m.



- ④ Aiguillage simple.



- ⑤ Représentation d'un aiguillage.



- ⑥ Croisement oblique (contre-rail comme exemple pour figures 4 et 5).

VOIES FERRÉES

INSTALLATION DES RAILS

Rayons de courbure (jusqu'au milieu des rails) = R

pour lignes principales, voies principales	≥ 300 m
dans les gares	≥ 180 m
pour lignes second., utilisées par wagons gdes lignes	≥ 180 m
non utilisées par des wagons pour lignes principales	≥ 100 m
pour voies de raccordement recevant les locomotives	≥ 140 m
pour voies de racc. ne recevant pas de locomotives	≥ 100 m
avec un minimum	≥ 35 m.

Pour $100\text{ m} > R \geq 35\text{ m}$, il est conseillé de tracter les wagons. Des rayons supérieurs à 130 ne conviennent plus à tous les types de wagons.

Rayons de courbure pour chemins de fer à voie étroite

Pour voie de 1,00 m	$R \geq 50\text{ m}$
pour voie de 0,75 m	$R \geq 40\text{ m}$
pour voie de 0,60 m	$R \geq 25\text{ m}$.

Pour les voies devant supporter des vitesses supérieures à la vitesse de manœuvre, il faut intercaler entre la partie droite et l'arc de cercle de rayon R une courbe de transition, dont la courbure va progressivement de $1 : \infty$ à $1 : R \rightarrow \textcircled{2}$. Surhausser éventuellement les parties courbes pour maintenir dans des limites acceptables ($\leq 0,65\text{ m/sec.}$) l'accélération centrifuge produite lors du passage par l'arc du cercle. Rampe de surhaussement et courbe de transition doivent être combinées.

Aiguillages

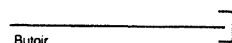
Ils sont désignés d'après la forme des rails, le rayon de l'embranchement et la pente du cœur de croisement, par ex. 49 - 190 - 1 : 9. Les wagons ne peuvent occuper les voies que jusqu'au signal (fig. 5); distance entre le milieu des voies à hauteur du signal $\geq 3,50\text{ m}$. Longueur aiguillage/pointe d'aiguille pour les aiguillages (fig. 9).
 49-190-1:7,5 = 25,222 m/12,611 m
 49-190-1:9 = 27,138 m/10,523 m
 49-300-1:9 = 33,230 m/16,615 m.
 Plaques tournantes normales $\varnothing = D$
 Plaques tournantes axiales : 2 à 3 m; pour wagons : 3,5 à 10,0 m; pour locomotives : 12,5 à 23,0 m.

Transbordeur à niveau

Grandeur = écartement axial minimal des wagons à déplacer + 0,5 m.

Passages à niveau

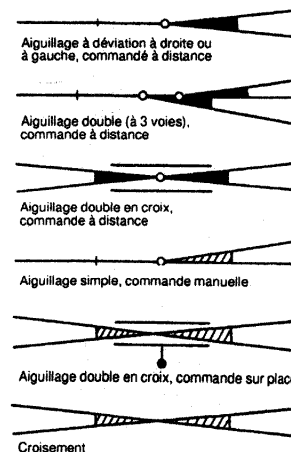
Pour détails voir les directives 815 des chemins de fer allemands.



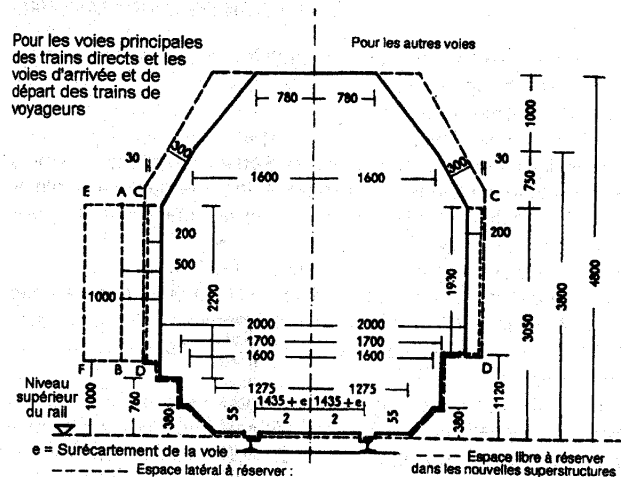
- ⑦ Symboles de représentation.

Aiguillage	r (m)	1:n	Limites de tracage (distance hors tout en m)
ABW 49	215	1:4,8	22,100
EW 49	190	1:7,5	30,039
EW 49	190	1:9	27,138
DKW 49	190	1:9	33,230
DW 49	190	1:9/1:9!	37,661

- ⑧ Dimensions des aiguillages.

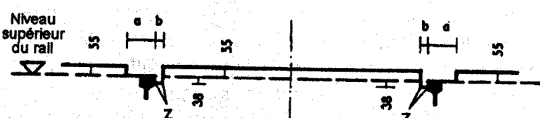


- ⑨ Symboles de représentation.



A-B sur les voies principales en pleine voie, pour tous les objets à l'exception des ouvrages d'art
C-D sur les voies à l'intérieur des gares, sur les voies principales en pleine voie, pour les ouvrages d'art ainsi que les signaux entre voies principales en pleine voie
E-F sur les quais à voyageurs pour les objets fixes

- ① Gabarit normal valable pour les lignes droites et les courbes de rayon ≥ 250 m.
Éch. 1/100



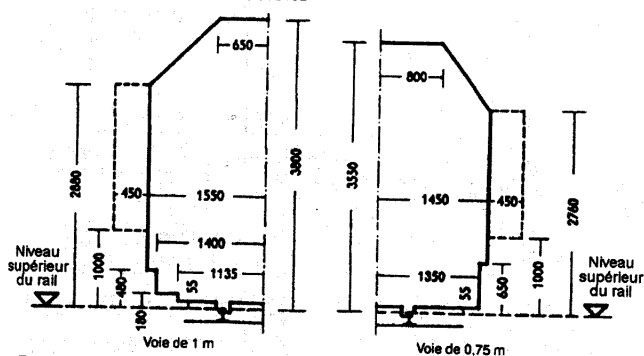
a ≥ 150 mm pour les objets fixés non liés rigidement aux rails de roulement;
a ≥ 135 mm pour objets fixés liés rigidement aux rails de roulement;
b = 41 mm pour dispositif guidant la roue sur la face interne du boudin de rail;
b ≥ 45 mm pour les passages à niveau;
b ≥ 70 mm dans tous les autres cas;
Z = angles, qui peuvent être arrondis

- ② Gabarit minimum d'espace libre normalisé

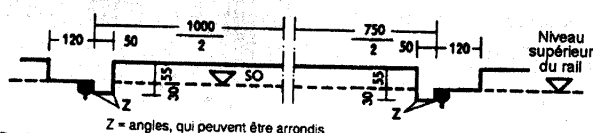
Rayon de la courbe m	Augmentation nécessaire de la dimension de la demi-largeur du gabarit sur le	
	côté intérieur de la courbe (mm)	côté extérieur de la courbe (mm)
250	0	0
225	25	30
200	50	65
190	65	80
180	80	100
150	135	170
120	335	365
100	530	570

- ③ Augmentation nécessaire du gabarit dans des courbes de rayon < 250 m.

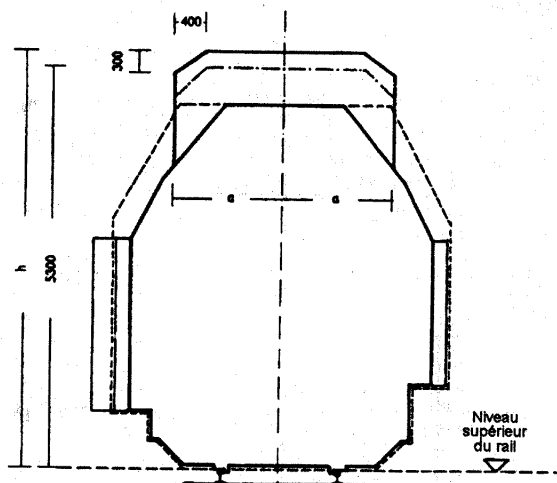
Chemins de fer à voie étroite



- ⑦ Gabarit en ligne droite. Éch. 1:100



- ⑧ Gabarit minimal d'espace libre normalisé



Ech. 1:100
Pour les superstructures, tunnels et portes de dépôts existants lors du passage traction à vapeur à la traction électrique.

- ④ Gabarit maximal d'espace libre normalisé sur les tronçons à la ligne aérienne sous tension nominale de 15 kV (voir fig. 5 et 6)

Rayon de courbure m	Demi-largeur a mm
jusqu'à 250	1445
225	1455
200	1465
180	1475
150	1495
120	1525
100	1555

- ⑤ Demi-largeur du gabarit maximal d'espace libre normalisé

	h
Superstructures lourdes jusqu'à 15 m de large et tunnels	5500 mm
Superstructures lourdes au-delà de 15 m de large	6000 mm
Superstructures légères comme passerelles, halls, y compris portails	6000 mm
Portiques et bras de signalisation	6300 mm

- ⑥ Hauteur libre minimale sous les constructions (voir fig. 4)

Largeur libre

Portails d'entrée : plus de 3,35 m ; pour les constructions nouvelles : 4,00 m

Tunnels : marge supplémentaire en dehors de l'espace entre le contour et le mur, 40 cm pour les lignes à une voie et 30 cm pour des lignes à deux voies.

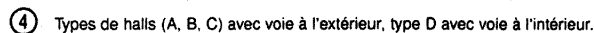
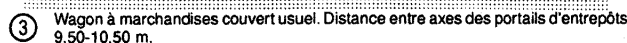
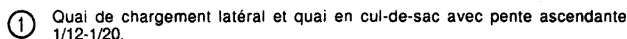
Accès aux quais par souterrain ou passerelle pour éviter les rails : largeur de 2,5 m à 4,0 m, de 4 m à 8 m nécessaires pour circulation dans les deux sens.

Escaliers : largeur de 2,5 m à 4,0 m (voir page 437)

Hauteur des quais au-dessus du niveau supérieur du rail : de 38 cm à 76 cm, 96 cm pour les voies à trains rapides.

Espace libre jusqu'aux nouvelles constructions, variable suivant les régions.

Quai pour voyageurs :	
Distance entre le bord du quai et des constructions fixes (boutique de vente, rampe d'escalier)	≥ 2,5 m
Distance des supports dans le sens de la longueur	10-15 m
Largeur utile des quais :	
Quai côté gare (bâtiment des voyageurs)	≥ 7,5 m
Quai entre deux voies avec traversée des voies	≥ 6 m
Idem avec accès sans traversée des voies	≥ 7,5 m
Idem avec et sans traversée des voies	≥ 9 m
Pour des escaliers, etc., largeur ≥ 3 m entre les escaliers et le bord du quai, le cas échéant plus étroit à la fin du quai. Quais pour bagages, largeur ≥ 7,5 m entre l'axe des voies, plus la largeur d'éventuels poteaux de soutien d'une toiture.	
Longueur utile des quais :	
Trains usuels	150-400 m
Longueur du train déterminée selon nombre d'essieux	
Train de voyageurs par essieu	4,5-5,5 m
Train de marchandises par essieu	4,2-5,5 m
1 locomotive + 1 tender	env. 20 m
Nombre d'essieux par train de voyageurs	60
Nombre d'essieux par train de marchandises	120



Éléments fonctionnels :

Halls à marchandises :

Profondeur utile des halls : 10-18 m ou 16-24 m.

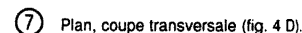
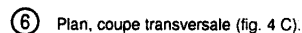
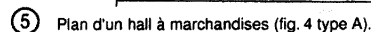
La longueur du hall est un multiple de l'écartement courant des fermes, jusqu'à 400 m; écartement des fermes : 5,00 m. Hauteur : 3,50-5,00 m. Une hauteur libre de 5,00 m permet un stockage sur trois niveaux.

Largeur et hauteur de la plateforme de chargement pour exploitation mécanisée : largeur côté voie 3,50 m, largeur côté rue 2,50 m, hauteur dans les deux cas 1,20 m au-dessus du bord supérieur du rail ou de la rue de chargement. Les deux plateformes sont couvertes.

Portails :

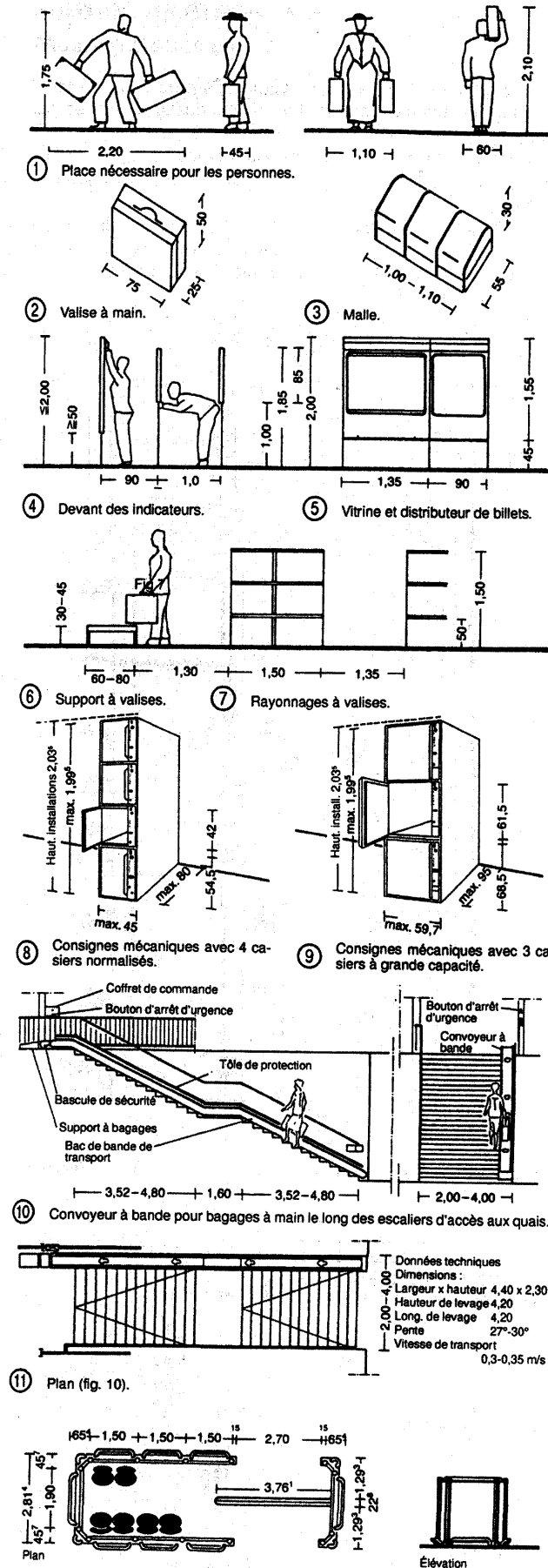
Distance entre axes entre 9,50 et 10,50 m (fig. 3). Ouverture côté rue : 3,00 x 2,50 m ; côté voie : 3,00 m x 2,50 m ou éventuellement 4,00 m x 2,50 m.

Surface nécessaire des halls à marchandises (fig. 1 à 7) selon type, encombrement et quantité des marchandises à stocker. La base de calcul pour la détermination de la surface nécessaire est la connaissance de la surface nécessaire spécifique des différents types de marchandises (contenants, palettes, marchandises non palettisées). Valeur à titre indicatif pour la surface nécessaire : petit contenant 2 m²/unité = env. 6,9 m² / t; palettes 1,2-1,4 m² / unité = 5,6-6,5 m² / t; marchandises non palettisées 0,13-0,20 m²/unité = 6,5-10,0 m² / t. Une détermination exacte de la surface de stockage nécessaire ne peut se faire que par le biais du décompte de la marchandise en question; elle doit également tenir compte des points hebdomadaires de circulation (le samedi et le lundi en général), dépassant de 25 à 30 % env. la moyenne journalière. Ne pas négliger les surfaces de circulation et l'espace entre marchandises stockées : pour petits contenants 80-100 % de la surface de stockage, pour palettes 180-210 % et pour marchandises non palettisées 100-160 % de la surface de stockage.



CHEMINS DE FER

GARES POUR VOYAGEURS



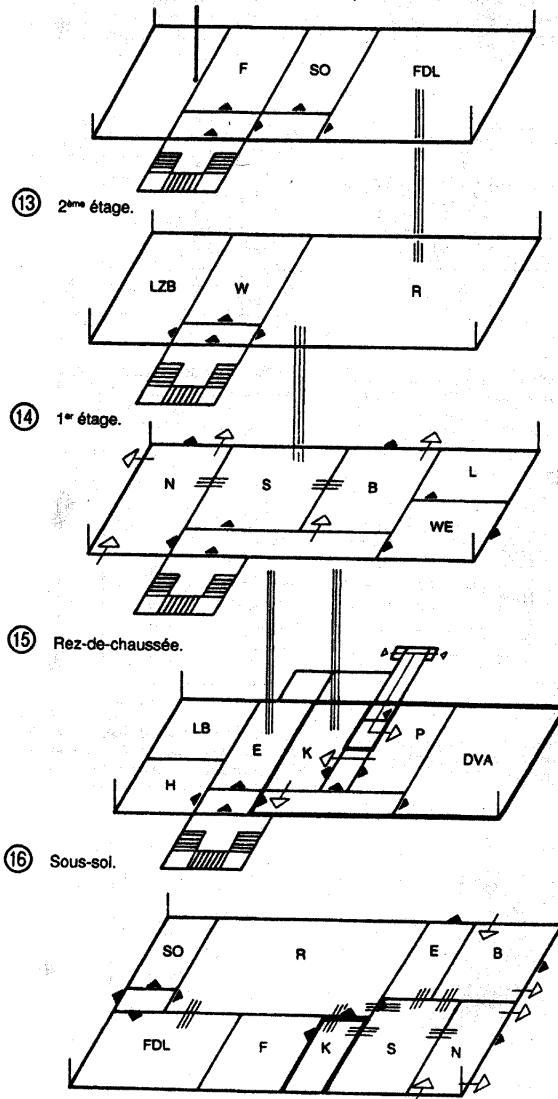
Poste d'aiguillage

La disposition des locaux doit correspondre à la représentation schématique d'un poste d'aiguillage à boutons-poussoirs (fig. 13 à 17). Les locaux de services techniques ne nécessitent pas de fenêtres. Largeur libre des portes $\approx 1,00$ m. Hauteur libre de tous locaux $\geq 2,80$ m, sauf local des batteries et distribution électrique. Le bureau du chef de service doit être situé à proximité de la salle de relais et de transmissions; une vue totale sur toutes les voies doit être assurée.

Les fenêtres doivent être de forme verticale, le bord inférieur du linteau ou du tablier doit être à 1,60 - 1,80 m au-dessus du sol, le bord supérieur de l'allège à 0,40-0,50 m.

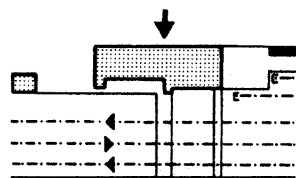
Le local de relais doit se trouver à proximité du bureau du chef de service. Largeur minimale : 0,23 m, écartement du mur + 0,66 m par châssis + 1,25 m de largeur de passage.

FDL	Bureau du chef de sécurité	LB	Stock combustibles
F	Local transmissions	H	Chauffage
SO	Locaux du personnel, sanitaires	E	Local énergie électrique
LZB	Comm. autom. continue de la marche des trains	K	Local fermeture des câbles
R	Local relais	P	Local de protection des personnes
W	Bureau du chef de brigade d'ouvriers	DVA	Local de traitement des données
N	Local réseau de distrib. élec. de secours		Coordination des locaux pour dispositifs de signalisation
S	Local de distribution		Protection des objets et personnes
B	Local des batteries		Entrées et sorties
L	Stock de pièces de rechange		
WE	Atelier		
			Ventilation et amenée d'air frais

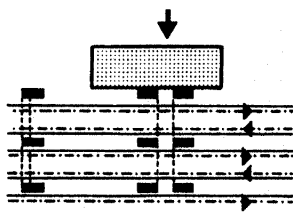


TRANSPORTS EN COMMUN

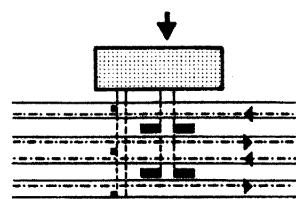
GARES POUR VOYAGEURS



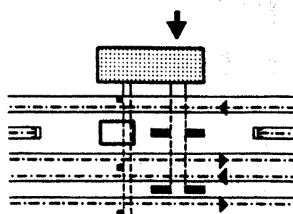
1 Bâtiment des voyageurs au niveau des voies, position latérale. Voyageurs et bagages passent sur les voies (seulement petites installations sans grandes lignes).



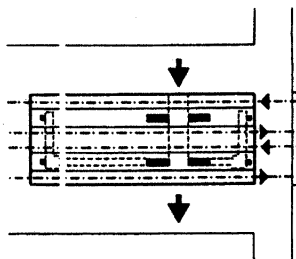
2 Bâtiment des voyageurs au niveau des voies, position latérale, passage souterrain pour voyageurs et bagages (on descend pour remonter), bagages acheminés sur les voies (seulement installations moyennes).



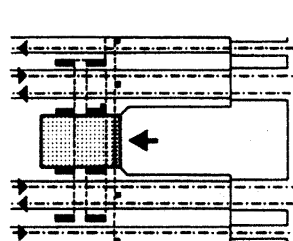
3 Bâtiment des voyageurs plus bas que les voies, position latérale. Voyageurs et bagages passent par des tunnels souterrains. Disposition avantageuse, pas de montées inutiles.



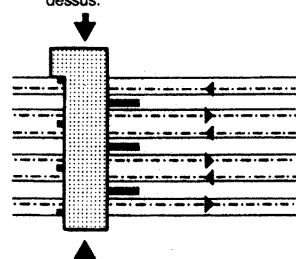
4 Bâtiment des voyageurs plus bas que les voies, position latérale. Salle d'attente entre les voies, appropriée aux gares de correspondance, le reste comme ci-dessus.



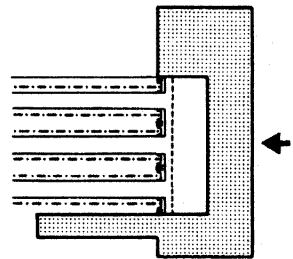
5 Bâtiment des voyageurs situé plus bas que les voies, position centrale. Trajets courts, bon éclairage des salles d'attente, le reste comme ci-dessus.



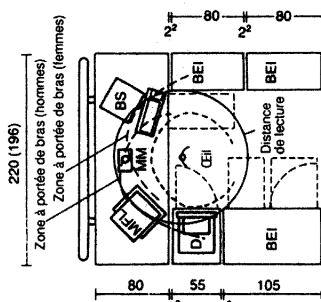
6 Bâtiment des voyageurs situé plus bas que les voies, entre les voies. Amples passages, trajets courts, le reste comme ci-dessus.



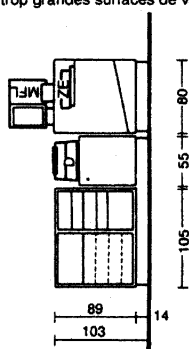
7 Bâtiment des voyageurs situé au-dessus des voies. Passerelle pour voyageurs et bagages.



8 Bâtiment en tête de ligne, si possible au niveau des voies, uniquement pour gares en têtes de ligne ; sinon trop grandes surfaces de voies.



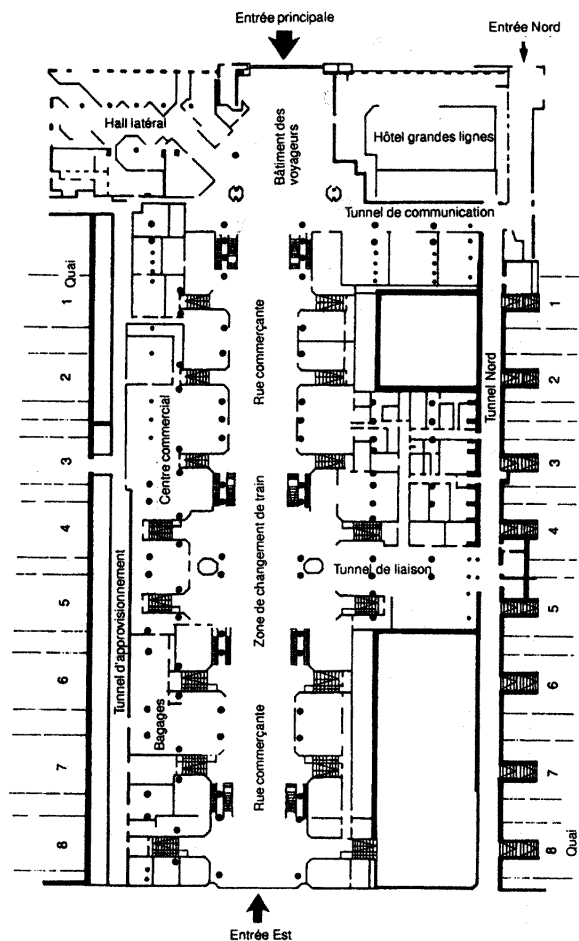
9 Configuration d'un poste de travail informatisé, plan de guichet ouvert (fig. 11).



10 Mobilier informatique et imprimante : élévation et coupe (fig. 9).

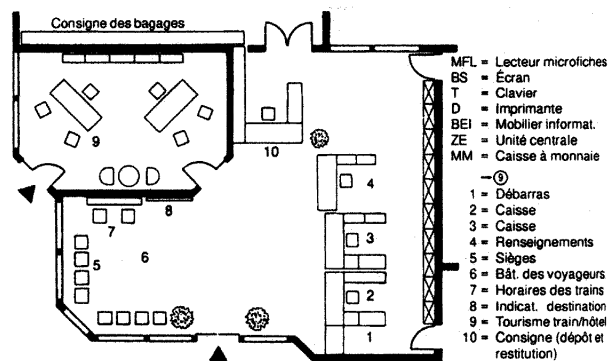
Voies à hauteur des rues, très courantes dans les petites et moyennes communes : bâtiment au niveau des quais, accès aux quais (voyageurs et bagages) par traversées des voies (fig. 1), dans les villes : par passages souterrains pour voyageurs (fig. 1), et pour de très grandes installations : par des tunnels pour voyageurs et bagages.

Pour éviter de descendre pour remonter, la solution consiste à surhausser les voies (Cologne, Hanovre) ou à les surbaissier (Darmstadt, Copenhague, Londres) (fig. 3 à 7). Exception : les gares en tête de lignes.



11 Passage pour piétons, gare de Düsseldorf.

Prof. : K. Endmann

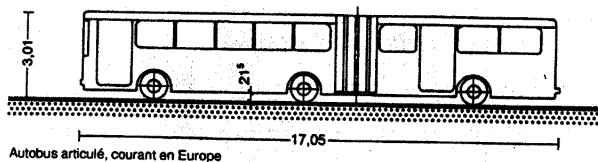
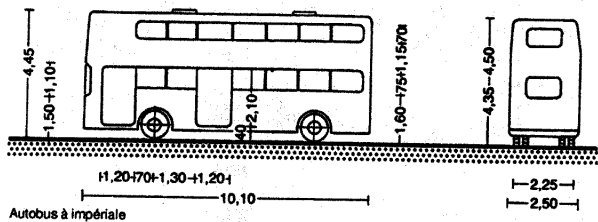
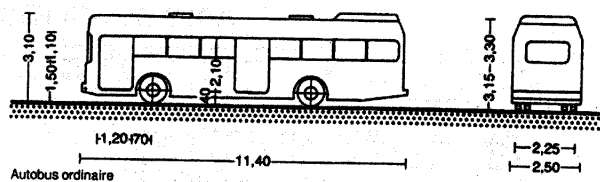


12 Plan d'un hall d'accueil (fig. 9 et 10).

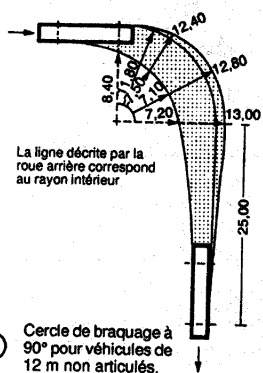
- MFL = Lecteur microfiches
- BS = Écran
- T = Clavier
- D = Imprimante
- BEI = Mobilier informat.
- ZE = Unité centrale
- MM = Caisse à monnaie
- ① = Débaras
- 2 = Caisse
- 3 = Caisse
- 4 = Renseignements
- 5 = Sièges
- 6 = Bât. des voyageurs
- 7 = Horaires des trains
- 8 = Indic. destination
- 9 = Tourisme train/hôtel
- 10 = Consigne (dépot et restitution)

GARES ROUTIÈRES

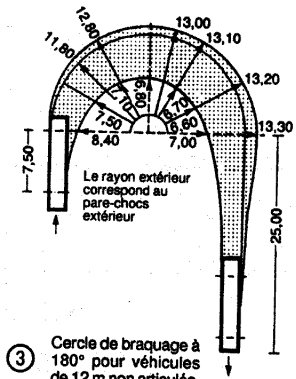
Tenir compte des élargissements des virages et tournants (fig. 2 à 15). Les arrêts requièrent des dimensions spéciales. Zones d'arrêt en retrait par rapport à la voie seulement pour des voies à forte circulation (fig. 8). Des abris couverts sont souhaitables aux arrêts. Exemples de réalisations de gares routières (p. 440, fig. 1 à 8). Prévoir des quais en tête et des accès aux autobus à une hauteur commode de 30-40 cm (fig. 11 et 12), ainsi que des emplacements pour stationnements de courte durée (*park and ride*).



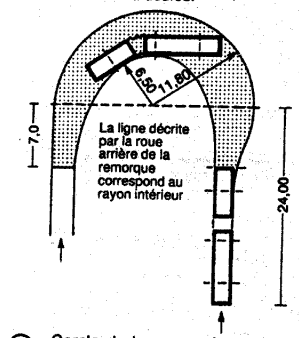
① Dimensions d'autobus.



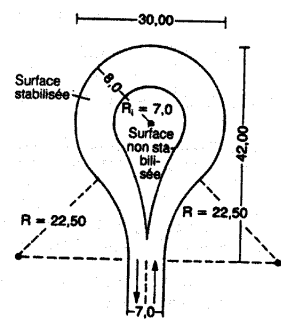
② Cercle de braquage
90° pour véhicules c
12 m non articulés.



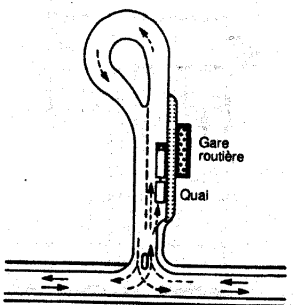
③ Cercle de braquage à 180° pour véhicules de 12 m non articulés



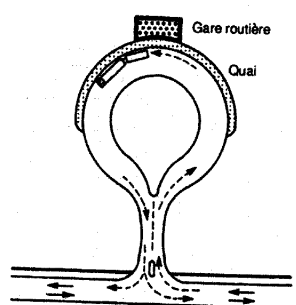
④ Cercle de braquage à 180° pour véhicules de 17 m articulés.



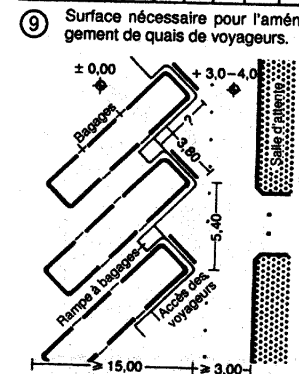
⑤ Aire de giration.



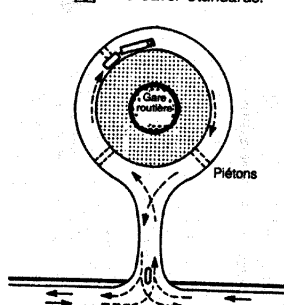
⑥ Petite gare routière avec demi-tour.



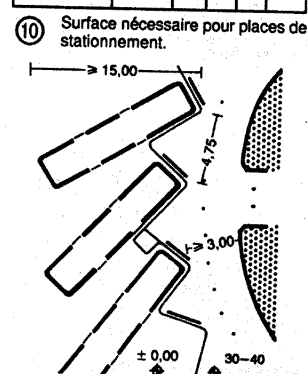
⑦ Quai sur l'extérieur d'une boucle pour demi-tour.



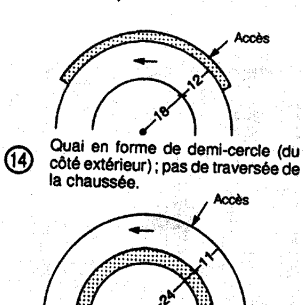
⑪ Disposition courante en redents à angles droits
→  Time-Saver-Standards.



⑬ Quai sur l'intérieur d'une boucle pour demi-tour.



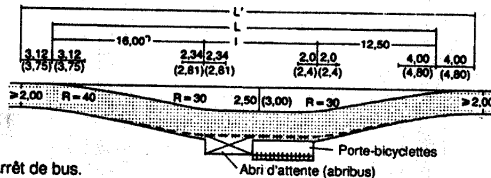
⑫ Une disposition radiale agrandit la place disponible.



⑮ Quai en forme de demi-cercle (du côté intérieur); traversée de chaussée obligatoire.

I	L	L'
12,00	40,50	47,62 (49,05)
25,00	53,50	60,62 (62,05)
18,00	46,50	53,62 (55,05)

*) 25,00 m pour autobus articulé



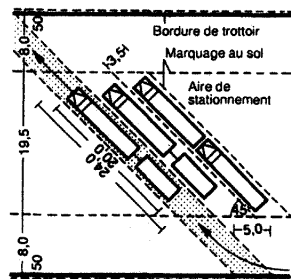
⑧ Arrêt de bus.

Forme du quai	Sans piste de dépassement			Avec piste de dépassement		
	Aa	Ab	Ac	Ba	Bb	Bc
Disposition par rapport à la voie d'accès	parallèle	oblique 45°	perpend.	parallèle	oblique 45°	perpend.
Longueur du quai en m	24	24	24	36-60	36-60	36-69
Largeur du quai en m	3	3	3	3,5-4,0	3,5-4,0	3,5-4,0
Nombre de pl. de stat. pour	2	2	2	2-3	2-3	2-3
a) bus courant				1-2	1-2	1-2
b) bus articulé	1	1	1			
Surface du quai, de la chaussée et de la voie d'accès en m²						
a) bus courant	138	178	189	283	296	313
b) bus articulé	276	340	378	439	444	470

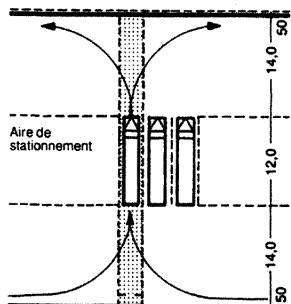
⑨ Surface nécessaire pour l'aménagement de quais de voyageurs

Disposition par rapport à la voie d'accès	parallèle	oblique 45°		perpendiculaire	
Long. de place de stationnement en m	32	12	24	12	24
Possibilités de stationnement	1 bus articulé ou 2 bus ord.	1 bus ord.	1 bus articulé ou 2 bus ord.	1 bus ord.	1 bus articulé ou 2 bus ord.
Larg. de place de stationnement en m	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
Largeur voie d'accès en m	4,0	8,0	8,0	14	14
Surf. station. y compris surf. chaussée en m ²					
a) bus courant	88	135	89	140	91
b) bus articulé	176		178		182

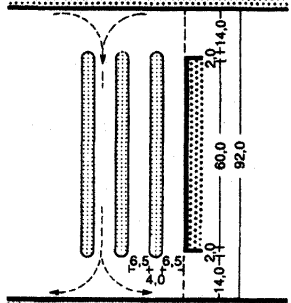
⑩ Surface nécessaire pour places de stationnement.



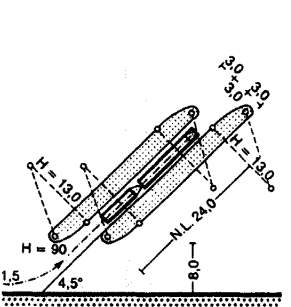
① Aire de stationnement pour autobus ordinaires ou articulés.



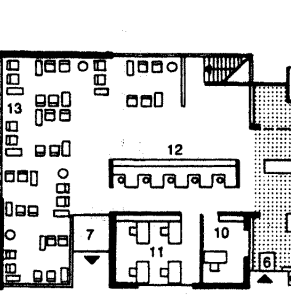
② Stationnement oblique (45°) par rapport à la direction d'accès, pour autobus ordinaires.



③ Stationnement perpendiculaire à la direction d'accès, pour autobus ordinaires.



④ Quais perpendiculaires à la direction de départ.



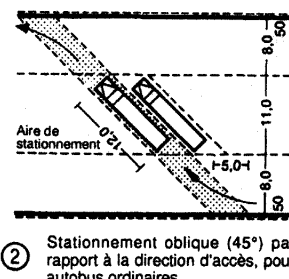
⑤ Quais avec pistes de dépassement.



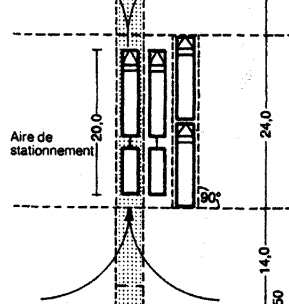
⑥ Quai en position oblique.



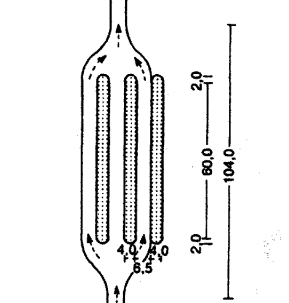
⑦ Départ perpendiculaire, arrivée oblique et perpendiculaire.



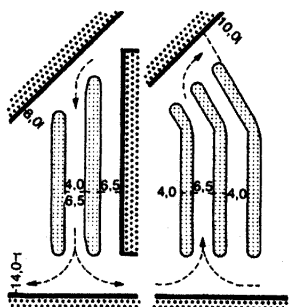
⑧ Stationnement oblique (45°) par rapport à la direction d'accès, pour autobus ordinaires.



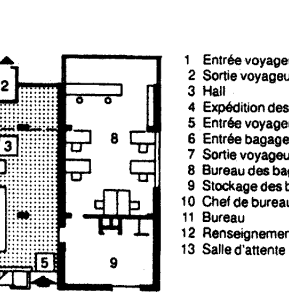
⑨ Stationnement perpendiculaire à la direction d'accès, pour autobus ordinaires.



⑩ Quais perpendiculaires à la direction de départ.



⑪ Quais avec pistes de dépassement.



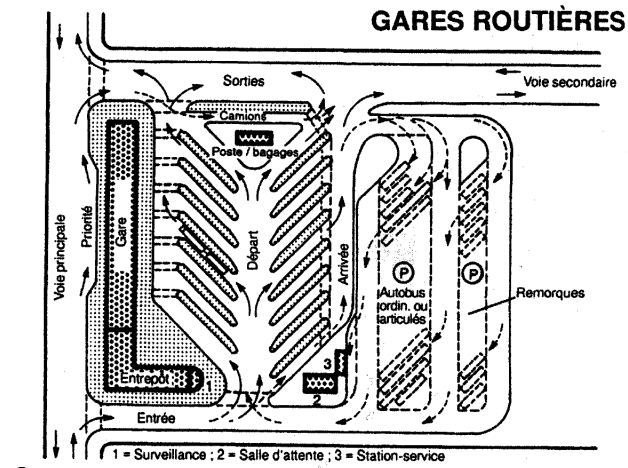
⑫ Quai en position oblique.



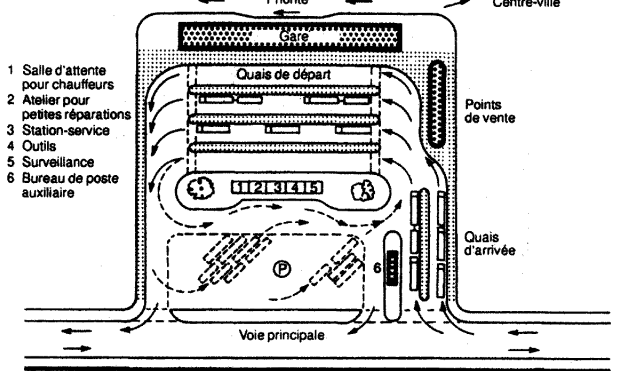
⑬ Départ perpendiculaire, arrivée oblique et perpendiculaire.



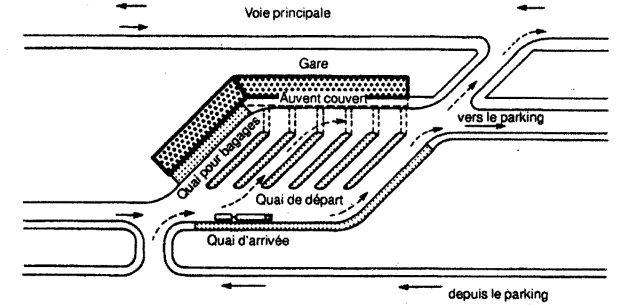
⑭ Aire de stationnement parallèles à la direction de départ.



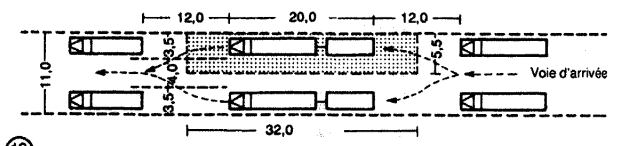
⑩ Grande gare routière de passage avec parking accolé.



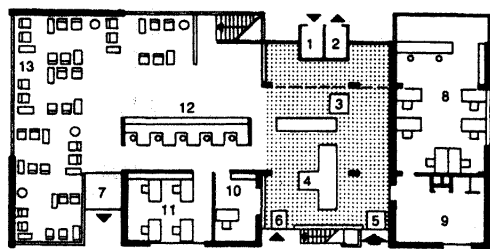
⑪ Grande gare routière de passage avec quais d'arrivée et de départ séparés.



⑫ Gare routière de passage avec quais d'arrivée et de départ séparés, en oblique, parking séparé.



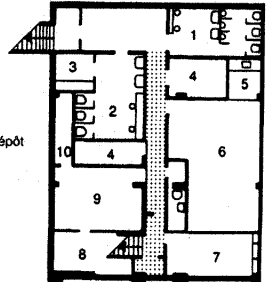
⑬ Aires de stationnement parallèles à la direction de départ.



⑨ Rez-de-chaussée de la gare routière KLM.

- 1 Entrée voyageurs en partance
- 2 Sortie voyageurs à l'arrivée
- 3 Hall
- 4 Expédition des bagages
- 5 Entrée voyageurs à l'arrivée
- 6 Entrée bagages à l'arrivée
- 7 Sortie voyageurs en partance
- 8 Bureau des bagages
- 9 Stockage des bagages
- 10 Chef de bureau
- 11 Bureau
- 12 Renseignements et tickets
- 13 Salle d'attente

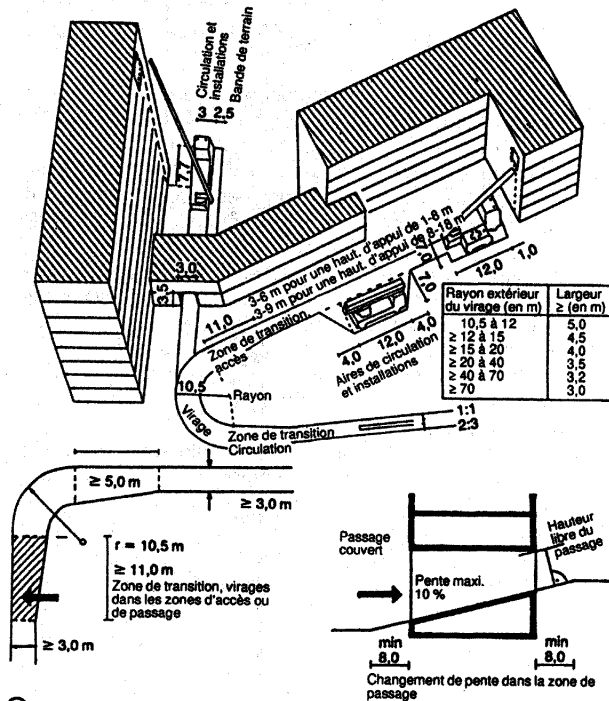
- 1 WC hommes
- 2 WC femmes
- 3 Local bébés
- 4 Garde-robe
- 5 Cuisine
- 6 Cantine du personnel
- 7 Local des chauffeurs
- 8 Armoire à compteurs et dépôt
- 9 Archives
- 10 Local pompes



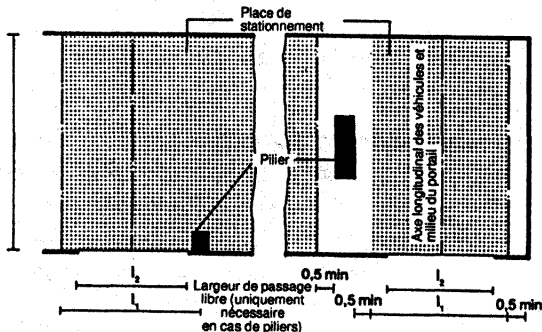
⑭ Sous-sol (fig. 9).

CASERNES DE POMPIERS

Parkings.
Garages.
Stations
service



① Aire de circulation et installations.



② Places de stationnement et portails.

Une caserne de pompiers conçue pour les interventions locales peut se composer de :

emplacements pour véhicules 4U, de locaux pour outils et équipements, de local de stockage d'équipements spéciaux 1U, de salle de cours (salle polyvalente pour administration et centrale) 5U, de locaux sociaux 3U, de salle technique 1U.

Une caserne de pompiers pour interventions locales et interurbaines, par exemple : lutte contre l'incendie, assistance technique, atelier centralisé, équipements de soins, de formation et d'entraînement, peut se composer de : places de stationnement 16 U, pour transport de malades 4U supplémentaires, local outillage, équipement, équipement spécial 4U, salle de cours 7U, locaux sociaux tels que salle d'eau, douche, WC, vestiaires, salle de séchage 4U, locaux sociaux tels que permanence, séjour, tisanerie 3U, administration, pièce pour le chef 1U, atelier de réparation pour véhicules et appareils, salle technique 2U, local de service 4U, atelier centralisé (selon demande). Dans la mesure où il n'y a pas d'atelier pour l'entretien des tuyaux prévoir un tel atelier 9U, de même pour l'atelier d'entretien du dispositif de protection des voies respiratoires 4U. Pour les ateliers centralisés, l'emplacement de ces locaux supplémentaires est à prévoir.

③ Exemples de casernes de pompiers (voir fig. 4).

Surface de base des locaux (fig. 4)

Elle s'exprime en unités (U). Pour des casernes avec places de stationnement de tailles différentes, l'unité (U) fait référence aux places les plus grandes. Les surfaces ainsi déterminées donnent les dimensions minimales des locaux (cf. aussi les explications).

Local outils	1U
Local de stockage pour équipements spéciaux	1U
Salle de cours	4U
Local annexe	1U
Locaux sociaux :	
Salle d'eau, douche, WC, vestiaires, local séchage	3U
Permanence, séjour, tisanerie	3U
Administration	1U
Bureau du capitaine	1U
Centrale d'intervention	1U
Ateliers : entretien, nettoyage, vérification des tuyaux (au moins 26 m de long et 3 m de large)	8U
Stockage des tuyaux	1U
Tour de séchage pour tuyaux avec mur d'entraînement hauteur libre de la tour 23 m	1U
A la place de la tour de séchage, il peut y avoir un dispositif de séchage installé dans l'atelier d'entretien et de lavage des tuyaux, dont la surface passera à 9U, avec une hauteur libre d'au moins 3 m.	
Atelier de protection des voies respiratoires	4U
Entretien, remise en état, stockage y compris protection contre l'irradiation, plongée.	
Local de service	4U
Atelier de réparation des véhicules et appareils, y compris station de chargement de batteries, avec un emplacement de stationnement existant communiquant	2U
Hall de lavage	4U

U = unité.

Place de stationnement				
Dimensions ¹⁾	Largeur l ₁ mini.	Longueur L mini.	Portails (largeur de passage l ₂ x hauteur de passage)	Unité (U) pour le calcul de surface ²⁾ m ²
1 (à éviter si possible)	4,5	8	3,5 x 3,5	9
2	4,5	10	3,5 x 3,5	11,25
3	4,5	12,5	3,5 x 3,5	14
4	4,5	12,5	3,5 x 4	14

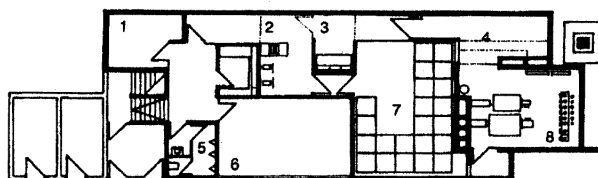
¹⁾ Voir aussi explications de la figure 2; ²⁾ correspond à 1/4 de la place de stationnement

④ Dimensions des places de stationnement (fig. 2).

Véhicule de pompiers	Poids total en kg réel (adm.)	Empattement en mm	Rayon braquage en mm	Long. en mm	Largeur en mm	Haut. max. en mm véh. tt roues mot. charge / toit
Fourgon-pompe LF8	5450 (5800)	2600	11700 (route)	5650	2170	2800
Fourgon-pompe LF8	7490 (7490)	3200	15050 (ttm)	6400	2410	2850
Fourgon-pompe LF16	11300 (11500)	3750	16100 (ttm)	8000	2470	3090
Fourgon-pompe LF16TS	10200 (11000)	3750	16100 (ttm)	7800	2470	3100
F-rés. avec lance TLF 8/18	7490 (7490)	3200	14800 (ttm)	6250	2410	2850
F-rés. avec lance TLF 16/25	10700 (11500)	3200	14400 (ttm)	6450	2470	2990
F-rés. avec lance TLF 24/50	15800 (16000)	3500	15400 (ttm)	6700	2500	3270
F à poudre avec lances TLF 18	11500 (12000)	3750	16100 (ttm)	7000	2470	2990
F à poudre / lances 1000	7300 (7490)	3200	14800 (ttm)	6100	2410	3250
F à poudre / lances 2000	10100 (11600)	3200	14400 (ttm)	6450	2410	3300
Échelle pivotante DL 30	12550 (13000)	4400	18600 (route)	9800	2430	3250
Échelle pivotante LB 30/5 avec nacelle	20200 (21000)	3800 x 1320	19900 (ttm)	9800	2490	3300
Véh. de 1 ^{er} secours RW 1	7200 (7490)	3200	14800 (ttm)	6400	2420	2850
Véh. de 1 ^{er} secours RW 2	10850 (11000)	3750	16100 (ttm)	7600	2480	3070
Dévid. mécan. SW 2000	10200 (11000)	3200	14400 (ttm)	6500	2500	2980

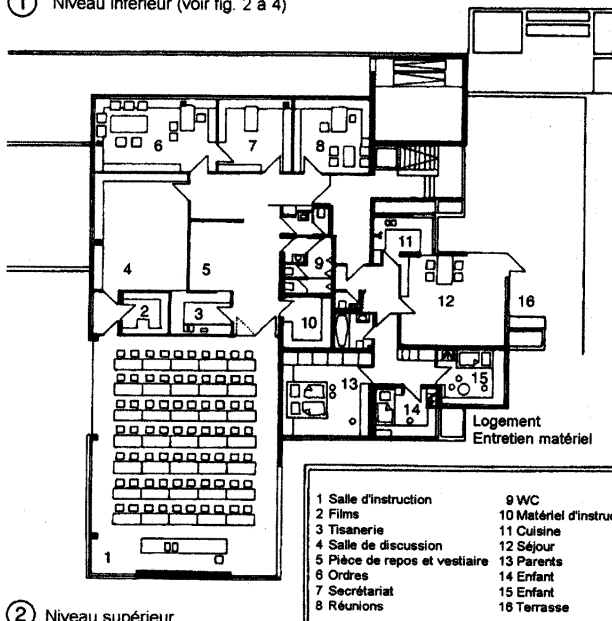
⑤ Dimensions courantes des véhicules d'incendie.

Parkings.
Garages.
Stations
service



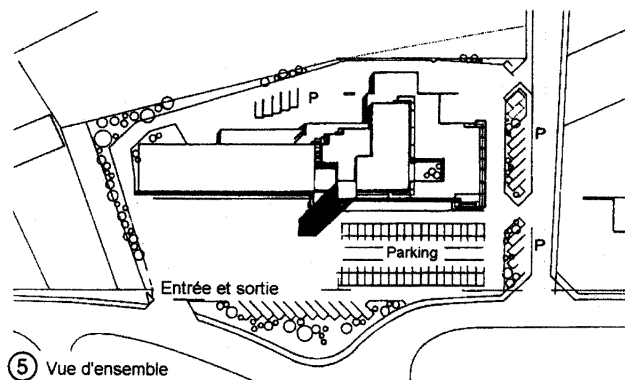
- | | |
|---------------------------------|------------------------|
| 1 Ustensile | 5 WC |
| 2 Pièce de travail | 6 Salle de groupe |
| 3 Pièce de contrôle | 7 Salle d'entraînement |
| 4 Local ventilation et filtrage | 8 Chaufferie |

① Niveau inférieur (voir fig. 2 à 4)

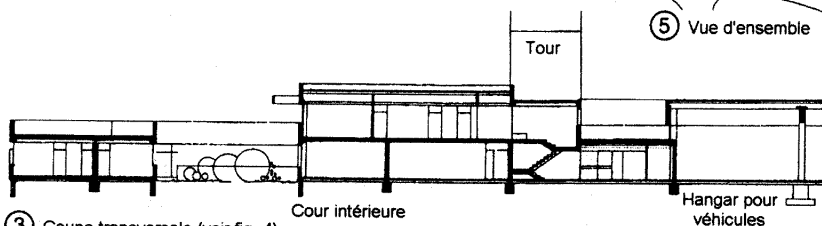


② Niveau supérieur

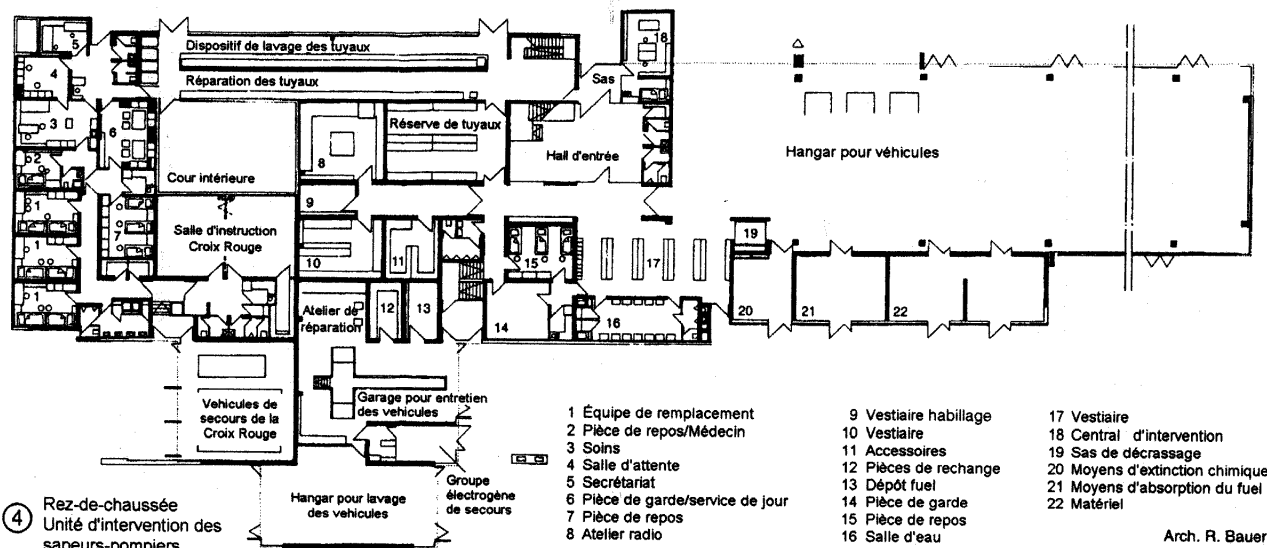
- | | |
|-------------------------------|---------------------------|
| 1 Salle d'instruction | 9 WC |
| 2 Films | 10 Matériel d'instruction |
| 3 Tisanerie | 11 Cuisine |
| 4 Salle de discussion | 12 Séjour |
| 5 Pièce de repos et vestiaire | 13 Parents |
| 6 Ordres | 14 Enfant |
| 7 Secrétariat | 15 Enfant |
| 8 Réunions | 16 Terrasse |



⑤ Vue d'ensemble



③ Coupe transversale (voir fig. 4)



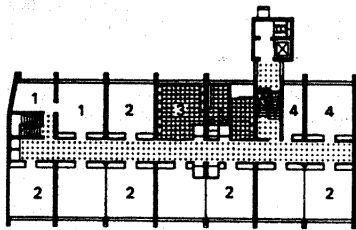
④ Rez-de-chaussée
Unité d'intervention des
sapeurs-pompiers

- | | | |
|----------------------------------|-----------------------|---------------------------------|
| 1 Équipe de remplacement | 9 Vestiaire habillage | 17 Vestiaire |
| 2 Pièce de repos/Médecin | 10 Vestiaire | 18 Central d'intervention |
| 3 Soins | 11 Accessoires | 19 Sas de décrassage |
| 4 Salle d'attente | 12 Pièces de rechange | 20 Moyens d'extinction chimique |
| 5 Secrétariat | 13 Dépôt fuel | 21 Moyens d'absorption du fuel |
| 6 Pièce de garde/service de jour | 14 Pièce de garde | 22 Matériel |
| 7 Pièce de repos | 15 Pièce de repos | |
| 8 Atelier radio | 16 Salle d'eau | |

Arch. R. Bauer

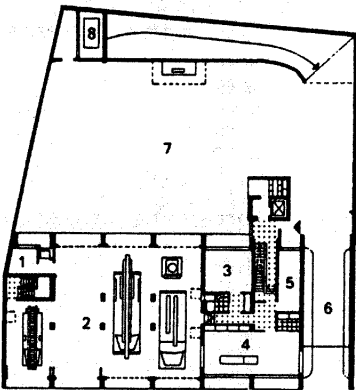
CASERNES DE POMPIERS

Parkings.
Garages.
Stations
service



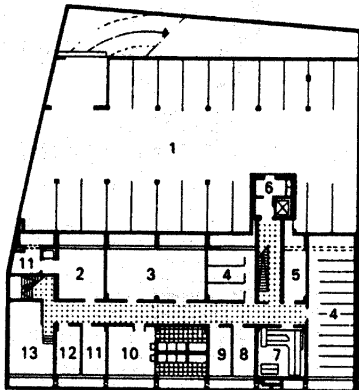
- 1 Poste de garde
- 2 Dortoir
- 3 Salle d'eau
- 4 Chef de poste

① Premier étage.



- 1 Recharge batteries
- 2 Garage véhicules
- 3 Dortoir
- 4 Centrale
- 5 Accessoires
- 6 Passage couvert
- 7 Cour
- 8 Dépôt fioul

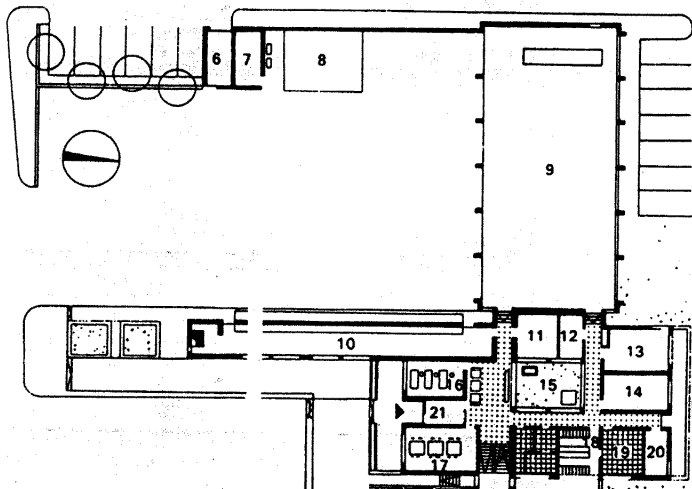
② Rez-de-chaussée.



- 1 Garage souterrain
- 2 Stock journalier
- 3 Local à tuyaux
- 4 Cave
- 5 Ventilation
- 6 Cage
- 7 Filets de sauvetage
- 8 Groupe électrogène
- 9 Local pompes
- 10 Vestiaires
- 11 Dépôt
- 12 Gaz, eau
- 13 Transformateur chauffage urbain

③ Sous-sol de la caserne de pompiers N°4 de Munich.

Arch. : Ackerman + P.



⑥ Caserne de pompiers, rez-de-chaussée et sous-sol.

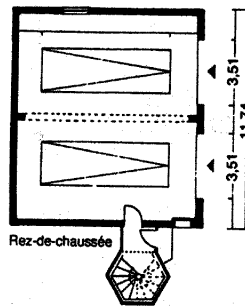
Une caserne de pompiers conçue pour interventions locales peut se composer d'emplacements pour 4 véhicules, de local à outils, d'équipement, de stockage pour équipement spécial, de salle de cours (salle polyvalente pour administration et centrale), de locaux sociaux et techniques.

Une caserne de pompiers pour interventions locale et interurbaine comprend :

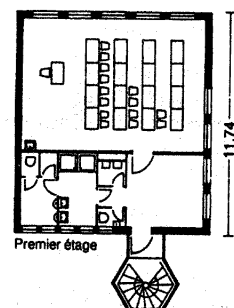
16 emplacements véhicules, local outillage, équipement, équipement spécial, locaux sociaux (salle d'eau, douche, WC, vestiaires, séchage, permanence, séjour, tisanerie), administration.

Local pour le capitaine, centrale d'intervention, atelier de réparations pour véhicules et appareils, technique, local pour service ABC, atelier centralisé y compris atelier pour entretien des tuyaux (26 x 3 m) ou tour de séchage pour tuyaux et entraînement (haut. min. 23 m), éventuellement atelier d'entretien du dispositif de protection des voies respiratoires avec les installations d'entraînement correspondantes. Les places de stationnement ont une largeur minimale de 4,5 m et une longueur min. de 10 ou 12,5 m, plus une largeur libre de passage de 0,5 m, portails au moins 3,5 x 3,5 m, except. 3,5 x 4 m, largeur des portes au moins 0,875 m, local outillage 1,2 m; salle de cours 2 m, locaux sociaux (une unité pour 2 places de stationnement) : 1 WC, 2 urinoirs, 1 douche, dans le bâtiment au moins 1 WC pour dames.

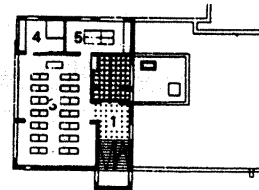
De plus, installations à l'extérieur : autant d'espace libre devant les portails que la longueur de la place de stationnement, cour d'entraînement au moins 25 x 10 m, autant de places de stationnement pour voitures particulières que nombre de places assises dans les véhicules d'intervention.



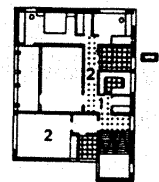
④ Caserne de pompiers.



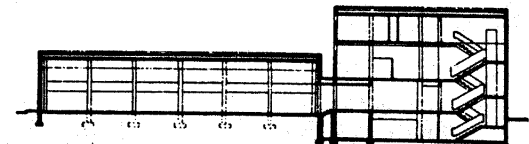
⑤ D'après fig. 4. Concept. Hochbauamt, Cologne.



⑦ Premier étage (fig. 6).



⑧ Deuxième étage (fig. 6).

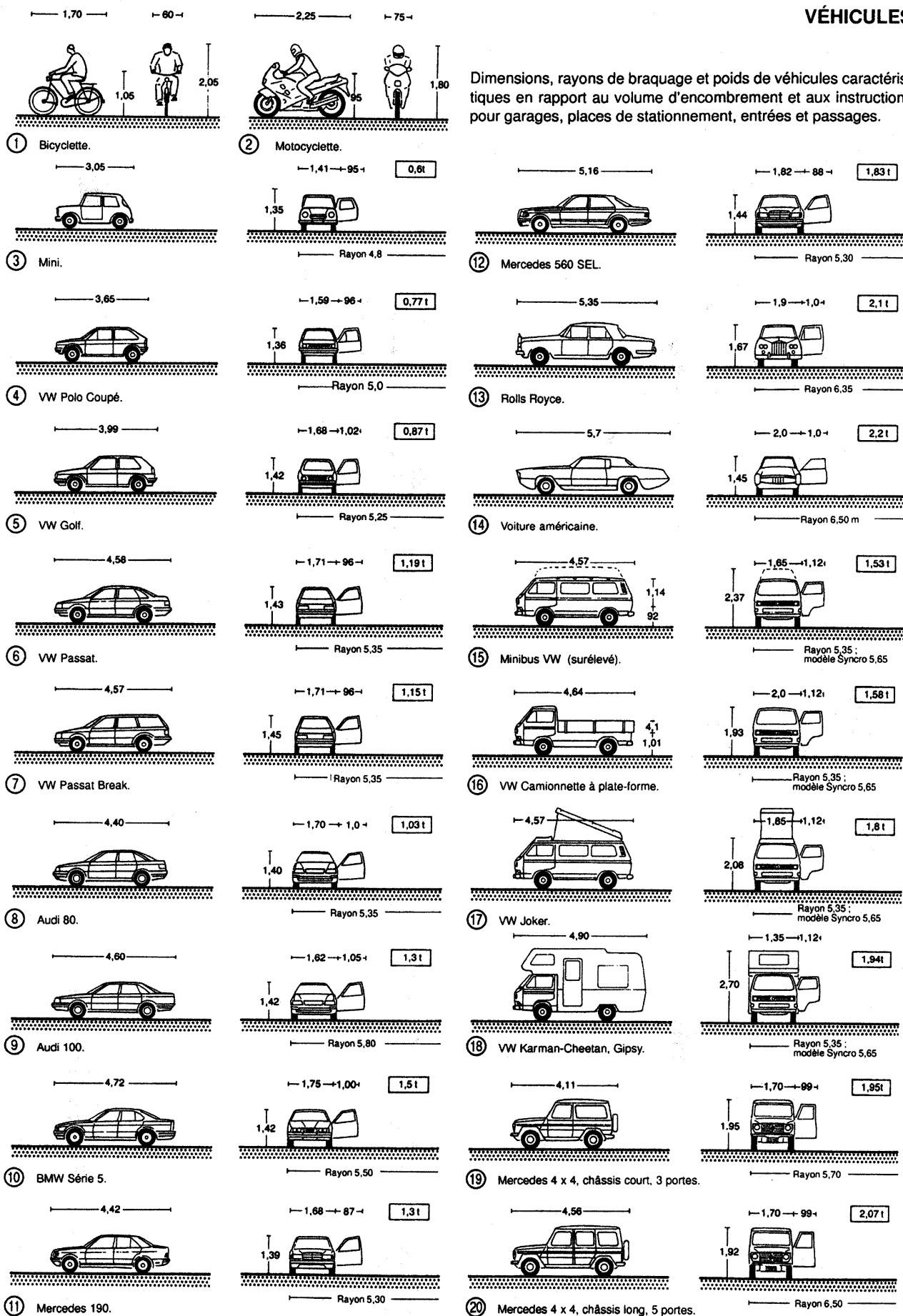


⑨ Coupe transversale (fig. 6).

- 1 Couloir
- 2 Logement
- 3 Salle de cours
- 4 Matériel pédagogique
- 5 Salle de groupe
- 6 Garage
- 7 Réservoir fioul
- 8 Lavage véhicules
- 9 Garage
- 10 Nettoyage des tuyaux
- 11 Entrepôt à tuyaux
- 12 Pièces détachées
- 13 Atelier
- 14 Masques à gaz
- 15 Cour intérieure
- 16 Commandant
- 17 Équipe d'alerte
- 18 Vestiaires
- 19 Salle d'eau
- 20 Local vêtements

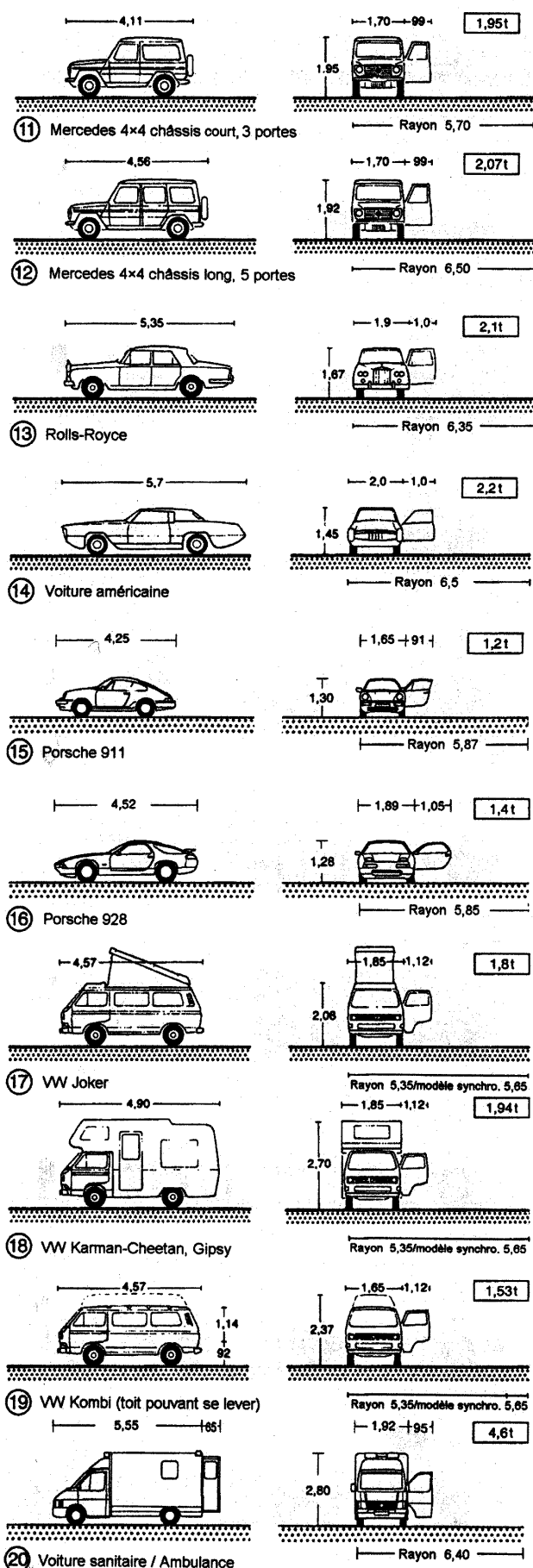
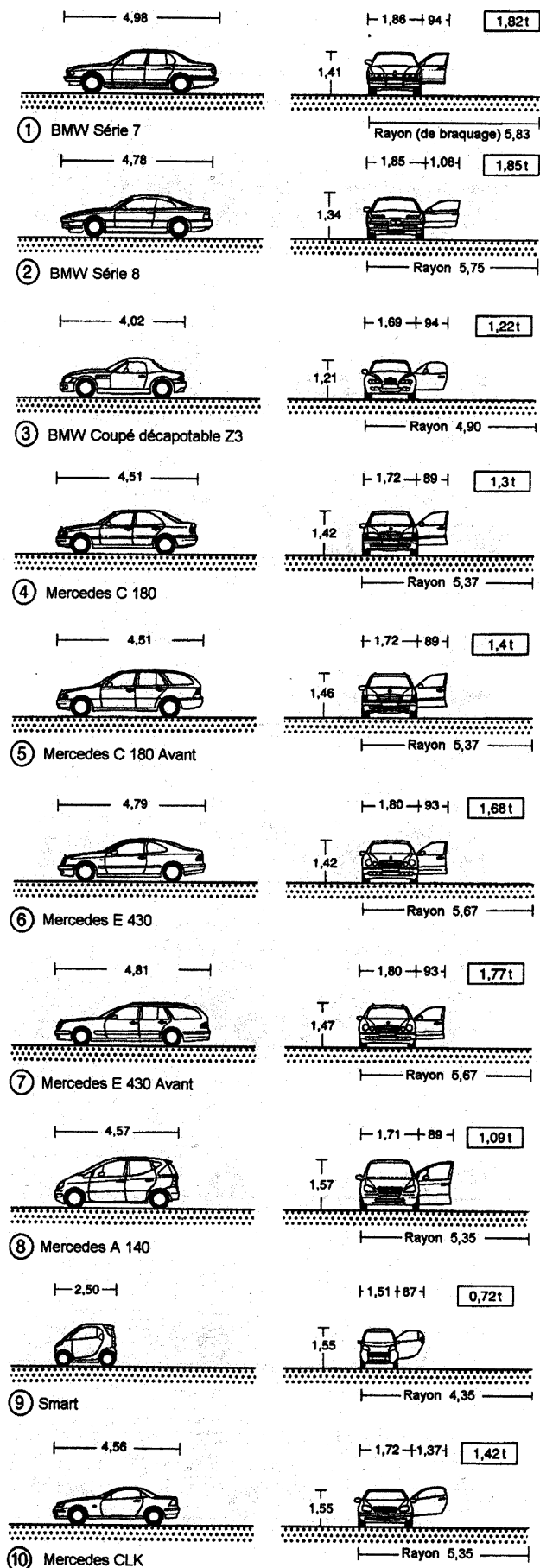
- 21 Sas
- 22 Hall
- 23 Salle de détente
- 24 Salle d'exercices
- 25 Piste de reptation
- 26 Chauffage
- 27 Ventilation
- 28 Réserve
- 29 Batteries
- 30 Téléphone, radio

Dimensions, rayons de braquage et poids de véhicules caractéristiques en rapport au volume d'encombrement et aux instructions pour garages, places de stationnement, entrées et passages.



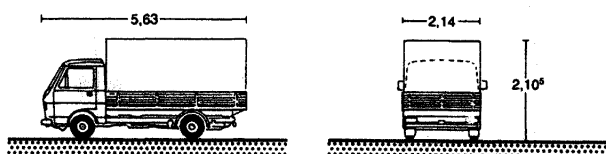
VÉHICULES

Parkings.
Garages.
Stations
service

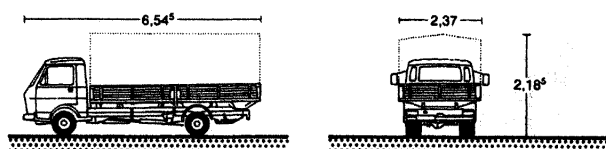




① Fourgonnette Caddy.



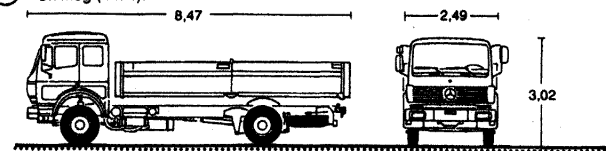
② Fourgonnette à plateau.



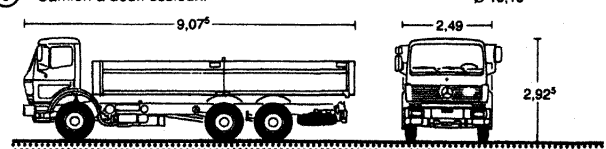
③ Fourgonnette à plateau.



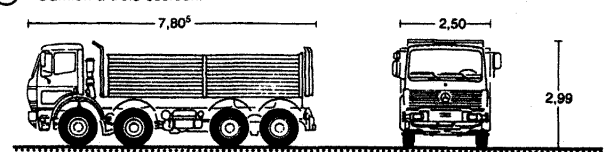
④ Unimog (4 x 4).



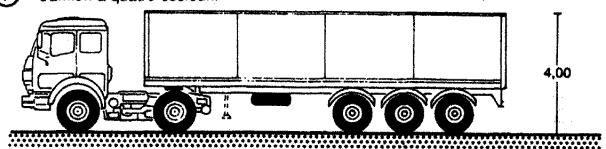
⑤ Camion à deux essieux.



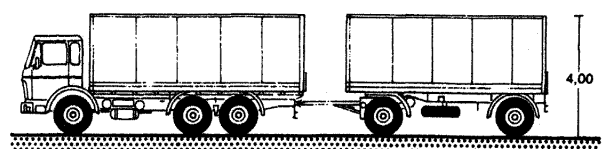
⑥ Camion à trois essieux.



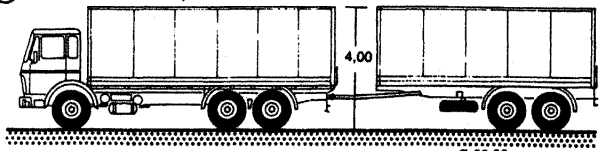
⑦ Camion à quatre essieux.



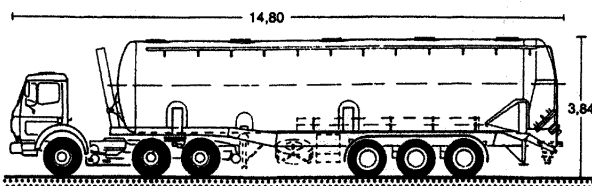
⑧ Tracteur routier avec semi-remorque L = 15 m.



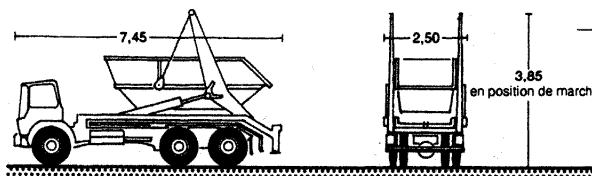
⑨ Camion avec remorque L = 15 m.



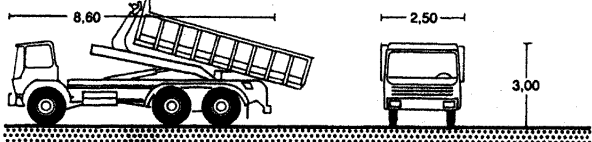
⑩ Camion avec remorque tandem.



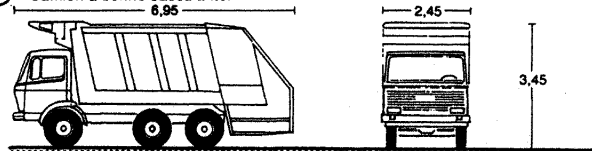
⑪ Semi-remorque à trémie basculante.



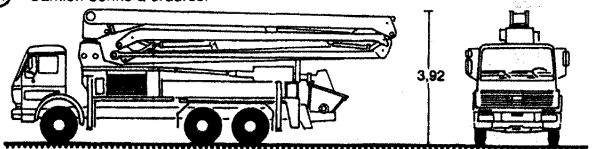
⑫ Multibenne.



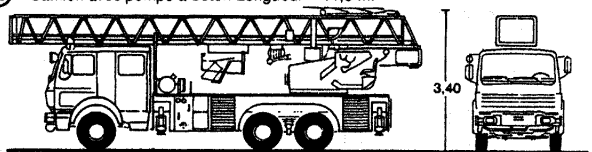
⑬ Camion à benne basculante.



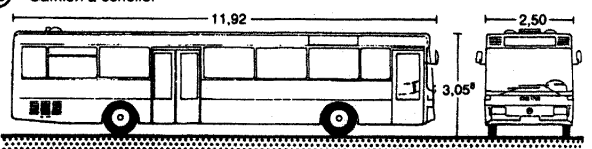
⑭ Camion-benne à ordures.



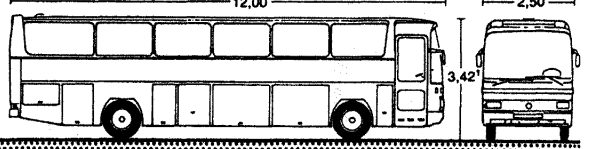
⑮ Camion avec pompe à béton Longueur = 11,8 m.



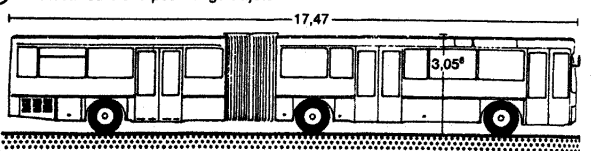
⑯ Camion à échelle.



⑰ Autocar standard pour liaisons régulières.



⑱ Autocar surélévé pour longs trajets.



⑲ Autobus articulé standard Largeur = 2,50 m.

PARKINGS

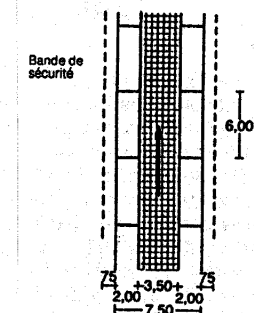
Parkings.
Garages.
Stations
service

Les places de parking sont souvent délimitées devant et sur les côtés par des bandes de couleur (blanche ou jaune) d'une largeur de 12 à 20 cm. Pour améliorer la visibilité, celles-ci peuvent être prolongées sur un mur jusqu'à une hauteur de 1,0 m environ. La délimitation peut également être assurée par des butées de guidage d'environ 50 à 60 cm de long, 20 cm de large et 10 cm de haut. En cas de disposition contre des murs ou en bordure de parking à étage, pour éviter que les murs soient enfoncés, prévoir des dispositifs à hauteur d'essieu tels que bordures chasse-roues, câbles d'arrêt ou parapets. En disposition vis-à-vis, des butées transversales d'une hauteur de 10 cm environ placées à l'avant servent à assurer l'écartement des véhicules.

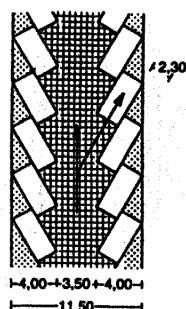
Tenir compte de la saillie (fig. 13). Pour la disposition contre le mur, des butoirs ou du caoutchouc sont suffisants (fig. 13).

Dimensions d'un emplacement en parapet pour une voiture particulière au moins 5,00 m de long et 2,30 m de large, et au moins 3,50 m de large pour un emplacement pour handicapés.

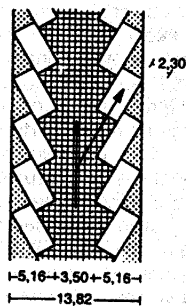
Disposition des emplacements	Surface nécessaire par emplacement, y compris accès	Nombre d'emplacements poss. sur 100 m ² de surface	Nombre d'emplacements possible sur 100 m de longueur (d'un seul côté)
0° parallèle à la voie accès et sortie difficiles, pour voies étroites (fig. 1)	22,5	4,4	17
30° par rapport à la voie, accès et sortie faciles, surface intensive (fig. 2)	26,3	3,8	21
45° par rapport à la voie, accès et sortie faciles, surface par emplacement relativement faible, disposition courante (fig. 3)	20,3	4,9	31
60° par rapport à la voie, accès et sortie faciles, faible surface par emplacement, disposition fréquente (fig. 4)	19,2	5,2	37
90° par rapport à la voie (emplacements 2,50 m), braquage important nécessaire (fig. 5)	19,4	5,1	40
90° par rapport à la voie (emplacements 2,30 m), faible surface par emplacement. Pour parkings compacts, disposition très fréquente (fig. 6)	19,2	5,2	37



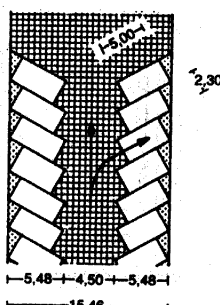
① Stationnement parallèle à la chaussée.



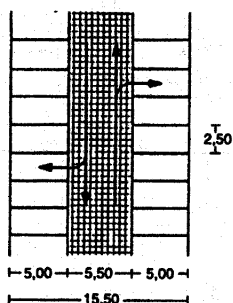
② Accès et sortie de stationnement à 30° faciles, mais circulation dans un seul sens.



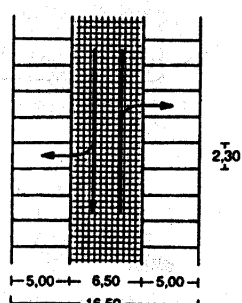
③ Stationnement oblique à 45°, circulation dans un seul sens.



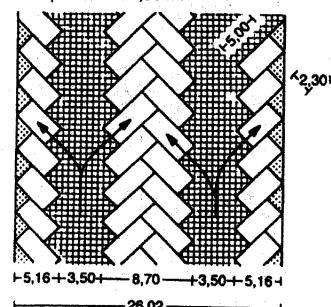
④ Stationnement oblique à 60°, circulation dans un seul sens.



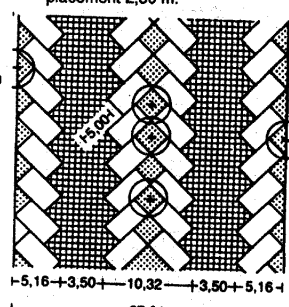
⑤ Stationnement à 90°, accès et sortie dans les deux sens. Largeur d'emplacement 2,50 m.



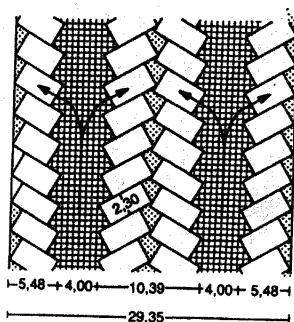
⑥ Stationnement à 90°, accès et sortie dans les deux sens. Largeur d'emplacement 2,30 m.



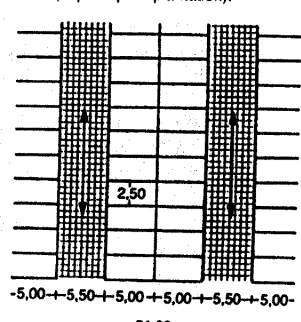
⑦ 45° dans un seul sens.



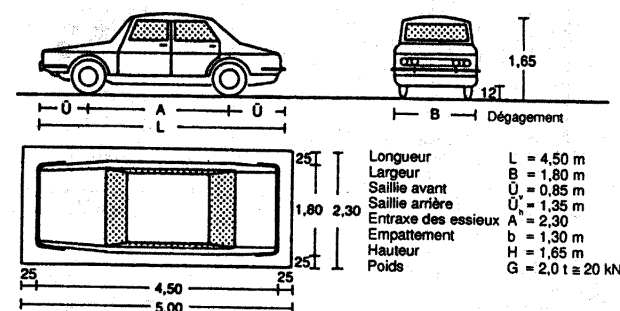
⑧ Stationnement dans un seul sens (espace pour plantation).



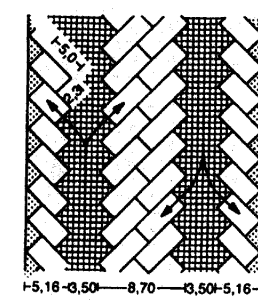
⑨ Stationnement à 60°, dans un seul sens.



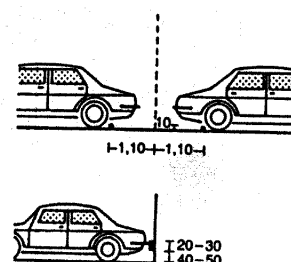
⑩ 90° voies de 5,50 m, emplacement de 2,50 m.



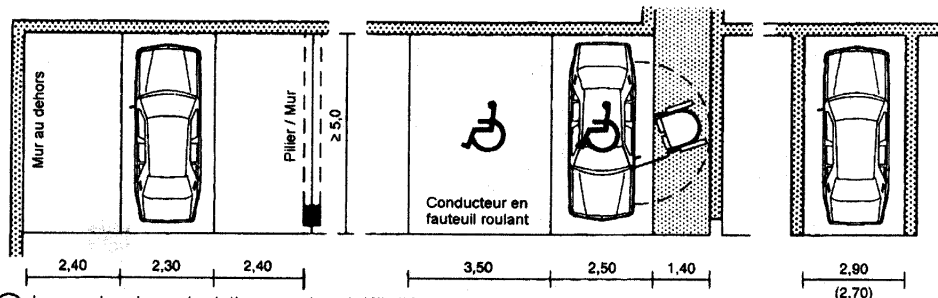
⑪ Voiture courante.



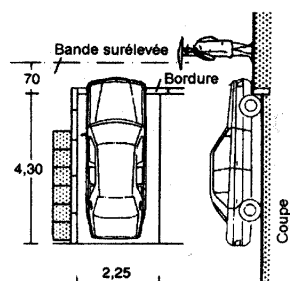
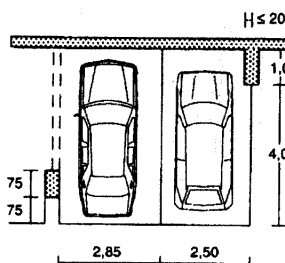
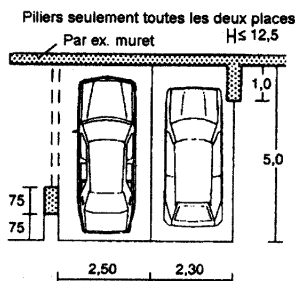
⑫ Disposition oblique.



⑬ Butées transversales et butoirs.

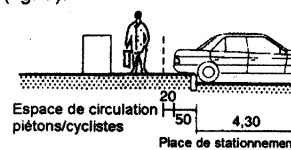
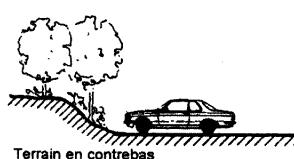


- ① Lorsque les places de stationnement sont délimitées sur certains de leurs côtés par des colonnes, des murs ou des piliers, augmenter la largeur

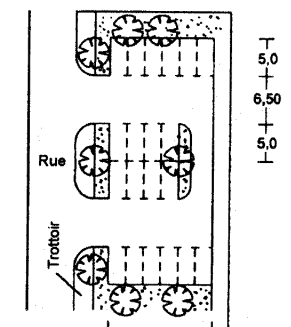
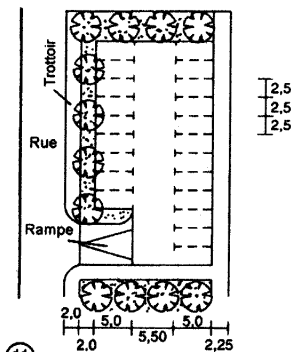
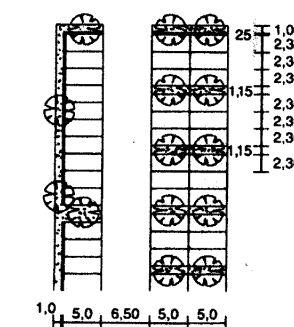
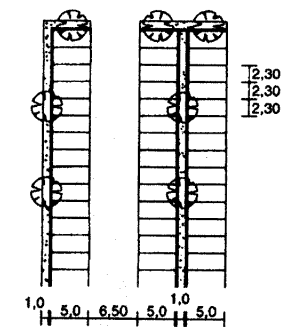
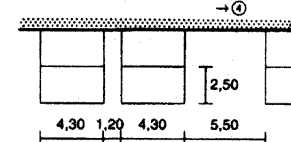
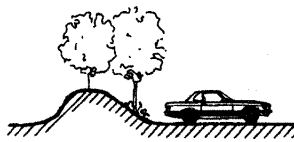
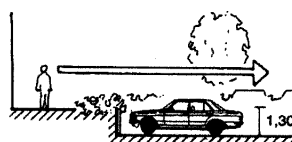


- ② Stationnement dans parkings étroits ③ Entrée et sortie faciles ④ Limité par des bordures

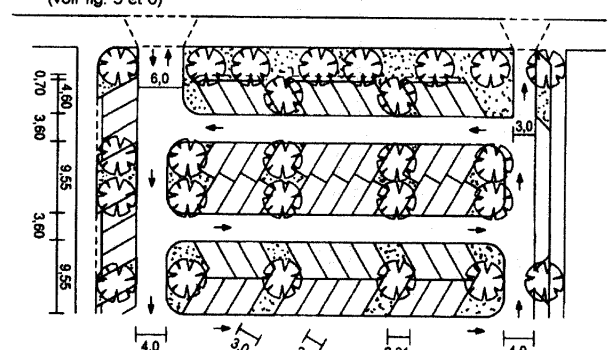
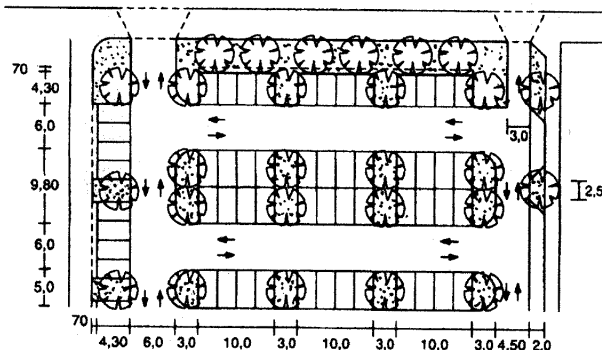
Lorsque les places de stationnement sont délimitées sur certains côtés, augmenter leur largeur de 0,10 m (fig. 1 à 3) sauf pour les ponts élévateurs mécaniques et les garages automatiques. Lorsqu'ils sont séparés par une bordure en maçonnerie vers un trottoir, une piste cyclable ou une bande de séparation, la bordure est utilisée comme butoir (fig. 4 et 6). Les exemples des figures 5 à 8 montrent comment des places de stationnement peuvent être intégrées de façon créative dans leur environnement sans nuire à leur fonction. Elles peuvent être placées totalement en contrebas ou en partie ou pourvues d'un toit végétalisé afin d'augmenter les espaces verts. La végétation n'a pas seulement une qualité esthétique mais elle produit aussi de l'ombrage et améliore les conditions écologiques (absorption de poussière) (fig. 7).



- ⑤ Situation en contrebasse des places de stationnement ⑥ Espace de stationnement derrière une butte ⑦ Avec recouvrement de terre ⑧ Disposition en blocs

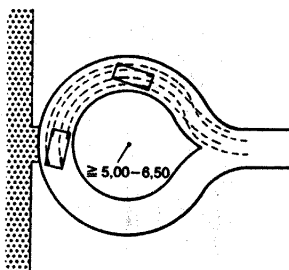
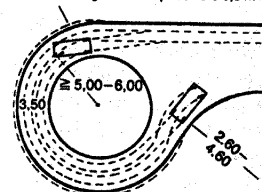


- ⑨ Parc de stationnement avec végétation ⑩ Végétation perpendiculaire à la voie ⑪ Parking en contrebas (voir fig. 5 et 6) ⑫ Parking le long d'une rue



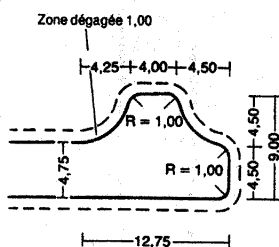
- ⑬ Exemple de parking pour voitures particulières

**Parkings.
Garages.
Stations
service**

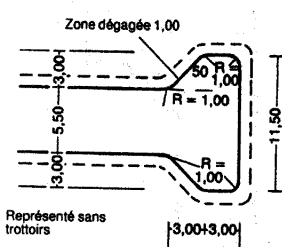


② Rayon de braquage pour voiture.

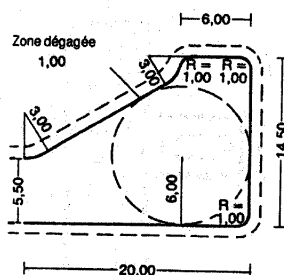
③ Rayon de braquage pour approche d'une voiture ≥ 5 à 6,50 m.



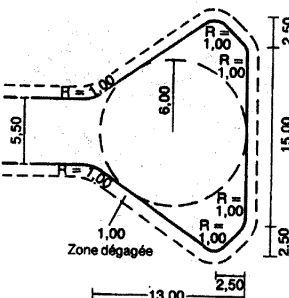
④ Aire de manœuvre en cul de sac pour voiture.



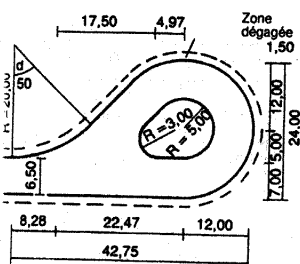
⑤ Aire de manœuvre en cul de sac pour voiture et camion jusqu'à 8 m de long (ordures, pompiers, jusqu'à 6 t).



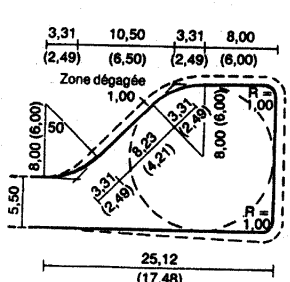
⑥ Aire de giration pour camions ≥ 10 m de long., 22 t 3 essieux, ordures.



⑦ Comme figure 6.



⑧ Boucle de retour pour camions avec remorques et autobus articulés.



⑨ Cercle de braquage pour camions à ordures 2 essieux ou fourgonnette de 6 m.

Les formes courantes des aires de giration sont le marteau (fig. 4 et 5), le cercle ou le lacet (fig. 6 à 9). L'aire en forme de marteau nécessite des manœuvres; les boucles et lacets sont préférables car ils permettent aux véhicules de passer d'un seul coup. Pour des raisons de braquage, ces aires doivent présenter une forme asymétrique du côté gauche (fig. 6 à 9). Sur les côtés extérieurs, il faut prévoir une zone libre de toute construction, suffisamment large pour les parties à l'avant des véhicules qui dépassent la chaussée. La forme en lacet permet la plantation de l'espace intérieur (fig. 8); la forme en marteau (fig. 1) ne convient qu'aux voitures particulières, elle n'est pas nécessaire en cas d'une largeur de la chaussée supérieure à 6 m, si on peut se servir aussi des trottoirs et espaces libres devant des garages.

Type de véhicule	Longueur (m)			Rayon de braquage (m)
	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	
Motocyclette	2,20	0,70	1,00 ^a	1,00
Voiture particulière				
- dimensions voiture courante	4,70	1,75	1,50	5,75
- petite voiture	3,60	1,60	1,35	5,00
- grande voiture	5,00	1,90	1,50	6,00
Camion				
- fourgonnette	4,50	1,80	2,00 ^b	6,00
- dimensions camion	6,00	2,10	2,20 ^b	6,10
- camion 7,5 t	7,00	2,50	2,40 ^b	7,00
- camion 16 t	8,00	2,50	3,00 ^b	8,00
- camion 22 t (+ 16 t)	10,00	2,50	3,00 ^b	9,30
Camion à ordures ménagères				
- dimensions véhicule 2 essieux	7,64	2,50	3,30 ^b	7,80
- dimensions véhicule 3 essieux	1,45	2,50	3,30 ^b	9,25
Camion pompier	6,80	2,50	2,80 ^b	9,25
Camion de démantèlement	9,50	2,50	4,00 ^b	9,25
(avec remorque)	(18,00)			
Autobus standard 1	11,00	2,50 ^a	2,95	10,25
Autobus standard 2	11,40	2,50 ^a	3,05	11,00
Dimensions véhicule-Autobus	11,00	2,50 ^a	2,95	11,20
Dimensions véhicule-Autobus articulé	17,26	2,50 ^a	2,95	10,50+11,25
Dimensions véhicule-Train routier	18,00	2,50 ^a	4,00	12,00 ^c
Motrice		2,50 ^a	4,00	
Remorque		2,50	4,00	
Dim. maxi. / spécific. du Serv. des Mines				
Véhicule simple à 2 essieux	12,00	2,50 ^a	4,00	12,00
Véhicule simple à plus de 2 essieux	12,00			
Semi-remorque	15,00			
Autocar articulé	18,00			
Camion avec remorque	18,00			

Remarques : ^a hauteur de la cabine du conducteur ; ^b hauteur totale avec conducteur env. 2,00 m ;
^c avec rétroviseur extérieur ; ^a sans rétroviseur extérieur ; ^b rayon de braquage selon le maximum autorisé par le Service des Mines.

⑩ Données de base pour véhicules

Type de route	Utilisation de la zone	Type de véhicule	R (m)	Remarques
Chemin de desserte carrossable, voie de desserte peu fréquentée	Habitation	Voiture particulière	6	• Rayon de braquage pour voitures particulières • Règlement spécial pour camions à ordures (p. ex. : accès à un chemin carrossable étroit)
Voie de desserte latérale	Habitation prépondérante	Voiture particulière, camion à ordures 2 essieux	8	• Rayon de braquage pour petits autobus et la plupart des camions à ordures • Possibilité de demi-tour pour véhicules régis par le Service des Mines
Voie de desserte latérale	Habitation, grande activité commerciale	Voitures particulières, camions à ordures, camions 3 essieux, autobus standard, autobus articulés	10	• Rayon de braquage suffisant pour la plupart des véhicules régis par le Service des Mines et pour vieux modèles d'autobus • Rayon de braquage pour autobus récents • Rayon de braquage pour autobus articulés
			11 12	
		Activité commerciale prépondérante	Camion avec remorque, autobus articulé	12
Sur les côtés extérieurs des aires de giration, prévoir une zone dégagée d'1,00 m de large pour les surlongueurs de véhicules.				

⑪ Recommandations pour la détermination du rayon de braquage (R)

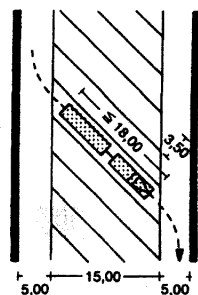
CAMIONS

PARKING ET BRAQUAGE

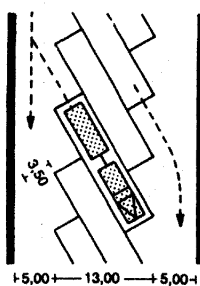
Compte tenu des dimensions variées de camions, il n'est pas utile de prévoir des marquages permanents sur le sol.

Les dimensions de base nécessaires aux camions découlent des dimensions du véhicule en ligne droite, dans les virages et à l'accès ou à la sortie d'un parking. On doit notamment tenir compte de la courbe des roues intérieures de la remorque dans un virage.

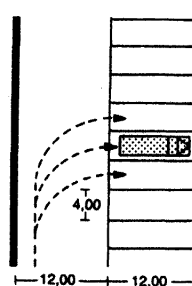
Rayon extérieur de braquage des véhicules régis par le Service des Mines : 10 m sont suffisants pour la plupart des véhicules, et 12 m pour les plus grands.



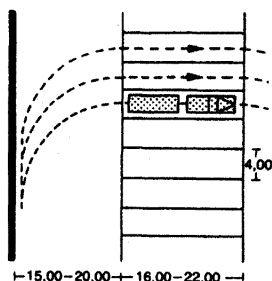
① Disposition à 45° pour camions avec remorques.



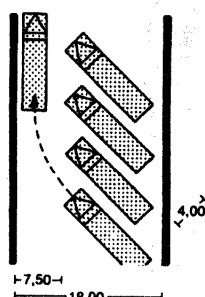
② Disposition à 30° pour camions avec remorques.



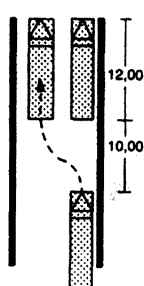
③ Disposition à 90° pour camions.



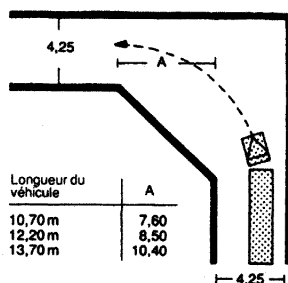
④ Disposition à 90° pour camions avec remorques.



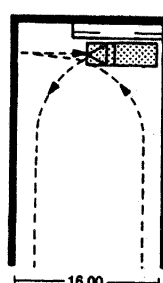
⑤ Stationnement à 45°.



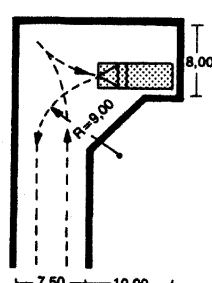
⑥ Perte de place en disposition en ligne.



⑦ Place nécessaire en angle de voie.



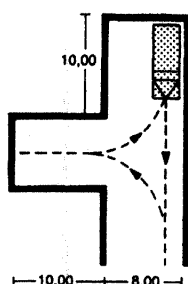
⑧ Possibilité de braquage en situation limitée.



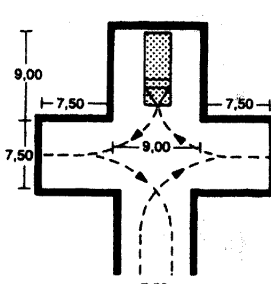
⑨ Manœuvre en cul de sac, situation très resserrée.



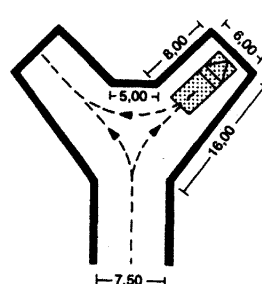
⑩ Passage.



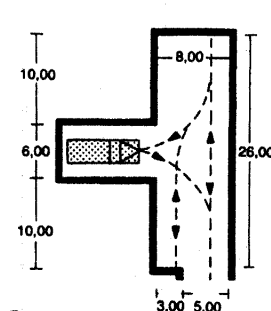
⑪ Autres possibilités figures 12 à 14.



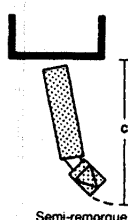
⑫



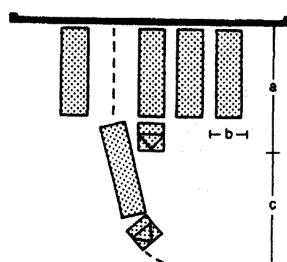
⑬



⑭



⑮ Disposition isolée.



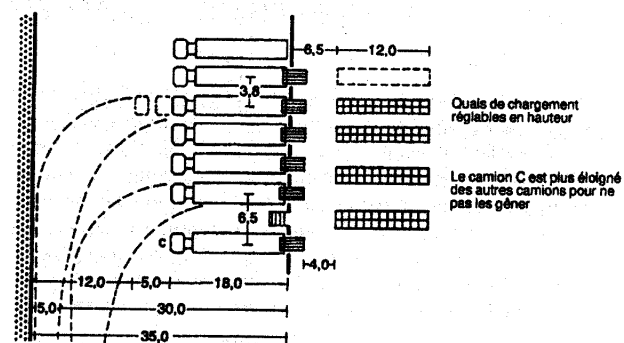
⑯ Disposition en série.

Zone dégagée pour l'entrée et la sortie.		
Longueur du véhicule a	Largeur de l'emplacement b	Zone dégagée c
Camion 22 t 10,00	3,00	14,00
	3,65	13,10
	4,25	11,90
Camion en disposition isolée 12,00	3,00	14,65
	3,65	13,50
	4,25	12,80
Semi-remorque 15,00	3,00	17,35
	3,65	15,00
	4,25	14,65

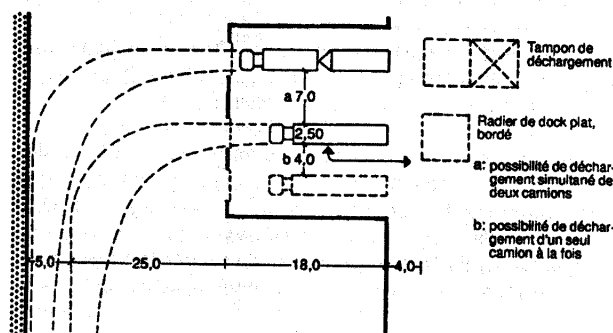
⑰ Tableau pour figures 15 et 16.

QUAIS DE CHARGEMENT

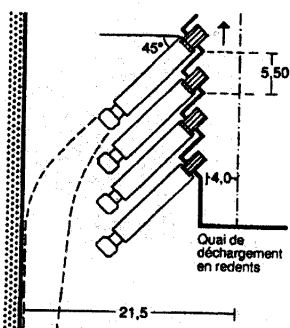
Exemple d'une cour optimale pour camions de 18 m (fig. 1). Dans ces conditions, il faut une profondeur de 35 m pour accéder aux quais : même le camion le plus long peut entrer et sortir sans perdre de temps. Important pour la circulation des camions assurant des livraisons à terme. Si cette solution n'est pas réalisable, une disposition de quai en redents de 10 + 15 degrés sera satisfaisante (fig. 3, 5 et 6). Plus grand rayon de braquage pour camion avec remorque d'environ 12 m. Distance de sécurité entre deux camions rangés l'un à côté de l'autre : au moins 1,50 m en version quais, et au moins 3,00 m en version trappes de chargement.



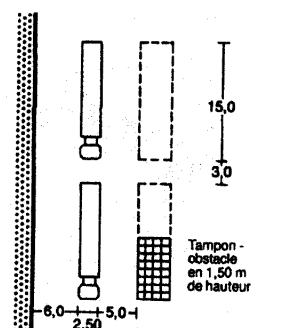
① Quai de chargement/déchargement : les camions très serrés doivent avancer avant de pouvoir braquer.



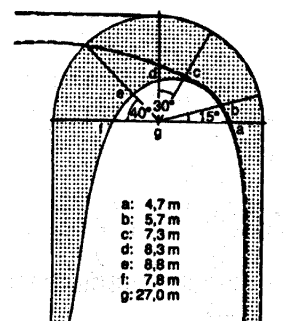
② Les quais de chargement/déchargement nécessitent la plus grande surface de la cour.



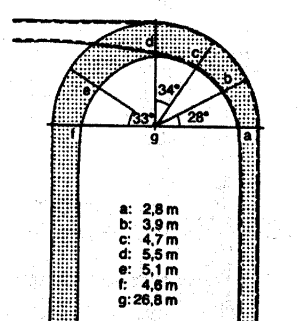
③ Quai de chargement/déchargement.



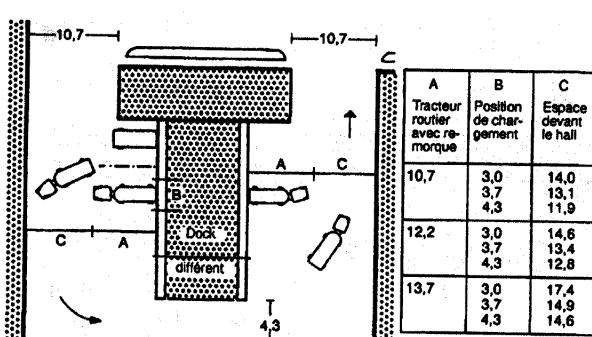
④ Quai de chargement/déchargement.



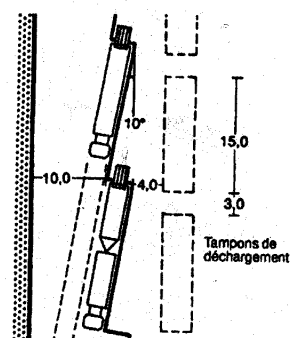
⑧ Dimensions courantes d'un rayon de braquage pour camion articulé de 15 m de longueur.



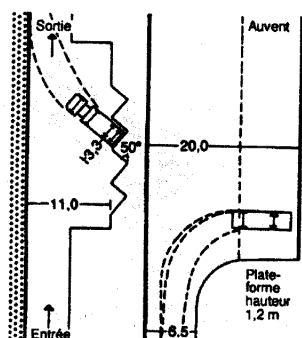
⑨ Dimensions courantes d'un rayon de braquage pour camion non articulé avec long empattement.



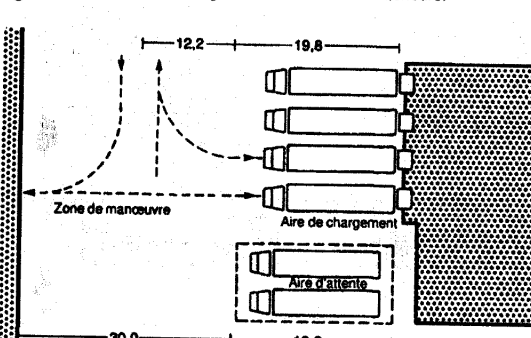
⑩ Chargement et déchargement dans une cour intérieure.



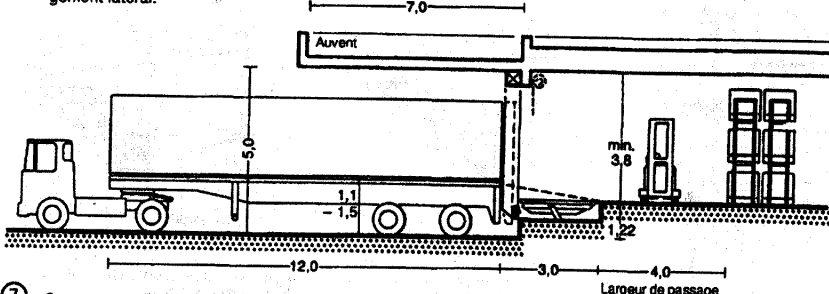
⑤ Dock de chargement/déchargement avec quais surélevés et déchargement latéral.



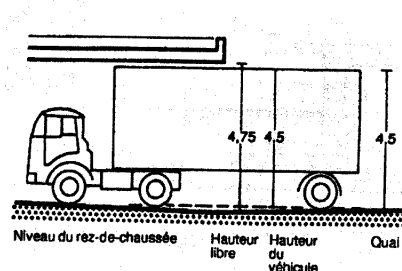
⑥ Espace minimal nécessaire pour quais de chargement.



⑪ Circulation à droite, dans le sens des aiguilles d'une montre.

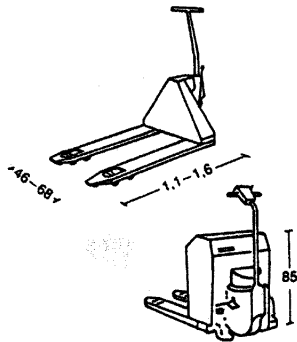


⑦ Coupe sur un dock de chargement avec quai réglable en hauteur.



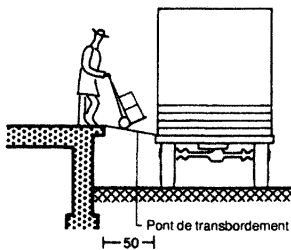
⑫ Dimensions d'un dock de chargement couvert.

QUAIS, PONTS DE TRANSBORDEMENT, ÉLÉVATEURS



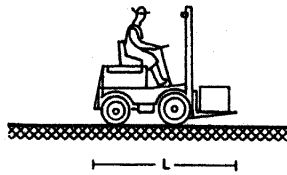
① Chariots élévateurs.

Dénivelé compris
entre 0,90 m et 1,10 m

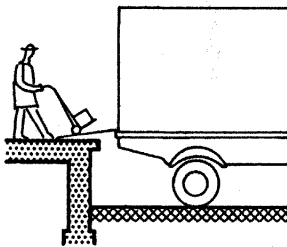


③ Pont de transbordement amovible.

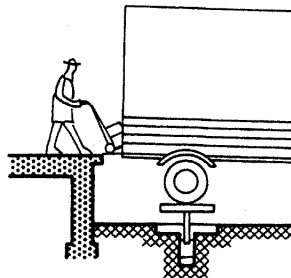
Poids tot. autor. en t	2,5	3,5	7	13
Larg. en m	1,0	1,0	1,2	1,5
Long. en m	2,4	2,8	3,4	3,8



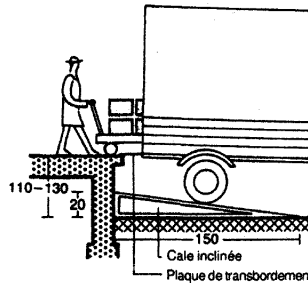
② Chariot gerbeur.



④ Plaque de chargement adaptable.



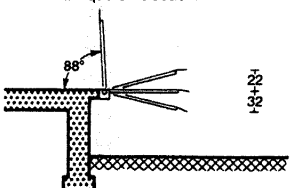
⑤ Levage des roues arrière.



⑥ Rampe de compensation fixe ou amovible.

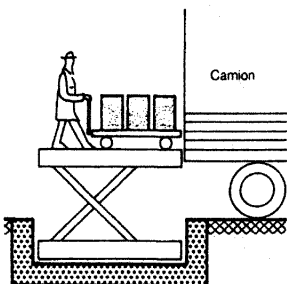


⑦ Passage du niveau quai au niveau cour par plate-forme de levage hydraulique en ciseaux.

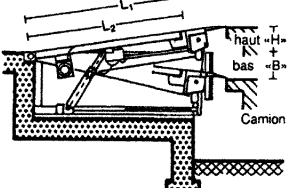


Longueur en mm	Largeur en mm	Charge en kg
1500	1500	3000
1750	1500	3000
1750	1750	5000

⑨ Pont de transbordement articulé à déplacement latéral.



⑧ du niveau cour au niveau camion.



H	B	L ₁	L ₂	Larg.	Charge en kg
290	300	2300	2000	1500	3000
360	300	2800	2500	1750	4000
430	300	3300	3000	2000	5000

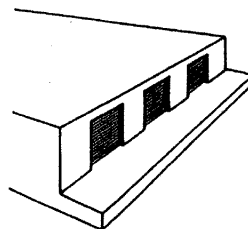
⑩ Pont de transbordement.

Quais et camions doivent pouvoir être raccordés en toute sécurité et de façon à assurer un chargement «comme sur des roulettes». Les ponts de liaison répondent parfaitement à ces exigences pour les camions et les wagons. Le plateau de chargement du véhicule peut être plus ou moins haut que le quai (fig. 3 et 4) et les cales inclinées en aluminium se prêtent parfaitement à compenser le niveau bas de certains véhicules (fig. 6), elles sont amovibles et faciles à déplacer en un endroit voulu. Ponts de transbordement articulés en métal léger avec possibilité de déplacement latéral (fig. 5).

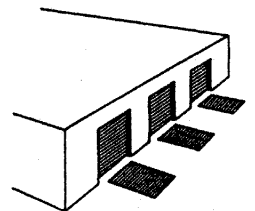
Ponts de transbordement amovibles, sur roues, portables et pour chargement de wagons (fig. 4). Ponts de liaison hydrauliques automatiques avec levier de jonction (fig. 10).

Plate-formes de levage hydrauliques pour compenser la différence de niveau entre cour et véhicule (fig. 8); véhicule et quai (fig. 7); entre deux quais (fig. 13). Quais mobiles (fig. 14).

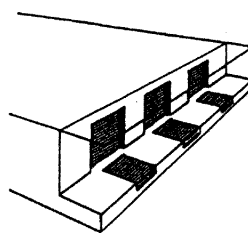
Compensation permanente au niveau du camion lors du chargement ou déchargement. Chariots élévateurs livrables en version électrique, diesel, essence et gaz carburant (fig. 2). Rampes d'accès mobiles pour le chargement de containers, camions et wagons, s'adaptent automatiquement au niveau de suspension du véhicule lors du chargement ou déchargement (fig. 14).



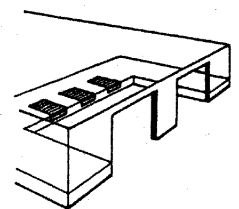
⑪ Quai simple (fig. 3 à 6).



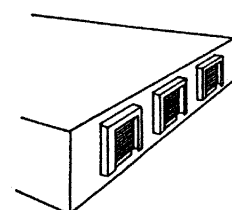
⑫ Niveau cour, chargement par releveurs ou plans inclinés (fig. 7).



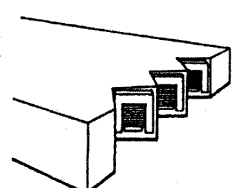
⑬ Quai couvert avec quais mobiles électro-hydrauliques (fig. 10).



⑭ Chargement à l'intérieur par quais mobiles électro-hydrauliques (fig. 7).



⑮ Quais de chargement intégrés avec système de protection contre les intempéries.



⑯ Quais en redents pour aire de manœuvre limitée.

GARAGES ET ACCÈS

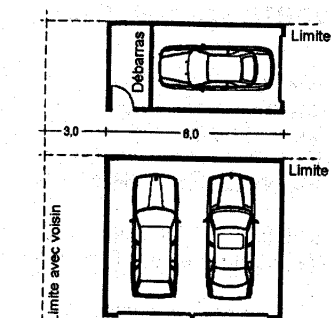
Détermination du nombre de places nécessaires

Constructions résidentielles

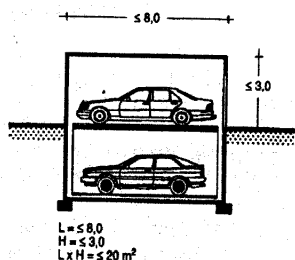
- Maisons individuelles
1 à 2 places par maison
- Immeubles collectifs
1 à 1,5 place par logement
- Bâtiment avec logements anciens
0,2 places par logement
- Maisons de vacances
1 place par logement
- Foyers de jeunes
1 place pour 10 à 20 lits,
mais au moins 2 places
- Foyers pour étudiants
1 place pour 2 à 3 lits
- Foyer pour infirmières
1 place pour 3 à 5 lits,
mais au moins 3 places
- Foyers pour ouvriers
1 place pour 2 à 4 lits,
mais au moins 3 places
- Maisons de retraite
pour personnes âgées
1 place pour 8 à 15 lits,
mais au moins 3 places

Bureaux, locaux administratifs et cabinets professionnels

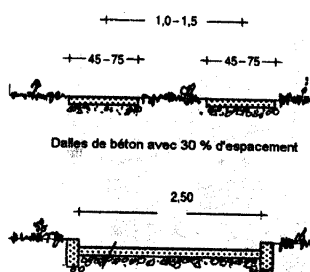
- Bureaux et locaux administratifs
1 place par 30 à 40 m²
de surface utile
- Cabinets professionnels avec
importante circulation de visiteurs
1 place par 20 à 30 m² de
surface utile, mais au
moins 3 places



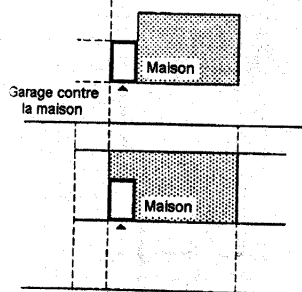
① Construction en limite de terrain (voir fig. 2)



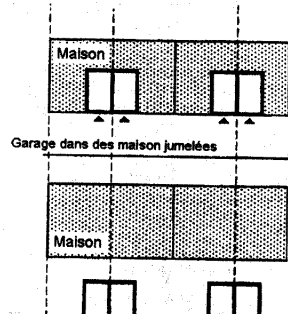
② Coupe (voir fig. 1)



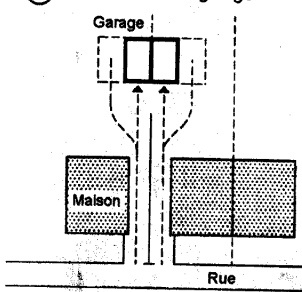
③ Accès maison et garage



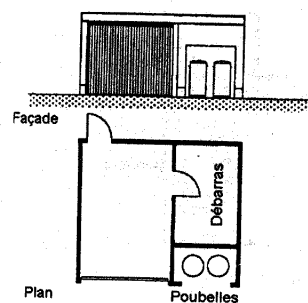
④ Garage dans la maison



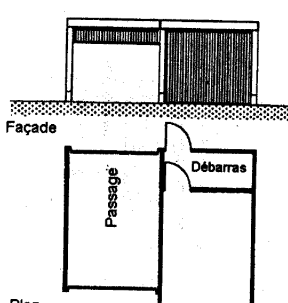
⑤ Garages devant des maisons jumelées



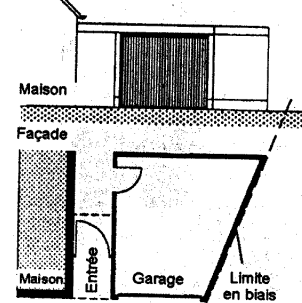
⑥ Garage à l'arrière du terrain



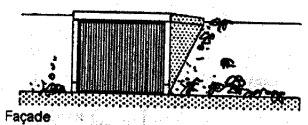
⑦ Garage avec débarras et poubelles



⑧ Garage double avec débarras et passage



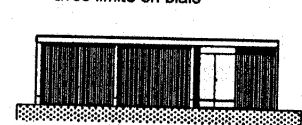
⑨ Garage en limite de terrain, avec limite en biais



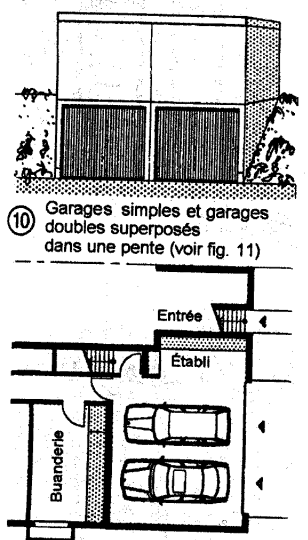
⑩ Garages simples et garages doubles superposés dans une pente (voir fig. 11)



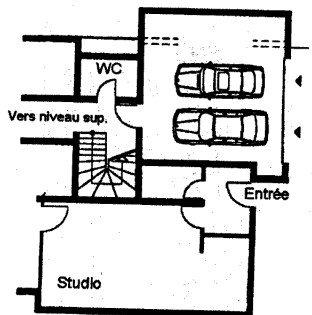
⑪ Coupe transversale (voir fig. 10)



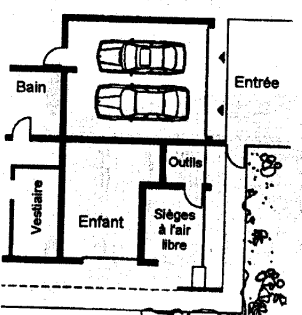
⑫ Garage et entrée couverte



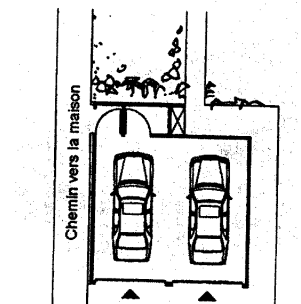
⑭ Garage double au niveau inférieur



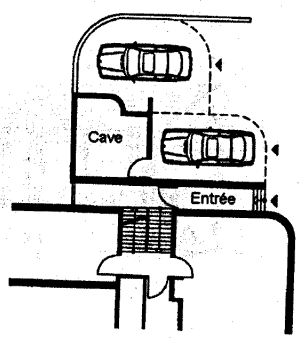
⑮ Garage double au niveau inférieur



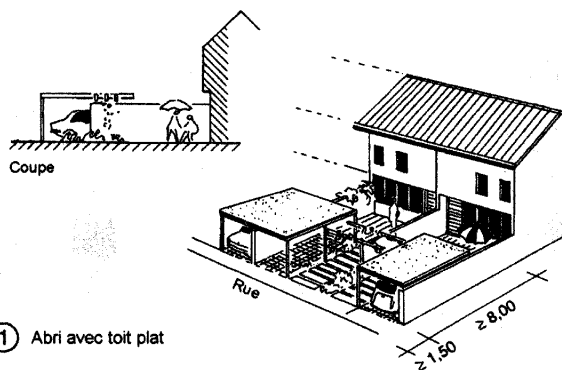
⑯ Garage double dans la maison



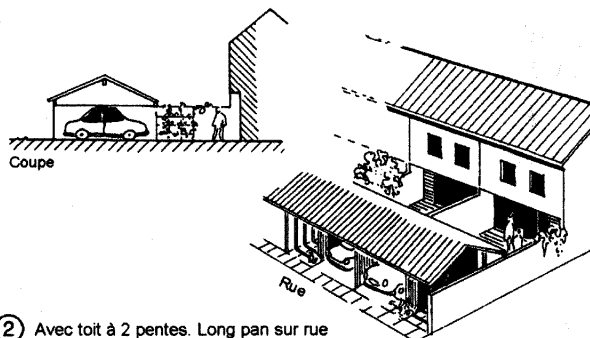
⑬ Garage double avant la maison



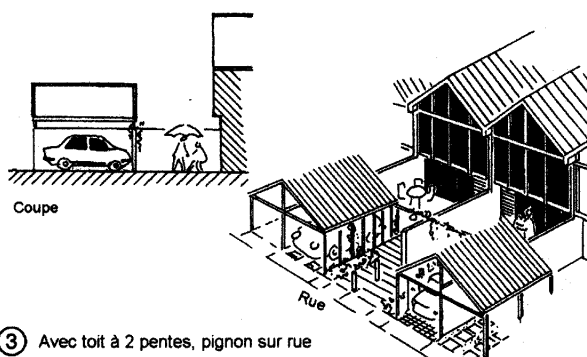
⑰ Places de stationnement couvertes contre la maison



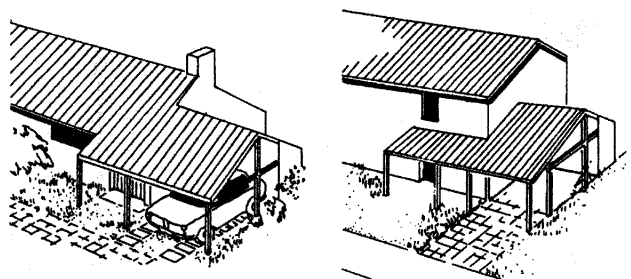
① Abri avec toit plat



② Avec toit à 2 pentes. Long pan sur rue

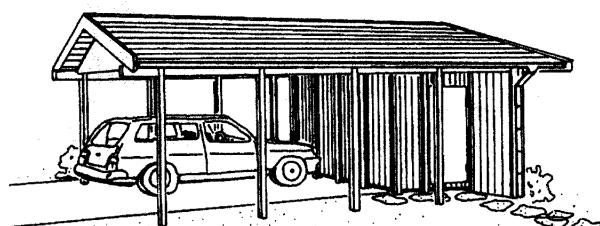


③ Avec toit à 2 pentes, pignon sur rue



④ Maison avec abri intégré

⑤ Abri contre une maison à deux niveaux



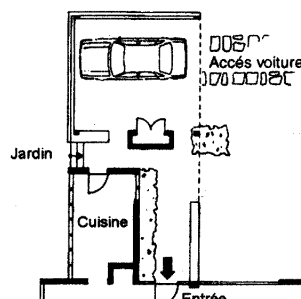
⑥ Abri avec débarras

ABRIS COUVERTS POUR VOITURE

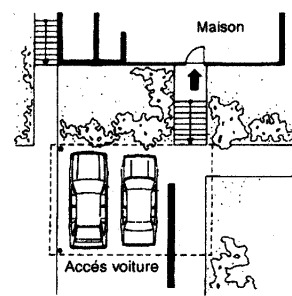
Les places de stationnement abritées sont une solution économique au point de vue prix et espace, pour assurer aux voitures une protection suffisante contre les intempéries (un mur côté intempéries est avantageux). La combinaison avec une pièce servant de dépôt (pour les vélos par exemple) est recommandée (fig. 6).

Les abris existent en éléments préfabriqués, y compris ancrage des poteaux, ferrures et vis ainsi que gouttières et tuyaux de descente (fig. 13 et 14).

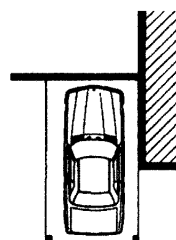
Exemples : disposition et réalisation de places de stationnement sous abri pour voitures particulières entant que lien architectural avec les bâtiments habités (fig. 4 et 5).



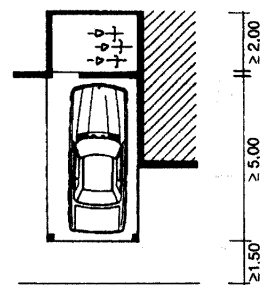
⑦ Abri commode à l'entrée d'une maison



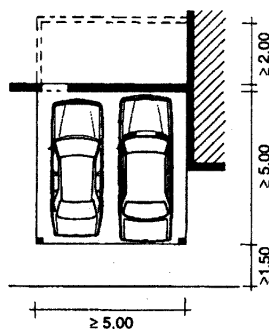
⑧ Abri double avec entrée séparée pour la maison



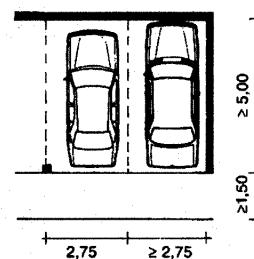
⑨ Abri pour 1 voiture



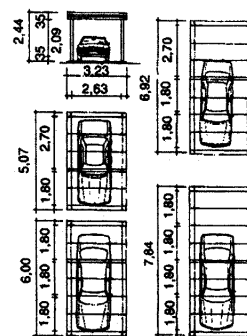
⑩ Abri pour 1 voiture et vélos



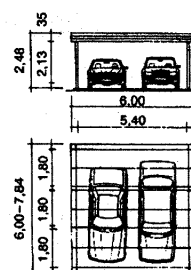
⑪ Abri pour 2 voitures et
évtl. vélos



⑫ Abri commun



(13) Abri individuels (Osmo/Gard)

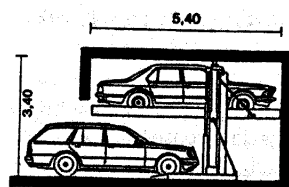


⑭ Abri double

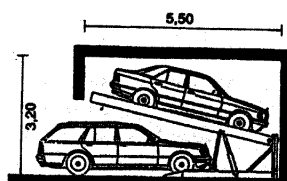
GARAGES ET PARKINGS COUVERTS

Deux voitures peuvent être parkées l'une au-dessus de l'autre dans un garage grâce à une plate-forme mobile à commande électrique (fig. 1 et 2); commande par pompe hydraulique en cas de coupure de courant. Il existe des parkings à élévateur pouvant contenir jusqu'à 3 voitures (fig. 6), système utilisé pour les garages en rangées dans les cours ou les parkings à plusieurs niveaux, commandé à partir d'un pupitre chez le gardien. Charge 2 500 kg/empl. Pente maxi. 14 % pour voies d'accès et de sortie. Il existe des systèmes libérant les accès (fig. 7 et 8) où les voitures sont placées sur des palettes sur des plates-formes par un couloir central jusqu'aux emplacements de stationnement, monte-charge ou à la sortie. Des palettes de stationnement placées en longueur ou perpendiculairement permettent d'augmenter le taux d'exploitation de 50 à 80 % (fig. 7 à 10).

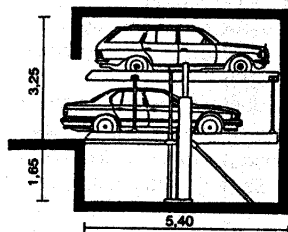
Les garages-silo (fig. 13 et 14) permettent une meilleure utilisation de la place. A l'entrée, le conducteur commande lui-même le rangement de sa voiture avec une clef. Le nombre maximal de niveaux est de 20, 10 pour les garages à monte-charge hydraulique. La hauteur d'étage peut être ramenée à 2,10 m vu que personne n'est censé y circuler. Le procédé ne nécessite pas beaucoup de place, est fiable, peu bruyant, peu polluant (pas de gaz d'échappement). On peut compter 40 à 80 voitures particulières par monte-charge. Il faut, en moyenne, 1 ou 2 min pour entrer ou sortir le véhicule. Les monte-charge à déplacement latéral du véhicule (fig. 12) sont recommandés pour des terrains extrêmement étroits.



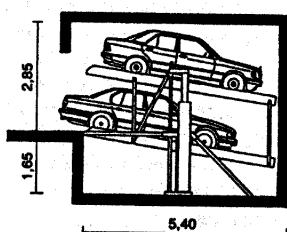
① Parking avec élévateur, sans fosse.



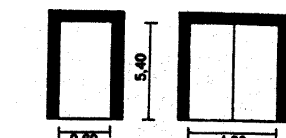
② Sans fosse (parking incliné).



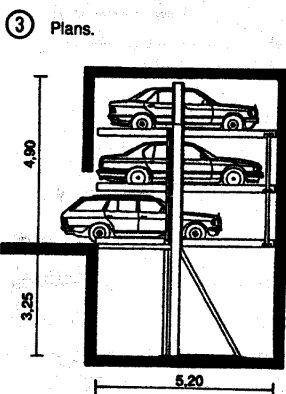
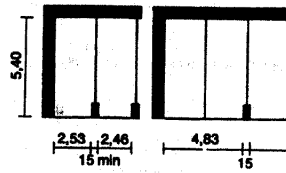
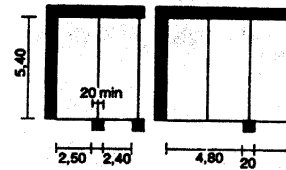
④ Parking non incliné à 2 niveaux.



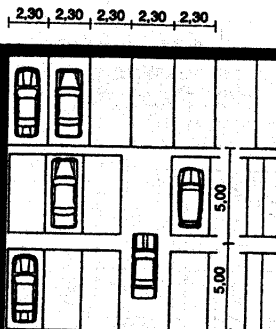
⑤ Break possible au niveau inférieur.



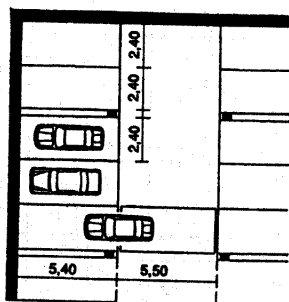
③ Plans.



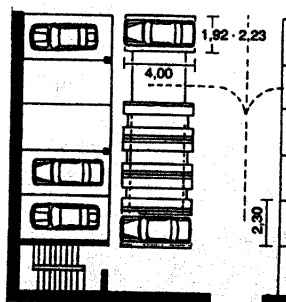
⑥ Parking non incliné à 3 niveaux.



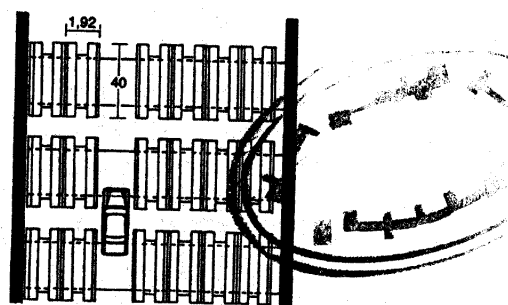
⑦ Parking sur plateaux.



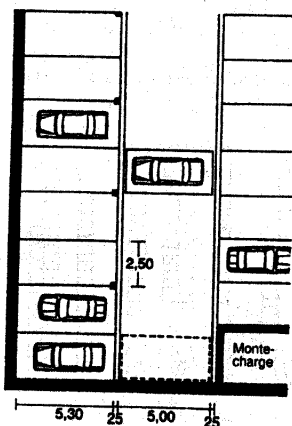
⑧ Parking sur plateaux mobiles.



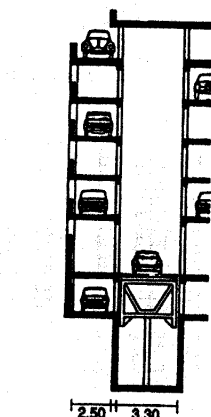
⑨ Parking avec palettes mobiles (Klaus).



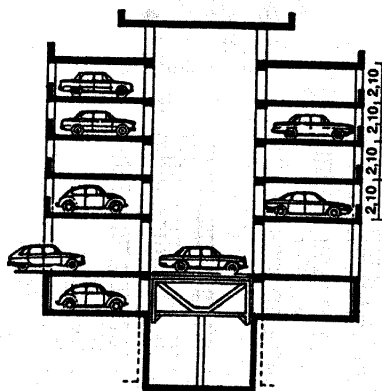
⑩ Parking avec palettes dans le sens de la longueur (Klaus).



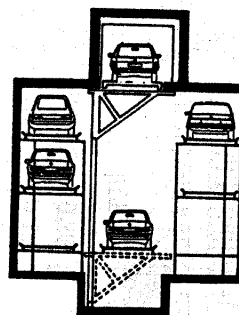
⑪ Plan d'un garage-silo (A.I.R.) (fig. 12 et 13).



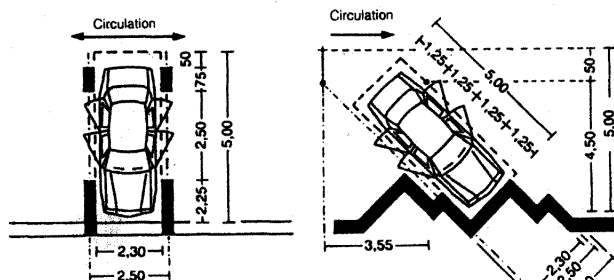
⑫ Empilement latéral.



⑬ Plan.

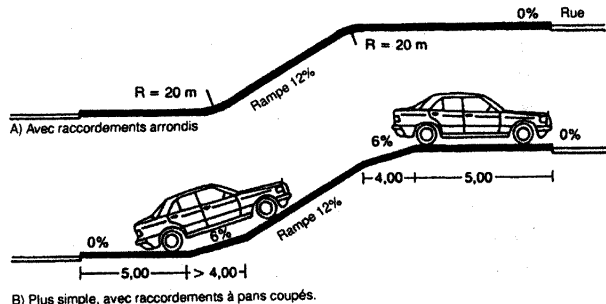


⑭ Garage coffre-fort jusqu'à 20 véhicules.



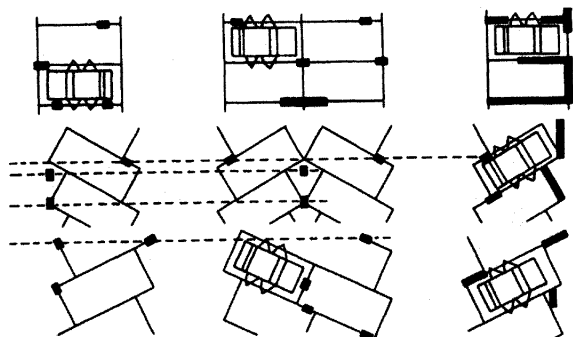
① Emplacement possible des piliers, disposition à 90°.

② Disposition à 45°.

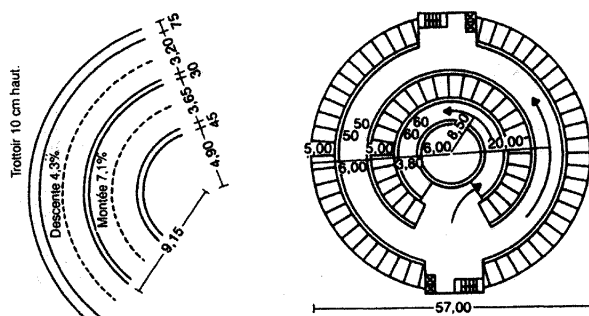


B) Plus simple, avec raccords à pans coupés.

③ Changement de déclivité pour rampes.



④ Dispositions possibles des piliers.



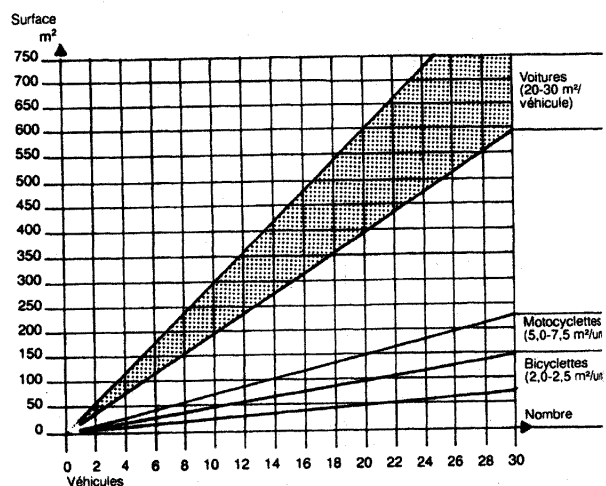
⑤ Lorsque la rampe a un petit rayon, sa largeur doit être plus grande.

⑥ Rampe circulaire avec stationnement.

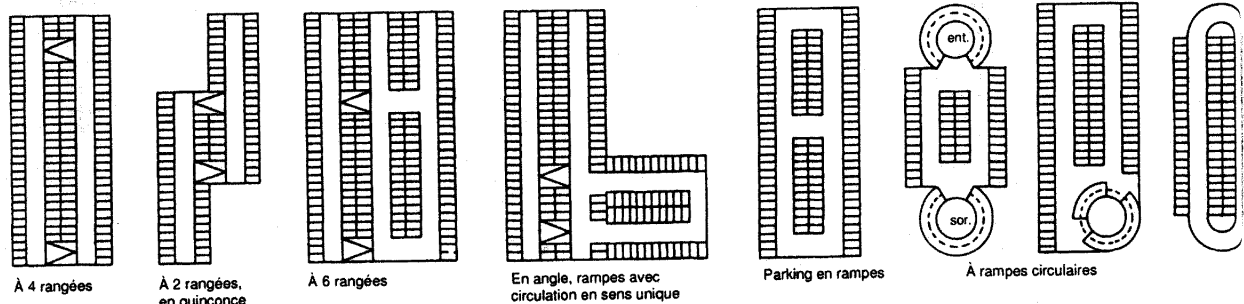
Tous les éléments porteurs d'un parking (planchers, murs, piliers, renforcements) doivent être stables au feu. Garages ouverts en matériaux coupe-feu. Hauteur de passage libre conseillée pour les garages souterrains et en élévation : 2,20 m. Ajouter 25 cm pour la signalisation pour piétons et automobilistes, plus 5 cm pour l'application future d'une nouvelle couche de roulement. On obtient ainsi une hauteur totale de 2,50 m augmentée des constructions au-dessus des voies de circulation, à savoir selon le type de construction une hauteur d'étage de 2,75 à 3,50 m. Une disposition dense des piliers peut permettre d'abaisser la hauteur de la construction sans pour autant présenter d'inconvénients (fig. 1 et 2). Les constructions de grande portée ont une surface de piliers réduite de 7 à 12 % (fig. 4).

Conformité des pentes et rampes (fig. 3). Les rampes de stationnement droites ou circulaires reposent sur le principe de l'inclinaison du plancher (p.452), circulaires (fig. 6), véhicules des deux côtés de la voie de circulation. Le diagramme (fig. 8) permet de déterminer, dans la phase de préconception, la surface nécessaire pour le stationnement d'un nombre de véhicules donné. La figure montre des exemples de formes de parkings et de dispositions de rampes, à 2 fois 2 rangées en quinconce, à 4 rangées, à 6 rangées dans le sens de la circulation, comme parking en rampes, à rampe circulaires.

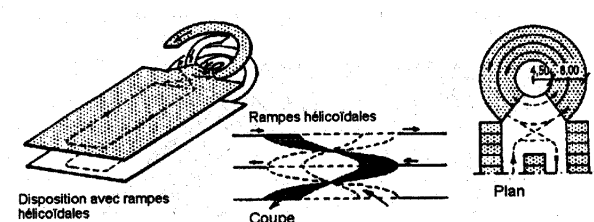
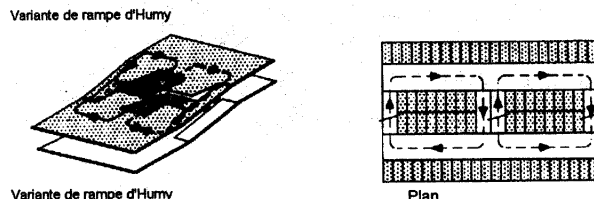
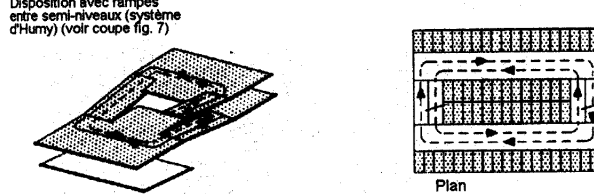
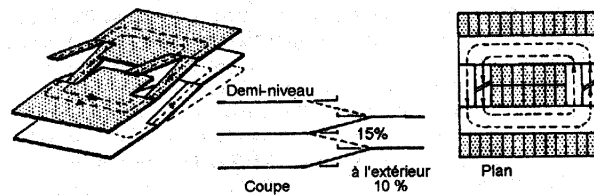
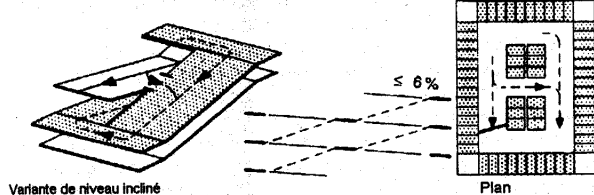
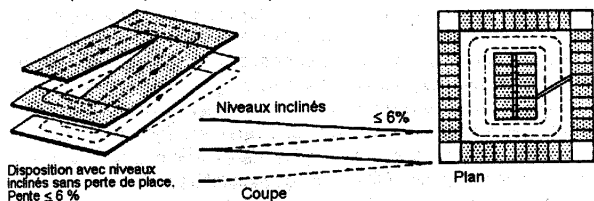
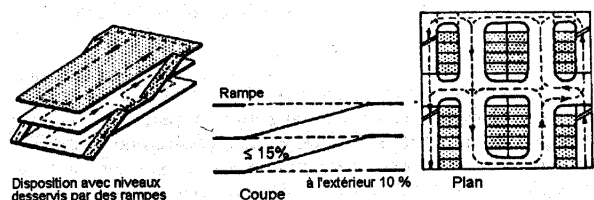
Les constructions en béton armé (coulé sur place, éléments préfabriqués ou construction composite) répondent le mieux aux exigences de la protection contre le feu. Les constructions métalliques suivent généralement le système des poutres principales et secondaires et doivent, pour des raisons de protection contre le feu, être recouvertes de béton, de plaques ignifuges ou d'enduit. Pour le calcul de la charge agissant sur le plancher, on part d'un poids total de 3,5 kN/m² pour les voitures particulières, de 5 kN/m² pour les rampes, et de 10 kN/m² pour toitures-terrasses avec plantation.



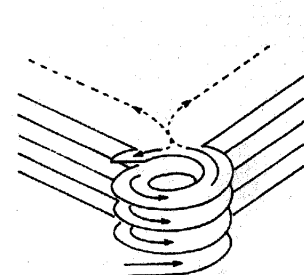
⑧ Surfaces nécessaires pour dispositions de stationnement, y compris surfaces desserte.



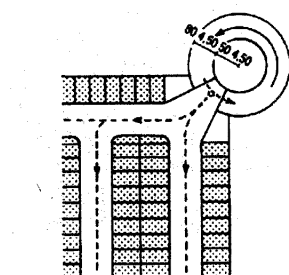
⑦ Plans avec dispositions de rampes.



① Systèmes de rampes



② Tour avec rampe circulaire à l'angle de l'immeuble

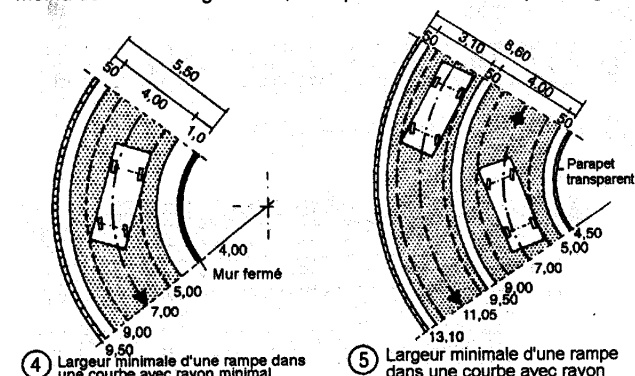


③ Vue schématique en plan (voir fig. 2)

Il existe différents systèmes de rampe pour franchir les dénivelés et atteindre les différents niveaux d'un parking. La pente des rampes ne doit pas dépasser 15 %. Elle est de 20 % pour les petits garages. Il doit exister, entre la zone de circulation publique et une rampe de pente supérieure à 5 %, un espace horizontal d'au moins 5 m de longueur et, dans le cas de rampes pour voitures particulières, un espace avec pente de moins 10% et de longueur supérieure à 3 m.

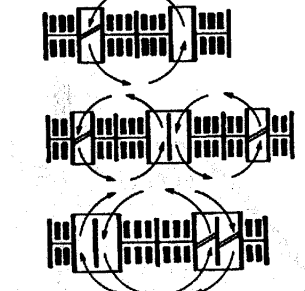
On peut rassembler en quatre groupes principaux de disposition et de configuration des rampes (fig. 1) : rampes droites, rampes parallèles, rampes traversant plusieurs niveaux avec paliers intermédiaires et rampes avec voies d'entrée et de sortie en vis-à-vis. Disposition avec niveaux inclinés formant rampe, sans perte de place. Toutes les places de stationnement sont sur des plans inclinés. Système économisant la place (fig. 1). (Pente ≤ 6%.) Disposition en plans décalés à mi-niveau (rampes d'Humy) : les places de stationnement sont décalées d'un demi-niveau et les dénivelés sont franchis à l'aide de courtes rampes (fig. 1 et 6 à 8). Le système des rampes en hélice est relativement coûteux et peu maîtrisable. Les surfaces superflues sont mal utilisées à cause de la forme circulaire (fig. 1 à 5). Les rampes en hélice doivent avoir une pente transversale de plus de 3 %, le bord intérieur de la chaussée un rayon supérieur à 5 m. Dans les grands garages, les rampes également utilisées par les piétons, doivent être pourvues d'un trottoir surélevé d'une largeur de plus de 0,80 m, à défaut d'avoir des trottoirs séparés par rampes.

La largeur minimale des voies d'accès et de sortie pour les garages de moyenne et grande taille est de 3 m pour des véhicules ayant moins de 2 m de largeur et 3,50 m pour des véhicules plus larges.

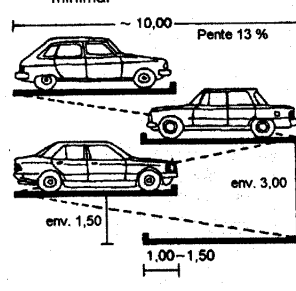


④ Largeur minimale d'une rampe dans une courbe avec rayon minimal

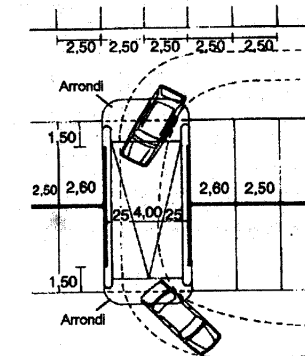
⑤ Largeur minimale d'une rampe dans une courbe avec rayon minimal



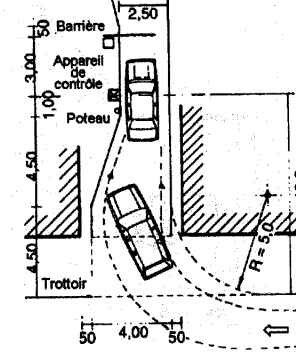
⑥ Modèles de base des rampes d'Humy. Pente des rampes de 13 à 15 %



⑦ Imbrication des niveaux (voir fig. 6)

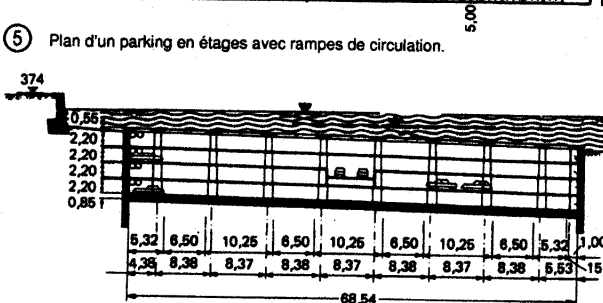
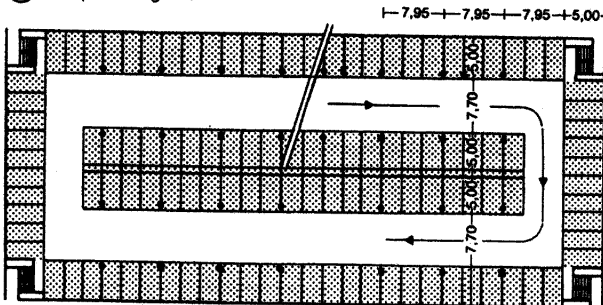
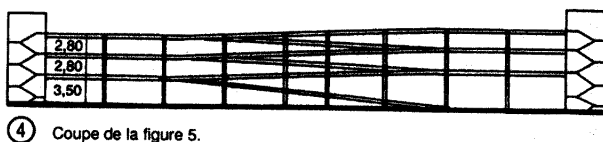
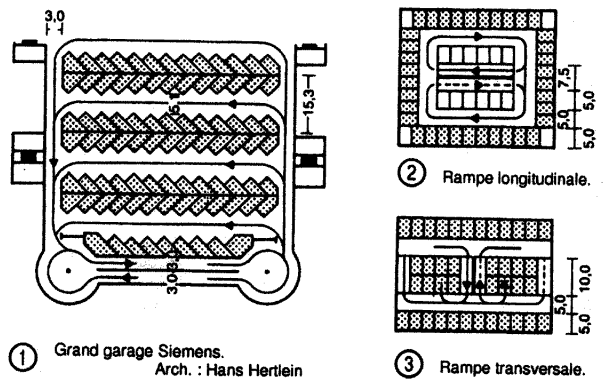


⑧ Demi-rampe avec circulation à sens unique



⑨ Contrôle d'entrée

PARKINGS COUVERTS

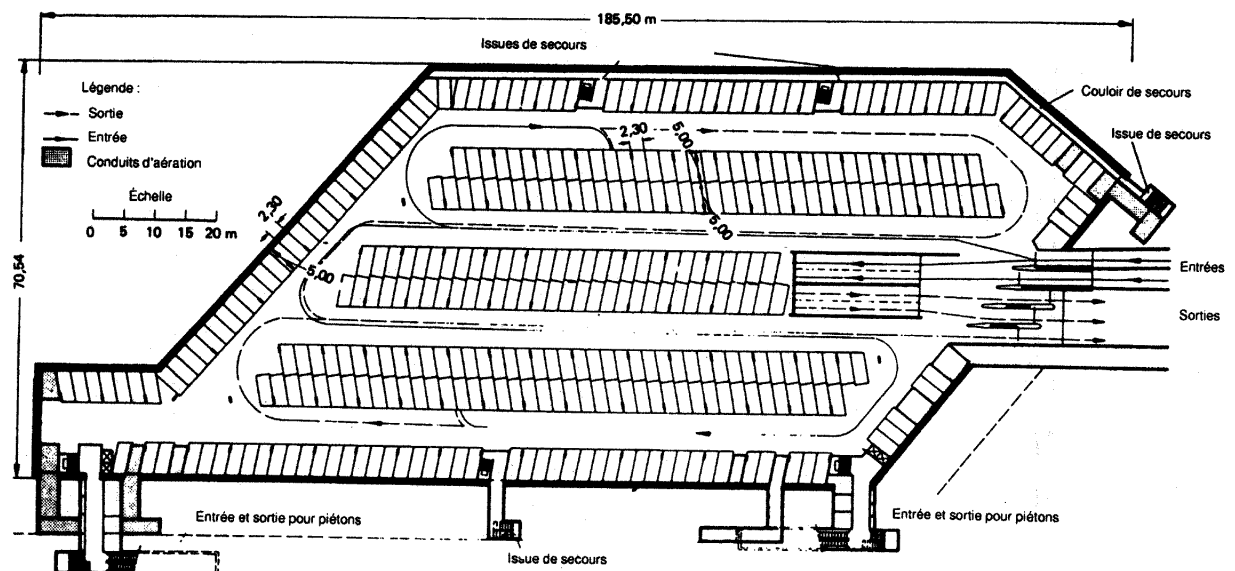
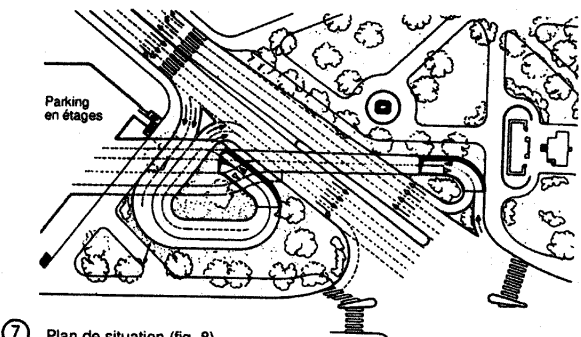


Les garages de surface inférieure à 100 m² sont considérés comme petits garages, ceux de surface comprise entre 100 et 1 000 m² comme garages de dimensions moyennes et ceux de surface supérieure à 1 000 m² comme garages de grandes dimensions. Sont généralement considérés comme garages souterrains ceux dont le niveau du plancher se situe à plus d'1,30 m au-dessous du niveau du terrain. Les garages de grandes dimensions doivent être dotés de voies d'accès et de sortie séparées. Ils se situent à proximité de points de grande circulation tels que gares, aéroports, centres commerciaux, théâtres, cinémas, bâtiments administratifs et de bureaux, complexes d'habitations. Les garages de moyennes et grandes dimensions doivent avoir une hauteur libre de 2,00 m dans les zones de circulation, ceci même sous poutres, conduites d'aération et autres éléments de construction; généralement un peu plus au rez-de-chaussée à cause de son utilisation souvent différente.

Pour camionnettes : 2,50 m. Les garages ouverts ont l'avantage d'avoir des ouvertures non fermables donnant directement sur l'extérieur, disposées de sorte à assurer une aération transversale même en cas de protection contre les intempéries (surface des ouvertures = un tiers de la surface totale des murs).

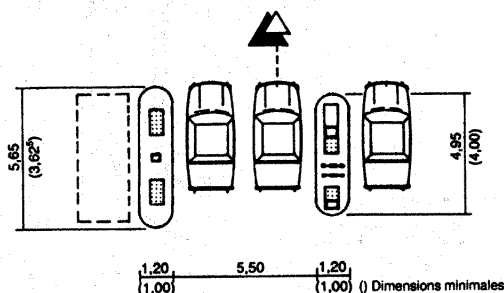
Parking de conception ingénieuse à Genève sous le Rhône, entrées et sorties à proximité du pont du Rhône (fig. 7). Les rampes de circulation des deux côtés permettent de déboîter ou de s'insérer facilement dans la circulation. Une rampe centrale descend de façon continue et dessert les différents niveaux du sous-sol avec déboîtement sur la droite (fig. 7 à 9). Aucun personnel n'est nécessaire, grâce à un distributeur de tickets automatique.

Critères pour la qualité de parkings à plusieurs niveaux : sécurité lors de l'utilisation, bonne disposition, marquage des emplacements permettant de les retrouver, insertion dans un projet d'urbanisme, aération et éclairage naturels, vue sur l'extérieur, plantation, système de facturation simple et claire.

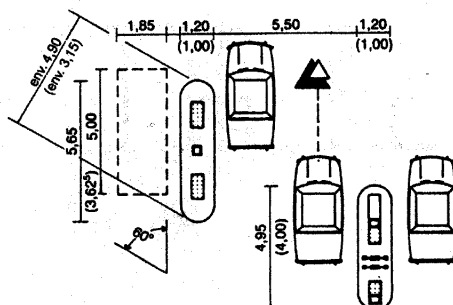


Projet et réalisation AC. C. Zschokke.

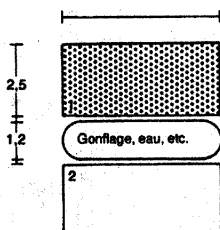
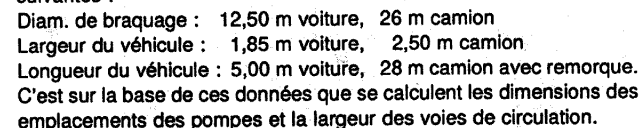
**Parkings.
Garages.
Stations
service**



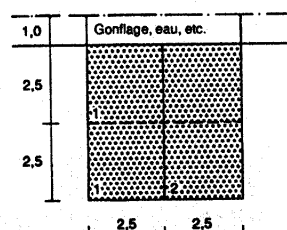
④ Deux îlots courts parallèles à la voie.



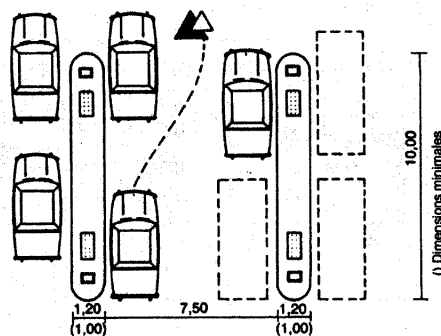
⑤ Deux îlots courts à 60° par rapport à la voie.
(1) Dimensions minimales



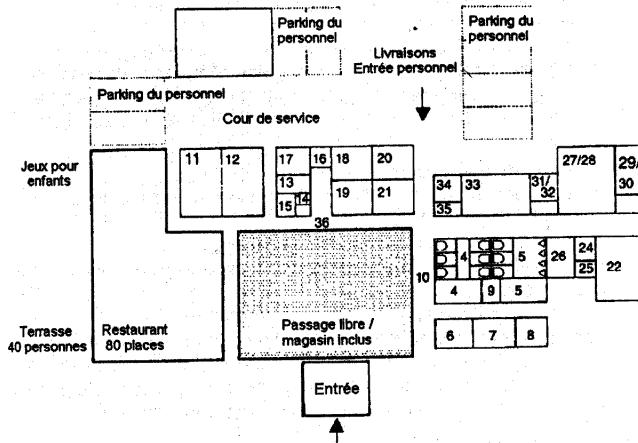
⑥ Emplacement pour poste de gonflage, eau, etc.



⑦ Emplacement pour poste de gonflage, eau, etc.

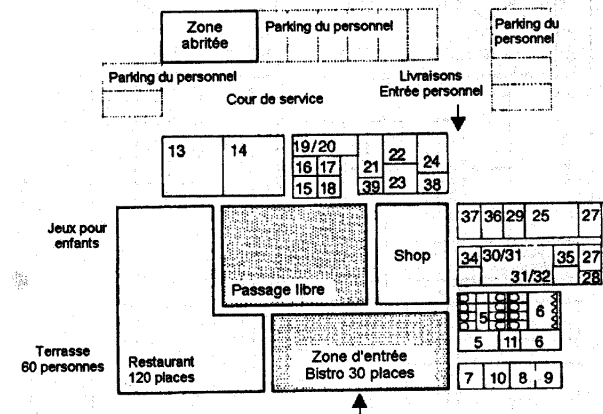


⑧ Deux îlots longs parallèles à la voie.



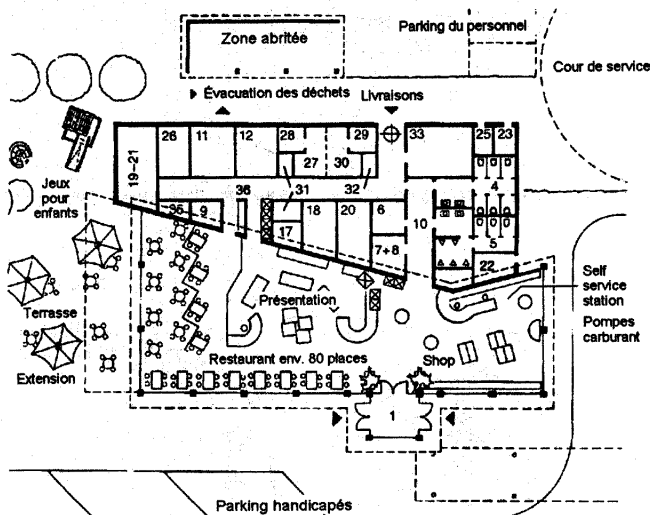
ZONE CLIENTS		env. m²			
Espace de vente		270,0	17	Chambre froide négative	5,0
1	Entrée	20,0	18	Local réfrigéré pour boissons	6,0
2	Passage libre, magasin incl.	120,0	19/20/21	Réserve pour produits secs	18,0
3	Restaurant 80 places	130,0	Locaux techniques		
Espace toilettes		70,2	22	Local technique / chauffage	15,0
4	WC Dames	20,0	23	Ventilation (toit / toiture terrasse)	30,0
5	WC Hommes	17,0	24	Armoire électriques	5,0
6	WC handicapés	6,0	25	Local techniques	8,0
7	Douches	5,0	Loc. administration / pers.		
8	Pièce pour langer les bébés	4,0	26	Détente personnel	6,0
9	Ménage zone clients	2,0	27/28	Vestiaire hommes / dames	22,0
10	Dégagements espace toilette (30 % de 4-9)	16,2	29/30	Salle d'eau hommes / dames (pour le personnel)	8,0
ZONE SERVICE			31/32	WC hommes / dames (pour le personnel)	3,0
Espace réserves		58,0	33	Bureau	30
11	Plonge	15,0	34	Archives	4,0
12	Préparation	15,0	35	Local ménage zone service	1,5
13	Chambre froide légumerie	4,0	36	Dégagements zone service (30 % de 11-35)	60,2
14	Produits laitiers, réfrigérateur (gastro)	1,0	Surface au sol nette		
15	Chambre froide pour viandes ou 2 réfrigérateur (gastro)	2,0	37	Terrasse 40 places assises	80,0
16	Chambre froide positive	2,0			

① Schéma fonctionnel d'un restoroute pour 80 personnes (voir fig. 2)

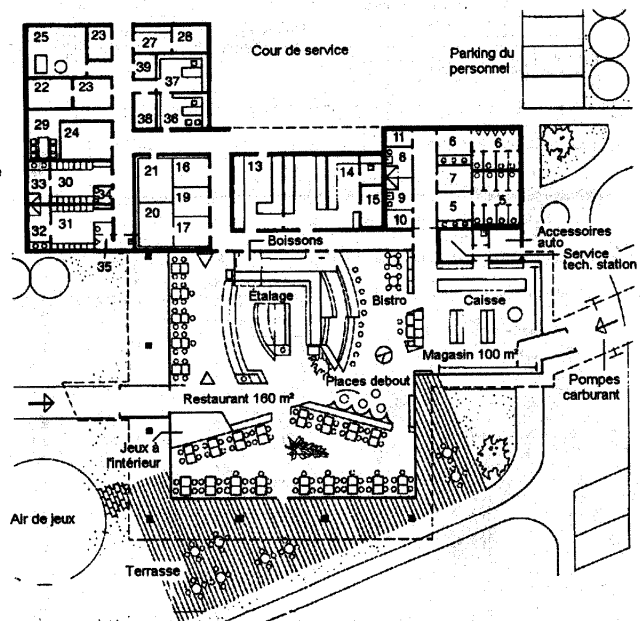


ZONE CLIENTS		env. m²			
Espace de vente		480,0	21	Loc. réfrigéré pour boissons	10,0
1	Zone d'entrée, bistro	120,0	22/23/24	Réserve pour produits secs	26,0
2	Passage libre	120,0	Locaux techniques		
3	Magasin	60,0	25	Chauffage	20,0
4	Restaurant 120 places	180,0	26	Ventilation (éventuellement toit / toiture terrasse)	40,0
Espace toilettes		99,1	27	Cave à charbon	10,0
5	WC Dames	27,0	27	Armoires électriques	6,0
6	WC Hommes	24,0	28	Local technique	8,0
7	WC handicapés	6,0	Loc. administration / pers.		
8/9	Douches	10,0	29	Détente personnel	10,0
10	Pièce pour langer les bébés	4,0	30/31	Vestiaire hommes / dames	32,0
11	Ménage zone clients	2,0	32/33	Salle d'eau hommes / dames (pour le personnel)	8,0
12	Dégagements espace toilettes (22 % de 5-11)	18,1	34/35	WC hommes / dames (pour le personnel)	7,0
ZONE SERVICE			36/37	Bureau	29,0
Espace réserves		121,0	38	Archives	5,0
13	Plonge	30,0	39	Local ménage zone service	2,0
14	Préparation	28,0	40	Dégagements zone service (22 % de 13-39)	85,6
15	Chambre froide	4,0	Surface au sol nette		
16/17	Chambre froide pour produits laitiers et légumes	8,0	41	Terrasse 60 places assises	120,0
18	Chambre froide positive	3,0			
19/20	Chambre froide pour viandes et local frigorifique	12,0			

③ Schéma fonctionnel d'un restoroute pour 80 personnes (voir fig. 4)

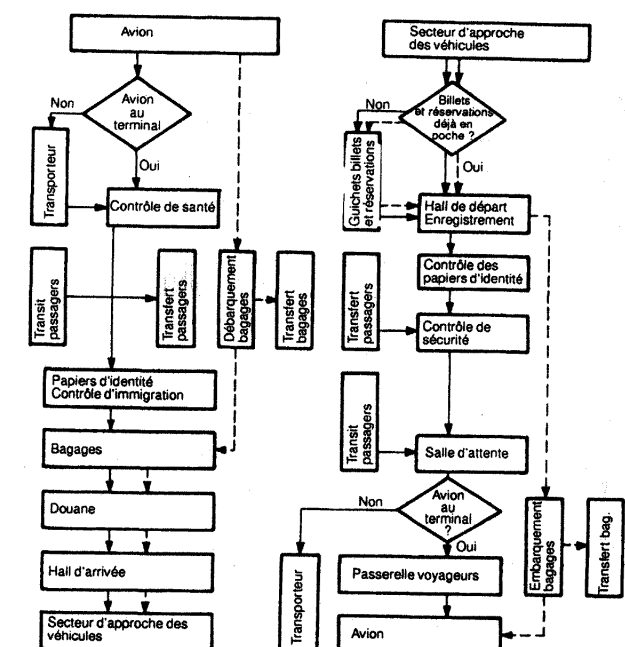


② Station service et halte-repos pour 80 personnes

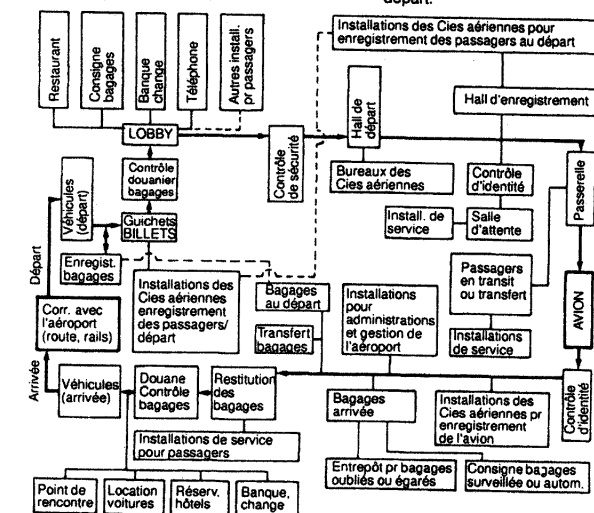


④ Station service et halte-repos pour 150 personnes

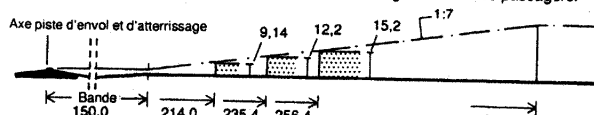
Projet Autobahn Tank und Rast AG



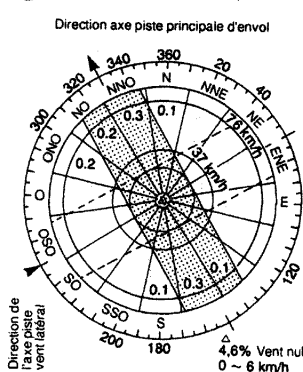
① Exemple de flux de circulation pour enregistrement des passagers à l'arrivée. ② Exemple de flux de circulation pour enregistrement des passagers au départ.



③ Schéma de fonctionnement d'un bâtiment d'enregistrement des passagers.



④ Distance entre axe de la piste et la hauteur autorisée des bâtiments en %.



⑤ Rose des vents caractéristique.

Caractéristiques des vents

Sens du vent	7 - 24 km/h	25 - 37 km/h	38 - 76 km/h	Total
N	4,8	1,3	0,1	6,2
NNE	3,7	0,8	—	4,5
NE	1,5	0,1	—	1,6
ENE	2,3	0,3	—	2,6
E	2,4	0,4	—	2,8
ESE	5,0	1,1	—	6,1
SE	6,4	3,2	0,1	9,7
SSE	7,3	7,7	0,3	15,3
S	4,4	2,2	0,1	6,7
SSO	2,6	0,9	—	3,5
SO	1,6	0,1	—	1,7
OSO	3,1	0,4	—	3,5
O	1,9	0,3	—	2,2
ONO	5,8	2,6	0,2	8,6
NO	4,8	2,4	0,2	7,4
NNO	7,8	4,9	0,3	13,0
Vent nul (0 - 6 km/h)	—	—	—	4,6
Total	—	—	—	100,0

⑥ Données sur le vent.

Critères de choix d'un emplacement

Conditions topographiques, géologiques et météorologiques. Structure de l'agglomération environnante. Disponibilité suffisante en surfaces de base pour pistes d'envol et d'atterrissage, pistes de roulement, bâtiments d'enregistrement, de dédouanement, services d'entretien, réservoirs, etc. et leurs futures extensions. Proximité de centres de trafic et de moyens de circulation au sol existants et à venir.

Répartition des aéroports

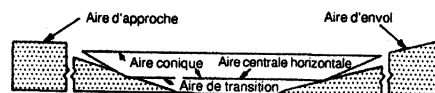
Le terme aéroport correspond selon la législation sur le trafic aérien à un concept plus général pour :

- Aéroport (avec zone de protection des constructions).
- Pistes d'atterrissage (le cas échéant avec zone limitée de protection des constructions).
- Aérodromes (planeurs), héliports.

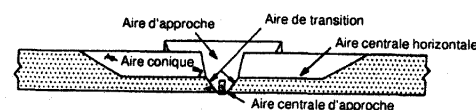
Les aéroports et pistes d'atterrissage sont répartis en aéroports ou pistes d'atterrissage de ligne ou particuliers qui sont, soit accessibles à tous les pilotes, soit répondent à des buts bien particuliers (par ex. aérodromes d'entreprise ou pistes d'atterrissage de clubs aéronautiques).

Plan général d'extension

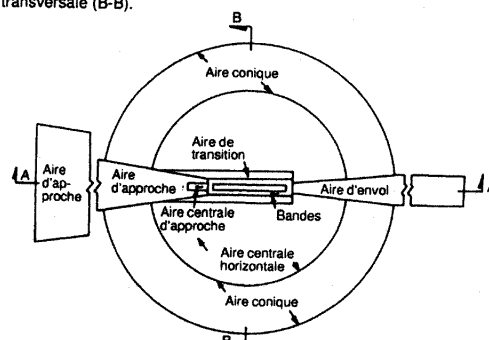
Un plan d'extension devrait être prévu sur au moins 20 ans pour un aéroport, et renouvelé dans des laps de temps réguliers pour l'adapter aux changements de la structure de la circulation, aux progrès dans la construction aéronautique, aux nouvelles technologies, etc. Les prévisions de trafic devraient contenir des données sur les mouvements des avions, le nombre de passagers, l'importance du fret et aussi être vérifiées et renouvelées en fonction du développement actuel du trafic. Pour les dimensions des installations d'un aéroport, on ne devrait pas se baser sur les pointes de trafic absolues mais sur les valeurs de pointe caractéristiques (qui sont atteintes environ 30 x dans l'année ou 10 x dans le mois de pointe).



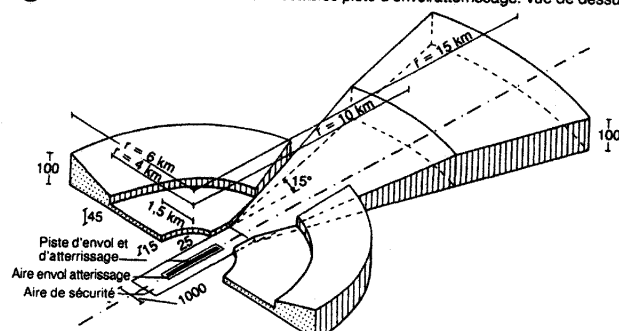
⑦ Limite de franchissement des obstacles piste d'envol/atterrissage. Coupe longitudinale (A-A).



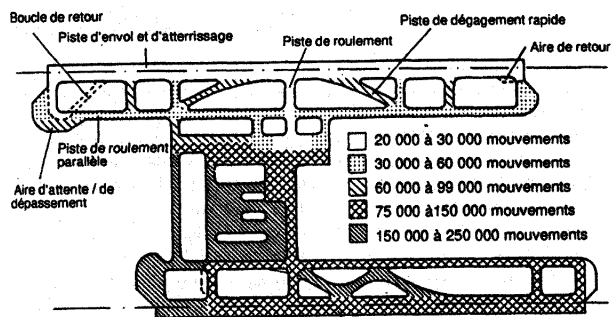
⑧ Limite de franchissement des obstacles piste d'envol/atterrissage. Coupe transversale (B-B).



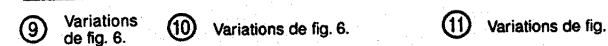
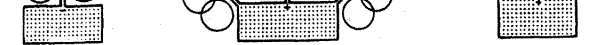
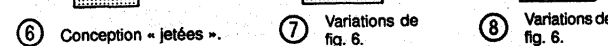
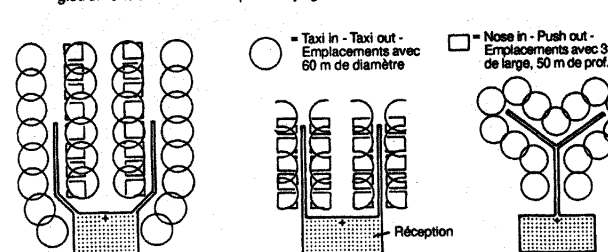
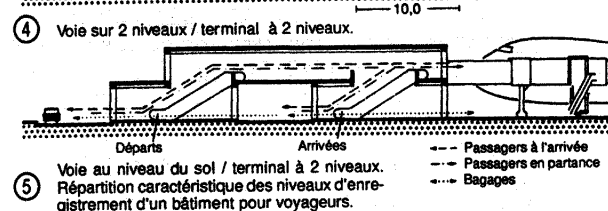
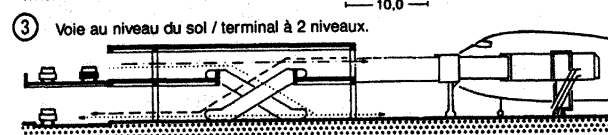
⑨ Limite de franchissement des obstacles piste d'envol/atterrissage. Vue de dessus.



⑩ Protection des zones construites pour aéroport avec piste d'atterrissage aux instruments



① Phases caractéristiques d'extension d'un aéroport (schémas).



Les domaines fonctionnels suivants déterminent la capacité d'un aéroport :

- Système de piste d'envol et d'atterrissage (mouv. possibles/unité de temps).
- Aire de trafic — enregistrement (places à l'arrêt disponibles pour les avions).
- Bâtiments d'enregistrement (possibilité de débit de passagers et bagages — c'est-à-dire aussi de frêt — par unité de temps).

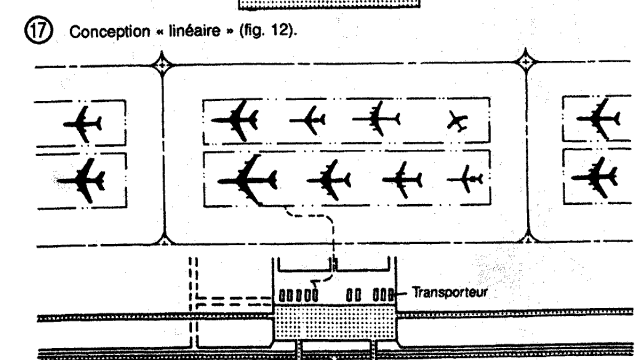
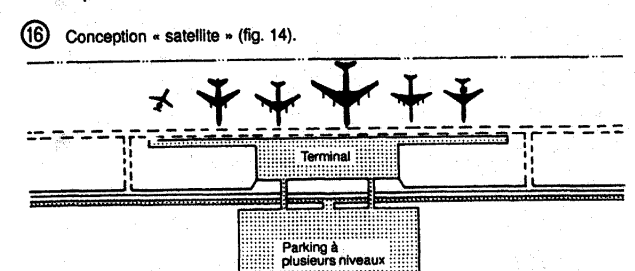
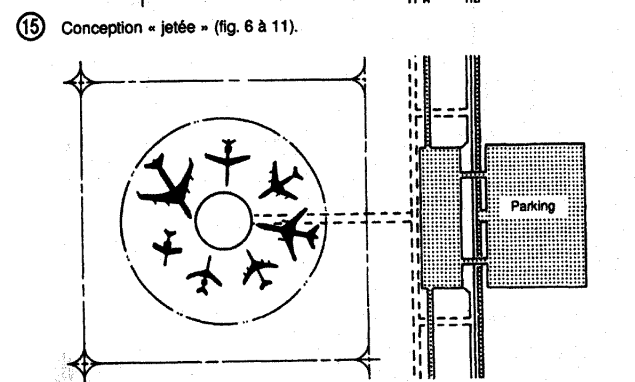
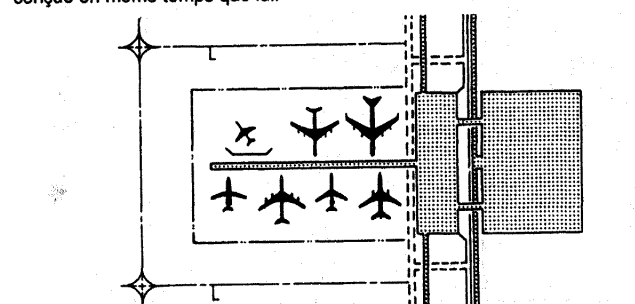
Le rendement du système d'enregistrement est déterminé par ces paramètres :

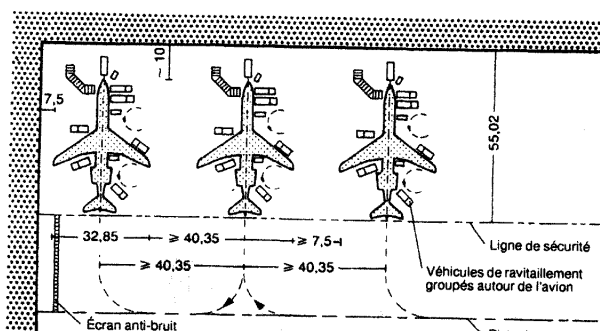
- Liaison avec les moyens de transport au sol (parking, longueur des voies d'accès des véhicules).
- Enregistrement des passagers (nombre de guichets check-in).
- Enregistr. des bagages (nombre de guichets et rendement du transport).
- Contrôle d'identité, contrôle de sécurité, contrôle avant l'embarquement (grandeurs des salles d'attente, nombre de guichets).

L'aire de trafic relie le système de piste d'envol / atterrissage et de piste de roulement avec le terminal.

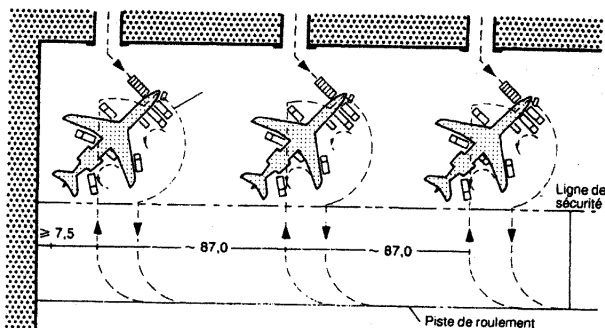
Le terme aire de trafic regroupe les places des avions à l'arrêt, les surfaces de circulation correspondantes (pistes de roulement d'accès), des voies pour la circulation des véhicules d'enregistrement ainsi que les surfaces de rangement pour le matériel d'enregistrement.

L'aire de trafic est étroitement liée par sa fonction au terminal et devrait être conçue en même temps que lui.

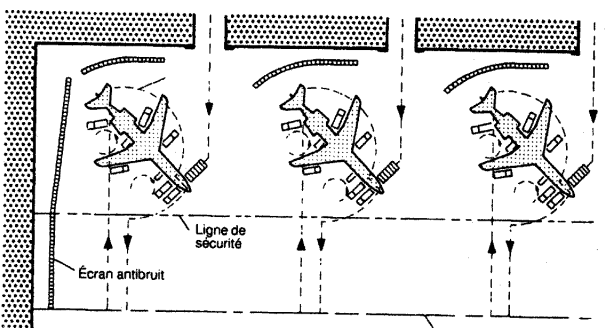




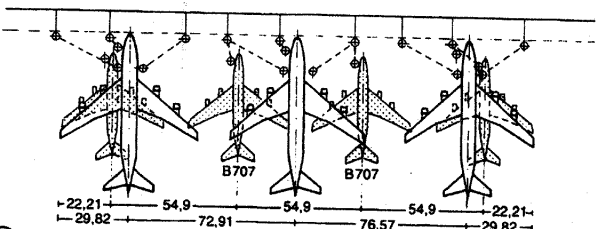
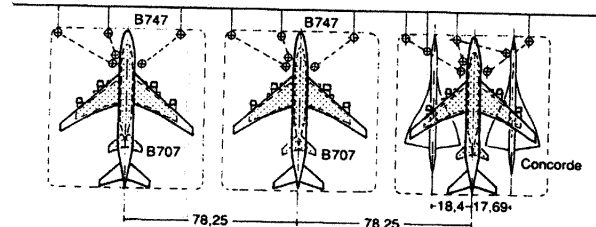
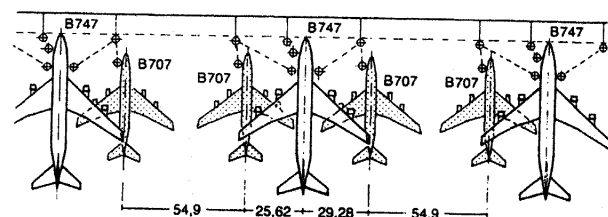
① Stationnement en « nose in ».



② Stationnement en biais « nose in ».



③ Stationnement en biais « nose out ».



④ Dispositions caractéristiques de stationnement pour les avions.

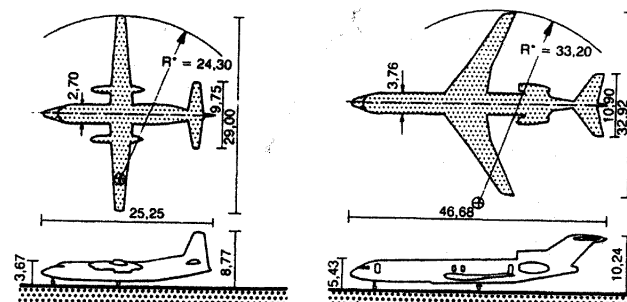
Pronostic de prévision de trafic

Selon les bases de statistiques de trafic, les conceptions d'aéroports devraient se fonder sur les données prévisionnelles suivantes :

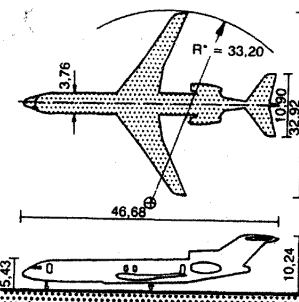
- Flux de passagers : étranger / intérieur, arrivée / départ / transfert / transit, long ou court rayon d'action, flux moyen / flux de pointe.
- Flux de fret aérien / poste aérienne : étranger / intérieur / import / export / transfert, part du chargement standardisé (conteneurs, palettes), flux moyen / de pointe en tonnage total, nombre ou volume des envois.
- Mouvements des avions selon : types d'avions, trafic vers étranger / intérieur, uniquement passager, fret ou mixte, flux moyen / pointe (départs et arrivées).

Outre la prévision du trafic, il existe d'autres paramètres de planification importants :

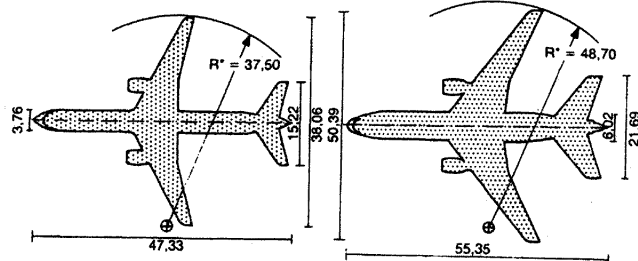
Choix par les passagers du moyen de transport (voiture personnelle, taxi, transports publics, etc), nombre moyen d'accompagnateurs par passager, nombre moyen de bagages par passager, nombre de visiteurs de l'aéroport (sans rapport avec les passagers), nombre d'employés, etc.



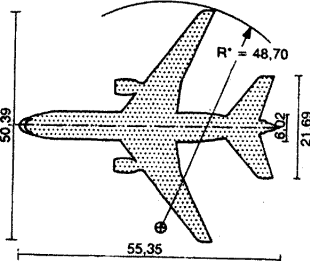
⑤ F50



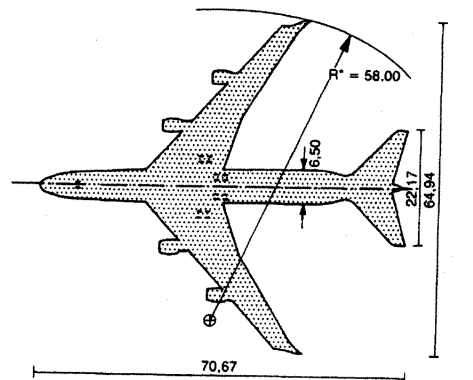
⑥ B727 - 200



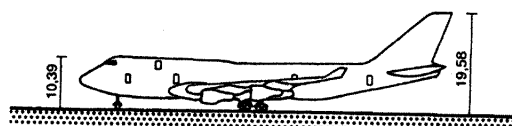
⑦ B757 - 200



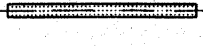
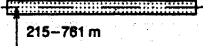
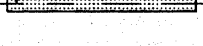
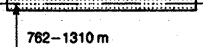
⑧ DC 10 - 30



⑨ B747 - 400

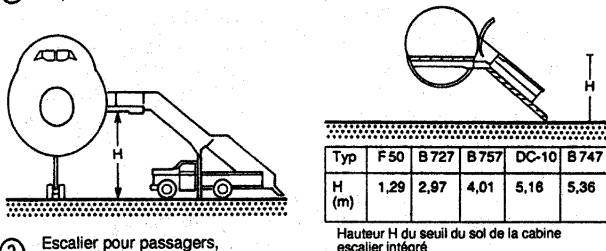


Capacité par heure

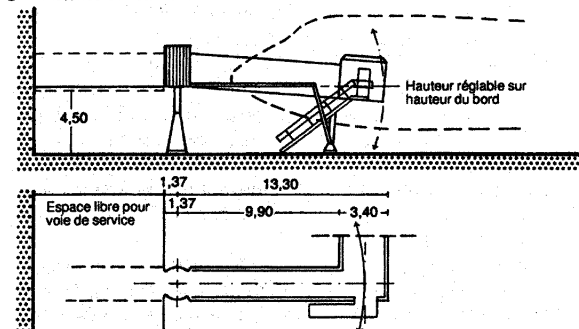
Piste envol / atterrissage	VFR	IFR	Volume de trafic annuel Mouvements
	Mouvements / h		
	51-98	50-59	195 000-240 000
	94-197	56-60	260 000-355 000
215-761 m			
	103-197	62-75	275 000-365 000
762-1310 m			
	103-197	99-119	305 000-370 000
1311 m +			
	73-150 (→)	56-60	220 000-270 000
	73-132 (←)	56-60	215 000-265 000
	72-98	56-60	200 000-265 000

VFR = Conditions de vol à vue
IFR = Conditions de vol aux instruments

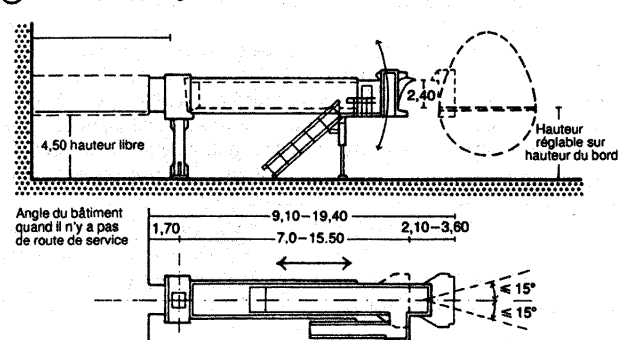
① Capacité de rendement des différents systèmes de pistes envol / atterrissage.



② Escalier pour passagers, motorisé sur camion.



③ Passerelle de charge orientable.



④ Passerelle de charge coulissante et réglable en hauteur avec piédestal.

Conception de terminaux

Les terminaux se différencient dans la manière de disposer les emplacements des avions à l'arrêt, leur raccordement et leur relation avec le bâtiment central. Il existe en gros quatre conceptions.

1. Conception « jetées » (avec bâtiment de réception central (p.463, fig. 6 à 11 et 15)).

Les avions se garent des deux côtés de la jetée. Lorsqu'il y a deux jetées ou plus, la distance doit être suffisante pour 1-2 pistes de roulement (dans les deux sens simultanément).

2. Conception « satellite » (avec bâtiment central (p.463, fig. 14 et 16)).

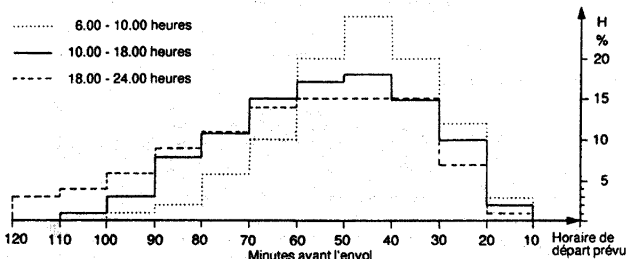
Un ou plusieurs bâtiments sont situés devant le terminal et sont entourés d'emplacements pour les avions. Le raccordement avec le bâtiment central est généralement souterrain.

3. Conception « linéaire » (p.463, fig. 12 et 17). Les avions sont garés le long du bâtiment en une rangée les uns à côté des autres, perpendiculaires, parallèles ou en biais. La façon de garer les avions influence grandement la longueur d'extension du bâtiment.

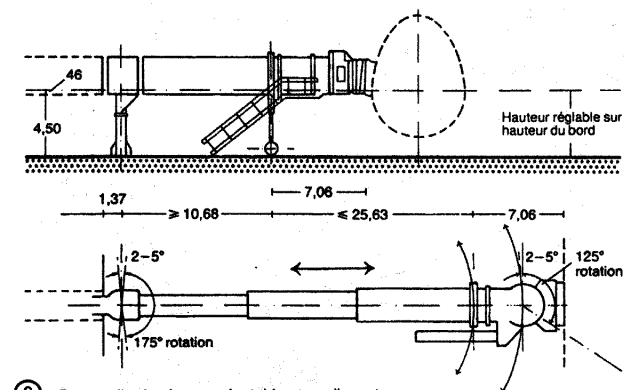
4. Conception « transporteur » (p.463, fig. 13 et 18).

Les avions sont garés loin du terminal, les voyageurs sont transportés par des véhicules spéciaux.

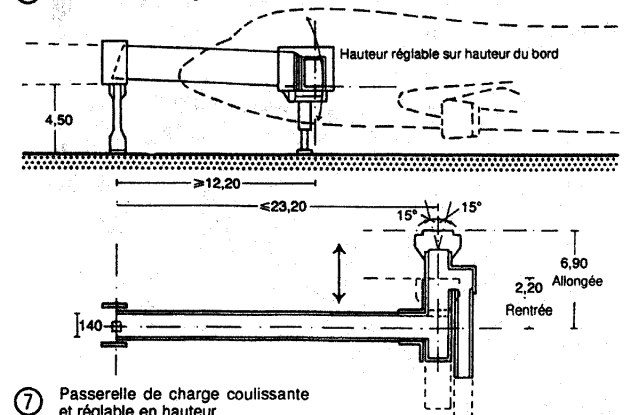
De ces conceptions de base peuvent découler d'autres conceptions hybrides.



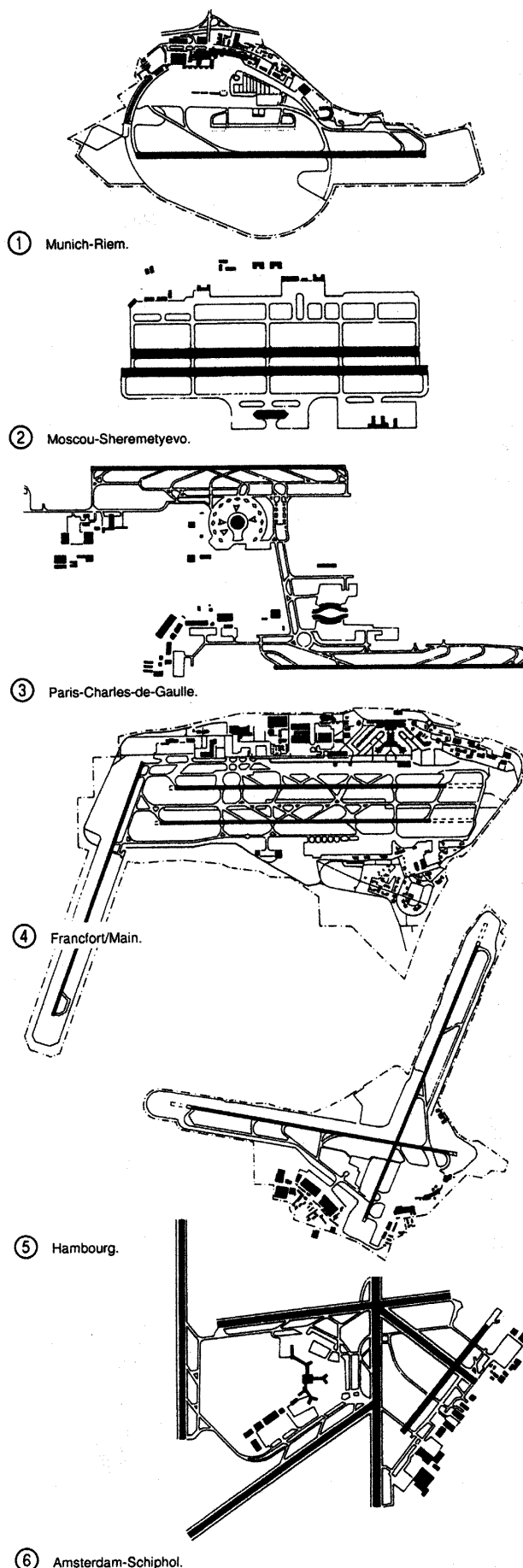
⑤ Répartition de l'arrivée des voyageurs avant le départ prévu (en minutes).



⑥ Passerelle de charge orientable et coulissante.



⑦ Passerelle de charge coulissante et réglable en hauteur.



Pistes d'envol et d'atterrissage

Le sens, la longueur et le nombre de pistes E/A sont déterminés par de nombreux facteurs :

- le sens est déterminé en grande partie par la direction locale des vents dominants, sachant que le but est de faire fonctionner l'aéroport 95% du temps (pour un composant de vent latéral de 20 Kts max.). Une grande fréquence de forts vents diagonaux peut rendre nécessaire une deuxième piste E/A orientée en conséquence (p.462, fig. 5 et 6).
- la longueur est déterminée par le type d'avion de référence, les conditions climatiques et topographiques locales dominantes, telles que la température, la pression de l'air (analogue à l'altitude du lieu), la pente du terrain, etc.;
- le nombre est déterminé par le volume du trafic, pour lequel la disposition en parallèle (distance minimale 215 m) est d'un grand avantage : pour une distance de plus de 1310 m entre les axes, les décollages et atterrissages simultanés sont possibles et la capacité maximale peut ainsi être atteinte (p.465, fig. 1).

Le système des pistes de roulement d'un aéroport doit être conçu de telle manière que les pistes E/A puissent être quittées le plus rapidement possible lors d'un atterrissage (pistes de dégagement rapides) et les postes d'arrêt atteints par le plus court chemin. Dans les aéroports à gros trafic, l'installation de surfaces de dépassement ou de pistes de roulement *By-Pass* peut contribuer à l'augmentation de la capacité.

Positions des avions

Disposition en Nose-In (p.464, fig. 1).

Avantage : Prend peu de place, peu de problèmes de jet de gaz d'échappement pour le personnel, le matériel et les bâtiments; temps rapide de demi-tour, car l'appareil d'enregistrement peut être mis à disposition avant l'arrivée; accès facile aux passerelles des passagers.
Inconvénient : La mise en service de l'engin de traction pour le roulement de sortie nécessite du temps et du personnel qualifié.

Disposition Taxi-In/Taxi-Out

Nose-in biais (p.464, fig. 2) et Nose-out biais (p.393, fig. 3).

Avantage : Pas d'intervention nécessaire de l'engin de traction.

Inconvénient : Prend beaucoup de place; les nuisances dues aux gaz d'échappement et au bruit lors du roulement de sortie vont directement en direction du terminal, rendant nécessaires des mesures de protection par interposition d'écrans.

Disposition en parallèle

Avantage : Manœuvres extrêmement simples pour le roulement d'entrée et de sortie, pas de nécessité d'engin de traction.

Inconvénient : Prend un maximum de place; ralentissement du fonctionnement sur les positions voisines pendant le roulement.

Aires de trafic et de rangement des appareils

La situation et le dimensionnement des voies de service sont d'une grande importance pour un fonctionnement efficace et sûr de l'aéroport. Les voies de roulement des aires de trafic permettent un lien direct et sûr entre l'aire de trafic et les autres zones d'exploitation avec un minimum de croisements des avions roulants ou autres services de l'exploitation. Ces voies peuvent être tracées devant ou derrière les avions disposés en Nose-In; ou à côté des limites des ailes lors d'une disposition en parallèle (p.464, fig. 4).

Si elles passent sous des passerelles de passagers, cela implique un passage libre suffisamment haut (en règle générale 4,50 m) pour tous les véhicules du service (p.464, fig. 3 à 7). Suite à la large mécanisation et mise en conteneurs systématique lors du stationnement de l'avion, il faut prévoir des aires suffisantes pour les véhicules d'enregistrement, les machines et l'emballage.

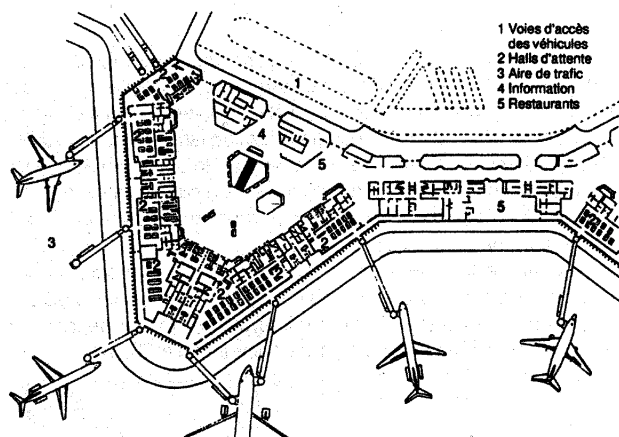
Les bâtiments pour passagers servent généralement de transition entre les transports au sol (transports en commun, taxis, voitures personnelles) et l'avion. La planification de ces différents domaines de fonction doit être fondée sur un transport des passagers et de leurs bagages approprié, confortable et rapide, avec des coûts de fonctionnement peu élevés. Des adaptations à une augmentation du trafic doivent être possibles sans transformations coûteuses.

La longueur du cheminement des passagers doit être réduite autant que possible : les distances entre les principaux domaines (par ex. entre les parkings et le dépôt des bagages ou la restitution des bagages) ne devraient pas dépasser 300 m.

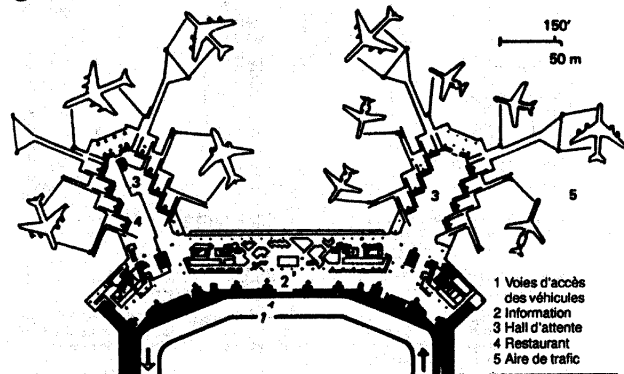
AÉROPORTS

EXEMPLES

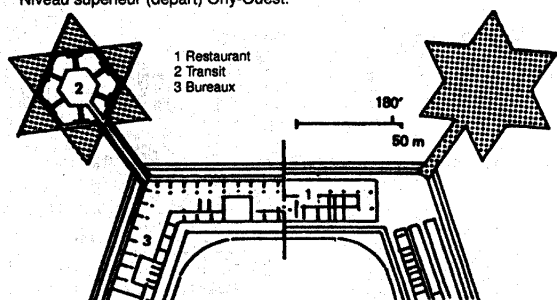
Aéroports



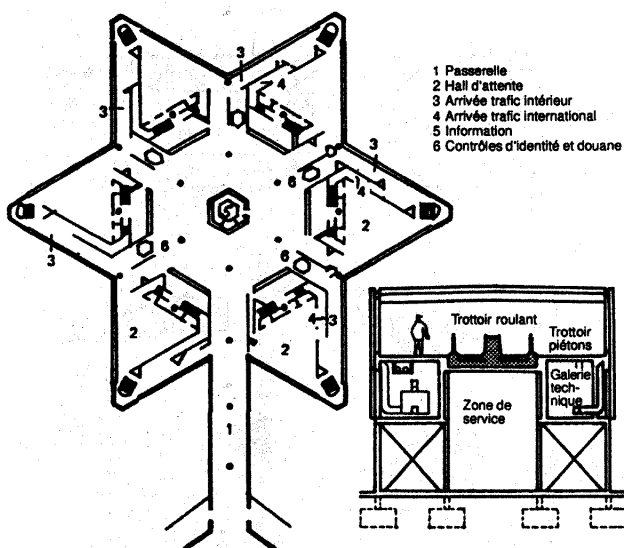
① Aéroport de Hanovre (système décentralisé). Plan au niveau de l'envol.



② Niveau supérieur (départ) Orly-Ouest.

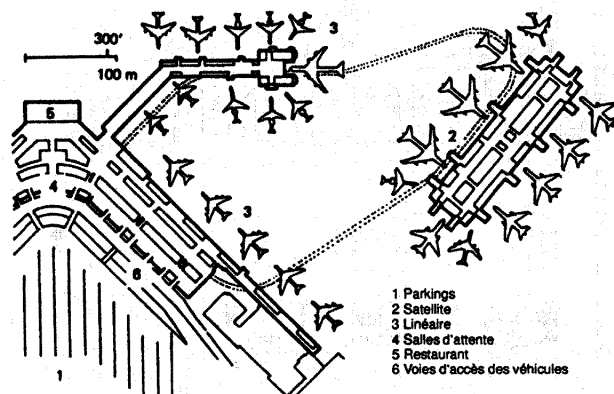


③ 2ème étage de l'aéroport Cologne-Bonn (système satellite).

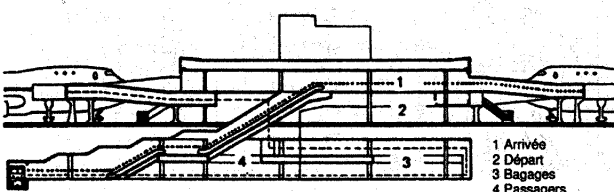


④ Plan du satellite de la figure 3.

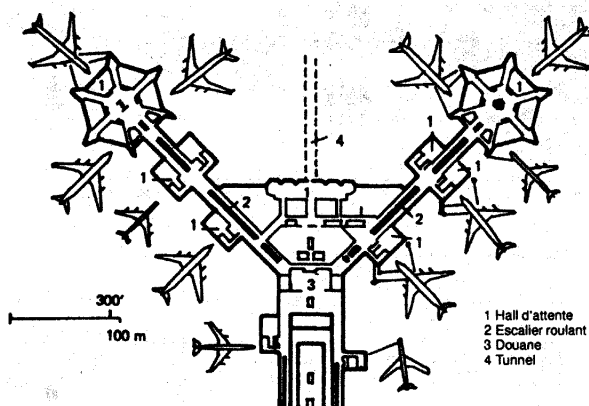
⑤ Couloir de liaison.



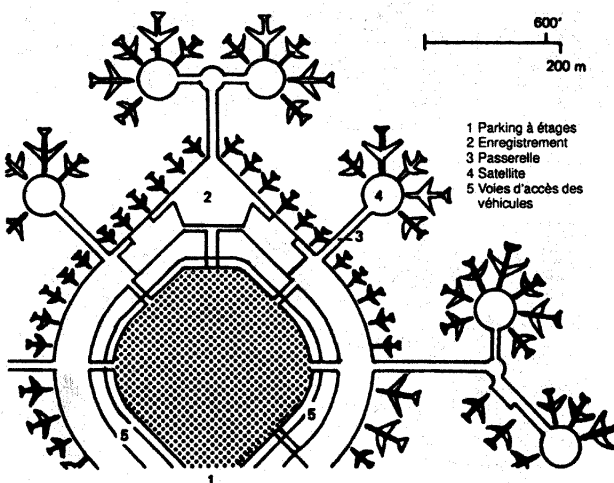
⑥ Aéroport de Seattle-Tacoma (combinaison des systèmes linéaire et satellite).



⑦ Coupe sur un satellite (fig. 6).

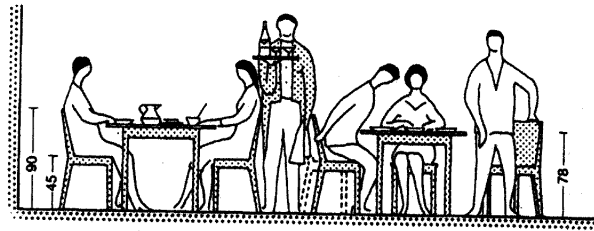


⑧ Aéroport de Francfort/Main - Plan du rez-de-chaussée.



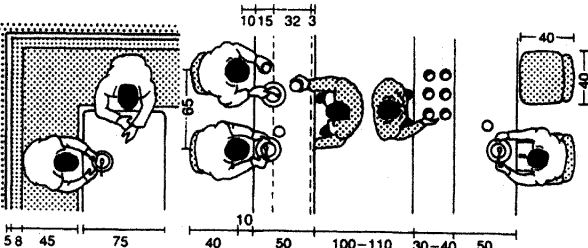
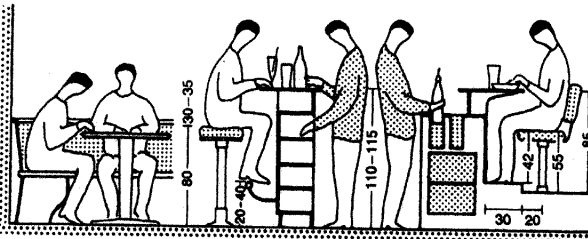
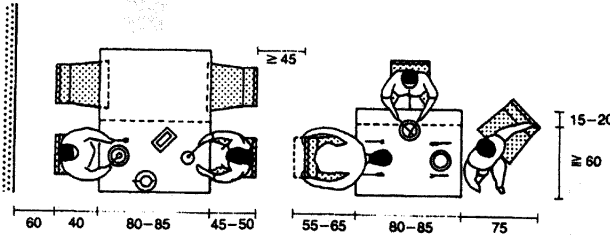
⑨ Aéroport de San Francisco (niveau de l'envol).

CAFÉS ET RESTAURANTS



Pour pouvoir manger confortablement, une personne a besoin d'une surface de table d'environ 60 cm de largeur et 40 cm de profondeur (fig. 2 à 4) ce qui donne assez de distance avec le voisin de table. Au milieu de la table, une bande de 20 cm de largeur est nécessaire pour saladiers, plats et terrines, une largeur de 80-85 cm est idéale. Les tables rondes, octo- et hexagonales avec un diamètre de 90-120 cm conviennent bien pour 4 personnes et peuvent aussi accueillir un ou deux hôtes de plus.

Distance entre table et mur > 75 cm (fig. 1) car la chaise occupe déjà 40 cm. Si l'espace entre table et mur sert aussi de passage, cette distance doit être > 100 cm. Les tables rondes nécessitent un peu plus de surface au sol, différence jusqu'à 50 cm.

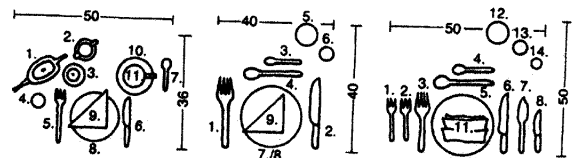


① Place nécessaire pour service et clients.

② Couvert pour petit déjeuner 1 : Théière ou cafetière, 2 : pot à lait, 3 : dose de confiture ou de beurre, 4 : dose de sucre, 5 : fourchette à dessert, 6 : couteau à dessert, 7 : cuillère à café ou à thé, 8 : assiette à dessert, 9 : serviette, 10 : sous-tasse, 11 : tasse à café

③ Couvert normal 1 : fourchette, 2 : couteau, 3 : cuillère à soupe ou à dessert, 4 : grande cuillère, 5 : verre à eau, 6 : verre à vin, 7 : assiette à soupe, 8 : assiette, 9 : serviette

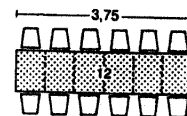
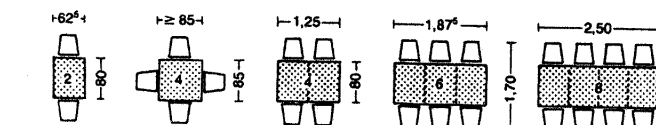
④ Couvert de réception 1 : fourchette à dessert, 2 : fourchette à poisson, 3 : fourchette, 4 : cuillère à soupe ou à dessert, 5 : grande cuillère, 6 : couteau, 7 : couteau à poisson, 8 : couteau à dessert, 9 : assiette à soupe, 10 : assiette, 11 : serviette, 12 : verre à eau, 13 : verre à vin rouge ou blanc, 14 : verre à liqueur ou à vin de dessert



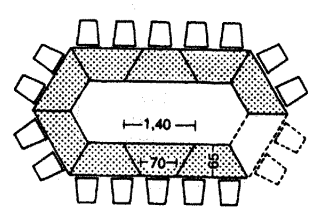
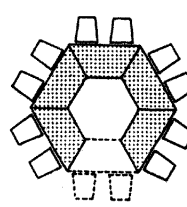
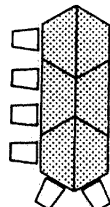
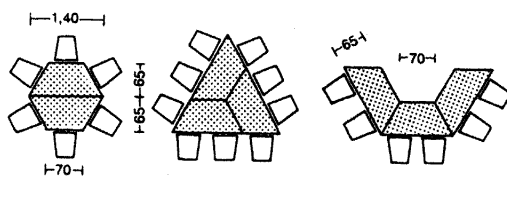
② Petit déjeuner.

③ Repas.

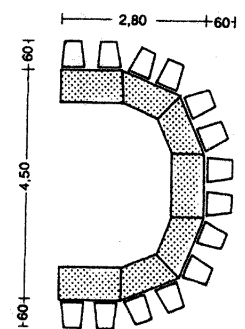
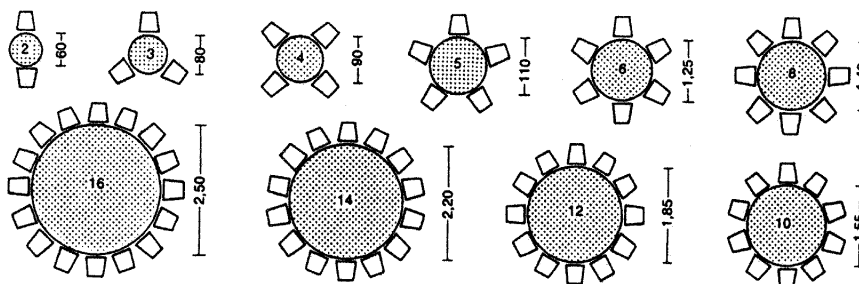
④ Réception.

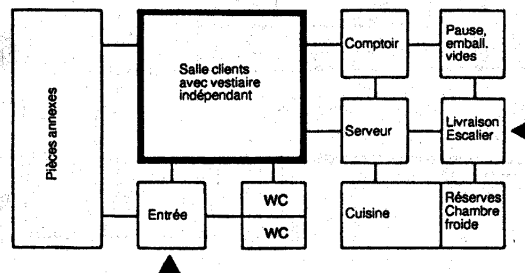
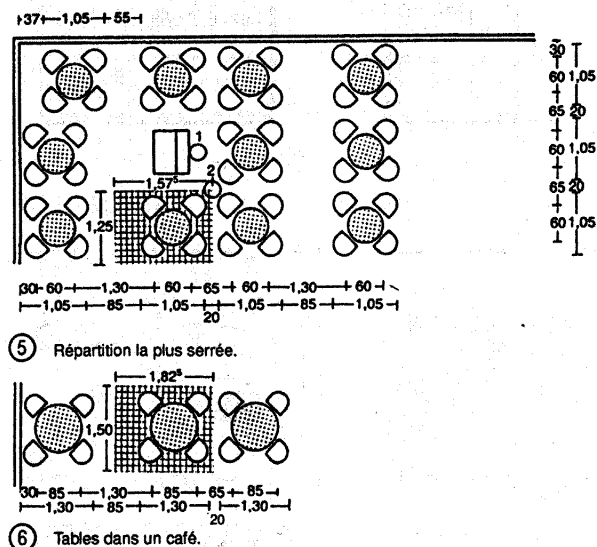
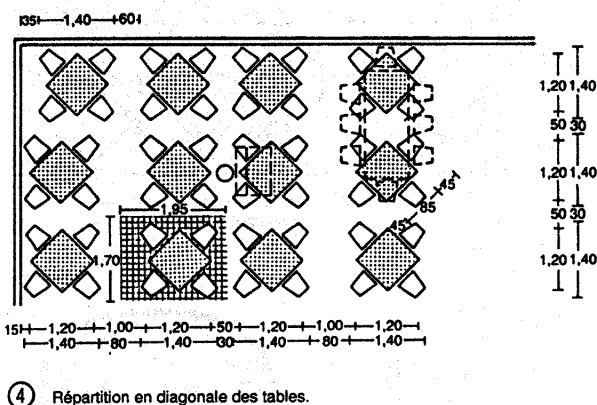
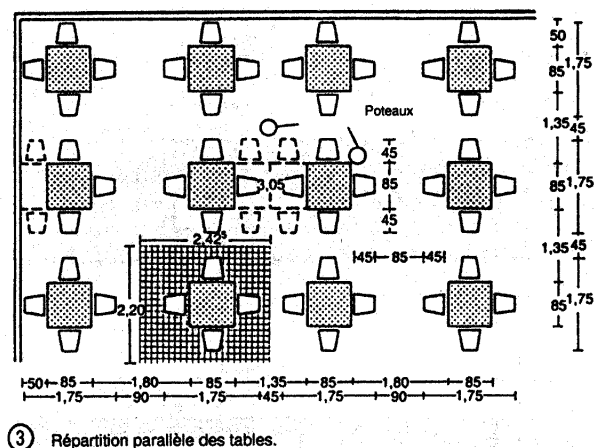
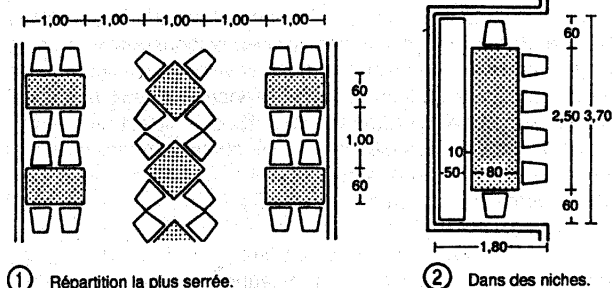


Longueur de table avec siège en bout de table
5 Pers. = 1,65; 7 = 2,15;
9 = 2,90; 11 = 3,52



⑤ Tables/places assises.





⑦ Schéma de fonctionnement d'un petit restaurant.

Avant la réalisation de tout restaurant, une planification minutieuse de l'organisation doit être effectuée avec le restaurateur. C'est à ce moment que seront fixées : la carte, quelles qualité et quantité seront servies. Le système de service sera choisi : à la carte avec menus du jour renouvelés, couverts simples ou de standing, self-service ou système mixte. Important pour la réalisation : futur public et mélange des clients. Faire appel à des professionnels : conception de la cuisine, de l'installation frigorifique, de l'électricité, du chauffage, de la ventilation des sanitaires.

C'est de la situation géographique que dépend le type de restaurant approprié.

La pièce principale d'un restaurant est la salle. Aménagement selon le fonctionnement. La disposition d'un certain nombre de tables ou chaises ne doit pas être rigide, de sorte à pouvoir improviser un regroupement des tables en fonction des besoins. Pour les clients pressés un bar où l'on sert des repas sera installé avec des sièges fixes. Séparer les grandes salles en zones. Cuisine, pièces annexes, toilettes, sanitaires sont groupés autour de la salle, même en sous-sol (fig. 8).

Les poteaux dans la salle se situent au milieu d'un groupe de tables ou aux coins des tables (fig. 3). Hauteurs libres des salles pour une surface $\leq 50 \text{ m}^2 = 2,50 \text{ m}$, plus de $50 \text{ m}^2 = 2,75 \text{ m}$, plus de $100 \text{ m}^2 \geq 3,00 \text{ m}$, sur ou sous les estrades $\geq 2,50 \text{ m}$.

Toilettes dans bistros et restaurants : dans les brasseries, on se base sur 75 % hommes, 25 % femmes; dans les dancings 50 % hommes, 50 % femmes (fig. 10).

Surface locaux clientèle	Largeur utile
$\leq 100 \text{ m}^2$	$\geq 1,10 \text{ m}$
$\leq 250 \text{ m}^2$	$\geq 1,30 \text{ m}$
$\leq 500 \text{ m}^2$	$\geq 1,65 \text{ m}$
$\leq 1000 \text{ m}^2$	$\geq 1,80 \text{ m}$
plus de 1000 m^2	$\geq 2,10 \text{ m}$

Places clients	Cuvettes WC H.	Urinoirs D.	Unités
≤ 50	1	1	2
$\leq 50-200$	2	2	3
$\leq 200-400$	3	4	6
≤ 400	Suivant cas d'espèce		

⑧ Largeur utile des escaliers.

⑨ Toilettes

Dégagements de secours selon réglementation. Prévoir 1,40 m de large pour 150 personnes. Largeur minimale de passage dans les restaurants 0,80 m, portes 0,90 m. Voies de secours 1,00 m (fig. 9). Escaliers vers les toilettes, la buanderie ou le débarras : largeur utile $\geq 1,10 \text{ m}$. Hauteur de passage $\geq 2,10 \text{ m}$ mesurée verticalement. Surface des fenêtres $\geq 1/10$ de la surface des pièces d'un restaurant.

Type	Utilisation sièges par repas	Surface nécessaire cuisine m²/couv.	Surface nécessaire salle m²/place assise
Restaurant 1		0,7	1,8-2,0
Restaurant gd standing			
Restaurant à rotation rapide, plusieurs services	2-3	0,5-0,6	1,4-1,6
Restaurant normal	1,5	0,4-0,5	1,8-1,8
Auberges	1	0,3-0,4	1,8-1,8
Pensions			
Suppl. 80 % env. pour entrepôts, locaux personnel, etc.			
Couvert = place assise x rotation			

Ameublement	Places assises	Service m²/place	Self-service m²/place
Table carrée	4	1,25	1,25
Table rectang.	4	1,10	1,20
Table rectang.	6	1,05	1,10
Table rectang.	8	1,05	1,05

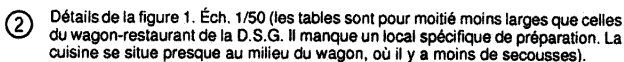
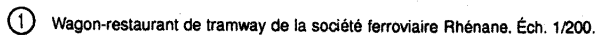
⑪ Place nécessaire globale pour locaux clientèle : 1,4 m² - 1,6 m²/place.

Passages principaux	au moins 2,00 m large
Passages intermédiaires	au moins 0,90 m large
Passages annexes	au moins 1,20 m large

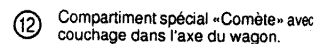
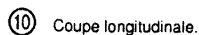
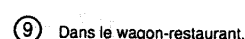
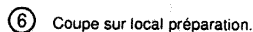
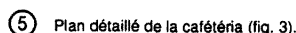
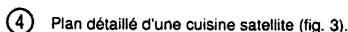
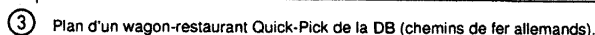
⑫ Surface nécessaire.

⑫ Largeur des passages.

Cafés. urants

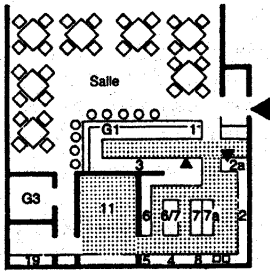


Le lavage de tous les couverts doit être possible dans la cuisine entre deux repas (déjeuner et petit déjeuner). Le service du wagon-restaurant est simplifié par le fait que le nombre maximal des clients est réduit au nombre de places disponibles.



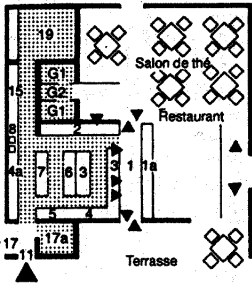
470

CUISINES DE RESTAURANT



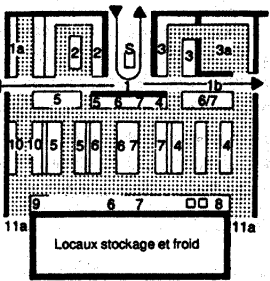
① Snack-bar.

- 1 Envoi plats et boissons
- 2 Lave-vaisselle
- 2a Retour vaisselle
- 3 Buffet boissons avec mixeur, toasteur, garde-manger, etc.
- 4 Four et petits articles de pâtisserie
- 5 Garde-manger
- 6 Saucier/rôtisseur
- 6/7 Fourneau 7 Entremétier
- 7a Marmite et cuiseur grand rendement
- 6/7b Armoire chaude et envoi chaud avec lampes chauffantes
- 8 Lave-plats et ustensiles
- 11 Stock, emballages vides, bureau, au lieu de chambres froides, réfrigérateurs et congélateurs (gastro-normes).
- 19 Toilettes du personnel
- G1 Comptoir pour boissons et nourriture
- G3 Toilettes clients



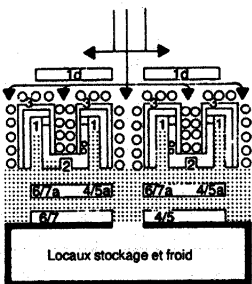
② Café - Restaurant.

- 1 Passage service
- 1a Service et caisse
- 2 Lave-vaisselle
- 3 Boissons et mixer, toasteur, garde-manger, bacs à glace et glaçons, etc.
- 4 Pâtisserie 4a Four à pâtisseries
- 5 Préparation des sandwiches
- 6 Appareils de décongélation et de réchauffage
- 7 Marmite à soupe
- 8 Lave-plats et ustensiles
- 11 Stock de jour, emballages (marchandise empaquetée dans la cave)
- 15 Buanderie
- 17 Livraison marchandises 17a Bar
- 19 Toilettes personnel, vestiaire pour personnel de service (vestiaire et baignoire pour personnel de cuisine au sous-sol)
- G1 Toilettes
- G2 Cabine téléphonique



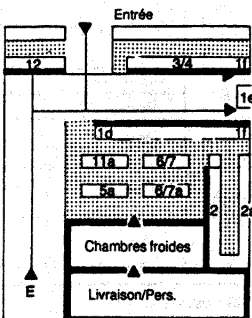
③ Cuisine de grands hôtels-restaurants.

- 1 Passage service
- 1a Envoi des plats et boissons vers la terrasse
- 2 Zone lavage vaisselle
- 3 Envoi des boissons
- 3a Chambre froide boissons (cave de jour)
- 4 Pâtisserie
- 5 Plats froids
- 6 Plats chauds, saucier/rôtisseur
- 6/7 Table chaude
- 8 Lave-plats et ustensiles
- 9 Préparation légumes
- 10 Préparation viandes
- 11a Accès à livraison, emballages vides, stockage annexe, bureau, vestiaires et toilettes du personnel
- S Accessoires service et caisse



④ Restaurant avec bar en U et distributeurs.

- 1 Passage service pour comptoir de bar en U (doigts)
- 1d Distributeurs self-service
- 2 Jonction entre deux doigts avec lave-vaisselle encastré, utilisable des 2 côtés, plus 2 éviers
- 3 Machine à café, réfrigérateurs, emplacement soupière
- 4/5 Préparation salades et plats
- 4/5a Envoi plats - salades, glaces, desserts
- 6/7 Corbeille à pain, marmite et autres appareils de cuisson
- 6/7a Envoi plats chauds, bain-marie, friteuse, grills



⑤ Restaurant self-service

- 1d Buffet self-service avec unité grillades et fritures
- 1e Sauces pour salade, condiments, épices, couverts
- 1f Caisse
- 2 Lave-vaisselle
- 2a Retour vaisselle
- 3/4 Unité sandwiches, gâteaux, glaces, café, boissons, service possible au café sur rue
- 5a Préparation froid
- 6/7 Appareils de décongélation et réchauffage utilisables des 2 côtés
- 6/7a Préparation chaud
- 11a Réfrigérateurs utilisables des 2 côtés
- 12 Vente en kiosque de l'intérieur et sur la rue
- E Entrée

Snack-bar (fig. 1) Bar en angle, café, restaurant. Capacité d'accueil 55-60 couverts (5-6 rotations de clientèle le midi, 2 rotations le soir). Entre les deux repas, activité de café, gâteaux et snack. Cuisine : on travaille essentiellement avec des articles préparés à l'avance ou surgelés. Stock peu important si livraisons quotidiennes.

Café-restaurant (fig. 2) avec salon de thé : zone commerciale urbaine de grand trafic.

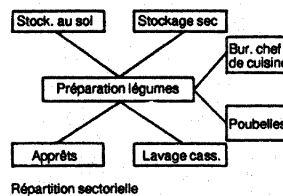
Café : Boissons alcoolisées ou non, bière de qualité en bouteille et à la pression, liqueurs, pâtisseries et petite restauration.

Salon de thé : Boissons non alcoolisées, pâtisseries, sandwiches. Capacité d'accueil : env. 150 couverts, ouverture non-stop de 6h30 à 24h. Cuisine : essentiellement plats préparés, peu de stock.

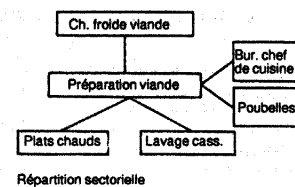
Cuisines pour restaurant de grand hôtel (fig. 3) aussi pour grands restaurants avec salles annexes, livraisons à l'extérieur ou production pour entreprises extérieures. Capacité d'accueil : 800-1000 pers. Circulation du service : centrale avec locaux service particulier en terrasse, jardin ou piste de bowling et accès direct aux locaux annexes. Cuisine : installation en cellules avec les gros appareils en arrière-plan.

Restaurant avec bar en U et distributeurs automatiques (fig. 4) Pour servir rapidement les employés à midi dans les restaurants de passage, les cantines, les grands magasins et les restaurants d'autoroute. Capacité d'accueil : 500 pers./h. Cuisine : uniquement finition de plats préparés, sauf salades et glaces.

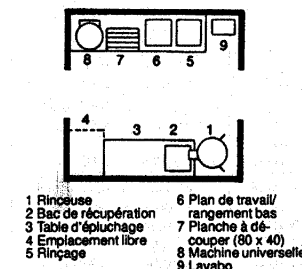
Restaurant self-service (fig. 5) Adapté aux grands magasins ou entreprises. Cuisine : pas de production interne. Livraison de l'extérieur et réfrigération.



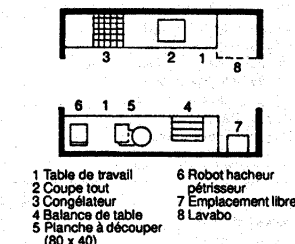
Répartition sectorielle



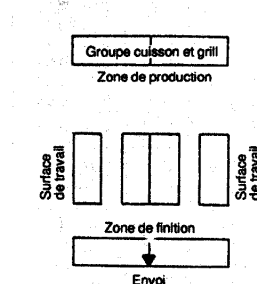
Répartition sectorielle



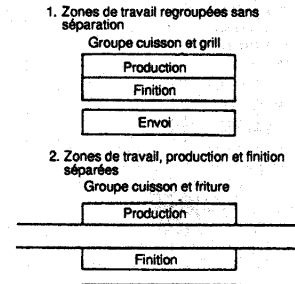
⑥ Préparation des légumes.



⑦ Préparation de la viande.

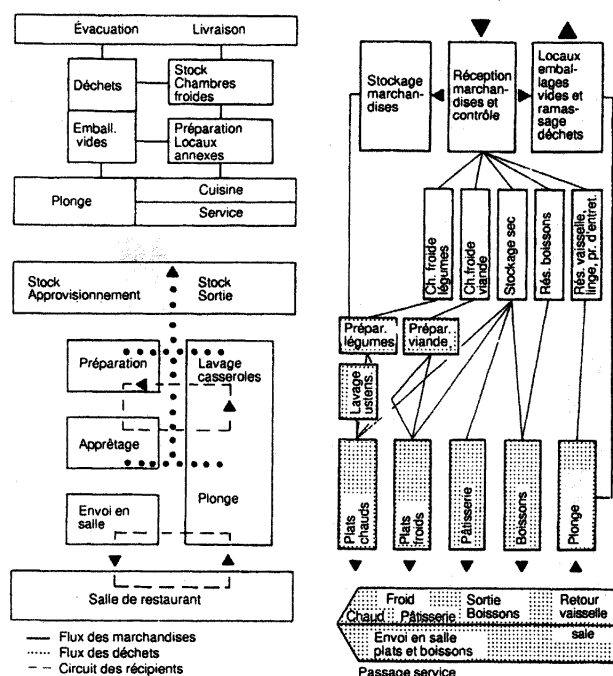


⑧ Système de cuisine d'hôtel à la française, groupes de cuisson et grill disposés perpendiculairement au service, séparation en zones de production et finition



⑨ Système de cuisine d'hôtel à l'américaine, groupes de cuisson et grill disposés parallèlement au service.

Cafés.
Restaurants



① Cuisine de restaurant : fonction. ② Cuisine de restaurant : organisation.

Snack-bars, petits cafés ou restaurants de spécialités de 40-60 couverts sont du ressort des petites entreprises; les petites à moyennes (70-100 couverts) nécessitent des installations de cuisine soigneusement délimitées et complètement équipées. Les grands restaurants (restoroutes, *fast-food*, grands hôtels) atteignent des nombres de couverts bien plus élevés, souvent avec restobar intégré ou zones de libre-service.

Importance de l'établissement Couverts (places assises)	petit jusqu'à 100	moyen jusqu'à 250	grand plus de 250
Réception marchandises	0,06-0,08	0,05-0,07	0,04-0,06
Emballages vides	0,05-0,07	0,05-0,07	0,04-0,06
Déchets/ordures	0,04-0,06	0,04-0,06	0,03-0,05
Bureau responsable stock	—	—	0,02-0,03
Livraison / gestion des déchets	0,15-0,21	0,14-0,20	0,13-0,20
Chambre de précongélation	armoires/ cellules	0,03-0,04	0,02-0,04
Chambre froide viande	0,05-0,06	0,03-0,05	0,03-0,05
Chambre froide produits laitiers	0,03-0,04	0,02-0,03	0,02-0,03
Chambre froide légumes/fruit	—	0,03-0,05	0,03-0,05
Chambre de congélation	armoires/ cellules	0,04-0,05	0,03-0,04
Autres chambres réfrigérées	—	—	—
Pâtisserie / plats froids	0,03-0,04	0,02-0,03	—
Stockage produits réfrigérés	0,04-0,08	0,18-0,23	0,15-0,24
Stock produits secs	0,13-0,15	0,12-0,14	0,10-0,12
Stock légumes	0,08-0,10	0,06-0,08	0,04-0,06
Reserves du jour	0,04-0,06	0,03-0,04	0,02-0,03
Stockage produits non réfrigérés	0,25-0,31	0,21-0,26	0,16-0,21
Préparation légumes	0,08-0,10	0,05-0,08	0,04-0,06
Préparation viande	0,06-0,09	0,04-0,07	0,03-0,05
Plats chauds	0,26-0,33	0,19-0,24	0,15-0,21
Plats froids	0,13-0,15	0,09-0,12	0,07-0,11
Pâtisserie	—	0,07-0,10	0,06-0,09
Lavage récipients	0,05-0,08	0,04-0,06	0,03-0,05
Bureau chef de cuisine	0,03-0,05	0,02-0,03	0,02-0,03
Installations cuisine	0,60-0,80	0,50-0,70	0,40-0,60
Plonge	0,10-0,12	0,09-0,11	0,08-0,10
Envoi des plats / service	0,06-0,08	0,08-0,10	0,10-0,15
Locaux personnel et sanitaires	0,40-0,50	0,30-0,40	0,28-0,30
= pour l'ensemble	1,60-2,10	1,50-2,00	1,30-1,80

③ Secteurs de la cuisine. Place nécessaire (en mètres carrés par place assise).

La tendance à passer d'une restauration conventionnelle à une gastronomie très différenciée détermine non seulement la conception et l'étude des salles de restauration, mais aussi celles des cuisines. Les petites et moyennes cuisines de restaurant, dont il est question ci-après, jouent ici un rôle particulier.

Système gastronomique

Les mesures des éléments suivants sont harmonisées sur la base d'un module de 530 x 325 mm : récipients, tables, étagères, appareils, vaisselle et éléments intégrés.

Fonction et organisation des cuisines de restaurant (fig. 1 et 2) : La cuisine de restaurant, pour sa capacité d'accueil, dépend en premier lieu du nombre de places du restaurant, de ses prétentions (genre, quantité et niveau de qualité de l'offre de la carte), de la part des produits crus frais préparés, ainsi que la fréquence du changement d'hôtes toute la journée ou pour le repas (fréquence des consommateurs).

On compte dans la restauration rapide trois changements de clients par heure, dans les restaurants conventionnels, deux.

Dans les restaurants de spécialité ou pour dîner, durée du séjour du client en moyenne 1,3-2 heures.

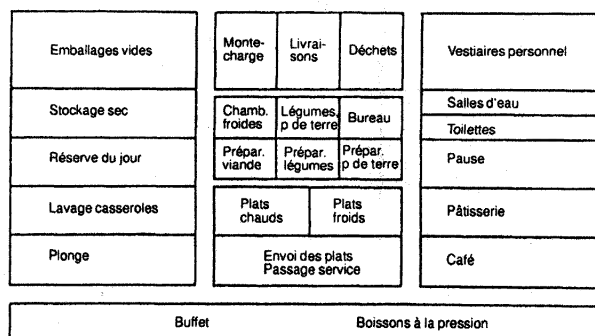
Pourcentages de place nécessaire (fig. 4).

Les installations de cuisson sont différenciées en petites, moyennes et grandes installations. Place nécessaire à chaque unité d'exploitation dans les différents domaines (fig. 3).

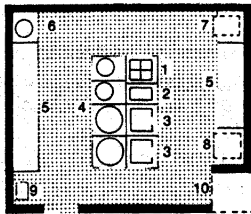
Les largeurs de passage dans les zones de stockage, de préparation et de production sont mesurées différemment selon qu'il s'agit de circulations bien délimitées ou de passages intégrés à des surfaces de service. Passages de service 0,90 à 1,20 m, passages (temporairement) intégrés 1,50 à 1,80 m, passages intensifs (transport et circulation dans les deux sens) 2,10 à 3,30 m, doivent être largement conçus. Dans les cuisines de restaurants assez petits à moyens, des passages de 1,00 à 1,50 suffiront.

Domaine	Part en %
Livraison des marchandises y compris contrôle et stockage des déchets	10
Stockage chambres froides, congélation, stockage sec	20
Réserve du jour	2
Légumes et salades	8
Plats froids	8
Pâtisseries	8
Préparation de la viande	2
Cuisson	8
Plonge	10
Surface de passage	17
Locaux du personnel et bureau	15
en tout	100

④ Bases de dimensionnement et place nécessaire.

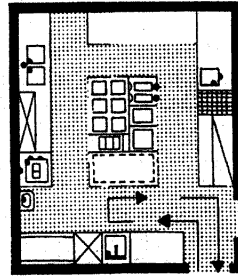


⑤ Domaine de la cuisine. Relations sectorielles.



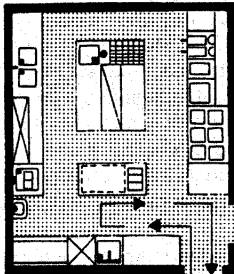
- 1 Fourneau
- 2 Friteuse
- 3 Rôtissoire pivotante
- 4 Marmite
- 5 Table travail / dépôt
- 6 Cuisson faitout
- 7 Four à étages
- 8 Four à convection
- 9 Lavabo
- 10 Zone de dépôt

① Organisation de base de la cuisine chaude (fig. 2 et 3).



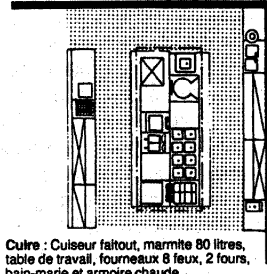
1. Groupe de production en bloc

② Cuisine pour restaurant de 60 à 100 places.



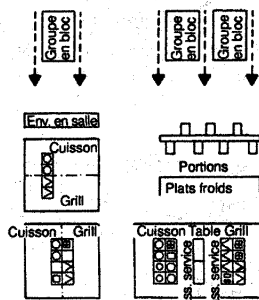
2. Groupe de production en ligne

③ Cuisine pour restaurant de 60 à 100 places.

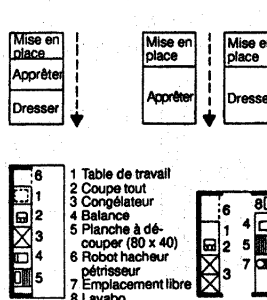


- Cuire : Cuisson faitout, marmite 80 litres, table de travail, fourneaux 8 feux, 2 fours, bain-marie et armoire chaude.
Griller : Rôtissoire pivotante, table de travail, friteuse double, poêle, four air chaud avec table.

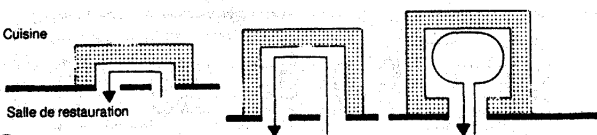
④ Cuisine pour restaurant de 150 à 200 couverts.



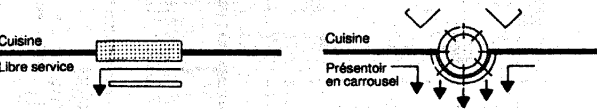
⑤ Fonctions et organisation de la cuisine chaude.



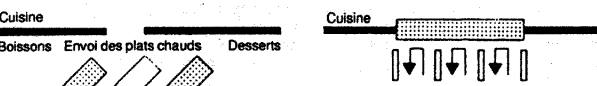
⑥ Organisation de la cuisine froide.



⑦ Comptoir, passage de service.



⑧ Restaurant self service.



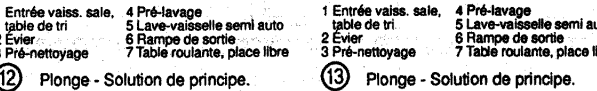
⑨ Restaurant self service.



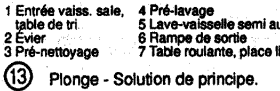
⑩ Libre flux (free flow).



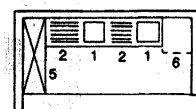
⑪ Restaurant self service.



⑫ Plonge - Solution de principe.

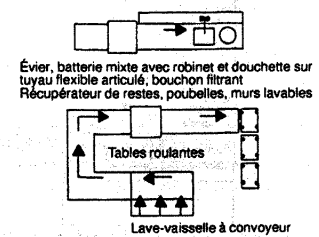


⑬ Plonge - Solution de principe.



- 1 Évier
- 2 Table de travail
- 3 Lave-vaisselle (phase 1)
- 4 Lave-vaisselle (phase 2)
- 5 Étagères
- 6 Emplacement libre

⑭ Lavage casseroles - Solution de principe.



⑮ Fonctions et éléments de la plonge.

Cuisine chaude : Elle comprend selon ses fonctions principales (cuire, griller) une zone de finition avec les appareils suivants : fourneaux (deux à huit feux), hotte d'extraction, marmites, ensembles de cuisson rapide, cuisson automatique, cocotte-minute, autoclave, autoclave automatique, four à convection, bain-marie, four à cuire et rôtir, plaques à rôtir et griller, rôtissoires pivotantes, four à étages, friteuse, salamandre, appareil de ventilation (pour produits réfrigérés), four à micro-ondes, fours mixtes pour rôtir et cuire, ainsi que grands appareils automatiques dans les très grandes cuisines. Répartition des principaux appareils sous forme de bloc pour des cuisines distribuant plus de 100-200 repas ou s'il y a plus de 30 m². Dans les installations encore plus grandes, de plus de 50 m², l'ensemble de finition peut être réalisé sous la forme d'un double bloc. Surfaces de rangement et de travail placées de façon appropriée entre les appareils et en extrémité de bloc (fig. 1 à 5).

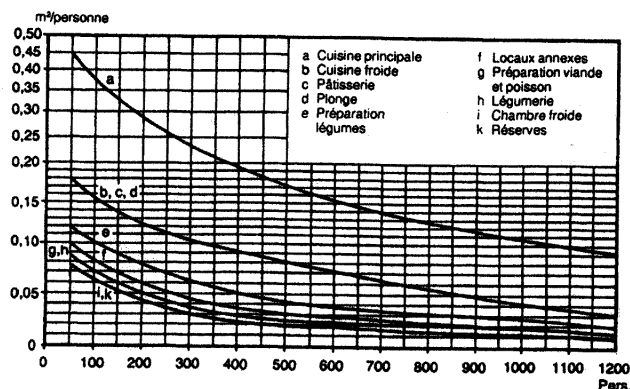
Cuisine froide : Disposition appropriée parallèle à la cuisine chaude en direction (commune) de l'envoi des plats et de la zone où se trouve le pain. Équipement courant : réfrigérateur du jour et / ou table froide, diverses machines à couper (pain, charcuterie, viande, fromage), robot, balance, planches de travail, saladette avec élément bas réfrigéré, toasteur ou salamandre, four micro-ondes, surface de travail et de rangement suffisantes (fig. 6).

Envoi des plats : Pour les cuisines de restaurants avec envoi, guichet ou comptoir situé de façon la plus appropriée entre préparation et salle de restauration. Surface de rangement suffisante, armoire chaude avec plaque de table chauffante (chauffe-plats) ainsi que zone fraîche pour les plats froids. Étagères pour la vaisselle ou éléments supérieurs, rangement pour couverts. Dans les grands établissements, distributeurs de corbeilles et d'assiettes.

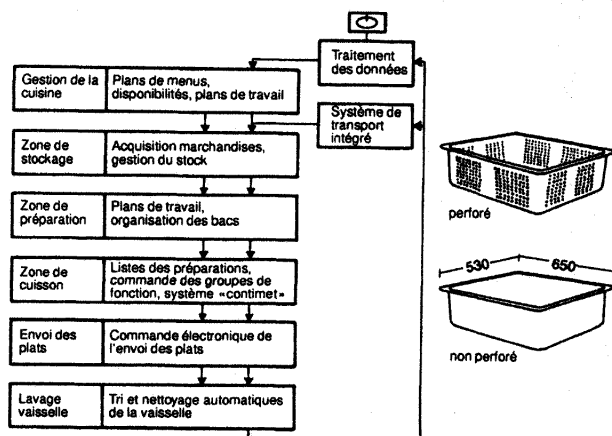
Retour de la vaisselle : La différence entre le lave-vaisselle (plonge) et le lave-casseroles est essentielle. La vaisselle est rapportée par le service selon le même trajet que celui de l'envoi des plats (fig. 12 à 15). Le lave-casseroles dans les petites cuisines, à côté d'éléments isolés, d'un ou deux évier avec égouttoir, de surfaces de rangement et d'étagères, comprend des appareils de lavage automatique de diverses capacités, dans la zone de la plonge. Celle-ci peut comprendre un lave-vaisselle sous plan de travail ou un système de lave-vaisselle automatique à convoyeur. Prévoir des plans de travail pour le retour de la vaisselle, le tri, le trempage, et des emplacements libres pour matériel de vaisselle (fig. 12 à 14).

Zone de personnel : Prévoir pour le bureau et les locaux du personnel environ 10 à 15 % de la surface nécessaire à la cuisine. Locaux exigés pour le personnel de cuisine : vestiaires, salles d'eau et toilettes. S'il y a plus de 10 employés, un local de pause et de repos est obligatoire. Ces locaux doivent être proches de la cuisine. Éviter d'avoir à traverser des pièces non chauffées ou des couloirs (risque de courants d'air pour les postes de travail à la chaleur). Pour les vestiaires, à l'abri des regards et dont la surface > 6 m² sera calculée en fonction du nombre d'utilisateurs, assurer un renouvellement d'air de 4 à 6 fois par heure. Prévoir pour chaque employé, un casier aéré et verrouillable. Dans les grands établissements, les armoires vestiaires doivent comporter une séparation entre tenues de ville et de travail. Les sanitaires seront conformes à la réglementation, avec un minimum de 5 à 6 m² par unité (1 WC + 1 lavabo). À partir de 5 employés, prévoir dans la zone des douches et lavabos env. 5,5 m² par unité (1 lavabo + 1 douche).

Ventilation : Les grandes cuisines doivent être dotées d'une ventilation mécanique réglementaire sous gaines comportant arrivée d'air frais et évacuation d'air vicié, avec aspiration au-dessus de chaque point de cuisson.

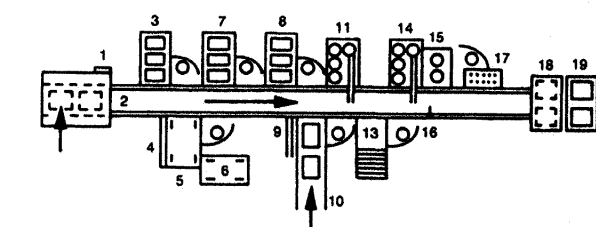


① Place nécessaire pour cuisines et locaux d'exploitation des restaurants.
a - k = m² - Besoin de locaux / personne.



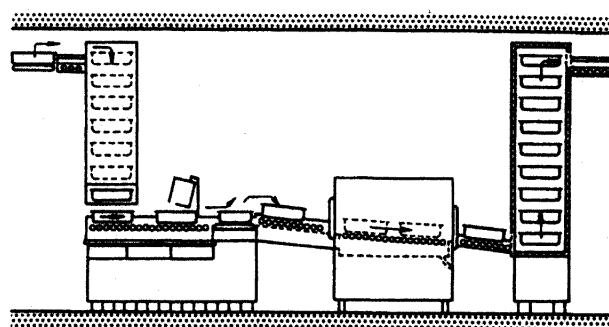
② Schéma de fonctionnement d'une cuisine programmée.

③ Bacs de cuisson et de transport.



- 1 Distributeur automatique de couverts, empileur de plateaux - Appareil de chargement, chauffe-plats, plateau repas (assiette), lecteur de carte perforée, appareil de chargement.
- 2 Tapis répartition de plats
- 3 Chariot distribution pommes de terre avec identif. électr.
- 4 Tableau lumineux pour desserts et salades
- 5 Chariot mécanique pour desserts
- 6 Chariot mécanique pour salades
- 7 Chariot distribution légumes avec identif. électr.
- 8 Chariot de distribution de viande avec identif. électr.
- 9 Tableau lumineux pour régimes spéciaux
- 10 Tapis supplémentaire pour régimes spéciaux
- 11 Appareil automatique dosage sauces
- 12 Distributeur couverts
- 13 Distributeur bols de soupe
- 14 Appareil automatique dosage soupes
- 15 Distributeur couvercles
- 16 Fermeture automatique couvercles bols soupe
- 17 Point de contrôle pour diététicienne
- 18 Empileur automatique de plateaux
- 19 Chariot pour plateaux

④ Établissement de la répartition des plats.



⑤ Transport des bacs.

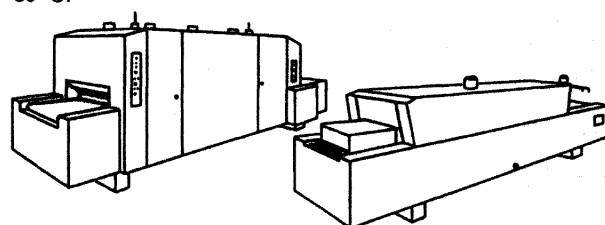
GRANDES CUISINES

Le ravitaillement collectif d'un grand nombre de personnes dans les immeubles de bureaux, les hôpitaux, les entreprises nécessite une mécanisation réduisant le travail, un traitement électronique de l'information et des distributeurs, la «cuisine programmée», allant du menu et de l'acquisition des marchandises jusqu'à la distribution des repas et le lavage de la vaisselle (fig. 2) pour ≥ 800 -1000 clients et une nourriture variée.

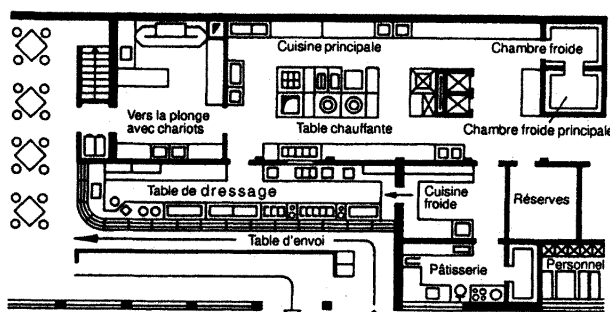
Avantages : les données sur la teneur en calories, la valeur nutritive, les vitamines et substances minérales, etc. sont enregistrées, immédiatement à disposition, réserves et commandes à jour. Les machines de préparation sont en activité perpétuelle, le déroulement du travail est dirigé temporairement. Transport de conteneurs (fig. 5), de bacs uniformes (fig. 3). Chaînes automatiques pour rôtir (fig. 6) et cuire (fig. 7). Procédés modernes de cuisson de pommes de terre, de légumes. Méthode de cuisson rapide avec peu de graisse, poisson cuit au bain-marie, grill et four dans courant d'air chaud. Les chaînes automatiques s'intègrent dans le système continu, de l'alimentation des machines jusqu'à la distribution (fig. 4). Chauffage électrique ou gaz.

Systèmes de distribution pour établissements limités au service des repas ; hôpitaux, maisons de retraite ; restaurants universitaires, mess, restauration (fig. 4, 8 et 9).

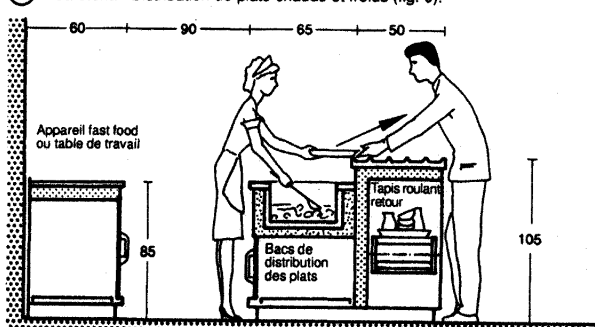
Lavage de la vaisselle entièrement automatisé passage par une installation de tri et desserte, prise automatique des couverts, soucoupes et tasses. Système de nettoyage et séchage en fonction des sortes de vaisselle, vidage automatique des chariots à vaisselle. Retour de la vaisselle sale par tapis roulant jusqu'à la plonge (fig. 9). Table de dressage des plats et distribution des repas chauffées par vapeur ou électricité. Température de la surface de la table 60°C.



⑥ Chaîne de rôtissage automatique. ⑦ Chaîne de cuisson automatique.

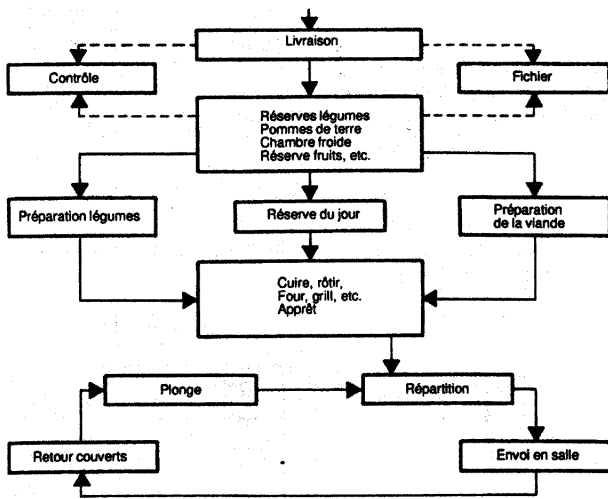


⑧ Cafétéria : Distribution de plats chauds et froids (fig. 9).

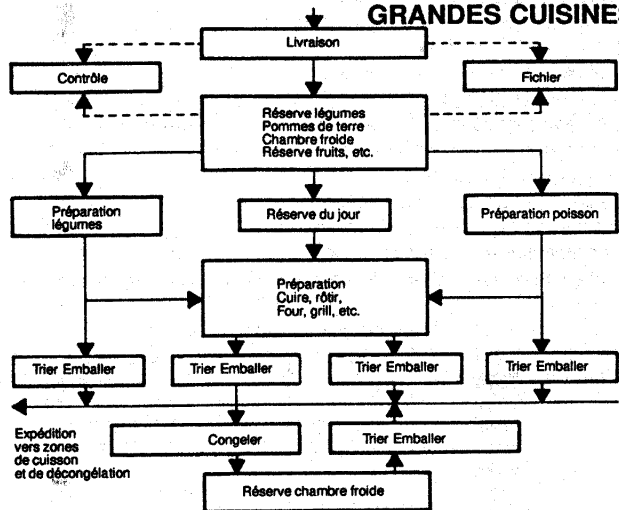


⑨ Distribution des repas dans une cafétéria (fig. 8).

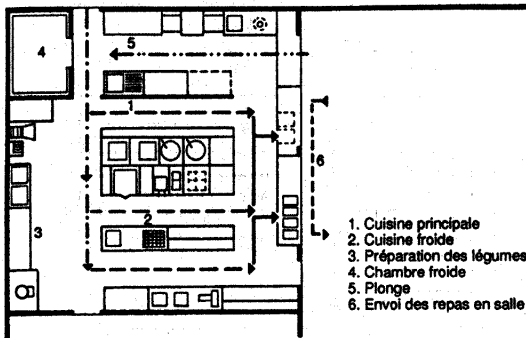
GRANDES CUISINES



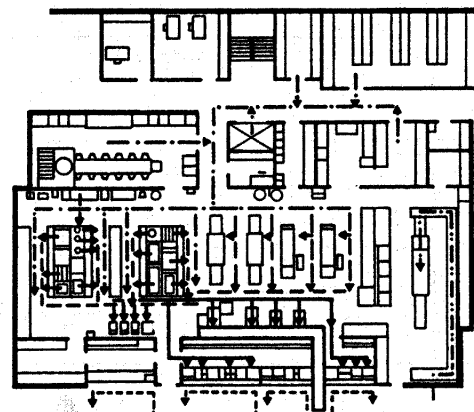
① Cuisine conventionnelle avec envoi direct des repas en salle.



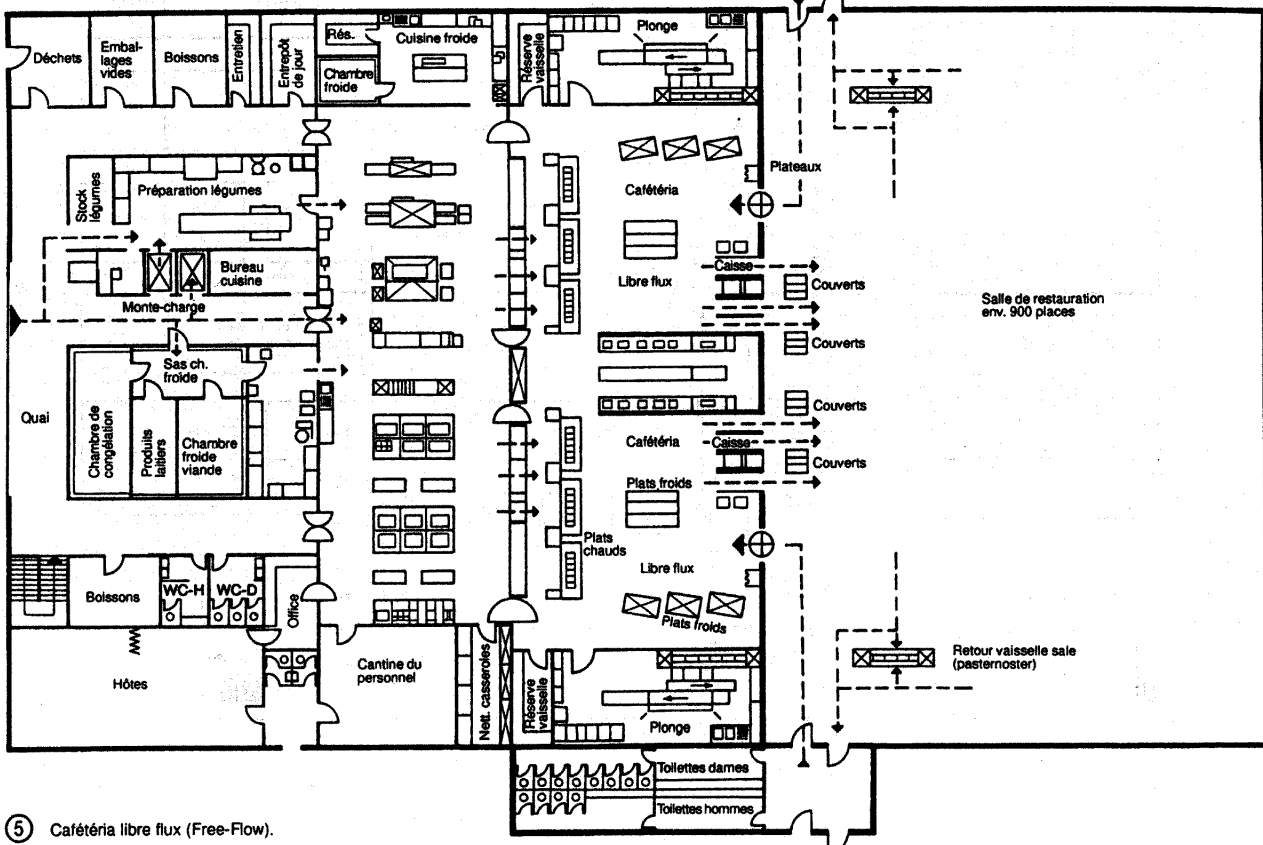
② Cuisine centrale en relation avec des cuisines pour repas cuits ou décongélation.



③ Cuisine pour environ 250 repas.



④ Installation pour cuisines conventionnelles.



⑤ Cafétéria libre flux (Free-Flow).

Domaines et besoins en surfaces

Hébergement avec chambre, cabinet de toilette et couloirs, service à l'étage	50-60 %
Zone publique clientèle, réception, hall, salons	4-7 %
Services, restaurants, bars (clients internes ou externes)	4-8 %
Zone de banquet avec salles de banquets et conférences	4-12 %
Secteur économique, intendance, cuisine, personnel, réserves	9-14 %
Gestion, direction et secrétariat	1-2 %
Technique avec exploitation et entretien	4-7 %
Animation, loisirs, sport, boutique, coiffeur	2-10 %
Zones particulières comme cure, séminaires, activités en plein air.	
Les surfaces peuvent varier fortement selon les activités proposées.	

HÔTELS

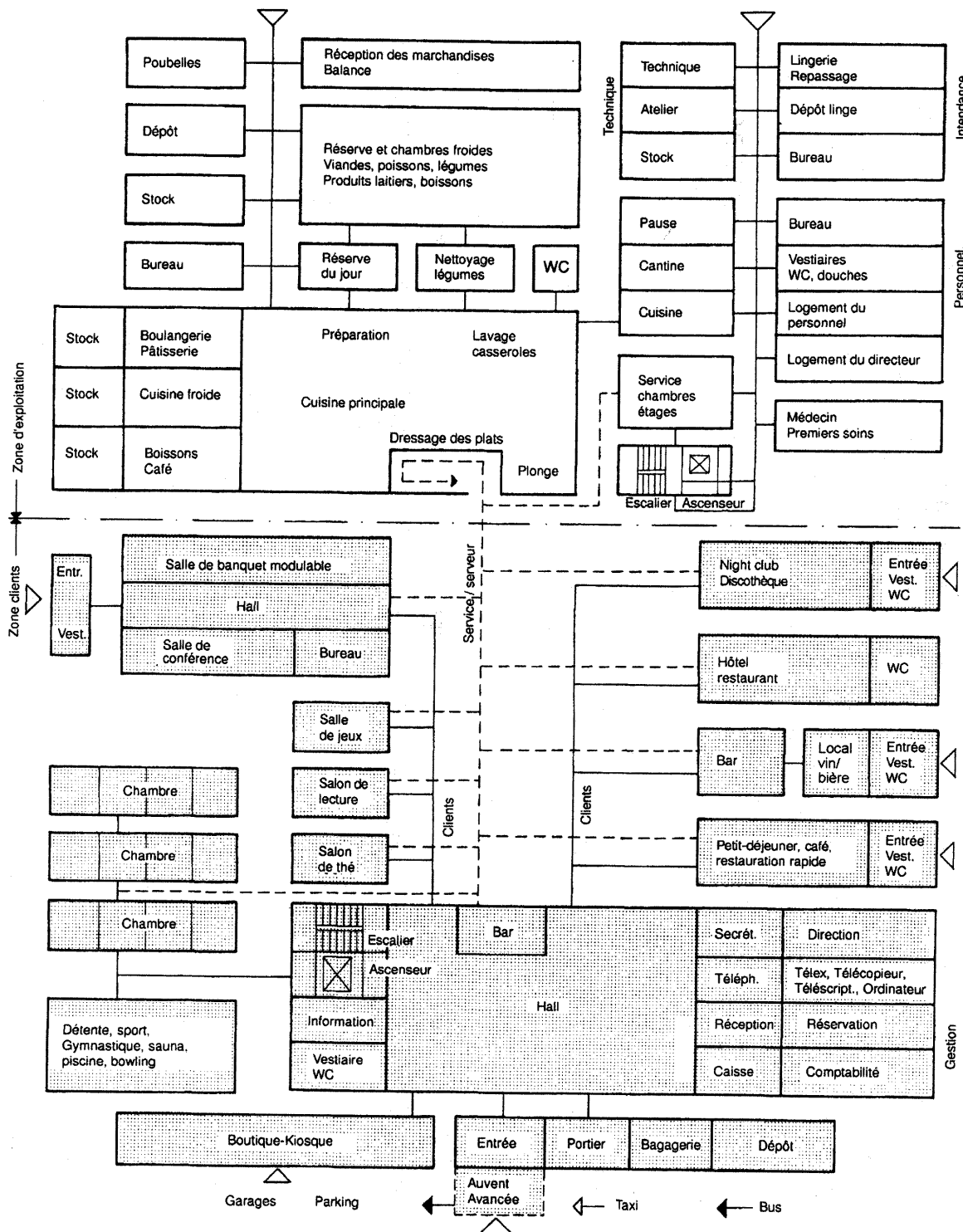
On différencie : hôtels de ville, hôtels de vacances, hôtels clubs, hôtels avec appartements, motels.

Classification internationale selon le confort :

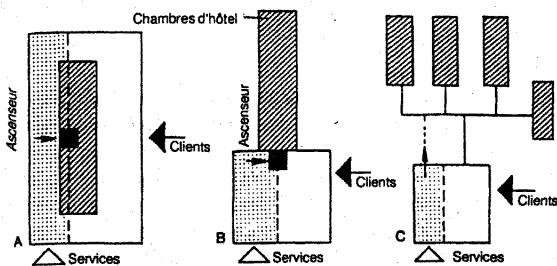
5 catégories :	*	bon marché
	**	économique
	***	classe moyenne
	****	1ère catégorie
	*****	luxe

Ou caractéristiques pour : nombre de lits, de couverts, surface de cuisine, offres particulières.

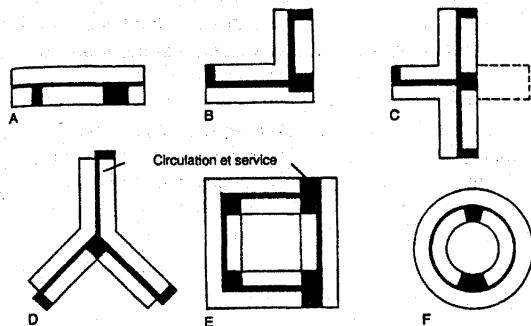
Hotel. Motel.
Centres de
congrès



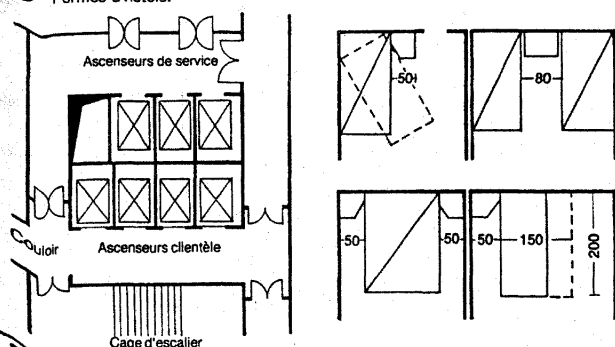
① Organigramme des pièces au rez-de-chaussée d'un hôtel



① Schéma des relations entre services et locaux clientèle.

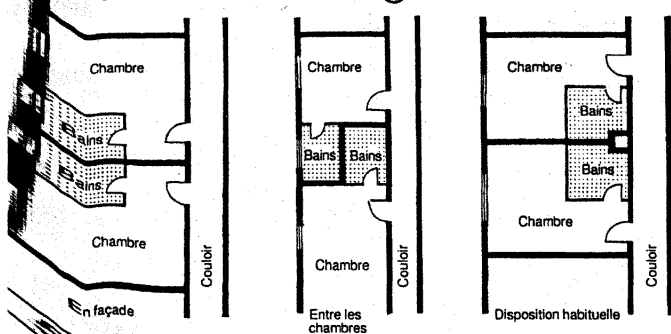


② Formes d'hôtels.

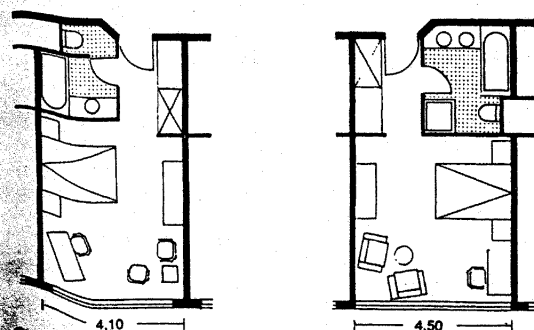


③ Circulation verticale dans l'hôtel.

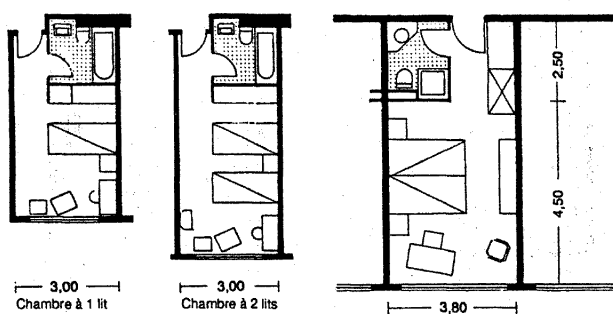
④ Dist. minimales entre lits d'hôtel.



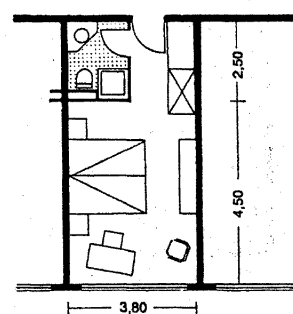
Disposition des salles de bains.



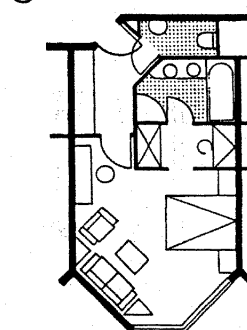
⑨ Chambre catégorie confort.



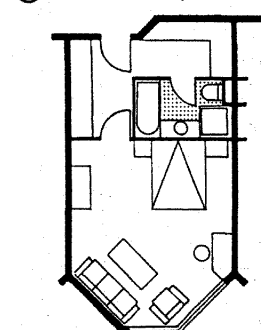
⑥ Chambre d'hôtel étroite.



⑦ Classe économique lit double.



⑩ Chambre de luxe, l > 5 m.



⑪ Variante de la figure 10.

Hébergement : Chambres d'hôtel, chambres simples et doubles (fig. 6 à 11). Suites avec salons, ou deux chambres avec porte communicante. Comme les surfaces pour l'intendance et les garages nécessitent de plus grands espaces entre supports au sous-sol ou au rez-de-chaussée, il arrive souvent que 1,5 à 2 chambres soient regroupées dans un espace entre deux supports et séparées par des cloisons isophoniques. Lits 100/200 cm, taille moyenne 165/200 cm, grande taille 200/200 cm, en lit double à roulettes ou sur des podiums. Canapé, table de travail avec chaise près de la fenêtre. T.V., réfrigérateur self-service pour boissons, desserte à valises. Bien que 95 % des clients se douchent, la baignoire avec douche reste standard. Entrée avec placard encastré et glace verticale. Dans hôtels avec appartements, cuisine intégrée et coin repas.

Office d'étage 1 pour 15 chambres, point de ralliement pour service des chambres. Petit déjeuner dans la chambre env. 35 % en France, 60 % en Amérique, peu en Europe centrale. Proportion du couloir env. 6 m² par chambre, au moins 1,50 m de large, 1,80 m mieux. Important dans un hôtel : accès si possible différenciés pour clients, personnel et marchandises (fig. 1). Approvisionnement et évacuation de la zone d'exploitation seront couverts par un auvent (bruits même la nuit), 4,35 m largeur de passage : camions poubelles.

Passages libres du restaurant rustique au restaurant de spécialités à l'extérieur, à l'intérieur restaurant principal (coffee shop) ouvert toute la journée pour buffet de petit déjeuner et restaurant de jour, petit restaurant à la carte limité à l'extérieur. Généralement un bar dans le hall, plus un bar pour apéritif près du restaurant d'hôtel 4 étoiles.

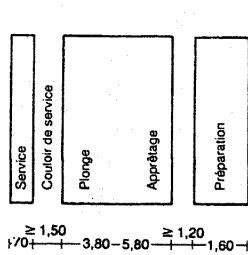
Hôtel pour séminaires : besoin de place accru. Hall central multifonctionnel, approprié aux séminaires, flexible, points de contact, marché d'informations, expositions, activités durant les pauses, boissons, buffet. Réserves de chaises et meubles.

Salles audiovisuelles, audio, projection, traduction simultanée, photocopies, télécopie, télex, téléphone, panneaux d'affichage. Raccordements dans toutes les pièces. Rideaux d'occultation, tableau, écran, bureau de conférences, bureaux pour conférenciers, réserve pour matériel.

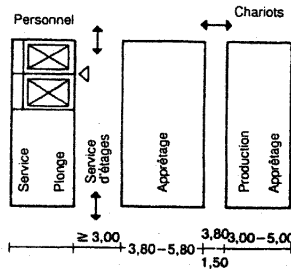
Salles de conférences, éventuellement en regroupant plusieurs pièces jusqu'à 100 personnes, rangées de chaises 0,8-1,0 m²/pers., rangées de tables 1,5-2,0 m²/pers., tableau, écran, instruments de projection.

Salles de séminaires pour 15-20 personnes, 2,5 m²/pers. et 20 m² de zone d'activités, en tout 70 m². Tables assemblables, chaises empilables avec accoudoirs. Pour chaque salle de séminaire, 2 salles de travail pour groupes 15 m² (5-10 personnes) de préférence. Lumière dosée à 300-500 Lux avec variateur. Ventilation de préférence par fenêtres ou climatisation. Besoin accru en places de parking.

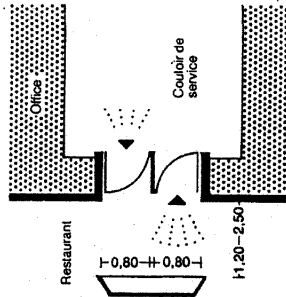
Hôtel. Motel.
Centres de
congrès



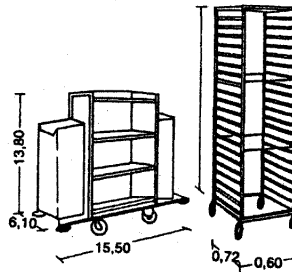
1 Schéma d'un petit établissement.



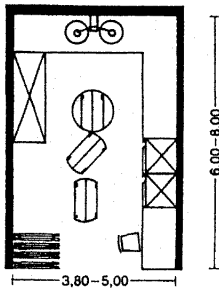
2 Schéma d'un établissement moyen et grand.



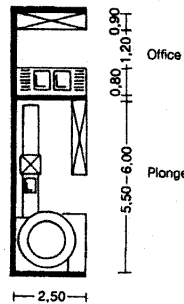
3 Disposition des portes pour couloir de service.



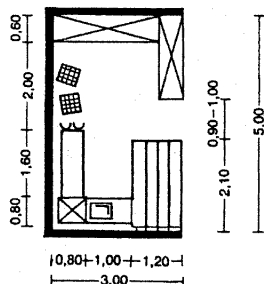
4 Chariot de service et chariot à plateaux.



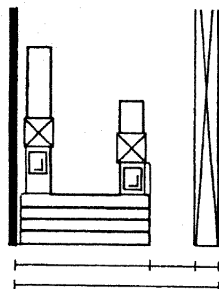
5 Office d'étage.



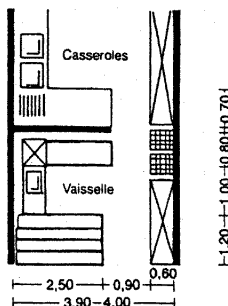
6 Office / plonge.



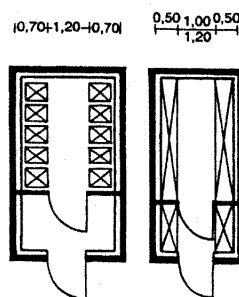
7 Plonge (vaisselle) 1-2 personnes.



8 Vaisselle et verres.



9 Plonges pour vaisselle et casseroles.



10 Chambre froide. Chariots. Étagères.

Locaux clientèle / service

Par principe, la formule selon laquelle 1 pers. = m² est à éviter lors de la conception de locaux pour la clientèle, car elle n'est pas valable pour les pièces de moins de 100 m². Calculer le dimensionnement à partir de plans d'installations concrets est la seule façon d'assurer une acquisition correcte du mobilier de chaque local et une bonne intégration des installations techniques de service nécessaires.

Conception fonctionnelle des pièces pour la clientèle :

Détermination des accès et axes de circulation, qui limitent la surface utile selon leur nombre et la largeur nécessaire.

Situation des points de base du service (excepté les formes d'installation variables) en relation avec les différents services. Au moins 1 point de base du service par 40 places, si possible en position centrale. Détermination de la taille des tables et de leur forme en rapport avec le caractère de l'établissement et le genre de clientèle. Selon la morphologie de l'établissement et l'aspect souhaité de la disposition, il faut concevoir des zones séparées de 20 places assises (12-24 pl.). Il en résulte un dimensionnement basé sur la clientèle et orienté sur le service, et pas de salle d'attente (p.468-469).

Type d'hôtel	m ² / chambre
Hôtel habituel avec grande salle de conférence Night-club, boutiques	55-65
Hôtel en centre ville	45-55
Motel	35-45
Hôtel de vacances	40-55
Hôtel de classe moyenne avec bains séparés et faible demande de repas	18-20

11 Surfaces brutes par chambre d'hôtel pour différents types d'hôtel.

Domaine / Service	200 lits de passage en périphérie	500 lits situation centrale
	m ² / chambre	m ² / chambre
Chambre d'hôtel	24	26,5
Couloirs, ascenseurs, escaliers	3,2	9,3
Service	0,6	0,7
Total par chambre	27,8	36,5
Entrée y compris ascenseurs pour personnel et service	1,6	1,8
Réception, WC, réservations, téléphone, bagages, vestiaire	0,4	0,4
Gestion	0,3	0,4
Restaurant	1,1	0,6
Bar-café	0,6	0,5
1er bar avec comptoir	0,9	0,4
2ème bar avec comptoir	0,5	0,3
Salon	0,5	0,3
Toilettes	0,4	0,3
Salles réunions et conférences	1,1	1,3
Locaux annexes		0,5
Réserve mobilier	0,1	0,2
Chambres et séjour privés	0,4	0,9
Boutiques		0,2
Total zone clientèle et entrée	7,8	8,2
Cuisine, réserves	3,8	2,5
Autres réserves générales	0,9	0,9
Ateliers, entretien	0,8	0,4
Buanderie / lingerie	0,3	0,7
Cantine employés, WC Vestiaires	1,0	1,1
Pièces du personnel, comptabilité, contrôle, concierge	0,3	0,5
Surface de circulation, ascenseurs de service	0,8	0,9
Total zone arrière de l'hôtel	7,9	7,0
Surface totale sans chauffage, parking aérien ou couvert	43,5 m ²	51,7 m ²

12 Besoins en surface par chambre d'hôtel (fig. 11).

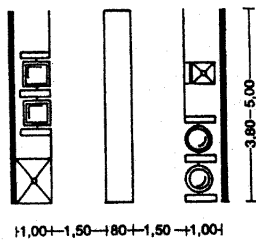


Préparation des légumes

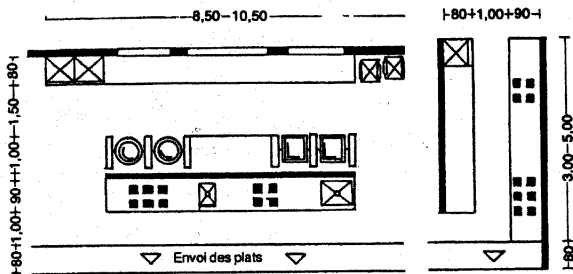


Préparation de la viande

① Préparation des légumes et de la viande.

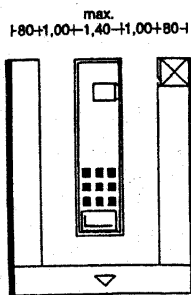


② Cuisine pour grande production et banquets.

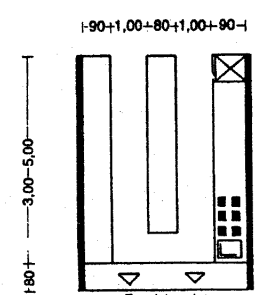


③ Postes chauds - saucier/entremétier
Ligne américaine 1-2 cuisiniers.

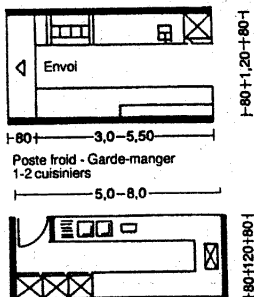
④ Ligne européenne
1-2 cuisiniers.



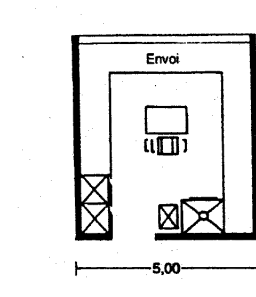
⑤ Postes chauds - Saucier/entremétier
Forme bloc à la française, 2-4 cuisiniers.



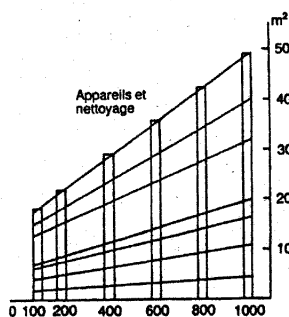
⑥ Poste mixte 1-4 cuisiniers.



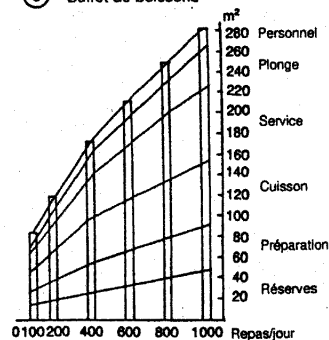
⑦ Pâtisserie 1-3 pâtissiers.



⑧ Buffet de boissons



⑨ Repas/jour - Chiffres de base en m² pour la cuisine.



⑩ Repas/jour - Surfaces selon les zones.

Les cuisines sont une somme de postes de travail individuels de haute technologie. Leurs surfaces sont déterminées par le nombre de postes nécessaires en fonction de leurs dimensions techniques et ergonomiques. S'ajoutent à cela des facteurs d'influence tels que la structure de l'offre, la demande ponctuelle, la proportion de plats pré-cuisinés, etc. C'est pourquoi il n'est pas réaliste de déterminer des surfaces de restaurant en fonction d'un code basé sur un nombre de repas servis ou un nombre de places assises. 50 repas peuvent éventuellement nécessiter autant d'appareils que 200.

La conception d'une cuisine comporte 4 niveaux de réflexion :

- détermination des domaines de fonctionnement du cas concerné ;
- recherche des besoins maximaux et minimaux en personnel nécessaire ;
- détermination des besoins en appareils nécessaires au fonctionnement selon l'ingénierie et le rendement ;
- dimensionnement et disposition fonctionnels des domaines de travail.

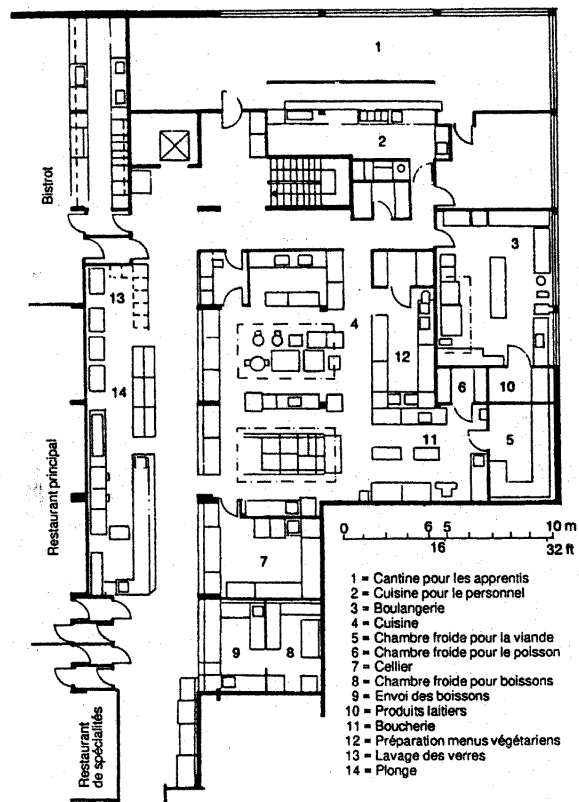
Faire appel à un spécialiste de la planification des cuisines.

Cuisine : Postes chauds, postes froids, pâtisserie, préparation de la viande, préparation des légumes, domaine de grande production, cuisine pour banquets, cuisine satellite, cuisine de régime, lavage des casseroles.

Stockage : Réfrigération de la viande, des légumes, des produits laitiers, des produits semi-préparés, congélation, réserve du jour, stockage sec, déchets organiques et secs, emballages vides, réception des marchandises, cave à vin, réserve des alcools et des eaux, dépôt pour marchandises en caisses.

Service : Office de service, services d'étage, cuisine pour le café, buffet, plonge, nettoyage argenterie.

Le point central d'intersection entre la zone clientèle, le stockage et les locaux de service ainsi que la zone des étages est l'office de service. C'est autour de ce point que se regroupent les installations pour l'envoi en salle des repas et boissons. Gestion des déchets selon l'aspect du déroulement du travail : plonge, poste chaud, poste froid, entre les deux : caisse et appareils de service, puis buffet, boissons, desserts. Le service aux étages s'oriente en fonction des accès aux chambres. Il est indispensable pour la gestion économique de l'établissement que les salles de restauration, l'office et les cuisines se situent à un même niveau et que les jonctions entre office et restaurants soient les plus courtes possibles. Lorsqu'il y a plusieurs niveaux, prévoir des cuisines satellites.

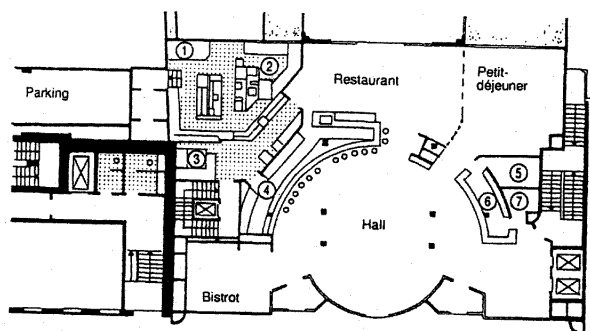


- 1 = Cantine pour les apprentis
- 2 = Cuisine pour le personnel
- 3 = Boulangerie
- 4 = Cuisine
- 5 = Chambre froide pour la viande
- 6 = Chambre froide pour le poisson
- 7 = Cellier
- 8 = Chambre froide pour boissons
- 9 = Envoi des boissons
- 10 = Produits laitiers
- 11 = Boucherie
- 12 = Préparation menus végétariens
- 13 = Lavage des verres
- 14 = Plonge

⑪ Cuisine pour 100 repas en restaurant principal, 100 repas en restaurant de spécialités, 120 couverts en bistro, 80 repas pour le personnel.

Hôtel. Motel.
Centres de
congrès

HÔTELS



① Hôtel Spitz à Urfahr/A (fig. 2 et 3).

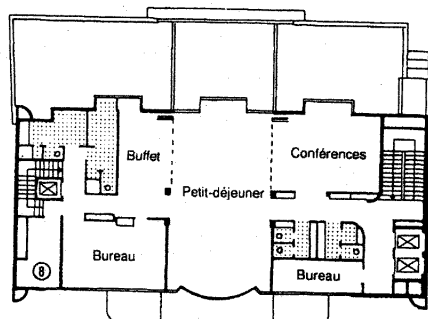
Arch. : Perotti, Greifender et associés

Depuis toujours les gens se sont déplacés et rencontrés comme voyageurs dans des auberges, qui se trouvaient souvent près des églises, mais toujours aux croisements des chemins.

Là, on ne faisait pas que se reposer et dormir, on y faisait de bons repas, on chantait, on dansait et on discutait des marchandises et des marchés.

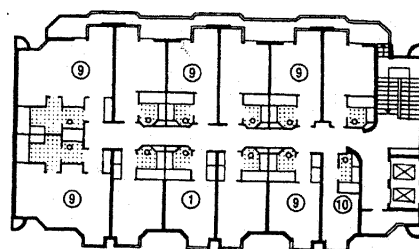
Aujourd'hui, les hôtels modernes ont souvent en plus des piscines et des salles de musculation (fig. 5).

l. Motel.
ntres de
grès

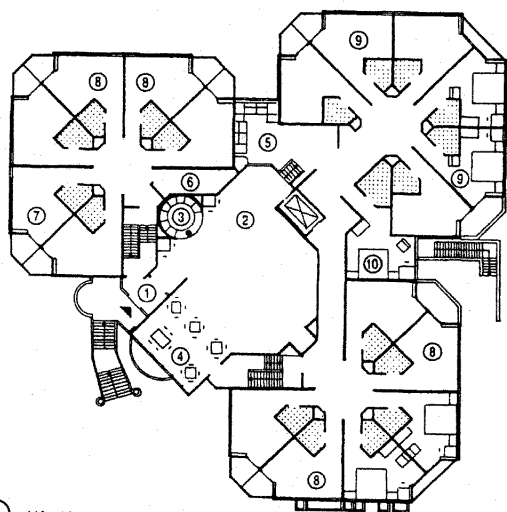


② 1er étage.

- ① Bureau
- ② Cuisine
- ③ Plonge
- ④ Snack-bar
- ⑤ Bureau
- ⑥ Réception
- ⑦ Valises
- ⑧ Pause
- ⑨ Chambre double
- ⑩ Chambre simple
- ① — ③



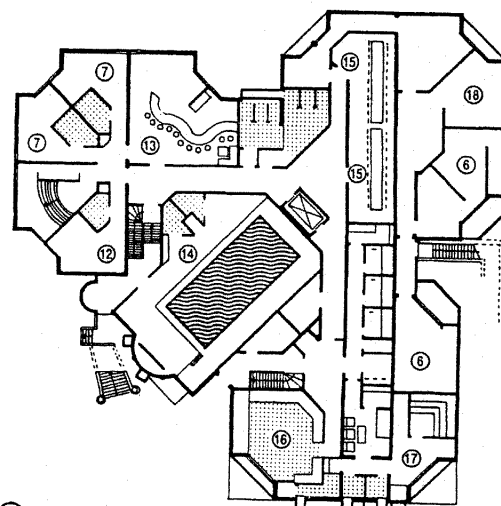
③ Du 2ème au 4ème étage.



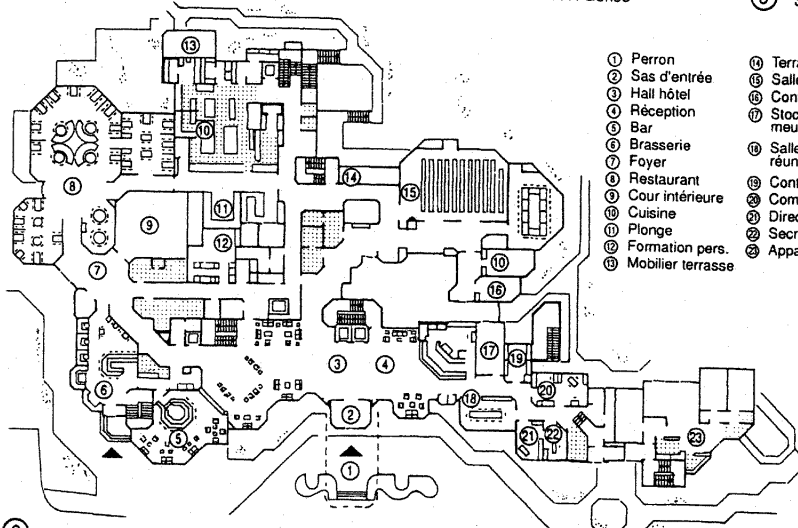
④ Hôtel Lottental à Bochum.

Arch. : F. Gehse

- ① Sas d'entrée
- ② Hall
- ③ Réception
- ④ Restaurant
- ⑤ Petit salon
- ⑥ Local technique
- ⑦ Personnel
- ⑧ Chambre type A
- ⑨ Chambre type B
- ⑩ Chambre type C
- ⑪ Conférences
- ⑫ Bureau
- ⑬ Bar
- ⑭ Piscine
- ⑮ Salle
- ⑯ Cuisine
- ⑰ Sauna
- ⑱ Dépôt de linge



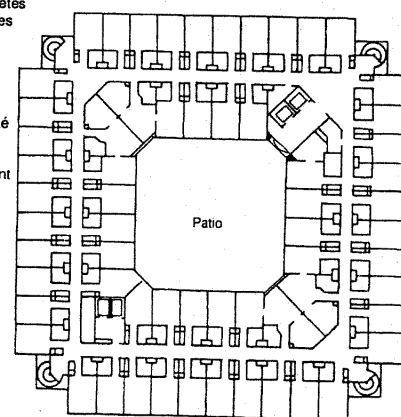
⑤ Sous-sol (fig. 4).



⑥ Hôtel du Parc à Gütersloh.

Arch. : Fischer, Krüder, Rathei

- ① Perron
- ② Sas d'entrée
- ③ Hall hôtel
- ④ Réception
- ⑤ Bar
- ⑥ Brasserie
- ⑦ Foyer
- ⑧ Restaurant
- ⑨ Cour intérieure
- ⑩ Cuisine
- ⑪ Plonge
- ⑫ Formation pers.
- ⑬ Mobilier terrasse
- ⑭ Terrasse
- ⑮ Salle des fêtes
- ⑯ Conférences
- ⑰ Stockage meubles
- ⑱ Salle de réunions
- ⑲ Contrôle
- ⑳ Comptabilité
- ㉑ Directeur
- ㉒ Secréariat
- ㉓ Appartement



⑦ Étage courant Sheraton Oslofjord. Arch. : Platov A.S.

MOTEL

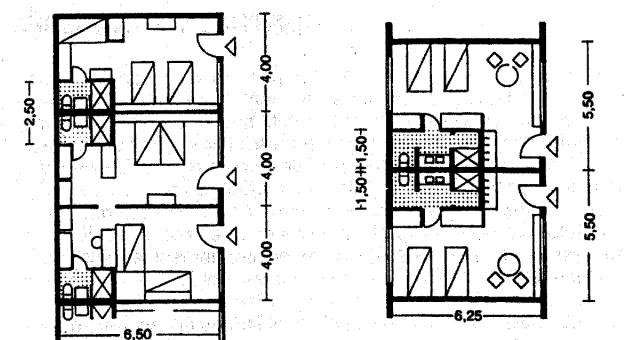
Situation : Au bord des autoroutes et des routes de sortie à proximité de grandes villes, des lieux d'excursion et de vacances, situés de telle manière que l'approvisionnement (eau, électricité, gaz, aliments frais et linge propre) soit facile. Restaurant, station-service et garage de réparations à proximité. Placés de telle sorte par rapport à la route que les phares ne balayent pas le motel.

Accès : Pour l'inscription (court temps de parage), puis place de parking, garage ouvert ou fermé aussi près que possible de la chambre. Sortie en repassant par la réception (contrôle et restitution des clés).

Dimensions : Contrairement à l'hôtel en centre ville, le motel est souvent de plain-pied et étendu (fig. 9 et 10). Dimension des chambres 4 x 4 à 5 x 5 m ainsi que bains et le cas échéant, coin cuisine (fig. 8), même si elle n'est meublée que d'un lit. Comme environ 90 % des clients ne restent qu'une nuit, un pan de mur servant de garde-robe ouverte est approprié car toutes les affaires y sont visibles et ne peuvent donc pas être facilement oubliées.

Prévoir salle commune pour les clients avec tables pour écrire et lire, radio, télévision, tables de jeux, souvenirs, revues, etc. Terrains de jeux à l'écart pour ne pas déranger les clients qui dorment. 1 pièce centrale pour le linge, 1 débarras pour outils de jardin, meubles de jardin, échelle, etc.

Hôtel. Motel.
Centres de
congrès

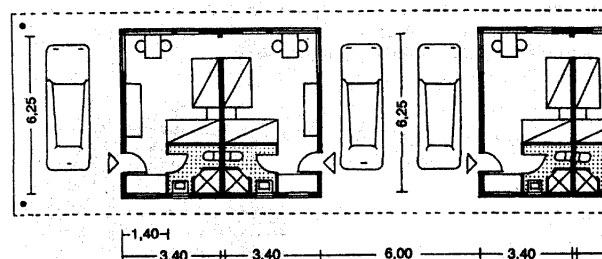


① Unité de logement ouverte sur un seul côté. Différentes possibilités d'ameublement.

Arch. : Polivnick

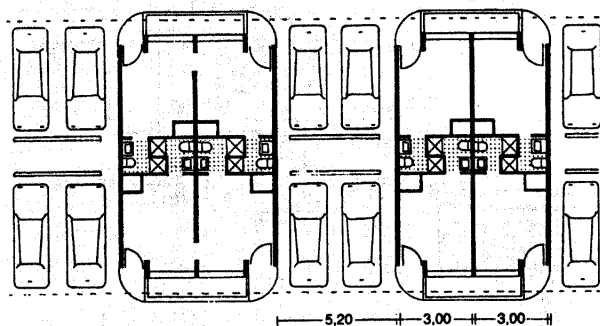
② Unité de logement éclairée sur deux côtés. Contrôle plus difficile.

Arch. : Roberto



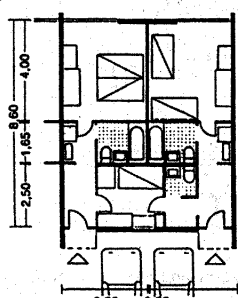
③ Parking couvert entre deux unités de logement. 3 ou 6 unités réunies en un groupe.

Arch. : Duncan

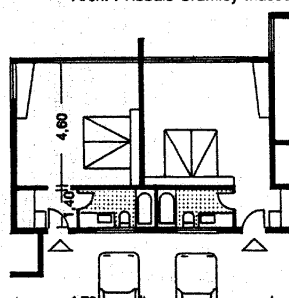


④ Unités d'habitation avec parking couvert comme (fig. 3) mais par blocs de 4.

Arch. : Tibbals-Crumley-Musson

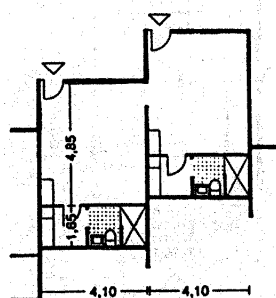


⑤ Deux chambres doubles avec sas (climat froid) et cabine de couchage utilisable séparément ou avec une chambre double (enfants).



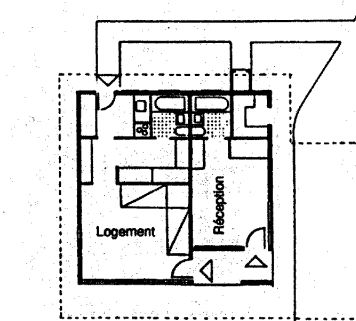
⑥ Entrée avec bains-WC entre parking et chambre d'où isolation phonique améliorée.

Arch. : Hornbostel



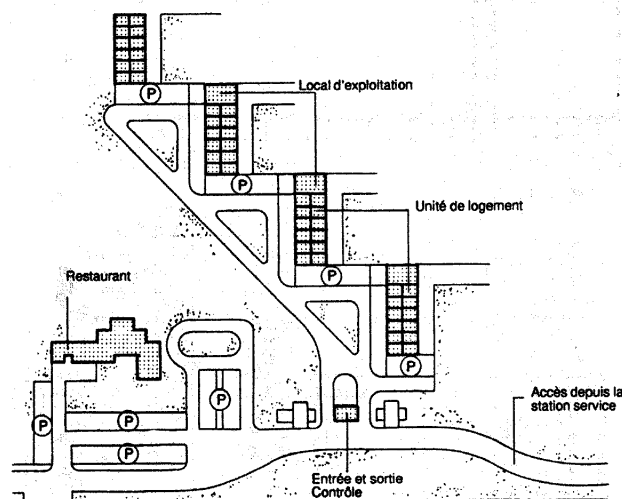
⑦ Disposition décalée, accessible sur un seul côté.

Arch. : Thompson



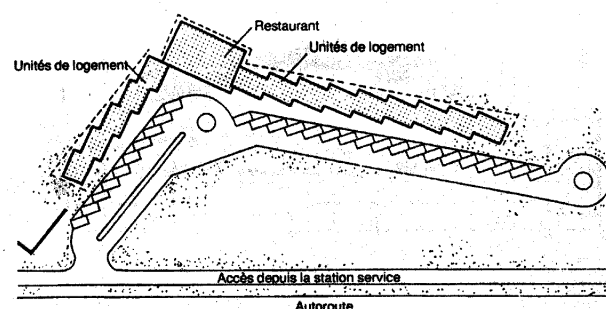
⑧ Disposition décalée des unités de logement avec réception et logement du gestionnaire.

Arch. : Williams



⑨ Motel avec parking commun pour chaque bâtiment et restaurant exploité séparément.

Arch. : Fried

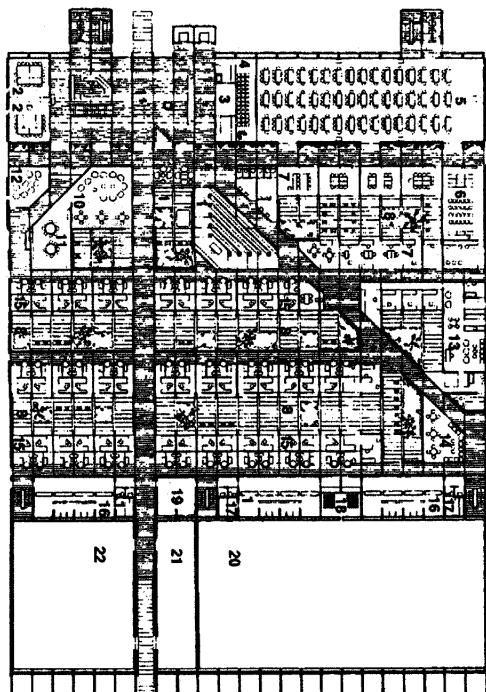


⑩ Plan de masse (fig. 6) avec restaurant.

Arch. : Hornbostel

CENTRES DE CONGRÈS

ôtel. Motel.
Centres de
congrès

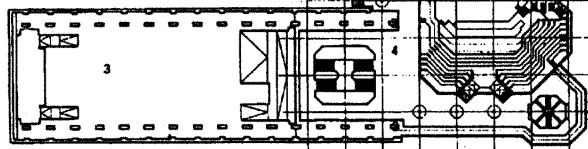


- 1 Foyer avec galerie
- 2 S. de conférence
- 3 Local technique
- 4 Réserve de chaises
- 5 S. de congrès (deux niveaux)
- 6 Local de projection
- 7 Espace pour groupes
- 8 Cour intérieure
- 9 Auditorium
- 10 Réception
- 11 Bibliothèque
- 12 Espace de session
- 13 Espace de session
- 14 Espace de session
- 15 Espace pour étudiants
- 16 Vestiaires
- 17 Sauna
- 18 Pièce à cloison mobile
- 19 Pièce pour test
- 20 S. d'instruction
- 21 Salle de sport
- 22 Petite salle d'instruction (voir fig. 1)

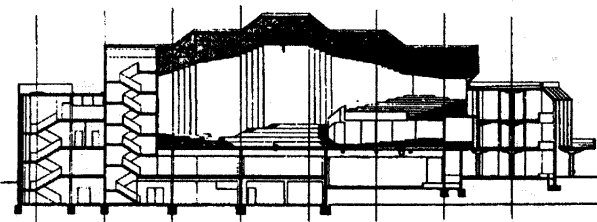
① Centre de congrès et de sport à Copenhague Arch.: Martensson + Jensen

Légende fig. 2 à 7

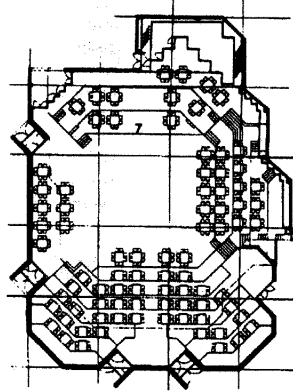
- 1 Grande salle
- 2 Foyer
- 3 Hall polyvalent
- 4 Foyer
- 5 Salle de musique
- 6 Petite salle
- 7 Estrade
- 8 Passerelle



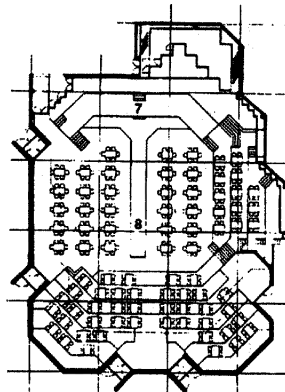
② Vue en plan (voir fig. 3 à 7) Arch.: Prachensky + Heiss



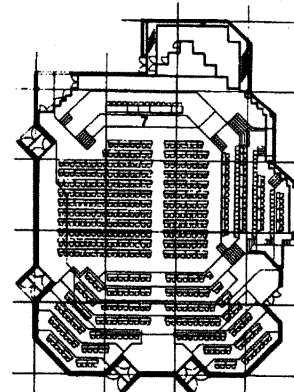
③ Coupe transversale (voir fig. 4 à 7)



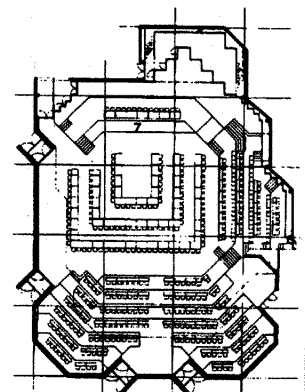
④ Disposition des sièges



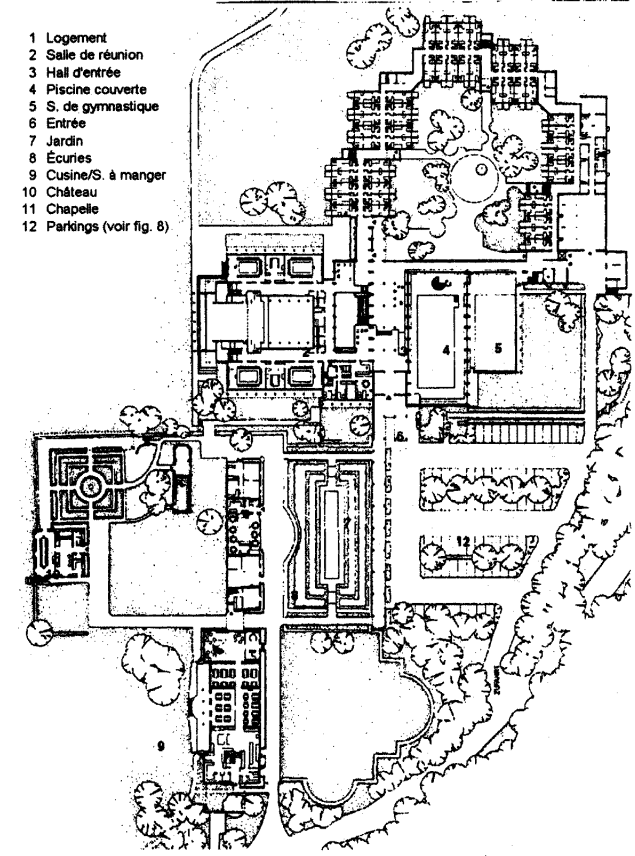
⑤ Variante



⑥ Variante



⑦ Variante



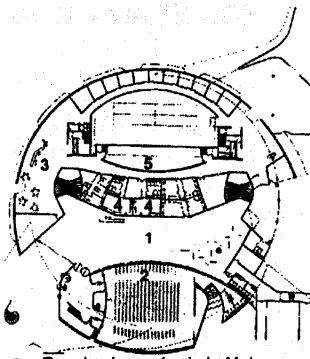
⑧ Plan du centre de formation de Wolsberg-Ermatingen Arch.: Guyer

L'emplacement est d'une importance primordial, mal choisi, il remet en question les capacités de fonctionnement de la construction. La situation au centre de la ville est traditionnelle. Une bonne desserte par les moyens de transport, en particulier les trains et la proximité des quartiers commerciaux et de service rendent le site attractif. Les arrivées des automobiles nécessitent un niveau d'accueil. Le développement des centres de congrès a nécessité des emplacements, avec accès rapide en sortie et en entrée, à proximité des autoroutes ou aéroports, dans un environnement agréable ; les châteaux et gentilhommières conviennent aussi.

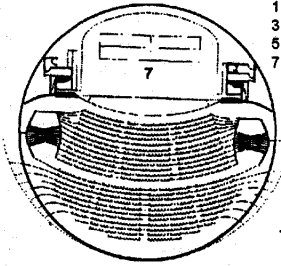
Organisation selon le nombre de participants : manifestations plus de 1 500 pers., congrès, assemblées plénières et congrès de sociétés jusqu'à 1 500 pers., congrès par roulement jusqu'à 1 000 pers., congrès professionnels jusqu'à 750 pers., journées d'associations et d'organisations jusqu'à 500 pers., réunions de commissions jusqu'à 250 pers.

Capacité de la salle principale pour une ville moyenne : $\approx$ 1 000 pers., pour une grande ville : $\approx$ 2 500 pers. et pour une ville d'un million d'habitants : de 3000 à 6000 pers..

CENTRES DE CONGRÈS

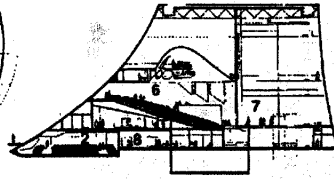


① Rez-de-chaussée de la Maison de la culture et des congrès du Havre



② Niveau supérieur

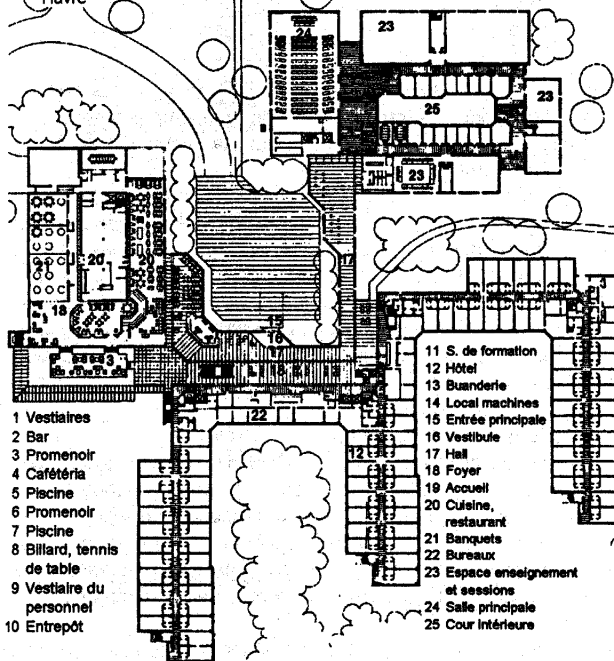
- 1 Hall d'entrée et d'expositions
- 2 Salle de cinéma
- 3 Foyer
- 4 Vestiaires
- 5 Fosse d'orchestre
- 6 Salle de théâtre
- 7 Scène
- 8 Hall



③ Coupe transversale (voir fig. 1 et 2)

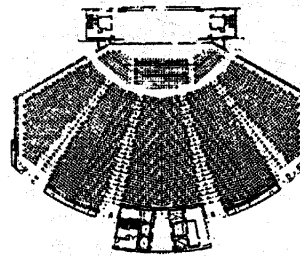
Dans une salle, places d'orchestre, de parterre et de balcon. Les places d'orchestre les plus hautes sont à 2 m au-dessus du niveau le plus bas. Au-dessus les places de parterre. Les balcons sont des plates-formes à un niveau supérieur fixées au mur. Surélever le niveau des yeux de 10 à 12 cm afin de pouvoir observer l'orateur et de 5 à 6 cm des rangées de sièges décalés. Un rehaussement de l'estrade de l'orateur améliore le contact visuel. Surface du foyer : = 0,9 à 1,5 m² par participant avec largeur > 6 m et une longueur > 20 m.

Vestiaire : longueur du comptoir de 1 m par 20 pers., surface = 0,1 m² par pers.

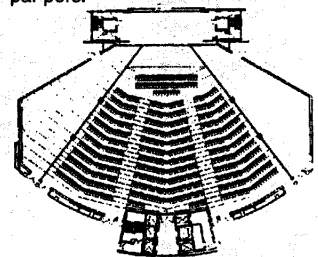


④ Vue en plan du Centre de conférence et d'enseignement de Princeton

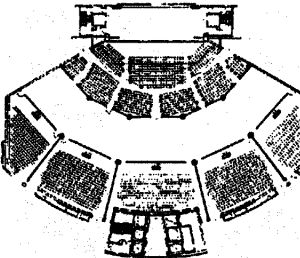
Arch.: Fris + Moltke



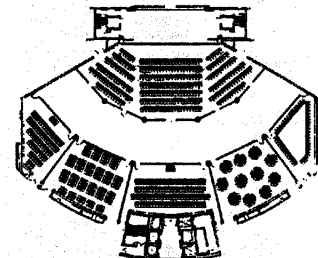
⑤ Centre des congrès de Francfort. Disposition des sièges en rangées 2340 personnes



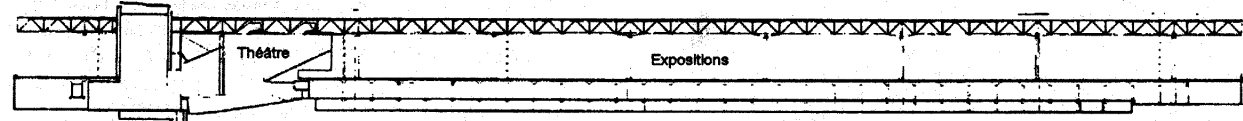
⑥ Disposition des sièges type parlement 600 personnes



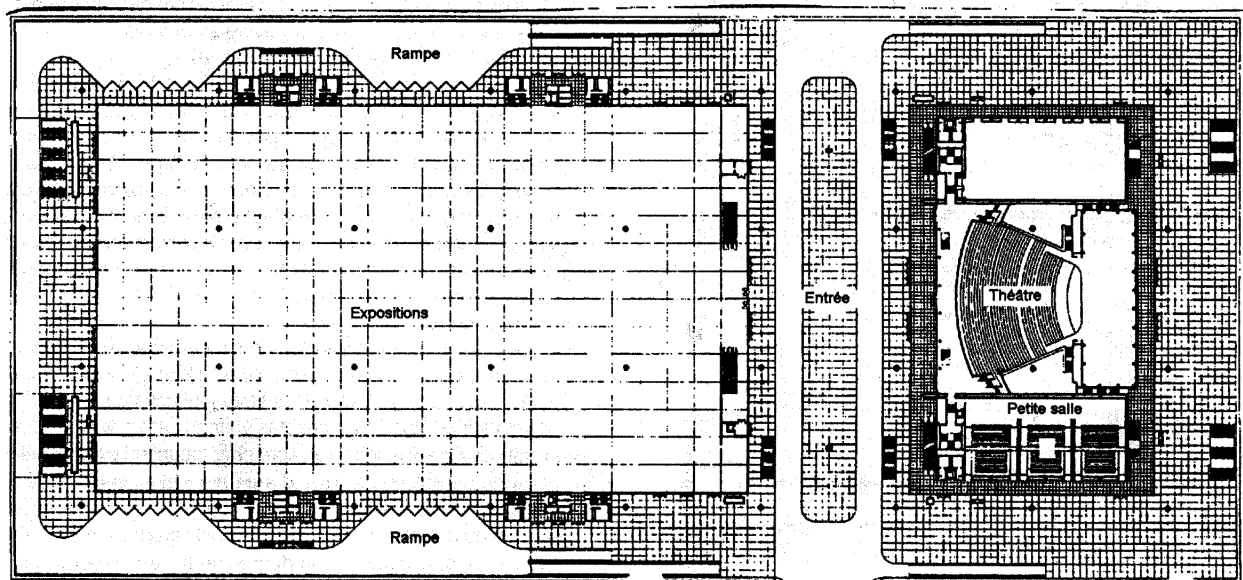
⑦ Disposition des sièges en rangées



⑧ Disposition des sièges mixte Arch.: Perkins + Will



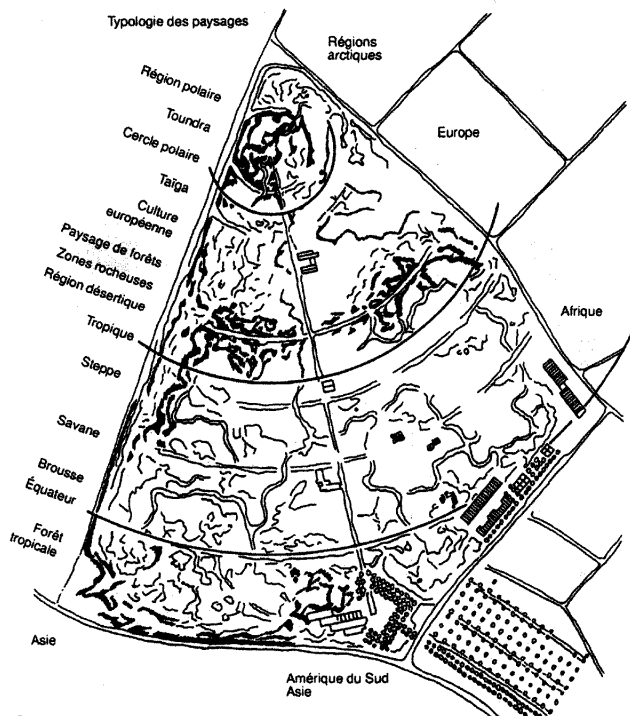
⑨ Coupe transversale (voir fig. 10)



⑩ Centre d'expositions et de congrès de Chicago

Arch.: Murphy + Partner

Hôtel. Motel.
Centres de
congrès



1 Zoo de Francfort.

Arch. : G + T. Hansjakob et K. Schmidhuber



2 Taïga.



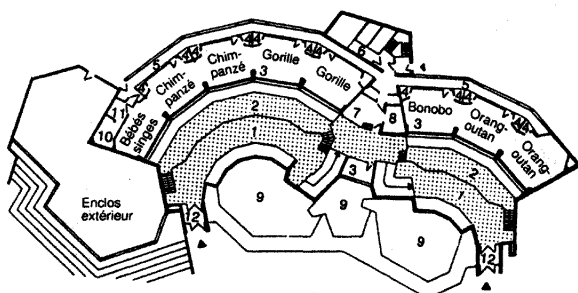
3 Paysage de culture européenne.



4 Savane, steppe.

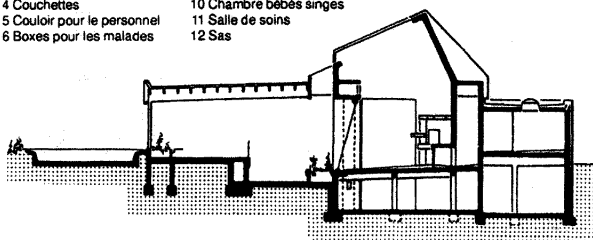


5 Forêt tropicale.



6 Bâtiment des singes anthropoïdes du zoo de Wuppertal.

- 1 Niveau visiteurs 1
- 2 Niveau visiteurs 2
- 3 Enclos intérieurs
- 4 Couchettes
- 5 Couloir pour le personnel
- 6 Boxes pour les malades
- 7 Cuisine pour la nourriture des animaux
- 8 Maintenance
- 9 Mare
- 10 Chambre bébés singes
- 11 Salle de soins
- 12 Sas



7 Coupe (fig. 6).

Service de l'urbanisme de Wuppertal

Le rôle traditionnel d'un jardin zoologique, détente, culture, recherche scientifique, est encore plus important de nos jours car les réserves sauvages sont de plus en plus décimées, tandis que l'élevage et la sauvegarde des races, ainsi que la remise en liberté d'animaux sauvages s'étendent.

Zoos importants et surfaces occupées

Berlin	34 ha	1983
Cologne	20 ha	1860
Francfort	63 ha	en construction
Nuremberg	60 ha	1939
Naples	300 ha	en construction
Sao Paulo	250 ha	1957
Brasilia	2 500 ha	1960
Abu Dhabi	1 430 ha	1970
Healsville	175 ha	1964

Près de l'entrée principale

Caisses, kiosques, WC, suffisamment de parkings pour voitures et cars, arrêts pour les transports en commun, emplacements pour l'administration et tous les services pour la circulation du public.

Autres équipements

Salles d'animation et conférences, un restaurant de standing avec vue sur les installations du zoo et entrée de l'extérieur séparée pour la restauration nocturne, d'autres restaurants, cafétérias self-service, kiosques, abris sur les chemins dans le zoo selon la taille, WC et terrain pour pique-nique, bâtiment pour le service et le personnel avec entrées séparées et à l'abri du regard du public, avec beaucoup de surfaces extérieures pour les réserves, la nourriture et la litière, foin, paille, sable, gravier, terreau, matériaux de construction, troncs d'arbres, etc.

Installations pour le personnel

Salles de douches et vestiaires, désinfection, cafétéria, salle de cours et de repos (gardes de nuit). Préparation centralisée et décentralisée de la nourriture, préparation de l'eau, entrepôt et réfrigération, élimination des déchets, halls pour entreposer et entretenir les machines de nettoyage et véhicules de transport, atelier de menuiserie, de serrurerie, de mécanique, de peinture et entrepôt, jardinerie.

Accès

Les chemins principaux faisant le tour mènent le public aux bâtiments et aux enclos des différents groupes d'animaux, 5 à 6 m de large. Les accès aux bâtiments doivent être aménagés pour les handicapés en fauteuil roulant. On peut éviter que les visiteurs éloignés soient vus en plantant et en modelant le terrain. Les chemins de service doivent croiser les chemins principaux aussi peu que possible. Ils servent à l'approvisionnement et au transport des animaux vers le terrain et les enclos. Les systèmes de transport pour le public avec des voitures électriques silencieuses utilisent les chemins principaux, trains miniatures ou funiculaires sur des voies privées.

Bâtiment pour le suivi médical des animaux

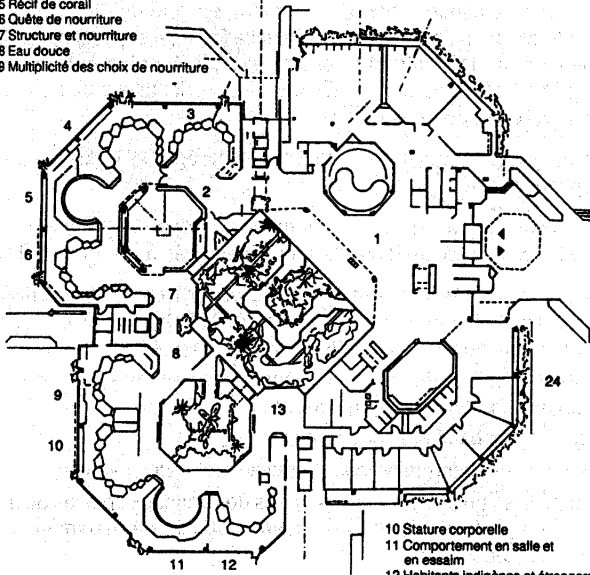
Hôpital pour les animaux, station de quarantaine, laboratoires, acclimatation, élevage, évacuation des cadavres (chambres froides) et élimination. Il faut des pièces séparées pour le personnel, la désinfection et la préparation de la nourriture. Chauffage, climatisation, aération, installations pour la recherche. Les séparations doivent protéger, d'une part les animaux et d'autre part, le public : grillage, treillage en acier (noir), chaînes, barrières, fils d'acier tendu, fossés remplis d'eau ou secs, verre et plastique, vue (les oiseaux ne volent pas dans les zones sombres), électricité.

Installations pour les animaux

Maisons d'animaux accessibles, souvent en relation avec restaurants et WC pour les clients. Zones chauffables : 20 à 22 °C, peu chauffables : 8 à 10 °C et non chauffables. Il faut toujours prendre en compte les climats d'origine et les habitudes des animaux, bien qu'une acclimatation soit possible. Enclos à l'air libre pour caser individuellement ou en groupes différentes sortes d'animaux, avec ou sans eau (mare), en prenant en compte l'origine géographique et climatique, les comportements, la territorialité. Enclos séparables pour la reproduction et l'élevage, à la vue ou en dehors de la vue du public.

(suite p. 485)

- 1 Vertébrés assez grands dans l'eau
- 2 Horloge de la vie de l'histoire mondiale
- 3 De la cellule unique au mammifère
- 4 Conquête de la mer
- 5 Récif de corail
- 6 Quête de nourriture
- 7 Structure et nourriture
- 8 Eau douce
- 9 Multiplicité des choix de nourriture

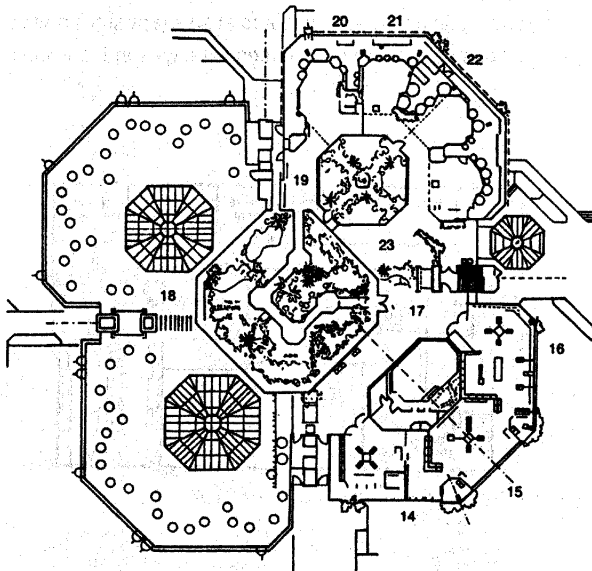


① Rez-de-chaussée, aquazoo de Düsseldorf.

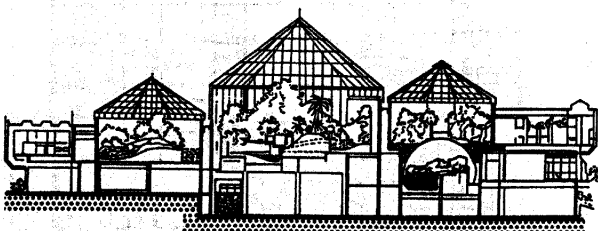
Arch. : Dansard, Kahlenborn et ass.

- 15 Histoire de la vie
- 16 Expositions temporaires
- 17 Hall des tropiques
- 18 Changement de la morphologie du crustacé
- 19 Morphologie amphibienne

- 20 Morphologie reptilienne
- 21 Désert, lieu de vie
- 22 Camouflage et avertissement
- 23 Homme et environnement
- 24 Minéralogie



② Étage.



③ Coupe de l'aquazoo.

(suite de la p.484)

Des installations pour la capture et le transport des animaux doivent être construites. Le sens du vent et l'odeur corporelle sont des critères importants pour la situation et les installations de protection.

Les groupes suivants sont habituellement différenciés et nécessitent des mesures spéciales :

Les mammifères dans les bâtiments et les enclos à l'air libre, ou une combinaison, avec ou sans bassin. Souvent la hauteur est plus importante que la surface de base.

Les oiseaux dans des bâtiments, avec verrières pour la pénétration de la lumière naturelle surtout pour les oiseaux exotiques ; dans des enclos à l'air libre avec bassins pour les oiseaux aquatiques, Prévoir des protections contre les oiseaux de proie.

Les reptiles et les mammifères marins ont besoin de températures comprises entre 15°C et 27°C pour la plupart des espèces.

Les poissons et les invertébrés : pas de contact entre l'eau et des particules métalliques, bacs de mise en quarantaine, réserve d'eau douce et d'eau salée représentant 1/3 à 1/2 du volume total. Il faut auparavant filtrer l'eau du robinet. On différencie :

les systèmes ouverts avec courant unique, changement d'eau 1 à 2 fois par heure, les systèmes fermés avec filtre et circulation, renouvellement d'eau 6 à 20% en 2 semaines et les systèmes fermés pour chaque aquarium individuel. Zone pour le public faiblement éclairée pour éviter les reflets (réverbérations) sur les vitrines.

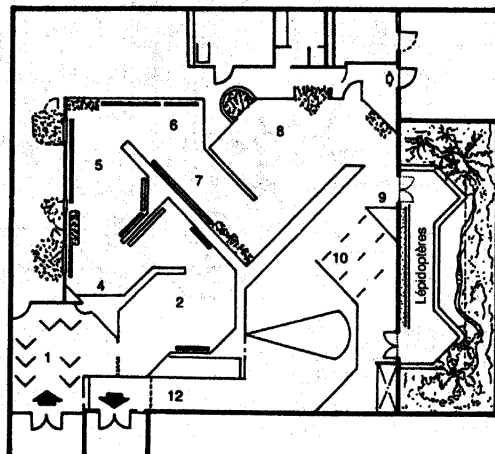
Les invertébrés terrestres (insectes) dans des aquariums ou terrariums, où de sévères mesures de sécurité sont prises contre l'introduction d'œufs ou de larves dans l'environnement.

Les zoos doivent procurer aux familles citadines un contact rapproché avec des animaux sauvages, mais aussi une compréhension des comportements naturels et de la quête de la nourriture, surtout aussi à cause de la propagation de l'« humanisation » des animaux dans les livres d'enfants.

Les parcs de safari et ceux accessibles aux voitures sont un domaine spécial avec des mesures particulières de sécurité, et ne sont évoquées ici que pour compléter l'énumération.

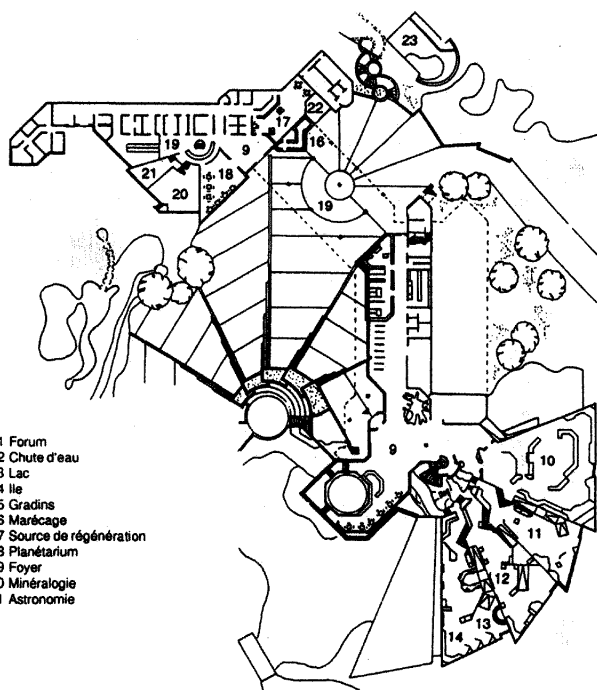
A l'avenir le développement des améliorations pour les besoins naturels des animaux dans les bâtiments ou enclos prendra de l'importance, ainsi que les possibilités d'observation sans entraves par le public, à travers du grillage, du verre et du plastique transparent.

- 1 Entrée
- 2 Explications
- 3 Réussite des insectes
- 4 Manger et être mangé
- 5 Défense et fuite
- 6 Insectes en mouvement
- 7 Quatre vies
- 8 Comment vivent-ils ?
- 9 Répartition
- 10 Hommes et insectes
- 11 Surface de projections
- 12 Expositions spéciales

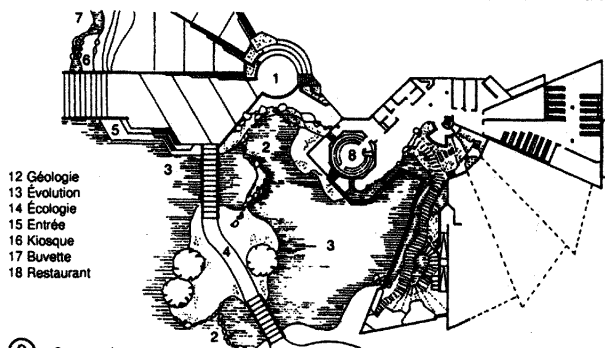


④ Monde des insectes.

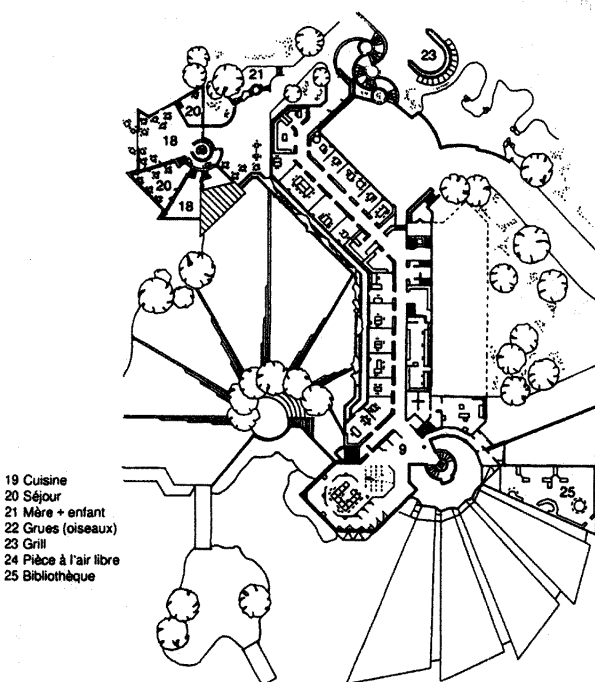
Arch. : Johnson



① Rez-de-chaussée du zoo/musée des sciences de la nature à Osnabrück.
Arch. : C. + B. Parade



② Sous-sol.



③ Étage.

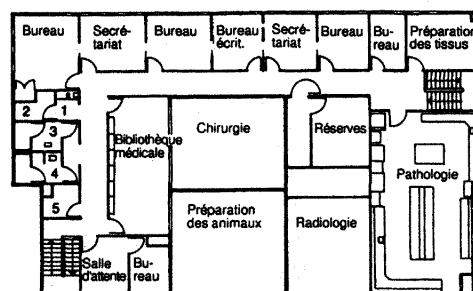
En outre, la conservation des animaux en voie de disparition et renaturalisation nécessitent des installations qui expliquent les relations entre l'homme et la nature et rejoignent les objectifs du musée d'histoire naturelle, toujours liés aux domaines du loisir, de l'instruction et de la recherche.

Les paysages naturels existants seront privilégiés et inclus dans les espaces libres.

Des zoos consacrés aux soins médicaux pour les animaux, au soutien et à la procréation, se sont développés à l'écart du public.

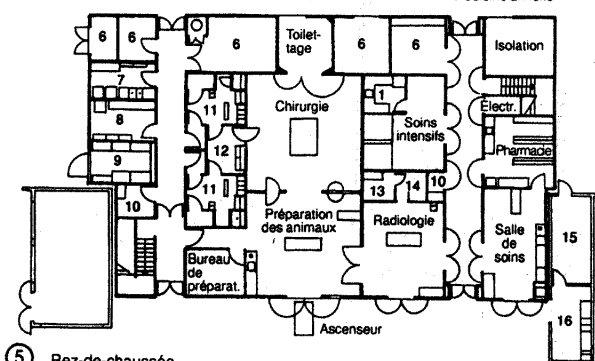
Des enclos extérieurs sont consacrés au processus de guérison, à l'acclimatation et à la quarantaine. À San Diego, par exemple, sont ébauchées les possibilités suivantes (fig. 4 et 5) :

- stalles capitonnées pour la guérison, l'acclimatation et l'observation à l'intérieur et à l'extérieur,
- accès aux bâtiments séparables
- pièces de quarantaine pour la maladie et l'acclimatation,
- chambres froides pour les cadavres des animaux, pièces de dissection et élimination des cadavres, station de réanimation et salles d'opération,
- laboratoires pour les examens et la recherche,
- accès isolés pour l'arrivée dans les cages de transport,
- réserve de nourriture et préparation de la nourriture,
- pièces pour le personnel et installations de désinfection séparées,
- amphithéâtres pour l'enseignement de la médecine animale,
- climatisation et aération avec 12 à 15 renouvellements d'air par heure, séparées pour les pièces de quarantaine, préparation de l'eau et filtre,
- installations de nettoyage des murs et sols (appareils à vapeur),
- installations de capture dans toutes les cages et les enclos.

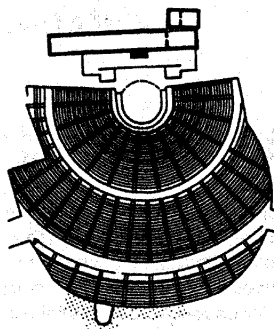


④ Étage hôpital pour animaux du zoo de San Diego.

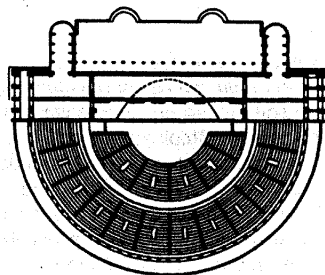
- | | | |
|------------|-----------------|-------------------|
| 1 Cuisine | 7 Buanderie | 12 Douches |
| 2 Réserves | 8 Stérilisation | 13 Chambre noire |
| 3-4 WC | 9 Congélation | 14 Contrôle |
| 5 Gardien | 10 Conciergerie | 15 Dépôt annexe |
| 6 Réserves | 11 Vestiaire | 16 Cuisine annexe |



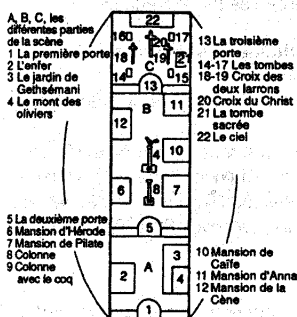
⑤ Rez-de-chaussée.



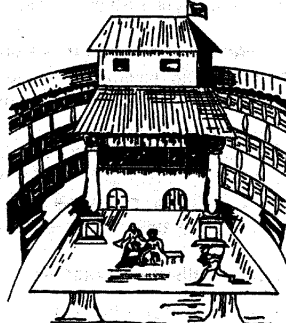
① Théâtre Dionysos Athènes 452-330 av. JC. Plan d'ensemble.



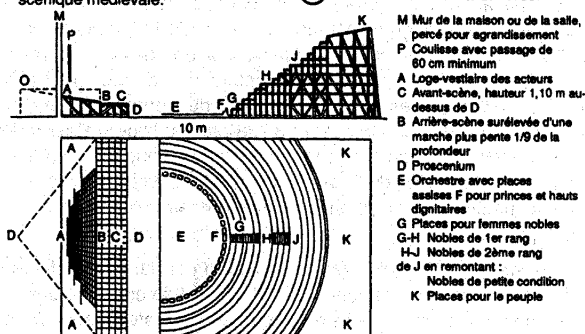
② Théâtre Marcellus Rome 11 av. JC. 11 500 places. Plan d'ensemble.



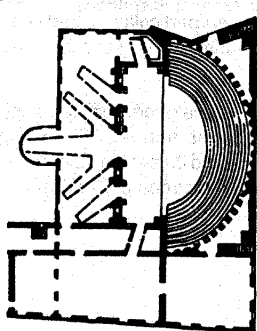
③ Plan d'ensemble d'une installation scénique médiévale.



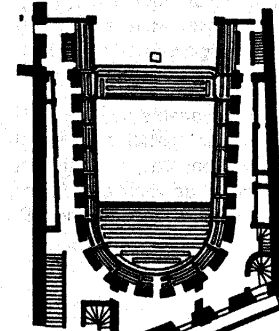
④ Le théâtre Swan à Londres.



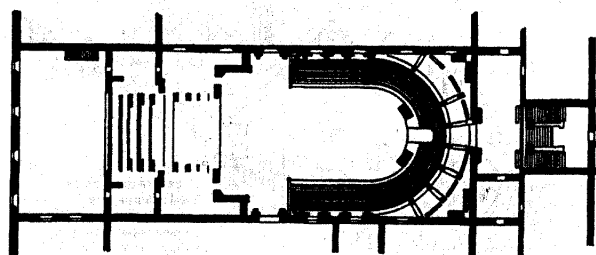
⑤ Installation théâtrale de Sébastiano Serlio, 1545.



⑥ Théâtre olympique à Vicence 1585. Plan d'ensemble. Arch. Andrea Palladio et Vincenzo Scamozzi



⑦ Le vieux théâtre de la Comédie Française à Paris 1687-1689.



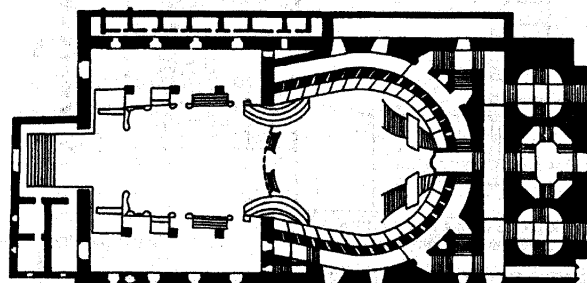
⑧ Théâtre Farnese à Parme 1618-1628.

Arch. : Giovanni Battista Aleotti

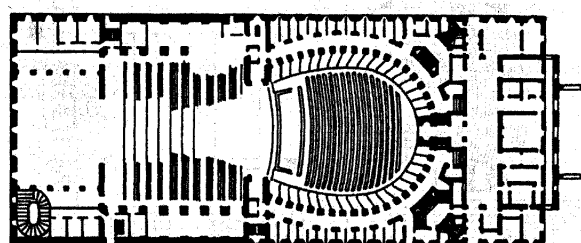
Aperçu historique

Construire un théâtre est une mission que les différentes sociétés se sont continuellement attribuées depuis plus de 2500 ans. De nos jours, chaque construction de théâtre est ancrée dans une grande tradition historique, mais en même temps marquée par la volonté d'échapper à la tradition. Quelques exemples mettent en évidence l'évolution historique de ce type de construction (fig. 1 à 11 et p.488, fig. 1 à 7).

Théâtre de Dionysos, début de la construction européenne de théâtres (fig. 1). *Théâtre Marcellus* : Premier théâtre construit entièrement en pierres à Rome (fig. 2). *Théâtre médiéval* : Estrades et constructions temporaires (fig. 3). Intérieur du *théâtre Swan* d'après un dessin de Van de Witt 1596. Installation théâtrale italienne début du 16^e siècle (fig. 5). Les théâtres du début de la Renaissance étaient des incorporations temporaires en bois dans des salles préexistantes. Vasari, par exemple, développa un système en bois réutilisable pour l'incorporation d'un théâtre dans les *Salone dei Cinquecento Palazzo Vecchio*, à Florence. *Teatro Olimpico*, Vicence (fig. 6). Première construction de théâtre permanent de la Renaissance. *Comédie Française* à Paris (fig. 7). Les loges furent construites dès la moitié du 17^e siècle. *Teatro Parnese*, Parme (fig. 8) (première construction avec système amovible de coulisses). *Teatro San Carlo*, Naples (fig. 9). *Teatro alla Scala*, Milan (fig. 10) fut un modèle pour la construction des opéras au 18^e et 19^e siècle. Mais aussi la nouvelle « Met » à New York en 1966. *Grand opéra* de Bordeaux (fig. 11). Le grand foyer servit de modèle pour l'Opéra Garnier de Paris en 1875.

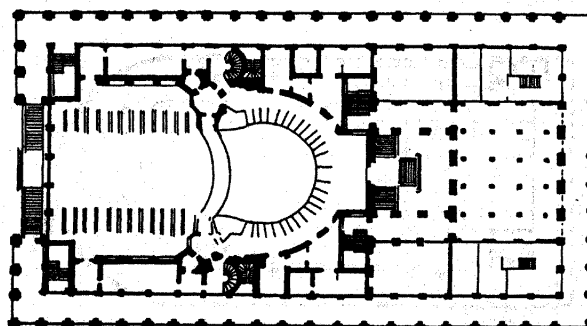


⑨ Théâtre « San Carlo » à Naples 1737. Arch. : Antonio Medrano et Angelos Carasale



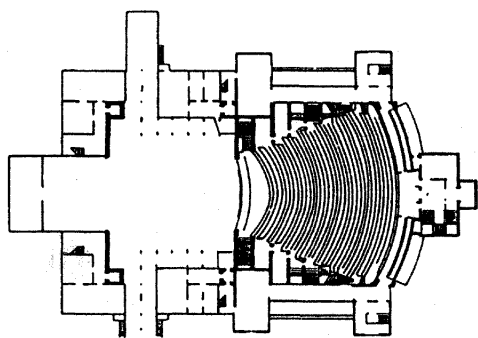
⑩ Théâtre de la Scala à Milan 1779.

Arch. : Piermarini

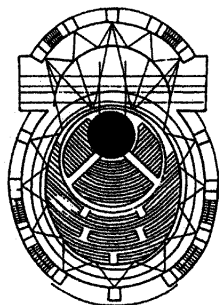


⑪ Grand Opéra de Bordeaux 1778.

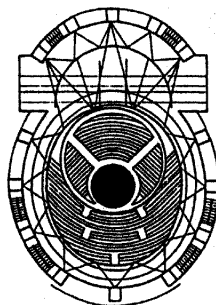
Arch. : Victor Louis



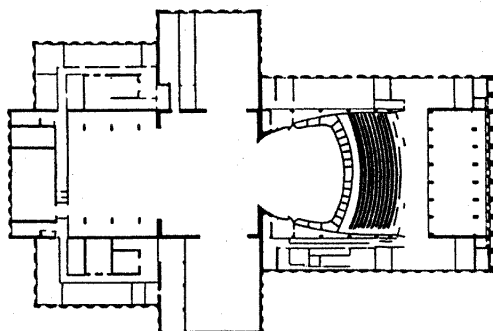
① Théâtre du festival de Bayreuth en 1876. R. Wagner et Arch. O. Bruckwald



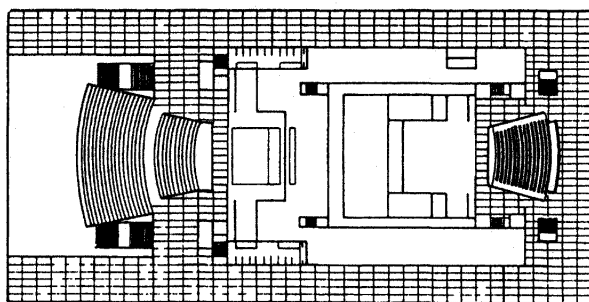
② Walter Gropius : plan pour le « théâtre total », 1927.



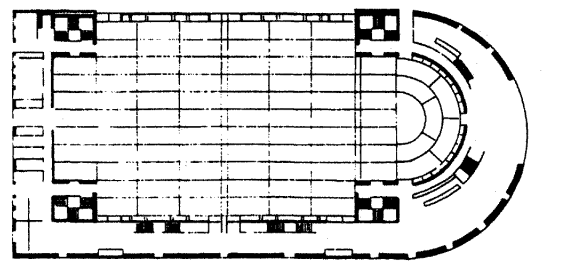
③ Scène tournée.



④ Théâtre du Land à Dessau, 1938. Plan des rangées supérieures. Arch. : Fried. Lipp et Werry Roth



⑤ Participation au concours pour le théâtre national de Mannheim. Arch. : Mies van der Rohe 1953



⑥ Scène, place de Lénine, Berlin 1982. Arch. : J. Savade

Aperçu historique

Théâtre du festival de Bayreuth (fig.1). R. Wagner mit avec la forme de son théâtre un contrepoint à l'Opéra de Paris. Projet de théâtre total de W. Gropius (fig. 2 et 3). À remarquer : l'espace spectateurs amovible, la scène avec système de paternoster et possibilités de projection sur les murs et le plafond. *Théâtre du Land* à Dessau (fig.4). Exemple précoce d'une scène moderne avec suffisamment de scènes annexes. Plan du *théâtre national* Mannheim (fig.5). *Scène de la place Lénine*, Berlin. Première grande construction moderne d'une salle de théâtre flexible (modification de la construction de Mendelssohn « Universum » 1928). *Opéra Bastille*, Paris (fig.7), jusqu'à présent la plus grande scène avec 10 scènes annexes sur 2 niveaux.

Tendances dans la construction actuelle des théâtres

On observe actuellement deux tendances.

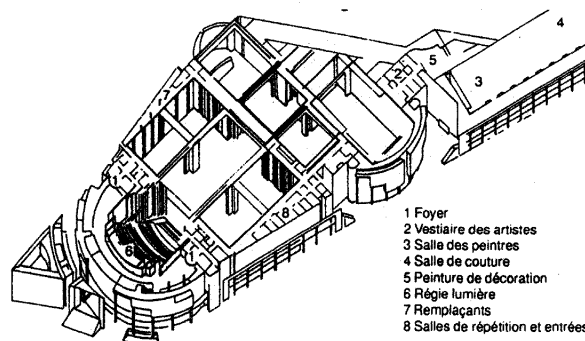
1. Conservation, restauration et modernisation de théâtre du 19^e à la moitié du 20^e siècle.
2. Constructions nouvelles avec un volume à caractère ouvert « expérimental », par exemple la scène de la place Lénine (fig.6). Dans un même ordre d'idées se situent les nombreuses modifications de volumes préexistants en ateliers de théâtre de taille à recevoir 80-160 spectateurs.

Opéra et salle de spectacles

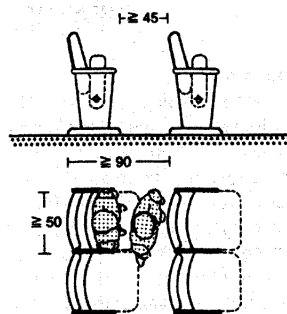
1. *L'opéra* : Dans la tradition des constructions d'opéra italiennes du 18^e et 19^e siècle (p.487, fig. 8 et 10). Il est caractérisé par une séparation spatiale et architecturale nette entre la salle et la scène, par la fosse d'orchestre, le grand nombre de places (de 1 000 jusqu'à presque 4 000 places), le système de loges correspondant ou les rangées nécessaires au grand nombre de spectateurs, par exemple La Scala de Milan 3 600 places, l'Opéra allemand de Berlin 1 986 places, le Métropolitain opéra de New -York 3 788 places, l'opéra Bastille Paris 2 700 places. Contrepoint à la forme de l'opéra sous forme de théâtre avec loges et rangées du théâtre du festival à Bayreuth. Il a été conçu comme théâtre-parterre selon le modèle gréco-romain. Mais il n'a que 1 645 places.

2. *La salle de spectacle* : Sa construction est dans la tradition des théâtres de Réforme allemands du 19^e siècle. Elle est caractérisée par sa forme en parterre (ce qui signifie que les spectateurs sont assis sur une grande surface en pente et en courbe) et par une avant-scène marquée sur laquelle on peut jouer (surface du jeu devant le rideau dans la salle). Mais le spectacle cherche en particulier la tradition du théâtre anglais (p.487, fig.4) c'est-à-dire une surface pour jouer dans la salle.

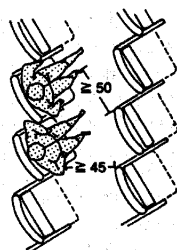
La forme variable ouverte de la salle fut développée par les expérimentations spatiales du spectacle dans les années 70. Exemple Théâtre Concordia de Brême (transformation d'un ancien cinéma). Les possibilités de variations de l'espace sont illustrées par l'exemple de la scène de la place Lénine à Berlin (fig.6).



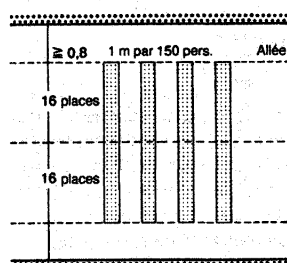
⑦ Opéra Bastille, Paris 1989. Arch. : C. Ott



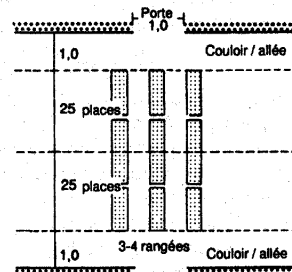
① Toutes les places, sauf celles des loges, doivent avoir des sièges inamovibles automatiquement rabattables avec les mesures ci-dessus.



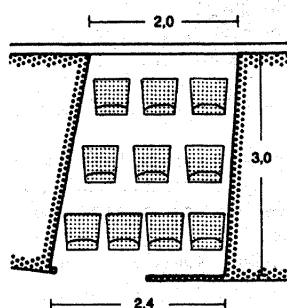
② Sièges en bois, rabattables, permettant une liberté de mouvement des coudes.



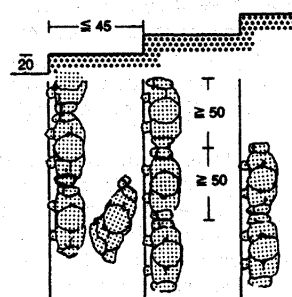
③ Largeur des rangées 16 places.



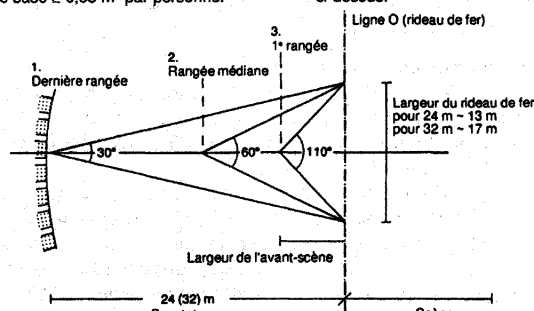
④ Largeur de la rangée 25 places grâce à la porte.



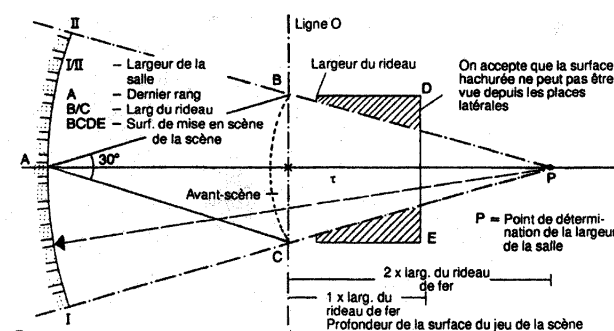
⑤ Les loges peuvent avoir jusqu'à 10 sièges amovibles. Au-delà, sièges inamovibles indispensables. Surface de base $\geq 0,65 \text{ m}^2$ par personne.



⑥ Les places debout sont en rangées, séparées par des barrières rigides, à agencer en fonction des mesures ci-dessus.



⑦ Proportions de la salle traditionnelle de spectacle. Vue en plan.



⑧ Largeur de la salle de spectacle.

Salle de spectacle, scène et surface de mise en scène

Taille de la salle : le nombre de spectateurs donne la surface totale nécessaire. Il faut compter $\geq 0,5 \text{ m}^2$ / spectateur pour les spectateurs assis. Ce chiffre résulte de :

1. Largeur du siège multipliée par distance entre les rangées

$$\begin{aligned} &\geq 0,45 \text{ m}^2 \text{ par place} \\ &= 0,05 \text{ par place} \end{aligned}$$

Soit au total $\geq 0,50 \text{ m}^2$ (fig. 1)

2. Longueur des rangées par allée de 16 places (fig. 3) par allée de 25 places, s'il y a latéralement toutes les 3 ou 4 rangées une porte de sortie d'un mètre de large (fig. 4).

3. Sorties, voies de secours 1 m de large pour 150 personnes (mais au minimum 0,80 m) (fig. 3 et 4).

Le volume de la salle résulte de la base des exigences acoustiques (résonance) comme suit : spectacle de 4 à 5 m^3 par spectateur ; opéra de 6 à 8 m^3 par spectateur. Le volume ne peut être plus restreint pour des raisons techniques d'aération, pour éviter un trop fort changement d'air (apparitions de courants d'air).

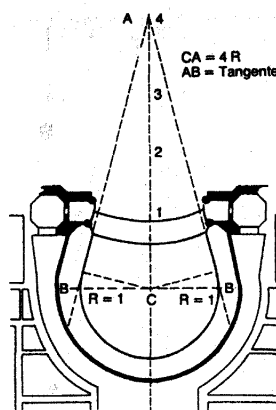
Les proportions de la salle résultent de l'angle psychologique de perception et de vue du spectateur, voire de l'exigence d'une bonne vue depuis toutes les places.

1. Bonne vue, sans mouvement de la tête, mais avec un léger mouvement des yeux env. 30° .
2. Bonne vue avec mouvement de tête insignifiant et léger mouvement des yeux, env. 60° (fig. 7).
3. Angle maximal de perception sans mouvement de tête env. 110° , ce qui signifie que dans ce champ, on perçoit encore tous les mouvements du « coin de l'œil ». Au-delà de ce champ, une partie est soustraite du champ de vision.
4. Avec une rotation maximale de la tête et des épaules, un champ de perception de 360° est possible.

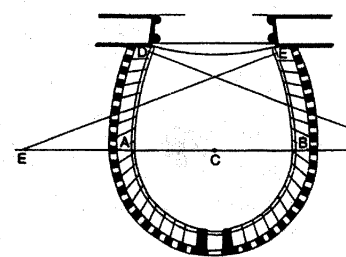
Proportion d'une salle de spectacle classique

(opéra, théâtre à trois sections, théâtre traditionnel) (fig. 7) : La distance entre la dernière rangée et la ligne du rideau de fer (début de la scène) ne doit pas dépasser la valeur suivante - Spectacle maximum 24 m (distance maximale pour reconnaître les mimiques / expressions du visage), opéra 32 m (les grands mouvements sont encore reconnaissables).

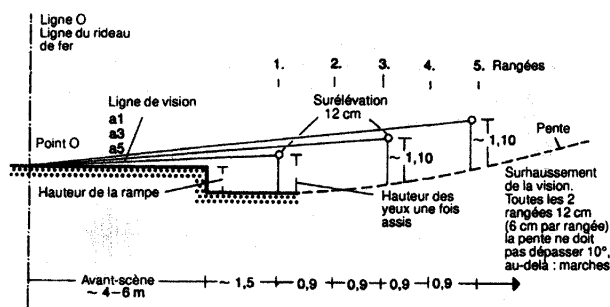
La largeur de la salle de spectacle tient compte du fait que les spectateurs assis sur le côté doivent avoir une vue d'ensemble suffisante sur la scène (fig. 8). Des variantes sont possibles. Les proportions agréables et la bonne acoustique des théâtres classiques des 18^{ème} et 19^{ème} siècle se basent sur des règles de proportions particulières (fig. 9 et 10).



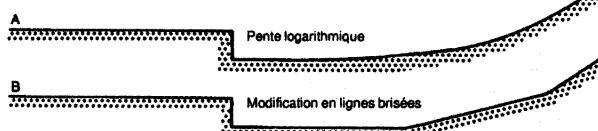
⑨ Construction du contour de la salle de spectacle au grand théâtre de Bordeaux. Arch. : Victor Louis 1778



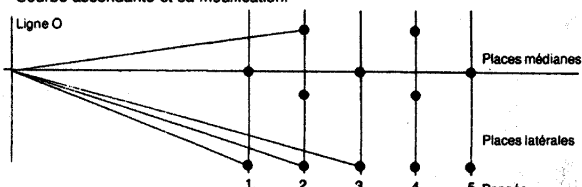
⑩ Construction de la courbe de la salle du théâtre de la Scala à Milan. Arch. Piermarini



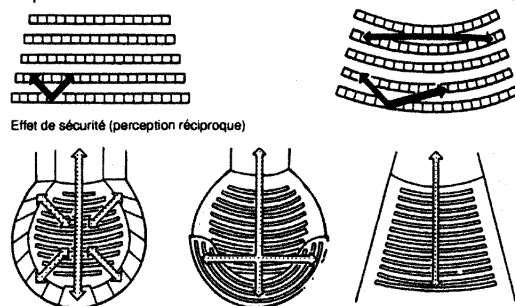
① Surélévation des sièges (pente).



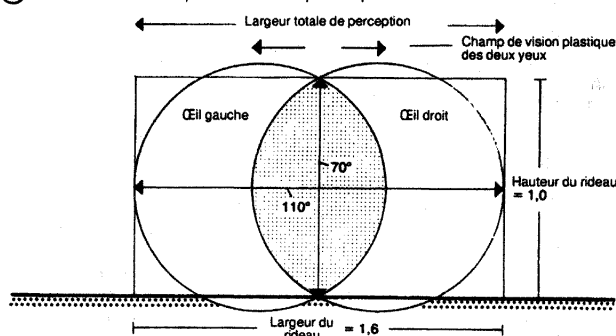
② Courbe ascendante et sa modification.



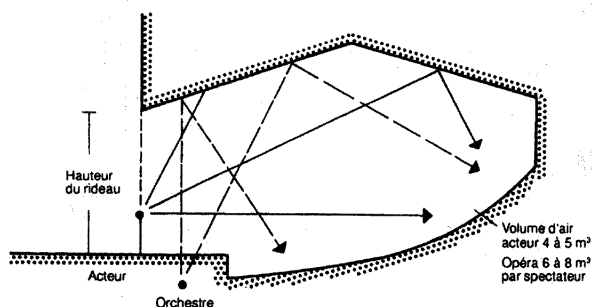
③ Le décalage des sièges dans une rangée est atteint par différentes largeurs d'emplacements.



④ Relation de contact public / scène et public / public.



⑤ Champ de perception et proportions du cache du rideau.



⑥ Forme du plafond et réflexion du son.

Surélévation des sièges (pente) dans la salle

La surélévation des sièges résulte des lignes de vision. La construction selon les lignes de vision vaut pour toutes les places dans la salle du parterre aux balcons (fig. 1). On part du principe que les spectateurs sont assis en « chicane » et qu'ainsi il n'y a qu'une rangée sur deux qui nécessite une surélévation totale pour la vue (12 cm). Il existe une littérature mathématique spécialisée sur les problèmes de vue dans les théâtres, dans laquelle on tient compte du hasard de la répartition des spectateurs de taille différente. Les rangées de spectateurs devraient être en forme de segment de cercle non seulement pour un meilleur centrage par rapport à la scène, mais aussi pour atteindre une meilleure perception réciproque (sentiment de sécurité) (fig. 4).

Coupe d'ensemble sur la salle de spectacle

Il faut d'abord déterminer la hauteur du rideau de fer. Dans le théâtre avec parterre, le rapport devrait être le suivant :

$$\frac{\text{Hauteur du rideau de fer}}{\text{Largeur du rideau de fer}} = \frac{1}{1,6}$$

c'est là que se situe la section d'or, le champ de perception physiologique (fig. 5). Après la hauteur du rideau de fer, la hauteur de la rampe et la pente du parterre sont décidées et le volume spatial est fixé, les lignes du plafond résultant des exigences acoustiques. Il faut faire en sorte que le son répercuté de la scène et de l'avant-scène se répartisse harmonieusement au-dessus des places. Quand il y a des balcons, il faut s'assurer que même depuis les plus hautes places, on ait une vue suffisamment plongeante sur la scène (fig. 7). Agrandir éventuellement la hauteur du rideau de fer.

Proportions d'un espace expérimental (p.491)

Il s'agit d'espaces de théâtre neutres ou ouverts, qui permettent des répartitions de spectateurs et de surfaces de scène variées. Cette répartition variable est atteinte grâce à :

A. des estrades de scènes mobiles et tribunes de spectateurs mobiles sur un sol fixe ;

B. un sol mobile constitué d'estrades pouvant s'élever. Cette solution est plus coûteuse en moyens techniques et financiers que la solution A et c'est pourquoi elle est utilisée dans les grandes salles pour au moins 150-450 personnes et plus.

Le petit type A convient mieux aux petits théâtres et aux espaces inutilisés qui, en règle générale, ne disposent pas suffisamment de sous-sol.

99 places $\times 0,6 \text{ m}^2 = 60 \text{ m}^2$ (2/3) + 30 m^2 (1/3) surface de scène = 90-100 m^2

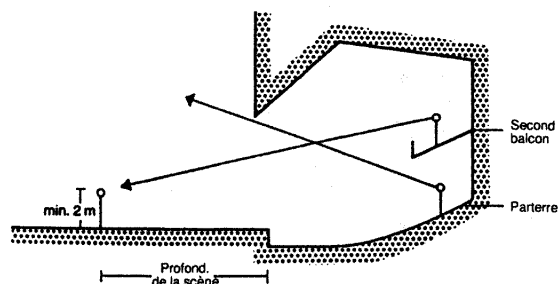
Pour une utilisation variée, on dispose d'une proportion spatiale de 1 : 1,6 (p.491, fig. 1 à 3).

Coupe pour un espace expérimental

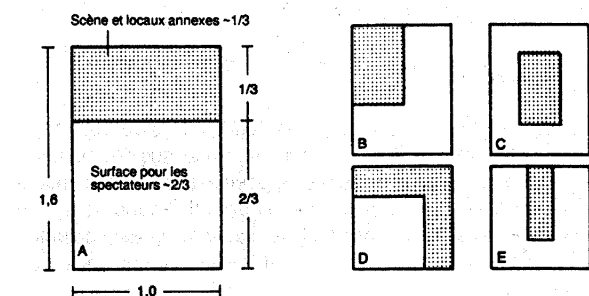
Pour les salles simples, on peut se passer de plafond technique, des treuils à main peuvent être prévus à la place (p.491, fig. 4 à 7).

Le champ central du sol peut être variable grâce aux estrades variables et aux tribunes (p.492, fig. 1 à 4).

Le plus grand type B, 450 places de spectateurs et plus est construit comme A, mais avec sol mobile pour simplifier les changements de la topographie du sol. Problème : dimensions et précision d'élévation des estrades. Souvent la topographie grossière des estrades nécessite une topographie affinée de paliers à monter manuellement (p.492, fig. 3). Exemple : Théâtre de la place Lénine à Berlin (p.488, fig. 6).

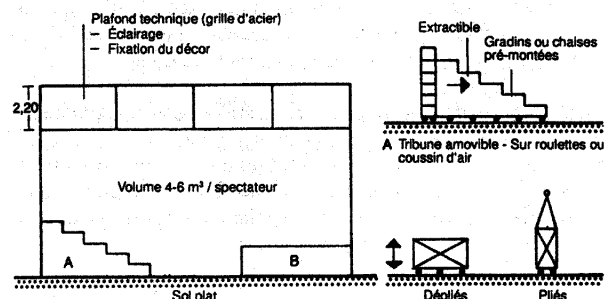


⑦ Théâtre avec balcon et vue sur la scène.

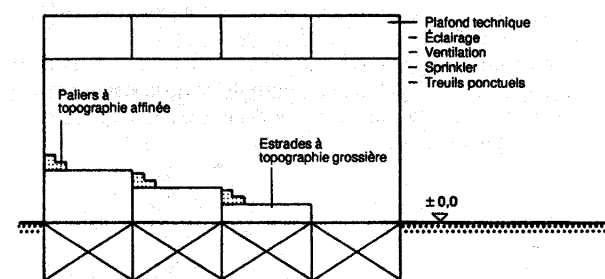


① Variantes de scènes. Petite type A.

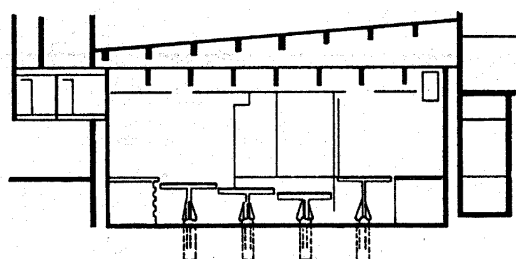
Autre variantes de scènes.



② Espace expérimental.

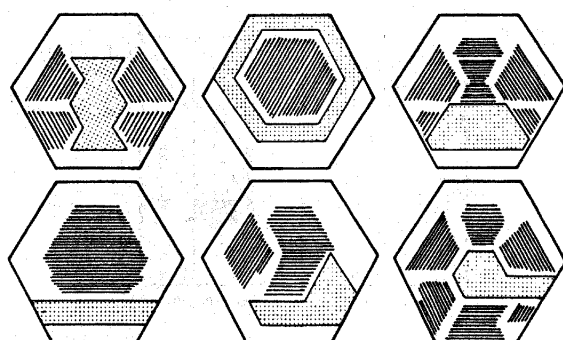


③ Estrades surélevables - Esquisse de principe.

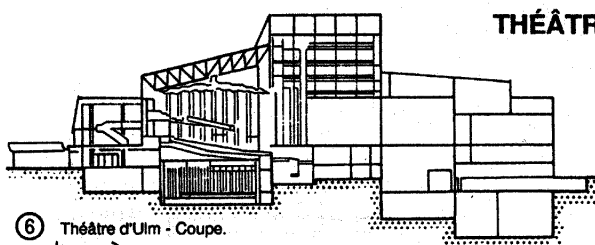


④ Théâtre d'Ulm coupe longitudinale sur l'estrade.

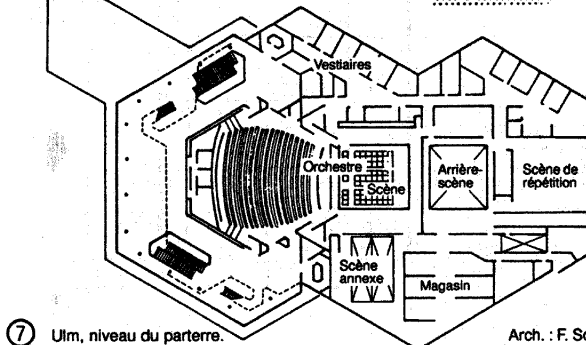
Arch. : Fr. Schäfer



⑤ Estrade de Ulm. 6 variantes de répartition des surfaces d'action.

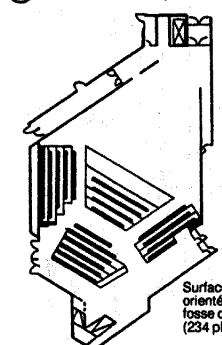


⑥ Théâtre d'Ulm - Coupe.

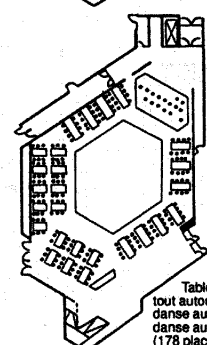


⑦ Ulm, niveau du parterre.

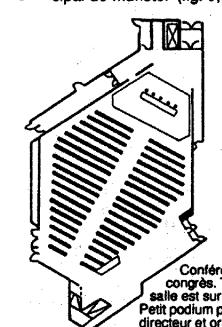
Arch. : F. Schäfer



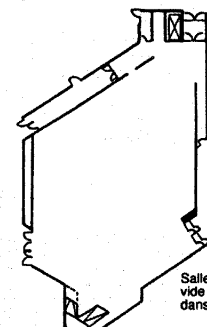
⑧ Variantes spatiales du théâtre municipal de Münster (fig. 9, 10 et 11).



⑨ Tables et chaises tout autour, orchestre de danse au fond, piste de danse au milieu (178 places).

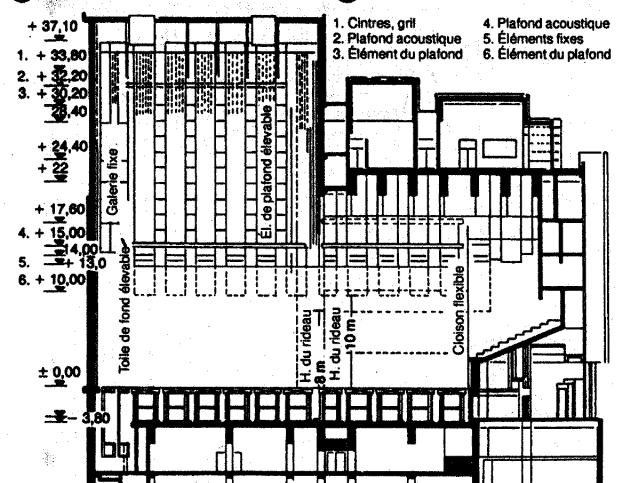


⑩ Conférences et congrès. Toute la salle est sur un niveau. Petit podium pour comité directeur et orateurs.



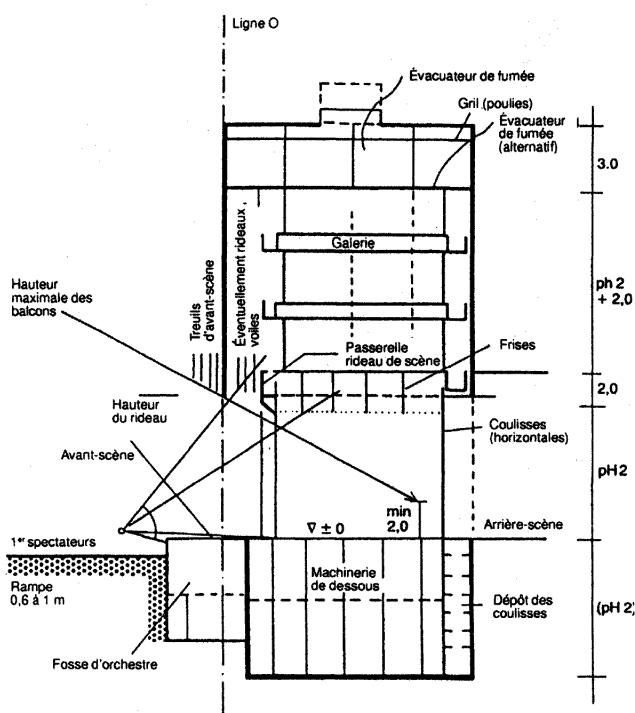
⑪ Salle totalement vide (expositions, danses, etc.)

Arch. : V. Hausen, Rawe, Ruhnau.

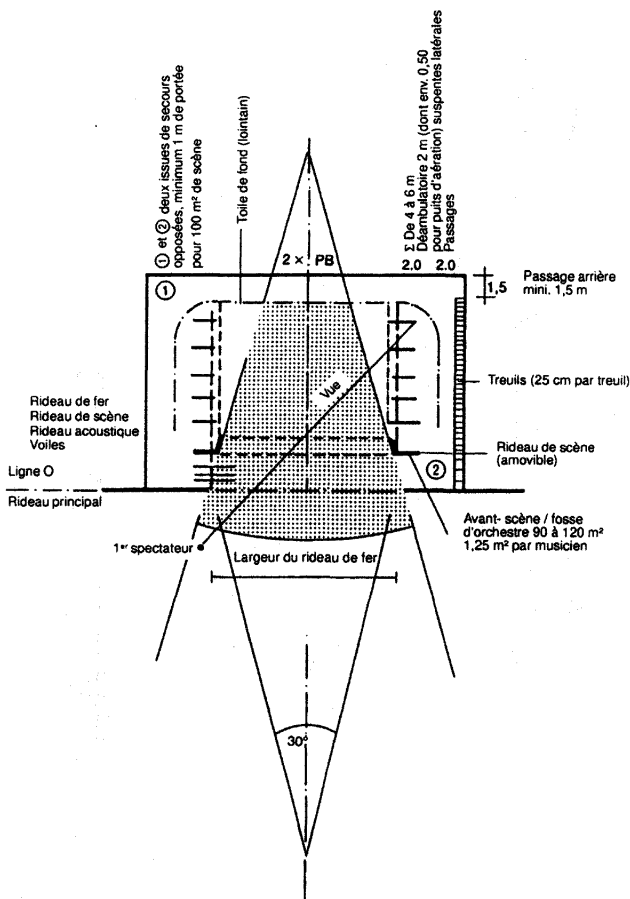


⑫ Salle modulable de l'opéra Bastille, Paris. Coupe longitudinale.

Arch. : C. Ott



① Proportions de la scène traditionnelle vue en coupe. (Vue latérale).



② Proportions de la scène traditionnelle vue d'en haut.

Types de scènes

Scène entière : la surface de la scène est de plus de 100 m². Le plancher de la scène est à plus d'un mètre au-dessus de l'ouverture de la scène. Pour ce type de scène, le point essentiel est un rideau de fer de protection, nécessaire pour séparer la scène de la salle de spectacle en cas de danger. Mais le rideau de fer est également une séparation nette entre la scène et la salle de spectacle pour son utilisation.

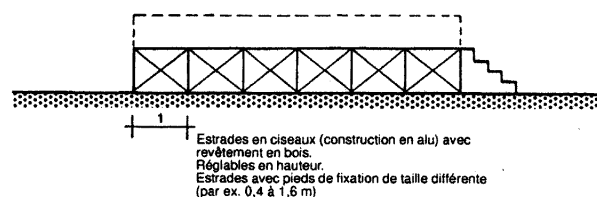
Petite scène : la surface de base pas plus grande que 100 m²; pas d'agrandissement de la scène (scènes annexes), le plancher de la scène ne dépasse pas 1 m au-dessus de la hauteur du rideau, les petites scènes n'ont pas besoin d'un rideau de fer.

Surfaces de scènes : les surfaces de jeu surélevées et augmentées dans la pièce sans avancée du plancher. La particularité de la surface scénique réside dans les prescriptions sur les rideaux et décorations. Elles concernent le fonctionnement et la planification de la surface scénique. Les salles expérimentales entrent dans la définition des surfaces scéniques.

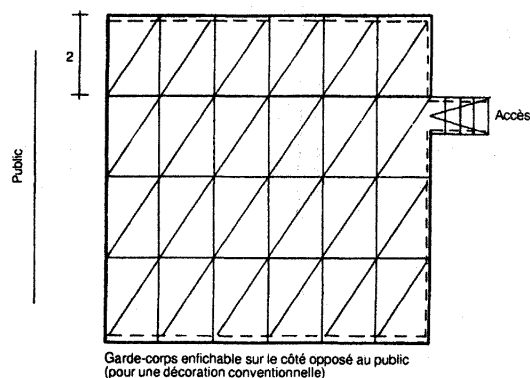
Proportions de la scène

Les proportions de la scène découlent des lignes de vision de la salle de spectacle. La surface scénique est la surface du jeu, plus accès au pourtour et surfaces de travail. Construction de principe d'une scène traditionnelle (fig. 1 et 2).

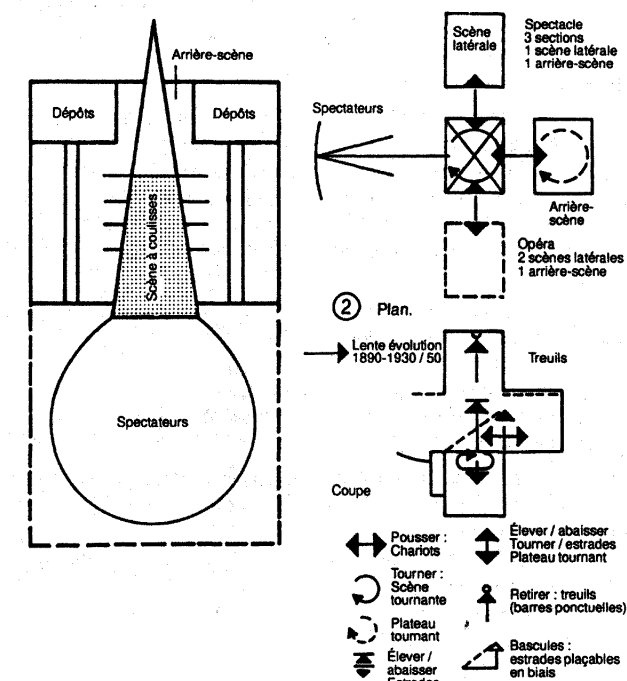
La surface scénique mobile est composée de paliers ou d'estrades réglables en hauteur. On obtient une variabilité de la forme par une répartition de la surface en éléments distincts. Mesures de base 1 x 2 m (fig. 3 et 4).



③ Surface scénique.

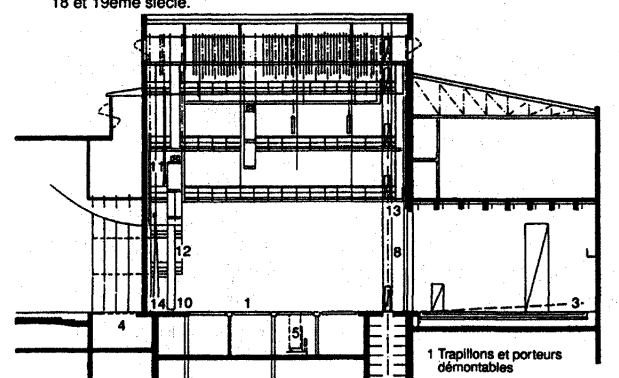


④ Surface scénique, plan de base.

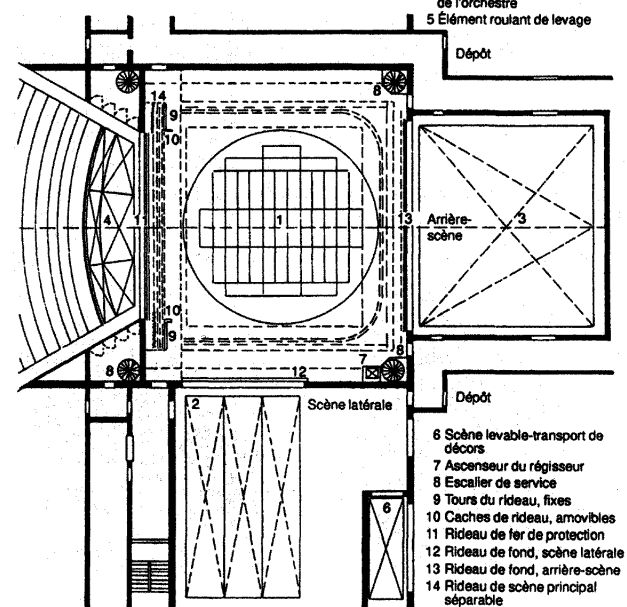


① Technique de transformation. Système classique de scènes 18 et 19ème siècle.

③ Scène moderne.



④ Coupe type d'un théâtre à 3 sections.



⑤ Plan type. Scène spectacle d'un théâtre à 3 sections.

Surfaces annexes de scènes (scènes annexes) et technique de transformation

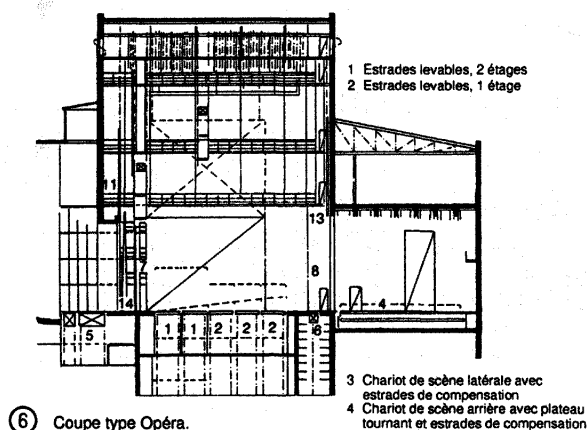
Le système de scène classique du 18ème et du 19ème siècle ne connaissait que la scène principale; on réalisait les changements de décors (avec une économie de place et une rapidité surprenante) grâce aux coulisses amovibles. Une petite scène à l'arrière avait pour fonction de donner de l'espace pour de profondes perspectives scéniques (fig. 1).

La scène moderne a des superstructures plastiques (décors).

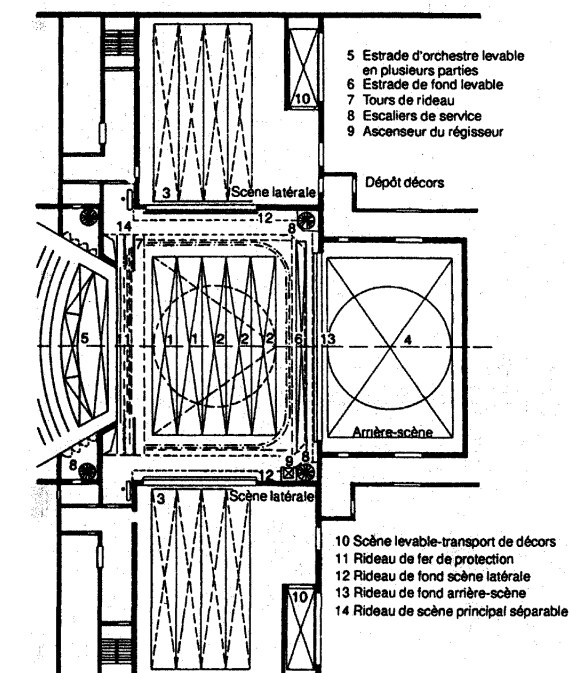
Les changements de décors nécessitent des scènes annexes où les décors peuvent être transportés grâce à des chariots de scènes plats.

Outre le transport des décors, il existe d'autres techniques de changement de décors (fig. 2 et 3).

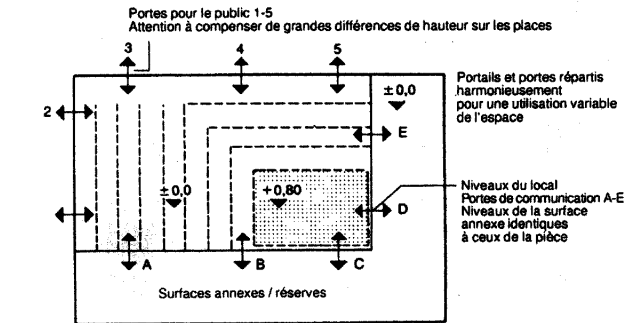
L'opéra nécessite 2 scènes latérales et 1 scène arrière (fig. 6 et 7). Le petit théâtre à trois sections s'en sort avec 1 scène latérale et 1 scène arrière (fig. 4 et 5).



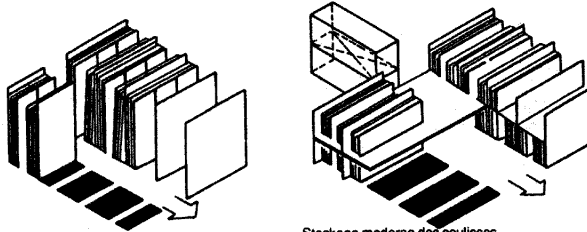
⑥ Coupe type Opéra.



⑦ Plan type Opéra.



① Surfaces annexes / réserves.

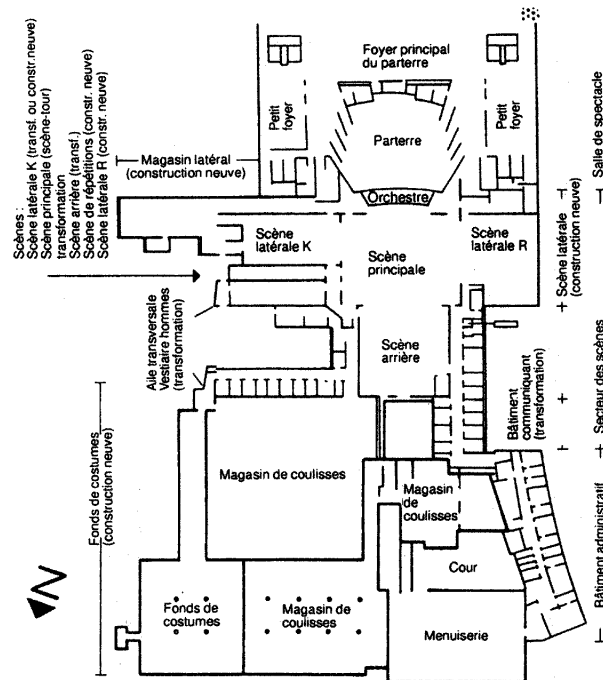


Stockage traditionnel des coulisses
- posées de chant dans des boîtes, transport manuel, grande part de surface pour la circulation, hauteur 9-12 m
- couchées dans des boîtes, transport manuel, grande part de surface pour la circulation.

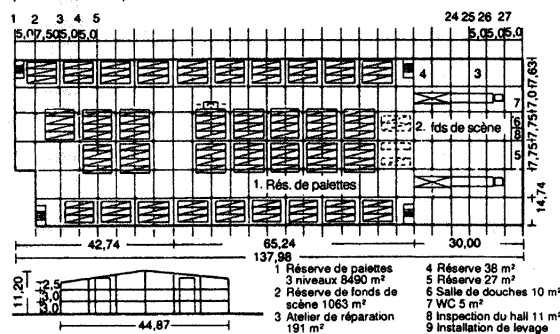
Stockage moderne des coulisses
- Chargement de container à la main de la scène annexe, ou surface spéciale d'emplacement
- Transport par container dans des magasins extérieurs
- Magasinage par ordinateur des containers dans des étagères à plusieurs niveaux

② Magasinage.

③ Magasinage.



④ Opéra de Berlin, plan.



⑤ Magasin de coulisses. Théâtre National de Mannheim. Plan et coupe Arch. et Techn. Biste et Gerling

Surfaces annexes

Les surfaces de scène nécessitent des surfaces annexes pour les décors et des surfaces de rangement pour les estrades et tribunes. La surface annexe devrait avoir la taille de la surface de scène. Le besoin en place pour la surface de rangement se calcule à partir des estrades et tribunes repliées.

Surface annexe + surface de rangement égalent environ 30 % de l'espace total.

On utilise beaucoup moins de décors pour les surfaces scéniques que pour les scènes normales.

Raisons à cela :

La vue nécessaire de plusieurs côtés sur la surface de la scène.

Les règlements qui limitent pour des raisons de sécurité l'utilisation de décors (fig. 1).

Les magasins servent au dépôt d'objets et décors pour la scène. Ils se répartissent en : magasins de décors, fonds de scène, meubles, accessoires.

Magasins pour : costumes, chapeaux, chaussures, masques, perruques, éclairages, etc.

Les magasins de décors et costumes ont le plus grand besoin en surface.

Magasins de décors :

(en particulier pour éléments lourds) à niveau de scène et à proximité immédiate de la scène.

La valeur à titre indicatif pour le dimensionnement des réserves de décors et costumes est le nombre de mises en scène inscrites au répertoire. Pour le spectacle et le théâtre à 3 sections, 10-12 pièces, pour l'opéra jusqu'à 50 mises en scène et plus.

Par pièce / mise en scène, on utilise environ 20 à 25% de la surface de scène comme surface de magasinage, c'est-à-dire pour le spectacle environ 3 fois la surface de la scène (jeu) et pour l'opéra au moins 10 fois. La pratique démontre que les magasins deviennent toujours trop petits avec le temps, c'est pourquoi les théâtres et surtout les opéras aménagent des magasins en dehors du bâtiment.

Les grands frais de transport ont conduit à l'introduction d'une technique ultra-moderne pour le transport et le stockage :

Système de containers avec stockage réglé par ordinateur.

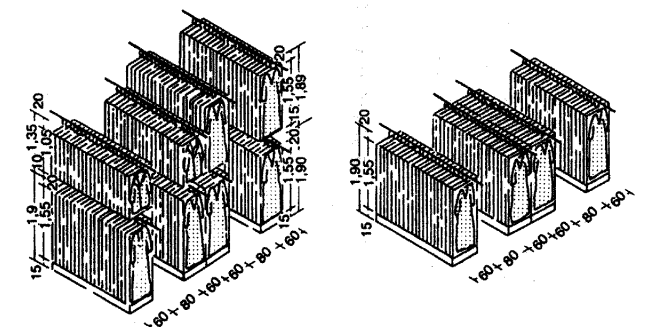
Par mise en scène environ 2-4 containers (dans des cas particuliers pour les opéras jusqu'à 12 containers).

Exemple :

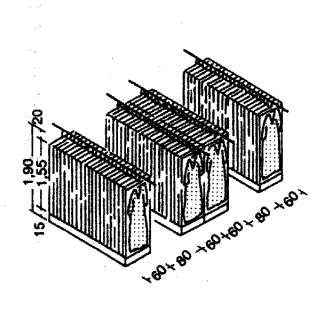
Opéra de Berlin : magasins en rapport immédiat avec la scène (fig. 4).
Théâtre national de Mannheim : magasinage à l'extérieur du bâtiment dans des containers (fig. 5).

Surface nécessaire pour les costumes en fonction du nombre de mises en scène dans le répertoire et de l'importance de la troupe, par exemple : Opéra : à côté des acteurs, chœur et ballet.

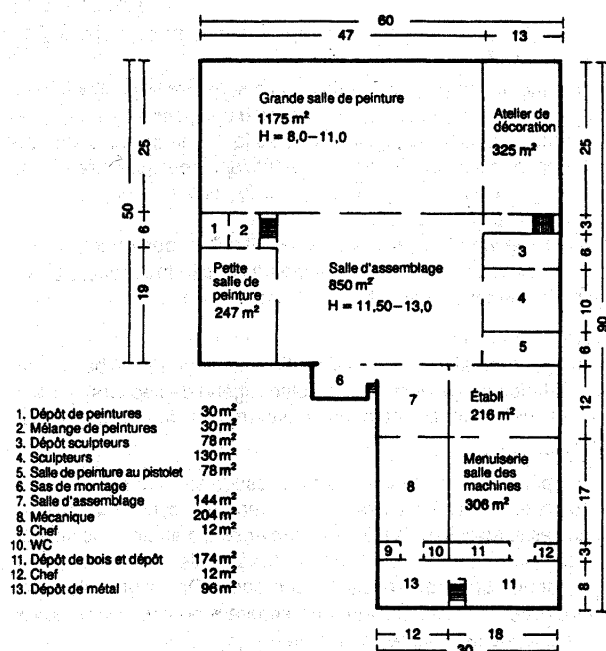
Surface nécessaire pour les costumes : 1-12 cm / costume ou 1-15 costumes / barre (fig. 6 et 7).



⑥ Suspension et stockage sur deux niveaux de costumes sur des porte-vêtements fixes.

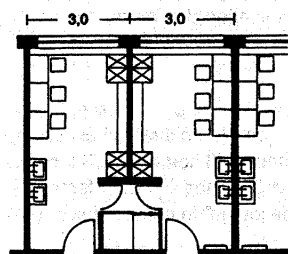


⑦ Sur un niveau.

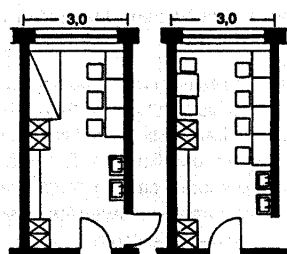


① Atelier / rez-de-chaussée.

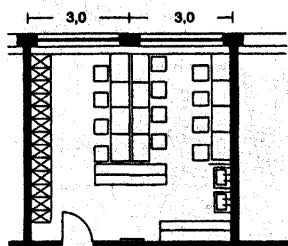
Arch. + Techn. Biste et Gerling



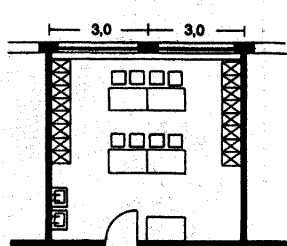
② Vestiaires des solistes au moins 3,8 à 5 m² par personne.



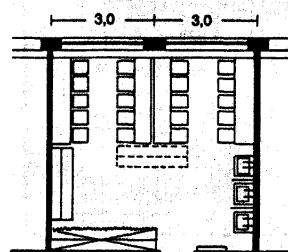
③ Vestiaires des solistes au moins 5 m² par personne.



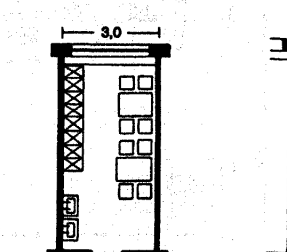
④ Vestiaires pour la chorale ≥ 2,75 m² par personne.



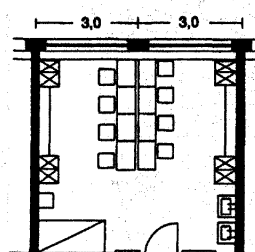
⑤ Local vestiaires et vocalises pour membres de l'orchestre ≥ 2 m² par personne.



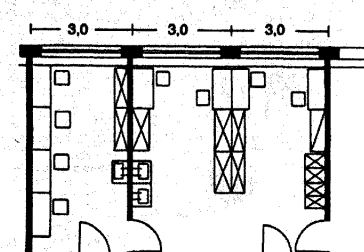
⑥ Vestiaires pour chorale supplémentaire et/ou figuration ≥ 1,65 m² par personne.



⑦ Vestiaires et pause pour personnel technique.



⑧ Vestiaires pour ballet au moins 4 m² par personne.



⑨ Salle de maquillage et de travail pour les maquilleurs.

Ateliers et locaux du personnel

Ateliers pour la fabrication des décors.

En 1927, le scénographe Kranick exigeait dans son livre « Technique de scène actuelle » que les ateliers soient séparés du théâtre. Ses raisons :

- Risques d'incendie et
- Réduction possible des volumes de travail

Dans les vieux théâtres, les ateliers étaient généralement situés de manière inaccessible. De nos jours, on demande de laisser les ateliers dans les théâtres grâce à une planification spatiale adéquate. Raisons : Maintien dans les théâtres d'un climat de travail spécifique et positif (identification avec le travail). Et pourtant les ateliers dans les grands théâtres sont, pour des raisons spatiales et économiques, placés dans des bâtiments particuliers. La surface nécessaire pour les ateliers de décoration est de l'ordre de 4 à 5 fois la surface de la scène principale dans les théâtres moyens (spectacle et théâtre à trois sections). Dans les grands opéras ou théâtres doubles (opéra et spectacle), 10 fois. Toujours situer les ateliers sur un seul niveau, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment.

Les ateliers de décoration se répartissent comme suit :

a) Salle de peinture :

La surface de base doit être calculée de telle sorte que deux grands fonds de scène ou horizons courbes peuvent être étendus sur le sol pour être peints. Taille moyenne d'un horizon courbe 10 x 36 m. Séparation de la salle par un épais rideau, nécessaire à cause des travaux de peinture au pistolet. Chauffage par le sol pour sécher les fonds de scène peints. Sol en bois pour étendre les toiles. La salle de couture se joint à la salle de peinture pour coudre les bandes de tissu. Taille environ 1/4 de la salle de peinture.

b) Menuiserie : Répartition en salle avec établi et salle des machines. Sol en bois. S'y ajoute la remise du bois pour 3-10 productions.

c) Capitonnage : Environ 1/10 de la salle de peinture.

d) Mécanique : Comme menuiserie mais sol en ciment.

e) Atelier de doublage : Taille comme b) ou d)

f) Les ateliers doivent être groupés autour d'une salle d'assemblage. La salle sert à l'essai de montage des décors. Surface de base comme surface de base de la scène. Hauteur définie par rapport à la hauteur du rideau de fer + 2 m, diamètre 9-10 m.

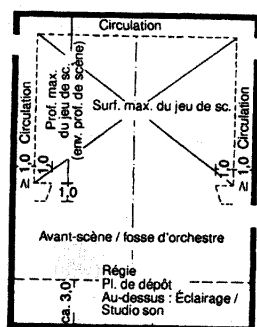
g) Pour le personnel technique, il faut prévoir des vestiaires, salles de douches et de pause (cantine). Pour le personnel technique de direction, des bureaux. Autres ateliers pour le son, la lumière, les accessoires et les costumes. Taille en fonction des besoins (intensité de production, aménagements spécifiques).

Locaux pour le personnel :

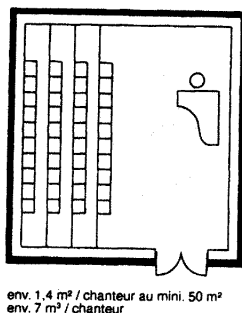
Personnel artistique, intendance, administration.

Historiquement parlant, les locaux pour le personnel se trouvaient des deux côtés de la scène : à gauche pour les femmes, à droite pour les hommes, ce qui est défavorable au bon fonctionnement. De nos jours les locaux pour le personnel se situent dans la zone technique, sur plusieurs niveaux. C'est là aussi que se trouvent le maquillage, souvent aussi l'atelier de costumes, l'administration et l'intendance.

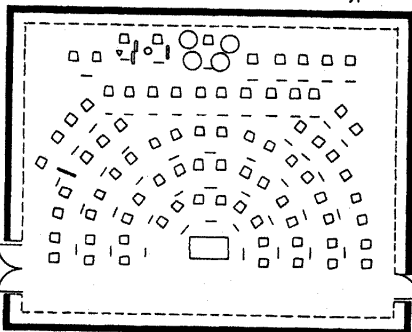
Vestiaires : Plans types montrés dans les figures 2 à 9.



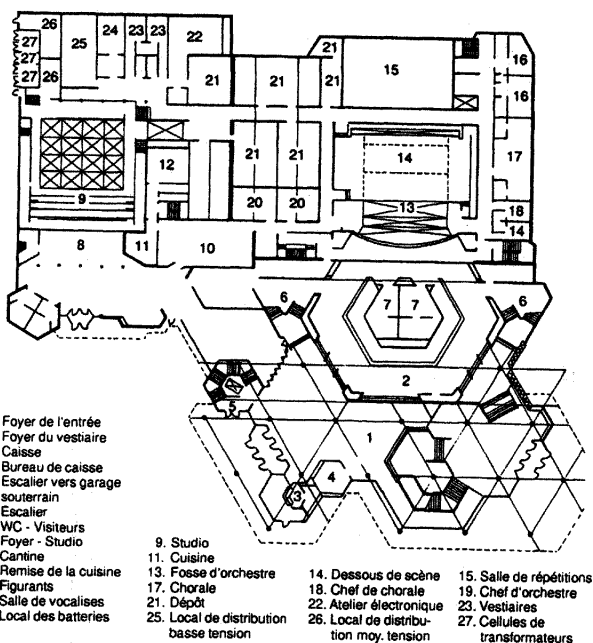
① Grande scène de répétition/plan type.



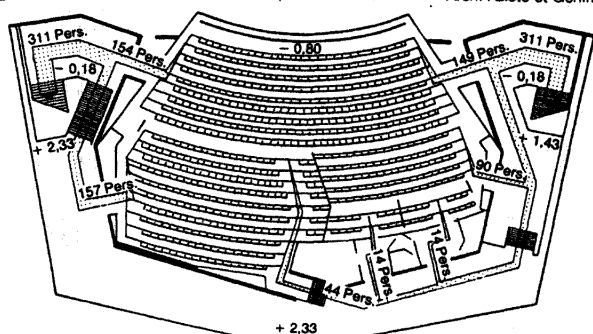
② Salle de répétition de la chorale/plan type.



③ Salle de répétition de l'orchestre/plan type.



④ Niveau d'entrée du Théâtre Municipal de Heilbronn. Arch. : Biste et Gerling



⑤ Plan d'évacuation. Théâtre Municipal de Trèves (626 pl.). Arch. : G. Graubner et H. Schneider Techn. : A. Zotzmann 1964

Salles de répétitions

Chaque théâtre demande au minimum 1 scène de répétitions, pour décharger la scène principale. Plan type d'une scène de répétitions d'un théâtre traditionnel (fig. 1). Pour les théâtres à trois sections et les opéras s'ajoutent la salle de répétitions de l'orchestre (fig. 3), la salle de répétitions de la chorale (fig. 2), les salles de répétitions des solistes, la salle de ballet.

Théâtre expérimental : les salles de répétitions du personnel, les ateliers, et réserves sont nécessaires même sous forme réduite, s'il y a un fonctionnement continu.

Locaux techniques

Locaux pour transformateur, distribution de moyenne et basse tension, batteries de secours (groupe électrogène de secours), climatisation et ventilation, alimentation en eau (recueil des eaux de pluie).

Salles du public

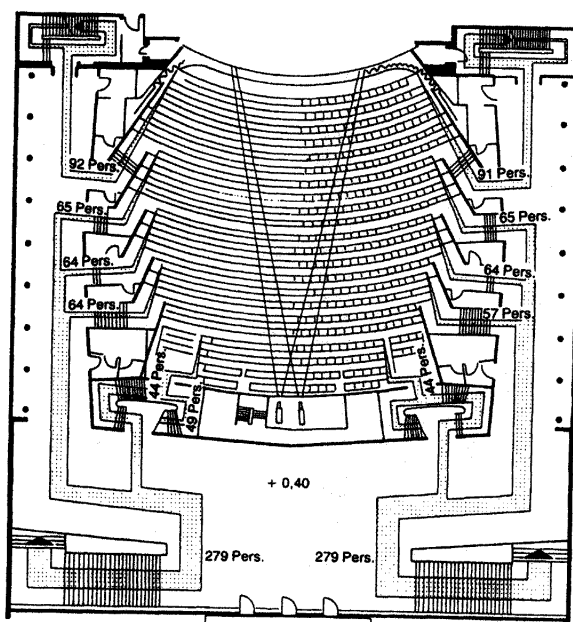
1. Les opéras italiens classiques ne possédaient que des escaliers et des accès étroits. Il n'y avait pas de véritable foyer. Les salles de spectacles spacieuses de l'Opéra Garnier sont d'autant plus impressionnantes. L'incendie en 1881 du théâtre de Vienne eut pour conséquence une transformation profonde. On exigea alors des cages d'escalier de secours fermées, séparées pour tous les balcons. Cette exigence est encore valable de nos jours.

2. Dans les théâtres traditionnels, les foyers se répartissent en : foyer proprement dit (salle des pas perdus), restaurant (buffet), foyer des fumeurs. Surface du foyer : 0,8 à 2,0 m² par spectateur. La fonction du foyer s'est aujourd'hui transformée, complétée par des expositions et des représentations théâtrales régulières. Attention lors de l'avant-projet à la hauteur des pièces, l'organisation des murs, des sols et des plafonds.

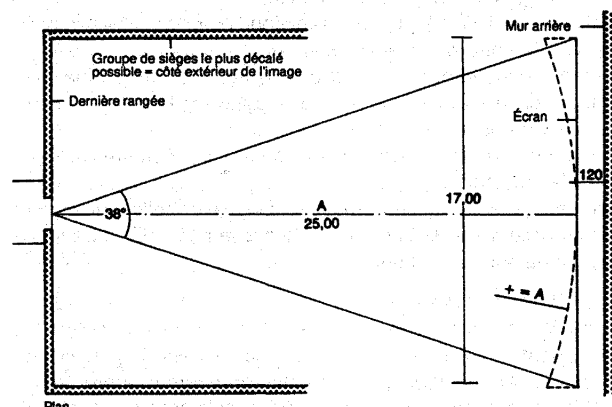
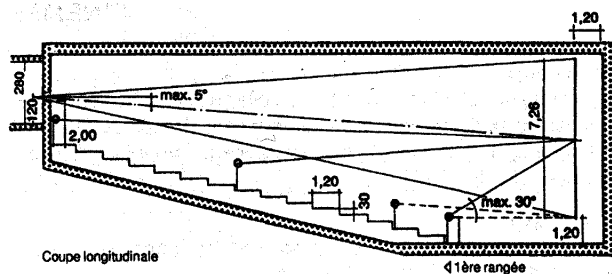
Vestiaires (4 m pour 100 visiteurs)

De nos jours, on trouve des consignes (1 casier pour 4 visiteurs). Les foyers sont aussi des salles d'attente. Les WC sont rattachés au foyer dans la proportion : 1 WC/100 personnes, 1/3 hommes, 2/3 femmes. Au minimum 1 cabinet de toilettes pour hommes et 1 pour femmes. Hall d'entrée (sas) avec les caisses de jour et de nuit qui doivent être l'une en face de l'autre.

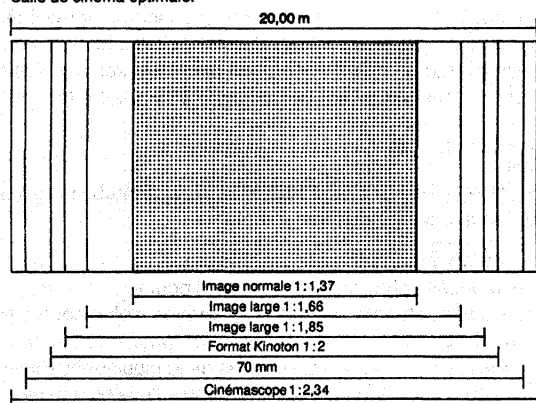
Accès extérieurs et issues de secours dépendent des données locales (p.498, fig. 4 et 5).



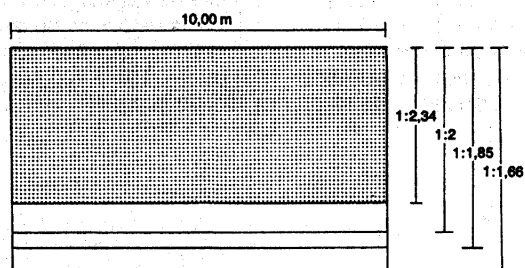
⑥ Plan d'évacuation. Théâtre Municipal de Lünen (765 pl.). Arch. : G. Graubner Techn. : W. Ehle 1958



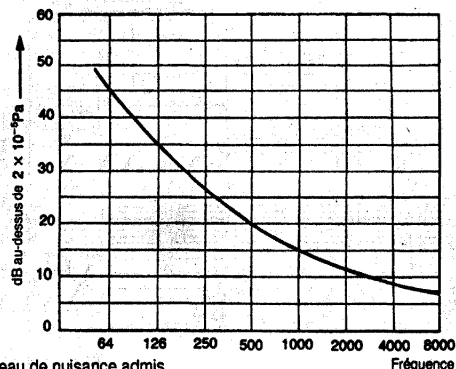
① Salle de cinéma optimale.



② Formats d'image pour la même hauteur d'image.



③ Formats d'image pour une même largeur d'image.



④ Niveau de nuisance admis.

Avant tout projet prendre conseil auprès d'une entreprise de technique cinématographique.

Projection de film

Grâce à la pellicule de sécurité, une protection contre l'incendie n'est plus nécessaire dans la cabine de projection.

L'opérateur manipule plusieurs appareils de projection et n'a plus à se tenir de façon permanente dans la cabine de projection, 1 m est nécessaire derrière l'appareil de projection et sur le côté de la manipulation, 2,80 m de hauteur, ventilation, isolation phonique vers la salle de spectacle. Les cabines de projection sont regroupées pour plusieurs salles. Largeur des films 16 mm, 35 mm et 70 mm. Le milieu du faisceau de projection ne doit pas s'écarter de plus de 5° horizontalement ou verticalement du milieu de l'écran, ou doit être dirigé sur un miroir déflecteur (fig. 1).

Conventionnellement, on passe les films avec deux appareils de projection en fonction du fondu-enchaîné. Dans le monde entier, le fonctionnement automatisé avec 1 appareil de projection à bobine horizontale pour des représentations en continu de 4000 m de pellicule s'est imposé, pour plusieurs cabines de projection télécommandées depuis les lieux de projection et de contrôle. La pellicule donne automatiquement les signaux de contrôle pour le changement d'objectif, la lumière de la salle, la lumière de la scène, rideau et recouvrement de l'image.

Taille de l'image

Elle dépend de la distance entre l'appareil de projection et l'écran et a un rapport hauteur/côté de 1:2,34 (Cinemascope) ou 1:1,66 (image large) pour une faible largeur de salle. L'angle du milieu de la dernière rangée jusqu'au coin extérieur de l'image pour Cinemascope ne doit pas dépasser 38°, distance de la dernière rangée/écran = 3:2 (fig. 2 et 3).

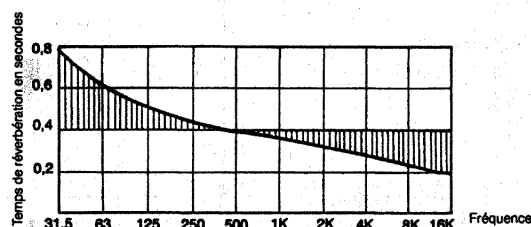
Écran

Distance de l'écran au mur pour THX au moins 120 cm selon la taille de la salle et le système, réduisible jusqu'à 50 cm pour monter le système sonore.

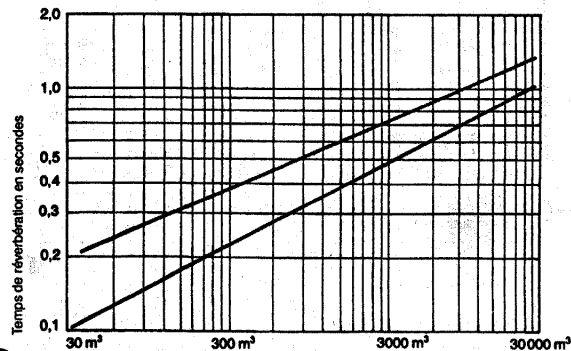
L'écran est perforé (perméabilité au son). Recouvrement réglable de la pellicule ou rideaux limitant latéralement les écrans pour une même hauteur. Les grands écrans sont courbés avec rayon vers la dernière rangée. Le rebord du bas de l'écran doit être situé à 1,20 m min. au-dessus du sol (fig. 1).

La salle

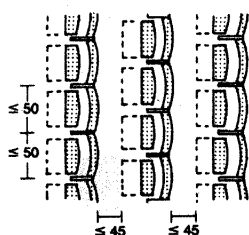
Elle ne doit recevoir pendant les projections aucune autre lumière que celle des éclairages de secours. Construire les murs et plafonds en matériaux non réfléchissants et dans des couleurs pas trop claires. Les visiteurs doivent être assis à l'intérieur du bord extérieur de l'image. L'angle de vision vers le milieu de l'image ne doit pas dépasser 30° depuis le premier rang.



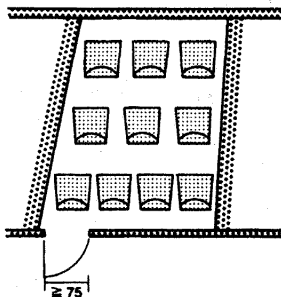
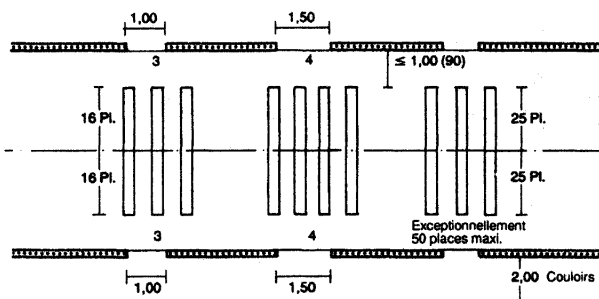
⑤ Temps de réverbération en fonction de la fréquence.



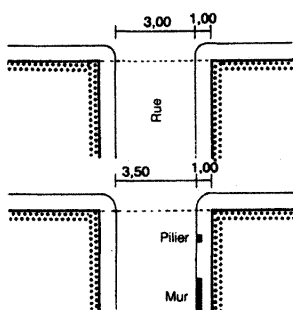
⑥ Temps de réverbération par rapport au volume de la pièce.



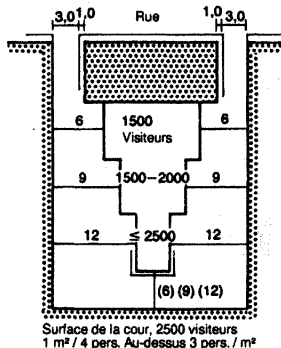
① Espacement des rangées.

② Les loges peuvent disposer de ≤ 10 chaises amovibles, pour chaque personne $\geq 0,65 \text{ m}^2$ surface.

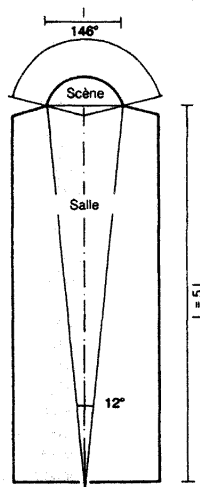
③ Sièges.



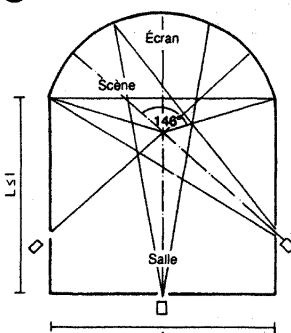
④ Accès et traversées.



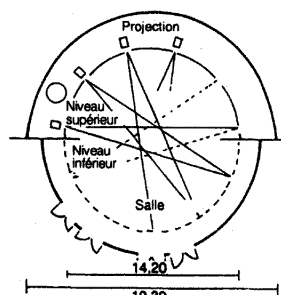
⑤ Distances aux limites du terrain.



⑥ — ⑦ Salles différentes pour films plats et films panoramiques.



⑦



⑧ Circarama. Écran rond (360°) sur lequel 11 projecteurs synchronisés passent une image cohérente. Ex. : Expo de Bruxelles

Disposition

La déclivité du sol admise est de 10%, elle se fait par escaliers avec marches de 16 cm maximum de hauteur dans des allées de 1,20 m de large (fig. 1). Sur chaque côté de l'allée peuvent être disposés 16 sièges (fig. 3).

Acoustique

Les salles de cinéma contiguës doivent être séparées par des cloisons d'env. 85 dB 18 à 20 000 Hz.

Surfaces conductrices de son au plafond avec un faible temps de transit différentiel de délai acoustique.

Le temps de réverbération peut augmenter avec un volume croissant de l'espace et diminue des basses aux hautes fréquences de 0,8 à 0,2 secondes (p.497, fig. 6).

Le mur derrière la dernière rangée doit être isolé contre l'écho sur sa surface supérieure.

Les haut-parleurs sont répartis dans la salle de telle manière que la différence d'intensité sonore ne dépasse pas 4 dB entre la première et la dernière rangée.

Reproduction sonore

À côté de la reproduction sonore optique en mono, le système optique Dolby-Stéréo en technique 4 canaux est de plus en plus présent, avec 3 combinaisons de haut-parleurs derrière l'écran, quatrième canal avec des haut-parleurs supplémentaires sur le côté et à l'arrière.

Pour films 70 mm en son magnétique six canaux, combinaisons supplémentaires de haut-parleurs derrière l'écran. En vidéotex, il y a derrière l'écran un mur d'absorption phonique selon le système Film Lucas, dans lequel les combinaisons de haut-parleurs sont intégrées.

Caisses :

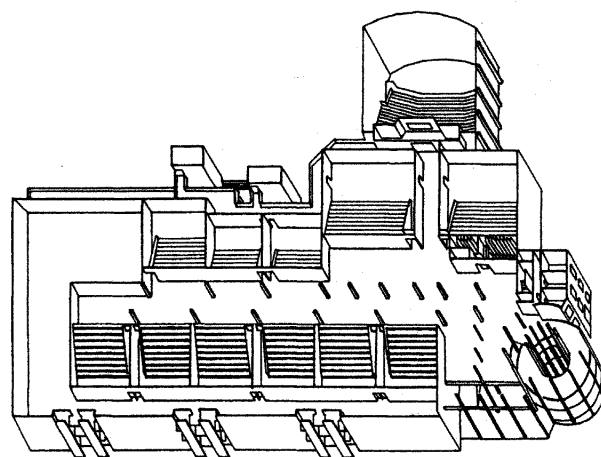
Elles sont relayées par des systèmes de comptabilité et réservations fonctionnant électroniquement.

Grands complexes cinématographiques

Dans les grandes salles, il existe des loges pour les fumeurs et pour les familles avec enfants, avec une séparation isolée contre le feu et le son, et des systèmes de transmission phonique séparés.

Il existe maintenant de grands cinémas avec plusieurs cabines de projection en combinaison avec de multiples possibilités de transmissions, de loisirs, sports et achats pour toute la famille dans un même lieu. Utilisés aussi pour les séminaires et animations.

À la périphérie des villes avec un nombre de places de parking correspondant. Par exemple : Kinopolis à Bruxelles avec son parc de loisirs, ses 27 salles offrant 7 500 places (150 et 700 par salle) et ses écrans allant de 12 x 8 m à 29 x 10 m (fig. 9).



⑨ Kinopolis. Bruxelles

Arch. : Peter de Gelder

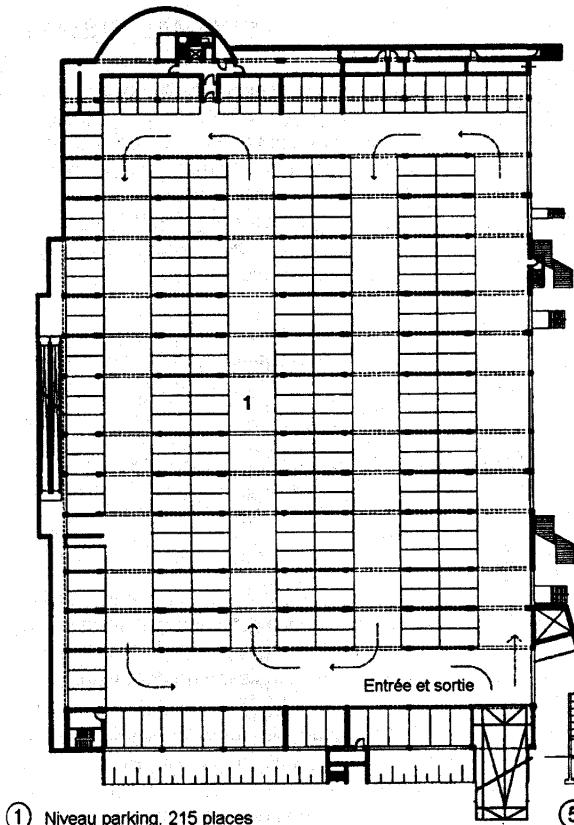
CENTRES MULTIFONCTIONS

Le cinéma est une forte composante de notre société et profite des progrès de la haute technologie, notamment dans le domaine de l'acoustique. Le niveau de sonore ne doit pas dépasser 35 dB dans les salles de cinéma, aussi bien pour les bruits transmis par l'air que pour les bruits de structure. Les murs des salles doivent être conçus en béton armé de 30 cm d'épaisseur pour atteindre l'isolement acoustique de 59 dB requis.

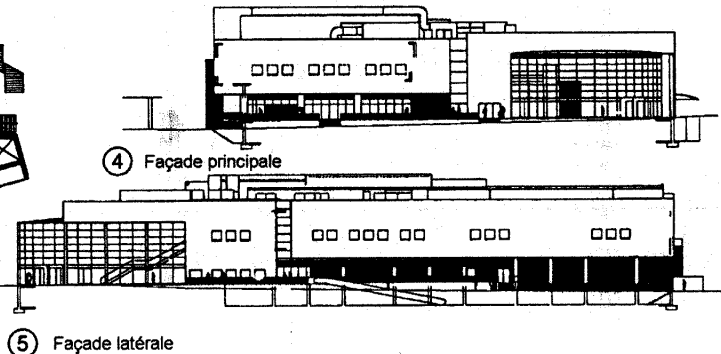
Aucun voisinage ne doit produire de bruits supérieurs à 80 dB agissant sur la façade du cinéma.

L'accès aux salles de cinéma doit se faire par porte en acier avec une isolation acoustique d'au moins 42 dB et leurs entrées par des sas pour la lumière et le bruit (fig. 6).

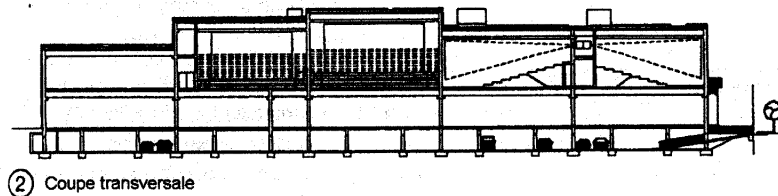
Les conditions pour une bonne restitution du son d'un film sont : une bonne acoustique de la salle, des haut-parleurs de haute qualité et une installation d'amplification qui doit être adaptée aux caractéristiques acoustiques du cinéma.



① Niveau parking. 215 places

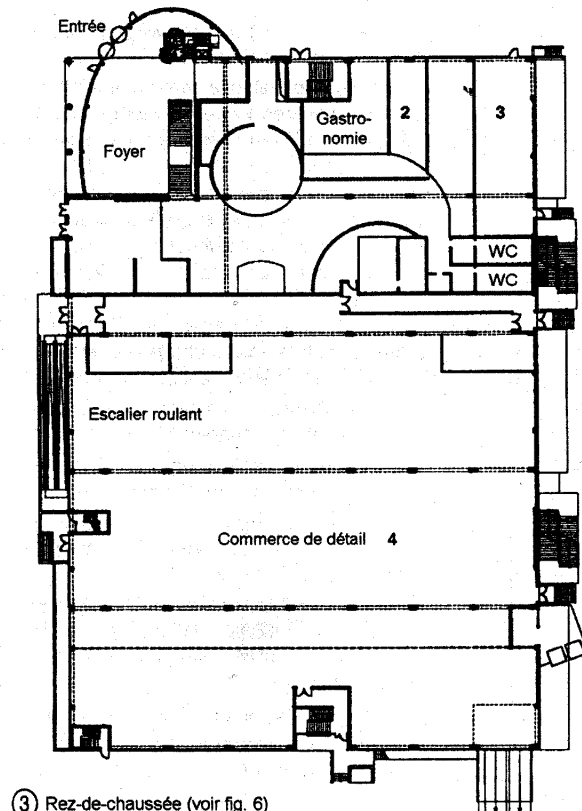


⑤ Façade latérale

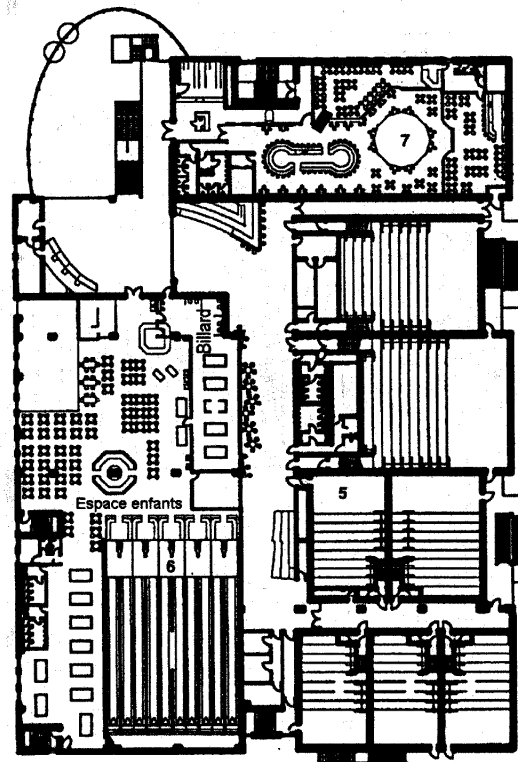


② Coupe transversale

1 Stationnement à l'intérieur	215 places
Stationnement à l'extérieur	50 places
2 Gastronomie	1300 m ²
3 Café jeunes	180 m ²
4 Commerce de détail	3500 m ²
5 Cinéma	3400 m ²
6 Bowling	1700 m ²
7 Discothèque	800 m ²



③ Rez-de-chaussée (voir fig. 6)



⑥ Niveau supérieur (voir fig. 3)

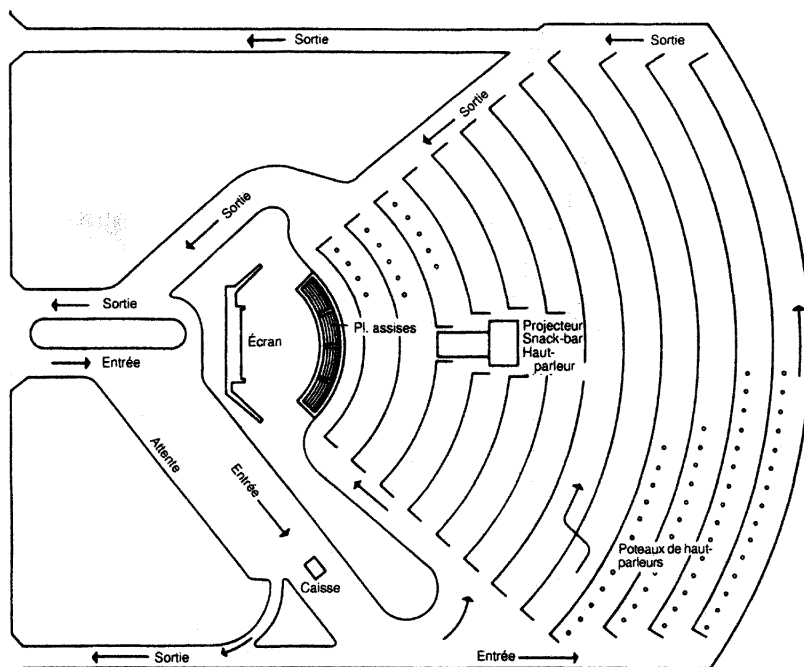
Arch. Neufert, Mittmann et Graf

Théâtres.
Cinéma

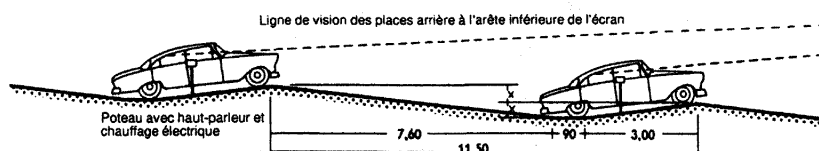
CINÉMAS DRIVE-IN

En Amérique, et plus récemment en Europe, on a ouvert des *drive-in* dans lesquels les spectateurs n'ont pas besoin de descendre de leur voiture. La grandeur est limitée par les rampes. Nombre d'automobiles prévu jusqu'à 1 300, ce qui permet encore une bonne visibilité; mais le nombre idéal est de moins de 500 voitures (fig. 1).

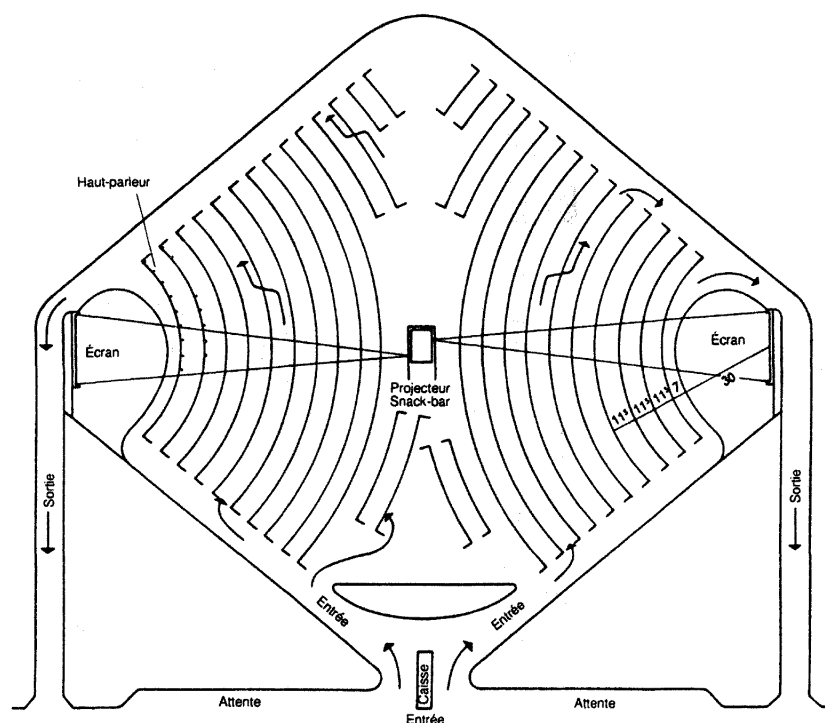
Autos	Nombre de rampes	Distance entre l'écran et l'arrière de la dernière rampe (m)
500	10	155
586	11	170
670	12	180
778	13	195
886	14	210
1 000	15	225



① Ciné-parking (drive-in) en éventail avec rampes obliques et cabine de projection basse ne prenant la vue qu'à deux rangées de véhicules.



② Disposition et dimension des rampes, surélévation différente selon la hauteur de l'écran.



③ Ciné double. Une cabine de projection pour deux écrans. Ceci permet de décaler les heures de début de séance de la moitié de la durée du programme. Tous les autres locaux, caisse, bar, toilettes, etc., sont communs.

Situation : Le long d'une autoroute, près d'un poste à essence ou d'une station relais, de manière à éviter que la lumière et le bruit des véhicules en circulation ne dérangent.

Rampes inclinées, en cercle, de façon à surélever l'avant du véhicule et à laisser aux spectateurs assis sur les sièges arrière une bonne visibilité par-dessus les toits des voitures situées plus en avant (fig. 2).

Entrée avec zone d'attente pour éviter l'embouteillage sur la route. Passage pour voitures devant le guichet de vente des billets de manière à ce que ceux-ci puissent être délivrés au conducteur à son volant (fig. 1).

Départ de préférence par devant.

Exécution de l'ensemble de la surface évitant la poussière et les dérapages en cas d'humidité.

Guichets : 1 pour 300 voitures; 2 pour 600; 3 pour 800; 4 pour 1 000.

Écran différent selon le nombre de voitures: pour 600 voitures 14,50 x 11,30 m, pour 950 voitures 17 x 13 m. Il est souhaitable de les orienter vers l'est ou le nord, ce qui permet de commencer plus tôt la représentation. Sous nos latitudes, il est préférable de monter l'écran dans un bâtiment fixe.

La hauteur au-dessus du sol dépend de l'inclinaison des rampes et de l'angle de vision. Les écrans inclinés vers le haut diminuent la distorsion. La charpente et l'écran doivent résister à la pression du vent.

Des rangs assis, et des aires de jeu pour les enfants sont souhaitables.

Bâtiment de projection, en général central, à 100 m de distance de l'écran.

La **cabine de projection** contient les projecteurs, le groupe générateur et le système d'amplification du son.

Reproduction sonore de préférence par haut-parleurs utilisés à l'intérieur des véhicules, 2 haut-parleurs par poteau (poteaux distants de 5 m).

Chauffage sur les poteaux des haut-parleurs, raccordement éventuel pour le chauffage intérieur du véhicule.

CIRQUE

FIXE

Lieu pour représentations, spectacles importants

La salle, de la dimension d'un amphithéâtre, disposée en trois quarts de cercle, peut accueillir 1 600 spectateurs. Le dernier quart est réservé à la scène composée de cinq scènes mobiles superposées. Les décors peuvent ainsi être changés rapidement (fig. 3).

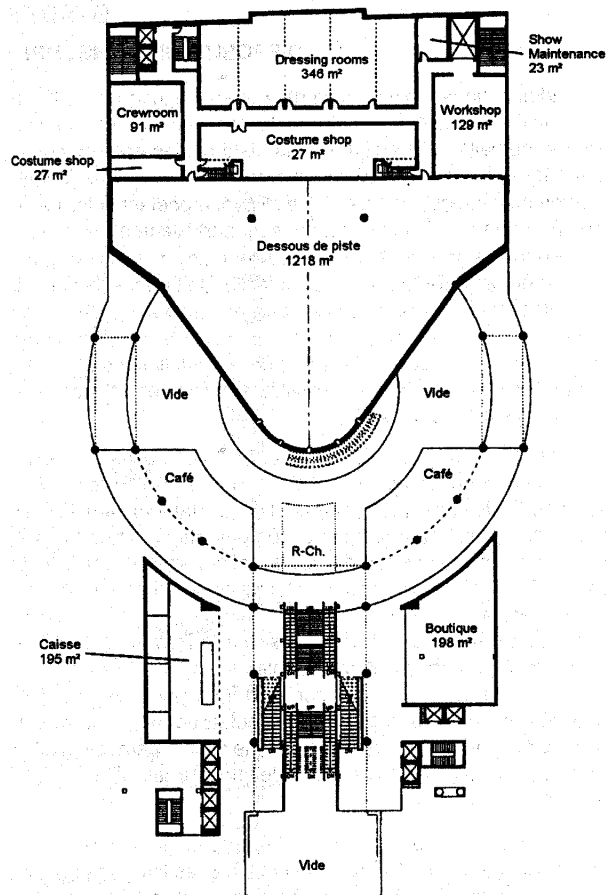
L'accès à la salle niveau 3, à 13 m au-dessus du niveau de la rue. Une coupole (de 27 m de hauteur) en béton armé recouvre l'arène du cirque.

Projet : Leipziger Platz à Berlin.

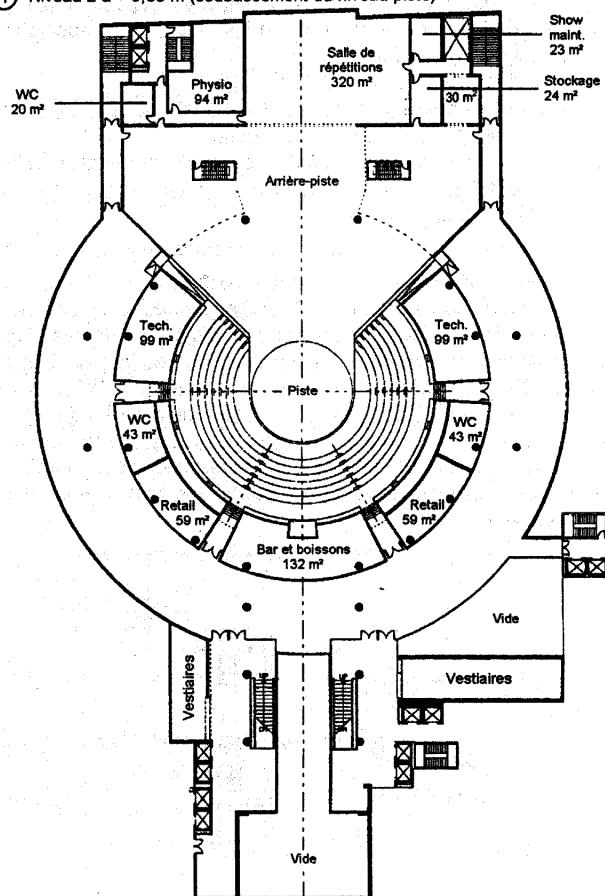
Arch. : Aldo Rossi Mailand.

Préparation des plans AG Neufert/Mittmann/Graf, Berlin.

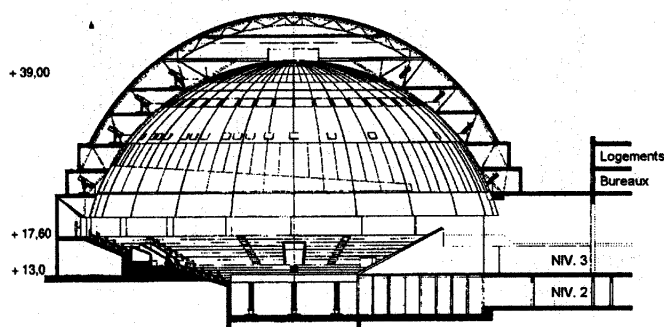
Sceno-Plus, Experts-conseil, Montréal.



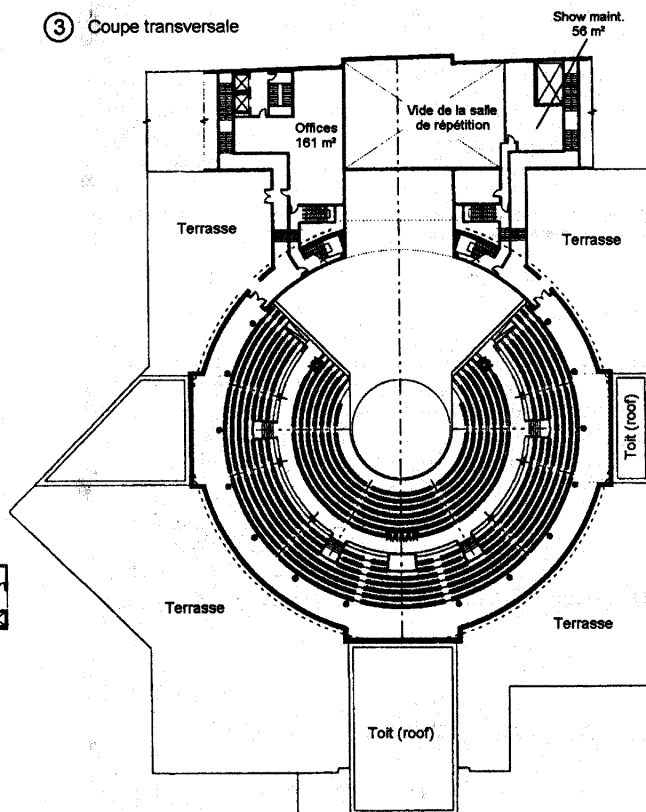
① Niveau 2 à + 9,00 m (soubassement du niveau piste)



② Niveau 3 à + 13,00 m (zone de la piste)



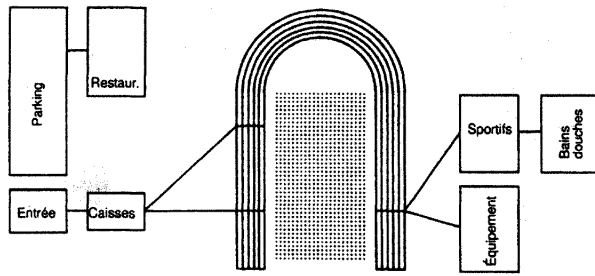
③ Coupe transversale



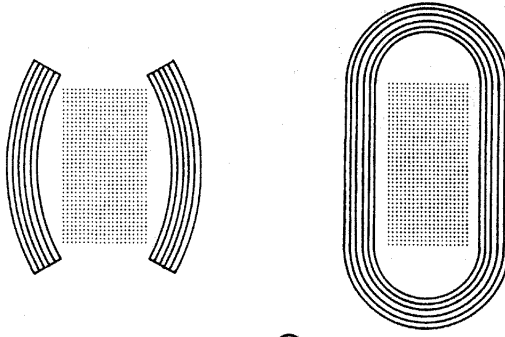
④ Niveau 4 à + 16,50 m (sièges spectateurs)

Théâtres.
Cinéma

DISPOSITIONS D'ENSEMBLE

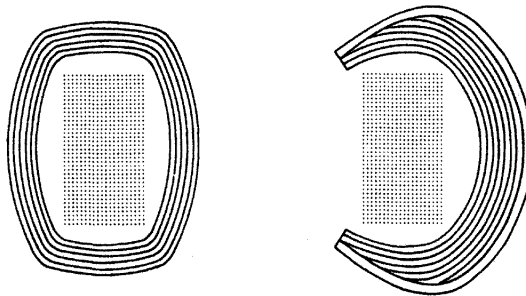


① Système en U.



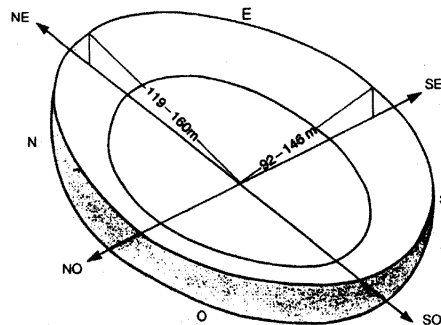
② Etats-Unis : cintré.

③ Amsterdam : semi-circulaire.

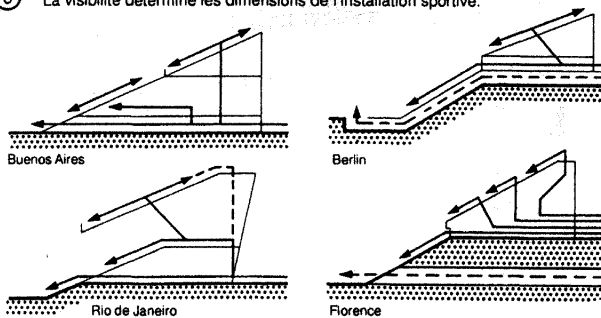


④ Rotterdam : côtés et angles cintrés, uniquement pour le football.

⑤ Budapest : fer à cheval sur axe transversal.



⑥ La visibilité détermine les dimensions de l'installation sportive.



⑦ Sens de circulation de différents stades.

Les stades antiques, d'une splendeur inégalée jusqu'ici (180 000 places au Circus Maximus de Rome) restent nos modèles. Les terrains de football de 70 x 109 m et la piste qui les entoure constituent l'image caractéristique actuelle des terrains de jeux (p.506). La forme de base du terrain est une ellipse, rappelant la forme antique. En règle générale les stades sont partiellement excavés et la terre retirée sert à remblayer le pourtour. Les installations sportives doivent être dotées d'un accès facile, de bonnes liaisons de transport public (arrêts de trains, bus et tramways), de grands parkings, etc. Éviter le voisinage d'industries car les fumées, odeurs et bruits sont indésirables. Rassembler les installations couvertes et à l'air libre pour différentes activités sportives et les incorporer dans le plan général de la ville.

L'axe des stades antiques était orienté en fonction des différentes heures de compétition O. E. ou S. N. (fig. 6), en Europe N. E. jusqu'à S. O. de sorte que la plupart des spectateurs aient le soleil dans le dos. C'est pourquoi les accès ouverts se situent à l'est. L'accès aux tribunes se fait par les escaliers situés derrière les caisses (fig. 7). Pour des raisons d'acoustique, Vitruve préconise une pente de 1 : 2, des gradins et des rangées de places debout. Si des haut-parleurs sont utilisés, seule la bonne visibilité est déterminante pour le calcul de la pente.

En fonction de cela, 1 rangée sur 2 du fond (avec des rangées décalées) doit voir au-dessus des spectateurs des rangées de devant correspondantes, ce qui donne une courbe parabolique. Les meilleures conditions de vue sont atteintes sur les côtés longitudinaux d'un segment de cercle.

La largeur des accès et escaliers doit être calculée pour permettre une évacuation rapide des spectateurs. D'après les investigations de C. van Eestern, les 5 000 spectateurs du stade d'Amsterdam (fig. 3) ont besoin de 7 minutes pour le quitter en passant par les escaliers de 9,5 m de large prévus à cet effet, donc 1 spectateur utilise 1 m de largeur d'escalier en

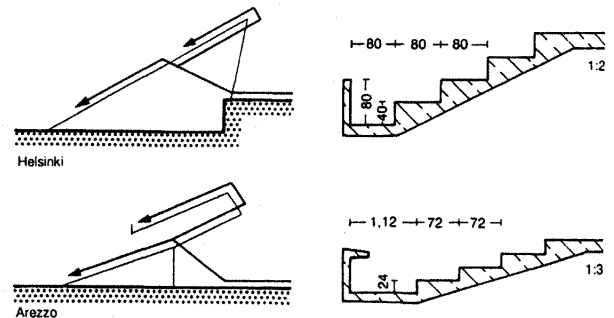
$$9,5 \times 420 / 5000 = 0,8 \text{ s}$$

ou bien en 1 seconde, il passe, sur 1 m de largeur d'escalier, 5000 / 9,5 x 4,20 = 1,25 spectateur.

La formule pour déterminer la largeur nécessaire des escaliers pour un nombre donné de spectateurs devant quitter un stade dans un laps de temps déterminé est :

$$\text{largeur (en m)} = \text{nombre de pers.} / \text{tps d'écoulement (en s)} \times 1,25.$$

Les sanitaires destinés aux spectateurs doivent être prévus en un lieu facilement accessible. Pour 20 000 spectateurs, un local pour les premiers soins est nécessaire (15 m²) avec une réserve (2 m²) et 2 toilettes avec sas pour les odeurs. Pour les installations de plus de 30 000 spectateurs, prévoir une pièce de 15 m² pour les services de sécurité (police, pompiers), des cabines de 1,5 m² pour les reporters sur la tribune principale avec vue sur le terrain, une salle de distribution de 4 m² et une place de parking pour 4 spectateurs. Les emplacements pour les bus privés sont compris dans cette surface.



⑧ Profils de tribunes.

Installations pour spectateurs

En fonction du nombre de places de spectateurs à prévoir, les tribunes ne seront installées que sur les côtés longitudinaux des stades (visibilité favorable car distances pas trop grandes) ou à partir de 10000 places autour de tout le terrain de sport.

Comme la plupart des manifestations ont lieu l'après-midi, les meilleures places sont situées à l'ouest (pas d'aveuglement par la lumière).

Lors d'une répartition des places sur plusieurs rangées, il faut prévoir une surélévation suffisante pour améliorer la visibilité. Pour les installations plus petites, jusqu'à 20 rangées de gradins pour spectateurs debout ou 10 rangées de gradins pour spectateurs assis, on peut prendre pour base une pente linéaire de 1:2. Dans toutes les autres installations, la pente linéaire doit être remplacée par une pente parabolique. L'étagement des places assises et debout est déterminé grâce aux constructions des lignes de visibilité. La surélévation est de 12 cm pour les places debout et 15 cm pour les places assises (fig. 1).

Places assises

La place nécessaire pour les places assises se calcule comme suit :

Largeur de la place assise	0,5 m
Profondeur de la place assise	0,8 m
dont surface assise	0,35 m
surface de circulation	0,45 m

On peut prévoir des rangées assises (bancs) ainsi que des sièges isolés. Les sièges avec dossier présentent un meilleur confort. En fonction de la répartition des accès d'entrée et de sortie, il est admis par rangée sur chaque côté d'une allée

pour des rangées en pente non accentuée : 48 places
pour des rangées en pente accentuée : 36 places

Les zones assises et debout doivent être séparées. Il faut qu'il y ait 1 m de largeur d'issue de secours pour 750 places (escalier, rampe, surface plane).

Places debout

La place nécessaire pour les places debout se calcule comme suit :

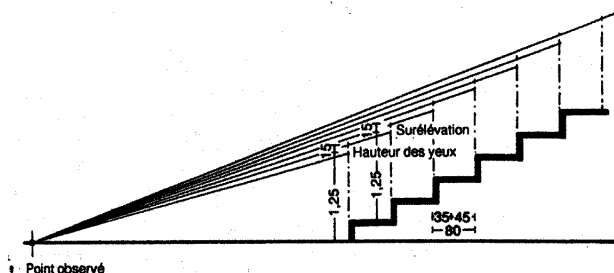
Largeur de la place debout	0,5 m
Profondeur de la place debout	0,4 m

Il faut qu'il y ait 1 m de largeur d'issue de secours pour 750 places (escalier, rampe, surface plane). Pour un remplissage et une évacuation harmonieux et pour éviter les rassemblements dangereux, les secteurs de places debout doivent être dispersés. Ces blocs doivent être délimités et avoir des accès séparés.

Pour l'extension des installations pour spectateurs, il existe des gradins en cornière de béton pré-coulé (fig. 9 et 10).

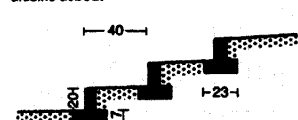
Invités d'honneur : Une loge d'honneur couverte peut-être prévue dans les installations les plus grandes, avec chaises amovibles.

Couverture des tribunes : Le plus grand nombre de places possible doit être couvert. On peut augmenter le nombre des places couvertes par superposition des ensembles de tribunes (fig. 12 et 14).

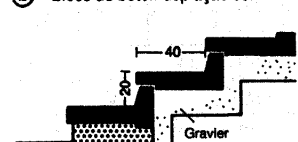


① Construction des lignes de visibilité.

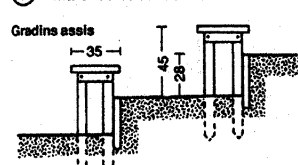
Gradins debout



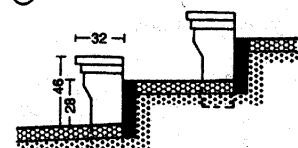
② Blocs de béton déplaçables.



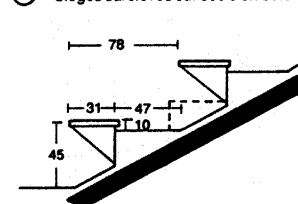
③ Marches et contremarches.



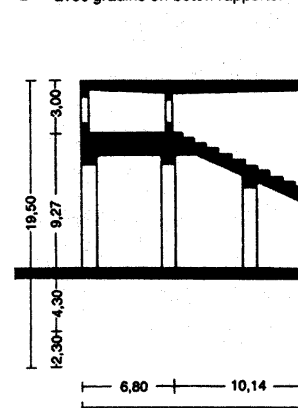
④ Banc de bois avec madriers.



⑤ Sièges surélevés sur socle en béton.

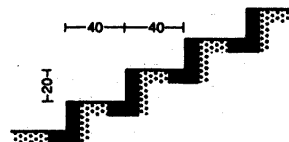


⑥ Plancher oblique en béton armé avec gradins en béton rapporté.

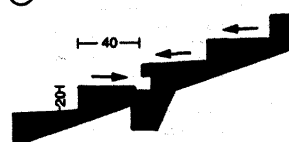


⑦ Coupe sur le stade olympique de Berlin.

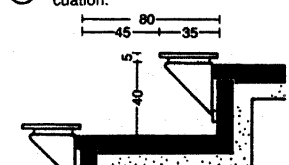
Arch. : Werner March



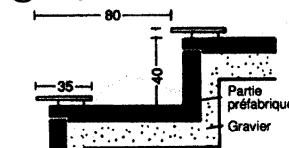
⑧ Gradins en cornière.



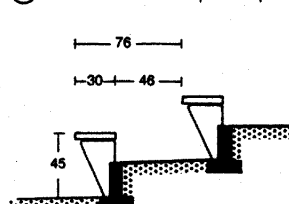
⑨ Béton armé avec pente et évacuation.



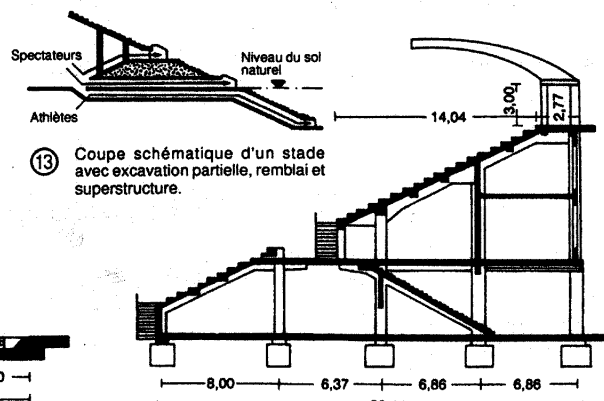
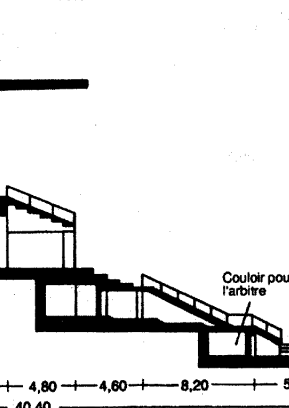
⑩ Sièges avancés.



⑪ Gradin en éléments préfabriqués.

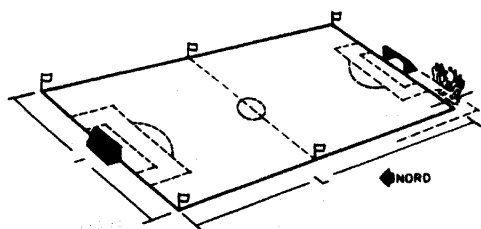


⑫ Sur étriers en acier pris dans le béton.

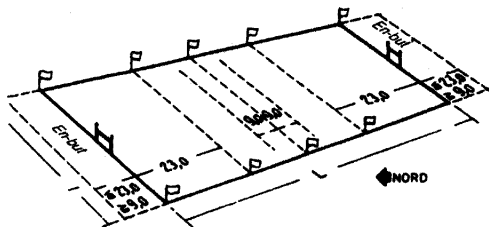


⑬ Coupe schématique d'un stade avec excavation partielle, remblai et superstructure.

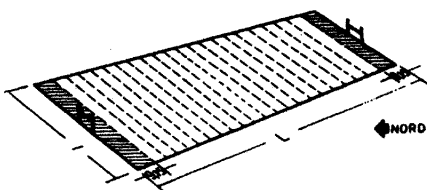
⑭ Coupe sur le stade de Vienne.



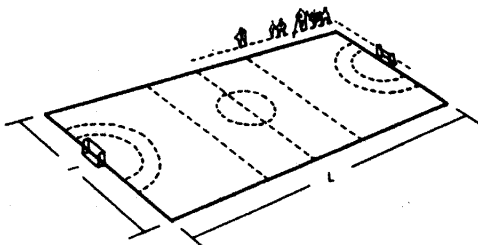
① Football (buts 7,32 x 2,44 m).



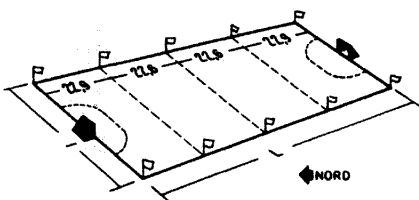
② Rugby (buts 5,67 x 3,00 m).



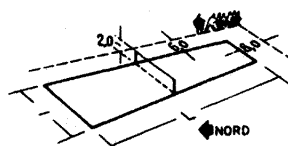
③ Rugby (américain) (buts 5,50 x 3,05 m).



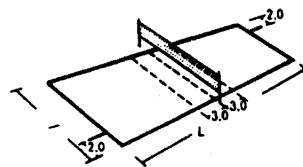
④ Hand-ball (buts 7,32 x 2,44 m).
Hand-ball en salle (buts 3,00 x 2,00 m).



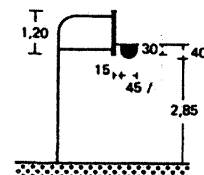
⑤ Hockey (buts 3,66 x 2,14 m).



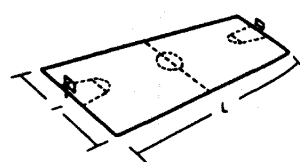
⑦ Balle au bond.



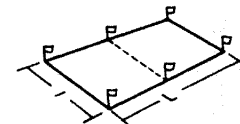
⑧ Volley-ball.



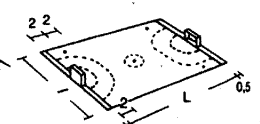
⑪ Panier de basket.



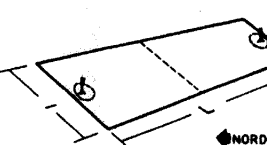
⑫ Basket-ball



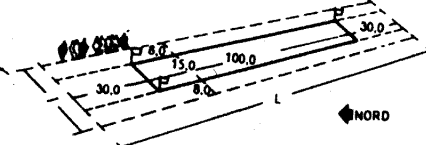
⑬ Barres.



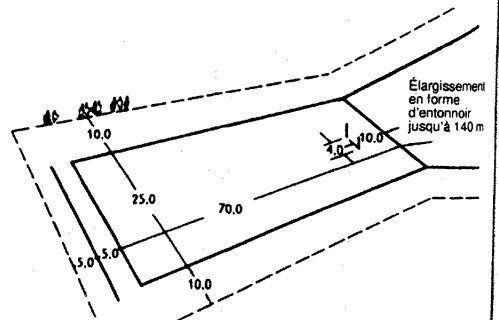
⑭ Polo sur roues.



⑥ Balle au panier
(panier Ø 55 cm x 2,50 hauteur).



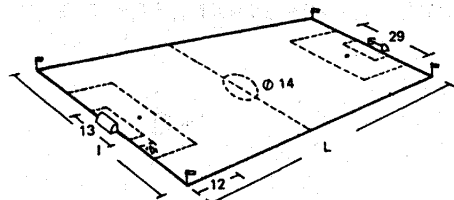
⑩ Balle au lancer.



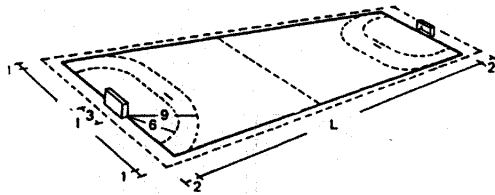
⑮ Balle frappée, marques pour la course 1,50 m hauteur.

Dimensions des terrains en mètres						
Jeu	maximum L (long.)	I (larg.)	minimum L (long.)	I (larg.)	Réglementaire L (long.)	I (larg.)
① Football	120	90	90	45	105	70
② Rugby	-	-	-	-	100	68,4
③ Rugby (américain)	-	-	-	-	109,75	48,8
④ Hand-ball	110	65	90	55	-	-
Hand-ball en salle	44	22	38	18	-	-
⑤ Hockey	91	55	91	50	91	55
⑥ Balle au panier	-	-	-	-	60	25
⑦ Balle au bond	-	-	-	-	16	8
⑧ Volley-ball	-	-	-	-	18	9
⑨ Balle au poing	-	-	-	-	50	20
⑩ Balle au lancer	160	45	135	39	160	45
⑪ Panier de basket	-	-	-	-	-	-
⑫ Basket-ball	28	15	24	13	26	14
⑬ Barres	30	25	20	20	30	25
⑭ Polo sur roues	15	12	12	9	-	-
⑮ Balle frappée	-	-	-	-	25	70

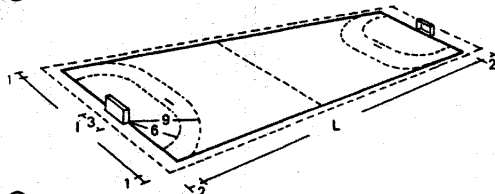
TERRAINS DE SPORT



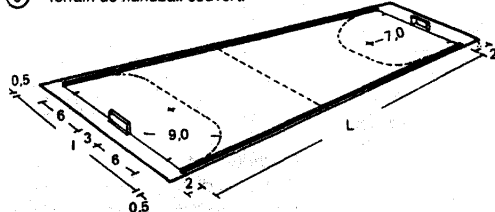
① Petit terrain de football pour écoliers.



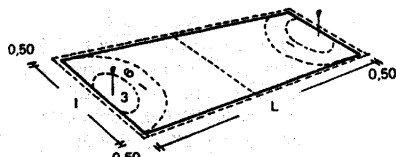
② Terrain de football couvert, buts 2 x 3 m.



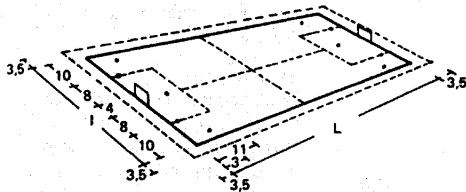
③ Terrain de handball couvert.



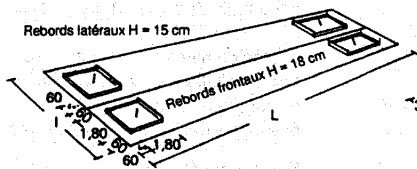
④ Terrain de hockey couvert.



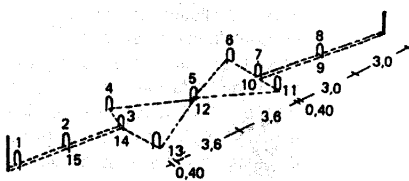
⑤ Terrain couvert pour balle au panier, panier Ø 55 cm, 2,50 m hauteur.



⑥ Polo sur roues sur gazon.

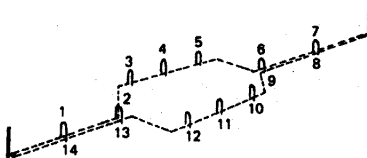


⑦ Lancer de fer à cheval.

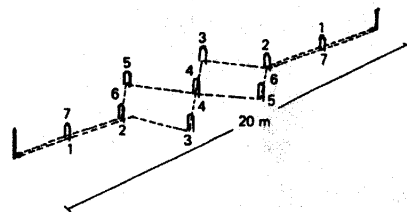


⑧ Terrain de jeu de croquet.

⑫ Jeu d'anneaux avec filet.

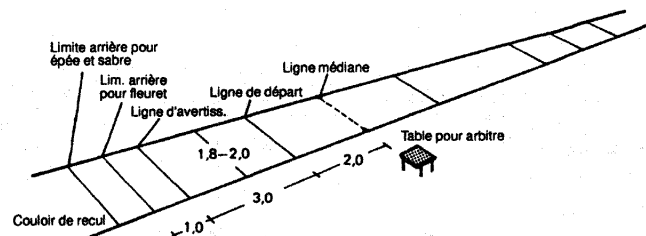


⑬ Soft-ball.

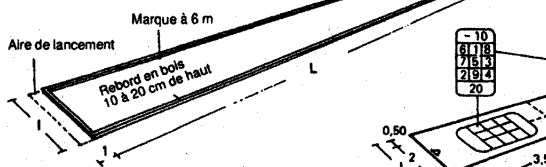


Dimensions des terrains en mètres						
Jeu	maximum L (long.)	l (larg.)	minimum L (long.)	l (larg.)	Réglementaire L (long.) l (larg.)	
① Petit terr. de football pour écoliers	70	40	40	20	44	22
② Football en salle	50	25	40	20	44	22
③ Hand-ball en salle	-	-	-	-	44	22
④ Hockey en salle	40	20	36	18	44	22
⑤ Balle au panier en salle	60	25	64	27	-	-
⑥ Polo sur roues (gazon)	-	-	-	-	60	40
⑦ Lancer de fer à cheval	15	3	12	3	-	-
⑧ Jeu de croquet	-	-	-	-	20	4
⑨ Piste d'escrime	24	2	13	1,80	-	-
⑩ Boccia	-	-	-	-	24	3
⑪ Shuffleboard	-	-	-	-	17	3
⑫ J. d'anneau avec filet	12,20	5,50	-	-	18,20	11,50
⑬ Soft-ball	-	-	-	-	18,29	18,29

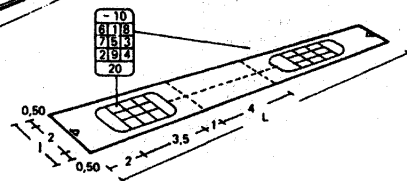
y compris dégagement de sécurité



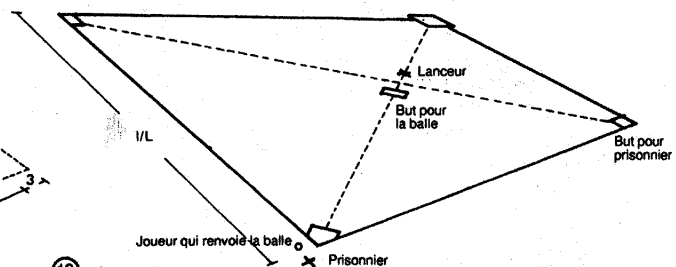
⑨ Piste d'escrime.



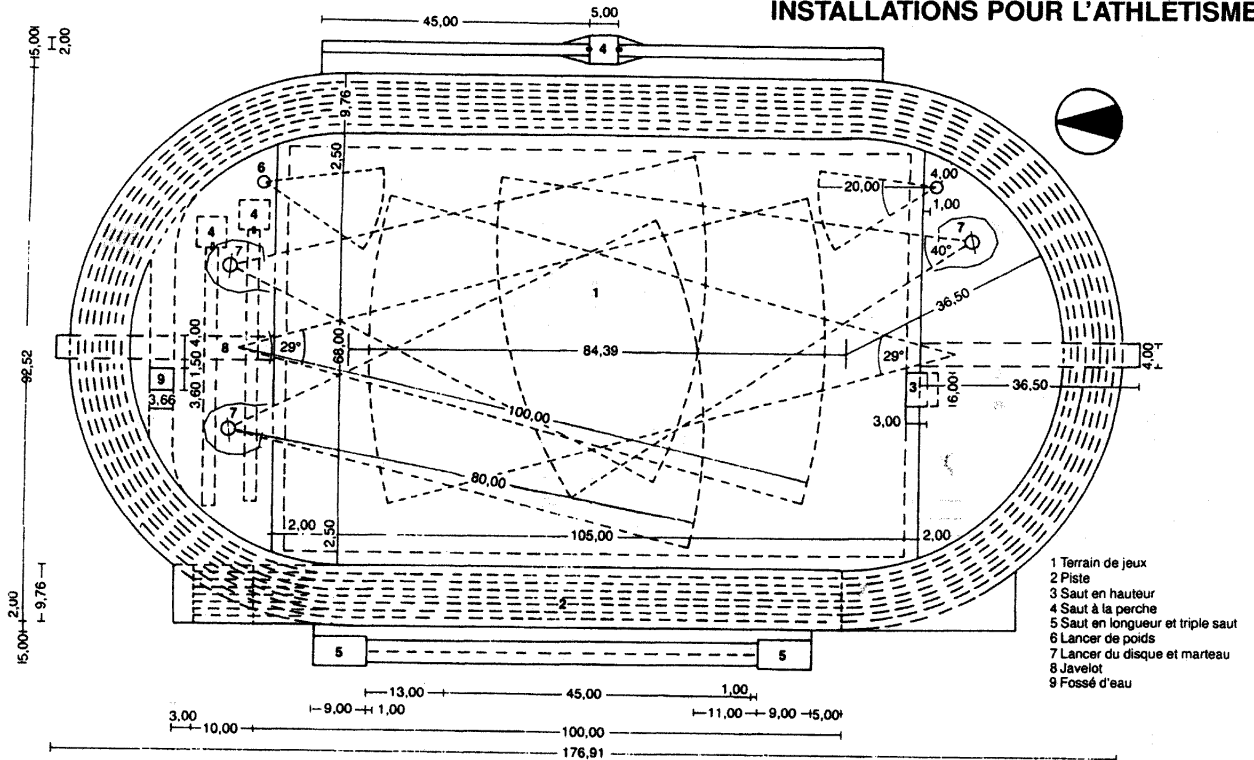
⑩ Boccia.



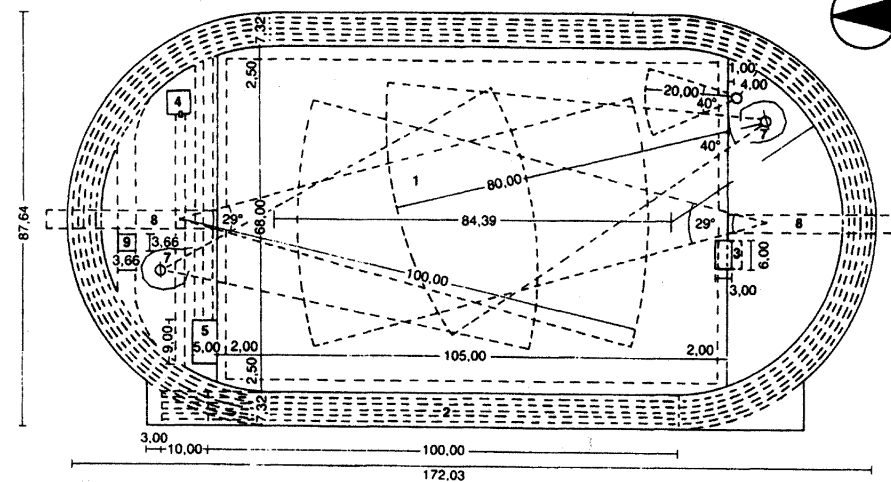
⑪ Shuffleboard.



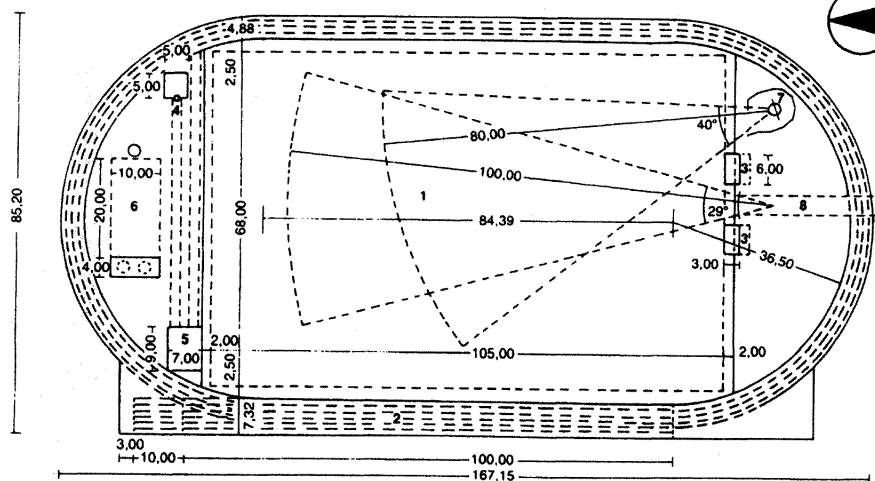
INSTALLATIONS POUR L'ATHLÉTISME



① Stade type A.



② Stade type B.



③ Stade type C.

STADES

Stade type A

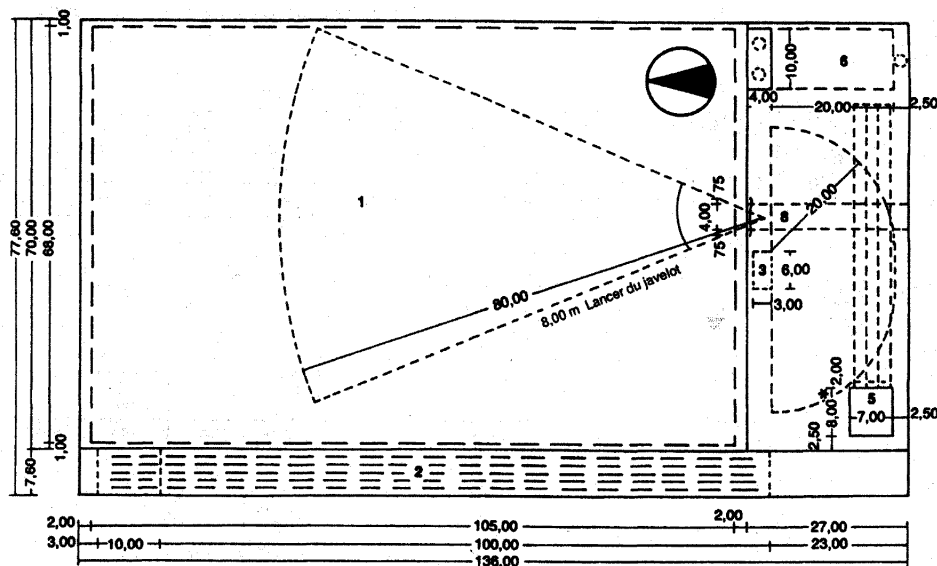
Composé d'une piste arrondie de 8 couloirs, à l'intérieur grand terrain de jeux équipé pour lancer de poids, disques et marteaux, lancer de javelots et saut en hauteur dans la partie sud et dans la partie nord. Un fossé d'eau pour la course de haies dans la partie nord; le saut à la perche avec piste d'élan des deux côtés est situé à l'est, à l'extérieur de la piste; on trouve les installations pour le saut en longueur et le triple saut avec deux pistes d'élan à l'ouest, à l'extérieur de la piste.

Stade type B

Composé d'une piste arrondie de 6 couloirs, à l'intérieur grand terrain de jeux équipé pour lancer de poids, disque et marteaux, lancer de javelots et saut en hauteur dans la partie sud; installations de saut à la perche, de lancer, de saut en longueur et de triple saut avec 3 pistes d'élan ainsi qu'un fossé d'eau pour la course de haies dans la partie nord. Les installations de saut à la perche, en longueur et triple saut peuvent être disposées en dehors de la piste.

Stade type C

Composé d'une piste arrondie de 4 couloirs; à l'intérieur grand terrain de jeux, installation de lancer de disques et marteaux, lancer de javelots et saut en hauteur dans la partie sud; saut à la perche, lancer de disques et marteaux, saut en longueur et triple saut avec 3 pistes d'élan ainsi qu'une installation de lancer de poids dans la partie nord.



① Stade type D.

- 1 Terrain de jeu
- 2 Piste
- 3 Saut en hauteur
- 4 Saut à la perche
- 5 Saut en longueur
- 6 Lancer de poids
- 7 Lancer du disque et marteau
- 8 Lancer du javelot (de balle frappée)

INSTALLATIONS POUR L'ATHLÉTISME

Le stade type D est composé des installations suivantes (fig. 1) :

4-6 couloirs pour les pistes de sprints pour courses en ligne droite et courses de haies droites,

1 terrain 68 x 105 m (70 x 109 m avec zones de sécurité),

1 installation d'entraînement au lancer de poids, lancer vers le sud,

1 triple installation pour le saut en longueur et le triple saut, élan vers l'ouest.

1 installation de saut en hauteur, élan vers le nord,

1 aire pour le lancer de poids, lancer vers le nord,

1 installation de lancer de balle frappée, lancer vers le nord,

1 petit terrain de jeux 27 x 45 m (y compris zone de sécurité).

Le grand terrain de jeux combiné comprend un grand terrain de jeux et des installations d'athlétisme à côté du/ou sur le terrain (fig. 2),

1 terrain de jeux 68 x 105 m (70 x 109 m avec zones de sécurité),

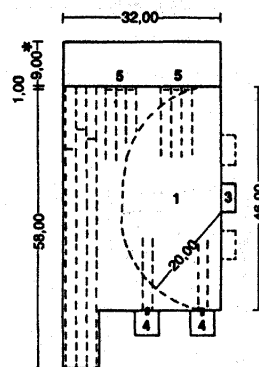
1 installation de saut en hauteur, piste d'élan vers le nord sur le terrain de jeux

1 installation d'entraînement au lancer de poids, lancer vers l'est,

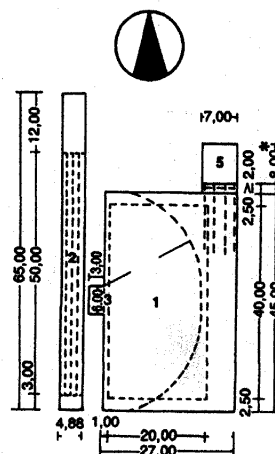
1 aire pour le lancer de poids, lancer vers l'ouest.

Pour l'entraînement dans les disciplines de lancer, l'installation d'un terrain de lancer est recommandée pour des raisons de sécurité. Il est composé d'une surface en gazon (surface de pénétration) à peu près de la taille d'un grand terrain de jeux avec une aire d'élan et de lancer pour le lancer du javelot, du disque et du marteau sur le côté étroit au Sud (fig. 3).

Pour l'entraînement dans les disciplines de lancer, l'installation d'un terrain de lancer est recommandée pour des raisons de sécurité. Il est composé d'une surface en gazon (surface de pénétration) à peu près de la taille d'un grand terrain de jeux avec une aire d'élan et de lancer pour le lancer du javelot, du disque et du marteau sur le côté étroit au Sud (fig. 3).

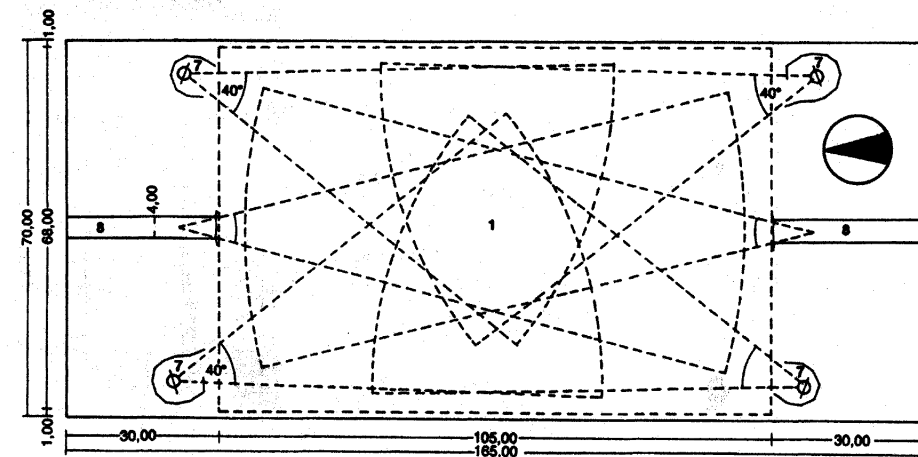


② Grand terrain de jeux combiné.



④ Piste d'élan centrale.

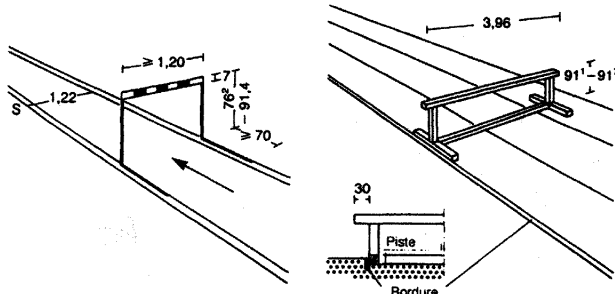
⑤ Petit terrain de jeux combiné.



③ Terrain de lancers.

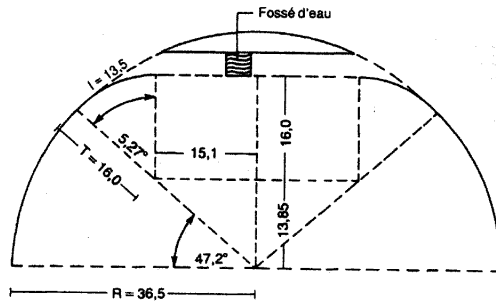
* pour les compétitions = 9,00 m, distance de la ligne de départ 1,00 m
pour l'entraînement = 8,00 m, distance de la ligne de départ 2,00 m (p.433)

INSTALLATIONS POUR L'ATHLÉTISME

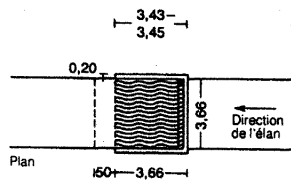


① Haie avec contre-poids.

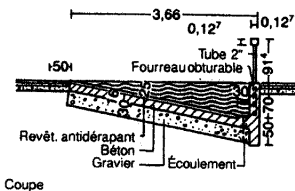
② Obstacle.



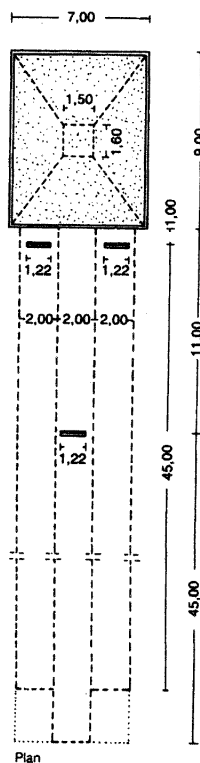
③ Piste de course d'obstacles avec rayon de transition de 16 m et fossé d'eau.



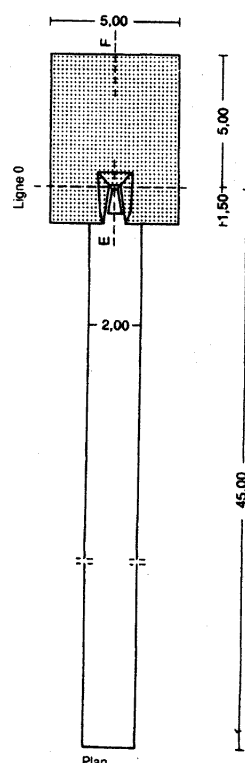
④ Piste de course d'obstacles, fossé d'eau.



⑤ Piste de course d'obstacles, fossé d'eau.



⑥ Installation de saut en longueur et triple saut.



⑦ Installation de saut à la perche (fig. 12).

Type de piste	Long. aire de départ (en m)	Piste (en m)	Piste de sortie (en m)	Largeur des couloirs ¹⁾ (en m)
Piste de sprint	3	110 ²⁾	17	1,22
Piste circulaire	— ³⁾	400	17	1,22

¹⁾ Pour la piste extérieure une zone de sécurité supplémentaire de 28 cm sans obstacles est nécessaire, mais ne doit pas servir de piste.
²⁾ La longueur de 110 m provient de la course du 110 m haies, sinon pour les sprints 100 m.
³⁾ Aire de départ supplémentaire pas nécessaire.

⑧ Dimensions des pistes.

Longueur de la piste	Catégorie	Nombre de haies	Hauteur des haies	Élan	Distance entre les haies	Piste de sortie
400 m	Hommes et juniors	10	0,914 m	45,00 m	35,00 m	40,00 m
400 m	Femmes et cadettes	10	0,762 m	45,00 m	35,00 m	40,00 m
110 m	Hommes	10	1,067 m	13,72 m	9,14 m	14,02 m
110 m	Cadets	10	0,996 m	13,72 m	8,90 m	16,18 m
110 m	Minimes G	10	0,914 m	13,50 m	8,60 m	19,10 m
100 m	Femmes et cadettes	10	0,840 m	13,00 m	8,50 m	10,50 m
100 m	Minimes F (depuis 1984)	10	0,762 m	13,00 m	8,50 m	10,50 m
100 m	Minimes F (depuis 1983)	10	0,840 m	12,00 m	8,00 m	16,00 m
80 m	Lycéens	8	0,840 m	12,00 m	8,00 m	12,00 m
80 m	Lycéennes	8	0,762 m	12,00 m	8,00 m	12,00 m
60 m	Écoliers	6	0,762 m	11,50 m	7,50 m	11,00 m
	Écolières					

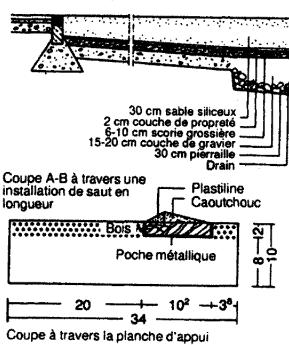
Remarque : Une marge de ± 3 mm sur la hauteur standard correspondante est tolérée.

⑨ Piste de courses de haies (fig. 1).

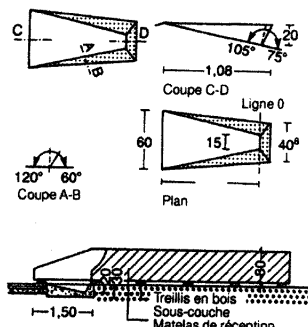
Type d'installation	Élan Longueur (en m)	Largeur (en m)	Fosse (F) ou matelas (M)	Longueur (en m)	Largeur (en m)
Saut en longueur	$\geq 45^1$	1,22 ²	F	≥ 8	2,75
Triple saut	$\geq 45^1$	1,22 ²	F	≥ 8	2,75
Saut à la perche	≥ 45	1,22 ²	MF	≥ 5	5,00
Saut en hauteur	Demi-cercle $\geq 2,00$		M	3	5-6

¹⁾ La planche d'appui est située au minimum 1 m avant la fosse, car la distance entre la ligne de saut et la fin de la fosse doit comporter au moins 10 m. Pour les installations de haut niveau la longueur de la fosse est de 9 m.
²⁾ Pour des installations multiples la largeur des couloirs est de 2 m.
³⁾ La planche d'appui se situe à 11 m de la fosse (pour les juniors 9 m, pour les sportifs de haut niveau 13 m).

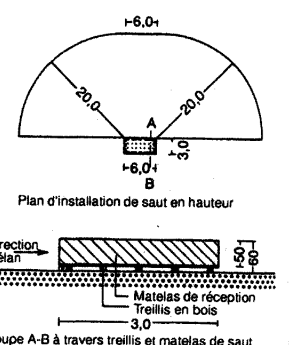
⑩ Dimensions des installations de saut (fig. 6 et 7).



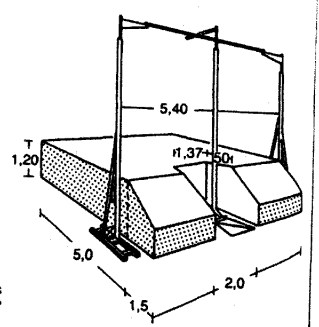
⑪ Installation de saut en longueur et triple saut.



⑫ Installation de saut à la perche. Coupe E-F.

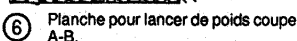
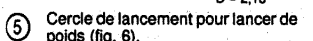
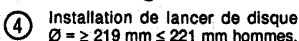
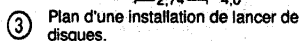
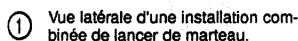


⑬ Installation de saut en hauteur.



⑭ Portique de saut à la perche et matelas de réception.

Installations sportives



Les installations de lancer de poids sont constituées d'un cercle de lancer et d'une aire de lancer (fig. 4 à 6). Longueur normale d'installations de lancer de poids 20 m, pour le sport de haute compétition 25 m.

Type d'installation	Surface du lancer (en m)	Zone de réception	
		Angle	Long. (en m)
Lancer du disque	Cercle Ø = 2,50 ¹⁾	40°	80
Lancer du marteau	Cercle Ø = 2,135	40°	80
Lancer du javelot	Longueur d'élan = 36,50 ²⁾ Largeur piste d'élan = 4	env. 29°	100
Lancer du poids	Cercle Ø = 2,135	40°	jusqu'à 25

¹⁾ aussi utilisable pour le lancer du marteau par ajout d'un cercle profilé
²⁾ ≥ 30 m

⑨ Dimensions d'installations de lancer.

Exemple 1 : terrain de sport pour une zone d'attraction de 5 000 hab.

1 stade type D	10 554 m²
2 petits terrains 27 x 45 m	2 430 m²
1 terrain d'entraînement	4 500 m²
2 terrains de loisirs	250 m²
1 pelouse de jeux et gymnastique	1 000 m²
1 aire d'entraînement	1 400 m²
<i>Surface utile totale</i>	env. 20 000 m²

Exemple II : 7 000 habitants

1 stade type D	10 554 m²
1 grand terrain 70 x 109 m	7 630 m²
2 petits terrains 27 x 45 m	2 430 m²
aires de loisirs	3 000 m²
1 pelouse de jeux et gymnastique	1 000 m²
1 piste d'entraînement	2 300 m²
1 piste pour patins à roulette	800 m²
Surface utile totale	env. 28 000 m²

Exemple III : 7 000 habitants

1 stade type B	14 000 m²
1 grand terrain 70 x 109 m	7 630 m²
3 petits terrains 27 x 45 m	3 645 m²
1 aire de jeux et gymnastique	1 000 m²
1 aire d'entraînement	1 400 m²
Surface utile totale	env. 28 000 m²

Exemple IV : 15 000 habitants

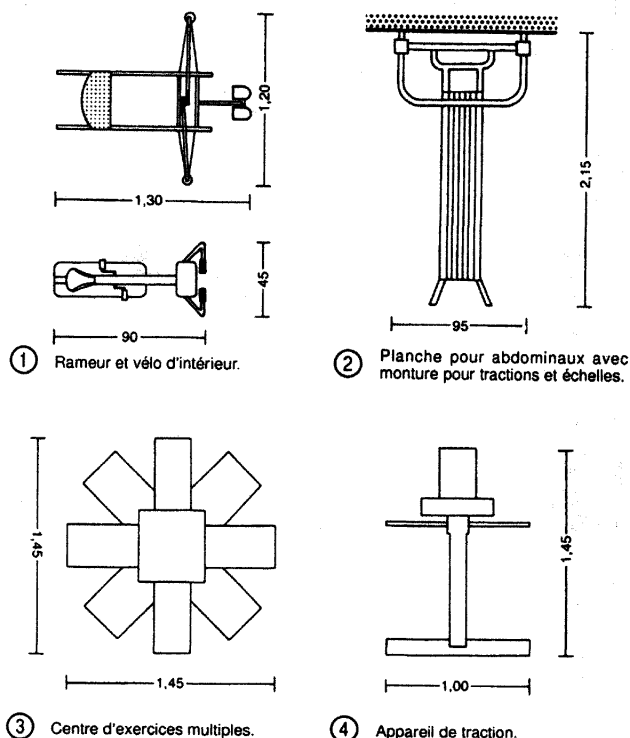
1 stade type B	14 000 m²
3 grands terrains 70 x 109 m	22 890 m²
7 petits terrains 27 x 45 m	8 505 m²
surfaces de jeux et de loisirs	6 000 m²
1 piste d'entraînement	3 300 m²
1 aire d'entraînement	1 400 m²
1 terrain de jeux d'entraînement	1 000 m²
2 pelouses de jeux et gymnastique	2 000 m²
Surface utile totale	env. 60 000 m²

Exemple V : 20 000 habitants

1 stade type B	14 000 m²
1 grand terrain en combiné	8 400 m²
4 grands terrains 70 x 109 m	30 520 m²
10 petits terrains 27 x 45 m	12 150 m²
surfaces de loisirs	6 000 m²
1 piste d'entraînement	3 300 m²
1 aire d'entraînement	1 400 m²
1 terrain de jeux d'entraînement	1 000 m²
2 pelouses de jeux et gymnastique	2 000 m²
<i>Surface utile totale</i>	<i>env. 80 000 m²</i>

⑩ Exemples de programmes pour zones d'attraction de 5 000 à 20 000 habitants.

SALLES DE GYMNASTIQUE ET DE MUSCULATION



Domaine	Appareils ou installations	Exercices	Capacité et / ou habileté motrices	Motif d'entraînement
A	Stations d'entraînement général	une articulation	Force Motricité / Souplesse	Forme Condition
B	Stations d'entraînement spécial	plusieurs articulations	Force Dextérité	Forme Condition
C	Surf. de pression (soulever) (barre fixe multipress ou isométr.)	plusieurs articulations	Force Dextérité Coordination	Condition
D	Petits appareils traditionnels	une et plusieurs articulations	Force Souplesse	Forme
E	Appareils d'entraînement spéciaux et surface libre d'échauffement (gym, etc)	plusieurs articulations une et plusieurs articulations	Endurance Coordination Souplesse Coordination	Forme Condition Forme Condition

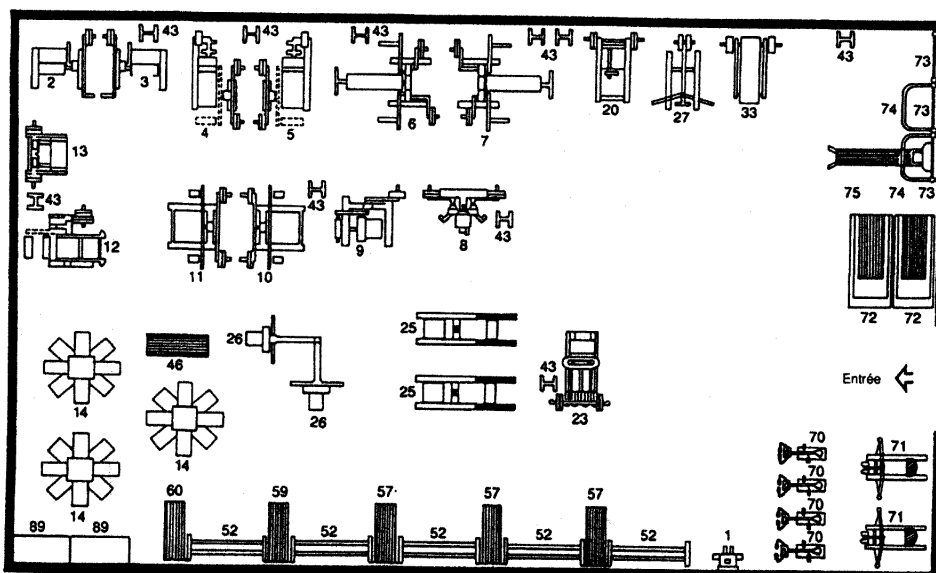
⑤ Répartition des appareils en différents domaines.

Zone	Salle de musculation			Liste des appareils
	40 m ²	80 m ²	200 m ²	
A		2/3* 4/5* 6/7* 8 9 10/11*	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13	1 Handroller 2 Station pour biceps 3 Station pour triceps 4 Machine à dorsaux I 5 Machine à dorsaux II 6 Machine à latissimus I 7 Machine à latissimus II 8 Station pour la poitrine 9 Station pour le tronc 10 Station I pour les hanches 11 Station II pour les hanches 12 Station pour les jambes 13 Station pour les pieds 14 Centre d'exercices multiples
B		25 26	20 23 25 (2x) 26 (2x) 27 33	20 Appareil de pression 23 Appareil de pression des jambes 25 Station abdominaux 26 Appareil de traction 27 Appareil de suspension fléchie 33 Dorsaux haltères au sol
C	46 (2x)	43 (4x) 46 (2x)	43 (10x) 46	43 Petit support de disque 46 Banc d'entraînement
D	50 51 52	50 51 52 56 57 58	50 (3x) 51 (3x) 52 (5x) 53 57 (3x) 59 60	50 Haltères en bracelet 51 Haltères courts 52 Support pour haltères courts ** 53 Barre pour haltères d'exercice 56 Banc pour pousser 57 Banc oblique I 58 Banc oblique II 59 Banc allround 60 Banc d'entraînement multiple 61 Haltère compact 62 Support pour haltères**
E	70 (3x) 71 (2x) 72 73 74 75 78 79 (2x) 80 (2x) 81 (2x) 82 (2x) 83 (2x)	70 71 (3x) 72 (2x) 73 (2x) 74 (2x) 75 78 79 (2x) 80 (2x) 81 (2x) 82 (2x) 83 (2x) 85 (2x) 89	70 (4x) 71 (2x) 72 (2x) 73 (3x) 74 (2x) 75 78 79 (3x) 80 (2x) 81 (3x) 82 (3x) 83 (3x) 85 (3x) 89 (2x)	70 Vélo ergométrique 71 Rameur 72 Tapis roulant 73 Échelles 74 Monture pour tractions 75 Planche pour abdominaux 78 Punching-ball 79 Expander-impander 80 Corde à sauter 81 Deuser-band 82 Haltères pour les doigts 83 Appareil Bali 85 Haltères hydrauliques 89 Armoire pour appareils

* Les appareils 2 et 3, 4 et 5, 6 et 7 ainsi que 10 et 11 peuvent chez certains fabricants être utilisés pour 2 fonctions.

** Dans les représentations à titre d'exemple, les supports nécessaires pour les disques des haltères ou les haltères de poignets, courts ou compacts sont représentés. Ils existent sur le marché sous des formes très différentes et c'est pourquoi ils devraient toujours s'accorder avec le nombre d'haltères et disques d'haltères à reposer.

⑦ Recommandations d'installations pour salles de musculation.



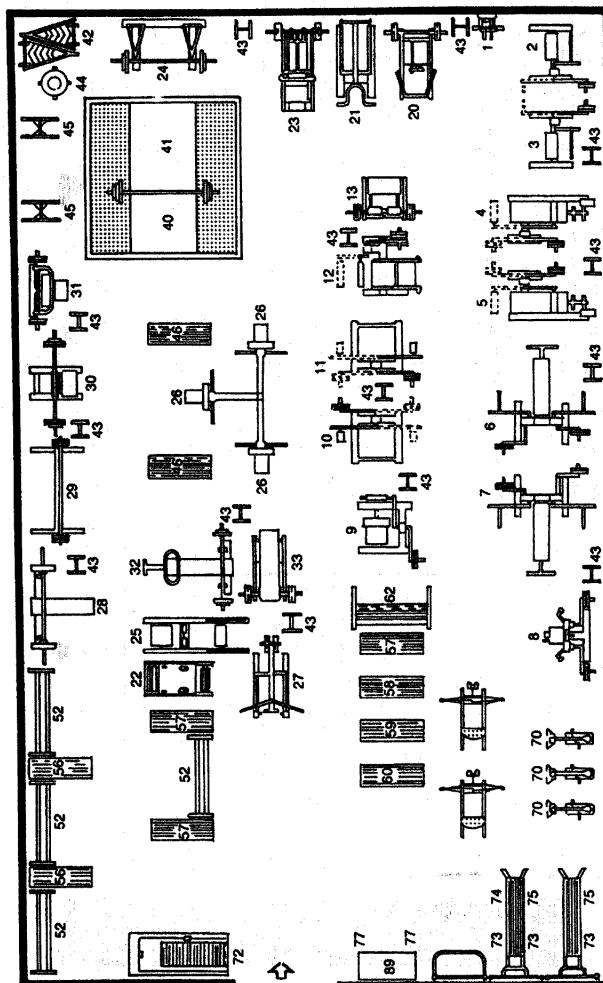
⑥ Exemple d'une salle de musculation d'environ 200 m².

- Handroller
- Station pour biceps
- Station pour triceps
- Machine à dorsaux I
- Machine à dorsaux II
- Machine à latissimus I
- Machine à latissimus II
- Station pour la poitrine
- Station pour le tronc
- Station I pour les hanches
- Station II pour les hanches
- Station pour les jambes
- Station pour les pieds
- Centre d'exercices multiples
- Appareil de pression
- Appareil de pression des jambes
- Station abdominaux
- Appareil de traction
- Appareil de suspension fléchie
- Haltères au sol latissimus
- Petit support de disque
- Banc d'entraînement
- Support pour haltères courts
- Banc pour haltères d'exercice I
- Banc allround
- Banc d'entraînement multiple
- Vélo ergométrique
- Rameur
- Tapis roulant
- Échelles
- Monture pour tractions
- Planche pour abdominaux
- Armoire pour appareils

SALLES DE GYMNASTIQUE ET DE MUSCULATION

Do- mai- nes	App. N°	Désignation de l'appareil	Mouvements	Surface de rangement en cm
A	1	Handroller	Plier la main, tendre la main	135/135
	2	Station pour les biceps	Plier le bras	135/135
	3	Station pour les triceps	Tendre le bras	190/110
	4	Machine à dorsaux I	Lever le bras devant le corps	190/110
	5	Machine à dorsaux II	Baïsser le bras devant le corps	200/120
	6	Machine à latissimus I	Baïsser et lever le bras latéralement	200/120
	7	Machine à latissimus II	Joindre et écarter les bras devant le corps	165/100
	8	Station pour le buste	Rapprocher les bras repliés devant le corps	135/125
	9	Station pour le tronc	Étirer le tronc, plier le tronc	175/125
	10	Station I pour les hanches	Baïsser la jambe, monter la jambe	175/125
	11	Station II pour les hanches	Soulever la jambe, replier la jambe	125/155
	12	Station pour les jambes	Tendre la jambe, plier la jambe	140/180
	13	Station pour les pieds (appareil pour les mollets)	Tendre le pied, plier le pied	selon les cas
	14	Centre d'exercices multiples	Différents mouv. de base de jambe et de plus. articulations	
B	20	Appareil de pression I	Tendre le bras à l'horizontale (position debout)	120/140
	21	Appareil de pression II	Tendre le bras à la verticale et/ou entraîn. du mollet position debout	70/160
	22	Appareil Hackenschmidt	Tendre la jambe sur une surface inclinée	90/140
	23	Appareil de pression des jambes	Tendre la jambe à l'horizontale (position assise)	120/160
	24	App. de flexion des jambes (avec install. de disques)	Tendre la jambe à la verticale (position debout)	200/ 90
	25	Station abdominaux	Différents exercices pour la musculation du ventre et du dos	65/200
	26	Appareil de traction	Différents mouvements de base pour une ou plusieurs articulations	100/140
	27	Appareil de traction	Plier et tendre le bras à la verticale (tirer ou pousser)	120/155
	28	Banc de pression I	Tendre les bras à la verticale (pousser le banc en pos. couchée)	200/120
	29	Appareil pour les haltères (machine multipress)	Pousser le banc, flexions de genou, pousser en position debout et exercices de traction (tous les exerc. avec les poids appropriés)	200/100
	30	Banc de pression II (banc incliné pour halt. longs)	Pousser le banc incliné (en position assise)	185/100
	31	Curl-bank	Plier les bras	150/ 70
C	32	Banc de pression III	Pousser le banc (sur le dos incliné vers le bas)	160/170
	33	Haltères au sol latissimus	Plier le bras, ramener vers le corps le tronc en avant	120/130
	40	Matelas de pression avec couche de caoutchouc	Tous les exercices avec l'haltère libre (flexion des genoux, exercices de pression et de poussée)	300/300
	41	Barre d'haltères d'entraîn.		200
	42	Grand support de disques		50/100
	43	Petit support de disques		30/ 30
	44	Bac de magnésie		0/ 38
	45	Support pour flexion du genou (par 2)		35/ 70
	46	Banc d'entraînement		40/120
D	47	Disques entiers en caoutchouc (10, 15, 20, 25 kg)		
	48	Disques avec rebords en caoutchouc vulcanisé (15, 20, 25 kg)		
	49	Disques en fonte (1,25; 2,50; 5, 10, 25, 50 kg)		
	50	Haltères au poing	Différents exercices pour une ou plus. articulations avec haltères au poing, compacts et longs	
	51	Haltères courts		140/130
	52	Support pour haltères courts		185
	53	Barre d'haltères d'exercices		200
	54	Barre de flexion des genoux (rembourrée)		
	55	Barre		140
	56	Banc de pression amovible		40/120
	57	Banc incliné I		40/120
	58	Banc incliné II		40/120
	59	Banc tout autour		40/120
	60	Banc d'entraînement multifonctionnel (réglable en 12 positions)		
E	61	Haltères compacts		145/80
	62	Support pour haltères		

Il faut partir d'une salle d'au moins 200 m² pour 40 à 45 personnes. *Recommandations à titre d'exemple (fig. 2) :* Hauteur libre pour toutes les pièces : 3,0 m. Les salles de remise en forme et de musculation devraient avoir une largeur de 6 m. Longueur de la pièce moins de 15 m, car sinon la vue d'ensemble est perdue lors de l'entraînement. La plus petite unité de 40 m² convient pour 12 personnes.



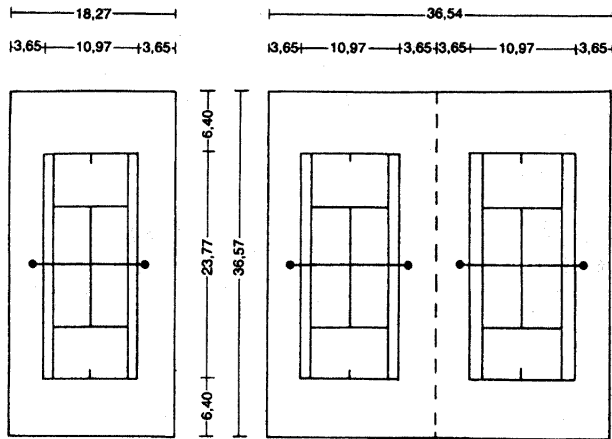
② Exemple d'une salle de remise en forme de 200 m².

70	Vélo d'intérieur	Endurance, coordination appareils n° 70 à 76	40/90
71	Rameur	Plier le bras	120/140
72	Tapis roulant d'endurance		80/190
73	Échelles		100/15
74	Monture pour tractions		120/120
75	Planche à suspendre pour abdominaux		100/180
76	Appareil pour soulager la colonne vertébrale		70/150
77	Appareil pour tester ressort (force du saut)	Souplesse, coordination appareils n° 77 à 88	
78	Punching-ball		
79	Expander-impander extenseurs		
80	Corde à sauter		
81	Bande deuser		
82	Haltères pour doigts		
83	Appareil bali		
84	Haltères en forme de poids		
85	Haltères hydrauliques		
86	Vestes en plomb		
87	Poids pour bras / jambes		
88	Glace		
89	Armoire de rangement des appareils		50/110

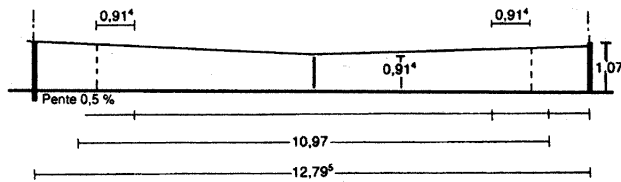
① Liste des instruments d'entraînement pour mise en condition et musculation.

Installations
sportives

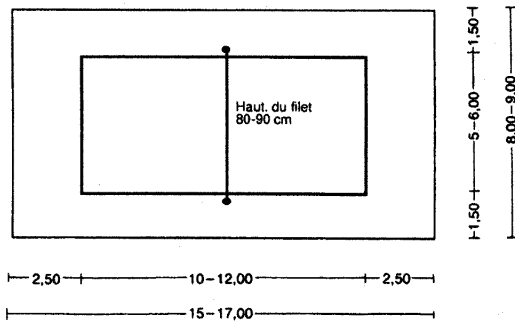
INSTALLATIONS DE TENNIS



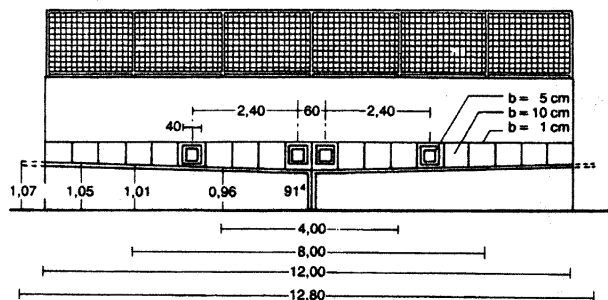
① Court de tennis pour tournois.



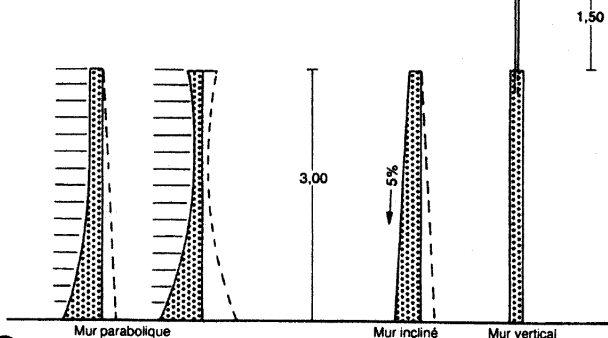
② Le filet.



③ Court de tennis pour enfants.



④ Marquage au mur (pour services et passing-shot).



⑤ Forme de murs d'entraînement.

Double (fig. 1 et 2)	10,97 x 23,77 m
Simple	8,23 x 23,77 m
Dégagement latéral	≥ 3,65 m
Dégagement latéral tournois	4,00 m
Dégagement de fond	≥ 6,40 m
Dégagement de fond (tournois)	8,00 m
Entre deux courts	7,30 m
Hauteur du filet au milieu	0,915 m
Hauteur du filet aux poteaux	1,06 m
Hauteur du grillage	4,00 m
Grillage métallique de 2,5 mm d'épaisseur avec mailles de 4 cm.	

Détermination des besoins en courts de tennis

Nombre de joueurs de tennis actifs actuellement entre 1,6 et 3 % de la population. Chiffre proportionnel (terrain/joueur) pour les nouvelles installations 1 : 30, règle de base pour le calcul du nombre de terrains nécessaires :

$$\text{Cours nécessaires (T)} = \frac{\text{Nombre d'habitants} \times 3}{100 \times 30}$$

Surface nécessaire pour les courts

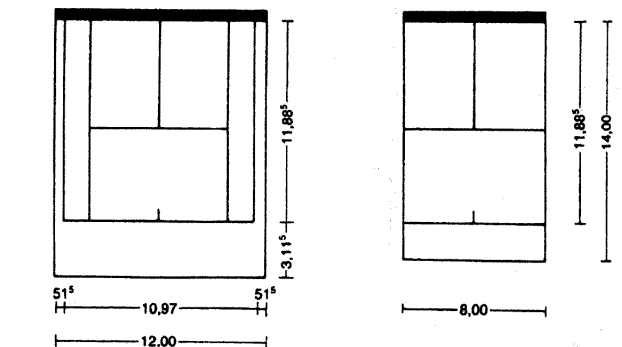
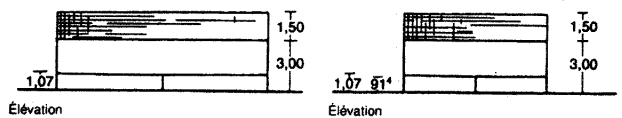
Valeur de base : par terrain de tennis, 20 m² de surface nécessaire pour les courts pour enfants (fig. 3).

Besoins en places de parking : fonctionnement normal (sans spectateurs), 4 places pour voitures par court de tennis.

Dimensions du terrain : surface nette (surface utilisable pour le sport) identique au court de tennis et aux surfaces de mur d'entraînement et de jeu pour enfants. Par expérience, on prend une surface de terrain comptant 60% à 80% d'ajout à la surface nette. Orienter si possible les courts nord-sud, mais ouest est mieux qu'est. Il n'est pas recommandé de mettre plus de deux courts l'un à côté de l'autre. S'ils sont l'un derrière l'autre, mettre un écran visuel impérativement.

Éclairage artificiel : 10 m de hauteur sur les côtés latéraux.

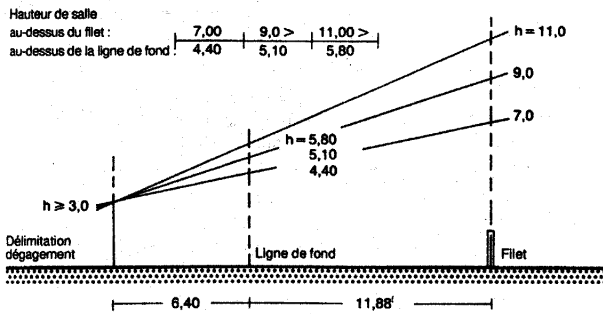
Lors de l'élaboration du programme, établir un projet qui autorise la réalisation de futures tranches sans gêner le fonctionnement des installations existantes. Planifier dès le début les futurs besoins en logements (personnel d'entretien des terrains, entraîneur, gérant) ainsi que des garages. Les terrains de tennis ne doivent pas être des corps étrangers dans leur environnement. Ils doivent s'y intégrer.



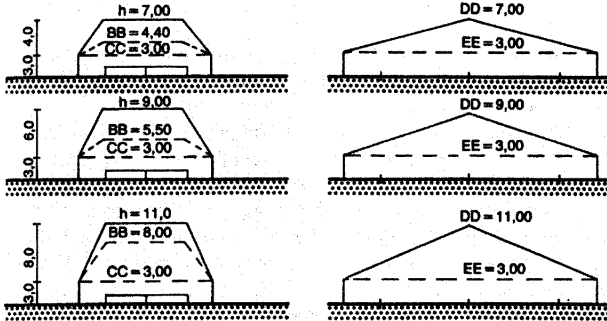
⑥ Mur d'entraînement (double) dimensions recommandées pour les murs de tennis + aires de jeu devant le mur.

⑦ Mur d'entraînement (simple).

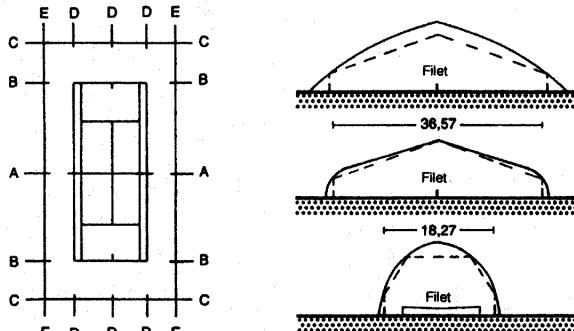
INSTALLATIONS DE TENNIS



① Hauteur des salles.

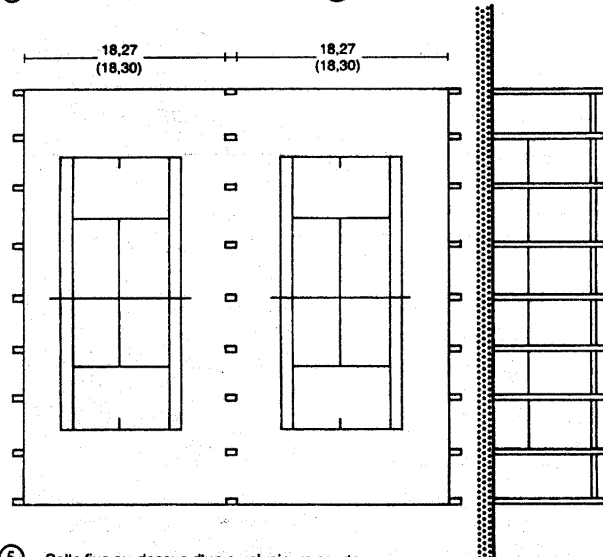


② Coupes transversales et longitudinales des types de salle.

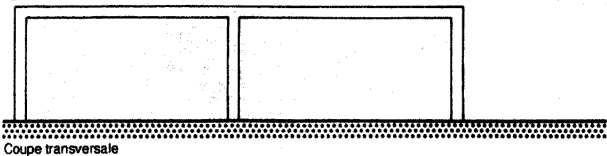


③ Schéma du plan de base.

④ Dimensions et formes de salles.



⑤ Salle fixe au-dessus d'un ou plusieurs courts.



Coupe transversale

Les hauteurs de salles de tennis sont déterminées internationalement. Une hauteur de 10,67 est exigée selon les règles de la coupe Davis. Une hauteur de 9 à 11 m est recommandée, alors que 9 m suffisent en règle générale (fig. 1). Dans les salles de gymnastique et les salles de sport, il est possible de jouer au tennis même avec une hauteur de salle de 7 m. La hauteur de la salle est mesurée au pied du filet jusqu'à l'arête inférieure de la poutre maîtresse. Elle doit être de 10,97 m sur toute la largeur du court. Hauteur minimale de 3 m à l'extrémité du dégagement. Vue d'ensemble sur les coupes transversales et longitudinales des types de salles (fig. 2).

Types de salle : salle démontable, salle fixe, salle transformable. Dimensions intérieures de la salle 18,30 x 36,60 m (fig. 6). Comme les dimensions des courts et dégagements prescrits sont fixées internationalement, on obtient :

$$\text{salle de tennis 2 courts} \frac{ST2C}{(S + D)}$$

$$(2 \times 18,30) \times (1 \times 36,60) = 36,60 \times 36,60$$

$$\text{Au-dessus de 3 courts} \frac{ST3C}{(S + D)} \text{ on obtient une surface de salle ana-}$$

logue de 54,90 x 36,60 m. Les dimensions donnent le cas idéal d'une utilisation sportive. Si l'on vise des « salles de tennis économiques », il est possible de réduire la surface couverte, mais une utilisation équivalente n'est plus possible.

L'utilisation est la suivante :

1. sur deux courts, compétition en « simple »
2. sur un court, compétition en « double »
3. sur deux courts comme installation d'entraînement de loisirs, 2 simples ou 1 simple/1 double.

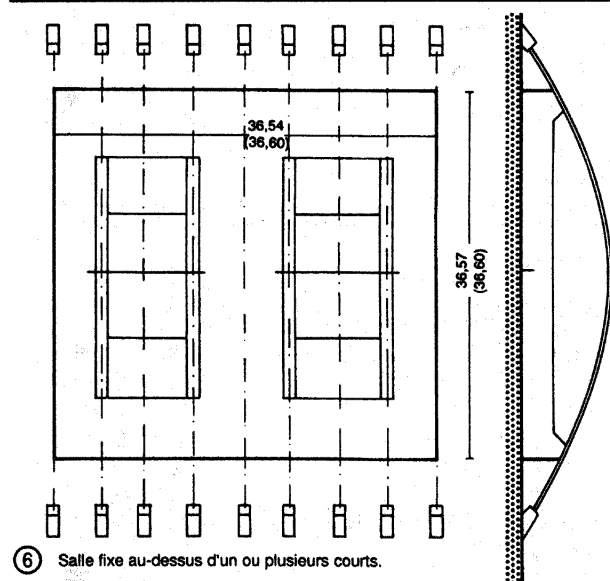
En tenant compte des possibilités d'économies, on obtient la taille

$$\text{suivante : } \frac{ST3C}{1S + 1D} \text{ soit } 32,40 \times 36,60 \text{ m.}$$

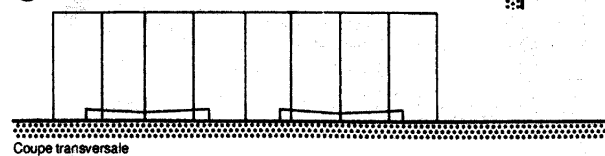
Ce qui donne sous forme de tableau :

Type de salle	Courts	S	D	Largeur	Longueur	Utilisation C*	pas C*
1	1	1	1	18,30	36,60	S/D	-
2	2	2	2	36,60	36,60	2S/2D	-
2 Économ.	2	2	2	33,90	36,60	2S/1S/1D	2D/2S
3	3	3	3	54,90	36,60	3S/3D	-
3 Économ.	3	3	3	49,50	36,60	3S/2D	3D/3S
2a	2	1	1	33,90	36,60	1S/1D	-
2a Économ.	2	1	1	32,40	36,60	1S/1D	-

C* = aux normes de compétition



⑥ Salle fixe au-dessus d'un ou plusieurs courts.



Coupe transversale

Installations sportives

GOLF MINIATURE

Le terrain de golf sur pistes est composé de 18 pistes clairement délimitées (à l'exception du tir magistral) qui doivent être numérotées et correspondre à la réglementation de leur système.

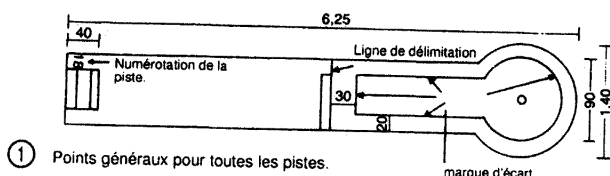
Pour une piste adaptée à la compétition il faut :

- le terrain de jeu proprement dit,
- la délimitation de la piste (souvent des bandes),
- les marques pour les coups d'envoi,
- un ou plusieurs obstacles (peuvent manquer),
- la ligne de délimitation (peut manquer),
- les marques d'écart (peuvent manquer),
- l'arrivée,

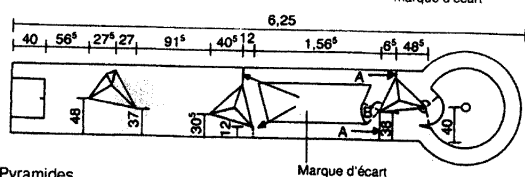
le cas échéant d'autres parties spécifiques au système et/ou marquages.

Le terrain de jeu doit avoir une largeur minimale de 0,80 m et une longueur de 5,50 m. Les surfaces de jeu conçues à l'horizontale doivent être de niveau (niveau à bulle d'air de 90 cm).

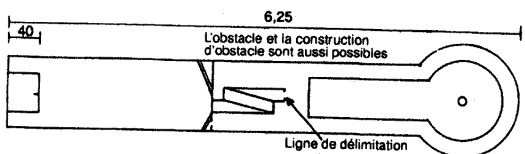
Si la délimitation de la piste n'est pas déterminée par des bandes, elle doit être marquée autrement (à l'exception du tir magistral). Les bandes doivent être conçues de telle sorte qu'elles permettent un jeu calculé. Doter chaque piste d'une marque pour le coup d'envoi. Le marquage doit être normalisé à l'intérieur d'un terrain pour un système de pistes déterminé. Les obstacles doivent être pratiques dans leur installation et leur forme. Il est indispensable de les réaliser de façon fixe en correspondance avec leur but sportif. La position d'obstacles non fixes doit être marquée.



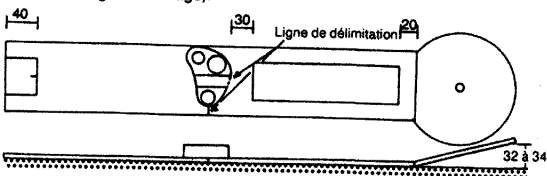
① Points généraux pour toutes les pistes.



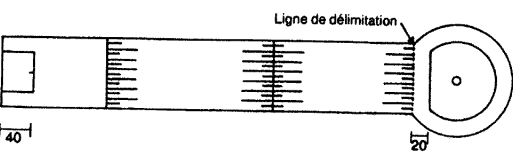
② Pyramides.



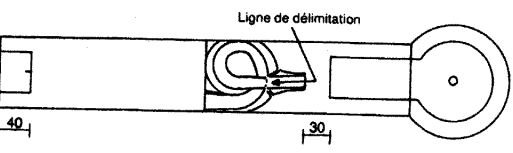
③ Salto (avec angle de barrage).



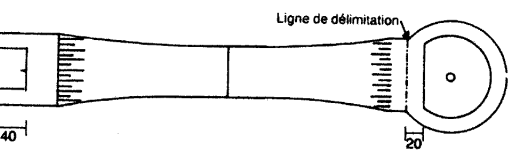
④ Cercle en biais avec rognon.



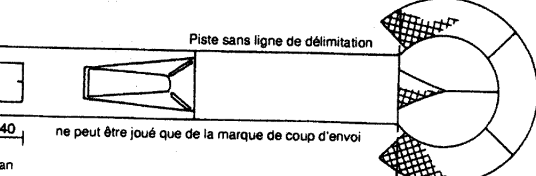
⑤ Vagues.



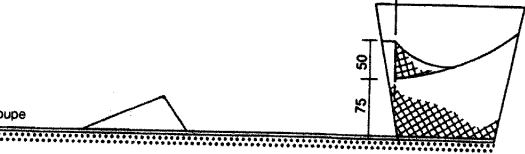
⑥ Boucle couchée.



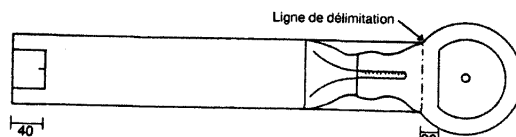
⑦ Passerelle.



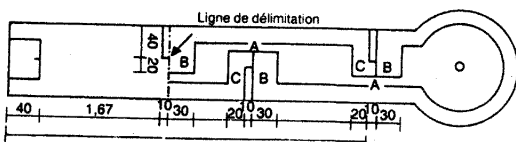
⑧ Trempin.



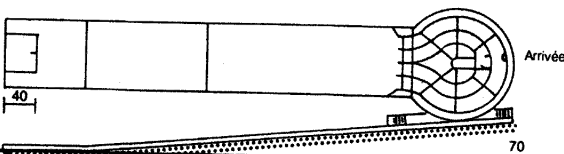
⑨ Bascule avec traverse.



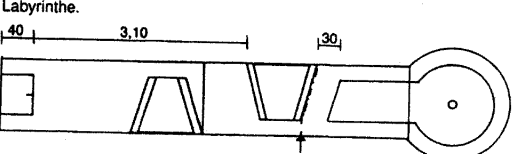
⑩ Butte en roseau.



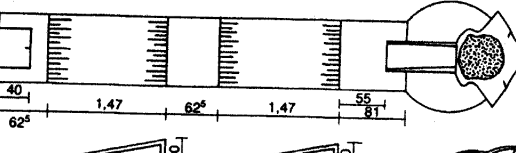
⑪ Piste droite avec obstacles décalés.



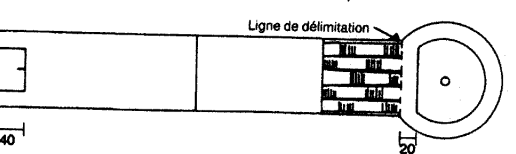
⑫ Labyrinthe.



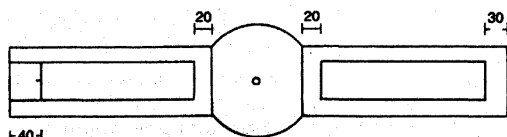
⑬ Cônes tronqués.



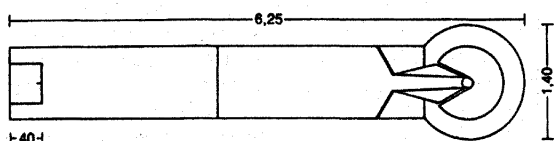
⑭ Doubles clavettes (piste sans ligne de délimitation).



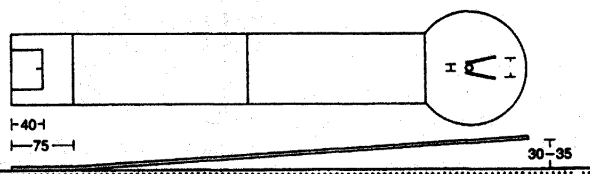
⑮ Passages irréguliers.



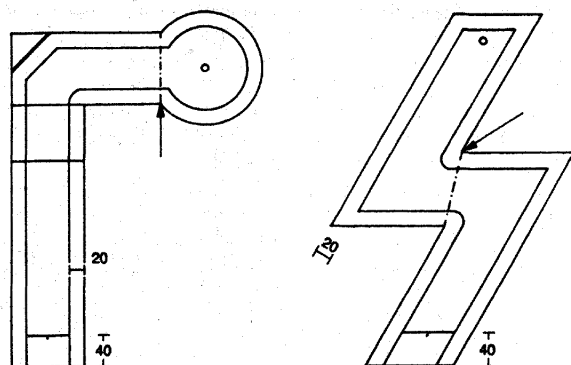
16 Cercle central - Piste sans ligne de délimitation.



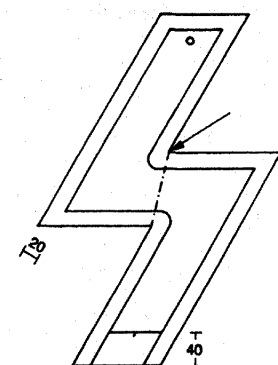
17 Volcan - Piste sans ligne de délimitation. Ne peut être joué que du départ.



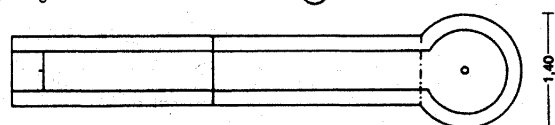
18 Pente abrupte avec obstacle en « V » - Piste sans ligne de délimitation. Ne peut être joué que du départ.



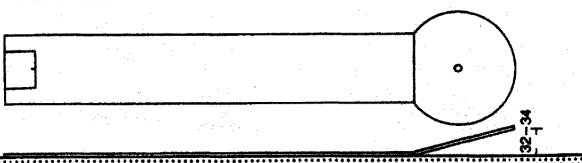
19 Angle droit.



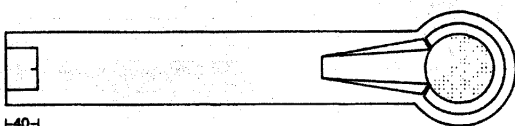
20 Éclair.



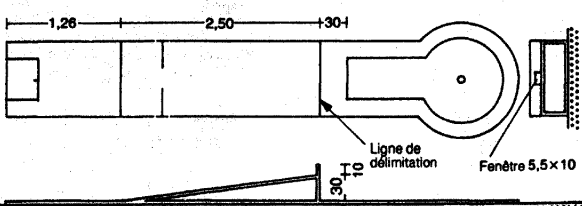
21 Piste droite sans obstacle.



22 Cercle penché sans obstacle - Piste sans ligne. Ne peut être joué que du départ.



23 Plateau rond - Piste sans ligne - Ne peut être joué que du départ.



24 Clavette montante avec passage centré (fenêtre).

Chaque obstacle doit se différencier des autres situés sur le même terrain, non seulement par son aspect, mais aussi par la technique du jeu. Un jeu calculé doit être possible.

La ligne de délimitation marque la fin des premiers obstacles. Pour les pistes sans obstacle, elle indique à quelle distance la balle doit être envoyée à partir de la ligne de coup d'envoi, pour rester dans le jeu. Si l'obstacle occupe toute la largeur de la piste, la ligne de délimitation sera identique à la fin de l'obstacle. Les pistes qui ne sont jouables que depuis la ligne de coup d'envoi n'ont pas de ligne de délimitation.

Placer les lignes de délimitation et les marques de sorte que la bordure du marquage vers le coup d'envoi soit identique à la fin de l'obstacle.

Les marques d'écart : là où l'on peut déposer ou déplacer la balle se trouvant dans le jeu, des marques doivent être présentes. La marque indique jusqu'où la balle peut être conduite.

L'arrivée doit pouvoir être atteinte en un seul coup depuis la ligne de coup d'envoi. S'il s'agit d'un trou, son diamètre ne doit pas dépasser 120 mm.

Pour le mini-golf système, le golf miniature ou le golf étoile, la limite est de 100 mm.

Les marques doivent être apposées sur chaque piste. On joue avec des clubs de golf et des balles de golf. Sont autorisés tous les clubs utilisés au golf ou objets similaires. La face du club ne doit pas dépasser 40 cm². Les balles de golf sur pistes ou golf de tous types de matériaux sont admises. Diamètre de la balle est compris entre 37 mm et 43 mm.

Les balles en bois, métal, verre, fibre de verre, ivoire ou tout autre matériau similaire ainsi que les boules de billard ne sont pas reconnues comme balles de golf sur pistes.

Les pistes de golf miniature présentent les dimensions normalisées suivantes : longueur de la piste 6,25 m, largeur de la piste 0,90 m, diamètre du cercle final 1,40 m (p.514, fig. 1).

Mini-golf

Réalisé par le suisse Bogner au début des années 50, composé de 17 pistes en béton (12 m de long) et une piste de tir magistral (d'au moins 25 m de long). Les pistes en béton sont encadrées de tubes d'acier. Les obstacles sont en pierre naturelle.

Coblogolf

C'est l'un des systèmes de pistes les plus difficiles avec pour caractéristique les « petites portes » placées devant. Le terrain est aussi composé de 18 pistes qui existent aussi bien en grand format (12 à 14 m de long) qu'en petit format (longueur 6 à 7 m).

Golf étoile

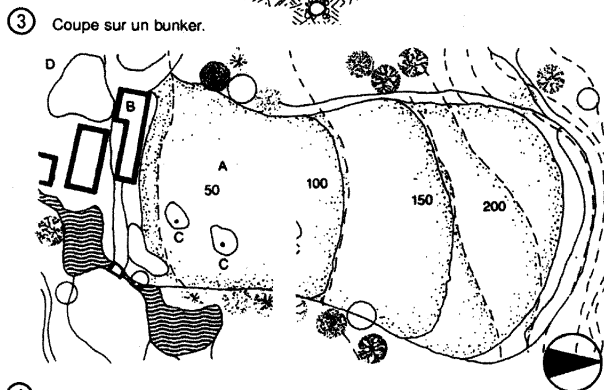
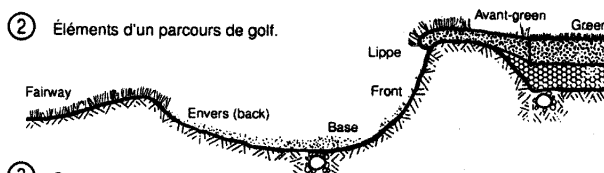
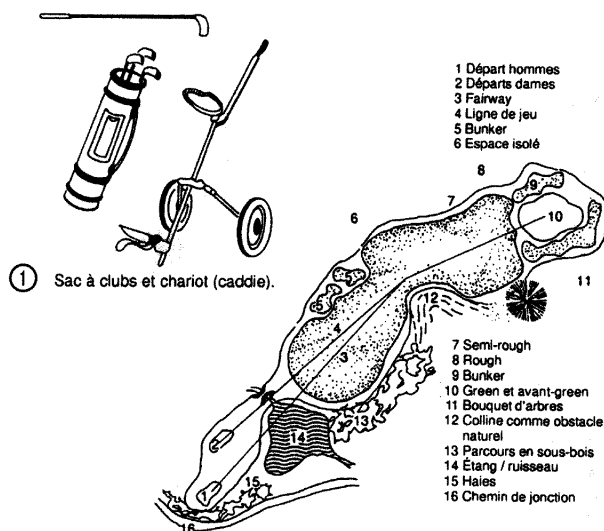
Un terrain de golf étoile est composé de 18 pistes. 17 pistes en béton avec une arrivée en demi-cercle et la dernière piste est en étoile. D'où le nom de cette forme de jeu. La longueur des pistes est de 8 m, la largeur 1 m, le diamètre du cercle d'arrivée 2 m.

Les pistes sont limitées par des tubes sous forme de bandes. La marque de coup d'envoi consiste en un cercle de 30 cm de diamètre. Le trou d'arrivée a 10 cm de diamètre.

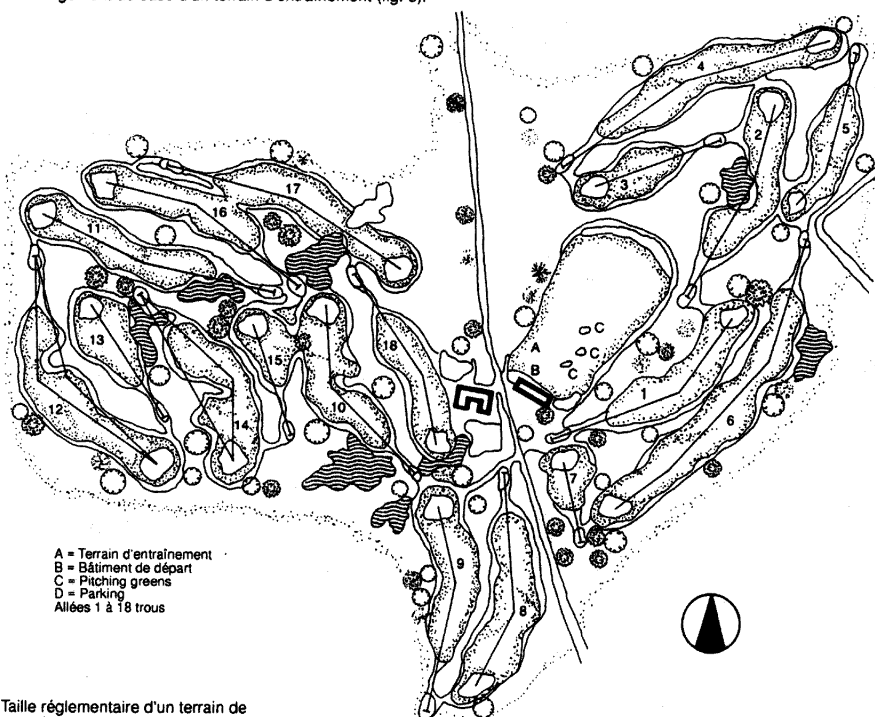
Tous les types de golf sur piste ont des obstacles normalisés et sont choisis et construits selon des critères sportifs.

C'est pourquoi chaque piste peut être jouée avec « AS » (en un coup), parce que le but de chaque joueur de golf sur piste est de surmonter chaque piste avec le minimum de coups.

18 points : faire toutes les pistes avec un « AS » a déjà été réalisé plusieurs fois.



④ Aménagement de base d'un terrain d'entraînement (fig. 5).



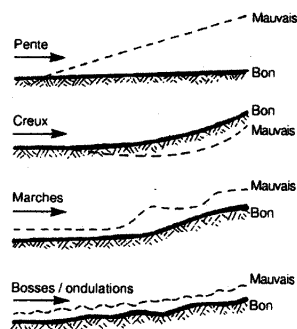
⑤ Taille réglementaire d'un terrain de compétition de 18 trous.

Les parcours se situent le plus souvent sur un terrain accidenté faiblement pentu entre des bois, clairsemés ou parsemés de bouquets d'arbres, avec des obstacles naturels (ruisseaux, étangs), des tranchées et collines ou dans les dunes au bord de la mer. La taille des terrains est fonction du nombre de couloirs (trous) et de leur longueur (distance entre l'aire de départ et le trou).

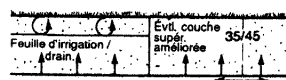
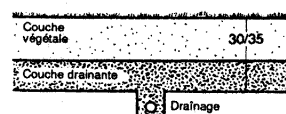
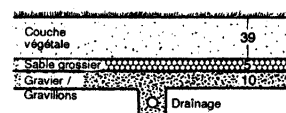
En général, les terrains de golf ne peuvent être comparés aux espaces sportifs « normalisés » et standardisés. De nos jours, les terrains de golf ne peuvent être construits pratiquement que dans des régions campagnardes, c'est-à-dire sur un terrain anciennement agricole ou forestier. La conception d'un terrain de golf nécessite un expert ayant des connaissances de paysagiste, de golfeur, d'écologiste, de pédologue, de technicien de la culture, d'économiste, etc. Avant même que la conception en elle-même ne commence, des recherches de base doivent être entreprises. Zone d'attraction du terrain prévu : nombre d'habitants nécessaires pour un parcours de 9 trous à 30 minutes en voiture maximum, environ 100 000 pour pouvoir atteindre le chiffre viable de 300 membres d'un club de golf.

Les espaces d'entraînement forment une partie importante de tout terrain de golf. On différencie : les prés d'entraînement, les greens d'entraînement, les greens d'approche (fig. 4). Le pré d'entraînement doit si possible être plat et présenter une largeur d'au moins 80 m pour donner la possibilité à environ 15 golfeurs de s'entraîner en même temps. La longueur doit être de 200 m minimum, mieux 225, et être agencée de telle sorte que les couloirs voisins ne soient pas gênés. L'emplacement idéal se situe à côté du club house. Le green d'approche doit avoir une surface minimale de 300 m² et être modelé en conséquence. L'obstacle de sable pour coups d'essai doit avoir au moins 200 m² et des profondeurs différentes.

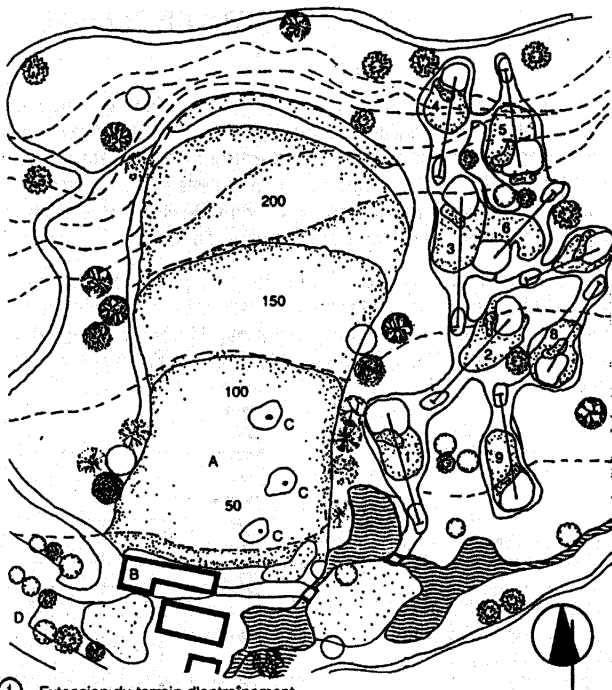
La conception d'un terrain de golf doit toujours partir du principe que la finalité est un terrain de 18 trous, c'est-à-dire qu'une surface d'au moins 55 ha (mieux 60 ha) doit être à disposition à longue échéance. Pour qu'il y ait la possibilité sur les parcours à 18 trous de ne faire qu'un demi-parcours (9 trous), le premier coup de départ et le 9^e green ainsi que le 10^e coup de départ et le 18^e green doivent se trouver autant que possible à proximité du club house (fig. 5).



⑥ Aménagement de surface: Modelage des greens.



⑦ Types de réalisations usuelles de greens.



① Extension du terrain d'entraînement.

Les terrains d'entraînement (fig. 1)

Ils servent à l'entraînement en jeu court ou à l'initiation du golf. Un centre de golf, en tant que dimension sportive autonome, peut être installé par exemple sur un terrain de 10 hectares. Il doit comprendre un terrain d'entraînement, un green de rapprochement, un green d'approche et un terrain de 9 trous (par 3) (fig. 1). On différencie les longueurs suivantes pour les différents parcours et le par qui en résulte.

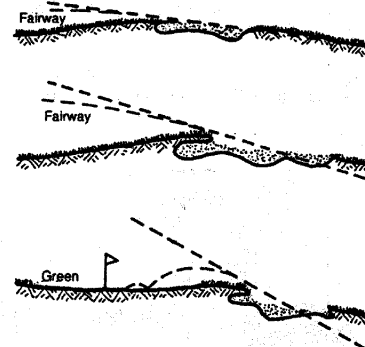
Par	Longueur des parcours	
	pour hommes	pour dames
3	jusqu'à 228 m	jusqu'à 201 m
4	229 à 434 m	202 à 282 m
5	à partir de 435 m	à partir de 383 m

Les longueurs standard reconnues pour les terrains de golf se situent entre standard 60 pour une longueur de 3749 m et standard 74 pour une longueur de 6492 m.

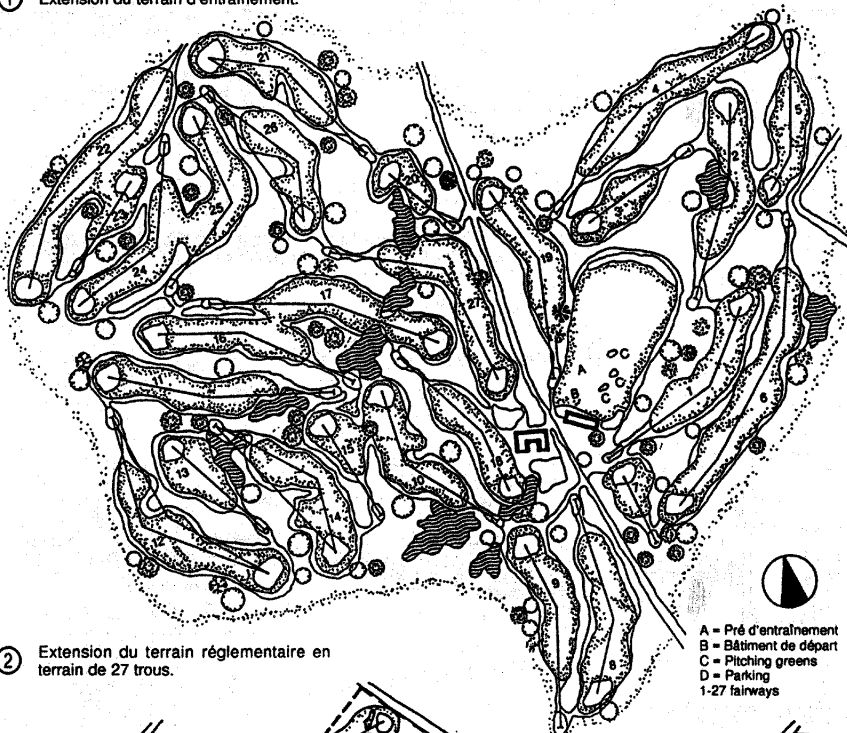
Installations sur un terrain de golf

Au début du terrain se situe le départ dont la taille n'est pas fixée. Il doit comprendre environ 200 m² avec une largeur suffisante. Des fairways de 30 à 50 m de large et de 100 à plus de 500 m de long.

En fin de parcours, on trouve le green d'au moins 400 m², le plus souvent de 500 à 600 m². Les avant-greens ne sont pas habituels partout. Largeur minimale : 2,5 m. Roughs de hauteur variable au bords des fairways et répartis sur tout le terrain. Les bunkers, obstacles artificiels les plus construits, ont le désavantage de ressembler à des corps étrangers dans certains paysages.

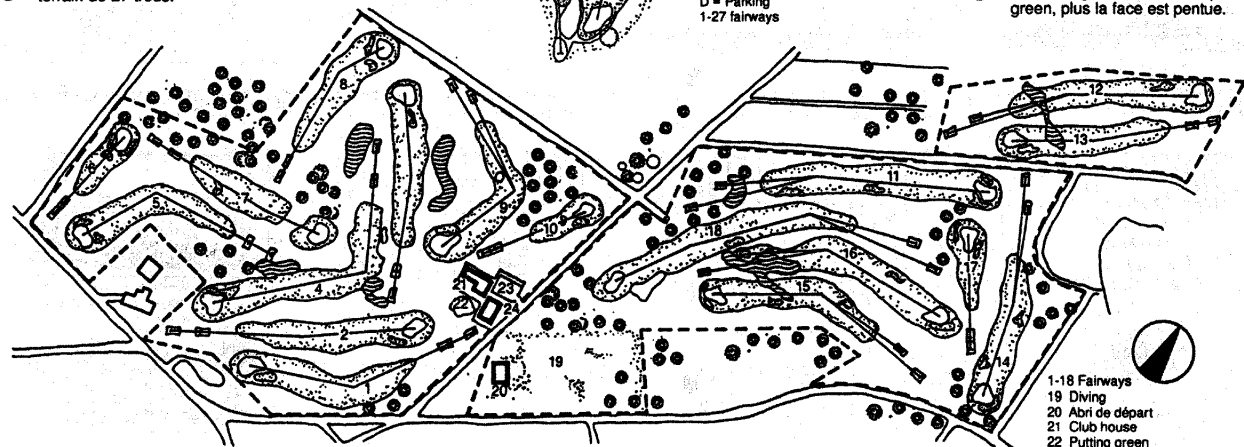


④ Élaboration d'un bunker - Profondeur et forme dépendant de la distance au green. Plus il est près du green, plus la face est pentue.



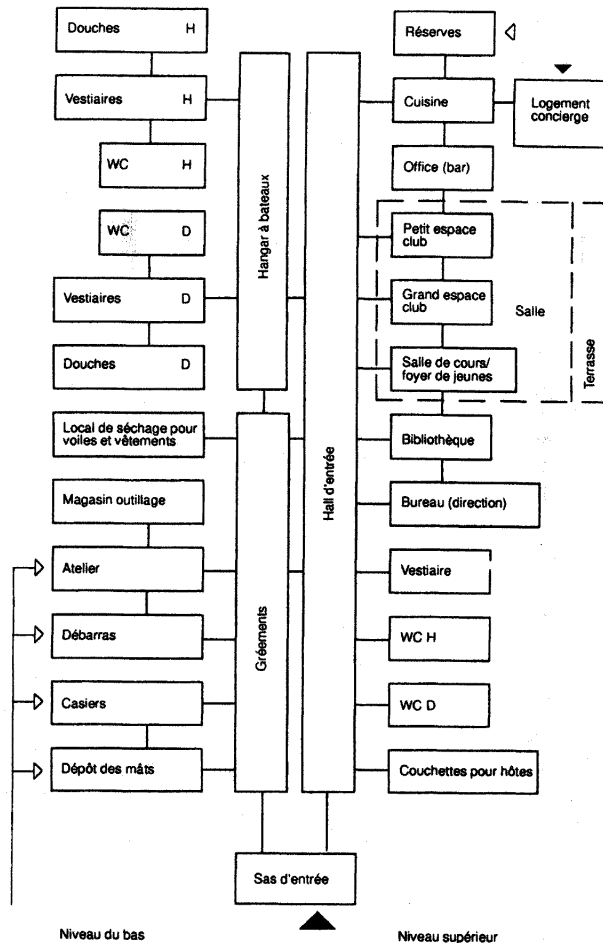
② Extension du terrain réglementaire en terrain de 27 trous.

A = Pré d'entraînement
B = Bâtiment de départ
C = Pitching greens
D = Parking
1-27 fairways



③ Exemple d'un terrain de 18 trous.

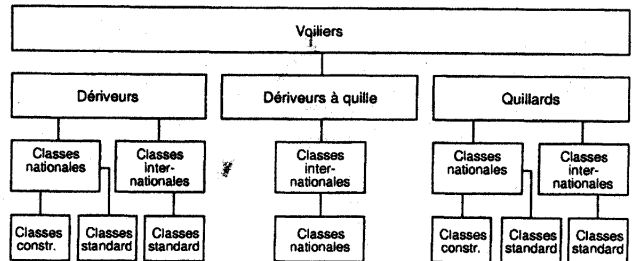
1-18 Fairways
19 Diving
20 Abri de départ
21 Club house
22 Putting green
23 Parking
24 Caddies



① Schéma de fonctionnement d'un club-house.

Le mouillage à quai (port) ou à sec pour les voiliers et bateaux à moteur fait partie intégrante d'une installation nautique ainsi que le hangar à bateaux avec ou sans entrepôt pour bateaux. Les grandes installations de yachting sont appelées ports de plaisance. Hauteurs des eaux raisonnables, on compte 4 à 5 voiliers ou 6 bateaux à moteur par hectare de surface d'eau.

Les profondeurs d'eau nécessaires dans les ports dépendent des types de bateau. Habituellement profondeur de 1 250 mm (yoles, dériveurs) et 4 000 à 5 000 mm (quillards). Un niveau d'eau sans fluctuation est idéal pour la construction d'un port et la sécurité des bateaux.



Classes olympiques

Finn (solitaire), 470 (dériveur/sol. et double), FD (dériveur), Star (quillard/2 équ.), Soling (quillard/3 équipiers), Tornado (catamaran/2 équ.), Europe (dériveur/sol.), Laser (dériveur/sol.), Planche à voile

Classes internationales

Quillards :

Dragon, E 22, H Boat, Tempest, 5,50 m

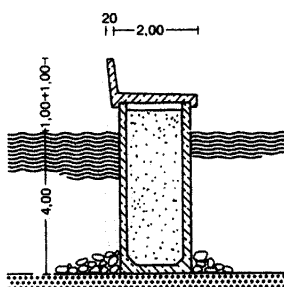
Dériveurs :

Contender, Enterprise, Europe, Fireball, Flying Junior, 420, Yole OK, Optimist, 14 pieds, Cadet, 505, Laser, Lightning, Snipe, Vaurien

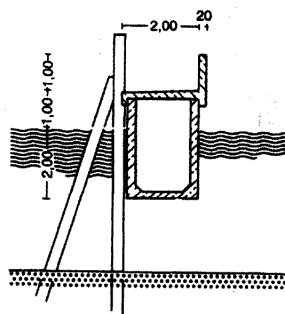
Multicoques :

Dart, classe A, classe C

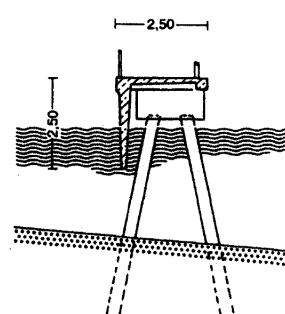
② Aperçu des types et classes de voiliers.



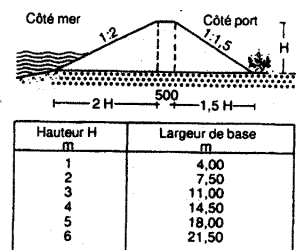
③ Caisson en éléments préfabriqués de béton armé avec remplissage de sable.



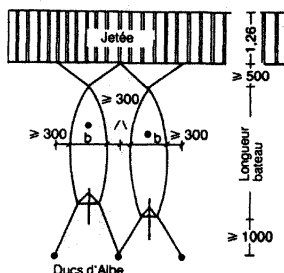
④ Ponton flottant, en éléments préfabriqués de béton armé.



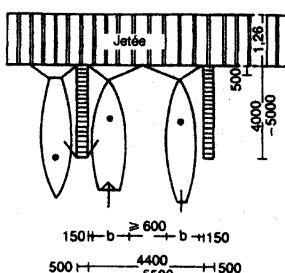
⑤ Paroi plongeuse en éléments préfabriqués de béton armé.



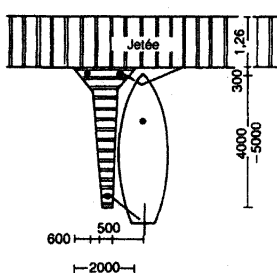
⑥ Coupe transversale sur jetée ou môle (dimensions).



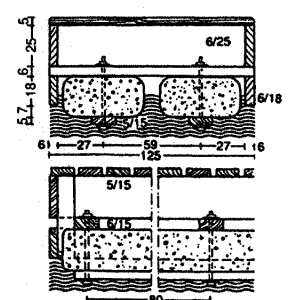
⑦ Amarrages de bateaux : amarrage des bateaux entre jetée et ducs d'Albe.



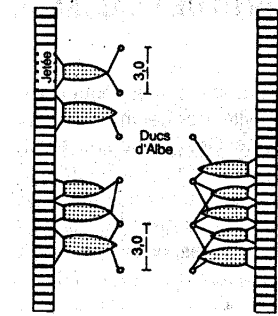
⑧ Amarrages des bateaux : amarrage en diagonale des bateaux, jetée et passerelle.



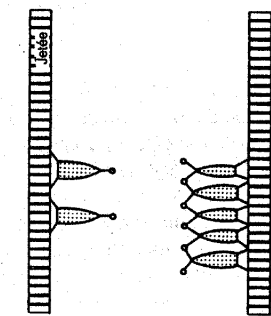
⑨ Amarrages des bateaux : amarrage des bateaux entre jetée et passerelle en forme d'Y.



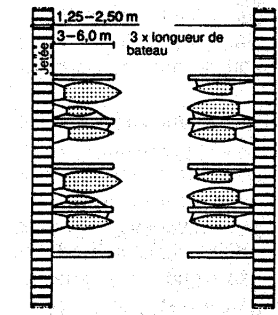
⑩ Jetée flottante avec boudins en polystyrène expansé (coupe transversale et longitudinale).



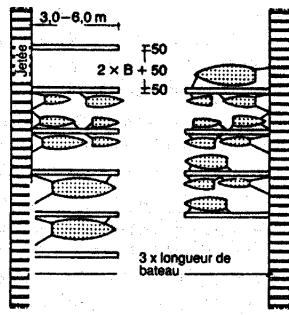
① Mouillage pour bateaux de sport à Rotterdam (p. 518, fig. 7).



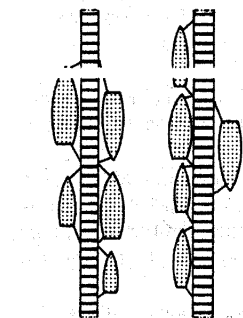
② Mouillage en Méditerranée.



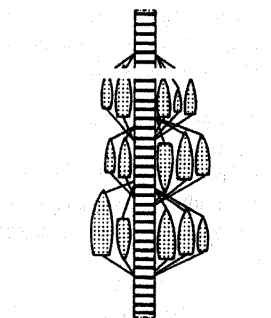
③ Mouillage dans les eaux américaines.



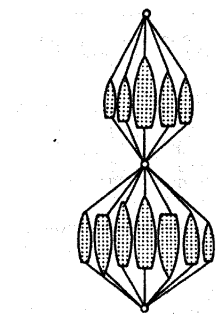
④ Mouillage à Port Harbled.



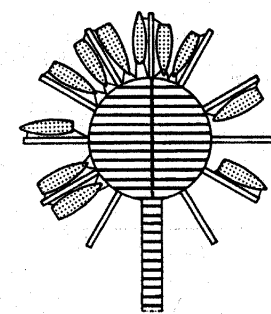
⑤ Mouillage pour bateaux de sport à Granville.



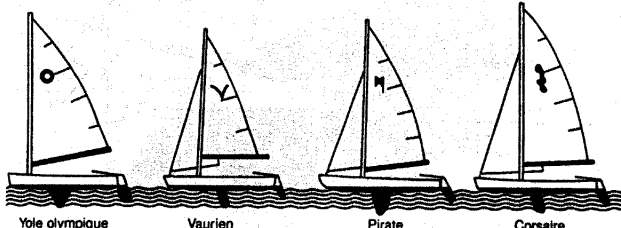
⑥ Mouillage à La Rochelle.



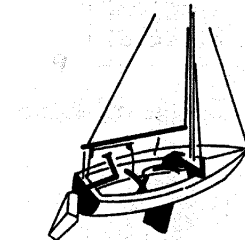
⑦ Mouillage à Yarmouth.



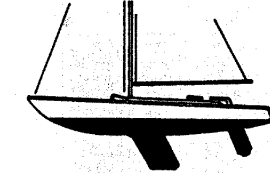
⑧ Mouillage à San Francisco.



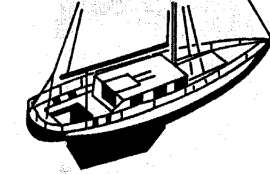
⑨ Types de bateaux rencontrés dans les ports.



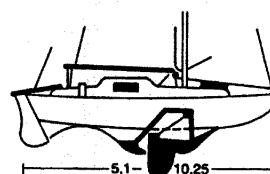
⑩ Yole.



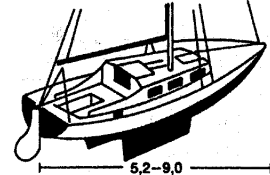
⑫ Bateau ouvert à quille.



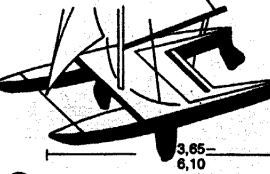
⑭ Croiseur à quille.



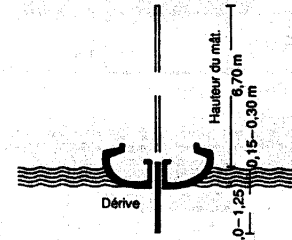
⑯ Croiseur à quille et dérive.



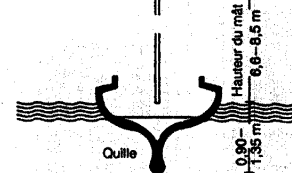
⑱ Croiseur biquille.



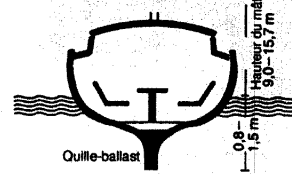
⑳ Catamaran ouvert.



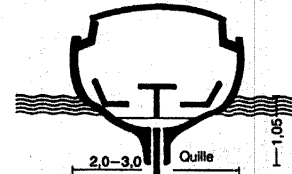
⑪ Coupe transversale.



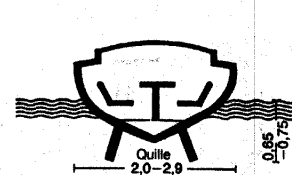
⑬ Coupe transversale.



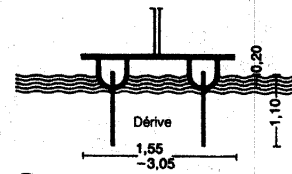
⑮ Coupe transversale.



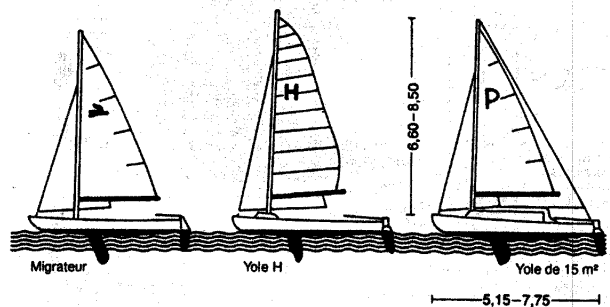
⑰ Coupe transversale.



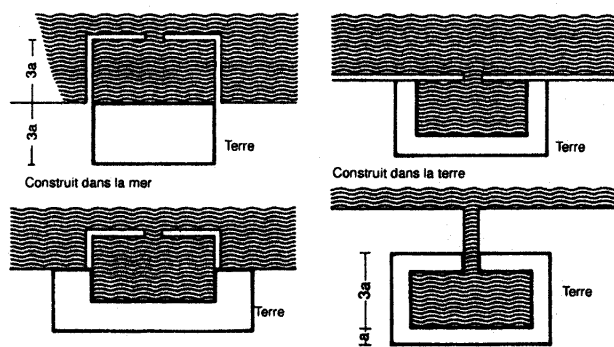
⑲ Coupe transversale.



⑳ Coupe transversale.

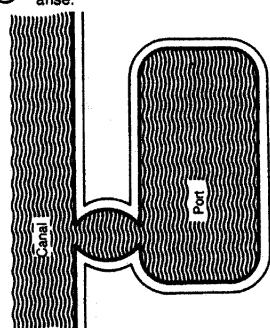


Installations sportives

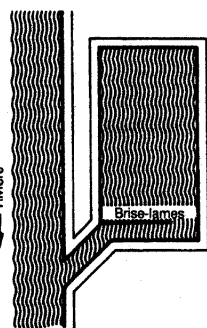


① Construit dans la mer et dans une anse.

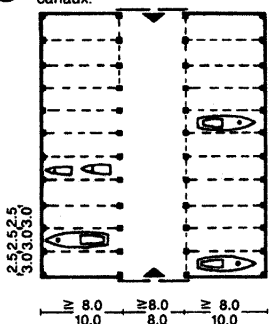
② Avec un canal vers la mer.



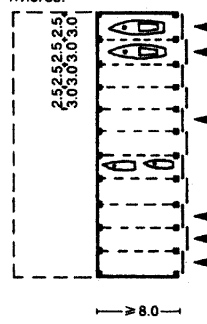
③ Entrée et sortie de port par des canaux.



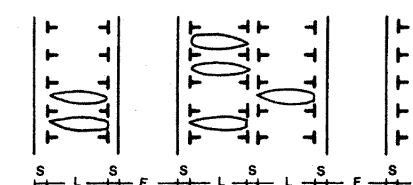
④ Entrée et sortie de port par des rivières.



⑤ Schéma d'un hangar à bateaux. Portes frontales.

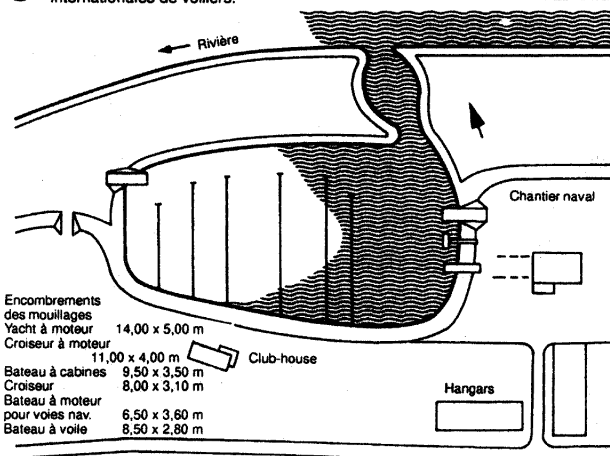


⑥ Schéma d'un hangar à bateaux. Portes sur un ou deux côtés latéraux.



⑦ Taille des mouillages à terre de différentes classes internationales de voiliers.

Catégories de bateaux	Taille des bateaux		Grandeur de mouillage nécessaire		Distance de sécurité (S)	Larg. de pass. nécessaire (F)
	Longueur	Largeur	Longueur (l)	Largeur (l)		
Finn	4,50	1,51	4,50	= 3,00	env. 1,00	5,00
Flying Dutchman	6,05	1,80	6,00	= 3,00	env. 1,00	6,50
Star	6,92	1,72	7,00	= 3,50	env. 1,50	7,50
Dragon	8,90	1,90	9,00	= 4,00	env. 2,00	9,50
Classe 5,50 m	10,40	1,90	10,50	= 4,00	env. 2,00	11,00



⑧ Exemple d'un port de bateaux de sport.

Lors du choix de l'emplacement, prêter attention à la fréquence et au mode de formation des glaces, pour éviter des destructions dues à la dilatation et aux poussées de la glace. Chaque bateau nécessite un mouillage dans le port qui s'adapte à son utilisation (entraînement, week-ends, vacances, etc). Il en résulte des mouillages au port, des mouillages à terre, des mouillages dans les hangars. Surface pour les bateaux et installations correspondantes. Mouillage au port de 90 m² à 160 m², mouillage à terre de 100 à 200 m². C'est-à-dire une surface totale de 200 à 360 m². Prévoir au minimum une place de parking par mouillage.

La direction du vent dominant et des vagues est déterminante pour l'entrée au port. Les mouvements des vagues sont affaiblis par des digues (môles) (fig. 1 à 4). Les accès (entrées et sorties) doivent correspondre en largeur pour les voiliers au minimum à la longueur des mouillages avoisinants.

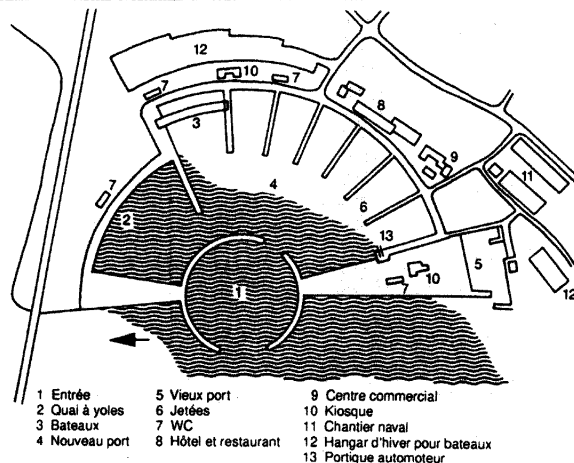
L'entrée de port abordable à la voile dans toutes les directions du vent, devrait avoir après l'entrée du port, un rayon de giration de 35 m à 60 m de diamètre. La construction des môles et les renforcements des rivages, jetées, moyens de transport des bateaux et emplacements a une influence considérable sur les possibilités d'utilisation des installations de voiles dans des conditions climatiques très diverses (p.518). Les môles - appelés aussi digues - sont une protection contre les vagues et empêchent l'ensablement par les courants.

Les môles en pierres sont construits avec des moellons, des pierres naturelles broyées, des éléments préfabriqués en béton dans des formes géométriques particulières (par ex. tétrapodes) qui s'imbriquent lors de la pose (p.518, fig. 6).

Les murs de palplanches sont, avec les môles en pierres, les plus répandus et sont faits de profilés en acier encadrés. Durée de vie 20 à 30 ans.

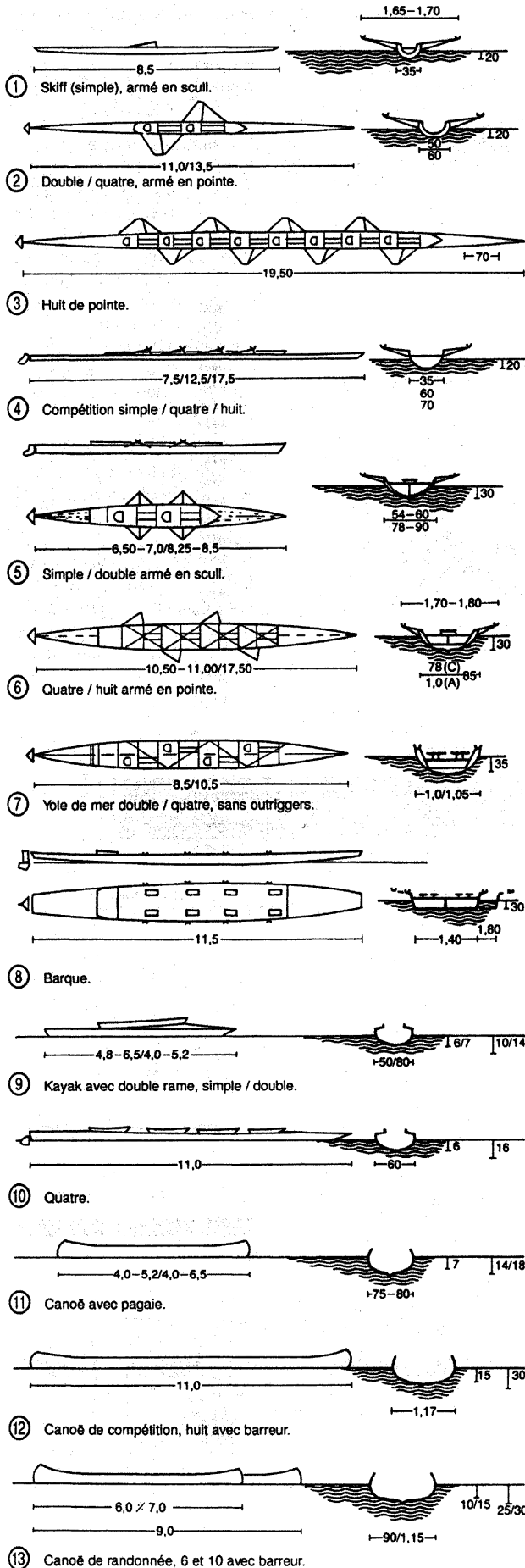
Les pontons flottants en acier, béton armé, tuyaux remplis d'air et objets flottants en polystyrène expansé (p.518, fig. 10) sont utilisés comme môles et jetées. Les pontons en acier et béton armé qui plongent d'environ 2 m s'adaptent au niveau de l'eau et permettent d'obtenir le calme nécessaire.

Les caissons (p.518, fig. 3) sont préfabriqués en béton armé, immergés sur place et remplis de sable ou de gravier.



⑨ Exemple d'un port de plaisance.

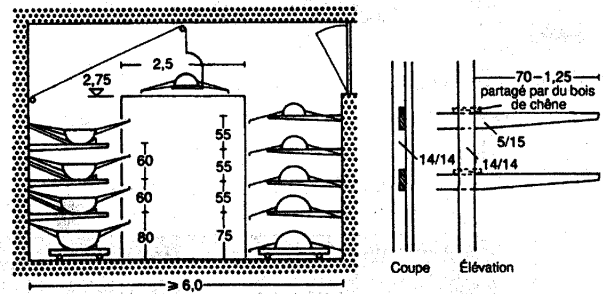
AVIRONS ET BATEAUX DE POINTE



Les bateaux à avirons sont essentiellement des bateaux d'équipe et sont souvent la propriété d'un club. On les trouve comme les kayaks et les canoës le plus souvent sur des voies d'eau sans obstacles, avec du courant et prisées pour le paysage qu'elles offrent. Hangar à bateaux avec fenêtres et impostes vers le Nord, pour éviter le soleil. Portails d'accès des bateaux $\geq 2,50 \times 2,75$ m. Largeur du hangar $\geq 6,00$ m. Longueur du hangar adéquate 30 m, hauteur du hangar si possible 4,0 m (fig. 14). Avirons 3,80 m de longueur. Largeur de la pelle ≥ 15 à 18 cm. Entreposés près de l'entrée, horizontalement sur des étagères ou mieux encore suspendus à des anneaux au-dessus d'une cavité (en fonction de la hauteur du hangar). Entre hangar et jetée ≥ 20 à 30 m de largeur de rive pour le nettoyage et la préparation des bateaux est nécessaire, avec robinets et parking pour véhicule transportant les bateaux. Si possible des aires de gazon ou forêt à proximité pour camper.

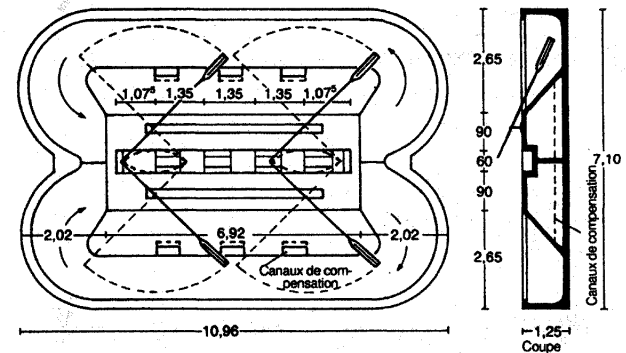
Bassin pour entraînement avec des avirons raccourcis (fig. 16). S'il s'agit d'un huit, alors dimension du bassin 12,60 x 7,60 m. Bassins uni- ou bilatéraux. Courant comme en eau libre grâce à une circulation d'eau.

Situer les installations si possible en relation avec une salle de sport ou une piscine et leurs vestiaires.

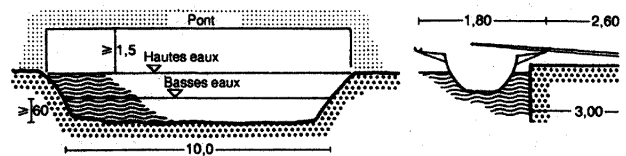


14 Coupe sur hangar à bateaux.

15 Portails à bateaux tous les 2,00-2,50 m.

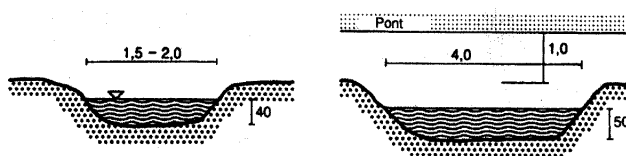


16 Bassin bilatéral pour avirons.



17 Canal.

18 Appontement.



19 Canal pour sport de randonnée, niveau minimal.

20 Pour sport de randonnée, normal.

INSTALLATIONS NAUTIQUES

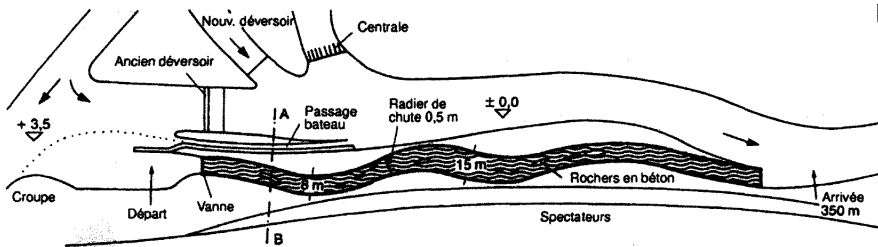
Exigences pour les parcours d'entraînement des régates pour le canoë et le slalom.

Installations naturelles

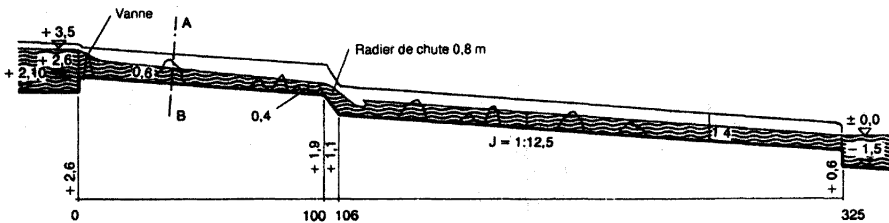
Elles se situent sur des parcours abrupts (1:100 et plus de pente) : des voies d'eau nationales qui ne servent pas au trafic général ou des rivières similaires d'au moins 10 m³/s de débit (naturel ou contrôlé par un barrage en amont), également dans les remous de moulins ou de centrales, 8 m de large, avec ou sans obstacles (construction de portes) (fig. 3).

Installations artificielles

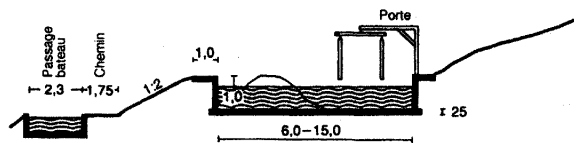
Installation olympique de 550 m de long. Rigole de béton armé avec obstacles sous forme de rochers en béton sur une dénivellation de 6 m, radier de chute, jusqu'à 32 portes, répondent aux exigences des parcours de régates et d'entraînement pour les avirons et le canoë (fig. 5).



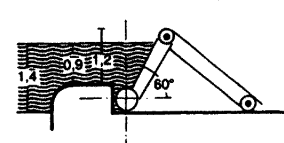
① Parcours de régate pour le slalom en canoë.



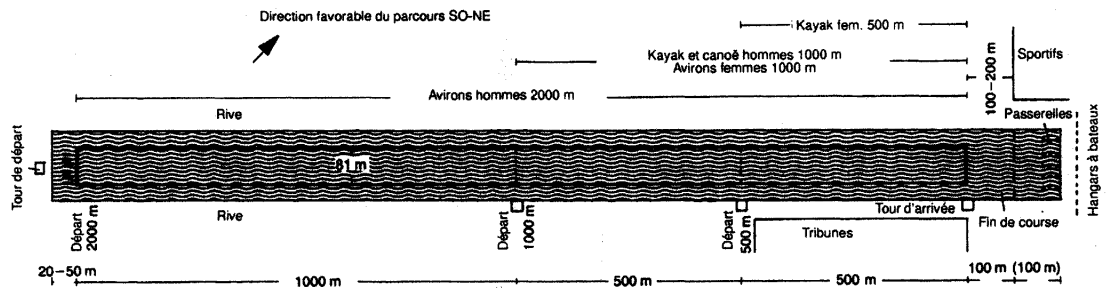
② Coupe longitudinale.



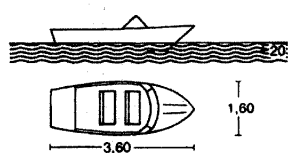
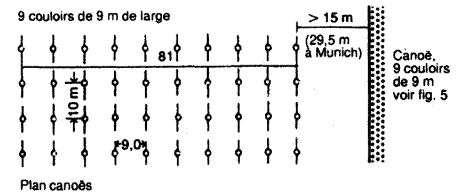
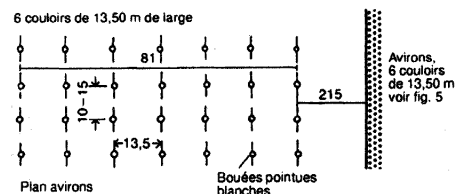
③ Coupe transversale A-B.



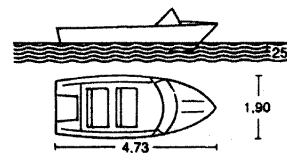
④ Vanne de retenue d'eau.



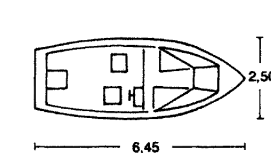
⑤ Parcours de régate Munich (dimensions internationales) pour avirons et canoës.



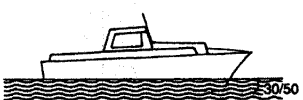
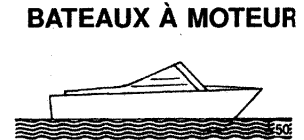
⑥ Bateau de sport.



⑦ Runabout.



⑧ Croiseur.



⑨ Bateau à cabine.

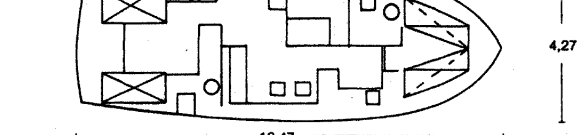
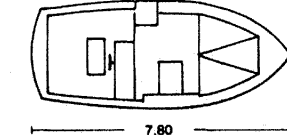
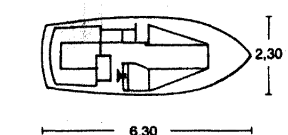


⑩ Croiseur à moteur.



⑪ Yacht.

BATEAUX À MOTEUR



CENTRES ÉQUESTRES, MANÈGES

Le centre équestre doit se trouver autant que possible à proximité d'un terrain d'équitation.

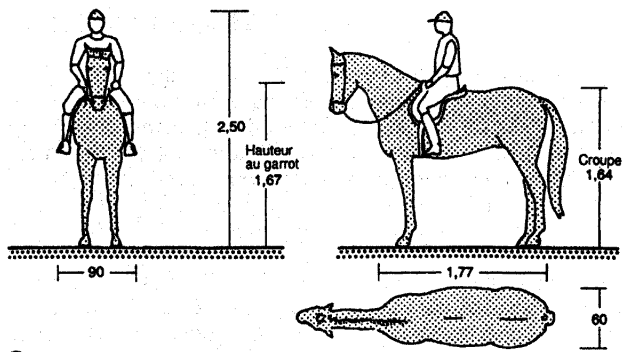
Les zones de grande humidité du sol et de l'air, comme on les trouve souvent dans les vallons ainsi que les endroits à l'abri du vent, rendent difficile l'aération nécessaire. Les collines et les zones ventées sont préférable. Déclivité de la pente des bâtiments et des manèges et carrières moins de 10%.

La sellerie doit si possible avoir la forme d'un grand rectangle, avec beaucoup de surface murale et une largeur de 4,0 à 4,5 m. Les selles sont accrochées sur trois rangées décalées les unes au-dessus des autres (fig. 8). La sellerie et le local avec les produits d'entretien doivent pouvoir être chauffés et bien aérés. Hauteur libre minimum du manège et de la voltige 4,00 m (fig. 5 et 6). On ne peut définir précisément le nombre de places nécessaires pour les spectateurs. Le spectateur ne devrait pas regarder les chevaux de trop haut. La solution la mieux adaptée est un passage périphérique pour les spectateurs (fig. 13). Première rangée assise, deuxième rangée debout. Derrière suffisamment de place pour 2 personnes se croisant. Pour une piste de 20 m x 40 m, on a une répartition d'environ 200 places assises et debout. Dimensionner l'entrée principale de sorte qu'un camion de taille moyenne puisse passer : 3,00 m de large, 3,80 m de haut. Entrées annexes au moins 1,20 m de large, au moins 2,80 m de haut. Les portes doivent s'ouvrir vers l'extérieur.

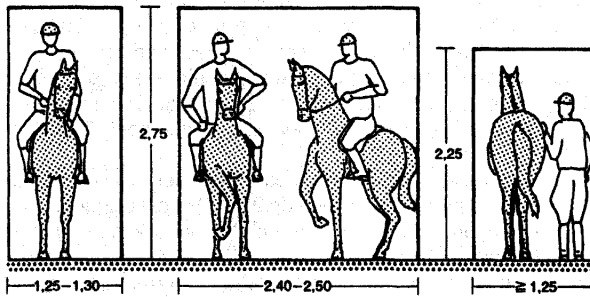
La bande en fin de piste a plusieurs raisons d'être (fig. 12). Elle simplifie le dressage des chevaux et garantit le cavalier contre les blessures. Pente de la partie oblique par rapport à la verticalité $\geq 20^\circ$.

Les fenêtres vitrées doivent être protégées par du grillage à mailles serrées en dessous de 2 m du sol du manège. Piste d'échauffement de 1000 m² environ suffisante pour 10 chevaux. Souvent deux chevaux par jour et semaine.

Installations sportives



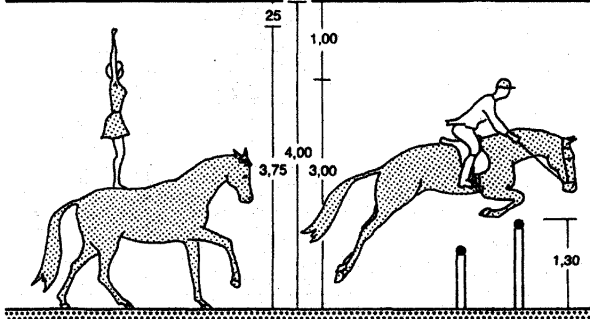
① Dimensions du cheval et du cavalier.



② Entrée d'un cheval monté.

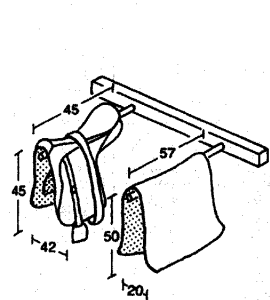
③ Portail / passage dans l'écurie.

④ Cheval et cavalier.

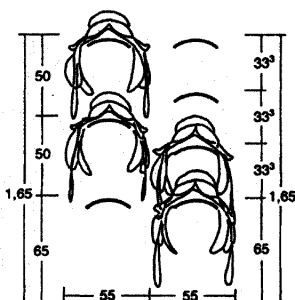


⑤ Espace pour voltige.

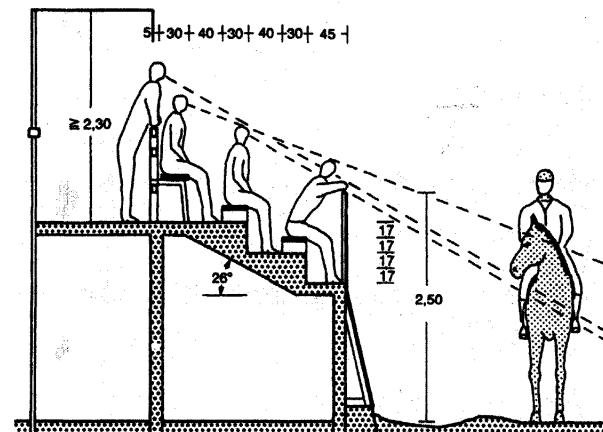
⑥ Espace pour manège.



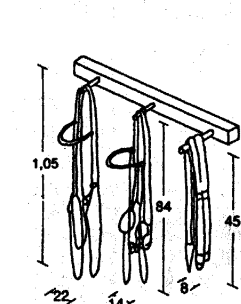
⑦ Selle avec couverture.



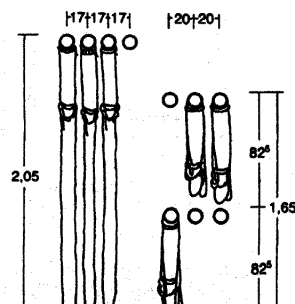
⑧ Mur d'accrochage des selles.



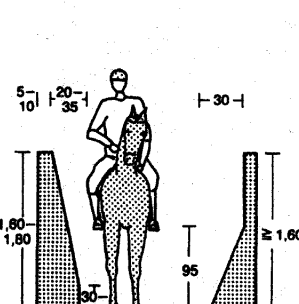
⑪ Tribunes avec pourtour.



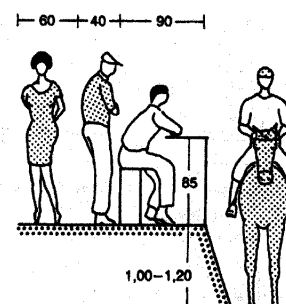
⑨ Brides.



⑩ Mur à bridons.



⑫ Profils de bandes.



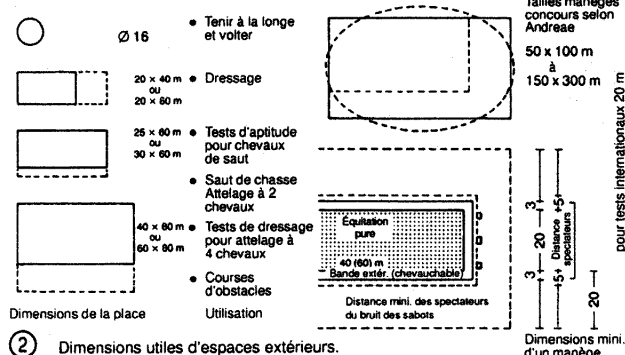
⑬ Passage périphérique pour spectateurs.

Installations sportives

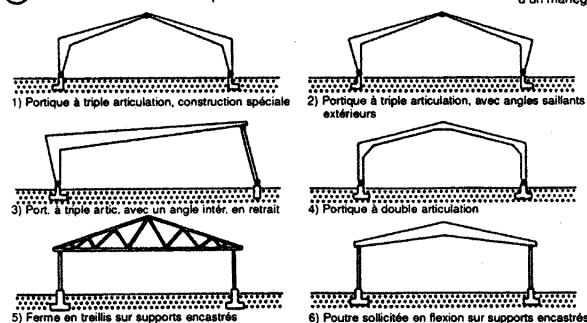


L'axe longitudinal de la piste de saut doit être situé Nord-Sud pour ménager le cheval et le cavalier (fig. 4), car la majeure partie des obstacles doit être sautée dans la direction de l'axe principal de la carrière. Pour les manèges de concours situés Nord-Sud, on place la tribune du jury et celle des spectateurs derrière le côté Ouest de la piste, car les grands sauts ont lieu l'après-midi. Dimension minimum d'une carrière (surface d'équitation uniquement) 20 x 40 m (fig. 2).

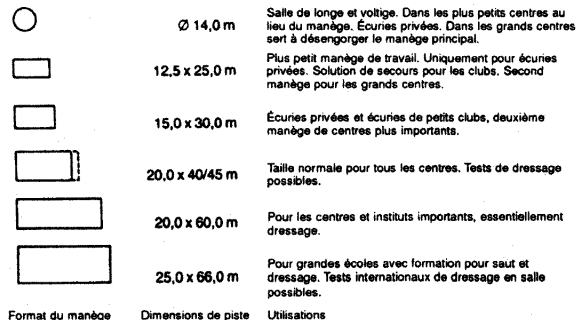
Pour les dressages à partir de la catégorie M et les tests d'aptitudes multiples, une surface d'équitation de 20 x 60 m est exigée. La surface annexe d'équitation doit avoir en plus une bande extérieure latérale d'équitation de $\geq 3,0$ m et à l'entrée $\geq 5,0$ m pour que la piste ait une taille brute de 26 x 48 m (fig. 2). Lors des concours distance minimum des spectateurs par rapport au martèlement des sabots : 5 m. Pour tests internes 20 m.



② Dimensions utiles d'espaces extérieurs.



③ Coupes transversales.

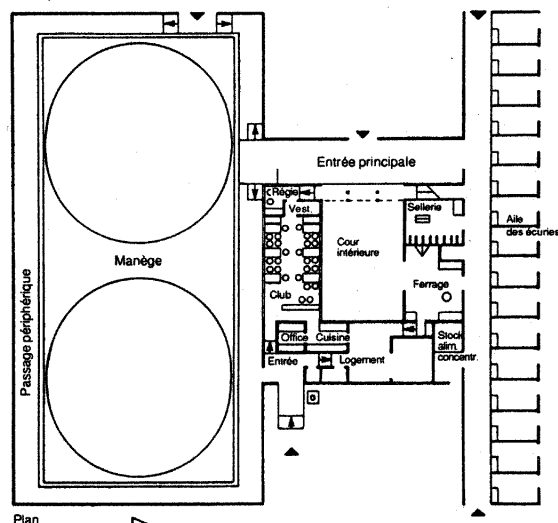


④ Dimensions intérieures de manèges

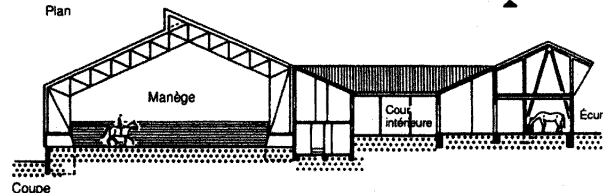
[illegible]

Entrepôt utilisable pour nourriture par cheval

⑤ Entrepôt.

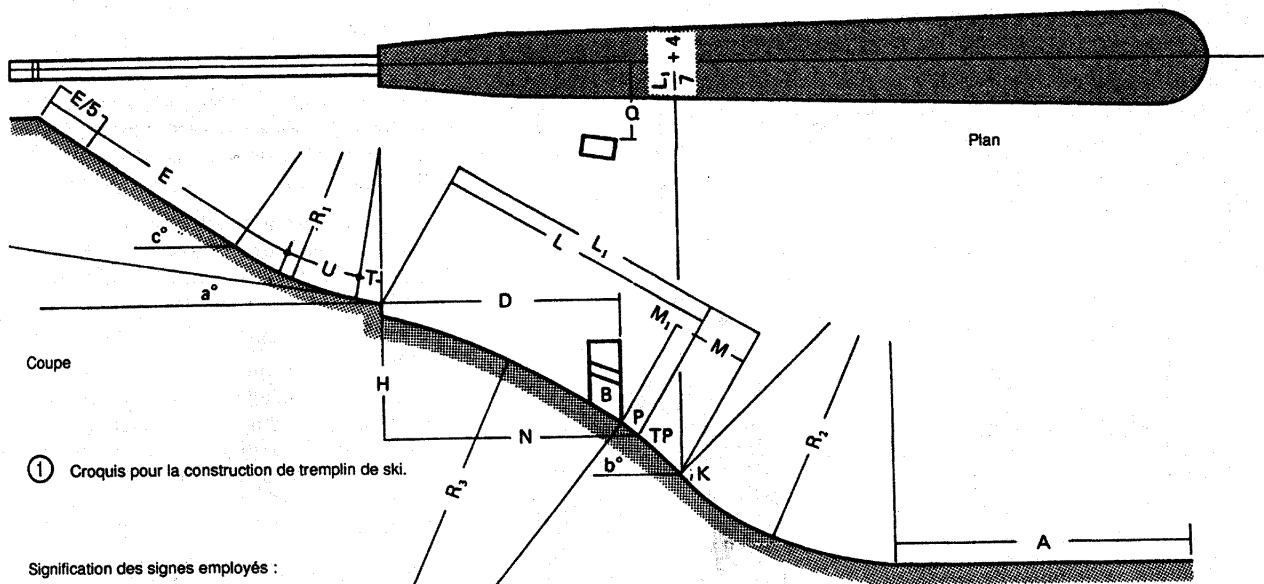


Plan



⑥ Centre équestre à Gerolstein/Eifel.

Arch. : Schnitzer



1 Croquis pour la construction de tremplin de ski.

Signification des signes employés :

- P = Point normalisé
 TP = Point du tableau
 K = Point critique (fin de la piste de ralentissement et début de la courbe de fin de course)
 B = Fin de bombement de la piste de saut
 M = Piste de ralentissement (distance de P à K)
 M₁ = Distance de P à B
 L = Distance entre l'arête du tremplin P et B
 L₁ = Distance entre l'arête du tremplin et K
 H = Projection verticale de L
 N = Projection horizontale de L
 H/N = Rapport entre l'horizontale et la verticale
 a = Inclinaison du plateau du tremplin
 b = Inclinaison de la piste de saut au point de norme (P) jusqu'au point critique (K)
 c = Inclinaison de la piste d'élance
 R₁ = Rayon de l'arc de la piste d'élance jusqu'au plateau du tremplin
 R₂ = Rayon de l'arc du saut jusqu'à la piste de fin de course
 R₃ = Rayon de l'arc du plateau du tremplin jusqu'à la piste de saut
 T = Longueur du plateau
 U = Partie de la piste d'élance (accélération) dans laquelle la vitesse n'augmente plus
 E = Partie de la piste d'élance (accélération dans laquelle la vitesse augmente)
 F = Longueur totale de l'élance (F = U + E + T)
 A = Longueur de la piste de fin de course
 V₀ = Vitesse sur plateau de tremplin en m/s
 D = Distance horizontale de l'arête du plateau à la partie inférieure de la tour du jury
 Q = Distance de l'axe de la piste de saut à l'arête avant la tour du jury

Petits tremplins													
E			L										
c	c	c				8-10°	7-9°	6-8°				a	
30°	35°	40°	U	T	V ₀	H/N = 0,50	0,48	0,46	0,44	0,42	0,40	0,38	b i
26	23	21	4,5	3,3	15	20,0	19,5	19,0	18,5	18,0	17,5	17,0	30-34°
32	28	25	5,1	3,5	16	25,5	24,8	24,0	23,3	22,5	21,8	21,0	30-35°
39	32	28	5,8	3,7	17	31,0	30,0	29,0	28,0	27,0	26,0	25,0	33-36°
46	37	32	6,5	4,0	18	36,5	35,3	34,0	32,8	31,5	30,3	29,0	33-36°
52	43	37	7,2	4,2	19	42,0	40,5	39,0	37,5	36,0	34,5	33,0	34-37°
59	49	42	8,0	4,4	20	47,5	45,8	44,0	42,3	40,5	38,8	37,0	34-37°

2 Mesures.

Normes pour les parties les plus importantes d'un tremplin
H/N = 0,48 jusqu'à 0,56

Le point normalisé d'un tremplin est ainsi défini :

- P = L₁ - M où les normes pour M sont :
 M = 0,5 à 0,8 V₀ pour tremplins jusqu'à P = 70 m
 M = 0,7 à 1,1 V₀ pour tremplins jusqu'à P = 90 m
 M₁ = 0 à 0,2 V₀
 R₁ = 0,12 V₀² à 0,12 V₀² + 8 m
 R₂ = 0,14 V₀² à 0,14 V₀² + 20 m
 R₃ = Un profil de l'avancée est choisi, correspondant le mieux à la courbe de vol
 T = 0,22 V₀
 U = 0,02 V₀²
 A = 4 à 5 V₀ pour fin de course horizontale
 D = 0,5 à 0,7 X L₁ à l'arête intérieure de la tour
 Q = 0,25 à 0,50 x L₁

Exemple : En fonction du terrain les données suivantes sont attribuées pour L₁ et H/N, par exemple H/N = 0,54 ; c = 35° ; L = 87 m.

Dans le tableau vous trouverez : L = 87 et dans la colonne de gauche V₀ = 26 ; à même hauteur sous c = 35°, E = 90 m, U = 14 et T = 5,7 ; F = E + U + T = 90 + 14 + 5,7 = 109,7 m.

Un tremplin qui s'écarte des dimensions ci-dessus peut être agréé par la FIS mais dans ce cas, le constructeur du tremplin doit fournir des justificatifs écrits.

Moyens et grands tremplins													
E			L										
c	c	c				9-12°	8-10°					a	
30°	35°	40°	U	T	V ₀	H/N = 0,56	0,54	0,52	0,50	0,48	b	i	
62	52	44	8,8	4,8	21				53,0	51,0	35-37°		
71	58	49	9,7	4,8	22	65,3	63,0	60,8	58,5	56,2			
80	65	54	10,6	5,1	23	71,5	69,0	66,5	64,0	61,5	36-38°		
89	72	60	11,4	5,3	24	77,7	75,0	72,2	69,5	66,7			
99	80	67	12,5	5,5	25	84,0	81,0	78,0	75,0	72,0	37-39°		
111	90	74	14,0	5,7	26	90,2	87,0	83,7	80,5	77,2			
124	100	81	15,0	5,9	27	96,3	93,0	89,5	86,0	82,5	38-40°		
137	110	88	16,0	6,2	28				91,5	87,7			

3 Mesures.

La distance de la balustrade de la cabine la plus basse du jury à l'horizontale « d » située à travers l'arête du tremplin va de D x tan 16° jusqu'à tan 20°. Les cabines devraient être placées en escalier dans l'oblique formée par la ligne allant de l'arête du plateau jusqu'à la fin du point « d ». L'arête supérieure du plancher des différentes cabines se situe de 1 m à 1,20 m sous la balustrade. L'oblique de la tour par rapport à l'axe de la piste devrait être de 7 à 10°, afin que le jury puisse bien observer la totalité du saut et de la réception.

Sur la piste d'élance, il doit y avoir le plus possible de points de départ répartis harmonieusement sur une longueur E/5, dont la distance devrait comporter 1 m à la verticale. Point de départ le plus bas = E - E/5.

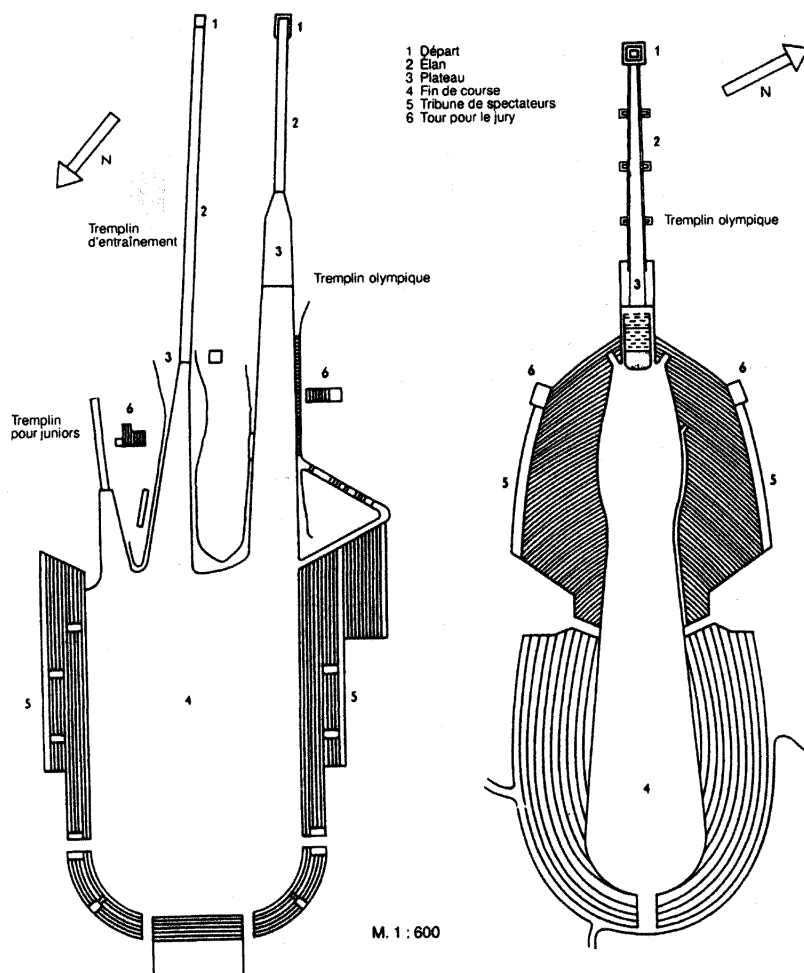
Largeur minimale de la piste de saut à K = L₁/7 + 4 m.

Remarques :

Toutes les pentes sont indiquées dans l'ancienne répartition (360°). Quand les passages sont paraboliques, R₁ et R₂ sont les plus petites courbures de ces paraboles.

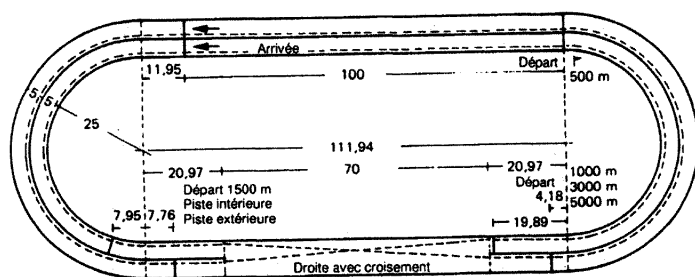
Pour la piste d'élance naturelle, les parties les plus utilisées doivent être marquées tous les deux mètres pour faciliter la détermination exacte du point de départ. La pente du plateau ainsi que plusieurs points de la courbure entre la piste d'élance et le plateau sont retenus des deux côtés par des profils fixes, afin que des non-experts puissent installer avec exactitude le bon profil lors de la construction du tremplin.

Il est recommandé d'apposer des marques de profil des deux côtés le long du profil de la piste de saut jusqu'à la piste de fin de course. Celles-ci permettent la fabrication du profil exact de la neige, surtout pour une grande quantité de neige. En règle générale, les tremplins dont L est supérieur à 50 m ne devraient pas être construits avec une vitesse de moins de 21 m/s. Les tremplins avec L supérieur à 90 m ne sont pas agréés par la FIS (à l'exception du vol à ski).

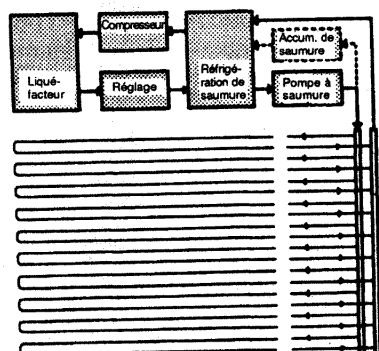


① Garmisch-Partenkirchen.

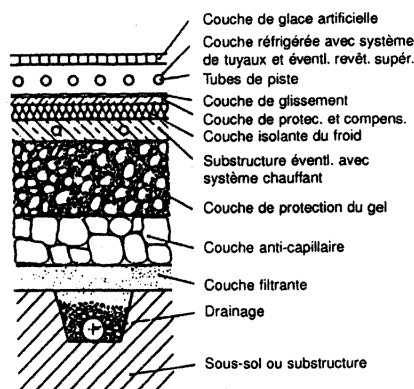
② Holmenkollen.



③ Piste standard de vitesse de 400 m de long.



④ Patinoire artificielle. Schéma d'une installation de réfrigération (fonctionnant à la saumure).



⑤ Disposition des tubes.

Pour patinage, hockey sur glace (tir sur glace excepté), sur lacs et fleuves glacés et sur les piscines à l'air libre (bordure suffisamment solide pour résister à la pression de la glace).

Patinoire par pulvérisation d'eau sur cours de tennis, pistes de patins à roulettes et autres grandes surfaces (bordure d'environ 10 à 15 cm). Eau pulvérisée sur 2 cm d'épaisseur, drainage pour l'écoulement de l'eau.

Patinoire artificielle (fig. 4 et 5) avec système de tubes réfrigérants, 2,5 cm sous la chape. Système de pompage avec saumure congelée ou chambres à air froid (généralement système à compression d'ammoniaque).

Piste de vitesse normalisée de longueur supérieure à 300 m, quelquefois 333,5 m, normalisée 400 m, comptée à 50 cm du bord intérieur de la piste. Rayons de courbure piste intérieure ≥ 25 m, croisements ≥ 70 m. La patinoire doit comporter deux pistes (fig. 3).

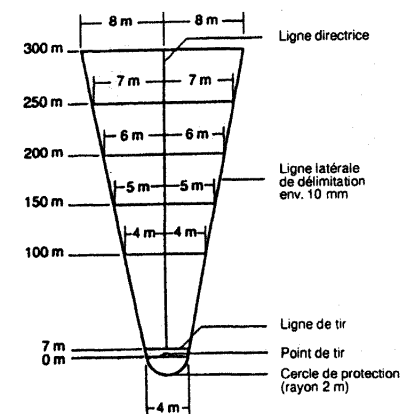
Piste de vitesse 400 m

$2 \times \text{parties droites} = 2 \times 111,94 = 223,89$ m

Piste de bob avec virages fortement relevés à l'aide de blocs de glace. Installer si possible les spectateurs à l'intérieur de la courbe, sinon édifier devant eux des murs de protection en neige ou en bottes de paille.

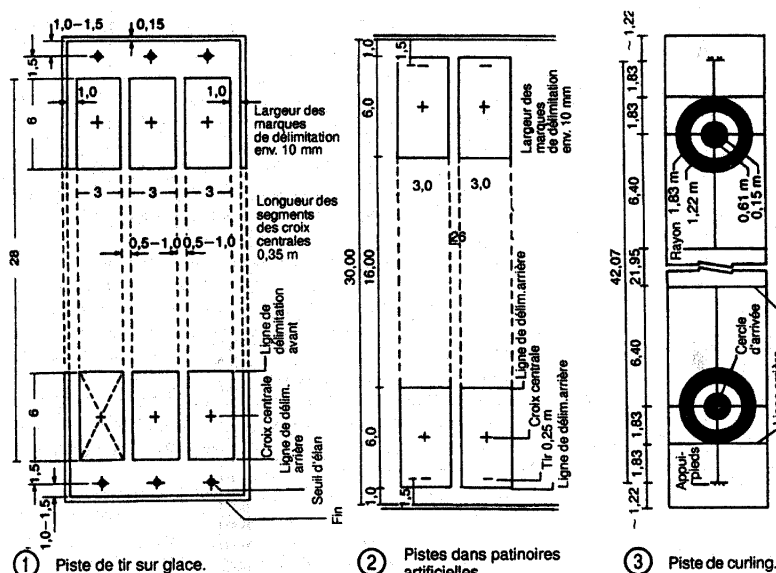
Piste de luge sur les pentes N-NO-NE, si possible dans les dépressions. Longueur 1 500 à 2 500 m, pente 15 à 25 %, largeur au moins 2 m. Arrêt sur terrain plat ou à contre-pente, relever les virages, protéger les obstacles à l'aide de bottes de paille ou murs de neige. Ne pas monter sur la piste mais à côté.

Piste de lancer (fig. 6).



⑥ Piste de lancer.

PATINOIRES

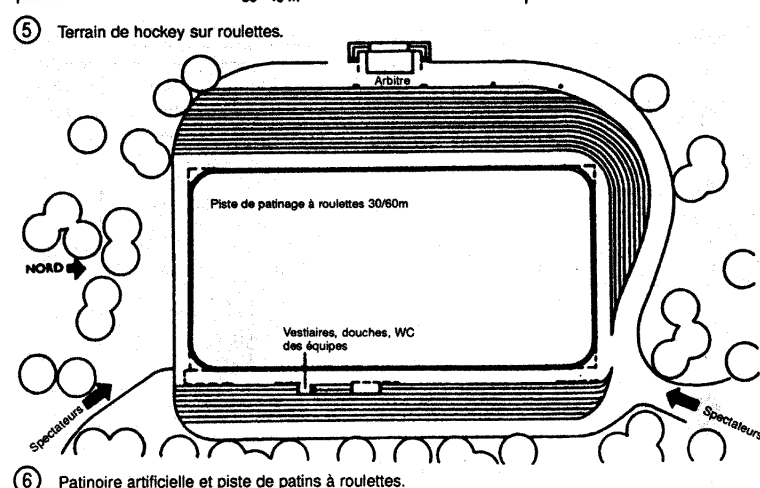
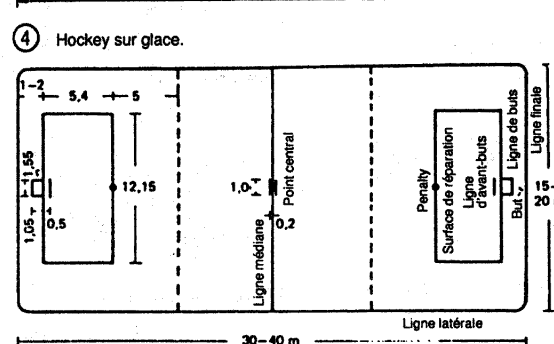
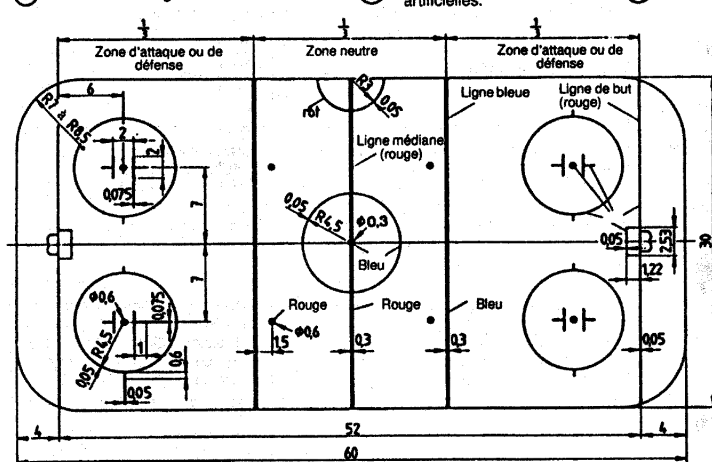


Tir sur glace (fig. 1) : longueur de la piste 42 m ; largeur 4 m (30 x 3 m est aussi possible). Pistes intercalées (bandes) 1 m, au bout des pistes ≥ 60 cm. Border l'aire de départ et l'aire de visée sur trois côtés de barrières de bois facilement franchissables.

Curling (fig. 3) : longueur de la piste 42 m ; cercle d'arrivée / de visée (Tee) diamètre 3,65 m. Jusqu'au centre du cercle d'arrivée 38,85 m. Raccourci à 29,26 m sur mauvaise glace. Pierre de curling : poids $\leq 19,958$ kg. Circonférence $\leq 91,4$ cm, hauteur au moins 1/8 de la circonférence.

Hockey sur glace : aire de jeu 30 x 61 m. But / porte 1,83 de large, 1,22 de haut, contournable par derrière. Le terrain nécessite des barrières de 1,15 à 1,22 de hauteur (bois ou plastique) (fig. 4).

Patinage artistique : surface rectangulaire $\geq 56 \times 26$ m, $\leq 30 \times 60$ m. Combinaison de patinoire à roulettes en été et patinoire sur glace en hiver. Système de tubes réfrigérants 2,5 à 5 cm sous la surface de la piste (impossible avec Terrazzo) (fig. 6).



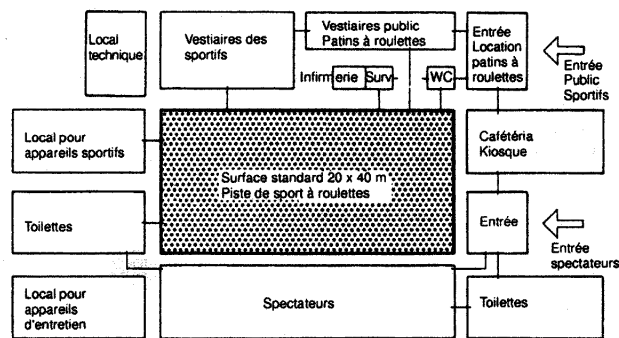
PISTES DE PATINS À ROULETTES

1. Pistes de sport
Hockey sur roulettes 15 x 30 à 20 x 40 m
Patinage artistique 25 x 50 m
2. Pistes de jeu 10 x 10 à 20 x 20 m

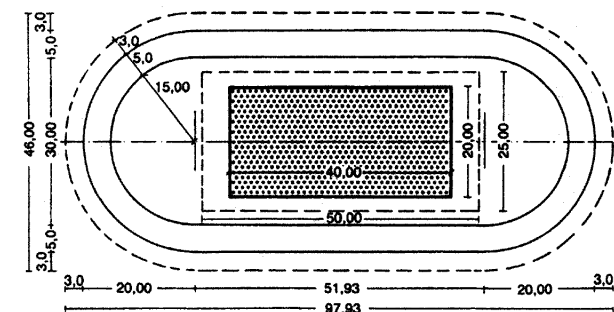
Planche de rebondissement 25 cm de haut, 3 cm au-dessus de la piste, 80 cm de la balustrade sur tous les côtés, 2 m fil de fer à mailles sur les côtés étroits (pour attraper la balle) pourtour autour de la surface de déambulation 1,2 m ; 5 à 10 cm plus bas, joints moins de 5 à 6 mm, déclivité inférieure à 0,2 %, eau de surface dans des rigoles ou fossés, couche contre le gel plus de 20 cm (fig. 5).

Constructions

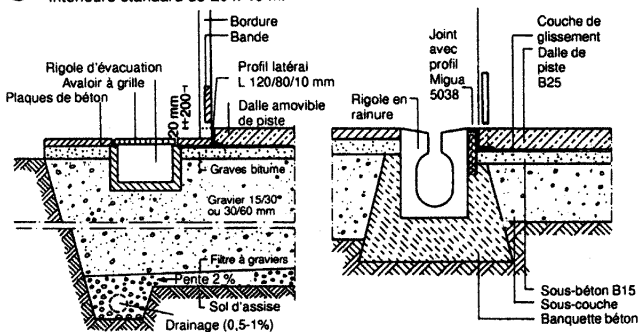
1. Plaques de fibres-ciment, 15 mm ; posé sur bois ou lit de sable.
2. Pistes de béton, 10 à 15 cm selon la texture du sous-sol, si possible sans joints, éventl. joints aveugles fendus 2 à 3 cm de large, joint tous les 25 à 30 m, largeur de la fente ≥ 15 mm.
3. Chape en béton dur, ≥ 8 mm sur sous-couche fraîche de béton, (si possible 2 cm de mortier de ciment, comme tampon égalisateur entre la chape et le sous-béton).
4. Chape en ciment avec agrégats 1 à 10 mm.
5. Terrazzo meulé, ≥ 15 mm, bande de joint en laiton, alliage léger ou plastique, uniquement pour les pistes intérieures.
6. Pistes en asphalte coulé, sous-structure fixe comme d'habitude.



① Schéma du fonctionnement d'une piste de vitesse pour patins à roulettes.



② Dimensions d'une piste de vitesse de patins à roulettes de 200 m avec surface intérieure standard de 20 x 40 m.

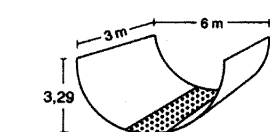


③ Exemple d'une structure en couches avec drainage pour sol cohérent.

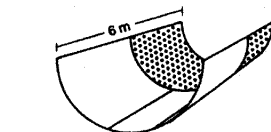
④ Bordure d'une dalle de piste sans point fixe et sans interruption vers pourtour.

Possibilités d'utilisation	Surface nécessaire en m	Remarques
Patins à roulettes pour public, Patins à roulettes artistique, danse à roulettes et hockey à roulettes	20 x 40 m	Surface standard Surface minimum pour hockey sur roulettes 17 x 34
Patins à roulettes pour public, Patins à roulettes artistique, danse à roulettes et hockey à roulettes	20 x 50 m	En cas de besoin particulier
Patins à roulettes pour public, Patins à roulettes artistique, danse à roulettes, hockey à roulettes, patins à roulettes vitesse, et sport sur glace	30 x 60 m	En général uniquement lors d'une utilisation simultanée de surface pour patins à glace 110 m - Piste courte pour course à roulettes possible sur surface 30 x 60 m
Patins à roulettes vitesse Longueur de piste :	200 m 333,5 m 400 m 5 m	Piste standard Uniquement si utilisation simultanée de pistes vélos ou pistes de vitesse patins à glace
Largeur de piste		

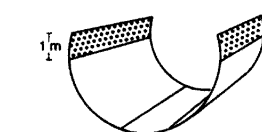
⑤ Possibilités d'utilisation et dimensions des surfaces de sport.



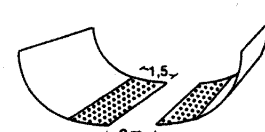
⑥ Piste de skate amovible « halfpipe fermée ».



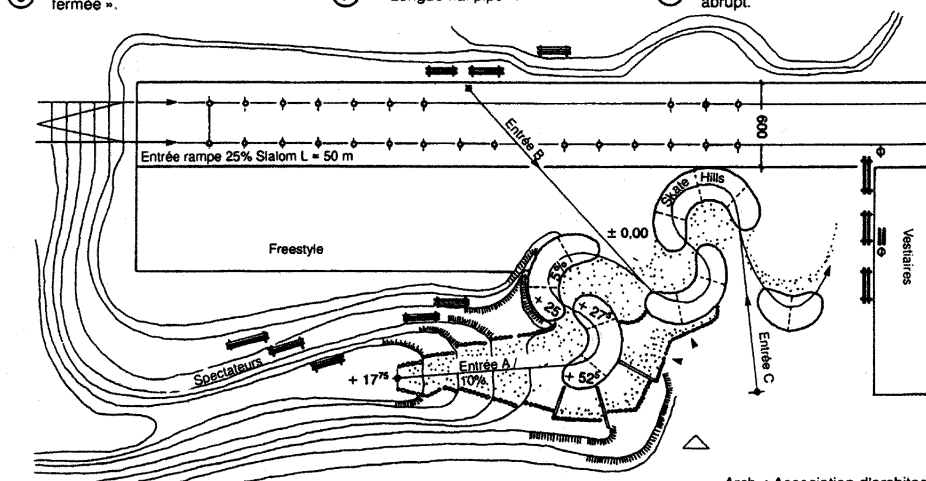
⑦ « Longue halfpipe ».



⑧ « Halfpipe chaude » avec raccord abrupt.



⑨ « Halfpipe séparée ».



⑩ Installation pour skateboard à Munich-Ostpark.

Arch. : Association d'architectes Franke/Mühlbauer/Schmidhuber, Munich

PISTES POUR PATINS À ROULETTES

Répartition de l'espace. Surface standard 20 x 40 m (fig. 2).

Locaux pour sportifs : 2 (4) vestiaires de groupes avec bancs de 8 m et crochets pour vêtements (hockey sur roulettes, 4 vestiaires collectifs).

Pour hockey sur roulettes, au besoin 4 cabines supplémentaires de 3 m². 2 salles de douches avec 4 douches, zone de séchage, 2 lavabos, 2 sèche-cheveux et 1 siège WC. 4 pièces de séchage (uniquement pour le hockey à roulettes) de 6 m² chaque. 1 pièce pour arbitre et entraîneur environ 9 m².

Pièces pour la piste publique de vitesse sur roulettes. Entrée par cartes ou tourniquet ou caisse manuelle environ 40 m².

Zone pour se changer et se harnacher avec casiers pour vêtements et bancs. Vestiaires pour les séances publiques faisant en même temps fonction de zone de harnachement. Casiers pour vêtements et longueur de banc, par exemple, 20 x 40 m de surface pour activité sportive. Utilisation annuelle : 30 casiers simples, 60 casiers triples, longueur de banc 20 m.

1 cabinet de toilettes pour femmes avec 2 sièges WC, entrée séparée avec lavabos, 1 cabinet de toilettes pour hommes avec 2 sièges WC, 3 urinoirs, entrée séparée avec lavabos, 1 infirmerie 9 m², 1 pièce de location de patins à roulettes 12 m² (en rapport avec la caisse).

1 local de surveillance, régie et distribution pour installations électriques et sonores 8 m². Vestiaire 1 à 2 personnes, douche, lavabos, toilettes et vestiaires, 1 atelier 4 m², 1 entrepôt matériel sportif (gros matériel) 15 m², 1 entrepôt matériel sportif (petit matériel) 6 m², appareils d'entretien 12 m², chaufferie 10 m², local électricité 4 m², local branchements 3 m².

SKATEBOARD

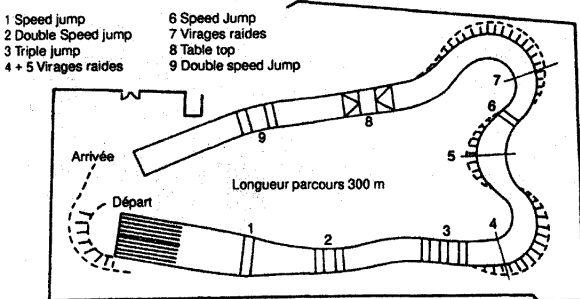
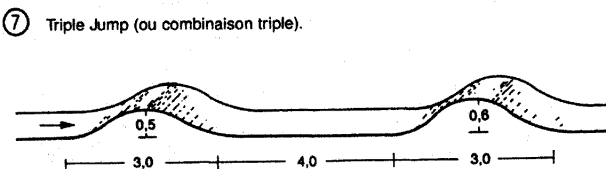
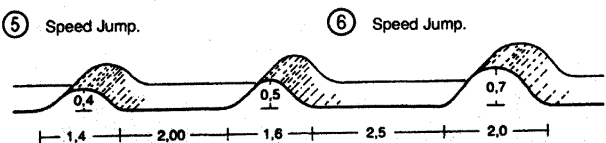
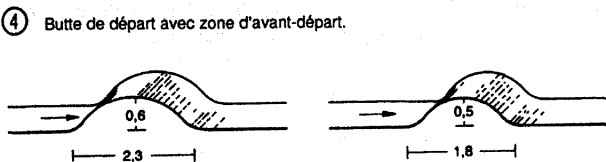
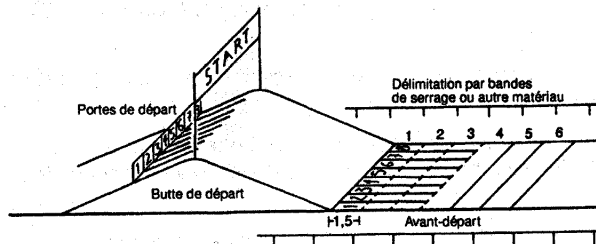
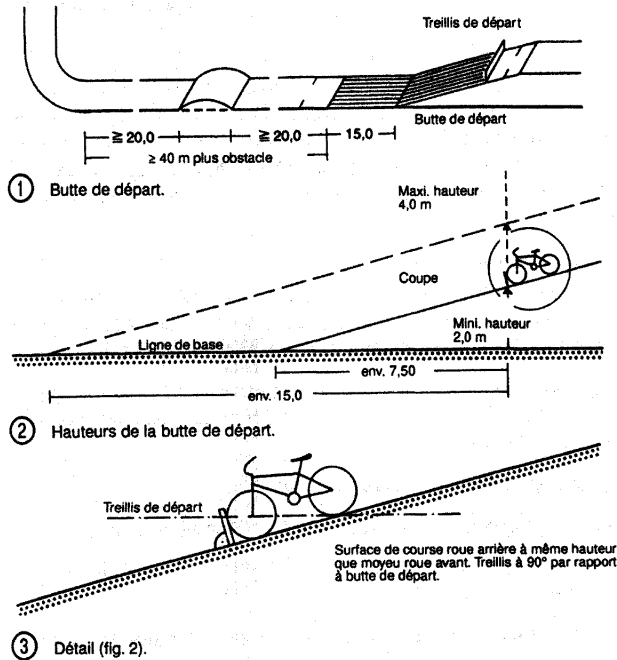
Arrivé des États-Unis en 1975, le skateboard est de la même famille que le patin à roulettes. Les surfaces pour sports à roulettes conviennent au skateboard. Surface nécessaire pour une installation minimale : 200 m².

Lieux appropriés

1. Routes déjà existantes, cours de récréation, terrains jeux, patinoires, routes fermées à la circulation, zones libres de parkings, cours et arrière-cours.

2. Après réalisation d'un revêtement approprié, les centres sportifs, les parcs publics et les espaces verts.

« Champion Ramps » pistes de skateboard « halfpipe » amovibles combinées de 2 moitiés de cuves (fig. 6 à 9). Un seul type de mise en œuvre pour Halfpipe.



⑬ Piste de la coupe du monde 1987 à Bordeaux.

Taille minimale d'un terrain pour VTT 50 x 60 m. Dimensions maximales pour spectateurs 100 x 200 m. Respecter les distances de sécurité pour pistes en sens inverse, 4 variantes pour parcours de VTT sont possibles en fonction des données locales.

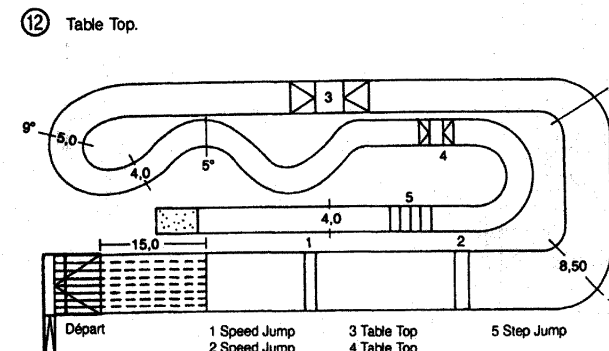
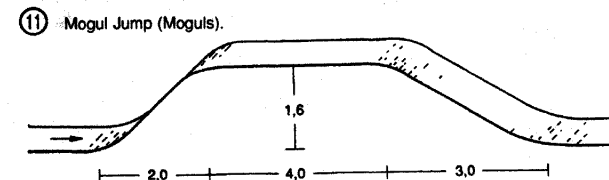
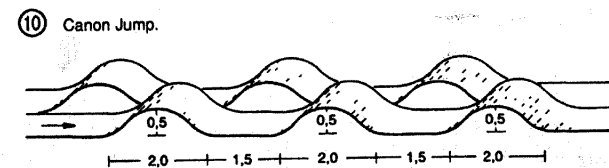
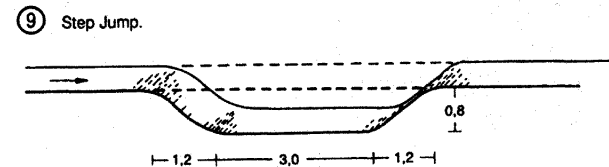
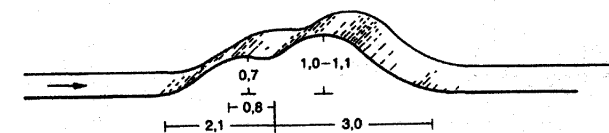
Piste C, piste B, piste A nationale, piste A internationale.

Piste C : longueur minimale 200 m. Largeur de la butte de départ 5 m, 4 couloirs de départ.

Piste B : 250 m, largeur de la butte 7 m, 6 couloirs de départs. Temps de parcours minimal 30 secondes.

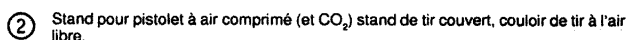
Piste A nationale : longueur minimale 270 à 320 m, largeur de la butte de départ 9 m, 8 couloirs de départ. Temps de parcours minimal 35 secondes.

Piste A internationale : longueur minimale 300 m, largeur butte de départ 9 m, 8 couloirs de départ. Revêtement fixe dans la ligne droite de départ. Le temps de parcours doit pouvoir être atteint par coureur moyen de 15 ans. Les marquages latéraux ne doivent pas être en matériaux fixes (pierres, béton, bois ou similaires). Protection suffisante par pneus de voitures ou bottes de paille. Délimitations fixes d'une distance mini. d'1 m. Séparation avec les zones pour spectateurs par bandes volantes. A l'intérieur de la zone, pas de spectateurs. Sur parcours en pente, 40 km/h maximum. Les virages et obstacles peuvent être érigés au fil du parcours selon le choix.



⑭ Piste de VTT du IFMA 1984 à Cologne.

Collations sportives



Programme de tir.

Tir au fusil : fusil à air comprimé 10 m xx, carabine d'intérieur 15 m, fusil petit calibre 50 m x, fusil standard petit calibre xxx, fusil pour cibles 100, fusil gros calibre 300 m, fusil standard GK 300 m.

Tir au pistolet : pistolet à air comprimé 10 m xx, pistolet olympique à tir rapide 25 m x, pistolet de sport 25 m xxx, pistolet standard 25 m, pistolet libre 50 m x.

Tir au pigeon artificiel : ball-trap x, skeet x.

Cible en mouvement : pigeons d'argile, 10 m et 50 m x.

Tir à l'arc : conditions de salles, conditions internationales xx, arc d'extérieur.

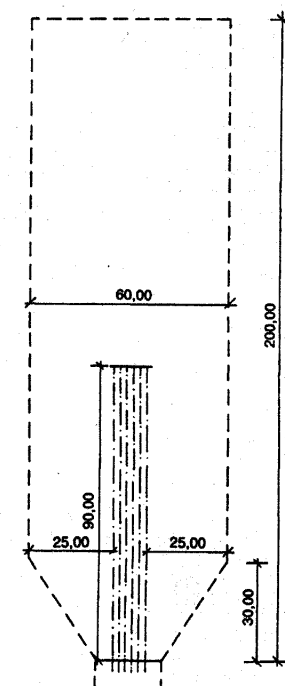
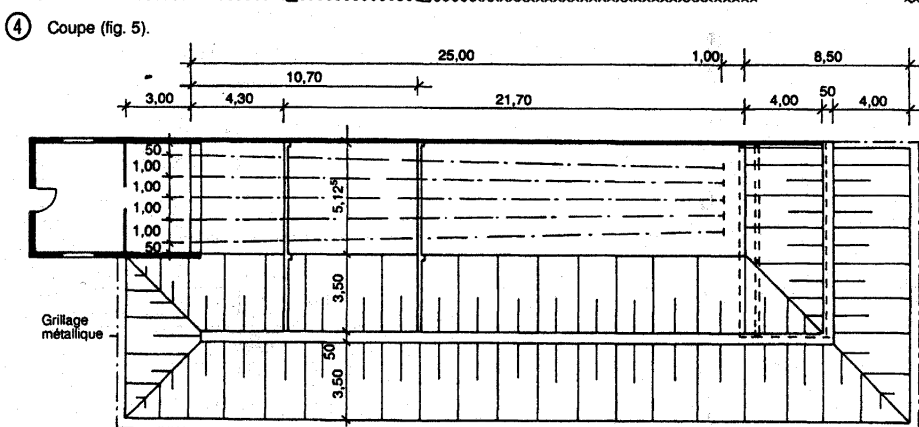
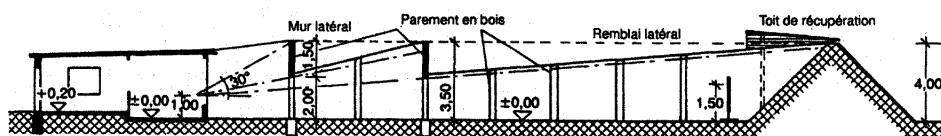
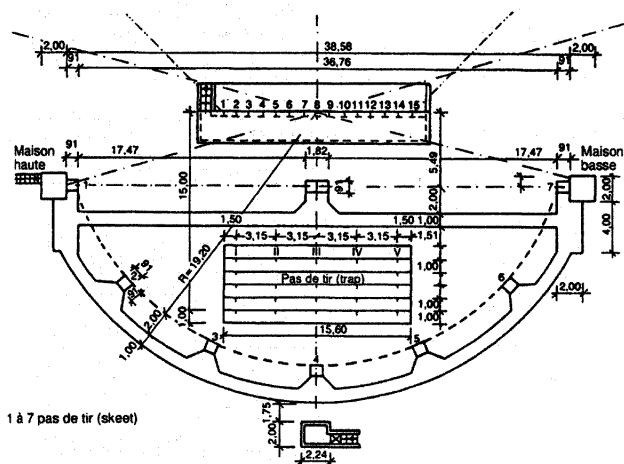
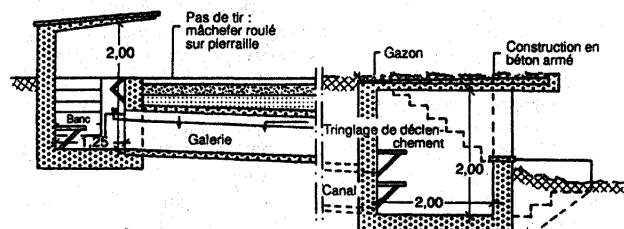
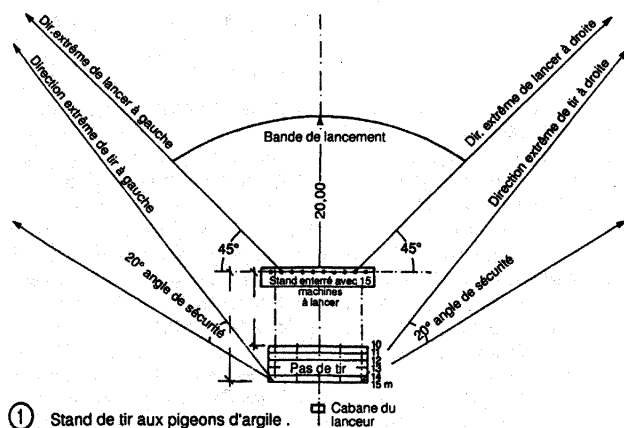
Tir à l'arbalète : conditions nationales, internationales 10 et 30 m.

Tir avec armes à canon se chargeant par la bouche : conditions nationales.

Concours nationaux : x = pour les hommes, xx = pour femmes et hommes, xxx = uniquement pour femmes.

Outre le permis de construire, il faut obtenir une autorisation spécifique en raison des nuisances éventuelles occasionnées par le bruit.

Les constructions de sécurité tels blindages hauts, sécurités latérales (murs ou remblais), fin de piste de tir, doivent être réalisées avec des matériaux agréés ou testés par expert.



Dispositif de sécurité :

La longueur du tir d'un projectile est déterminée par l'angle de sortie le plus approprié.

Il faut assurer théoriquement un angle de 20° en partant du tir pour les stands de carabines à air comprimé et à CO₂, et angle de 30° pour des stands de fusils et stands d'armes à poing.

Pour l'arbalète haute et les stands de tir à l'arc, des décrets différents sont applicables. Les zones menacées doivent être abritées par des constructions de sécurité. Les constructions de sécurité sont les blindages hauts, la sécurité latérale (murs ou remblais en terre, fermeture de l'extrémité de la piste de tir). L'installation de stands de tir doit être faite de sorte à exclure (aussi bien à l'intérieur, les participants au tir, qu'à l'extérieur, le voisinage) toute mise en péril de personnes.

Les règlements contre les troubles du voisinage doivent être respectés. Le choix du terrain est donc primordial pour le coût de l'opération. Un expert en stands de tir devrait toujours être consulté.

Il faut particulièrement tenir compte de : distance aux terrains constructibles ou en voie de construction et aux maisons habitées, direction de tir prévue (nord, nord-est), composition du sol, situation du terrain.

Peut-on ou doit-on s'écarter des règlements ? Installations pour le ravitaillement et l'évacuation, situation par rapport au réseau routier, desserte routière (même future), parkings, zones de vacances et loisirs. Procédure d'approbation et d'autorisation.

La répartition et la taille d'une installation de stands de tir doivent prévoir la possibilité de futures extensions à peu de frais. Lors de la conception d'installations à l'air libre, prendre toutes mesures pour l'insonorisation et l'isolation phonique.

Installations sportives

SALLES DE SPORT

POUR GYMNASTIQUE ET JEUX

Type de salle	Dimensions (en m)	Surface utilisable pour le sport (en m²)	Jeux en salle ¹⁾	Nombre des terrains d'entraînement	Nombre des terrains de compétition
Salles multifonctionnelles					
Salle individuelle	15 x 27 x 5,5	405	Badminton Basket-ball Volley-ball	4 1 1	
Salle triple	27 x 45 x 7 ^{3a)} séparable en 3 parties (15 x 27) ^{3b)}	1 215	Badminton Basket-ball Football Handball Hockey Volley-ball	12 3 1 1 1 3	5 ⁴⁾ 1 1 1 1 1
Salle quadruple	27 x 6 x 7 ^{3a)} séparable en 4 parties (15 x 27) ^{3b)}	1 620	Badminton Basket-ball Football Handball Hockey Volley-ball	16 4 1 1 1 4	7 ⁴⁾ 2 1 1 1 1
le cas échéant aussi salle double	22 x 44 x 7 ^{3a)} séparable en 2 parties (22 x 28 + 22 x 16 ou 22 x 26 + 22 x 18 ⁵⁾)	968	Badminton Basket-ball Football Handball Hockey Volley-ball	6 1 1 1 1 3	5 ⁴⁾ 1 1 1 1 1
Salles de jeu					
Salle simple	22 x 44 x 7 ^{3a)}	968	Badminton Basket-ball Football Handball Hockey Volley-ball	6 1 1 1 1 3	5 1 1 1 1 1
Salle triple	44 x 66 x 8 ^{3b)} séparable en 3 parties (22 x 44) ^{3b)}	2 904	Badminton Basket-ball Football en salle 20 x 40 30 x 60 Handball Hockey Volley-ball	24 1 1 1 1 9	15 4 ⁴⁾ 3 1 3 3 3
Salle quadruple	44 x 88 x 9 ^{3b)} séparable en 4 parties (22 x 44) ^{3b)}	3 872	Badminton Basket-ball Football en salle 20 x 40 40 x 80 Handball Hockey Volley-ball	32 5 ⁴⁾ 1 1 1 12	25 ⁴⁾ 4 4 4 4 4

- ¹⁾ Jeux en salle usuels sans prise en compte d'habitudes nationales ou régionales.
²⁾ Dimensions correspondant aux règles des fédérations internationales ; peuvent être éventuellement réduites au niveau national.
³⁾ Dans les zones en bordure la hauteur de la salle peut être réduite en tenant compte des exigences liées au type de sport.
⁴⁾ S'il y a plusieurs salles sur un même emplacement ou dans une zone de planification, la hauteur d'une partie de ces salles peut, en fonction de l'utilisation prévue, être réduite à 5,5 m.
⁵⁾ En soustrayant l'épaisseur des cloisons de séparation.
⁶⁾ Nombre maximal, sans prendre en compte les cloisons de séparation.

① Dimensions des salles.

On distingue les salles multifonctionnelles, les salles de jeux et les salles polyvalentes.

Les bases de planification prennent en compte les règlements sur les compétitions des fédérations en vue de la meilleure intégration possible des différents sports (fig. 1).

La surface nécessaire du terrain dépend de la surface pour le sport et les locaux d'entretien. En règle générale, pour un programme global non encore déterminé, la surface nécessaire peut être trouvée grâce à la règle empirique : Surface de sport nécessaire x 2 + surfaces de démarcation nécessaires aux délimitations de terrains + surface nécessaire au parking des voitures.

Dimensions des salles (fig. 1) : Une salle divisible est préférable à cause de multiples possibilités d'utilisation en plusieurs salles simples.

Locaux pour manifestations sportives : Entrée avec caisse, vestiaires pour spectateurs et le cas échéant local pour produits d'entretien et appareils en plus de l'entrée (fig. 2), par spectateur 0,1 m².

Places pour spectateurs et invités d'honneur, presse, radio et télévision :

- Selon les besoins, par siège y compris le passage à proximité immédiate :
 par siège pour journaliste : 0,50 x 0,4 à 0,45 m,
 par cabine de reporter : 0,75 x 0,8 à 0,85 m,
 par cabine de speaker : 1,80 x 2,0 m,
 par plate-forme de caméra : 2,00 x 2,0 m.

1 place de vestiaire pour 3 spectateurs. Par place de vestiaire (inclus 1 m de longueur de comptoir pour 30 places de vestiaire. 1 toilettes pour 100 spectateurs, dont 40 % siège WC pour dames, 20 % pour hommes et 40 % urinoirs, par siège, y compris entrée : 2,5 m² ; par urinoir y compris entrée : 1,0 m². Caisse, cafétéria, police, pompiers, administration, locaux de rangement et dépôt, salle pour presse : selon les besoins.

Local	Dimensions	Surface utilisable pour le sport (en m²)
Salle d'entraînement condition et musculation	dépend des installations hauteur mini. 3,5	35 jusqu'à 200
Salle de remise en forme	dépend des installations hauteur mini. 2,5	20 jusqu'à 50
Salle de gymnastique	10 x 10 x 4 jusqu'à 14 x 14 x 4	100 jusqu'à 196

③ Dimensions des salles de sport annexes.

- ¹⁾ Hauteur minimale du local généralement 2,5 m.
²⁾ Surface nécessaire par sportif : 0,7 à 1,0 m² (base de calcul : 0,4 m de longueur de banc par sportif, 0,3 m de profondeur de siège ; distance minimale 1,5 entre bancs se faisant face ou entre bancs et murs - recommandé 1,8 m).
³⁾ 1 douche pour 6 sportifs, mais au minimum 8 douches et 4 lavabos et lave-pieds par pièce. Douche y compris passage au moins 1 m², passage 1,2 m de large.
⁴⁾ Local pour entraîneur, arbitre et le cas échéant premiers soins avec cabine de change et douche. Local individuel de premiers soins de 8 m². Lors d'une disposition adéquate le local pour le professeur peut être utilisé pour la régie.
⁵⁾ Comme l'équipement en appareils peut varier localement, le local pour les équipements doit pouvoir être agrandi par rapport aux dimensions minimales indiquées. Aucune partie d'une salle multifonctionnelle ne doit avoir un local pour équipements de moins de 6 mètres.
⁶⁾ Séparé en 2 unités spéciales avec la moitié de l'équipement.
⁷⁾ Profondeur du local en règle générale 4,5 m, maximum 6 m.
⁸⁾ Profondeur du local en règle générale 3 m, maximum 5,5 m.
⁹⁾ En cas de besoin.
¹⁰⁾ Le cas échéant deux locaux plus grands avec nombre plus élevé de douches et lavabos.

Type de salle	Entrée m²	Vestiaires (mini. 20 m²) ¹⁾ Nombre minimal	Douches (mini. 15 m²) ³⁾ Nombre	Toilettes		Entraîneur ⁴⁾ (mini. 12 m² ; sans fonction de premiers soins mini. 8 m²) Nombre minimal	Local matériel		Local produits d'entretien (mini. 5 m²) Nombre minimal	Gardien (mini. 10 m²) Nombre
				par vestiaires	Entrée		Salle polyvalente	Salle de jeux		
	m²			Nombre minimal	Nombre minimal		m² minimum ⁵⁾	m² minimum ⁵⁾		
Salle individuelle	15	2	1 ⁶⁾	1	1	1	60 ⁷⁾	20 ⁸⁾	1	1 ⁹⁾
Salle double	30	2	2	1	1	1	90 ⁷⁾		1	1 ⁹⁾
Salle triple	45	3 ¹⁰⁾	3 ¹⁰⁾	1	1	2	120 ⁷⁾	60 ⁸⁾	1	1
Salle quadruple	60	4 ¹⁰⁾	4 ¹⁰⁾	1	1	3	150 ⁷⁾	80 ⁸⁾	1	1

② Locaux annexes pour le sport.

Type de sport	Surface de sport utile nette				Zone supplé- mentaire sans obstacle sur les		Surface de sport brute sans obstacles mesures standard		Hauteur libre de la salle ¹⁾
	Dimensions autorisées		Dimensions standard						
	Longueur	Largeur	Long.	Largeur	côtés latéraux m	côtés frontaux m	Long. m	Largeur m	
	m	m	m	m					
Badminton	13,4	6,1	13,4	6,1	1,5	2,0	17,4	9,1	9 ²⁾
Basket-ball	24 – 28	13 – 15	28	15	1 ³⁾	1 ³⁾	30	17	7
Boxe	4,9 – 6,1	4,9 – 6,1	6,1	6,1	0,5	0,5	7,1	7,1	4
Balle au poing	40	20	40	20	0,5	2	44	21	(7)
Football	30 – 50	15 – 25	40	20	0,5	2	44	21	(5,5)
Haltérophilie	4	4	4	4	3	3	10	10	4
Handball	40	20	40	20	1 ⁴⁾	2	44	22	7 ⁵⁾
Hockey	36 – 44	18 – 22	40	20	0,5	2	44	21	(5,5)
Judo	9 – 10	9 – 10	10	10	2	2	14	14	(4)
Balle au panier	28	15	28	15	1	1	30	17	(5,5)
Sports artistiques	12	12	12	12	1	1	14	14	(5,5)
Gymnast. artistique	52	27	52	27	–	–	52	27	8
Cyclo-balle / polo sur roue / cyclisme artist.	12 – 14	9 – 11	14	11	1	2	18	13	(4)
Gymnastique rythmique	13 ⁶⁾	13 ⁶⁾	13 ⁶⁾	13 ⁶⁾	1	1	15	15	8 ²⁾
Lutte	9 – 12	9 – 12	12	12	2	2	14	14	(4)
Hockey sur roulettes	34 – 40	17 – 20	40	20	–	–	40	20	(4)
Patinage artistique / Danse sur roulettes	40	20	40	20	–	–	40	20	(4)
Danse sportive	15 – 16	12 – 14	16	14	–	–	16	14	(4)
Tennis	23,77	10,97	23,77	10,97	3,65	6,4	36,57	18,27	(7)
Tennis de table	2,74	1,525	2,74	1,525	5,63	2,74	14	7	4
Trampoline	4,57	2,74	4,57	2,74	4	4	12,57	10,74	7
Volley-ball	18	9	18	9	5	8	34	19	12,5 ²⁾

¹⁾ Chiffres entre parenthèses : dimensions recommandées ; ²⁾ pour une rencontre nationale 7 m suffisent ; ³⁾ pour des installations avec spectateurs jouant le terrain si possible 2 m ; ⁴⁾ place supplémentaire nécessaire pour table du chronomètre et bancs de rechange (éventuellement dans le local des équipements sportifs) ; ⁵⁾ dans une zone en bordure de 3,3 m de la surface nette de jeu, une diminution régulière de 5,5 m est autorisée ; ⁶⁾ pour compétitions nationales 12 m.

① Dimensions des terrains de sport pour utilisation en compétition.

Équipement	Zone de sport total sans obstacles ¹⁾ long. x largeur x hauteur (en m)	Distance de sécurité ²⁾ (en m)			
		latérale	à l'avant	à l'arrière	entre appareils
Gymnastique au sol	14 x 14 x 4,5	-	-	-	-
Cheval-d'arçons	4 x 4 x 4,5	-	-	-	-
Cheval à sauter	36 ³⁾ x 2 x 5,5	-	-	-	-
Anneaux fixes ⁴⁾	8 x 6 x 5,5	-	-	-	-
Barres parallèles	6 x 9,5 x 4,5	4,5 ⁵⁾	4 ⁵⁾	3 ⁵⁾	4,5
Barres fixes	12 x 6 x 7,5 ⁷⁾	1,5	6	6	-
Barres asymétriques	12 x 6 x 5,5	1,5	6	6	-
Poutre	12 x 6 x 4,5	-	-	-	-
Anneaux libres ⁴⁾	18 x 4 x 5,5	1,5 ⁵⁾ (2) A	10,5 ⁵⁾ (7,5) A	7,5 ⁵⁾	1,5 ⁵⁾
Corde	-	1,5	4,5 (4) A	4,5 (4) A	1,5 (0,8) A
Échelles	-	4,5 ⁵⁾	4,5 ⁵⁾	4,5 ⁵⁾	7
Trapèze	-	-	4,5 ⁵⁾	4,5	4,5

¹⁾ Pour le sport de compétition ; ²⁾ pour le sport scolaire et de grande diffusion (entre équipements intégrés et murs ou autres équipements intégrés) ; ³⁾ longueur de l'élan 25 m, longueur des équipements 2 m, longueur de fin de course 9 m ; ⁴⁾ distance des axes de corde 0,5 m ; ⁵⁾ mesuré à partir de l'axe du poteau de l'équipement ou sa hauteur, bout de la barre ou axe de la corde ; ⁶⁾ réduction possible à 4 m vers les murs ou 3,5 m vers les rideaux ; ⁷⁾ pour compétitions nationales 7 m suffisent : A = Autriche.

② Zone sans obstacles et distances de sécurité des équipements sportifs incorporés.

SALLES DE SPORT POUR GYMNASTIQUE ET JEUX

Locaux annexes en plus de l'entrée (p. 532, fig. 2).

Par visiteur : 0,1 m².

Vestiaires par visiteur : 1 place.

Par place de vestiaire : 0,05 à 0,1 m² (y compris longueur 1 m pour comptoir pour 30 places de vestiaire).

Nombre de toilettes par visiteur : 0,01

dont 40 % siège WC femmes

20 % siège WC hommes

40 % urinoirs

Dépôt pour tables et chaises.

Par visiteur : 0,05 à 0,06 m².

Estrades et autres installations scéniques par mètre carré de surface de scène : 0,12 m².

Caisse et autre selon les besoins. Ravitaillement gastronomique : surface par distributeur 1,0 x 0,6 à 0,8 m.

Kiosque avec Buvette 8 à 12 m², 10 à 12 m² pour dépôt.

Cafétéria/restaurant par place assise : 1,5 à 2,7 m² dont en tout pour les consommateurs : 1 à 1,5 m², pour cuisine et 0,5 à 1,2 m² pour entrepôts.

Comptoir pour self-service : pour 50 places, 1 m de comptoir, pour service : 100 places, 2 m de comptoir.

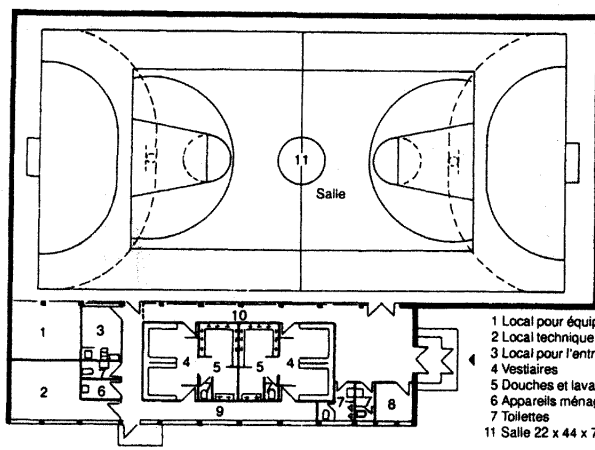
Petite scène = 100 m². Garderobe pour artistes, pièce polyvalente pour discussions, cours, conférences, loisirs. Salle de jeux pour jeux de table, billard, etc. Salle de lecture, piste de bowling : selon les besoins.

Des locaux techniques sont à prévoir pour les salles de sport et installations sportives à l'air libre ne disposant pas de leurs propres bâtiments de fonction. Des locaux pour l'équipement sportif et l'entretien doivent être prévus dans le programme de la salle de sport.

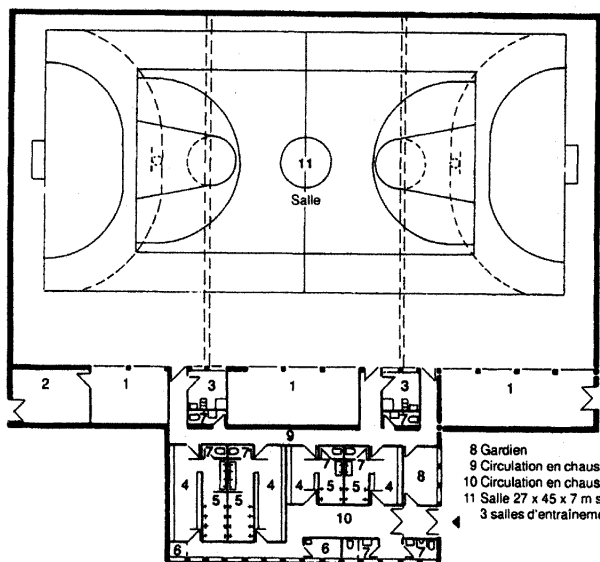
Local d'équipement extérieur = 0,3 m² par 100 m² de surface utilisable pour le sport (surface nette) = 15 m². Local d'entretien d'équipement pour appareils manuels = 0,04 m² pour 100 m²; surface libre brute = 8 m²; pour machines = 0,06 m² pour 100 m²; surface libre brute = 12 m².

Dans le cas d'un entretien assuré par une personne extérieure ou un entretien centralisé pour lequel les machines sont emportées et rapportées, on peut se passer du dernier local cité.

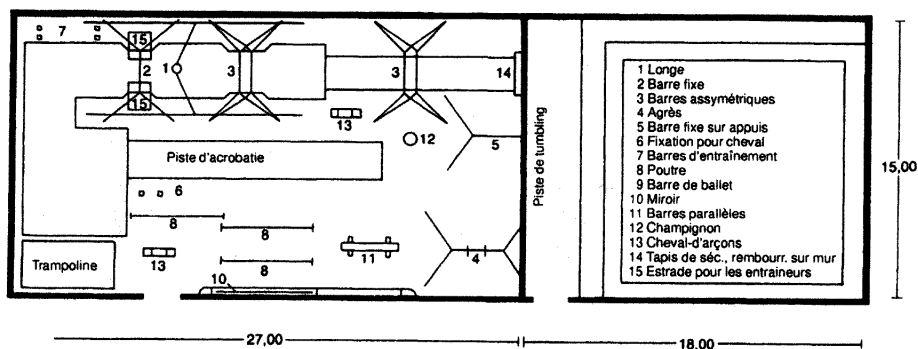
Installation
sportives



① Plan schématique d'une salle de sport.

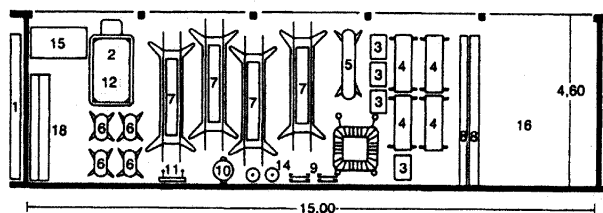


② Plan schématique d'une salle de sport triple.

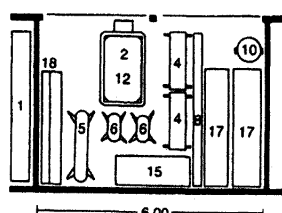


③ Salle 15 x 27 m avec gymnastique au sol 15 x 18.

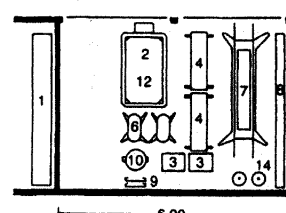
1. Armoire
- 2/12. Tapis de sol avec chariot
3. Petit cheval
4. Grand cheval
5. Cheval-d'arçons
6. Mouton
7. Barres parallèles
8. Banc de gymnastique
9. Tremplins
10. Récepteur de talc
11. Barres pour arbre droit sur les mains
- 12/2. Tapis de sol avec chariot
13. Petit trampoline
14. Montants de saut
15. Tapis de sol
16. Surface pour appareils complémentaires
17. But de handball
18. Tapis de sol mou



④ Aires de rangement pour grands équipements dans les locaux pour équipements sportifs des salles de sport 15 x 27.

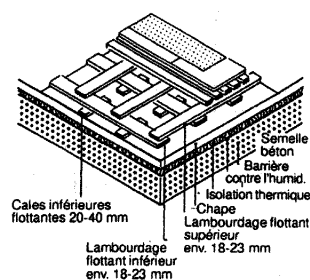


⑤ Local pour équipements.

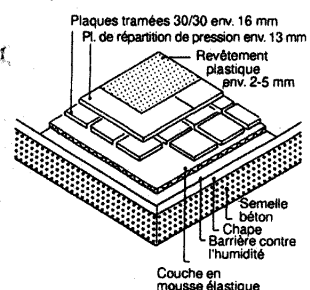


⑥ Local pour équipements.

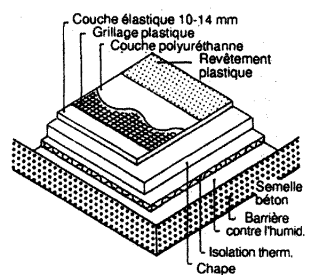
SALLES DE SPORT



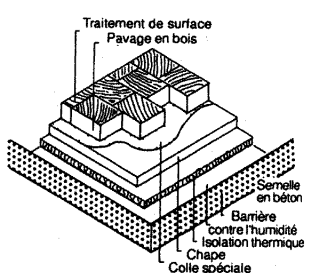
⑦ Construction d'un sol flottant.



⑧ Construction d'un sol élastique.

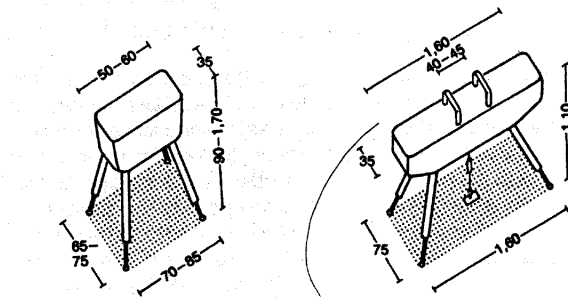


⑨ Construction d'un sol élastique.



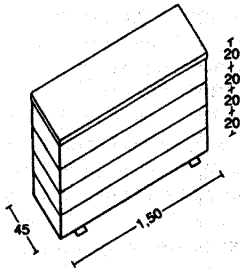
⑩ Construction d'un pavage en bois posé sous pression avec traitement de surface.

SALLES DE SPORT SALLES DE GYMNASTIQUE ET JEUX

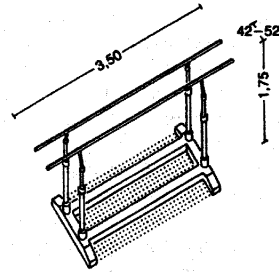


① Mouton.

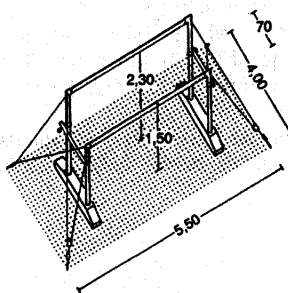
② Cheval d'arçons.



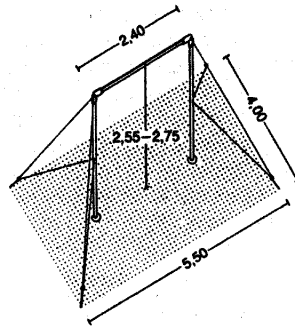
③ Plints de saut.



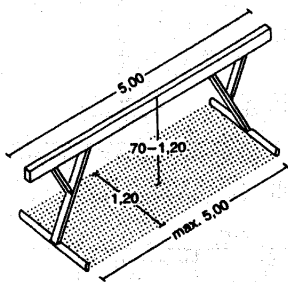
④ Barres parallèles.



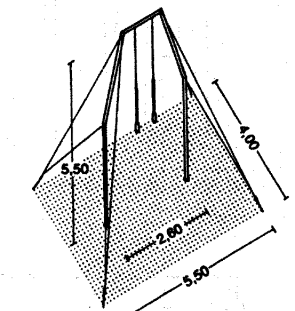
⑤ Barres asymétriques.



⑥ Barre fixe.

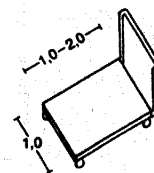


⑦ Poutre.

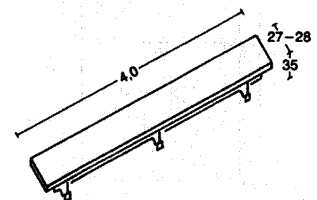


⑧ Portique à anneaux.

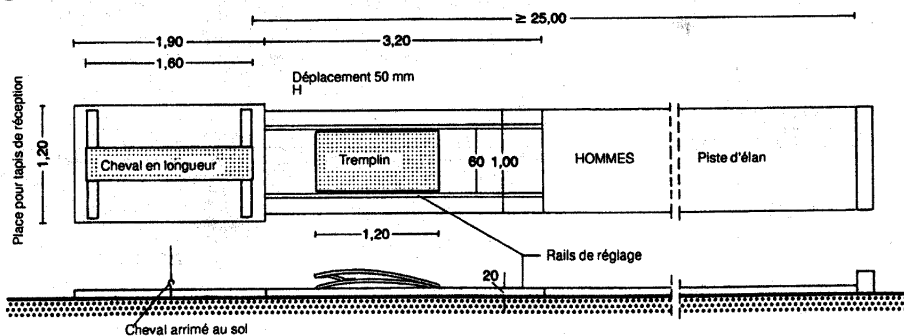
⑩ Podium de compétition, surface nécessaire, dimensions des différentes parties du podium, répartition des places pour arbitres.



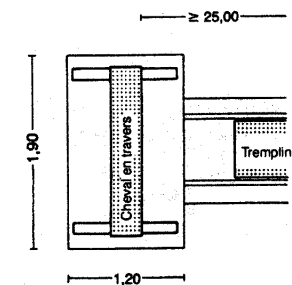
⑪ Chariot à tapis.



⑫ Banc de gymnastique.



⑨ Installation de saut de cheval pour hommes.

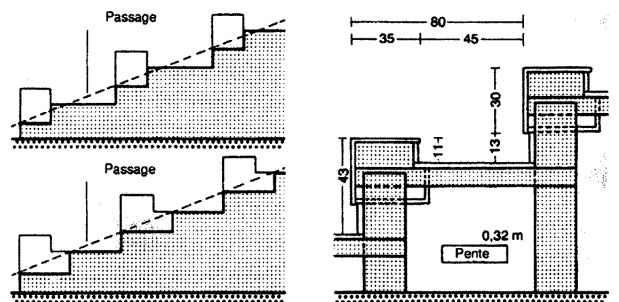


⑬ Installation de saut de cheval pour femmes.

Installation
sportives

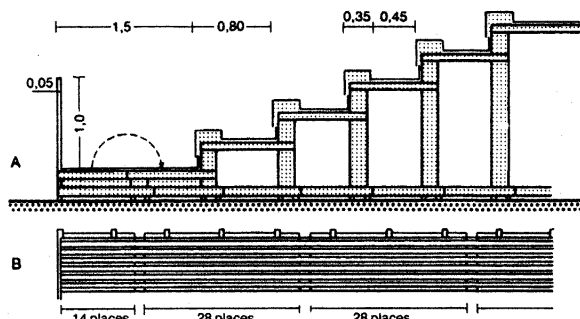
SALLES DE SPORT

SALLES DE GYMNASTIQUE ET JEUX

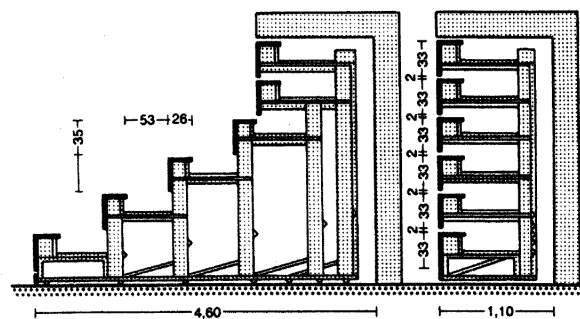


① Coupe schématique sur passage entre gradins.

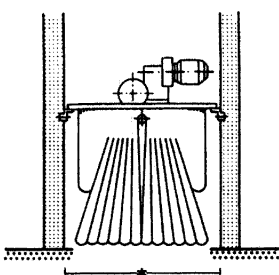
② Coupe sur une rangée de gradins avec passage à l'arrière.



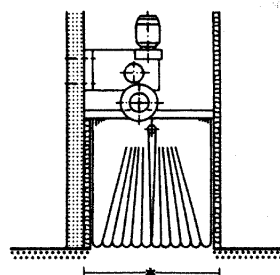
③ A Tribune avec accès inférieur.
B Tribune avec accès supérieur.



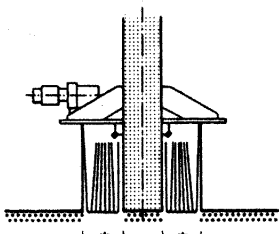
④ Tribune escamotable $L \leq 6,0$.



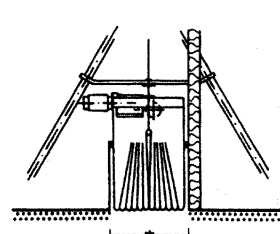
⑤ Disposition du rideau de séparation entre deux poutres.



⑥ Disposition du rideau sur le côté d'une poutre, avec trémie absorbante.



⑦ Disposition du rideau de séparation des deux côtés de la poutre.



⑧ Rideau de séparation avec système de drapage comme isolant phonique à l'intérieur d'une structure portante de la salle.

* La largeur dépend de la hauteur de la salle et de l'épaisseur du matériau.

Les installations pour spectateurs (fig. 1 à 4) sont possibles sous forme de tribunes fixes ou mobiles : pour les petites installations jusqu'à 10 rangées de gradins, on peut partir d'une ascension linéaire des gradins (hauteur 0,28 à 0,32 m). Dans toutes les autres installations, il faut prévoir une ascension parabolique (hauteur des yeux places assises 1,25 m, place debout 1,65 m). Hausse de la ligne de visibilité pour les places assises 0,15 m, pour les places debout, 0,12 m. Distance entre les rangées places assises 0,80 à 0,85 m (fig. 2 et 3). Places debout 0,40 à 0,45 m. Point visuel de référence 0,50 m au-dessus du marquage extérieur du terrain.

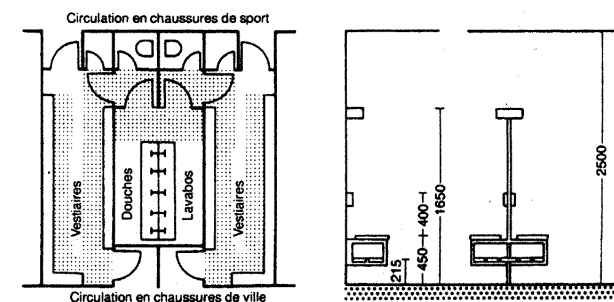
Protéger les places pour les spectateurs derrière les buts avec des filets mobiles, ainsi que les places pour spectateurs dans les étages et galeries lors des entraînements de jeux de balles. Pour les pièces « entrée, vestiaires, sanitaires, entraîneur, salles de sport annexes et salle », la séparation des circulations en zones pour chaussures de ville et chaussures de sport est recommandée (fig. 9 à 12).

Les salles de douches doivent pouvoir être directement accessibles depuis les vestiaires. Entre la partie humide de la douche et le vestiaire, une zone de séchage doit être prévue. Les salles de douches divisées en deux doivent être reliées avec les deux vestiaires avoisinants de telle sorte que de chaque vestiaire, une ou les deux salles puissent être utilisées (fig. 9 à 12).

Une pièce pour l'entraîneur doit se trouver à proximité des vestiaires. Local premiers soins au même niveau que la salle de sport, peut être intégré à la pièce de l'entraîneur.

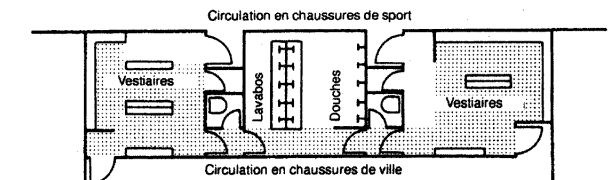
Les tribunes peuvent être accessibles par le haut ou par le bas. L'accès par le bas est plus intéressant financièrement (on économise les escaliers et les accès), mais désavantageux pour le fonctionnement de la manifestation car les visiteurs passant au pied des tribunes dérangent les sportifs et les visiteurs déjà présents (fig. 3). Les côtés libres doivent comporter des dispositifs de protection d'1 m de hauteur, mesure prise à partir du passage.

La configuration des plafonds et murs se raccordant au rideau de séparation doit être telle qu'une fois le rideau baissé, il n'y ait pas de ponts sonores (fig. 5 à 8).

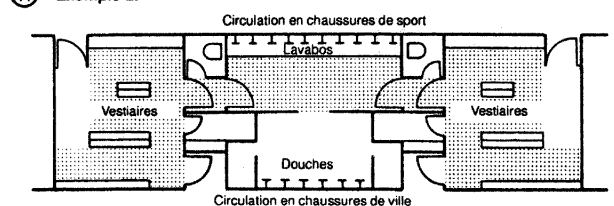


⑨ Exemple 1.

⑩ Banc de vestiaires sous forme de cloison et banc double.

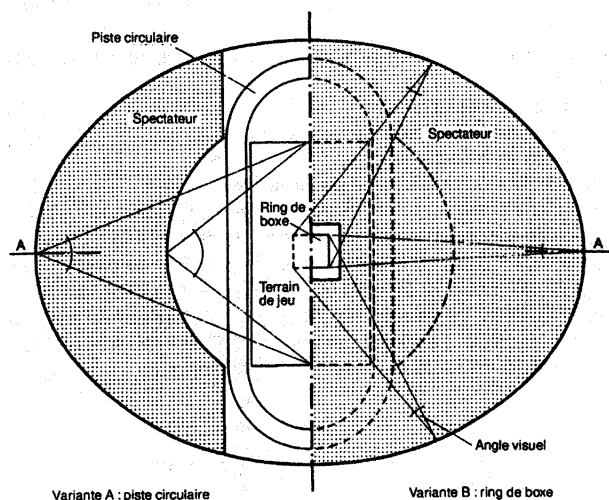


⑪ Exemple 2.

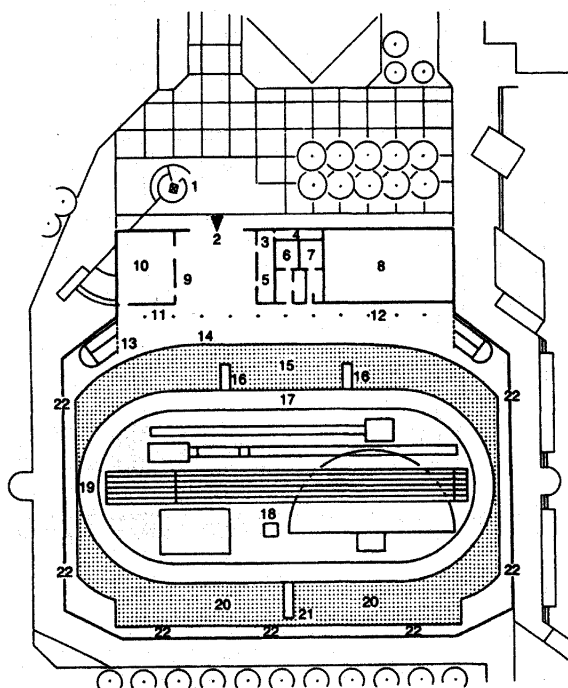


⑫ Exemple 3. Trois solutions proposées pour la zone des vestiaires et des sanitaires (sol recouvert de grilles en PVC).

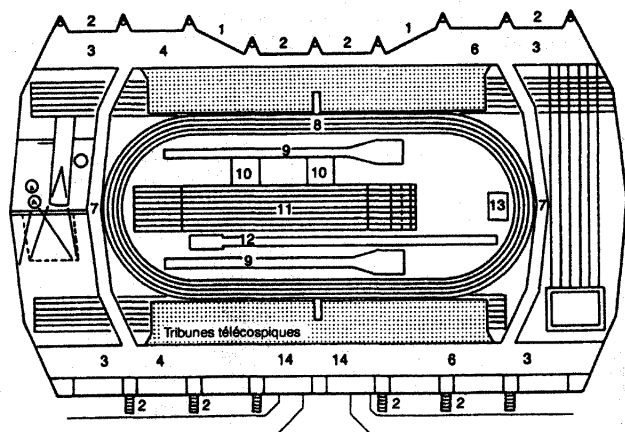
SALLES DE SPORT



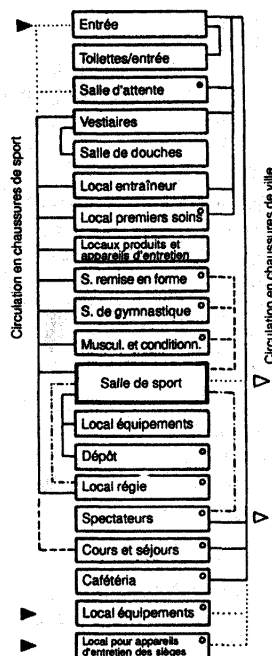
① Système de répartition des spectateurs.



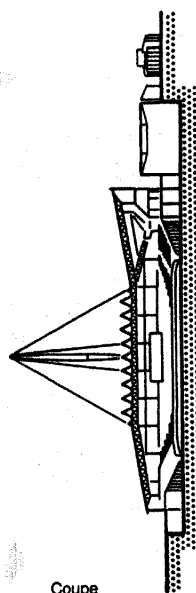
③ Plan de la salle de l'Europe à Karlsruhe. Arch. : Schmitt, Kasimir, Blanke



④ Plan de la salle d'athlétisme Dortmund. Esq. et plan : Hochbauamt Dortmund



② Schéma de répartition des salles.



Coupe



Coupe

Légende de la figure 2

- ▲ - accès immédiat
- ▽ - évent. issue de secours supplémentaire
- - accès principal
- - - contact visuel
- - - accès alternatif
- accès auxiliaire
- - pièces supplémentaires pour salles multiples
- - pièces supplémentaires et installations en fonction des données et besoins locaux

Utilisation flexible de la salle (fig. 3)

1. tennis, 2. handball, 3. athlétisme, 4. boxe, 5. sport scolaire. Des rideaux de séparation résistants aux balles, avec filets sur les côtés avant divisent la surface intérieure en quatre unités de la taille d'une salle de sport scolaire. En comptant la salle d'échauffement devant la zone d'entraînement, sous la tribune télescopique, la grande salle de sport offre ainsi aux écoles et aux associations 6 lieux d'entraînement. Conditions de compétition pour le sport de haut niveau, ainsi que des conditions d'exercices et d'entraînement pour le sport scolaire et associatif.

Données techniques sportives (fig. 4)

Piste circulaire 200 m (compétition), 130 m + 100 m droite pour sprint (entraînement), 600 m droite (entraînement), 400 m virage (entraînement), lancer de poids, disque et saut en hauteur.

Légende de la figure 3

- Plan du niveau d'entrée
- 1 Entrée des sportifs
 - 2 Entrée et foyer pour les spectateurs
 - 3 Administration
 - 4 Caisses
 - 5 Vestiaires
 - 6 Toilettes hommes
 - 7 Toilettes femmes
 - 8 Pièce à l'air libre / salle d'échauffement
 - 9 Informations
 - 10 Cours et séjours
 - 11 Accès au sous-sol
 - 12 Distribution de boissons
 - 13 Montée vers l'estrade / tribune
 - 14 Salle de distribution avec affichage et annonces
 - 15 Tribune fixe
 - 16 Passage vestiaires / salle
 - 17 Piste 200 m
 - 18 Salle de sport
 - 19 Grand tableau d'affichage
 - 20 Tribune mobile
 - 21 Affichage du jeu
 - 22 Pourtour de la salle avec sorties de secours

Légende de la figure 4

- Plan du niveau d'entrée
- 1 Entrée avec caisses
 - 2 Sorties / sorties de secours
 - 3 Foyer
 - 4 Distribution de boissons
 - 5 Téléphone
 - 6 Escalier vers toilettes des spectateurs
 - 7 Pourtour sous forme de passerelle au-dessus de la zone de sport
 - 8 Piste circulaire 200 m
 - 9 Installation saut à la perche
 - 10 Installation saut en hauteur
 - 11 Piste de sprint
 - 12 Saut en longueur
 - 13 Lancer de poids
 - 14 Accès à la régie

Installations sportives

Dimensions des nattes pour les compétitions 5 x 5 m, pour les championnats nationaux et les compétitions internationales plus de 6 x 6 m, si possible 8 x 8 m, pour les championnats internationaux et jeux olympiques 8 x 8 m. Le milieu de la natte est repéré par un cercle de 1 m de diamètre avec une bande de 10 cm de large.

Épaisseur des nattes : 10 cm, dessus mou. Bandes de protection tout autour, si possible de 2 m de large, sinon bandes de délimitation avec une pente de 45°. Distinguer une largeur de 1,20 m de la bande de protection par coloration dans l'épaisseur de la natte. Dans les combats nationaux, les bandes de protection ont 1 m de large. Hauteur de la plate-forme de moins de 1,1 m ; pas de piquets d'angle ni de cordages.

Haltérophilie

Piste 4 x 4 m; si possible sur bois dur; marquage à la craie, plancher non élastique, emplacement rigide pour l'athlète.

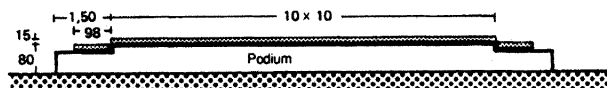
Plus grand diamètre des disques inférieur à 450 mm.

Poids des disques pour levage d'une main : 15 kg.

Poids des disques pour levage des deux mains : 20 kg.

Judo

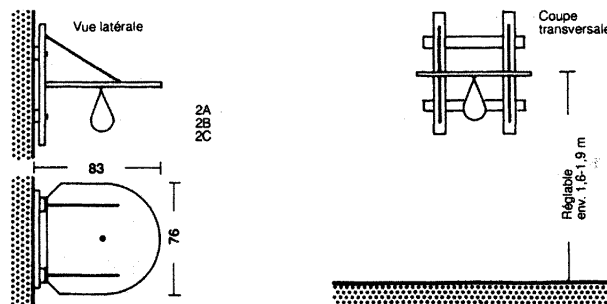
Il faut prévoir une surface de combat comprise entre 6 x 6 m et 10 x 10 m ou bien plus de 6 x 12 m, recouverte d'un tatami souple et rebondissant. La surface de combat doit être supérieure à 10 x 10 m pour les championnats nationaux et les compétitions internationales. Les matelas rembourrés ne sont pas autorisés. Il est préférable de surélever le tatami de 15 cm. La ligne de séparation entre la surface de combat et le pourtour doit être nettement visible (fig. 1).



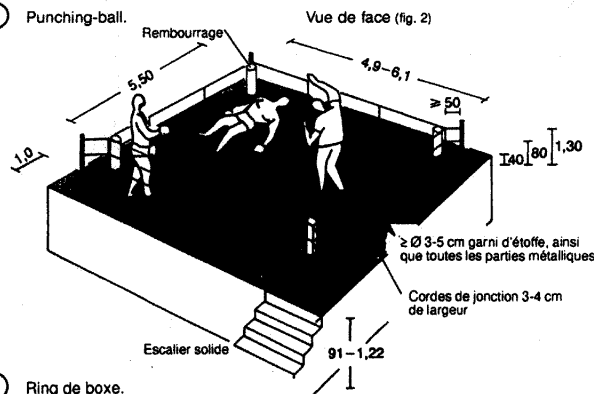
① Surface de combat installé sur un podium pour judo.

Boxe

Dimensions du ring selon les recommandations internationales : 4,9 x 4,9 m à 6,1 x 6,1 m (5,5 x 5,5 courant). Seuls les rings élevés dans lesquels le podium dépasse de chaque côté de 1 m de large sont courants. Dimension totale du podium : 7,5 x 7,5 m à 8 x 8 m.



② Punching-ball.



③ Ring de boxe.

SALLES DE SPORT

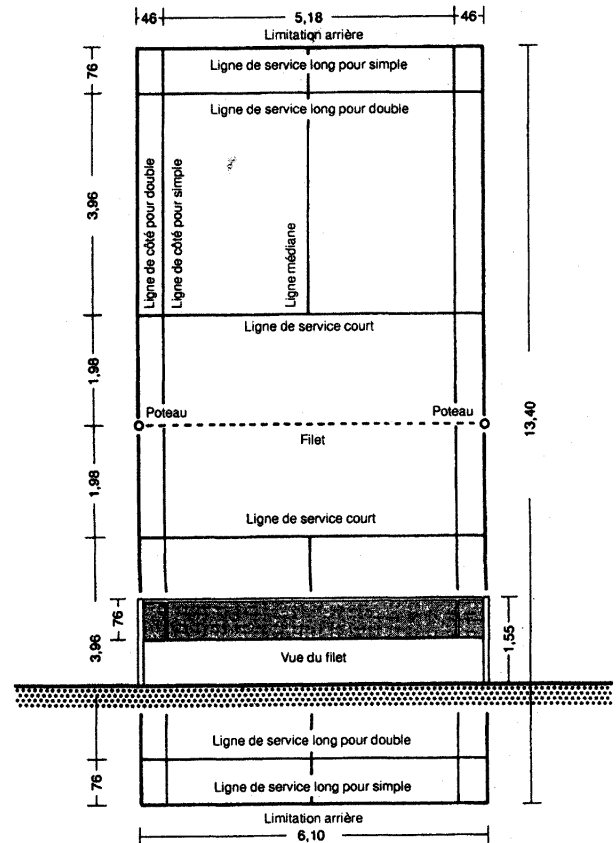
Badminton

Le court double est normalisé, le court simple n'est utilisé que faute de place.

Distance latérale entre courts	≥ 0,3 m
Entre courts et délimitation de la salle	≥ 1,5 m
Distance arrière entre courts	≥ 1,3 m
Couloir de sécurité, sur le coté suivant les cas	1,25 m
Coul. de sécurité devant et fond du terrain suivant le cas	2,50 m

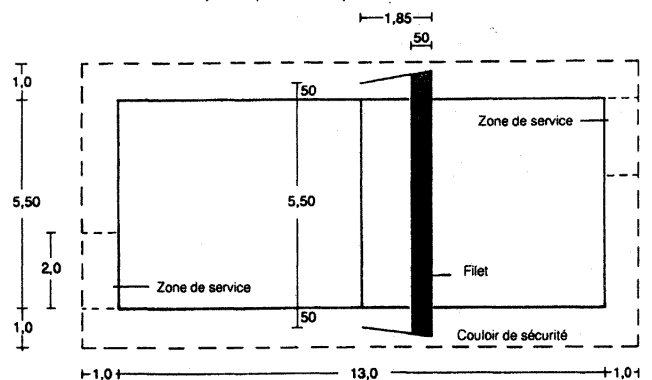
Placer les spectateurs derrière la ligne de démarcation.

Hauteur de la salle : 8 m jeux internationaux; 6 m au-dessus de la ligne de démarcation arrière. Hauteur du filet au poteau 1,55 m; au milieu 1,525 m; largeur du filet 76 cm (fig. 4). Surface du sol légèrement élastique. **Éclairage :** de préférence sans fenêtres mais par le dessus (évite l'éblouissement), plus de 300 lux.

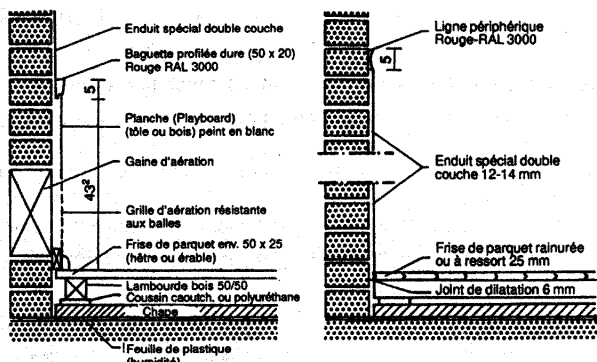


④ Badminton.

Jeu de volant. Dimension du terrain de jeu 5,5 x 13,0 m et 9,0 x 18,0 m.
Hauteur du filet au niveau des poteaux de 1,70 à 2,00 m, au milieu 1,68 à 1,85 m.
Dimension du terrain pour les parties à deux joueurs 4,4 x 10 m.

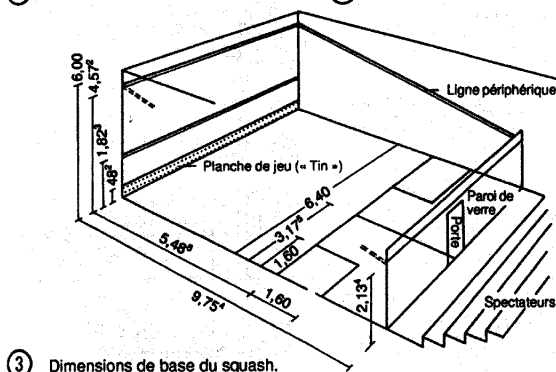


⑤ Terrain de jeu de volant.

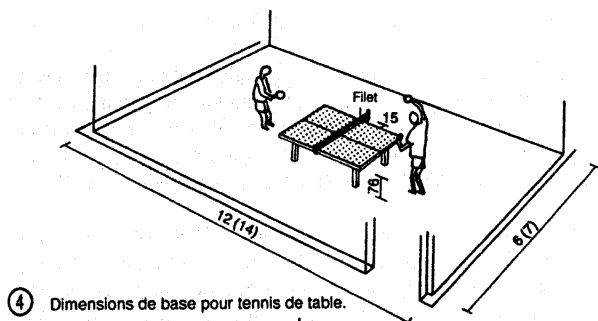


① Détail du fronton.

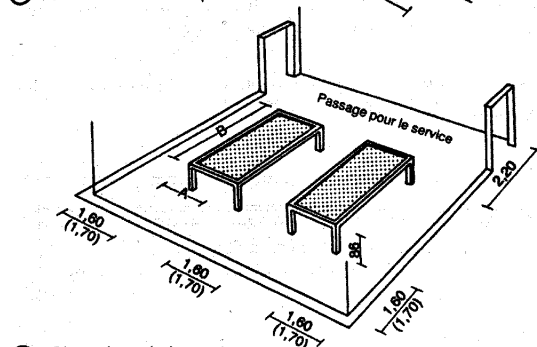
② Détail du mur latéral.



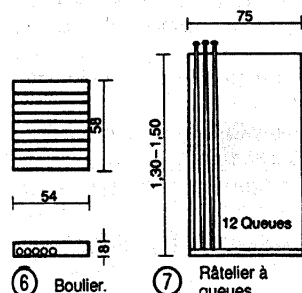
③ Dimensions de base du squash.



④ Dimensions de base pour tennis de table.



⑤ Dimensions de base et écartements du billard.



⑥ Boulier.

⑦ Râtelier à queues.

Dimensions habituelles en cm		I	II	III	IV	V	VI
Dim. intérieures (surf. de jeu)	A	285x142 ^s	230x115	220x110	220x100	200x100	190x95
Dimensions extérieures	B	310x167 ^s	255x140	245x135	225x125	225x125	215x120
Encombrement		575x432 ^s	520x405	510x400	500x395	490x390	480x385
Poids en kg		800	600	550	500	450	350

⑧ Grandeurs habituelles de billards.

Squash

Construction habituelle d'un terrain de squash : Murs massifs avec parements en enduit spécial, éléments préfabriqués en béton, constructions préfabriquées de charpente en bois avec plaques d'habillage, terrains de squash assemblables.

Grandeur du terrain 9,745 x 6,40 m
Hauteur du terrain 6,00 m

Murs arrières vitrés pour les spectateurs.

Sols : légèrement élastiques en bois clair (érable ou hêtre) bonne adhésion en surface. Lames du plancher parallèles aux murs latéraux. Frises de parquet à rainure ou à ressort appropriées 25 mm d'épaisseur et une couche de vitrification.

Murs : enduit lisse spécial. « Tin » en tôle métallique de 2,5 mm ou contre-plaqué avec revêtement en tôle peint en blanc (fig. 1 à 3).

Tennis de table

Les tournois ont lieu uniquement en salle.

Tables horizontales, vert mat avec limites en blanc 152,5 x 274 cm
Hauteur de la table au-dessus du plancher 76 cm
Épaisseur des plateaux ≥ 2,5 cm
Longueur du filet au milieu de la table 183 cm
Hauteur du filet sur toute la longueur 15,25 cm

La dureté des plateaux doit être telle qu'une balle normale tombant d'une hauteur de 30 cm rebondisse jusqu'à 23 cm.

Le court doit avoir au moins 6 x 12 m et pour les compétitions internationales 7 x 14 m, délimité par des parois de toile de lin de 60 à 65 cm de haut derrière lesquelles se trouvent les spectateurs (fig. 4).

Billard

Situation des pièces : Niveau supérieur ou sous-sol très clair.

Encombrement : Dépend de la taille des billards (fig. 5 à 8).

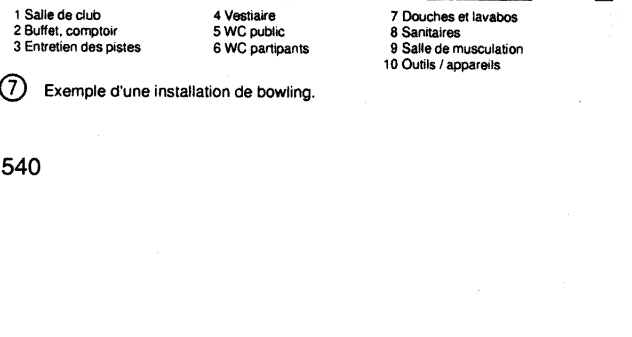
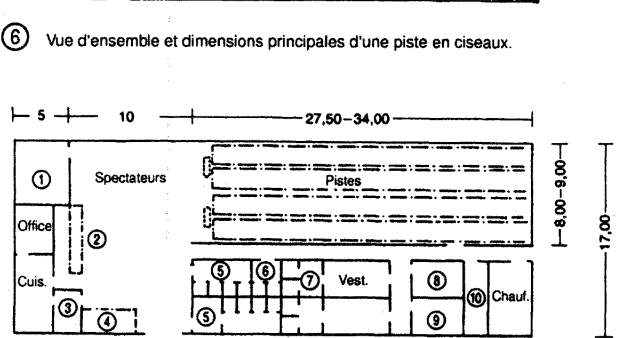
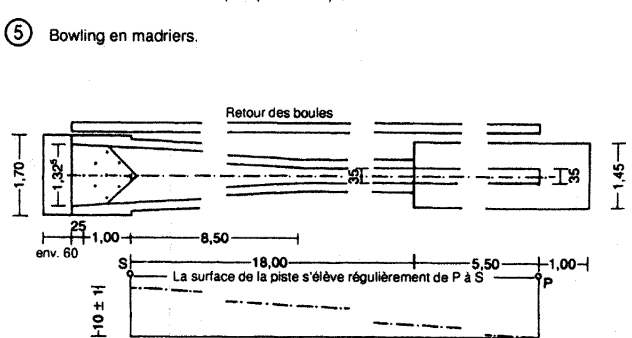
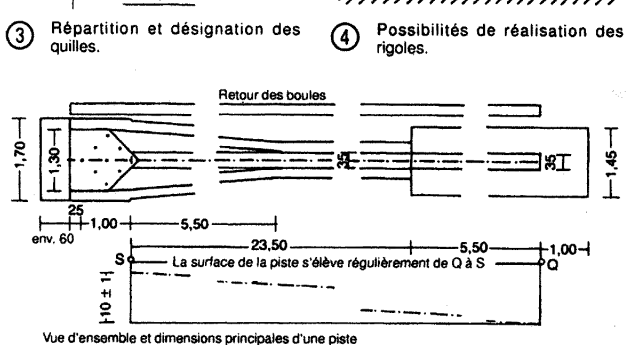
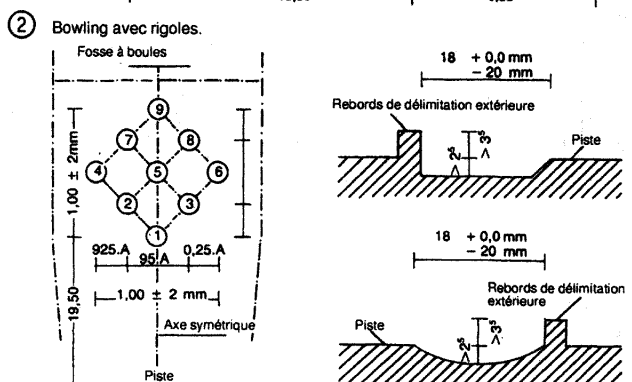
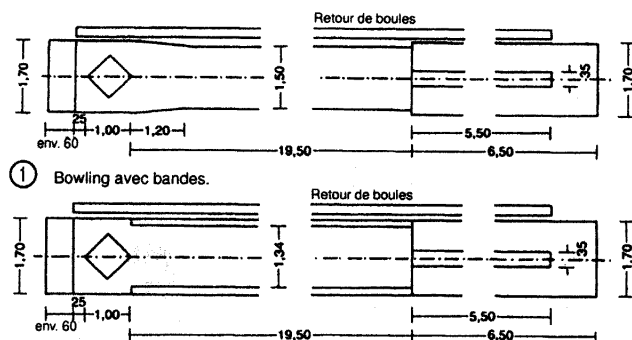
En privé, on emploie habituellement Grandeurs IV, V et VI
Dans les cafés et les clubs Grandeurs IV et V
Dans les salles et académies de billard Grandeurs I, II et III
Écartement des tables I et II entre elles ≥ 1,70 m
Écartement des tables III à V entre elles ≥ 1,60 m
À augmenter si possible entre tables et murs.

Du côté où passent les garçons et où se tiennent les spectateurs, il faut prévoir de la place pour les chaises et les tables des consommateurs (voir les Restaurants).

Surface du mur pour râteliers à queues et règles du jeu : 1 râtelier pour 12 queues 150 x 75 cm hors tout.

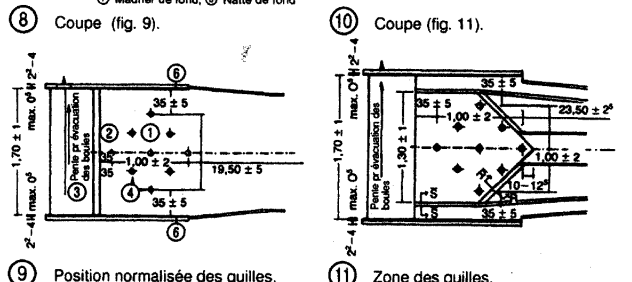
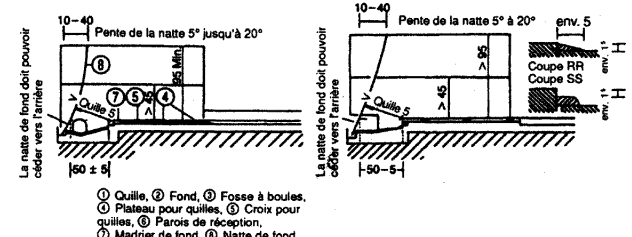
Éclairage : Si possible, de petites lampes répartissant la lumière en totalité et uniformément sur toute la surface du jeu.

La hauteur habituelle de la lampe au-dessus de la table est de 80 cm.



Chaque piste de bowling comprend les zones suivantes :

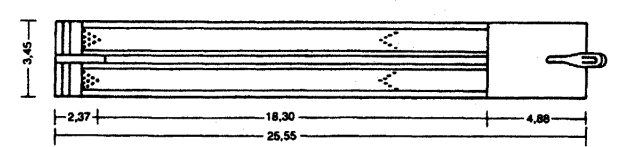
1. Zone d'élan dans laquelle après quelques pas d'élan la boule est lancée.
2. Zone de passage de la boule qui représente la surface réelle du trajet de la boule.
3. Fosse de réception dans laquelle se trouvent les quilles alignées et dans laquelle tombent les boules et les quilles touchées.



La piste de bowling en asphalte est une piste spéciale qui, par son revêtement particulier, impose les plus grandes exigences vis-à-vis des joueurs. La piste est constituée d'une allée de 19,50 m de long et 1,50 (pour une délimitation par bandes) ou 1,34 m (pour une délimitation par rigoles) en asphalte ou plastique (fig. 1 à 4).

La piste en madriers, la piste de bowling qui était à l'origine en bois, peut aussi être fabriquée en plastique (fig. 5). La particularité de la piste en madriers est une pente montante de 10 cm entre le madrier d'élan et la première quille. L'allée de 23,50 m de long et 0,35 m de large est une piste en madrier évidée.

La piste en ciseaux est une piste en bois (ou en plastique) (fig. 6) s'élargissant après 9,5 m jusqu'à 1,25 m.



Piste de bowling (fig. 12)
 Zone d'élan d'une piste de bowling dans toute la largeur (104,1 m à 106,5 m) en parquet finement poli. Allée en parquet poli ou laqué. Boules de bowling 21,8 cm de diamètre. Poids minimal 7 257 g et trois trous pour les doigts.
 Boule de piste en asphalte ou en ciseaux, 16 cm de diamètre, pesant de 2 800 à 2 900 g.
 Boule de piste en madriers, 16,5 cm de diamètre, pesant de 3 050 à 3 150 g. Les boules sont en plastique massif.
 Quilles en bois dur (hêtre blanc) ou en plastique, dimensions normalisées.
 Butée aussi en bois (recouvert de plastique) ou en plastique conformément à la réglementation.

PISCINES COUVERTES

Valeurs indicatives pour piscines couvertes

Depuis une valeur de 0,025 m² de surface d'eau par habitant (zones d'attraction de faible densité), jusqu'à 0,01 m² surface d'eau par habitant (zones d'attraction de forte densité) (fig. 2), on obtient généralement un accord entre les exigences de la population voisine, les écoles et les clubs sportifs.

Surface du terrain (sans les places de parking)

Pour les piscines couvertes, 6-10 m² par mètre carré de la surface d'eau prévue. Pour des surfaces d'eau importantes, une plus petite valeur est suffisante. Pour surfaces à l'air libre supplémentaires (terrasses, solariums, gazon) 10 à 20 % en plus de la surface du terrain obtenue.

Parkings pour voitures : par place 25 m².

En cas d'installations pour spectateurs : 1 place de parking supplémentaire pour 10-15 places de spectateurs.

Un terrain plan ou incliné jusqu'à 15° rend possible la planification de piscines couvertes sur terrain plat. Condition pour une planification optimale du point de vue économique et fonctionnel. Une inclinaison du terrain plus importante, entraîne le plus souvent des coûts de construction plus élevés et des désavantages fonctionnels.

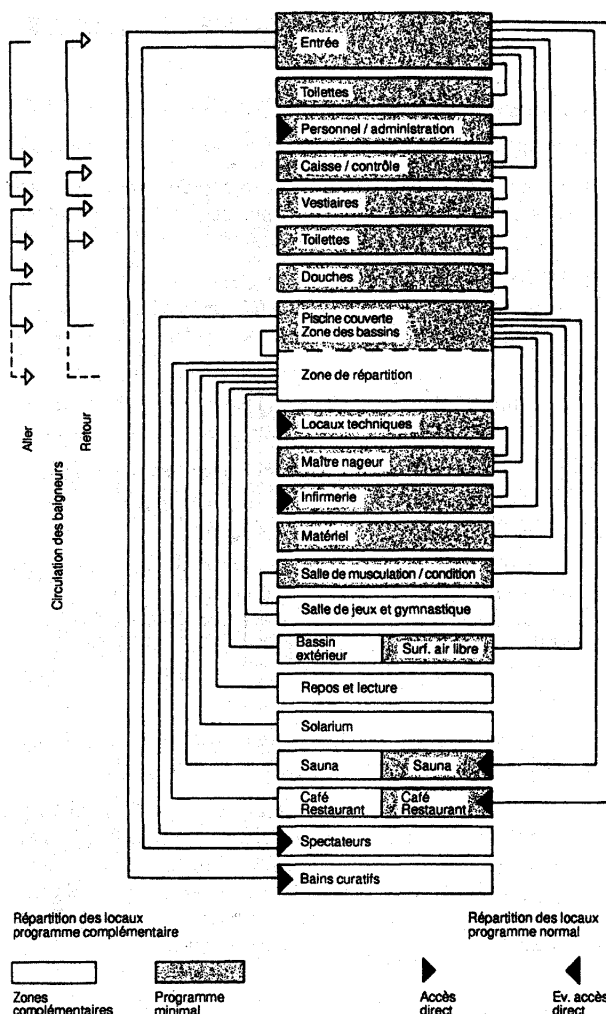
Les bases pour chaque planification de bassin sont :

Analyse des effectifs : Installation de bains, sport, loisirs.

Analyse des besoins : Surface totale de l'eau, possibilités de combinaisons, points centraux d'utilisation.

Zone d'attraction : Zone de distance pour collectivités, écoles et associations.

Détermination de l'emplacement : Bonne infrastructure centrale. Assurance de constructibilité et de viabilisation du terrain.



① Piscine couverte - schéma de répartition des locaux.

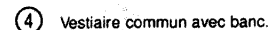
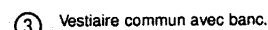
Zone d'attraction Habitants	Type de bassin a	Unités de planification						Installation de plongeoirs a	Facteurs de mesure du programme (volume et surface)		Surface du terrain (sans surface d'encombrement) [m²]
		Unité de base		Alternative 1		Alternative 2			Unités indicatives	Unités d'étude	
		Taille du bassin (m ou m²)	S (m²)	Taille du bassin (m ou m²)	S (m²)	Taille du bassin (m ou m²)	S (m²)				
1	2	3		4		5		6	7	8	9
jusqu'à 5 000	selon les données locales										
5000 à 10000	VB PB	10,00 x 25,00 jusqu'à 15	250 15 265					1B + 3B	150	2	2500
10000 à 20000	VB NSB PB	10,00 x 25,00 8,00 x 12,50 jusqu'à 20	250 100 20 370	12,50 x 25,00 10,00 x 12,50 jusqu'à 20	313 125 20 395	1B + 3P 8,00 x 12,50 jusqu'à 20	100 20 433		3000 200	3	jusqu'à 3500
20000 à 30000	VB NSB SPB ^{a)} PB	12,50 x 25,00 8,00 x 12,50 jusqu'à 25	313 100 25 438	12,50 x 25,00 8,00 x 16,66 jusqu'à 25	313 133 25 471	12,50 x 25,00 8,00 x 12,50 10,60 x 12,50 jusqu'à 25	313 100 133 571	1B+3P o. 1B+ 3B+1P+3P+5P 1B + 1P Comb. + 3B + 3P Comb. 5P	250	3 4	3500 à 4000
30000 à 40000	VB NSB SPB ^{a)} PB	21,50 x 25,00 8,00 x 12,50 10,60 x 12,50 jusqu'à 30	313 100 133 576	12,50 x 25,00 8,00 x 16,66 10,60 x 12,50 jusqu'à 30	313 133 133 609	16,66 x 25,00 8,00 x 16,66 12,50 x 11,75 jusqu'à 30	417 133 147 727	1B + 1P Comb. + 3B + 3P Comb. 5P	300	4	4000 à 4500
40000 à 50000	VB NSB SPB ^{a)} PB	16,66 x 25,00 8,00 x 16,66 12,50 x 11,75 jusqu'à 35	417 133 147 732	16,66 x 25,00 8,00 x 16,66 16,90 x 11,75 jusqu'à 35	417 133 199 784			2 x 1B, 2 x 3B, 1P + 3P + 5P	400	4	4500
plus de 50 000	D'autres piscines couvertes de l'unité de planification précitée correspondant à la taille des zones d'attraction correspondantes.										

Remarques : ¹ Le cas échéant pour les besoins scolaires utilisation accrue ; ^{a)} Abréviations : PB = Pataugeoire ; NSB = Bassin non nageurs ; VB = Bassin vario ; SPB = Bassin pour plongeurs ; ^{a)} Abréviations : B = tremplin ; P = Plate-forme ; 1-10 = Points de plongée en mètres ; ^{a)} Dimensions en tenant compte des mesures individuelles de sécurité technique ; grandeur des bassins = largeur des bassins (côté plongeurs) x longueur du bassin (sens du plongeon).

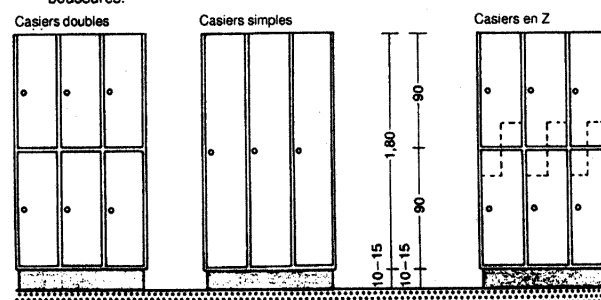
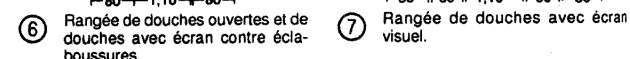
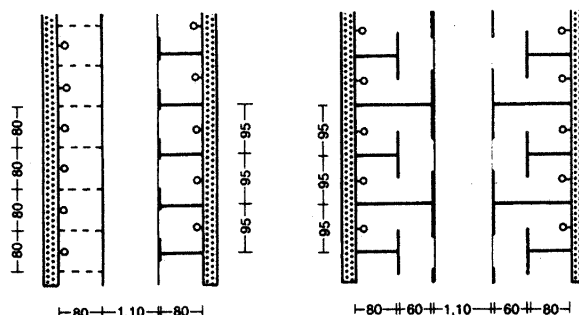
Remarques : ¹ Le cas échéant pour les besoins scolaires utilisation accrue ; ^a Abréviations : PB = Pataugeoire ; NSB = Bassin non nageurs ; VB = Bassin vario ; SPB = Bassin pour plongeoirs ; ^b Abréviations : B = tremplin ; P = Plate-forme ; 1-10 = Points de plongée en mètres ; ^c Dimensions en tenant compte des mesures individuelles de sécurité technique ; grandeur des bassins = largeur des bassins (côté plongeoirs) x longueur du bassin (sens du plongeon).

② Unités de planification pour piscines couvertes.

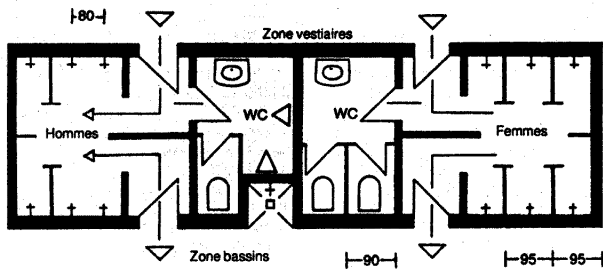
Installations
sportives



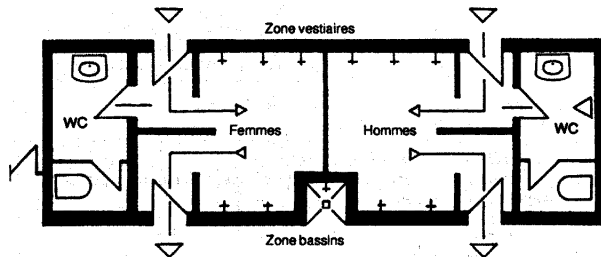
Vestiaire pour handicapés avec fauteuil roulant : 2,00 m de largeur entre axes, 1,00 m de profondeur, 2,00 m de haut, largeur de passage de la porte 0,8 m. Casiers (fig. 8) 0,25 m ou 0,33 m de largeur (dimension de l'axe), 0,50 m de profondeur libre, 1,80 m de haut ou 0,90 m de haut pour casiers doubles. Pour handicapés, casiers 0,40 m de large. Uniquement en casiers simples.



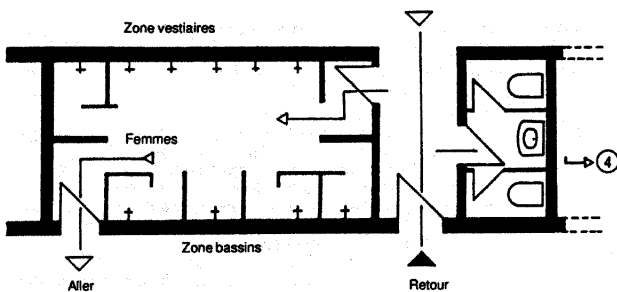
⑧ Casiers de vestiaires (exemples).



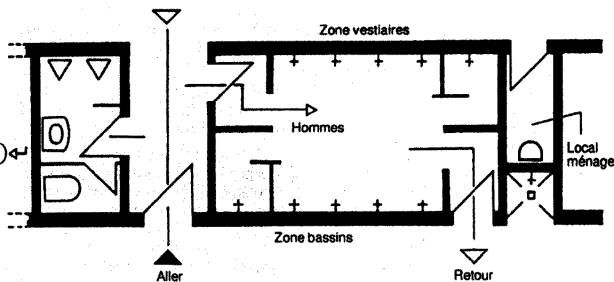
① Bloc sanitaire (exemple).



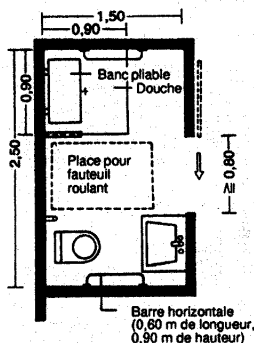
② Bloc sanitaire (salle de douches divisée).



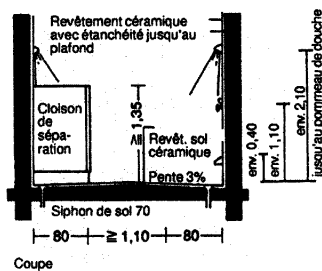
③ Bloc sanitaire (femmes).



④ Bloc sanitaire (hommes).



⑤ Cabine sanitaire pour handicapés.

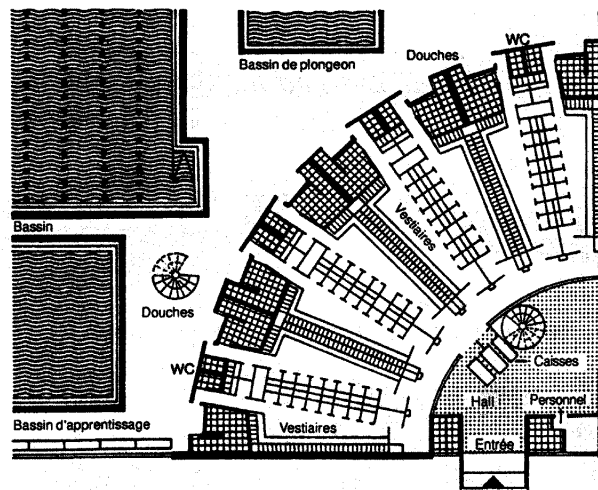


⑥ Salle de douche (schéma).

La zone sanitaire comprend des douches et toilettes non mixtes. Située entre les vestiaires et les bassins. Installer les toilettes de sorte que le visiteur soit obligé après leur utilisation de traverser les douches avant de pénétrer dans la zone des bassins (fig. 1 à 5). Des toilettes accessibles depuis la zone des bassins ne sont pas autorisées. Un chemin de retour direct entre les bassins et les vestiaires est vivement recommandé.

Valeurs indicatives : installation de base, 1 salle de douches au moins, une pour hommes et une pour femmes avec au moins dix douches. Pour les piscines couvertes de 100-150 m² de surface d'eau, 1 salle de douches divisée avec 5 douches pour hommes et 5 douches pour femmes suffit (fig. 2). On attribue à la salle de douches pour femmes des toilettes comprenant 2 sièges WC, pour les hommes, 1 siège WC et 2 urinoirs (fig. 1). Pour les dimensions les mesures minimales suivantes font référence (fig. 1 à 4).

Douche sans cloison : (rangée de douches ouvertes)	Dimensions entre axes 0,80 m largeur 0,80 m profondeur
Douche avec cloison : (rangée de douches avec écran contre éclaboussures)	Dimensions entre axes 0,65 m largeur 0,80 m profondeur 1,45 m hauteur
Douche avec cloison en forme de double T : (avec écran contre éclaboussures et regards)	Dimensions entre axes 0,80 m ou 0,95 m largeur 1,40 m profondeur 1,45 m hauteur
Largeur de l'allée entre deux rangées de douches	1,10 m
Siège WC avec porte : (ouverture vers l'intérieur)	0,90 m largeur 1,40 m profondeur 2,00 m hauteur
Siège WC avec porte : (ouverture vers l'extérieur)	0,90 m largeur 1,20 m profondeur 2,00 m hauteur
Urinoirs (stalles) : (mesures entre axes)	0,50 m largeur 0,60 m profondeur
Urinoirs (cuvettes) : (mesures entre axes)	0,75 m largeur 0,80 m profondeur
Hauteur de montage	moins de 0,70 m
Hauteur de montage pour enfants	moins de 0,45 m
Lavabos :	0,80 m largeur 0,80 m profondeur env. 0,80 m
Hauteur de montage	
Hauteur de la pièce : hauteur libre minimale recommandée	2,50 m 2,75 m



⑦ Vestiaire avec WC et caisse automatique.

Arch. : D. Loewer

PISCINES COUVERTES

Domaine du bassin : types de bassin et dimensions.

Bassins	Larg. (m)	Long. (m)	Prof. d'eau ou remarques	Hauteur libre mini. du local
Pataugeoire	15 à	25 m ²	0,00-0,40/0,60	2,50 m
Bassin non nageurs (fig. 1)	8,00	12,50	0,60/0,80 à	3,20 m
Bassin variable (fig. 2)	10,00	16,66	1,35 m	
	8,00	25,00	pour sols réglables	
	10,00	50,00	0,30 à 1,80 m	
	12,50		dans la partie nageurs :	
	16,66		1,80 m	4,00 m
	21,00		dans la partie plongeurs :	
	25,00		profondeur mini. de l'eau	
Bassin nageurs	16,66	25,00		4,00 m
	21,00	50,00		
	25,00			
Bassin à vagues	12,50	mini.	Prof. de l'eau au départ :	
	16,66	33,00	0,00 m (si marche	
	21,00		maxi. 0,30 m)	4,00 m
	jusqu'à		Prof. de l'eau à l'arrivée :	
	25,00		en fonction de l'utilisation du bassin	
			et du type de machine à vagues	

Pourtour du bassin - Les plages sont en principe au même niveau que l'eau.

	Largeur (m)
Dans la zone d'entrée principale vers la piscine :	3,00
Dans la zone d'entrée principale entre marches du bassin et mur de la piscine :	2,50
Dans la zone des plots de départ :	3,00
Dans la zone des plongeurs :	4,50
(derrière le plongeur d'1 m passage libre mini. 1,25 m)	
Dans l'accès aux pataugeoires :	2,00
Bassin non nageurs - côté escaliers :	2,50
Bassin non nageurs - côté étroit :	2,00
Entre le bassin du plongeur, des nageurs ou bassin variable et le bassin non nageurs ou la partie non nageurs d'un bassin variable :	4,00
Entre bassin nageurs ou partie nageurs d'un bassin variable et bassin plongeurs :	3,00
autres largeurs pour une surface en dessous de 300 m ²	minimum 1,25
au-dessus de 300 m ²	minimum 1,50

Hauteur sous plafond autour du bassin :	2,50 m
Local du maître nageur	Surface nécessaire : mini. 6 m ²
Infirmier	Surface nécessaire : mini. 8 m ²
Local matériel	jusqu'à 450 m ² surface d'eau mini. 15 m ²
	au-delà de 450 m ² surface d'eau mini. 20 m ²
	2,50
	Salle de détente pour compétiteurs :
	6 couloirs de natation = 30 m ² , 8 = 50 m ² , 10 = 70 m ²
	2,50
	Salle de cours et d'association : 30 à 60 m ²
	2,50

Install. pour spectateurs

Tribunes pour spectateurs : 0,5 siège pour 1 m² de surface de l'eau utilisée pour le sport.

Surface nécessaire : pour 1 siège 0,5 m² y compris circulation

Vestiaires pour spectateurs : 0,025 m² pour 1 m² de surface d'eau utilisée pour le sport.

Toilettes pour spectateurs : les toilettes situées vers le hall d'entrée (dames : 1 siège ; hommes : 1 siège, 1 urinoir) suffisent pour 200 places de spectateurs. Pour des installations pour spectateurs plus grandes pour chaque tranche de 100 spectateurs supplémentaires, 1 toilette supplémentaire (siège ou urinoir). Respecter la relation (dames 2 sièges, hommes, 1 siège, 2 urinoirs).

Poste de travail pour les médias pour la télévision

Bonne vue sur départ et arrivée (situation dominante) ; 5 à 20 places nécessaires, par place 0,75 x 1,20 m. Pour 4 à 6 places nécessaires, par place 1,20 x 1,50 m.

Restauration (café, restaurant)

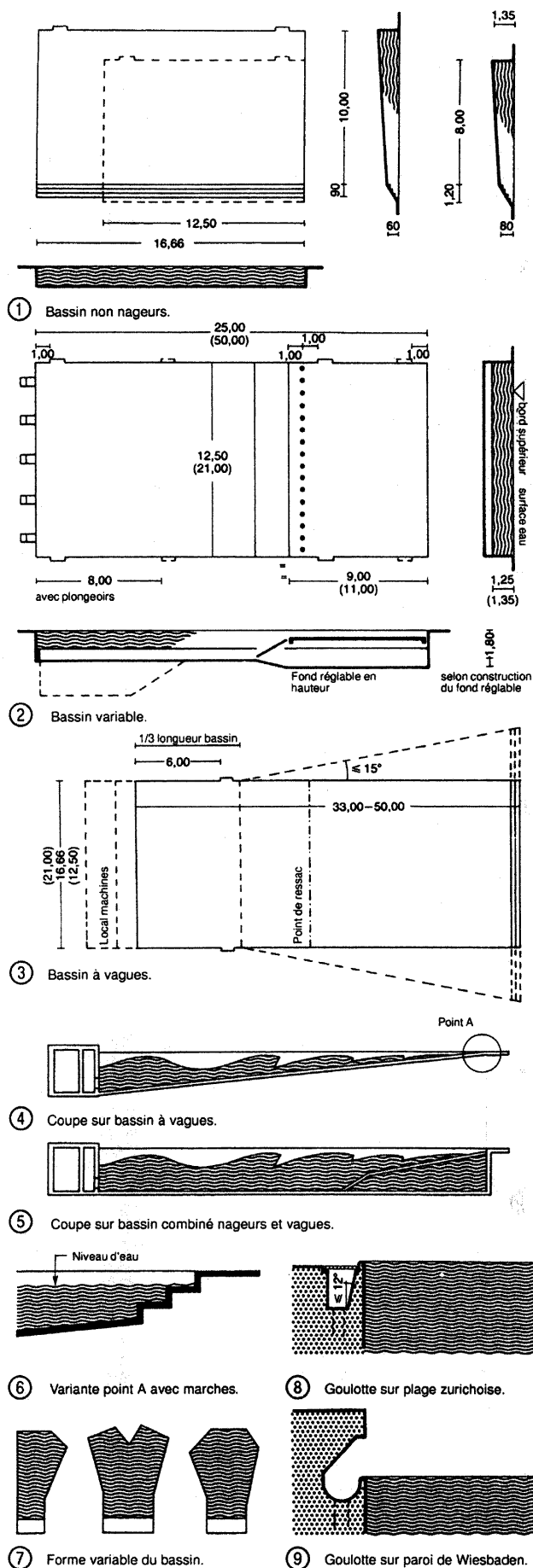
Surface nécessaire par distributeur automatique : 0,5 à 0,8 m²

Salle : mini. 50 chaises par place 1 à 2 m². Zones de ravitaillement et annexes (supplémentaires) : pour café env. 60% des chaises, pour restaurant env. 100% des chaises dont 20 à 25% pour entrepôt et chambre froide ; 15 à 20% pour emballages, pour cuisine, dressoir, bureau, personnel surface restante.

Toilettes : mini. fem. 1 siège WC ; hom. 1 siège WC, 1 urinoir.

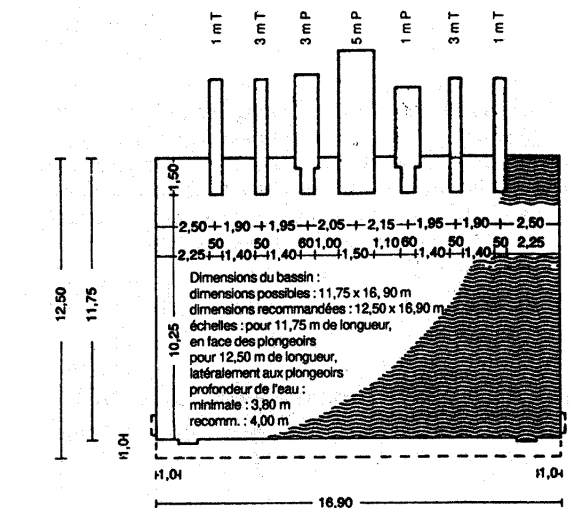
Domaine technique

Surface totale technique (sans réservoir de trop plein, entrepôts, transformateur et station distribution de gaz) : jusqu'à 1 m² de surface d'eau prévue ; pour grandes piscines minoration de 30% possible.

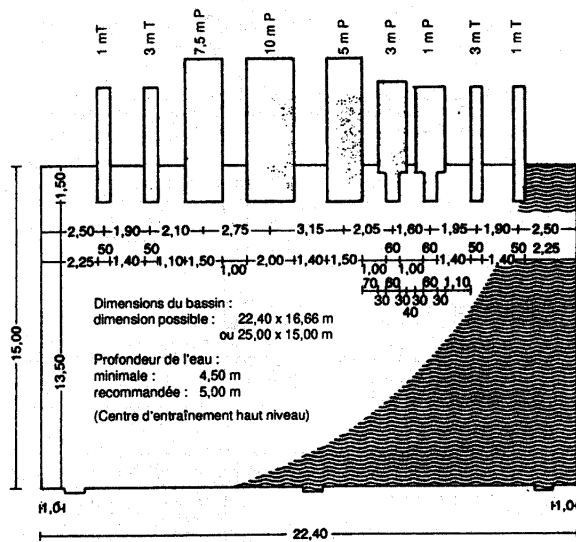


PISCINES COUVERTES

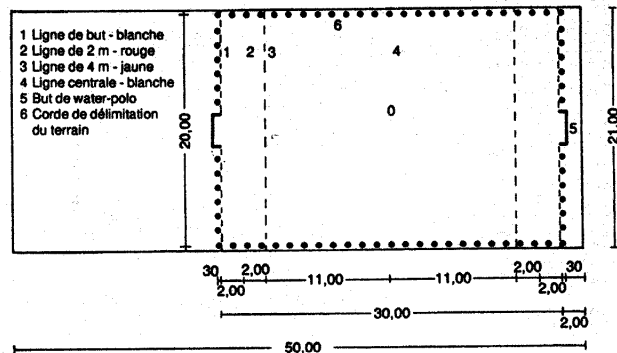
Les plongeurs servent aux scolaires et au sport de compétition. La plate-forme est la partie fixe du plongeur 1, 3, 5 et 10 m de hauteur. Les tremplins sont la partie élastique 1 et 3 m de hauteur. La hauteur est mesurée à partir de la surface de l'eau. Tremplins en aluminium, bois ou plastique. Plates-formes planes et antidérapantes. Accès aux plates-formes ou tremplins par des échelles. Prévoir des ascenseurs pour les grandes compétitions. Tous les plongeurs se situent sur un côté du bassin (fig. 1 et 2). Température de l'eau 24 à 28° C. Pour une meilleure perception de la surface de l'eau, prévoir des pulvérisateurs d'eau ou une installation faisant rider la surface de l'eau.



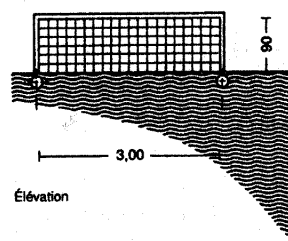
① Installation de plongeurs 1 à 5 m (complète) T = tremplin, P = plate-forme.



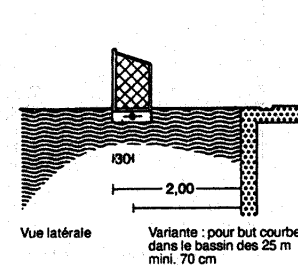
② Installation de plongeurs 1 à 10 m (complète).



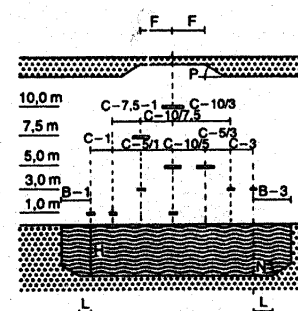
④ Surface de water-polo.



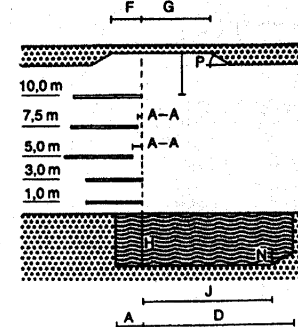
⑤ But de water-polo.



⑥ But de water-polo.



⑦ Coupe transversale.

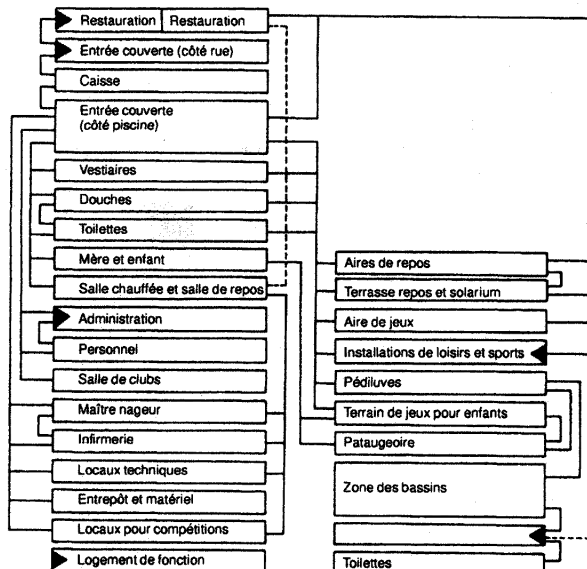


⑧ Coupe longitudinale.

	Longueur/ Largeur	Plongeur 1 m 4,80/0,50	Plongeur 3 m 4,80/0,50	Pl.-forme 1 m 4,50/0,60	Pl.-forme 3 m 5,00/0,60	Plate-forme 5 m 6,00/1,50	Plate-forme 7,5 m 6,00/1,50	Plate-forme 10 m 6,00/2,00
A de l'aplomb au mur du bassin	comp. dessin dim. mini. dim. recom.	A-1 1,50 1,80	A-3 1,50 1,80	A-1 1,50 1,80	A-3 1,50 1,80	A-5 1,50 1,80	A-7,5 1,50 1,80	A-10 1,50 1,80
A de l'aplomb à la plate-forme du bas	comp. dessin dim. mini. dim. recom.	- - -	- - -	- - -	- - -	A-A-5/1 1,25 -	A-A-7,5/3 1,25 -	A-A-10/5 1,25 -
B de l'aplomb latéralement au mur du bassin	comp. dessin dim. mini. dim. recom.	B-1 2,50 3,00	B-3 3,50 -	B-1 2,30 -	B-3 2,80 -	B-5 4,25 -	B-7,5 4,50 -	B-10 5,25 -
C d'aplomb à l'aplomb	comp. dessin dim. mini. dim. recom.	C-1 1,90 2,40/3,00	C-3 1,90 2,40/3,00	C-3/1 1,90 2,40/3,00	- - -	C-5/8 2,10 -	C-5/18 2,45 2,75	C-10/5 2,75 2,65
D de l'aplomb au mur avant du bassin	comp. dessin dim. mini. dim. recom.	D-1 9,00 -	D-3 10,25 -	D-1 8,00 -	D-3 9,50 -	D-5 10,25 -	D-7,5 11,00 -	D-10 13,50 -
E de l'aplomb au plafond	comp. dessin dim. mini. dim. recom.	- - -	E-1 5,00 -	E-3 5,00 -	E-1 3,00 -	E-3 3,00 -	E-7,5 3,00 3,40	E-10 3,40 3,40
F toit dégagé vers l'arr. et des deux côtés de l'aplomb	comp. dessin dim. mini. dim. recom.	F-1 2,50 5,00	E-1 5,00 -	F-3 2,50 5,00	E-3 5,00 -	F-1 2,75 3,00	F-3 2,75 3,00	F-5 2,75 3,00
G toit dégagé de l'aplomb vers l'avant	comp. dessin dim. mini. dim. recom.	G-1 5,00 5,00	E-1 5,00 -	G-3 5,00 5,00	E-3 5,00 -	G-1 5,00 3,00	G-3 5,00 3,00	G-5 5,00 3,00
H profondeur de l'eau à l'aplomb	comp. dessin dim. mini. dim. recom.	- - -	H-1 3,40 3,80	- - -	H-3 3,80 4,00	- - -	H-1 3,40 3,80	H-3 3,80 4,00
J zone de sécurité (prof. de l'eau) de l'aplomb vers l'avant	comp. dessin dim. mini. dim. recom.	J-1 6,00 3,30	K-1 3,30 3,70	J-3 6,00 3,30	K-3 3,70 3,90	J-1 6,00 3,30	J-3 6,00 3,30	J-5 6,00 3,30
L zone de sécurité (prof. de l'eau) de l'apl. vers les 2 côtés	comp. dessin dim. mini. dim. recom.	L-1 2,25 -	- - -	L-3 3,25 -	- - -	L-1 2,05 -	L-3 2,55 -	L-5 3,75 -
P angle maximal d'inclinaison du plafond	-	-	-	-	-	-	-	-

③ Dimensions des plongeurs (fig. 7 et 8).

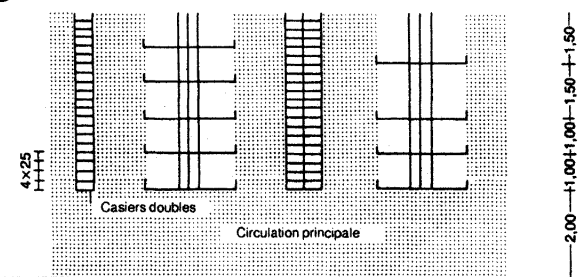
PISCINES DE PLEIN AIR



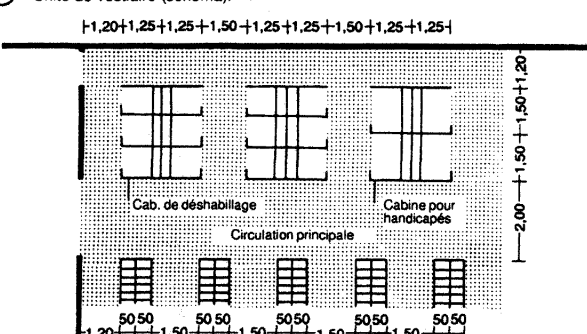
- ▶ Accès direct
- ◀ éventuellement accès direct

Remarques :
La représentation graphique n'indique que les relations internes.
L'accès des pièces n'est pas précisé.

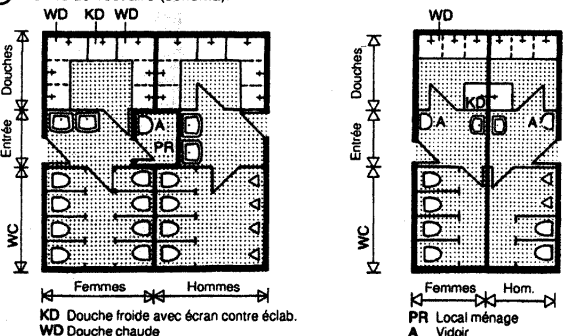
① Schéma de répartition des locaux et surfaces.



② Unité de vestiaire (schéma).



③ Unité de vestiaire (schéma).



④ Bloc sanitaire pour 2 000 m² de surface d'eau (schéma).

⑤ Bloc sanitaire pour 1 000 m².

Les piscines de plein air sont utilisées principalement pendant les périodes de loisirs et dans les zones aménagées à cet effet. Dans une zone d'attraction à faible densité, le besoin en surface d'eau par habitant est de 0,15 m², et il est de 0,05 m² dans une zone d'attraction à haute densité. Cette relation entre le nombre d'habitants et la surface de l'eau ne tient pas compte des particularités des zones de détente urbaines ou touristiques.

Surface du terrain : 8-16 m² par mètre carré de surface d'eau prévue.

Parking : 1 place pour voiture et 2 places pour vélos pour 200-300 m² de terrain.

Zone d'entrée : 200 m² pour 1 000 m² de surface d'eau dont 50 m² pour entrée couverte y compris caisse et installations de contrôle.

Locaux pour le personnel : jusqu'à 2 000 m² de surface d'eau : 10 m²; au dessus de 2 000 m² : 20 m².

Pataugeoire Surface de l'eau : 100 à 400 m², profondeur de l'eau : 0,00 à 0,50 m, à partir de 200 m² répartition en plusieurs bassins de profondeurs différentes

Bassin non nageurs Surface de l'eau : 500 à 1200 m², profondeur de l'eau : 0,50/0,60 à 1,35 m, éventuellement répartition en plusieurs bassins de profondeurs différentes.

Bassin nageurs Surface de l'eau : 417 à 1250 m², profondeur de l'eau : 1,80 m, grandeur du bassin en fonction du nombre de couloirs.

Couloirs	Largeur du bassin	Longueur du bassin
6	16,66 m	25,00 m
6	16,66 m	50,00 m
8	21,00 m	50,00 m
10	25,00 m	50,00 m

Bassin à vagues Largeur du bassin : 16,66 m 21,00 m 25,00 m
Longueur du bassin : 50,00 m mini. 33,00 m
Profondeur de l'eau au départ : 0,00 m.
Profondeur de l'eau en fin de bassin : en fonction de l'utilisation du bassin et du type de machine à vagues.

Zone d'attraction habitants	Type de bassin	Unités de planification		Plongeoirs	Facteur de mesure du programme (volume et surface) Unités de valeur	Surface du terrain (sans encombrement) (m ²)
		Grandeurs des bassins	Surface d'eau (m ²)			
1	2	3	4	5	6	
5000 à 10000	SB SPB ¹⁾ NSB PB	16,66 × 25,00 12,50 × 11,75 500 100	417 147 500 100 1164	1B + 3B + 1P + 3P + 5P	1000	8000 à 12000
10000 à 20000	SB SPB ¹⁾ NSB PB	16,66 × 50,00 18,35 × 15,00 1050 150	833 275 1050 150 2308	1B + 3B + 1P + 3P + 5P + 7,5P + 10P	2000	20000 à 25000
20000 à 30000	SB SPB ¹⁾ NSB PB	21,00 × 50,00 22,40 × 15,00 1350 200	1050 336 1350 200 2936	2 × 1B + 2 × 3B + 1P + 3P + 5P + 7,5 + 10P	2500	30000 à 35000
30000 à 40000	SB SPB ¹⁾ NSB PB	21,00 × 50,00 22,40 × 15,00 1550 250	1050 336 1550 250 3186	2 × 1B + 2 × 3B + 1P + 3P + 5P + 7,5P + 10P	3000	40000 à 45000
40000 à 50000	SB SPB ¹⁾ NSB WB 2. NSB PB	21,00 × 50,00 22,40 × 15,00 1200 800 300	1050 336 1200 800 300 3686	2 × 1B + 2 × 3P + 1P + 3P + 5P 7,5P + 10P	3500	50000 à 55000
plus de 50000	Autres piscines découvertes des unités de planification ci-dessus ou pour plusieurs installations dans une zone d'attraction, 50 000 en insistant sur le caractère de loisirs.					

¹⁾ Abréviations : PB = pataugeoire, NSB = bassin non nageurs, SB = bassin nageurs, SPB = bassin de plongeon, WB = bassin à vagues.

²⁾ Abréviations : B = tremplin, P = plate-forme, 1-10 = hauteur du saut en mètres.

³⁾ Dimensions en tenant compte des mesures individuelles de sécurité technique. Grandeur des bassins = largeur du bassin (côté des plongeoirs) x longueur du bassin (direction du plongeon)

⑥ Unités de planification pour piscine de plein air (exemple).

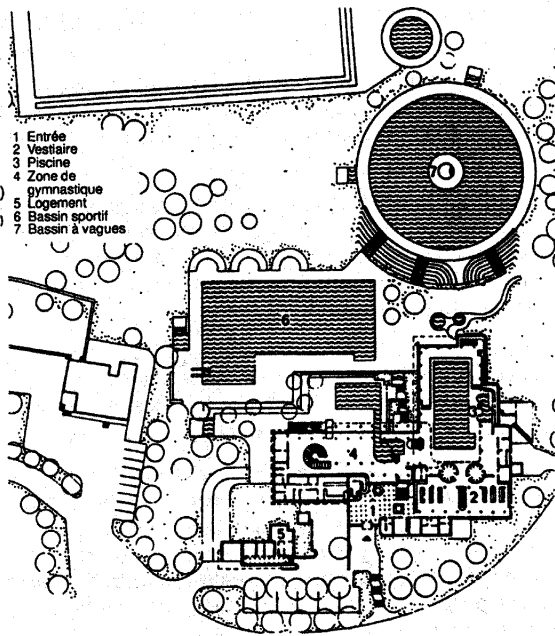
PISCINES DE PLEIN AIR

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les combinaisons de piscines couvertes et en plein air permettent selon leurs modes de fonctionnement une large association volumétrique, fonctionnelle et technique des différentes parties de l'installation. En même temps, elles offrent des possibilités d'utilisation plus étendues et ont ainsi une valeur pour les loisirs plus importante que les installations simples.

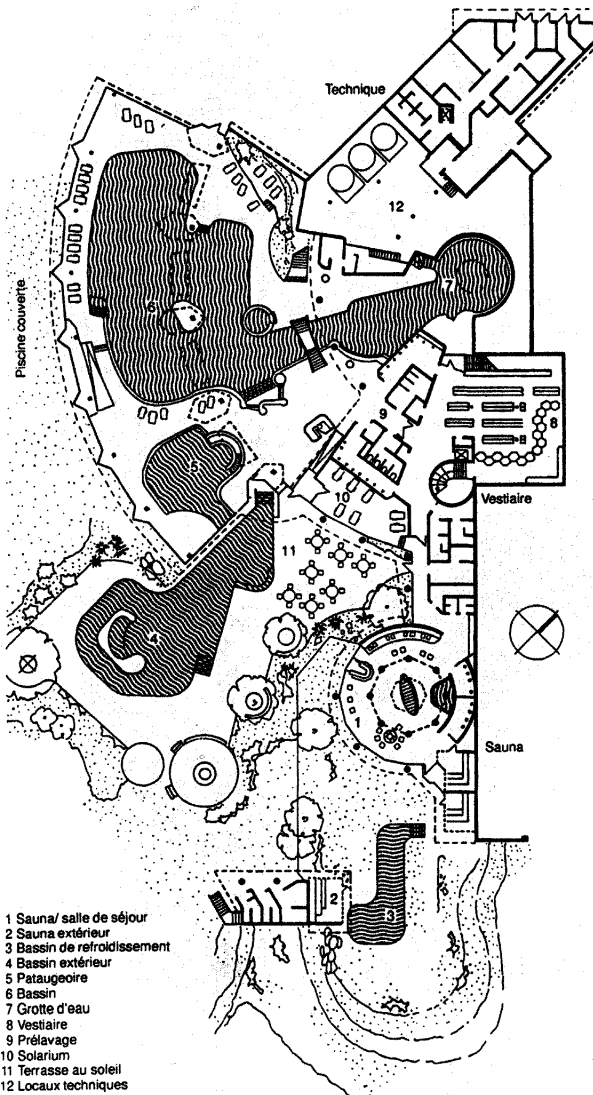
Les nécessités diverses suivant les saisons impliquent des surfaces d'eau intérieures et extérieures de tailles différentes. Il faut différencier l'utilisation en été, en hiver et pendant les saisons intermédiaires (avant-saison et arrière-saison). Les types de fonctionnement suivants peuvent entrer en ligne de compte : Utilisation simultanée des plans d'eau intérieurs et extérieurs à heures d'ouverture identiques, temps de baignade partiellement illimité (dans la partie extérieure) et tarifs d'entrée différents ; utilisation simple saisonnière, par exemple fermeture d'une partie de l'installation (la partie couverte ou découverte).

Lors du choix du type de fonctionnement, prendre en compte les aspects suivants : besoin en espace d'eau différent en fonction des zones d'attraction, de tailles différentes pour la partie couverte ou découverte ; besoin en surface supplémentaire de l'une ou l'autre partie résultant de l'importance des centres de détente urbains et centres de détente et de loisirs. Ne pas oublier les particularités locales, par exemple : Villes de cure, centres de compétition, etc. Exemples : figures 1 à 3.



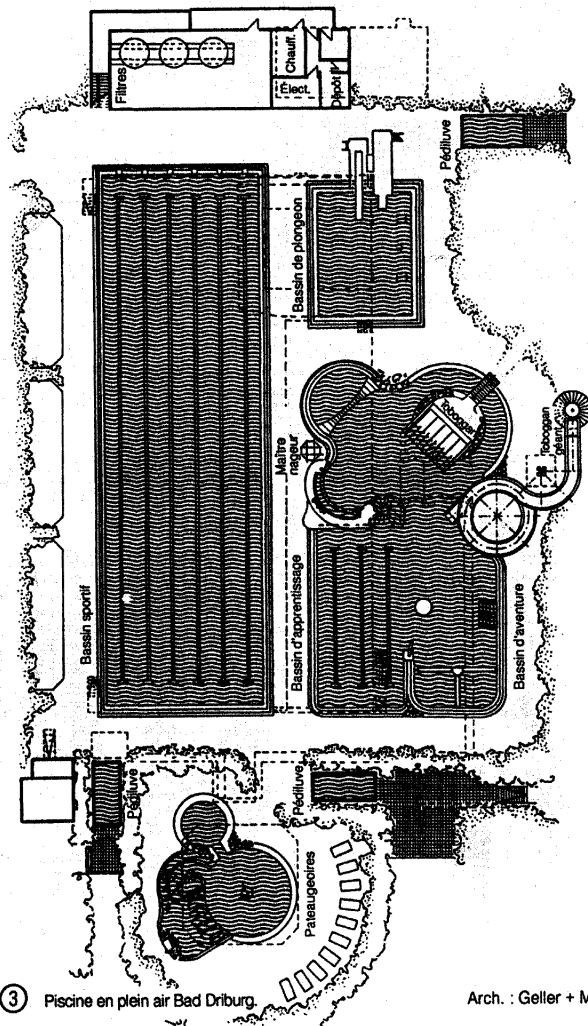
① Le Wellenberg Oberammergau.

Arch. : P. Seifert



② Piscine du parc de loisirs Heveney.

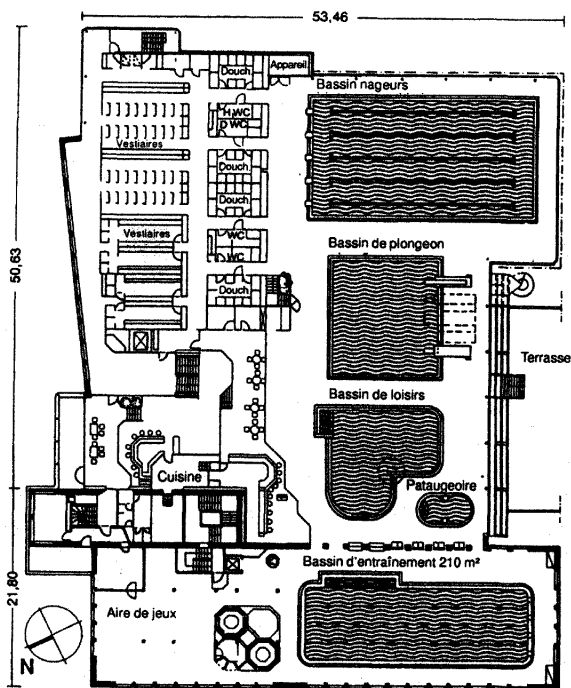
Arch. : Aichele, Fiedler, Heller



③ Piscine en plein air Bad Driburg.

Arch. : Geller + Müller

Installation
sportives



PISCINES COUVERTES ET DE PLEIN AIR

Les combinaisons de piscines couvertes et à l'air libre peuvent aussi selon les circonstances être créées par l'ajout d'une partie couverte ou à l'air libre. Pour les constructions nouvelles, prévoir d'abord la partie couverte.

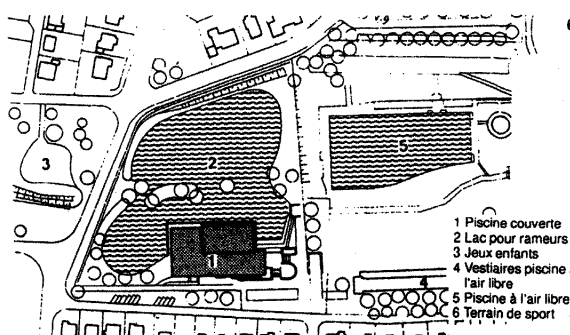
Il faut essayer de créer une relation entre la partie couverte et la partie à l'air libre. Meilleur rendement en demi-saison. Surveillance centrale et combinaison technique avantageuse. Zone de séjour avec restauration et autant que possible lien visuel avec les deux types de bassins.

L'accès à la piscine à l'air libre se fait par le hall d'entrée de la piscine couverte. Lors d'une affluente massive, il peut aussi se faire par l'entrée couverte, les caisses et le système de contrôle devraient si possible servir les deux accès.

La proximité des bassins de piscine couverte et à l'air libre facilite une utilisation variable. Le lien entre les deux types de piscines, dans lequel il faut inclure le bassin extérieur non nageurs, peut s'effectuer par un passage où l'on peut nager, une entrée couverte avec rayonnement thermique ou une entrée fermée, de façon que le baigneur puisse atteindre un bassin extérieur sans contact avec l'air frais extérieur.

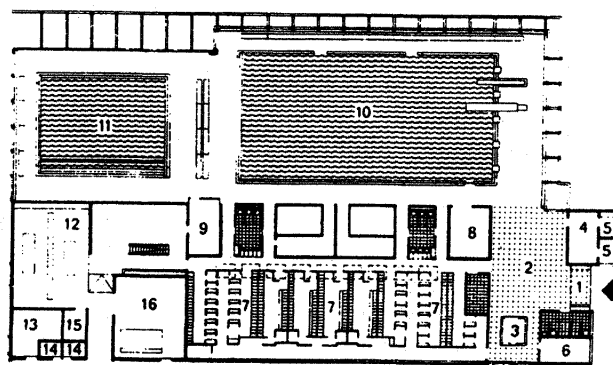
① Piscine municipale de Trèves.

Arch. : Müller, Karnaiz & Bock



② Piscine couverte et à l'air libre à Stuttgart.

Arch. : J. Welz



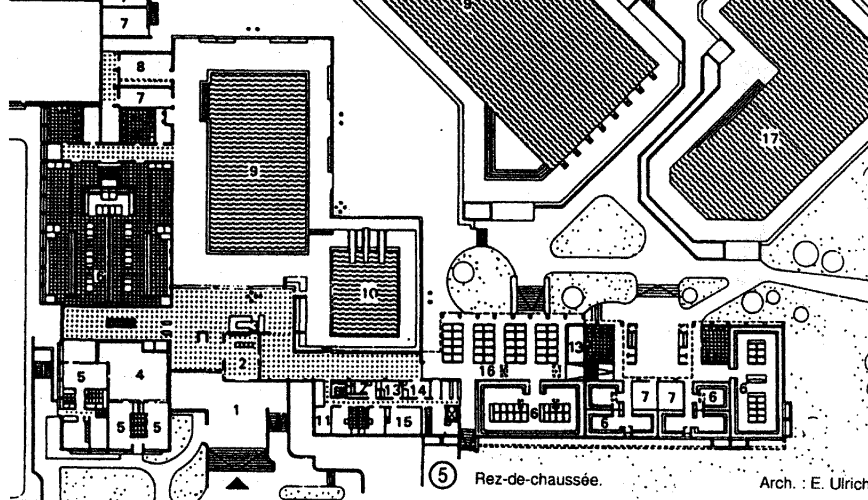
③ Plan de la piscine couverte.

- | | |
|-------------------|---------------------------|
| 1 Sas | 9 Maître nageur |
| 2 Hall d'entrée | 10 Bassin |
| 3 Caisse | 11 Bassin d'apprentissage |
| 4 Personnel | 12 Technique - filtre |
| 5 Vestiaire pers. | 13 Local transformateur |
| 6 Bureau | 14 Local chlore |
| 7 Vestiaire | 15 Local batterie |
| 8 Instruments | 16 Chaufferie |

- Rez-de-chaussée
- 1 Entrée couverte
 - 2 Sas
 - 3 Caisse
 - 4 Atrium
 - 5 Logement
 - 6 Vestiaires

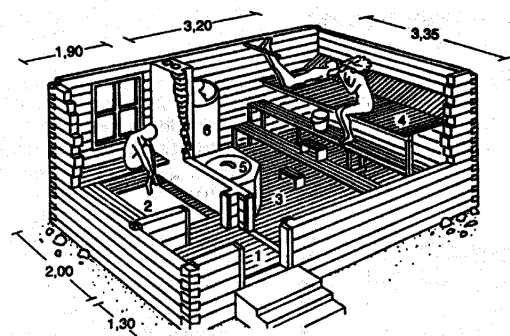
- 7 Instruments
- 8 Club de natation
- 9 Bassin nageurs
- 10 Bassin de plongeon
- 11 Bureau
- 12 Professeur
- 13 Maître nageur
- 14 Infirmerie
- 15 Séjour
- 16 Cabines familiales
- 17 Non-nageurs

④ Piscines couverte et à l'air libre à Zollikon.

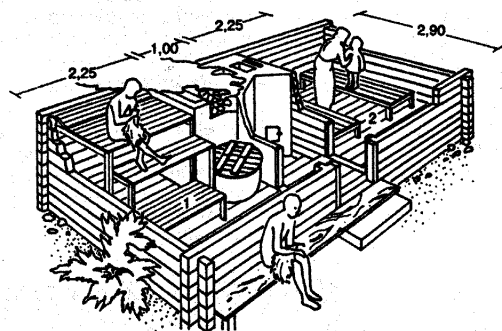


⑤ Rez-de-chaussée.

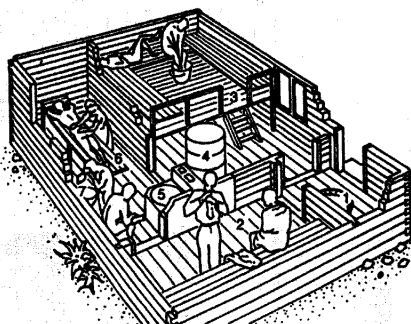
Arch. : E. Ulrich + C. Baum



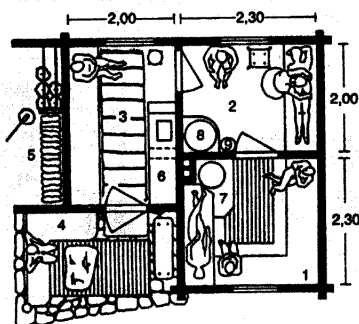
① Sauna avec vestibule (1), vestiaire (2), salle de bains (3), bancs de repos (4), chaudière (5), fourneau (6), d'après H.J. Viherjuuri.



② Sauna avec vestibule situé entre salle de bains (1) et vestiaire (2), d'après H.J. Viherjuuri.



③ Grand sauna avec vestibule (1), vestiaire (2), estrade dans la salle de bains (3) et fourneau (4); salle de massage avec sa chaudière (5), sa table de massage (6), ses cuvettes (7), d'après H.J. Viherjuuri.



④ Sauna de arch. : E. Sukonen : salle de bains (1), salle de massage et de toilette (2), vestiaire (3), véranda (4), bûcher (5), placard (6), fourneau (7), chaudière (8), baquet (9).

Le sauna est plus qu'un soin corporel. C'est, pour beaucoup, une méthode de purification psychique, presque un rite. Le sauna devrait être un composant indispensable de toutes les installations sportives. On compte un sauna pour six personnes en Finlande, avec une fréquentation hebdomadaire. Les installations sont normalisées. Les modèles traditionnels ont fait leurs preuves depuis longtemps. Les saunas sont utilisés en commun par les familles. Il n'y a pas de séparation non plus selon le sexe dans les saunas publics.

Principe

Utilisation alternée d'air chaud et d'air froid, sudation dans un air chaud sec, avec beaucoup de vapeur d'eau pure à intervalles de 5 à 7 min par versements d'un quart de litre d'eau sur des pierres chauffées. La brusque alternance de sécheresse et d'humidité amène une forte tension de la peau; elle excite et renforce les défenses du corps; on la favorise encore en entrecoupant le bain chaud par des lavages, douches ou bains froids, suivis de massages et de repos.

La construction est ordinairement en poutres ou en planches. Un bon isolement calorifique des murs est nécessaire, car la différence de température entre l'intérieur et l'extérieur dépasse souvent 100°C en hiver. La salle de bains doit en conséquence être aussi réduite que possible, moins de 16 m² et de 2,5 m de haut. Le revêtement du bois est noir pour réduire le rayonnement calorifique au plafond et aux murs. Murs massifs en bois tendre à l'exception de l'entourage du poêle. Gradins en lattis (circulation de l'air à différentes hauteurs permettant de s'asseoir ou de se coucher confortablement), le gradin supérieur est environ 1 m en dessous du plafond, longueur 2 m. Les marches et gradins sont en lattes de bois clouées par dessous, afin que le corps ne sente pas les clous chauds; il faut qu'ils soient amovibles pour le nettoyage. Sol en matériau non glissant, pas de baguette de bois.

Sauna de fumée

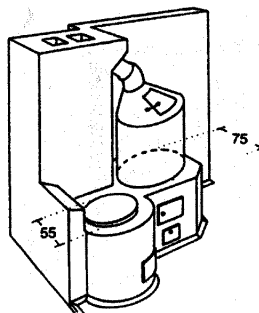
Dans ces saunas, des blocs de pierre sont disposés en 7 couches successives et fortement chauffés par un feu de bois, la fumée se dégage en partie par la porte ouverte. Lorsque les pierres sont portées au rouge, on éloigne le feu, les restes de fumée sont éliminés en versant de l'eau sur le feu et on ferme la porte. Peu après, le sauna est « mûr » pour le bain. C'est ainsi que sont aménagés la moitié des vieux saunas finnois. On apprécie particulièrement l'arôme du bois enduit de fumée et on peut être assuré de la qualité de la vapeur.

Sauna à combustion intégrale

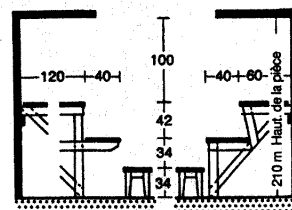
Dans ce type de sauna, la fin du chauffage se fait en dégageant les fumées « vers l'intérieur » lorsque les pierres du poêle ont atteint 500°C; la combustion des gaz est alors complète et ne laisse aucune suie. On ferme la clé du poêle même s'il y a encore des flammes dans la chambre de combustion. La température monte rapidement de quelques dizaines de degrés. Avant le bain, on ouvre un moment la porte pour chasser les dernières parcelles volatiles de la combustion, puis on verse un peu d'eau à la louche sur les pierres brûlantes.

Sauna à cheminée

Le fourneau est coiffé d'un manteau de pierre ou de tôle qui conduit les gaz de combustion à la cheminée. La chaudière est alimentée par une porte qui se trouve dans la salle de bains ou dans le vestibule. Lorsque les pierres sont chaudes, on ferme la porte du fourneau et on ouvre la clé d'aération du manteau de la cheminée pour introduire l'air chaud ou pour verser l'eau sur les pierres.

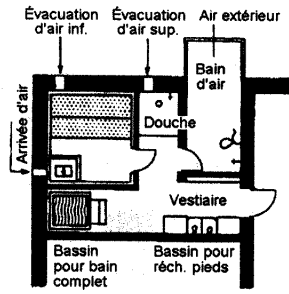


⑤ Fourneau de sauna finlandais avec chaudière (est aussi utilisé pour laver le linge).

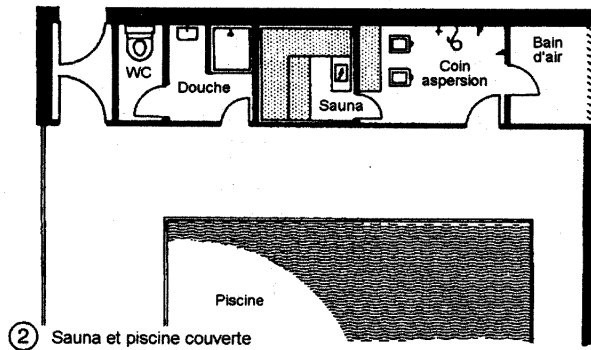


⑥ Formes des bancs de repos pour bains de vapeur et saunas selon normes finlandaises.

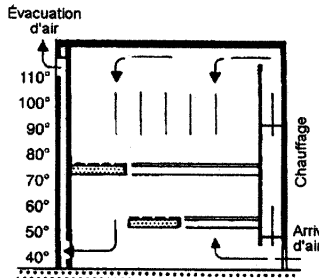
SAUNAS



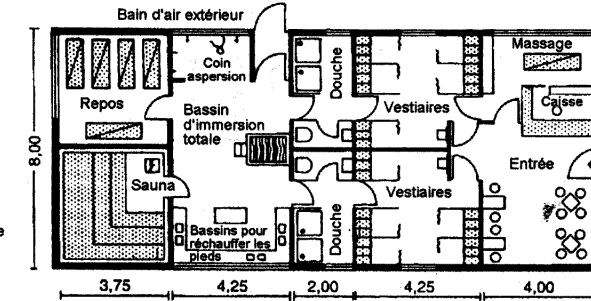
① Sauna dans une maison



② Sauna et piscine couverte



③ Coupe transversale d'un sauna avec chauffage indirect (Bemberg)



④ Plan d'un sauna pour 30 personnes

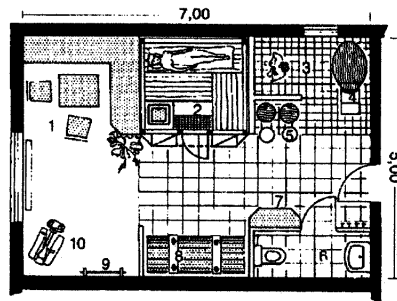
Séance de sauna répartie en deux ou trois passages de 8 à 12 minutes, durée totale de 120 min. Une pièce pour se rafraîchir (douche, jet d'eau, bassin d'immersion) ainsi que bain d'air (fig. 1 et 2). Mieux : eau froide naturelle en mer ou dans une anse marine.

Bain d'air qui permet de respirer de l'air frais et sain en compensation de l'air chaud et de rafraîchir le corps. Cette zone doit être à l'abri des regards (fig. 2). et doit être équipée de sièges, sans activités physiques (gymnastique, patation).

Cabine de vestiaire (ou vestiaire ouvert). Le nombre des visiteurs est doublé les jours de pointe. Pour les saunas publics, prévoir en plus un espace de repos et une salle de massage (fig. 4). Pour environ 30 visiteurs, prévoir deux tables de massage et une salle de repos à l'écart de la zone d'activité et pouvant contenir le tiers des personnes.

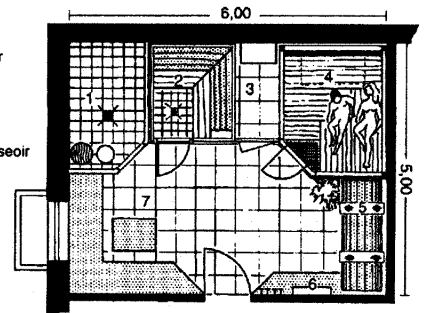
Installations sportives

1. Coin pour s'asseoir et s'allonger
2. Sauna
3. Douche
4. Bassin d'immersion
5. Bain de pieds
6. WC
7. Banquette
8. Lampes UV
9. Échelle
10. Vélo avec compteur

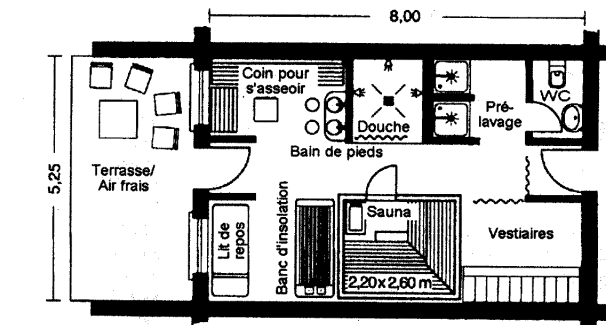


⑤ Sauna d'environ 35 m² sous combles, pour 4 à 6 personnes

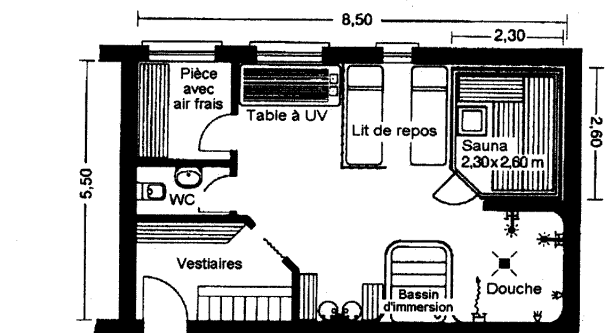
1. Douche
2. Bain de vapeur
3. Technique
4. Sauna
5. Lampes UV
6. Vestiaire
7. Coin pour s'asseoir et se reposer



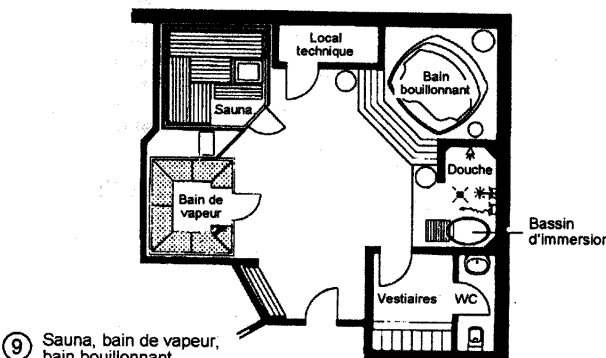
⑥ Sauna d'environ 30 m² en sous-sol, pour 4 à 6 personnes



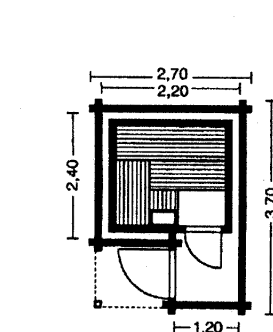
⑦ Sauna dans un hôtel 5,25 x 8,00 m



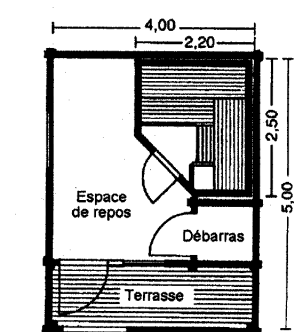
⑧ Sauna dans un hôtel 5,50 x 8,50 m



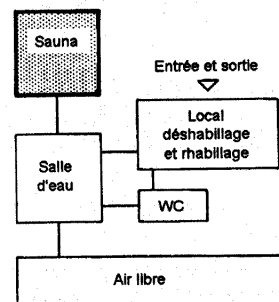
⑨ Sauna, bain de vapeur, bain bouillonnant



⑩ Sauna de jardin (cabane en rondins)



⑪ Sauna dans cabane en rondins



① Schéma de fonctionnement d'un sauna privé.

Surface nécessaire par personne	
Vestiaire	0,8-1,0 m ²
Lavage avant entrée	0,4-0,6 m ²
Sauna	0,5-0,8 m ²
Salle fraîche	1,0-1,8 m ²
Salle de repos	0,8-1,4 m ²
Air libre	1,0 m ²
Massage	6-8 m ² /blanc
Dimensions des locaux. Ex. 30 pers.	
Vestiaire	24-30 m ²
Lavage avant entrée	9-15 m ²
Sauna	15-18 m ²
Salle fraîche	30-45 m ²
Salle de massage	12-18 m ²
Salle de repos	8-18 m ²
Entrée, toilettes	99-144 m ²
Dégagement	+ 21-35 m ²
Bain d'air 20-50 m ²	120-179 m ²

② Surfaces nécessaires et dimensions des locaux.

Puis- sance	Dimensions des appa- reils de chauffage cm						Diam. cond.	Volume cabines
	1			2				
kW	L	I	H	L	I	H	mm²	m³
3	43	13	50				3x2,5	2-3
4,5	43	26	55	51	33	62	5x2,5	4-6
6	43	26	55	51	33	62	5x2,5	6-10
7,5	43	26	55	51	33	62	5x2,5	8-12
9	43	26	55	51	33	62	5x2,5	10-16
10,5				51	33	62	5x2,5	12-17
12	69	35	62				5x2,5	14-18
15	82	35	62				5x4	16-22
18	82	35	62				5x6	18-24
21	108	35	62				5x6	20-28
24	108	35	62				5x10	25-40

③ Données techniques pour sauna.

Toutes sortes de dimensions et de formes (rondes hexagonales, octogonales...) sont possibles pour les saunas (fig. 14 à 17). Des plafonds inclinés pour installation sous la pente d'un toit, des vitrages isolants peuvent être incorporés dans l'enveloppe et dans la porte.

Après un passage au sauna, un bassin d'immersion est conforme à la devise "il faut du froid" (fig. 5).

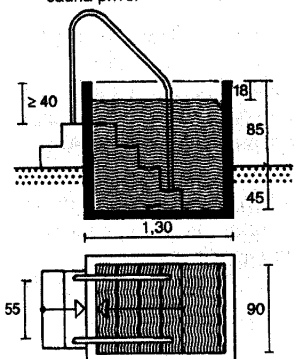
Le bain de pieds chaud est une composante importante dans les séances de sauna bien pensées (fig. 6). Des petits bassins avec des sièges y sont nécessaires sans activités physiques (gymnastique, natation).

Un tuyau d'arrosage de 3/4" raccordé seulement à l'eau froide doit se trouver près de la douche, de même qu'une pomme de douche à gros débit montée sur tuyau de 3/4" et un jet en éventail (page 550, fig. 5 à 9).

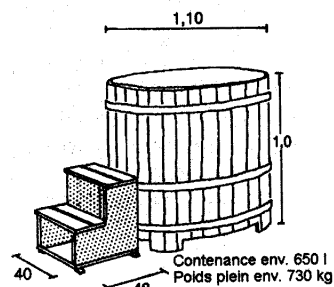
Les installations idéales pour se maintenir en forme comprennent des ergomètres et des espaliers (fig. 7 à 9).

Un sauna peut être construit selon les souhaits des personnes, y compris les dimensions (fig. 10 à 17).

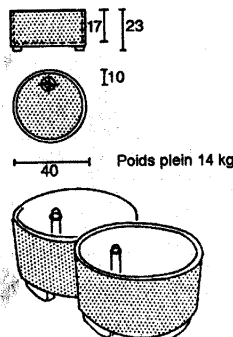
Température ambiante : dans les vestiaires de 20 °C à 22 °C, dans la salle de douche avant entrée de 24 °C à 26 °C, dans la salle pour se rafraîchir (eau froide) moins de 18 à 20 °C, dans les salles de repos et de massage 20 °C à 22 °C.



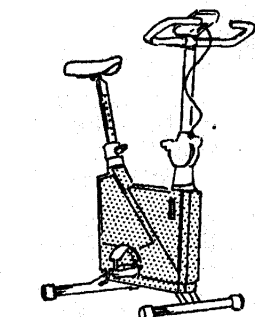
④ Bassin d'immersion



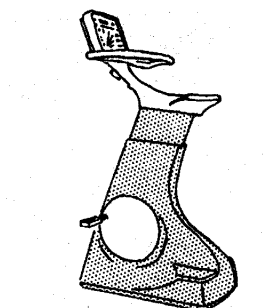
⑤ Baquet d'immersion en bois



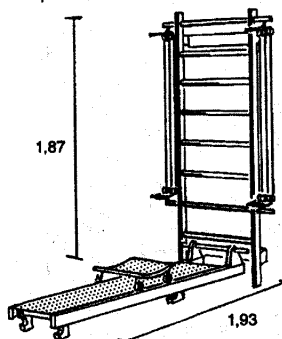
⑥ Petits bassins pour bain de pieds chaud



⑦ Ergomètre électronique à usage thérapeutique

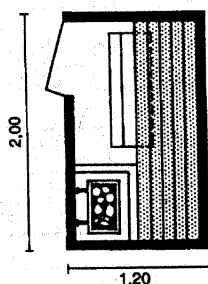


⑧ Ergomètre électronique pour mise en forme

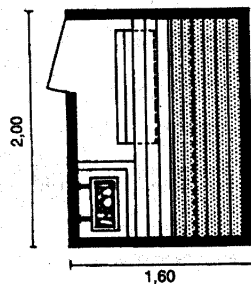


⑨ Espalier associé à un plateau

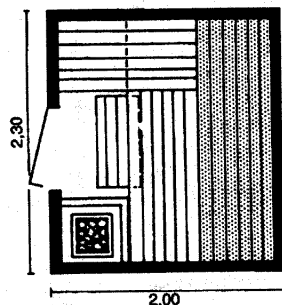
Installations sportives



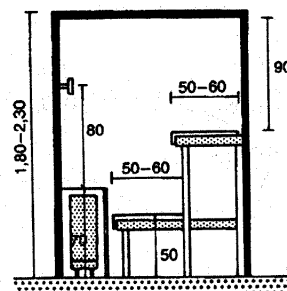
⑩ Sauna pour 1 pers. couchée et 2 pers. assises



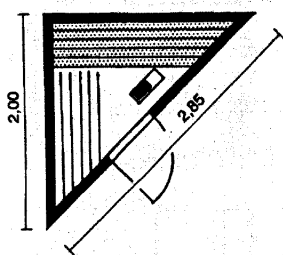
⑪ Sauna pour 2 pers. couchées et 3 pers. assises



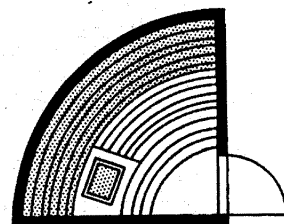
⑫ Sauna pour 3 pers. couchées et 5 pers. assises



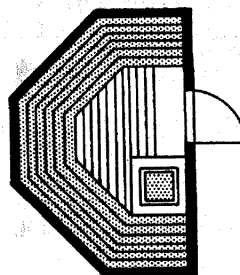
⑬ Coupe transversale



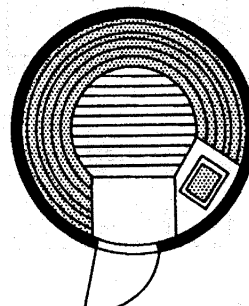
⑭ Sauna en coin



⑮ Sauna en quart de cercle

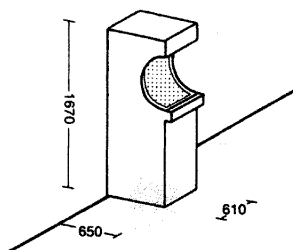


⑯ Sauna de forme particulière

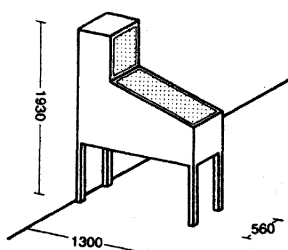


⑰ Sauna circulaire

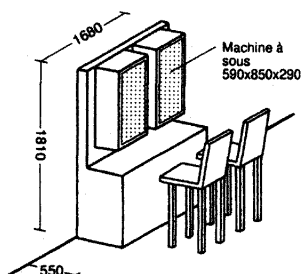
SALLES DE JEUX



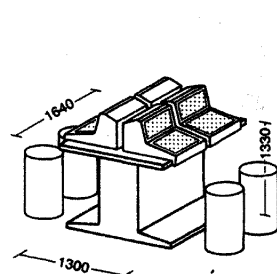
① Jeu vidéo.



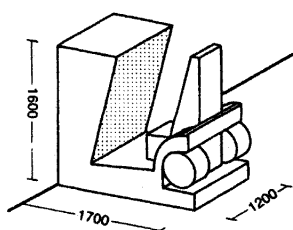
② Flipper.



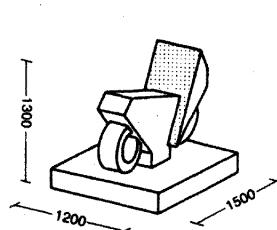
③ Stands de machines à sous.



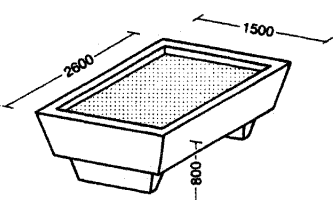
④ Jeu de cartes.



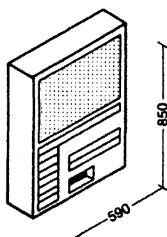
⑤ Simulateur de conduite.



⑥ Simulateur de conduite.



⑦ Table de billard.



⑧ Machine à sous.

La mise en service de jeux avec possibilité de gains est réglementée. Un jeu pour lequel il existe des gains en argent ou en marchandises peut être mis en service dans des salles de jeux ou entreprises similaires.

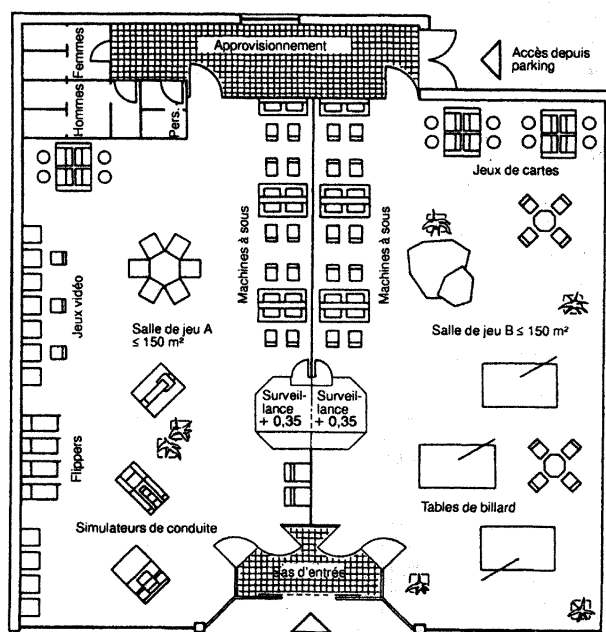
Pour une machine à sous ou à lots, 15 m² sont nécessaires, le chiffre total ne devant pas dépasser 10 appareils (fig. 9).

On comptabilise dans la surface de base les débarras, les couloirs, les toilettes, les vestibules et les escaliers à l'exception du perron. Il faut tenir compte, lors de la construction de salles de jeux, de la réglementation des services concernés.

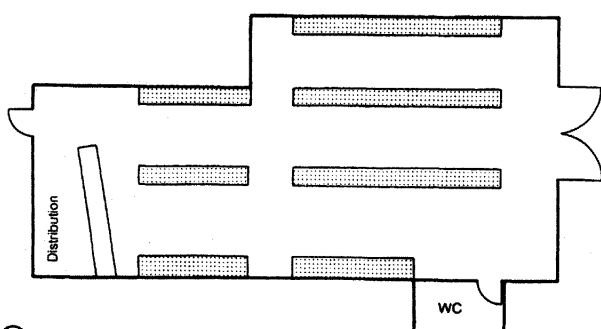
Des appareils récréatifs avec gain de lots peuvent aussi être installés dans des salles de jeux.

Autres jeux uniquement si le gain est financier. Des jeux sans nécessité d'autorisation ne peuvent être organisés dans des salles de jeux. Des salles de jeux annexes peuvent disposer d'installations sanitaires communes (fig. 9).

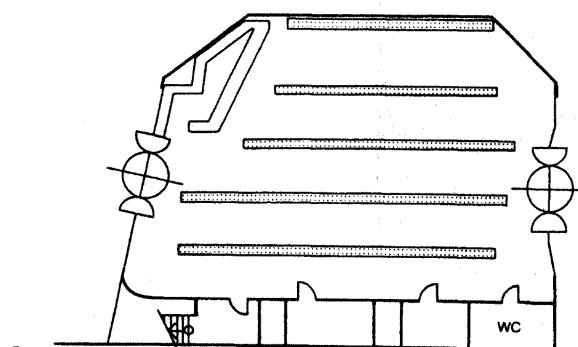
Les salles de jeux « Pachinko » sont fréquentes au Japon (fig. 10 et 11), les billes (boules) gagnées durant le jeu peuvent être échangées à la caisse contre des marchandises.



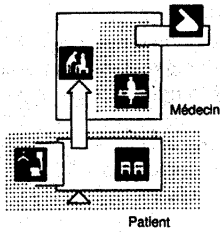
⑨ Plan d'une salle de jeu A + B.



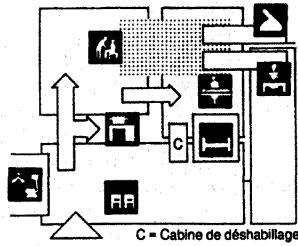
⑩ Salle de jeu « Pachinko » au Japon.



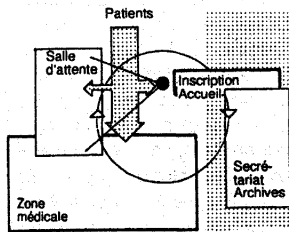
⑪ Salle de jeu « Pachinko » au Japon.



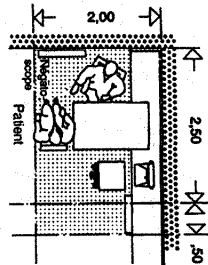
① Cabinet médical solution minimale.



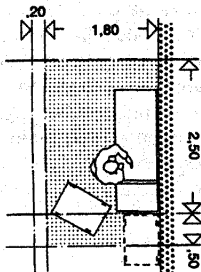
② Cabinet médical solution normale.



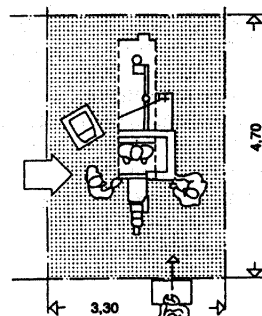
③ L'accueil sert de sas, de guidage et de contrôle du passage des patients.



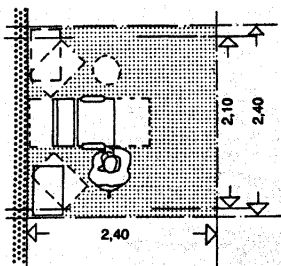
④ Surface minimale pour consultation.



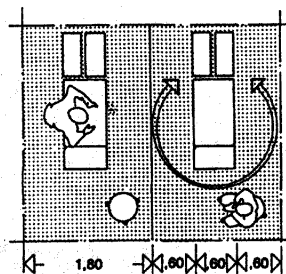
⑤ Surface minimale pour l'auscultation des malades couchés.



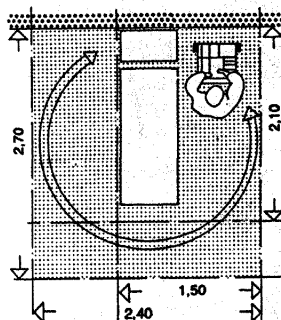
⑥ Champ de radios avec tableau de commande.



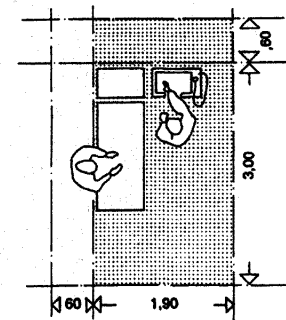
⑦ Surface minimale prise de sang.



⑧ Tables de massage alignées.



⑨ Surface minimale pour électrocardiogramme.



⑩ Surface nécessaire pour échographie.

Cabinet médical

La forme la plus fréquente est celle du cabinet médical de généraliste ou de spécialiste. Caractérisés par des salles d'attente bondées, au décor souvent rudimentaire ou exagérément puriste, ils sont souvent installés sans aucun effort de planification dans des immeubles d'habitation ou de bureaux. La demande croissante de prestations médicales face à la disponibilité restreinte et aux horaires du médecin, ainsi que le souhait de thérapies sur place, rendent nécessaires une optimisation des cabinets médicaux.

Ce sont ces motifs qui obligent un changement de structure tendant vers les cabinets de groupe, les associations de médecins et les cabinets médicaux. Malgré ces tendances bien réelles, les cabinets médicaux nécessitent une planification attentive, car, dans les zones faiblement urbanisées, ils permettent les examens préventifs et les premiers soins médicaux à proximité immédiate des patients.

La forme la plus simple est le cabinet médical dans lequel sont séparées la **zone médicale** et la **salle d'attente des patients**. Celle-ci est pourvue de vestiaire et de toilettes; la zone médicale, d'une salle ou d'un espace de consultation, d'une salle de soins et d'un laboratoire. Un cabinet ainsi structuré pourrait être même dirigé par un médecin seul.

On augmente la fréquentation en embauchant du personnel qualifié et en scindant la zone médicale en un domaine de consultation et d'auscultation, un autre de soins infirmiers dans une salle accessible de la salle d'attente et un dernier pour les diagnostics.

Ce principe correspond à la solution standard pour un cabinet médical. Il peut être complété par l'ajout de **zones de soins sans médicaments** comme la kinésithérapie, ce qui entraînera l'augmentation du personnel spécialisé et des espaces sociaux. D'autres possibilités d'accroissement doivent être calculées très sérieusement, car il apparaît très facilement une divergence entre l'utilisation et les délais d'amortissement. La taille de la salle d'attente est fonction du nombre et de la fréquentation des salles de soin et de la spécialisation du médecin. À proximité de l'entrée, du secrétariat et des toilettes, il faut prévoir un coin vestiaire avec des papiers.

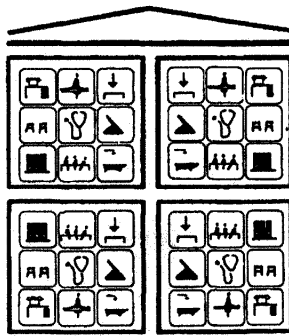
La taille de la **réception** est fonction du degré d'automatisation, mais doit comporter au moins 6,00 m². De cet endroit, le personnel doit pouvoir surveiller la salle d'attente, l'entrée et la sortie. Un accès relativement court au secrétariat, aux archives et au domaine médical est rationnel parce que c'est là que se rejoignent les interphones, hauts-parleurs et moyens de transport mécaniques.

La **salle de consultations** doit avoir au moins 6,00 m². Pièce visuellement et phoniquement isolée, elle est conçue en premier lieu pour les fonctions de consultation, de diagnostic, de thérapie, d'actes médicaux.

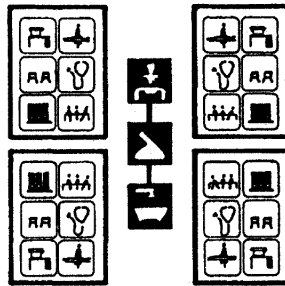
Les **salles d'auscultation** divergent dans leur taille par le fait que l'on doit ausculter et soigner un patient assis ou allongé. L'aménagement minimal nécessaire est un siège pour le malade ou une table d'examen, un tabouret réglable et une table d'instruments. Il faut aussi tenir compte d'une liberté de mouvements suffisante pour le médecin et le malade.

La taille d'autres **salles de soins** (thérapie, radios, prises de sang), dépend des instruments spécialisés nécessaires, des appareils, des surfaces de rangement, des chaises et de l'espace nécessaire au personnel. Ces pièces doivent souvent être pourvues de cabines de déshabillage (1,5 m²).

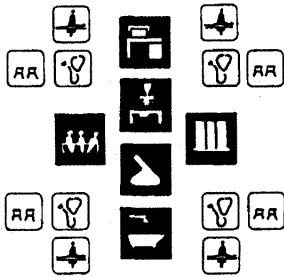
CABINETS MÉDICAUX DE GROUPE



① Schéma d'une maison médicale.



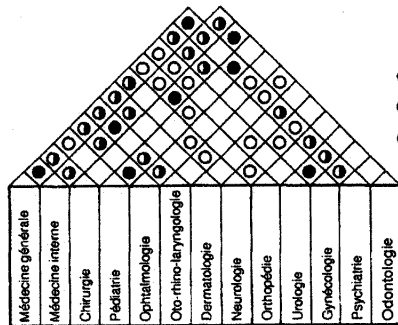
② Schéma de groupements d'équipements



③ Cabinet de groupe avec espaces communs.

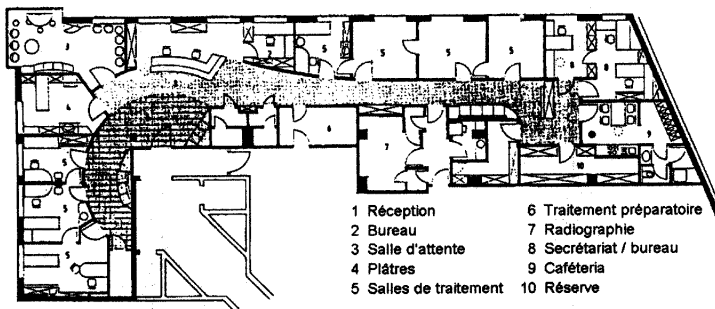


④ Cabinet de groupe avec espaces et organisation communs.



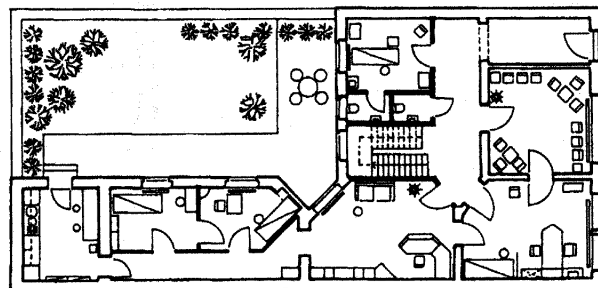
- Coopération intensive
- Coopération fréquente
- Coopération occasionnelle

⑤ Schéma de coopération des spécialisations médicales



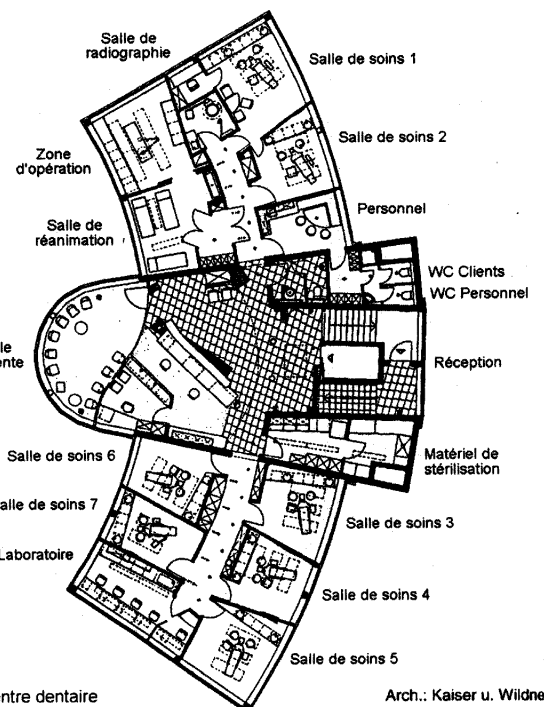
⑥ Centre orthopédique

Arch. : M. Goetz



⑦ Cabinet simple de médecin.

Arch. : Duo Design



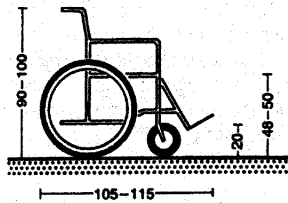
⑧ Centre dentaire

Arch.: Kaiser u. Wildner

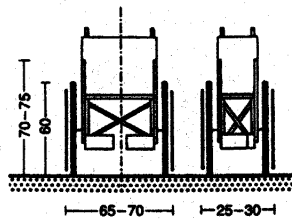
En raison de la tendance continue vers la spécialisation des futurs médecins, une évolution s'opère vers des centres médicaux et de diagnostic offrant des prestations médicales étendues. Les avantages pour les patients consistent en des temps d'attente réduits, une meilleure possibilité de contrôle des médecins entre eux ainsi qu'une plus grande facilité d'appel pour une visite à domicile, les désavantages résultent d'une éventuelle réduction de la liberté de choisir son médecin, et de la crainte d'une atteinte accrue à sa vie personnelle ou de se sentir soigné comme "porteur d'un numéro". Pour le médecin les avantages sont les suivants : horaire régulier, échanges d'informations professionnelles et donc plus grande sécurité, à l'inverse, il y a des restrictions dans la liberté individuelle, des conflits d'intérêts, une disponibilité plus réduite du personnel commun ainsi qu'une perte de contact avec le patient. L'exercice médical de groupe implique l'association de deux ou plusieurs médecins en vue d'une activité professionnelle commune avec du personnel et des locaux communs. À l'opposé de cela, il existe fréquemment des maisons médicales, simple alignement ou empilage de cabinets individuels sans possibilité de rationalisation, et dont l'avantage se situe dans la proximité d'un confrère recommandé. Une autre forme pratiquée de collaboration professionnelle est le **groupement de moyens médicaux**, dans lequel les médecins traitent leurs malades comme dans un cabinet individuel tout en utilisant les appareils communs avec le personnel qualifié correspondant. L'effet de rationalisation peut être encore augmenté quand, à côté des blocs médico-techniques, d'autres blocs fonctionnels peuvent être regroupés. De tels **groupements de cabinets et de moyens** signifient une économie spatiale conséquente pour une plus grande capacité de production et un confort accru, lorsque, par exemple, des unités fonctionnelles telles que radiographie, laboratoire et soins ainsi que l'administration et les locaux pour le personnel peuvent être utilisés en commun. Ces regroupements sont possibles en réunissant les mêmes spécialités ou des spécialités différentes et, dans ce dernier cas, seulement après des analyses de fonctionnement et des évaluations de rentabilité précises en vue d'une mise à profit judicieuse par roulement des salles d'auscultation et de soins.

INSTALLATIONS POUR HANDICAPÉS

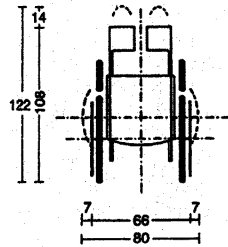
d'après D.P. Philippen



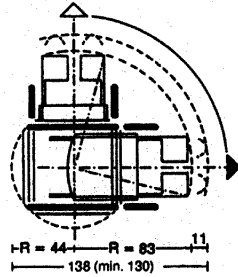
① Fauteuil roulant vue de côté.



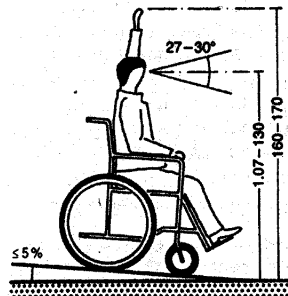
② Vue frontale - Plié.



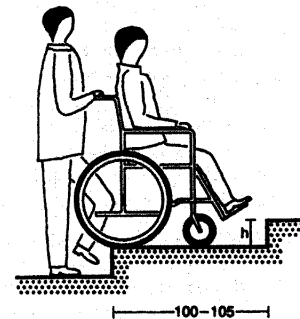
③ Vue d'en haut.



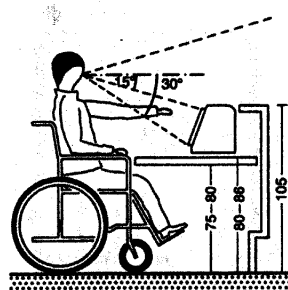
④ Espace de manœuvre.



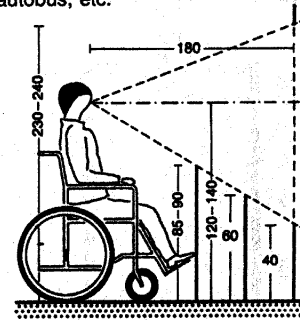
⑤ Fauteuil roulant dans une pente.



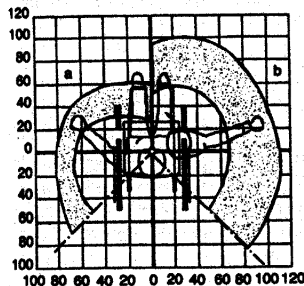
⑥ Dans des escaliers.



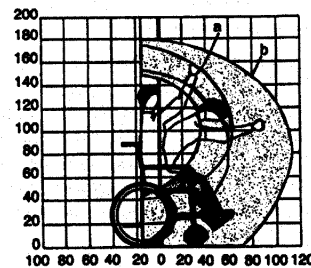
⑦ Poste de travail devant écran.



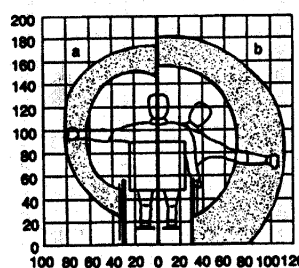
⑧ À la fenêtre.



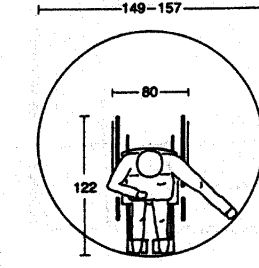
⑨ Vue du dessus.



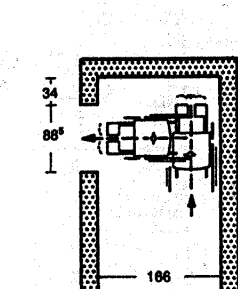
⑩ Vue de côté.



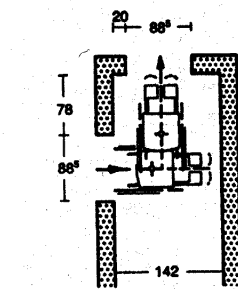
⑪ Vue arrière.



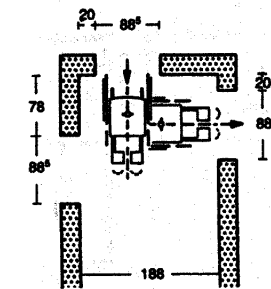
⑫ Espace minimal de rotation.



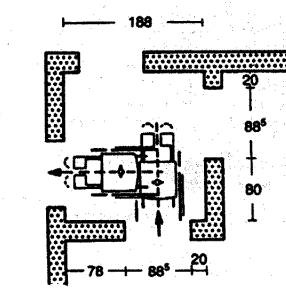
⑬ Passage par une porte.



⑭ Par deux portes.



⑮ Par trois portes.



⑯ Par quatre portes.

Un environnement qui tient compte des handicapés demande une adaptation des constructions en fonction des appareils qu'ils utilisent et de l'espace nécessaire au déplacement de ces appareils. Le module correspond aux dimensions du fauteuil roulant (fig. 1 à 4) et au volume dans lequel le handicapé peut se mouvoir (fig. 9 à 12). On détermine ainsi les dimensions des pièces, les largeurs des portes et couloirs (fig. 13 à 16). Lorsqu'on réalise un projet d'ensemble, les trajets, vers les WC par exemple, doivent être contrôlés, il faut connaître le nombre de portes, d'interrupteurs, etc., qui sont utilisés. Il faut mettre à profit les ressources techniques : fermetures magnétiques pour les portes. Tous les interrupteurs, distributeurs automatiques, téléphone, distributeurs de papier en rouleau, boutons dans les ascenseurs, toutes les poignées, armatures, fermetures de fenêtres, etc., doivent être à la portée de la main et accessibles le bras tendu ou légèrement incliné (fig. 9 à 12). Prévoir les cheminements d'accès au bâtiment de 1,20 à 2,00 m de large. Autant que possible trajets courts. Les rampes doivent être autant que possible droites, avec pente de 5% maximum sur une longueur inférieure à 6 m (fig. 5). Largeur de la rampe entre les mains courantes 1,20 m (1,64) (p.556). Couloirs au moins 1,30 m, mieux 2,0 m de large. Largeur de passage des portes 0,95 m. Hauteur des interrupteurs et prises 1,0 m à 1,05 m. Utiliser des boutons poussoirs larges.

Dans les projets d'urbanisme, il faut prévoir de plus la possibilité pour les personnes qui se déplacent à l'aide d'un fauteuil roulant d'accéder aux points fréquentés par tout le monde, par exemple : supermarché, restaurant, bureau de poste, boîte à lettres, banque, bureau d'assistance publique, pharmacie, cabine téléphonique, boucherie, boulangerie, parking, train, arrêt d'autobus, etc.

INSTALLATIONS POUR HANDICAPÉS

LOGEMENTS

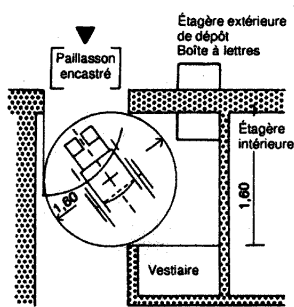
Accès. Dans les constructions de logements en location, l'accès par les couloirs est la solution la plus répandue. Il faut donc éviter un maximum d'angles et de coins, un couloir droit est adéquat. Pour les pavillons, il faut prévoir des dimensions suffisantes pour le sas d'entrée, prévoir vestiaire et dépôt d'objets. La surface minimale pour les couloirs d'entrée devrait être de 1,50 x 1,50 m, pour une porte tambour à un seul battant 1,70 x 1,60. Un équipement particulier pour des colocataires non voyants tel que l'interphone à l'entrée du logement et à la porte d'entrée est important.

Habitat. Prendre soin dans les pièces de séjour de laisser une liberté de mouvement suffisamment grande pour les fauteuils roulants. Deux ou trois autres handicapés moteurs devraient avoir suffisamment de place lors de leur visite, car les handicapés ont habituellement des relations très étroites entre eux. Il faut prévoir pour les non-voyants une pièce supplémentaire pour la littérature en braille et des magnétophones. L'espace nécessaire pour les livres et revues en braille est environ 3 fois plus élevé que pour les livres habituels. Des handicapés vivant seuls ont besoin de plus d'espace que des handicapés vivant en communauté. Pour des pièces de séjour avec coin repas, les surfaces minimales sont de : dans des logements pour une personne 22 m² - pour 2 à 4 personnes 24 m² - pour 5 personnes 26 m² - pour 6 personnes 28 m². S'il faut prévoir un poste de travail supplémentaire, agrandir la surface de base d'au moins 2 m².

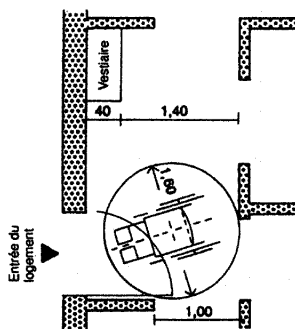
Cuisine. Une planification fonctionnelle est d'une grande importance pour la cuisine, parce que les capacités des handicapés peuvent ainsi être utilisées au maximum. Les fonctions principales telles que la conservation, la préparation, la cuisson et le rinçage doivent être reliées les unes aux autres de façon appropriée et si possible sans rupture. Le poste de cuisson, la surface principale de préparation et les robinets doivent être rapprochés le plus possible. Les surfaces de rangement doivent être accessibles au handicapé moteur, ne pas prévoir d'armoires hautes. La portée horizontale de la main est d'environ 60 cm, la zone verticale d'activité se situe entre 40 et 140 cm. La hauteur de travail optimale doit être fonction du handicapé, elle est d'environ 85 cm.

Pavillons. Le pavillon isolé à un seul niveau ainsi que la maison intégrée sur 1 niveau avec cour et jardin sont les habitations les plus adéquates pour les handicapés. Là il est facile de réaliser les exigences d'une construction adaptée aux handicapés : entrée de plain-pied, pas de dénivellation entre les différentes pièces de la maison et le jardin, éventuellement absence de portes entre les pièces, aménagement fonctionnel des pièces. Le pavillon sur deux niveaux est aussi adapté aux fauteuils roulants, en intégrant des moyens de transport verticaux adaptés (ascenseur).

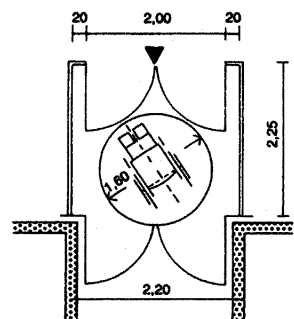
Immeubles. L'intégration de logements pour handicapés dans des immeubles normaux est la solution la plus sociale, la formation de ghetto pouvant ainsi être évitée. La solution économique et fonctionnelle de transformation de logements normaux en logements adaptés aux handicapés est pratiquement impossible, ces logements doivent être planifiés dès la construction. La situation la plus favorable pour un logement pour handicapé est au rez-de-chaussée, afin d'éviter le transport vertical.



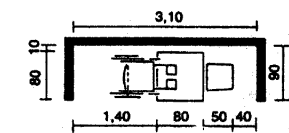
① Entrée basse avec vestiaire bas.



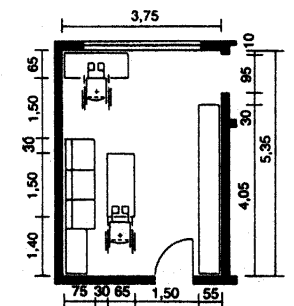
② Entrée latérale.



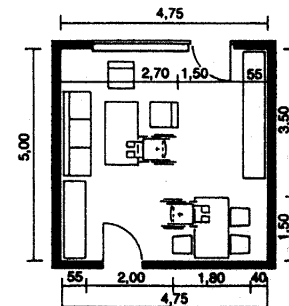
③ Sas avec deux portes à 2 vantaux.



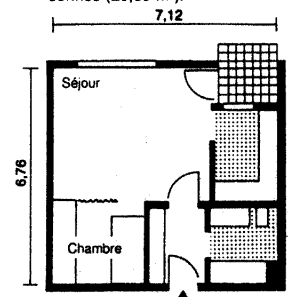
④ Disposition du coin repas pour 2 à 4 personnes.



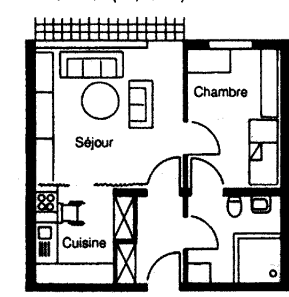
⑤ Séjour sans coin repas pour 4 personnes (20,60 m²).



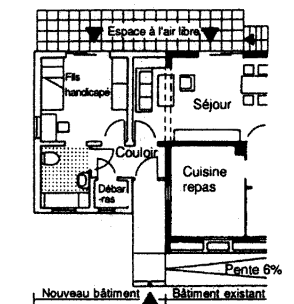
⑥ Séjour avec coin repas pour 4-5 personnes (23,75 m²).



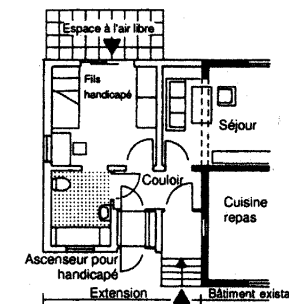
⑦ Logement 1 pièce pour handicapé moteur.



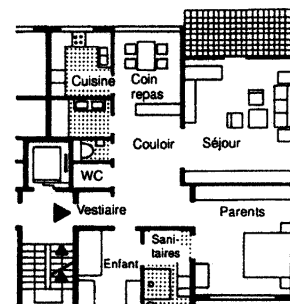
⑧ Logement 2 pièces.



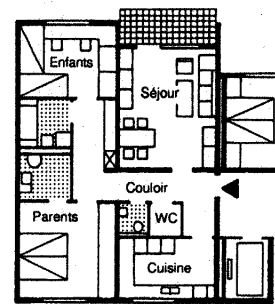
⑨ Extension d'une maison pré-existante pour 2 familles, avec rampe pour la dénivellation.



⑩ Construction d'un ascenseur pour handicapé.

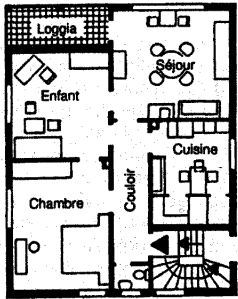


⑪ Logement de 3 personnes adapté aux handicapés.

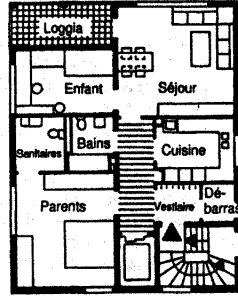


⑫ Logement de 4 personnes adapté aux handicapés.

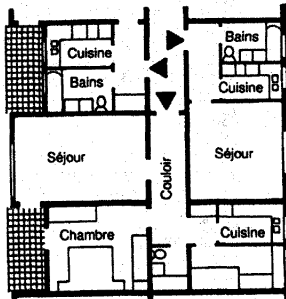
INSTALLATIONS POUR HANDICAPÉS



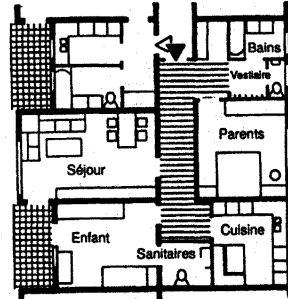
① Maison à 2 logements avant rénovation (Fig.2).



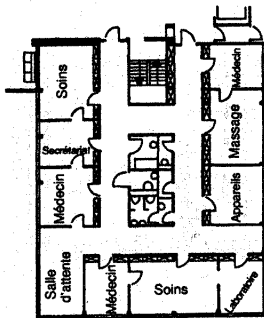
② Après modification en appartement grand invalide.



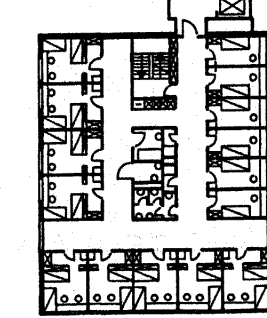
③ Appart. 1 pièce et 2 pièces 1/2 avant modification (enfant non-voyant).



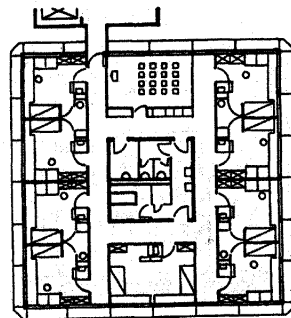
④ Après modification (1 pièce et 2 pièces).



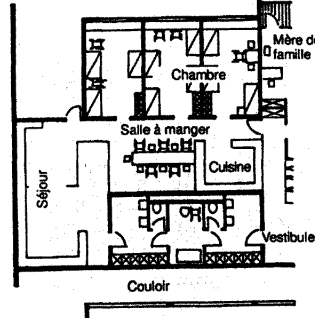
⑤ Centre pour demandeurs d'emploi. Rez-de-chaussée (fig. 6).



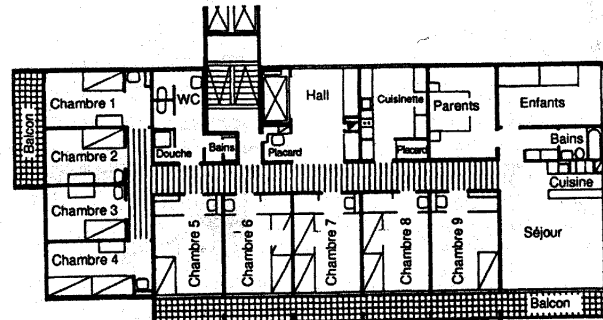
⑥ Centre pour demandeurs d'emploi. Etage.



⑦ Centre pour apprentissage et recherche du travail.



⑧ Foyer école spécialisée Etzenrot.



⑨ Foyer pour invalides Bern-Tscharnegut 1^{er} et 2^e étage (fig. 11).

Comme les logements adaptés aux handicapés ne sont pas assez pris en compte dans les projets de constructions nouvelles, des travaux de transformation d'unités de logements déjà existantes en logements adaptés sont très souvent nécessaires. La condition étant une surface de base généreuse et des possibilités simples de travaux correspondants aux handicaps. Parmi les travaux nécessaires, on trouve les **modifications des espaces** avec interventions dans la construction limitées par la statique, la construction, la surface de base ; les modifications d'installations et d'éléments d'aménagement dans le domaine sanitaire et domestique, des mesures complémentaires, telles que l'ajout de rampes, d'ascenseurs, d'installations électriques supplémentaires et autres mesures d'aménagement intérieur. L'ampleur d'une modification dépend du degré d'invalidité des habitants, ainsi que de leurs activités à l'intérieur du logement. C'est pourquoi les modifications sont souvent très spécifiques et doivent être déterminées en fonction de la personne handicapée. Il faut prêter attention aux possibilités d'accès par la rue, aux revêtements de sol à changer éventuellement, à la création d'une place de parking pour voiture permettant l'accès en fauteuil roulant.

Bâtiments appropriés. Avant de commencer les travaux de modification, il faut opérer une vérification minutieuse du logement existant quant à la répartition des pièces et à la construction. Les appartements au rez-de-chaussée avec une surface de base suffisante sont particulièrement appropriés. Les ajouts de rampe et raccords domestiques techniques qui conduisent à la cave sont meilleur marché.

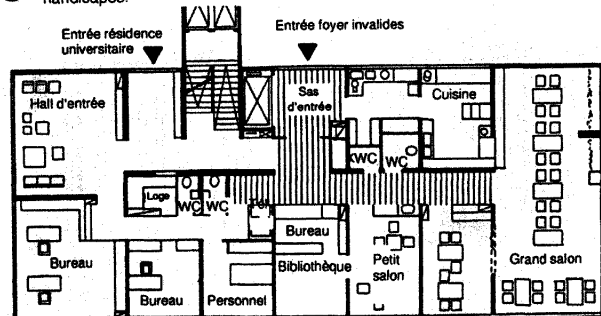
Proportion des modifications. Il faut différencier trois groupes d'invalides avec exigence minimum correspondante :

- Membres invalides d'une famille (époux, épouse, enfants) qui travaillent à l'extérieur. Les modifications se situent sur l'accès de la maison / l'appartement, l'aménagement d'une liberté de manœuvre suffisante dans le séjour et la chambre, des aménagements spécifiques adaptés dans la salle de bains et les WC.
- Des personnes invalides qui ont un travail à la maison. Là, il faut ajouter des modifications supplémentaires dans la cuisine et l'appartement, pour faciliter les travaux ménagers.
- Les grands invalides qui ne sont que partiellement ou pas du tout autonomes et sont ainsi tributaires d'une aide continue. Il faut créer des facilités, particulièrement pour les handicapés moteurs, en ce qui concerne les soins et le transport. Les lits amovibles de façon autonome et les fauteuils roulants modifiables nécessitent beaucoup de place.

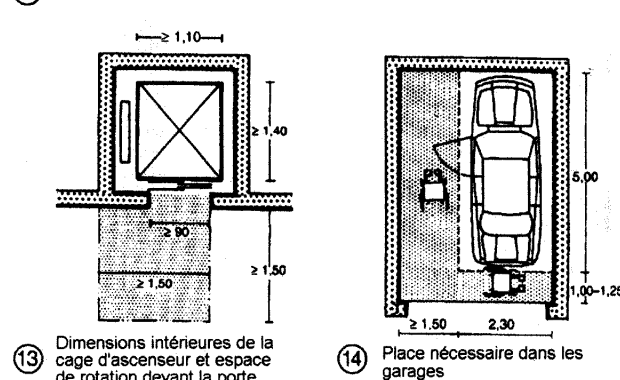
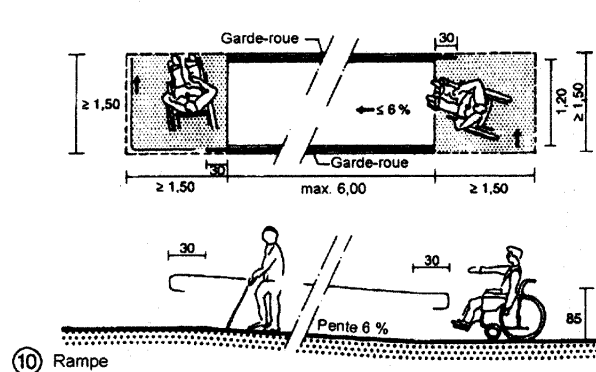
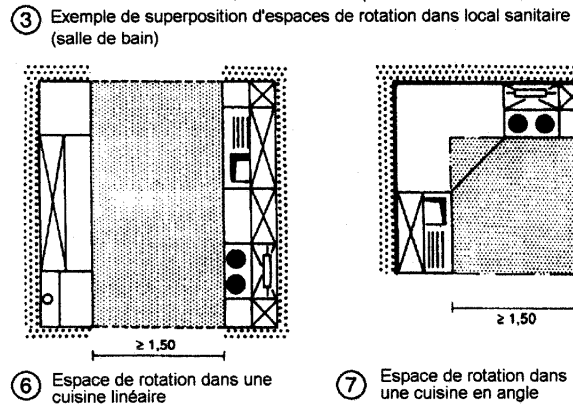
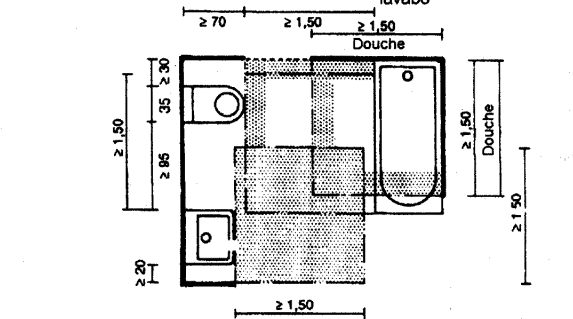
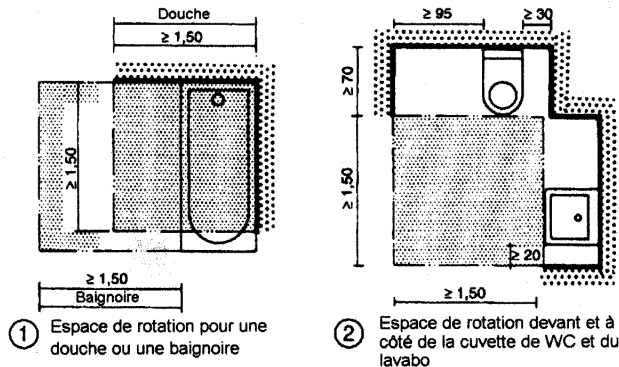
Comparaison de taille d'appartements. Alors que les appartements pour personnes âgées ne présentent pas d'augmentation de surface par rapport aux appartements normaux (les modifications concernent les largeurs de portes et la grandeur de la surface utile), il faut modifier en conséquence les surfaces habitables en particulier pour les utilisateurs de fauteuils roulants et les non-voyants. La norme revendiquée pour ce type d'appartement des pièces supplémentaires : sanitaires pour l'utilisateur de fauteuil roulant, séjour supplémentaire pour non-voyants.

Logements	Logement pour handicapés (m²)	Logement normal (m²)
Logement 1 personne	49,99	40,46
Logement 2 personnes	67,69	56,47
Logement 3 personnes	94,80	79,74
Logement 4 personnes	95,26	80,50
Logement 1 personne	53,70	43,93
Logement 4 personnes	101,17	86,38
Logement 3 personnes	103,23	88,33

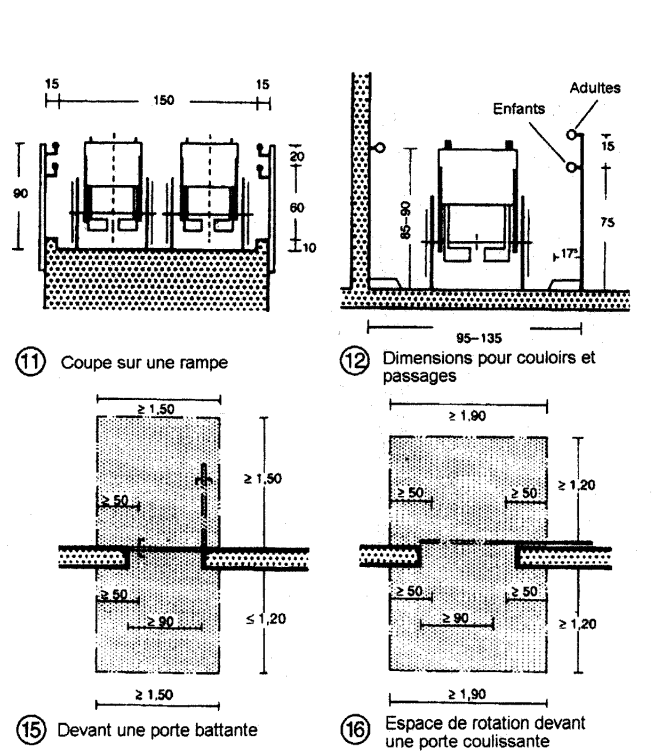
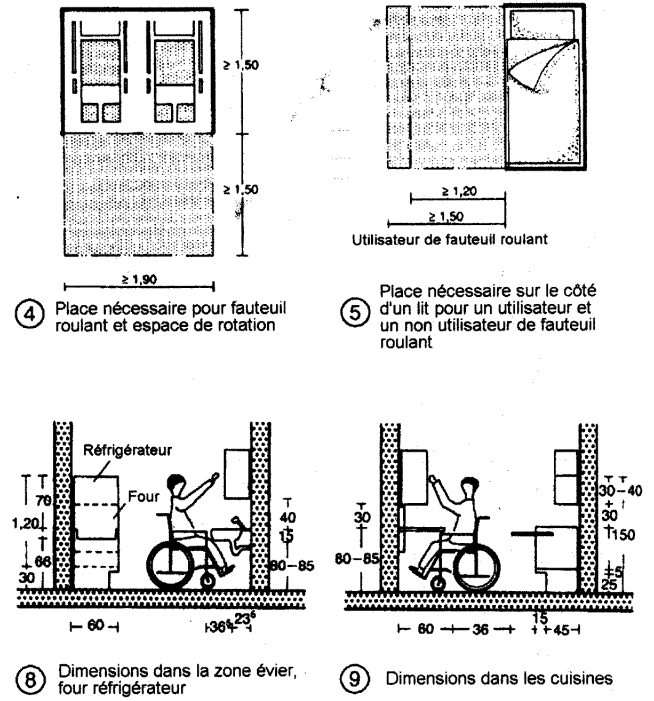
⑩ Exemples de surfaces avant / après modification en logements appropriés aux handicapés.



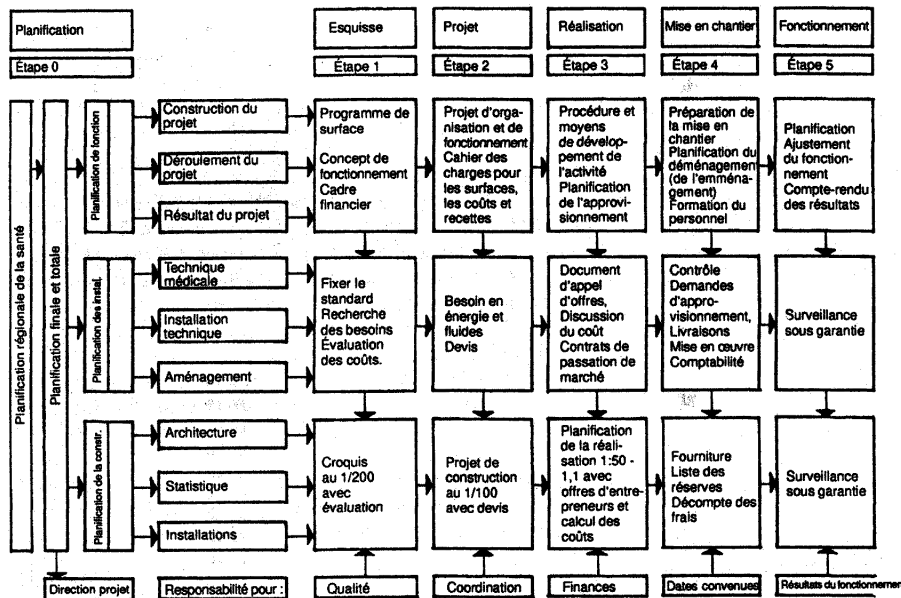
⑪ Foyer pour invalides Bern-Tscharnegut rez-de-chaussée.



Un logement fonctionnel et bien aménagé est extrêmement important pour les personnes handicapées car, en général, elles y passent plus de temps que d'autres. L'utilisateur d'un fauteuil roulant a besoin de 150 cm pour une rotation de 180°. Cette place nécessaire détermine la grandeur et l'espace de rotation dans les couloirs, les pièces, les garages, etc. (fig. 1 à 16). Entrées sans seuil ni marche. Les portes à tambours ne sont pas autorisées. Largeur libre de 90 cm au moins pour les passages de porte. Les portes des pièces sanitaires doivent s'ouvrir vers l'extérieur. Largeur minimale des couloirs de 1,80 m. Pour les couloirs de longueur supérieure à 15 m prévoir un élargissement de l'espace de rotation (1,80 x 1,80 m). Tous les niveaux et toutes les installations à l'intérieur et à l'extérieur d'un bâtiment doivent être sans marches, le cas échéant accessibles par ascenseur (fig. 13), ou par rampe (fig. 10).



HÔPITAUX GÉNÉRALITÉS



① Domaines et étapes de planification pour la construction d'un hôpital.

Généralités

Les établissements de soins sont destinés aux traitements et soins de patients atteints de maladies aiguës ou chroniques.

On peut en différencier les caractéristiques médicales et curatives par la nature et l'ampleur, par le nombre de spécialités, la taille des différentes sections et installations de traitement : assistance grâce aux spécialisations de la médecine curative ; prévention (prophylaxie) et suivi médical (rééducation) de la médecine préventive et curative ; examens (diagnostics) et traitement (thérapie) ; intensité des soins et standing des chambres, et aussi selon l'assistance sociale et religieuse, la formation et la recherche.

Alors qu'auparavant, les hôpitaux étaient volontairement planifiés comme établissements médico-chirurgicaux, on constate de nos jours une orientation vers l'humanisation des établissements. Les hôpitaux modernes ont plutôt un aspect d'hôtel, une atmosphère conviviale est plus importante que de fausses apparences d'hygiène.

Structure

L'hôpital général s'organise en secteurs de soins, d'examen et de traitement, d'hôtellerie et d'élimination des déchets, d'administration et de technique.

On prévoit les logements, éventuellement l'enseignement et la recherche, ainsi que des activités annexes. Les domaines cités sont délimités à l'intérieur de l'enceinte. Les opinions divergent quant à la répartition des différents domaines. Ce qui est important, c'est de respecter des liaisons courtes horizontales et verticales pour un cloisonnement maximal des sections isolées.

La répartition de différents postes d'activité est en rapport direct avec les formes de constructions choisies.

Types

Les hôpitaux sont répartis en hôpitaux très petits (jusqu'à 50 lits), petits (jusqu'à 150 lits), normaux (jusqu'à 600 lits) et grands. Ces derniers temps on a construit moins de très petits et de grands hôpitaux, une répartition en surface plus étendue d'hôpitaux de taille normale semble indiquer une tendance. Les administrateurs peuvent être publics, d'intérêt public ou privés, un mélange de ces représentations peut avoir lieu. Les hôpitaux sont répartis suivant leur fonction en hôpitaux généraux, spécialisés et hôpitaux universitaires (CHU).

Planification de fonctionnement

Les coûts d'investissement dans un hôpital sont particulièrement élevés, c'est pourquoi une planification de fonctionnement subtile et un programme économique en surfaces pour la réduction des frais de fonctionnement et de personnel doit être pris en considération avant toute chose. La planification de fonctionnement est discutée dans la phase de programmation initiale en commun avec le maître d'ouvrage, les médecins, les architectes, les spécialistes et l'administration de l'hôpital, pour réduire le risque de mauvaises décisions d'investissements et de coûts de fonctionnement défavorables. La collaboration préalable et totale de l'architecte avec l'administration et les ingénieurs spécialisés (planificateurs d'hôpitaux, hygiénistes) est importante. En se fondant sur la planification de l'exploitation, les plans déterminent la construction et la forme, ainsi que les systèmes d'installation et d'extension, et combinent la planification de l'aménagement avec les exigences médico-techniques et celles de l'équipement.

Hôpitaux universitaires

Ils desservent un grand secteur et peuvent être comparés aux académies de médecine ainsi qu'à quelques hôpitaux généraux. Ils sont spécialement bien équipés pour les diagnostics et la thérapie et se consacrent parallèlement à la recherche et à l'enseignement. Intercaler auditorium et salles de démonstrations de telle sorte que le trafic ne soit pas gêné par les auditeurs. Le rôle spécifique et les exigences particulières des hôpitaux universitaires nécessitent un programme spécialement conçu.

Hôpitaux spécialisés

Ils sont spécialisés dans certains genres de traitements ou certains groupes de maladies :

Hôpitaux pour urgences (accidents), cliniques de rétablissement, cliniques orthopédiques, cliniques gynécologiques. Par ailleurs il existe des centres soignant la tuberculose, le cancer, les maladies mentales et nerveuses, etc.

Les passages entre les établissements de cure, de soins, de rééducation ou de repos se font sans problème.

Nombre de lits nécessaires

De nos jours pour 1000 habitants, on a le nombre suivant de malades par an :

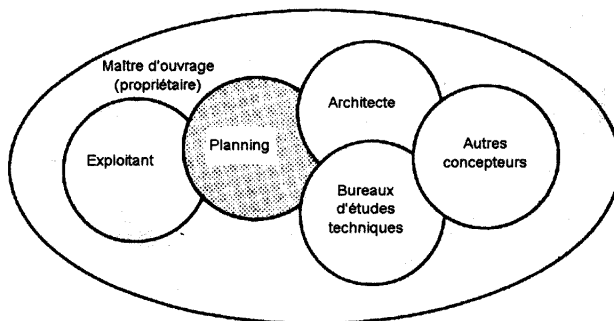
Hôpitaux en tout	199,2	Hôpitaux d'urgence	173,8
		Hôpitaux spéciaux	25,4

Pour 1000 habitants on a le nombre de lits suivant :

Hôpitaux en tout	11,1	Hôpitaux d'urgence	7,6
		Hôpitaux spécialisés	3,5

Durée moyenne de séjour d'un malade en jours :

Hôpitaux en tout	18,0	Hôpitaux d'urgence	13,9
		Hôpitaux spécialisés	48,2



Les changements dans l'organisation du projet.
Le planning joue aujourd'hui un rôle central. Exemple de déroulement de l'étude et de la réalisation d'un hôpital de capacité moyenne.

① Organisation du projet de construction aujourd'hui

Projet de construction

La complexité du projet de construction d'un hôpital nécessite une planification systématique pour atteindre une hétérogénéité et une flexibilité en dépit de la taille du projet et de la multiplicité des participants. La construction d'un hôpital englobe toute une série de fonctions : logements, recherche (dans les CHU), enseignement, stockage et administration. À cause de la diversité des dimensions des pièces et des installations, une méthodologie adéquate de planification doit être suivie pour satisfaire cette multiplicité.

L'équipe de planification composée d'architectes, de médecins, d'infirmières, d'ingénieurs spécialisés, de représentants de l'administration doit travailler en étroite collaboration durant toute la durée du projet et de la construction. En effet, certaines informations données lors du projet, de son exécution et de la période ultérieure de fonctionnement deviennent obsolètes et se révèlent en partie insuffisantes ou fausses.

Pour un hôpital de capacité moyenne (environ 600 lits), 8 à 10 ans s'écoulent entre les premiers avant-projets et sa mise en service. Ce laps de temps correspond à une génération d'équipements médico-techniques, ce qui implique un risque d'obsolescence des bâtiments à occuper, édifiés à partir de méthodes traditionnelles de planification et de construction.

Pour que le projet soit réaliste, il est important de collaborer assez tôt avec les fabricants et les fournisseurs car la taille de l'appareillage change régulièrement du fait des progrès de la technologie informatique, ce qui peut se répercuter sur la répartition des espaces. La taille de certains postes (radiologie, radiothérapie par exemple) a changé considérablement au cours des dernières années. Il est important de consulter les futurs utilisateurs. Les réformes en matière de santé auront, en particulier, des conséquences ultérieures sur l'agencement d'un hôpital. Ainsi certaines spécialités sont détachées des hôpitaux pour constituer des entités indépendantes avec leur administration propre (cabinets de radiologie, dispensaires gériatriques, cabinets de consultations...). De plus, il est essentiel de prendre en compte les normes existantes, les dispositions des associations de prévention des accidents du travail, la protection contre les incendies, l'isolation phonique.

Durée d'utilisation

Elle est différente pour le gros œuvre, le second œuvre et l'équipement.

Le gros œuvre doit, autant que possible, être réalisé à partir d'une ossature permettant avec un maximum de liberté l'organisation du second œuvre. L'équipement et le second œuvre sont remplacés après environ 10 à 15 ans, suivant le poste concerné et l'amortissement, ce qui peut avoir des conséquences considérables sur l'agencement des espaces (par exemple accélérateurs linéaires, tomographie à spin nucléaire).

Le montage et le démontage de tels appareils doivent être prévus dans le projet, sans intervention sur la structure porteuse (pour

des raisons de coût).

Rentabilité

Les transformations possibles liées aux utilisations ainsi que les différents phénomènes de vieillissement ont des conséquences sur les méthodes de construction. À des fins de rentabilité, ces critères sont à prendre en considération, au même titre que la réduction des liaisons, le bon déroulement du travail et la fonctionnalité de l'agencement des locaux.

Coûts de construction

Ils doivent être établis suivant les normes concernant ce type de construction et peuvent être estimés suivant les pourcentages suivants :

- | | |
|---|-----------|
| 1. Gros œuvre couvert | env. 22 % |
| 2. Second œuvre et installations | env. 40 % |
| 3. Équipement et installations techniques médicales | env. 20 % |
| 4. Frais annexes à la construction | env. 18 % |

On doit compter, pour les nouveaux projets, une surface d'environ 70 m² à 100 m² par lit et l'on doit prévoir un volume de 200 à 280 m³ par lit pour l'espace construit (y compris tous les postes annexes comme les centrales de climatisation et les surfaces de rangement).

Règles de conception

Les hôpitaux sont souvent construits en plusieurs tranches, parfois des annexes à des hôpitaux existants sont ajoutées. Le système de construction et le plan d'ensemble (viabilisation, dégagements) doivent donc être conçus pour permettre des extensions variables.

Relations entre services

Dès le début de l'élaboration du premier plan, l'équipe de conception doit maîtriser clairement les relations entre chaque service. Il faut non seulement que l'accès entre différents services soit facile mais aussi que les services interdépendants soient proches les

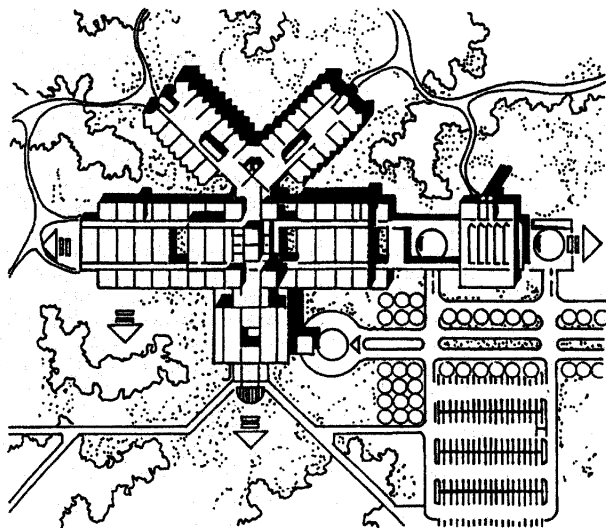
	Soins	Bloc opératoire	Soins int.	Sterilisation	Accouchement	Urgence	Laboratoire	Thérapie nucl.	Consultations	Radiographie	Dispensaire
Soins			□		□			□		△	
Bloc opératoire			○	○	○	△	△				○
Soins intensifs				△		△	△			△	
Sterilisation											○
Accouchement						△			□		
Urgence							△			○	○
Laboratoire									□		□
Thérapie nucléaire											
Consultations										△	△
Radiographie											△
Dispensaire											

○ Liaison très facile obligatoire

△ Liaison facile utile

□ Liaison souhaitable

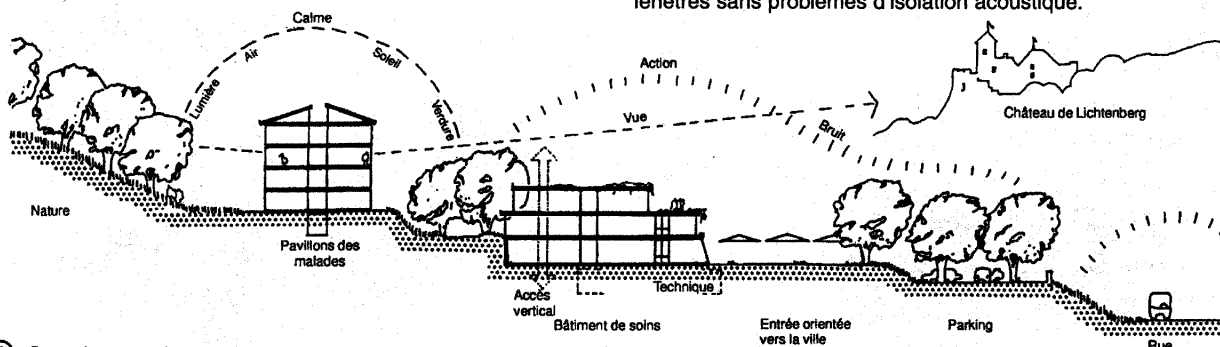
② Liaison entre salles



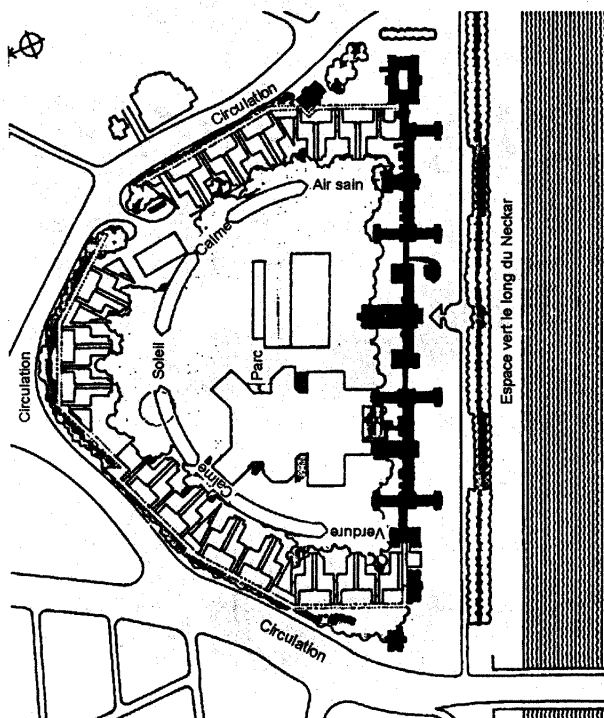
Centre médical

Proposition d'un modèle de centre médical en collaboration avec Hentrich Petschnigg et associés, et l'institut allemand des hôpitaux. Extension possible du bâtiment dans trois directions, séparation de la circulation des piétons et des urgences. Ravitaillement évacuation séparés du reste de la circulation hospitalière.

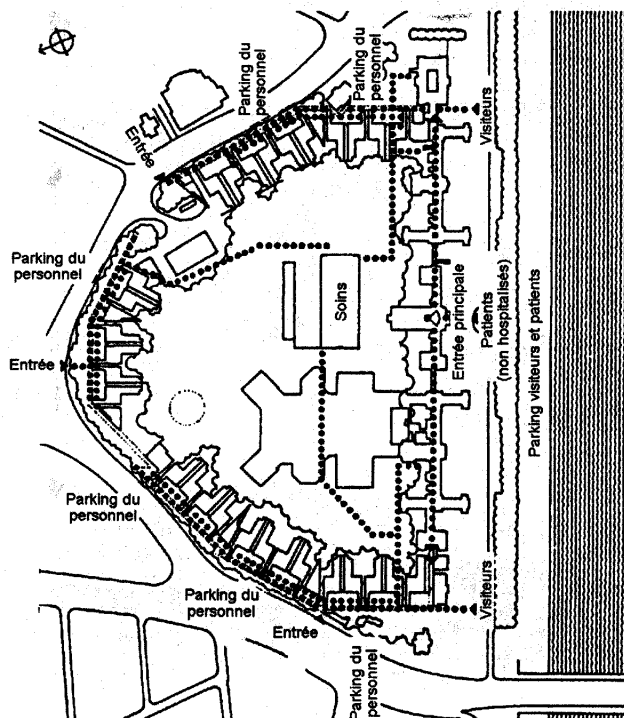
① Modèle de centre médical / plan de masse



② Coupe transversale



③ Pavillons des malades le long du mur d'enceinte ; protection contre le bruit de la circulation ; toutes les chambres des malades donnent sur le parc



④ Accès interdit aux voitures particulières ; parking pour le personnel à l'arrière des pavillons des malades

Arch.: Ellingsfeld, Janisch, Utzmann, Heinz, Wissenbach

Terrain

Il doit offrir une capacité suffisante pour contenir à l'intérieur de son périmètre logements et services d'hôpital.

Principale exigence : situation calme. La réglementation (locale) doit exclure toute évolution gênante ultérieure. Aucun préjudice ne doit provenir du brouillard, du vent, de la poussière, des odeurs et des insectes. Le terrain à bâtir doit être sain. Prévoir suffisamment d'espaces libres pour de futures extensions.

Orientation

L'exposition la plus favorable pour les salles de soins et les locaux de service est au nord, de nord-ouest à nord-est. L'exposition au sud-sud-est est favorable pour les façades des chambres des malades : soleil agréable le matin, faible accumulation de chaleur, peu de protections contre le soleil et chaleur tempérée le soir. En revanche, les pièces exposées est-ouest ont un ensoleillement plus fort en été mais peu de soleil en hiver. Dans les hôpitaux à courte durée de séjour, la situation des chambres n'est guère importante. Certaines spécialités médicales exigent même des pièces côté nord pour que les malades ne soient pas directement exposés à la lumière solaire.

Conception

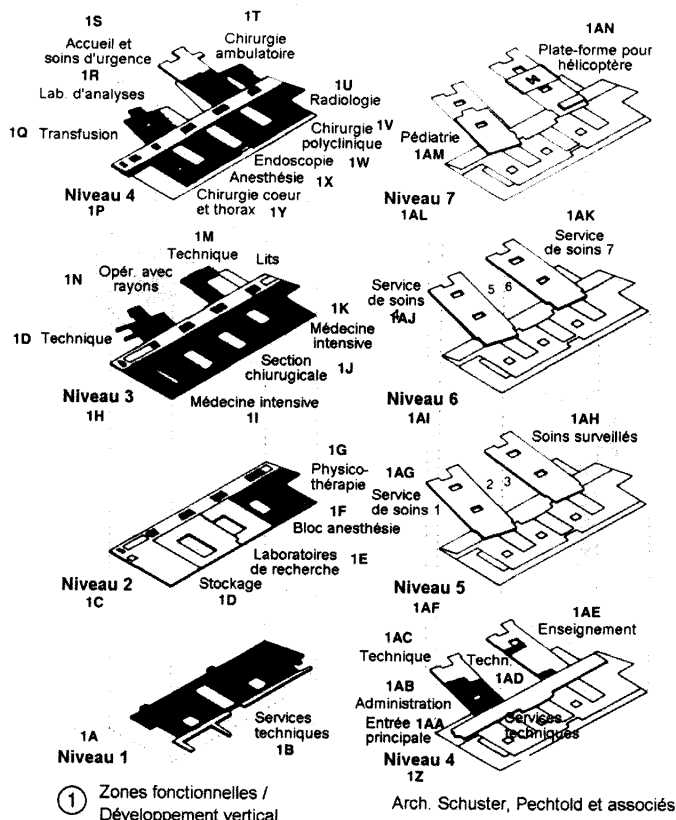
L'hôpital existant est agrandi par de nouvelles constructions. Le projet s'effectue en quatre tranches de travaux. La structure de l'espace extérieur comprend un parc, ce qui permet d'ouvrir les fenêtres sans problèmes d'isolation acoustique.

TYPES DE CONSTRUCTION

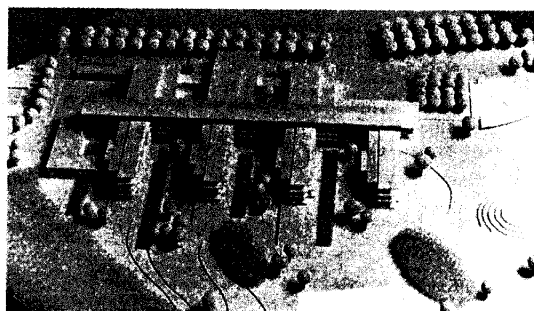
La forme du bâtiment est fortement déterminée par le choix du système d'accès et de circulation interne. On doit donc décider rapidement si on adopte une solution magistrale de construction avec des ailes pour les secteurs spécialisés ou un système d'accès rayonnant à partir d'un noyau central. Il faut prendre en considération les possibilités d'extension, plus faciles à réaliser le long d'une circulation principale. Les systèmes de circulation fermés doivent être évités car les éventuelles extensions sont plus coûteuses et entraînent une gêne pour le fonctionnement du service existant. La disposition verticale d'un hôpital devrait être constituée de façon que soient reliés et accessibles de façon judicieuse les secteurs de soins, de traitement, les livraisons et la collecte de produits dangereux, l'accueil des malades alités, l'intendance, les garages en sous-sol, le stockage, l'administration et les services médicaux.

Une organisation verticale exemplaire peut ressembler à ceci :

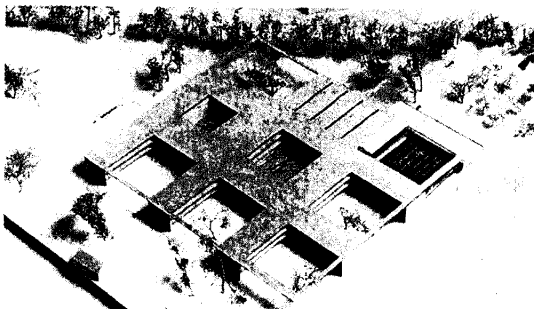
- *au-dessus* : plate-forme pour hélicoptère, centrale de climatisation, école pour soins infirmiers, laboratoires ;
- *3e et 2e niveaux supérieurs* : services de soins ;
- *1er niveau supérieur* : bloc opératoire, service de stérilisation, soins intensifs, accouchements, maternité, puériculture ;
- *rez-de-chaussée* : foyer, radiologie, services médicaux, soins ambulatoires, arrivée des malades alités, accueil des urgences, informations, administration, cafétéria ;
- *1er niveau inférieur* : réserve, physiothérapie, cuisine, unité de climatisation et d'aération, traitement par rayons, accélérateur linéaire ;
- *2e niveau inférieur* : garage en sous-sol, alimentation électrique.



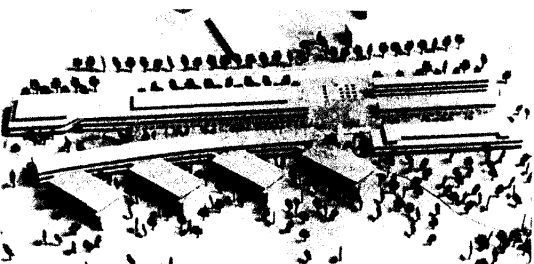
Hôpitaux



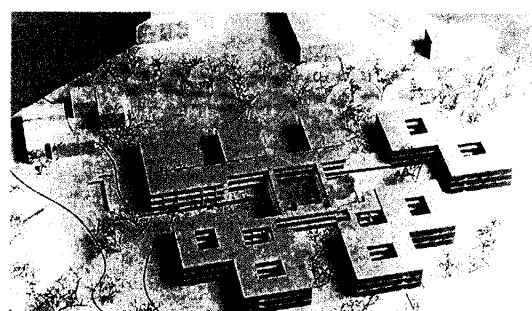
② Arch. Prof. Rossmann et associés (concours pour un hôpital à Erfurt)



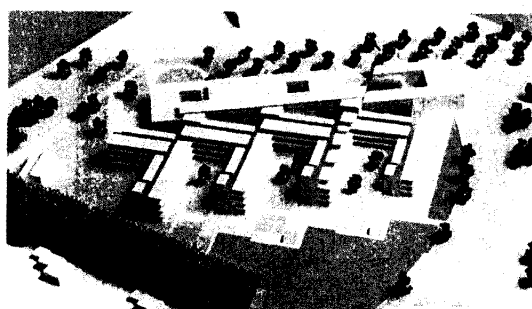
④ Arch. Hasek et Unterholzner



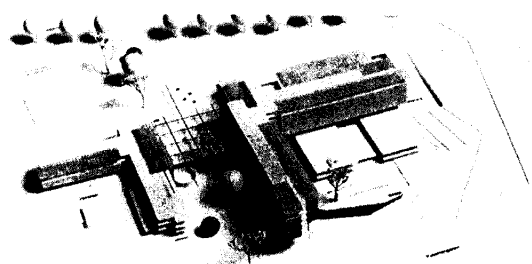
⑥ Arch. Heinle, Wischer et associés



③ Arch. Prof. H. Nickl et Chr. Nickl-Weller



⑤ Arch. Thiede, Messthaler et Klösgen



⑦ Arch. Ondra et Heinzlmann

HÔPITAUX

TYPES DE CONSTRUCTION

Soins ambulatoires

La répartition des salles de soins ambulatoires est d'une importance toute particulière.

Une séparation des accès pour les malades en urgence en soins ambulatoires et les malades hospitalisés devrait être prise en compte dès le début de la conception.

Le nombre des malades dépend de la taille et des spécialités existant dans l'ensemble hospitalier. S'il y a une fréquentation régulière et importante de malades en soins ambulatoires, une zone à part peut être construite, séparée dans sa construction du reste de l'ensemble hospitalier. Toutefois un accès rapide doit exister entre la radiologie et le service opératoire.

Exemple de projet

L'usage et l'utilité de règles imposées pour le projet se démontre plus aisément à l'aide d'un exemple concret. Sur le projet ci-contre, on reconnaît conception, interprétation des zones, choix de la trame de construction et influence d'axes directeurs sur la forme.

Esquisse de concours pour l'hôpital municipal Berlin - Reinickendorf de Mülberge, Schlenzig et Schneider.

Le bâtiment à cinq étages peut avoir une micro ou macro extension. La répartition verticale est superposée de sorte que les zones de soins se situent au-dessus de l'approvisionnement, l'auscultation et les traitements. La trame de construction est de 8,40 x 8,40. Le plan de base correspond au concept du projet avec des axes directeurs ouverts et la zone de soins au-dessus des autres zones.

Sous-sol :

Approvisionnement.

Rez-de-chaussée :

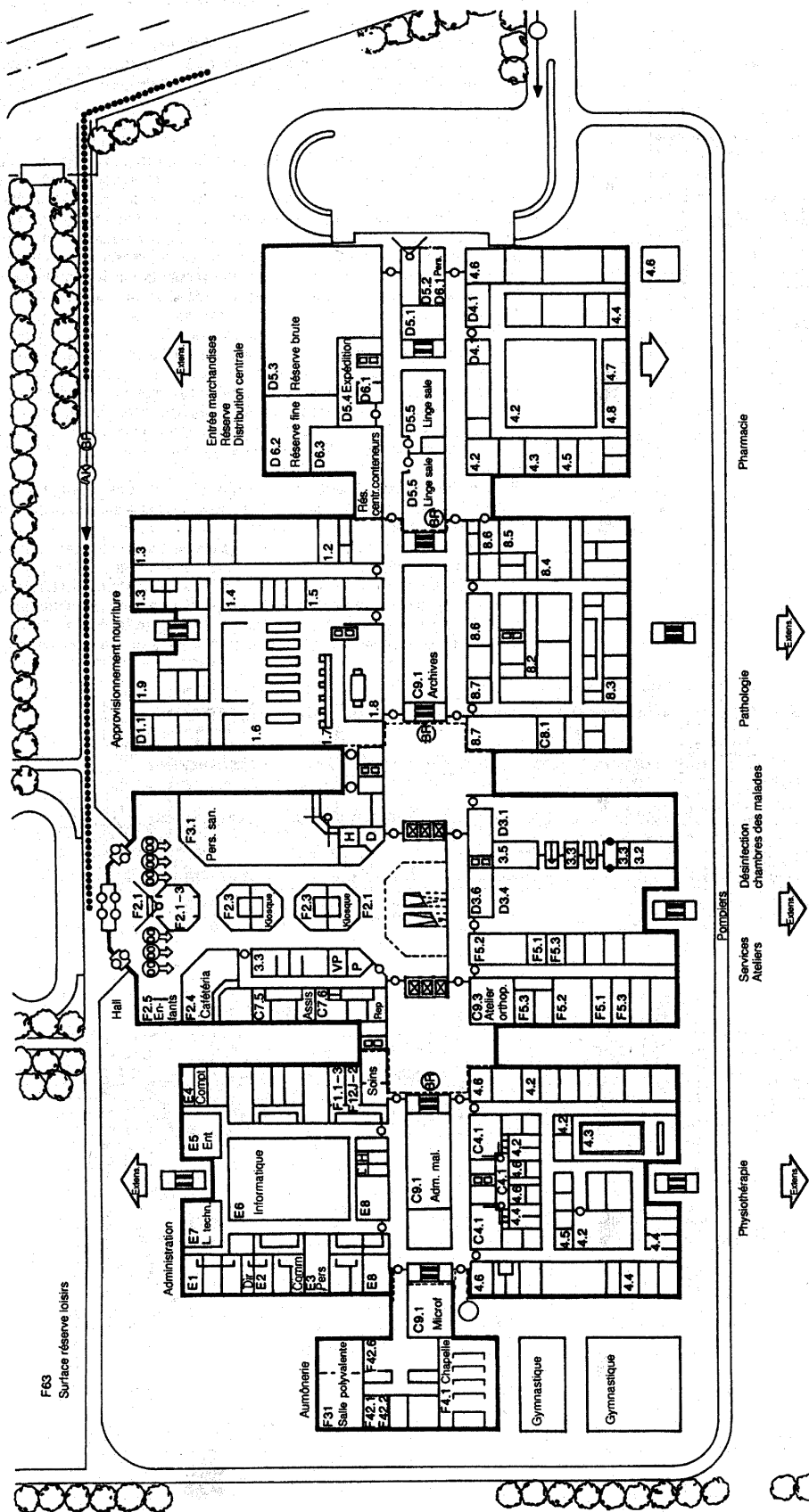
Communication,
Administration,
Auscultation,
Traitements.

1er étage :

Opérations,
Accouchements,
Soins intensifs.

3e au 5e étage :

Soins.



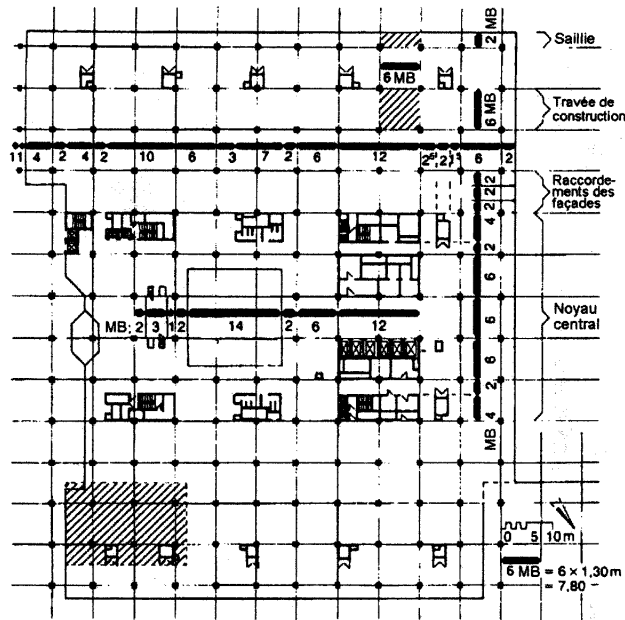
Pharmacie

Pathologie

Pompiers
Services
Ateliers
Désinfection
chambres des malades

Physiothérapie

Hôpitaux



① Plan schématique de l'hôpital cantonal de la ville de Bâle
(MB = module de base)

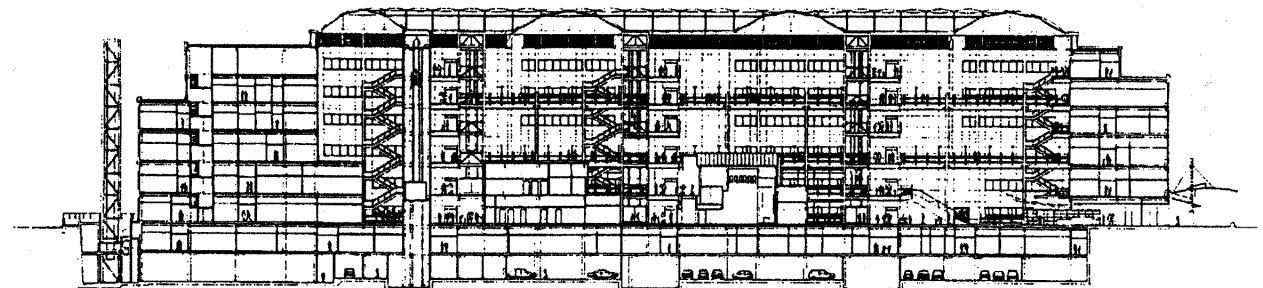
Coordination modulaire

Afin de pouvoir remplir les exigences stratégiques du projet, une coordination modulaire offre la solution de départ la plus favorable. Afin de déterminer la mission, la position et la taille d'un élément de construction, le système de référence, le module de base et les modules multiples sont établis selon les normes.

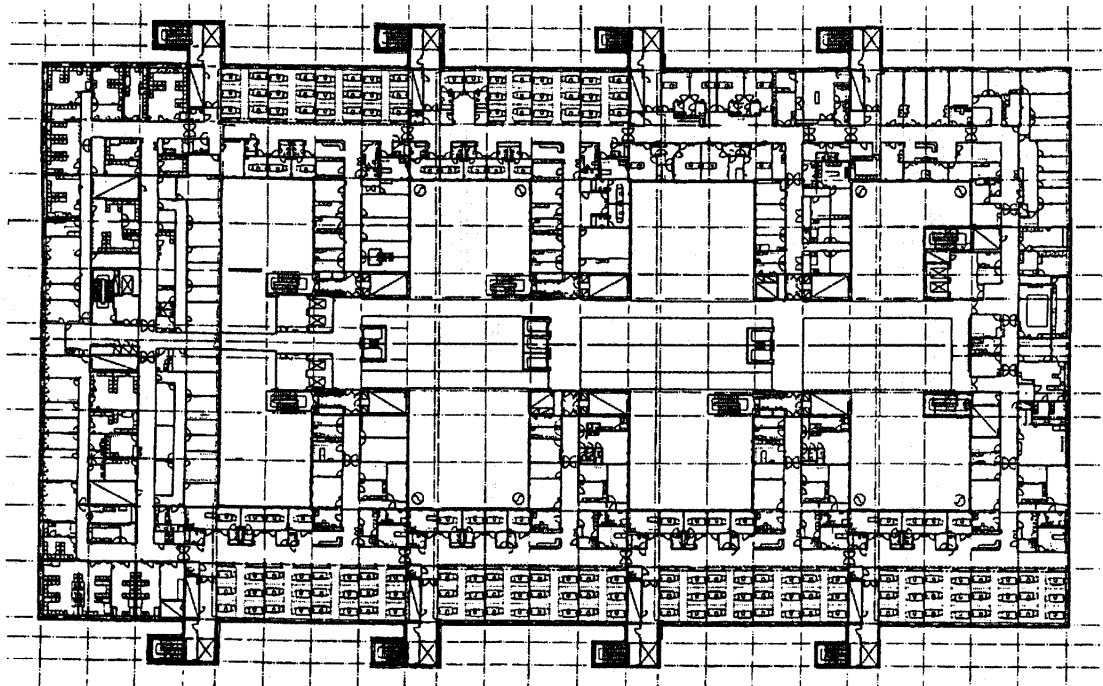
Les dimensions préférentielles $12 M = 1,20 m$ sont recommandées pour la construction des hôpitaux. Si cette dimension est trop importante, on peut choisir $6 M$ ou $3 M$. Tous les éléments de construction sont rangés et coordonnés les uns par rapport aux autres dans ce système de trame. La construction porteuse peut être dessinée horizontalement et verticalement à partir de l'élaboration de la trame de base. Une convention sur les dimensions entraîne des conséquences considérables pour la construction des bâtiments. Les systèmes de construction présents sur le marché doivent être adaptés à la coordination dimensionnelle. C'est pourquoi il est utile d'adopter lors de la conception des dimensions standard usuelles. Les répercussions de la coordination dimensionnelle permettent une diminution des délais de construction et une facilité de remplacement des éléments de second œuvre, associée à une gêne minimale pour les installations existantes. Voir figure 1, le plan schématique de l'hôpital cantonal de la ville de Bâle, sur lequel sont reportés la trame de construction, les supports avec leurs dimensions, la position de la façade ainsi que la position et les dimensions du noyau central et le système de gaines.

Tramage

L'hôpital Chelsea et Westminster à Londres est l'un des plus grands hôpitaux en Europe. Il montre comment un hôpital de cette taille peut être incorporé dans une trame simple. Une exposition à la lumière naturelle de la plupart des pièces est possible grâce à de grandes cours intérieures. La trame du projet, sur laquelle peuvent être appliquées toutes les subdivisions secondaires, est d'environ $7,20 \times 2,20 m$. Les salles de consultation aussi bien que les chambres des malades (largeur entre axes des murs de $3,60 m$) sont ainsi placées suivant ce concept. Les cages d'escalier de secours obligatoires sont situées dans les cours intérieures ou sur les façades.



② Coupe transversale



③ Troisième niveau supérieur de l'hôpital Chelsea et Westminster à Londres

Arch. Sheppard Robson

Domaines fonctionnels
Soins intensifs Soins spéciaux Soins normaux <i>Domaine fonctionnel 1 - Soins</i>
Opération Réveil Rééducation Kynésithérapie Diagnostic radios Diagnostic nucléaire Radiothérapie Laboratoire clinique de chimie Laboratoire clinique de physique Laboratoire clinique de neurophysique Accueil et traitements centraux Accouchements Dialyse Secteur anesthésie Secteur ophtalmologie Secteur chirurgie Secteur gynécologie Secteur obstétrique Secteur O.R.L. Secteur médecine interne Secteur pédiatrie Secteur neurochirurgie Secteur neurologie Secteur psychiatrie Secteur radiologie Secteur urologie <i>Domaine fonctionnel 2 - Auscultation / Traitement</i>
<i>Domaine fonctionnel 3 - Recherche</i>
<i>Domaine fonctionnel 4 - Pathologie</i>
<i>Domaine fonctionnel 5 - Enseignement / Formation</i>
Bibliothèque Archives <i>Domaine fonctionnel 6 - Informations scientifiques</i>
Service de garde Banque de sang <i>Domaine fonctionnel 7 - Installations spéciales interdisciplinaires</i>
Administration centrale Accueil des patients <i>Domaine fonctionnel 8 - Administration / Management</i>
Vestiaires du personnel Cantine Magasins Autres aménagements pour malades <i>Domaine fonctionnel 9 - Fonctions sociales</i>
Approvisionnement en nourriture Dépôt central Stérilisation centrale Pharmacie Lingerie Nettoyage des lits Élimination des déchets Service des transports <i>Domaine fonctionnel 10 - Approvisionnement / évacuation des déchets</i>
Foyer / Entrée Service de nettoyage Maintenance <i>Domaine fonctionnel 11 - Autres fonctions</i>
<i>Domaine fonctionnel 1 - 11 Surface totale nécessaire</i>
Arrondi et marge de planification (maxi. 2-3%)
Surface totale

Trame de construction

Une trame de construction peut ne pas être respectée par quelques salles importantes dans la construction d'un hôpital, mais elle dépend du déroulement interne du travail des services.

La trame de construction doit permettre une circulation optimisée et la possibilité d'une différenciation dans les services de zones pour les fonctions principales, fonctions annexes, circulation.

Une comparaison des différents services et des salles qui leur sont nécessaires entraîne une trame de construction adaptée à tous les services.

La pratique a montré que les trames de 7,20 m, voire 7,80 m étaient raisonnables.

C'est avec un entraxe de 7,20 m ou 7,80 m que les différents services sont planifiés de la manière la plus favorable possible. Les trames de construction plus petites ne sont pas adéquates, parce que les salles de grande surface (par ex. salle d'opérations) qui doivent être absolument sans support sont plus difficiles à concevoir.

Programme de répartition des surfaces

Un programme de répartition des surfaces doit être mis au point pour adopter une trame de construction et un plan de base, desquels ressortent l'organisation et les exigences d'un hôpital dans son ensemble.

Ce faisant, en fonction du type d'hôpital, tout le programme de répartition des surfaces possible ne sera que partiellement rempli. Le programme de répartition des surfaces doit être discuté dans tous ses détails avec les utilisateurs.

D'éventuelles concentrations d'activité ont des répercussions sur le type et la taille des différents services.

Un contact étroit entre les projeteurs et les utilisateurs permet d'éviter bien des problèmes ultérieurs.

Grâce aux données de référence pour les surfaces, on a une vue d'ensemble sur la taille des différents services.

Toutefois, ces données de référence ne sont que des recommandations et dépendent de la spécialisation et des prestations du projet en question.

Surfaces pour l'hôpital dans son ensemble

y compris le domaine fonctionnel

approvisionnement / évacuation	: 30 - 50 m² S. ut. / lit projeté
Soins	: 19 - 25 m² S. ut. / lit projeté
Thérapie intensive	: 30 - 40 m² S. ut. / lit
Opérations	: 130 - 160 m² S. ut. / bloc opératoire
Rééducation	: 19 - 22 m² S. ut. / lieu de traitement
Thérapie physique	: 68 - 75 m² S. ut. / lieu de traitement
Radiologie	: 60 - 70 m² S. ut. / salle de diagnostics
Radiothérapie	: 300 - 350 m² S. ut. / appareil
Réveil	: 25 - 30 m² S. ut. / lit de réveil
Diagnostic médecine nucléaire	: 100 - 150 m² S. ut. / salle de diagnostics
Physiologie clinique	: 80 - 100 m² S. ut. / salle de diagnostics
Neurophysiologie clinique	: 78 - 100 m² S. ut. / salle de diagnostics
Accueil central	: 140 - 160 m² S. ut. / salle d'auscultation / traitements
Accouchements	: 85 - 100 m² S. ut. / accouchements
Dialyse	: 70 - 80 m² S. ut. / lit de dialyse
Services spécialisés	: 55 - 75 m² S. ut. / salle d'auscultation / traitements

① Programme théorique des services d'un grand hôpital, dans lequel toutes les spécialisations sont représentées.

② Données représentatives de surface pour un hôpital normal.

DÉGAGEMENTS, PORTES, ESCALIERS, ASCENSEURS

Dégagements (fig. 1 à 7)

Ils doivent être dimensionnés en prévision de la circulation la plus importante. En général, la largeur des dégagements d'accès est d'environ 1,50 m. Les dégagements dans lesquels les malades sont transportés couchés devraient avoir une largeur utile minimale de 2,25 m. Les plafonds suspendus dans les dégagements peuvent être abaissés jusqu'à 2,40 m. Les fenêtres, pour l'exposition à la lumière et l'aération, ne doivent pas être distantes les unes des autres de plus de 25 m. Il n'est pas autorisé de réduire la largeur libre des dégagements par des objets encastrés, des poteaux ou autres éléments de construction. Des portes antifumée doivent être installées dans les dégagements des divisions médicales selon la réglementation.

Portes

Les exigences concernant l'hygiène doivent être respectées pour la construction des portes. Le revêtement de surface doit résister à long terme aux produits de nettoyage et de désinfection. Les portes doivent répondre aux mêmes exigences d'isolation phonique que les murs environnants. La construction d'un vantail de porte à double paroi doit satisfaire à une absorption minimale des bruits de 27 dB. La hauteur libre des portes dépend du type et de la fonction :

Portes courantes	2,10 m à 2,20 m
Portes surdimensionnées passage de voitures particulières.....	2,50 m
Passage de véhicules de transport.....	2,70 m à 2,80 m
Hauteur minimale pour accès, hall pour malades couchés.....	3,50 m

Escaliers (fig. 7)

Pour des raisons de sécurité, ils doivent être réalisés de sorte à pouvoir, en cas de besoin, écouler toute la circulation verticale et être conçus pour éviter les courants d'air et la transmission des bruits et des odeurs, selon les règlements de construction et de sécurité. Les escaliers doivent avoir des deux côtés une main courante sans extrémité libre. Les marches gironnées ne sont pas admises pour les escaliers de secours. La largeur utile des escaliers et des paliers d'escalier de secours doit être au moins de 1,50 m et au plus de 2,50 m.

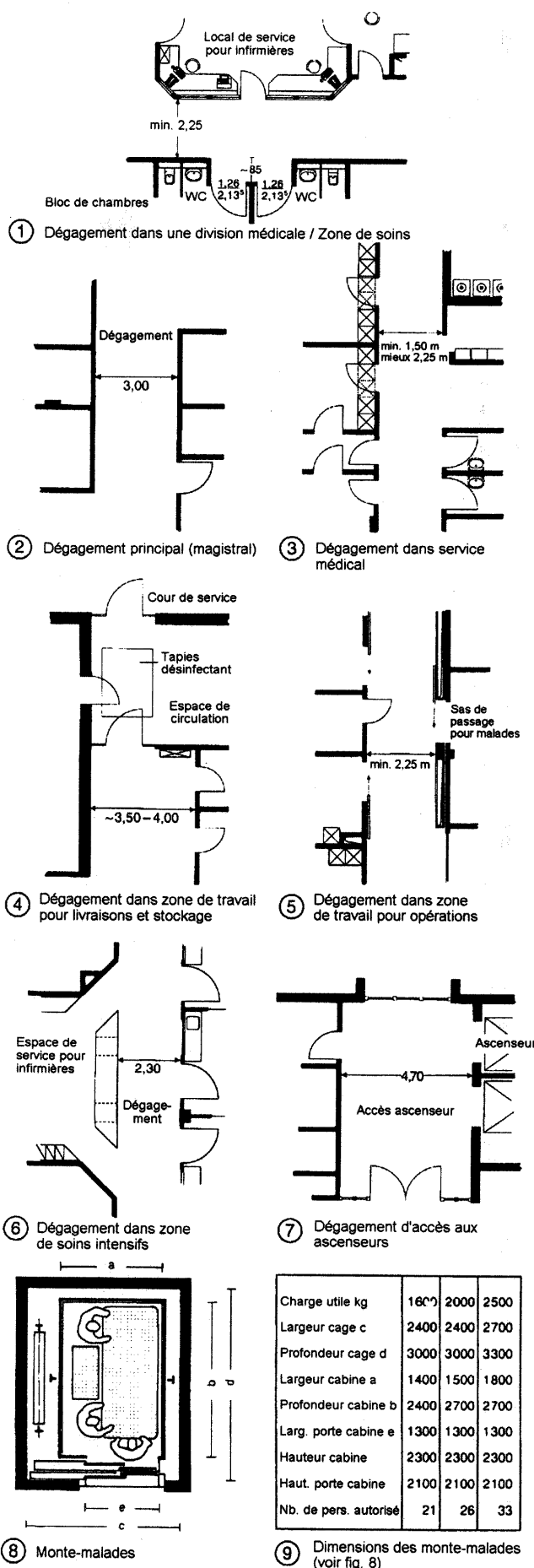
Le débattement des portes ne doit pas diminuer la largeur utile des paliers. La hauteur admise des marches est de 17 cm et le giron d'au moins 28 cm. Un taux de montée hauteur/giron de 15/30 est meilleur. D'après la réglementation concernant la construction des hôpitaux, les portes donnant accès à la cage d'escalier doivent s'ouvrir dans le sens d'évacuation.

Ascenseurs (fig. 8 et 9)

Ils ont pour mission d'assurer le transport vertical des personnes, des médicaments, du linge, de la nourriture et des lits des malades. Une séparation selon l'utilisation devrait être établie pour des raisons d'hygiène et d'esthétique. Dans les bâtiments dans lesquels les services de soins, d'auscultation et de traitement sont placés dans les étages supérieurs, les ascenseurs adaptés au transport des lits doivent être disponibles au moins en double. Les cabines d'ascenseur pour lits doivent être dimensionnées pour qu'il y ait suffisamment de place pour un lit et pour deux accompagnateurs. Les parois internes des cabines doivent être lisses, résistantes au lavage, désinfectables ; le sol doit être antidérapant. Les cages d'ascenseur doivent être résistantes au feu (selon les normes).

À partir de 100 lits, prévoir un ascenseur multifonctionnel et au moins deux ascenseurs. Il faut ajouter au moins deux ascenseurs plus petits pour le transport du petit matériel roulant, du personnel et des visiteurs.

Dimension libre de la cabine d'ascenseur 0,90 x 1,20 m



HÔPITAUX

BLOCS OPÉRATOIRES

plus grande dépense pour l'organisation et des risques d'infection accrus en raison du nombre de personnes rassemblés. Un autre inconvénient est le regroupement d'opérations septiques et aseptiques dans un même service. Un programme d'unités opératoires avec zones aseptisées et non aseptisées doit être fixé entre le concepteur, les chirurgiens et les hygiénistes.

De nos jours, en règle générale, on prévoit dans les grands hôpitaux des unités séparées pour ces deux types d'opérations. Des unités opératoires mises à part peuvent mieux remplir ces exigences. Lors de la définition de l'implantation du service chirurgical, il faut vérifier les relations de fonctionnement avec les autres services, dont font partie l'accueil, les urgences, la traumatologie, l'obstétrique, l'endoscopie et les cliniques spécialisées.

Services chirurgicaux

Dans un service chirurgical, les lésions et maladies préalablement diagnostiquées des patients sont traitées dans la mesure où elles ne peuvent pas être éliminées par voie médicamenteuse. On devrait être attentif, au moment de la planification, à la proximité du service des soins intensifs, des salles de réveil et du service de stérilisation, car il existe des relations intenses entre ces zones, et un accès rapide doit être garanti. Les mesures de précaution hygiéniques exigent une déconnexion entre l'unité chirurgicale et le reste des services hospitaliers. On obtient cette séparation par un système de sas. Une position centrale avec un accès facile au cœur de l'hôpital est favorable pour les services chirurgicaux. L'accueil des urgences doit être relié par le plus court chemin à ces services. Le passage dans un sas vers le service chirurgical est nécessaire pour les urgences (accidents).

Structure d'un service chirurgical

Chaque poste opératoire nécessite

- une salle d'opération	de 40 à 48 m ²
- une pièce préopératoire (préparation)	de 15 à 20 m ²
- une pièce postopératoire	de 15 à 20 m ²
- une pièce avec lavabos	de 12 à 15 m ²
- une pièce pour instruments	de 10 à 15 m ²

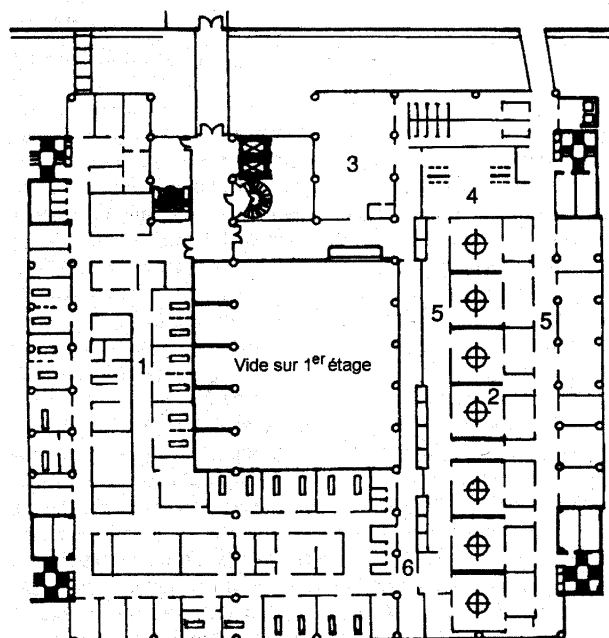
Une même pièce postopératoire peut être associée le cas échéant à deux salles d'opération dans les nouveaux projets. Prévoir obligatoirement dans les services chirurgicaux :

- un sas pour le personnel,
- un sas pour les patients,
- des dégagements aseptisés pour le travail,
- un local d'anesthésie,
- des sas d'évacuation et de distribution,
- le poste des infirmières,
- l'emplacement en attente d'opération,
- la pièce de réveil à proximité.

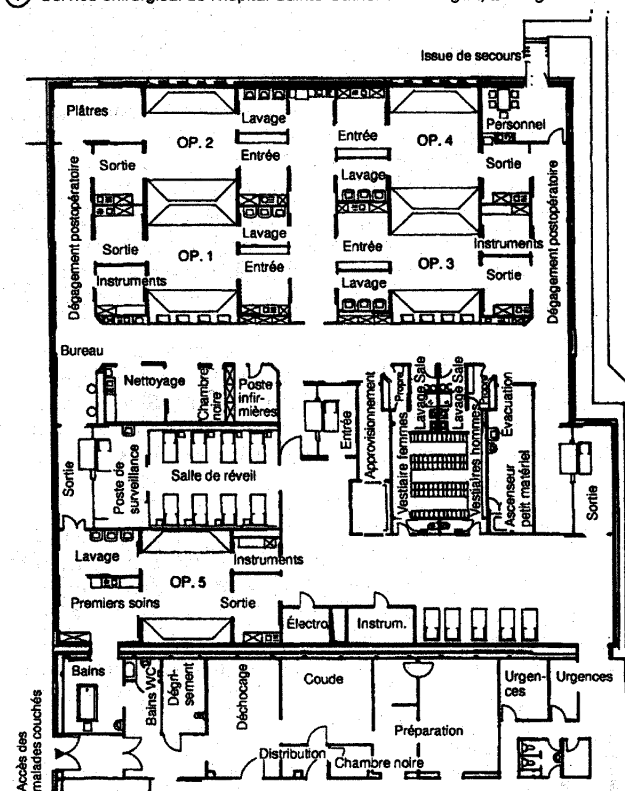
Les fonctions suivantes doivent être prévues dans le sas des patients, d'une surface d'environ 35 m² : le changement de lit, la préparation de la table d'opération et des lits de service, le stockage des tables d'opération. Équipement : lavabos, bande de transport à commande électrique pour le changement de lit.

Figure 1 : plan idéal d'une unité chirurgicale protégée, en liaison directe avec un hôpital. Une possibilité d'agrandissement au moins sur un côté, est la condition pour un nouveau projet. Séparation du système de dégagements pour le personnel en liaison avec les pièces de service. Séparation entre dégagements pré et postopératoires pour les patients.

Figure 2 : plan de l'aile chirurgicale centrale de la clinique Nord à Dortmund, avec cinq salles d'opération et pièces annexes. Une séparation entre les patients avant et après opération a été prévue. Le personnel circule du côté des patients non encore anesthésiés.



1 Soins intensifs 4 Sas patients
2 Salle d'opération 5 Couloirs aseptisés
3 Salle de réveil 6 Couloirs non aseptisés
Arch. : Heinle, Wischer et associés
① Service chirurgical de l'hôpital Sainte Catherine à Stuttgart, 2^e étage



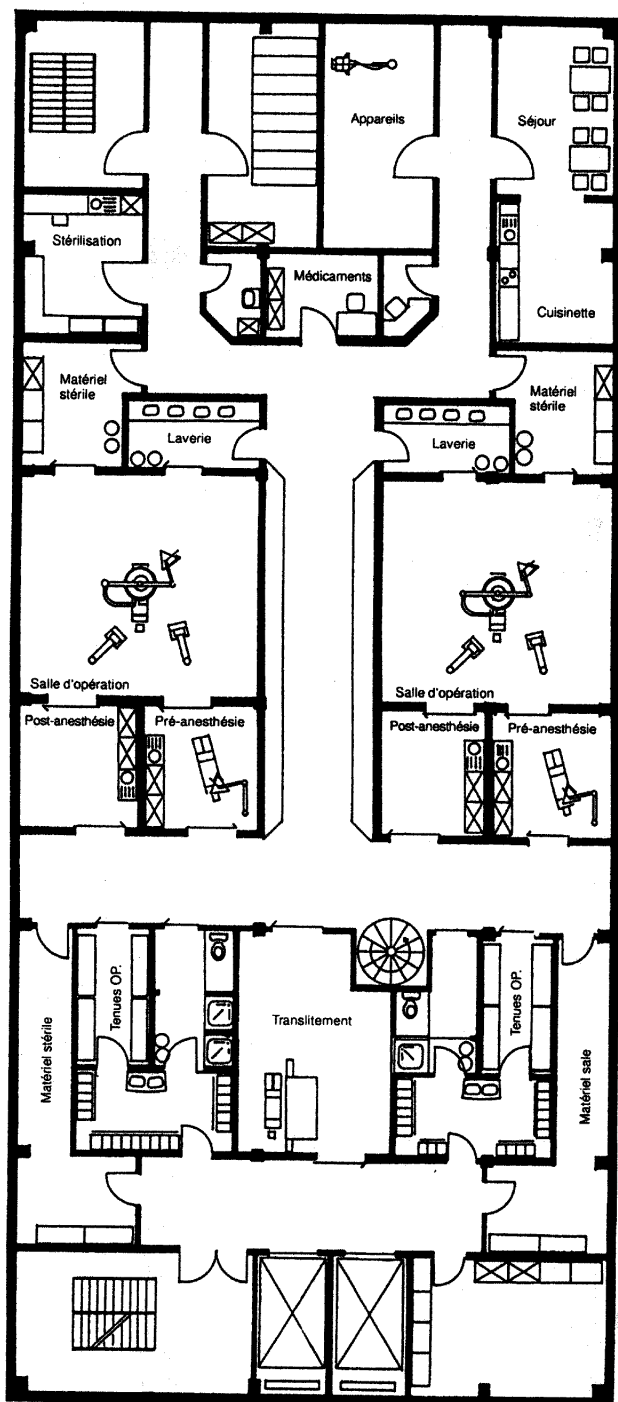
② Plan d'un bloc chirurgical central (voir fig. 2 p. 491)

Avantages et inconvénients de la centralisation

Jusqu'à présent le service de chirurgie était prévu à l'intérieur de l'hôpital en général comme une unité centralisée d'examen et de traitement pour différentes spécialisations, ceci pour une meilleure utilisation de l'espace, des appareils et du personnel, pour des raisons médicales, une meilleure assistance des malades par des services centralisés sous la direction de spécialistes, ainsi que pour des raisons d'hygiène. Les inconvénients possibles des services chirurgicaux centralisés particulièrement grands sont une

HOPITAUX

BLOCS OPÉRATOIRES



Plan d'un bloc opératoire décentralisé avec accès souterrain au bâtiment principal. La salle de réveil est un niveau plus bas.

① Blocs opératoires principaux.

Arch. : Köhler / Müller

Disposition des accès

Afin de réduire la transmission des microbes par contact, il faut procéder à une séparation des différentes phases de travail. Le système de dégagement unique dans lequel on trouve des patients pré- et post-opératoires, du personnel pré- et post-opératoire, du matériel aseptisé et non aseptisé sans aucune différenciation, n'a plus cours de nos jours. On préfère les systèmes à deux dégagements dans lesquels patients et personnel ou patients et matériel non stérilisé sont séparés. Une disposition idéale dans ce domaine n'a pas encore été trouvée, plusieurs variantes sont donc possibles. Mais une séparation entre le flux des patients et la zone de travail du personnel opératoire paraît positive.

Toute une série de locaux d'accès et de travail sont liés à la salle d'opérations. Ces locaux sont en contact étroit avec la salle d'opérations et devraient y être directement rattachés. La salle d'opérations doit être si possible carrée, afin de permettre un travail aisé dans toutes les directions lors de la rotation de la table d'opérations. Taille environ 6,50 x 6,50 m. La hauteur de l'éclairage doit être de 3,00 m, il faut aussi prévoir environ 0,70 m de hauteur pour la climatisation et les installations. Il faut aménager les salles d'opérations de manière aussi uniforme que possible, pour la flexibilité du fonctionnement. Un système de table d'opérations réglable et transportable, monté sur un socle fixe au milieu de la salle d'opérations, fait partie de l'équipement de base. Un éclairage naturel est psychologiquement souhaitable, mais ne peut souvent pas être réalisé en raison de la disposition des pièces. La salle d'opérations doit disposer de moyens d'occultation (par exemple les opérations des yeux se déroulent dans des pièces très sombres). De nos jours, les connexions et les transmissions techniques passent pour la plupart au-dessus de l'éclairage de l'anesthésie. Sinon les connexions pour l'installation de vide, le protoxyde d'azote, l'alimentation électrique de secours doivent être situées au moins à 1,20 m du sol. Il est important qu'il y ait une séparation de la zone stérile avec apport d'instruments stérilisés. Une séparation des salles d'opérations en zones stériles et non stériles est discutable du point de vue médical, mais utile pour des raisons de sécurité. Les sols et les murs doivent être uniformément lisses et facilement lavables, les saillies doivent être évitées.

La salle de post-anesthésie

est aménagée de la même manière que la salle de pré-anesthésie. La porte donnant sur le couloir de travail doit être pivotante avec une largeur de passage de 1,25 m.

La salle de post-anesthésie

Taille environ 3,80 x 3,80 m. Portes coulissantes électriques de 1,40 m de largeur de passage avec oculus en verre transparent, du côté arrière de la salle d'opérations. Aménagement : réfrigérateur, timbre d'évier, rangée de bacs de rinçage, armoires à canules, raccords pour appareils d'anesthésie ainsi que générateur de secours.

Lavabos

La répartition en lavabos aseptiques et septiques est idéale, locaux suffisants du point de vue hygiénique. Par salle d'opérations, au moins 3 lavabos sans risque d'éclaboussures avec commande au pied. Largeur minimale de la pièce : 1,80 m. Les portes vers la salle d'opérations doivent être équipées d'un système électrique de commande au pied et d'un oculus.

Local matériel stérile

Dimensions variables, il faut qu'il y ait suffisamment de surface de rangement (étagères). Un local d'environ 10 m² est nécessaire par salle d'opérations. Le local de matériel stérile doit être directement accessible de la salle d'opérations.

Salle des appareils

Ne doit pas être trop éloignée de la salle d'opérations pour éviter de longs trajets. Un accès direct à la salle d'opérations est un avantage. Taille environ 20 m².

Salle de stérilisation

Peut être reliée directement à la zone stérile de la salle d'opérations. La pièce doit comporter un côté sale pour du matériel non stérilisé, infesté de germes, et un côté propre pour le matériel stérilisé. L'accès simultané à plusieurs salles d'opérations pose des problèmes d'hygiène. Aménagement : évier, surface de rangement, surface de travail, autoclaves. Les instruments de chirurgie sont préparés exclusivement en stérilisation centrale, située à l'extérieur de la zone opératoire verte.

Salle des plâtres

Pour des raisons d'hygiène, ne se situe pas dans la zone opératoire verte, mais dans le service de soins ambulatoires. Lors d'une urgence, le patient doit passer par un sas pour accéder à la salle d'opérations.

SURVEILLANCE POSTOPÉRAIRE DES PATIENTS

Surveillance postopératoire des malades

Une salle de réveil doit pouvoir accueillir les patients postopératoires de plusieurs salles d'opération. On calcule le nombre nécessaire de lits en multipliant par 1,5 le nombre de salles d'opération. Le nombre de lits nécessaire se calcule avec $1,5 \times$ nombre de salles d'opération. S'y annexe une petite pièce avec un évier ainsi qu'un poste d'observation pour infirmières, d'où l'on peut voir tous les lits. La lumière du jour est nécessaire pour que le malade puisse s'orienter.

Locaux annexes de service

Ils n'ont pas besoin d'être à proximité immédiate de la salle d'opération. Une séparation par un couloir non destiné à la circulation des malades est conseillée.

Salle des infirmières

La dimension de cette pièce dépend de la taille du service chirurgical. Il faut compter huit personnes par équipe opératoire (médecins, infirmières de salle d'OP, infirmières aides anesthésistes). Pour des blocs opératoires comportant plus de deux salles d'opération une séparation spatiale entre fumeurs et non fumeurs est indiquée. La salle doit disposer de suffisamment de sièges, armoires et d'un évier.

Bureau de l'infirmière en chef

Doit être en position centrale et largement vitré pour pouvoir surveiller les couloirs. À côté d'un bureau, on doit pouvoir disposer d'une armoire et d'un tableau-planning.

Local pour comptes rendus

Pas plus de 5 m² car les médecins utilisent cette pièce seulement pour les rapports après opération. Pas strictement nécessaire.

Local pour médicaments

On peut y regrouper le matériel et les médicaments pour les opérations et l'anesthésie. Économie de place par dispositif de rayonnage roulant. Surface de la pièce d'environ 20 m².

Local pour produits d'entretien

Environ 5 m² suffisent. Situation à proximité de la salle d'opération car on nettoie et on désinfecte après chaque opération.

Emplacement pour lits désinfectés

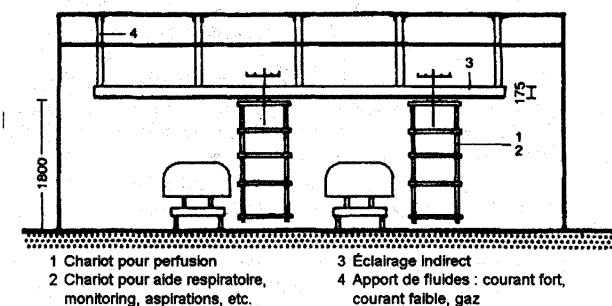
Prévoir près du sas des patients un emplacement suffisant pour la préparation de lits désinfectés et un lit supplémentaire propre par salle d'opération.

WC

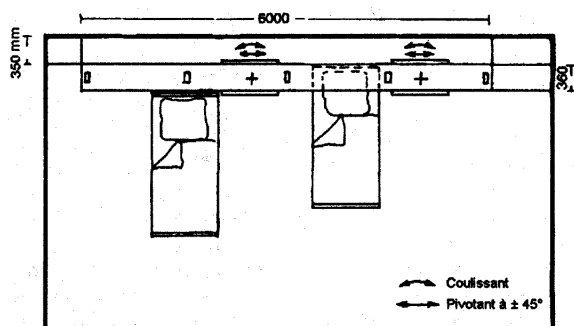
On ne doit trouver d'installations sanitaires que dans la zone de sas. Les éviter dans la zone opératoire pour des raisons d'hygiène.

Conditionnement d'air

La technique d'aération contribue par filtrage, dilution et refoulement, à la réduction de la pollution microbienne. L'apport d'air traité en quantité nécessaire est assuré par un système d'air conditionné. Un renouvellement de l'air de 15 à 20 volumes par heure est nécessaire pour obtenir une décontamination convenable de l'air entre deux opérations. Afin de créer la zone la plus décontaminée possible dans la salle d'opération aucun courant d'air incontrôlé ne doit provenir d'une pièce avoisinante. On peut arriver à ce résultat par une fermeture hermétique de la salle d'opération (autant que possible par une construction étanche) et/ou par le maintien d'une surpression (chute de pression entre la partie de construction à protéger et les zones nécessitant moins de protection). Le sens d'écoulement de l'air entre les pièces d'une zone chirurgicale est donné par les normes. La plus grande pression règne dans la salle d'opération afin d'éloigner l'air venant des salles d'anesthésie. La pression la plus basse doit se situer dans les pièces annexes et de fonction. Les fenêtres de la salle d'opération doivent être pourvues d'un système de fermeture spéciale.

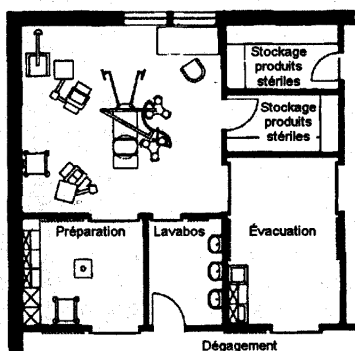


① Système de distribution par le plafond (société Dräger)



② Plan (voir fig. 1)

Dans la salle de réveil il faut éviter une trop grande promiscuité des lits (fig.1). Le lit doit être installé pour être accessible par l'anesthésiste et ses appareils par trois côtés au moins. Les appareils supplémentaires encombrants, comme potences à sérum, nécessitent lors du transport une place suffisante. Le confort du patient est assuré par des supports intermédiaires mobiles avec branchements pour vide, protoxyde d'azote, oxygène, électricité et éclairage. Tous les appareils nécessaires sont rangés dans des chariots avec système de suspension. Le passage entre la salle de réveil, la salle d'opérations et le service devrait s'effectuer par plusieurs portes. En cas d'urgence l'anesthésiste doit pouvoir accéder à son patient le plus rapidement et par le plus court chemin possible.



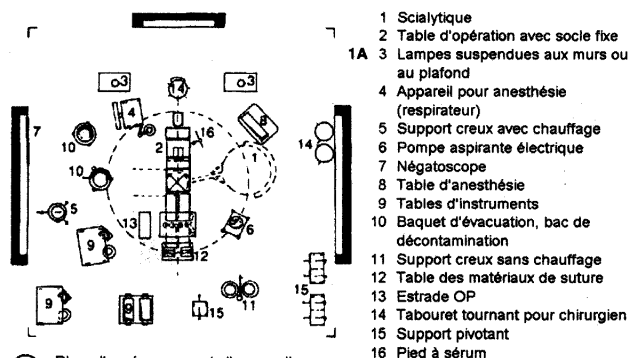
③ Organisation d'une salle d'opération avec locaux annexes

Arch. U. et A. Weicken

Technique des salles aseptiques

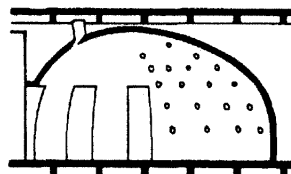
Il existe différentes solutions concernant la technique de climatisation des salles aseptiques. Ce qui la caractérise, c'est un déplacement d'air peu turbulent avec une vitesse uniforme de l'air en mouvement (0,45 m/s). La pression d'air créée repousse tous les germes et particules en circulation libre et les expulse hors de la pièce. En situation idéale, on ne peut atteindre une plus grande aseptisation que dans des installations traditionnelles.

On peut éviter les turbulences de l'air au moyen d'un faisceau supplémentaire avec un sens d'écoulement dirigé vers le champ opératoire. Un mélange d'air vicié avec de l'air nouveau (air aseptisé de la pièce) peut être évité en grande partie. Un appareil pour maintenir l'air sans germes mesure environ 3,00 x 3,00 m.

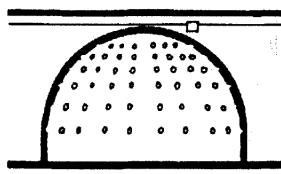


① Plan d'aménagement d'une salle d'opération chirurgicale.

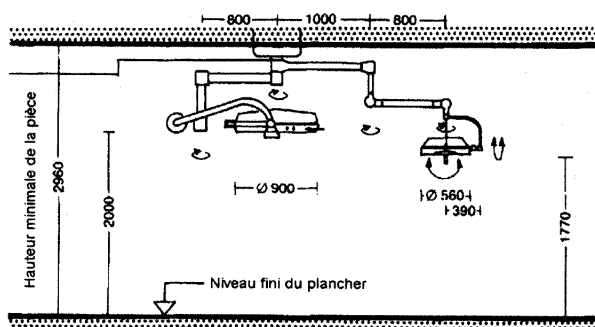
Portes : La salle d'opération devrait être reliée aux salles d'anesthésie et de postanesthésie ainsi qu'aux pièces de lavage et de stérilisation par des portes coulissantes électriques. Les portes donnant sur la salle d'opération ouvrent vers l'extérieur pour éviter une perte de place. Les mécanismes d'ouverture sont commandés par des interrupteurs au pied pour des raisons d'hygiène. Dans les locaux de service des portes pivotantes d'une largeur d'un mètre sont suffisantes.



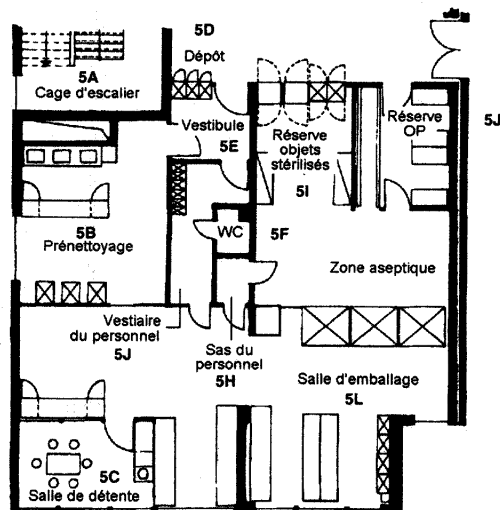
② Salle d'opération ovoïdale avec projecteurs encastrés, allumés selon les besoins.



③ Arch. : Nelson



④ Scialytique suspendu avec satellite.



⑤ Service central de stérilisation.
Hôpital St. Elisabeth de Halle sur Saale

Arch. U. et A. Weicken

Les pièces pouvant contenir des mélanges capables d'exploser constitués de gaz ou de vapeur avec de l'air, de l'oxygène ou du protoxyde d'azote sont considérées comme faisant partie des locaux principaux d'anesthésie.

Les salles d'opération, les salles de préparation et les salles de plâtre en font également partie.

Il faut placer les raccords électriques et médico-électriques à au moins 1,20 m du sol à cause de l'éventuel enrichissement de l'air avec des gaz anesthésiants au niveau du sol.

Les mesures préventives contre les explosions concernent aussi la suppression des charges électrostatiques.

Les mesures de protection dans les pièces principales d'anesthésie sont :

- d'éviter les matériaux pour lesquels apparaissent de hautes charges électrostatiques lors de frottements et déchirements (draps en textiles synthétiques),
- l'utilisation de matériaux conducteurs (caoutchouc conducteur par exemple),
- l'égalisation des charges par un revêtement de sol conducteur,
- le maintien de l'humidité de l'air entre 60 % et 65 %.

Pour les installations opératoires une alimentation par générateur est nécessaire pour assurer la poursuite et la fin de l'opération en cas de panne de courant.

Doivent, entre autres, pouvoir fonctionner en continu :

- au moins une lampe opératoire à chaque poste opératoire pour une durée de trois heures au moins,
- les appareils de maintien, des fonctions corporelles vitales comme l'aide respiratoire, l'anesthésie et la réanimation.

Pour les salles d'opération dans lesquelles fonctionnent des appareils de radiologie, les normes techniques définissent les épaisseurs de plomb qui sont nécessaires pour atténuer les radiations de telle sorte que les valeurs autorisées ne soient pas dépassées. Les portes doivent aussi contenir une protection en plomb (par exemple 1,00 mm)

Des normes indiquent les facteurs de conversion pour les matériaux habituels tels que l'acier, le béton ou la brique.

Les pièces de stockage de produits anesthésiants doivent être, selon les normes, incombustibles et ne doivent avoir aucun lien avec les salles d'opération, d'accouchement et d'anesthésie.

Éclairage

L'éclairage du champ opératoire doit être installé de telle sorte qu'en fonction de la localisation du champ opératoire, différentes directions du faisceau lumineux puissent être réglées.

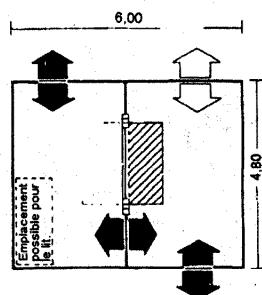
L'installation lumineuse la plus utilisée est le plafonnier scialytique mobile. Il est constitué d'un plafonnier pivotant souvent complété d'une lampe supplémentaire sous forme d'un satellite moins important. Plusieurs foyers lumineux sont placés dans la lampe principale de façon à éviter l'ombre portée. De nos jours on prévoit moins de salles d'opération ovoïdes avec projecteurs intégrés dans le plafond.

Il y a des normes pour l'éclairage dans les hôpitaux. D'après celles-ci, la puissance nominale d'éclairage s'élève à 1 000 lx pour une salle d'opération et à 500 lx pour les pièces annexes (fig. 4).

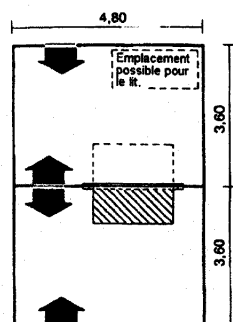
Service central de stérilisation (fig. 5)

C'est là que l'ensemble des instruments de l'hôpital est préparé. La majeure partie est utilisée par le service opératoire (40 %), la médecine intensive opératoire (15 %) et la médecine intensive interne (15 %).

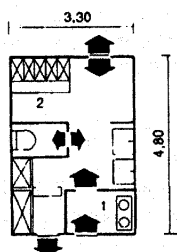
C'est pourquoi la stérilisation centrale devrait être installée à proximité de ces domaines spécialisés. Du fait de la circulation intense des personnes et des marchandises, il n'est pas recommandé de la placer dans la zone verte. Le nombre de stérilisateurs dépend de la taille de l'hôpital et du service de chirurgie (surface d'environ 40 à 50 m²).



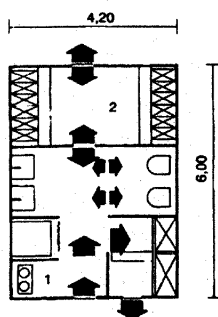
① Sas pour malades.



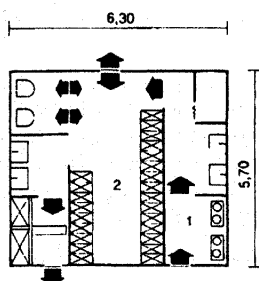
② Sas pour les malades.



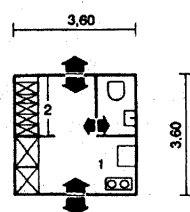
③ Sas pour personnel.



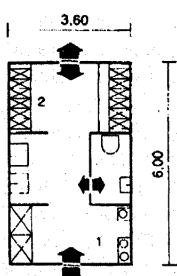
④ Sas pour personnel.



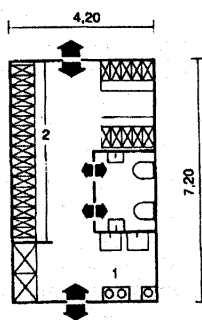
⑤ Sas pour personnel.



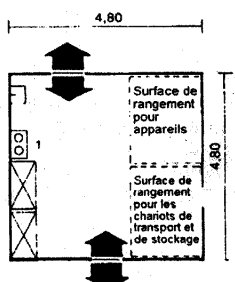
⑥ Sas pour personnel et visiteurs.



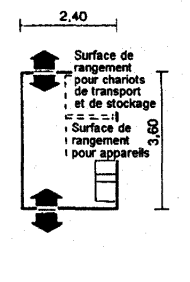
⑦ Sas pour personnel et visiteurs.



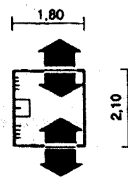
⑧ Sas pour personnel et visiteurs.



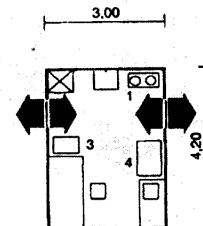
⑨ Sas d'approvisionnement.



⑩ Sas d'évacuation.



⑪ Sas pour tenues de bloc.



⑫ Sas avant soins intensifs.

Les sas forment la zone intermédiaire entre la zone de soins et la zone d'examen.

Selon la fonction et la spécialité, il existe des sas de configurations différentes : sas pour les malades, sas pour le personnel, sas combinés pour le personnel et les visiteurs, sas d'approvisionnement et d'évacuation des déchets, le sas pour tenues de bloc, le sas devant les pièces de réanimation. De plus, les sas se distinguent selon leur fonction hygiénique (sas de contact, sas d'air) et selon leur constitution (sas à un compartiment, à plusieurs compartiments, sas actifs et passifs pour la ventilation de la pièce).

Le malade à opérer est transporté dans le **sas pour les malades** où, grâce à un translitement mécanique, il est allongé sur la table d'opération.

Le Ministère de la santé exige une séparation entre un côté aseptique et un côté septique. La limite peut être marquée par un seuil à ne pas dépasser. Pour les urgences il faut laisser un passage à proximité.

Le personnel médical et soignant passe par le **sas du personnel**, séparé par sexe, pour accéder au domaine des soins.

Par une pièce extérieure "sale" dans laquelle on se change et on se lave, on accède à une pièce intérieure "propre", dans laquelle on met les vêtements pour l'opération, puis au poste de travail. En le quittant on enlève les vêtements utilisés dans la pièce "sale" et on quitte le sas par la pièce extérieure.

Les **sas combinés pour le personnel et les visiteurs** doivent être prévus devant les services, desquels peuvent se répandre les infections (services de quarantaine ou de soins intensifs.) Les systèmes à un compartiment y sont suffisants et moins encombrants.

Le matériel, les appareils et le linge hyper stériles passent par le **sas d'approvisionnement et d'évacuation**. Souvent ces pièces servent en même temps de dépôt. Les sas ne doivent pas avoir la configuration d'une pièce, mais peuvent être créés par le cloisonnement des surfaces de circulation. Il doit y avoir suffisamment de place dans le service pour entreposer des matériels stériles et des déchets.

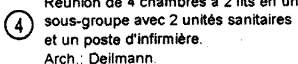
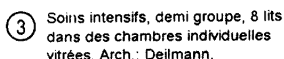
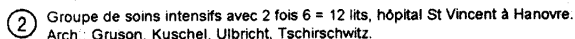
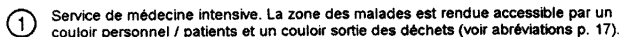
On ne peut pas se passer de sas d'évacuation, car les dépôts de déchets à l'intérieur des services constituent des dangers pour l'hygiène.

Le **sas pour les tenues de bloc** se trouve à l'intersection de zones ayant des exigences d'hygiène différentes (entre le côté "sale" et le côté "propre" de la préparation des lits) et devant des pièces qui doivent être protégées des infections ou desquelles peuvent provenir des infections (les services de quarantaine).

Les **sas devant les salles de soins intensifs** sont nécessaires devant 30% des postes de fonctionnement et doivent être définis en relation avec l'hygiéniste de l'hôpital. Le sas comprend un poste de travail pour l'observation continue des patients gravement atteints et rend possible l'entretien et la désinfection des appareils.

- 1 Paniers de linge sale
- 2 Armoires-vestiaires
- 3 Table à instruments
- 4 Chariot pour les soins (fig. 3 à 12)

Hôpitaux



Localisation du poste de service : La médecine intensive chirurgicale devrait se situer à proximité et autant que possible au même niveau que le service chirurgical, la médecine intensive interne à proximité du secrétariat et du service des urgences. Les services de soins intensifs non spécialisés doivent se trouver à côté des ambulances et du service chirurgical. Des accès faciles au laboratoire et à la réserve de sang sont souhaitables.

HÔPITAUX
ZONE DE SOINS

- zone de soins normaux,
- zone de soins intensifs,
- zone de soins spécialisés.

Dans les zones de soins intensifs et spécialisés le nombre de lits par unité de soins est de 6 à 10 lits en fonction de l'hôpital dans son ensemble. Les chambres doivent être installées de sorte qu'il y ait suffisamment de liberté de mouvements et que les lits soient accessibles par deux côtés. Il doit y avoir aussi un nombre suffisant d'armoires pour les malades, assez de place pour le matériel de soins et les ustensiles de soins.

Office Laverie Personnel Médecin Examens Sièges Lavabos WC Bains Nettoyage Linge Repos infirmiers Sièges Bains Lavabos WC Sièges Linge Réserve Réserve

Pièce commune

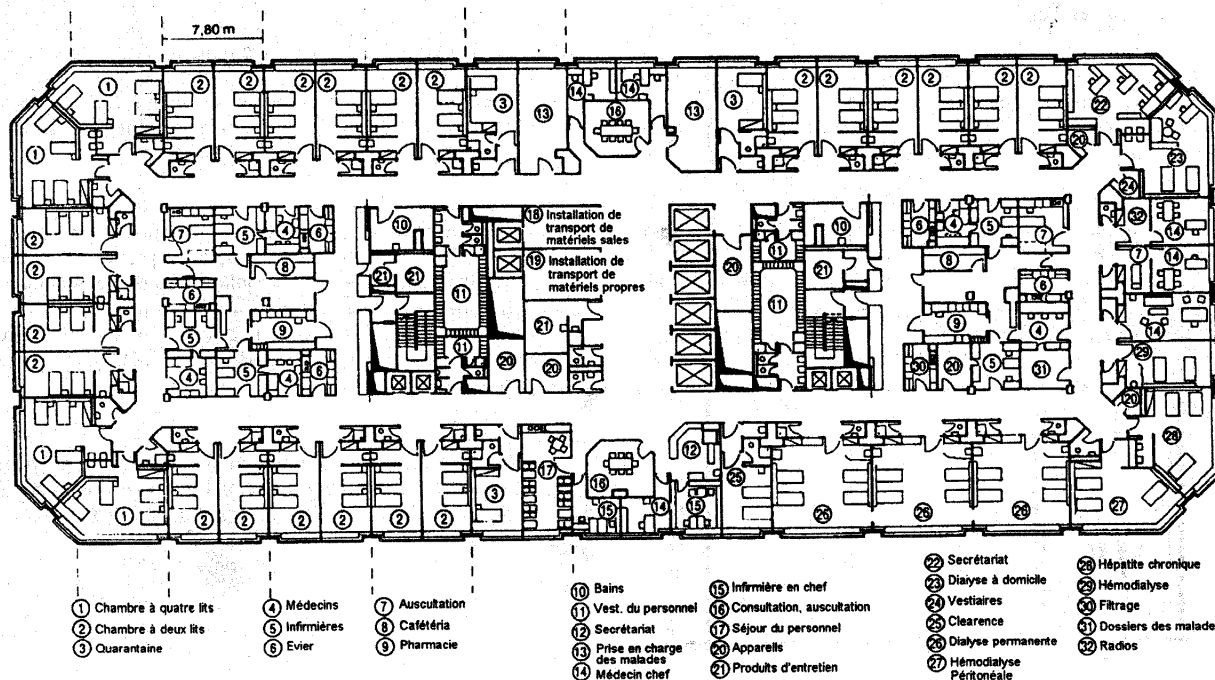
4,00 4,00 4,00 4,00 4,00 4,00 4,00 4,00 4,00

6,50 3,50 13,50

S'il y a plusieurs étages, la cage d'escalier est du côté du pignon (arch.: Hebebrandt).

The architectural floor plan of the 'Soins' wing shows two symmetrical building sections. Each section contains multiple rooms, likely patient rooms, arranged around a central corridor. The plan is detailed with room layouts, furniture, and structural elements. The word 'Soins' is written above each section.

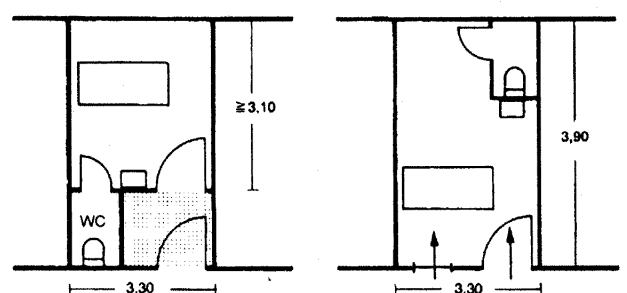
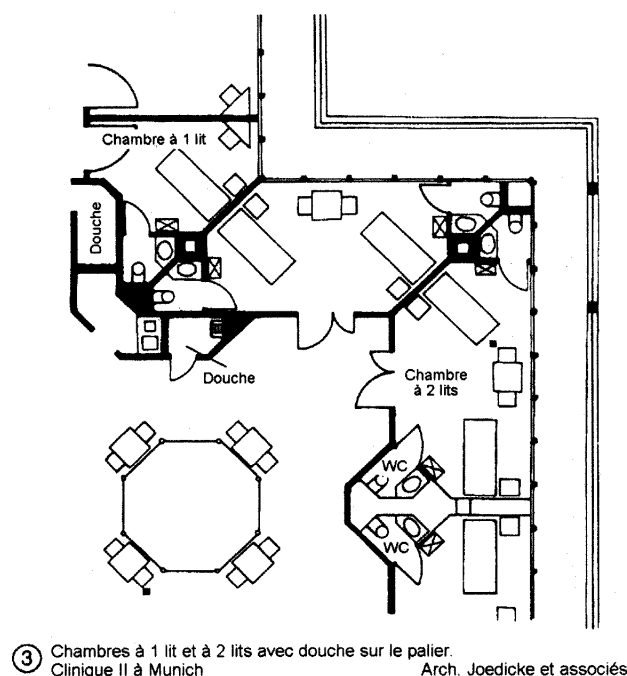
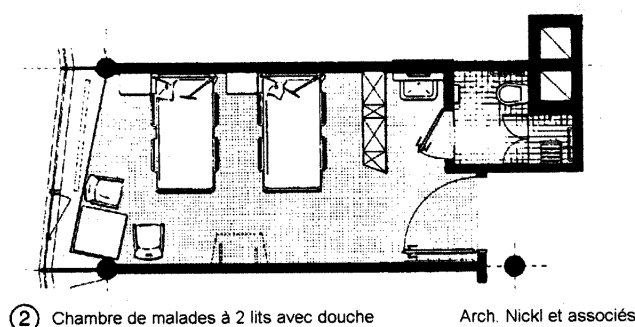
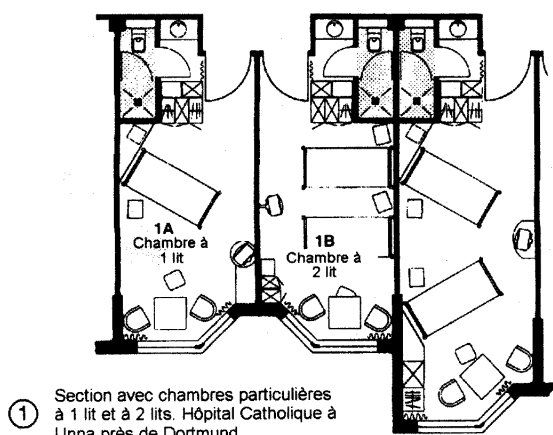
(arch.: Caizer / Feigebutz)



(arch.: Suter et Suter)

HÔPITAUX

ZONE DE SOINS



Unités de soins normaux pour les soins généraux apportés à des malades hospitalisés (point fort de l'ensemble des fonctions hospitalières), en particulier pour les maladies de courte durée et les maladies aiguës surtout avec de courts séjours. Ces unités sont superposables selon les besoins de place et la structure de l'unité. Les groupes de soins normaux sont déchargés des grands malades par les groupes de soins intensifs.

Groupes de soins intensifs pour malades en observation continue. Ils sont davantage attribués aux locaux d'examen et de traitement correspondants. Les pièces doivent être, en général, plus grandes que les chambres de soins normaux, car il faut y entreposer plus d'instruments et d'appareils.

Unités de soins spéciaux réservées aux malades nécessitant un traitement particulier. En font partie les nouveaux-nés, les contagieux, les malades sous surveillance médicale, les malades en rééducation, les névrosés et les hypocondriaques. La durée de séjour de ces patients est souvent supérieure à la moyenne.

Mission et organisation

Les divisions particulières d'un hôpital sont rattachées aux facultés de médecine respectives (par exemple chirurgie, médecine interne, traumatologie, etc.). De ce fait, ces divisions devraient être conçues comme des unités indépendantes. Il s'agit surtout de patients avant et après opération qui doivent rester en observation ou subir une rééducation dans un hôpital. Les fonctions vitales étant examinées régulièrement, des examens importants et des soins ont lieu dans les pièces de traitement.

Chaque division doit comporter au moins une pièce de consultation pour médecin (interne des hôpitaux) ou, encore mieux, deux pièces dans lesquelles peuvent avoir lieu de petits examens.

La structure hiérarchique des hôpitaux dans le domaine médical et dans le domaine des soins doit être prise en considération par le concepteur (pièces pour directeur de division, interne des hôpitaux, médecin chef).

Relations entre pièces

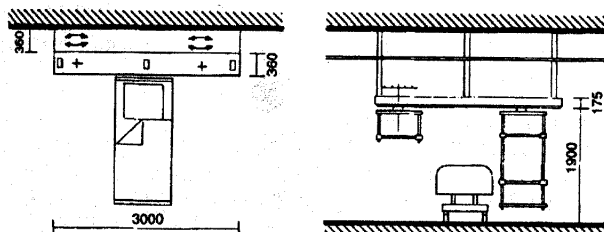
Les dégagements de la division doivent être facilement visibles du poste de service (vitré) des infirmières. Le local pour les médicaments et les toilettes doivent être directement accessibles de ce poste pour en interdire l'entrée aux personnes non autorisées. La logistique concernant l'entretien des patients étant très importante pour des raisons de coût, les locaux d'approvisionnement et d'évacuation pour les médicaments, le lavage, les déchets, la nourriture, en position centrale selon leurs fonctions, devraient être regroupés autour du poste des infirmières.

Équipes de soins

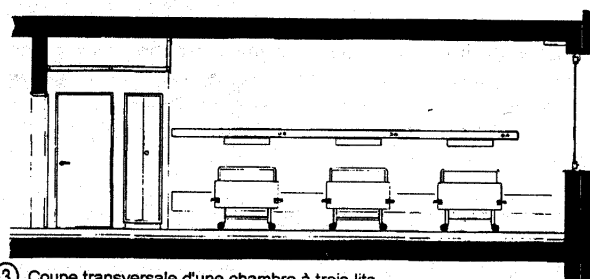
On compte, par division de 18 à 24 patients, une équipe de soins travaillant de façon indépendante et sous sa propre responsabilité. Puisque le poste de service des infirmières doit être occupé de façon permanente, il est judicieux d'aménager une pièce en accès direct pour prendre le thé et pour la pause. Les soins individuels sont exceptionnels et, pour des raisons de coût, ne seront plus probablement acceptables dans le futur.

Blocs sanitaires

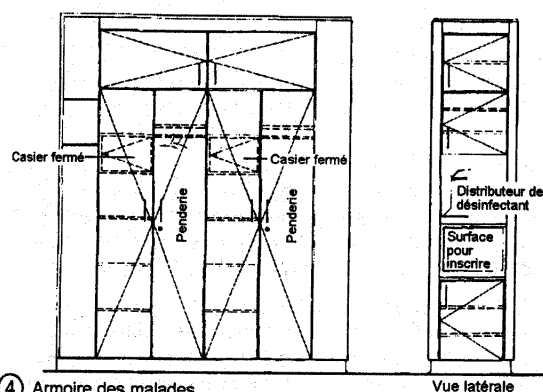
La solution de répartition en chambres à 1, 2 et 3 lits est imposée par la gestion. Pour la même raison est imposé l'équipement de blocs sanitaires avec WC, douche ou baignoire. Des douches séparées doivent être exclues.



① Salle de soins intensifs. Chambre simple avec glissière de distribution. ② Coupe (fig. 1)

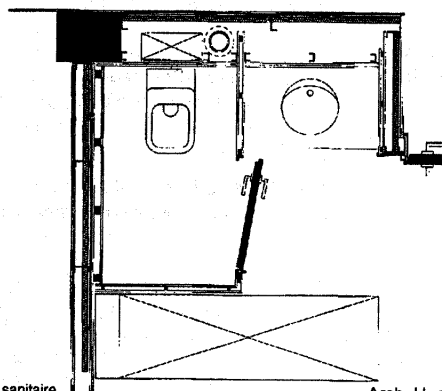


③ Coupe transversale d'une chambre à trois lits



④ Armoire des malades

Vue latérale



⑤ Bloc sanitaire

Arch. U. et A. Weicken

Domaines d'activité	Le patient est limité dans ses mouvements par le repos au lit et/ou par un léger handicap	Le patient est limité dans ses mouvements par un repos complet et/ou par un grave handicap
1. Soins corporels	2 x jour / 1 pers. aide pour la toilette	2 x jour / 2 pers. prise en charge de la toil.
2. Aide aux déjections	4 x jour / 1 pers.	4 x jour / 1 pers.
3. Coucher	2 x jour / 2 pers.	3 x jour / 2 pers.
4. Étendre		3 x jour / 2 pers.
5. Mobilisation	1 x jour / 1 pers.	3 x jour / 1-2 pers.
6. Mesures préventives	2 x jour / 1 pers.	3 x jour / 1-2 pers.
7. Distribution repas et aide à la prise de nourriture	3 x jour / 1 pers. mise à disposition	4 x jour / 1 pers. aide prise de repas
8. Surveillance signes vitaux	2 x jour / 1 pers.	3 x jour / 1 pers.
9. Surveillance du malade	2 x jour / 1 pers.	2 x jour / 1 pers.
10. Informations et instructions	2 x jour / 1 pers.	2 x jour / 1 pers.
11. Entretiens thérapeutique	2 x jour / 1 pers.	3 x jour / 1 pers.
12. Entretiens avec la famille	2 x semaine / 1 pers.	2 x semaine / 1 pers.
13. Planification des soins	2 x jour / au moins 2 pers.	3 x jour / au moins 2 pers.
14. Documentation sur les soins	2 x jour / au moins 2 pers.	3 x jour / au moins 2 pers.
15. Entremise d'aide spécialisée		
16. Autres aides	3 x jour / 1 pers.	6 x jour / 1 pers.

⑥ Catégories de soins.

Dimensions des chambre de malades

Les lits des malades doivent être accessibles sur trois côtés. Il doit y avoir de la place à côté du lit pour une table de nuit. Une table (90 x 90 cm) et des chaises (1 par patient) doivent être placées du côté de la fenêtre. L'armoire encastrée (la plupart du temps côté couloir) doit pouvoir être ouverte sans déplacer les lits et les tables de nuit.

Les blocs sanitaires, dans des constructions neuves, doivent être placés du côté intérieur (côté couloir). Dans les constructions anciennes, le mur extérieur est souvent choisi au moment des rénovations pour agrandir.

La dimension minimale pour une chambre à un lit est de 10 m² et, pour une chambre de deux à trois lits, elle est de 8 m² par lit selon la réglementation pour la construction des hôpitaux. La largeur des chambres doit être choisie de sorte que les lits du fond puissent être évacués de la pièce sans déplacer le premier lit (largeur minimale : 3,20 m).

Équipement d'une chambre de malades

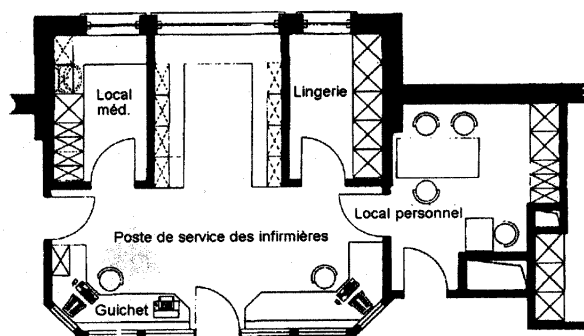
Une **bande de protection murale** en matière synthétique ou en bois doit être installée sur toutes les parois (à une hauteur minimale de 40 à 70 cm au-dessus du sol) afin de protéger les murs de la chambre contre les détériorations dues aux lits, aux tables de nuit ou aux chariots venant de l'extérieur. Cela est valable aussi pour les dégagements du service.

Les **armoires** des malades doivent être suffisamment grandes. L'idéal est un placard à valise au-dessus de l'armoire et un casier pour objets de valeur pouvant être fermé à clé à l'intérieur de l'armoire. Les systèmes à pièces de monnaie pour fermer les armoires sont à privilégier, car les clés sont souvent perdues. On devrait envisager une armoire à médicaments fermée à clé pour chaque patient et prévoir des charnières s'ouvrant à 135° pour toutes les portes d'armoire.

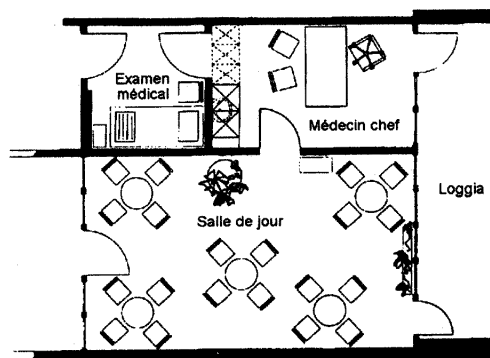
Les **portes des chambres** doivent avoir une dimension de 1,25 x 2,13 m. Prévoir une isolation acoustique (si possible 32 dB). Des cornières insonorisantes sont souvent utiles. Des ferme-portes automatiques sont pratiques, car les systèmes courants des portes sont difficiles à manœuvrer par les patients et le personnel portant des plateaux.

Derrière le lit se trouve une **gaine tête de lit pour fluides** permettant de distribuer au moyen de prises spéciales de l'oxygène, du vide et de l'air sous pression. En plus y sont intégrés des prises électriques, l'éclairage pour la lecture, le téléphone, la sonnette d'appel des infirmières et la radio.

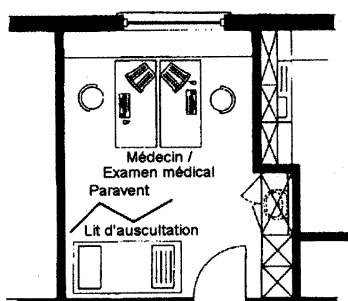
L'équipement de chaque chambre de malades avec une douche dépend souvent du financement du projet. **Table de toilette et WC** dans chaque chambre font partie de l'équipement standard dans les nouvelles constructions. Être attentif à la hauteur de ces équipements (au moins 86 cm pour la table de toilette afin de pouvoir glisser en dessous un fauteuil roulant). Le bord supérieur des cunettes de WC pour malade en fauteuil roulant doit être à une hauteur d'environ 49 cm. Chaque division hospitalière doit être équipée de plusieurs WC pour le personnel, les visiteurs et les personnes en fauteuil roulant.



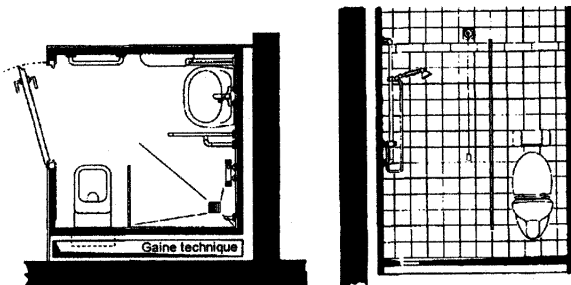
① Local de service des infirmières



② Médecin chef / Salle de jour

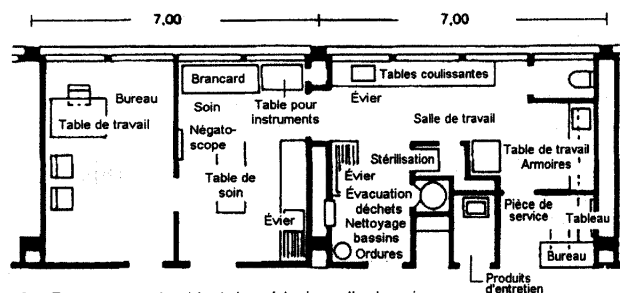


③ Médecin de service (dimension de la pièce env. 16 à 20 m²)



④ Cellule sanitaire d'une chambre

⑤ Vue de face (voir fig. 4)



⑥ Regroupement cabinet de médecin, salle de soins, poste infirmière et local service en une unité.

(arch. : Rosenfield)

Pièce de travail septique

Cette pièce doit être accessible au personnel si possible sans traverser de couloir. Une telle pièce doit être prévue par groupe de six lits. Prévoir un évier pour nettoyer et désinfecter, un lavabo, un plan de travail éclairé, des armoires ou étagères pour les sacs vides de linge sale (surface de 8 à 10 m² environ).

Poste de service des infirmières (fig. 1)

Ce poste (d'environ 25 à 30 m²) devrait avoir une position centrale dans la division médicale. Les parois, côté couloir, devraient être vitrées. Tenir compte de la protection contre les incendies. Une concertation préalable avec les pompiers et l'ingénieur-incendie est recommandée.

Locaux de détente, tisanerie (fig. 2)

Surface d'environ 15 m² avec une éventuelle séparation en zones fumeurs et non fumeurs

Médecin de service (fig. 3)

Il doit avoir la possibilité d'ausculter un malade. Une place pour une étagère et un lit d'auscultation pour le service de garde doit être prévue à côté du bureau (surface d'environ 16 à 20 m²).

Pièce de travail aseptique

Cette pièce doit présenter une surface de 10 m² au moins. Elle est équipée d'étagères solides (60 cm de profondeur) ou d'un système de rangement flexible constitué d'unités modulaires approvisionnées à partir d'un dépôt central.

Salle de bains pour malades (fig. 7)

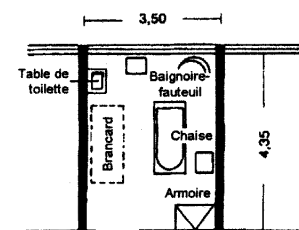
Elle est équipée souvent d'une baignoire avec élévateur qui doit être accessible de trois côtés. Une douche supplémentaire est en option quand il existe une pièce séparée avec douche (1,40 x 1,40 m) pour patient en fauteuil roulant.

Local technique

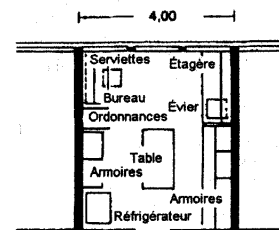
Chaque division médicale devrait disposer d'un tel local d'une surface de 8 m² avec une distribution électrique secondaire.

Pièce commune pour malades

Lieu de rendez-vous général des patients doit avoir une surface de 22 à 25 m² environ. Lameublement doit avoir le même style que celui d'une habitation.



⑦ Salle de bain



⑧ Pharmacie du service

HÔPITAUX

DOMAINE DES TRAITEMENTS OBSTÉTRIQUE

Auscultation et de traitement

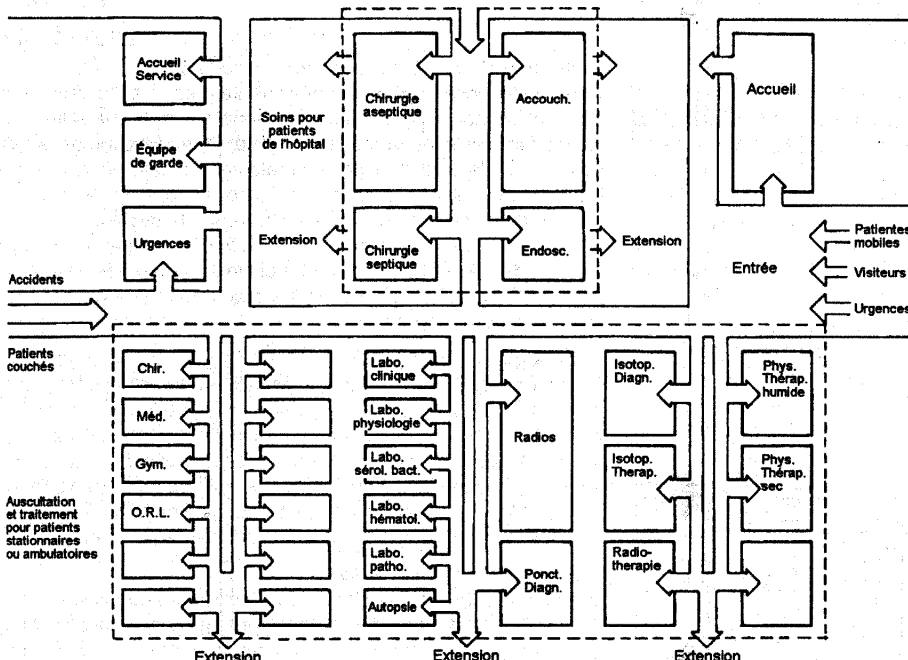
On voit apparaître, ces dernières années de grands changements. La part de l'unité de soins est passée de 70 à 40 %. En revanche la surface de l'unité de traitement a augmenté d'environ 100 %. La réforme sur la santé laisse présager une diminution en pourcentage du domaine des soins. Cette évolution peut s'expliquer par la demande sans cesse croissante d'assistance médicale en diagnostic et en thérapie. Mais ce qui est important, c'est le regroupement de toutes les spécialisations médicales en un domaine cohérent, afin de garantir une meilleure coopération et consultation. Ailes de traitement orientées vers le nord, avec accès si possible central et sans circulation de passage.

Obstétrique

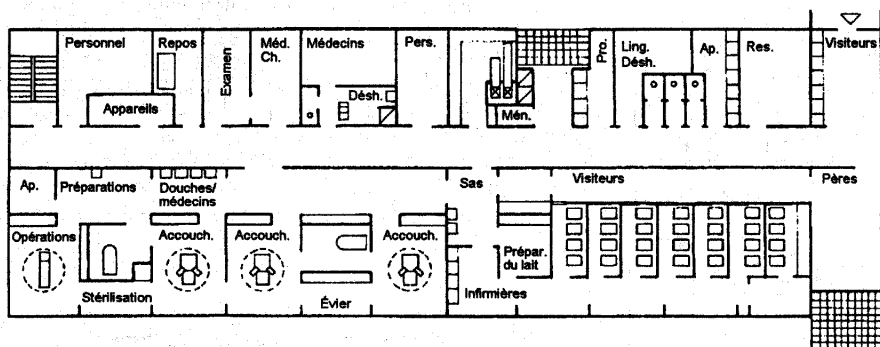
En dehors de la prise en charge et de la surveillance des accouchements normaux, l'obstétrique traite aussi les complications pendant la grossesse ou les naissances d'enfants mort-nés. Un local d'intervention est obligatoire à côté des salles d'accouchement et si possible à proximité des sections opératoires et des soins intensifs. Ce service est séparé des nouvelles accouchées et des soins pour nourrissons, qui sont plutôt rattachés aux services de soins.

Organisation de l'espace

Dans le service d'accouchement (une salle par patiente), il faut compter une salle de surveillance (avec grande-baie vitrée) ainsi qu'un service d'accueil et d'attente avec des pièces de préaccouchement. L'équipement optimal des salles d'accouchement comprend, en dehors des tables à langer avec baignoire intégrée, une baignoire pour la patiente. Prévoir une pièce de séjour pour le personnel (15 m²), une pièce de travail aseptique (12 m²), une pièce de travail septique (12 m²), une pièce d'intervention (12 m²), une place pour les inscriptions (12 m²), une salle de service pour les sages-femmes (20 m²) et des WC pour le personnel et les patientes.

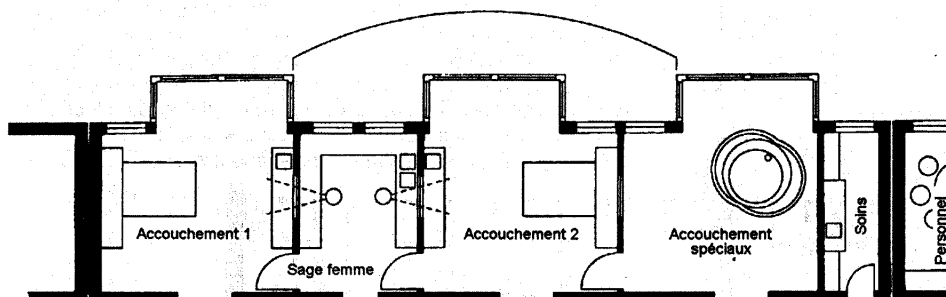


① Schéma des accès et répartition des pièces dans l'unité d'examen et de traitement.



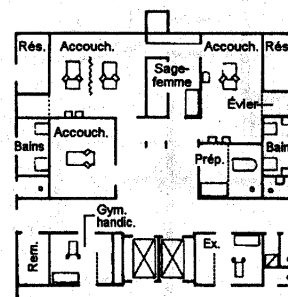
Arch. : Karl Monerjan

② Hôpital Waldbröl 448 lits, salle de bains et évier pour 2 lits d'accouchement immédiatement disponibles.



③ Accouchement / Aide à la naissance

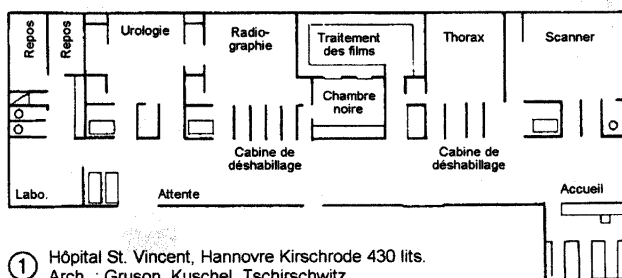
Hôpital Ste Elisabeth à Halle



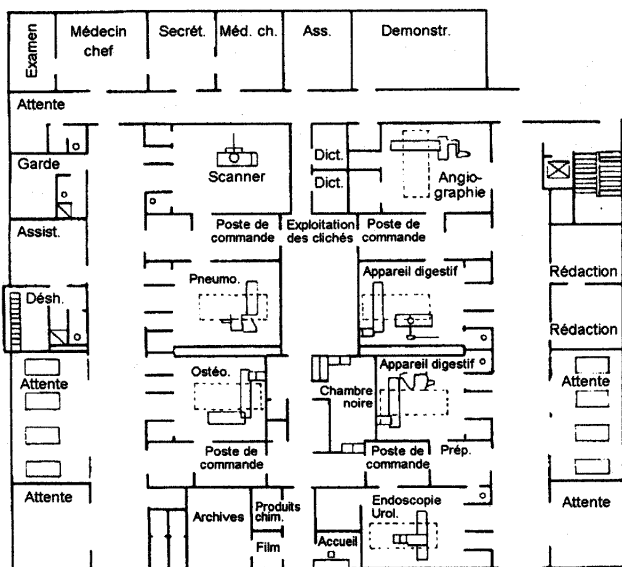
④ Hôpital privé Karlsruhe Durlach, 180 lits.
Arch. : Bohne, Colling, Schneider

Hôpitaux

HÔPITAUX RADIOTHÉRAPIE



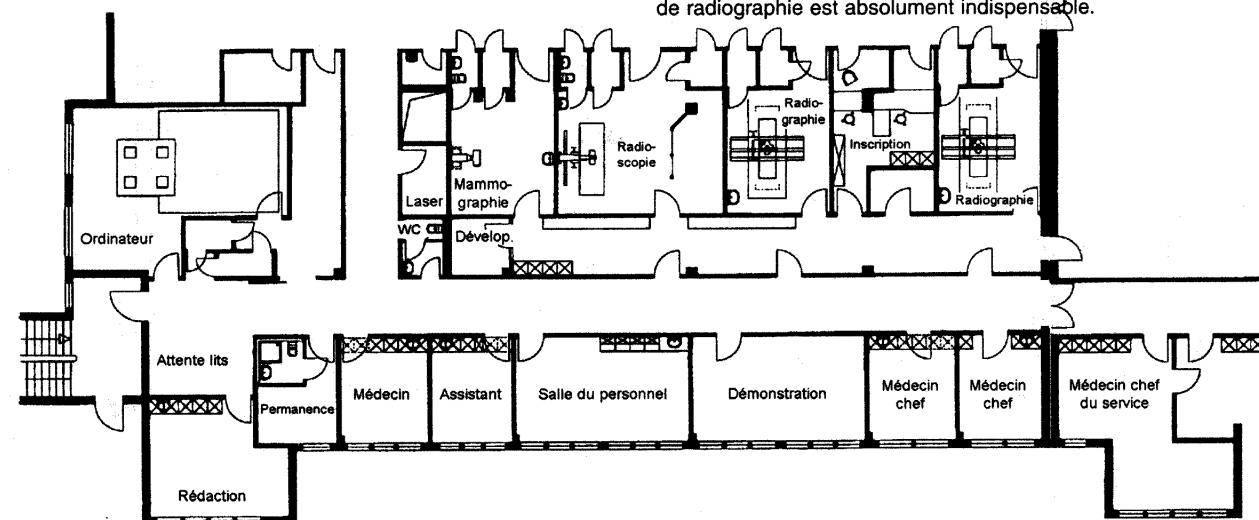
① Hôpital St. Vincent, Hannover Kirschrode 430 lits.
Arch. : Gruson, Kuschel, Tschirschwitz



② Hôpital Munich-Perlach, 687 lits
Arch. : Wichtendahl, Roennich

	Haute tension max. des appareils	Épaisseur mini. Plomb mm	Béton mm
Radioscopie	75	1,0	120
Radiographie	100	1,5	120
Dermothérapie	100	1,5	120
Irradiation moyenne	150	2,5	-
Irradiation profonde	175	3,0	-
Irradiation profonde	200	4,0	220
Irradiation profonde	225	5,0	-
Irradiation profonde	300	9,0	-
Irradiation profonde	400	15,0	260

③ Protection minimale (selon Rendich et Braestrup).



④ Unité radiographique de l'hôpital St. Elisabeth, Halle sur Saale

Arch. : U. et A. Weicken

Unité de traitement de médecine générale

Dans cette unité sont regroupées toutes les installations d'examen et de soins de la médecine générale. Les spécialités suivantes font partie de la médecine générale en fonction de la taille de l'hôpital : la cardiologie et les maladies vasculaires la pneumologie, l'endocrinologie et le métabolisme, la gastro-entérologie. Le secteur des médecins de service comprend le secrétariat (20 m²) entre la pièce du médecin-chef (15 à 20 m²) et la pièce du médecin chef de service (20 à 25 m²), puis la salle d'examen (25 m²), les archives et la salle d'attente. Prévoir des pièces pour le personnel de garde (15 m²).

Radiologie

Font partie de la radiologie les spécialités qui utilisent les rayons ionisants à des fins de diagnostics thérapeutiques, à savoir la radiodiagnostic, la radiothérapie et la médecine nucléaire. La proximité de l'accès par ambulance et de l'arrivée des malades alités est indispensable. Étant donné le poids important de l'appareillage (jusqu'à environ 14 t), l'installation de cette division au rez-de-chaussée ou au premier niveau inférieur est judicieuse.

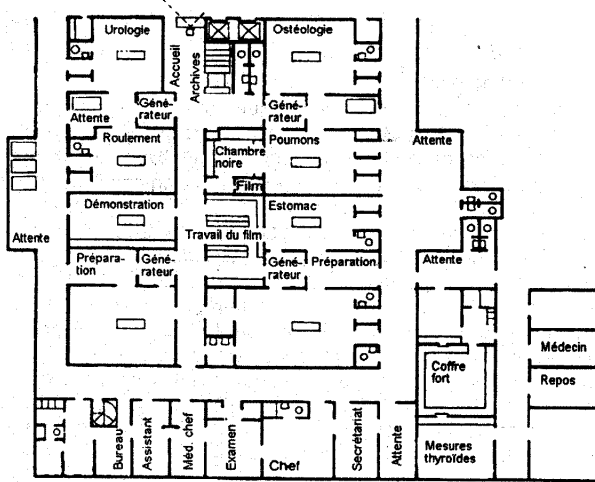
Diagnostics radiologiques

L'espace contenant les différentes pièces de diagnostic doit être conçu de sorte à limiter les distances entre les pièces. La solution d'un couloir de liaison pour le personnel, utilisé en même temps comme lieu de stockage, de rédaction ou comme poste de commande électrique, est avantageuse. La dimension des pièces dépend du volume nécessaire. La sonographie, la mammographie, la radiographie des mâchoires nécessitent des pièces d'environ 15 à 18 m², les salles de radiographie et les salles d'accueil, environ 20 à 30 m². Les accès pour les malades doivent se faire par deux cabines de déshabillage. Une largeur de porte de 1,25 m est nécessaire pour le passage des lits.

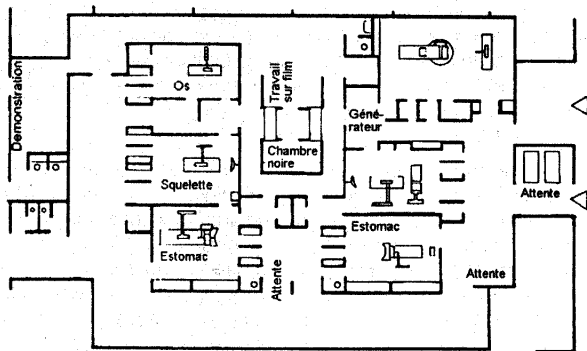
Des WC doivent être proches des salles de radiographie pour les examens de l'estomac et de l'intestin par endoscopie ou avec des substances pour augmenter les contrastes. Les salles d'angiographie ont besoin d'une pièce de préparation avec un évier et réfrigérateur pour médicaments. Les gaz médicaux doivent être disponibles.

La salle de tomographie (appareil avec ordinateur) doit avoir environ 35 m². Les patients accèdent aux salles d'accueil par un sas ou une cabine de déshabillage. Le poste de commande électrique communique par une porte et une baie. Un local pour les armoires de commande électrique (10 m²) et une pièce pour le développement des clichés (environ 10 m²) sont utiles. Les murs et les plafonds doivent être recouverts d'un revêtement protecteur en plomb. L'épaisseur équivalente de plomb pour les murs et le plafond est une donnée spécifique dépendant du constructeur et de l'appareil. Une collaboration avec le constructeur de l'appareillage de radiographie est absolument indispensable.

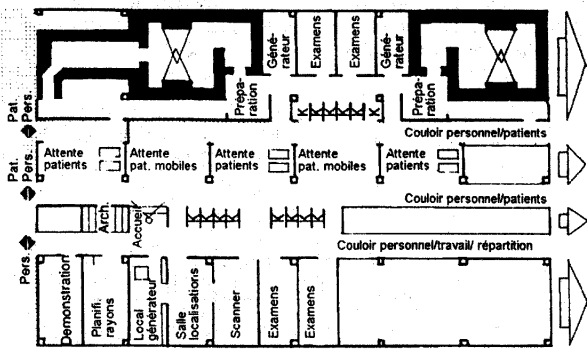
**HÔPITAUX
RADIOTHÉRAPIE**



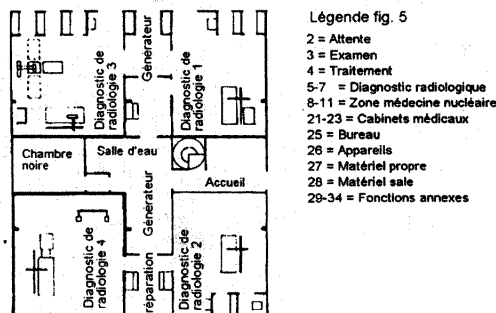
① Hôpital municipal Fulda, 732 lits.
Zone centrale à proximité du diagnostic
fonctionnel et du diagnostic de médecine nucléaire.



② Hôpital Stade, 616 lits. Arch.: Poelzig
Plan d'un niveau avec laboratoire central. Directement à côté des locaux de diagnostic avec biologie cellulaire. Salle d'attente. Accès par deux côtés.



③ Radiothérapie avec disposition indirecte des cabines vers les salles d'examen.

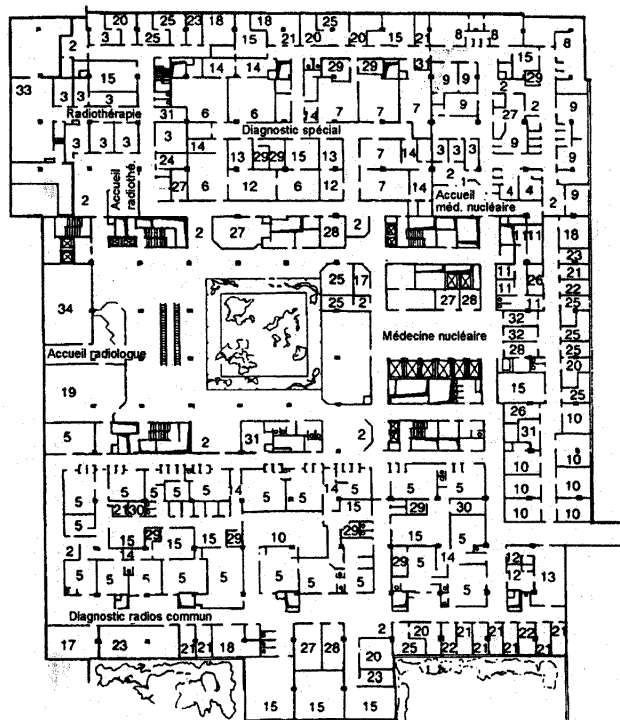


④ Radiodiagnostic; distribution des salles radio en croix, éch.: 1:5000, Clinique Universitaire de Bonn. Arch.: Köhler, Kässens

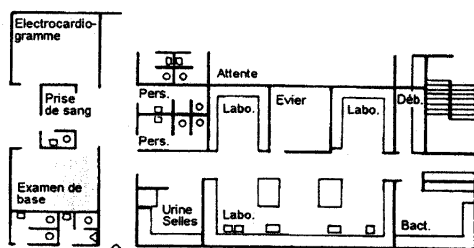
Le service de radiothérapie assure les fonctions suivantes : accueil, planification de radiothérapie, fonctions annexes. À l'accueil on enregistre les renseignements médicaux sur les patients ainsi que les rendez-vous. Dans la partie médicale de préparation à la radiothérapie on définit grâce aux appareils de radiologie, d'échographie et de thermographie la position et la grosseur d'une tumeur. Sont nécessaires 2 cabines de déshabillage pour un pré-examen, 2 à 3 cabines pour la pièce de localisation avec appareil de radiographie, 2 à 3 cabines (pour le scanner). Pour la partie physique de la radiothérapie il faut prévoir une pièce avec un bureau et un système de calcul (20 m^2), les soins radiothérapiques nécessitent une salle de préparation, 2 à 3 cabines de déshabillage, une salle de commandes, une pièce de post-observation et une salle des machines. Pour les fonctions annexes sont nécessaires des locaux pour les démonstrations, le laboratoire de mesure du calibrage et de l'irradiation, un atelier de mécanique, un atelier d'électronique, un local pour les appareils, un dépôt et un local pour les produits d'entretien. Pour le service du personnel il faut des locaux pour le médecin et le physicien de service, la salle de repos du personnel, le vestiaire du personnel, les douches, les WC.

Pour des **raisons d'hygiène** les salles d'attente, d'examen, de localisation, de préparation et de radiothérapie doivent être bien aérées. Il est exigé un renouvellement d'air de 5 volumes par heure. Les **normes de sécurité** sont particulièrement sévères en radiothérapie. La protection constructive contre les rayons peut être obtenue soit par des protections en plomb soit par des murs en béton épais.

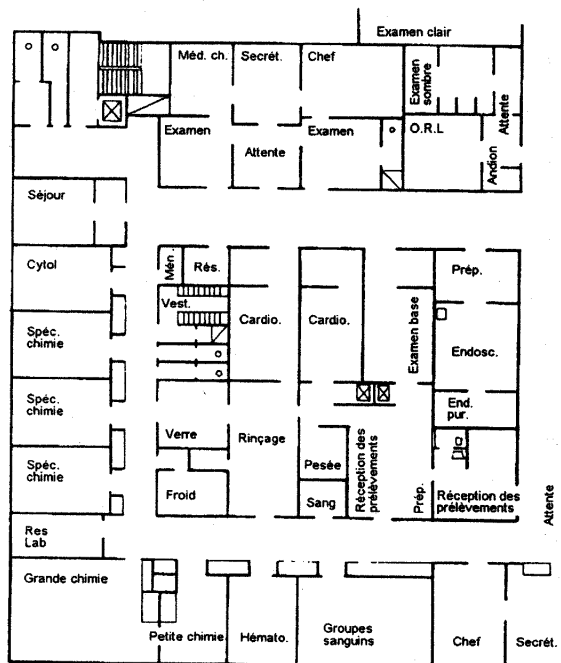
Le poids élevé des appareils de radiothérapie et de la protection nécessaire contre les radiations nécessite que ce service soit placé au sous-sol ou au rez-de-chaussée. La hauteur libre sous plafond des pièces de la radiothérapie doit être de 4,30 m, l'épaisseur des murs en béton assurant l'isolation est de 3,00 m pour des locaux de soins et d'auscultation dans la zone de radiothérapie primaire, 1,50 m pour les locaux de la zone de radiothérapie secondaire.



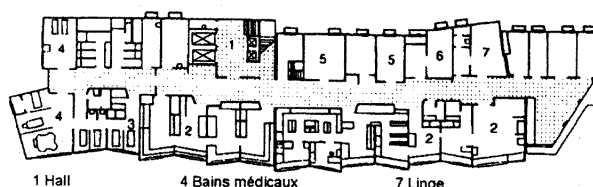
⑤ Hôpital du canton de Bâle. Liens entre les services. Radiothérapie, médecine nucléaire, diagnostic radios sont reliés sur un niveau. Accès commun. Arch.: Suter et Suter



① Hôpital Soltau, 354 lits. Arch. Poelzig/Bidermann
Séparation des zones avec et sans circulation des patients, laboratoire de routine détaché de la chimie clinique.

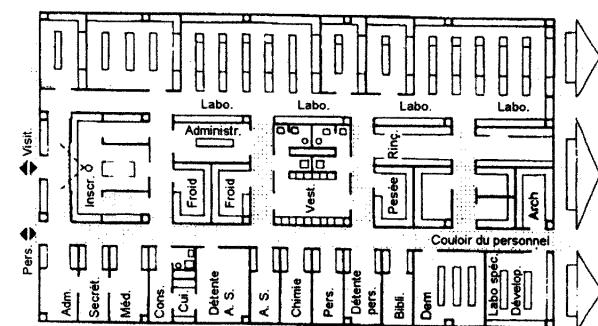


② Etablissement hospitalier municipal Munich-Perlach, 687 lits.
Zone de laboratoire pour grand hôpital.
Arch.: Wichtendhal et Roemmich



③ Hôpital Erdecke / Ruhr
Laboratoire zone thérapeutique.

Arch.: Bockemühl

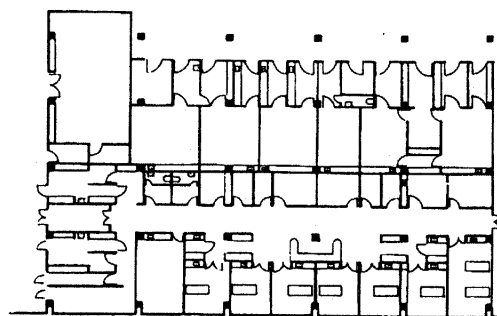


④ Laboratoire clinique avec unités de fonctions en séries (voir abréviations p. 17).

Unité de traitement

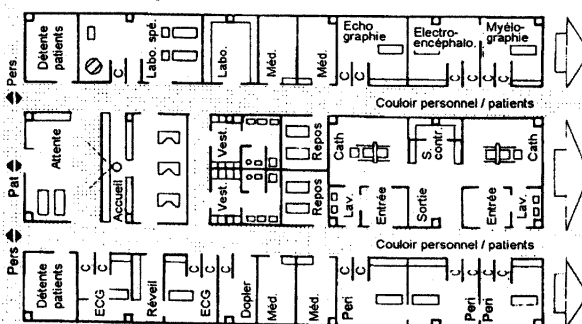
Les fonctions du laboratoire clinique comprennent les prélèvements, la répartition des spécimens et prélèvements, l'analyse des prélèvements ainsi que les fonctions annexes. Les analyses des prélèvements ont lieu au laboratoire clinico-chimique, hématologique ou dans des laboratoires spécialisés (laboratoire d'excréments, laboratoire d'urgence, laboratoire de développement). Il faut tenir compte des fonctions annexes que sont le local de rinçage, le local de désinfection, la préparation des matériels stérilisés, l'entrepôt, la chambre froide, la salle de réunions et la salle d'attente pour les patients. S'y ajoutent le séjour, le vestiaire, un bureau pour rédaction des rapports, le bureau pour les laborantins. Il faut respecter les directives pour les laboratoires chimiques et assimilés des Associations de prévention des accidents du travail pour assurer la **sécurité** du personnel, des patients et du service. Les **liaisons fonctionnelles** existent entre le laboratoire clinique et les services d'accueil / urgences, opération, soins intensifs (médecine), obstétrique, soins normaux et approvisionnement en médicaments. Une distribution centrale avec des accès courts est favorable. Pour des raisons d'hygiène il faut disposer la microbiologie comme service indépendant ou séparé par un sas. Toutes les pièces devraient bénéficier de lumière naturelle, il faut orienter si possible au Nord la salle des microscopes. La largeur des portes ne doit pas être inférieure à 1,00 m. La dimension du poste de service se calcule sur la base de 1,0-0,8 m² surface utile par lit.

Le **diagnostic** doit être en relation étroite avec le laboratoire. Il comprend accueil, examens cardiologiques, analyse de gaz et respiration ; examen neurophysiologique, fonctions annexes. Les salles d'examen (15 m²) sont accessibles par les cabines de déhabillage. Pour les **fonctions annexes** il faut prévoir les locaux suivants : poste informatique, archives, dépôts du matériel, salles d'attente, cabinets de médecins, salles de repos du personnel, vestiaires du personnel. Il existe aussi des liens fonctionnels, avec le service chirurgical et le radiodiagnostic. Le développement de la fonction diagnostive (comme celle du laboratoire clinique) croît rapidement, c'est pourquoi il faut prendre en compte, lors de la planification, la meilleure flexibilité et extensibilité possible. Il faudrait décider de l'aménagement de ces services peu de temps avant leur mise en fonction.

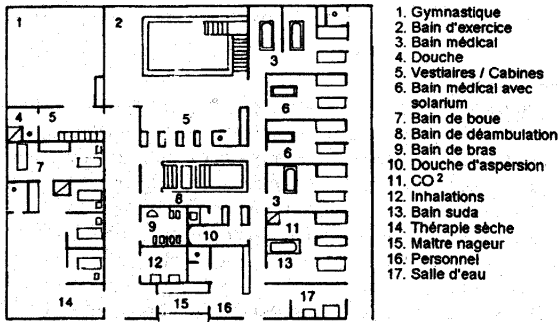


⑤ Hôpital Berlin-Neukölln.
Endoscopie et diagnostic accidents.

Arch.: Kleihues/König

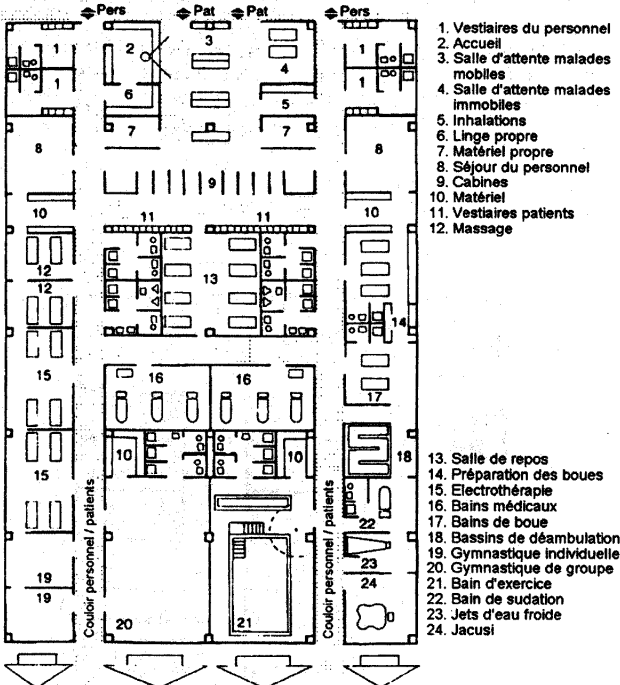


⑥ Diagnostic de fonction avec disposition directe des cabines.



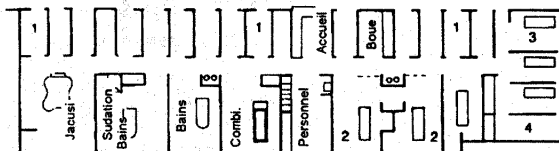
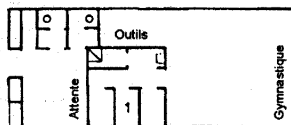
① Hôpital St. Marienwöth, Bad Kreuznach, 330 lits

Arch.: Meckenig



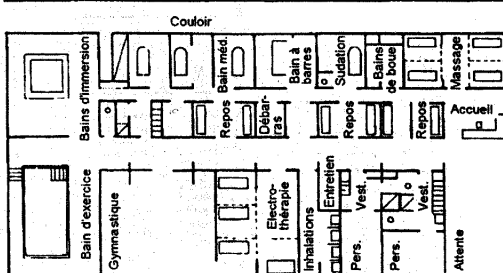
② Service de physiothérapie avec vestiaires centralisés et salle de repos.

- 1 = Vestiaires / salle de repos
- 2 = Massages, bains de boue
- 3 = Electrothérapie
- 4 = Bain partiel



③ Hôpital Velbert, 600 lits.

Arch.: Kröger, Rieger



④ Hôpital de Munich-Perlach, 687 lits.

Arch.: Wichtendahl

Unité de traitement physiothérapie

Le service est réparti pour des raisons d'organisation du travail en une partie "humide" et une partie "sèche". Dans l'hydrothérapie on fournit des services hydrothérapeutiques et de thérapie motrice, dans la thérapie sèche des services d'électrothérapie et de kinésithérapie. Les fonctions suivantes font aussi partie de la physiothérapie : service d'entrée et les annexes. Font partie du service d'entrée, l'accueil, le dépôt de linge propre, la salle d'attente, le vestiaire des patients, la salle de réunion, la salle de repos du personnel avec cuisinette, le vestiaire du personnel, le local du linge sale. Font partie des annexes les locaux de surveillance et les bureaux avec des armoires de rangement des appareils et du linge, ainsi que des salles de bains et de toilettes pour les patients.

Font partie de la zone "humide" les bains thérapeutiques, les bains de sudation, un grand bassin pour traitement Kneipp, douches, bassins divisés, douches assises, bains de déambulation, éventuellement sauna. Font partie de la zone "sèche" les salles d'électrothérapie, de massage, les cabines d'inhalation et d'enveloppement ainsi qu'un groupe de salles de gymnastique avec zones sanitaires et vestiaires.

L'hygiène exige des installations de désinfection des pieds dans les passages entre vestiaires et salles de soins. Pour les pièces d'hydrothérapie il faut résoudre certains problèmes de construction, la hauteur libre dans les salles de gymnastique et de motricité ne devrait pas être inférieure à 4,00 m.

La grande fréquentation de la physiothérapie par de nombreux patients non hospitalisés exige un accès direct de l'entrée principale au poste de service. La partie kinésithérapie sèche avec les salles de gymnastique devrait disposer d'un accès direct à une surface extérieure (plateau d'évolution). La valeur indicative de la surface de service de physiothérapie est de 1,4 à 2,0 m² de surface utile par lit (en fonction de la nature et de la taille de l'hôpital). Ces places doivent pouvoir être utilisées simultanément par des hommes et des femmes.

Spécialisations complémentaires

L'urologie est en relation avec le diagnostic des radios. La salle de traitement (25-30 m²) comportant une table d'examen et de soins pour les examens endoscopiques doit être située près du service opératoire. La pièce doit être pourvue d'un lavabo, d'un irrigateur suspendu, évacuation des eaux par le sol, prise 4-6 volts (cystoscopie), 2 cabines de déshabillage, WC. Attendant un local à instruments (15 m²) avec stérilisateurs, éviers, lavabos, sièges d'attente pour les patients. Les soins ophtalmiques ont lieu dans une salle de traitement (25 m²) qui doit pouvoir être obscurcie, avec un fauteuil de soins, des appareils d'examen et de mesure, un divan pour examens, lavabo, bureau. En antichambre la salle d'attente des patients.

Les traitements d'oto-rhino-laryngologie ont lieu pour les patients hospitalisés dans le service. La salle de soins obscurcissable (25 à 30 m²) comprend une table de traitement pour les examens, un fauteuil de soins, stérilisateur, évier, lavabo, emplacements pour appareils mobiles, prise 4-6 volts, air comprimé et vide. Une salle de repos et une salle d'attente contiguës doivent être prévues.

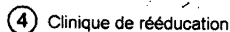
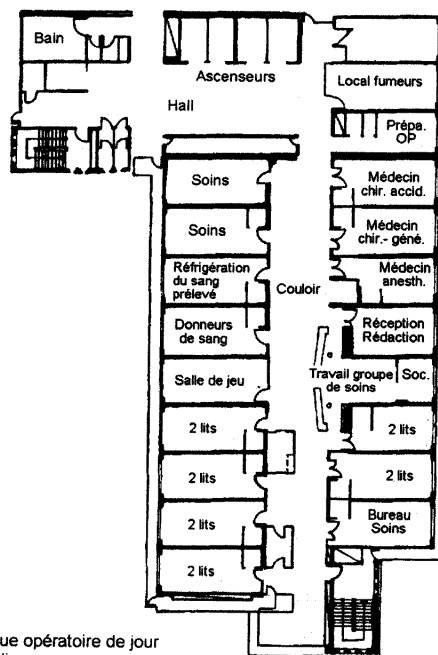
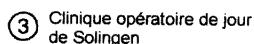
Les soins dentaires sont nécessaires en médecine interne (recherche de foyers) et en chirurgie (mâchoire). Il faut prévoir cette spécialité essentiellement dans des cliniques oto-rhino-laryngologiques et antirhumatismales. La salle de traitement 25-30 m² comprend un fauteuil de traitement avec unité dentaire, bureau, lavabo, appareil de radiologie et anesthésie, coin rinçage avec stérilisateur, éventuellement chambre noire.

Hôpital de jour

L'organisation de l'espace est à préciser avec l'utilisateur. Si la protection contre l'incendie et les voies de secours doivent être conformes à certaines réglementations hospitalières, ce sujet doit être élucidé avec l'administration compétente.



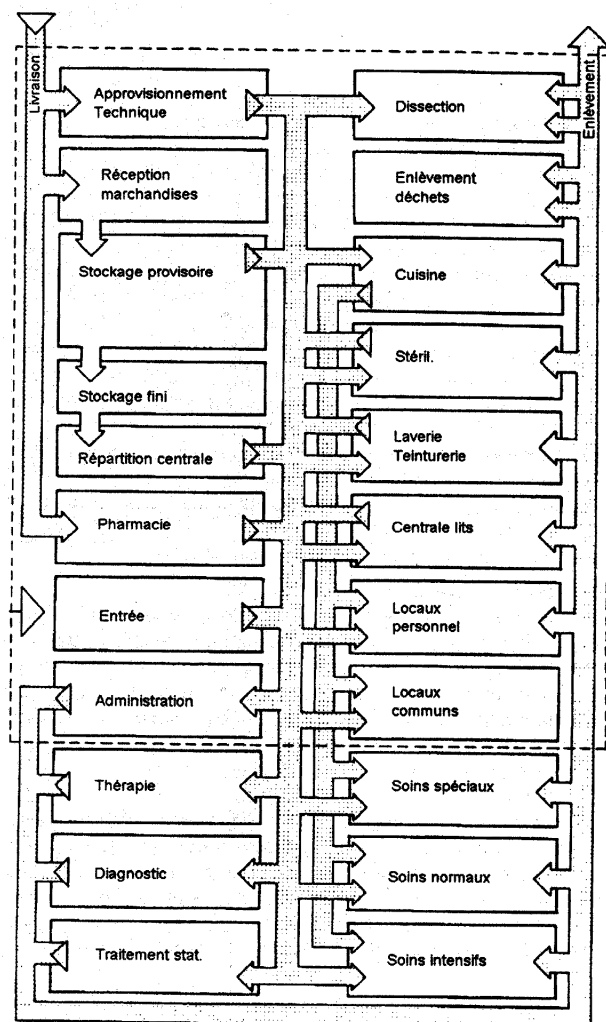
Arch. U. et A. Weicken



Arch. Grüttner



Loc
Ils r
mit
dis
tier
sal
Sté
La
rur
nar
sat
dev
être
des
Dis
Da
mé
est
acc
pos
arn
tés
ma
Un
Da
d'u



① Zone d'approvisionnement et d'enlèvement des déchets - Relations.

Locaux pour le personnel

Ils doivent se trouver dans la zone d'approvisionnement à proximité immédiate de la livraison et prise en charge des marchandises : vestiaires et locaux de surveillance, WC, locaux d'entretien, débarras (pour appareils de nettoyage) éventuellement salle de repos.

Stérilisation

La stérilisation centrale doit se situer à proximité du service chirurgical, car se sont essentiellement des matériels en provenance de ce service qui doivent y être traités. Pour des stérilisations rapides entre deux utilisations, le service chirurgical devrait disposer d'installations de petite stérilisation. En liaison étroite avec la stérilisation centrale se trouve le magasin central des médicaments et matériels.

Dispensaire

Dans les établissements sans pharmacie, la distribution des médicaments sur ordonnance se fait depuis le dispensaire. Il est composé d'un local de travail et de distribution (25 m²) avec accès direct au couloir de circulation. L'aménagement se compose d'un bureau, un coin toilette, évier, poste de pesée, armoires verrouillables. Magasin "sec" et magasin de spécialités attenants (15 m²), une chambre froide (10 m²) pour des matières dangereuses, ainsi qu'une salle pour les pansements. Un magasin "humide" conforme aux règlements de sécurité. Dans les planifications de nouveaux bâtiments la construction d'une pharmacie complète est recommandée.

Approvisionnement

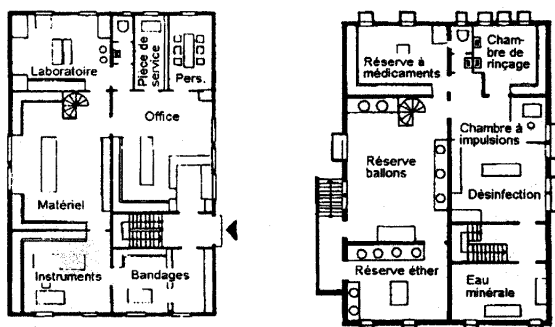
L'approvisionnement clinique, alimentaire et technique se trouve soit dans des magasins d'approvisionnement annexes indépendants, soit sur un niveau neutre d'approvisionnement - évacuation des déchets sous le bâtiment central. Une cour d'économat séparée de l'entrée principale est souhaitable et doit être orientée au Nord. Les voies de circulation intérieures et extérieures doivent être coordonnées, il faut éviter le croisement entre voies des zones de soins et des zones de traitement, ainsi que les nuisances auditives et olfactives. La planification de la zone d'approvisionnement est conçue en fonction des services médicaux de l'hôpital. L'étude détaillée n'a lieu qu'après l'établissement des autres études détaillées des unités de traitement et de soins. L'automatisation grandissante implique la collaboration de l'architecte avec des économistes et des ingénieurs spécialisés. On peut noter la tendance à une centralisation grandissante des installations d'approvisionnement, afin de maintenir des coûts peu élevés d'investissement et de pouvoir employer une main-d'œuvre de façon plus rationnelle. Il faut privilégier l'approvisionnement et la préparation centralisés pour les matériels nécessaires aux différents lieux d'utilisation. La préparation et l'approvisionnement décentralisés sont plus adaptés aux produits et matériaux qui ne sont utilisés qu'en un seul service (instruments chirurgicaux et stérilisation, développement des clichés et radio-diagnostic). Dans les années 70 la tendance était de renoncer à l'autonomie des unités d'approvisionnement des hôpitaux isolés au profit d'un approvisionnement en chapeautant plusieurs services (grande cuisine). Ce type de service d'approvisionnement central pour plusieurs institutions est en régression ces dernières années, la tendance est maintenant plutôt à un approvisionnement indépendant des hôpitaux. On évite ainsi l'anonymat des services, ainsi que les longs trajets pour transporter et récupérer le linge dans les grandes lingerie, les dépôts centralisés, l'approvisionnement en énergie.

Transport

À côté de la question de l'organisation du dépôt / préparation des produits livrés et réutilisés se pose la question des moyens de transport. Souvent des étagères mobiles polyvalentes et des chariots distribuant le matériel nécessaire à chaque poste d'utilisation servent en même temps au stockage. Dans les hôpitaux de taille moyenne ou de grande taille un convoyeur-vertical avec éjection automatique sélective et distribution à différents niveaux est nécessaire ainsi qu'au retour du matériel utilisé vers la zone "sale", afin de libérer un peu le personnel. Il faut prévoir un pneumatique pour la distribution du petit matériel (médicaments, messages). La taille des installations de transport est fonction de la taille des établissements, la quantité des approvisionnement et déchets par lit et par jour est de 30-35 kg. Pour le matériel gros et encombrant (lits, appareils respiratoires, appareils cardio-pulmonaires) on dispose de monte-lits. Pour le transport de matériel de volume moyen (nourriture, linge, ordures, biens de consommation) l'installation automatique de transport des fournitures s'impose (grands hôpitaux).

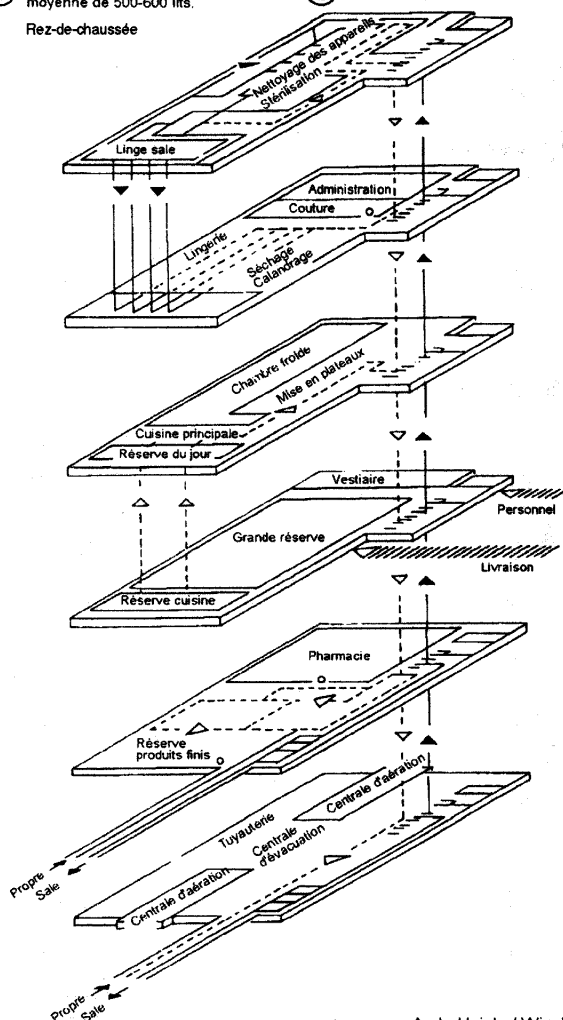
Approvisionnement centralisé

Les avantages de la concentration de l'approvisionnement médical desservant tous les utilisateurs sur un seul niveau sont la direction centralisée, le stockage commun ainsi que la mise en service et l'utilisation de mêmes systèmes de transport. Grâce à la centralisation une unité commune d'approvisionnement-évacuation avec réception de marchandises est possible. La distribution et le stockage des produits peuvent être de la répartition rationnellement. Pour des raisons d'hygiène il est important de séparer les produits septiques et aseptisés. Il faut prendre cela en compte de façon impérative lors de la conception des installations de transport.



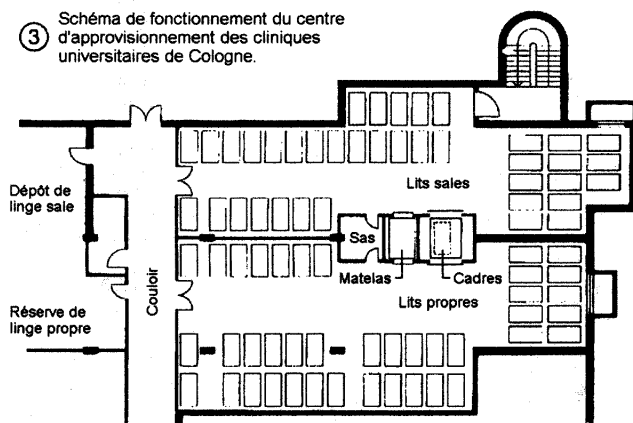
① Pharmacie pour un hôpital de taille moyenne de 500-600 lits.
Rez-de-chaussée

② Sous-sol (fig. 1)



Arch. Heinle / Wischer

③ Schéma de fonctionnement du centre d'approvisionnement des cliniques universitaires de Cologne.



④ Préparation centralisée des lits à l'hôpital St. Elisabeth de Halle/Saale

Arch. U. et A. Weicken

Unité d'approvisionnement pharmaceutique

Dans les grands et moyens hôpitaux, la pharmacie centralise les ordonnances et pratique des analyses sous la direction d'un pharmacien diplômé. Lors de la conception, les locaux nécessaires sont l'officine, le local à matériel, le local à médicaments, le laboratoire et éventuellement un guichet de distribution de médicaments ; le cas échéant, on peut prévoir une pièce pour herbes médicinales et pansements, une cave pour les bonbonnes et les acides ainsi qu'une pièce avec couchette pour la garde de nuit. L'équipement de l'officine et du laboratoire comprend une table de préparations, une table de travail, éventuellement une table pour emballage et des possibilités de lavage. L'aménagement est identique à celui du dispensaire. Il faut veiller à ce qu'il y ait une courte distance entre l'emplacement de la pharmacie et les ascenseurs, les postes pneumatiques, etc. Des mesures de sécurité spécifiques pour les murs, les plafonds et les portes sont obligatoires à cause du stockage d'acides et de liquides inflammables ainsi que de différents produits pour l'anesthésie.

Préparations centralisées des lits

Du point de vue de l'hygiène et de l'économie, chaque hôpital devrait disposer d'un tel lieu dans lequel un personnel approprié défait les lits, les nettoie, les désinfecte et les refait. Un changement complet de lit est nécessaire pour une nouvelle entrée, pour un patient alité depuis 14 jours, après une opération ou un accouchement, de même qu'après une forte souillure. La surface de cette zone est fonction du nombre de lits de l'hôpital. Pour environ 500 lits, le magasin doit avoir de la place pour 70 lits. Une disposition fonctionnelle exige un côté septique et un côté aseptique, séparés par le local de nettoyage des cadres de lits, le local de désinfection des matelas et un sas pour le personnel. Un atelier spécial d'environ 35 m² devrait être prévu à proximité immédiate pour les travaux occasionnels de remise en état, ainsi que pour le lavage et le stockage des couvertures et matelas propres, etc.

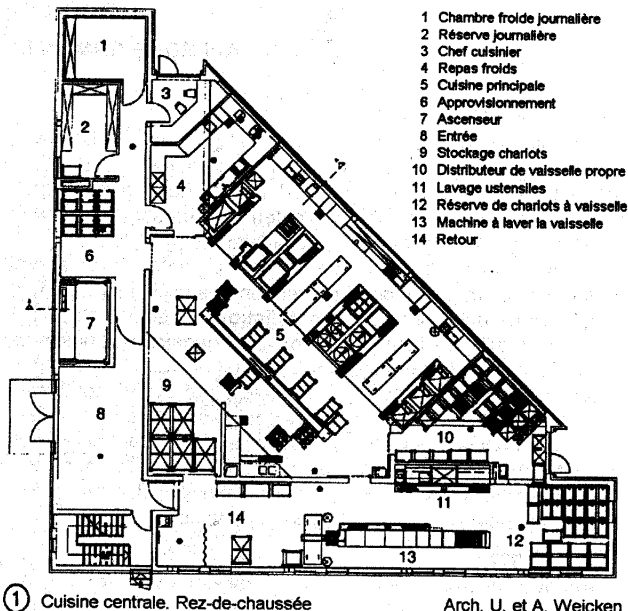
Si le nettoyage des cadres de lits et des matelas se fait en machine, il faut tenir compte dans la conception des exigences spécifiques relatives aux appareils (abaissement du sol, hauteurs libres).

Approvisionnement en linge

Les données sur la production de linge sale-sec par lit et jour varient entre 0,8 et 3,0 kg. Dans la lingerie le déroulement rationnel du travail est le suivant : réception, tri, pesage, lavage, essorage, défroissage, calandrage ou séchage, pressing (si possible avec vapeur à haute pression), repassage, couture, stockage, distribution. La salle de lingerie est composée d'un emplacement de triage et pesage (15 m²), local de réception du linge sale des services, zone de travail humide (50 m²), zone de travail sec (60 m²), stockage de lessive (10 m²), poste de raccommodage (10 m²), remise à linge (15 m²).

Approvisionnement alimentaire

L'alimentation du malade demande une préparation très soignée, car il y a souvent un besoin varié en protéides, graisses, glucides, vitamines, substances minérales, fibres et arômes. Les systèmes d'approvisionnement alimentaire qui rationalisent les différentes phases de la préparation alimentaire conventionnelle (préparation, accommodation, transport, distribution) prédominent. Les plats normaux et diététiques sont préparés séparément. Après préparation et cuisson, les aliments conditionnés en parts sont mis ensemble sur une bande distributrice. Les plateaux préparés avec les parts sont portés dans des chariots pour distribution dans les services. Après le repas, la vaisselle est rapportée avec le même chariot au nettoyage central de la vaisselle et des chariots. L'alimentation du personnel représente environ 40 % de l'alimentation totale. Les salles de restaurant pour le personnel devraient être étroitement reliées à la cuisine centrale. Il faut envisager dans les grands hôpitaux une répartition entre salles pour personnel de service, infirmières, employés et médecins. Cela n'est pas recommandé pour les hôpitaux de taille moyenne ou petite.



Cuisine centrale

Auparavant, située au dernier étage, pour éviter toute nuisance auditive ou olfactive. Actuellement : située sur l'étage d'approvisionnement, ce qui garantit un déroulement plus facile du travail pour : livraison, stockage, préparation, présentation, distribution. Lors d'utilisation de produits congelés, l'aménagement de la cuisine change. C'est à ce niveau que l'architecte et l'utilisateur doivent travailler en étroite collaboration sur la manière et la forme de la future préparation des plats, afin de trouver une solution économique financièrement et spatialement. Hauteur libre des cuisines 4,00 m. Taille de la cuisine en fonction des exigences et du nombre de malades de l'hôpital. Dans la **cuisine principale**, il faut prévoir 1,0 m² par personne nourrie. Prévoir une **cuisine diététique** (au moins 60 m²) avec coin bureau pour le chef cuisinier, un emplacement pour éplucher les légumes (30 m²) avec local à déchets (5 m²). S'y ajoutent un **local de provisions du jour** (8 m²), une **chambre froide** avec compartiments pour la viande, le poisson et les produits laitiers (8 m² chacun), un **local de prérefrigération** (10 m²) avec congélateur-bahut et groupe frigorifique. La réception des marchandises doit communiquer avec l'administration et disposer de suffisamment de place avec dépôt (15 à 20 m²). La réserve principale avec réserve de fruits et légumes (15 à 20 m²) et réserve de provisions sèches (20 m²) et réserve de conserves doit y être rattachée.

Lavage central de la vaisselle

Ce poste à proximité directe de la cuisine centrale assume le stockage et le lavage de la vaisselle du personnel et des patients. Dès la réception de l'avant-projet, il faut clairement tenir compte des données d'installation des appareils spécifiques à cause de leur haut degré d'automatisation. Il faut prévoir assez de place pour le travail et l'encombrement du lave-vaisselle (30 m²).

Approvisionnement technique

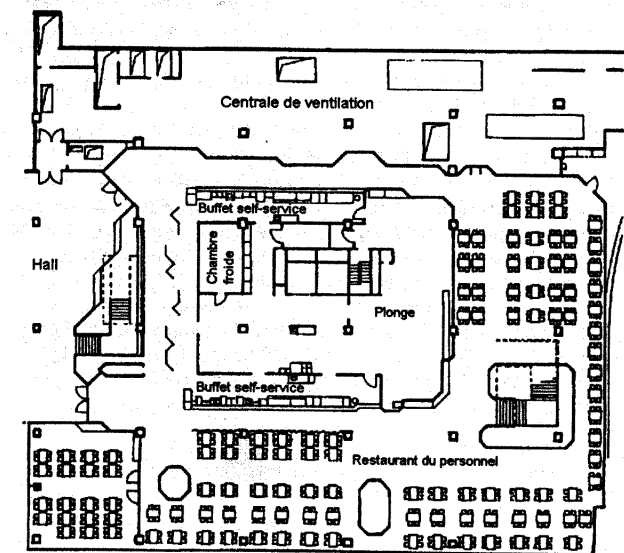
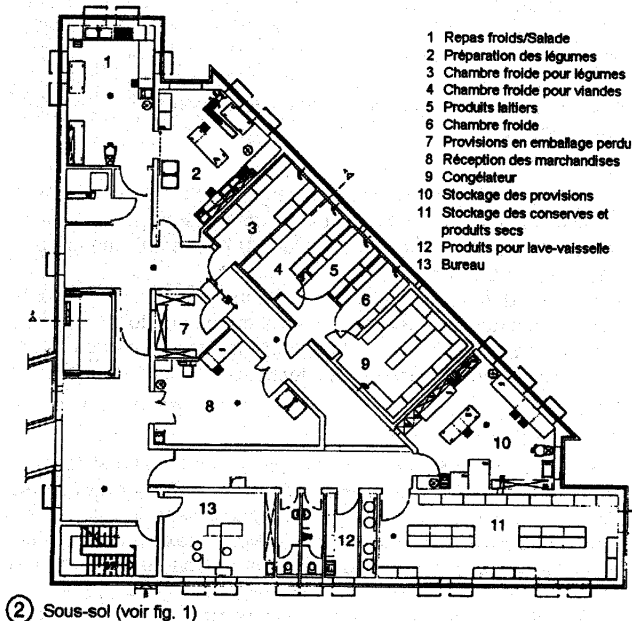
Le service technique en est responsable et a un rôle de plus en plus important du fait de la croissance de l'automatisation. Il intervient dans la gestion au niveau de l'entretien général des bâtiments, de l'entretien technique des pièces, de la technique médicale et des moyens techniques d'acheminement. Pour les **installations sanitaires**, il faut veiller au développement technique rapide. Les canalisations en boucle sont favorables à la distribution horizontale, par étage et les canalisations montantes en gaines séparées le sont à la desserte verticale. Les canalisations de distribution horizontales devraient être installées dans le plénum des plafonds suspendus pour faciliter des transformations ultérieures. L'eau est préparée de façon centralisée. Seuls les domaines exigeant une qualité supérieure (pharmacie, stérilisation, etc.) ont une préparation de l'eau décentralisée (deminéralisation, adoucissement). Il faut compter une consommation d'eau d'environ 400 à 450 l par lit et par jour, selon le type d'hôpital.

Eaux usées (consulter les normes)

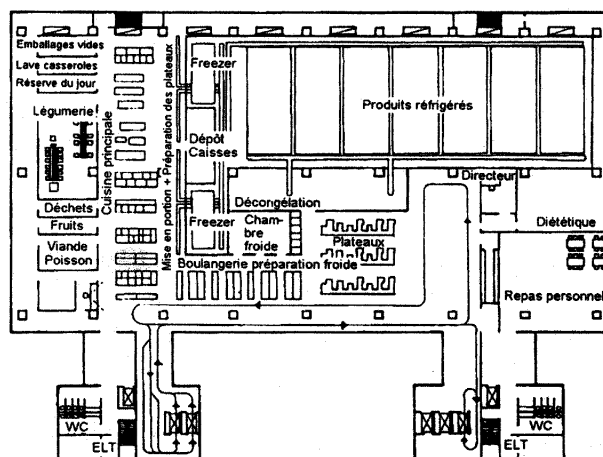
Les **appareils de ventilation et d'aspiration d'air** sont installés de préférence à proximité des locaux extérieurs. Il faut contrôler, au moment du projet, les exigences techniques pour la protection contre l'incendie concernant les gaines d'aération verticales et horizontales. L'approvisionnement en gaz médicaux est nécessaire pour le bloc opératoire, les soins intensifs et la radiologie. Il faut envisager des locaux appropriés pour l'approvisionnement, le stockage et la distribution de ces gaz. Les pompes pour l'oxygène, l'azote, le vide et l'air sous pression doivent être disponibles en double pour pouvoir remplacer une pompe en cas de défaillance éventuelle. Prévoir aussi un groupe électrogène de secours.

Centrale de chauffage

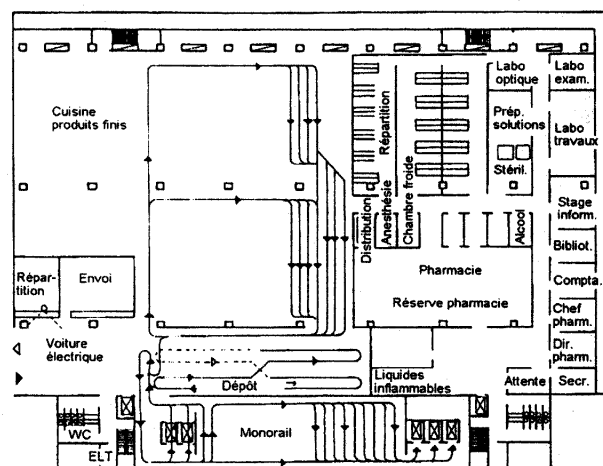
Les solutions avec salle de chaudières (≥ 100 m²) nécessitaient autrefois des surfaces importantes au sous-sol, souvent sur deux niveaux. Les systèmes de chauffage actuels prennent moins de place. Le système à distribution de chaleur est particulièrement adapté. Il faut veiller à ce que le service chirurgical et le service des soins intensifs soient alimentés en permanence. C'est pourquoi il faut prévoir un système de secours. Les arrivées et sorties d'air ainsi que la section des conduits de fumée sont fixées par des normes. Les portes des issues de secours doivent s'ouvrir vers l'extérieur. Faire attention aux normes spécifiques concernant les **chaufferies**. Les systèmes de chauffage ainsi que les approvisionnements et le groupe de secours peuvent être placés dans un grand local. La chaufferie est à prévoir si possible à l'extérieur du bâtiment, en sous-sol et de manière accessible. Les normes et les directives concernant les chaufferies doivent être respectées.



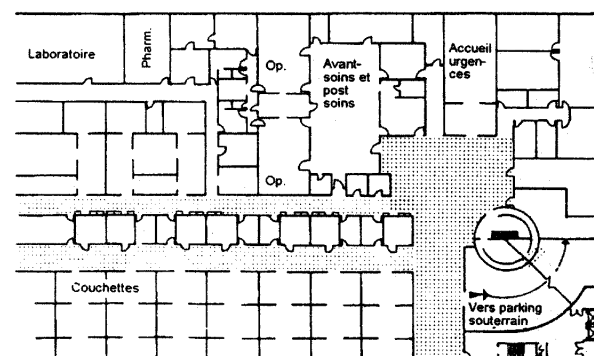
HÔPITAUX APPROVISIONNEMENT



① Centre d'approvisionnement cliniques universitaires Cologne, cuisine, réserve produits finis. Arch. : Heinle, Wischer



② Centre d'approvisionnement cliniques universitaires Cologne, cuisine, réserve produits finis. Arch. : Heinle, Wischer.



③ Hôpital du canton de Bâle, abri antiaérien avec deux salles d'opération et couchettes. Arch. : Suter et Suter

Approvisionnement central

On a pu discerner ces dernières années une tendance à l'utilisation de modèles organisationnels plus modernes. L'organisation centrale des différents services d'approvisionnement et d'évacuation compense le manque croissant de personnel. Les circulations internes de l'approvisionnement central sont séparées des autres flux de circulation dans l'hôpital. On évite ainsi des interférences et on obtient une meilleure utilisation des systèmes de transport. Lors de la planification, des programmes de simulation sur ordinateur montrent à l'architecte les erreurs ou les difficultés de fonctionnement qui peuvent encore être modifiées dans cette phase. Par une utilisation ciblée, la surface du service d'approvisionnement peut être réduite par des mesures efficaces et précoces.

Installation électrique

L'alimentation en électricité s'effectue par le réseau public, soit en 220 V (courant normal) soit en 380 V (courant fort). Dans le local de distribution sont situées les installations de distribution électrique. Deux cellules de transformateurs isolés sont nécessaires au minimum. Des portes suffisamment larges (env. 1,30 m de largeur libre) et une bonne ventilation sont à prévoir. Tenir compte des réglementations et de la prévention des accidents du travail. La puissance et le nombre des installations de secours est fonction de la taille de l'établissement. Des générateurs placés de façon décentralisée pour les différents unités (service chirurgical / soins ambulatoires, services de soins, radiologie) sont préférables à une installation de secours centralisée. Ces machines de petite taille ont une plus faible nuisance sonore. Il faut prévoir des fondations antivibratiles sous les transformateurs. Des accumulateurs supplémentaires doivent être disponibles dans le service chirurgical pour l'électricité et l'éclairage de secours.

Centrale gaz

L'approvisionnement des conduites d'oxygène se fait au moyen de bouteilles en acier placées en batteries avec commutation automatique en réserve ou en fonctionnement. Pour réduire les transports un accès direct à l'économet (livraison et évacuation des bouteilles) est souhaitable. L'emplacement des bouteilles peut être commun avec les pompes (vide, azote, air comprimé) pour maintenir une gaine collectrice centralisée (éventuellement gérée par ordinateur).

Ateliers

En relation avec l'économet, on trouve l'atelier de serrurerie et d'électricité (40 m²) avec magasin de matériel, de pièces de rechange (20 m²), magasin général (60 m²), emplacement pour appareils de transport (15 m²).

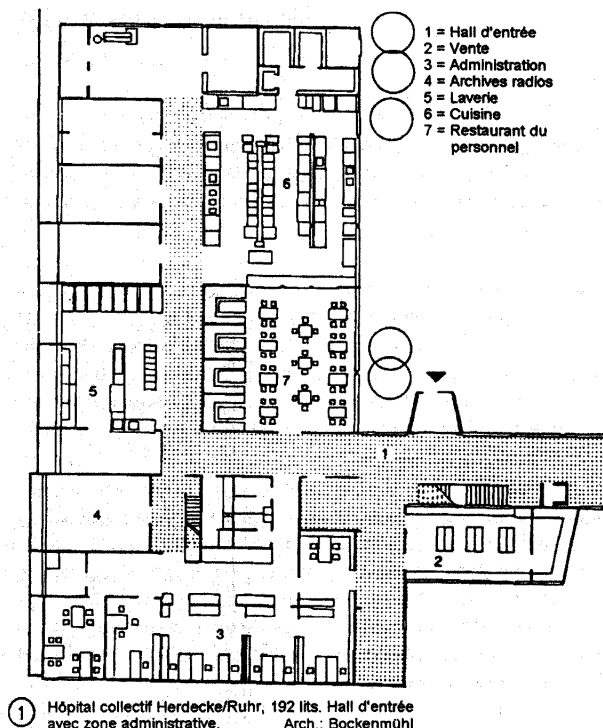
Il faut aussi prévoir un réservoir d'eau (réservoir de secours) évent. près de l'ascenseur au-dessus du toit / en toiture (40 m³). Il faut séparer les stations d'épuration de l'hôpital général, d'une part, et le service des maladies infectieuses / désinfection, d'autre part.

Centrale de communication

Dans l'hôpital, on peut utiliser les moyens de communication suivants: le téléphone, l'interphone, l'appel de l'infirmière, l'interphone pour les infirmières, horloges, bippeurs sans fil, appels téléphoniques généraux, musique, télévision, télex, radio. Pour une meilleure supervision de l'ensemble on devrait installer un poste central de répartition des médias (dans le hall d'entrée ou dans les hôpitaux plus petits à la réception). Il faut prévoir l'installation sans fil de recherche du personnel en parallèle avec le réseau téléphonique, là où pour des raisons de temps ou de fonctionnement on ne peut se permettre de se rendre à un poste téléphonique (service chirurgical, radiologie). L'interphone pour les infirmières permet d'établir un lien entre les différents postes de travail des infirmières et les chambres des malades. À partir d'une horloge mère à quartz et à piles en passant par le réseau téléphonique on peut diriger plusieurs centaines d'horloges secondaires avec aiguille pour les secondes. Il faut aménager les chambres des patients avec le téléphone, messages circulaires téléphoniques et la télévision. Dans les hôpitaux destinés à l'enseignement et la recherche une installation interne de télévision est importante (*monitoring*). Tous les bâtiments doivent être surveillés par une installation automatique de détection du feu, complétée par un dispositif manuel d'alarme. En cas d'incendie, les cloisonnements C.F., les transports et les ascenseurs sont contrôlés par l'installation de détection d'incendie.

Abri antiaérien

Les exigences vis à vis des constructions de protection antiaériennes et contre les radiations sont différentes selon la localisation. Il faut tenir compte des directives. Doivent être en place une salle d'opérations de secours, des lits, un dépôt de matériel stérile et les installations domestiques de secours.



① Hôpital collectif Herdecke/Ruhr, 192 lits. Hall d'entrée avec zone administrative. Arch.: Bockenmühl

Service de radiologie et autres, réserves (pharmacie, désinfection, cuisine et autres), produits préparés, collections, économats, ateliers. Les profondeurs des étagères et armoires dépendent du stock. Pour les dossiers, livres, films 25-40 cm, pour les appareils, la porcelaine, etc. 40-60 cm. Pour réduire la surface de base à capacité égale de stockage, les installations avec des étagères sur roulettes sont rationnelles.

Salles communes

Les salles de restauration sont en relation étroite et au même niveau que la cuisine centrale. La salle à manger des employés est modulable grâce à des cloisons mobiles. Le pourcentage d'approvisionnement pour les employés par rapport à l'approvisionnement total est d'environ 40%. On peut faire des économies de personnel en installant un self-service. La cafétéria peut jouxter la salle de restauration (éventl. en combiné). Les plats au choix préparés en portions sont disposés pour être retirés individuellement, les plats principaux fixes sont distribués par le personnel à partir de récipients chauffants roulants ou de fours à micro-ondes. Disposition en direction de la salle comme suit : étagère à plateaux, salade, dessert, lait, pâtisserie, vaisselle, plats chauds, caisse, couverts, boissons séparées, par distributeurs automatiques éventuellement.

Lieux de recueillement

Position centrale idéale au croisement de la circulation intérieure et extérieure, mais en dehors des zones de soins, de traitements et d'approvisionnement. Accessibles aux employés, aux visiteurs, aux malades hospitalisés (transport des lits). L'installation et la taille des lieux de recueillement dépendent des différentes exigences confessionnelles, de lieux et de personnes, la plupart du temps sans être fixée sur une religion particulière, au minimum 40 m². Temple protestant : chaire, consulter les autorités de l'église réformée ; chapelle catholique : table de communion, confessionnal, sacristie (demander l'autorisation de l'évêque), les locaux pour les religieux sont en relation directe avec la chapelle ou le lieu de recueillement : bureau (travail et réception), sacristie, produits d'entretien et débarras. Il faut prévoir, à côté des places assises, des emplacements pour les lits de malades, les fonts baptismaux, l'orgue, l'harmonium, autel.

Locaux administratifs étroitement reliés par des couloirs au hall d'entrée et au croisement principal de circulation, il faut prévoir un accès facile à la zone d'approvisionnement. 100 lits occupés nécessitent le personnel suivant

Service médico-technique	15,6
Personnel clinique	8,2
Service économique	17,9
Service d'entretien	1,3
Service administratif	7,9
Service de fonction	10,9

Il faut prévoir 7 à 12 m² par membre du personnel dans la zone administrative. Les locaux pour la circulation des malades et des familles sont reliés à la réception (hall d'entrée), à l'accueil et à la comptabilité (25 m²). Une communication avec l'entrée des malades couchés avec au moins deux réceptions / cabines d'accueil (5 m²) servant de sas avant l'accueil, avec la caisse (12 m²), avec la comptabilité (12 m²) est importante.

Les locaux d'administration interne sont le bureau du directeur administratif (20 m²), le secrétariat (10 m²), le bureau du service administratif (15 m²) éventl. dans la zone d'approvisionnement le bureau des infirmières (20 m²), le bureau du personnel (25 m²), les archives centrales (40 m²) au sous-sol avec escalier secondaire menant à l'administration.

Selon les besoins : bureaux pour l'infirmière chef et l'assistante sociale, salles de repos et de réunion pour les médecins, local du courrier, archivage des dossiers des malades, bibliothèque spécialisée, bibliothèque pour les malades, coiffeur (2 places). La rationalisation croissante de la comptabilité et l'utilisation d'installations électroniques et d'ordinateurs nécessitent la prise en compte lors du projet, de la nature des sols (faux-plancher éventuellement) et d'un bureau central avec poste pneumatique.

Entrée principale

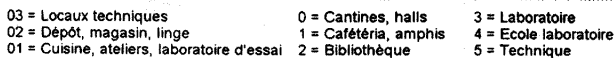
La circulation générale est dirigée vers une seule entrée principale, les entrées spéciales doivent être signalées à part pour des raisons d'hygiène (service contagieux ou pédiatrie). Il faut concevoir le hall d'entrée selon le principe des "portes ouvertes" comme une salle d'attente pour les visiteurs venus en avance. De nos jours la conception correspond plutôt à un hall d'hôtel moderne, afin d'atténuer le caractère d'hôpital. C'est à partir de là que se séparent les circulations des visiteurs, des patients non hospitalisés, des patients hospitalisés pouvant se déplacer, et les circulations de service. La taille du hall dépend du nombre de lits et du nombre de visiteurs (variable suivant les localités). La réception et le standard (12 m²) sont sous forme de comptoir, de là surveillance et fermeture des accès internes et croisements principaux (avec WC). En font aussi partie les cabines téléphoniques, les kiosques à tabac, confiserie, fleurs, papeterie.

Entrée des malades couchés

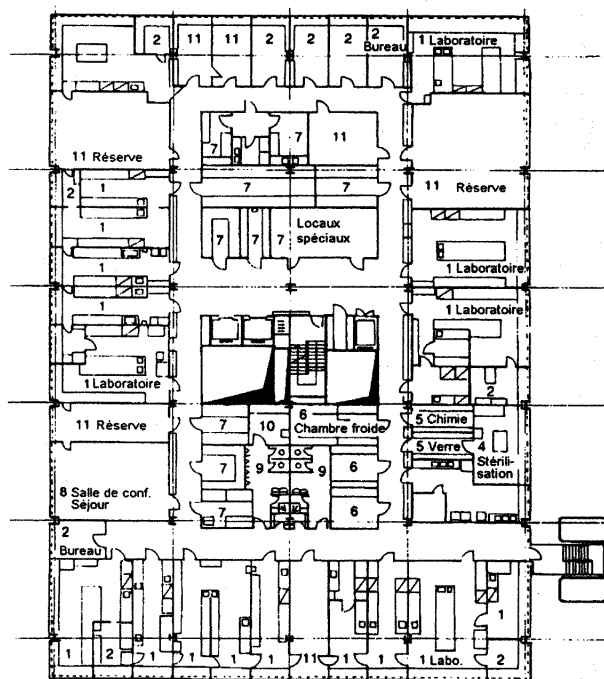
Pour l'admission, prévoir une descente à couvert ou un hall fermé, à proximité, visible depuis l'administration, mais non visible de l'entrée principale. Prévoir un accès court et à l'écart de la circulation générale vers les urgences, le service opératoire, et les principaux croisements (service des malades). Il faut agencer une salle d'examen pré-hospitalisation (15 m²), premiers soins (15 m²), salle de bains pour hospitalisation (15 m²), une anti-chambre (10 m²), emplacement pour au moins deux civières et un dépôt de linge directement accessibles derrière l'entrée.

Archives et magasins

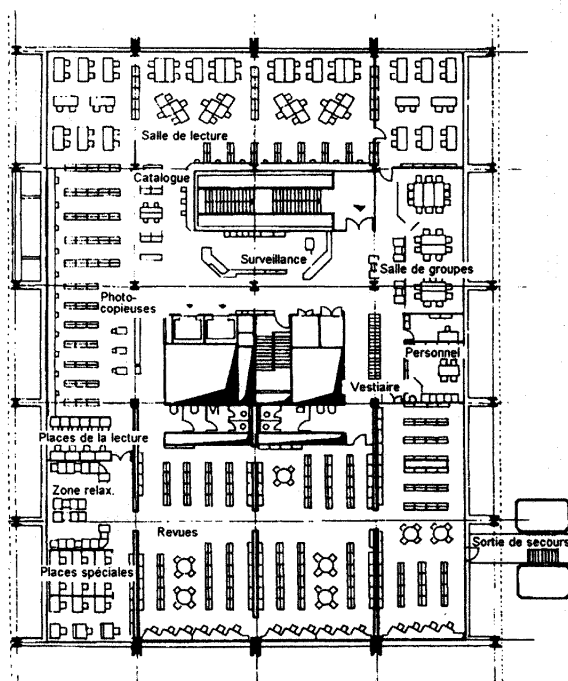
Une liaison courte entre les archives et les zones de travail est souhaitable, mais difficilement réalisable. La localisation au sous-sol avec communication par escalier est possible. Il faut différencier les archives et magasins pour dossiers, littérature, films, administration.



① Centre d'enseignement et recherche, Bâle Arch.: Suter et Suter



② Niveau 3, laboratoire de recherche.



③ Niveau 2, bibliothèque

L'habitat est en principe séparé de l'hôpital. L'accès se fait par l'entrée générale. Ce domaine se répartit en foyers, logements et locaux de formation et de formation continue. Il doit y avoir suffisamment de places de parking pour les employés.

Dans les foyers pour employés féminins, on peut loger en cas de besoin, outre les infirmières, les femmes médecins, les assistantes, les aides, les étudiantes. Les studios doivent être conçus unitairement comme des pièces uniques avec armoire et coin toilette (16 m²). La solution avec WC et douche séparés est toutefois meilleure. La dimension des pièces est d'env. 4,60 m-4,75 m x 3,00 m-3,50 m.

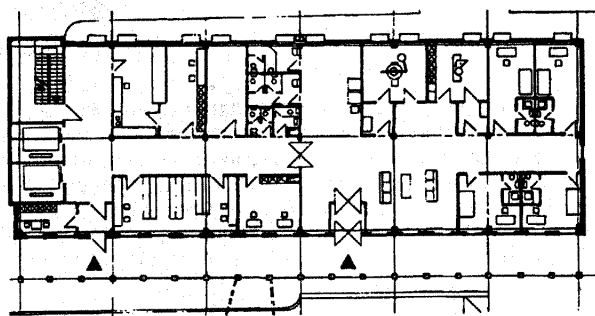
Il existe des points de vue différents quant à la disposition des unités de cuisine. Auparavant il était courant de regrouper avec 10-12 studios un office commun (6 m²), un séjour (20 m²), éventuellement un balcon, local pour produits d'entretien. Actuellement on préfère des studios avec kitchenette intégrée et cellule sanitaire (voir résidences universitaires). Les pièces communes (séjours) pour tous les employés sont un séjour (par studio = 1,0 m² au min. 20 m²) en relation avec une pièce polyvalente 20 m², vestiaire, 2 WC, une lingerie (10 m²) un séchoir (15 m²), un débarras (30 m²). Les foyers pour employés masculins doivent être prévus de façon analogue, à moins que la taille de l'installation ne rende obligatoire un foyer commun.

Il faut répartir dans les foyers selon les sexes des 2 pièces (40 m²) destinés aux médecins ou aux femmes médecins. Les logements de 3 et 4 pièces (70-90 m²) pour médecins, administrateurs et gardiens doivent être prévus à l'écart des foyers, éventl. on peut aménager des salles communes pour les médecins : bibliothèque et salle de lecture (25 m²), club (35 m²).

La formation professionnelle des étudiants en médecine nécessite un enseignement spécialisé et des recherches, en lien étroit avec l'hôpital. L'accroissement du nombre d'étudiants augmente les exigences envers les écoles de formation. On doit y trouver : magasins, ateliers, laboratoires d'essais (pharmacie), zones audiovisuelles (pour des retransmissions télévisuelles à partir du service chirurgical), éventl. leur propre cafétéria, amphithéâtres (150-500 places), bibliothèque, laboratoires de recherche, labo-écoles, salles de TP, bureaux. Le nombre et la taille des pièces dépendent de la taille et la localisation de l'institution.

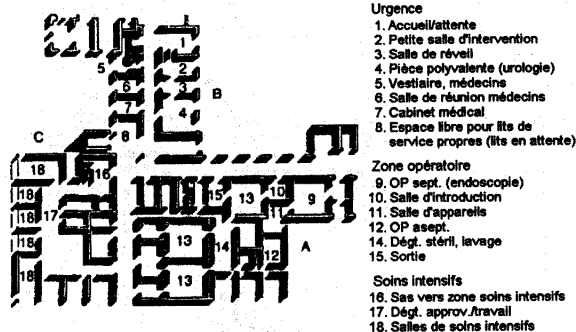
C'est là que sont réunies toutes les animaleries pour l'ensemble de l'hôpital. Ils sont reliés aux autres laboratoires par un ascenseur pour personnes et marchandises. Ce domaine est particulièrement développé dans les cliniques universitaires.

Les bibliothèques médicales doivent être conçues comme des bibliothèques libres, sans magasins fermés et sans distribution / prêt de livres. La majorité de la littérature est constituée de magazines. Il est important qu'il y ait suffisamment de tables de lecture avec lampes de lecture, tables de travail avec appareils de lecture pour les microfilms, un projecteur de diapos et des machines à écrire. Un lien entre la bibliothèque et les petites et moyennes installations de transport de la clinique est souhaitable.

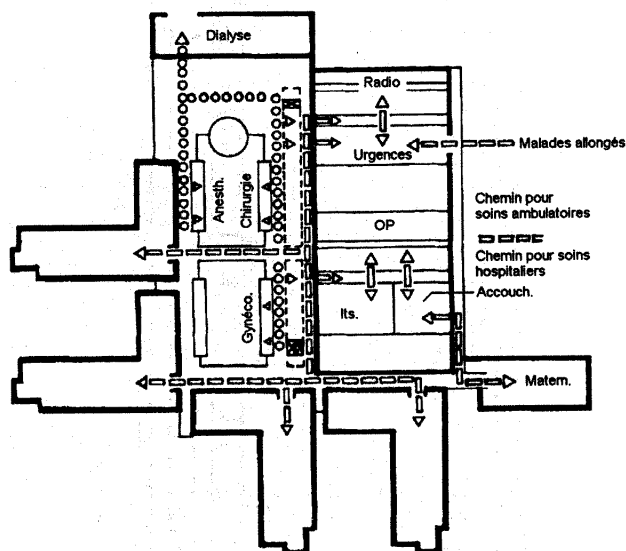


① Urgences avec pièces pour médecin de service et lien avec la stérilisation centrale.

Arch. Köhler et Müller

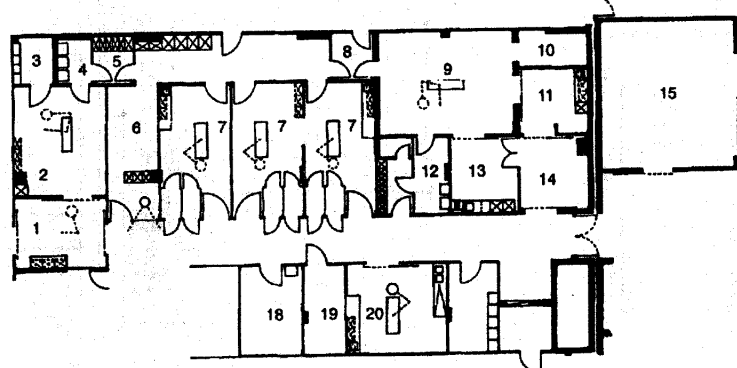


② Plan de services : A opératoire, B urgences, C soins intensifs



③ Liaisons internes de l'hôpital de Prignitz

Arch. B. et C. Lambart



④ Soins ambulatoires de l'hôpital St. Elisabeth de Halle

Arch. U. et A. Weicken

Service d'urgence

Rappelons que le terme ambulatoire concerne un acte médical ou chirurgical qui n'interrompt pas les activités habituelles du malade, ou qui ne nécessite pas d'hospitalisation prolongée.

Le service des urgences est accessible aux patients ambulatoires ou allongés par le hall des malades allongés (hauteur de passage d'au moins 3,5 m). Une signalisation suffisante est primordiale pour l'accès des véhicules transportant les malades. Ce service est situé de préférence en face de l'entrée principale, le contact avec les visiteurs ou les autres patients étant ainsi évité.

Le secteur ambulatoire est constitué de salles de soins ambulatoires (20 à 25 m²) équipées de tables d'opération, d'un petit éclairage opératoire, d'armoires encastrées avec évier, de cabines pour patients. Prévoir une pièce pour plâtres et de pose des plâtres ainsi qu'une salle pour premiers secours et électrochoc.

La proximité du service opératoire est nécessaire, même quand une salle spéciale d'intervention est prévue pour les cas urgents. Les services médicaux, de chirurgie et d'anesthésie devraient être groupés à proximité.

Hôpitaux pour accidentés

Généralement dans les grandes villes, ils servent aussi à la rééducation. Sinon ces services de secours sont regroupés près d'un hôpital général, avec un service de traumatologie bien développé.

Services de santé

Ils remplissent pour la plupart (en Allemagne) la fonction d'une polyclinique ambulatoire. Ils assurent les soins pour les patients sortis de l'hôpital et capables de marcher.

Salles d'examen et de soins pour diagnostics et traitements préventifs, traitements consécutifs, contrôle préalable pour envoi en maison de santé (prévention de la tuberculose), examens en série, conseils, etc.

Service de médecin agréé par l'administration avec bureau et salle d'examen, avec une pièce pour le médecin suppléant et salle d'examen ainsi que salles d'attente séparées.

Locaux pour maladies contagieuses : cabinet pour médecin épidémiologiste, antichambre, salle d'examen, salle d'attente séparée.

Locaux pour maladies vénériennes : salle d'examen avec WC, antichambre avec fichier, local de contrôle.

Consultation maternité : salle d'attente, pièce pour biberons, local pour voitures d'enfants (à l'entrée), fichier.

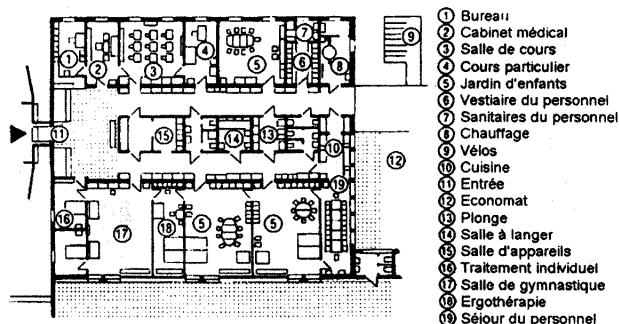
S'y ajoutent des locaux médico-techniques, des services de radiologie, un service de médecine pour les jeunes, des pièces pour l'administration, le personnel et les archives.

La surface de ces pièces est variable, à discuter entre concepteur et utilisateur.

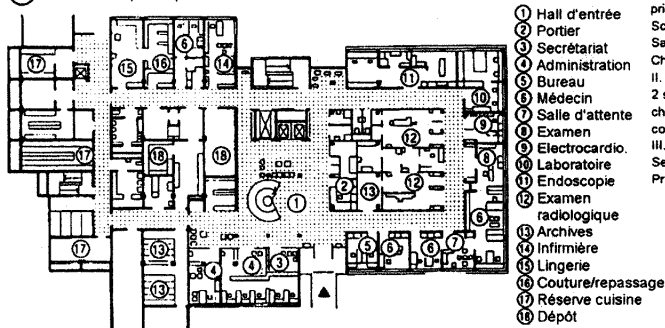
HÔPITAUX

HÔPITAUX SPÉCIALISÉS

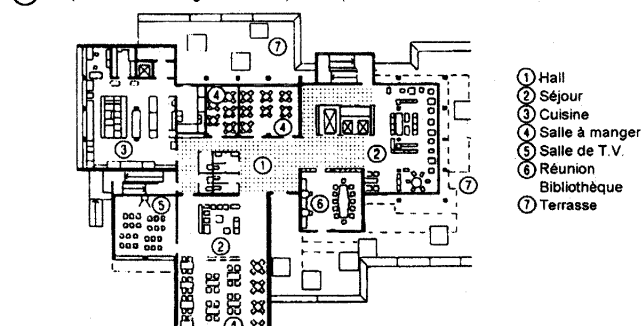
Les hôpitaux spécialisés ont une importance croissante. La spécialisation de différents domaines nécessite une étude plus poussée des plans, avec de fortes exigences de planification. Une communication constante entre l'architecte, l'ingénieur spécialisé et les médecins / infirmières est importante. Font partie des hôpitaux spécialisés les cliniques chirurgicales spécialisées dans des domaines précis ainsi que les hôpitaux de thérapie, psychiatrie, pédiatrie et de soins.



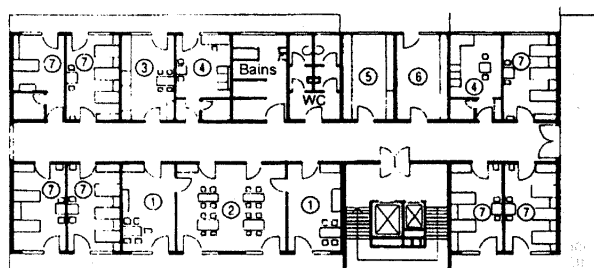
1 Centre de spasmophilie.



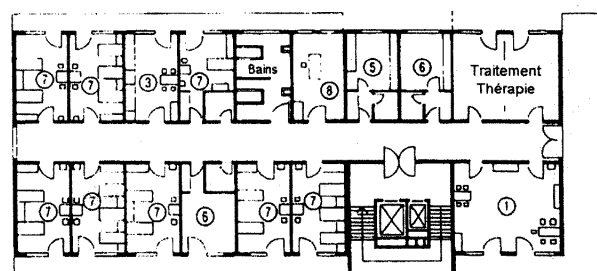
2 Hôpital de rhumatologie à Wildbad, 100 lits, rez-de-chaussée.



3 Hôpital de rhumatologie à Wildbad, 100 lits, 1er étage



4 Centre de réhabilitation à Munich, 72 lits, entresol

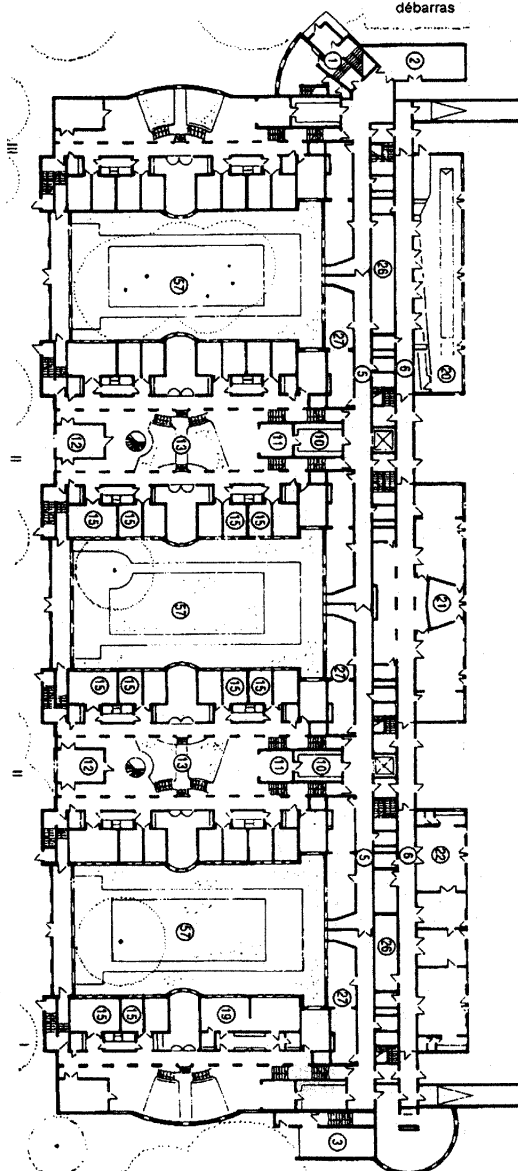


5 Centre de réhabilitation à Munich, 72 lits, 4ème étage

I. Service accueil/
prise en charge
Sous-service station de crise
Salle de surveillance
Chambres de malades
II. Service fermé
2 stations de 32 patients
chacune répartie en
communauté de 8 patients
III. Service ouvert
Service intermédiaire
Préparation à la sortie

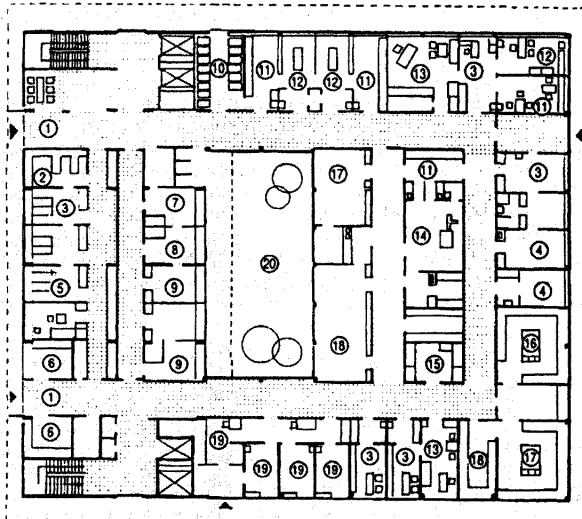
1 Entrée principale
2 Sas de réception
3 Transport des malades
4 Sas/livraison
5 Ateliers et accès pompiers
6 Circulation service livraison,
répartition marchandises
7 Circulation patients, reliée
directement aux services
par des cages d'escalier.
Partie interne du circuit
8 Circuit
9 Sas étage

9 Couloir p. personnel de l'étage
10 Cuisine de service
11 Zone de rest. commune
12 Salle de réunion
13 Hall interne
14 Salle thérapeutes
15 Salle des patients
16 Séjour d'une communauté
thérapeutique et
cuisinette, coin-repas
17 Zone humide: WC, douche
pour 4 patients
18 Produits d'entretien et
débaras



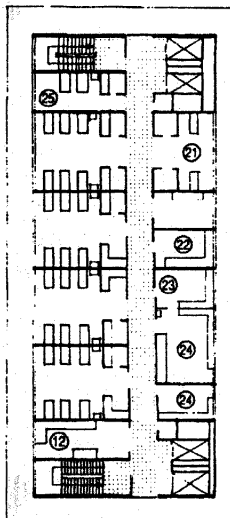
6 Service psychiatrique de la clinique des maladies nerveuses Karl-Bonhoeffer, Berlin.

HÔPITAUX HÔPITAUX SPÉCIALISÉS



Clinique pédiatrique, Fürth, 200 lits

1 Rez-de-chaussée

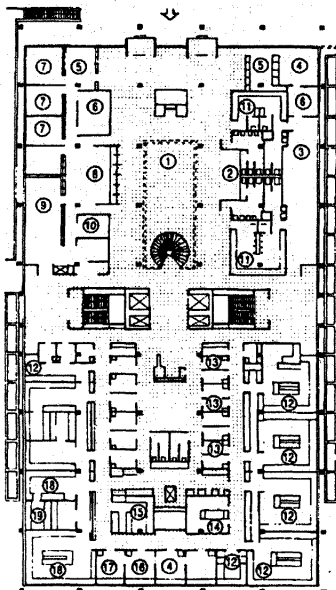


Arch.: Amon, Häckl, Kochta

2 Rez-de-chaussée

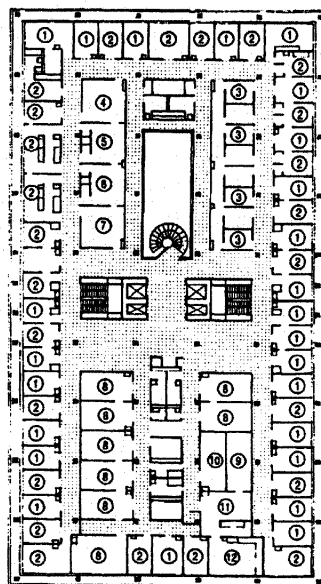
- | | |
|--------------------|--------------------------|
| 1 Hall d'entrée | 14 Radios |
| 2 Portier | 15 Electrocardiog. |
| 3 Secrétariat | 16 Labo clinique |
| 4 Administration | 17 Labo sérologique |
| 5 Supérieure | 18 Labo bactériolog. |
| 6 Prise en charge | 19 Maladies infectieuses |
| 7 O.R.L. | 20 Patio |
| 8 Yeux | 21 Salle d'isolement |
| 9 Electroencéph. | 22 Cuisine |
| 10 Poussettes | 23 Infirmière |
| 11 Salle d'attente | 24 Soins |
| 12 Examen | 25 Parents |
| 13 Médecin | |

Légende voir fig. 1 et 2

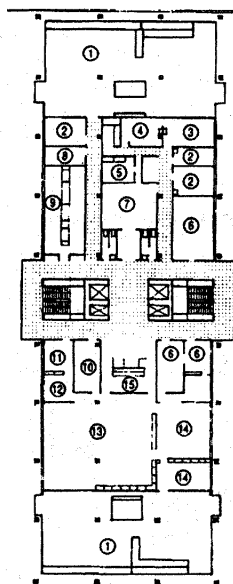


Clinique allemande de diagnostic, Wiesbaden

3 Rez-de-chaussée



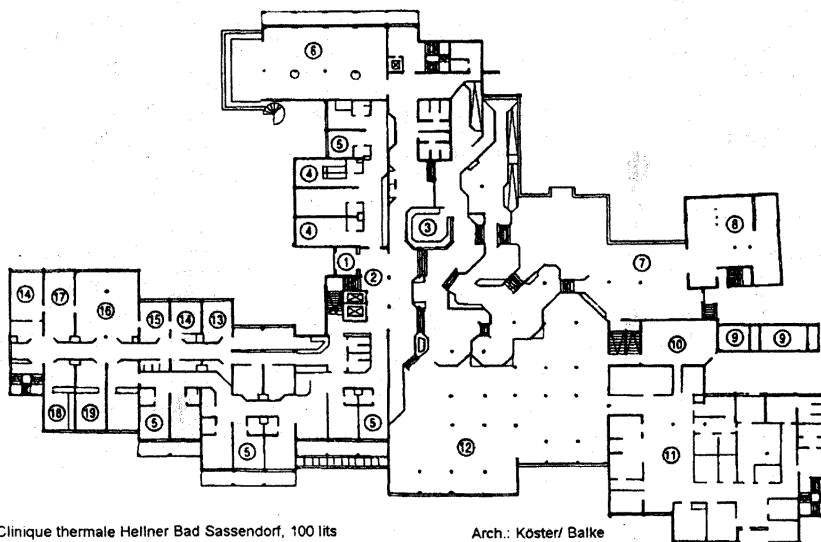
4 1er étage



5 2ème étage

- | | |
|---------------------|----------------------------|
| Rez-ch. | 6 Archives |
| 1 Hall | 7 Atelier |
| 2 Vestiaires | 8 Stérilisation gaz |
| 3 Séjour | 9 Stéril. centrale |
| 4 Cabinet médical | 10 Maintenance |
| 5 Vestibule | 11 Directeur |
| 6 Réunion | 12 Secrétariat |
| 7 Administration | 13 Salle d. machines |
| 8 Prise en charge | 14 Programmeur |
| 9 Secrét. central | 15 Opérateur |
| 10 Standard | |
| 11 Vestiaire | 2ème étage |
| 12 Laboratoire | 1 Cab. médical |
| 13 Prise de sang | 2 Examen |
| 14 Rinçage | 3 Mesures |
| 15 Auto-analyse | 4 Analyse gaz |
| 16 Secrétaire | 5 Ergo-spirométrie |
| 17 Chimiste | 6 Ergométrie |
| 18 Rout. biochimie | 7 Test couleurs |
| 19 Phy., biochimie | 8 Mesures pathologie |
| | 9 Coffre-fort |
| 1er étage | 10 Distrib. des doses |
| 1 Centr. d'aération | 11 Labo. radioactif |
| 2 Cabinet médical | 12 Mesure des échantillons |
| 3 Nystagmus | |
| 4 Myographie | |
| 5 Chambre noire | |

Hôpitaux

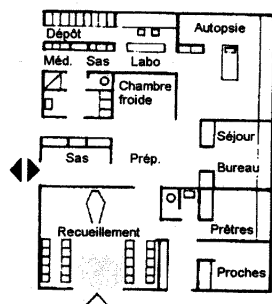


6 Clinique thermale Hellner Bad Sassendorf, 100 lits

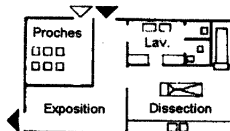
Arch.: Köster/ Balke

- | | |
|-----------------------------|--------------------|
| 1 Sas d'entrée | 11 Cuisine |
| 2 Hall d'entrée | 12 Salle à manger |
| 3 Réception | 13 Laboratoire |
| 4 Chambre double | 14 Médecin chef |
| 5 Chambre simple | 15 Examens |
| 6 Conférences | 16 Médecin chef |
| 7 Hall | 17 Secrétariat |
| 8 Séjour | 18 Infirmière sup. |
| 9 Local techn. élect. | 19 Electrocardiog. |
| 10 Salle à manger personnel | |

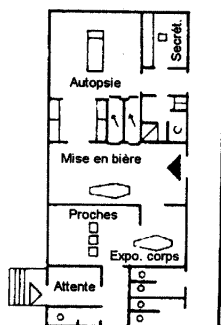
Légende voir fig. 6



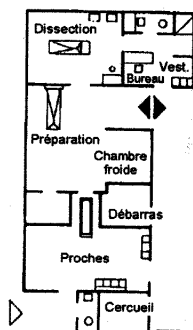
① Hôpital cantonal Soitau, 354 lits
Arch. Poelzig et Biermann



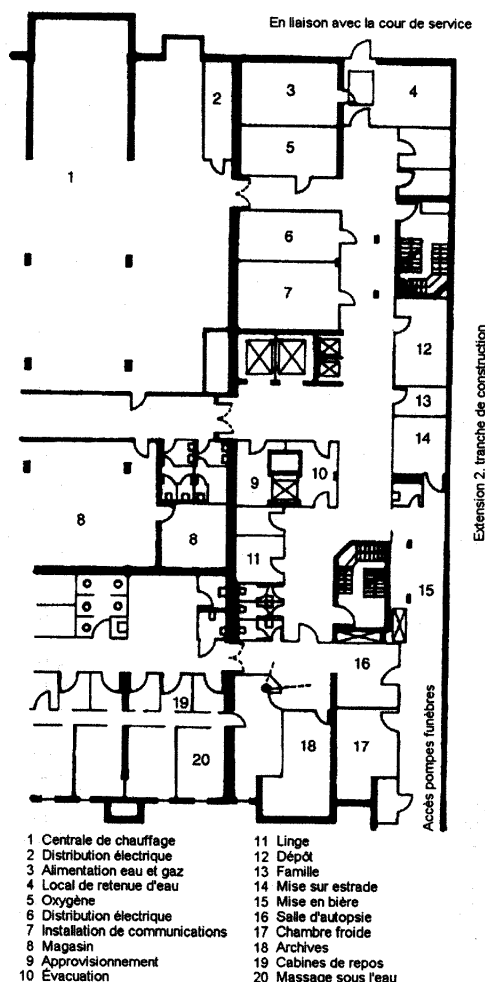
② Morgue hôpital St. Josefs
Wipperfurth, 372 lits
Arch. Köhler et Helfrich



③ Morgue hôpital St. Clemens
Geldern, 480 lits
Arch. Poelzig



④ Morgue hôpital Velbert,
444 lits
Arch. Krüger, Krüger, Rieger



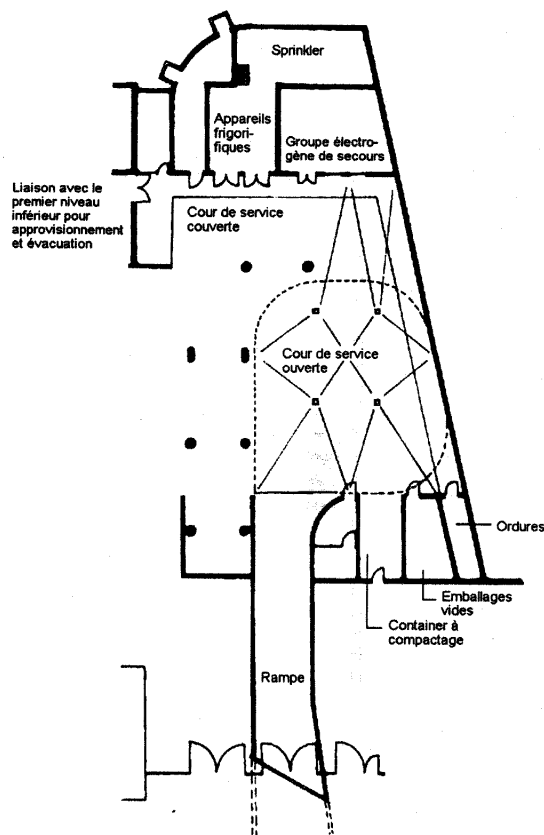
⑤ Premier niveau inférieur avec organisation de distribution et de collecte, morgue et service de physiothérapie
Arch. U. et A. Weicken

Morgue, service de pathologie

La morgue d'un hôpital comporte des locaux de conservation, d'autopsie, de dépôt de cercueils, de chambre froide pour cadavres, de mise sur estrade, de mise en bière et de vestiaire pour les pathologistes. En tant que service d'hôpital indépendant, elle doit être prévue de sorte à communiquer par une liaison courte avec les ascenseurs desservant les autres services. Prévoir aussi une accessibilité facile pour la famille du défunt et un accès aussi court que possible pour les pompes funèbres. Selon l'importance de l'hôpital, cet ensemble de locaux peut être agrandi avec un laboratoire, des archives et des vestiaires pour le personnel.

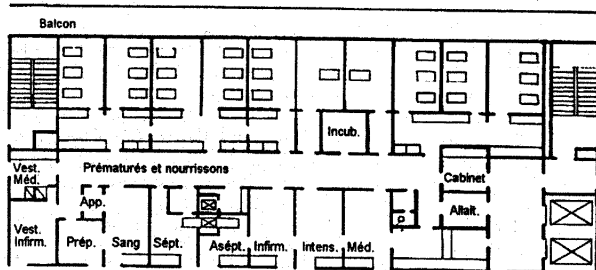
Cour de service

La logistique générale d'un hôpital devrait passer par un point central, par exemple une cour de service, située de préférence en sous-sol dans la zone d'approvisionnement et d'évacuation. La totalité d'approvisionnements et d'évacuation de tous les biens de consommation et de nécessité ménagère passe par une liaison routière particulière, distincte de l'entrée principale ou de l'accès pour les malades allongés. On doit penser lors de la conception, non seulement aux surfaces de stationnement et aux manœuvres des camions, mais aussi à la multiplicité des types d'ordures (déchets de cuisine, déchets spéciaux, verres, vieux papiers, liquides de développement, etc.) ainsi qu'à leur surface de stockage. La cour de service peut en outre contenir des groupes électrogènes de secours, une centrale pour sprinklers, une centrale pour distribution d'air comprimé et d'oxygène ainsi que d'autres locaux d'approvisionnement. Aucune définition exacte des dimensions de cette zone ne peut être établie, étant donné les nombreuses possibilités d'utilisation et les différents types de véhicules. Le concepteur et les utilisateurs doivent pour cela se mettre d'accord assez tôt sur les besoins. De par sa meilleure situation au niveau inférieur, la cour de service n'est accessible que par une rampe (pente inférieure à 15 %). On peut imaginer, dans le cas d'hôpitaux situés sur des terrains plus exigus, de construire en partie au-dessus de la cour. Il faudrait cependant veiller à une ventilation suffisante.

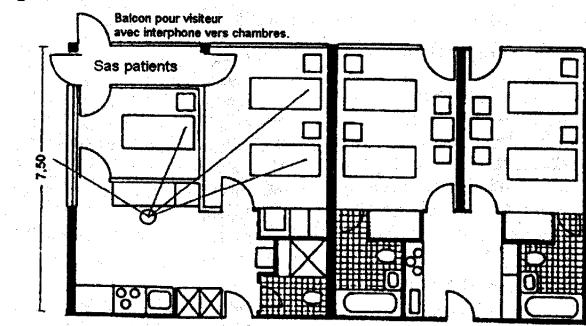


⑥ Cour de service / Rampe

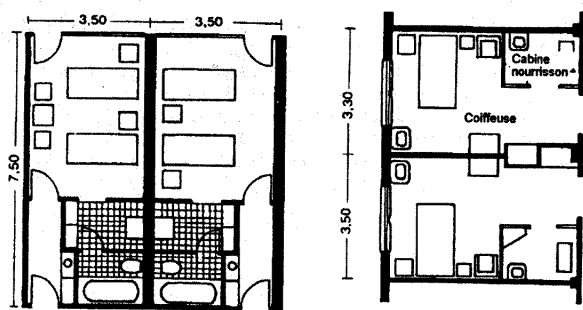
Arch. U. et A. Weicken



① Service des prématurés et nourrissons, Fulda, 27 lits. Arch.: Köhler/Käsemann

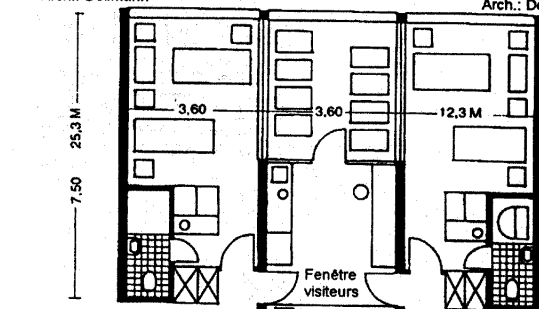


② Soins pédiatriques maladies infectieuses, variantes chambres. Arch.: Dellmann

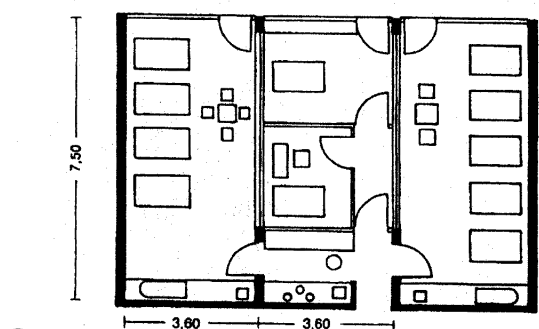


③ Soins pédiatriques maladies infectieuses, variantes chambres Arch.: Dellmann

④ Soins pédiatriques maladies infectieuses, variantes chambres Arch.: Dellmann



⑤ Chambres avec pièce séparée pour nourrissons. Arch.: Mayhew



⑥ Soins pour nouveaux-nés et accouchées. Arch.: Dellmann

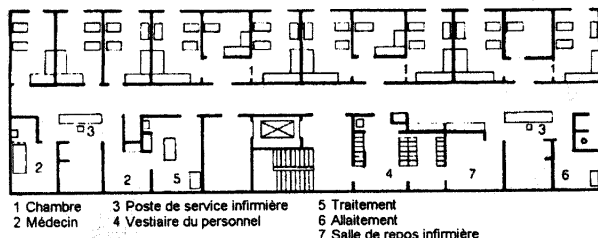
Le service des accouchées et des nouveaux-nés rassemble toutes les activités nécessaires à l'assistance courante corporelle, médicale, psychologique et sociale des accouchées et des nouveaux-nés après un accouchement normal en hôpital. Après des accouchements sans complications le soin des accouchées peut être rangé parmi les soins normaux. Les accouchées ayant des maladies hautement infectieuses tels le typhus, la tuberculose, l'hépatite sont hospitalisées en services de soins isolés. Lors de dysfonctionnements de fonctions vitales il faut prévoir un transfert en soins intensifs. Les nouveaux-nés souffrant d'infection ou de troubles respiratoires (p.ex. prématurés) doivent être transférés dans des services spéciaux ou dans la clinique pédiatrique la plus proche.

La répartition des soins pour accouchées correspond aux soins normaux : soins de base, soins traitants, assistance des patients, administration et approvisionnement. L'organisation des tâches avec les possibilités de soins dans le service, soins de groupes, soins personnels correspond aux soins normaux. En ce qui concerne la centralisation des soins aux nouveaux-nés, l'unité de soins pour les nouveaux-nés est disposée à la limite ou à l'intérieur de l'unité de soins pour des accouchées. Afin de réduire les infections la zone est répartie, en petites pièces ou box. Pour l'allaitement les nouveaux-nés sont portés ou emmenés sur des chariots dans les chambres des mamans. Ainsi on établit un contact plus fréquent et plus intense entre la mère et l'enfant que lors des solutions précédentes avec des salles d'allaitement centralisées. L'hébergement commun des accouchées et des nouveaux-nés (*rooming in*) dans une chambre évite le transport des nouveaux-nés et soulage ainsi le personnel, mais nécessite des soins décentralisés et peu économiques des nouveaux-nés.

Taille des unités de soins. Souvent plus petites que les unités du service des soins normaux. Il faut privilégier les services plus petits parce qu'il est plus facile de les gérer du point de vue de l'hygiène (fluctuations moindres du personnel et des visiteurs). Il est rationnel de réduire la taille des unités de soins à 10-14 lits. Les fonctions se répartissent en passage en sas, soins des accouchées en bonne santé, soins de nouveaux-nés hors normes (p.ex. prématurés) et fonctions annexes. Pour des raisons d'hygiène les soins aux accouchées et aux nouveaux-nés sont plus lourds que les soins normaux. C'est pourquoi il faut prévoir outre le système de sas habituel un sas pour les visiteurs avec un vestiaire. Il faut prévoir l'emplacement du lit comme dans les soins normaux, mais augmenter la distance entre les lits pour l'installation du berceau du nouveau-né. Dans les sanitaires il doit y avoir des combinaisons de baignoires sabots avec douche et douches, car les accouchées ne doivent pas prendre de bains. Les unités de soins des nouveaux-nés comprennent les fonctions suivantes : emplacements pour les berceaux des nouveaux-nés, tables de déshabillage, baignoires de bébé, table à langer, pesage, poste de travail de l'infirmière pédiatrique, éventl. emplacement pour chariot de transport. Pour les nouveaux-nés porteurs d'agents pathogènes une unité de service de soins hors norme pour nouveaux-nés devrait être aménagée comprenant des emplacements protégés pour les berceaux, des postes de soins et des postes de travail. Dans la zone des fonctions annexes il faut comprendre les éléments ou les pièces suivants : poste de service de l'infirmière, salle de repos des infirmières, cabinets de médecins, salle d'exams et de traitement, salle de travail aseptisée, salle de bains des malades, séjour pour malades et visiteurs, débarras, locaux pour appareils et produits d'entretien, WC pour le personnel et les visiteurs, armoire à linge ainsi que local de réception de la famille.

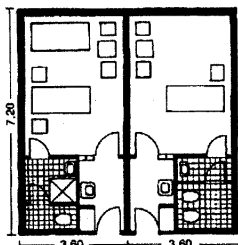
Conditions techniques : Afin de minimiser la contagion par germes aériens, l'installation technique d'aération de la pièce doit pouvoir fournir un renouvellement de 8 volumes / heure, la température de la pièce doit se situer entre 24 °C et 26 °C.

Emplacement du service : Le parcours des accouchées et des nouveaux-nés après l'accouchement doit être court, peu fréquenté, de même que les couloirs qu'ils croisent. Il faut placer le service des accouchements et le soin des accouchées autant que possible sur un seul niveau, afin d'éviter l'utilisation des ascenseurs.

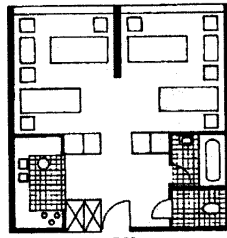


① Service pédiatrique de 28 lits, hôpital municipal de Velbert

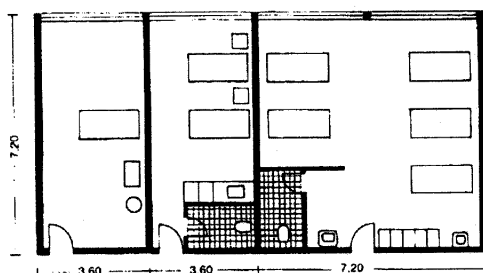
Arch. Krüger, Krüger et Rieger



② Chambre simple et chambre double de la zone de contrôle fortement protégées contre les rayons. Arch. Deilmann

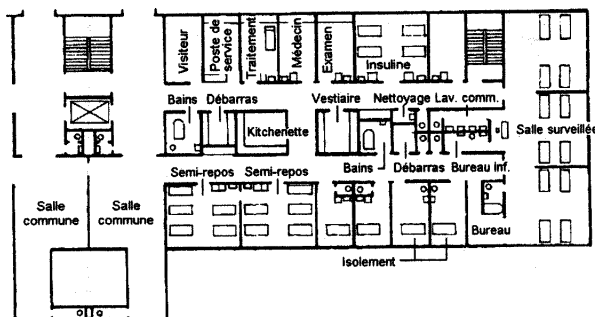


③ Chambre à quatre lits avec tous les aménagements pour les soins de base. Pour malades long séjour. Arch. Deilmann



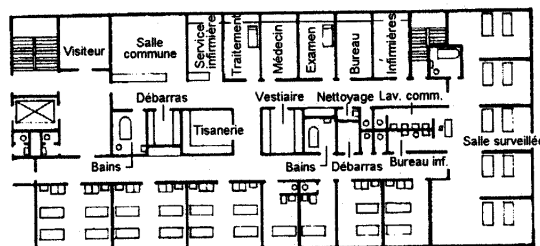
④ Unité de chambre pour malades mentaux légers et malades exigeant des soins.

Arch. Deilmann

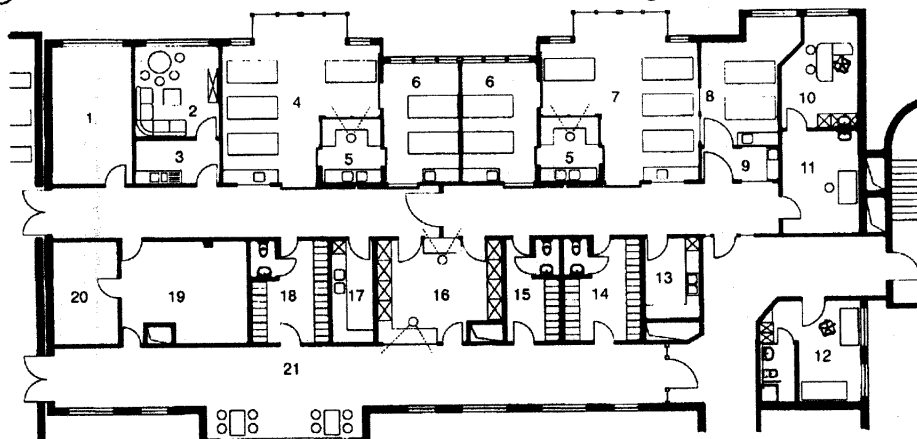


⑤ Service psychiatrique fermé

Arch. Köhler et Müller-Pauly



⑥ Service psychiatrique ouvert



⑦ Service de dialyse de 12 places

Arch. U. et A. Weicken

Soins des nourrissons et des enfants

Les patients, souvent regroupés dans des cliniques pédiatriques spécifiques, sont répartis en nourrissons (35 %) et prématurés (13 %), en enfants en bas âge et enfants scolarisés (22 %) jusqu'à l'âge de 14 ans et selon le type de maladie contagieuse, toutes classes d'âge confondues (22 %). Lors de l'hospitalisation des enfants de cette catégorie, il faut veiller à un contact moindre entre ces malades et les autres malades ainsi que le personnel. Il faut une sécurité aux fenêtres pour éviter l'ouverture par les enfants. Les installations électriques et les radiateurs doivent être sécurisés de telle sorte que les enfants ne puissent pas être mis en danger. Prévoir des pièces pour des cours, des occupations et des jeux. Il faut prévoir des services d'isolement pour la rougeole, la varicelle, la diphtérie, la scarlatine et la tuberculose. Les cloisons doivent être lavables jusqu'à 1,50 m. L'aménagement doit éviter une atmosphère inhospitalière et ressembler à celui d'un jardin d'enfants.

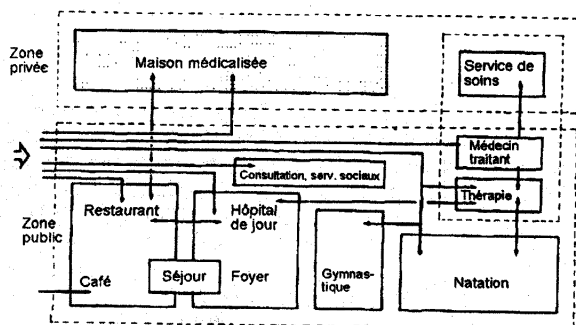
Soins des patients traités par rayons

Lors de la conception du service de médecine nucléaire, qui sert au diagnostic et à la thérapie de patients traités par rayons, il faut particulièrement prêter attention aux règlements sur la protection contre les radiations (médecine nucléaire). L'importance d'un tel groupe de soins correspond à celle d'un groupe de soins normaux. La zone d'activité se répartit en zone de contrôle et en zone de surveillance. On sépare ainsi les patients subissant de fortes irradiations, de ceux faiblement exposés. C'est pourquoi les patients sont souvent dans des chambres à un lit.

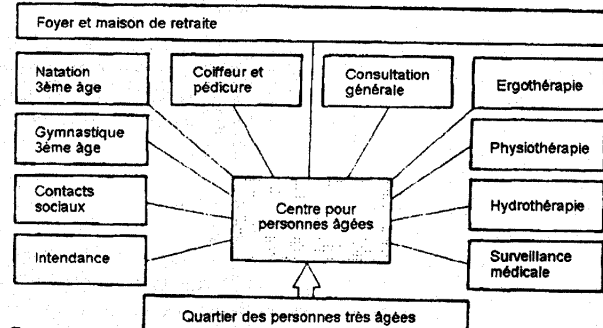
Soins des malades mentaux

La particularité des maladies mentales entraîne les exigences suivantes au niveau de la conception et de l'aménagement des services de soins ouverts et fermés (patients légèrement ou gravement atteints) : besoins importants de place pour les salles communes, les réfectoires ainsi que les salles pour les activités thérapeutiques et la thérapie de groupe, les malades n'étant pas alités. De petites unités de soins sont nécessaires (jusqu'à 25 patients) avec accès courts et possibilité de bonne surveillance, un aménagement de type familial est recommandé afin de donner aux malades une sensation de sécurité. La tendance est à l'intégration des services de maladies mentales dans des hôpitaux généraux afin d'éviter l'isolement des patients.

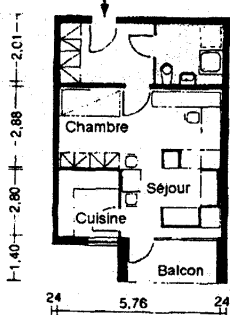
- 1 Technicien, appareils
- 2 Salle du personnel
- 3 Tisanerie
- 4 Chambre à 4 lits
- 5 Surveillance
- 6 Chambre 2 lits
- 7 Chambre 4 lits
- 8 Chambre 2 lits, urgences
- 9 Sas
- 10 Médecin
- 11 Examen
- 12 Médecin / garde
- 13 Salle de soins septiques
- 14 Vestiaire pour patients
- 15 Vestiaire pour personnel
- 16 Planning de service infirmières / Archives
- 17 Salle de soins septiques
- 18 Vestiaire pour patients
- 19 Distribution centrale / Traitement des eaux
- 20 Réserve
- 21 Attente



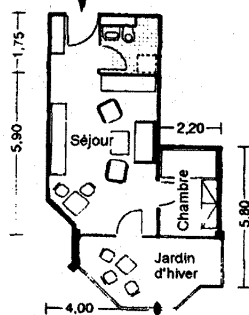
1 Schémas des relations entre les différentes zones



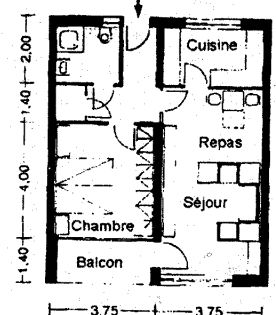
2 Schéma des fonctions d'un centre pour personnes âgées



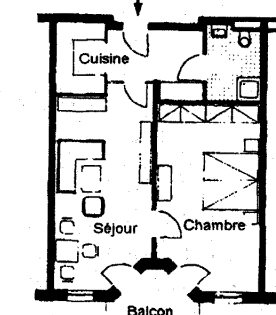
3 Logement 1 personne 41 m²



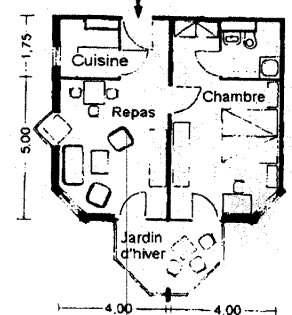
4 Logement 1 personne 37 m²



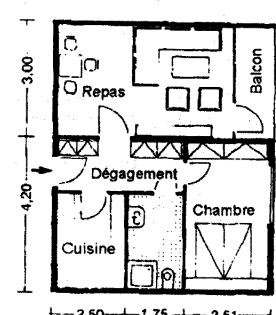
5 Logement 2 personne 58 m²



6 Logement 2 personne 62 m²



7 Logement 2 personne 56 m² + jardin d'hiver 9 m²



8 Logement 2 personne 55,5 m²

Établissements pour les personnes âgées :

1. Logement pour personnes âgées. 2. Maison de retraite. 3. Maison de retraite médicalisée.

Logement pour personnes âgées (fig. 3 à 8)

Logement individuel répondant aux besoins des personnes âgées, pour leur permettre de vivre autant que possible en dehors des foyers. Les appartements sont disséminés dans les zones résidentielles à raison de 10 %. Logement pour une personne : 25 à 35 m². Logement pour deux personnes : 45 à 55 m². Balcons protégés des intempéries dont la surface est supérieure à 3 m² avec une profondeur minimale de 1,40 m et porte sans seuil.

Logements pour personnes âgées assistées (voir fig. 9)

Logements regroupés dans un bâtiment, complétés par des salles communes avec cafétéria et des surfaces de plus de 20 m² par unité d'habitation. Situation favorable à proximité d'une maison de retraite médicalisée avec possibilité de restaurant, de loisirs, de repos et de thérapie. Service d'infirmerie avec salle de bains, salle de soins, une buanderie centralisée et un local d'entretien. Une place de parking pour 5 à 8 occupants. Chauffage 2 % au-dessus de la normale. Intervention de services d'aide aux personnes âgées non hospitalisées.

Maison de retraite

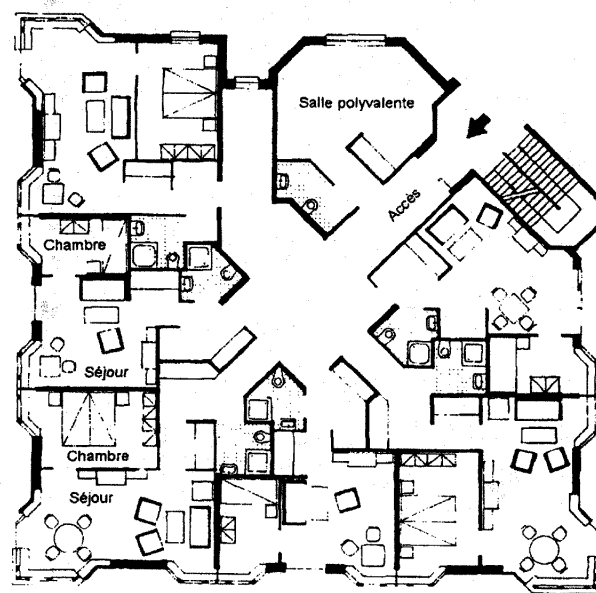
Avec des installations permanentes de logement et d'assistance. Respecter les réglementations. En raison de grandes surfaces la taille fonctionnelle est d'environ 120 places. Offres de possibilités de ravitaillement, de loisirs et de thérapie. Service intégré de soins de courte durée.

Aménagement général : Marches d'escalier 16/30. Bords des marches soulignés par une couleur. Mains-courantes des deux côtés, de même que dans les couloirs. Ascenseurs pour malades alités, avec sièges rabattables. Cuisines avec appuis de fenêtres non meublés. Voir les normes pour les constructions adaptées aux personnes handicapées.

Situation : À proximité d'une infrastructure urbaine ou villageoise et des moyens de transport public. Surfaces libres avec bancs de repos.

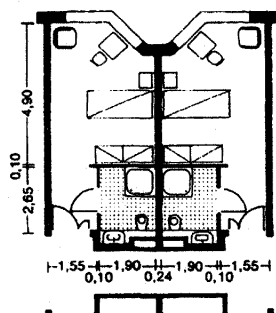
Foyer de jour pour personnes âgées

Pour les contacts sociaux et les aides aux personnes non hospitalisées. Pour des personnes vivant de façon autonome. Il faut compter un foyer pour 1 600 habitants âgés. Salle de rencontre (avec cloisons mobiles) jusqu'à 120 m², pièce de service et de consultation de 20 m², pièces pour thérapie motrice et de loisir, vestiaires, salles communes, WC, cafétéria et piste de quilles.

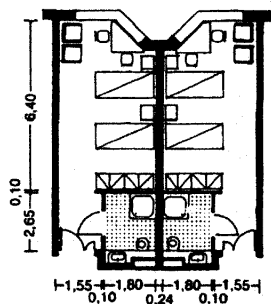


9 Rez-de-chaussée d'une aile de maison de retraite médicalisée

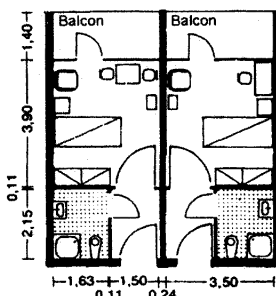
Arch. Turk, Richter et Bordurs A



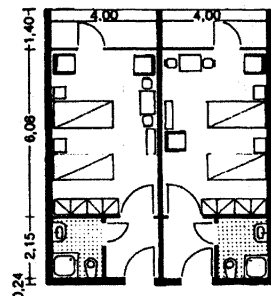
① Chambre de soins à 1 lit.



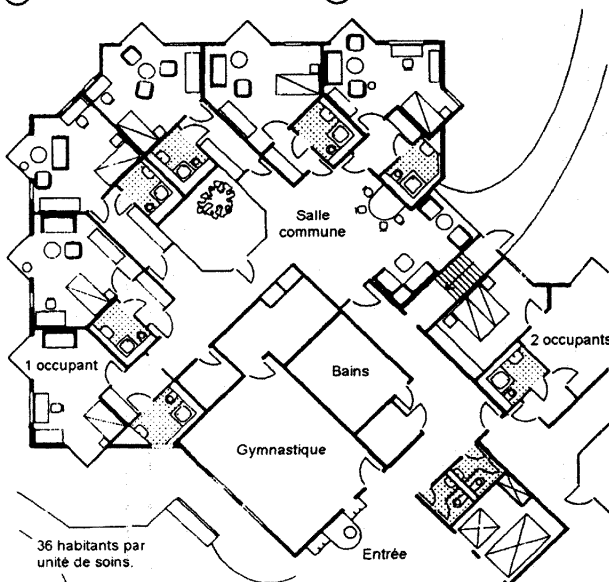
② Chambre de soins à 2 lits.



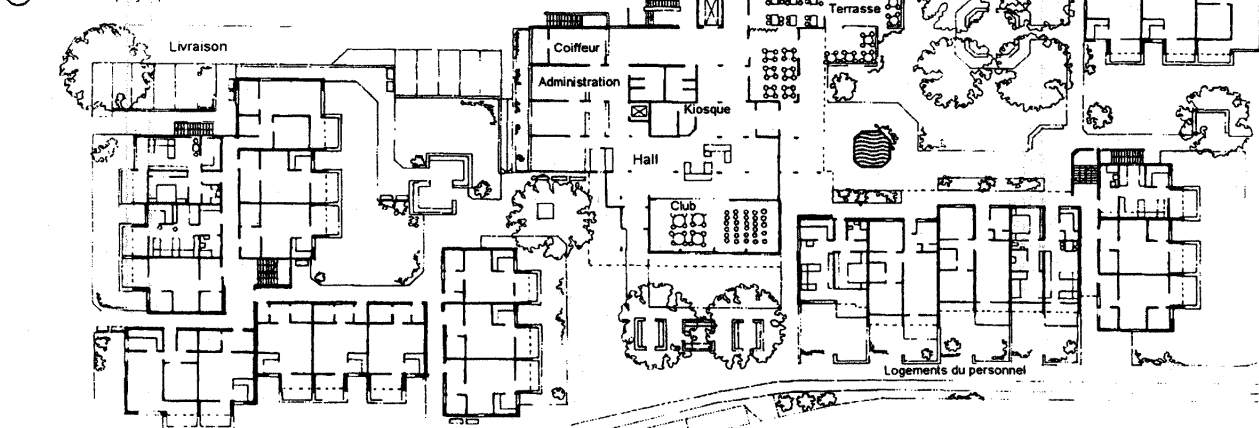
③ Chambre de soins à 1 lit.



④ Chambre de soins à 2 lits.



⑤ Plan d'un projet pilote.



⑥ Rez-de-chaussée maison de retraite et de santé.

La maison de santé et de soins pour personnes âgées sert aux soins, à l'assistance et l'approvisionnement ou au traitement des maladies chroniques ou des personnes nécessitant des soins. Maintien et réhabilitation des possibilités physiques perdues, par des soins et une aide médicale. Séparation distincte entre la zone d'habitation et la zone de service (fig. 6).

Il faut prévoir des logements pour une personne de 18 m² ainsi répartis: chambre séparée: 7 m², entrée de 1,25 x 1,25 m avec 1 m de surface pour vestiaires, bloc sanitaire avec WC, lavabo et douche. Prévoir des aménagements adaptés pour l'accueil de personnes handicapées.

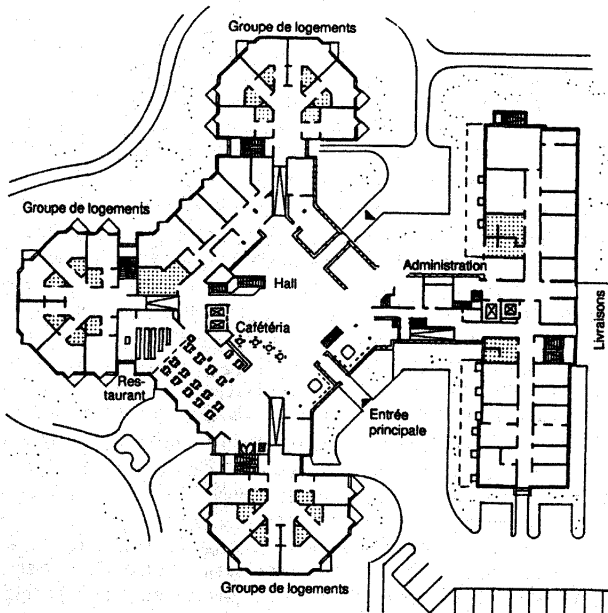
Le groupe d'habitation comprend 8 à 10 occupants avec séjour commun, cuisinette, dans lequel des repas peuvent aussi être pris. Prévoir une salle de soins pour deux groupes d'habitation. Les couloirs servent à la communication, recoins pour formation de groupes (fig. 5).

Séjour pour infirmières et salle de remise des consignes, WC et vestiaire. Le service de soins dispose aussi d'une salle de bains avec baignoire résistante aux acides pour bains médicaux, lavabo, WC, bidet et douche. Local de nettoyage avec évier et WC-vidoir. Lingerie, pièce annexe pour appareils et fauteuil roulant. Service de soins de courte durée, qui accueille les occupants durant les congés de la famille se chargeant des soins à la maison, ainsi que post-hospitalisation, rééducation et cas similaires.

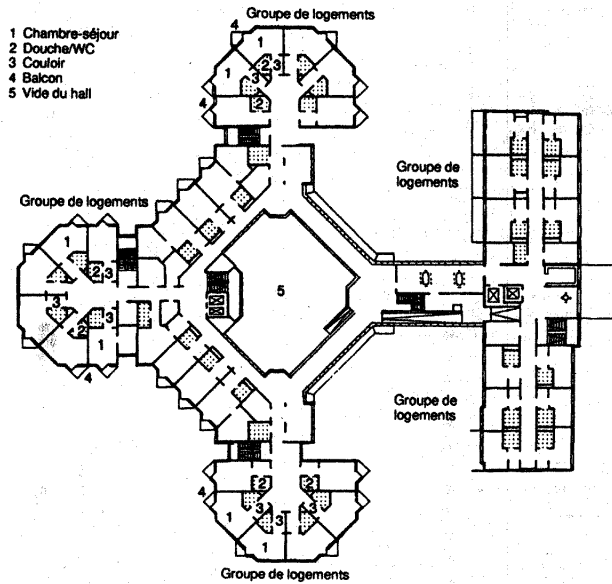
Regrouper les installations centrales au rez-de-chaussée et sous-sol ou répartir sur différents services.

Pièces pour administration, parloir, loisirs, salles communes, café-teria. Pièces pour ergothérapie, gymnastique, pédicure, coiffeur.

MAISONS DE RETRAITE

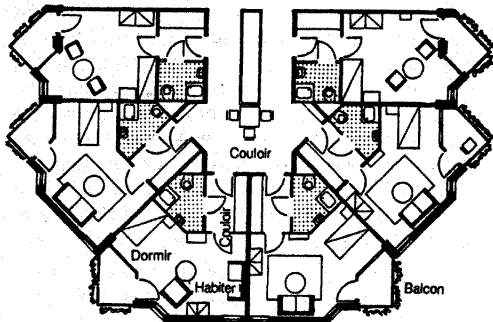


① Rez-de-chaussée d'un centre de personnes âgées à Viersen.

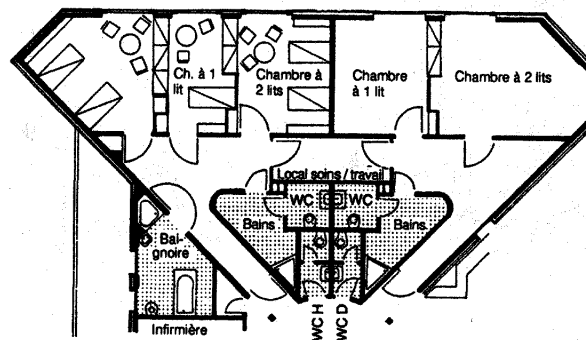


② 1er étage.

Arch. : W. von Lom

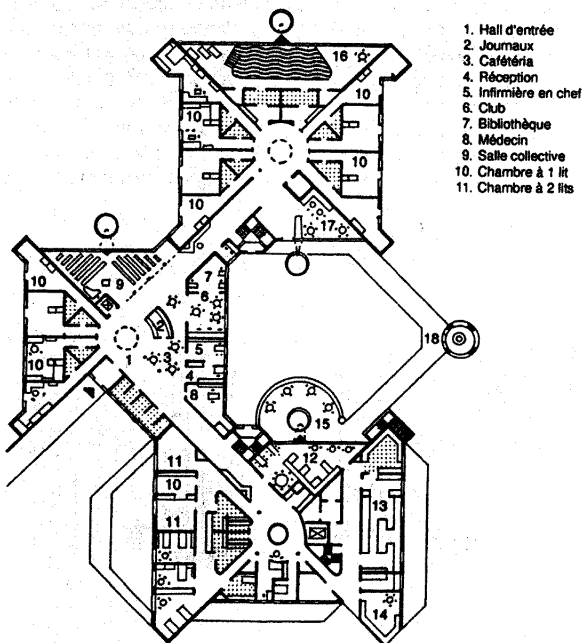


③ Plan partiel.

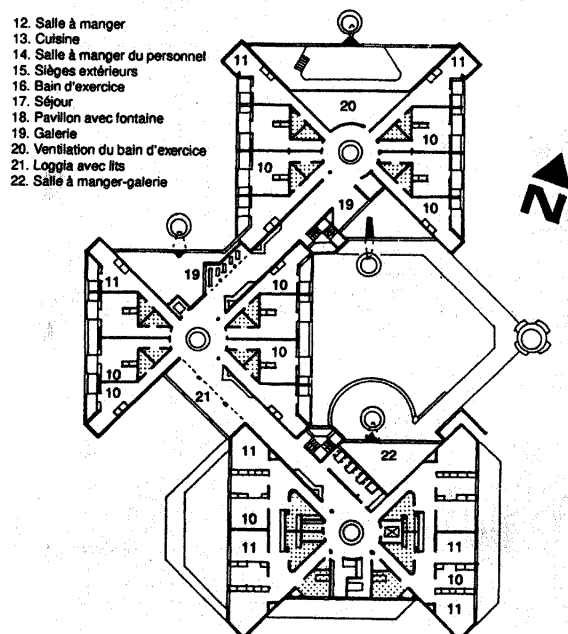


④ Unité de soins type.

Maisons de
retraite

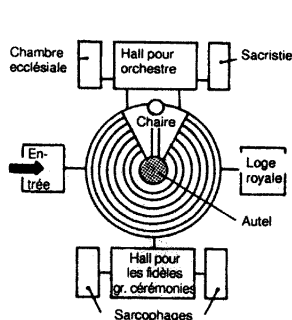


⑤ Rez-de-chaussée d'un foyer à Mülheim.

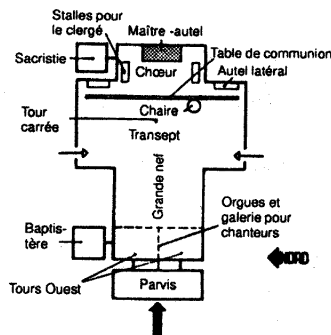


⑥ 1er étage.

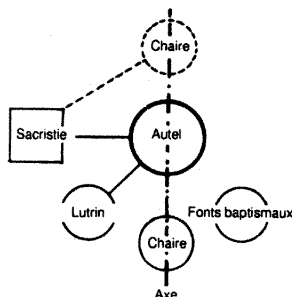
Arch. : A. Riege



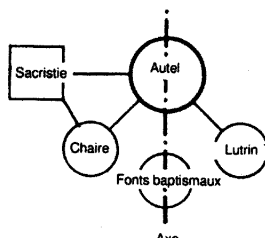
① Schéma d'une église protestante (d'après le projet de Schinkel pour la cathédrale de Berlin).



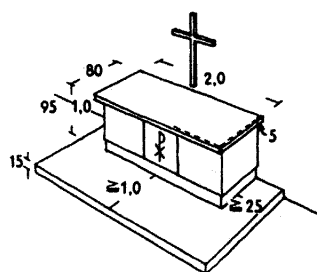
② Schéma d'une église catholique.



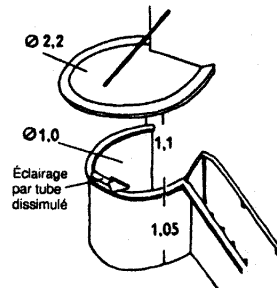
③ Chaire et autel sur un même axe.



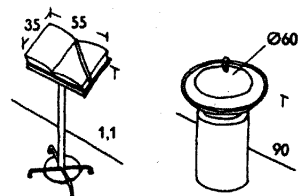
④ Chaire sur le côté de l'autel.



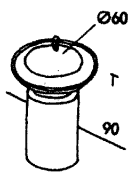
⑤ Autel pour petites églises protestantes, mêmes dimensions pour autels catholiques secondaires. Maître-autel : longueur 3 m, largeur 1 m, tabernacle compris.



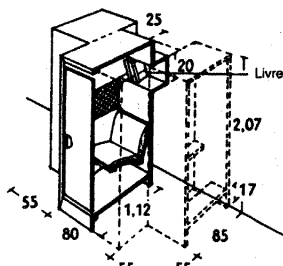
⑥ Chaire avec réflecteur destiné à renvoyer les ondes sonores vers les fidèles.



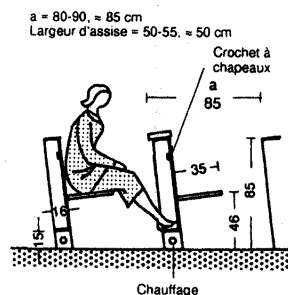
⑦ Lutrin (dimensions normales).



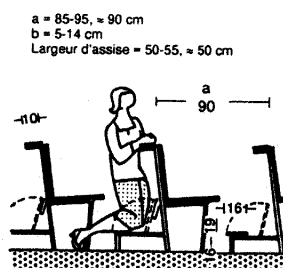
⑧ Fonts baptismaux (dimensions normales).



⑨ Confessionnal pour églises catholiques. Arch. : Schwarz



⑩ Banc protestant (sans prie-Dieu).



⑪ Banc catholique (avec prie-Dieu).

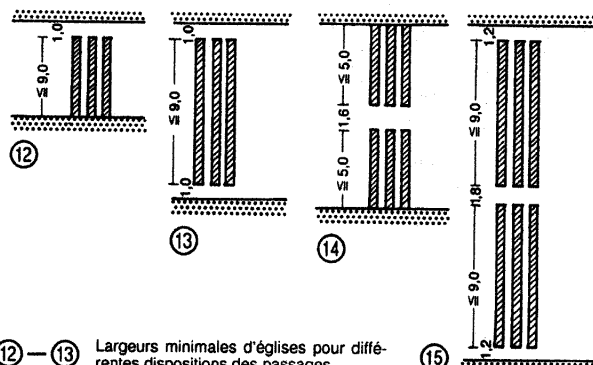
L'architecture des bâtiments doit être fonction du culte et de la liturgie. Consulter les autorités religieuses intéressées. On construit souvent les églises en même temps qu'un centre paroissial, un presbytère, etc. Pour les différentes églises, voire les évêchés, il faut tenir compte des directives particulières pour les constructions d'églises et des règlements pour les lieux de rassemblement.

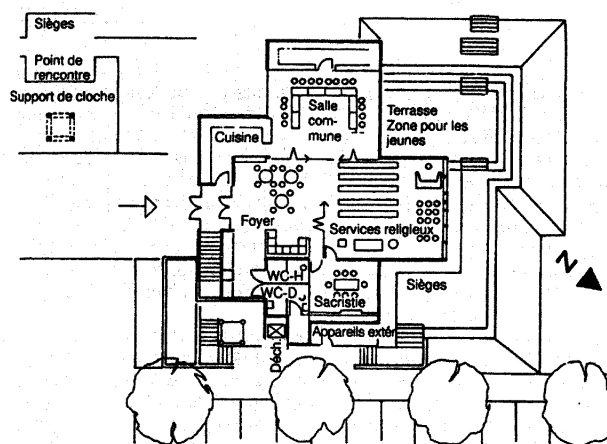
Autrefois l'église catholique, qui était seule, était une maison de Dieu pour les « serviteurs de Dieu ». Le peuple y était maintenu à l'extérieur, dans la cour d'entrée. L'église était un édifice sacré, un symbole profond, tant par sa forme en croix, son orientation (chœur à l'est), que par ses dimensions (selon des mesures géométriques, voir p. 53 à 56) et tous les détails de la liturgie. Par la suite, les fidèles furent admis à l'intérieur; mais au clergé seul resta réservé l'accès au chœur, fermé par une grille, avec l'autel et les tombeaux des saints ou religieux de marque, ainsi que le passage par la grande nef, « cœur de l'église ».

Surface nécessaire par place sans prie-Dieu (protestants, fig. 10) : 0,4 à 0,5 m² sans allées, avec prie-dieu (catholiques, fig. 11) : 0,43 à 0,52 m² sans allées. La disposition des bancs et leur forme sont de la plus grande importance pour la dimension de l'église, l'effet d'ensemble et la visibilité. Dans les petites églises (chapelles), il suffit d'une allée latérale de 1 m de large (fig. 12) avec des bancs de 6 à 10, ≈ 8 places ou 1 allée centrale de 1,50 m de large avec places des deux côtés comme devant (fig. 14); ou à cause du désagréable rayonnement du froid des murs extérieurs, il vaut mieux 2 allées latérales avec des bancs au milieu (fig. 13), de 15 places environ. Dans des églises plus larges, le nombre d'allées sera plus important. C'est pourquoi la surface totale nécessaire par place assise varie de 0,63 à 1,0 m². La surface par place debout est de l'ordre de 0,25 à 0,35 m². On utilise pour cela une grande partie des allées, en particulier devant le mur du fond. Les largeurs des portes de sortie et des escaliers doivent être conformes aux prescriptions concernant les salles de réunion. L'allée médiane dans l'axe de l'autel est souhaitée pour les mariages, les processions solennelles, etc., mais défavorable pour le prédicateur si la chaire se trouve également dans l'axe, comme c'est souvent le cas dans les églises protestantes (fig. 3).

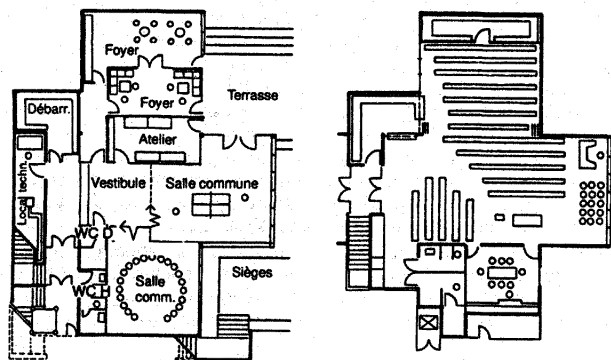
Les églises doivent toujours être en relation avec un centre paroissial. Pour les constructions nouvelles, les aménagements et les rénovations, la commission du diocèse doit être consultée. Autorisation accordée par le vicariat de l'évêché. Le concile Vatican II a entraîné une nouvelle orientation dans la construction des églises.

Autel = table du Père, centre de la fête de l'Eucharistie. Dans les églises uniquement des autels fixes, avec plateau de table (*mensa*) en pierre naturelle et la partie inférieure dans n'importe quel matériau, mais vénérable et durable, dans les autres lieux de fête, on peut aussi trouver des autels portables dans tout matériau vénérable. 95 cm de haut, libre, de manière à ce que l'on puisse en faire le tour sans difficulté (fig. 5). Le prêtre célèbre derrière l'autel, le visage tourné vers la communauté. Les autels ne doivent pas être utilisés avant la consécration. Ne peuvent être ajoutés dans ou sous l'autel que d'anciennes reliques de martyrs ou saints.



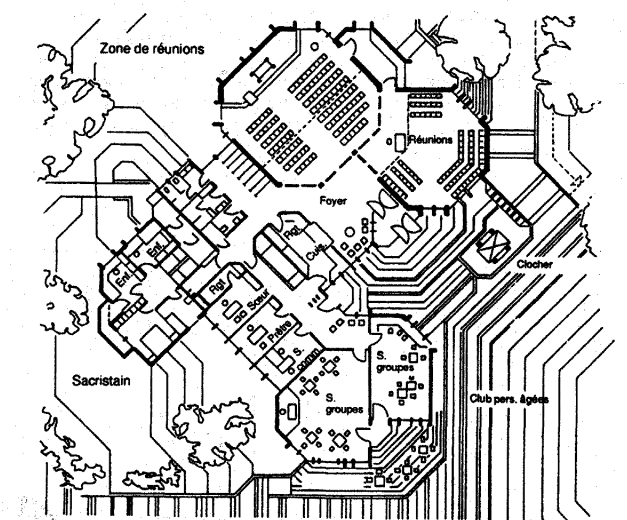


① Rez-de-chaussée foyer communautaire à Cologne-Widdersdorf (fig. 2 et 3).
Arch. : Jochen Jakobs 1986

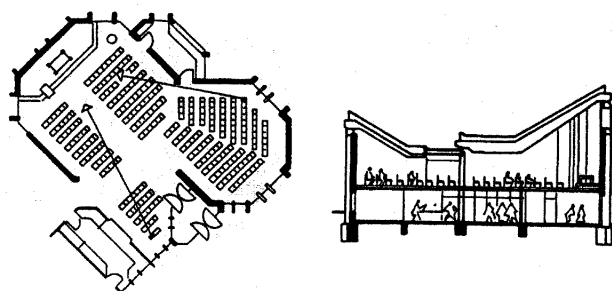


② Niveau supérieur.

③ Rez-de-chaussée utilisation multifonctionnelle 180 places.



④ Rez-de-chaussée de l'église de l'Espérance à Cologne-Porz.
Arch. : Hadenfeld 1980



⑤ Service religieux 254 places.

⑥ Coupe.

Dans les grandes églises ou les cathédrales, on peut adjoindre des chapelles latérales avec autels annexes. Font partie de l'autel des candélabres et une croix érigée sur le côté de l'autel.

Le volume de l'autel, légèrement surélevé pour une bonne visibilité, se distingue du reste de la salle par son aménagement. A côté de l'autel se trouvent rangements, réceptifs et sièges pour le prêtre et les enfants de chœur (pas de trône), la plupart du temps au point culminant de l'autel et tourné vers l'assemblée. Une chaire fixe pour l'homélie sur la droite du public. Les bancs de communion ne sont plus obligatoires. Les autels latéraux dans les églises catholiques sont libres ou dans des niches verrouillables de plus de 2,0 m de large et de 3,0 m de profondeur.

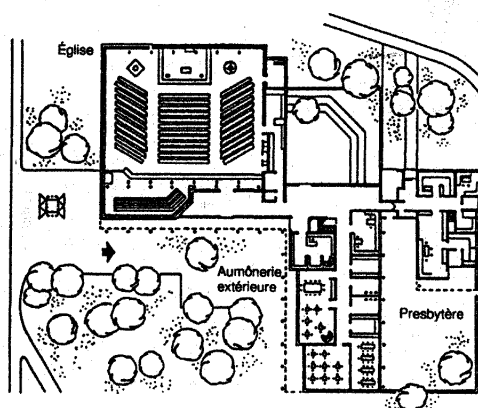
La salle de l'église avec bancs et prie-Dieu (dans les salles françaises, il existe aussi des sièges bas à haut dossier) pour les fidèles. Uniquement si c'est inévitable, installations électroacoustiques avec microphones près de l'autel, siège du prêtre et chaire. Places pour le chœur et les instruments près de l'organiste, les galeries (tribunes) ne remplissent pas toujours ces conditions.

La place pour l'orgue (p. 601) nécessite une pré-planification complète, acoustique et architecturale, ainsi que le clocher (p. 602).

Conservation de l'Eucharistie dans un tabernacle sûr. La lumière éternelle indique cet endroit, dans la salle de l'autel ou dans la chapelle latérale. Devant le tabernacle, on trouve des rangements pour réceptifs et des prie-Dieu pour prières personnelles. Un chemin de croix avec 14 stations faites de représentations imagées et artistiques, réparties harmonieusement pour être parcourues, ainsi que 12 croix d'apôtres. Un baptistère (fontes baptismaux) dans l'église ou dans la chapelle latérale.

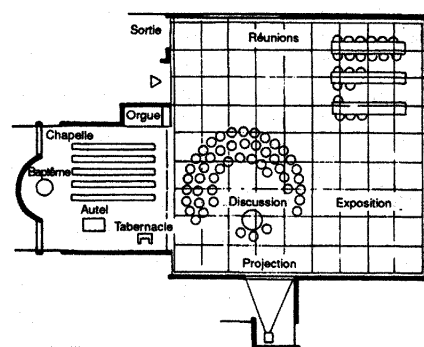
Confessionnaux dans les églises catholiques (p. 598, fig. 9) à côté du chœur ou, dans les allées latérales, si possible utilisables des 2 côtés. Sacristie pour la conservation des robes et ustensiles ainsi que pour la préparation des messes, se trouve à proximité de l'autel.

Ventilation, chauffage, toilettes, accès utilisables pour handicapés, places pour malentendants et parking suffisamment dimensionné complètent le programme.



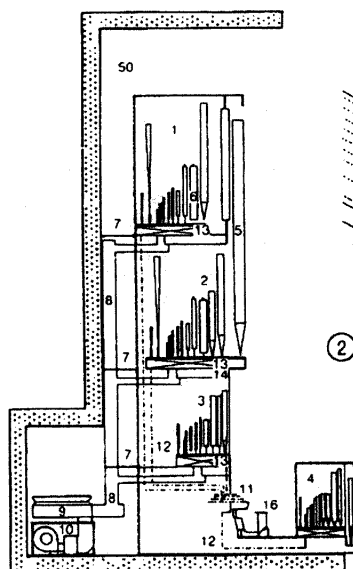
⑦ Centre communautaire catholique à Burglenfeld.

Arch. : Kiessling

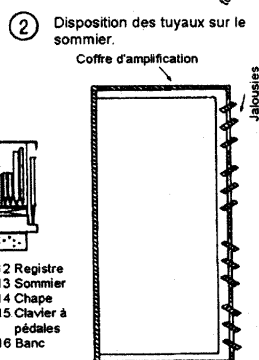


⑧ Variantes d'utilisation de la pièce.

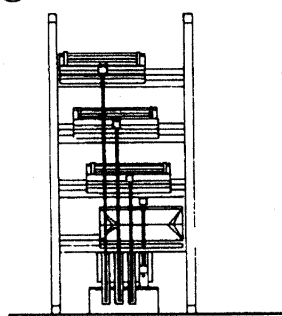
Arch. : Weber



- 1 Plein jeu
2 Grand-orgue (écho)
3 Positif de poitrine
4 Positif dorsal
5 Tuyau de buffet
6 Tuyaux
7 Passage accordeur
8 Porte-vent
9 Réservoir soufflet
10 Moteur
11 Console
12 Registre
13 Sommier
14 Chape
15 Clavier à pédales
16 Banc



1 Coupe d'un orgue avec quatre registres latéraux (non représentés).



3 Plein-jeu.

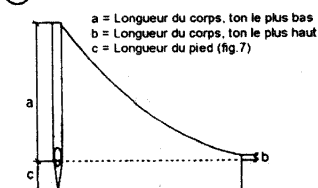
Soufflerie (y compris caisse du moteur):				
Nb. de registres	10	20	40	80
Longueur (cm)	85	85	120	150
Largeur (cm)	65	75	110	120
Hauteur (cm)	60	60	110	135

Réservoir: nombre de parties					
	1	2	3	4	5
Longueur (cm)	70	110	160	200	300
Largeur (cm)	50	60	80	100	130
Hauteur (cm)	20	30	30	35	40

Avec un vent respirant, les soufflets rendent souvent nécessaires les dimensions suivantes du "coffre à soufflet" (derrière l'orgue ou sur un côté):

Longueur	300-400 cm
Largeur	110-150 cm
Hauteur	130-390 cm

4 Soufflets.



5 Dimensions souffleries et réservoirs.

	32'	16'	8'	4'
Cl. manuel a	1000	488	240	119
56 tons b	38	19	9,5	4,8
C-9" c	90	50	30	18
Pédalier a	1000	488	240	
30 tons b	159	78	38,6	
C 9" c	90	500	30	

6 Ligne de tuyaux d'un registre B ouvert.

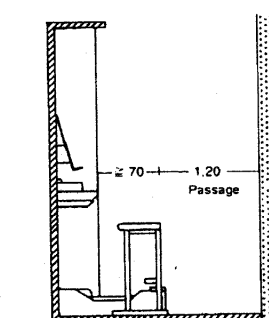


7 Tableau avec corps de tuyaux.



8 Disposition diatonique des tuyaux (côté ut et do dièse).

9 Position en tierce.



10 Plan coffre de console manuelle.

11 Coupe (fig. 10).

L'orgue d'église ou de concert est une œuvre d'art de création musicale, architectonique et technique. Il n'existe pas de forme définie, la conception est faite selon les données techniques. Chaque orgue est unique. L'orgue fait partie intégrante de la salle et de son architecture. La salle doit être conçue avec l'orgue et l'orgue avec la salle. Au départ de la conception l'architecte et le constructeur d'orgue doivent travailler ensemble. Les problèmes se situent à divers niveaux et ne peuvent être résolus par l'architecte seul. L'aspect extérieur et la structure intérieure doivent correspondre. Les facteurs sont : volume de la salle, acoustique de la salle, position, emplacement dans la salle, nombre de places assises, exigences musicales (instrument en solo ou instrument d'accompagnement).

Plus l'acoustique est bonne et plus l'emplacement de l'orgue est favorable, plus l'orgue peut être petit. Temps de réverbération optimal 3 à 4 secondes en salle pleine, si possible haute diffusité et bonne réflexion par le mur arrière, murs latéraux et plafond dans la zone où est situé l'orgue. La gamme fréquentielle de l'orgue va de 16 Hz à plus de 10 000 Hz. On entend mieux devant que derrière. Chaque salle est sonorisée au mieux dans l'axe principal et l'axe longitudinal. L'unité pour l'ordre de grandeur musical est le registre et le nombre de tuyaux (fig. 12). La formule Walker prend en compte le volume de la pièce :

$$\text{Nombre de registres} = \frac{\text{volume de la pièce m}^3}{190} + \frac{\text{nombre de places assises} : 2}{25}$$

Les dimensions préconisées sont les suivantes :

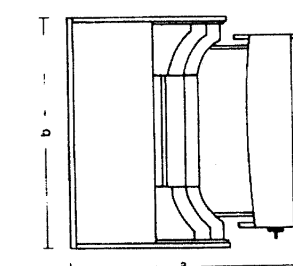
pour les petites salles : 1 registre pour 60 m³,
pour les salles majeures : 1 registre pour 100 m³,
pour les grandes salles : 1 registre pour 150 m³.

En cas d'une mauvaise acoustique de l'orgue (temps de réverbération inférieur à 3,5 s) prévoir 10% de volume supplémentaires sont nécessaires. L'orgue est composé de différentes parties généralement situées dans des cadres ou constructions en bois.

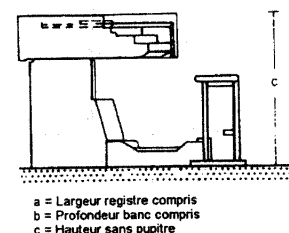
Principes de proportions : Il est plutôt plat que profond, plutôt haut que large. Il faut faire attention à une hauteur compensatrice de la salle. L'habitable est ouvert devant dans la zone des tuyaux du buffet. Ceux-ci ne doivent commencer qu'à hauteur de tête (env. 2,00 m). La cloison arrière est protégée par plusieurs portes pour accorder et entretenir l'orgue (fig. 1), les passages pour l'accordeur ont une largeur de 50 à 80 cm. Le buffet est le visage de l'orgue avec ses tuyaux de montre en alliage étain-plomb. Le buffet doit autant que possible correspondre à la dimension de l'ouvrage. Les tuyaux sont des producteurs de sons, dont la forme (cylindrique, conique, ouverte, couverte), le diapason (étroitesse-largeur) et le matériau (alliage étain-plomb, bois) déterminent le timbre. Les sommiers ont, pour des raisons techniques, toujours une forme de base rectangulaire. Les plans d'orgues arrondis doivent être assez grands pour que les sommiers rectangulaires y trouvent leur place.

Places assises	Registre	Nombre compris pédale	Registre principal le plus bas		Forme
			G.O.	Sans pédale	
100	3-7	1	2'		A Meuble ou positif
200	8-12	2	4'	8'	B Positif
300	12-20	3	4'-8'	8'	C Petit orgue
400	20-30	3	8'	8'	D
500	25-35	3-4	8'	16'	E
600	30-40	4	8'	16'	F
700	35-45	4	8'	16'	
800	40-50	4	8'-16'	16'	
900	45-55	4	16'	16'	G
1 000	50-60	4-5	16'	16'	
1 250	60-70	4-5	16'	16'-32'	H
1 500	70-80	5	16'	16' 32'	
1 750	75-85	6	16'	32'	
2 000	80-90	6	16'	32'	
2 500	90-100	6	16'	32'	I

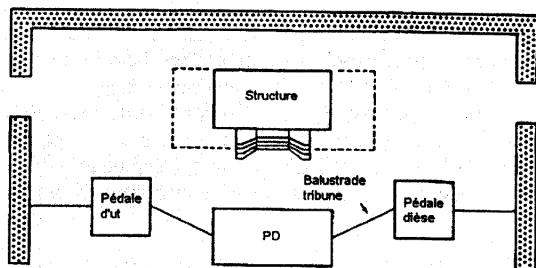
12 Formule pour détermination du nombre de registres (d'après H.G. Klais).



13 Plan d'une console libre.



14 Coupe (fig. 13).

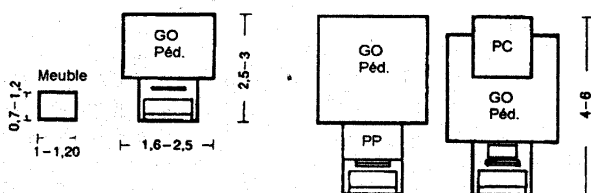


① Plan des tours de pédale dans la balustrade.

Type	Hauteur (en m)	Largeur (en m)	Profondeur (buffet plat) (sans passage d'accordeur)	
③ - ④	0,6 - 0,8	1 - 1,2	0,7 - 1,2	Meuble H = 0,6 - 0,8 m
⑤	2,5 - 3	1,6 - 2,5	0,8 - 1,6	Positif
⑥	4 - 6	3 - 3,5	1,2 - 1,8	Petit orgue
⑦	6 - 7	5,5 - 6,5	1,2 - 2	I. manuels / GO 8' / pédale 8'
⑧	6,5 - 9	4,5 - 7	1,5 - 2,5	II. manuels / GO 8' / pédale 16'
⑨ - ⑩	7,5 - 10	7 - 9	2 - 3	III. manuels / GO 8' - 16' / pédale 16'
⑪ - ⑫	9 - 13	8 - 12	2 - 4	IV - V. manuels / GO 16' / pédale 16' - 32'

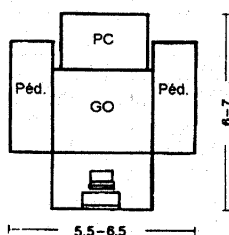
Les dimensions indiquées pour la profondeur du buffet de l'orgue sont uniquement communiquées à titre indicatif. Quand les parties sont disposées les unes derrière les autres, le besoin en surface de l'orgue augmente.

② Tableau synoptique des dimensions du buffet (fig. 3 à 12)

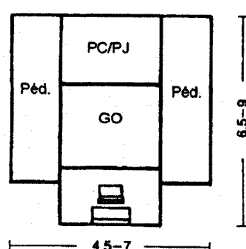


GO = Grand orgue
PD = Positif dorsal
PP = Positif de poitrine
Péd. = Pédale

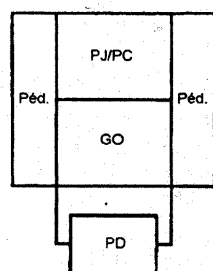
③ - ④ (Voir fig. 2)



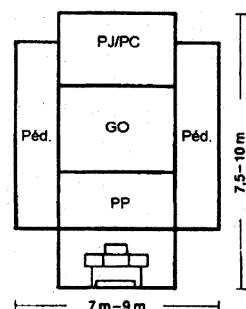
⑤ - ⑥ (Voir fig. 2)



⑦ (Voir fig. 2)



⑧ (Voir fig. 2)



⑨ (Voir fig. 2)



⑩ (Voir fig. 2)



La console doit être reliée de façon fixe à l'orgue. C'est ainsi que l'on obtient des transmissions réduites et une façon de jouer optimale. La console est généralement intégrée frontalement.

Dans les orgues à balustrade la console peut se trouver en position latérale, rarement derrière l'orgue.

La console libre centrale se trouve devant l'orgue, la distance maximale est de 2,00 m avec vue de l'organiste sur l'instrument (p. 600, fig. 13 et 14).

On appelle transmission le lien entre la console et le sommier dans l'orgue. La conduite des transmissions doit être courte et simple.

La soufflerie est constituée d'un ventilateur, d'un soufflet-réservoir, ainsi que des canaux qui mènent du soufflet au sommiers.

La soufflerie se situe généralement dans la partie inférieure de l'orgue, ainsi qu'à l'arrière et à côté de l'orgue. Les grandes installations de soufflerie, en particulier dans les salles de concert, se situent dans leurs propres chambres.

Les dimensions des souffleries sont données page 523 (fig. 4 et 5).

Un orgue n'est pas obligatoirement situé dans les tribunes. Il peut aussi se situer dans l'autel. Éviter son intégration dans des tours, des niches profondes ou devant de grands vitrages (surfaces de refroidissement). Ne pas empêcher la résonance par des solives transversales ou des arcs doubleau. L'emplacement dans les salles de concert doit être à proximité immédiate du podium.

Poids des orgues

Pédalier : Base principale 16 : 600 kg, base principale 8 : 400 kg et registre.

Grand orgue : base 4' longueur 250 kg / registre.

Plein-jeu : base 4' longueur 250 kg / registre (y compris coffre d'amplification).

Positif de poitrine amplifiable : base 2' plein de hauteur 160 kg / registre (y compris mur pédalier et coffre).

Positif dorsal : base principale 8' 150 kg et registre, base principale 4' 100 kg / registre.

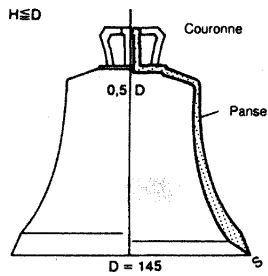
Positif de poitrine : base 2' 90 kg / registre.

Dans toutes les données sont compris les structures et coffres. Les charges sont ponctuelles. Intégrer éventuellement un répartiteur de charges.

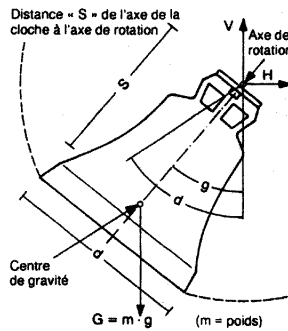
Consoles libres : console deux claviers manuels jusqu'à 250 kg, trois claviers jusqu'à 300 kg.

Air ambiant de la pièce : si possible même hygrométrie durant toute l'année (optimal 60%). Valeurs hygrométriques limites 45% à 80%. Pas de courants d'air ni de variations brusques de température.

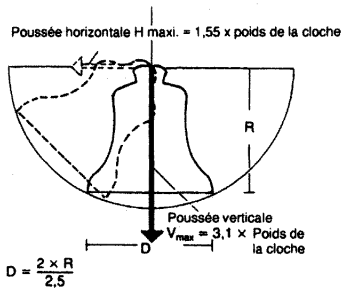
Pas de fenêtre non plus à proximité de l'orgue. Murs isolés contre la chaleur à l'arrière et sur les côtés de l'orgue, surface dure et réfléchissante. Ne pas exposer les tuyaux du buffet au soleil. Éviter la lumière des projecteurs. Chaque orgue doit être entretenu. Les passages à l'arrière pour l'accordeur ont une largeur de 50 à 80 cm. Orgue en encorbellement accessible par en dessous. Devant l'orgue estrades pour chœur et orchestre.



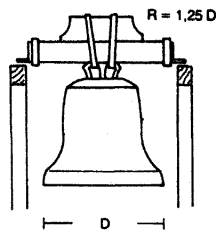
① Rapport des dimensions en fonction de la panse.



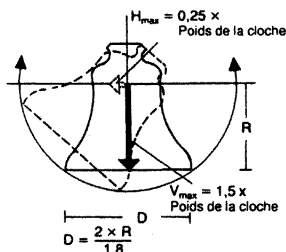
② Dénominations.



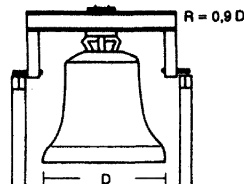
③ Poussée importante dans le sens horizontal.



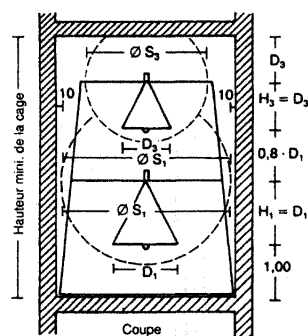
④ Mouton droit.



⑤ Suspension à proximité du centre de gravité.

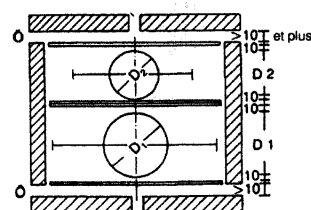


⑥ Mouton coudé en acier.

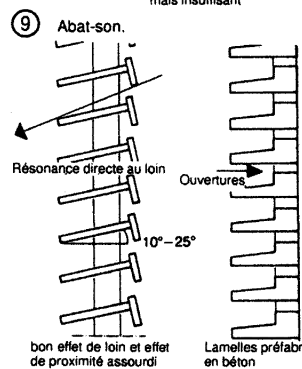
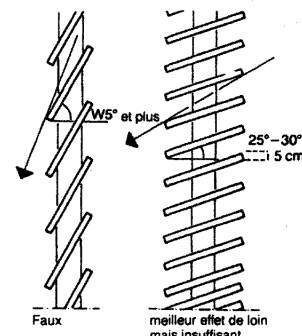


⑦ Dimensions de la cage (valeurs minimales)

Longueurs des champs :
 $\varnothing S3$ = Diamètre de la courbe de balancement
 de la cloche $3 = 2,5 \times D3$
 $\varnothing S1$ = de la cloche $1 = 2,5 \times D1$
 Ouv. acoustiques O, là où pas de frappe de battant.



⑧ Plan (fig. 7).



⑩ Abat-son.

Avant la planification : L'expert donne des conseils sur le volume et la hauteur du timbre des cloches, l'acoustique, le poids. Le fondeur conçoit la chaise de clocher comme base pour le dimensionnement de la cage de la cloche et des ouvertures acoustiques. Il apporte les suppositions de charge au staticien. Le staticien doit tenir compte des charges statiques et dynamiques. La fréquence propre du clocher ne doit pas fournir de résonance à la fréquence de la cloche.

Cloches : Poids, alliage et épaisseur de la panse déterminent l'intensité du son. De nos jours, on utilise des cloches électriques. Les cloches en acier ont un diamètre qui est de 15% plus grand et de 25% plus léger que les cloches en bronze qui ne sont pratiquement plus fabriquées (fig. 1).

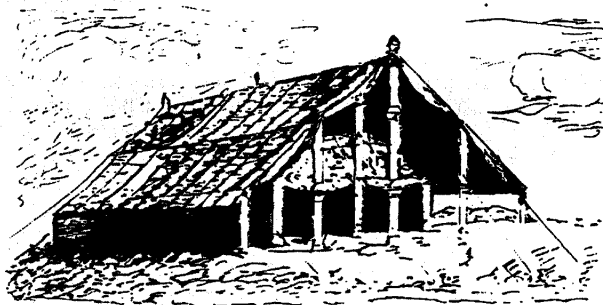
Clocher : Conçu comme un instrument de musique en solo, il forme un orchestre avec les clochers voisins. La portée du son détermine la hauteur de la cage de la cloche dans le clocher, elle doit se situer au-dessus des bâtiments environnants. La qualité du timbre dépend du matériau de construction et de la configuration acoustique. Le clocher est séparé du bâtiment par des joints contre les transmissions de bruits de structure. Les clochers en situation isolée sont de ce point de vue avantageux. Ouvertures dans la construction pour l'installation ou le changement de la cloche. Accès protégé vers la cage de la cloche pour l'entretien (escalier au lieu d'une échelle).

Cage du clocher : Pièce de résonance et salle de mixage, elle détermine la qualité musicale du rayonnement sonore. La pièce est totalement fermée à part les abat-son (fig. 7 et 8).

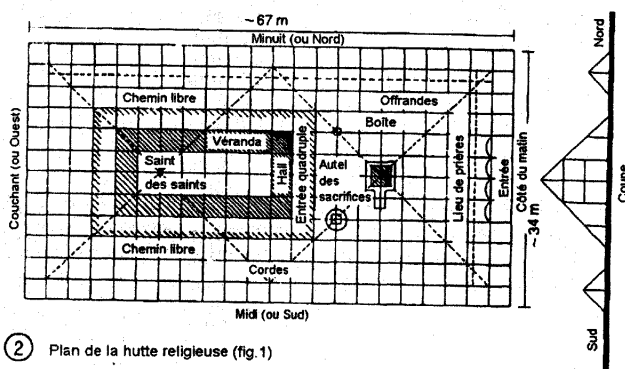
Abat-son : Il vaut mieux plusieurs petits abat-son en travers du sens de l'oscillation de la cloche que peu de grands. Le rayonnement sonore ne doit pas dévier de plus de 30° de l'horizontale pour protéger le voisinage. L'impact du battant ne doit pas pouvoir rayonner. Il faut prendre cela aussi en compte lors de la disposition des abat-sons. Somme des ouvertures 5% maximum si surfaces lisses, 10% maximum si surfaces rugueuses des murs intérieurs de la cage. Les plafonds et sols en béton peuvent être habillés de bois (fig. 9 et 10).

	a	b	a	b	a	b
	Diamètre cloche d mm	Charge propre cloche G kN	Diamètre cloche d mm	Charge propre cloche G kN	Diamètre cloche d mm	Charge propre cloche G kN
	Panses					
Ton	Légères		Moyennes		Lourdes	
F°	2250	58	2320	71		
Fis° Ges°	2120	48	2220	59		
G°	2000	40	2100	50		
Gis° As°	1880	34	2000	41		
A°	1780	28	1880	35		
Ais° B°	1680	24	1760	29		
H°	1580	20	1660	24		
C°	1480	16	1570	20	1680	31
cis° des°	1400	14	1475	17	1580	25
d°	1325	11	1390	14	1500	21
dis° es°	1240	10	1310	12	1410	17
e°	1170	8,0	1240	10	1330	15
f°	1110	7,0	1170	8,0	1250	13
fis° ges°	1035	5,5	1100	7,2	1175	11
g°	980	4,8	1040	6,0	1110	9,0
gis° as°	930	4,0	980	5,0	1040	7,2
a°	875	3,2	925	4,3	985	6,2
ais° b°	830	2,8	870	3,5	930	5,3
h°	780	2,3	820	3,0	880	4,3
c°	740	2,0	775	2,5	830	3,7
cis° des°	690	1,6	730	2,1	780	3,2
d°	650	1,4	690	1,7	735	2,6
dis° es°	600	1,1	645	1,5	690	2,1
e°	575	0,90	610	1,2	650	1,7
f°	550	0,80	580	1,0	620	1,5
fis° ges°	510	0,65	545	0,80	595	1,2
g°	480	0,55	510	0,70	550	1,0
gis° as°	450	0,45	480	0,59	525	0,90
a°	425	0,38	455	0,50	495	0,75
ais° b°	390	0,32	430	0,40	465	0,65
h°	370	0,25	405	0,35	440	0,50
c°	350	0,20	380	0,30	415	0,43
Forme selon valeur	c = 0,75		c = 0,76		c = 0,78	

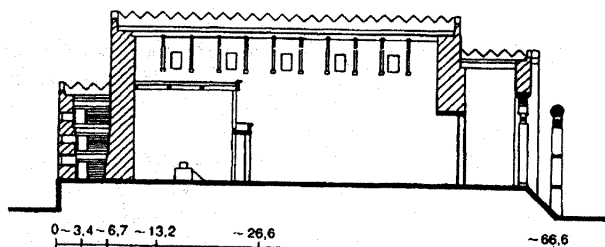
⑪ Valeurs caractéristiques des cloches.



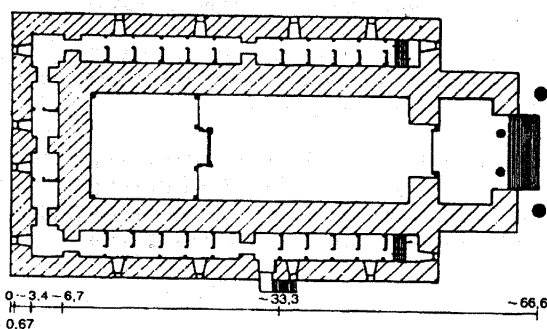
① Tente religieuse (hutte religieuse). Première maison de Dieu des Juifs.



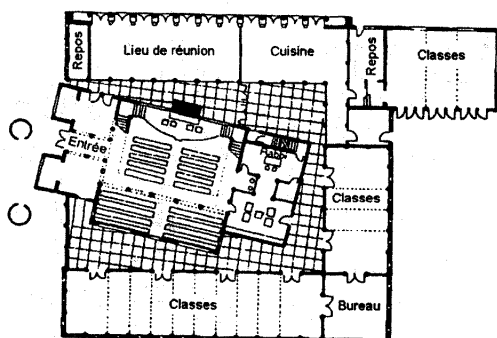
② Plan de la hutte religieuse (fig. 1)



③ Jérusalem, temple de Salomon, coupe longitudinale (fig. 4)



④ Plan du temple



⑤ Plan de la synagogue Or Shalom à Chicago, 1986.
(Arch.: Stanley Tigermann)

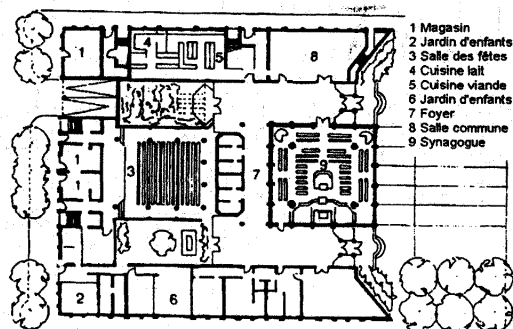
Dans la synagogue on trouve comme point central à la place d'un autel, la plateforme surélevée du prédicateur (*Almenor*) avec deux sièges pour le rabbin et le cantor, d'où on lit la torah. La synagogue est tournée vers Jérusalem. Sur la façade avant se trouve la châsse renfermant les rouleaux de la torah (*Aaron Hakodesch*), en une partie dans les régions Askénaze (« allemand » en hébreux, caractère européen = Diaspora), en trois parties dans les régions Séfarade (« espagnol » en hébreux, caractère oriental = Palestine).

Entre Almenior et Aaron Hakodesch se situe l'allée pour la procession solennelle de la promulgation de la torah.

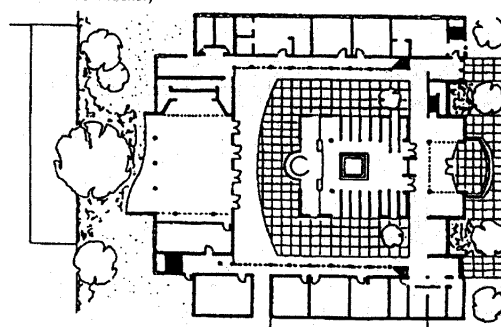
La construction d'une synagogue est la recherche toujours renouvelée d'une disposition de plan variant entre le centre d'intérêt spirituel de l'Almenor (construction centrale plus orthodoxe) et le centre d'intérêt spatial de l'Aaron Hakodesch (maison en longueur plus libérale) ou une synthèse géométrique à base de rectangle et carré ou cercle. Les symboles tels l'étoile de David, le bougeoir à sept branches et les tables de la loi de Moïse sont des éléments indispensables.

La synagogue est le plus souvent intégrée dans un centre communal comme salle de prières ou de rassemblement. La salle pour les femmes est séparée au moins symboliquement et n'est pas dans le champ visuel des hommes, souvent en tribunes. A l'entrée se situe une fontaine ou une table de toilette pour se laver les mains. Le bain rituel, (bain juif, MIKWA) avec bassin d'immersion pour les femmes se situe habituellement à la cave avec de l'eau courante naturelle ne provenant pas de tuyaux métalliques. Dans les synagogues libérales on peut trouver des orgues, mais jamais comme objet de décor.

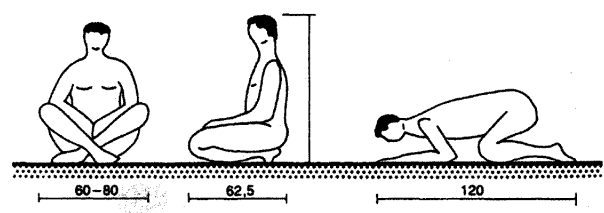
Dans le décor d'où sont exclues les reproductions d'êtres humains, il n'y a que des ornements végétaux, géométriques ou des écritures.



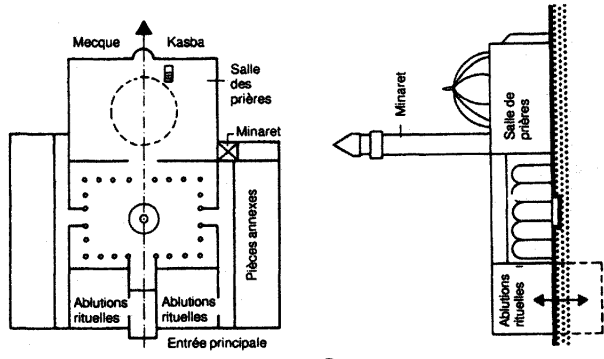
⑥ Plan de la synagogue avec centre communautaire de Mannheim, 1967.
(Arch.: Karl Schmucker)



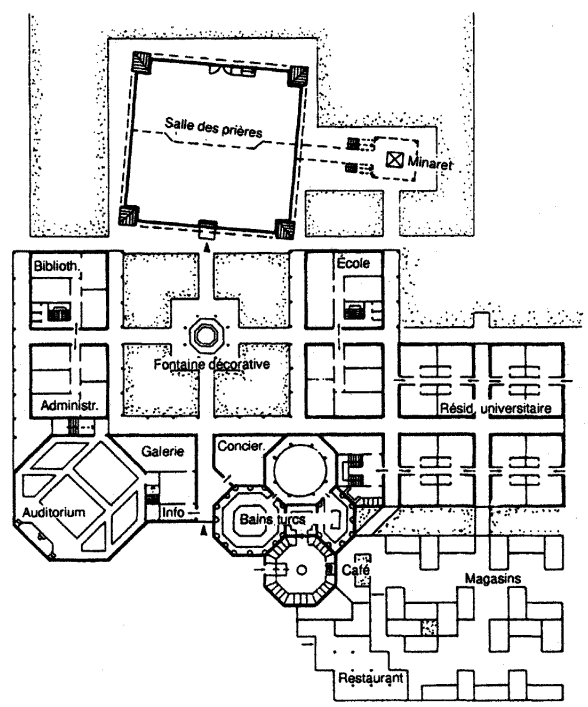
⑦ Plan de la synagogue avec centre communautaire de Darmstadt, 1988.
(Arch.: Alfred Jacoby)



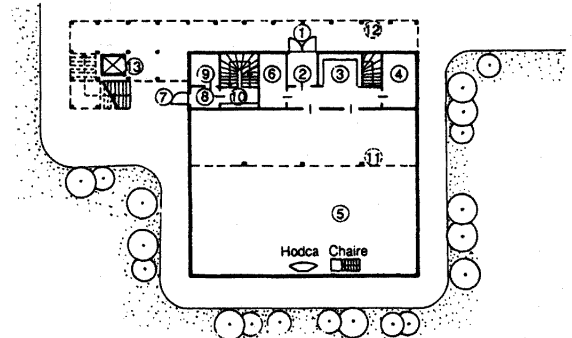
① Personnes lors de la prière.



② Forme de construction historique. ③ Coupe.



④ Centre culturel islamique à Cologne. Arch. : Ruhi Alagöz



⑤ Centre culturel islamique à Francfort. Arch. : Ruhi Alagöz

La mosquée (Masjed ou Jamih) est une maison de prières, un centre culturel, un lieu de rassemblement social, un tribunal, une école et une université. (Le Coran est pour l'Islam la source centrale pour les règles de vie, l'enseignement, le droit, la religion, etc.)

Dans les pays islamiques, la mosquée est située dans le bazar (souk) au centre de la vie publique. Là où dans d'autres pays ces institutions viennent à manquer, elles devraient être planifiées avec la mosquée (coiffeur, magasins pour denrées autorisées, café).

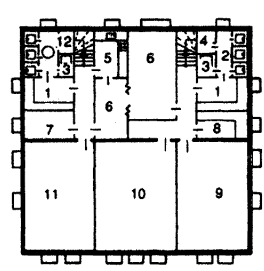
Les grandes mosquées (Camii) ont toujours le minaret, les petites mosquées (Mescit) l'ont rarement. Le musulman ne connaît ni orgue ni clocher. Depuis le minaret, par un escalier ou un ascenseur jusqu'au chemin de ronde supérieur, la plupart du temps abrité, l'appel du Muezzin retentit 5 fois par jour appelant à la prière, de nos jours presque toujours par haut-parleur, ce qui dans beaucoup de pays n'est pas autorisé.

La superficie des salles de prières se détermine d'après la surface de prière de 0,85 m² pour une personne. Elles sont souvent rectangulaire voire carrée, souvent avec une coupole centrale et tournée vers la Mecque comme direction de prières. Sur la façade avant (Qibla) se trouve la niche des prières (Mihrab), à côté la chaire pour la prière du vendredi (Minbar), toujours avec un nombre de marches impair, pour le théologue de la mosquée (Imam). Une séparation souvent uniquement symbolique ou une galerie constitue la séparation entre les hommes et les femmes.

Dans l'entrée, sont disposées des étagères pour les chaussures des croyants; des pièces pour les ablutions rituelles et des douches d'eau toujours courante. Les WC souvent à la turque sont perpendiculaires à la direction de la Mecque. Ces installations ont souvent des entrées séparées pour les hommes et les femmes, y compris l'escalier pour la galerie des femmes. Beaucoup de mosquées ont une cour intérieure de taille égale à la salle des prières, servant d'agrandissement lors des jours de fête, et une fontaine décorative (Tscheschme) pour les ablutions rituelles. Dans les pays chauds, on y plante des arbres dispensant de l'ombre et plantés de façon géométrique.

Un bureau, une bibliothèque, une salle de conférence et de cours, des débars et des logements au moins pour l'Imam et le Muezzin complètent le programme.

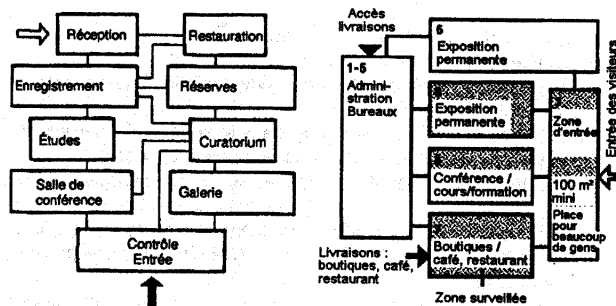
Les représentations de personnes et d'animaux ne sont pas autorisées dans les décors. Des ornements végétaux et géométriques (arabesques), ainsi que des vers du Coran en calligraphie arabe sont appréciés et sont devenus une véritable culture.



- | Rez-de-chaussée | Sous-sol |
|-------------------------------------|---|
| 1 Entrée/hommes | 1 Rangée de lavabos |
| 2 WIFA | 2 WC |
| 3 Dépôt des chaussures | 3 Douches |
| 4 Bureau/Hodca | 4 Installation de poulies |
| 5 Salle des prières rez-ch. hommes | 5 Cuisine |
| 6 Info/hommes | 6 Restaurant |
| 7 Entrée/femmes | 7 Chauffage |
| 8 WIFA | 8 Coiffeur |
| 9 Info/femmes | 9 Salle de cours/hom. |
| 10 Dépôt des chaussures | 10 Bibliothèque et salle de conférences |
| 11 Salle des prières galerie/femmes | 11 Salle de cours/femmes |
| 12 Balcon | 12 Har |
| 13 Minaret avec ascenseur | |

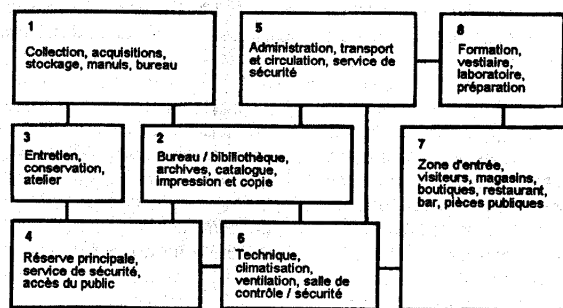
⑥ Sous-sol.

Eglises.
Musées

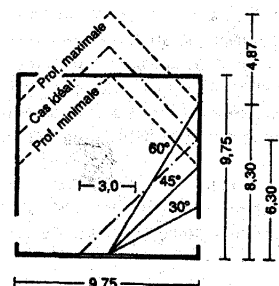


1 Schéma des parcours

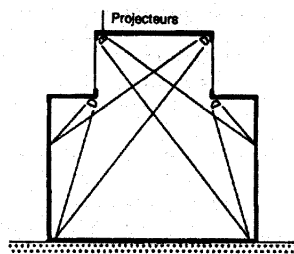
2 Répartition schématique des espaces (voir fig. 3)



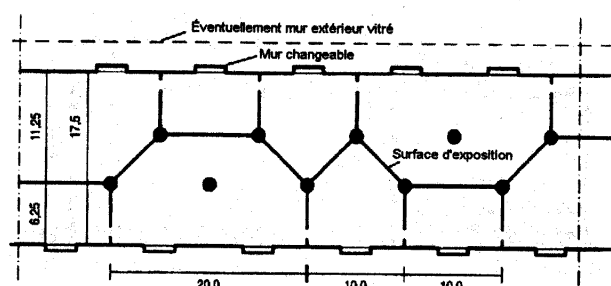
3 Type de schéma fonctionnel d'un musée



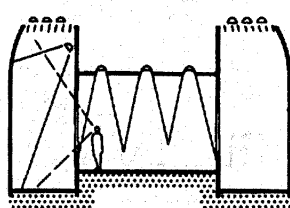
4 Surface d'accrochage favorable entre 30 et 60° pour une hauteur de pièce de 6,70 m et une hauteur d'appui du tableau de 2,13 m.



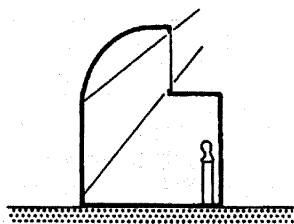
5 Assurer l'éclairage de sorte que l'angle d'incidence à une exposition à la lumière naturelle



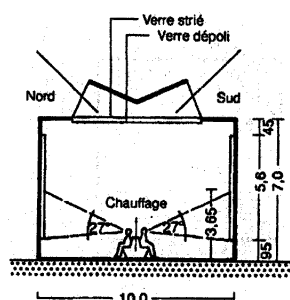
10 Salles d'exposition avec surface de présentation avantageuse. Murs de présentation changeables entre les poteaux.



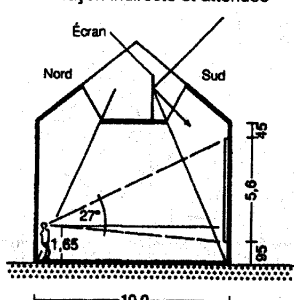
6 Coupe transversale caractéristique pour les musées d'histoire naturelle



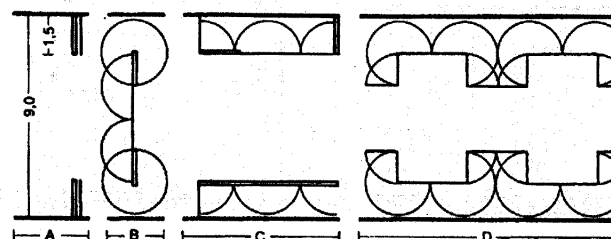
7 Passage en galerie éclairé d'un seul côté, la partie basse étant éclairée de façon indirecte et atténuée



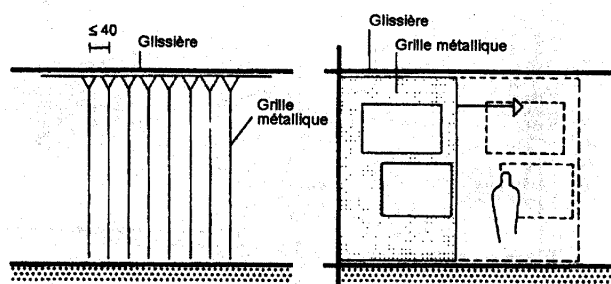
8 Salle d'exposition bien éclairée d'après les expériences faites à Boston.



9 Salle bien éclairée avec une lumière régulière et bilatérale d'après S. Hurst Seager.



11 Salle d'exposition avec cloisons repliables d'après l'architecte K. Schneider. Possibilités multiples aménagement de l'espace



12 Salle d'exposition avec cloisons repliables d'après l'architecte K. Schneider. Possibilités multiples aménagement de l'espace

Les salles pour exposition d'œuvres artistiques et scientifiques doivent :

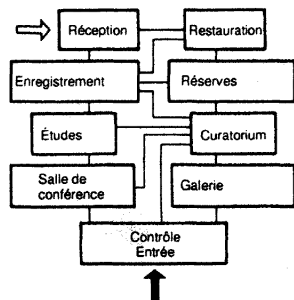
1. les protéger de la destruction, du vol, de l'humidité, de la sécheresse du soleil et de la poussière,
2. les présenter sous le meilleur jour (au sens large), ce qui s'obtient de façon appropriée par une répartition des objets exposés

a) en objets pour études (gravures sur cuivre, dessins à la main, etc.) conservés dans des cartons à dessin et rangés dans des armoires (à tiroirs) d'environ 30 cm de profondeur et 1,60 m de hauteur, b) en objets pour le public (peintures à l'huile, fresques, expositions temporaires, etc.)

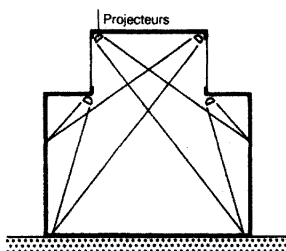
Le public doit voir les objets exposés dans leur totalité et sans fatigue. Cela implique une disposition délimitée, sur de grands espaces, de la variété, une forme et une succession d'espaces appropriées.

Pour chaque groupe de tableaux, si possible, une salle particulière et pour chaque tableau, un mur particulier, ce qui implique de petites salles. Celles-ci offrent plus de surface de murs par rapport à la surface de sol que les grandes salles qui restent nécessaires pour les grands tableaux. Les dimensions de la salle dépendent de celle du tableau. L'angle visuel normal pour l'homme est de 54°, soit de 27° vers le haut à partir de l'œil, ce qui donne une hauteur d'accrochage de 4,9 m pour une distance de visibilité de 10 m dans le cas d'un tableau bien éclairé (fig. 9). Pour les grands tableaux seulement, on ira jusqu'au socle et au-dessus de la limite de l'angle visuel. Suspendre les petits tableaux au niveau de leur centre de gravité (niveau de l'horizon dans le tableau) de préférence à hauteur des yeux (page 606 fig. 11).

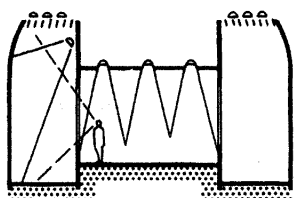
1. Place nécessaire par tableau de 3 à 5 m² de surface d'exposition.
2. Place nécessaire par sculpture de 6 à 10 m² de surface de sol.
3. Place nécessaire pour 400 pièces de monnaie de 1 m² de surface de vitrine.



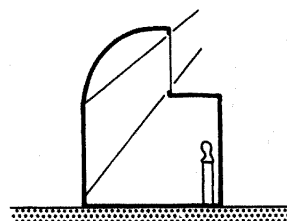
① Schéma des parcours.



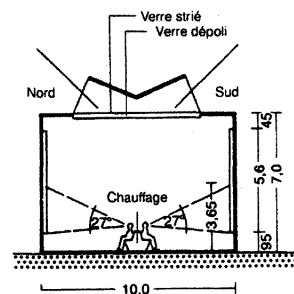
② Assurer l'éclairage de manière à ce que l'angle d'incidence corresponde à l'éclairage naturel.



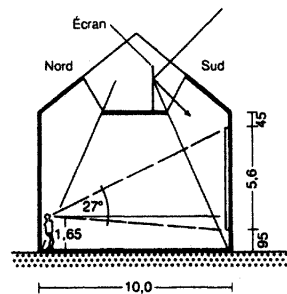
③ Coupe caractéristique pour les musées d'histoire naturelle.



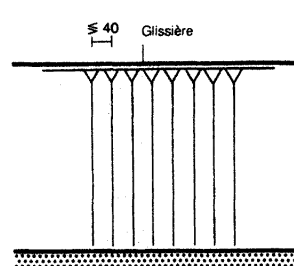
④ Passage de galerie éclairé d'un seul côté, la partie basse est éclairée de façon indirecte et tamisée.



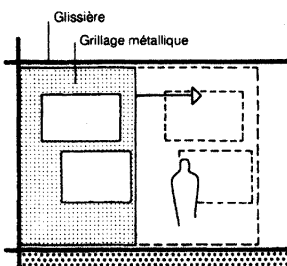
⑤ Salle d'exposition bien éclairée d'après les expériences faites à Boston.



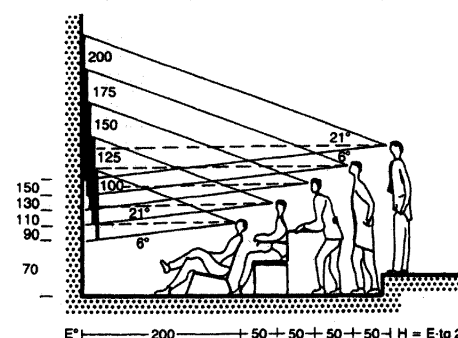
⑥ Salle donnant le meilleur éclairage avec une lumière régulière et bilatérale d'après S. Hurst Seager.



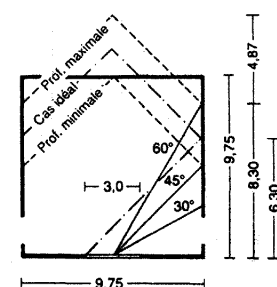
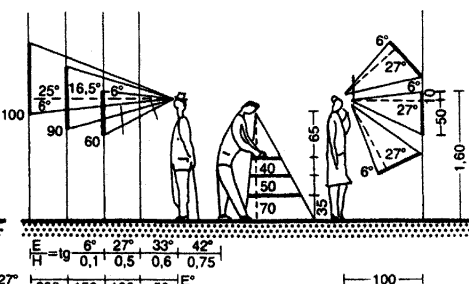
⑦ Réserves de tableaux avec cadres mobiles en grillage métallique, sur lesquels les tableaux peuvent être accrochés à volonté et toujours à portée de main en les tirant.



⑧ Salle d'exposition avec cloisons rabattables, d'après arch. : K. Schneider; nombreuses possibilités de configuration de la salle.



⑨ Champ de vision - Hauteur / taille et distance.



⑩ Salle d'exposition avec lumière latérale.

Les salles : salles d'exposition pour des œuvres artistiques ou scientifiques. Elles doivent :

1. les protéger contre la destruction, le vol, l'humidité, la sécheresse, le soleil et la poussière et
2. les présenter sous le meilleur jour (dans le sens le plus large), on y arrive par une répartition judicieuse des objets exposés :
 - a) ceux destinés à être étudiés (gravures sur cuivre, dessins à la main etc.) ; ceux-ci sont conservés dans des cartons à dessin et gardés dans des armoires (à tiroirs). Prof. d'env. 80 cm, hauteur 1,60 m.
 - b) ceux destinés au public (peintures à huile, fresques, expositions temporaires, etc.)

Le public doit pouvoir visiter toutes les salles d'exposition sans fatigue. Cela implique une disposition aérée mais restreinte, de la variété, une forme et une suite de salles correspondantes.

Pour chaque genre de tableau, si possible, une salle et pour chaque tableau, un mur. Ce qui implique de petites salles. Celles-ci offrent davantage de surface de mur que les grandes, nécessaires aux grands tableaux. La taille de la salle dépend de la taille du tableau. L'angle de vision normal pour l'homme est 54° ou à partir de l'œil, 27° vers le haut, ce qui donne pour une vue de tableaux bien éclairés depuis 10 m, 4,9 m de hauteur d'accrochage au-dessus de la hauteur des yeux et jusqu'à 70 cm environ au-dessous (fig. 6). Il n'y a que pour les grands tableaux qu'on ira jusqu'à la hauteur du socle et au-dessus de l'angle visuel vers le haut. Les petits tableaux sont suspendus par leur centre de gravité (= niveau de l'horizon dans le tableau) de préférence à hauteur des yeux (fig. 9).

Place nécessaire par tableau 3 à 5 m² de mur d'exposition
Place nécessaire par sculpture 6 à 10 m² de sol de base
Pl. néces. pour 400 pièces de monnaie 1 m² de vitrine.

Les calculs concernant la lumière dans les musées sont très théoriques, c'est la qualité de la lumière qui est déterminante. Les essais américains sont en ce sens plus concluants. Ces derniers temps, utilisation de plus en plus fréquente de l'éclairage artificiel, au lieu de la lumière changeante du jour, même pour les fenêtres au plafond exposées au nord. Surface d'accrochage favorable entre 30° et 60° pour 6,70 m de hauteur de pièce et 2,13 m de hauteur de cimaise pour les tableaux ou 3,04 à 3,65 m de hauteur de cimaise pour les sculptures d'après les essais de Boston (fig. 9).

Disposition d'ensemble : pas de circuit sans fin, mais des ailes partant de l'entrée. A l'écart, locaux pour emballage, expédition, administration, salle de projection, ateliers de restauration, salles de conférences. Les châteaux-forts, châteaux, cloîtres et similaires, faute d'utilisation, se prêtent souvent bien à des fonctions de musée.

En particulier pour les objets historiques, pour lesquels ce genre de construction offre un cadre bien plus adapté que les musées froids, dénommés musées modernes.

MUSÉES

EXEMPLES INTERNATIONAUX

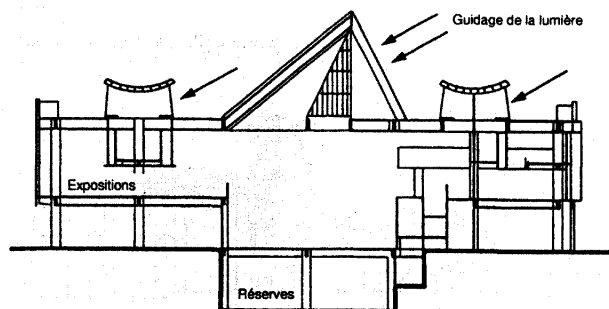
Les musées n'ont pas une unique fonction d'exposition, ils sont aussi utilisés comme centres culturels. Cette multifonctionnalité doit couvrir l'ensemble des salles.

Salles d'expositions : expositions permanentes ou temporaires.

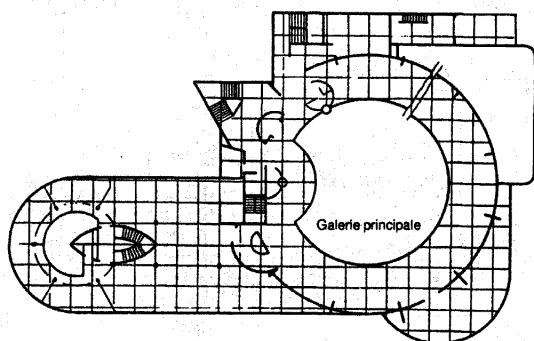
Travail, études : bibliothèques, médiathèques, salles de conférence.

Détente : zones de repos, café, restaurant.

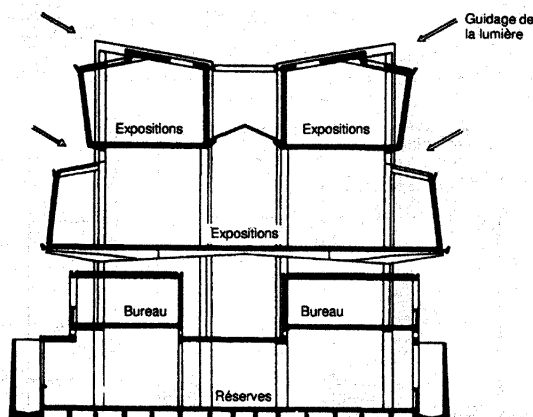
Réserves, conservation, dépôts, atelier, organisation, administration.



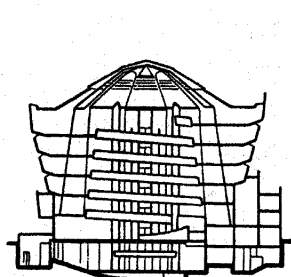
① Coupe du Musée National d'Art Occidental, Tokyo. Arch. : Le Corbusier



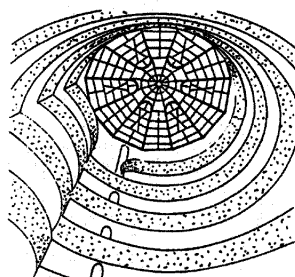
② Plan du Musée Guggenheim, New York. Arch. : Frank Lloyd Wright



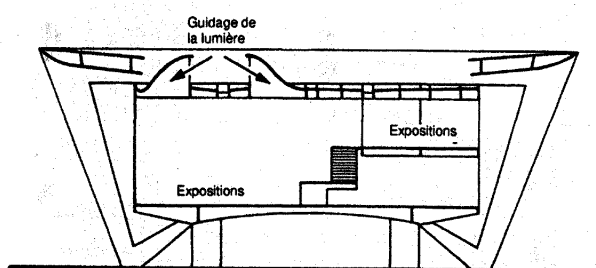
⑦ Coupe et guidage de la lumière, Museo Civico, Turin. Arch. : Bassi et Boschetti



③ Musée Guggenheim, coupe.

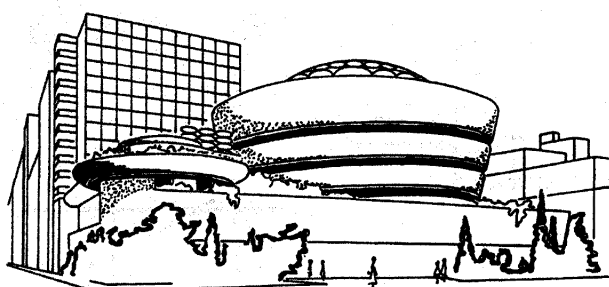


④ Musée Guggenheim, volume intérieur.

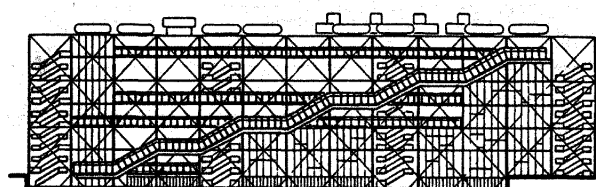


⑧ Musée d'Art Moderne, Rio de Janeiro. Coupe et guidage de la lumière.

Arch. : Reidy

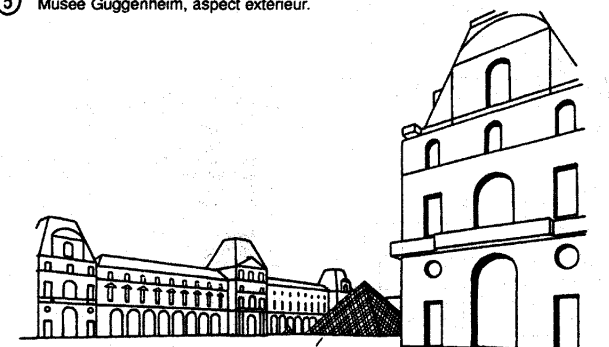


⑤ Musée Guggenheim, aspect extérieur.



⑨ Façade du Centre Pompidou, Paris.

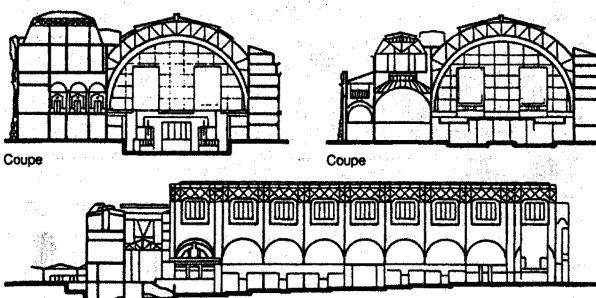
Arch. : R. Rogers, R. Piano



⑥ Grand Louvre, Paris.

Pyramide de verre

Arch. : Pei / Partner

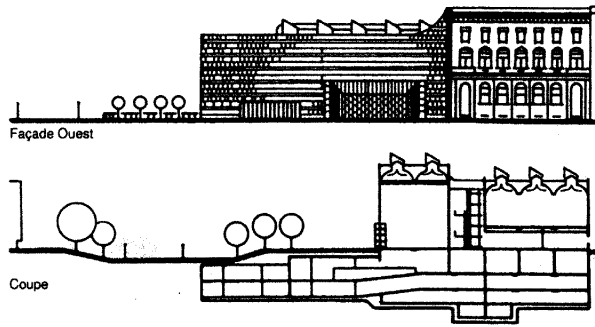


⑩ Musée de la gare d'Orsay, Paris.

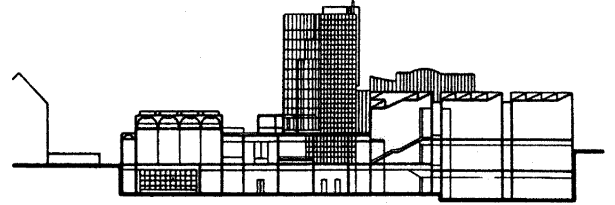
Arch. : Aulenti Rota

Églises.
Musées

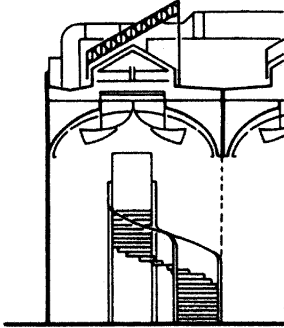
MUSÉES EXEMPLES INTERNATIONAUX



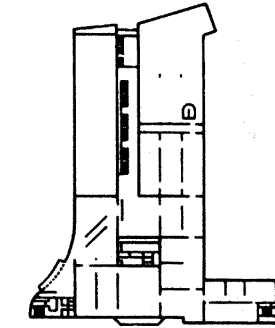
① Galerie d'art NRW Düsseldorf. Arch. : Dissing et Wertling, Copenhague



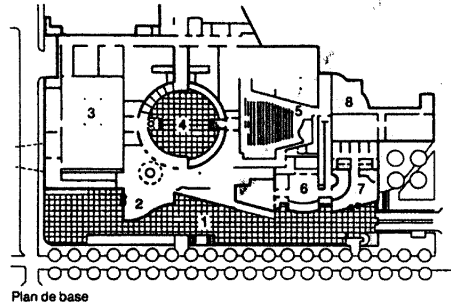
④ Musée d'art moderne, Mönchengladbach. Arch. : H. Hollein, Schmitt



② Détail d'éclairage.

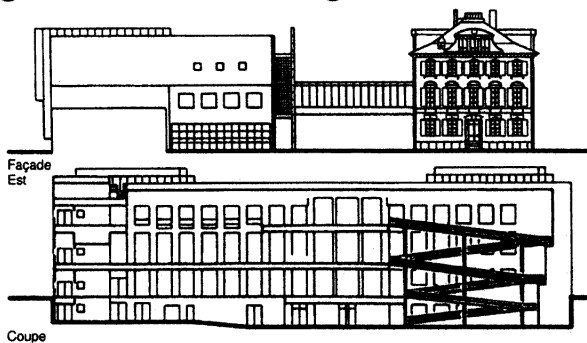


③ Plan.



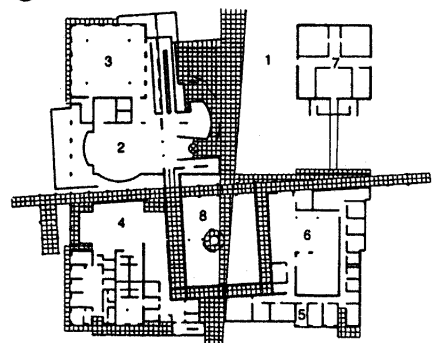
- Légende :
- 1 Terrasse d'accès
 - 2 Hall d'entrée
 - 3 Expos temporaires
 - 4 Cour sculptures
 - 5 Salle conférences
 - 6 Restaurant
 - 7 Foyer / Petit théâtre
 - 8 Conservatoire musique

⑤ Agrandissement de la Galerie Nationale à Stuttgart. Arch. : Stirling et Wilford



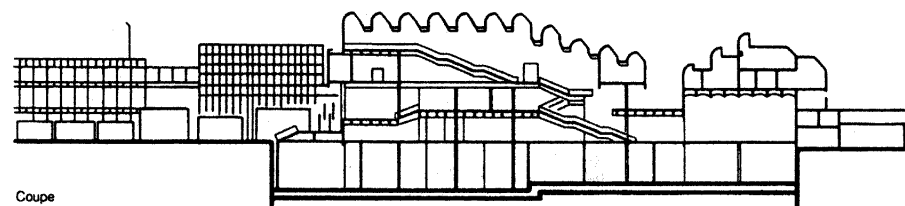
⑥ Musée d'Art Artisanal, Francfort.

Arch. : Richard Meier



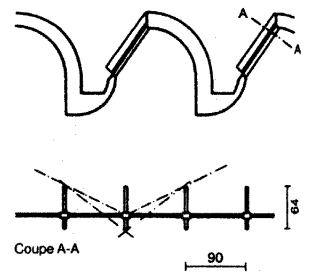
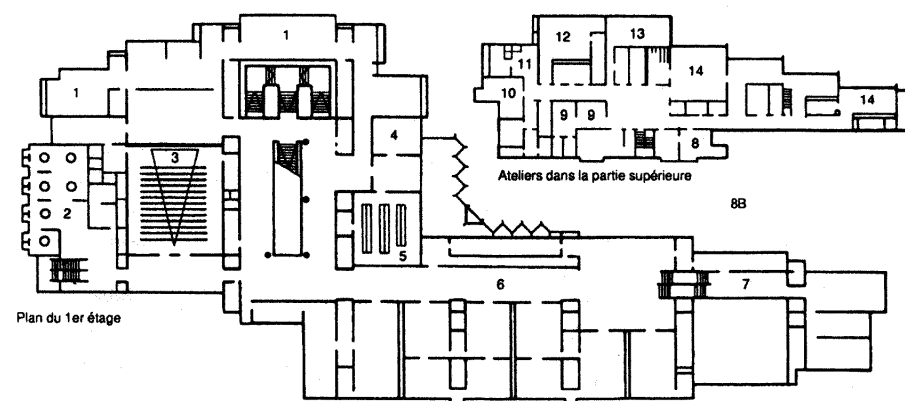
- Légende
- 1 Cour d'entrée
 - 2 Foyer
 - 3 Expos temporaires
 - 4 Restaurant
 - 5 Administration
 - 6 Bibliothèque
 - 7 Villa Metzler, rococo
 - 8 Patio

⑦ Musée d'Art Artisanal, plan de base.



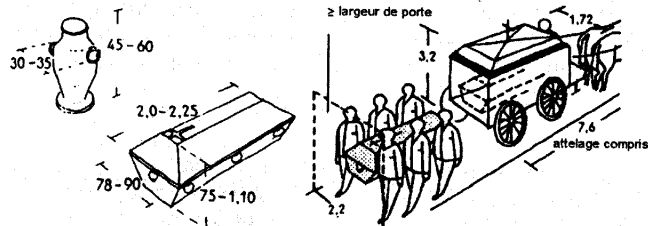
⑧ Musée Wallraf-Richards, Musée Ludwig, Cologne

Arch. : Busmann, Haberer



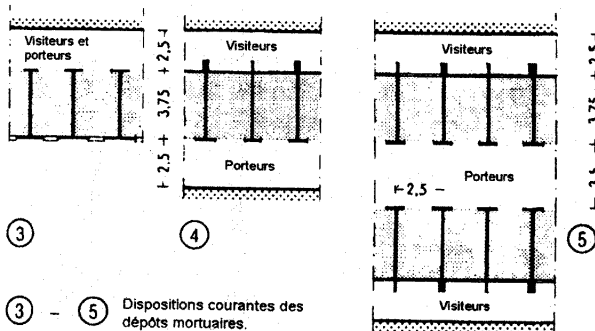
⑨ Coupe transversale sur un shed avec vitrage à 53°.

- Légende :
- 1 Exposition
 - 2 Salle de lecture
 - 3 Salle de conférence
 - 4 Administrateur
 - 5 Graphique
 - 6 Rue du musée
 - 7 Galerie
 - 8 Restaurateur en chef
 - 9 Examens
 - 10 Physique
 - 11 Chimie
 - 12 Restaurateur du papier
 - 13 Atelier photo
 - 14 Atelier

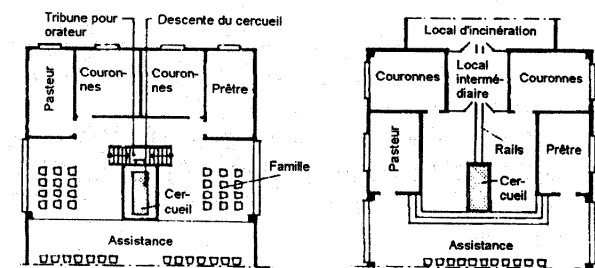


① Urne à cendres et cercueil, dimensions habituelles.

② Convoi funèbre, dimensions d'un corbillard hippomobile et largeur de voie minimale pour les porteurs. Fourgon automobile 6,3 m de long, 1,95 m de large, 2,35 m de haut.

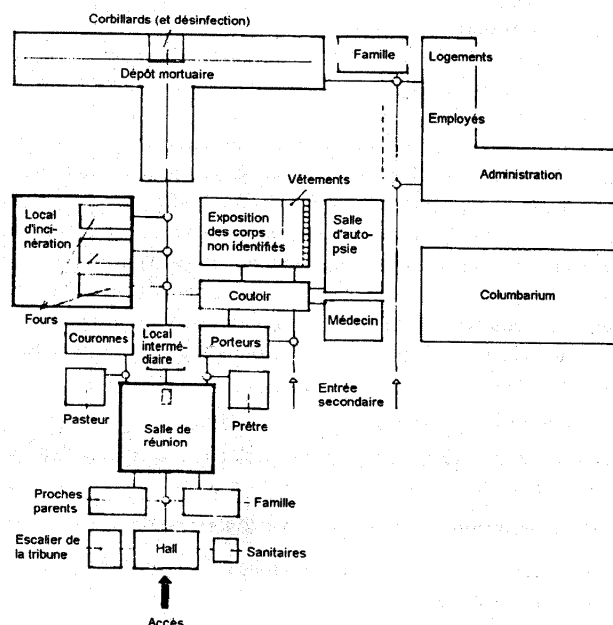


③ - ⑤ Dispositions courantes des dépôts mortuaires.



⑥ Plan schématique d'une installation avec local d'incinération au-dessous de la salle de réunion.

⑦ Local d'incinération derrière la salle de réunion avec local intermédiaire.



⑧ Disposition schématique des locaux d'une installation funéraire avec four crématoire et locaux annexes dans un cimetière important.

Urnes à cendres

Les dimensions en sont limitées par le règlement des cimetières (fig.1). Les casiers muraux qui les reçoivent ont généralement 38 à 40 cm de large et 50 à 60 cm de haut.

Les cercueils

Ils se font sur mesure (fig.1). L'exposition des corps se fait dans les cellules du **dépôt mortuaire** séparées les unes des autres à mi-hauteur (plaques, plantes vertes) (fig.3). On réserve des **passages d'exposition** distincts pour les porteurs et pour les familles (fig.4). Ces dernières peuvent voir le défunt jusqu'au dernier moment à travers de petites vitres ménagées dans la bière. Des piliers faisant saillie entre les espaces permettent d'éviter des mélanges fâcheux entre les différentes familles (fig.4). Cependant, de nombreuses installations modernes ne comportent plus de passage spécial pour la famille, et sont donc (fig.5) sans passage latéral.

Les dimensions habituelles sont : 2,2 x 3,5 ; 2,5 x 3,75 ; 3,0 x 3,5 m.

La température du dépôt mortuaire est comprise entre 2 °C et 12 °C, jamais en dessous parce que le gel dilate les corps et peut les faire éclater. On devra maintenir cette température soit par chauffage, soit par réfrigération avec ventilation continue surtout en été. Les planchers de ces dépôts doivent être imperméables, lisses et faciles à nettoyer. Quant aux murs, le plus simple est de les passer à la chaux assez fréquemment. Les installations importantes sont complétées par un local, pour le surveillant et les porteurs, de 15 à 20 m² avec WC et lavabo. Il faut aussi prévoir un emplacement pour les corbillards (2,2 x 1,08 à 3,0 x 1,1 m).

Dans les grandes villes il y a une morgue pour les corps non identifiés, avec salle d'exposition, local pour leurs vêtements, salle de dissection et pièce du médecin (fig.8).

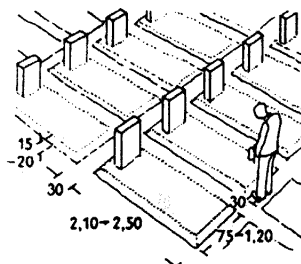
Local d'incinération, soit au sous-sol avec descente pour le cercueil (fig.6), soit derrière la salle de réunion, dont il est alors séparé par un sas intermédiaire (fig.7 et 8).

Le transport au niveau du sol se fait très simplement par treuils actionnés à la main ; en revanche les ascenseurs sont hydrauliques. La porte du local intermédiaire ou la trappe du plancher doivent se fermer doucement au fur et à mesure que le cercueil disparaît.

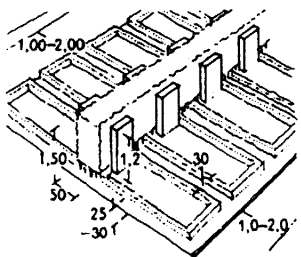
Une fois dans le **local d'incinération**, le cercueil est placé sur un chariot spécial qui le dépose dans le four sur une grille en terre réfractaire.

La crémation se fait soit à l'aide de coke, soit électriquement (pour une crémation environ 45 kW), soit dans des fours spéciaux au gaz (hauteur des fours à deux niveaux 4,3 m), absolument sans odeur ni poussière, produisant un air sec à 900-1000 °C, sans que le corps soit touché par les flammes. On chauffe le four 2 à 3 heures d'avance et la crémation proprement dite dure de 1 heure 1/4 à 1 heure 1/2. Les cendres sont réunies dans un petit coffre de fer qu'on met dans une urne. Le four est muni de regards qui permettent d'observer la crémation. Toute cette installation est à placer, si possible, derrière la **chapelle du cimetière**, qui sert à toutes les religions (c'est pour cela qu'il y a deux pièces pour les ministres du culte). La surface de la salle réservée à l'assistance est variable, moins de 100 places assises et 100 places debout, plus 1 à 2 locaux pour les proches (qui peuvent être ajoutés à la salle) et d'autres pièces annexes (fig.8).

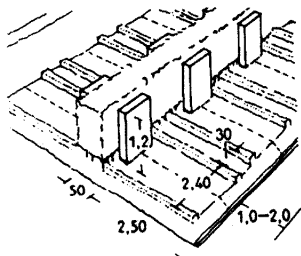
A proximité, on placera encore les **locaux administratifs**, une pièce pour la direction, deux à trois bureaux, un dépôt de cercueils, logements pour un employé et les gardiens du cimetière, le chauffeur, etc. Derrière ces locaux on peut installer une **jardinierie** avec serre, local pour le jardinier, voire de l'architecte-paysagiste, une pièce pour le personnel, les outils, semences, les WC, etc.



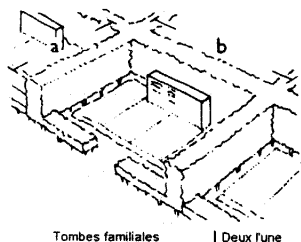
① Alignement de tombes, toutes dans le même sens, pour quartiers de 200 à 300 tombes.



② Disposition des tombes tête contre tête, avec haies de séparation entre les rangs dans les cimetières étroits.



③ Tombes doubles (couples) entre haies de séparation comme sur la figure 2.



Situation

Sur terrain faiblement boisé, près d'un bois, d'accès facile par tramway, autobus ou autres moyens de locomotion. Distance de la maison la plus proche moins de 3 à 5 km. Le sol doit être facile à travailler, terre glaise, sable ou terrain analogue. Niveau des eaux souterraines au-dessus de 2,50 à 3,0 m de profondeur ; il faut souvent prévoir un drainage. Des canalisations sont nécessaires pour l'arrosage.

Place nécessaire

Par 100 000 habitants il faut compter 40 ha y compris les chemins et espaces libres (les cimetières actuels sont moins étendus). Dans les grandes villes, compter de 40 à 70 ha, dont 50 à 65% pour les tombes, le reste pour les chemins et l'aménagement des jardins. Dans une ville industrielle de 70 000 habitants, on compte 42% de concessions à perpétuité (dont 28% d'adultes, 10% d'enfants de moins de 10 ans et 4% de moins de 3 ans).

Les dimensions et la durée d'occupation des tombes sont très variables suivant la réglementation en vigueur (voir tableau ci-dessous).

Genre de tombes	Dimensions (en cm)	Distance entre les tombes (en cm)	Durée administrative (en années)
1) Adultes en rangées	210 x 75-250 x 120	30	20-25
2) Enfants de moins de 10 ans en rangées	150 x 60-150 x 75	30	20
3) Enfants de moins de 3 ans en rangées	100 x 60	60	15
Concessions avec haies	300 x 150-350 x 150		40-100
Caveaux	300 x 120-350 x 150		50-100
Colombarium	100 x 100-150 x 100	60	10-100
Places de luxe	150 x 150	100	30-100

Les tombes d'adultes en rangées doivent avoir en profondeur de 2,0 à 2,40 m ; pour enfants de moins de 10 ans, 1,50 m pour moins de 3 ans, 1,0 m.

La surélévation des tombes au-dessus du sol était jadis de 25 à 30 cm avec entourage de pierres, aujourd'hui on l'a réduite de 15 à 20 cm (pans coupés) ou même à rien (fig.2).

Aménagement général

Près de l'entrée entourée d'arbres : arrêt des bus, emplacement pour véhicule ayant amené le cercueil et la famille ; magasin de couronnes et fleurs, WC (1 urinoir, 2 WC pour hommes et 3 WC pour dames).

Dépôt mortuaire (p.609)

Il se trouve soit à l'entrée, soit au milieu du cimetière, avec accès par des allées accessibles aux corbillards d'une largeur de 3,5 à 4 m.

Le cimetière doit être divisé en secteurs (voir tableau), compte tenu de la durée administrative de concession en vue de réemploi. Les quartiers peuvent avoir une surface de 30 x 30 à 40 x 40 m. On les entoure d'arbres et on les subdivise alors en bandes de 2 rangées de tombes (fig.4) ou bien de haies d'environ 1,50 m (fig.3), avec des chemins de 1 à 2 m de large. Ne pas oublier de disposer des bancs et des bassins pour arrosage. Prévoir aussi des canalisations d'eau potable et, dans les coins, des caisses pour les détritres (fig.7).

Concessions à perpétuité

Sur la voie principale, contre murs de clôture, ou au bout des chemins (fig.5).

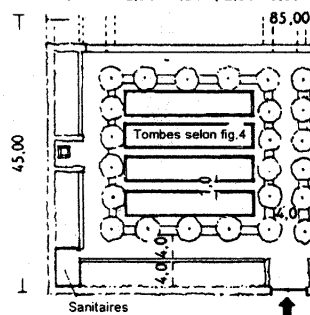
Le colombarium est entouré de plantations ou de haies.

Les urnes sont des récipients en argile ou en pierre qu'on met en terre ou à l'extérieur sur un socle.

Pierres tombales

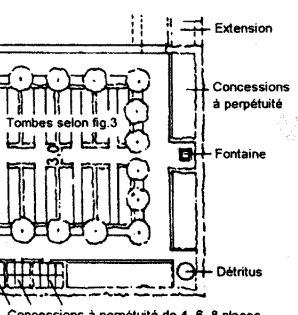
Elles sont couchées ou debout, de taille et de couleur uniforme.

Tombes familiales		Deux l'une derrière l'autre	
Dimensions	a b	a b	a b
2 places	2,50 2,40	2,50 1,50	
4 places	2,50 4,80	2,50 2,50	
6 places	2,50 7,20	2,50 3,90	



⑦ Cimetière pour grand village ou bourgade (susceptible d'extension), non loin de l'église donc sans chapelle (projet de H. Hartwig).

⑥ Colombarium, entre haies ou carrés entourés d'arbres, disposition semblable à celle de la figure 4.



CHARGES CONSTANTES

PRÉVISIONS DE CHARGES POUR LE BÂTIMENT

MATIÈRES STOCKÉES. MATÉRIAUX ET ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION.

CHARGES CARACTÉRISTIQUES ET ANGLE DE FROTTEMENT

A.- Matières stockées dans les domaines du commerce, de l'industrie et de l'agriculture

1. Matières combustibles

Matière	Charge caractéristique (kN/m ³)	Angle de frottement (°)
1 Bois de chauffage	4	45°
2 Charbon de bois non comprimé	4	—
— Charbon de bois comprimé	15	—
3 Houille		
— Coke	6,5	35°
— Houille brute, à l'humidité de la mine	10	35°
— Houille en décantation	12	0°
— Houille pulvérulente	7	25°
— Briquettes en vrac	8	35°
— Briquettes empilées	13	—
— Boulets et toutes autres sortes de houille	8,5	30°
— Qualité moyenne d'exploitation	12,5	35°
— Résidus d'exploitation	14	35°
4 Lignite sèche	8	35°
— Lignite à consistance de terre humide	10	30°
— Lignite en briquettes, en vrac	8	30°
— Lignite en briquettes, empilées	13	—
— Lignite semi-coke	10	40°
— Lignite en poudre	5	25°
5 Tourbe (seulement comme combustible; voir aussi section 5 N° 22)		
— Tourbe noire, séchée, tassée	5	—
— Tourbe noire, séchée, en vrac non tassée	3	45°

Matière	Charge caractéristique (kN/m ³)	Angle de frottement (°)
8 Céruse prête à l'emploi dans l'huile (voir paragraphe 4, N° 3)	10	0°
9 Eau	10	0°
10 Essence	8	0°
11 Glycérine	12,5	0°
12 Huile de créosote, huile lourde et créosote	11	0°
13 Huile de térébenthine	9	0°
14 Huiles végétales et ani males	10	0°
15 Lait	10	0°
16 Mercure	136	0°
17 Minium de plomb prêt à l'emploi (voir paragraphe 4, N° 22)	60	0°
18 Pétrole	8	0°
19 Poix liquide	12	0°
20 Sapropele avec 50 % d'eau (voir paragraphe 4, N° 29 et 30)	11	0°
21 Vin	10	0°

2. Produits alimentaires

Les surfaces minimales des voies de circulation sont prises en compte. Seules les voies de circulation limitées par des matériaux en dur sont à prendre en considération.

Matière	Charge caractéristique (kN/m ³)	Angle de frottement (°)
1 Beurre		
— en tonneaux	5,5	—
— emballé en caisses et cartons	8	—
2 Boissons en bouteilles		
— empilées et en caisses	8,5	—
— en casiers (par ex. bière)	6	—
3 Cacao en sacs	5,5	—
4 Café	7	—
5 Conserves de toutes sortes	8	—
6 Farine		
— en sacs	5	—
— en vrac	6	25°
7 Fruits		
— en vrac	7	25°
— en caisses	3,5	—
8 Margarine		
— en caisses	7	—
— en tonneaux	5,5	—
9 Poissons en tonneaux et caisses	8	—
10 Semoule de blé	5,5	35°
11 Sucre		
— non tassé (en vrac)	9,5	35°
— en morceaux et en sacs	16	—
12 Viande surgelée	7	—

3. Liquides

Il faut aussi tenir compte, le cas échéant, de la pression du gaz pour calculer l'épaisseur des parois des récipients.

Matière	Charge caractéristique (kN/m ³)	Angle de frottement (°)
1 Acide chlorhydrique concentré à 40 %	12	0°
2 Acide nitrique concentré à 91 %	15	0°
3 Acide sulfurique concentré à 30 %	14	0°
Acide sulfurique fumant	19	0°
4 Alcool et éther	8	0°
5 Aniline	10	0°
6 Benzène	9	0°
7 Bière	10	0°

4. Produits divers en vrac et empilés

Matière	Charge caractéristique (kN/m ³)	Angle de frottement (°)
1 Caoutchouc et élastomère bruts	10	—
2 Carburé en morceaux	9	30°
3 Céruse pulvérulente	90	—
4 Copeaux de bois, en vrac non tassé	2	45°
5 Cuir, en lamelles	10	—
6 Farine de poisson	8	45°
7 Feutre en ballots	5	—
— avec revêtement PVC en rouleau	7	—
8 Fibre de bois, en sacs, sèche	3	—
— non tassée, sèche	2,5	45°
— non tassée, humide	5	45°
9 Fibre, cellulose, pressées en ballots	12	0°
10 Fourrures et peaux empilées ou en ballots	9	—
11 Glace en morceaux	8,5	—
12 Goudron, bitumes	14	—
13 Laine de bois, non tassée	1,5	45°
— pressée	4,5	—
14 Laine, coton, pressés, séchés à l'air	13	—
15 Liège, pressé	3	—
16 Linoléum en rouleaux	13	—
17 Livres et dossiers empilés	8,5	—
18 Malt	5,5	20°
19 Malt en germe	2	—
20 Mastic	12	—
21 Minéral de fer		
— Fer limoneux	14	40°
— Minéral du Brésil	39	40°
22 Minium de plomb pulvérulent	90	—
23 Papier en feuilles	11	—
— en rouleaux	15	—
24 Poix	11	—
25 Porcelaine ou faïence empilée	11	—
26 Pyrite en vrac	27	45°
— grillée	14	45°
27 Rayonnages à documents et armoires courantes avec leur contenu	6	—
28 Revêtement PVC en rouleaux	15	—
29 Sapropele avec plus de 50 % d'eau ⁽¹⁾	11 ⁽¹⁾	0 ⁽¹⁾
30 Sapropele concentré jusqu'à 30 % d'eau ⁽¹⁾	12,5 ⁽¹⁾	20 ⁽¹⁾
31 Sel gemme, concassé	22	45°
— moulu	12	40°
32 Soude, calcinée	25	45 ⁽²⁾
— en cristaux	15	40°
33 Vêtements et tissus, en paquets ou en ballots	11	—
34 Vêtements, non tassés	3	—

* La charge est exprimée ici en kN/m³. Elle correspond à une force (en kN) exercée par un volume unitaire de matériau de 1 m³ sur une surface unitaire de 1 m².

(1) Remarque : les valeurs entre 30 % et 50 % sont à interpoler linéairement.

(2) Remarque : l'angle de frottement est supposé être de 20° pour le stockage en silo.

Mesures.
Poids.

CHARGES CONSTANTES

PRÉVISIONS DE CHARGES POUR LE BÂTIMENT MATIÈRES STOCKÉES. MATÉRIAUX ET ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION. CHARGES CARACTÉRISTIQUES ET ANGLE DE FROTTEMENT

5. Matières agricoles en vrac et empaillées

La valeur de 3,5 kN/m² doit être prise pour base comme plus petite charge, même quand des valeurs plus faibles résultent des estimations suivantes.

N°	Matière	Valeur de calcul (kN/m ²)	Angle de frottement (°)
1	Aliments concentrés		
a)	Flocons de farine verte et de pomme de terre	1,5	45°
b)	Fourrage vert en boulettes Ø 15 à 30 mm	6	45°
c)	Fourrage vert en briquettes Ø 50 à 80 mm	4,5	50°
d)	Granulés de farine verte Ø 4 à 8 mm	7,5	45°
e)	Gruau de graines oléagineuses et aliments concentrés mélangés	5,5	45°
f)	Gruau de malt et de céréales	4	45°
g)	Son	3	45°
h)	Tourteau de graines oléagineuses	10	—
2	Betteraves à sucre - pulpe de betterave humide	10	0°
	pulpe de betterave sèche	3	45°
3	Céréales		
a)	Avoine, blé, seigle, orge	9	30°
b)	Chènevis	5	30°
c)	Fruits oléagineux, laiche, en entier	6,5	25°
d)	Légumes secs	8,5	25°
e)	Mais	8	28°
f)	Orge à brasser	8	30°
g)	Riz	8	33°
h)	Semence de betteraves à sucre et d'herbe	3	30°
4	Ensilage d'herbes humides	11	0°
5	Ensilage humide (grains de maïs)	16	0°
6	Ensilage préfané	5,5	0°
7	Foin comme ci-avant, mais lié par fil de fer	1,7	—
8	Foin en balles fortement comprimées ou haché court	1,4	—
9	Foin long et peu dense en balles peu comprimées ou haché long (plus de 11,5 cm)	0,9	—
10	Fourrage vert, étalé non tassé	4	—
11	Houblon en sacs	1,7	—
	- en boîtes cylindriques	4,7	—
	- comprimé ou en sacs	2,9	—
12	Lin empilé ou pressé en ballots	3	—
13	Paille en balles fortement comprimées liées avec ficelles	1,1	—

N°	Matière	Valeur de calcul (kN/m ²)	Angle de frottement (°)
14	Paille en balles fortement comprimées liées avec fil métallique	2,7	—
15	Paille en balles peu comprimées ou hachée court (jusqu'à 5 cm)	0,8	—
16	Paille en morceaux	1	—
17	Paille, longue et en vrac ou en balles de moissonneuse-batteuse	0,7	—
18	Pommes de terre ensilées	10	0°
19	Pommes de terre, betteraves, carottes (en vrac non tassées)	7,6	30°
20	Soja	7,8	23°
21	Tabac lié ou en balles	5	—
22	Tourbe, peu dense séchée à l'air, peu dense en vrac	1	—
	- peu dense, mais vibrée	1,5	—
	- pressée, en balles	3	—

6. Engrais

N°	Matière	Valeur de calcul (kN/m ²)	Angle de frottement (°)
1	Chlorure de potassium	12	28°
2	Compost (en tas jusqu'à 1 m)	12	45°
3	Engrais à base d'azote et de phosphore	11,5	25°
4	Engrais à base d'azote et de potassium	10	28°
5	Engrais à base d'azote, de phosphore et de potassium	12	25°
6	Engrais à base de phosphore (sans phosphate métallurgique)	14	25°
7	Engrais à base de phosphore et de potassium	13	25°
8	Engrais simple à base d'azote	11	25°
9	Fumier de ferme jusqu'à une hauteur de 1,5 m	6	45°
10	Fumier en tas	10	45°
11	Magnésium, potassium	13	30°
12	Phosphate métallurgique	22	25°
13	Purin, lisier, fumier liquide	10	0°
14	Sulfate de potassium	16	28°
15	Urines	8	24°

B.- Matériaux et éléments de construction (en tant que matières stockées et constituants de bâtiments)

1 Matériaux stockés⁽¹⁾

N°	Matière	Valeur de calcul (kN/m ²)	Angle de frottement (°)
1	Argile expansée, schiste expansé	15 ⁽²⁾	30°
2	Béton peu dense	8	40°
	vibré	11	—
3	Briques en poudre, graviers de briques et briques concassées, à l'humidité de la terre	15	35°
4	Calcaire en poudre	13	27°
5	Cendre de coke	7,5	25°
6	Cendre de lignite pour filtre	15	20°
7	Cendre pulvérisée	10	25°
8	Chaux ; Chaux durcissant à l'air (chaux blanche, chaux dolomitique, chaux carburée)		
	calcinée, en morceaux	13	45°
	calcinée, broyée	13	25°
	calcinée, éteinte (hydrate sec)	6	25°
	calcinée, éteinte (pâte de chaux)	13	0°
9	Chaux ; Chaux durcissant à l'eau (chaux hydraulique, calcaire hydraulique, chaux fortement hydraulique)		
	calcinée, en morceaux	13	45°
	calcinée, broyée	13	25°
	calcinée, éteinte	11	25°
10	Ciment broyé	16	28°
	Clincker	18	36°
11	Graviers et sable, sec ou à l'humidité de la terre. En tas humide (pas sous l'eau), augmenter la valeur de calcul de 2 kN/m ²	18	35°
12	Gypse, broyé	15	25°
13	Lave cellulaire, concassée, à l'humidité de la terre	10	35°
14	Magnésite (oxyde de magnésium calciné caustique) broyé	12	25°
15	Matières synthétiques		
a)	Colle résinique	13	—
b)	Polyéthylène, polystyrol en granulés	6,5	30°
c)	PVC en poudre	6	40°
d)	Résine polyester	12	—

N°	Matière	Valeur de calcul (kN/m ²)	Angle de frottement (°)
16	Plexiglas	12	—
17	Ponce de laitier, à l'humidité de la terre (porcelaine métallurgique écumeux) pierre ponce naturelle	8	35°
18	Ponce de laitier, sèche	7	35°
19	Score de haut-fourneau en granulés score de chaudière	11	30°
20	Score de haut-fourneau en morceaux	18	40°
21	Suf volcanique, broyé	15	25°
22	Verre amine	20	—
23	Verre en plaques	20	—

⁽¹⁾Remarque : voir les normes pour autres informations concernant les matériaux non cohérents (graviers, sable, cailloux roulés, etc.) et les matériaux cohérents et organiques (diatomite, marnes, argile, tourbe).

⁽²⁾Remarque : la plus grande valeur qui n'est généralement pas atteinte.

2. Métaux

N°	Matière	Valeur de calcul (kN/m ²)
1	Acier et fer soudé	78,5
2	Alliages d'aluminium	28
3	Aluminium	27
4	Bronze	85
5	Cuivre	89
6	Étain, laminé	74
7	Fonte	72,5
8	Laiton	85
9	Magnésium	18,5
10	Nickel	89
11	Plomb	114
12	Zinc coulé	69
	- laminé	72

Mesures.
Poids.

CHARGES CONSTANTES

PRÉVISIONS DE CHARGES POUR LE BÂTIMENT

MATIÈRES STOCKÉES. MATÉRIAUX ET ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION.

CHARGES CARACTÉRISTIQUES ET ANGLE DE FROTTEMENT

3. Bois et matériaux dérivés du bois (protégés de l'humidité et des intempéries)

Sont pris en compte dans les calculs de poids les suppléments pour les petites pièces en acier, en bois dur, la peinture ou les produits d'imprégnation. Il faut encore tenir compte du poids des tirants en acier, des plaques d'éclissages, des colliers de fixation, des coussinets et des paliers.

1	Bois d'arbres à feuilles caduques	6 à 8
2	Bois de conifères, en général	4 à 6 ⁽¹⁾
3	Bois exotiques	Identification nécessaire
4	Bois stratifié collé en planches	4 à 5
5	Contreplaqué à plis	4,5 à 8
6	Lamellé collé	4,5 à 6,5
7	Panneaux d'agglomérés	5 à 7,5
8	Panneaux durs en fibres	9 à 11
9	Panneaux isolants	2,5 à 4
10	Panneaux semi-durs en fibres	6 à 8,5

(1) Voir paragraphe 5.1.

4. Béton et mortier

4.1 Béton

Les valeurs de calcul sont aussi valables pour les éléments préfabriqués en béton. Elles sont en général à majorer de 1 kN/m³ pour le béton frais. La charge caractéristique du béton et du béton armé doit être déterminée à partir d'éprouvettes, respectivement à partir de l'estimation de la part de ferrailage, quand elle s'écarte des valeurs suivantes pour des raisons particulières (par ex. agrégats pesants ou particulièrement légers, part de l'armature importante) dans la mesure où une telle différence aurait une influence notable sur la stabilité du bâtiment. Les effets sur la pression du coffrage ne sont pas ici pris en compte.

4.1.1 Béton-gaz armé

0,5	6,2
0,6	7,2
0,7	8,4
0,8	9,5

4.1.2 Béton léger selon les "Directives pour le béton léger et le béton léger armé à texture fermée"

1,0	10,5
1,2	12,5
1,4	14,5
1,6	16,5
1,8	18,5
2,0	20,5

4.1.3 Béton léger armé selon les "Directives pour le béton léger et le béton léger armé à texture fermée"

1,0	11,5
1,2	13,5
1,4	15,5
1,6	17,5
1,8	19,5
2,0	21,5

4.1.4 Béton standard à texture fermée (masse volumique apparente jusqu'à 2,7 g/cm³)

jusqu'à B 10 (Bn 100)	23
à partir de B 15 (Bn 150)	24

4.1.5 Béton armé en béton normal à texture fermée

à partir de B 15 (Bn 150)	25
---------------------------	----

4.1.6 Béton léger avec addition de copeaux de bois (béton à copeaux de bois)⁽²⁾

1,0	10
1,2	12
1,4	15
1,6	16
1,8	18
2,0	20

L'interpolation linéaire est autorisée

(1) Remarque : 1 g/cm³ = 1 kg/dm³.

(2) Remarque : à signaler la réglementation dans le cahier de surveillance des travaux.

4.1.7 Béton léger à texture poreuse de débris

1,0	10
1,2	12
1,4	15
1,6	16
1,8	18
2,0	20

4.2. Mortier pour maçonnerie et pour enduit

1	Mortier de chaux (mortier pour maçonnerie et pour enduit), mortier de plâtre et de chaux, mortier de sable et de plâtre (mortier pour enduit), mortier d'anhydrite	18
2	Mortier de ciment et de chaux (mortier bâtard) et mortier de tuf et de chaux	20
3	Mortier de ciment, mortier de tuf et de ciment et mortier avec liant	21
4	Mortier de plâtre, sans sable	12
5	Mortier de terre (argile)	20

5. Ouvrages de maçonnerie

Les valeurs de calcul concernent seulement les maçonneries sans enduits. Le mortier des joints et un taux d'humidité normal sont ici pris en compte.

5.1 Maçonnerie en roches naturelles

Les valeurs supérieures des caractéristiques moyennes courantes selon la norme concernant le "Contrôle des pierres naturelles" sont à la base des valeurs suivantes.

5.1.1 Roches éruptives (cristallines)

1	Basalte, mélaphyre, diorite, gabbro	30
2	Diabas	29
3	Granite, syénite, porphyre	28
4	Lave basaltique	24
5	Trachyte	26

5.1.2 Roches sédimentaires

1	Autres calcaires y compris conglomérats calcaires, travertins et autres	26
2	Calcaire dense, dolomie y compris calcaire coquillier et marbre	28
3	Grès de houillère, grès	27
4	Tufs volcaniques	20

5.1.3 Roches métamorphiques

1	Gneiss, granulite	30
2	Schiste, ardoise	28
3	Serpentine	27

Mesures.
Poids.

CHARGES CONSTANTES PRÉVISIONS DE CHARGES POUR LE BÂTIMENT

5.2 Maçonnerie en blocs artificiels

Briques ; briques pleines, briques creuses
Briques ; briques légères de remplissage
Briques ; briques à haute rigidité et brique recuite (clinker)
Briques ; briques pleines, briques perforées et briques creuses
Agglomérés en laitier granulé ; agglomérés pleins, agglomérés perforés et parpaings creux
Agglomérés en béton cellulaire
Agglomérés à trous en béton léger
Parpaings creux en béton léger
Agglomérés pleins et blocs pleins en béton léger (actuellement en projet)
Parpaings creux et agglomérés en T en béton à texture fermée

Les valeurs suivantes de calcul sont à diminuer de 1 kN/m³ pour les maçonneries avec des mortiers légers.

0,5	7
0,6	8
0,7	9
0,8	10
0,9	11
1,0	12
1,2	14
1,4	15
1,6	17
1,8	18
2,0	20
2,1	21
2,2	22
2,5	25

5.2.2 Briques réfractaires (briques siliceuses)

1,8	18
2,0	20

6 Planchers (planchers d'étages et planchers de combles)

6.1 Plancher en béton armé (y compris les armatures en acier, mais sans le poids d'éventuelles poutres métalliques)

1	Dalles de béton armé	0,25																																								
2	Planchers mixtes, en acier et en agglomérés pontés avec joints partiellement en mortier (élément de longueur 250 mm) pour une épaisseur de plancher de :	<table><tr><th colspan="4">Masse volumique apparente des agglomérés (g/cm³)</th></tr><tr><td>0,60</td><td>0,80</td><td>1,00</td><td>1,20</td></tr><tr><td>11,5 cm</td><td>1,25</td><td>1,45</td><td>1,65</td></tr><tr><td>14,0 cm</td><td>1,50</td><td>1,75</td><td>2,00</td></tr><tr><td>16,5 cm</td><td>1,90</td><td>2,15</td><td>2,40</td></tr><tr><td>19,0 cm</td><td>2,15</td><td>2,45</td><td>2,80</td></tr><tr><td>21,5 cm</td><td>2,45</td><td>2,80</td><td>3,15</td></tr><tr><td>24,0 cm</td><td>2,75</td><td>3,10</td><td>3,50</td></tr><tr><td>26,5 cm</td><td>3,05</td><td>3,45</td><td>3,90</td></tr><tr><td>29,0 cm</td><td>3,35</td><td>3,80</td><td>4,25</td></tr></table>	Masse volumique apparente des agglomérés (g/cm ³)				0,60	0,80	1,00	1,20	11,5 cm	1,25	1,45	1,65	14,0 cm	1,50	1,75	2,00	16,5 cm	1,90	2,15	2,40	19,0 cm	2,15	2,45	2,80	21,5 cm	2,45	2,80	3,15	24,0 cm	2,75	3,10	3,50	26,5 cm	3,05	3,45	3,90	29,0 cm	3,35	3,80	4,25
Masse volumique apparente des agglomérés (g/cm ³)																																										
0,60	0,80	1,00	1,20																																							
11,5 cm	1,25	1,45	1,65																																							
14,0 cm	1,50	1,75	2,00																																							
16,5 cm	1,90	2,15	2,40																																							
19,0 cm	2,15	2,45	2,80																																							
21,5 cm	2,45	2,80	3,15																																							
24,0 cm	2,75	3,10	3,50																																							
26,5 cm	3,05	3,45	3,90																																							
29,0 cm	3,35	3,80	4,25																																							
3	Planchers en béton armé en agglomérés pontés avec joints entièrement en mortier (élément de longueur 250 mm) pour une épaisseur de plancher de :	<table><tr><th colspan="4">Masse volumique apparente des agglomérés (g/cm³)</th></tr><tr><td>0,6</td><td>0,8</td><td>1,0</td><td>1,2</td></tr><tr><td>11,5 cm</td><td>1,45</td><td>1,60</td><td>1,85</td></tr><tr><td>14,0 cm</td><td>1,80</td><td>1,95</td><td>2,20</td></tr><tr><td>16,5 cm</td><td>2,20</td><td>2,40</td><td>2,65</td></tr><tr><td>19,0 cm</td><td>2,55</td><td>2,80</td><td>3,05</td></tr><tr><td>21,5 cm</td><td>2,90</td><td>3,15</td><td>3,45</td></tr><tr><td>24,0 cm</td><td>3,20</td><td>3,55</td><td>3,90</td></tr><tr><td>26,5 cm</td><td>3,70</td><td>4,10</td><td>4,45</td></tr><tr><td>29,0 cm</td><td>4,05</td><td>4,45</td><td>4,85</td></tr></table>	Masse volumique apparente des agglomérés (g/cm ³)				0,6	0,8	1,0	1,2	11,5 cm	1,45	1,60	1,85	14,0 cm	1,80	1,95	2,20	16,5 cm	2,20	2,40	2,65	19,0 cm	2,55	2,80	3,05	21,5 cm	2,90	3,15	3,45	24,0 cm	3,20	3,55	3,90	26,5 cm	3,70	4,10	4,45	29,0 cm	4,05	4,45	4,85
Masse volumique apparente des agglomérés (g/cm ³)																																										
0,6	0,8	1,0	1,2																																							
11,5 cm	1,45	1,60	1,85																																							
14,0 cm	1,80	1,95	2,20																																							
16,5 cm	2,20	2,40	2,65																																							
19,0 cm	2,55	2,80	3,05																																							
21,5 cm	2,90	3,15	3,45																																							
24,0 cm	3,20	3,55	3,90																																							
26,5 cm	3,70	4,10	4,45																																							
29,0 cm	4,05	4,45	4,85																																							
4	Planchers en poutres de béton armé avec éléments intermédiaires en béton sans rôle statique, pour une distance entre axes des poutres de 62,5 cm et une épaisseur de plancher	<table><tr><th colspan="4">Masse volumique apparente du béton (g/cm³) des éléments intermédiaires</th></tr><tr><td>1,40</td><td>2,30</td><td></td><td></td></tr><tr><td>16 cm</td><td>2,13</td><td>2,85</td><td></td></tr><tr><td>20 cm</td><td>2,28</td><td>2,95</td><td></td></tr><tr><td>24 cm</td><td>2,48</td><td>3,18</td><td></td></tr></table>	Masse volumique apparente du béton (g/cm ³) des éléments intermédiaires				1,40	2,30			16 cm	2,13	2,85		20 cm	2,28	2,95		24 cm	2,48	3,18																					
Masse volumique apparente du béton (g/cm ³) des éléments intermédiaires																																										
1,40	2,30																																									
16 cm	2,13	2,85																																								
20 cm	2,28	2,95																																								
24 cm	2,48	3,18																																								
	pour une distance entre axes des poutres de 75 cm et une épaisseur de plancher de : 20 cm	2,13	2,85																																							
5	Planchers à nervures en béton armé précontraint suivant une direction ⁽⁹⁾ avec éléments intermédiaires sans rôle statique en béton, par ex. de forme C ou D et avec une dalle de compression en béton de 5 cm d'épaisseur																																									

a)	pour une distance de 50 cm entre les axes des nervures et une épaisseur totale de plancher de :	Masse volumique apparente du béton (g/cm³) des éléments intermédiaires
	17 cm	1,40 2,30
	19 cm	2,95 3,58
	21 cm	3,14 3,75
	23 cm	3,71 4,38
	25 cm	3,79 4,48
	27 cm	3,87 4,55
	29 cm	4,00 4,71
	33 cm	4,11 4,83
		5,04 6,15
b)	pour une distance de 62,5 cm entre les axes des nervures et une épaisseur totale de plancher de :	Masse volumique apparente du béton (g/cm³) des éléments intermédiaires
	17 cm	1,40 2,30
	19 cm	2,77 3,36
	21 cm	2,99 3,63
	23 cm	3,42 4,13
	25 cm	3,50 4,16
	27 cm	3,57 4,24
	29 cm	3,67 4,35
	33 cm	3,76 4,47
		4,63 5,74
c)	avec des briques pontées sans rôle statique et une dalle de compression en béton de 5 cm d'épaisseur (distance de 50 cm entre axes des nervures)	Masse volumique apparente des briques (g/cm³) des éléments intermédiaires
	19,0 cm	0,60 0,90
	21,5 cm	2,55 2,95
	24,0 cm	2,80 3,25
	26,5 cm	3,05 3,55
	29,0 cm	3,40 4,00
	31,5 cm	3,65 4,30
	34,0 cm	3,90 4,65
	36,4 cm	4,15 4,95
	39,0 cm	4,65 5,45
		4,90 5,80
6	Planchers à nervures en béton armé précontraint suivant une direction avec :	Valeurs de calcul d'après les données des fabricants en considérant les normes correspondantes ; pour des calculs approximatifs, les poids des planchers sont estimés en respectant les normes correspondantes.
a)	Éléments intermédiaires en béton ayant un rôle statique	
b)	Éléments intermédiaires en briques ayant un rôle statique ou en briques pontées (sans couche de béton)	
	• Distance entre les axes des nervures de 50 cm et épaisseur du plancher de :	Masse volumique apparente des briques (g/cm³)
	11,5 cm	0,6 0,8 1,0 1,2
	14,0 cm	1,19 1,39 1,59 1,79
	16,5 cm	1,43 1,68 1,92 2,17
	19,0 cm	1,67 1,96 2,25 2,55
	21,5 cm	1,92 2,25 2,58 2,92
	24,0 cm	2,24 2,61 2,98 3,36
	26,5 cm	2,50 2,91 3,32 3,74
	29,0 cm	2,81 3,26 3,71 4,17
	31,5 cm	3,07 3,56 4,05 4,56
	34,0 cm	3,32 3,85 4,40 4,95
		3,58 4,16 4,74 5,33
	• Distance entre les axes des nervures de 62,5 cm et épaisseur du plancher :	Masse volumique apparente des briques (g/cm³)
	11,5 cm	0,6 0,8 1,0 1,2
	14,0 cm	1,13 1,33 1,54 1,75
	16,5 cm	1,35 1,60 1,85 2,11
	19,0 cm	1,58 1,88 2,18 2,48
	21,5 cm	1,81 2,15 2,50 2,85
	24,0 cm	2,11 2,49 2,87 3,27
	26,5 cm	2,35 2,77 3,20 3,64
	29,0 cm	2,64 3,11 3,58 4,06
	31,5 cm	2,88 3,39 3,91 4,43
	34,0 cm	3,13 3,68 4,24 4,81
		3,37 3,96 4,57 5,19
7	Planchers à nervures sans hourdis	La recherche des valeurs de calcul des charges caractéristiques est à faire en fonction de la configuration.
8	Structure creuse en béton armé avec béton de masse volumique apparente 2,3 g/cm³ et avec une épaisseur :	
	5 cm	0,85
	6 cm	1,00
	7 cm	1,15
	8 cm	1,30
	9 cm	1,50
	10 cm	1,65
	11 cm	1,85
	12 cm	2,00

sures.
Poids.

CHARGES CONSTANTES PRÉVISIONS DE CHARGES POUR LE BÂTIMENT

6.2 Planchers en plaques de béton-gaz et béton-mousse durcis à la vapeur ainsi que structures creuses en béton armé de béton léger

	Masse volumique apparente des plaques (g/cm^3)	Valeur de calcul par centimètre d'épaisseur (kN/m^2)
1	Plaques de toit	
	Masse volumique apparente du béton (g/cm^3)	
	0,5	0,062
	0,6	0,072
2	Plaques de plancher et plaques de toit	
	Masse volumique apparente du béton (g/cm^3)	
	0,7	0,084
	0,8	0,095
3	Structures creuses en béton armé de béton léger pour une épaisseur de :	Valeur de calcul (kN/m^2)
	5 cm	0,55
	6 cm	0,60
	7 cm	0,65
	8 cm	0,72
	9 cm	0,80
	10 cm	0,88
	11 cm	0,95
	12 cm	1,00
	14 cm	1,17
	16 cm	1,35

6.3 Planchers en éléments pleins et éléments perforés ou en éléments pleins de béton léger(1)

		Valeur de calcul (kN/m^2)
1	Épaisseur 11,5 cm (résistance minimum à la pression 15 N/mm ²)	
	Briques pleines, éléments pleins ou élément de laitier granulé avec masse volumique apparente de 1,8 g/cm ³	2,20
	Éléments réfractaires à grands trous, éléments pleins en béton léger avec masse volumique apparente de 1,6 g/cm ³	2,05
	Éléments poreux ou perforés avec masse volumique apparente du constituant de 1,4 g/cm ³	1,90
	Éléments poreux ou perforés avec masse volumique apparente du constituant de 1,2 g/cm ³	1,70

(1) Remarque : les valeurs de calcul pour les planchers précontraints suivant deux axes sont à majorer de la partie due aux nervures supplémentaires.

6.4 Planchers voûtés (sans poids porteur). Voûte de cave jusqu'à une distance entre appuis de 2 m, y compris le remplissage

1	En éléments pleins avec une épaisseur totale de :		
	11,5 cm	2,75	
	24,0 cm	5,40	
2	En éléments pleins de béton léger, briques perforées et éléments perforés silico-calcaires avec une épaisseur totale de :	Masse volumique apparente de l'élément (g/cm^3)	
		1,20	2,40
	11,5 cm	1,80	2,25
	24,0 cm	3,60	4,50

6.5 Planchers en béton armé et verre

		Valeur de calcul (kN/m^2)
1	Avec pavés de verre massifs (nervures de largeur 3 cm et de hauteur 8 cm)	1,00
2	Avec pavés de verre creux (nervures de largeur 3 cm et de hauteur 10 cm)	1,40
3	Avec pavés de verre massifs de 6 cm de haut (nervures de largeur 5 cm et de hauteur 12 cm)	1,95

7 Panneaux, mur en panneaux, parois diverses, murs en dalles de verre

Les valeurs de calcul concernent des murs sans crépi en incluant les joints. La charge des murs avec ossatures est à déterminer à partir des valeurs de chaque élément de construction.

7.1 Panneaux muraux en béton léger et panneaux muraux perforés en béton léger

	Masse volumique apparente des plaques (g/cm^3)	Valeur de calcul par centimètre d'épaisseur (kN/m^2)
a) Pour les panneaux muraux perforés en béton léger		
	0,6	0,08
	0,7	0,09
	0,8	0,10
	0,9	0,11
	1,0	0,12
	1,2	0,14
	1,4	0,15
b) Pour les panneaux muraux en béton léger		
	0,8	0,09
	0,9	0,10
	1,0	0,11
	1,2	0,13
	1,4	0,15

7.2 Panneaux muraux non armés en béton-gaz

	Masse volumique apparente des plaques (g/cm^3)	Valeur de calcul par centimètre d'épaisseur (kN/m^2)
Avec une épaisseur de joint normale		
	0,5	0,060
	0,6	0,070
	0,7	0,080
	0,8	0,090
Avec une couche mince de mortier		
	0,5	0,055
	0,6	0,065
	0,7	0,075
	0,8	0,085

7.3 Panneaux muraux en plâtre et plaques de parement en plâtre

	Masse volumique apparente des plaques (g/cm^3)	Valeur de calcul par centimètre d'épaisseur (kN/m^2)
1	Panneau mural en plâtre cellulaire	0,7
2	Panneau mural en plâtre	0,9
3	Plaque de plâtre cartonné	0,11

7.4 Autres types de parois

7.4.1 Murs en panneaux de béton-gaz durcis à la vapeur et armés

	Masse volumique apparente des plaques (g/cm^3)	Valeur de calcul par centimètre d'épaisseur (kN/m^2)
	0,5	0,062
	0,6	0,072
	0,7	0,084
	0,8	0,095

7.4.2 Construction murale avec éléments de revêtement en béton mélangé à des copeaux de bois

		Valeur de calcul par centimètre d'épaisseur (kN/m^2)
	Mélange béton-copeaux de masse volumique apparente jusqu'à 0,6 g/cm ³	
	Béton maigre de masse volumique apparente 2,3 g/cm ³	
	Épaisseur de mur	
	17,5 cm	2,8
	20,0 cm	3,2
	24,0 cm	4,0
	30,0 cm	4,9

7.4.3 Construction murale avec éléments de revêtement en béton léger

		Classe de masse volumique apparente (g/cm^3)			
	Béton léger de masse volumique apparente allant de 1,0 à 1,6 g/cm ³	1,0	1,2	1,4	1,6
	Béton maigre de masse volumique apparente 2,3 g/cm ³	3,2	3,3	3,4	3,6
	Épaisseur de mur	3,7	3,8	4,0	4,1
	17,5 cm	4,5	4,7	4,8	5,0
	20,0 cm	5,5	5,8	6,0	6,2
	24,0 cm				
	30,0 cm				

Mesures.
Poids.

CHARGES CONSTANTES

PRÉVISIONS DE CHARGES POUR LE BÂTIMENT

7.4.4 Cloisons avec plaques de plâtre cartonné

Matériau	Valeur de calcul (N/m²)
Cloisons à montants avec garniture de laine minérale	0,35
— à parement simple	0,50
— à parement double	

7.4.5 Cloisons avec plaques de plâtre cartonné et garniture de laine

Matériau	Valeur de calcul (N/m²)
Avec enduit à la truelle	0,50
Cloison sèche	0,70

7.4.6 Cloisons en plaques de plâtre

N°	Description	Épaisseur (mm)	Valeur de calcul (N/m²)
1	Cloison simple	60 mm d'épaisseur	0,55
		80 mm d'épaisseur	0,75
		100 mm d'épaisseur	0,90
2	Cloison double avec garniture de laine minérale de 40 mm	200 mm d'épaisseur	1,50
3	Cloison double avec garniture de laine minérale, y compris 2 x 50 mm de panneau légers en laine de bois et un espace d'air intermédiaire de 20 mm d'épaisseur	280 mm d'épaisseur	1,80

7.5 Murs de briques de verre

Matériau	Valeur de calcul (N/m²)
Briques de verre	1,00
	1,25

7.6 Vitrage sans meneaux comme cloison ou mur transparent

N°	Description	Valeur de calcul (N/m²)
1	Verre profilé simple	0,27
2	Verre profilé double	0,54

8. Enduits

N°	Description	Valeur de calcul (N/m²)
1	Enduit sur treillage (plafond en treillis métallique de type Rabetz et revêtement) avec épaisseur de mortier de 30 mm	0,50
	avec enduit au plâtre avec mortier de chaux : mortier de plâtre cuit ou mortier de plâtre et de sable	0,60
	avec mortier de ciment	0,80
2	Enduit de plâtre cuit sur support d'enduit comme treillis soudé, treillis avec pastilles en briques, métal déployé, avec épaisseur de mortier de 30 mm	0,50
3	Enduit de plâtre cuit sur panneaux légers en laine de bois d'épaisseur 15 mm, avec épaisseur de mortier de 20 mm	0,35
4	Enduit de plâtre cuit sur panneaux légers en laine de bois d'épaisseur 25 mm, avec épaisseur de mortier de 20 mm	0,45
5	Enduit de plâtre cuit sur plaque de support d'enduit en plaques de plâtre cartonné d'épaisseur 9,5 mm, avec épaisseur de mortier de 8 mm	0,23
6	Enduit de plâtre cuit sur couche double de treillis de roseaux, y compris roseaux et lattes ainsi que sur panneaux de fibres, avec 20 mm de mortier	0,40 ⁽¹⁾
7	Enduit au plâtre lissé	15 mm d'épaisseur
8	Mortier de plâtre	20 mm d'épaisseur
9	Mortier bâtard 20 mm d'épaisseur	0,40
10	Enduit aéré	20 mm d'épaisseur
11	Enduit mural avec liant	20 mm d'épaisseur
12	Enduit pour plafond en roseaux (plâtre)	20 mm d'épaisseur

N°	Description	Valeur de calcul (N/m²)
13	Façade en rideau avec enduit minéral de 95 mm d'épaisseur, composée de : 40 mm de panneau isolant, support d'enduit, rail en Z, 25 mm de parement de plâtre	0,50
14	Enduit calorifuge de 50 mm constitué de 35 mm d'enduit isolant et de 15 mm d'enduit aéré	0,40
15	Revêtement calorifuge composé de : 35 mm de panneaux légers en laine de bois 20 mm d'enduit bâtard y compris le treillis Rabetz	0,55
16	Revêtement calorifuge composé de 35 mm de matière plastique cellulaire 10 mm d'un mélange colle/ciment et de couches d'enduit artificiel	0,03
17	Mortier de ciment de 20 mm d'épaisseur	0,42

⁽¹⁾ Remarque : augmenter la valeur de calcul d'environ 0,1 kN/m² pour l'enduit avec roseaux sur recouvrement.

9. Revêtements de murs et de sols

N°	Description	Valeur de calcul (N/m²)
1	Revêtement en asphalte	
	— Béton bitumineux	0,24
	— Asphalte brut	0,18
	— Asphalte mastic	0,23
	— Asphalte comprimé en plaques	0,22
2	Plaques de béton surfacées (ainsi que Terrazzo = granito)	0,24
3	• Chapes :	
	— en anhydrite	0,22
	— en plâtre	0,20
	— en asphalte mastic	0,23
	— en matériau dur	0,24
	— en matière synthétique	0,22
	• Chape en magnésie	
	— Couche utile servant de support pour des réalisations à une ou plusieurs couches	0,22
	— Couche inférieure pour des réalisations à plusieurs couches	0,12
	• Chape en ciment	0,22
4	Dalles en verre	0,25
	Dalles murales en verre	0,25
	Pavés en verre	0,25
	Mosaïque en verre	0,25
5	Caoutchouc	0,15
6	Carreaux muraux en céramique (grès cérame non vitrifié) (y compris mortier de pose)	0,19
	Carreaux de sol en céramique (grès cérame vitrifié et carreaux de grès étiré) (y compris mortier de pose)	0,22
7	Plancher en matière synthétique	0,15
8	Linoléum	0,13
9	Dalles en pierre naturelle (y compris mortier de pose)	0,30
10	Tapis de sol	0,03
11	Sols pour salles de sport	
	— Sols élastiques (y compris la surface)	0,12 ⁽¹⁾
	— Sols flexibles	0,30 ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Remarque : valeur de calcul en kN/m² identique pour toutes les épaisseurs.

10. Matériaux d'étanchement, d'isolation et de remplissage

10.1 Matériaux en vrac

N°	Description	Valeur de calcul (N/m²)
1	Ponce en vrac	0,070
2	Mica expansé en vrac	0,015
3	Perlite expansée	0,010
4	Schiste expansé et argile expansée, en vrac	0,020
5	Matière isolante fibreuse (par ex. agglomérés de fibres de scories ou de verre)	0,010
6	Matière fibreuse bitumée, en vrac	0,020
7	Débris de caoutchouc	0,030
8	Plaques de chanvre, bitumées	0,020
9	Ponce de laitier de haut fourneau (laitier ponce), scories de houille, cendre de coke	0,140
10	Sable de laitier de haut fourneau	0,100
11	Diatomite	0,025
12	Débris de liège, en vrac	0,020
13	Magnésite, calcinée	0,100
14	Matière plastique cellulaire	0,005

CHARGES CONSTANTES

PRÉVISIONS DE CHARGES POUR LE BÂTIMENT

10.2 Plaques, nattes ou bandes

1	Plaques d'asphalte	0,220
2	Matière isolante fibreuse en bandes, nattes, feutre ou plaques	0,010
3	Mousse plastique moulée en résine formaldéhyde ou en urée (carbamide) 0,001 à 0,002 kN/m ²	0,001
4	Panneaux de fibres	
	– durs	0,100
	– semi-durs	0,080
	– souples	0,040
5	Panneaux légers en laine de bois	
	– en plaques de 15 mm d'épaisseur	0,060
	– en plaques de 100 mm d'épaisseur	0,040
6	Plaques de diatomite	0,025
7	Plaques de débris de liège en liège imprégné, bitumé ou goudronné	0,020
8	Panneaux légers à plusieurs couches	
	– Panneaux à deux couches	0,045 ⁽¹⁾
	– Panneaux à trois couches	0,090 ⁽¹⁾
9	Plaques de débris de liège en liège aggloméré	0,012
10	Plaques de perlite	0,020
11	Mousse plastique moulée en polyuréthane 0,004 à 0,01 kN/m ²	0,004
		0,010
12	Verre mousse (masse volumique apparente 0,07 g/cm ³) d'épaisseur 4 à 6 cm avec placage de carton	0,010
13	Plaques de matière plastique cellulaire	0,004

⁽¹⁾Remarque : la valeur de calcul est identique pour toutes les épaisseurs.

10.3 Couches d'arrêt contre l'humidité (sans liant)

1	Carton feutre bitumé avec couche de revêtement en bitume des deux côtés	0,03
2	Bande d'étanchéité bitumée avec garniture de carton feutre brut	0,04
3	Bandes bitumineuses	0,07
4	Bandes d'étanchéité pour étanchement des constructions	0,04
5	Bandes bitumées avec nappe de fibres de verre	
	– sablées	0,02
	– gravillonnées	0,05
6	Bandes en matières synthétiques	0,02
7	Carton bitumé et carton goudronné sans recouvrement	0,02
8	Carton goudronné sablé des deux côtés	0,03
9	Carton goudronné spécial, carton bitumé et goudronné	0,03

11. Toitures

Les valeurs de calcul sont valables pour 1 m² de surface de toit sans chevrons, ni pannes ni fermes.

11.1 Couverture en tuiles, tuiles en béton et en verre

Les valeurs de calcul sont valables sans utilisation de mortier, si cela n'est pas indiqué, mais lattes incluses. Ajouter 0,1 kN/m² si utilisation de mortier.

1	Tuiles en béton avec nervures multiples à la partie inférieure et rainure longitudinale en relief	0,50
	– jusqu'à 10 tuiles par mètre carré	0,55
	– au-dessus de 10 tuiles par mètre carré	
2	Tuiles en béton avec nervures multiples à la partie inférieure et rainure longitudinale en creux	0,80
	– jusqu'à 10 tuiles par mètre carré	0,85
	– au-dessus de 10 tuiles par mètre carré	
3	Tuiles plates à crochets de 155/375 mm et 180/380 mm ainsi que tuiles plates à crochets en béton	
	– pour des toits à éclisses (y compris les bardeaux)	0,60
	– pour les toits doubles et les toits à couronnement	0,75
4	Tuiles à emboîtement, tuiles en S à l'ancienne, tuile à emboîtement	
	– à une encoche	0,55
5	Tuile en verre pour le même type de couverture voir N° 1 à 4	
6	Tuiles en S de grand format jusqu'à 10 tuiles par mètre carré	0,50
7	Tuiles plates à crochets de petit format et de format particulier (tuiles d'églises, de tour etc.)	0,85
8	Tuile plate recourbée, tuile creuse sans emboîtement	0,45
9	Tuile plate recourbée, tuile creuse	0,55
	– posée sur recouvrement en carton bitumé	
10	Tuile mâle et tuile femelle	0,90
11	Tuile mécanique	0,80

11.2. Couverture en ardoises

1	Couverture en ardoise, style Renaissance allemande et couverture en écailles de style allemand, sur voliges de 22 mm, y compris support en carton et voligeage	
	– en simple recouvrement	0,50
	– en double recouvrement	0,60
2	Couverture en ardoise de style anglais (en rectangles)	
	– en double recouvrement sur voliges, y compris le voligeage	0,45
	– sur voliges de 22 mm, y compris support en carton et voligeage	0,45

11.3. Couverture métallique

1	Couverture en tôle d'aluminium (0,7 mm d'épaisseur), y compris voligeage de 22 mm	0,250
2	Couverture à recouvrement double avec assemblage par agrafage sur bords relevés en tôle galvanisée pour pliage (0,63 mm d'épaisseur), y compris support en carton et voligeage de 22 mm	0,300
3	Couverture à recouvrement en cuivre avec pliage double (tôle de cuivre de 0,6 mm d'épaisseur), y compris voligeage de 22 mm	0,300
4	Couverture en tuiles en S en acier (tôle galvanisée pour tuiles)	
	– y compris les lattes	0,150
	– y compris recouvrement en carton et voligeage de 22 mm	0,300
5	Couverture en tôle d'acier profilée en trapèze, en nervure en U ou en double nervure en U ⁽¹⁾	
	Hauteur de profil (mm) Épaisseur nominale de la tôle (mm)	
	26 0,75	0,075
	1,00	0,100
	1,50	0,150
	70 0,75	0,110
	1,00	0,145
	1,50	0,220
	121 0,75	0,120
	1,00	0,160
	1,50	0,240
	Les valeurs intermédiaires peuvent être interpolées	
6	Couverture en tôles ondulées (tôle d'acier galvanisé), y compris les éléments de fixation	0,250
7	Couverture en zinc avec tasseaux, y compris voligeage de 22 mm	0,300

11.4. Étanchement et recouvrement des toits plats avec des bandes bitumineuses et des bandes de matière synthétique

1	Couche d'égalisation	
	– peu dense	0,03
	– y compris la colle	0,04
2	Couche d'étanchement	
	– trois couches, y compris la colle	0,170
	– deux couches, y compris la colle	0,130
	– une couche de bande en matière synthétique, peu dense	0,020
3	Couche de recouvrement	
	– deux couches d'étanchement, y compris la colle	0,150
4	Couche d'égalisation sous pare-vapeur	
	– peu dense	0,020
	– y compris la colle	0,040
5	Pare-vapeur	
	– y compris la colle en bandes de matière synthétique,	0,070
	– peu dense	0,020
6	Couche de protection superficielle	
	– gravelage sur 5 cm, y compris couche d'enduit de recouvrement	1,000
	– charge supplémentaire pour chaque centimètre	0,190
	– gravillonnage (gravier tassé), y compris l'enrobage	0,200
	– couche d'enduit de recouvrement	0,050
	– bande de protection, y compris colle	0,080
7	Couche d'isolation thermique, voir ci-dessus, supplément pour colle	0,015

Mesures.
Poids.

CHARGES CONSTANTES PRÉVISIONS DE CHARGES POUR LE BÂTIMENT

11.6. Couverture en plaques ondulées de fibres-ciment, sans pannes mais éléments de fixation inclus

1	Recouvrement de type allemand sur voligeage de 22 mm, y compris carton bitumé et voligeage	0,400
2	Recouvrement double sur lattage, y compris lattage	0,380
3	Recouvrement horizontal sur lattage, y compris lattage	0,250

11.7. Couverture en plaques ondulées de fibres-ciment, sans pannes mais éléments de fixation inclus

1	Plaques ondulées courtes en fibres-ciment (plaques pour maisons d'habitation), masse volumique apparente 1,6 g/cm ³	0,240
2	Plaques ondulées en fibres-ciment	0,200

11.8. Autres types de couverture

1	Couverture en plaques ondulées en matière synthétique (différentes sortes de profilés), sans pannes mais éléments de fixation inclus en résine polyester renforcée par fibres de verre (masse volumique apparente 1,4 g/cm ³) Épaisseur de plaque 1 mm — comme ci-dessus mais avec une couche de recouvrement de plexiglas (masse volumique apparente 1,2 g/cm ³) Épaisseur de plaque 3 mm	0,030 0,060 0,080
2	Tissu polyester recouvert d'une couche de PVC sans support — Type 1 (résistance à la traction 3,00 kN/5 cm de largeur) — Type 2 (résistance à la traction 4,7 kN/5 cm de largeur) — Type 3 (résistance à la traction 6,0 kN/5 cm de largeur)	0,0075 0,0085 0,0100
3	Couverture en roseaux ou en chaume, lattage compris	0,700
4	Couverture en bardeaux, voligeage compris	0,250
5	Vitrage sans structure intermédiaire — en verre de construction profilé simple — en verre de construction profilé double	0,270 0,540
6	Couverture en toile, sans ossature porteuse	0,030

SURCHARGES

PRÉVISIONS DE CHARGES

Remarque.— Les surcharges indiquées pour les escaliers suffisent pour le dimensionnement de chaque marche seulement si la structure de l'escalier garantit une répartition suffisante des charges (par exemple, par assemblage de chaque marche avec une contremarche ou par appui des marches sur une palissade allant de palier à palier ou encastrée dans le mur de la cage d'escalier ou autre).

Sinon, il faut adopter selon les cas (voir normes) une charge pour chaque marche de 1,5 kN ou de 2 kN en cas de charges défavorables.

En outre, pour des marches en encorbellement, il faut justifier dans le calcul que leur encastrement théorique dans le mur de la cage d'escalier ou dans le limon puisse être réellement admis. L'encastrement nécessaire de l'escalier en encorbellement doit être assuré au moyen de mesures constructives appropriées selon les emplacements, par exemple au droit de fenêtres d'escaliers, où la charge porteuse requise de la maçonnerie de la cage d'escalier n'est pas suffisante. Des marches sans répartition suffisante des charges ne sont pas autorisées dans le cas d'escaliers pour lesquels il faut compter avec des charges individuelles particulièrement importantes (par exemple bâtiments d'usine, grands magasins ou autres).

1. Surcharges verticales concentrées (ponctuelles) pour les toits

1.1. Élément porteur individuel

Pour les toits, il faut adopter pour le milieu de chaque poutre, chevron ou panne et pour le milieu de chaque poutrelle de charpente (partie supérieure des membrures), qui porte directement la couverture du toit, en négligeant les charges du vent et de la pluie, une charge concentrée de 1 kN. Cette charge est prévue pour les personnes marchant sur le toit pour les travaux de nettoyage et de réparation quand la charge due à la neige et au vent sur ces éléments porteurs est inférieure à 2 kN.

1.2. Couverture du toit

Le paragraphe précédent est valable également pour les couvertures accessibles. À ce sujet, la distance de répartition est à prendre à deux largeurs de planches mais pas plus grande que 1 m.

Au moment de la pose, on peut accéder à ces éléments de construction uniquement par des madriers.

1.3. Charges des toits

Il faut admettre deux charges, chacune de 0,5 kN, concentrées en des points d'appui situés aux quarts extérieurs. Aucune justification par calcul n'est nécessaire pour les lattes de toit en bois avec des sections avérées expérimentalement bonnes, pour une distance entre chevrons jusqu'à environ 1 m.

1.4 Chevrons légers

Les chevrons légers peuvent être calculés avec une charge ponctuelle de 0,5 kN et en position défavorable, quand les toits sont praticables, avec l'aide de madriers ou d'échelles.

2. Surcharges verticales pour des planchers accessibles aux véhicules

2.1. Planchers sur espace souterrain, etc.

Ces planchers et autres planchers accessibles aux véhicules à

moteur, sauf exceptions, sont à calculer au moins selon les normes concernant certaines catégories de ponts. Dérogeant à ces normes cependant, la surface en dehors de la voie principale doit être calculée avec les charges de surface de la voie principale, réparties uniformément.

Quand on s'attend au passage de véhicules lourds à moteur (par exemple véhicules de pompiers), les prévisions de charges valables sont celles concernant des catégories de pont avec des normes plus drastiques.

La charge est à calculer en considérant qu'elle est surtout mobile et en tenant compte d'un coefficient de vibration.

2.2 Planchers avec circulation de chariots élévateurs à fourche

Les planchers dans des ateliers, des usines, des entrepôts, sous des cours et autres, sur lesquels des chariots élévateurs sont utilisés, sont à dimensionner suivant les conditions de service pour un chariot en situation défavorable avec une charge à prendre en compte selon la figure 1 (colonne 3) et la figure 2 et avec des surcharges réparties uniformément autour selon la figure 1 (colonne 7). De plus, les éléments de construction sont aussi à calculer, selon la figure 1 (colonne 7), pour les surcharges réparties uniformément (sans coefficient de vibration) avec mise en pleine charge des zones particulières en conditions défavorables et zone par zone avec des charges variables, dans la mesure où la charge rapportée à la surface de stockage n'est pas défavorable. La valeur la plus défavorable est déterminante.

Une justification spéciale doit être établie dans le cas d'une charge du sol causée par des chariots élévateurs dont le poids total admissible est supérieur à 13 tonnes.

Pour un plancher qui sera utilisé non seulement par des chariots élévateurs mais aussi par des véhicules automobiles, le calcul est à faire en appliquant la charge dans les conditions les plus défavorables. La charge selon la figure 1 (colonne 3), en tant que charge surtout non statique doit être utilisée en tenant compte du coefficient d'oscillation.

3. Plate-forme d'atterrissage sur les toits pour hélicoptères

Il faut prendre pour le calcul statique concernant les plates-formes sur les toits, en tenant compte des applications prévues, le poids maximal autorisé au décollage des hélicoptères selon la figure 3.

1	2	3	4	5	6	7
Poids total autorisé	Capacité nominale de chargement	Charge statique sur essieu (charge normalisée) P	Écartement moyen des roues a	Largeur totale b	Longueur totale l	Surcharge répartie uniformément (charge normalisée)
t	t	kN	m	m	m	kN/m ²
2,5	0,6	20	0,8	1	2,4	10
3,5	1	30	0,8	1	2,8	12,5
7	2,5	65	1	1,2	3,4	15
13	5	120	1,2	1,5	3,6	25

Figure 1 : Types courants de chariot élévateur à fourche

CHARGES CONSTANTES PRÉVISIONS DE CHARGES

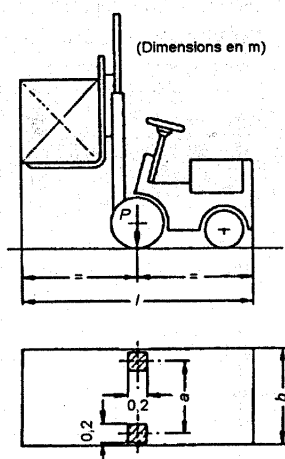


Figure 2 : Dimensions d'un chariot élévateur à fourche (dimensions en mètres)

La charge normalisée est à considérer comme une charge concentrée n'étant pas la plupart du temps au repos, avec une surface de contact au sol carrée, en tenant compte du coefficient d'oscillation à l'endroit le plus défavorable de la surface de service pour la section examinée. De plus, les éléments de construction sont aussi à calculer pour une surcharge répartie uniformément de 5 kN/m² avec mise en pleine charge des zones particulières en conditions défavorables et zone par zone avec des charges variables. La valeur la plus défavorable est déterminante.

Poids max. autorisé au décollage t	Charge normalisée pour les hélicoptères kN	Dimension du côté d'une plate-forme m
2	20	0,2
6	60	0,3

Figure 3 : Charges normalisées pour les hélicoptères

4. Forces oscillantes verticales

Voir les normes pour les forces oscillantes verticales concernant les balançoires, les manèges d'avions, etc. Pour les appareils de gymnastique dans les gymnases, par exemple pour les anneaux, les cordes, etc., 2 kN pour chaque point d'attache d'une corde (sans prise en compte supplémentaire du coefficient d'oscillation).

5. Surcharges horizontales

5.1. Charge horizontale concernant les balustrades et rampes dans les montants

Les forces horizontales peuvent agir dans n'importe quelle direction du plan horizontal.

- Pour les escaliers, pour les balcons et les arcades ouvertes : 0,5 kN/m² (figure 4).
- Pour les salles de réunions, les églises, les écoles, les salles de théâtre et de cinéma ainsi que pour les bâtiments sportifs, les tribunes et les escaliers : 1 kN/m² (figure 4).

5.2. Charges horizontales pour l'obtention d'une rigidité transversale et longitudinale suffisante

En plus des surcharges obligatoires dues à la poussée du vent et autres forces horizontales, il faut prendre en considération, pour obtenir une rigidité transversale et longitudinale suffisante, les surcharges horizontales suivantes, orientées de façon quelconque.

- Pour les tribunes et les installations semblables destinées à la position assise ou debout, il faut tenir compte d'une surcharge horizontale appliquée à proximité du plancher, égale à 1/20 de la surcharge verticale.
- Pour les échafaudages, prévoir une surcharge horizontale appliquée à la hauteur du revêtement, égale à 1/100 de toutes les charges verticales.
- Pour les éléments avec risque de basculement, mais situés à l'intérieur d'une construction fermée et non soumis à la poussée du vent comme par ex. les silos situés dehors, tenir compte d'une charge horizontale appliquée au niveau du centre de gravité, égale à 1/100 de la charge totale.

5.3. Forces de freinage et charges horizontales pour les grues et les voies de roulement des grues

6. Poussées horizontales sur les supports et les murs

6.1. Poussées horizontales sur des supports et murs porteurs

• Au bord des routes

Sont concernés les supports et murs (appelés éléments porteurs dans la suite du texte) de constructions situées à l'intérieur d'agglomérations, à une distance de moins d'un mètre du bord du trottoir et de ce fait directement exposés au danger des heurts dus à la circulation automobile : les arcades, par exemple. Pour prendre en compte ces effets, il faut considérer une charge horizontale de 500 kN à une hau-

teur de 1,2 m au-dessus du terrain, séparée suivant l'axe longitudinal et l'axe transversal de la construction porteuse et aussi aux angles de la construction en saillie, et une charge horizontale de 250 kN pour d'autres éléments porteurs de la construction, dans la mesure où il ne peut pas être démontré que la stabilité de la construction n'est pas compromise par la chute de l'élément porteur de la construction. Il n'est pas utile de prendre en compte cette charge due à un choc pour le calcul des fondations. Pour les éléments porteurs de constructions situées à l'extérieur des agglomérations et exposées aux dangers de chocs dus à la circulation automobile.

• Pour les stations-service

Pour des éléments de construction supportant des toitures de stations-service non situées dans la circulation courante et protégées par des bordures de trottoir, il faut adopter, pour prise en compte d'un éventuel choc dû à un véhicule automobile, une charge horizontale de 100 kN à une hauteur de 1,2 m au-dessus du terrain, selon la direction la plus défavorable, dans la mesure où il ne peut pas être prouvé que la stabilité de la construction n'est pas compromise par la chute de l'élément porteur de la construction de la toiture de la station-service. Il n'est pas besoin de prendre en compte cette charge due à un choc pour le calcul des fondations.

• Pour les garages, les ateliers, les dépôts...

Pour des éléments porteurs dans des constructions à un ou plusieurs niveaux avec des espaces dans lesquels circulent, selon le type d'utilisation, des véhicules utilitaires ou des chariots élévateurs, il faut adopter une charge horizontale de 100 kN à 1,2 m de hauteur pour prise en compte d'un éventuel choc dû à un véhicule utilitaire et une charge horizontale correspondant à cinq fois le poids total admis à 0,75 m de hauteur pour un chariot élévateur (voir colonne 1 du tableau de la figure 1). Si ces charges horizontales ne peuvent pas être admises à partir d'un seul élément de construction, elles doivent alors être tenues à l'écart des éléments de construction porteurs par des mesures de construction particulières appropriées, par exemple grâce à des dispositifs suffisants de sécurité déformables en acier, ou alors elles doivent être diminuées de telle sorte que cet élément de construction résiste à la charge restante.

En outre, le paragraphe suivant s'applique par analogie.

6.2. Chocs horizontaux et éléments de protection non porteurs

Pour les garages à étages, il faut adopter, pour tenir compte d'éventuels chocs de véhicules automobiles contre les murs extérieurs et contre les murs limitant les puits de lumière et autres, ainsi que contre les balustrades des rampes, etc., une charge linéaire horizontale de 2 kN/m poussant vers l'extérieur à une hauteur de 0,5 m au-dessus du terrain. Dans le cas où l'on doit compter sur la présence de poids lourds, les valeurs ci-dessus augmentent à 1,2 m pour la hauteur et à 5 kN/m pour la charge horizontale linéaire. Ceci est également valable pour d'autres bâtiments à plusieurs niveaux où sont prévus des véhicules automobiles.

De plus, les chocs contre les murs ou les balustrades de rampes, dus à des voitures automobiles, surtout ceux dus à des chariots élévateurs, doivent être empêchés par des chasse-roues, traverses, systèmes protecteurs et autres, d'une hauteur minimale de 0,2 m.

7. Surcharges verticales

7.1 Surcharges verticales réparties uniformément pour les toits, les planchers et les escaliers

Pour le calcul des éléments de construction qui doivent supporter la charge de plus de trois niveaux complets, la surcharge de 3,5 kN/m², éventuellement 5 kN/m² (figure 4), peut être diminuée à la valeur de 1,5 kN/m² pour la transmission des surcharges des balcons et passages en galerie extérieure uniformément pour tous les niveaux.

8. Diminution des surcharges

Pour le calcul des éléments de construction qui doivent supporter la charge de plus de trois niveaux complets, comme les supports, les poutres, les piliers de mur, les murs de fondation et autres, et pour la recherche de la pression correspondante sur le sol, la surcharge totale résultant de l'addition des surcharges des différents niveaux peut être réduite suivant les règles suivantes. Une telle diminution des charges n'est cependant pas admise pour les ateliers avec une activité importante et pour les greniers et entrepôts.

Les surcharges des trois niveaux de la partie de construction participant le plus à la charge doivent être établies avec la valeur totale. Par contre, une valeur augmentée d'un pourcentage déterminé peut être enlevée de la surcharge des autres niveaux agissant sur cette partie de construction, pour des charges inégales classées suivant une suite décroissante. Ces pourcentages s'élèvent à :

Mesures.
Poids.

CHARGES CONSTANTES PRÉVISIONS DE CHARGES

		Type d'utilisation		Escaliers y compris les paliers et accès	Surcharges verticales kN/m²	
	Toits horizontaux ou avec pente jusqu'à 12°	Planchers				
1a		Sols sur ogive, accessibles sous réserve des dimensions de leur section.			1	
1b		Planchers préfabriqués avec une faible charge admissible pendant l'étape de construction, utilisés par des engins de transport de béton de contenance allant jusqu'à 100 l.				
2a		Pièces de séjour avec une répartition latérale des charges suffisante.				
2b		Planchers préfabriqués avec une faible charge admissible pendant l'étape de construction, utilisés par des engins de transport de béton de contenance allant jusqu'à 150 l.			1,5	
3a		Pièces de séjour sans distribution des charges suffisante (2) et planchers avec poutres en bois. En cas de transmission des surcharges sur les éléments porteurs de construction, ces surcharges peuvent être diminuées d'environ 0,5 kN/m²			2	
3b	pour stationnement temporaire des personnes (1)	Bureaux ; locaux de vente avec des surfaces au sol allant jusqu'à 50 m² dans des bâtiments d'habitation ; dégagements et combles dans les bâtiments d'habitation et de bureaux ; chambres de malade et salles de séjour dans les hôpitaux ; petites étables.				
3c		Planchers préfabriqués avec faible charge admissible pendant l'étape de construction, utilisés par des engins de transport de béton de contenance allant jusqu'à 200 l.				
4a	Toits accessibles des maisons en terrasses, des jardins en terrasse quand cela n'implique pas des charges plus importantes	Balcons et passages en galerie extérieure de surface au sol supérieure à 10 m² ; caves domestiques ; salles de conférences ; salles de classe ; salles de soins, cuisines et dégagements dans les hôpitaux.			dans les bâtiments d'habitation	3,5
4b		Garages et parkings à plusieurs niveaux accessibles aux véhicules automobiles jusqu'à un poids total autorisé de 2,5 tonnes, pour des distances entre appuis $l \geq l_0$ avec $l_0 = 3$ m pour des plaques et $l_0 = 5$ m pour des poutres. Pour des distances entre appuis $l \leq l_0$ la surcharge ci-contre dans la colonne 4 est à multiplier par le facteur l_0 / l , ce facteur d'augmentation ne devant pas être pris plus grand que 1,43. Ce facteur n'a pas besoin d'être pris en considération pour la transmission de la surcharge sur les appuis ou les murs.				3,5
5a	Plate-forme d'atterrissage pour hélicoptère (charges concentrées)	Balcons, passages en galerie extérieure et galeries fermées mais ouvertes vers l'intérieur, de surface au sol jusqu'à 10 m² ; cave de type particulier, par ex. cave à charbon.			dans les bâtiments publics selon la colonne 2, lignes 5b, 4b	5
5b		Espaces de réunion dans des bâtiments publics, par ex. églises, salles de théâtre et de cinéma, salles de danse, salles de gymnastique ; tribunes avec sièges fixes ; dégagements pour amphithéâtres et salles de classe ; salles d'expositions et locaux de vente, immeubles commerciaux et magasins, bibliothèques et salles d'archives ; locaux pour dossiers dans la mesure où les normes ne donnent pas une valeur supérieure ; auberges, cuisines centrales, boucheries, boulangeries ; usines et ateliers avec une faible activité ; cour sur plancher haut de cave non accessible à la circulation, palier de dépôt ; étables importantes.				
5c		Accès et rampes de garages et parkings à plusieurs niveaux accessibles aux véhicules automobiles jusqu'à un poids total autorisé de 2,5 tonnes ; pour transmission de la surcharge sur les appuis ou sur les murs, atténuer celle-ci de 3,5 kN/m².				
6		Tribunes sans sièges fixes ; ateliers et usines ainsi qu'entrepôts quand il n'entre pas en ligne de compte, selon les lignes 7a à 7f, des charges plus importantes				7,5
7a		Ateliers, usines et entrepôts avec forte activité, par ex. à cause de chariots élévateurs (voir paragraphe 1.2.2). La surcharge doit être déterminée dans chaque cas particulier. Pour cela, les surcharges réparties uniformément entrent en ligne de compte, à choisir, comme il convient, dans l'échelle ci-contre de la colonne 4. Si cette surcharge sert, pour l'essentiel, de charge de référence pour les charges concentrées lourdes (par ex. machines lourdes), alors elle peut être diminuées progressivement avec l'accord du service de surveillance du chantier pour les poutres principales et appuis, quand la charge de référence, qui se calcule pour la surface totale de charge de l'élément de construction, est essentiellement plus importante que la charge qui agit effectivement sur la surface aussi au moment du montage et du démontage de la machine.				10
7b						12,5
7c						15
7d						20
7e						25
7f						30

(1) Pour cette surcharge, il n'y a normalement pas lieu de prendre en considération la pression du vent et la charge de la neige ; mais on doit apporter la justification pour les remous dus au vent.

(2) Pour la situation au moment de l'installation, on doit prendre dans le calcul une charge concentrée de 1 kN dans la situation la plus défavorable quand la surcharge de 2 kN n'est pas défavorable. On doit adopter une distance de répartition des charges individuelles égale à la largeur des plaques. Pour une distance de répartition d'au moins 0,5 m, la justification pour la charge individuelle est requise seulement pour des largeurs d'appui jusqu'à 2 m.

Figure 4 : Surcharges verticales réparties uniformément pour les toits, les planchers et les escaliers

- 20 % jusqu'à une valeur maximale de 80 % pour les bâtiments d'habitation, bâtiments administratifs et commerciaux ;
 - 10 % jusqu'à une valeur maximale de 40 % pour les ateliers de faible d'activité, les grands magasins et pour les immeubles utilisés en partie comme les ateliers ou grands magasins.
- La réduction de la surcharge totale reposant sur un tel élément de construction ne peut pas cependant dépasser 40 % pour les construc-

tions citées dans a) et 20 % pour celles citées dans b). Si les surcharges provenant de chaque niveau sont semblables les unes aux autres, il en résulte les déductions indiquées en pour cent dans les lignes 1 et 3 du tableau 2 et les valeurs de réduction a (proportion entre la surcharge et la surcharge totale à prendre dans le calcul) concernant la surcharge totale, valeurs données dans les lignes 2 et 4.

Figure 5 : Déductions et valeurs de réduction pour la surcharge des éléments de construction qui doivent supporter la charge de plus de trois niveaux complets, pour une surcharge identique dans tous les niveaux

Nombre de niveaux		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
		Bâtiments d'habitation, etc. d'après a)											
1	Déduction en %	0	0	0	20	40	60	80	80	40	40	40	40
2	Valeur de réduction α	1	1	1	0,95	0,88	0,8	0,71	0,65	0,6	0,6	0,6	0,6
		Ateliers, etc. d'après b)											
3	Déduction en %	0	0	0	10	20	30	40	40	20	20	20	20
4	Valeur de réduction α	1	1	1	0,98	0,94	0,9	0,86	0,83	0,8	0,6	0,8	0,8

Pour le calcul des éléments de construction qui doivent supporter la charge de plus de trois niveaux complets, la surcharge de 3,5 kN/m² selon la figure 1 du paragraphe 3.1, peut être diminuée à la valeur de 1,5 kN/m² pour la transmission des surcharges des balcons et passages en galerie extérieure uniformément pour tous les niveaux.

LISTE DES NORMES-DTU ET DTU

GAMME REEF

	Références normatives	Date de prise d'effet
13 Fondations		
DTU 13.11 Fondations superficielles		
Cahier des clauses techniques		mars 1988
Cahier des clauses spéciales		mars 1988
DTU 13.12 Règles pour le calcul des fondations superficielles		
Erratum	CSTB (DTU P 11-711)	mars 1988 novembre 1988
DTU 13.2 Fondations profondes		
Cahier des clauses techniques	Norme expérimentale P 11-212-1	septembre 1992
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 11-212-2	novembre 1994
14 Cuvelage		
DTU 14.1 Travaux de cuvelage		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 11-221-1	mai 2000
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P11-221-2	mai 2000
20 Maçonnerie		
DTU 20.1 Parois et murs en maçonnerie de petits éléments		
Cahier des clauses techniques	Norme expérimentale P 10-202-1	avril 1994
Règles de calcul et dispositions constructives minimales	Norme expérimentale P 10-202-2	avril 1994
DTU 20.12 Conception du gros-œuvre en maçonnerie des toitures destinées à recevoir un revêtement d'étanchéité		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 10-203-1	septembre 1993
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 10-203-2	septembre 1993
21 Béton armé		
DTU 21 Exécution des travaux en béton		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 18-201	mai 1993
DTU 21.3 Dalles et volées d'escalier préfabriquées, en béton armé, simplement posées sur appuis sensiblement horizontaux		
Prescriptions techniques		octobre 1970
DTU 21.4 L'utilisation du chlorure de calcium et des adjuvants contenant des chlorures dans la confection des coulis, mortiers et bétons		
Prescriptions techniques		octobre 1977
Erratum		avril 1979
22 Grands panneaux nervurés		
DTU 22.1 Murs extérieurs en panneaux préfabriqués de grandes dimensions du type plaque pleine ou nervurée en béton ordinaire		
Cahier des charges	Norme homologuée NF P 10-210-1	mai 1993
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 10-210-2	mai 1993
Mémento		juin 1980
Erratum au Mémento		septembre 1980
Additif n° 1 au Mémento		octobre 1984
23 Bétons divers		
DTU 23.1 Murs en béton banché		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 18-210	mai 1993
Annexe : Guide pour le choix des types de murs de façade en fonction du site		février 1990

(1) Cette liste a été établie à partir du catalogue du CSTB (4, avenue du Recteur Poincaré, 75782 Paris Cedex 16 – Tél. : 33 - 01 40 50 28 28 – Fax : 33 - 01 45 25 61 51)

LISTE DES NORMES-DTU ET DTU

GAMME REEF

Références normatives

Date de prise d'effet

24 Fumisterie

DTU 24.1 Fumisterie		
Cahier des charges	Norme homologuée NF P 51-201	mai 1993
DTU 24.2.1 Cheminées à foyer ouvert équipées ou non d'un récupérateur de chaleur utilisant exclusivement le bois comme combustible		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 51-202	mai 1993
DTU 24.2.2 Cheminées équipées d'un foyer fermé ou d'un insert utilisant exclusivement le bois comme combustible		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 51-203	mai 1993
DTU 24.2.3 Cheminées équipées d'un foyer fermé ou d'un insert conçu pour utiliser les combustibles minéraux solides et le bois comme combustibles		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 51-204-1	février 1995

25 Plâtrerie

DTU 25.1 Enduits intérieurs en plâtre		
Cahier des charges	Norme homologuée NF P 71-201-1	mai 1993
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 71-201-2	mai 1993
Mémento		février 1980
DTU 25.221 Plafonds constitués par un enduit en plâtre		
Cahier des charges	Norme homologuée NF P 71-202	mai 1993
DTU 25.222 Plafonds fixés. Plaques de plâtre à enduire - Plaques de plâtre à parement lisse		
Cahier des charges	Norme homologuée NF P 72-201	mai 1993
DTU 25.231 Plafonds suspendus en éléments de terre cuite		
Cahier des charges	Norme homologuée NF P 68-202	mai 1993
DTU 25.232 Plafonds suspendus. Plaques de plâtre à enduire		
Plaques de plâtre à parement lisse directement suspendues		
Cahier des charges	Norme homologuée NF P 68-201	mai 1993
DTU 25.31 Ouvrages verticaux de plâtrerie ne nécessitant pas l'application d'un enduit en plâtre		
Exécution des cloisons en carreaux de plâtre		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 72-202-1	avril 1994
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 72-202-2	avril 1994
Mémento	Fascicule de documentation P 72-202-3	juillet 1994
DTU 25.41 Ouvrages en plaques de parement en plâtre (plaques à faces cartonnées)		
Cahier des charges	Norme homologuée NF P 72-203-1	mai 1993
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 72-203-2	mai 1993
DTU 25.42 Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwiches		
Plaques de parement en plâtre - isolant		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 72-204-1	mai 1993
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 72-204-2	mai 1993
Préambule		décembre 1989
Mémento		décembre 1989
DTU 25.51 Mise en œuvre des plafonds en staff		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 73-201-1	septembre 1994

LISTE DES NORMES-DTU ET DTU

GAMME REEF

	Références normatives	Date de prise d'effet
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 73-201-2	septembre 1993
26 Enduits, liants hydrauliques		
DTU 26.1 Enduits aux mortiers de ciments, de chaux et de mélange plâtre et chaux aérienne		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 15-201-1	mai 1993
Amendement n°1		mai 1994
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 15-201-2	mai 1993
DTU 26.2 Chapes et dalles à base de liants hydrauliques		
Cahier des charges	Norme homologuée NF P 14-201-1	mai 1993
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 14-201-2	mai 1993
27 Enduits projetés		
DTU 27.1 Réalisation de revêtements par projection pneumatique de fibres minérales avec liant		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 15-202-1	mai 1993
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 15-202-2	mai 1993
DTU 27.2 Réalisation de revêtements par projection de produits pâteux		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 15-203-1	mars 1997
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 15-203-2	mars 1997
31 Constructions en bois		
DTU 31.1 Charpentes et escaliers en bois		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 21-203-1	mai 1993
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 21-203-2	mai 1993
DTU 31.2 Construction de maisons et bâtiments à ossature en bois		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 21-204-1	mai 1993
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 21-204-2	mai 1993
DTU 31.3 Charpentes en bois assemblées par connecteurs métalliques ou goussets		
Règles de mise en œuvre	Norme homologuée NF P 21-205-1	mai 1995
32 Construction métallique		
DTU 32.1 Construction métallique : charpente en acier		
Cahier des charges		juin 1964
Cahier des clauses spéciales		juin 1964
DTU 32.2 Construction métallique : charpente en alliages d'aluminium		
Cahier des charges	Norme homologuée NF P 22-202-1	mai 1993
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 22-202-2	mai 1993
34 Fermetures		
DTU 34.1 Ouvrages de fermeture pour bales libres		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 25-201-1	mai 1993
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 25-201-2	mai 1993

Normes

LISTE DES NORMES-DTU ET DTU

GAMME REEF

Références normatives

Date de prise d'effet

36-37 Menuiserie

DTU 36.1	Menuiserie en bois		
	Cahier des clauses techniques	DTU P 23-201	novembre 2000
	Cahier des clauses spéciales	DTU P 23-201	novembre 2001
DTU 37.1	Menuiseries métalliques		
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 24-203-1	mai 1993
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 24-203-2	mai 1993
			février 1974

39 Vitrerie - Miroiterie

DTU 39	Miroiterie-vitrerie		
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 78-201-1	mai 1993
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 78-201-2	mai 1993

40 Couverture

DTU 40.11	Couverture en ardoises		
	Cahier des charges	Norme homologuée NF P 32-201-1	mai 1993
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 32-201-2	mai 1993
DTU 40.14	Couverture en bardeaux bitumés		
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 39-201-1	mai 1993
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 39-201-2	mai 1993
DTU 40.21	Couverture en tuiles de terre cuite à emboîtement ou à relièf		
	Cahier des charges	Norme homologuée NF P 31-202	octobre 1997
	Cahier des clauses spéciales		octobre 1997
DTU 40.22	Couverture en tuiles canal de terre cuite		
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 31-201-1	mai 1993
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 31-201-2	mai 1993
DTU 40.23	Couverture en tuiles plates de terre cuite		
	Cahier des charges	Norme homologuée	septembre 1996
	Cahier des clauses spéciales		septembre 1996
DTU 40.24	Couverture en tuiles en béton à glissement et à emboîtement longitudinal		
	Cahier des charges	Norme homologuée NF P 31-202	mai 1993
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 31-207-2	mai 1993
DTU 40.241	Couverture en tuiles planes en béton à glissement et à emboîtement longitudinal		
	Cahier des clauses techniques		juin 1990
	Cahier des clauses spéciales		juin 1990
DTU 40.25	Couverture en tuiles plates en béton		
	Cahier des clauses techniques		décembre 1984
	Cahier des clauses spéciales		décembre 1984
DTU 40.35	Couverture en plaques nervurées issues de tôles d'acier		
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée	mai 1983
	Cahier des clauses spéciales	NF P 34-205	mai 1983

Normes

LISTE DES NORMES-DTU ET DTU

GAMME REEF

		Références normatives	Date de prise d'effet
DTU 40.36 Couverture en plaques nervurées d'aluminium prélaqué ou non			
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 34-206-1	mai 1993
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 34-206-2	mai 1993
DTU 40.41 Couverture par éléments métalliques en feuilles et longues feuilles en zinc			
	Cahier des clauses techniques		juin 1987
	Cahier des clauses spéciales		juin 1987
DTU 40.44 Couverture par éléments métalliques en feuilles et longues feuilles en acier inoxydable étamé			
	Cahier des clauses techniques	Norme expérimentale P 34-214-1	décembre 1994
	Cahier des clauses spéciales	Norme expérimentale P 34-214-2	décembre 1994
DTU 40.45 Couverture par éléments métalliques en feuilles et longues feuilles en cuivre			
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 34-215-1	mai 1993
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 34-215-2	mai 1993
DTU 40.46 Travaux de couverture en plomb sur support continu			
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 34-216-1	septembre 1994
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 34-216-2	septembre 1994
DTU 40.5 Travaux d'évacuation des eaux pluviales			
	Cahier des clauses techniques	Norme expérimentale P 36-201	novembre 1993
42 Étanchéité des façades			
DTU 42.1 Réfection des façades en service par revêtements d'imperméabilité à base de polymères			
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 84-404-1	septembre 1993
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 84-404-2	septembre 1993
	Guide d'emploi	Norme homologuée NF P 84-404-3	septembre 1993
43 Étanchéité des toitures			
DTU 43.1 Travaux d'étanchéité des toitures-terrasses avec éléments porteurs en maçonnerie			
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 84-204-1	juillet 1994
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 84-204-2	juillet 1994
DTU 43.2 Étanchéité des toitures avec éléments porteurs en maçonnerie de pente $\geq 5\%$			
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 84-205-1	mai 1993
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 84-205-2	mai 1993
DTU 43.3 Mise en oeuvre des toitures en tôles d'acier nervurées avec revêtement d'étanchéité			
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 84-206-1	juin 1995
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 84-206-2	juin 1995
DTU 43.4 Toitures en éléments porteurs en bois et panneaux dérivés du bois avec revêtements d'étanchéité			

LISTE DES NORMES-DTU ET DTU

GAMME REEF

		Références normatives	Date de prise d'effet
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 84-207-1	mai 1993
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 84-207-2	mai 1993
45	Isolation thermique		
DTU 45.1	Isolation thermique des locaux et bâtiments frigorifiques		
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 75-401-1	août 1994
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 75-401-2	août 1994
51	Parquets		
DTU 51.1	Parquets massifs et contrecollés		
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 63-201-1	mai 1993
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée	mai 1993
DTU 51.11	Pose flottante des parquets et revêtement de sols contrecollés à parement bois		
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 11-221-1	décembre 1997
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P11-221-2	décembre 1997
		NF P 63-201-2	
DTU 51.2	Parquets collés		
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 63-202-1	août 1995
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 63-202-2	août 1995
DTU 51.3	Planchers en bois ou en panneaux dérivés du bois		
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 63-203-1	mai 1993
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 63-203-2	mai 1993
52	Revêtements de sol scellés		
DTU 52.1	Revêtements de sol scellés		
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 61-202-1	août 1994
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 61-202-2	août 1994
53	Revêtements de sol collés		
DTU 53.1	Revêtements de sol textiles		
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 62-202-1	avril 2001
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 62-202-2	avril 2001
DTU 53.2	Revêtements de sol plastiques collés		
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 62-203-1	mai 1993
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 62-203-2	mai 1993
55	Revêtements muraux scellés		
DTU 55.2	Revêtements muraux attachés en pierre mince		
	Cahier des charges techniques	Norme homologuée NF P 65-208-1	octobre 2000
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 65-208-2	octobre 2000

LISTE DES NORMES-DTU ET DTU

GAMME REEF

	Références normatives	Date de prise d'effet
57 Planchers surélevés		
DTU 57.1 Planchers surélevés (à libre accès) - Éléments constitutifs - Exécution		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 67-103-1	avril 1993
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 67-103-2	avril 1993
58 Plafonds suspendus		
DTU 58.1 Travaux de mise en oeuvre des plafonds suspendus		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 68-203-1	juillet 1993
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 68-203-2	juillet 1993
59 Revêtements minces		
DTU 59.1 Travaux de peinture des bâtiments		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 74-201-1	octobre 1994
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 74-201-2	octobre 1994
DTU 59.2 Revêtements plastiques épais sur béton et enduits à base de liants hydrauliques		
Cahier des charges	Norme homologuée NF P 74-202-1	mai 1993
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 74-202-2	mai 1993
DTU 59.3 Peinture de sols		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 74-203-1	mai 1993
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 74-203-2	mai 1993
DTU 59.4 Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 74-204-1	février 1998
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 74-204-2	février 1998
60 Plomberie		
DTU 60.1 Plomberie sanitaire pour bâtiments à usage d'habitation		
Cahier des charges	Norme homologuée NF P 40-201	mai 1993
DTU 60.11 Règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et des installations d'évacuation des eaux pluviales		
		octobre 1988
DTU 60.2 Canalisation en fonte, évacuation d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eaux vannes		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 41-220	mai 1983
DTU 60.31 Canalisations en chlorure de polyvinyle non plastifié : eau froide avec pression		
Cahier des charges	Norme homologuée NF P 41-211	mai 1993
DTU 60.32 Canalisations en polychlorure de vinyle non plastifié : évacuation des eaux pluviales		
Cahier des charges	Norme homologuée NF P 41-212	mai 1993
DTU 60.33 Canalisations en polychlorure de vinyle non plastifié : évacuation d'eaux usées et d'eaux vannes		
Cahier des charges	Norme homologuée NF P 41-213	mai 1993
DTU 60.5 Canalisations en cuivre - Distribution d'eau froide et chaude sanitaire, évacuation d'eaux usées, d'eaux pluviales, installations de génie climatique		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 41-221	mai 1993

Normes

LISTE DES NORMES-DTU ET DTU

GAMME REEF

Références normatives

Date de prise d'effet

61 Gaz

DTU 61.1 Installations de gaz		
Cahier des charges		avril 1982
Cahier des clauses spéciales		avril 1982
Instruction relative aux aménagements généraux		avril 1982
Terminologie		avril 1982
Additif/modificatif n° 4 au Cahier		novembre 1997

63 Vide-ordures

DTU 63.1 Installations de vide-ordures		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 81-201	mai 1993

64 Assainissement

DTU 64.1 Mise en oeuvre des dispositifs d'assainissement autonome		
Cahier des clauses techniques	Norme expérimentale XPP 16-603	août 1998

65 Chauffage

DTU 65.3 Installations de sous-stations d'échange à eau chaude sous pression		
Cahier des charges	Norme homologuée NF P 52-211-1	mai 1993
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 52-211-2	mai 1993
DTU 65.4 Chaufferies au gaz et aux hydrocarbures liquéfiés		
Prescriptions techniques		février 1969
Additif n° 1		décembre 1971
Additif n° 2		septembre 1978
Additif/modification n° 3		novembre 1997
DTU 65.6 Exécution de panneaux chauffants à tubes métalliques enrobés dans le béton		
Cahier des charges	Norme homologuée NF P 52-301	mai 1993
DTU 65.7 Exécution de planchers chauffants par câbles électriques enrobés dans le béton		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 52-302-1	mai 1993
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 52-302-2	mai 1993
DTU 65.8 Exécution de planchers chauffants à eau chaude utilisant des tubes en matériaux de synthèse noyés dans le béton		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 52-303-1	mai 1993
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 52-303-2	mai 1993
DTU 65.9 Installations de transport de chaleur ou de froid et d'eau chaude sanitaire entre productions de chaleur ou de froid et bâtiments		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 52-304-1	mai 1993
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 52-304-2	mai 1993
DTU 65.10 Canalisations d'eau chaude ou froide sous pression et canalisations d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales à l'intérieur des bâtiments		
Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 52-305-1	mai 1993
Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 52-305-2	mai 1993

LISTE DES NORMES-DTU ET DTU

GAMME REEF

Références normatives Date de prise d'effet

DTU 65.11	Dispositifs de sécurité des installations de chauffage central concernant le bâtiment		
	Cahier des charges	Norme homologuée NF P 52-203	mai 1993
DTU 65.12	Réalisation des installations de capteurs solaires plans à circulation de liquide pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire		
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 50-601-1	mai 1993
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 50-601-2	mai 1993
DTU 65.20	Isolation des circuits, appareils et accessoires. Température de service supérieure à la température ambiante		
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 52-306-1	octobre 1993
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 52-306-2	octobre 1993

67 Réfrigération

DTU 67.1	Isolation thermique des circuits frigorifiques		
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 75-411-1	mai 1993
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 75-411-2	mai 1993

68 Ventilation

DTU 68.1	Installations de ventilation mécanique contrôlée - Règles de conception et de dimensionnement		
		Norme expérimentale XP P 50-410	juillet 1995
DTU 68.2	Exécution des installations de ventilation mécanique		
	Cahier des clauses techniques	Norme homologuée NF P 50-411-1	mai 1993
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 50-411-2	mai 1993

70 Installations électriques

DTU 70.1	Installations électriques des bâtiments à usage d'habitation		
	Cahier des charges	Norme homologuée NF P 80-201-2	mai 1998

75 Ascenseurs

DTU 75.1	Principes d'établissement du programme d'ascenseurs dans les bâtiments à usage d'habitation		
		DTU P 82-001	octobre 1978

90 Équipement de cuisine

DTU 90.1	Équipement de cuisine (blocs-évier et éléments de rangement)		
	Cahier des charges	Norme homologuée NF P 42-201-1	mai 1993
	Cahier des clauses spéciales	Norme homologuée NF P 42-201-2	mai 1993

95 Entretien des bâtiments

DTU 95.1	Construction des immeubles devant recevoir des nacelles suspendues mues mécaniquement destinées à l'entretien et au nettoyage des façades, construction de ces nacelles et mise en œuvre		
-----------------	---	--	--

Normes

LISTE DES NORMES-DTU ET DTU **RÈGLES ET MÉTHODES DE CALCUL**

Cahier des charges

Norme homologuée
NF P 95-201

mai 1993

avril 1961

Les règles de calcul permettent de définir les caractéristiques et les dimensionnements des ouvrages et des équipements qu'elles concernent. Elles s'appliquent aux domaines les plus divers : thermique, comportement des constructions au feu, sécurité des bâtiments.

Aluminium

Règles AL	Règles de conception et de calcul des charpentes en alliages d'aluminium	CSTB (DTU P 22-702)	juillet 1976
-----------	--	------------------------	--------------

Acoustique

Fasc. 1876 (1)	Méthode simplifiée de calcul acoustique d'une installation de V.M.C. (Ventilation Mécanique Contrôlée)	CSTB	septembre 1983
----------------	--	------	----------------

Béton armé

Règles BAEL 91	Règles techniques de conception et de calcul des ouvrages et constructions en béton armé suivant la méthode des états limites	CSTB (DTU P 18-702)	mars 1992
----------------	---	------------------------	-----------

Maçonnerie

	Ouvrages en maçonnerie de petits éléments Parois et murs - Partie 2 : Règles de calcul et dispositions constructives minimales.	NORME P 10-202-2 (EXP)	avril 1994
--	--	---------------------------	------------

Béton précontraint

Règles BPEL 91	Règles techniques de conception et de calcul des ouvrages et constructions en béton précontraint suivant la méthode des états-limites	CSTB (DTU P 18-703)	avril 1992
----------------	---	------------------------	------------

Cheminées

Fasc. 1354	Règles et processus de calcul des cheminées fonctionnant en tirage naturel	CSTB (DTU P 51-701)	décembre 1975
------------	--	------------------------	---------------

Feu

Règles FB	Méthode de prévision par le calcul du comportement au feu des structures en béton	NORME P 92-701 (EXP)	décembre 1993
Règles FA	Méthode de prévision par le calcul du comportement au feu des structures en acier	NORME	décembre 1993
	Annexe : Méthodologie de caractérisation des produits de protection	P 92-702 (EXP)	
Règles BF 88	Méthode de justification par le calcul de la résistance au feu des structures en bois	CSTB (DTU P 92-703)	mars 1988
	Erratum		septembre 1988
Règles FPM 88	Méthode de prévision par le calcul du comportement au feu des poteaux mixtes (acier + béton)	CSTB (DTU P 92-704)	septembre 1988

Fondations superficielles

DTU 13.12	Règles pour le calcul des fondations superficielles	CSTB	mars 1988
	Erratum	(DTU P 11-711)	novembre 1988

Plomberie

DTU 60.11	Règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et des installations d'évacuation des eaux pluviales	CSTB (DTU P 40-202)	octobre 1988
-----------	--	------------------------	--------------

Sécurité des constructions

Fasc. 1564	Justification par le calcul de la sécurité des constructions en éléments à parois minces en acier	CSTB (DTU P 22-703)	décembre 1978
------------	---	------------------------	---------------

Séismes

Règles PSMI 89	Construction parasismique des maisons individuelles et des bâtiments assimilés. Dispositions constructives Révisées 1992	CSTB Norme homologuée (NF P 06-014)	mars 1995
Règles PS 92	Règles de construction parasismique.	EYROLLES	

ABRÉVIATIONS ET NORMES DE BASE

Normes AFNOR (1996)

Normes CSTB (1996)

*Le goût de la représentation - Association entre projection orthogonale et perspective,**Dessin technique et travaux publics et de bâtiment,**Le dessin d'architecte,**La perspective pas à pas,**La perspective comme forme symbolique,**Architecture gothique et pensée scolastique,**Les dix livres d'architecture de Vitruve,**Disegno e progettazione,**Bauzeichnung und Darstellungstechnik**Working and design drawings**Dessin d'architecture et technique de représentation,**Géométrie pour architectes - Représentation des surfaces,**Dessin et architecture du Moyen-Age au XVIII^e siècle,**Le dessin de la façade, R. Vitali,*

A. Cantafora, C. Prélaz (Cours au département d'architecture de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne).

G. Kiénert et J. Pelletier (Eyrolles, 1988).

J.-C. Lebrahar (Parenthèses, 1983).

J.-C. Ludi (Dunod, 1989).

E. Panofsky (Editions de Minuit, 1975).

E. Panofsky (Editions de Minuit, 1981).

Ch. Perrault (Pierre Mardaga, 1979).

M. Petrignani (Dedalo Libri, 1967).

R. Prenzel (Karl Krämer Verlag, 1982).

A.-F. Rugg (Cours au département d'architecture de l'EPF de Lausanne).

(École Nationale des Beaux Arts, Ministère de la Culture et de la Communication, 1980).

A. Vitali (Vitali e Ghianda, Dunod, 1980).

MESURES DE BASE ET PROPORTIONS

*L'architecture et l'art de bien bâtir,**De la synthèse de la forme,**À propos de ... la représentation graphique**À propos de ... la proxémie, les dimensions,**L'empire des signes,**Histoire de l'architecture moderne,**Le Corbusier et Pierre Jeanneret, œuvre complète,**Essai sur l'art,**Précis des leçons d'architecture données à l'école royale polytechnique,**L'architecture et la règle,**La forme et le sens,**La psychologie de l'espace,**Espace, temps, architecture,**La dimension cachée,**Pädagogisches Skizzenbuch,**Le Modulor,**Vers une architecture,**La production de l'espace,**La signification dans l'architecture occidentale,**Logique et connaissance scientifique,**Les mécanismes perceptifs,**Épistémologie et instrumentation en sciences humaines,**Traité théorique et pratique de l'art de bâtir,**Théories et histoire de l'architecture,**De la forme au lieu,**Saper vedere l'architettura,*

L.-B. Alberti, 10 vol. (trad. française J. Martin, 1953).

C. Alexander (Dunod, 1977).

F. Aubry, P. Supric, Cahiers d'information de la 1^{re} année du département d'architecture de l'E.P.F. de Lausanne.

R. Barthes, Champs (Flammarion, 1970).

L. Benevolo, Dunod (1979).

Tome 4 1938-1946, W. Boesiger (Artémis, 1970).

E.-L. Boullée, (J.-M. Proust de Montclos, 1968).

J.-N.-L. Durand (Nerslingen, A. UHL, 1981).

J.-P. Eperon (Architecture + Recherche, Pierre Mardaga, 1981).

J.-L. Ferrier (Médiations, Denoël-Gonthier, 1969).

G.-N. Fischer, "Que sais-je ? ", (P.U.F., 1981).

S. Giedion (Denoël, 1990).

E.-T. Hall (du Seuil, 1971).

P. Klee (1965).

Le Corbusier (Denoël-Gonthier, 1977).

Le Corbusier (Arthaud, 1977).

H. Lefebvre (Anthropos, 1974).

Ch. Norberg-Schulz (Pierre Mardaga, 1977)

sous la direction de J. Piaget (Encyclopédie la Pléiade, Gallimard, 1967).

sous la direction de J. Piaget (Que sais-je ? P.U.F., 1975).

J.-P. Pourtois et H. Desmet (Pierre Mardaga, 1988).

J. Rondelet, 3 vol. (1830).

M. Tafuri (SADG, 1976).

P. von Meiss (Presses polytechniques et universitaires romandes, 1993).

B. Zevi (Einaudi, 1956).

CONCEPTION

- L'architecture et l'art de bien bâtir,*
Marchés de maîtrise d'œuvre dans la construction publique,
La science des ingénieurs,
L'architecture création collective,
L'eau dans l'Antiquité,
Figures de la conception architecturale,
L'architecture pratique,
Les exigences humaines,
Cours d'architecture,
Esquisse d'une théorie de la pratique,
La planification potentiels - tâches et son application au bâtiment,
Tempo e progetto,
La responsabilité des constructeurs,
Mémento de l'urbanisme,
Histoire de l'architecture,
Sciences et bâtiment - La démarche scientifique appliquée à la construction,
Construire en acier, guide de conception et de réalisation
L'architecture des ingénieurs,
L'homme et l'adaptation au milieu,
Deux essais sur la construction,

Machinisme et bien-être,
Pratique du droit de l'urbanisme,
L'homme, l'architecture et le climat,
Précis d'ergonomie,
Mémento des marchés publics,
Le permis de construire,
Droit de l'urbanisme,
L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation,
Structures et formes,
Le manuel du permis de construire,

L'architecture sensible,
Construire pour survivre,
Système logique de l'architecture,
Implantations, tracés, nivellement, relevés,
La pratique du permis de construire,
Pour une anthropologie de la maison,
La topographie pratique,
La sous-traitance dans la construction,
Architecture et humanisme,
Vocabulaire critique du droit de l'urbanisme à l'usage des constructeurs, des urbanistes et des collectivités,
De l'ambiguïté en architecture,
Prévenir pour construire,
Dicobat, dictionnaire général du bâtiment,
Bâtir, manuel de la construction

Le langage moderne de l'architecture,
Construire en béton,

 10 vol., L.-B. Alberti, trad. française J. Martin (1553).
 D. Bouchon (Le Moniteur, 1996).
 B. Bélidor, de Forest (1739 et 1830).
 J. Belmont (Les Editions Ouvrières, 1980).
 J. Bonnin (Eyrolles, 1984).
 Ph. Boudon, F. Pousin (Dunod, 1988).
 P. Bullet (1691, Fac similé 1973.).
 G. Blachère (REEF, Sciences du bâtiment, 1974).
 F. Blondel (1698).
 P. Bourdieu (Droz, 1972).
 J.-P. Bousquet, A. Bousquet, (Eyrolles, 1981).
 E. Calvi (A. Guerini, 1991).
 A. Caston (Le Moniteur, 1996).
 P. Châteaureynaud (Le Moniteur, 1995).
 A. Choisy (Librairie Georges Baranger, 1929).

 P. Chemillier (CSTB).
 (Le Moniteur, 1993).
 S. Deswarte et B. Lemoine (Le Moniteur, 1980).
 R. Dubos (Payot, 1973).
 A. Dupire, B. Hamburger, J.-C. Paul, J.-M. Savignot, A. Thiebaut (Architecture, P. Mardaga, 1981).
 J. Fourastier (Editions de Minuit, 1962).
 P. Gérard (Eyrolles, 1995).
 B. Givoni (Le Moniteur, 1978).
 E. Grandjean (Editions d'organisation, 1983).
 M. Guibal (Le Moniteur, 1996).
 D. Labetoulle, Coll. Que sais-je ? (P.U.F.).
 J.-P. Lebreton (P.U.F., 1993).

 C.-N. Ledoux (Nordlingen, 1981).
 M. Mimram (Dunod, 1983).
 Ministère de l'environnement et du cadre de vie, Direction de l'urbanisme et des paysages (1981).
 C. Moore, G. Allen (Dunod, 1981).
 R. Neutra (Casterman, 1971).
 Ch. Norberg-Schulz (Pierre Mardaga, 1987).
 E. Olivier (Entreprise moderne d'édition, 1976).
 M. Ricard, (Le Moniteur, 3^e édition, 1991).
 A. Rapoport (Dunod, 1972).
 J. et E. Revault (Encyclopédie universelle J.B. Baillière, 1968).
 B. Sablier (Le Moniteur, 1993).
 M. Tafuri (Dunod, 1981).

 J.-F. Tribillon (Éditions de la Villette, 1985).
 R. Venturi (Dunod, 1996).
 N. Victor-Belin (Le Moniteur, 1996).
 J. de Vigan (Arcature, 1990).
 R. Vittone (Presses polytechniques et universitaires romandes, 1996).
 B. Zevi (Dunod, 1991).
 R. Walter (Presses polytechniques et universitaires romandes, 1993).

MISE EN ŒUVRE

- Résistance des matériaux appliquée,*
Dictionnaire technique du bâtiment et des travaux publics,
Initiation au béton armé,
Pratique du calcul de la résistance au feu du béton armé,
Dictionnaire pour les travaux publics, le bâtiment et l'équipement des chantiers de construction,
Gérer la qualité de la construction,
Ossatures des bâtiments,
Pratique des matériaux industriels, propriétés, choix, utilisation,
Construire en terre,
Béton de terre,
Guide pratique de charpente métallique,
Formulaire du béton armé,
Gros œuvre,
La technique du bâtiment tous corps d'état,
Résistance des matériaux,
Résistance des matériaux,
Procédés généraux de construction,
Vocabulaire de l'architecture,
Pratique de la construction des bâtiments,
Calcul des structures métalliques selon l'Eurocode 3,
La construction,
Les maçonneries,
Maîtrise du B.A.E.L. 91 et des DTU associés,
Précis de calcul béton armé,
La maîtrise d'ouvrage bâtiment et ses partenaires,
Réussir la qualité dans la construction,
La construction des bâtiments,
Construction en terre,
- M. Albigès, A. Coin (Eyrolles, 1986).
M. Barlier et al. (Eyrolles, 1990).
J.-M. Bouchart et al. (Eyrolles, 1991).
J.-P. Boutin (Eyrolles, 1983).
H. Bucksch (Eyrolles, 9^e édition, 1982).
Club construction et qualité (Eyrolles, 1993).
A. Coin (Eyrolles, 1992).
M. Colombié (Dunod, 1993).
Craterre (Librairies alternatives et parallèles, 1979).
Cahier du CSTB n° 81 (1950).
R. Daussy (Eyrolles, 1993).
V. Davidovici, 2 vol. (Le Moniteur, 1996).
3 vol, J. Delefosse, J. Venien (Eyrolles 1990).
H. Duthu (Le Moniteur, 1994).
2 vol., A. Giet, L. Geminard (Dunod, 1969).
M. Kerguignas, G. Caignaert (Dunod, 1988).
J. Mathivat et al. (Eyrolles 1992).
(Ministère des affaires culturelles, 1972).
M. Mittag (Eyrolles, 1987).
J. Morel (Eyrolles, 1994).
J. Nortier (Delta, 1983).
E. Olivier (Entreprise moderne).
J. Perchat, J. Roux (Eyrolles, 1994).
H. Renaud, J. Lamirault (Dunod, 1989).
J. Riva, M. Frenot (Eyrolles, 1996).
Socotec (Le Moniteur, 1991).
J. Turaud (Le Moniteur, 1988).
Unité pédagogique d'architecture de Grenoble (Institut de l'Environnement, 1975).

DÉTAIL DE CONSTRUCTION

- Détails de construction,*
La construction du bâtiment : maçonnerie et béton armé,
La maçonnerie sans fard : méthodes récentes de maçonneries apparentes,
Dachatlàs - Geneigte Dächer,
- H. Banz (K. Kramer Verlag, 1979).
G. Baud (Spes, Vevey et Educative, 1981).
D. Berstein, J.-P. Champetier, F. Pfeiffer (Le Moniteur, 1982).
W. Brennecke, H. Folkerts, F. Haferland, F. Hart (Institut für Internationale Architektur Dokumentation München 1975).
2 vol.
H. Cambefort (Eyrolles, 1964).
H. Cambefort (Eyrolles, 1971).
H. Cambefort (Eyrolles, 1971).
CATED (Documentation française du bâtiment, 1979).
CATED (Documentation française du bâtiment, 1982).
CATED (Documentation française du bâtiment, 1981).
CATED (Documentation française du bâtiment, 1984).
CATED (Documentation française du bâtiment, 1981).
6^e édition, Règles C.B 71 - juin 84 (1991).
- Injection des sols,*
Contribution à l'étude du rabattement des nappes aquifères,
Forages et sondages,
Géotechnique de l'ingénieur et reconnaissance des sols,
Façades lourdes,
Joints,
Les revêtements de façade
Les revêtements extérieurs des constructions à ossatures bois,
Les cheminées,
Règles de calcul et de conception des charpentes en bois,

- Nouvelles constructions de cheminées,*
Cheminées,
Traité de couverture et d'évacuation des eaux pluviales,
Techniques françaises des façades légères,
Conception des structures en bois lamellé-collé,
Pieux et fondations sur pieux,
Traité des matériaux de construction,
La technique du bâtiment tous corps d'état,
Le marbre,
La pratique des sols et fondation,
Technique des toitures et éléments de couverture - ferblanterie,
Les charpentes en bois,
Le bois dans la construction,
Les assemblages des ossatures et charpentes en bois
Construction - Entretien - Restauration,
Couvertures toitures - terrasses,
L'ordre de la brique,
- Altération des calcaires et des grés utilisés dans la construction,*
Construire une cheminée,
Pathologies des fondations : les fondations superficielles,
les fondations profondes,
Toits et charpentes en bois
Géométrie appliquée - Dessin des toits - Dessin des charpentes,
Le tirage des cheminées à feu couvert,
Construire et rénover la charpente et la toiture,
Pratique de la construction des bâtiments, Aide-mémoire
encyclopédique à l'usage des ingénieurs, architectes,
entrepreneurs,
Manuel des toits plats,
Technologie de la pierre de taille,
- Compatibles - incompatibles ou comment associer les matériaux*
de construction,
Les maçonneries,
Essais de maçonnerie armée en Belgique,
- Moderne Euker an Fassade und Dach,*
Oriels d'aujourd'hui,
Technologie de la construction des bâtiments,
La céramique de A à Z,
Problèmes pratiques de mécanique des sols et de fondation,
Les produits de terre cuite,
La brique et le projet architectural au XIX^{ème},
Mécanique des sols appliquée aux travaux publics et
au bâtiment,
Les dallages en béton sur terre-plein,
- Publications techniques,*
Construire en acier,
La brique,
Gaines et conduites,
- M. Cennette (Léonce Laget).
 (Syros Alternatives).
 H. Charlent (Dunod, 1988).
 CIMUR (Eyrolles, 1965).
 D. Daguzé (Eyrolles, 1992).
 Z. Davidian (Eyrolles).
 Duriez (Dunod, 1962).
 H. Duthu (Le Moniteur, 1994).
 Fédération marbrière de France (Eyrolles).
 G. Filliat (Le Moniteur, 1981).
 C. Gaillard (Salubritas, Athenaz, 1973).
 Y. Gasc, R. Delporte, Y. Praly, 14^e édition (Eyrolles, 1989).
 D. Gauzin-Müller (Le Moniteur, 1990).
- M. Gerner (Eyrolles, 1995).
 2^e édition, Guide Véritas (Le Moniteur, 1996).
 A. Guilheux, ENS des Beaux Arts, Architecture + Recherche (P. Mardaga, 1985).
 Iniguez Herrero (Eyrolles, 1967).
 O. Laederich, Y. Lecoffre (Le Moniteur, 1991).
- L. Logeais (Annales ITBTP, 1971).
- 4^e édition, W. Mannes (1990).
 J. Louvière (Ch. Massin).
 3^e édition, T. Margueritat (Eyrolles, 1989).
- M. Mittag (Eyrolles, 1987).
 K. Moritz (Dunod, 1967).
 P. Noël (Société de diffusion des techniques du bâtiment et des travaux publics).
- F. Offenstein (Le Moniteur, 1988).
 E. Olivier (Entreprise moderne).
 O. Pfeffermann, (Fifth International brick masonry conference, Washington, 1979).
 K. Pracht (Deutsche Verlags-Anstalt GmbH, 1980).
 K. Pracht (Deutsche Verlags-Anstalt GmbH, 1980).
 J. Puttati (Eyrolles, 1979).
 J. Rigaud (Septima, 1980)
 2 vol. G. Sanglerat et al. (Dunod, 1983).
 J. Sigg (Septima, 1991).
 D. Treiber et al, ENS des Beaux Arts (1984).
- K. Terzaghi (Dunod, 1961).
 Règles professionnelles de l'Union Nationale de la Maçonnerie (SEBTP, 1975).
 Veras.
 (Le Moniteur, 1993).
 B. Butterworth (1949).
 (Le Moniteur).

CHAUFFAGE ET VENTILATION

Le chauffage et l'eau chaude sanitaire dans les logements anciens,
Le chauffage électrique en habitat neuf ou existant,
Traité du bâtiment - Chauffage - Ventilation - Climatisation,
Les économies d'énergie,
Votre chauffage central,
Le choix et l'installation d'une pompe à chaleur,
350 questions pratiques de gaz naturel dans le bâtiment,
Le chauffage des habitats,
La pratique de l'eau,
Guide de la régulation,
Le nouveau Pohlmann, manuel technique du froid,
Manuel pratique du génie climatique,
Traité de chauffage et de climatisation,
Traité de chauffage et de climatisation,

ANAH (Le moniteur, 1981).
 CATED (Documentation française du bâtiment).
 D. Couillard et R. Bouige (Eyrolles, 1984).
 P.-L. Debomy, Legibat (Eyrolles, 1980).
 G. Deutsch (Le Moniteur, 1981).
 2^e édition, P. Javault, G. Largier (Eyrolles, 1982).
 4^e édition, Legibat (Le Moniteur, 1994).
 A. Missenard, " Que sais-je ? " n° 249 (P.U.F., 1965).
 2^e édition, Permo (Le Moniteur, 1994).
 (Pyc).
 (Pyc, 1983).
 Recknagel, Sprenger, (Pyc, 1980).
 Rietschel, Raiss (Denoël, 1982).
 Tome 1, H. Rietschel, W. Raiss (Dunod, 1973)
 Tome 2, H. Rietschel, W. Raiss (Dunod, 1974).

ISOLATION - PROTECTION

L'isolation acoustique des logements anciens,
Sonorisation professionnelle, Exploitation, matériels, application,
Guide de la thermique dans l'habitat neuf,
Bilan technique d'une maison solaire, Méthode de calcul rapide,
Réussir l'acoustique d'un bâtiment,
Vaincre l'humidité dans la maison,
L'acoustique du bâtiment par l'exemple,
Le livre des techniques du son,

ANAH (Eyrolles, 1986).
 2^e édition, R. Besson (Dunod, 1983).
 S. Charbonnier et al. (Le Moniteur, 1992).
 2^e édition, P. Chouard, H. Michel, M.-F. Simon (Eyrolles, 1979).
 L. Hamayon (Le Moniteur, 1996).
 M. Louvigné (Eyrolles, 1986).
 M. Meisser (Le Moniteur, 1993).
 3 vol. Tome 1, D. Mercier (Eyrolles, 1990).

ÉCLAIRAGE - VERRE

Emploi et mise en œuvre du verre dans le bâtiment,
L'éclairage naturel et artificiel dans le bâtiment, Traité du bâtiment,
Lighting for architecture,
Alvar aalto,
La lumière urbaine, éclairer les espaces publics,
Le verre structural,
La lumière,

P. Camorey (Eyrolles, 1971).
 M. Dérivé, P. Chauvel (Eyrolles, 1968).
 W. M.C. Lam, an architectural Record Reprint.
 2^e édition K. Fleig traduction française H.R. van der Mühlner.
 R. Narboni (Le Moniteur, 1995).
 P. Rice, H. Dutton, Le Moniteur (1995).
 P. Rousseau, " Que sais-je ? " (P.U.F. 1977).

FENÊTRES ET PORTES

Technologie du bois,
Menuiserie - Serrurerie - Quincaillerie,
Les quincailleries d'ameublement,
Les portes planes,
Ameublement - Terminologie,
Les portes,
Isolation et insonorisation des menuiseries,
Le bois dans la construction,

R. Bermpohl et al. (Bordas, 1969).
 8^e édition, G. Brigaux, R. Bolle (Eyrolles, 1987).
 Cahier n° 112 (Centre technique du bâtiment).
 Cahier 108 (Centre technique du bois, 1977).
 Cahier n° 113 (Centre technique du bois).
 CATED (Documentation française du bâtiment, 1982).
 B. Duprey (Eyrolles, 1971).
 D. Gauzin-Müller, (Le Moniteur, 1990).

Technologie : menuiserie du bâtiment,

Fenêtres et porte-fenêtres, contrevents et volets à rouleaux, portes,

Fenster,

Türen,

Menuiserie du bâtiment. Technologie professionnelle pratique,

Technologie des métiers du bois. Menuiserie, ébénisterie, agencement,

J. Heurtemate et al. (Delagrave, 1974).

Lignum, Union suisse en faveur du bois, (1960).

K. Pracht (Deutsche Verlags-Anstalt, 1982).

K. Pracht (Deutsche Verlags-Anstalt, 1978).

8^e édition, C. Riollot (Dunod, 1980).

Tome 1, H. Trillat, B. Ampeau, R. Trillat, (Dunod, 1980)

Tome 2, H. Trillat, B. Ampeau, R. Trillat, (Dunod, 1981)

Tome 3, H. Trillat, B. Ampeau, R. Trillat, (Dunod, 1982).

ESCALIERS - ASCENSEURS

Scale,

Construction artisanale d'escaliers en bois,

Technique de construction des escaliers. Données techniques et recommandations pour la construction d'escaliers en bois, en métal, en béton ou en pierre,

Architecture des escaliers en bois,

Architecture et construction des escaliers en bois,

L'escalier en bois,

Escaliers en bois. Epures et tracés,

G. Aloï (Hoepli, 1983).

W. Mannes (Eyrolles, 1994).

3^e édition, W. Mannes (Eyrolles, 1988).

W. Mannes (Eyrolles, 1979).

E. Longépé (H. Vial, 1985).

J. Martin (H. Vial).

R. Roy (Eyrolles, 1978).

JARDINS

L'art des jardins. Traité général,

Neue Gärten,

L'homme et ses jardins,

Le jardin sur mesure,

Le jardin en mouvement,

Jardins Labyrinthes,

Du jardin au paysage urbain,

L'art des jardins,

Éléments de théorie de l'architecture,

A gardener's testament,

Wood and garden,

L'amour des jardins,

Garden design : history, principles, elements, practice,

Paysages,

L'aménagement des espaces verts,

Parcs et jardins remarquables,

L'ornement de jardin, histoire et pratique,

Orangeries, splendeurs et métamorphoses,

Landscape architecture,

Petit traité du jardin en ville,

Bibliographie de l'art des jardins,

Revivre à la campagne,

E. André (Laffite reprints, 1879).

E. Baumann (Girsberger, 1955).

Benoist-Mechin (Albin Michel, 1975).

H.-L. Boyer (Le Moniteur, 1980).

G. Clément (Pandora, 1990).

H. Dufour (B. Grasset, 1985).

J.-C. Forestier (Picard, 1994).

G. Gromort (1983).

tome 4, J. Guadet.

G. Jekyll (Antique collectors' club, 1982).

G. Jekyll (Antique collectors'club, 1981).

B. et R. Kayser, (Arléa, 1986).

W. Lake Douglas et al. (Mac Donald, 1984).

L. Leblanc (Le Moniteur, 1993).

Ministère de l'équipement - Service technique de l'urbanisme (Le Moniteur, 1991).

Ministère de l'équipement - Direction de l'architecture et urbanisme (1993).

G. Plumtre (Thames & Hudson, 1989).

S. Saudan-Skira (Le 7^e Fou, 1994).

J.-O. Simonds (Mac Graw Hill, 1961).

J.-L. Vincendeau (Desclée de Brouwer, 1993).

E. de Ganay (Union des arts décoratifs, 1989).

J. Seymour (Edita Vilo, 1976).

LOCAUX ANNEXES PIÈCES D'HABITATION

*Conférence internationale de recherche sur le logement,
L'homme et sa maison,
Wohnbereiche Wohnquartiere,
Wohnungsbau,
Des maisons et des hommes,
L'habitation en projet. European 89,

Penser l'habité,
Éléments et théorie de l'architecture,
Habitat et logement,
Construire pour vivre,
Grundrissatlas : Wohnungsbau,
La maison sur mesure,*

(L'Harmattan, 1992).
P. Deffontaines (Gallimard, 1972).
H. Deilmann et al. (K. Krämer, Eyrolles, 1977).
H. Deilmann et al. (P. Krämer, 1977).
A.-G., Diamandopoulos (Institut de l'environnement, 1974).
M. Eleb-Vidal (Ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, 1989).
M. Eleb-Vidal et al. (P. Mardaga, 1988).
J. Guadet.
J.-E. Havel, "Que sais-je ?" (P.U.F., 1985).
J.-L. Millot (Promoca, 1977).
F. Schneider (Basel, 1994).
J. Tournus (Maison française, Maison individuelle, 1977).

PISCINES

*Deux siècles d'architecture sportive à Paris : piscine, gymnase,
Aquatic buildings Bäderbauten,
Équipements sportifs et socio-éducatif,

Les piscines,

Les piscines. Conception, réalisation, exploitation,
Architectures des sports,
Swimmingpools,
Piscines, équipements nautiques,
Des architectures pour mieux vivre,*

Délégation artistique de la ville de Paris, 1984.
D. Fabian (G. Callwey, 1970).
France, Ministère de la jeunesse et des sports (Le Moniteur, 1993).
Ministère de la jeunesse et des sports - AFDES (Le Moniteur, 1986).
France, Ministère de la jeunesse et des sports, 1978.
M. Gaillard (Le Moniteur, 1981).
Ph. Perkins (Elsevier Applied Science).
S. Roché-Soulié, S. Roulet (Le Moniteur, 1992).
Direction M. Schofield (Le Moniteur, 1980).

HABITATS DE LOISIRS

*Recherches sur l'architecture des loisirs,
Architecture hôtelière et de loisirs,*

G. Candilis (Eyrolles, 1973).
J. Robinson (Le Moniteur, 1978).

TYPES DE LOGEMENTS

*Housing in Europa, prima parte : 1900-1960,
Hill housing - A comparative study,
Recherche pour un habitat personnalisé,
Le logement collectif,
La vivienda racional. Ponencias de los congresos del CIAM 1929-1930,
L'architecture moderne en France. Maisons les plus remarquables des principales villes des départements,
La maison qui grandit avec la famille,
Pessac de Le Corbusier,
L'immeuble et la parcelle,
Les habitations ouvrières en tous pays,
Zones d'habitat - Ville - Banlieue - Environs,
100 plans types de constructions urbaines,*

AAVV (L. Parma, 1978).
D. Abbott, K. Polliet.
Atelier Trois (Vuarnesson et al.), (Eyrolles, 1971).
F. Arnold (Le Moniteur, 1996).

C. Aymonino (G. Gili SA, 1973).

F. Barqui (Noblet et Baudry, 1871).
A. Berty, J.-P. Decourcelles (Dossier Mult, 1984).
P. Boudon (Dunod, 1969).
A. Brauman, M. Culot et al. (AAM, 1982).
E. Cacheux (C. Béranger, 1903).
H. Deilmann et al. (Eyrolles, 1980).
H. Deverin (C. Massin, 1910).

Architectes de Favelas,
Le logement social à Paris 1850-1930. Les H.B.M.,
Penser l'habité,
L'architecture mobile,
La construction privée à la fin du XIX^e siècle. Hôtels et maisons de Paris,
Une Europe en construction,
Les nouveaux ensembles d'habitation et leur environnement,
Derniers domiciles connus, enquête sur les nouveaux logements 1970-1990,
L'habitat évolutif,
Évolution des modes de vie et architecture du logement

D. Drummond (Dunod, 1981).
 M.-J. Dumont (Mardaga, 1991).
 M. Eleb-Vidal, A.-M. Chatelet, T. Mandoul (P. Mardaga, 1990).
 Y. Friedman (Casterman, 1970).
 P. Gelis-Didot et T. Lambert.
 R.-H. Gerrand (La découverte, 1992).
 B. Lamy, (Centre de sociologie urbaine, 1971).
 J.-M. Léger (Créaphis, 1990).
 M. Periañez (Plan de construction et architecture, 1993).
 (Plan de construction et architecture, 1993).

RÉHABILITATION

Sécurité et responsabilité en réhabilitation,
Réhabiliter et entretenir un immeuble ancien point par point,
Restauration des anciennes maçonneries,
Techniques de l'architecture ancienne : construction et restauration,
Le ravalement,
Restauration des façades en pierre de taille,
Guide de la maintenance des bâtiments,
Réhabilitation et maintenance,

ANAH (Le Moniteur, 1994).
 2^e édition, ANAH (Le Moniteur, 1993).
 R. Chaise (Eyrolles, 1984).
 Y.M. Froidevaux (P. Mardaga, 1985).
 M. Laurent, F. Virolleaud (Le Moniteur, 1990).
 J.-M. Laurent (Eyrolles, 1994).
 J. Perret (Le Moniteur, 1995).
 3^e édition, Guide Veritas (Le Moniteur, 1993).

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Enseignement supérieur
Garderie - Auberges de jeunesse
La noblesse d'état : grandes écoles et esprit de corps,
Edifici per l'istruzione,
Pour l'université avant, pendant et après 68,
Éléments et théorie de l'Architecture,
Constructions scolaires et universitaires,
Pour sauver l'université,
Paris à l'école, "qui a eu cette idée folle...",
Aide-mémoire pour la conception des écoles élémentaires à Paris,
Scuole asili d'infanzia,
L'école et les collectivités locales,
The new school,
Université et société aux Etats-Unis,
L'Europe des universités,
Géographie des ensembles universitaires en Europe occidentale,
Campus, an american planning tradition,
Programme architecture nouvelle. Résultats de la session "l'université et la ville",
Écoles économes en énergie : 38 projets
Les équipements scolaires : concevoir, construire, utiliser,

P. Bourdieu (Editions de Minuit, 1989).
 P. Carbonara (A. Vallardi, 1947).
 P.-H. Chombard de Lauwe (Payot, 1968).
 J. Guadet.
 C. Rambert (Vincent, Fréal et Cie, 1955).
 L. Schwartz (Seuil, 1983).
 Direction A.-M. Châtelet (Pavillon de l'Arsenal, Picard, 1993).
 Direction de l'Architecture (Ville de Paris, 1985).
 G. Minnucci (U. Hoepli, 1936).
 J.-P. Muret, Guide technique juridique (Le Moniteur, 1992).
 A. Roth (Girsberger, 1950).
 A. Touraine (Seuil, 1972).
 S. Vassal (Paradigme, 1988).
 S. Vassal (Thèse d'état, 1987).
 P. Venable Turner (The Mit Press, 1987).
 (Melte plan construction et architecture, 1991).
 (Le Moniteur, 1984).
 (Le Moniteur, 1983).

LABORATOIRES

A guide to laboratory design,

K. Everett et D. Hughes (Butterworths requested with additions, 1981).

BIBLIOTHÈQUES - BUREAUX - BANQUES

Immeubles de bureaux,

Construire une bibliothèque universitaire. De la conception à la réalisation,

La bibliothèque dans la ville : concevoir, construire, équiper / avec 20 réalisations récentes,

Construction et aménagement des bibliothèques, Mélanges,

Organiser et concevoir des espaces de travail,

Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui créent, aménagent ou rénovent une bibliothèque,

Bibliothèques dans la cité,

Éléments et théorie de l'architecture,

Créer des espaces de bureau,

Bibliotheksneubauten in der Bundesrepublik Deutschland 1968-1983,

Des architectures pour mieux vivre,

Planning and Design of library buildings,

Les bibliothèques : tradition et mutation,

M. Bédarida, M. Milatović (Le Moniteur, 1991).

M.-F. Bisbrouck, D. Renoult (Editions du Cercle de la Librairie, 1993).

sous la direction de M.-F. Bisbrouck, Ministère de la culture, direction du livre et de la lecture, (Le Moniteur, 1985).

J. Bleton (Cercle de la Librairie, 1986).

P.-H. Dejean, J. Pretto, J.-P. Renouard (ANACT, 1988).

J. Gascuel (Cercle de la librairie, 1984).

sous la direction de G. Grunberg (Le Moniteur, 1996).

J. Guadet (1909).

P. Magni (Strafor/Nathan, 1990).

H. von Ralf Puhrott, G. Liebers, F.-H. Philipp (Klostermann, 1983).

sous la direction de M. Schofield (Le Moniteur, 1980).

G. Thompson (Butterworth architecture, 1989).

Mélanges offerts à J.-P. Clavel à l'occasion du 65^e anniversaire (Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, 1987).

PASSAGES COUVERTS

Paris, capitale du XIX^e siècle,

Le passage. Histoire d'un type architectural,

W. Benjamin

J.-F. Geist (P. Mardaga, 1990).

COMMERCES

Designing to sell : a complete guide to retail store planning and design,

Shopping centers, retail development, design and management,

Les grands magasins. Des origines à 1939,

Centre commerciaux,

V. Barr, C. Braudy (Mac Graw Hill, 1986).

N. Beddington (Butterworth architecture, 1991).

B. Marrey (Picard, 1979).

P. Manger (Le Moniteur, 1991).

ATELIERS - USINES ENTREPOTS

Usines, tome 1 et 2,

Les châteaux de l'industrie,

Les maisons de l'atome,

Architecture d'ingénieurs,

Lieux de travail ?

J. Ferrier (Electra - Le Moniteur, 1987 / 1991).

Grenier et Benedetti (AAM, 1979).

Parent (Le Moniteur, 1983).

(CCI, 1978).

(CCI, 1986).

INSTALLATIONS AGRICOLES

Histoire de la campagne française,

Habitat et vie sociale

G. Roupnel (Plon, 1977).

n° 18, mai juin 1977.

GARES INSTALLATIONS POUR VÉHICULES AÉROPORTS

The airport. Architecture, urban integration, ecological problems,
Gares d'Europe,
L'architecture des gares,
Le temps des gares,

Airport terminals reference manual,
A history of building types,
Eero Saarinen : TWA terminal building Kennedy Airport,

E. G. de Blankenship (Pall Hall Press, 1974).
sous la direction de J. Dethier (Denoël, 1988).
M. Ragon (Denoël, 1984).
(Exposition - Paris - Centre Georges Pompidou, 13 décembre 1978/1979.
(IATA, 1978).
(Thames & Hudson, 1979).
Global architecture n° 26 (Tokyo A.D.A., 1973).

HÔTELS - MOTELS / CAFÉS - RESTAURANTS

New metric handbook,
L'hôtellerie,
Nuevos restaurantes,
Cafés,
Hôtels,
Les lieux, histoire des commodités,
Architects' Data,
Memphis,
Architecture hôtelière et de loisirs,
Palaces et grands hôtels d'Europe,

P. et D. Adler (1988).
F. Clair, G. Savoye, J. Sécheresse (Le Moniteur, 1992).
J. Dahinden, G. Kühne (Gustavo Gili SA, 1974)
L. Dru, C. Aslan (Electra - Le Moniteur, 1988).
B. Fitoussi (Le Moniteur, 1992).
R.-H. Guerrard (La Découverte, 1986).
Neufert (1985).
B. Radice (Electra, 1984).
J. Robinson, D.-L. Hughs (Le Moniteur, 1978).
M. Walter (Flammarion, 1984).

ZOO-AQUARIUM

Zoological park and aquarium fundamentals,

General principles of zoo design,

K. Sansman (American association of zoological parks and aquariums, 1982).
G. Schomberg (Intra consultants, 1972).

THÉÂTRES - CINEMAS

A history of the theater in Europe,
L'architecture française,
Auditoriums,
Essais sur l'art de construire les théâtres
Théâtres,
Architectures, scénographies et décors de théâtre,
Theater technology,
Architecture de cinémas,
Théâtres, 4 siècles d'architectures et d'histoire,
Les architectures pour mieux vivre,
Modern theaterbau : Internationale Situation, Dokumentation,
Projekte, Bühnentechnik,
Buildings for the arts

J. Allen (1983).
J.-F. Blondel (1752).
M.-L. Boulet, C. Moissinac, F. Soullignac (Le Moniteur, 1990).
(Boulet, 1820).
G. Breton (Le Moniteur, 1989).
J. Gaulme (Magnard, 1985).
G. Izenour (Mac Graw-Hill, 1988).
F. Lacloche (Le Moniteur, 1981).
P. Pougnaud (Le Moniteur, 1980).
sous la direction de M. Schofield (Le Moniteur, 1980).
H. Schubert (K. Krämer, 1971).
(Architectural Record, 1978).

INSTALLATIONS SPORTIVES

Stades et terrains de sports,

H. Cettour (Le Moniteur, 1996).

BIBLIOGRAPHIE

*Deux siècles d'architecture sportive à Paris : piscine, gymnase,
Architecture des sports : 107 réalisations et projets exemplaires,
Handbook of sports and recreational building design,
Équipements sportifs et socio-éducatifs,*

Les équipements sportifs et de loisirs : l'expérience française,

Piscines, équipements nautiques,

Délégation artistique de la ville de Paris (1984).

M. Gaillard (Le Moniteur, 1981).

J. et H. Heard.

2 tomes, Ministère de la jeunesse et des sports (Le Moniteur, 1993).

Ministère de la jeunesse et des sports - Ministère de l'urbanisme et du logement (Le Moniteur, 1983).

S. Roulet, S. Roché-Soulié (Le Moniteur, 1992).

HÔPITAUX

L'hôpital au XXI^e siècle,

Design for health care,

Hospitals in planning,

Handicap et construction,

L'hôpital et la ville,

Assistance publique à Paris (Economica, 1988).

A. Cox, P. Groves (Butterworth and co, 1981).

C. Davies, S. Howells, The Architects' Handbook (Butterworth and co, 1985).

L.-P. Grosbois (Le Moniteur, 1996).

J. Labasse (Hermann, 1980).

MAISONS DE RETRAITE

L'accueil des personnes âgées : typologie des établissements,

Handicap physique et construction. Concevoir, adapter et réaliser pour tous,

Personnes âgées et habitat,

ARRCO.

L.P. Grosbois (Le Moniteur, 1987).

Ministère de l'équipement - Ministère des affaires sociales UNFOHLM (Le Moniteur, 1992).

ÉGLISES - MUSÉES CIMETIÈRES

Dernières demeures : conception, composition, réalisation du cimetière contemporain,

Le Corbusier et l'architecture sacrée,

Quand les cathédrales étaient blanches,

Le livre de Ronchamp,

L'architecture religieuse contemporaine en France. Vers une synthèse des arts,

Créer ou aménager un cimetière : géologie, techniques, hygiène,

L'espace de la mort : essai sur l'architecture, la décoration et l'urbanisme funéraires,

Églises modernes. Evolution des édifices religieux en France depuis 1955,

Les architectures pour mieux vivre,

La ville des morts : essai sur l'imaginaire urbain contemporain d'après les cimetières provençaux,

Musique et architecture,

R. Auzelle (1965).

L'œil et la main, F. Biot, F. Perrot (La manufacture, 1985).

Le Corbusier (Gonthier / Plon, 1965).

Collection forces vives, Le Corbusier (Paris-Minuit).

G. Mercier (Mame, 1968).

F. Ottman (Le Moniteur, 1987).

M. Ragon (Albin Michel, 1981).

S. Robin (Hermann, 1980).

sous la direction de M. Schofield (Le Moniteur, 1980).

M. Vovelle (CNRS, 1983).

Collection Mutations-Orientations, I. Xenakis (Casterman poche, 1971).

Distributeur de serviettes en papier	411	Fourrage	430	J	
Douche	269, 543	Foyer	118, 487	Jardin d'hiver	293
Drainage	82-84	Foyer communautaire	599	Jardin-terrasse	105
		Foyer pour étudiants	334	Javelot (installation de lancer de)	512
E		Foyer pour invalides	557	Jetée	518
Eau de pluie (utilisation)	247	Fraction continue	56	Jeux (installations de)	340
Eau sous pression	84	Fumier	431	Jeux (salles de)	552
Eau souterraine	82			Joint de dilatation	103
Écartement normalisé	227	G		Judo	538
Échangeur d'autoroute	226	Gaine collectrice	337		
Échelle de secours	211	Galerie	376	L	
Échelle fixe	208	Garage privé	453	Laboratoire	338
Écho multiple	150	Garage silo	455	Laboratoire aseptisé	335
Éclairage	159	Garderie	339	Laboratoire de froid	336
Éclairage (moyens d')	157	Gare	437	Laboratoire de langues	321
Éclairage (symbole d')	156	Gare pour voyageurs	438	Laboratoire de recherche	335, 588
Éclairage artificiel	156	Golf	515-517	Laboratoire de travaux pratiques	335
Éclairage naturel	175	Gouttières	97	Lampes	156
Éclairement	160-162, 183	Grand immeuble	304	Lampes (disposition des)	160
Éclairements nominaux	164	Grange en plein champ	428	Lampes pour éclairage intérieur	158
École d'enseignement professionnel	327	Gratte-ciel	367	Lancer du disque	509
Écoles primaires	324	Grues	407	Lancer du marteau	509
Écoulement des eaux	103	Guichets	374	Lancer du poids (installation de)	509
Écran	363, 496, 500	Gymnastique	510, 534	Lanterneaux	190
Écran antibruit	229			Lapins	416
Écran antisoileil	193	H		Lavabos	268, 269
Écurie (chevaux)	423, 424	Haies (hauteur des)	343	Lavabos collectifs circulaires	411
Église	598, 599	Hall d'accueil	438	Lavage (capacité de)	277
Éléments préfabriqués en béton	409	Hall en bois lamellé-collé	408	Lave-linge (laverie)	277
Élévateur	452	Halles (types de)	408	Lave-pieds	411
Élévateur à fourche	388	Handicapés	556	Lecture	345
Énergie solaire	126	HLM	306	Légumes (magasin de)	381
Ensoleillement	125, 178, 188, 286	Hockey sur glace	527	Légumes (préparation des)	471
Entrée	60, 250, 251	Hôpital (construction d'un)	559	Lever du poids	538
Escalier	206-210, 469	Hôpital (grand)	565	Ligne polygonale	53
Escalier à vis	209	Hôpital d'urgences	589	Linge (hôpitaux)	584
Escalier d'immeuble	207	Hôpital normal	565	Lisier	431
Escalier en colimaçon	209	Hôpital spécialisé	559, 590	Lit (hôpital)	574-577
Escalier escamotable	208	Hôpital universitaire	559	Lit (passage de)	566
Escalier mécanique	212	Hôtellerie pour jeunes	341	Lit (types de)	264
Établis	395	Humidification	133	Lit en alcôve	266
Étagères pour livres	339	Hygrométrie	45	Lits (centrale des)	584
Étanchéité à la vapeur d'eau	102, 104, 137	Hypermarché	383	Lits (disposition des)	266, 267
Étanchement (des bâtiments)	82			Logement (types de)	287
Évier	259	I		Logement pour handicapés	556
Exploitations agricoles	428	Immersion (bassin d')	550, 551	Loges	489
Exposition (salle d')	606	Immeuble barre	304, 307	Longueur d'ondes	175
		Immeuble en forme de colline	309	Lucarne	99
F		Immeuble parkings	457	Luge (piste de)	526
Fabrication	405	Immeubles en terrasses	309	Lumière	161, 175
Fauteuil roulant	555	Incinération (local d')	609	Lumière (incidence de la)	161
Fenêtre	194, 195, 198	Infections hospitalières	561	Lumière (orientation de la)	184
Fenêtre à guillotine	197	Infirmière (poste de travail pour)	576	Lumière du jour (quotient de)	181
Fenêtre de toit pour comble habitable	195	Infirmières (salle des)	569	Lumière zénithale	187
Fermes en bois (formes de)	96	Informatique (table)	364	Luminaires	157
Fichier	364	Insectes	485	Luminance	161
Fichier-catalogue	345	Insonorisation	145	Lutrin	598
Filtrage par le sol	432	Insonorisation contre les bruits de choc	492	Lutte	538
Filtre à air	133	Installation de gaz (normes de base)	32, 33		
Fioul (stockage du)	120	Installation de salle de bains	268	M	
Flux des matériaux	404	Installation électrique (normes de base)	34-36	Machine à coudre	255
Foin (stockage du)	430	Installation murale incorporée	270	Machine à dessiner	38
Fondations	77-81	Installations sanitaires	309	Machine à sous	552
Fontaine d'eau potable	411	Intensité sonore	144	Machinerie	215
Fonts baptismaux	598	Isolation acoustique	143, 147	Maçonnerie	88
Forgeage (unité de)	397	Isolation aux bruits aériens	144, 145	Maçonnerie apparente	86
Format de base	20	Isolation phonique (vitrage pour)	169	Magasin libre-service	380, 383
Formats de blocs (maçonnerie)	86	Isolation thermique	102, 136, 138	Magasinage	384, 386
Foudre	152	Isolation thermique (matériaux pour)	140	Magasins	384, 386
Fourgonnette à plateau	446	Isolation thermique (vitrage pour)	169		
Fourneau de sauna	549				

INDEX

A					
Abat-sons	602	Bergerie	418	Chemin de fer	434, 435
Abords	60	Beurre (réfrigération du)	130	Cheminée	88, 92
Abreuvoir	423	Bibliothèque	323, 343, 346, 347, 588	Cheval	423, 535
Abri couvert pour voiture	454	Bicyclettes	224, 444	Chèvre	417
Abri de jardin	282	Billard	539, 552	Cinéma drive-in	500
Abri pour habitations	310	Blanchisseries	277, 278	Circulation à bicyclette	225
Absorption	147, 149	Bloc (d'immeubles)	304	Cirque fixe	501
Absorption (coefficient d')	151	Bloc sanitaire	543	Classe (salle de)	324
Acoustique	498	Bob	526	Classement	360
Aération	45, 94	Boeuf à l'engrais	426	Classeur-armoire	359
Aéroports	462, 464	Boucherie	381, 386, 403	Clayonnage	235
Aiguillage (poste d')	437	Boulangerie	402	Climatisation (installation de)	132, 134
Aiguillages	434	Bowling	540	Clinique de consultation	561
Air respiré	46	Box (chevaux)	424	Clinique pédiatrique	591
Aire de manœuvres	449, 451	Boxe	538	Clocher	602
Alimentation (technique d')	420	Brasserie	385	Cloches	602
Ambulance	563, 587	Brique de verre	171	Cloisons de distribution dans l	
Amortisseur de bruit	134	Bruit du trafic	231	es logements	146
Amphithéâtre	328	Buffet de boissons	479	Club house	518
Amphithéâtre d'anatomie	329	Buildings	366	Coffrage	78
Ancrage métallique	88	Bureau	357	Coffres (salle des)	372, 373
ne	423	Bureau (grand)	353	Colombage (pan de bois)	313
Anesthésie	568	Bureau de dessin	333	Comptoir	364
Angle de cône d'éboulement	406, 428	Bureau mixte	351, 355	Comptoir de vente	381
Animaux (hôpital pour)	486	Bus (arrêt de)	439	Comptoir réfrigéré	383
Antenne	154	C			
Appareillage de brique	89	Cabine de déshabillage	542	Conception	61, 405
Appliques	159	Cabines de bateaux	281	Conception d'un jardin	241
Aquarium	484-486	Cabinet dentaire	554	Conductibilité thermique	136
Aquazoo	485	Cabinet médical	553	Conduits de ventilation	93
Arbalète	530	Cadres bi-articulés	115	Confessionnal	598
Arbres	243	Café	471	Congélation	386
Arc (tir à l')	530	Cafétéria	474	Consigne mécanique	437
Armoire (classeurs verticaux)	364	Caisse (magasin)	380, 382	Construction écologique	296
Armoire à périodiques	345	Caisses	498	Convecteurs	119
Armoire à rideau roulant	364	Camions	446	Coordination des mesures	564
Armoire de toilette	268	Canards	416	Corps (dimensions du)	42
Armoire murale	266	Caravanes	281	Costume (théâtre)	494
Armoire pour malade (hôpital)	575	Carburant	122, 459	Couche de protection	102
Ascenseur	214, 218	Carreaux en céramique	117	Couleurs	52
Ascenseur (hôpital)	215, 566	Caserne de pompiers	441, 443	Coulisses (théâtre)	494
Ascenseur de façade	198	Cases nichoirs	416	Couloir (de service)	473, 478
Assainissement des maisons et des terrains	25-31	Casiers pour dossiers	359	Couloirs	250
(normes de base)	25-31	Casseroles (lavage de)	473	Courbes photométriques	157
Atelier de carrosserie	400	Celliers (types de)	256	Coursives	308
Atelier de laquage	403	Cellule sanitaire	411	Court de tennis pour enfants	512
Atelier de réparation automobile	398	Centrales	123	Couvert	262
Auberge de jeunesse	341	Centre de congrès	482, 483	Couverts	468
Autel	598, 599	Centre multifonctions	499	Couverture	98, 102
Autobus	439	Centres équestres	523	Crèche	339
Autocar	446	Cercueil	609	Cuisine	260, 472-475
Autoroute	226	Chaire	598	Cuisine de restaurant	471
Avertisseur d'intrusion	205	Chaise longue	279	Cuisine de service (hôpital)	585
Azimut	175	Chaleur	45	Cuisine placard	260
				Cuisine satellite	470
				Cuisine scolaire	323
				Cuisson automatique	474
				Cuves	121
				Cyclable (piste)	223
D					
				Dégagement	252
				Dégagement de secours	469
				Degré de réflexion (lumière de jour)	183
				Dépenses d'énergie	362
				Dépôt mortuaire	609
				Dessin (normes de base)	24, 38, 39
				Détection d'intrusion	204
				Détection incendie	204
				Diagnostic fonctionnel	580
				Diagnostic radiologique	578
				Dispensaire	583, 589

INDEX

Main courante	207	Parking couvert	456	Ponts thermiques	138
Main courante (profils de)	209	Parquet	463	Porcherie	420, 421, 432
Maison à patio	287, 291	Parquet préfabriqué	112	Port	520
Maison d'habitation sur pente	298	Parterres en buttes	240	Portail coulissant	202
Maison de retraite	595	Parterres hauts	240	Portail descendant	202
Maison de ville	287	Passage de circulation (vente)	413	Portail escamotable	201
Maison de week-end	282	Passager	465, 466	Porte coupe-feu	202
Maison en bois (construction)	283	Passage à niveau	434	Porte en verre	166-173
Maison individuelle	285	Passage couvert	375	Porte intérieure	199
Maison médicalisée	595	Pataugeoire	484	Porte télescopique	201
Maison solaire	127	Pathologie	592	Portes battantes	201
Maisons en bande continue	287	Patinage artistique	527	Portique pour plantes grimpantes	234
Maisons en enfilade	289	Pâtisserie	479	Ports de plaisance	520
Maisons groupées	287	Pavés autobloquants	280	Poste des infirmières	576
Maisons jumelées	287, 290	Pavés de bois	117	Poubelles	254
Manège	523, 524	Perception (champ de)	490	Poulaillers	416
Maquilleur	495	Pergola	234	Poules	416
Marchandises (expédition de)	436	Personnes âgées	593	Poussée au vent	166-173
Marchandises (hall de)	436	Perspective (quadrillages pour dessins en)	39	Poutres en lamellé-collé	116
Marches (profils de)	208	Pharmacie	584	Prières (salle de)	604
Marchés couverts	385	Pharmacie (hôpital)	569, 583, 584	Produits en vrac	407
Massage (table de)	553	Physiothérapie	581	Projection de film	497
Matières synthétiques	174	Pièce d'eau	244	Protection solaire (vitrage isolant)	166
Médecine intensive	572	Pierre (type de)	85	Pupitre pour travail debout	359
Médecine nucléaire	592	Pierre tombale	610		
Médiathèque	323	Pieux forés	81	Q	
Médical (cabinet)	574-578	Pigeons	416	Quai (de chargement)	448, 451
Médicale (maison)	554	Piscine couverte	521	Quais (escalier d'accès aux)	437
Menuiserie	392	Piscine couverte privée	275, 276		
Minigolf	515	Piscine de plein air	546-548	R	
Miroiterie	395	Piscine municipale	548	Radiologie	574-578
Mise à la terre	153	Piscine privée	249	Radiologie (institut de)	554
Modulor	56	Piste (sport)	508, 509	Radiothérapie	578
Monte-charge	216	Piste cyclable	223	Rails	433
Mosaïque (sols en)	117	Piste d'atterrissage	462, 466	Rampes	209
Mosquée	604	Piste de bowling en bois	540	Rangées	498
Motel	481	Piste de course d'obstacles	508	Rangement (espace de)	253
Motocyclette	444	Piste de course de haies	508	Rangement de plans	333
Mouton	418	Piste de golf miniature	515	Rangements	256
Mur à lits de pierre	85	Piste de lancer	526	Ravitaillement collectif	474
Mur cyclopéen	85	Piste de patins à roulettes	527, 528	Rayon de braquage	449
Mur d'entraînement	512	Piste de vitesse	526	Rayonnages (systèmes de)	391
Mur en pierres sèches	234	Place de stationnement privé	448	Rayonnages à livres	343
Musculation	510, 511	Place de travail/lecture	332	Rayonnages à valises	437
Musée	607	Place nécessaire à des hommes en marche	43	Rayonnages de vente	380
N		Places assises	468, 503	Rayonnement	125, 179
Nombres normalisés	72	Places debout	489, 503	Réfrigération	50, 259
Nourissons (service des)	593	Plan d'exploitation	434	Réfrigération de la viande	128
Nu académique	328	Planche à dessin	333	Réfrigération des locaux	128
O		Plancher à poutres en bois	116	Réfrigération du poisson	130
Obstétrique	577	Plancher à prédalles	116	Réfrigérés (produits)	130
Office de service	479	Plancher mixte en acier béton	116	Refroidissement par évaporation	133
Oies	416	Plancher préfabriqué	116	Régates	522
Ombre (construction de l')	177	Plantation extensive	106	Registre analytique des pièces	72
Ondes radio	155	Plantations en toiture-terrasse	105	Repas (distribution des)	323, 474
Opéra	487	Plantes	238	Repasser (machine à)	255
Opération (opératoire)	568	Plantes dans les pièces d'eau	244	Repasseuse mécanique	277
Orgues	600	Plantes grimpantes	239	Réseaux (exécution des travaux)	67
Orientation du son	151	Plantes rampantes	239	Résistance thermique	139
Ossature porteuse	115	Plate-forme de levage	400	Restaurant	469
P		Plats (répartition des)	474	Restoroutes	461
Paillasse	336	Plein-jeu (orgues)	600	Réverbération (durée de)	149
Paille	428	Plonge (vaisselle)	478	Rideau d'air	201
Palettes	407	Plongeoir	545	Rideau de séparation	201
Palissade en bois	280	Point de rosée	137	Rideau métallique	546
Parking	450, 451, 457	Point observé	503	Ring de boxe	538
Parking avec élévateur	455	Poissonnerie	381	Robot de cuisine	259
		Pompes (carburant)	459	Rond-point	222
		Pont de transbordement	452	Rose des vents	462
				Routes	219

INDEX

S

Saisons	175
Salle à manger	262
Salle audiovisuelle	477
Salle d'athlétisme	537
Salle d'auscultation	553
Salle d'opérations	570
Salle de bains (conception de)	273
Salle de bains (installation de)	268
Salle de bains pour malade (hôpital)	576
Salle de bains préfabriquée	270
Salle de bureaux	351, 357
Salle de conférences	476
Salle de dessin	333
Salle de plâtre	568
Salle de remise en forme	511
Salle de spectacle	488
Salle de sport	533, 535
Salles aseptiques (technique des)	569
Salon de thé	471
Sanitaires (locaux)	410
Sapeurs-pompiers (casernes de)	442
Sas	382
Sas (hôpital)	571
Sas (phonique)	331
Sauna	550, 551
Saut à la perche	508
Scène	488
Scène annexe	492
Scène de répétitions	496
Scènes (variantes de)	491
Sécurité (dispositifs de)	204
Sécurité (normes de base)	37
Sellerie	523
Séminaires (hôtel pour)	477
Séminaires (locaux pour)	332
Sentier	234
Serre	242
Serrurerie	397
Serrures de sûreté sur passe général	203
Service (hôpital)	573
Service (locaux de)	255
Service chirurgical (bloc opératoire)	567
Service maladies bénignes	573
Service rapide	460
Siège tournant et roulant	359
Sièges d'amphithéâtre	331
Silo-couloir	430
Skateboard	528
Snack-bar	471
Soins	553
Soins (chambre de)	596
Soins (zone de)	573
Soins individuels	574-578
Soins intensifs	572
Soins par groupe	574-578
Soins pédiatriques	593
Soins pour nouveaux-nés	516
Solaire (système)	180
Soleil (position du)	175
Soleil (trajectoire du)	189
Solstice d'été	189
Solstice d'hiver	189
Sons	144
Sons (transmission des)	148
Sons transmis par l'air	145
Sorbonnes	336
Souffleries (orgues)	600
Spectateurs	503, 536, 537
Spectateurs (salle de)	489, 497
Squash	529
Stabulation entravée	563, 589

Stabulation libre en boxes	425
Stades	502, 506
Stalles de repos	425
Stand de tir	530
Stationnement	450, 456
Stationnement (aires de)	228
Station-service	460
Stérile (local matériel)	568
Stérilisation	583
Stérilisation centrale (hôpital)	570
Stockage (technique de)	407
Stockage (température de)	130
Stockage (types de)	406
Stockage en hauteur	388
Stockage sur rayonnage en hauteur	390
Store	193
Structure en filet	110
Structure pneumatique	109
Structure secondaire	149
Structures dimensionnelles	112
Supermarché	382
Surfaces de vente	382
Surfaces utiles	358
Surveillance d'une pièce	205
Surveillance des malades	569
Symboles des dessins de construction	22
Symboles des unités physiques	18
Synagogue	603

T

Tables (répartition des)	469
Talus	235, 236
Taureau	425
Technique de transformation	493
Température (variation de la)	136
Température de l'air dans une pièce	132
Tennis	408, 513
Tennis (mur d'entraînement)	512
Tennis de table	539
Tentes	281
Terrain	284
Terrain de jeux	340, 504, 507
Terrain de sport	504, 533
Terrassements	235
Terrasses	309
Théâtre	487-489, 493, 496
Tir (trap et skeet)	531
Tir au fusil	530
Tir au pigeon artificiel	530, 531
Tir au pistolet	530
Tir sur glace	531
Toilettes, WC, sanitaires	410, 469
Toit (formes de)	97
Toit à chevrons	95
Toit à deux pentes	295
Toit à la Mansart	96
Toit aménagé	100
Toit en tôle	98
Toit monocoque	59
Toit suspendu	59
Toiture chaude	102, 103
Toiture en béton	101
Toiture froide	102
Tour (habitation)	282
Tour (immeuble)	304
Tour de bureaux	371
Tournage du bois (atelier de)	395
Tracteur	427
Tracteur routier	446
Tramways	227
Transbordeur à niveau	434
Transélévateur	388

Transmission calorifique	136
Transporteurs continus	407
Transtockeurs	388
Travail (poste de)	350, 363, 397
Travail de bureau	349
Traverses en bois	433
Treillis tridimensionnel	317
Tremplins de saut	525
Tribune	536
Tribune (couvertures de)	503
Tribune (profils de)	502
Triple saut (installation de)	508
Trottoir	223
Trottoirs roulants	213

U

Unités SI	18
Urinoir	269
Urne à cendres	609
Usine	404

V

Vaches	425
Vaisselle	261
Vapeur d'eau (diffusion de)	137
Vapeur d'eau (production de)	46
Végétation (couche de)	106
Véhicules	444
Vent (force du)	129
Ventilation	135
Ventilation (dispositifs de)	132
Verre	166-173
Verre coulé	166-173
Verre de protection contre la chaleur	166-173
Verre de protection contre le bruit	166-173
Verre de protection contre le feu	166-173
Verre de protection contre le soleil	166-173
Verre façonné	166-173
Verres isolants	166-173
Verres ornementaux	166-173
Vestiaires	251, 267, 321, 332, 413, 495, 496, 542
Vestibule	250
Viande (préparation)	471
Viande (réfrigération de la)	129
Vide-ordures	254
Visibilité (construction des lignes de)	503
Vitrage anti-effraction	168
Vitrage de sécurité	168
Vitrage feuilleté de sécurité	168
Vitrage isolant	166
Vitrage pare-flammes	173
Voie ferrée urbaine	227, 229
Volaille (élevage de)	419
Volaille (magasin de)	381
Voltige (espace pour)	523
Voyageurs	438
VTT	529

W

Wagon-restaurant	470
Water-polo	545

Z

Zone industrielle	404
Zones de vente situées devant les caisses	385
Zoo	484

Ernst NEUFERT

LES ÉLÉMENTS DES PROJETS DE CONSTRUCTION

Plus de soixante ans après la parution de sa première édition en Allemagne, le livre « **Les Éléments des projets de construction** », plus connu sous le nom de « **Neufert** », du nom de son auteur, est le classique obligé des étudiants et des professionnels du bâtiment.

Il fournit les bases méthodologiques et un recueil extrêmement riche d'exemples et de mesures pour tous les problèmes qui peuvent être posés au concepteur, de l'aménagement d'une cuisine au tracé d'une voie de transport en passant par l'organisation des divers types de programmes, du logement à l'équipement collectif le plus complexe.

Cette huitième édition française (la trente-sixième édition allemande), entièrement remaniée, enrichie et complétée notamment par des résidences pour étudiants, des habitats sociaux, l'aménagement de jardins avec piscine, des centres de congrès et des centres multifonctionnels. Elle contient maintenant plus de 6 400 dessins, rigoureusement légendés et cotés, et de nombreux tableaux.

Le « Neufert » est un véritable guide pratique de la conception : sa place est sur la table à dessin et non dans la bibliothèque.

ERNST NEUFERT

(1900-1986)
a étudié et enseigné à
l'École du Bauhaus,
il a exercé la profession
d'architecte libéral à partir
de 1930.

Les éditions successives
de son œuvre
« *Les Éléments des
projets de construction* »
ont bénéficié de cette
double pratique
pédagogique et
professionnelle.

Son fils Peter (qui est
décédé en décembre
1999) a animé l'équipe
de spécialistes chargée des
mises à jour de cet
ouvrage de référence,
il a participé à la
formation de milliers de
constructeurs dans le
monde.



9 782100 057597

ISBN : 2 10 005759 6

EDITIONS
LE MONITEUR

<http://www.dunod.com>

DUNOD